

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022

Julia Cagé, Thomas Piketty

Editions du Seuil, 2023

unehistoireduconflitpolitique.fr

Annexes techniques du livre

(version mise à jour le 16 juin 2023)

<u>Annexe A. Données électorales : résultats descriptifs généraux</u>	p.3
<u>Annexe B. Données socioéconomiques : résultats descriptifs généraux</u>	p.53
<u>Annexe C. Clivages sociopolitiques : élections législatives (participation)</u>	p.359
<u>Annexe D. Clivages sociopolitiques : élections législatives (courants politiques)</u>	p.471
<u>Annexe E. Clivages sociopolitiques : élections présidentielles</u>	p.917
<u>Annexe F. Clivages sociopolitiques : référendums</u>	p.1340
<u>Annexe G. Base de données électorales (liste des fichiers et variables)</u>	p.1443
<u>Annexe H. Base de données socioéconomiques (liste des fichiers et variables)</u>	p.1696
<u>Annexe I. Base de données sur les codes géographiques</u>	p.1750

Liste des fichiers composant les annexes techniques

CagePiketty2023.zip : fichier comprenant l'ensemble des fichiers décrits ci-après (à l'exception des fichiers de données)

CagePiketty2023.pdf : fichier pdf comprenant la table des matières de l'ouvrage ainsi l'ensemble des graphiques et tableaux présentés dans l'ouvrage

CagePiketty2023Graphiques.zip : fichier zip comprenant tous les graphiques et tableaux de l'ouvrage en format xlsx et pdf

CagePiketty2023Annexes.pdf : fichier pdf comprenant le texte, les graphiques et les tableaux des annexes techniques

CagePiketty2023AnnexesGraphiques.zip : fichier zip comprenant tous les graphiques et tableaux des annexes techniques en format xlsx et pdf

CagePiketty2023Cartes.zip : fichier zip comprenant l'ensemble des cartes de l'ouvrage et des annexes techniques

CagePiketty2023CodesInformatiques.zip : fichier zip comprenant les principaux codes utilisés pour construire et harmoniser les fichiers électoraux et socioéconomiques et l'ensemble des codes appliqués à ces fichiers pour générer les graphiques, tableaux et cartes de l'ouvrage et des annexes techniques et de l'ouvrage

Note. Les annexes techniques se fondent sur les fichiers mis à jour au 15 mai 2023, à la date de finalisation du manuscrit de l'ouvrage publié en septembre 2023 aux éditions du Seuil.

Les fichiers électoraux et socioéconomiques, graphiques et cartes seront par ailleurs régulièrement mis à jour sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr.

Annexe A. Données électorales : résultats descriptifs généraux

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022
Julia Cagé, Thomas Piketty
Annexe A. Données électorales : résultats descriptifs généraux

A1. Participation électorale (toutes élections confondues) (1789-2022)

A2. Scores des nuances et courants politiques aux élections législatives (1848-2022)

A3. Scores des candidats aux élections présidentielles (1848-2022)

A1. Participation électorale (toutes élections confondues) (1789-2022)

Le chapitre 1 de l'ouvrage comprend une analyse générale de l'évolution du droit de vote de 1789 à 2022, et le chapitre 5 une analyse générale de l'évolution de la participation électorale au cours de la même période.

Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques A1.1a à A1.1i, dont sont issus plusieurs graphiques des chapitres 1 et 5, et qui décrivent l'évolution générale du droit de vote et de la participation électorale dans les différents types de scrutins de 1789 à 2022. Ces graphiques illustrent d'une part la marche tourmentée vers le suffrage universel depuis la Révolution, et d'autre part la courbe en cloche suivie par la participation, avec forte hausse des années 1790 à 1848, puis un sommet de 1848 aux années 1980-1990, et finalement une forte baisse depuis les années 1980-1990.

A titre complémentaire, les graphiques A1.2a à A1.2g (législatives), A1.3a à A1.3h (présidentielles) et A1.4a à A1.4g (référendums) décrivent l'évolution des écarts de participation entre les départements, circonscriptions, cantons et communes ayant la plus forte et la plus faible participation. Ces graphiques illustrent une baisse des écarts spatiaux de participation entre la fin du 18^e siècle et la fin du 20^e siècle, suivie par une légère remontée de ces écarts depuis les années 1980-1990.

A2. Scores des nuances et courants politiques aux élections législatives (1848-2022)

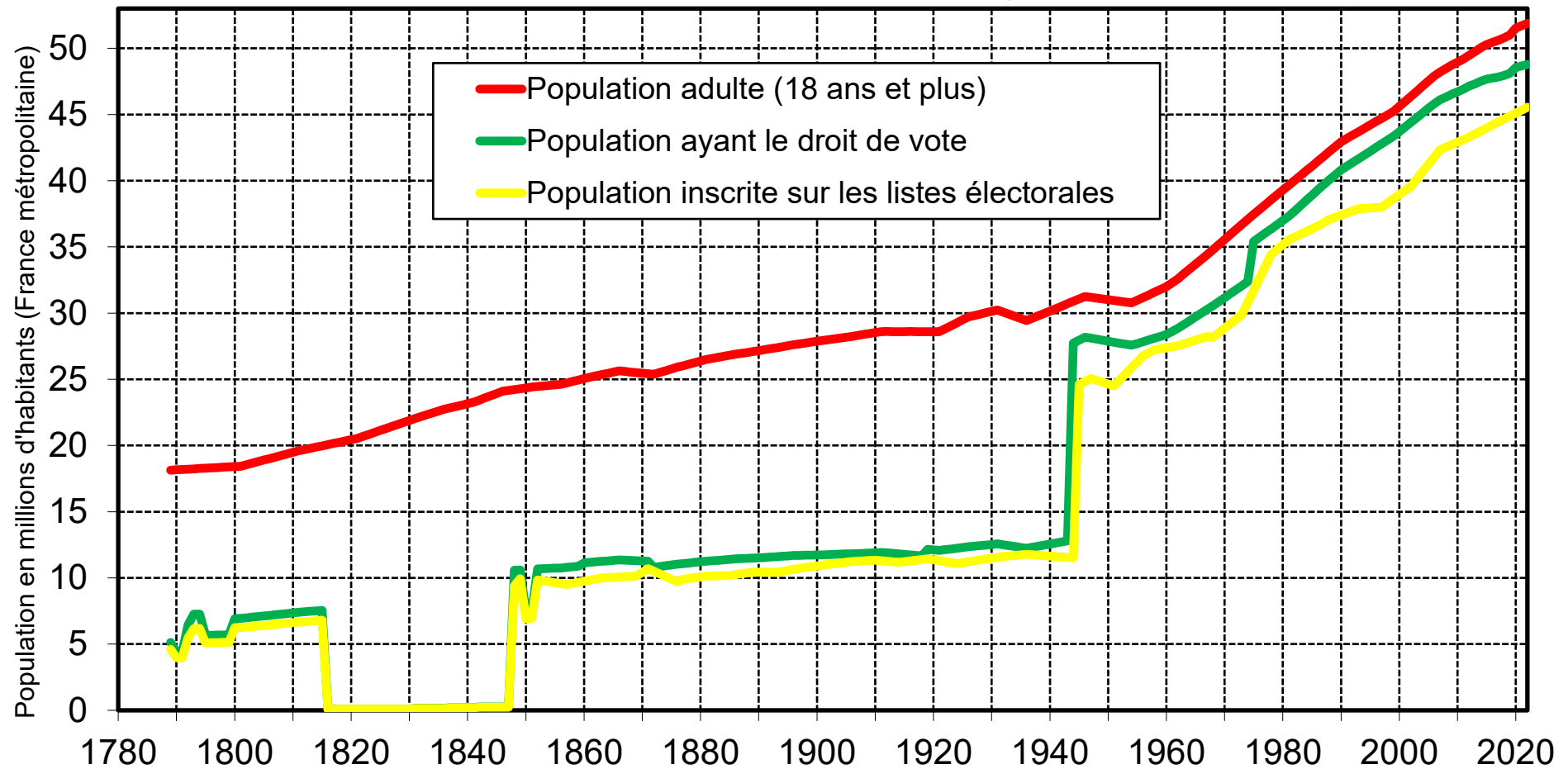
Les grandes lignes de la méthode utilisée pour répartir les candidats entre nuances et courants politiques des élections législatives menées de 1848 à 2022 sont décrites dans le chapitre 8 de l'ouvrage (voir en particulier tableau 8.1 sur les principales nuances politiques utilisées).

La liste complète des nuances politiques utilisées (généralement entre 8 et 15 nuances suivant les élections) est indiquée sur le tableau A2 avec les scores correspondants. La signification des sigles utilisés et la façon dont les candidats ont été classés dans ces nuances sont décrites de façon détaillée dans l'annexe G portant sur la base de données électorales (voir annexe G1 sur les élections législatives). Le tableau A2 indique également la façon les nuances politiques ont été classés en cinq grands courants politiques (gauche, centre-gauche, centre, centre-droit, droite), qui peuvent ensuite être regroupés en trois blocs : le bloc de gauche (gauche et centre-gauche), le bloc du centre (centre) et le bloc de droite (droite et centre-droit). Enfin les graphiques A2.1 à A2.4 décrivent l'évolution des scores réalisés par les différents blocs et composantes. Ces graphiques sont repris et analysés dans le chapitre 8. Ils montrent notamment l'alternance entre une phase de tripartition de 1848 à 1910, une phase de bipolarisation gauche-droite de 1910 à 1992, et un retour à une nouvelle forme de tripartition de 1992 à 2022. L'analyse des élections législatives présentée dans les chapitres 8 à 11 de l'ouvrage se fonde à la fois sur les trois blocs, les cinq courants et dans un certain nombre de cas sur les nuances politiques élémentaires.

A3. Scores des candidats aux élections présidentielles (1848-2022)

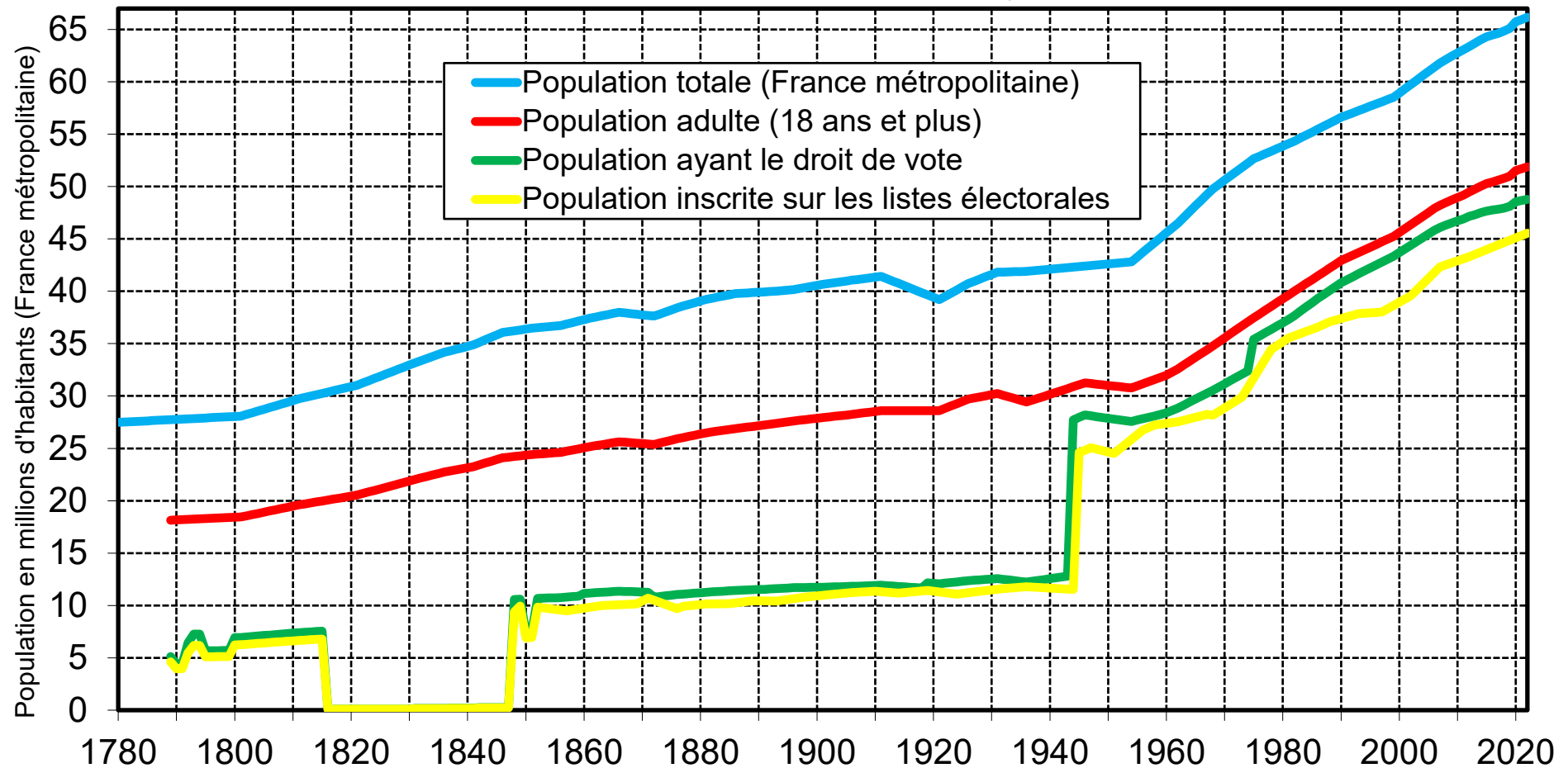
La liste complète candidats aux élections présidentielles menées en 1848 puis de 1965 à 2022 est indiquée sur le tableau A3, qui comprend également les scores obtenus par chaque candidat. La signification des sigles utilisés est décrite dans l'annexe G portant sur la base de données électorales (voir annexe G2 sur les élections présidentielles). Le tableau A3 indique également la façon les candidats ont été classés en cinq grands courants politiques : gauche, centre-gauche, centre, centre-droit, droite. Cette classification n'a quasiment pas été utilisée (sauf pour calculer l'évolution du pouvoir explicatif des déterminants socioéconomiques du vote gauche-droite de 1848 à 2022 et pour regrouper les candidats en trois blocs en 2022). L'analyse des élections présidentielles présentée dans les chapitres 12-13 se fonde principalement sur le vote pour les différents candidats en tant que tels.

Le droit de vote en France, 1789-2022



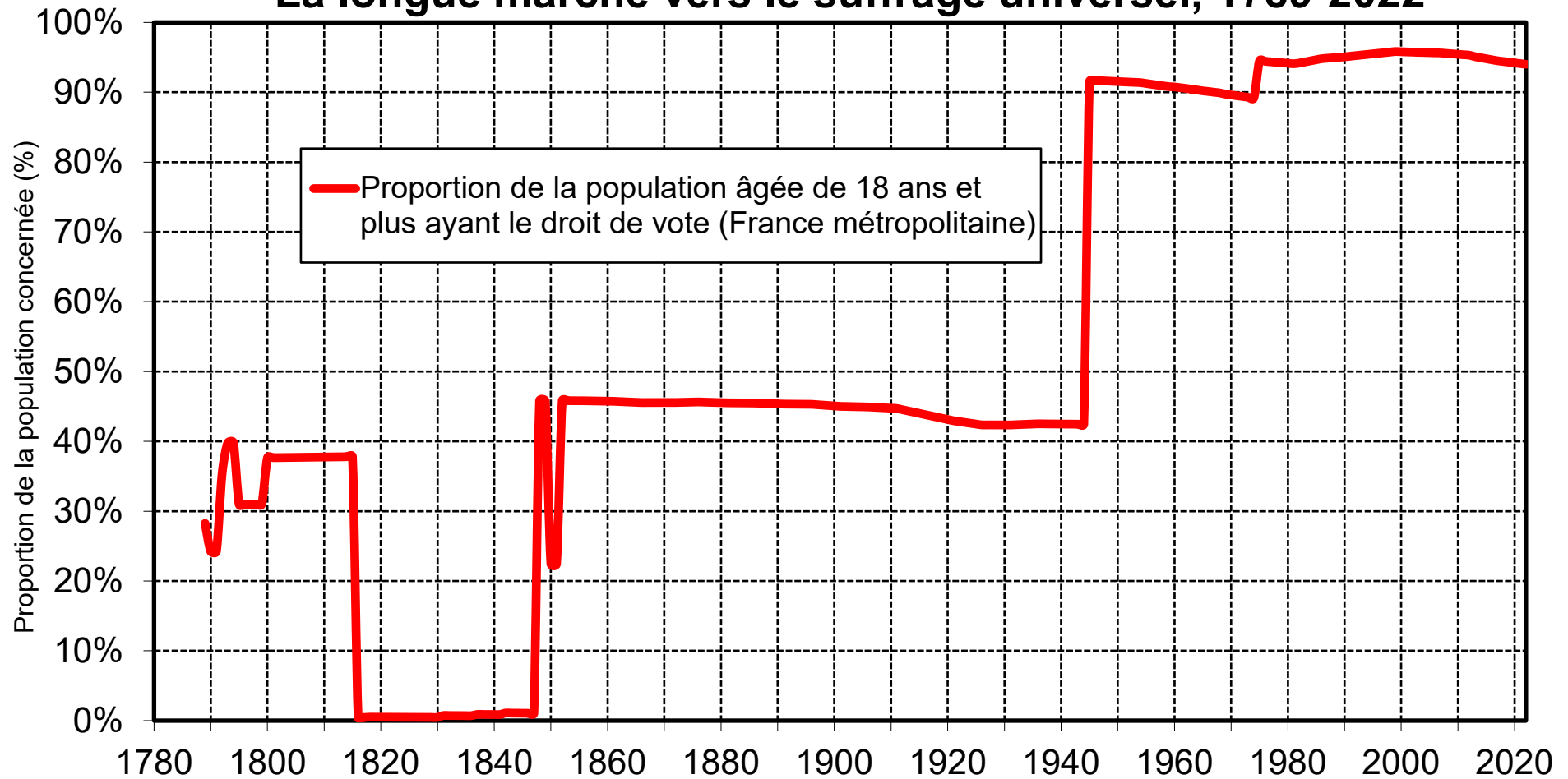
Lecture. La population ayant le droit de vote se situe autour de 5-6 millions de personnes en France sous la Révolution (pour une population adulte de 18-19 millions), avant de chuter à 0,1-0,2 million sous la Restauration (suffrage censitaire), puis de passer à plus de 10 millions en 1848 (suffrage universel masculin), près de 28 millions en 1944 (suffrage universel féminin) et 48 millions de personnes en 2022 (pour une population adulte de 52 millions). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1a)

Le droit de vote en France, 1789-2022



Lecture. La population ayant le droit de vote se situe autour de 5-6 millions de personnes en France pendant la Révolution, avant de chuter à 0,1-0,2 million sous la Restauration entre 1815 et 1848 (suffrage censitaire), puis de passer à plus de 10 millions de 1848 avec le suffrage universel masculin, plus de 25 millions en 1944 avec le suffrage universel féminin, et environ 48 millions de personnes en 2022 (pour une population adulte de 52 millions et et une population totale de 66 millions). **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique A1.1b)

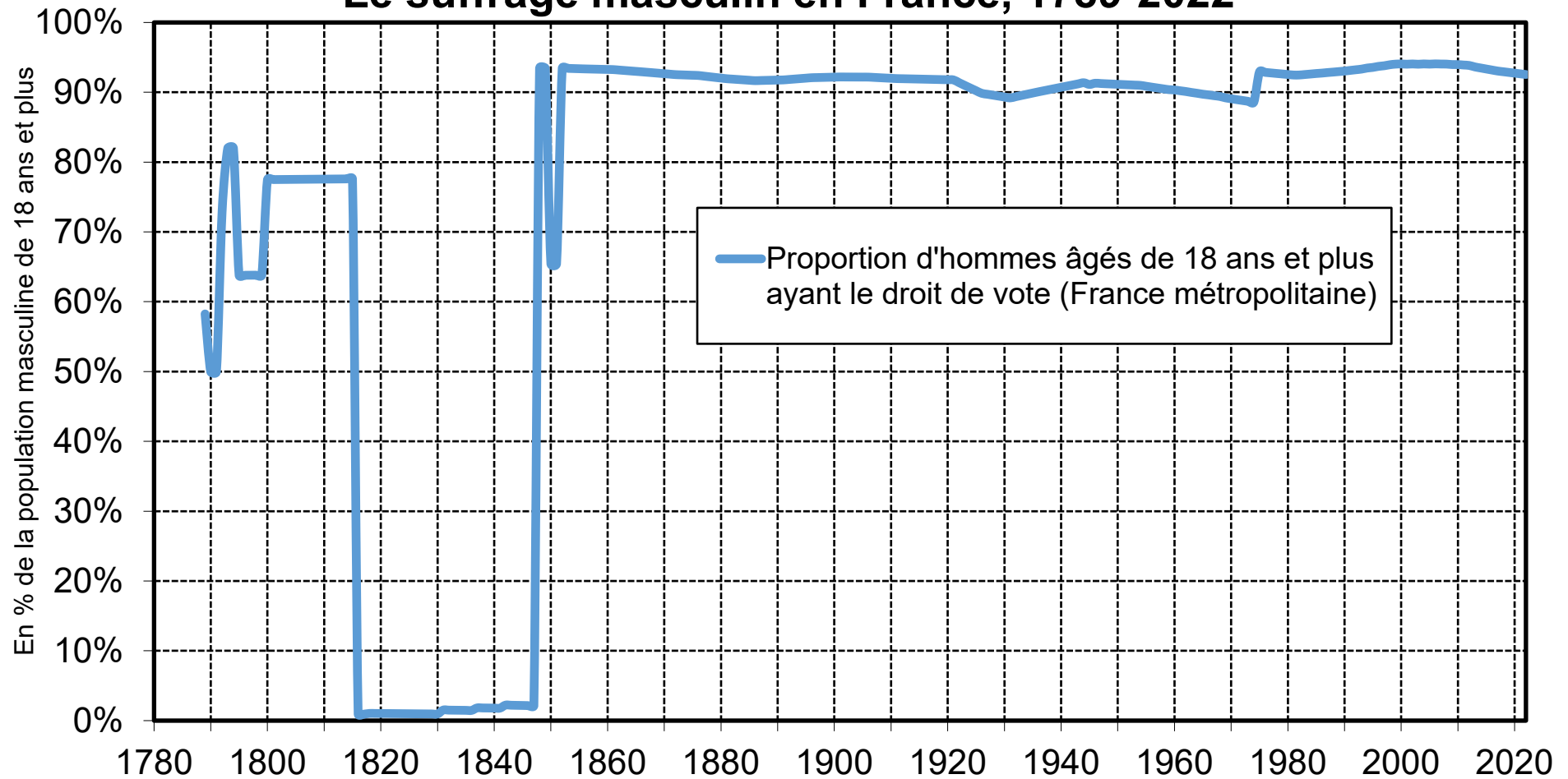
La longue marche vers le suffrage universel, 1789-2022



Lecture. La proportion de la population adulte (âgée de 18 ans et plus) disposant du droit de vote se situe autour de 30-40% en France pendant la Révolution, avant de chuter à 0,5-1% entre 1815 et 1848 (suffrage censitaire), puis de passer à environ 45% en 1848 avec la mise en place du du suffrage universel masculin et à plus de 90% en 1944 avec le suffrage universel féminin.

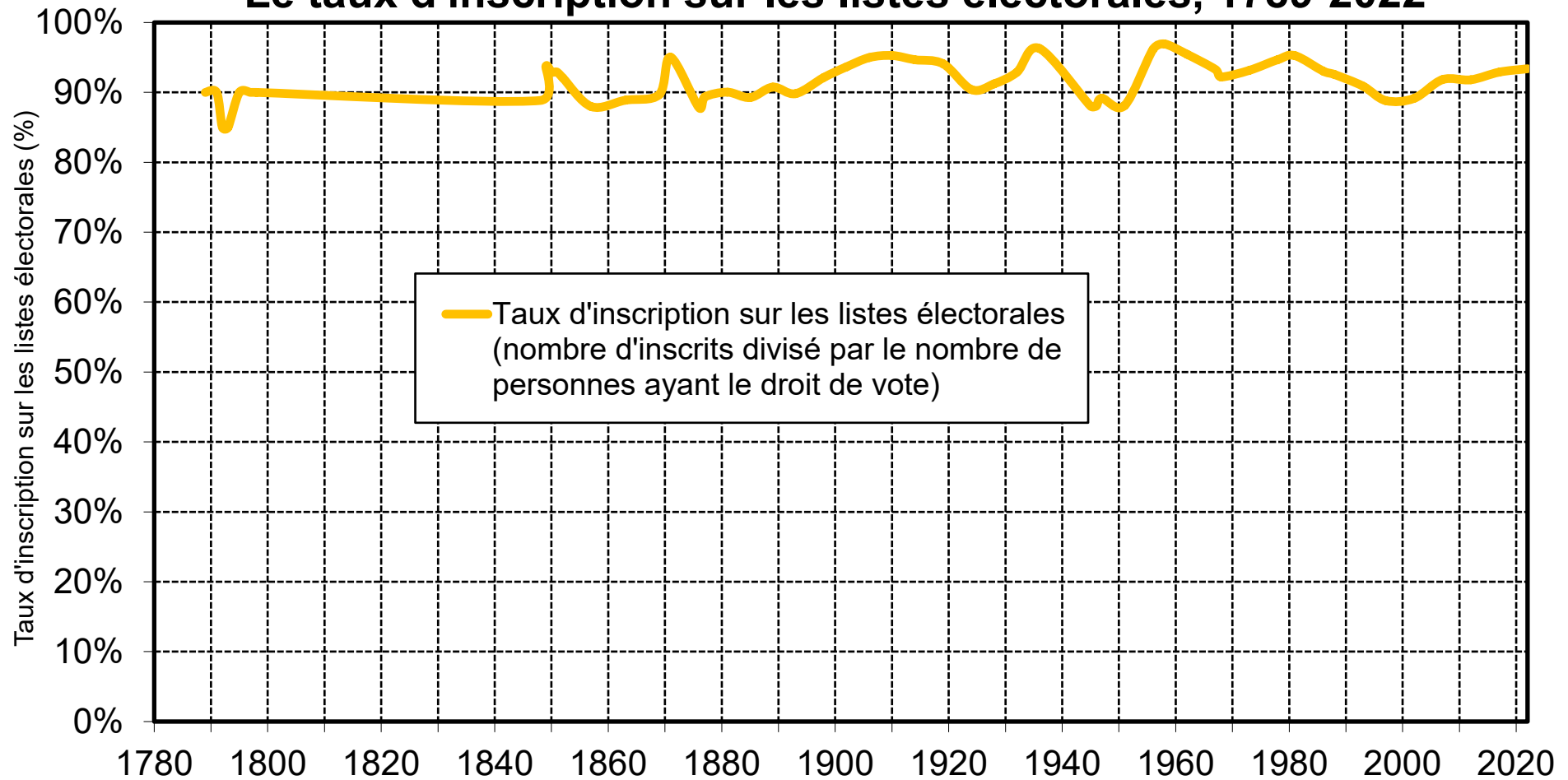
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1c)

Le suffrage masculin en France, 1789-2022



Lecture. La proportion de la population masculine adulte (âgée de 18 ans et plus) disposant du droit de vote se situait autour de 60-80% en France pendant la Révolution, avant de chuter à 1-2% entre 1815 et 1848 (suffrage censitaire), puis de passer à 90% en 1848 avec la mise en place du du suffrage universel masculin. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1d)

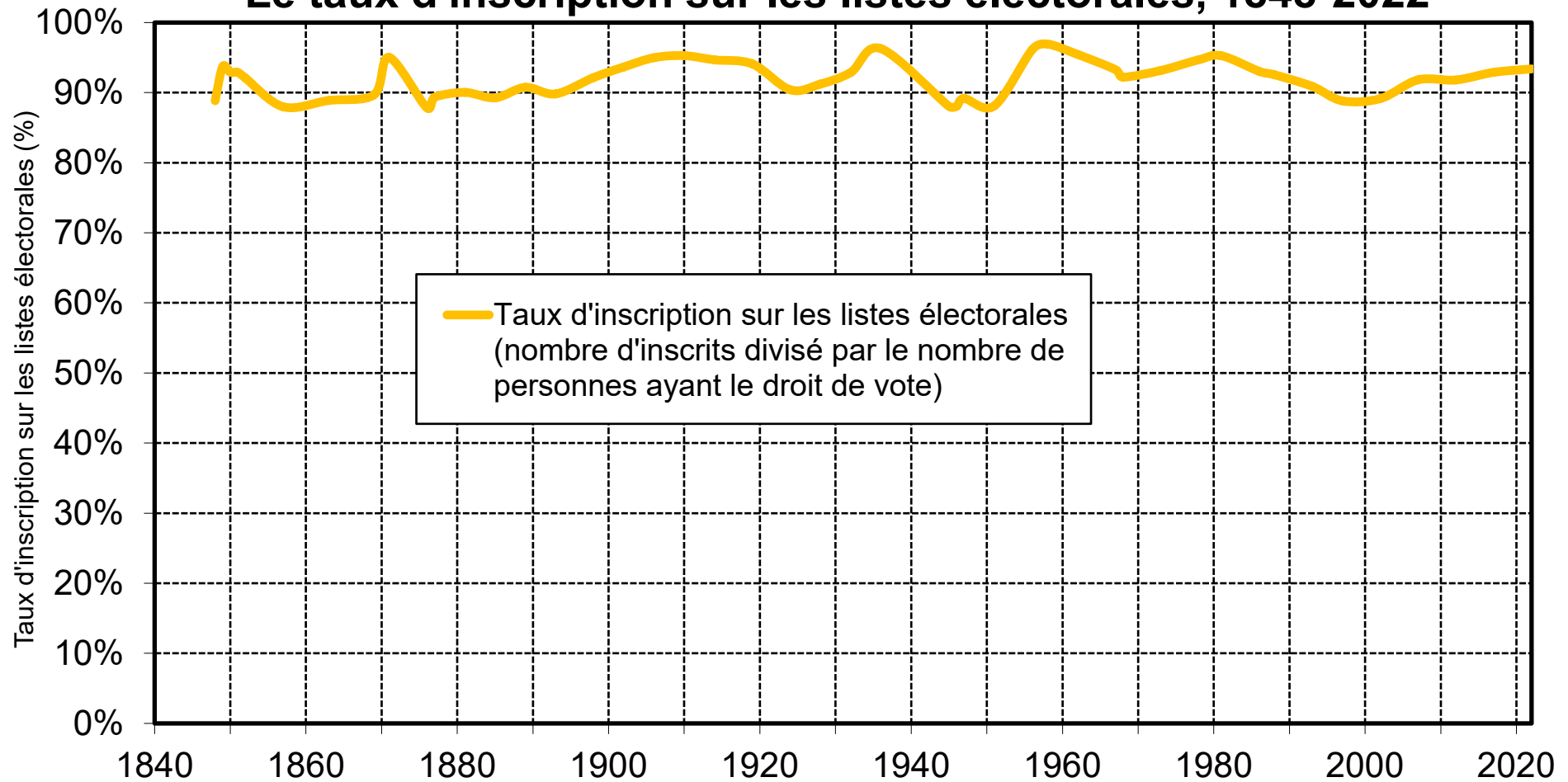
Le taux d'inscription sur les listes électorales, 1789-2022



Lecture. Le taux d'inscription sur les listes électorales, c'est-à-dire le nombre d'inscrits divisé par le nombre de personnes ayant le droit de vote, c'est généralement située autour de 90% en France métropolitaine depuis la Révolution jusqu'au début du 21^e siècle.

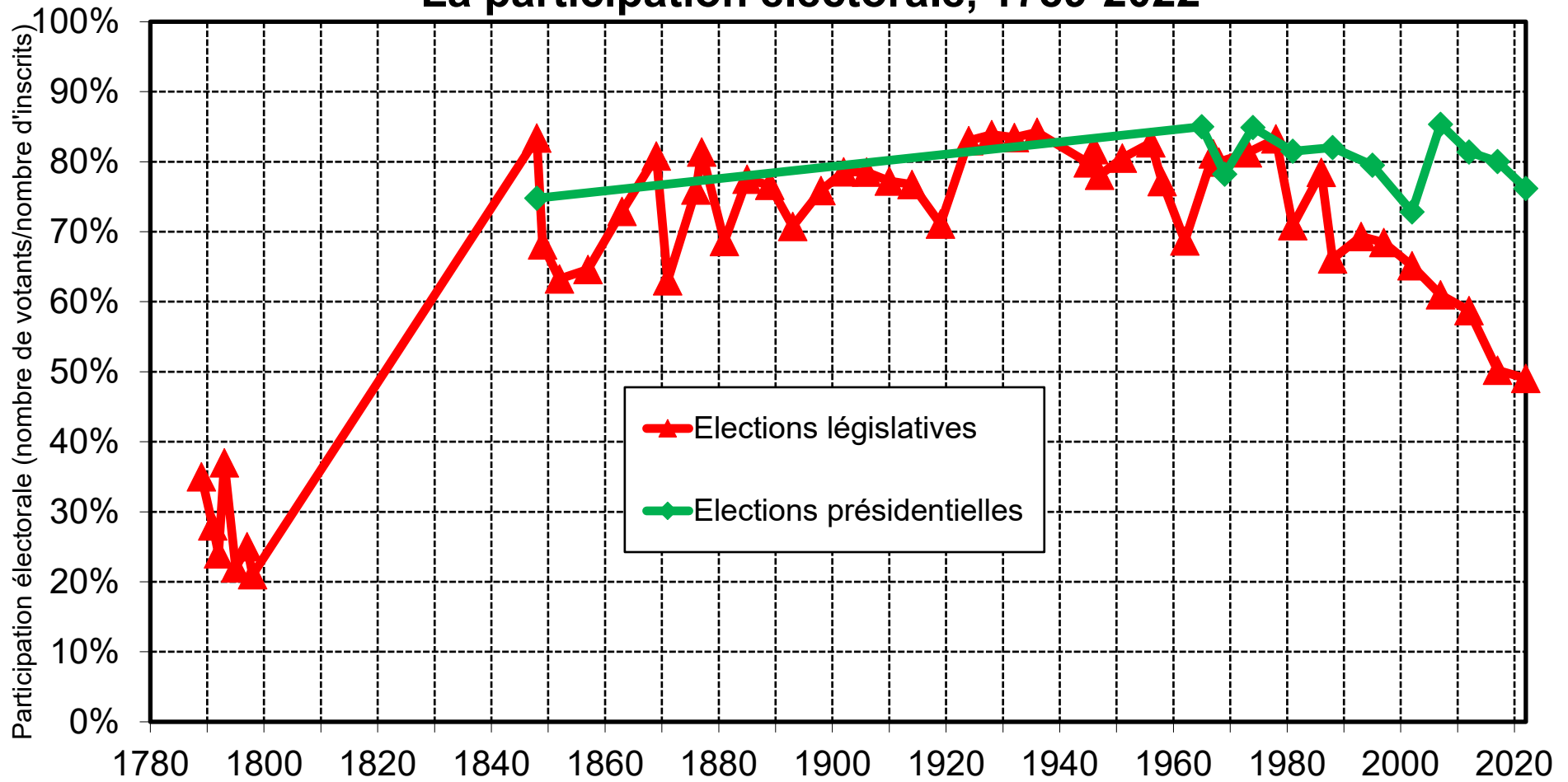
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1e)

Le taux d'inscription sur les listes électorales, 1848-2022



Lecture. Le taux d'inscription sur les listes électorales, c'est-à-dire le nombre d'inscrits divisé par le nombre de personnes ayant le droit de vote, c'est généralement située autour de 90% en France métropolitaine depuis 1848 jusqu'au début du 21^e siècle. Les sources disponibles pour la période révolutionnaire et napoléonienne (1789-1815) sont très hétérogènes sur le territoire mais indiquent également des taux d'inscription de l'ordre de 90%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfliitpolitique.fr (graphique A1.1f)

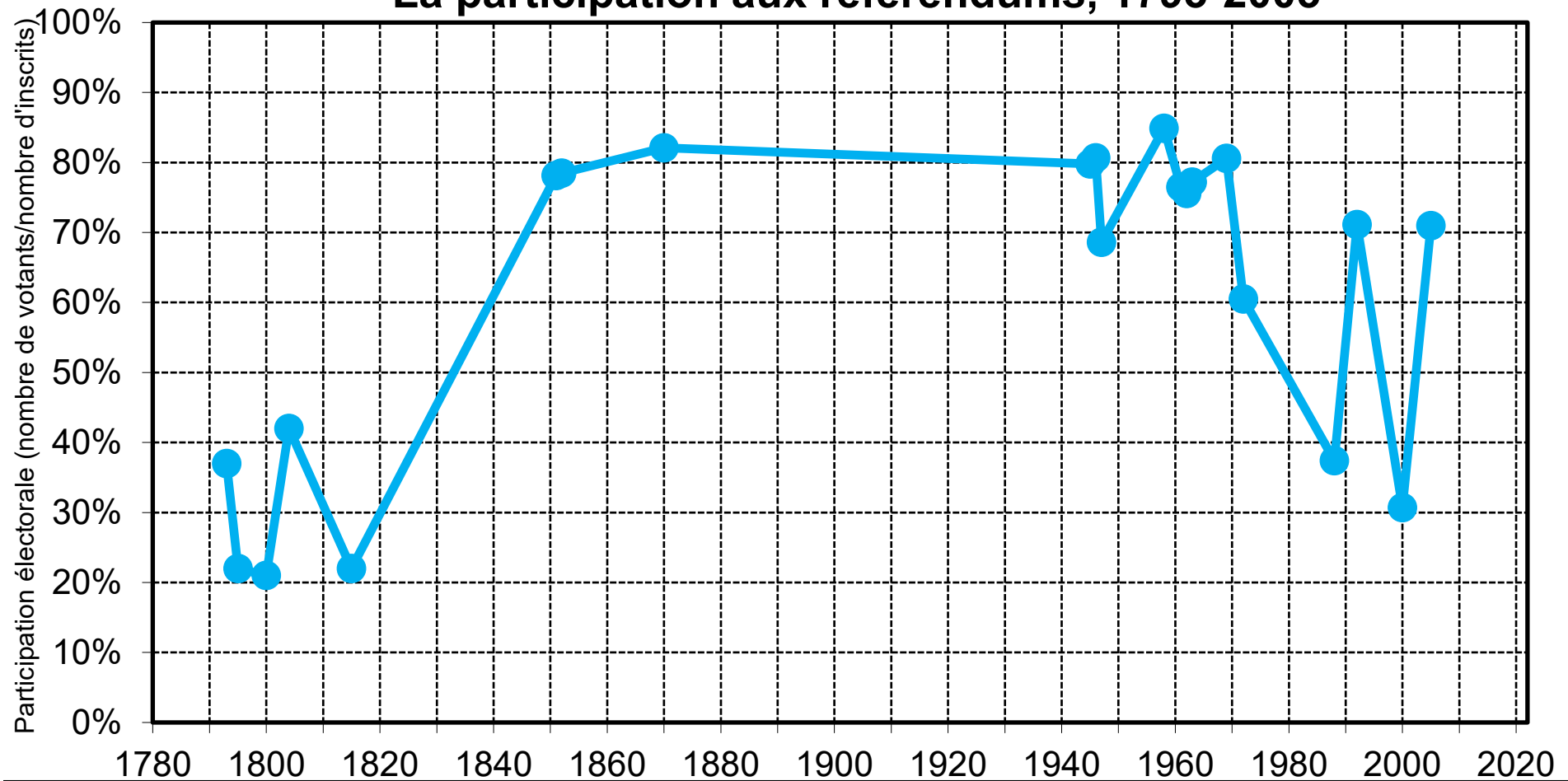
La participation électorale, 1789-2022



Lecture. La participation aux élections législatives se situe autour de 30-40% sous la Révolution (scrutin indirect). Avec la mise en place du scrutin direct, elle oscille autour de 70-80% de 1848 jusqu'aux années 1980-1990, avant de s'abaisser nettement depuis 2000 et de passer au-dessous de 50% en 2022. La participation aux élections présidentielles se situe autour de 70-80% en 1848 comme de 1965 à 2022.

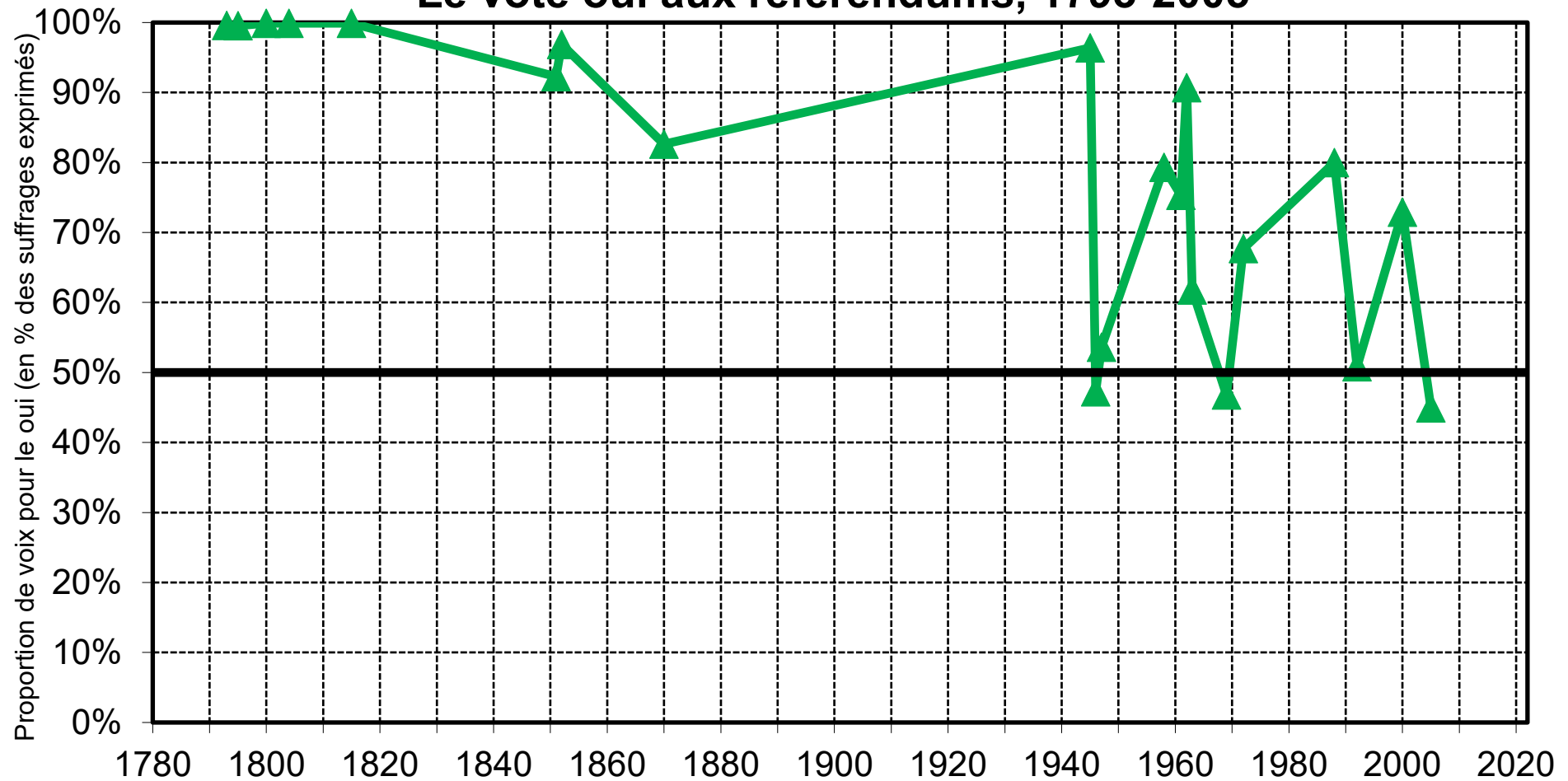
Note. La participation indiquée ici est toujours celle en France métropolitaine au 1^{er} tour. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1g)

La participation aux référendums, 1793-2005



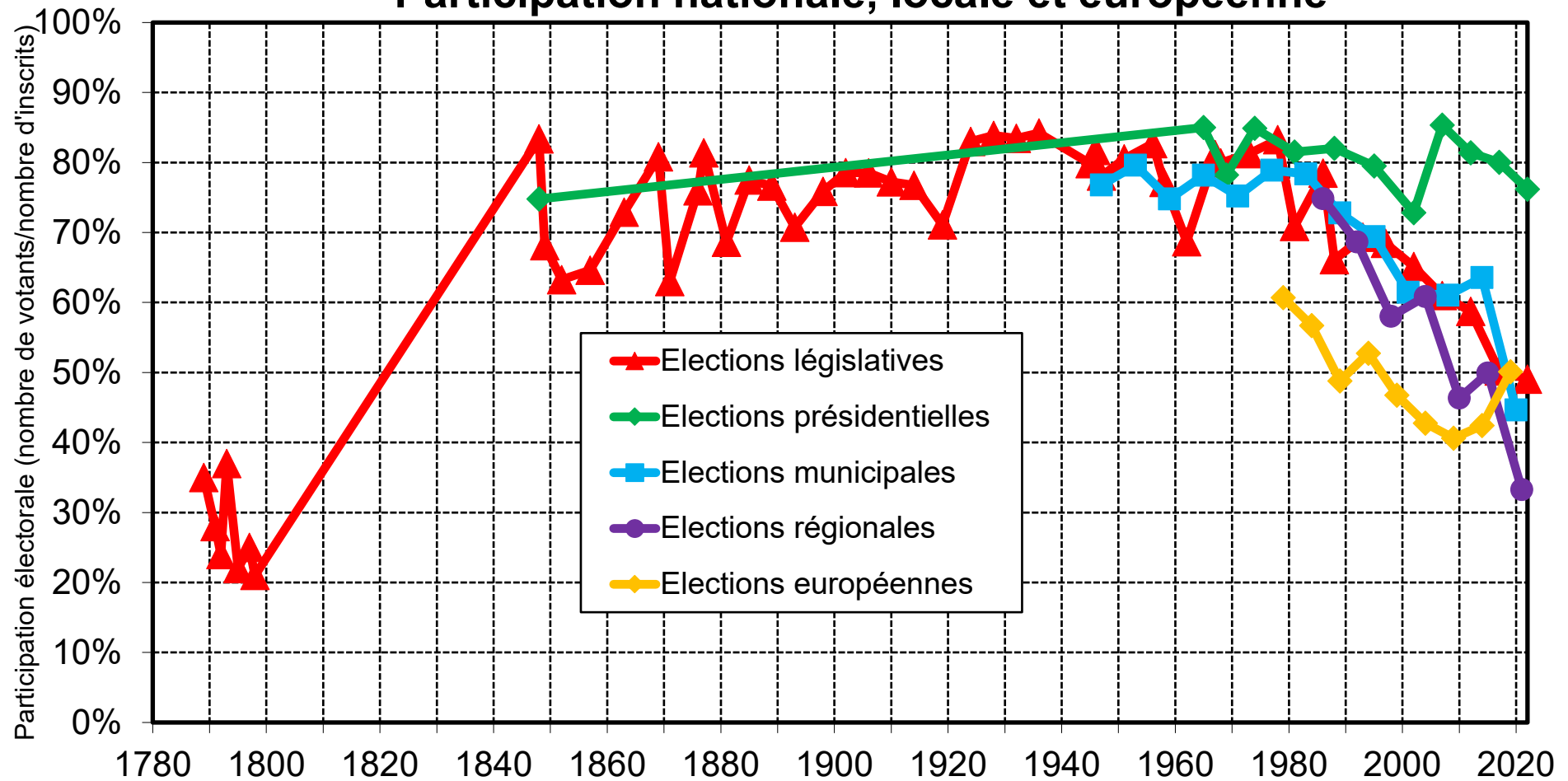
Lecture. On peut distinguer quatre phases dans l'histoire des référendums en France : la Révolution (constitutions de 1793 et 1795, référendums de 1800, 1804, 1815), avec des participations de 20-40% ; le Second Empire (référendums de 1851, 1852, 1870) ; la Libération et le gaullisme (référendums de 1945-1946, 1958, 1961, 1962, 1969), avec des participations de 70-80% ; et la période post-gaulliste, avec des participations variables : plus de 70% pour les référendums européens de 1992 et 2005, à peine 60% pour celui sur le Royaume-Uni (1972) et 30-40% pour la Nouvelle-Calédonie (1988) et le quinquennat (2000). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1h)

Le vote oui aux référendums, 1793-2005



Lecture. Le score obtenu par le oui dépasse les 99% lors des référendums de la période révolutionnaire (avec à peine 0,5% de non en 1793 et 1795 et moins de 0,1% de non en 1800, 1804 et 1815) et se situe autour de 80-95% lors des référendums menés sous le Second Empire (1851, 1852 et 1870). A l'inverse, les référendums menés depuis 1945 ont souvent conduit à des scores beaucoup plus serrés ou même à des défaites pour le oui (47% pour le oui en 1946 lors du premier référendum sur la constitution, 54% lors du second ; 47% pour le oui lors du référendum de 1969 ; 51% et 45% lors des référendums de 1992 et 2005). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1i)

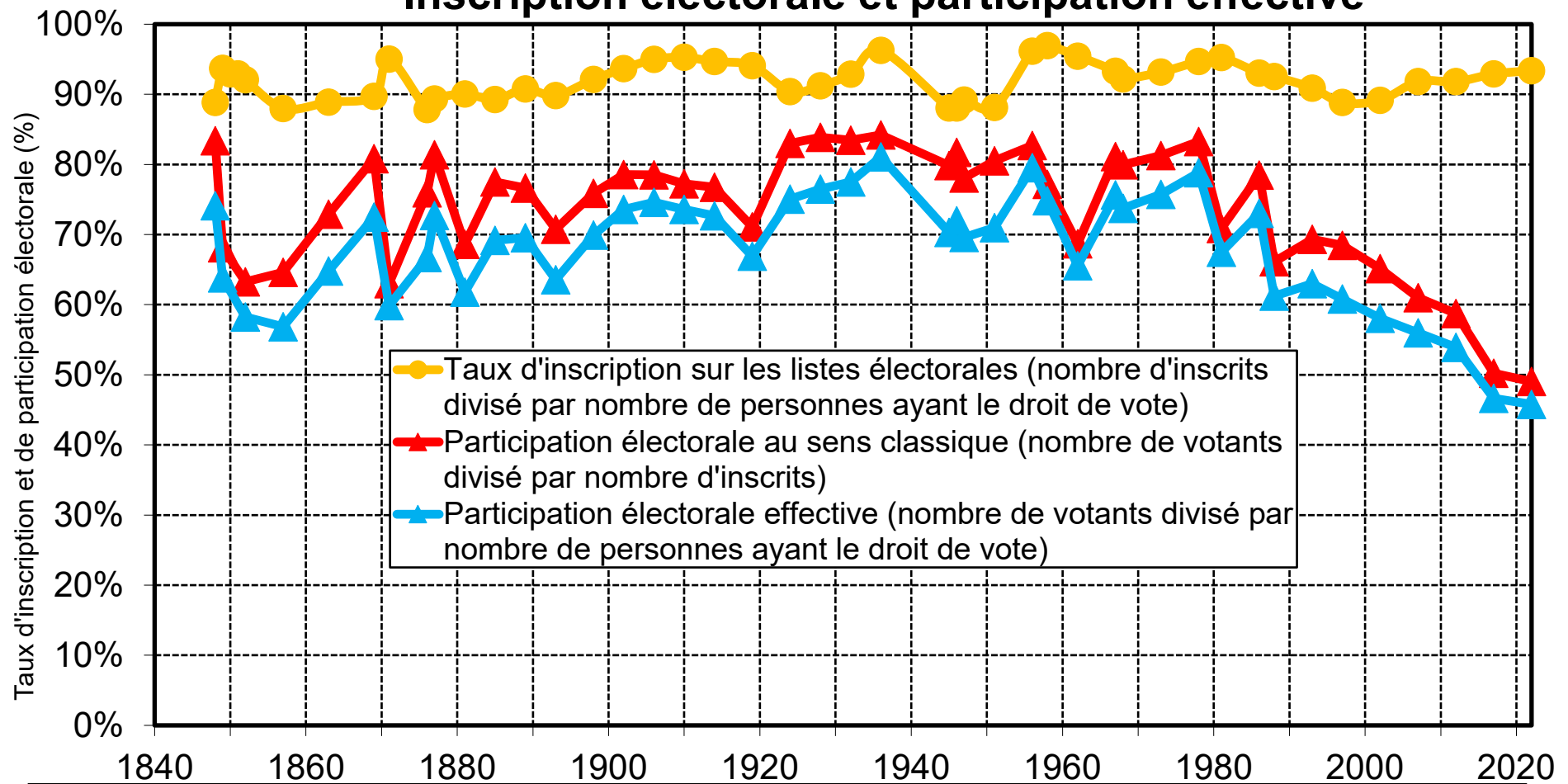
Participation nationale, locale et européenne



Lecture. La participation aux élections municipales et régionales a suivi approximativement la même baisse que la participation aux législatives au cours des dernières décennies : elle est passée de 70-80% dans les années 1980 à environ 40-50% au début des années 2020. La participation aux européennes a toujours été assez faible depuis leur introduction en 1979 mais est remontée légèrement en 2019.

Note. La participation indiquée ici est toujours celle observée en France métropolitaine au 1^{er} tour. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1j)

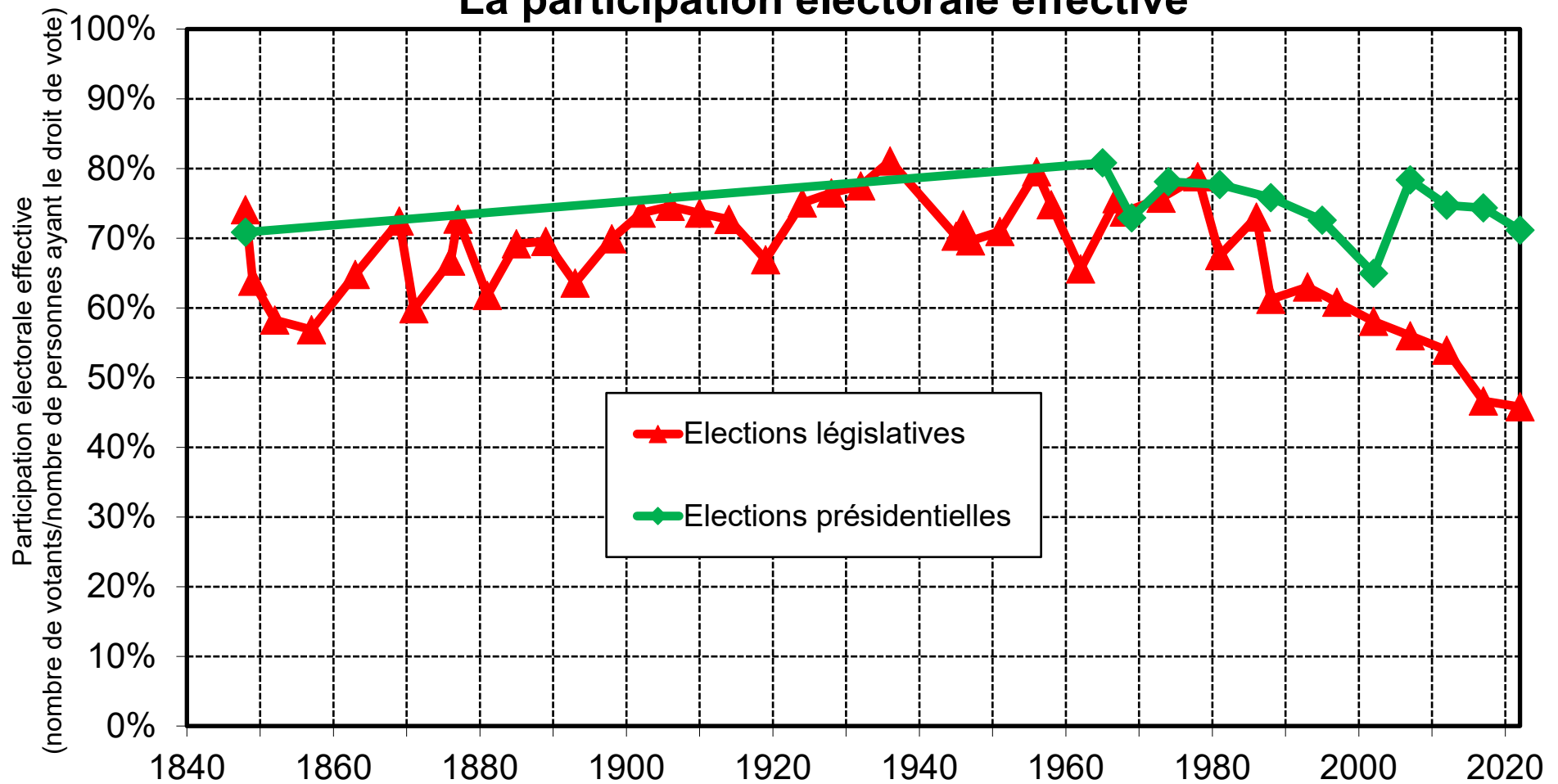
Inscription électorale et participation effective



Lecture. Le taux d'inscription sur les listes électorales, c'est-à-dire le nombre d'inscrits divisé par le nombre de personnes ayant le droit de vote, s'est généralement situé autour de 90% en France métropolitaine depuis 1848 jusqu'au début du 21^e siècle. Par conséquent, la participation électorale effective (nombre de votants divisé par nombres de personnes ayant le droit de vote) a toujours été environ 10% plus faible que la participation électorale au sens classique (nombre de votants divisé par nombre d'inscrits).

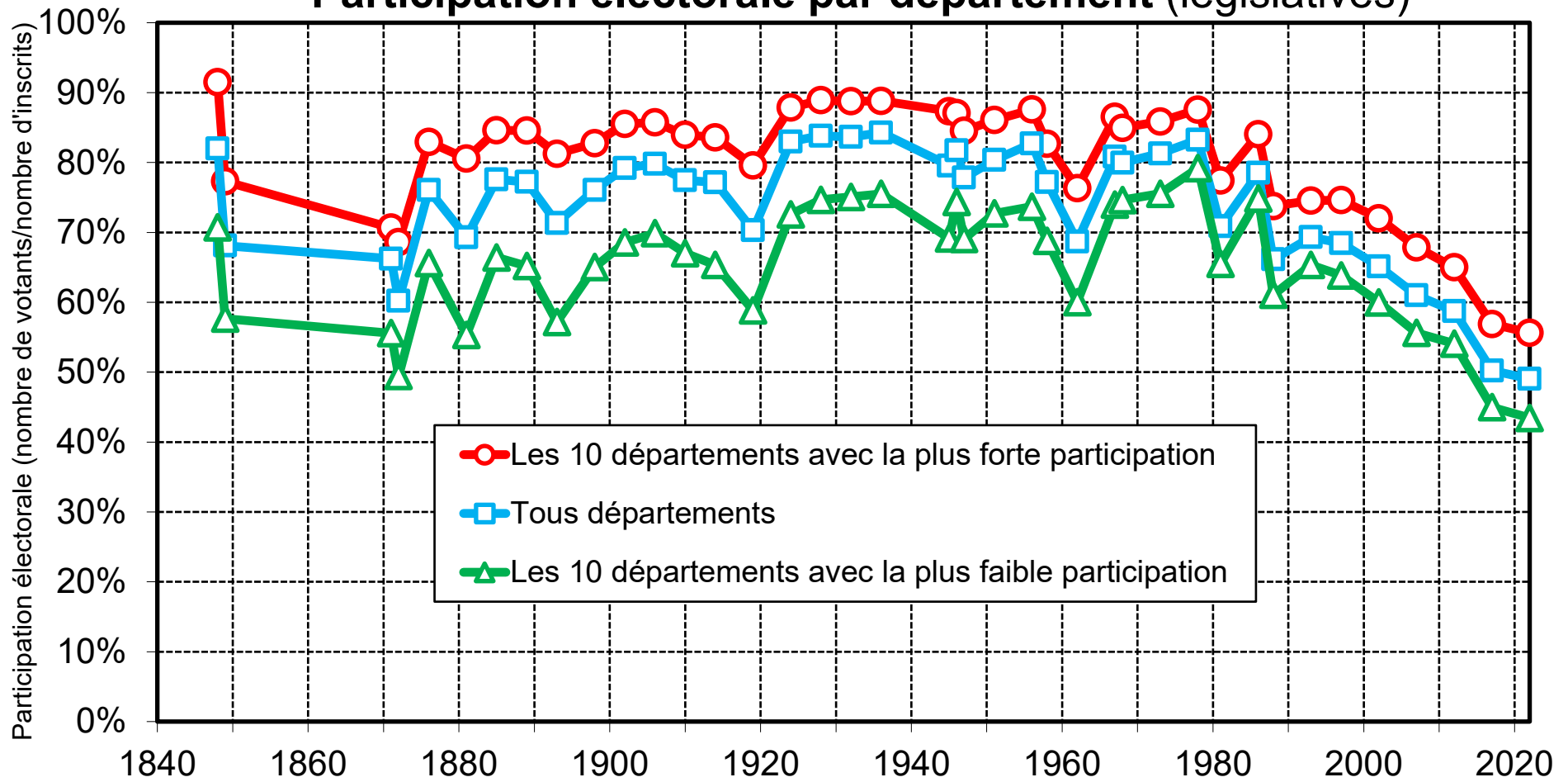
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1k).

La participation électorale effective



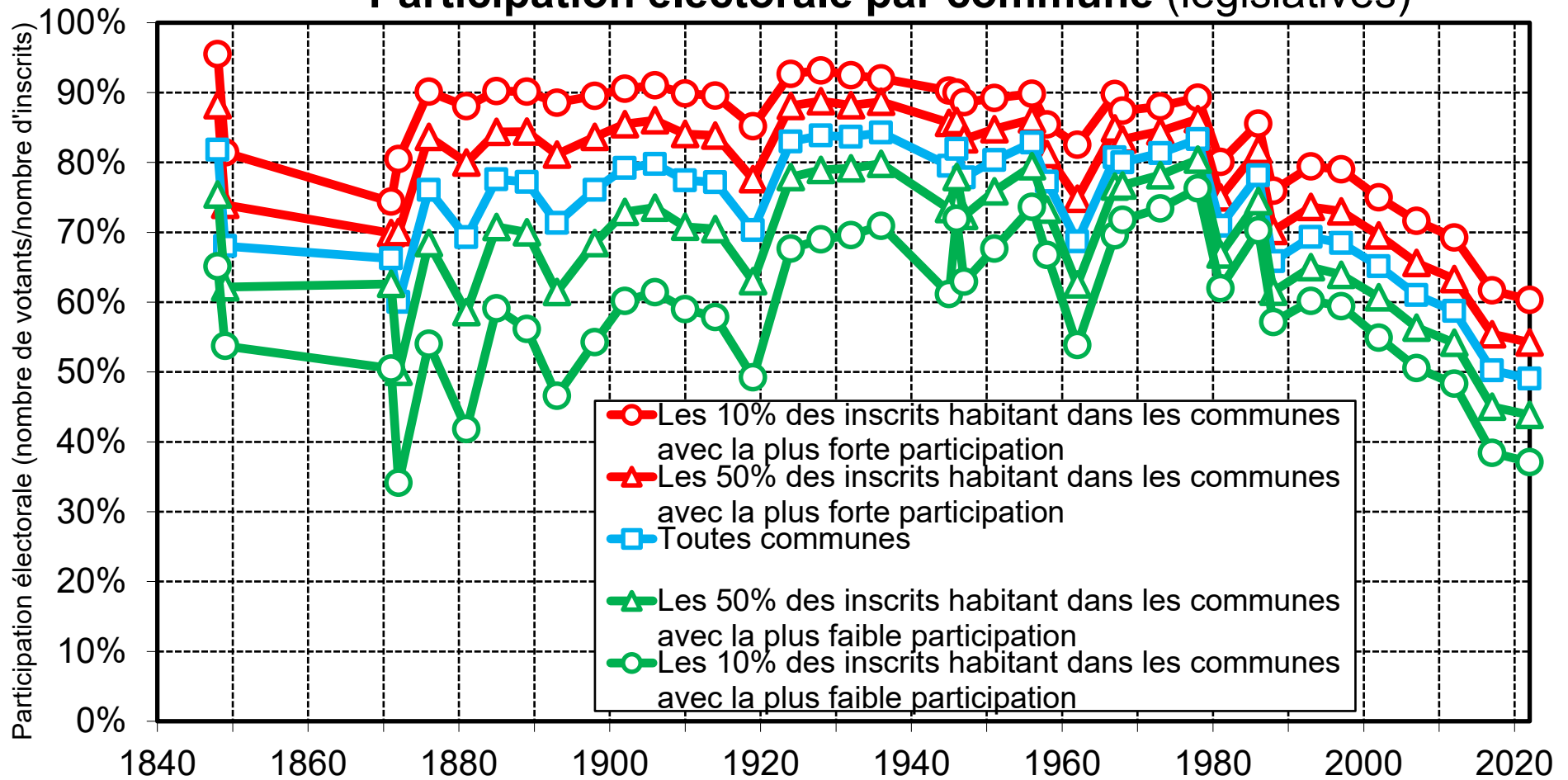
Lecture. Si l'on examine la participation électorale effective (nombre de votants/nombre de personnes ayant le droit de vote) et non la participation électorale au sens classique (nombre de votants/nombre d'inscrits), on constate que la participation maximale a été atteinte pour les législatives de 1936 avec 81% de participation (suivies de celles de 1956 et 1978 avec 79%) et pour les présidentielles de 1965 avec 81% de participation (suivies de celles de 1974, 1981 et 2007 avec 78%). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.1).

Participation électorale par département (législatives)



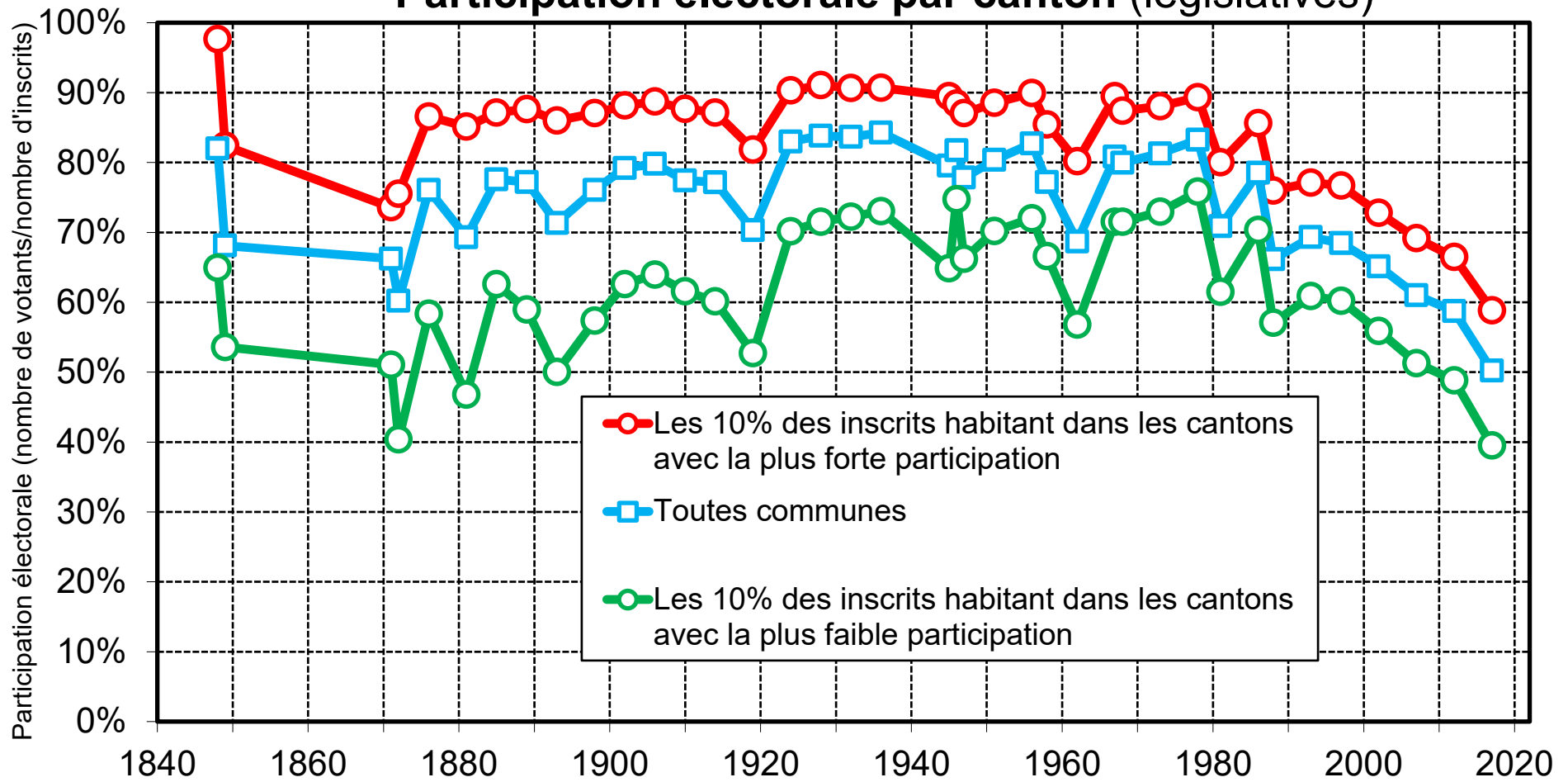
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.2a)

Participation électorale par commune (législatives)



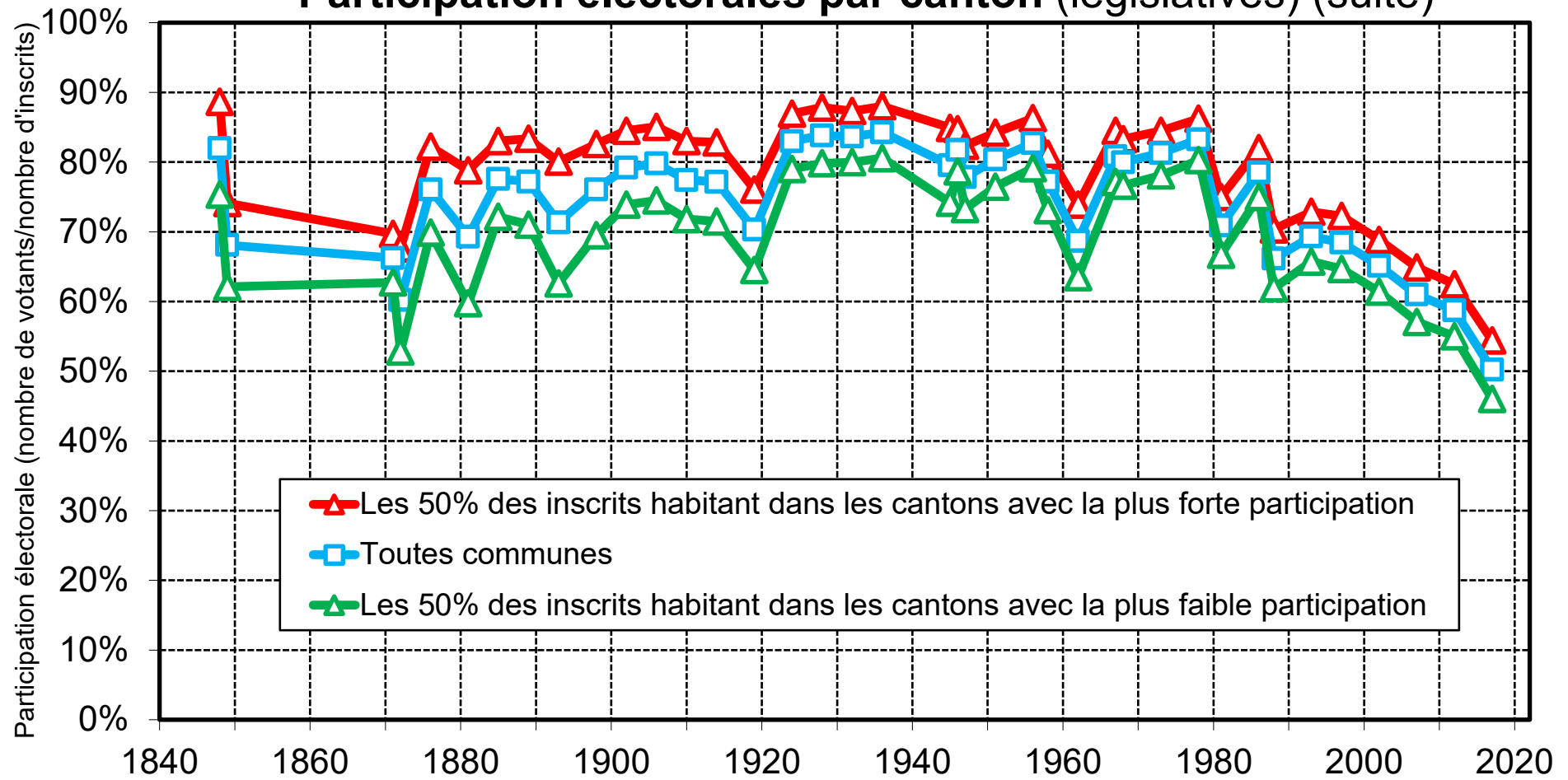
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.2b)

Participation électorale par canton (législatives)



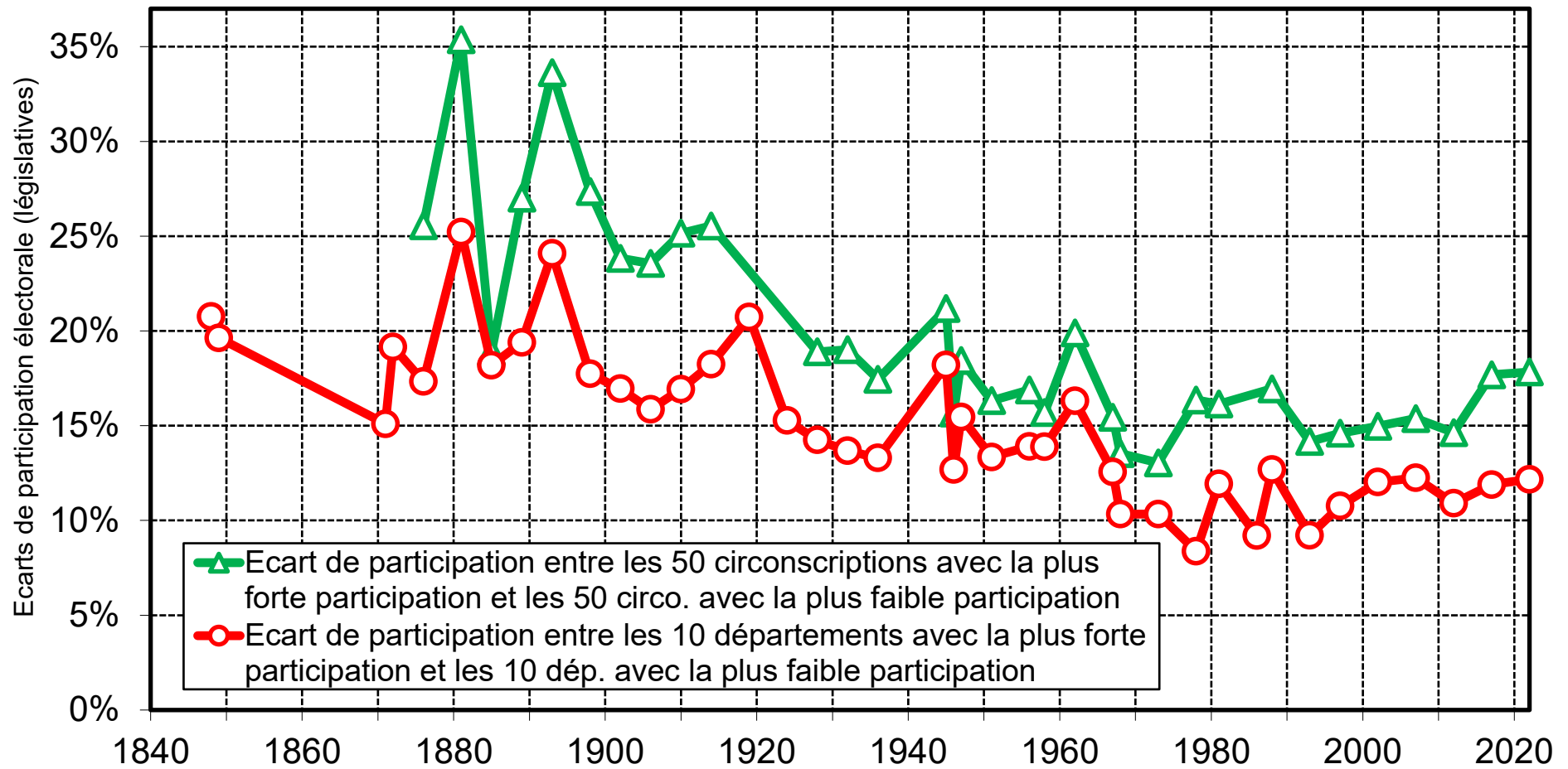
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.2c)

Participation électorales par canton (législatives) (suite)



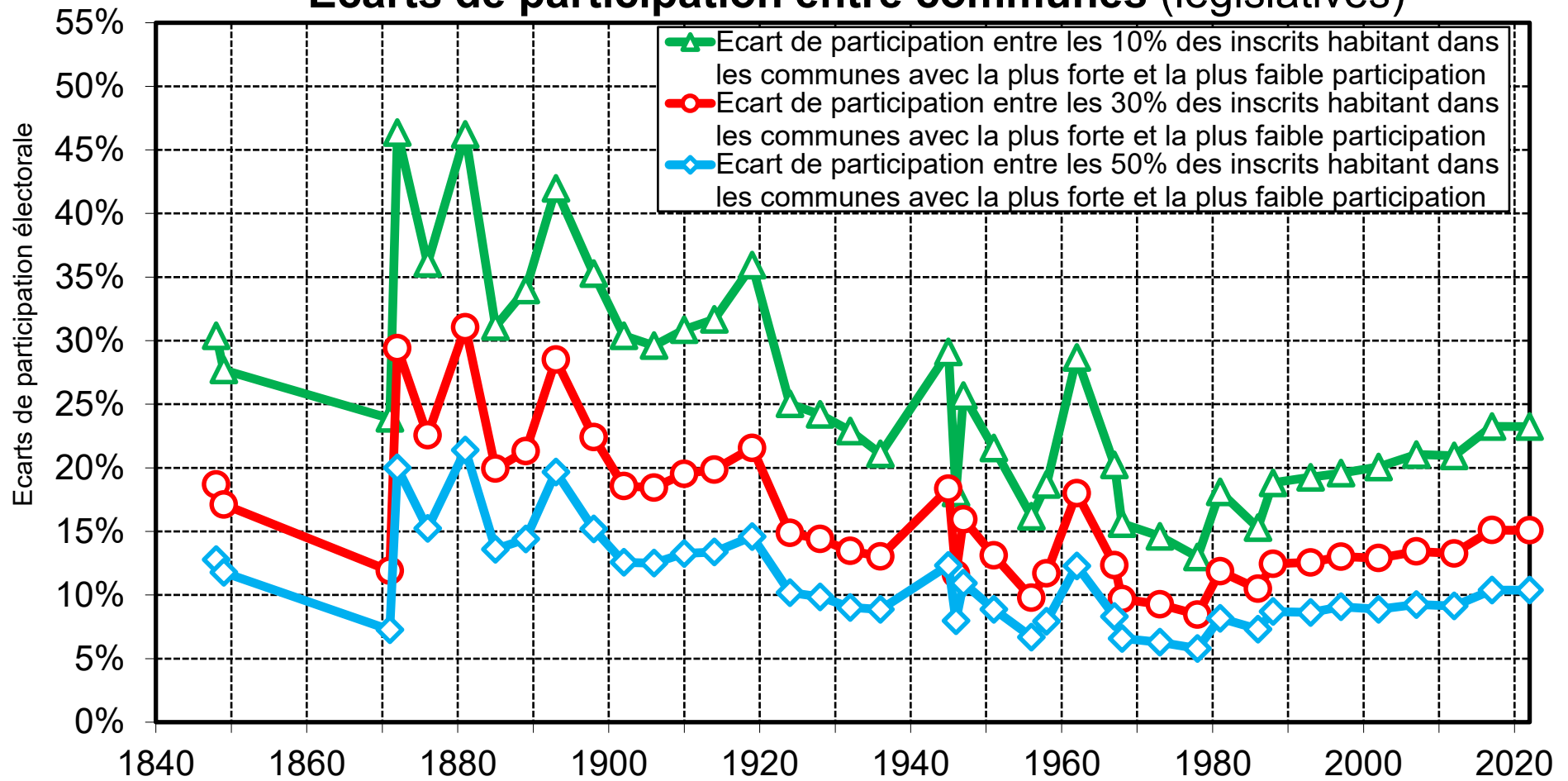
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.2d)

Écarts de participation entre départements et circonscriptions



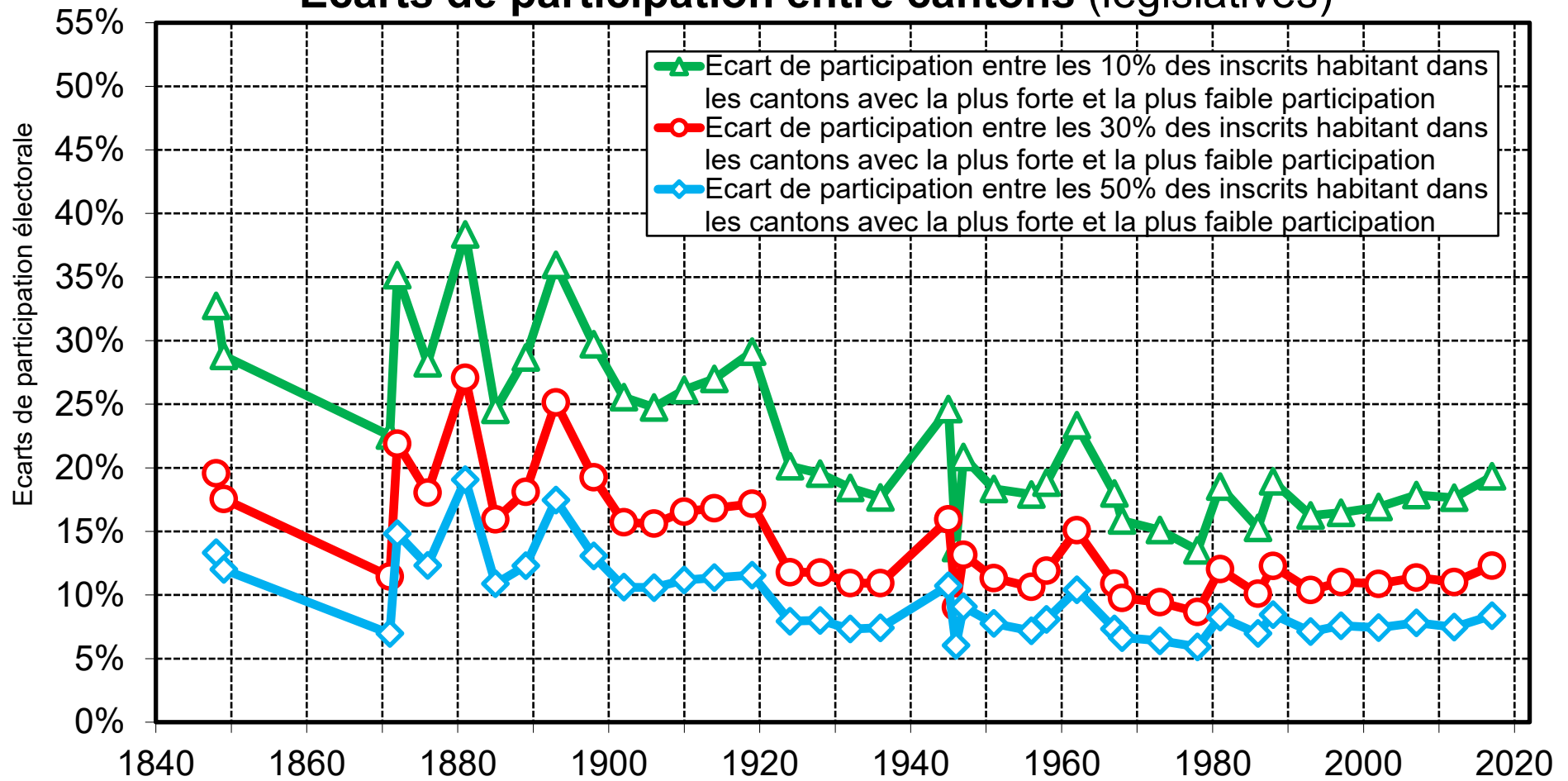
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.2e)

Ecarts de participation entre communes (législatives)



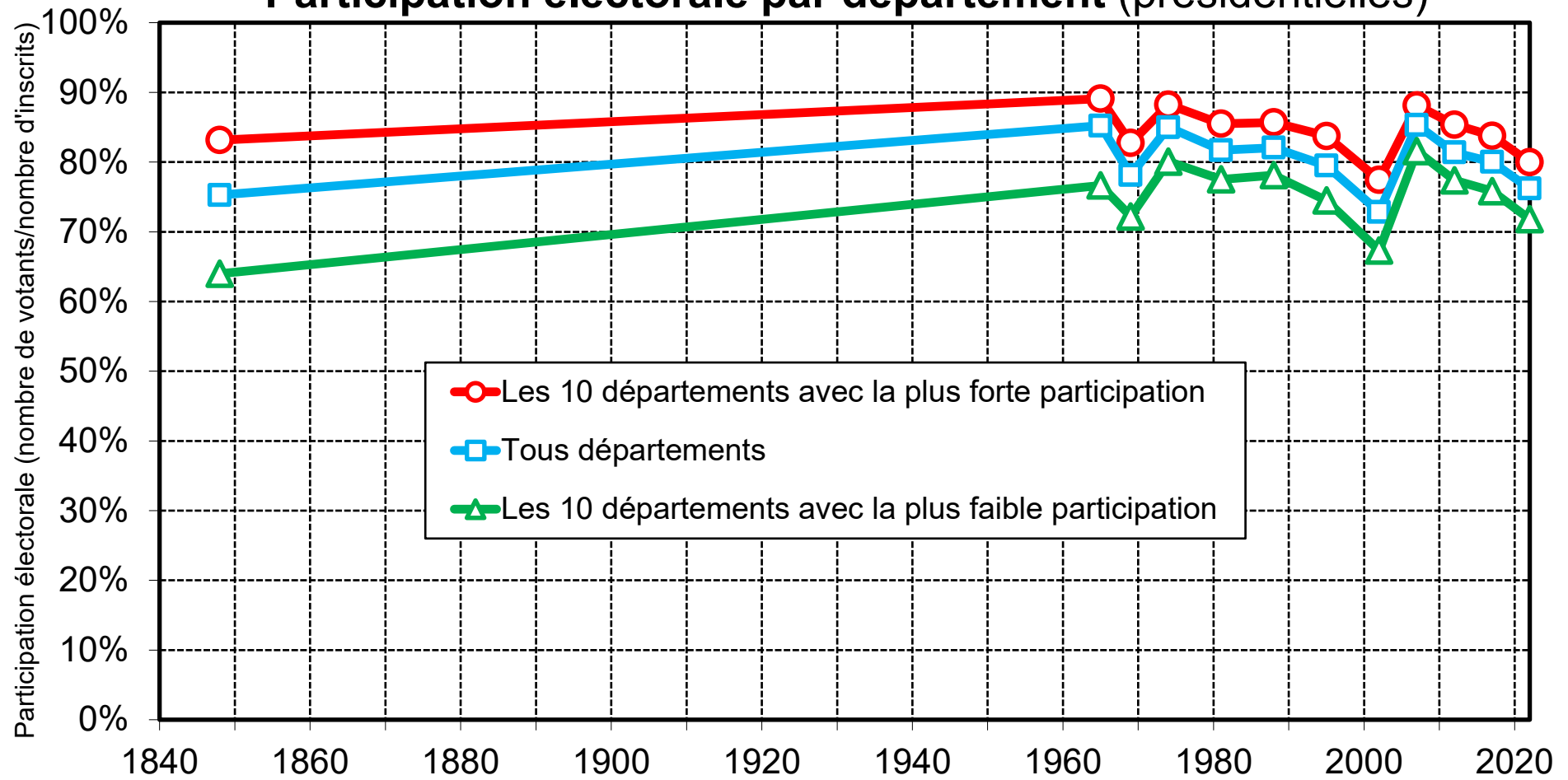
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.2f)

Écarts de participation entre cantons (législatives)



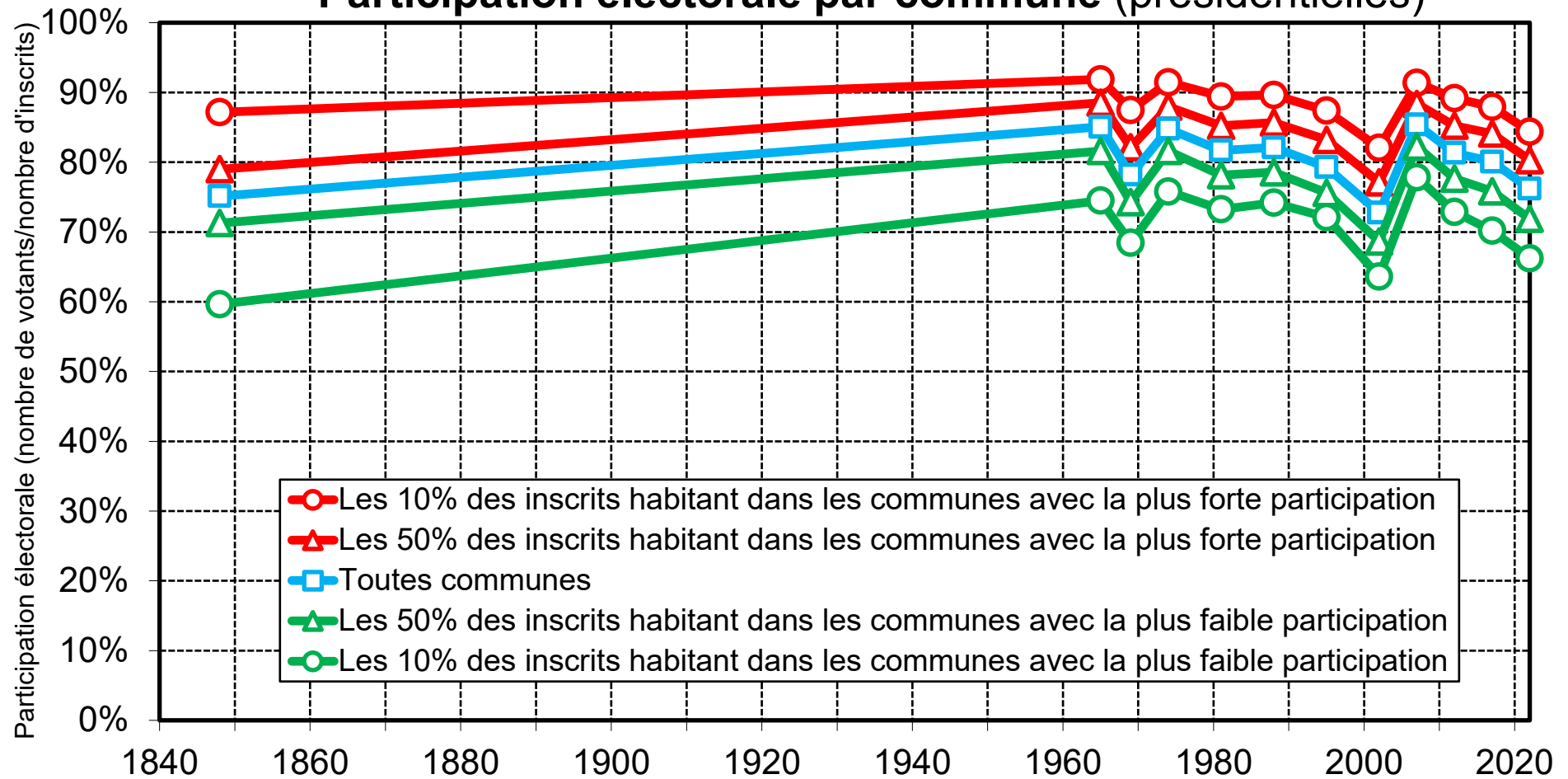
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.2g)

Participation électorale par département (présidentielles)



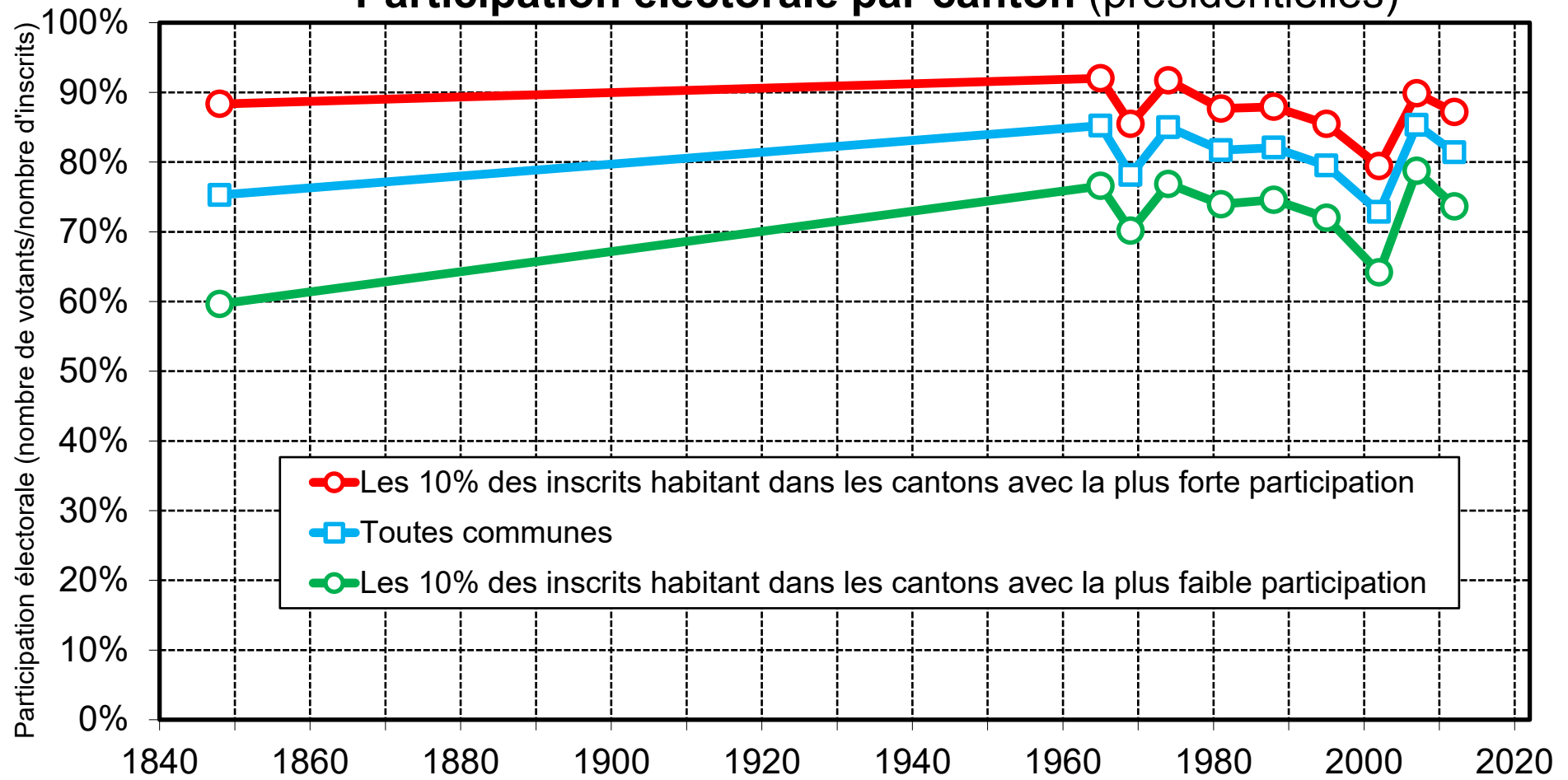
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.3a)

Participation électorale par commune (présidentielles)



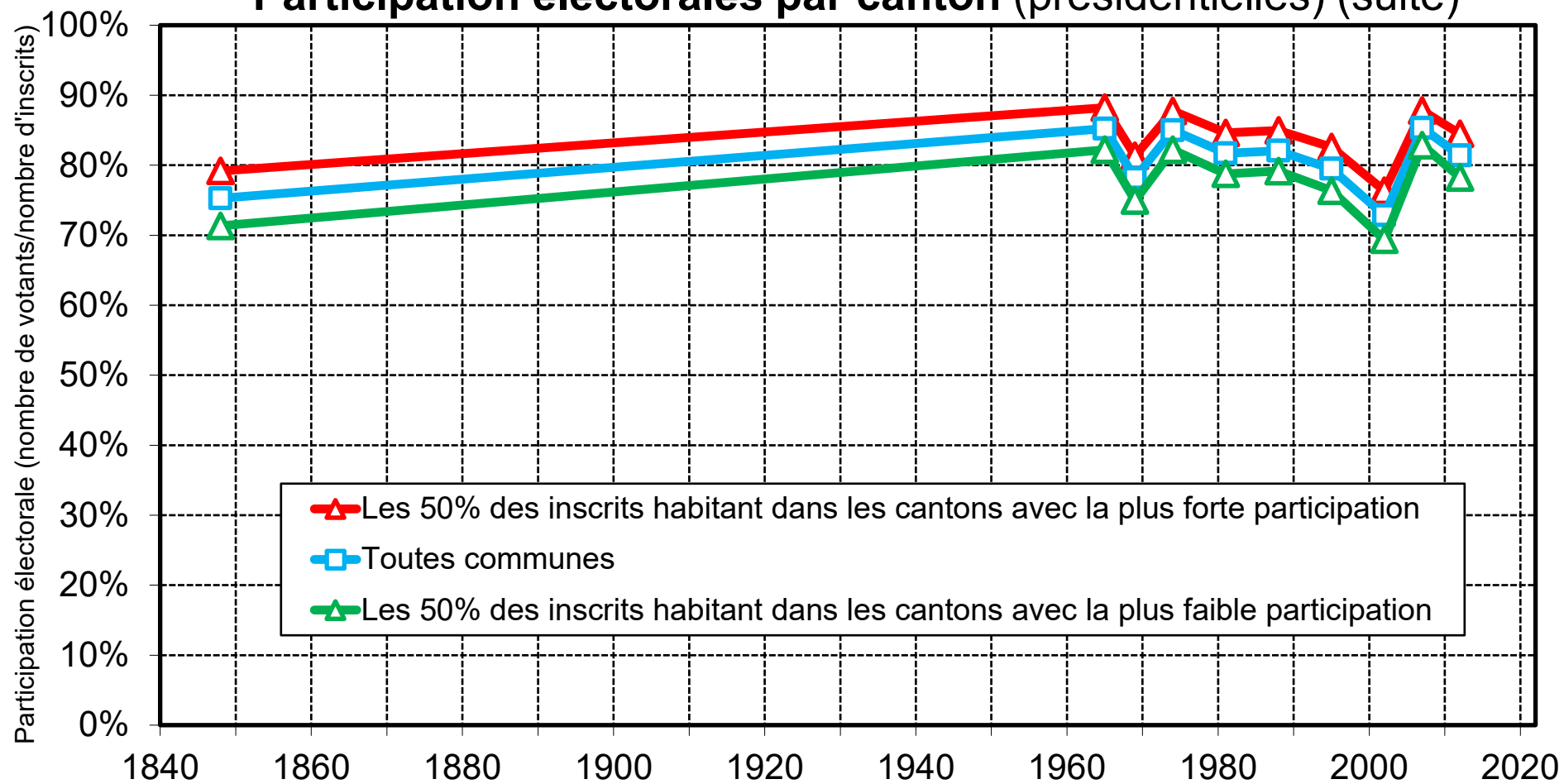
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.3b)

Participation électorale par canton (présidentielles)



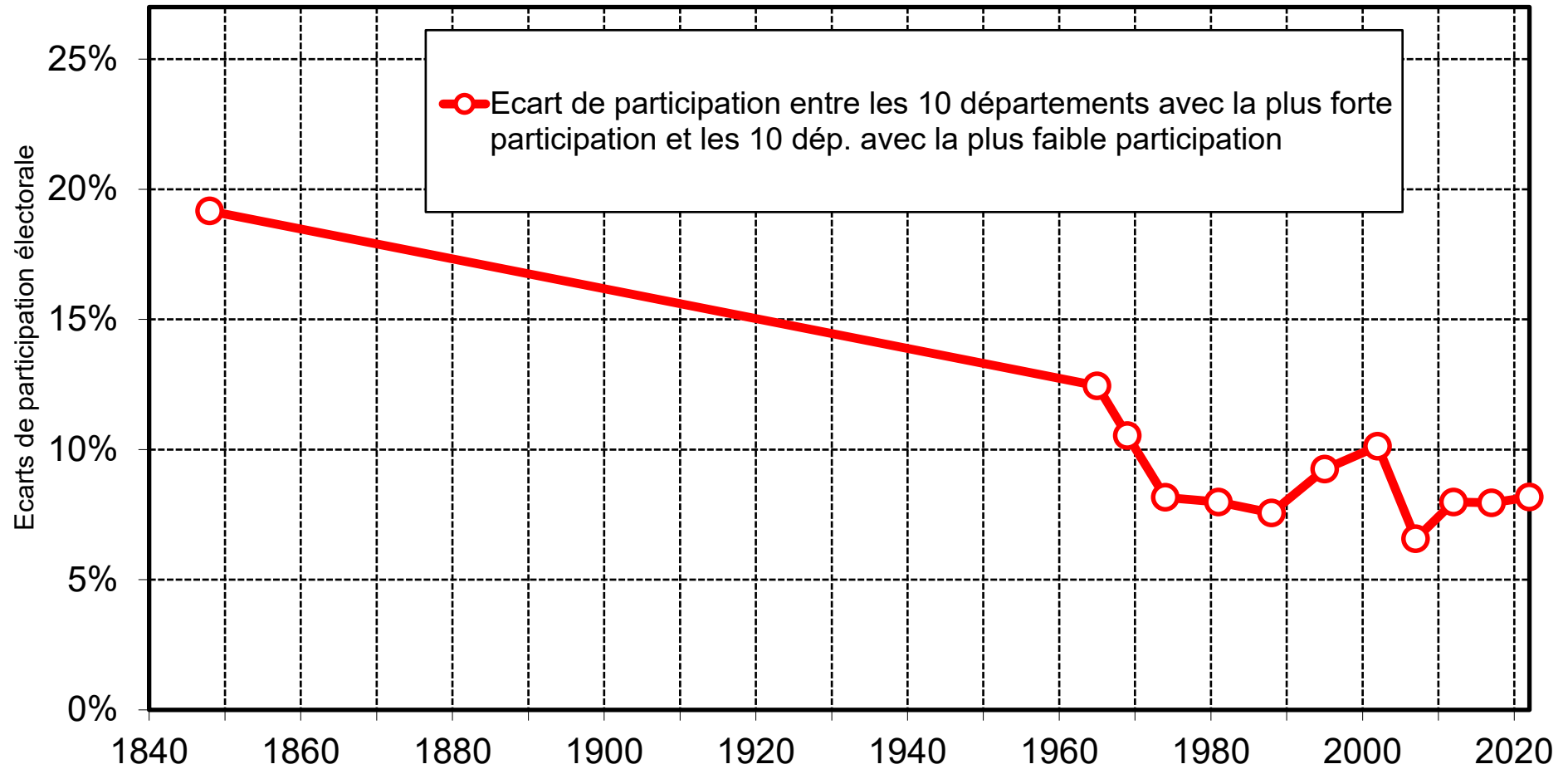
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.3c)

Participation électorales par canton (présidentielles) (suite)



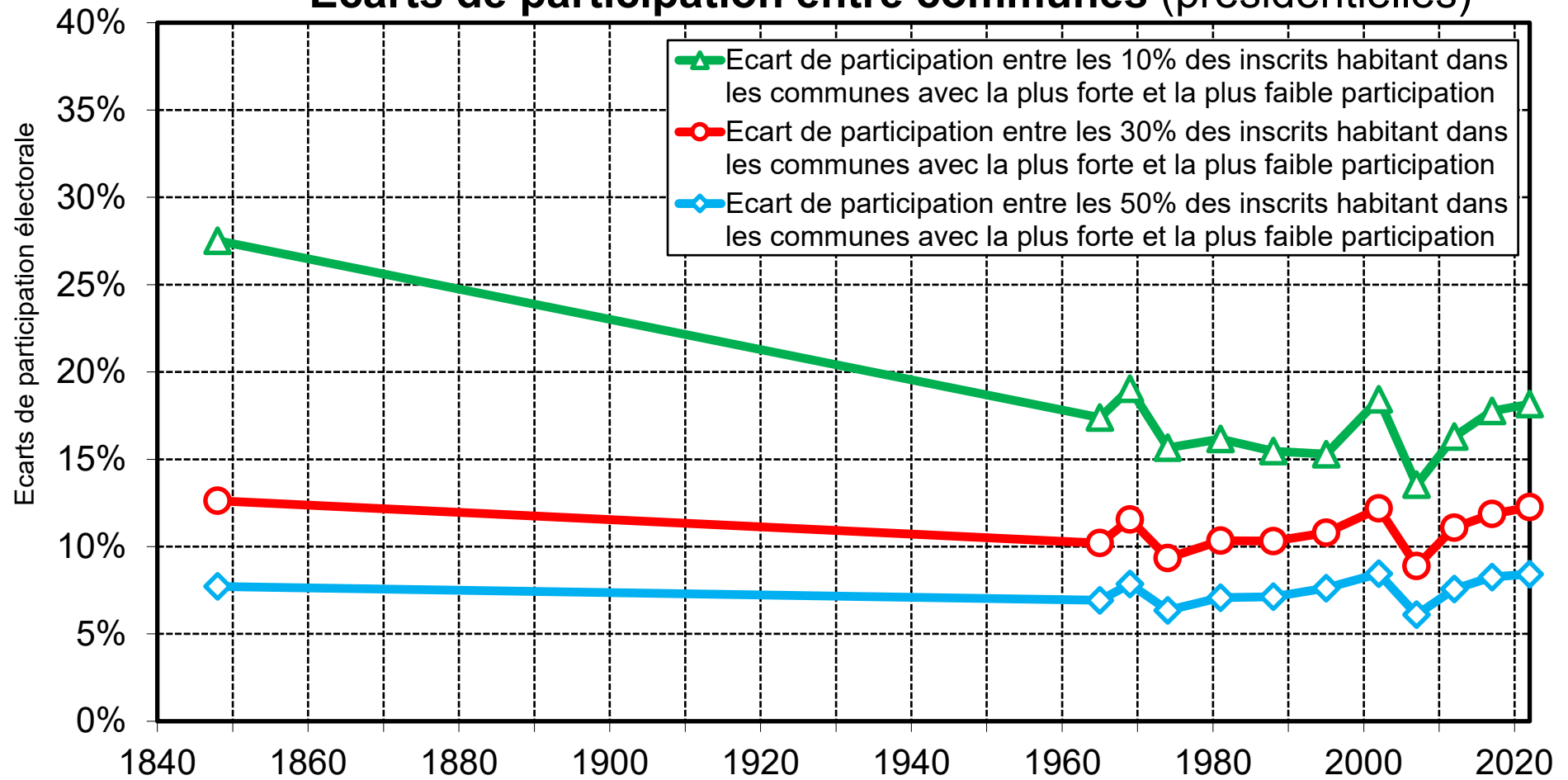
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.3d)

Écarts de participation entre départements (présidentielles)



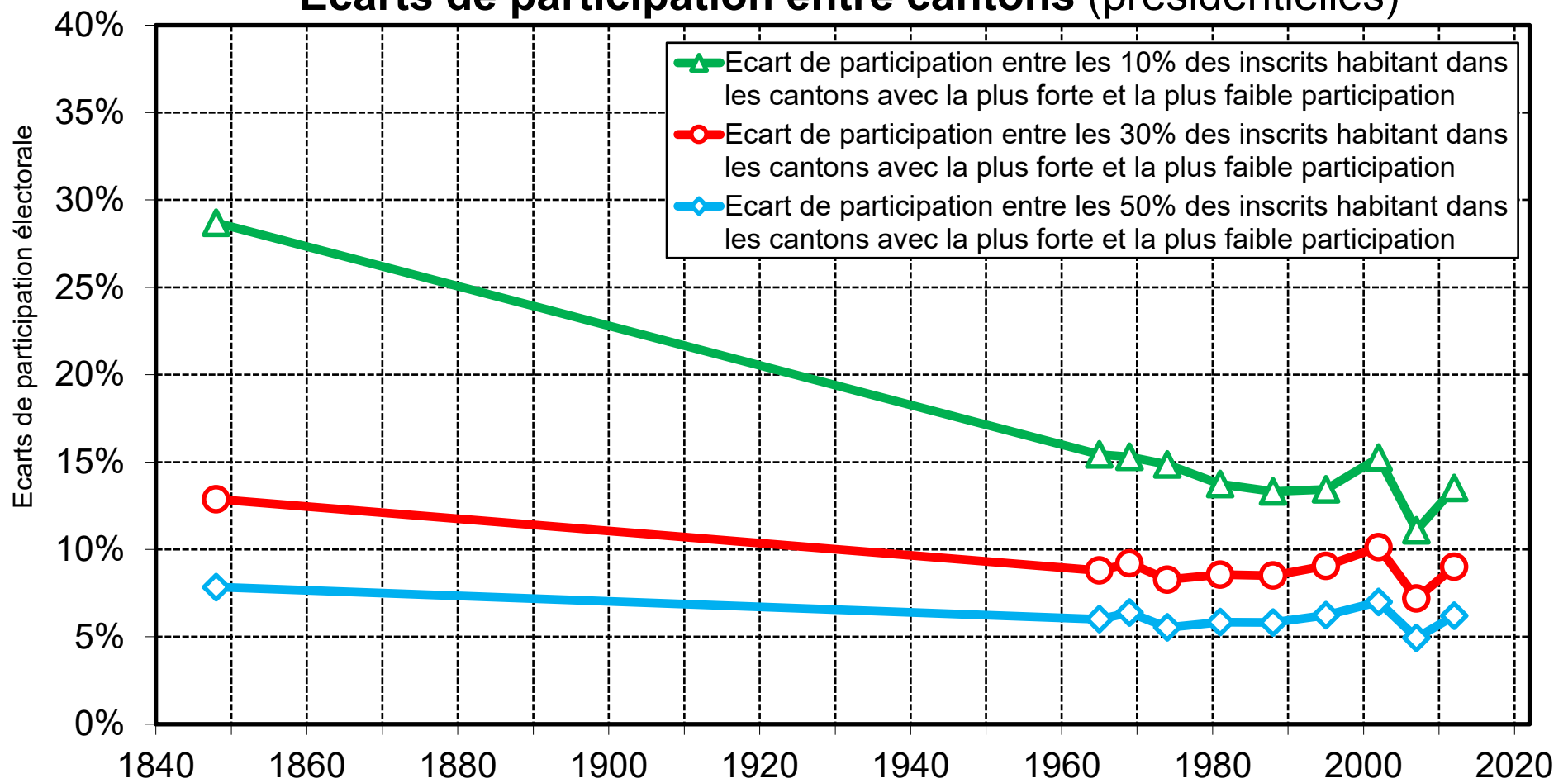
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.3e)

Écarts de participation entre communes (présidentielles)



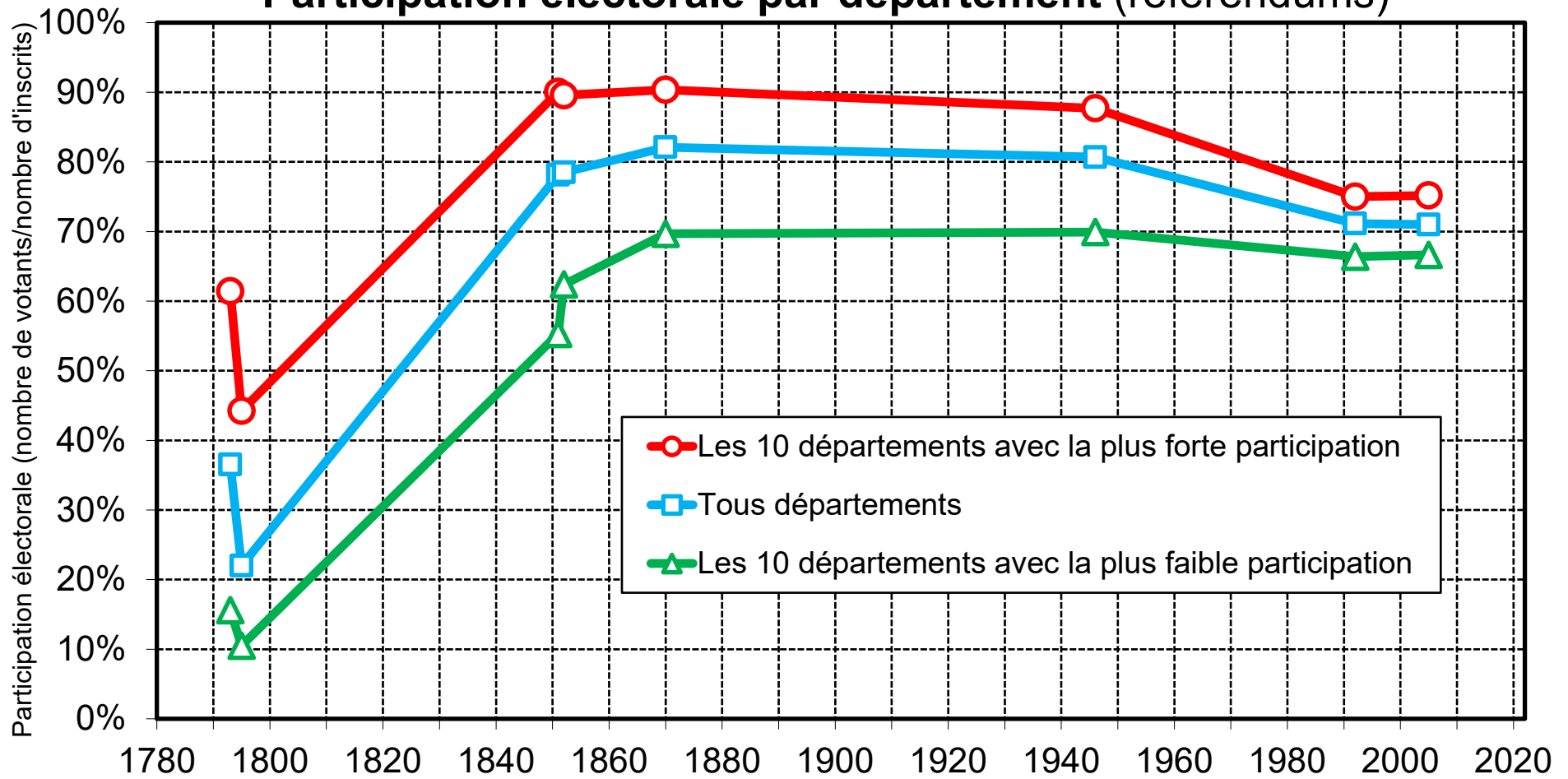
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.3f)

Écarts de participation entre cantons (présidentielles)



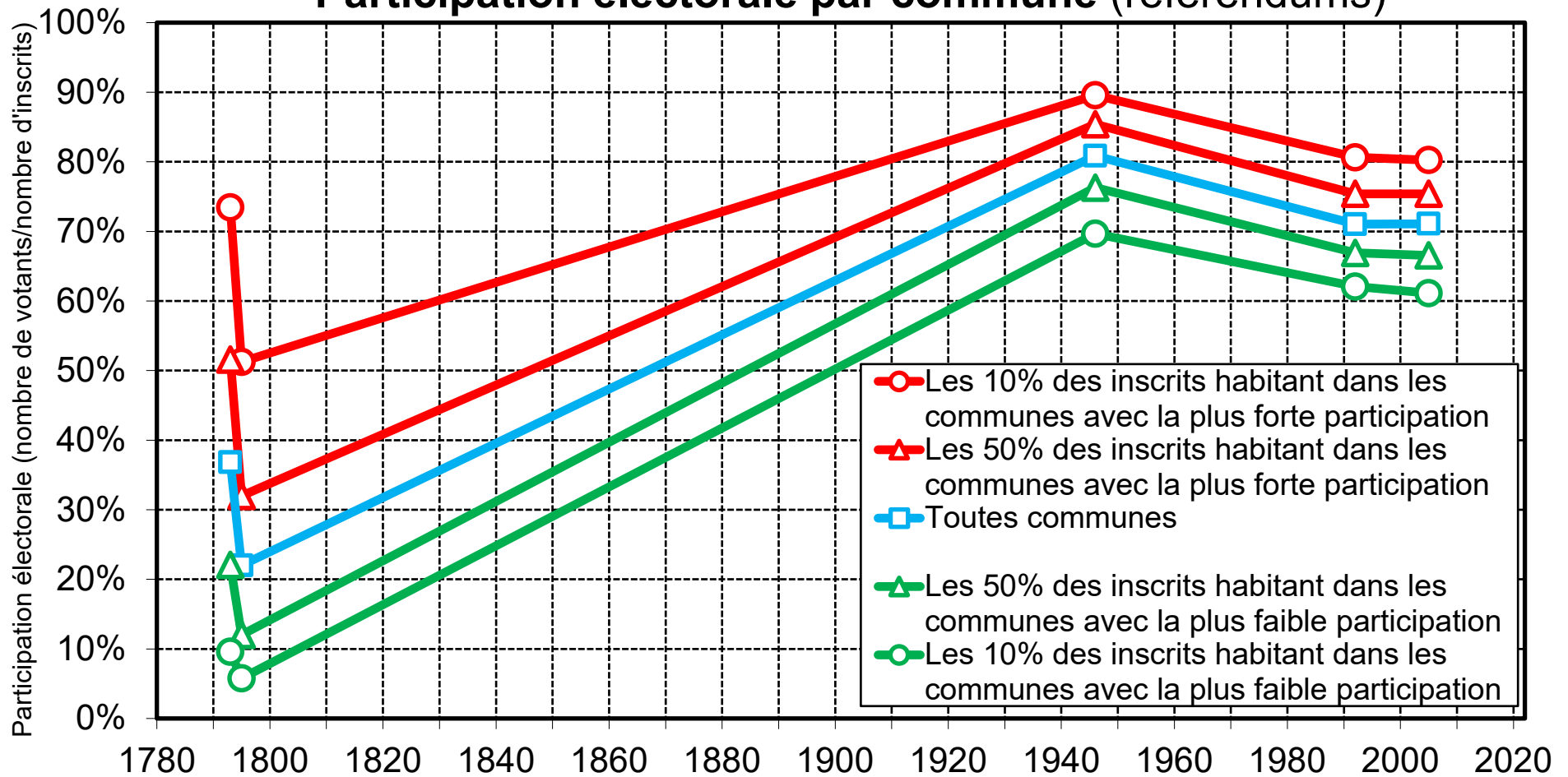
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.3h)

Participation électorale par département (référendums)



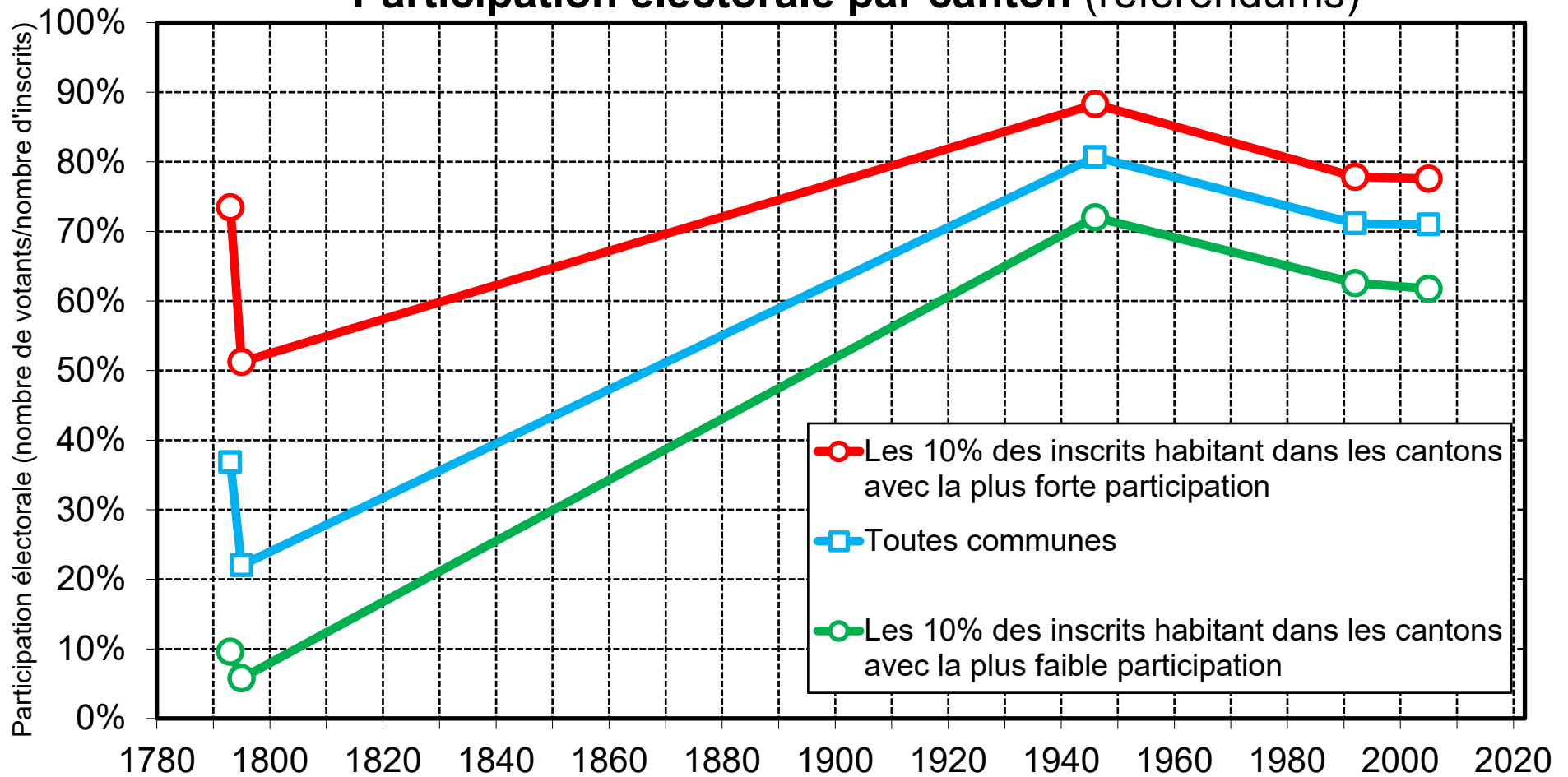
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.4a)

Participation électorale par commune (référendums)



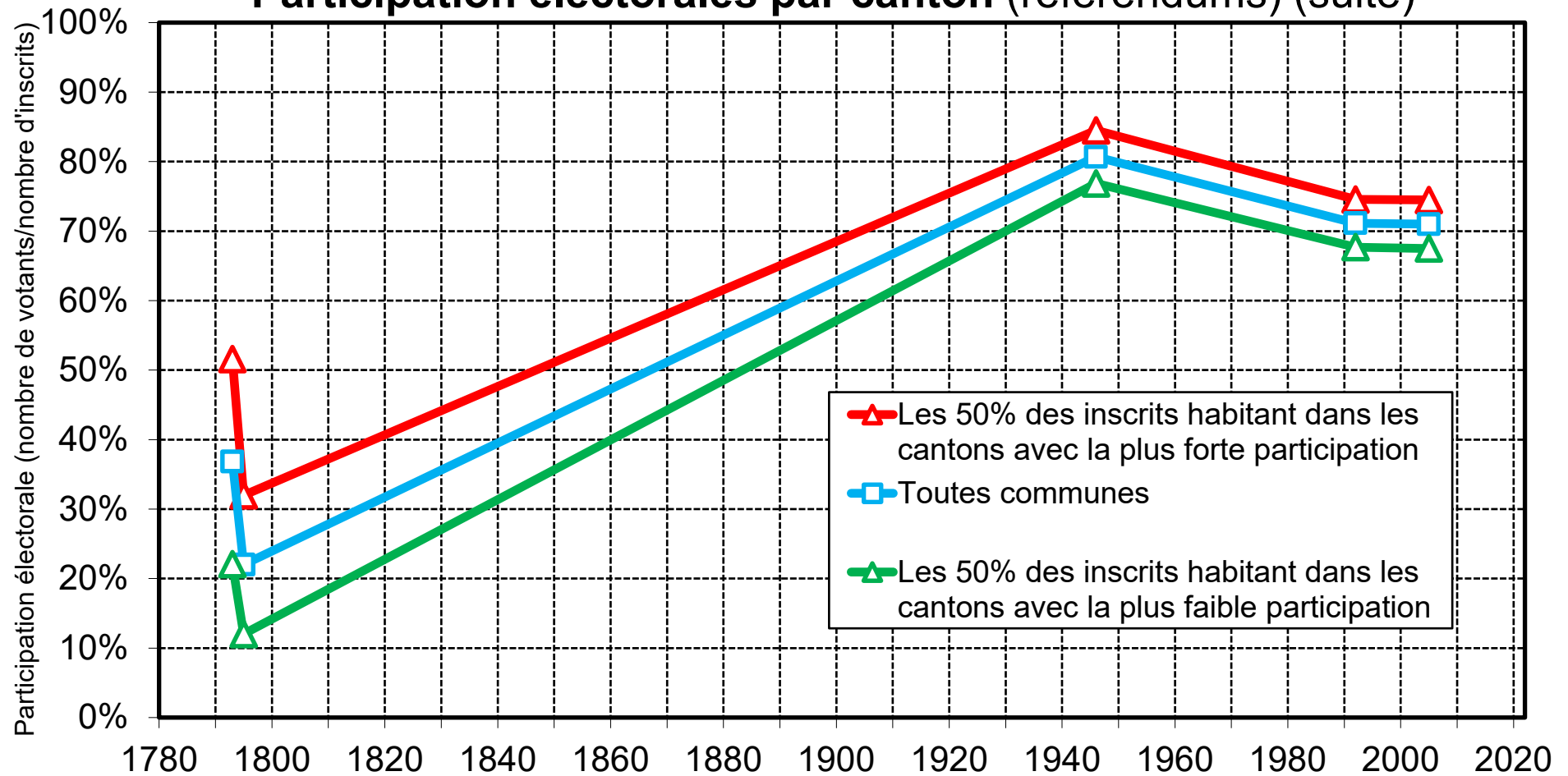
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.4b)

Participation électorale par canton (référendums)



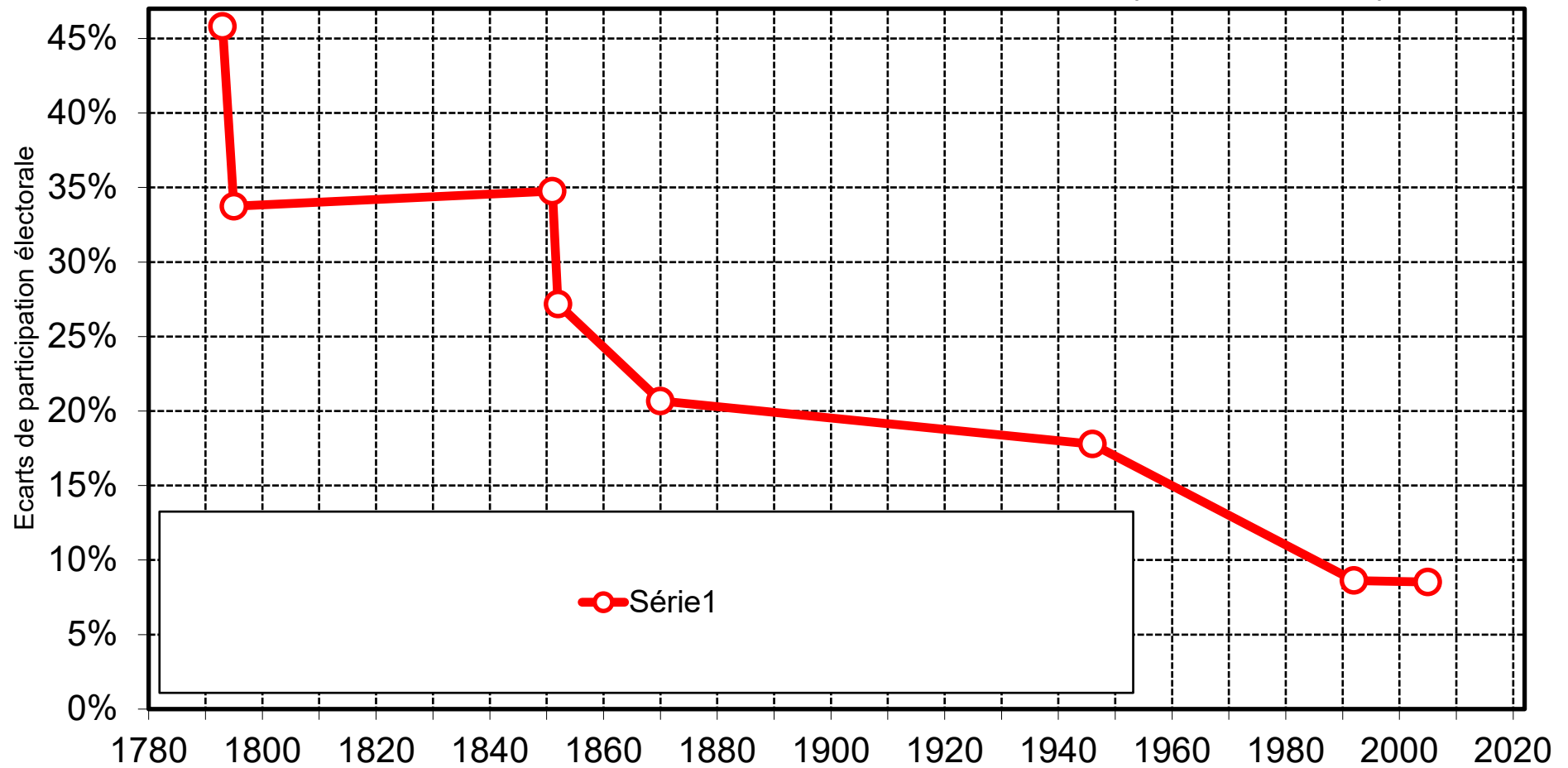
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.4c)

Participation électorales par canton (référendums) (suite)



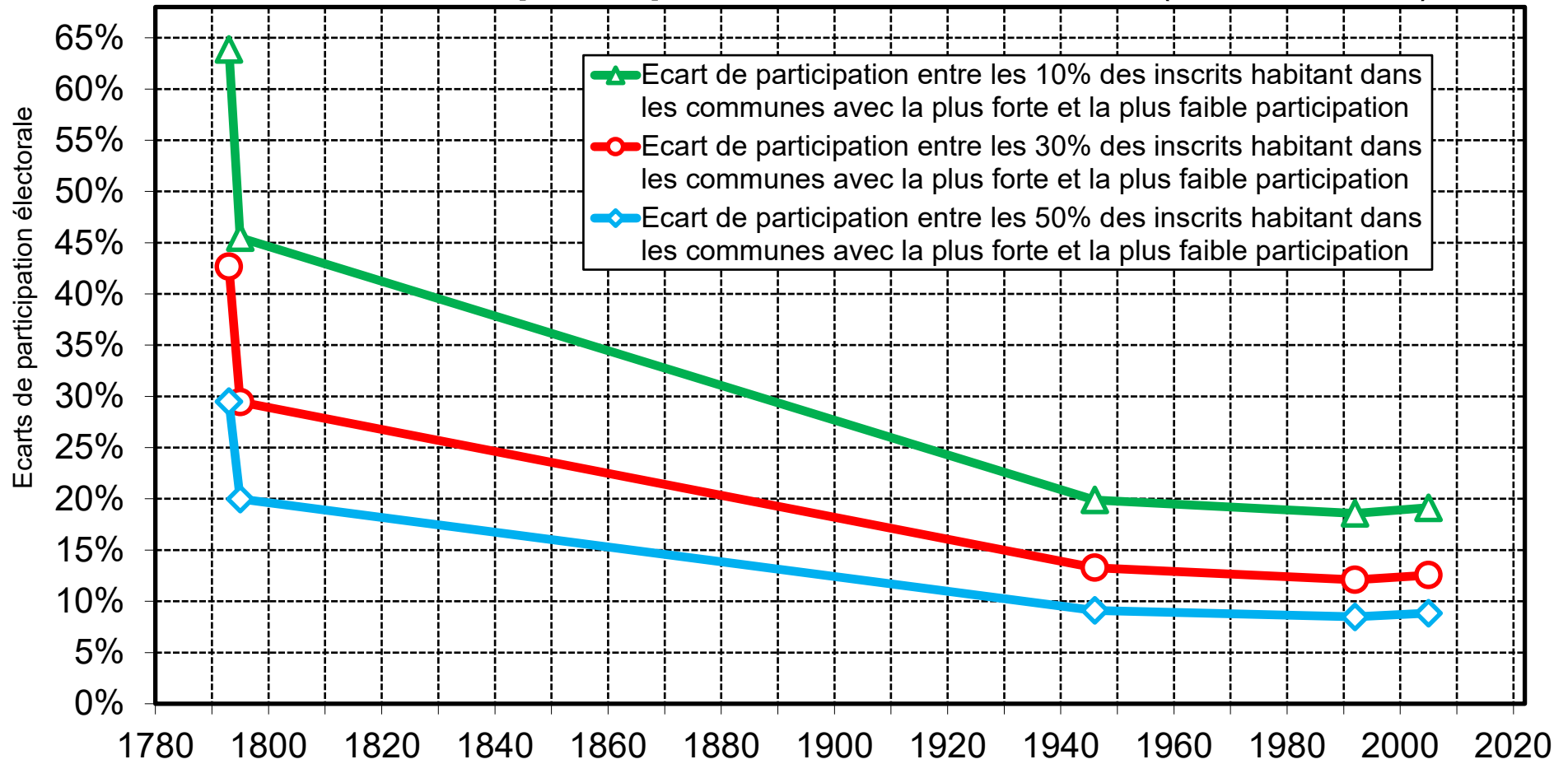
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.4d)

Écarts de participation entre départements (référendums)



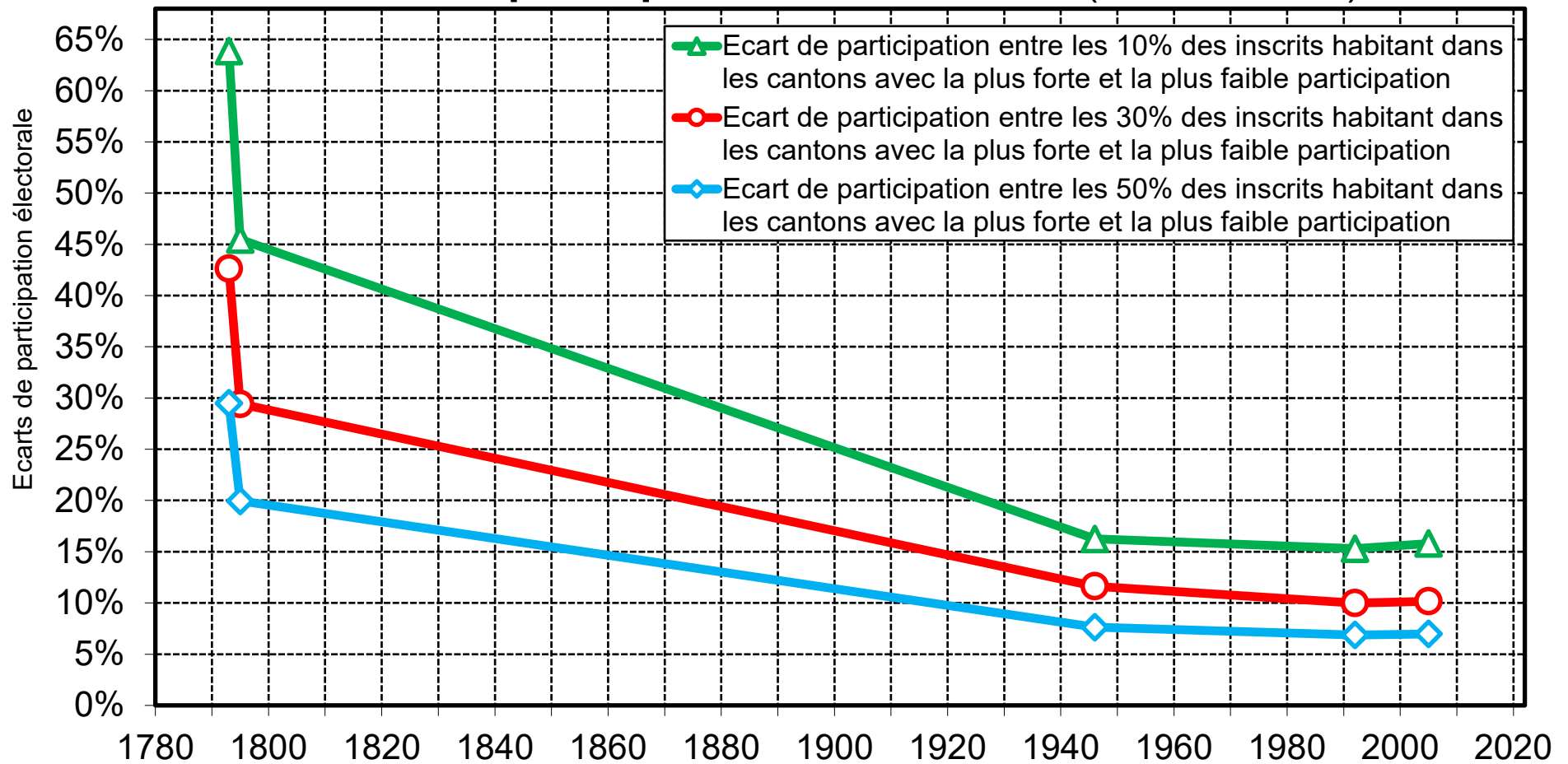
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.4e)

Écarts de participation entre communes (référendums)



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.4f)

Ecarts de participation entre cantons (référendums)



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A1.4g)

Nuances politiques utilisées pour les élections législatives, 1848-2022

Elections législatives 1848	DEM-SOC 1-2 26%	REP-MOD 3 24%	DIV 3 7%	CONS 4-5 43%												Total 100,0%	G 1 18%	CG 2 8%	C 3 31%	CD 4 13%	D 5 30%	GCG 26%	C 31%	DCD 43%	TG 42%	TD 58%
-----------------------------	-----------------------	---------------------	----------------	--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	---------------	---------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections législatives 1849	DEM-SOC 1-2 35%	REP-CONS 3 13%	DIV 3 5%	CONS 4-5 47%												Total 100,0%	G 1 28%	CG 2 7%	C 3 18%	CD 4 14%	D 5 33%	GCG 35%	C 18%	DCD 47%	TG 44%	TD 56%
-----------------------------	-----------------------	----------------------	----------------	--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	---------------	---------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections législatives 1871 (fév.)	RAD 1 4%	REP 1 11%	REP-MOD 2 3%	DIV 2-3 38%	LIB 4 0%	BON 4 0%	PLEB 4 0%	CONS 4-5 37%	MON 5 2%	LEG 5 5%	CLE 5 0%					Total 100,0%	G 1 15%	CG 2 15%	C 3 26%	CD 4 18%	D 5 26%	GCG 29%	C 26%	DCD 44%	TG 43%	TD 57%
------------------------------------	----------------	-----------------	--------------------	-------------------	----------------	----------------	-----------------	--------------------	----------------	----------------	----------------	--	--	--	--	-----------------	---------------	----------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections législatives 1871 (juil.)	RAD 1 6%	REP 2 26%	REP-MOD 3 26%	DIV 3 4%	LIB 4 1%	BON 4 1%	PLEB 4 3%	CONS 4-5 19%	MON 5 6%	LEG 5 7%	CLE 5 1%					Total 100,0%	G 1 6%	CG 2 26%	C 3 30%	CD 4 15%	D 5 23%	GCG 32%	C 30%	DCD 38%	TG 47%	TD 53%
-------------------------------------	----------------	-----------------	---------------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	--------------------	----------------	----------------	----------------	--	--	--	--	-----------------	--------------	----------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections législatives 1876	RAD 1 18%	REP 2-3 26%	REP-CONS 3 8%	CON-ST 3 7%	DIV 0 1%	CENT 3 2%	CED 3 0%	BON 4 16%	MON 5 16%	LEG 5 6%	CONS 5 0%	CLE 5 0%				Total 100,0%	G 1 18%	CG 2 19%	C 3 25%	CD 4 16%	D 5 22%	GCG 37%	C 25%	DCD 38%	TG 49%	TD 51%
-----------------------------	-----------------	-------------------	---------------------	-------------------	----------------	-----------------	----------------	-----------------	-----------------	----------------	-----------------	----------------	--	--	--	-----------------	---------------	----------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections législatives 1881	SOC-OUV 1 7%	RAD 1 3%	UR 2 21%	DVG 2-3 18%	REP 3 20%	DIV 0 3%	CENT 4 3%	BON 4 11%	MON 5 5%	LEG 5 7%	REAC 5 3%					Total 100,0%	G 1 11%	CG 2 27%	C 3 33%	CD 4 14%	D 5 15%	GCG 38%	C 33%	DCD 29%	TG 55%	TD 45%
-----------------------------	--------------------	----------------	----------------	-------------------	-----------------	----------------	-----------------	-----------------	----------------	----------------	-----------------	--	--	--	--	-----------------	---------------	----------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections législatives 1885	SOC 1 1%	RAD 1 13%	RAD-REP 2 1%	REP 2-3 13%	OPP 2-3 24%	REP-IND 3 3%	DIV 0 1%	BON 4 6%	MON 4 8%	CONS 5 31%						Total 100,0%	G 1 14%	CG 2 12%	C 3 29%	CD 4 14%	D 5 31%	GCG 26%	C 29%	DCD 45%	TG 41%	TD 59%
-----------------------------	----------------	-----------------	--------------------	-------------------	-------------------	--------------------	----------------	----------------	----------------	------------------	--	--	--	--	--	-----------------	---------------	----------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections législatives 1889	SOC	RAD-SOC	RAD	RAD-DIV	REP	OPP	REP-DIV	DIV	LIB	REVIS	BOUL	BON	MON	CONS	REAC	Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 2%	1 1%	1 14%	2 1%	2-3 22%	2-3 12%	3 2%	0 0%	4 0%	4 2%	4 8%	4 5%	5 8%	5 1%	5 23%	100,0%	1 17%	2 11%	3 26%	4 15%	5 31%				41%	59%

Elections législatives 1893	SOC-REV	SOC	RAD-SOC	RAD	RAD-DIV	REP	REP-DIV	DIV	REP-LIB	RAL-LIE	REVIS	BOUL	BON	REAC		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 2%	1 5%	1 3%	2 14%	2 0%	2-3 46%	3 0%	0 2%	4 2%	4 7%	4 1%	4 1%	4 0%	5 15%		100,0%	1 11%	2 28%	3 33%	4 12%	5 15%				56%	44%

Elections législatives 1898	SOC-REV	SOC	RAD-SOC	RAD	REP	OPP	REP-DIV	DIV	REP-LIB	RAL-LIE	REVIS	BON	CONS	MON	ANT	Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 2%	1 9%	1 10%	2 21%	3 7%	3 29%	4 5%	0 0%	4 1%	4 4%	4 1%	4 1%	5 2%	5 8%	5 0%	100,0%	1 21%	2 21%	3 36%	4 12%	5 10%				60%	40%

Elections législatives 1902	SOC-GUES	SOC	RAD-SOC	RAD	RAD-DIS	REP	DIV	REP-MIN	REP-DIV	REP-LIB	RAL-LIE	NATI	REAC	PLEBI		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 3%	1 7%	2 10%	2 16%	2 1%	3 23%	0 1%	3 6%	3 1%	4 4%	4 3%	5 13%	5 11%	5 0%		100,0%	1 10%	2 27%	3 31%	4 7%	5 25%				52%	48%

Elections législatives 1906	SOC-UNI	SOC	RAD-SOC	RAD	REP	DIV	REP-PROG	REP-LIB	PROG	LIB	NATI	REAC	PLEBI	CONS	MON	Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 8%	1 4%	2 14%	2 18%	3 13%	0 2%	4 9%	4 2%	4 3%	4 11%	5 6%	5 1%	5 2%	5 4%	5 3%	100,0%	1 13%	2 32%	3 13%	4 26%	5 16%				51%	49%

Elections législatives 1910	SFIO	SOC-IND	RAD-SOC	RAD-IND	RAD-DIV	DIV	PROG	RAD-ARD	ARD	FR-ARD	FR	FR-LIB	LIB	CONS		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 13%	1 4%	2 17%	2 11%	3 3%	0 1%	3 7%	3 1%	4 10%	4 1%	4 9%	5 3%	5 13%	5 7%		100,0%	1 17%	2 29%	3 11%	4 20%	5 22%				52%	48%

Elections législatives 1914	SFIO	REP-SOC	RAD-SOC	DIV	RAD-IND	AD-PRD	FR-PR	ALP								Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 17%	2 4%	2 25%	0 4%	3 11%	4 17%	5 10%	5 13%								100,0%	1 18%	2 30%	3 11%	4 18%	5 23%				53%	47%

Elections législatives 1919	COM	SFIO	REP-SOC	PRRS	DIV	RAD-IND	ARD	FR-URD	UNR	ERD	BN	AF				Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1 1%	1 21%	2 3%	2 11%	0 4%	3 2%	4 12%	4 13%	5 14%	5 11%	5 7%	5 0%				100,0%	1 23%	2 15%	3 2%	4 26%	5 33%				40%	60%

Elections législatives 1924	BOP	SFIO	DVG	REP-SOC	RAD-SOC	REP-RAD	DIV	RG	UR-ERD	CONSAF						Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	2	3	3	0	4	5	5						100,0%	1	2	3	4	5				47%	53%
	10%	29%	0%	2%	10%	1%	1%	13%	31%	2%							11%	31%	11%	13%	34%	42%	11%	47%	47%	53%

Elections législatives 1928	PCF	SFIO	DVG	REP-SOC	RAD-SOC	DIV	AD-RG	AD-IND	FR-URD	DVD						Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	2	3	0	4	4	5	5						100,0%	1	2	3	4	5				47%	53%
	11%	18%	0%	5%	22%	3%	17%	0%	21%	2%							12%	24%	23%	18%	24%	36%	23%	41%	47%	53%

Elections législatives 1932	PCF	SFIO	DVG	REP-SOC	RAD-SOC	DIV	AD-RG	AD-IND	AD-PDP	FR-URD	AGR	DVD				Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	2	3	0	4	4	5	5	5	5				100,0%	1	2	3	4	5				45%	55%
	9%	21%	1%	5%	19%	0%	15%	15%	4%	11%	1%	1%					9%	26%	19%	30%	16%	35%	19%	46%	45%	55%

Elections législatives 1936	PCF	SFIO	DVG	USR	RAD-SOC	DIV	AD	FR-URD	AGR	DVD						Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	2	3	0	4	5	5	5						100,0%	1	2	3	4	5				51%	49%
	15%	20%	1%	7%	15%	2%	24%	13%	1%	3%							16%	28%	15%	24%	17%	44%	15%	41%	51%	49%

Elections législatives 1945	AUG	PCF	PCF-SFIO	SFIO	DVG	RAD-SOC	DIV	UDSR	RG	REP	MRP	AD-PAYS	URD-DVD	PRL	DVD	Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	1-2	2	2	3	0	3	3	3	4	5	5	5	5	100,0%	1	2	3	4	5				56%	44%
	0%	26%	0%	20%	4%	6%	2%	2%	0%	1%	24%	5%	4%	2%	3%		27%	25%	9%	24%	14%	51%	9%	38%	56%	44%

Elections législatives 1946 (juin)	PCF	SFIO	DVG	RAD-SOC	DIV	UDSR	RGR	MRP	GAUL	IND-PAYS	PRL	DVD				Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	3	0	3	3	4	5	5	5	5				100,0%	1	2	3	4	5				53%	47%
	26%	21%	0%	1%	0%	1%	9%	28%	0%	3%	7%	4%					26%	21%	10%	28%	14%	48%	10%	42%	53%	47%

Elections législatives 1946 (nov.)	PCI	PCF	SFIO	RAD-SOC	RGR	DIV	MRP	GAULG	GAUL	IND-PAYS	PRL	DVD				Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	2	3	3	0	4	4	5	5	5	5				100,0%	1	2	3	4	5				52%	48%
	0%	28%	18%	1%	9%	1%	26%	1%	4%	3%	4%	5%					29%	18%	10%	27%	16%	47%	10%	43%	52%	48%

Elections législatives 1951	PCF	SFIO	DVG	RAD-SOC	UDSR	RGR	DIV	MRP	RGR-IF	UIPRN	REP	RPF	DVD	UNIR		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	3	3	3	0	4	4	4	5	5	5	5		100,0%	1	2	3	4	5				45%	55%
	26%	13%	1%	3%	0%	4%	3%	13%	2%	8%	3%	21%	2%	1%			26%	14%	8%	24%	27%	41%	8%	51%		

Elections législatives 1956	PCF	SFIO	DVG	RAD-SOC	FR-REP	UDSR	RGR	DIV	MRP	CNI	RF-GAUL	DVD	UFF-UDCA	AUD		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	3	3	3	3	0	4	4	5	5	5	5		100,0%	1	2	3	4	5				49%	51%
	25%	15%	1%	10%	1%	0%	1%	3%	11%	14%	5%	2%	12%	0%			26%	16%	13%	25%	20%	42%	13%	44%		

Elections législatives 1958	PCF	SFIO	RAD-SOC	UFD-RAD	DIV	RAD-CENT	UDSR-MIN	CRR	MRP	CNI	MOD	DIV-GAUL	UNR	POUJ	AUD	Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	2	2	3	0	3	3	4	4	4	4	5	5	5	5	100,0%	1	2	3	4	5				43%	57%
	19%	15%	6%	1%	1%	3%	0%	2%	11%	14%	6%	1%	18%	1%	1%		19%	21%	5%	33%	21%	40%	5%	54%		

Elections législatives 1962	PCF	AUG	PSU	SFIO	RAD-SOC	RAD-CENT	MRP	CNI	IND-V	UNR-UDT	POUJ	AUD				Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	2	2	2	3	4	4	5	5	5	5				100,0%	1	2	3	4	5				41%	59%
	22%	1%	2%	13%	4%	1%	13%	9%	4%	32%	0%	1%					23%	18%	1%	22%	37%	41%	1%	59%	41%	59%

Elections législatives 1967	PCF	AUG	PSU	FGDS	REG	DIV	RAD-DROI	CDEM	REP-IND	MOD	DIV-GAUL	RALL	UD5-UNR	AUD	AUD-AR	Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	2	2	0	0	3	4	4	4	5	5	5	5	5	100,0%	1	2	3	4	5				46%	54%
	22%	0%	2%	19%	0%	4%	0%	13%	4%	0%	1%	0%	33%	0%	0%		23%	22%	1%	18%	35%	46%	1%	53%	46%	54%

Elections législatives 1968	PCF	AUG	PSU	FGDS	RAD-SOC	REG	TED	MR	RAD-DROI	CPDM	REP-IND	MOD	DIV-GAUL	UDR	AUD-AR	Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	2	2	2	0	3	3	3	4	4	4	5	5	5	100,0%	1	2	3	4	5				41%	59%
	20%	0%	4%	17%	0%	0%	0%	0%	0%	10%	8%	1%	1%	37%	0%		20%	21%	1%	20%	38%	41%	1%	58%	41%	59%

Elections législatives 1973	PCF	LO	LCR	PSU	PS	MRG	DVG	RAD	MR	RI-URP	CDP-URP	UDR-URP	DVD	AUD		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	1	2	2	2	2	3	4	4	4	5	5	5		100,0%	1	2	3	4	5				48%	52%
	21%	1%	0%	2%	19%	2%	0%	4%	9%	7%	4%	26%	3%	1%			23%	23%	4%	20%	30%	46%	4%	50%	48%	52%

Elections législatives 1978	AUG	PCF	PS	DVG	ECO	UDF	RPR	DVD	AUD								Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD			
	1	1	2	2	0	4	5	5	5								100,0%	1	2	3	4	5				51%	1%	49%	51%	49%
	3%	21%	25%	1%	3%	21%	23%	4%	1%									24%	26%	1%	21%	28%	51%	1%	49%	51%	49%			

Elections législatives 1981	AUG	PCF	PS	DVG	ECO	UDF	RPR	DVD	AUD								Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD			
	1	1	2	2	0	4	5	5	5								100,0%	1	2	3	4	5				56%	0%	44%	56%	44%
	1%	16%	38%	0%	1%	19%	21%	3%	0%									18%	38%	0%	19%	24%	56%	0%	44%	56%	44%			

Elections législatives 1986	AUG	PCF	PS-RDG	ECO	UDF	RPR	UDF-RPR	DVD	FN								Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD			
	1	1	2	0	4	4	4	4	5								100,0%	1	2	3	4	5				45%	0%	55%	45%	55%
	2%	10%	33%	1%	8%	11%	21%	4%	10%									11%	33%	0%	45%	10%	45%	0%	55%	45%	55%			

Elections législatives 1988	AUG	PCF	PS	RDG	MAJ	ECO	DIV	UDF	RPR	DVD	FN	AUD					Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD			
	1	1	2	2	2	2	0	4	4	4	5	5					100,0%	1	2	3	4	5				49%	0%	50%	49%	51%
	0%	11%	35%	1%	1%	0%	0%	19%	19%	3%	10%	0%						12%	38%	0%	41%	10%	49%	0%	50%	49%	51%			

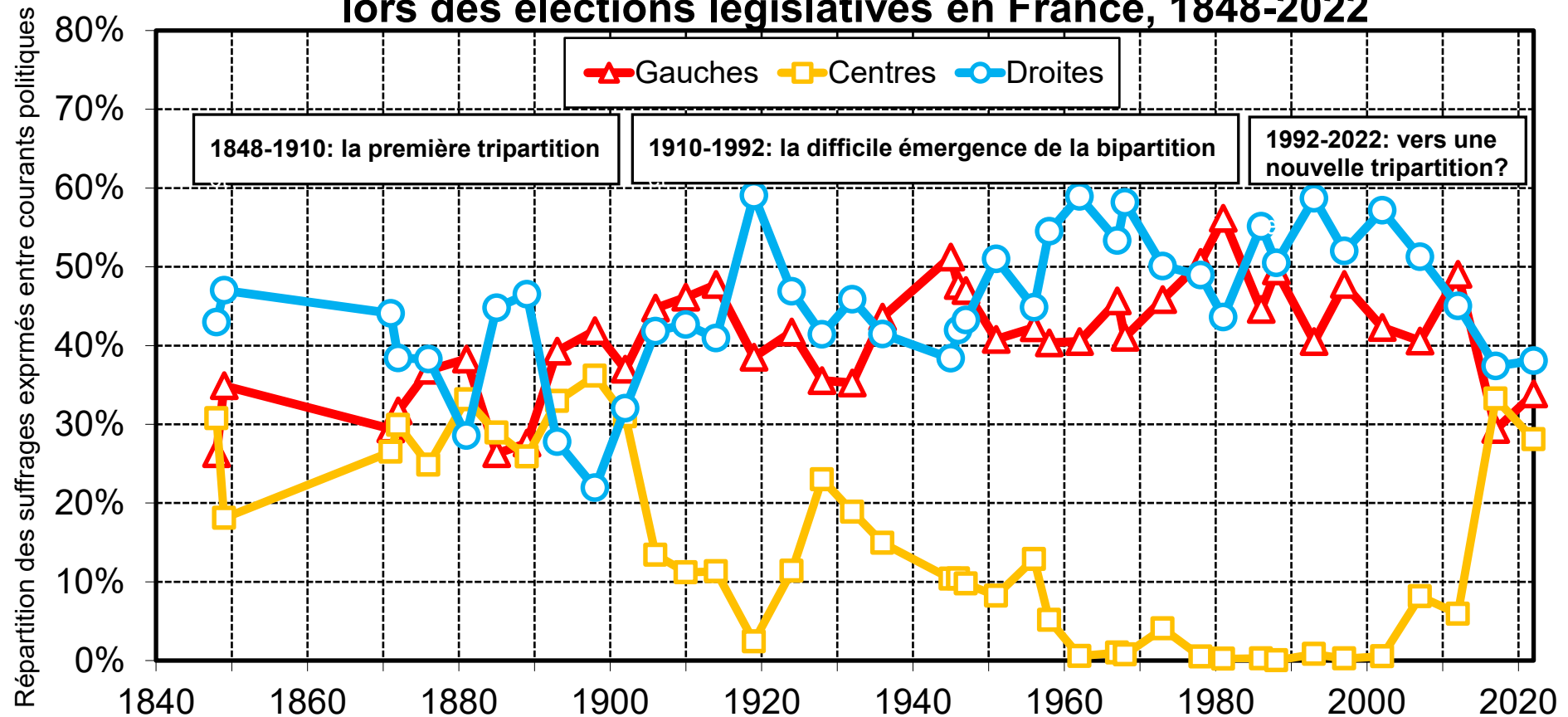
Elections législatives 1993	AUG	PCF	PS	RDG	MAJ	VEC	GEC	REG	DIV	UDF	RPR	DVD	FN	AUD				Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD			
	1	1	2	2	2	2	2	0	0	4	4	4	5	5				100,0%	1	2	3	4	5				40%	1%	59%	41%	59%
	2%	9%	18%	1%	2%	4%	4%	0%	4%	19%	20%	5%	13%	0%					12%	29%	1%	45%	14%	40%	1%	59%	41%	59%			

Elections législatives 1997	AUG	PCF	PS	RDG	DVG	ECO	DIV	UDF	RPR	DVD	FN	AUD					Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD			
	1	1	2	2	2	2	0	4	4	4	5	5					100,0%	1	2	3	4	5				48%	0%	52%	48%	52%
	3%	10%	24%	1%	3%	7%	1%	14%	15%	6%	15%	0%						13%	35%	0%	36%	16%	48%	0%	52%	48%	52%			

Elections législatives 2002	LO	LCR	PCF	PS	PRG-DVG	VEC	PREP	ECO	DIV	CPNT	UDF	UMP	DVD	FN	MNR-AUD		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD			
	1	1	1	2	2	2	2	2	0	0	4	4	4	5	5		100,0%	1	2	3	4	5				42%	1%	57%	43%	57%
	1%	1%	5%	24%	3%	5%	1%	1%	1%	2%	5%	33%	5%	11%	1%			8%	34%	1%	44%	13%	42%	1%	57%	43%	57%			

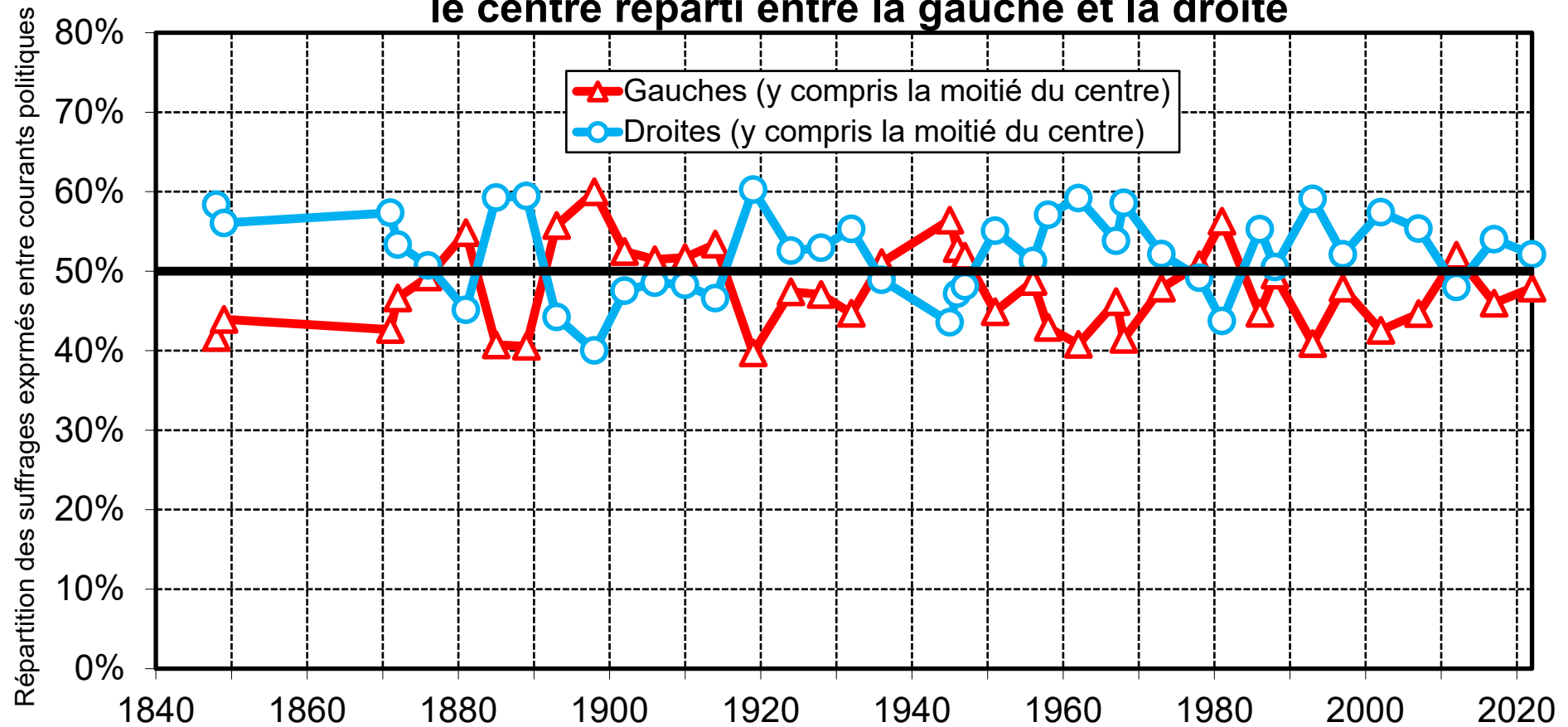
Elections	AUG	PCF	PS	RDG	DVG	VEC	ECO	DIV	CPNT	UDFD	UMP	DVD	MPF	FN	AUD		Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
-----------	-----	-----	----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-----	----	-----	--	-------	---	----	---	----	---	-----	---	-----	----	----

Entre tripartition et bipartition: les courants politiques lors des élections législatives en France, 1848-2022



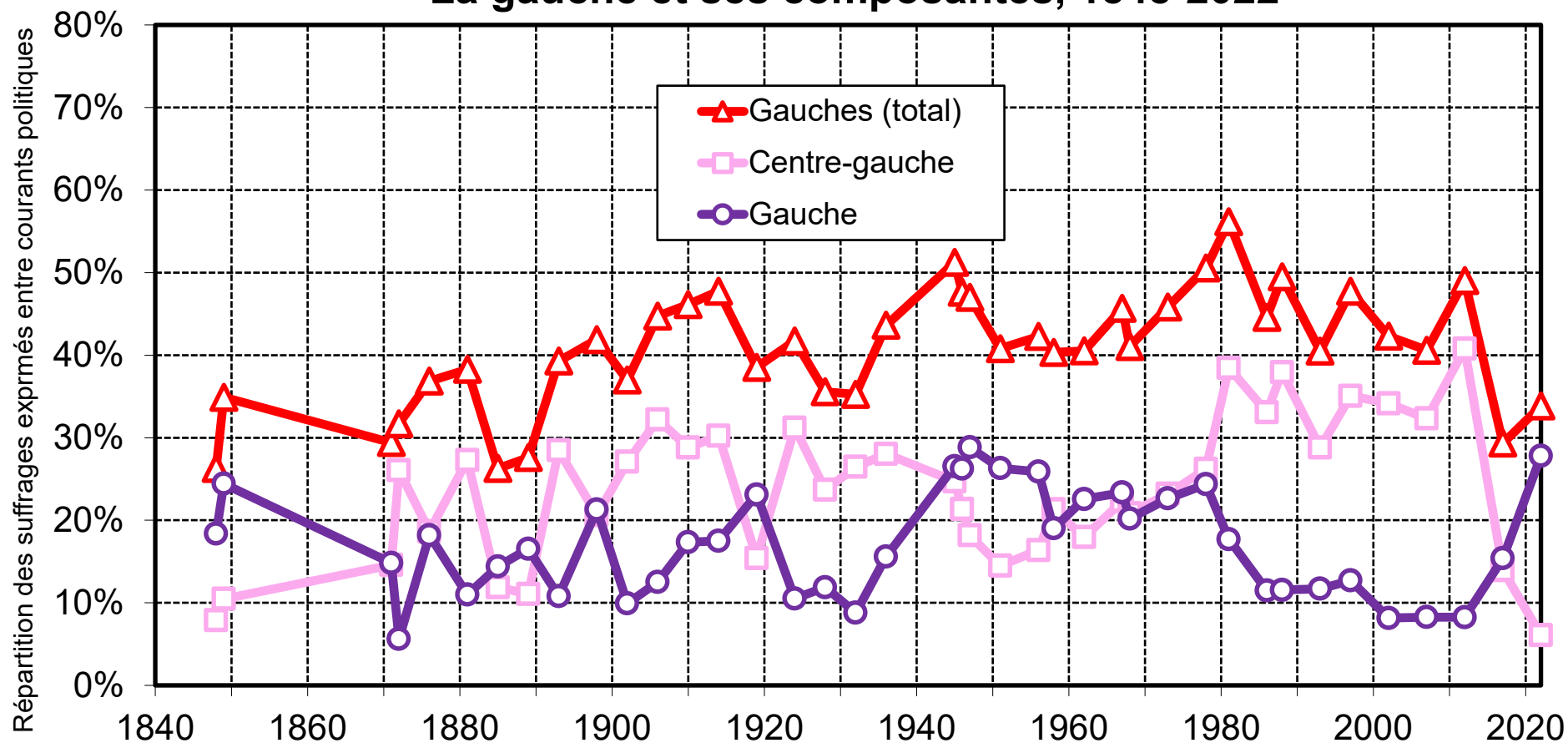
Lecture. Le système politique a oscillé de 1848 à 2022 entre tripartition (avec trois pôles de taille comparable à gauche, au centre et à droite) et bipartition (avec deux pôles dominants à gauche et à droite). Les courants classés au centre incluent les républicains modérés et opportunistes de 1848 à 1910 et le Modem et LREM en 2017-2022. Ceux classés à gauche incluent les socialistes et les radicaux de 1848 à 1910 et le PCF, PS, LFI, etc. en 2017-2022. Ceux classés à droite incluent les conservateurs, monarchistes, libéraux, etc. de 1848 à 1910 et le RN, LR, etc. en 2017-2022. Voir tableau 8.1 sur les régimes de partis. En moyenne sur la période 1848-2022, le bloc de gauche obtient 41% des voix, le bloc du centre 14% et le bloc de droite 45%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique A2.1).

La bipartition permanente: le centre réparti entre la gauche et la droite



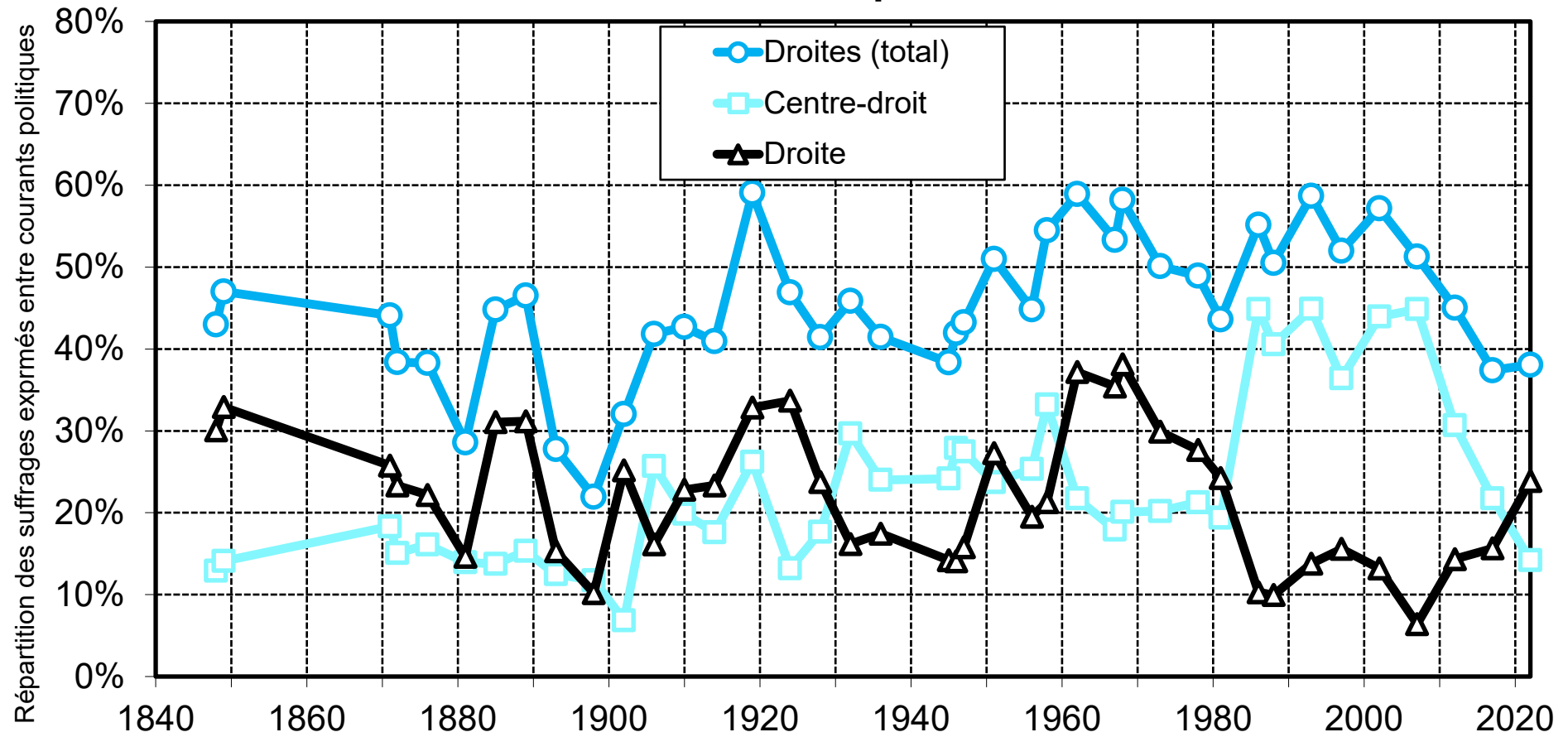
Lecture. Si l'on répartit les voix du centre moitié-moitié entre la gauche et la droite, alors par construction la bipartition apparaît permanente, avec des sommets à droite en 1848, 1871, 1919, 1962, 1968 et 1993 (autour de 58-59% des voix, contre 41-42% à la gauche) et des sommets à gauche en 1881, 1893, 1898, 1945 et 1981 (autour de 56-57% des voix, contre 43-44% à la droite). En moyenne sur la période 1848-2022, la gauche et la droite ainsi définies obtiennent respectivement 48% et 52% des voix. Cette vision centrée sur la bipartition gauche-droite oublie cependant l'importance du bloc du centre comme acteur autonome au cours de certaines périodes et les divisions considérables et quasi-permanentes à l'intérieur des blocs de gauche et de droite. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A2.2).

La gauche et ses composantes, 1848-2022



Lecture. Pour toutes les élections législatives de 1848 à 2022, les nuances politiques des candidats (généralement entre 8 et 15 suivant les scrutins) ont été classées en gauche, centre-gauche, centre, centre-droit et droite. Le bloc de gauche rassemble la gauche et le centre-gauche, et le bloc de droite la droite et le centre-droit. En moyenne, sur l'ensemble de la période 1848-2022, au sein des 41% des voix allant au total au bloc de gauche d'après nos décomptes, 24% correspondent au centre-gauche et 17% à la gauche, avec un équilibre entre les deux pôles qui varie fortement dans le temps. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A2.3).

La droite et ses composantes, 1848-2022



Lecture. Pour toutes les élections législatives de 1848 à 2022, les nuances politiques des candidats (généralement entre 8 et 15 suivant les scrutins) ont été classées en gauche, centre-gauche, centre, centre-droit et droite. Le bloc de gauche rassemble la gauche et le centre-gauche, et le bloc de droite la droite et le centre-droit. En moyenne, sur l'ensemble de la période 1848-2022, au sein des 45% des voix allant au total au bloc de droite d'après nos décomptes, 23% correspondent au centre-droit et 22% à la droite, avec un équilibre entre les deux pôles qui varie fortement dans le temps. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique A2.4).

Candidats et nuances politiques utilisées pour les élections présidentielles, 1848-2022

Elections présidentielles 1848	RASP 1 0%	LEDR 2 5%	LAMA 3 0%	CAVA 3 19%	BON A 4 75%	CHA N 5 0%												Total 100,0%	G 1 0%	CG 2 5%	C 3 20%	CD 4 75%	D 5 0%	GCG 6%	C 20%	DCD 75%	TG 15%	TD 85%
--------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	------------------	-------------------	------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	--------------	---------------	---------------	----------------	--------------	-----------	----------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 1965	BARB 1 1%	MITT 2 32%	LECA 3 16%	DGA U 4 44%	MAR C 5 2%	TIXI 5 5%												Total 100,0%	G 1 1%	CG 2 32%	C 3 16%	CD 4 44%	D 5 7%	GCG 33%	C 16%	DCD 51%	TG 41%	TD 59%
--------------------------------	-----------------	------------------	------------------	-------------------	------------------	-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	--------------	----------------	---------------	----------------	--------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 1969	KRIV 1 1%	ROCA 1 4%	DUCL 1 21%	DEFF 2 5%	DUCA 3 1%	POHE 4 24%	POMP 5 44%											Total 100,0%	G 1 26%	CG 2 5%	C 3 1%	CD 4 24%	D 5 44%	GCG 31%	C 1%	DCD 68%	TG 32%	TD 68%
--------------------------------	-----------------	-----------------	------------------	-----------------	-----------------	------------------	------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	---------------	---------------	--------------	----------------	---------------	------------	---------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 1974	KRIV 1 0%	LAGU 1 2%	DUM O 1 1%	MITT 2 44%	HERA 0 0%	MULL 3 1%	SEBA 0 0%	CHAB 4 15%	GISC 4 33%	ROY E 4 3%	REN O 5 0%	LEPE N 5 1%						Total 100,0%	G 1 4%	CG 2 44%	C 3 1%	CD 4 50%	D 5 1%	GCG 48%	C 1%	DCD 51%	TG 48%	TD 52%
--------------------------------	-----------------	-----------------	------------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------	--	--	--	--	--	-----------------	--------------	----------------	--------------	----------------	--------------	------------	---------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 1981	LAGU 1 2%	MAR C 1 15%	BOUC 1 1%	MITT 2 26%	CREP 2 2%	LALO 0 4%	GISC 4 28%	CHIR 5 18%	DEBR 5 2%	GAR 5 1%								Total 100,0%	G 1 20%	CG 2 29%	C 3 1%	CD 4 29%	D 5 22%	GCG 49%	C 1%	DCD 50%	TG 49%	TD 51%
--------------------------------	-----------------	-------------------	-----------------	------------------	-----------------	-----------------	------------------	------------------	-----------------	----------------	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	---------------	----------------	--------------	----------------	---------------	------------	---------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 1988	LAGU 1 2%	BOUS 1 0%	JUQU I 1 2%	LAJOI 1 7%	MITT 2 34%	WAE C 0 4%	BARR 4 17%	CHIR 4 20%	LEPE N 5 14%									Total 100,0%	G 1 12%	CG 2 35%	C 3 1%	CD 4 37%	D 5 15%	GCG 47%	C 1%	DCD 53%	TG 47%	TD 53%
--------------------------------	-----------------	-----------------	-------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	---------------	----------------	--------------	----------------	---------------	------------	---------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 1995	LAGU 1 5%	HUE 1 9%	VOY N 2 3%	JOSP 2 23%	CHE M 0 0%	CHIR 4 20%	BALL 4 19%	VILL 5 5%	LEPE N 5 15%									Total 100,0%	G 1 14%	CG 2 27%	C 3 0%	CD 4 39%	D 5 20%	GCG 41%	C 0%	DCD 59%	TG 41%	TD 59%
--------------------------------	-----------------	----------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------	--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------	---------------	----------------	--------------	----------------	---------------	------------	---------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 2002	LAGU 1 6%	BESA 1 4%	GLUC 1 0%	HUE 1 3%	MAM E 2 5%	TAUB 2 2%	CHEV 2 5%	JOSP 2 16%	LEPA 0 2%	SJOS 0 4%	BAYR 4 7%	CHIR 4 19%	MAD 4 4%	BOUT 4 1%	MEG R 5 2%	LEPE N 5 17%		Total 100,0%	G 1 15%	CG 2 30%	C 3 1%	CD 4 33%	D 5 21%	GCG 45%	C 1%	DCD 54%	TG 46%	TD 54%
--------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	----------------	------------------	-----------------	-----------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------	------------------	----------------	-----------------	------------------	--------------------	--	-----------------	---------------	----------------	--------------	----------------	---------------	------------	---------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 2007	LAGU 1 1%	BESA 1 4%	SCHI V 1 0%	BUFF 1 2%	BOVE 1 1%	VOY N 2 2%	ROY A 2 25%	NIHO U 0 1%	BAYR 3 19%	SARK 4 31%	VILL 5 2%	LEPE N 5 11%						Total 100,0%	G 1 9%	CG 2 27%	C 3 19%	CD 4 31%	D 5 13%	GCG 37%	C 19%	DCD 44%	TG 46%	TD 54%
--------------------------------	-----------------	-----------------	-------------------	-----------------	-----------------	------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	-----------------	--------------------	--	--	--	--	--	-----------------	--------------	----------------	---------------	----------------	---------------	------------	----------	------------	-----------	-----------

Elections présidentielles 2012	ARTA	POUT	MELE	JOLY	HOLL	CHEM	BAYR	SARK	DUP O	LEPE N							Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	1	2	2	0	3	4	5	5							100,0%	1	2	3	4	5	44%	9%	47%	48%	52%
	1%	1%	11%	2%	28%	0%	9%	27%	2%	18%																	

Elections présidentielles 2017	ARTA	POUT	MELE	HAMO	CHEM	LASS	MACR	FILLO	ASSE	DUP O	LEPE N						Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	1	2	0	0	3	4	5	5	5						100,0%	1	2	3	4	5	28%	24%	48%	40%	60%
	1%	1%	20%	6%	0%	1%	24%	20%	1%	5%	22%																

Elections présidentielles 2022	ARTA	POUT	ROUS	MELE	JADO	HIDAL	LASS	MACR	PECR	ZEM	DUP O	LEPE N					Total	G	CG	C	CD	D	GCG	C	DCD	TG	TD
	1	1	1	1	2	2	0	3	4	5	5	5					100,0%	1	2	3	4	5	33%	28%	39%	47%	53%
	1%	1%	2%	22%	5%	2%	3%	28%	5%	7%	2%	23%															

Lecture. Ce tableau indique les candidats et la répartition des suffrages exprimés lors des premiers tours lors des scrutins présidentiels (entre 6 et 16 candidats suivant les élections). Afin d'effectuer des comparaisons temporelles, ils ont également été classés en 5 tendances allant de gauche à droite: 1 (gauche G), 2 (centre-gauche CG), 3 (centre C), 4 (centre-droit CD), 5 (droite D). Les voix des candidats inclassables ont été mis en 0 et réparties également entre les 5 tendances. Par construction $G+CG+C+CD+D=100\%$. Par définition $GCG=G+CG$ et $DCD=D+CD$, si bien que $GCG+C+DCD=100\%$. Le total des voix de gauche ($TG=GCG+0,5xC$) a été obtenu en additionnant les voix classées en gauche et centre-gauche et la moitié des voix classées au centre; et de même pour le total des voix de droite ($TD=DCD+0,5xC$). Par construction $TG+TD=100\%$. **Sources et données:** voir www.unehistoireduconflitpolitique.fr (tableau A3)

Annexe B. Inégalités socioéconomiques : résultats descriptifs généraux

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022
Julia Cagé, Thomas Piketty
Annexe B. Inégalités socio-spatiales : résultats descriptifs généraux

B1. Population par taille de commune et d'agglomération (1780-2022)

B2. Âge, sexe et structure des ménages (1850-2022)

B3. Alphabétisation, formation et diplômes (1680-2022)

B4. Professions, emplois et secteurs d'activité (1800-2022)

B5. Nationalités, origines étrangères et religions (1820-2022)

B6. Productions et revenus (1860-2022)

B7. Capital immobilier, bases fiscales et terres agricoles (1790-2022)

B8. Autres données socioéconomiques localisées (période récente)

B1. Population par taille de commune et d'agglomération (1780-2022)

Le chapitre 2 de l'ouvrage comprend une analyse de l'évolution générale de la concentration de la population par région et département et par taille de commune et d'agglomération de 1780 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B1.1a à B1.1d (répartition par région), B1.2a à B1.2c (répartition par département), B1.3a à B1.3f (répartition par taille de commune) et B1.4a à B1.4g (répartition par taille d'agglomération), dont sont issus plusieurs graphiques du chapitre 2.

Le chapitre 2 comprend également une analyse de la répartition de la population entre villages, bourgs, banlieues et métropoles de 1780 à 2022, ainsi que de la répartition du capital immobilier entre ces différentes catégories de communes de 1820 à 2022 et de la répartition du revenu entre ces différentes catégories de communes de 1860 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B1.5a à B1.5w, dont sont issus plusieurs graphiques du chapitre 2. Ces graphiques complémentaires contiennent en particulier des résultats importants sur l'évolution de l'inégalité globale des richesses (capital immobilier et revenu) au niveau communal de 1820 à 2022, en lien avec la taille d'agglomération (voir notamment graphiques B1.5v et B1.5w).

Enfin le chapitre 2 comprend aussi une analyse de la répartition de la proportion de propriétaires et de la proportion des différentes professions (indépendants agricoles, indépendants non agricoles, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, chômeurs) entre les différentes catégories de communes de 1960 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B1.6a à B1.6v, dont sont issus plusieurs graphiques du chapitre 2.

Le chapitre 3 comprend par ailleurs une analyse de la répartition de la proportion de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur entre les différentes catégories de communes de 1960 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B1.7a à B1.7d, dont sont issus plusieurs graphiques du chapitre 3.

B2. Âge, sexe et structure des ménages (1850-2022)

Le chapitre 2 de l'ouvrage comprend des références à l'évolution de la structure de la population par âge et sexe entre les différentes catégories de commune de 1960 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B2.1a à B2.1i (proportions de femmes par tranche d'âge) et B2.2a à B2.2j (âge moyen et parts de chaque tranche d'âge). On notera en particulier que la proportion de femmes est rigoureusement la même dans les différentes catégories de communes à l'âge de 0-14 ans (proportion biologique), puis se met à devenir structurellement plus forte dans les métropoles que dans les villages à partir de la tranche de 15-39 ans (voir graphiques B2.1c-B2.1d vs B2.1e-B2.1f).

Par ailleurs les données sur la structure de la population par âge, sexe et nationalité issues disponibles dans les recensements menées depuis 1851 au niveau des départements (ainsi que des communes chefs-lieux d'arrondissement) ont été mobilisées en complément des données communales disponibles pour la période 1960-2022 afin d'estimer l'évolution de la population communale ayant le droit de vote de 1848 à 2022, estimations qui ont été utilisées pour calculer les taux d'inscription sur les listes électorales analysés dans le chapitre 5. Comme cela est expliqué dans le chapitre 5, il faut de nouveau insister sur les imprécisions liées à ces estimations, liées à la fois aux insuffisances des données démographiques disponibles avant 1960 et aux écarts entre les notions de résidence au sens des recensements et des listes électorales (y compris pour la période post-1960).

B3. Alphabétisation, formation et diplômes (1680-2022)

Le chapitre 3 de l'ouvrage comprend une analyse générale de l'évolution de la structure de l'alphabétisation entre départements de 1680 à 1946, de la proportion de bacheliers et de diplômés du supérieur au niveau communal de 1960 à 2022 et de la part des élèves scolarisés dans l'enseignement public et privé de 1830 à 2022.

Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B3.1a à B3.1f (séries de long terme sur l'alphabétisation), B3.2a à B3.2j (bacheliers), B3.3a à B3.3i (diplômés du supérieur), B3.4a à B3.4e (parts du public et du privé) et B3.5a à B3.5d (public et privé dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles), dont sont issus plusieurs graphiques présentés dans le chapitre 3.

B4. Professions, emplois et secteurs d'activité (1800-2022)

Le chapitre 2 de l'ouvrage comprend une analyse générale de l'évolution de la structure de l'emploi par secteur d'activité de 1800 à 2022 et de la structure de la population active par profession et par taille de commune et d'agglomération de 1960 à 2022.

Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B4.1a à B4.1b (séries générales de long terme), B4.2a à B4.2f (agriculteurs), B4.3a à B4.3f (indépendants non agricoles), B4.4a à B4.4f (cadres et professions intellectuelles supérieures), B4.5a à B4.5f (professions intermédiaires), B4.6a à B4.6f (employés), B4.7a à B4.7f (ouvriers) et B4.8a à B4.8f (chômeurs), dont sont issus plusieurs graphiques présentés dans le chapitre 2.

B5. Nationalités, origines étrangères et religions (1820-2022)

Le chapitre 4 de l'ouvrage comprend une analyse générale de l'évolution de la structure de la population par nationalité, origine étrangère et religion de 1820 à 2022 et de la proportion d'étrangers, d'immigrés et de naturalisés par taille et par richesse de commune et d'agglomération de 1960 à 2022.

Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B5.1a à B5.1e (séries générales de long terme), B5.2a à B5.2b (proportions d'étrangers par catégorie de territoire), B5.3a à B5.3n (proportions d'immigrés, naturalisés et rapatriés par catégorie de territoire), dont sont issus plusieurs graphiques présentés dans le chapitre 4.

B6. Productions et revenus (1860-2022)

Le chapitre 2 de l'ouvrage comprend une analyse générale de l'évolution de la répartition de la production et des revenus par département et par commune de 1860 à 2022.

Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B6.1a à B6.1b (répartition de la production entre régions), B6.2a à B6.2g (répartition de la production entre départements), B6.3a à B6.3b (répartition des revenus en régions), B6.4a à B6.4h (répartition des revenus entre départements), B6.5a à B6.5f (répartition des revenus entre communes), dont sont issus plusieurs graphiques présentés dans le chapitre 2.

B7. Capital immobilier, bases fiscales et terres agricoles (1790-2022)

Le chapitre 2 de l'ouvrage comprend une analyse générale de l'évolution de la répartition du capital immobilier par département et par commune de 1790 à 2022.

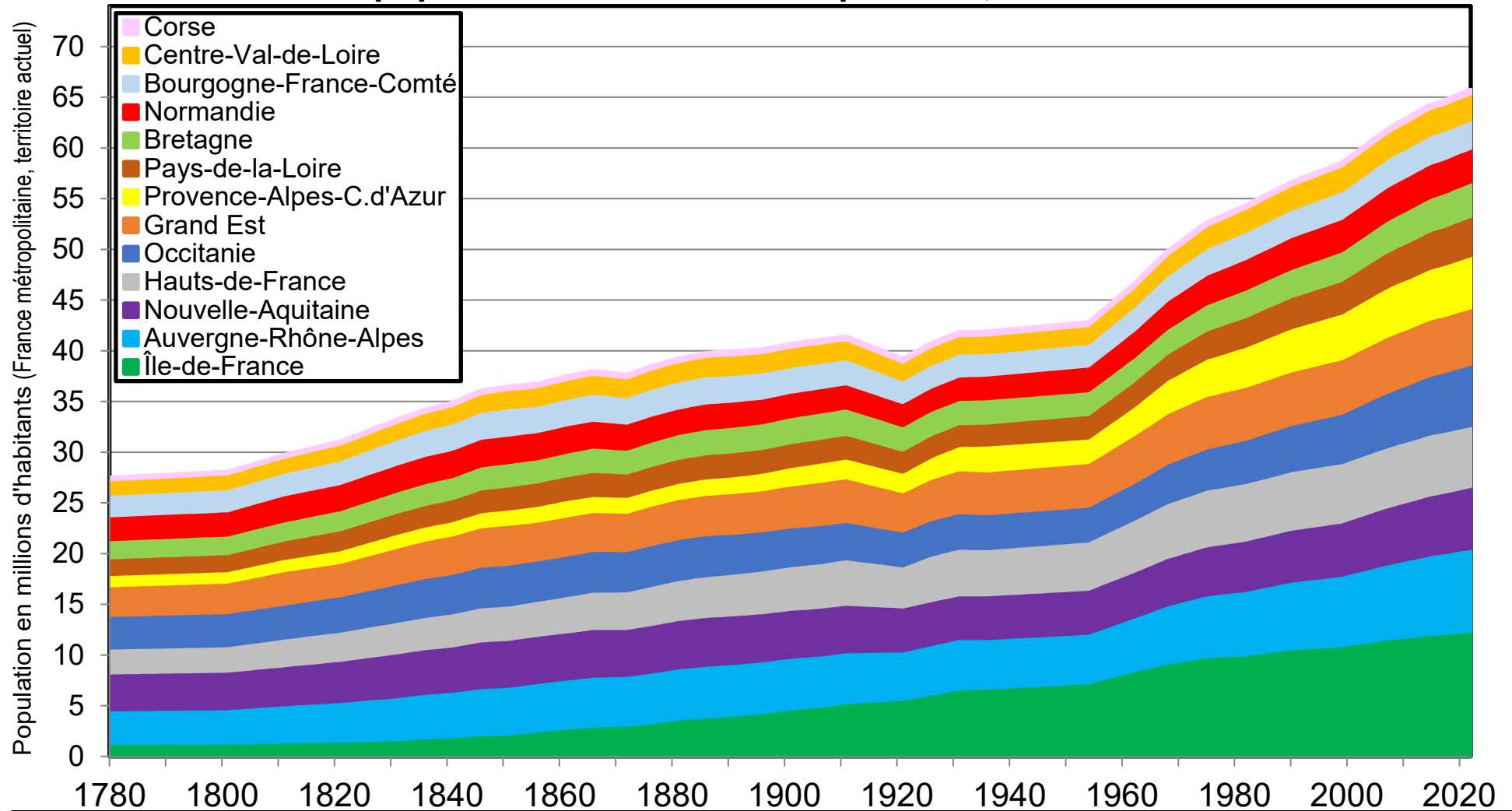
Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B7.1a à B7.1b (répartition du capital immobilier entre régions), B7.2a à B7.2g (répartition du capital immobilier entre départements), B7.3a à B7.3f (comparaisons de la répartition du capital immobilier, de la production et du revenu entre départements), B7.4a à B7.4g (répartition du capital immobilier entre communes), B7.5a à B7.5e (comparaisons de la répartition du capital immobilier et du revenu entre communes), dont sont issus plusieurs graphiques présentés dans le chapitre 2.

B8. Autres données socioéconomiques localisées (période récente)

Le chapitre 4 de l'ouvrage comprend une analyse de l'évolution de différentes catégories supplémentaires de données socioéconomiques localisées disponibles pour la période récente, portant sur les recettes par habitant des différentes catégories de communes, les nombres d'allocataires du RSA par habitant et les crimes et délits par habitant.

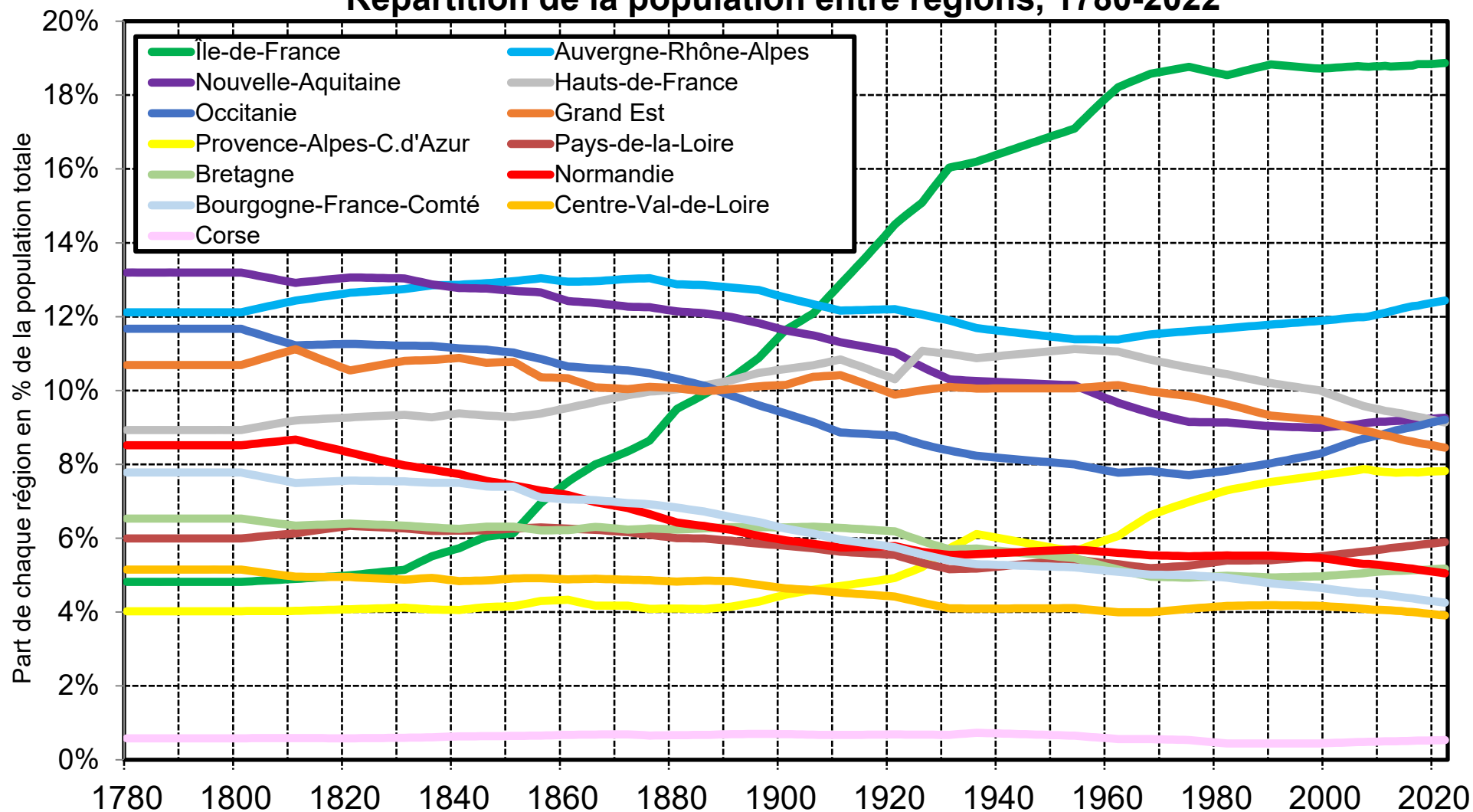
Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques B8.1a à B8.1j (répartition des recettes par habitant entre communes pour la période récente), B8.2a à B8.2p (répartition des recettes par habitant entre communes sur longue période), B8.3a à B8.3e (répartition des nombres d'allocataires du RSA par habitant entre communes pour la période récente) et B8.4a à B8.4y (répartition des crimes et délits par habitant entre communes pour la période récente), dont sont issus plusieurs graphiques présentés dans le chapitre 4.

La population de France métropolitaine, 1780-2022



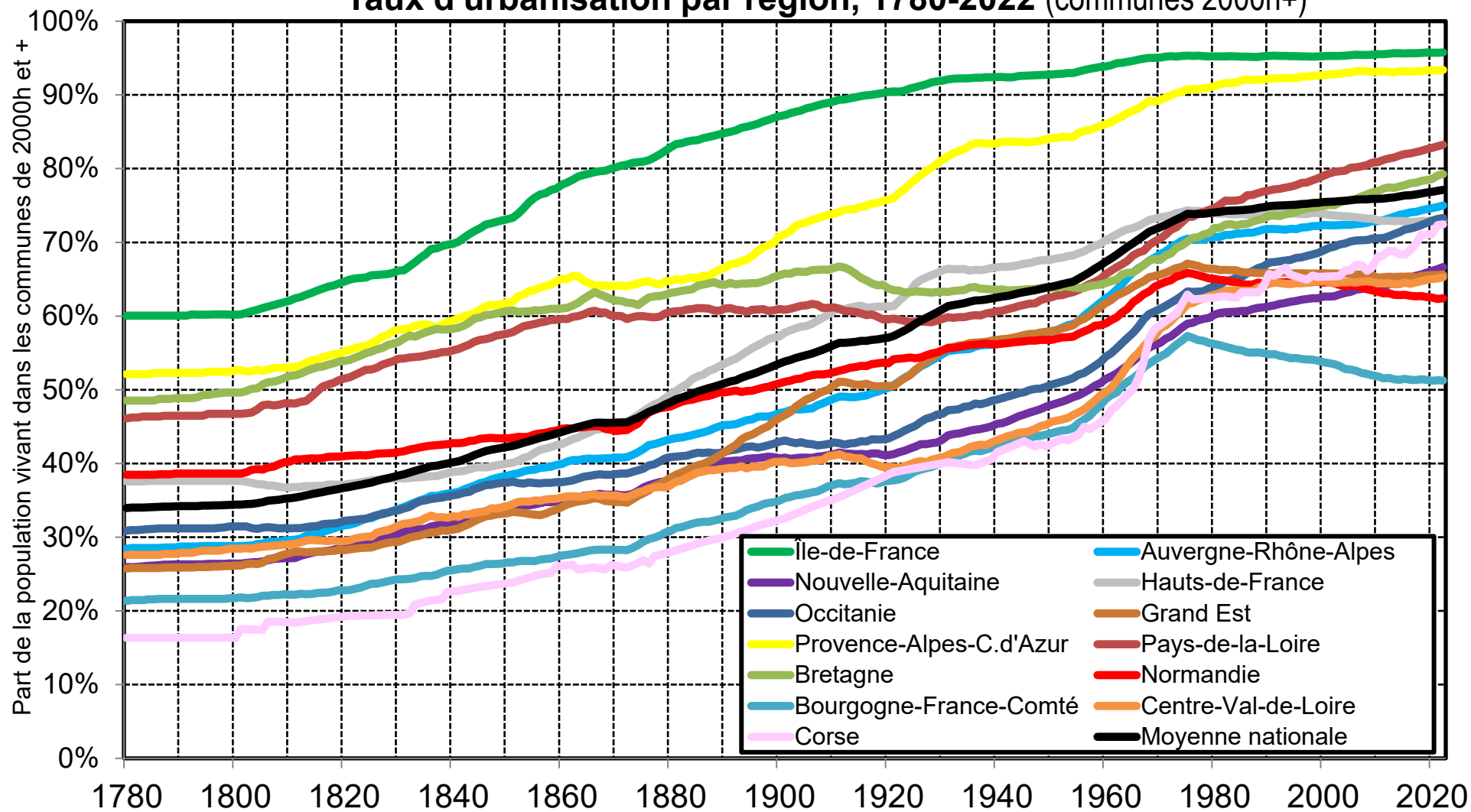
Lecture. Entre 1780 et 2022, la population totale de France métropolitaine (territoire actuel) est passée d'environ 27,8 millions à 66,2 millions d'habitants. L'Île-de-France est passée de 1,3 à 12,3 millions, Auvergne-Rhône-Alpes de 3,4 à 8,1, la Nouvelle-Aquitaine de 3,7 à 6,0, les Hauts-de-France de 2,5 à 6,0, l'Occitanie de 3,2 à 6,0, le Grand Est de 3,0 à 5,5, etc. **Note:** La répartition de la population a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.1a)

Répartition de la population entre régions, 1780-2022



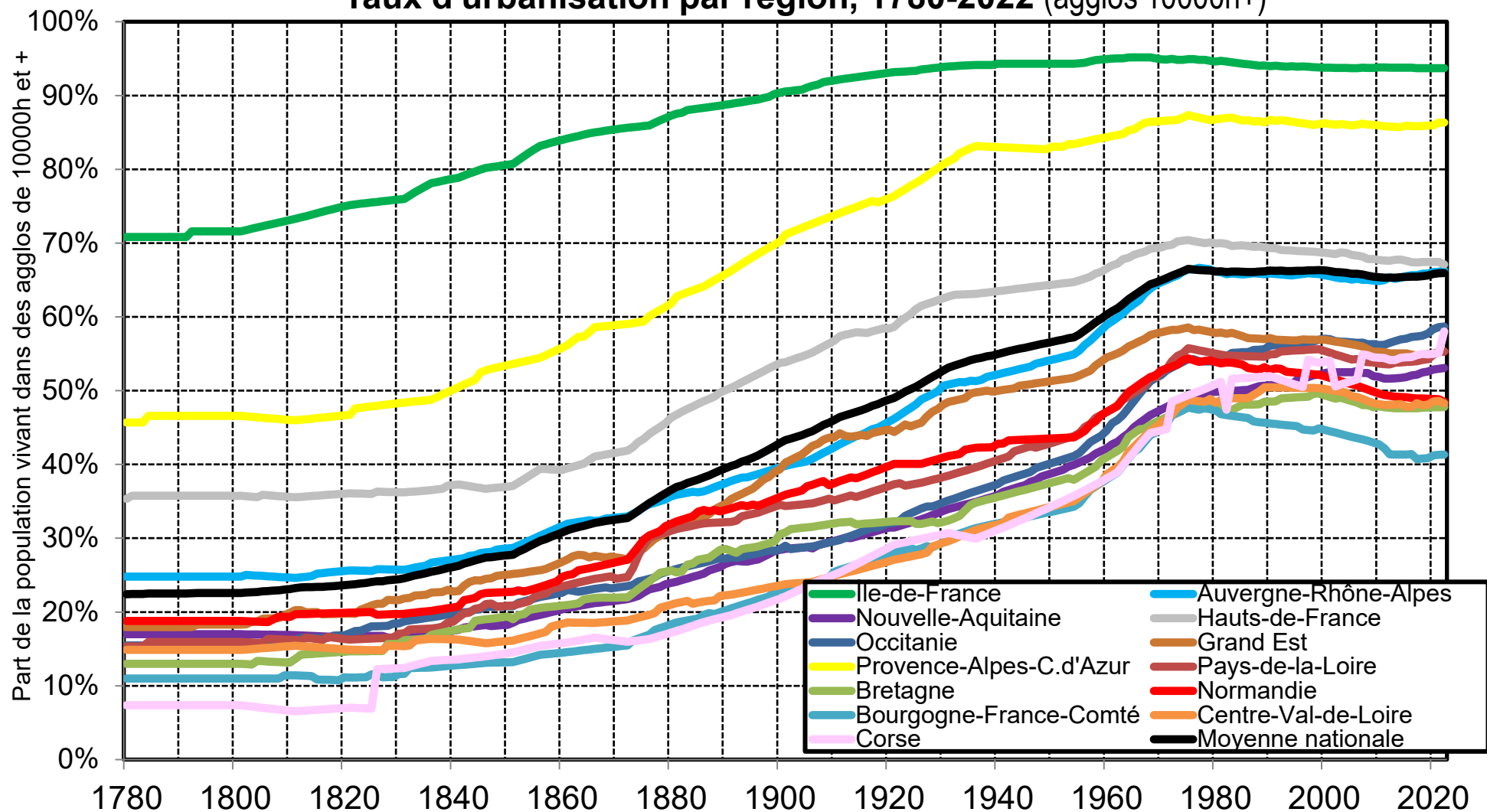
Lecture. Entre 1780 et 2022, la population de France métropolitaine (territoire actuel) est passée de 27,8 à 66,2 millions d'habitants. L'Île-de-France est passée de 5% à 19% du total, Auvergne-Rhône-Alpes de 12% à 12%, la Nouvelle-Aquitaine de 13% à 9%, les Hauts-de-France de 9% à 9%, l'Occitanie de 12% à 9%, le Grand Est de 11% à 8%, etc. **Note:** La répartition de la population a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.1b)

Taux d'urbanisation par région, 1780-2022 (communes 2000h+)



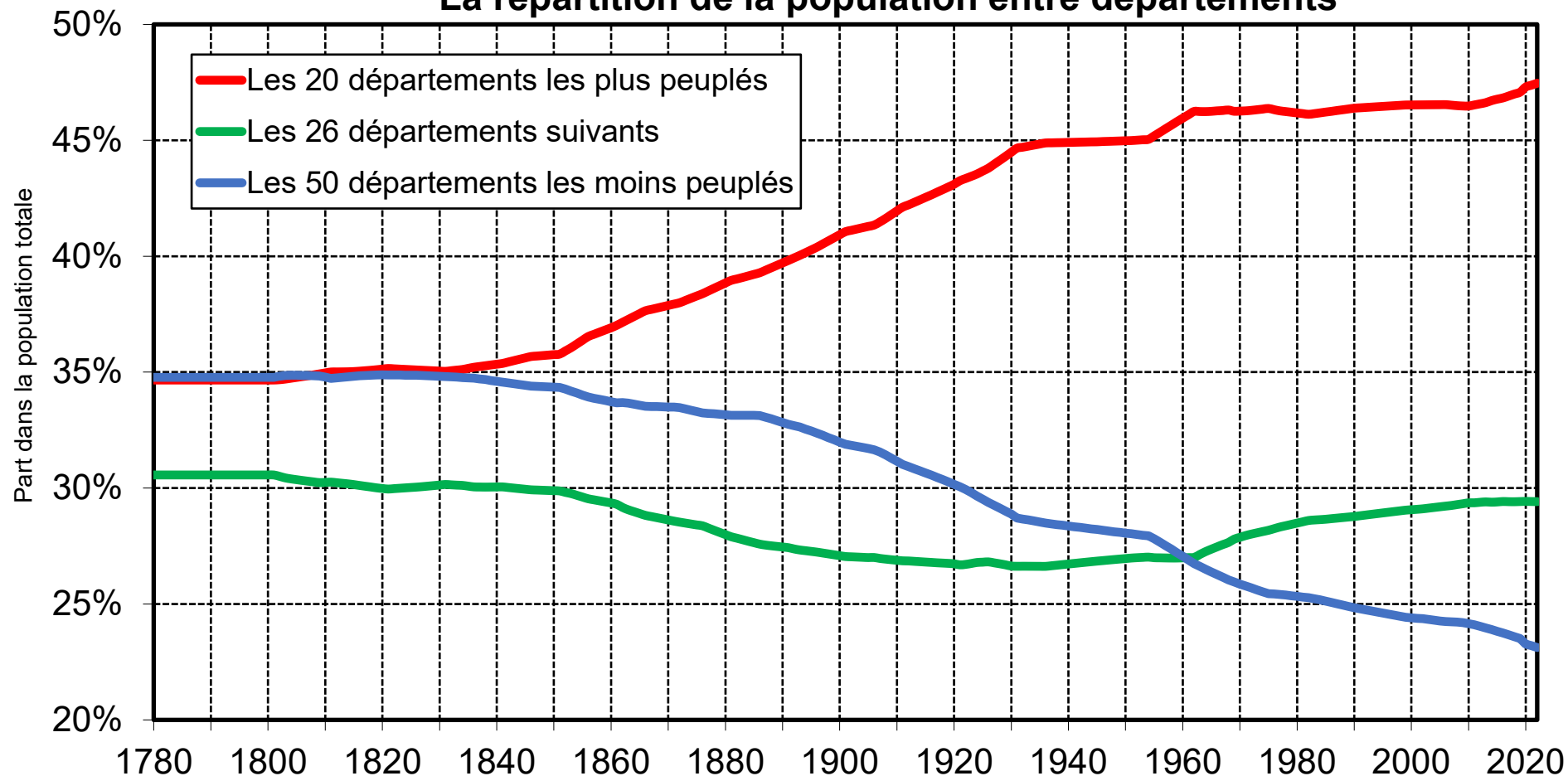
Lecture. Entre 1780 et 2022, le taux d'urbanisation, ici définie comme la part de la population vivant dans des communes de plus de 2000h, est passée de 34% à 77% au niveau de la France entière, de 60% à 96% en Île-de-France, de 52% à 93% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, de 16% à 72% en Corse et de 22% à 51% en Bourgogne-Franche-Comté. **Note:** La répartition de la population a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.1c)

Taux d'urbanisation par région, 1780-2022 (agglos 10000h+)



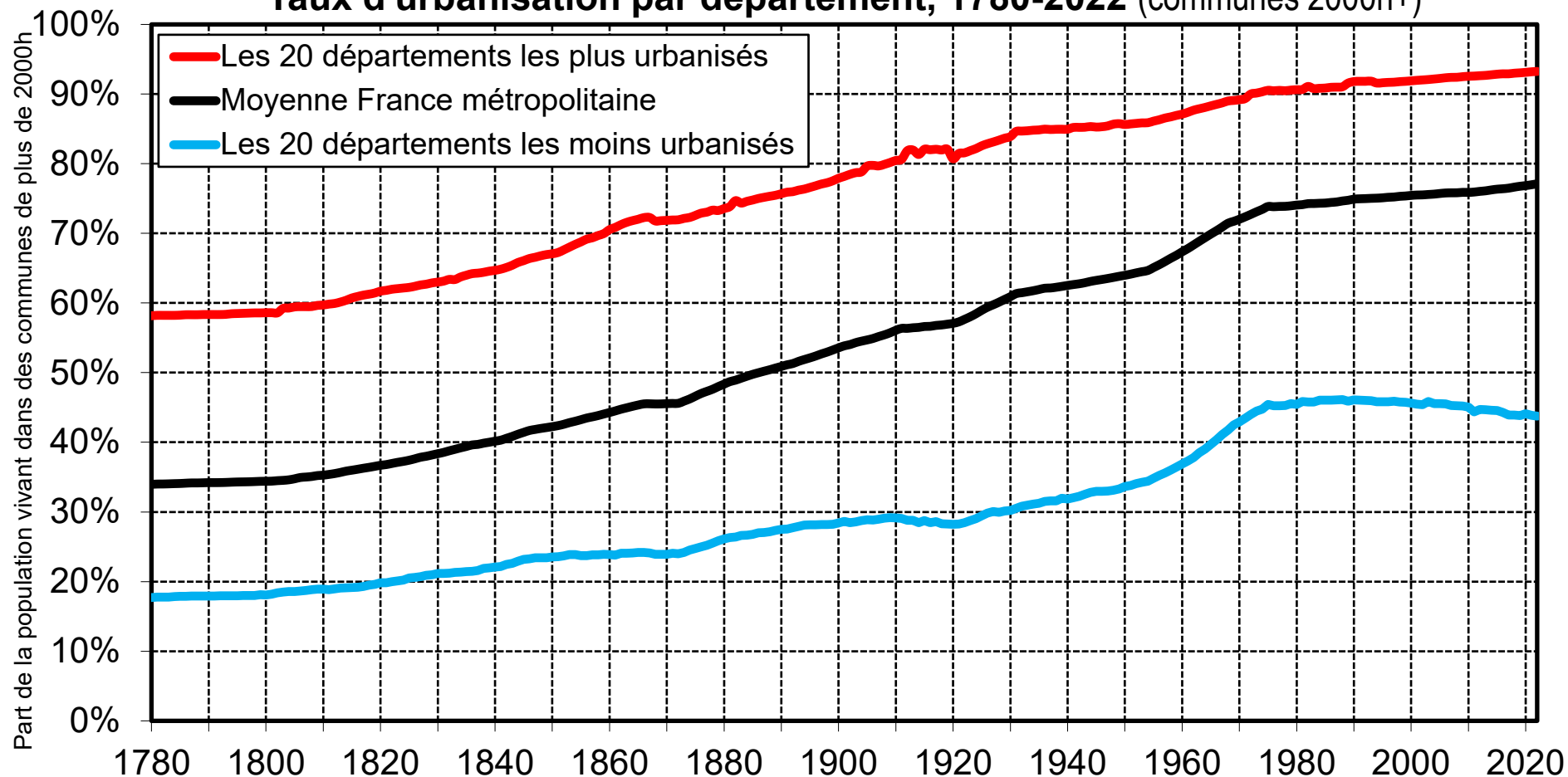
Lecture. Entre 1780 et 2022, le taux d'urbanisation, ici définie comme la part de la population vivant dans des agglomérations de plus de 10000h, est passée de 23% à 66% au niveau de la France entière, de 71% à 94% en Île-de-France, de 47% à 86% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, de 7% à 55% en Corse et de 13% à 49% en Bretagne. **Note:** La répartition de la population a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.1d)

La répartition de la population entre départements



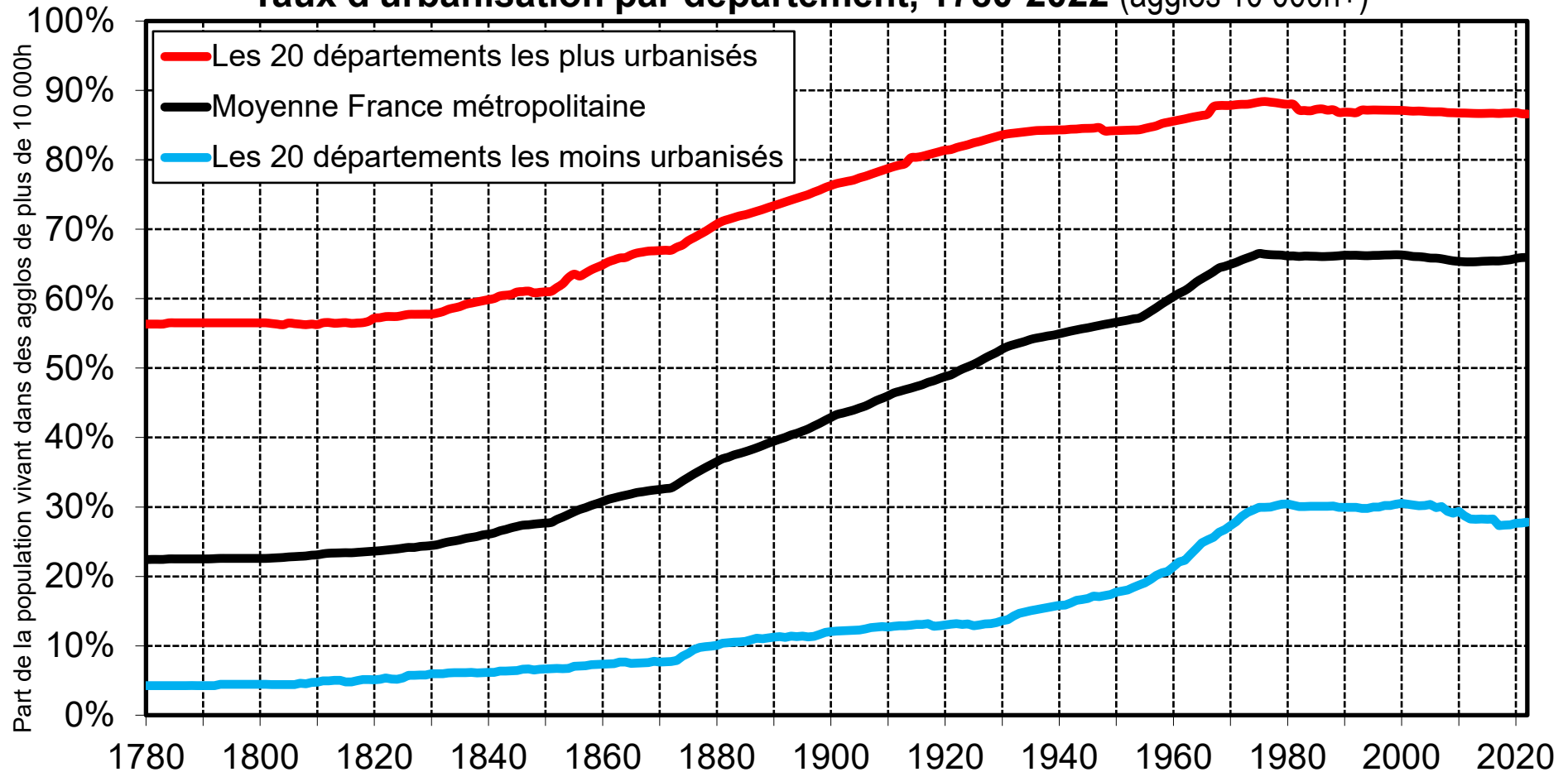
Lecture. La part des 20 départements les plus peuplés est passée de 35% de la population totale de France métropolitaine en 1800 à 47% en 2022; celle des 26 départements suivants est de 30% à ces deux dates, et celle des 50 départements les moins peuplés est passée de 35 à 23%. **Note.** La répartition de la population a été calculée pour l'ensemble de la période sur le base des 96 départements de 2022 et du territoire actuel de France métropolitaine. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.2a)

Taux d'urbanisation par département, 1780-2022 (communes 2000h+)



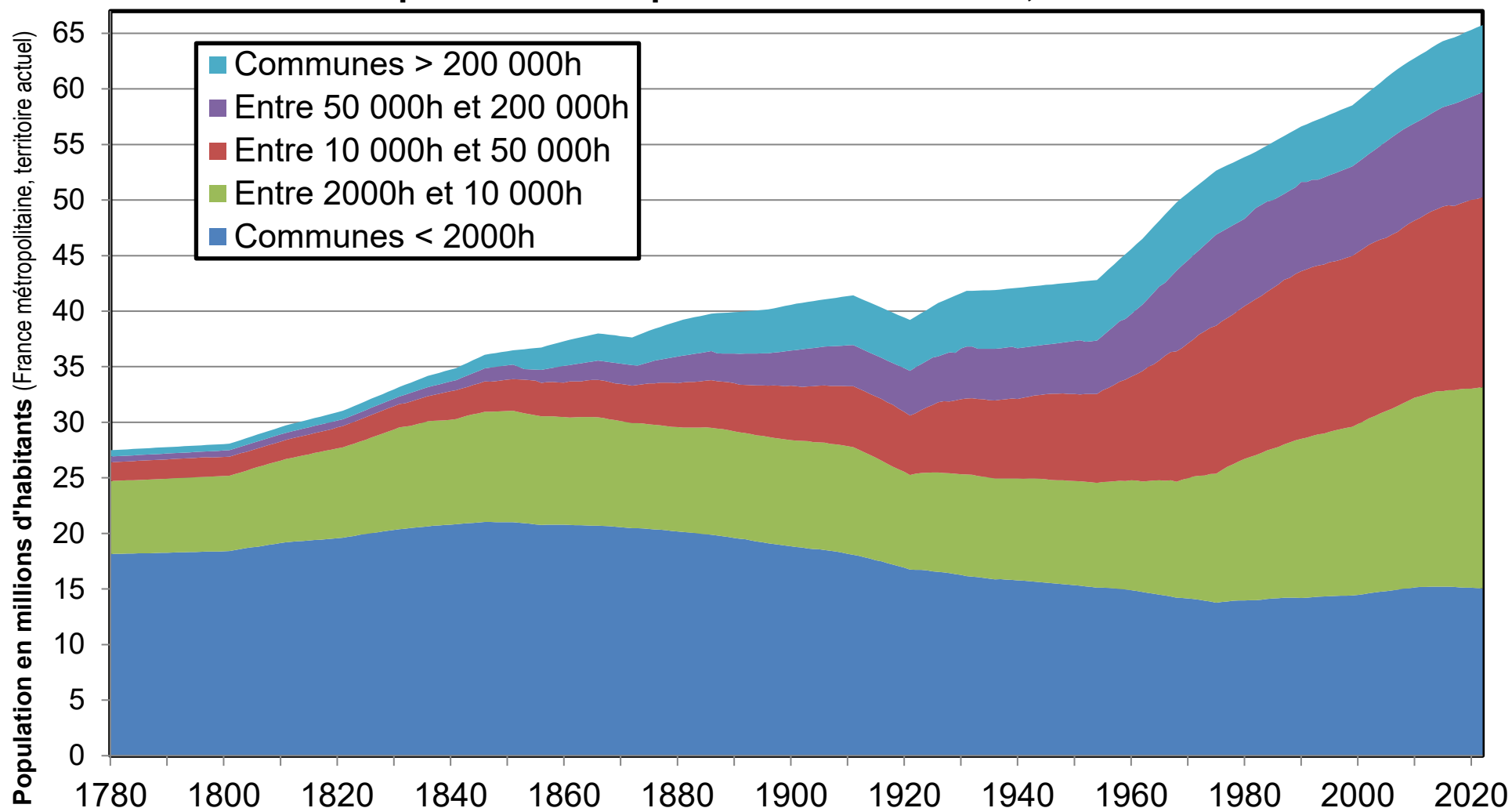
Lecture. Le taux d'urbanisation, ici défini comme la part de la population vivant dans des communes de plus de 2000 habitants, est passé de 34% en 1780 (18% dans les 20 départements les moins urbanisés, 58% dans les 20 départements les plus urbanisés) à 77% en 2022 (44% dans les premiers, 93% dans les seconds). **Note.** La répartition a été calculée pour toute la période à partir des territoires des 96 départements de 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.2b)

Taux d'urbanisation par département, 1780-2022 (agglos 10 000h+)



Lecture. Le taux d'urbanisation, ici défini comme la part de la population vivant dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants, est passé de 23% en 1800 (4% dans les 20 départements les moins urbanisés, 57% dans les 20 les plus urbanisés) à 66% en 2022 (27% dans les premiers, 87% dans les seconds). **Note.** Les agglomérations sont ici définies comme les communes adjacentes sans rupture du bâti de plus de 200m (définition INSEE 2020). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.2c)

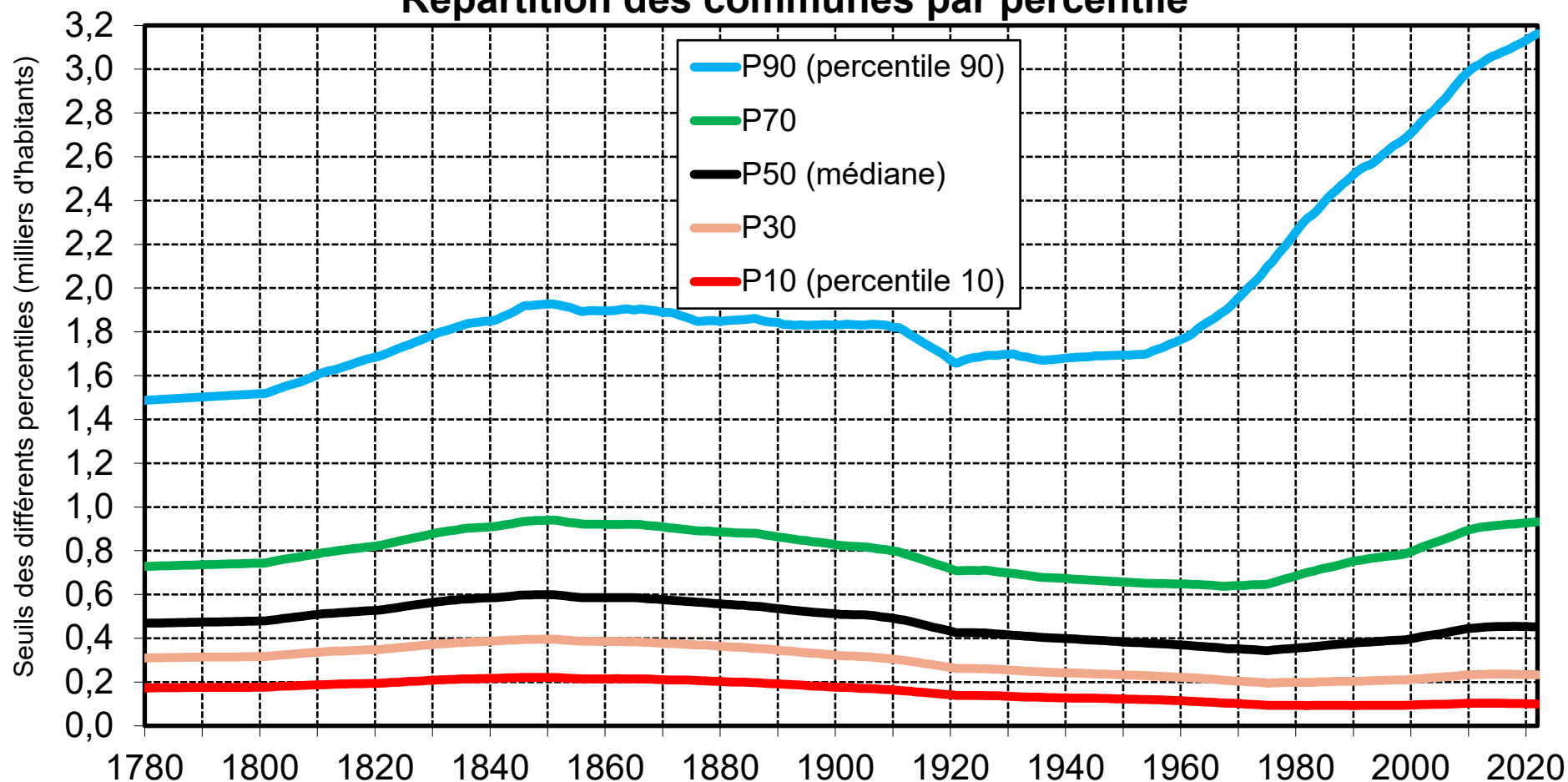
Population totale par taille de commune, 1780-2022



Lecture. En 1790, la population totale de France métropolitaine (territoire actuel) était d'environ 27,8 millions d'habitants, principalement répartie dans les communes de moins de 10000 habitants. En 2022, la population totale atteint 66,2 millions d'habitants, avec une répartition plus équilibrée entre les différentes tailles de communes indiquées ici.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.3a)

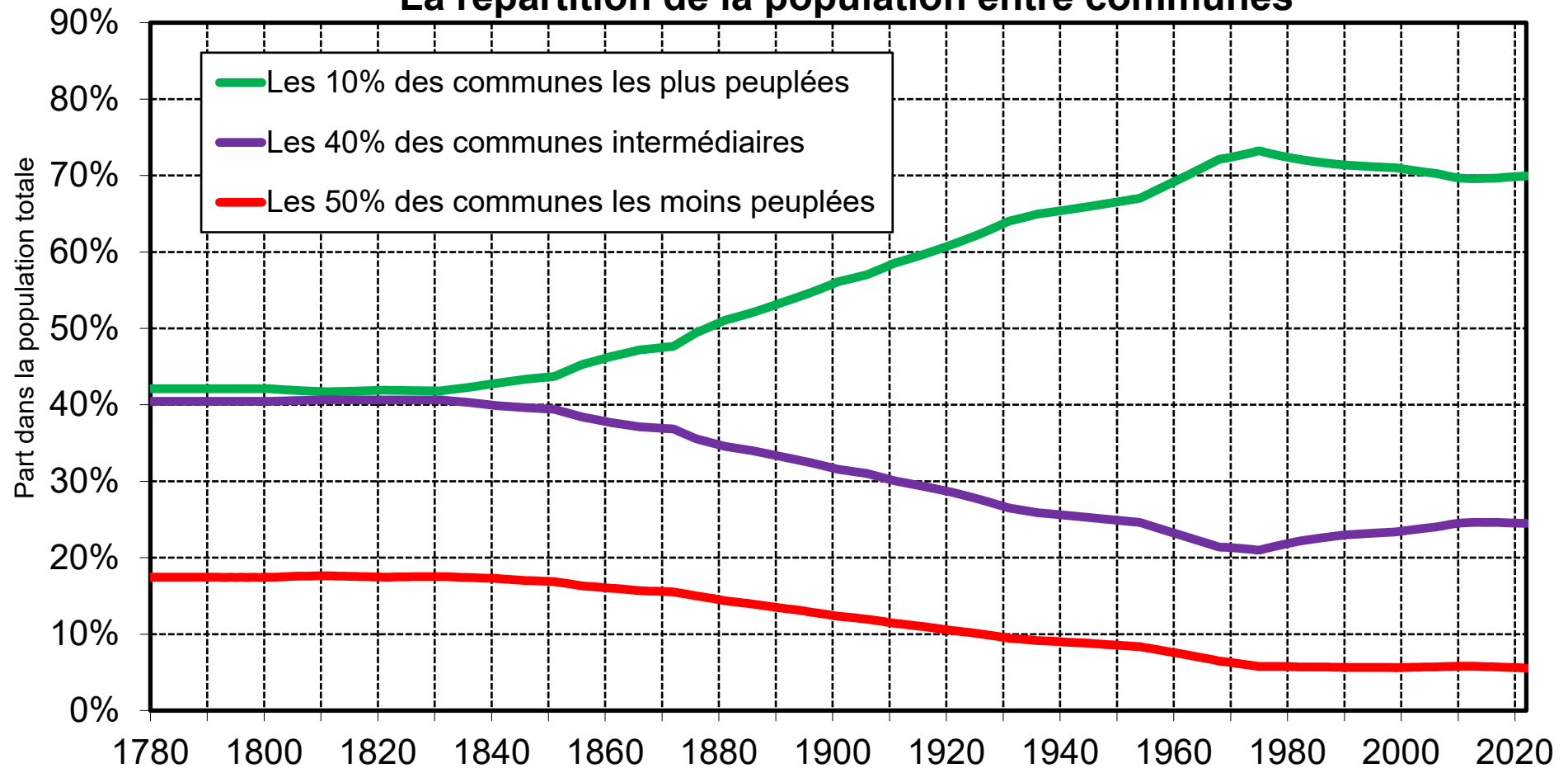
Répartition des communes par percentile



Lecture. En 1790, 10% des communes avaient moins de 175 habitants (seuil P10 de la répartition des communes par taille), 50% des communes moins de 474 habitants (seuil P50), et 10% des communes plus de 1500 habitants (seuil P90). En 2022, les seuils P10 et P50 ont diminué (respectivement 101 et 454 habitants), mais le seuil P90 est passé à 3142 habitants. **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période sur les 34860 communes toujours actives en 2022 et sur la base du territoire actuel de France métropolitaine.

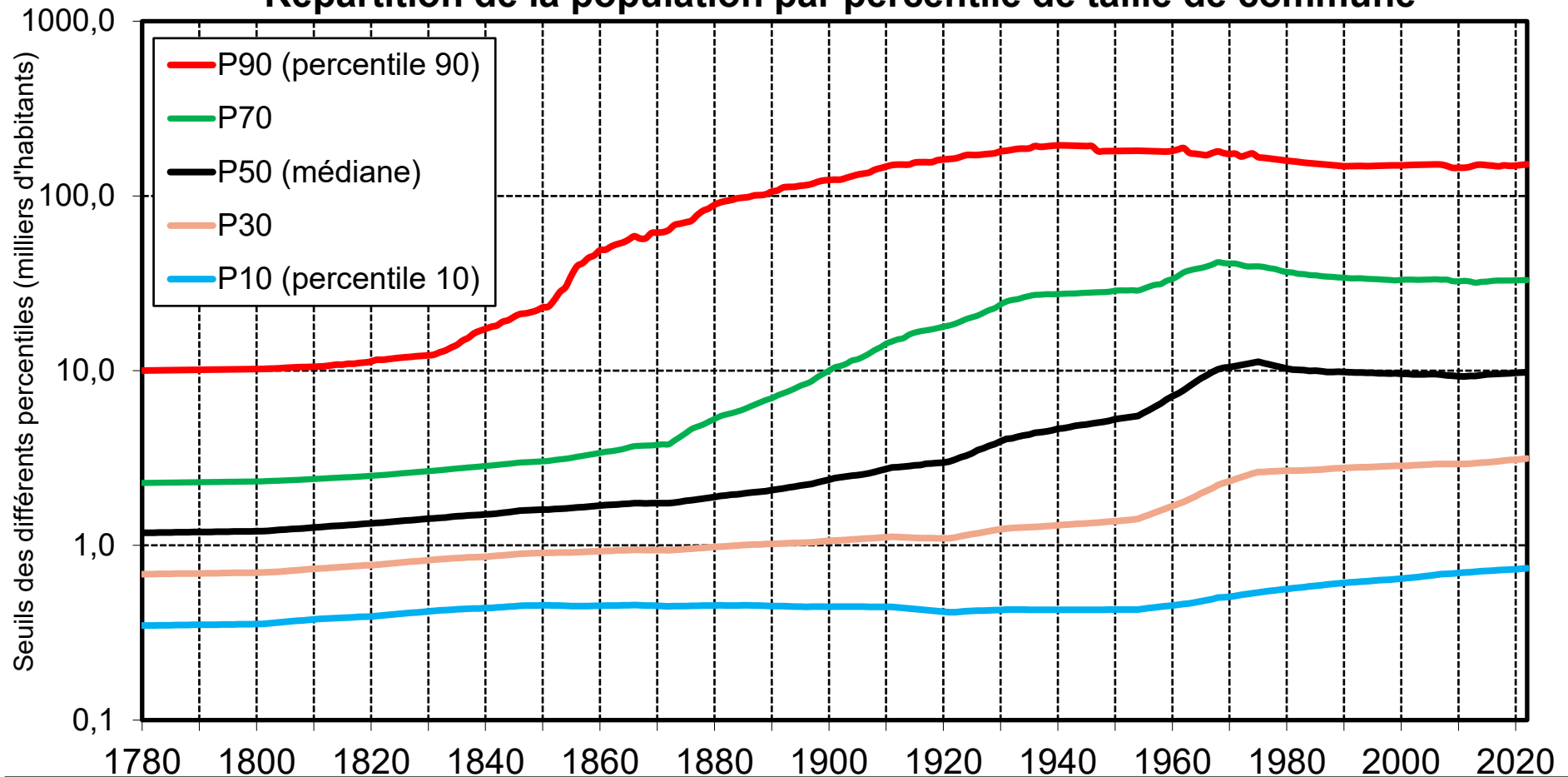
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.3b)

La répartition de la population entre communes



Lecture. La part des 10% des communes ayant la plus forte population dans la population totale de France métropolitaine est passée de 42% en 1800 à 73% en 1975, avant de s'abaisser à 70% en 2022. Celle des 50% des communes ayant la plus faible population est passée de 17% de la population totale en 1800 à 6% en 2022. **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période sur la base du territoire actuel de France métropolitaine. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.3c).

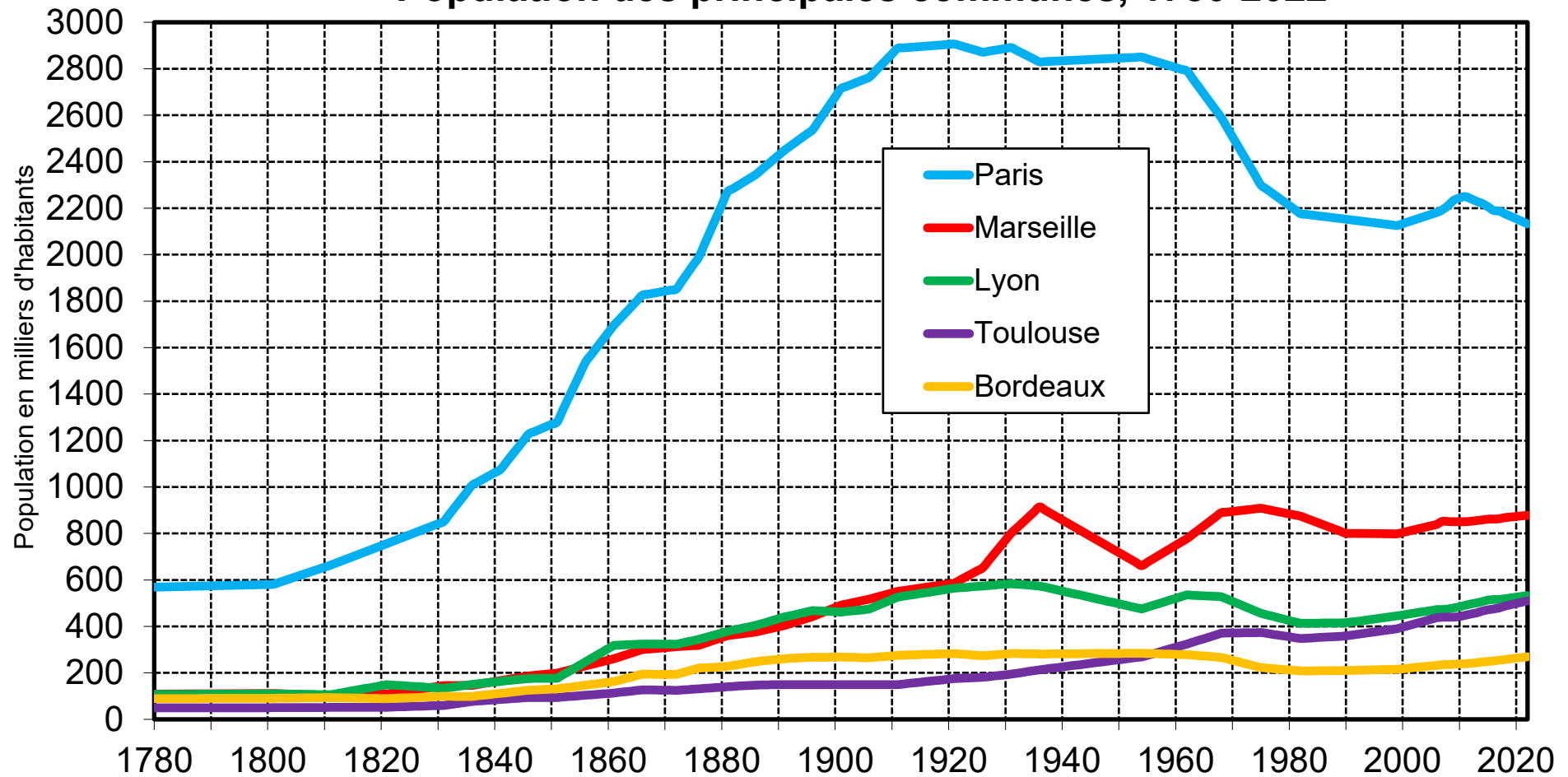
Répartition de la population par percentile de taille de commune



Lecture. En 1790, 50% des habitants de France métropolitaine vivent dans des communes de moins de 1193 habitants (seuil P50), et 90% dans des communes de moins de 10105 habitants (seuil P90). En 2022, ces seuils sont passés à 9647 habitants (P50) et 148570 habitants (P90), après avoir atteint leur maximum dans les années 1960-1970. **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période sur les 34860 communes actives en 2022 et sur la base du territoire actuel de France métropolitaine.

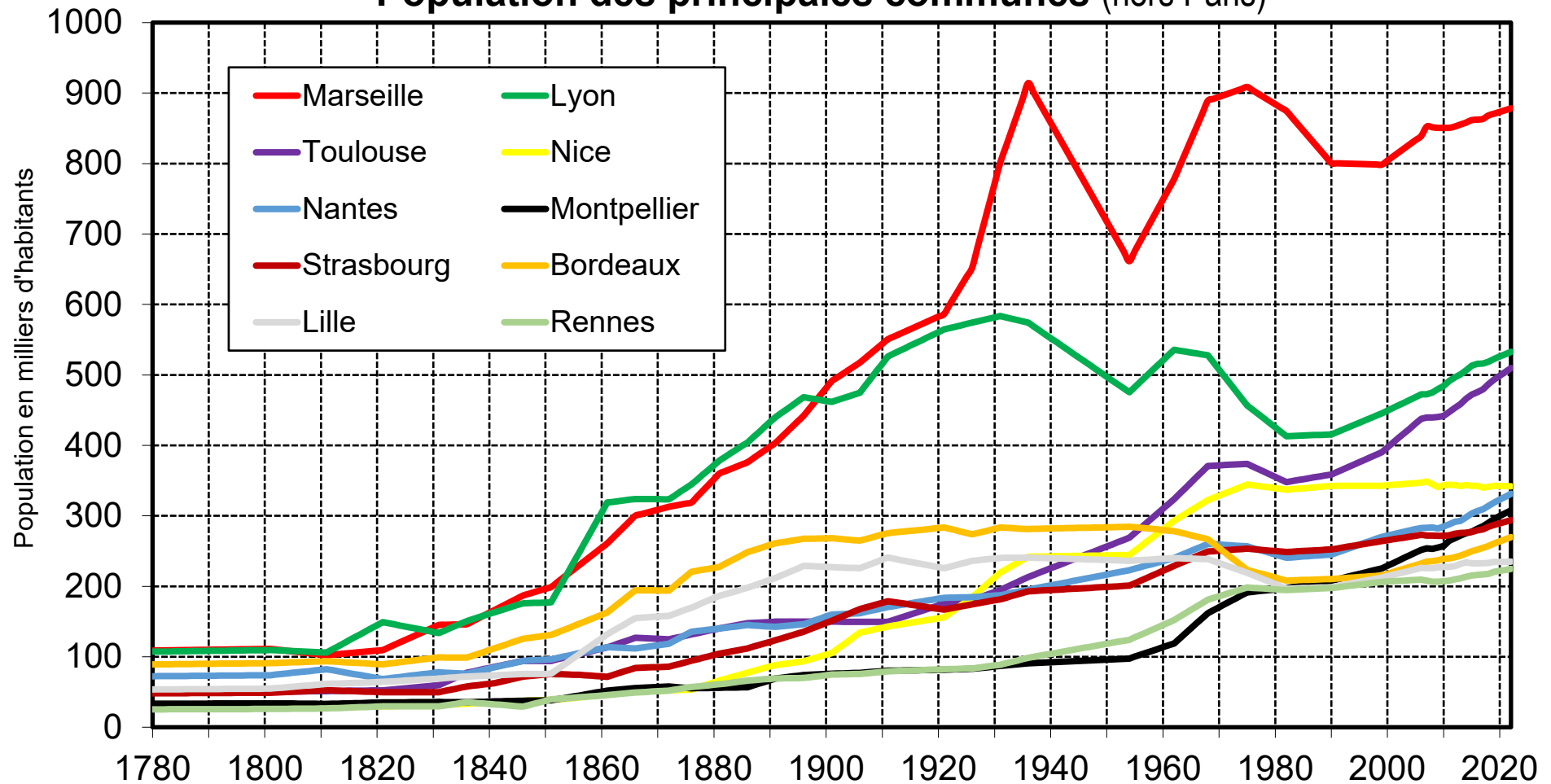
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.3d)

Population des principales communes, 1780-2022



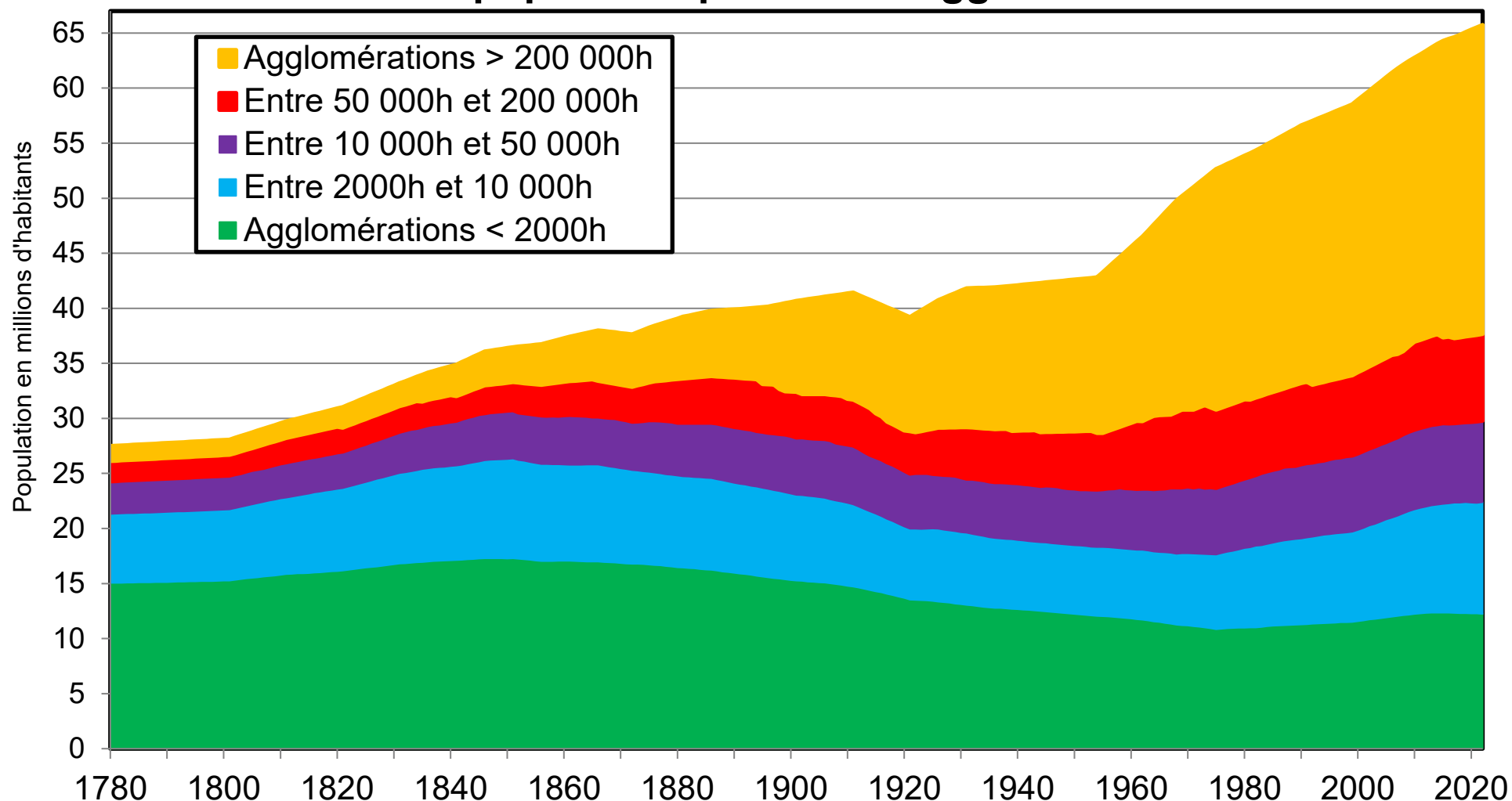
Lecture. La population de la commune de Paris (territoire actuel) est passée de 0,6 million en 1790 à 2,2 millions en 2022, en passant par un sommet de 2,8-2,9 millions entre 1910 et 1960. Après Paris, les trois communes les plus peuplées étaient Marseille, Lyon et Bordeaux en 1790, et Marseille, Lyon et Toulouse en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.3e)

Population des principales communes (hors Paris)



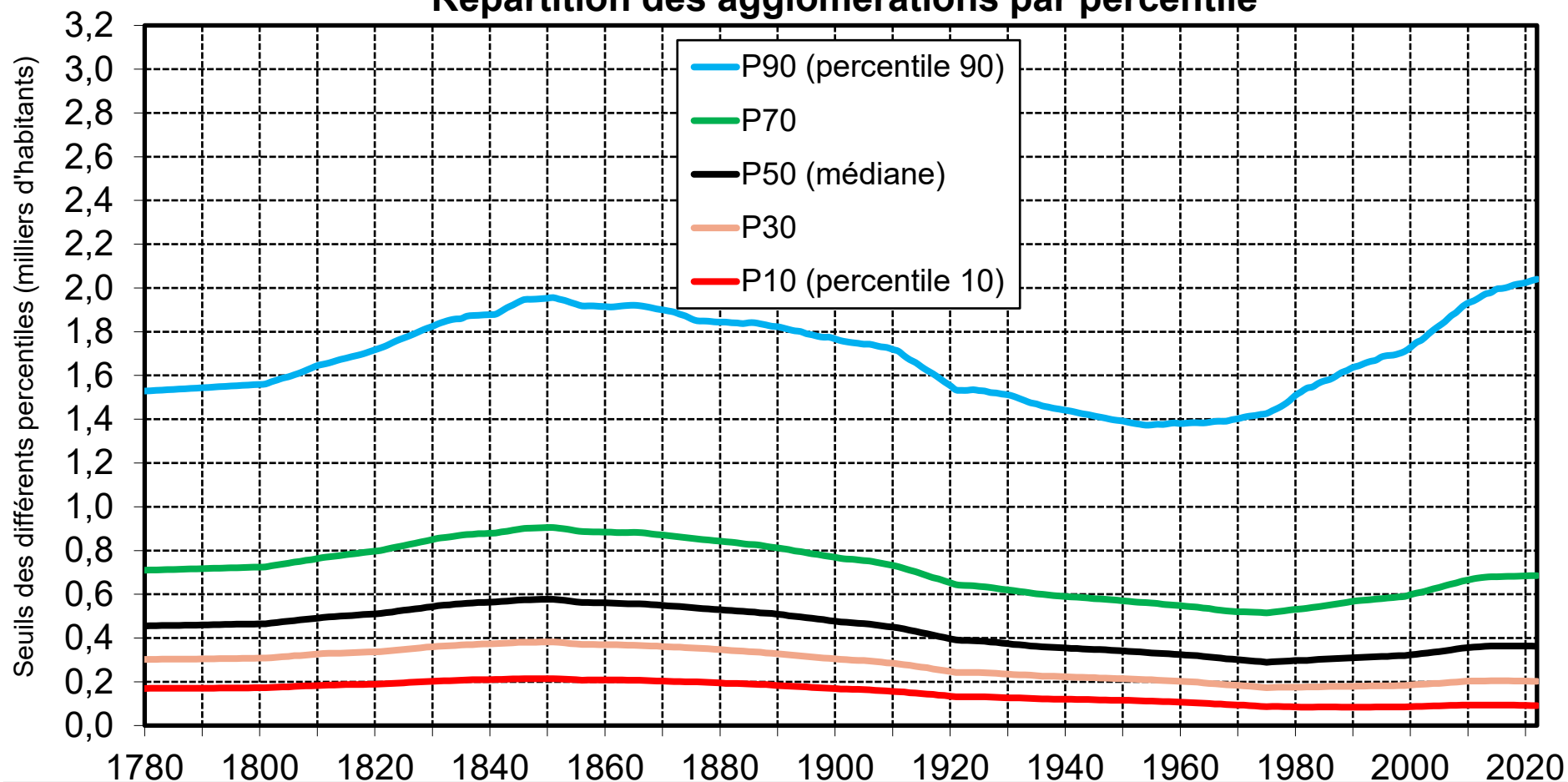
Lecture. La population des 10 communes les plus peuplées (hors Paris) était comprise entre 30 000 et 110 000 habitants en 1790; elle est comprise entre 200 000 et 900 000 habitants en 2022. **Note:** Rouen, Roubaix et Amiens étaient dans les 10 communes les plus peuplées (hors Paris) en 1790; elles ont été remplacées par Nice, Montpellier et Rennes en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph.B1.3f)

La population par taille d'agglomération



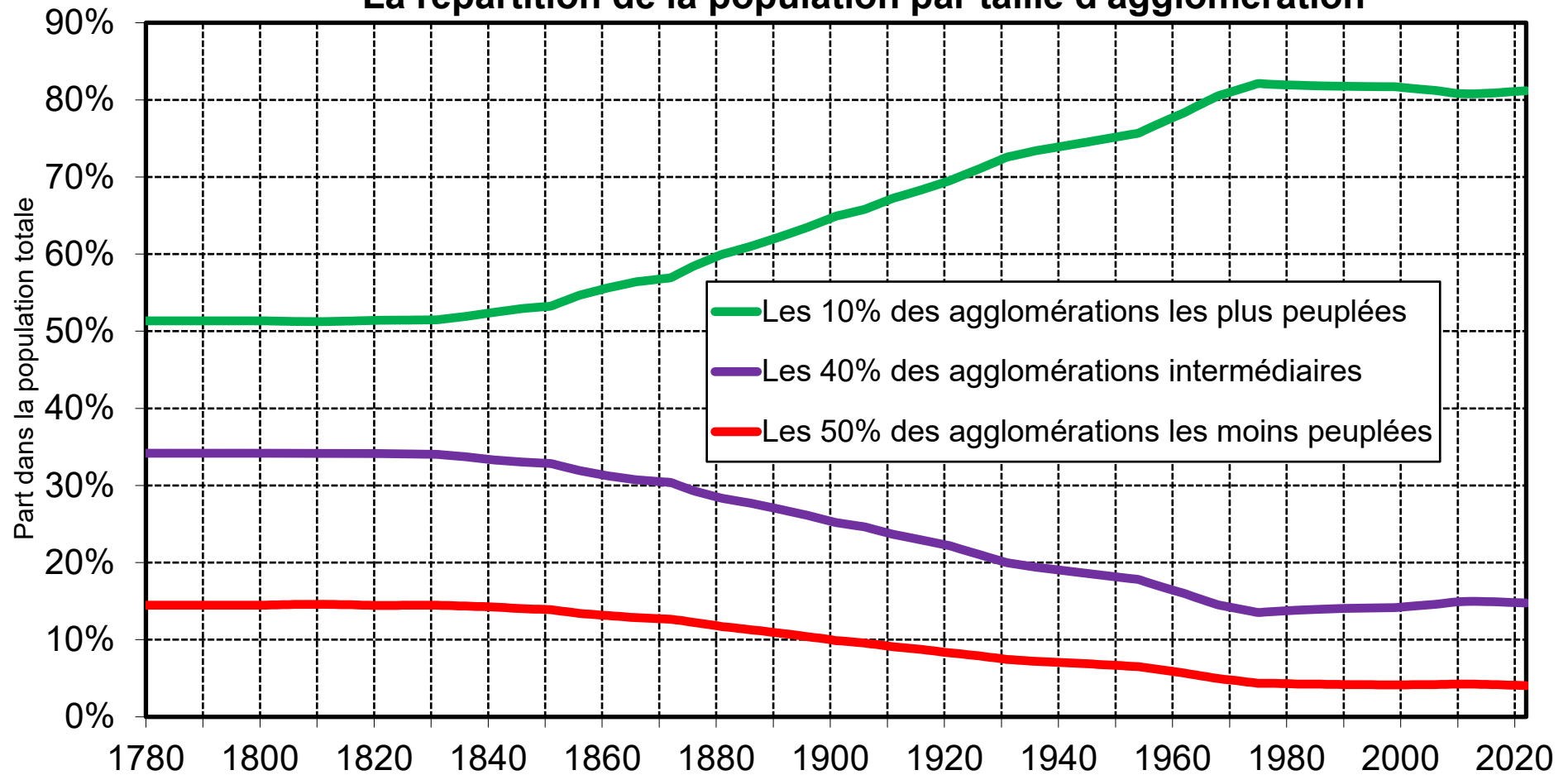
Lecture. Entre 1800 et 2022, la population totale de la France métropolitaine (territoire actuel) est passée d'environ 28 millions à 66 millions d'habitants. La population des agglomérations de moins de 10 000 habitants est restée quasiment stable autour de 22 millions d'habitants. Toute la croissance démographique s'est faite dans les agglomérations plus importantes, et pour l'essentiel au sein des agglomérations de plus de 200 000 habitants. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.4a)

Répartition des agglomérations par percentile



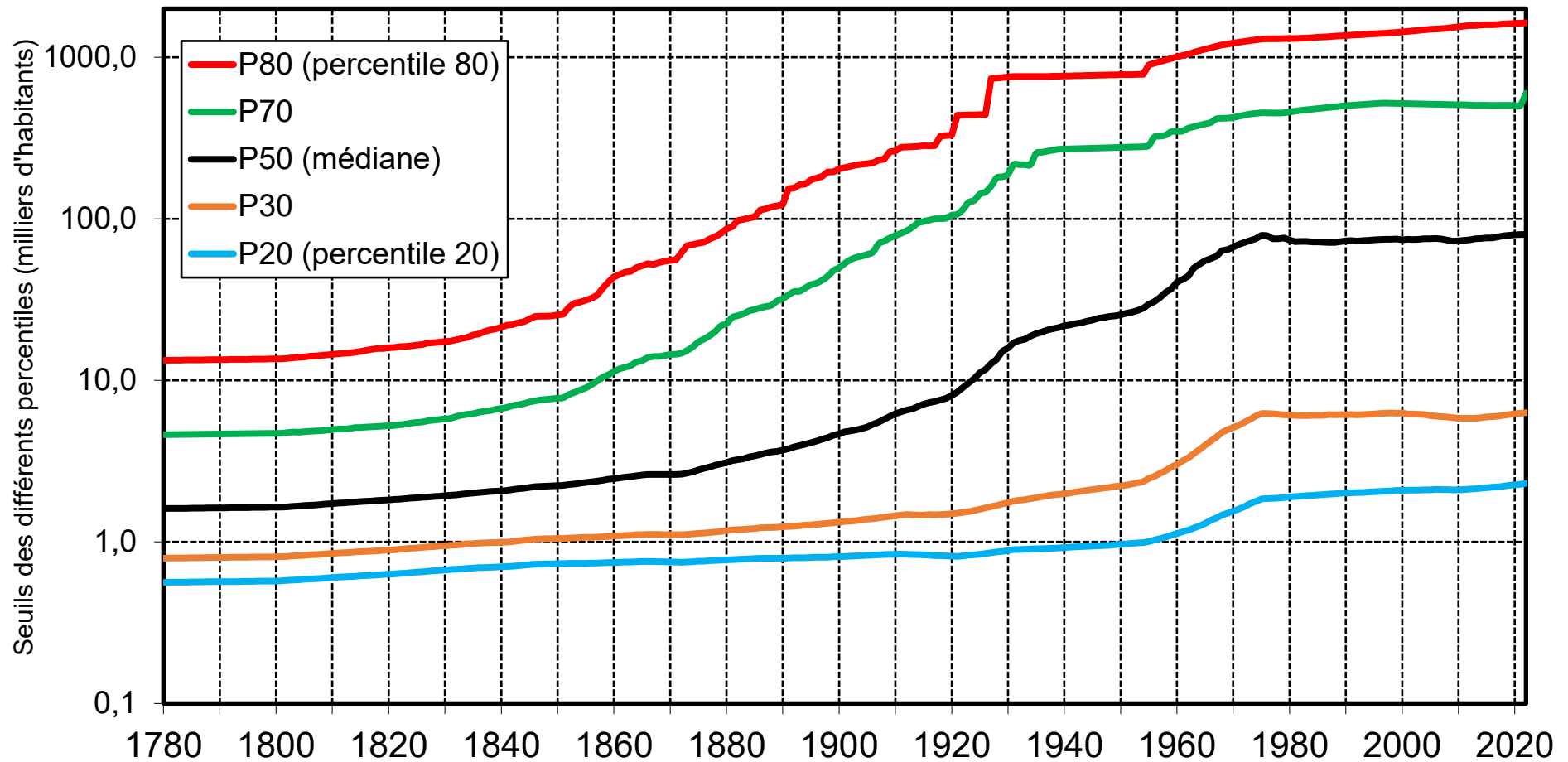
Lecture. En 1790, 10% des agglomérations avaient moins de 171 habitants (seuil P10 de la répartition des agglomérations par taille), 50% moins de 460 habitants (seuil P50), et 10% plus de 1542 habitants (seuil P90). En 2022, ces seuils sont passés à 92, 365 et 2026 habitants. **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période sur les 29771 agglomérations actives en 2022 (27362 communes isolées + 2409 agglomérations multi-communes regroupant 7498 communes) pour lesquelles il est possible de reconstruire des séries de population homogènes sur la base du territoire actuel. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.4b)

La répartition de la population par taille d'agglomération



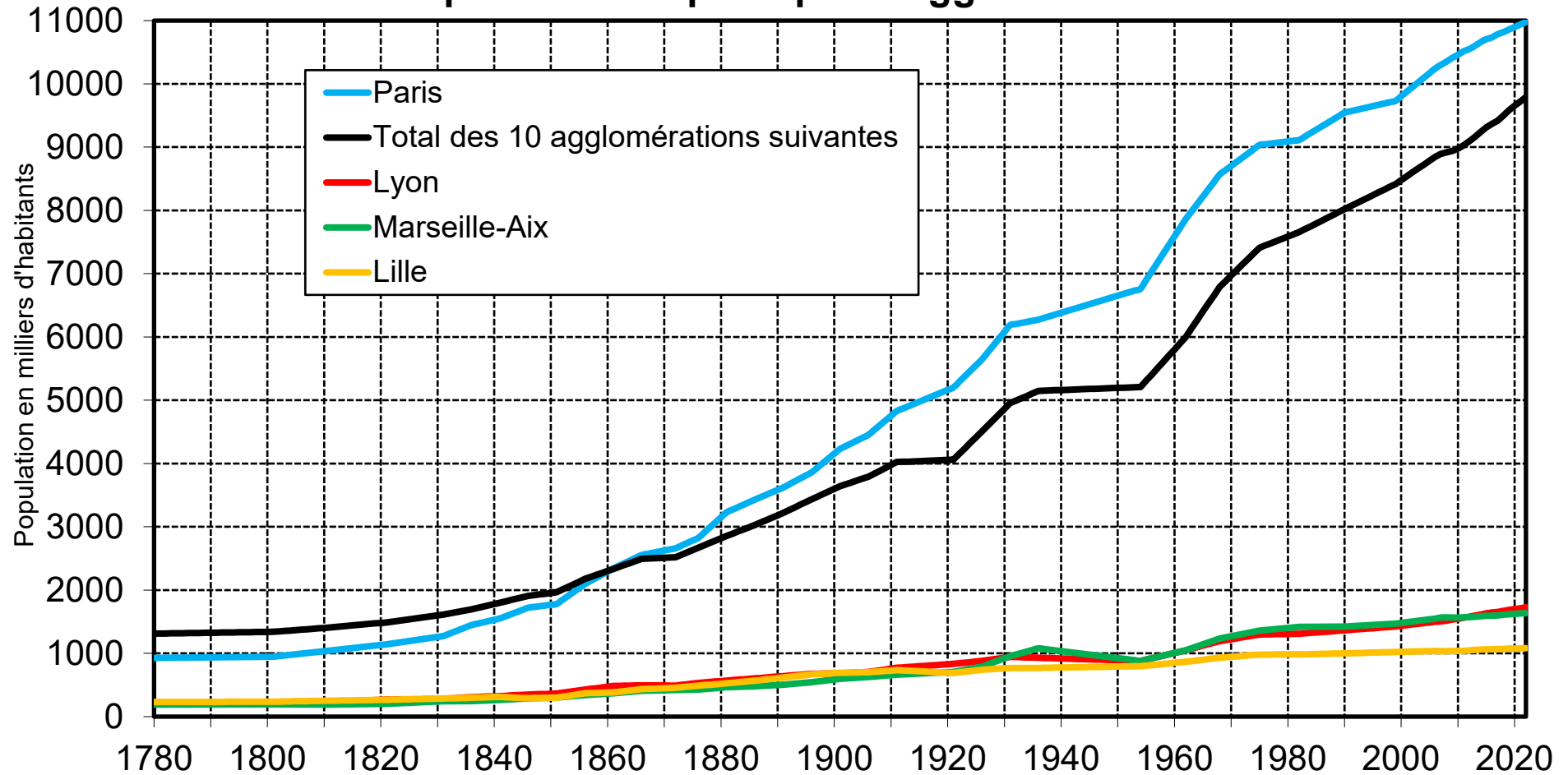
Lecture. La part des 10% des agglomérations ayant la plus forte population est passée de 51% de la population totale en 1800 à 82% en 1975, avant de s'abaisser légèrement à 81% en 2022. Celle des 50% les moins peuplées est passée de 14% de la population en 1800 à 4% en 2022. **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période sur la base du territoire actuel de la France métropolitaine. Les agglomérations sont définies comme les communes adjacentes sans rupture du bâti de plus de 200m (définition INSEE 2020). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.4c).

Répartition de la population par percentile (agglomérations)



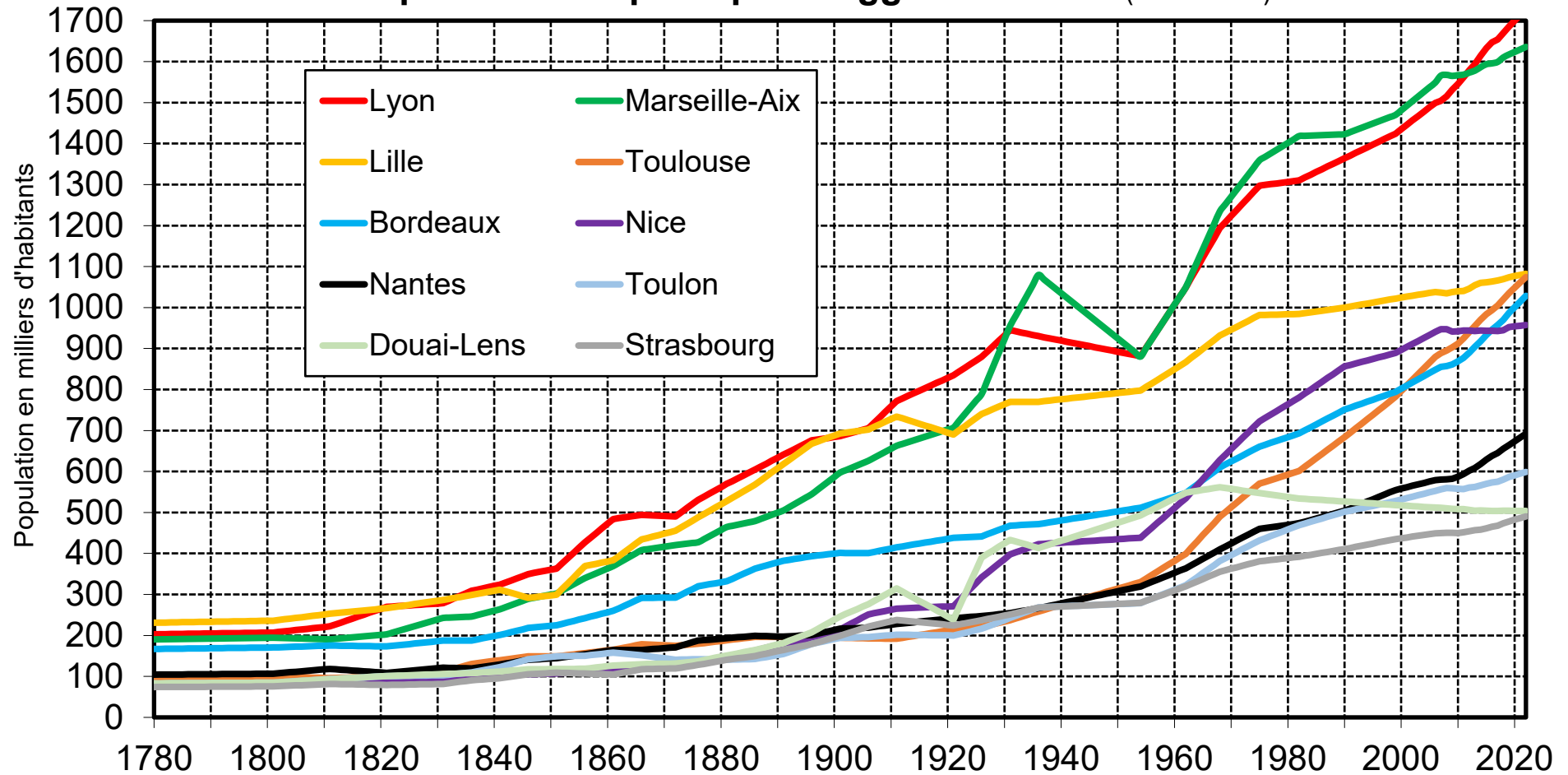
Lecture. En 1790, 50% des habitants de France métropolitaine vivent dans des agglomérations de moins de 1625 habitants (seuil P50), et 80% dans des agglomérations de moins de 13458 habitants (seuil P80). En 2022, ces seuils sont passés à 78884 habitants (P50) et 1611809 habitants (P80). **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période sur les 29971 agglomérations actives en 2020 (27362 communes isolées + 2409 agglomérations multi-communes regroupant 7498 communes) pour lesquelles il est possible de reconstruire des séries de population homogènes sur la base du territoire actuel. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.4d)

Population des principales agglomérations



Lecture. La population de l'agglomération de Paris (territoire actuel) est passée d'environ 1 million en 1790 à 11 millions en 2022 alors que celle des 10 agglomérations suivantes passait de 1,3 à 9,6 millions. Les agglomérations de Lyon, Marseille-Aix et Lille (territoire actuel) comptaient chacune 0,2 million d'habitants en 1790 et sont passées respectivement à 1,7, 1,6 et 1,1 millions d'habitants en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.4e)

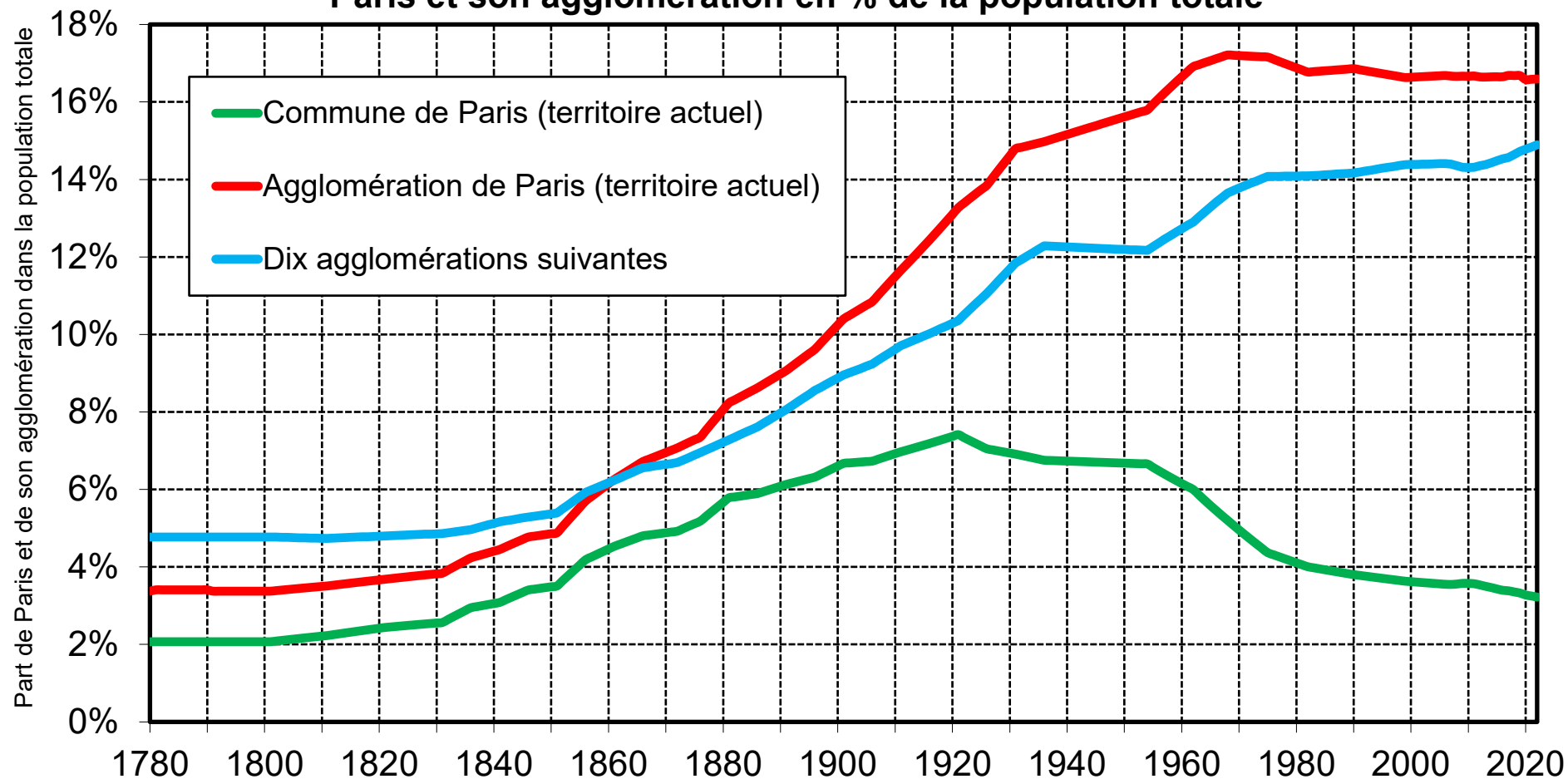
Population des principales agglomérations (hors Paris)



Lecture. Les populations des 10 principales agglomérations françaises (hors Paris) se situaient approximativement entre 100 000 et 200 000 habitants en 1780, et entre 500 000 et 1,7 millions d'habitants en 2022. **Note:** Rouen, Avignon, Béthune et Valenciennes faisaient partie des 10 premières agglomérations en 1800; elles ont été remplacées en 2022 par Nice, Toulon, Douai-Lens et Strasbourg.

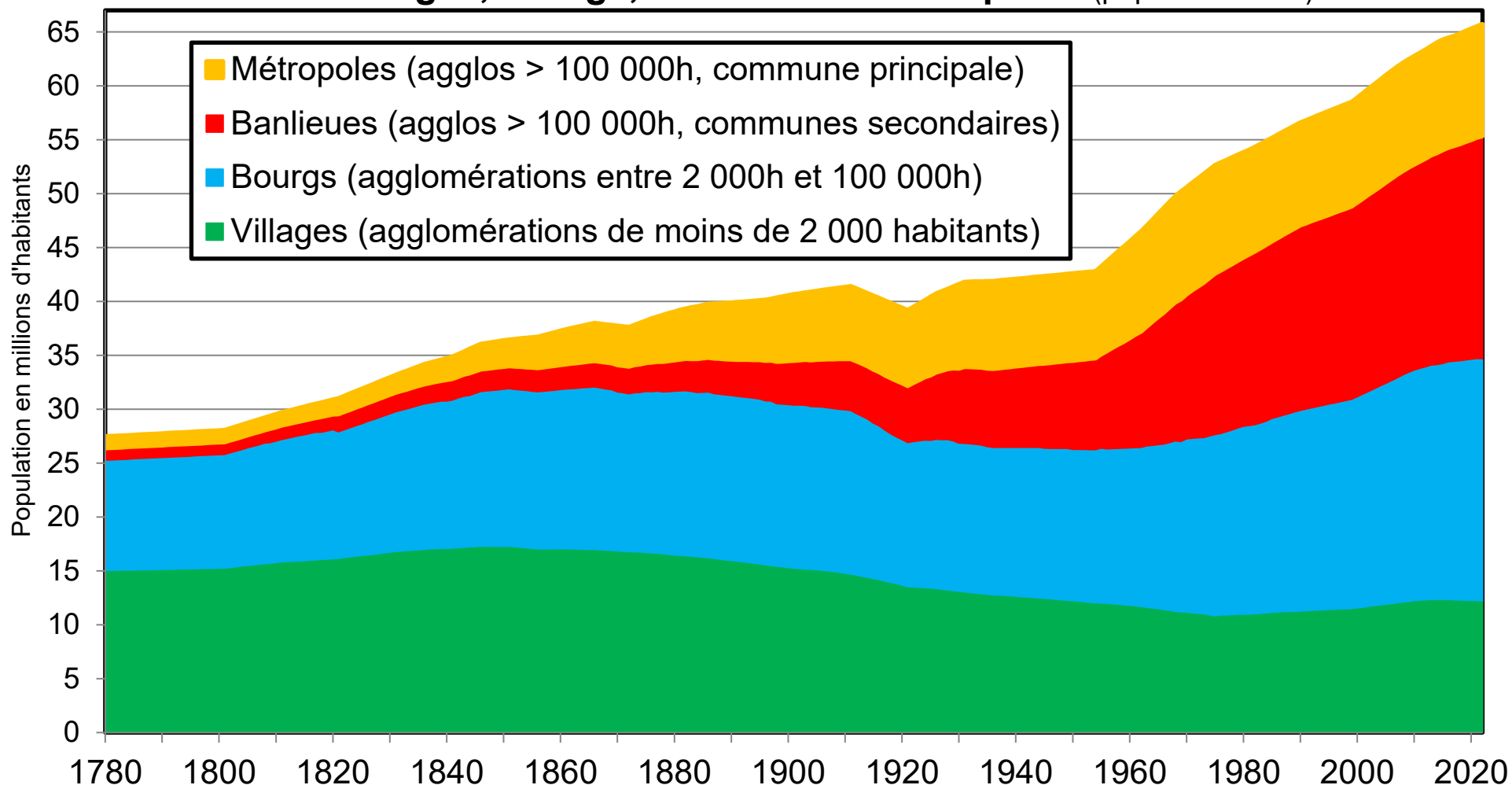
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.4f)

Paris et son agglomération en % de la population totale



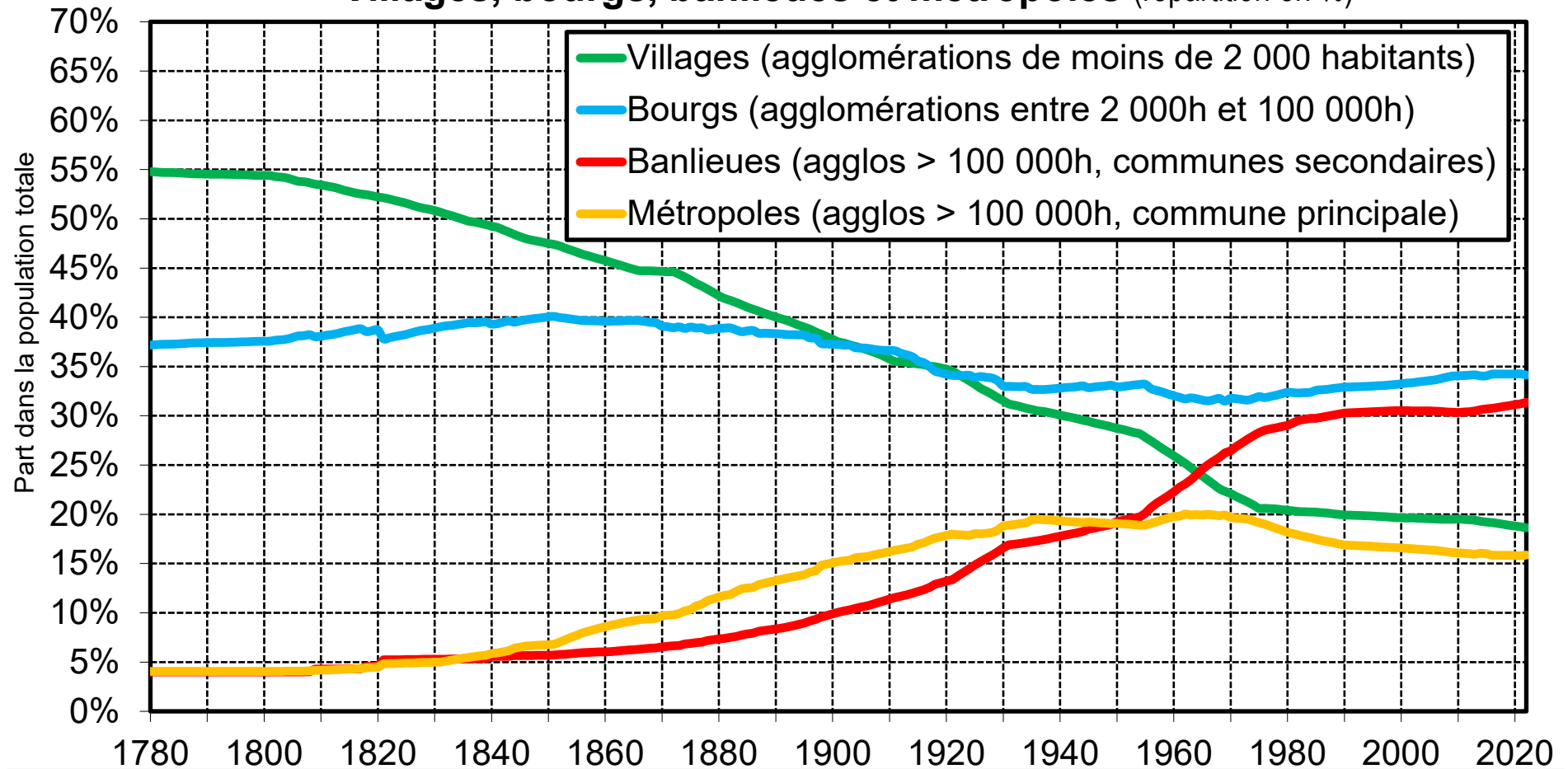
Lecture. La part de la commune de Paris (territoire actuel) dans la population française totale (territoire métropolitain actuel) est passée d'environ 2% en 1800 à plus de 7% en 1920 puis 3,5% en 2022. La part de l'agglomération parisienne (territoire actuel) est passée de 3,5% en 1800 à près de 17% en 2022. La part des dix agglomérations suivantes (de Lyon à Strasbourg, voir graphique précédent) est passée de 5% en 1800 à 14-15% en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.4g)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles (pop. en millions)



Lecture. En 2022, sur une population métropolitaine totale de 66 millions d'habitants, environ 12 millions vivent dans des villages (définis ici comme les agglomérations de moins de 2 000h), 22 dans des bourgs (agglomérations comprises entre 2 000 et 100 000h), 21 dans des banlieues (communes secondaires des agglomérations de plus de 100 000h) et 11 dans des métropoles (communes principales des agglomérations de plus de 100 000h). En 1800, la population totale de 28 millions se partageait entre 15 millions d'habitants dans les villages, 11 dans les bourgs, 1 dans les banlieues et 1 dans les métropoles (avec les mêmes définitions). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5a).

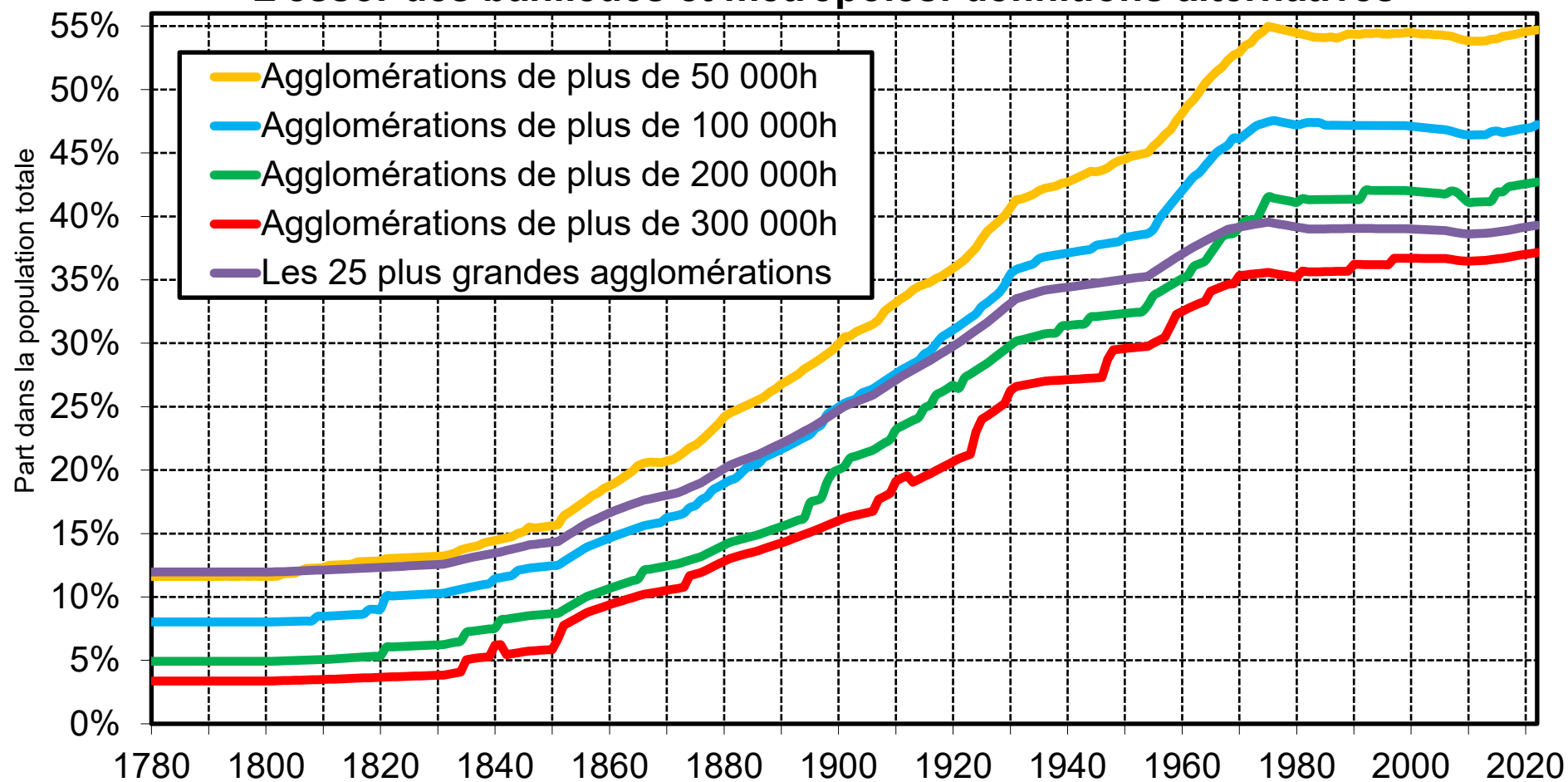
Villages, bourgs, banlieues et métropoles (répartition en %)



Lecture. La part de la population vivant dans les villages (définis ici comme les agglomérations de moins de 2 000h) est passée de 54% en 1800 à 19% en 2022, celle vivant dans les bourgs (agglomérations entre 2 000h et 100 000h) de 38 à 34%, celle vivant dans les banlieues (communes secondaires des agglomérations de plus de 100 000h) de 4 à 31%, et celle vivant dans les métropoles (communes principales des agglomérations de plus de 100 000h) de 4 à 16%.

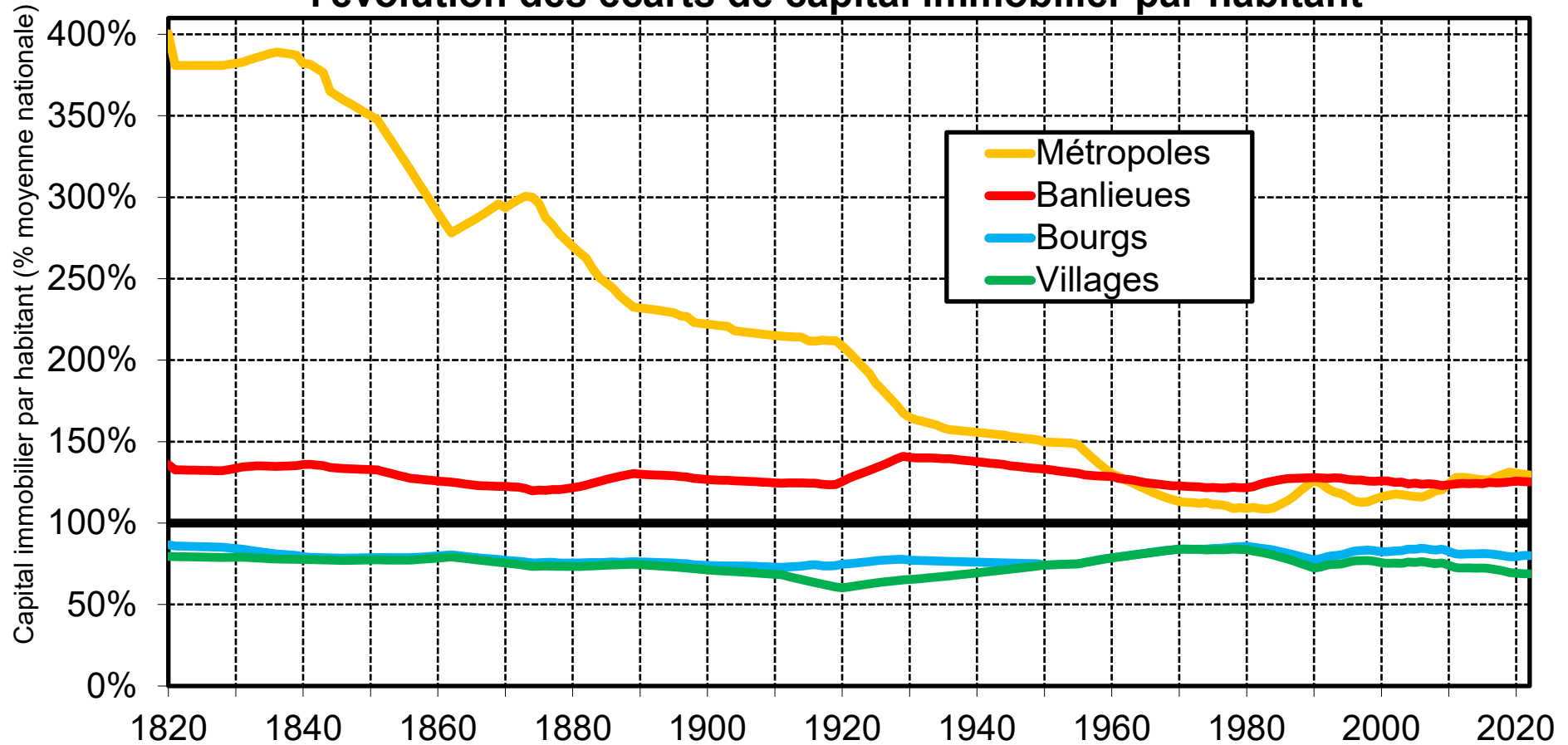
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5b).

L'essor des banlieues et métropoles: définitions alternatives



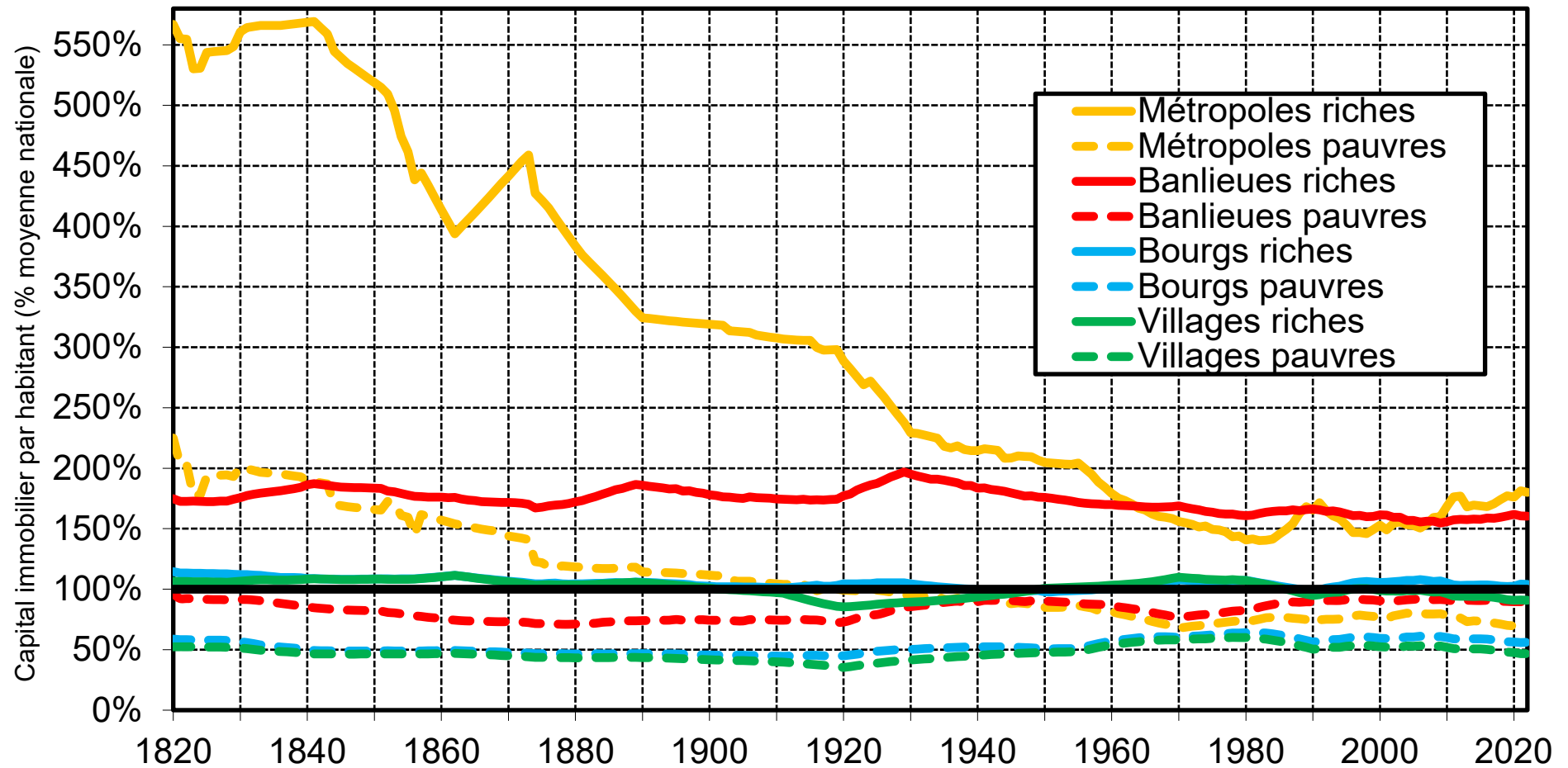
Lecture. Quelle que soit la définition adoptée pour les métropoles et leurs banlieues (agglomérations de plus de 50 000h, 100 000h, 200 000h, 300 000h, ou bien les 25 plus grandes agglomérations de chaque année), l'évolution de leur part dans la population totale a suivi la même allure générale sur longue période : autour de 5-10% de la population totale en 1800 et autour de 35-55% de la population totale en 2022. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5c).

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: l'évolution des écarts de capital immobilier par habitant



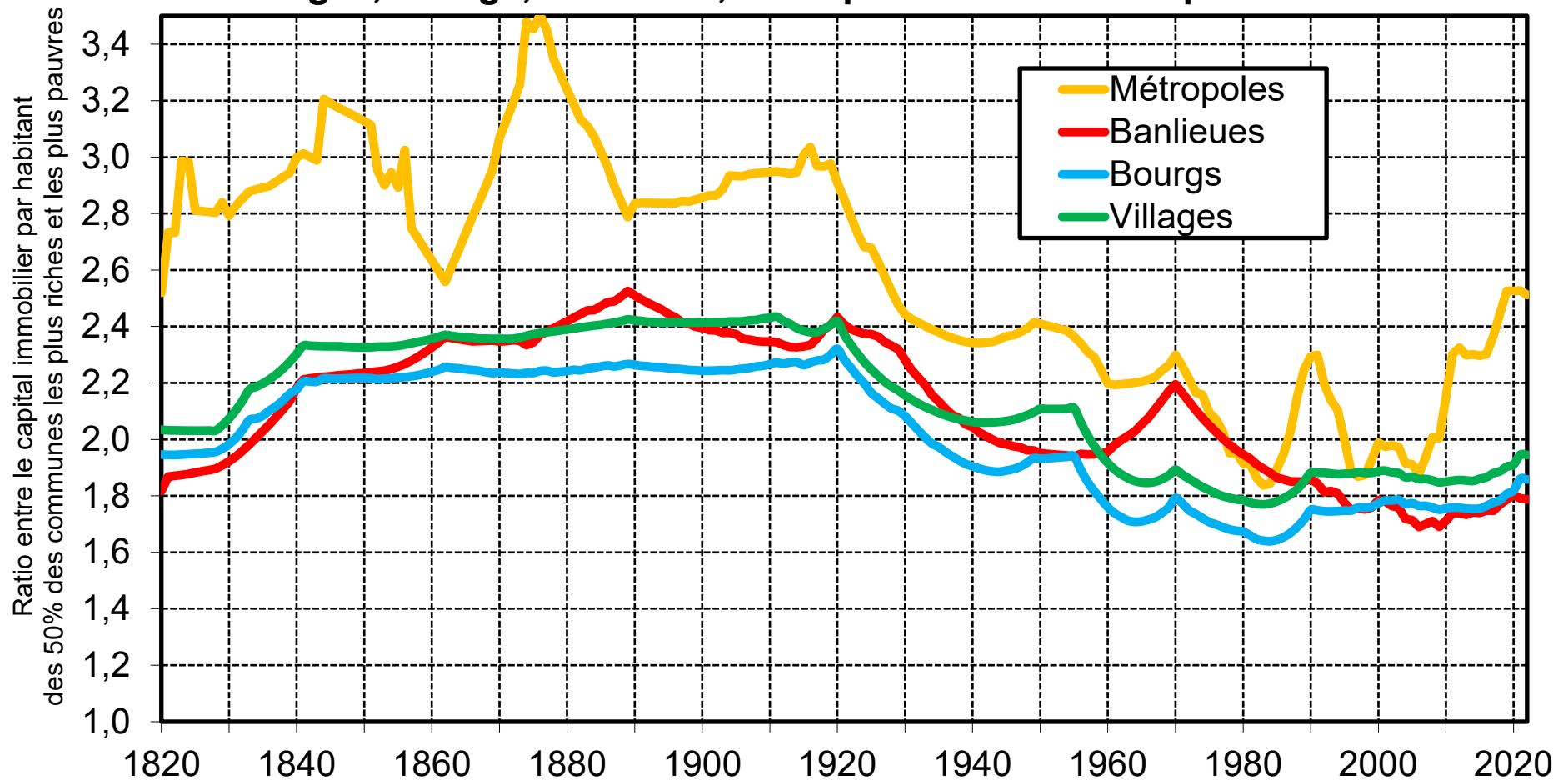
Lecture. De 1820 à 2022, le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant a généralement été plus élevé dans les métropoles (communes principales des agglomérations de plus de 100 000h), suivies des banlieues (communes secondaires des agglomérations de plus de 100 000h), des bourgs (agglomérations entre 2 000 et 100 000h) et des villages (agglomérations de moins de 2000h), avec toutefois un net resserrement des écarts sur longue période. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5d).

De fortes inégalités face au prix des logements



Lecture. La valeur des logements a toujours été beaucoup plus élevée dans les métropoles et banlieues riches (définies comme la moitié des métropoles et des banlieues ayant le plus haut capital immobilier par habitant) que dans le reste du pays. On notera que la valeur des logements dans les banlieues pauvres est proche de la moyenne nationale et près de deux fois plus élevée que dans les bourgs et villages pauvres. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5e).

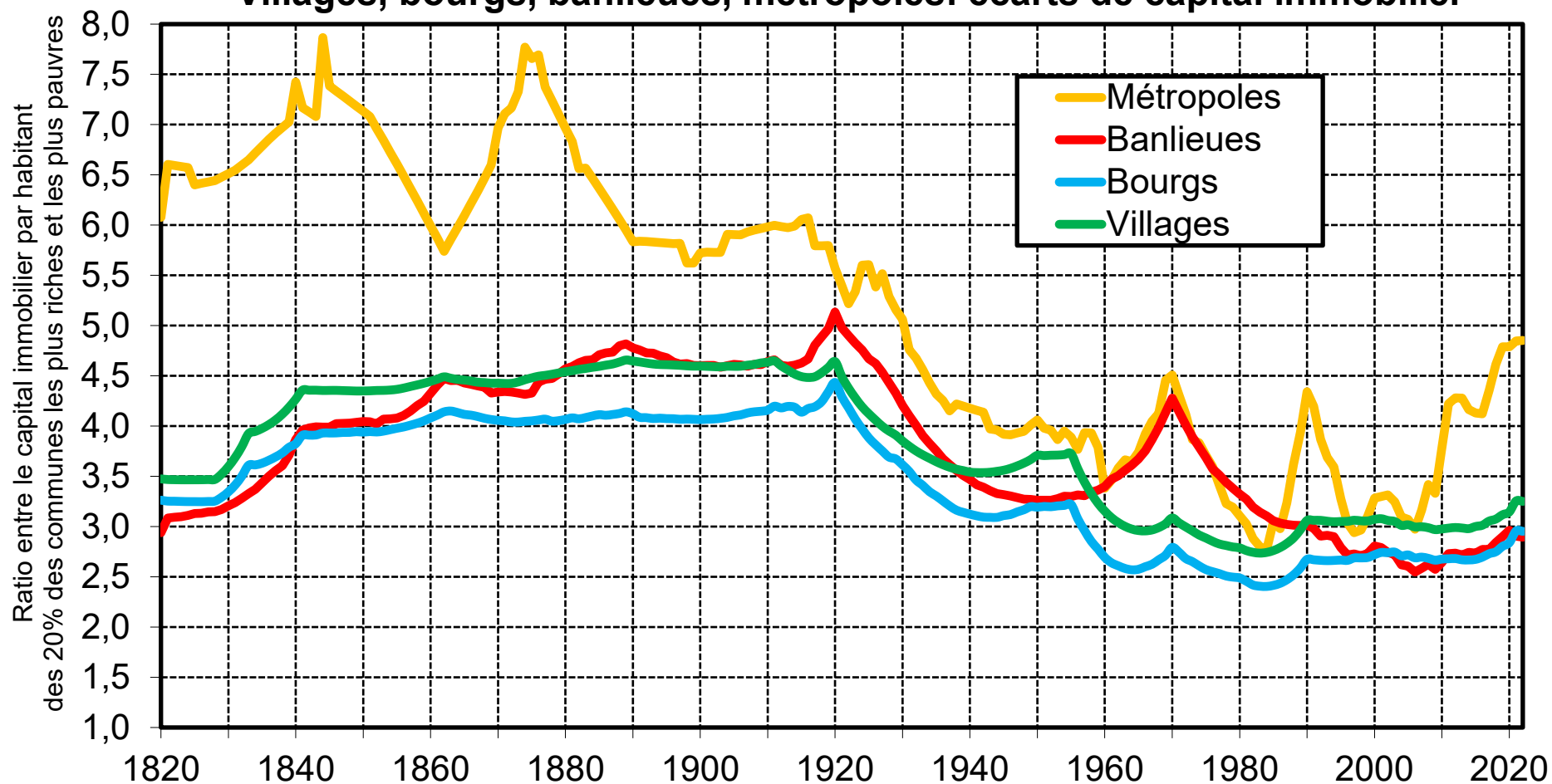
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de capital immobilier



Lecture. Les métropoles, banlieues, bourgs et villages ont été réparties en deux moitiés égales (en termes de population) suivant le niveau de capital immobilier par habitant de la commune en question. On constate que le ratio entre le capital immobilier moyen de ces groupes a généralement gravité autour de 2, voire de 3 pour les métropoles.

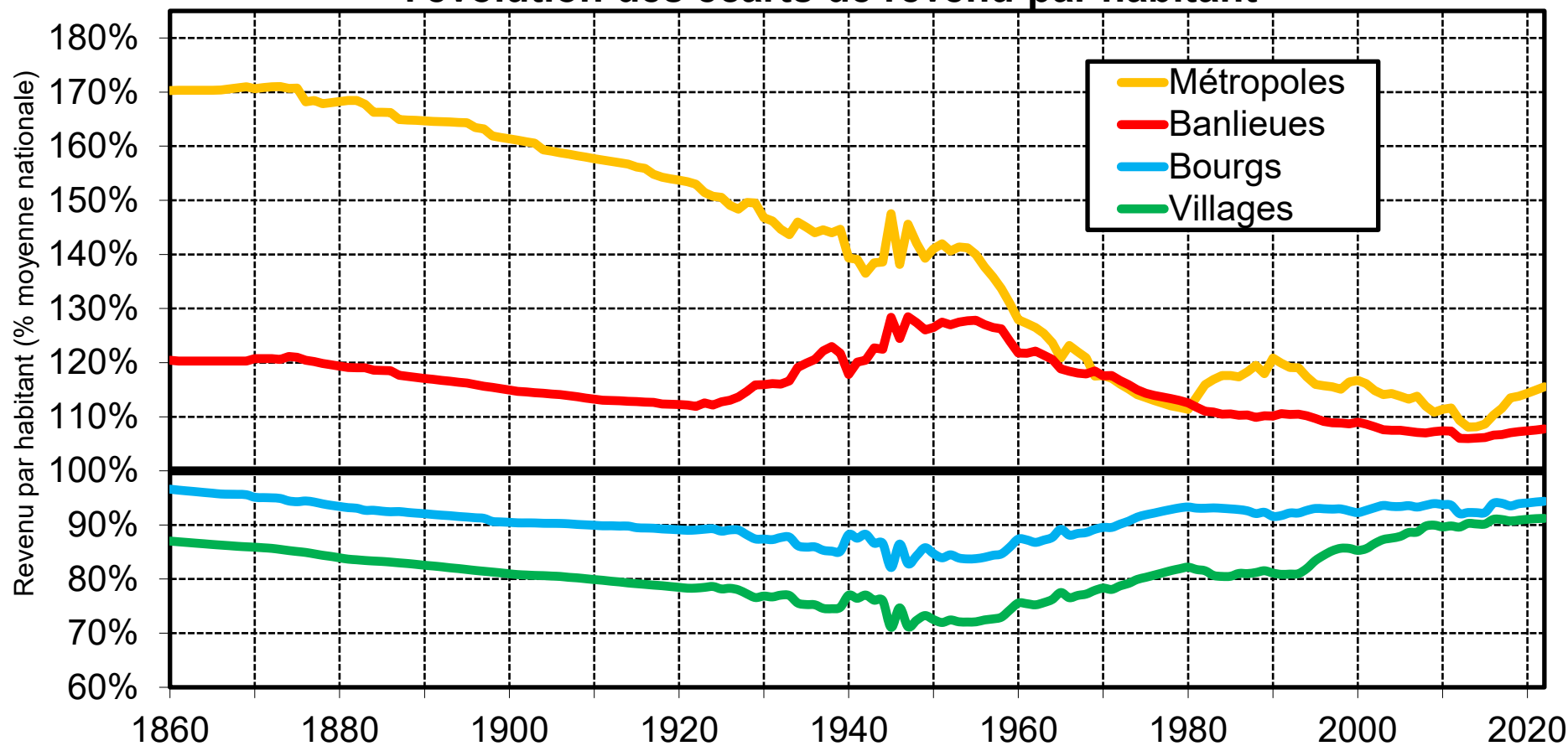
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5f)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de capital immobilier



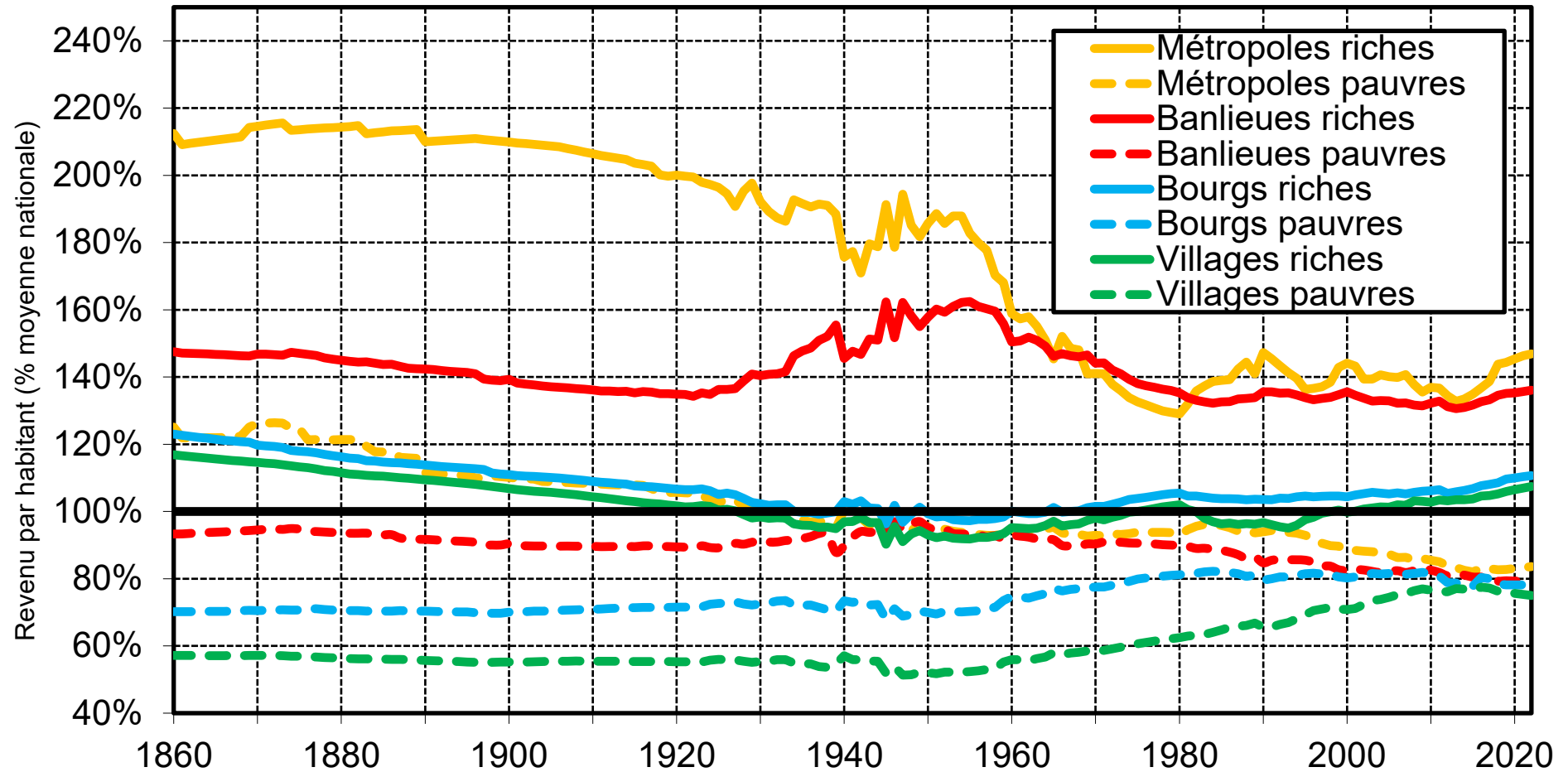
Lecture. Les métropoles, banlieues, bourgs et villages ont été réparties en deux groupes de taille égale (en termes de population) suivant le niveau de capital immobilier par habitant de la commune en question: les 20% les plus riches et les plus pauvres. On constate que le ratio entre le capital immobilier moyen de ces groupes a généralement gravité autour de 3-4, voire de 5 pour les métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5g)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: l'évolution des écarts de revenu par habitant



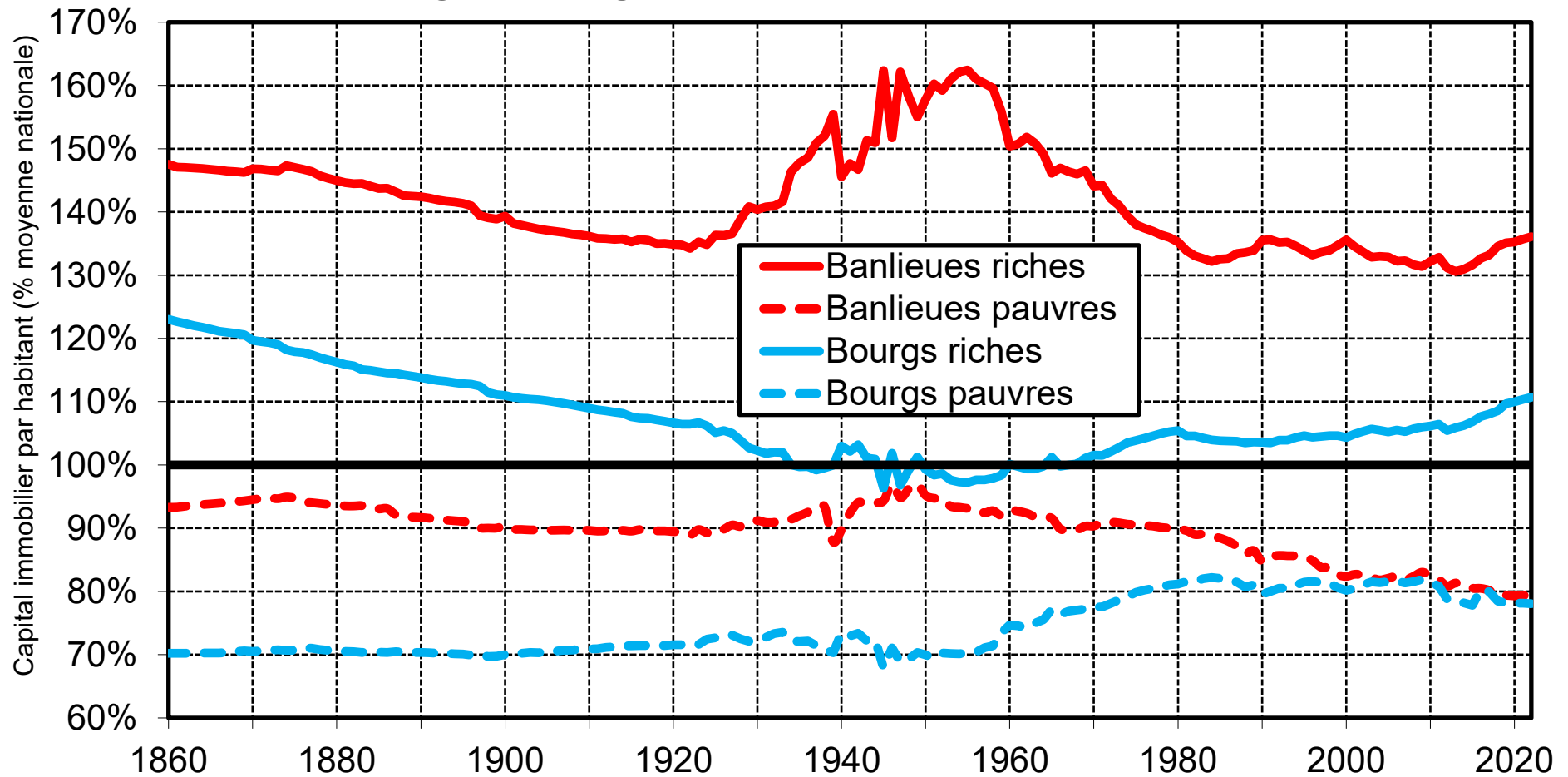
Lecture. De 1860 à 2022, le revenu par habitant a généralement été plus élevé dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages, avec toutefois un resserrement des écarts sur longue période. En 2022, le revenu moyen est égal à 115% de la moyenne nationale dans les métropoles, 108% dans les banlieues, 94% dans les bourgs et 91% dans les villages. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5h).

La convergence des bourgs et des banlieues pauvres



Lecture. Les métropoles riches et banlieues riches (définies comme la moitié des métropoles et des banlieues ayant le plus haut revenu par habitant) ont toujours été nettement plus riches que la moyenne nationale. Les bourgs et villages riches sont devenus depuis 1980 sensiblement plus riches que les banlieues et métropoles pauvres, qui à l'inverse sont devenues aussi pauvres que les bourgs et villages pauvres. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5i).

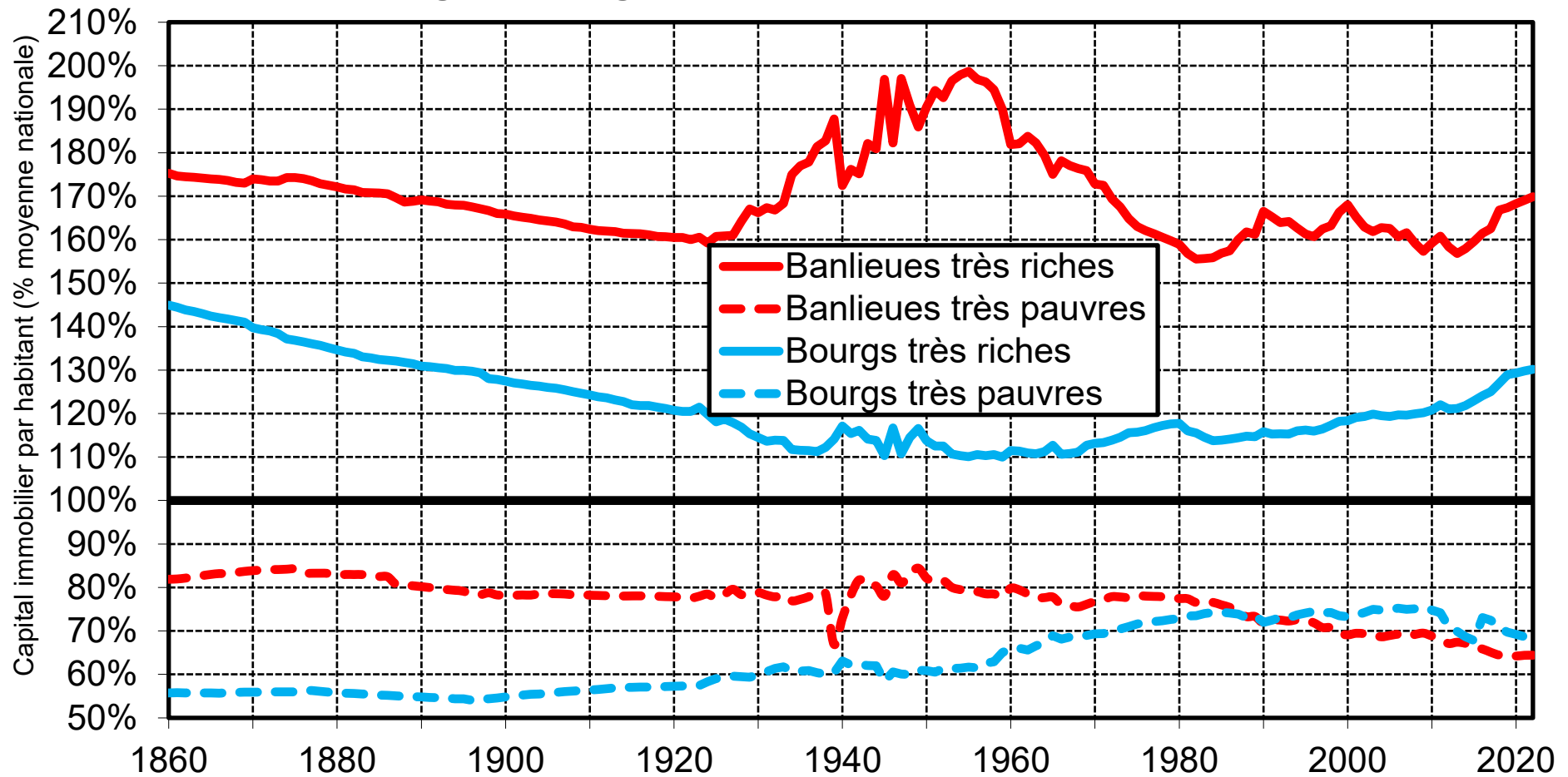
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: revenu



Lecture. Les métropoles, banlieues, bourgs et villages ont chacun été réparties en deux moitiés égales (en termes de population) suivant le niveau de revenu par habitant de la commune en question. On constate que les banlieues riches sont plus riches que les bourgs riches, mais que les banlieues pauvres sont devenues aussi pauvres que les bourgs pauvres.

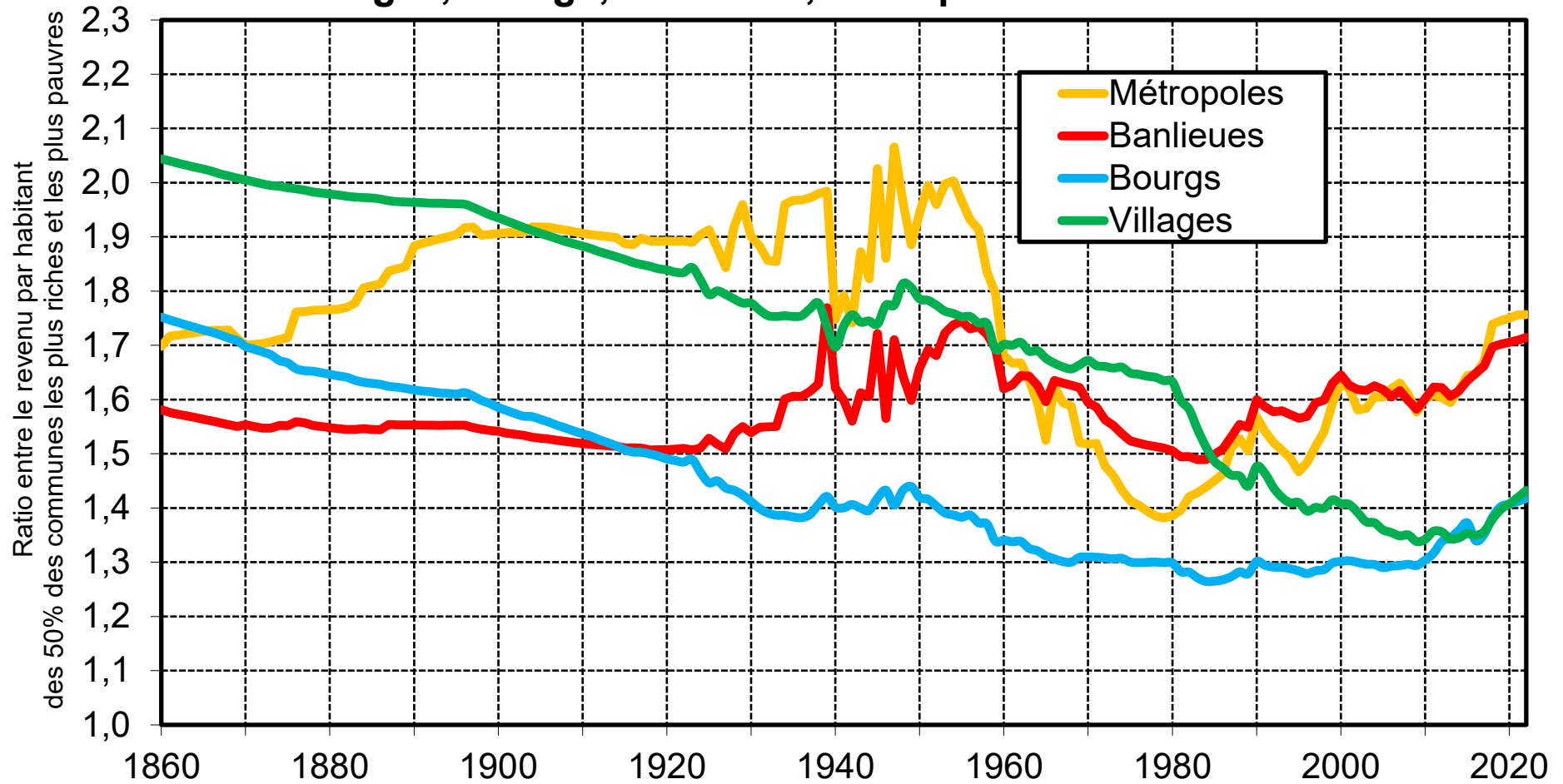
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5j)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: revenu



Lecture. Les métropoles, banlieues, bourgs et villages ont chacun été réparties en deux groupes de taille égale (en termes de population) suivant le niveau de revenu par habitant de la commune en question: les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres. On constate que les banlieues très riches sont plus riches que les bourgs très riches, mais que les banlieues très pauvres sont devenues encore plus pauvres que les bourgs très pauvres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5k)

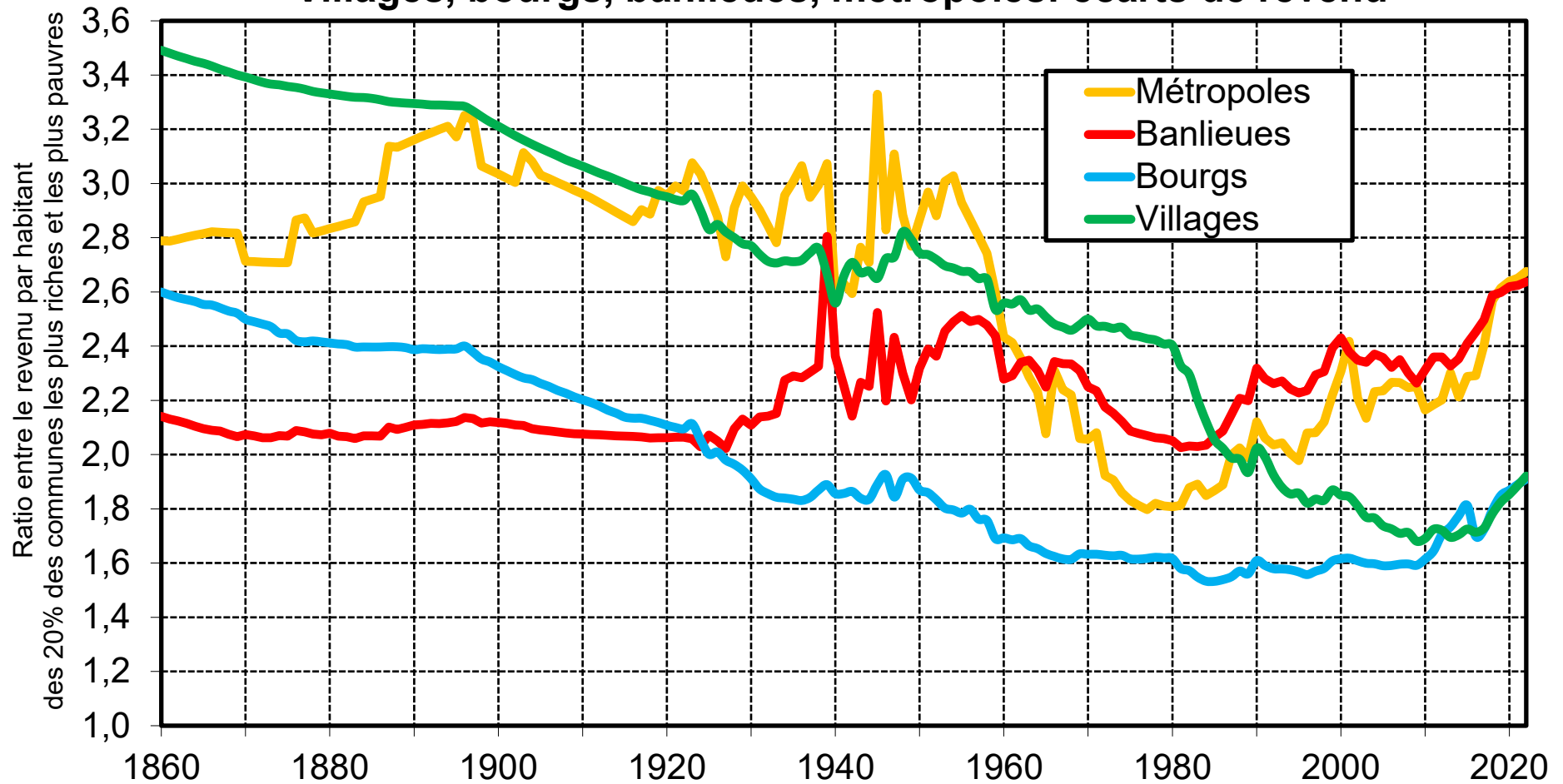
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de revenu



Lecture. Les métropoles, banlieues, bourgs et villages ont été réparties en deux moitiés égales (en termes de population) suivant le niveau de revenu par habitant de la commune en question. On constate que le ratio entre le revenu moyen de ces groupes a généralement gravité autour de 1,5-2, et qu'il est devenu plus élevé pour les banlieues et les métropoles dans la période récente.

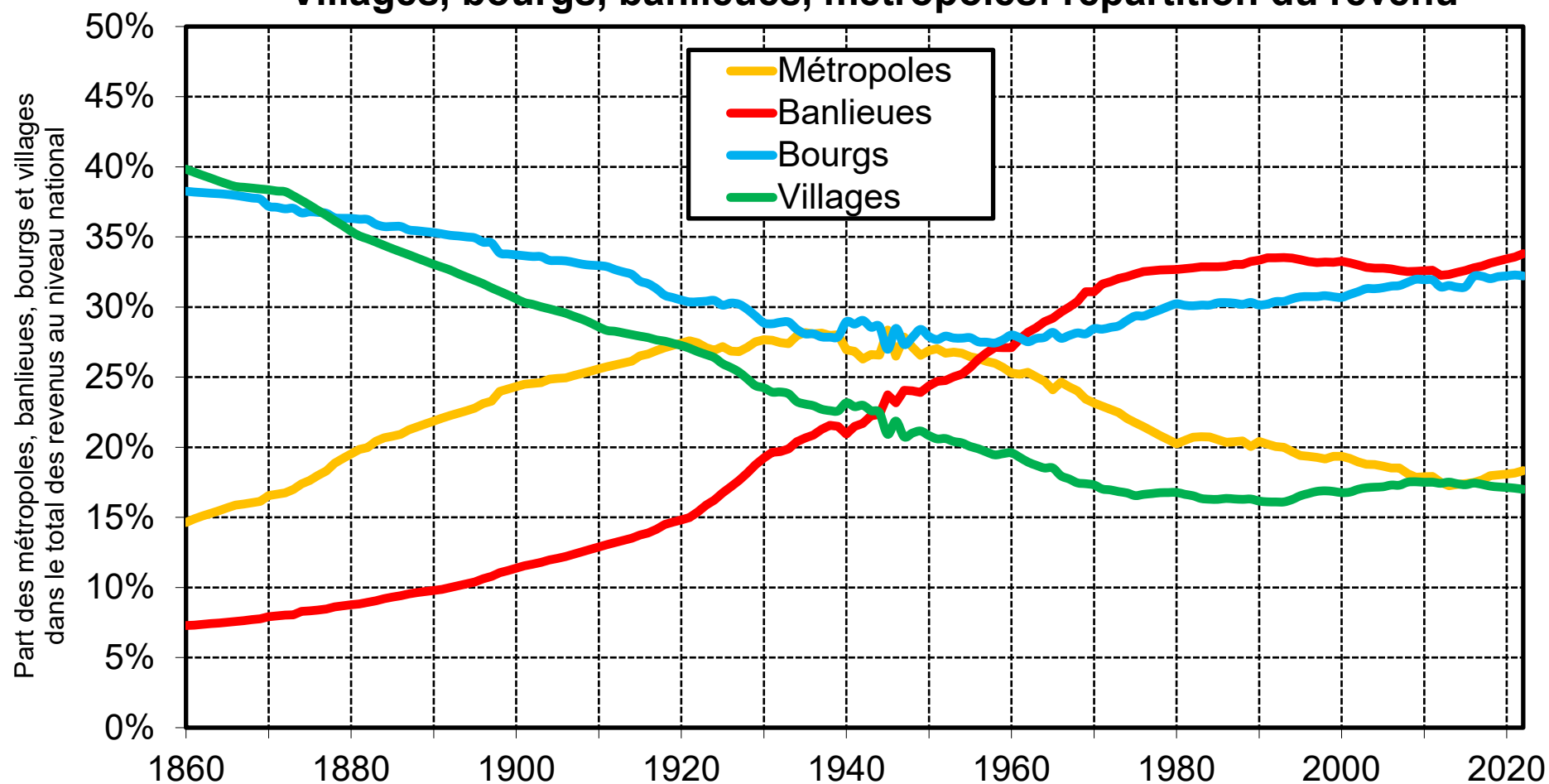
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5I)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de revenu



Lecture. Les métropoles, banlieues, bourgs et villages ont été réparties en deux groupes de taille égale (en termes de population) suivant le niveau de revenu par habitant de la commune en question: les 20% les plus riches et les plus pauvres. On constate que le ratio entre le revenu moyen de ces groupes a généralement gravité autour de 2-3, et est devenu sensiblement plus élevé pour les banlieues et métropoles au cours de la période récente. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5m)

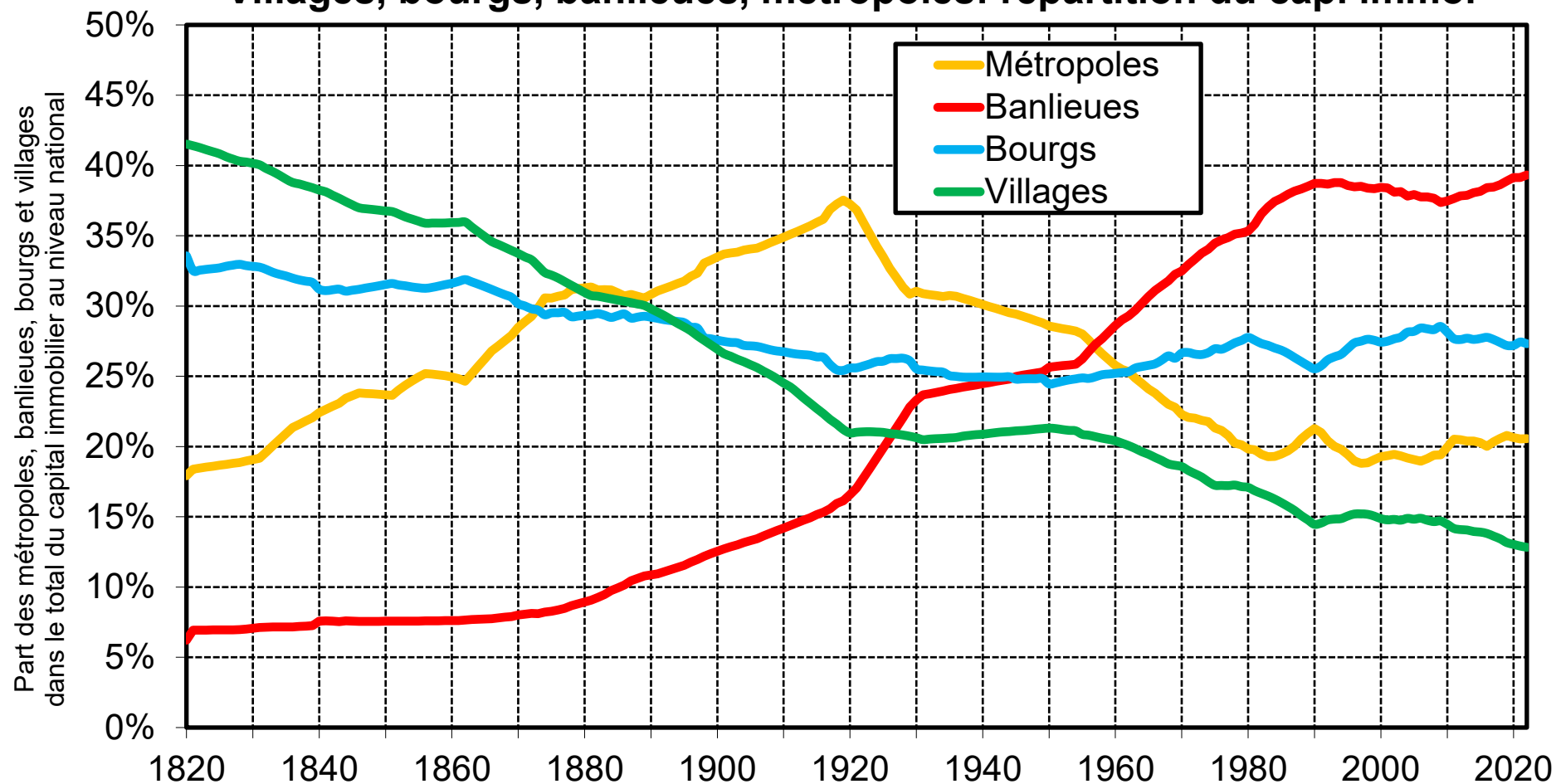
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: répartition du revenu



Lecture. La part des métropoles dans le total des revenus au niveau national est passée de 16% à 18% entre 1860 et 2022, et la part des banlieues de 7% à 34%, soit au total une progression de la part du monde urbain (métropoles et banlieues) de 23% à 52%, un peu moins forte que la progression de la part du monde urbain dans la population totale (de 15% à 47%).

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5n)

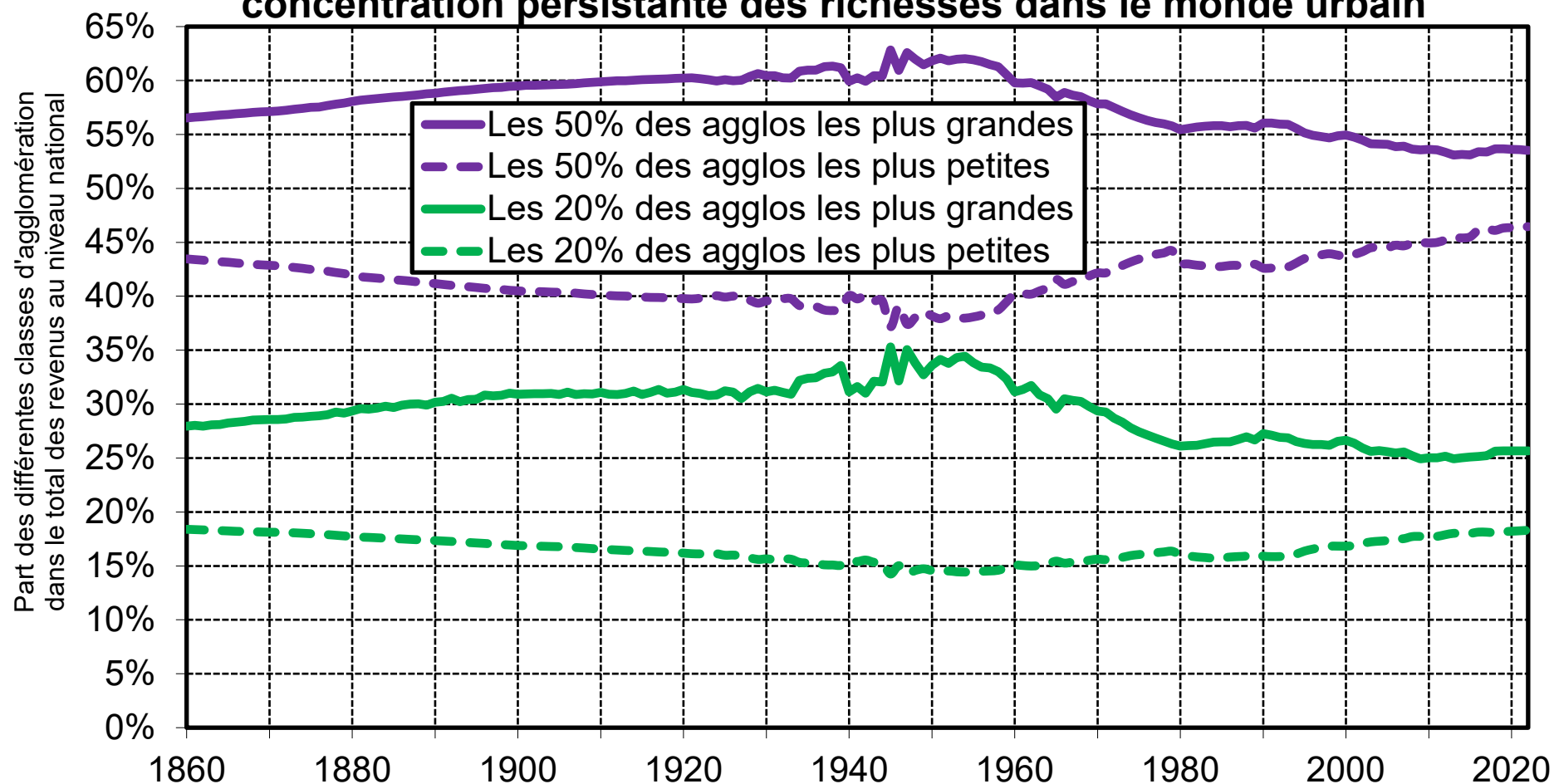
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: répartition du cap. immo.



Lecture. La part des métropoles dans le total du capital immobilier au niveau national est passée de 18% à 21% entre 1820 et 2022, et la part des banlieues de 6% à 40%, soit au total une progression de la part du monde urbain (métropoles et banlieues) de 24% à 61%, un peu moins forte que la progression de la part du monde urbain dans la population totale (de 8% à 47%).

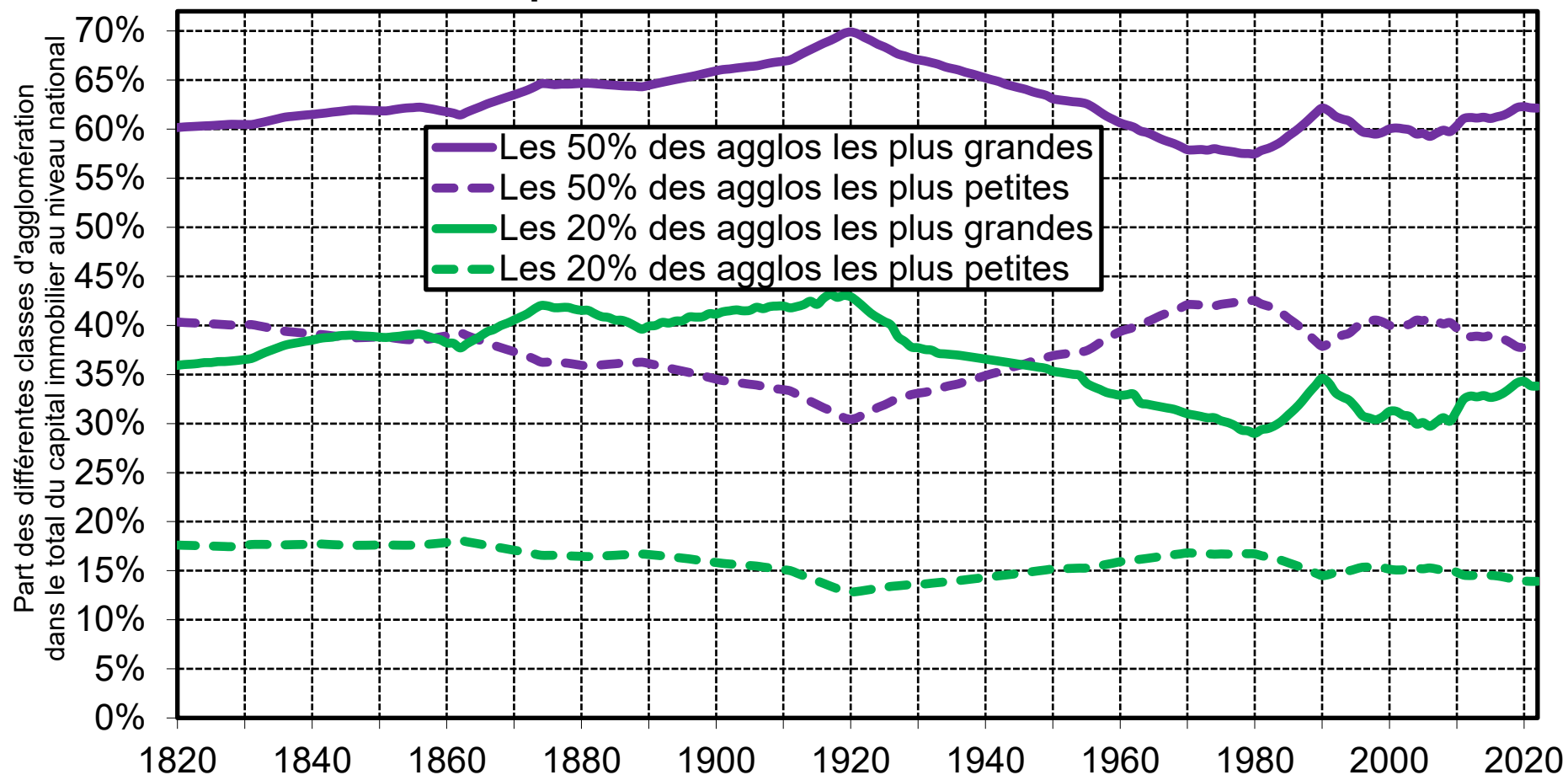
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5o)

La répartition du revenu par taille d'agglomération: une concentration persistante des richesses dans le monde urbain



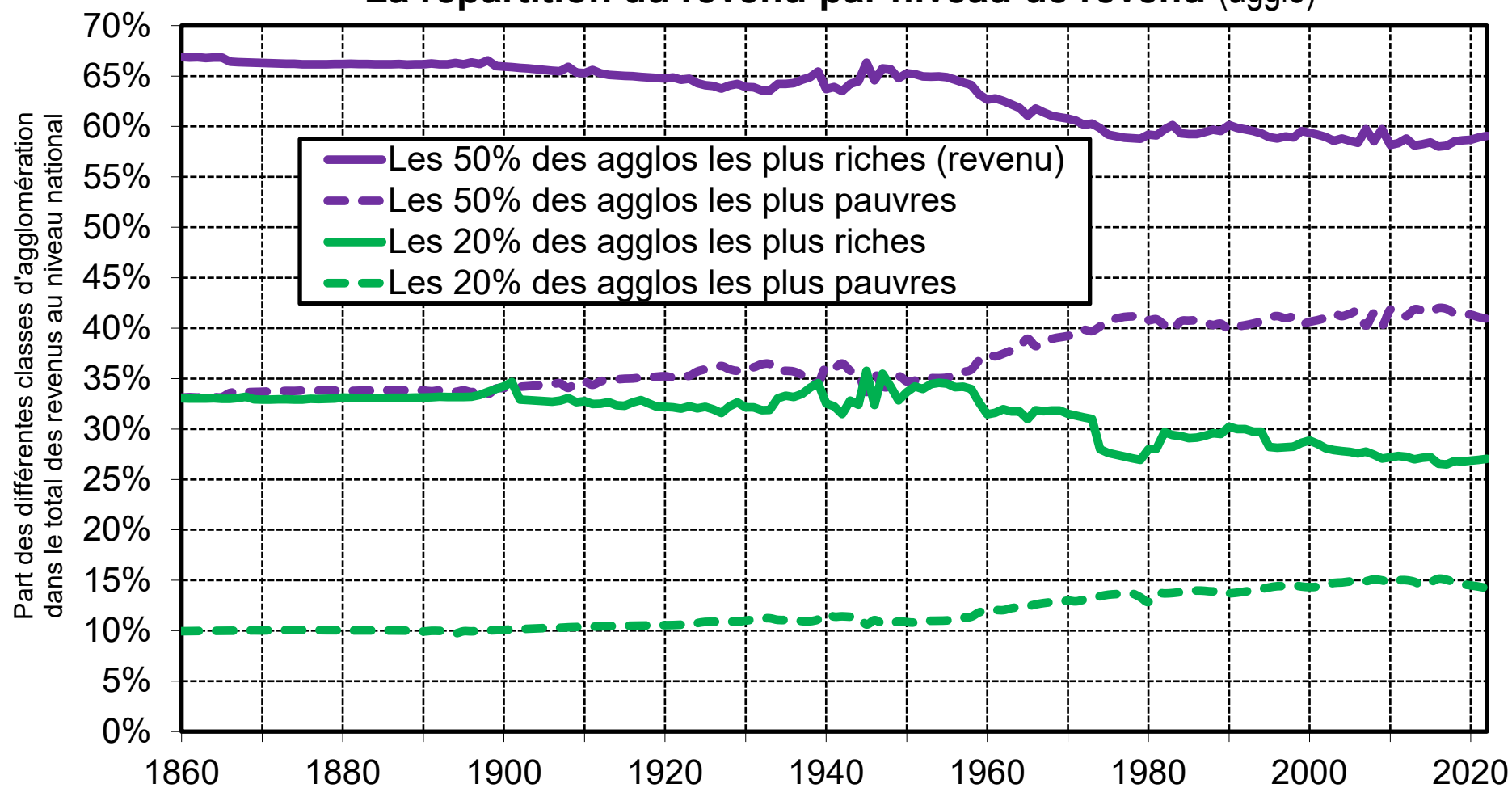
Lecture. La répartition du revenu par taille d'agglomération apparaît relativement stable sur longue période, avec environ 55-60% du total au sein des 50% des agglomérations les plus grandes (pondérées par la population) vs 40-45% au sein des 50% les plus petites. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5p)

La répartition du capital immobilier par taille d'agglomération: une concentration persistante des richesses dans le monde urbain



Lecture. La répartition du capital immobilier par taille d'agglomération apparaît relativement stable sur longue période, avec environ 60-65% du total au sein des 50% des agglomérations les plus grandes (pondérées par la population) vs 35-40% au sein des 50% les plus petites. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5q)

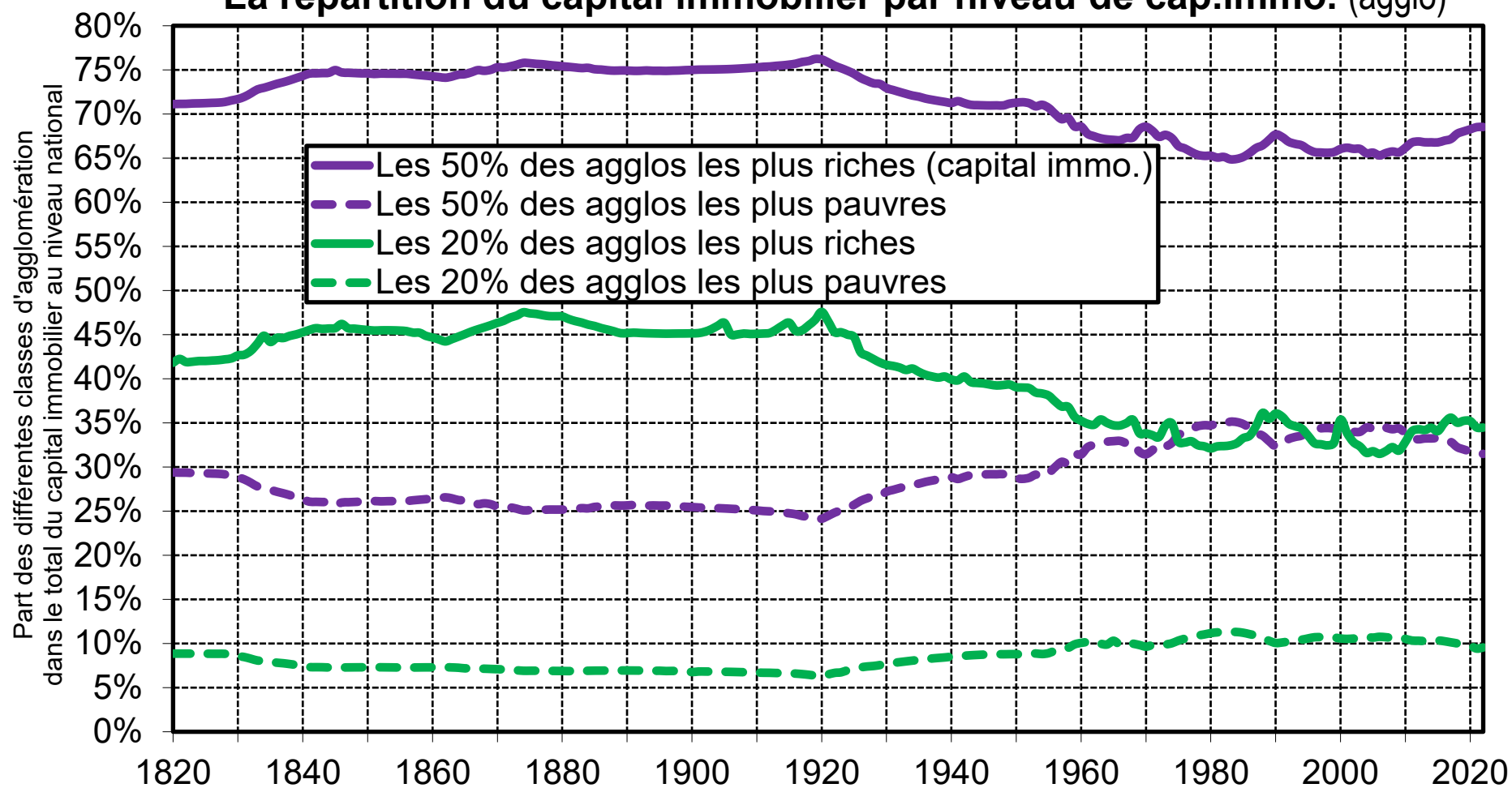
La répartition du revenu par niveau de revenu (agglomération)



Lecture. La concentration du revenu par niveau de revenu a légèrement baissé sur longue période, avec 67% du total au sein des 50% des agglomérations les plus riches (pondérées par la population) vs 59% en 2022.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5r)

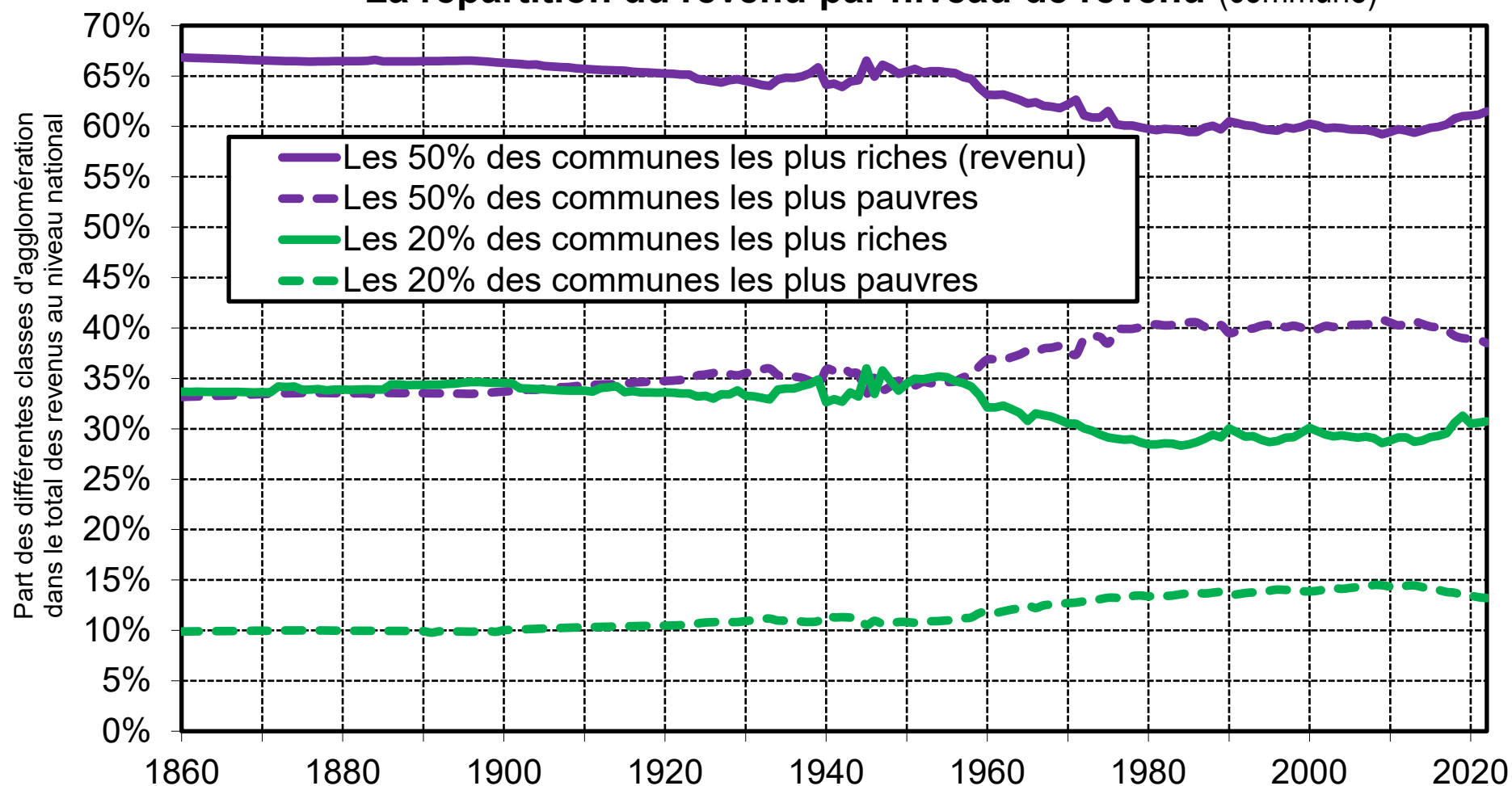
La répartition du capital immobilier par niveau de cap.immo. (agglo)



Lecture. La concentration du revenu par niveau de capital immobilier a légèrement baissé sur longue période, avec 71% du total au sein des 50% des agglomérations les plus riches (pondérées par la population) vs 68% en 2022.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5s)

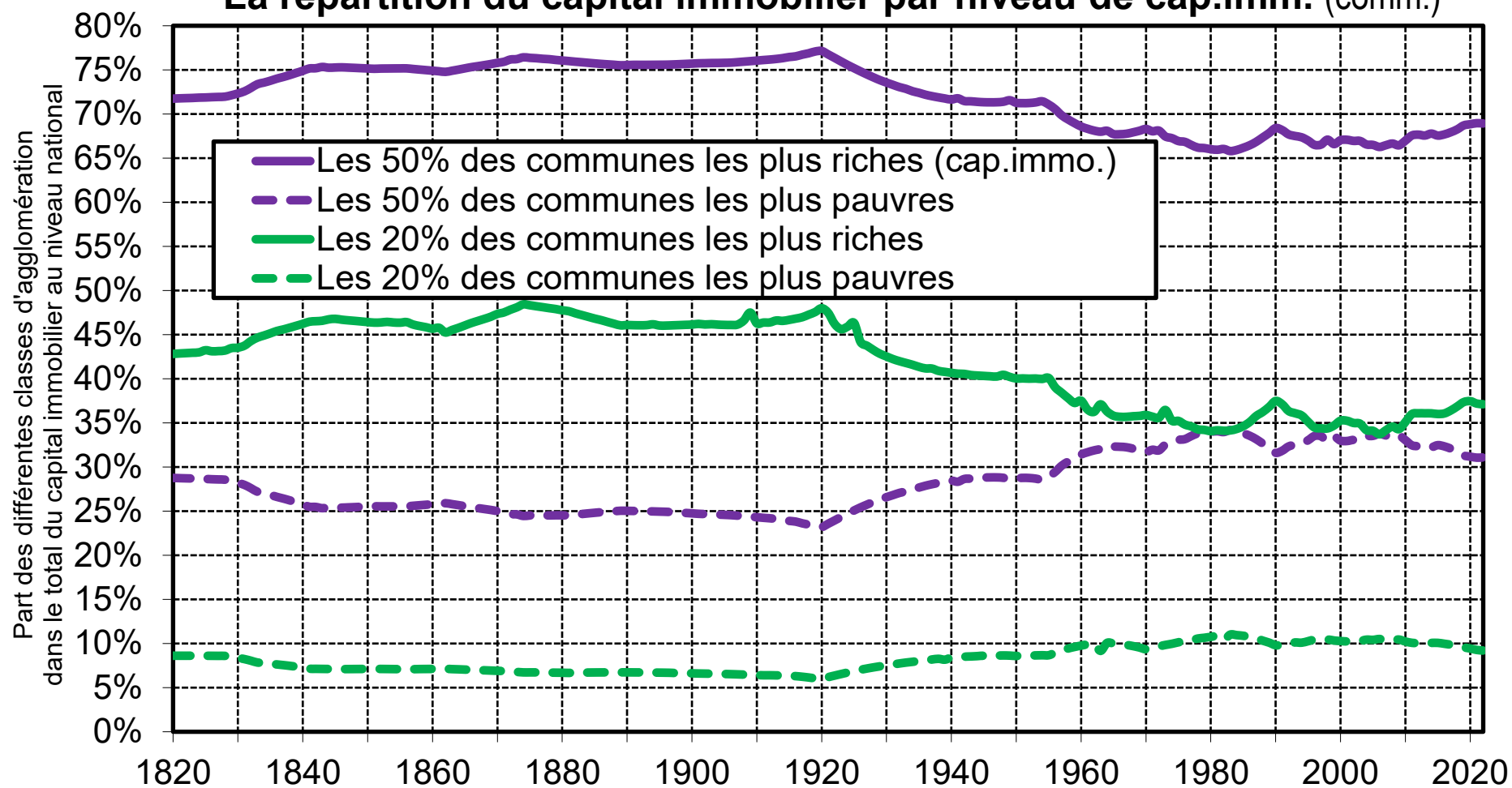
La répartition du revenu par niveau de revenu (commune)



Lecture. La concentration du revenu par niveau de revenu a légèrement baissé sur longue période, avec 67% du total au sein des 50% des communes les plus riches (pondérées par la population) vs 61% en 2022.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5t)

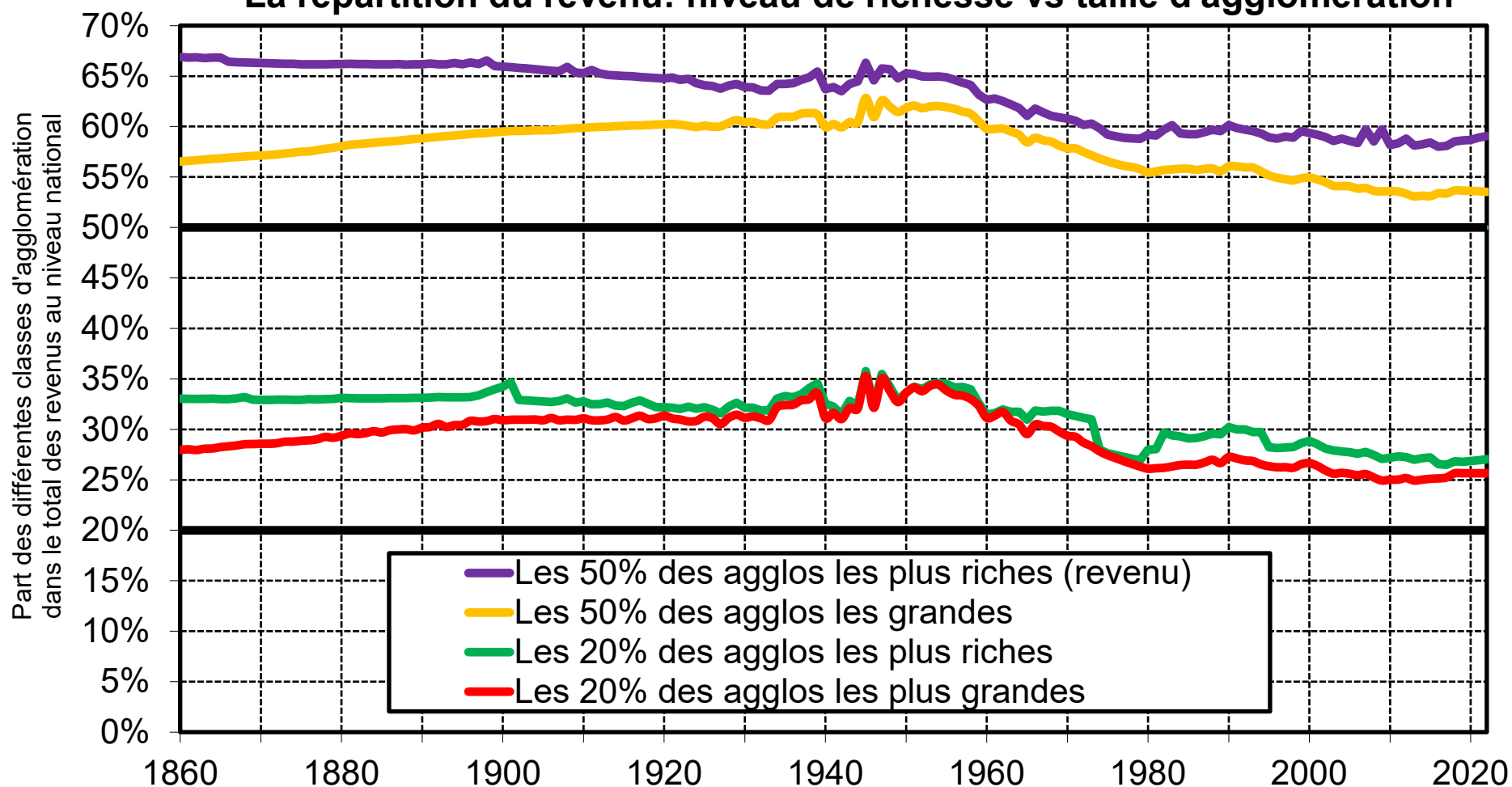
La répartition du capital immobilier par niveau de cap.imm. (comm.)



Lecture. La concentration du revenu par niveau de capital immobilier a légèrement baissé sur longue période, avec 72% du total au sein des 50% des communes les plus riches (pondérées par la population) vs 69% en 2022.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5u)

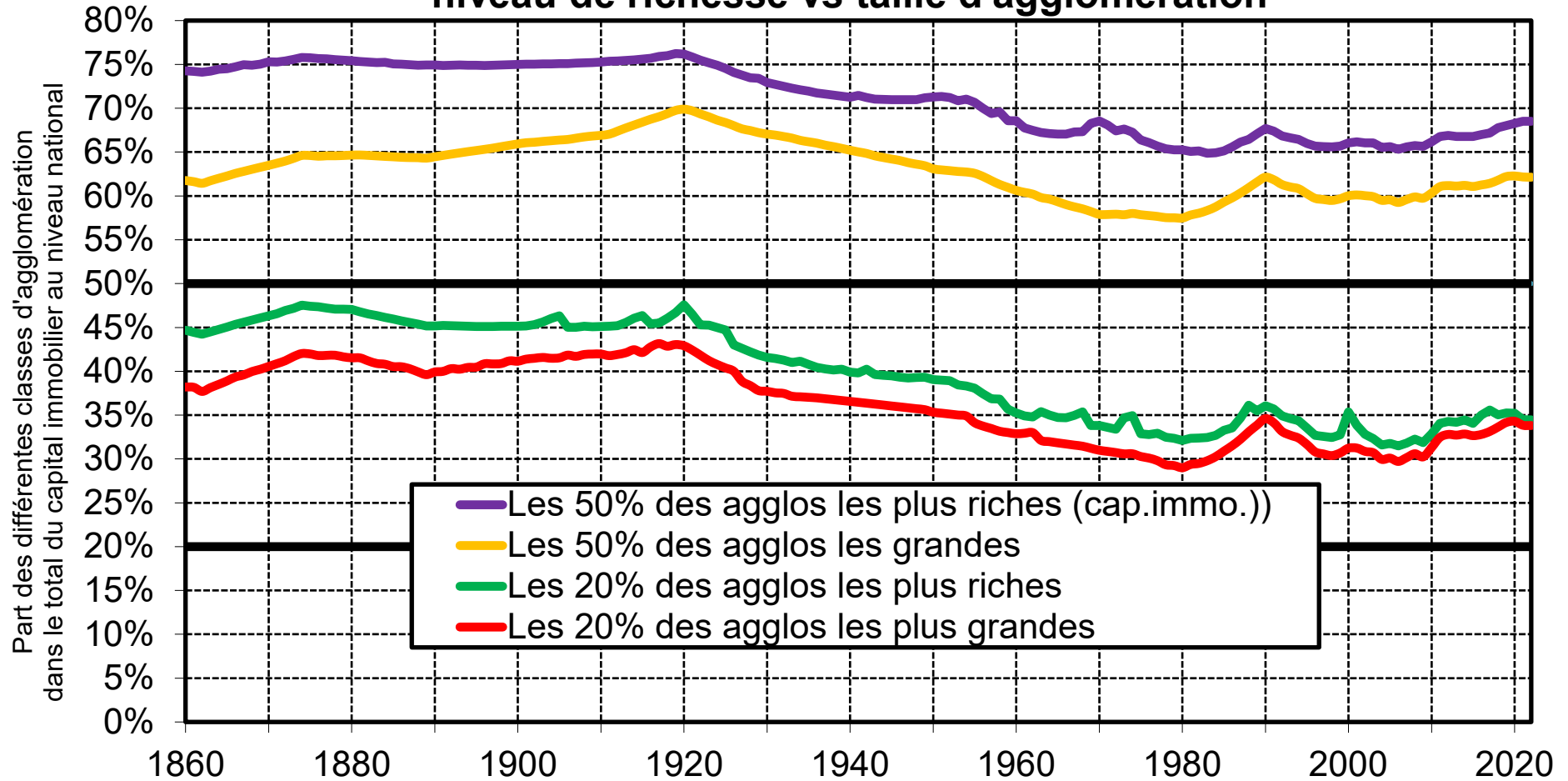
La répartition du revenu: niveau de richesse vs taille d'agglomération



Lecture. La concentration du revenu par niveau de revenu a légèrement baissé sur longue période, avec 67% du total au sein des 50% des agglomérations les plus riches (pondérées par la population) vs 59% en 2022.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5v)

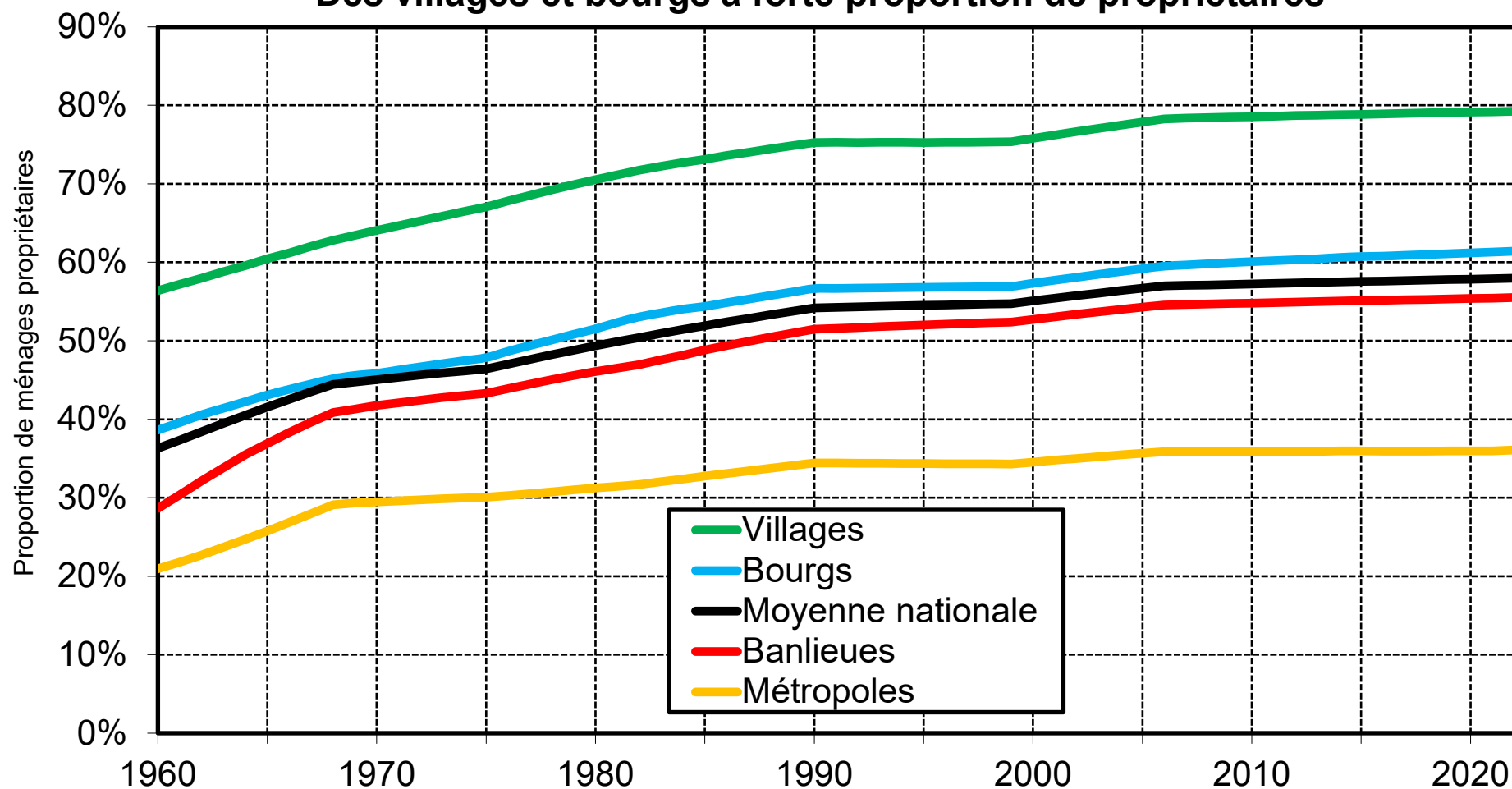
La répartition du capital immobilier: niveau de richesse vs taille d'agglomération



Lecture. La concentration du revenu par niveau de capital immobilier a légèrement baissé sur longue période, avec 71% du total au sein des 50% des agglomérations les plus riches (pondérées par la population) vs 68% en 2022.

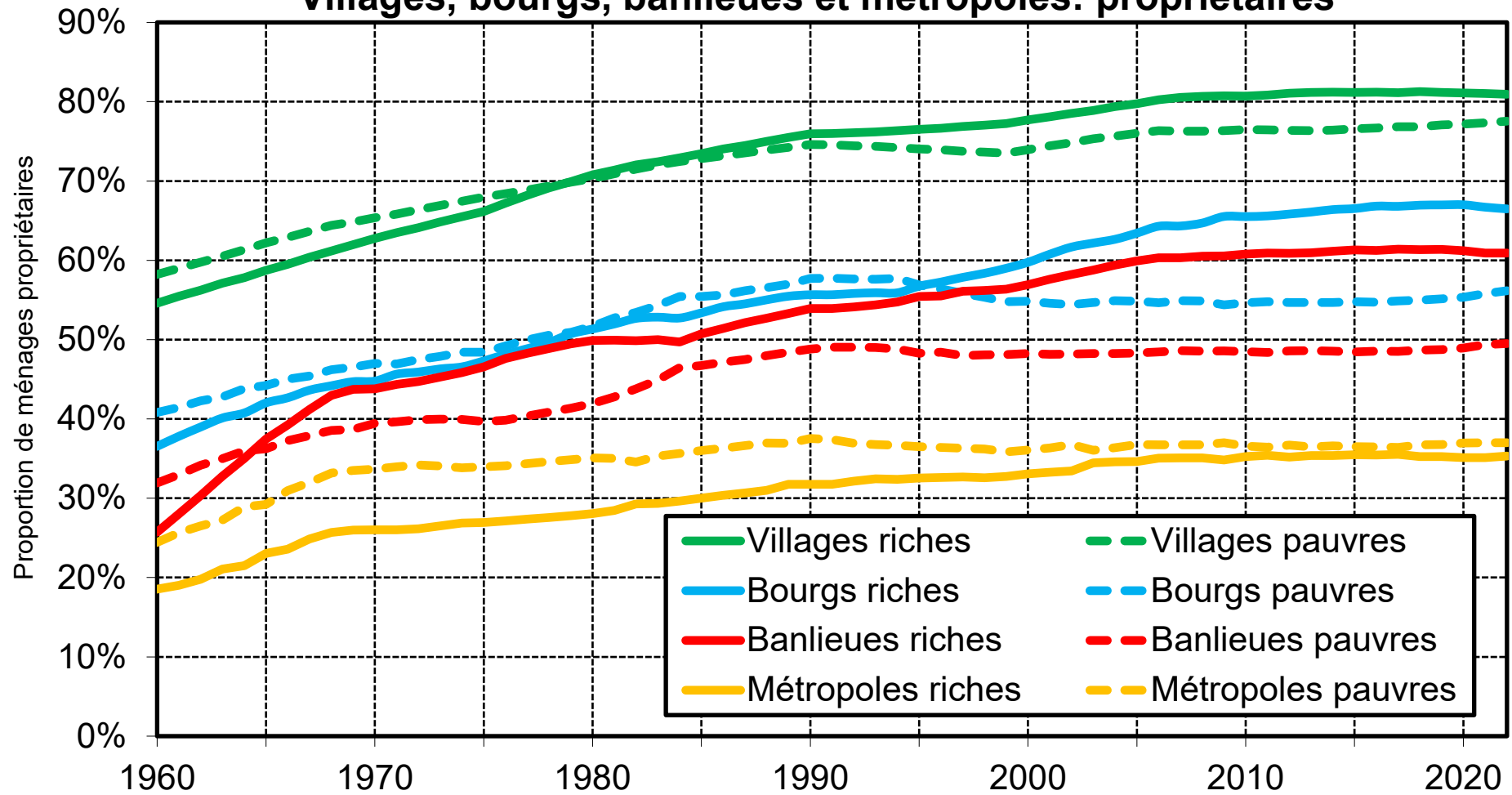
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.5w)

Des villages et bourgs à forte proportion de propriétaires



Lecture. La proportion de ménages propriétaires de leur logement est passée de 37% à 58% en France entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été plus élevée dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6a).

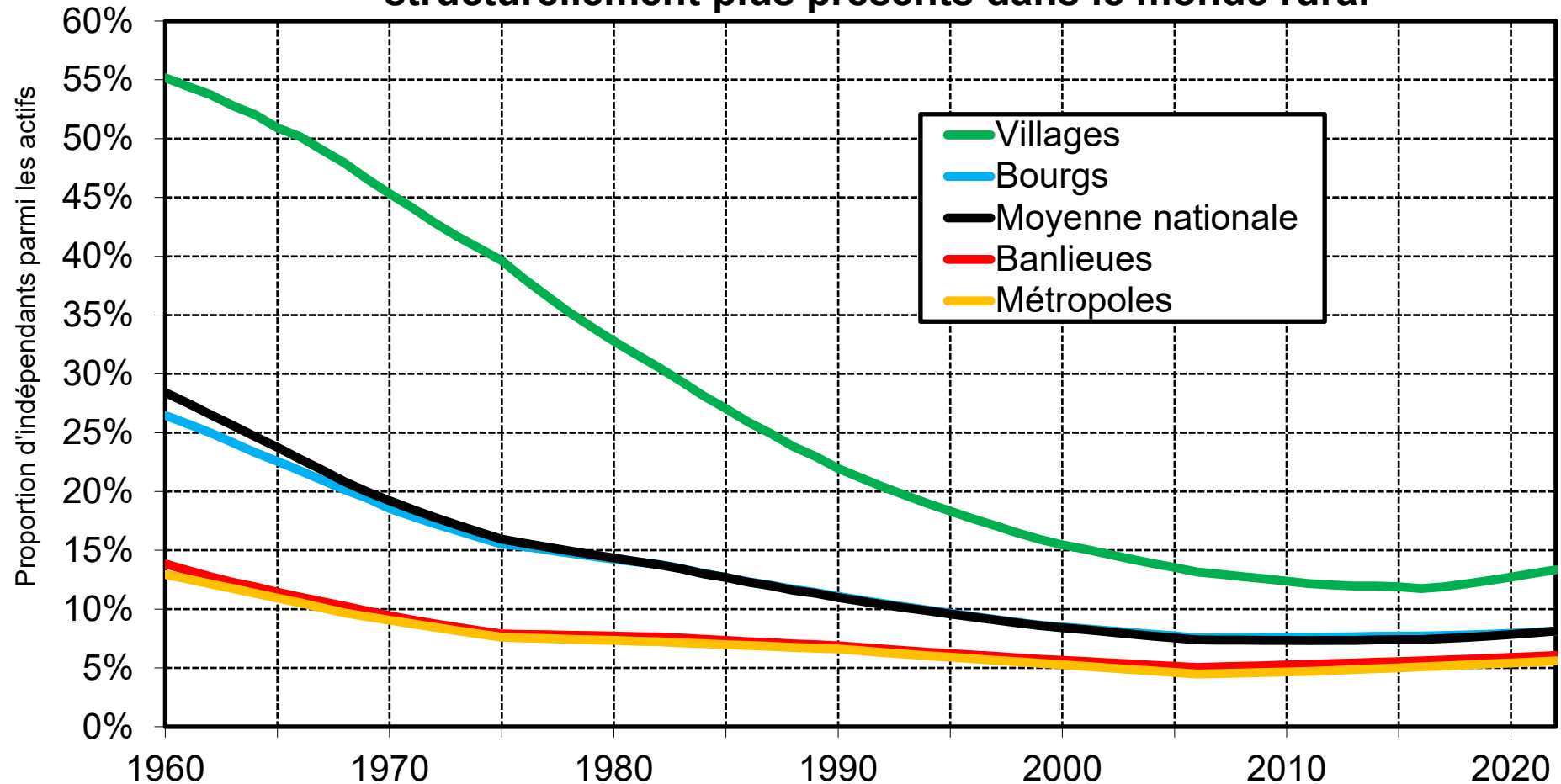
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: propriétaires



Lecture. La proportion de ménages propriétaires de leur logement est passée de 36% à 58% en France entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été plus élevée dans les villages, suivies des bourgs, des banlieues et des métropoles.

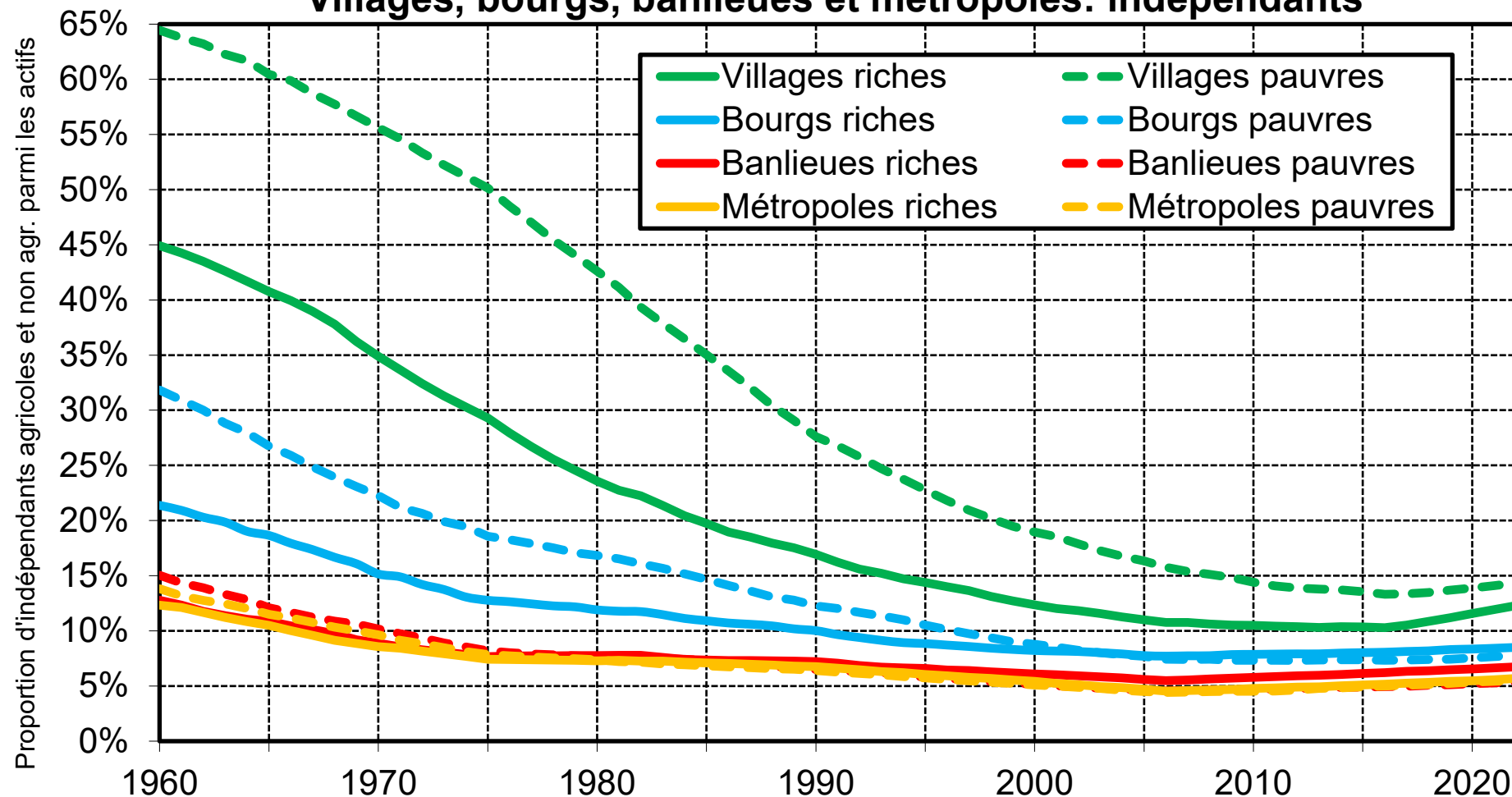
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6b)

Des indépendants agricoles et non-agricoles structurellement plus présents dans le monde rural



Lecture. La proportion d'indépendants (agricoles et non agricoles) parmi les actifs est passée de 29% à 8% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les villages, suivies des bourgs, puis des banlieues et des métropoles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6c).

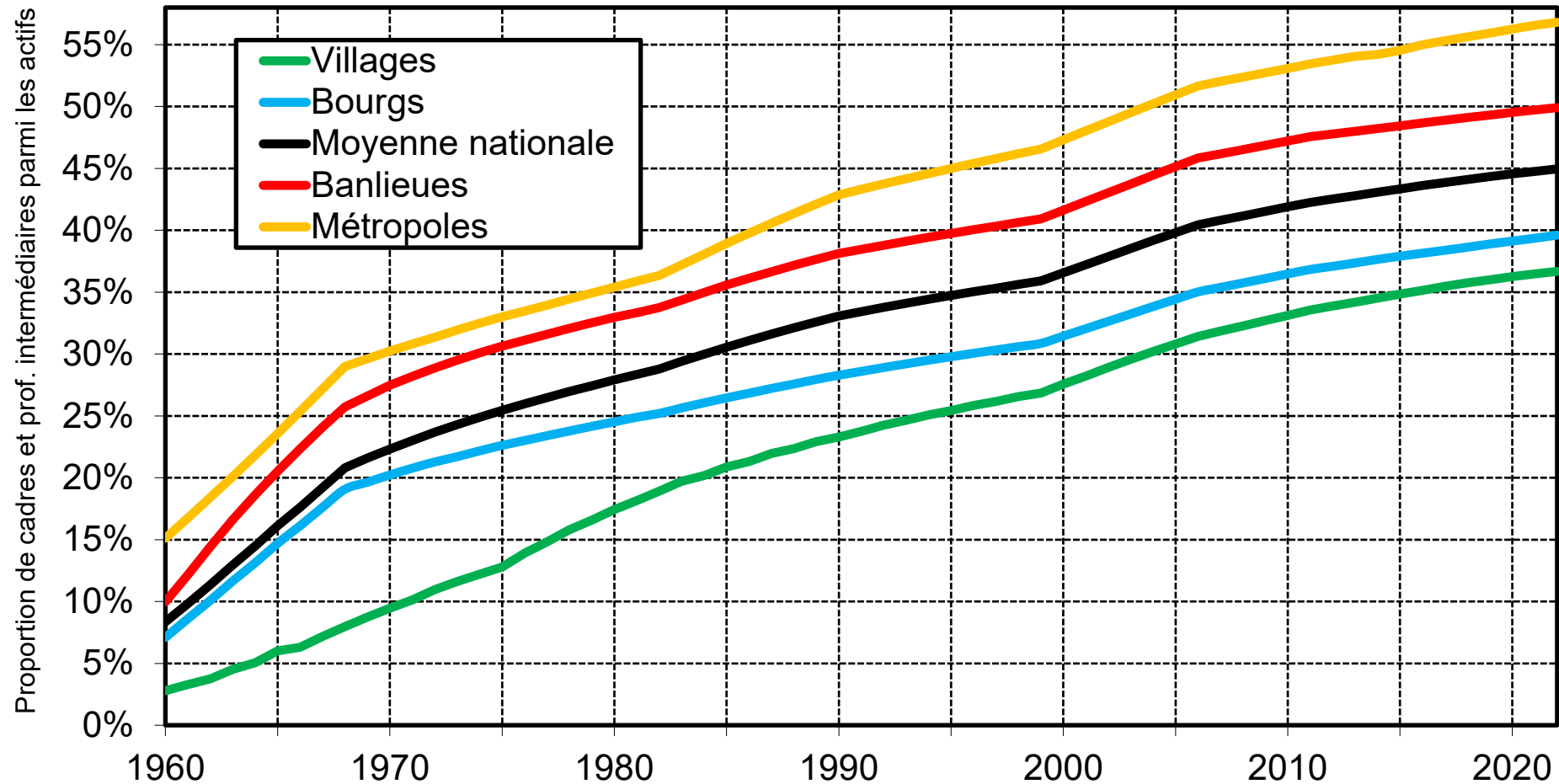
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: indépendants



Lecture. La proportion d'indépendants agricoles et non agricoles parmi les actifs est passée de 28% à 8% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages.

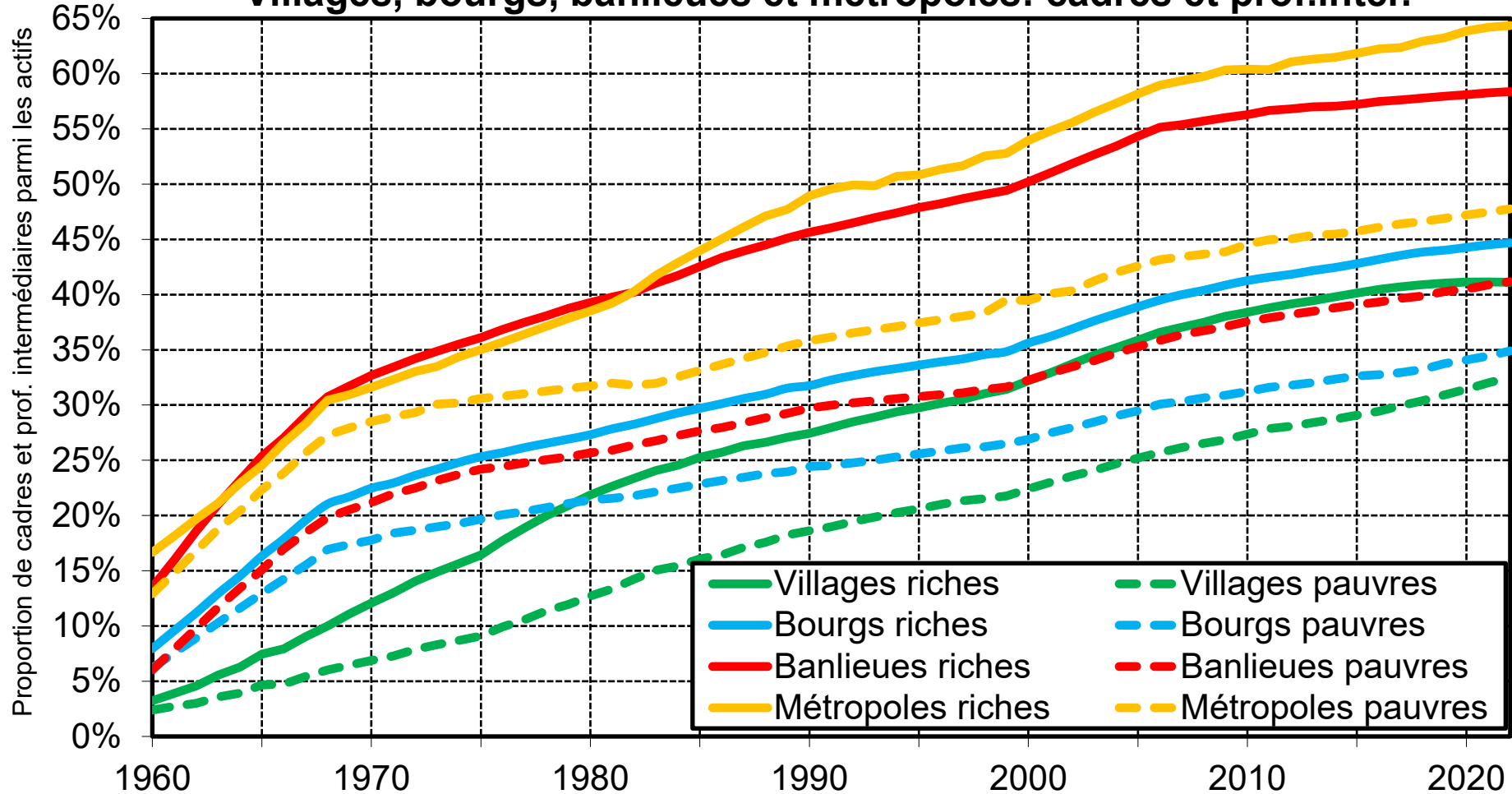
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6d)

Des cadres et professions intermédiaires structurellement plus présents dans le monde urbain



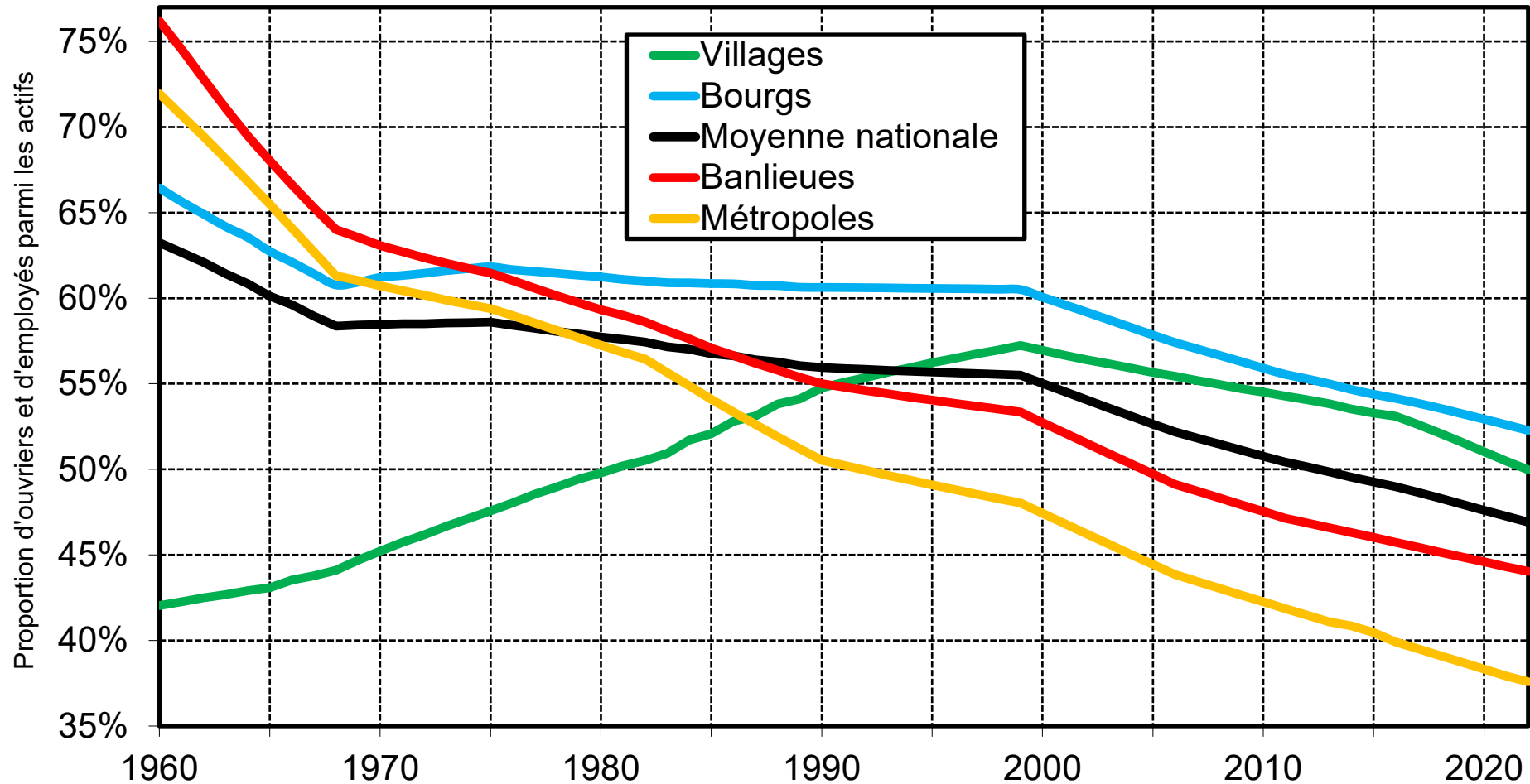
Lecture. La proportion de cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires parmi les actifs est passée de 8% à 45% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6e).

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: cadres et prof.inter.



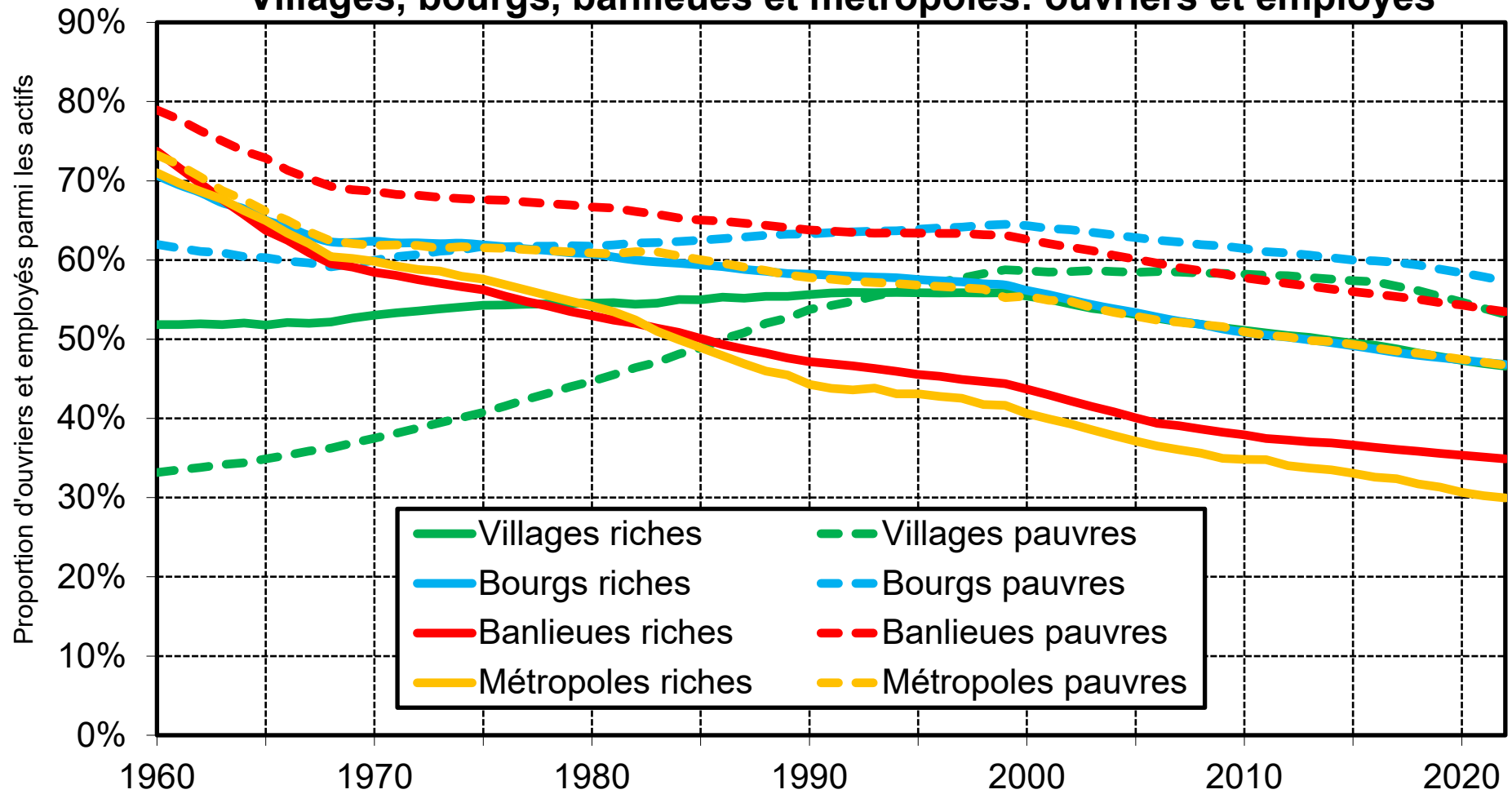
Lecture. La proportion de cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires parmi les actifs est passée de 8% à 45% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6f)

Des ouvriers et employés en mutation socio-spatiale



Lecture. La proportion d'ouvriers et d'employés parmi les actifs est passée de 63% à 47% entre 1960 et 2022. En 1960, cette proportion était maximale dans les banlieues, suivies des métropoles, des bourgs et des villages. En 2022, elle est maximale dans les bourgs, suivis des villages, des banlieues et des métropoles. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6g).

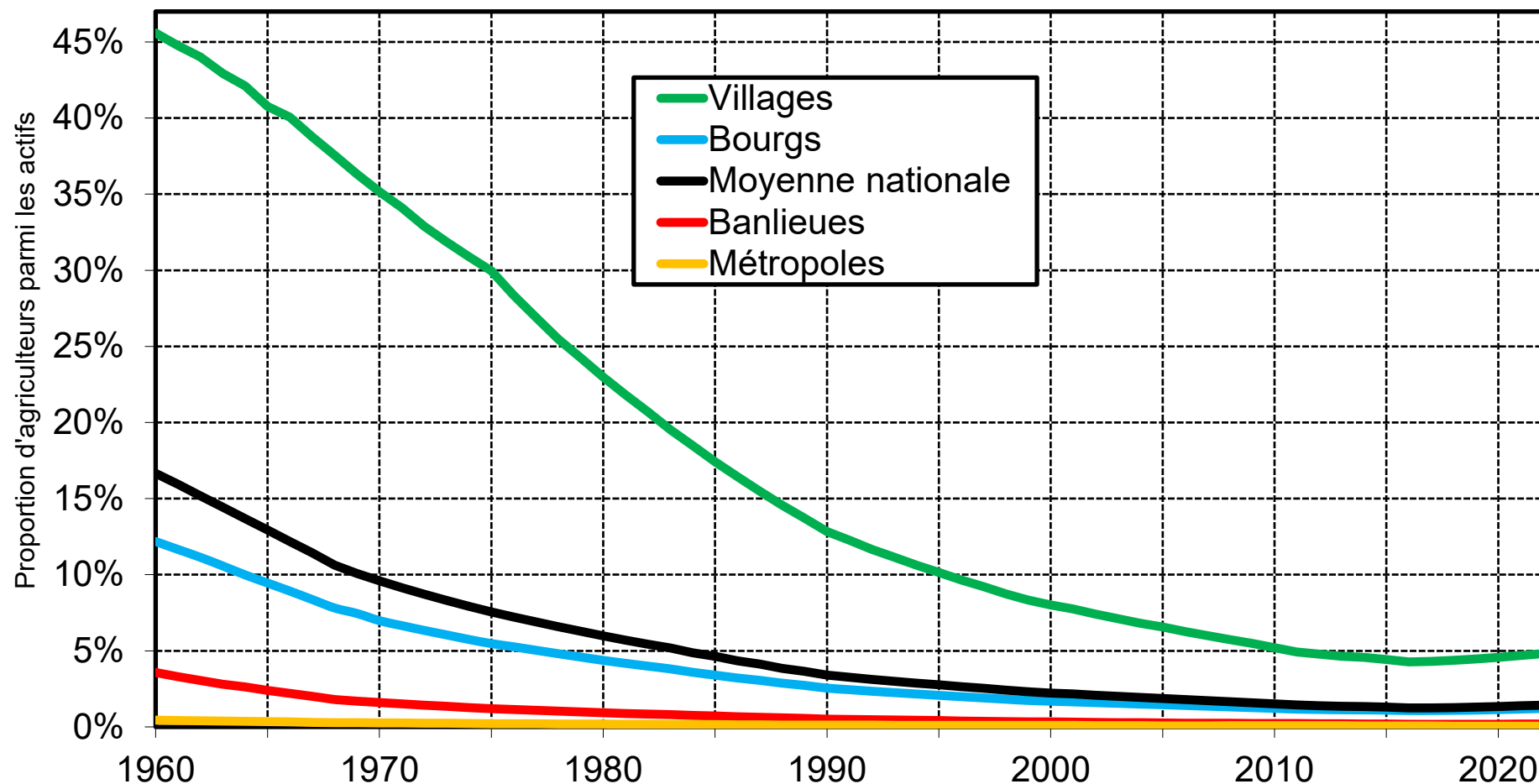
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: ouvriers et employés



Lecture. La proportion de ménages propriétaires de leur logement est passée de 37% à 58% en France entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été plus élevée dans les villages, suivies des bourgs, des banlieues et des métropoles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6h)

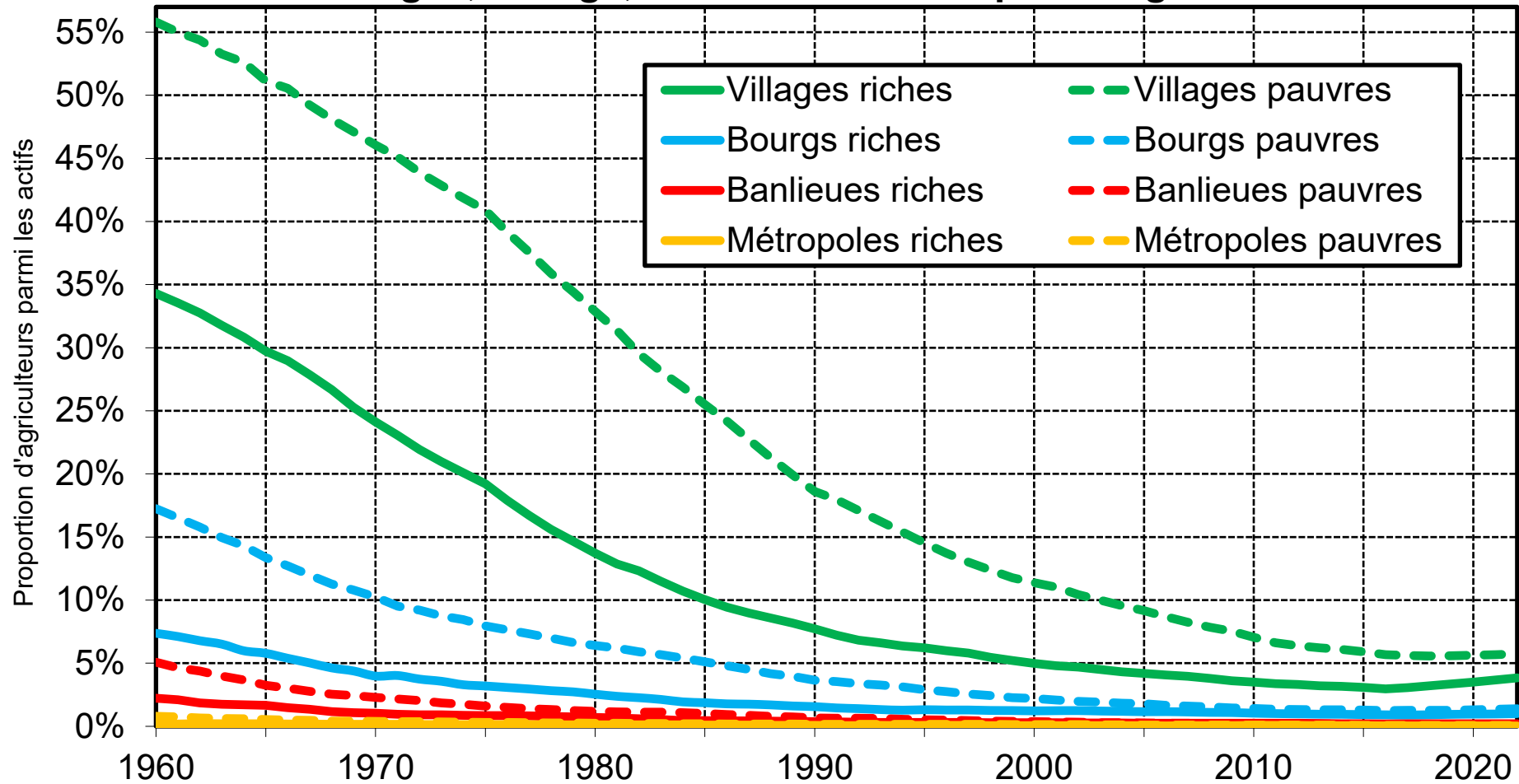
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: agriculteurs



Lecture. La proportion d'agriculteurs parmi les actifs est passée de 17% à 1% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6i)

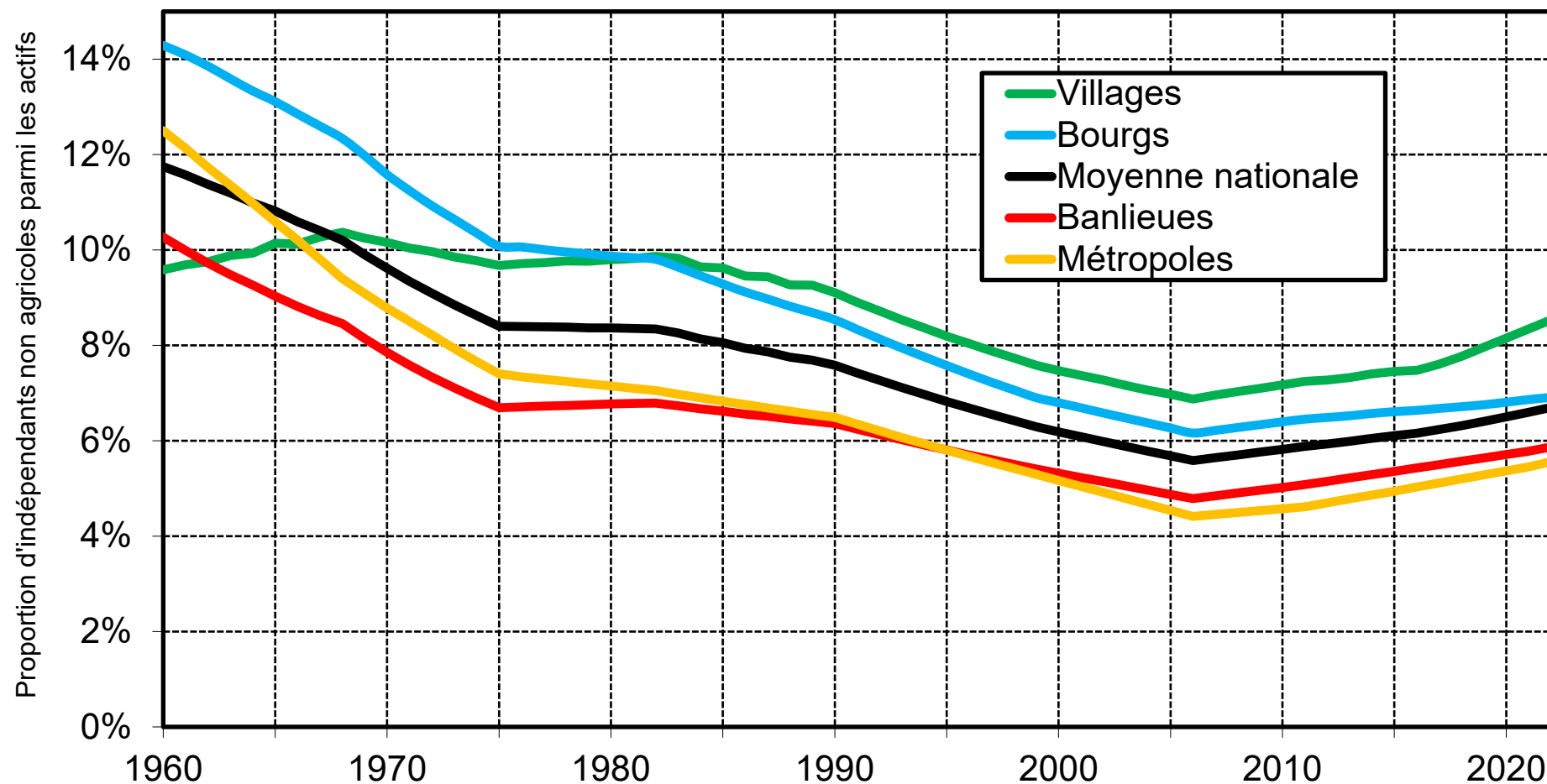
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: agriculteurs



Lecture. La proportion d'agriculteurs parmi les actifs est passée de 17% à 1% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles.

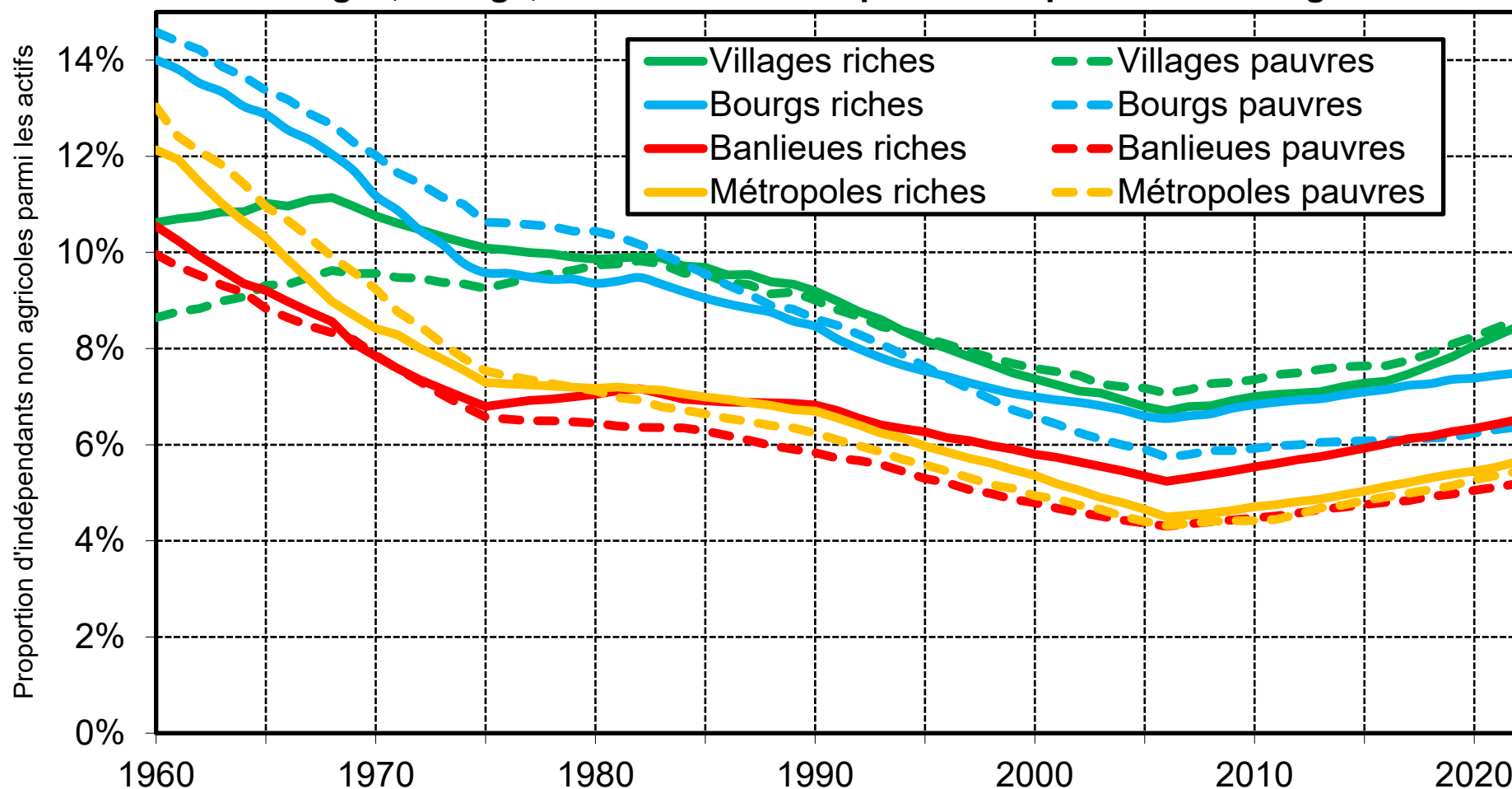
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6j)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: indépendants non agricoles



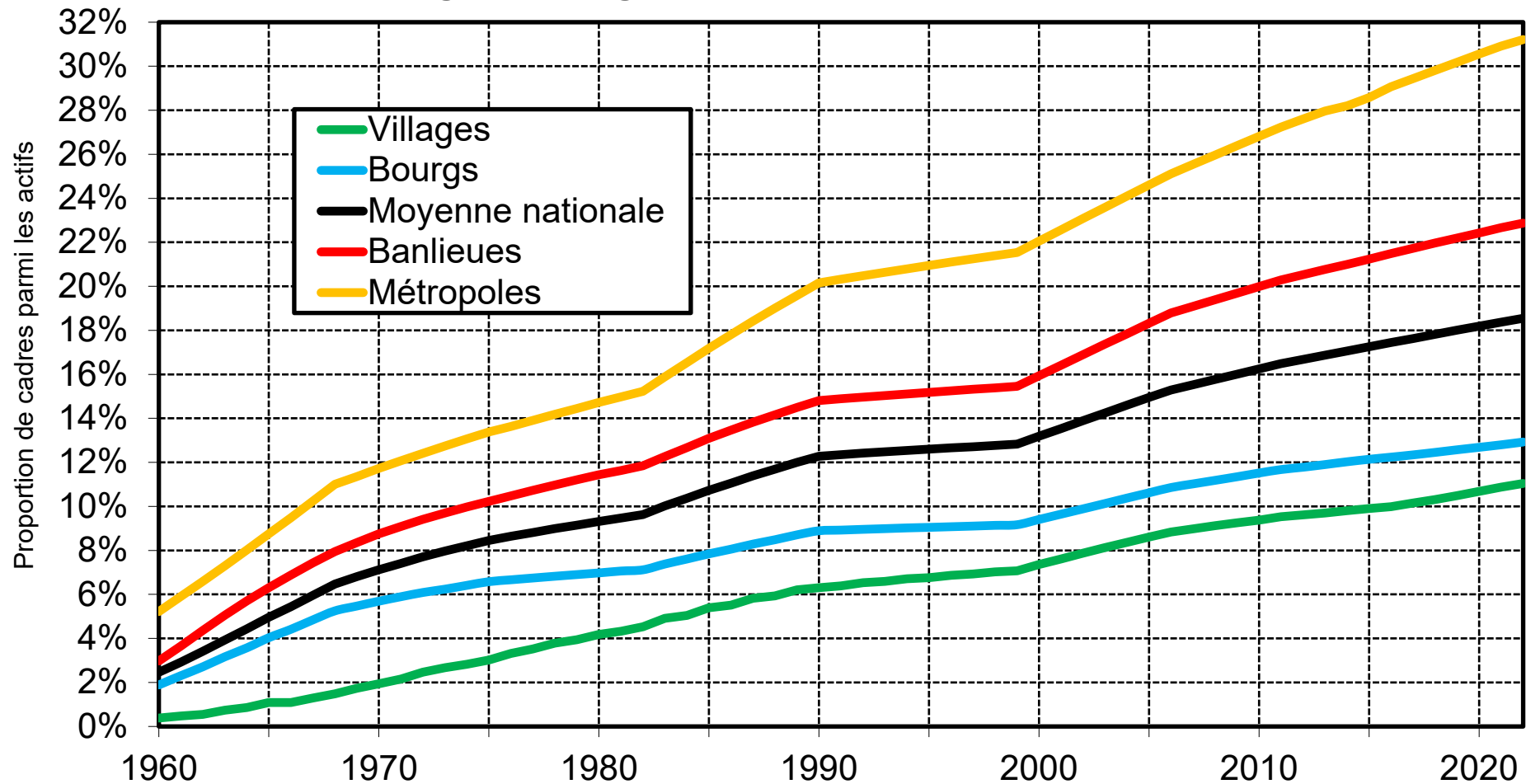
Lecture. La proportion d'indépendants non agricoles parmi les actifs est passée de 12% à 7% entre 1960 et 2022. En 1960 cette proportion était maximale dans les bourgs, suivis des métropoles, des banlieues et des villages. En 2022, elle est maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6k)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: indépendants non agricoles



Lecture. La proportion d'indépendants non agricoles parmi les actifs est passée de 12% à 7% entre 1960 et 2022. En 1960 cette proportion était maximale dans les bourgs, suivis des métropoles, des banlieues et des villages. En 2022, elle est maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6I)

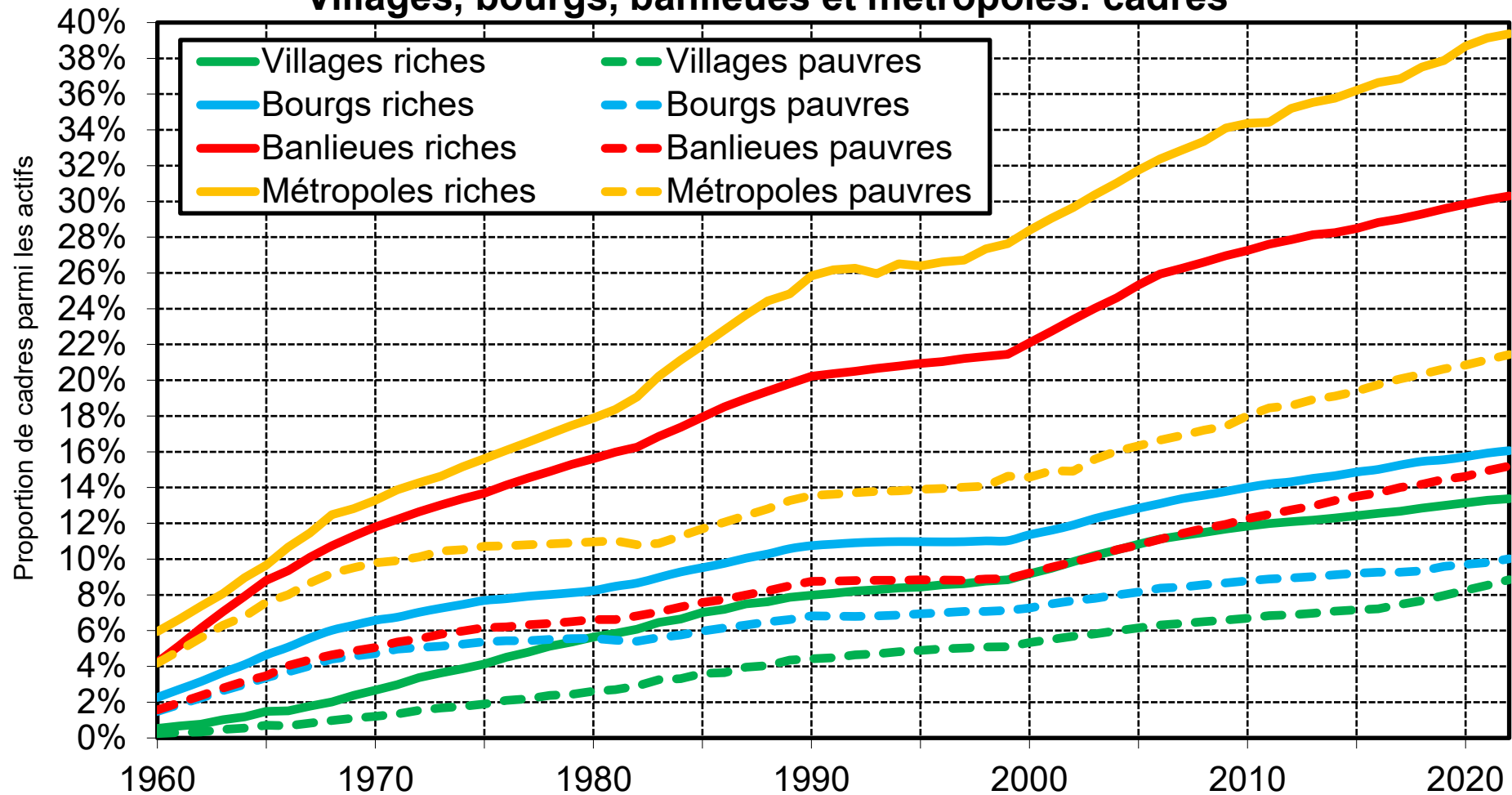
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: cadres



Lecture. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs est passée de 2% à 19% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6m)

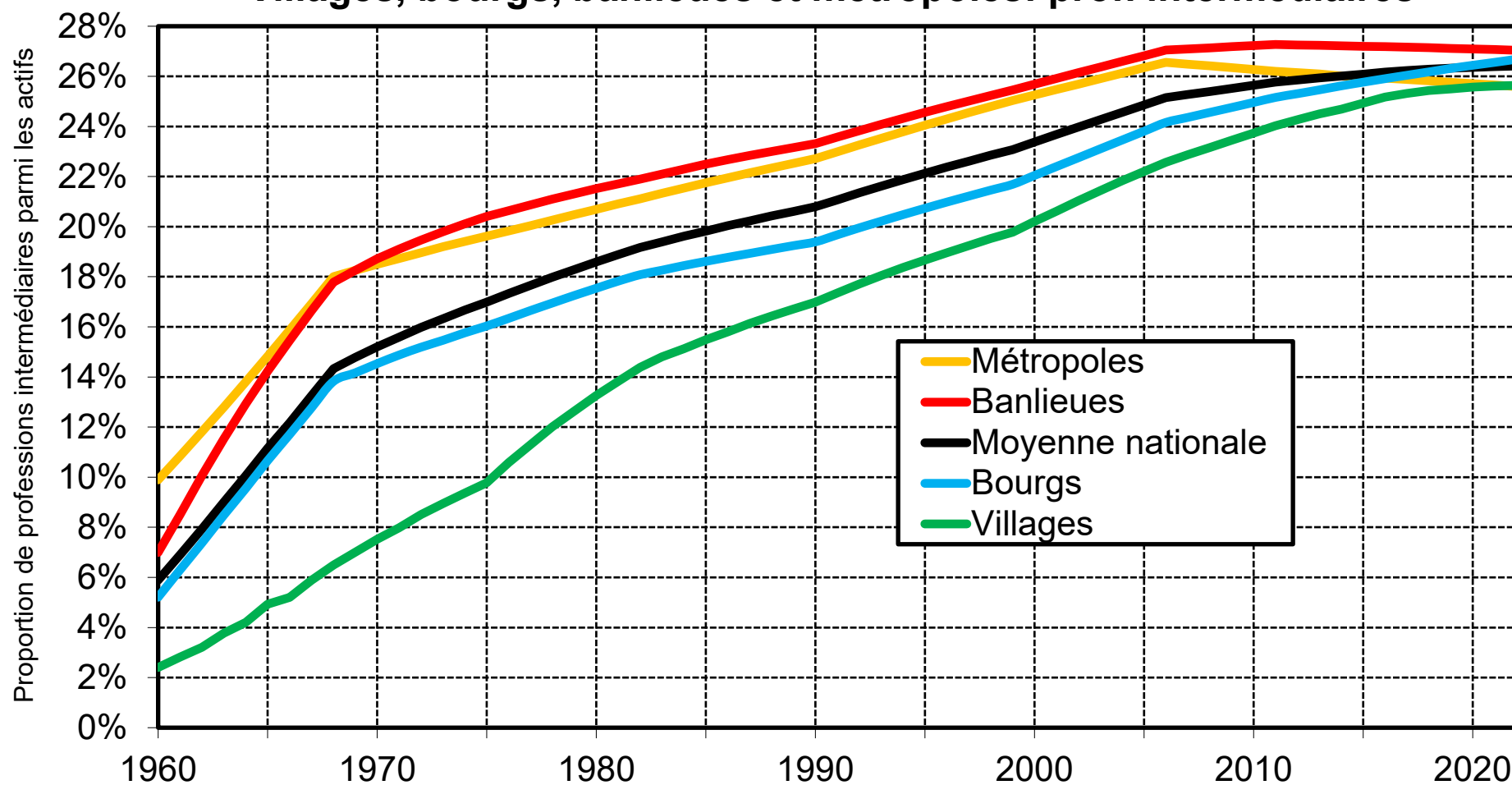
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: cadres



Lecture. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs est passée de 2% à 19% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6n)

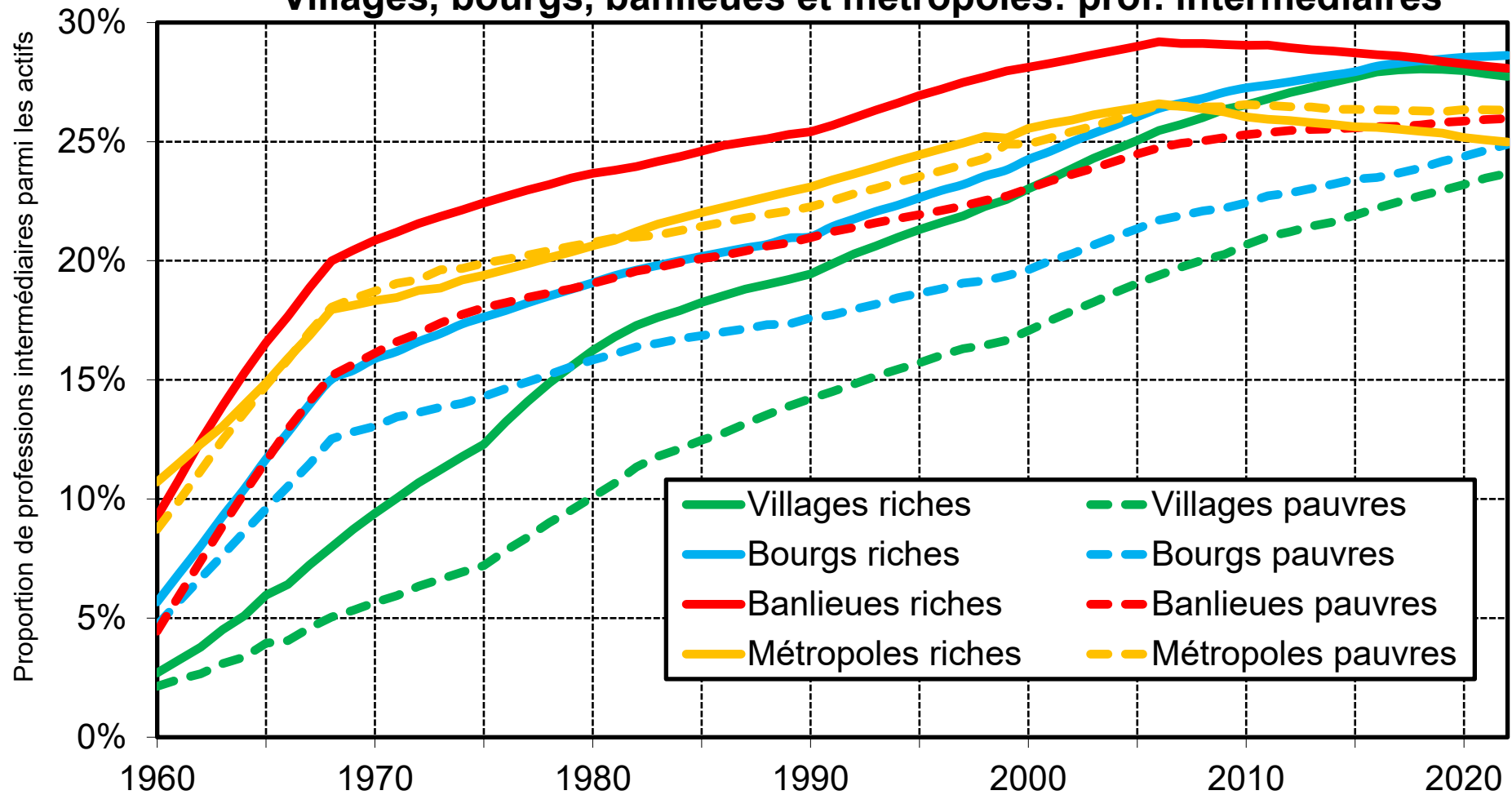
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: prof. intermédiaires



Lecture. La proportion de professions intermédiaires parmi les actifs est passée de 6% à 26% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles et les banlieues, suivies des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6o)

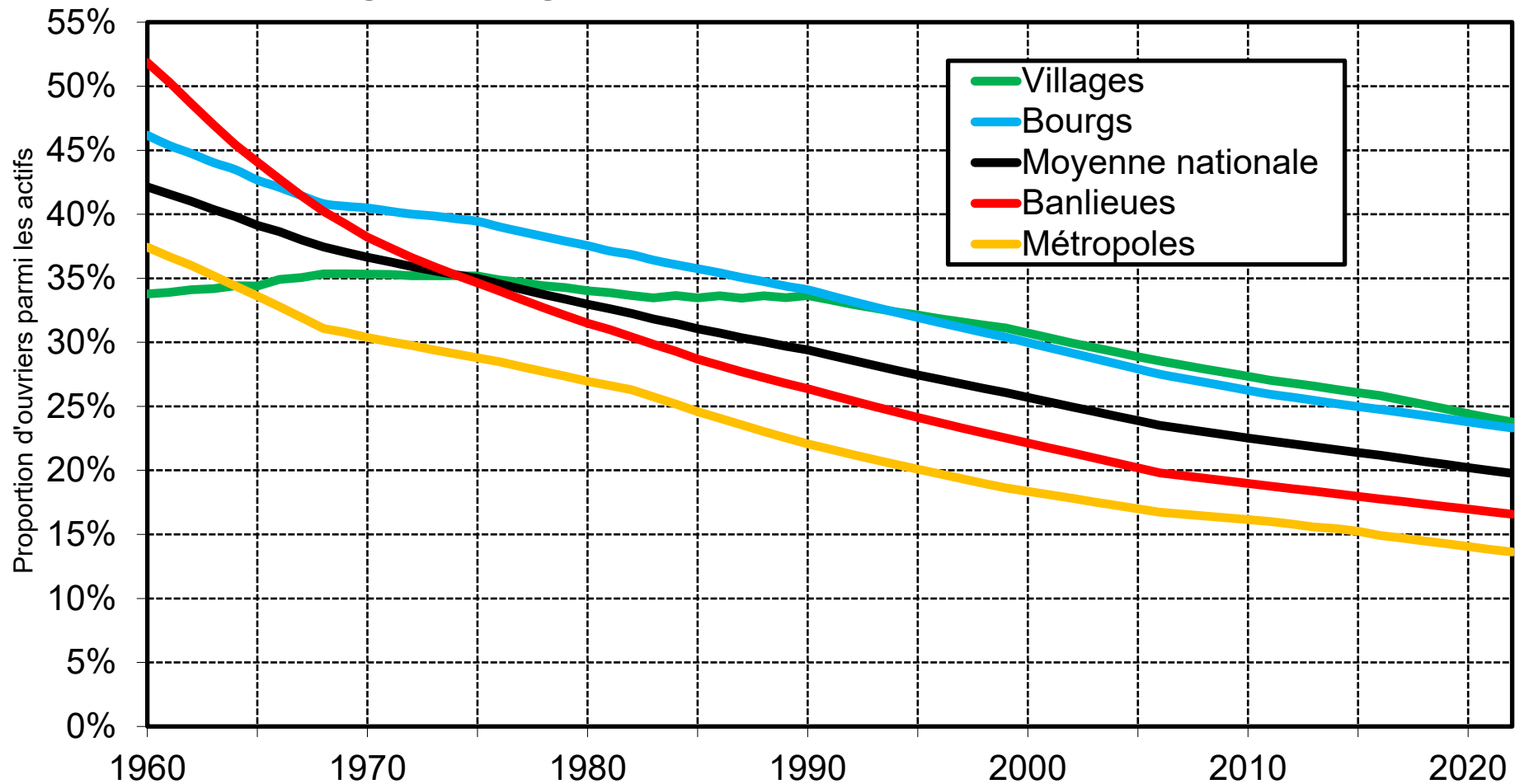
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: prof. intermédiaires



Lecture. La proportion de professions intermédiaires parmi les actifs est passée de 6% à 26% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles et les banlieues, suivies des bourgs et des villages.

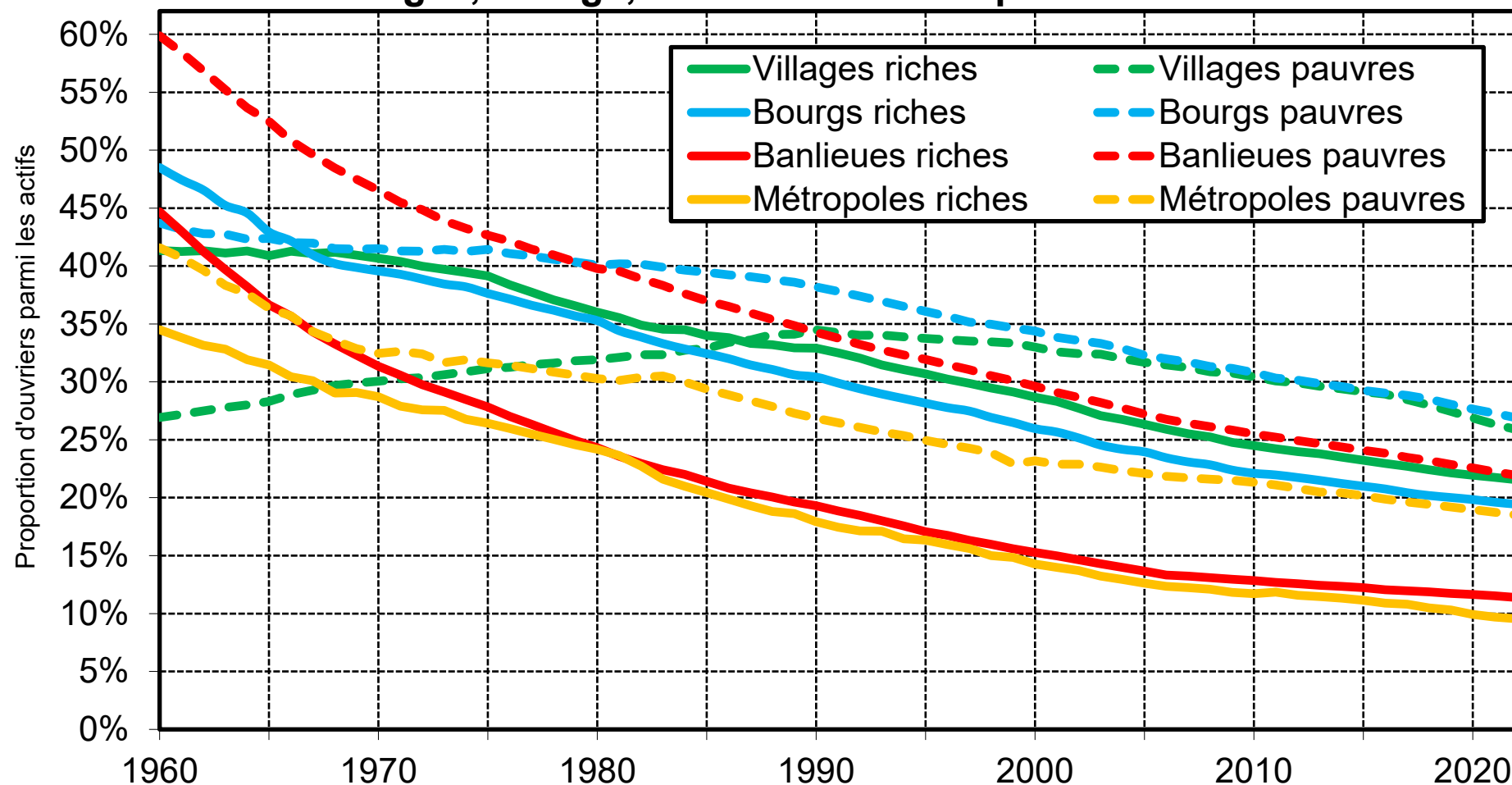
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6p)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: ouvriers



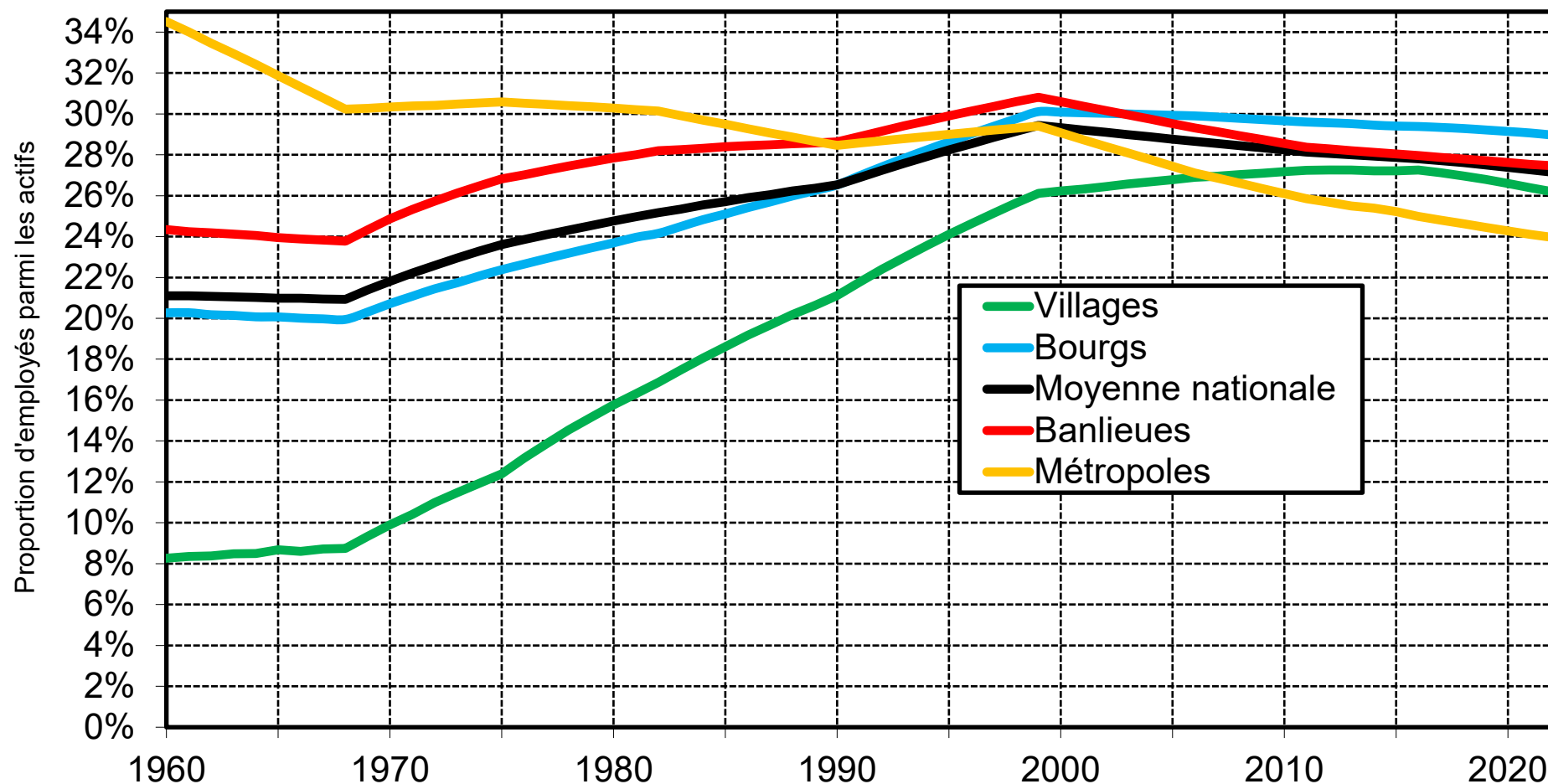
Lecture. La proportion d'ouvriers parmi les actifs est passée de 42% à 20% entre 1960 et 2022. En 1960, cette proportion était maximale dans les banlieues, suivies des bourgs, des métropoles et des villages. En 2022, elle est maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6q)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: ouvriers



Lecture. La proportion d'ouvriers parmi les actifs est passée de 42% à 20% entre 1960 et 2022. En 1960, cette proportion était maximale dans les banlieues, suivies des bourgs, des métropoles et des villages. En 2022, elle est maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6r)

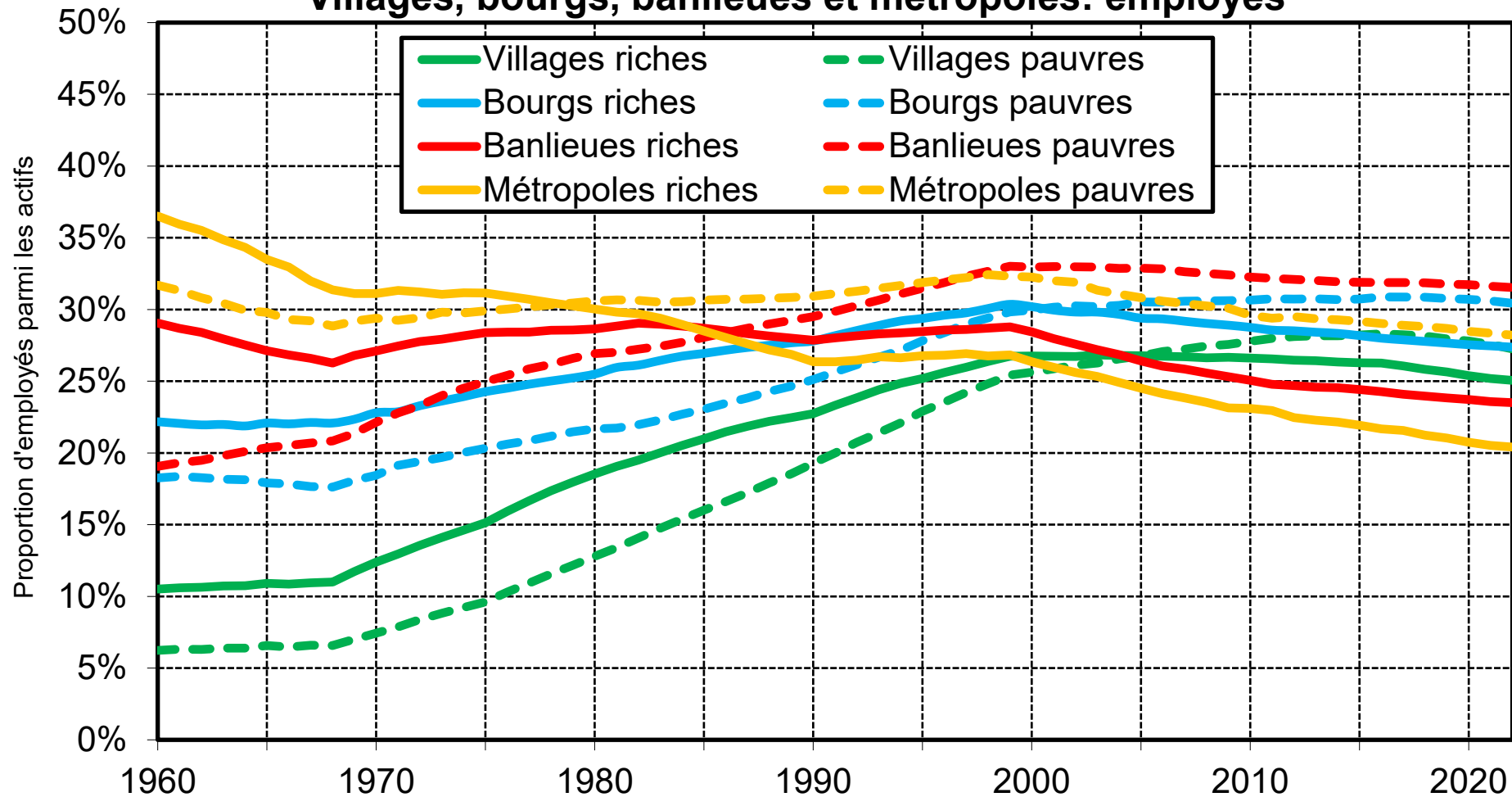
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: employés



Lecture. La proportion d'employés parmi les actifs est passée de 29% à 8% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6s)

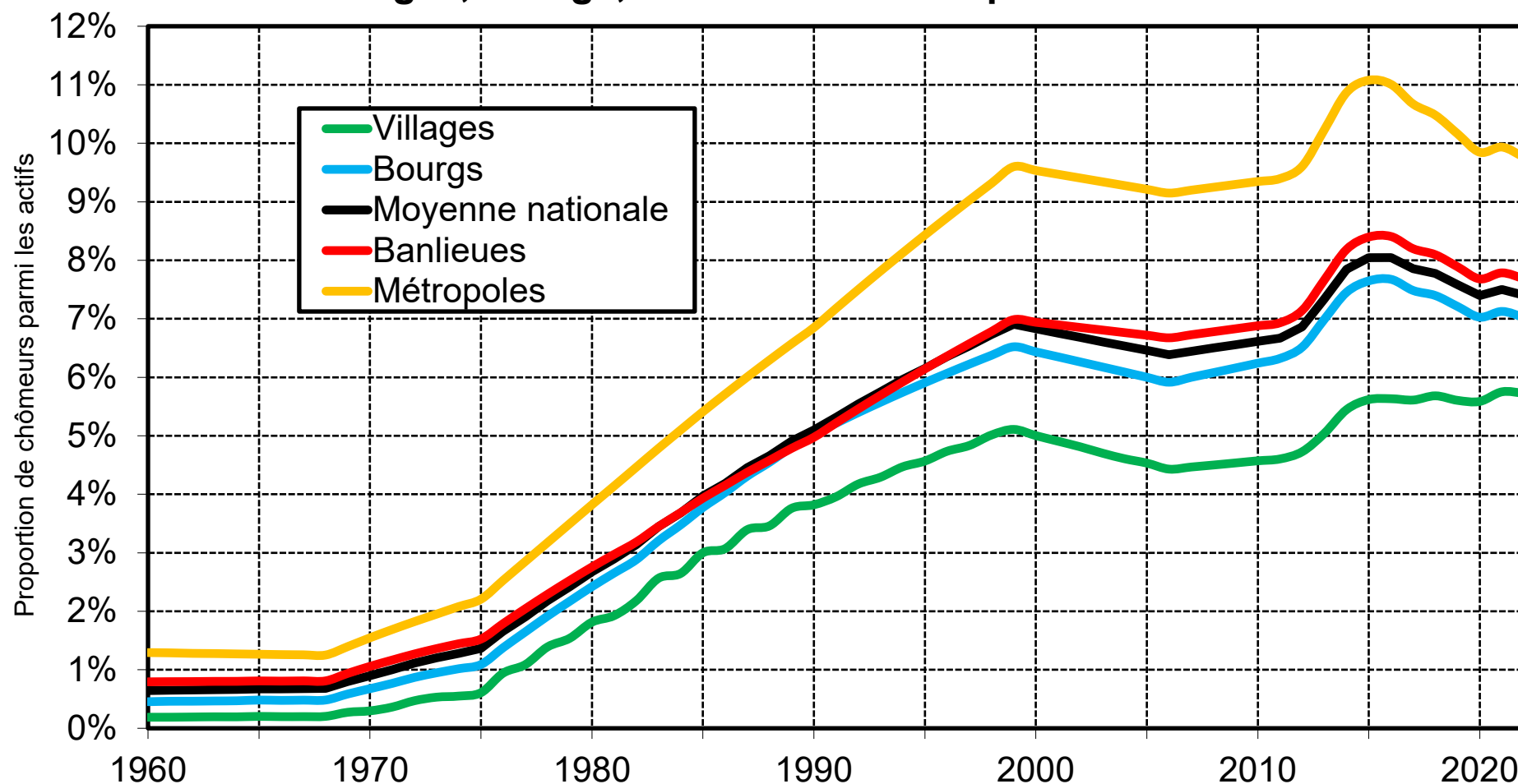
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: employés



Lecture. La proportion de cadres et professions intermédiaires parmi les actifs est passée de 8% à 45% entre 1960 et 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6t)

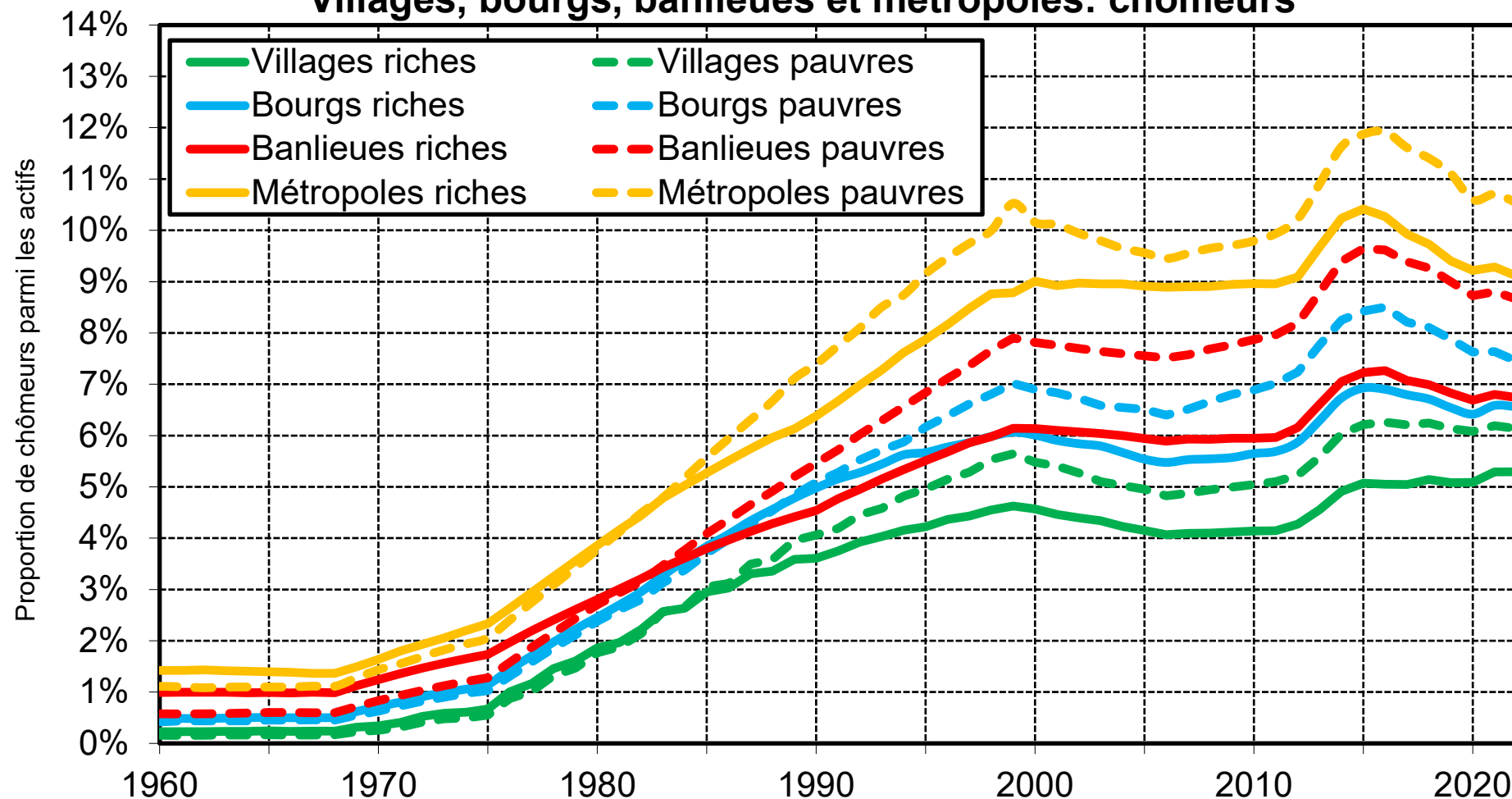
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: chômeurs



Lecture. La proportion de chômeurs parmi les actifs (25-54 ans) est passée de moins de 1% en 1960 à plus de 7% en 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6u)

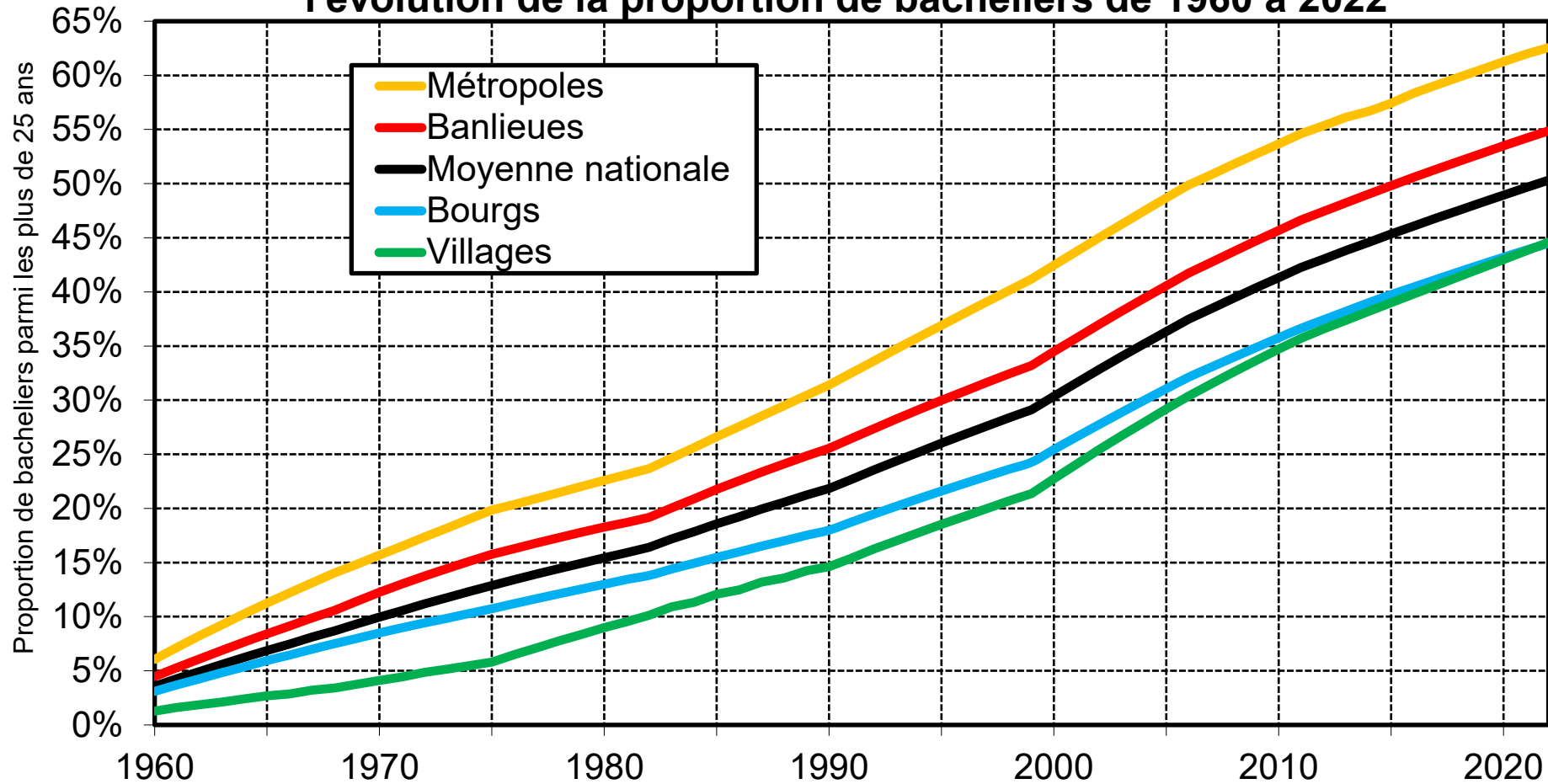
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: chômeurs



Lecture. La proportion de chômeurs parmi les actifs (25-54 ans) est passée de moins de 1% en 1960 à plus de 7% en 2022. Cette proportion a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages.

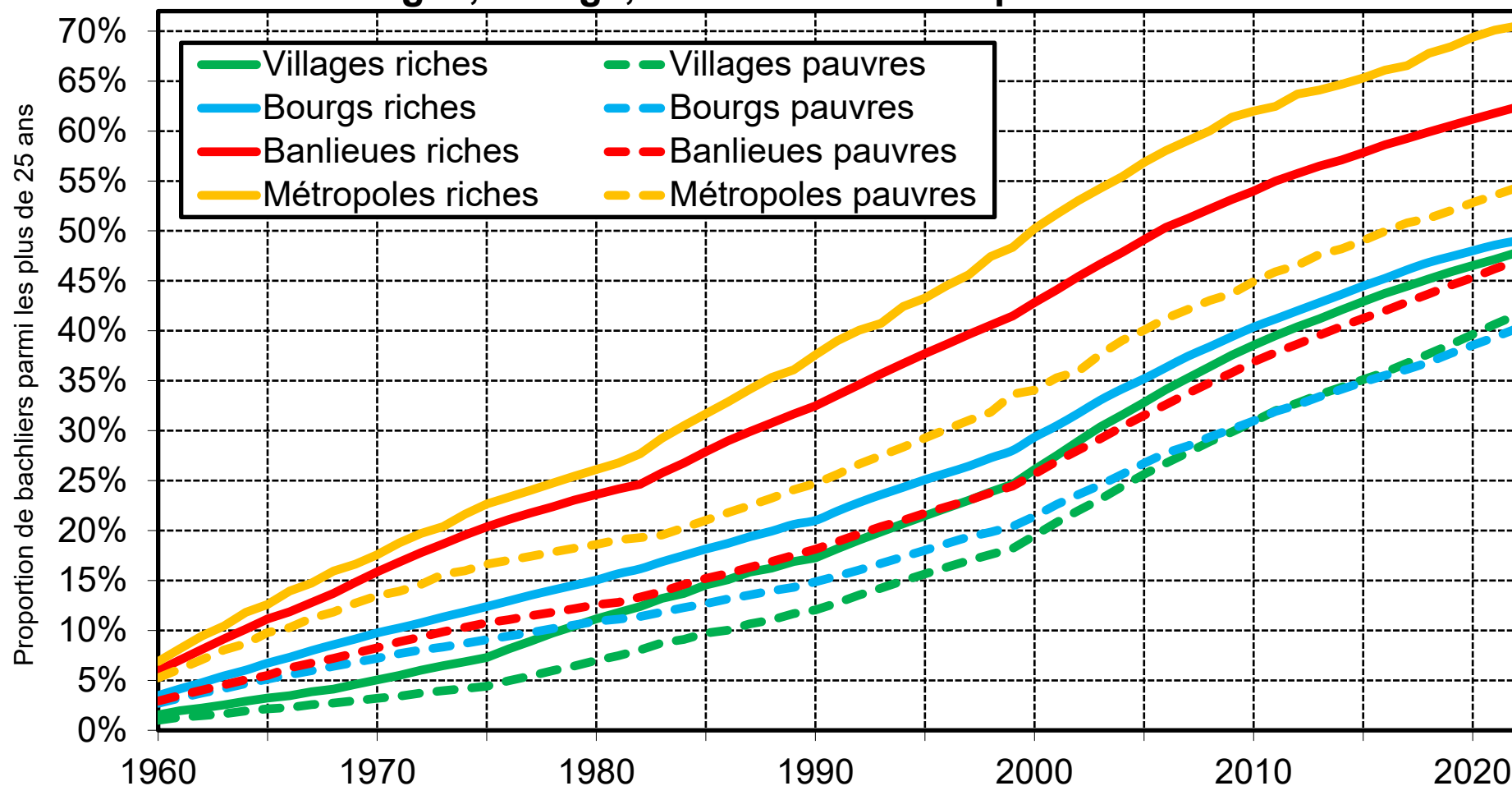
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.6v)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: l'évolution de la proportion de bacheliers de 1960 à 2022



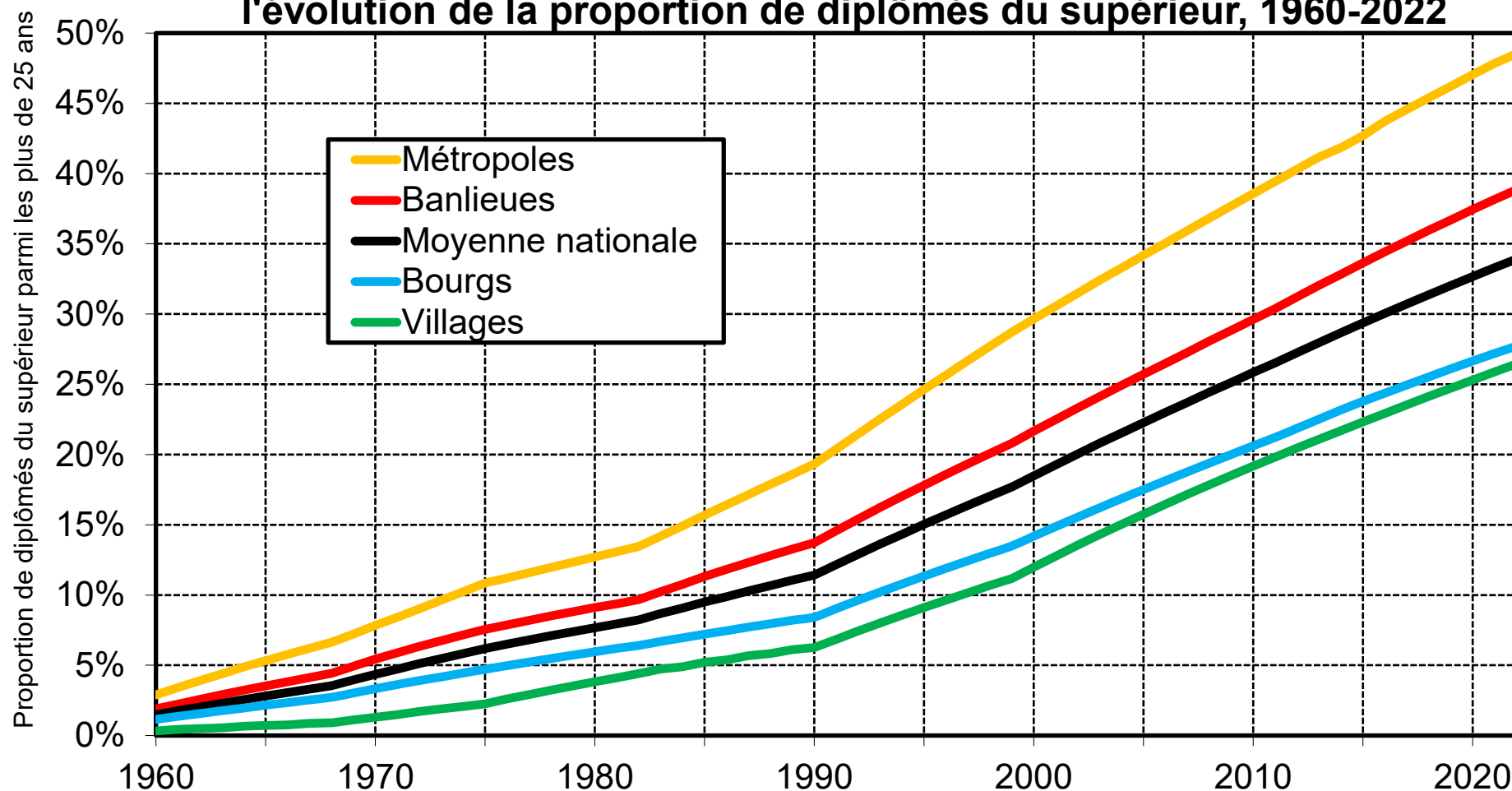
Lecture. La proportion de bacheliers parmi les plus de 25 ans (telle que mesurée par les recensements) est passée au niveau national de 4% à 50% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Note.** La définition des villages, bourgs, banlieues et métropoles est celle introduite dans le chapitre 2 (agglomérations de moins de 2 000 habitants, agglomérations entre 2 000 et 100 000 habitants, communes secondaires et principales des agglomérations de plus de 100 000 habitants). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.7a).

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: bacheliers



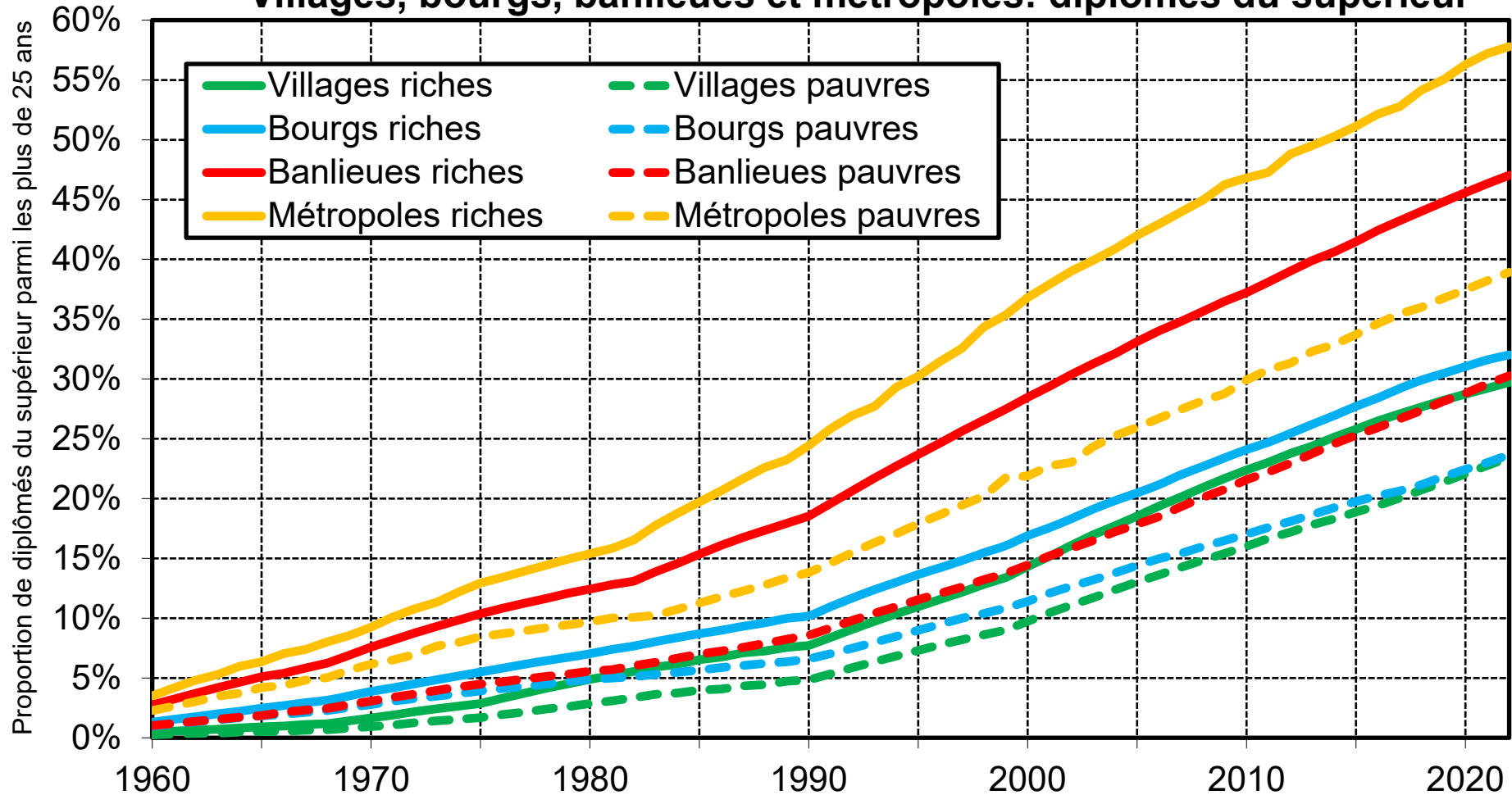
Lecture. La proportion de bacheliers dans la population âgée de plus de 25 ans (telle que mesurée par les recensements) est passée de 4% à 50% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique B1.7b)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: l'évolution de la proportion de diplômés du supérieur, 1960-2022



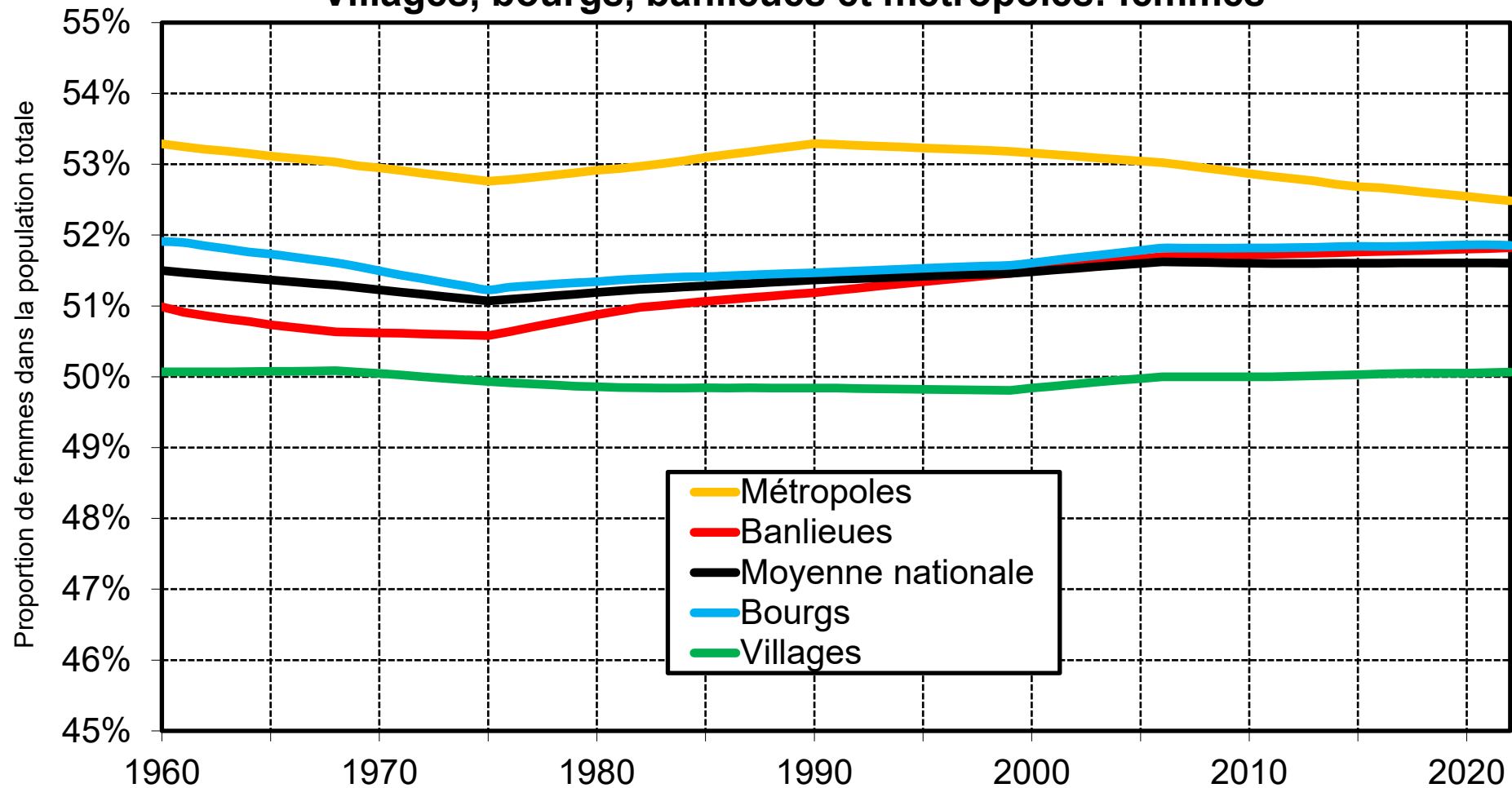
Lecture. La proportion de diplômés du supérieur dans la population âgée de plus de 25 ans (telle que mesurée par les recensements) est passée de 2 à 34% au niveau national entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.7c).

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: diplômés du supérieur



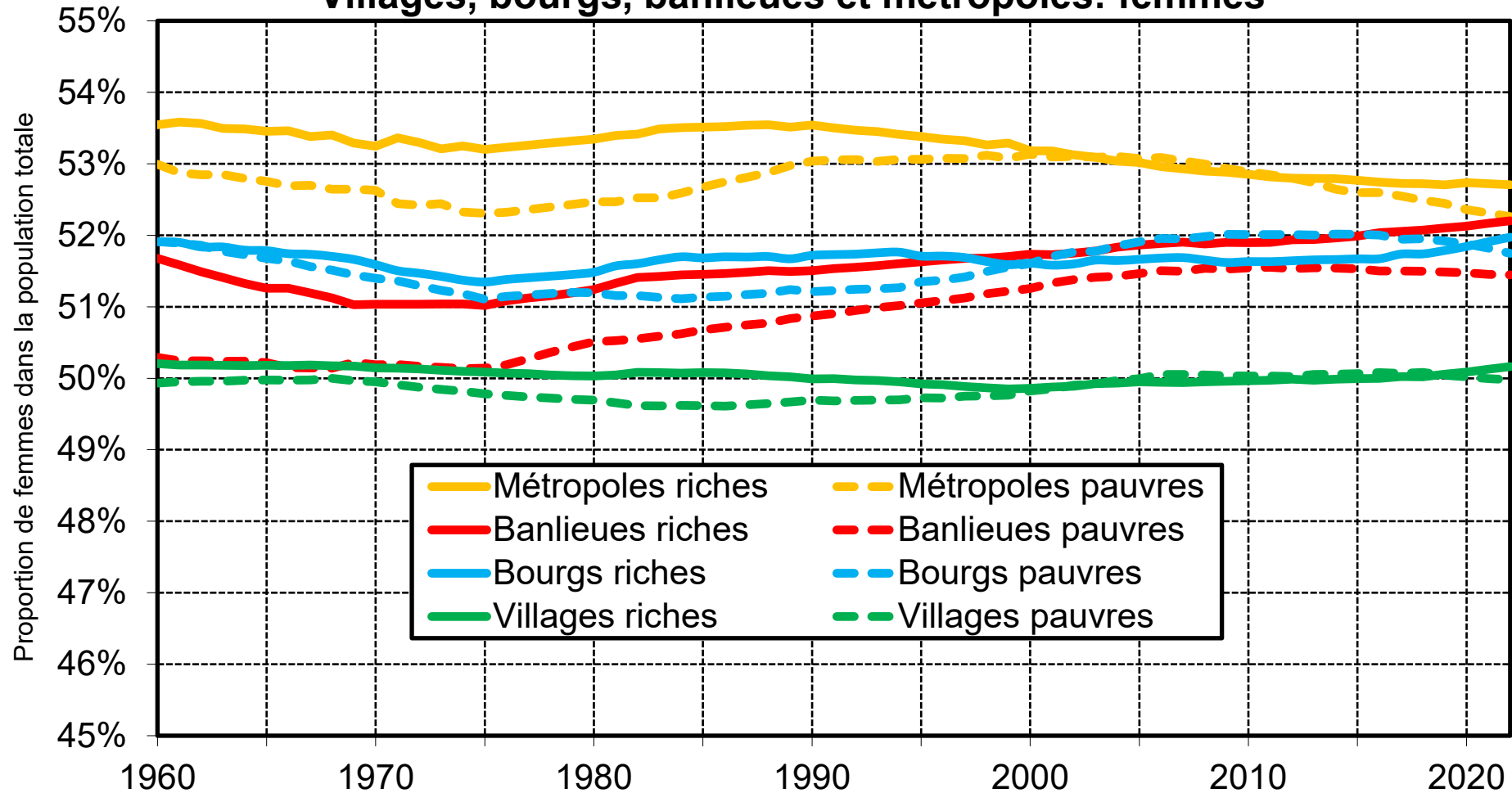
Lecture. La proportion de diplômés du supérieur dans la population âgée de plus de 25 ans (telle que mesurée par les recensements) est passée de 2% à 34% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B1.7d)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes



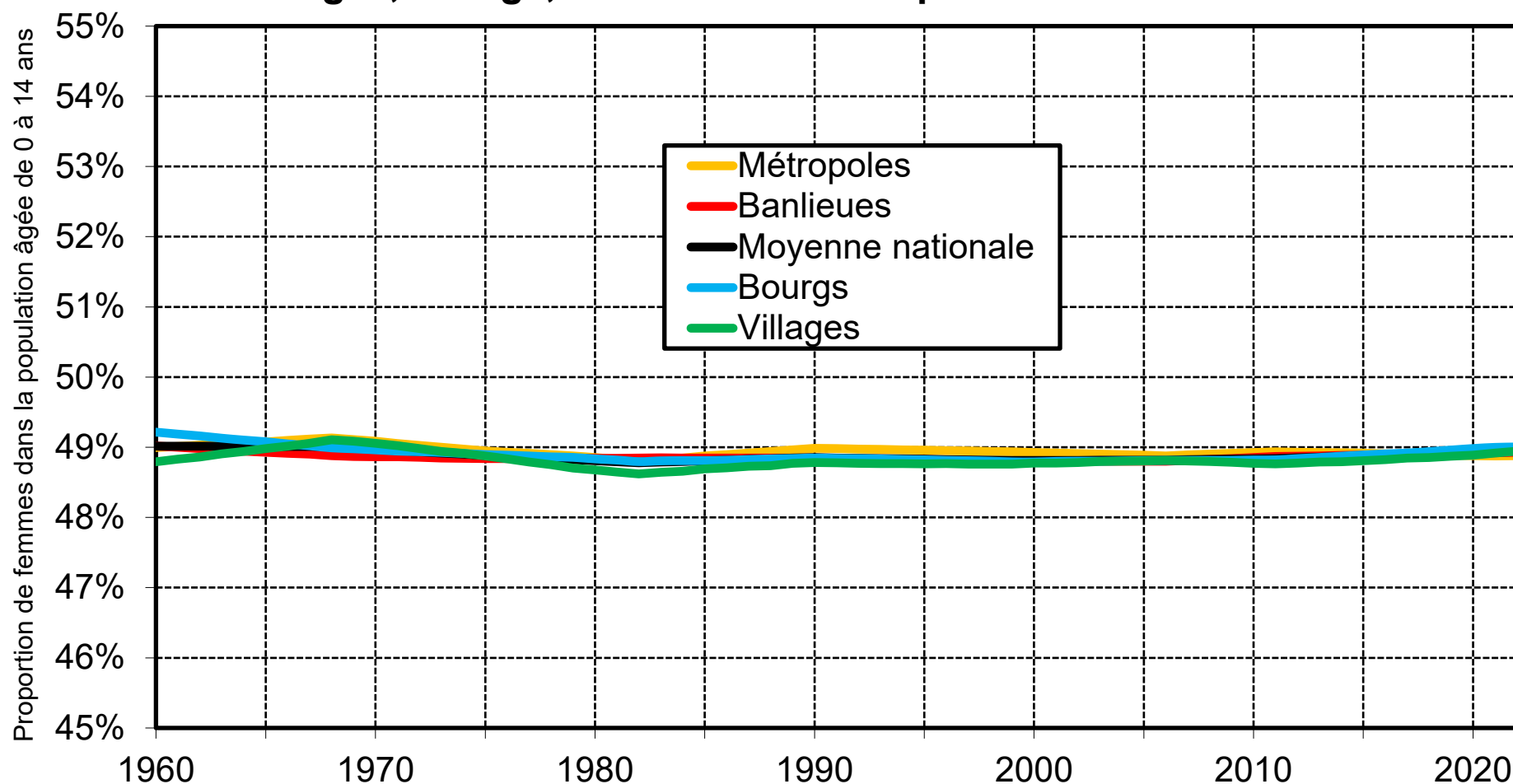
Lecture. La proportion de femmes dans la population totale a été relativement stable autour de 51-51,5% de 1960 à 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Note.** La définition des villages, bourgs, banlieues et métropoles est la même que celle introduite dans le graphique B1.5a (agglos de moins de 2 000h, agglos de 2 000h à 100 000h, communes secondaires et principales des agglos de plus de 100 000h). **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique B2.1a)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes



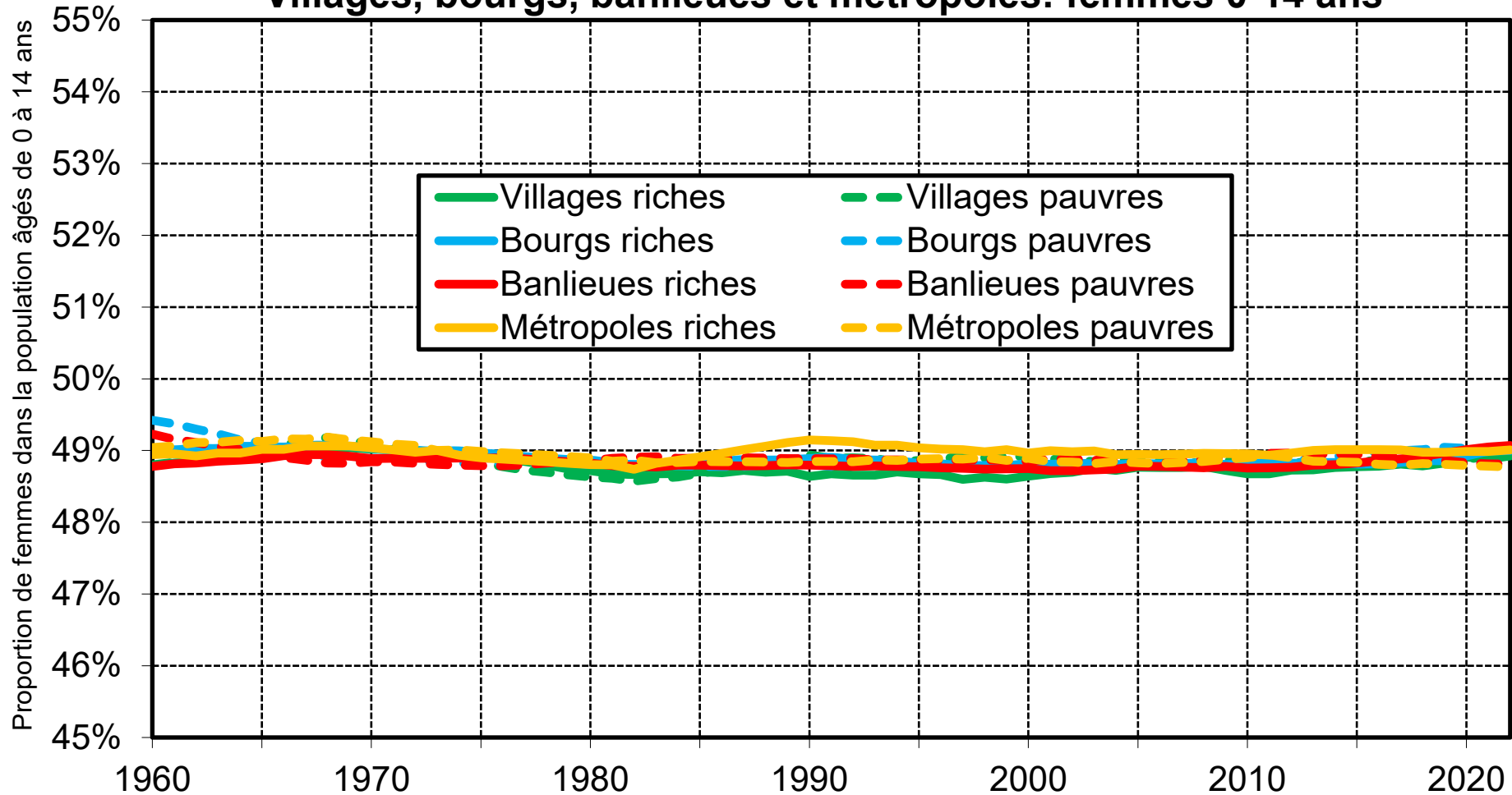
Lecture. La proportion de bacheliers dans la population âgée de plus de 25 ans (telle que mesurée par les recensements) est passée de 4% à 50% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1b)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 0-14 ans



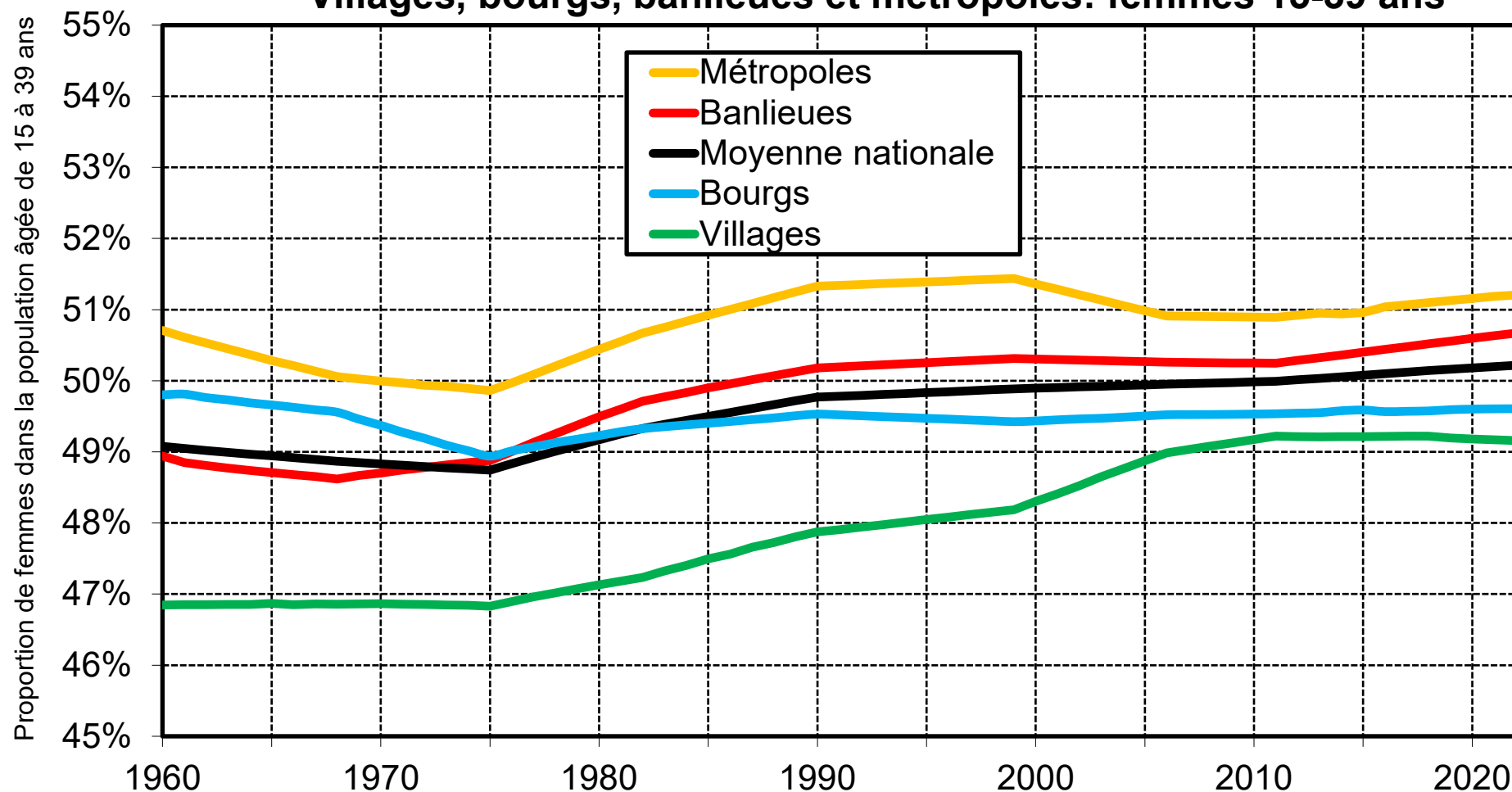
Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 0 à 14 ans a toujours été presque exactement égale à 49% (proportion biologique parmi les naissances) de 1960 à 2022 et dans toutes les catégories d'agglomérations (métropoles, banlieues, bourgs et villages). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1c)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 0-14 ans



Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 0 à 14 ans a toujours été presque exactement égale à 49% (proportion biologique parmi les naissances) de 1960 à 2022 et dans toutes les catégories d'agglomérations (métropoles, banlieues, bourgs et villages). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1d)

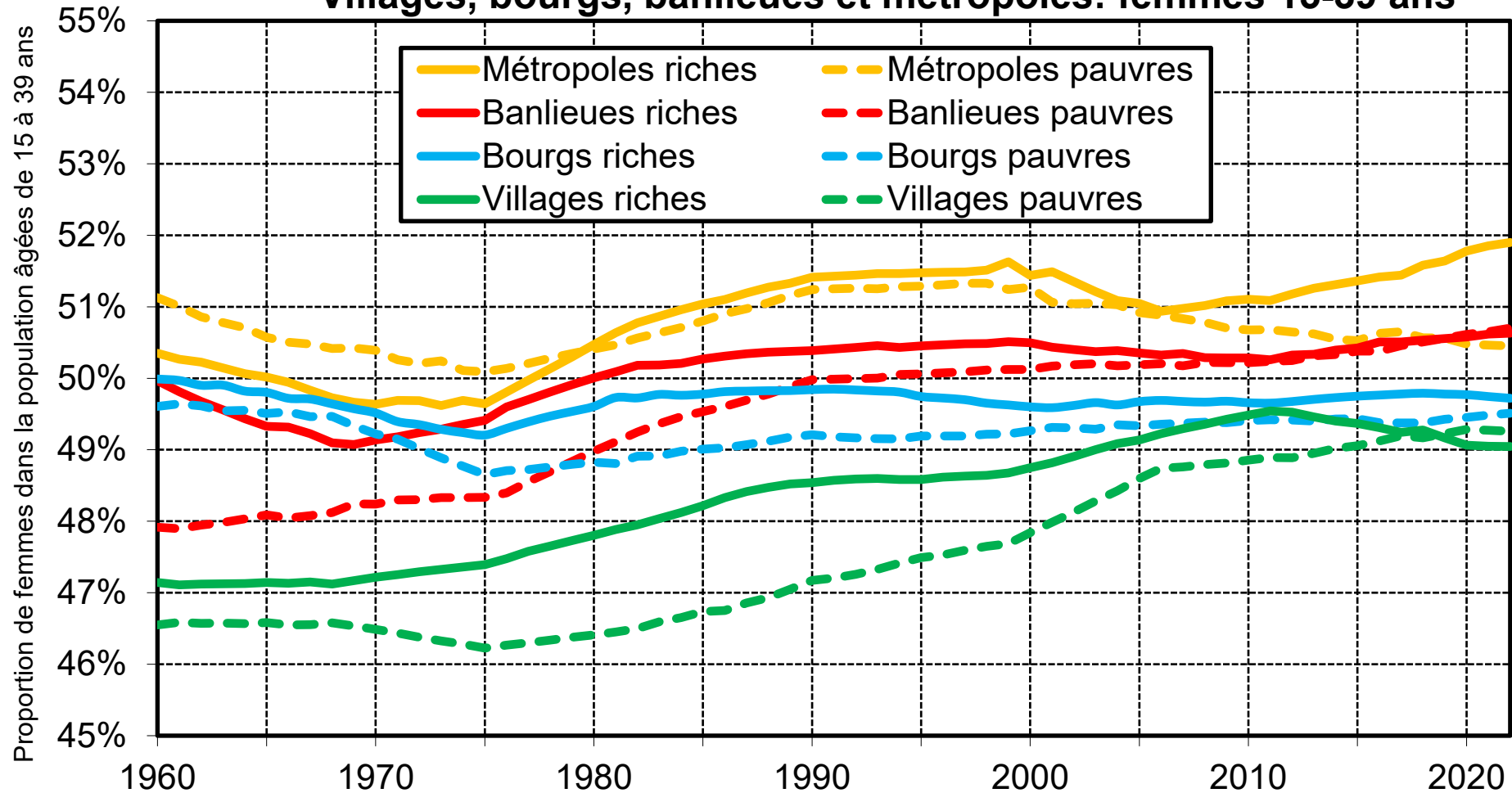
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 15-39 ans



Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 15 à 39 ans est passée de 49% à 50% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues et des bourgs, puis des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1e)

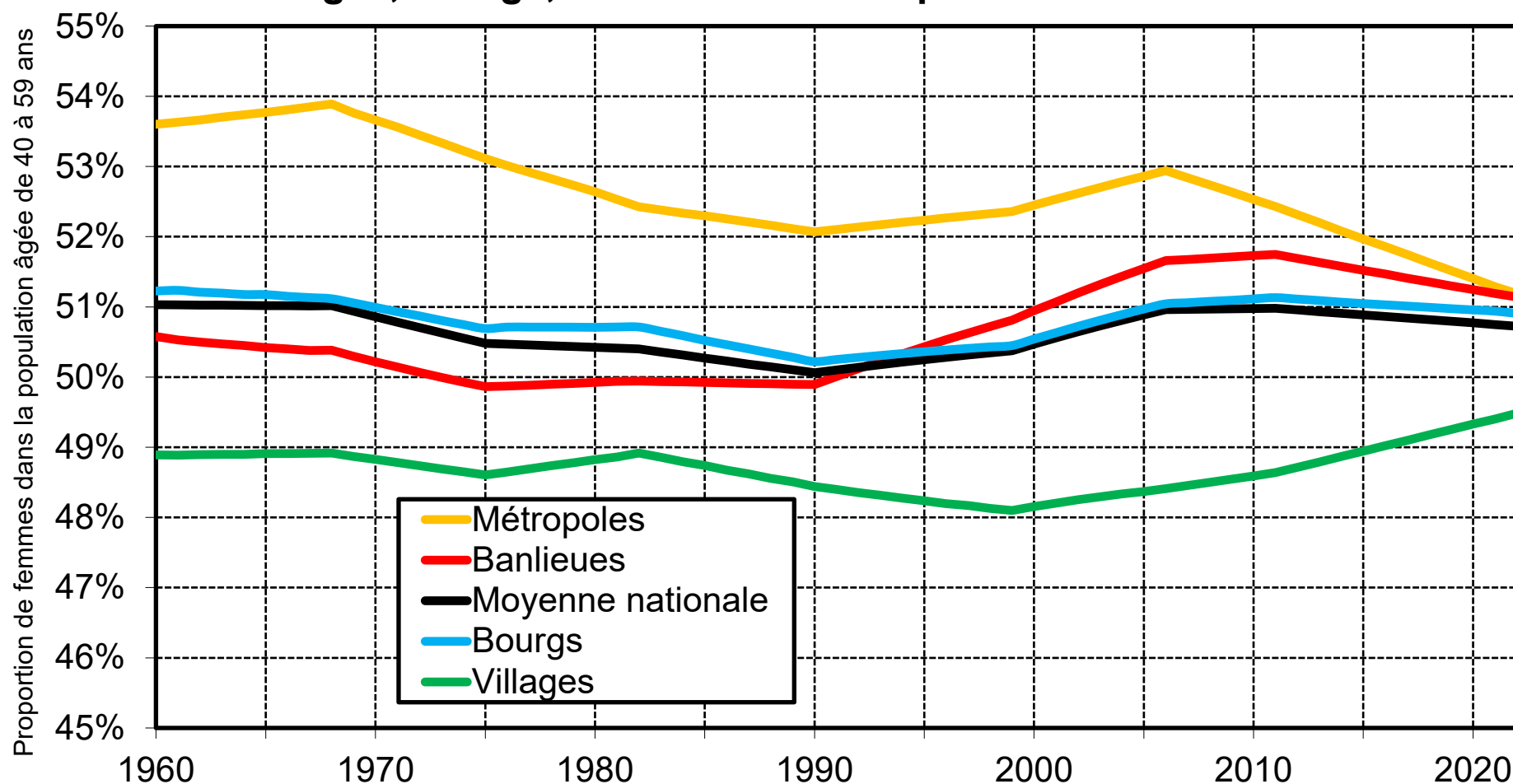
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 15-39 ans



Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 15 à 39 ans est passée de 49% à 50% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues et des bourgs, puis des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1f)

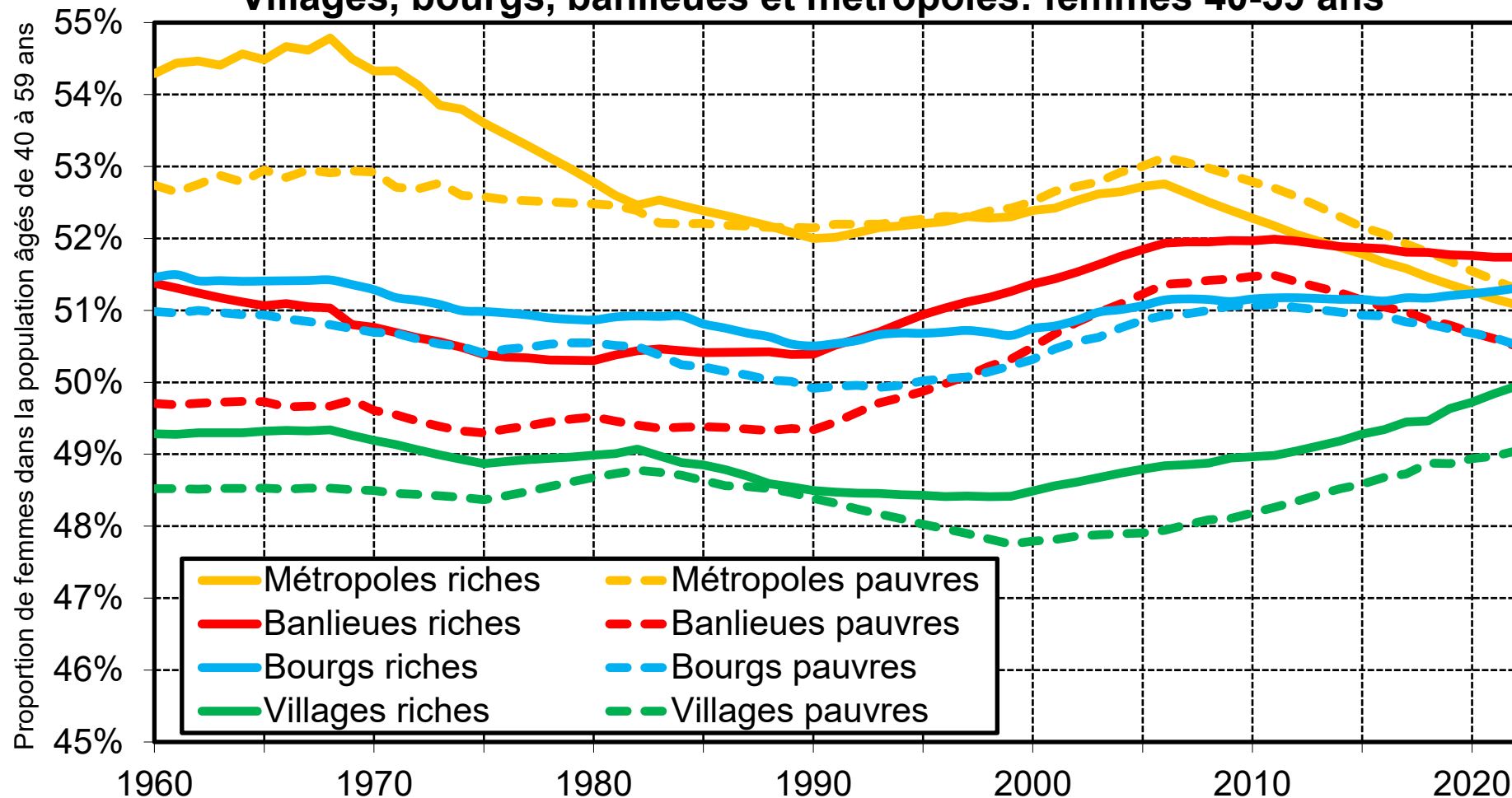
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 40-59 ans



Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 40 à 59 ans a fluctué autour de 50-51% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues et des bourgs, puis des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1g)

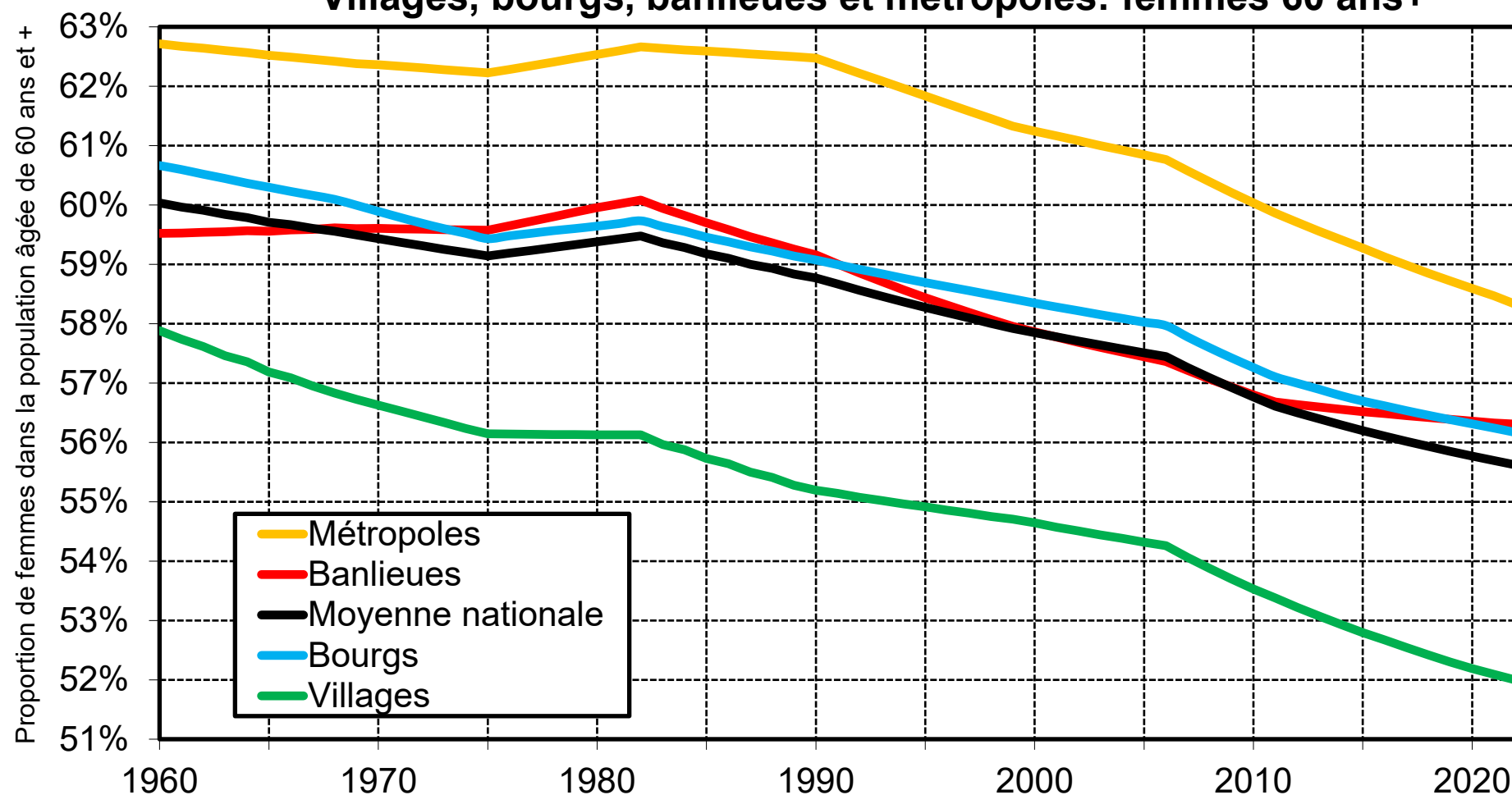
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 40-59 ans



Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 40 à 59 ans a fluctué autour de 50-51% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues et des bourgs, puis des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1g)

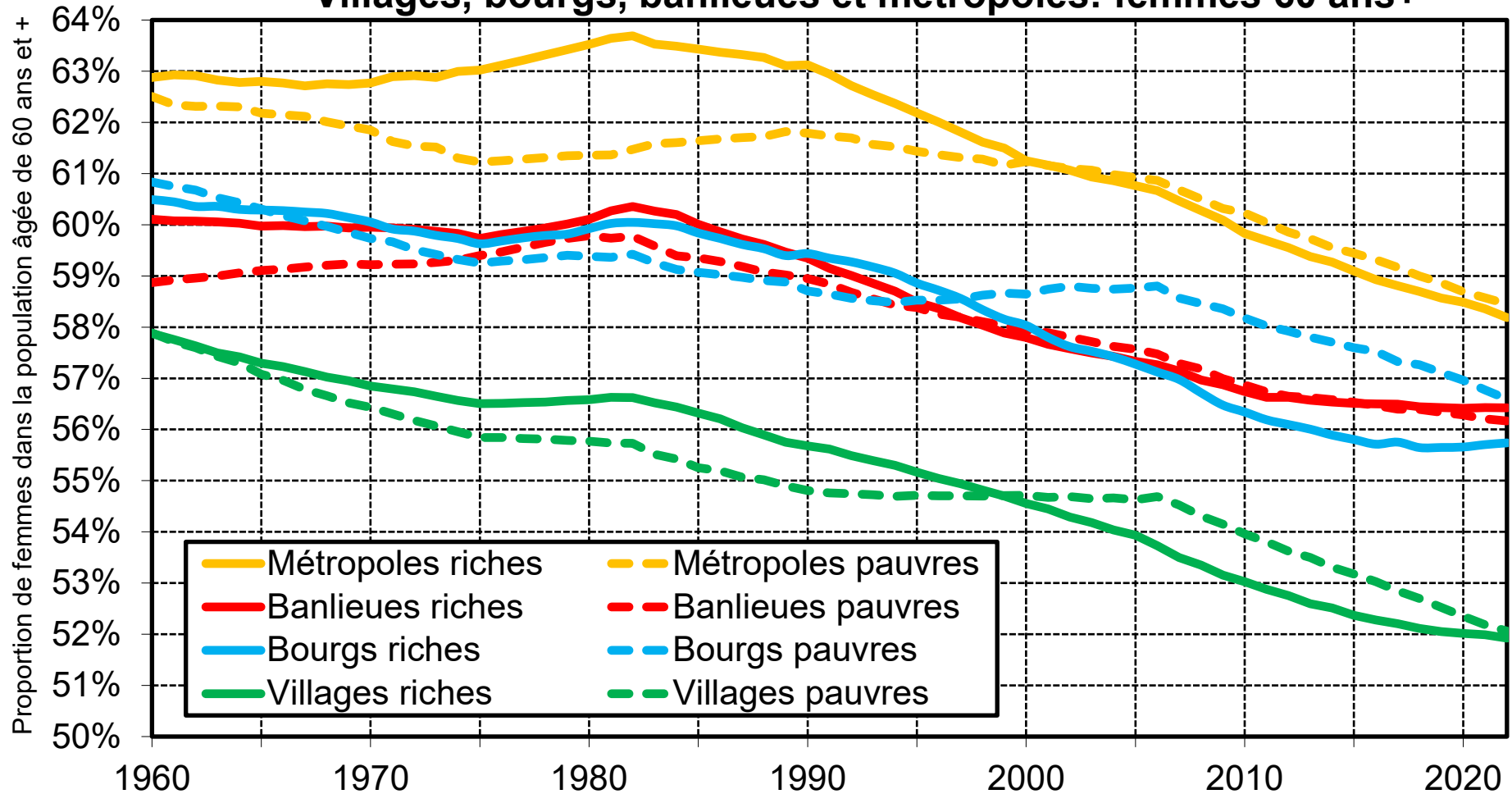
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 60 ans+



Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 60 ans et + est passée de 60% à moins de 56% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues et des bourgs, puis des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1i)

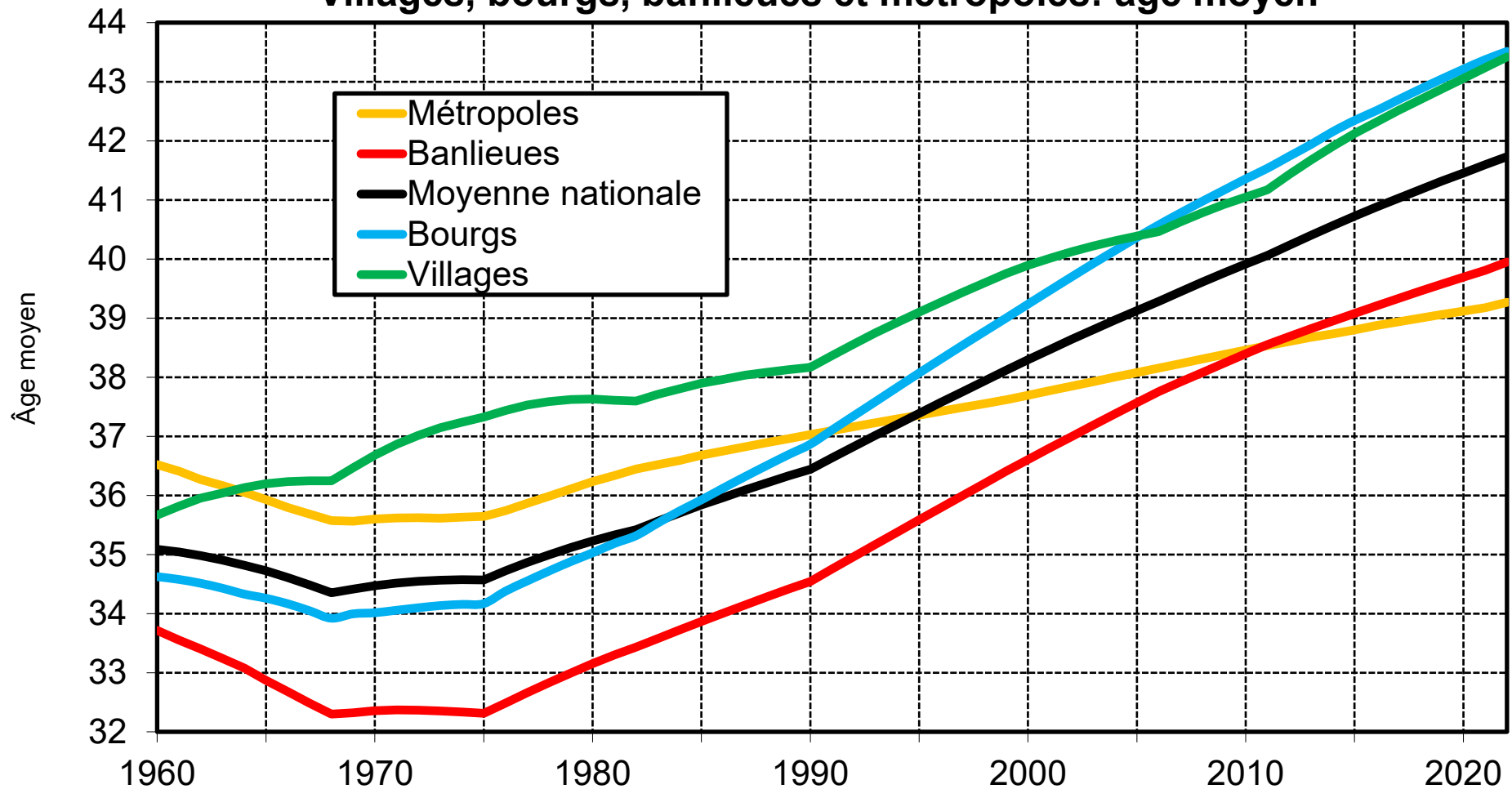
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: femmes 60 ans+



Lecture. La proportion de femmes dans la population âgée de 60 ans et + est passée de 60% à moins de 56% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles, suivies des banlieues et des bourgs, puis des villages.

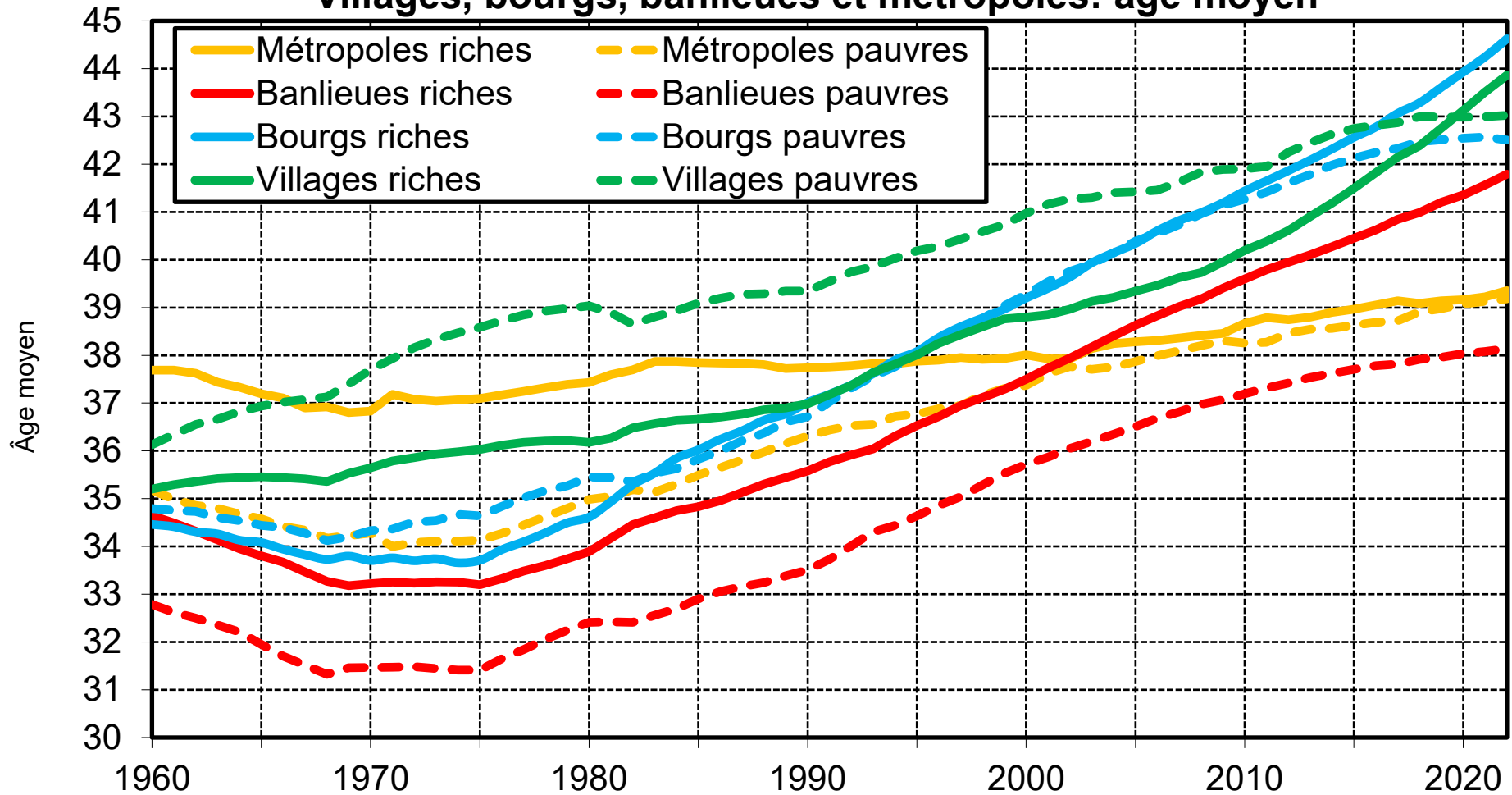
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.1i)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: âge moyen



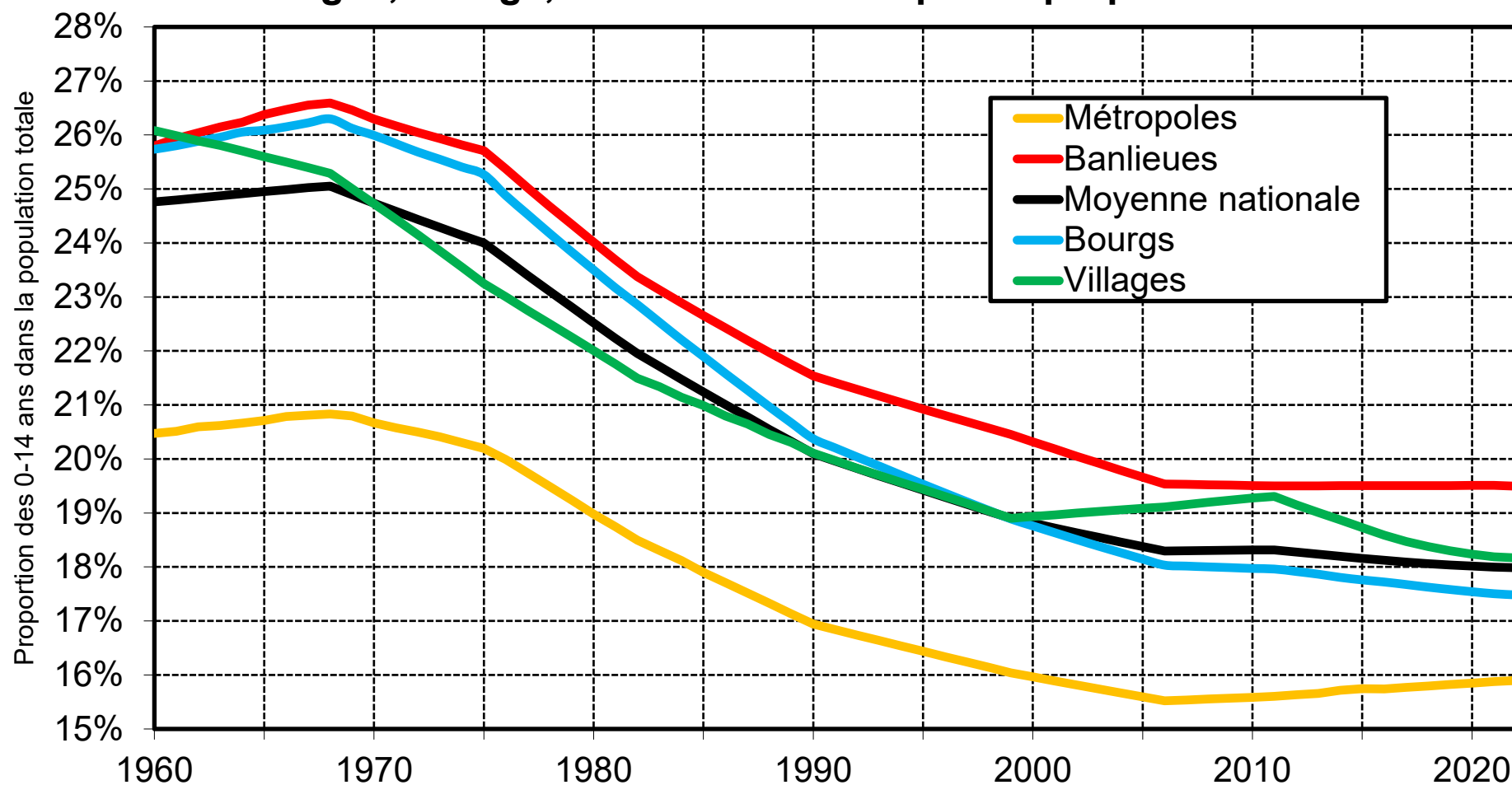
Lecture. L'âge moyen est passé de 35 à 42 ans entre 1960 et 2022. En 1960, il était maximal dans les métropoles, suivies des villages, puis des bourgs et des banlieues. En 2022, il est maximal dans les bourgs et les villages, suivies des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2a)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: âge moyen



Lecture. L'âge moyen est passé de 35 à 42 ans entre 1960 et 2022. En 1960, il était maximal dans les métropoles, suivies des villages, puis des bourgs et des banlieues. En 2022, il est maximal dans les bourgs et les villages, suivies des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2b)

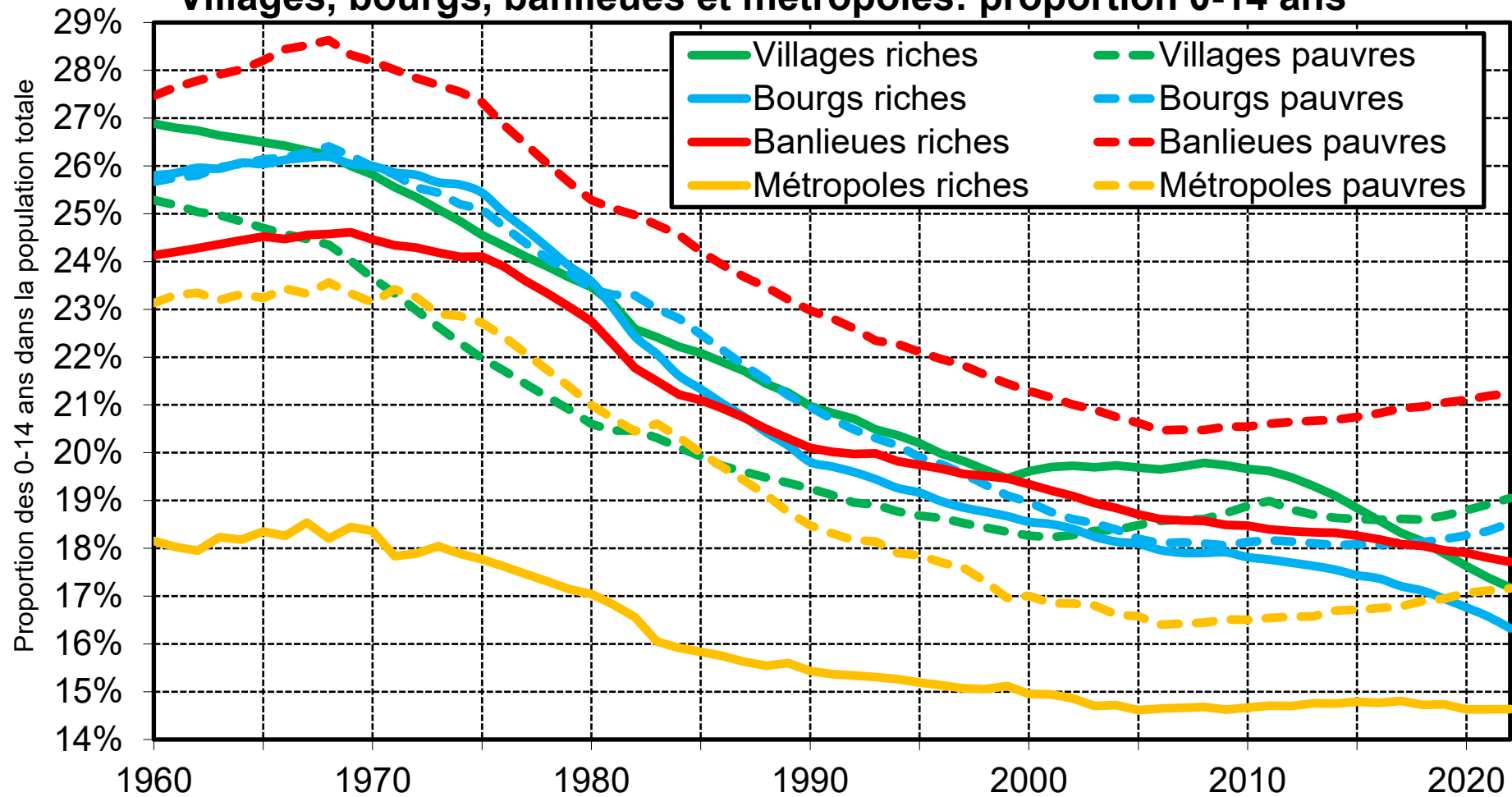
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 0-14 ans



Lecture. La proportion des 0-14 ans dans la population totale est passée de 25% à 18% entre 1960 et 2022. Elle a presque toujours été maximale dans les banlieues, suivies des villages et des bourgs, puis des métropoles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2c)

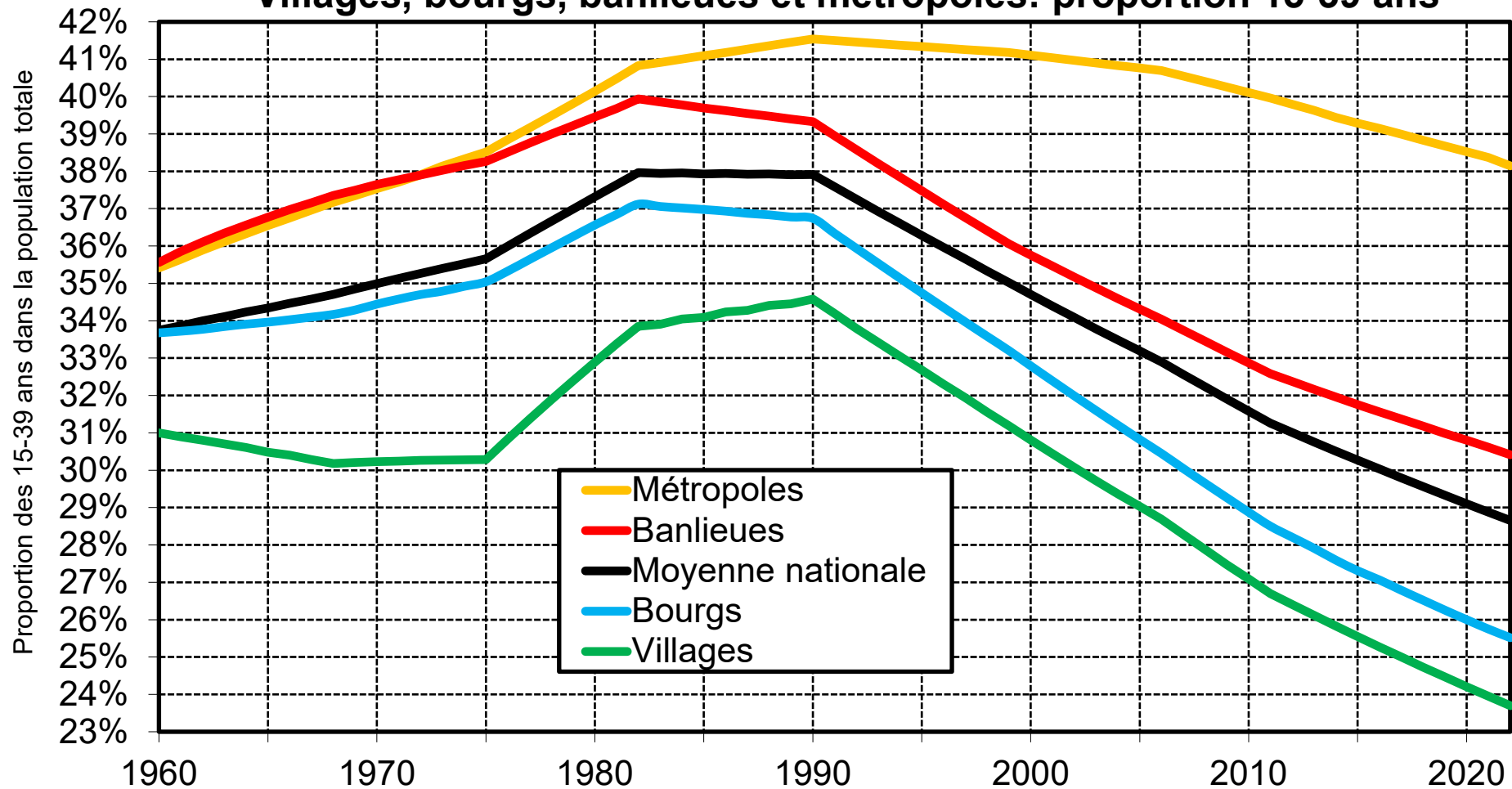
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 0-14 ans



Lecture. La proportion des 0-14 ans dans la population totale est passée de 25% à 18% entre 1960 et 2022. Elle a presque toujours été maximale dans les banlieues, suivies des villages et des bourgs, puis des métropoles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2d)

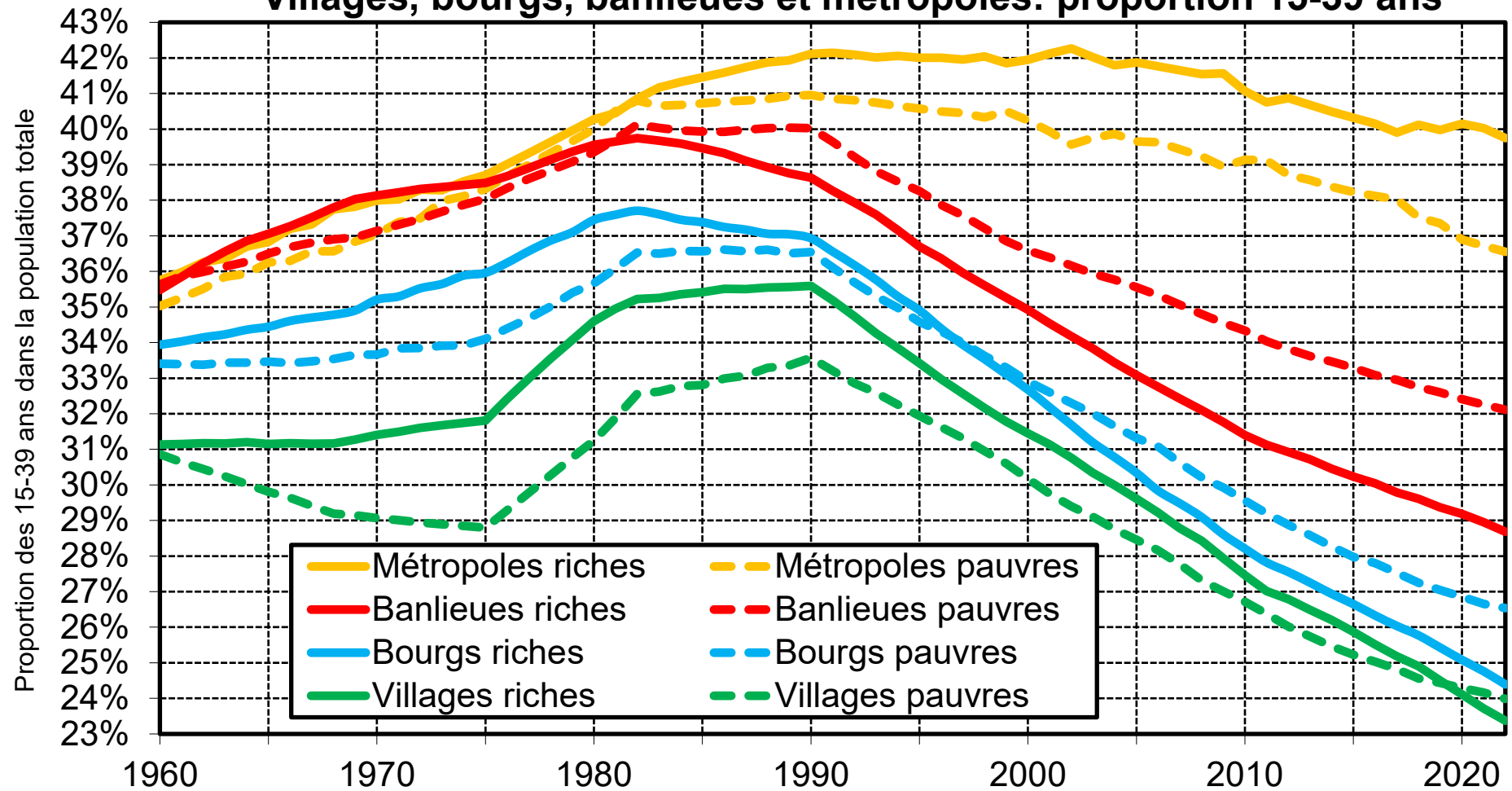
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 15-39 ans



Lecture. La proportion des 15-39 ans dans la population totale est passée de 34% à 29% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles et les banlieues, suivies des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2e)

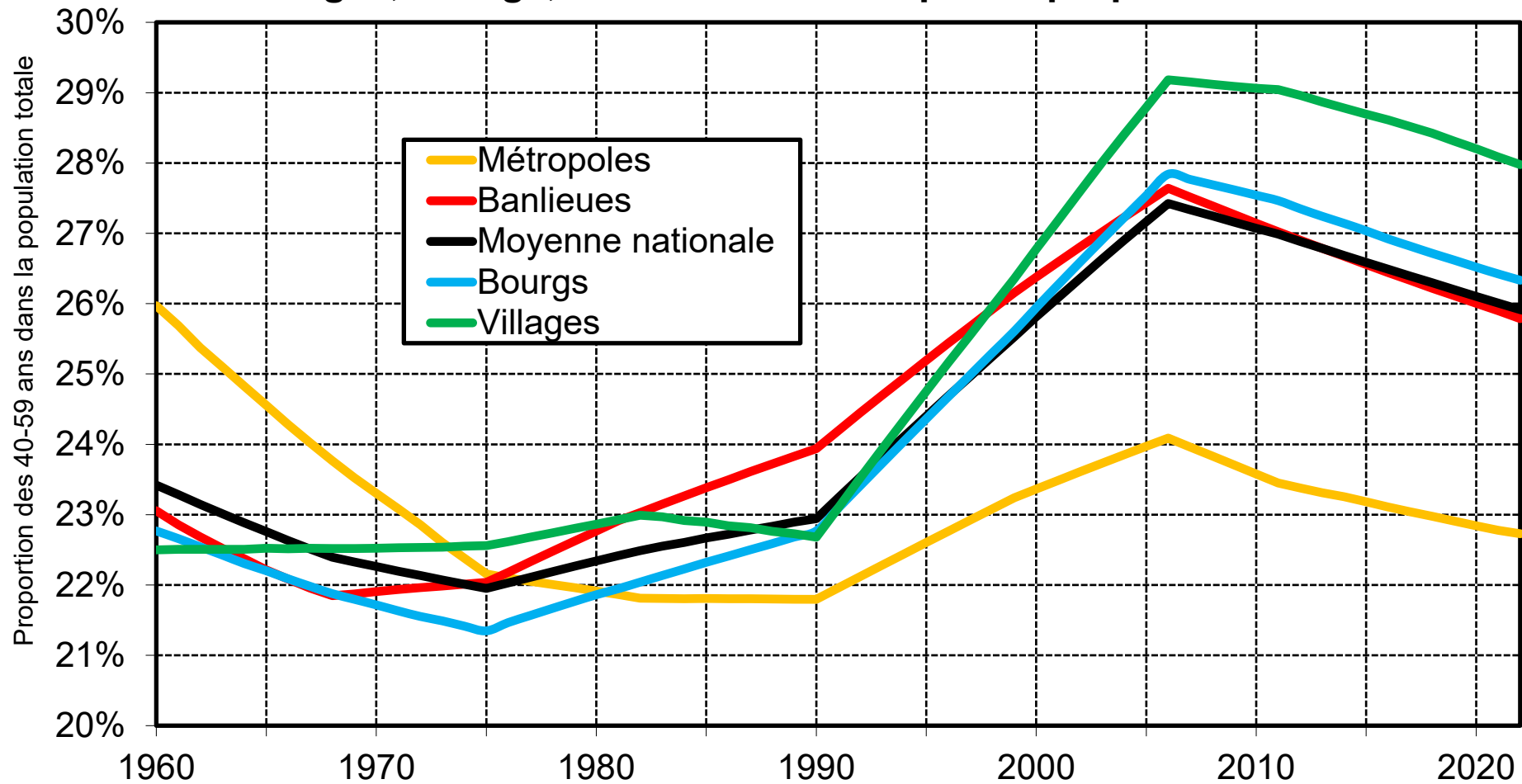
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 15-39 ans



Lecture. La proportion des 15-39 ans dans la population totale est passée de 34% à 29% entre 1960 et 2022. Elle a toujours été maximale dans les métropoles et les banlieues, suivies des bourgs et des villages.

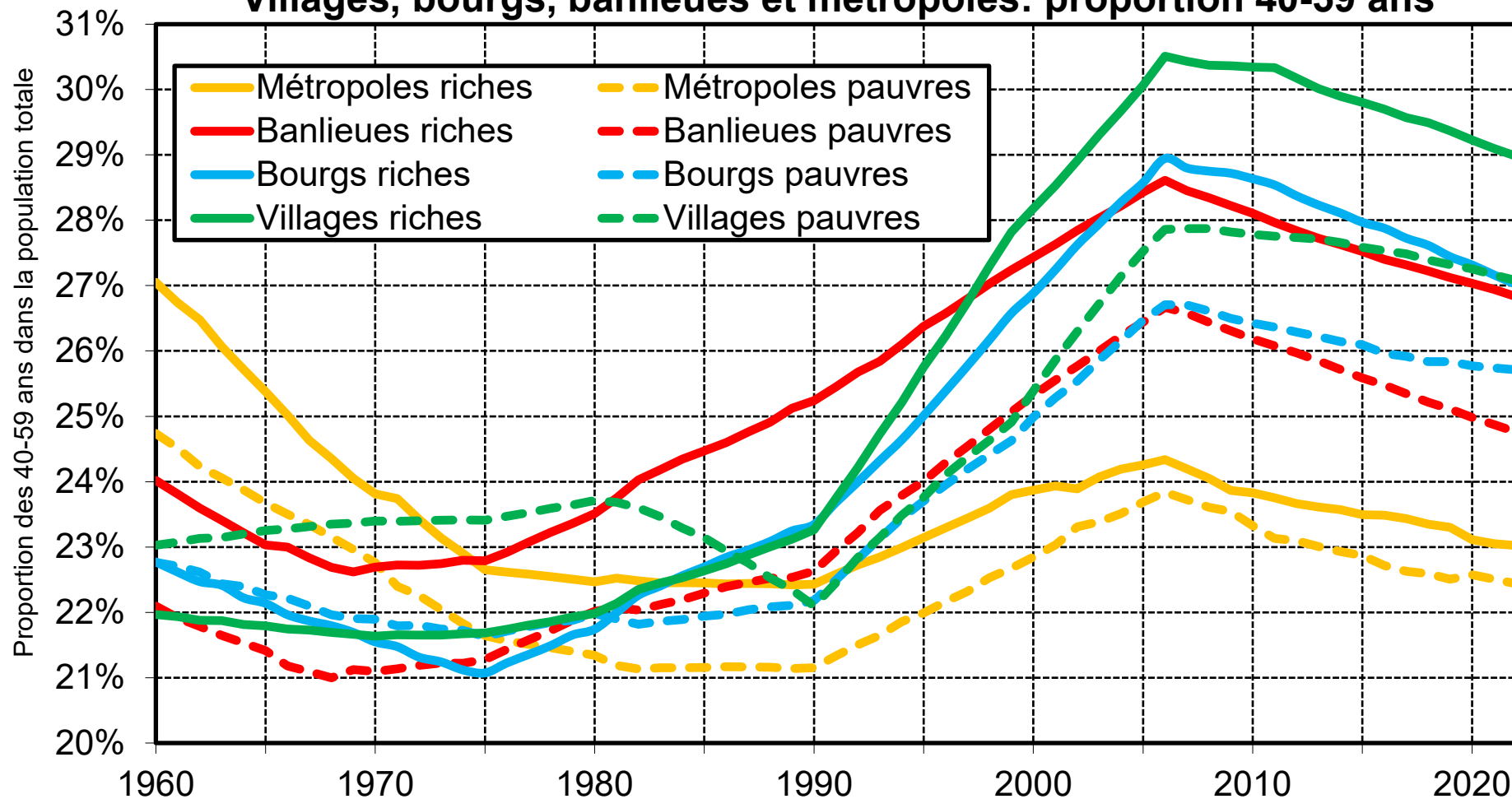
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2f)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 40-59 ans



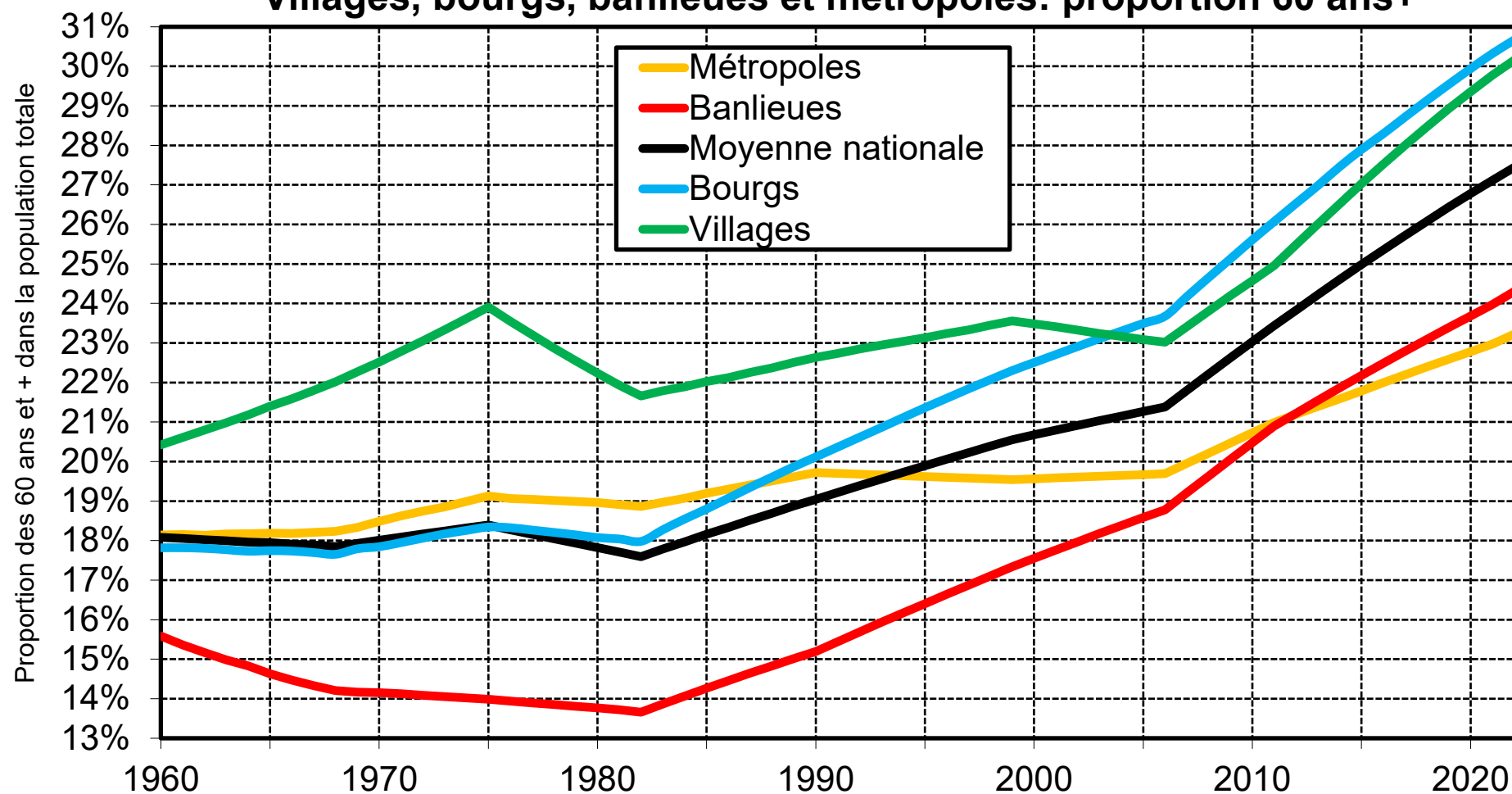
Lecture. La proportion des 40-59 ans dans la population totale est passée de 23% à 26% entre 1960 et 2022. En 1960, elle était maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. En 2022, elle est maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et les métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2g)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 40-59 ans



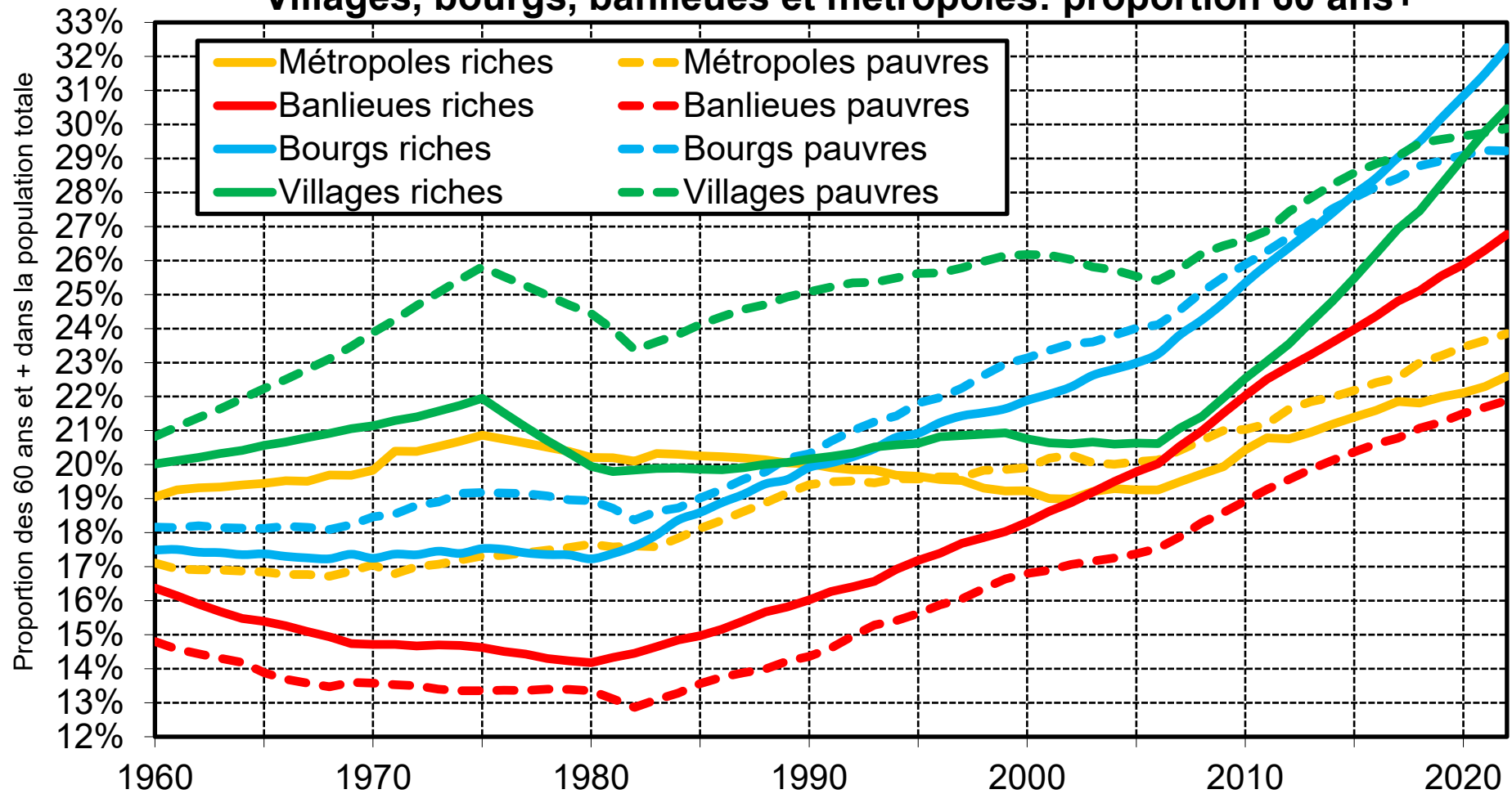
Lecture. La proportion des 40-59 ans dans la population totale est passée de 23% à 26% entre 1960 et 2022. En 1960, elle était maximale dans les métropoles, suivies des banlieues, des bourgs et des villages. En 2022, elle est maximale dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et les métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2h)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 60 ans+



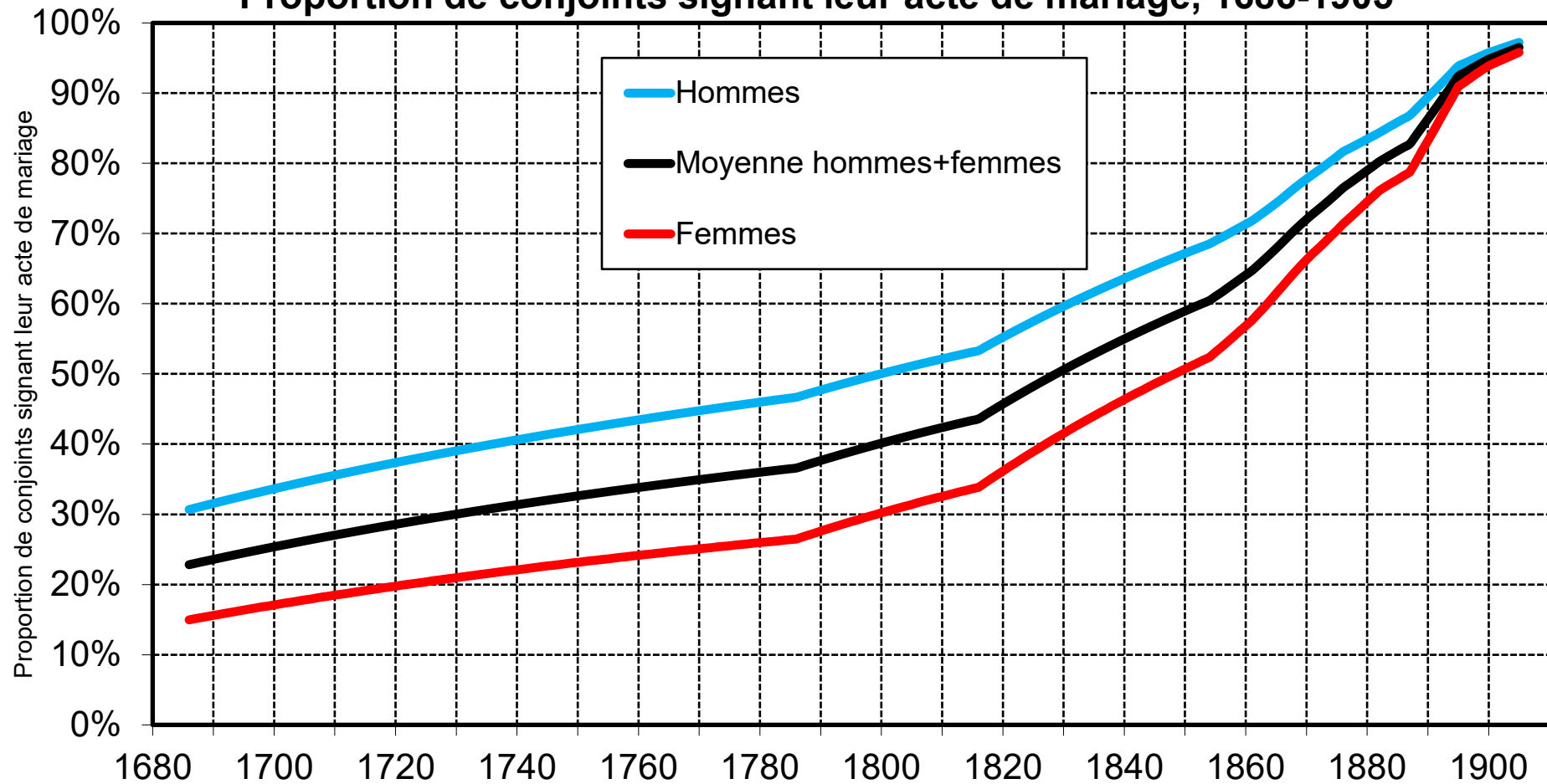
Lecture. La proportion des 60 ans et + dans la population totale est passée de 18% à 27% entre 1960 et 2022. En 1960 elle était maximale dans les villages, suivies des métropoles et des bourgs, puis des banlieues. En 2022, elle était maximale dans les bourgs, suivis des villages, puis des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2i)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: proportion 60 ans+



Lecture. La proportion des 60 ans et + dans la population totale est passée de 18% à 27% entre 1960 et 2022. En 1960 elle était maximale dans les villages, suivies des métropoles et des bourgs, puis des banlieues. En 2022, elle était maximale dans les bourgs, suivis des villages, puis des banlieues et des métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B2.2)

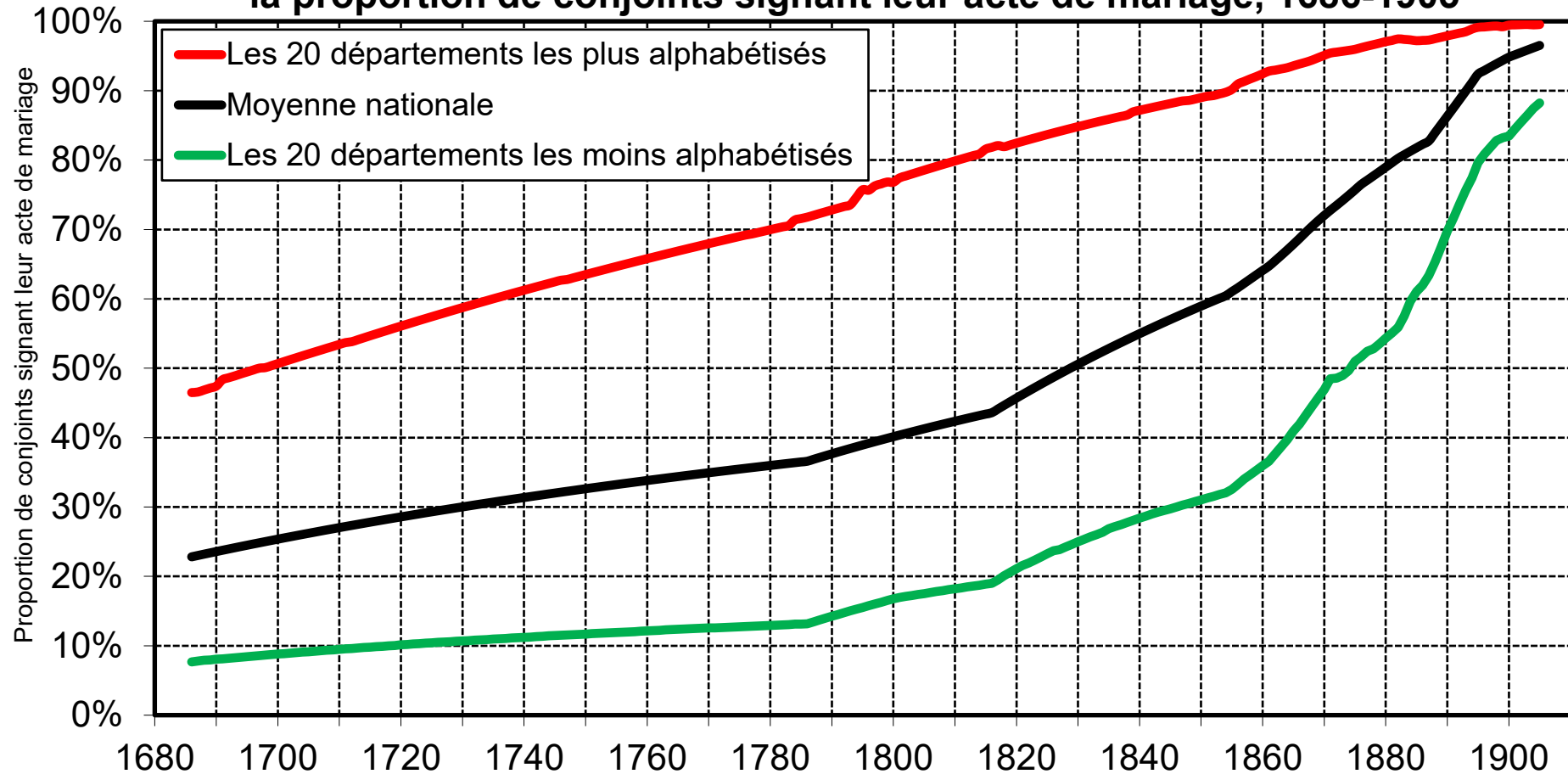
Proportion de conjoints signant leur acte de mariage, 1686-1905



Lecture. La proportion de conjoints signant leur acte de mariage est passée en moyenne en France de 23% en 1686 à 37% en 1786 puis 97% en 1905. Pour les hommes cette proportion est passée de 31% en 1686 à 47% en 1786 puis 97% en 1905. Pour les femmes elle est passée de 15% en 1686 à 26% en 1786 puis 96% en 1905.

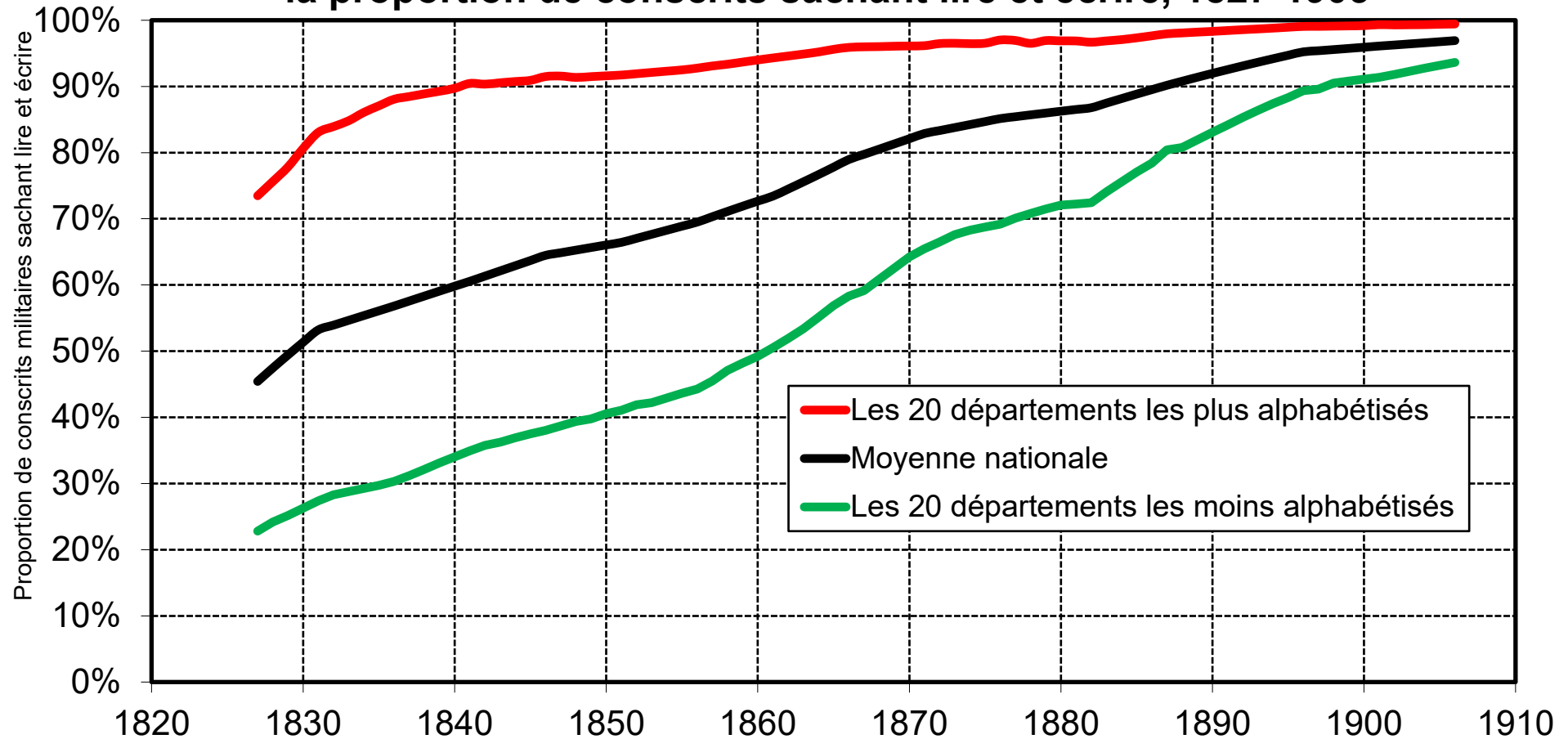
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.1a)

La longue marche vers l'alphabétisation: la proportion de conjoints signant leur acte de mariage, 1686-1905



Lecture. La proportion de conjoints signant leur acte de mariage est passée en moyenne en France de 23% en 1686 à 37% en 1786 puis 97% en 1905. Au sein des 20 départements les plus alphabétisés (au sens des actes de mariage), elle est passée de 46% en 1686 à 71% en 1786 puis 99% en 1905. Au sein des 20 départements les moins alphabétisés, elle est passée de 8% en 1686 à 13% en 1786 puis 88% en 1905. **Sources et séries :** voir nehistoireduconfitpolitique.fr (graphique B3.1b).

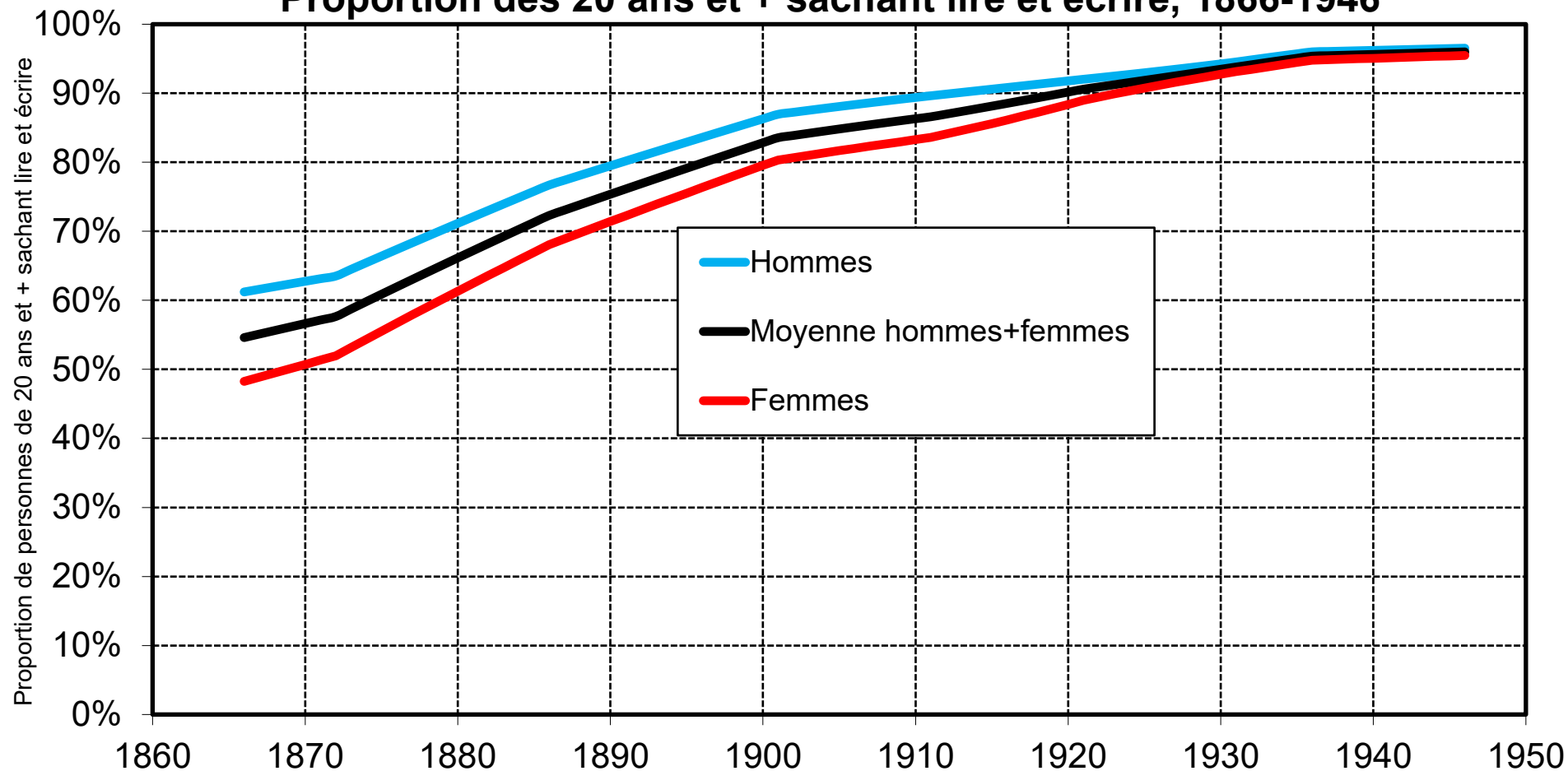
La longue marche vers l'alphabétisation: la proportion de conscrits sachant lire et écrire, 1827-1905



Lecture. La proportion de conscrits militaires sachant lire et écrire est passée en moyenne en France de 45% en 1827 à 97% en 1906. Au sein des 20 départements les plus alphabétisés (au sens des conscrits militaires), elle est passée de 73% en 1827 à 99% en 1906. Au sein des 20 départements les moins alphabétisés, elle est passée de 23% en 1827 à 94% en 1906.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.1c).

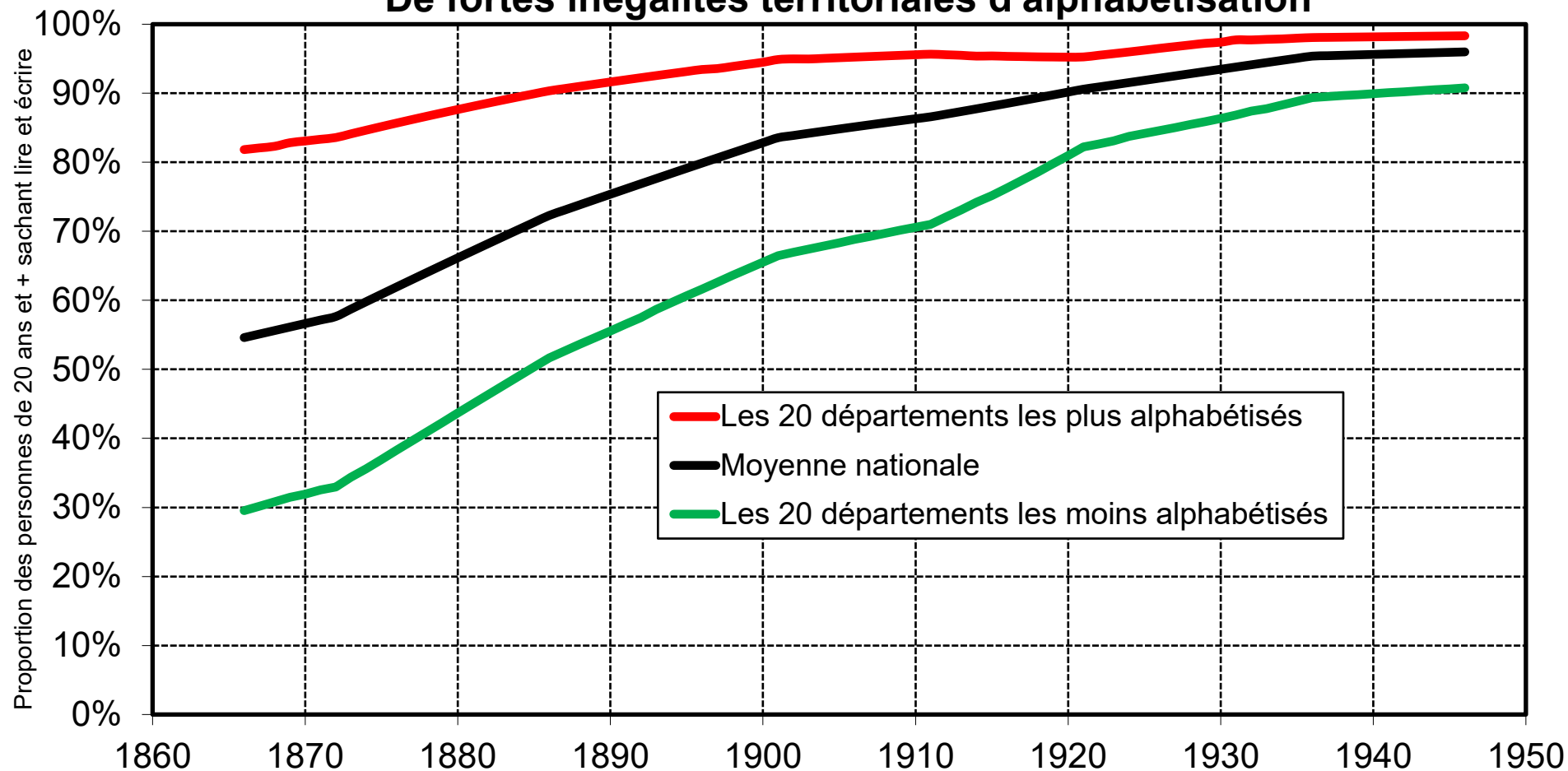
Proportion des 20 ans et + sachant lire et écrire, 1866-1946



Lecture. La proportion de personnes de 20 ans et + sachant lire et écrire (telle que mesurée dans les recensements) est passée en moyenne en France de 55% en 1866 à 96% en 1946. Pour les hommes cette proportion est passée de 61% en 1866 à 97% en 1946. Pour les femmes elle est passée de 49% en 1866 à 95% en 1946.

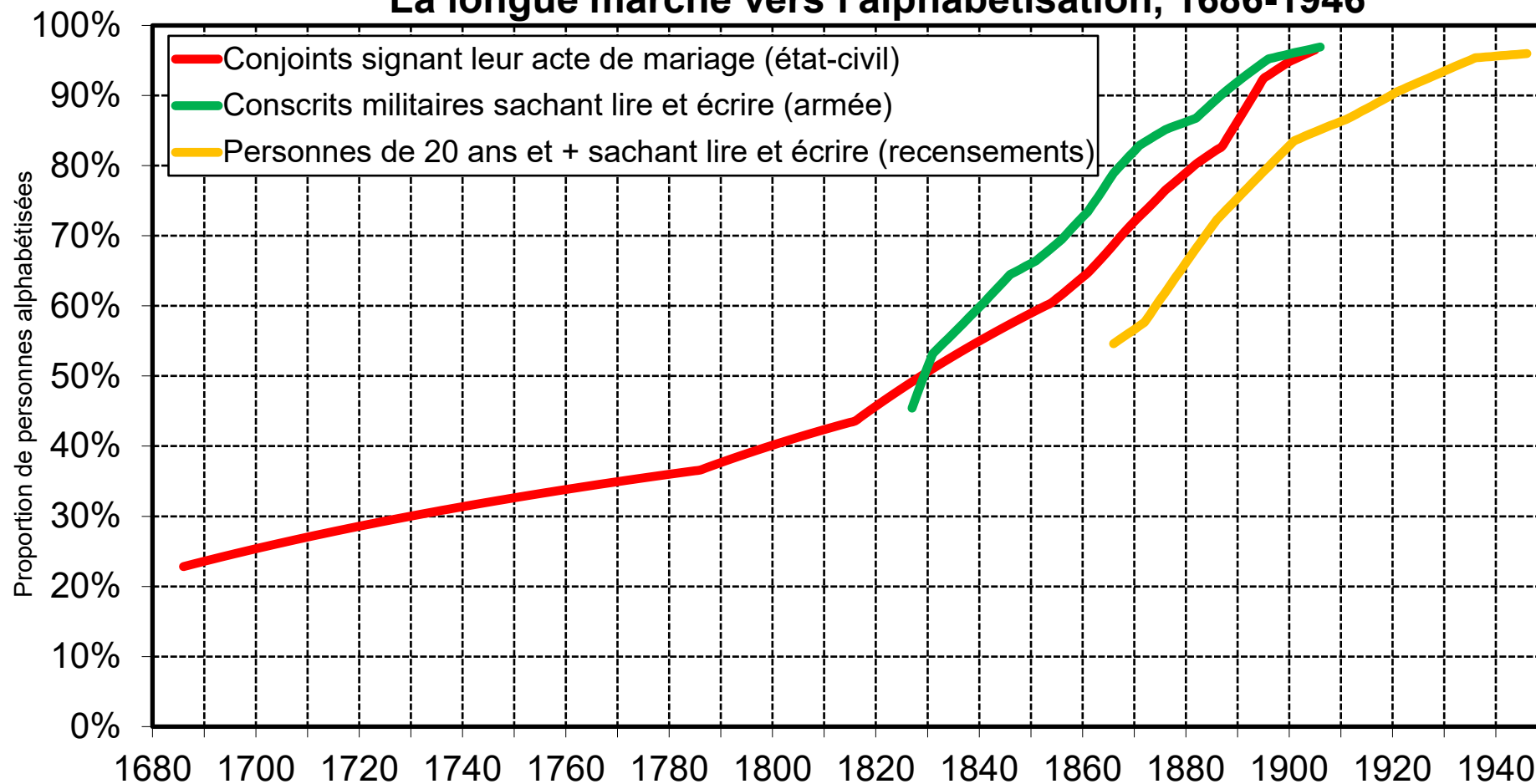
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.1d)

De fortes inégalités territoriales d'alphabétisation



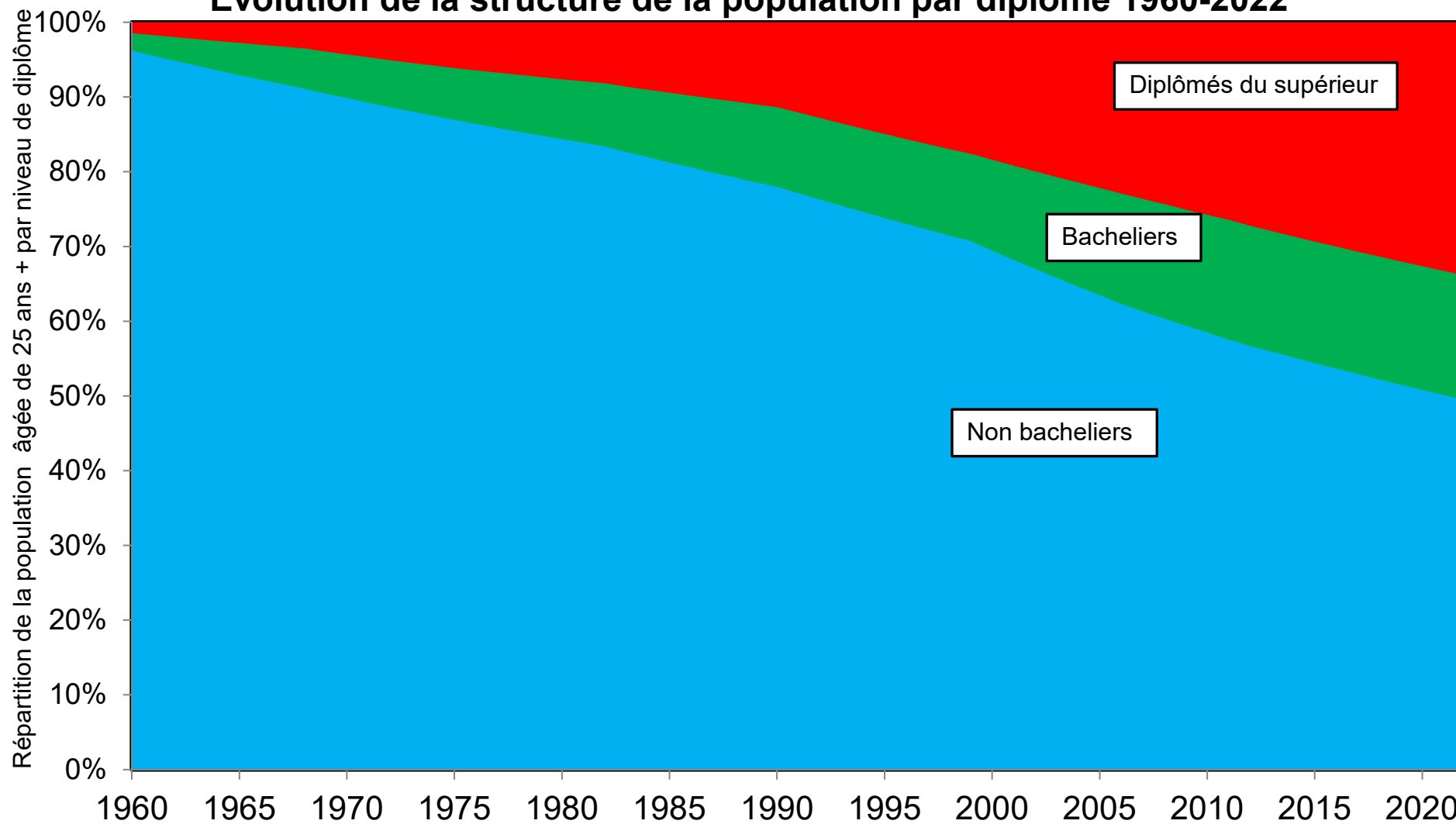
Lecture. La proportion de personnes de 20 ans et + sachant lire et écrire (telle que mesurée par les recensements) est passée en moyenne en France de 55% en 1866 à 96% en 1946. Au sein des 20 départements les plus alphabétisés (au sens des recensements), elle est passée de 82% en 1866 à 98% en 1946. Au sein des 20 départements les moins alphabétisés, elle est passée de 30% en 1866 à 91% en 1946. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.1e).

La longue marche vers l'alphabétisation, 1686-1946



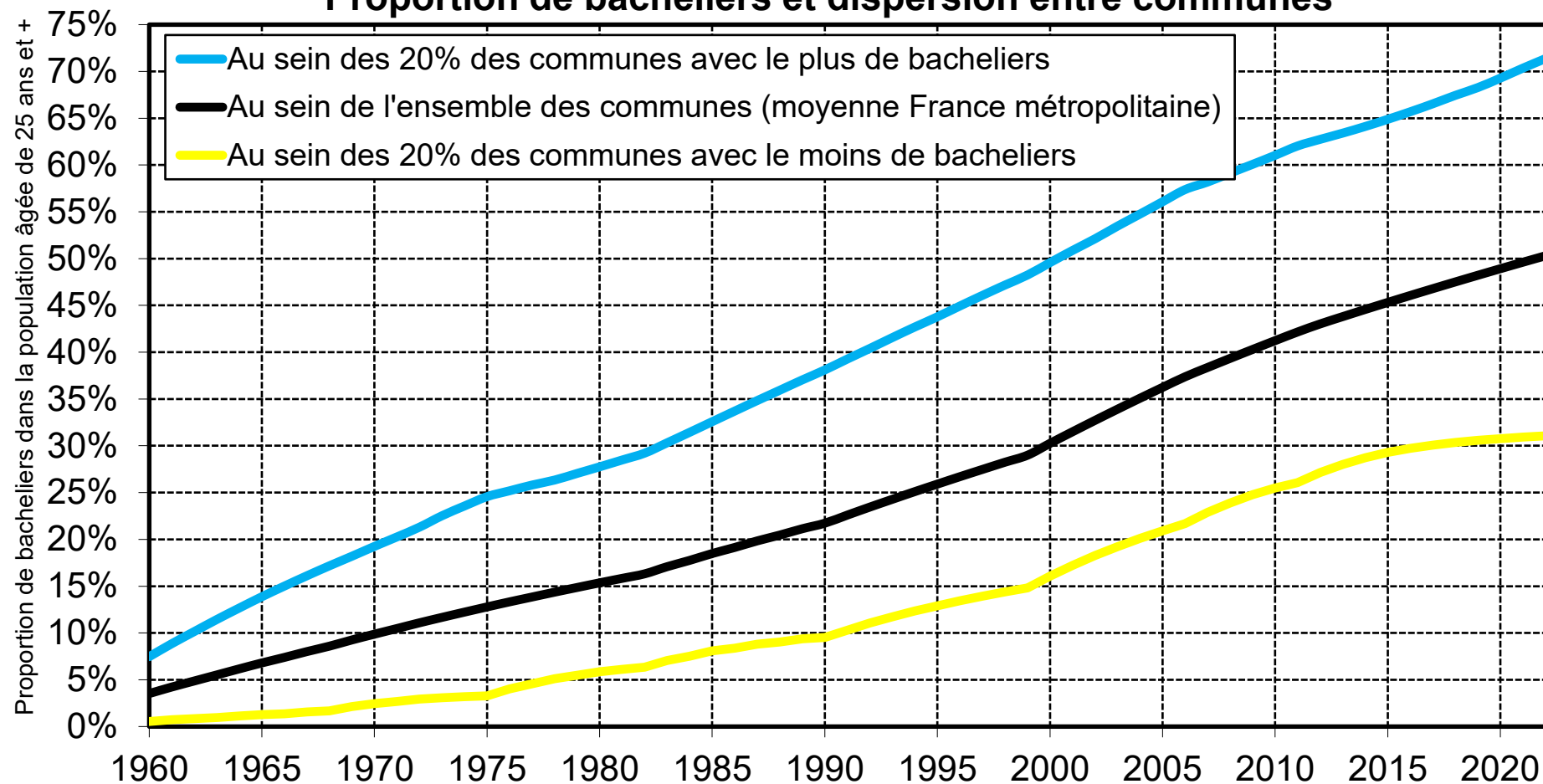
Lecture. Les trois mesures disponibles pour mesurer l'alphabétisation dans le long terme (conjoints signant leur acte de mariage, conscrits militaires sachant lire et écrire, personnes de 20 ans et + sachant lire et écrire d'après les recensements) donnent des résultats cohérents. Pour résumer, l'alphabétisation dépasse 90% pour les nouvelles générations à partir de 1890-1900, et pour l'ensemble de la population adulte à partir de 1920-1930. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.1f).

Evolution de la structure de la population par diplôme 1960-2022



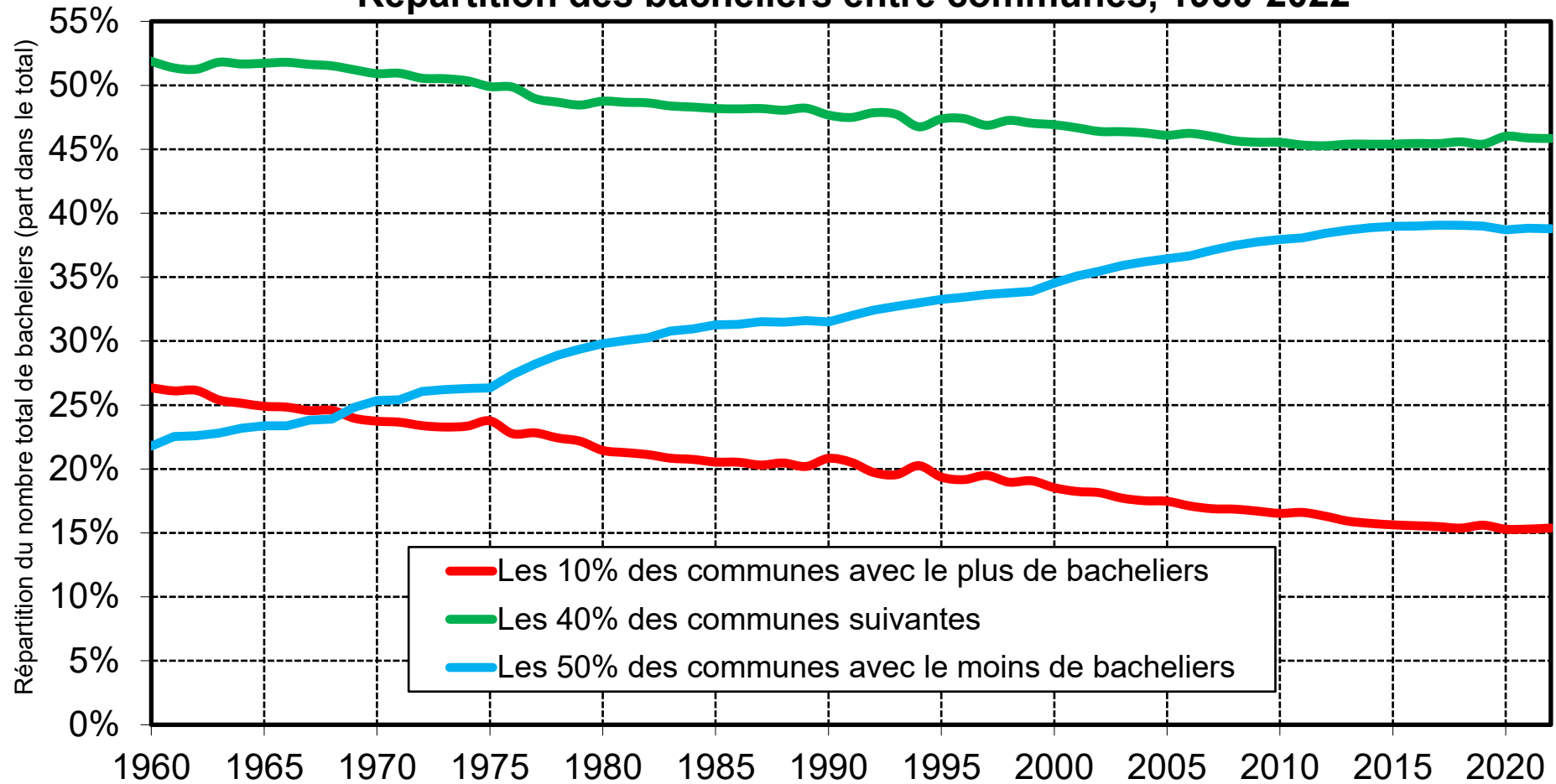
Lecture. Entre 1960 et 2022, la part des non bacheliers dans la population âgée de 25 ans et plus est passée de 96% à 50%, celle des bacheliers (non diplômés de l'enseignement supérieur) de 2% à 16% et celle des diplômés de l'enseignement supérieur de 2% à 34%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2a)

Proportion de bacheliers et dispersion entre communes



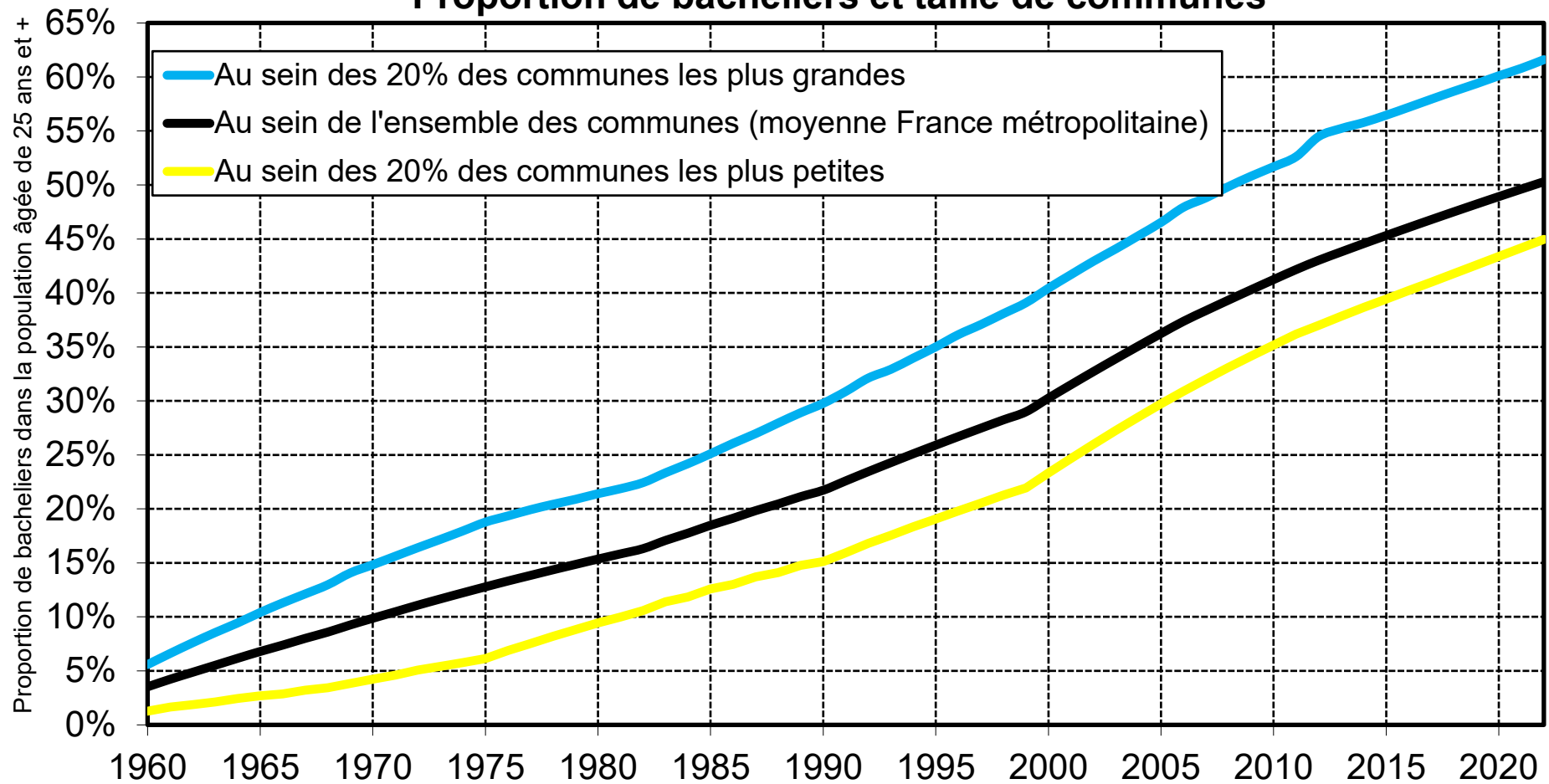
Lecture. La proportion de bacheliers (diplômés ou non du supérieur) parmi la population âgée de 25 ans et plus est passée de 4% à 50% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. Au sein des 20% des communes (pondérées pour la taille) ayant la plus forte proportion de bacheliers, celle-ci est passée de 7% à 71%; au sein des 20% ayant la plus faible proportion de bacheliers, elle est passée de 1% à 31%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2b)

Répartition des bacheliers entre communes, 1960-2022



Lecture. En 1960, 26% des bacheliers (diplômés ou non du supérieur) âgés de 25 ans et plus résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la taille) avec le plus de bacheliers en proportion de la population, 52% dans les 40% suivantes et 22% dans les 50% des communes avec le moins de bacheliers. En 2020, 15% résidaient au sein des 10% avec le plus de bacheliers, 46% au sein des 40% suivantes, et 39% au sein des 50% avec le moins de bacheliers. La concentration des bacheliers entre communes a diminué à mesure que leur poids global s'est accru. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2c)

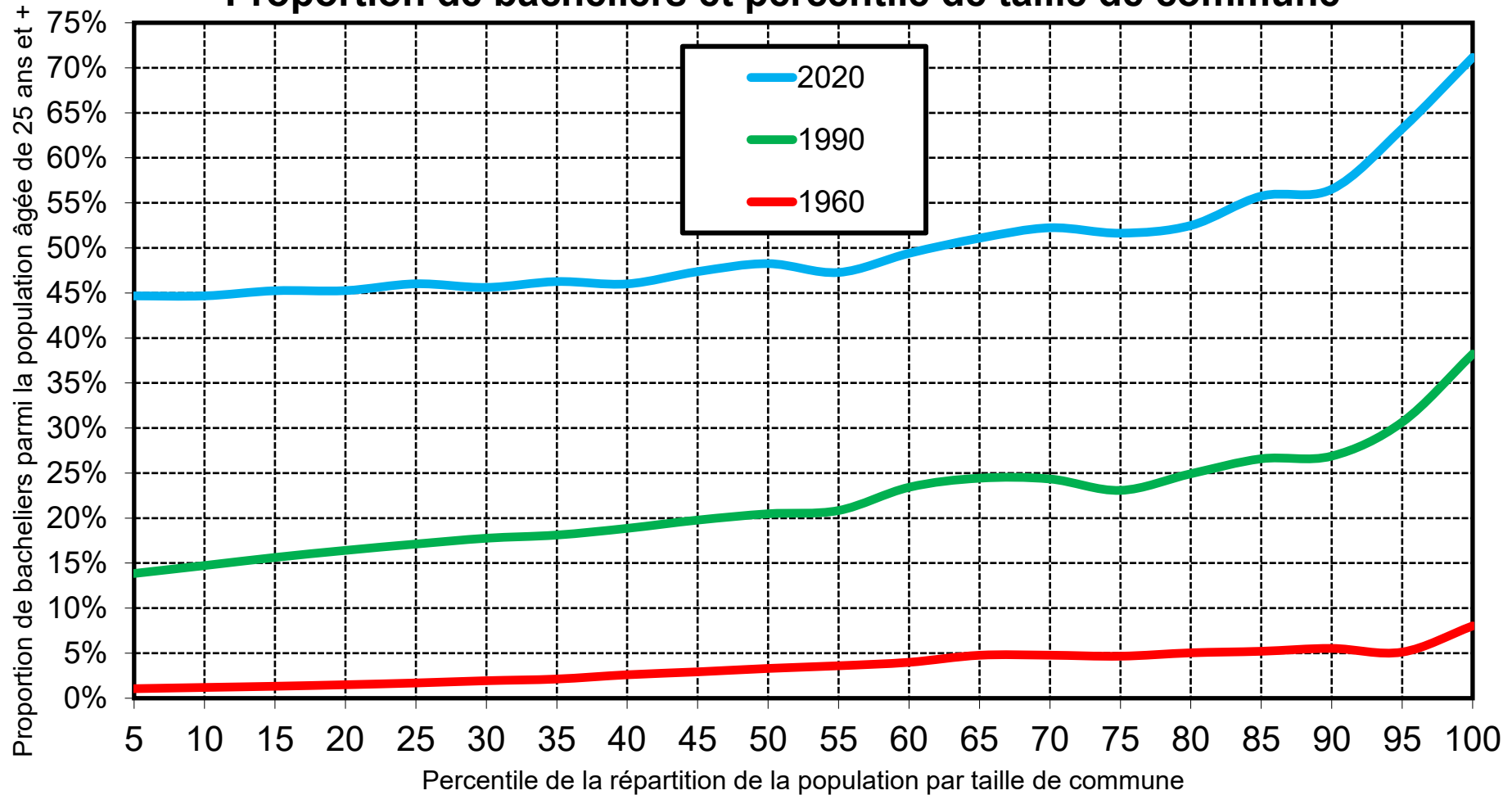
Proportion de bacheliers et taille de communes



Lecture. La proportion de bacheliers (diplômés ou non du supérieur) parmi la population âgée de 25 ans et plus est passée de 4% à 49% en France métropolitaine entre 1960 et 2020. Au sein des 20% des communes (pondérées pour la taille) les plus grandes, celle-ci est passée de 6% à 60%; au sein des 20% les plus petites, elle est passée de 1% à 43%.

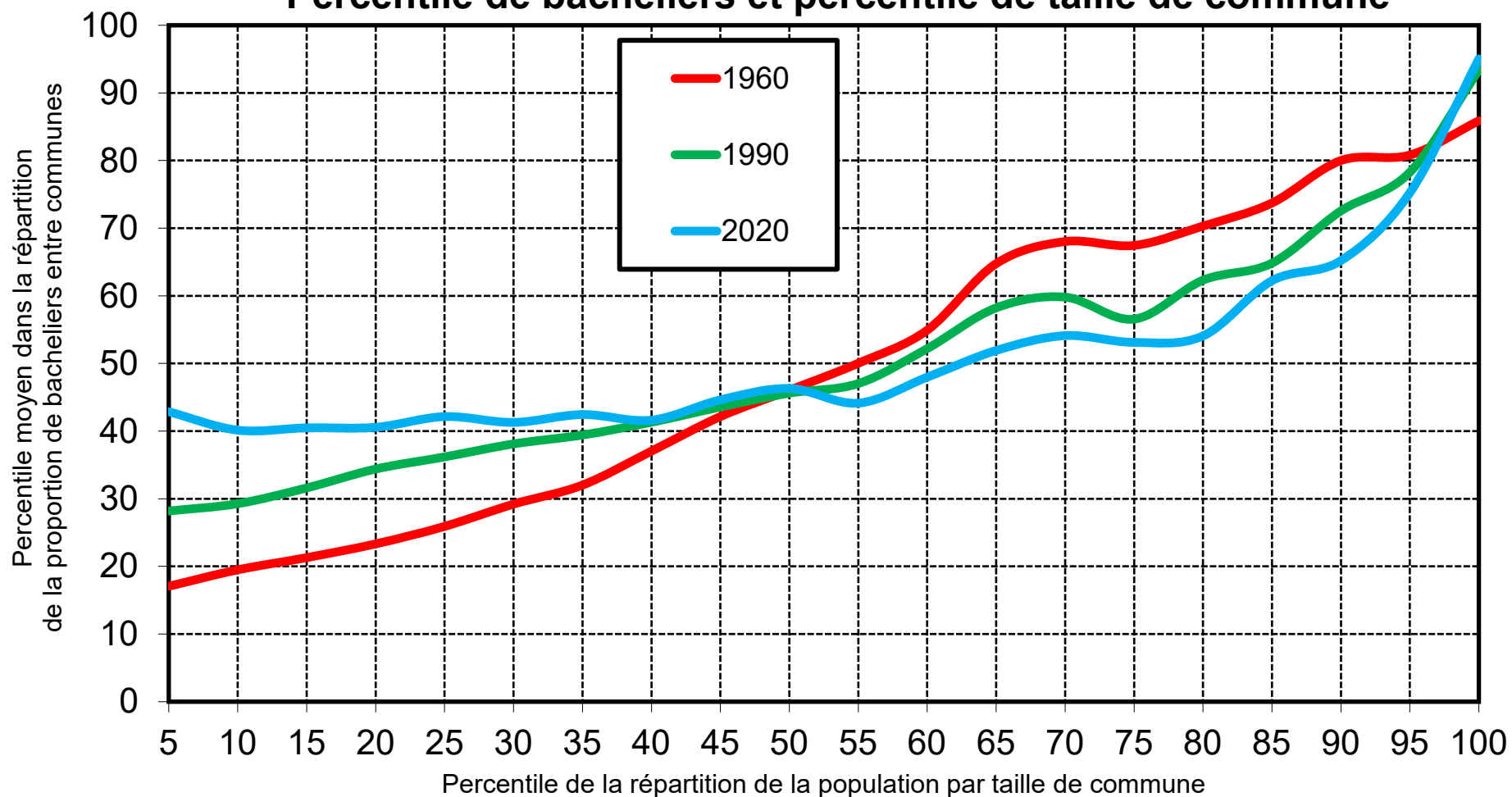
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2d)

Proportion de bacheliers et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de bacheliers (diplômés ou non du supérieur) dans la population âgée de 25 ans et plus a toujours été une fonction croissante de la taille de la commune. En 2020, on comptait 42% de bacheliers au sein des 5% des communes (pondérées pour la taille) les plus petites, et 70% de bacheliers au sein des 5% les plus grandes. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2e)

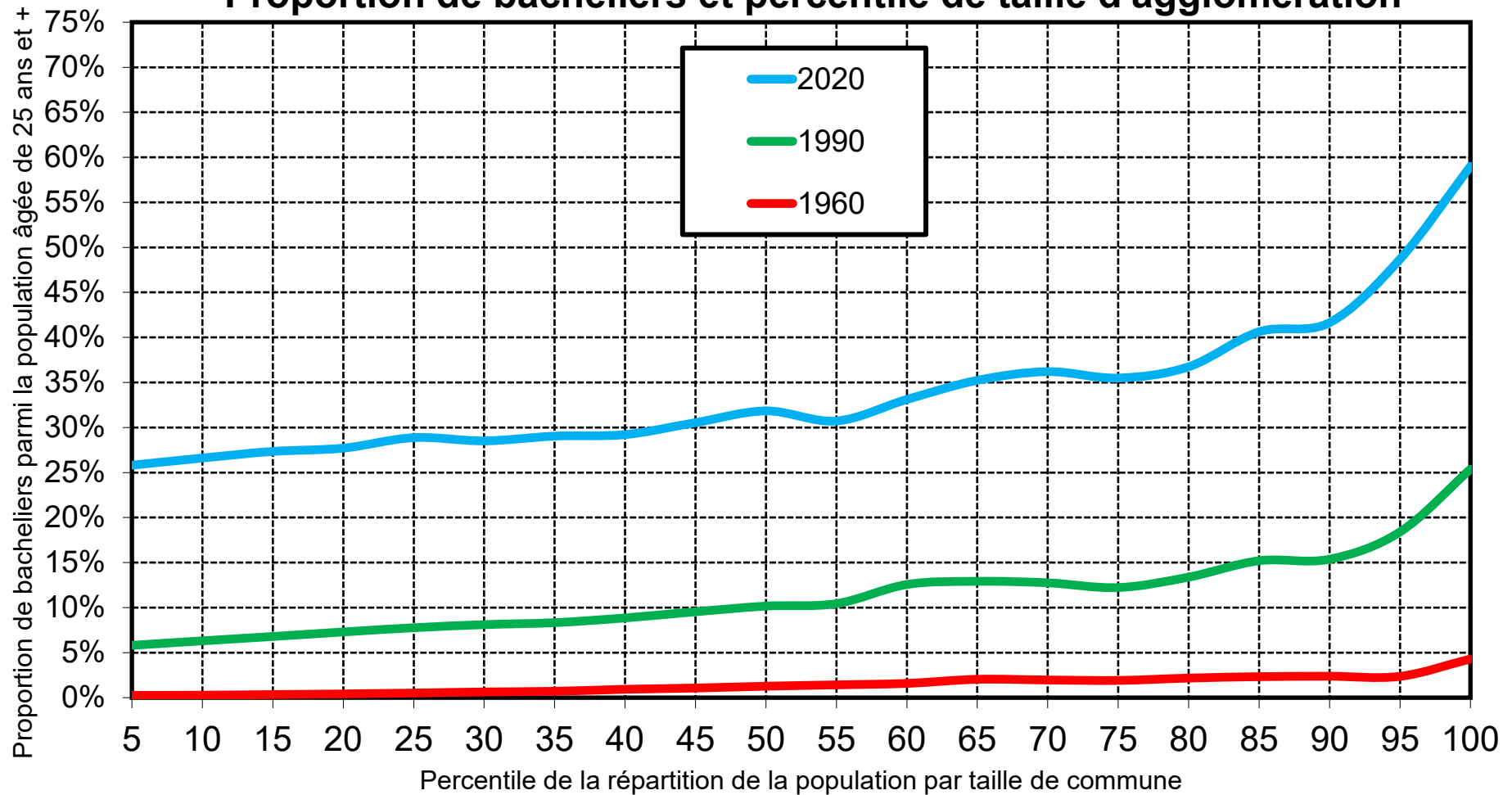
Percentile de bacheliers et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de bacheliers (diplômés ou non du supérieur) dans la population a toujours été une fonction fortement croissante de la taille de la commune. En 1960, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 17^e percentile de la répartition de la proportion de bacheliers entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 86^e percentile de cette répartition.

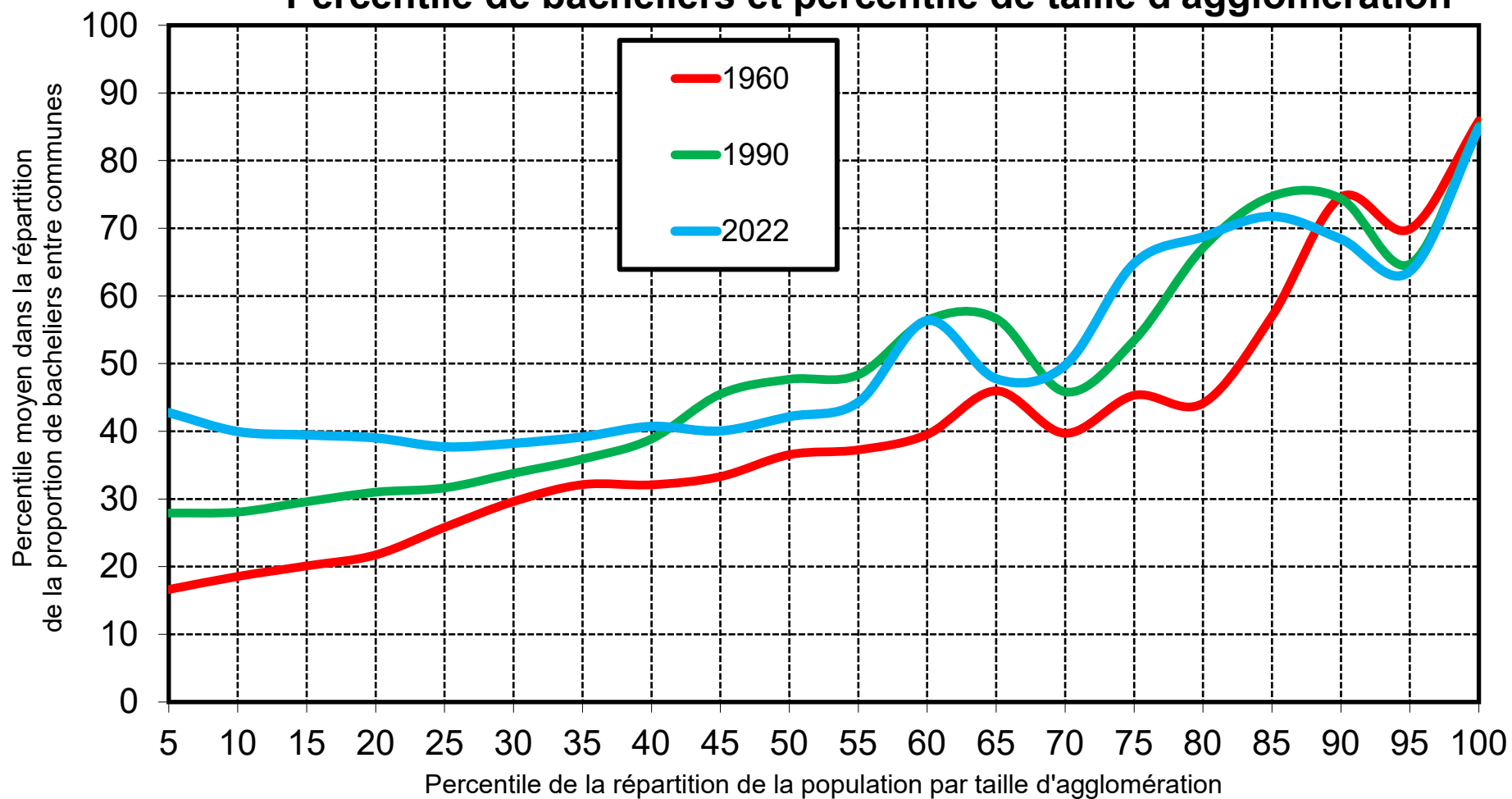
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2f)

Proportion de bacheliers et percentile de taille d'agglomération



Lecture. La proportion de bacheliers (diplômés ou non du supérieur) dans la population âgée de 25 ans et plus a toujours été une fonction croissante de la taille d'agglomération. En 2020, on comptait 42% de bacheliers au sein des 5% des agglos (pondérées pour la taille) les plus petites, et 70% de bacheliers au sein des 5% les plus grandes. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2g)

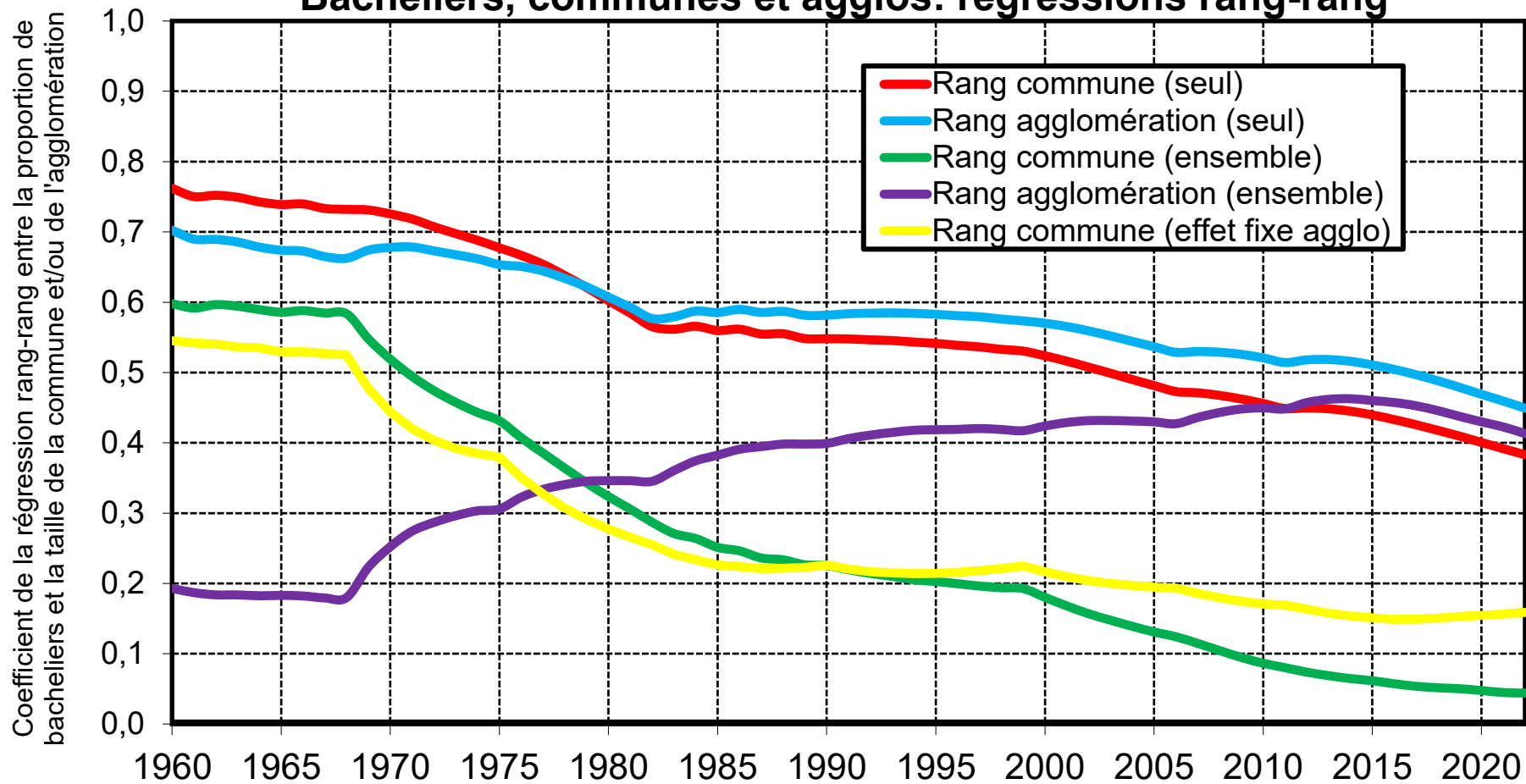
Percentile de bacheliers et percentile de taille d'agglomération



Lecture. La proportion de bacheliers (diplômés ou non du supérieur) dans la population a toujours été une fonction fortement croissante de la taille de la commune. En 1960, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 17^e percentile de la répartition de la proportion de bacheliers entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 86^e percentile de cette répartition.

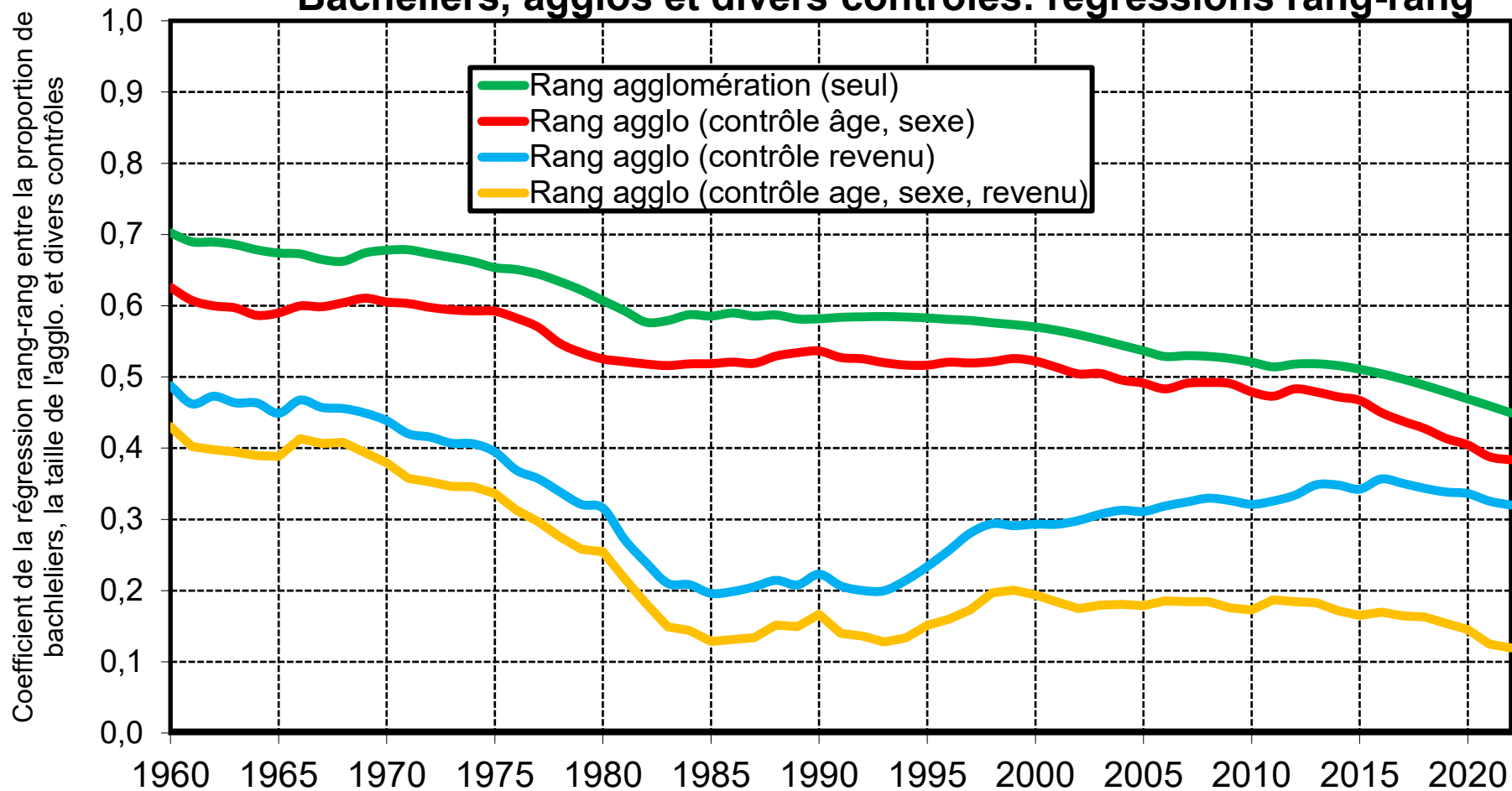
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2h)

Bacheliers, communes et agglos: régressions rang-rang



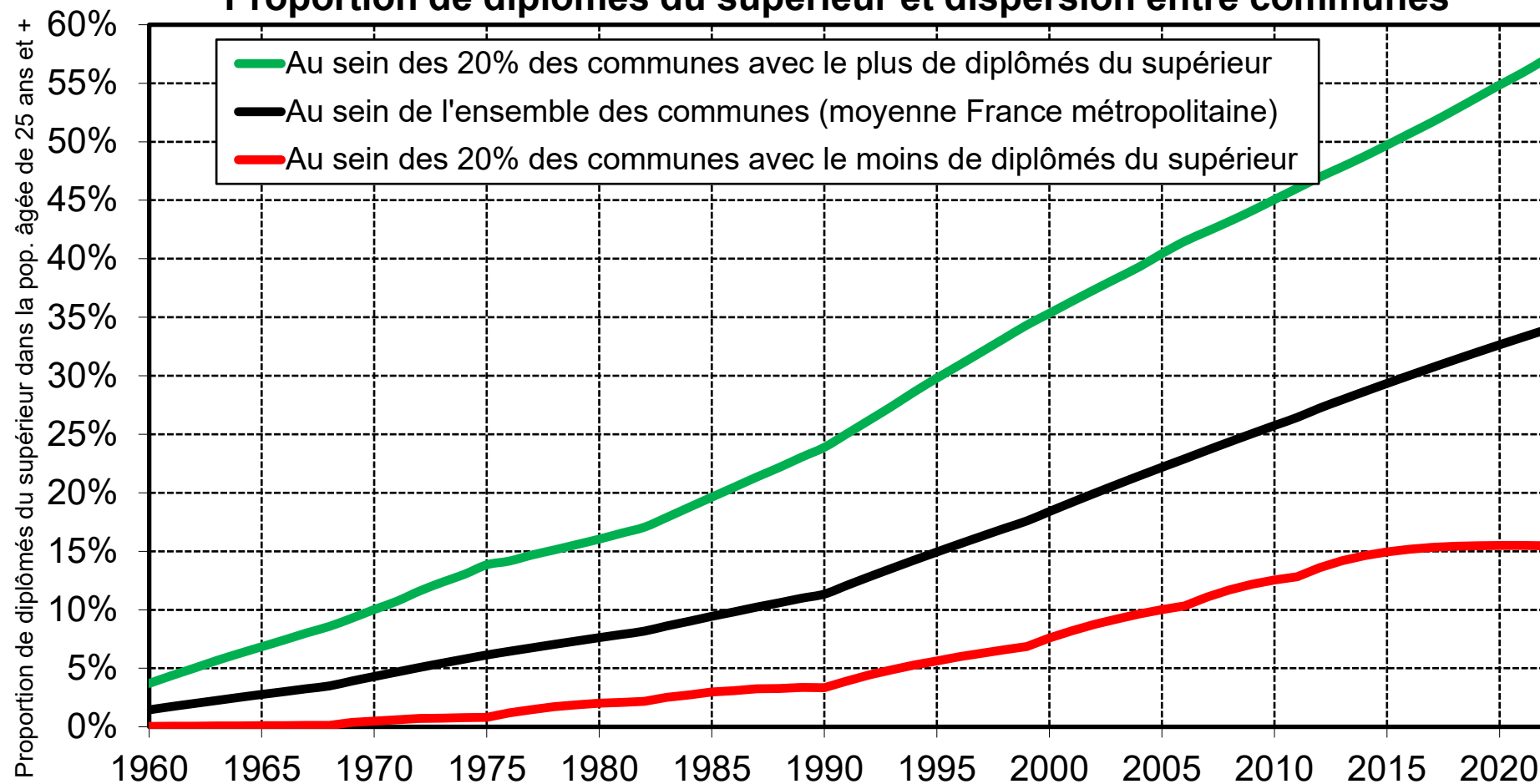
Lecture. La relation entre la proportion de bacheliers et la taille de la commune ou de l'agglomération a toujours été fortement positive. Au début de la période, la taille de la commune a un effet dominant (pour une agglomération donnée, les bacheliers sont plus fortement présents dans les plus grandes communes, typiquement les centres-ville), alors que la taille d'agglomération devient prépondérante en fin de période (les bacheliers continuent d'être plus fortement présent en centre-ville, mais ils sont également fortement présents en banlieue dans les grandes agglomérations). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2i)

Bacheliers, agglos et divers contrôles: régressions rang-rang



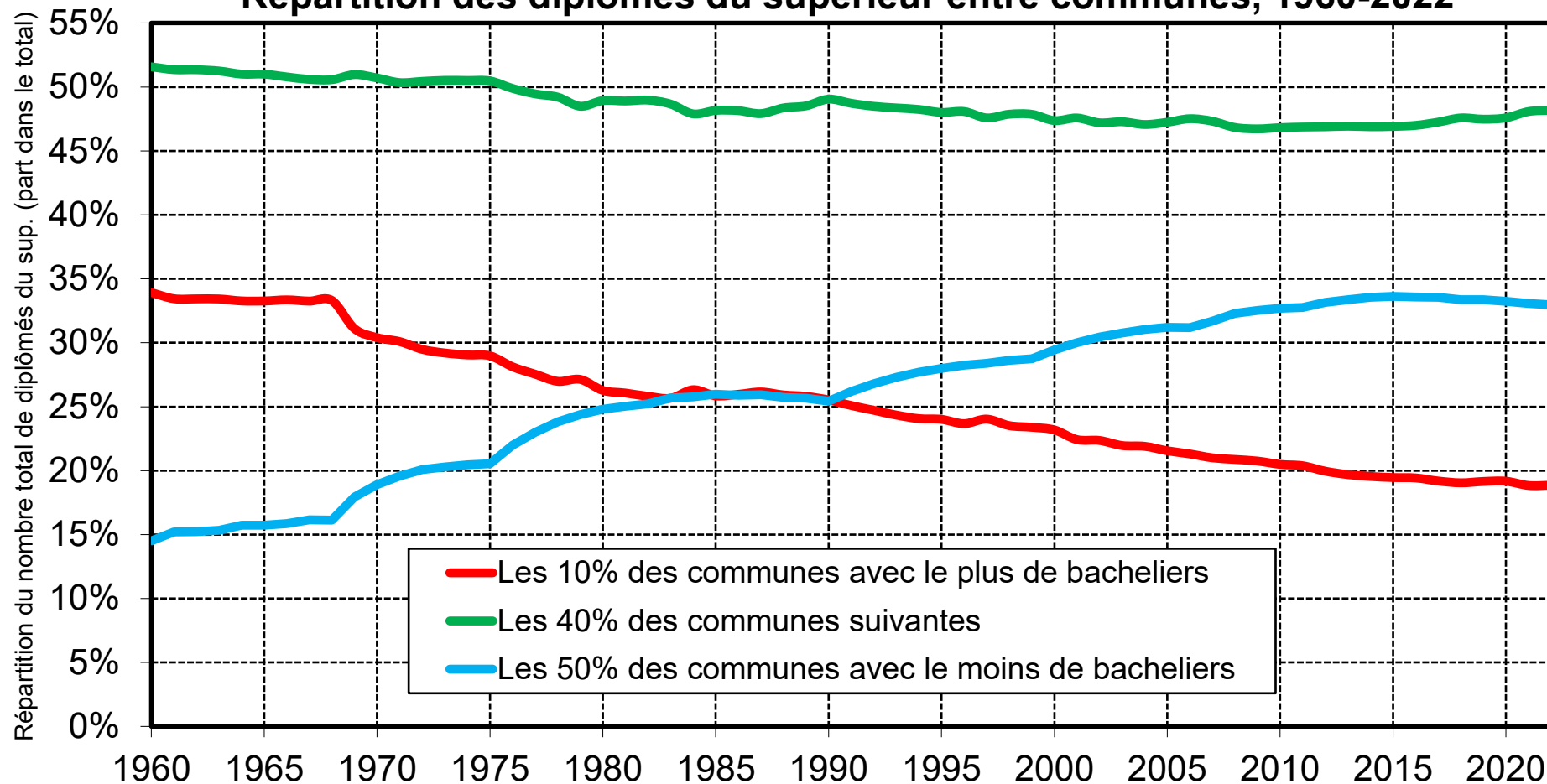
Lecture. La relation entre la proportion de bacheliers et la taille de l'agglomération a toujours été fortement positive. Le coefficient diminue significativement lorsque l'on contrôle pour l'âge moyen, la proportion de femmes et le revenu moyen (variables de contrôle introduits par vingtilles au niveau de la commune). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.2)

Proportion de diplômés du supérieur et dispersion entre communes



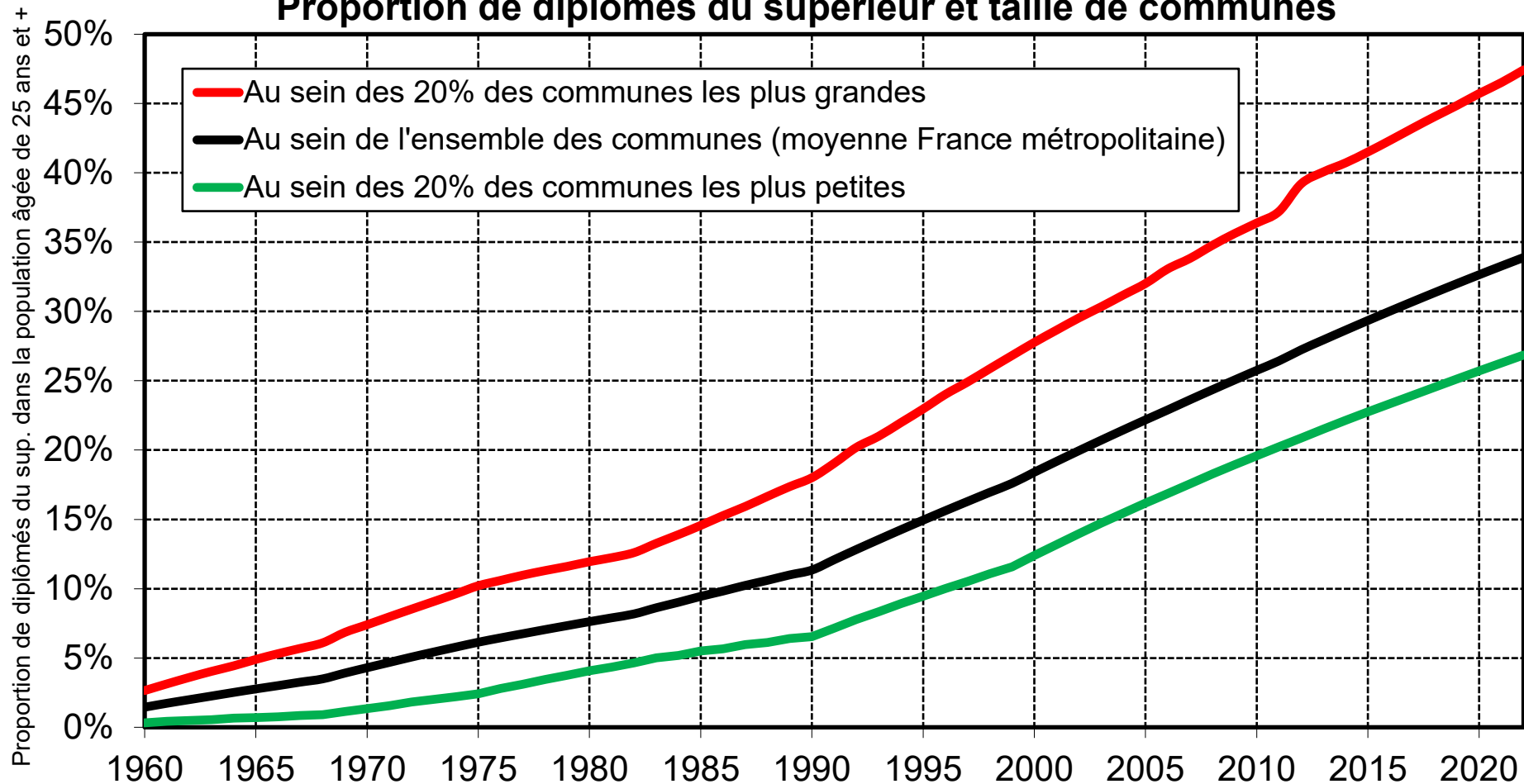
Lecture. La proportion de diplômés du supérieur parmi la population âgée de 25 ans et plus est passée de 2% à 33% en France métropolitaine entre 1960 et 2020. Au sein des 20% des communes (pondérées pour la taille) ayant la plus forte proportion de diplômés du supérieur, celle-ci est passée de 4% à 55%; au sein des 20% ayant la plus faible proportion de bacheliers, elle est passée de 0% à 15%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3a)

Répartition des diplômés du supérieur entre communes, 1960-2022



Lecture. En 1960, 34% des diplômés du supérieur âgés de 25 ans et plus résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la taille) avec le plus de diplômés du supérieur en proportion de la population, 52% dans les 40% suivantes et 14% dans les 50% des communes avec le moins de diplômés. En 2020, 19% résidaient au sein des 10% avec le plus de diplômés, 48% au sein des 40% suivantes, et 33% au sein des 50% avec le moins de diplômés. La concentration des diplômés entre communes a diminué à mesure que leur poids global s'est accru. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3b)

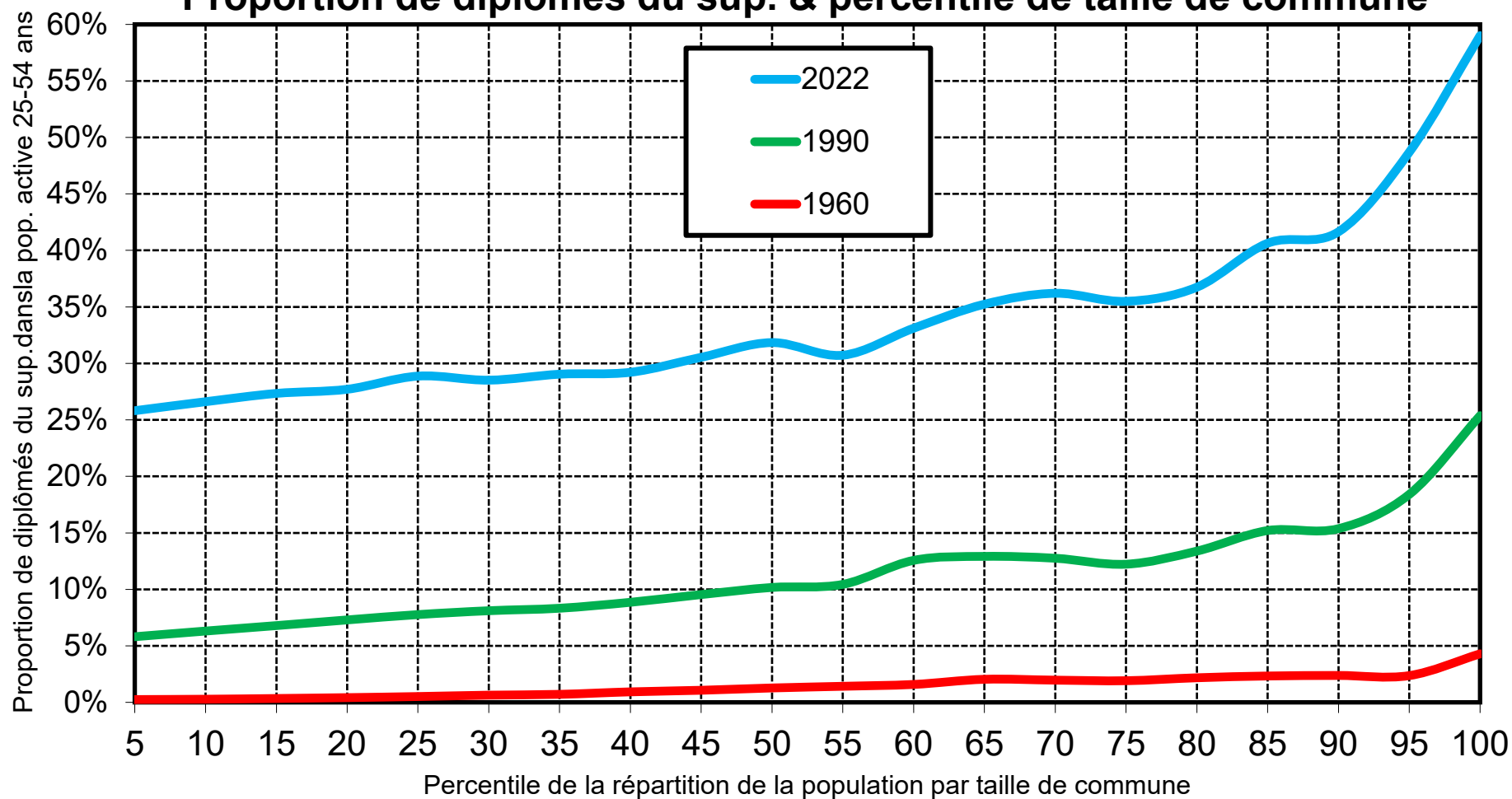
Proportion de diplômés du supérieur et taille de communes



Lecture. La proportion de diplômés ou non du supérieur parmi la population âgée de 25 ans et plus est passée de 2% à 33% en France métropolitaine entre 1960 et 2020. Au sein des 20% des communes (pondérées pour la taille) les plus grandes, celle-ci est passée de 3% à 46%; au sein des 20% les plus petites, elle est passée de 0% à 26%.

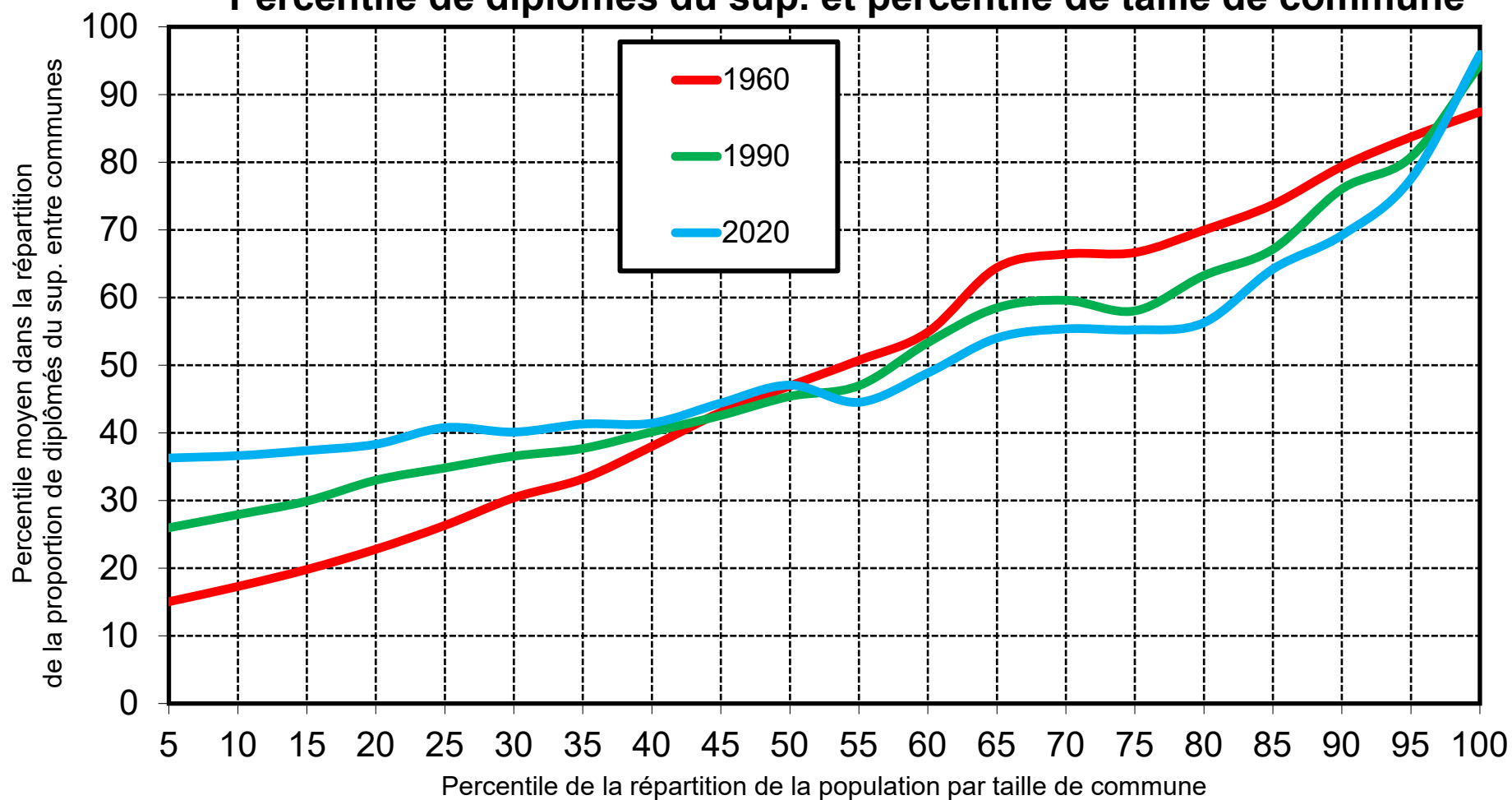
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3c)

Proportion de diplômés du sup. & percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de diplômés du supérieur dans la population âgée de 25 ans et plus a toujours été une fonction croissante de la taille de la commune. En 2020, on comptait 24% de diplômés au sein des 5% des communes (pondérées pour la taille) les plus petites, et 57% de diplômés au sein des 5% les plus grandes. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3d)

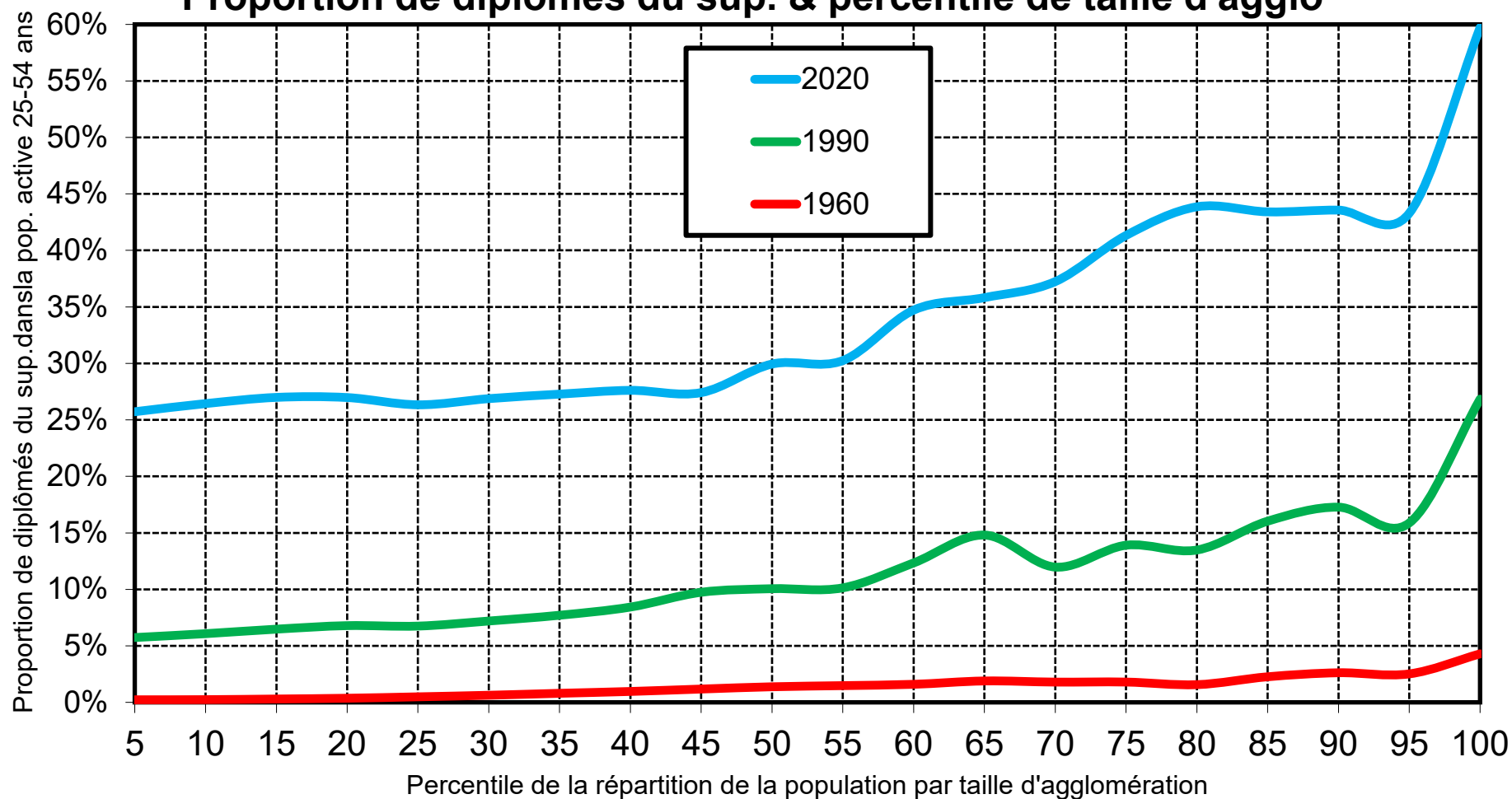
Percentile de diplômés du sup. et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de diplômés du supérieur dans la population a toujours été une fonction fortement croissante de la taille de la commune. En 1960, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 15^e percentile de la répartition de la proportion de diplômés entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 87^e percentile de cette répartition.

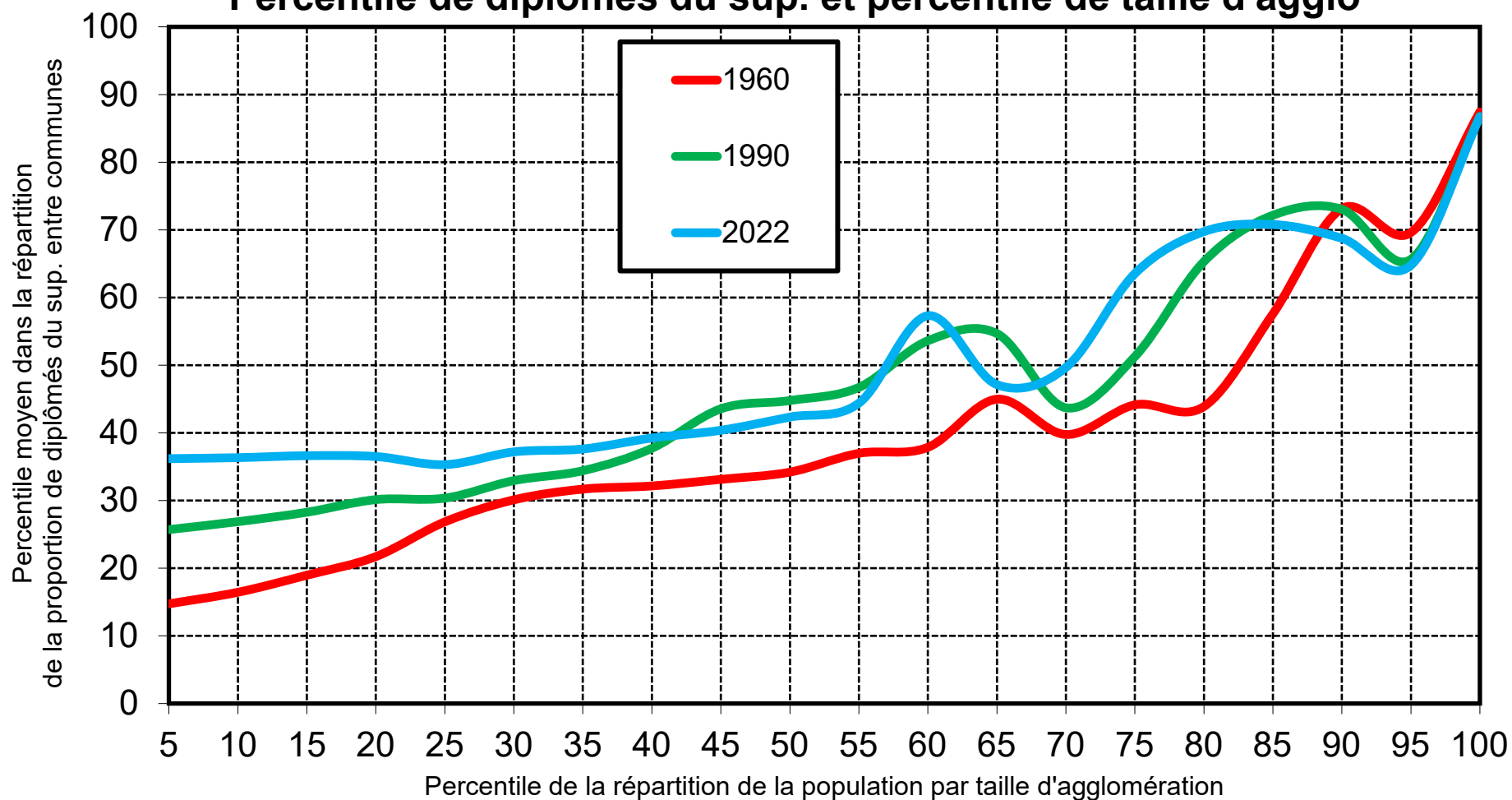
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3e)

Proportion de diplômés du sup. & percentile de taille d'agгло



Lecture. La proportion de diplômés du supérieur dans la population âgée de 25 ans et plus a toujours été une fonction croissante de la taille d'agglomération. En 2020, on comptait 24% de diplômés au sein des 5% des communes (pondérées pour la taille) les plus petites, et 57% de diplômés au sein des 5% les plus grandes. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3f)

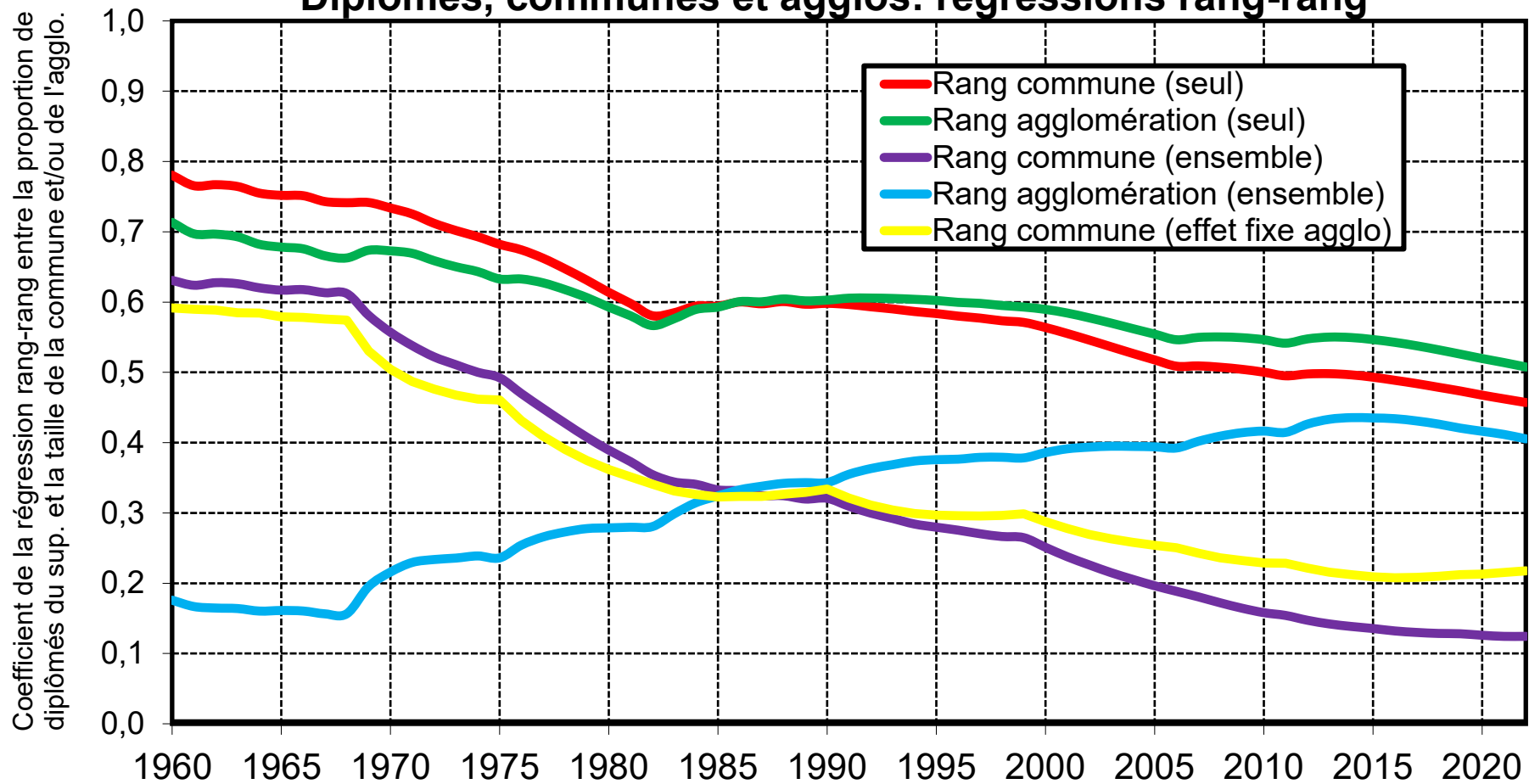
Percentile de diplômés du sup. et percentile de taille d'agglom.



Lecture. La proportion de diplômés du supérieur dans la population a toujours été une fonction fortement croissante de la taille d'agglomération. En 1960, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 15^e percentile de la répartition de la proportion de diplômés entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 87^e percentile de cette répartition.

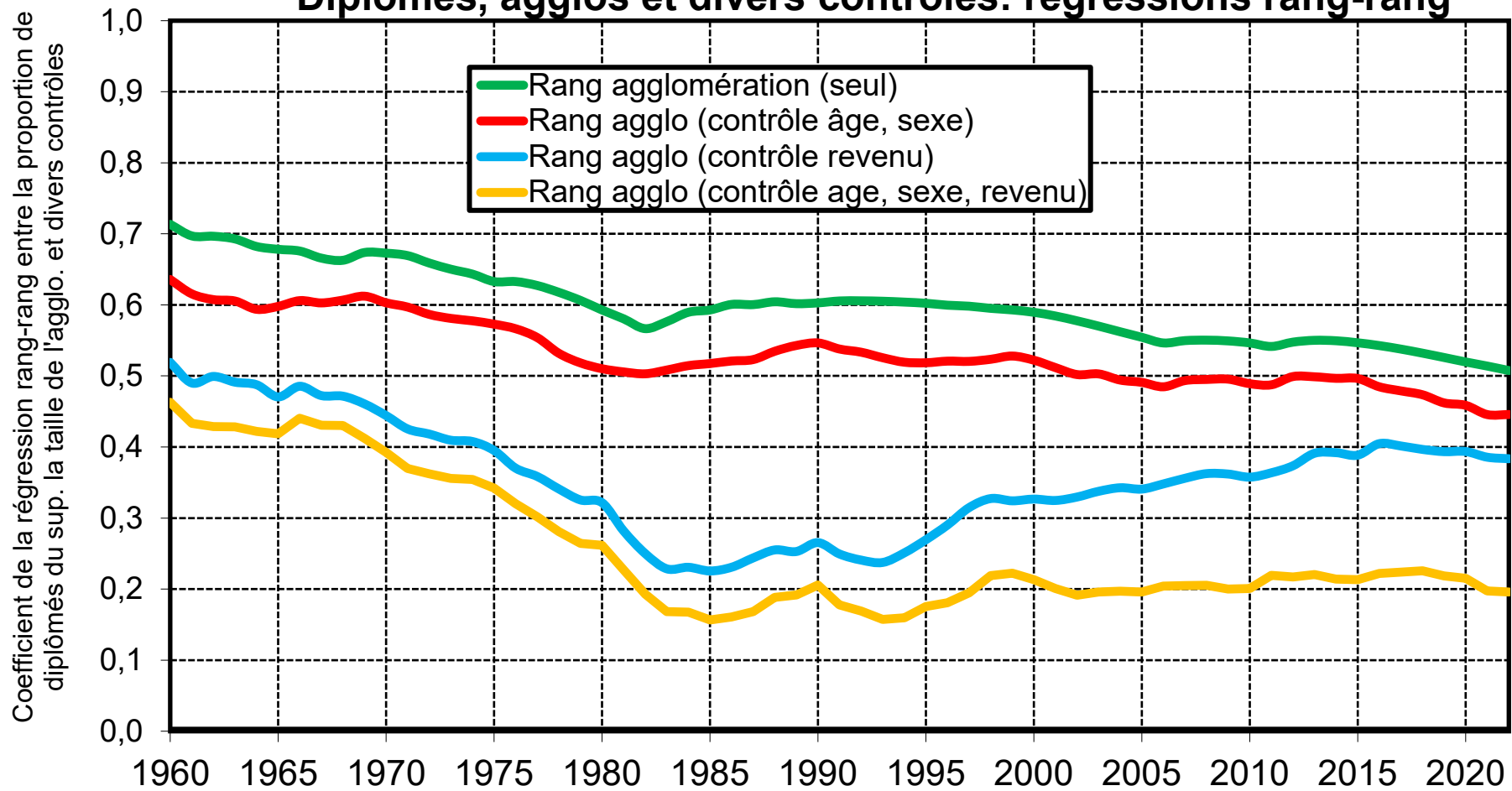
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3g)

Diplômés, communes et agglos: régressions rang-rang



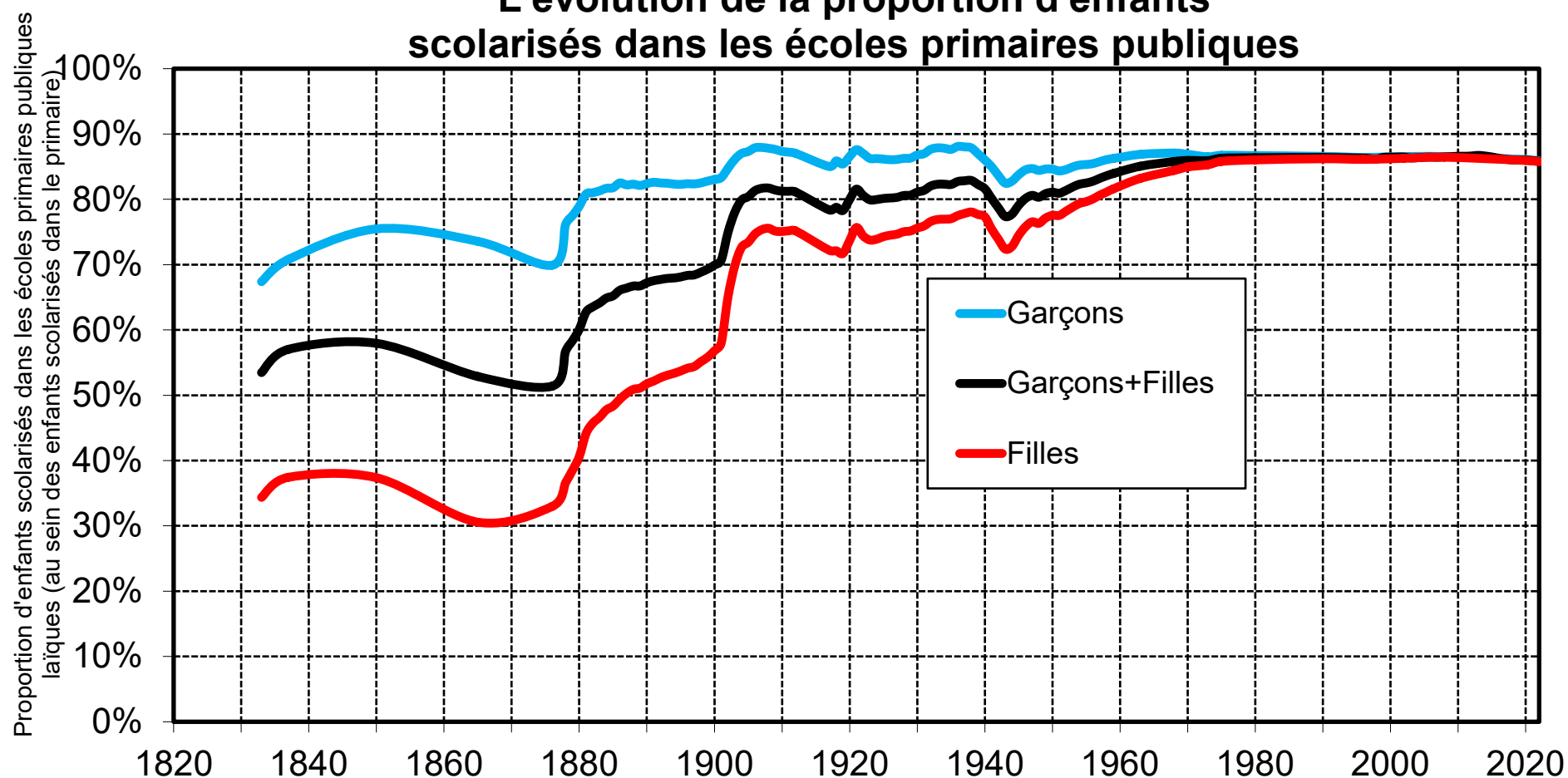
Lecture. La relation entre la proportion de diplômés du supérieur et la taille de la commune ou de l'agglomération a toujours été fortement positive. Au début de la période, la taille de la commune a un effet dominant (pour une agglomération donnée, les diplômés sont plus fortement présents dans les plus grandes communes, typiquement les centres-ville), alors que la taille d'agglomération devient prépondérante en fin de période (les diplômés continuent d'être plus fortement présents en centre-ville, mais ils sont également fortement présents en banlieue dans les grandes agglomérations). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3h)

Diplômés, agglos et divers contrôles: régressions rang-rang



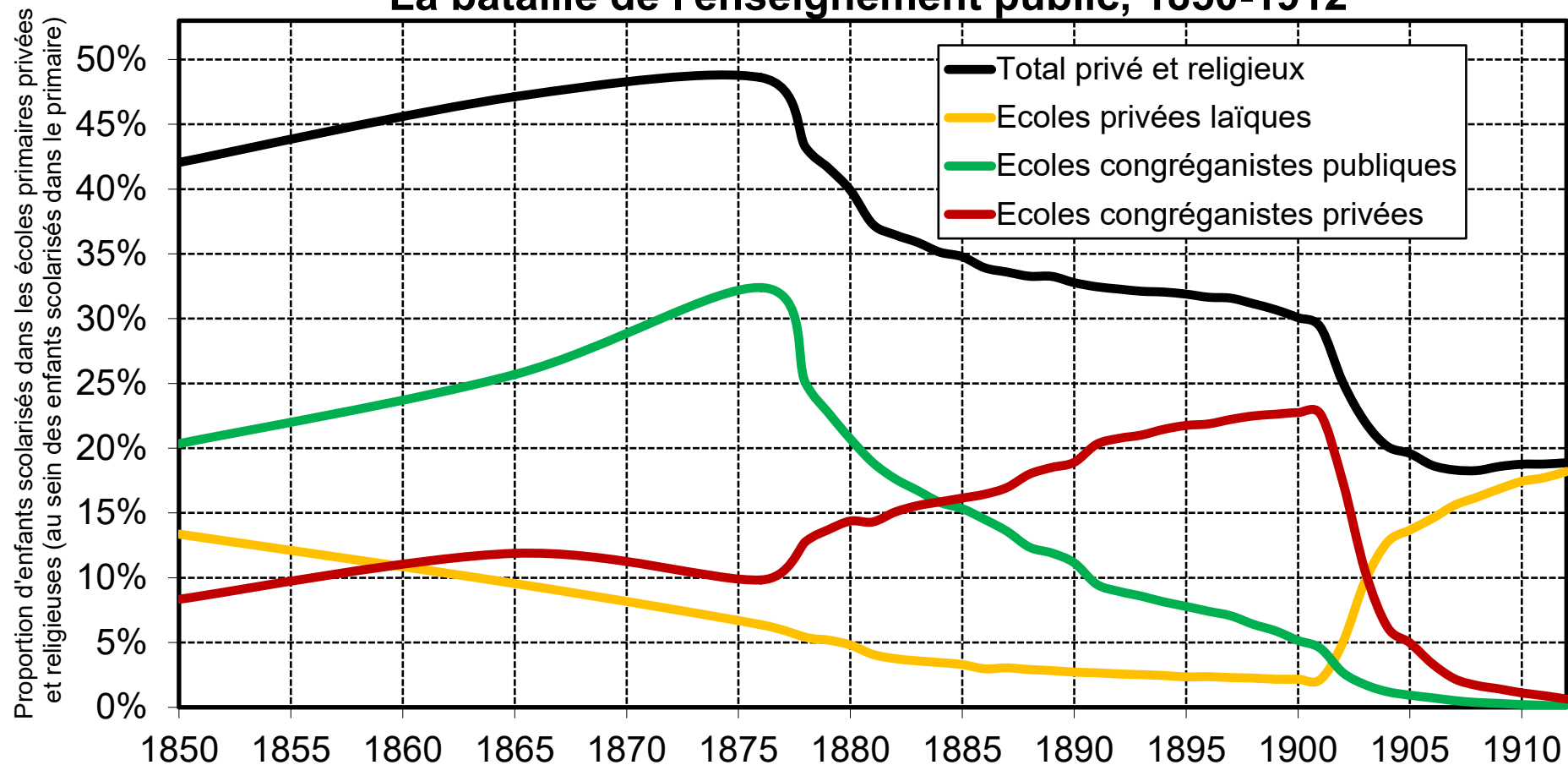
Lecture. La relation entre la proportion de diplômés du supérieur et la taille de l'agglomération a toujours été fortement positive. Le coefficient diminue significativement lorsque l'on contrôle pour l'âge moyen, la proportion de femmes et le revenu moyen (variables de contrôle introduits par vingties au niveau de la commune). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.3i)

L'évolution de la proportion d'enfants scolarisés dans les écoles primaires publiques



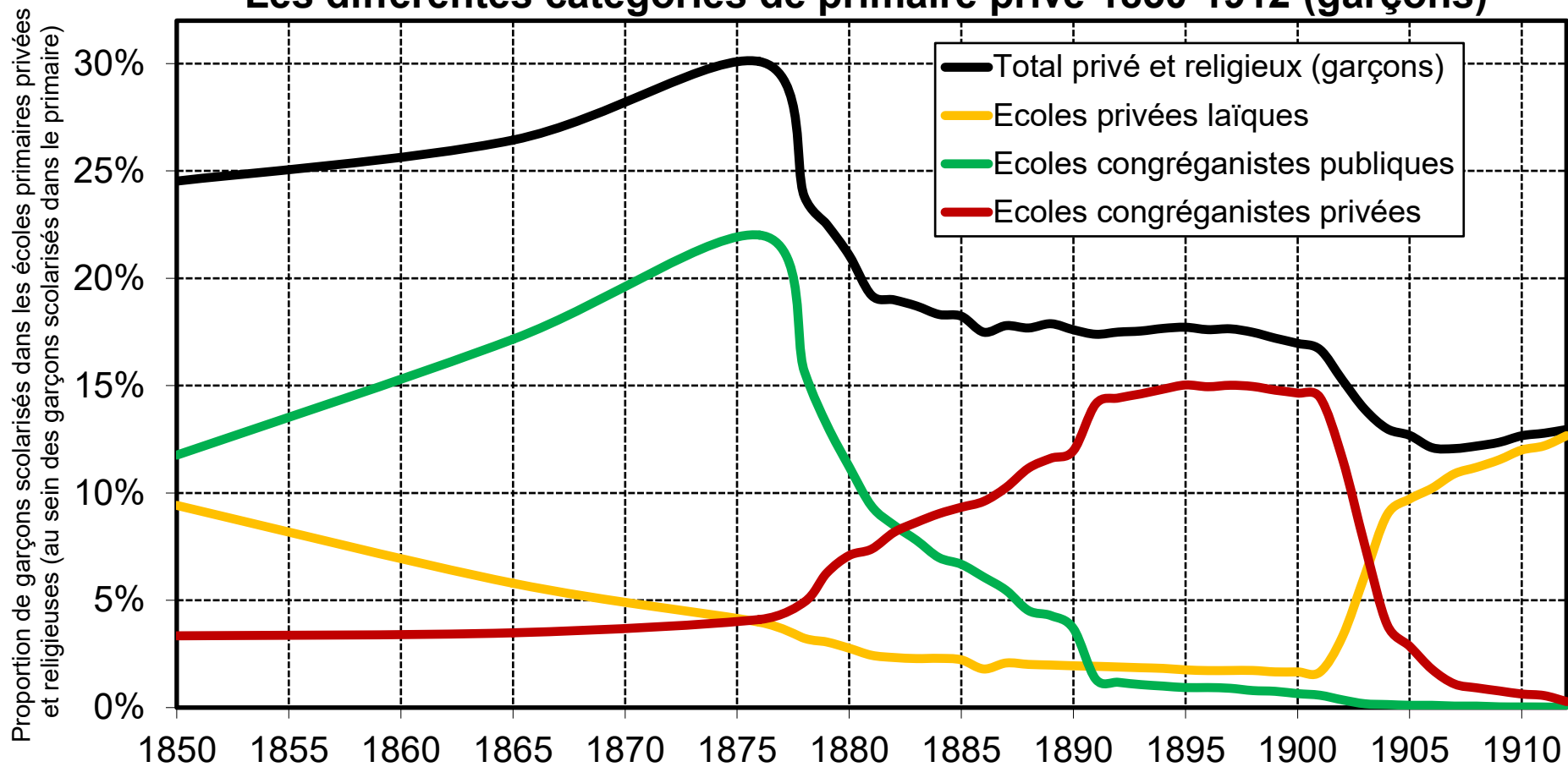
Lecture. La proportion d'enfants scolarisés dans les écoles primaires publiques laïques (parmi les enfants scolarisés dans le primaire) baisse sous le Second empire et se situe autour de 50% au début de la III^e République (30% pour les filles, 70% pour les garçons), avant de passer à plus de 80% en 1910 (75% pour les filles, 85% pour les garçons). Après une baisse du public au cours du régime de Vichy, la mise en place du privé sous contrat en 1959 conduit à une stabilisation du partage public-privé depuis les années 1960, avec une légère baisse du public au cours de la période récente. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.4a).

La bataille de l'enseignement public, 1850-1912



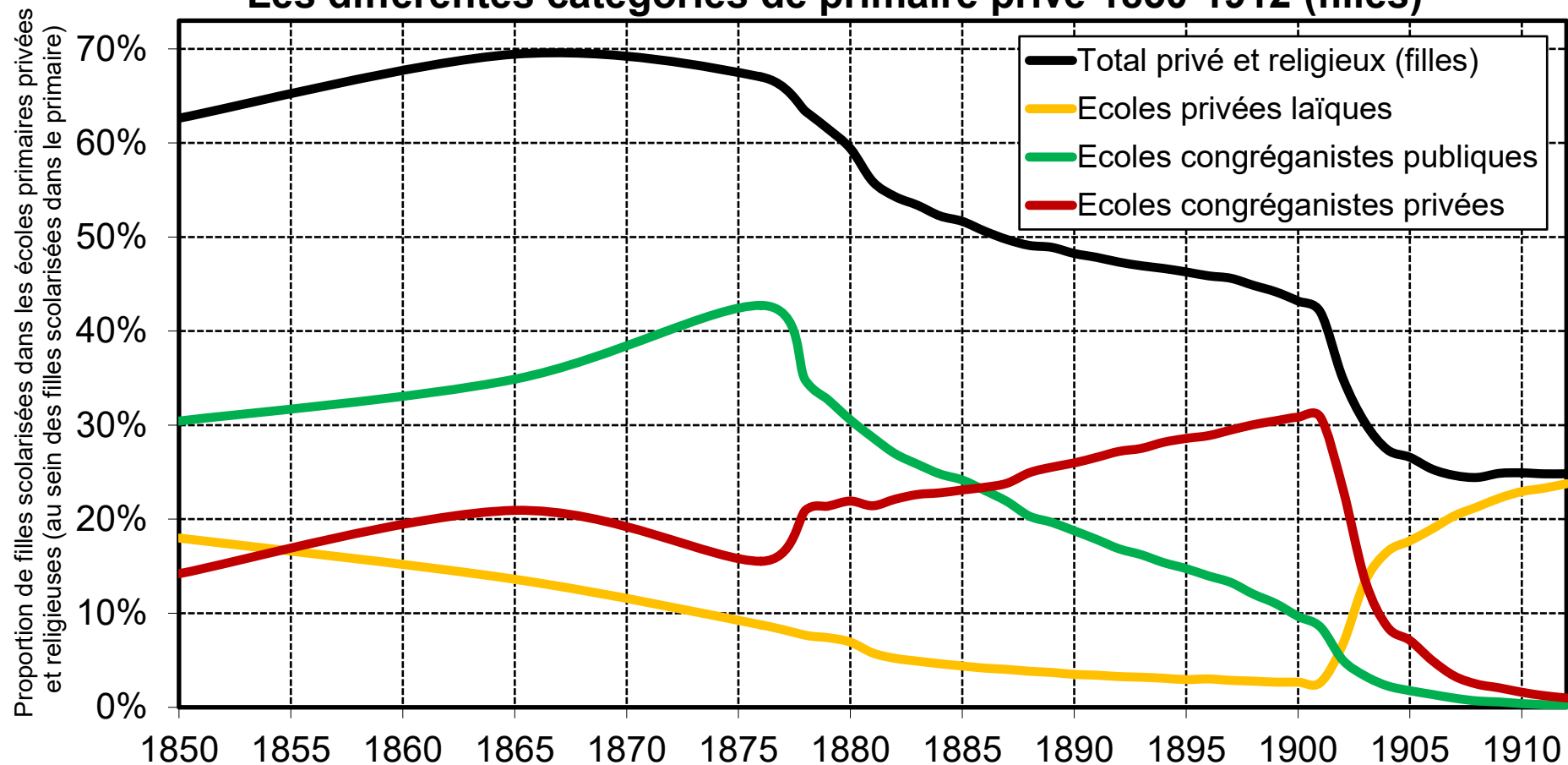
Lecture. Plusieurs catégories d'écoles privées et religieuses coexistent avant 1914 : les écoles privées laïques, les écoles congréganistes publiques (c'est-à-dire opérées par des congrégations religieuses mais bénéficiant de subventions publiques) et les écoles congréganistes privées. Dans un premier temps, à la fin des années 1870 et dans les années 1880, ces subventions cessent et les écoles congréganistes publiques deviennent privées. Puis entre 1900 et 1910, les écoles congréganistes sont fermées et deviennent privées au sens actuel du terme. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.4b).

Les différentes catégories de primaire privé 1850-1912 (garçons)



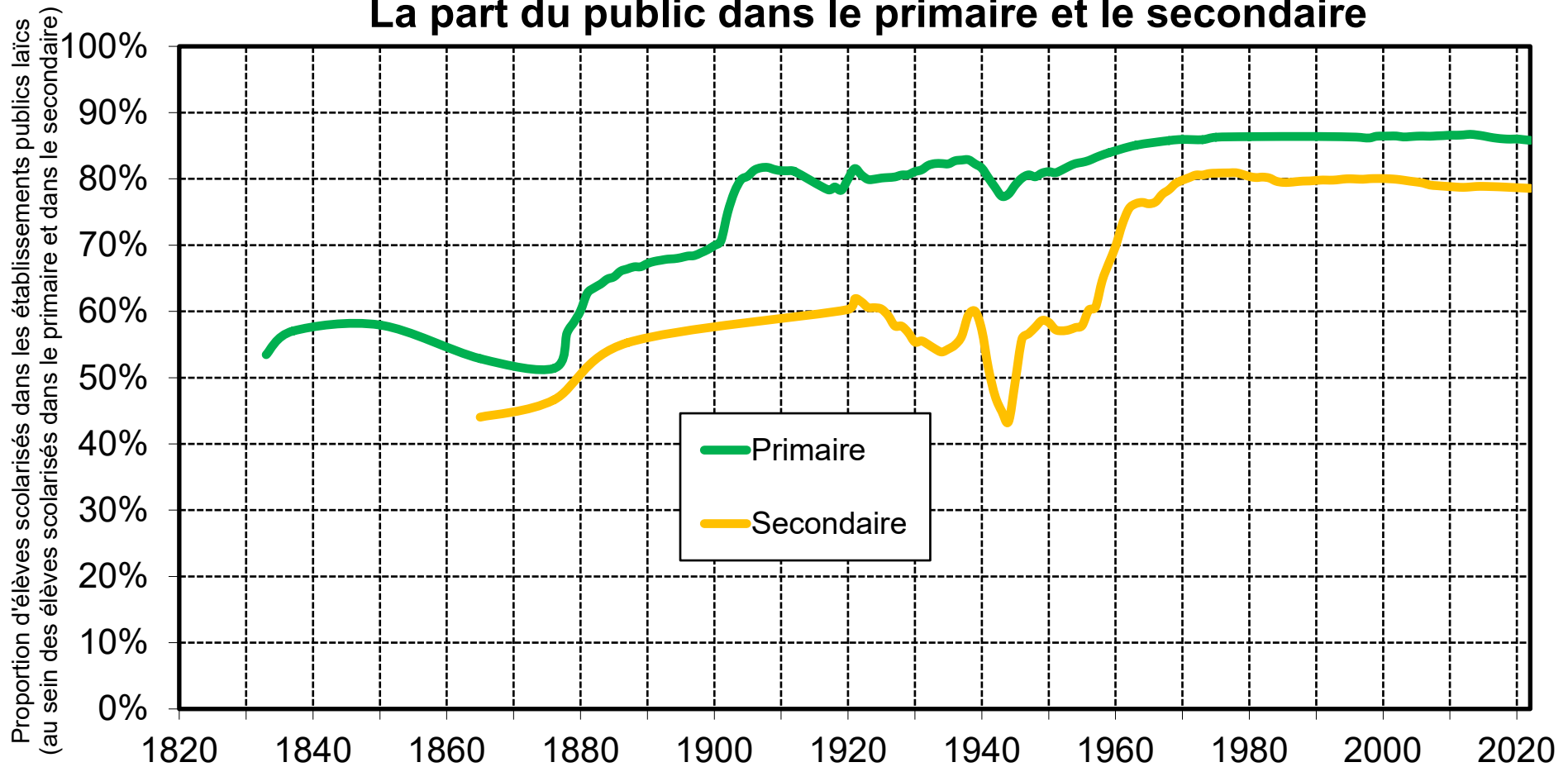
Lecture. Plusieurs catégories d'écoles privées et religieuses coexistent avant 1914: les écoles privées laïques, les écoles congréganistes publiques (c'est-à-dire opérées par des congrégations religieuses mais bénéficiant de subventions publiques) et les écoles congréganistes privées. Dans un premier temps, à la fin des années 1870 et dans les années 1880, ces subventions cessent et les écoles congréganistes publiques deviennent privées. Puis entre 1900 et 1910 les écoles congréganistes sont fermées et deviennent privées au sens actuel. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique B3.4c)

Les différentes catégories de primaire privé 1850-1912 (filles)



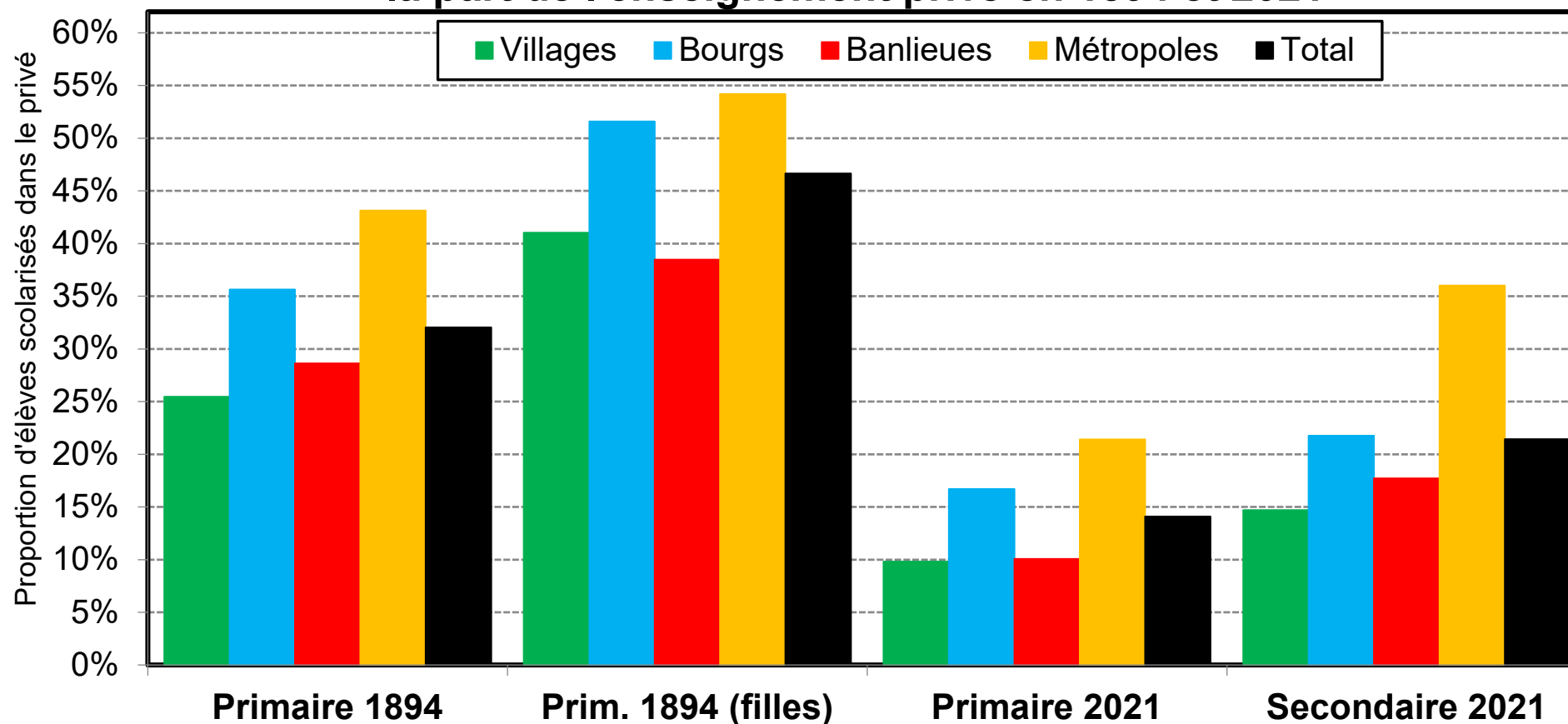
Lecture. Plusieurs catégories d'écoles privées et religieuses coexistent avant 1914: les écoles privées laïques, les écoles congréganistes publiques (c'est-à-dire opérées par des congrégations religieuses mais bénéficiant de subventions publiques) et les écoles congréganistes privées. Dans un premier temps, à la fin des années 1870 et dans les années 1880, ces subventions cessent et les écoles congréganistes publiques deviennent privées. Puis entre 1900 et 1910 les écoles congréganistes sont fermées et deviennent privées au sens actuel. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.4d)

La part du public dans le primaire et le secondaire



Lecture. La proportion d'élèves scolarisés dans le public a toujours été plus faible dans le secondaire (collèges et lycées) que dans le primaire. Après une baisse du public durant le régime de Vichy et plusieurs épisodes de hausses liées à la mise en place de la gratuité dans le secondaire public dans les années 1930 et 1950, le développement du privé sous contrat après le vote de la loi Debré en 1959 va conduire à une stabilisation du partage public-privé depuis les années 1960, avec une légère baisse du public au cours de la période récente. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.4e).

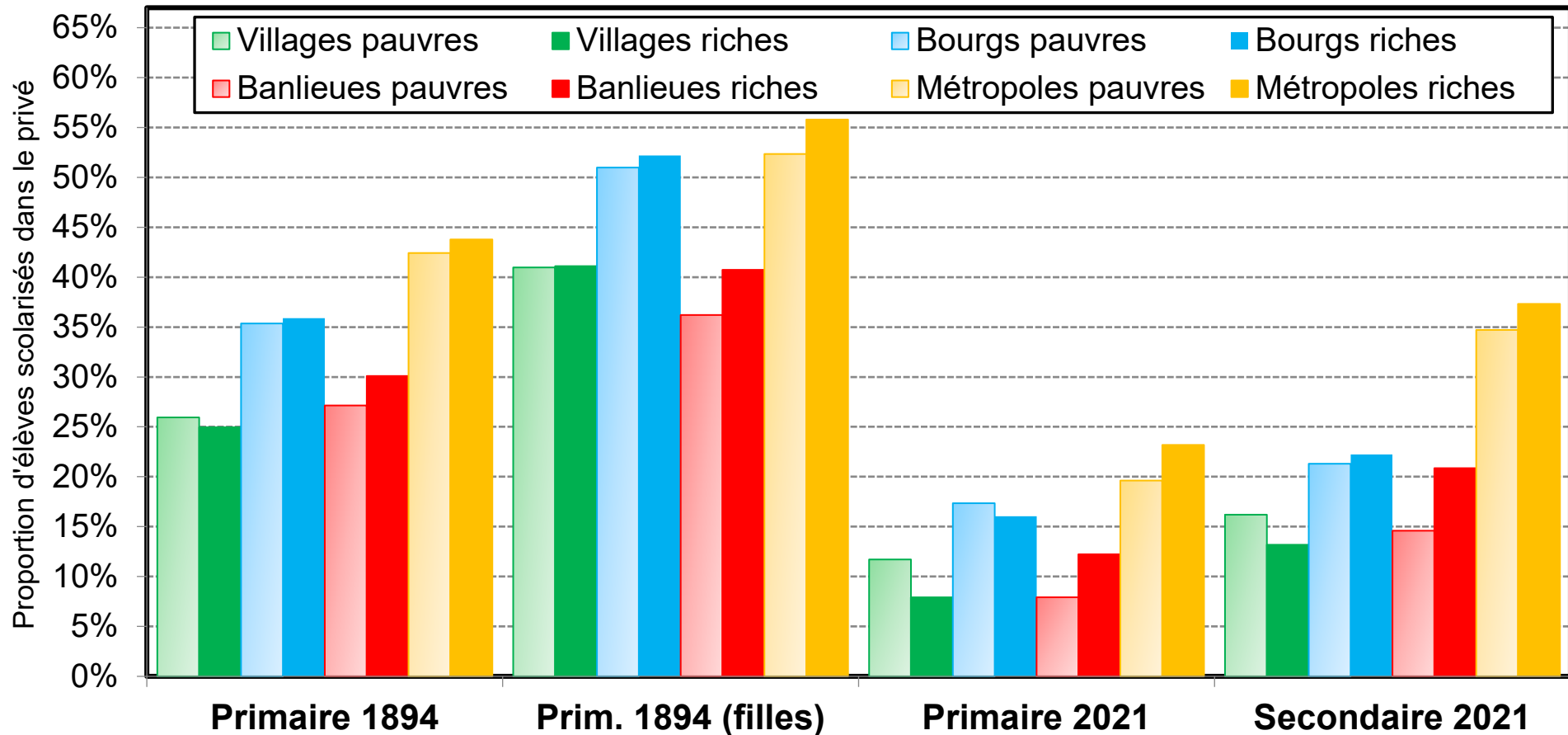
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: la part de l'enseignement privé en 1894 et 2021



Lecture. En 1894 comme en 2021, la proportion d'élèves scolarisés dans les établissements privés (observée au niveau des cantons) est plus forte dans les métropoles et les bourgs que dans les villages et les banlieues. L'écart entre les métropoles et les bourgs est particulièrement important pour le secondaire en 2021 (par comparaison au primaire) et pour les garçons au primaire en 1894 (par comparaison aux filles).

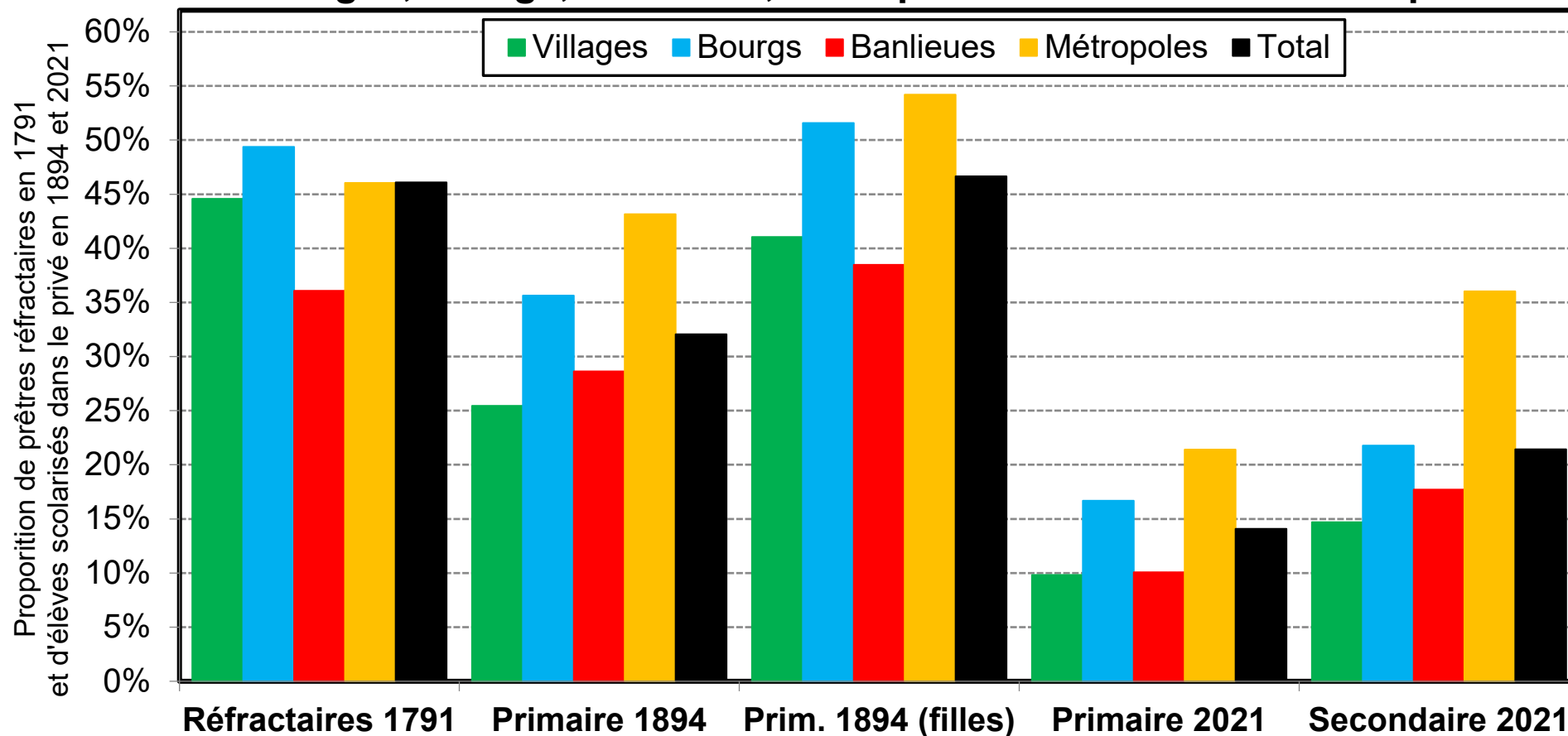
Note. La définition des villages, bourgs, banlieues et métropoles est la même que celle introduite dans le chapitre 2 (agglomérations de moins de 2 000h, agglomérations entre 2 000 et 100 000h, communes secondaires et principales des agglomérations de plus de 100 000h). **Sources et séries :** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique B3.5a).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: part du privé en 1894 et 2021



Lecture. En 1894 comme en 2021, la proportion d'élèves scolarisés dans les établissements est plus forte dans les métropoles riches que dans les métropoles pauvres et dans les banlieues riches que dans les banlieues pauvres. La relation va généralement dans le même sens pour les bourgs riches et les bourgs pauvres, mais de façon moins marquée. La relation va dans le sens inverse pour les villages riches et les villages pauvres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.5b)

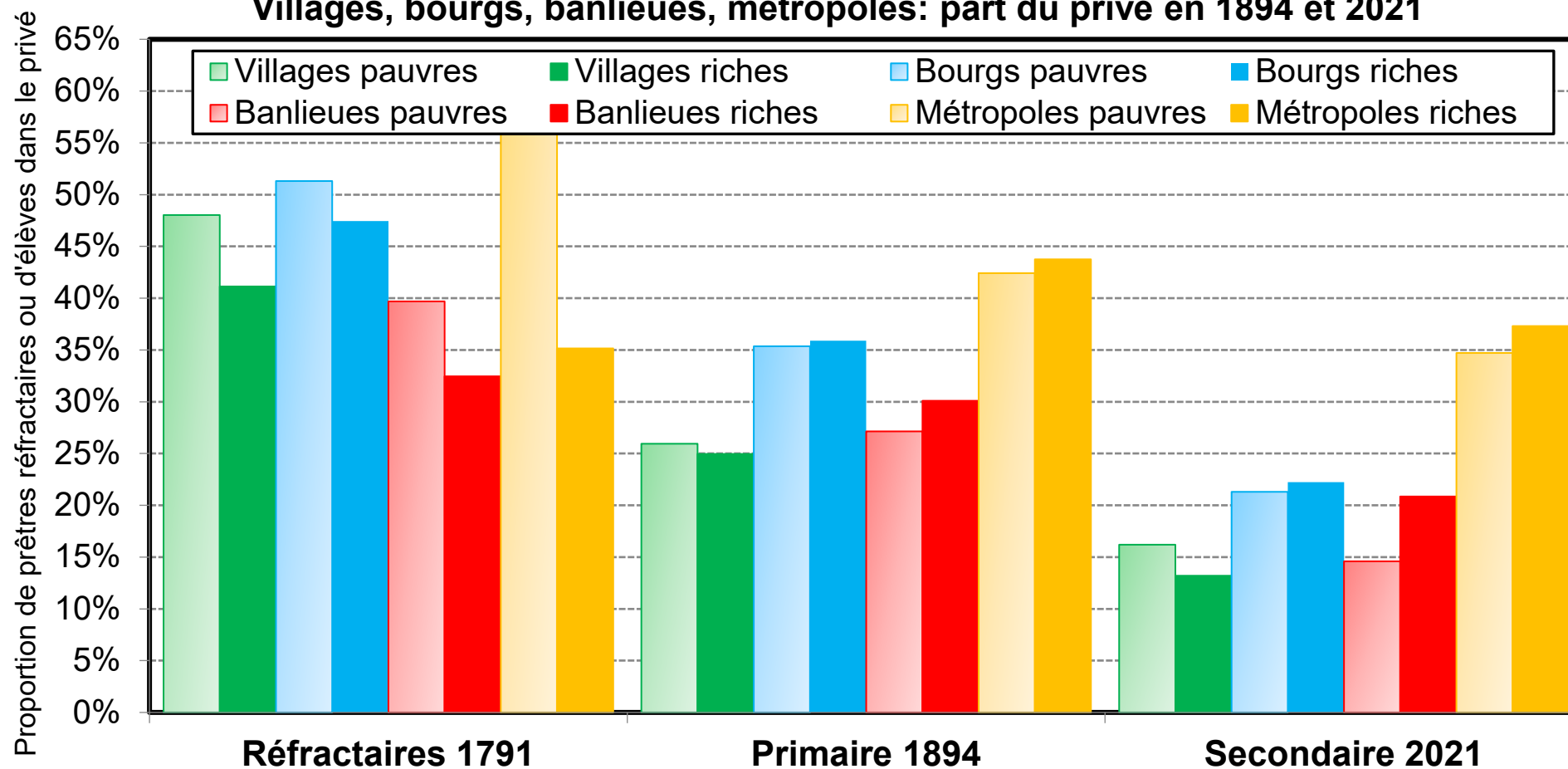
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: réfractaires 1791 vs privé



Lecture. La proportion de prêtres réfractaires en 1791 (observée au niveau des districts) est maximale dans les bourgs, suivis des métropoles et des villages, puis des banlieues. Ce profil est différent de celui observé pour la proportion d'élèves scolarisés dans le privé, qui est toujours maximale dans les métropoles, suivies des bourgs, puis des villages et des banlieues, en 1894 comme en 2021.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.5c)

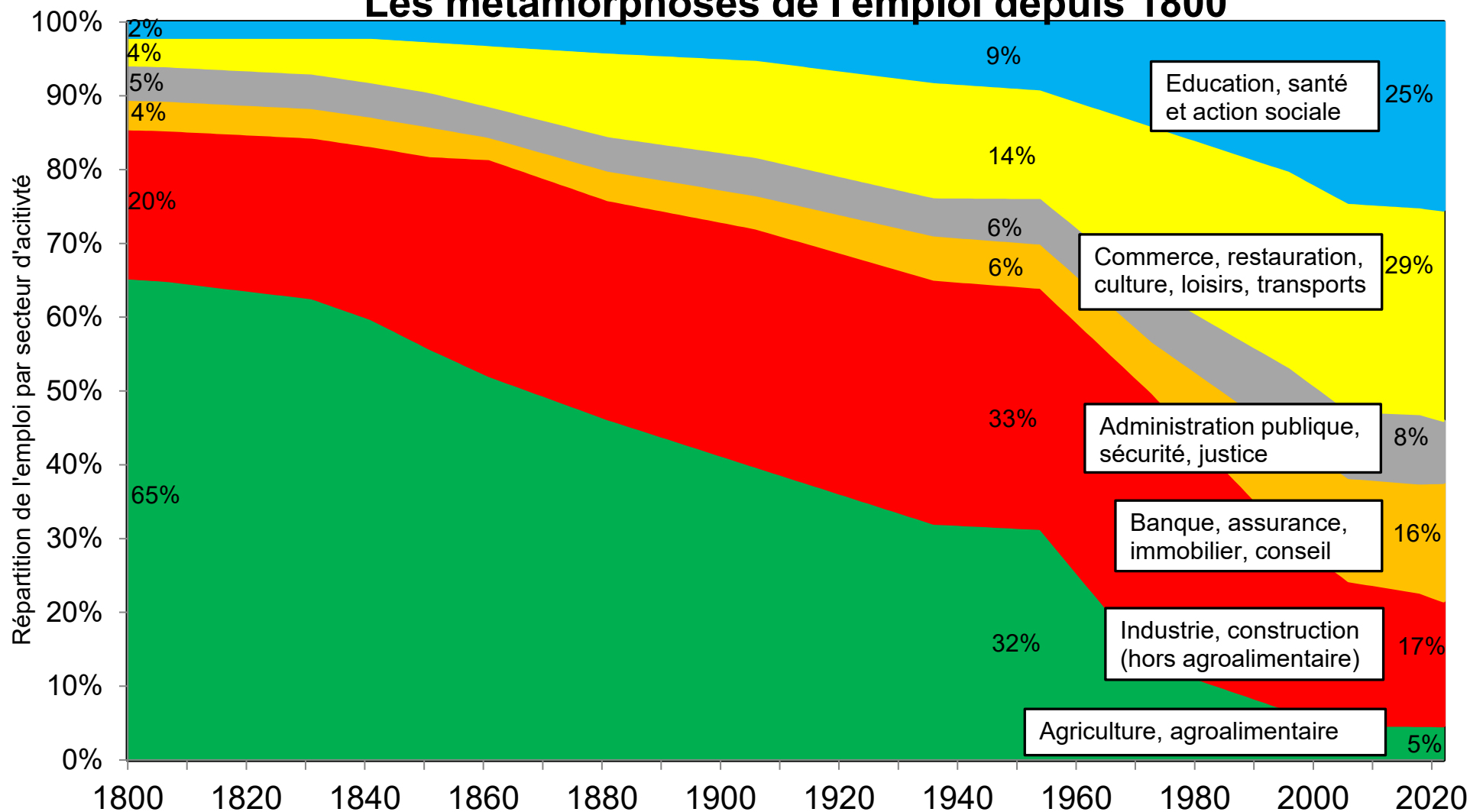
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: part du privé en 1894 et 2021



Lecture. La proportion de prêtres réfractaires en 1791 est systématiquement plus forte dans les villages pauvres, bourgs pauvres, banlieues pauvres et métropoles pauvres que dans les villages riches, bourgs riches, banlieues riches et métropoles riches. La relation va généralement en sens inverse pour la proportion d'élèves scolarisés dans le privé, en 1894 comme en 2021.

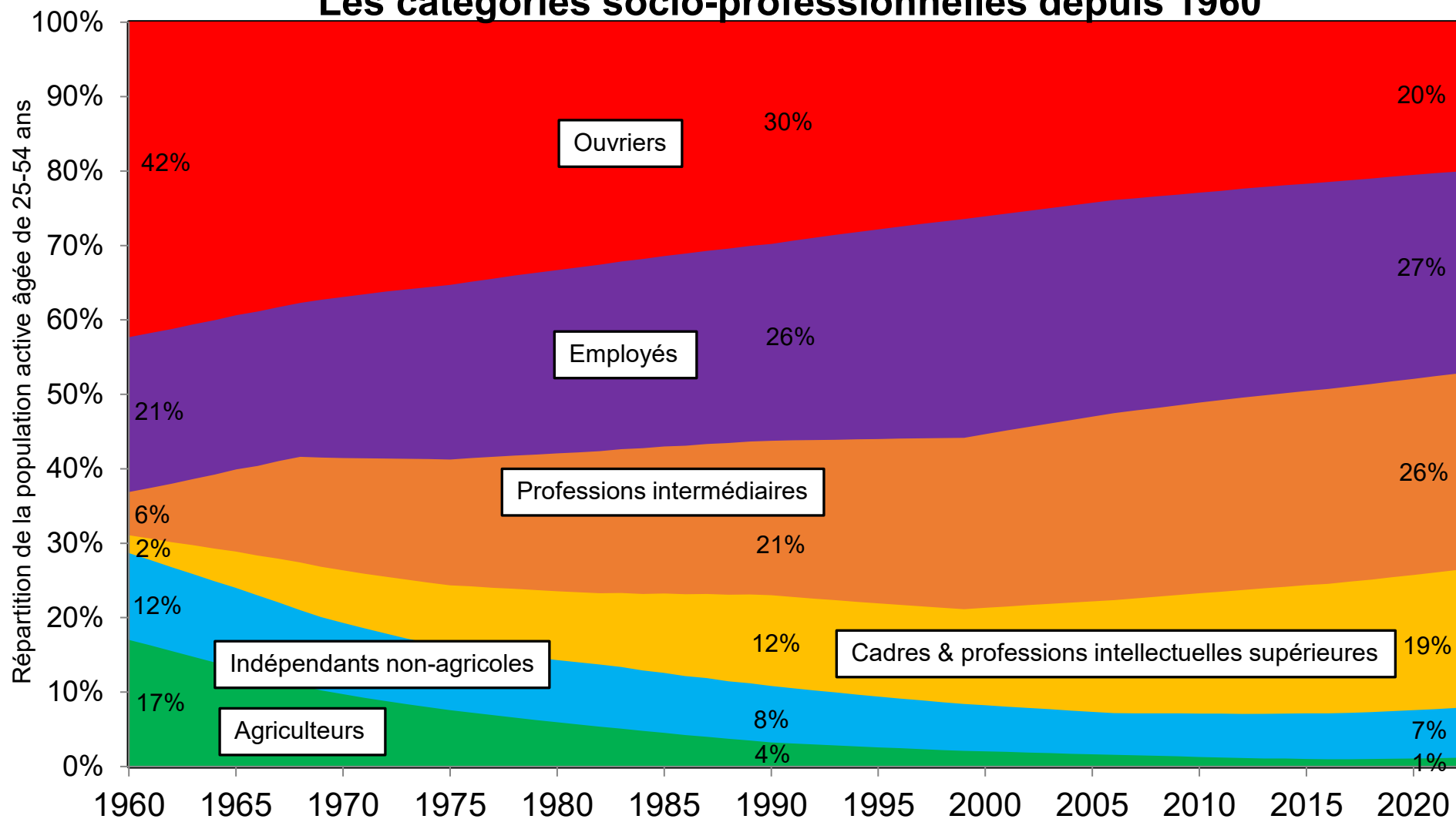
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B3.5d)

Les métamorphoses de l'emploi depuis 1800



Lecture. Entre 1800 et 2022, la part de l'agriculture et de l'agroalimentaire est passée de 65% à 5% de l'emploi total, celle de l'industrie et de la construction (hors agroalimentaire) de 20% à 17%, celle de la banque, assurance, immobilier, conseil de 4% à 16%, celle de l'administration publique de 5% à 8%, celle du commerce, restauration, culture, loisirs, transports de 4% à 29%, et celle de l'éducation, santé et action sociale de 2% à 25%. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.1a).

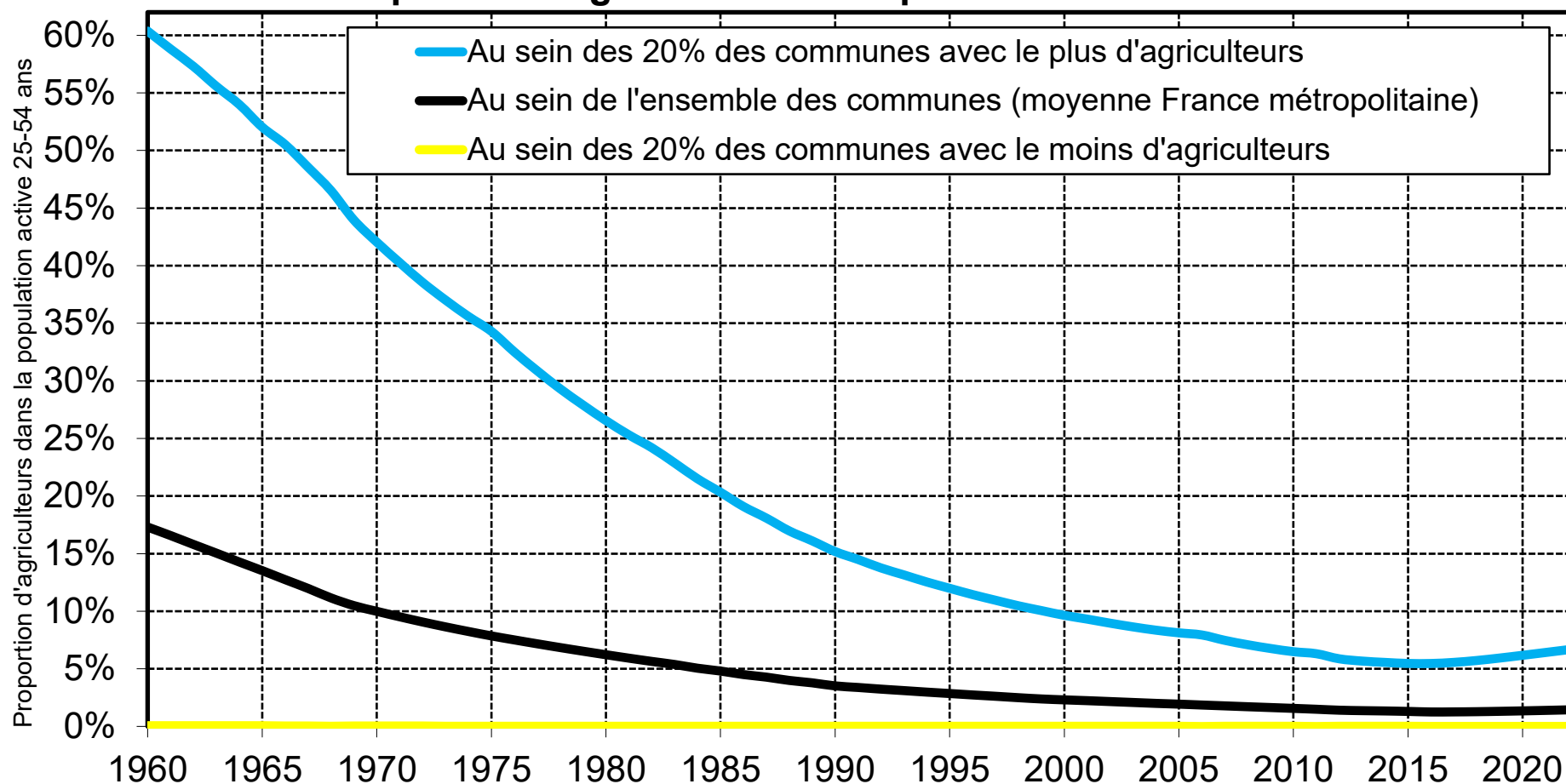
Les catégories socio-professionnelles depuis 1960



Lecture. Entre 1960 et 2022, la part des ouvriers dans la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 42% à 20% ; celle des employés de 21% à 27%, celle des professions intermédiaires de 6% à 26%, celle des cadres et professions intellectuelles supérieures de 2% à 19%, celle des indépendants non agricoles de 12% à 7%, et celle des agriculteurs de 17% à 1%.

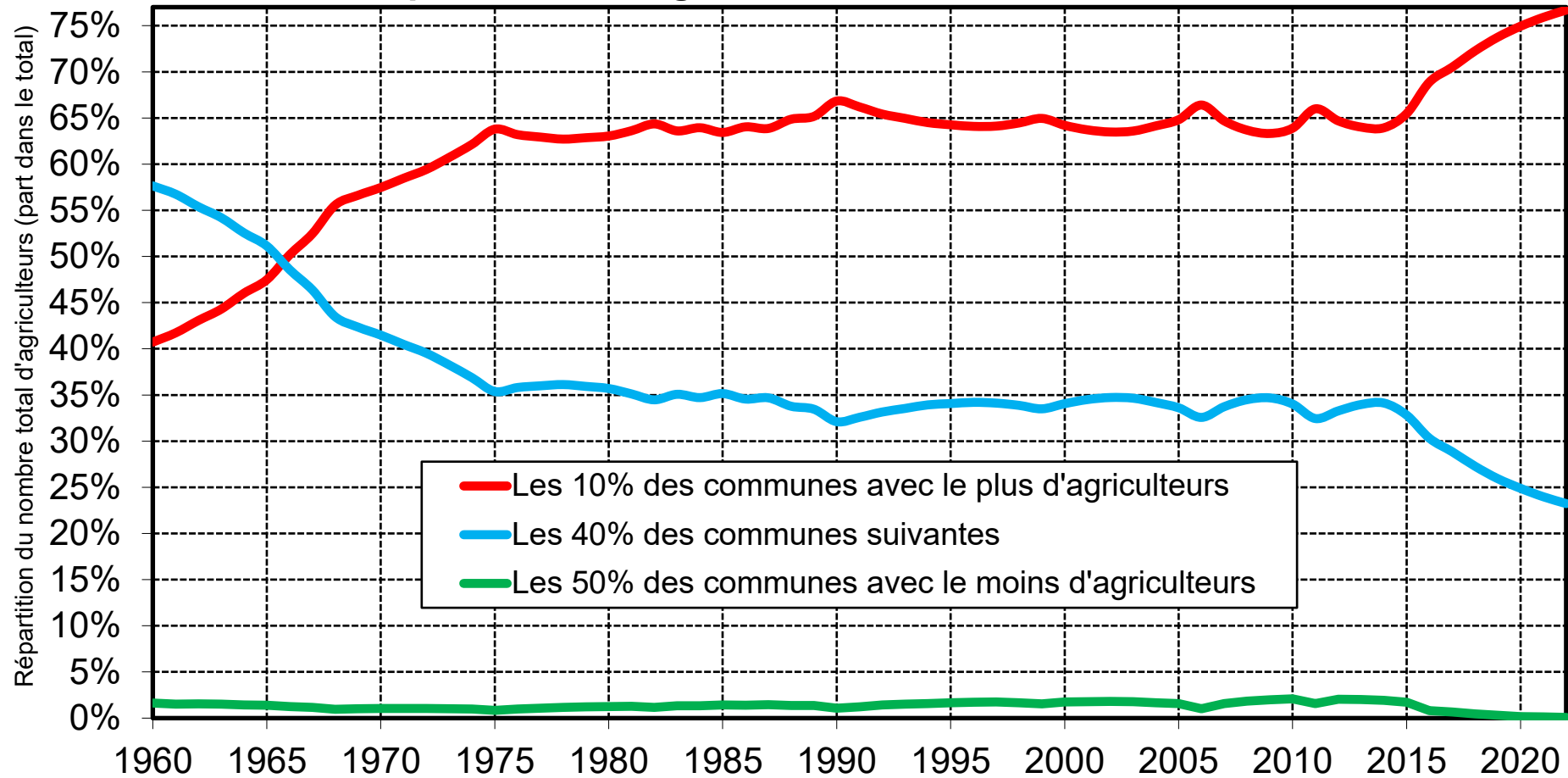
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.1b).

Proportion d'agriculteurs et dispersion entre communes



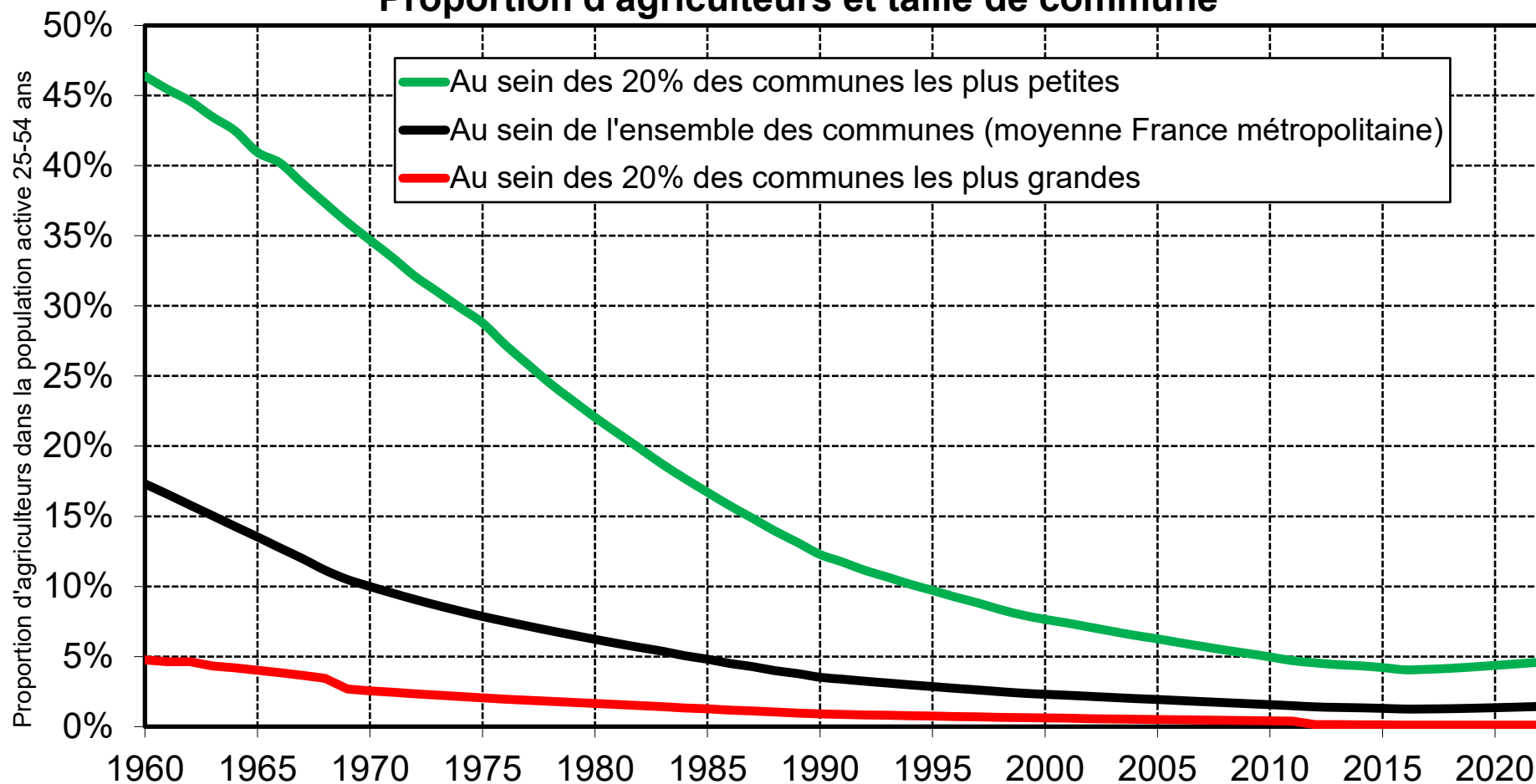
Lecture. La proportion d'agriculteurs parmi la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 17,1% à 1,3% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. Au sein des 20% des communes (pondérées pour la taille) ayant le plus d'agriculteurs en proportion de leur population active, elle est passée de 60,2% à 6,2%; au sein des 20% des communes ayant le moins d'agriculteurs, elle est passée de 0,1% à 0,0%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.2a)

Répartition des agriculteurs entre communes, 1960-2022



Lecture. En 1960, 41% des agriculteurs résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la taille) avec le plus d'agriculteurs en proportion de la population active, 57% au sein des 40% suivantes et 2% au sein des 50% des communes avec le moins d'agriculteurs. En 2022, 76% résidaient au sein des 10% avec le plus d'agriculteurs, 24% au sein des 40% suivantes, et moins 0,2% au sein des 50% avec le moins d'agriculteurs. La concentration des agriculteurs entre communes s'est accrue à mesure que leur part dans la population totale a diminué. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.2b)

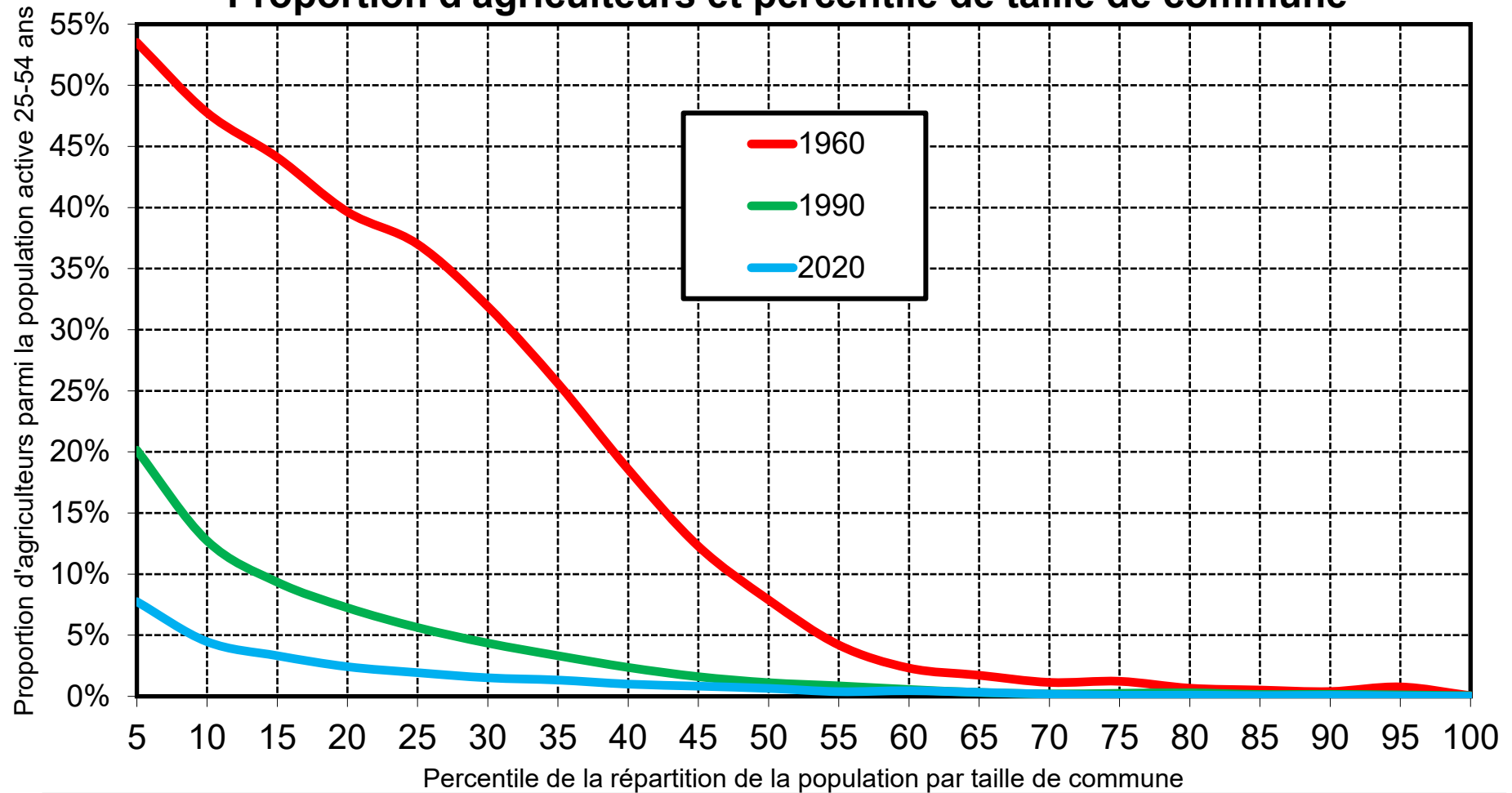
Proportion d'agriculteurs et taille de commune



Lecture. La proportion d'agriculteurs est passée de 17,1% à 1,3% en France métropolitaine entre 1960 et 2022, et a toujours été plus élevée dans les petites communes. Au sein des 20% des communes (pondérées pour la taille) les plus petites, elle est passée de 46,5% à 4,4%; au sein des 20% les plus grandes, elle est passée de 4,6% à 0,1%.

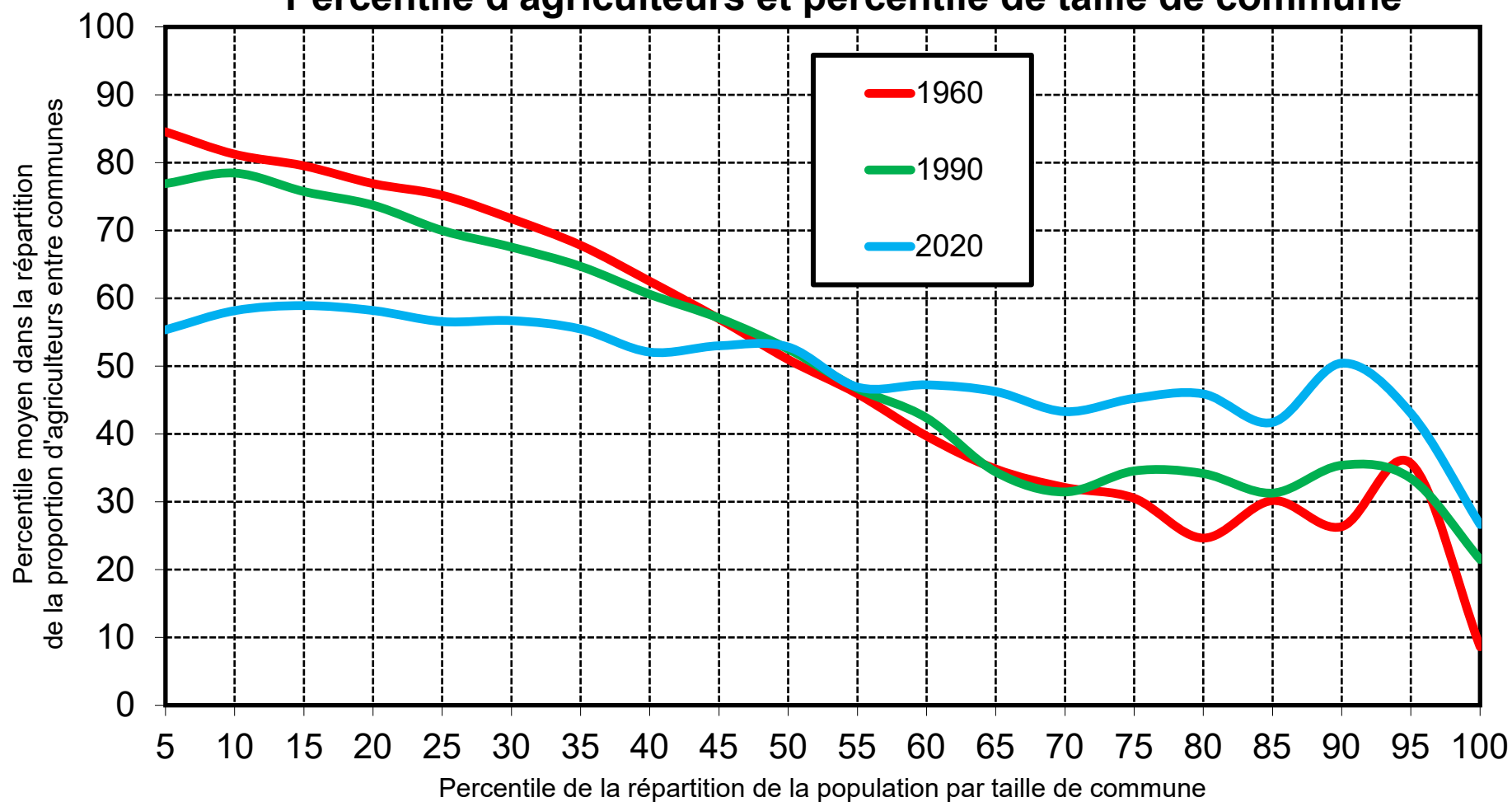
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.2c)

Proportion d'agriculteurs et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion d'agriculteurs dans la population active a toujours été une fonction fortement décroissante de la taille de la commune. En 1960, on comptait 53,6% d'agriculteurs au sein des 5% des communes (pondérées pour la taille) les plus petites, et 0,1% d'agriculteurs au sein des 5% les plus grandes. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.2d)

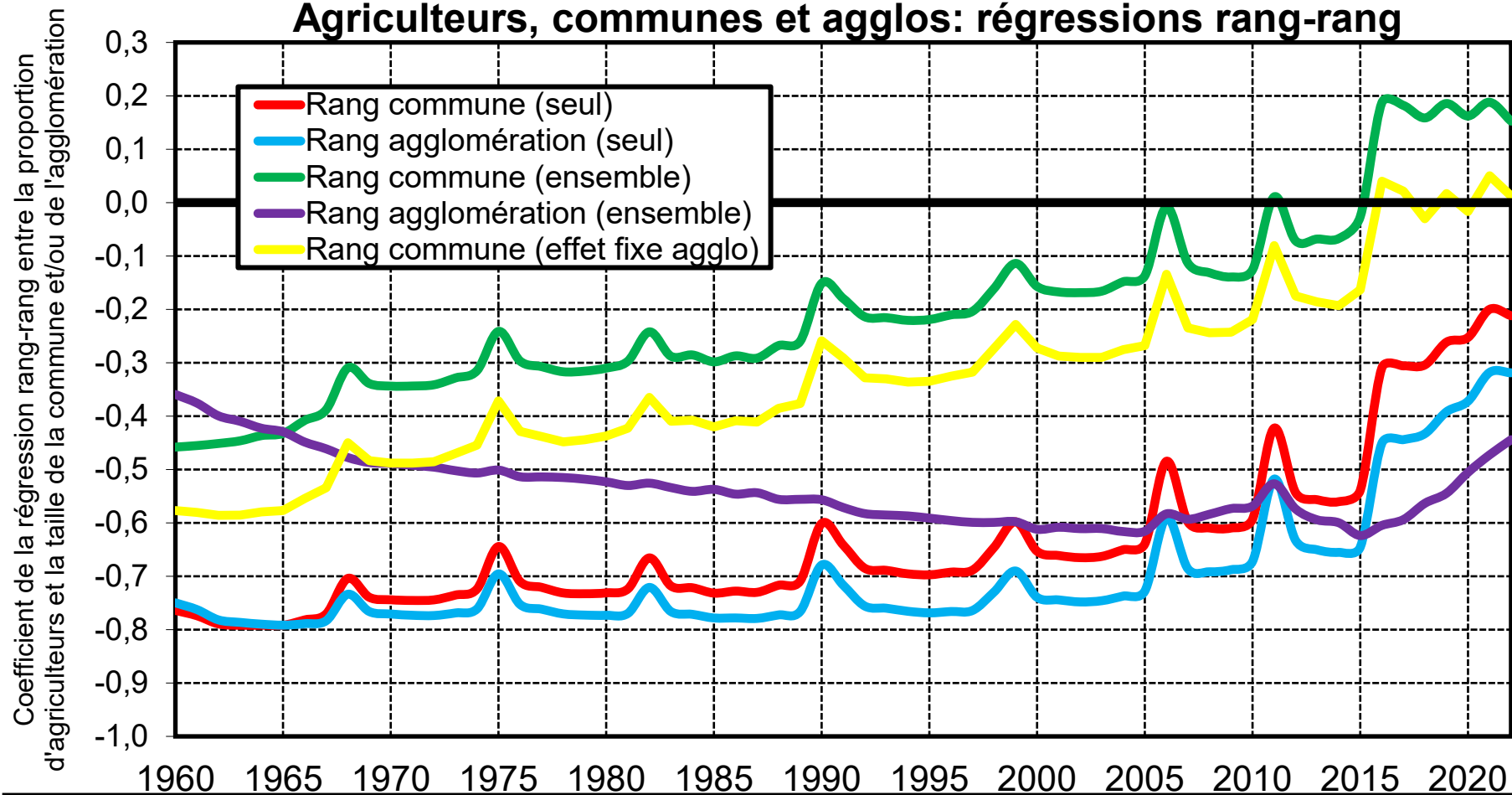
Percentile d'agriculteurs et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion d'agriculteurs dans la population active a toujours été une fonction fortement décroissante de la taille de la commune. En 1960, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 87^e percentile de la répartition de la proportion d'agriculteurs entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 9^e percentile de cette répartition.

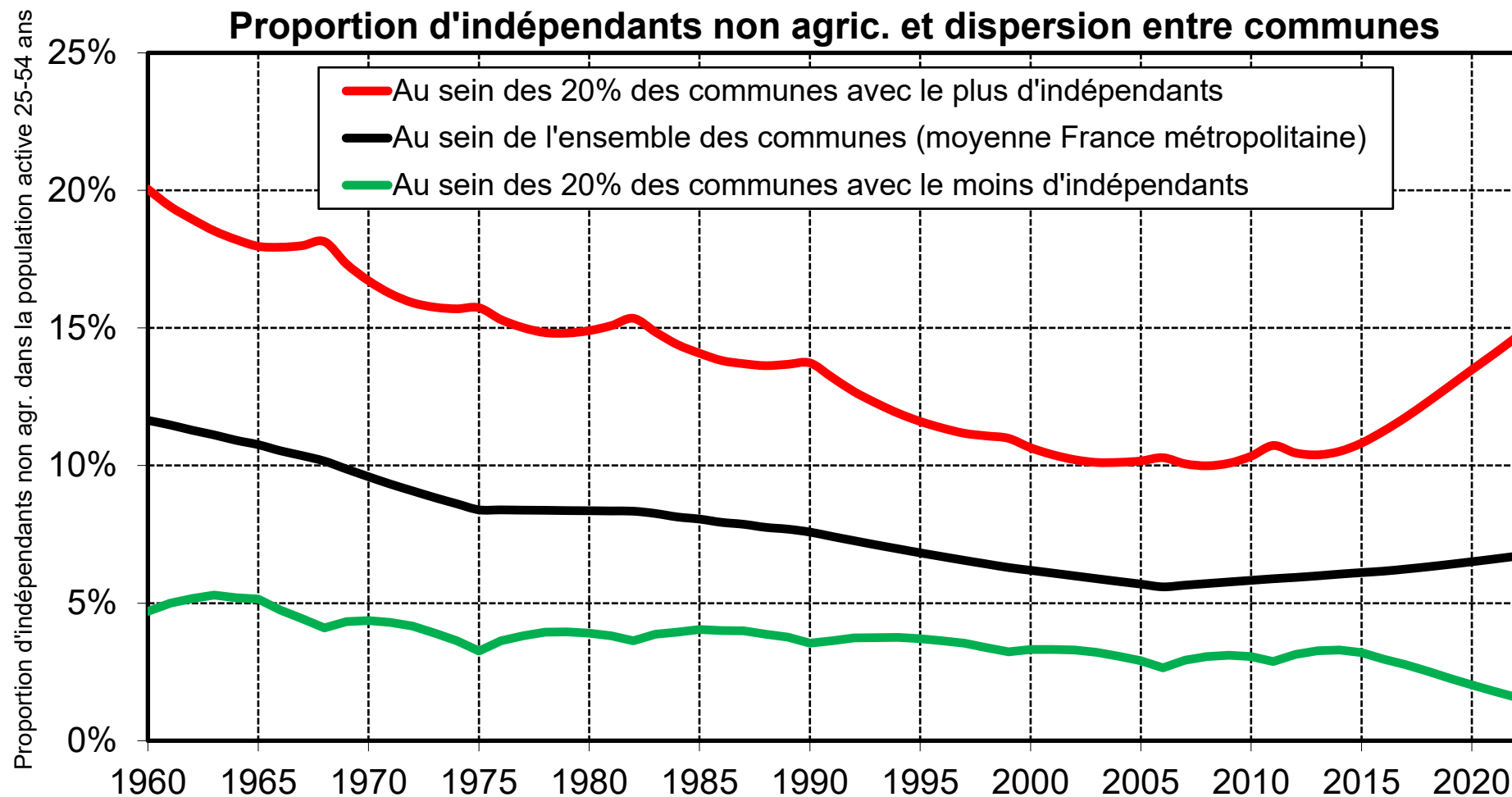
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.2e)

Agriculteurs, communes et agglos: régressions rang-rang



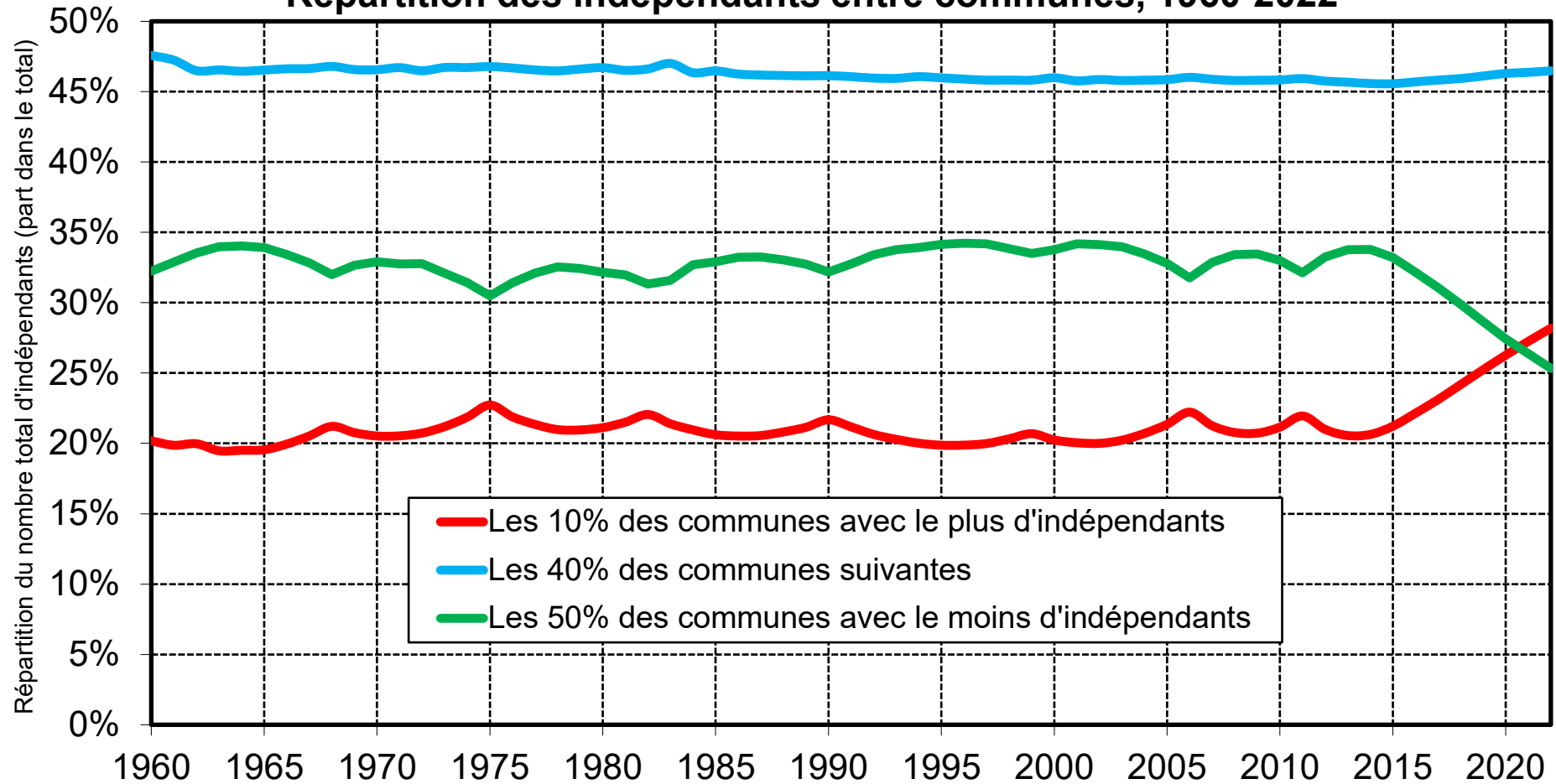
Lecture. La proportion d'agriculteurs dans la population active a toujours été une fonction décroissante de la taille de la commune, mais la force de la relation a diminué au cours du temps. Le coefficient de la régression rang-rang entre la proportion d'agriculteurs et la taille de commune est ainsi passé de -0,76 en 1960 à -0,25 en 2020. La relation rang-rang avec la taille d'agglomération était moins forte qu'avec la taille de commune en début de période, et plus forte à la fin. Si les deux rangs sont inclus ensemble, l'effet de la taille d'agglomération devient prédominant au cours du temps. Avec un effet fixe aggro, le coefficient taille de commune disparaît en fin de période: les petites communes des agglos multi-communes ont cessé d'avoir plus d'agriculteurs. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.2f)

Proportion d'indépendants non agric. et dispersion entre communes



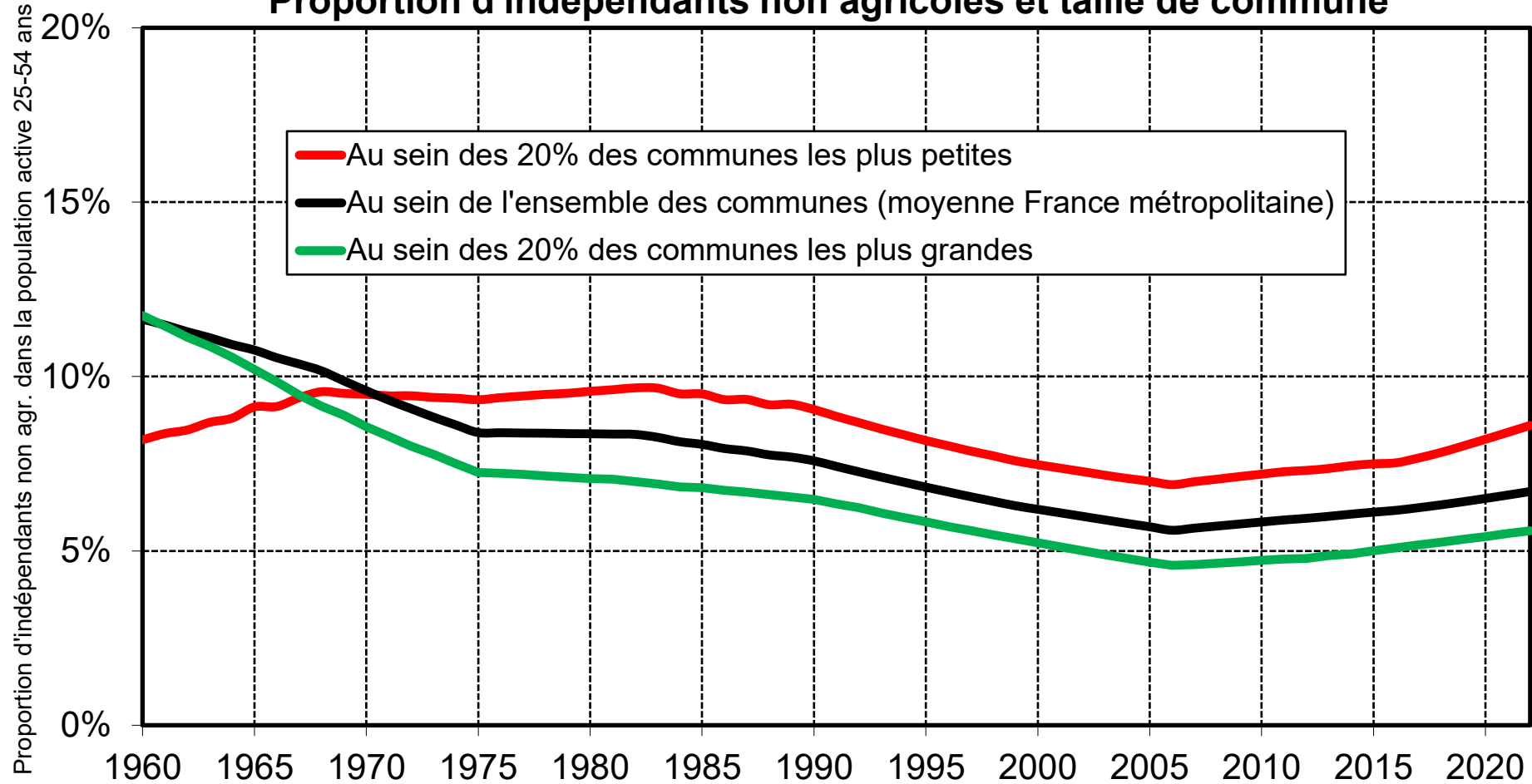
Lecture. La proportion d'indépendants non agricoles parmi la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 11,6% à 6,5% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. A sein des 20% des communes (pondérées par la taille) avec le plus d'indépendants en proportion de la population active, elle est passée de 13,5% à 19,9%; au sein des 20% habitant dans les communes avec le moins d'indépendants, elle est passée de 4,7% à 2,0%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.3a)

Répartition des indépendants entre communes, 1960-2022



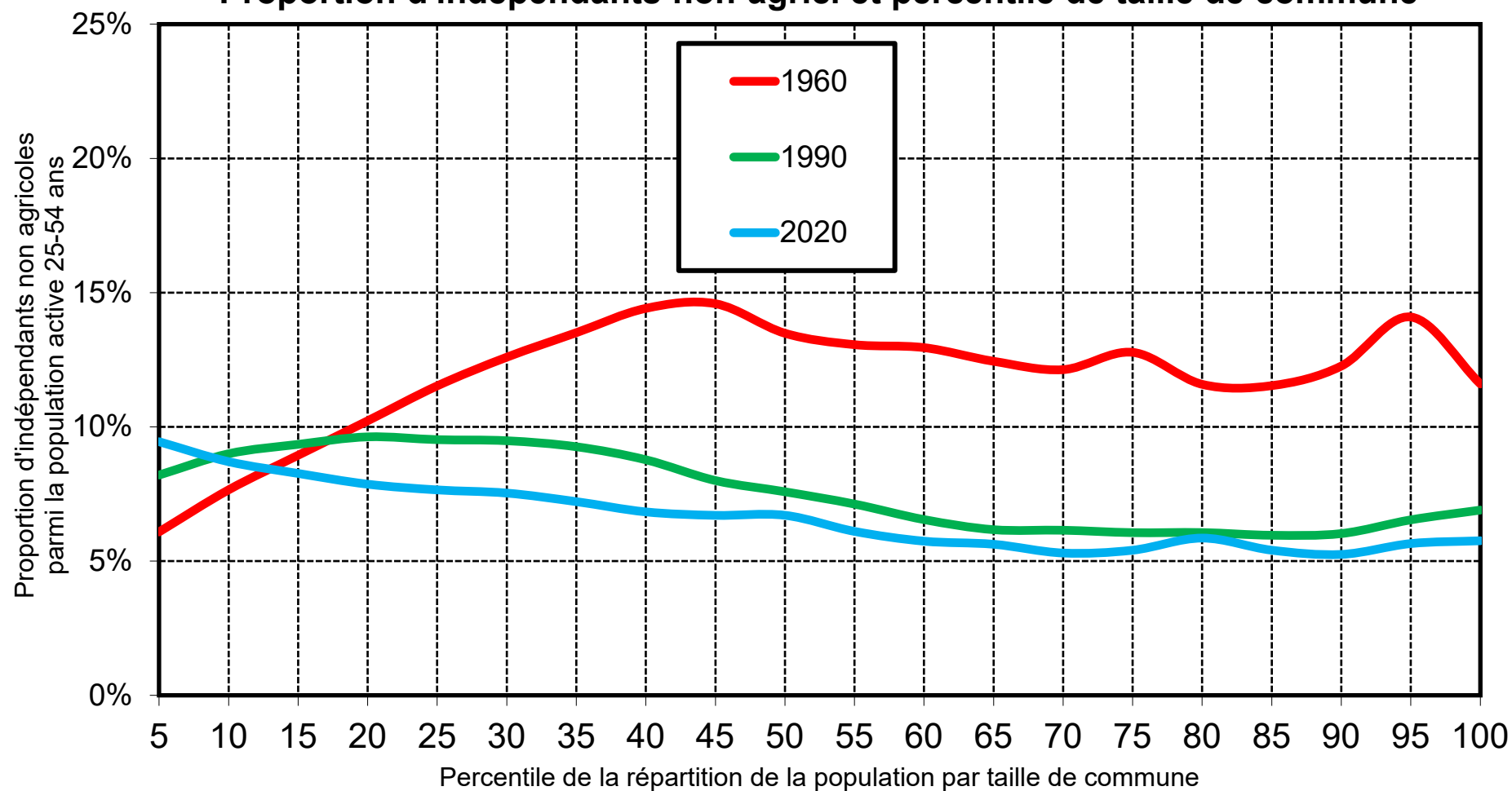
Lecture. En 1960, 20% des indépendants résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la taille) avec le plus d'indépendants en proportion de la population active, 47% au sein des 40% suivantes et 33% au sein des 50% des communes avec le moins d'indépendants. En 2022, 26% résidaient au sein des 10% avec le plus d'indépendants, 47% au sein des 40% suivantes, et 27% au sein des 50% avec le moins d'indépendants. La concentration des indépendants s'est légèrement accrue mais a toujours été beaucoup plus faible que celle des agriculteurs. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.3b)

Proportion d'indépendants non agricoles et taille de commune



Lecture. La proportion d'indépendants non agricoles est passée de 11,6% à 6,5% en France métropolitaine entre 1960 et 2022, et a toujours varié relativement peu avec la taille de communes (par comparaison par exemple à la proportion d'agriculteurs). La proportion d'indépendants était plus forte dans les plus grandes communes en 1960 et est devenue plus élevée dans les petites communes à partir des années 1970. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.3c)

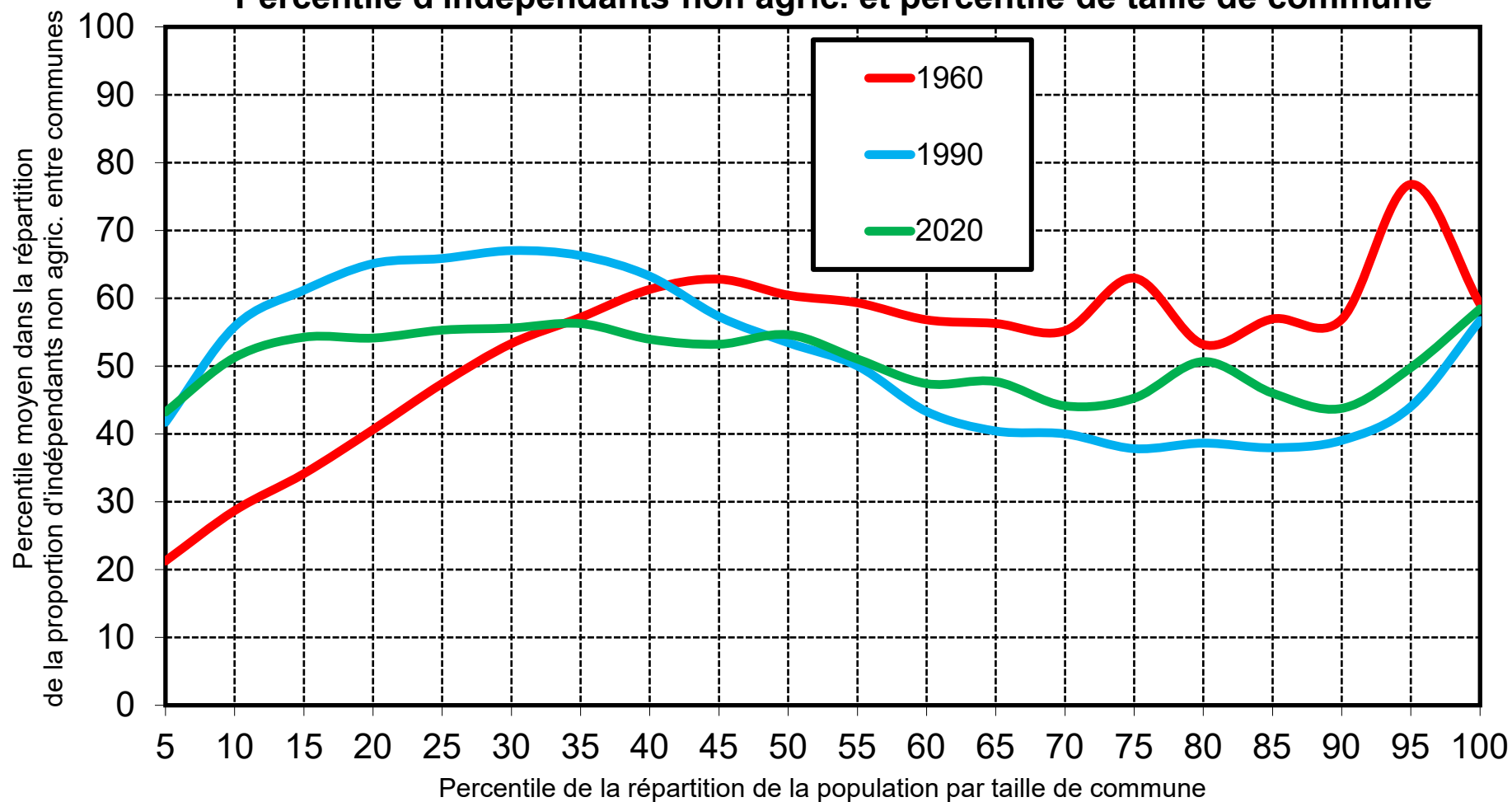
Proportion d'indépendants non-agric. et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion d'indépendants non agricoles dans la population active était une fonction légèrement croissante de la taille de la commune en 1960 et est devenue légèrement décroissante par la suite.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.3d)

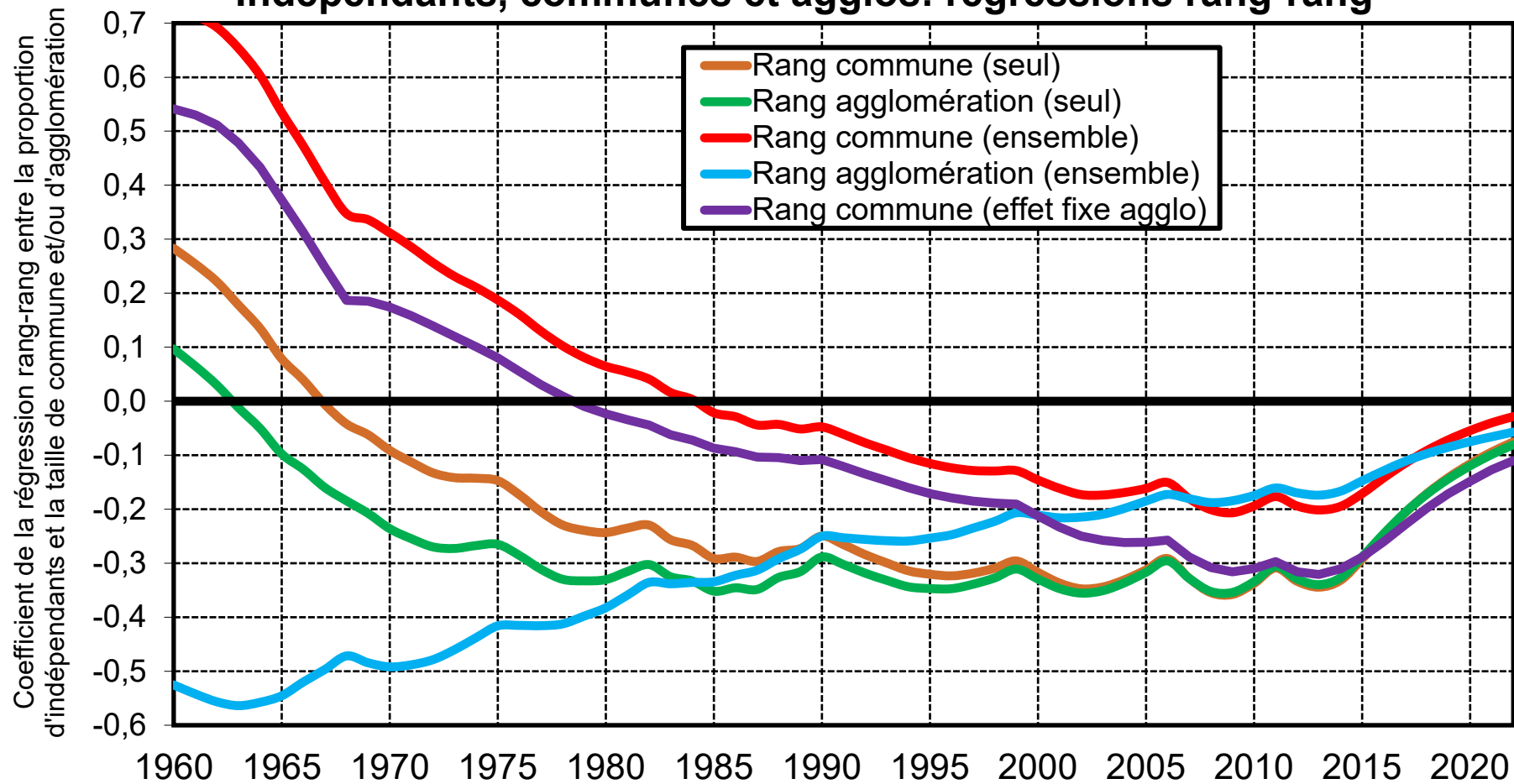
Percentile d'indépendants non agric. et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion d'indépendants non agricoles dans la population active était une fonction légèrement croissante de la taille de la commune en 1960 et est devenue légèrement décroissante par la suite.

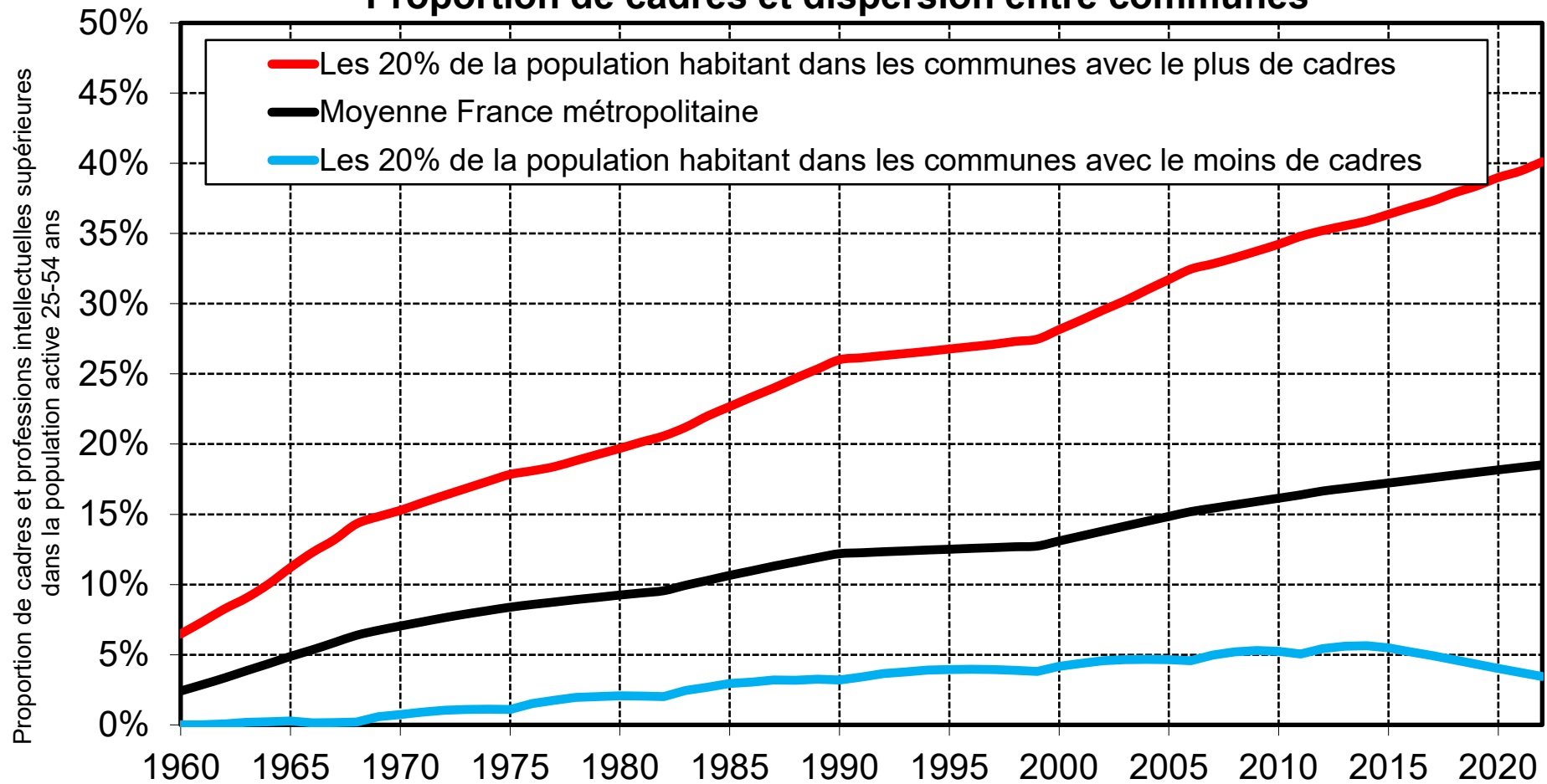
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.3e)

Indépendants, communes et agglos: régressions rang-rang



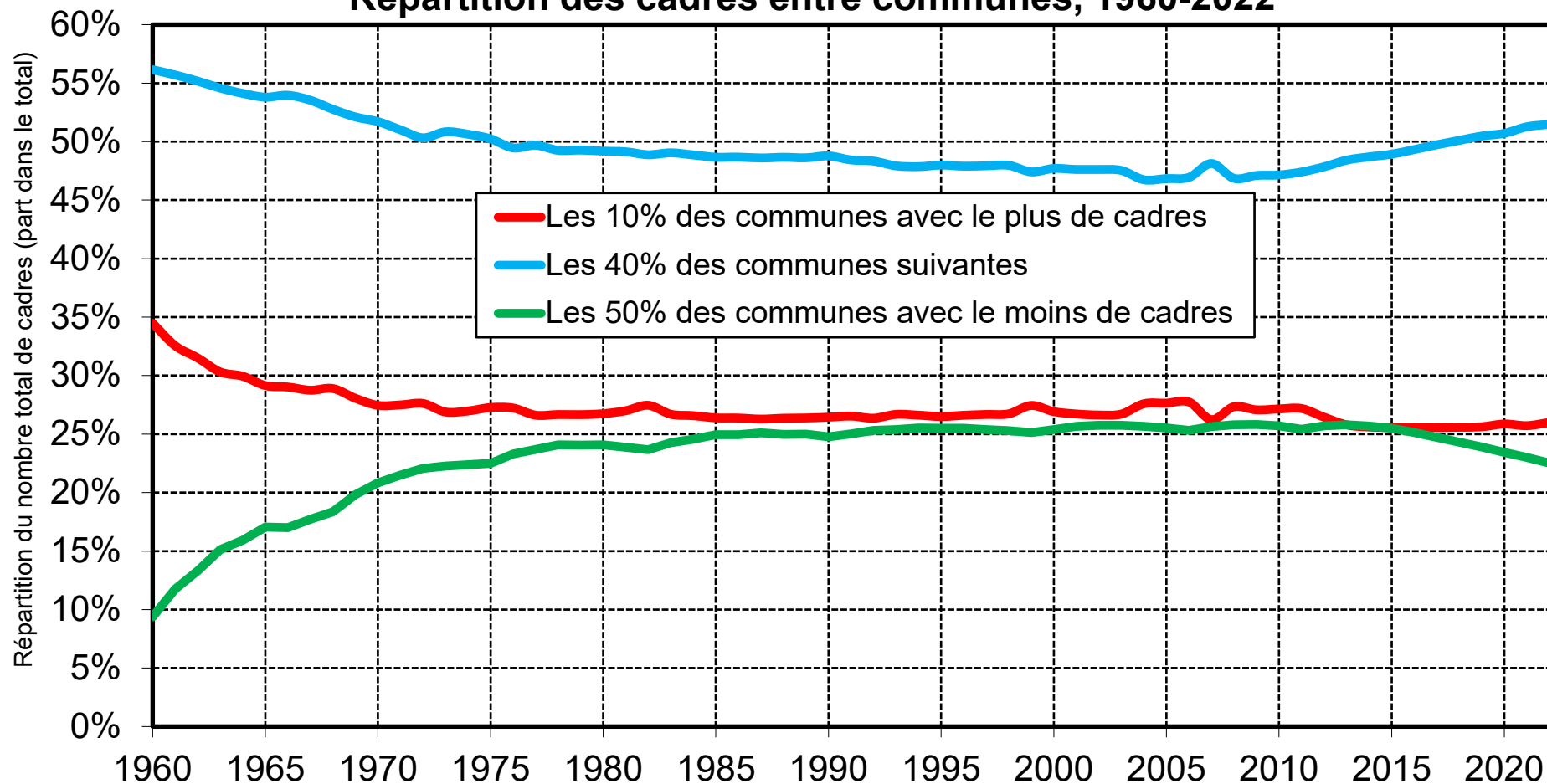
Lecture. En début de période, la proportion d'indépendants non agricoles dans la population active est plus élevée dans les plus grandes communes, et particulièrement dans les plus grandes communes des agglomérations de taille moyenne ou faible (autrement dit dans les centre-villes). A partir des années 1980-1990, la relation entre la proportion d'indépendants et la taille des communes et des agglomérations devient beaucoup moins nette. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.3f)

Proportion de cadres et dispersion entre communes



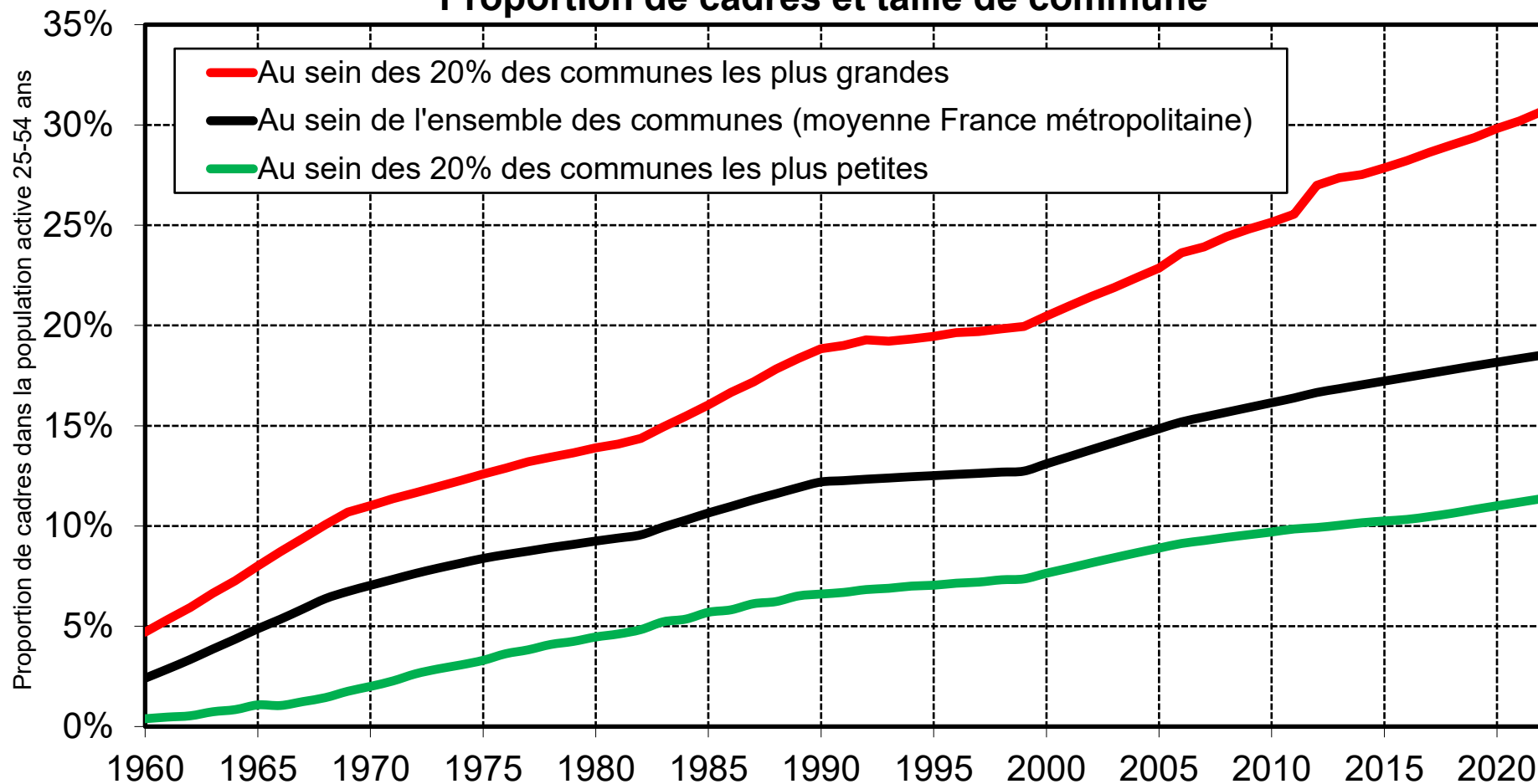
Lecture. La proportion de cadres et professions intellectualles supérieures parmi la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 2,5% à 18,2% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. A sein des 20% des communes (pondérées par la population) avec le plus de cadres en proportion de la population active, elle est passée de 6,5% à 39,0%; au sein des 20% avec le moins de cadres, elle est passée de 0,0% à 4,0%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.4a)

Répartition des cadres entre communes, 1960-2022



Lecture. En 1960, 34% des cadres résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la population) avec le plus de cadres en proportion de leur population active, 56% au sein des 40% suivantes et 10% au sein des 50% avec le moins de cadres. En 2022, 26% résidaient au sein des 10% avec le plus de cadres, 51% au sein des 40% suivantes, et 23% au sein des 50% avec le moins de cadres. La concentration des cadres a diminué au cours de la période mais a toujours été plus forte que celle des indépendants (mais moins forte que celle des agriculteurs). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.4b)

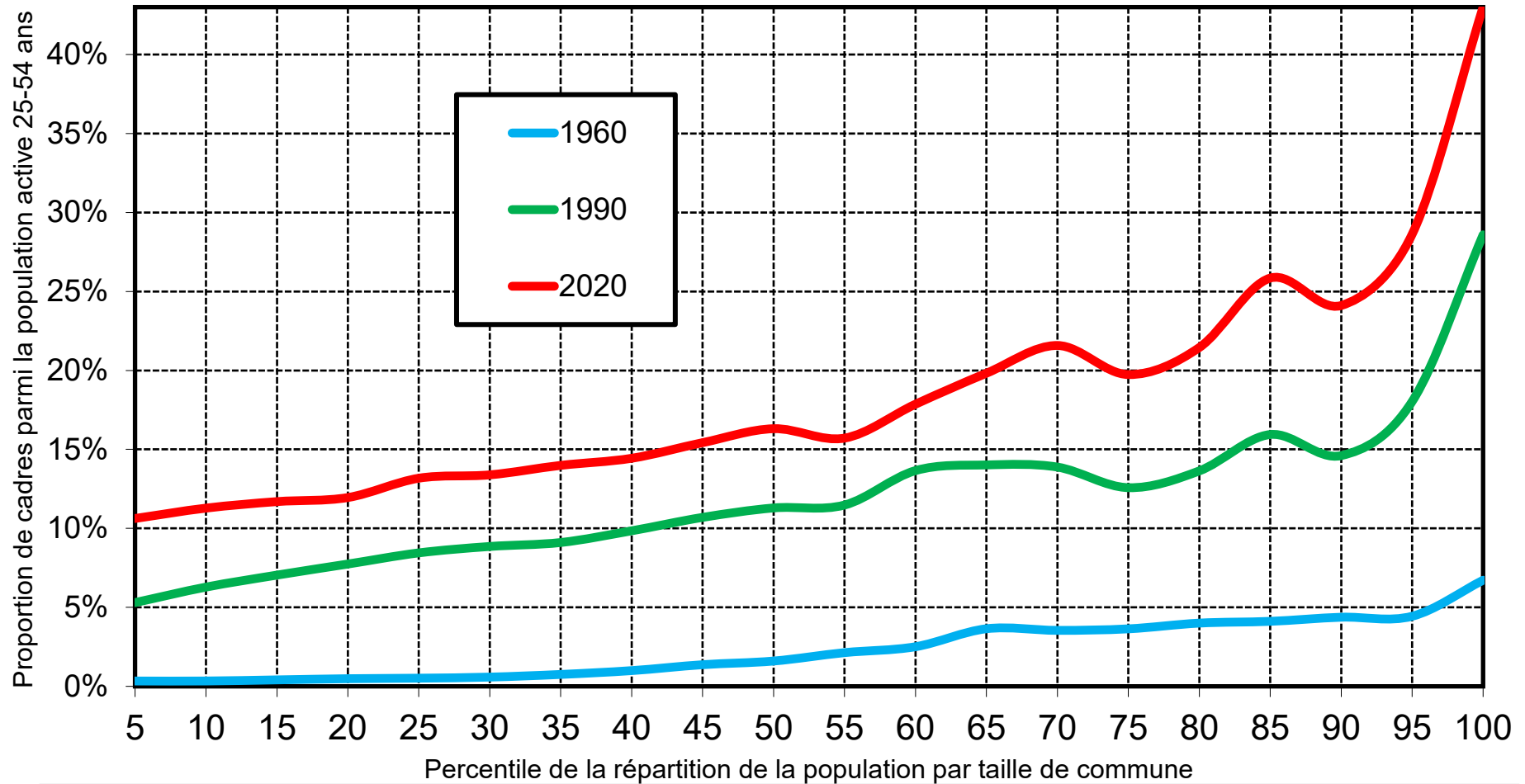
Proportion de cadres et taille de commune



Lecture. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est passée de 2,5% à 18,2% en France métropolitaine entre 1960 et 2022, et a toujours été une fonction fortement croissante de la taille de la commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.4c)

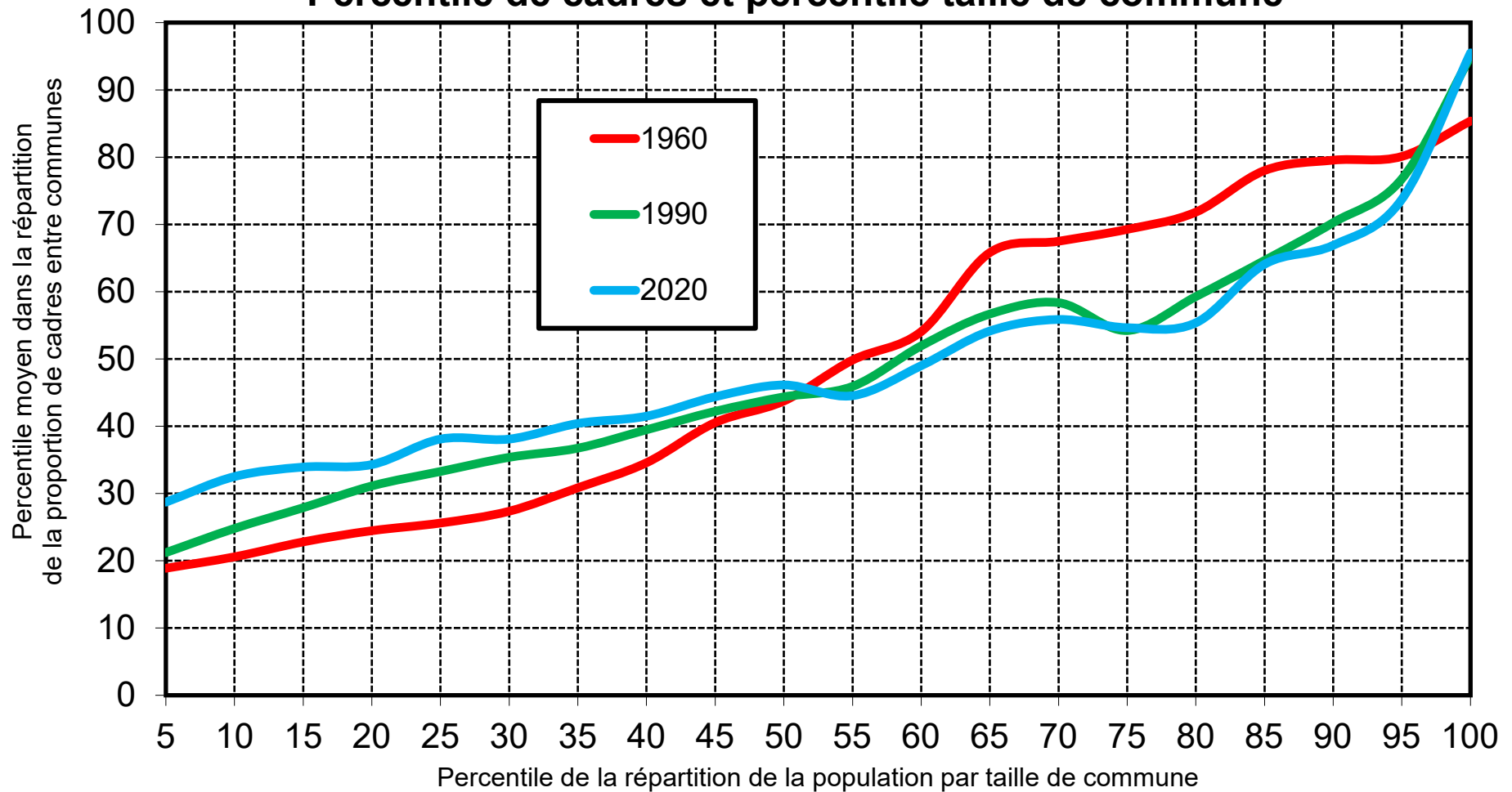
Proportion de cadres et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active a toujours été une fonction fortement croissante de la taille de la commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.4d)

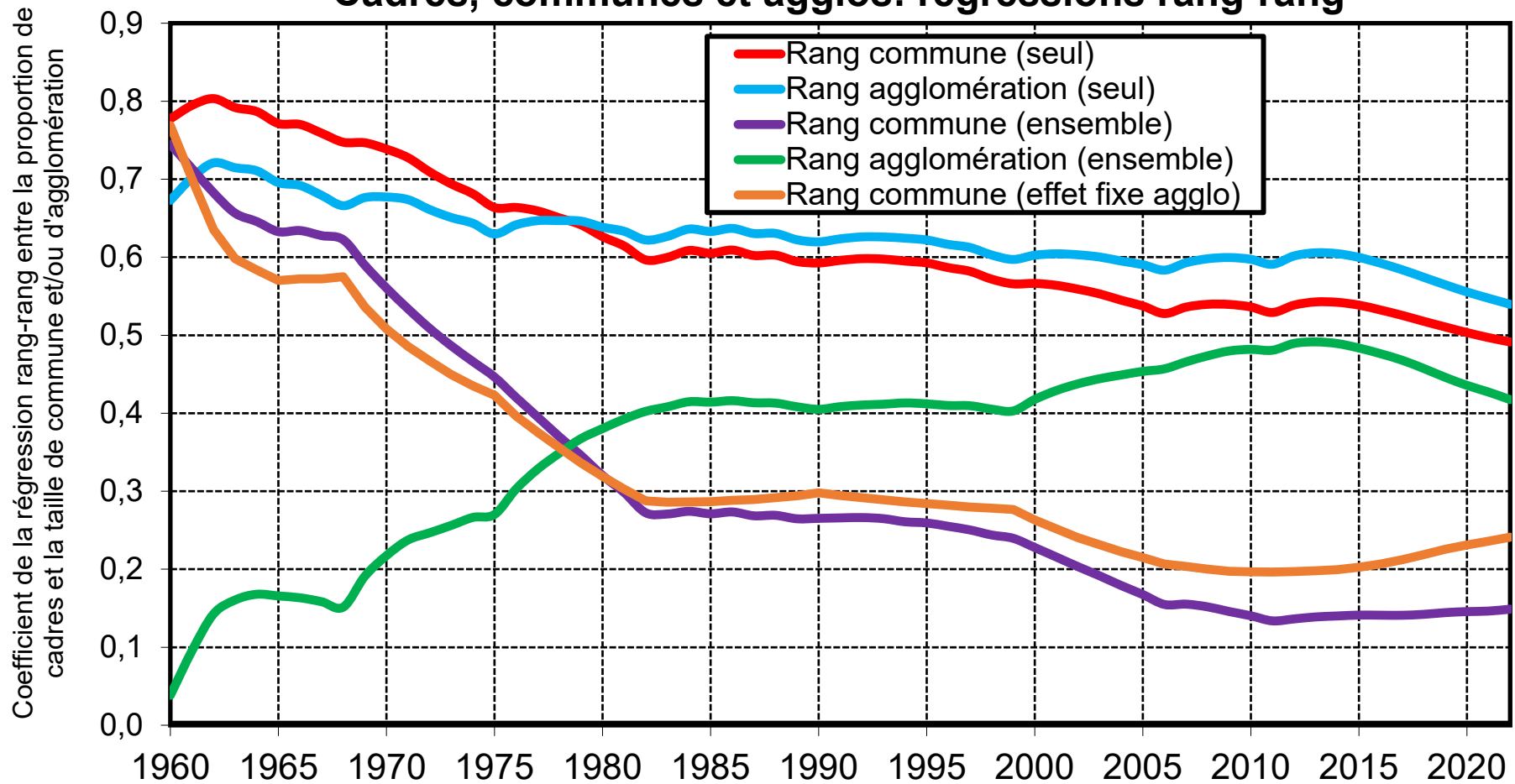
Percentile de cadres et percentile taille de commune



Lecture. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures a toujours été une fonction très fortement croissante de la taille de commune.

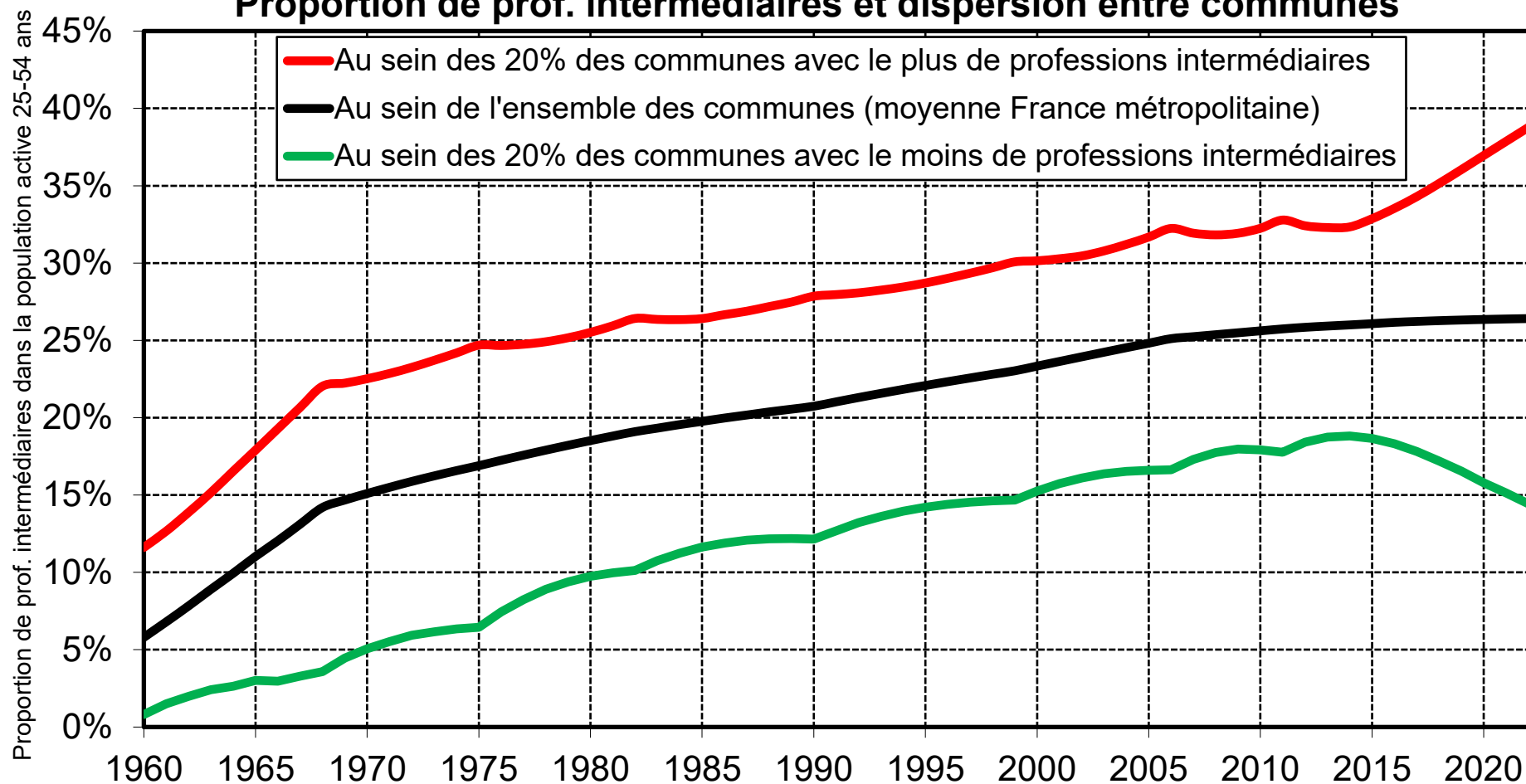
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.4e)

Cadres, communes et agglos: régressions rang-rang



Lecture. La relation entre la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures et la taille de la commune ou de l'agglomération a toujours été fortement positive. Au début de la période, la taille de la commune a un effet dominant (pour une agglomération donnée, les cadres sont plus fortement présents dans les plus grandes communes, typiquement les centres-ville), alors que la taille d'agglomération devient prépondérante en fin de période (les cadres continuent d'être plus fortement présent en centre-ville, mais ils sont également fortement présents en banlieue). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.4f)

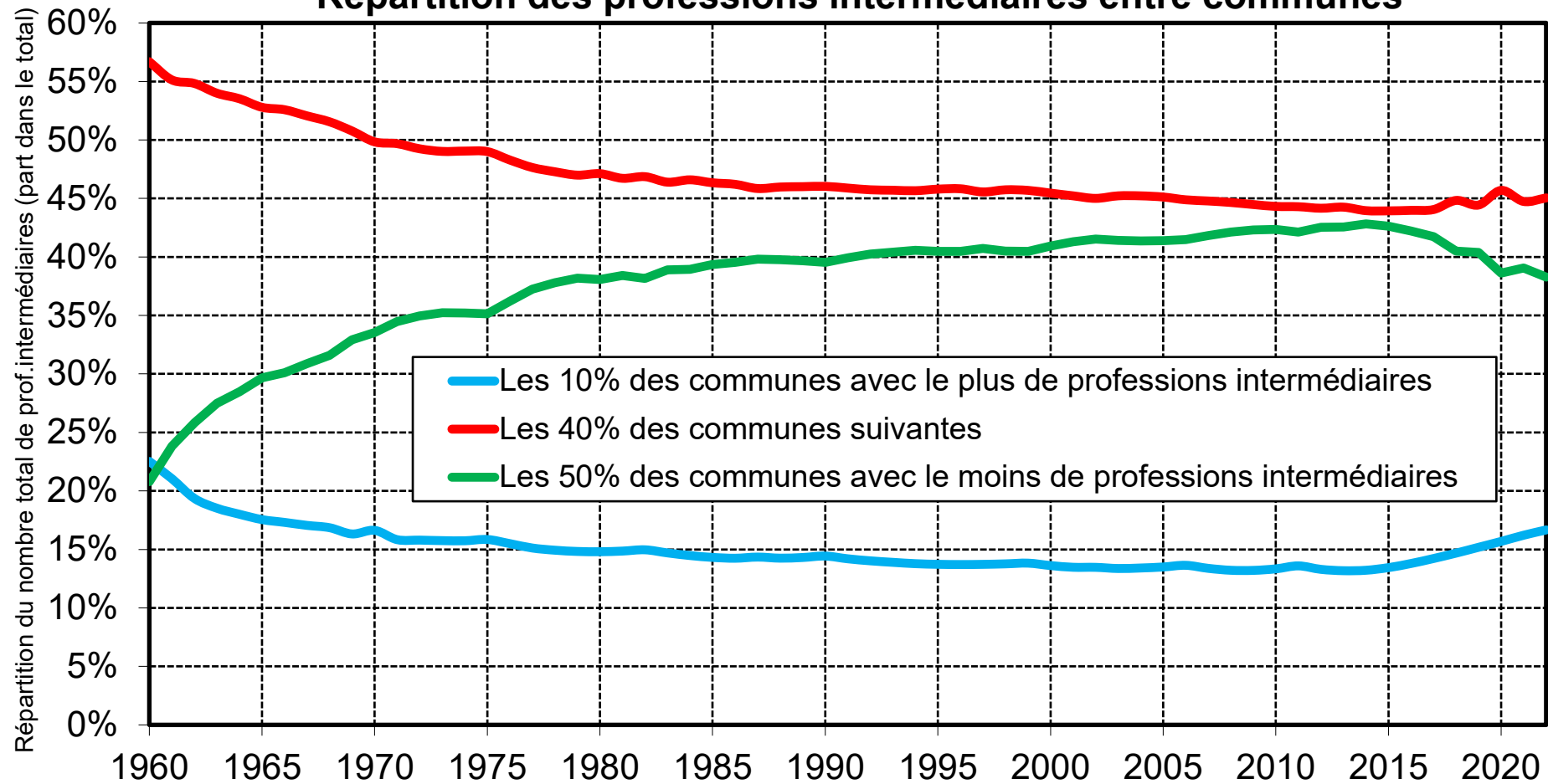
Proportion de prof. intermédiaires et dispersion entre communes



Lecture. La proportion de de professions intermédiaires parmi la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 5,8% à 26,4% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. A sein des 20% des communes (pondérées par la taille) avec le plus de professions intermédiaires en proportion de la population active, elle est passée de 11,7% à 37,0%; au sein des 20% des communes avec le moins de professions intermédiaires, elle est passée de 0,8% à 15,8%.

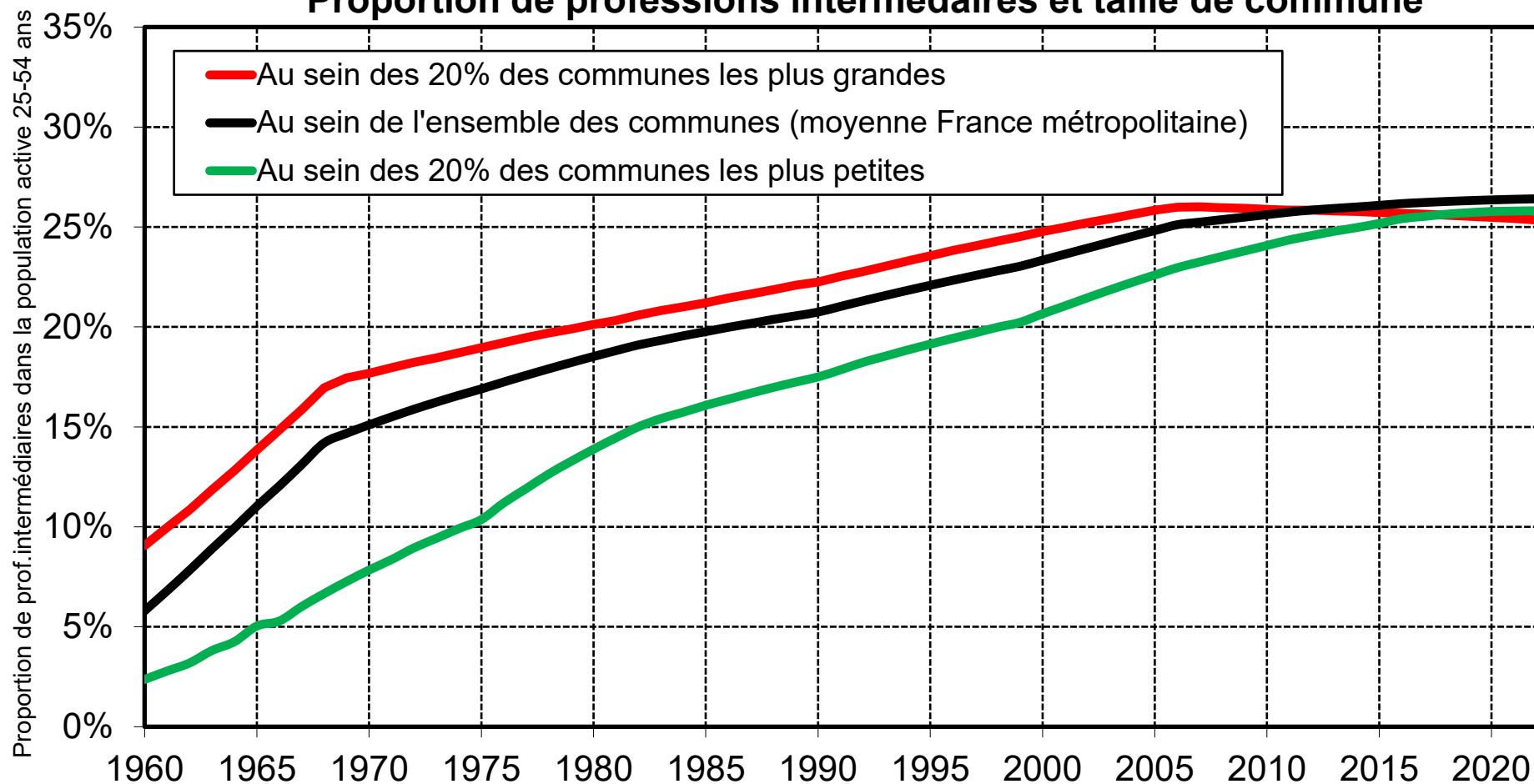
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.5a)

Répartition des professions intermédiaires entre communes



Lecture. En 1960, 22% des professions intermédiaires résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la population) avec le plus de prof.intermédiaires, 57% au sein des 40% suivantes et 21% au sein des 50 avec le moins de prof.intermédiaires. En 2022, 16% résidaient au sein des 10% avec le plus de prof.inter., 45% au sein des 40% suivantes, et 39% au sein des 50% avec le moins de prof.intermédiaires. La concentration des professions intermédiaires a diminué au cours de la période et a toujours été relativement faible. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.5b)

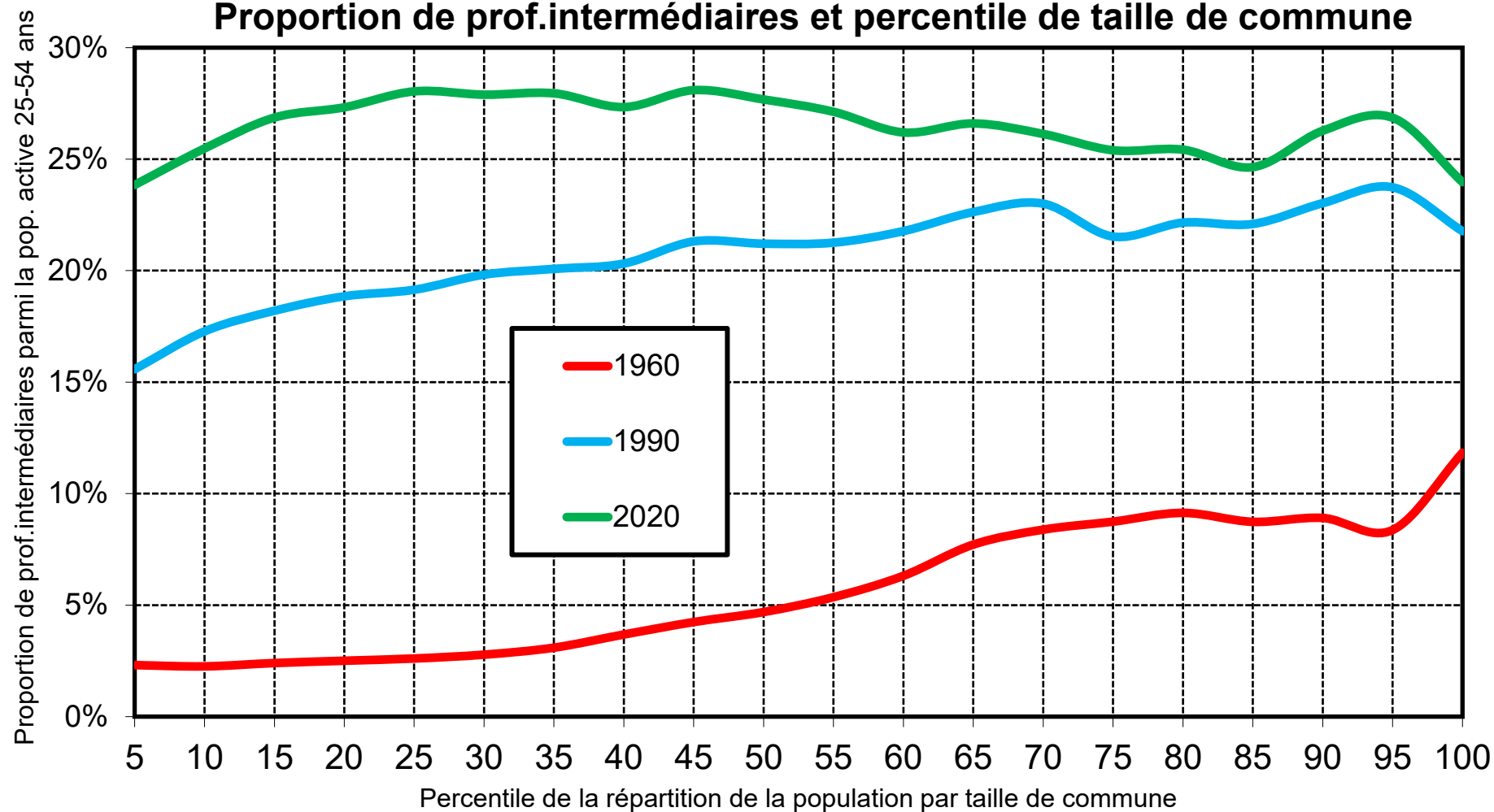
Proportion de professions intermédiaires et taille de commune



Lecture. La proportion de professions intermédiaires était une fonction croissante de la taille de la commune en début de période et l'est de moins en moins en fin de période.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.5c)

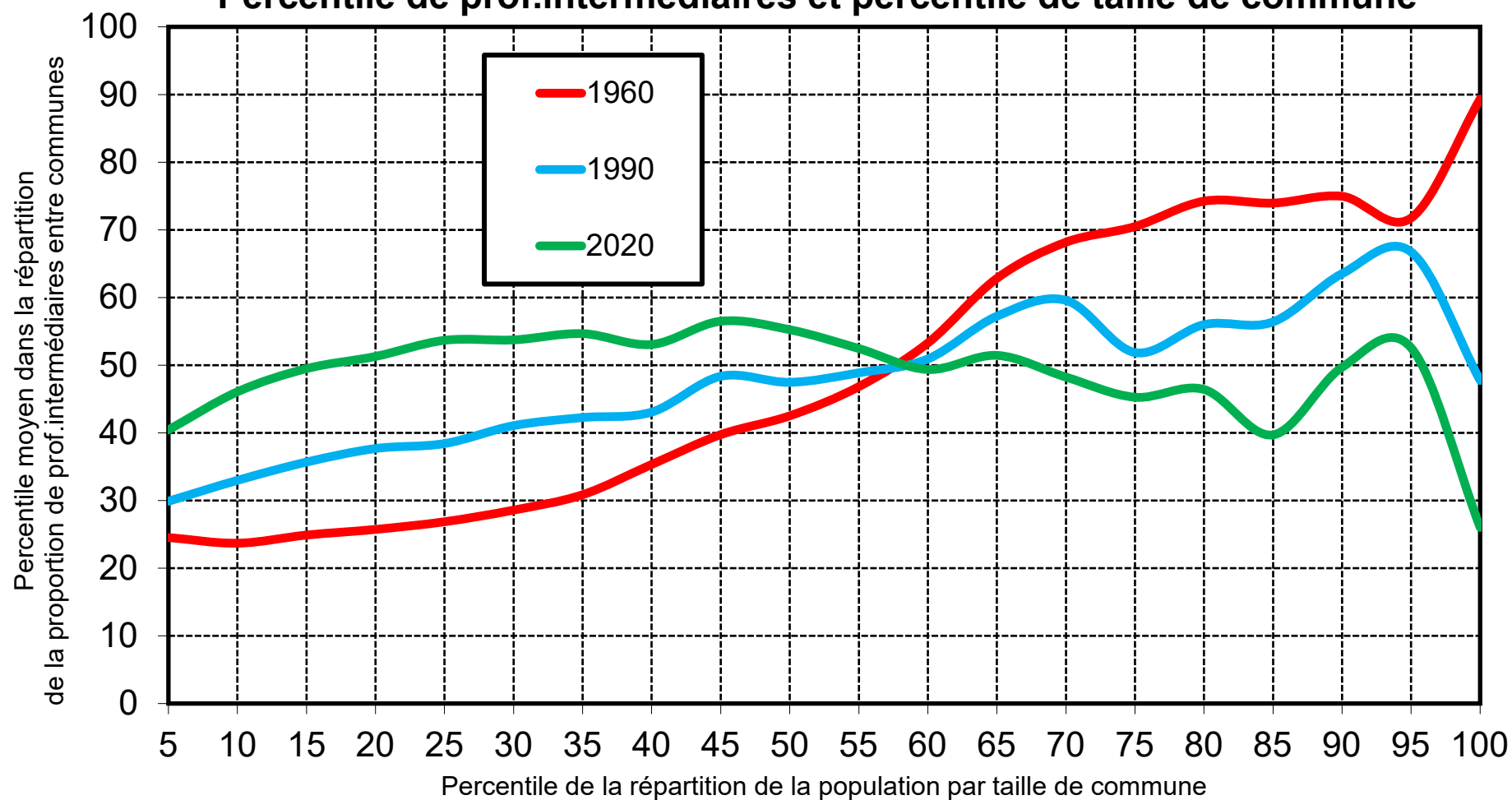
Proportion de prof.intermédiaires et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de professions intermédiaires était une fonction croissante de la taille de la commune en début de période et l'est de moins en moins en fin de période.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.5d)

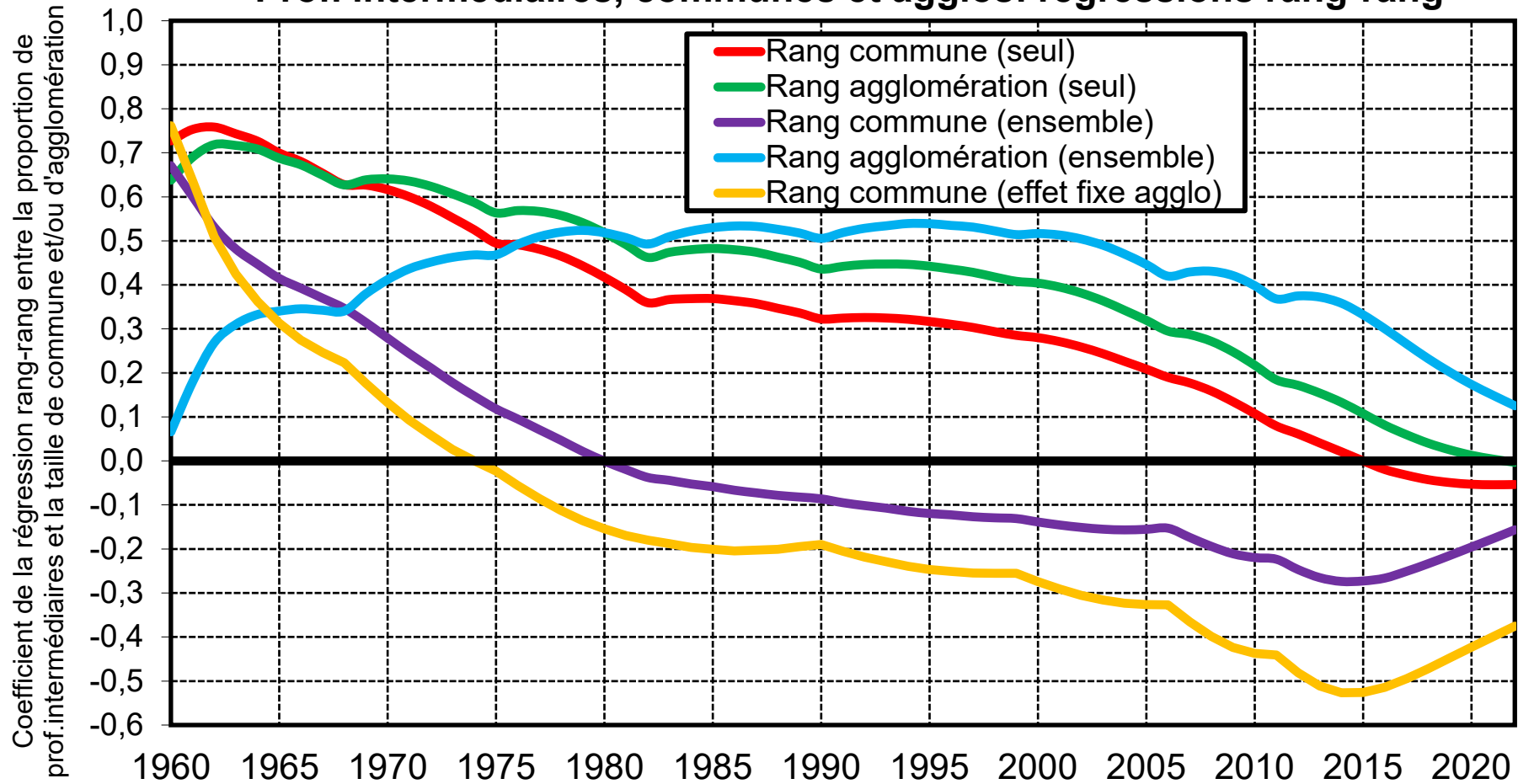
Percentile de prof.intermédiaires et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de professions intermédiaires était une fonction croissante de la taille de la commune en début de période et l'est de moins en moins en fin de période.

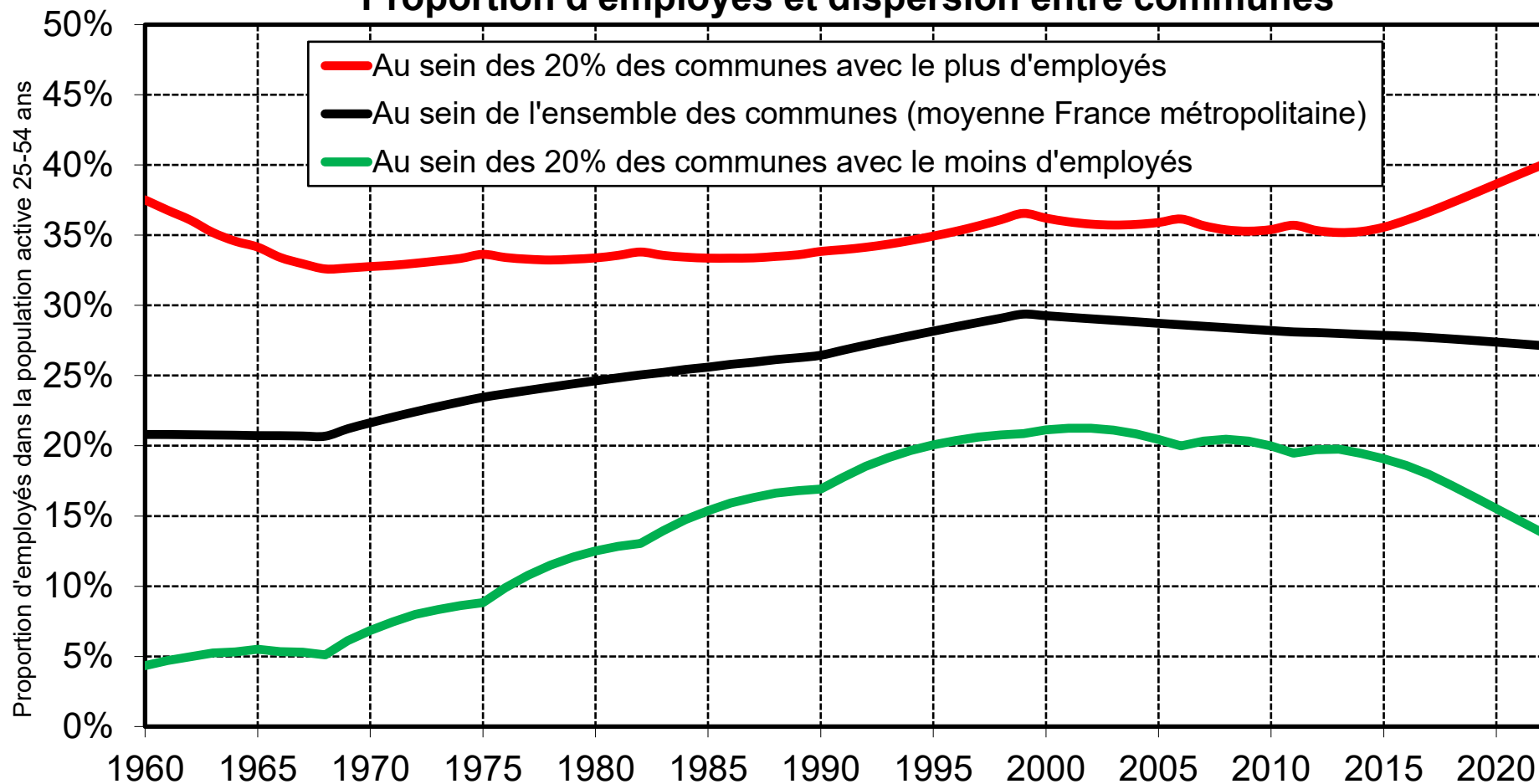
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.5e)

Prof. intermédiaires, communes et agglos: régressions rang-rang



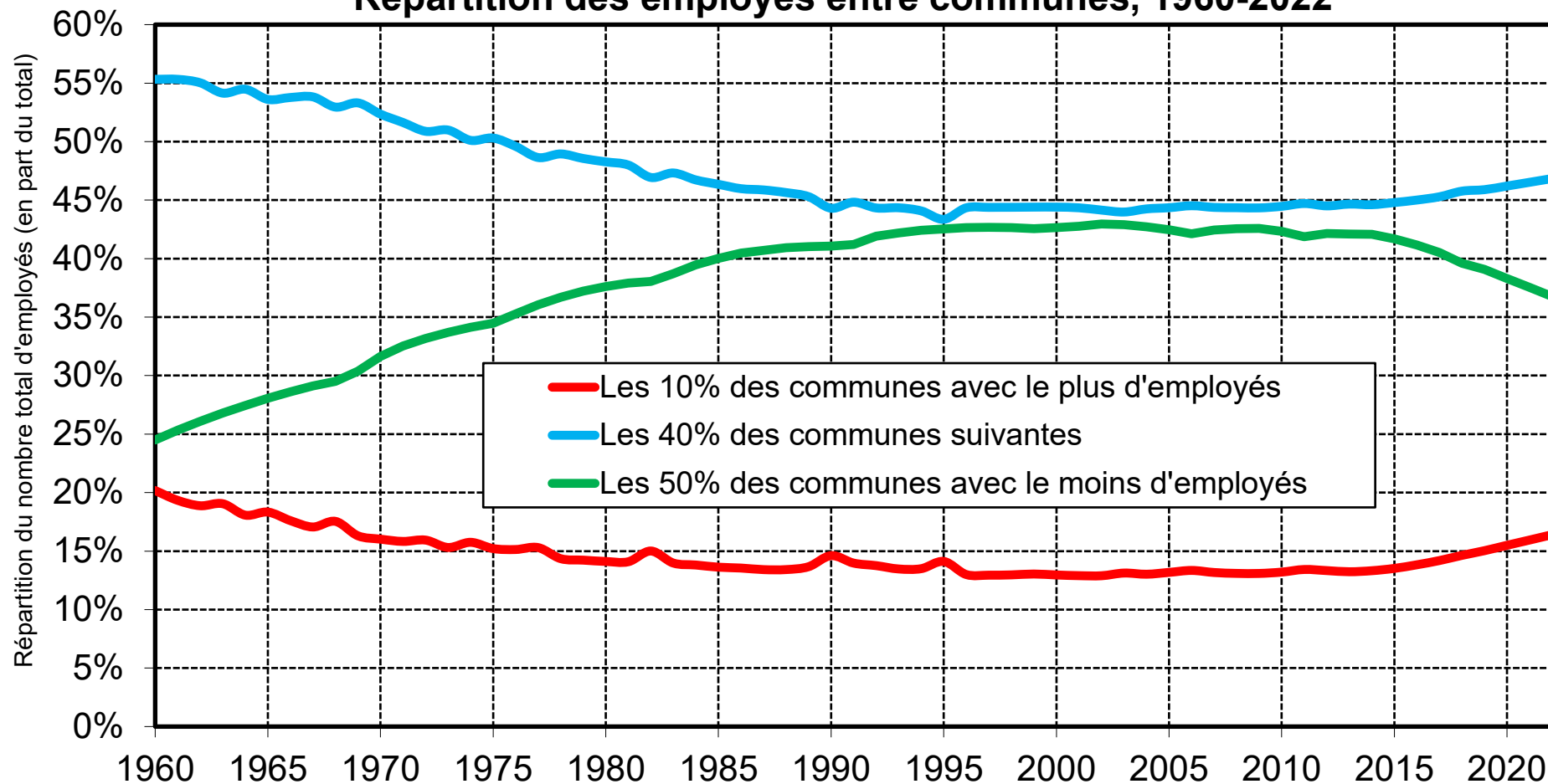
Lecture. La relation entre la proportion de professions intermédiaires et la taille de la commune ou de l'agglomération était positive en début de période (essentiellement du fait de la taille de la commune: effet centre-ville), elle est devenue négative pour la taille de commune (professions intermédiaires en banlieue) en fin de période. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.5f)

Proportion d'employés et dispersion entre communes



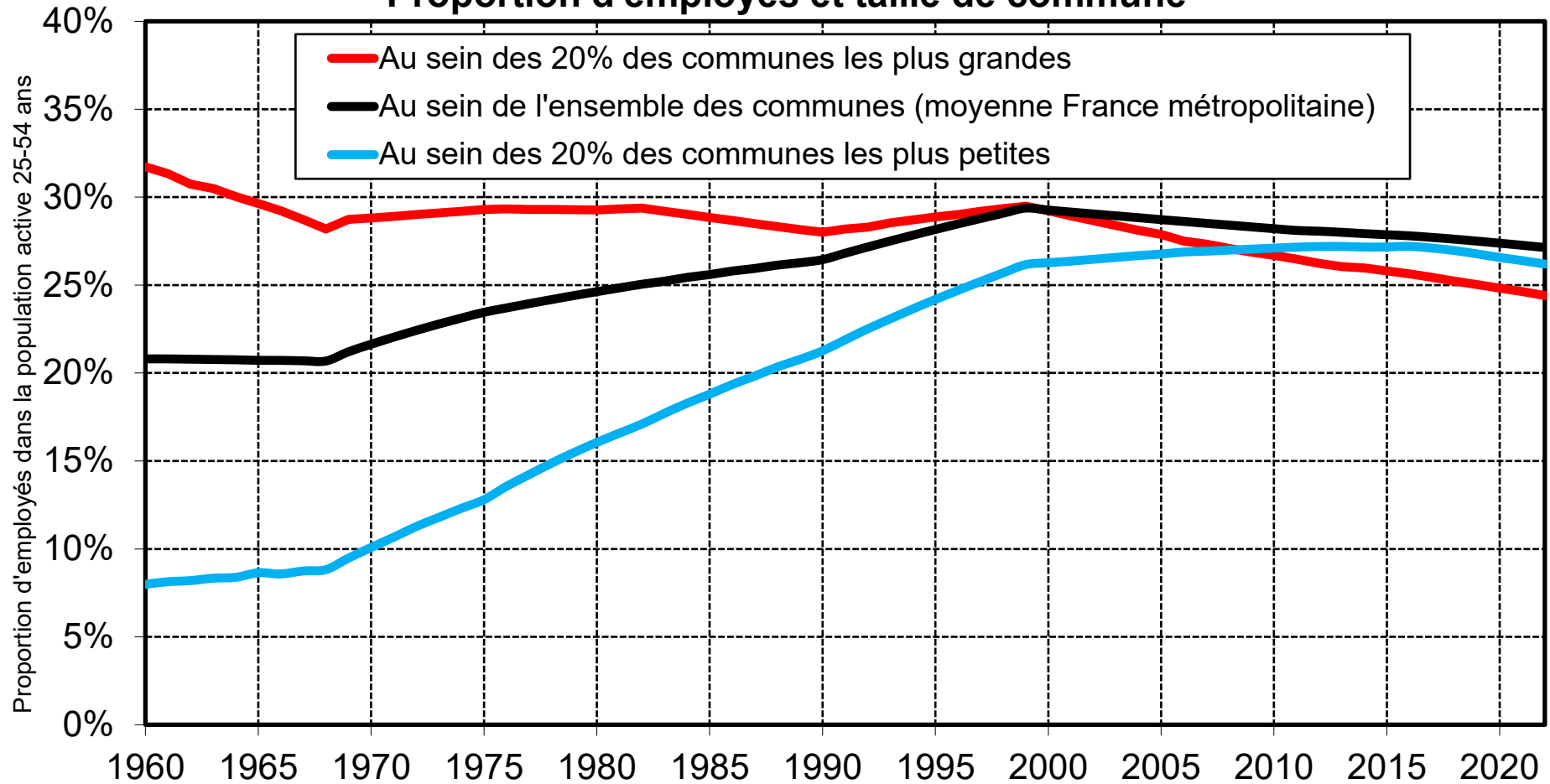
Lecture. La proportion d'employés parmi la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 20,9% à 27,4% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. A sein des 20% des communes (pondérées par la taille) avec le plus d'employés en proportion de la population active, elle est passée de 37,7% à 38,6%; au sein des 20% avec le moins d'employés, elle est passée de 4,8% à 15,8%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.6a)

Répartition des employés entre communes, 1960-2022



Lecture. En 1960, 21% des employés résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la taille) avec le plus d'employés en proportion de la population active, 55% au sein des 40% suivantes et 24% au sein des 50% avec le moins d'employés. En 2022, 16% résidaient au sein des 10% avec le plus d'employés, 46% au sein des 40% suivantes, et 38% au sein des 50% avec le moins d'employés. La concentration des employés a diminué au cours de la période et a toujours été relativement faible. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.6b)

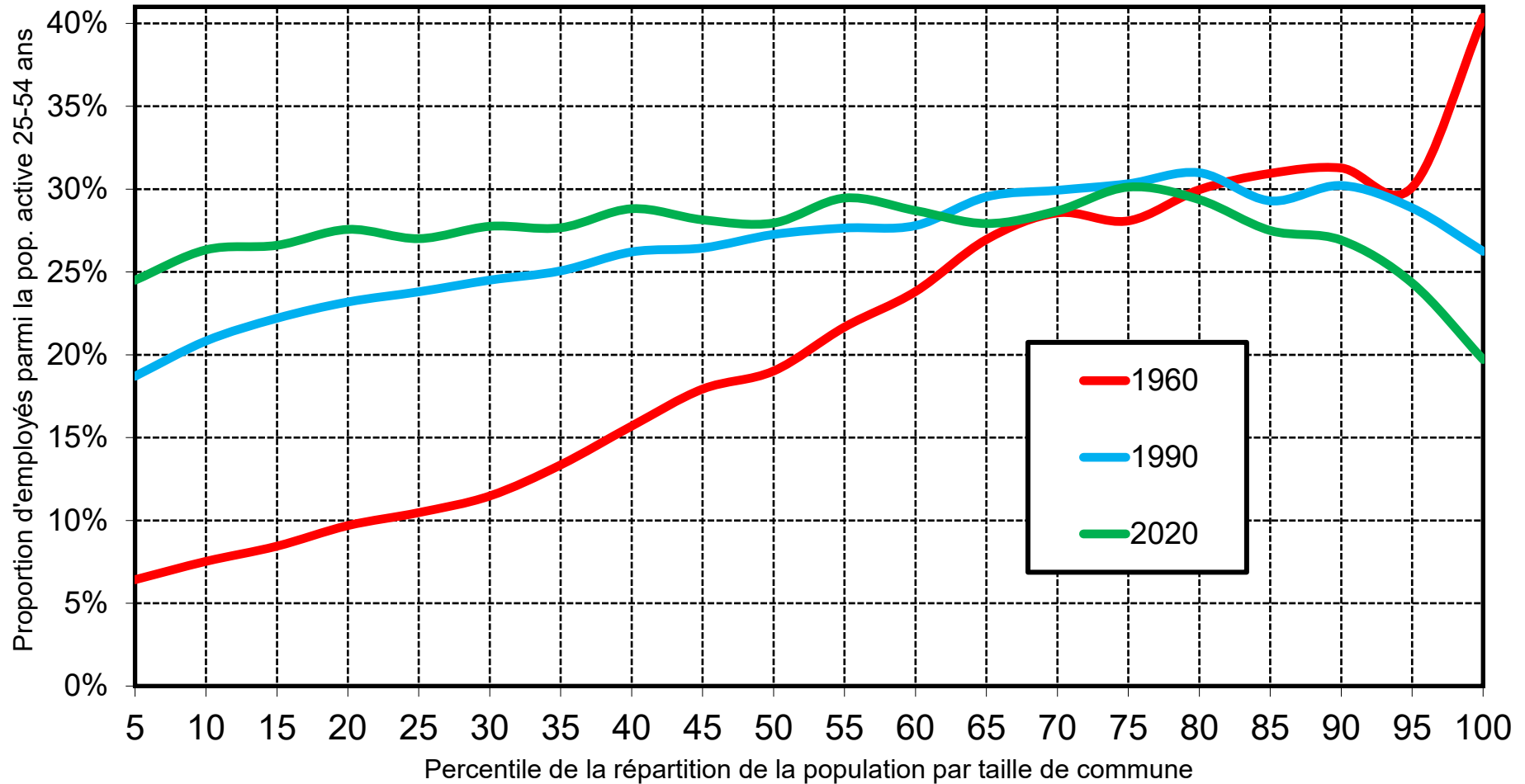
Proportion d'employés et taille de commune



Lecture. La proportion d'employés était une fonction croissante de la taille de la commune en début de période et l'est de moins en moins au fil du temps; elle devient même décroissante au niveau des plus grandes communes en fin de période.

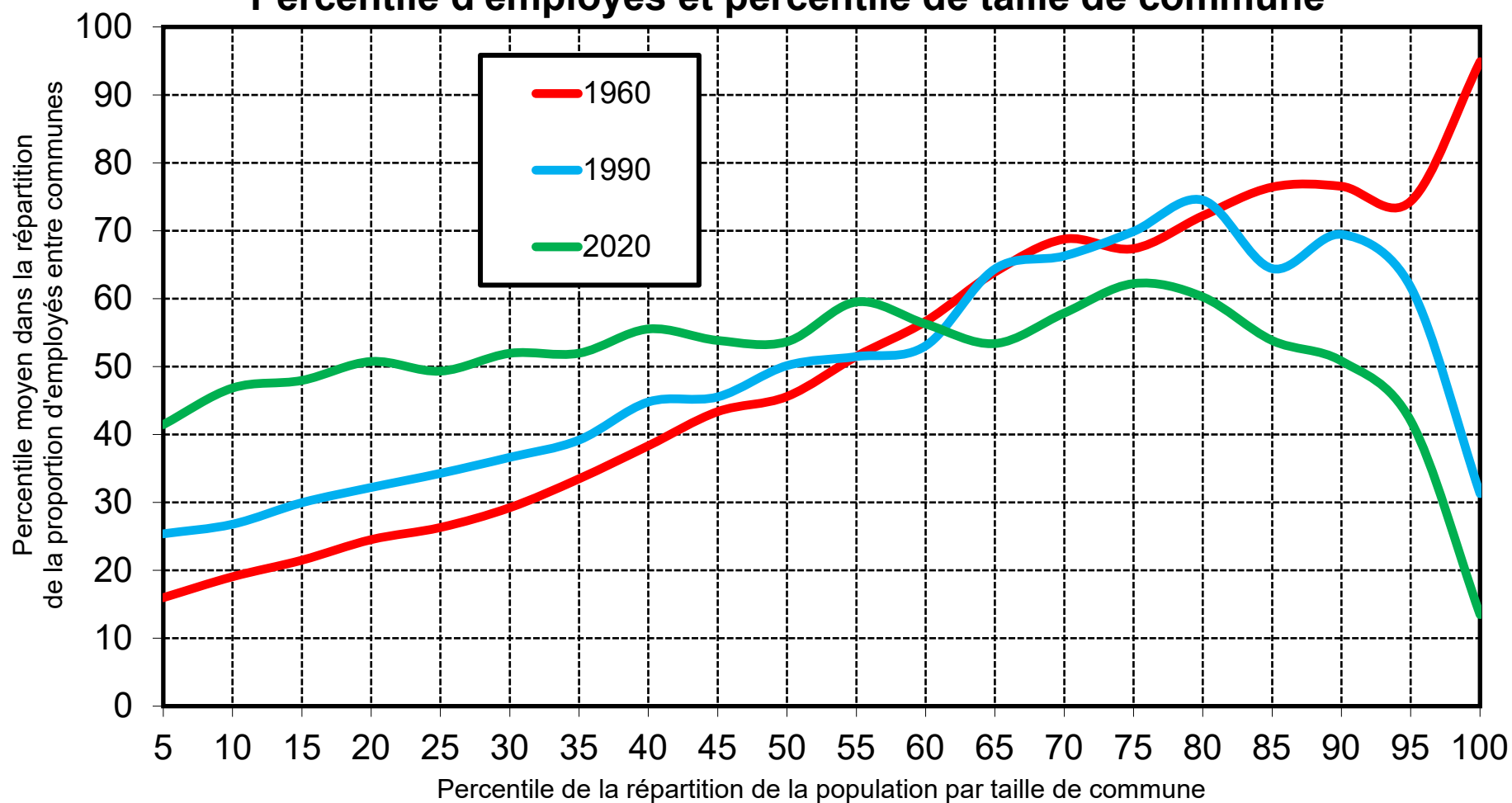
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.6c)

Proportion d'employés et percentile de taille de commune



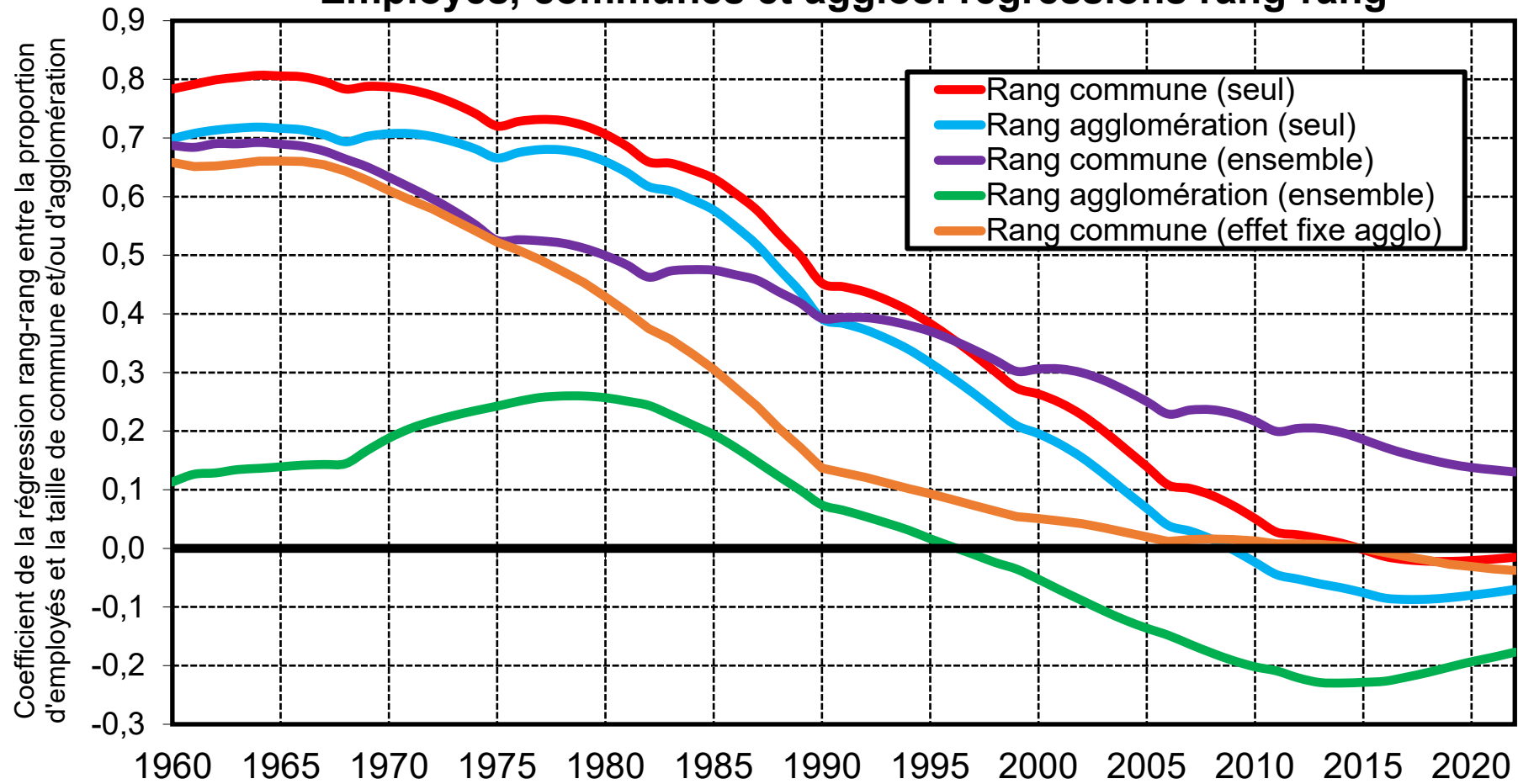
Lecture. La proportion d'employés était une fonction croissante de la taille de la commune en début de période et l'est de moins en moins au fil du temps; elle devient même décroissante au niveau des plus grandes communes en fin de période.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.6d)

Percentile d'employés et percentile de taille de commune



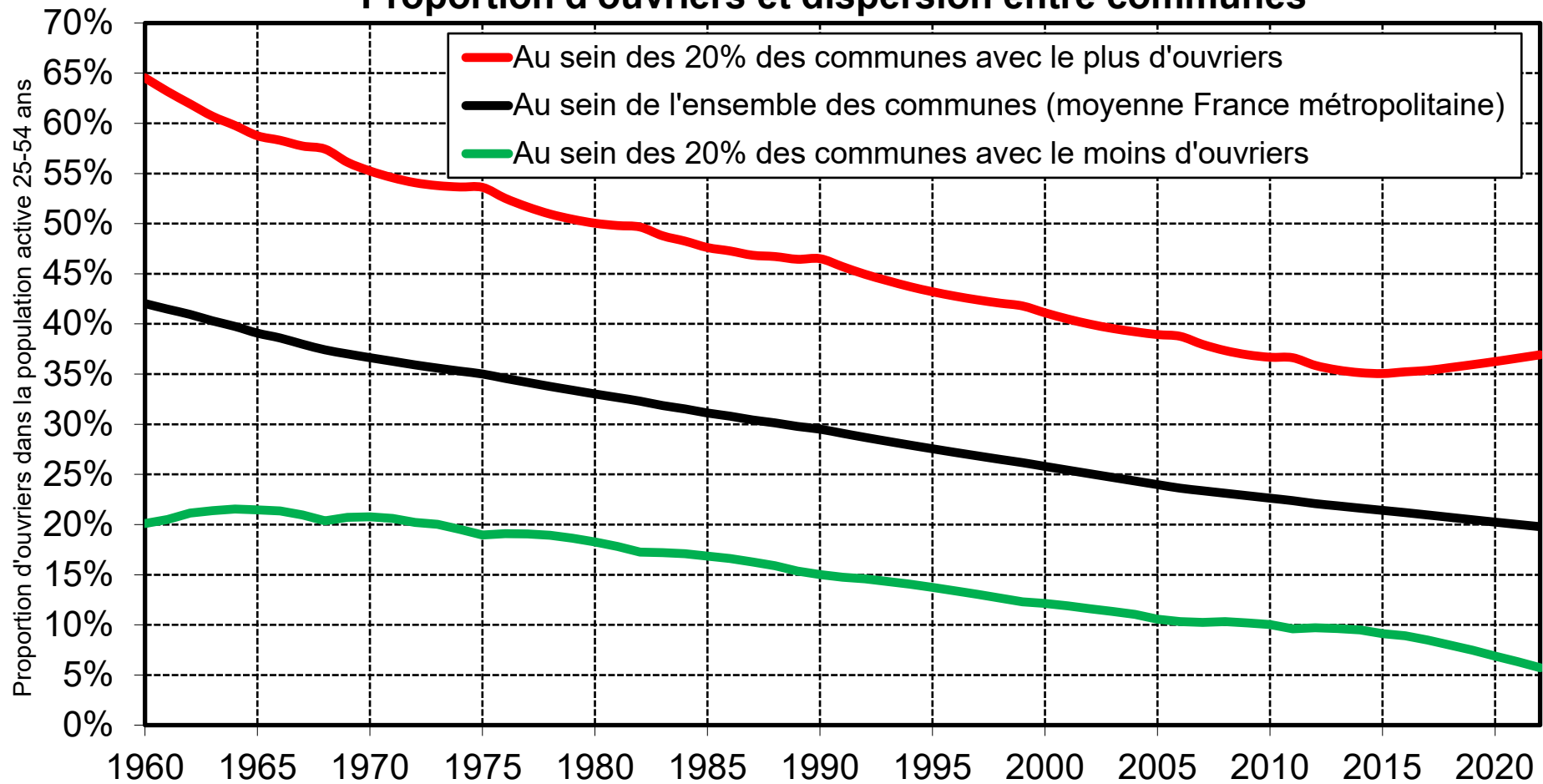
Lecture. La proportion d'employés était une fonction croissante de la taille de la commune en début de période et l'est de moins en moins au fil du temps; elle devient même nettement décroissante au niveau des plus grandes communes en fin de période. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.6e)

Employés, communes et agglos: régressions rang-rang



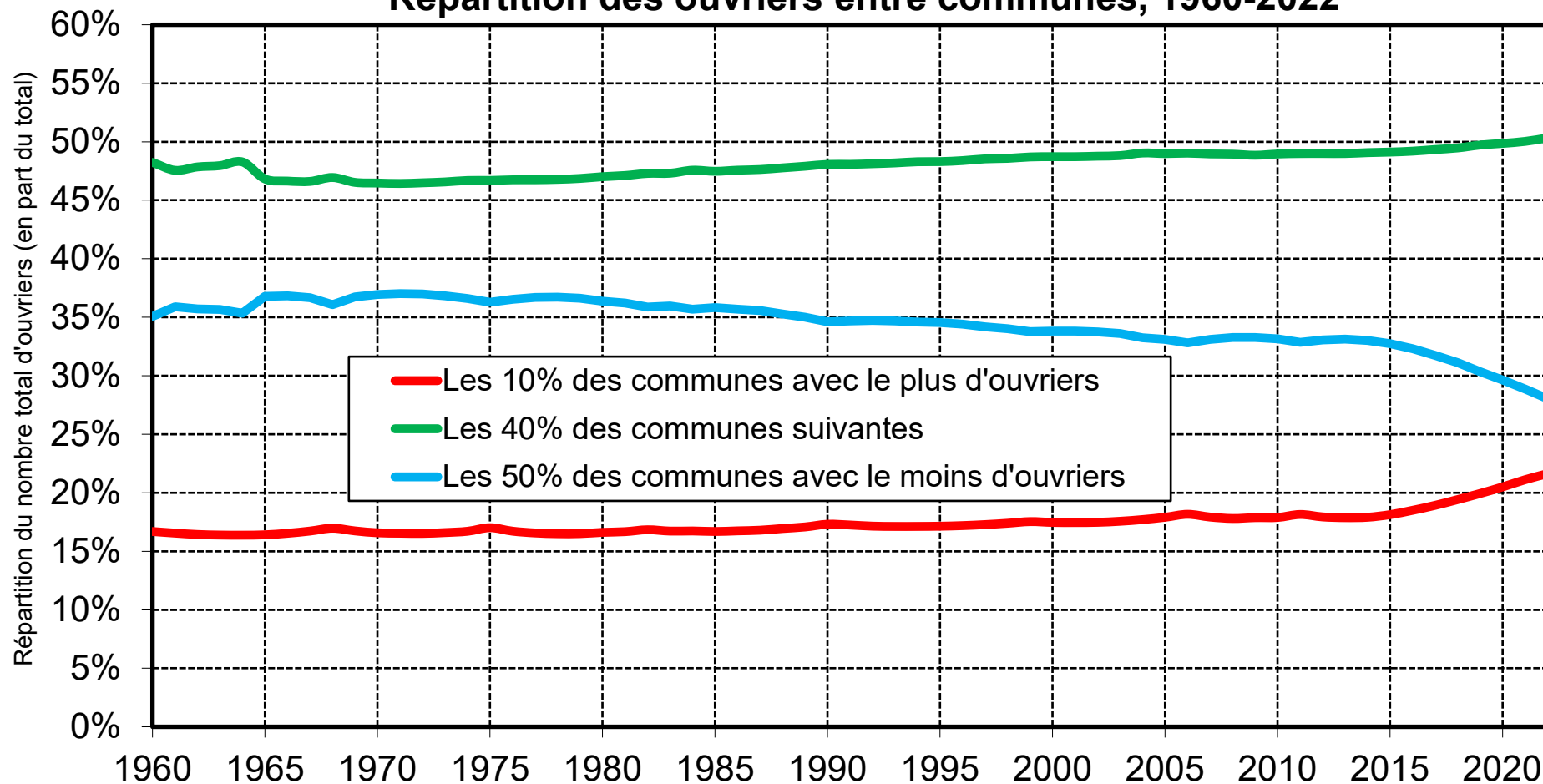
Lecture. La relation entre la proportion d'employés et la taille de la commune ou de l'agglomération était positive en début de période (essentiellement du fait de la taille de la commune: effet centre-ville), elle est devenue nulle ou négative (pour la taille d'agglomération) en fin de période. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.6f)

Proportion d'ouvriers et dispersion entre communes



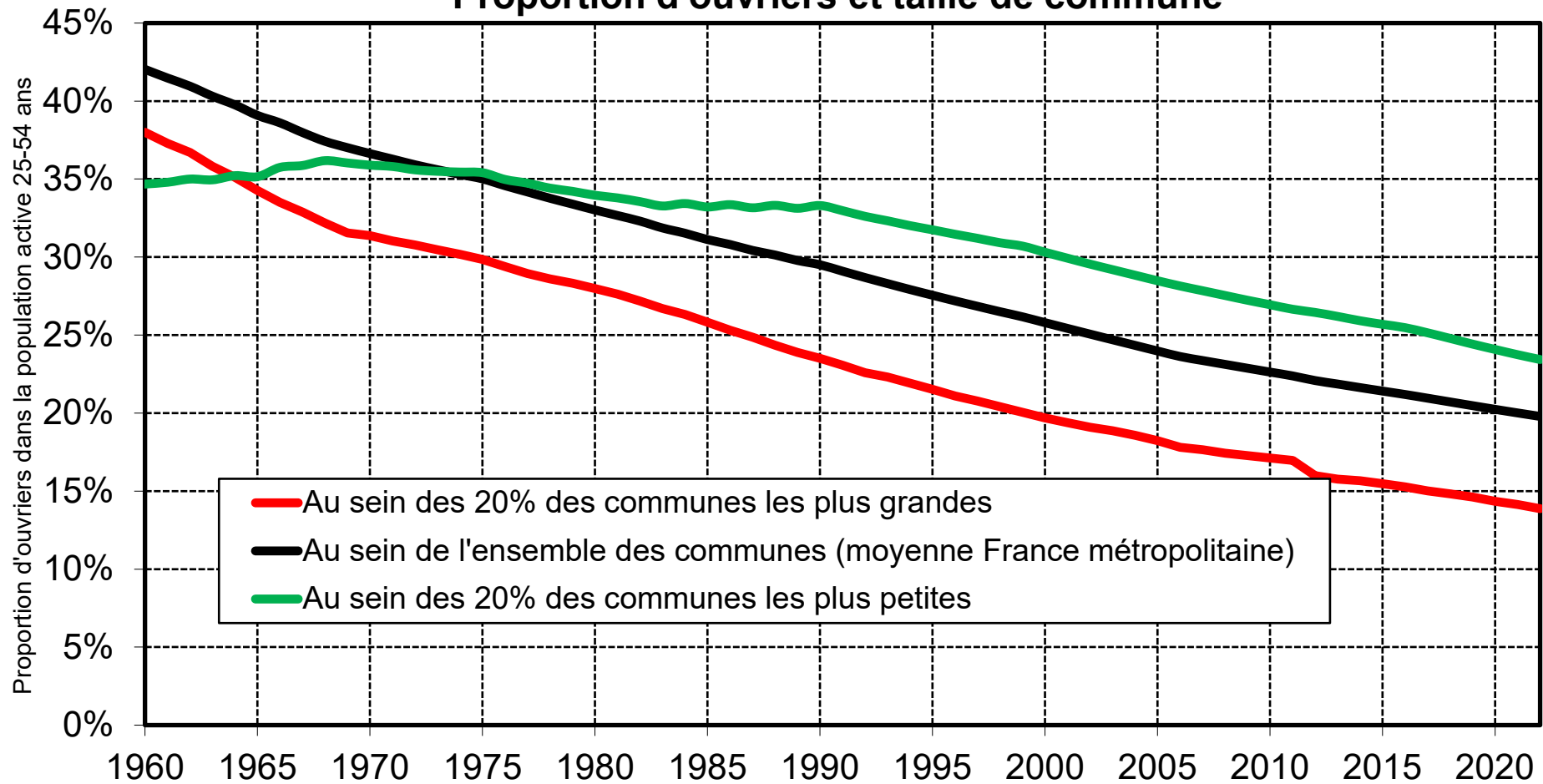
Lecture. La proportion d'employés parmi la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 41,5% à 20,2% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. A sein des 20% des communes (pondérées par la taille) avec le plus d'ouvriers en proportion de la population active, elle est passée de 64,8% à 36,3%; au sein des 20% avec le moins d'ouvriers, elle est passée de 20,1% à 6,9%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.7a)

Répartition des ouvriers entre communes, 1960-2022



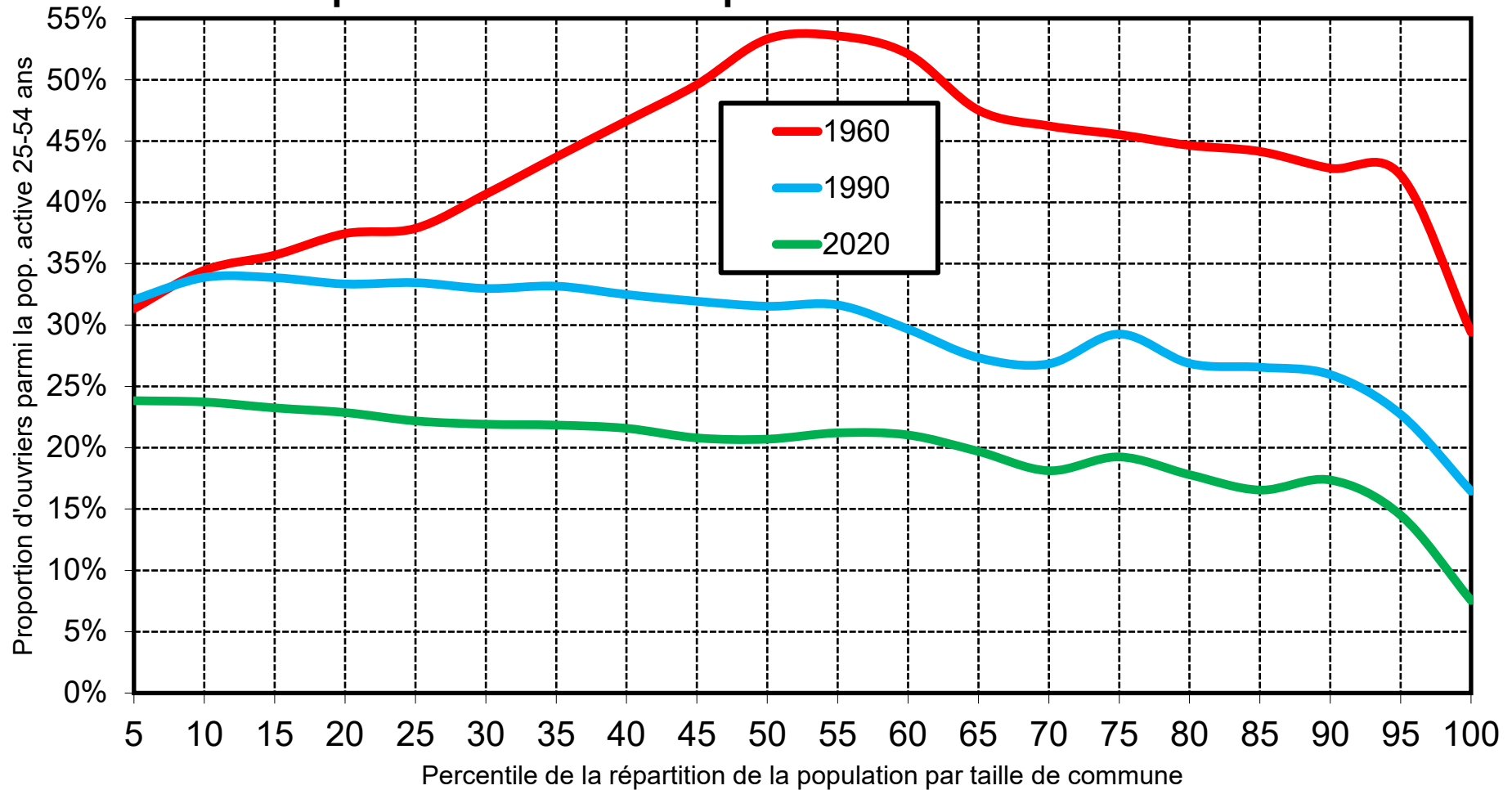
Lecture. En 1960, 17% des ouvriers résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la taille) avec le plus d'ouvriers en proportion de la population active, 48% au sein des 40% suivantes et 35% au sein des 50% avec le moins d'ouvriers. En 2022, 20% résidaient au sein des 10% avec le plus d'ouvriers, 50% au sein des 40% suivantes, et 30% au sein des 50% avec le moins d'ouvriers. La concentration des ouvriers a légèrement progressé au cours de la période tout en restant toujours relativement faible. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.7b)

Proportion d'ouvriers et taille de commune



Lecture. La proportion d'ouvriers était plus élevée dans les 20% des communes (pondérées par la taille) les plus grandes communes que dans les 20% les plus en début de période; l'inverse est devenu vrai de plus en plus nettement au cours du temps. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.7c)

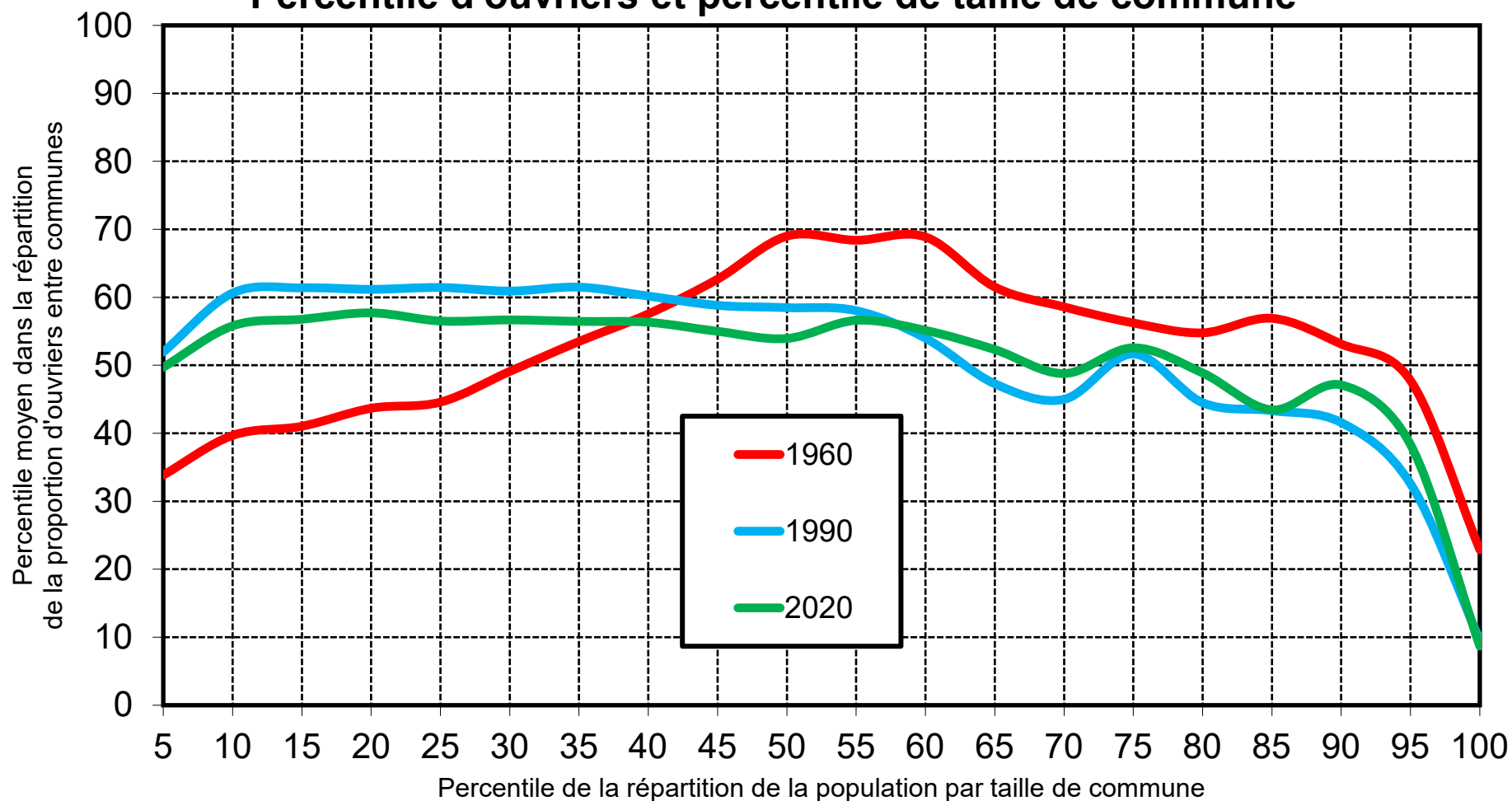
Proportion d'ouvriers et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion d'ouvriers était maximale au sein des communes de taille moyenne en début de période; par la suite elle est devenue continûment décroissante en fonction de la taille de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.7d)

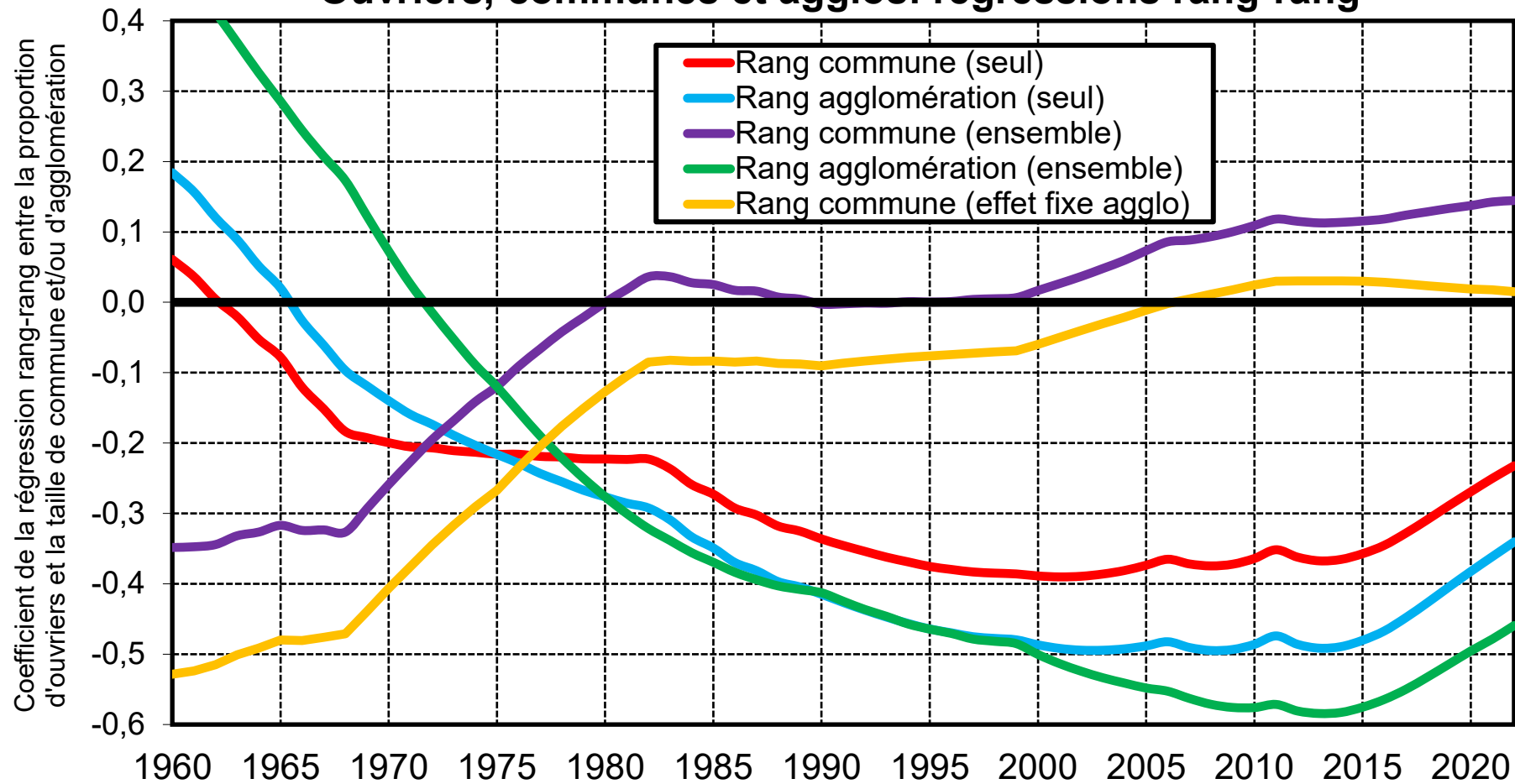
Percentile d'ouvriers et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion d'ouvriers était maximale au sein des communes de taille moyenne en début de période; par la suite elle est devenue continûment décroissante en fonction de la taille de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.7e)

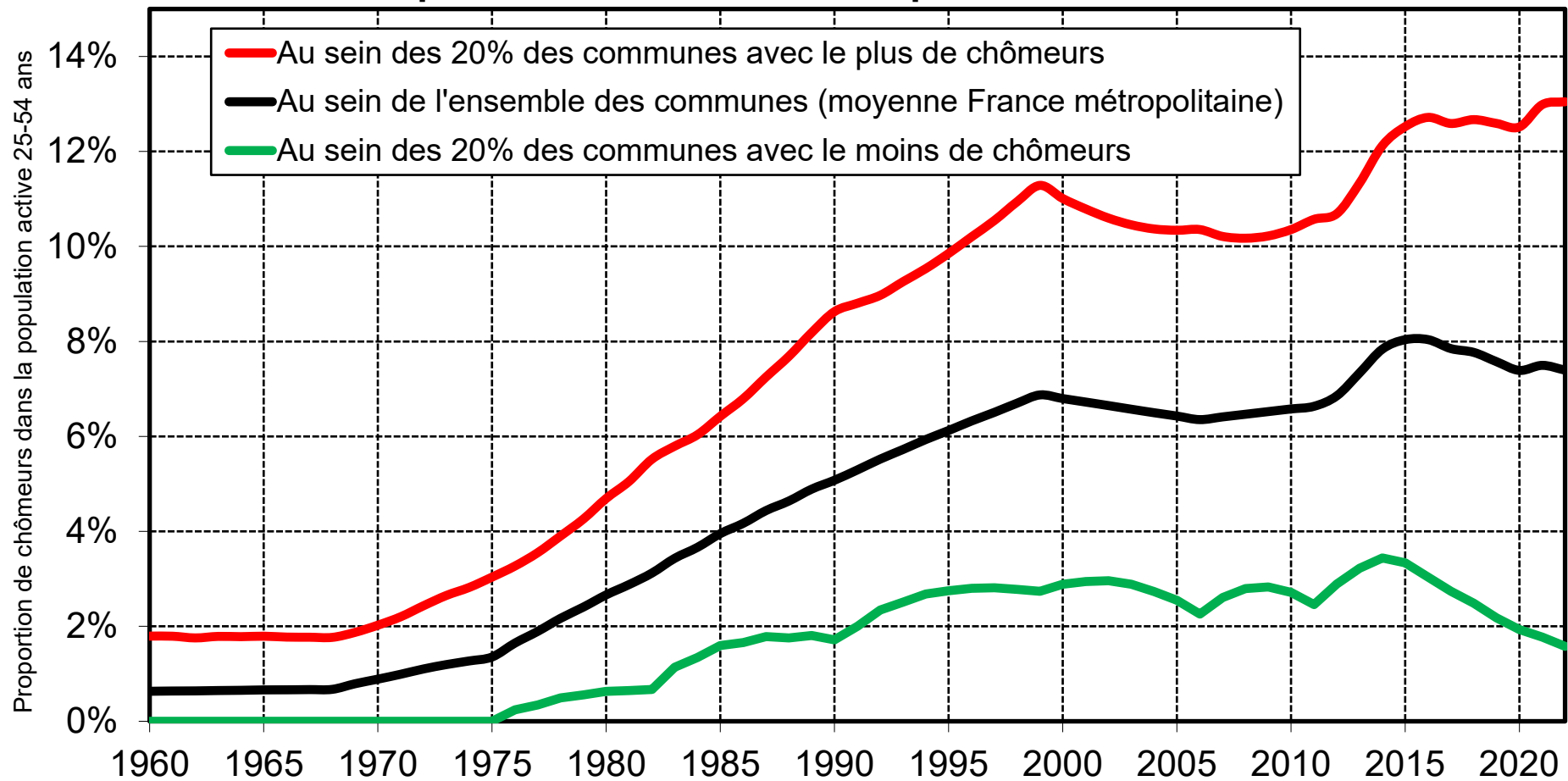
Ouvriers, communes et agglos: régressions rang-rang



Lecture. La relation entre la proportion d'ouvriers et la taille de la commune ou de l'agglomération s'est totalement transformée au fil du temps: en 1960 les ouvriers étaient relativement plus nombreux dans les grandes agglomérations (et principalement dans les petites communes de ces dernières); en 2022 ils sont relativement plus nombreux dans les petites agglomérations et communes.

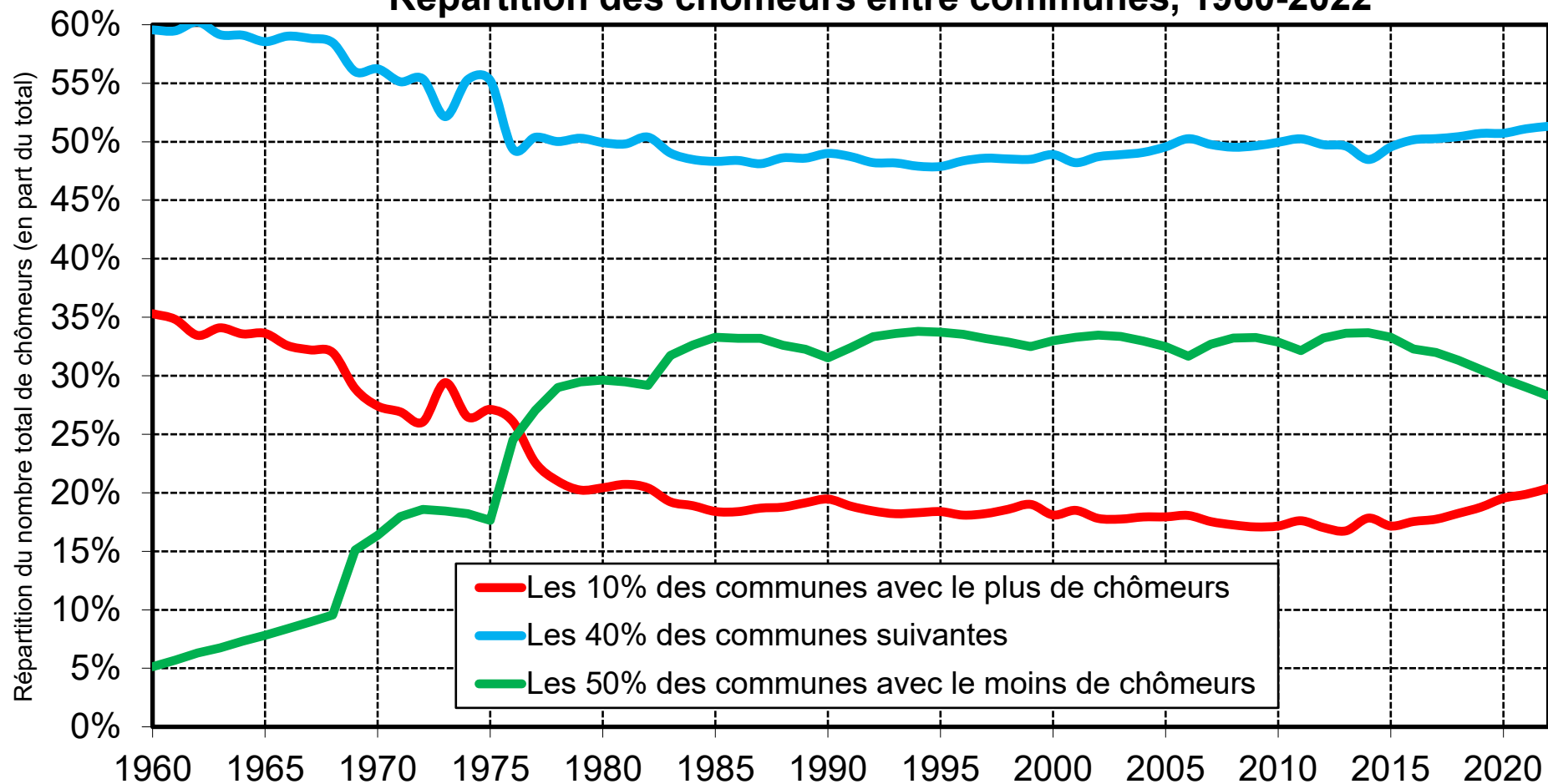
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.7f)

Proportion de chômeurs et dispersion entre communes



Lecture. La proportion de chômeurs parmi la population active âgée de 25 à 54 ans est passée de 0,6% à 8,5% en France métropolitaine entre 1960 et 2022. A sein des 20% des communes (pondérées par la taille) avec le plus de chômeurs en proportion de la population active, elle est passée de 1,8% à 14,4%; au sein des 20% avec le moins de chômeurs, elle est passée de 0,0% à 2,2%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.8a)

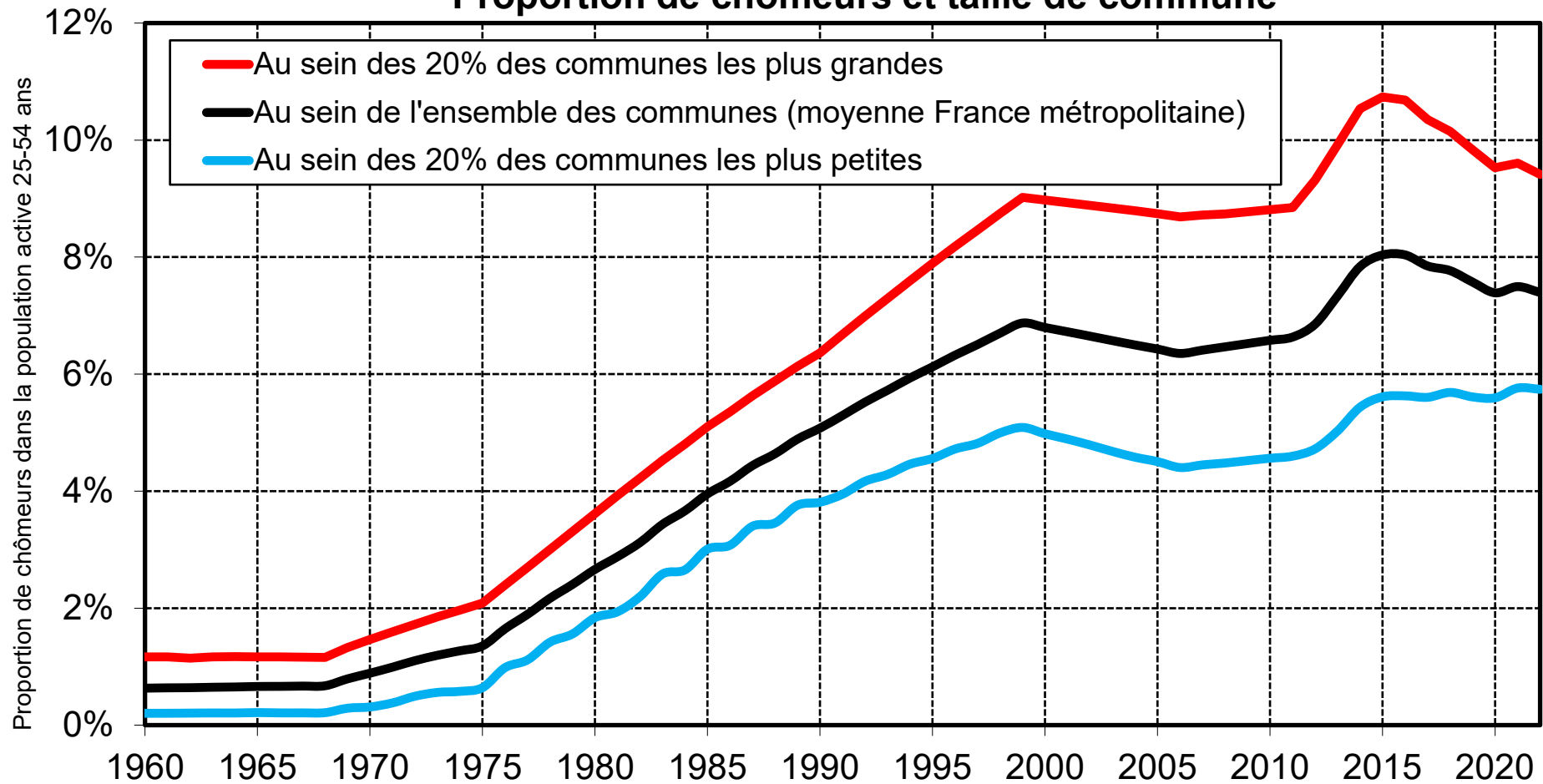
Répartition des chômeurs entre communes, 1960-2022



Lecture. En 1960, 35% des chômeurs résidaient au sein des 10% des communes (pondérées par la taille) avec le plus de chômeurs en proportion de la population active, 60% au sein des 40% suivantes et 5% au sein des 50% avec le moins de chômeurs. En 2022, 20% résidaient au sein des 10% avec le plus d'ouvriers, 50% au sein des 40% suivantes, et 30% au sein des 50% avec le moins d'ouvriers. La concentration des chômeurs a diminué au fur et à mesure que leur nombre a progressé.

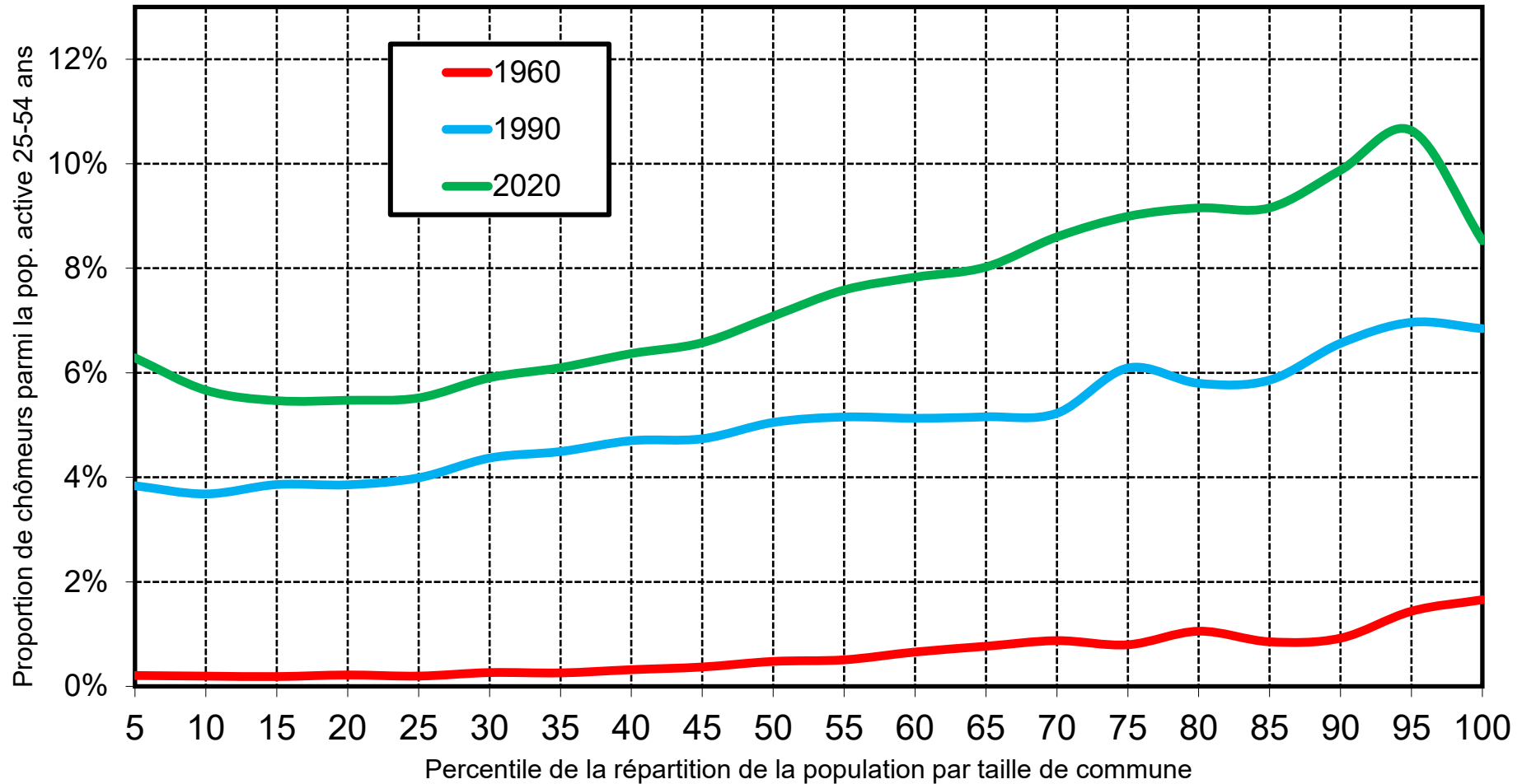
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.8b)

Proportion de chômeurs et taille de commune



Lecture. La proportion de chômeurs a toujours été plus importante dans les plus grandes communes que dans les plus petites communes. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.8c)

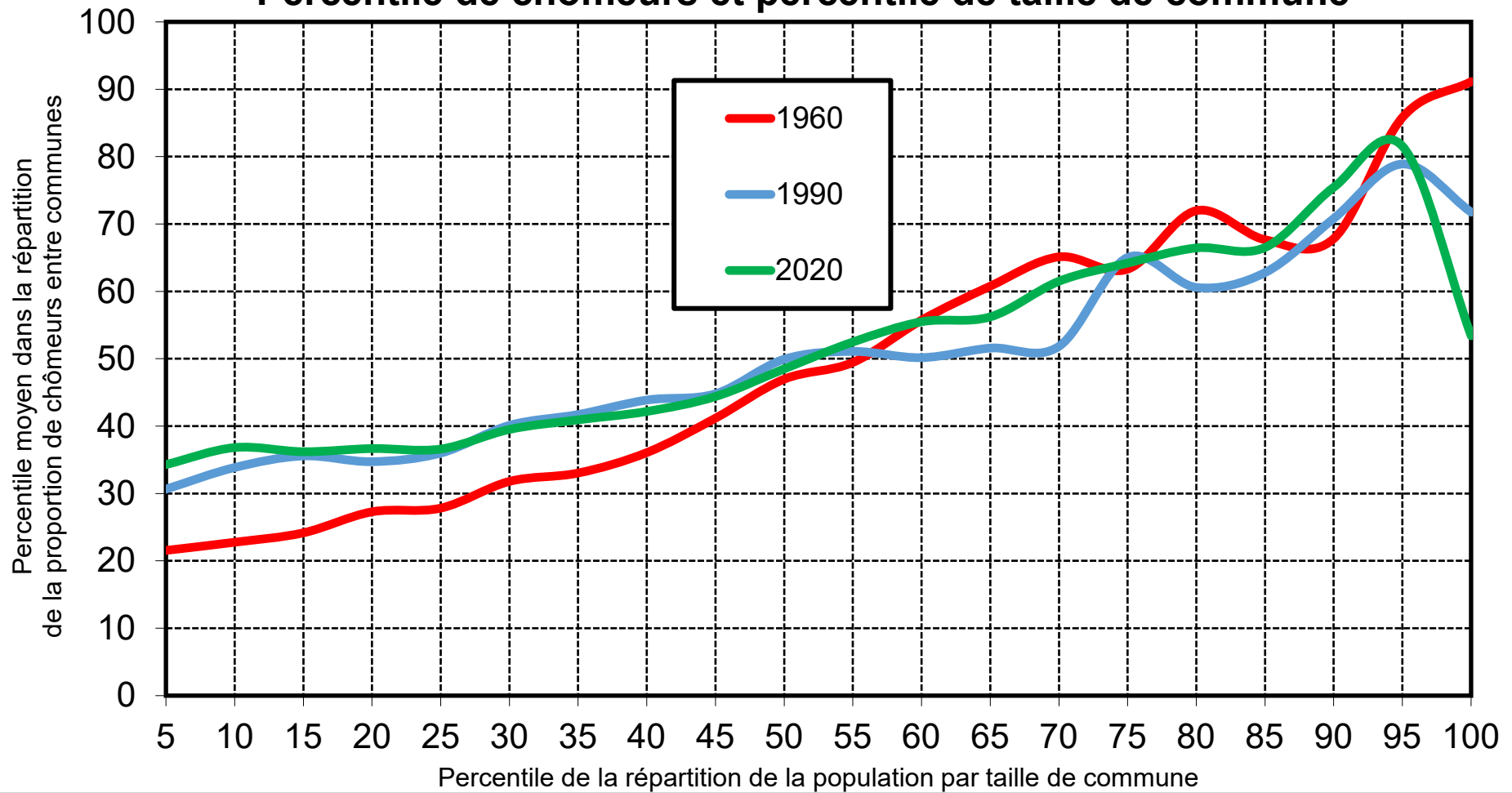
Proportion de chômeurs et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de chômeurs a toujours été une fonction croissante de la taille de commune (sauf pour les très grandes communes en fin de période).

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.8d)

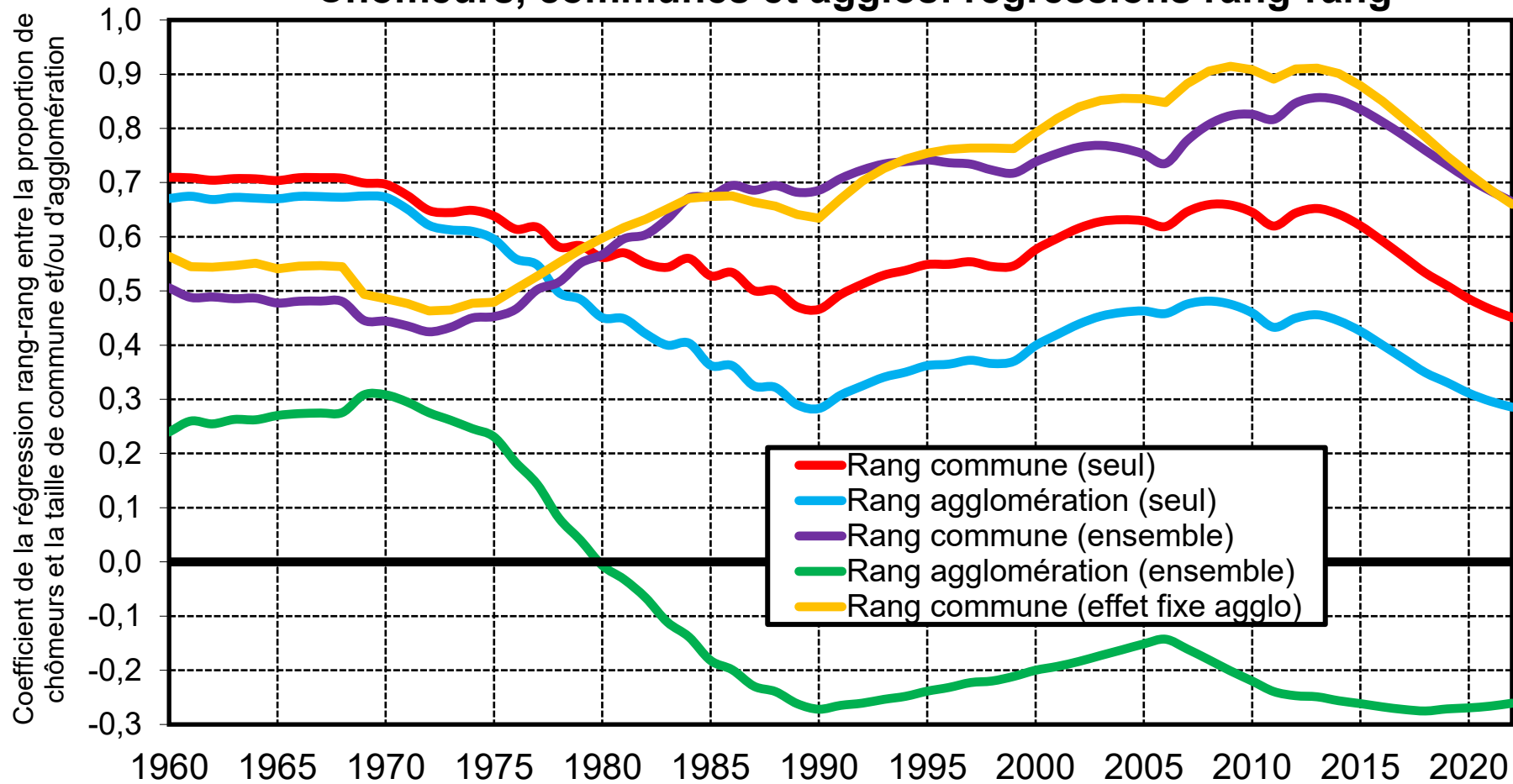
Percentile de chômeurs et percentile de taille de commune



Lecture. La proportion de chômeurs a toujours été une fonction croissante de la taille de commune (sauf pour les très grandes communes en fin de période).

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.8e)

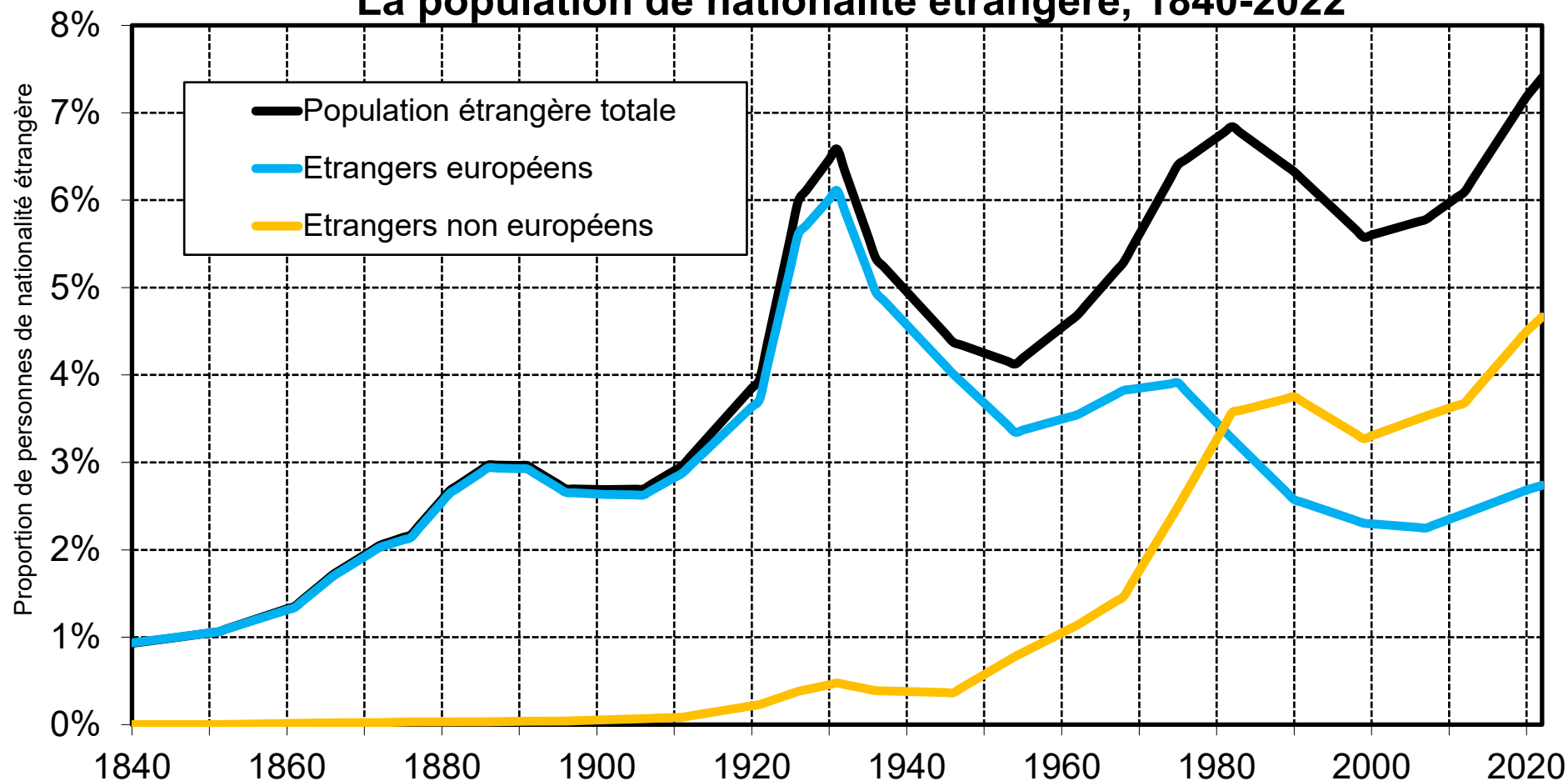
Chômeurs, communes et agglos: régressions rang-rang



Lecture. La relation entre la proportion d'ouvriers et la taille de la commune a toujours été fortement positive; la relation avec la taille d'agglomération a toujours été moins positive et est devenue légèrement négative en fin de période (les chômeurs sont particulièrement nombreux dans les centre-villes des agglos, et beaucoup moins dans les banlieues).

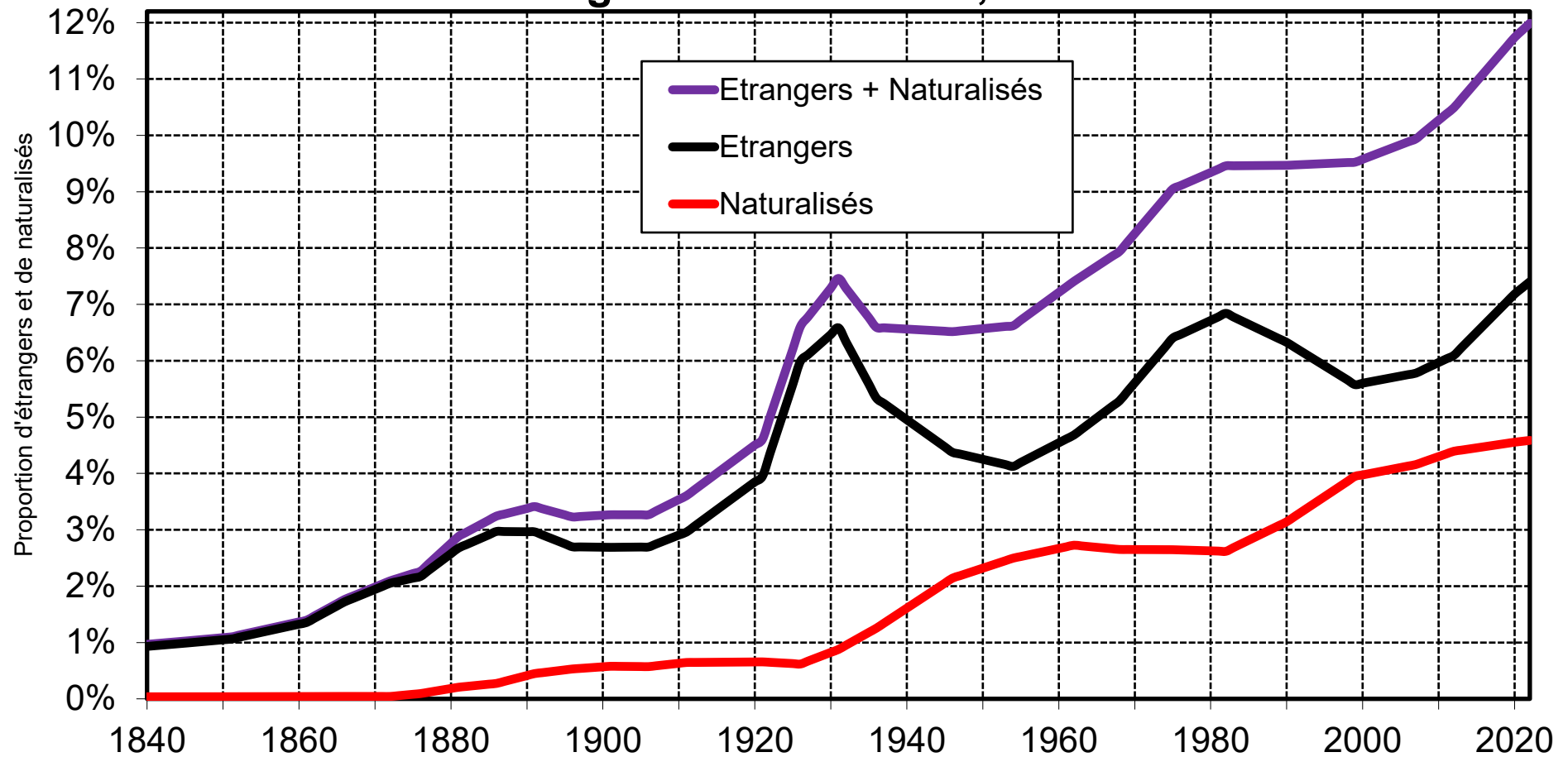
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B4.8f)

La population de nationalité étrangère, 1840-2022



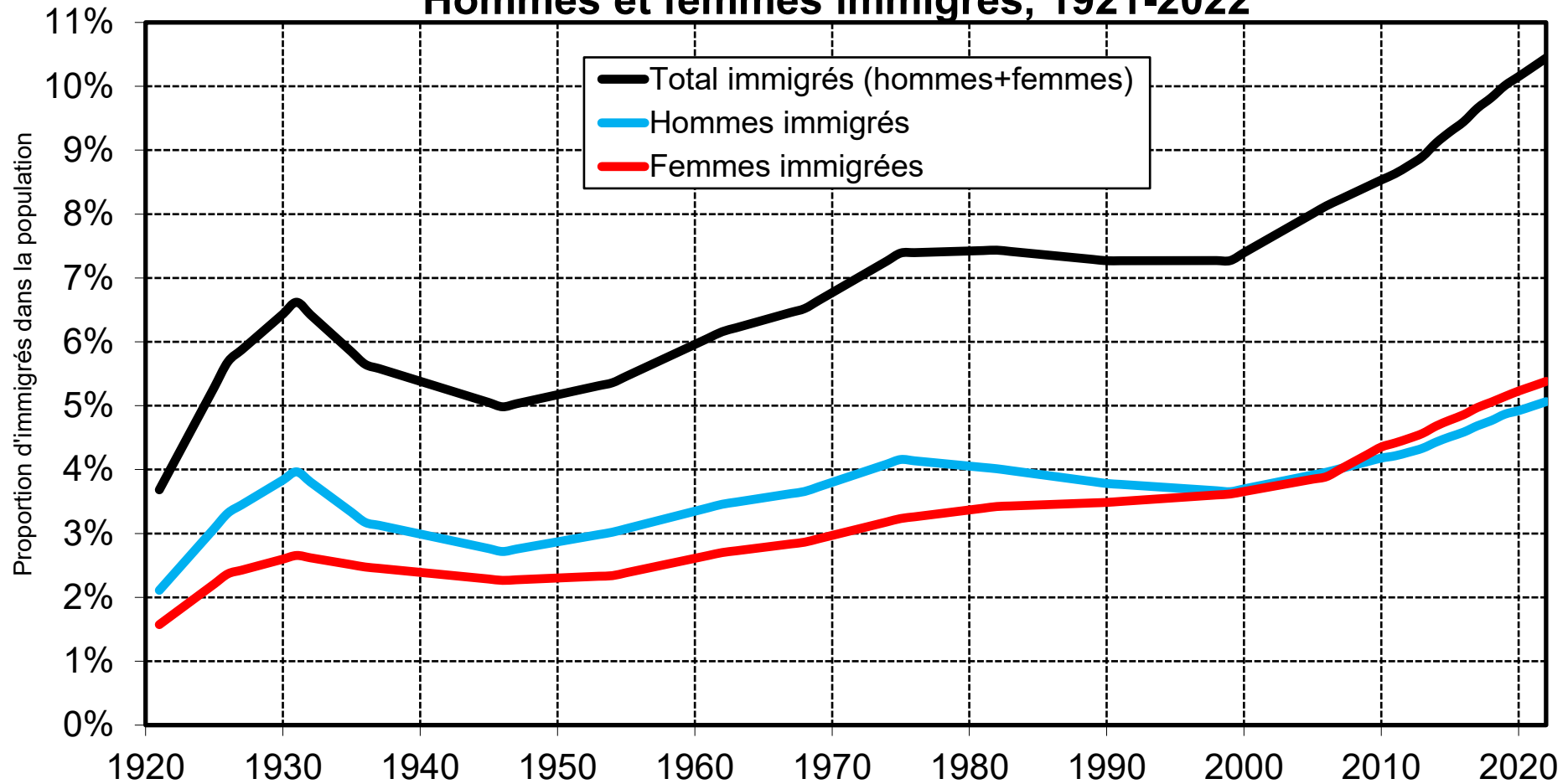
Lecture. La proportion de personnes de nationalité étrangère est passée de 1,1% de la population totale en 1851 à 6,6% en 1931 et 7,4% en 2022. Les étrangers de nationalité non européenne représentaient moins de 0,1% de la population totale jusqu'en 1911. Ils sont devenus plus nombreux que les étrangers européens en 1982 (3,5% vs 3,3%) et représentent près des deux tiers du total en 2022 (4,7% vs 2,7%). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.1a).

Etrangers et naturalisés, 1840-2022



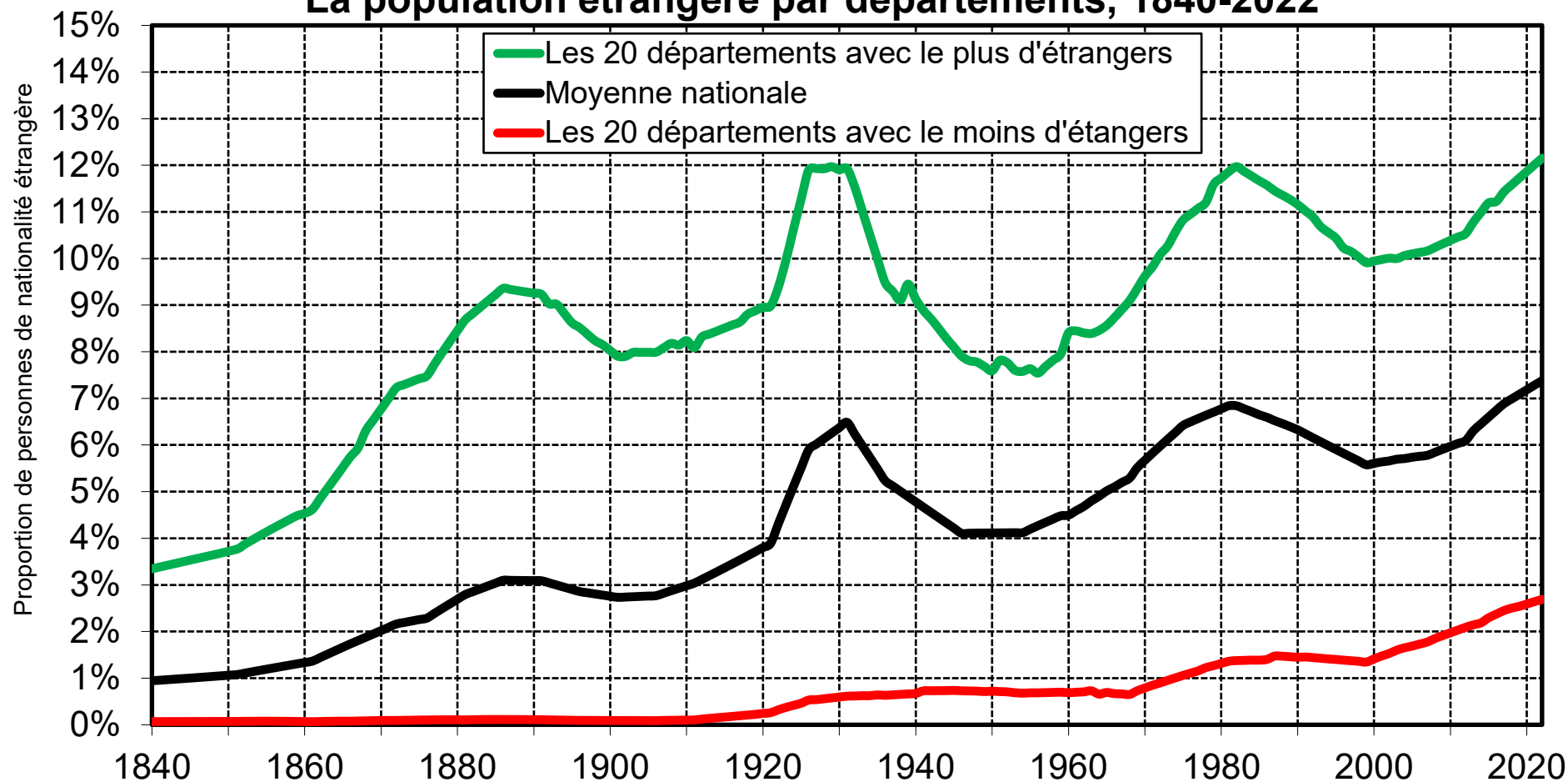
Lecture. La proportion d'étrangers (personnes de nationalité étrangère) est passée de 1,1% de la population totale en 1851 à 7,4% en 2022. La proportion de naturalisés (personnes de nationalité française ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie) est passée de moins de 0,1% en 1851 à 4,6% en 2022, si bien que la proportion totale d'étrangers et naturalisés est passée de 1,1% à 12,0% entre 1851 et 2022. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.1b).

Hommes et femmes immigrés, 1921-2022



Lecture. La proportion d'immigrés (personnes nées à l'étranger avec une nationalité étrangère, et qui peuvent présentement être de nationalité française ou étrangère) est passée de 3,7% de la population en 1921 à 10,4% en 2022. Depuis 2008, les femmes sont majoritaires au sein des immigrés. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.1c).

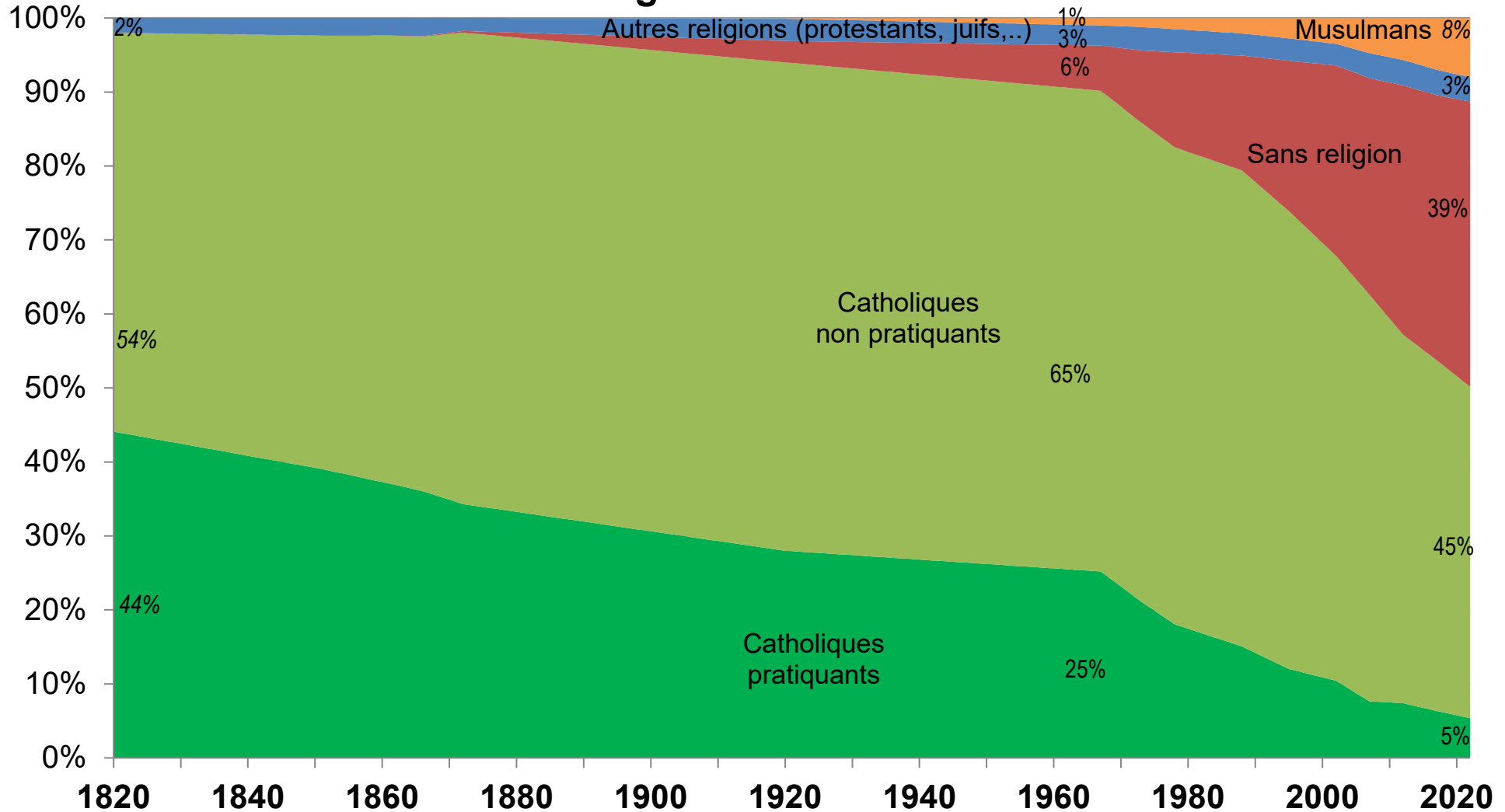
La population étrangère par départements, 1840-2022



Lecture. La proportion de personnes de nationalité étrangère est passée de 1,1% de la population totale en 1851 à 7,4% en 2022. Elle est passée de 3,8 à 12,2% en moyenne au sein des 20 départements avec la plus forte proportion d'étrangers, et de 0,1 à 2,7% au sein des 20 départements avec la plus faible proportion d'étrangers.

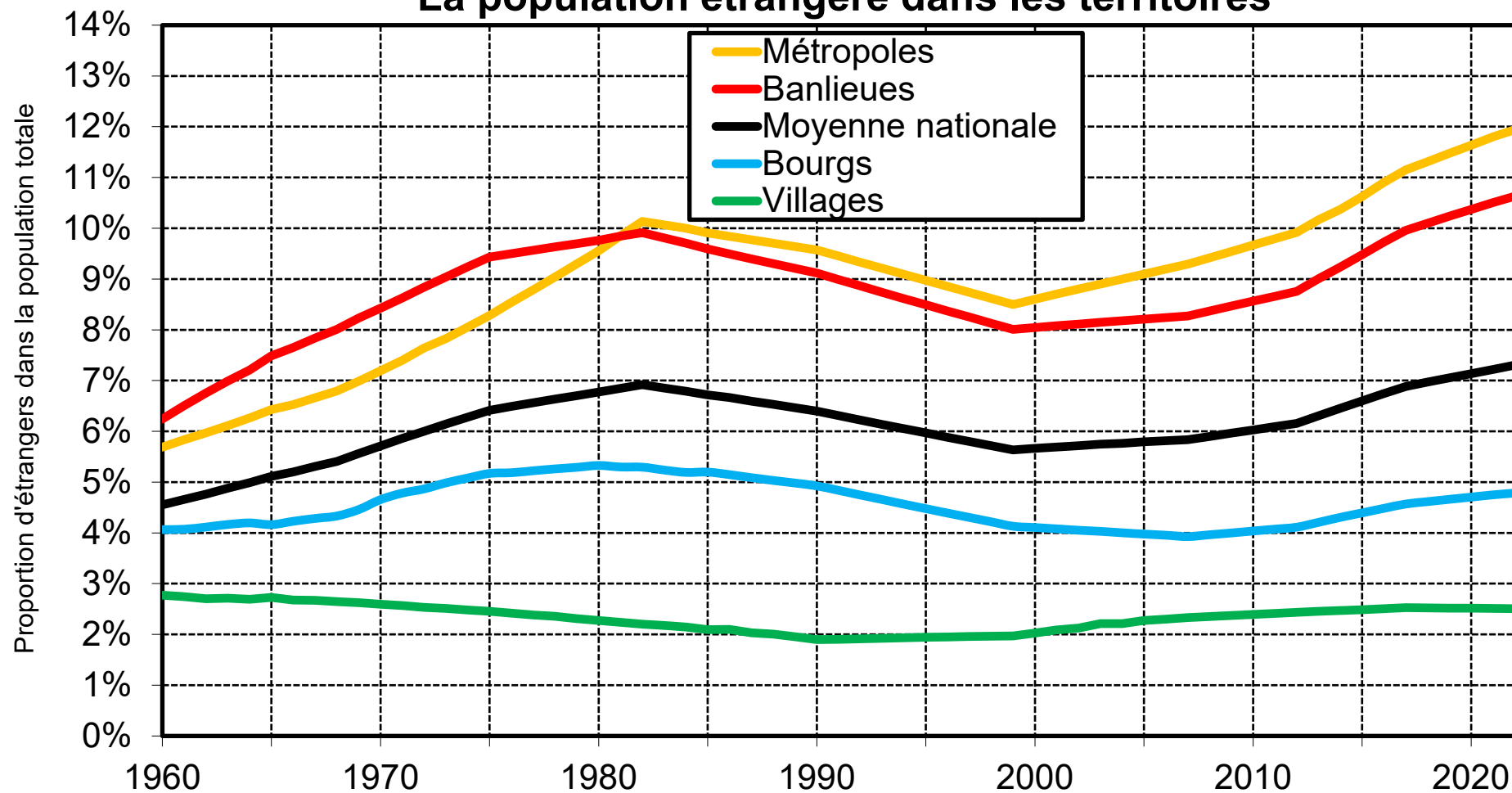
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.1d).

La structure religieuse de la France 1820-2022



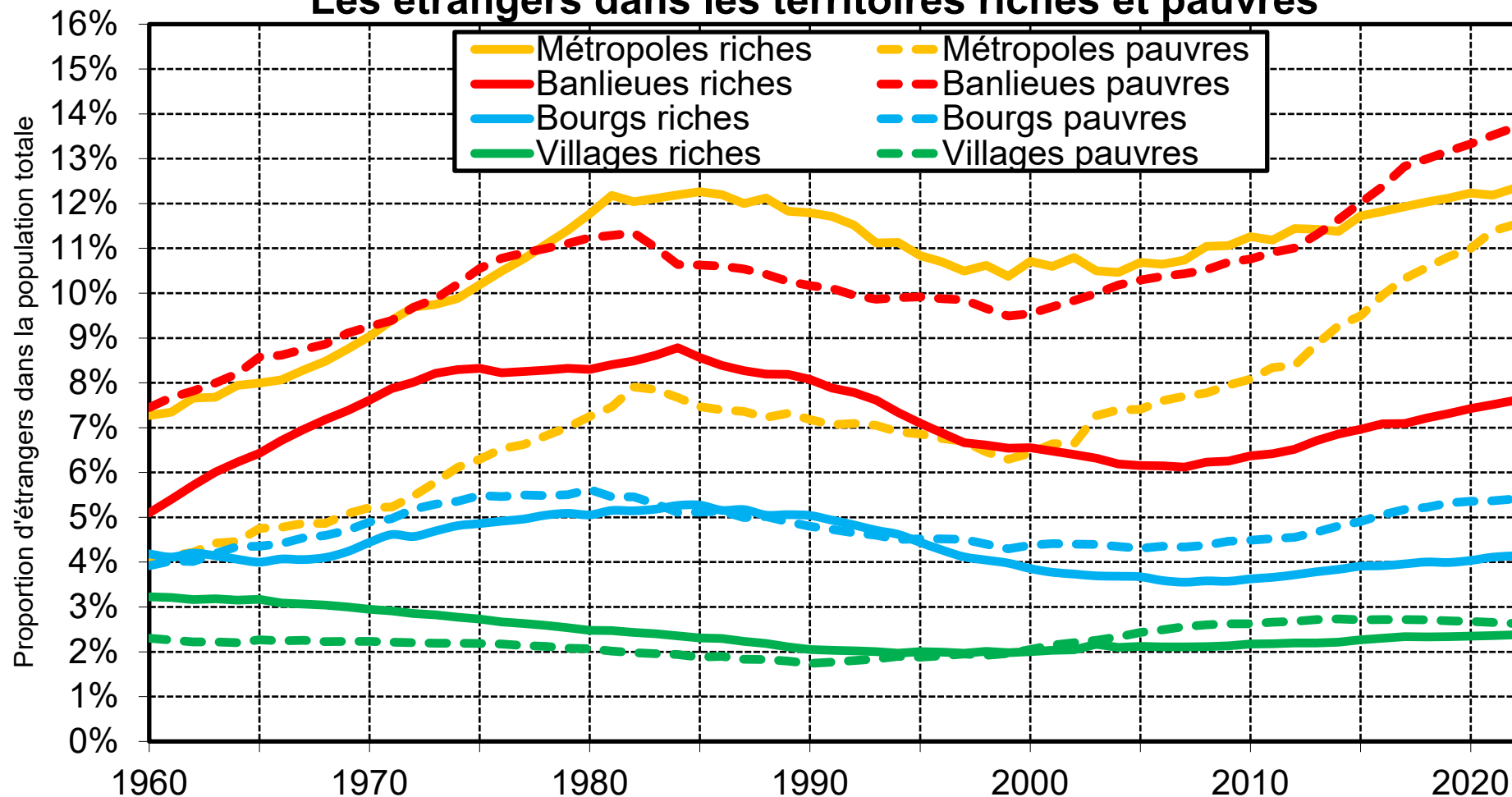
Lecture. Entre 1820 et 2022, les catholiques sont passés de 98% à 50% de la population, les personnes se décrivant comme sans religion de 0,1% à 39%, les musulmans de 0,1% à 8%, et les autres religions (essentiellement les protestants et les juifs) sont restés stables autour de 2-3%.
Note. Ces estimations s'appuient sur les enquêtes Boulard sur la pratique religieuse (1820-1960), les recensements par religion (1851-1872) et les enquêtes par sondage (1960-2022). Sont définis comme catholiques pratiquants les catholiques allant à la messe au moins une fois par mois. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.1e).

La population étrangère dans les territoires



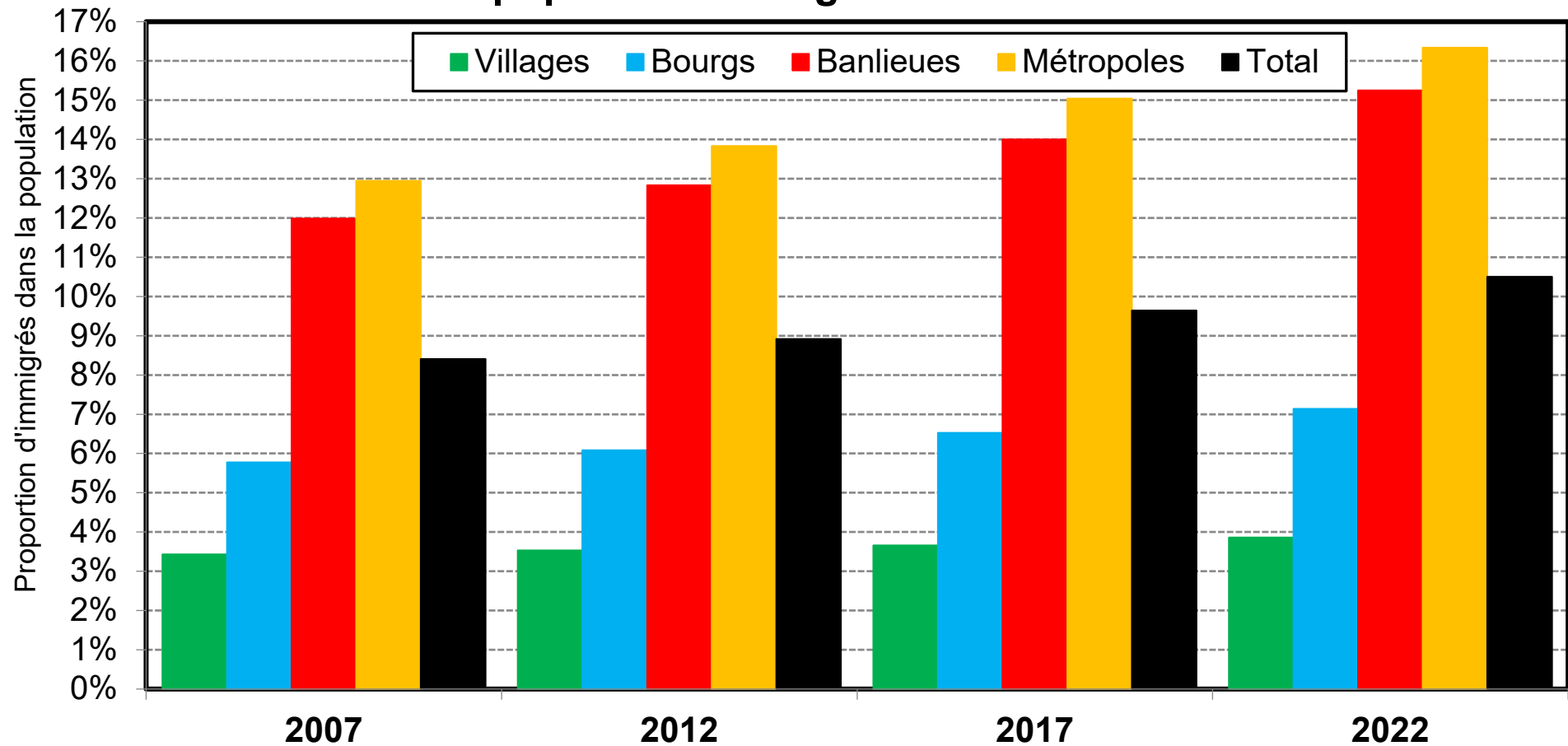
Lecture. La proportion d'étrangers dans la population totale est passée de 4,6% en 1960 à 7,2% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression. **Note.** La définition des villages, bourgs, banlieues et métropoles est la même que celle introduite dans le chapitre 2 (agglomérations de moins de 2 000h, agglomérations de 2 000 à 100 000h, communes secondaires et principales des agglomérations de plus de 100 000h). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.2a).

Les étrangers dans les territoires riches et pauvres



Lecture. La proportion d'étrangers a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression, particulièrement entre les banlieues pauvres (et à un degré moindre les métropoles pauvres) et les bourgs et villages. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.2b).

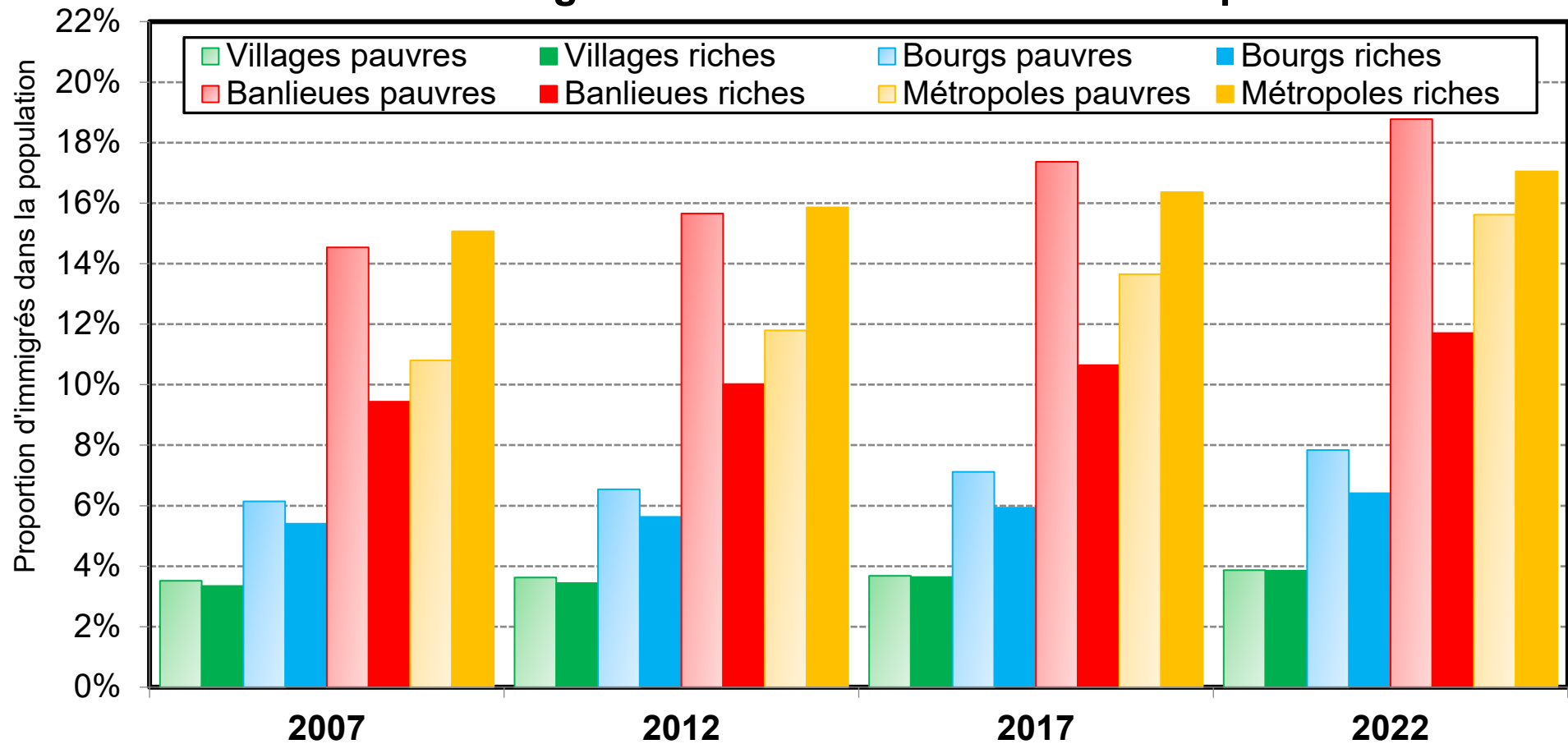
La population immigrée dans les territoires



Lecture. La proportion d'immigrés dans la population totale est passée de 8,4% en 2007 à 10,4% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps.

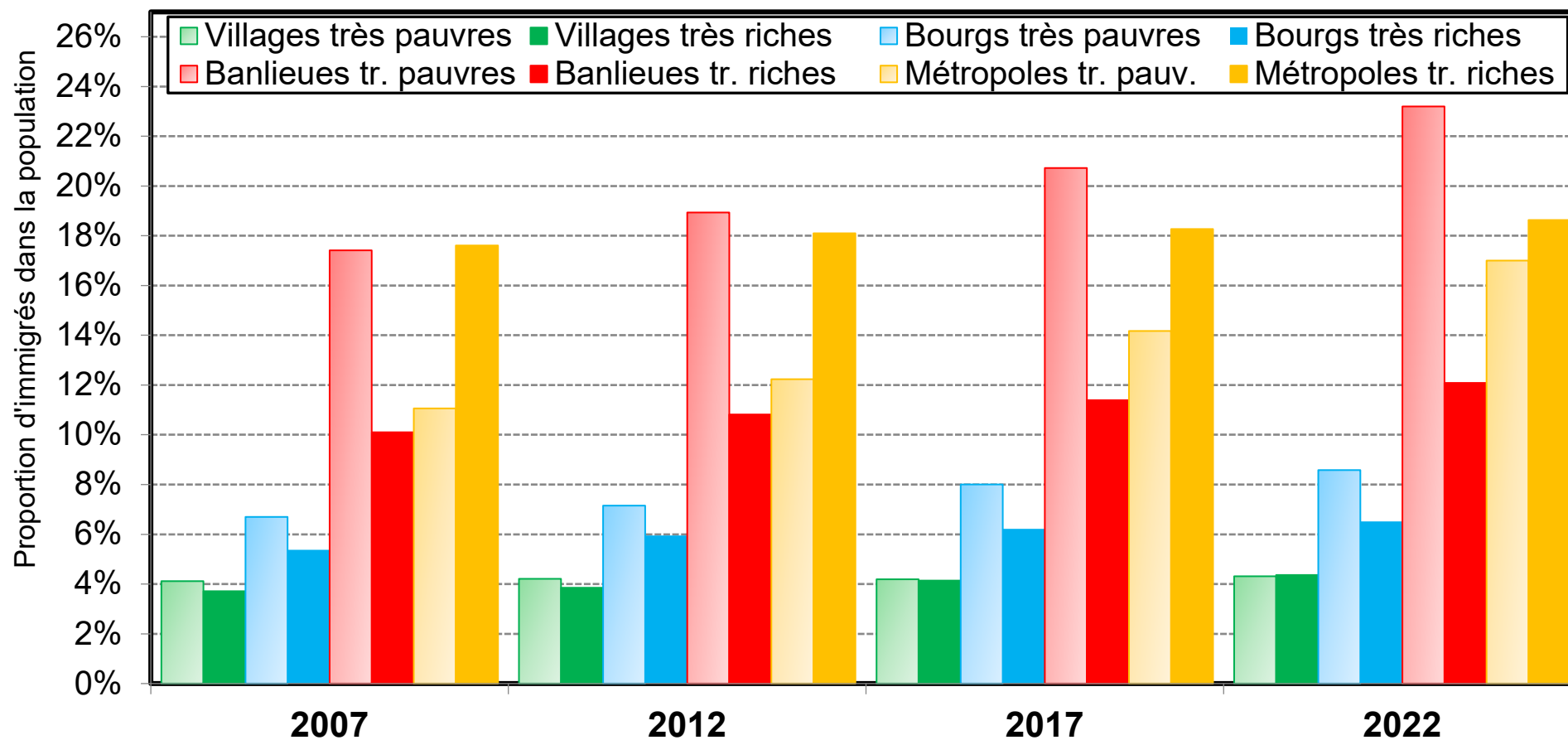
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3a).

Les immigrants dans les territoires riches et pauvres



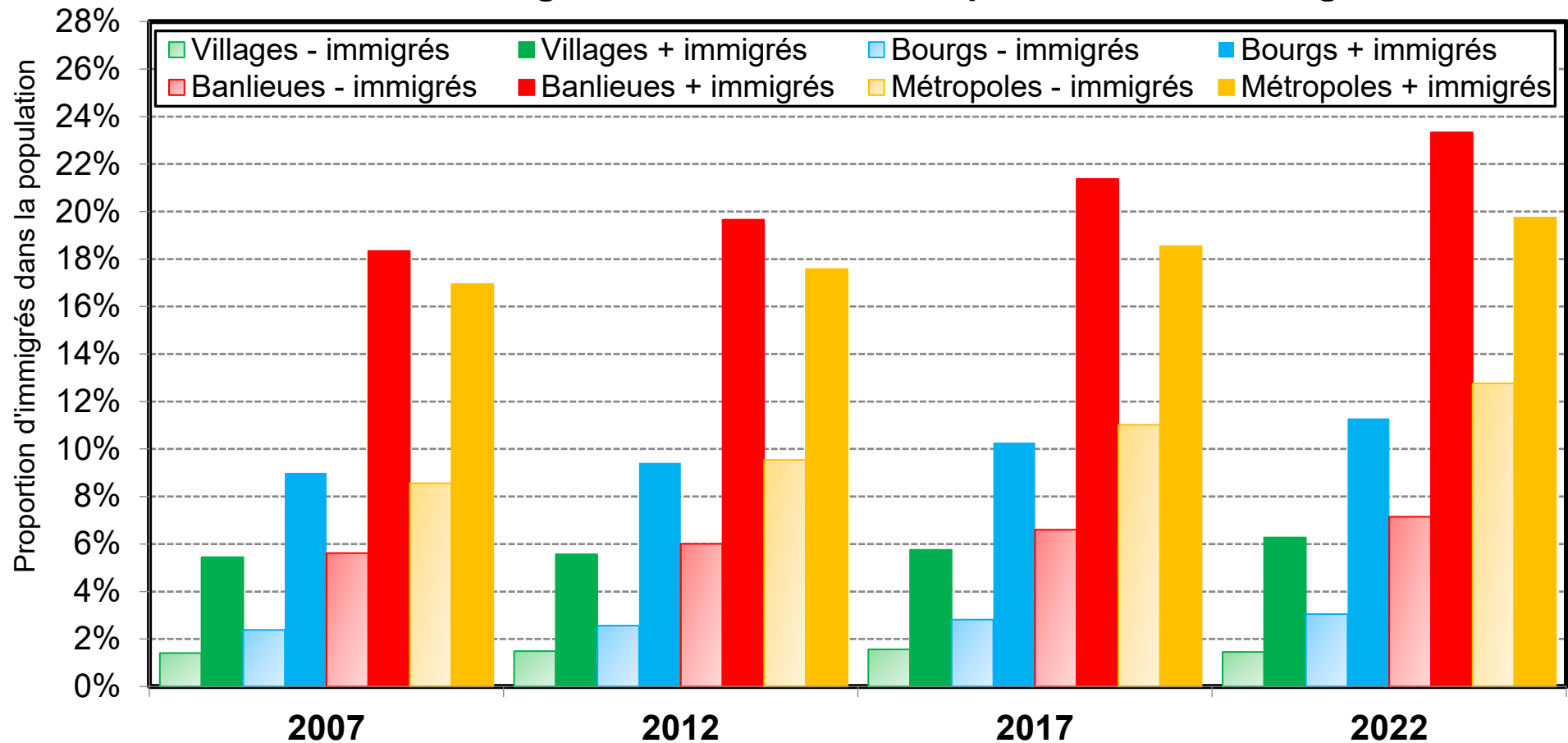
Lecture. La proportion d'immigrés dans la population totale est passée de 8,4% en 2007 à 10,4% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues pauvres (les 50% les plus pauvres en termes de revenu) et les bourgs et les villages pauvres ou riches (définis de la même façon). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3b).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: immigrés



Lecture. La proportion d'immigrés dans la population totale est passée de 8,4% en 2007 à 10,4% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues très pauvres (les 20% les plus pauvres en termes de revenu) et les bourgs et les villages très pauvres ou très riches (définis de la même façon). **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique B5.3c)

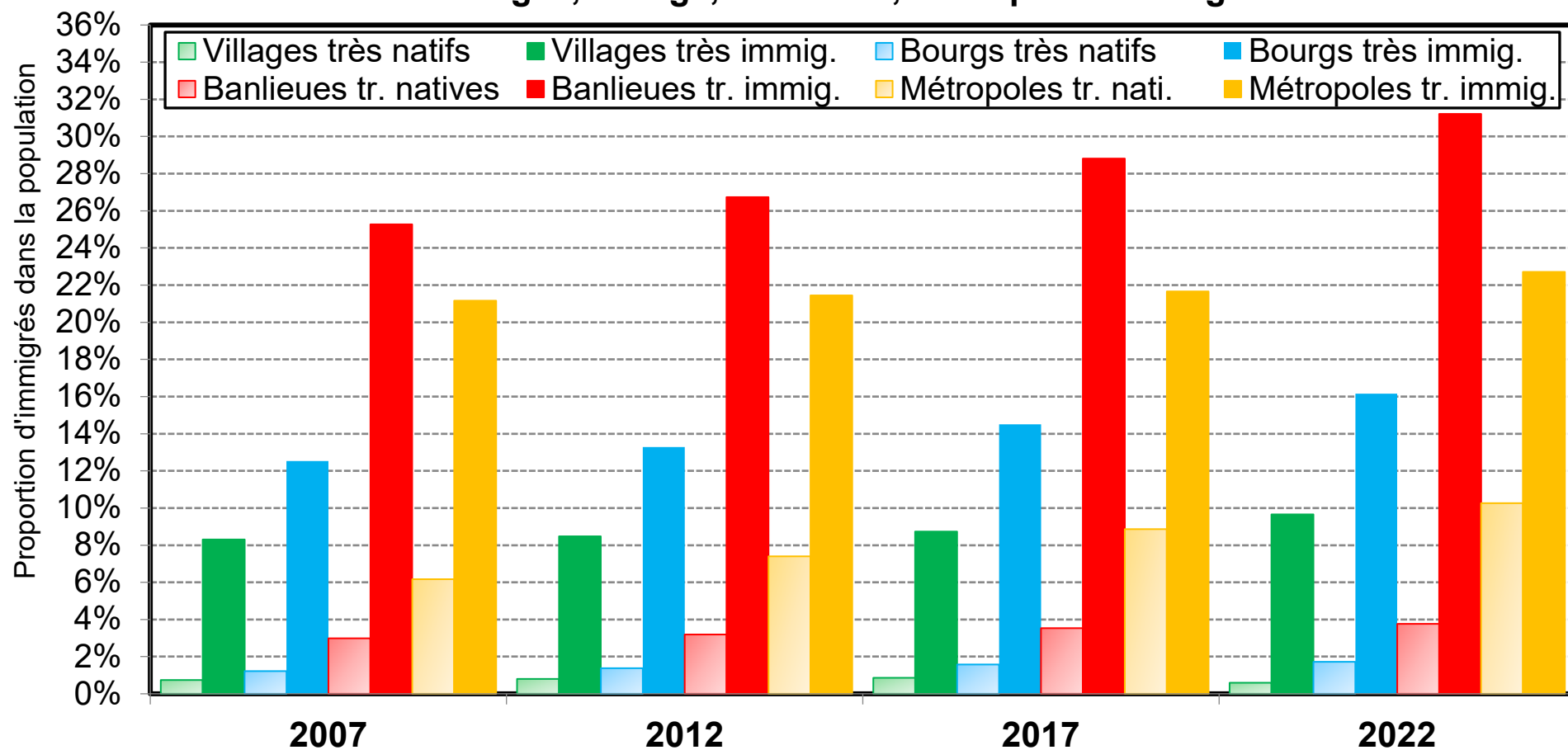
Les immigrés dans les territoires plus ou moins immigrés



Lecture. L'écart entre la proportion d'immigrés au sein des 50% des banlieues comprenant le plus ou le moins d'immigrés a toujours été plus fort que les écarts correspondants pour les villages, les bourgs et les métropoles.

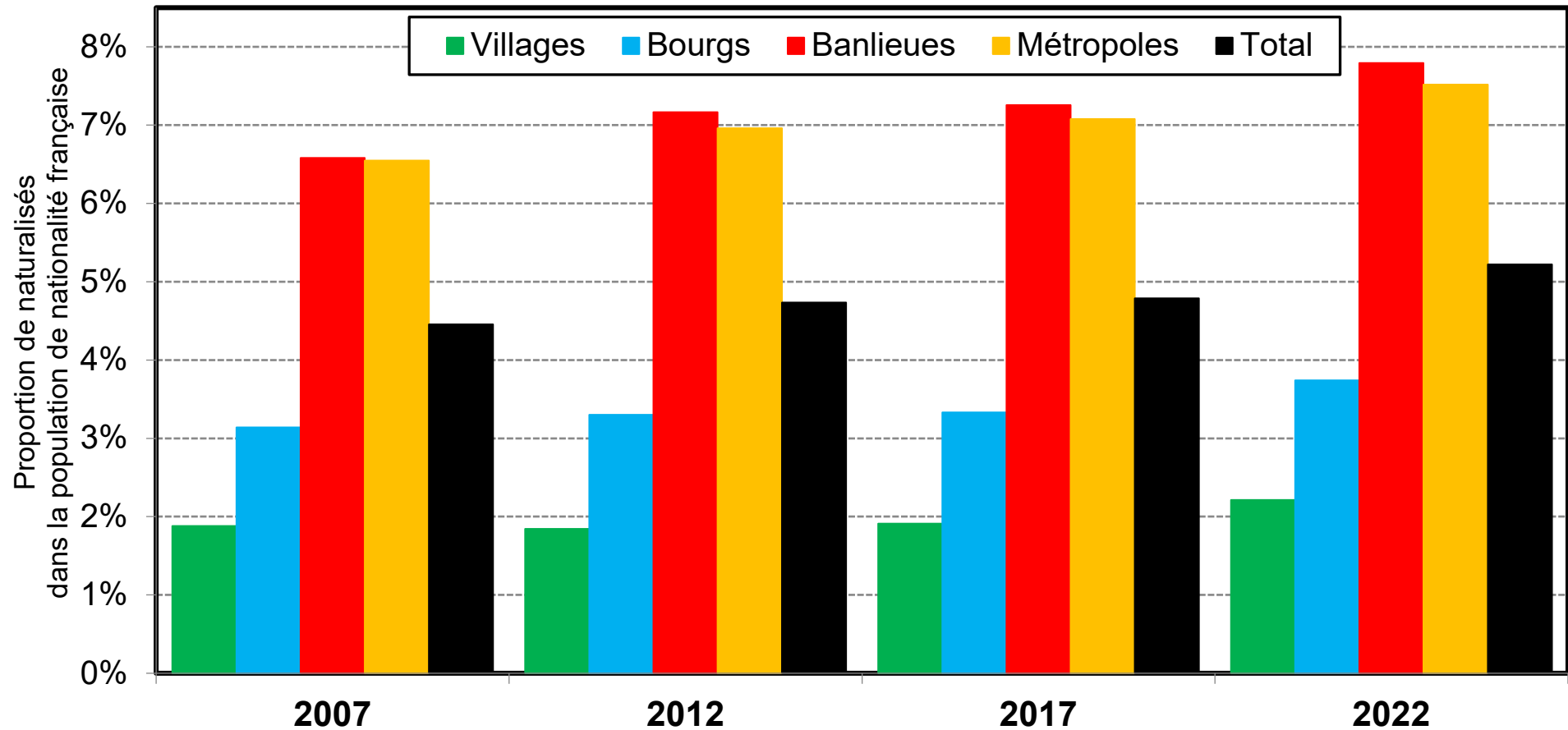
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3d).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: immigrés



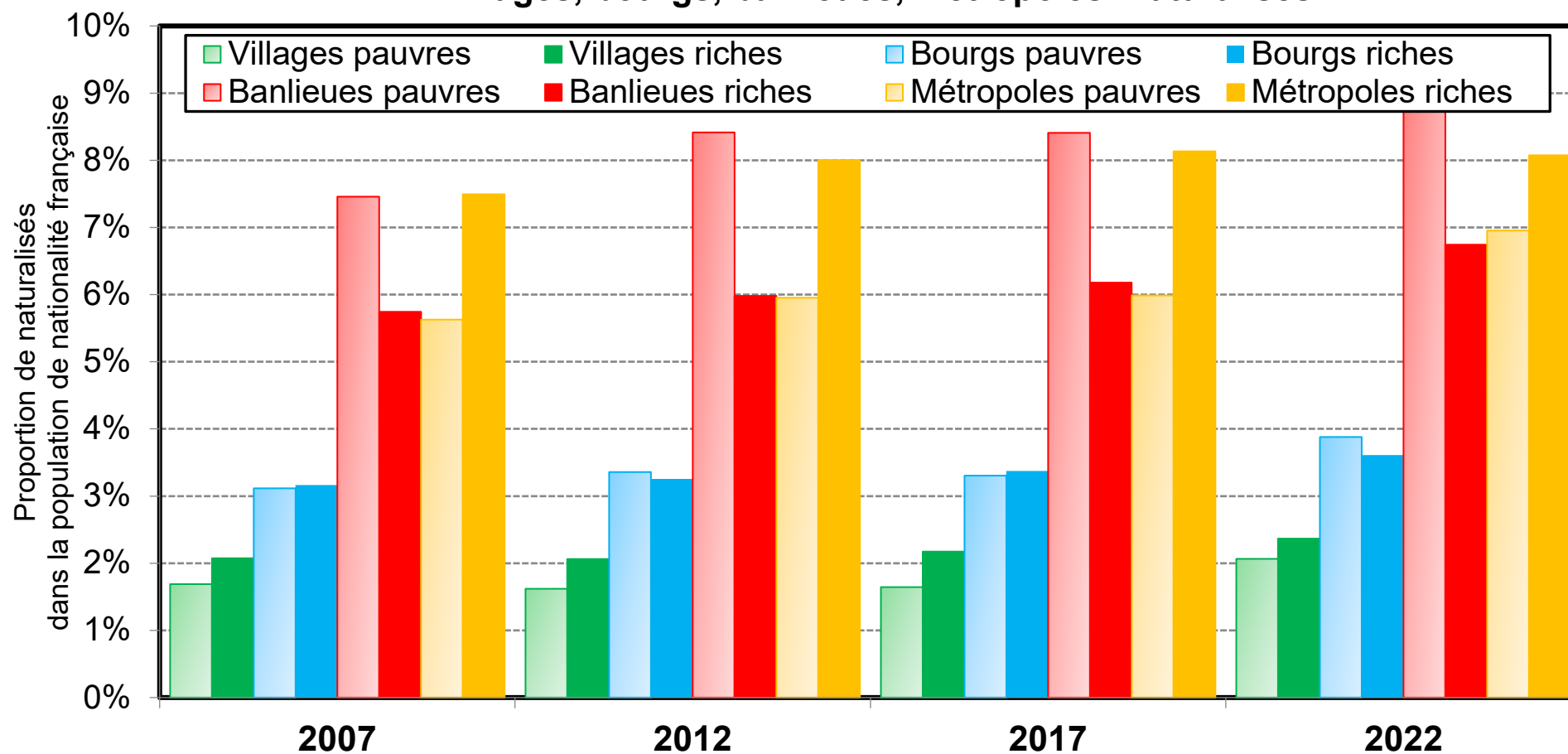
Lecture. La proportion d'immigrés dans la population totale est passée de 8,4% en 2007 à 10,4% en 2022. L'écart entre les banlieues très natives et très immigrées (définies comme les 20% comprenant le moins ou le plus d'immigrés) a toujours été plus fort qu'entre les villages très natifs et immigrés, les bourgs très natifs et très immigrés ou les métropoles très natives ou très immigrées (définies de la même façon). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3e)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: naturalisés



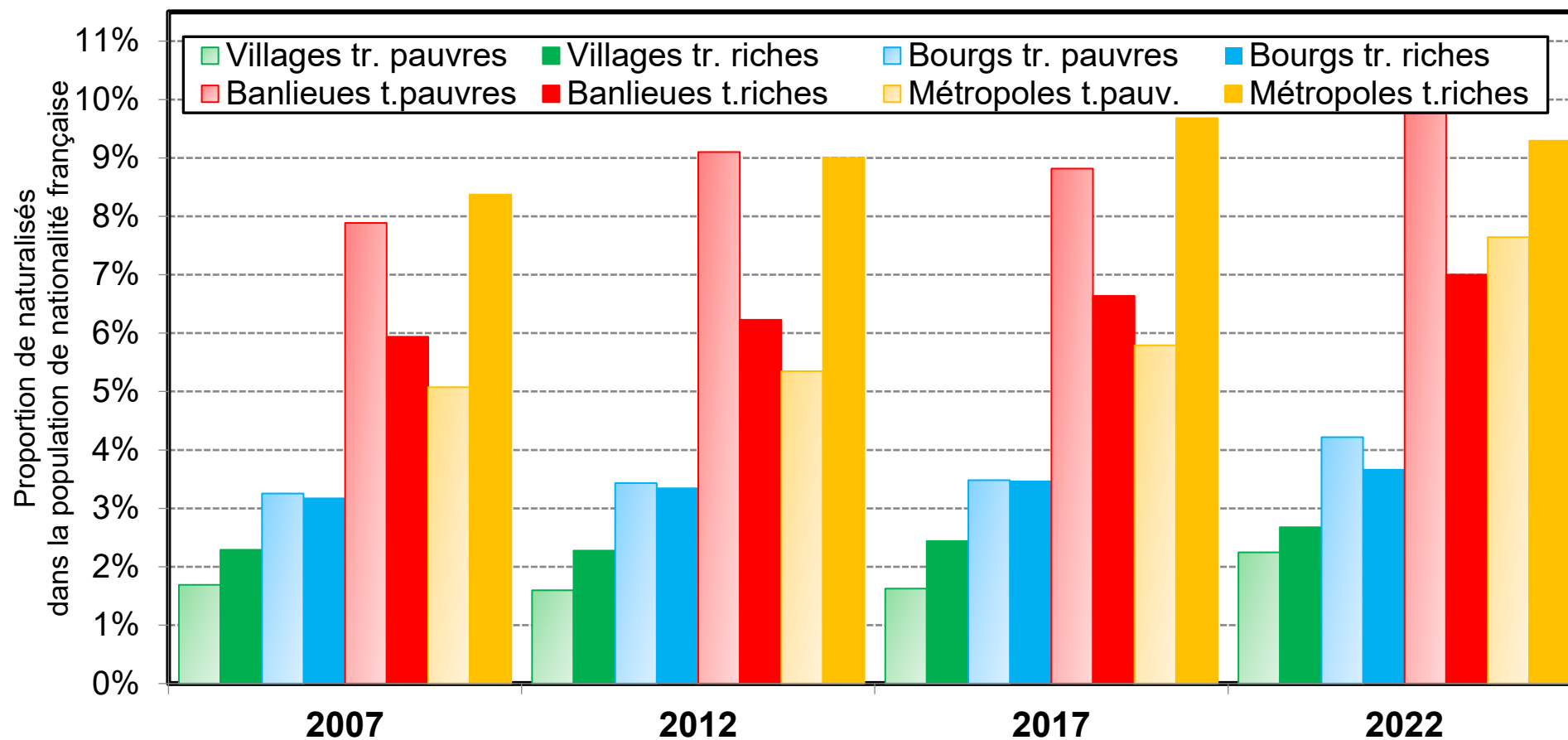
Lecture. La proportion de naturalisés dans la population de nationalité française est passée de 4,5% en 2007 à 5,0% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3f)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: naturalisés



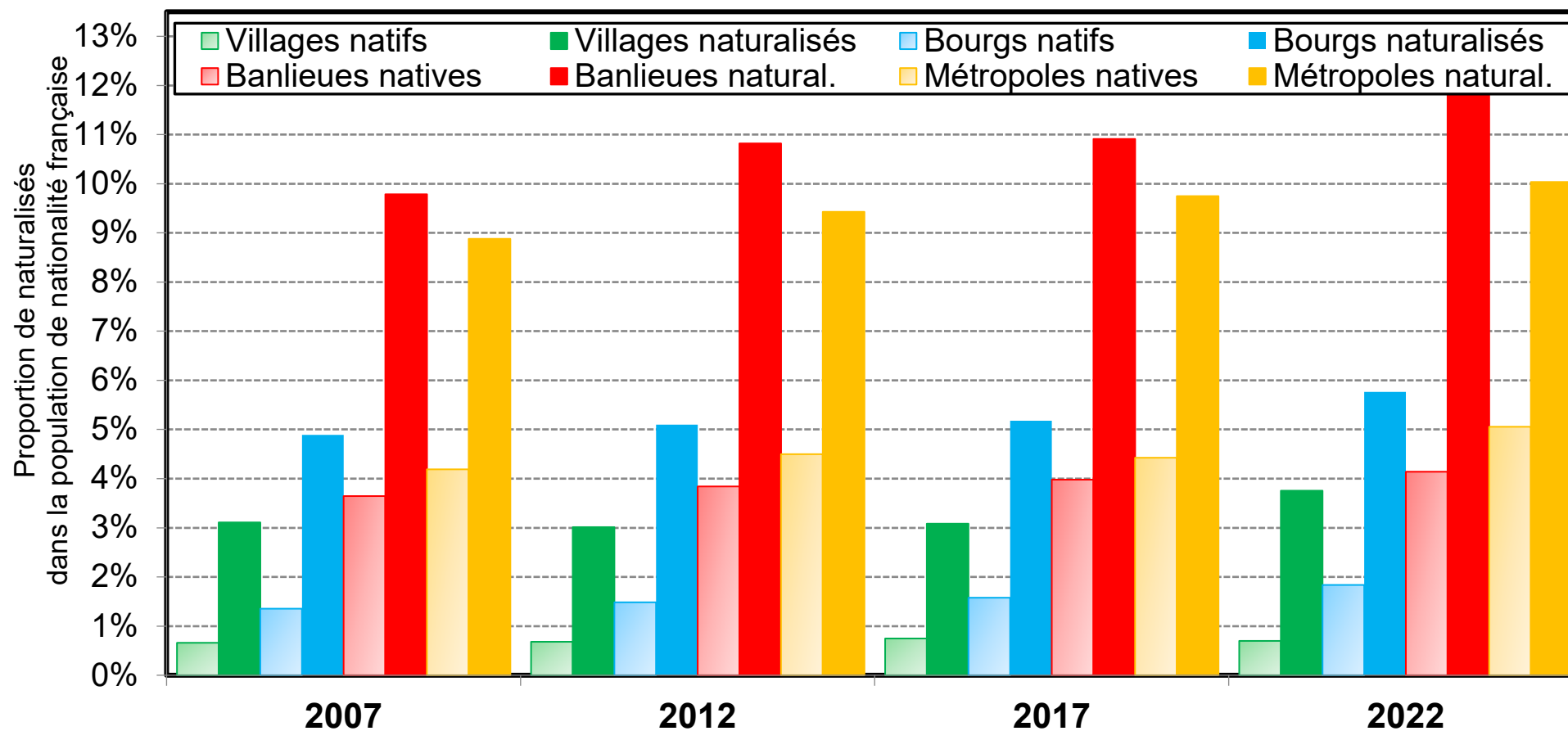
Lecture. La proportion de naturalisés dans la population de nationalité française est passée de 4,5% en 2007 à 5,0% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues pauvres (les 50% les plus pauvres en termes de revenu) et les bourgs et les villages (pauvres ou riches). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3g)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: naturalisés



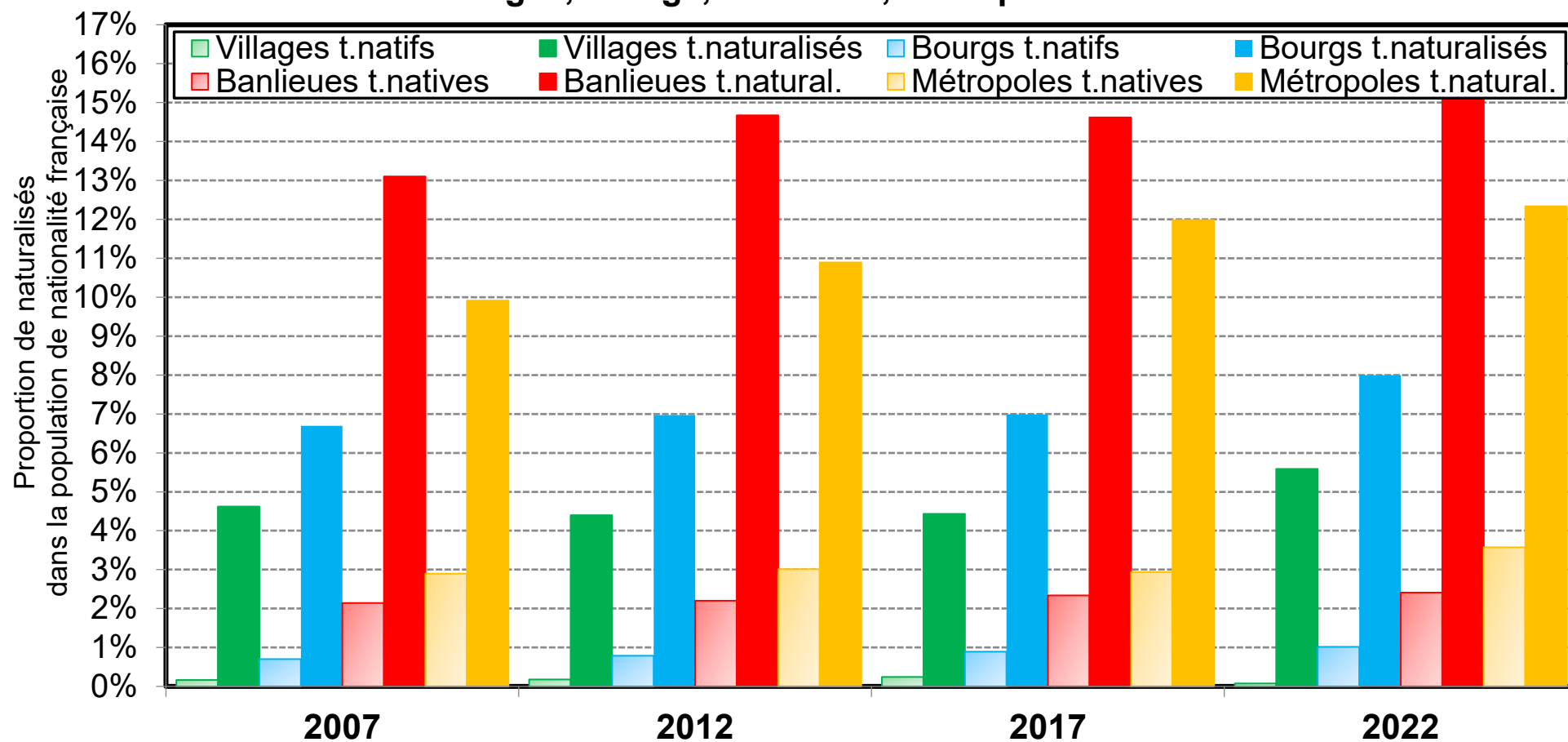
Lecture. La proportion de naturalisés dans la population de nationalité française est passée de 4,5% en 2007 à 5,0% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues pauvres (les 20% les plus pauvres en termes de revenu) et les bourgs et les villages (pauvres ou riches). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3h)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: naturalisés



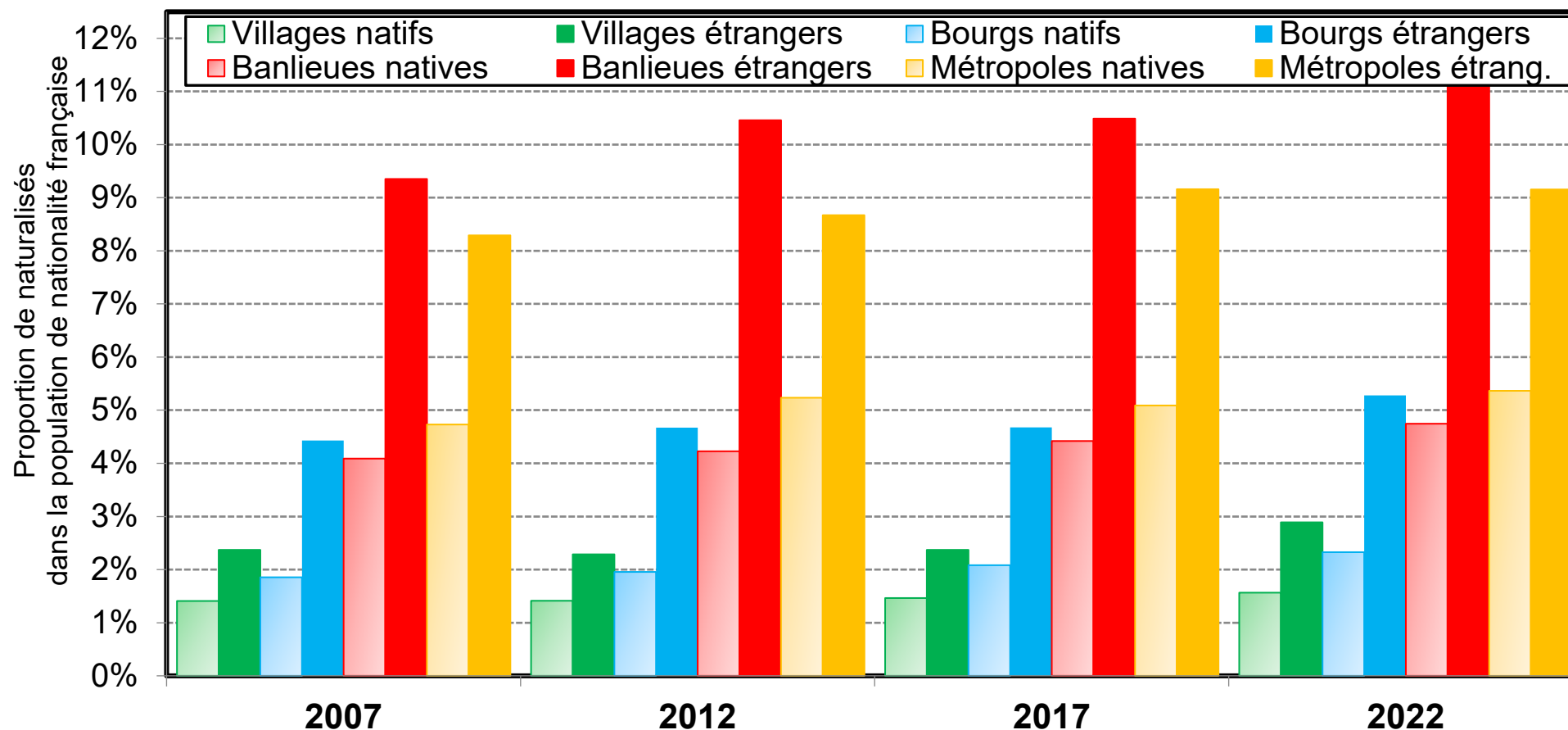
Lecture. La proportion de naturalisés dans la population de nationalité française est passée de 4,5% en 2007 à 5,0% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues les plus naturalisées (les 50% avec la plus forte proportion de naturalisés) et les bourgs et les villagees. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3i)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: naturalisés



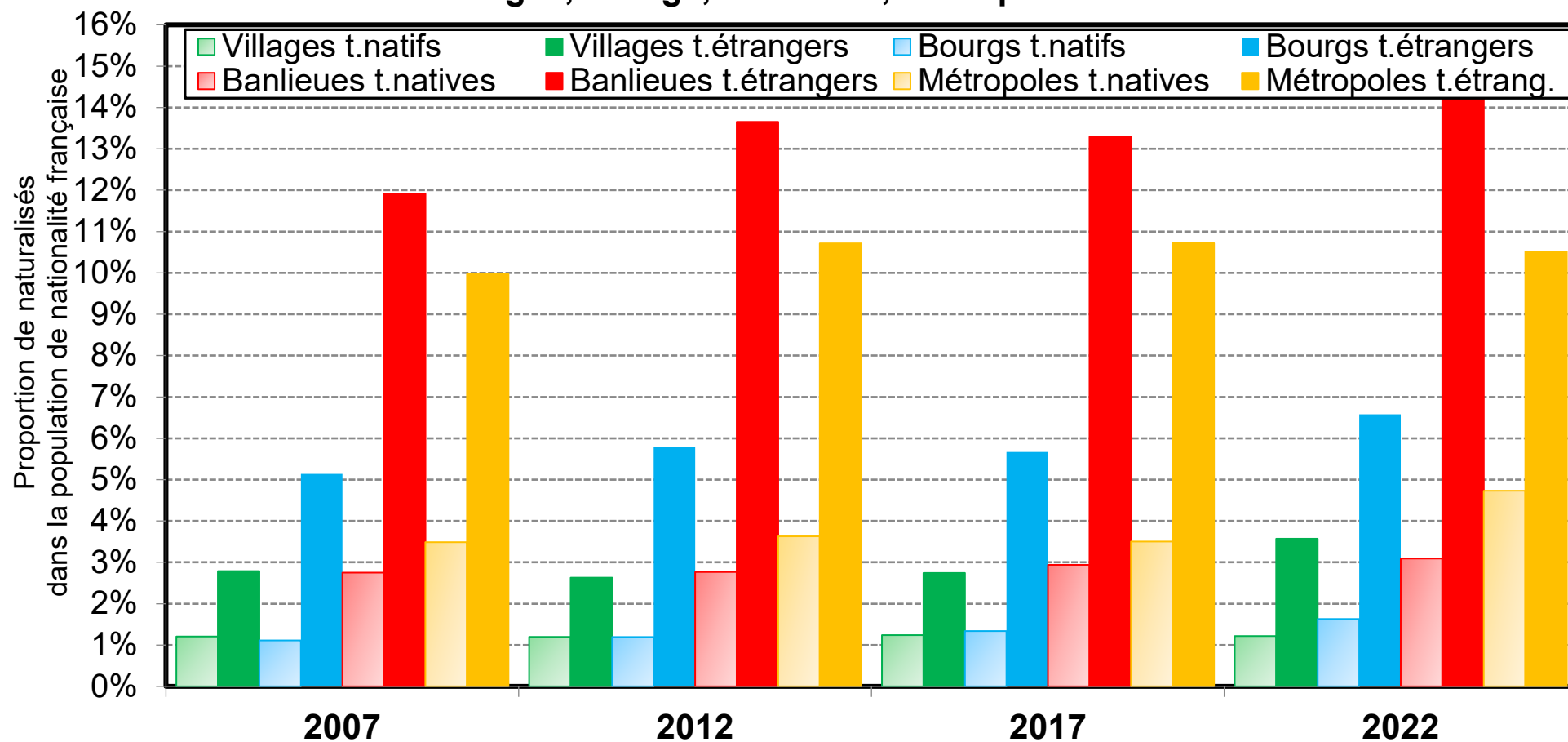
Lecture. La proportion de naturalisés dans la population de nationalité française est passée de 4,5% en 2007 à 5,0% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues les plus naturalisées (les 20% avec la plus forte proportion de naturalisés) et les bourgs et les villagees. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3j)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: naturalisés



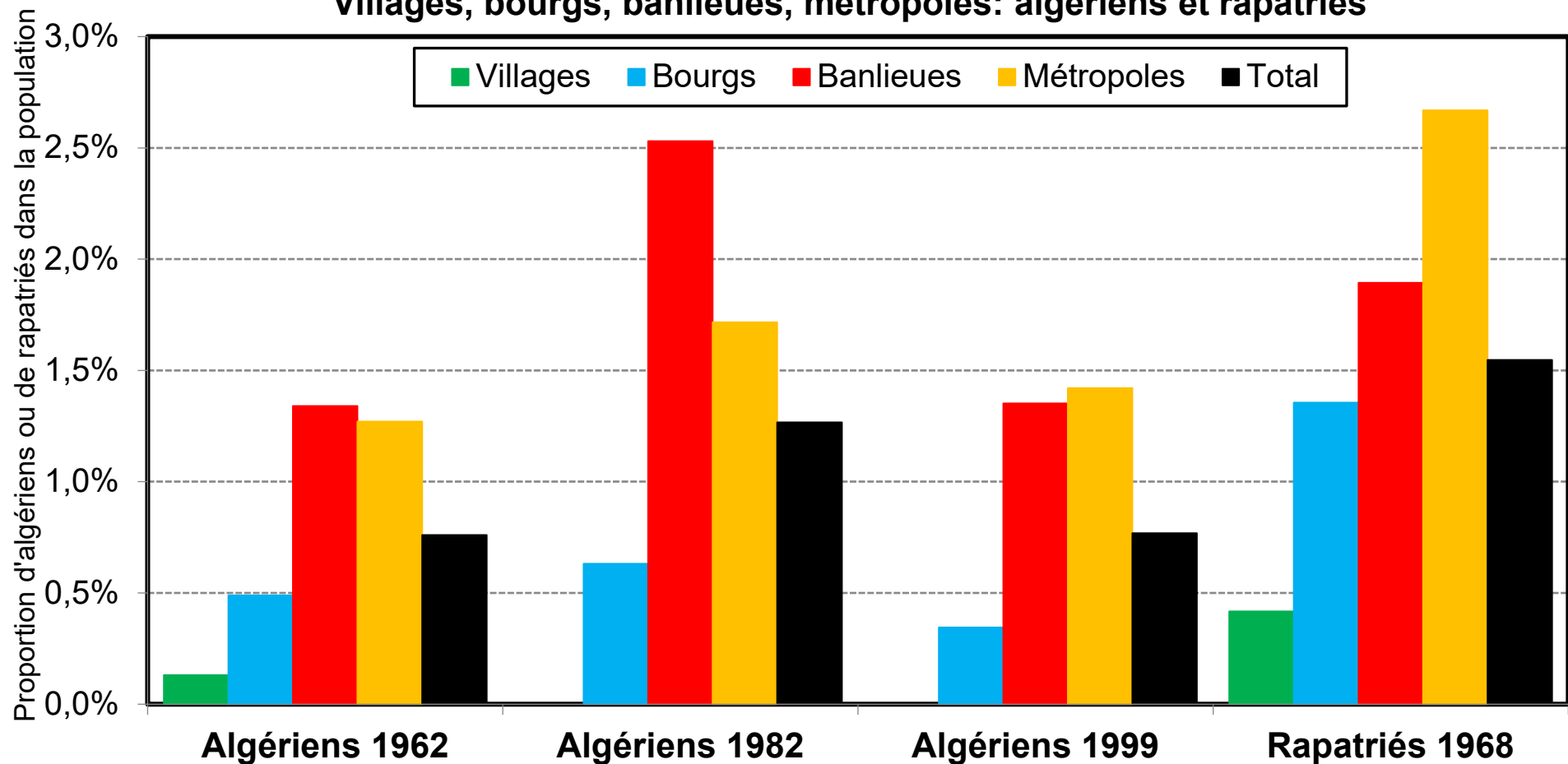
Lecture. La proportion de naturalisés dans la population de nationalité française est passée de 4,5% en 2007 à 5,0% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues les plus étrangères (les 50% avec la plus forte proportion d'étrangers) et les bourgs et les villages. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3k)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: naturalisés



Lecture. La proportion de naturalisés dans la population de nationalité française est passée de 4,5% en 2007 à 5,0% en 2022. Elle a toujours été plus forte dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec un écart en progression au cours du temps, particulièrement entre les banlieues les plus étrangères (les 20% avec la plus forte proportion d'étrangers) et les bourgs et les villages. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3i)

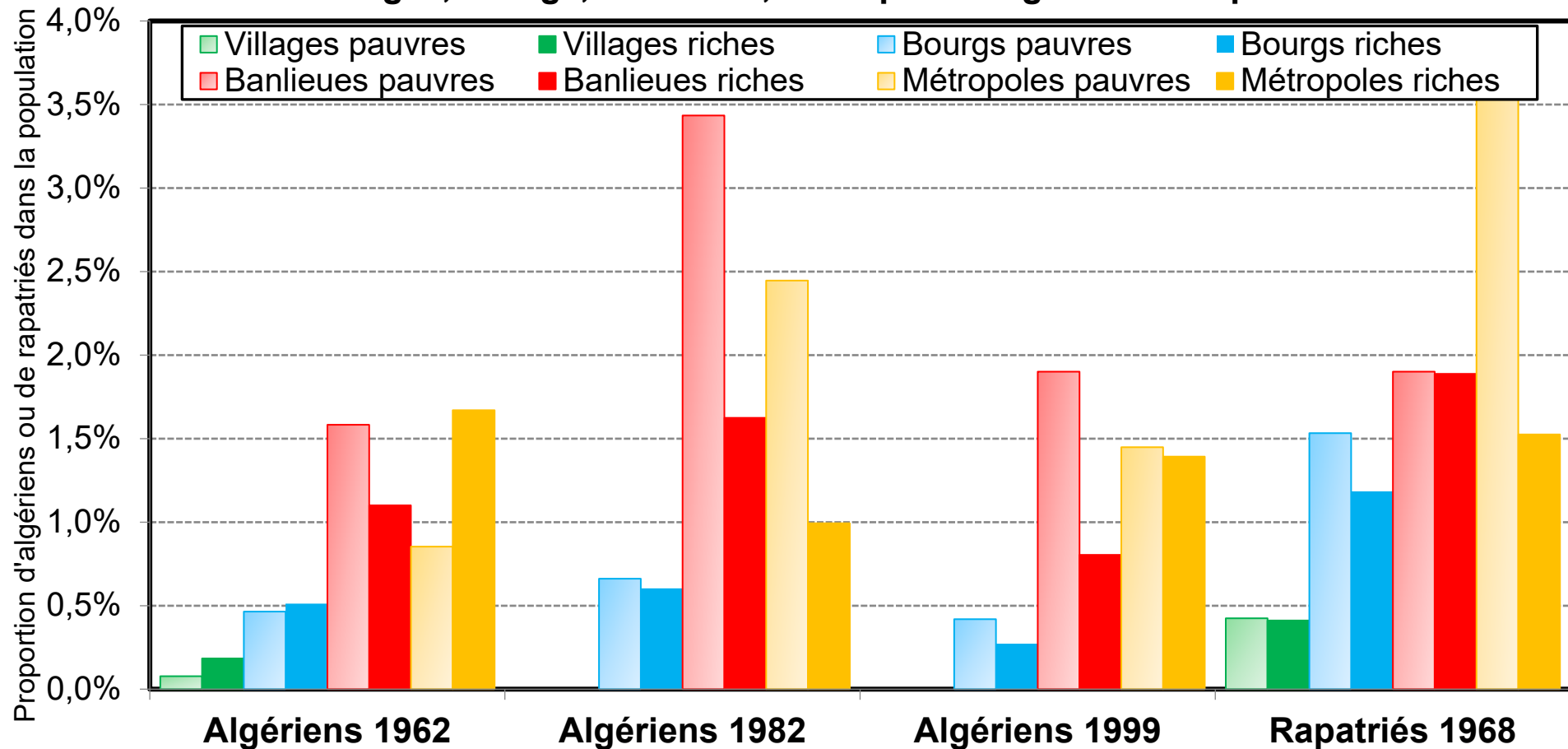
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: algériens et rapatriés



Lecture. La proportion d'Algériens dans la population totale est passée de 0,8% en 1962 à 1,3% en 1982 et 0,8% en 1999. Elle a toujours été plus forte dans les banlieues et les métropoles que dans les bourgs et les villages (information non disponible dans les communes de moins de 5000h en 1982 et 1999). Pour les rapatriés d'Algérie (1,5% de la population en 1968, la proportion est maximale dans les métropoles, puis les banlieues, bourgs et communes.

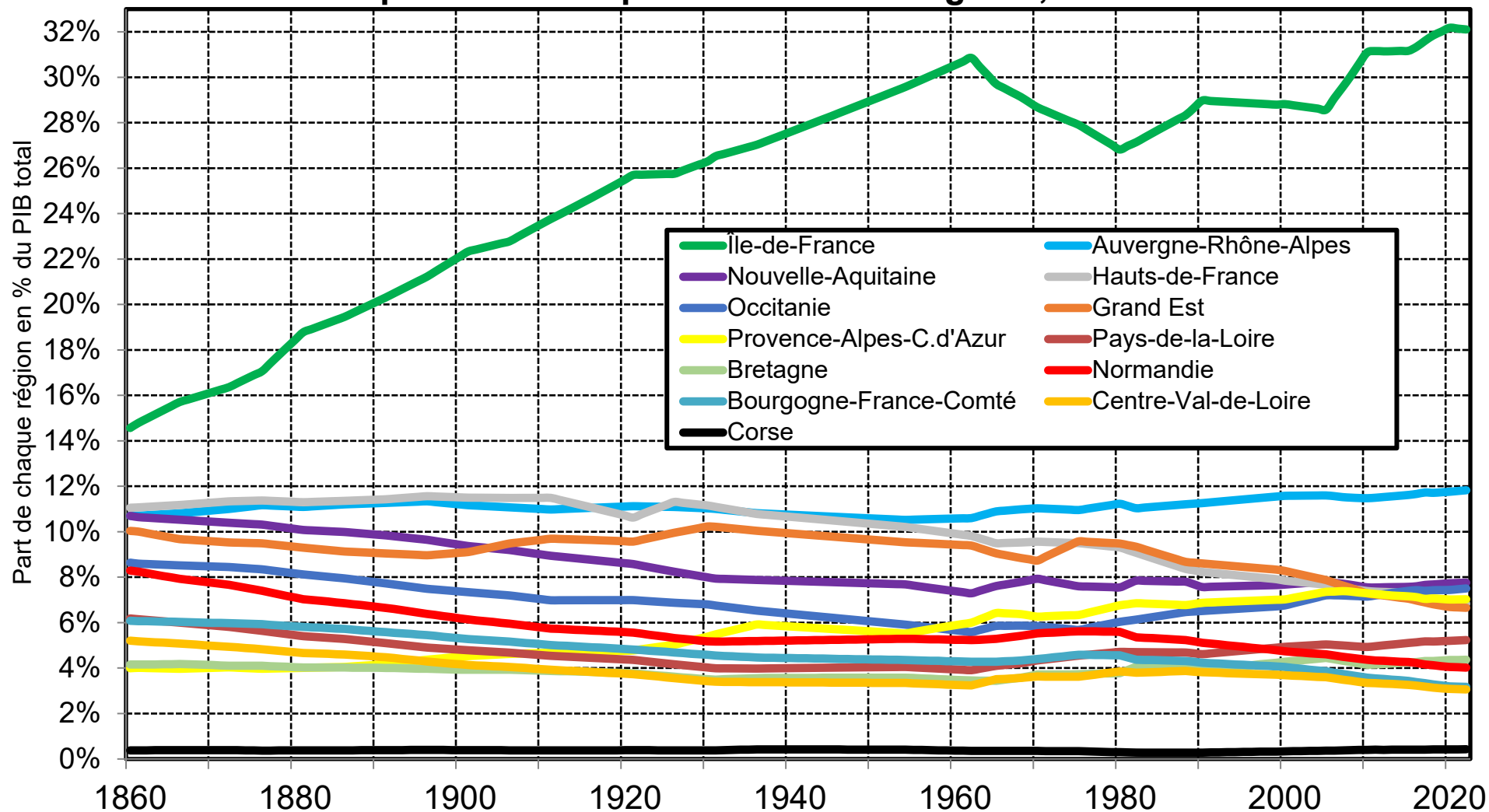
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3m)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: algériens et rapatriés



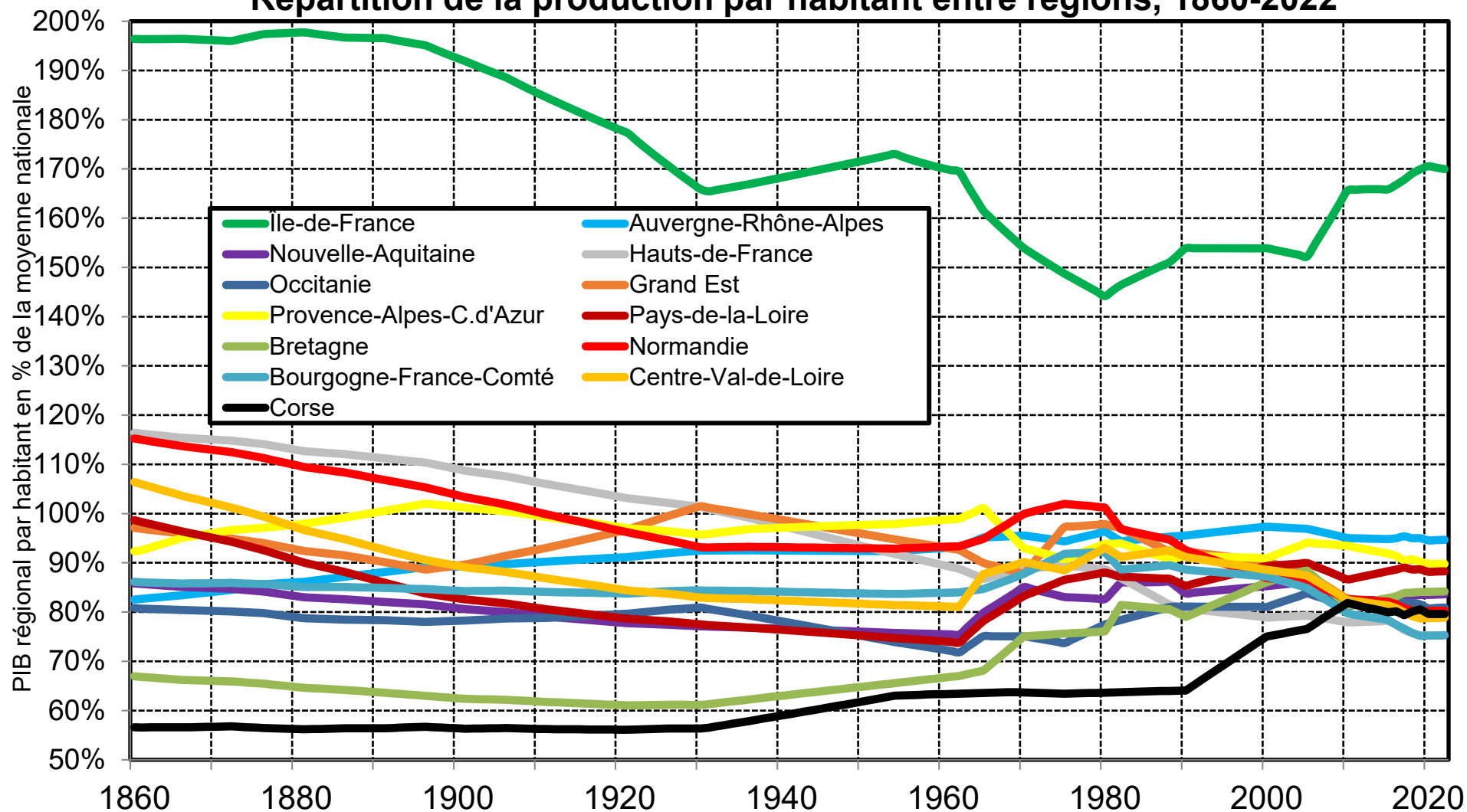
Lecture. La proportion d'Algériens dans la population totale est passée de 0,8% en 1962 à 1,3% en 1982 et 0,8% en 1999. Elle a toujours été plus forte dans les banlieues et les métropoles que dans les bourgs et les villages, et particulièrement dans les banlieues pauvres (les 50% les plus pauvres en termes de revenu). Pour les rapatriés d'Algérie (1,5% de la population en 1968, la proportion est maximale dans les métropoles, puis les banlieues, bourgs et communes, et spécialement dans les métropoles pauvres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B5.3n)

Répartition de la production entre régions, 1860-2022



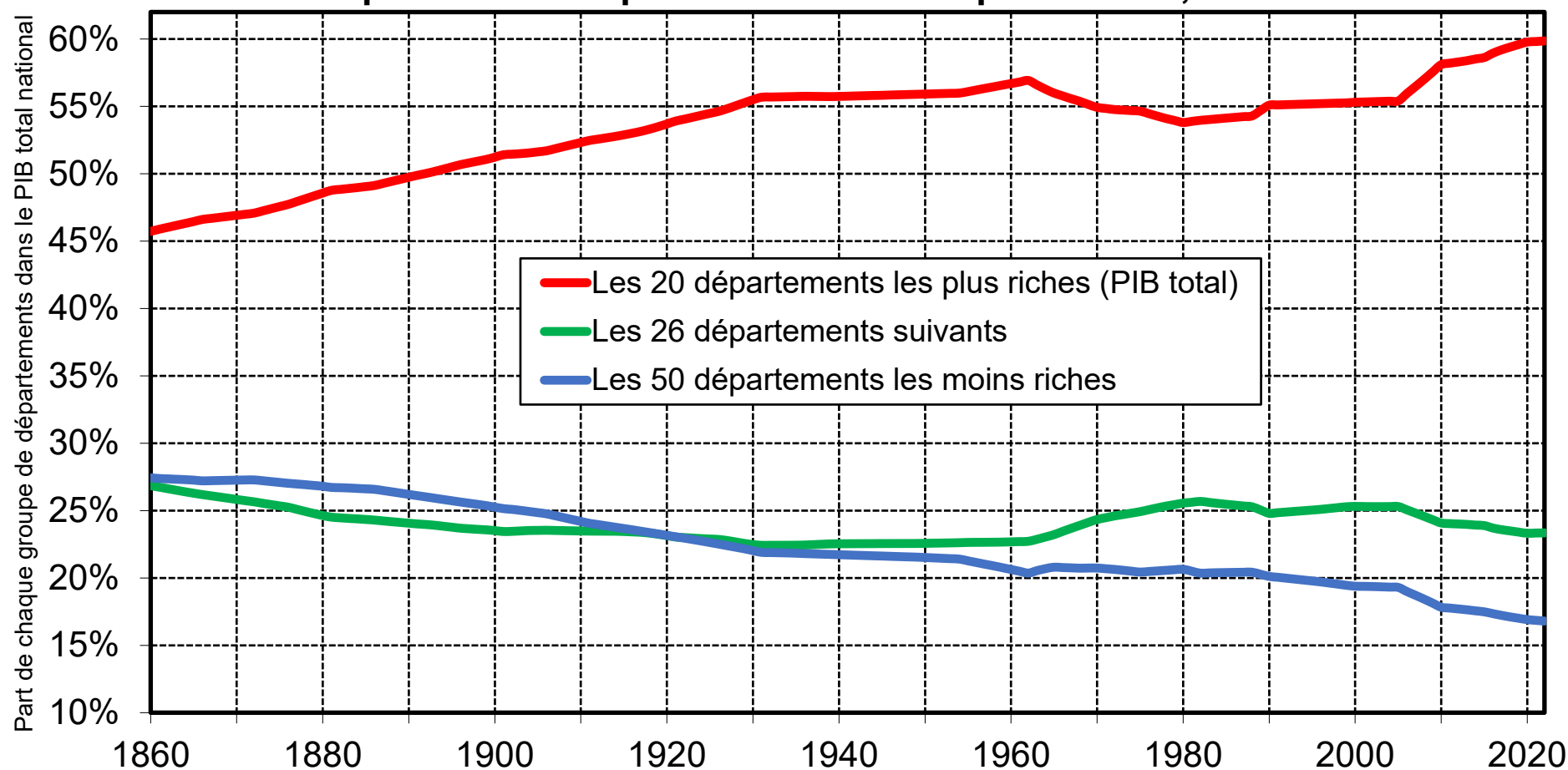
Lecture. Entre 1860 et 2022, l'Île-de-France est passée de 14% à 32% du PIB total de France métropolitaine (territoire actuel), Auvergne-Rhône-Alpes de 11% à 12%, la Nouvelle-Aquitaine de 11% à 8%, les Hauts-de-France de 11% à 8%, l'Occitanie de 8% à 8%, le Grand Est de 10% à 7%, etc. **Note:** La répartition du produit intérieur brut a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.1a)

Répartition de la production par habitant entre régions, 1860-2022



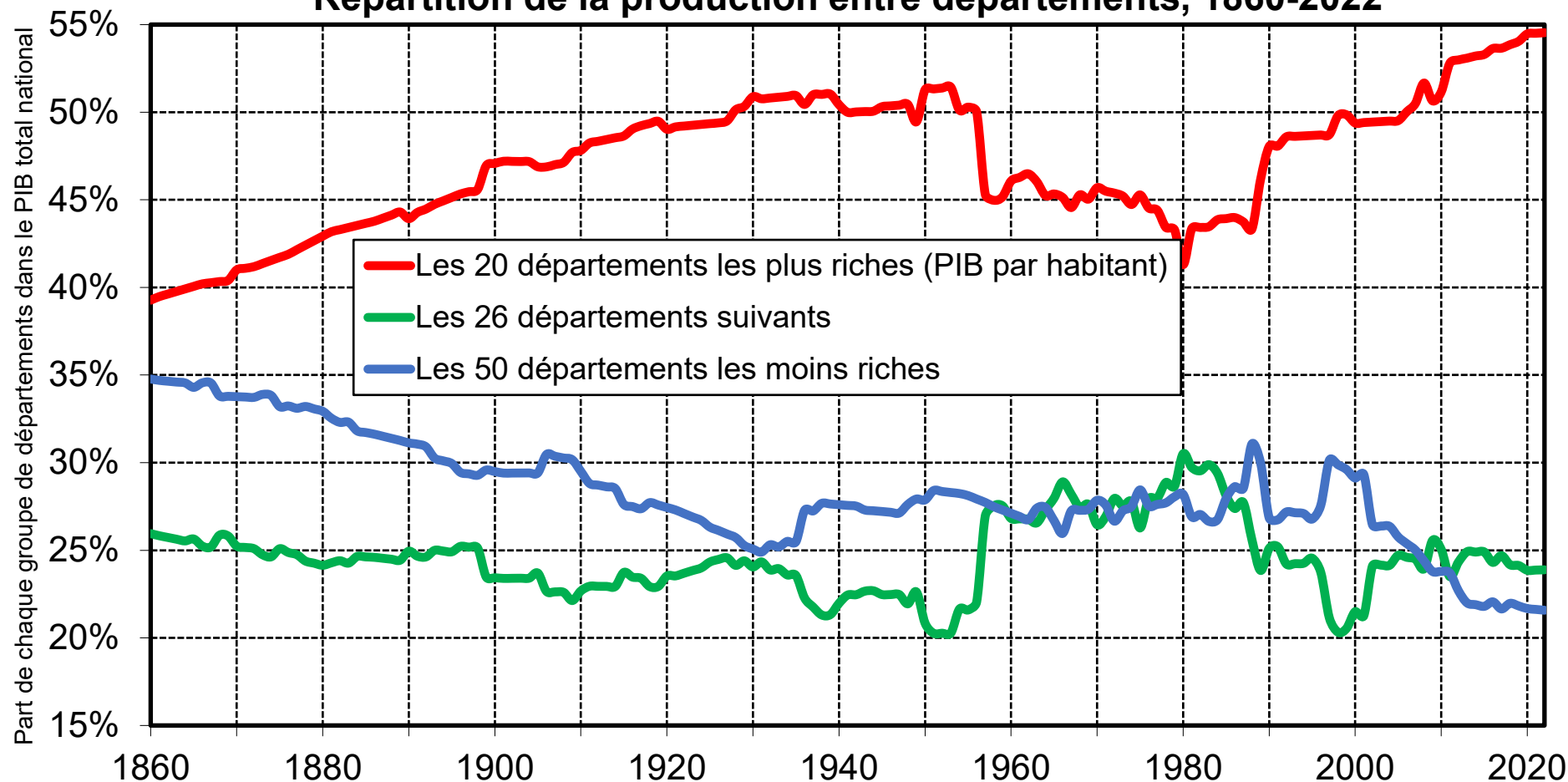
Lecture. Le PIB par habitant de l'Île-de-France est passée de 196% de la moyenne nationale en 1860 à 146% en 1980 et 171% en 2022. Celui des Hauts-de-France est passé de 116% de la moyenne nationale en 1860 à 75% en 2022, celui de Normandie de 115% à 79%, celui d'Auvergne-Rhône-Alpes de 82% à 95% et celui de Bretagne de 67% à 84%. **Note:** La répartition du produit intérieur brut a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.1b)

Répartition de la production entre départements, 1860-2022



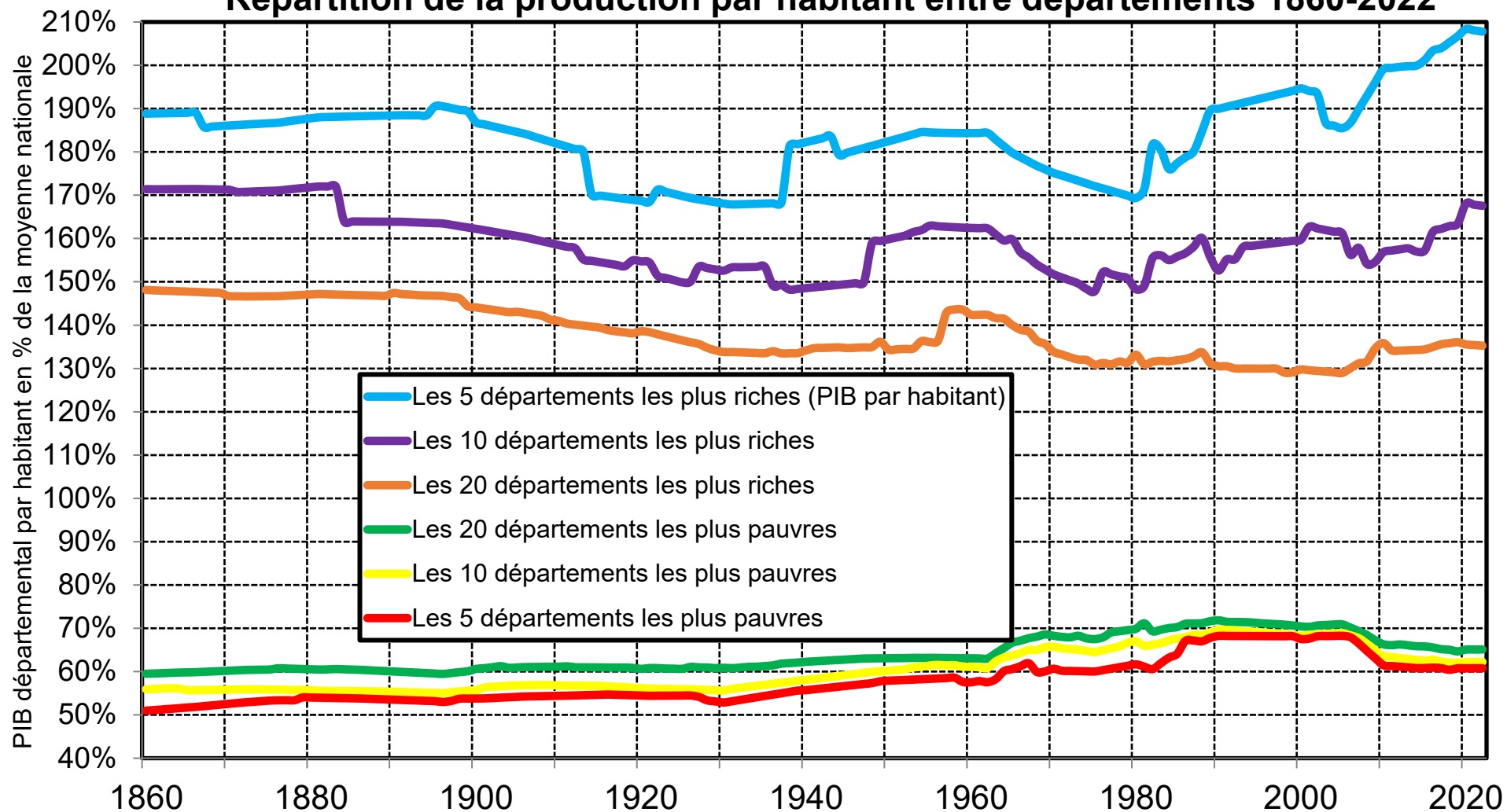
Lecture. La part des 20 départements les plus riches (en termes de PIB total) est passée de 46% à 60% du PIB total de France métropolitaine (territoire actuel) entre 1860 et 2022; celle des 26 départements suivants de 27% à 24%, et celle des 50 départements les moins riches de 27% à 16%. **Note.** La répartition du produit intérieur brut a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 96 départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.2a)

Répartition de la production entre départements, 1860-2022



Lecture. La part des 20 départements les plus riches (en termes de PIB par habitant) est passée de 39% à 54% du PIB total de France métropolitaine (territoire actuel) entre 1860 et 2022; celle des 26 départements suivants de 26% à 24%, et celle des 50 départements les moins riches de 35% à 22%. **Note.** La répartition du produit intérieur brut a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 96 départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.2b)

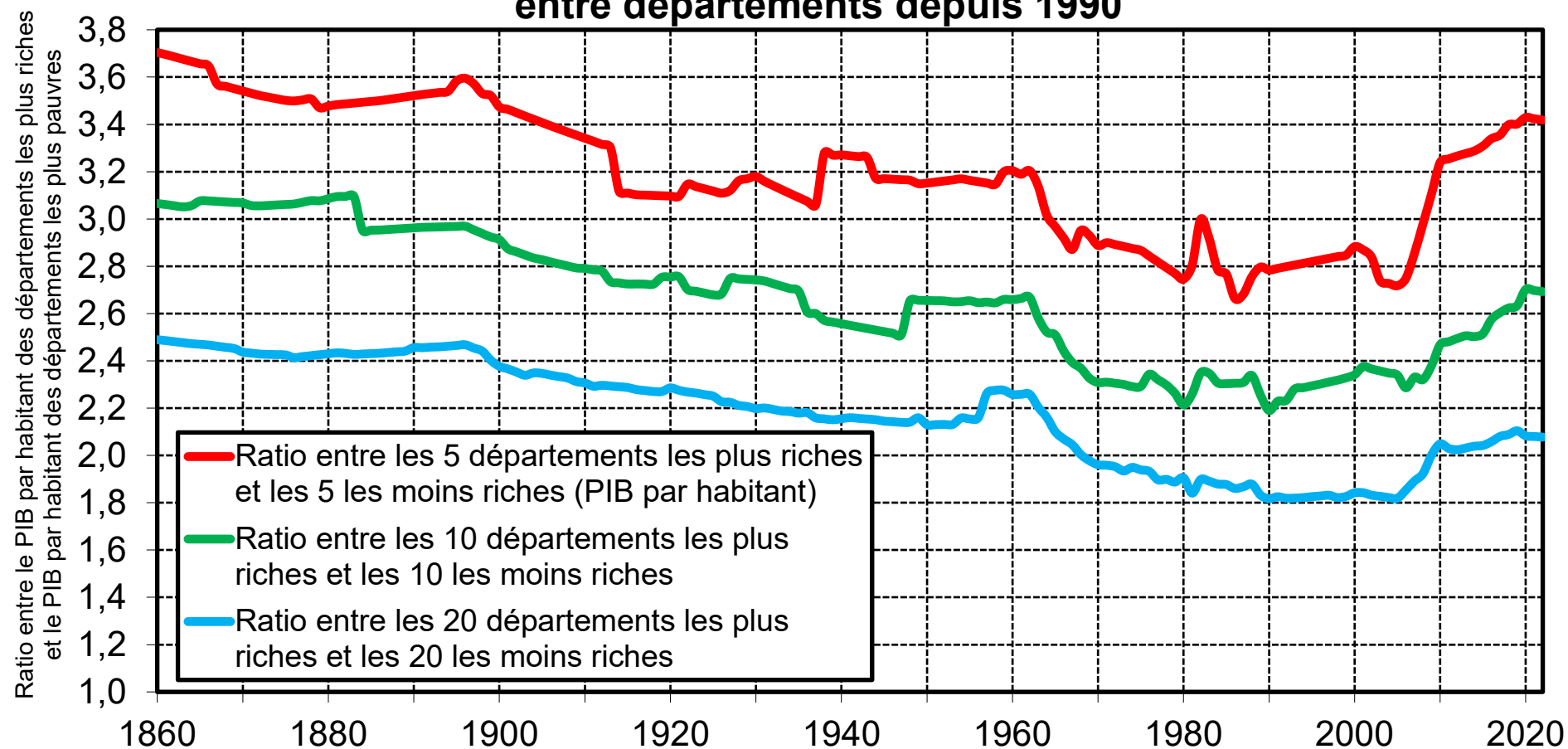
Répartition de la production par habitant entre départements 1860-2022



Lecture. En 1860, les 5 départements les plus riches en termes de PIB par habitant avaient un PIB moyen par habitant égal à 189% de la moyenne nationale; ce ratio est passé à 169% de la moyenne nationale en 1980, avant de remonter à 207% en 2022. Le PIB moyen par habitant des 5 départements les plus pauvres est passé quand à lui de 51% en 1860 à 68% en 1990 et 60% en 2022.

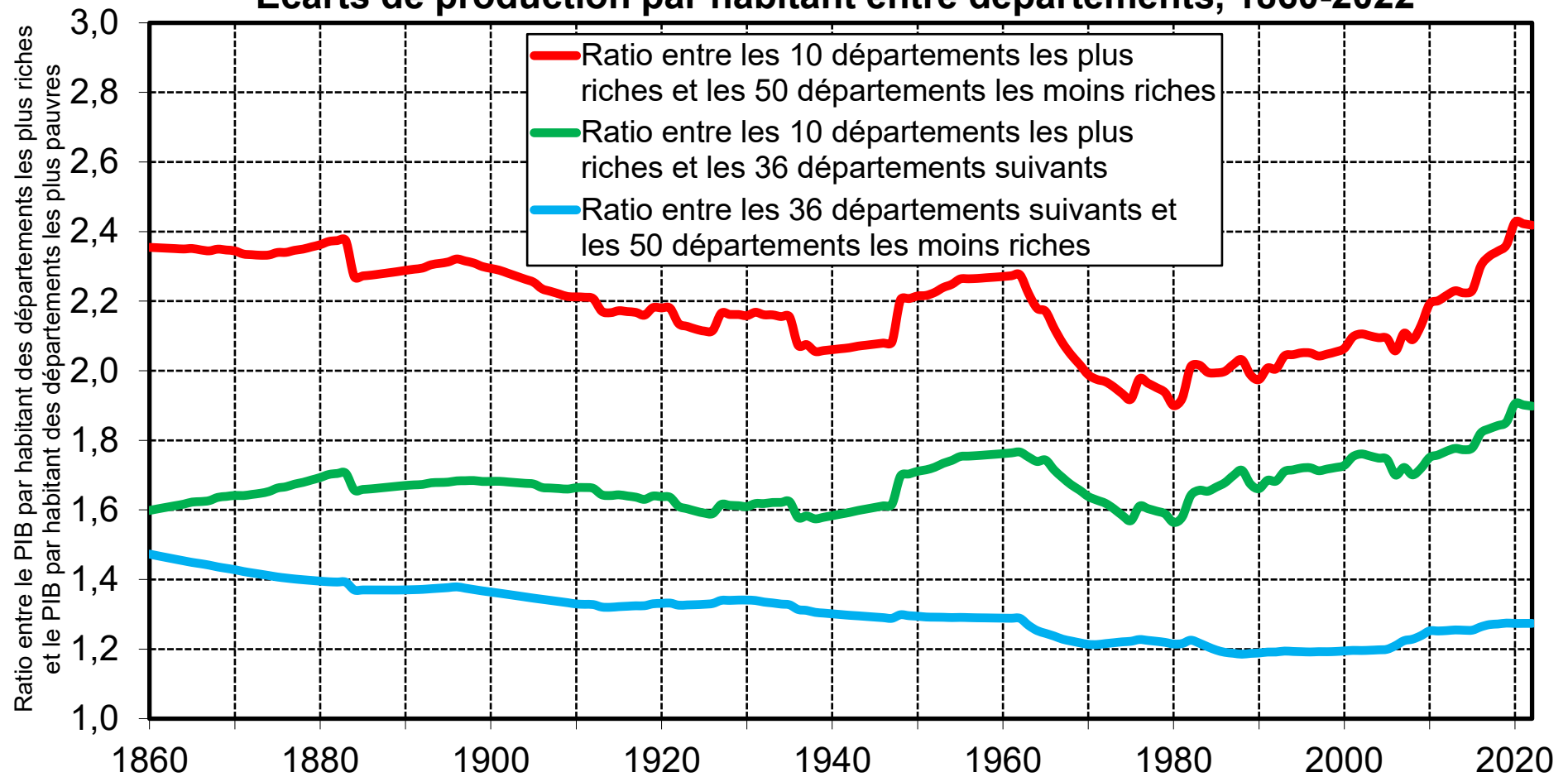
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.2c)

La remontée des écarts de PIB par habitant entre départements depuis 1990



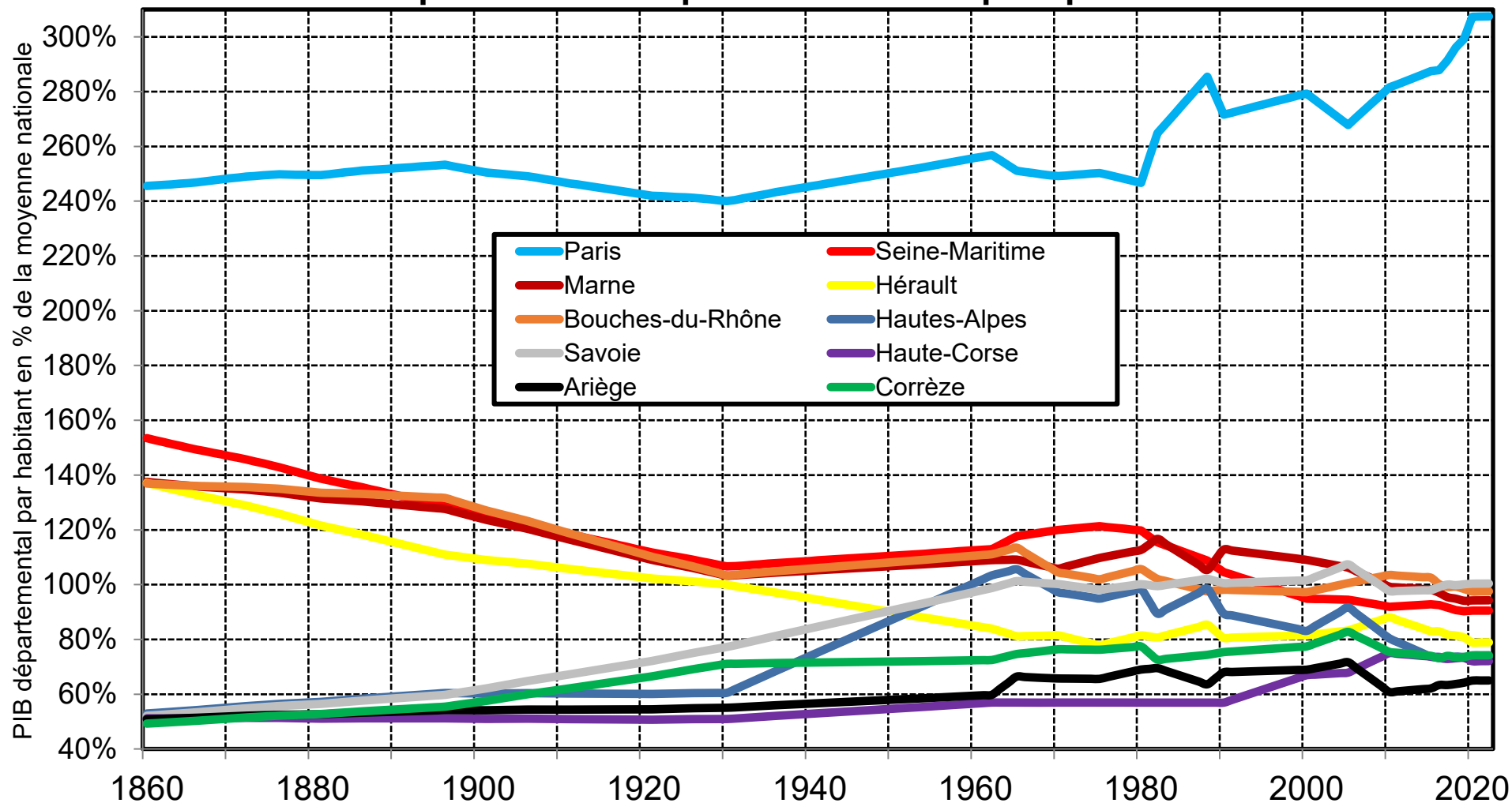
Lecture. En 1860, le PIB moyen par habitant des 5 départements les plus riches (en termes de PIB par habitant) était 3,7 fois plus élevé que celui des 5 départements les plus pauvres ; ce ratio est passé à 2,7 en 1985 avant de remonter à 3,4 en 2022. Le ratio entre le PIB moyen par habitant des 10 départements les plus riches et des 10 départements les plus pauvres est quant à lui passé de 3,1 en 1860 à 2,2 en 1990 puis 2,7 en 2022. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.2d).

Ecarts de production par habitant entre départements, 1860-2022



Lecture. En 1860, le PIB par habitant des 10 départements les plus riches (en termes de PIB par habitant) était 2,3 fois plus élevé que celui des 50 départements les plus pauvres; ce ratio est passé à 1,9 en 1980 avant de remonter à 2,4 en 2022. Le ratio entre les 10 départements les plus riches et les 36 suivants est passé de 1,6 en 1860 à 1,9 en 2020, alors que celui entre les 36 suivants et les 50 les plus pauvres est passé de 1,5 en 1860 à 1,3 en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.2e)

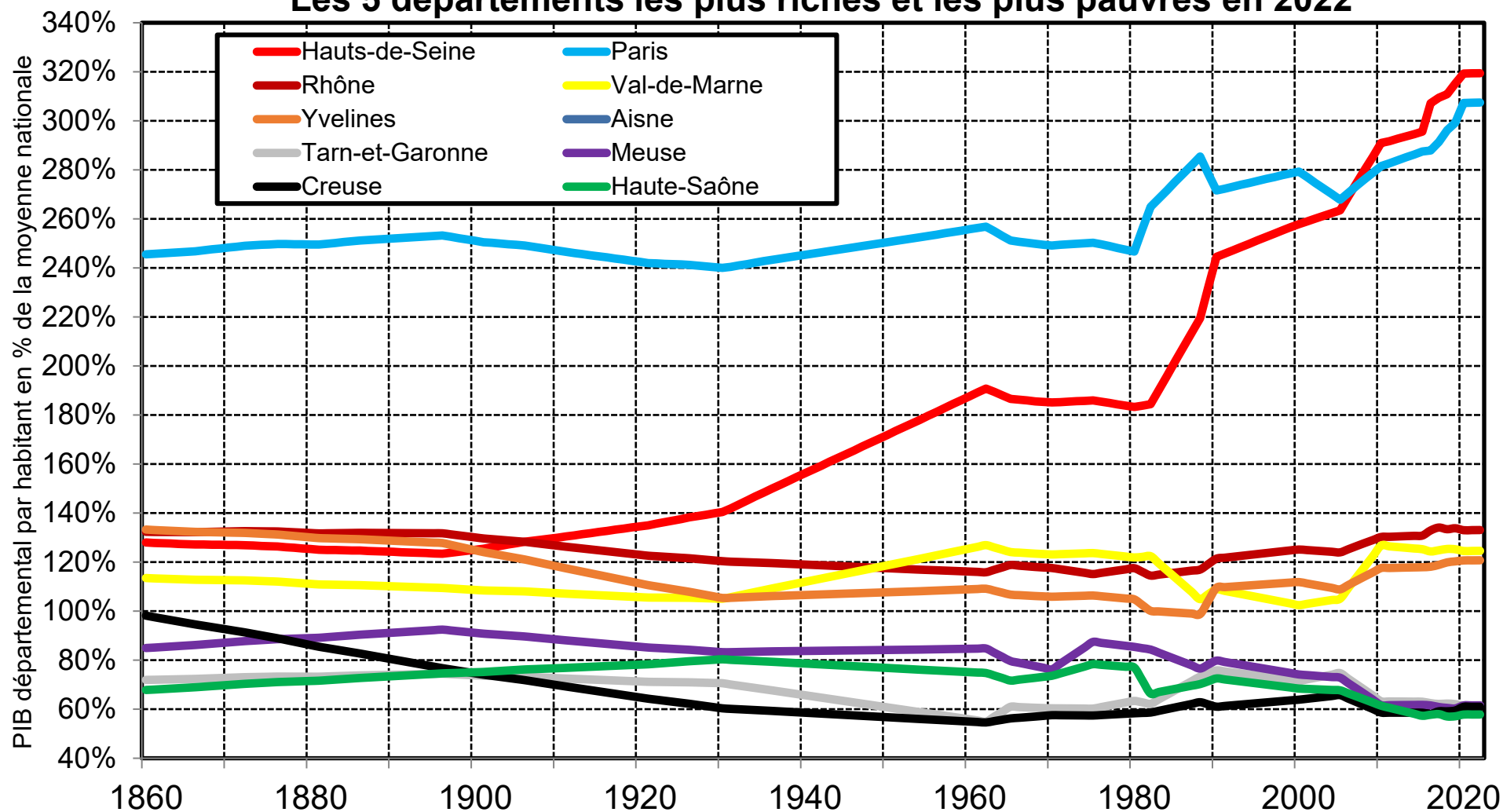
Les 5 départements les plus riches et les plus pauvres en 1860



Lecture. En 1860, les 5 départements les plus riches en termes de PIB par habitant étaient Paris (avec un PIB par habitant égal à 248% de la moyenne nationale, vs 302% en 2022), la Seine-Maritime (153% vs 90%), la Marne (138% vs 93%), l'Hérault (138% vs 81%), les Bouches-du-Rhône (137% vs 98%). Les 5 les plus pauvres étaient la Corrèze (49% de la moyenne nationale en 1860, vs 73% en 2020), l'Ariège (51% vs 65%), la Haute-Corse (51% vs 74%), la Savoie (52% vs 101%) et les Hautes-Alpes (53% vs 73%).

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.2f)

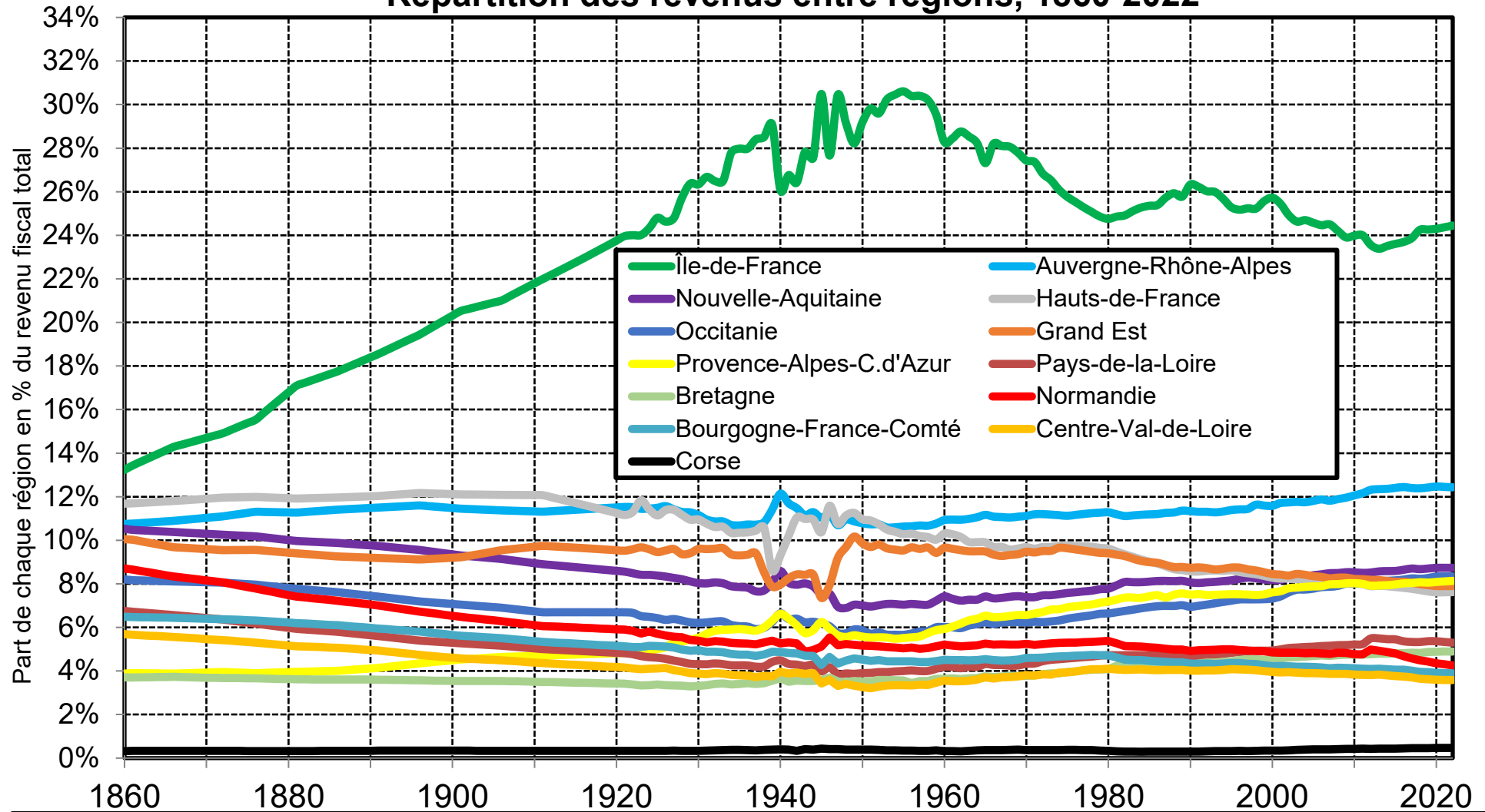
Les 5 départements les plus riches et les plus pauvres en 2022



Lecture. En 2022, les 5 départements les plus riches en termes de PIB par habitant étaient les Hauts-de-Seine (avec un PIB par habitant égal à 321% de la moyenne nationale, vs 133% en 1860), Paris (302% vs 248%), le Rhône (134% vs 132%), le Val-de-Marne (. Les 5 les plus pauvres étaient la Corrèze (49% de la moyenne nationale en 1860, vs 73% en 2020), l'Ariège (51% vs 65%), la Haute-Corse (51% vs 74%), la Savoie (52% vs 101%), les Hautes-Alpes (53% vs 73%).

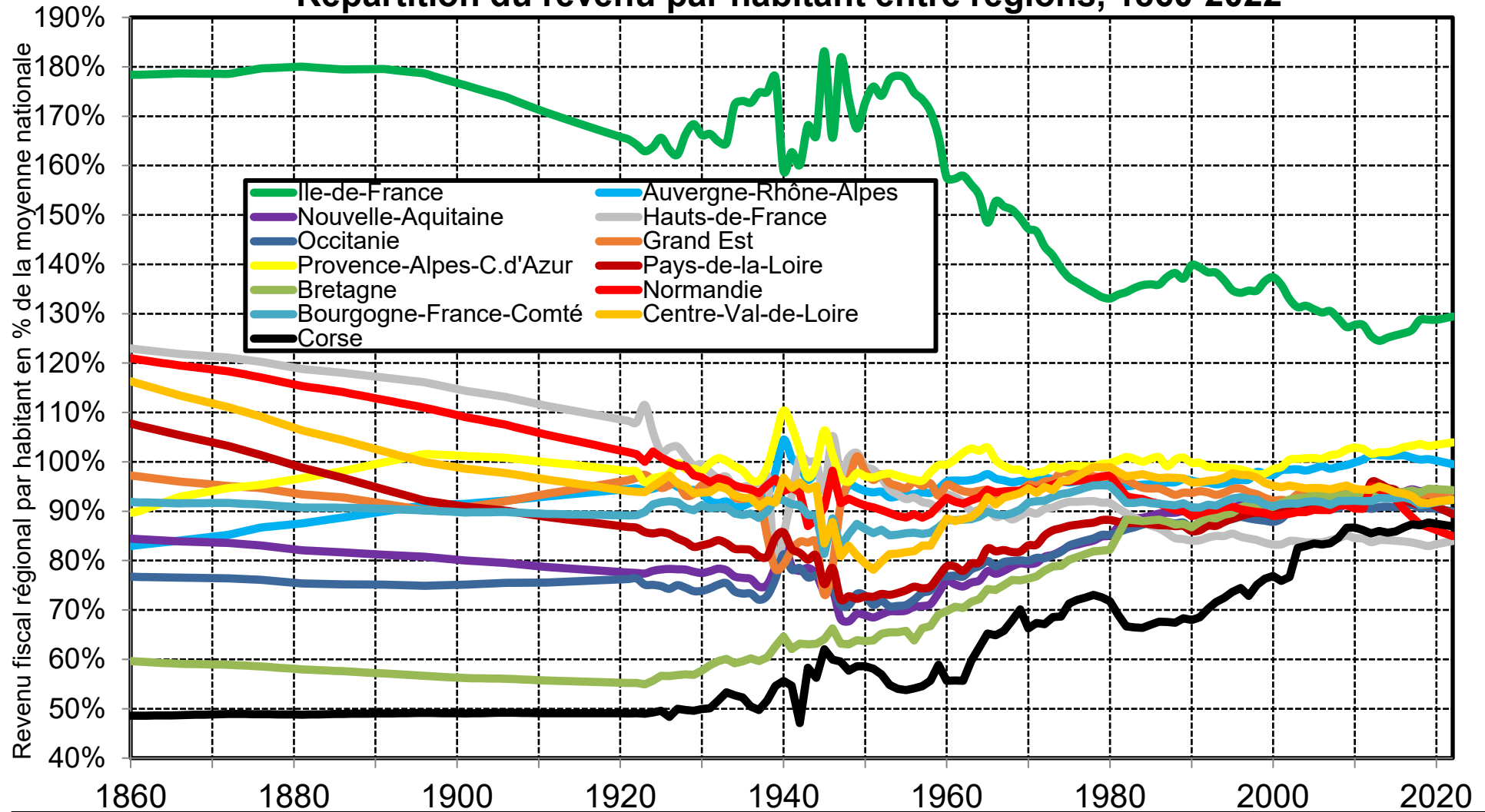
Sources et séries: voir nehistorieduconflitpolitique.fr (graphique B6.2g)

Répartition des revenus entre régions, 1860-2022



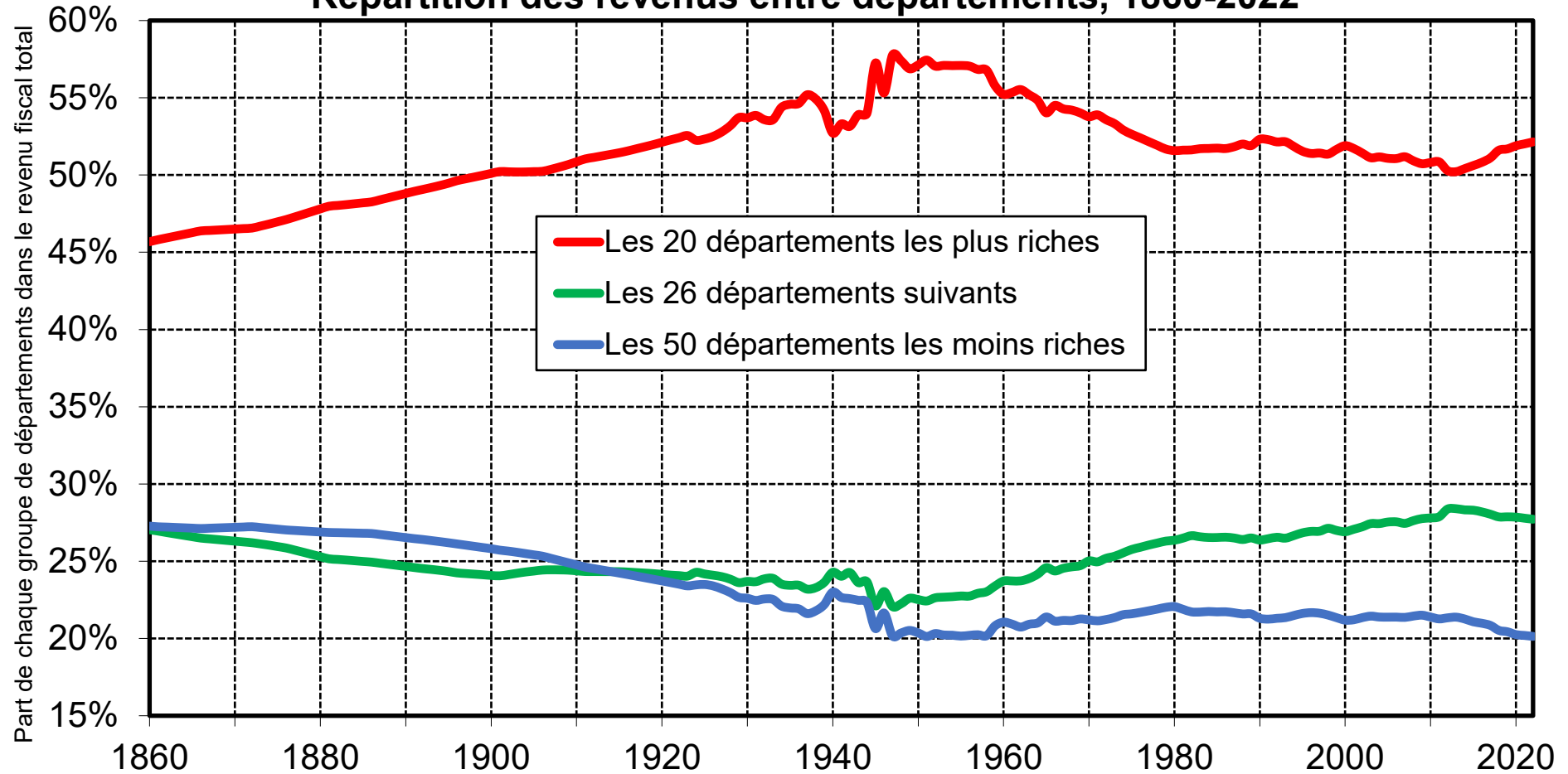
Lecture. Entre 1900 et 2022, l'Île-de-France est passée de 25% à 24% du revenu fiscal total de France métropolitaine (territoire actuel), Auvergne-Rhône-Alpes de 11% à 12%, la Nouvelle-Aquitaine de 9% à 9%, les Hauts-de-France de 11% à 8%, l'Occitanie de 7% à 8%, le Grand Est de 9% à 8%, etc. **Note:** La répartition du revenu fiscal a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.3a)

Répartition du revenu par habitant entre régions, 1860-2022



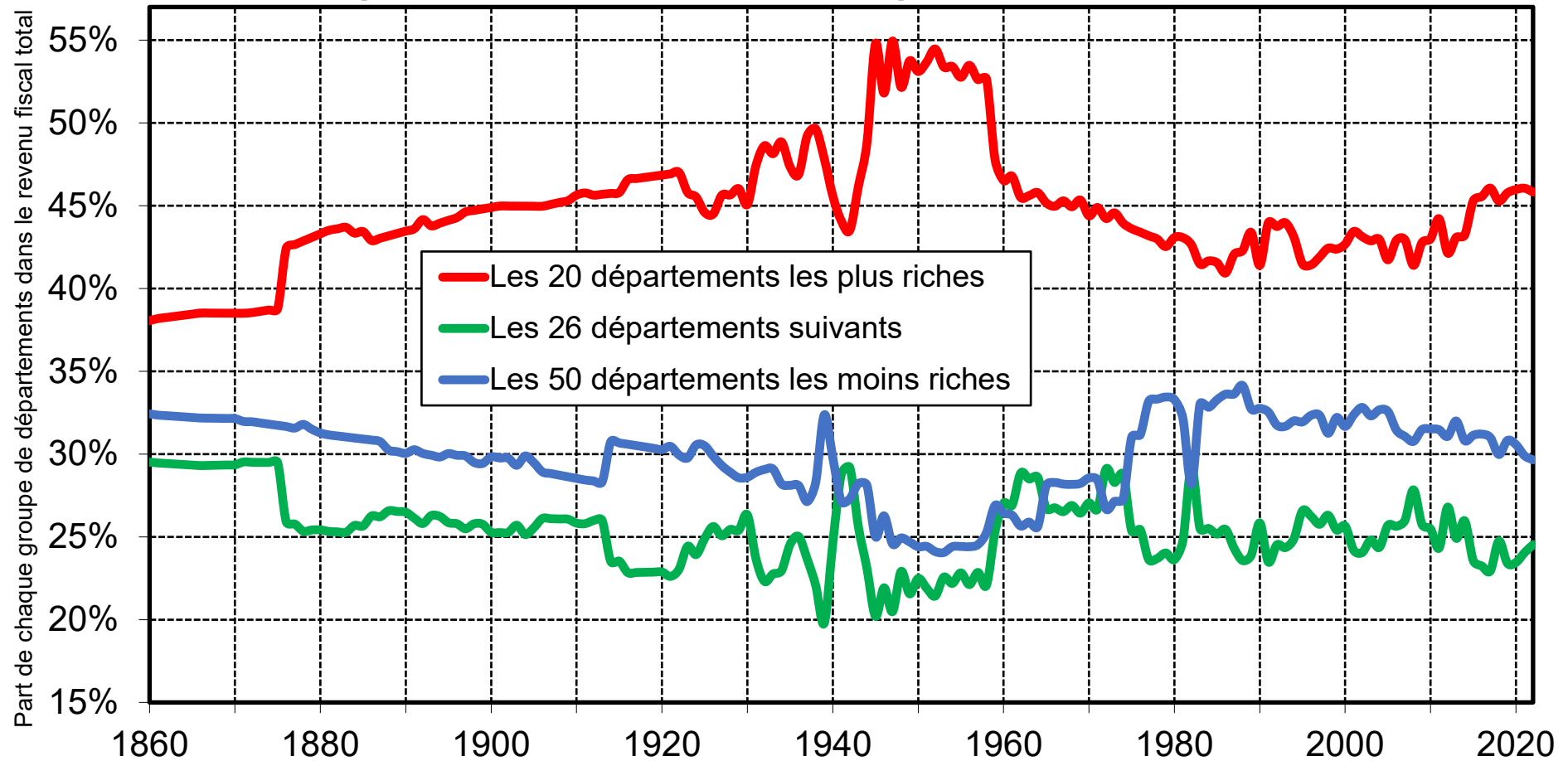
Lecture. Le revenu fiscal par habitant de l'Île-de-France est passée de 215% de la moyenne nationale en 1900 à 130% en 2022. Celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur est passé de 100% de la moyenne nationale en 1900 à 103% en 2022, celui d'Auvergne-Rhône-Alpes de 95% à 101% et celui de Corse de 28% à 87%. **Note:** La répartition du revenu fiscal a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.3b)

Répartition des revenus entre départements, 1860-2022



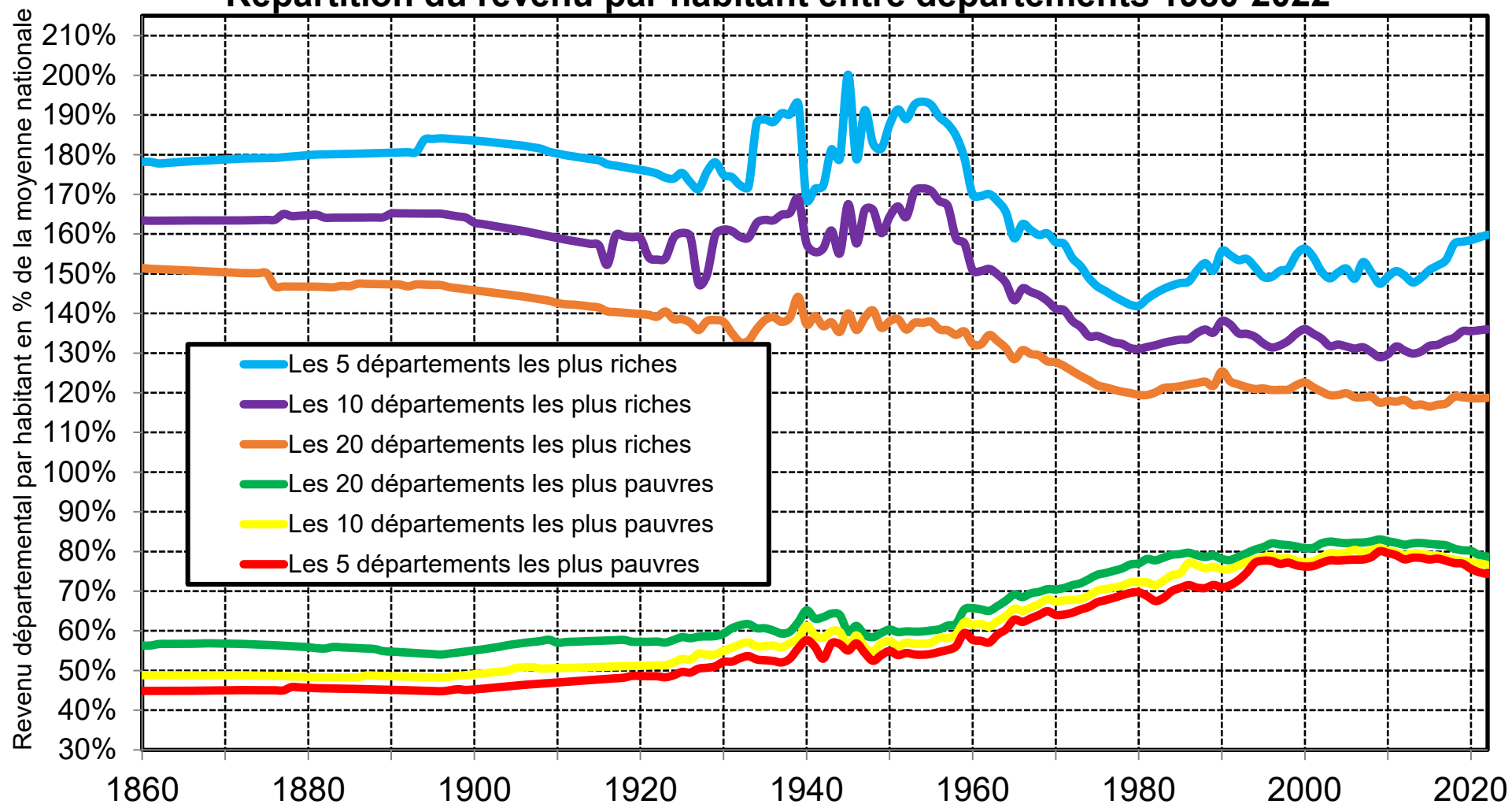
Lecture. La part des 20 départements les plus riches (en termes de revenu fiscal total) est passée de 52% à 52% du revenu fiscal total de France métropolitaine entre 1900 et 2022; celle des 26 départements suivants de 24% à 28%, et celle des 50 départements les moins riches de 24% à 20%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4a)

Répartition des revenus entre départements, 1860-2022



Lecture. La part des 20 départements les plus riches (en termes de revenu fiscal par habitant) est passée de 42% à 46% du revenu fiscal total de France métropolitaine entre 1980 et 2022; celle des 26 départements suivants de 30% à 23%, et celle des 50 départements les moins riches de 28% à 31%. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4b)

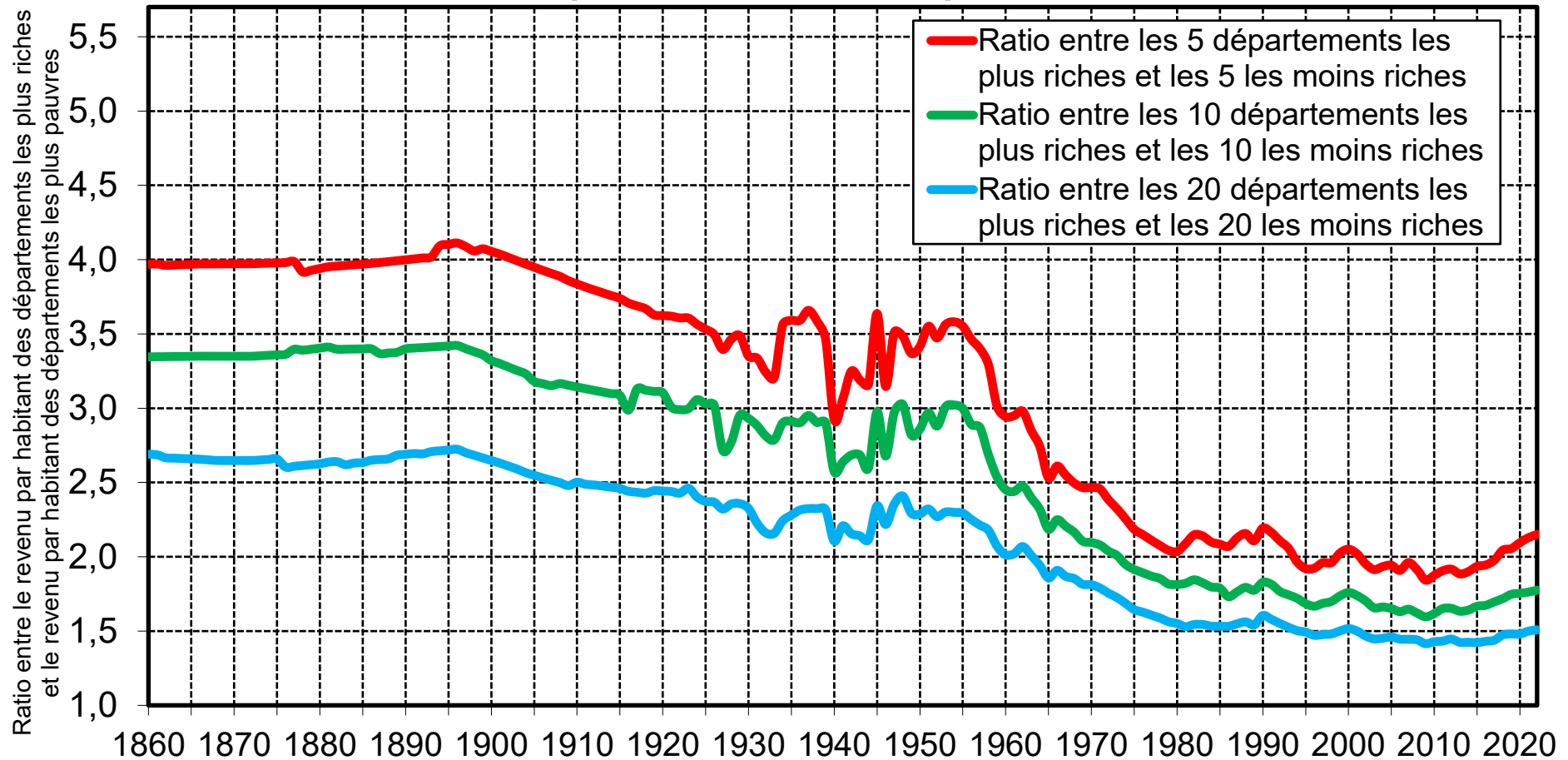
Répartition du revenu par habitant entre départements 1980-2022



Lecture. En 1980, les 5 départements les plus riches en termes de revenu fiscal par habitant avaient un revenu par habitant égal à 148% de la moyenne nationale; ce ratio est passé à 158% de la moyenne nationale en 2022. Le revenu moyen par habitant des 5 départements les plus pauvres est passé quand à lui de 67% en 1980 à 76% en 2022.

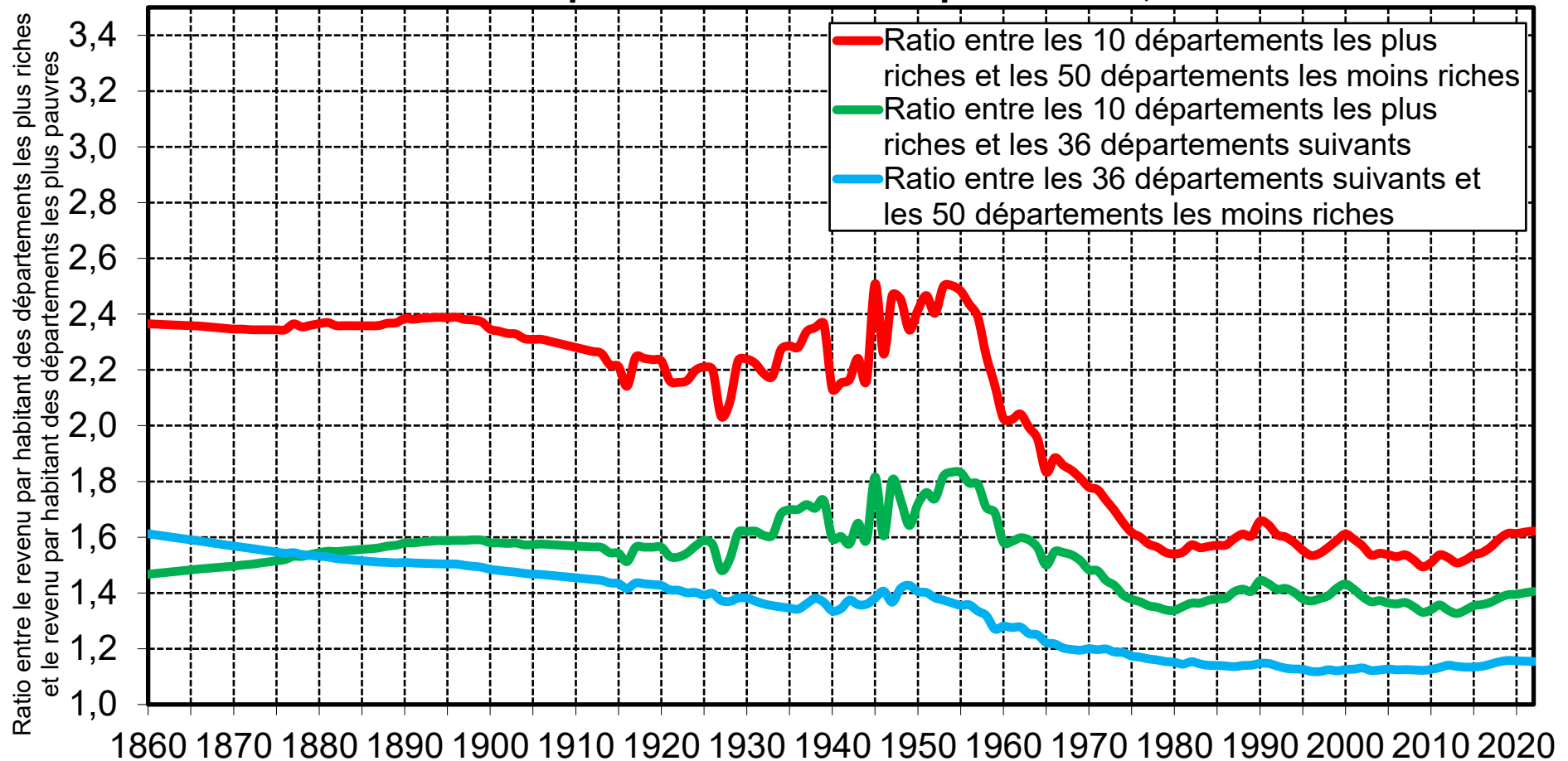
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4c)

Ecarts de revenu par habitant entre départements, 1900-2022



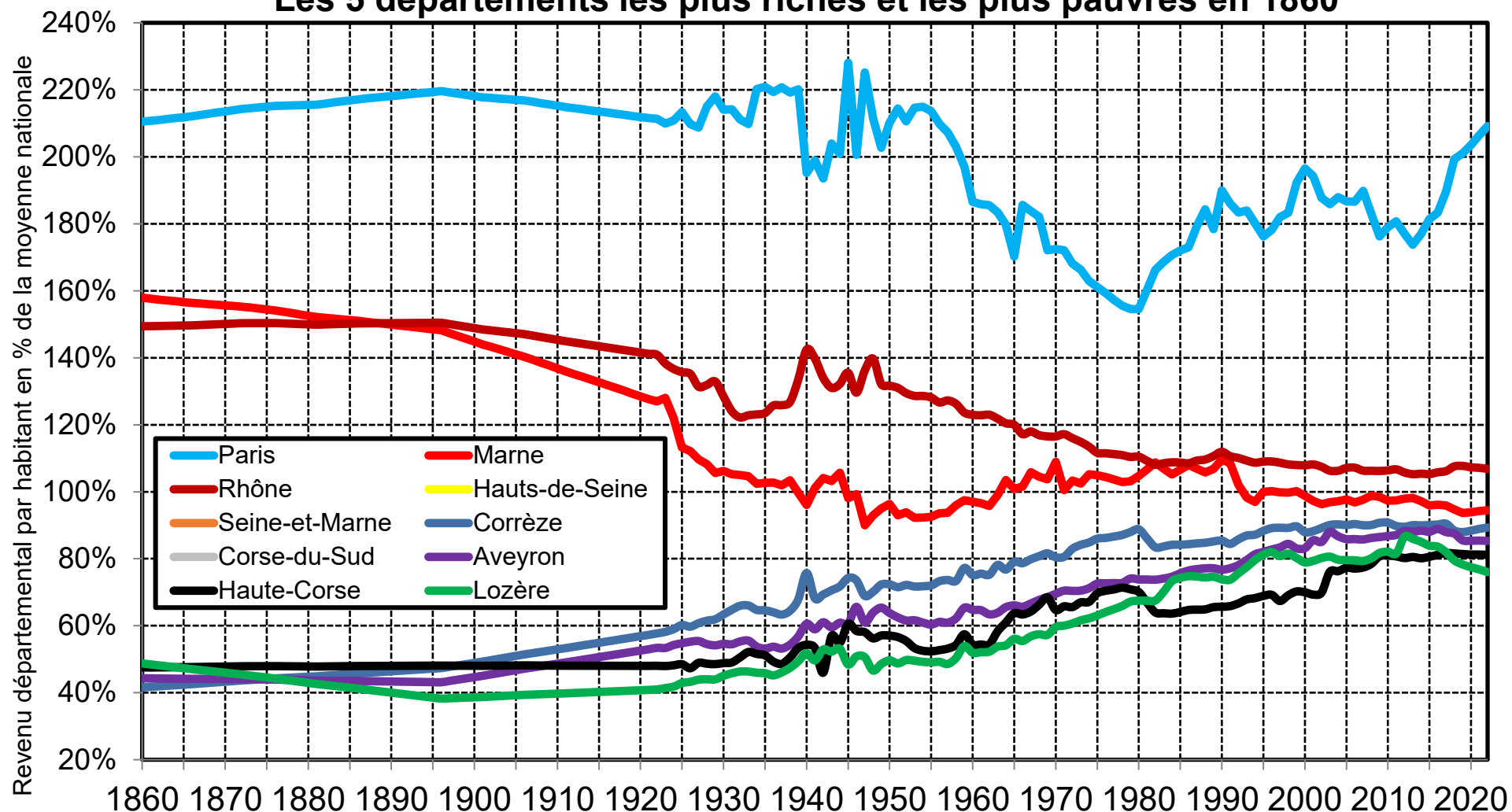
Lecture. En 1980, le revenu fiscal par habitant des 5 départements les plus riches (en termes de revenu par habitant) était 2,2 fois plus élevé que celui des 5 départements les plus pauvres; ce ratio est passé à 1,8 en 2008 avant de remonter à 2,1 en 2022. Le ratio entre le revenu moyen par habitant des 20 départements les plus riches et les 20 départements les plus pauvres est quand à lui passé de 1,6 en 1980 à 1,4 en 2008 puis 1,5 en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4d)

Ecart de revenu par habitant entre départements, 1860-2022



Lecture. En 1980, le revenu fiscal par habitant des 10 départements les plus riches (en termes de revenu par habitant) était 1,6 fois plus élevé que celui des 50 départements les plus pauvres; ce ratio est passé à 1,5 en 2008 avant de remonter à 1,6 en 2022. Le ratio entre les 10 départements les plus riches et les 36 suivants se situe autour de 1,4 et celui entre les 36 suivants et les 50 les plus pauvres autour de 1,15, en 1980 comme en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4e)

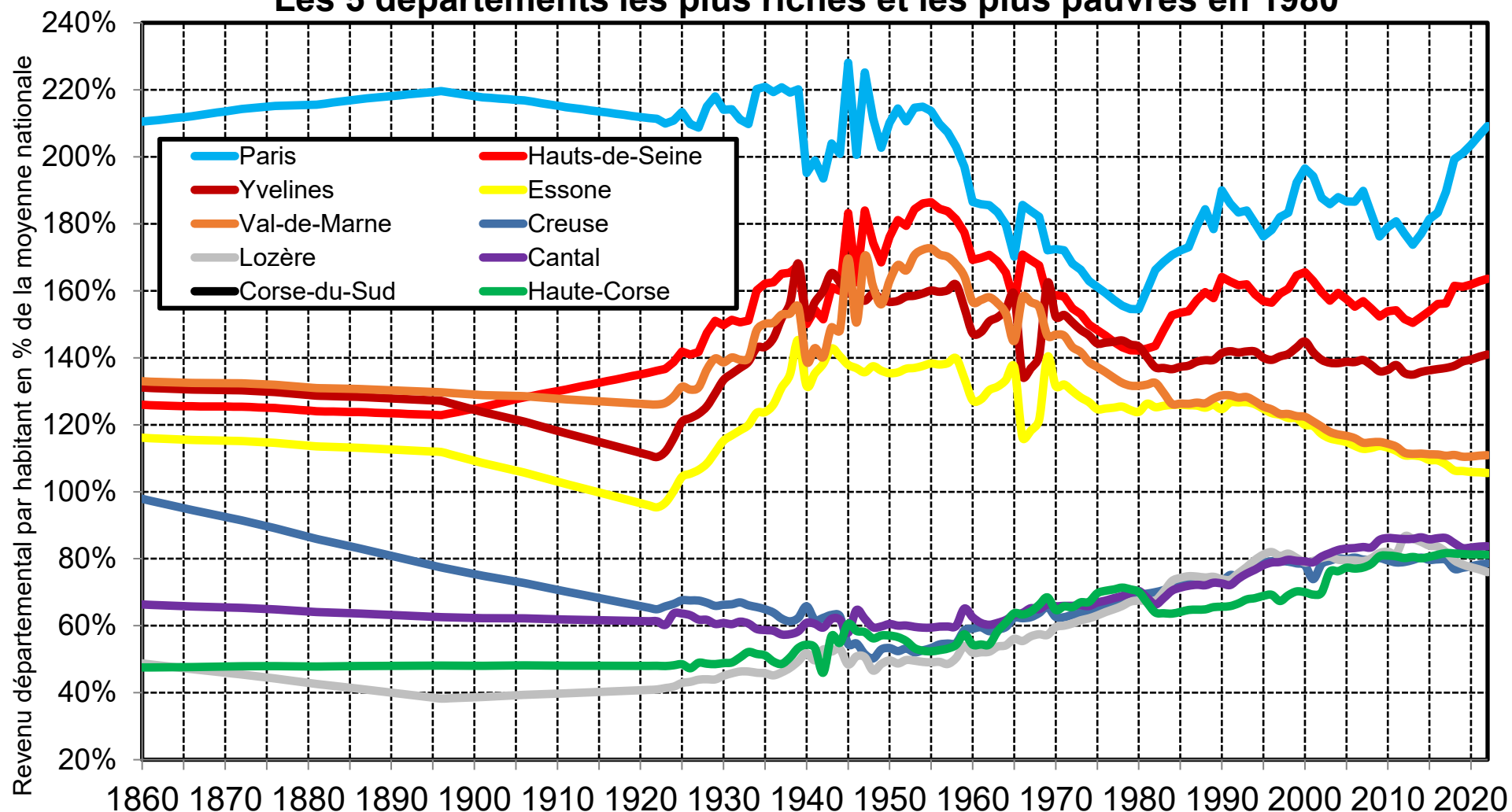
Les 5 départements les plus riches et les plus pauvres en 1860



Lecture. En 1900, les 5 départements les plus riches en termes de revenu par habitant étaient Paris (avec un revenu par habitant égal à 169% de la moyenne nationale, vs 204% en 2022), les Hauts-de-Seine (151% vs 162%), les Yvelines (138% vs 140%), l'Essone (131% vs 106%) et le Val-de-Marne (128% vs 111%). Les 5 les plus pauvres étaient la Haute-Corse (61% vs 81%), la Corse-du-Sud (65% vs 95%), le Cantal (67% vs 84%), la Lozère (69% vs 78%) et la Creuse (69% vs 78%).

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4f)

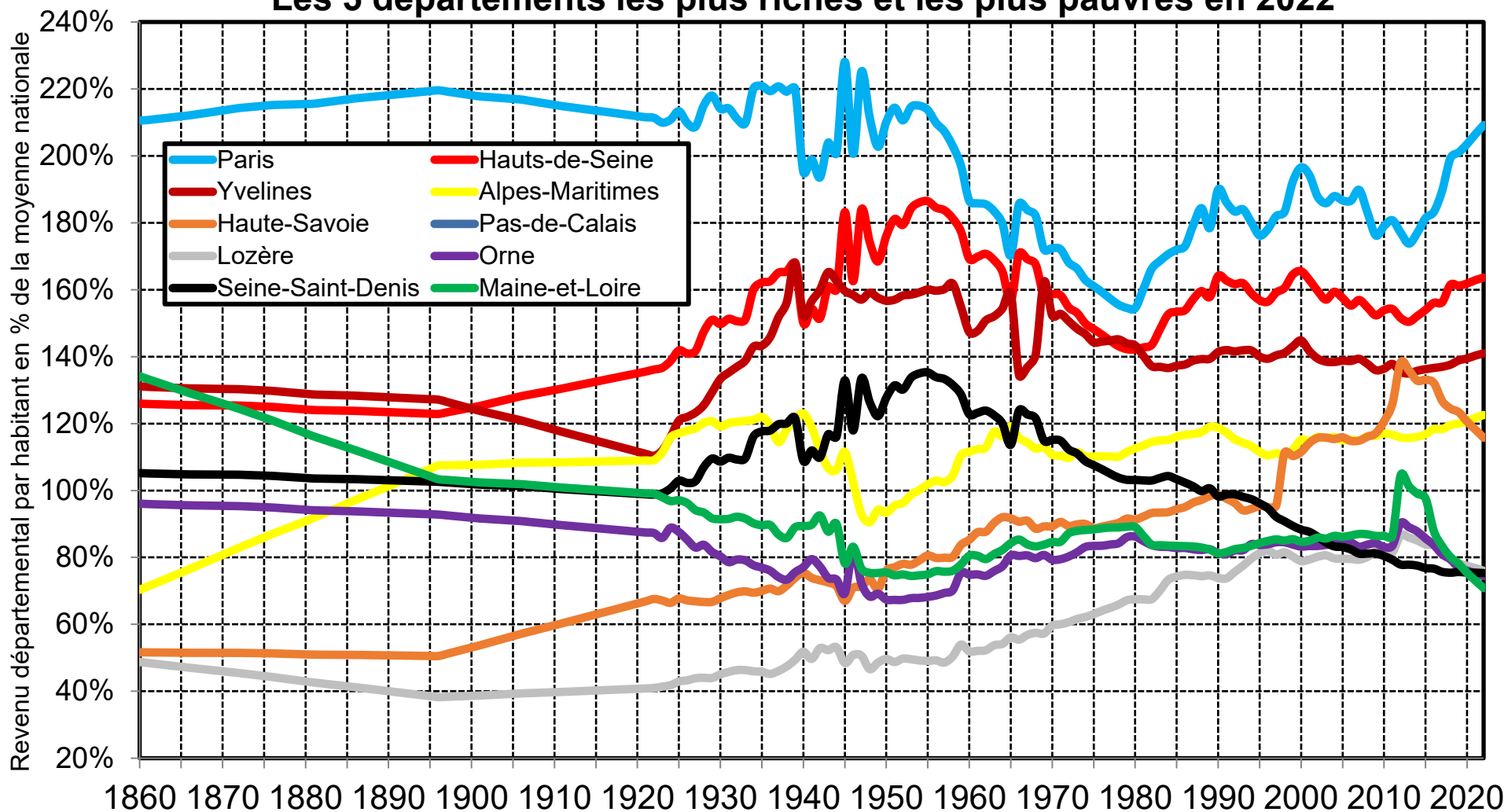
Les 5 départements les plus riches et les plus pauvres en 1980



Lecture. En 1980, les 5 départements les plus riches en termes de revenu par habitant étaient Paris (avec un revenu par habitant égal à 169% de la moyenne nationale, vs 204% en 2022), les Hauts-de-Seine (151% vs 162%), les Yvelines (138% vs 140%), l'Essonne (131% vs 106%) et le Val-de-Marne (128% vs 111%). Les 5 les plus pauvres étaient la Haute-Corse (61% vs 81%), la Corse-du-Sud (65% vs 95%), le Cantal (67% vs 84%), la Lozère (69% vs 78%) et la Creuse (69% vs 78%).

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4g)

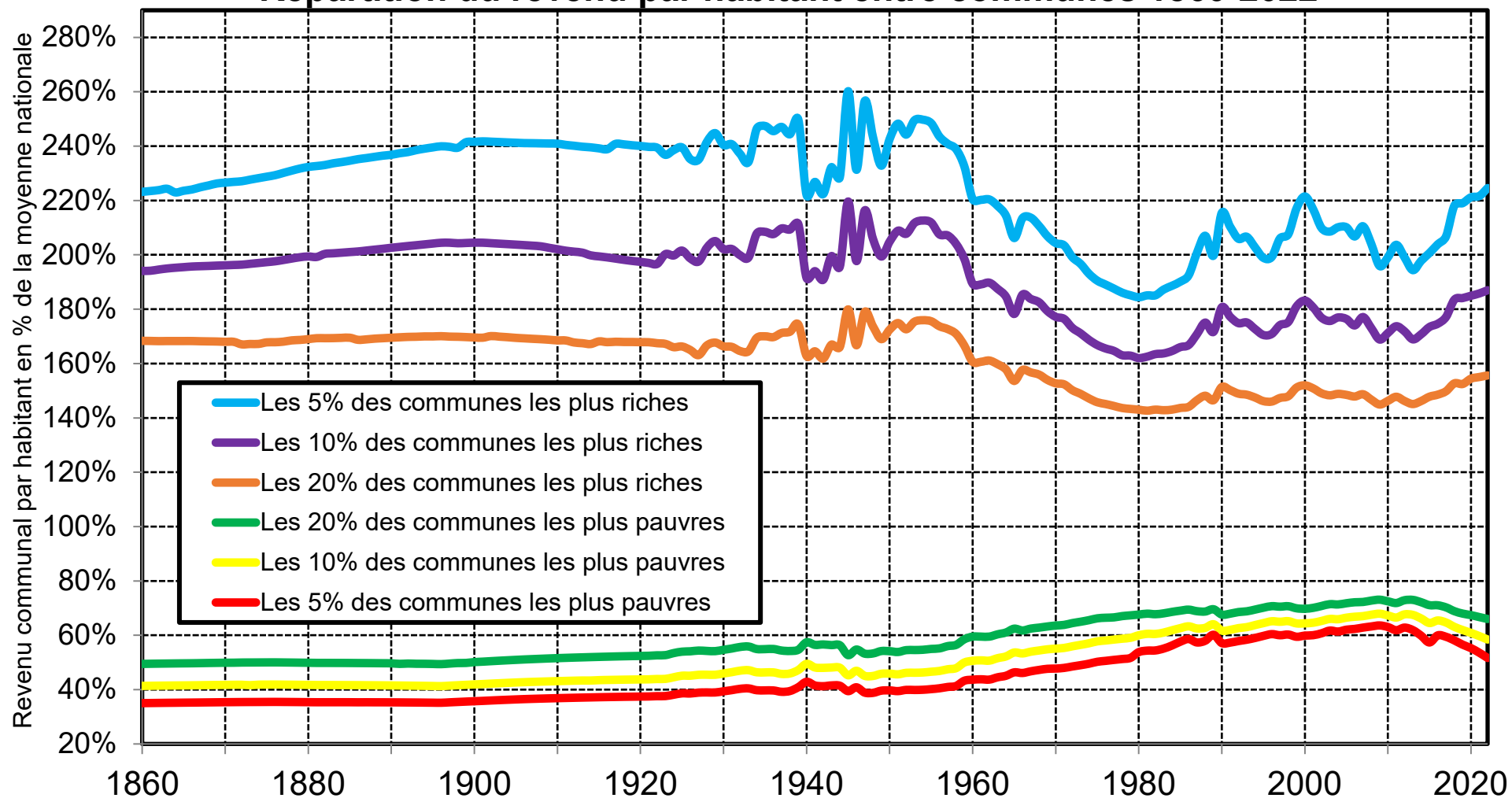
Les 5 départements les plus riches et les plus pauvres en 2022



Lecture. En 2022, les 5 départements les plus riches en termes de revenu par habitant étaient Paris (avec un revenu par habitant égal à 204% de la moyenne nationale, vs 169% en 1980), les Hauts-de-Seine (162% vs 151%), les Yvelines (140% vs 138%), les Alpes-Maritimes (121% vs 115%), la Haute-Savoie (121% vs 91%). Les 5 les plus pauvres étaient le Maine-et-Loire (75% vs 82%), la Seine-Saint-Denis (75% vs 112%), l'Orne (76% vs 83%), la Lozère (78% vs 69%), le Pas-de-Calais (78% vs 82%).

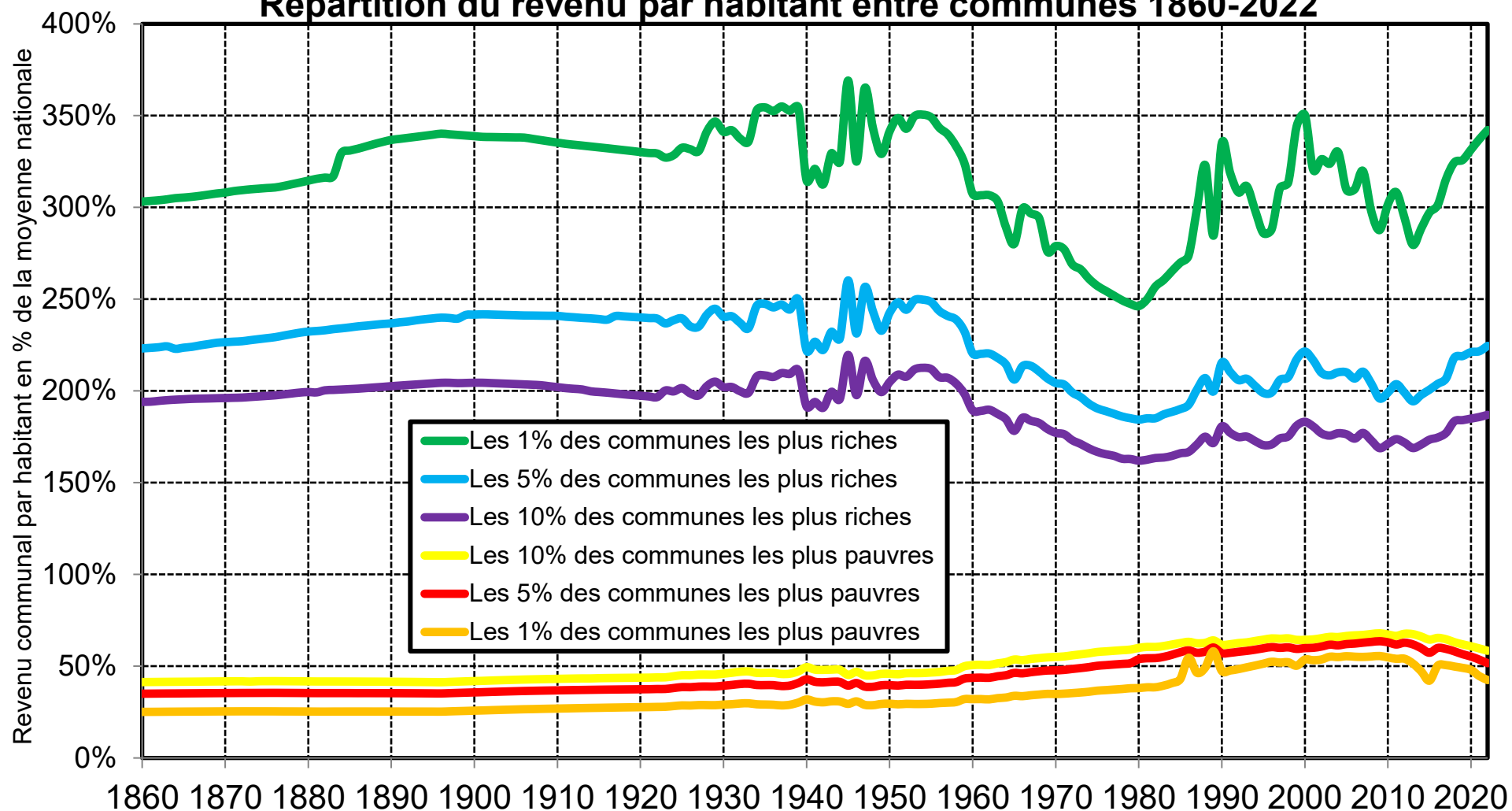
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.4h)

Répartition du revenu par habitant entre communes 1860-2022



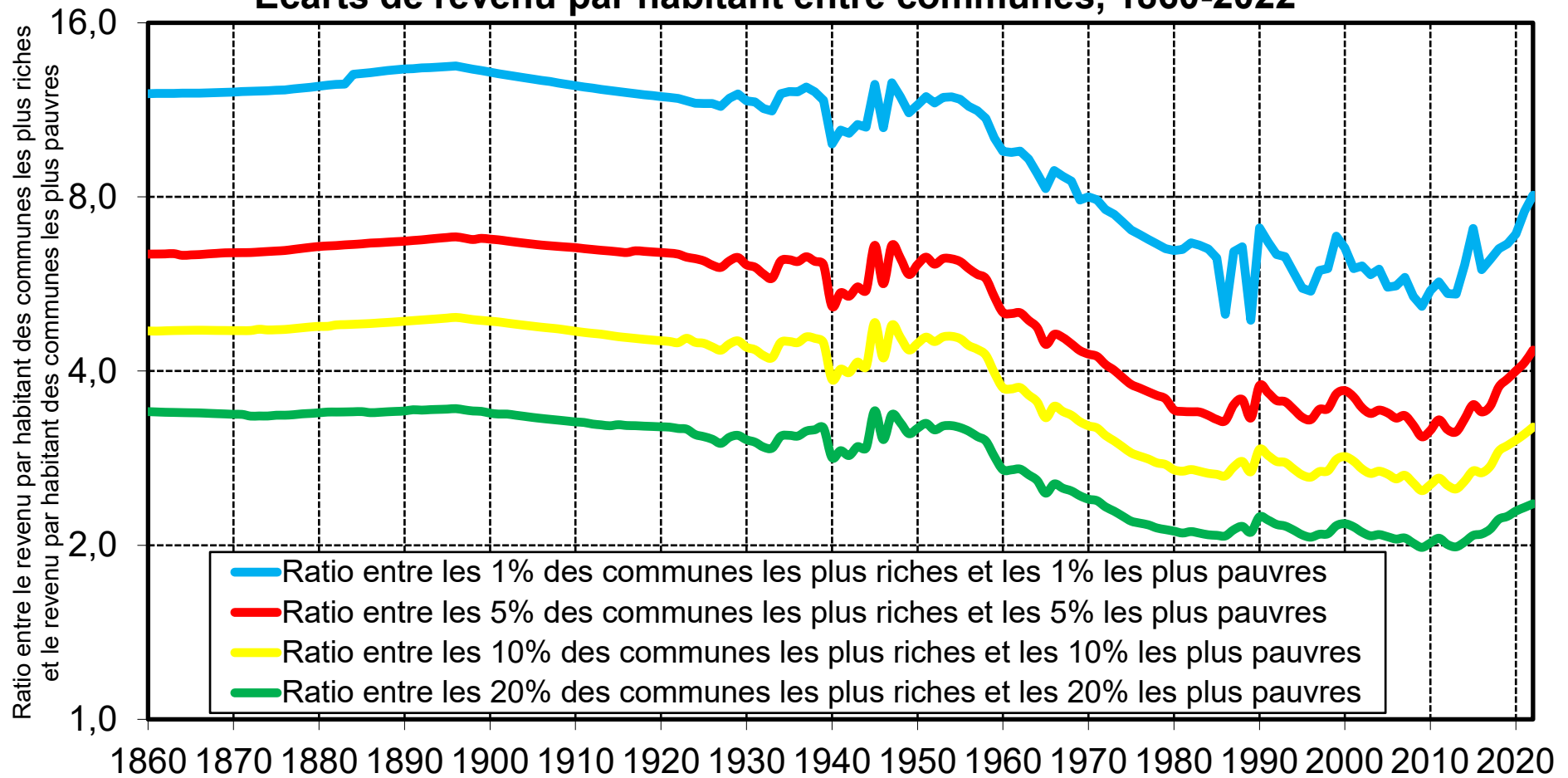
Lecture. En 1900, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus riches en termes de revenu fiscal par habitant avaient un revenu par habitant égal à 270% de la moyenne nationale; ce ratio est passé à 195% en 1980 puis 222% en 2020. Le revenu moyen par habitant des 5% des communes (pondérées par la taille) les plus pauvres est passé quand à lui de 36% en 1900 à 58% en 1990 puis 54% en 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.5a)

Répartition du revenu par habitant entre communes 1860-2022



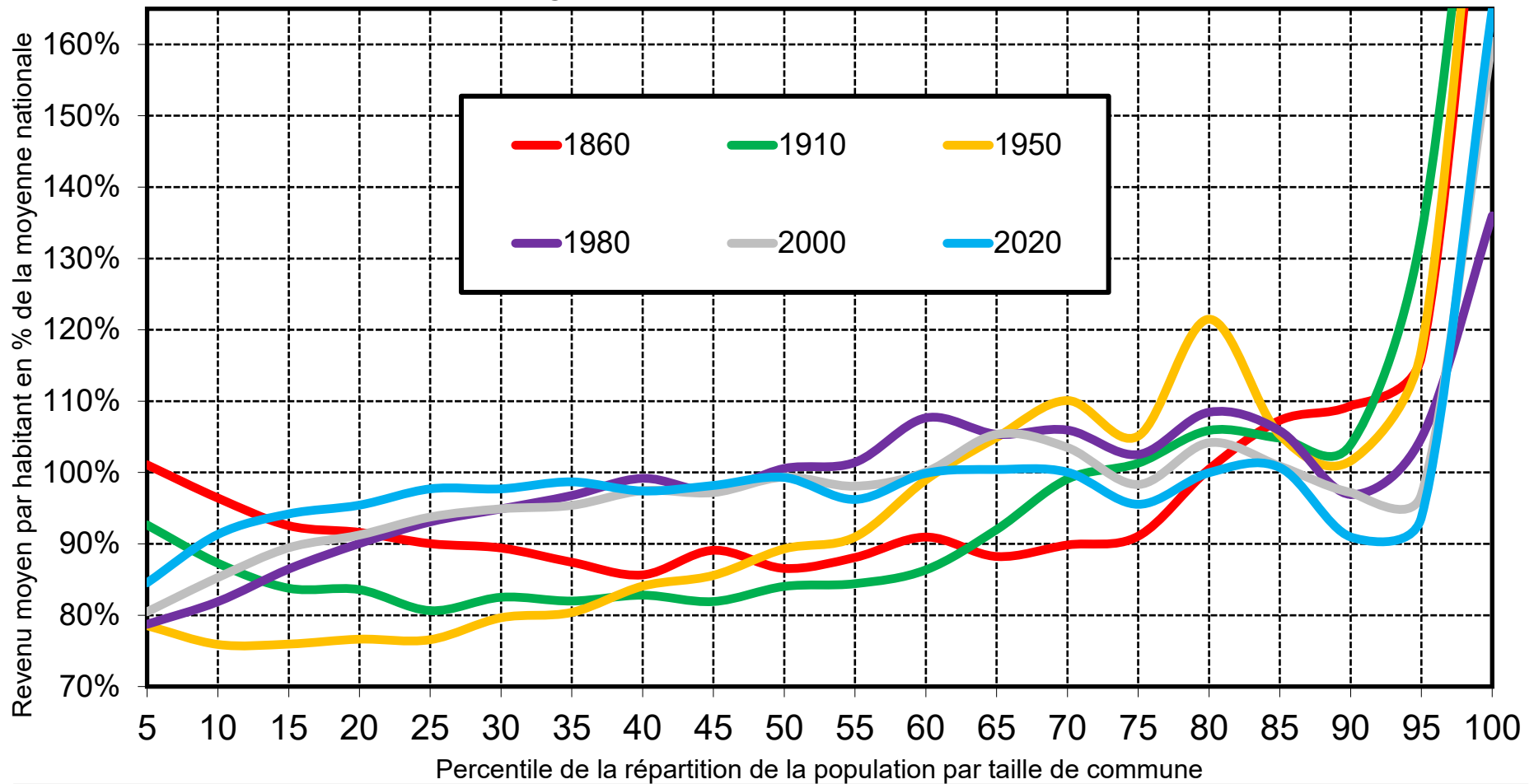
Lecture. En 1900, les 1% des communes (pondérées par la taille) les plus riches en termes de revenu fiscal par habitant avaient un revenu par habitant égal à 397% de la moyenne nationale; ce ratio est passé à 263% en 1980 puis 332% en 2020. Le revenu moyen par habitant des 1% des communes (pondérées par la taille) les plus pauvres est passé quand à lui de 26% en 1900 à 47% en 1990 puis à 46% en 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.5b)

Ecart de revenu par habitant entre communes, 1860-2022



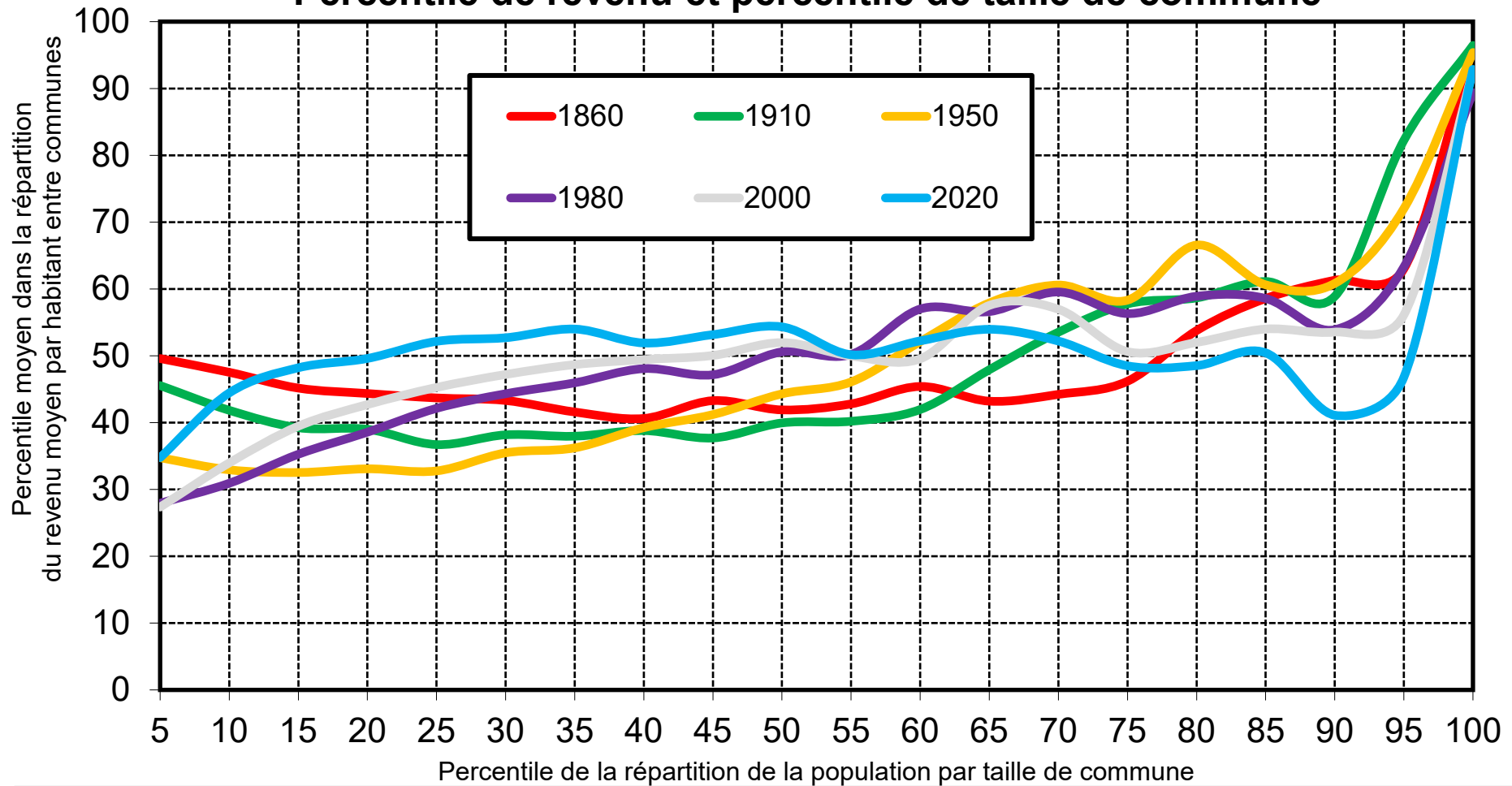
Lecture. En 1900, le revenu par habitant des 1% des communes (pondérées par la taille) les plus riches (en termes de revenu par habitant) était 15,4 fois plus élevé que celui des 1% des communes les plus pauvres; ce ratio est passé à 5,6 en 1995 puis 8,1 en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.5c)

Revenu moyen et percentile de taille de commune



Lecture. Le revenu moyen par habitant a toujours été une fonction globalement croissante de la taille de la commune (sauf en bas de la distribution en 1900-1930). En 2020, le revenu moyen au sein des 5% des communes (pondérées pour la taille) les plus petites était égal à 88% de la moyenne nationale, vs 162% au sein des 5% les plus grandes. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.5d)

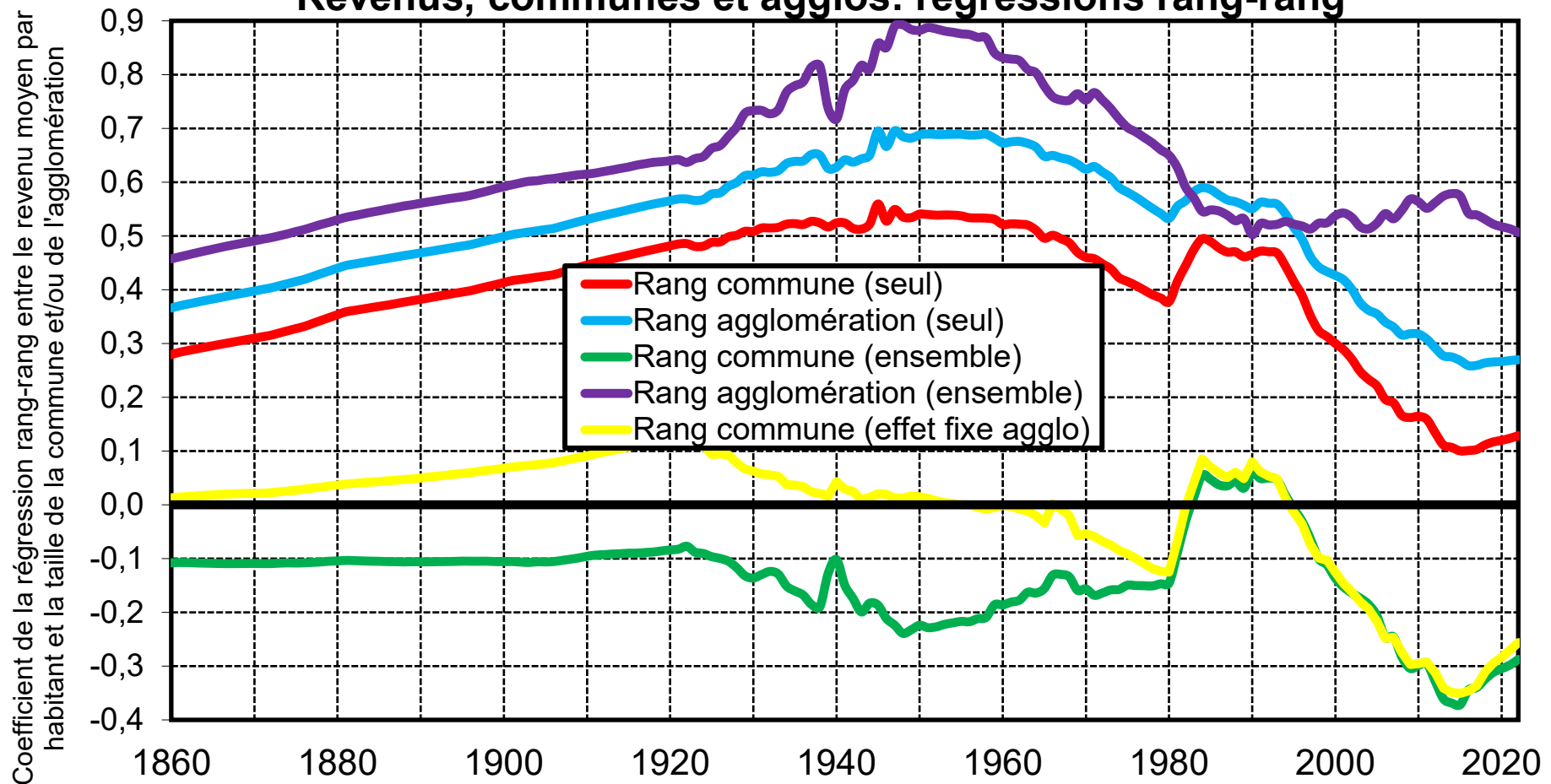
Percentile de revenu et percentile de taille de commune



Lecture. Le revenu moyen par habitant a toujours été une fonction globalement croissante de la taille de la commune (sauf en bas de la distribution en 1900-1930). En 1980, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 28^e percentile de la répartition du revenu moyen entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 91^e percentile de cette répartition.

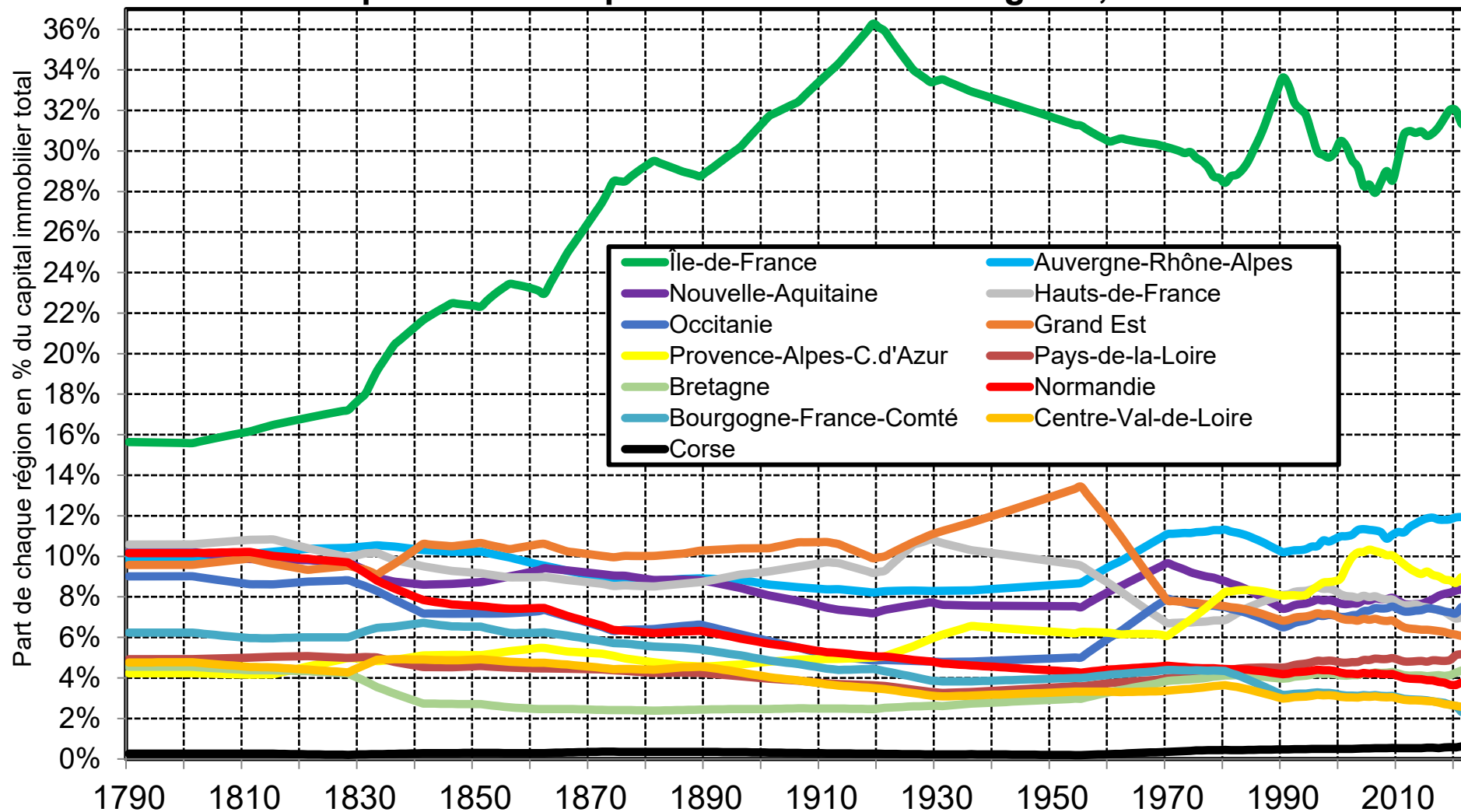
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.5e)

Revenus, communes et agglos: régressions rang-rang



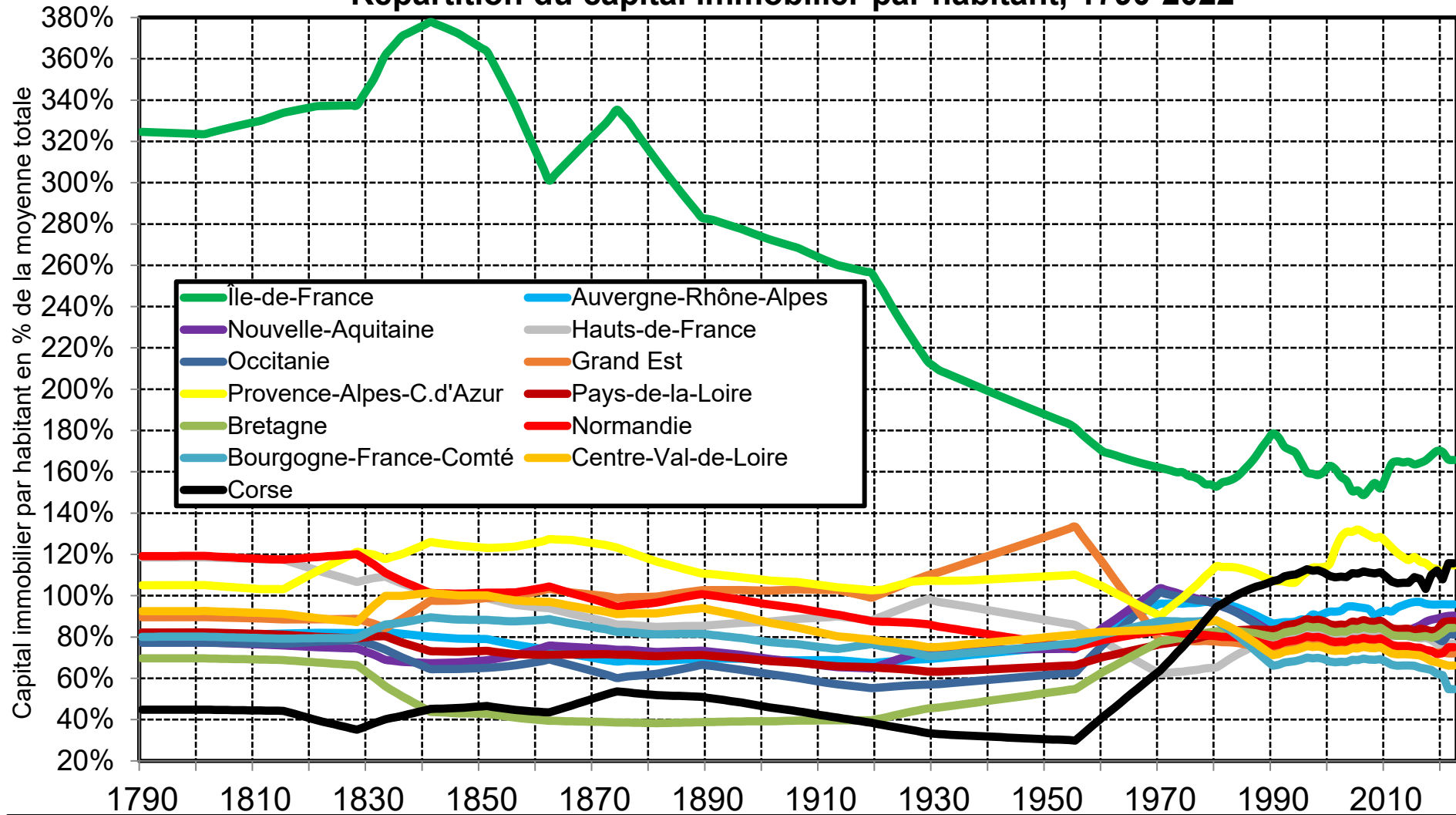
Lecture. La relation entre revenu moyen et taille d'agglomération a toujours été fortement positive. En fin de période, la taille de la commune a un effet négatif pour une taille d'agglomération donnée. Autrement dit, au sein des agglomérations de grande taille, ce sont principalement les banlieues et non les centres-villes qui ont un revenu moyen plus élevé. Compte tenu des résultats obtenus pour les diplômés et les cadres en 1960-1980 (effet centre-ville fortement positif), il est toutefois possible qu'un tel effet centre-ville existait aussi pour les revenus avant 1980 (effet masqué par l'hypothèse d'une répartition intra-départementale fixe avant 1980). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B6.5f)

Répartition du capital immobilier entre régions, 1790-2022



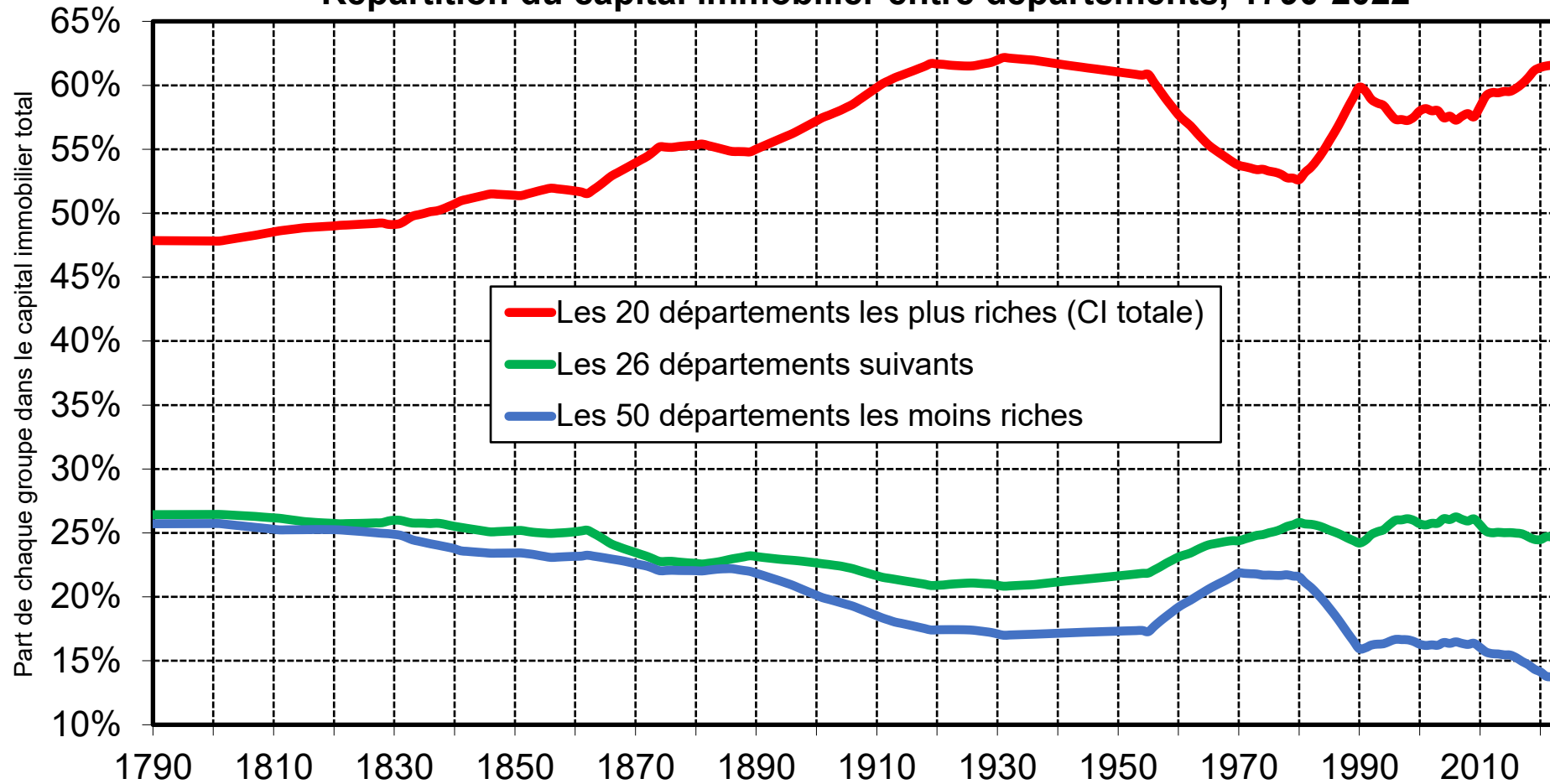
Lecture. Entre 1790 et 2022, l'Île-de-France est passée de 16% à 32% du capital immobilier (valeur totale des logements) de France métropolitaine (territoire actuel), Auvergne-Rhône-Alpes de 10% à 12%, la Nouvelle-Aquitaine de 10% à 8%, les Hauts-de-France de 11% à 7%, l'Occitanie de 9% à 7%, le Grand Est de 10% à 6%, etc. **Note:** La répartition des logements a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.1a)

Répartition du capital immobilier par habitant, 1790-2022



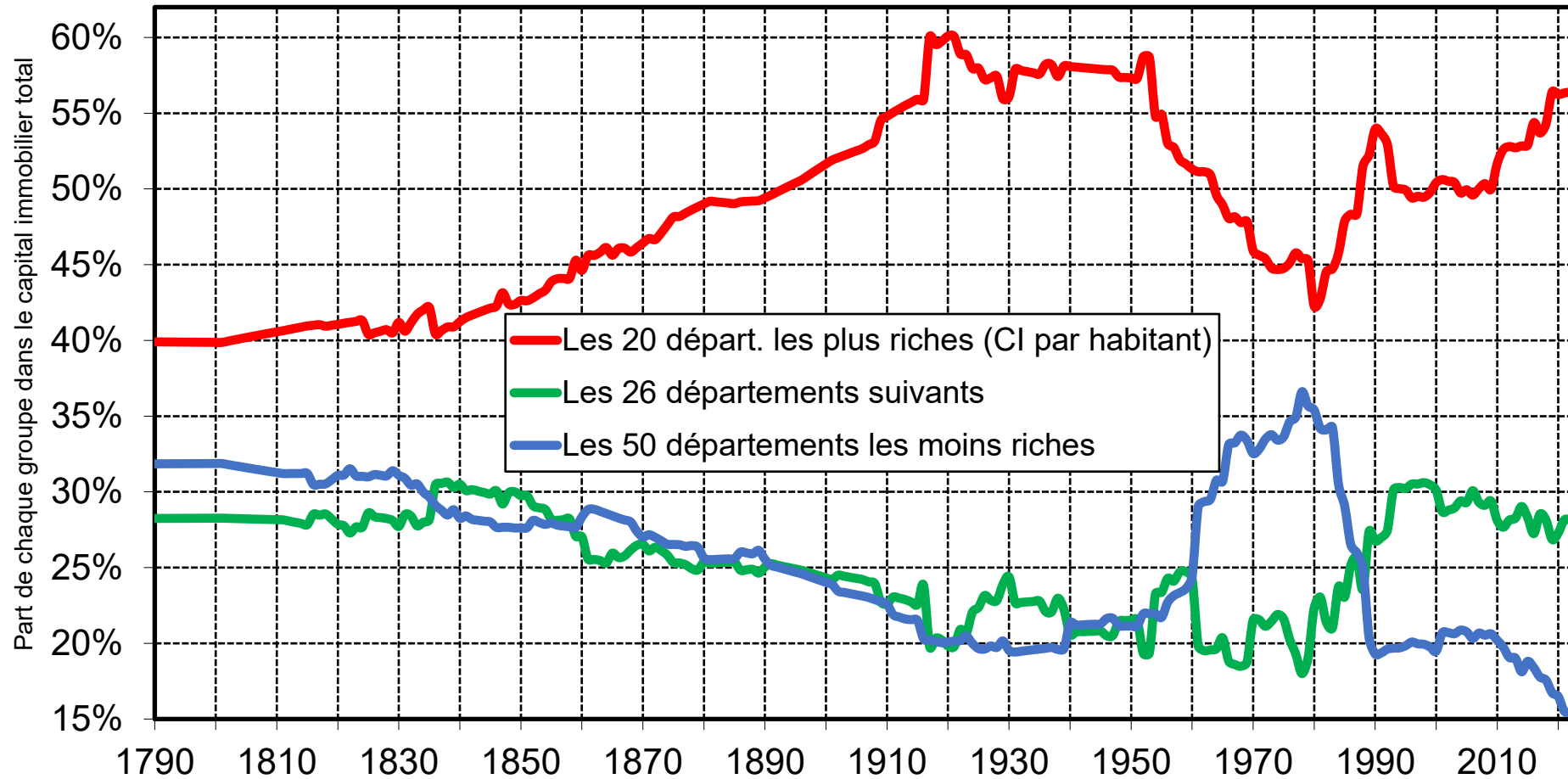
Lecture. Le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant en Île-de-France est passée de 325% de la moyenne nationale en 1790 à 132% en 2022. Celle des Hauts-de-France est passé de 119% en 1790 à 65% en 2022, celle de Normandie de 119% à 77%, celle d'Auvergne-Rhône-Alpes de 79% à 105% et celle de Bretagne de 70% à 95%. **Note:** La répartition des logements a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 13 régions de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.1b)

Répartition du capital immobilier entre départements, 1790-2022



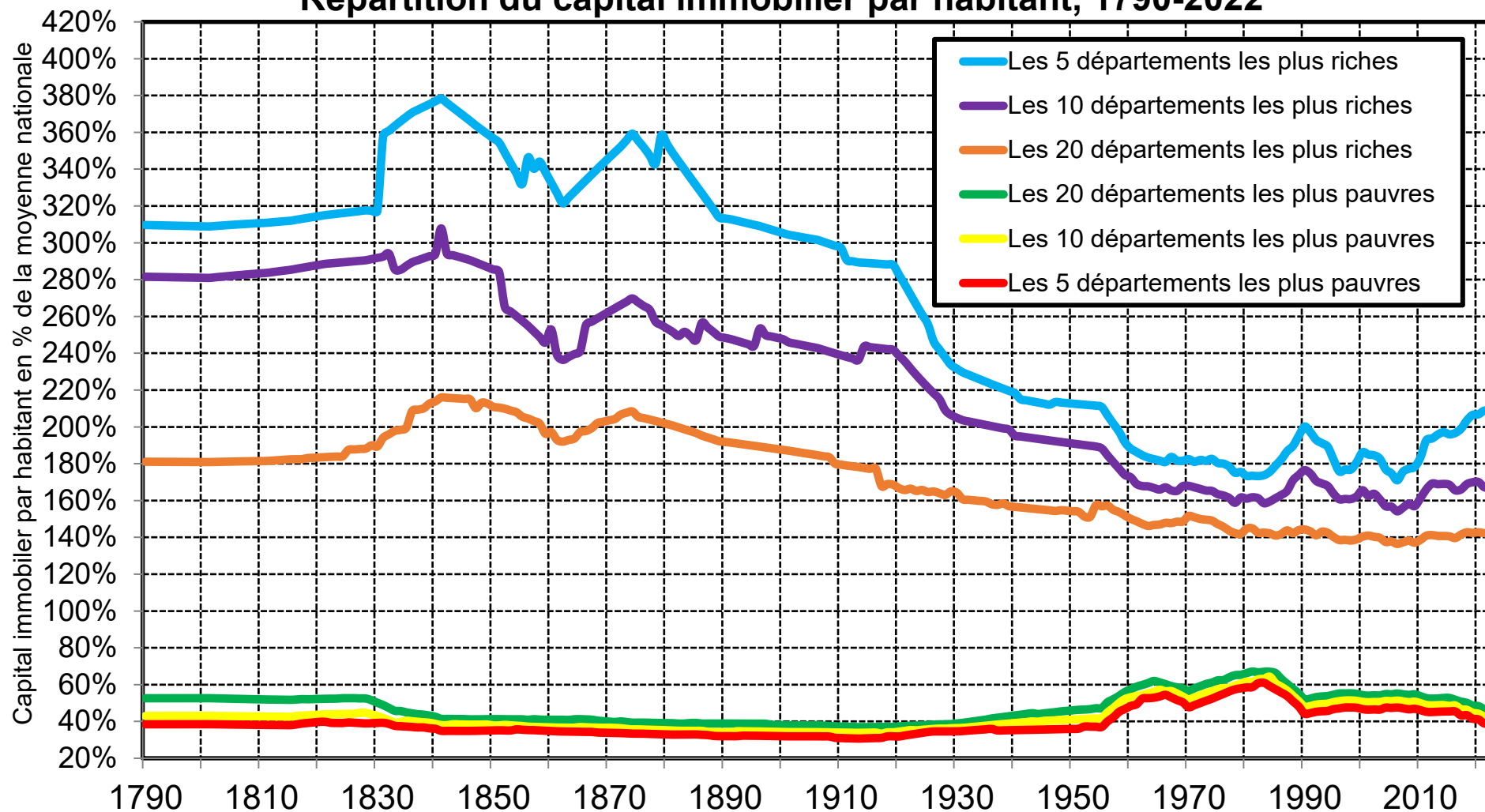
Lecture. La part des 20 départements les plus riches en terme de capital immobilier total (valeur totale des logements) est passée de 48% à 53% du total de France métropolitaine (territoire actuel) entre 1790 et 2022; celle des 26 départements suivants de 27% à 28%, et celle des 50 départements les moins riches de 26% à 20%. **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 96 départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.2a)

Répartition du capital immobilier entre départements, 1790-2022



Lecture. La part des 20 départements les plus riches en termes de capital immobilier (valeur des logements) par habitant est passée de 40% à 38% du total de France métropolitaine (territoire actuel) entre 1790 et 2022; celle des 26 départements suivants de 28% à 28%, et celle des 50 départements les plus pauvres de 32% à 24%. **Note.** La répartition a été calculée pour l'ensemble de la période à partir des territoires des 96 départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.2b)

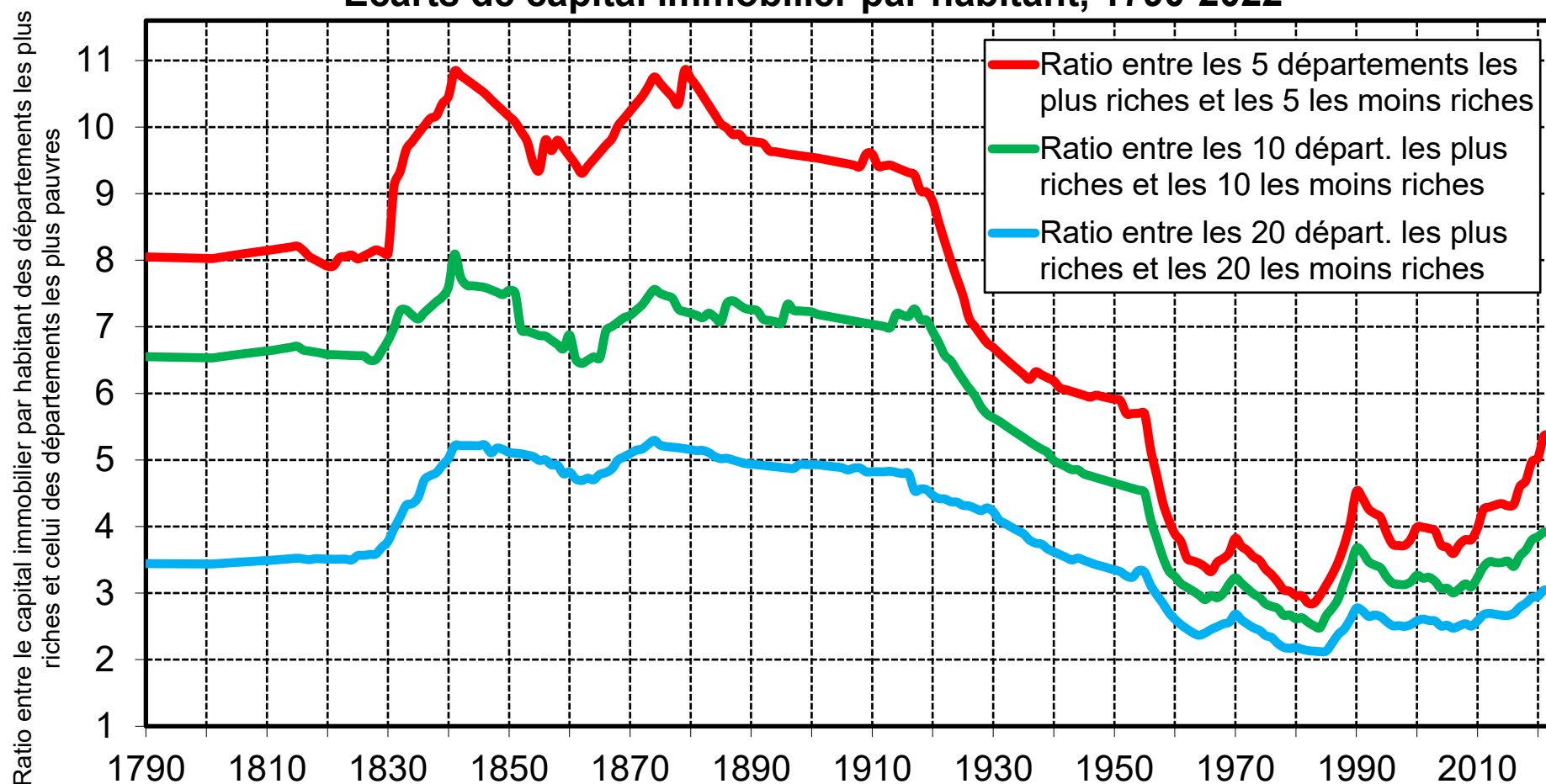
Répartition du capital immobilier par habitant, 1790-2022



Lecture. En 1790, les 5 départements les plus riches en termes de capital immobilier (valeur des logements) par habitant avaient une valeur moyenne des logements par habitant égale à 320% de la moyenne nationale; ce ratio est passé à 165% de la moyenne nationale en 2022. La valeur moyenne des 5 départements les plus pauvres est passé quand à elle de 40% en 1790 à 60% en 2022.

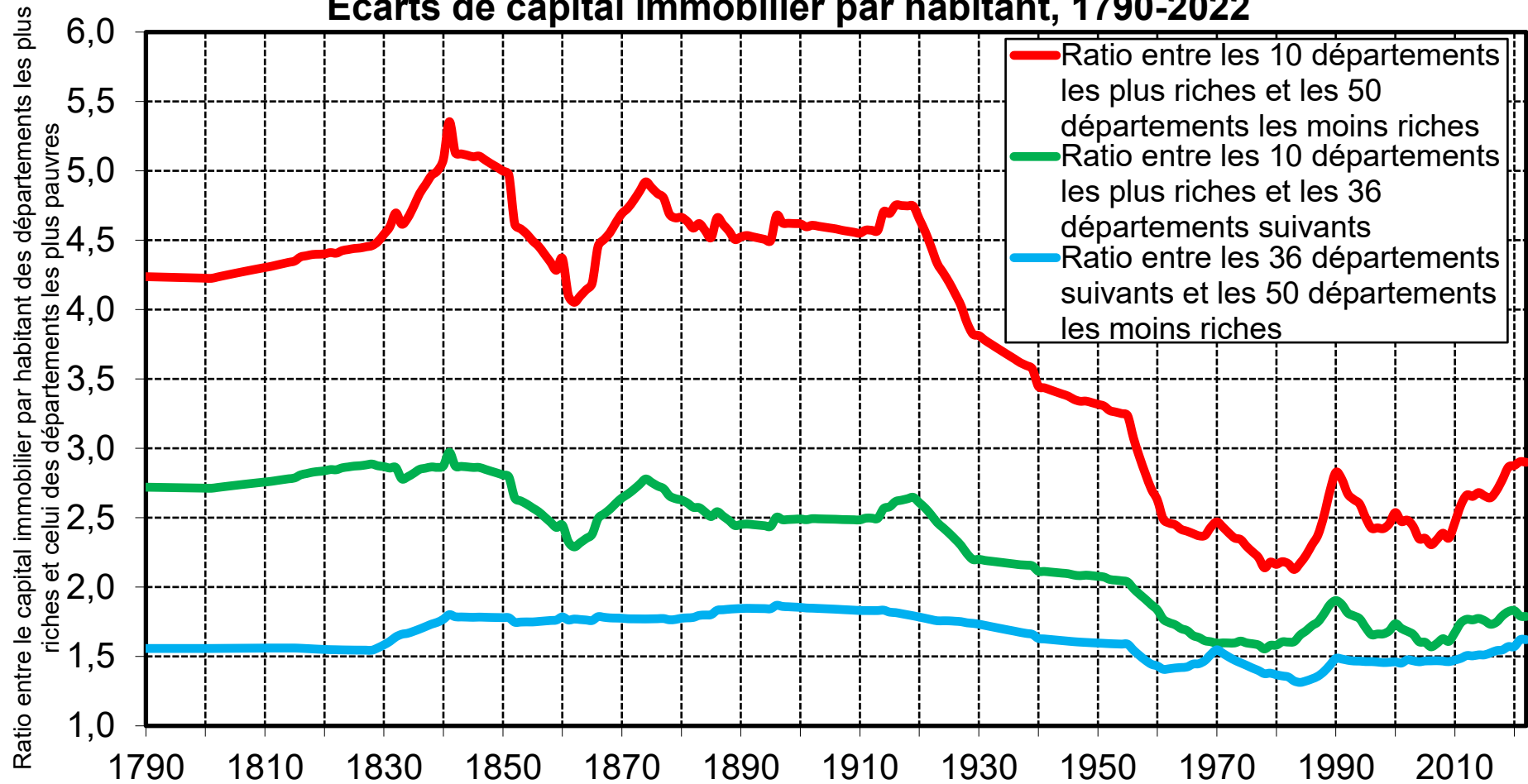
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.2c)

Ecarts de capital immobilier par habitant, 1790-2022



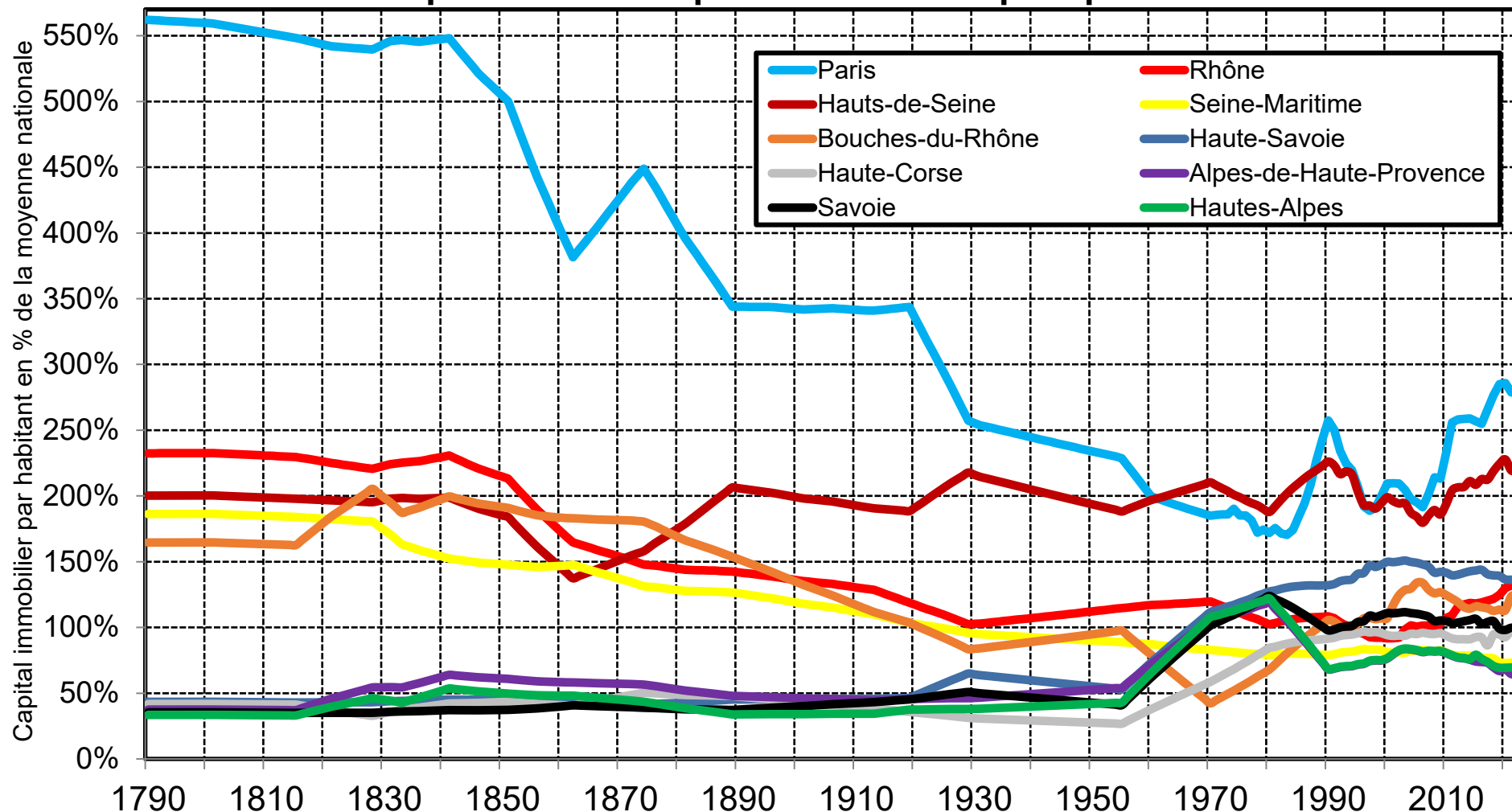
Lecture. En 1790, le capital immobilier (valeur des logements) par habitant des 5 départements les plus riches (en termes de CI par habitant) était 8,5 fois plus élevé celui des 5 départements les plus pauvres; ce ratio est passé à 2,9 en 2022. Le ratio entre la valeur des logements par habitant des 20 départements les plus riches et les 20 départements les plus pauvres est quand à lui passé de 3,4 en 1790 à 2,0 en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.2d)

Ecarts de capital immobilier par habitant, 1790-2022



Lecture. En 1790, le capital immobilier (valeur des logements) par habitant des 10 départements les plus riches (en termes de CI par habitant) était 4,2 fois plus élevée que celle des 50 départements les plus pauvres; ce ratio est passé à 2,8 en 2022. Le ratio entre les 10 départements les plus riches et les 36 suivants est passé de 2,7 en 1790 à 1,8 en 2022, et celui entre les 36 suivants et les 50 les plus pauvres de 1,5 en 1790 à 1,3 en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.2e)

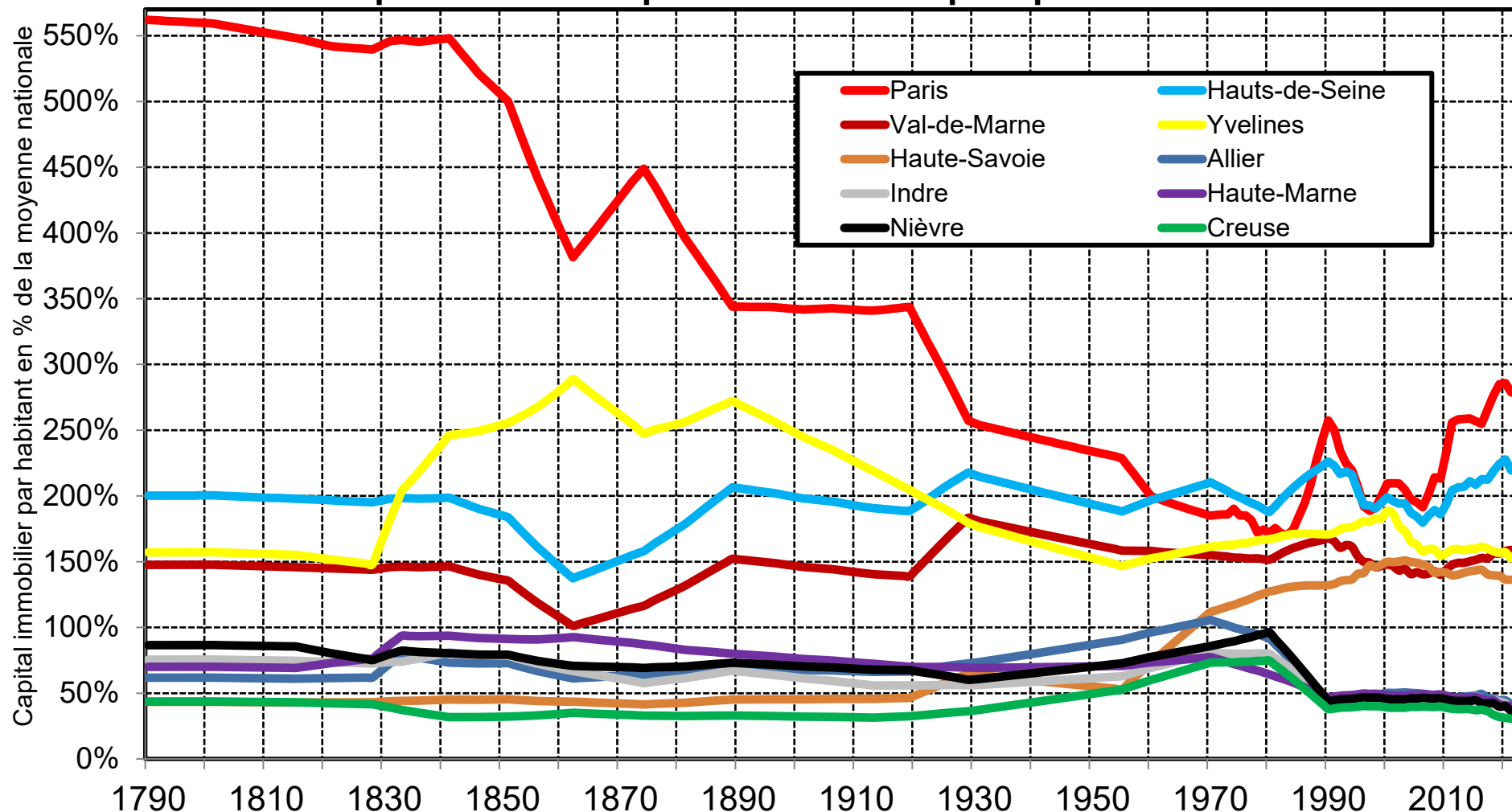
Les 5 départements les plus riches et les plus pauvres en 1790



Lecture. En 1790, les 5 départements les plus riches en termes de capital immobilier (valeur des logements) par habitant étaient Paris, le Rhône, les Hauts-de-Seine, la Seine-Maritime et les Bouches-du-Rhône. Les 5 les plus pauvres étaient les Hautes-Alpes, la Savoie, les Alpes-de-Haute-Provence, la Haute-Corse et la Haute-Savoie.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.2f)

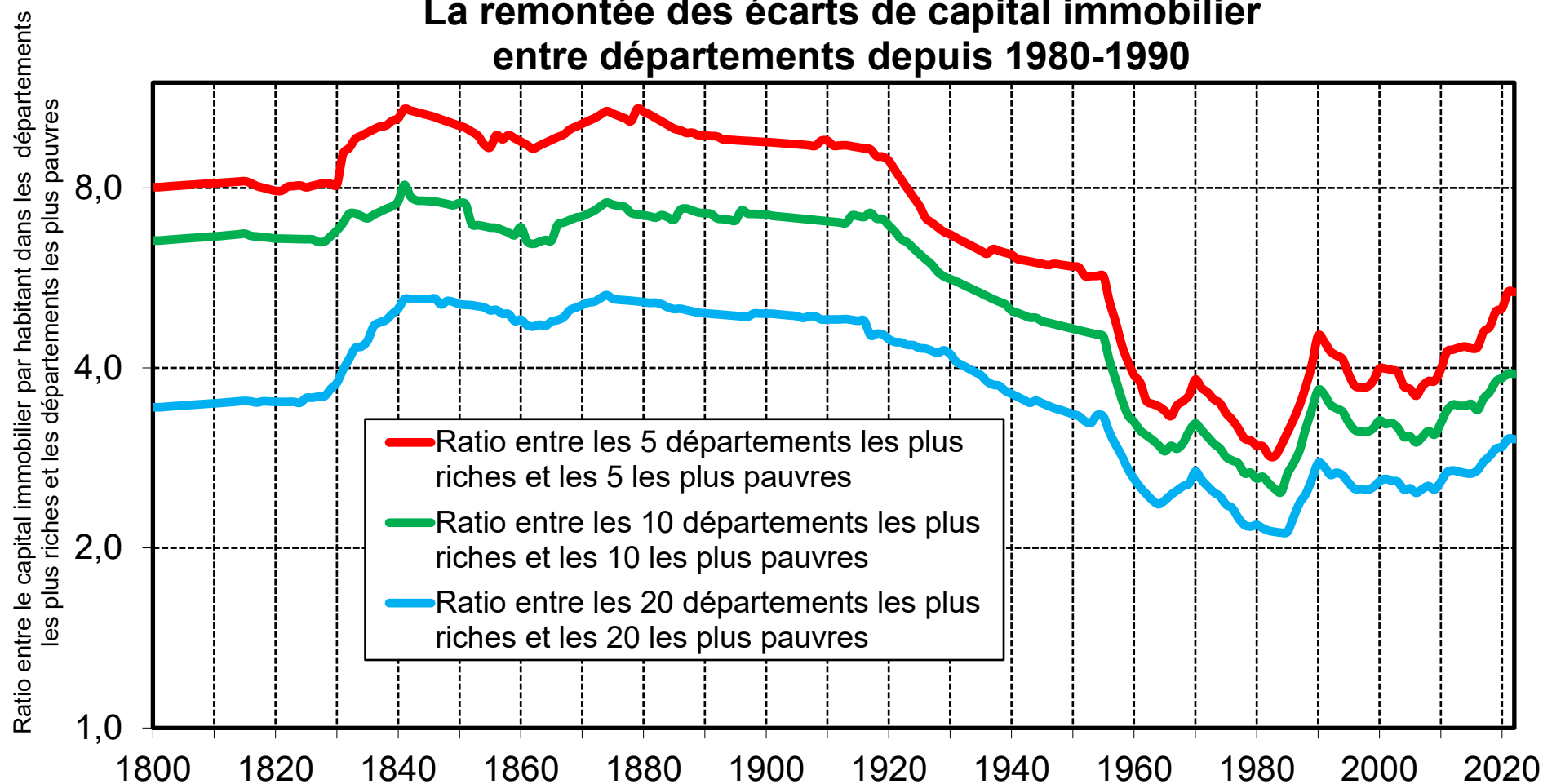
Les 5 départements les plus riches et les plus pauvres en 2022



Lecture. En 2020, les 5 départements les plus riches en termes de capital immobilier (valeur des logements) par habitant étaient Paris, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, les Yvelines et la Haute-Savoie. Les 5 les plus pauvres étaient la Creuse, la Nièvre, la Haute-Marne, l'Indre et l'Allier.

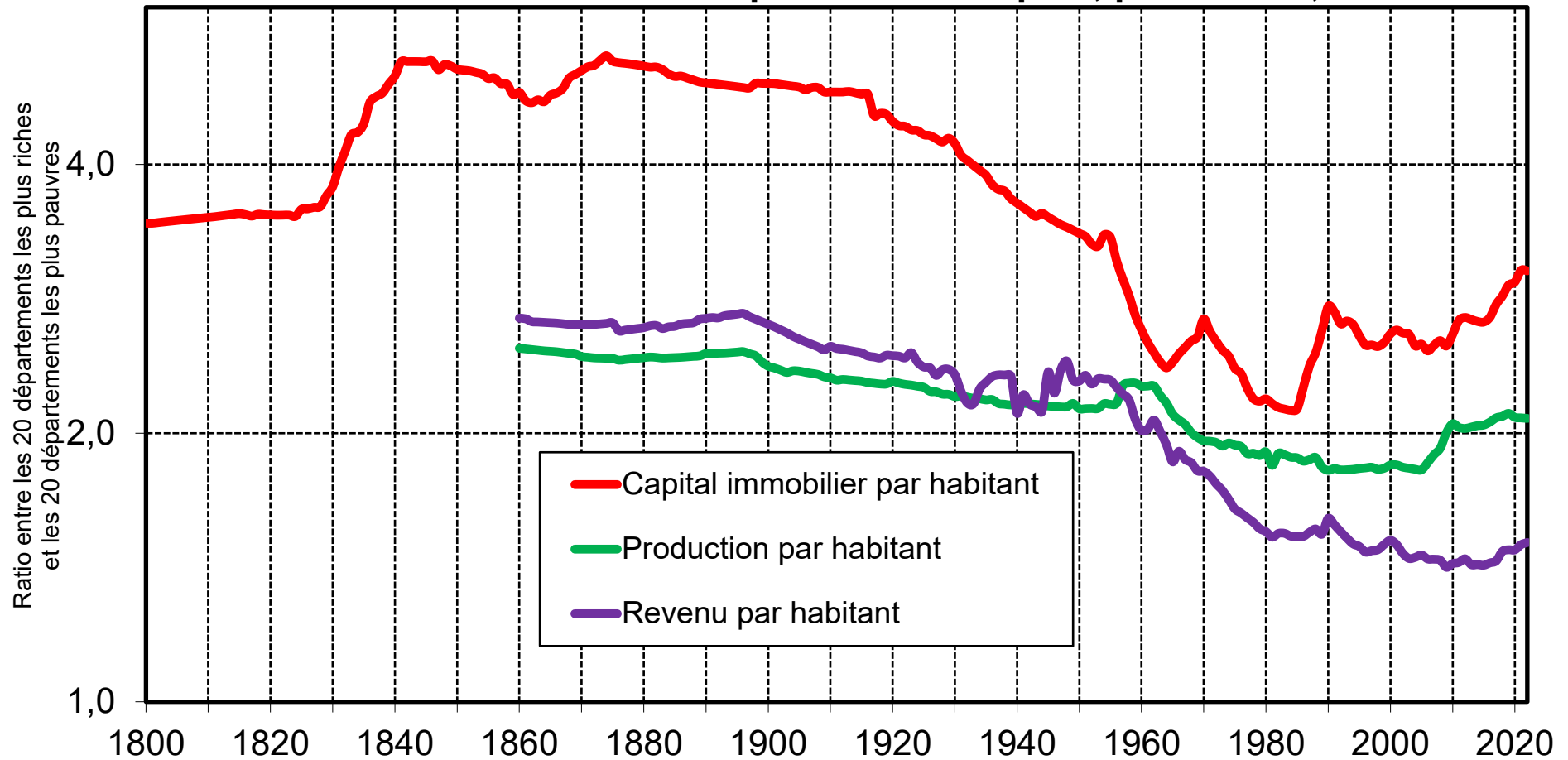
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.2g)

La remontée des écarts de capital immobilier entre départements depuis 1980-1990



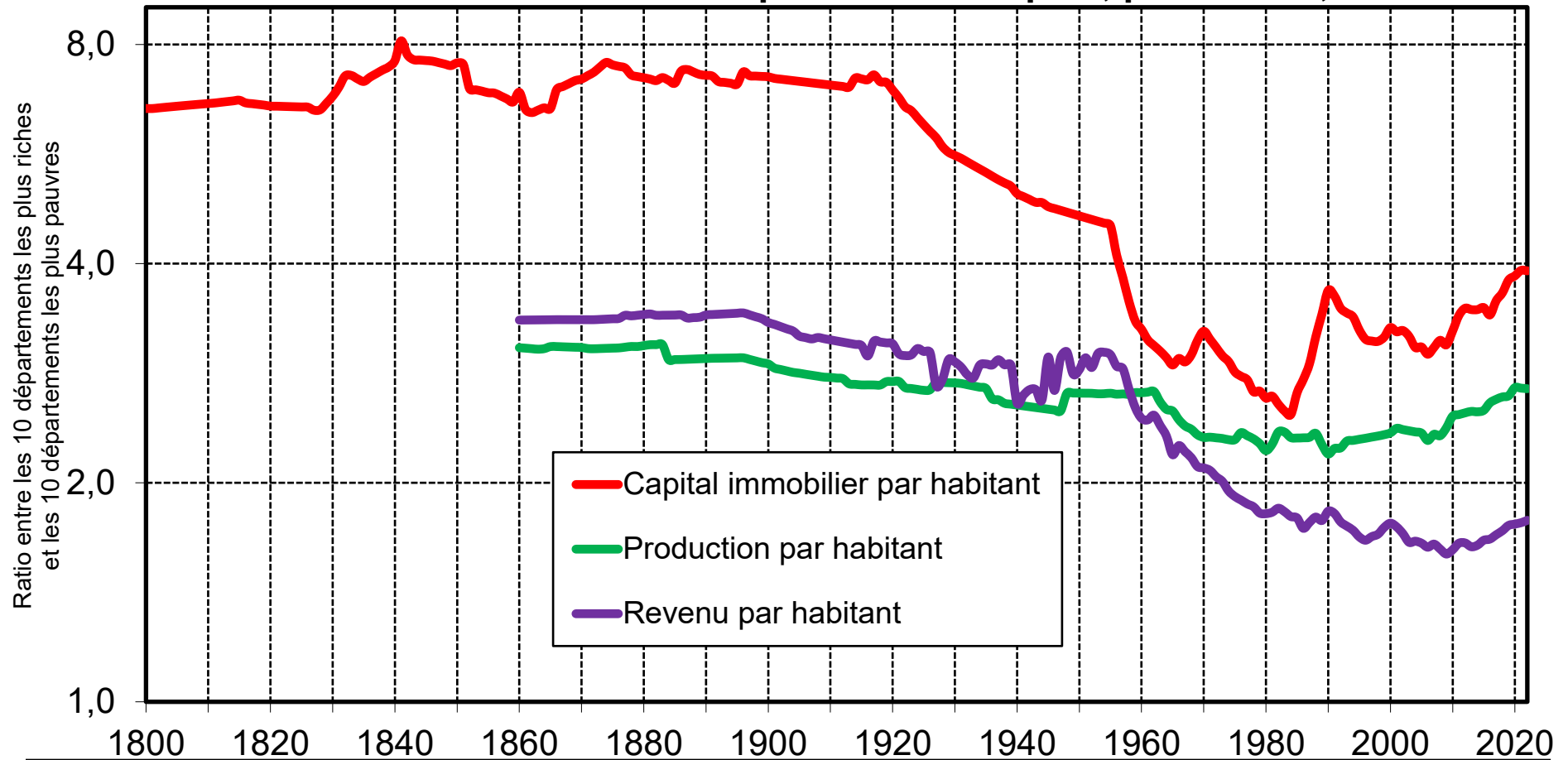
Lecture. Le ratio entre le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant des 5 départements les plus riches et des 5 départements les plus pauvres est passé de 8,0 en 1800 à 9,5 en 1900 à 2,8 en 1985 puis 5,4 en 2022. Le ratio entre les 10 les plus riches et les 10 les plus pauvres est passé de 6,5 en 1800 à 7,2 en 1900 et 2,5 en 1985 puis 3,9 en 2022 ; celui entre les 20 les plus riches et les 20 les plus pauvres de 3,4 en 1800 à 4,9 en 1900 et 2,1 en 1985 puis 3,0 en 2022. **Note :** la répartition a été calculée pour toute la période à partir des territoires des 96 départements de 2022. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.3a).

Ecarts de richesse entre départements: capital, production, revenu



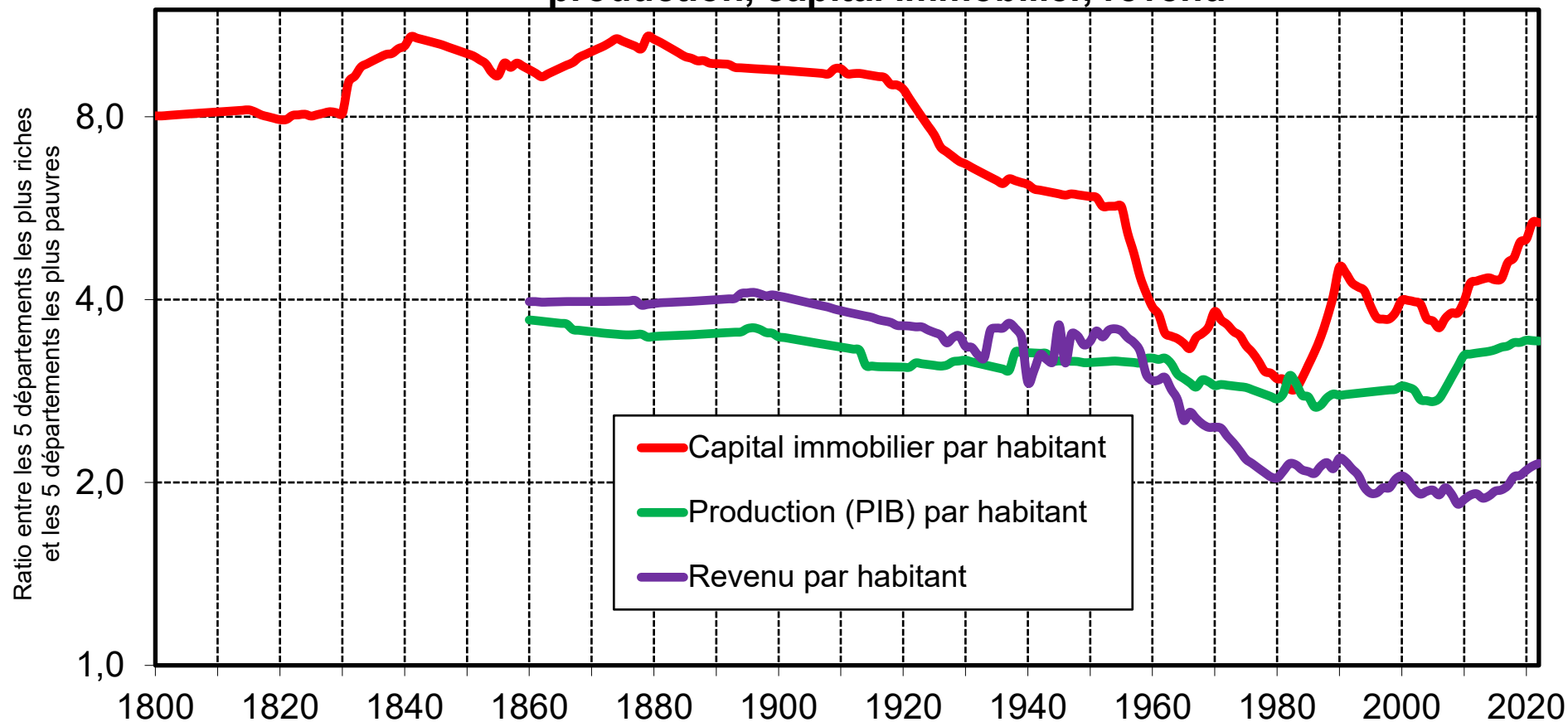
Lecture. Le ratio entre le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant des 20 départements les plus riches et celle des 20 départements les plus pauvres est passé de 4,9 en 1900 à 2,1 en 1985 puis 2,9 en 2022. Le même ratio défini avec la production (PIB) par habitant est passé de 2,4 en 1900 à 1,9 en 1990 puis 2,1 en 2022. Celui défini avec le revenu par habitant est passé de 2,7 en 1900 à 1,4 en 2010 puis 1,5 en 2022. **Note:** La répartition a été calculée pour toute la période à partir des territoires des 96 départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.3b)

Ecarts de richesse entre départements: capital, production, revenu



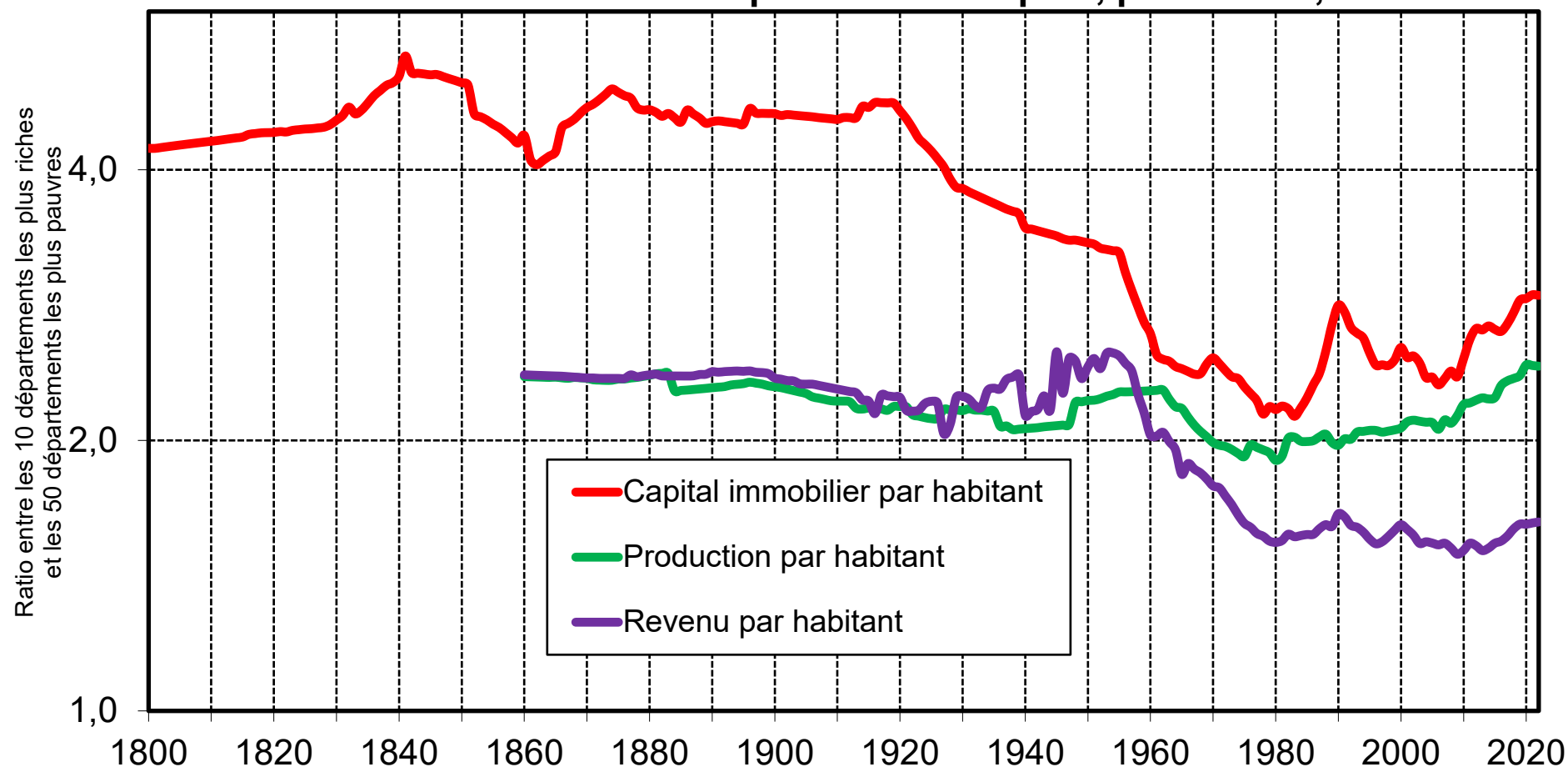
Lecture. Le ratio entre le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant des 10 départements les plus riches et celle des 10 départements les plus pauvres est passé de 7,2 en 1900 à 2,5 en 1985 puis 3,9 en 2022. Le même ratio défini avec la production (PIB) par habitant est passé de 2,9 en 1900 à 2,2 en 1990 puis 2,7 en 2022. Celui défini avec le revenu par habitant est passé de 3,4 en 1900 à 1,6 en 2010 puis 1,8 en 2022. **Note:** La répartition a été calculée pour toute la période à partir des territoires des 96 départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.3c)

Mesurer la remontée des écarts de richesse entre départements: production, capital immobilier, revenu



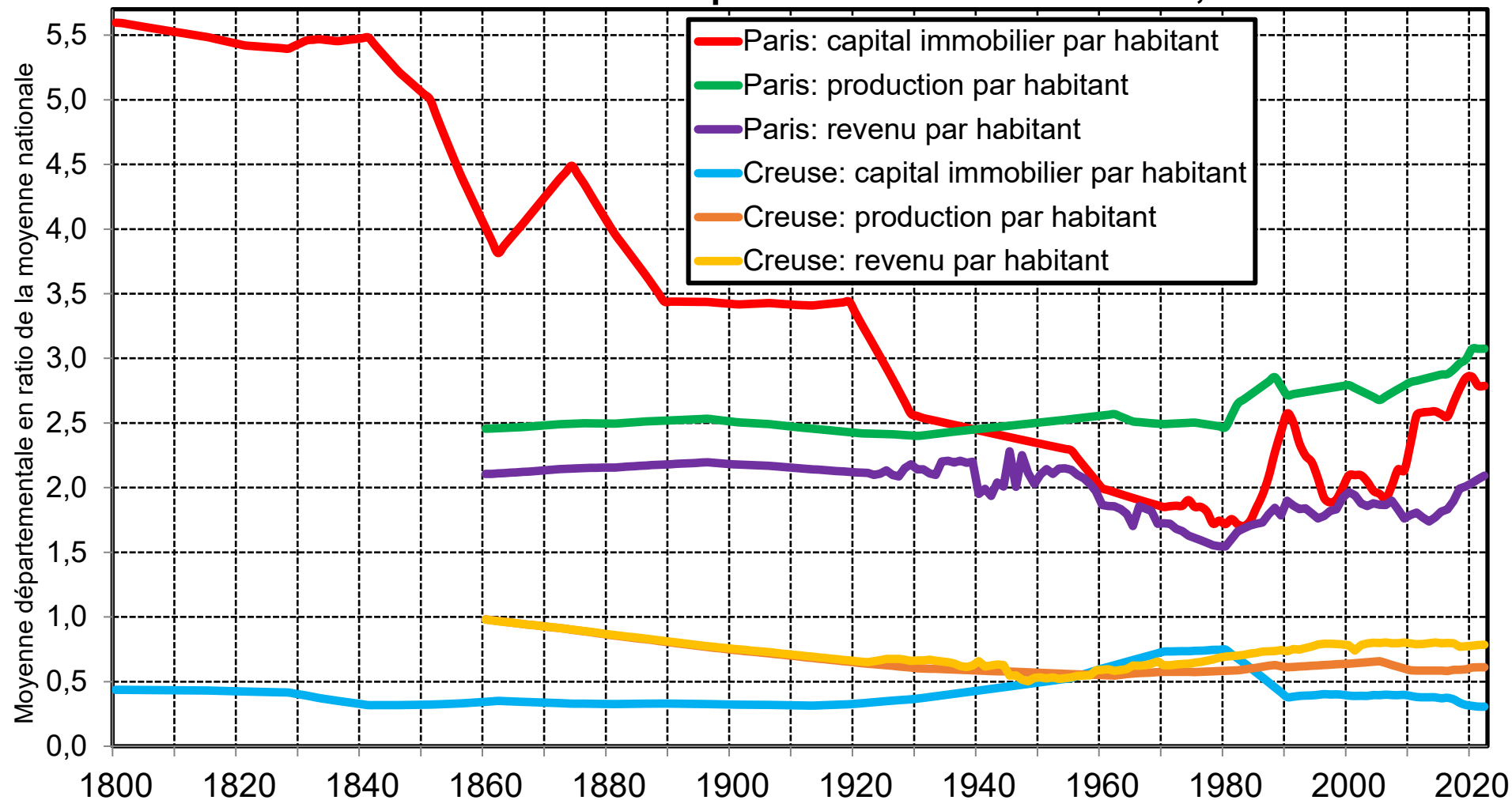
Lecture. Le ratio entre le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant des 5 départements les plus riches et celui des 5 départements les plus pauvres est passé de 9,5 en 1900 à 2,8 en 1985 puis 5,4 en 2022. Le même ratio défini avec la production (PIB) par habitant est passé de 3,5 en 1900 à 2,8 en 1990 puis 3,4 en 2022. Celui défini avec le revenu par habitant est passé de 4,1 en 1900 à 1,8 en 2010 puis 2,2 en 2022. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.3d).

Ecart de richesse entre départements: capital, production, revenu



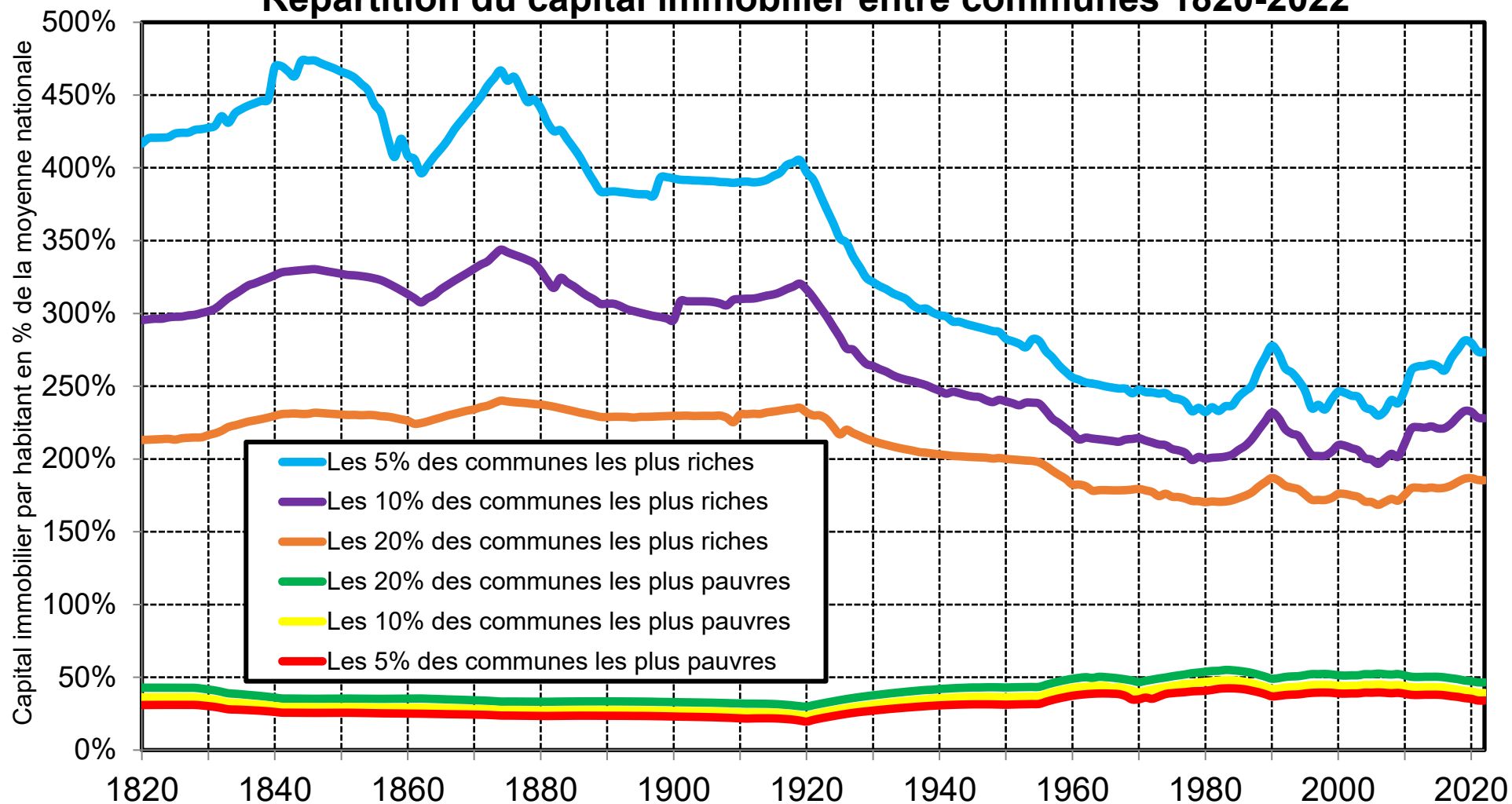
Lecture. Le ratio entre le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant des 10 départements les plus riches et celle des 50 départements les plus pauvres est passé de 4,6 en 1900 à 2,1 en 1985 puis 2,9 en 2022. Le même ratio défini avec la production (PIB) par habitant est passé de 2,3 en 1900 à 1,9 en 1980 puis 2,4 en 2022. Celui défini avec le revenu par habitant est passé de 2,5 en 1900 à 1,5 en 2010 puis 1,6 en 2022. **Note:** La répartition a été calculée pour toute la période à partir des territoires des 96 départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.3e)

Ecarts de richesse entre départements: Paris vs Creuse, 1800-2022



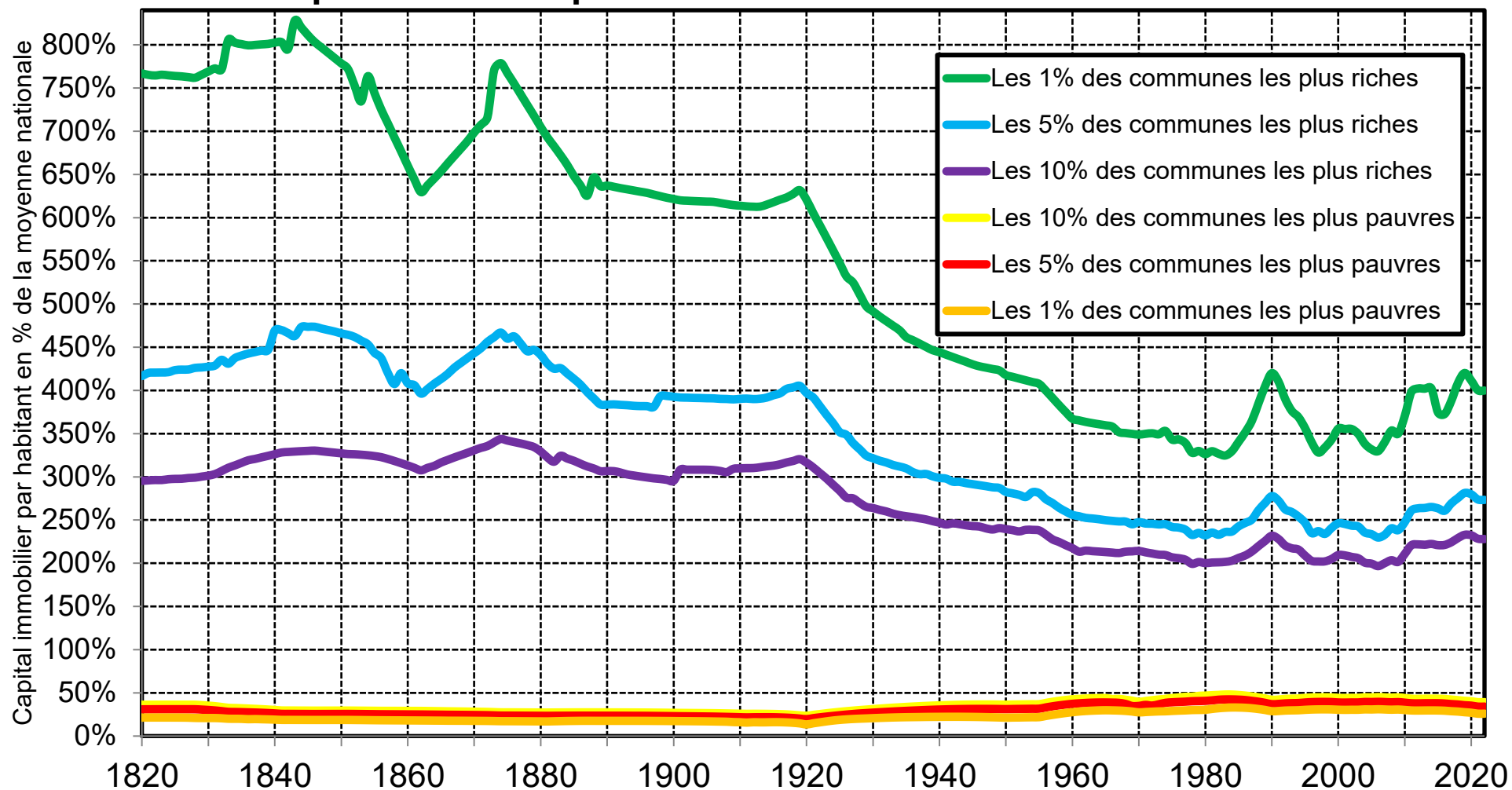
Lecture. Le capital immobilier (valeur totale des logements) par habitant à Paris est passée de 3,4 fois la moyenne nationale en 1900 à 1,8 en 1980 et 2,9 en 2022. En Creuse, ce ratio est passé de 0,3 en 1900 à 0,7 en 1980 puis 0,3 en 2022. Le même ratio défini avec le PIB par habitant est passé à Paris de 2,5 en 1900 à 2,4 en 1980 puis 3,0 en 2022. Celui défini avec le revenu par habitant est passé à Paris de 2,3 en 1900 à 1,7 en 1980 puis 2,0 en 2022. **Note:** La répartition a été calculée pour toute la période à partir des territoires des départements de 2020. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.3f)

Répartition du capital immobilier entre communes 1820-2022



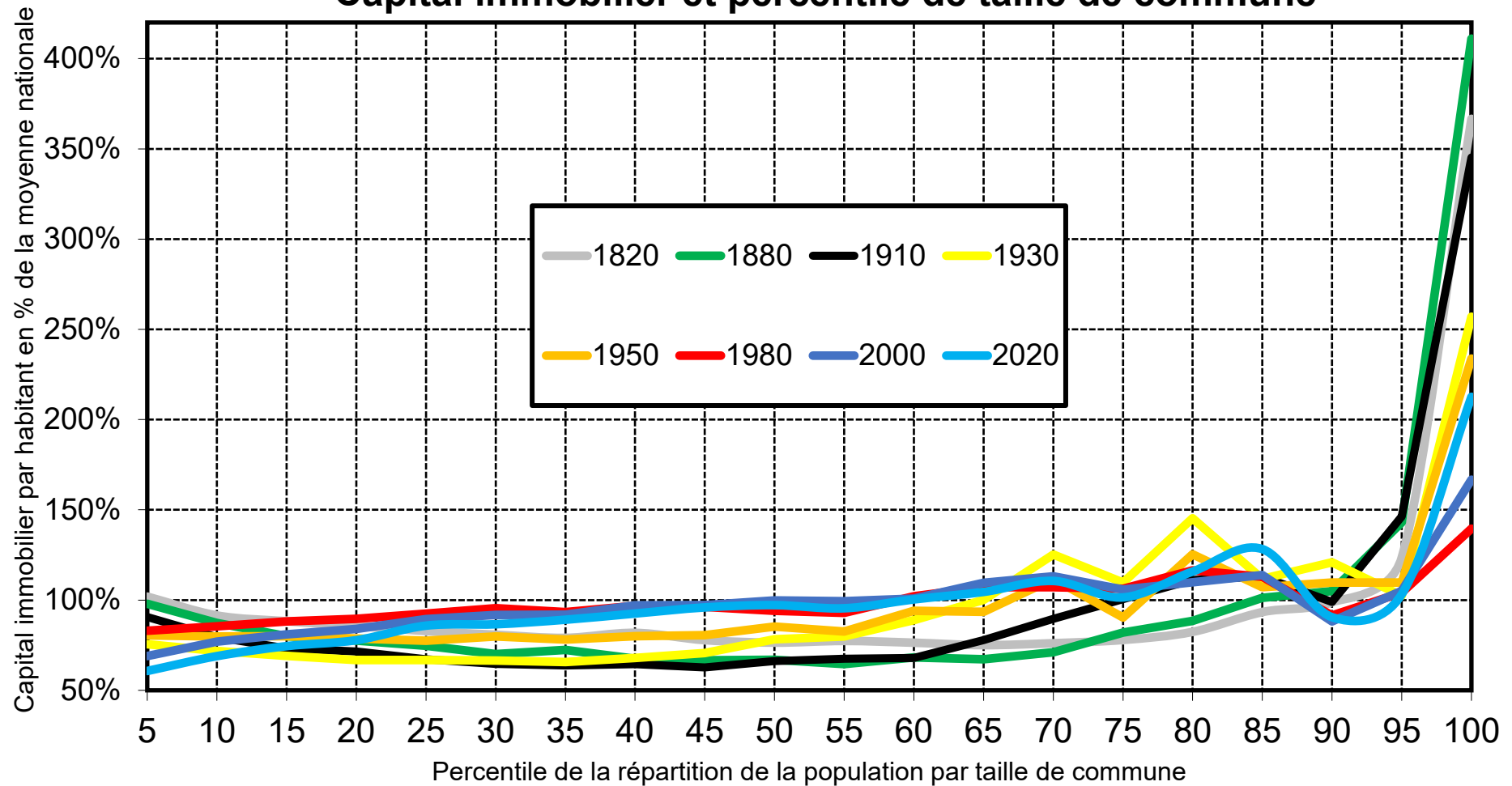
Lecture. En 1880, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus riches en termes de capital immobilier par habitant avaient un capital immobilier par habitant égal à 442% de la moyenne nationale; ce ratio est passé à 232% en 1980 puis 283% en 2022. Le capital immobilier par habitant des 5% des communes (pondérées par la taille) les plus pauvres est passé quand à lui de 23% en 1880 à 41% en 1980 puis 36% en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.4a)

Répartition du capital immobilier entre communes 1820-2022



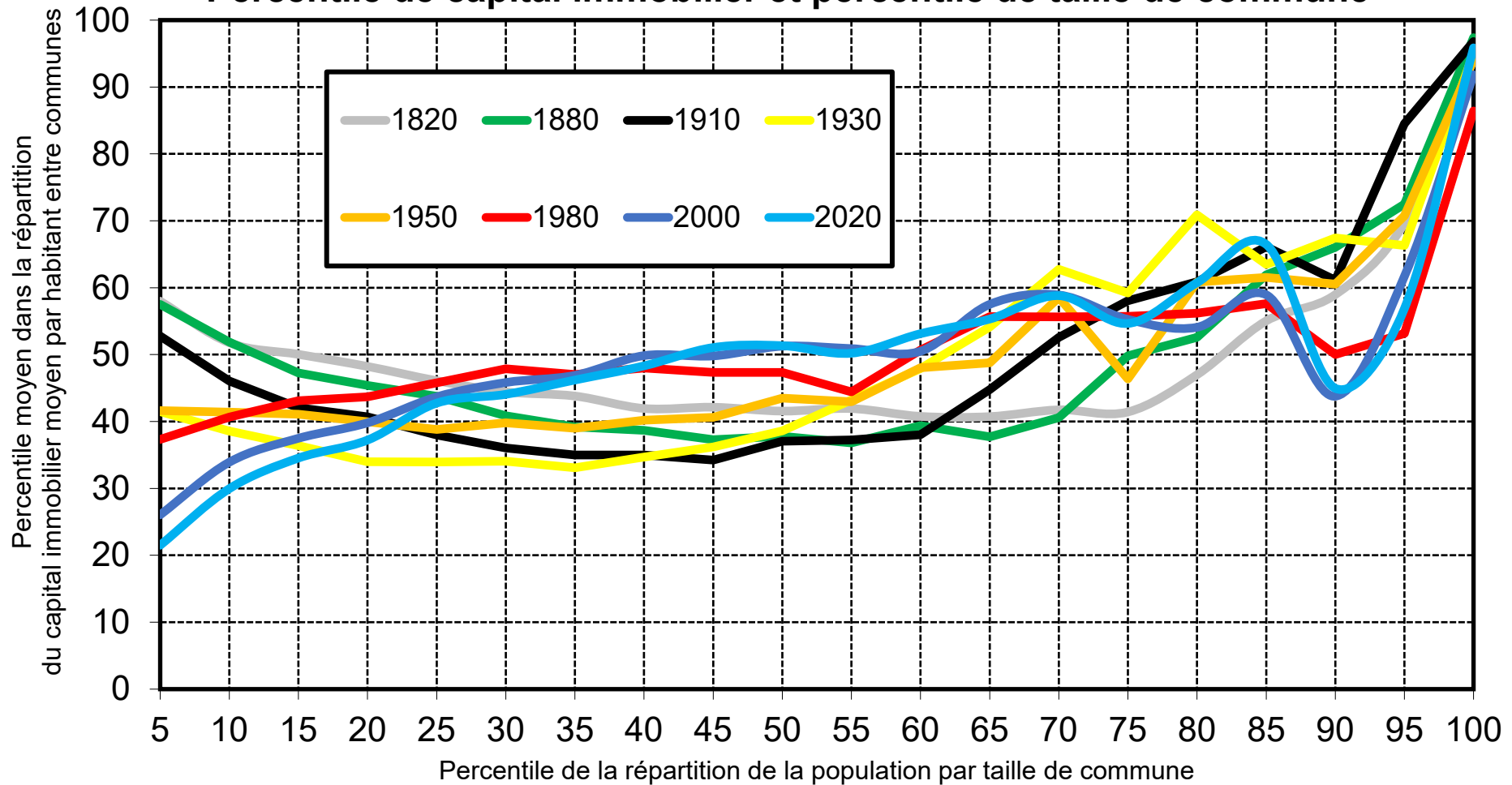
Lecture. En 1880, les 1% des communes (pondérées par la taille) les plus riches en termes de capital immobilier par habitant avaient un capital immobilier par habitant égal à 705% de la moyenne nationale; ce ratio est passé à 326% en 1980 puis 418% en 2022. Le capital immobilier par habitant des 1% des communes (pondérées par la taille) les plus pauvres est passé quand à lui de 16% en 1880 à 30% en 1980 puis 27% en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.4b)

Capital immobilier et percentile de taille de commune



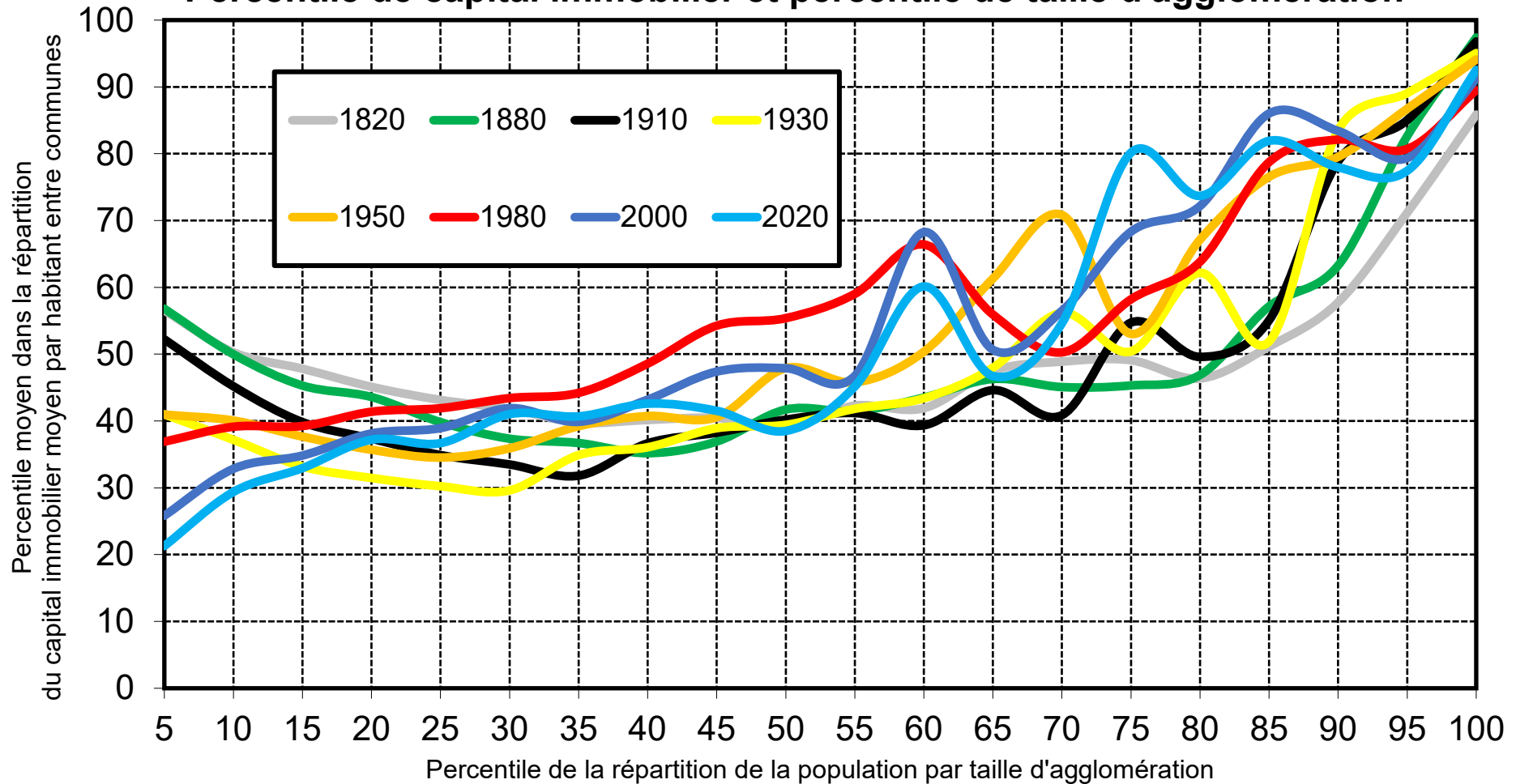
Lecture. Le capital immobilier par habitant a toujours été une fonction globalement croissante de la taille de la commune, sauf dans la moitié basse de la distribution au 19^e siècle et jusqu'en 1910-1930. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.4d)

Percentile de capital immobilier et percentile de taille de commune



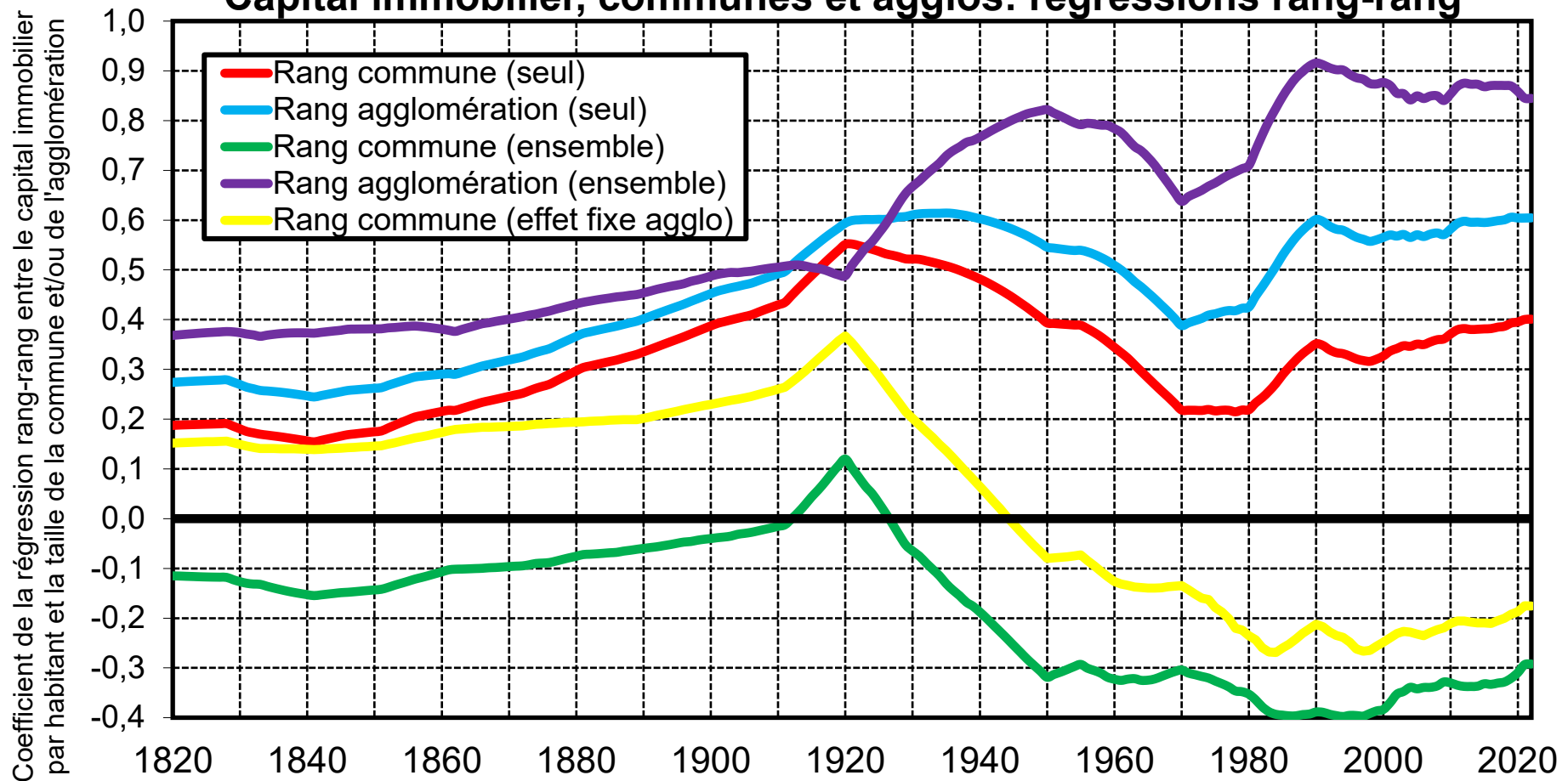
Lecture. Le capital immobilier par habitant a toujours été une fonction globalement croissante de la taille de la commune (sauf dans la moitié basse de la distribution au 19^e siècle et jusqu'en 1910-1930). En 2020, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 22^e percentile de la répartition du capital immobilier entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 96^e percentile de cette répartition. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.4e)

Percentile de capital immobilier et percentile de taille d'agglomération



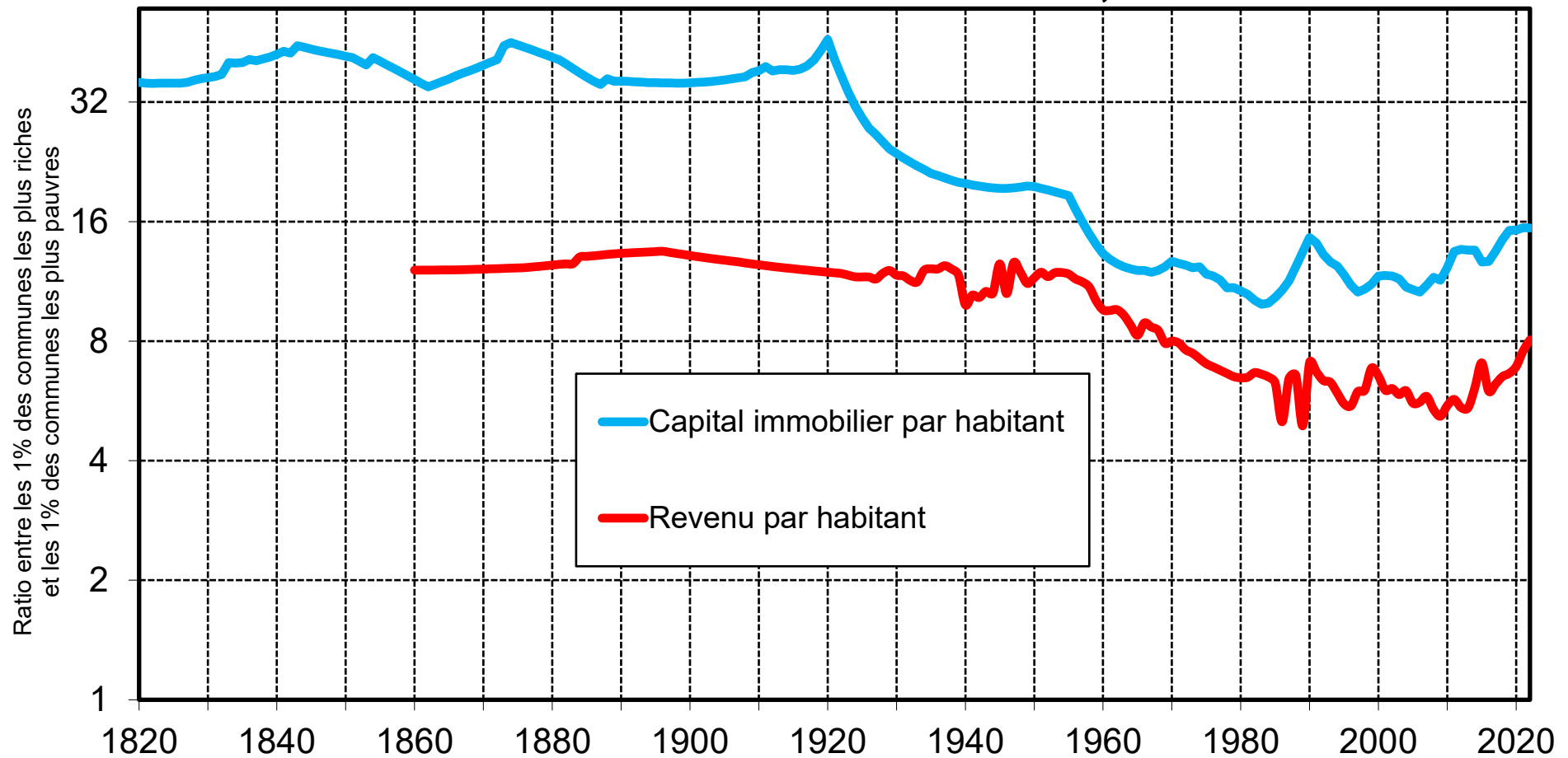
Lecture. Le capital immobilier par habitant a toujours été une fonction globalement croissante de la taille de la commune (sauf dans la moitié basse de la distribution au 19^e siècle et jusqu'en 1910-1930). En 2020, les 5% des communes (pondérées par la taille) les plus petites se situent en moyenne au 22^e percentile de la répartition du capital immobilier entre les communes; les 5% les plus grandes se situent au 96^e percentile de cette répartition. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.4f)

Capital immobilier, communes et agglos: régressions rang-rang



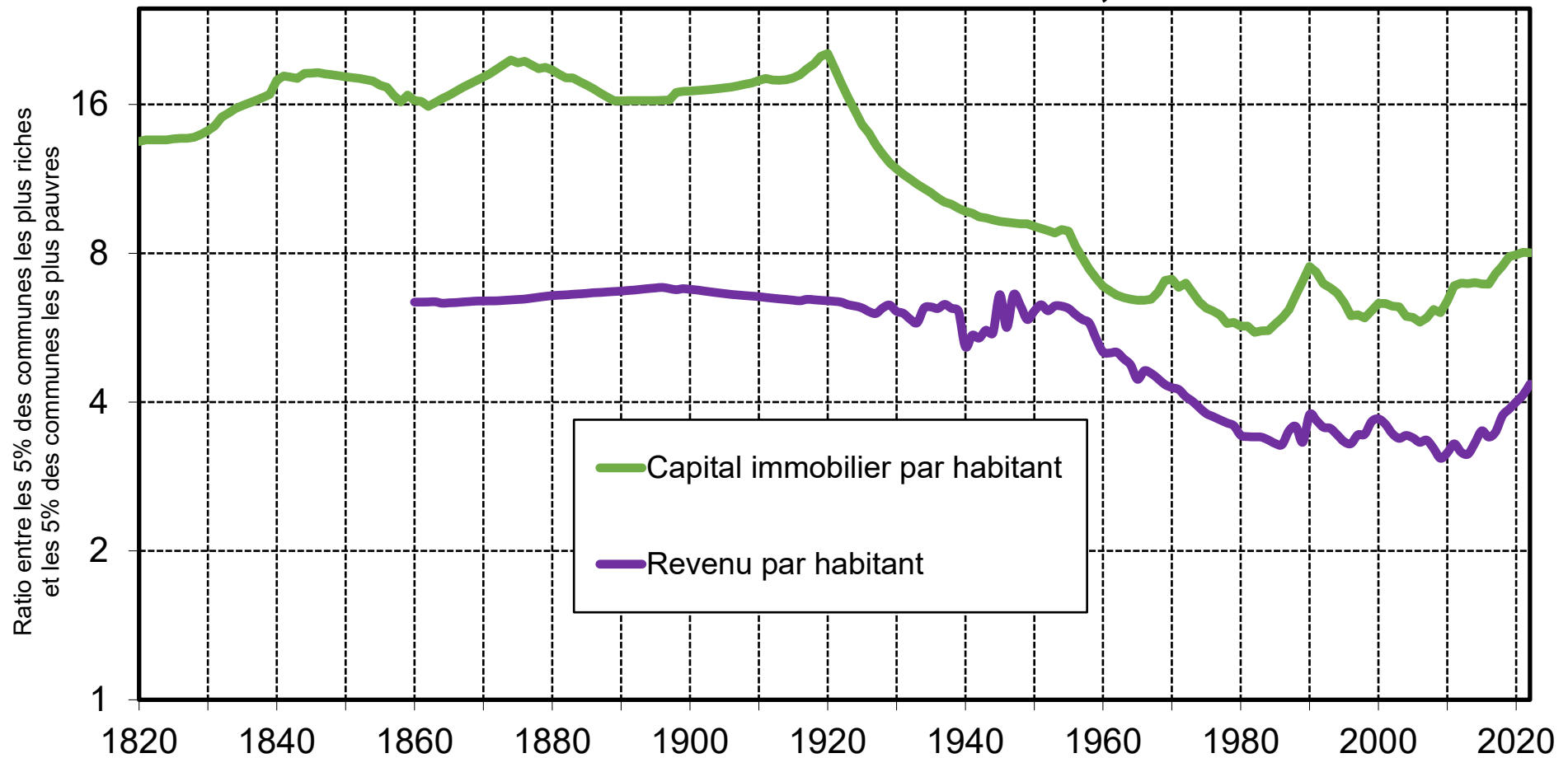
Lecture. La relation entre capital immobilier par habitant et taille d'agglomération est devenue de plus en plus positive. En début de période, la taille de la commune a un effet positif pour une taille d'agglomération donnée; en fin de période, elle a un effet négatif. Autrement dit, au sein des agglomérations de grande taille, ce sont principalement les banlieues et non les centres-villes qui ont un capital immobilier moyen plus élevé en fin de période, alors que les centres-villes dominaient en début de période. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.4g)

Ecarts de richesses entre communes, 1820-2022



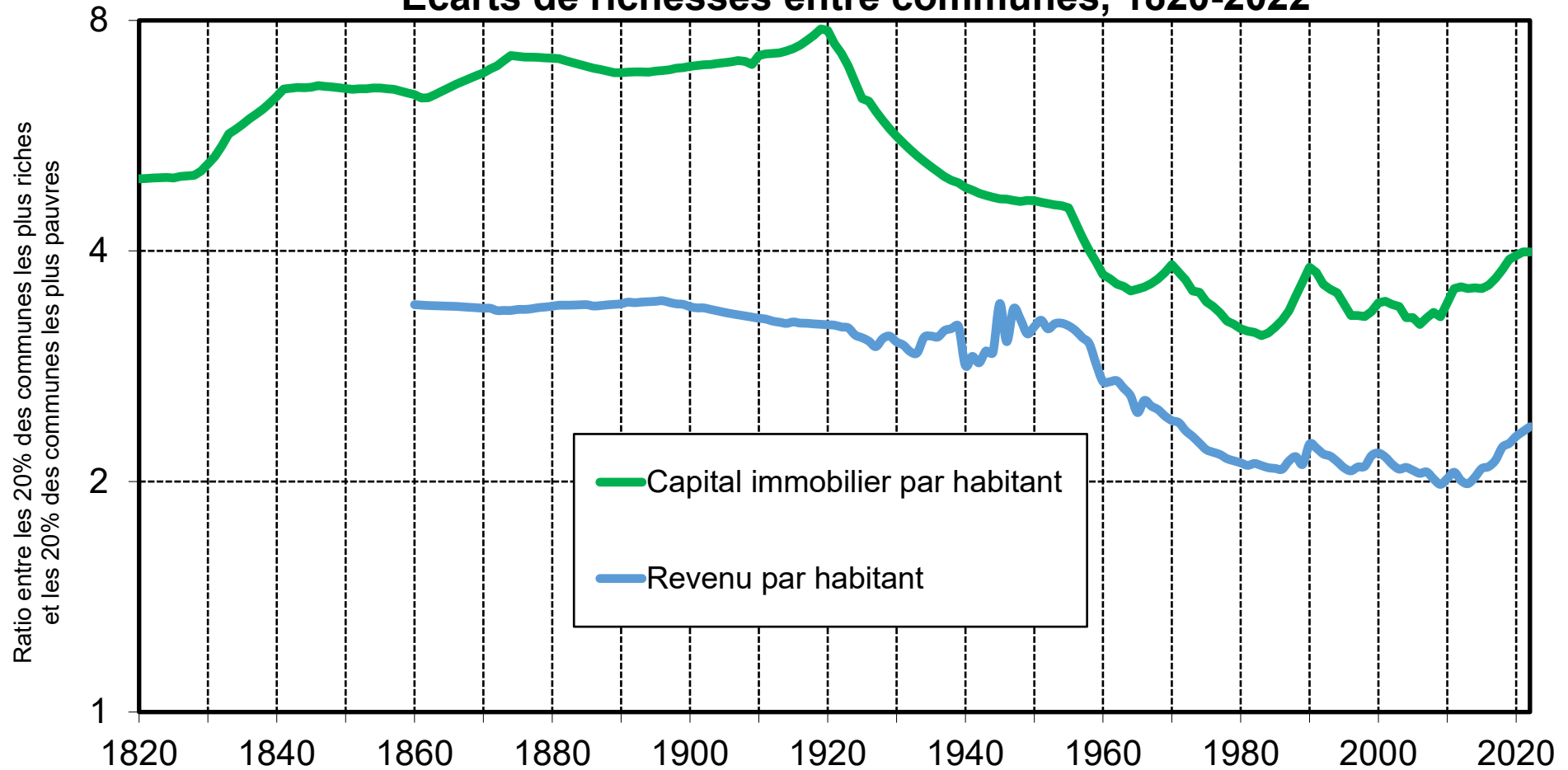
Lecture. De 1820 à 1920, le capital immobilier par habitant des 1% des communes (pondérées par la population) les plus riches (en termes de capital immobilier par habitant) était plus de 30 fois plus élevés que celui des 1% des communes les plus pauvres; ce ratio est passé au-dessous de 10 au début des années 1980, avant de remonter autour de 16 en 2022. On observe des évolutions globalement similaires avec le revenu par habitant. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.5a)

Ecarts de richesses entre communes, 1820-2022



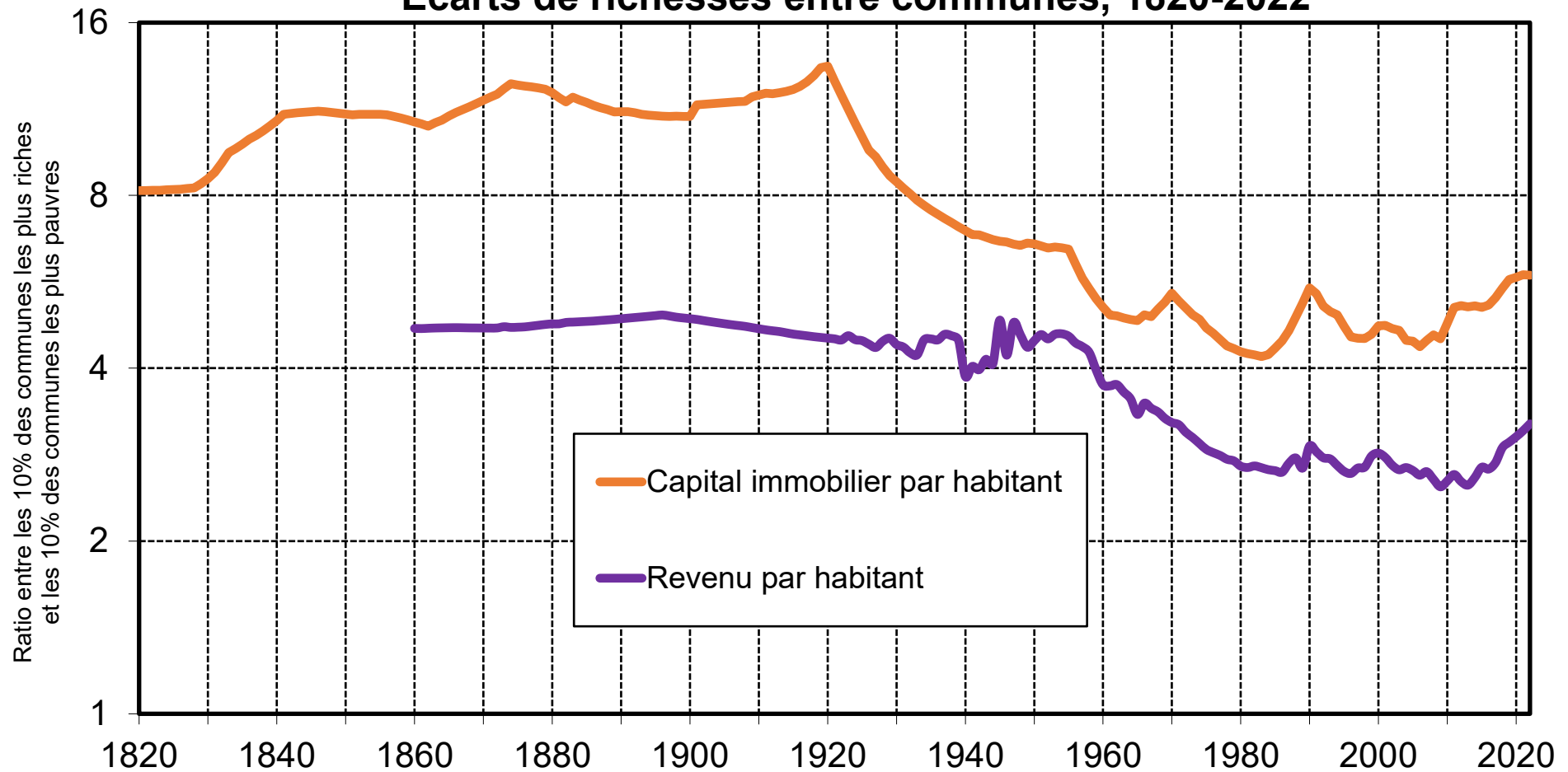
Lecture. De 1840 à 1920, le capital immobilier par habitant des 5% des communes (pondérées par la population) les plus riches (en termes de capital immobilier par habitant) était plus de 16 fois plus élevés que celui des 5% des communes les plus pauvres; ce ratio est passé au-dessous de 6 au début des années 1980, avant de remonter autour de 8 en 2022. On observe des évolutions globalement similaires avec le revenu par habitant. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.5b)

Ecarts de richesses entre communes, 1820-2022



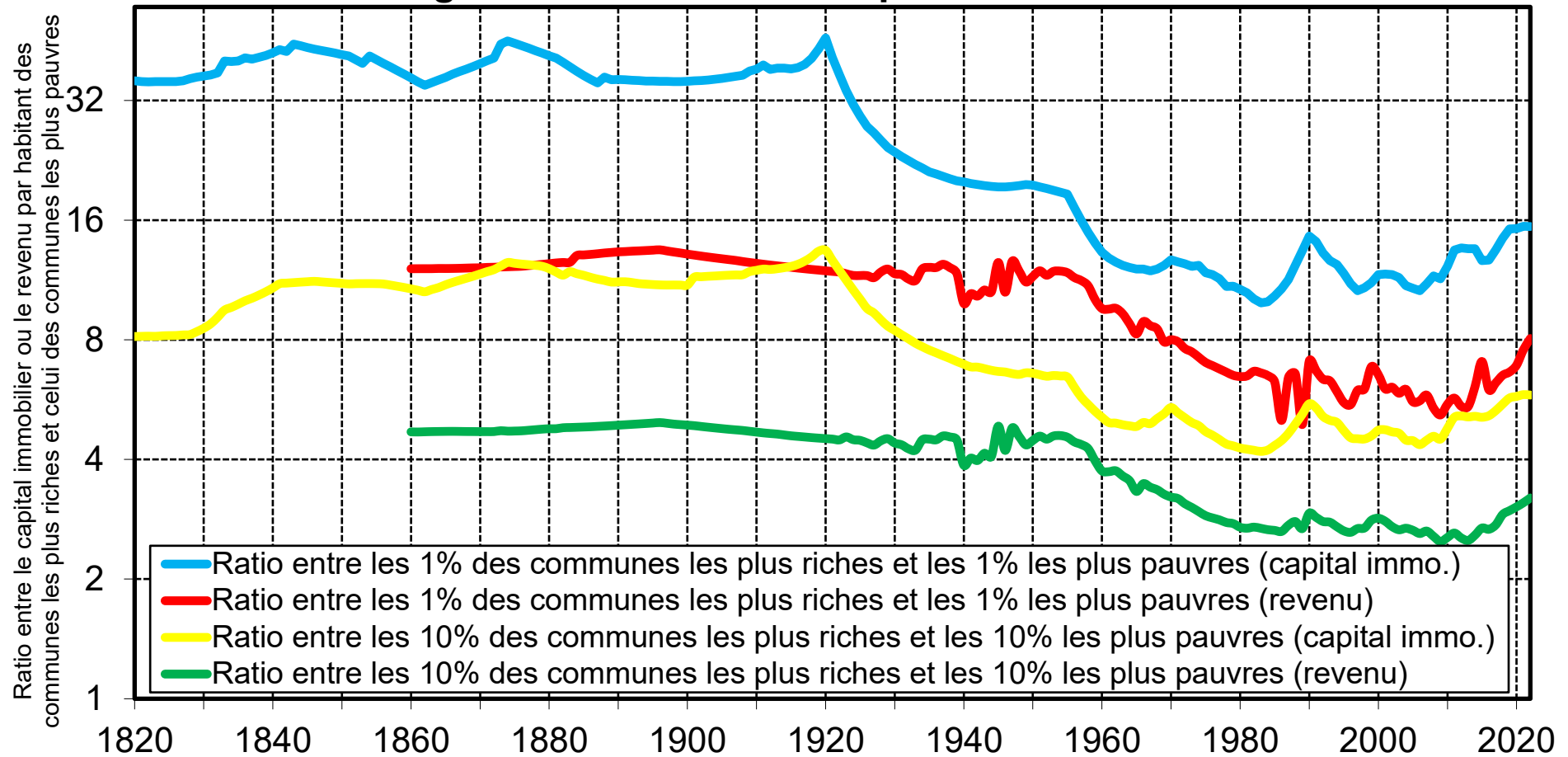
Lecture. De 1840 à 1920, le capital immobilier par habitant des 20% des communes (pondérées par la population) les plus riches (en termes de capital immobilier par habitant) était plus de 6 fois plus élevés que celui des 20% des communes les plus pauvres; ce ratio est passé autour de 3 au début des années 1980, avant de remonter autour de 4 en 2022. On observe des évolutions globalement similaires avec le revenu par habitant. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.5c)

Ecarts de richesses entre communes, 1820-2022



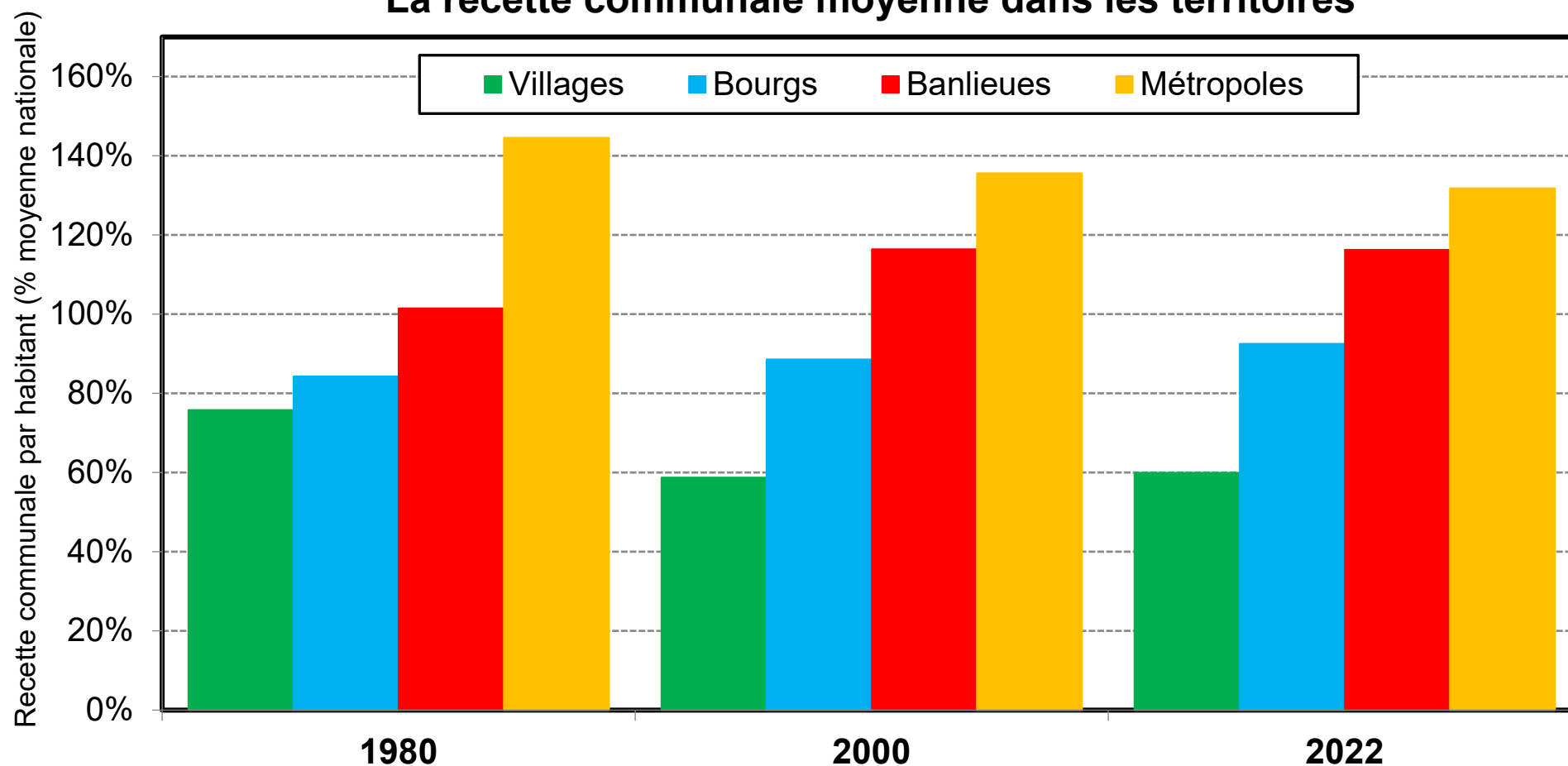
Lecture. De 1840 à 1920, le capital immobilier par habitant des 10% des communes (pondérées par la population) les plus riches (en termes de capital immobilier par habitant) était plus de 10 fois plus élevés que celui des 10% des communes les plus pauvres; ce ratio est passé autour de 4 au début des années 1980, avant de remonter autour de 6 en 2020. On observe des évolutions globalement similaires avec le revenu par habitant. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.5d)

Inégalités communales: capital immobilier vs revenu



Lecture. De 1820 à 1920, le capital immobilier par habitant des 1% des communes (pondérées par la taille) les plus riches (en termes de capital immobilier par habitant) était plus de 30 fois plus élevé que celui des 1% des communes les plus pauvres. Ce ratio est passé au-dessous de 10 au début des années 1980, avant de remonter autour de 16 en 2022. On observe des évolutions similaires pour les autres ratios. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B7.5e).

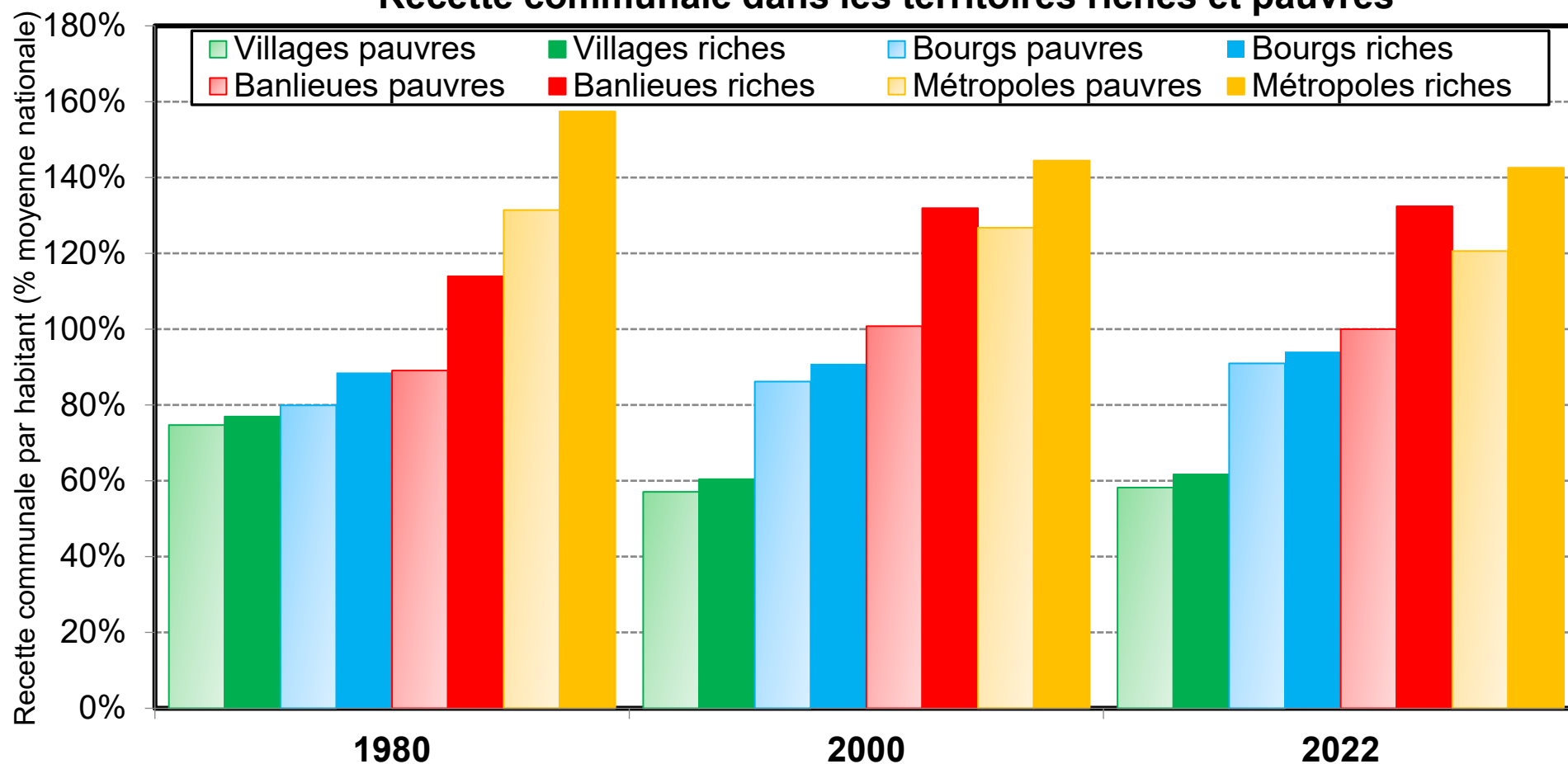
La recette communale moyenne dans les territoires



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

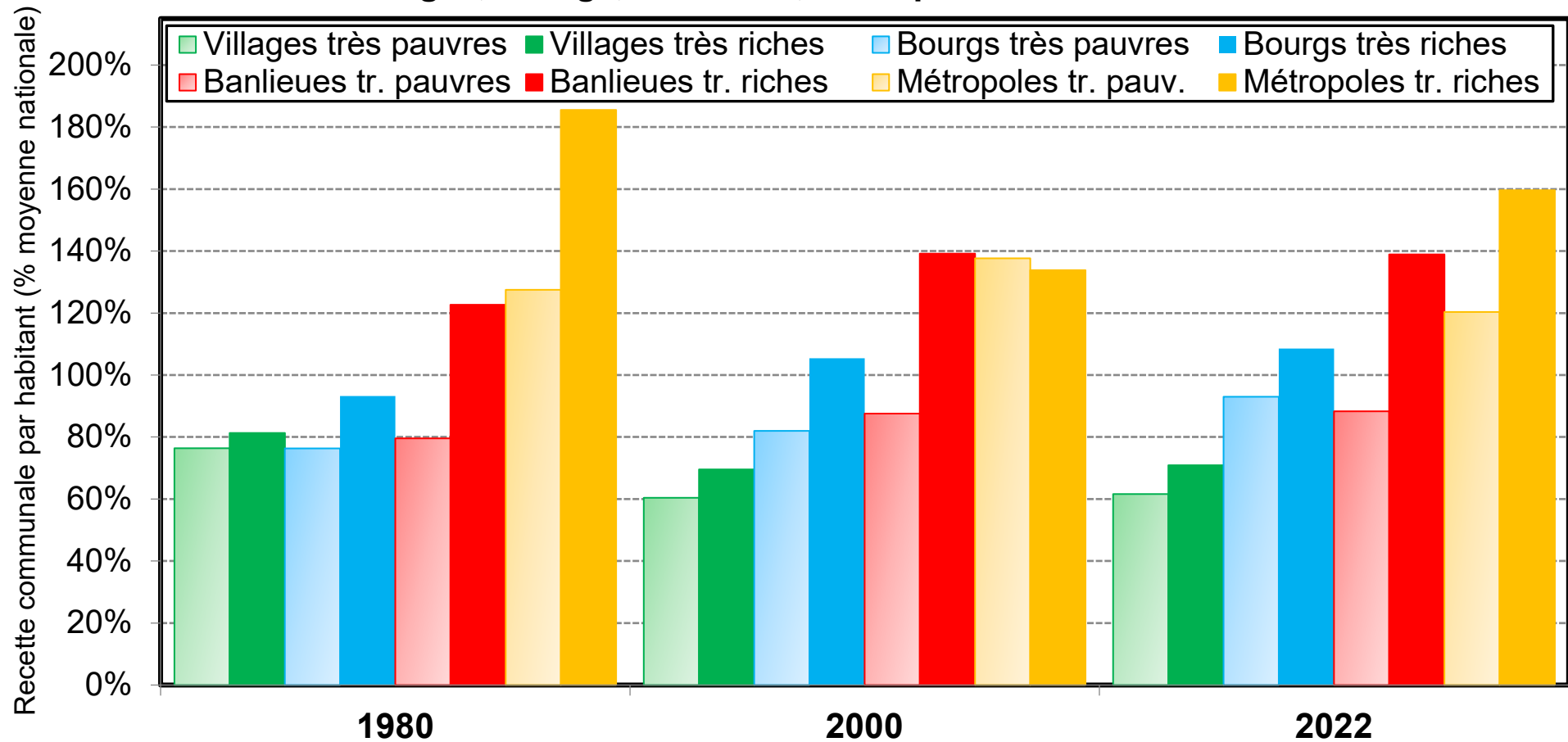
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1a).

Recette communale dans les territoires riches et pauvres



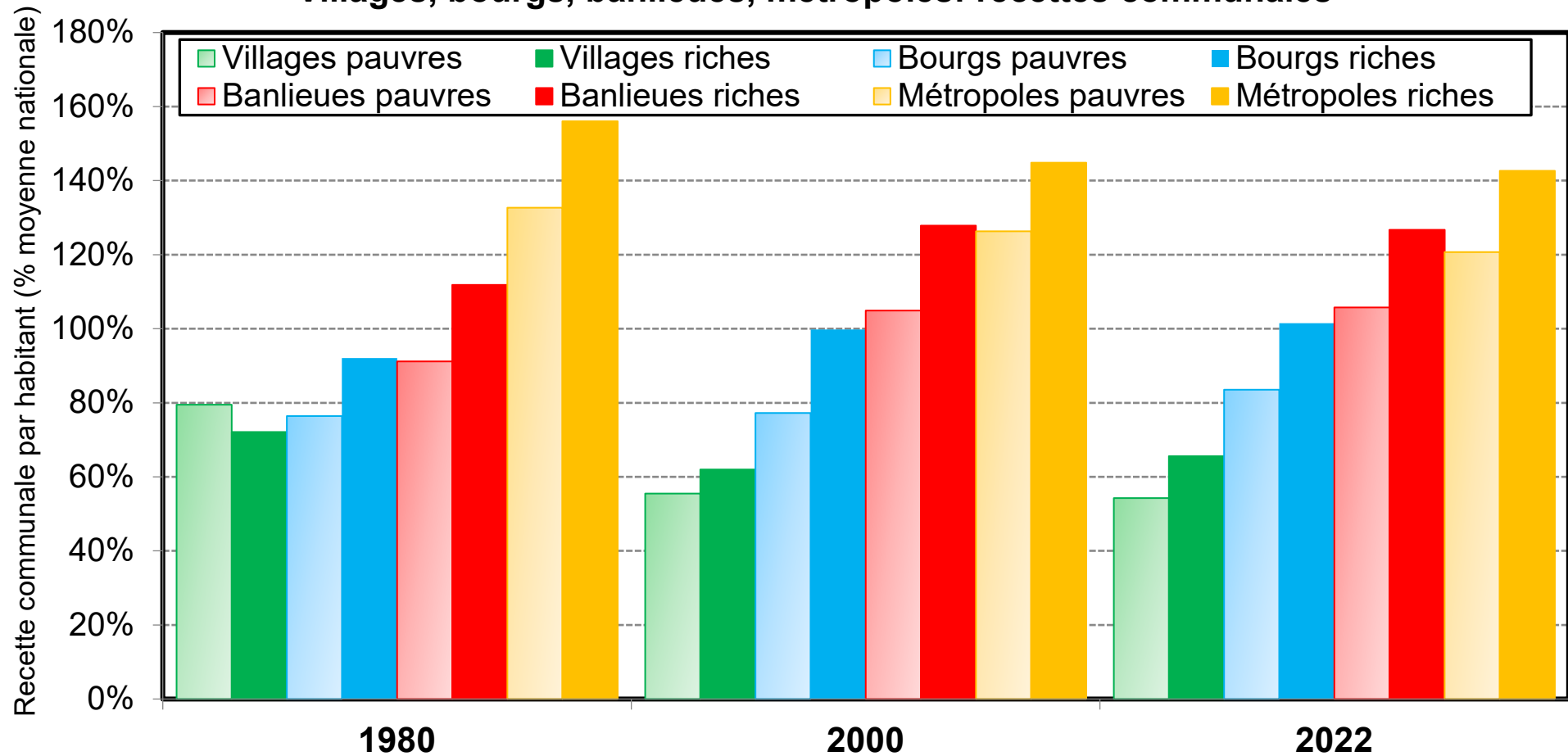
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages. Au cours de la période, les banlieues riches (définies comme les 50% des banlieues avec le capital immobilier par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues pauvres et se sont rapprochées des métropoles riches. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1b).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: recettes communales



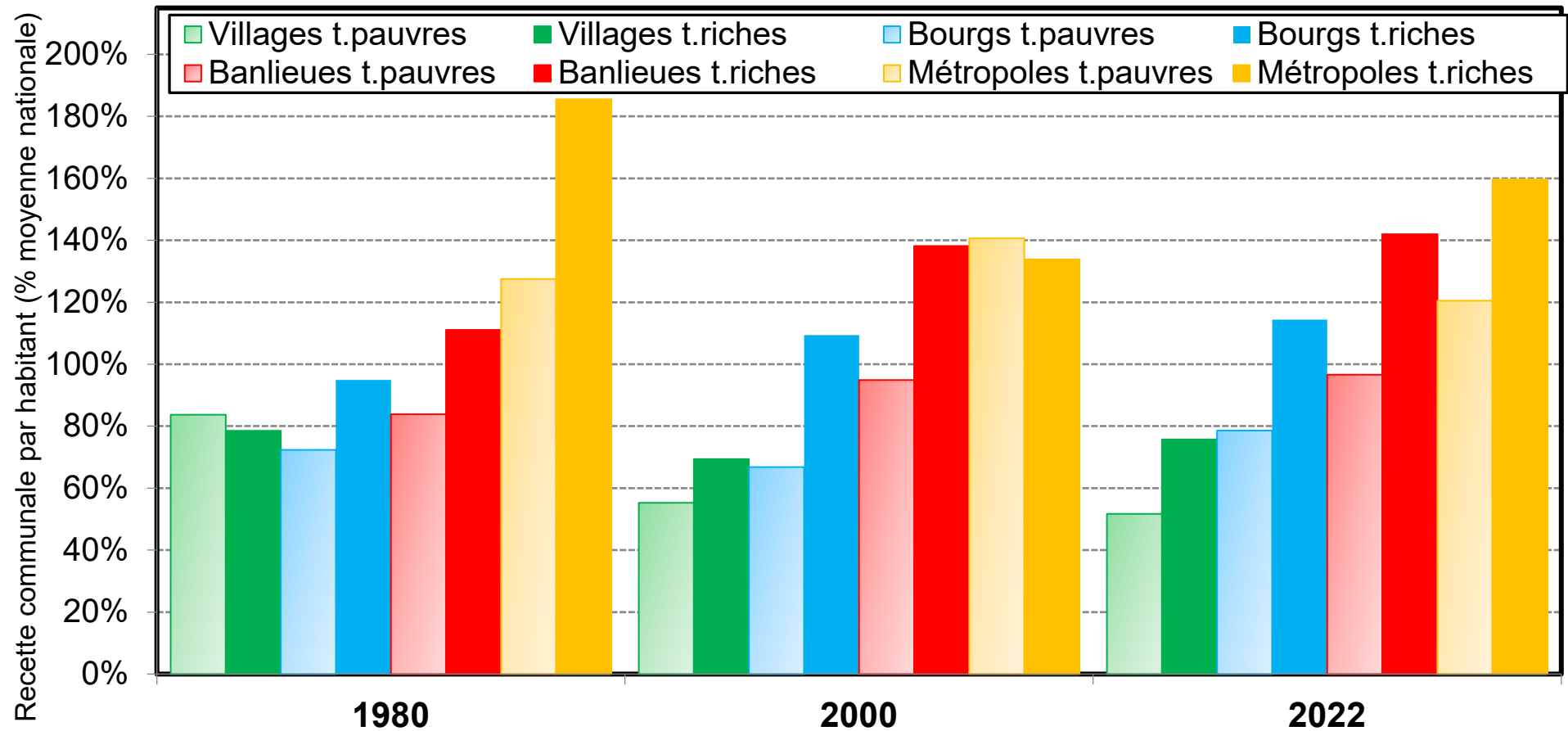
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (TF, TH) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. Au cours de la période les banlieues très riches (définies comme les 20% avec le capital immobilier par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues très pauvres et se sont rapprochés des métropoles très riches. **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique B8.1c)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: recettes communales



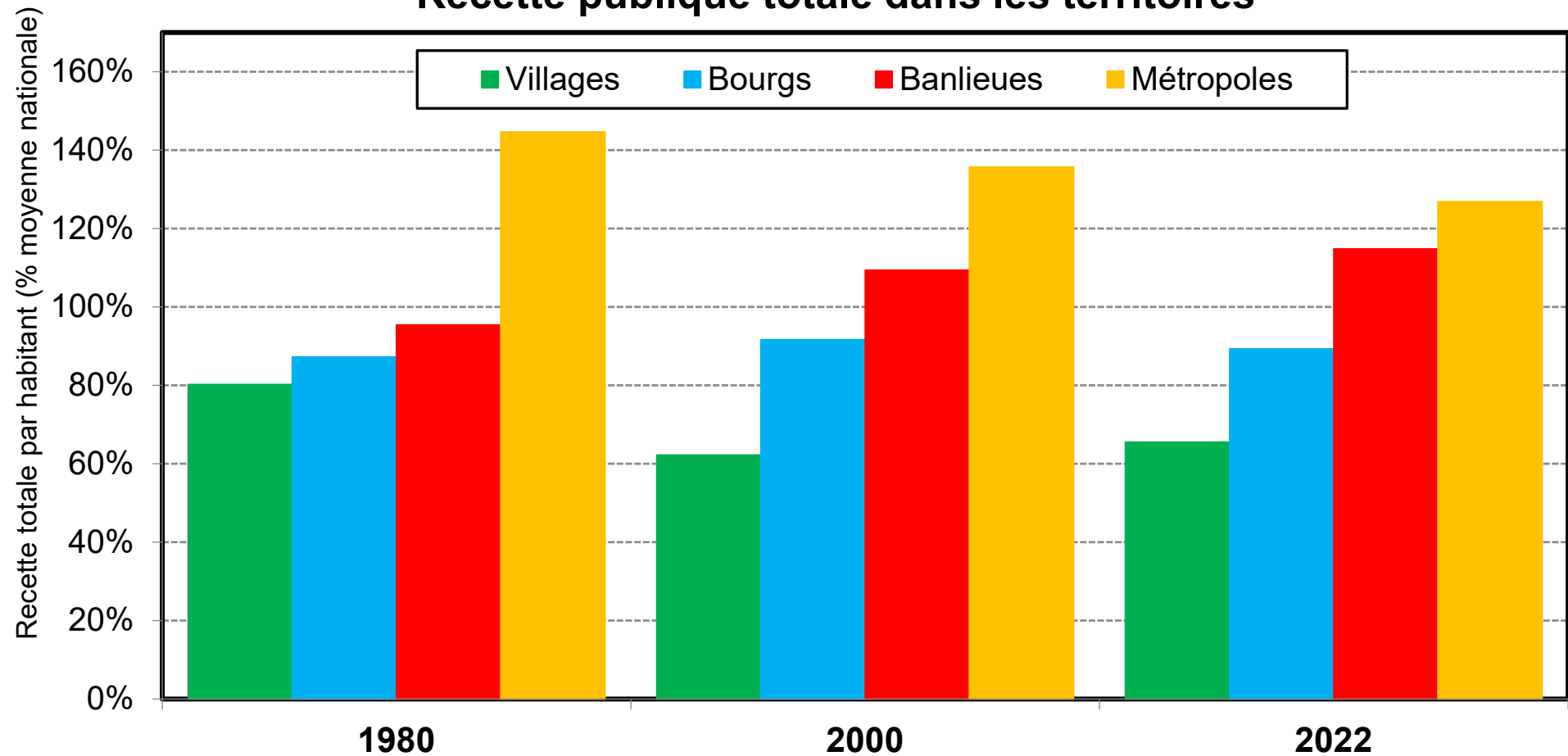
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. Au cours de la période les banlieues riches (définies comme les 50% avec le revenu par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues pauvres et se sont rapprochés des métropoles riches. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1d)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: recettes communales



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (TF, TH) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. Au cours de la période les banlieues très riches (définies comme les 20% avec le revenu par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues très pauvres et se sont rapprochés des métropoles très riches. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1e)

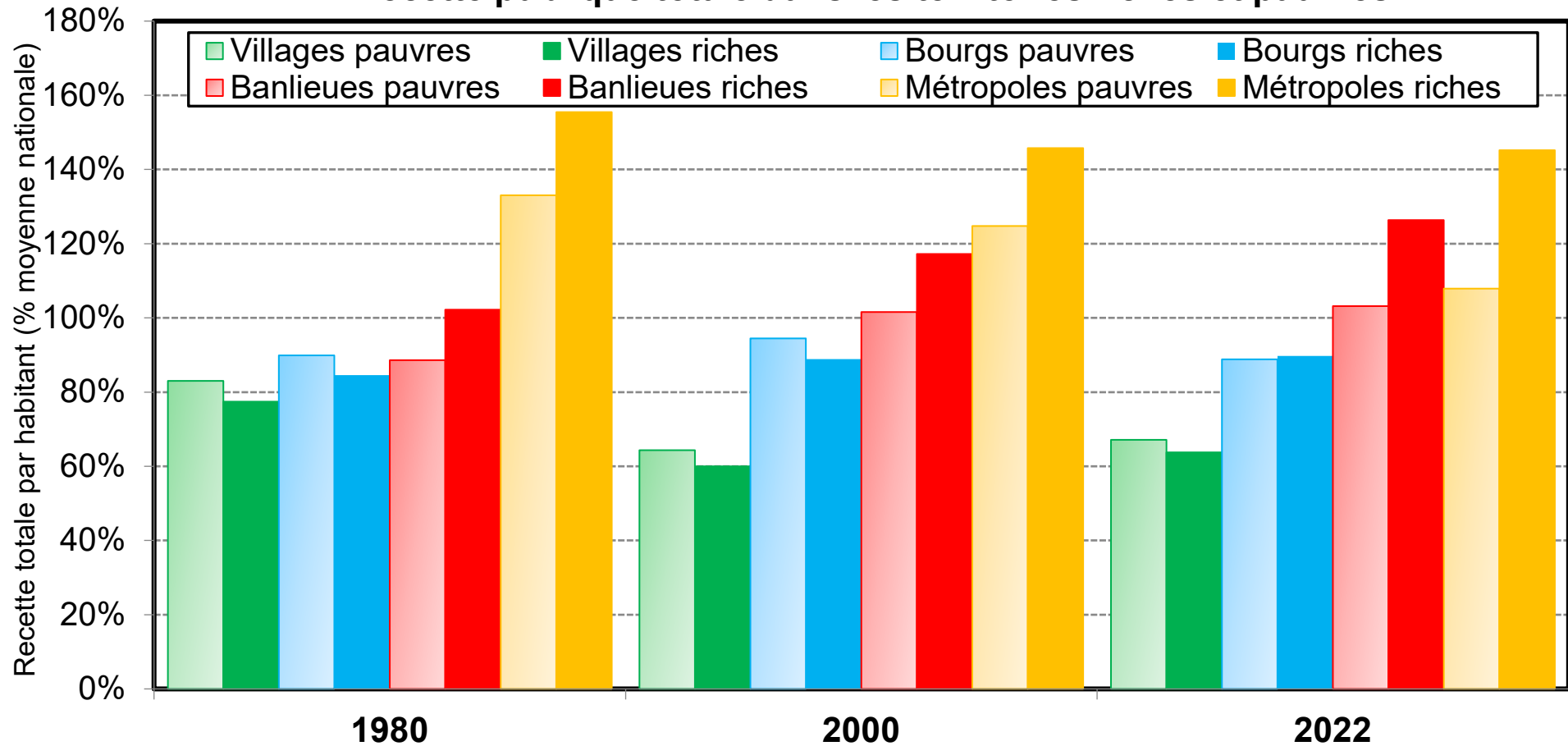
Recette publique totale dans les territoires



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

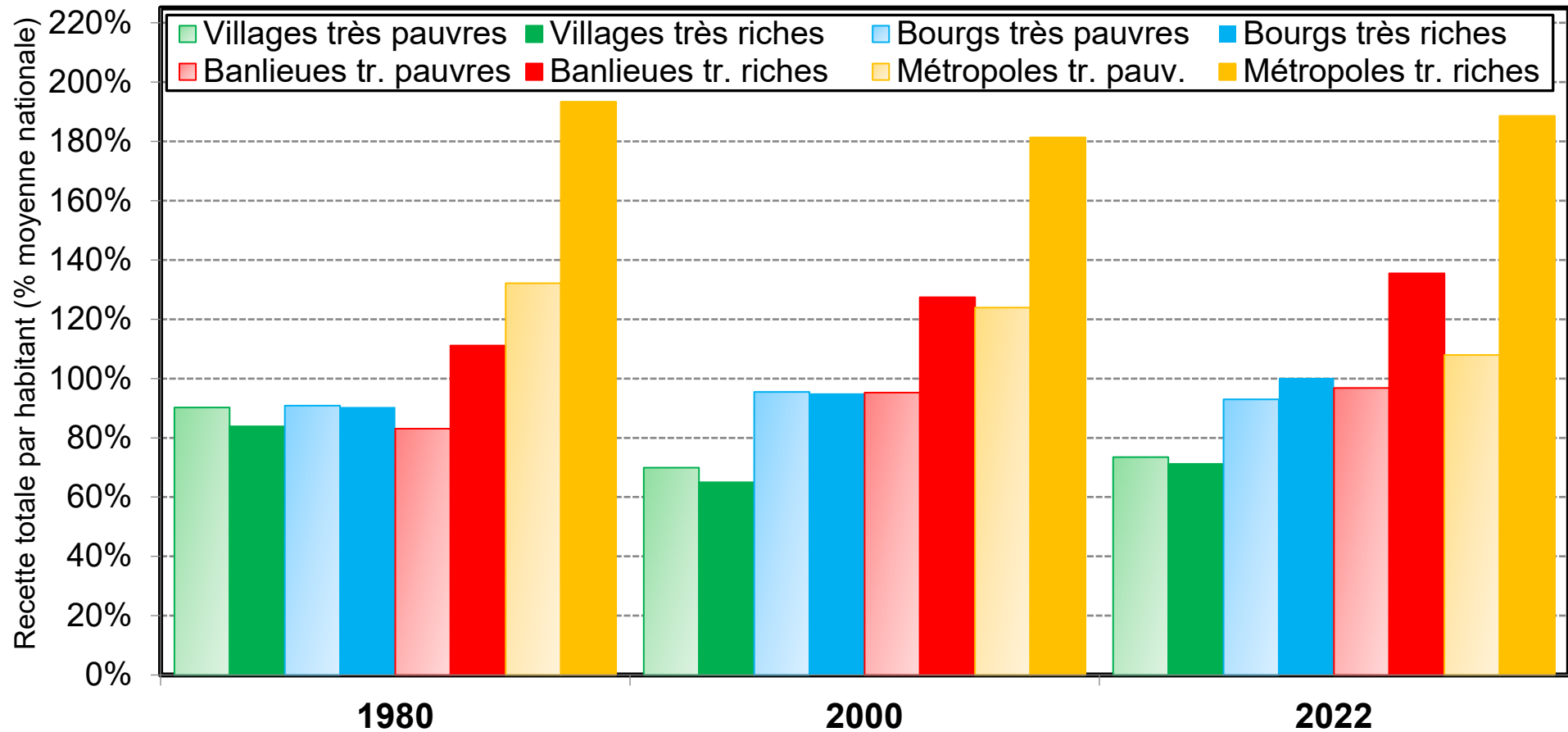
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1f).

Recette publique totale dans les territoires riches et pauvres



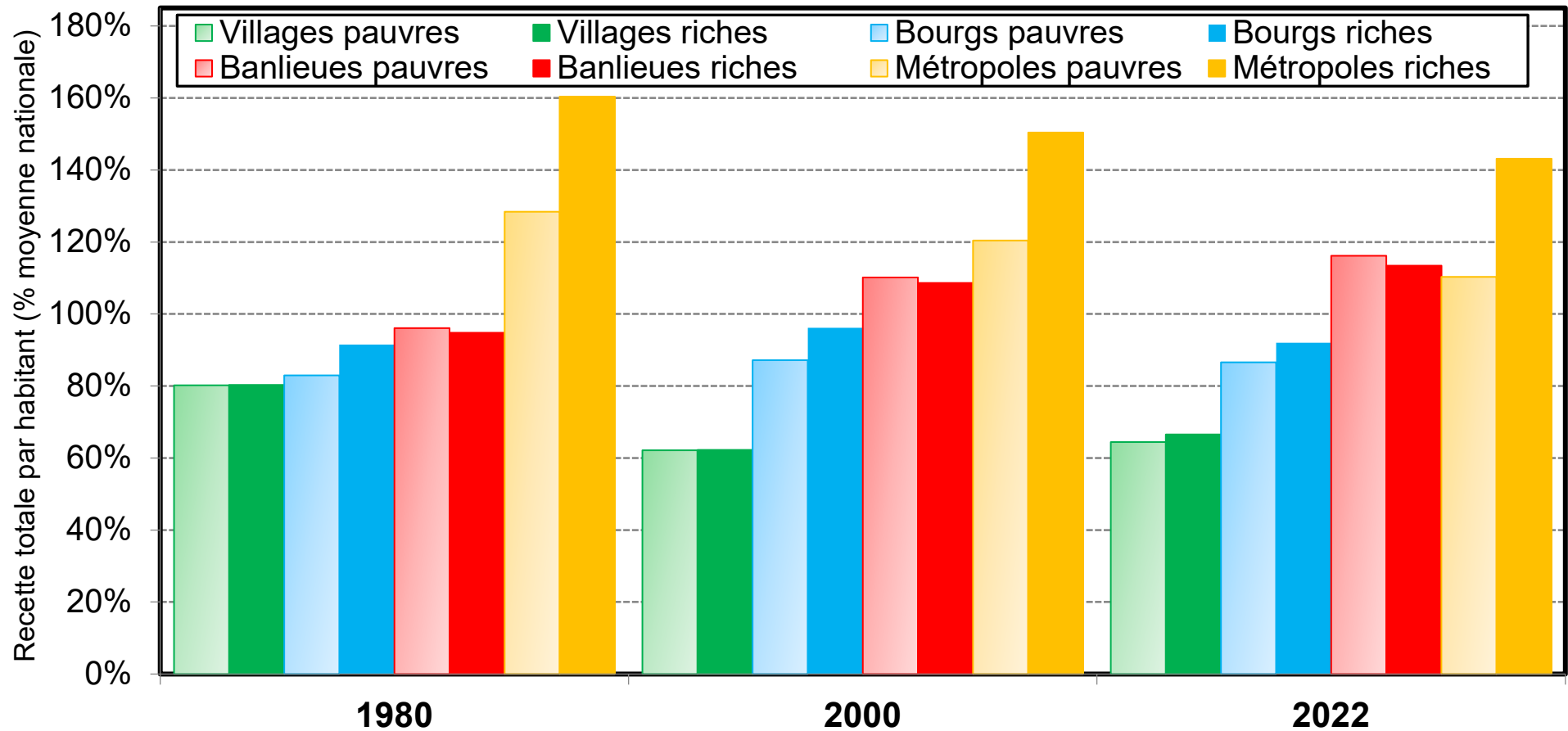
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages. Au cours de la période, les banlieues riches (définies comme les 50% des banlieues avec le capital immobilier par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues pauvres et se sont rapprochées des métropoles riches. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1g).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: recettes totales



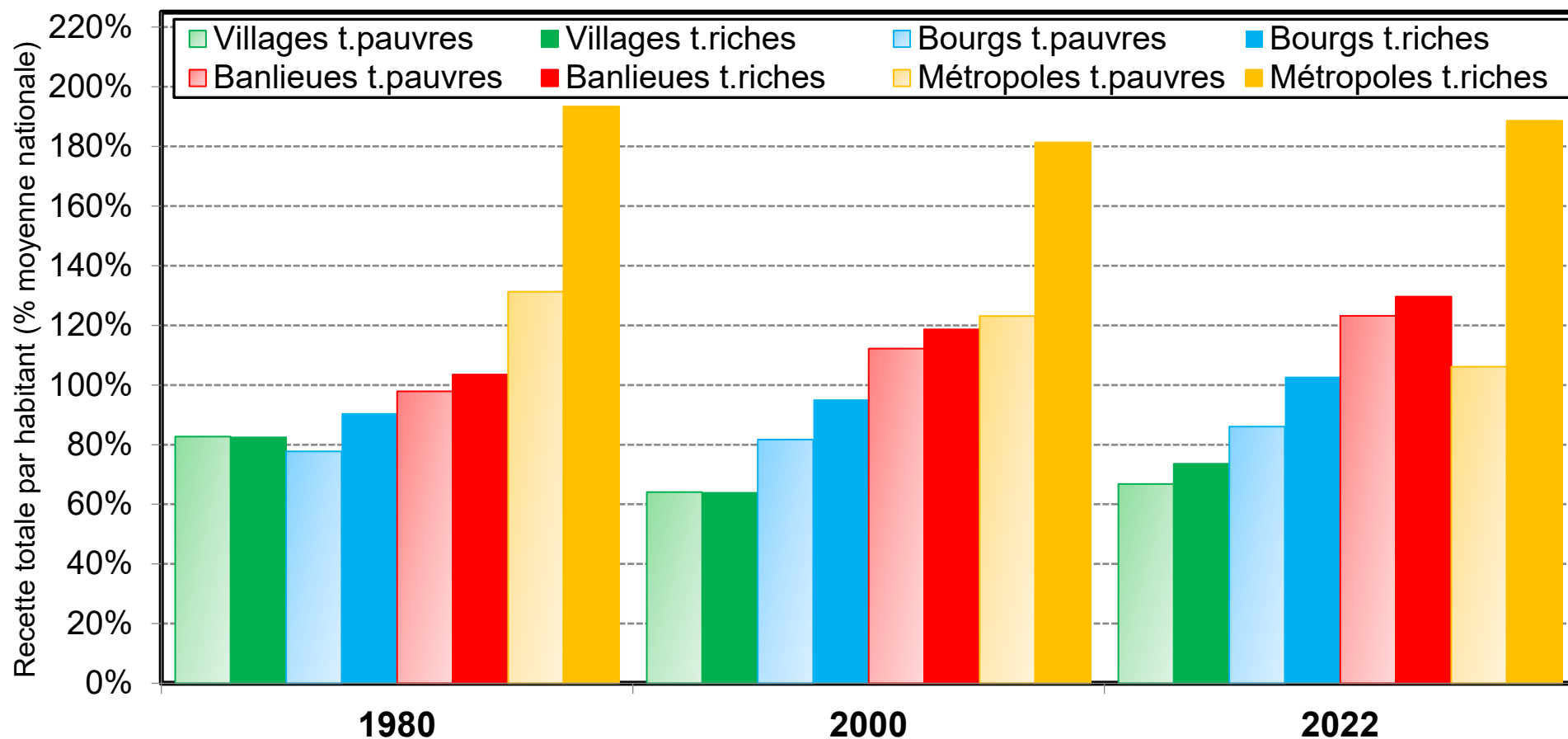
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. Au cours de la période les banlieues très riches (définies comme les 20% avec le capital immobilier par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues très pauvres et se sont rapprochés des métropoles très riches. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1h)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: recettes totales



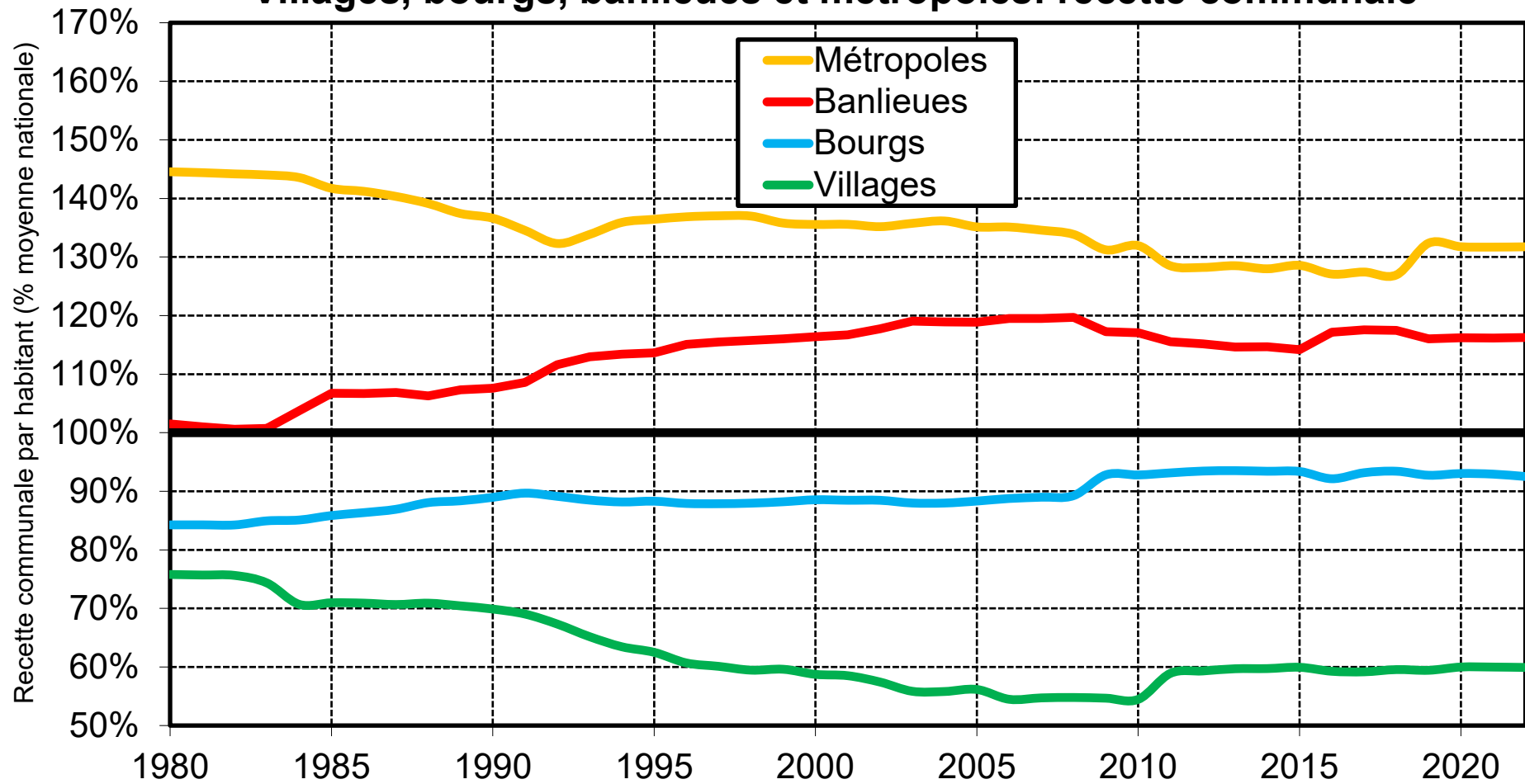
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. Au cours de la période les banlieues riches (définies comme les 50% avec le revenu par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues pauvres et se sont rapprochés des métropoles riches. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1i)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: recettes totales



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. Au cours de la période les banlieues très riches (définies comme les 20% avec le revenu par habitant le plus élevé) ont creusé l'écart avec les banlieues très pauvres et se sont rapprochés des métropoles très riches. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.1j)

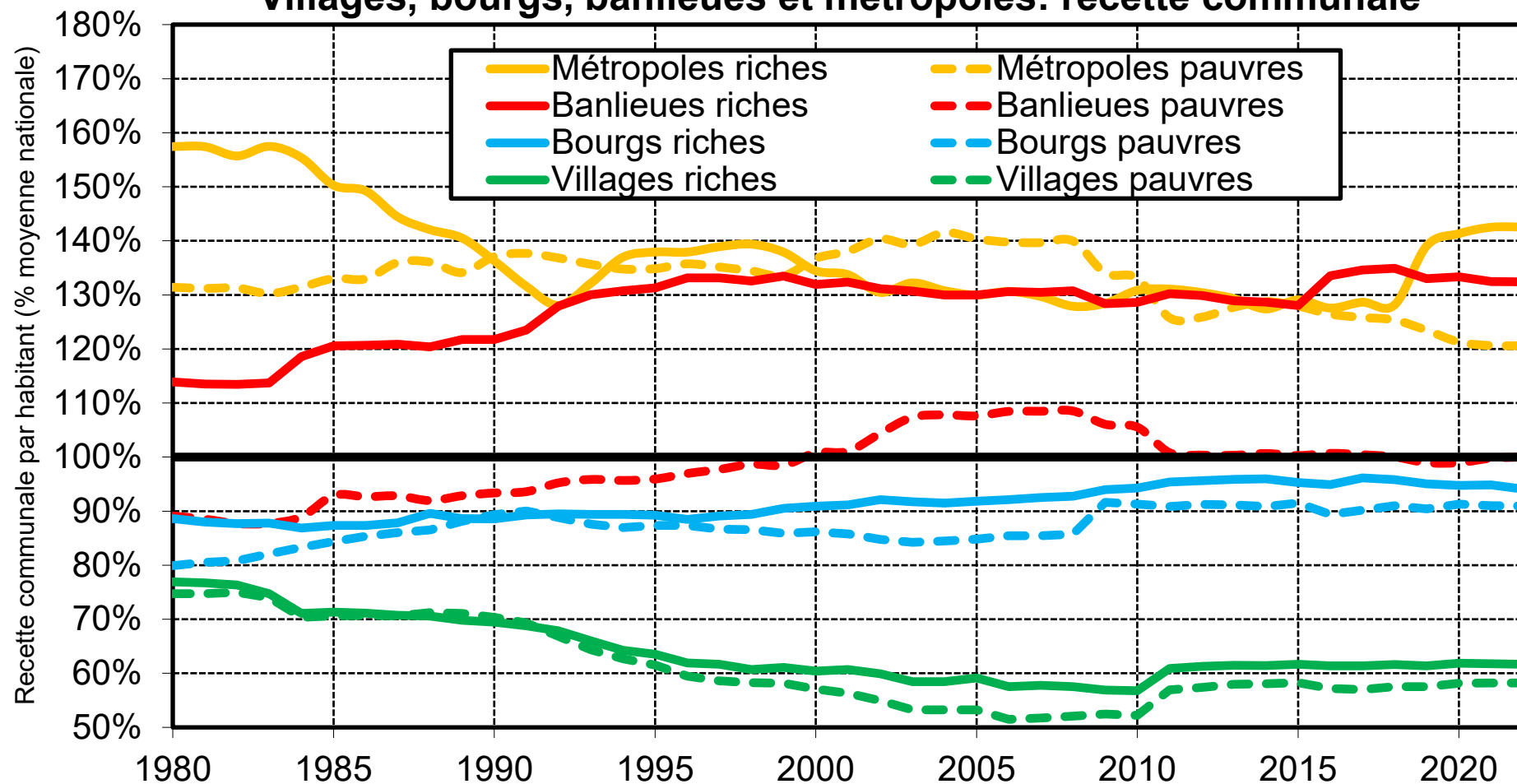
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2a)

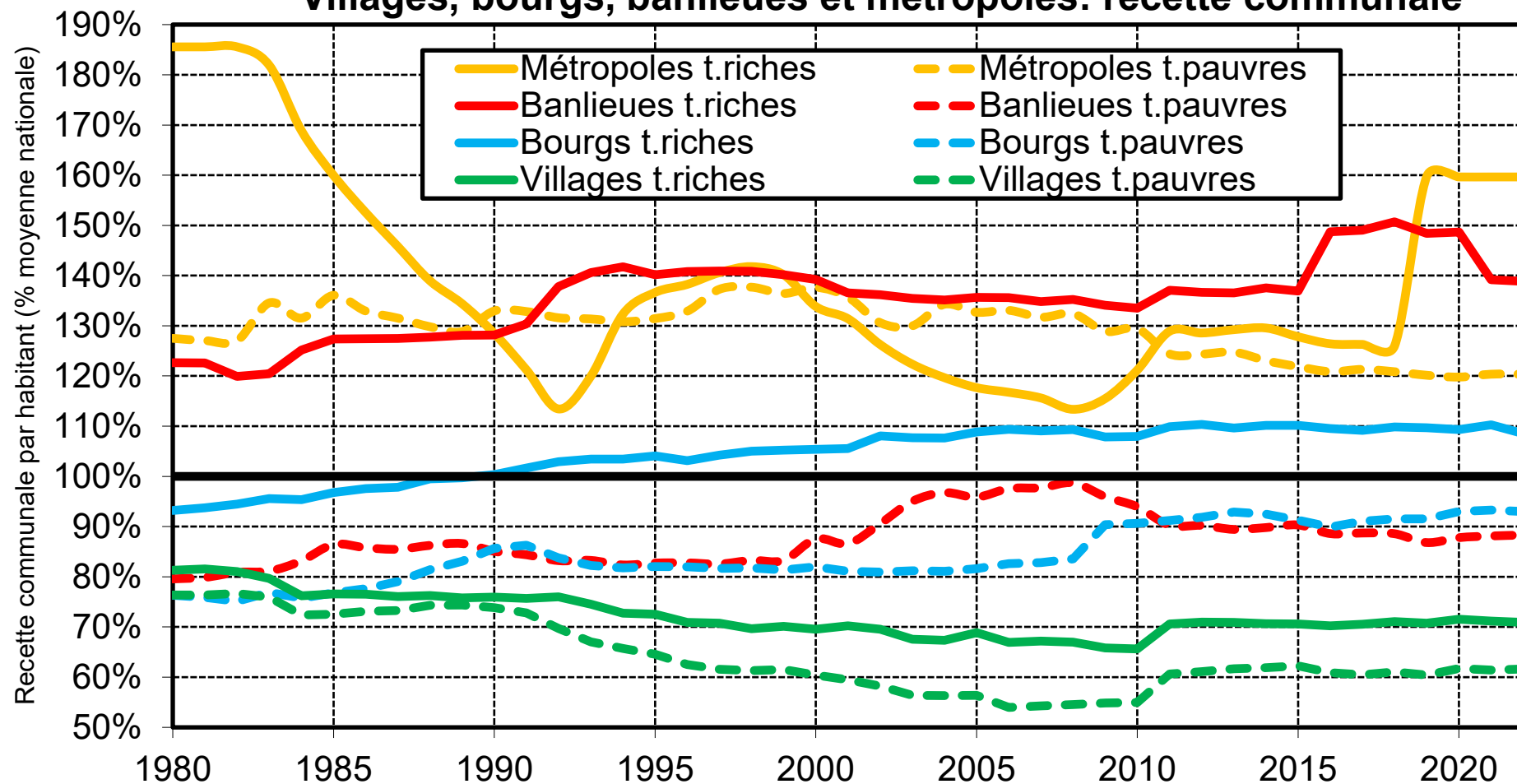
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement dans les métropoles riches, ici définies comme les 50% avec le capital immobilier par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2b)

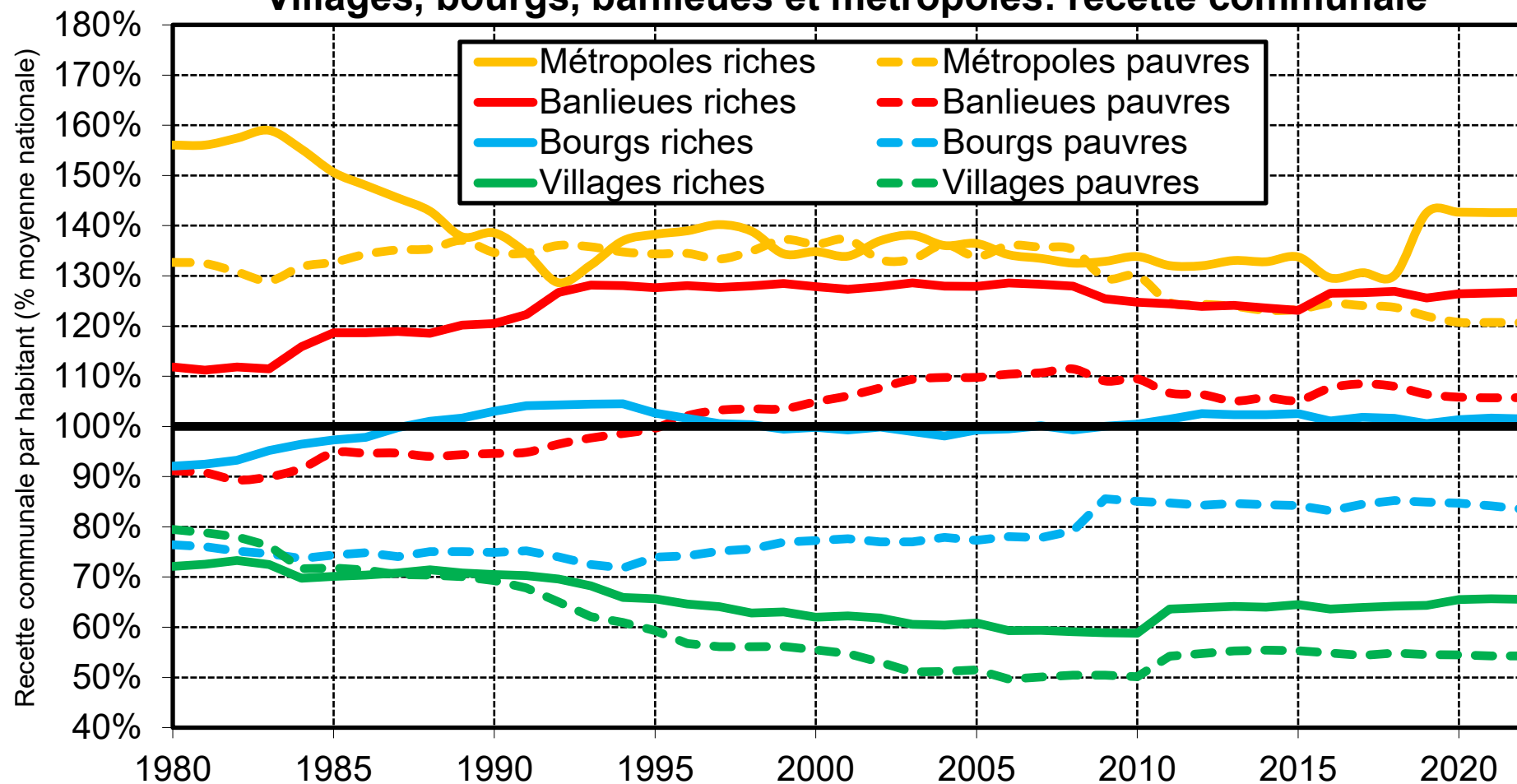
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement dans les métropoles très riches, ici définies comme les 20% avec le capital immobilier par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2c)

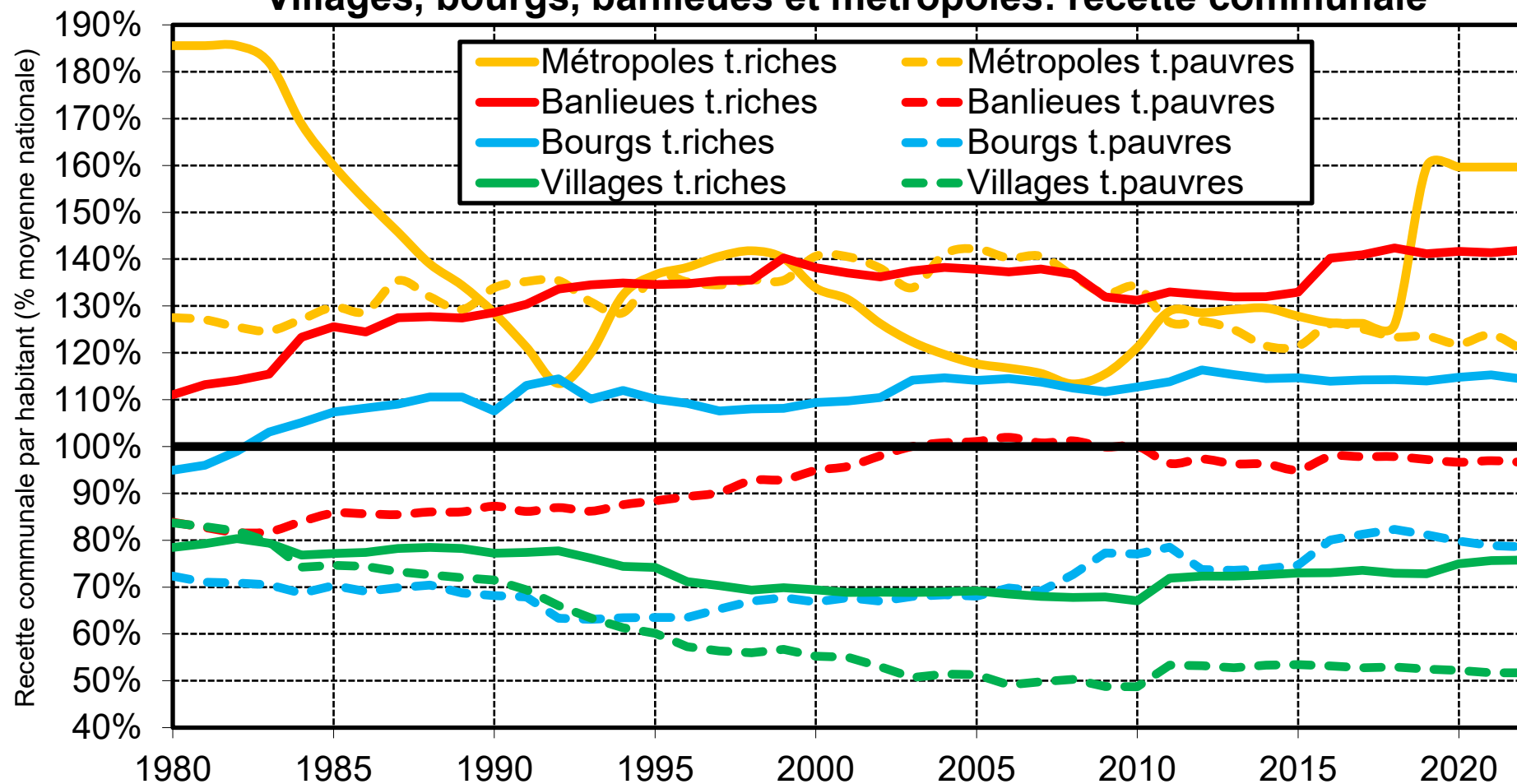
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement les métropoles riches, ici définies comme les 50% avec le revenu par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2d)

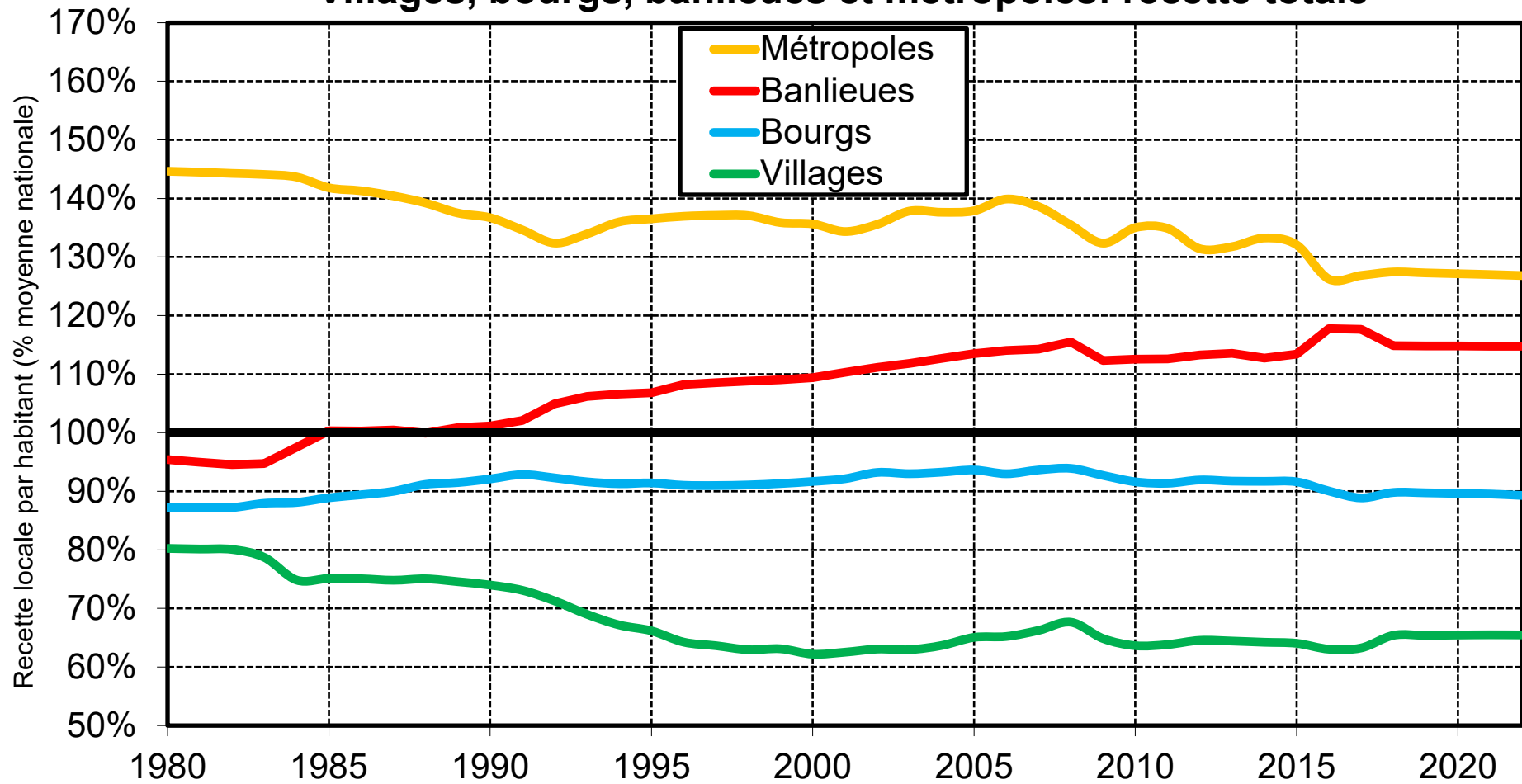
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des principaux impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement les métropoles très riches, ici définies comme les 20% avec le revenu par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2e)

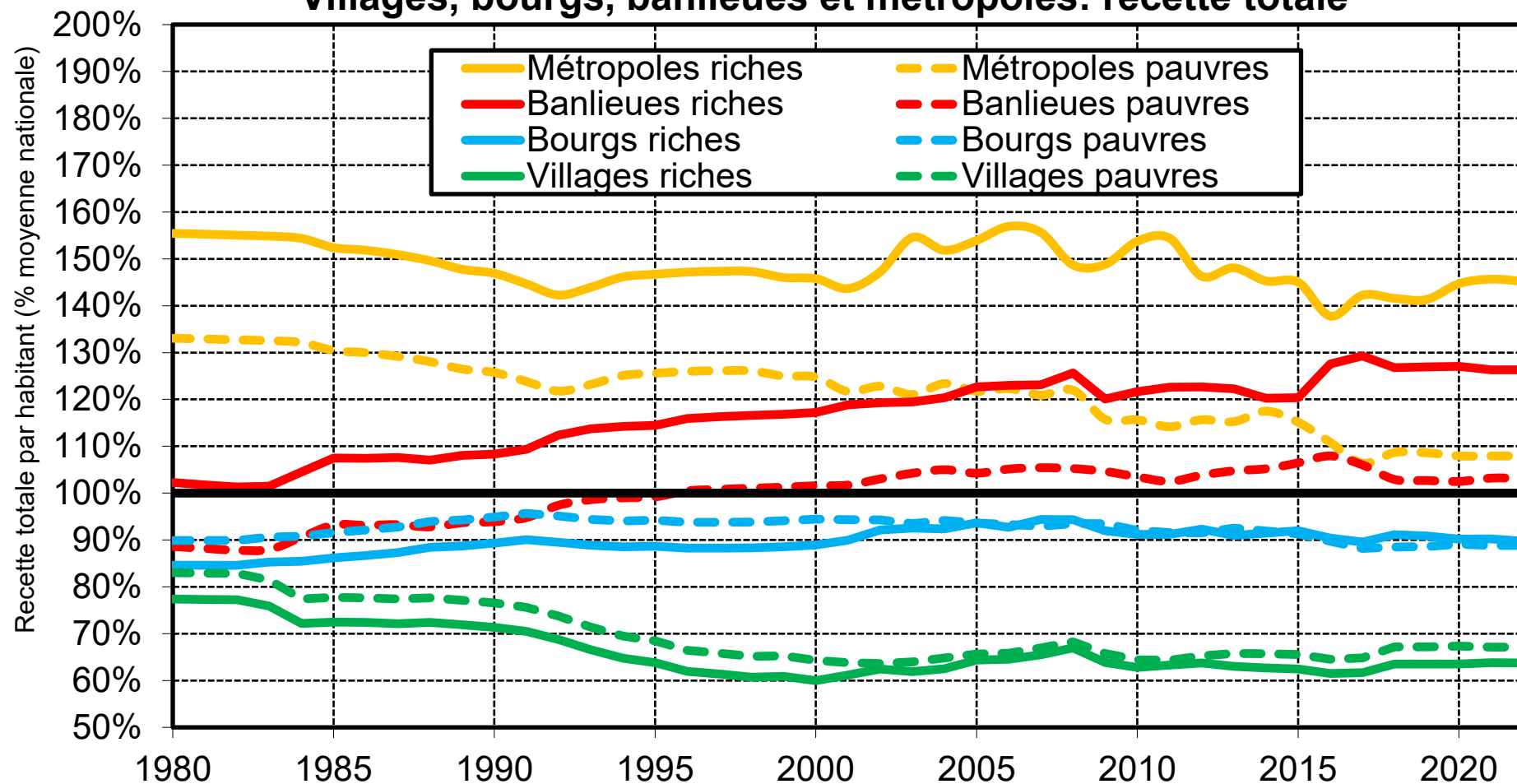
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2f)

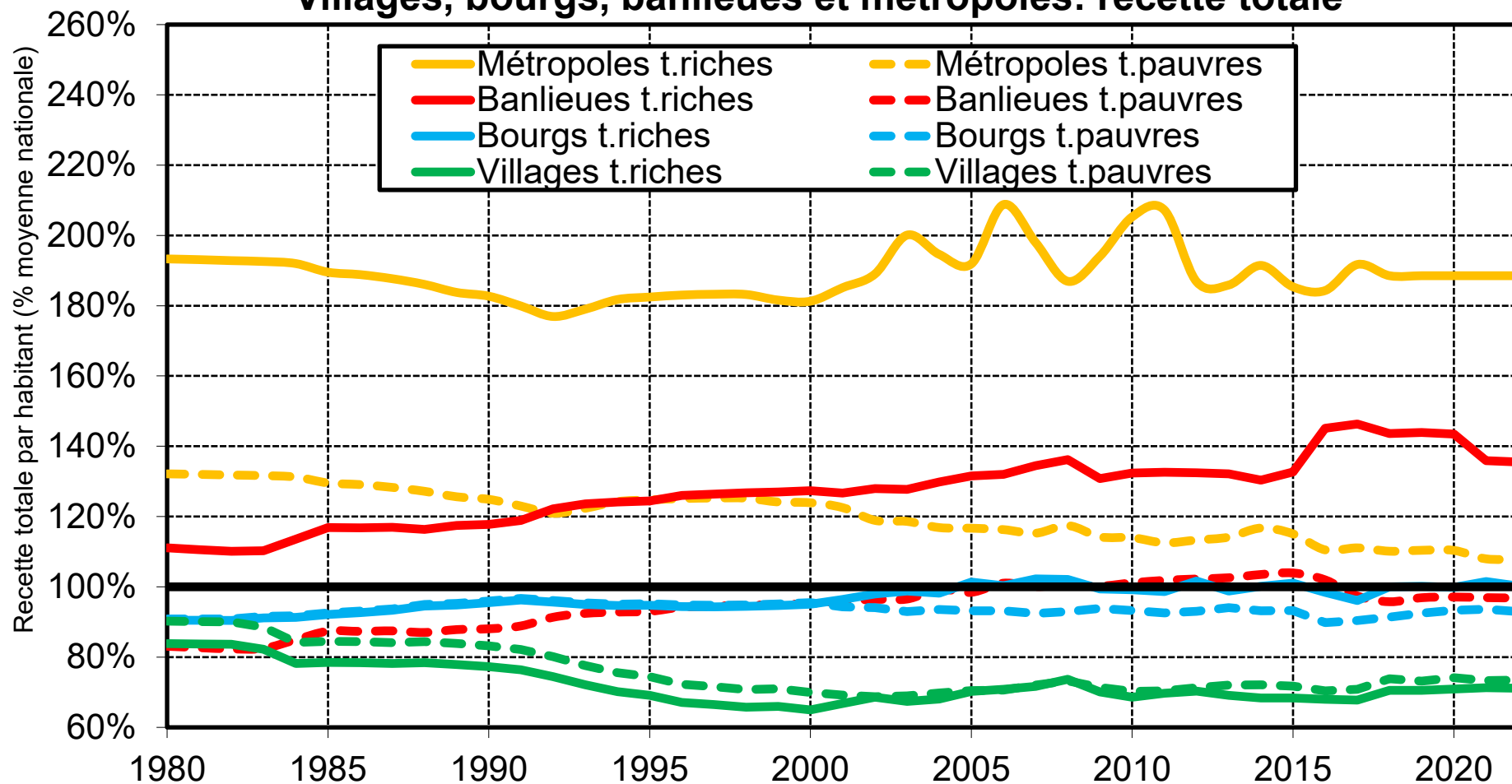
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement dans les métropoles riches, ici définies comme les 50% avec le capital immobilier par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2g)

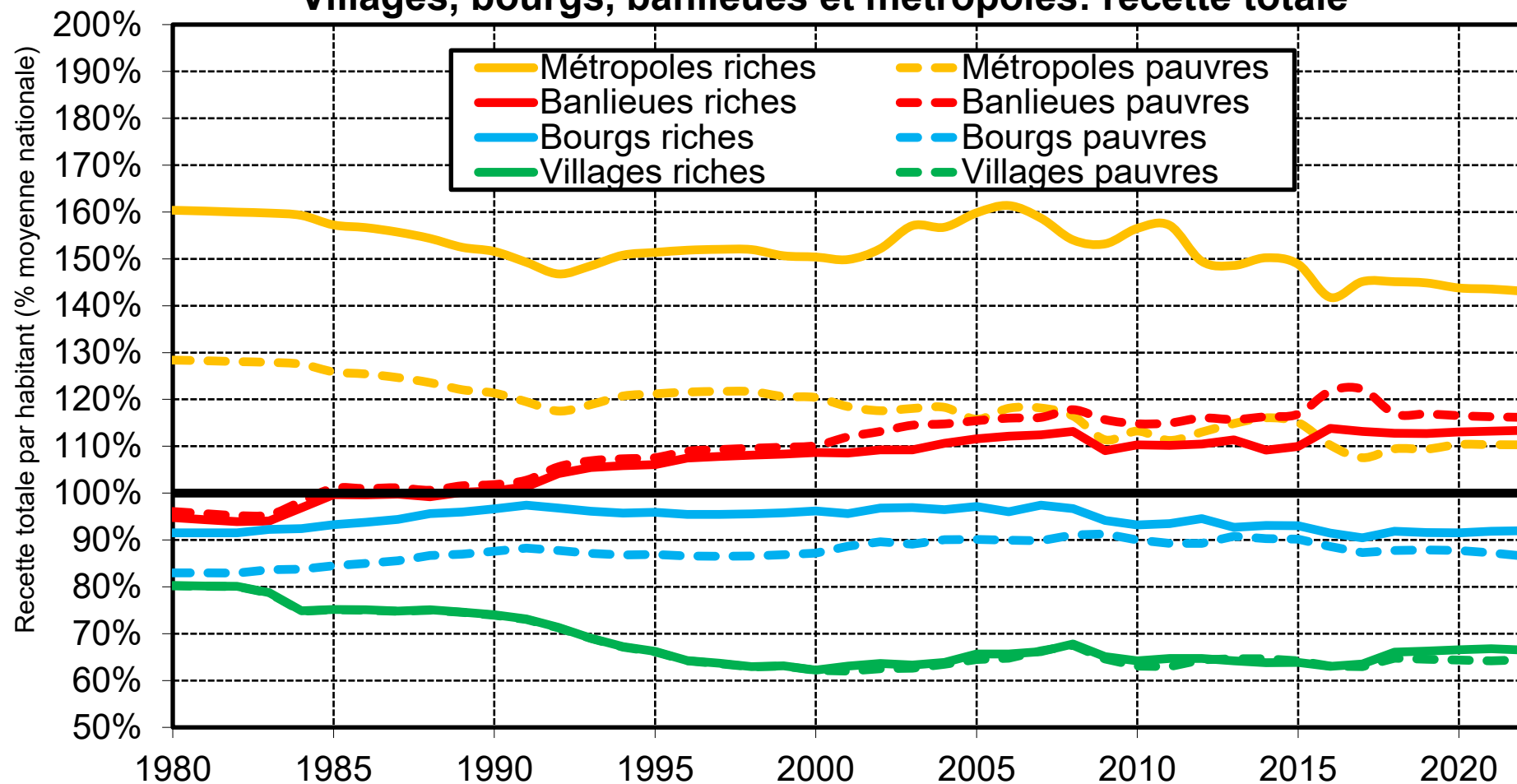
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement dans les métropoles très riches, ici définies comme les 20% avec le capital immobilier par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2h)

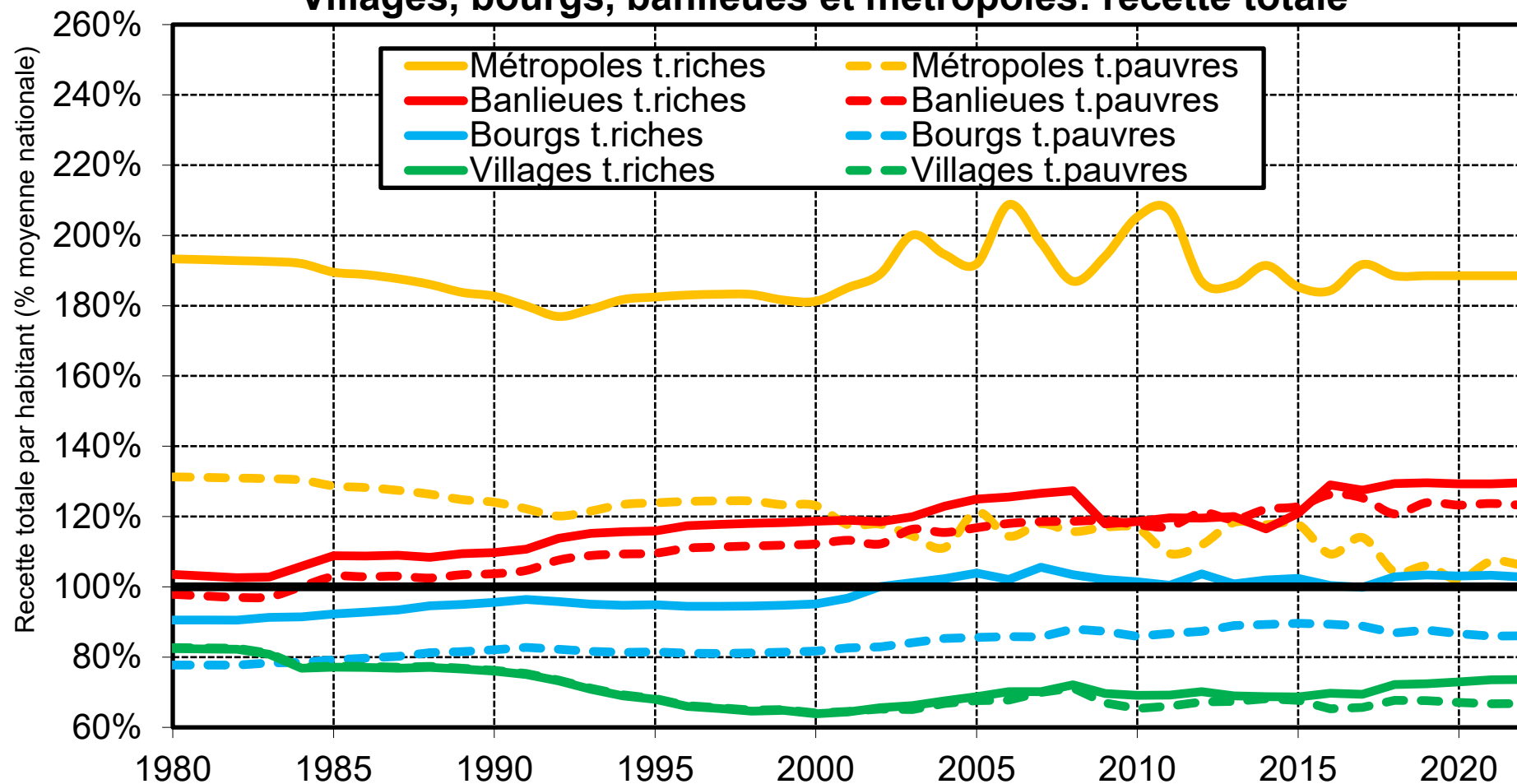
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement dans les métropoles riches, ici définies comme les 50% avec le revenu par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2i)

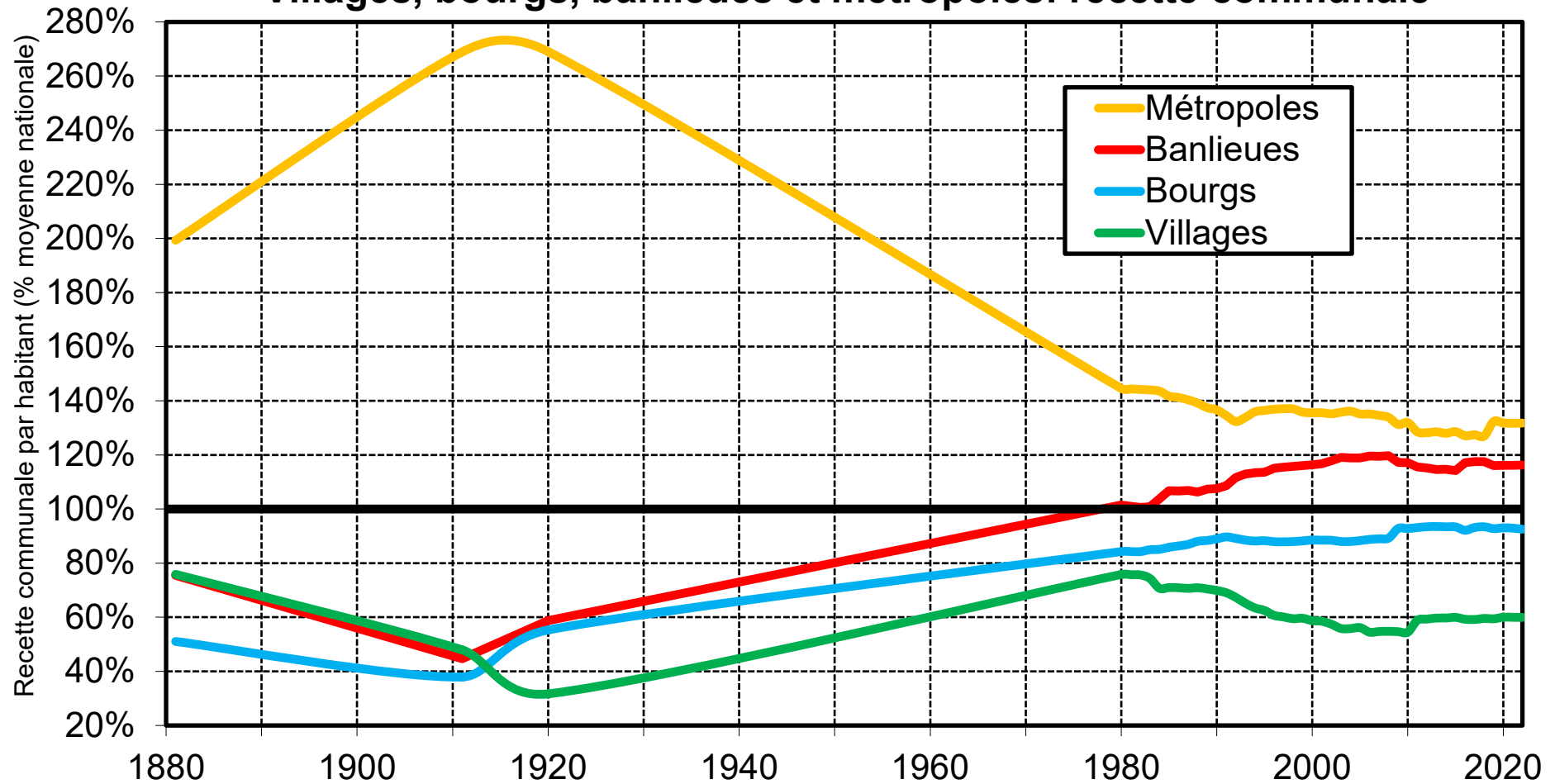
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles (et particulièrement dans les métropoles très riches, ici définies comme les 20% avec le revenu par habitant le plus élevé), suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2j)

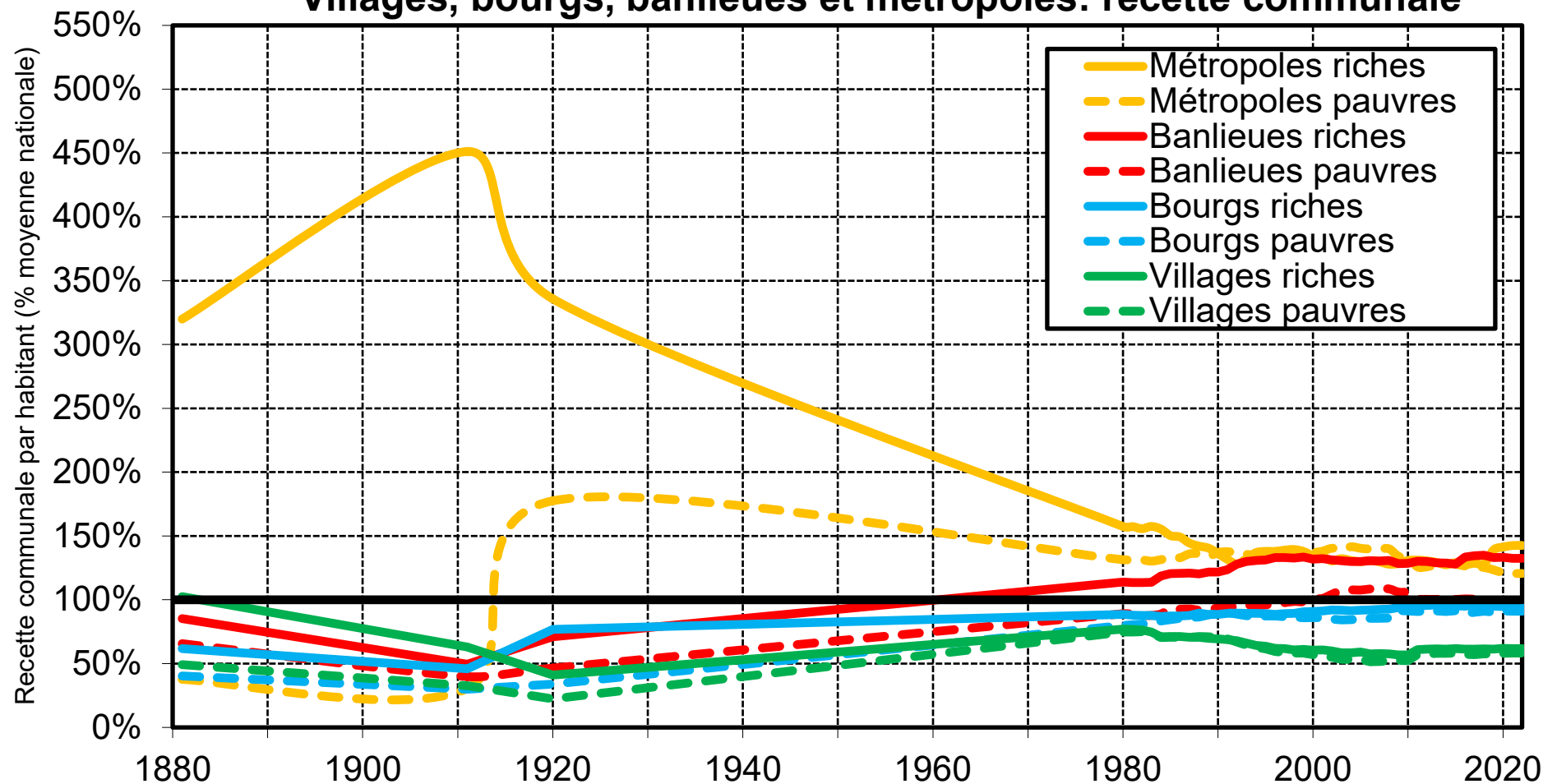
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. En 1881, 1911 et 1920, les écarts de recette commune par habitant entre les métropoles et les autres territoires sont beaucoup plus élevés qu'en 1980-2022.

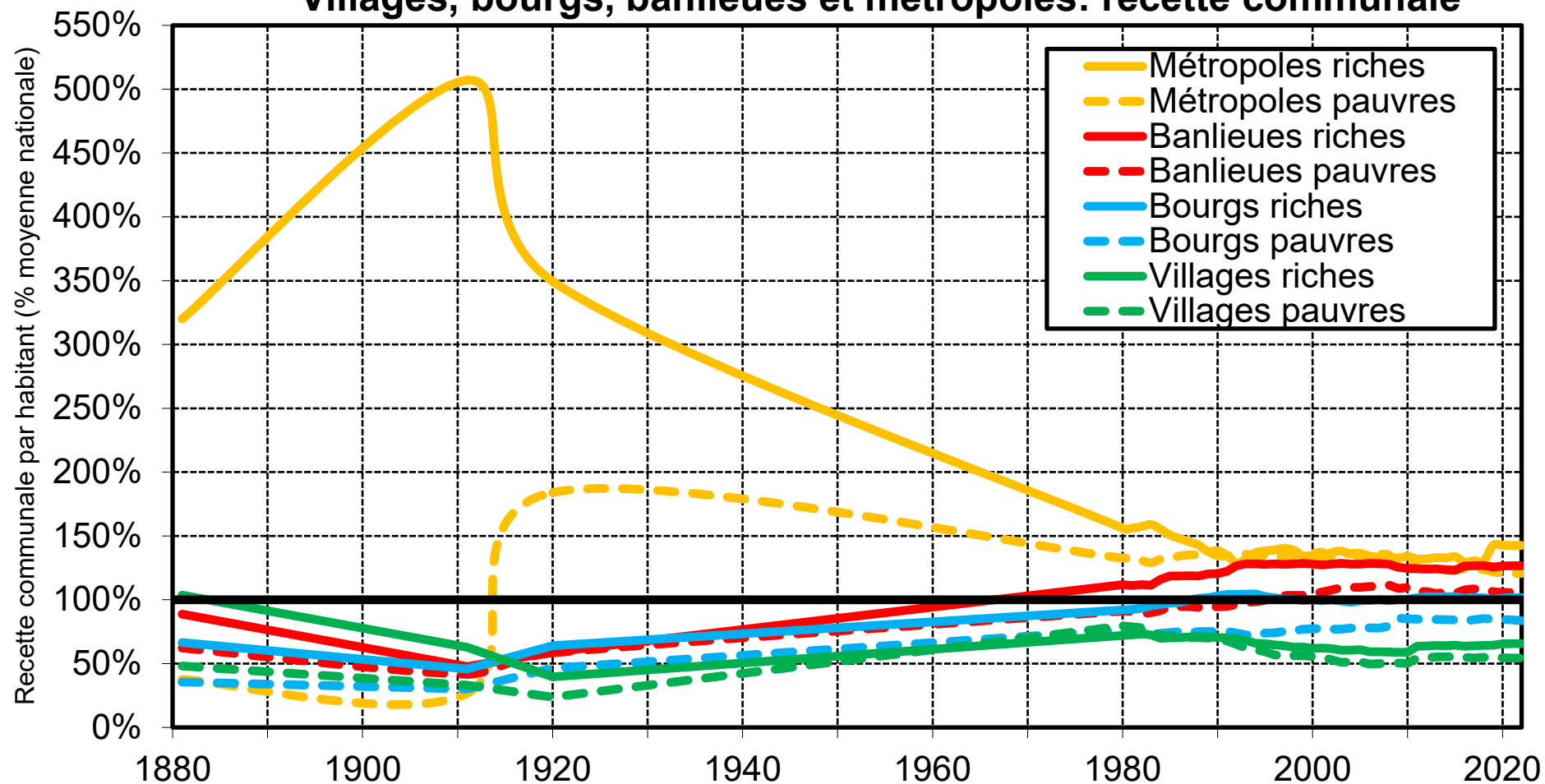
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2k)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



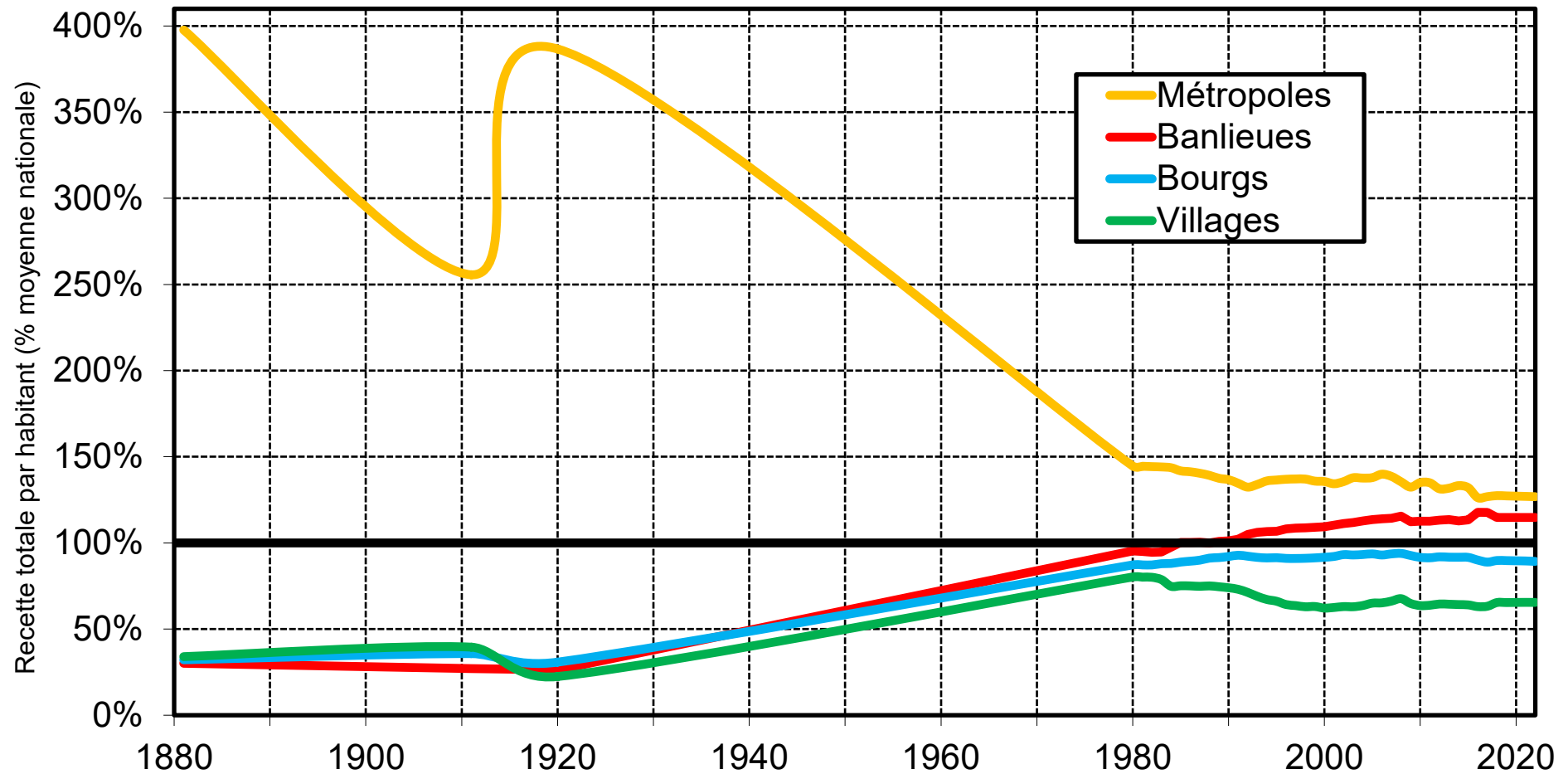
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. En 1881, 1911 et 1920, les écarts de recette communale par habitant entre les métropoles riches (les 50% avec le capital immobilier par habitant le plus élevé) et les autres territoires sont beaucoup plus importants qu'en 1980-2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2l)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette communale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette communale par habitant issue des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. En 1881, 1911 et 1920, les écarts de recette communale par habitant entre les métropoles riches (les 50% avec le revenu par habitant le plus élevé) et les autres territoires sont beaucoup plus importants qu'en 1980-2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2m)

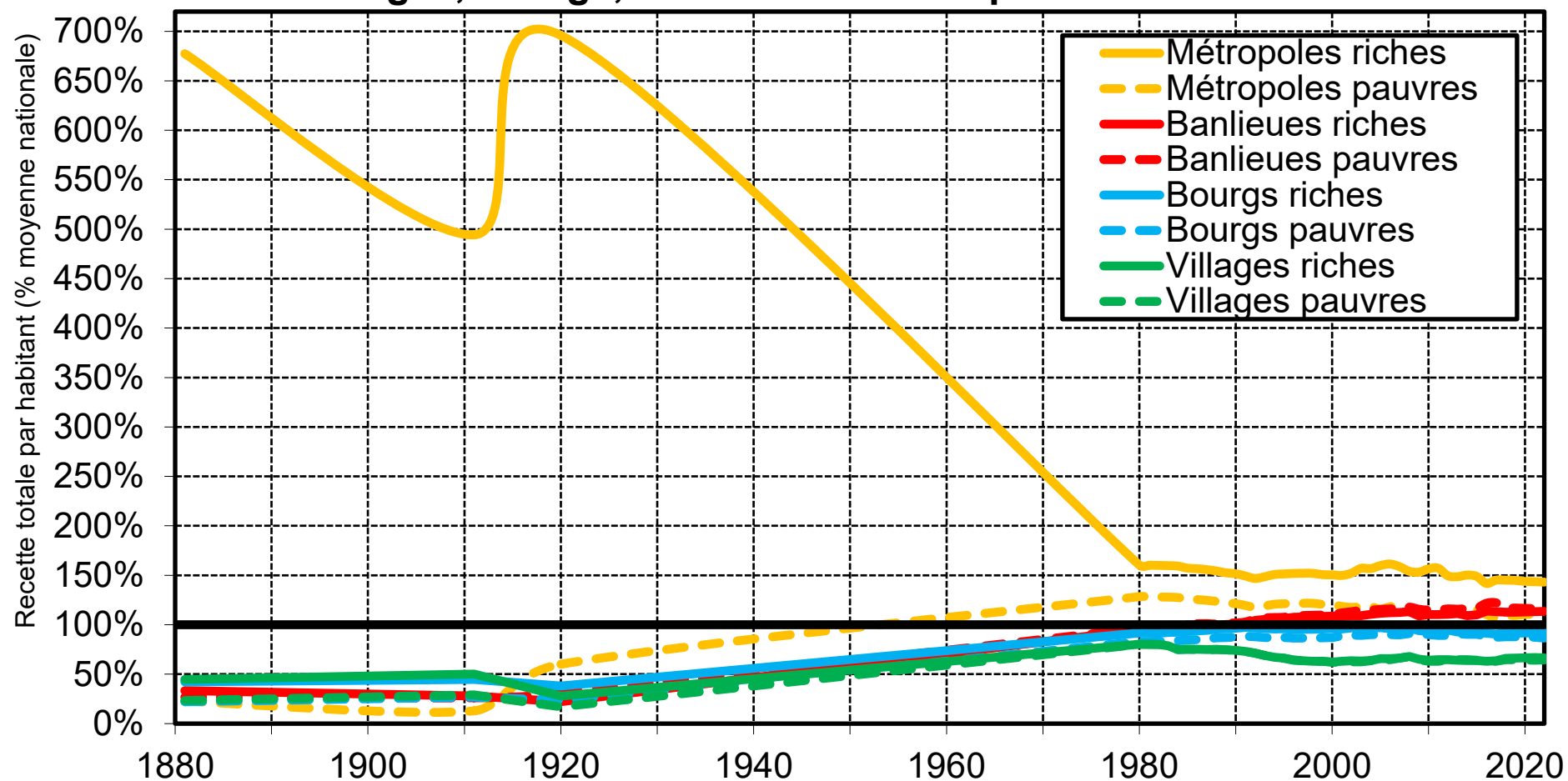
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



Lecture. Entre 2000 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. En 1881, 1911 et 1920, les écarts de recette totale par habitant entre les métropoles et les autres territoires sont beaucoup plus élevés qu'en 1980-2022.

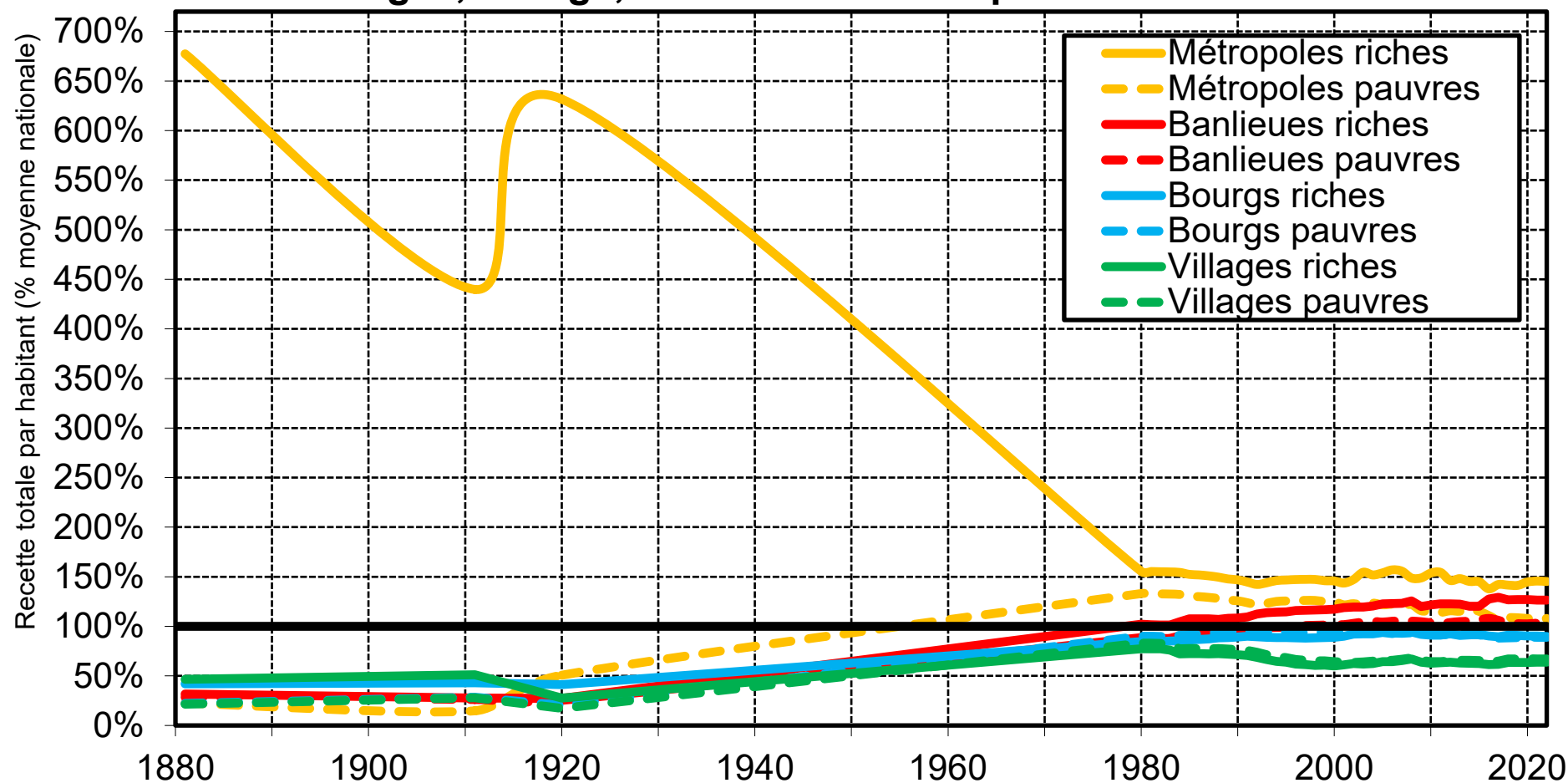
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2n)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



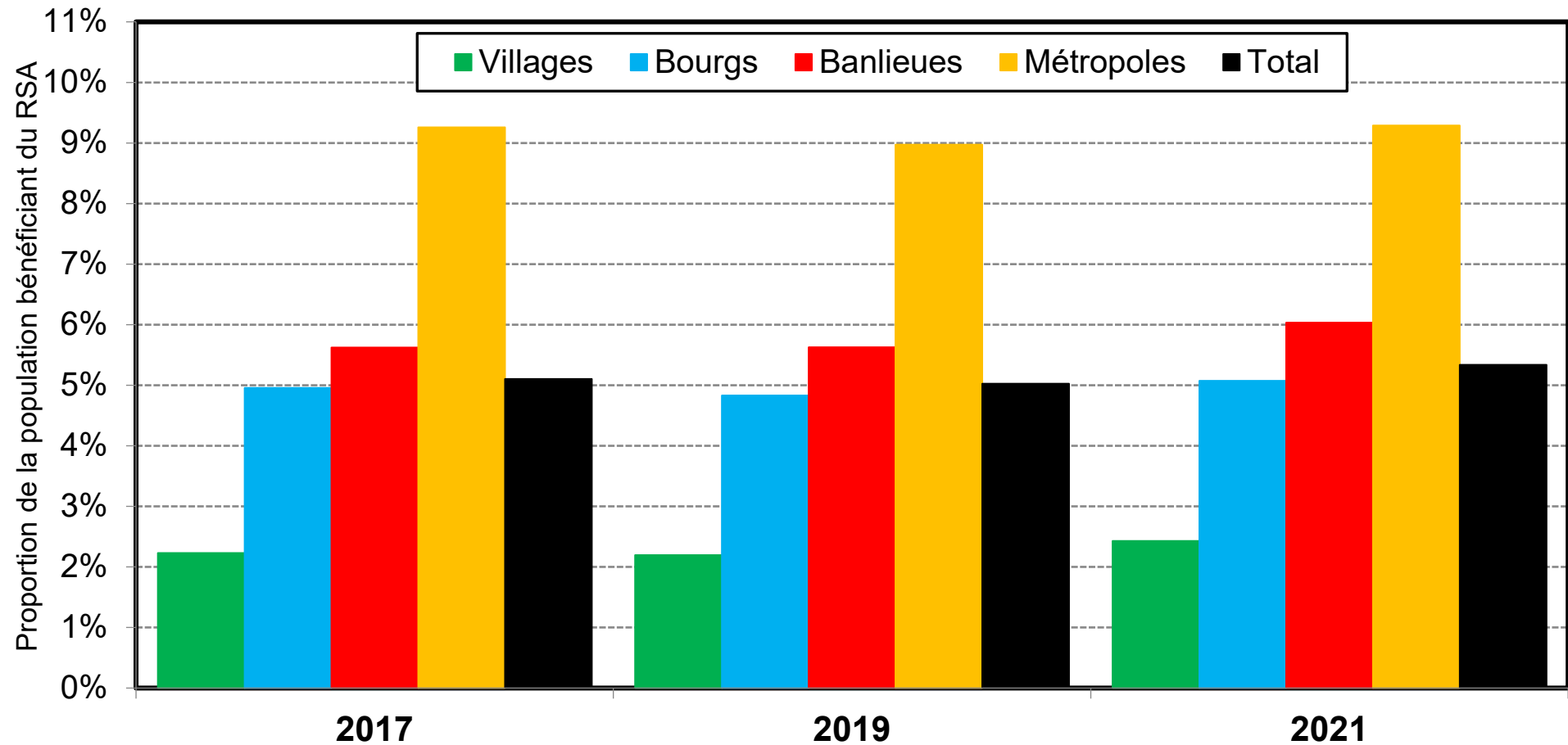
Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. En 1881, 1911 et 1920, les écarts de recette locale par habitant entre les métropoles riches (les 50% avec le revenu par habitant le plus élevé) et les autres territoires sont beaucoup plus importants qu'en 1980-2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2o)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: recette totale



Lecture. Entre 1980 et 2022, la recette totale par habitant (toutes recettes confondues, y compris dotation de l'Etat) est toujours plus élevée dans les métropoles, suivies des banlieues, puis les bourgs et les villages. En 1881, 1911 et 1920, les écarts de recette locale par habitant entre les métropoles riches (les 50% avec la capital immobilier par habitant le plus élevé) et les autres territoires sont beaucoup plus importants qu'en 1980-2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.2p)

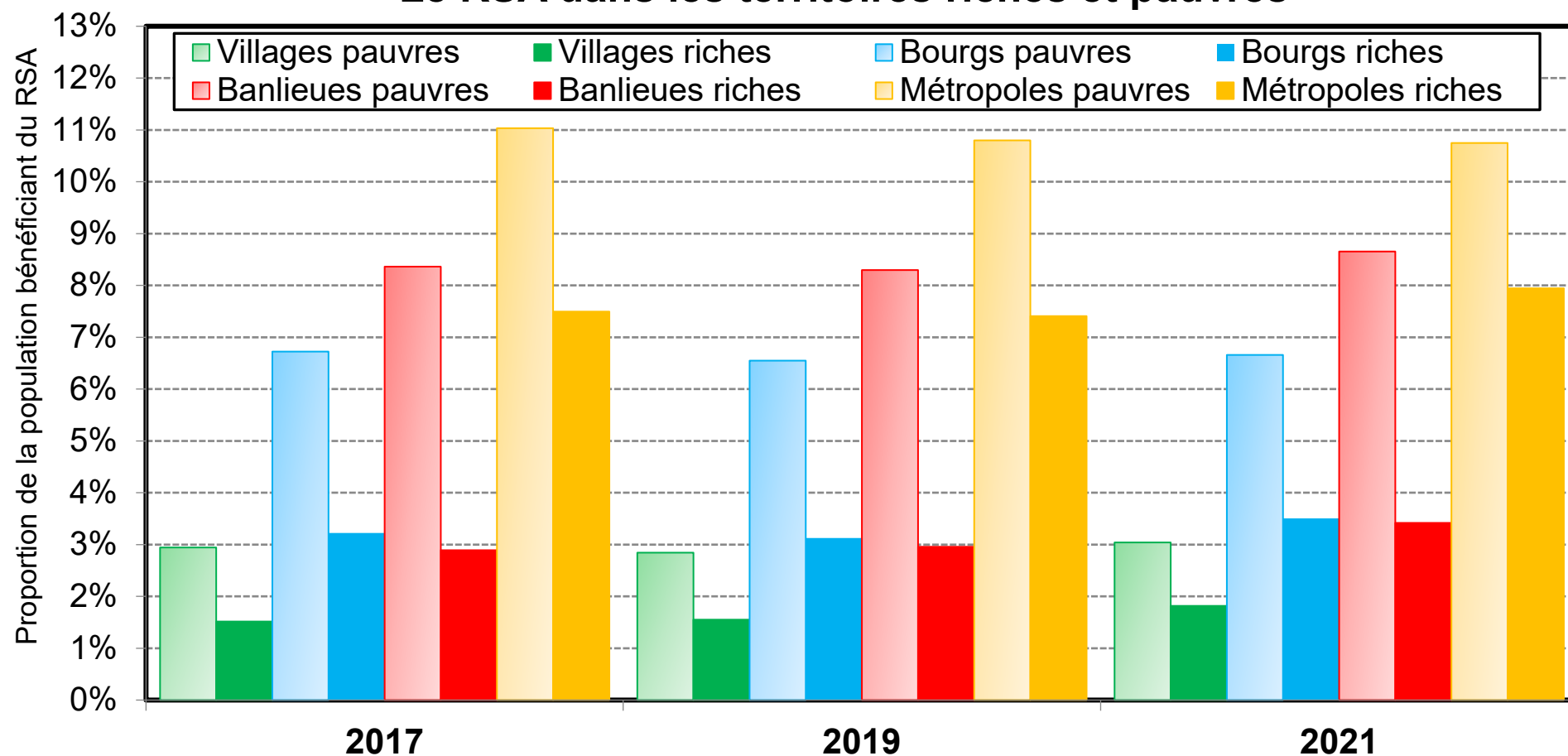
Le recours au RSA dans les territoires



Lecture. La proportion de la population bénéficiant du RSA (définie comme le nombre de personnes vivant dans les foyers allocataires du RSA divisé par la population totale) est passée de 5,1% en 2017 à 5,0% en 2019 et 5,3% en 2021. Cette proportion a toujours été plus forte dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

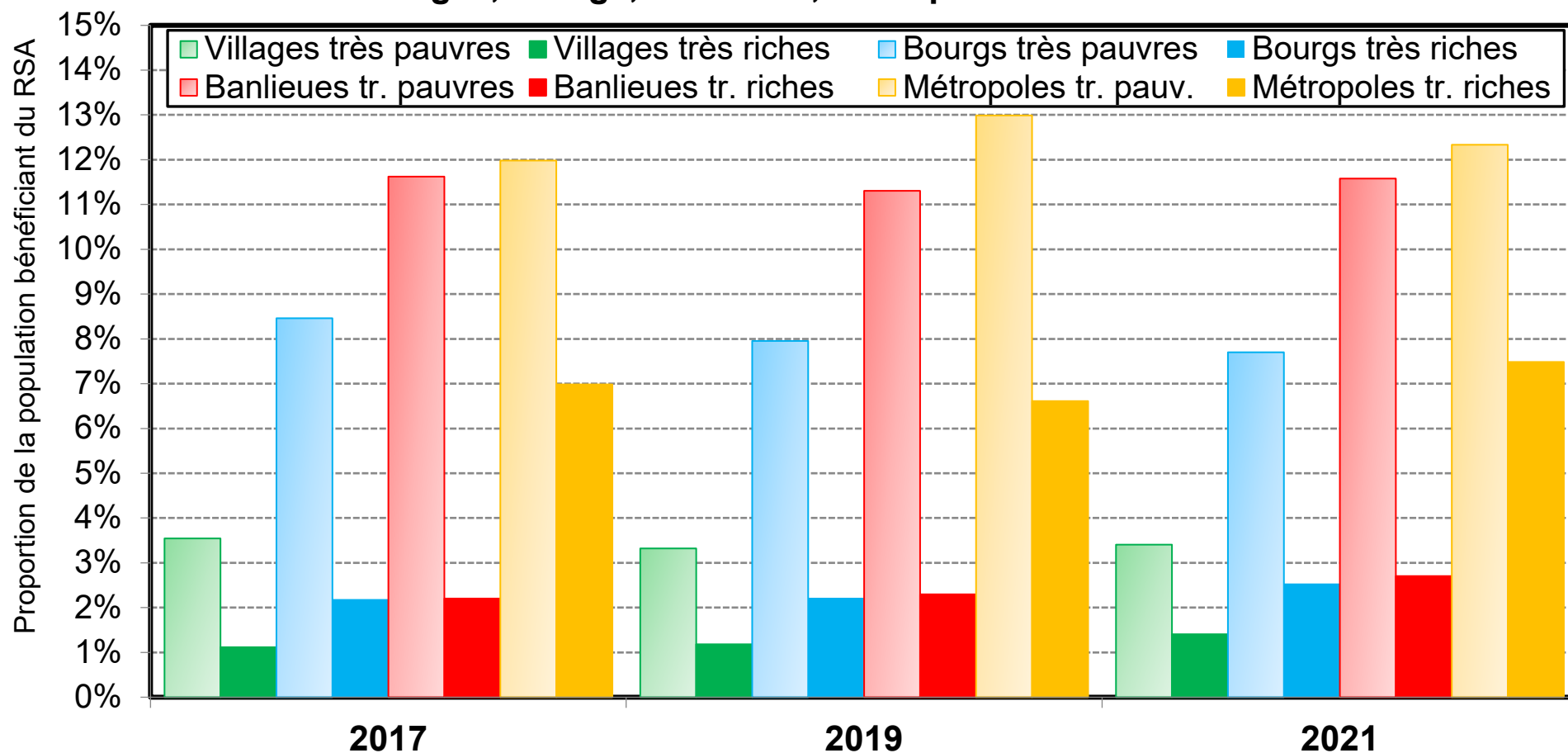
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.3a).

Le RSA dans les territoires riches et pauvres



Lecture. La proportion de la population bénéficiant du RSA (définie comme le nombre de personnes vivant dans les foyers allocataires du RSA divisé par la population totale) est passée de 5,1% en 2017 à 5,0% en 2019 et 5,3% en 2021. Cette proportion a toujours été plus forte dans les métropoles pauvres, suivies des banlieues pauvres, puis des métropoles riches.
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.3b).

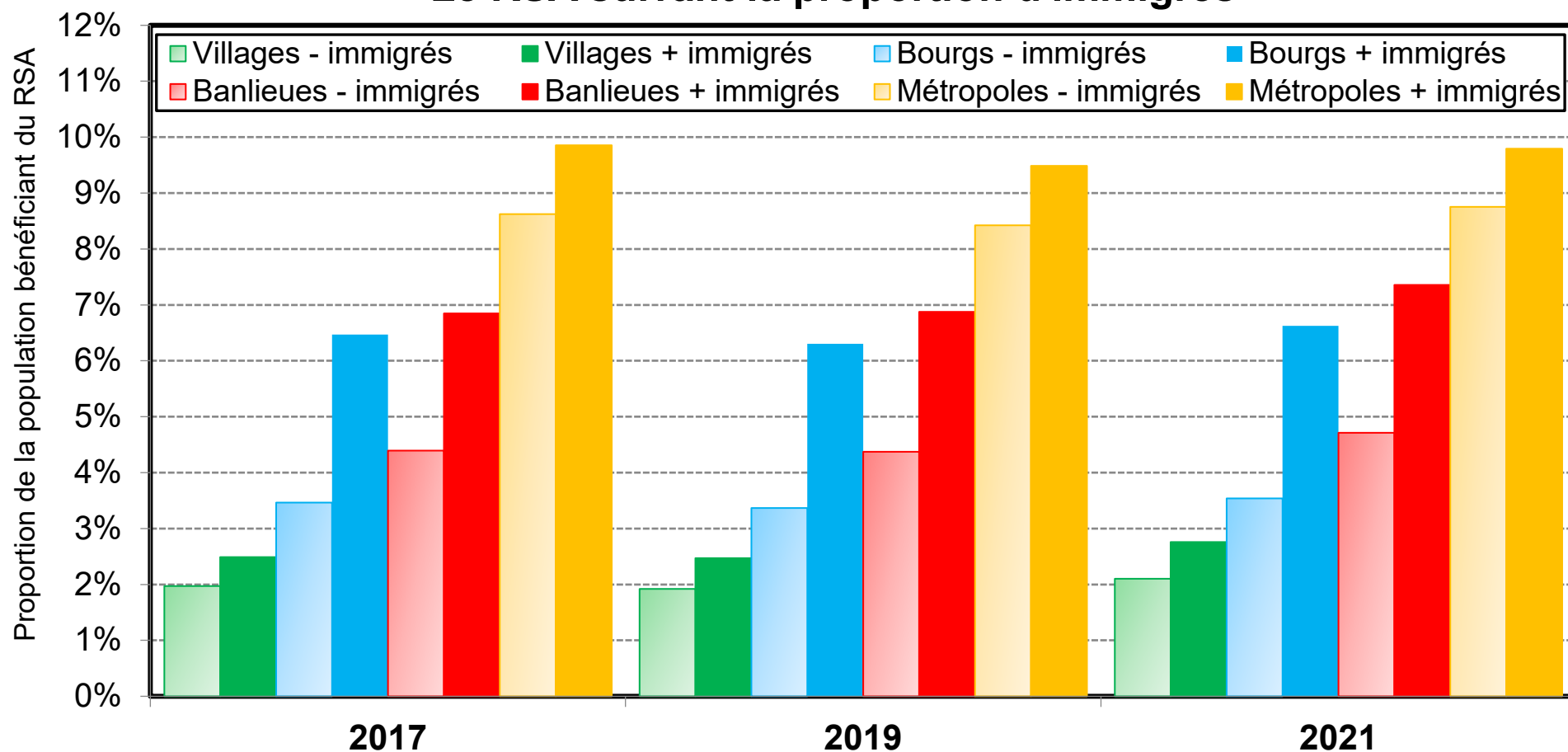
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: allocataires du RSA



Lecture. La proportion de la population bénéficiant du RSA (définies comme le nombre de personnes vivant dans les foyers allocataires du RSA divisé par population totale) est passée de 5,1% en 2017 à 5,0% en 2019 et 5,3% en 2021. Cette proportion a toujours été plus forte dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.3c)

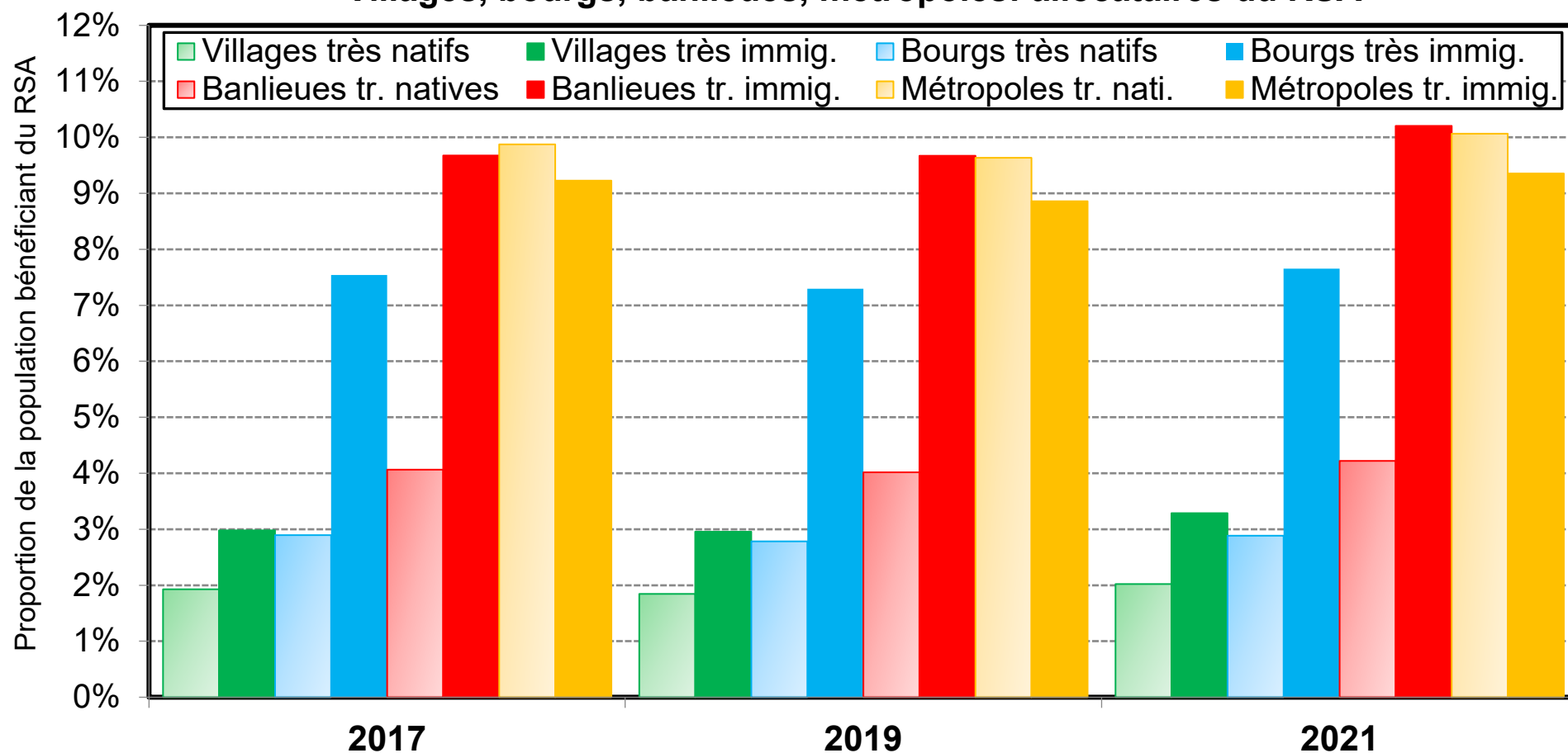
Le RSA suivant la proportion d'immigrés



Lecture. La proportion de la population bénéficiant du RSA varie moins fortement avec la proportion d'immigrés (en l'occurrence en comparant ici les 50% des banlieues avec le plus et le moins d'immigrés, et ainsi de suite pour les villages, bourgs et métropoles) qu'avec le niveau de revenu de la commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.3d).

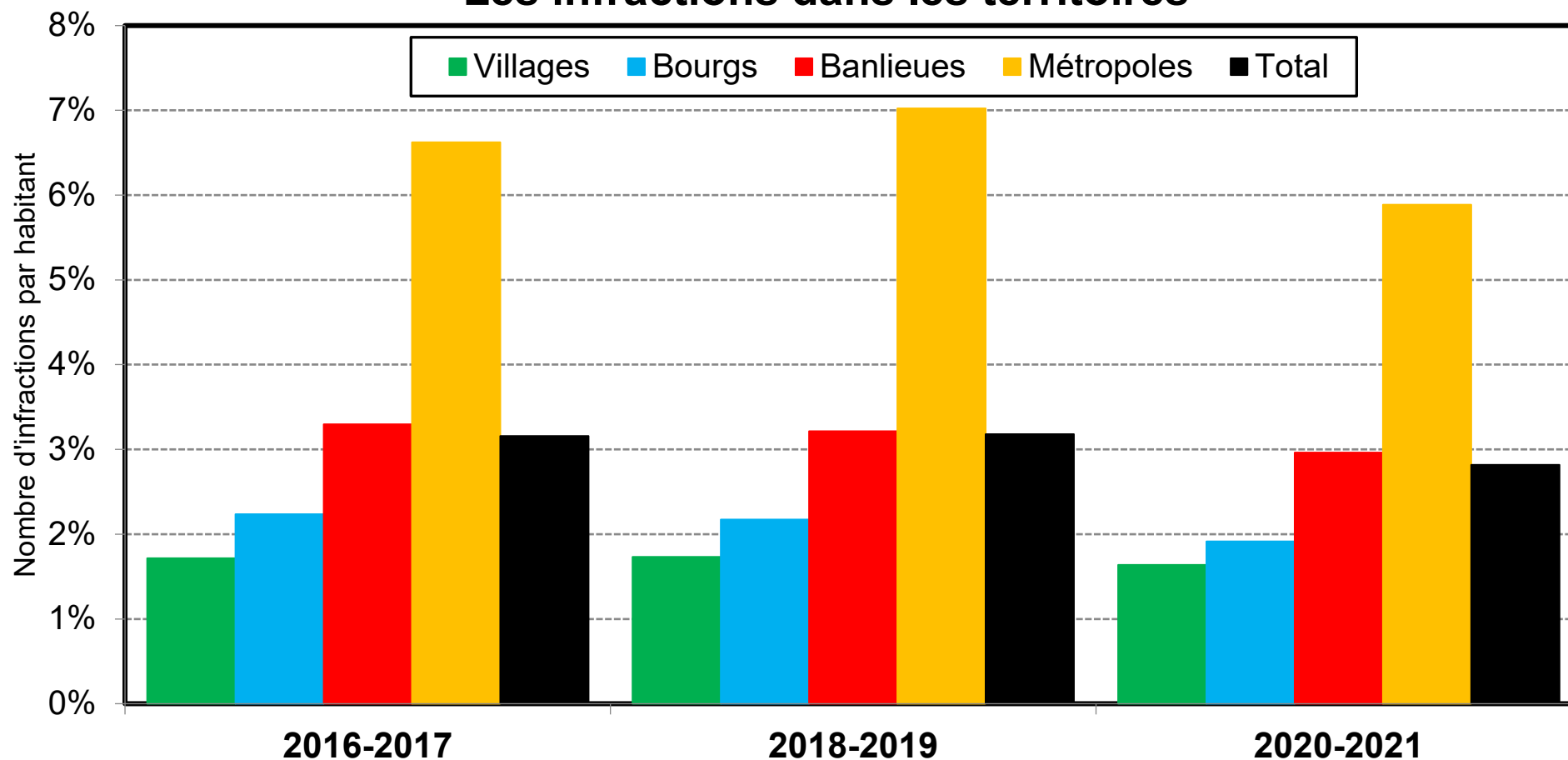
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: allocataires du RSA



Lecture. La proportion de la population bénéficiant du RSA (définies comme le nombre de personnes vivant dans les foyers allocataires du RSA divisé par population totale) est passée de 5,1% en 2017 à 5,0% en 2019 et 5,3% en 2021. Cette proportion a toujours été plus forte dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

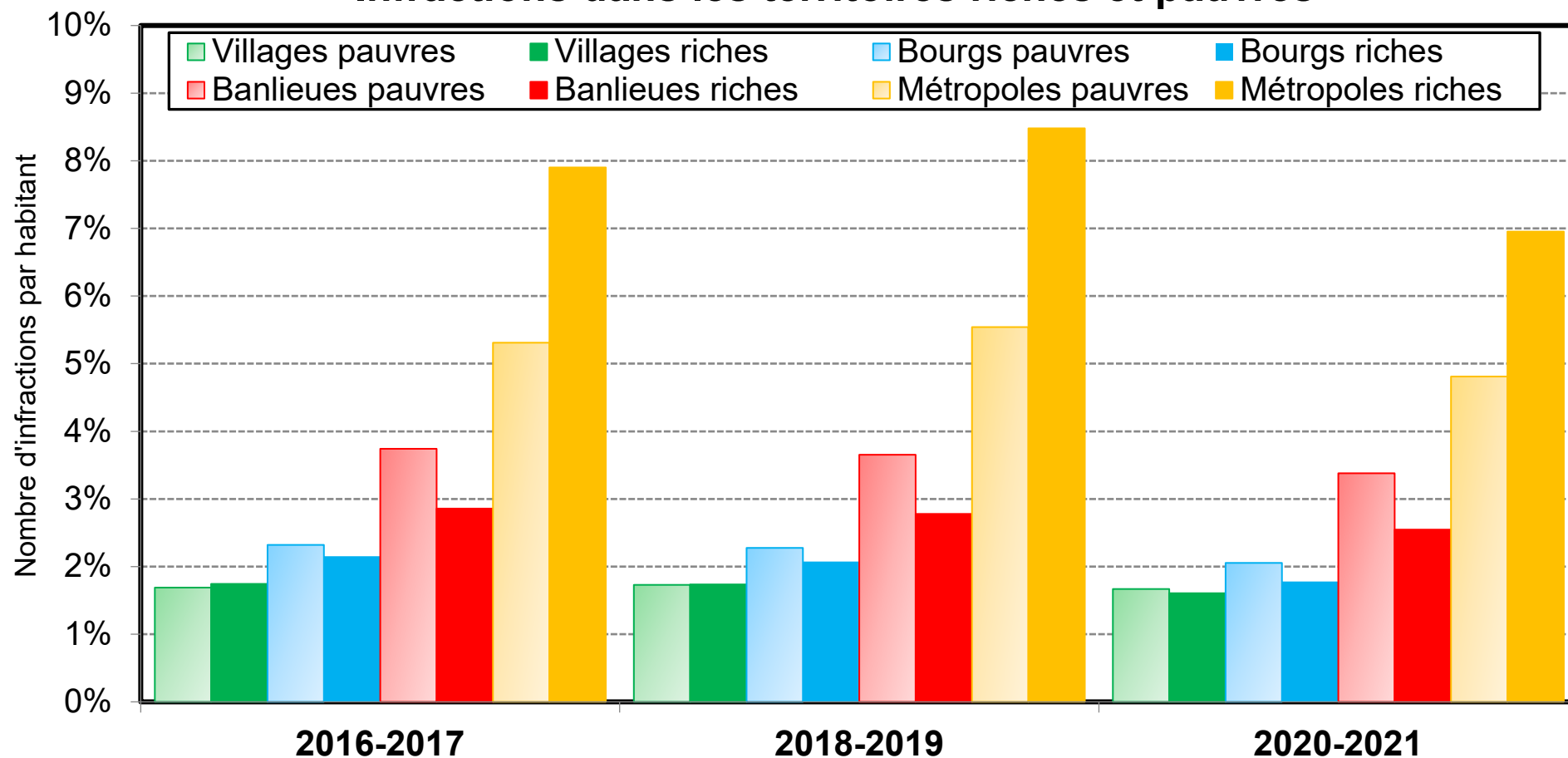
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.3e)

Les infractions dans les territoires



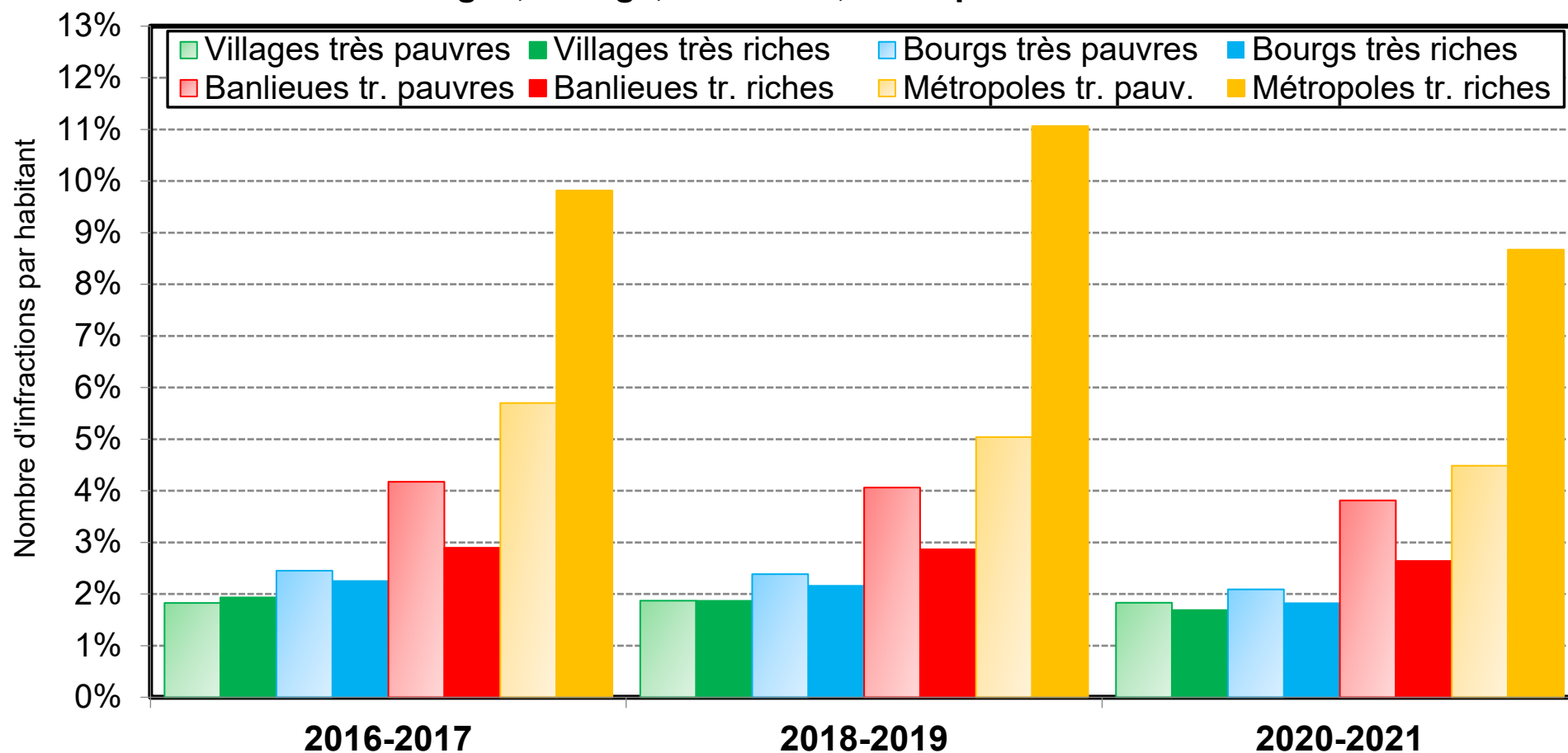
Lecture. Le nombre annuel d'infractions (tous crimes et délits confondus) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 3,1% en 2016-2017 à 3,2% en 2018-2019 et 2,8% en 2020-2021 (cette dernière baisse s'expliquant en partie par le Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4a).

Infractions dans les territoires riches et pauvres



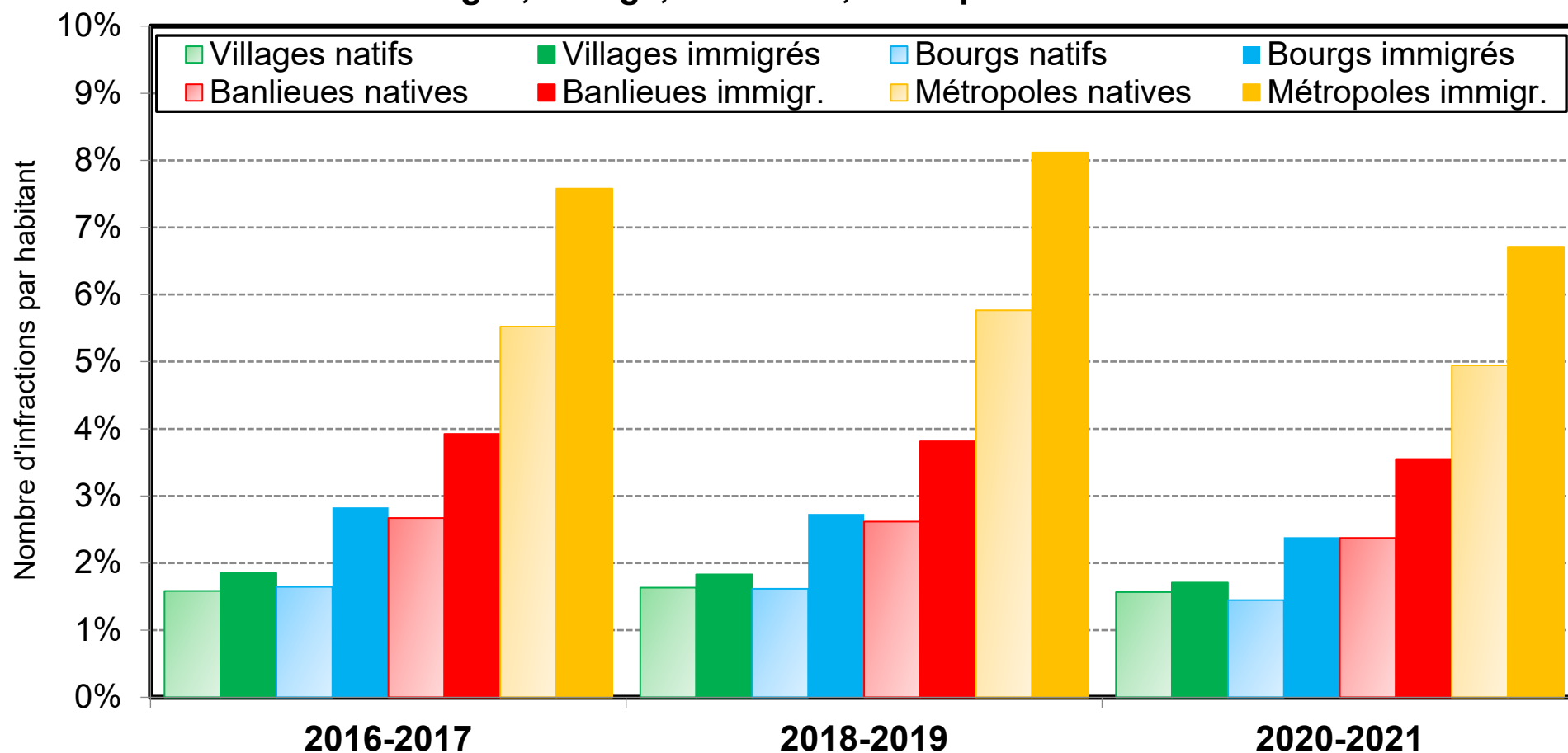
Lecture. Le taux d'infraction (c'est-à-dire le nombre total d'infractions enregistrées par la police, tous crimes et délits confondus, exprimé en proportion de la population) a toujours été plus fort dans les métropoles (notamment dans les métropoles riches, ici définies comme les 50% les plus riches), suivies des banlieues (particulièrement les banlieues pauvres), puis des bourgs et des villages (où la richesse fait peu de différence). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4b).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: crimes et délits



Lecture. Le taux d'infraction (c'est-à-dire le nombre total d'infractions enregistrées par la police, tous crimes et délits confondus, exprimé en proportion de la population), a toujours été plus fort dans les métropoles (notamment dans les métropoles très riches, ici définies comme les 20% les plus riches), suivies des banlieues (particulièrement les banlieues très pauvres), puis des bourgs et des villages (où la richesse fait peut de différence). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4c)

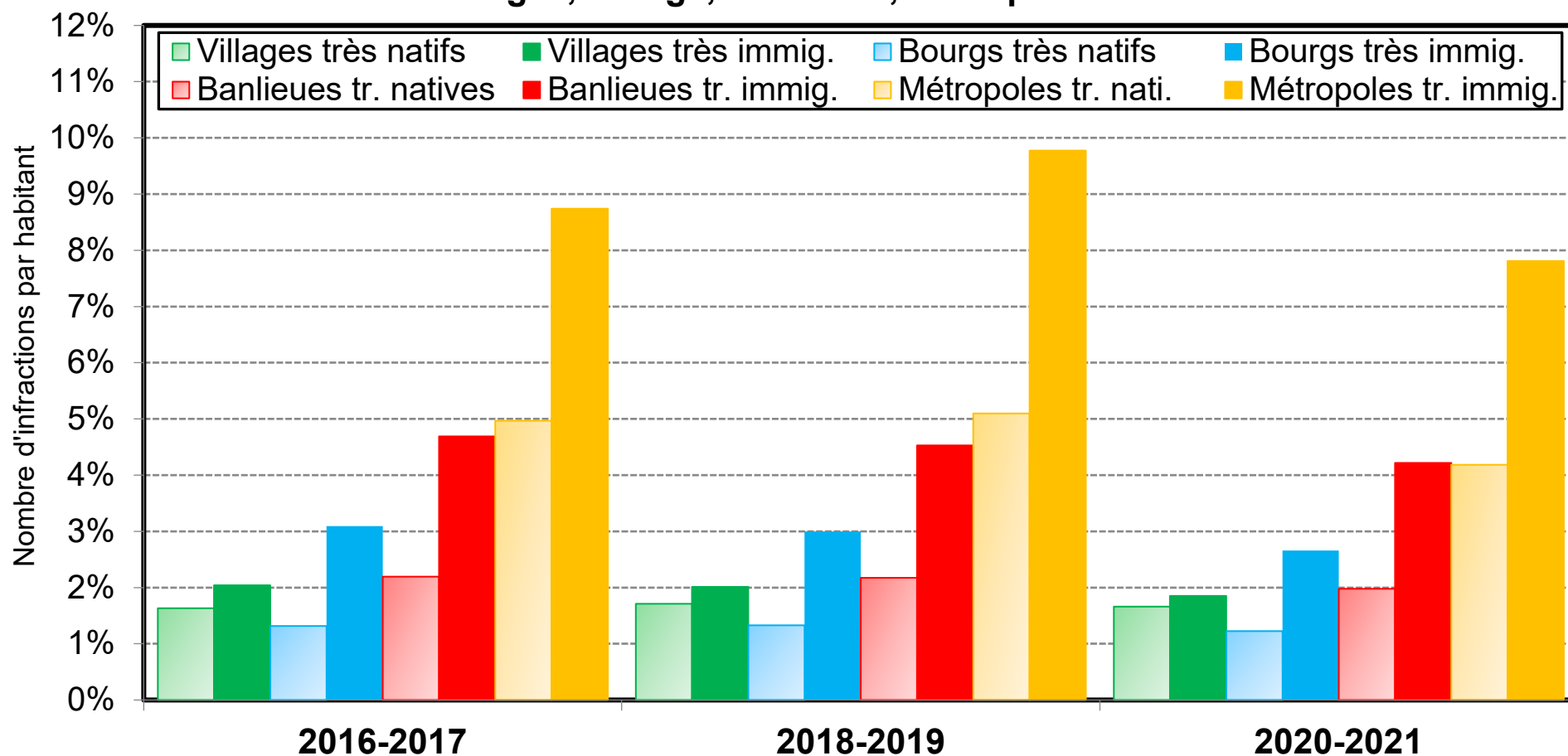
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: crimes et délits



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (tous crimes et délits confondus) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 3,1% en 2016-2017 à 3,2% en 2018-2019 et 2,8% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4d)

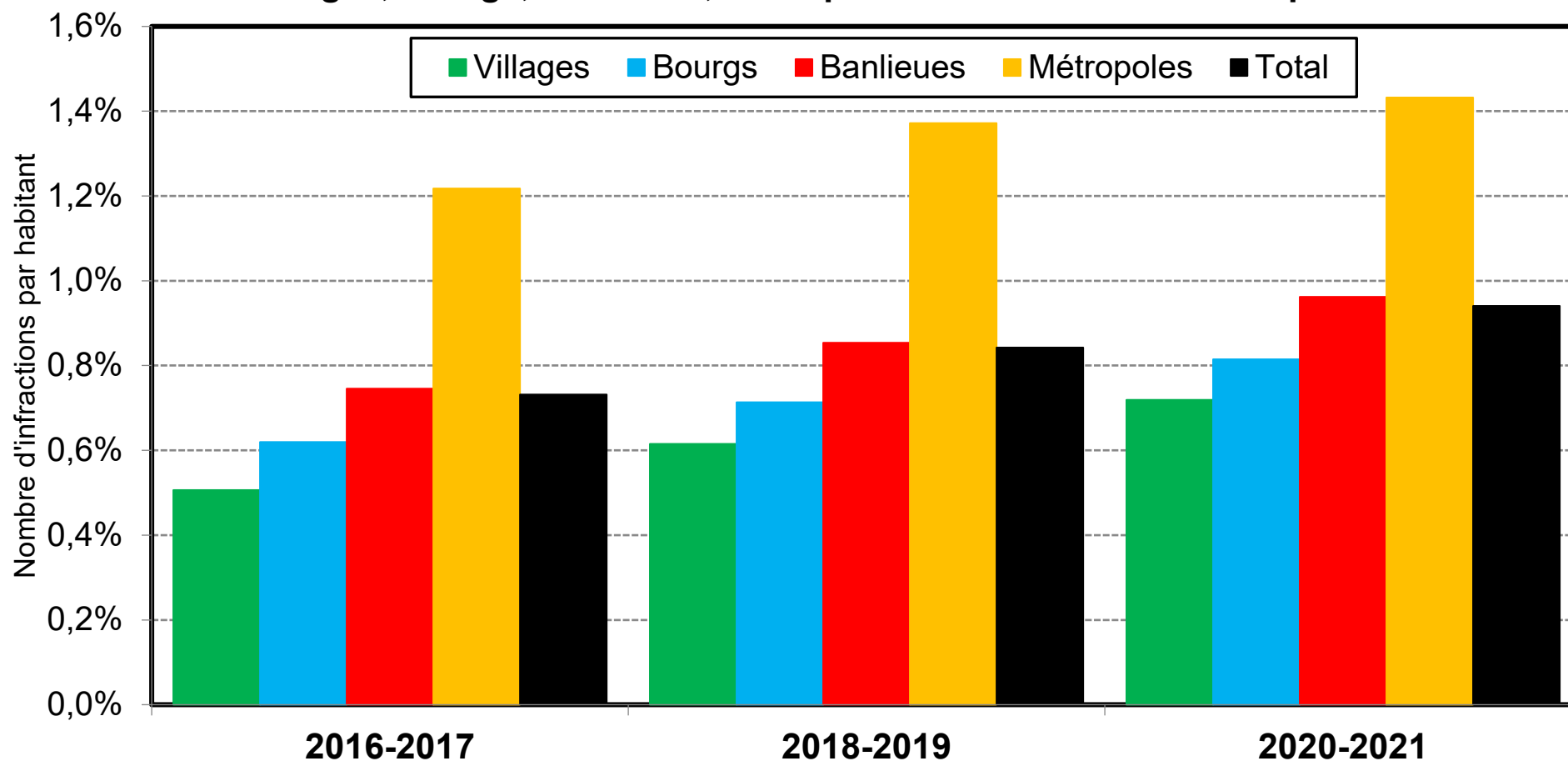
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: crimes et délits



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (tous crimes et délits confondus) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 3,1% en 2016-2017 à 3,2% en 2018-2019 et 2,8% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4e)

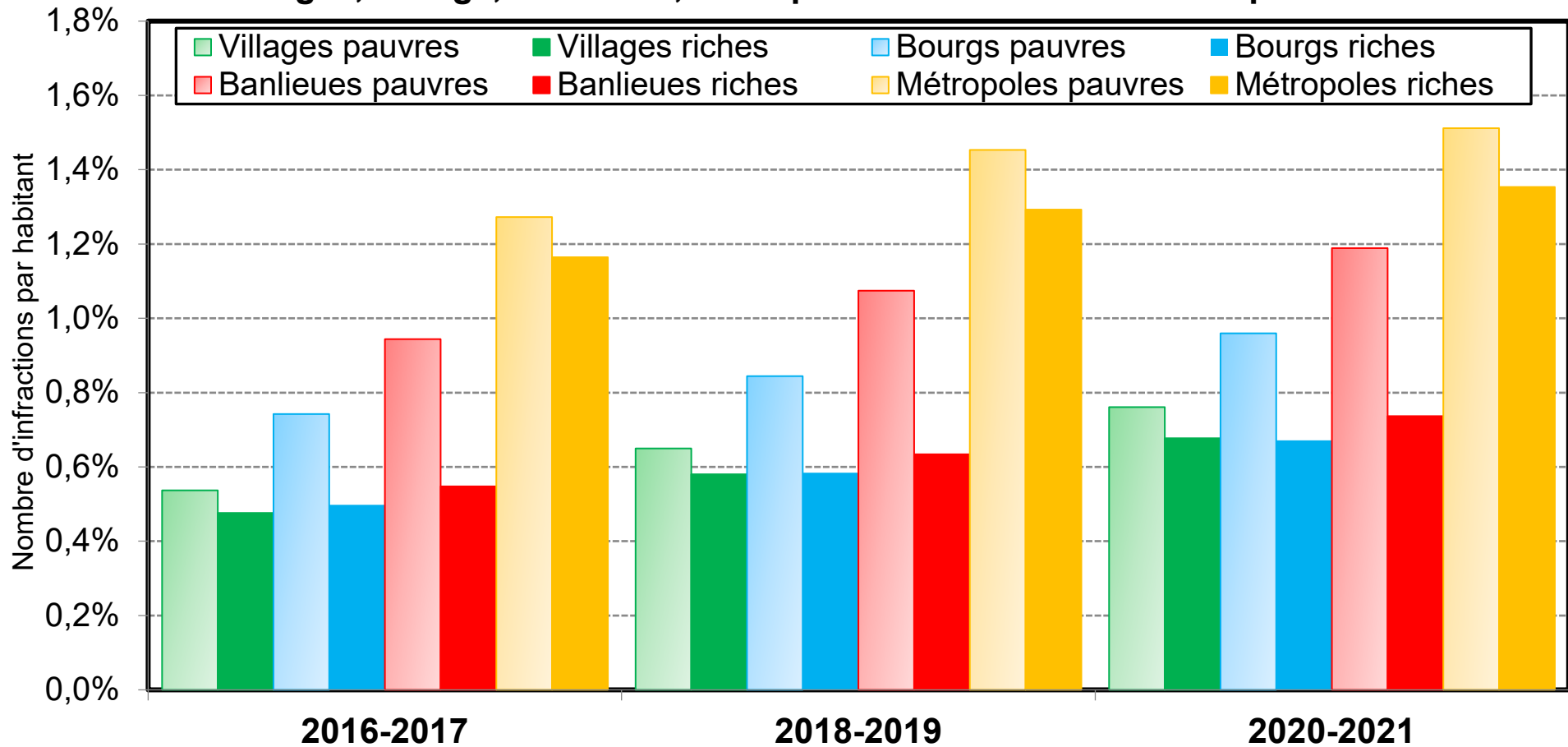
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: violences contre les personnes



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (violences contre les personnes) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,7% en 2016-2017 à 0,8% en 2018-2019 et 0,9% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

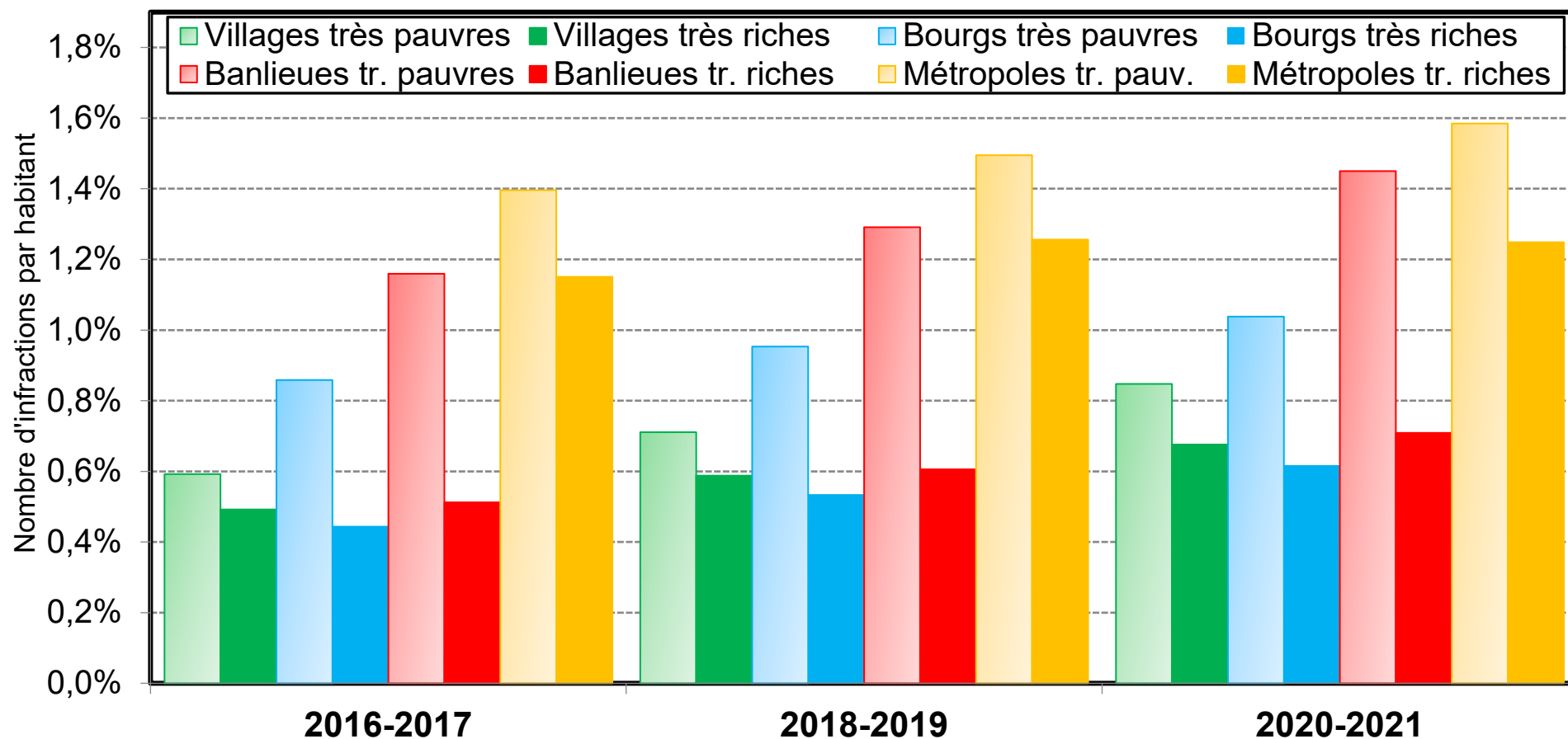
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4f)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: violences contre les personnes



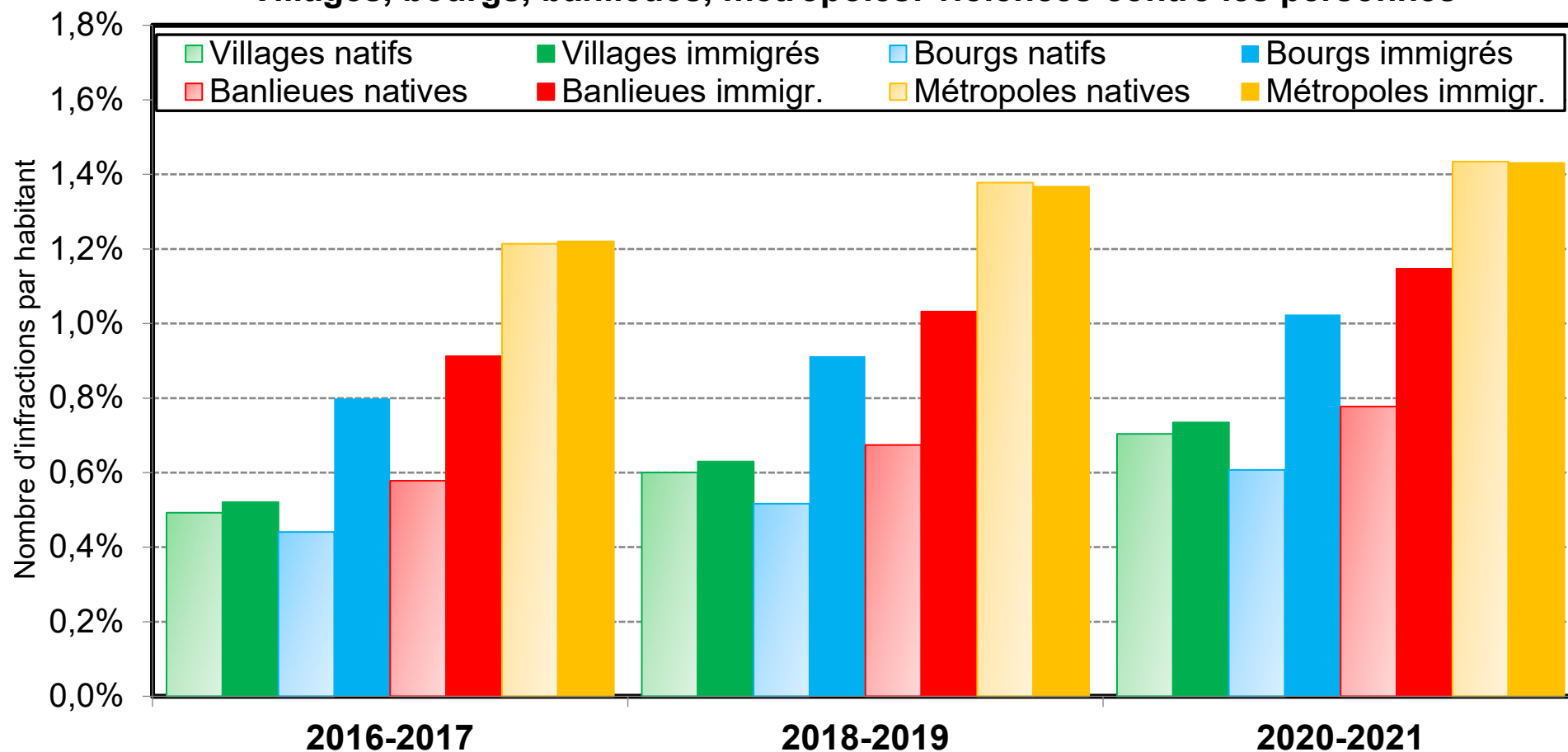
Lecture. Le taux d'infraction (c'est-à-dire le nombre total d'infractions enregistrés, ici les violences contre les personnes, exprimé en proportion de la population), a toujours été plus fort dans les métropoles (notamment dans les métropoles pauvres, ici définies comme les 50% les moins riches), suivies des banlieues (particulièrement les banlieues pauvres), puis des bourgs et des villages (particulièrement les villages et bourgs pauvres). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4g)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: violences contre les personnes



Lecture. Le taux d'infraction (c'est-à-dire le nombre total d'infractions enregistrés, ici les violences contre les personnes, exprimé en proportion de la population), a toujours été plus fort dans les métropoles (notamment dans les métropoles très pauvres, ici définies comme les 20% les moins riches), suivies des banlieues (particulièrement les banlieues très pauvres), puis des bourgs et des villages (particulièrement les villages et bourgs très pauvres). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4h)

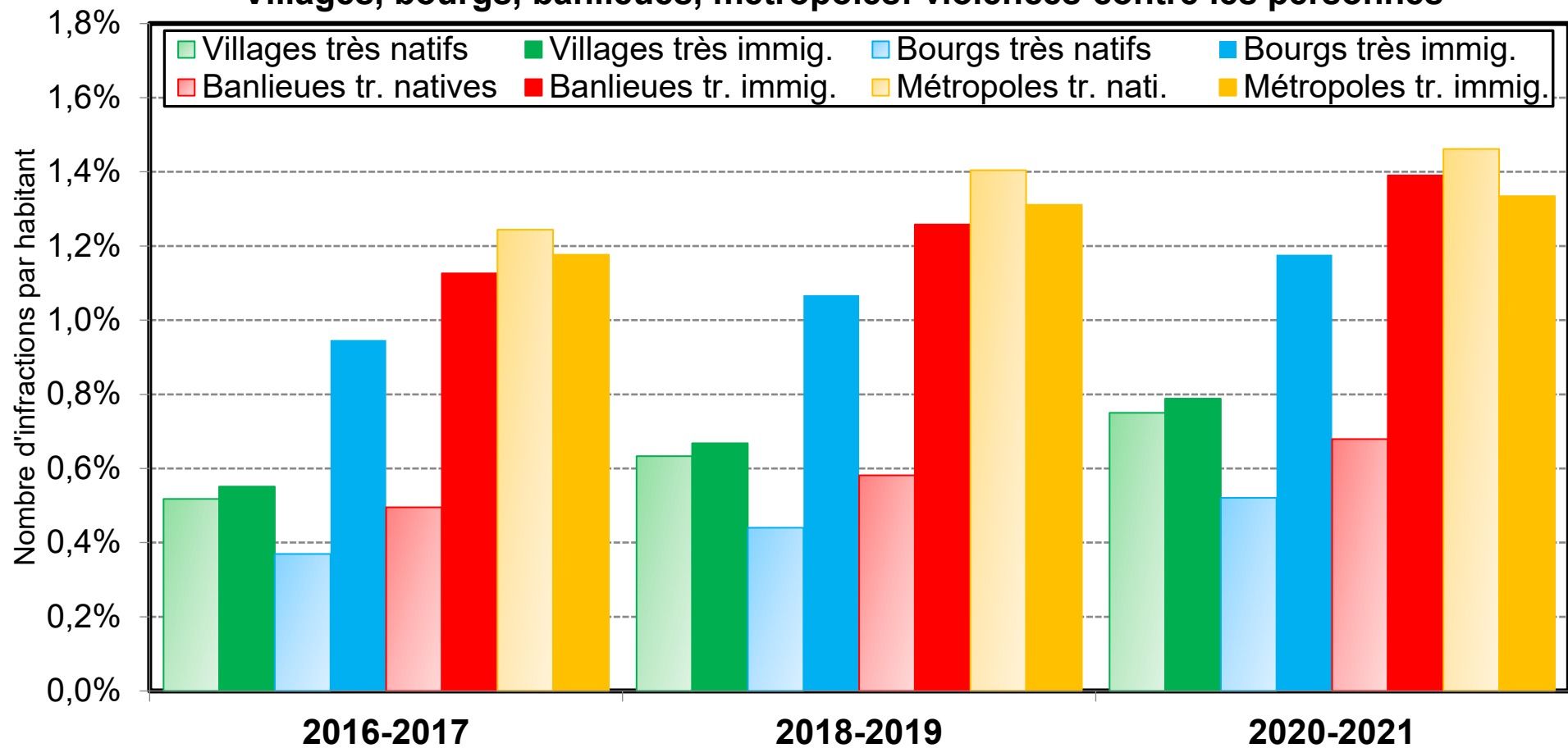
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: violences contre les personnes



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (violences contre les personnes) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,7% en 2016-2017 à 0,8% en 2018-2019 et 0,9% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4i)

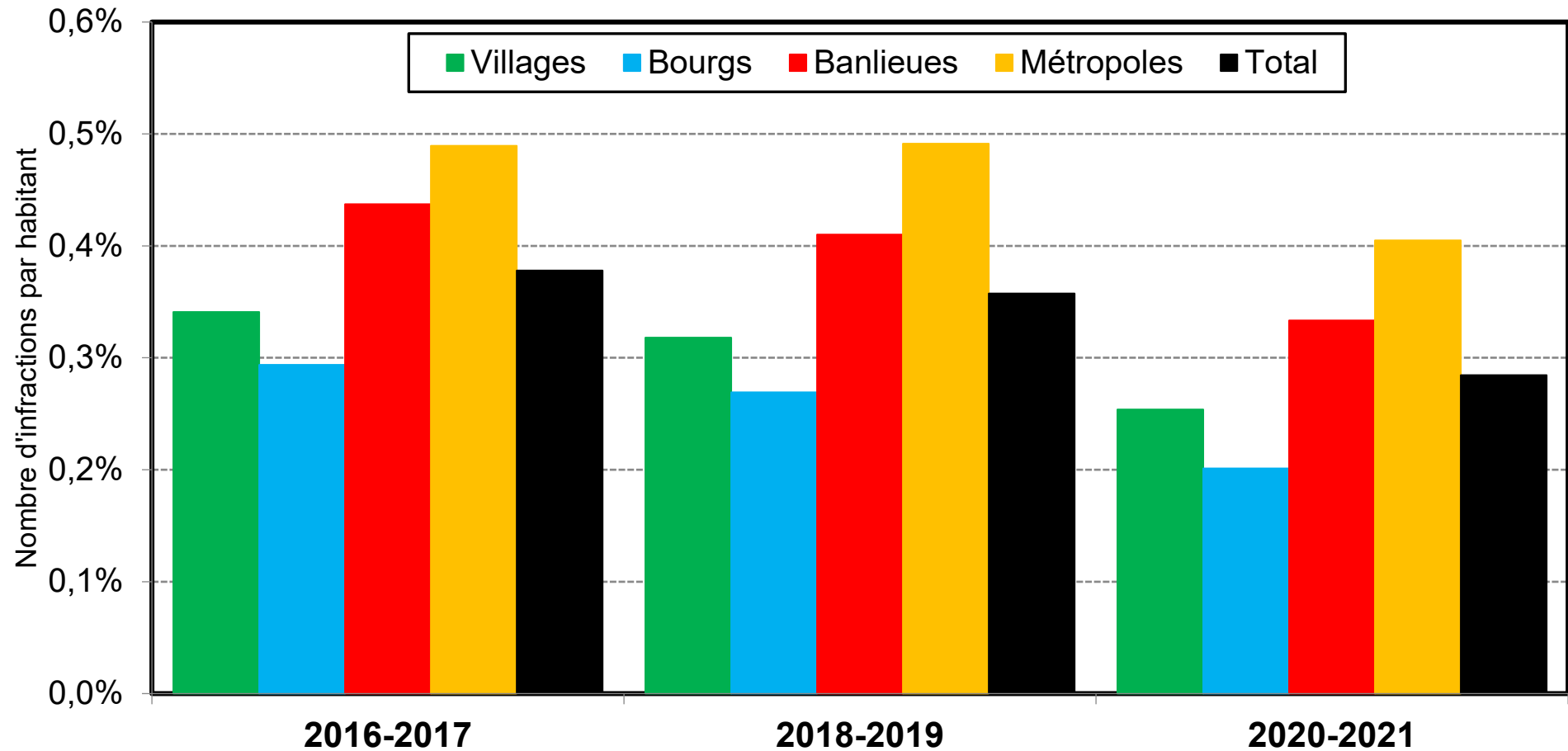
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: violences contre les personnes



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (violences contre les personnes) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,7% en 2016-2017 à 0,8% en 2018-2019 et 0,9% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des bourgs et des villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4j)

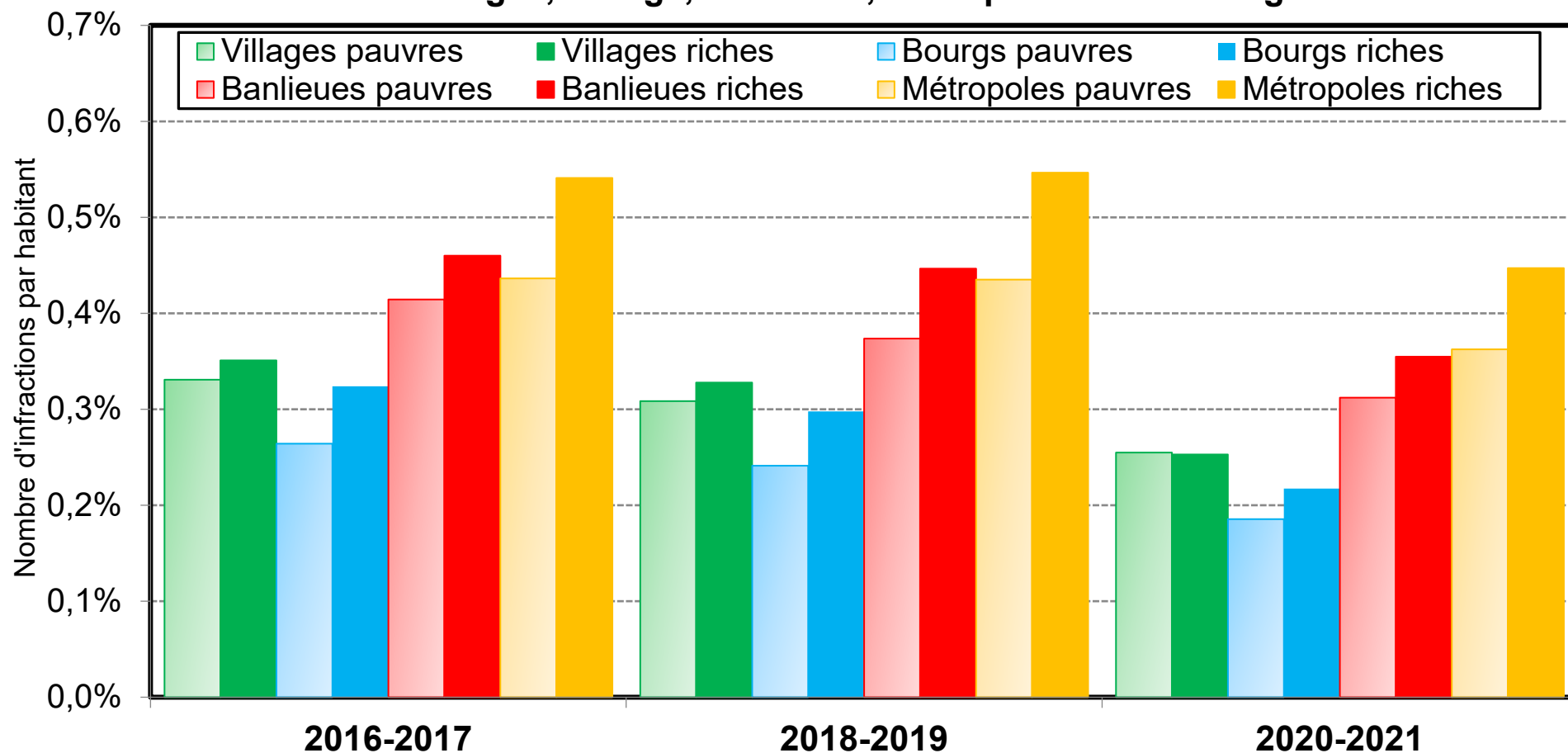
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: cambriolages



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (cambriolages) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,4% en 2016-2017 à 0,4% en 2018-2019 et 0,3% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4k)

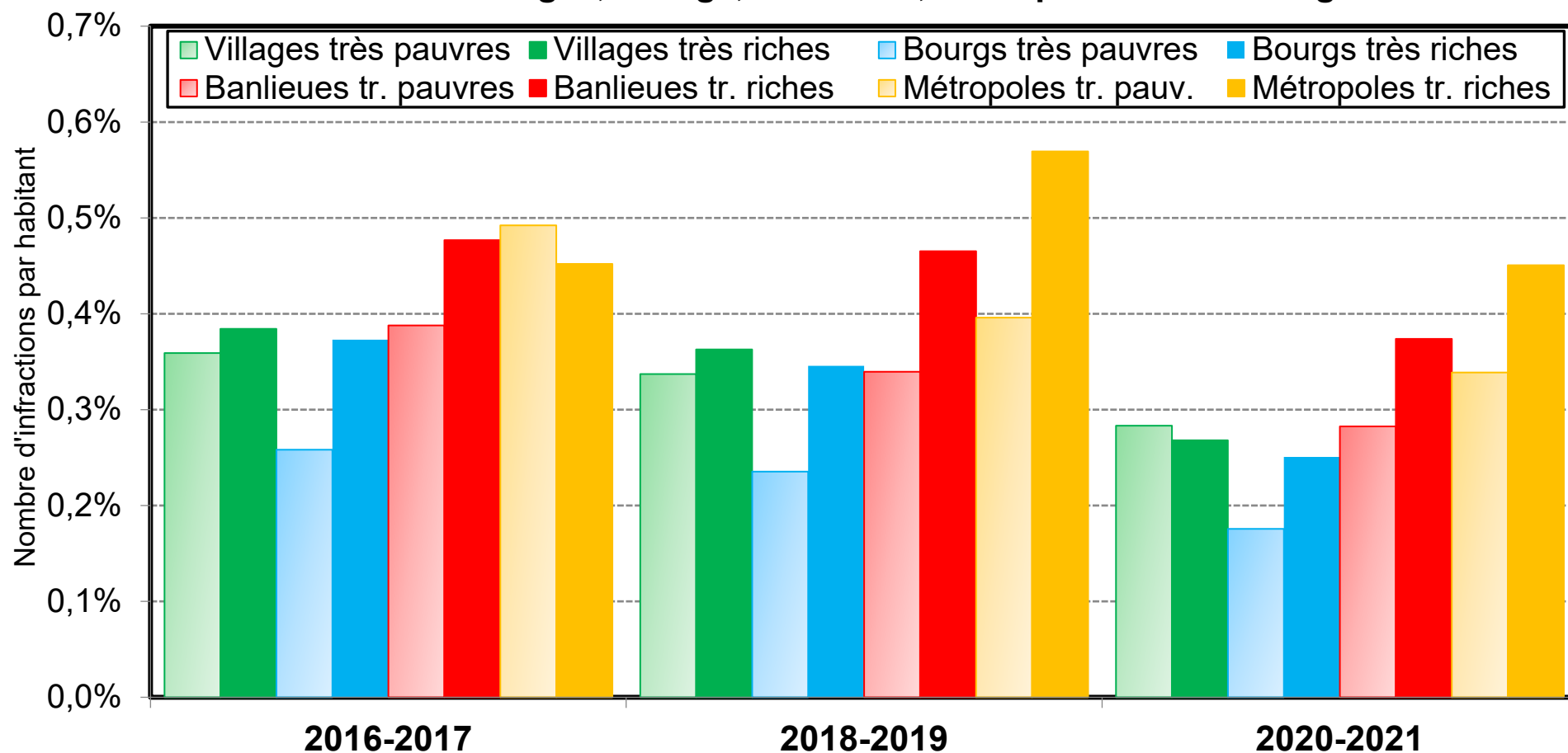
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: cambriolages



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (cambriolages) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,4% en 2016-2017 à 0,4% en 2018-2019 et 0,3% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4I)

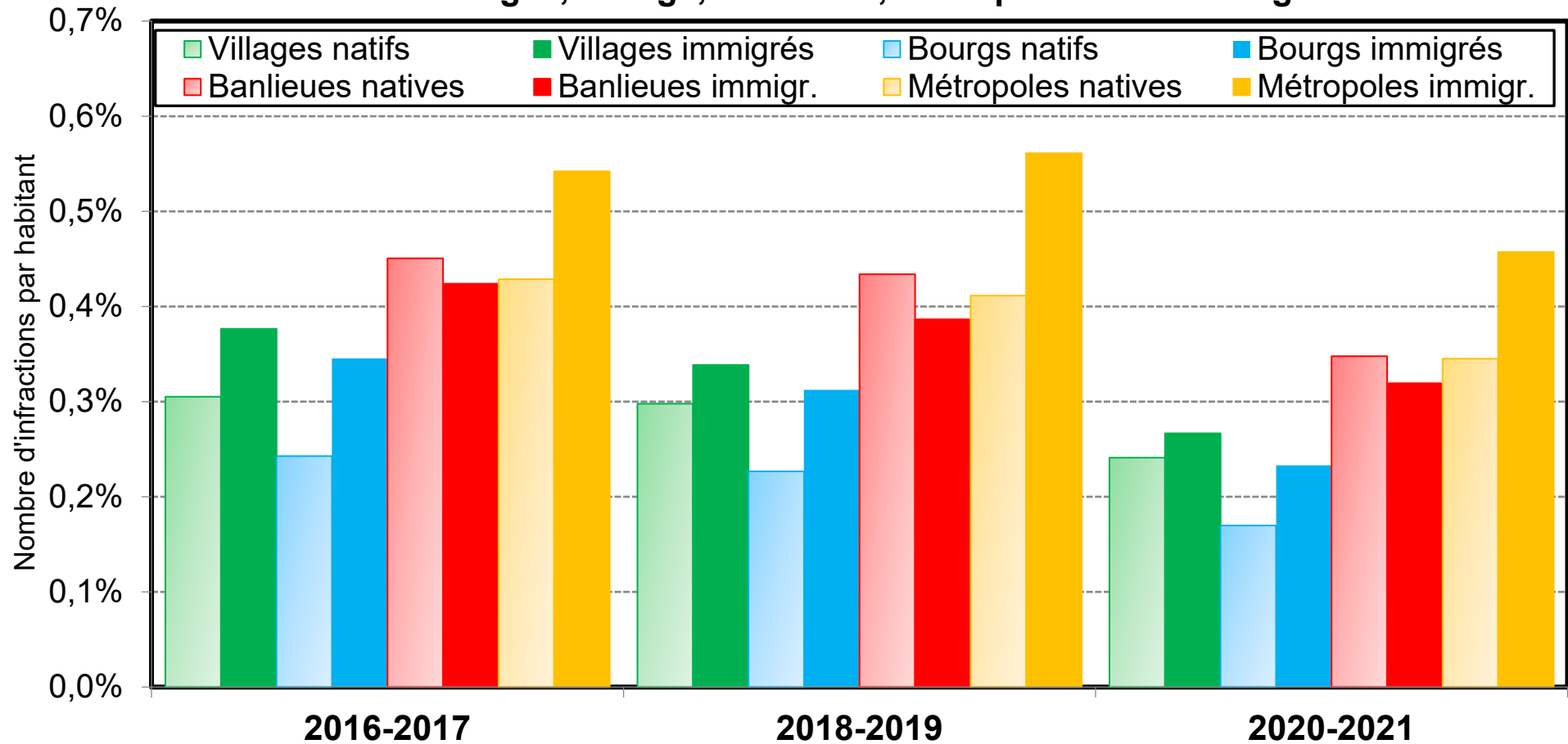
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: cambriolages



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (cambriolages) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,4% en 2016-2017 à 0,4% en 2018-2019 et 0,3% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4m)

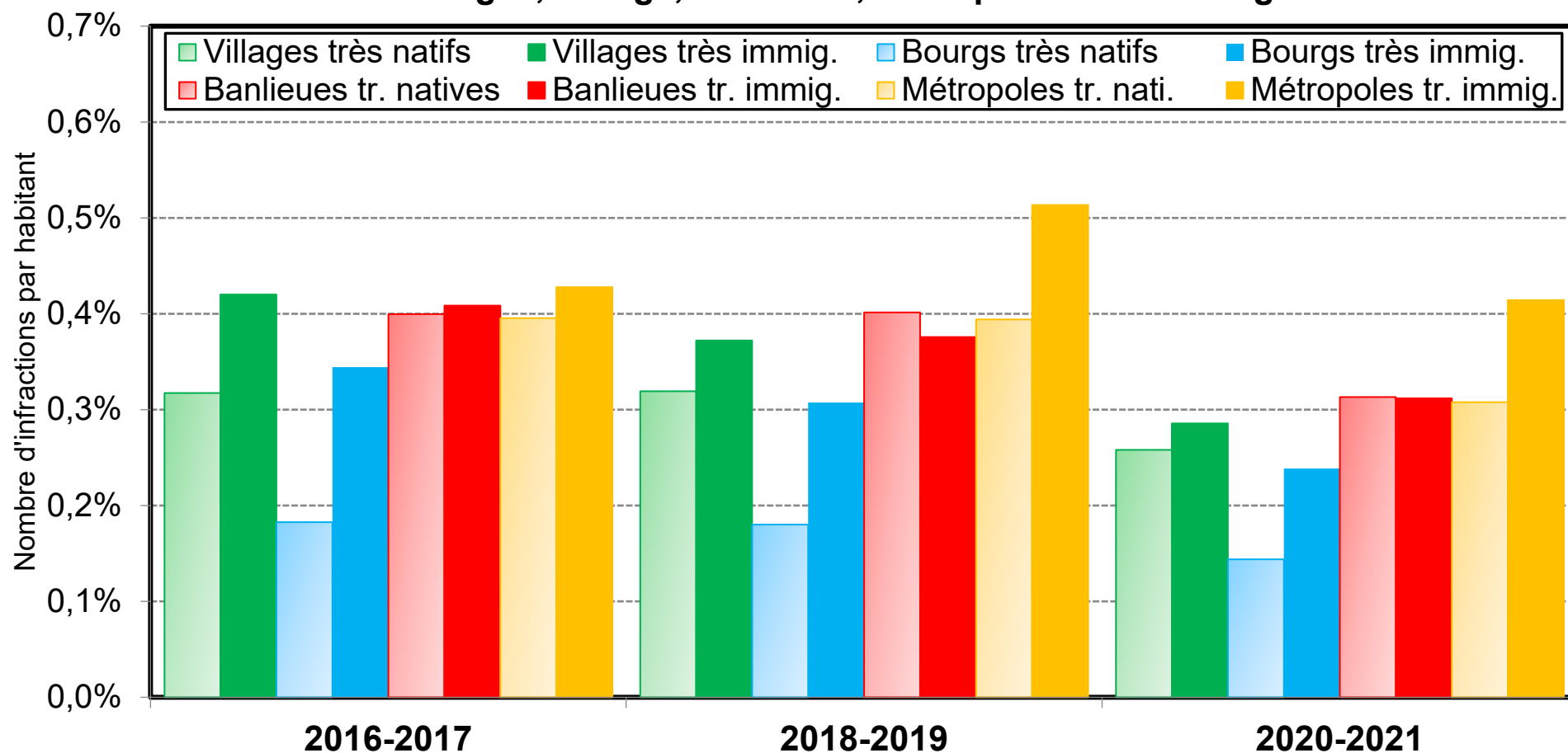
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: cambriolages



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (cambriolages) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,4% en 2016-2017 à 0,4% en 2018-2019 et 0,3% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4n)

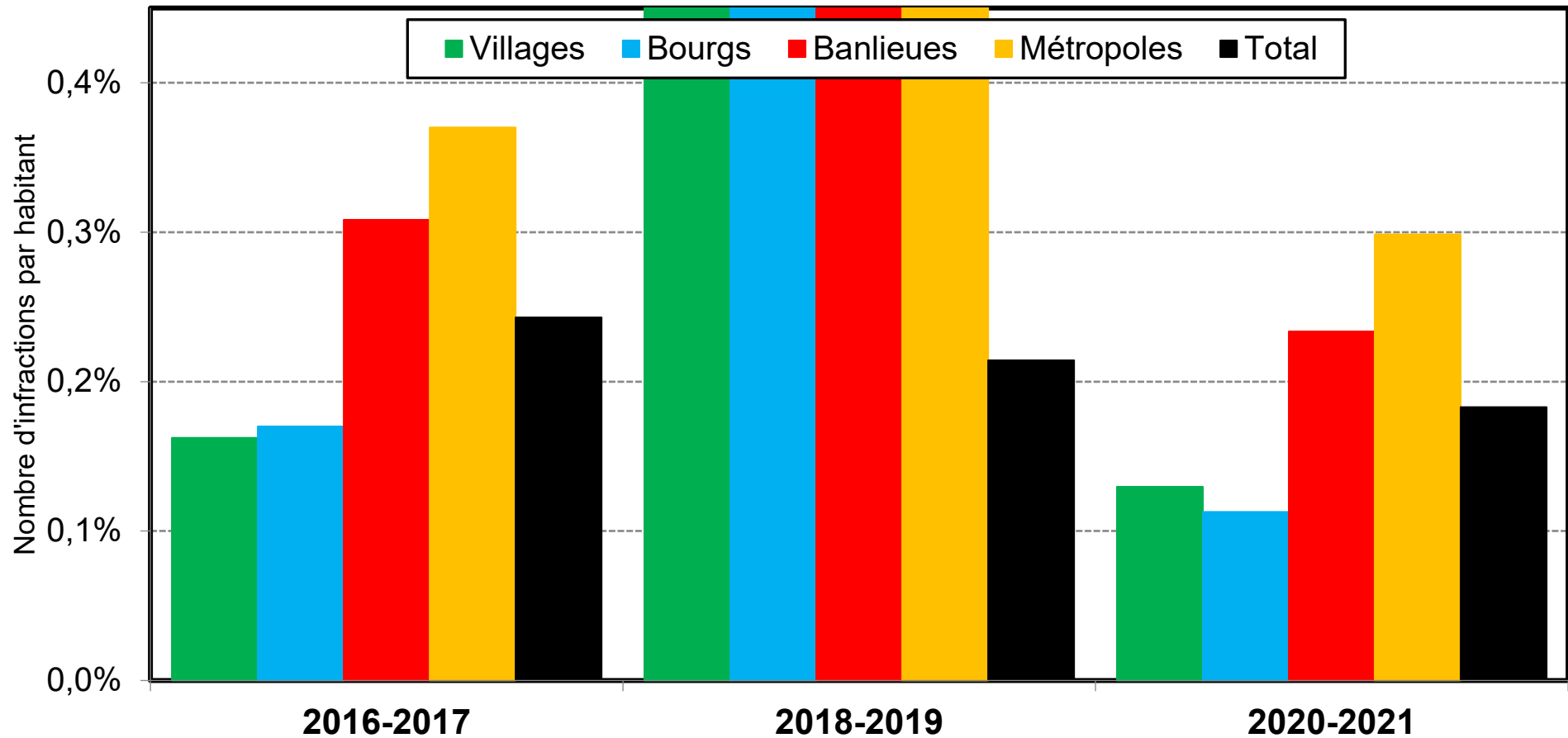
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: cambriolages



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (cambriolages) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,4% en 2016-2017 à 0,4% en 2018-2019 et 0,3% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4o)

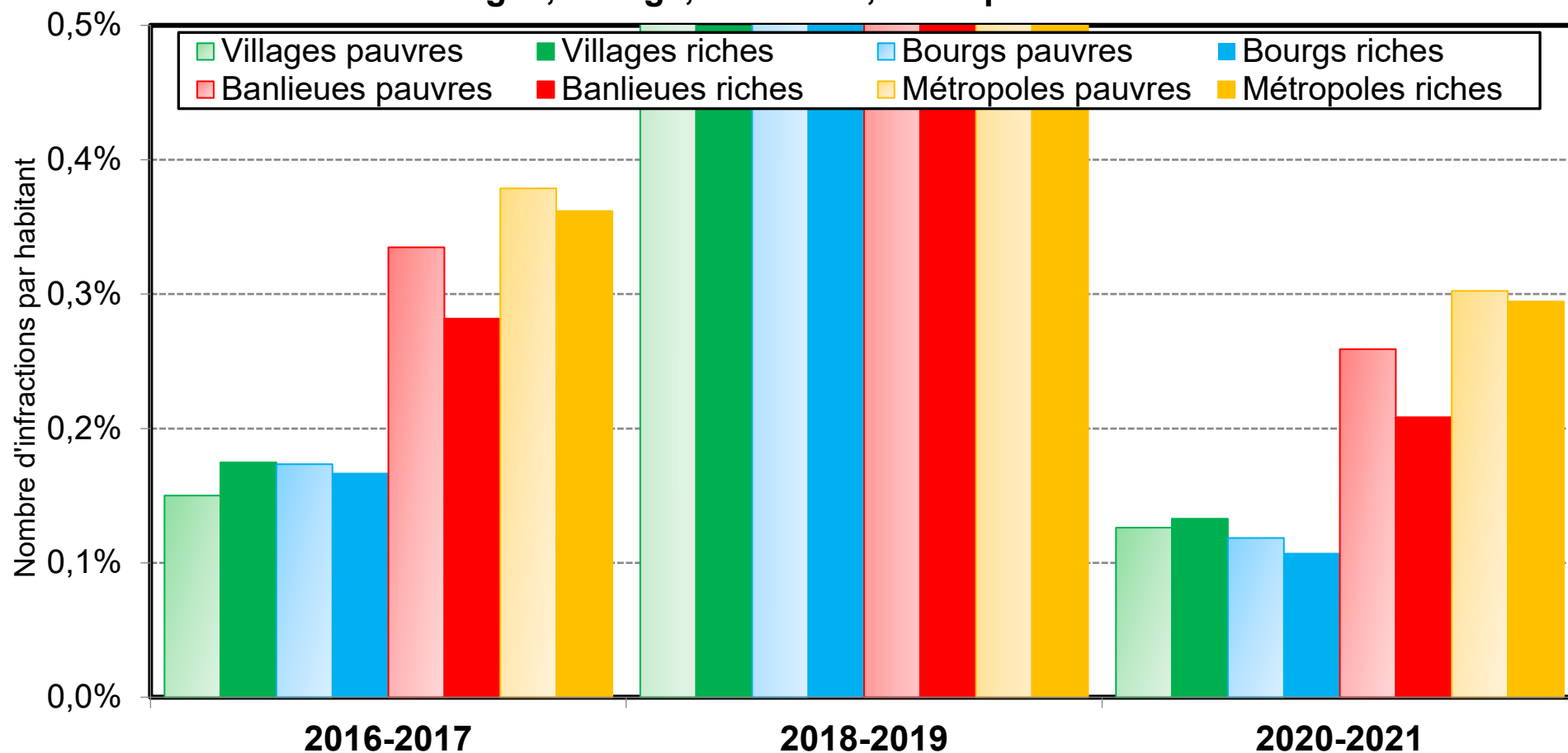
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: vols de voitures



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (vols de voitures) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,24% en 2016-2017 à 0,21% en 2018-2019 et 0,18% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4p)

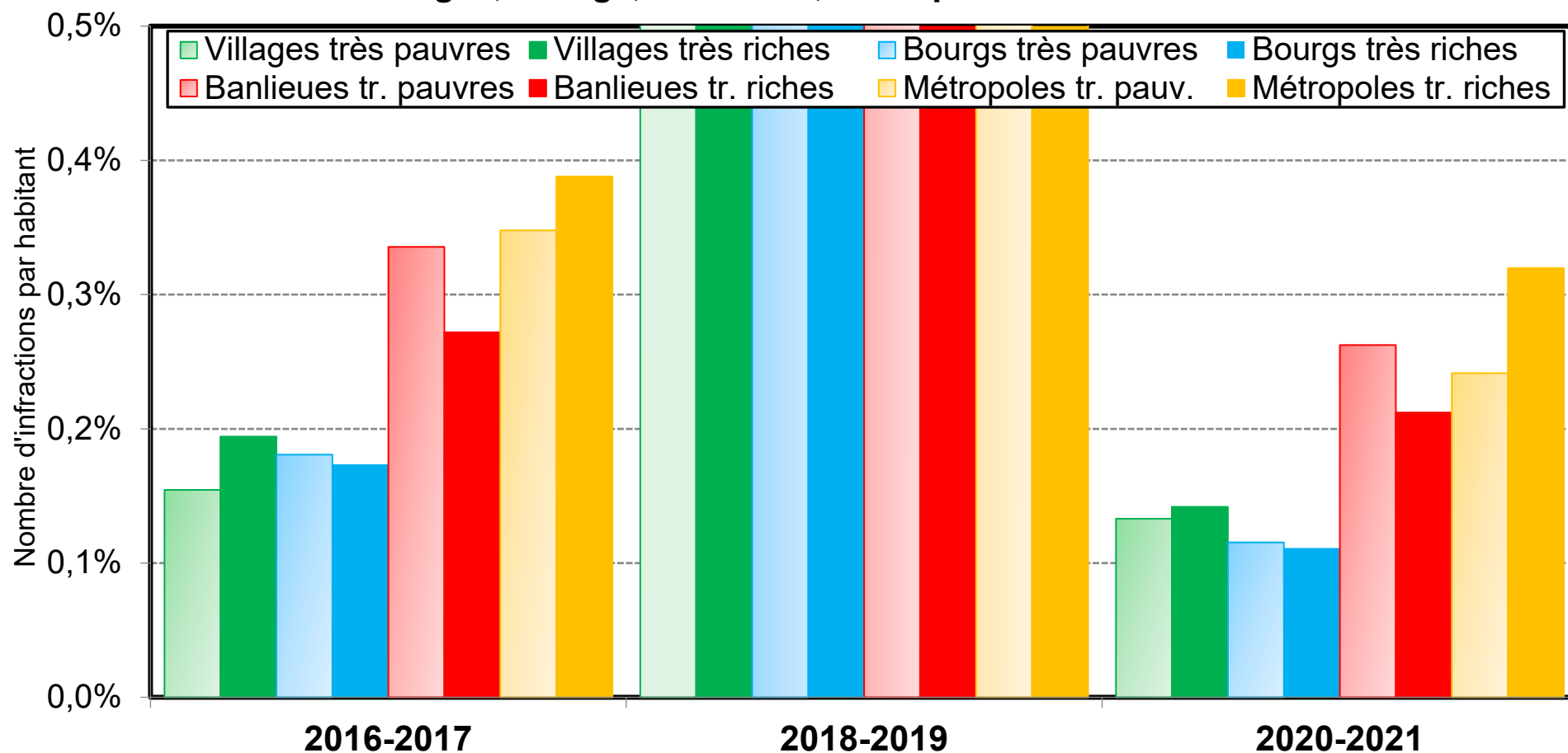
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: vols de voitures



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (vols de voitures) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,24% en 2016-2017 à 0,21% en 2018-2019 et 0,18% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4q)

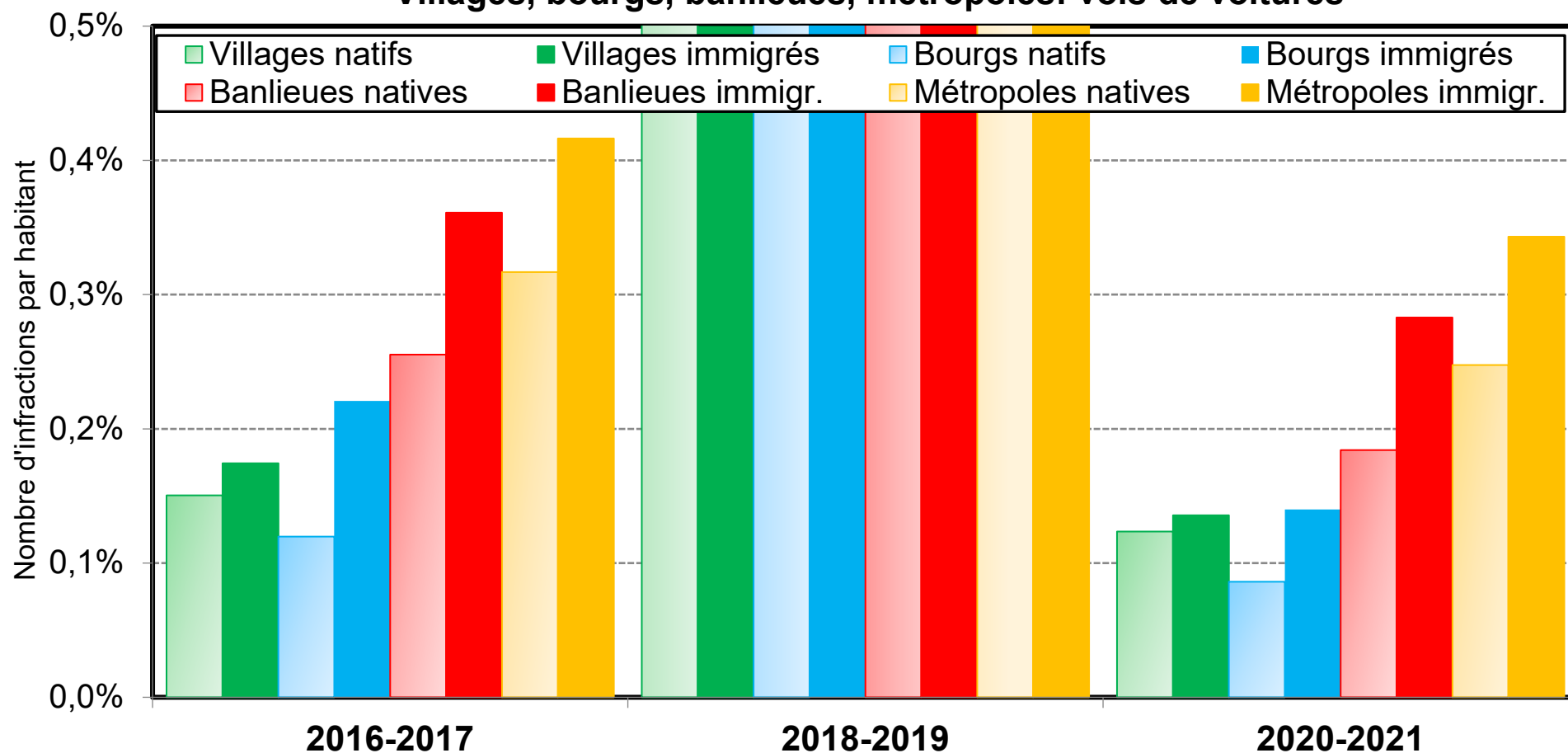
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: vols de voitures



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (vols de voitures) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,24% en 2016-2017 à 0,21% en 2018-2019 et 0,18% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4r)

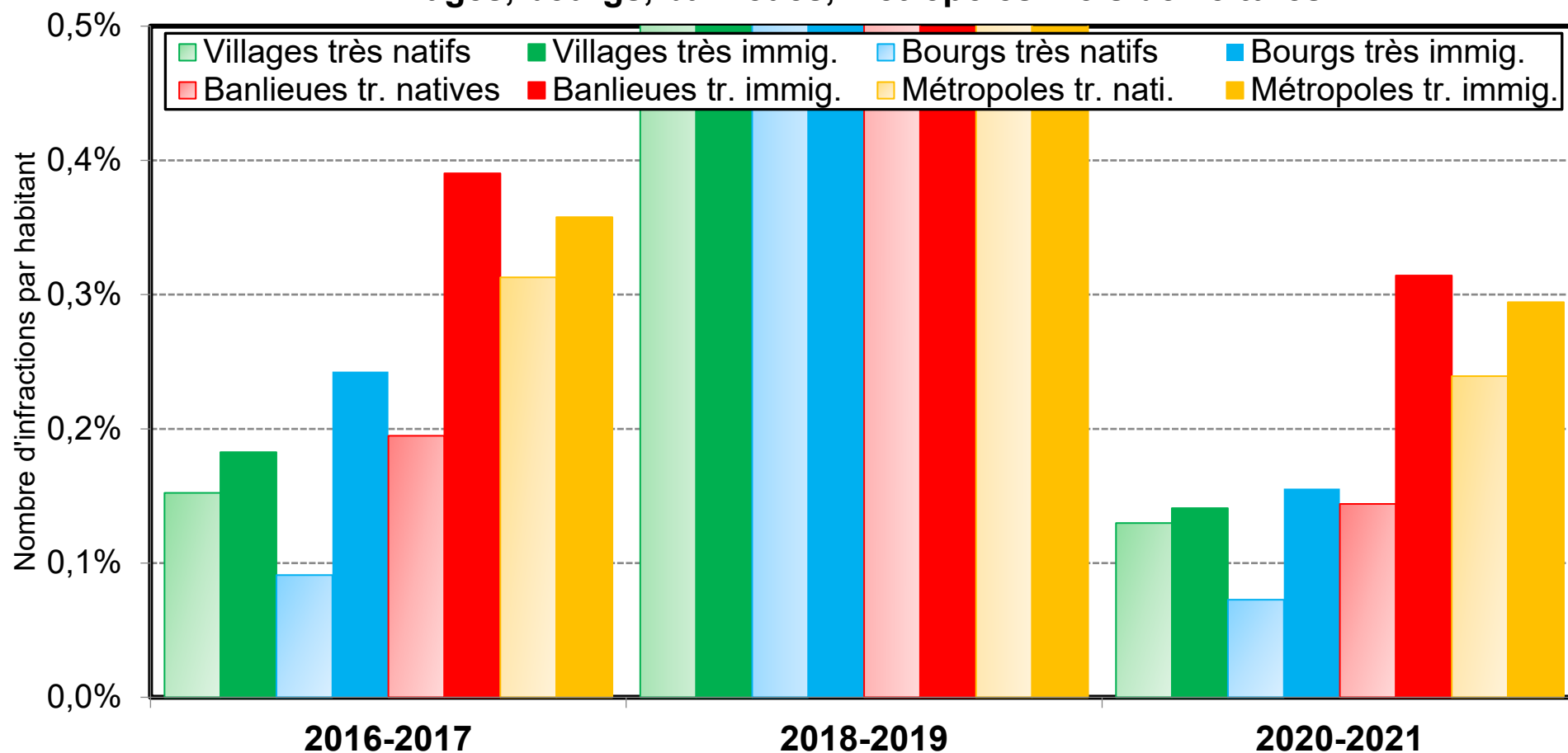
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: vols de voitures



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (vols de voitures) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,24% en 2016-2017 à 0,21% en 2018-2019 et 0,18% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4s)

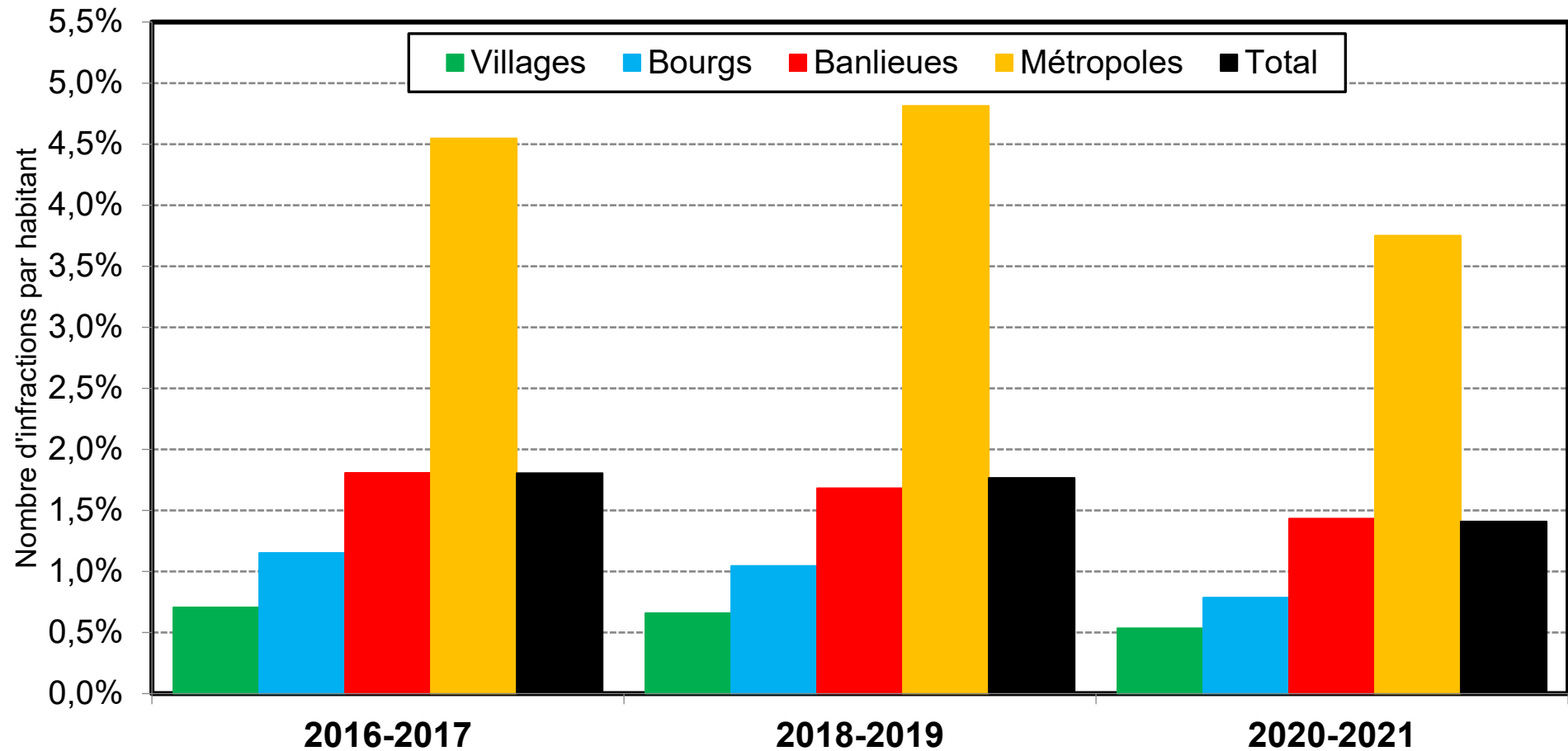
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: vols de voitures



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (vols de voitures) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 0,24% en 2016-2017 à 0,21% en 2018-2019 et 0,18% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4t)

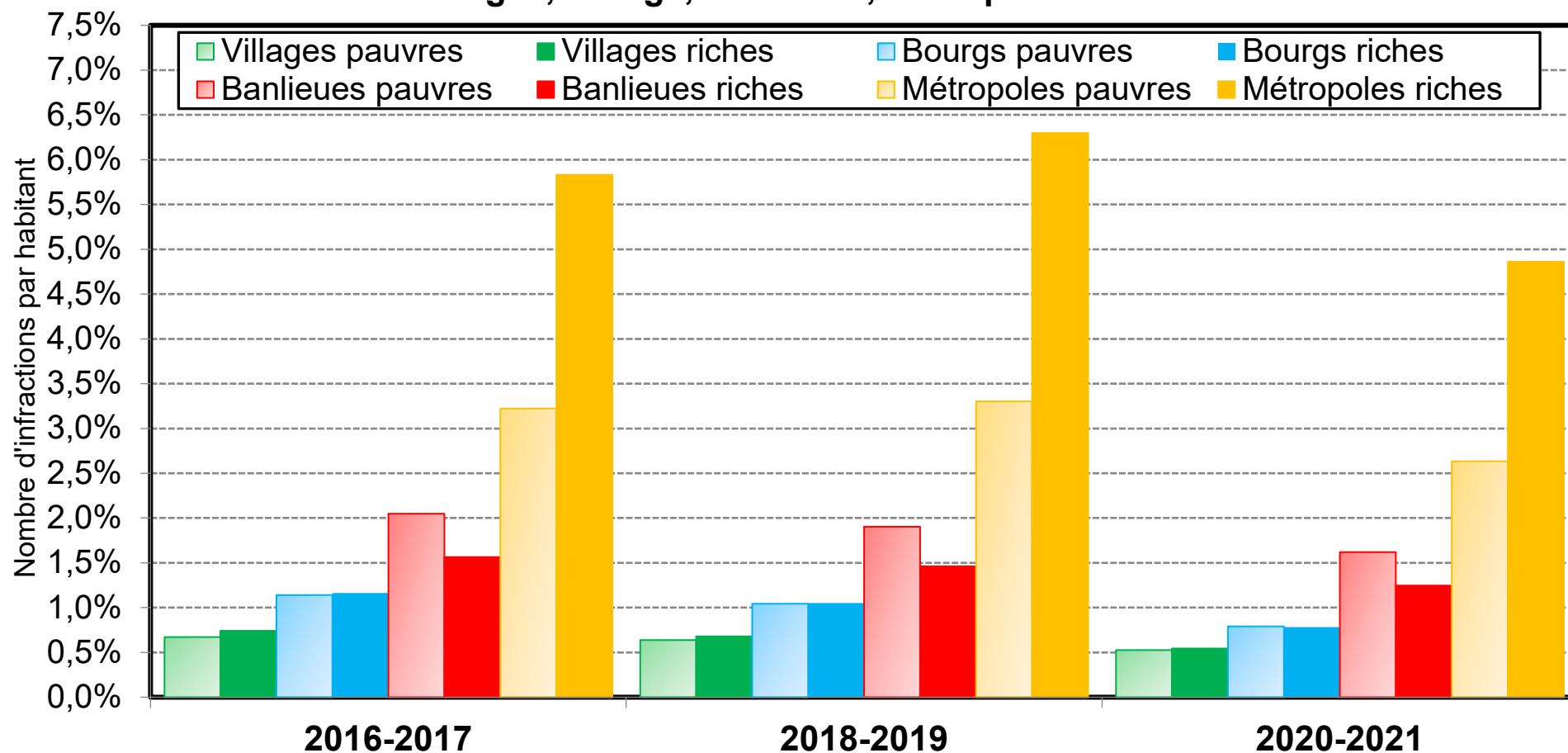
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: autres vols



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (autres vols) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 1,8% en 2016-2017 à 1,8% en 2018-2019 et 1,4% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4u)

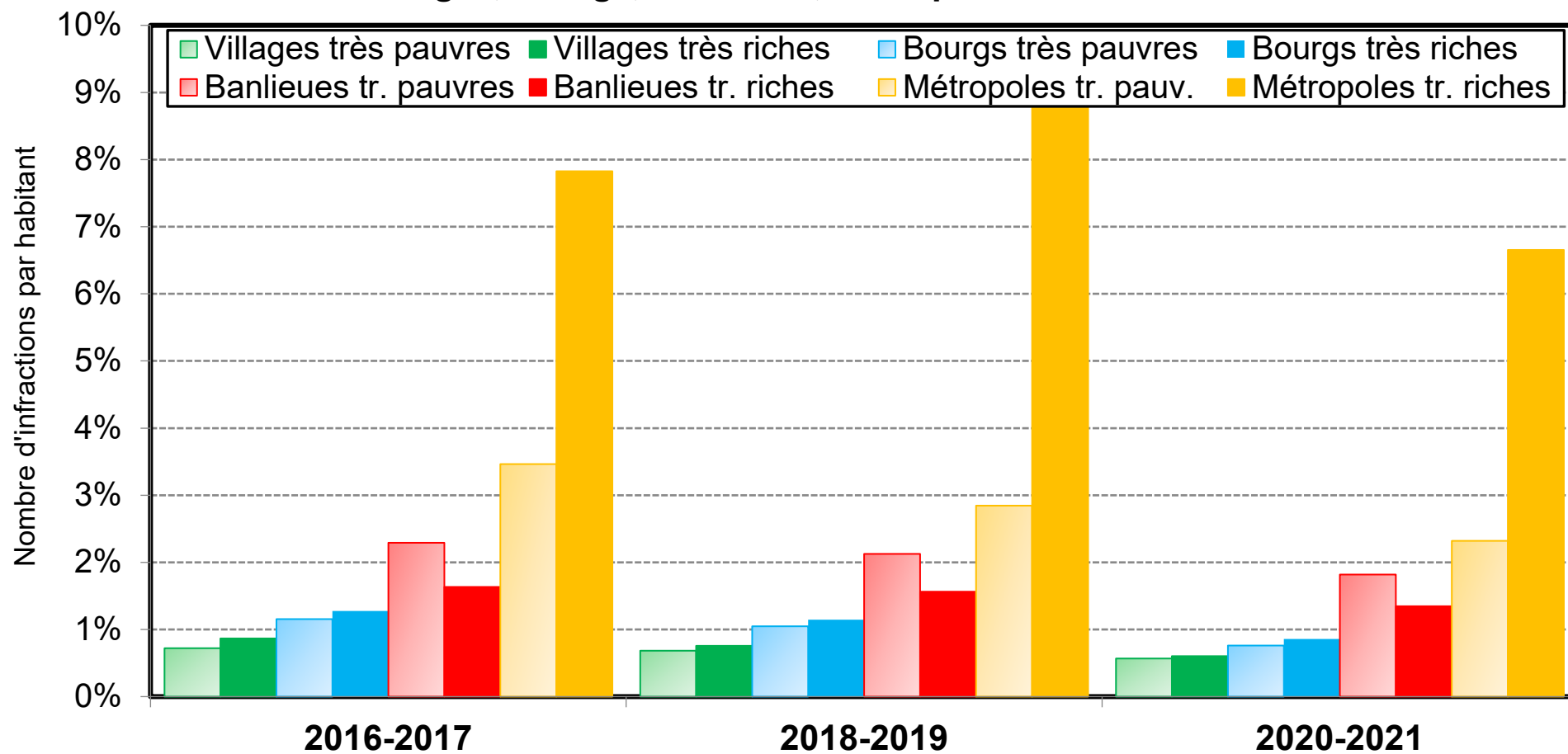
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: autres vols



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (autres vols) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 1,8% en 2016-2017 à 1,8% en 2018-2019 et 1,4% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4v)

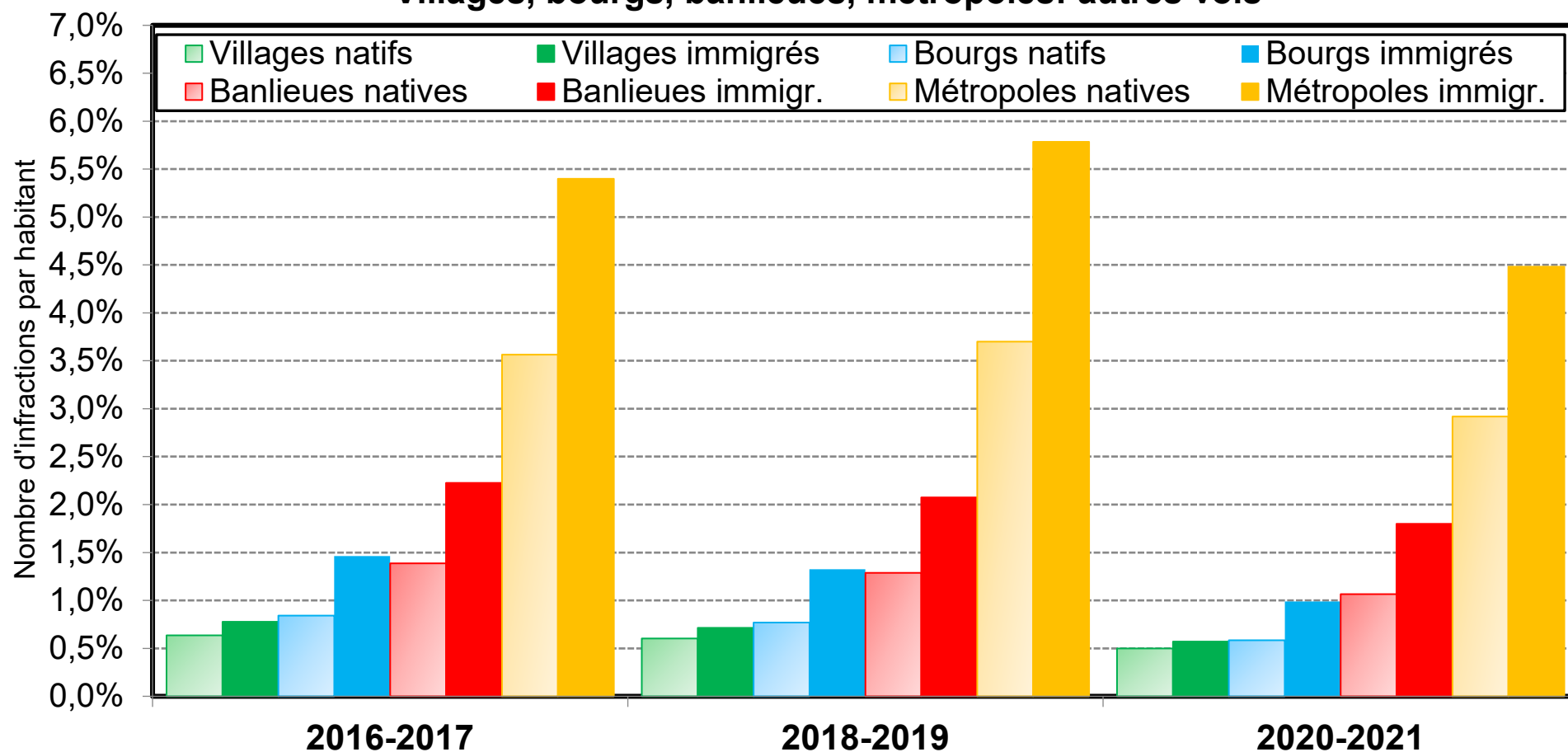
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: autres vols



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (autres vols) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 1,8% en 2016-2017 à 1,8% en 2018-2019 et 1,4% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4w)

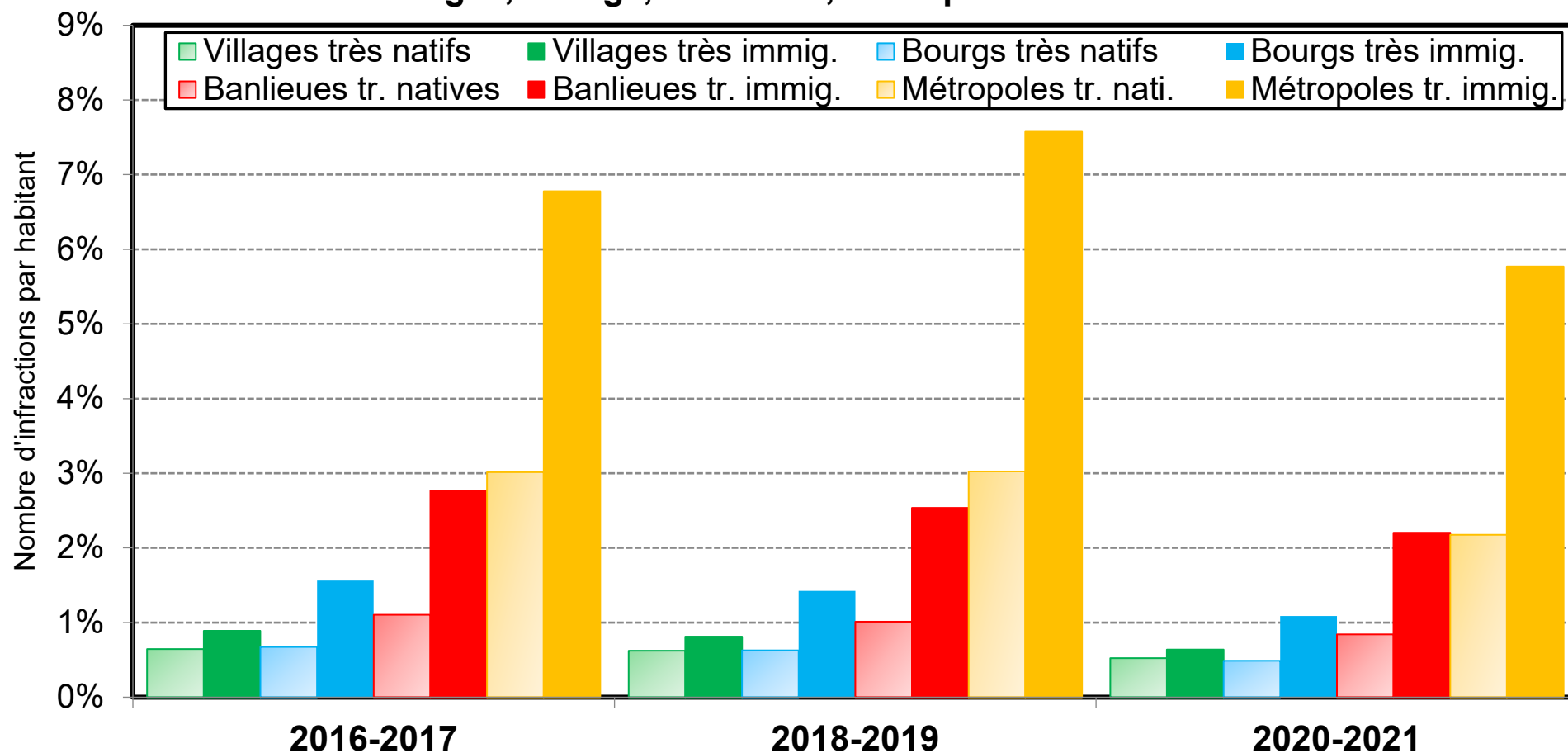
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: autres vols



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (autres vols) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 1,8% en 2016-2017 à 1,8% en 2018-2019 et 1,4% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4x)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: autres vols



Lecture. Le nombre annuel d'infractions (autres vols) enregistrées par la police, exprimé en pourcentage de la population, est passé de 1,8% en 2016-2017 à 1,8% en 2018-2019 et 1,4% en 2020-2021 (Covid). Ce taux d'infraction a toujours été plus fort dans les métropoles, suivies des banlieues, puis des villages et des bourgs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique B8.4y)

Annexe C. Clivages sociopolitiques : élections législatives (participation)

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022

Julia Cagé, Thomas Piketty

Annexe C. Clivages sociopolitiques : participation électorale (législatives)

C1. Participation électorale : résultats détaillés (1848-2022)

C2. Inscription électorale : résultats détaillés (1848-2022)

C3. Vote blanc ou nul : résultats détaillés (1848-2022)

C1. Participation électorale : résultats détaillés (1848-2022)

Le chapitre 6 de l'ouvrage comprend une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant la participation électorale aux élections législatives de 1848 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques C1.1a à C1.1q (écarts de participation en fonction du revenu moyen par habitant et de la taille d'agglomération), C1.2a à C1.2h (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de participation en fonction du revenu et décompositions globales du pouvoir explicatif des différentes variables), C1.3a à C1.3b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour écarts de participation en fonction du capital immobilier), C1.4a à C1.4c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de propriétaires), C1.5a à C1.5c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de cadres), C1.6a à C1.6b (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de bacheliers), C1.7a à C1.7c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de diplômés du supérieur), C1.8a à C1.8c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion d'ouvriers), C1.9a à C1.9b (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion d'étrangers), C1.10a à C1.10c (idem pour les écarts de participation en fonction de la taille d'agglomération), C1.11 (exemples de communes particulières pour les écarts de participation), C1.12a à C1.12c (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de participation en fonction de la proportion de prêtres réfractaires (1791)), C1.13a à C1.13c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de filles dans le privé (1894)), C1.14a à C1.14c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion d'enfants dans le privé (1894)), C1.15a à C1.15c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion d'enfants dans le privé (2021) (primaire)), C1.16a à C1.16c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion d'enfants dans le privé (2021) (secondaire)), C1.17a à C1.17c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de 60 ans et +), C1.18a à C1.18c (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de femmes), C1.19a à C1.19c (idem pour les écarts de participation en fonction de la concentration foncière : proportion de surfaces de 50 hectares et + (1962)). Plusieurs graphiques présentés et analysés dans le chapitre 6 sont issus de ces graphiques, auxquels le texte et les notes du chapitre font référence à plusieurs reprises.

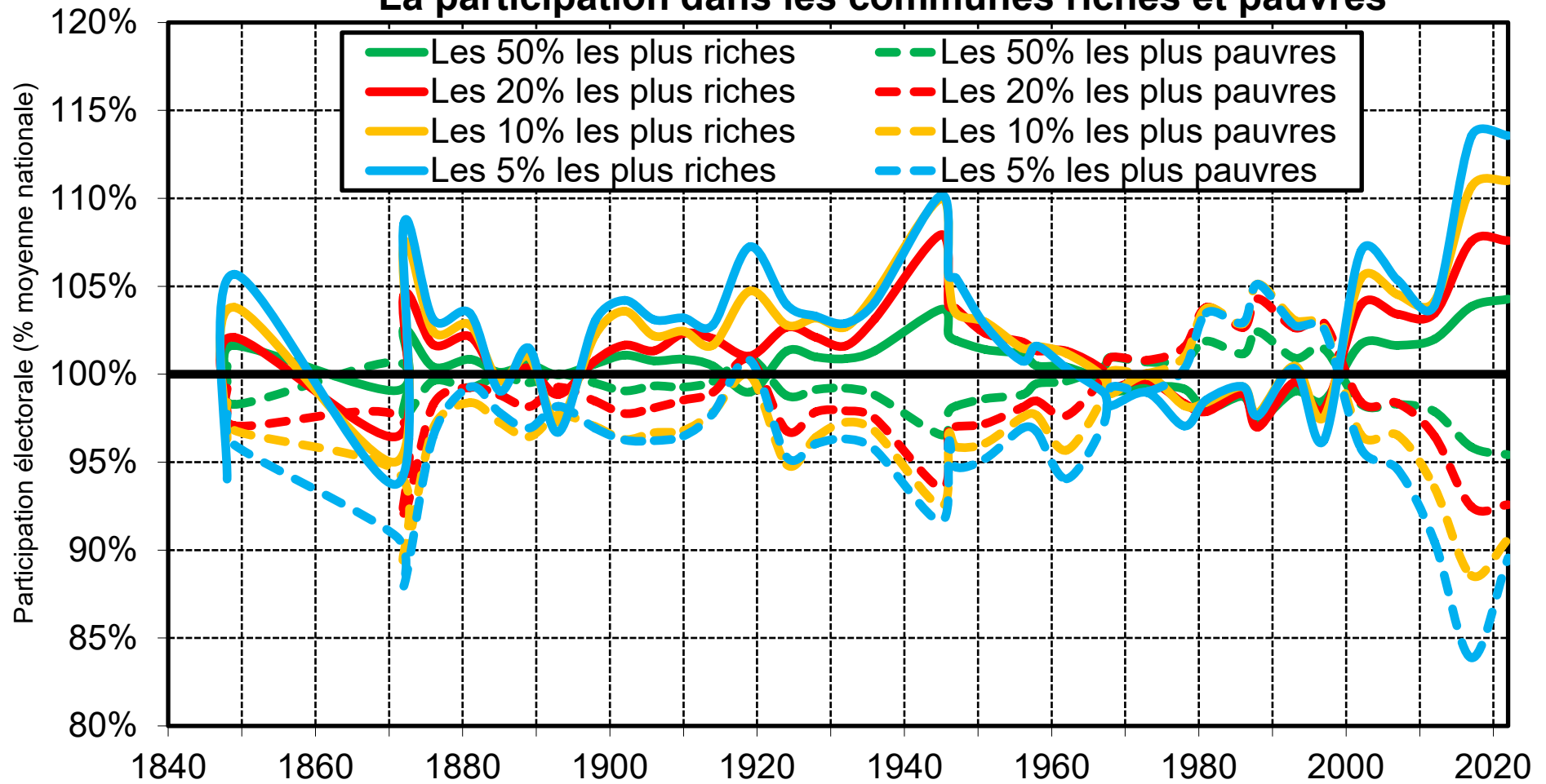
C2. Inscription électorale : résultats détaillés (1848-2022)

Le chapitre 5 de l'ouvrage comprend une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant l'inscription sur les listes électorales aux élections législatives de 1848 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques C2.1a à C2.1j (écarts d'inscription en fonction de la taille d'agglomération et du revenu moyen par habitant), C2.2a à C2.2e (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts d'inscription en fonction de la taille d'agglomération) et C2.3a à C2.3e (idem pour les écarts d'inscription en fonction du revenu), dont sont issus plusieurs des graphiques présentés dans le chapitre 5.

C3. Vote blanc ou nul : résultats détaillés (1848-2022)

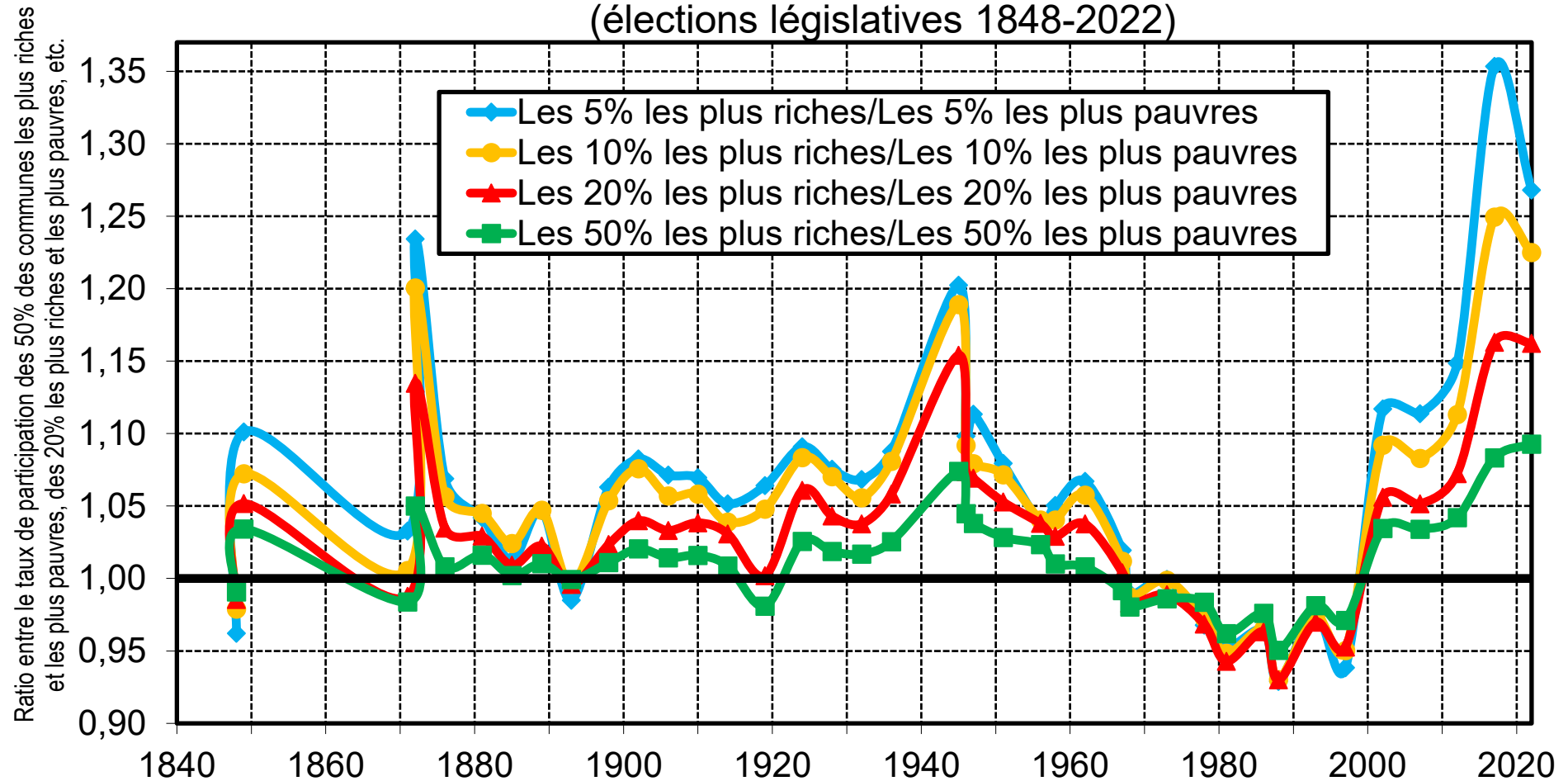
Le chapitre 6 de l'ouvrage comprend une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant le vote blanc ou nul aux élections législatives de 1848 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques C3.1 (série nationale de vote blanc ou nul), C3.2a à C3.2g (écarts de vote blanc ou nul en fonction du revenu moyen par habitant et de la taille d'agglomération), C3.3a à C3.3c (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote blanc ou nul en fonction du revenu), C3.4a à C3.4b (idem pour les écarts de vote blanc ou nul en fonction du capital immobilier) et C3.5a à C3.5c (idem pour les écarts de vote blanc ou nul en fonction de la taille d'agglomération), dont sont issus plusieurs des graphiques présentés dans le chapitre 6.

La participation dans les communes riches et pauvres



Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 14% plus forte que la moyenne nationale dans les 5% des communes les plus riches (au sens du revenu), et 11% plus faible que la moyenne nationale dans les 5% des communes les plus pauvres. Au cours des dernières décennies la participation est devenue nettement plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres, ce qui n'était pas le cas auparavant. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1a)

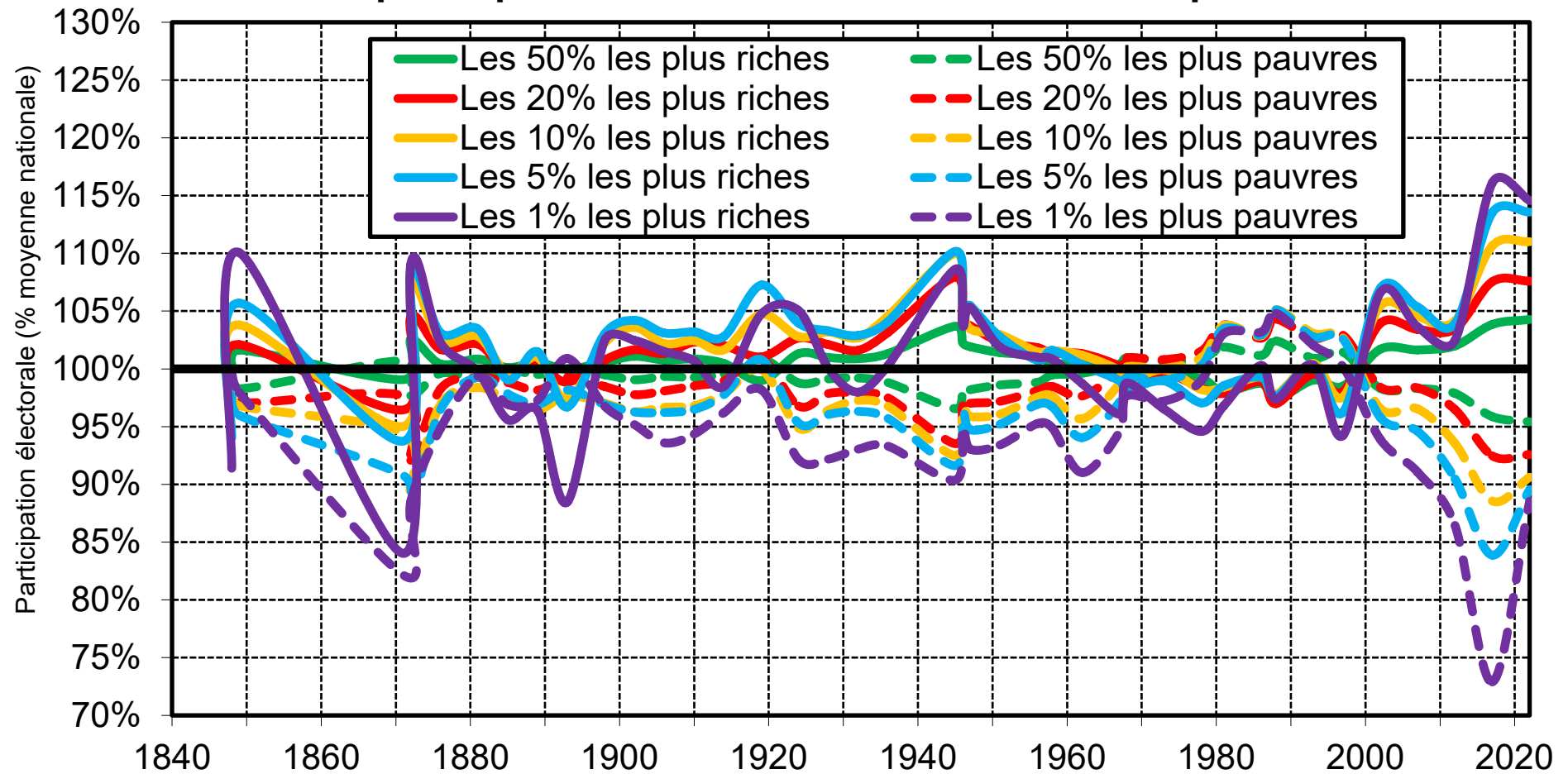
Écarts de participation: communes riches et pauvres (élections législatives 1848-2022)



Lecture. Lors des législatives de 2022, la participation est 1,27 fois plus élevée dans les 5% des communes les plus riches que dans les 5% les plus pauvres. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres, avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies.

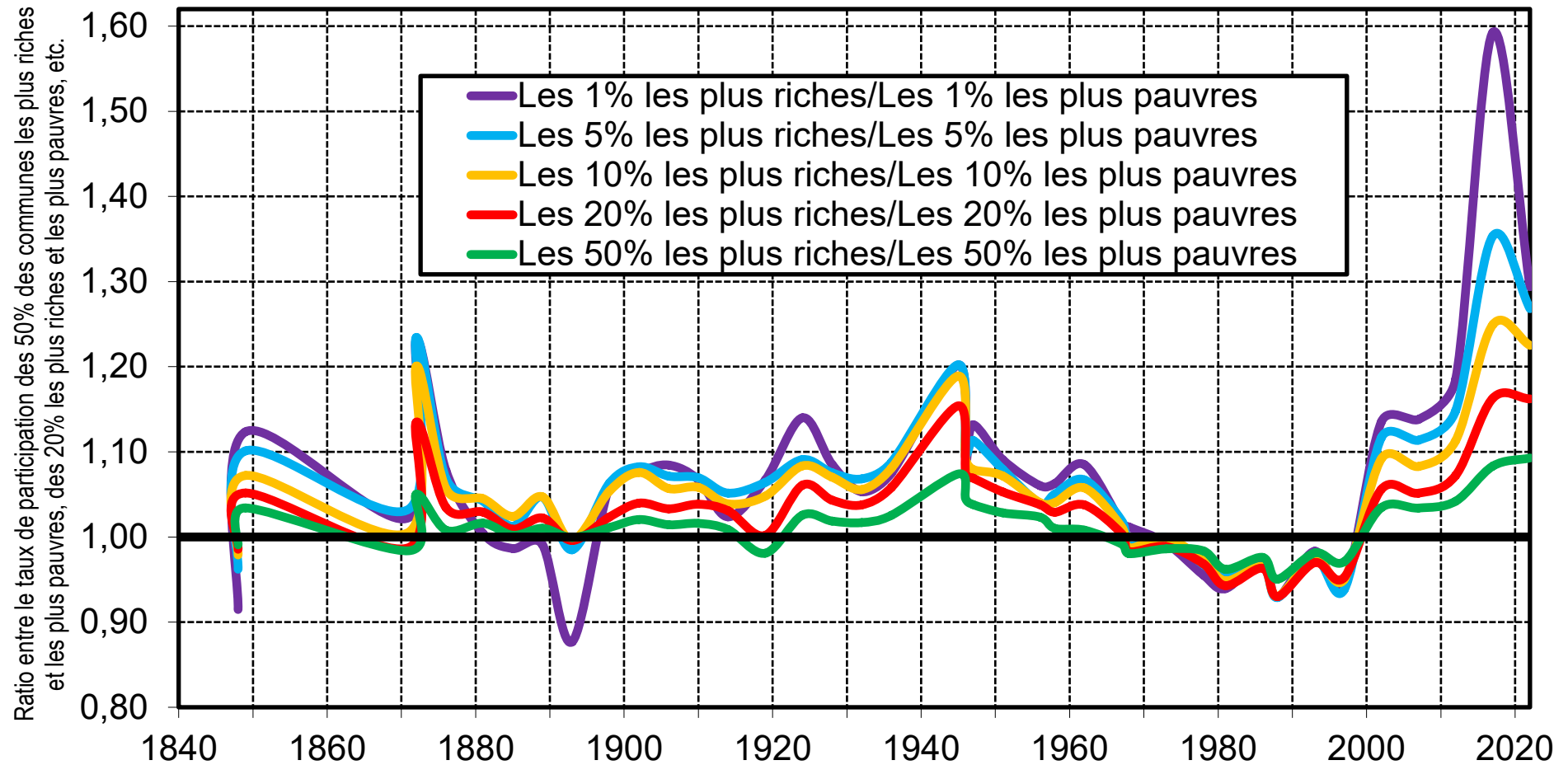
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1b)

La participation dans les communes riches et pauvres



Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 14% plus forte que la moyenne nationale parmi les 5% des communes les plus riches, et 11% plus faible que la moyenne nationale dans les 5% des communes les plus pauvres. Au cours des dernières décennies la participation est devenue nettement plus élevée dans communes riches que dans les communes pauvres, ce qui n'était pas le cas auparavant. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1c)

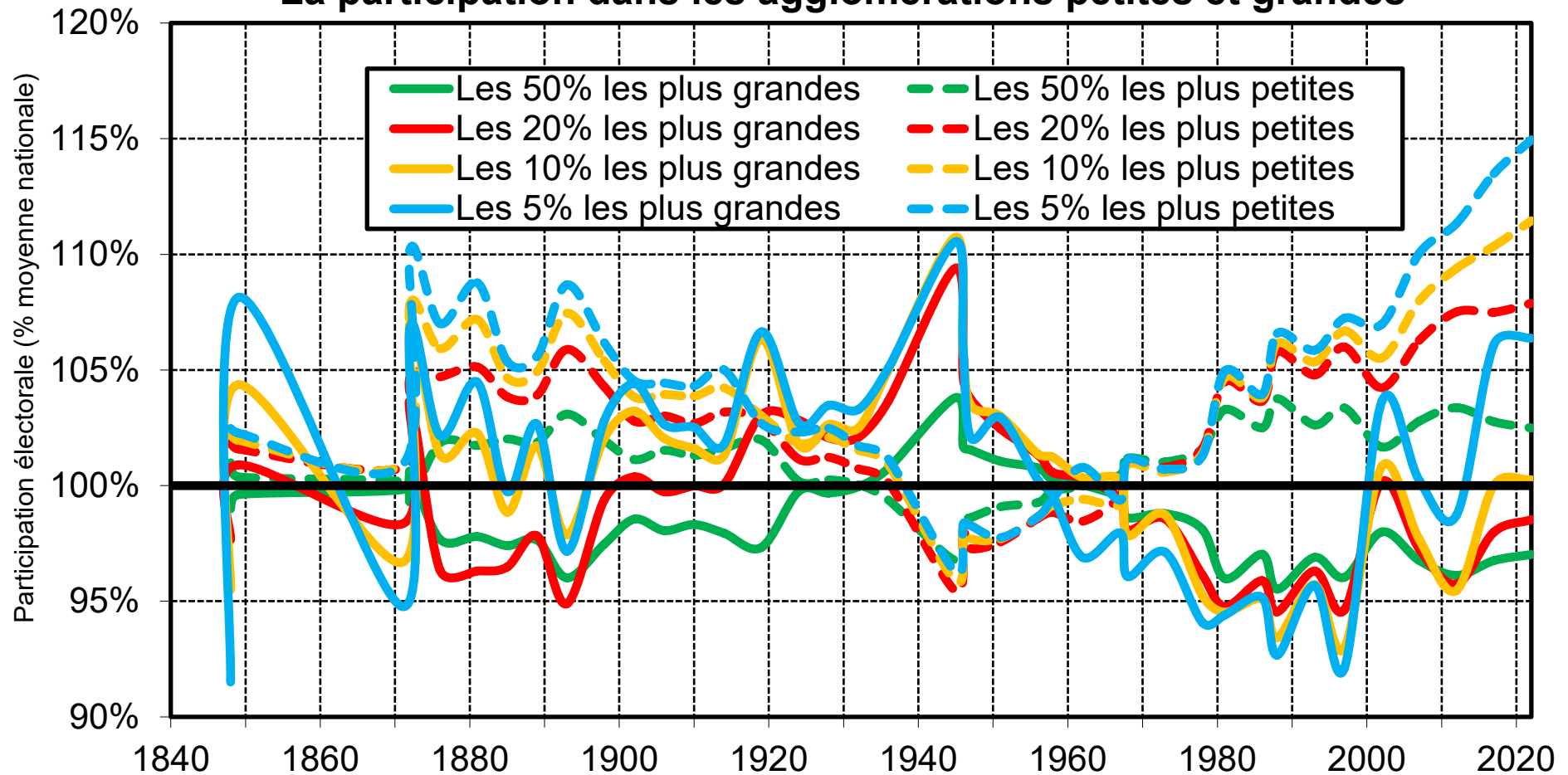
Ecarts de participation entre communes riches et pauvres



Lecture. Lors des législatives de 2022, la participation est 1,27 fois plus élevée dans les 5% des communes les plus riches que dans les 5% les plus pauvres. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres, avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1d)

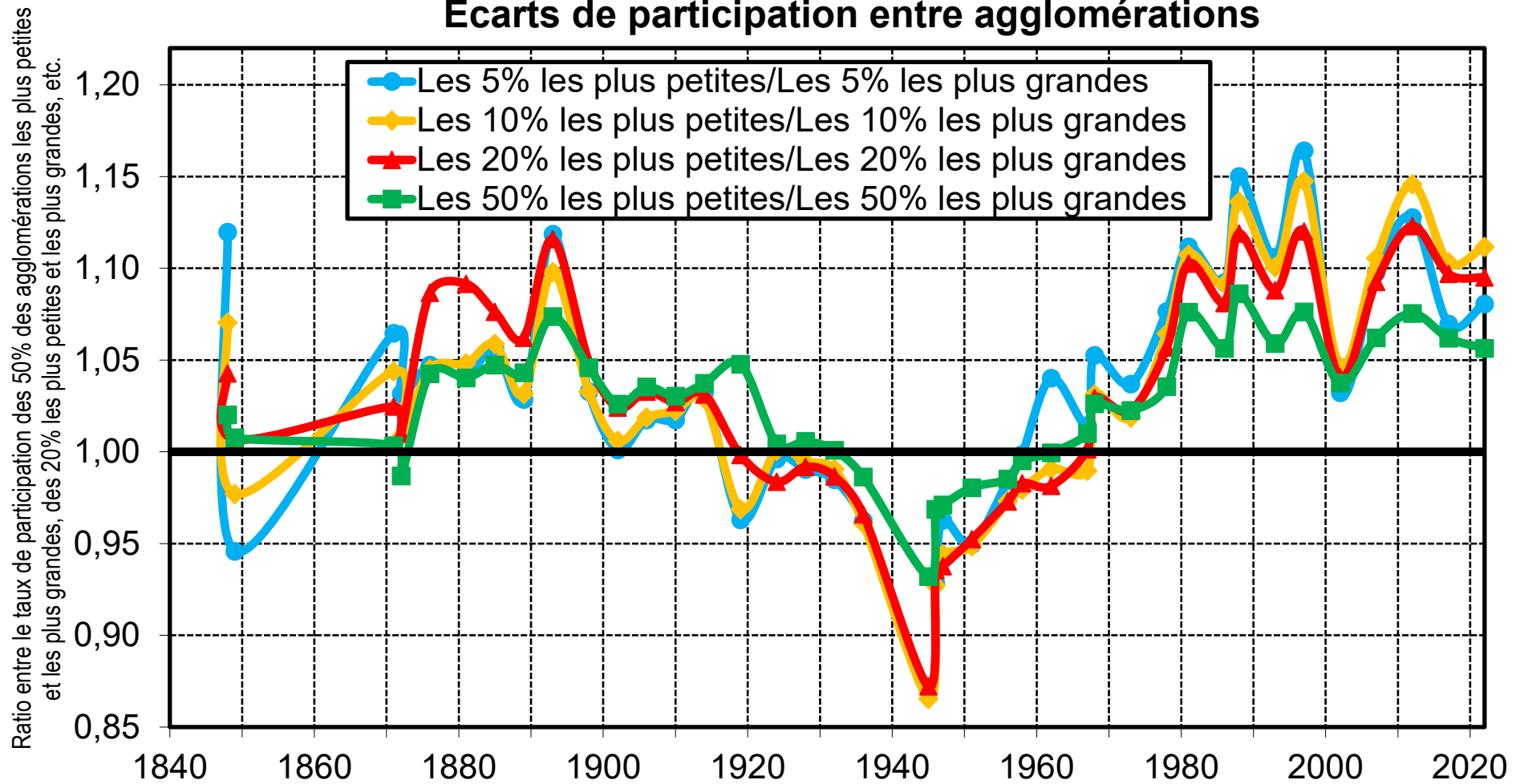
La participation dans les agglomérations petites et grandes



Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 15% plus forte que la moyenne nationale au sein des 5% des agglomérations les plus petites. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les plus petites agglomérations, sauf au cours de la période 1920-1970.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1e)

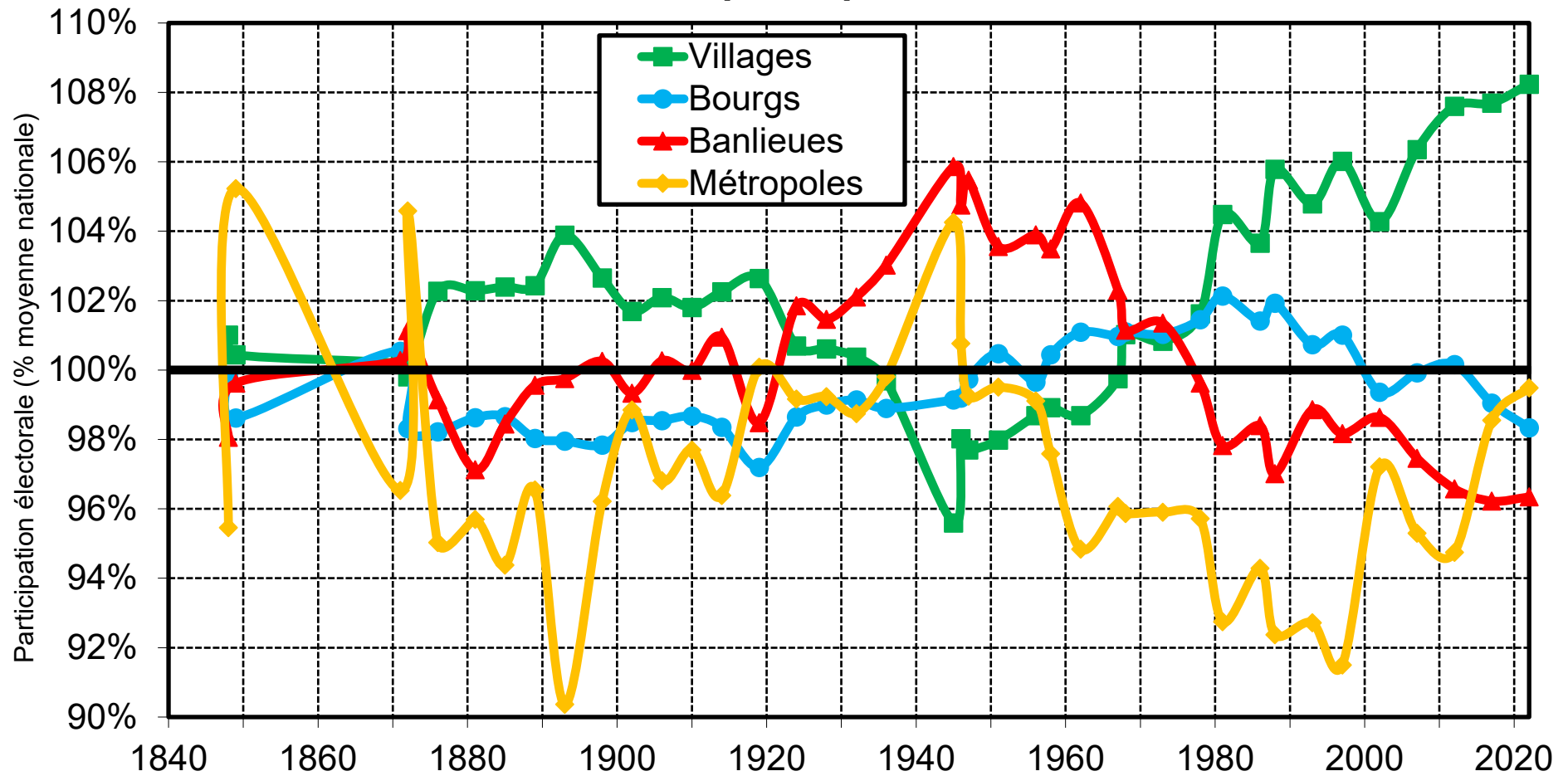
Ecarts de participation entre agglomérations



Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 1,11 fois plus forte dans les 10% des agglomérations les plus petites que dans les 10% des agglomérations les plus grandes. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les plus petites agglomérations, sauf au cours de la période 1920-1970.

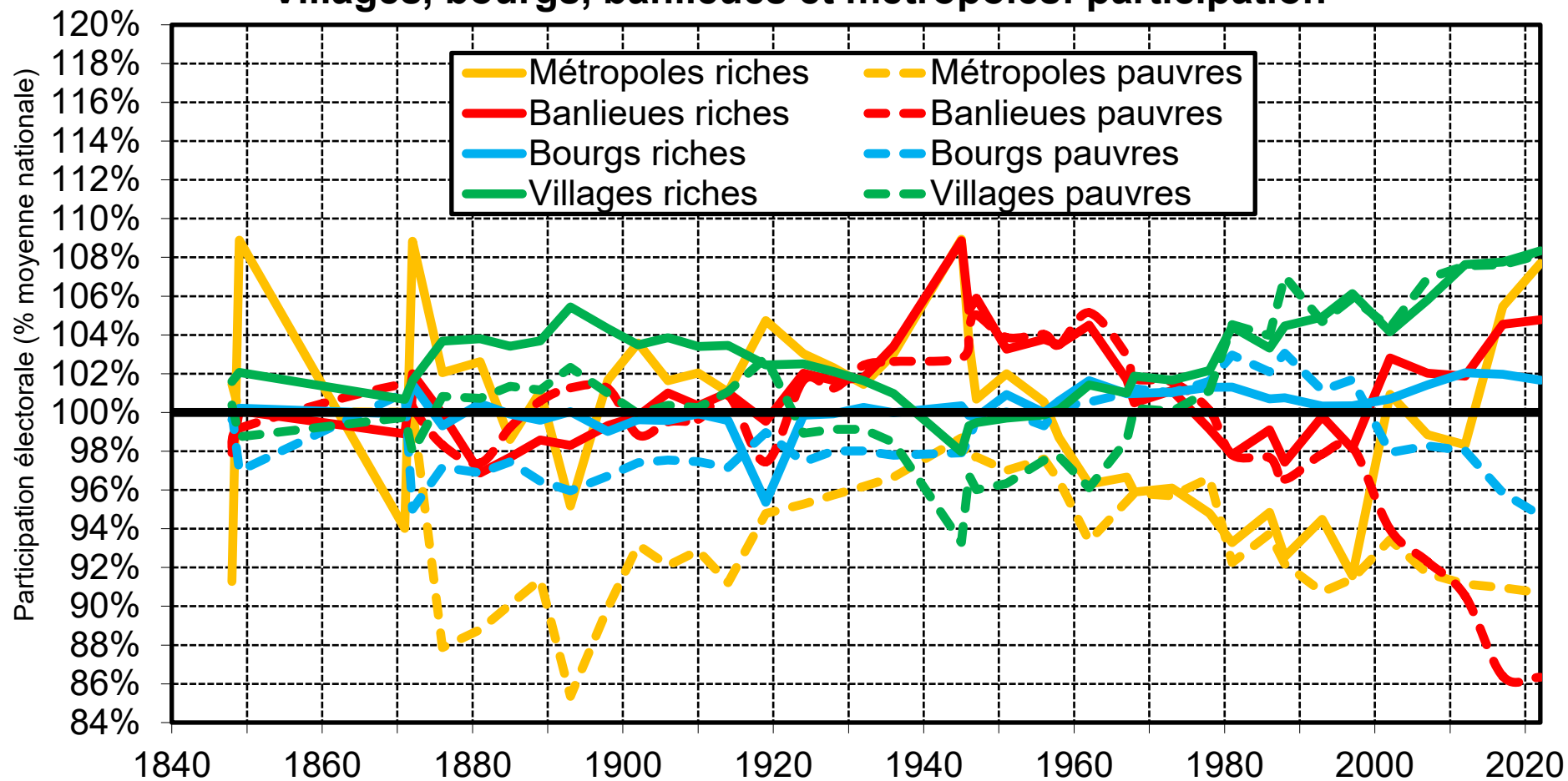
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1f)

Les écarts de participation entre territoires



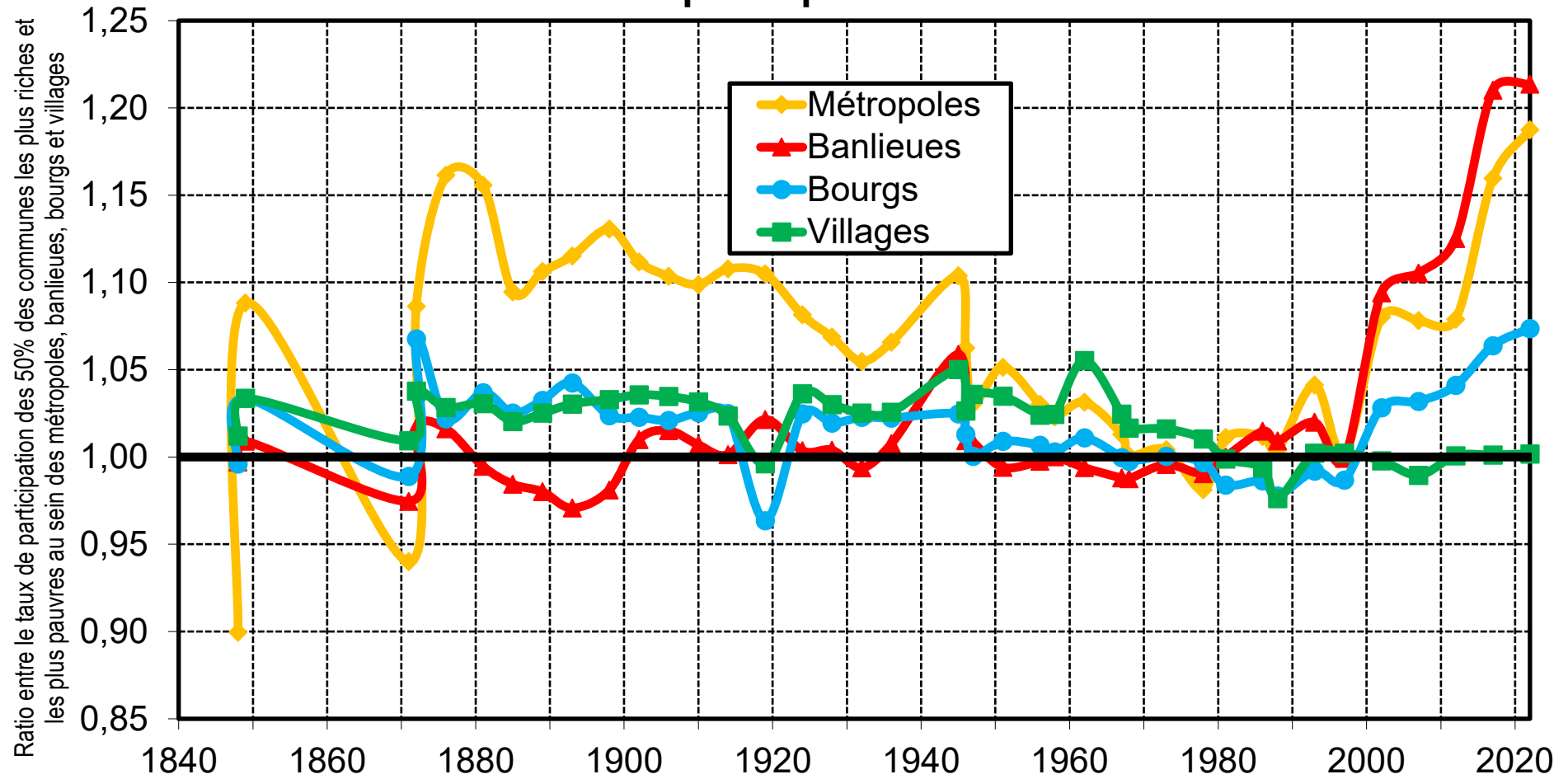
Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 8% plus élevée que la moyenne nationale dans les villages, et environ 4% plus faible que la moyenne nationale dans les banlieues. A l'exception de la période 1930-1960, où elle était plus élevée dans les banlieues, la participation a généralement été plus forte dans les villages que dans les bourgs, banlieues et métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1g)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: participation



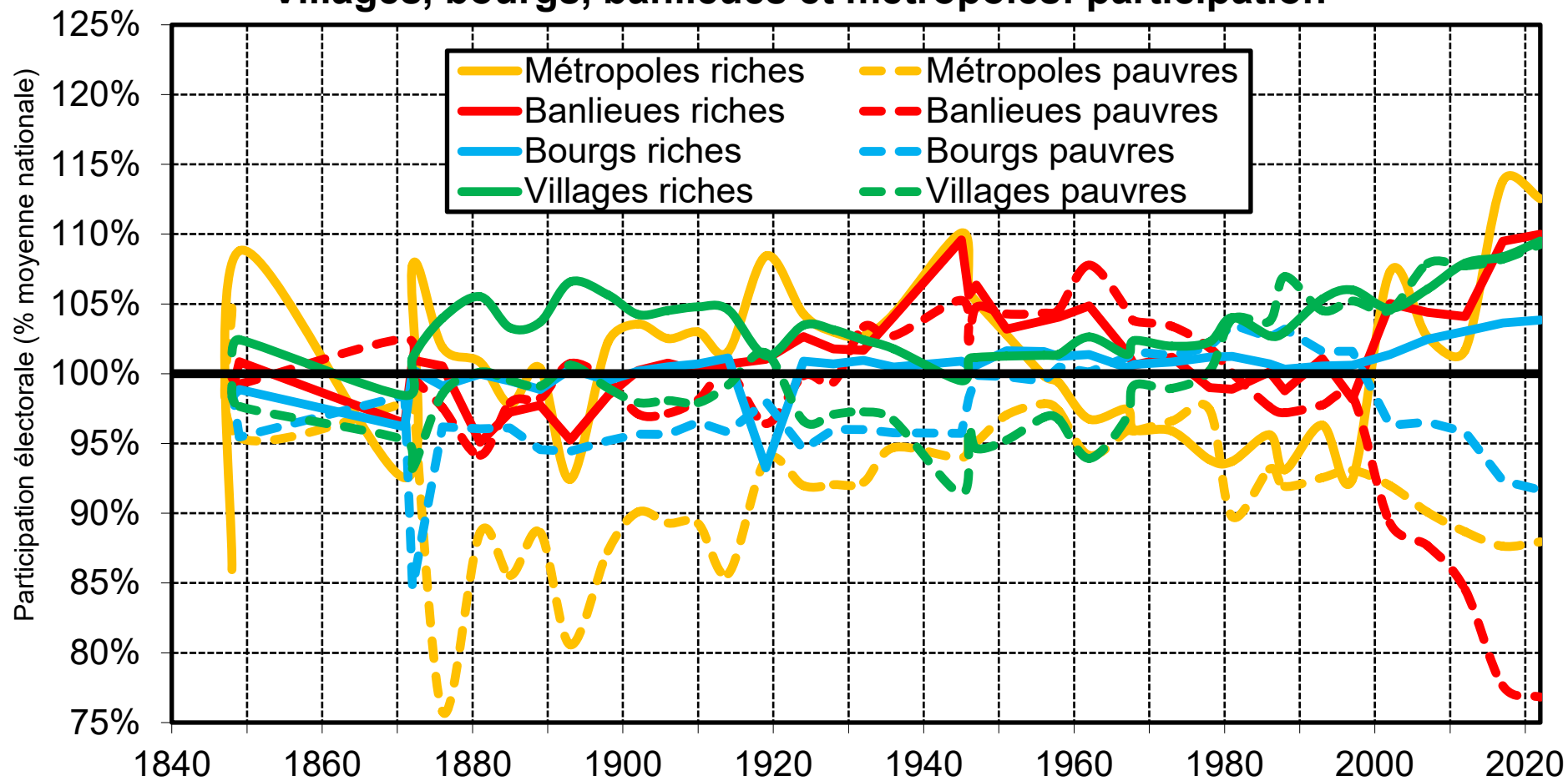
Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 14% plus faible que la moyenne nationale dans les banlieues pauvres (les 50% des banlieues les plus pauvres). Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1h)

Les écarts de participation au sein des territoires



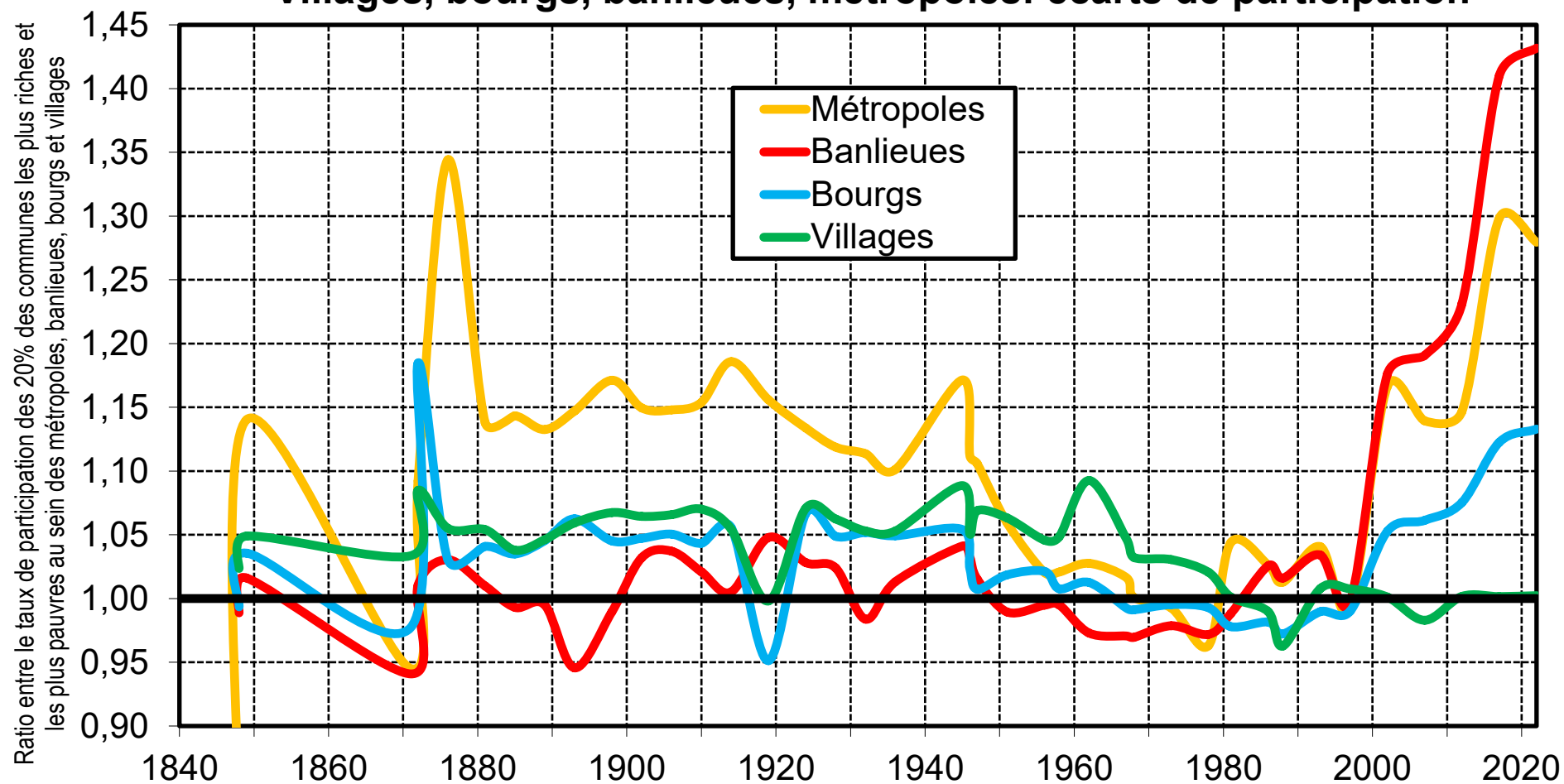
Lecture. Lors des législatives de 2022, la participation est 1,21 fois plus élevée dans les banlieues riches (les 50% des banlieues les plus riches) que dans les banlieues pauvres. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1i)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: participation



Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 23% plus faible que la moyenne nationale dans les banlieues très pauvres (les 20% des banlieues les plus pauvres). Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1j)

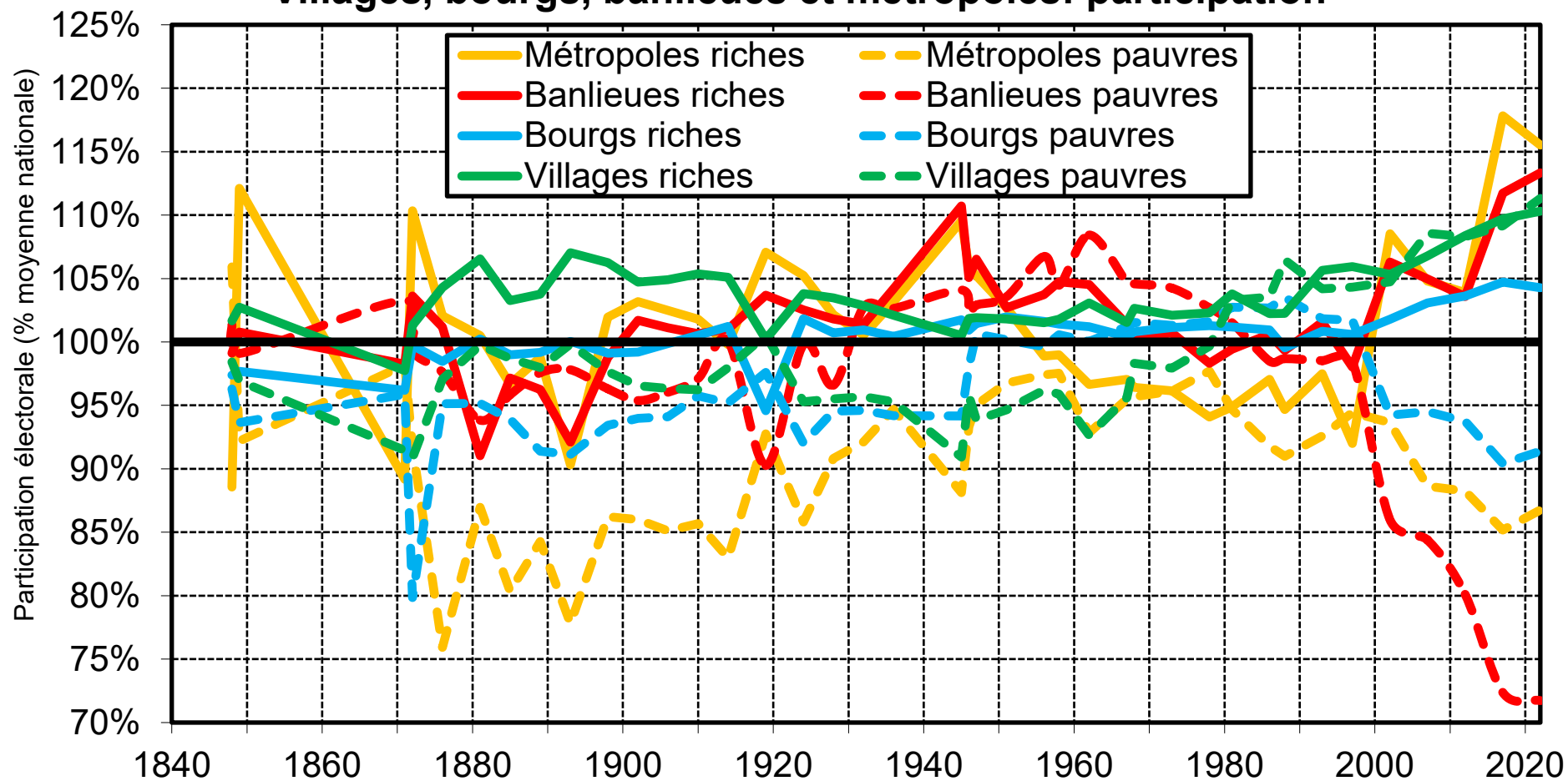
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de participation



Lecture. En 2022, la participation est 1,43 fois plus élevée dans les banlieues riches (les 20% des banlieues les plus riches) que dans les banlieues pauvres. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies.

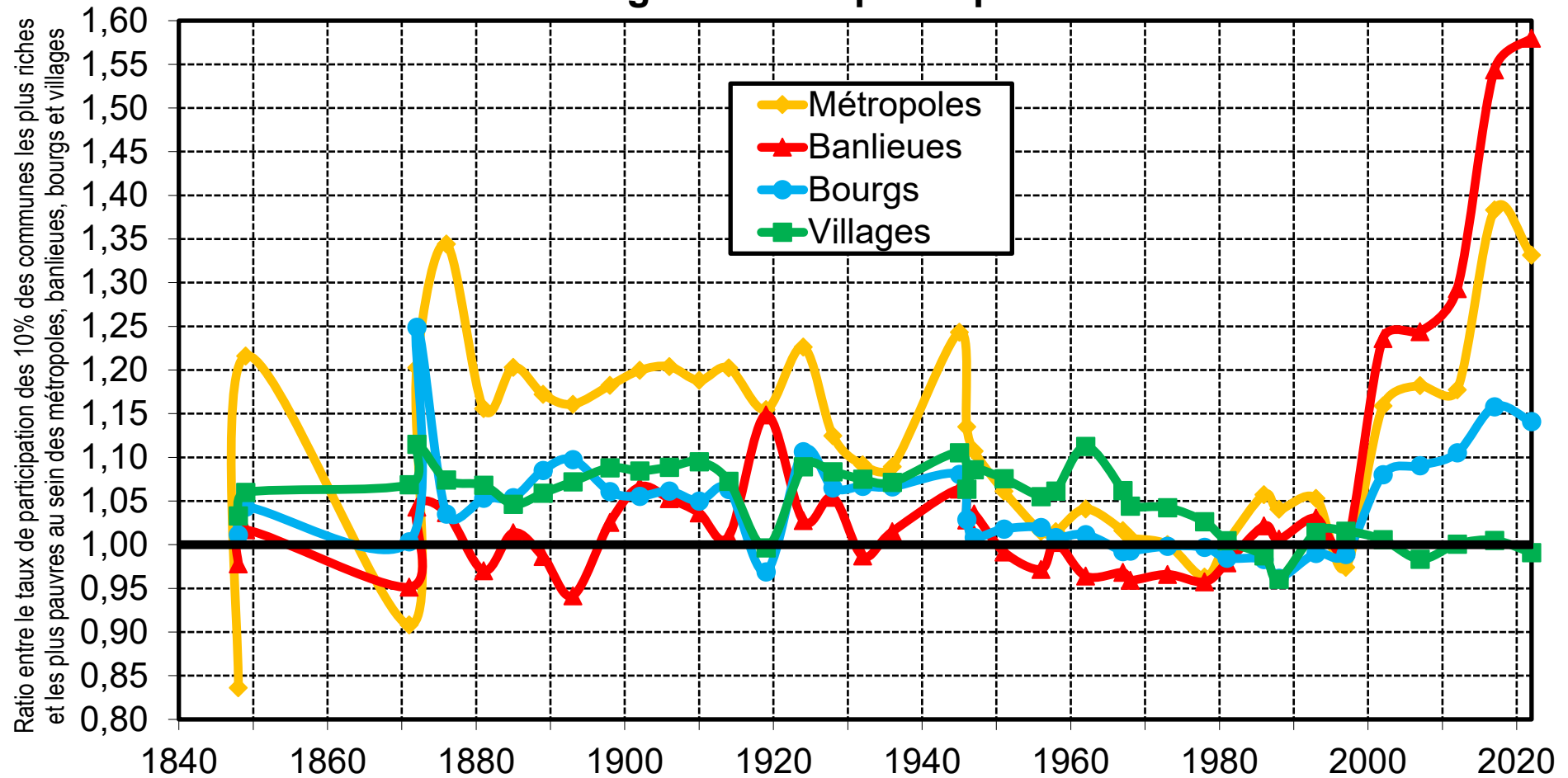
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1k)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: participation



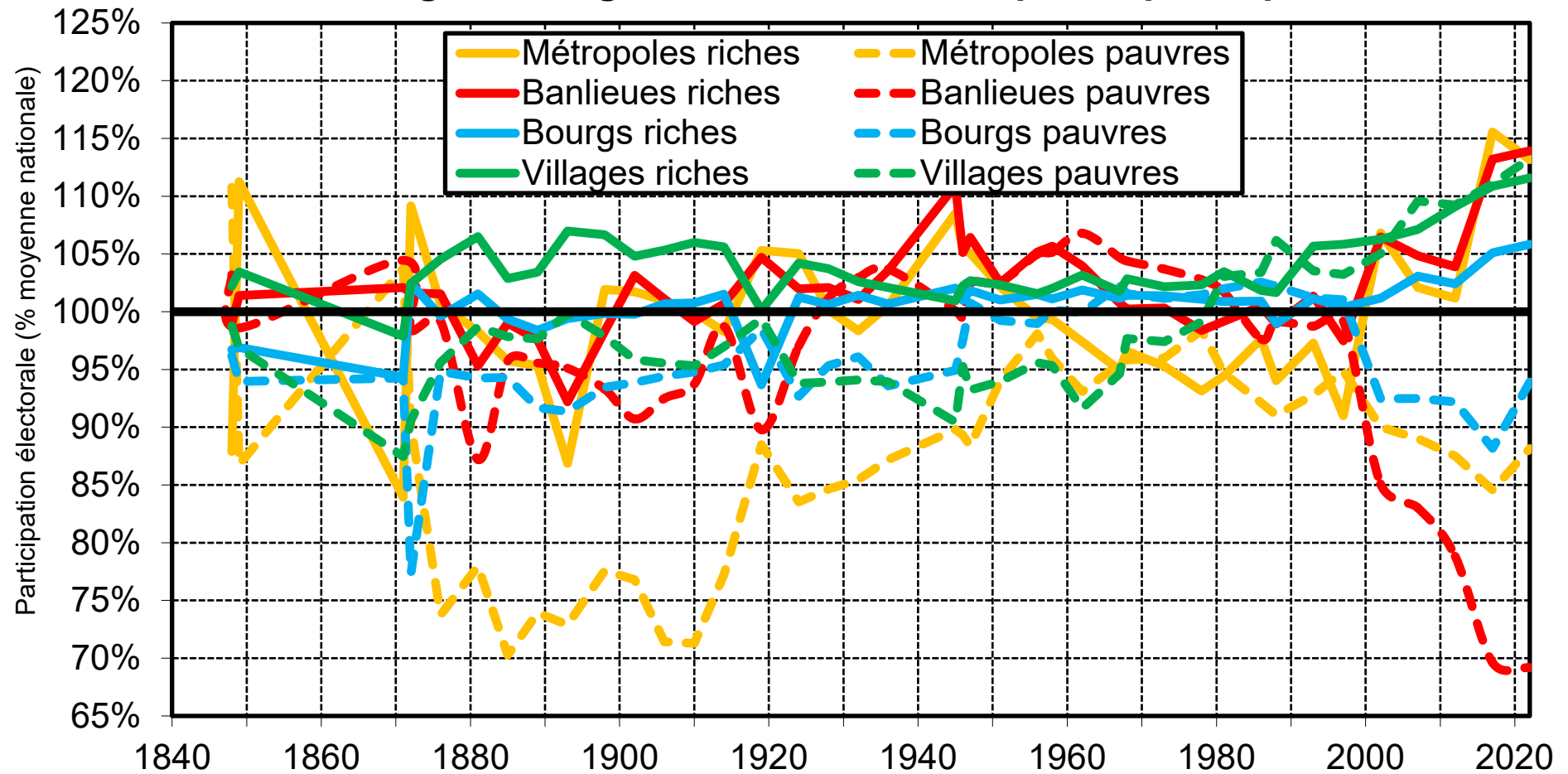
Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 28% plus faible que la moyenne nationale dans les banlieues très pauvres (les 10% des banlieues les plus pauvres). Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.11)

La divergence de la participation en banlieue



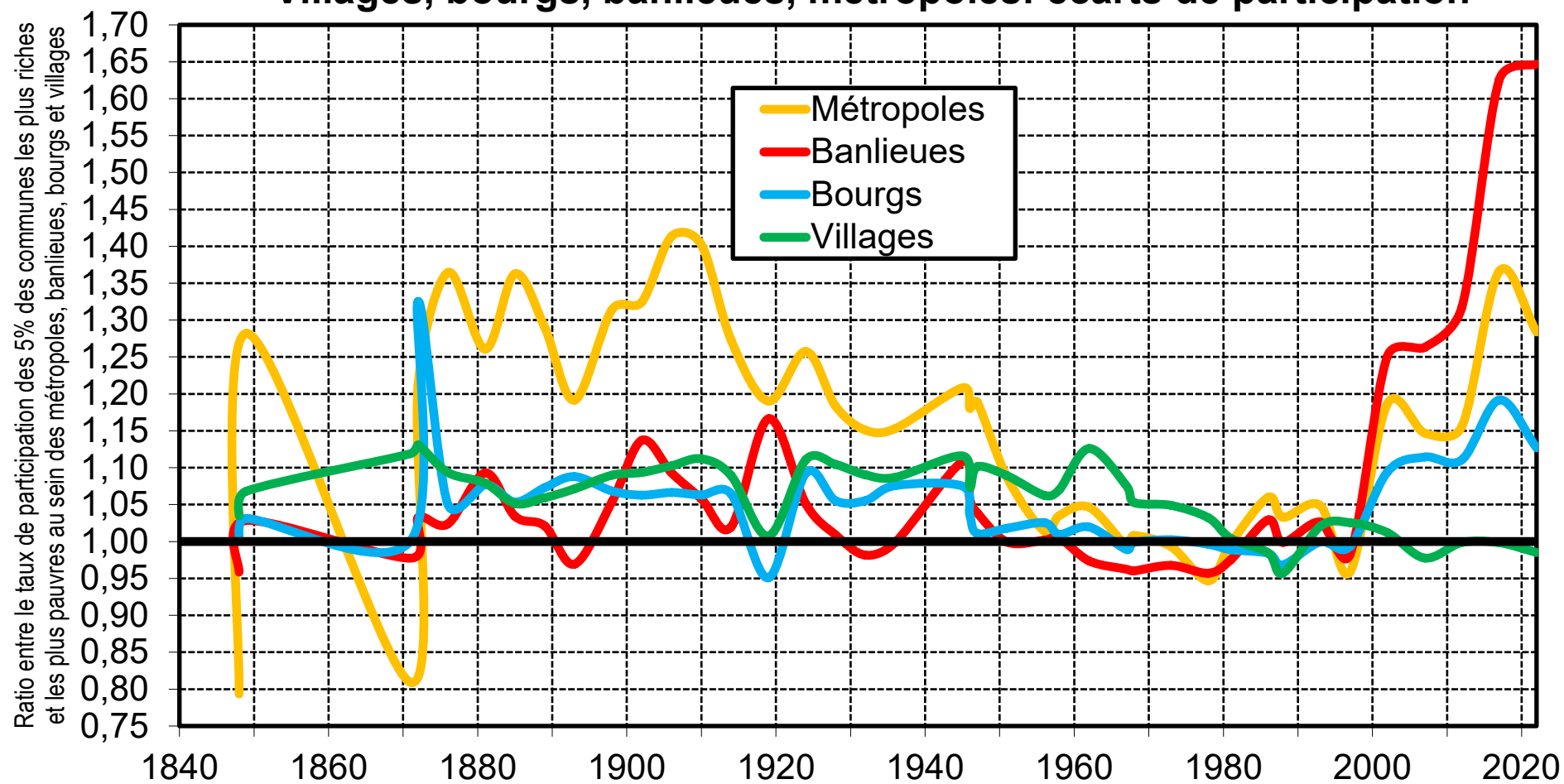
Lecture. En 2022, la participation est 1,58 fois plus élevée dans les banlieues très riches (les 10% des banlieues les plus riches) que dans les banlieues très pauvres. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, notamment en banlieue. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1m)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: participation



Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 31% plus faible que la moyenne nationale dans les banlieues très pauvres (les 5% des banlieues les plus pauvres). Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1n)

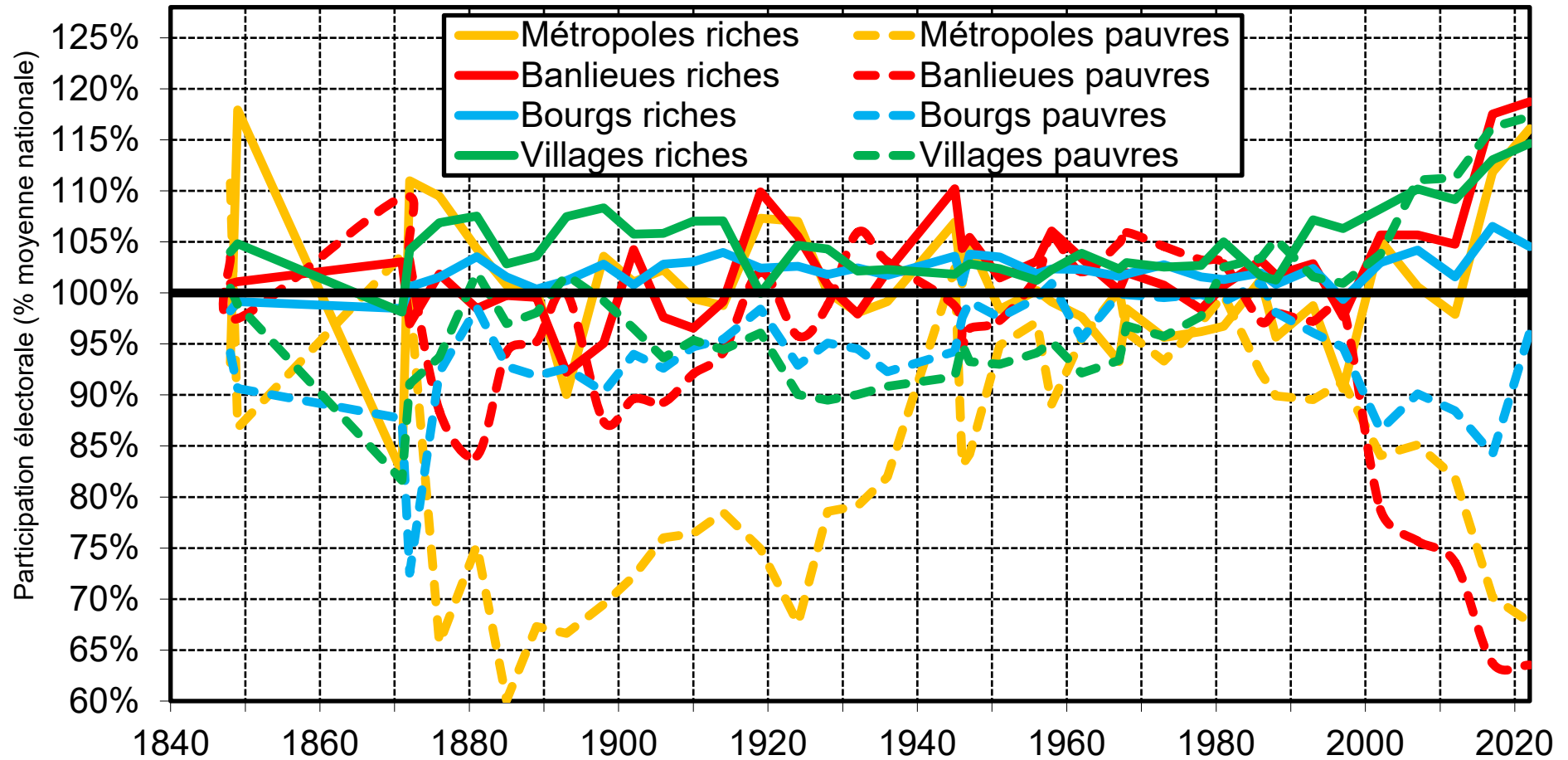
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de participation



Lecture. En 2022, la participation est 1,65 fois plus élevée dans les banlieues riches (les 5% des banlieues les plus riches) que dans les banlieues pauvres. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies.

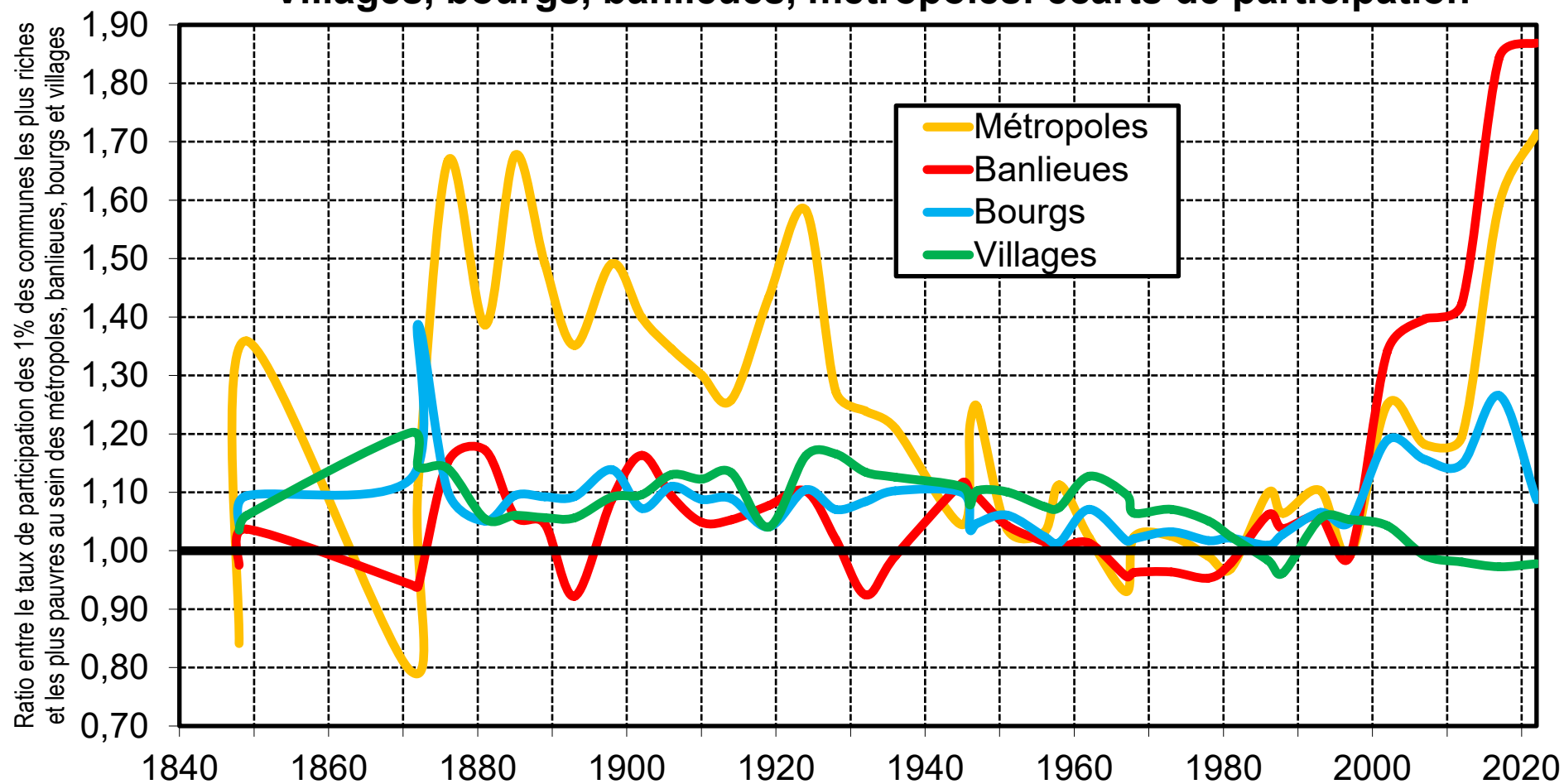
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1o)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: participation



Lecture. En 2022, la participation aux élections législatives est 36% plus faible que la moyenne nationale dans les banlieues très pauvres (les 1% des banlieues les plus pauvres). Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1p)

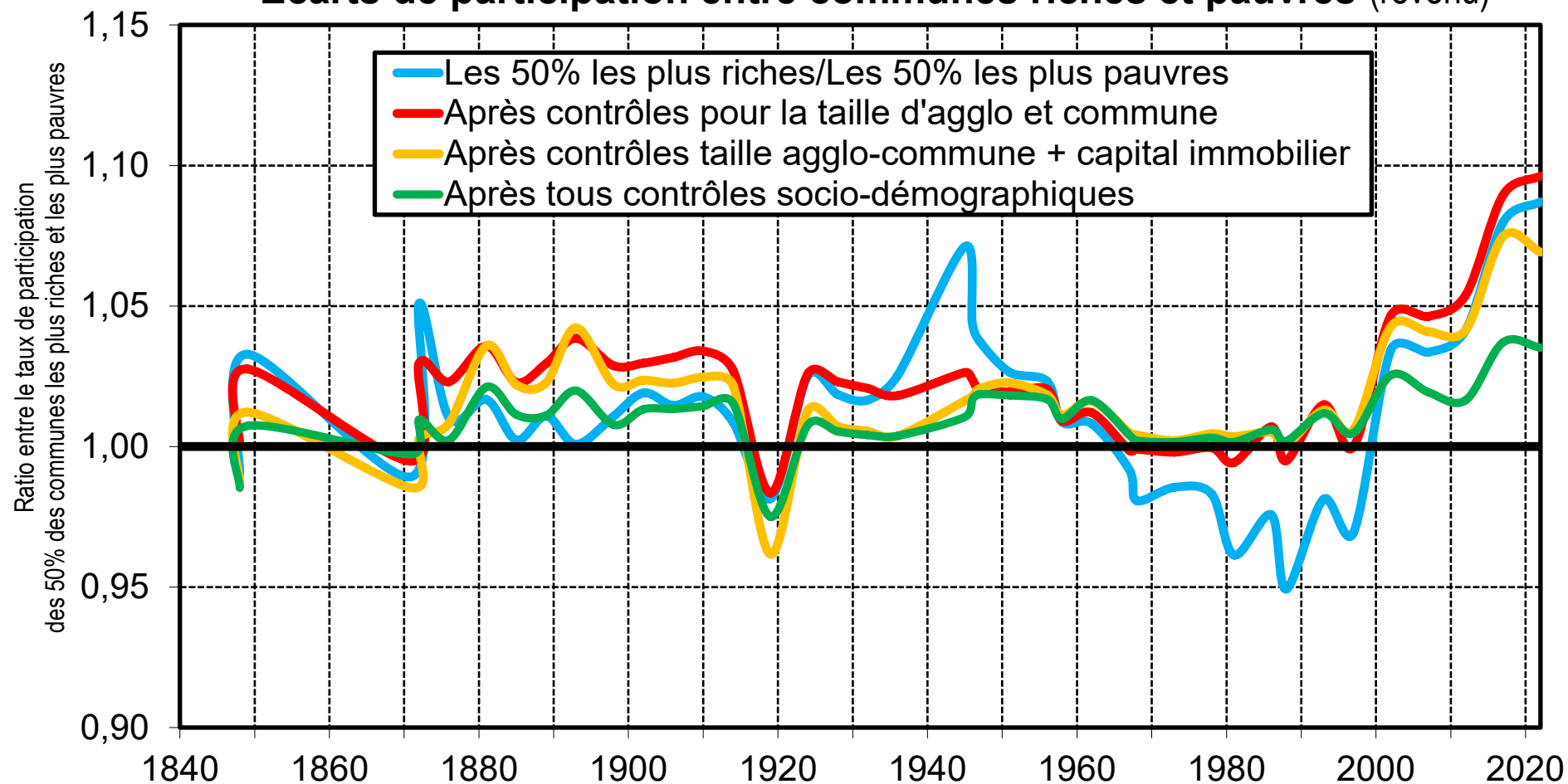
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de participation



Lecture. En 2022, la participation est 1,87 fois plus élevée dans les banlieues très riches (les 1% des banlieues les plus riches) que dans les banlieues très pauvres. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.1q)

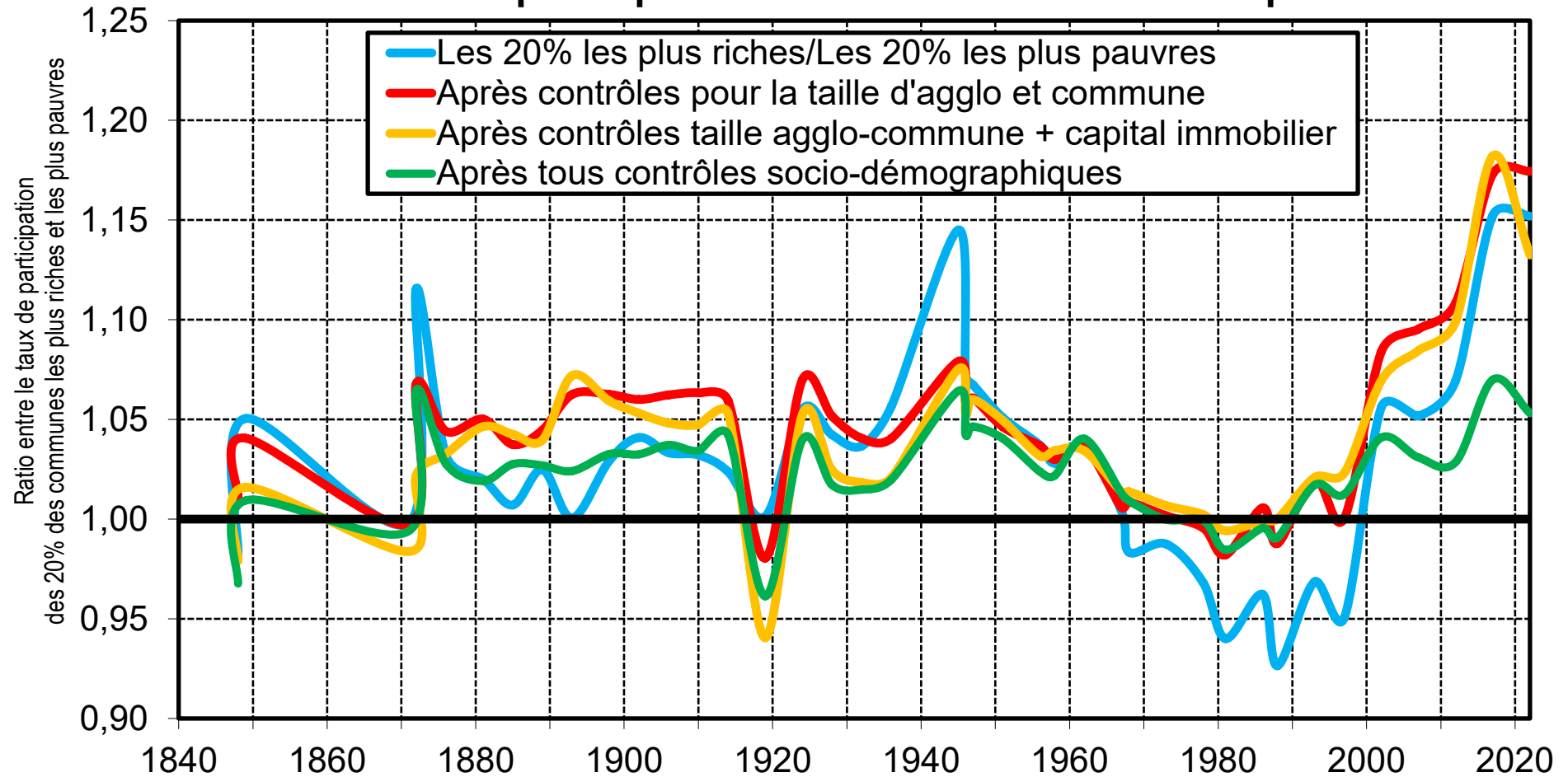
Écarts de participation entre communes riches et pauvres (revenu)



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres, avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.2a)

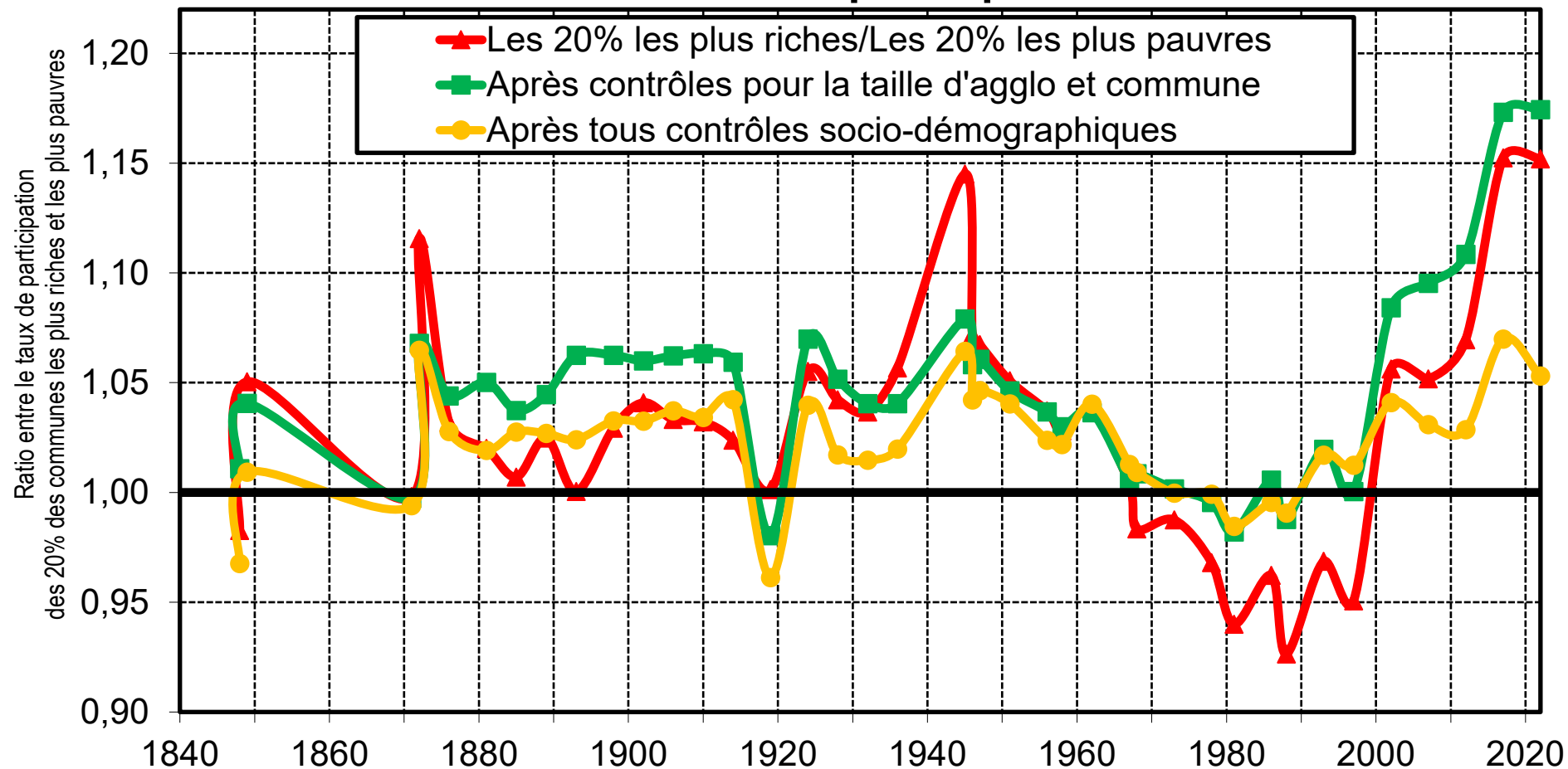
Écarts de participation entre communes riches et pauvres



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres, avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

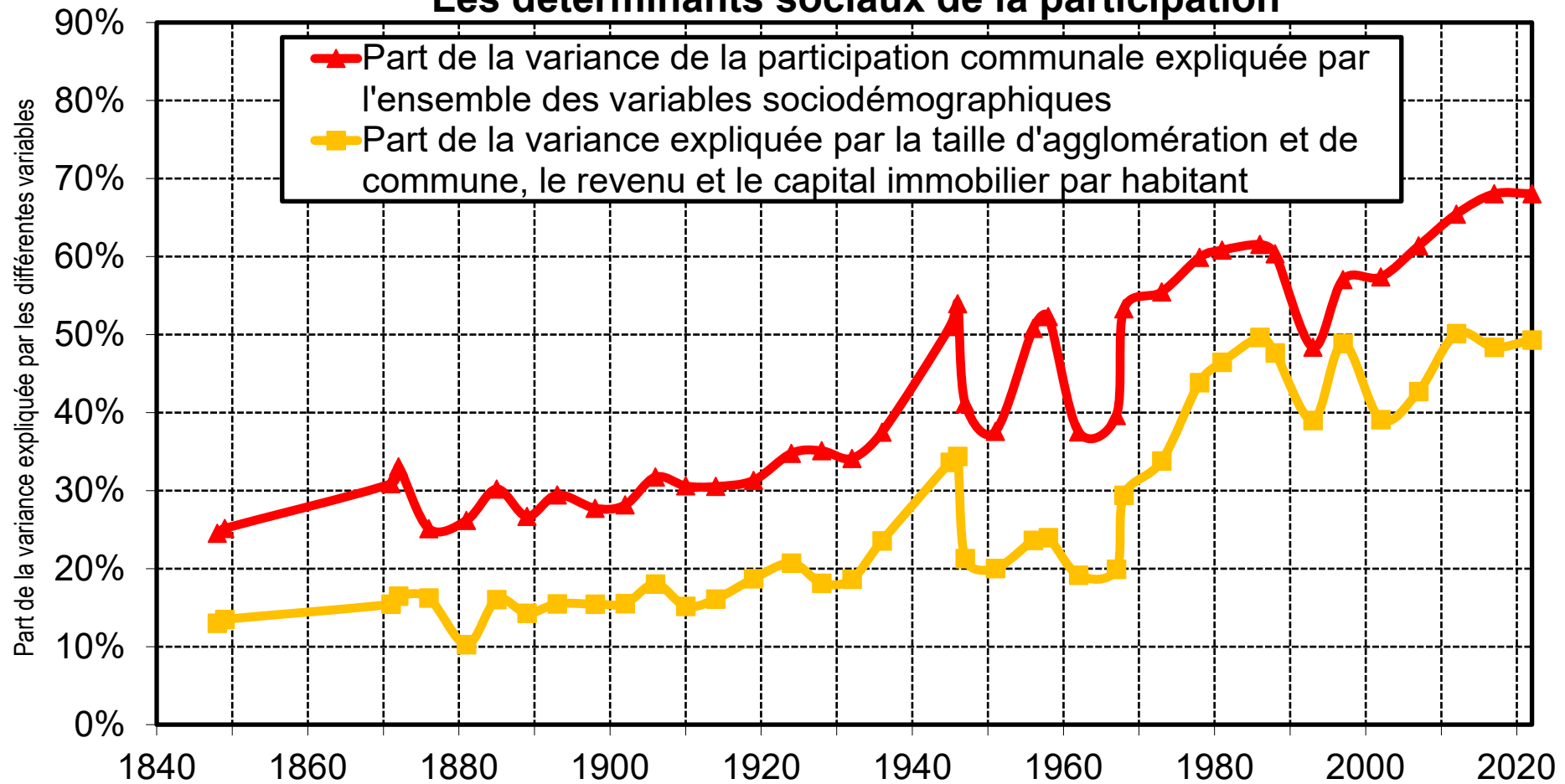
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.2b)

Revenu et participation



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres, avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir nehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.2c)

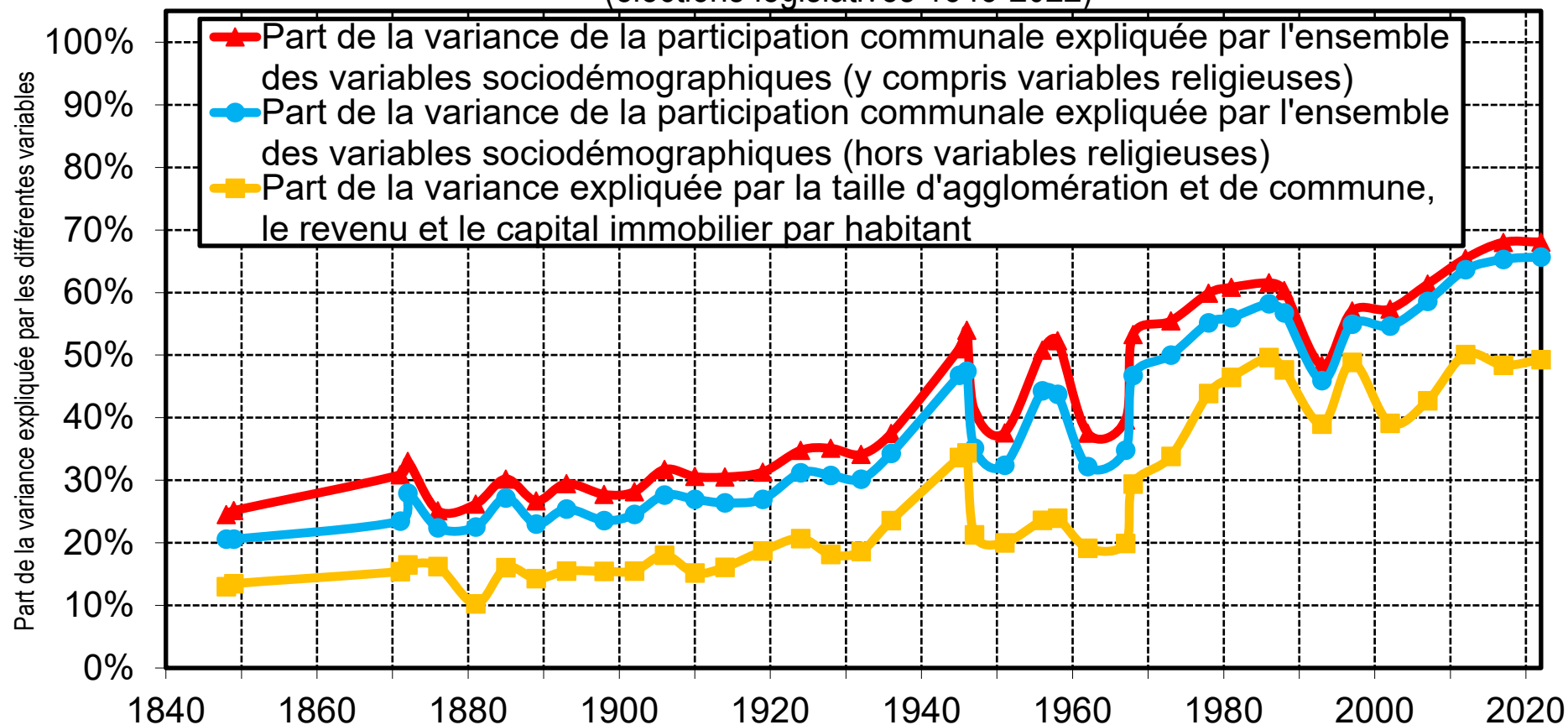
Les déterminants sociaux de la participation



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la part de la variance de la participation communale expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R^2 de la régression multifactorielle) est passée de moins de 30% à près de 70%. La taille d'agglomération et de commune, le revenu et le capital immobilier représentent généralement à eux-seuls entre la moitié et les trois quarts du pouvoir explicatif total. Les autres variables sociodémographiques sont l'âge et le sexe, la profession, le diplôme, les origines, etc. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique C1.2d)

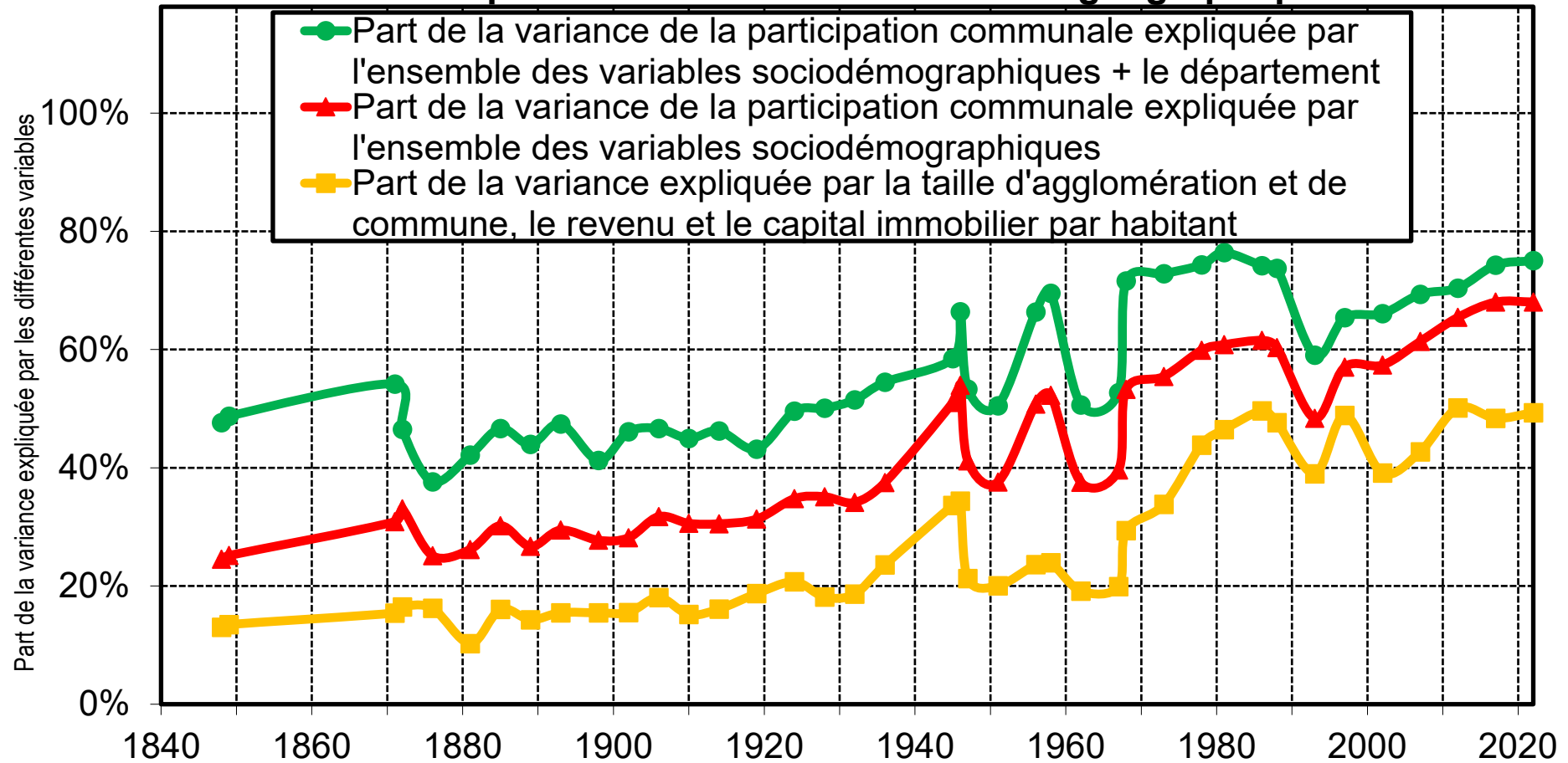
Déterminants sociaux vs religieux de la participation

(élections législatives 1848-2022)



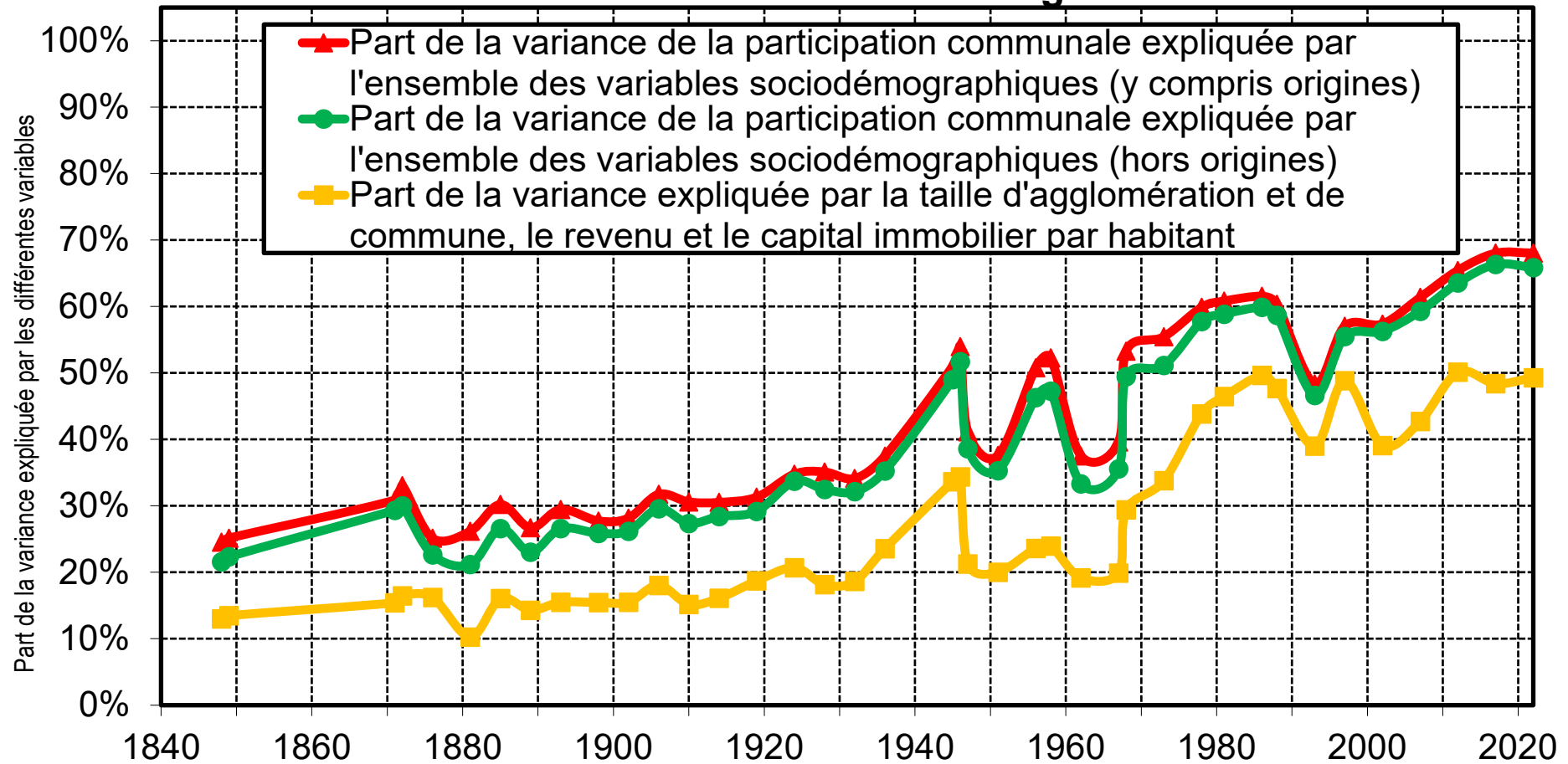
Lecture. L'inclusion dans les variables explicatives des variables en lien avec la religion catholique (proportion de prêtres réfractaires en 1791, proportions d'élèves scolarisés dans le privé en 1894 et 2021, etc.) fait passer la part expliquée des écarts de participation législative de 22 à 29% en 1848, de 29% à 35% en 1962 et de 66 à 68% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des variables religieuses a diminué au cours du temps et a été progressivement absorbé par les autres variables sociodémographiques (notamment économiques). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.2e).

Participation: déterminants sociaux vs géographiques



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la part de la variance de la participation communale expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R2 de la régression multifactorielle) est passée de moins de 30% à près de 70%. Le département a un pouvoir explicatif additionnel équivalent à l'ensemble des variables sociodémographiques en 1848, mais seulement à un dixième de leur pouvoir explicatif en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.2f).

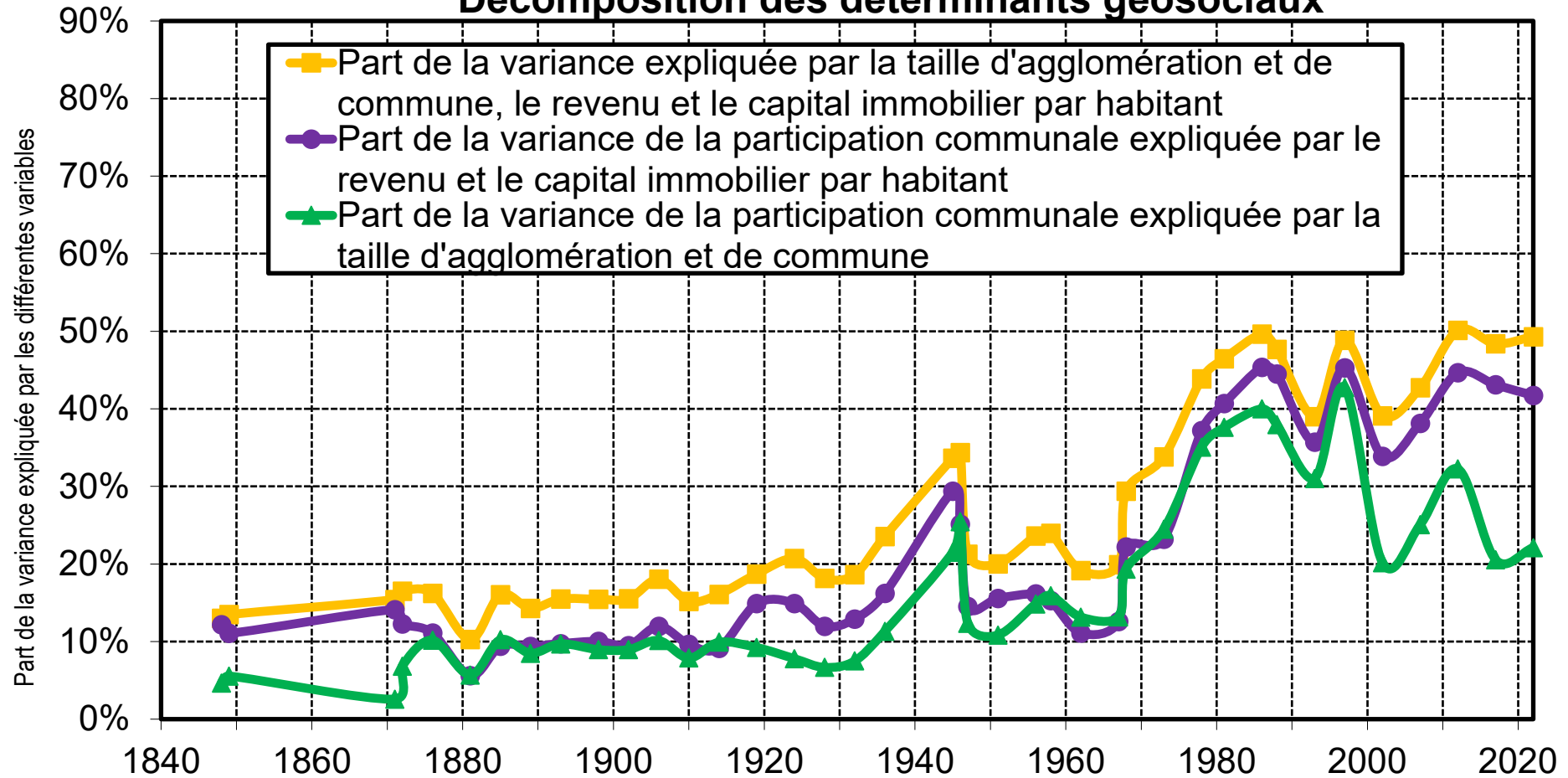
Déterminants sociaux vs origines



Lecture. L'inclusion dans les variables sociodémographiques des variables liées aux origines (proportion de personnes de nationalité étrangère, d'immigrés et de naturalisés) fait passer la part expliquée des écarts de participation de 27% à 29% en 1848, de 31% à 35% en 1962 et 66% à 68% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des origines a peu changé sur longue période.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.2g)

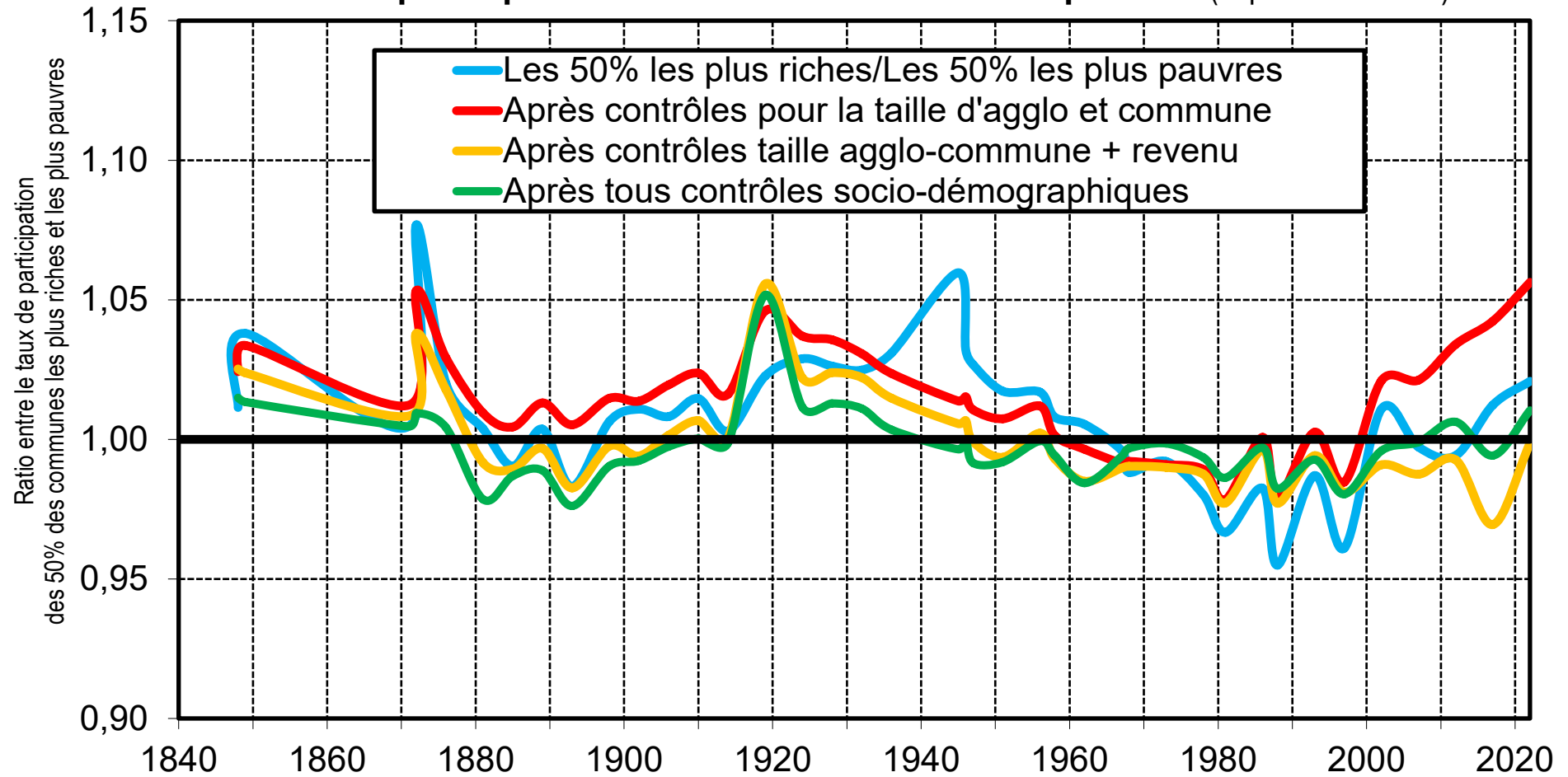
Décomposition des déterminants géosociaux



Lecture. Le pouvoir explicatif des variables liées à la richesse économique (revenu, capital immobilier, proportion de propriétaires et concentration foncière) pour rendre compte des écarts de participation législative de 1848 à 2022 a généralement été voisin au supérieur à celui de la taille d'agglomération et de commune.

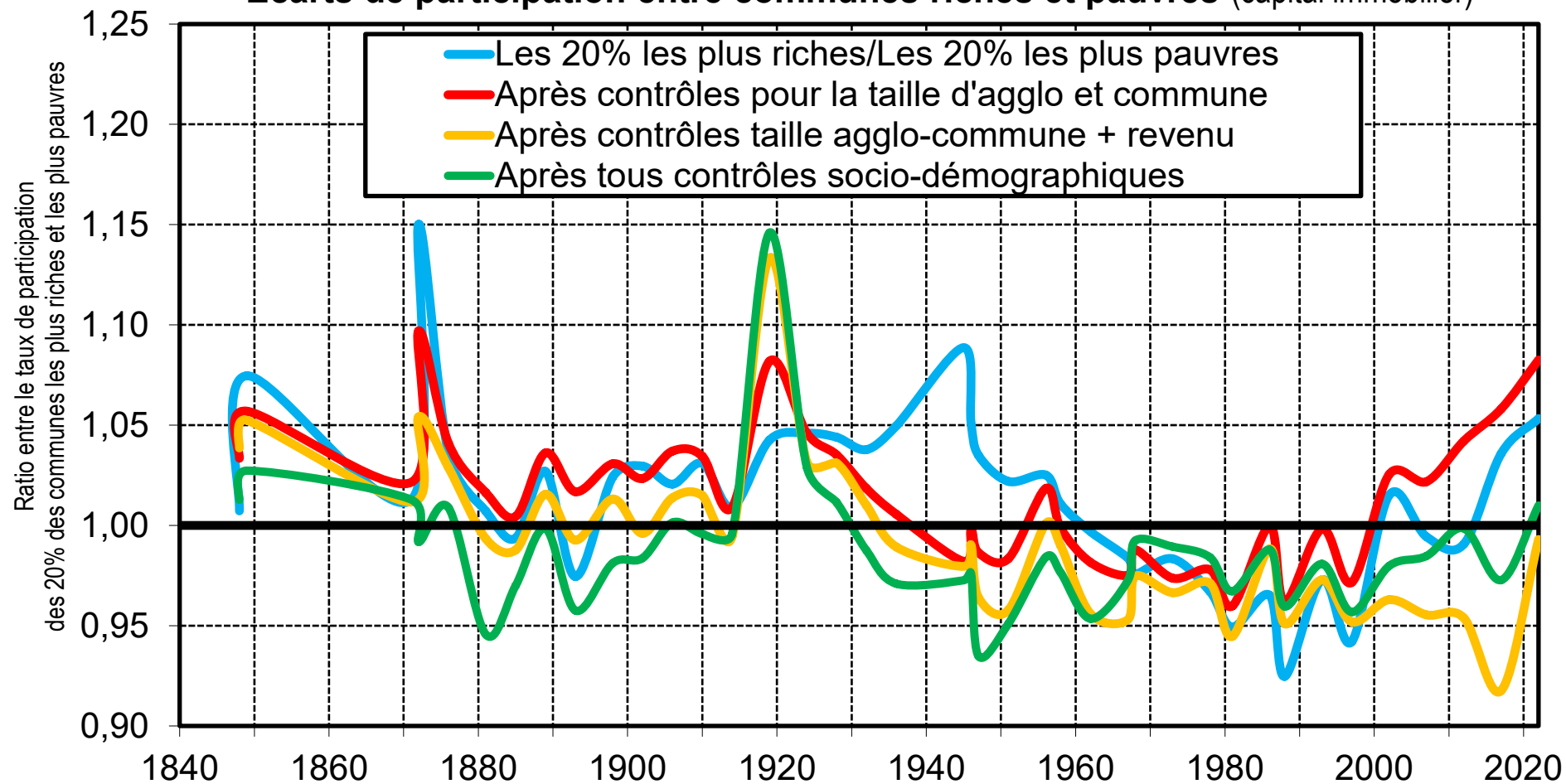
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique C1.2h)

Ecarts de participation entre communes riches et pauvres (capital immobilier)



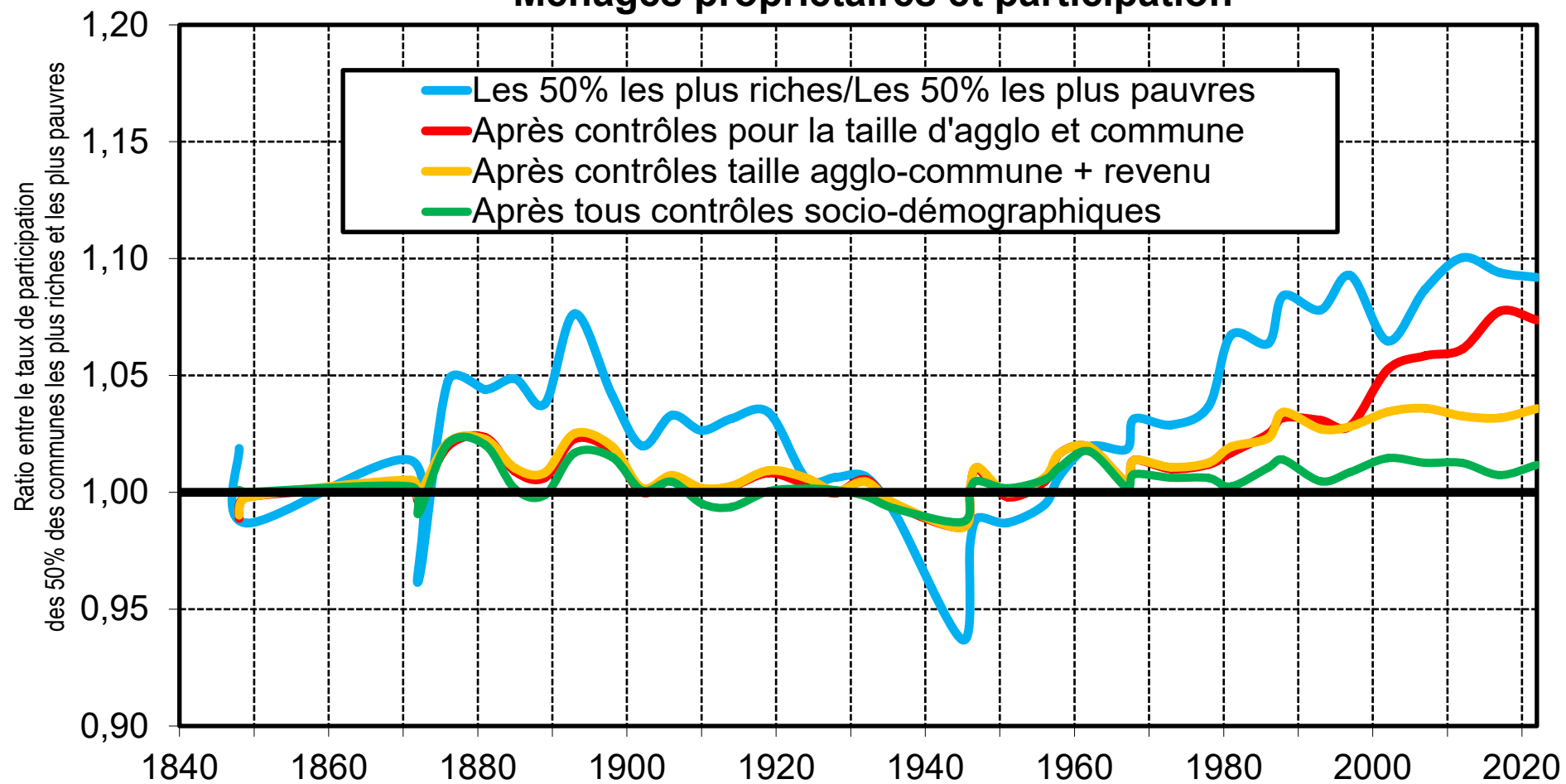
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.3a)

Ecarts de participation entre communes riches et pauvres (capital immobilier)



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.3b)

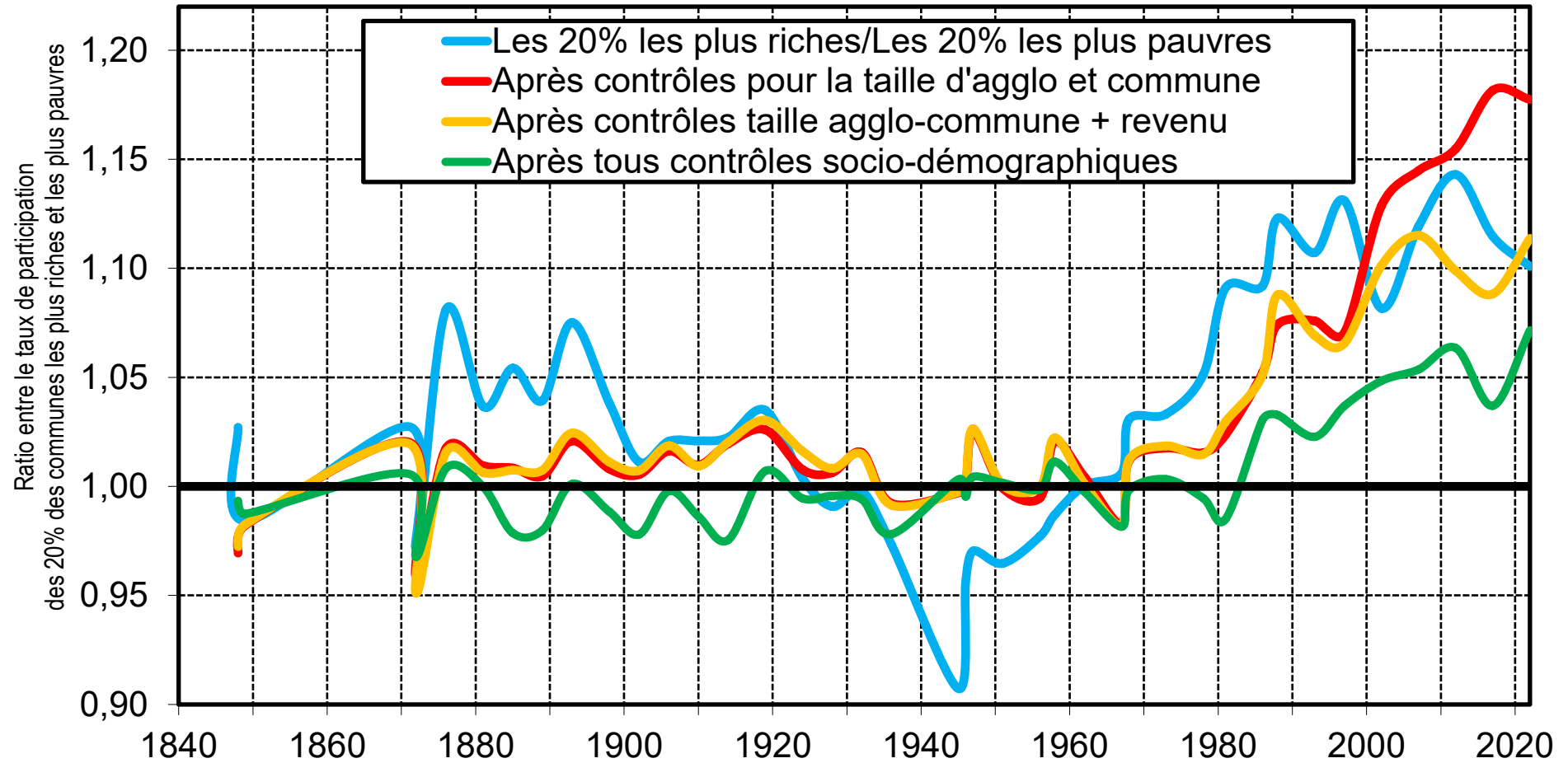
Ménages propriétaires et participation



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de propriétaires), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.4a)

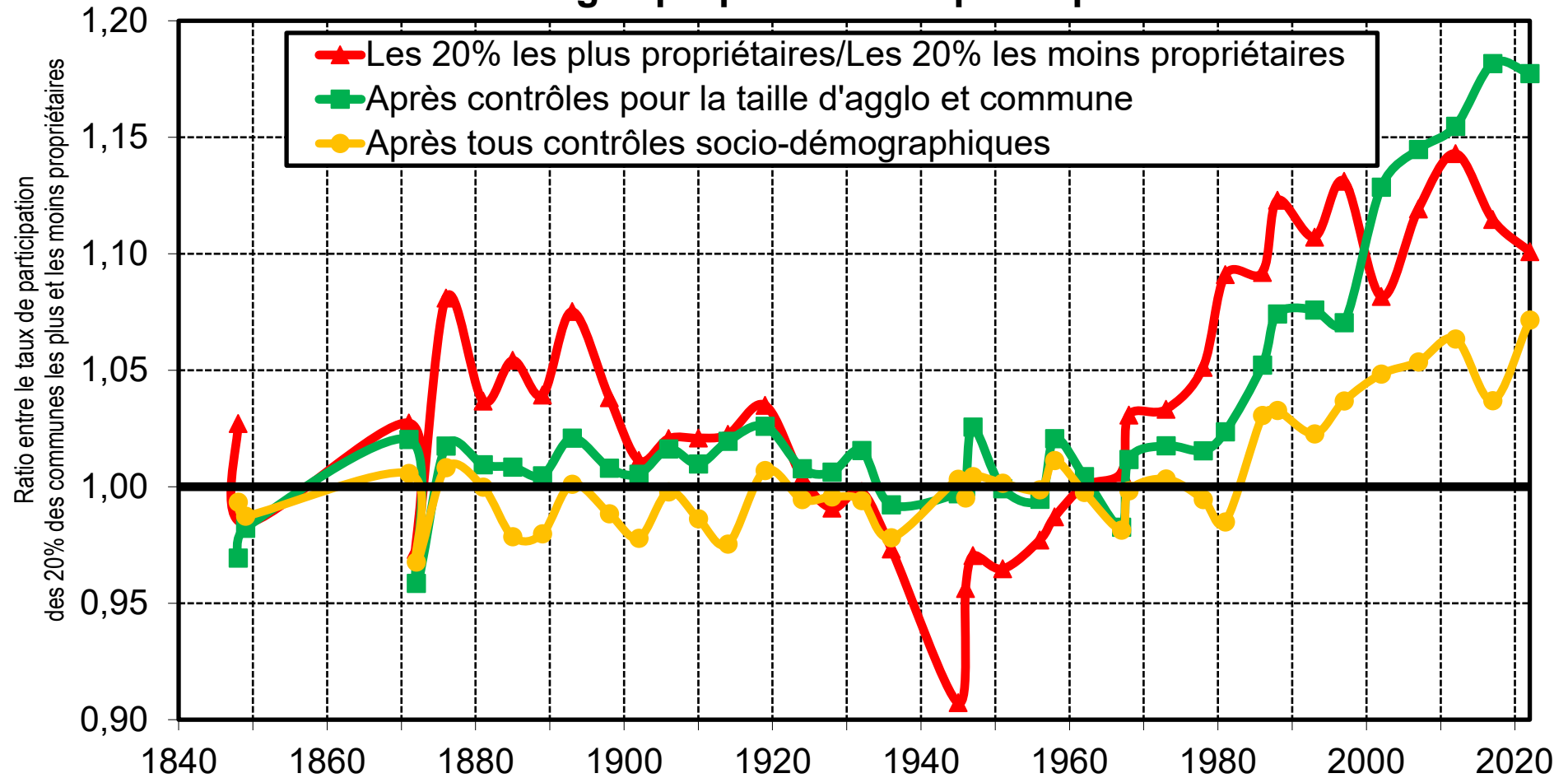
Ménages propriétaires et participation



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de propriétaires), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.4b)

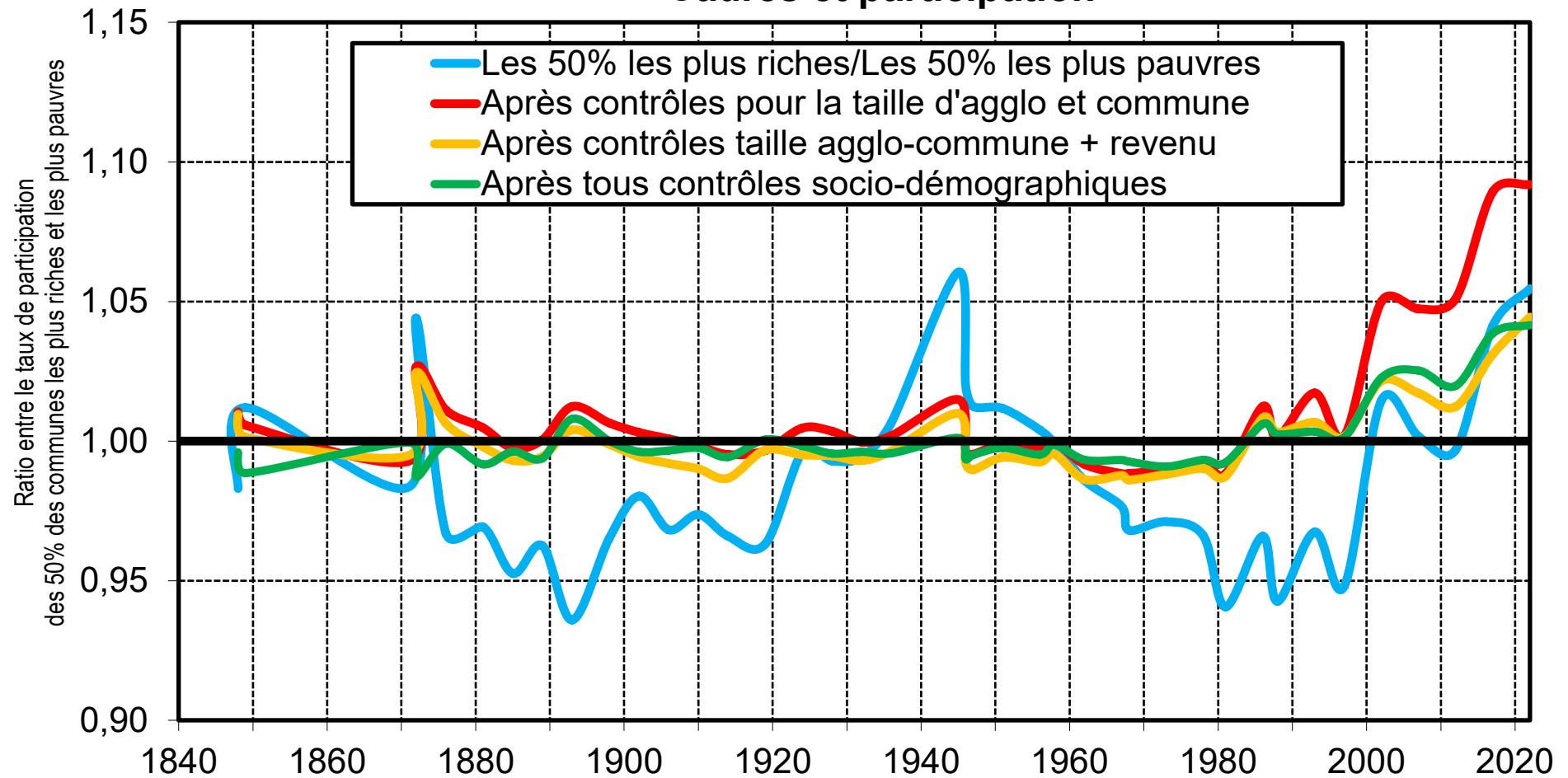
Ménages propriétaires et participation



Lecture. Au cours des dernières décennies, un très net écart de participation est apparu entre les communes ayant la plus forte proportion de propriétaires de leur logement (communes "les plus propriétaires") et les communes ayant la plus faible proportion de propriétaires (communes "les moins propriétaires"), avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.4c)

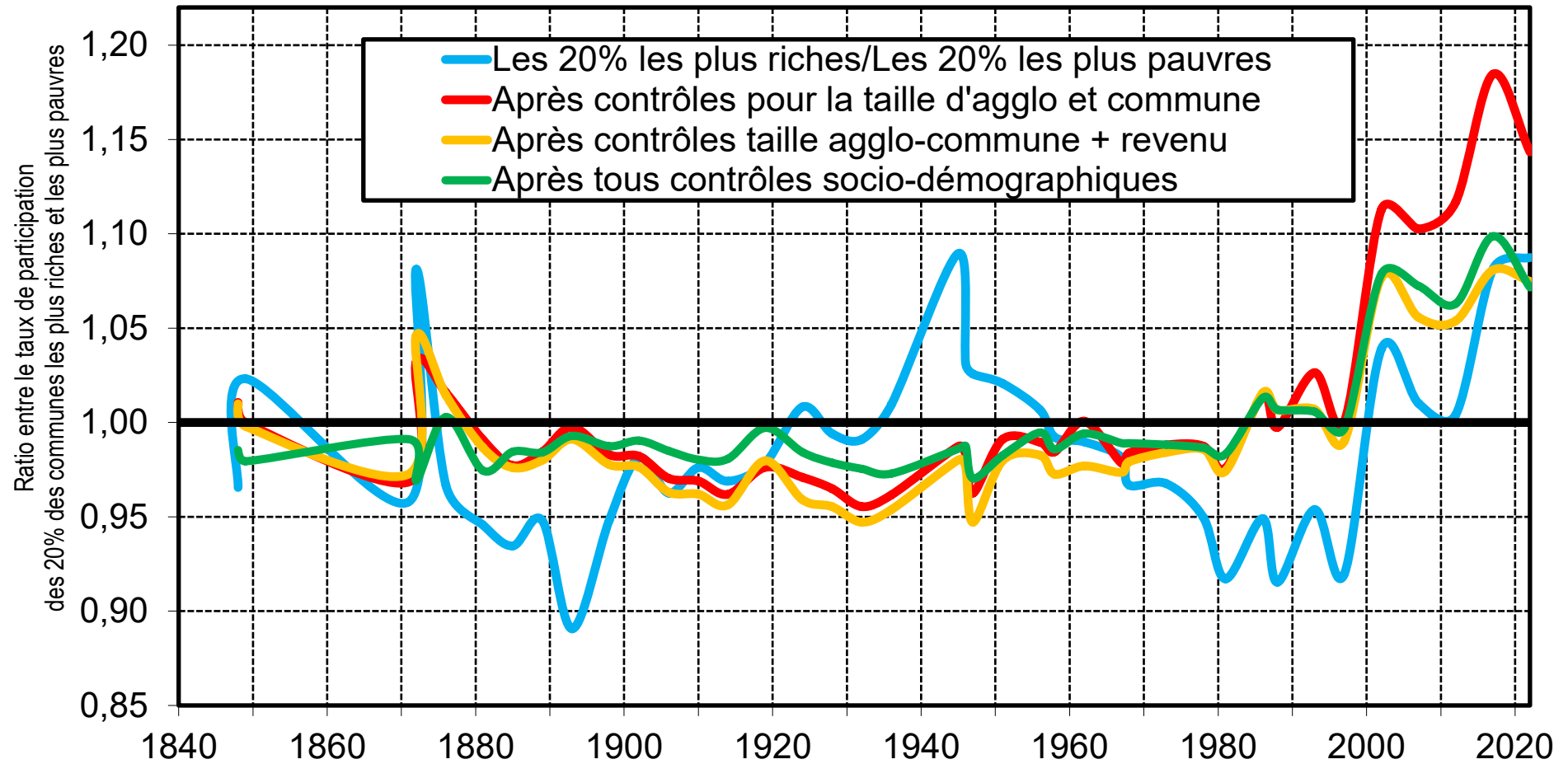
Cadres et participation



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de cadres), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.5a)

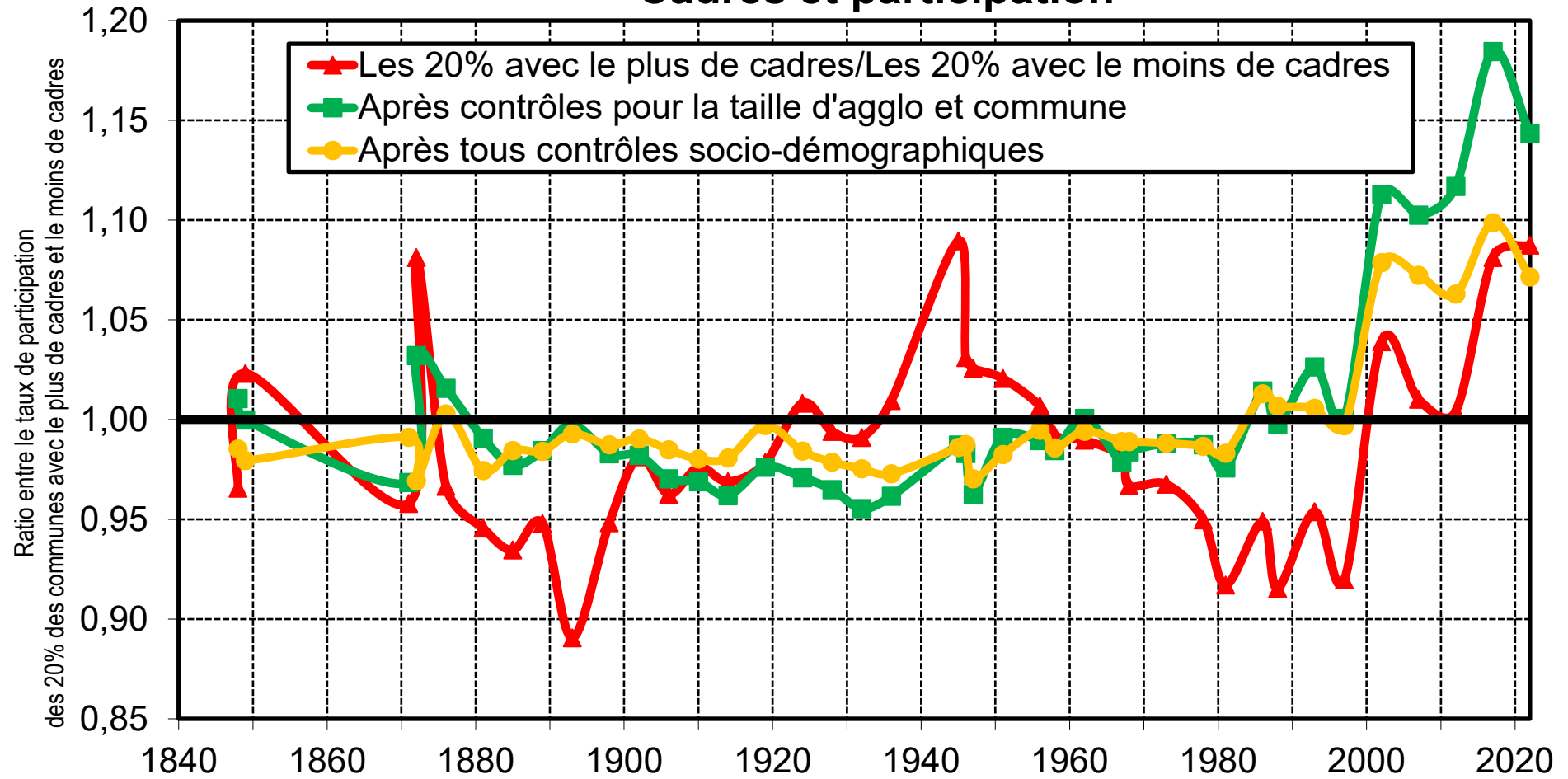
Cadres et participation



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de cadres), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

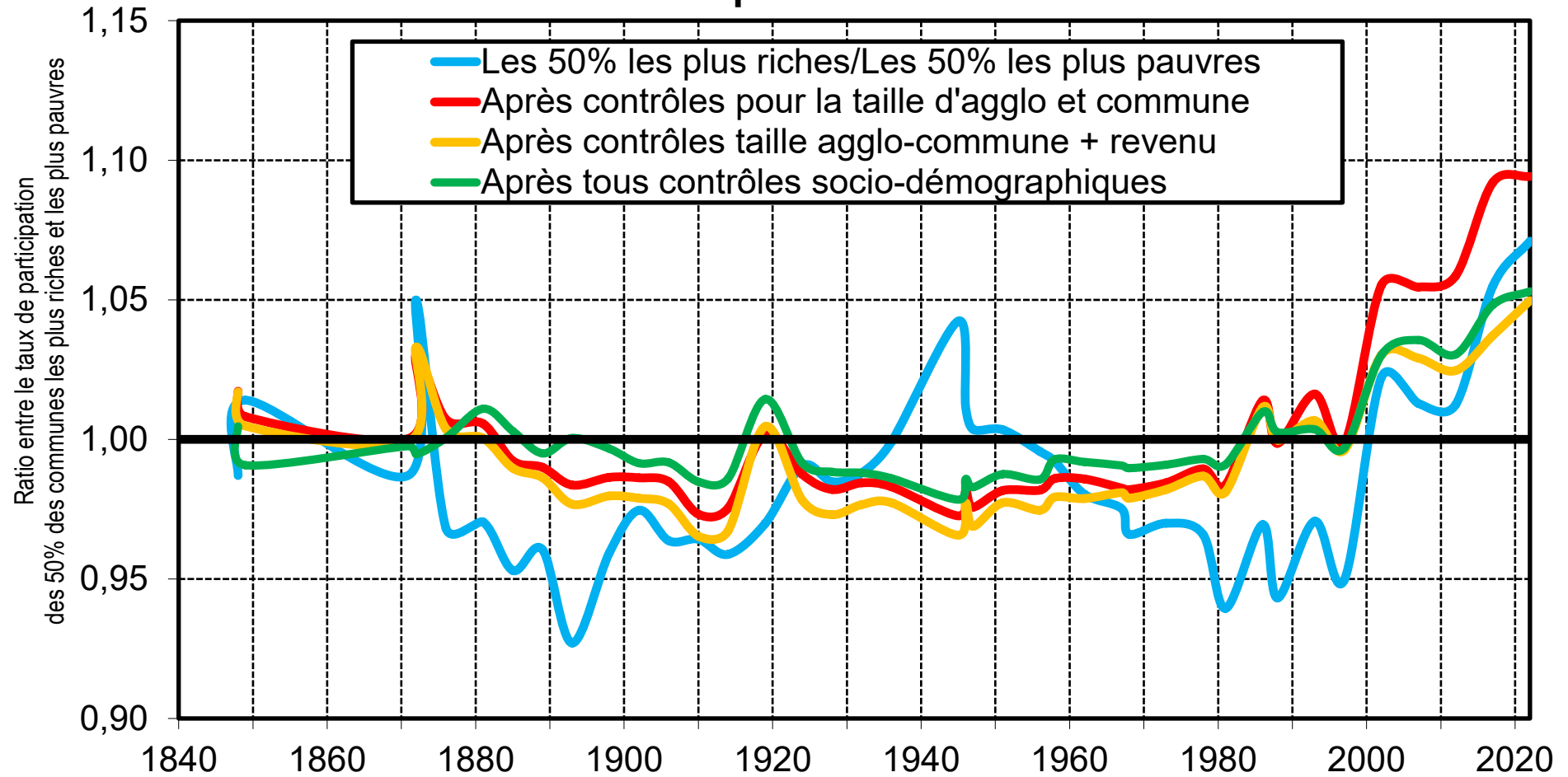
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique C1.5b)

Cadres et participation



Lecture. Au cours des dernières décennies, un très net écart de participation est apparu entre les communes ayant la plus forte et la plus faible proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.5c)

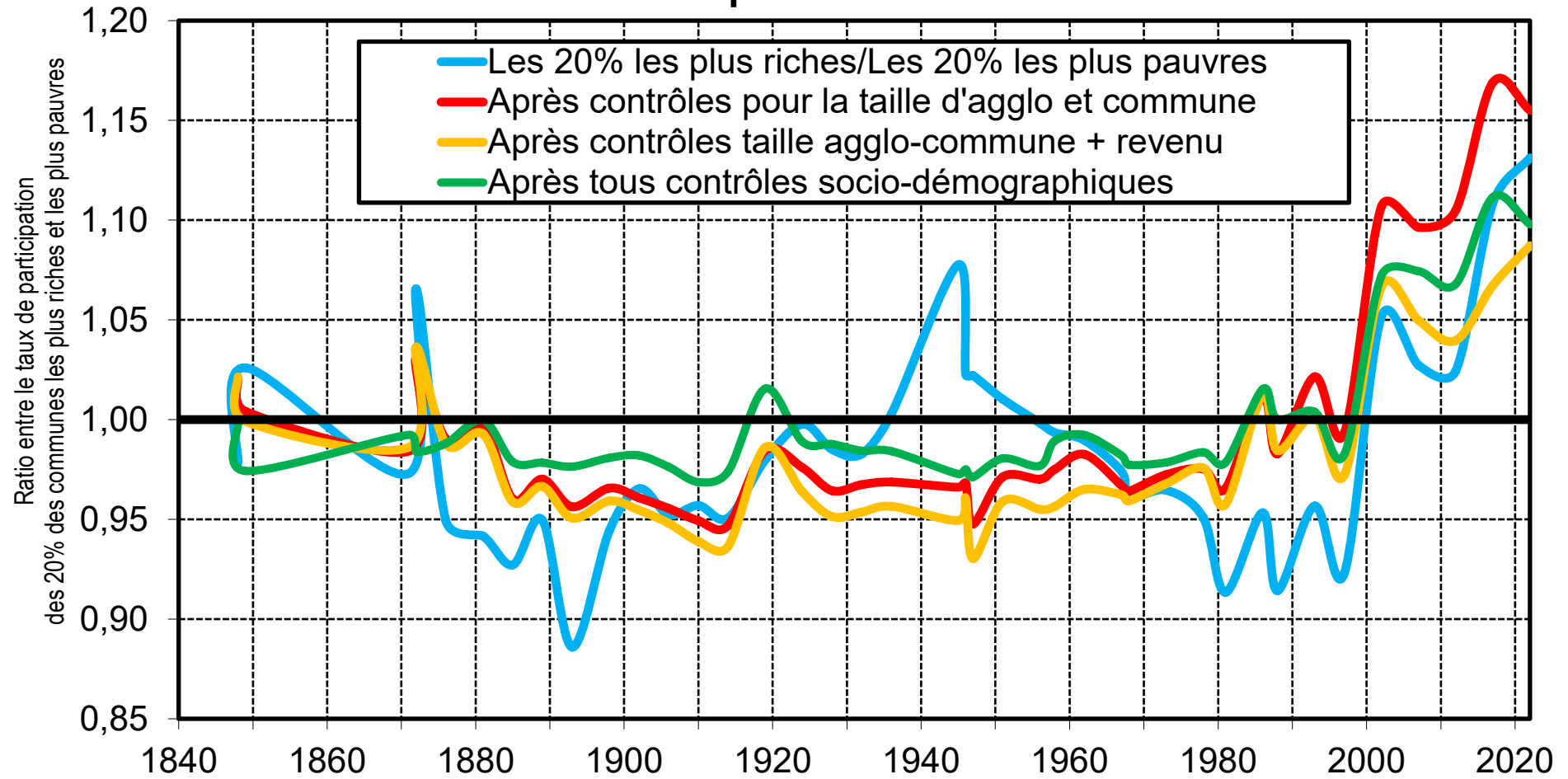
Participation et bacheliers



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de bacheliers), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.6a)

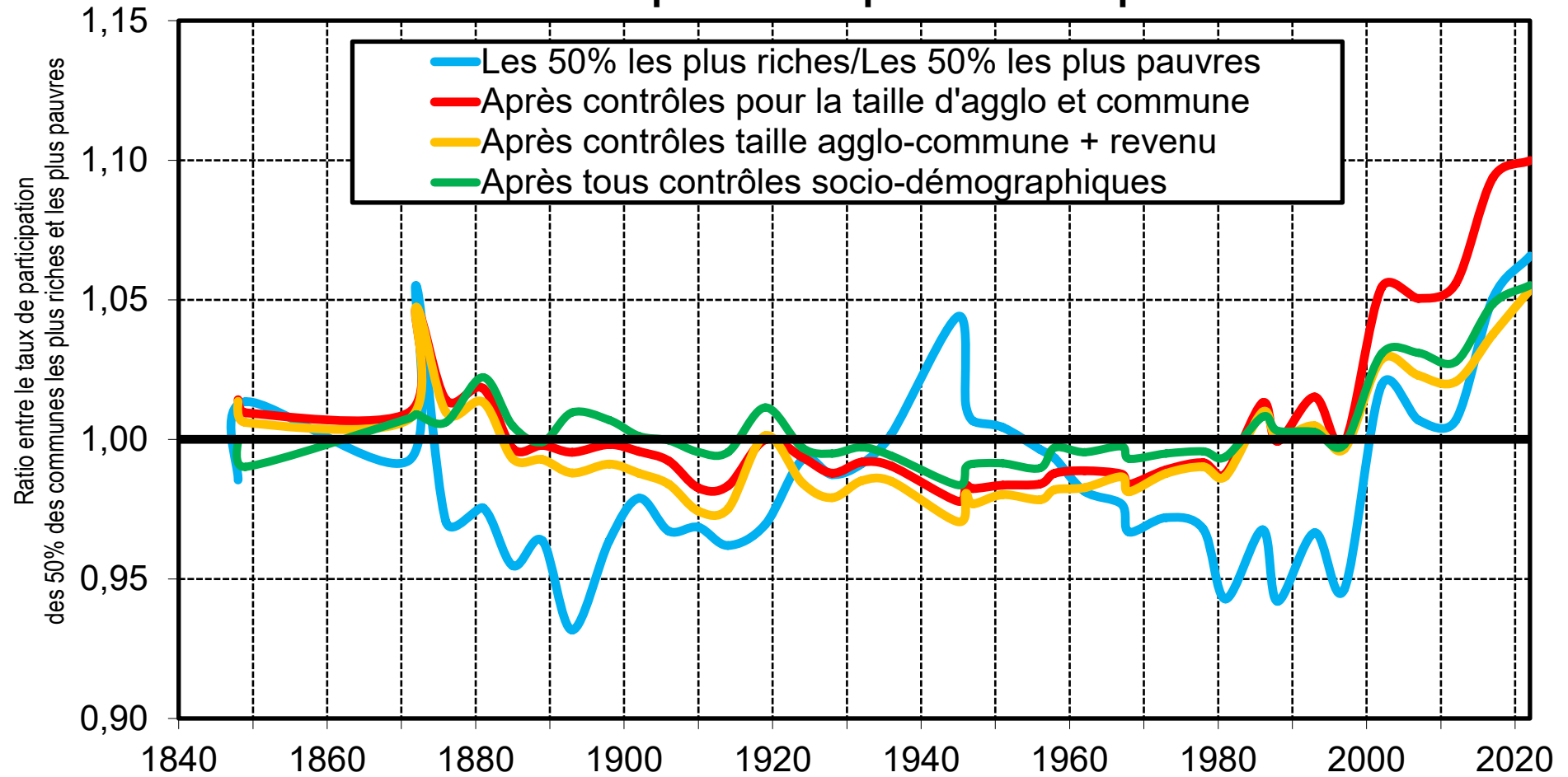
Participation et bacheliers



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de bacheliers), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.6b)

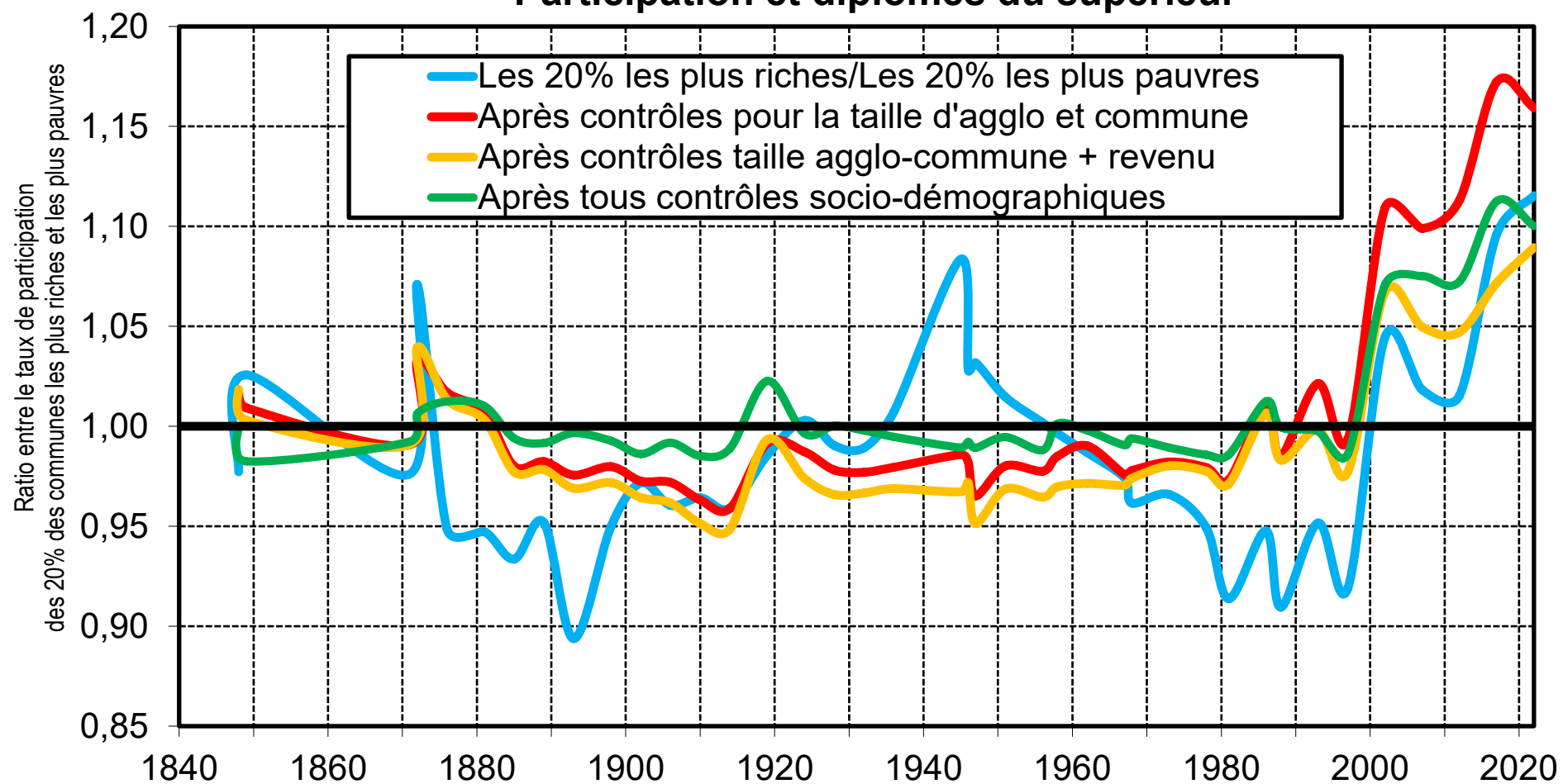
Participation et diplômés du supérieur



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de diplômés du supérieur), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique C1.7a)

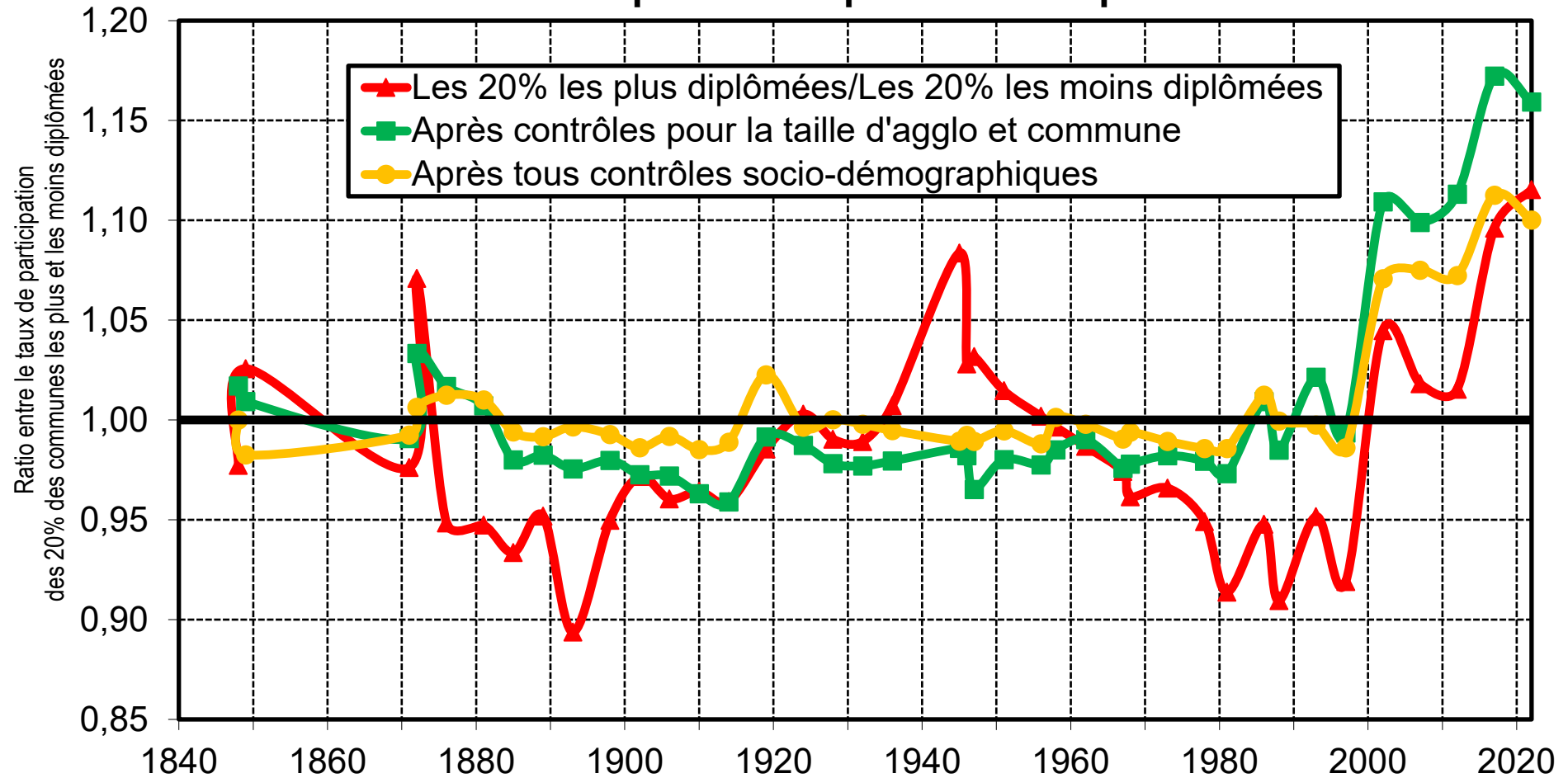
Participation et diplômés du supérieur



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les communes riches que dans les communes pauvres (au sens de la proportion de diplômés du supérieur), avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique C1.7b)

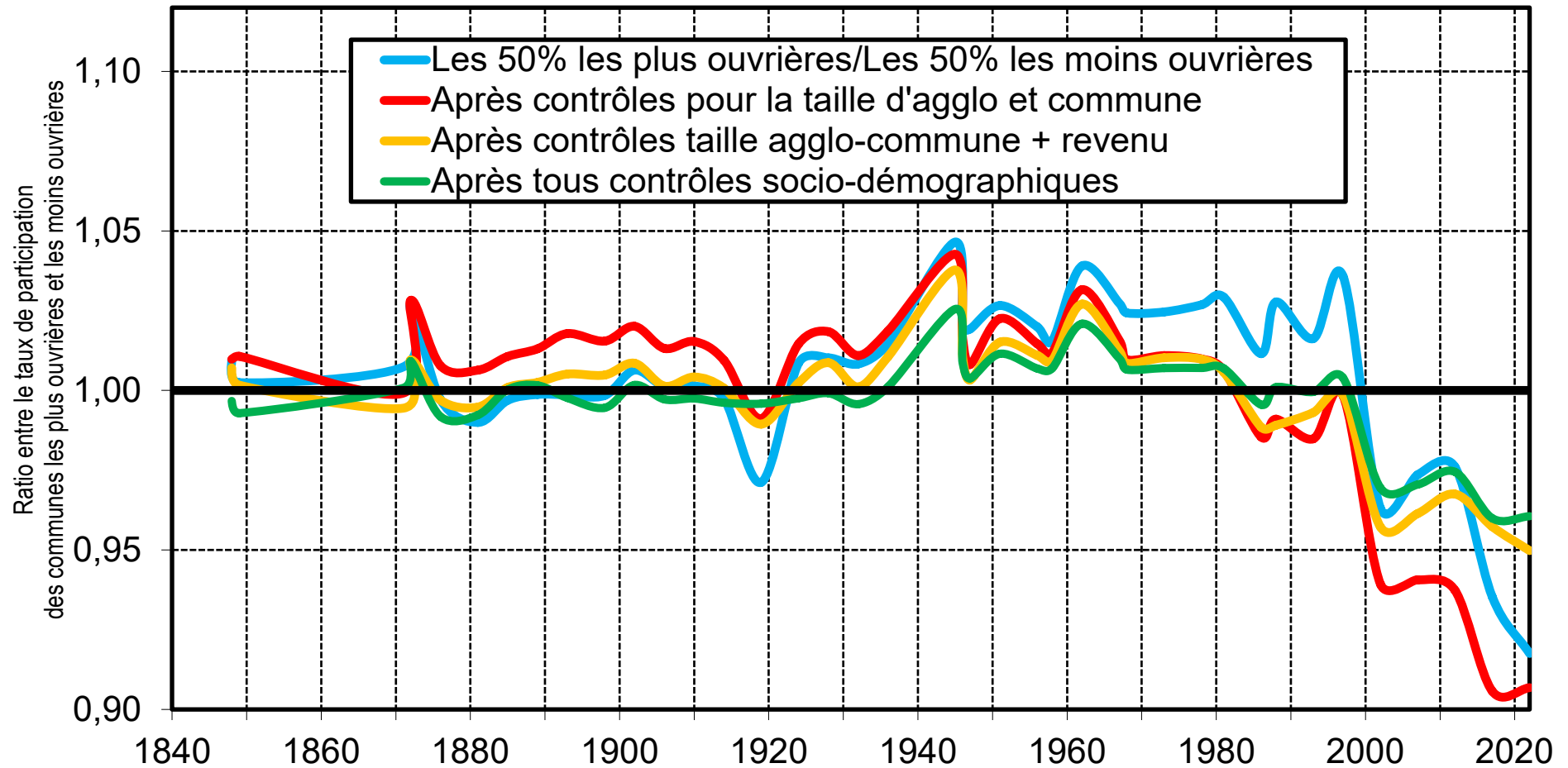
Participation et diplômés du supérieur



Lecture. Au cours des dernières décennies, un très net écart de participation est apparu entre les communes ayant la plus forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur (communes "les plus diplômées") et les communes ayant la plus faible proportion de diplômés (communes "les moins diplômées"), avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.7c)

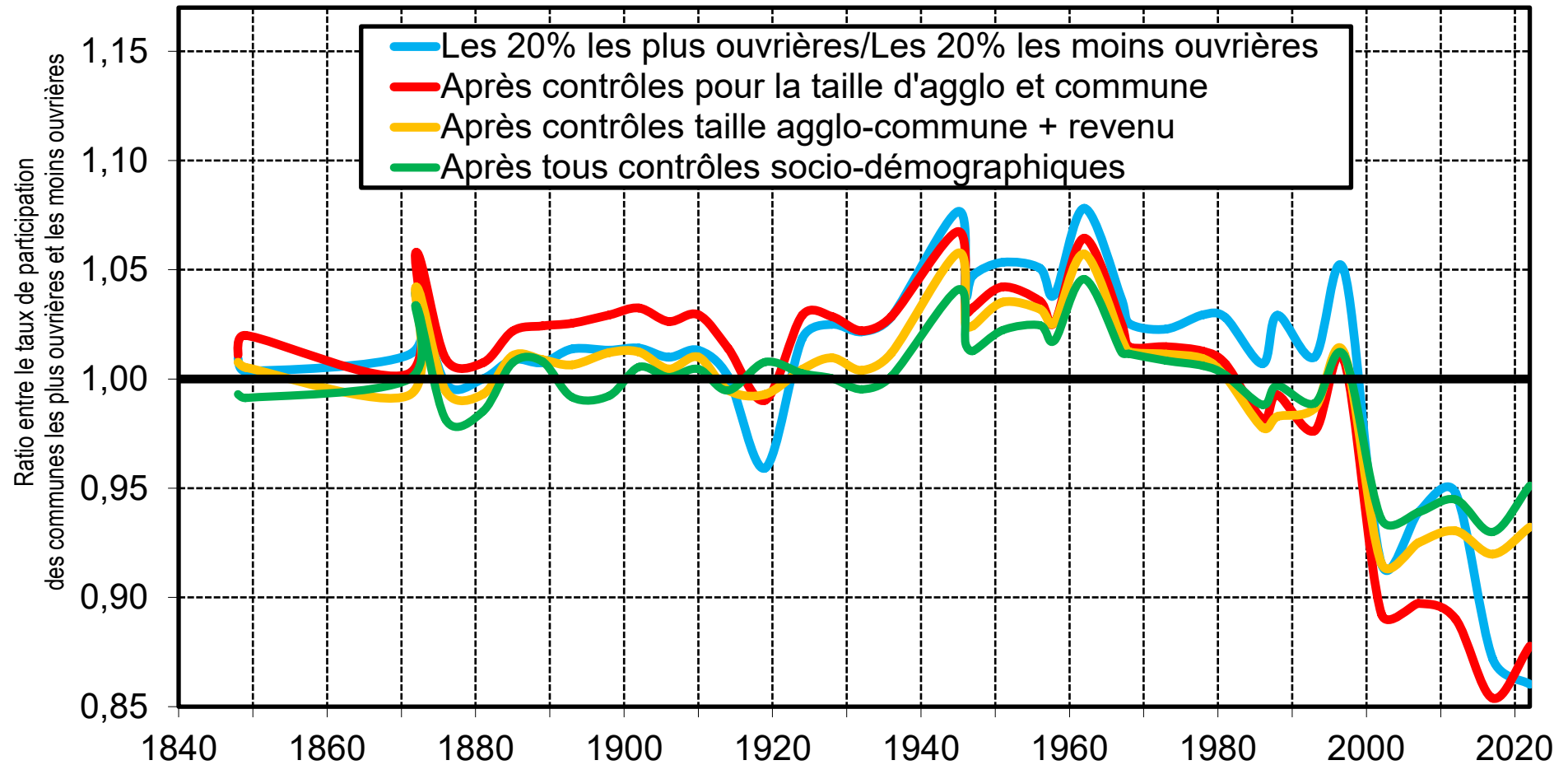
Ouvriers et participation



Lecture. De 1848 jusqu'en 1980-1990, la participation a généralement été légèrement plus élevée dans les communes ouvrières que dans les communes non ouvrières, avant de devenir nettement plus faible depuis 1990-2000, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.8a)

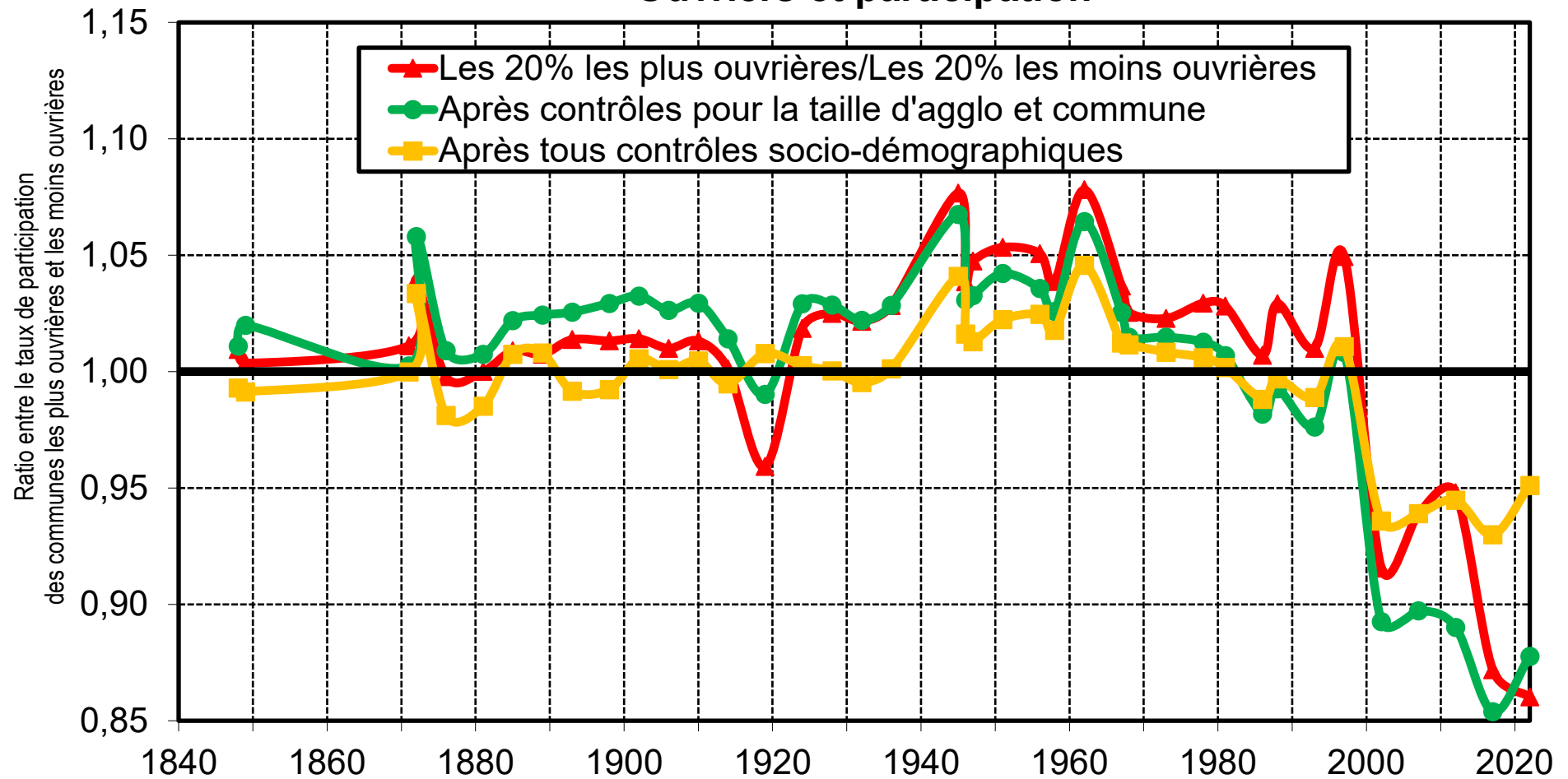
Ouvriers et participation



Lecture. De 1848 jusqu'en 1980-1990, la participation a généralement été légèrement plus élevée dans les communes ouvrières que dans les communes non ouvrières, avant de devenir nettement plus faible depuis 1990-2000, avec ou sans prise en compte de variables de contrôles.

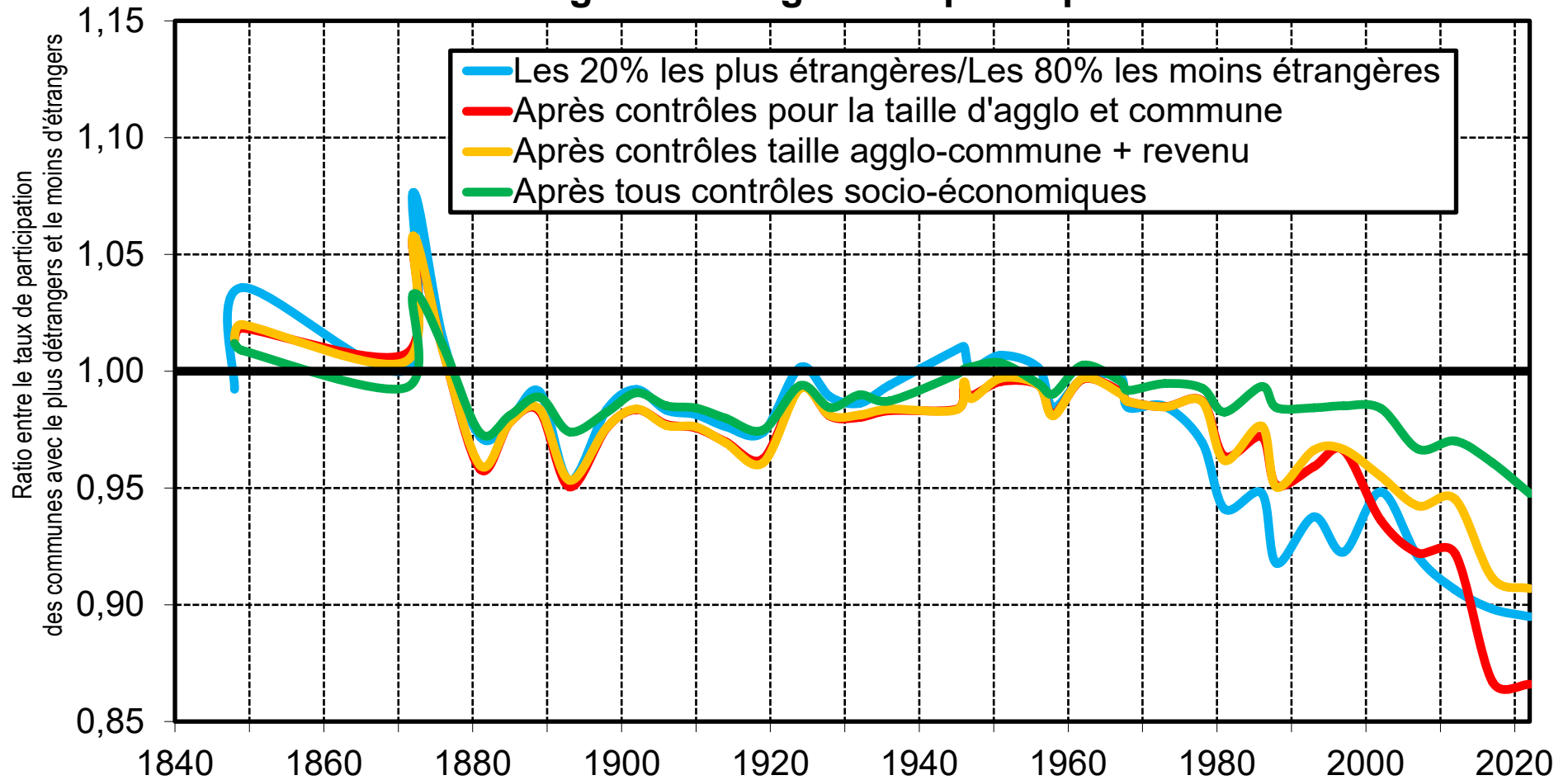
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.8b)

Ouvriers et participation



Lecture. De 1848 jusqu'en 1980-1990, la participation a généralement été légèrement plus élevée dans les communes ouvrières que dans les communes non ouvrières, avant de devenir nettement plus faible depuis 1990-2000, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.8c)

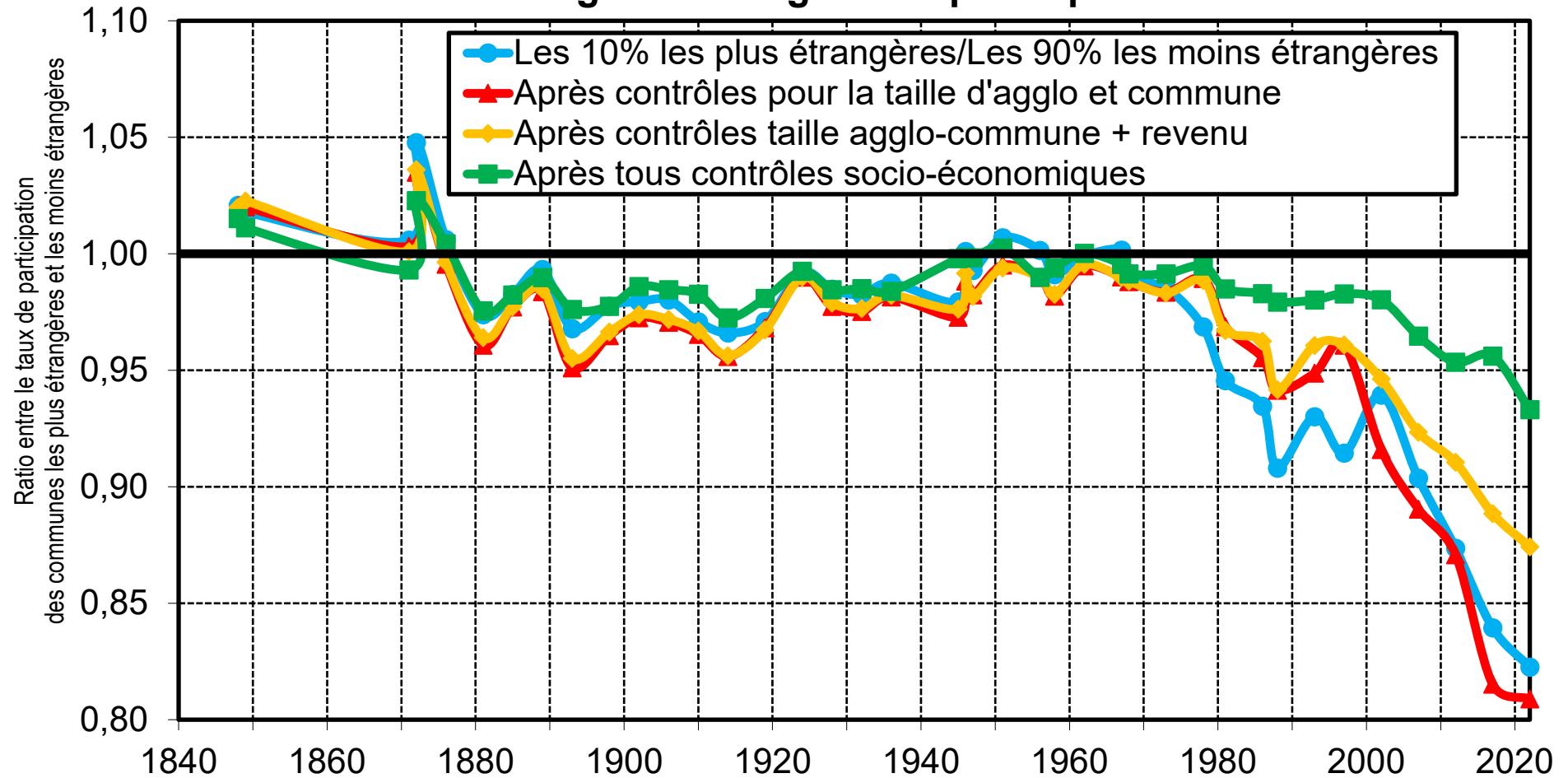
Origines étrangères et participation



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été légèrement plus faible dans les communes comptant une plus forte proportion de personnes de nationalité étrangère, avec un très net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.9a)

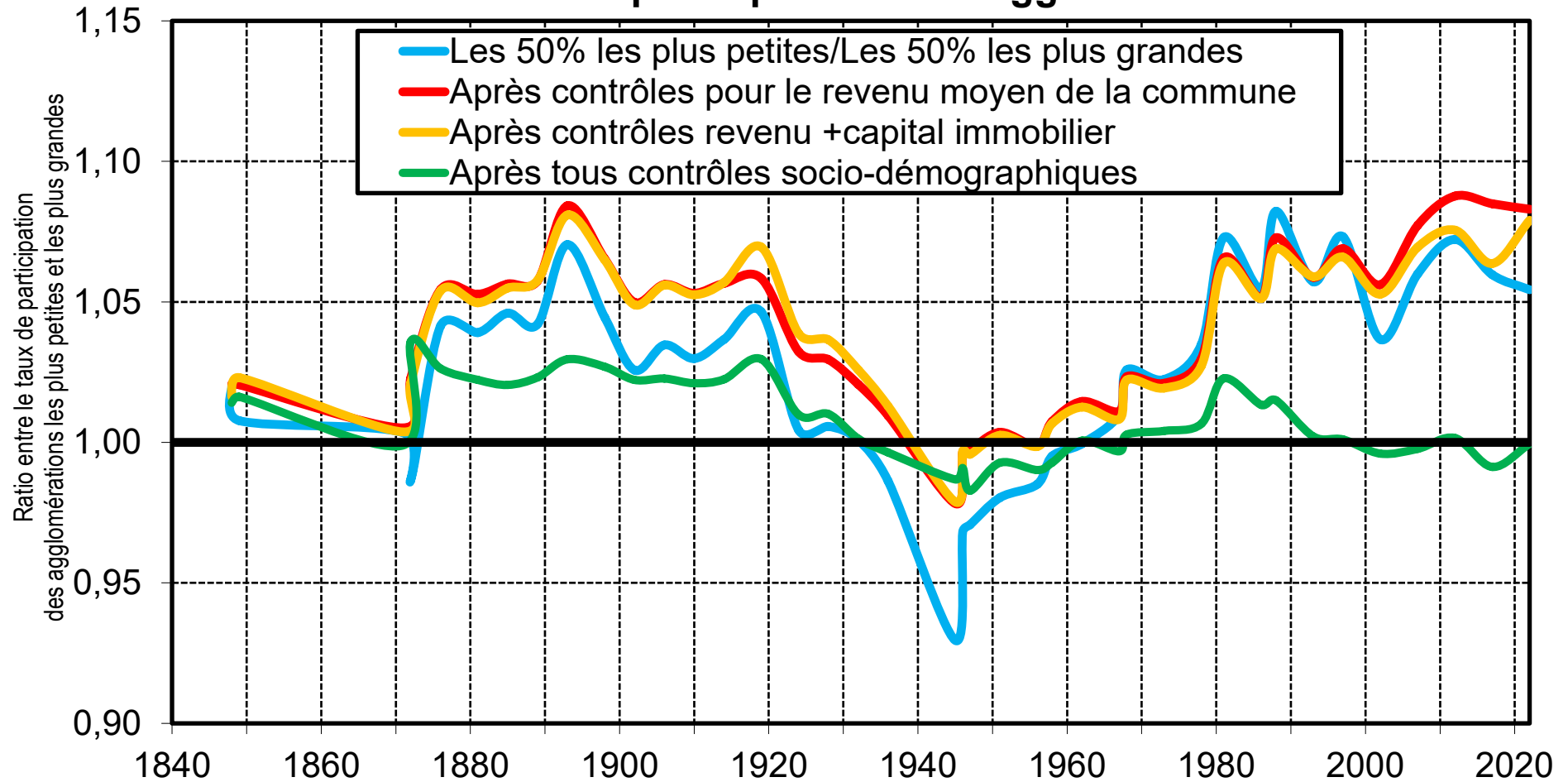
Origines étrangères et participation



Lecture. Au cours des dernières décennies, un très net écart de participation est apparu entre les communes ayant la plus forte proportion d'habitants de nationalité étrangère (les communes "les plus étrangères") et les communes ayant la plus faible proportion d'étrangers (les communes "les moins étrangères"), avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

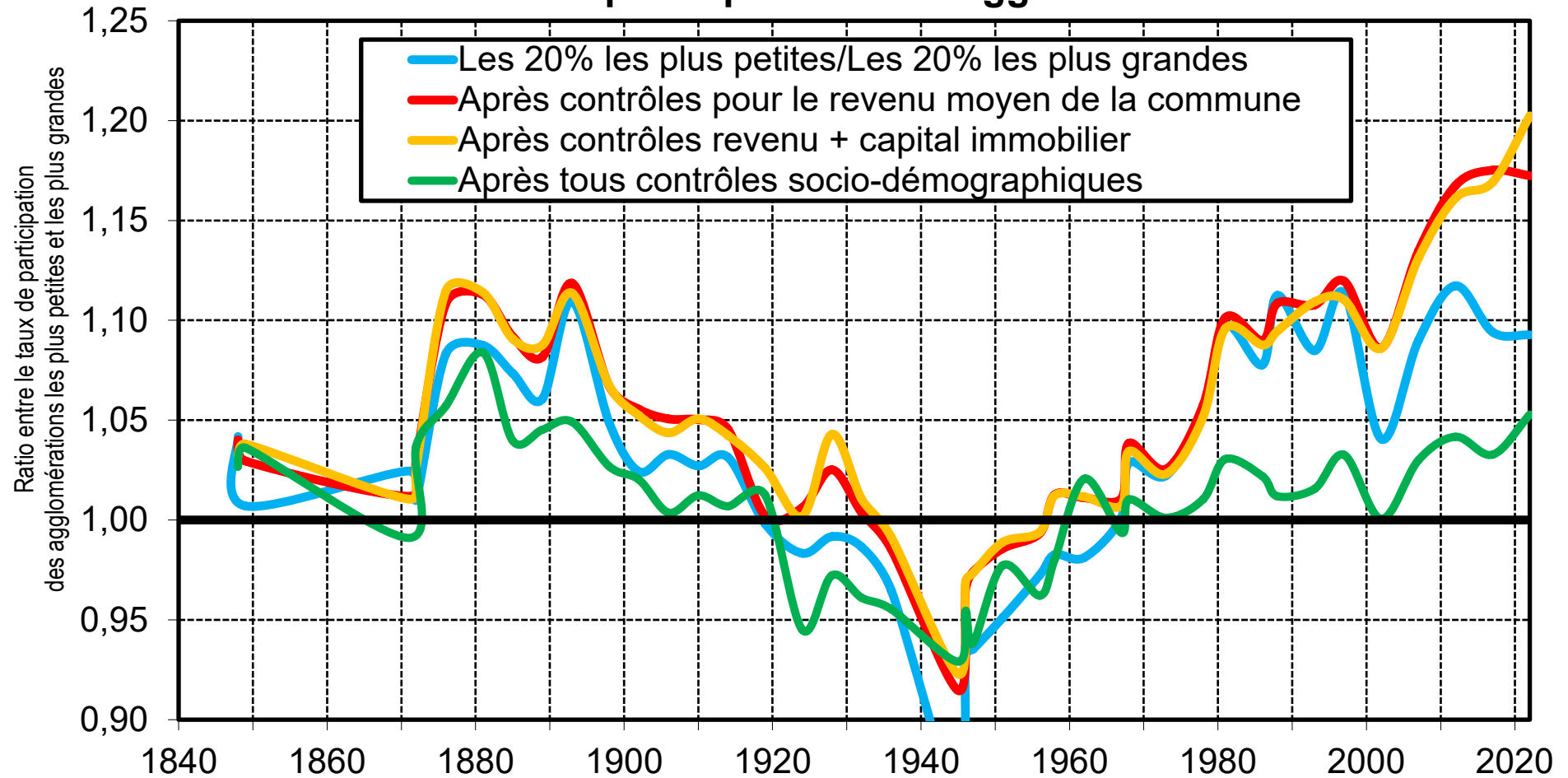
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.9b)

Ecarts de participation entre agglomérations



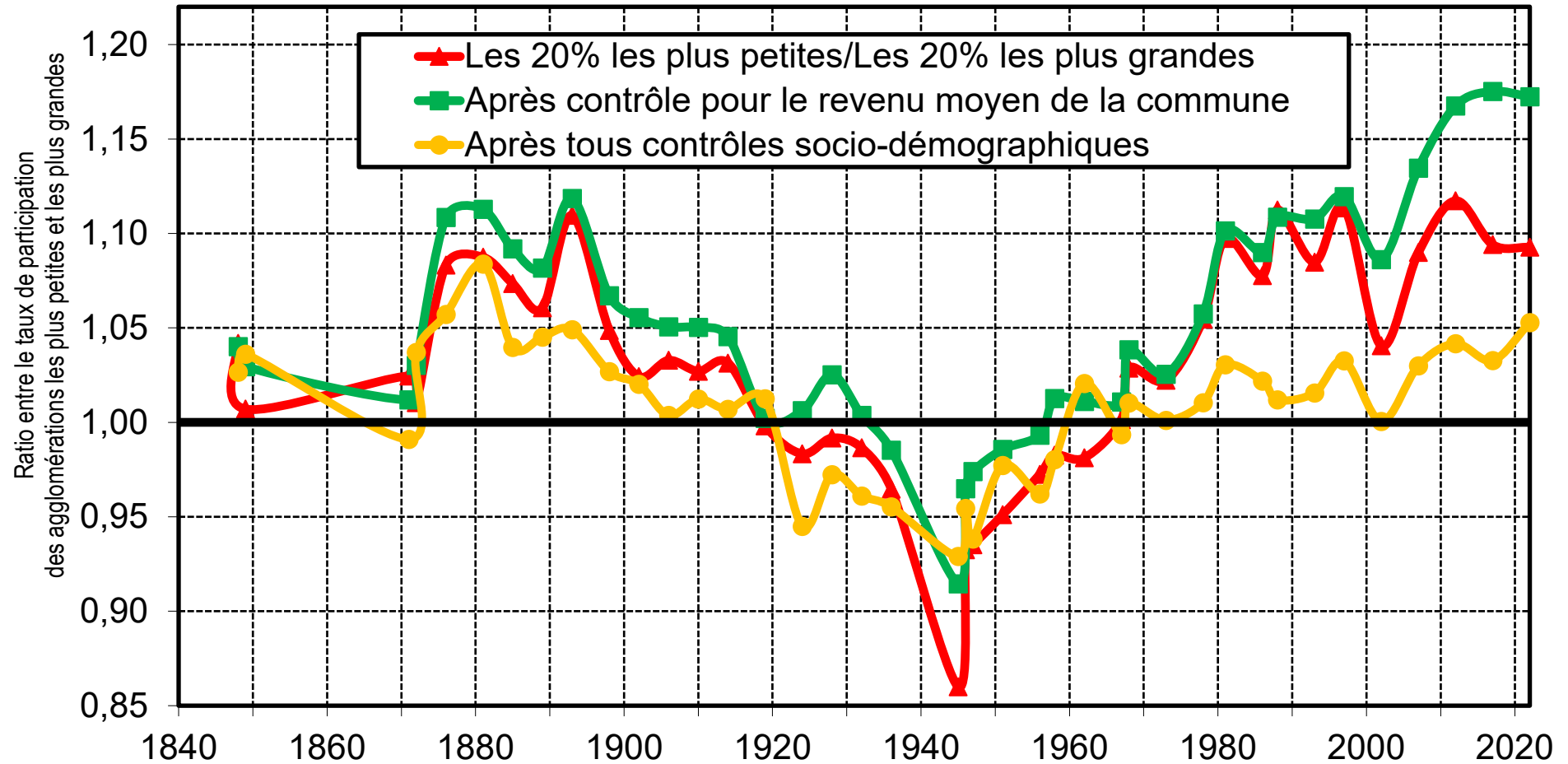
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été légèrement plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles, à l'exception de la période 1930-1960. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.10a)

Ecart de participation entre agglomérations



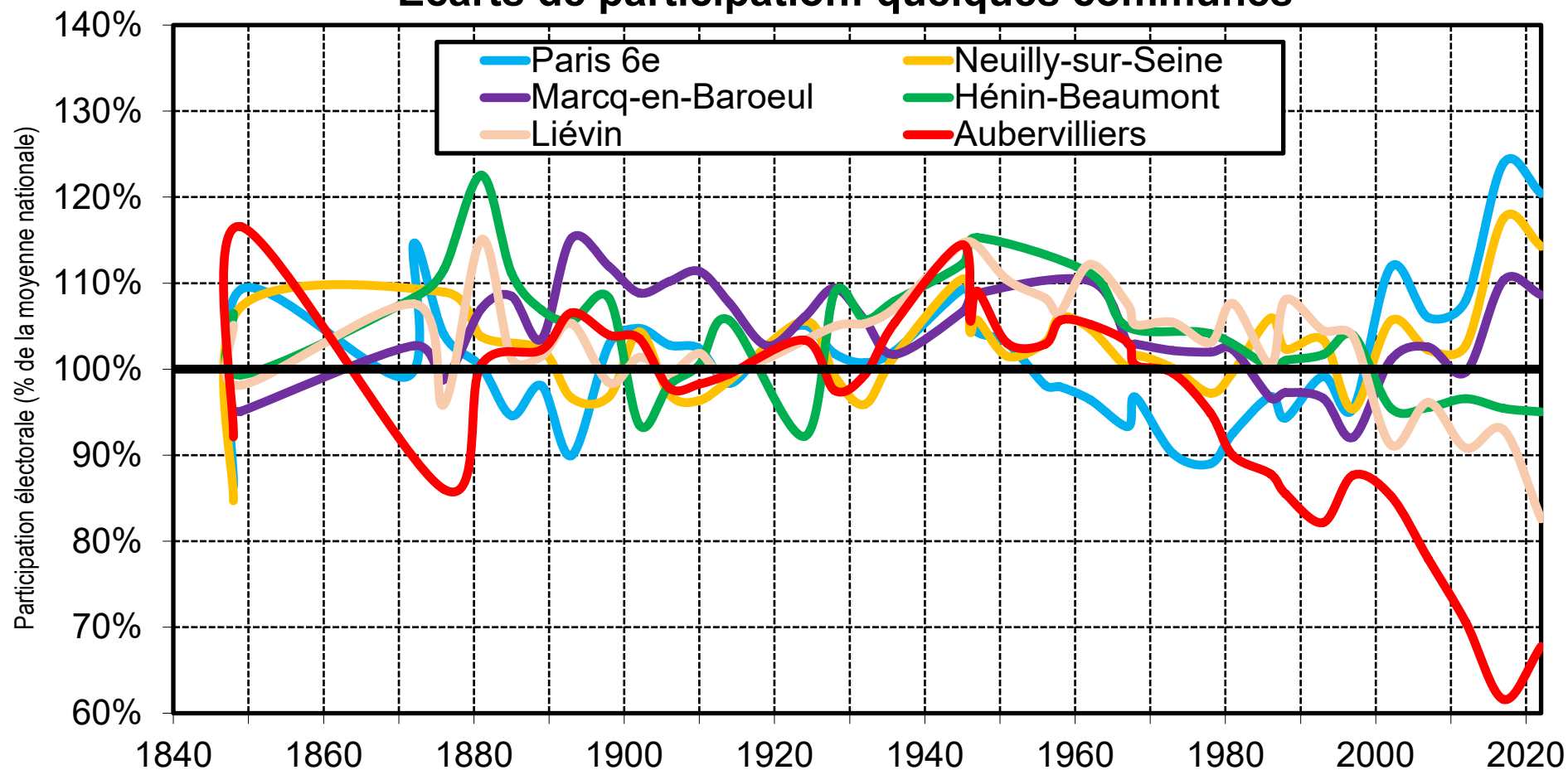
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été légèrement plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles, à l'exception de la période 1930-1960. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.10b)

Taille d'agglomération et participation



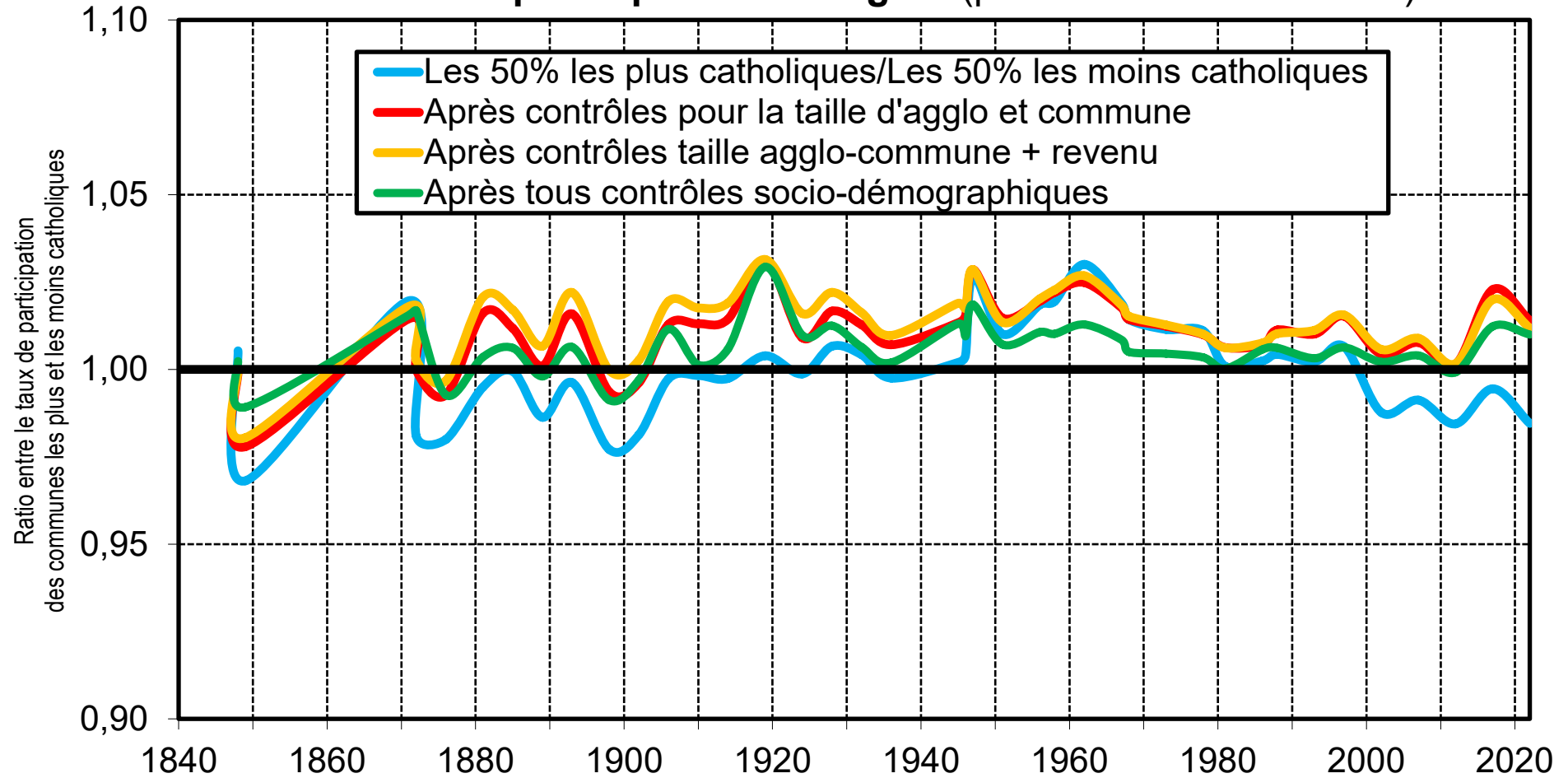
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été légèrement plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles, à l'exception de la période 1930-1960. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.10c)

Écarts de participation: quelques communes



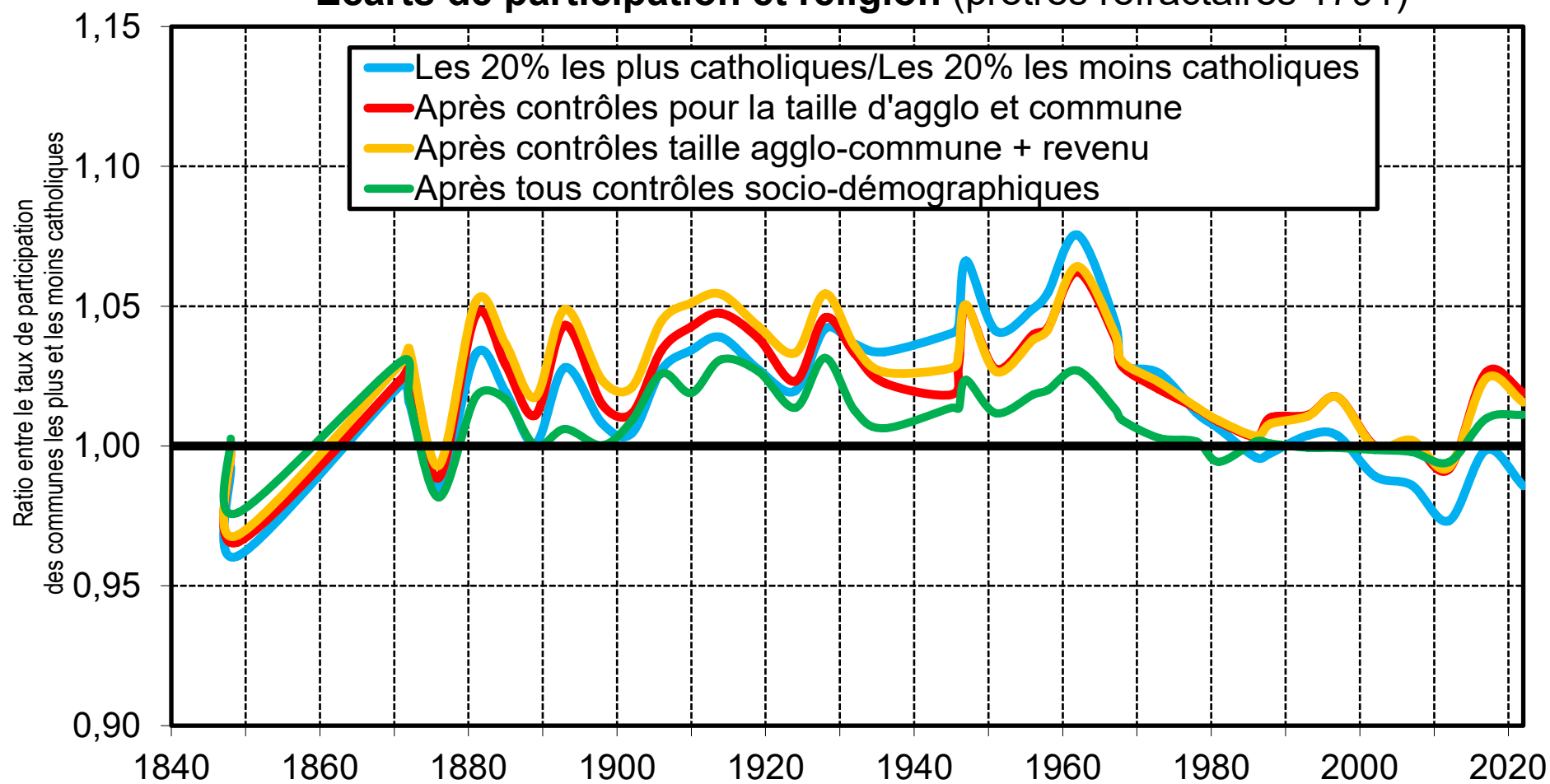
Lecture. De 1848 jusqu'en 1980-1990, les écarts de participation entre métropoles riches (Paris 6e), banlieues riches (Neuilly-sur-Seine, Marcq-en-Baroeul), banlieues pauvres (Liévin, Aubervilliers) et bourgs pauvres (Hénin-Beaumont) sont faibles et peu systématiques. Depuis 1990-2000, la participation s'est fortement accrue dans les communes les plus riches (relativement à la moyenne nationale) et a chuté dans les communes les plus pauvres, particulièrement dans celles avec une population importante d'origine étrangère (Aubervilliers). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.11)

Ecarts de participation et religion (prêtres réfractaires 1791)



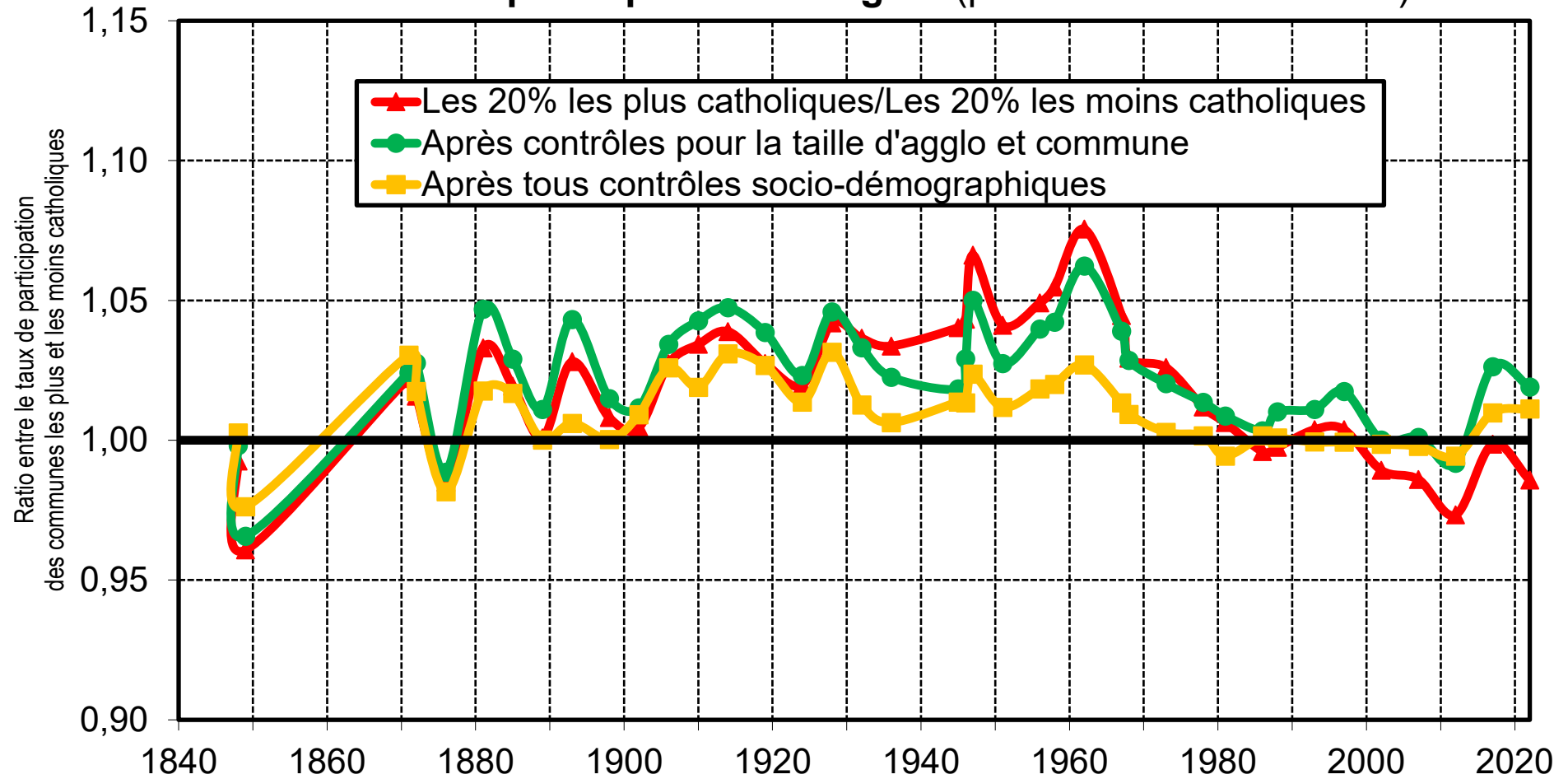
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.12a)

Ecarts de participation et religion (prêtres réfractaires 1791)



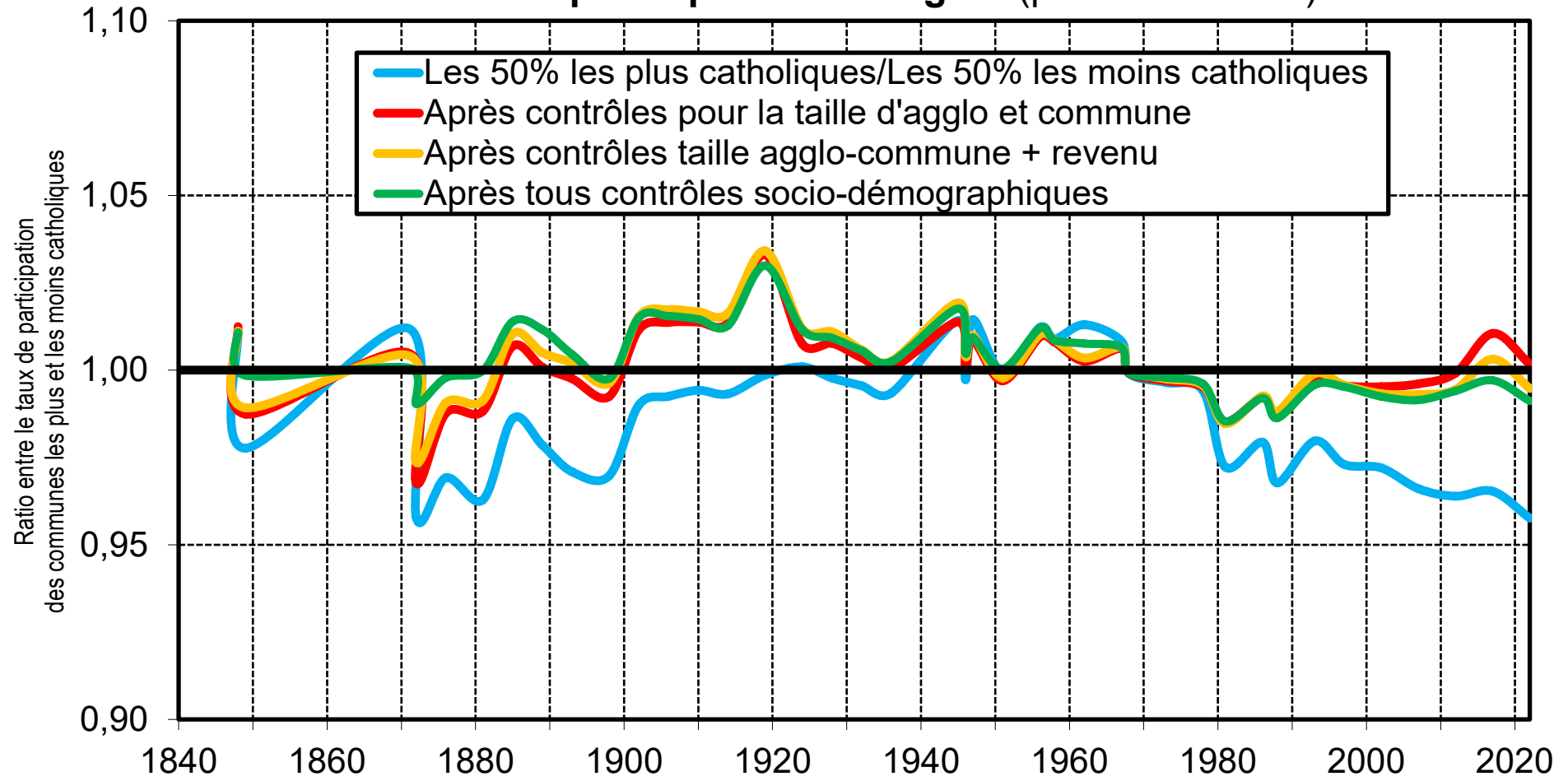
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.12b)

Ecarts de participation et religion (prêtres réfractaires 1791)



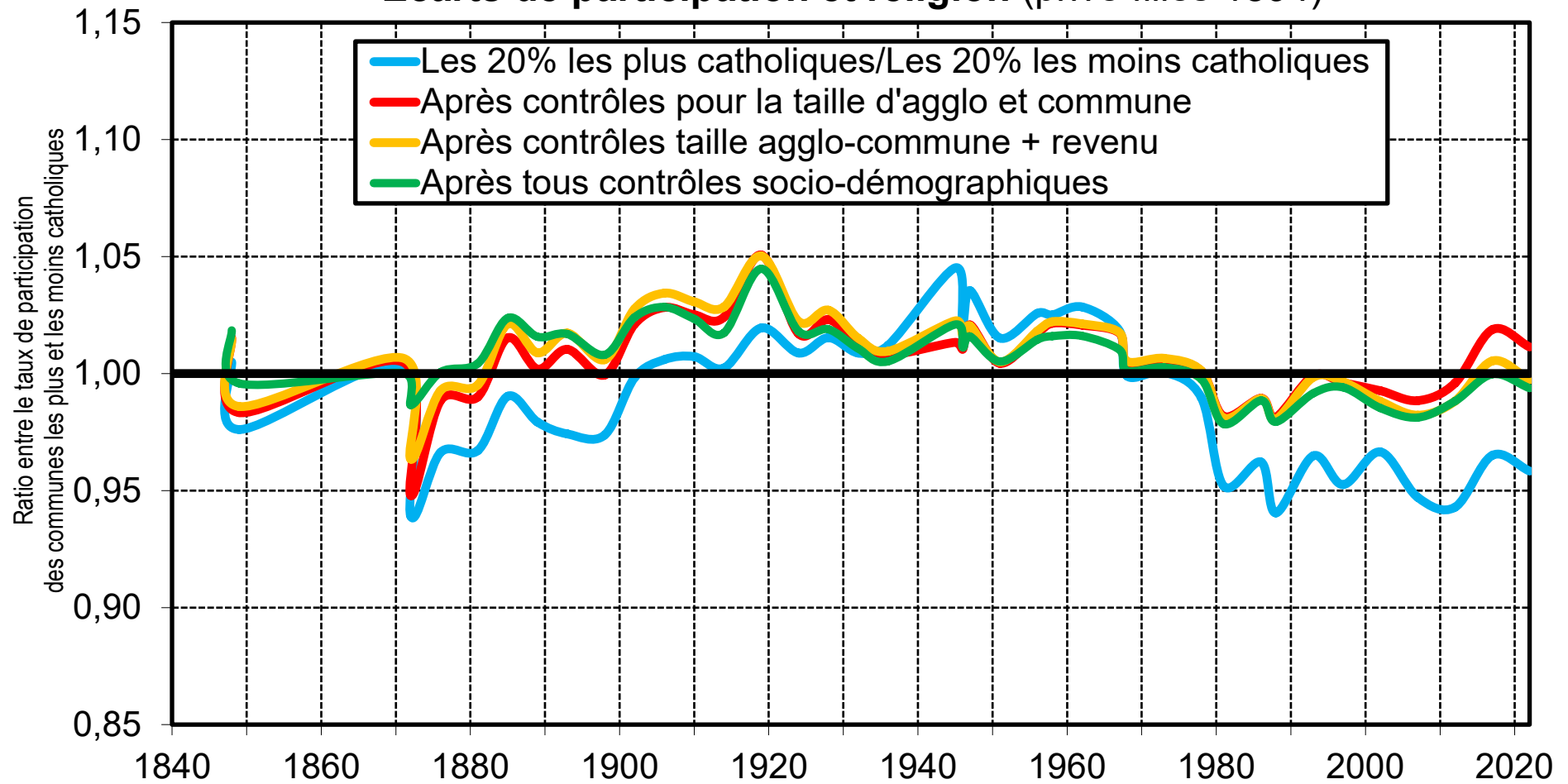
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.12c)

Ecarts de participation et religion (privé filles 1894)



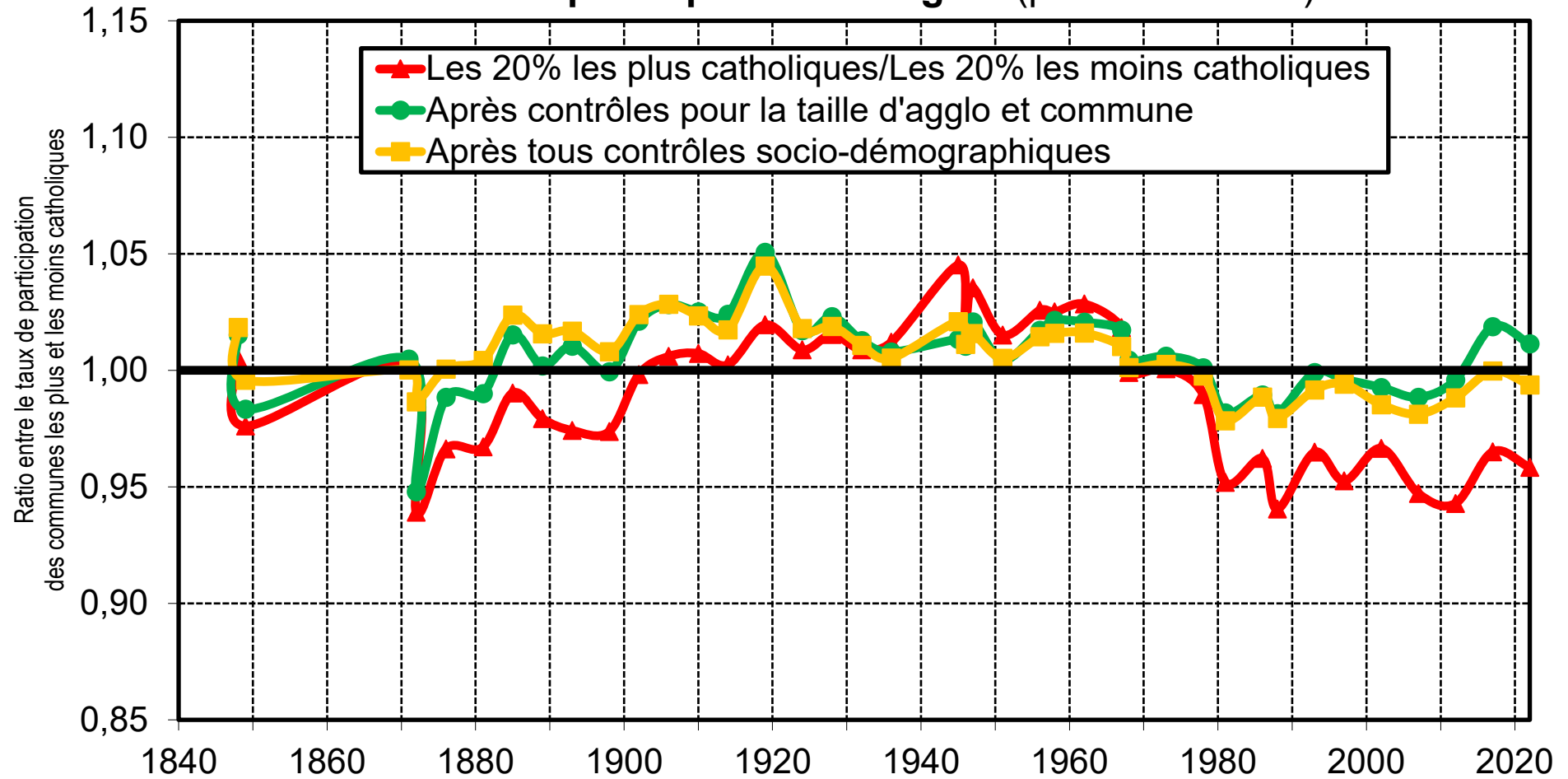
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.13a)

Écarts de participation et religion (privé filles 1894)



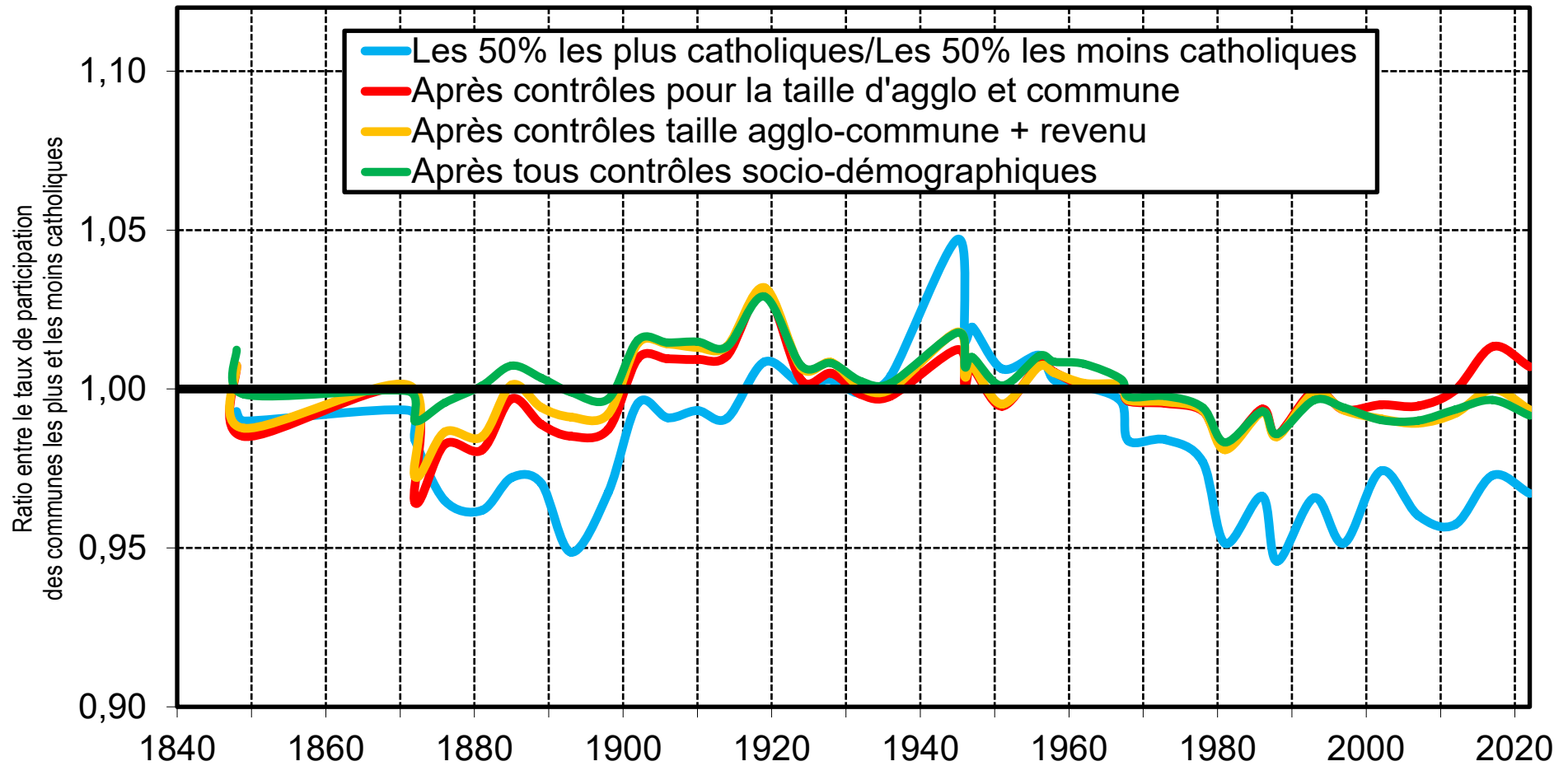
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.13b)

Ecarts de participation et religion (privé filles 1894)



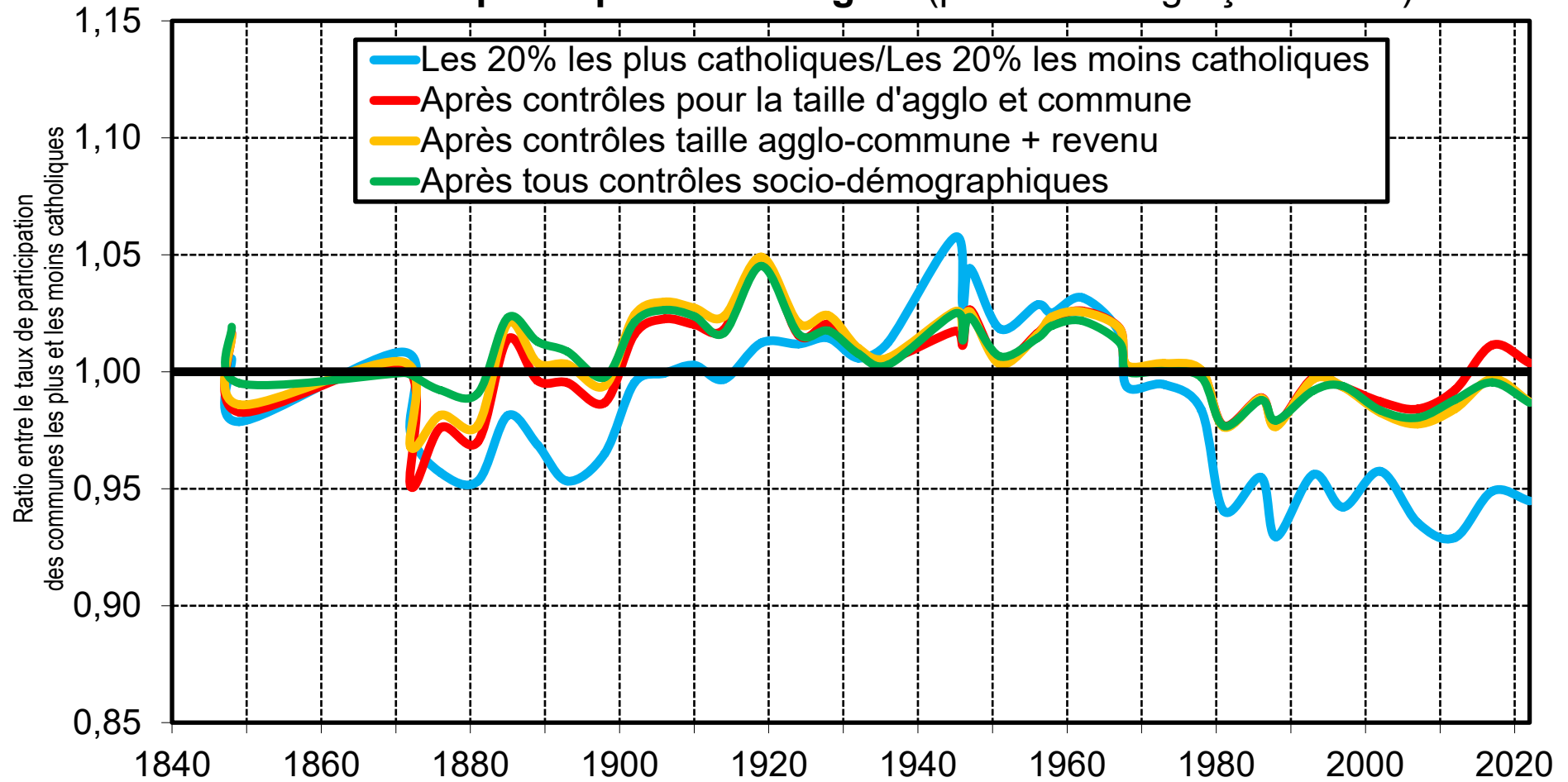
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.13c)

Ecarts de participation et religion (privé filles + garçons 1894)



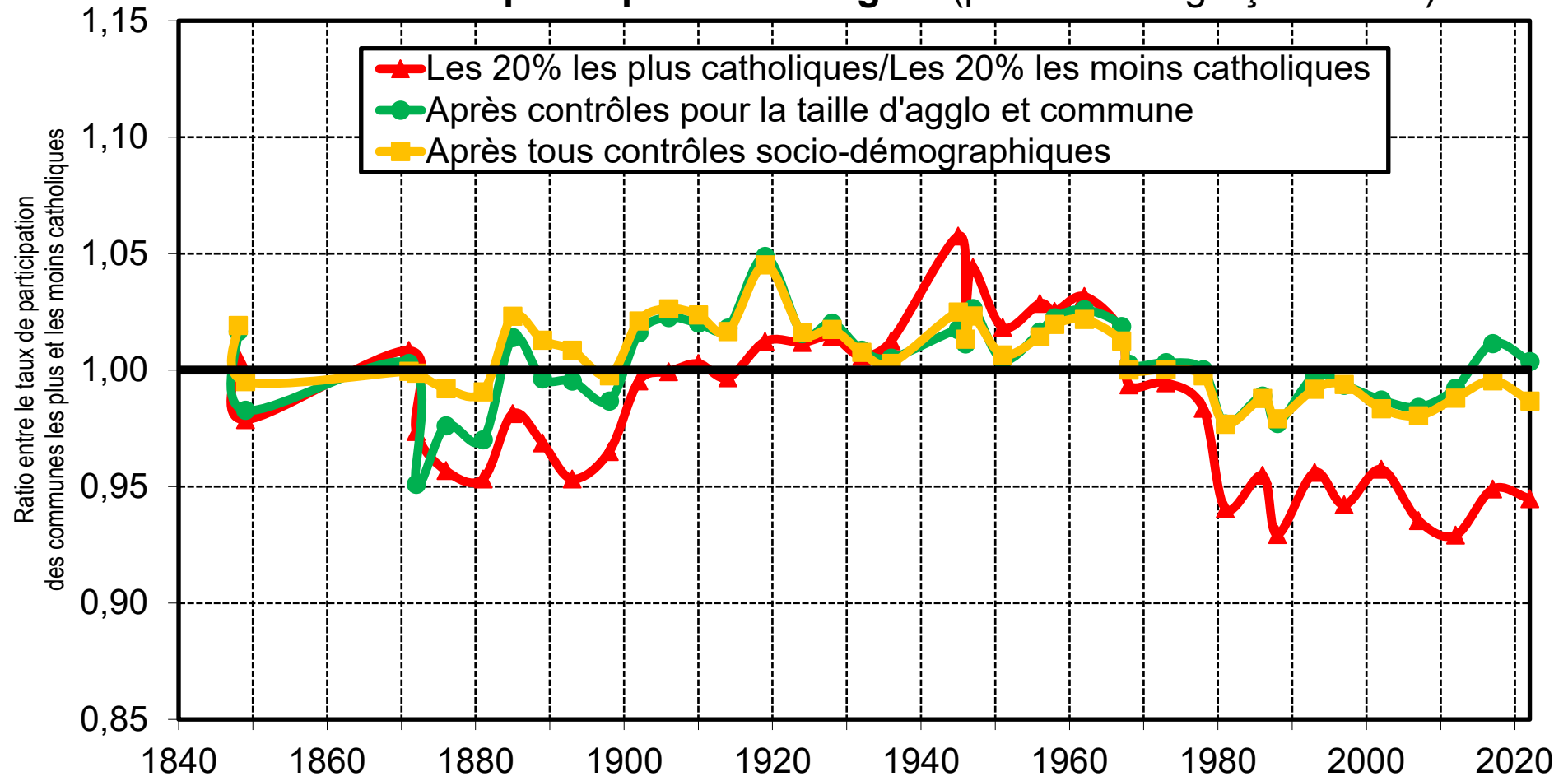
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.14a)

Ecarts de participation et religion (privé filles + garçons 1894)



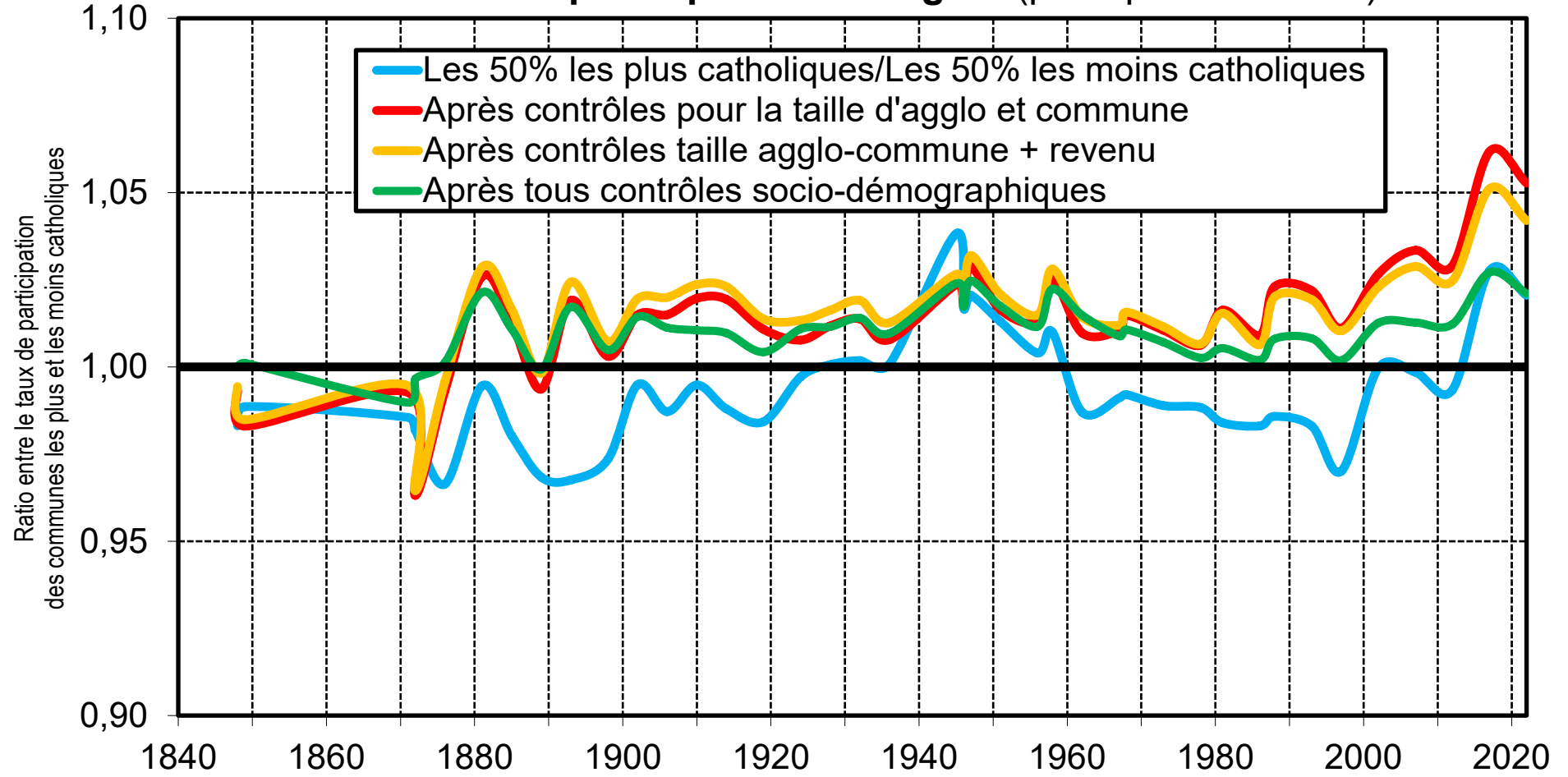
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.14b)

Ecarts de participation et religion (privé filles + garçons 1894)



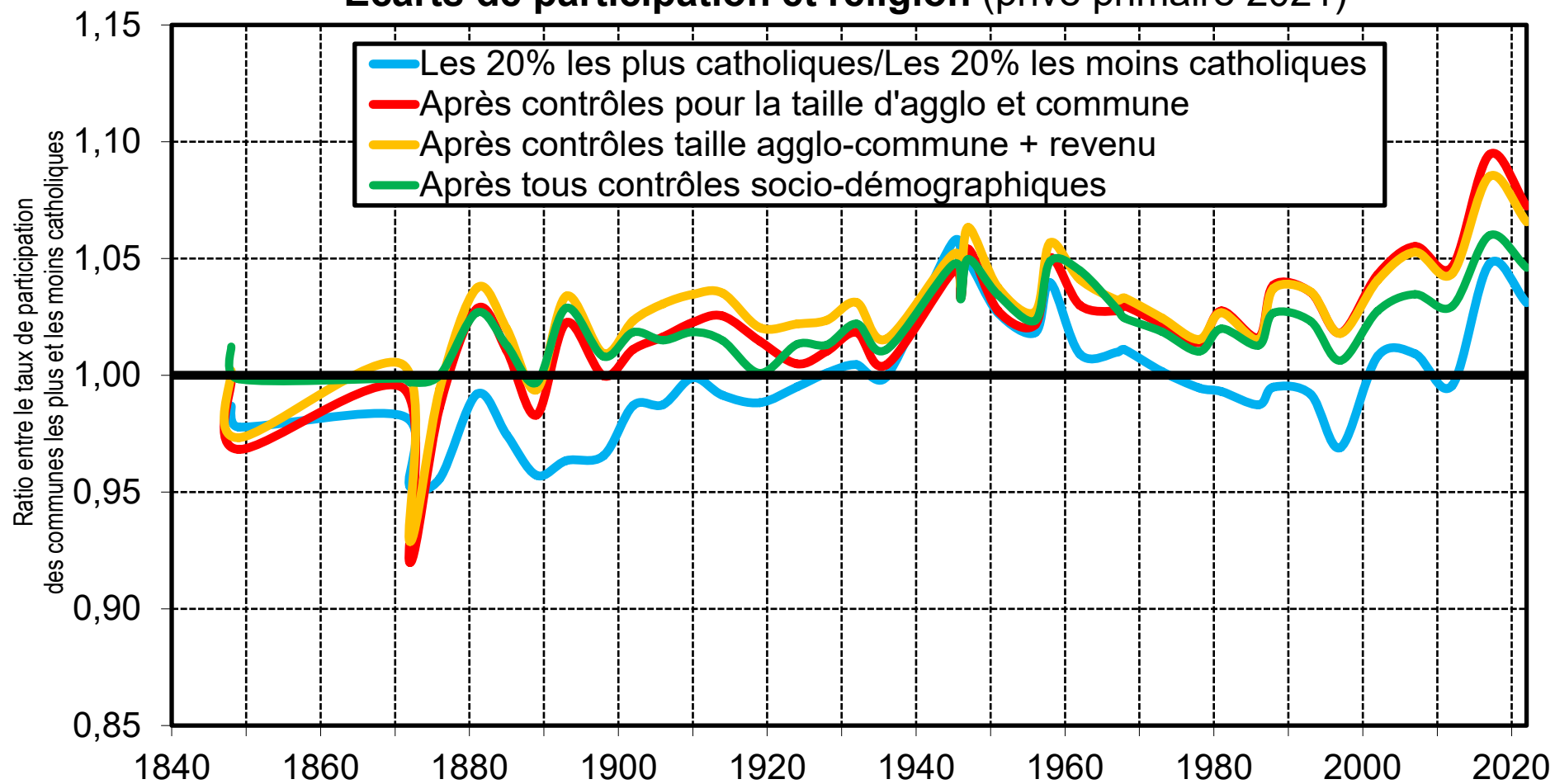
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.14c)

Ecarts de participation et religion (privé primaire 2021)



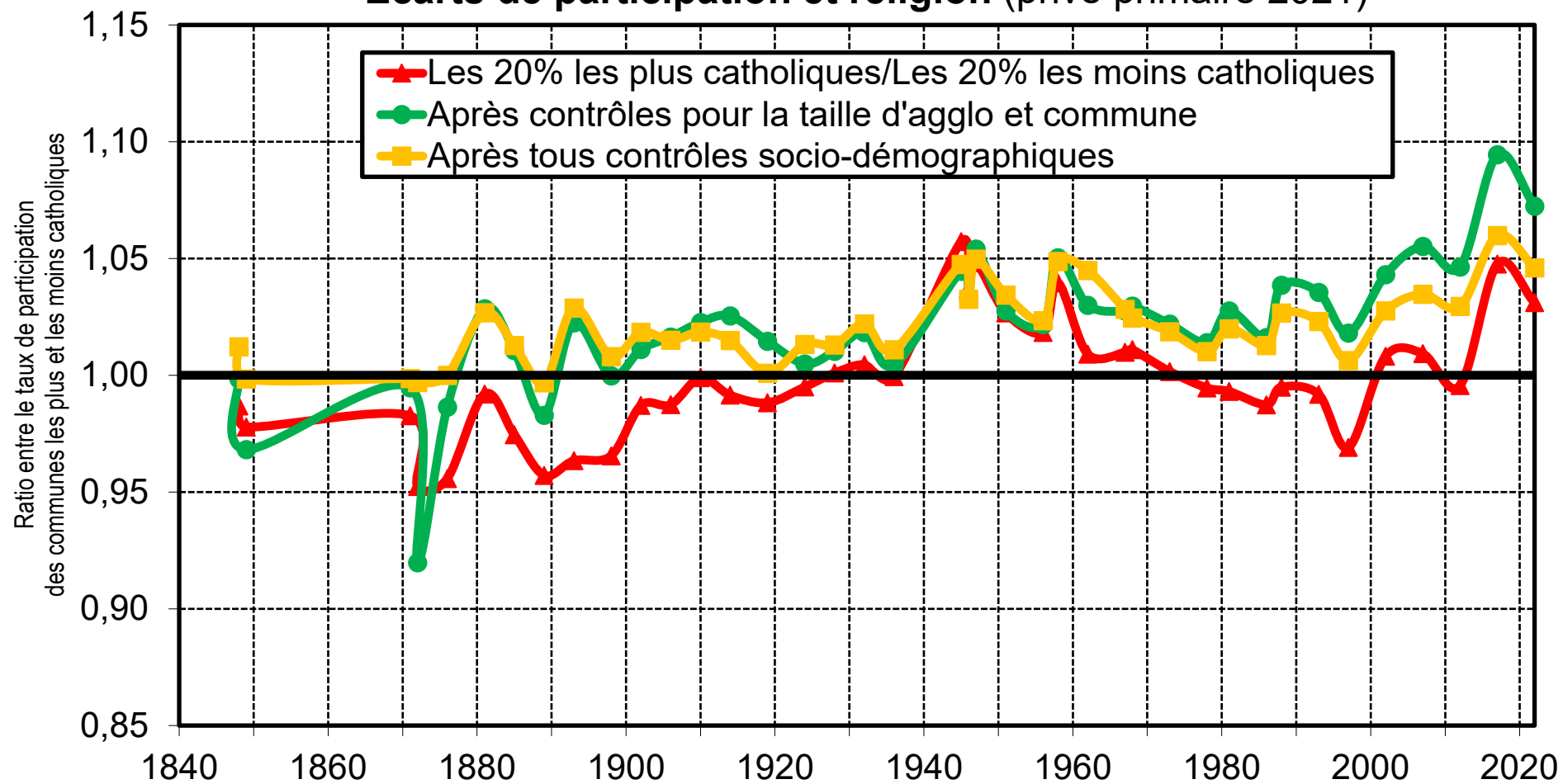
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.15a)

Écarts de participation et religion (privé primaire 2021)



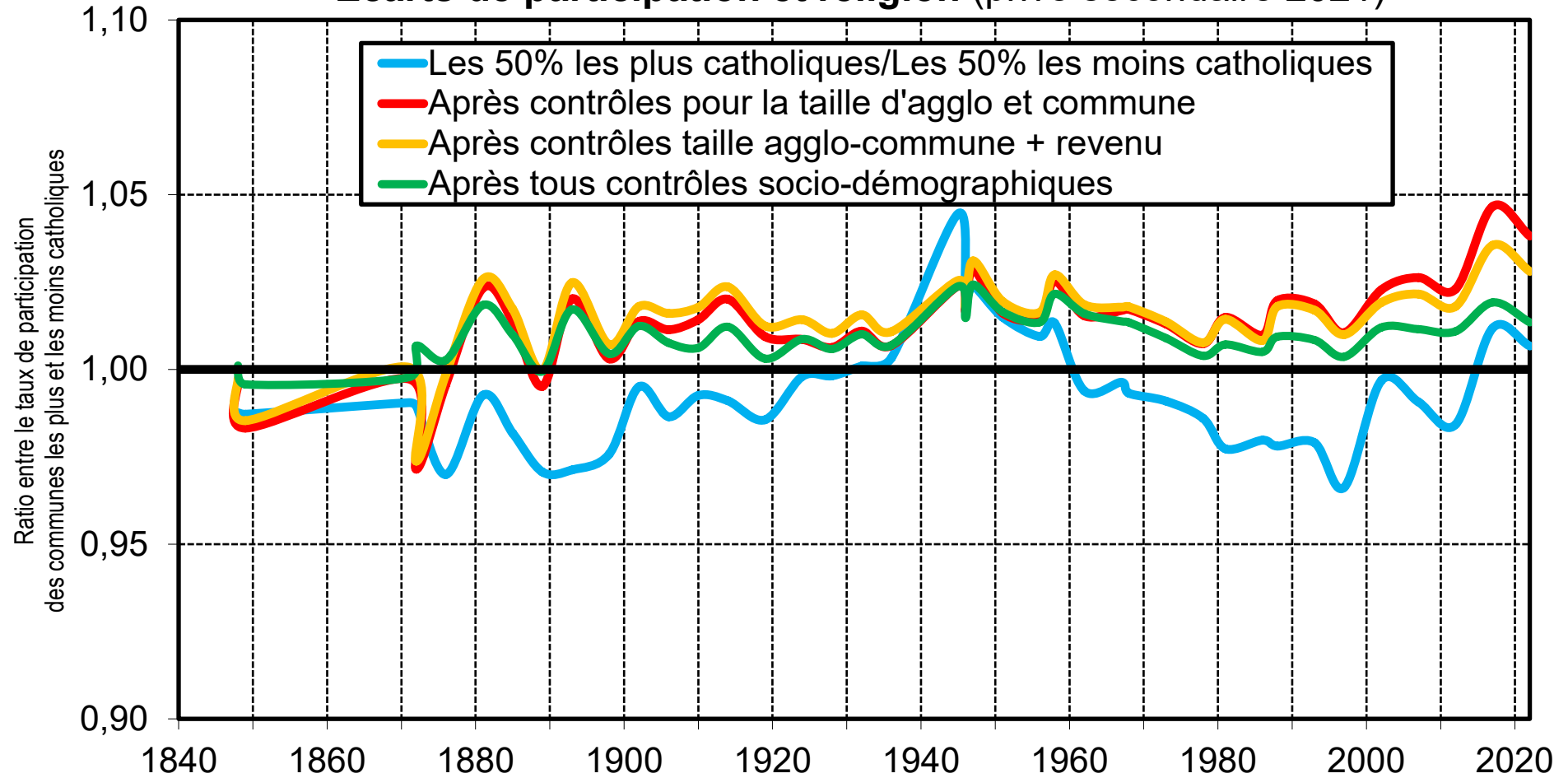
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.15b)

Ecarts de participation et religion (privé primaire 2021)



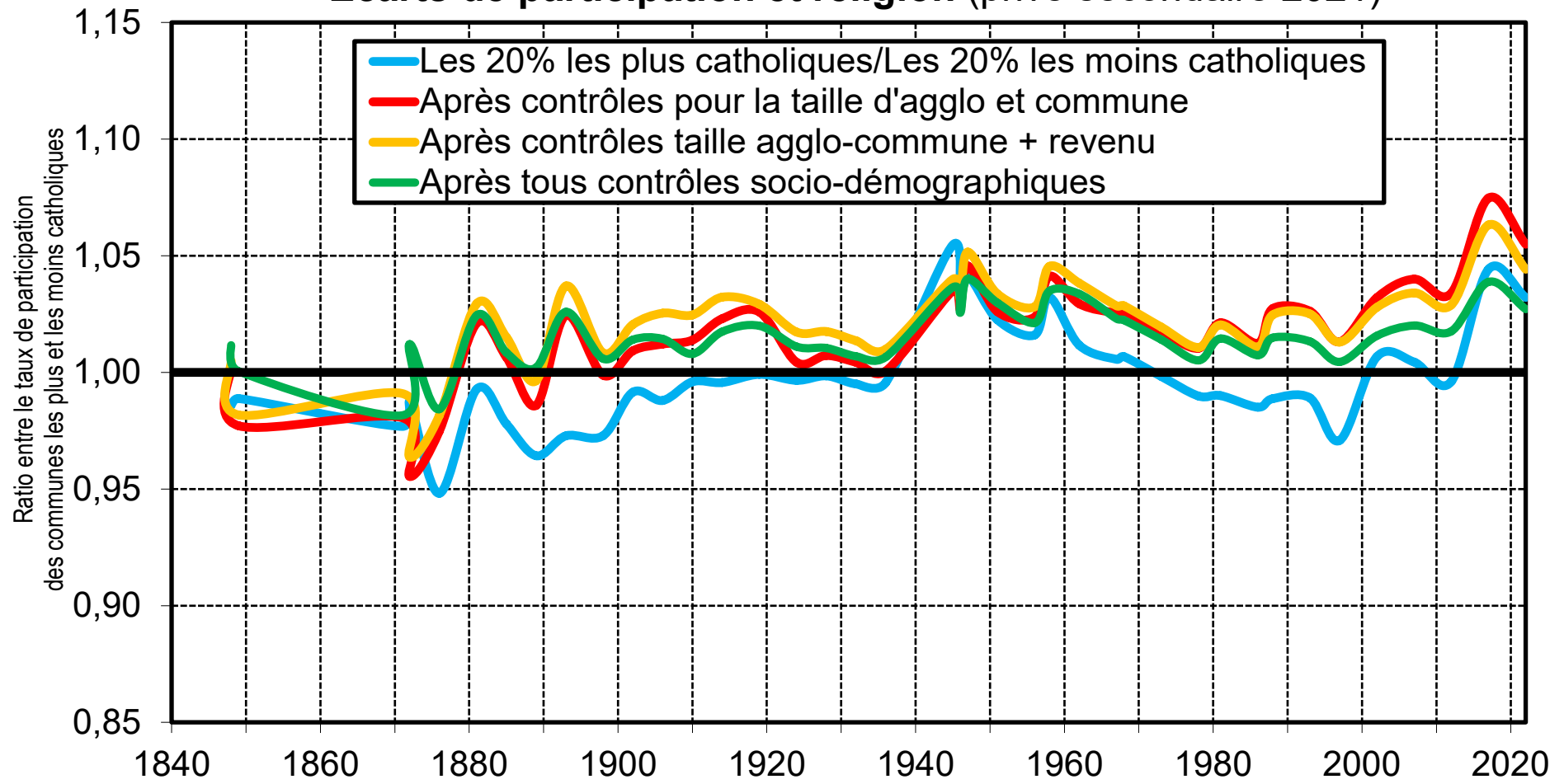
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.15c)

Ecart de participation et religion (privé secondaire 2021)



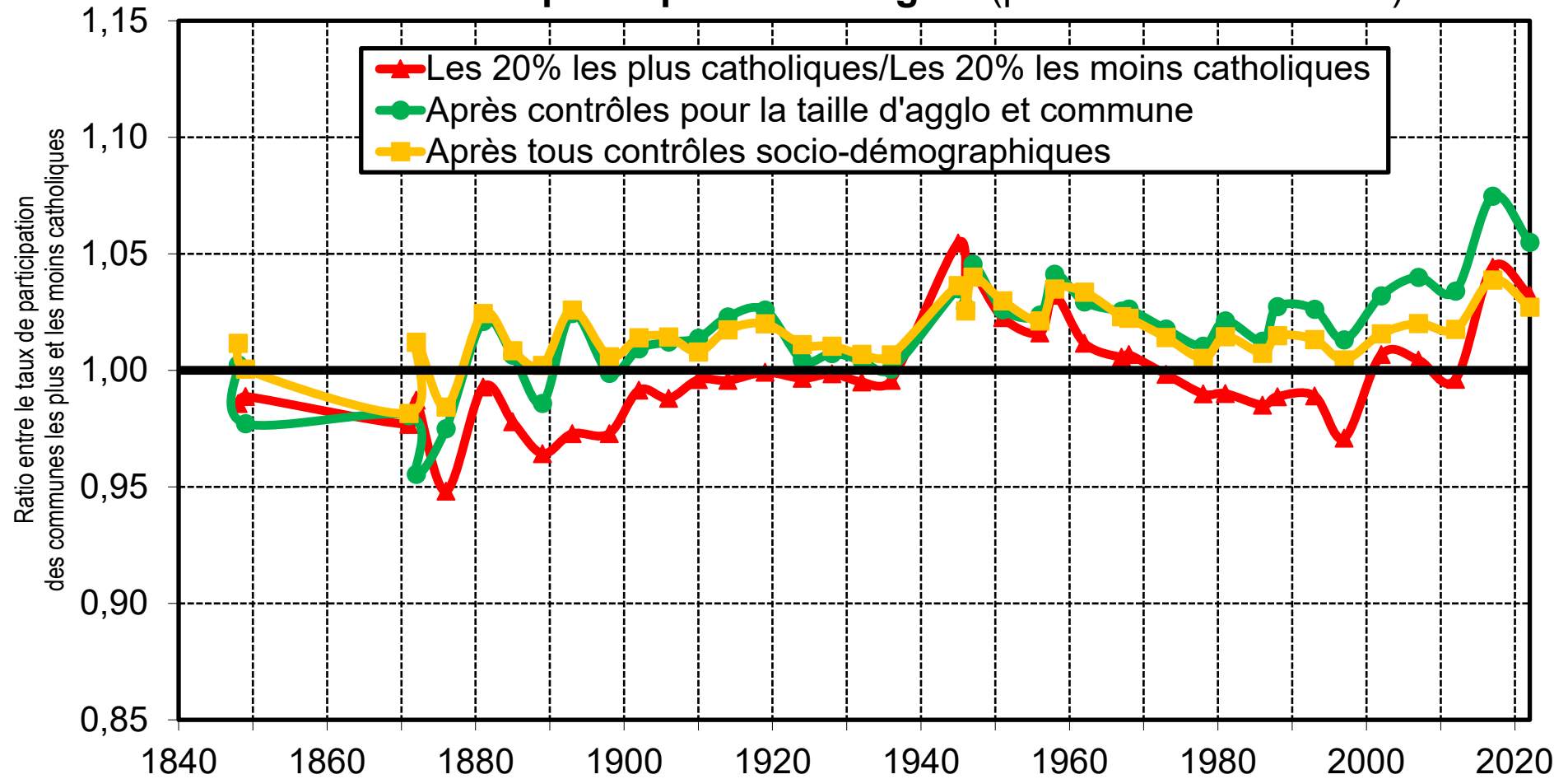
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.16a)

Ecarts de participation et religion (privé secondaire 2021)



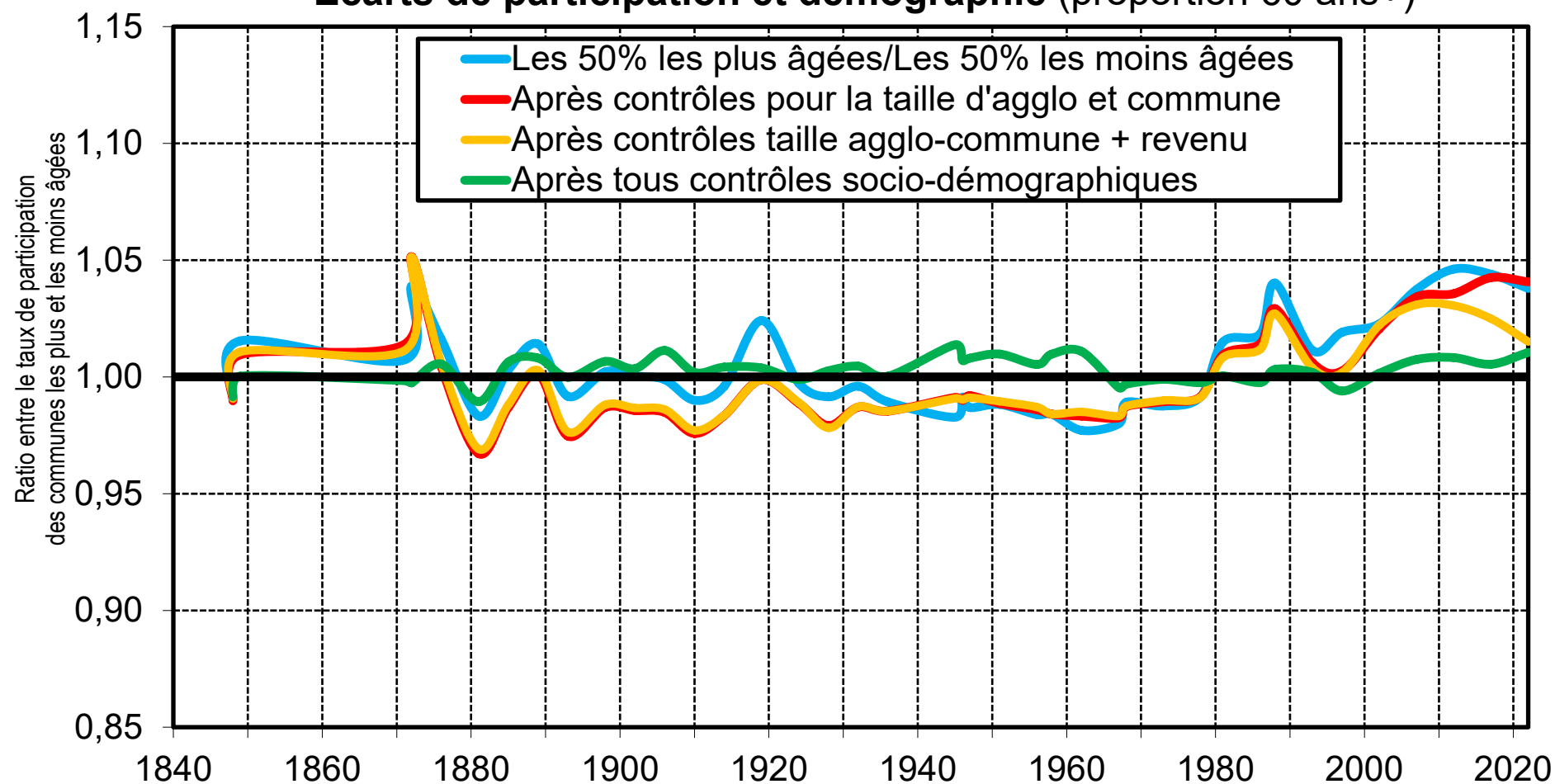
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.16b)

Ecarts de participation et religion (privé secondaire 2021)



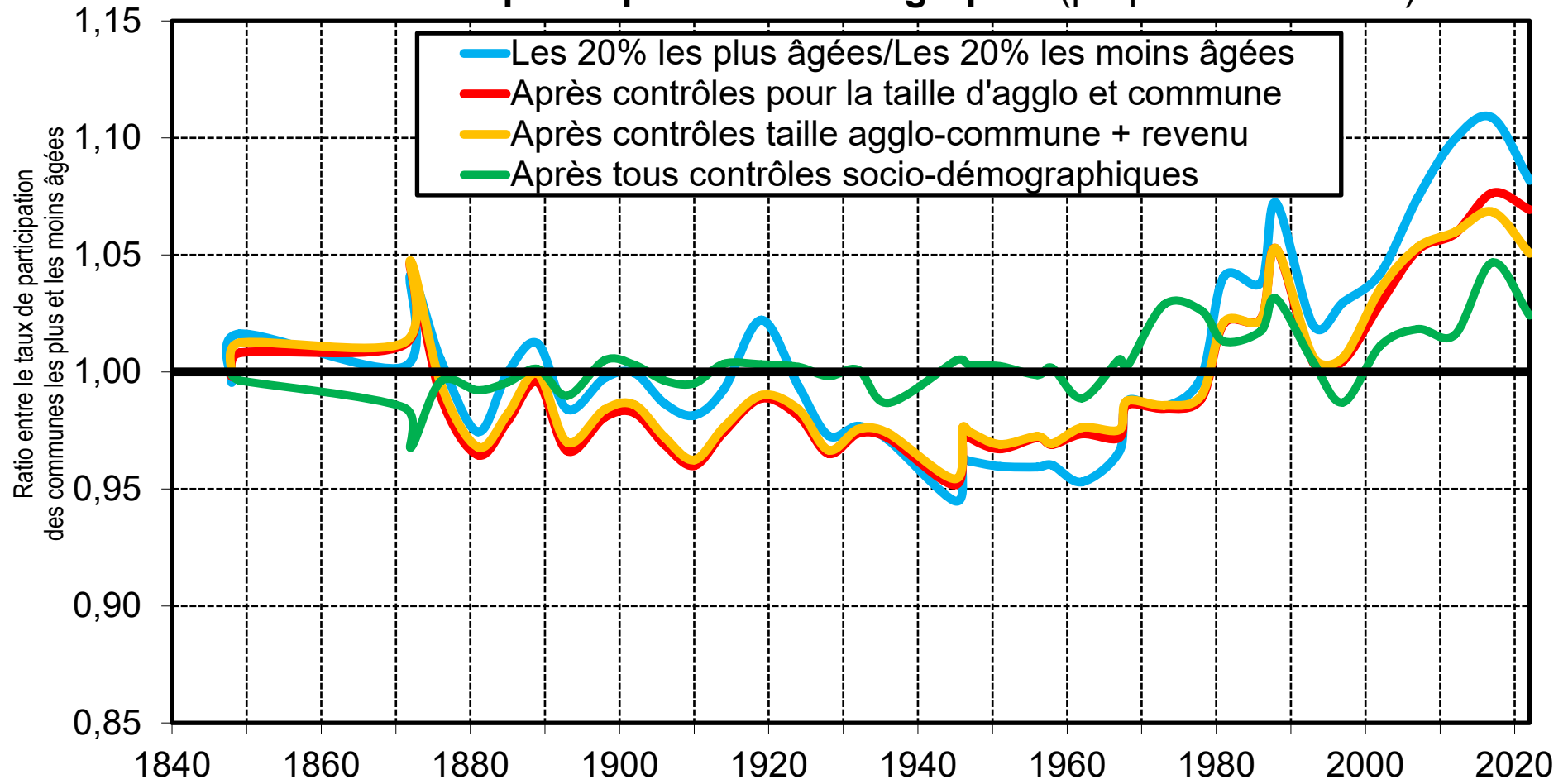
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.16c)

Ecarts de participation et démographie (proportion 60 ans+)



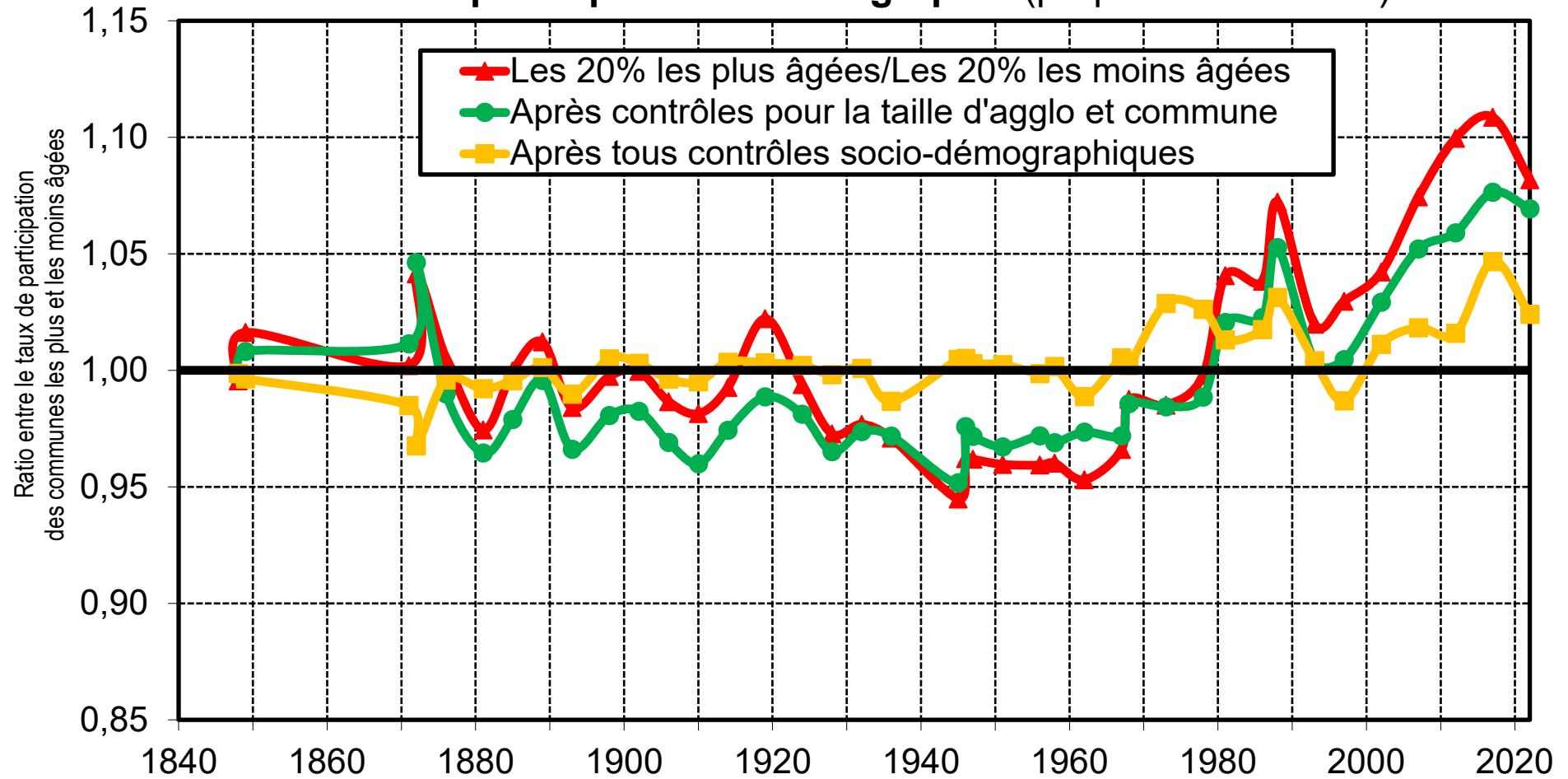
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.17a)

Ecarts de participation et démographie (proportion 60 ans+)



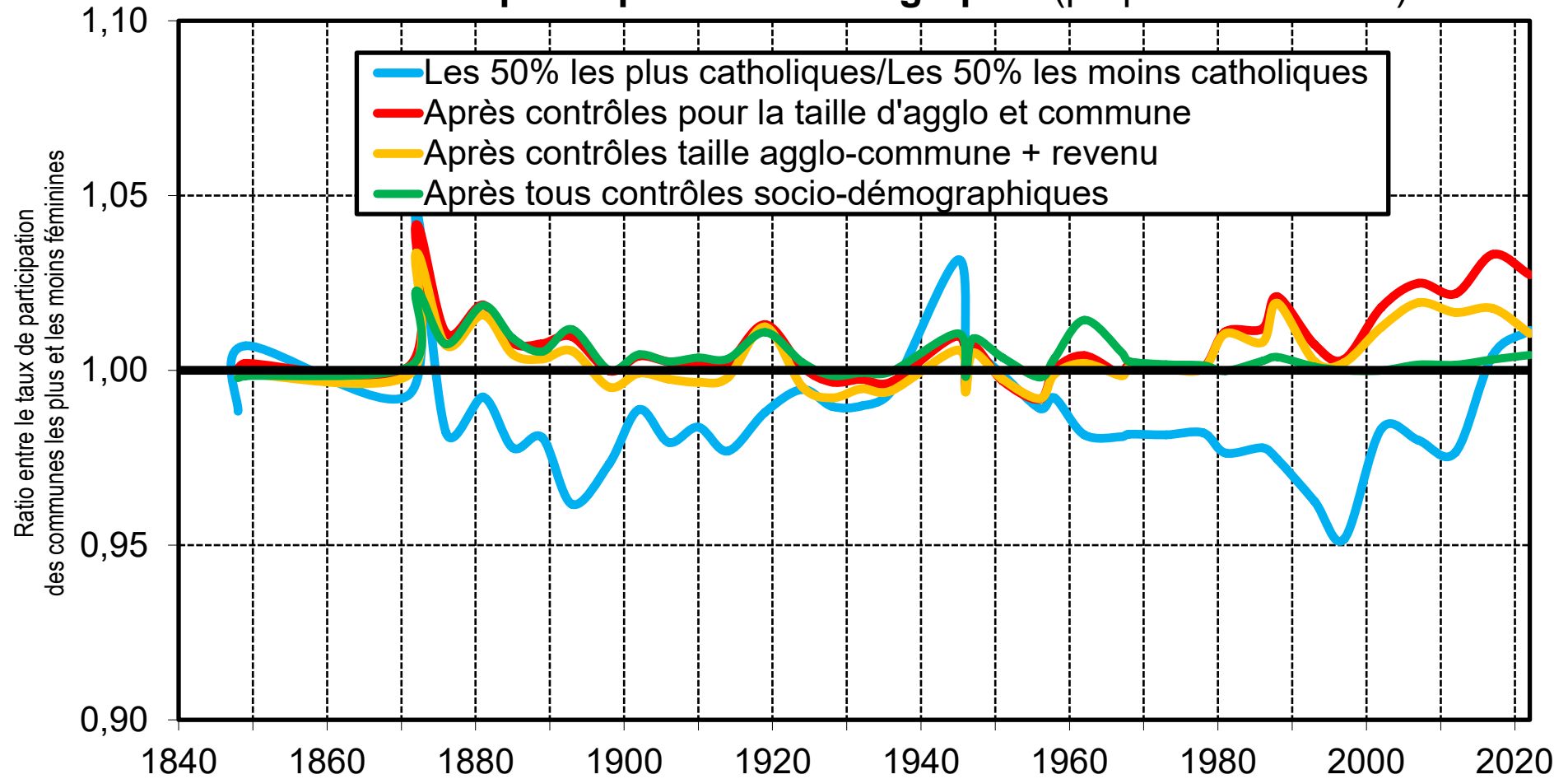
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.17b)

Écarts de participation et démographie (proportion 60 ans +)



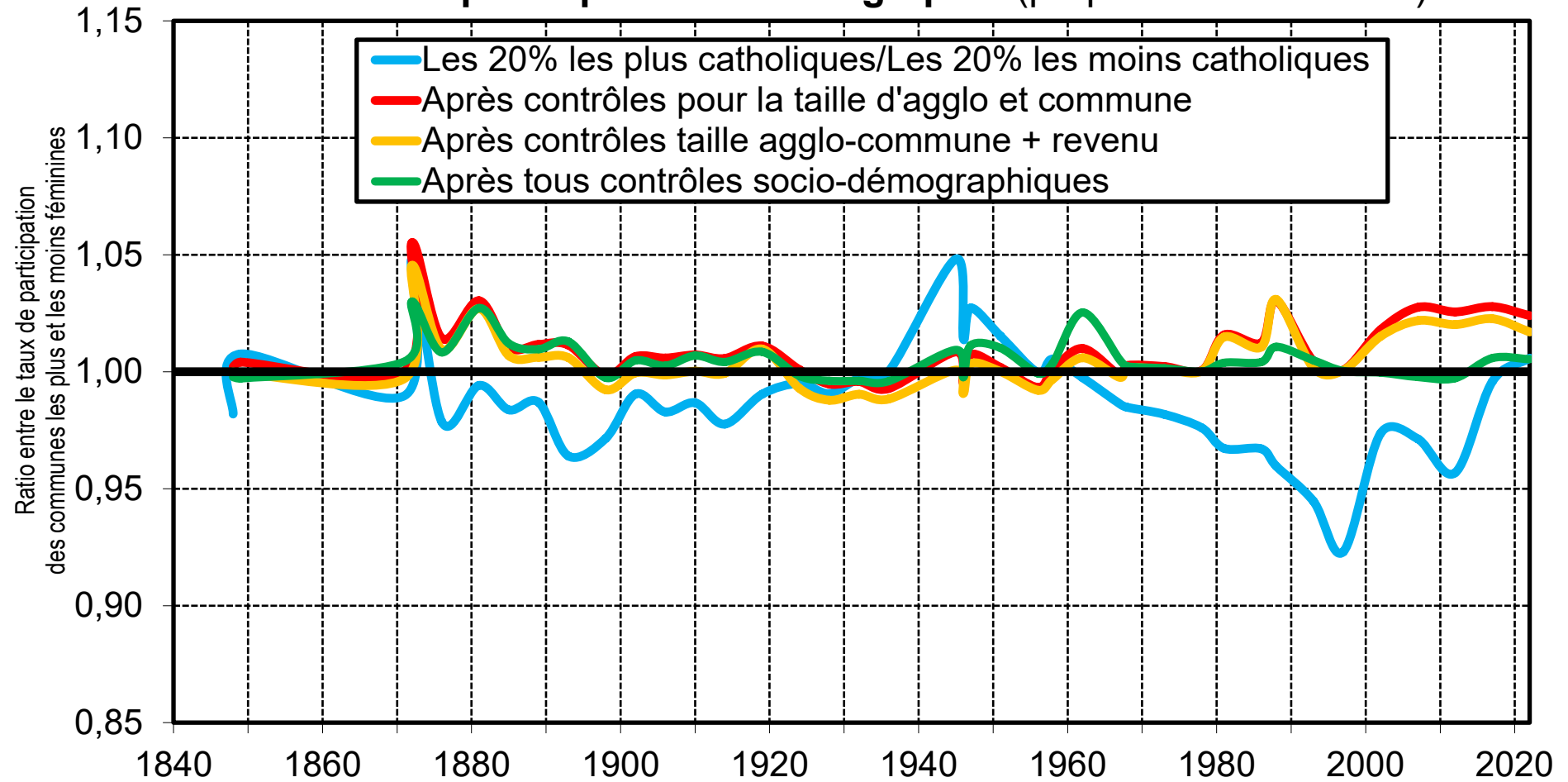
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.17c)

Ecarts de participation et démographie (proportion femmes)



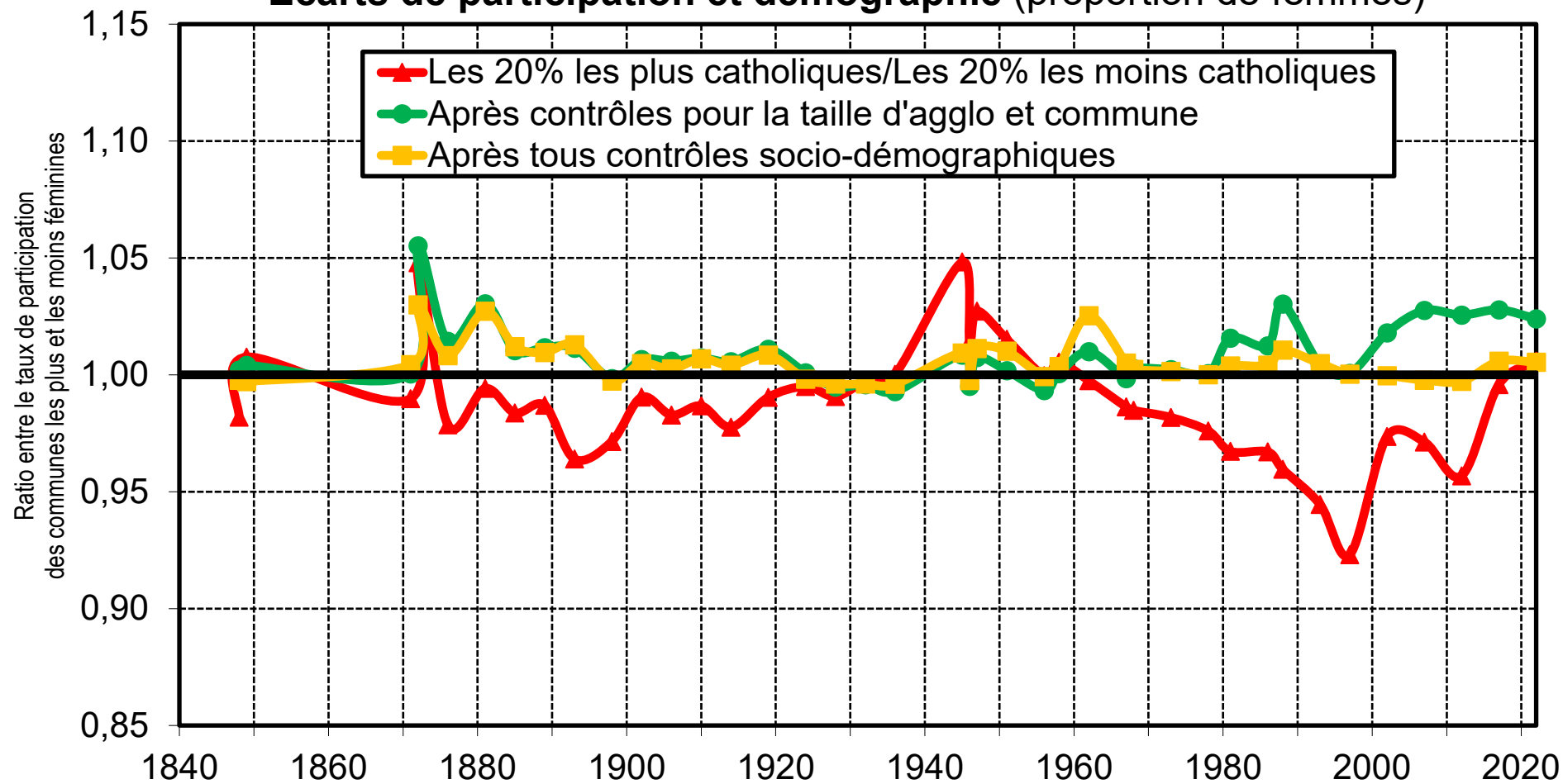
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.18a)

Ecarts de participation et démographie (proportion de femmes)



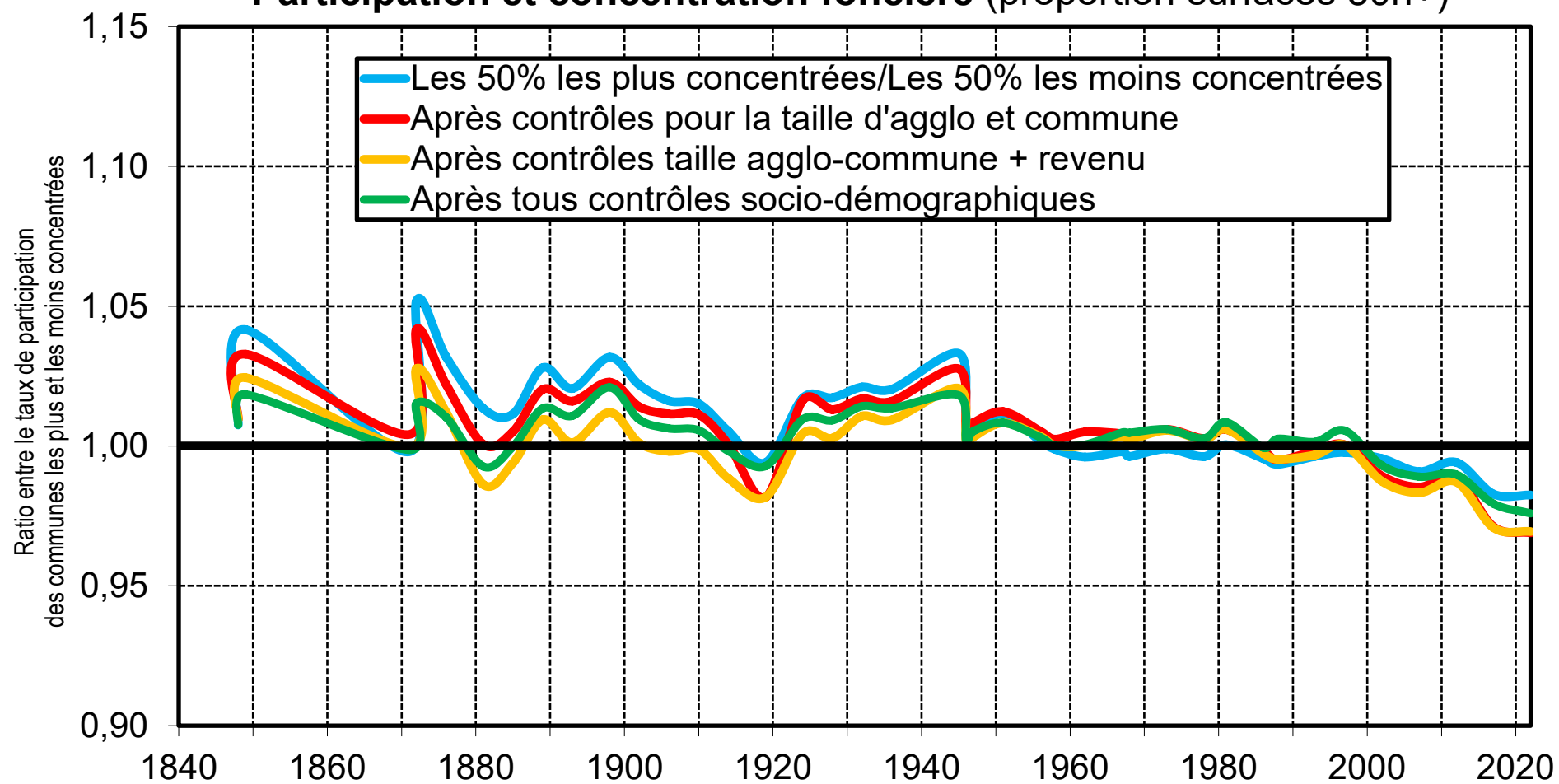
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.18b)

Ecarts de participation et démographie (proportion de femmes)



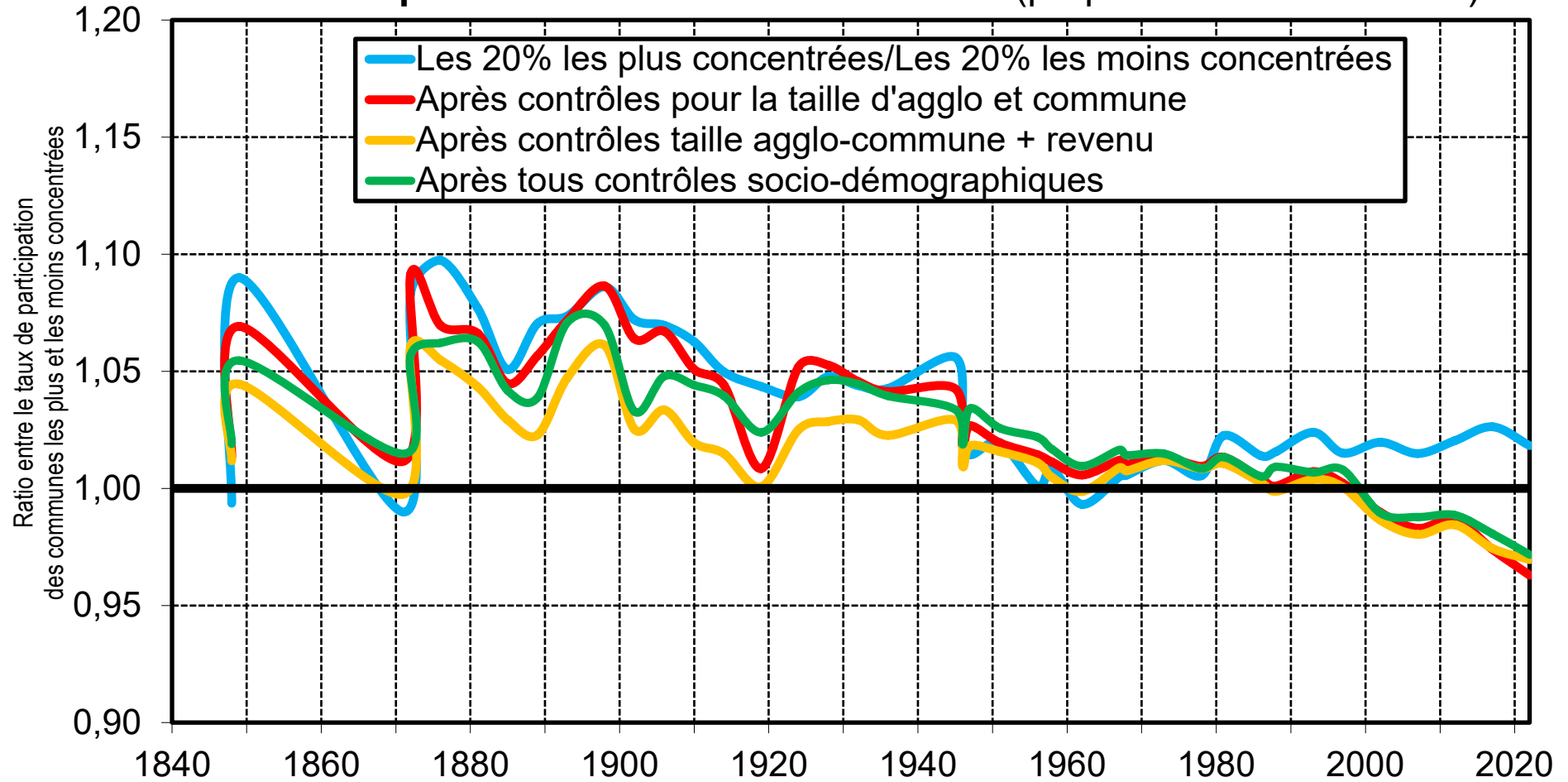
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.18c)

Participation et concentration foncière (proportion surfaces 50h+)



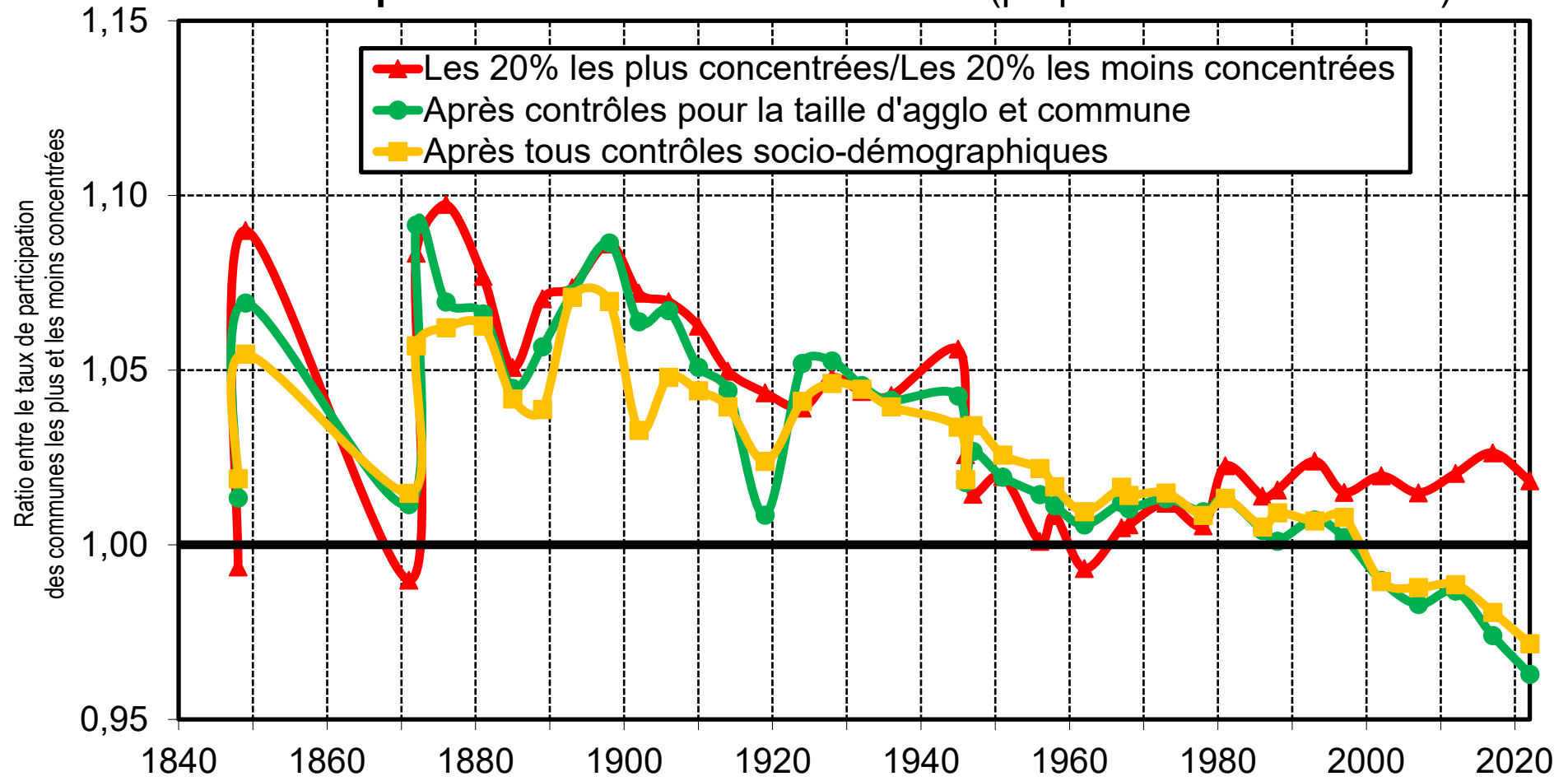
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.19a)

Participation et concentration foncière (proportion surfaces 50h+)



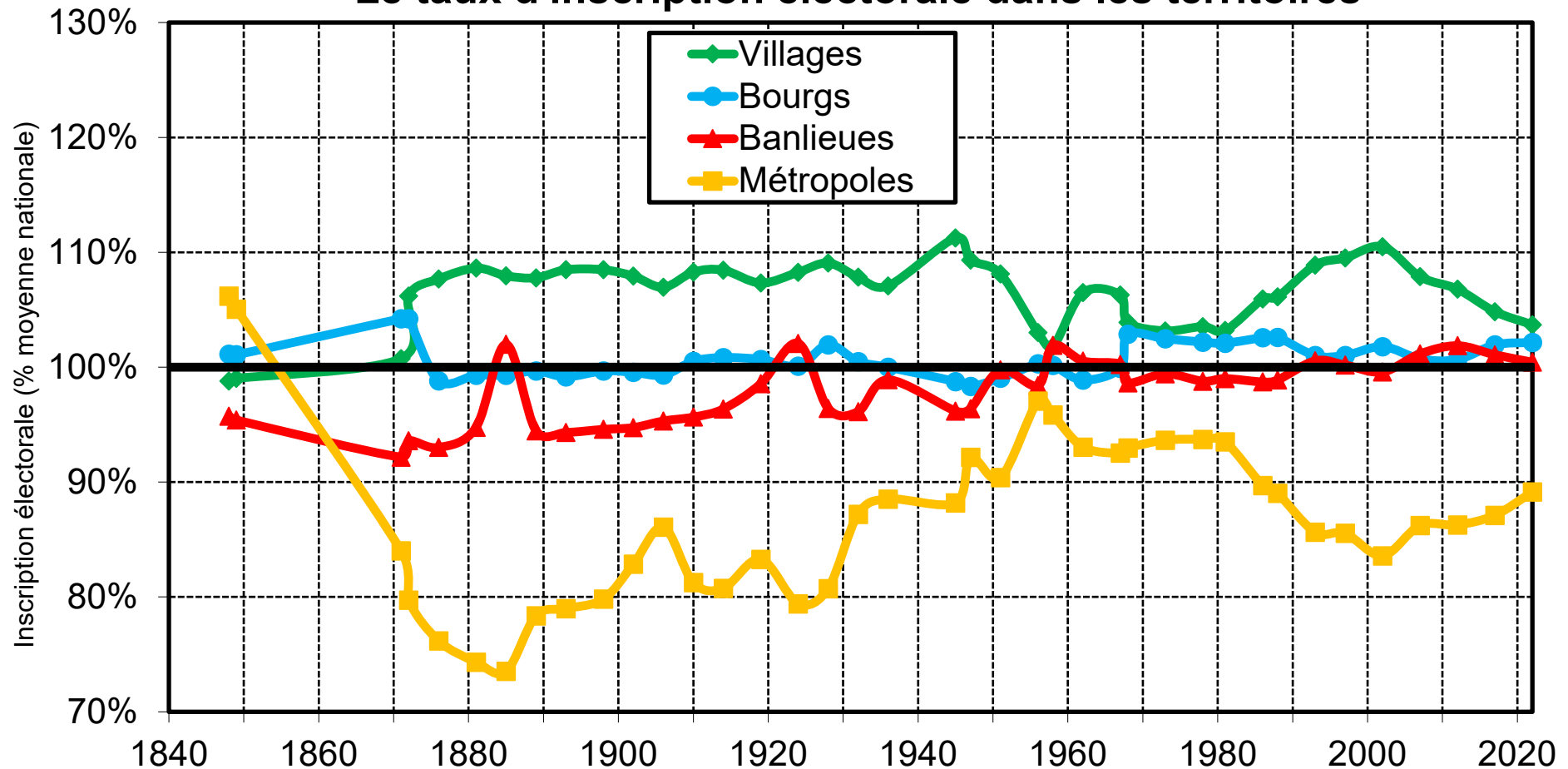
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.19b)

Participation et concentration foncière (proportion surfaces 50h+)



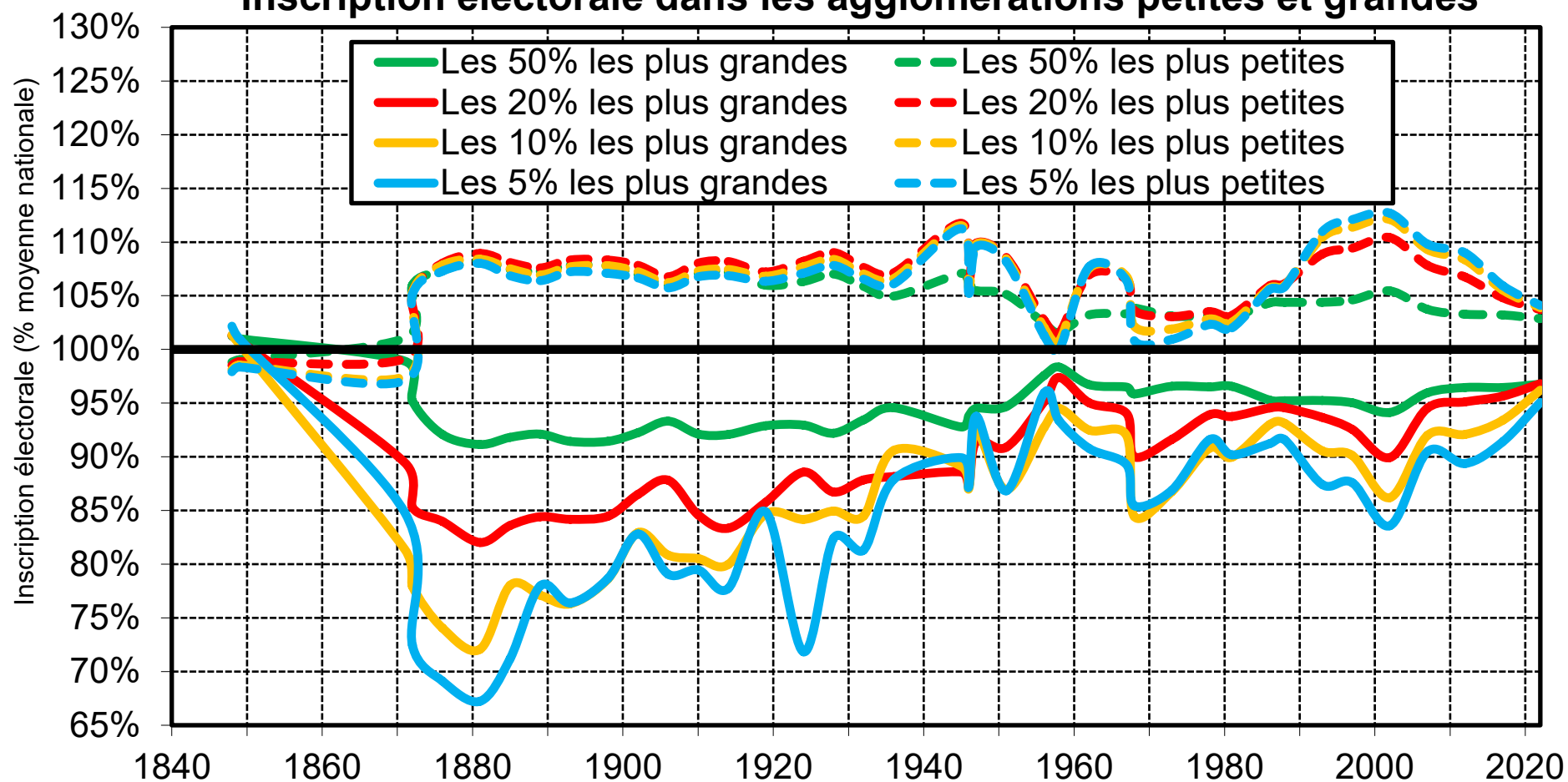
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C1.19c)

Le taux d'inscription électorale dans les territoires



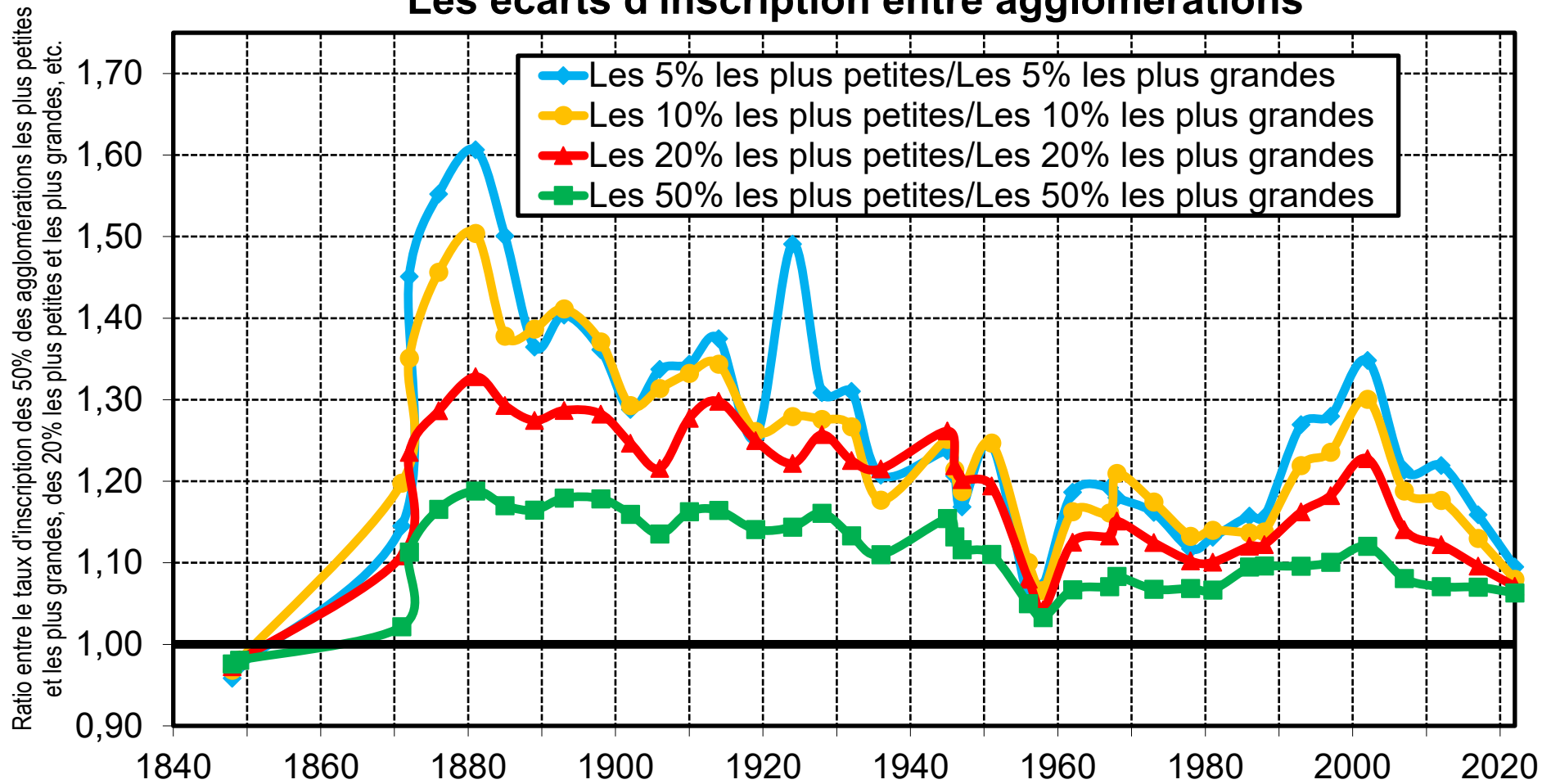
Lecture. Des législatives de 1848 à celles 2022, le taux d'inscription électorale (nombre d'inscrits divisé par nombre de personnes disposant du droit du vote) a généralement été plus élevé dans les villages (environ 5-10% au-dessus de la moyenne nationale), suivis des bourgs et des banlieues, suivis des métropoles (environ 10-20% au-dessous de la moyenne nationale). **Note.** La définition des villages, bourgs, banlieues et métropoles est la même que celle introduite dans le chapitre 2 (agglos de moins de 2 000h, agglos entre 2 000h et 100 000h, communes secondaires et principales des agglos de plus de 100 000h). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1a)

Inscription électorale dans les agglomérations petites et grandes



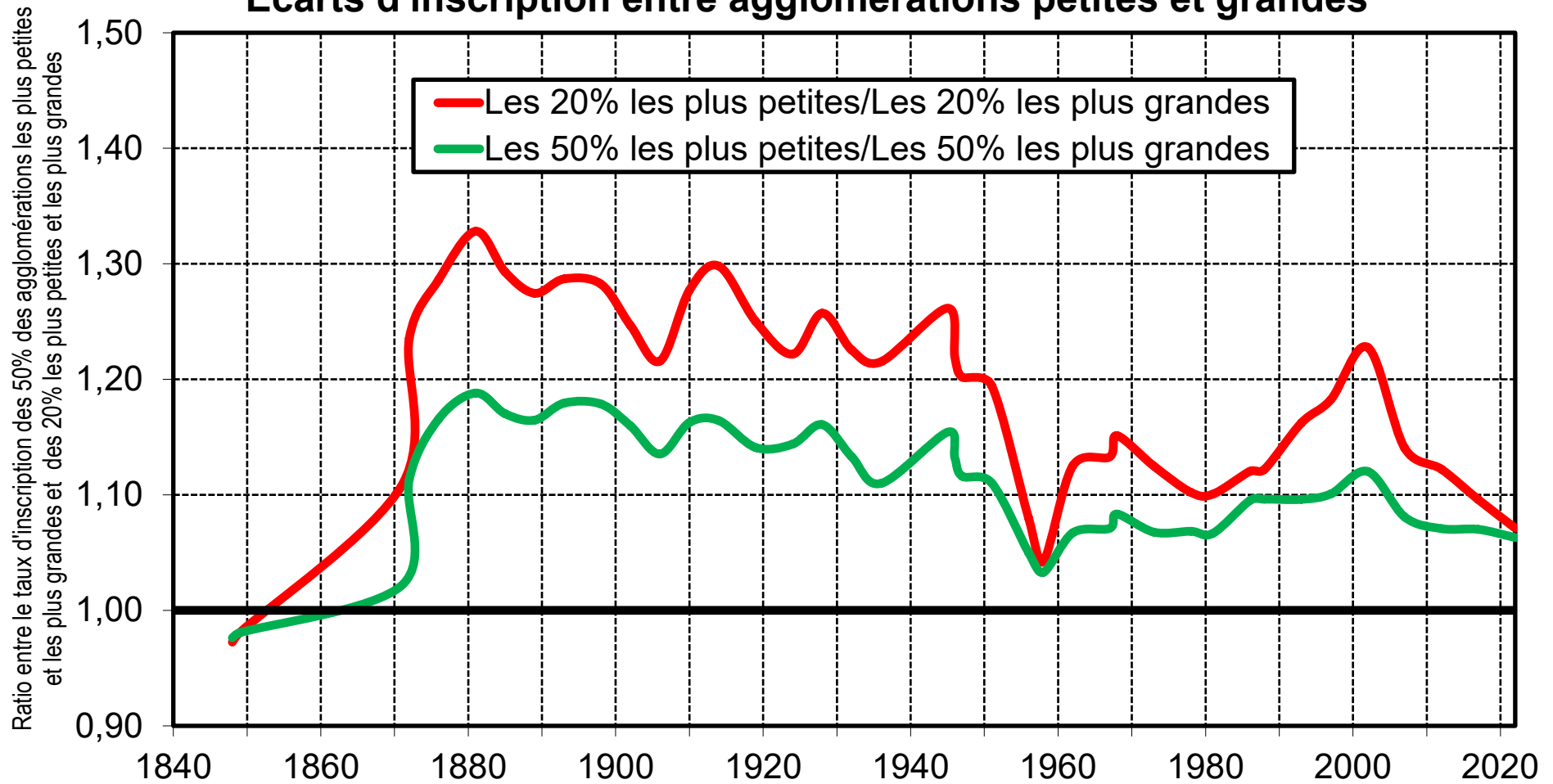
Lecture. Le taux d'inscription électorale (nombre d'inscrits divisé par nombre de personnes disposant du droit du vote, tel qu'on peut l'estimer à partir des recensements) a toujours été plus élevé dans les plus petites agglomérations que dans les plus grandes agglomérations. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1b)

Les écarts d'inscription entre agglomérations



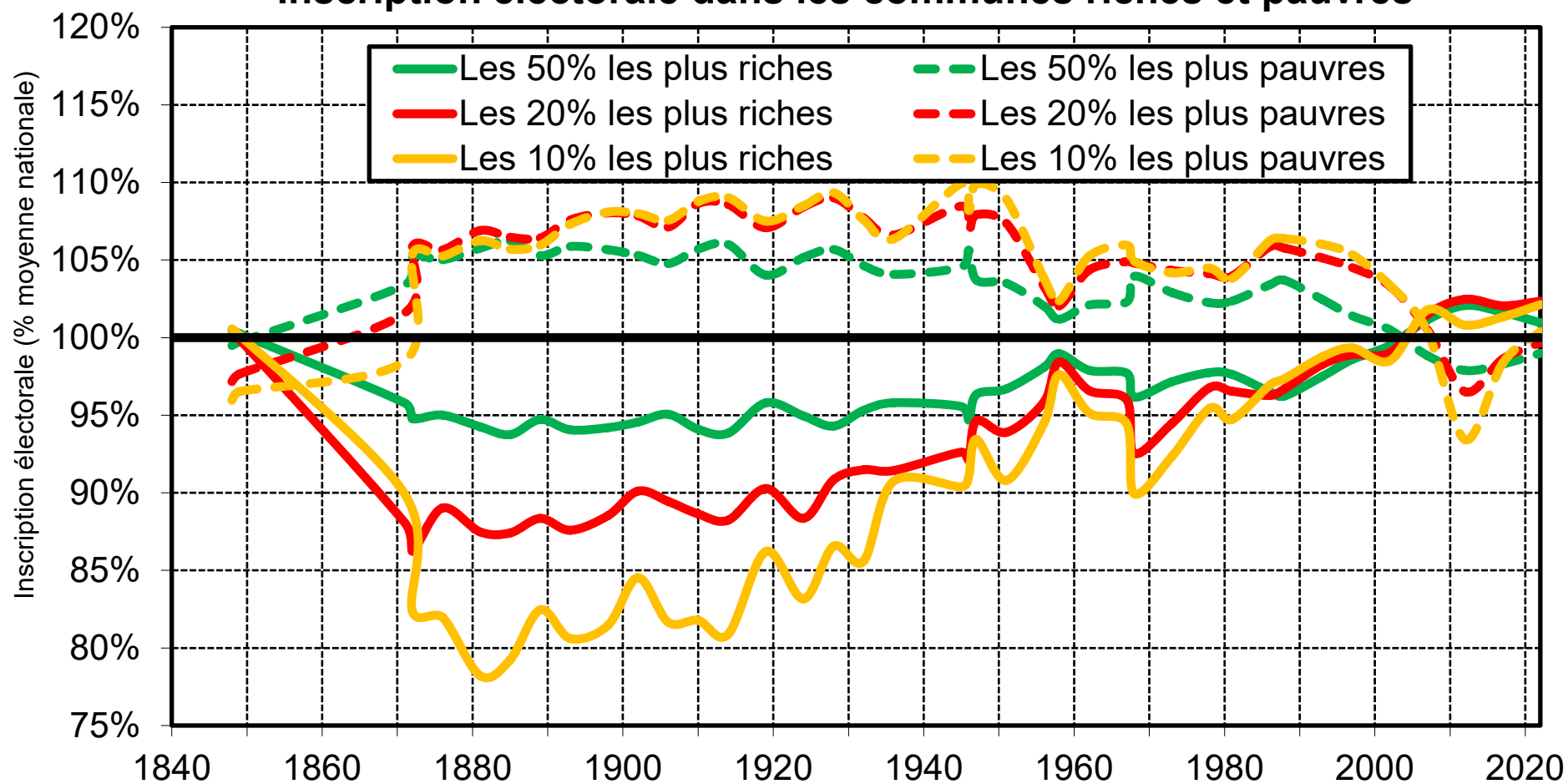
Lecture. Le taux d'inscription électorale (nombre d'inscrits divisé par nombre de personnes disposant du droit de vote, tel qu'on peut l'estimer à partir des recensements) a généralement été plus élevé dans les plus petites agglomérations que dans les plus grandes agglomérations. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1c)

Ecarts d'inscription entre agglomérations petites et grandes



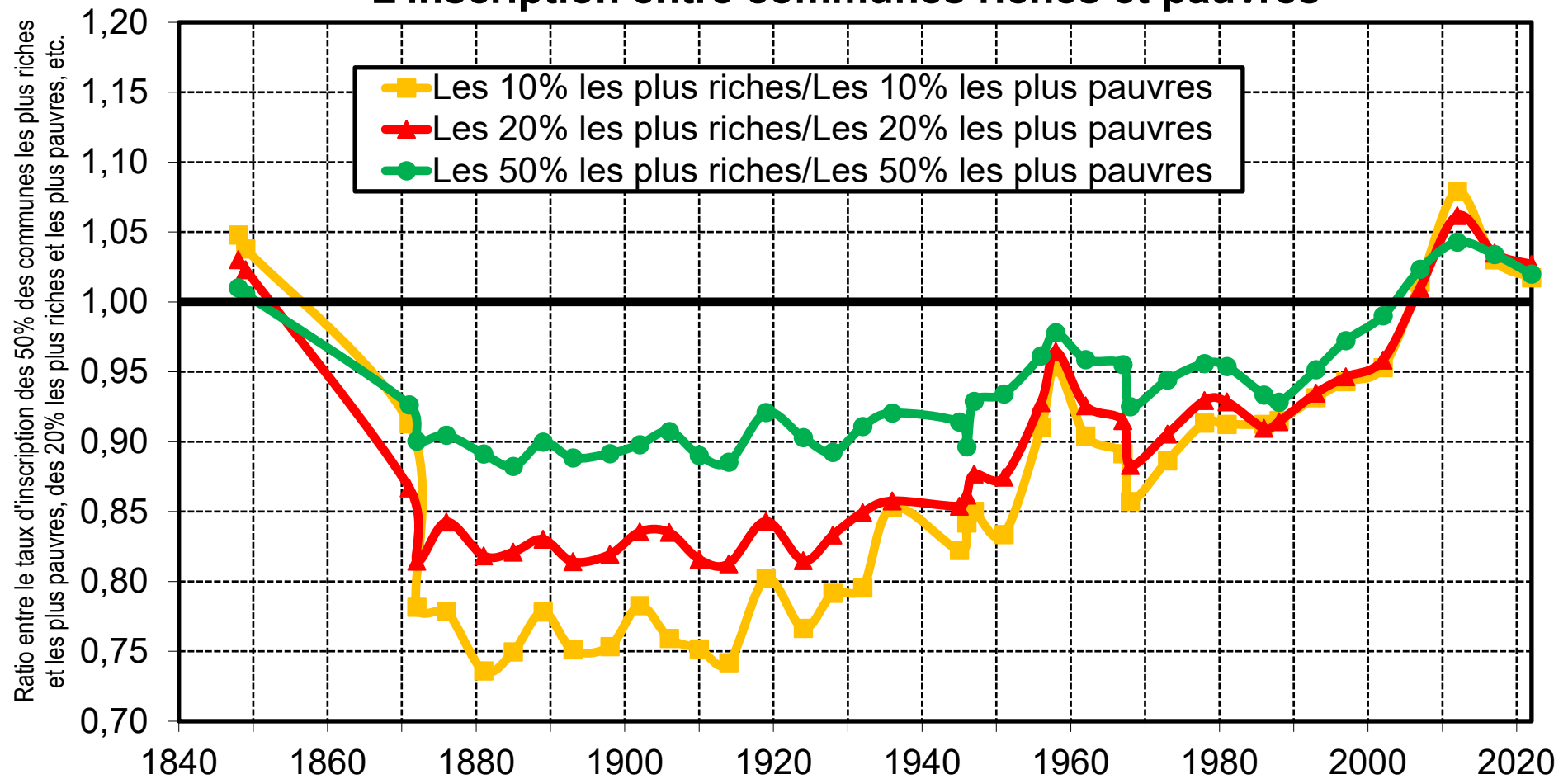
Lecture. Le taux d'inscription électorale (nombre d'inscrits divisé par nombre de personnes disposant du droit du vote, tel qu'on peut l'estimer à partir des recensements) a toujours été plus élevé dans les plus petites agglomérations que dans les plus grandes agglomérations. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1d)

Inscription électorale dans les communes riches et pauvres



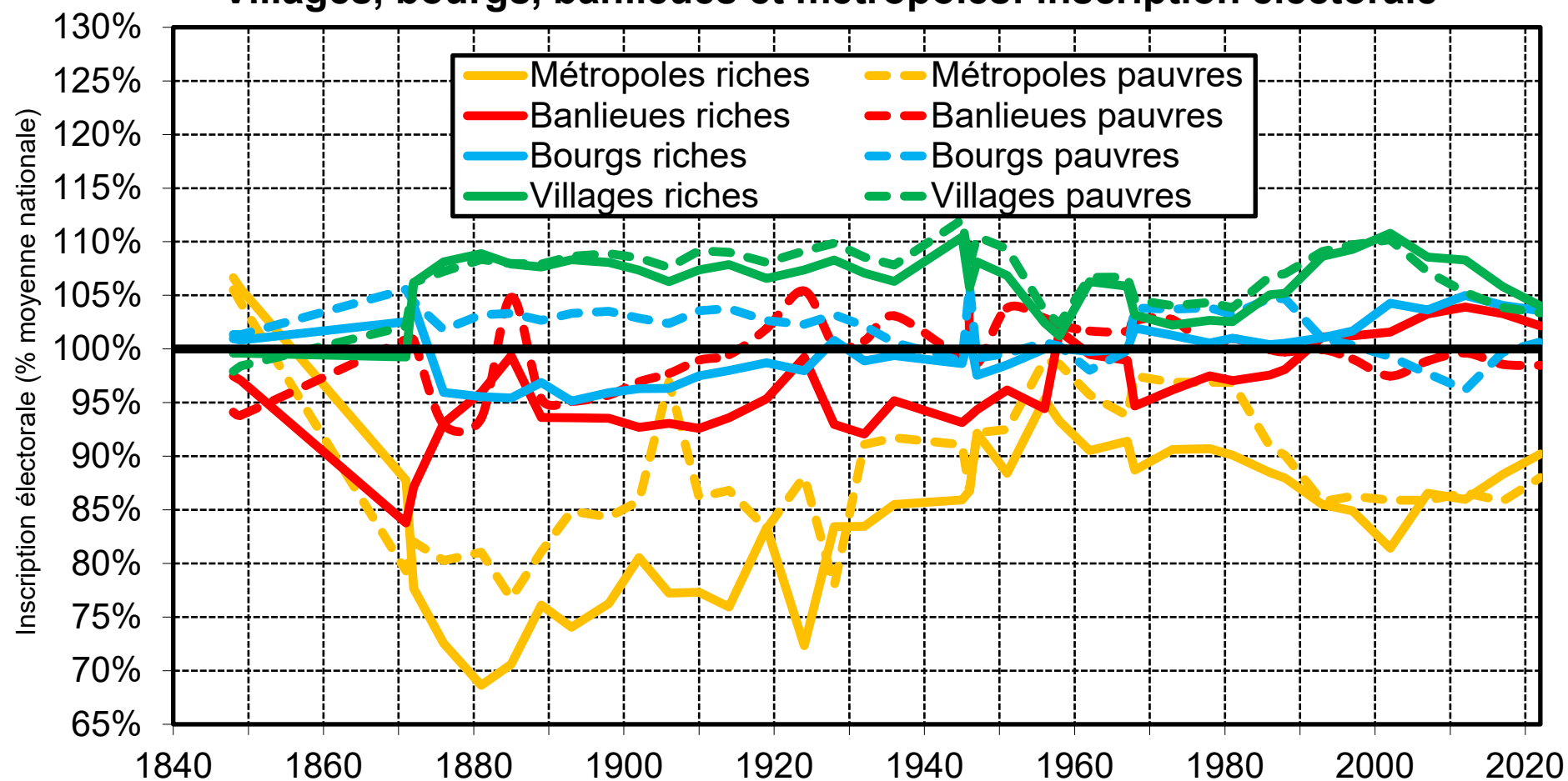
Lecture. Le taux d'inscription électorale (nombre d'inscrits divisé par nombre de personnes disposant du droit de vote, tel qu'on peut l'estimer à partir des recensements) a généralement été plus élevé dans les communes pauvres (les 50% ayant le revenu moyen le plus bas) que dans les communes riches, essentiellement du fait que l'inscription est plus forte dans les petites communes (qui sont par ailleurs plus pauvres). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1e)

L'inscription entre communes riches et pauvres



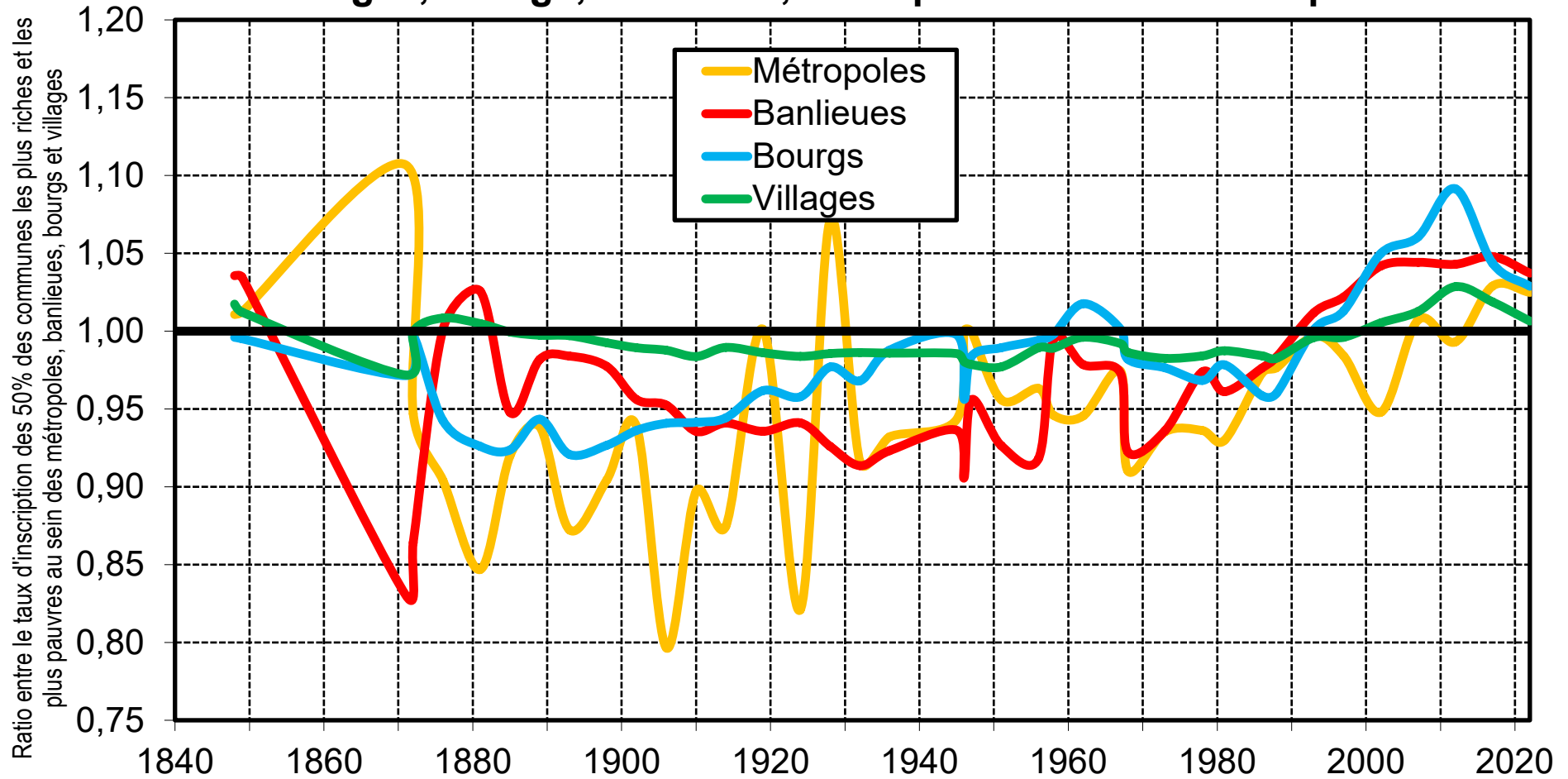
Lecture. Le taux d'inscription électorale (nombre d'inscrits divisé par nombre de personnes disposant du droit de vote, tel qu'on peut l'estimer à partir des recensements) a généralement été plus élevé dans les communes pauvres (au sens du revenu moyen par habitant) que dans les communes riches, principalement du fait que l'inscription est plus forte dans les petites communes (qui sont par ailleurs plus pauvres). **Sources et séries:** voir unehistoireduconfliptolitique.fr (graphique C2.1f)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: inscription électorale



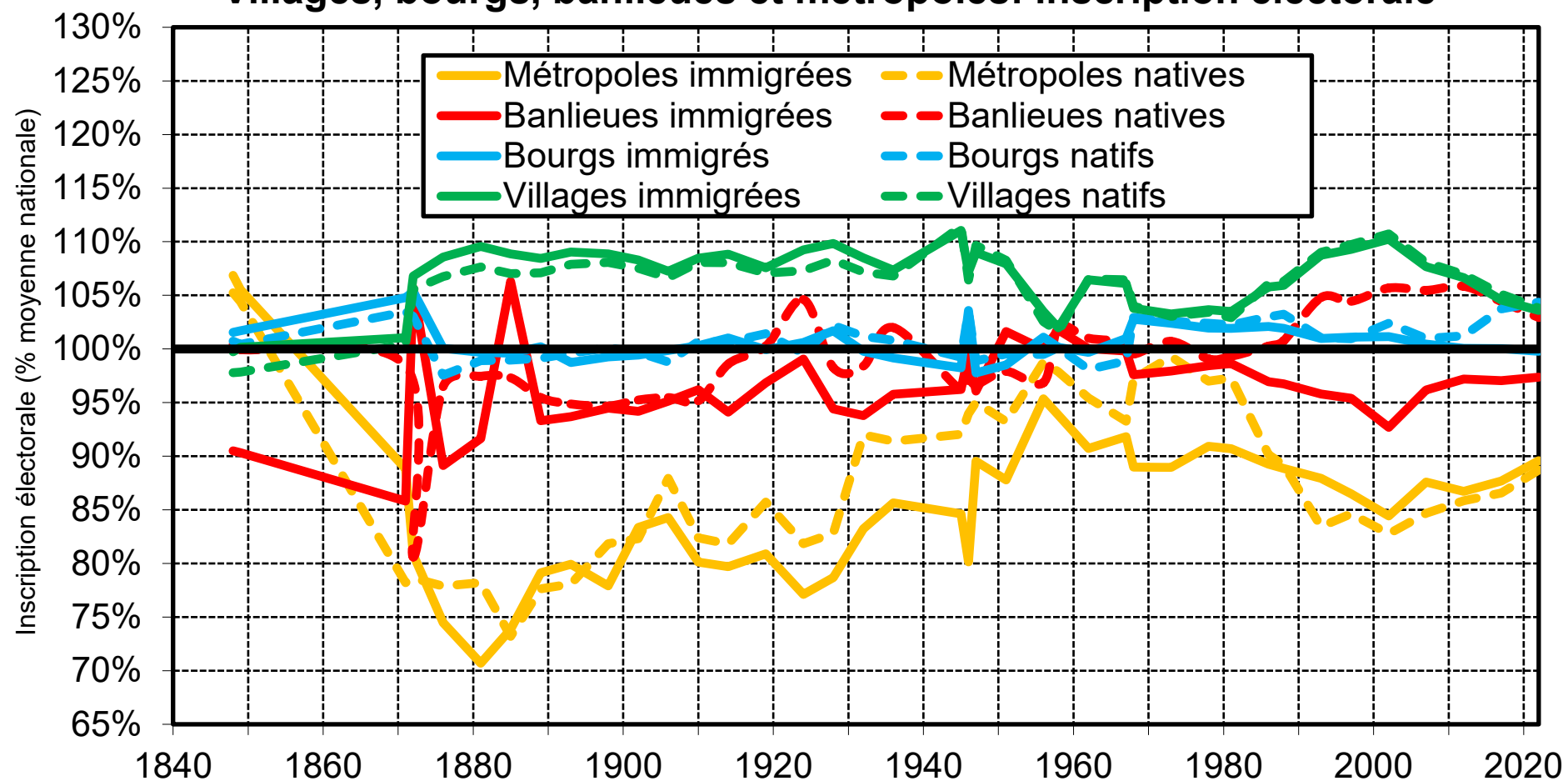
Lecture. Au sein des villages, des bourgs, des banlieues et des métropoles, le revenu moyen a généralement des effets faibles et instables sur le taux d'inscription, sauf pour les banlieues et bourgs riches en fin de période, qui s'inscrivent davantage que les banlieues et bourgs pauvres. L'instabilité observée dans les métropoles pauvres et riches s'explique en partie par la difficulté de mesurer précisément la population disposant du droit de vote. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1g)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts d'inscription



Lecture. Au sein des villages, des bourgs, des banlieues et des métropoles, le revenu moyen a généralement des effets faibles et instables sur le taux d'inscription, sauf pour les banlieues et bourgs riches en fin de période, qui s'inscrivent davantage que les banlieues et bourgs pauvres. L'instabilité observée dans les métropoles pauvres et riches s'explique en partie par la difficulté de mesurer précisément la population disposant du droit de vote. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1h)

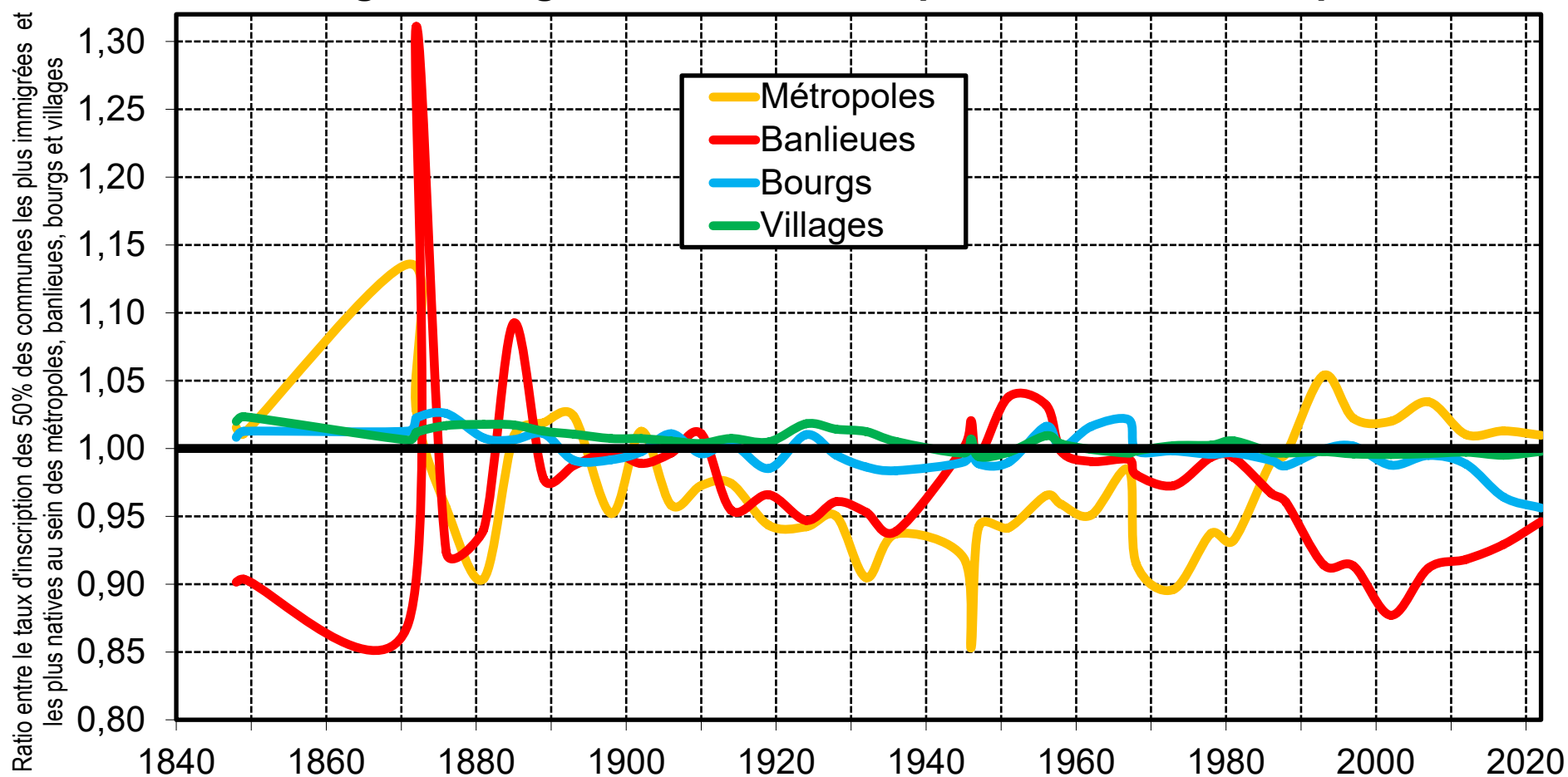
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: inscription électorale



Lecture. Au sein des villages, des bourgs, des banlieues et des métropoles, la proportion de population étrangère a généralement des effets faibles et instables sur le taux d'inscription, sauf pour les banlieues immigrées (les 50% avec le plus d'étrangers) en fin de période, qui s'inscrivent moins que les banlieues natives. L'effet correspond cependant pour l'essentiel à l'effet du revenu.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1i)

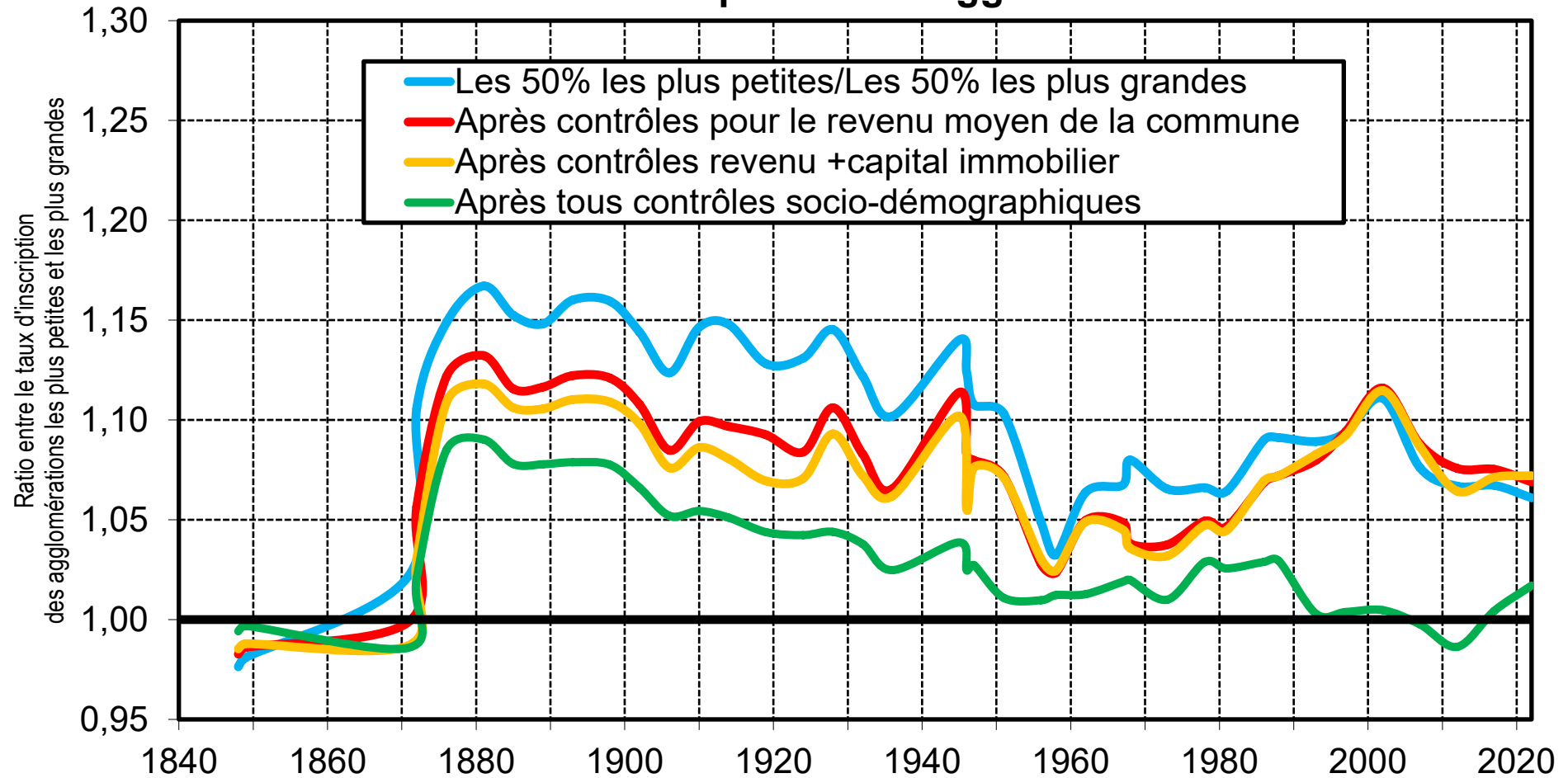
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts d'inscription



Lecture. Au sein des villages, des bourgs, des banlieues et des métropoles, la proportion de population étrangère a généralement des effets faibles et instables sur le taux d'inscription, sauf pour les banlieues immigrées (les 50% avec le plus d'étrangers) en fin de période, qui s'inscrivent moins que les banlieues natives. L'effet correspond cependant pour l'essentiel à l'effet du revenu.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.1j)

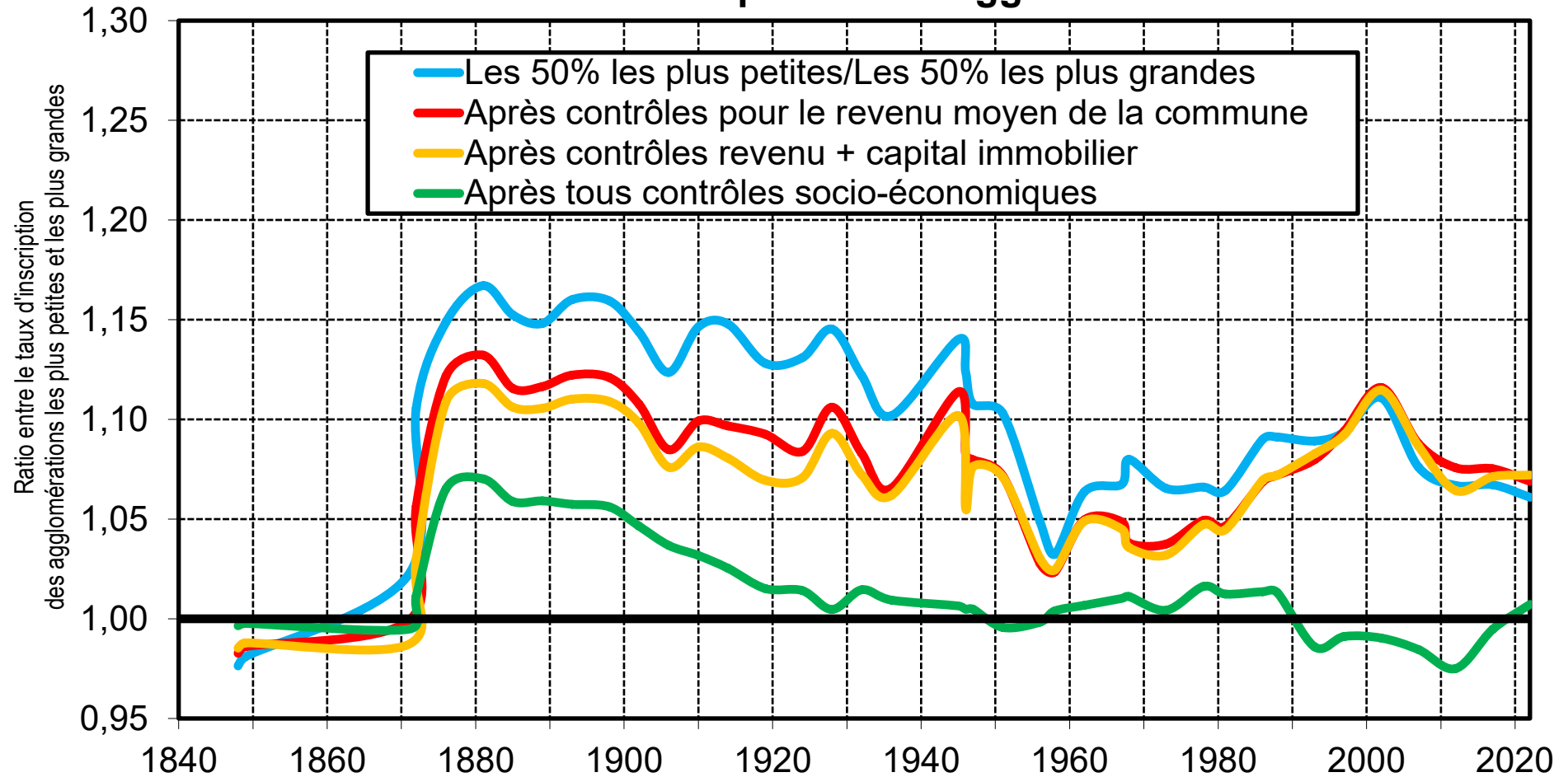
Ecarts d'inscription entre agglomérations



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.2a)

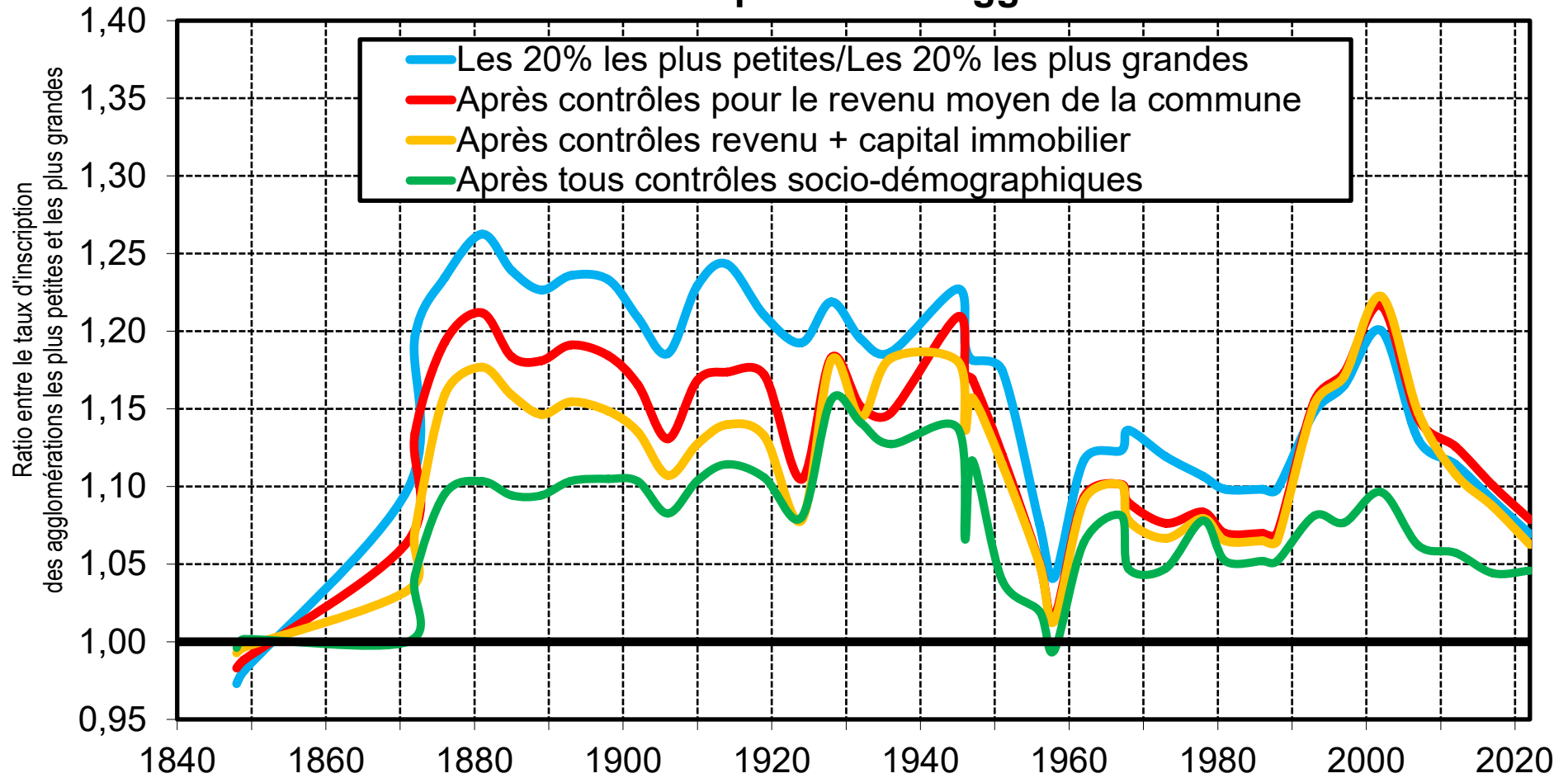
Écarts d'inscription entre agglomérations



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.2b)

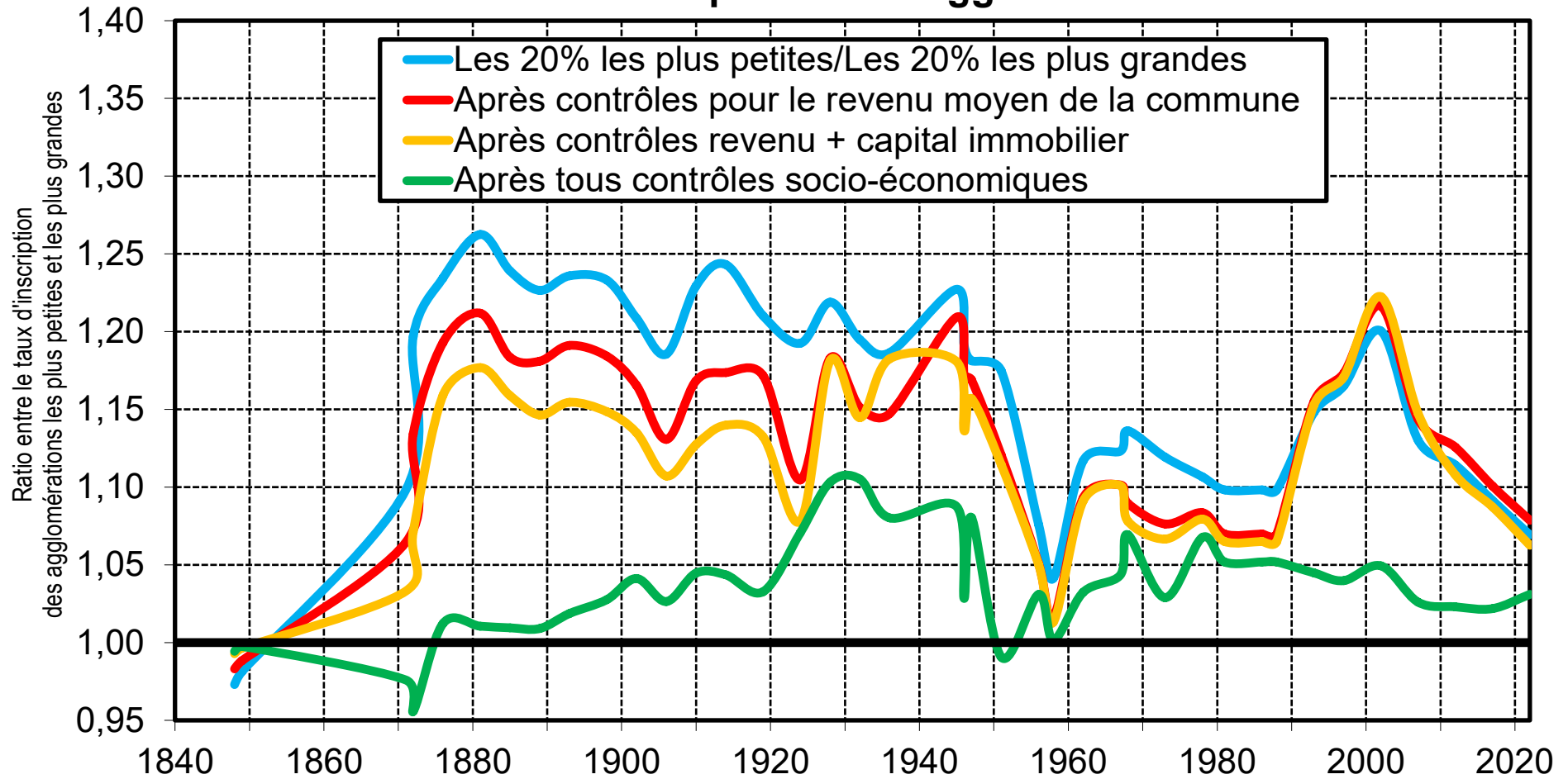
Ecarts d'inscription entre agglomérations



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.2c)

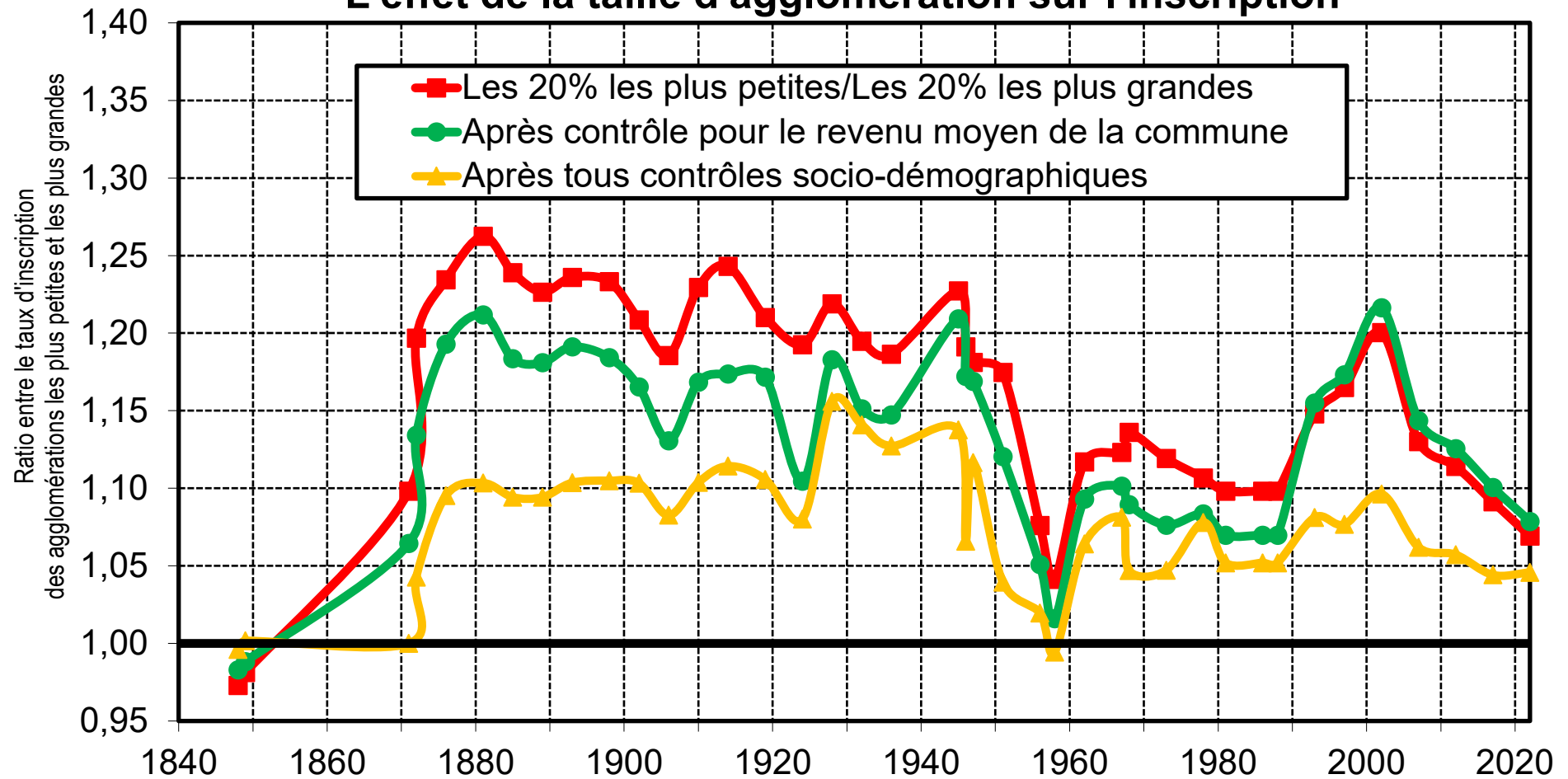
Ecarts d'inscription entre agglomérations



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.2d)

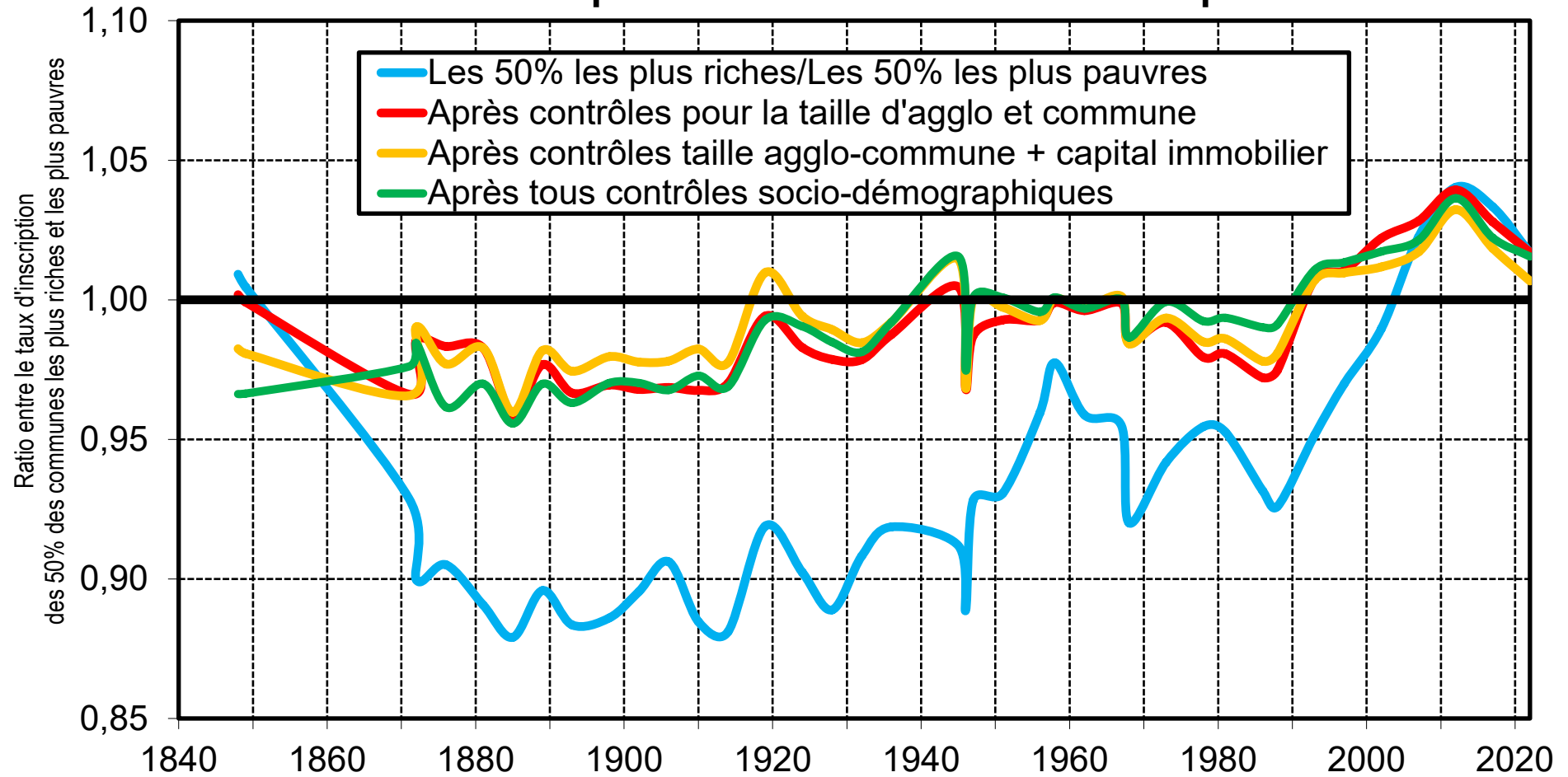
L'effet de la taille d'agglomération sur l'inscription



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

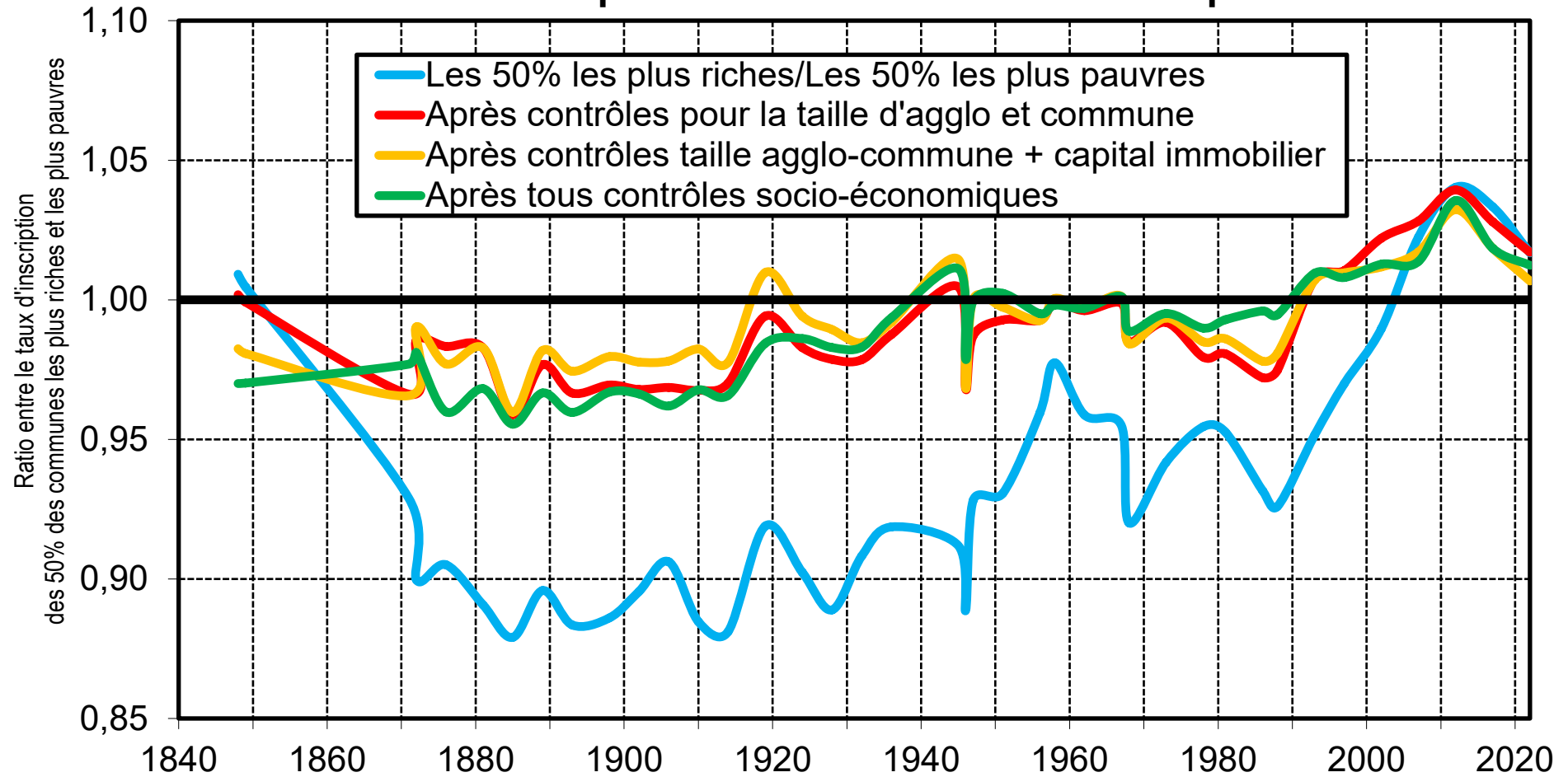
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.2e)

Ecarts d'inscription entre communes riches et pauvres



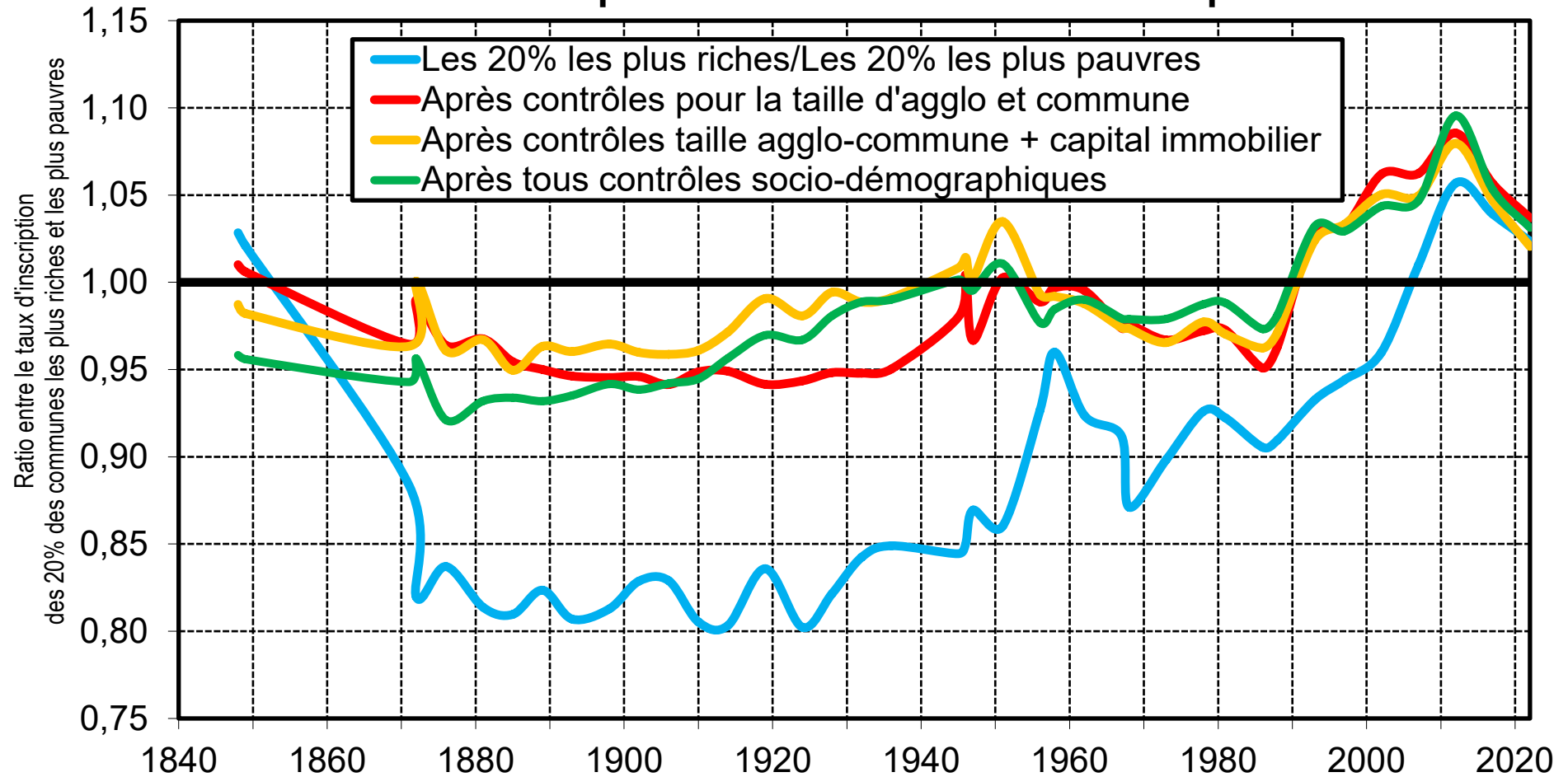
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches, sauf au cours de la période récente où cette relation s'est inversée, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.3a)

Écarts d'inscription entre communes riches et pauvres



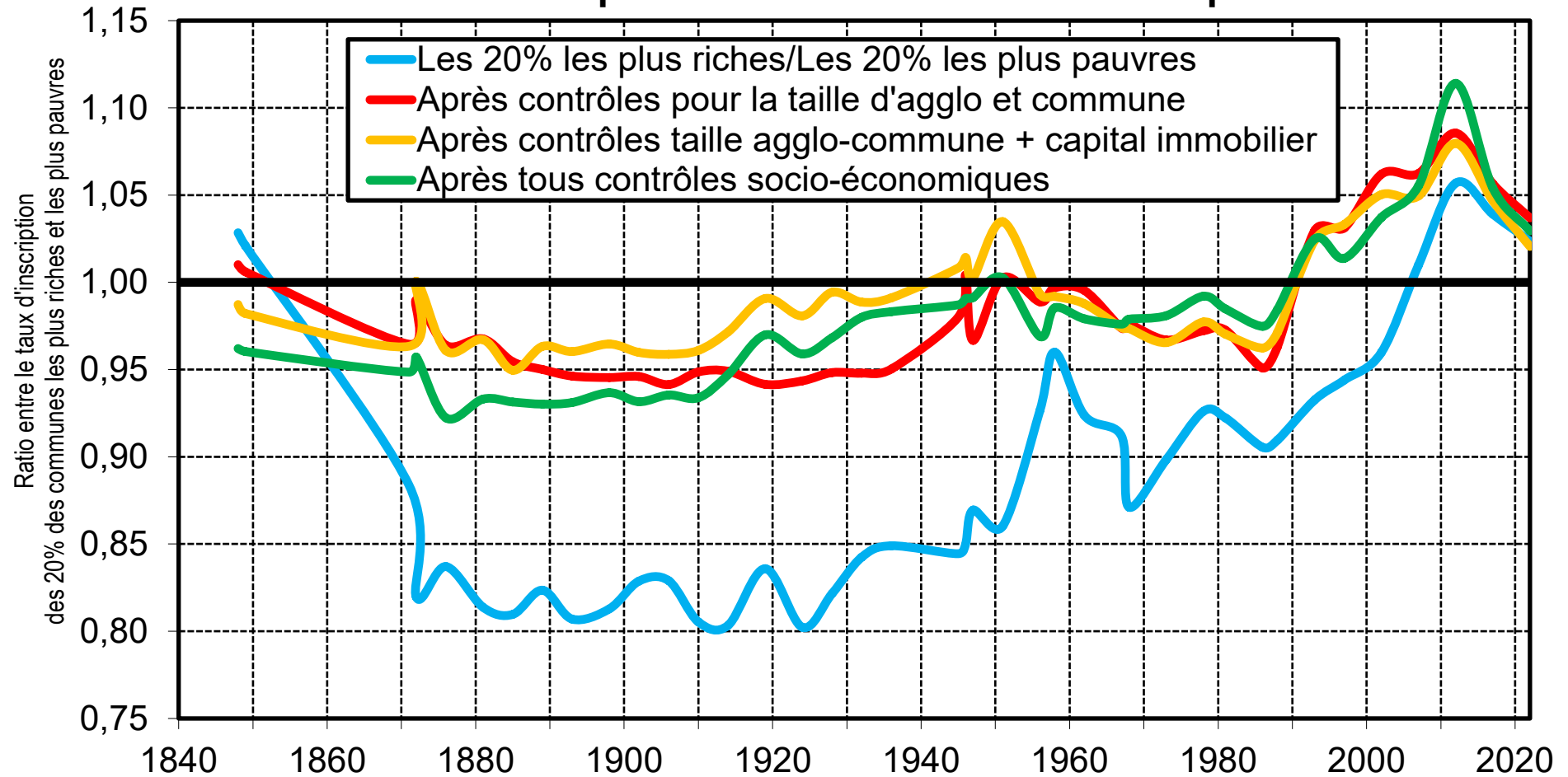
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches, sauf au cours de la période récente où cette relation s'est inversée, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.3b)

Ecarts d'inscription entre communes riches et pauvres



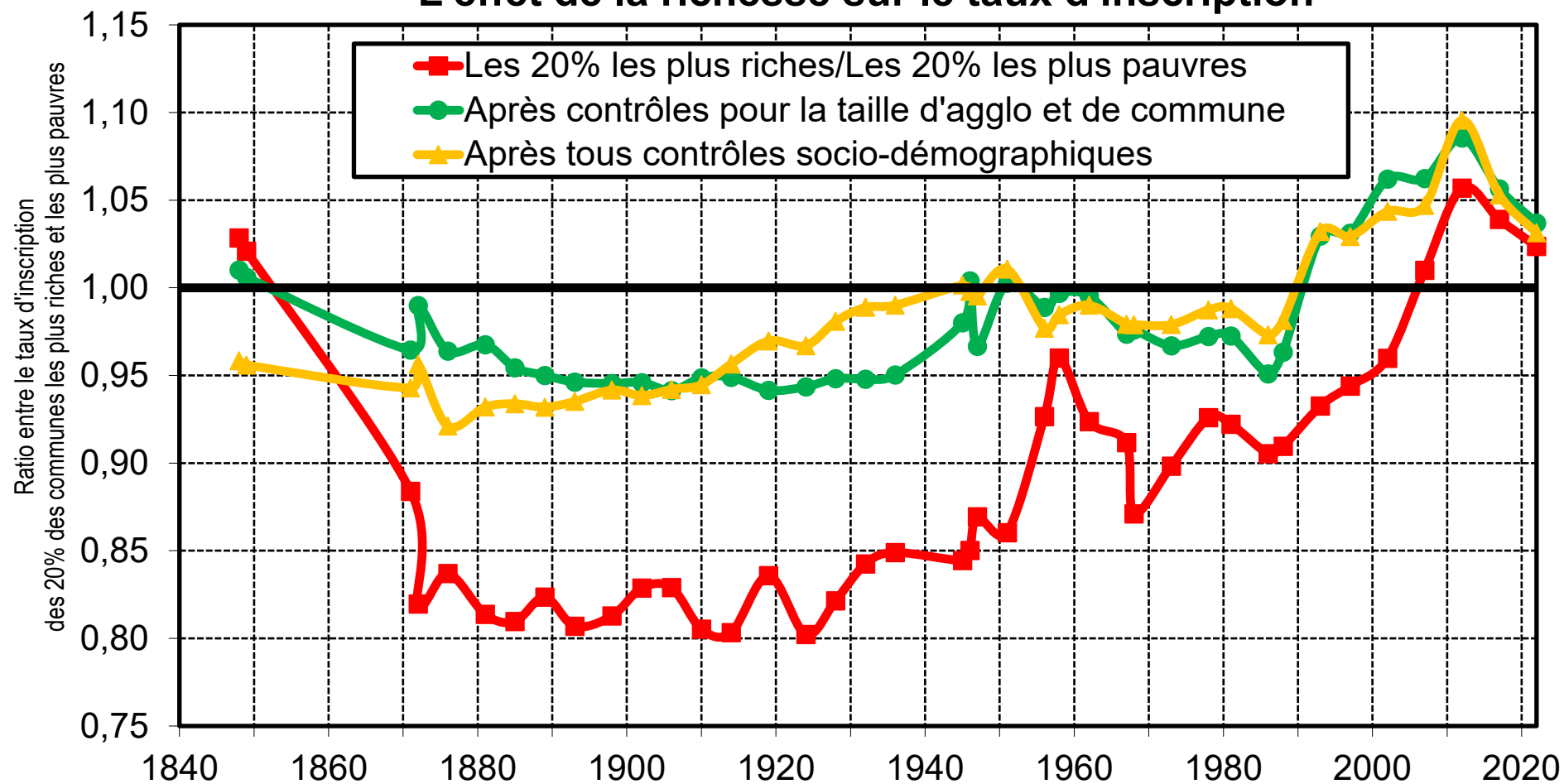
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches, sauf au cours de la période récente où cette relation s'est inversée, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.3c)

Ecarts d'inscription entre communes riches et pauvres



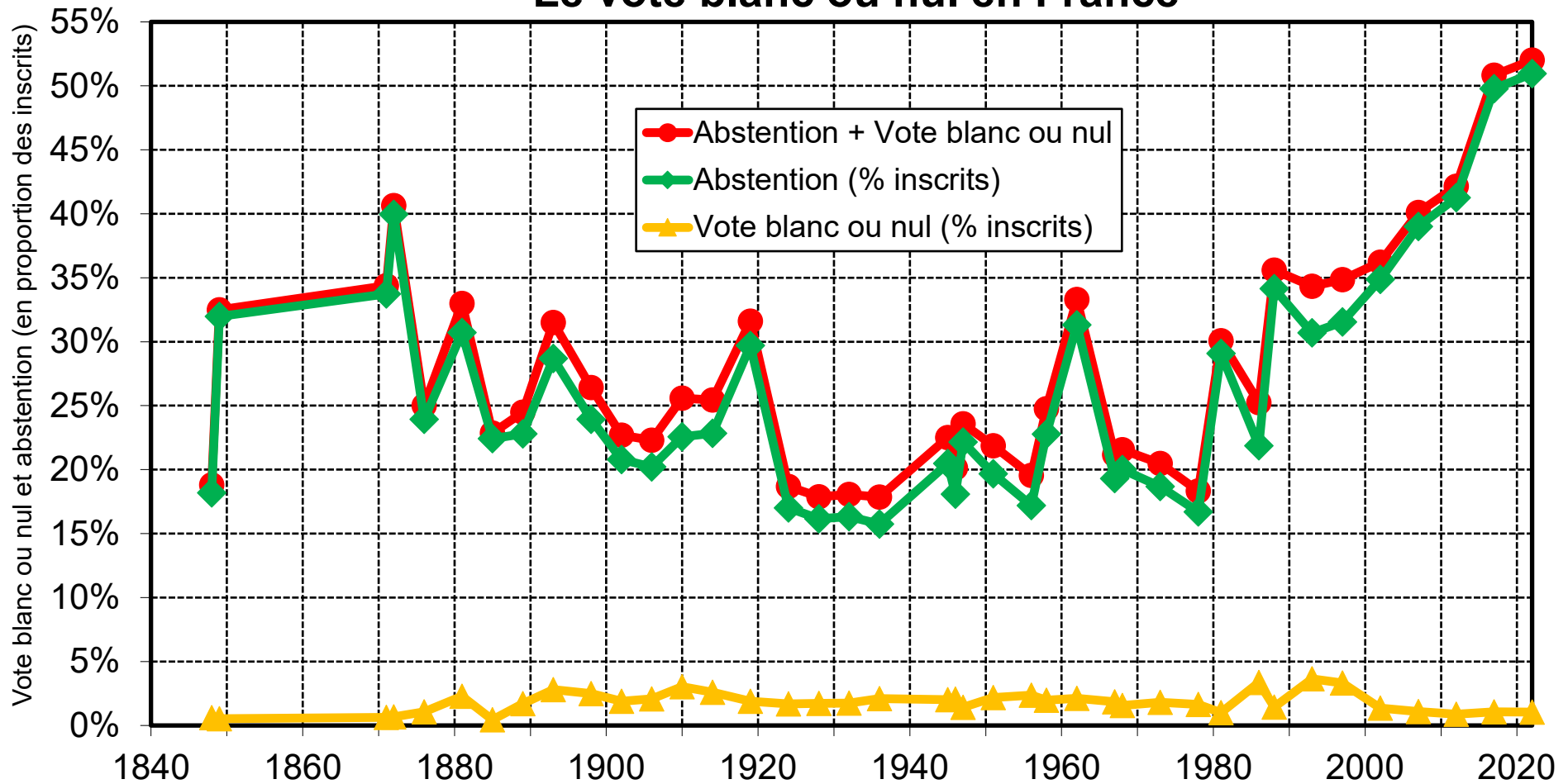
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches, sauf au cours de la période récente où cette relation s'est inversée, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.3d)

L'effet de la richesse sur le taux d'inscription



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, l'inscription sur les listes électorales a généralement été plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches, sauf au cours de la période récente où cette relation s'est inversée, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C2.3e)

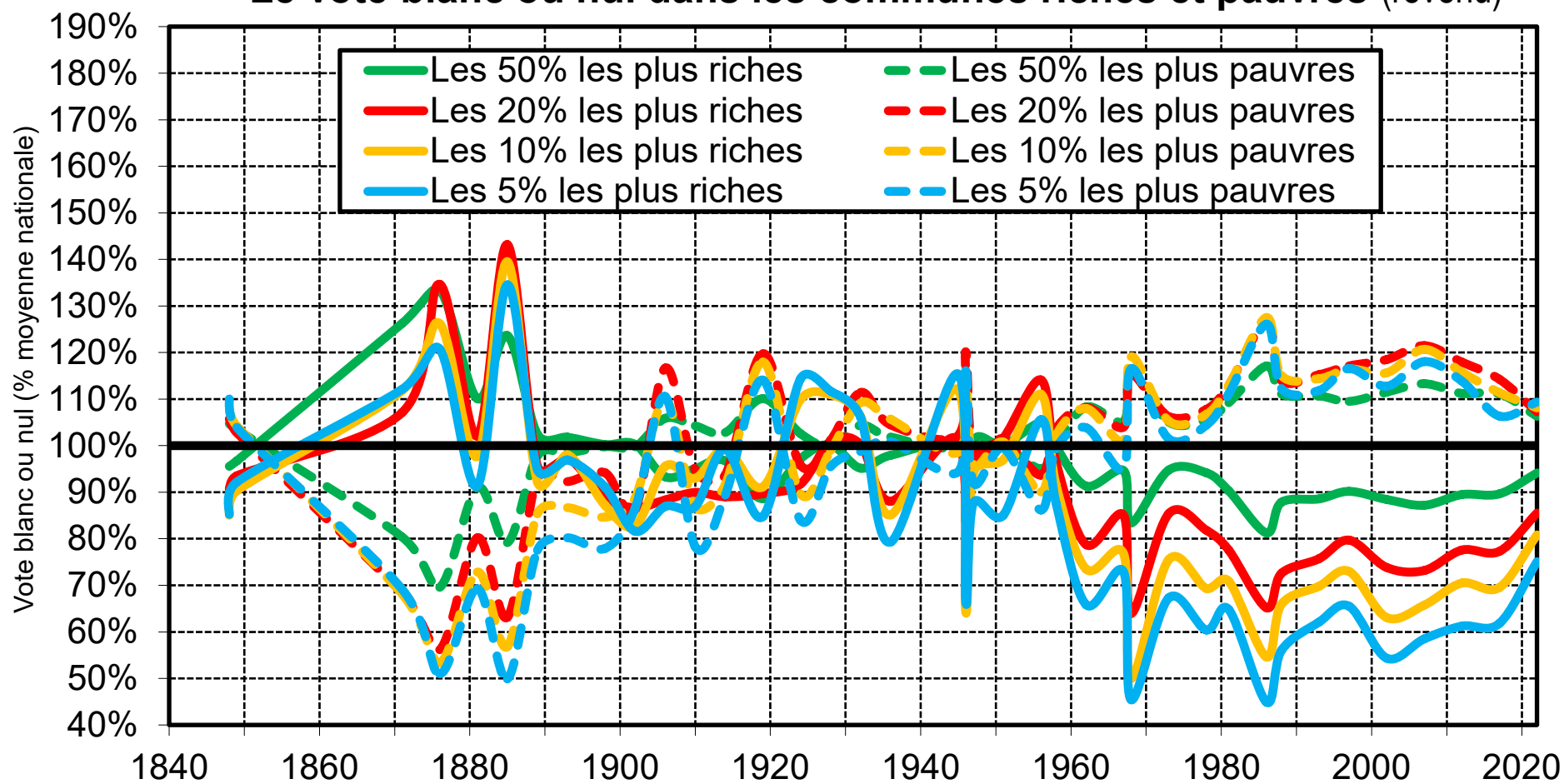
Le vote blanc ou nul en France



Lecture. Le vote blanc ou nul a toujours représenté autour de 1-2% des inscrits en France aux élections législatives de 1848 à 2022, sauf en 1910 où il atteint 3% et en 1986, 1993 et 1997 où il se situe entre 3% et 4%. De façon générale, les variations dans le temps du vote blanc ou nul sont de relativement faible ampleur par comparaison aux variations du taux d'abstention.

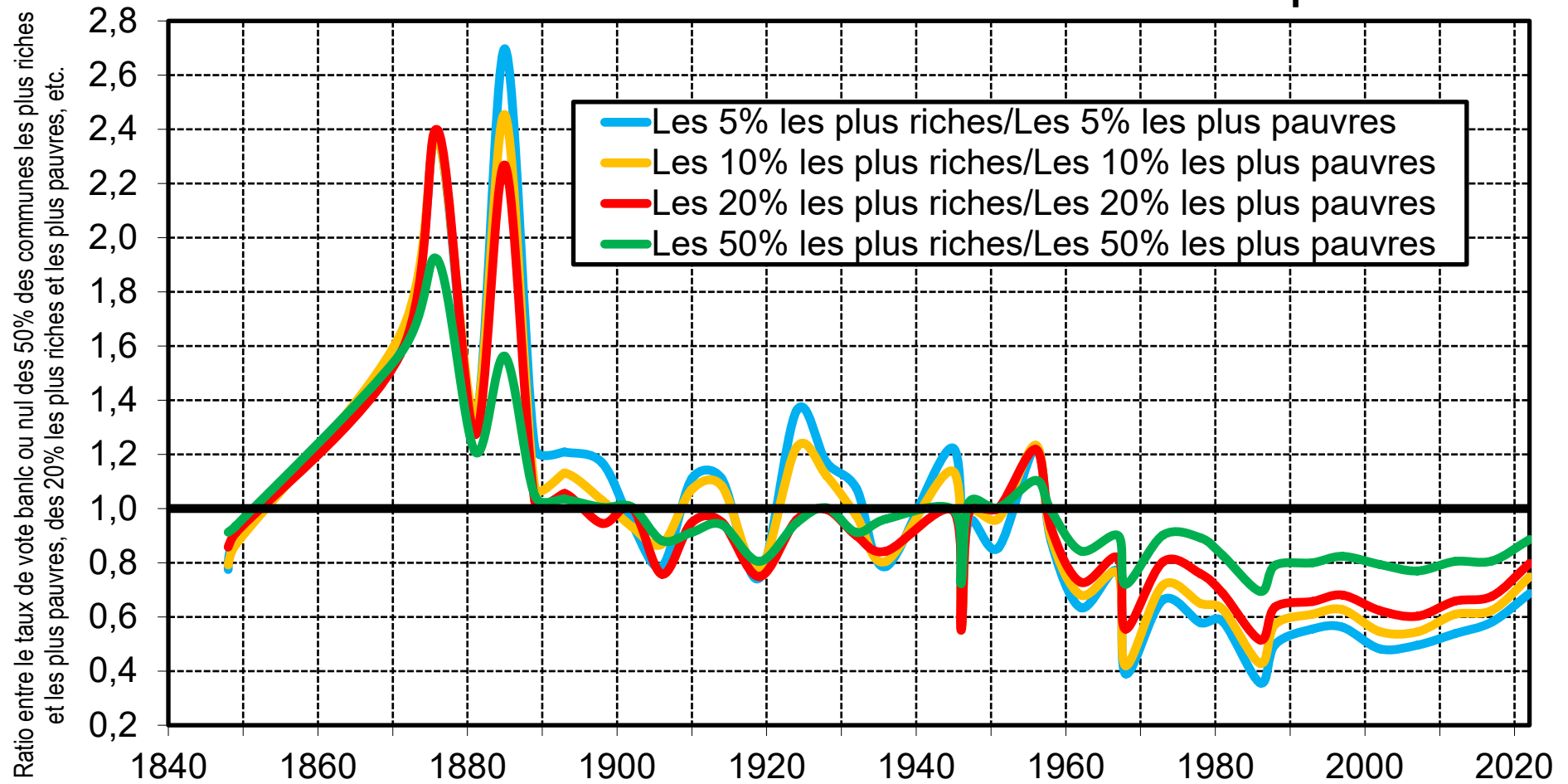
Note. Les résultats indiqués ici sont toujours ceux de France métropolitaine au 1er tour. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.1)

Le vote blanc ou nul dans les communes riches et pauvres (revenu)



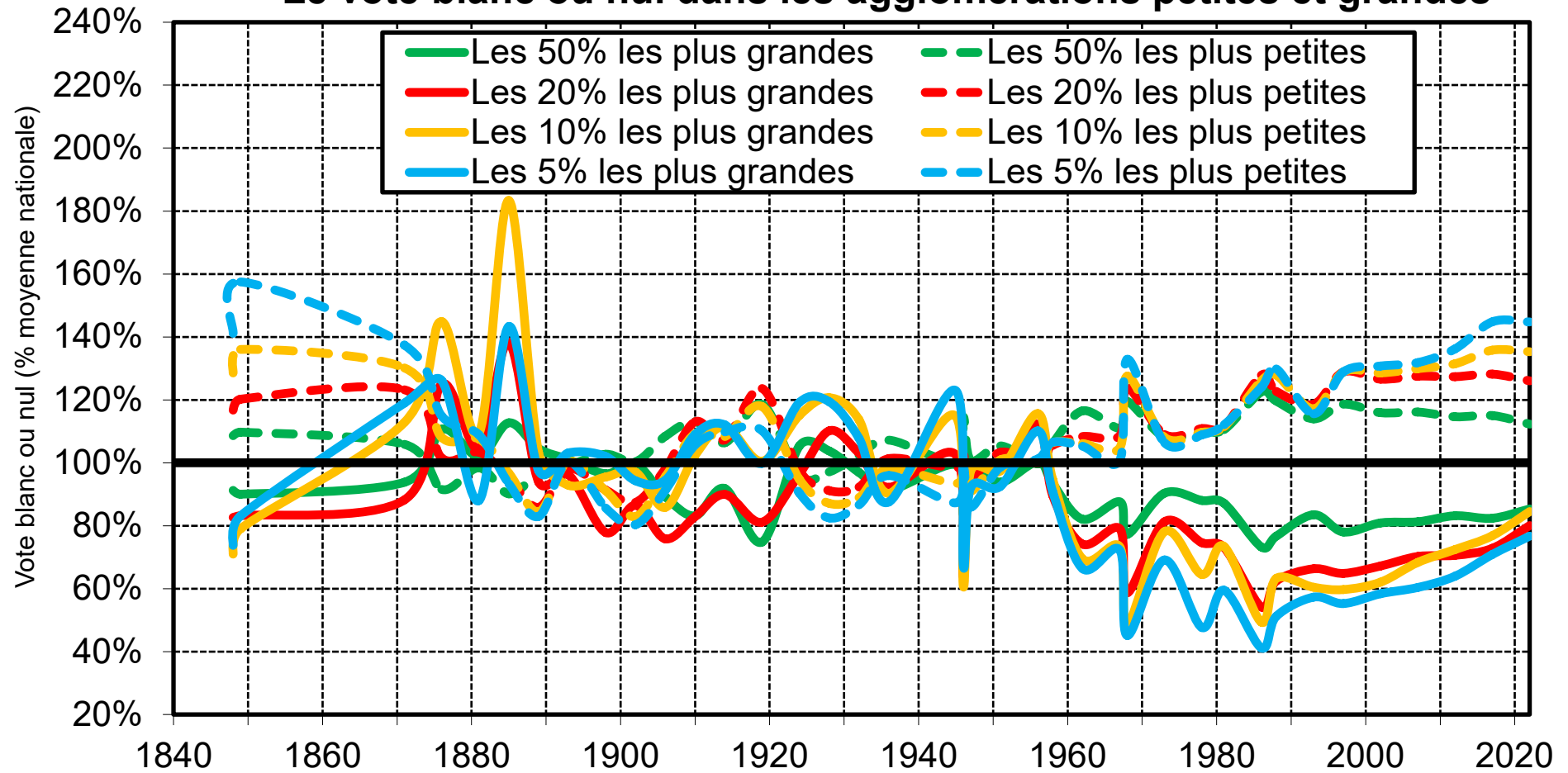
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.2a)

Ecarts de vote blanc ou nul entre communes riches et pauvres



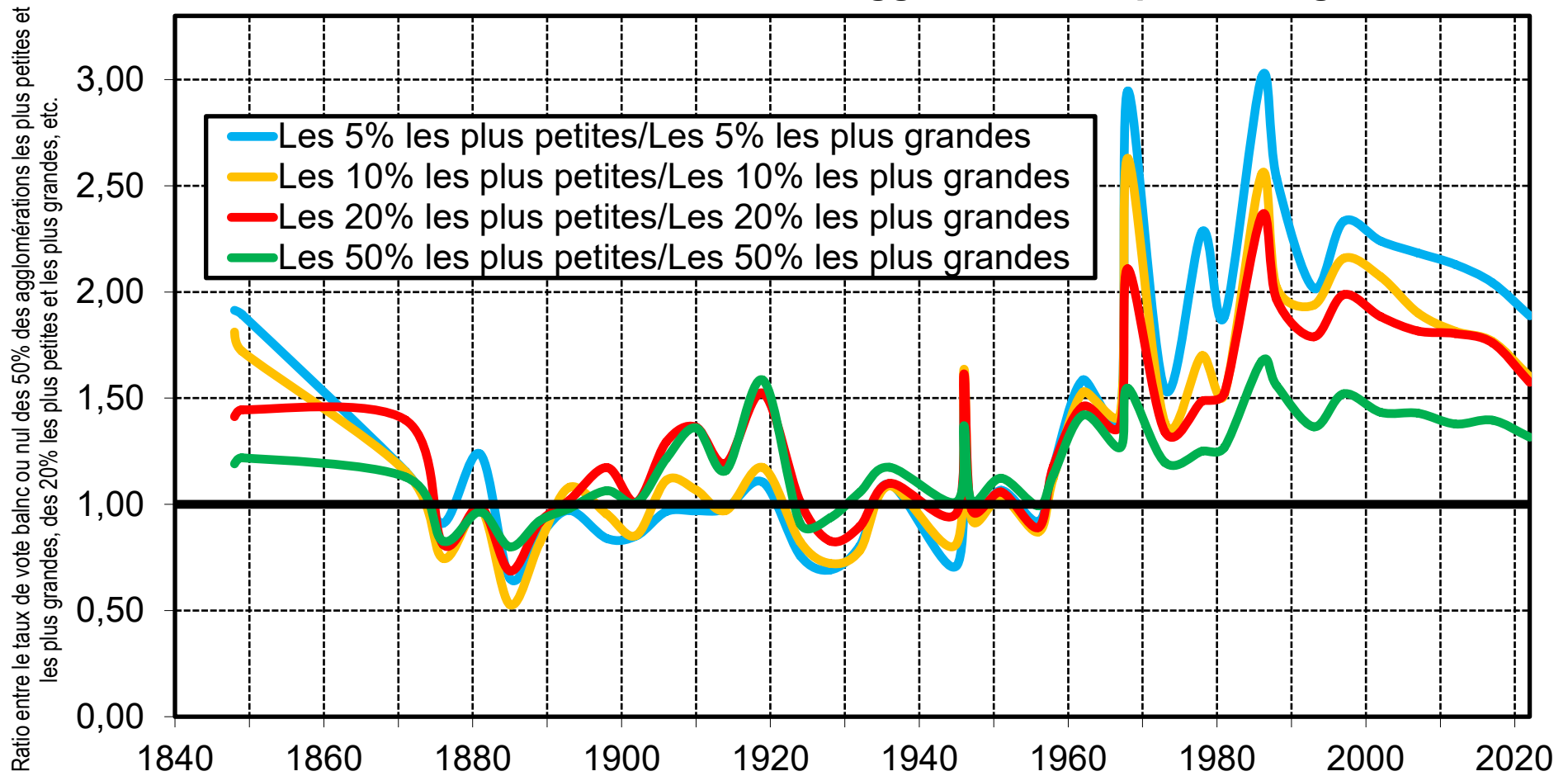
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.2b)

Le vote blanc ou nul dans les agglomérations petites et grandes



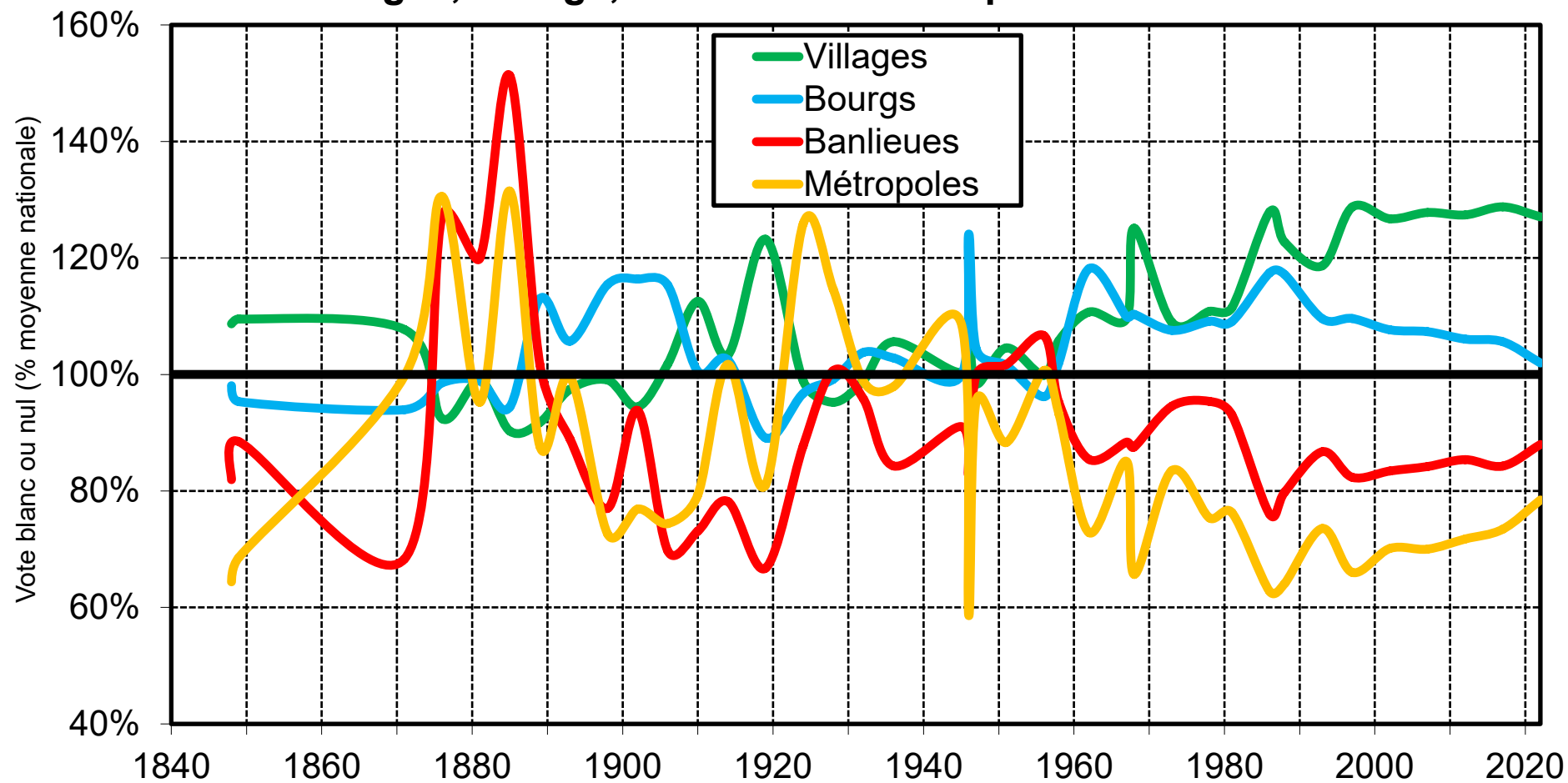
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.2c)

Ecarts de vote blanc ou nul entre agglomérations petites et grandes



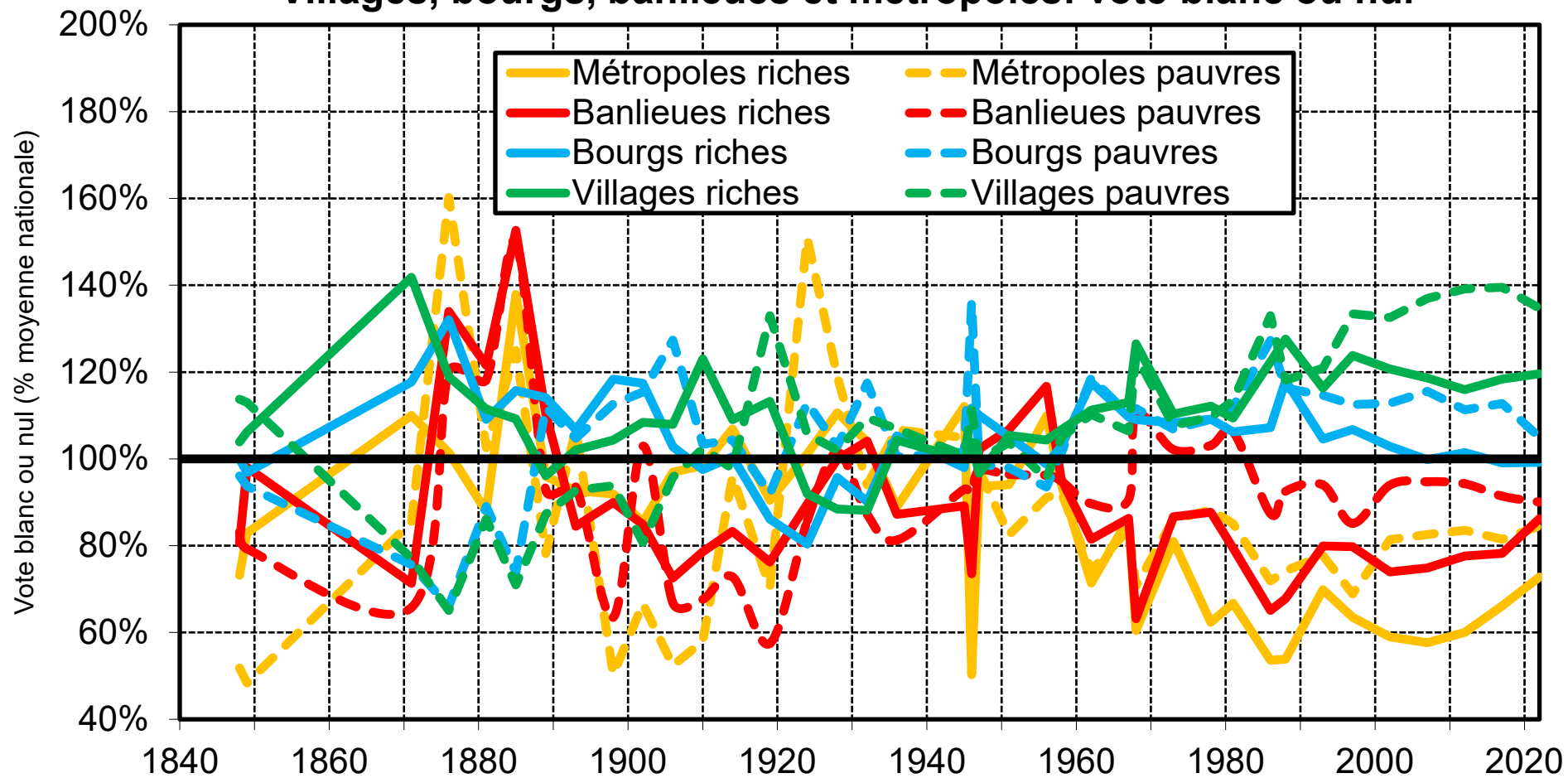
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.2d)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: vote blanc ou nul



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.2e)

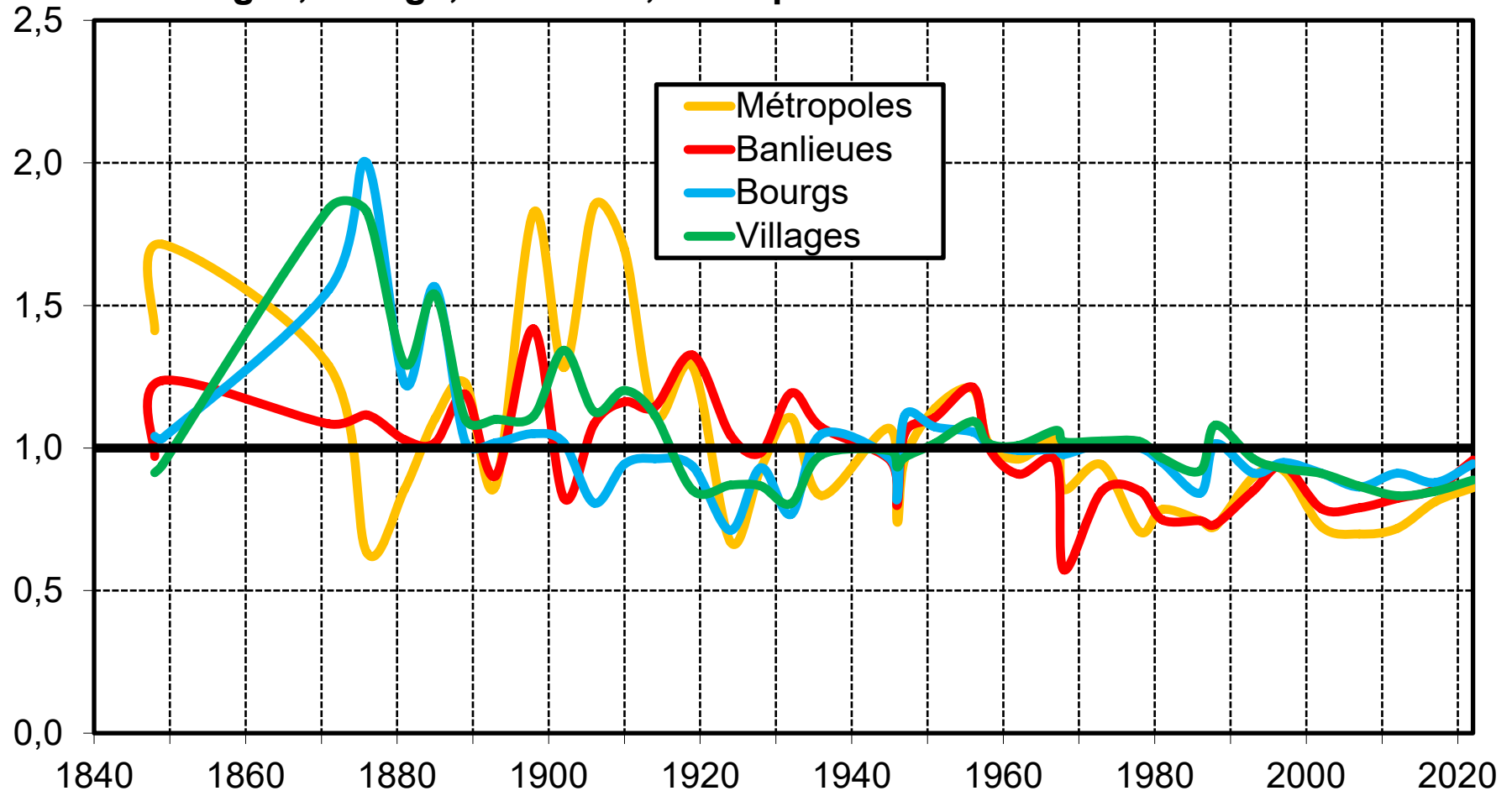
Villages, bourgs, banlieues et métropoles: vote blanc ou nul



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.2f)

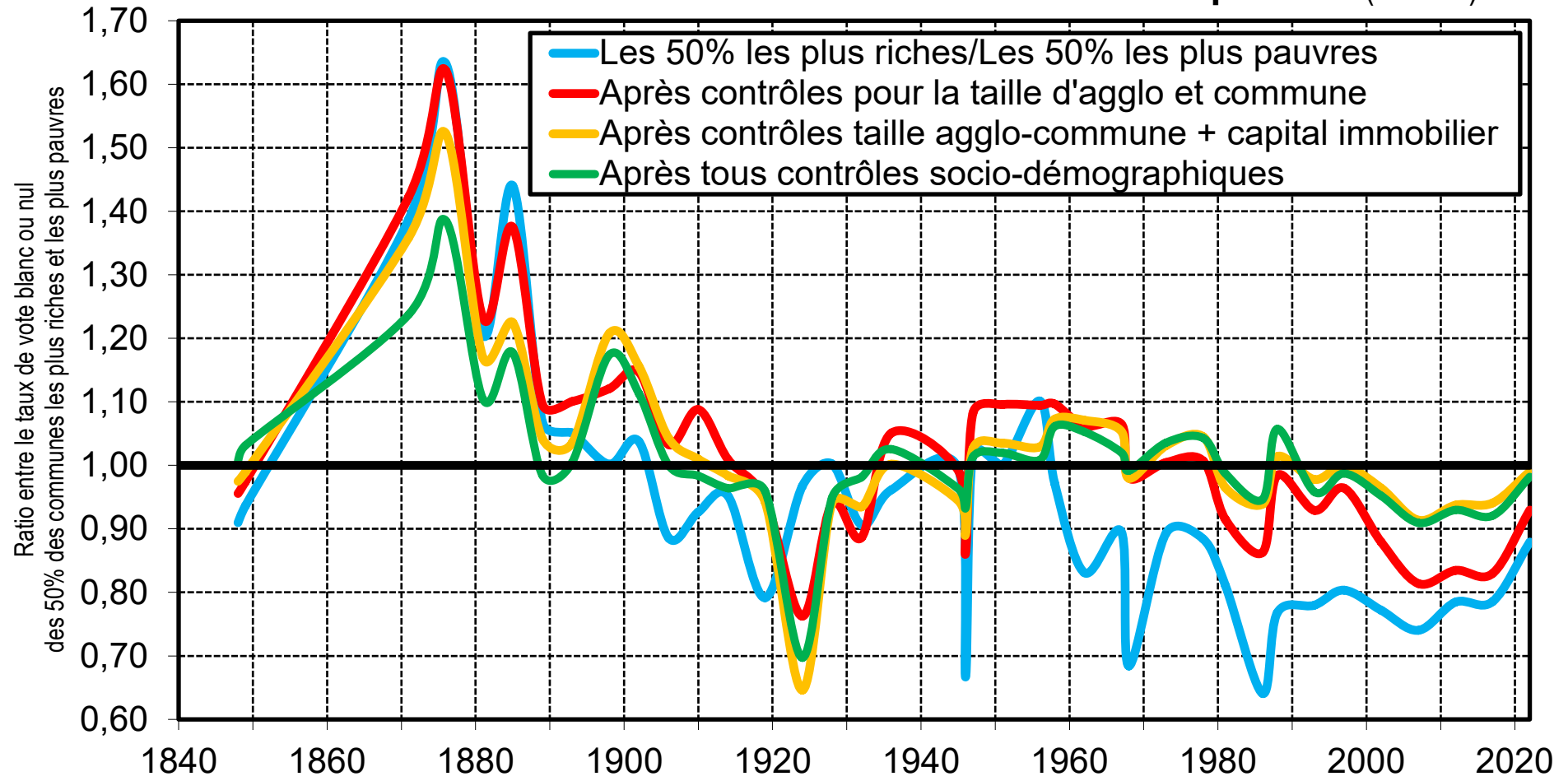
Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de vote blanc ou nul

Ratio entre le taux de vote blanc ou nul des communes les plus riches et les plus pauvres au sein des métropoles, banlieues, bourgs et villages



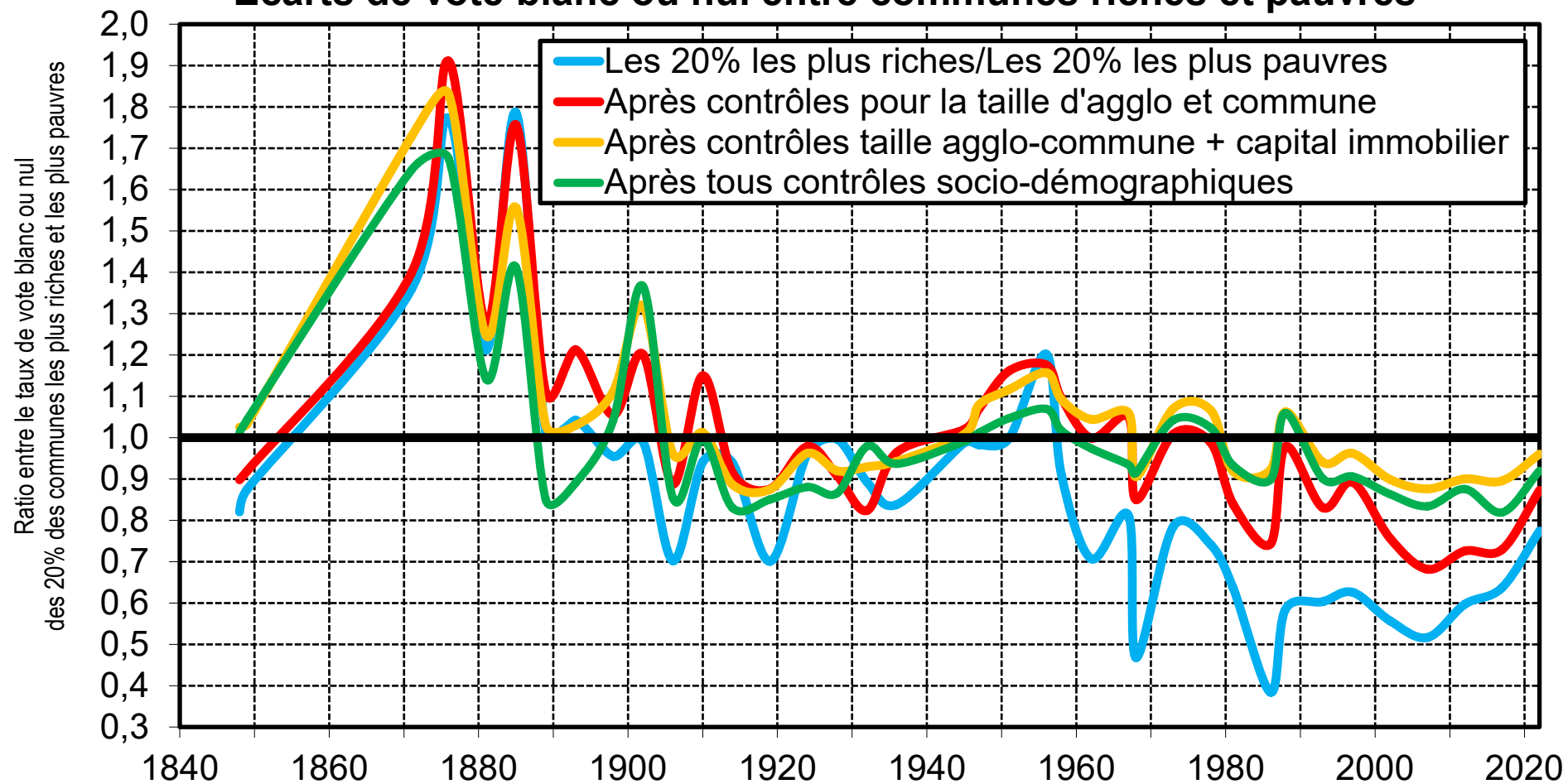
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.2g)

Ecarts de vote blanc ou nul entre communes riches et pauvres (revenu)



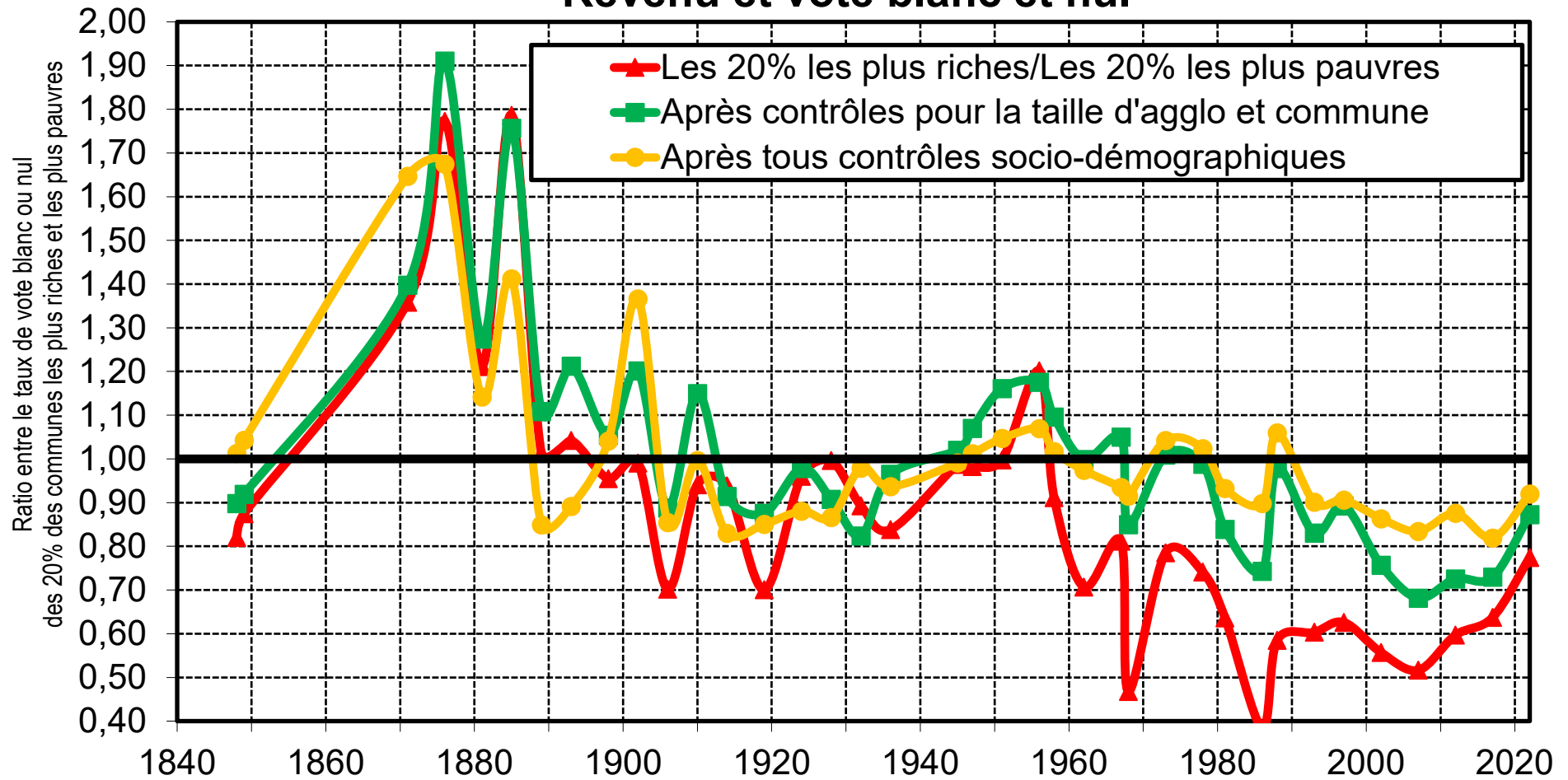
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.3a)

Ecart de vote blanc ou nul entre communes riches et pauvres



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.3b)

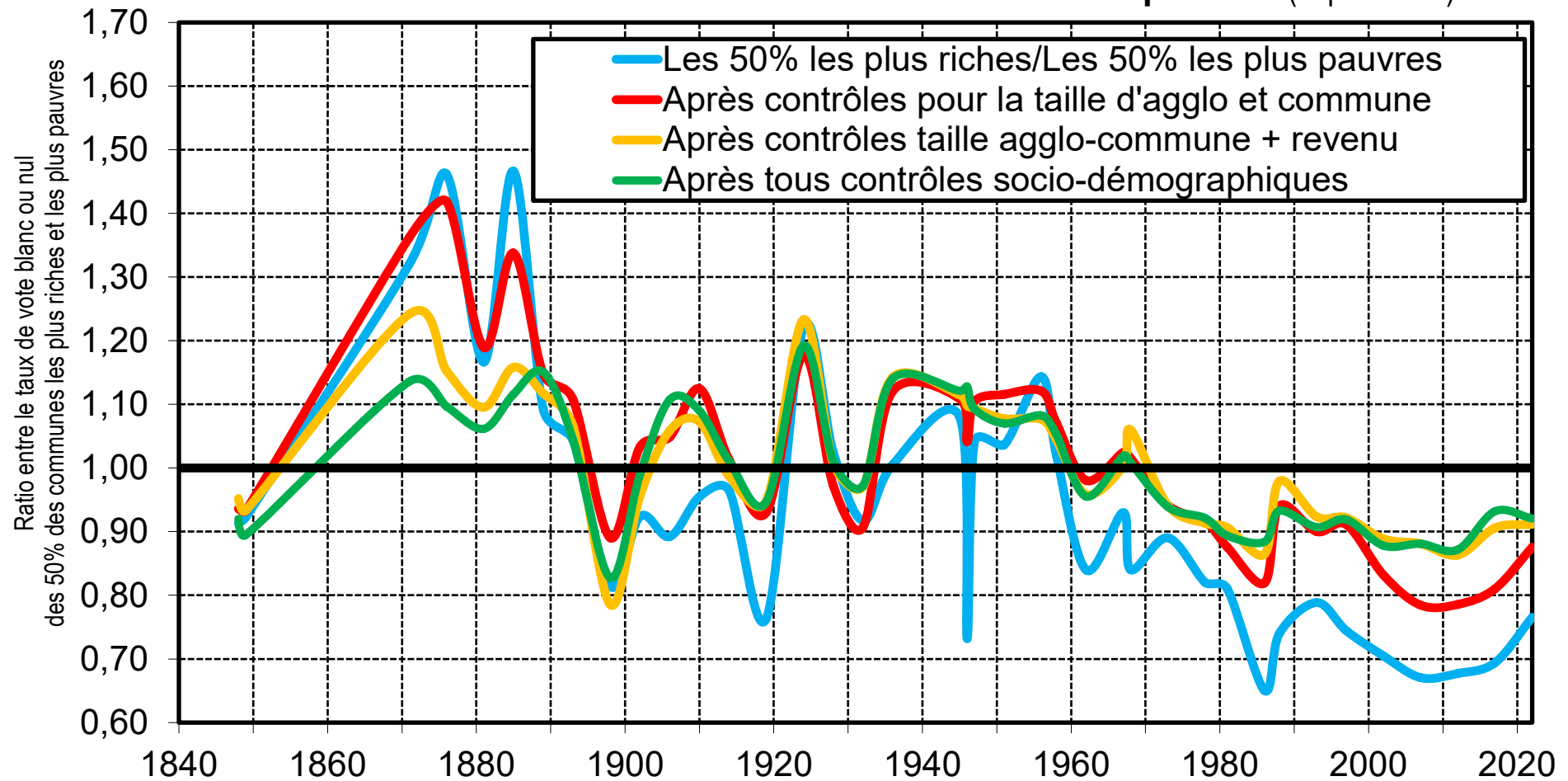
Revenu et vote blanc et nul



Lecture. Lors des élections législatives menées dans les années 1870 et 1880, le taux de vote blanc ou nul (en proportion des inscrits) tend à être plus élevé dans les communes les plus riches que dans les communes les plus pauvres. L'inverse est vrai depuis les années 1960, même si les écarts sont beaucoup plus faibles après prise en compte des variables de contrôles.

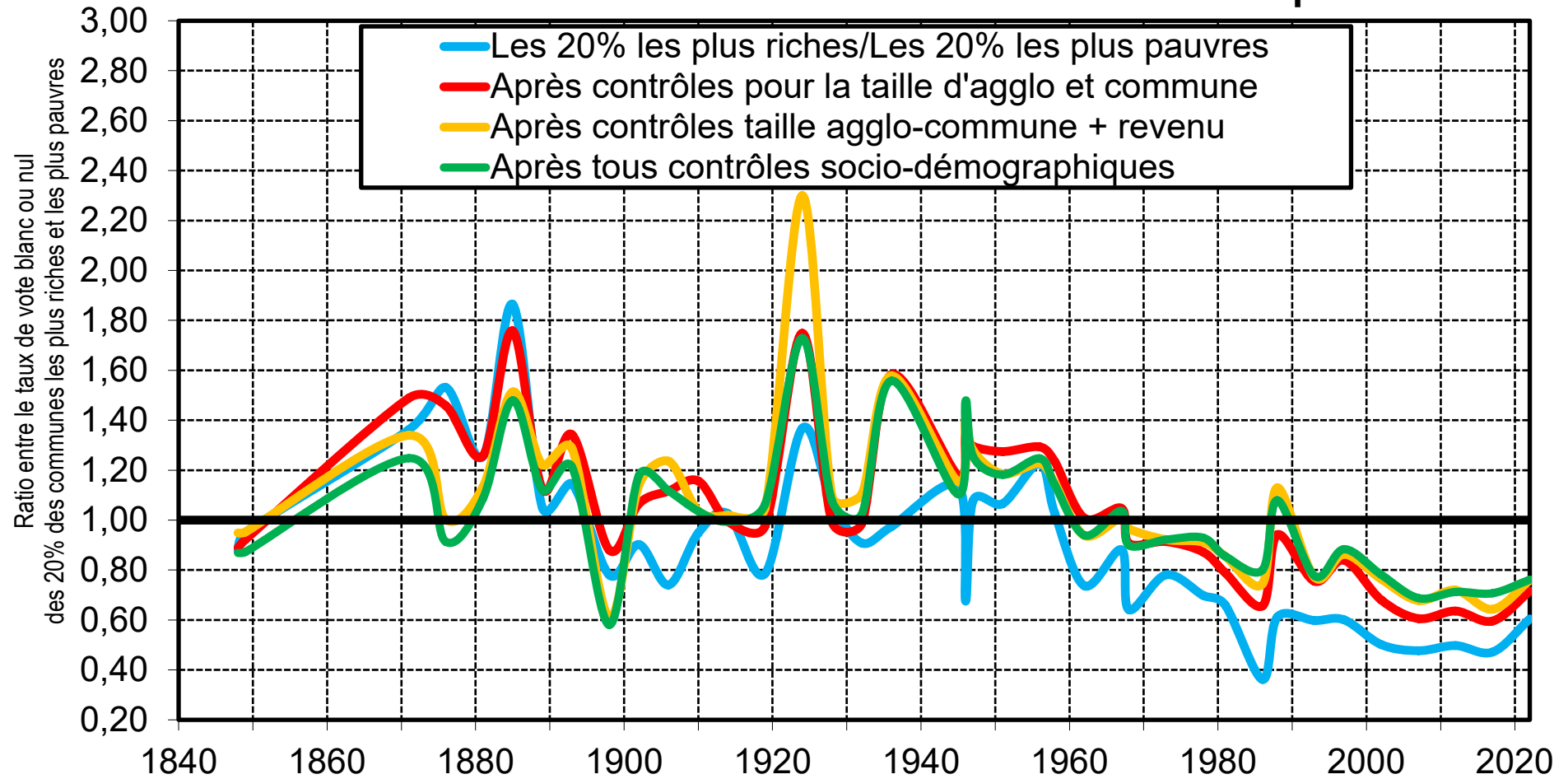
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.3c).

Écarts de vote blanc ou nul entre communes riches et pauvres (cap.immob.)



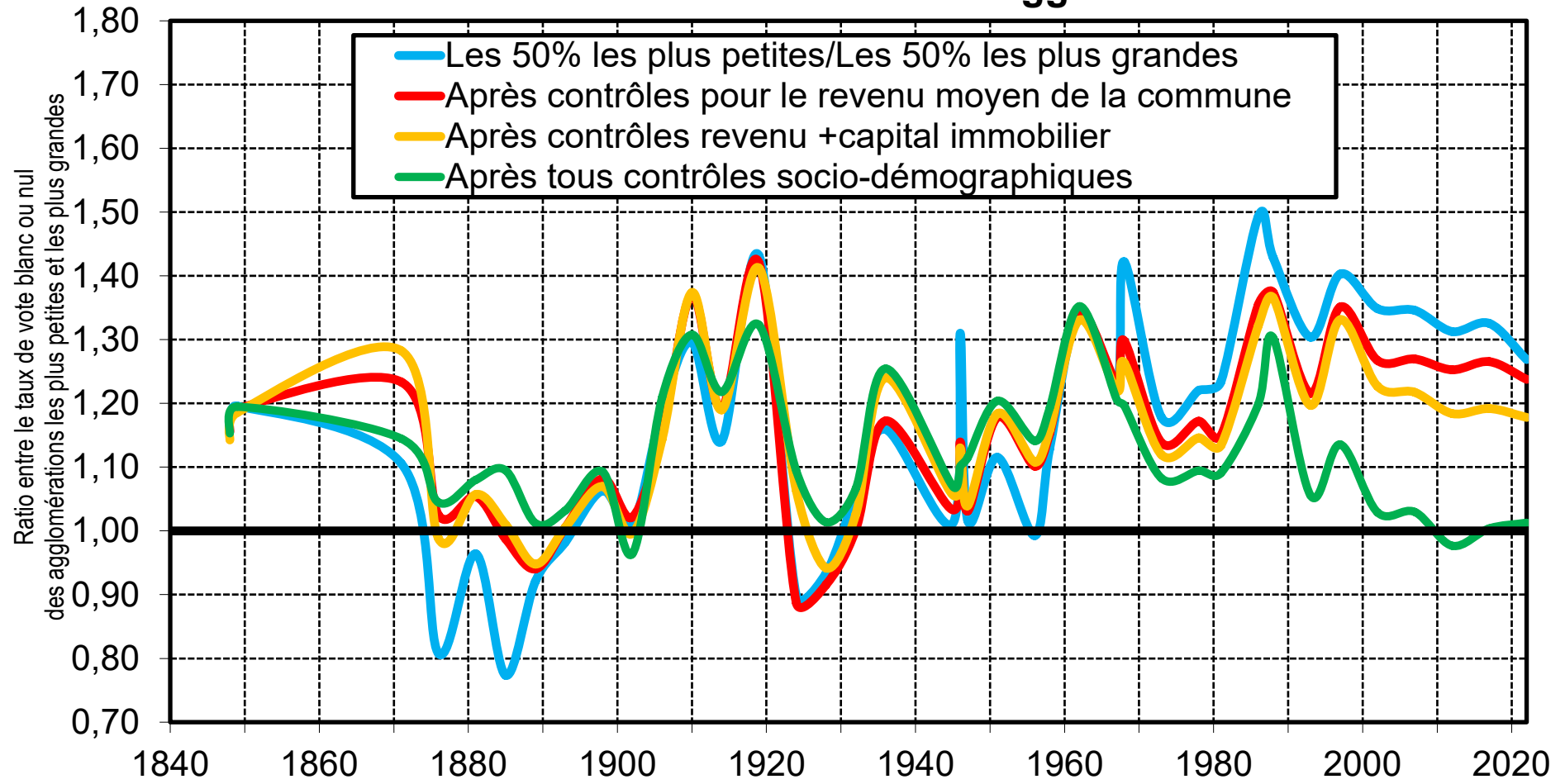
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.4a)

Ecarts de vote blanc ou nul entre communes riches et pauvres



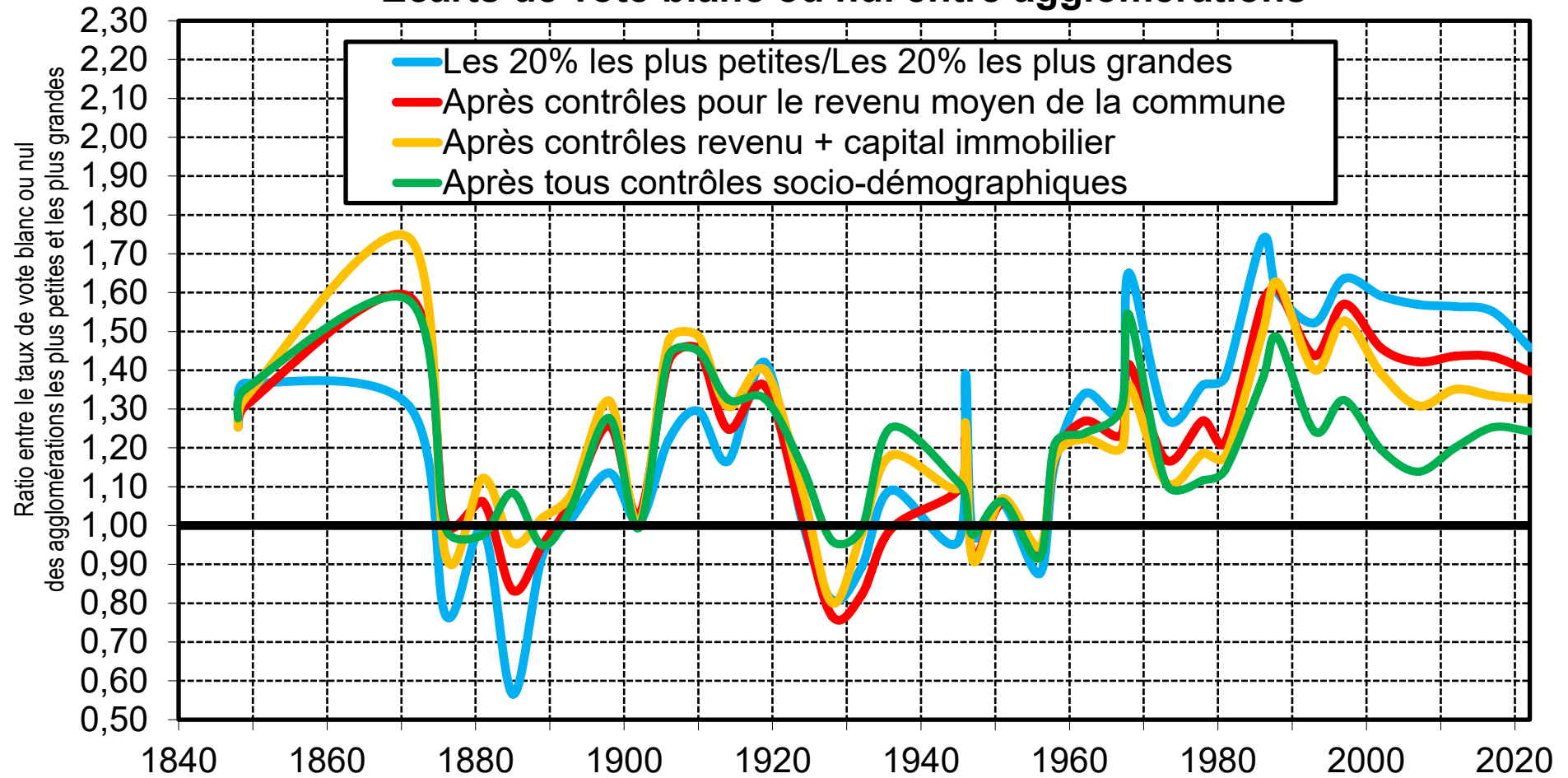
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.4b)

Ecarts de vote blanc ou nul entre agglomérations



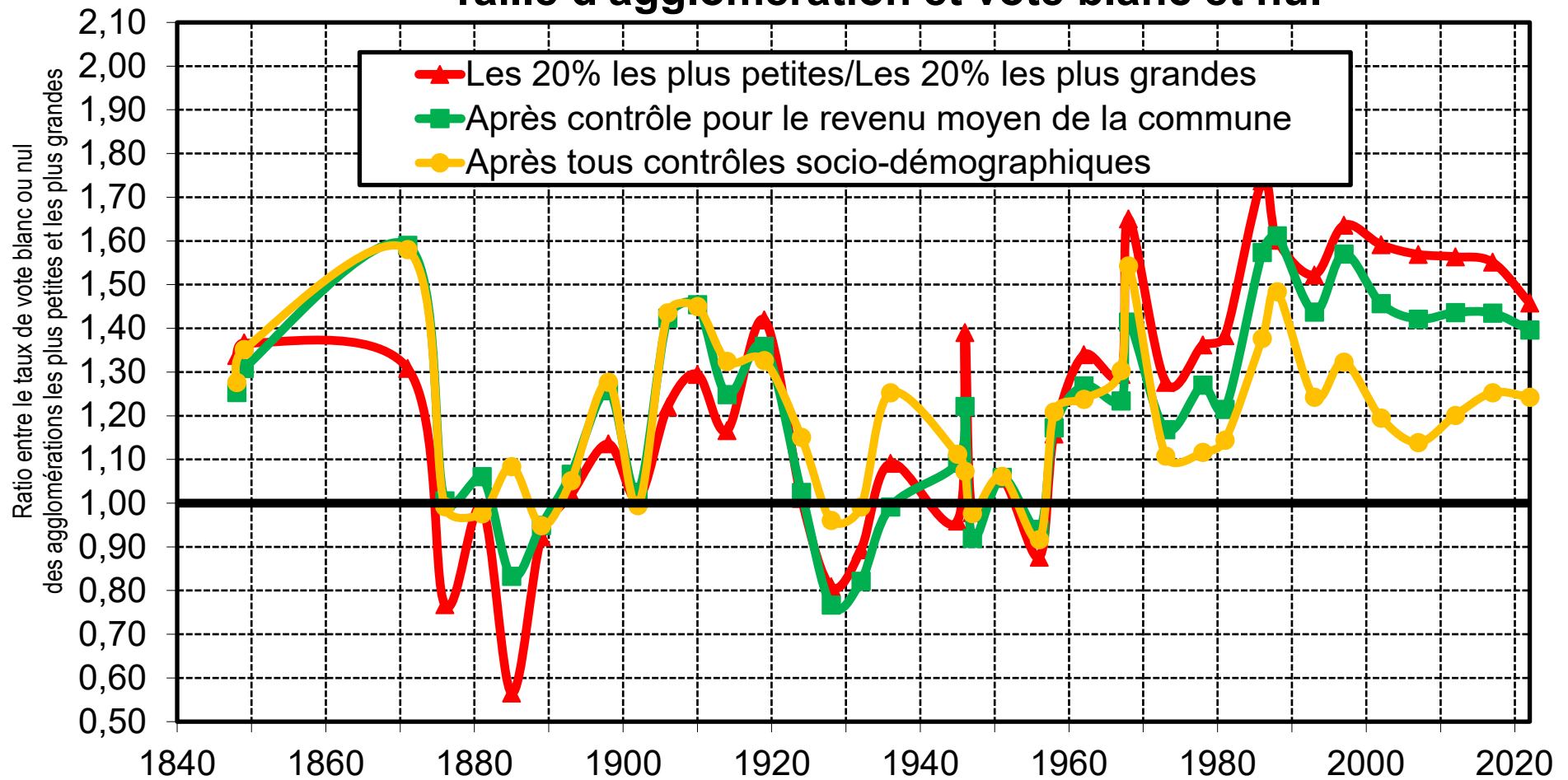
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.5a)

Écarts de vote blanc ou nul entre agglomérations



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.5b)

Taille d'agglomération et vote blanc et nul



Lecture. Depuis les années 1960, le taux de vote blanc ou nul (en proportion des inscrits) est plus élevé dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations, avant et après prise en compte des variables de contrôles. On observe généralement une relation similaire depuis des législatives de 1848 jusqu'à celles de 2022, avec cependant d'importantes variations. **Sources et séries:** voir nehistoireduconflitpolitique.fr (graphique C3.5c)

Annexe D. Clivages sociopolitiques : élections législatives (courants politiques)

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022

Julia Cagé, Thomas Piketty

Annexe D. Clivages sociopolitiques : élections législatives (courants politiques)

D1. Résultats détaillés sur le vote législatif par courant politique (séries chronologiques)

D2. Résultats détaillés sur le vote législatif par territoire (élection par élection)

D3. Résultats détaillés sur le vote législatif par niveau de richesse (élection par élection)

D1. Résultats détaillés sur le vote législatif par courant politique (séries chronologiques)

La troisième partie de l'ouvrage (chapitres 8, 9, 10 et 11) propose une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant le vote pour les différents courants politiques aux élections législatives de 1848 à 2022. Cette analyse s'appuie d'une part sur des graphiques présentés sous forme de séries chronologiques 1848-2022 (annexe D1), et d'autre part sur des graphiques présentant pour un petit nombre d'élections (une ou plusieurs) la structure du vote par type de territoire (annexe D2) et par niveau de richesse (annexe D3), dont sont extraits la plupart des graphiques présentés et analysés dans les chapitres 8 à 11. Les graphiques de l'annexe D1 permettent de mettre en évidence les régularités de très long terme (principalement étudiées dans le chapitre 8), alors que ceux des annexes D2 et D3 visent à analyser de façon plus détaillée les différentes périodes (principalement étudiées dans les chapitres 9, 10 et 11).

Les graphiques sous forme de séries chronologiques 1848-2022 (annexe D1) ont été établis séparément pour chaque bloc politique : bloc de gauche (GCG : gauche et centre-gauche), bloc de droite (DCD : droite et centre-droit), bloc du centre (C : centre) ; ainsi que pour chaque courant politique : G (gauche), CG (centre-gauche), centre-droit (CD), droite (D).

Concernant le bloc de gauche (GCG), il s'agit des graphiques D1.1a à D1.1w (écarts de vote total pour la gauche en fonction du revenu moyen par habitant), D1.2a à D1.2h (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction du revenu et décompositions globales de la variance du vote pour la gauche), D1.3a à D1.3b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction du capital immobilier), D1.4a à D1.4b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion de propriétaires), D1.5a à D1.5b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion d'ouvriers), D1.6a à D1.6c (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion d'étrangers), D1.7a à D1.7b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la taille d'agglomération), D1.8a à D1.8b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion âgée de plus de 60 ans), D1.9a à D1.9b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion de femmes), D1.10a à D1.10b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion de ménages complexes), D1.11a (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion de surfaces agricoles de plus de 50 hectares),

D1.12 à D1.12b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche en fonction de la proportion d'indépendants agricoles et non agricoles).

Concernant le bloc de droite (DCD), il s'agit des graphiques D1.1a à D1.1g (écarts de vote total pour la droite en fonction du revenu moyen par habitant), D1.2a à D1.2d (décompositions globales de la variance du vote pour la droite),¹ D1.3a à D1.3b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à droite en fonction de la taille d'agglomération), D1.4a à D1.4c (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à droite en fonction de la proximité au catholicisme : part de l'enseignement privé en 1894 et 2021, proportion de prêtres réfractaires en 1791), D1.5a à D1.5b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à droite en fonction de la proportion âgée de plus de 60 ans), D1.6a à D1.6b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à droite en fonction de la proportion de femmes), D1.7a à D1.7b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à droite en fonction de la proportion de ménages complexes).

Concernant le bloc du centre (C), il s'agit des graphiques D1.1a à D1.1c (décompositions globales de la variance du vote pour le centre).² Concernant le vote pour la gauche (hors centre-gauche) (G), il s'agit des graphiques D1.1a à D1.1b (écarts de vote total pour la gauche – hors centre-gauche – en fonction de la taille d'agglomération) et D1.2a à D1.2b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à gauche - hors centre-gauche - en fonction de la proportion d'ouvriers). Concernant le vote pour la droite (hors centre-droit) (D), il s'agit des graphiques D1.1a à D1.1d (écarts de vote total pour la droite – hors centre-droit – en fonction de la taille d'agglomération et du revenu moyen) et D1.2a (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote à droite - hors centre-droit - en fonction de la proportion d'élèves scolarisés dans le privé en 1894). Concernant le vote pour le centre-gauche (CG), il s'agit des graphiques D1.1a à D1.1b (écarts de vote total pour le centre-gauche en fonction de la taille d'agglomération) et D1.2a à D1.2b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de vote au centre-gauche en fonction de la proportion d'ouvriers). Concernant le vote pour le centre-droit (CD), il s'agit du graphique D1.1a (écarts de vote total pour le centre-droit en fonction de la taille d'agglomération).

¹ Lors des périodes de bipolarisation (où les votes pour les blocs de gauche et de droite rassemblent la quasi-totalité des suffrages), les décompositions de la variance du vote pour la gauche et du vote pour la droite sont quasiment identiques et correspondent à la décomposition de la variance du vote gauche-droite. Lors des périodes de tripartition, les décompositions peuvent être légèrement différentes mais vont globalement toutes dans la même direction (avec en particulier une hausse structurelle du pouvoir explicatif des variables sociodémographiques au cours des dernières décennies).

² Cette décomposition est indiquée ici uniquement pour les périodes de tripartition (1848-1910 et 2017-2022). Pour les périodes de bipolarisation le score du centre est trop faible et erratique pour permettre une décomposition fiable de la variance. Toutes les estimations correspondantes sont toutefois disponibles dans le fichier xlsx.

D2. Résultats détaillés sur le vote législatif par territoire (élection par élection)

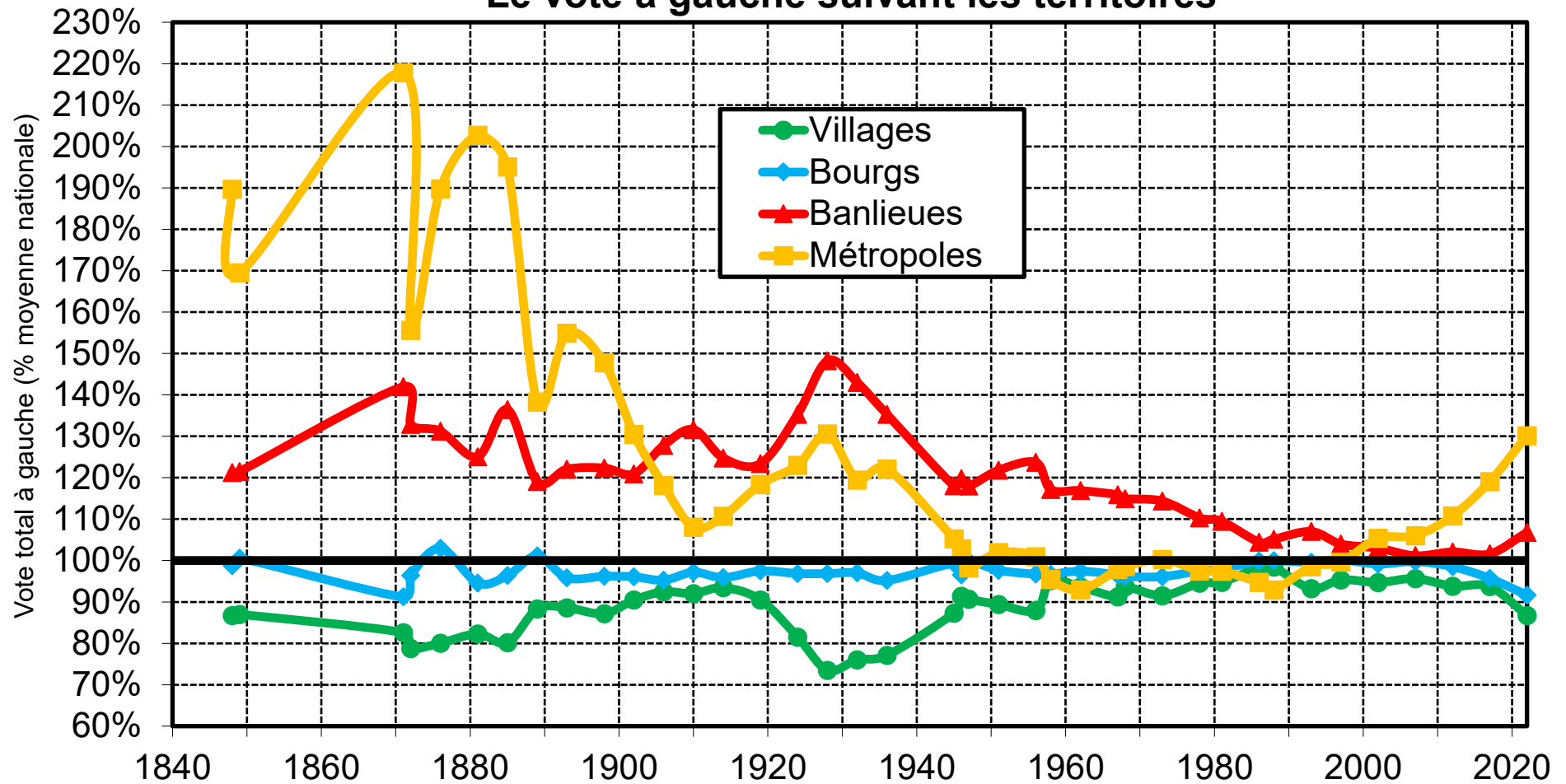
Les chapitres 9, 10 et 11 de l'ouvrage proposent une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant le vote pour les différents courants politiques aux élections législatives de 1848 à 2022, en examinant tour à tour les différentes sous-périodes. Cette analyse s'appuie notamment sur des graphiques présentant pour une ou plusieurs élections la structure du vote par type de territoire (annexe D2) et par niveau de richesse (annexe D3), dont sont issus un grand nombre de graphiques reproduits et analysés dans l'ouvrage. Concernant la structure du vote par type de territoire (annexe D2), il s'agit en particulier des graphiques D2.1a à D2.1q (structure des votes dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles pour les élections législatives de la période 1848-1910), D2.2a à D2.2w (structure des votes dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles pour la période 1914-1981), D2.3a à D2.3w (structure des votes dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles pour les élections législatives de la période 1986-2022), D2.4a à D2.4d (structure des votes dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles riches et pauvres pour la période 1986-2022) et D2.5a à D2.5t (structure des votes par décile de taille d'agglomération pour les élections législatives de la période 1986-2022).

D3. Résultats détaillés sur le vote législatif par niveau de richesse (élection par élection)

Les chapitres 9, 10 et 11 de l'ouvrage proposent une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant le vote pour les différents courants politiques aux élections législatives de 1848 à 2022, en examinant tour à tour les différentes sous-périodes. Cette analyse s'appuie notamment sur des graphiques présentant pour une ou plusieurs élections la structure du vote par type de territoire (annexe D2) et par niveau de richesse (annexe D3), dont sont issus un grand nombre de graphiques reproduits et analysés dans l'ouvrage.

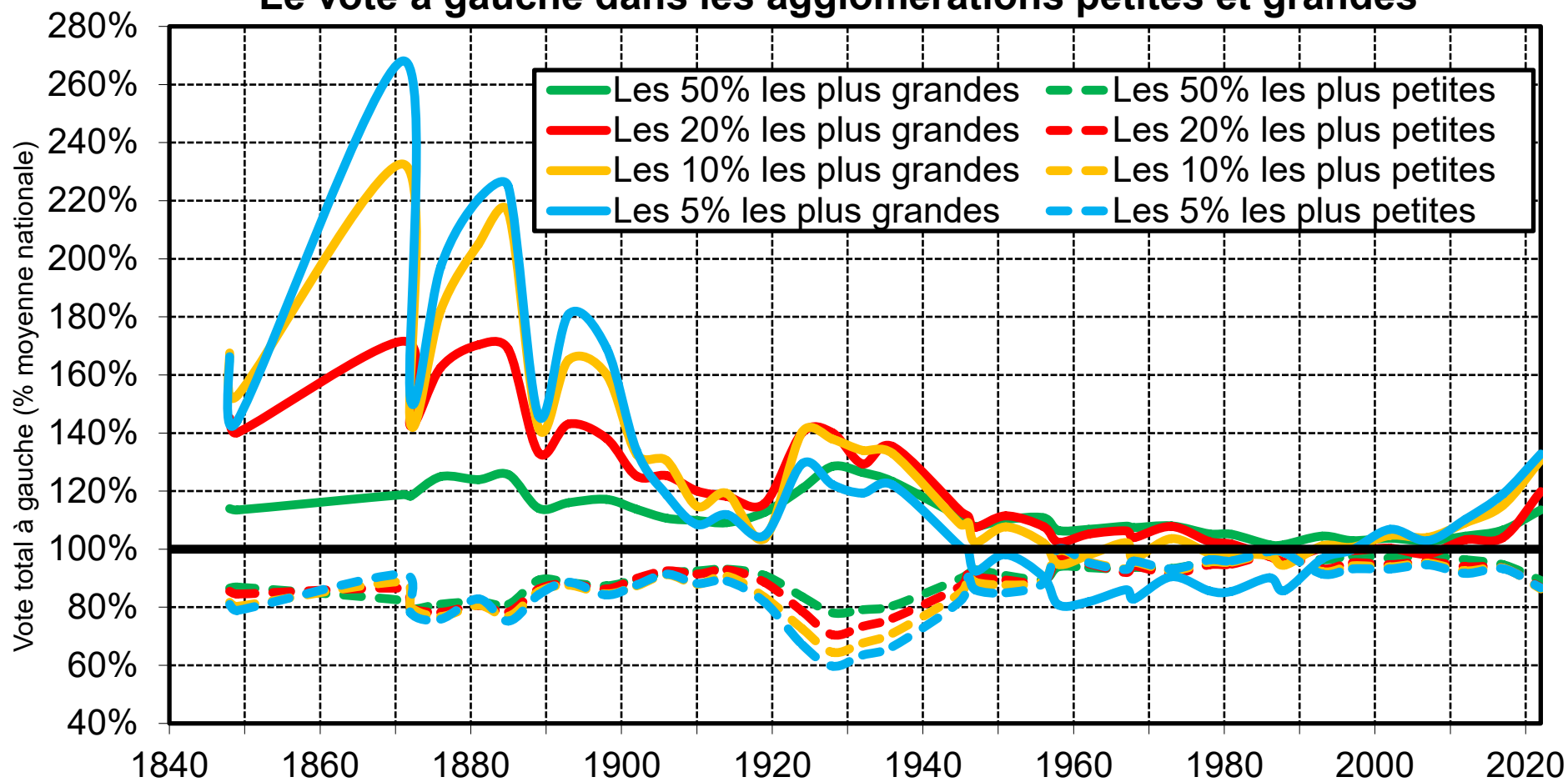
Concernant la structure du vote par niveau de richesse (annexe D3), il s'agit en particulier des graphiques D3.1a à D3.1b (vote 1848-1910 par niveau de revenu), D3.2a à D3.2z (vote 1914-1988 par niveau de revenu), D3.3a à D3.3n (vote 1993-2022 par niveau de revenu), D3.4a à D3.4b (vote 1848-1910 par niveau de capital immobilier), D3.5a à D3.5b (vote 1914-1988 par niveau de capital immobilier), D3.6a à D3.6b (vote 1993-2022 par niveau de capital immobilier), D3.7a à D3.7b (vote 1848-1910 par proportion de propriétaires), D3.8a à D3.8b (vote 1914-1988 par proportion de propriétaires), D3.9a à D3.9b (vote 1993-2022 par proportion de propriétaires), D3.10a à D3.10c (vote 1848-1910 par proportion de diplômés du supérieur), D3.11a à D3.11c (vote 1914-1988 par proportion de diplômés du supérieur), D3.12a à D3.12h (vote 1993-2022 par proportion de diplômés du supérieur), D3.13a à D3.13c (vote 1848-1910 par proportion d'ouvriers), D3.14a à D3.14s (vote 1914-1988 par proportion d'ouvriers), D3.15a à D3.15m (vote 1993-2022 par proportion d'ouvriers), D3.16a à D3.16c (vote 1848-1910 par proportion d'indépendants), D3.17a à D3.17r (vote 1914-1988 par proportion d'indépendants), D3.18a à D3.18c (vote 1993-2022 par proportion d'indépendants), D3.19a à D3.19m (vote 1993-2022 par proportion d'employés), D3.20a à D3.20m (vote 1993-2022 par proportion de cadres), D3.21a à D3.21r (vote 1981-2022 par proportion d'étrangers), D3.22a à D3.22c (vote 1981-2022 par proportion de femmes), D3.23a à D3.23c (vote 1981-2022 par âge moyen), D3.24a à D3.24t (vote 1993-2022 par niveau de revenu pour la droite nationale), D3.25a à D3.25g (vote 1993-2022 par niveau de revenu pour le centre-droit et centre), D3.26a (vote 1993-2022 par proportion de professions intermédiaires), D3.27a à D3.27t (vote 1986-2022 par proportion d'étrangers pour la droite nationale), D3.28a à D3.28i (vote 1986-2022 par proportion d'ouvriers pour la droite nationale), D3.29a à D3.29e (vote 1986-2022 par proportion d'employés pour la droite nationale), D3.30a à D3.30f (vote 1986-2022 par proportion d'indépendants pour la droite nationale), D3.31a à D3.31d (vote 1986-2022 par proportion de cadres pour la droite nationale), D3.32a à D3.32f (vote 1986-2022 par proportion de diplômés pour la droite nationale), D3.33a à D3.33e (vote 1986-2022 par proportion de propriétaires pour la droite nationale), D3.34a à D3.34d (vote 1981-2022 par proportion de chômeurs) et D3.35a à D3.35c (vote 1986-2022 par proportion de chômeurs pour la droite nationale).

Le vote à gauche suivant les territoires



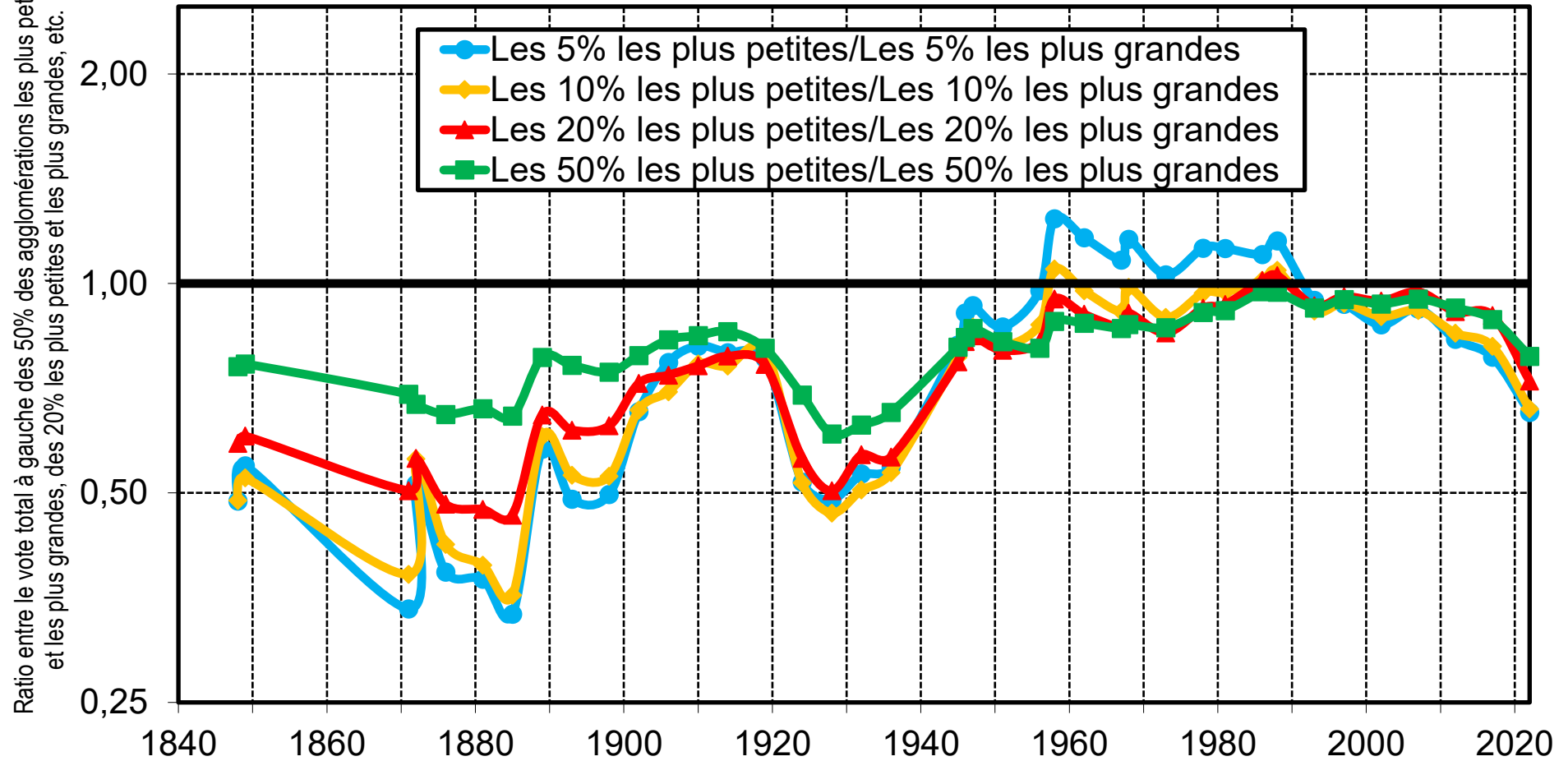
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote total à gauche a généralement été plus élevé dans les métropoles et les banlieues, suivies des bourgs et des villages. L'écart était particulièrement élevé de 1848 à 1910, plus modéré de 1910 à 1990, et en hausse depuis 2000-2010. En 2022, le vote total à gauche est 31% plus élevé que la moyenne nationale dans les métropoles et 14% plus faible dans les villages. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1a, GCG).

Le vote à gauche dans les agglomérations petites et grandes



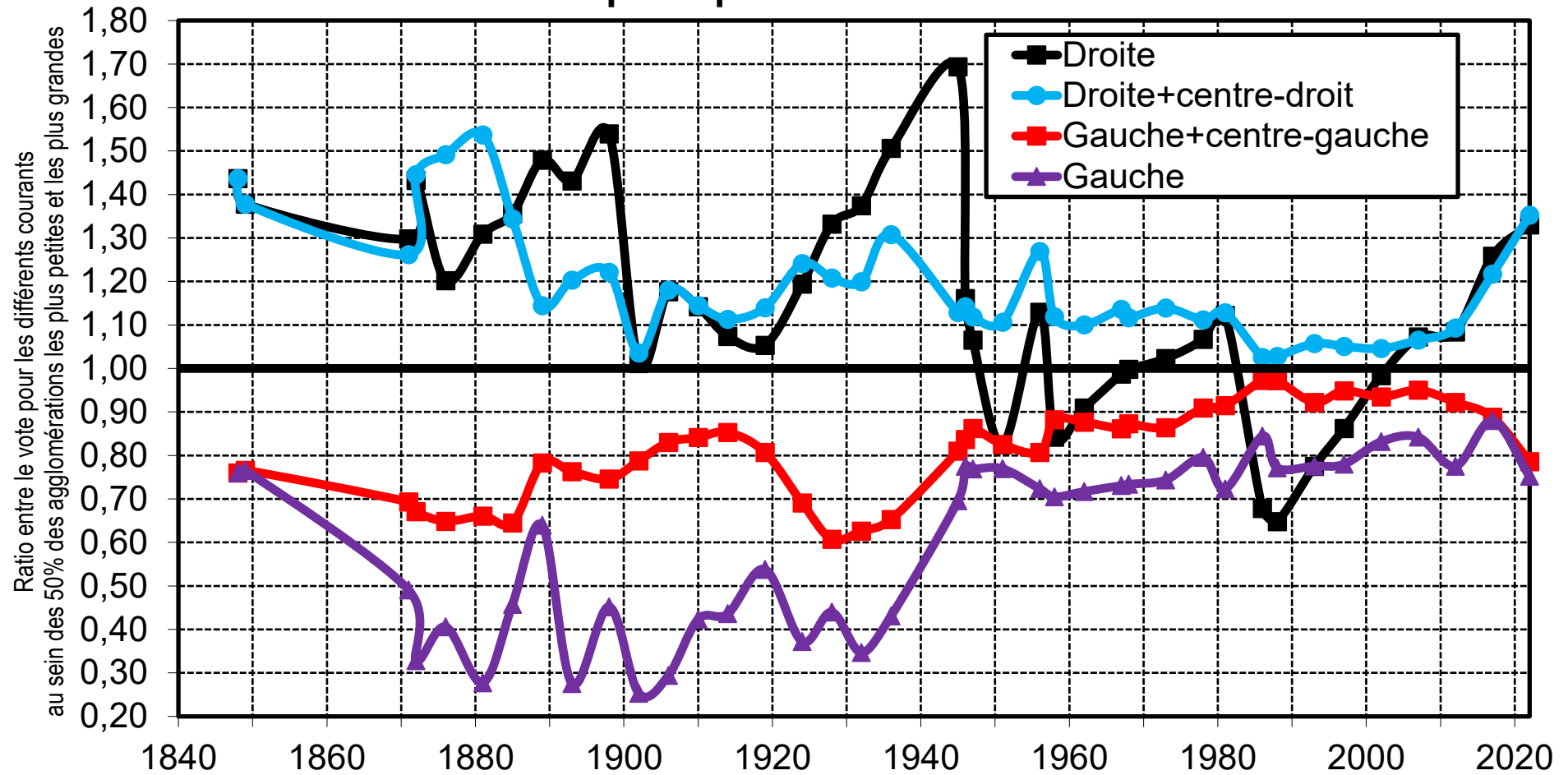
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1b, GCG)

Écarts de vote à gauche par taille d'agglomération



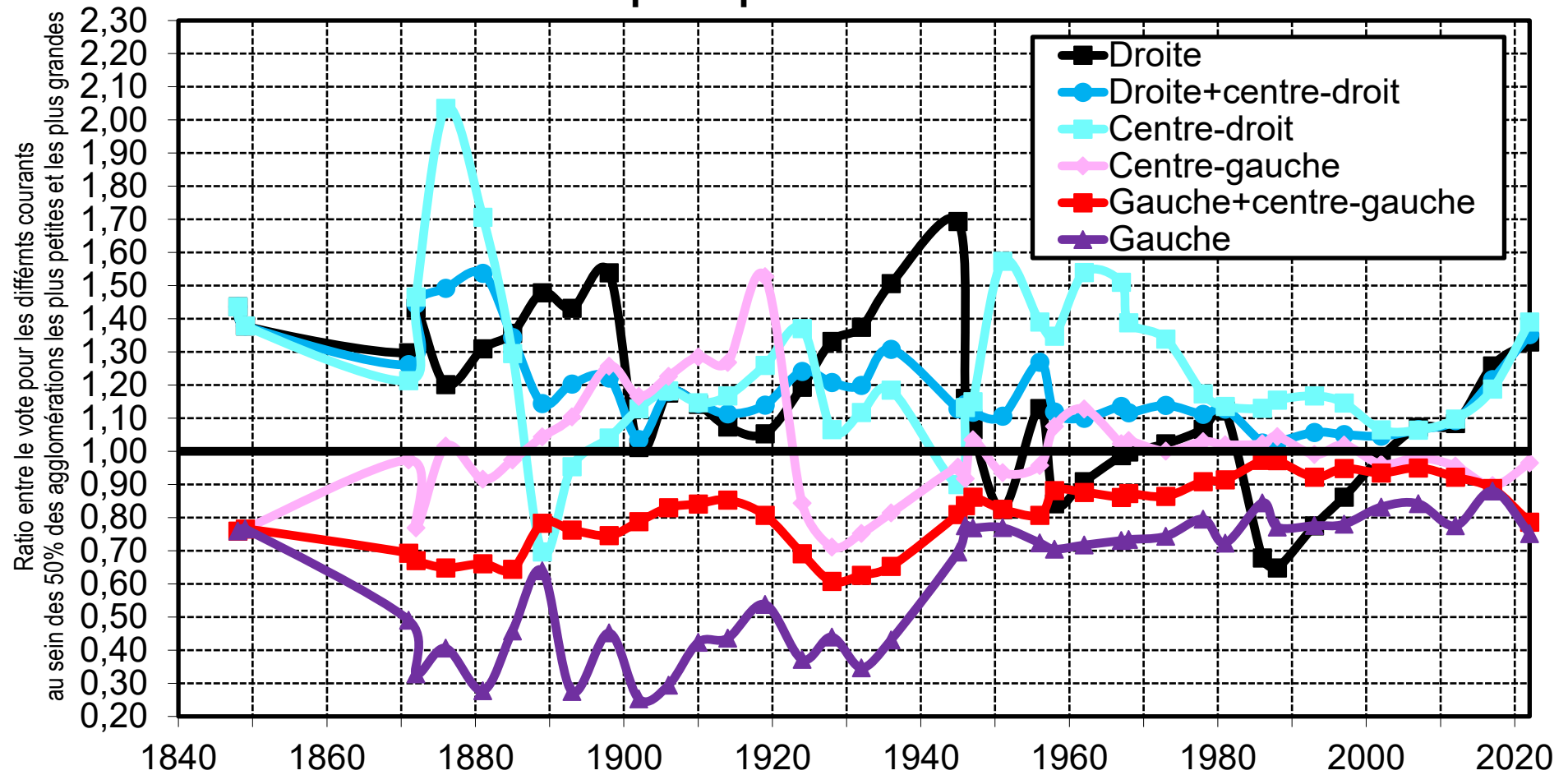
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à gauche a généralement été plus faible dans les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations. L'écart était particulièrement élevé au 19^e siècle et au début du 20^e siècle et est de nouveau en progression au début du 21^e siècle. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1c, GCG).

Les courants politiques dans le monde rural et urbain



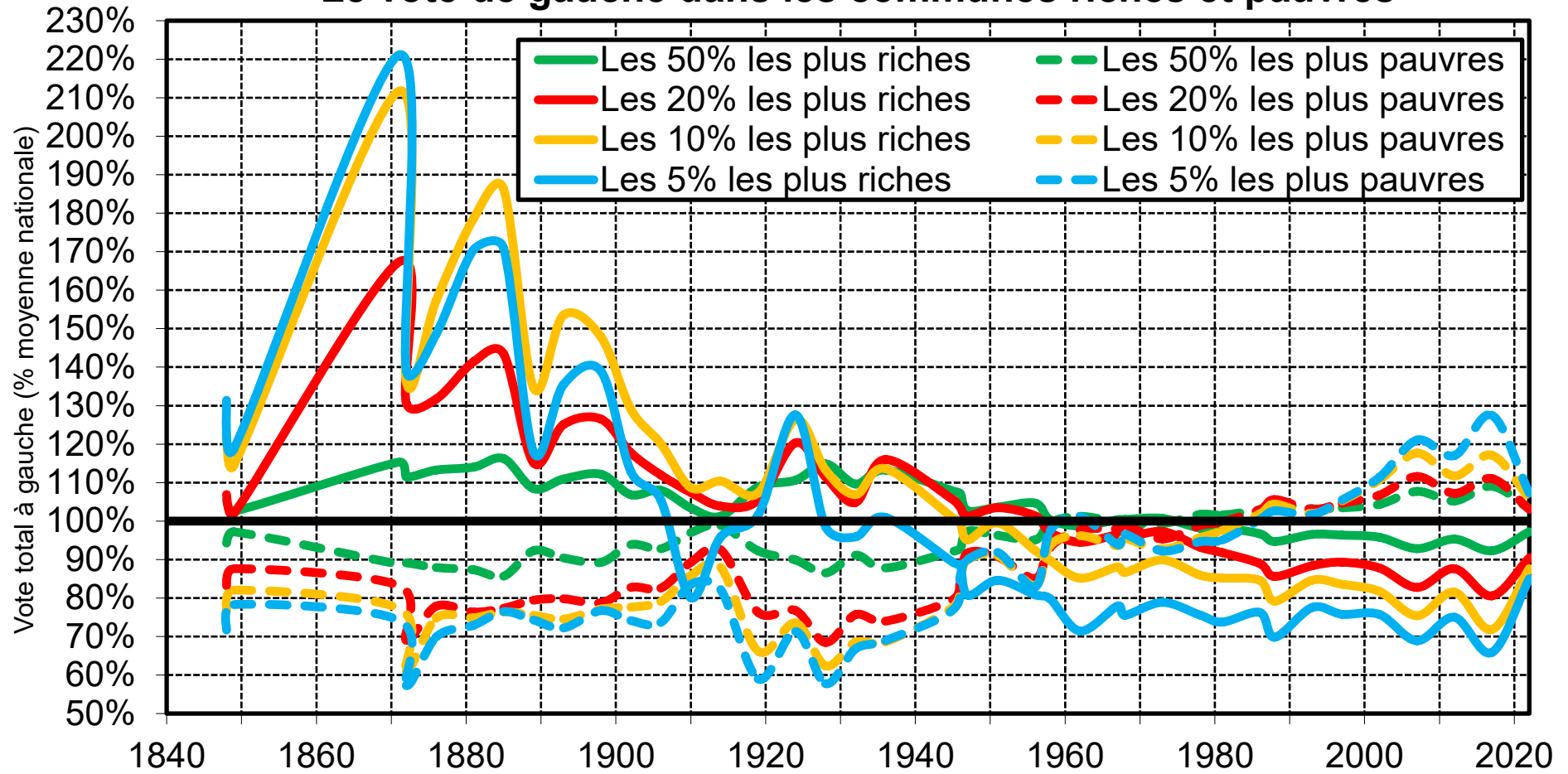
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à droite est plus fort dans le monde rural (les 50% de la population vivant dans les plus petites agglomérations) que dans le monde urbain, alors que l'inverse est vrai pour le vote à gauche. Cette tendance a toujours été plus marquée pour le vote à la gauche de la gauche que pour le centre-gauche. Le différentiel est plus instable entre la droite de la droite et le centre-droit. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1d, GCG).

Les courants politiques dans le monde rural et urbain



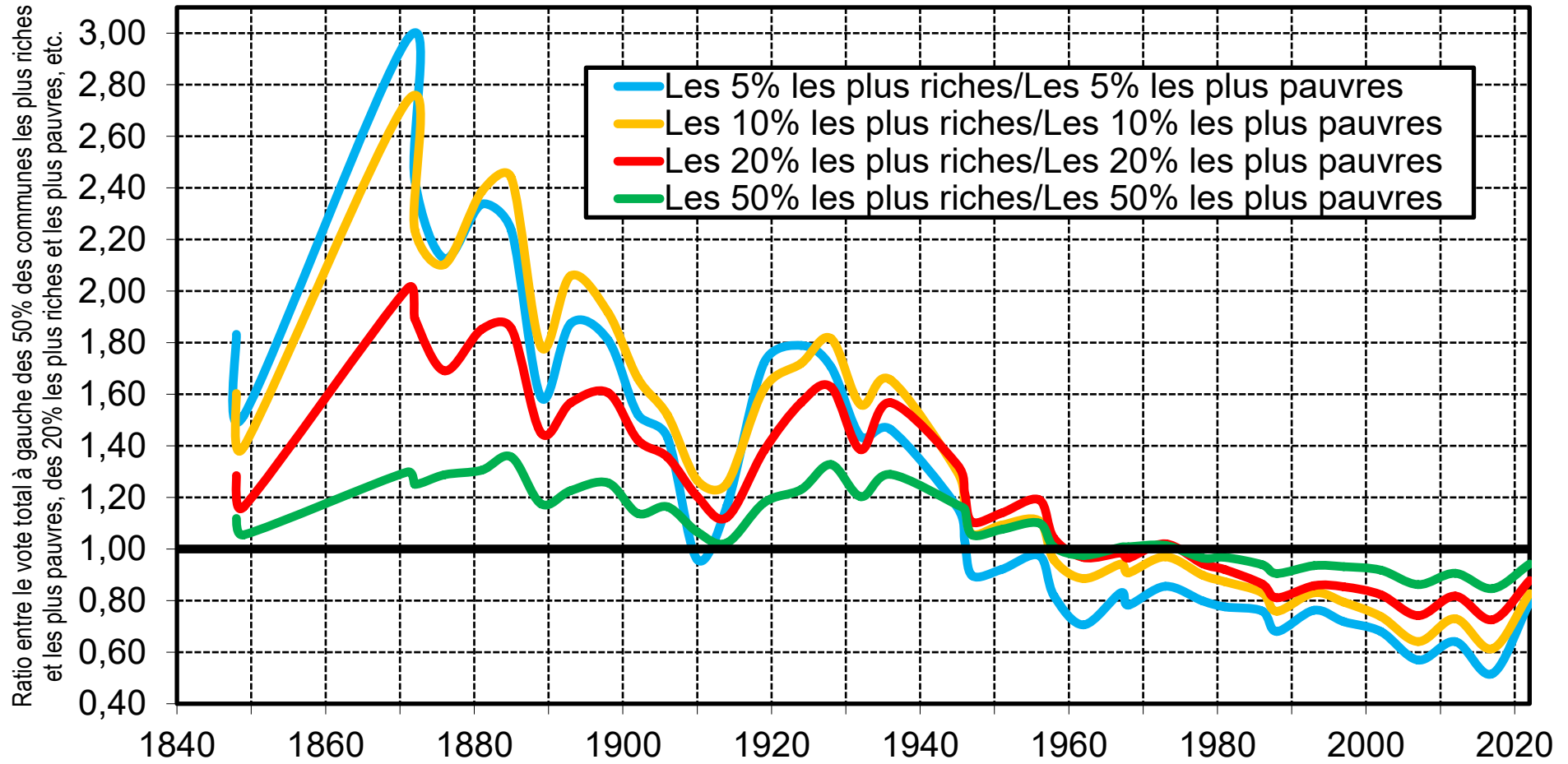
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à droite est plus fort dans le monde rural (les 50% de la population vivant dans les plus petites agglomérations) que dans le monde urbain, alors que l'inverse est vrai pour le vote à gauche. Cette tendance a toujours été plus marquée pour le vote à la gauche de la gauche que pour le centre-gauche. Le différentiel est plus instable entre la droite de la droite et le centre-droit. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1e, GCG)

Le vote de gauche dans les communes riches et pauvres



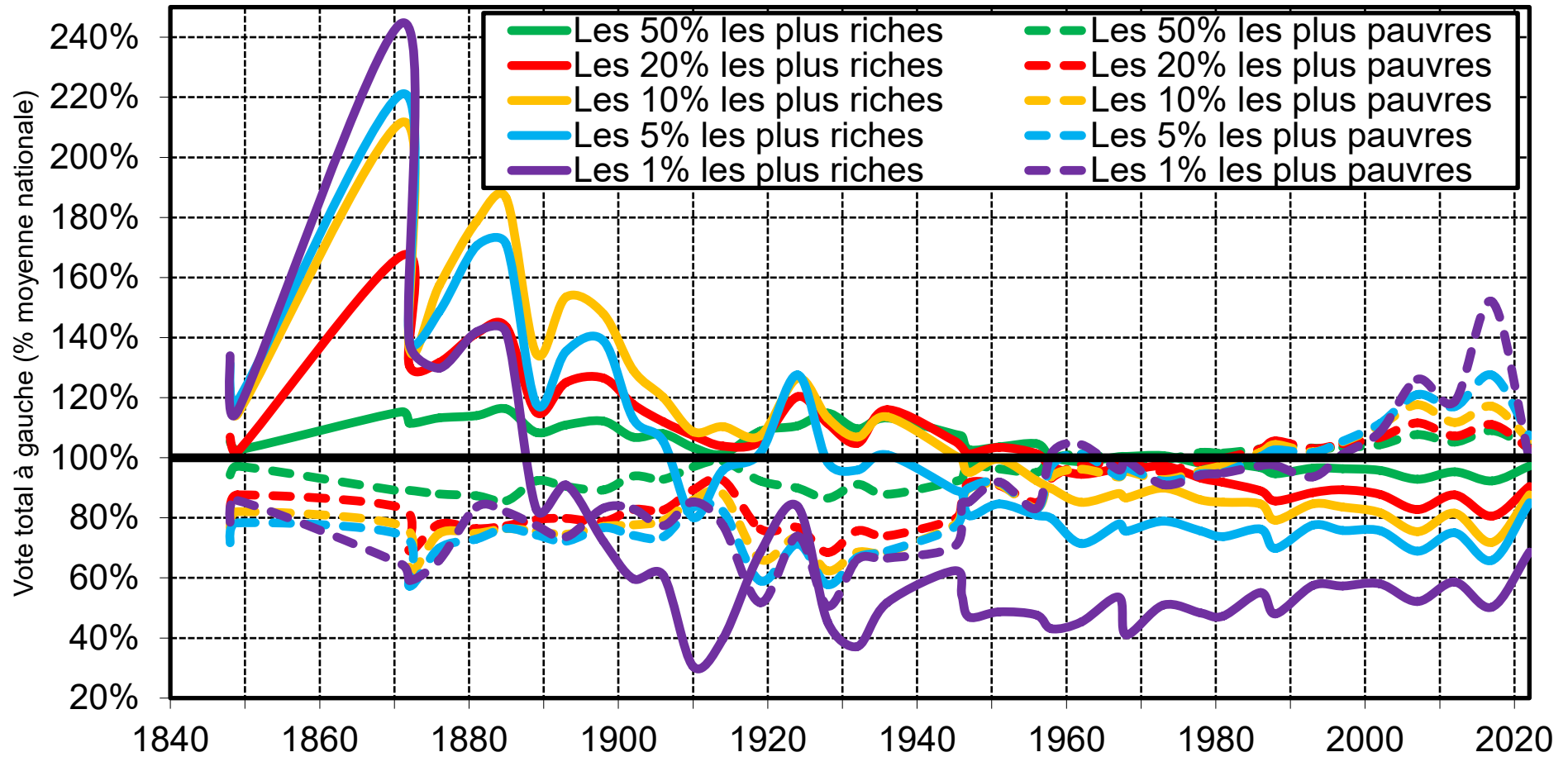
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1f, GCG)

Ecarts de vote à gauche entre communes riches et pauvres



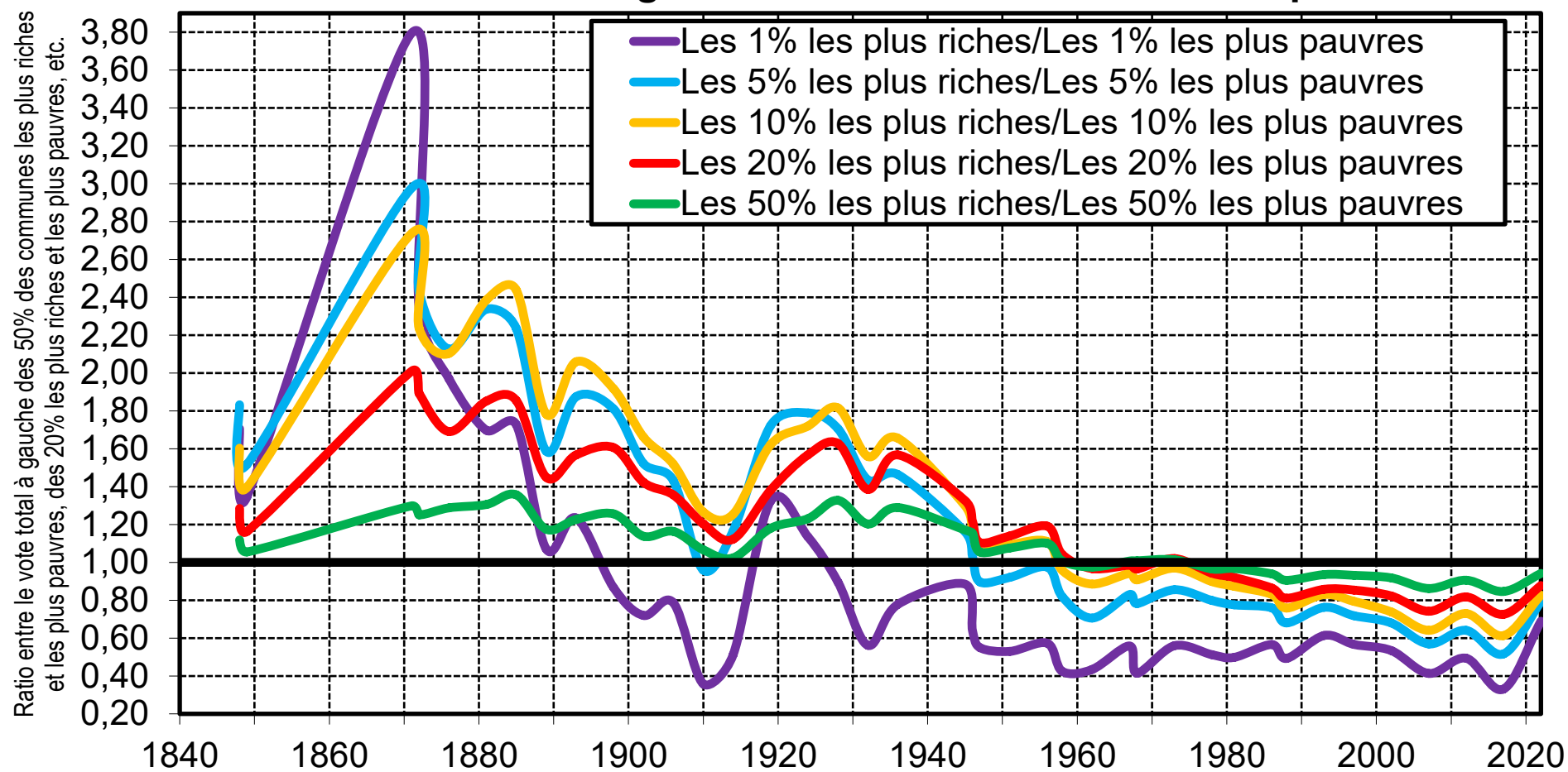
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1g, GCG)

Le vote à gauche dans les communes riches et pauvres



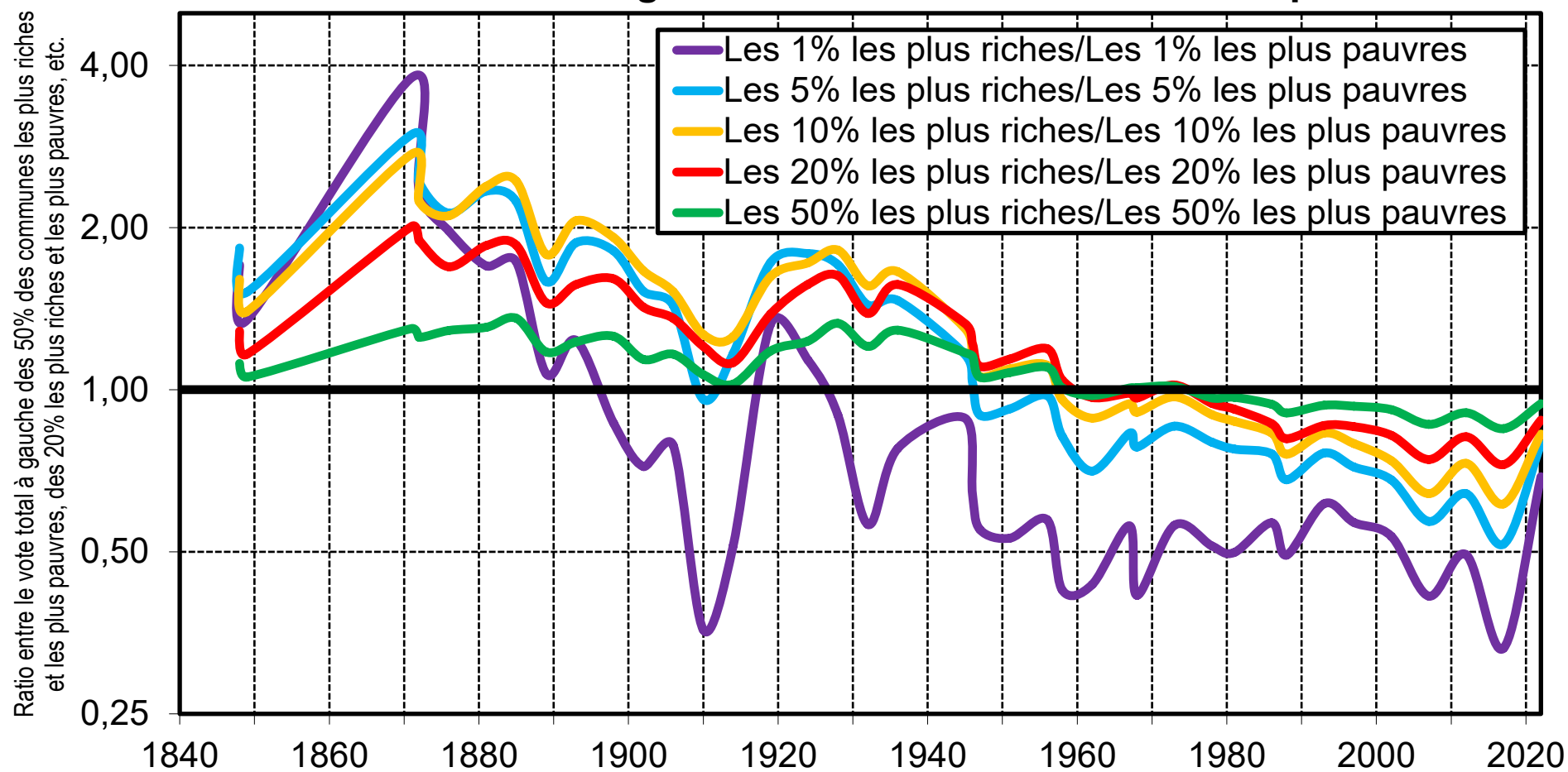
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1h, GCG)

Ecarts de vote à gauche entre communes riches et pauvres



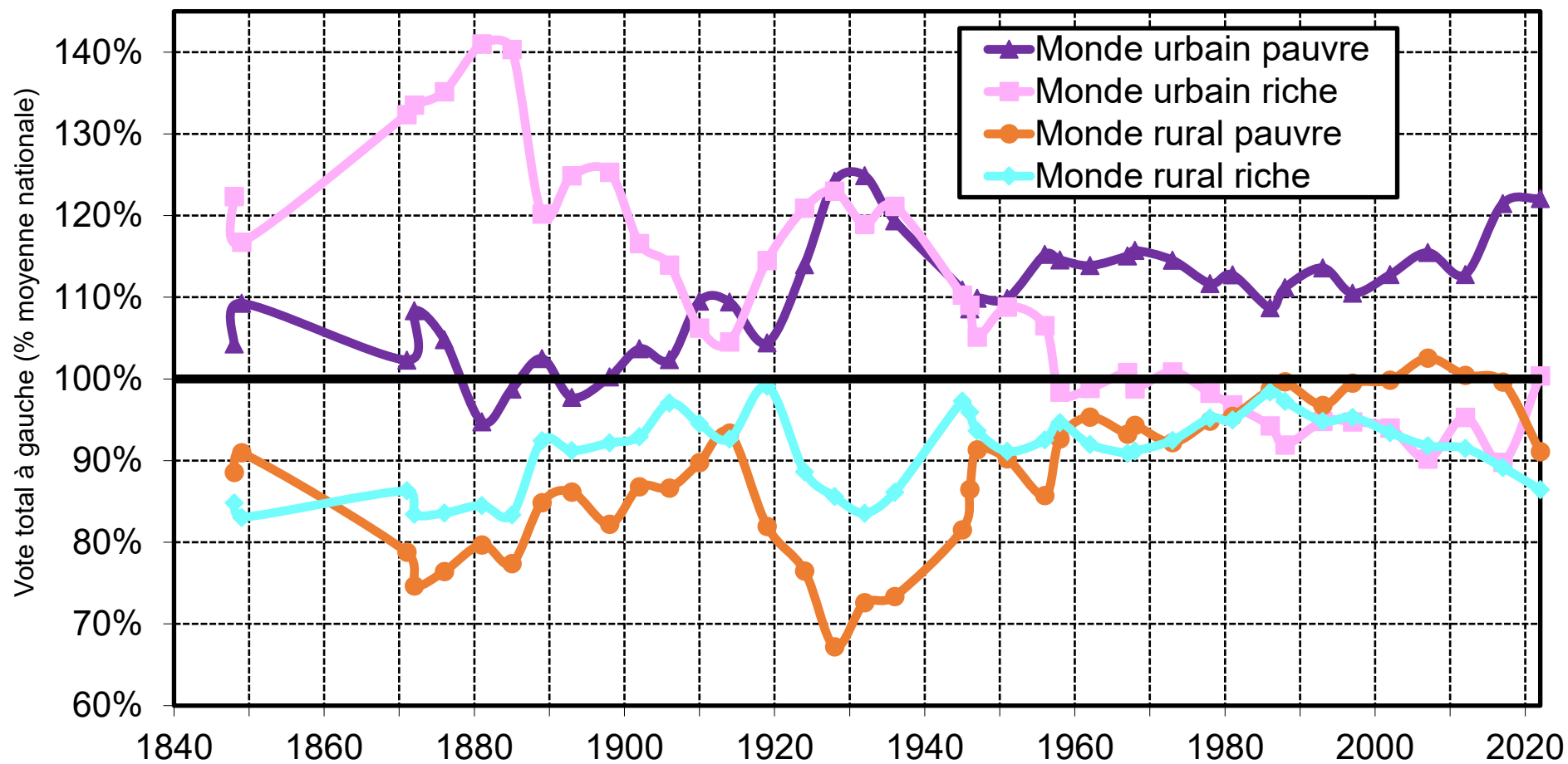
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1i, GCG)

Ecarts de vote à gauche entre communes riches et pauvres



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1j, GCG)

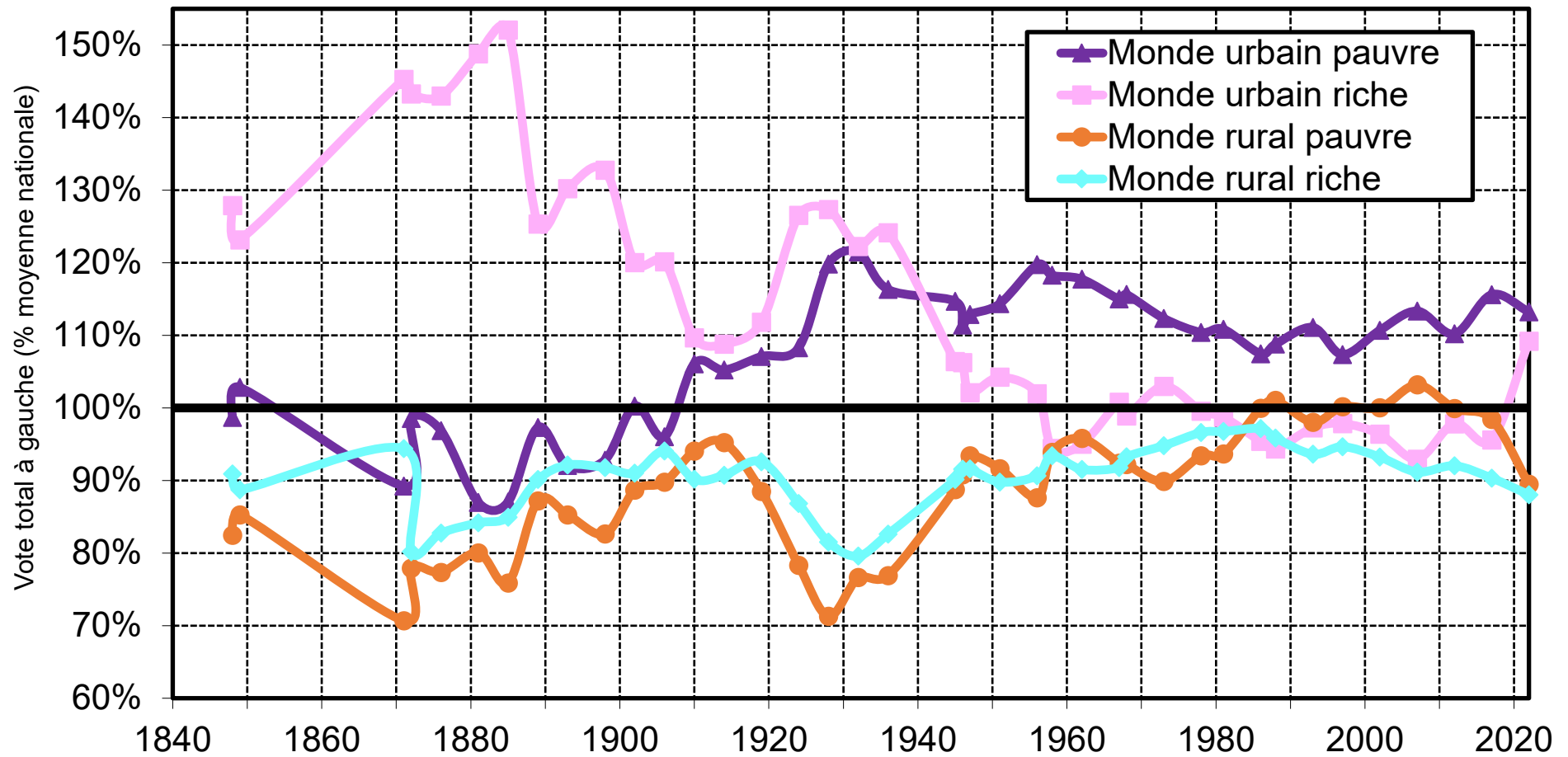
Le vote à gauche au sein du monde rural et urbain



Note: le monde rural et le monde urbain (les 50% de la population vivant dans les agglomérations les plus petites et les plus grandes) sont ici divisés en deux moitiés en fonction du revenu communal par habitant.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1k, GCG)

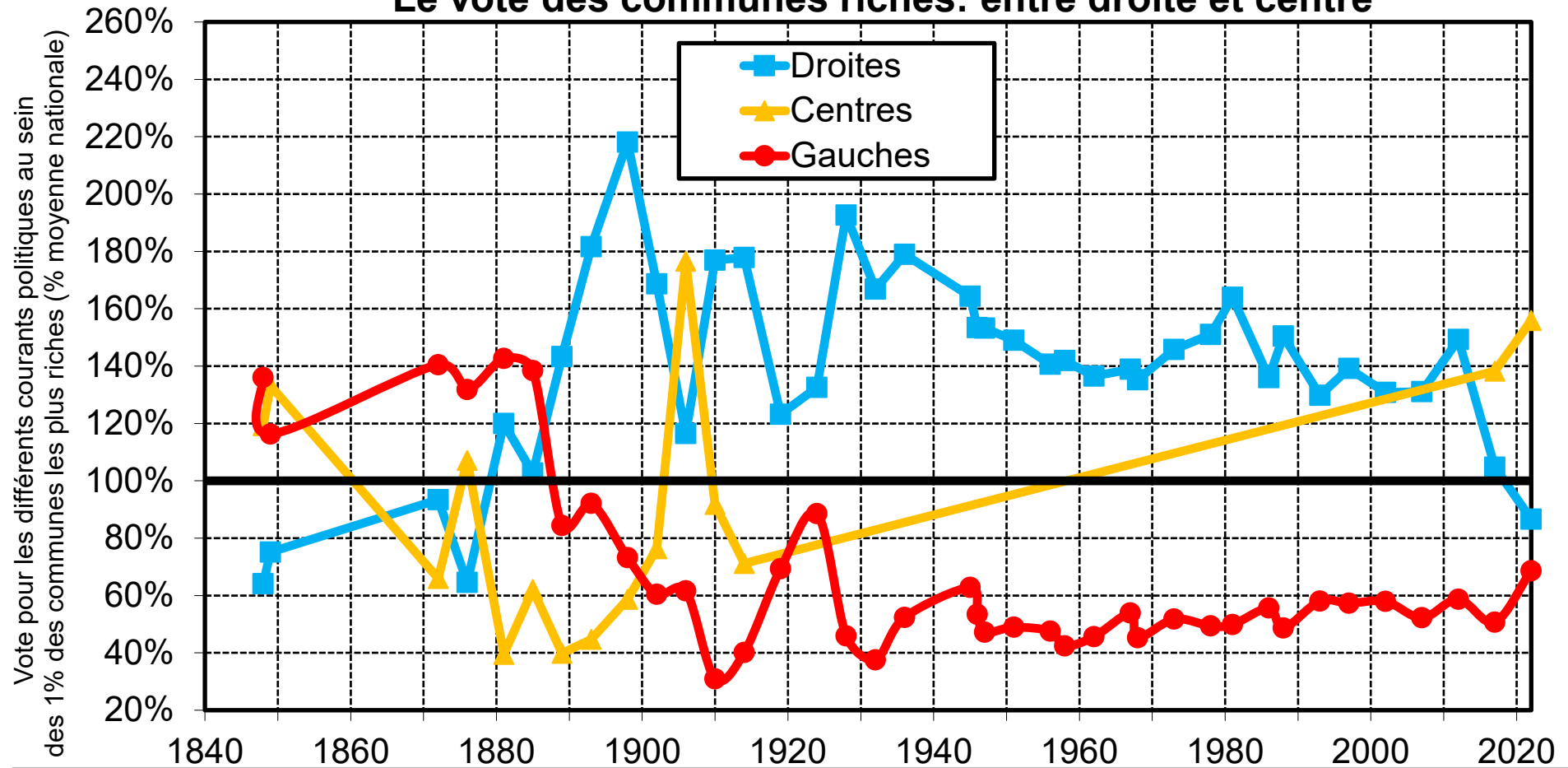
Le vote à gauche au sein du monde rural et urbain (capital immobilier)



Note: le monde rural et le monde urbain (les 50% de la population vivant dans les agglomérations les plus petites et les plus grandes) sont ici divisés en deux moitiés en fonction du capital immobilier communal par habitant.

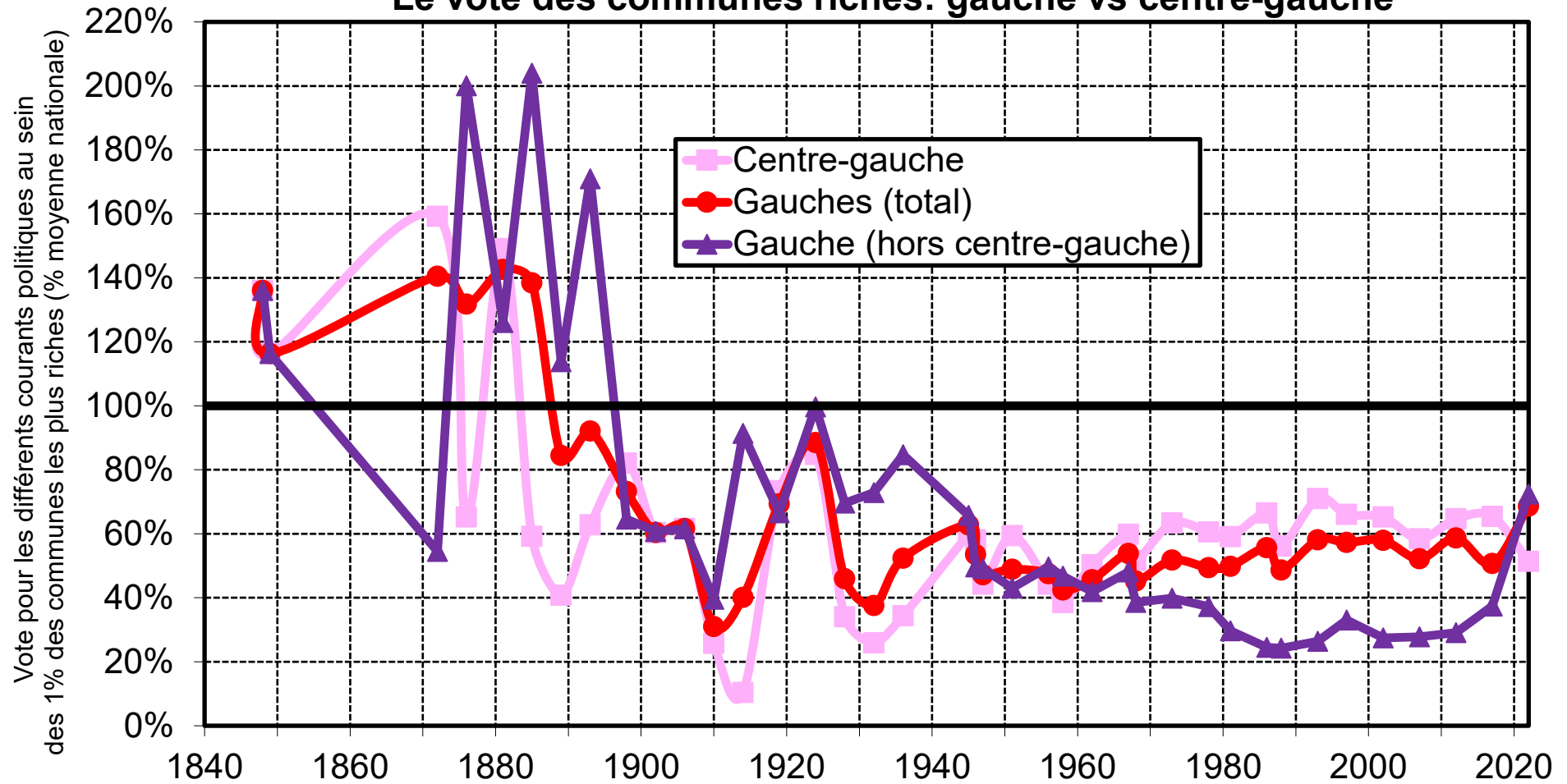
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.11, GCG)

Le vote des communes riches: entre droite et centre



Lecture. A partir des années 1880, le bloc de droite fait presque toujours de meilleures scores que sa moyenne nationale au sein des 1% des communes les plus riches, sauf quand le vote au centre s'impose comme au sein ces communes (comme en 1906 ou en 2017-2022). Le bloc de gauche fait systématiquement un score plus faible que sa moyenne nationale au sein de ces communes à partir des années 1890. **Note.** Le score obtenu par le bloc du centre est faible et erratique pendant la période de bipartition et n'a pas été indiqué pour les élections 1919-2012 (faute de candidats représentatifs). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1m, GCG).

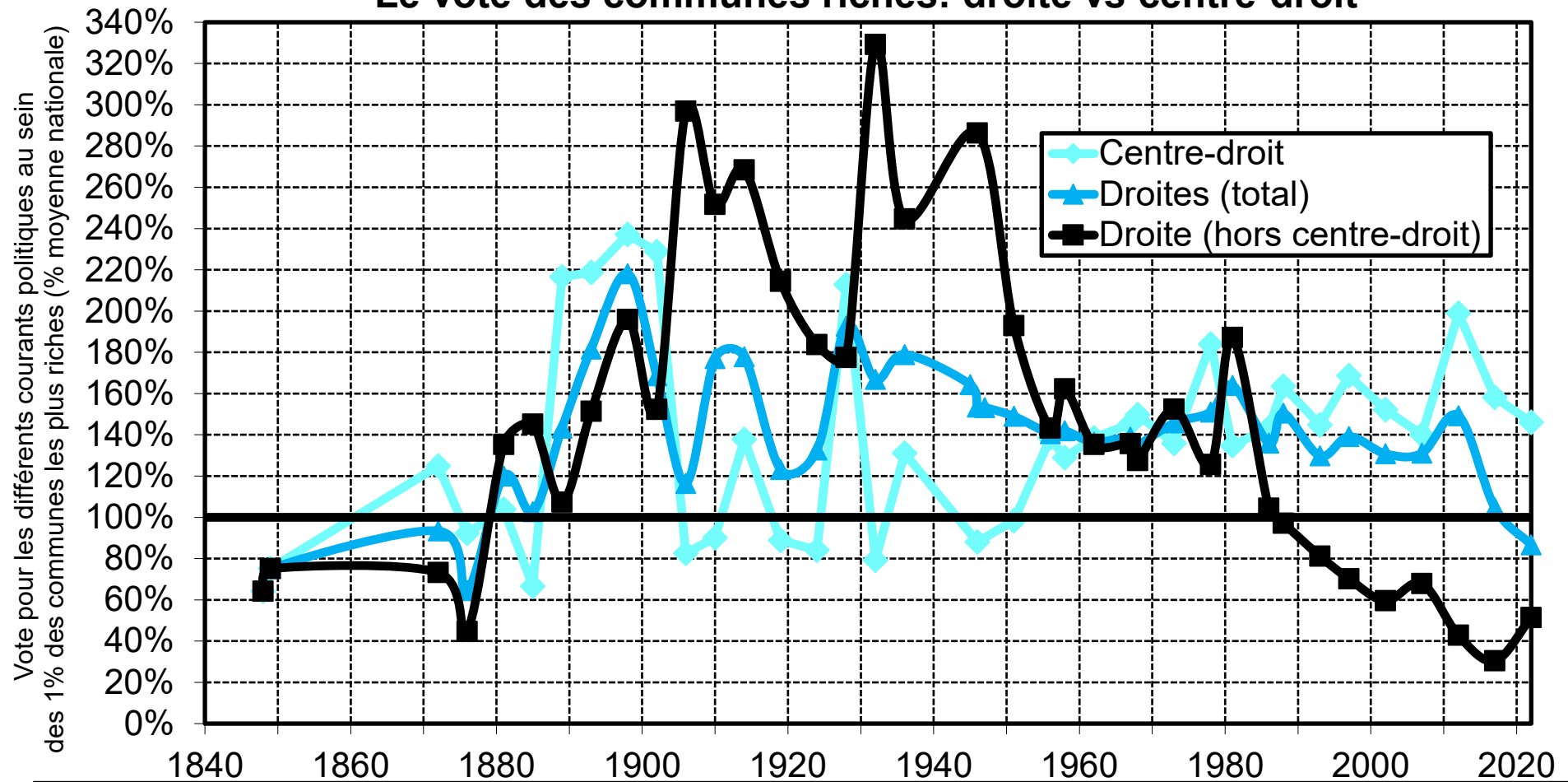
Le vote des communes riches: gauche vs centre-gauche



Lecture. Le bloc de gauche fait systématiquement un score plus faible que sa moyenne nationale au sein des 1% des communes les plus riches à partir des années 1890. Au sein du bloc de gauche, la gauche de la gauche fait généralement un meilleur score dans ces communes que le centre-gauche jusqu'aux années 1930, alors que l'inverse est vrai depuis 1945.

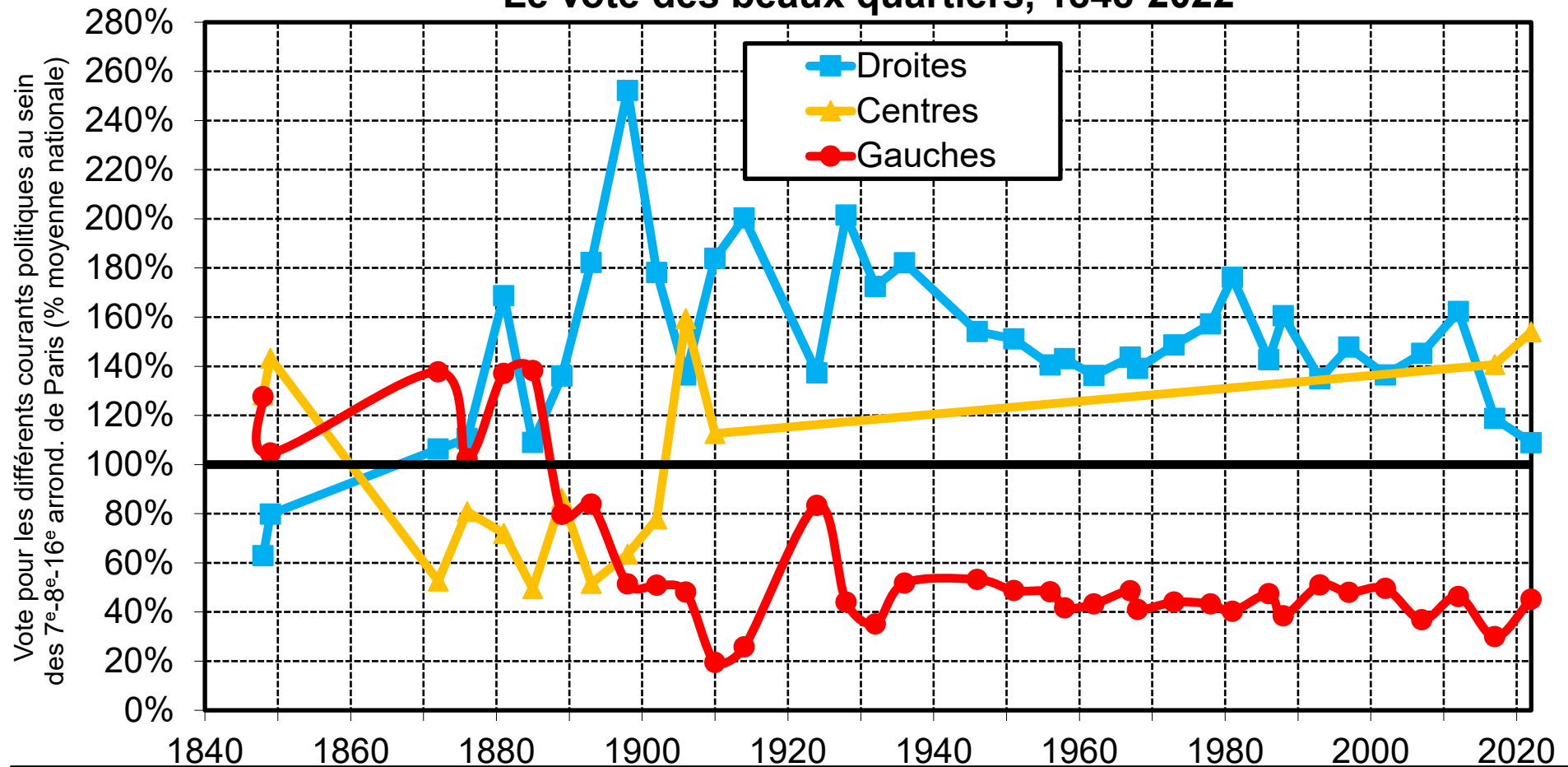
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1n, GCG).

Le vote des communes riches: droite vs centre-droit



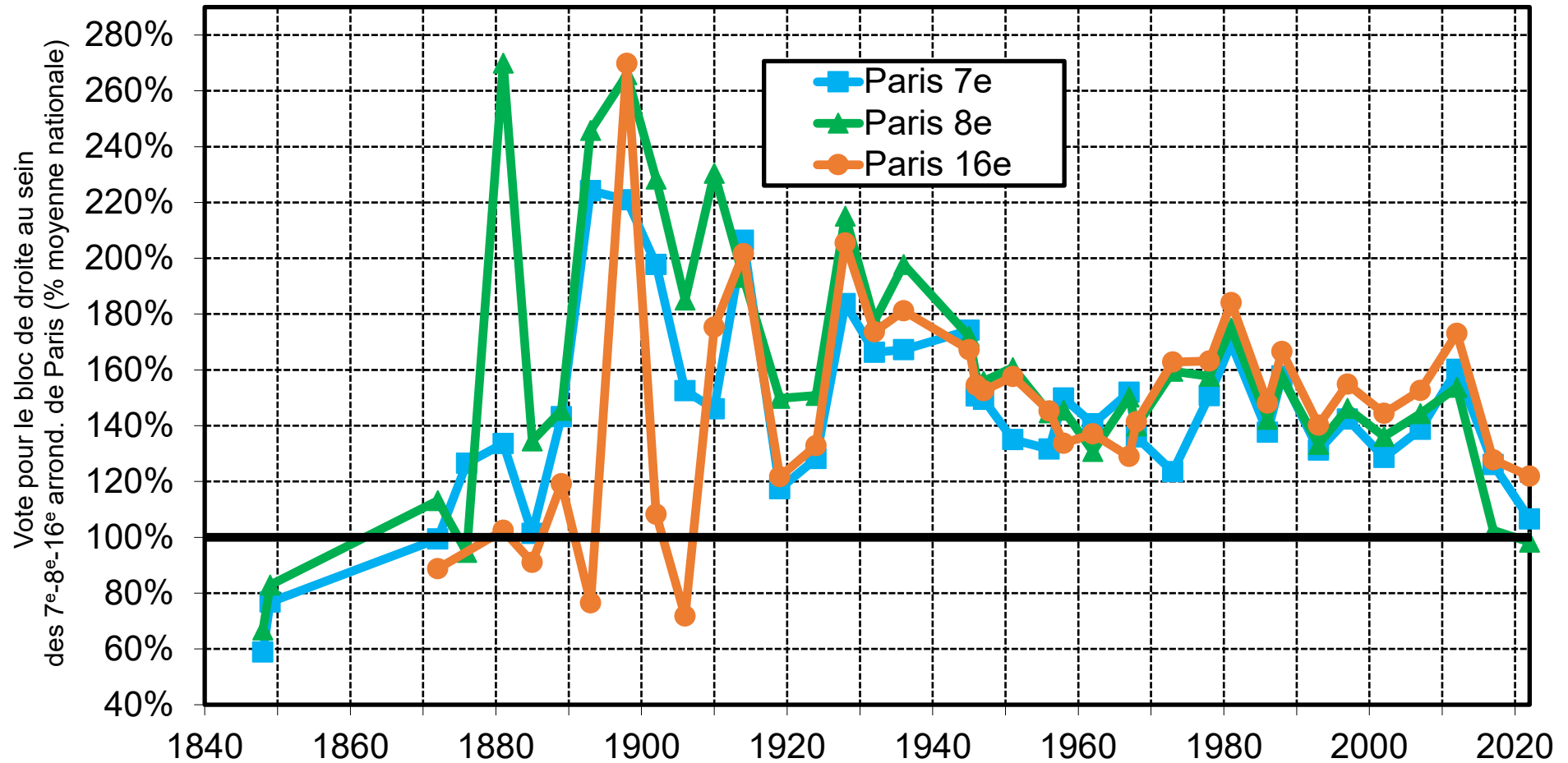
Lecture. Depuis les années 1880, le vote pour le bloc de droite au sein des 1% des communes les plus riches est généralement plus fort qu'au niveau national. Cela s'applique au moins autant à la droite de la droite qu'au centre-droit, à l'exception toutefois de la période 1986-2022, où la droite de la droite (FN puis RN) réalise des scores de plus en plus bas au sein des communes les plus riches par comparaison à sa moyenne nationale. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1o, GCG).

Le vote des beaux quartiers, 1848-2022



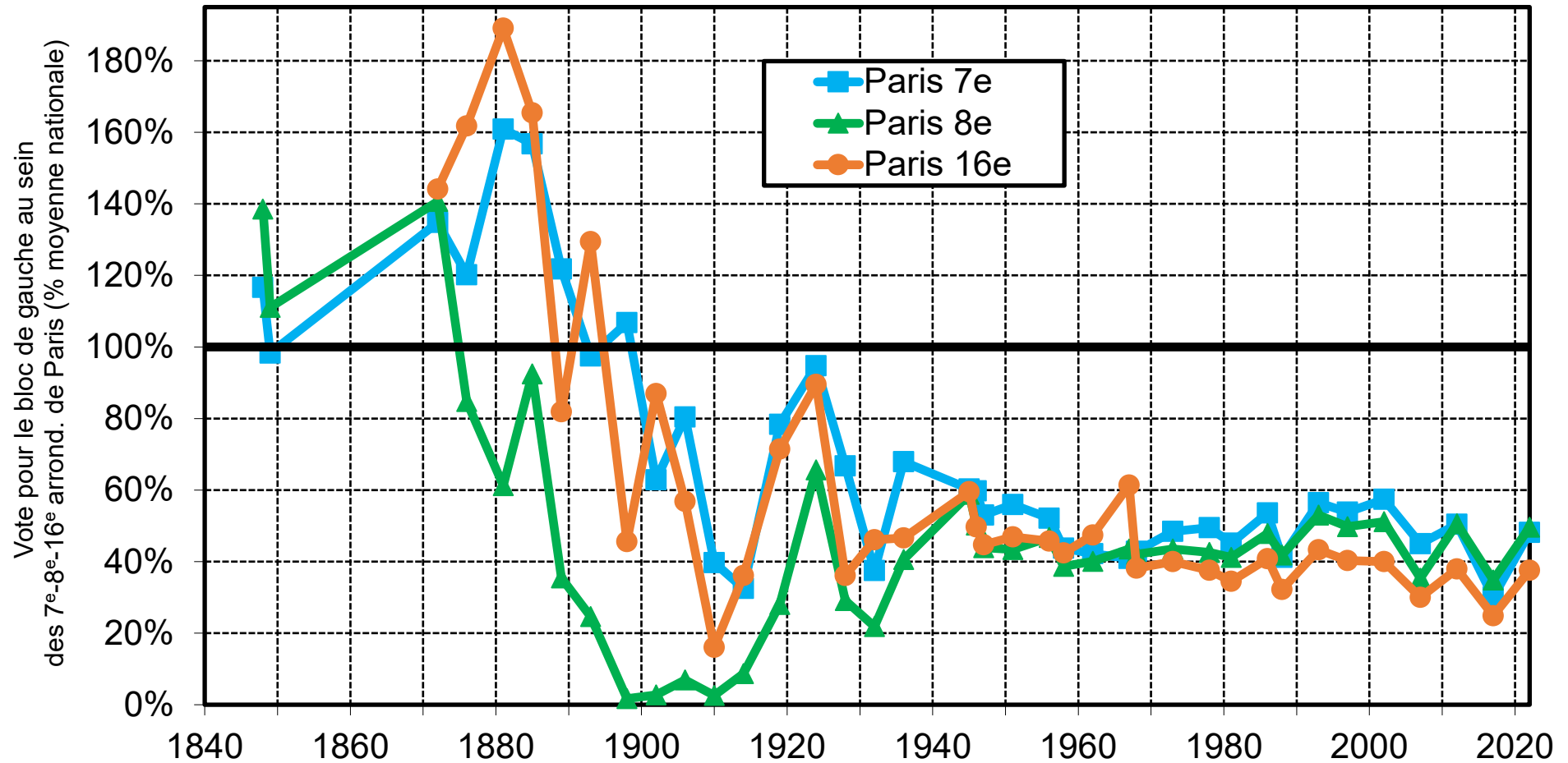
Lecture. Au sein des plus riches arrondissements parisiens (7^e, 8^e et 16^e), l'écart entre le bloc de droite et de gauche (relativement à leurs scores moyens nationaux) est depuis 1890 encore plus fort qu'au sein des 1% des communes les plus riches en général. Le bloc du centre (relativement à son score moyen national) dépasse toutefois le bloc de droite à plusieurs reprises, notamment en 1848-1849, 1906 et 2017-2022. **Note.** Le score obtenu par le bloc du centre est faible et erratique pendant la période de bipartition et n'a pas été indiqué ici pour les élections 1914-2012 (faute de candidats représentatifs). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1p, GCG).

Le vote à droite dans les beaux quartiers



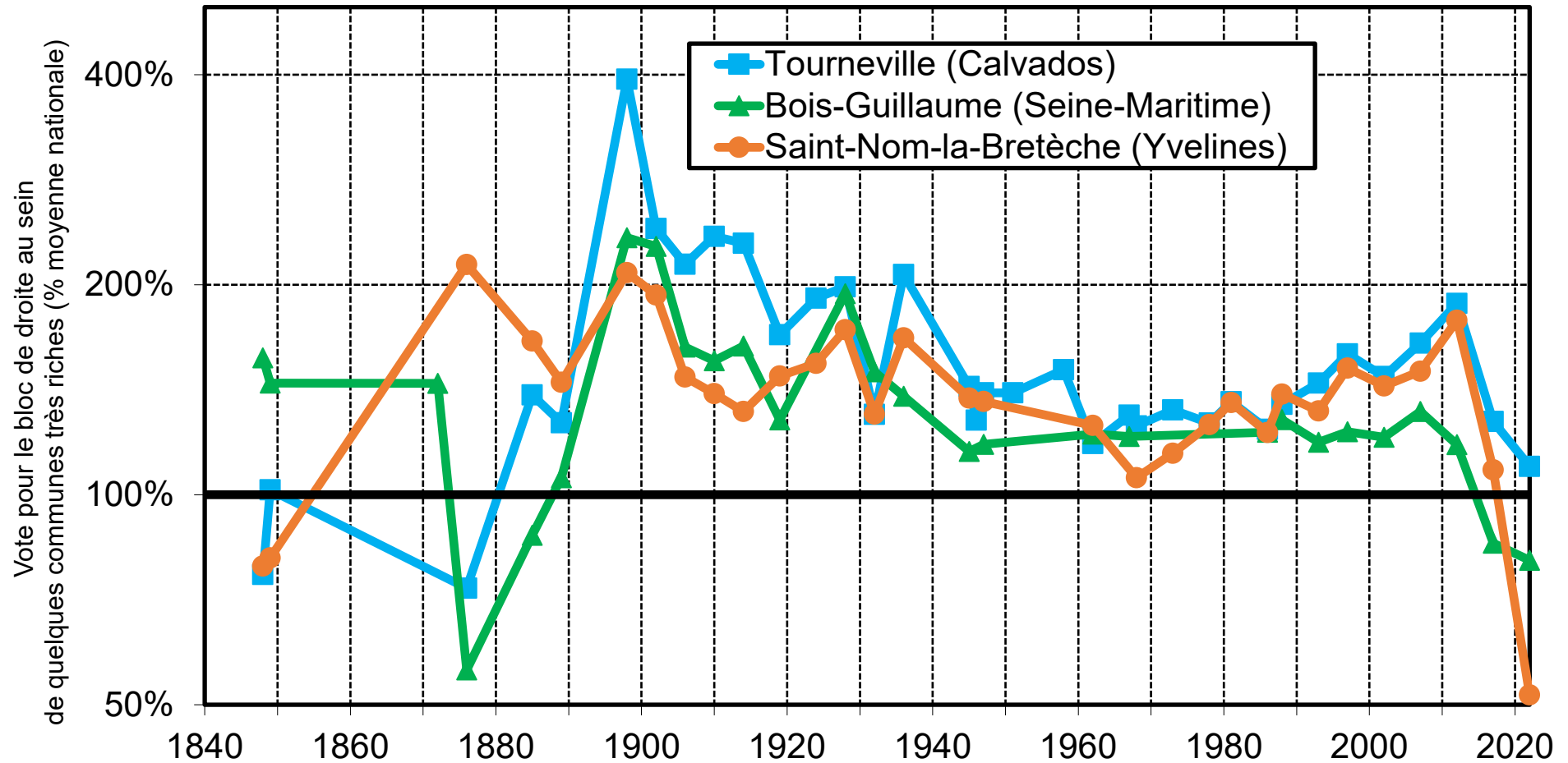
Lecture. Au sein des plus riches arrondissements parisiens (7^e, 8^e et 16^e arrondissements), le vote pour le bloc de droite s'impose comme une réalité massive et quasi-permanente à partir des années 1880-1890 (dans le 7^e et le 8^e) et 1910 (dans le 16^e). Le vote pour le bloc de droite est toutefois remplacé par le vote pour le bloc du centre en 2017-2022, comme cela était arrivé à plusieurs reprises au cours de la période 1848-1910. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1q, GCG).

Le vote à gauche dans les beaux quartiers



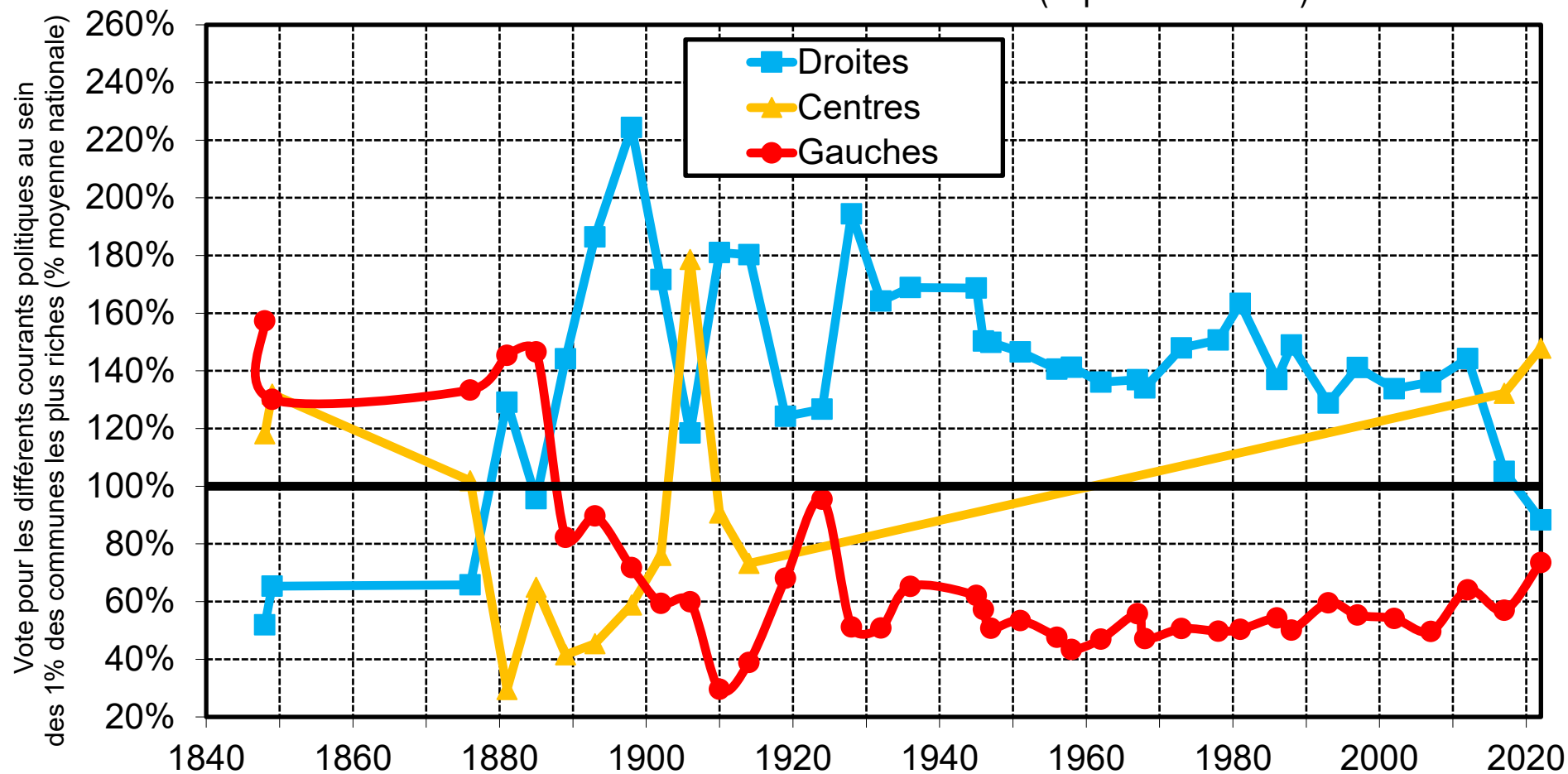
Lecture. Au sein des plus riches arrondissements parisiens (7^e, 8^e et 16^e arrondissements), le vote pour le bloc de gauche s'effondre dans le 8^e arrondissement à partir des années 1870-1880, puis dans les 7^e et du 16^e arrondissements à partir des années 1890-1910. Depuis les années 1950, le vote pour le bloc de gauche s'est stabilisé dans les trois arrondissements autour de 40% du score moyen de la gauche au niveau national. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1r, GCG).

Le vote à droite dans les communes très riches



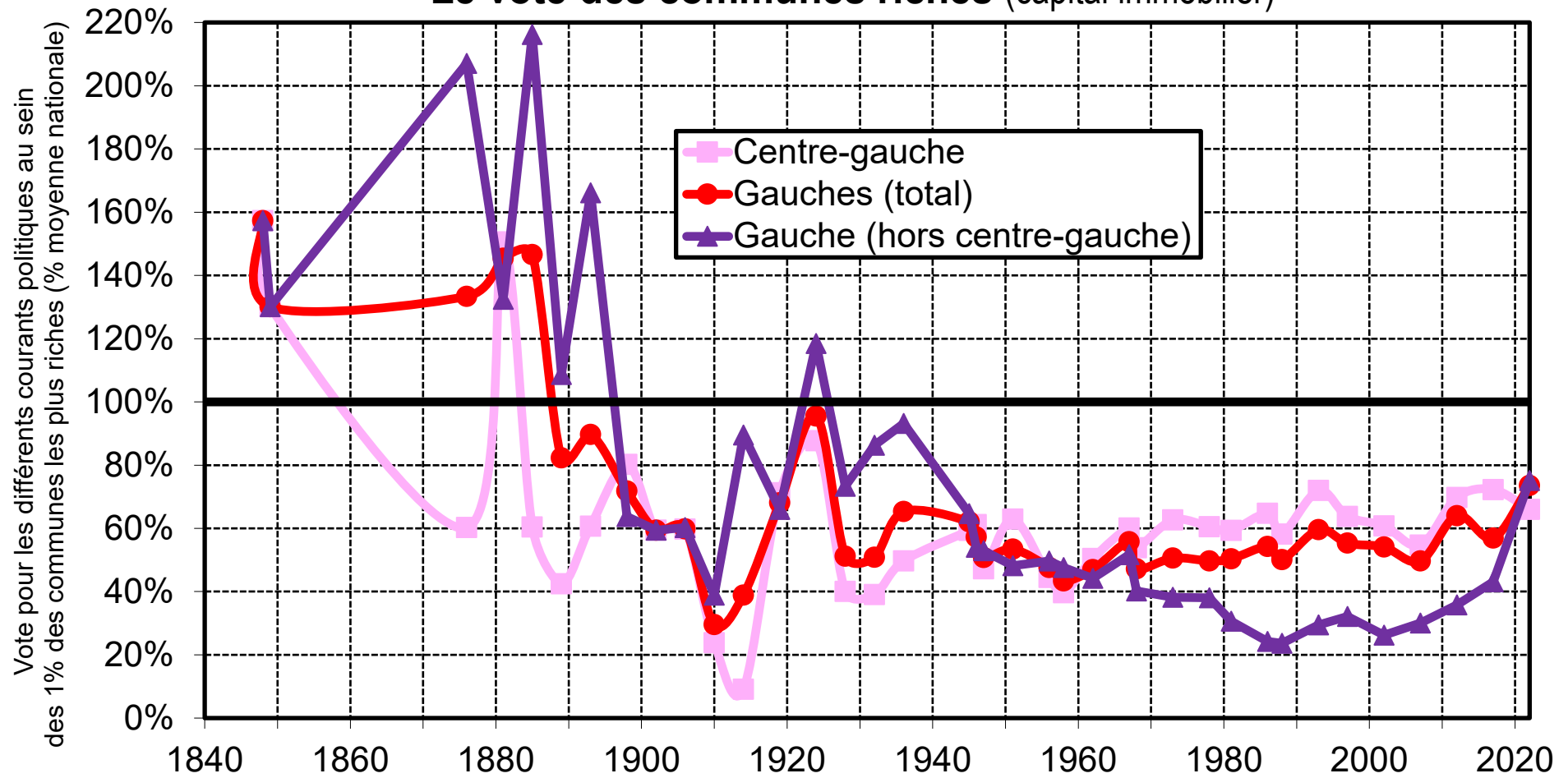
Lecture. Au sein des communes les plus riches du monde rural et des agglomérations de province, on retrouve le même profil d'ensemble que dans les beaux quartiers parisiens: le vote à droite est systématiquement et massivement plus élevé que la moyenne nationale des années 1890 au début des années 2010, avant de s'effondrer et d'être remplacé par le vote au centre en 2017-2022, comme cela s'était déjà produit entre 1848 et 1910. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1s, GCG)

Le vote des communes riches (capital immobilier)



Lecture. A partir des années 1880, le bloc de droite fait presque toujours des meilleurs scores que sa moyenne nationale au sein des 1% des communes les plus riches, sauf quand le vote au centre s'impose comme le plus fortement associé à ces communes (comme en 1906 ou en 2017-2022). Le bloc de gauche fait systématiquement un score plus faible que sa moyenne nationale au sein de ces communes à partir des années 1890. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1t, GCG)

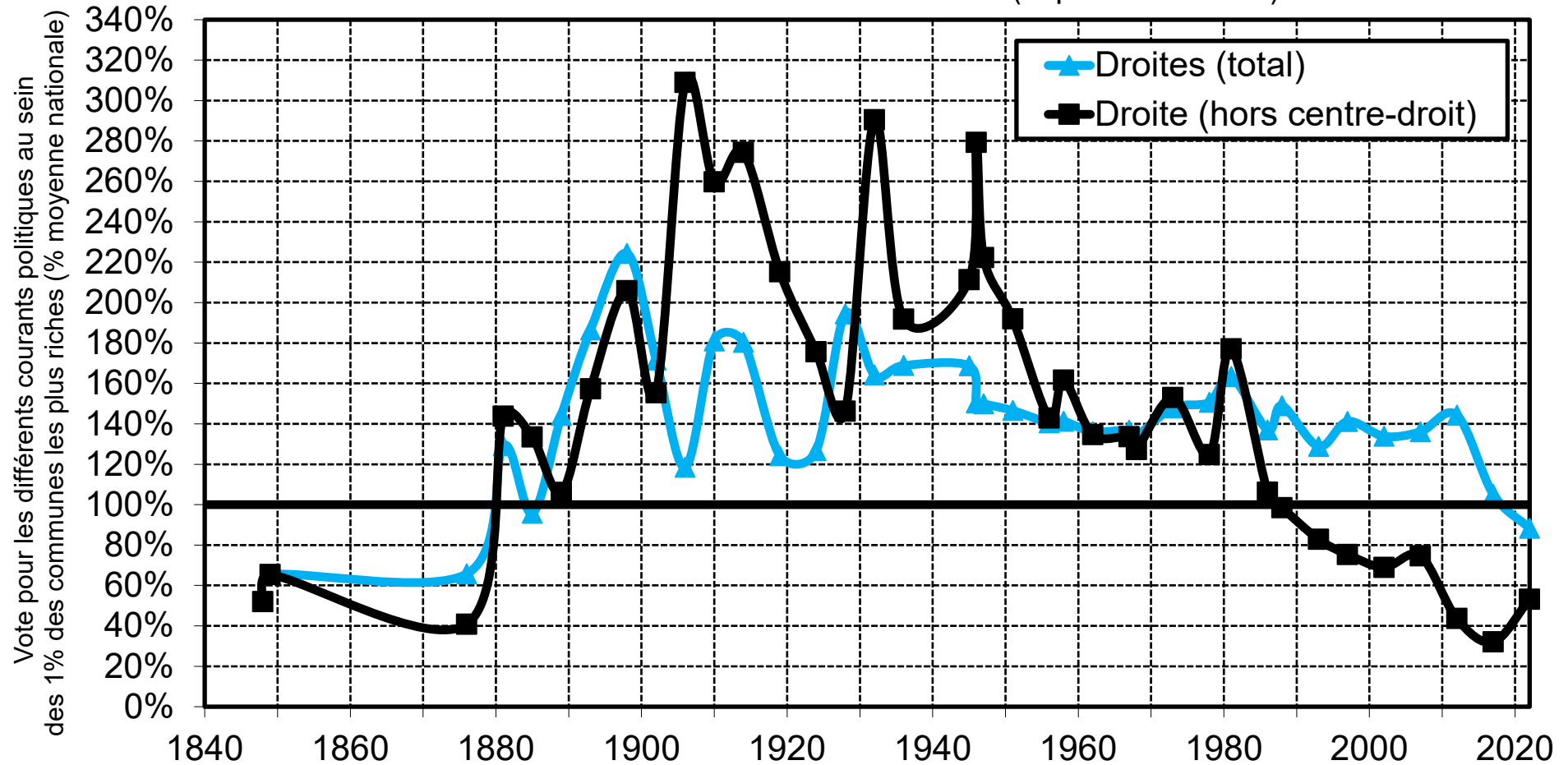
Le vote des communes riches (capital immobilier)



Lecture. Le bloc de gauche fait systématiquement un score plus faible que sa moyenne nationale au sein des 1% des communes les plus riches à partir des années 1890. Au sein du bloc de gauche, la gauche de la gauche fait généralement un meilleur score dans ces communes que le centre-gauche jusqu'aux années 1930, alors que l'inverse est vrai depuis 1945.

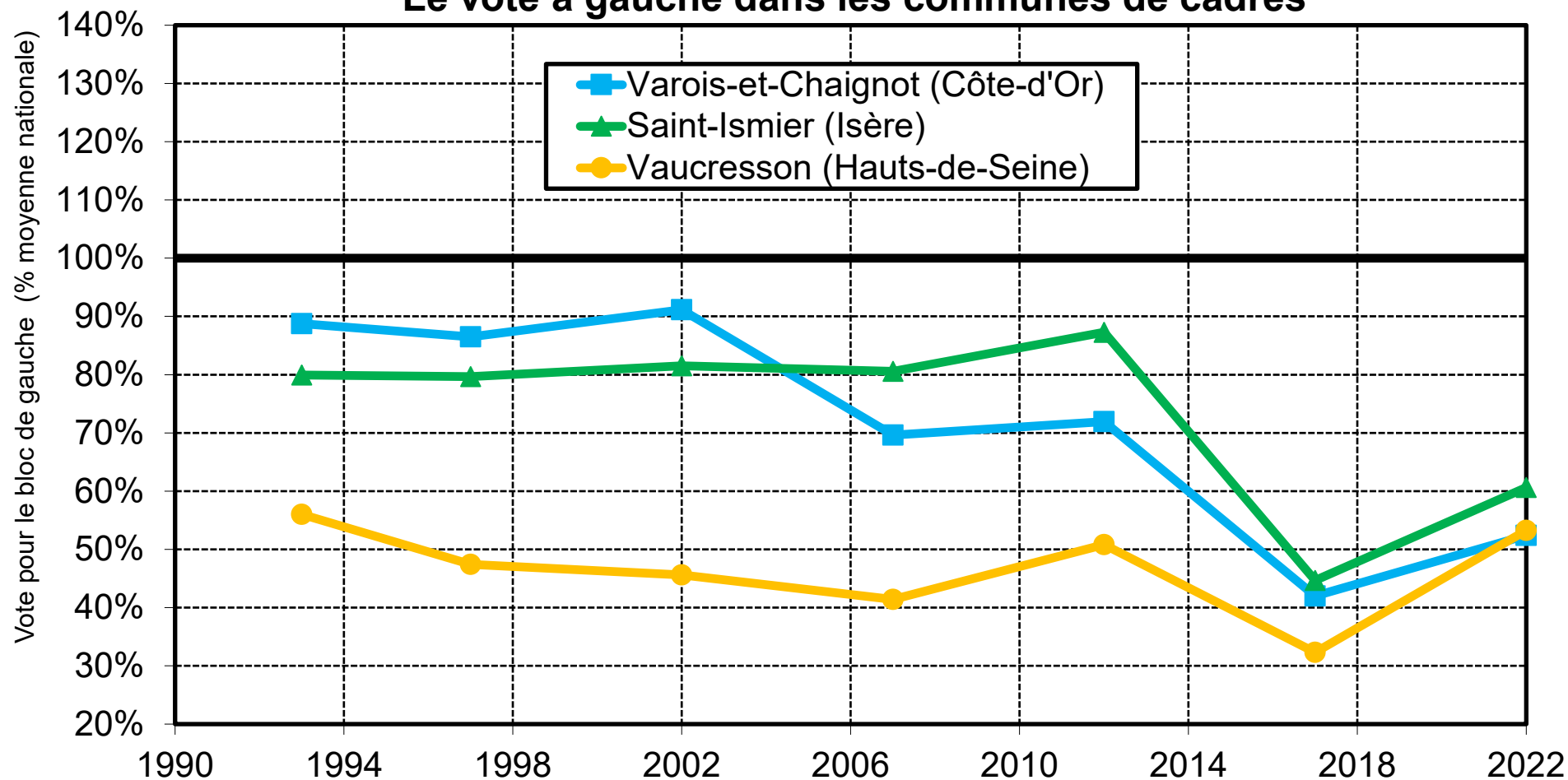
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1u, GCG)

Le vote des communes riches (capital immobilier)



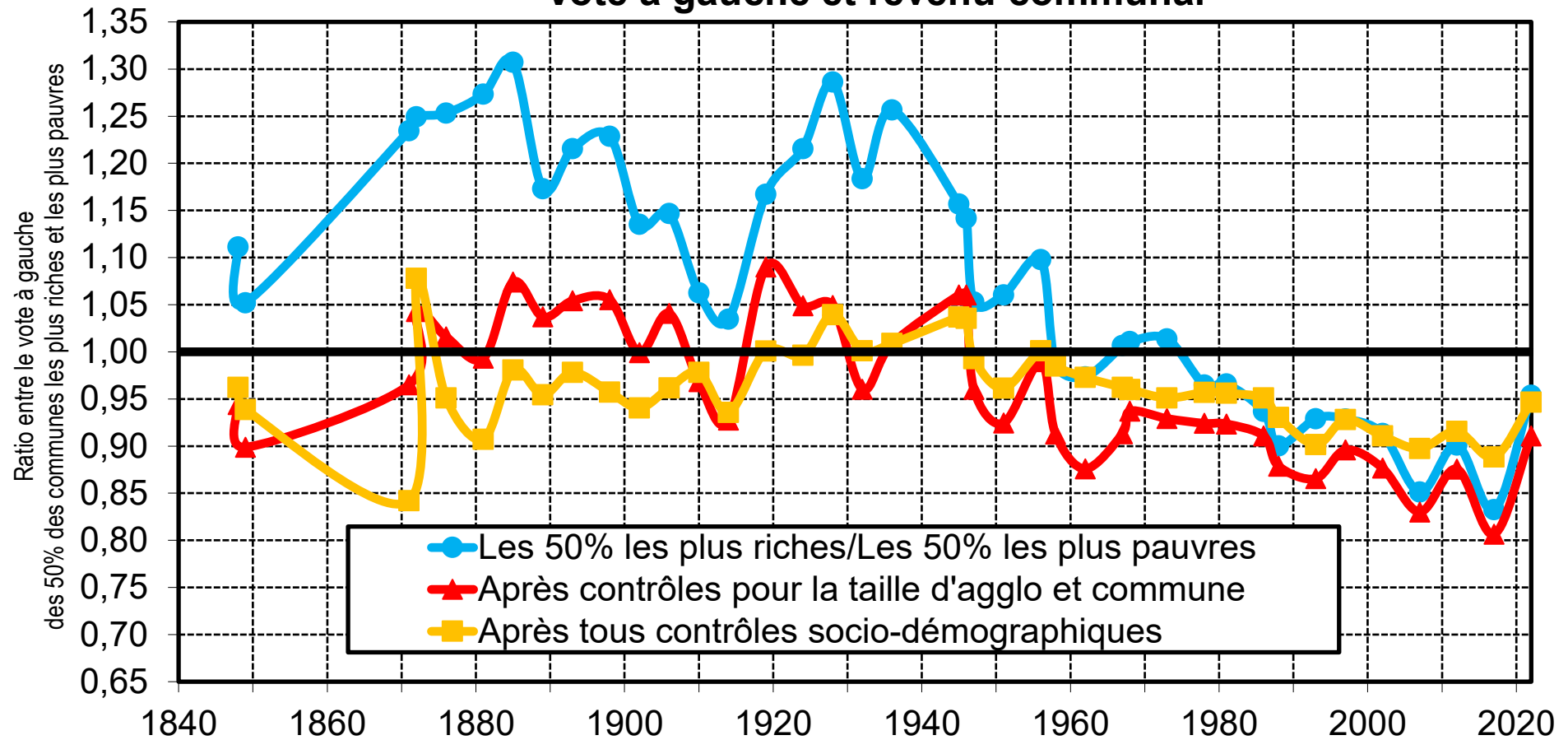
Lecture. Depuis les années 1880, le vote pour le bloc de droite au sein des 1% des communes les plus riches est généralement plus fort qu'au niveau national. Cela s'applique au moins autant à la droite de la droite qu'au centre-droit, à l'exception toutefois de la période 1986-2022, où la droite de la droite (FN puis RN) réalise des scores de plus en plus bas au sein des communes les plus riches par comparaison à sa moyenne nationale. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1v, GCG)

Le vote à gauche dans les communes de cadres



Lecture. Au sein des communes comprenant une très forte proportion de cadres, comme par exemple Varois-et-Chaignot (Côte-d'Or), Saint-Ismier (Isère) ou Vaucresson (Hauts-de-Seine), qui font toutes parties des 10% des communes ayant la plus forte proportion de cadres, on observe que le score obtenu par la gauche aux législatives menées de 1993 à 2022 est en règle générale est nettement plus faible que la moyenne nationale. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1w, GCG).

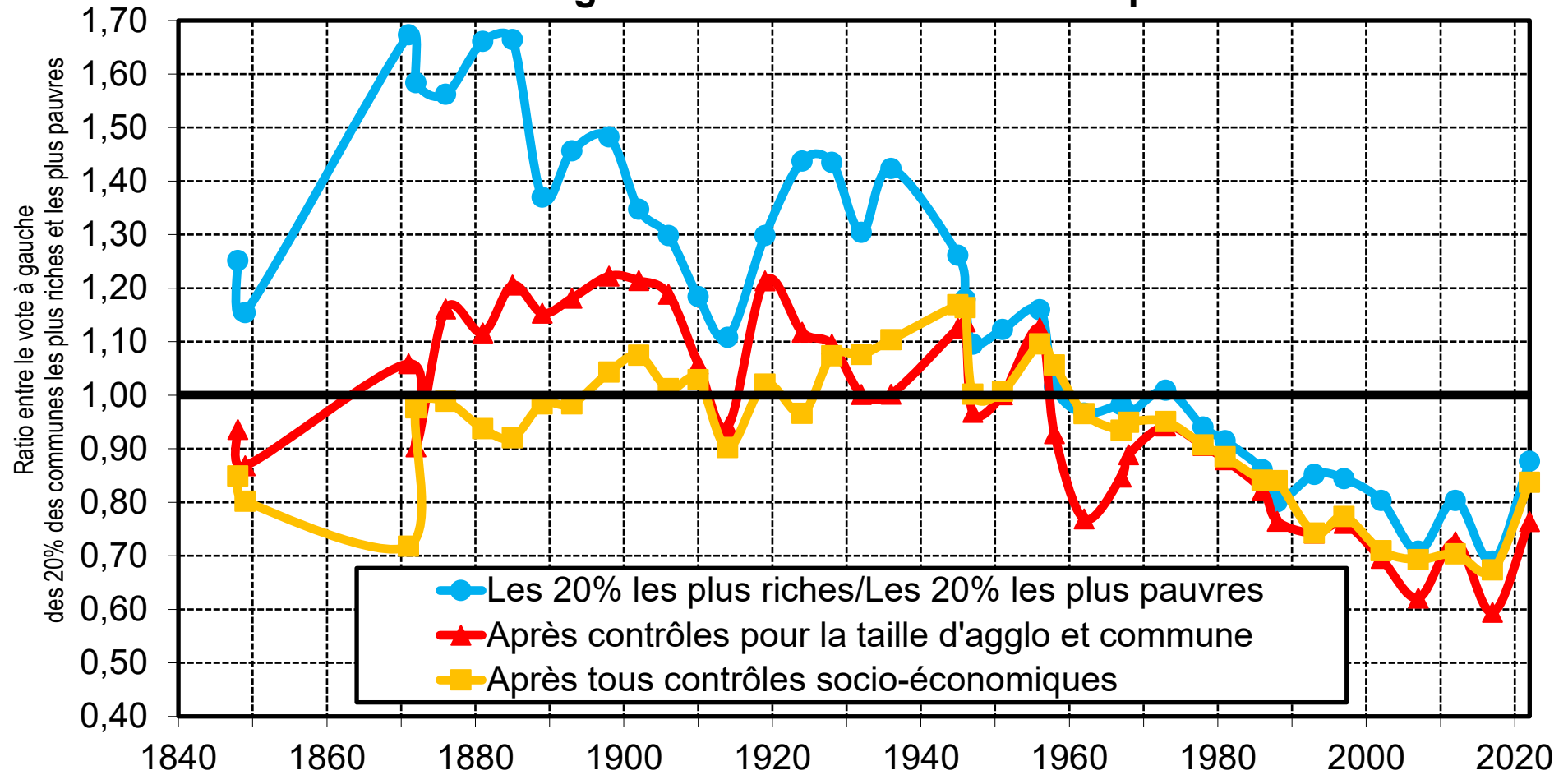
Vote à gauche et revenu communal



Lecture. Au 19^e siècle et jusqu'au milieu du 20^e siècle, le vote à gauche est plus élevé dans les communes riches que dans les communes pauvres, mais cet effet disparaît dès lors que l'on contrôle pour la taille d'agglomération et de commune et pour les autres variables socio-démographiques (en particulier la profession). Depuis les années 1980, les communes les plus pauvres votent plus à gauche que les plus riches, au sein du monde urbain comme du monde rural, avant et après contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2a, GCG).

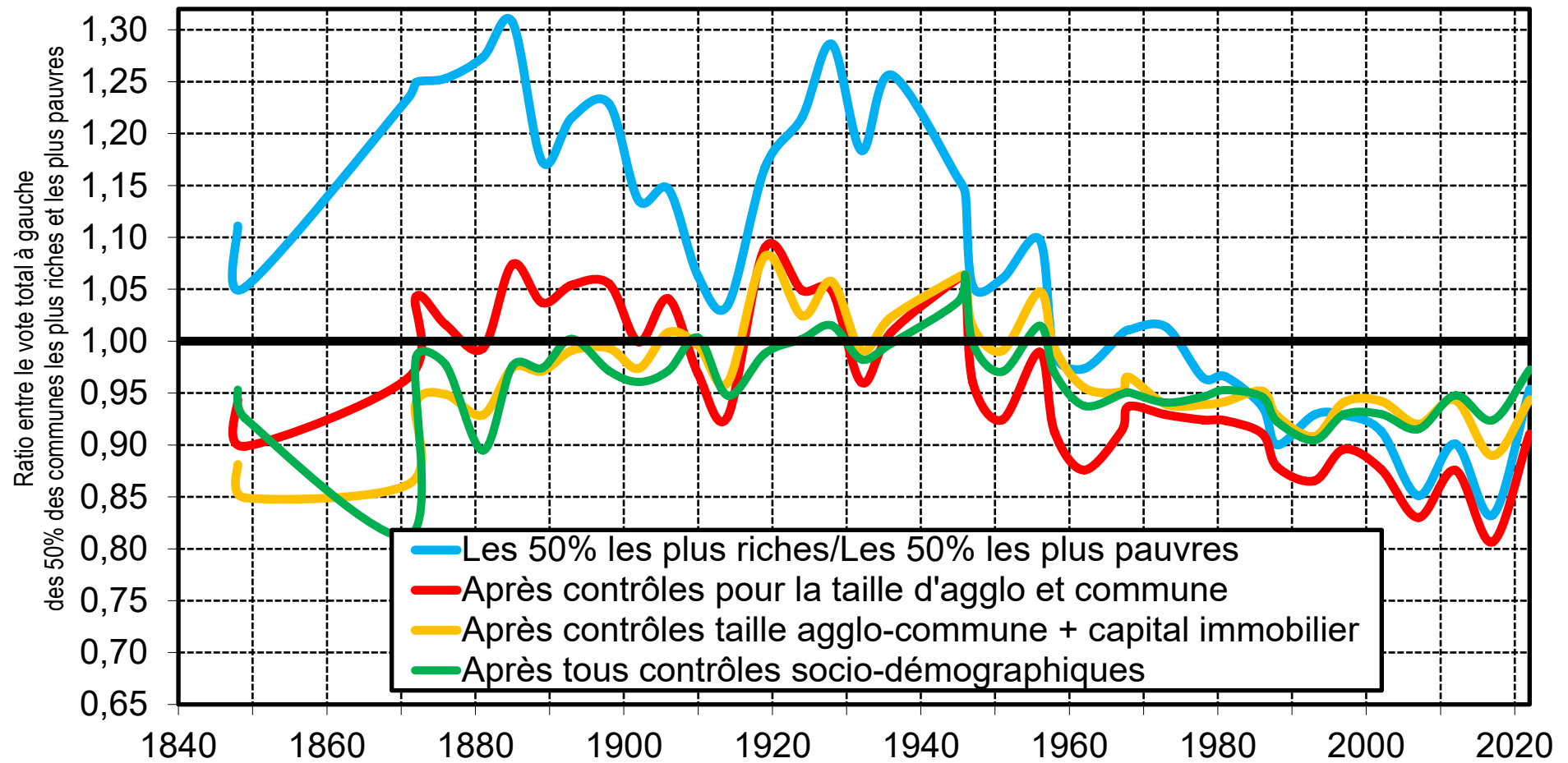
Vote à gauche: communes riches et pauvres



Lecture. Le ratio entre le vote à gauche au sein des 20% des communes les plus riches et les plus pauvres est devenu de plus en plus nettement inférieur à un depuis les années 1980, avant et après contrôles.

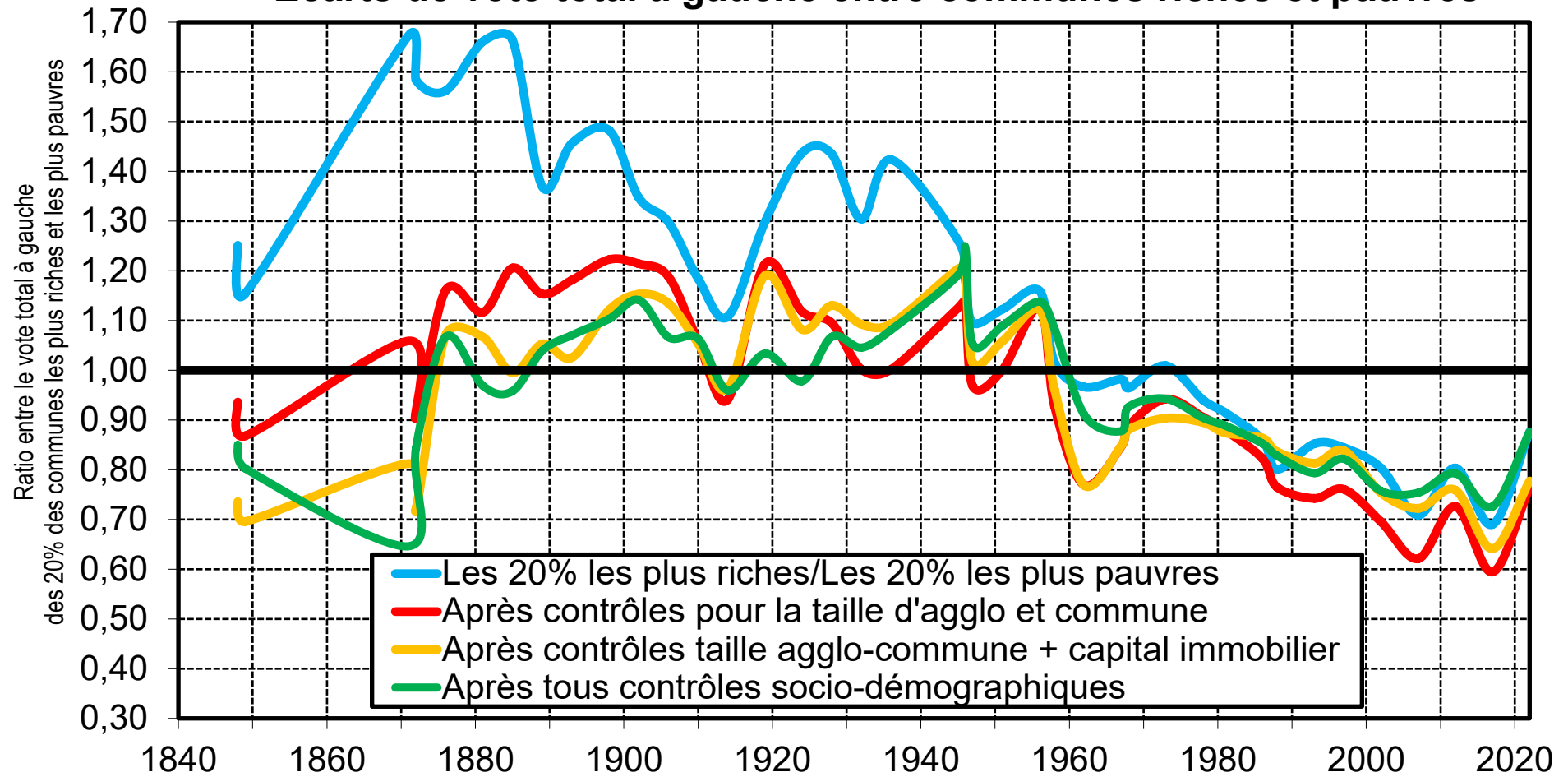
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2b, GCG)

Ecart de vote à gauche entre communes riches et pauvres



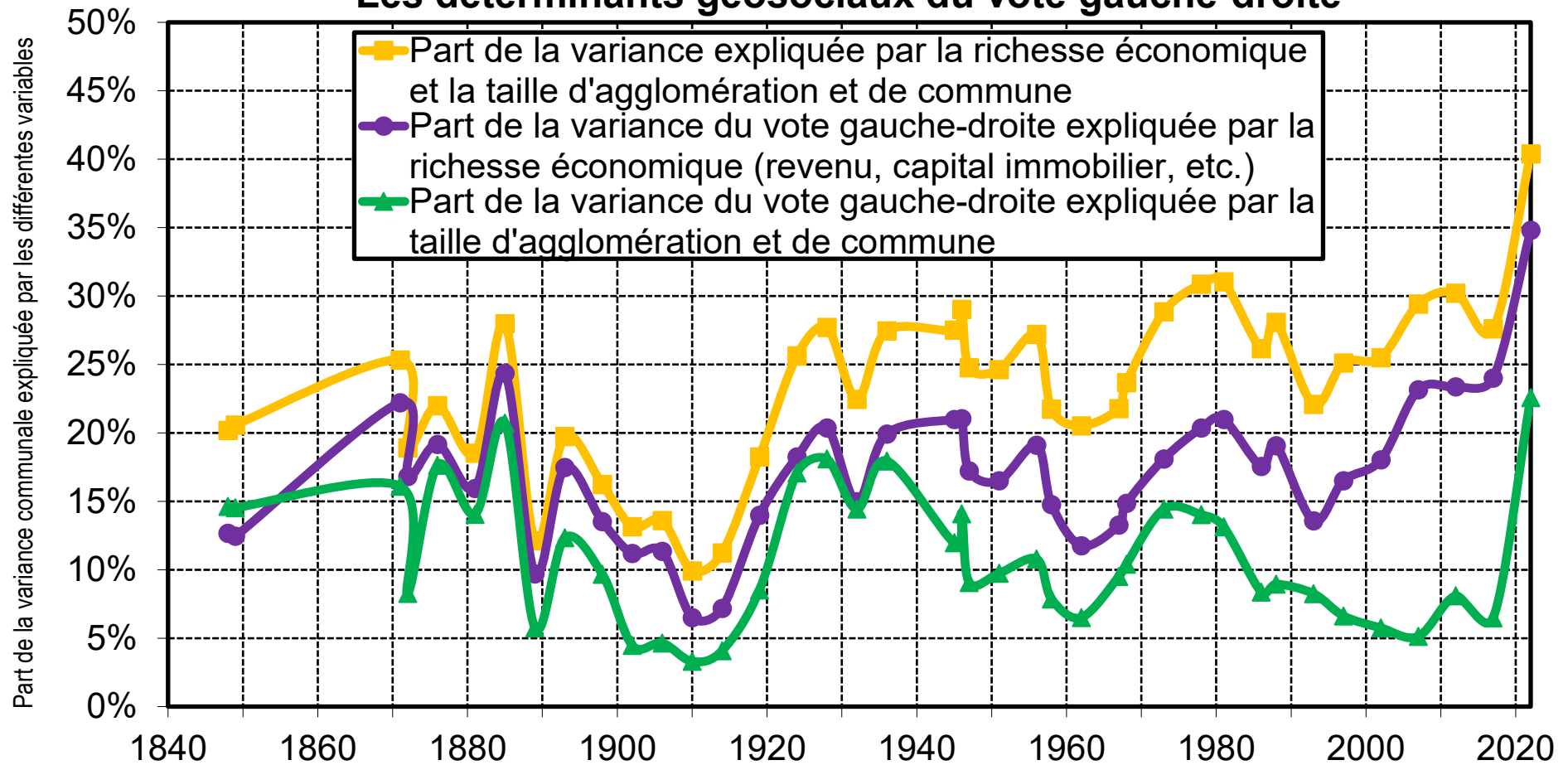
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2c, GCG)

Écarts de vote total à gauche entre communes riches et pauvres



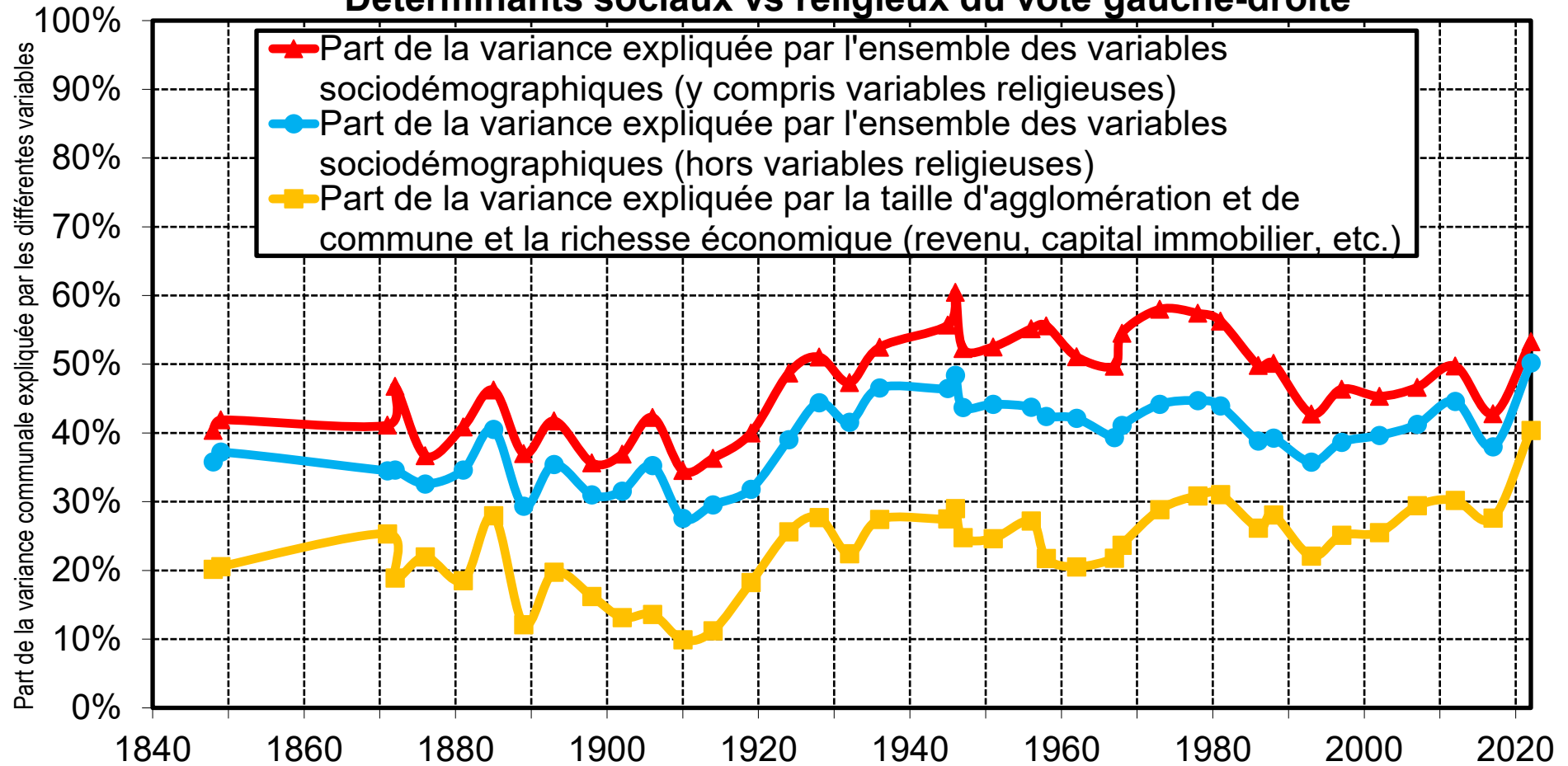
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2d, GCG)

Les déterminants géosociaux du vote gauche-droite



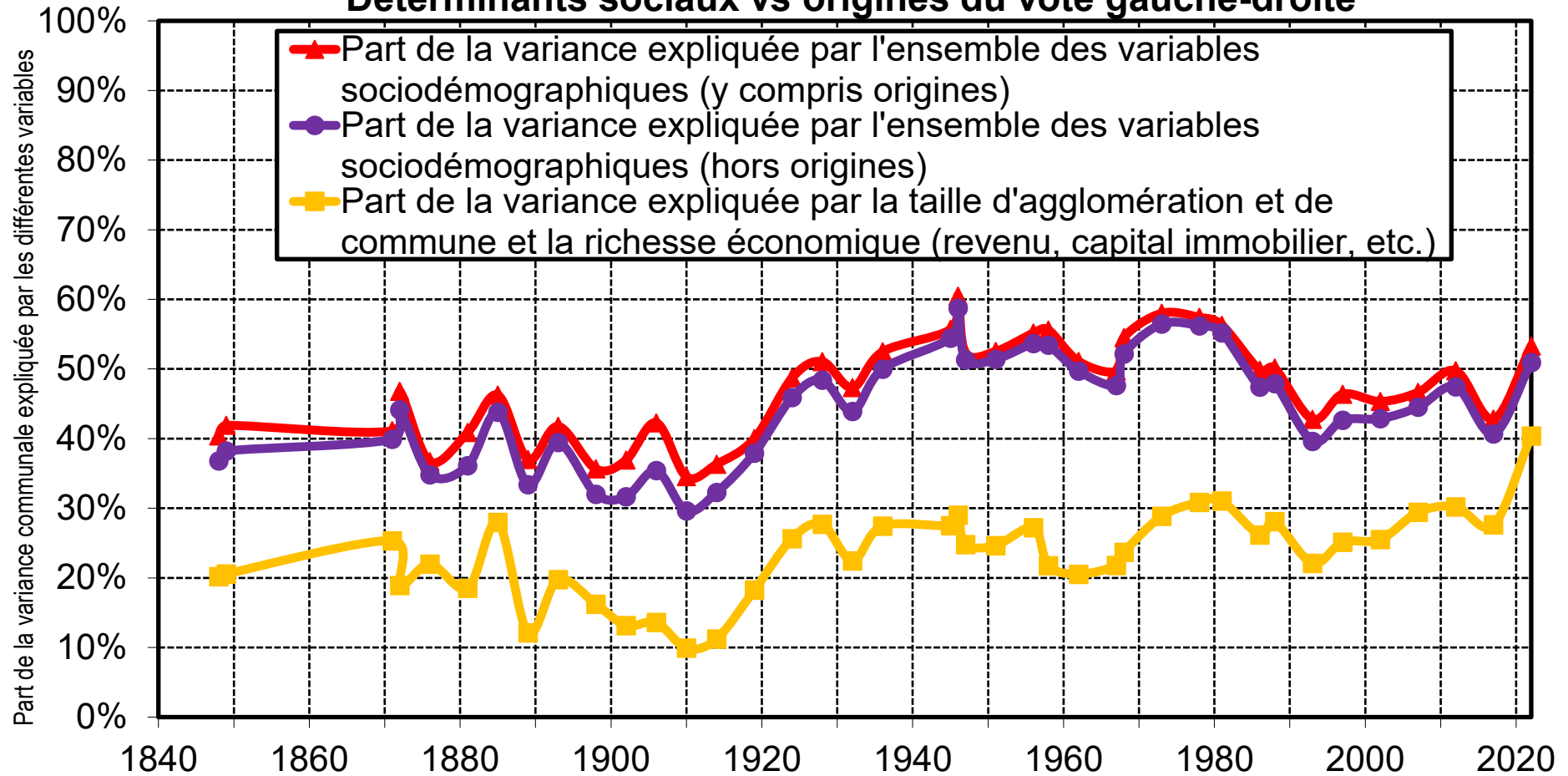
Lecture. Le pouvoir explicatif des variables liées à la richesse économique (revenu, capital immobilier, proportion de propriétaires et concentration foncière) pour rendre compte des écarts de vote communal gauche-droite aux législatives de 1848 à 2022 a généralement été voisin ou supérieur à celui de la taille d'agglomération et de commune. Au total, la classe géosociale (richesse et territoire) n'a jamais été aussi importante qu'actuellement. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2e, GCG).

Déterminants sociaux vs religieux du vote gauche-droite



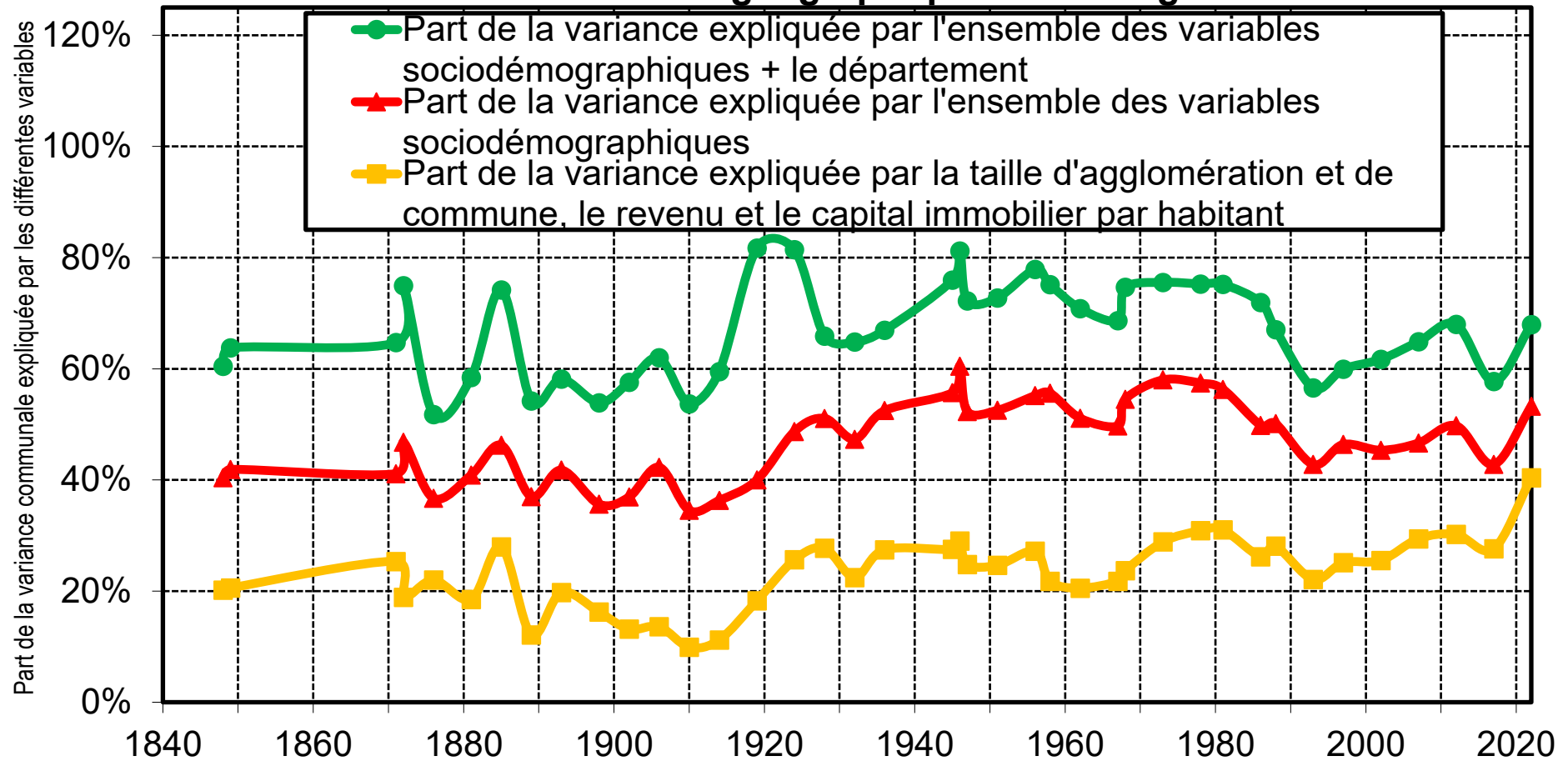
Lecture. L'inclusion dans les variables explicatives des contrôles en lien avec la religion catholique (proportion de prêtres réfractaires, proportions d'élèves scolarisés dans le privé, etc.) fait passer la part expliquée des écarts de vote communal pour la gauche aux législatives de 42% à 51% en 1962 et de 50% à 53% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des variables religieuses a diminué au cours du temps et a été progressivement absorbé par les autres variables sociodémographiques (notamment économiques). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2f, GCG).

Déterminants sociaux vs origines du vote gauche-droite



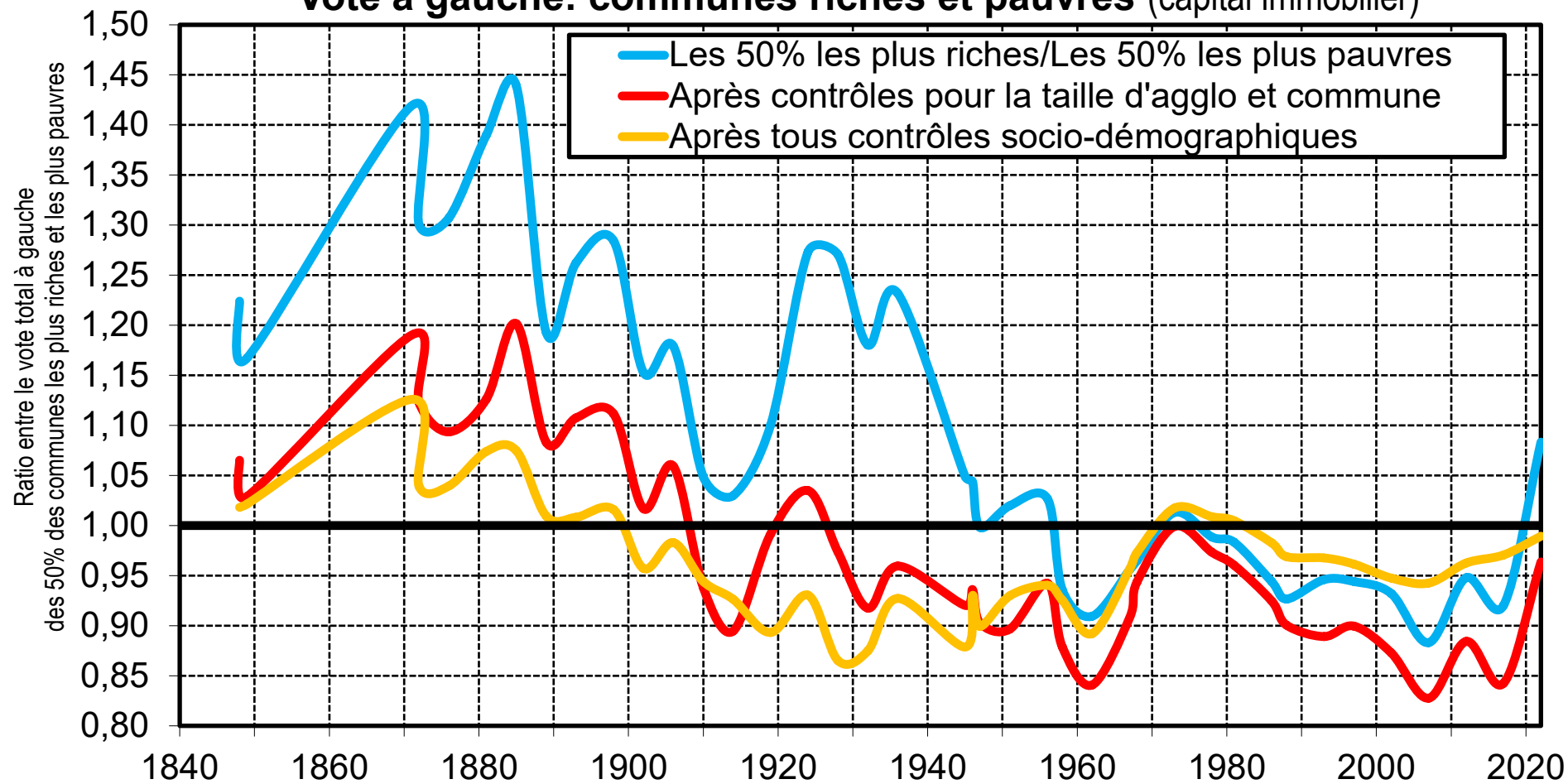
Lecture. L'inclusion dans les variables sociodémographiques des contrôles liés aux origines (proportion de personnes de nationalité étrangère, d'immigrés et de naturalisés) fait passer la part expliquée des écarts de vote communal pour la gauche de 50% à 53% en 1936 et de 51% à 53% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des origines a peu changé sur longue période et a toujours été relativement limité. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2g, GCG).

Déterminants sociaux vs géographiques du vote gauche-droite



Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, la part de la variance du vote communal pour la gauche expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R2 de la régression multifactorielle) est passée d'environ 40% à près de 55%. Le département a un pouvoir explicatif additionnel équivalent à environ de moitié à l'ensemble des variables sociodémographiques en 1848, mais seulement un quart en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2h, GCG)

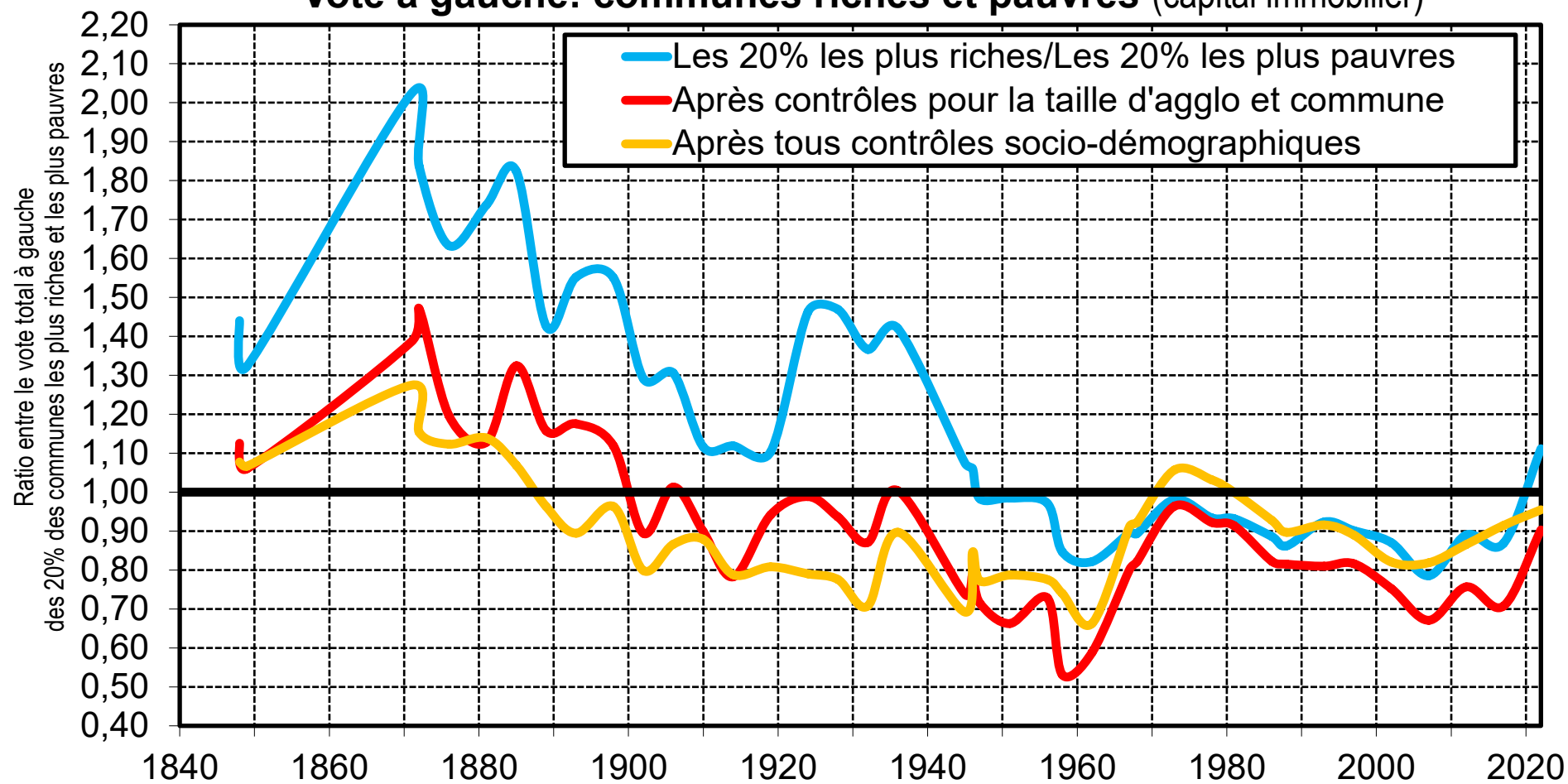
Vote à gauche: communes riches et pauvres (capital immobilier)



Note: les communes riches et pauvres sont ici définies par le capital immobilier moyen et non par le revenu moyen

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.3a, GCG)

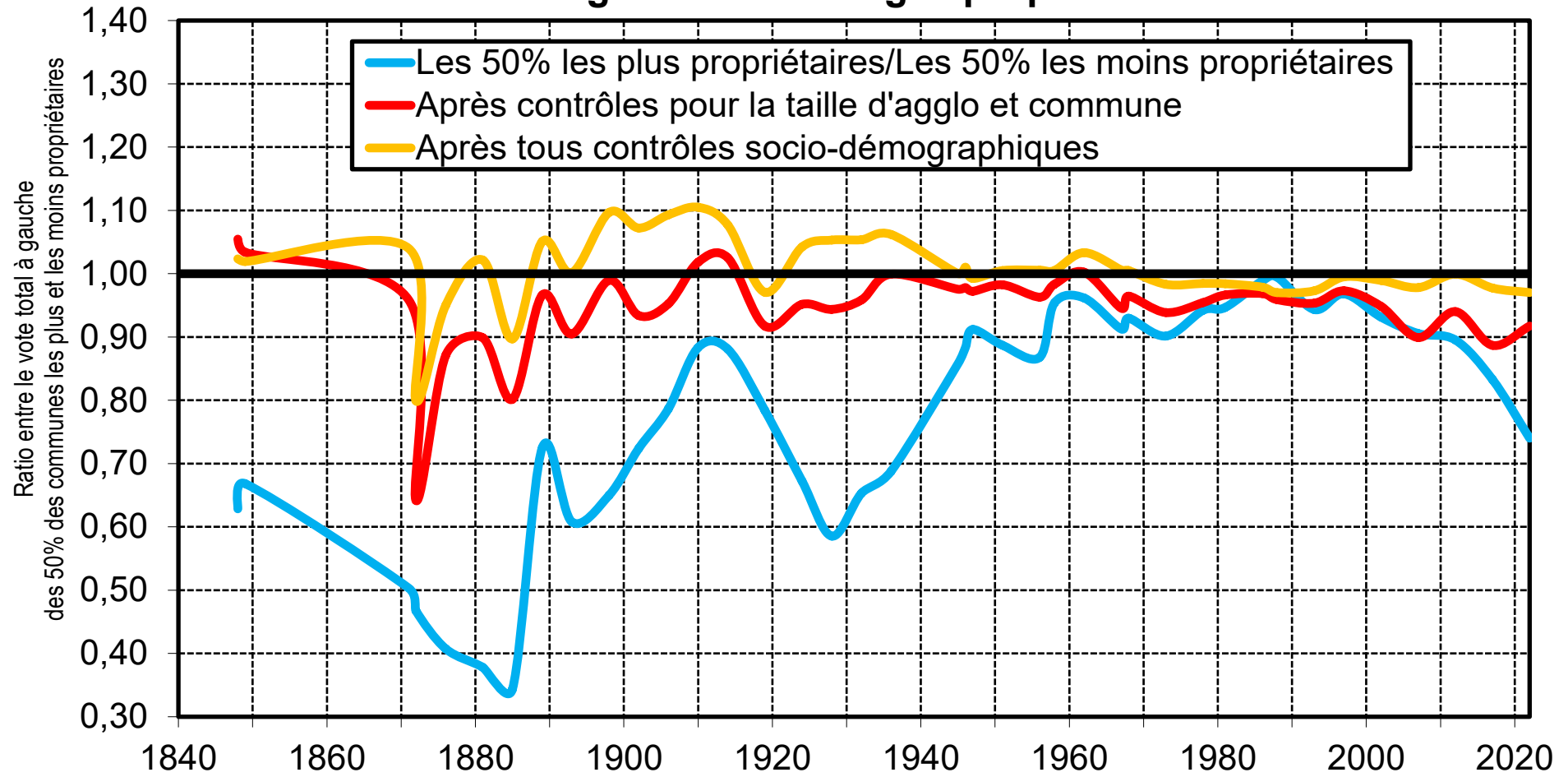
Vote à gauche: communes riches et pauvres (capital immobilier)



Note: les communes riches et pauvres sont ici définies par le capital immobilier moyen et non par le revenu moyen

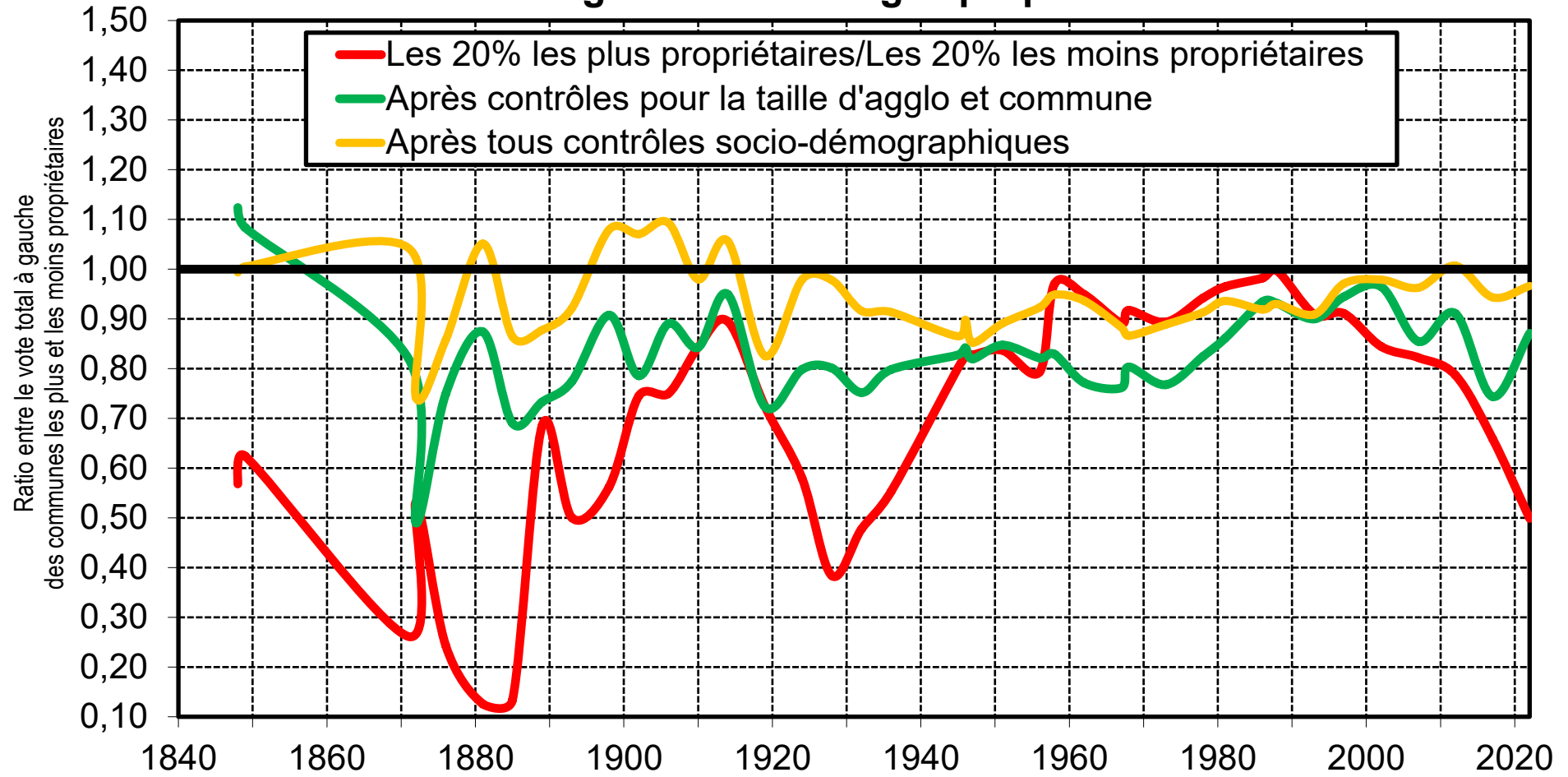
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.3b, GCG)

Vote à gauche et ménages propriétaires



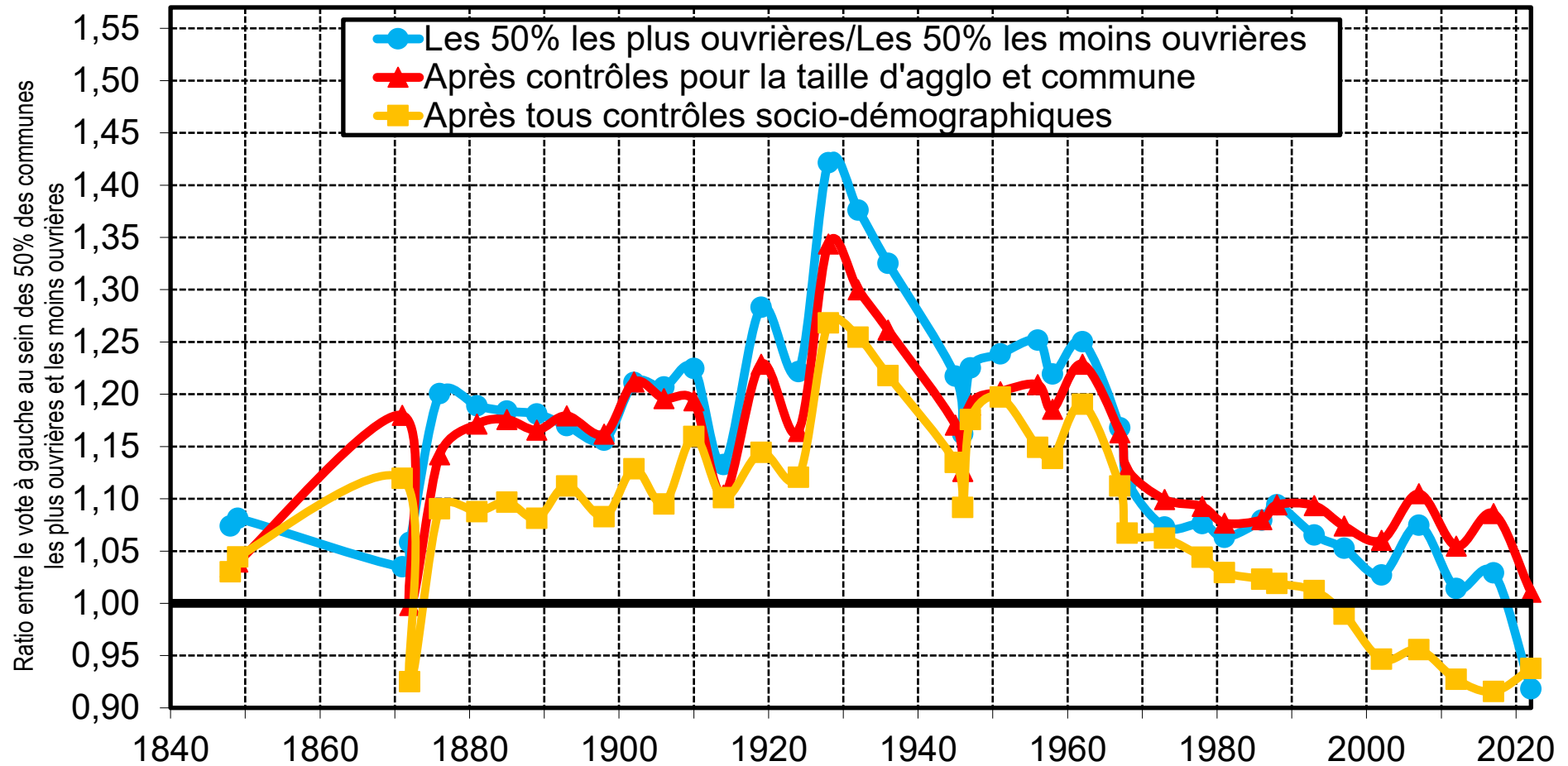
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.4a, GCG)

Vote à gauche et ménages propriétaires



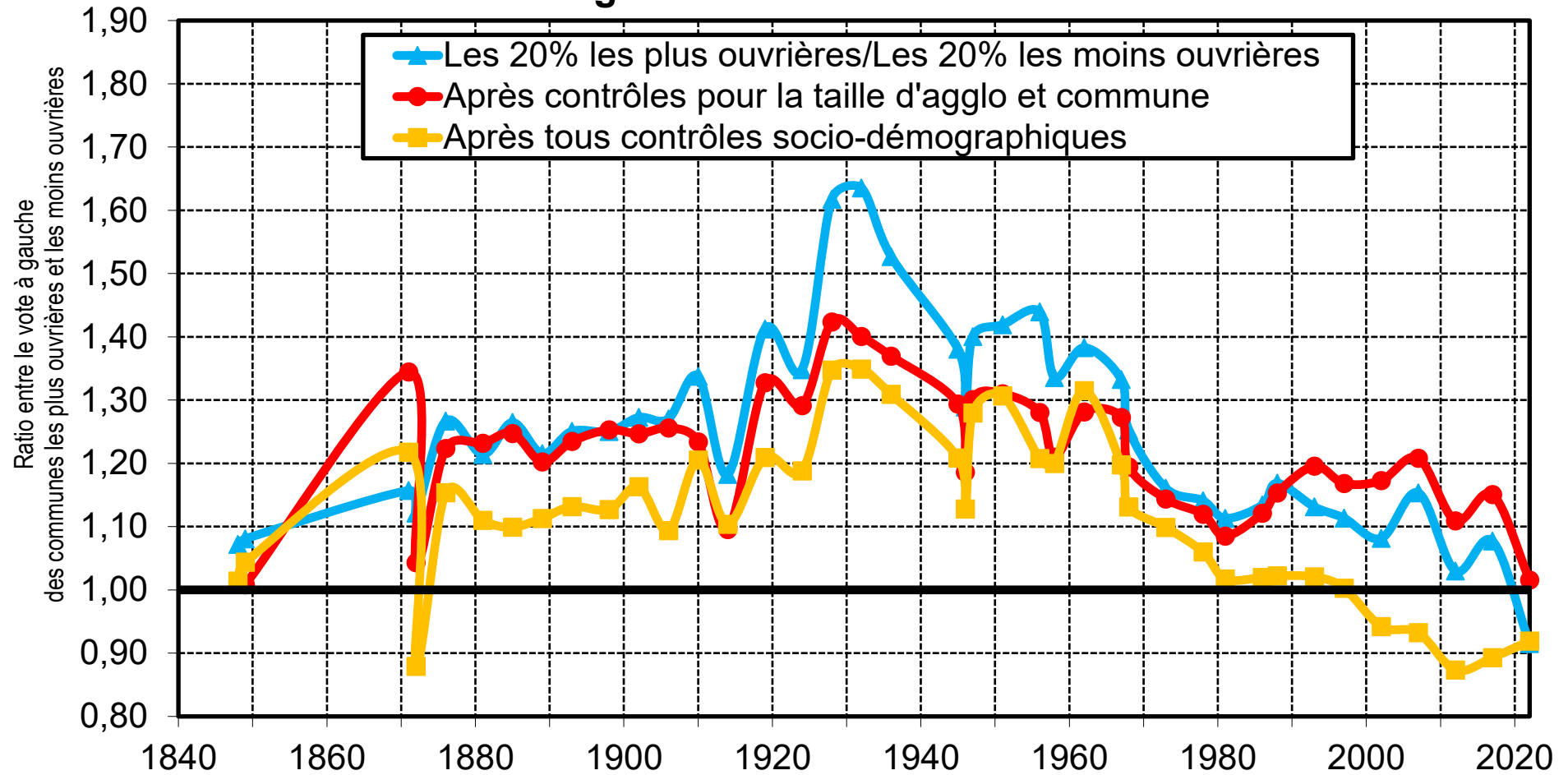
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.4b, GCG)

Vote à gauche et communes ouvrières



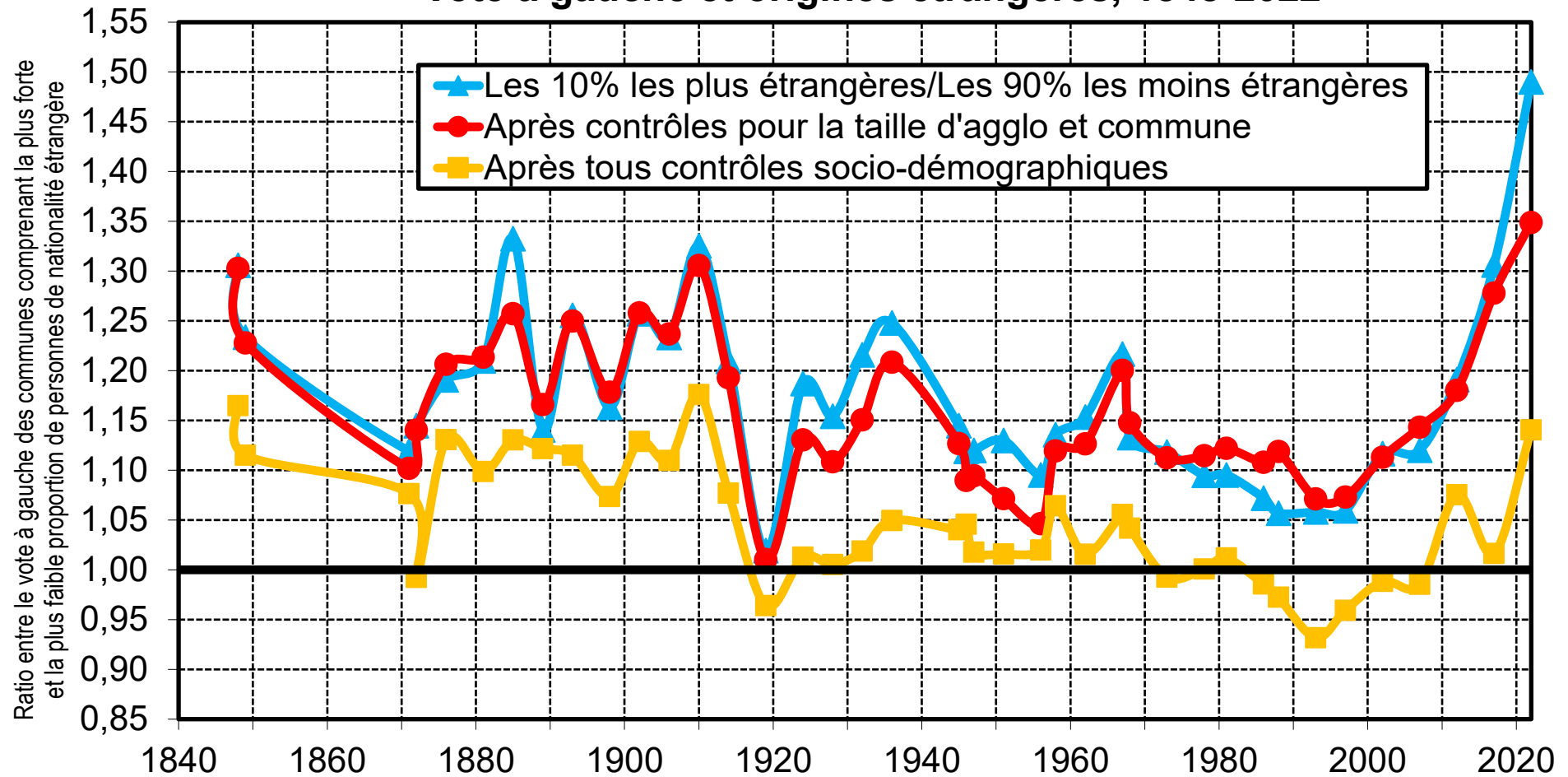
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à gauche a généralement été plus important dans les communes comptant la plus forte proportion d'ouvriers, avec ou sans prise en compte des variables de contrôle, au sein du monde urbain comme du monde rural. L'effet est particulièrement important entre 1900 et 1960, puis décline fortement au cours des dernières décennies, où il devient même légèrement négatif. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.5a, GCG).

Vote à gauche et communes ouvrières



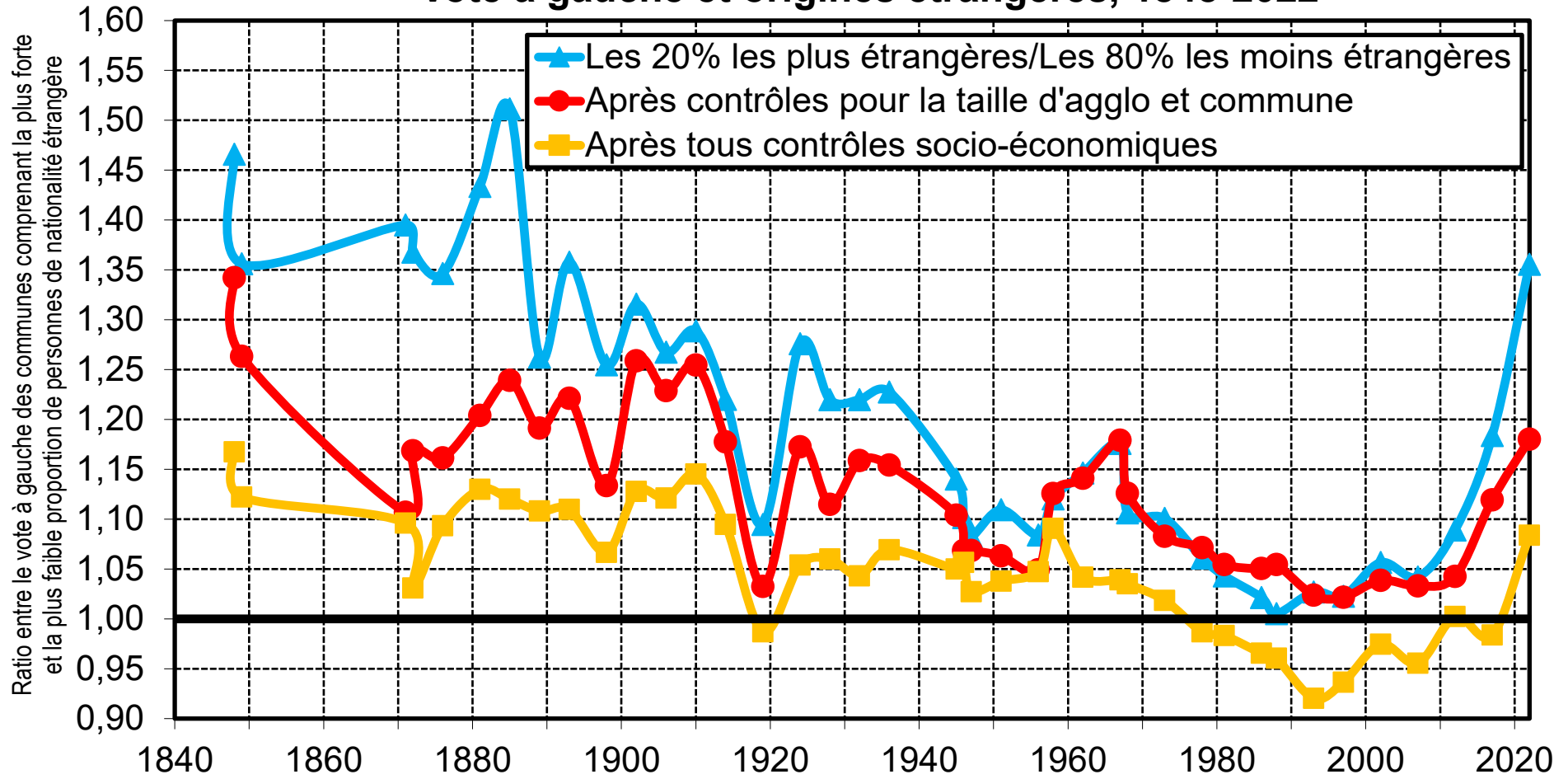
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à gauche a généralement été plus important dans les communes comptant la plus forte proportion d'ouvriers, avec ou sans prise en compte des variables de contrôle, au sein du monde urbain comme du monde rural. L'effet est particulièrement important entre 1900 et 1960, puis décline fortement au cours des dernières décennies, où il devient même légèrement négatif. **Sources et séries:** voir nehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.5b, GCG).

Vote à gauche et origines étrangères, 1848-2022



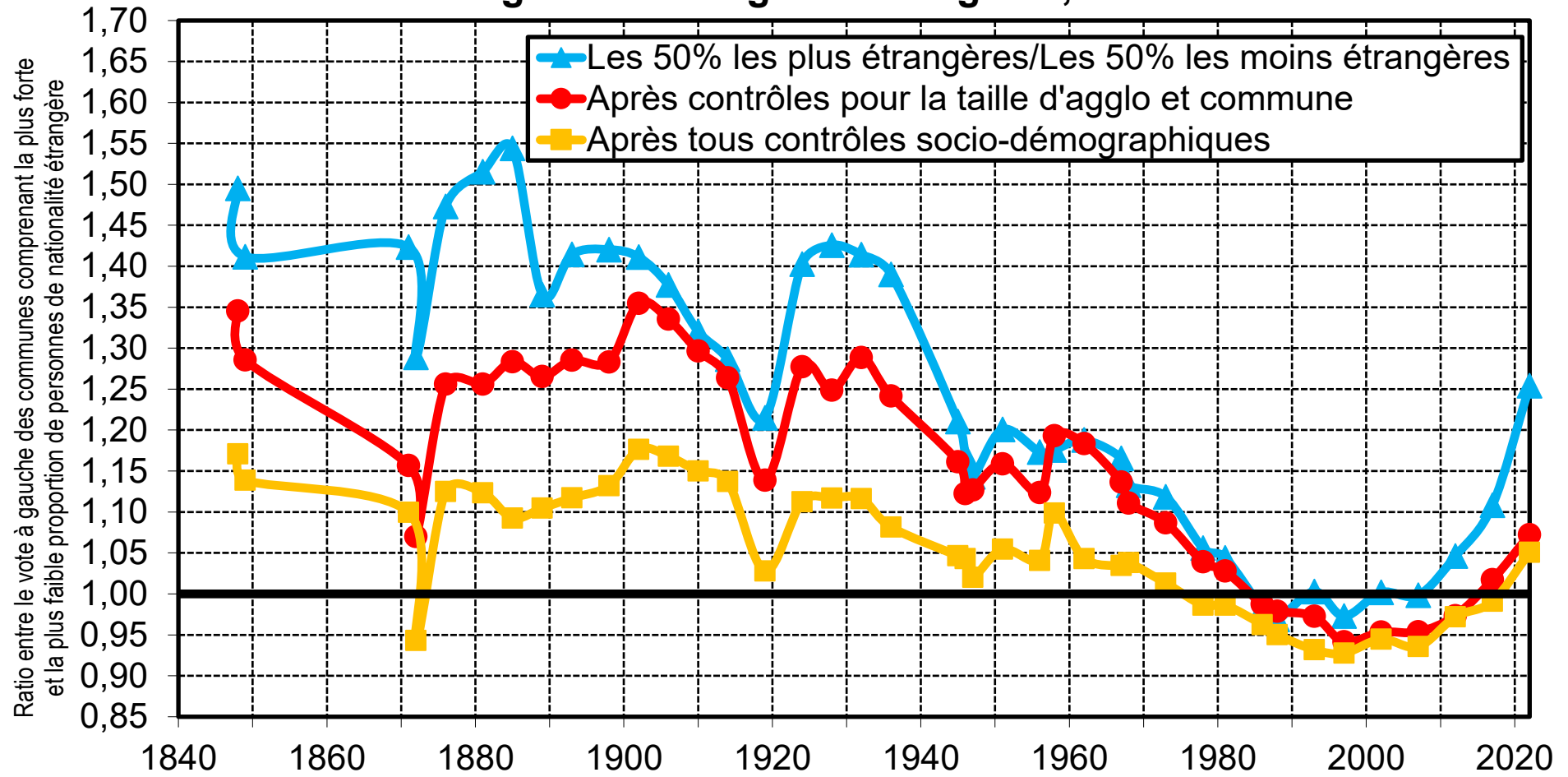
Lecture. Des élections législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à gauche a généralement été plus élevé dans les communes ayant la plus forte proportion d'étrangers que dans les autres. L'effet est toutefois beaucoup plus faible après prise en compte des contrôles sociodémographiques (en particulier du revenu et de la composition professionnelle). L'effet net est même légèrement négatif entre 1986 et 2007; il redevient légèrement positif depuis 2012. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. D1.6a, GCG)

Vote à gauche et origines étrangères, 1848-2022



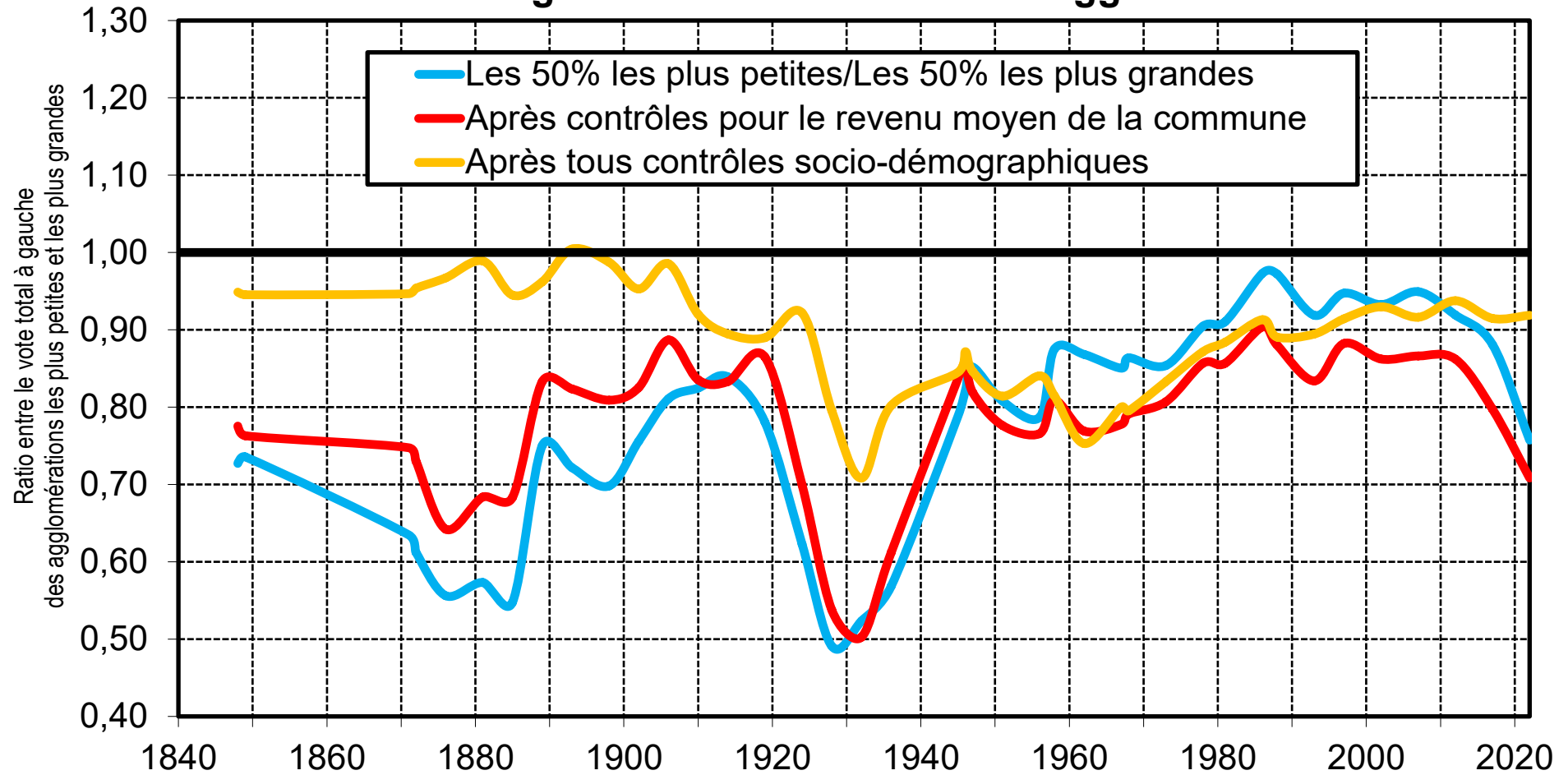
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. D1.6b, GCG)

Vote à gauche et origines étrangères, 1848-2022



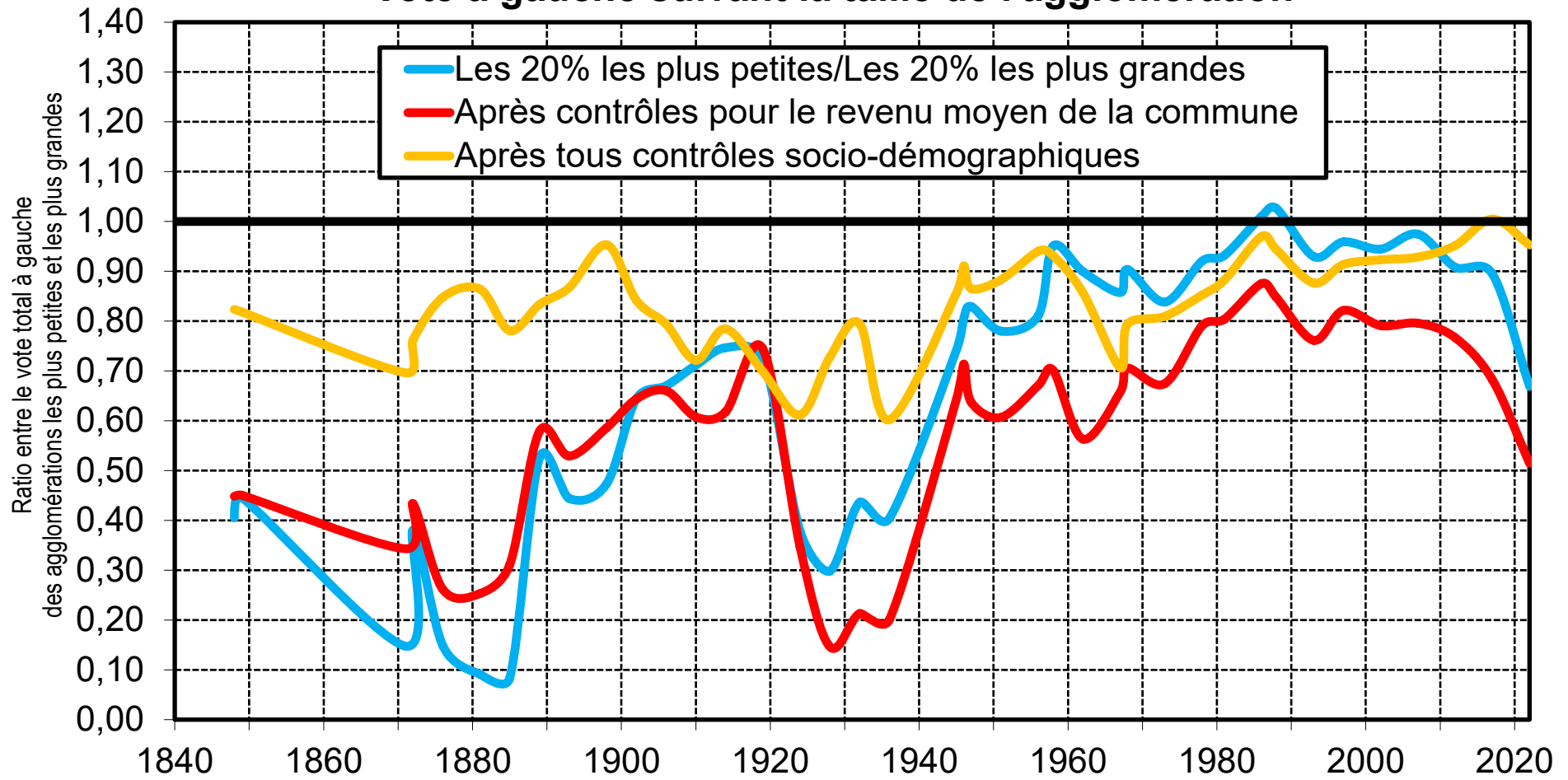
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. D1.6c, GCG)

Vote à gauche suivant la taille de l'agglomération



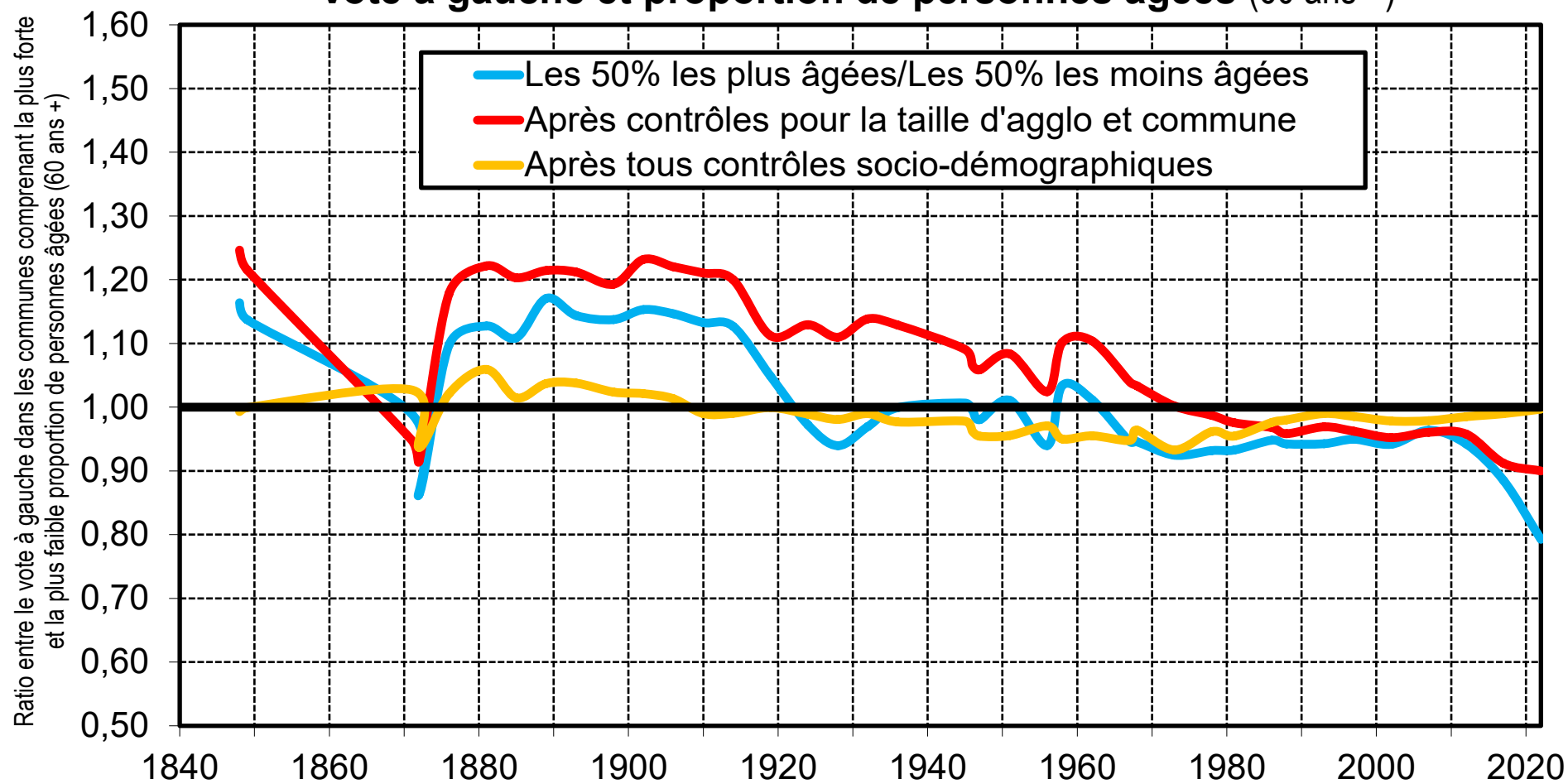
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.7a, GCG)

Vote à gauche suivant la taille de l'agglomération



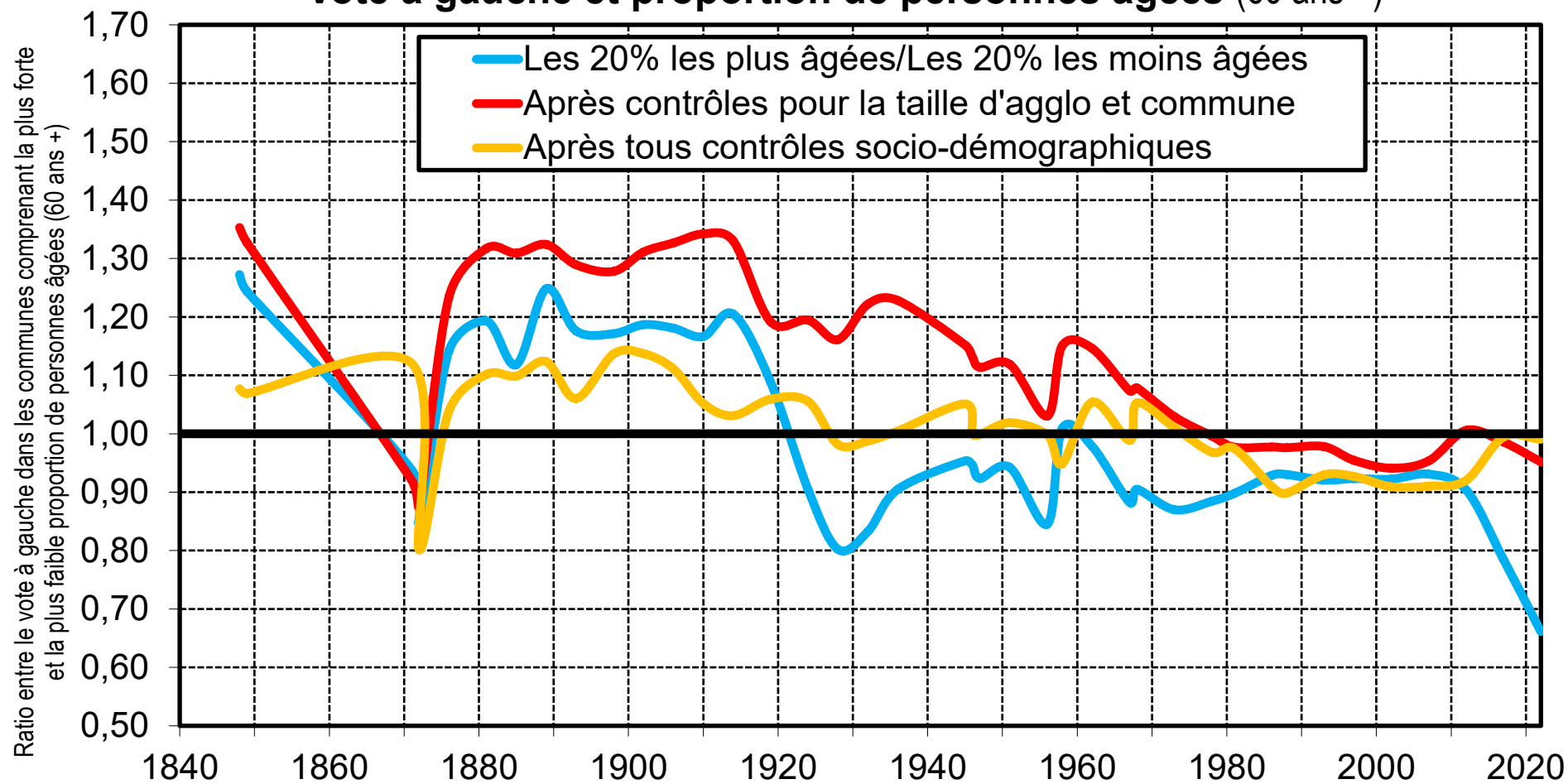
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.7b, GCG)

Vote à gauche et proportion de personnes âgées (60 ans +)



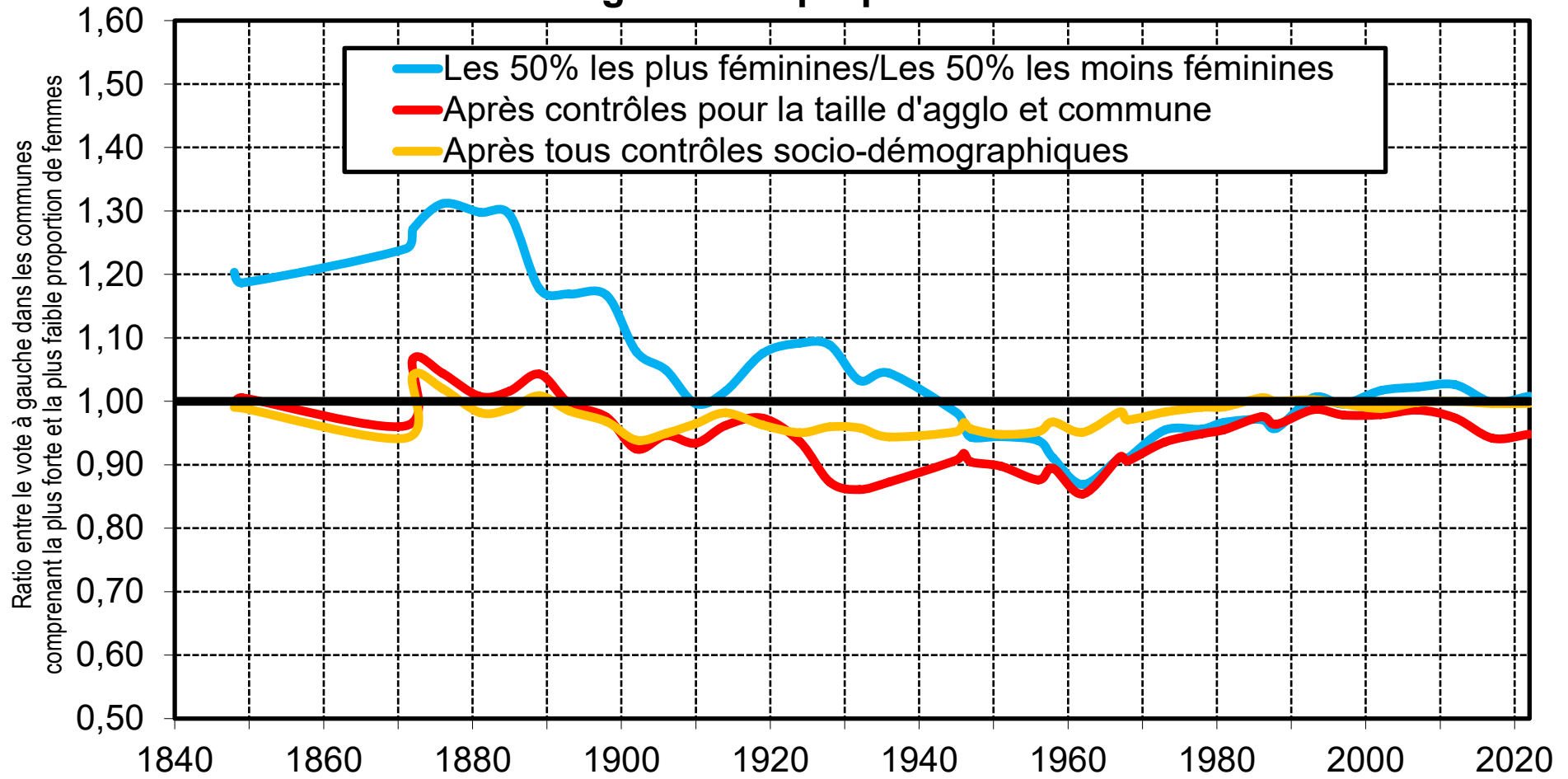
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.8a, GCG)

Vote à gauche et proportion de personnes âgées (60 ans +)



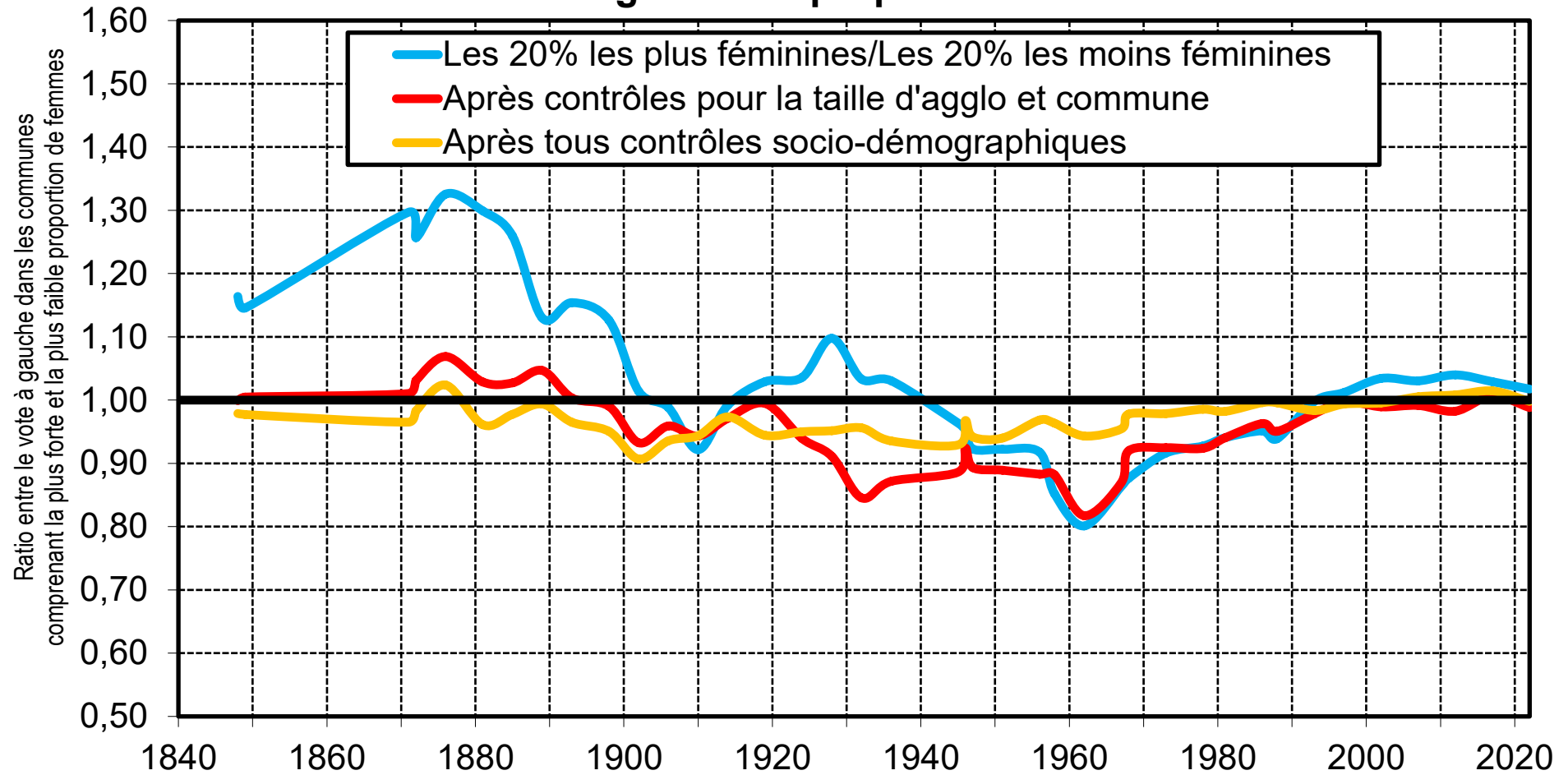
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.8b, GCG)

Vote à gauche et proportion de femmes



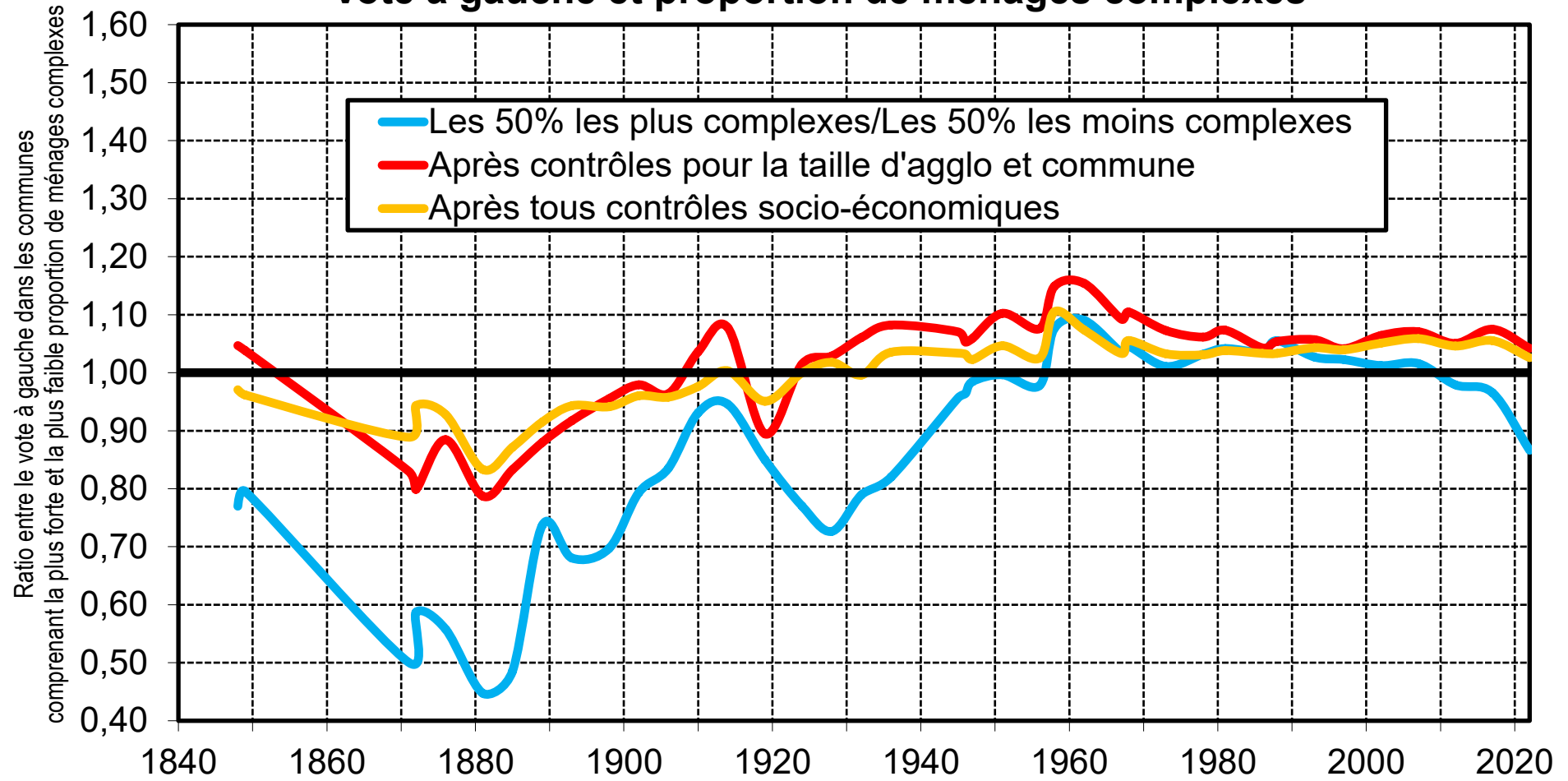
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.9a, GCG)

Vote à gauche et proportion de femmes



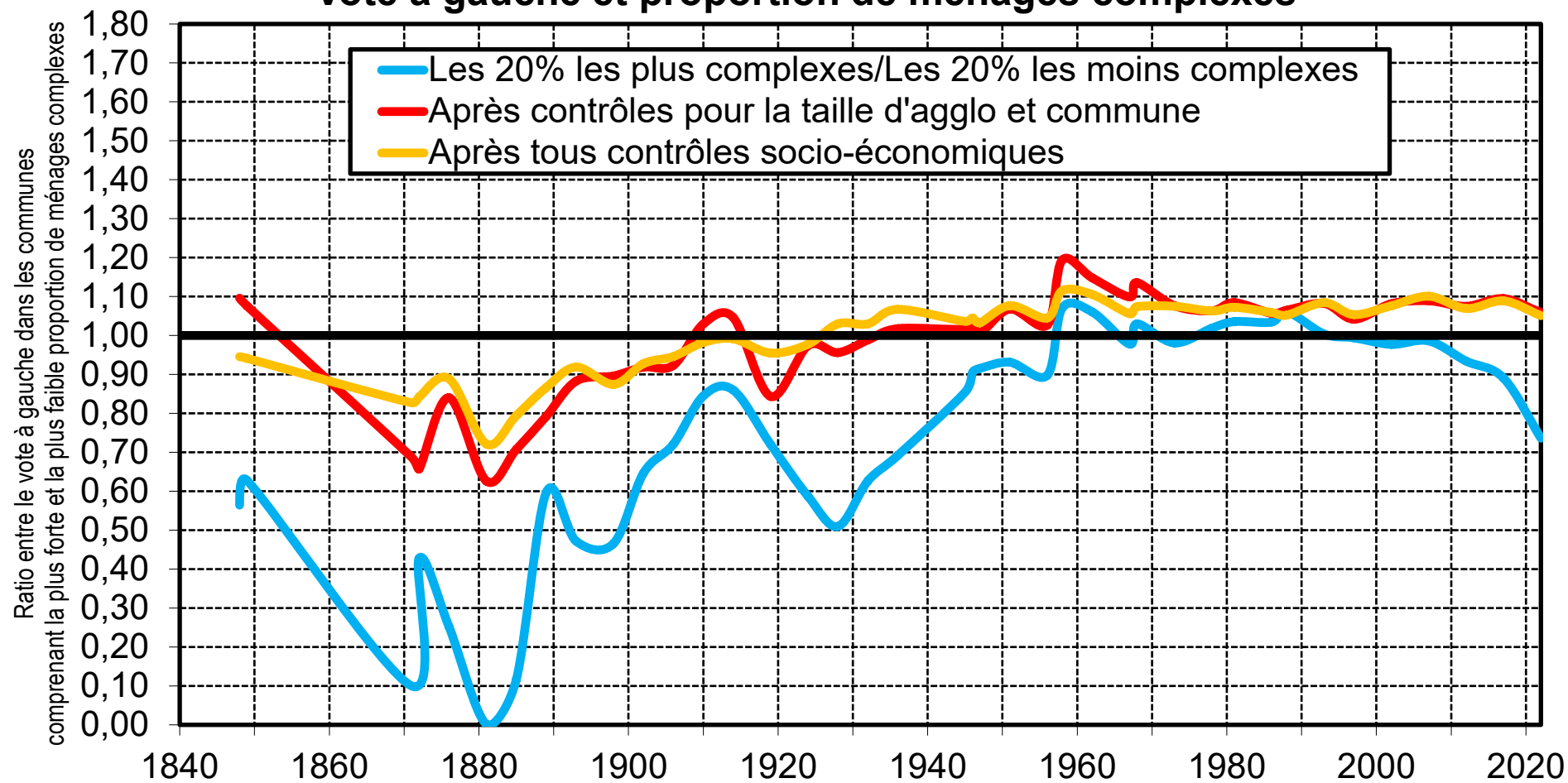
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.9b, GCG)

Vote à gauche et proportion de ménages complexes



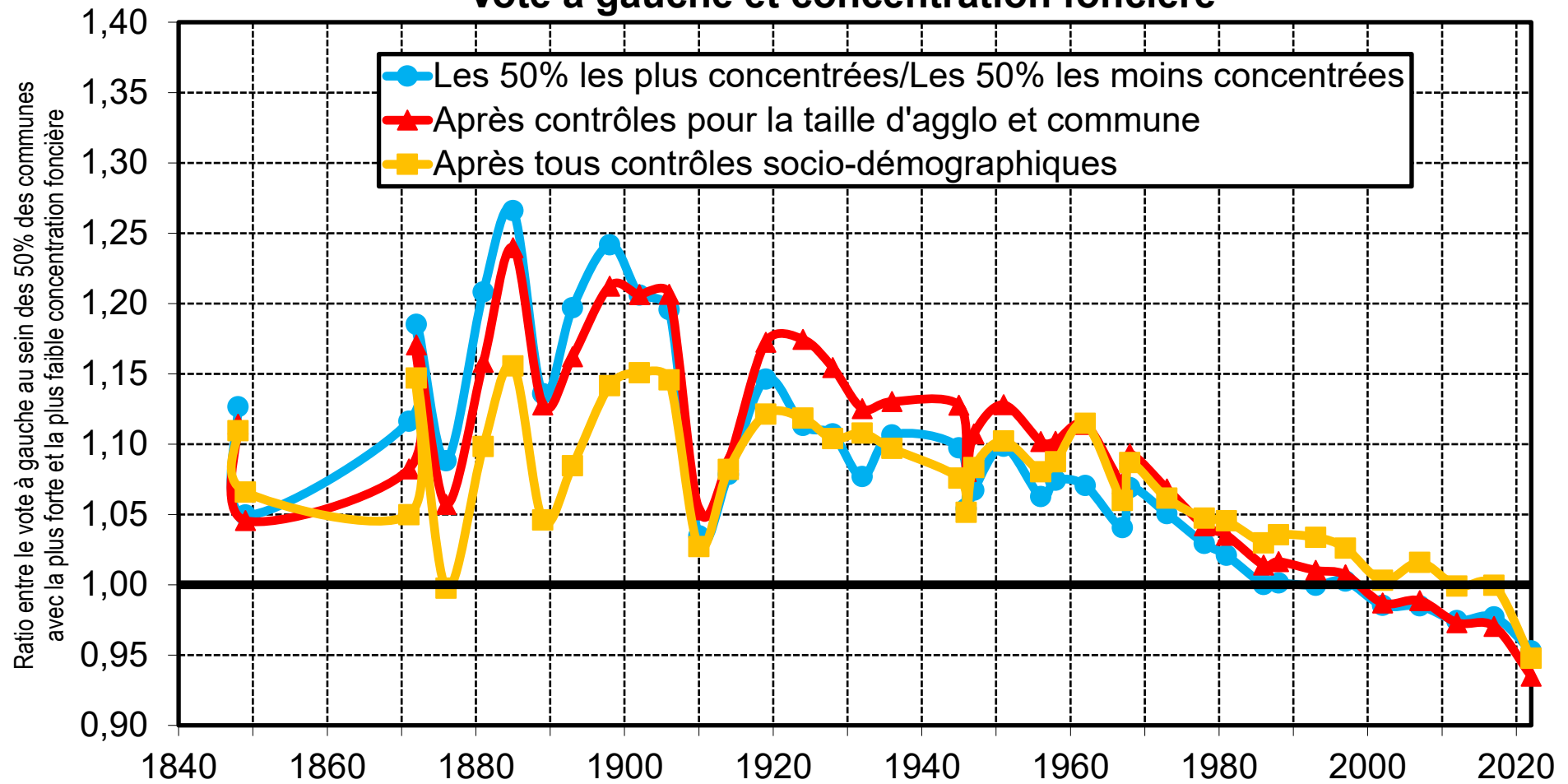
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.10a, GCG)

Vote à gauche et proportion de ménages complexes



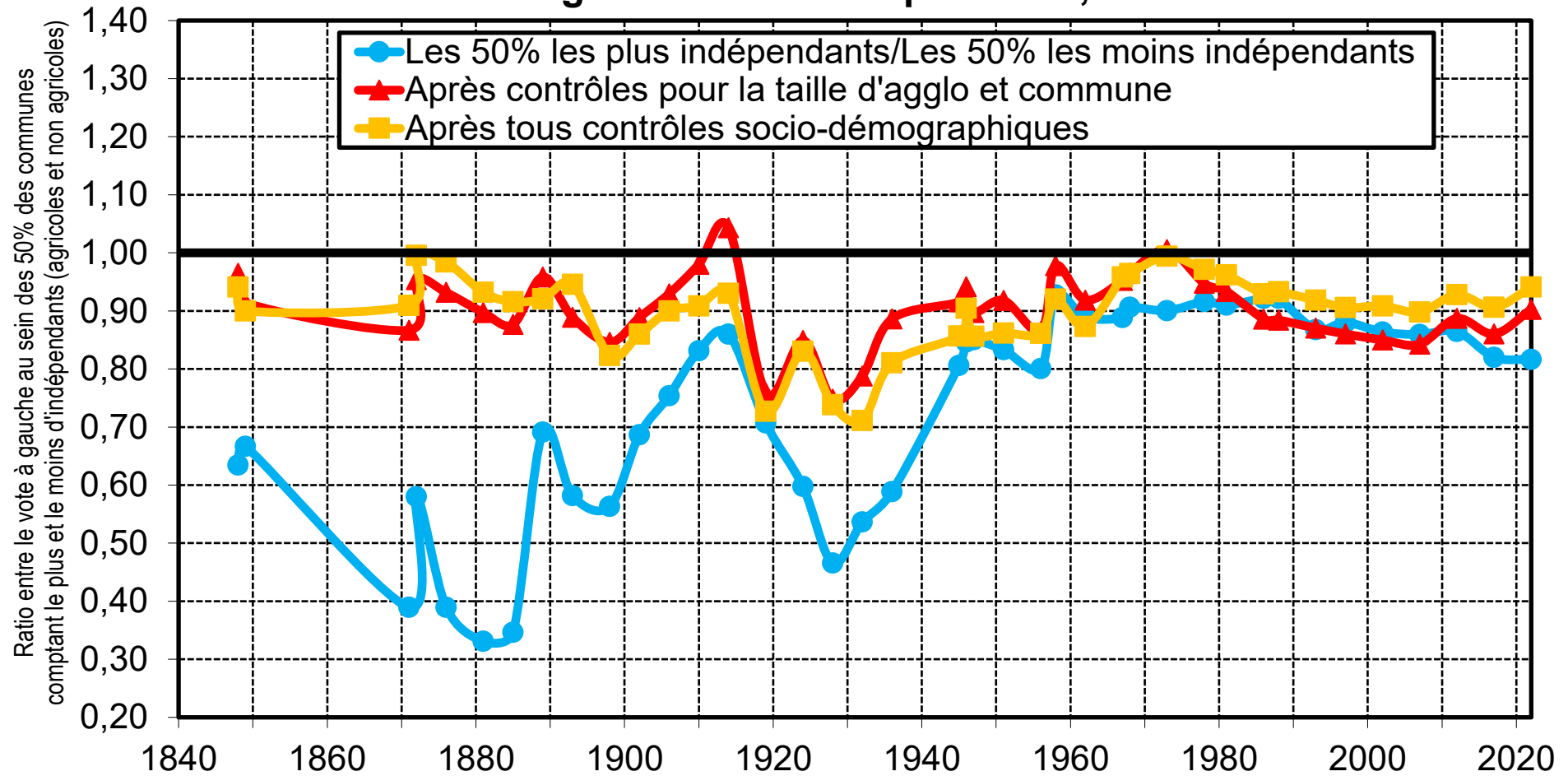
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.10b, GCG)

Vote à gauche et concentration foncière



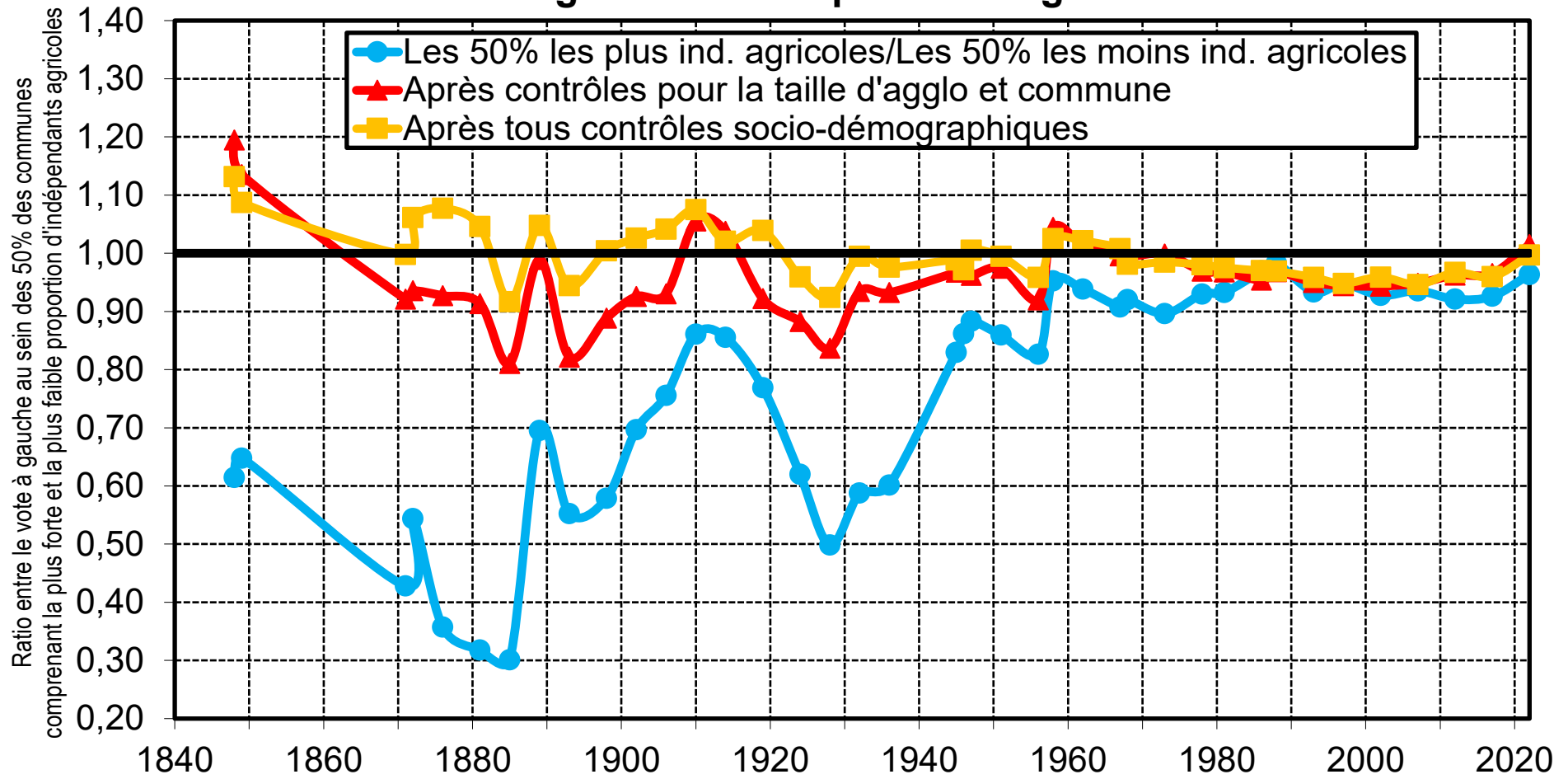
Lecture. Au 19^e siècle et pendant la majeure partie du 20^e siècle, le vote à gauche est plus fort dans les territoires avec la plus forte concentration foncière (au sens de la proportion des terres agricoles détenues dans le cadre de propriétés de plus de 50 hectares), avec ou après prise en compte des contrôles. L'effet disparaît à mesure que l'agriculture et la répartition des terres agricoles perdent de leur importance. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.11a, GCG).

Le vote à gauche et les indépendants, 1848-2022



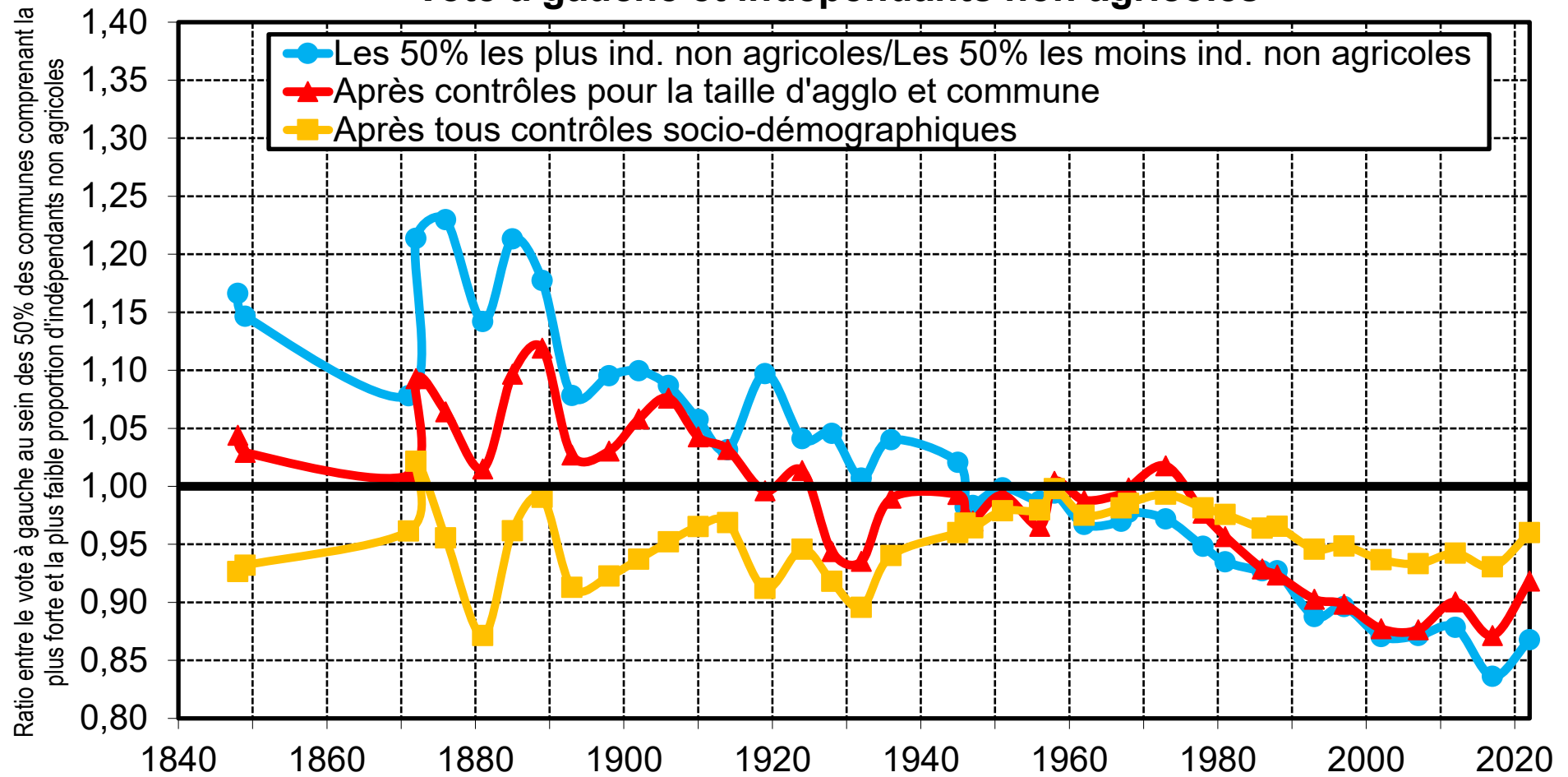
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à gauche a toujours été plus faible dans les communes comptant la plus forte proportion d'indépendants (agricoles et non agricoles), particulièrement au 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Les variables de contrôles (notamment la taille d'agglomération) réduisent la taille de l'effet, sans l'annuler complètement. Au final, l'effet après contrôles est relativement stable sur longue période. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.12a, GCG)

Vote à gauche et indépendants agricoles



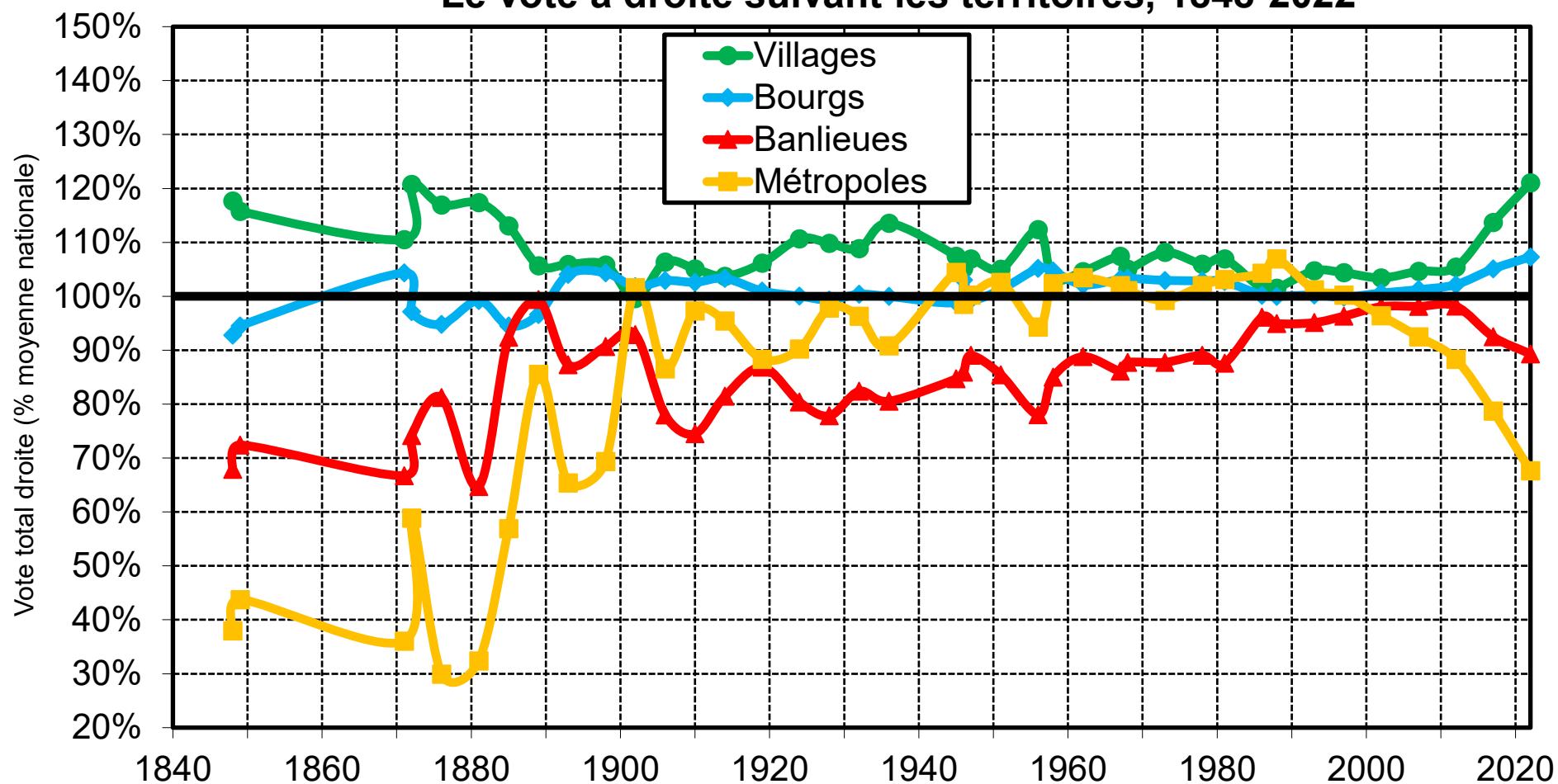
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.12b, GCG)

Vote à gauche et indépendants non agricoles



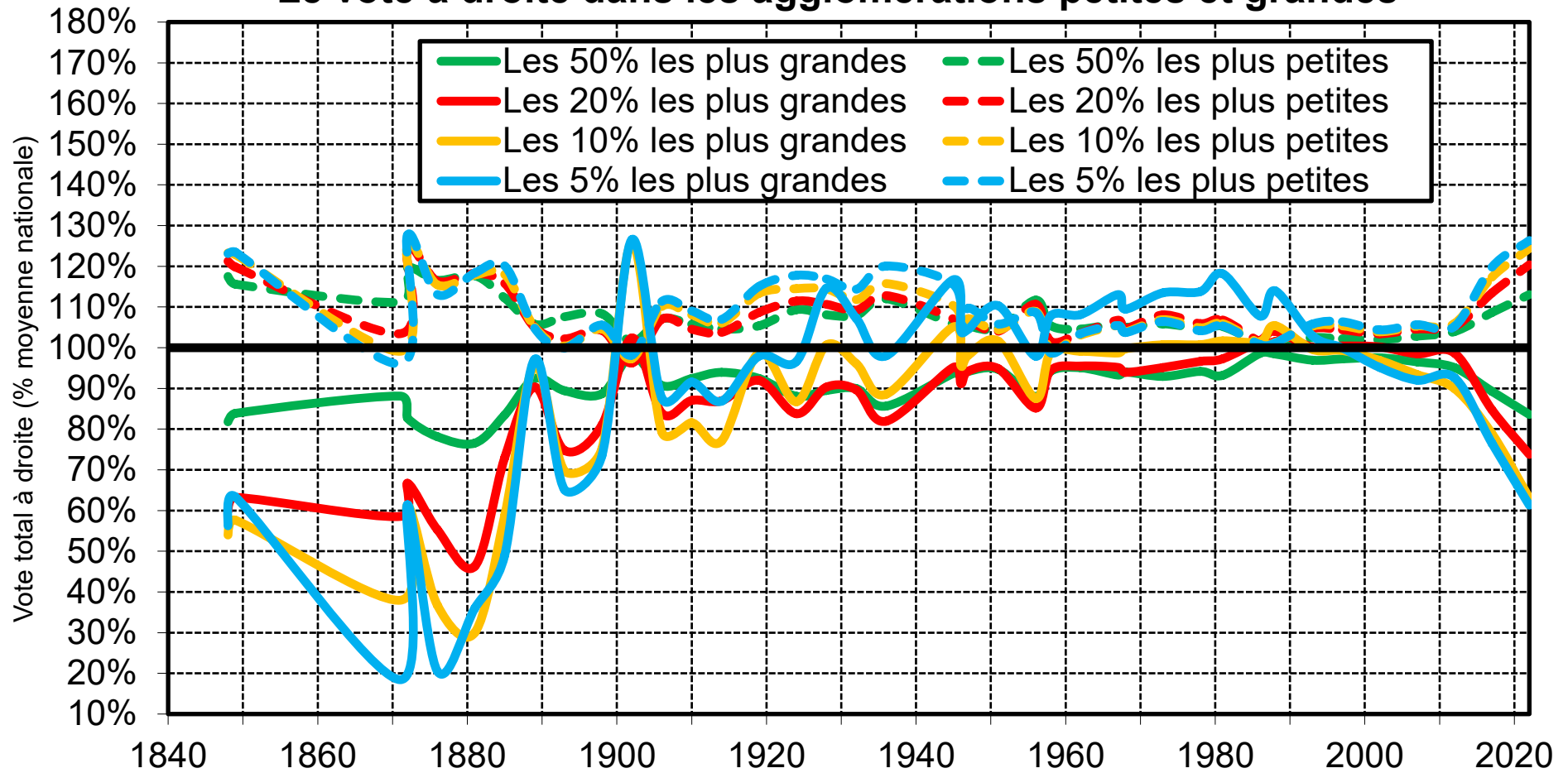
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.12c, GCG)

Le vote à droite suivant les territoires, 1848-2022



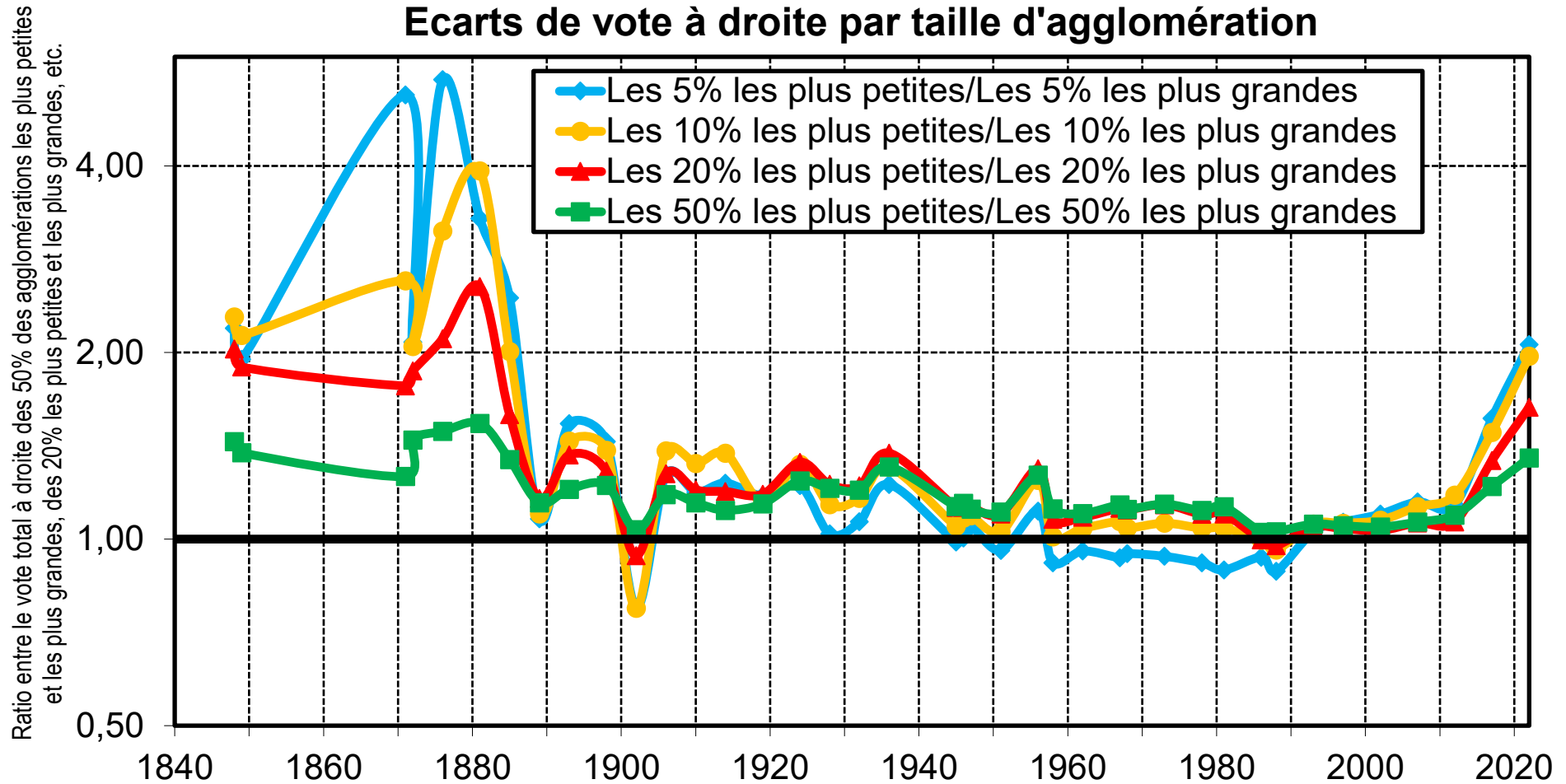
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote total à droite a généralement été plus élevé dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles. L'écart était particulièrement élevé de 1848 à 1910, plus modéré de 1910 à 1990, et en hausse depuis 2000-2010. En 2022, le vote total à droite est 21% plus élevé que la moyenne nationale dans les villages et 33% plus faible dans les métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1a, DCD).

Le vote à droite dans les agglomérations petites et grandes



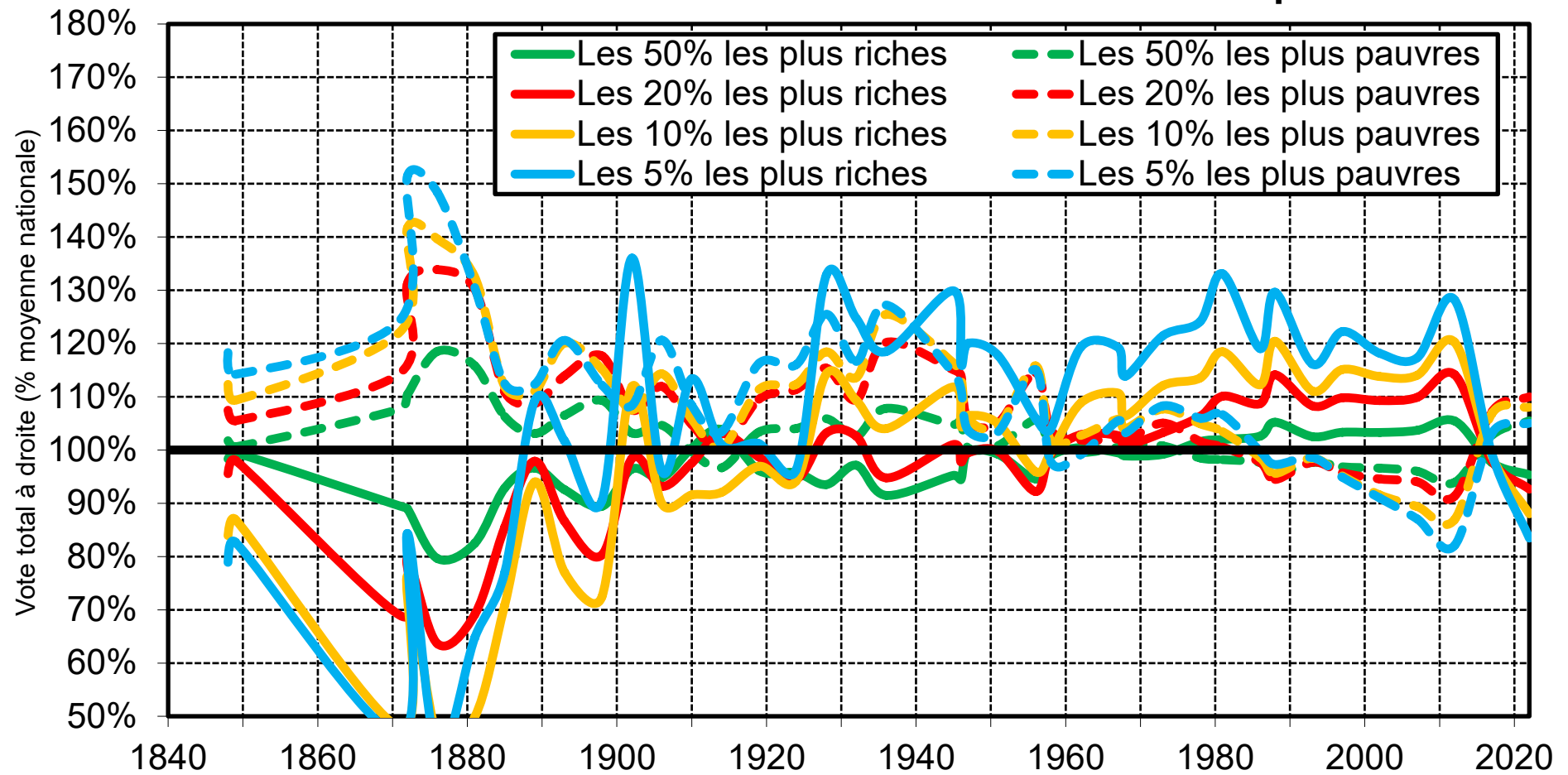
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1b, DCD)

Écarts de vote à droite par taille d'agglomération



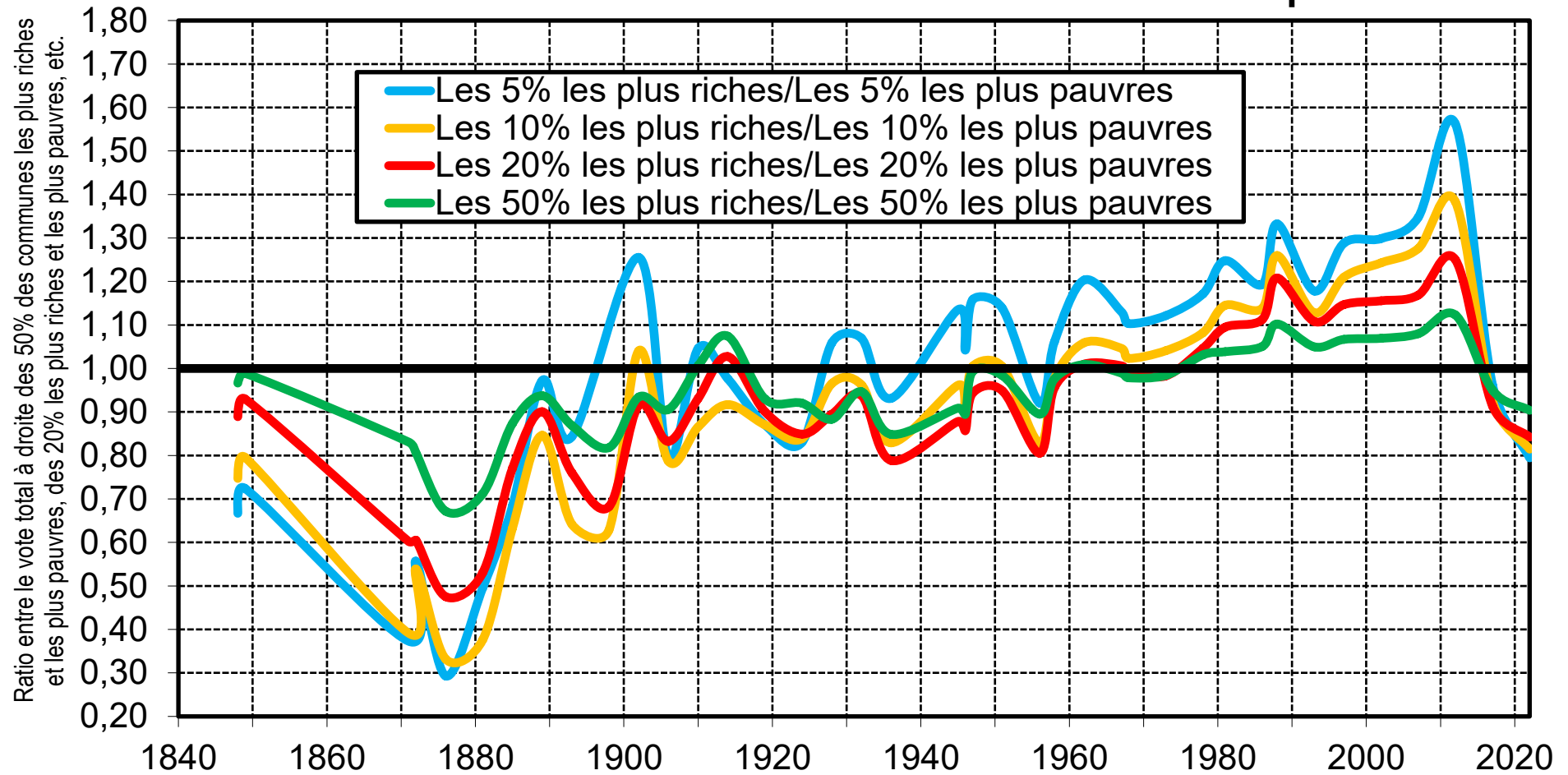
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à droite a généralement été plus élevé dans les petites agglomérations que dans les grandes. L'écart était particulièrement élevé au 19^e siècle et l'est de nouveau au début du 21^e siècle. En 2022 comme en 1848, le vote à droite est ainsi environ 1,4 fois plus élevé dans le monde rural (les 50% de la population vivant dans les plus petites agglomérations) que dans le monde urbain (les 50% vivant dans les plus grandes agglos), et 2 fois plus élevé au sein des 10% de la population la plus rurale que parmi les 10% la plus urbaine. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1c, DCD).

Le vote à droite dans les communes riches et pauvres



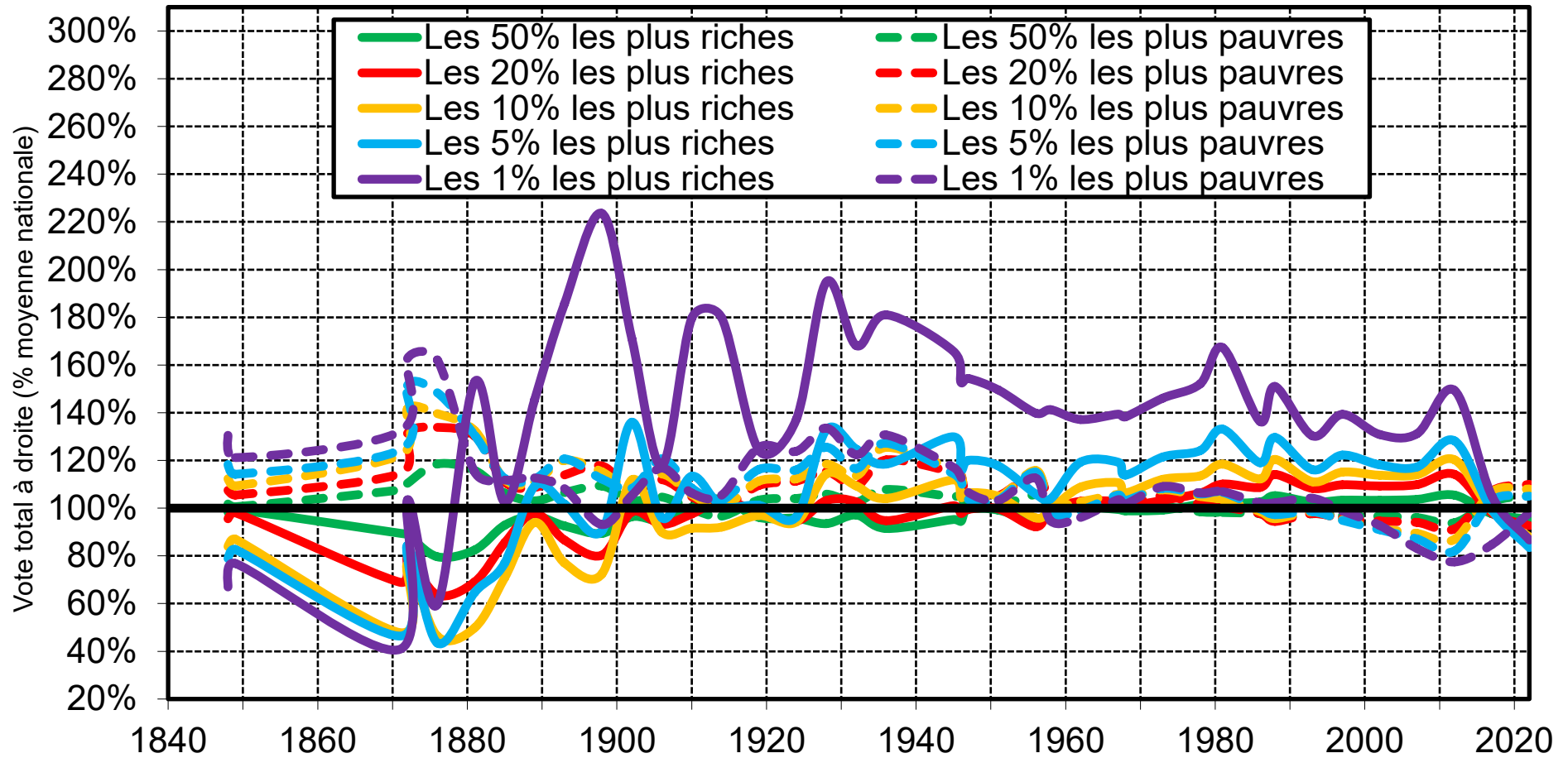
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1d, DCD)

Ecarts de vote à droite entre communes riches et pauvres



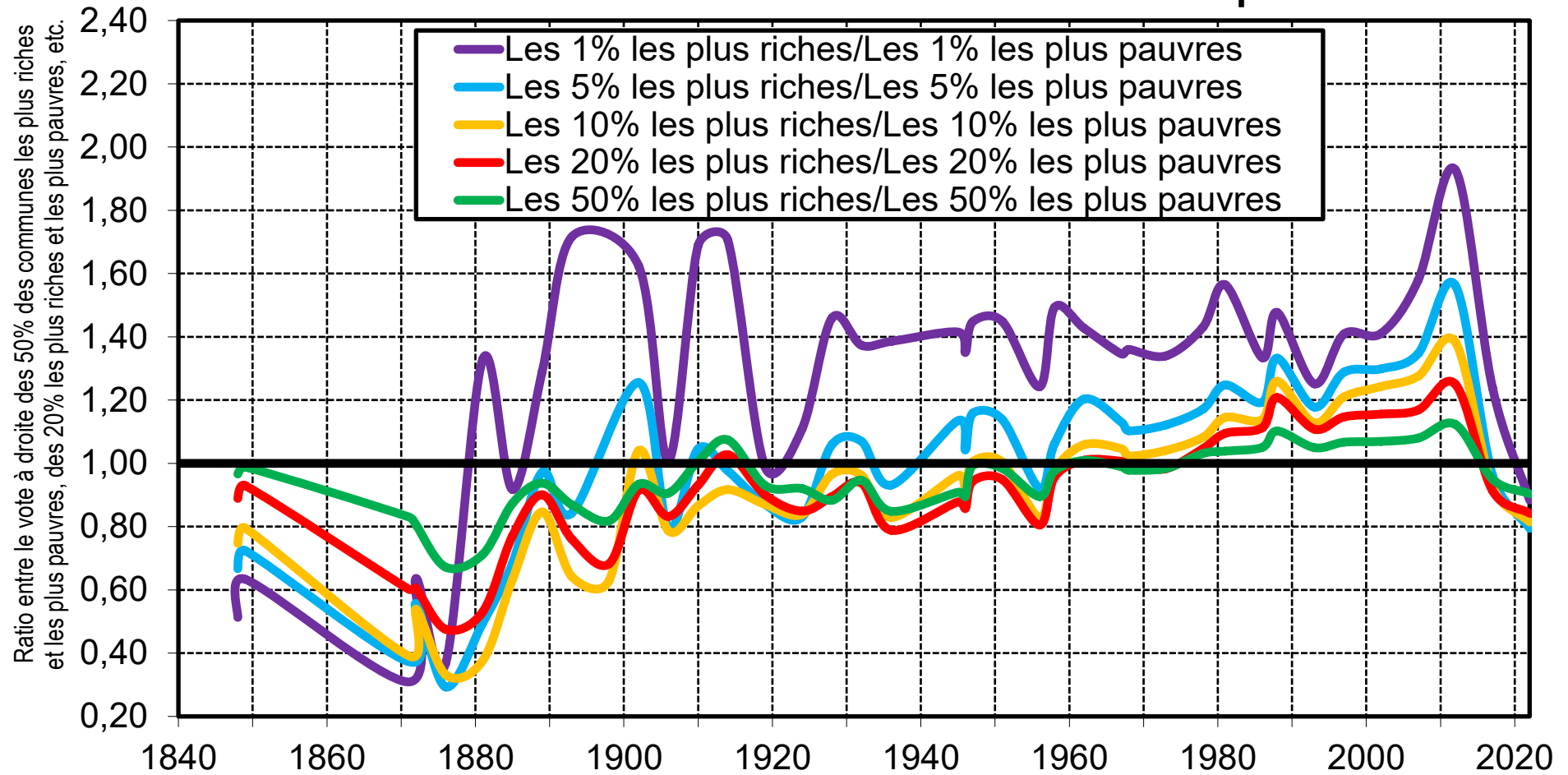
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1e, DCD)

Le vote à droite dans les communes riches et pauvres



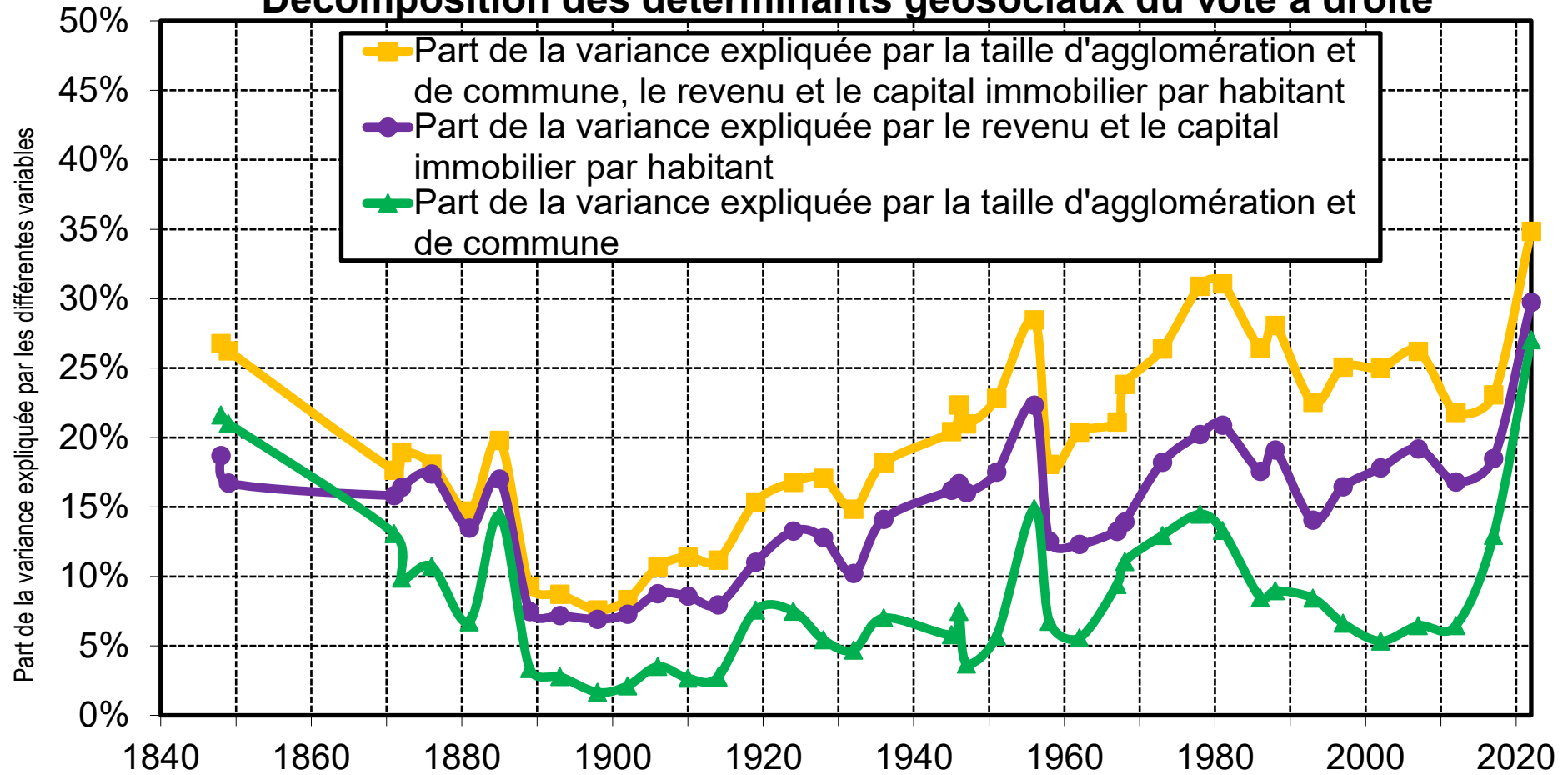
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1f, DCD)

Ecarts de vote à droite entre communes riches et pauvres



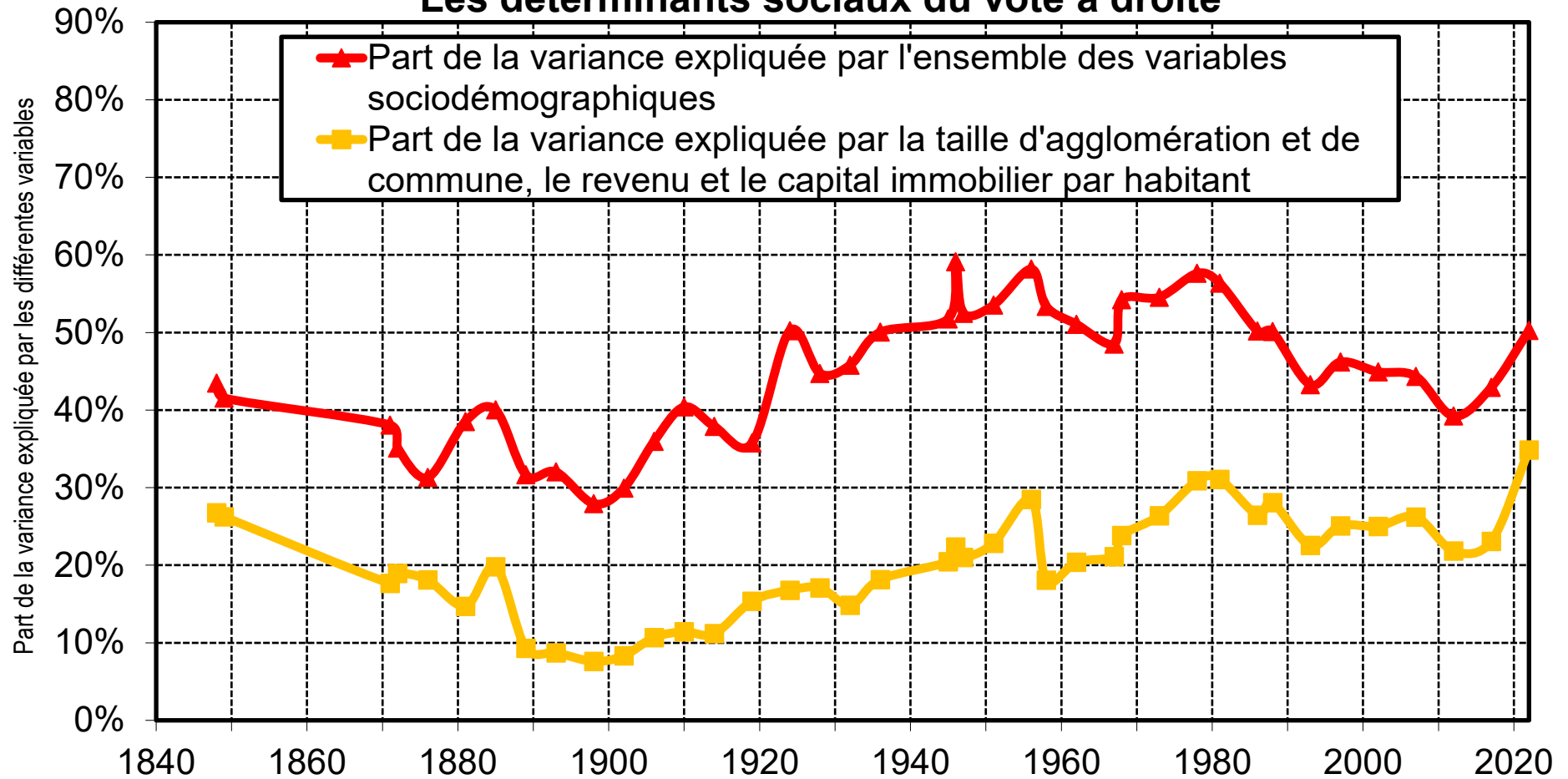
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1g, DCD)

Décomposition des déterminants géosociaux du vote à droite



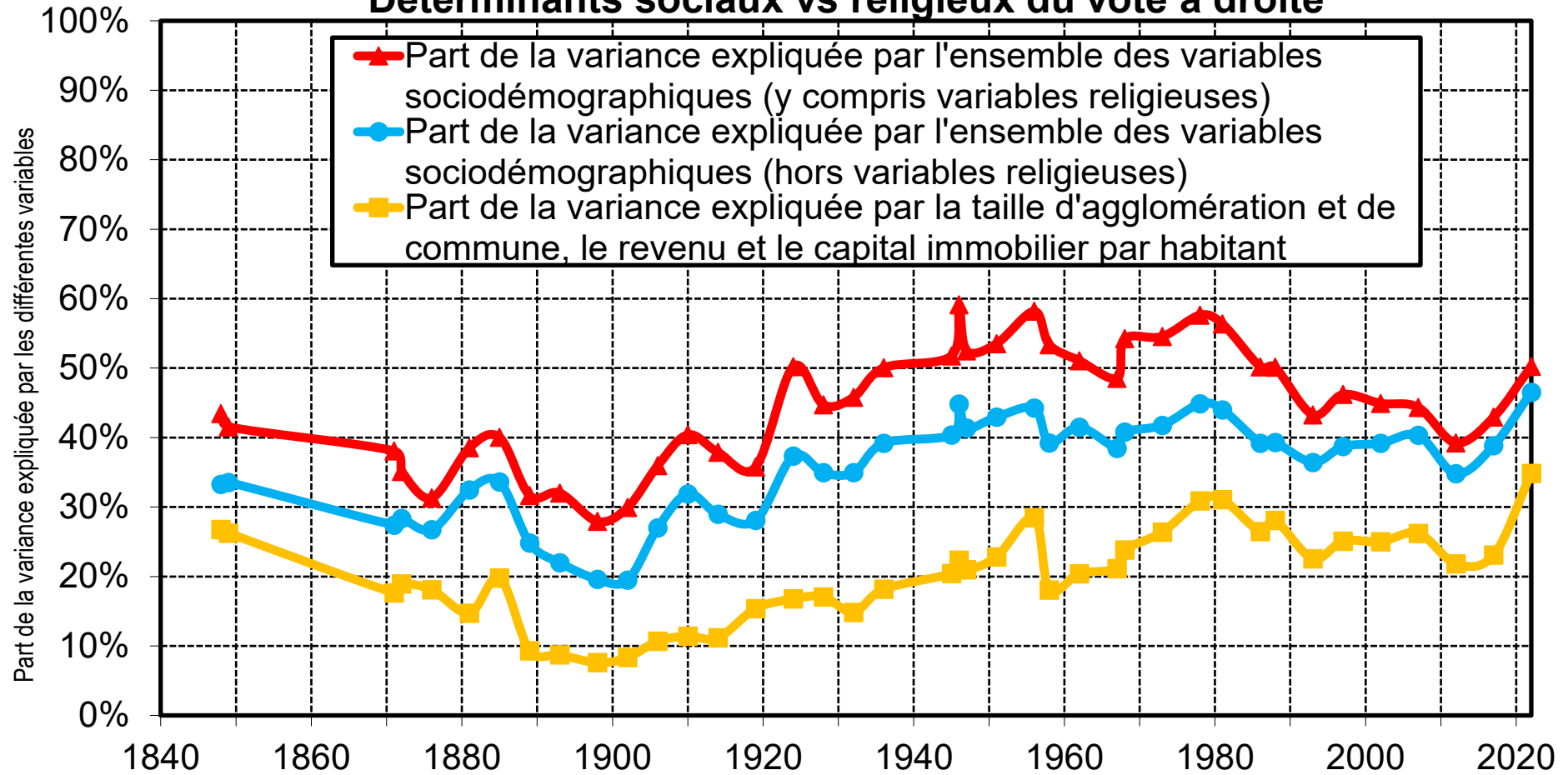
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2a, DCD)

Les déterminants sociaux du vote à droite



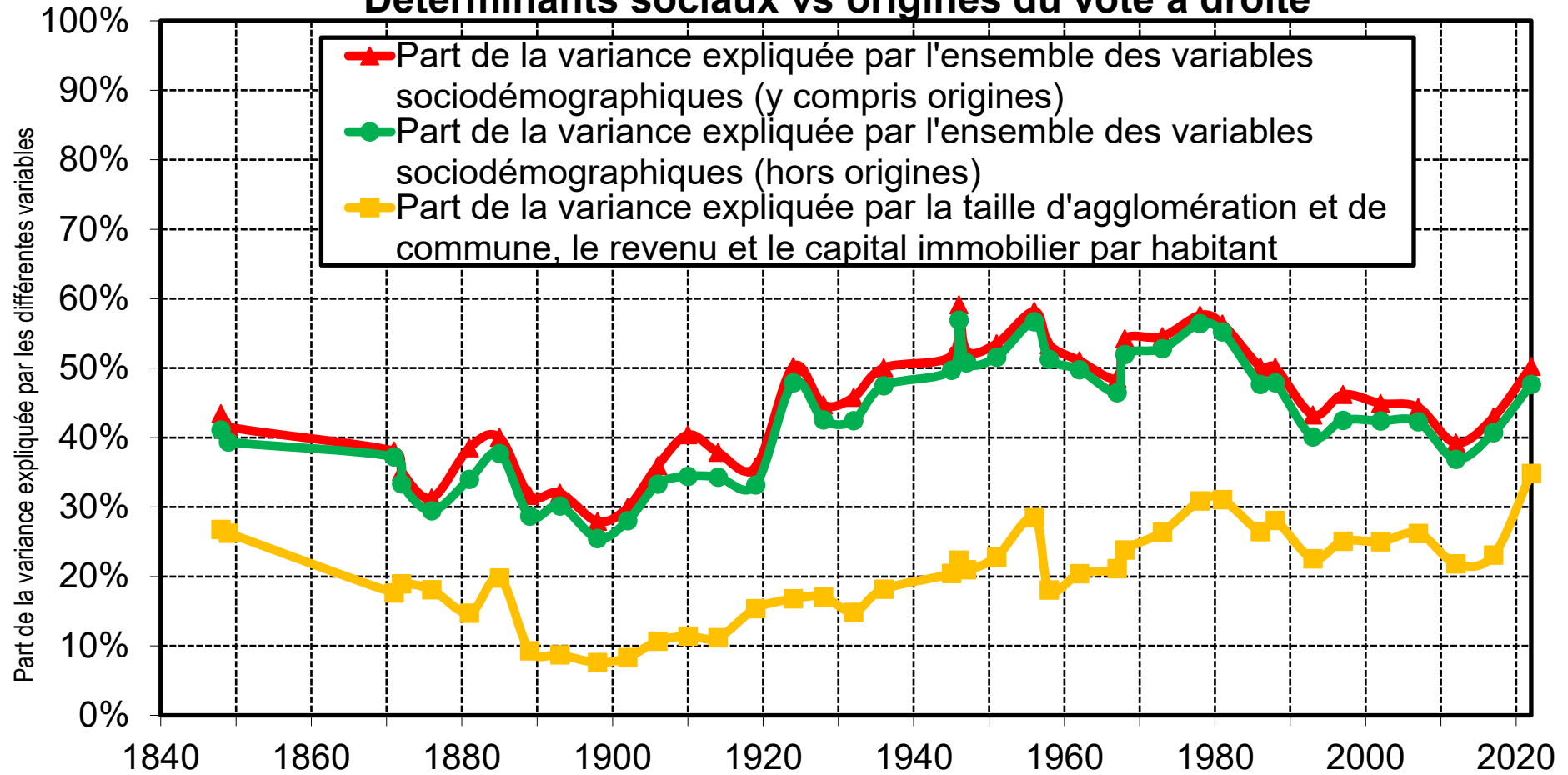
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2b, DCD)

Déterminants sociaux vs religieux du vote à droite



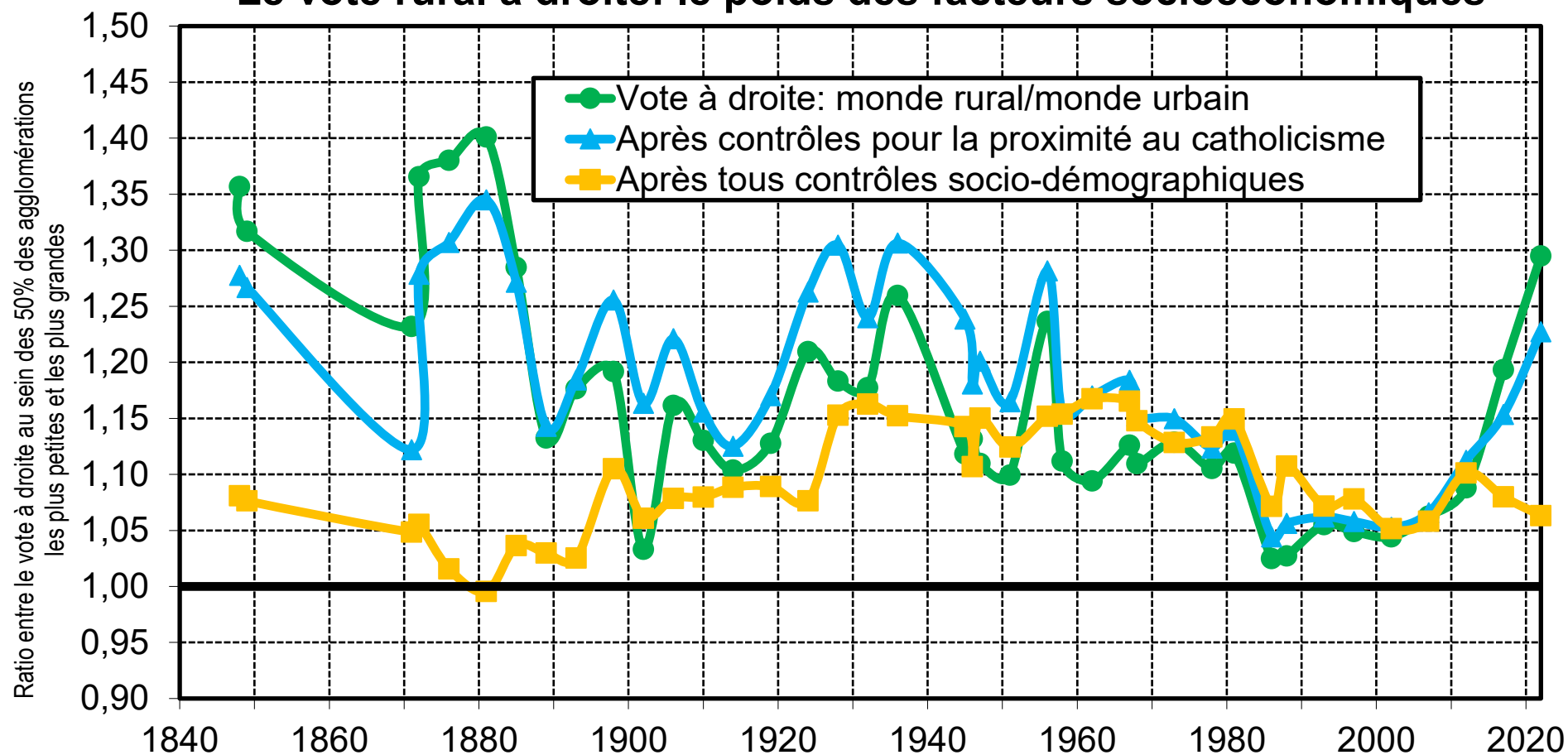
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2c, DCD)

Déterminants sociaux vs origines du vote à droite



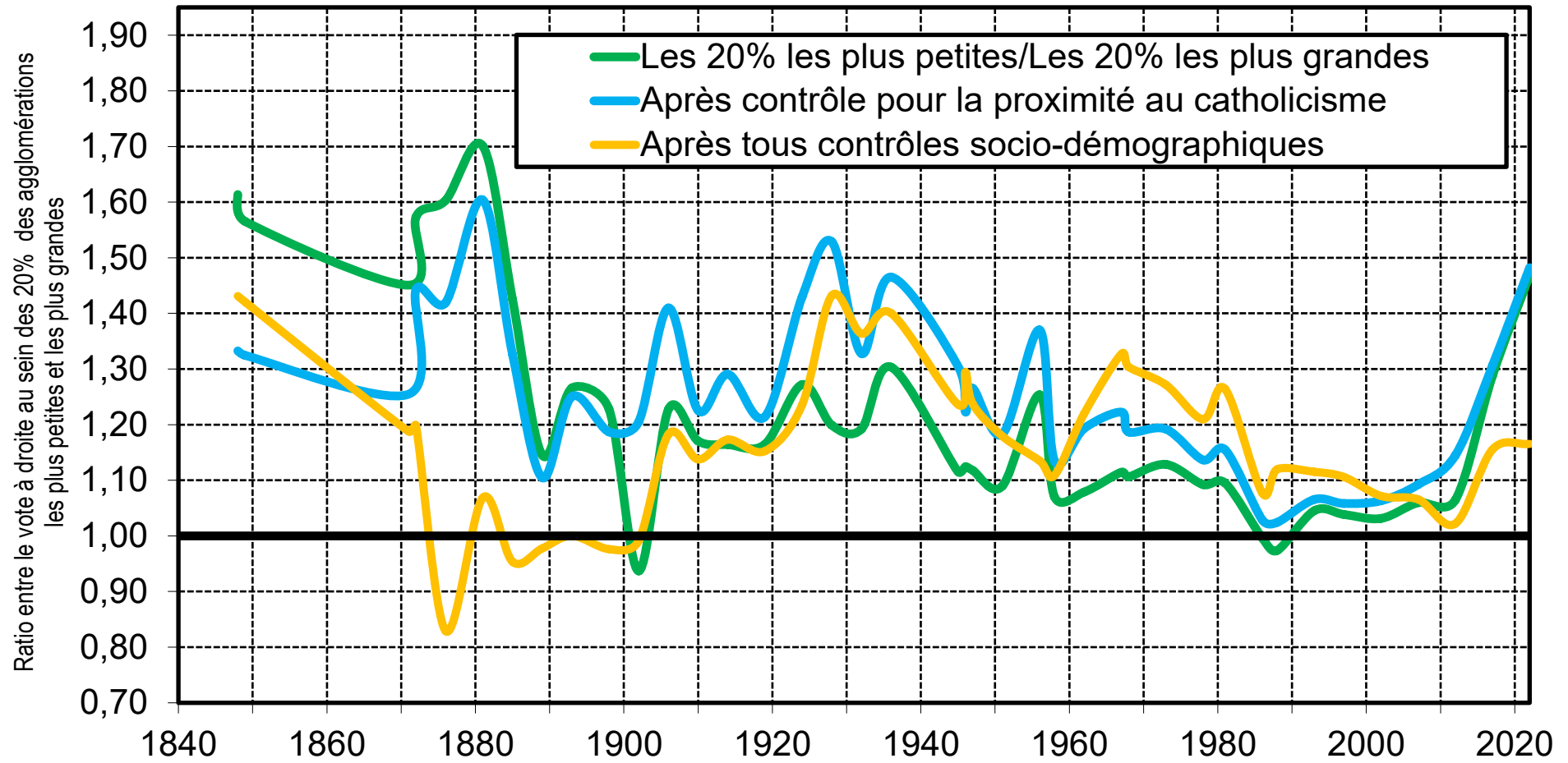
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2d, DCD)

Le vote rural à droite: le poids des facteurs socioéconomiques



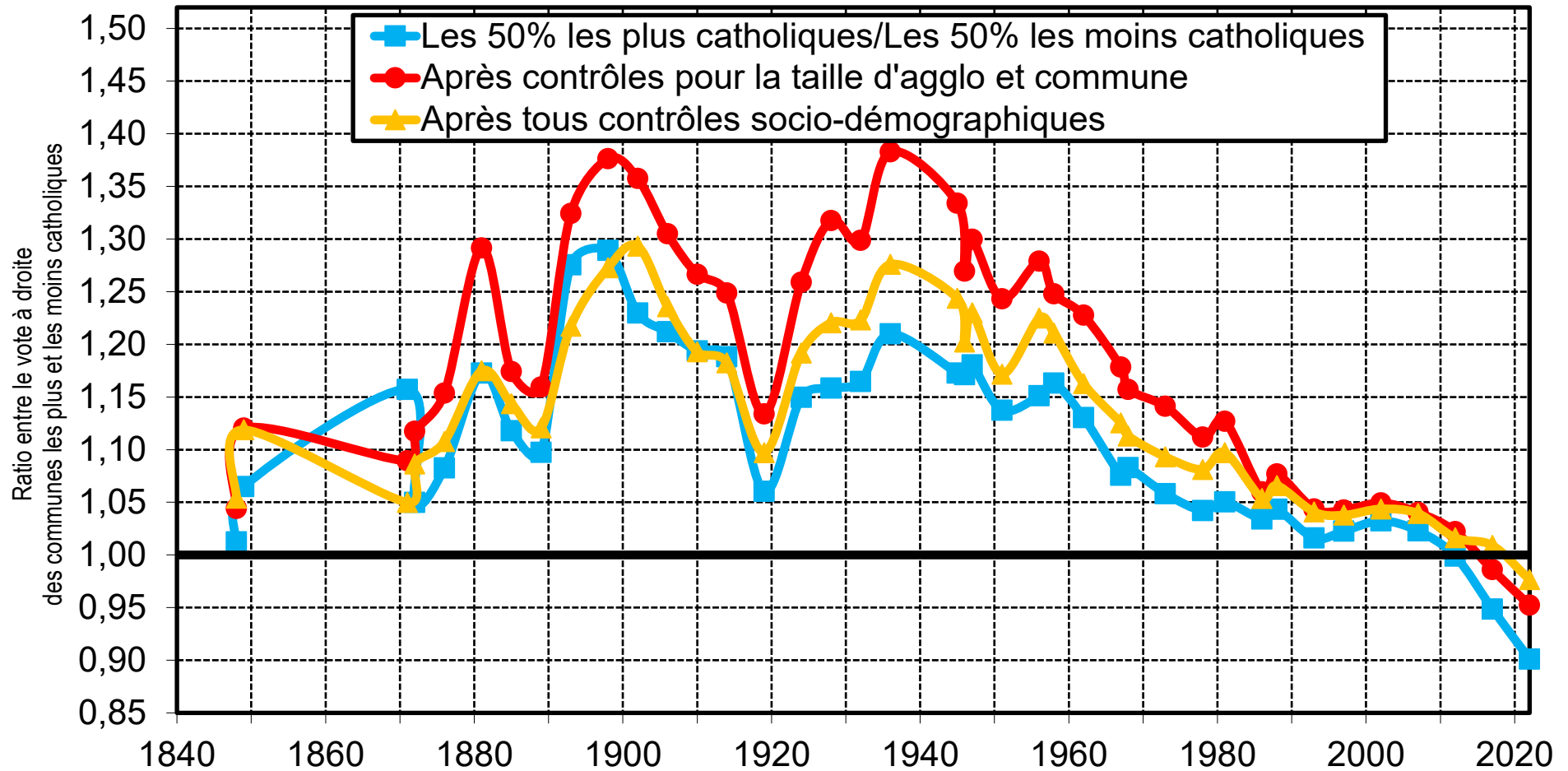
Lecture. Le monde rural a généralement voté plus à droite que le monde urbain de 1848 à 2022, avant et après prise en compte de la proximité avec le catholicisme (proportion de prêtres réfractaires en 1791, proportion d'enfants scolarisés dans le privé en 1894 et 2021). Par contre, le ratio électoral rural/urbain diminue très fortement dès lors que l'on introduit l'ensemble des contrôles socio-démographiques, et en particulier la profession (proportion d'agriculteurs, d'ouvriers, etc.) en début de période et le revenu et la proportion de propriétaires en fin de période. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D1.3a, DCD).

Le vote rural à droite: le poids des facteurs socioéconomiques



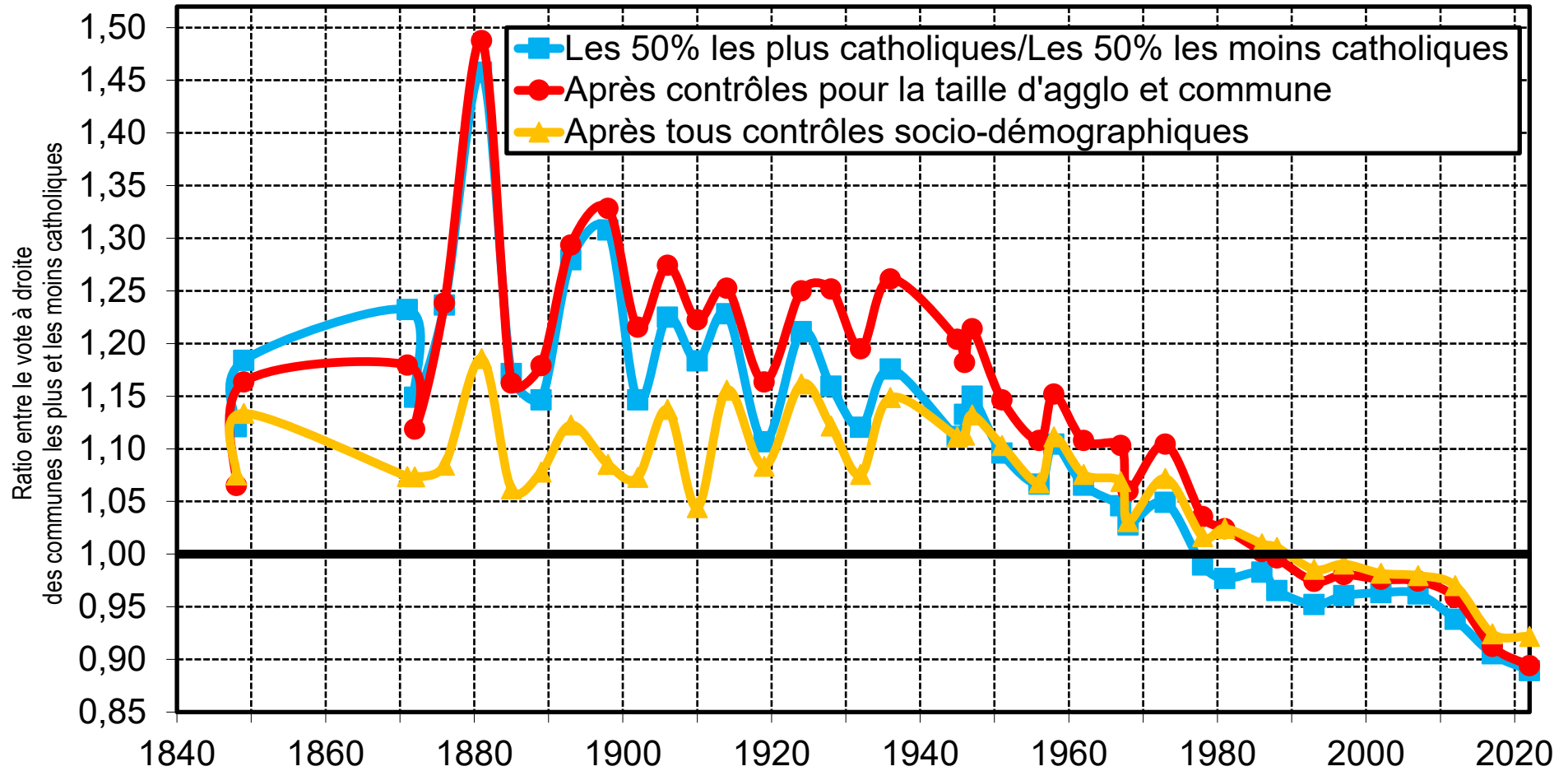
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.3b, DCD).

Vote à droite et catholicisme, 1848-2022 (part du privé 1894)



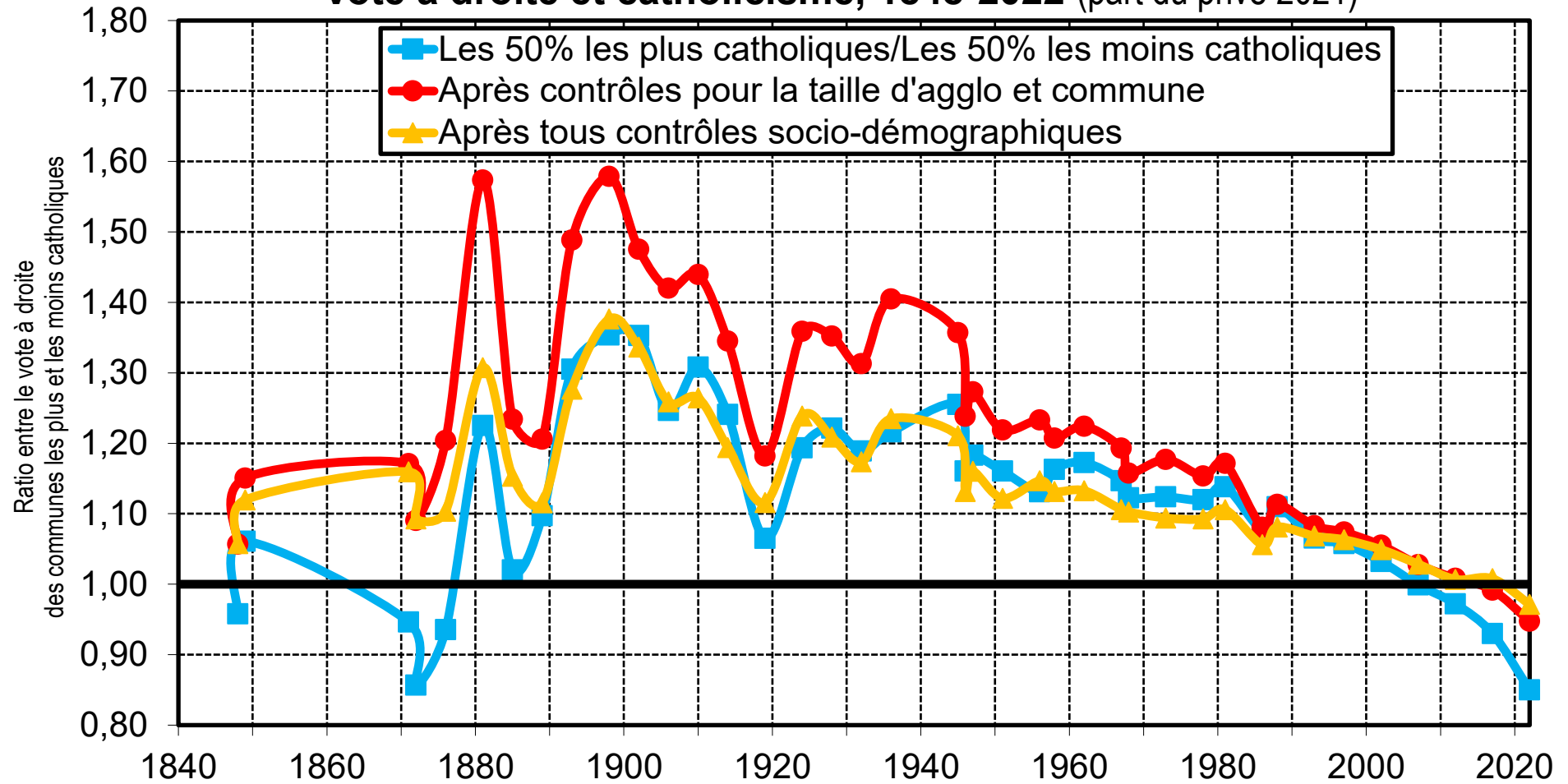
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à droite a généralement été plus fort dans les communes caractérisées par la plus grande proximité avec le catholicisme (mesurée ici par la proportion de filles scolarisées dans le privé en 1894), avant et après contrôles. L'effet est particulièrement fort des années 1880 aux années 1960 et disparaît au cours des dernières décennies (voire devient légèrement négatif). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.4a, DCD).

Vote à droite et catholicisme, 1848-2022 (prêtres réfractaires 1791)



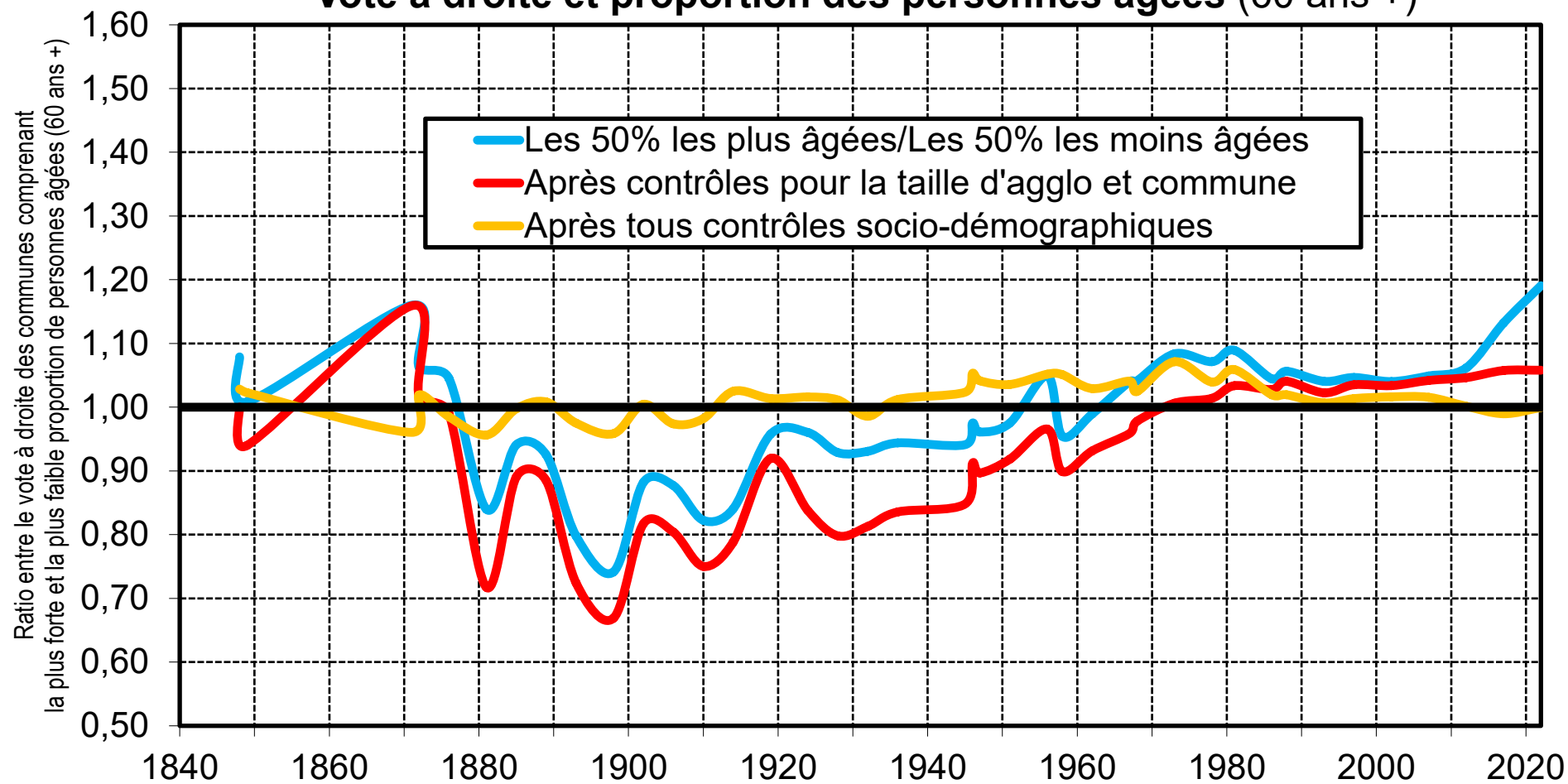
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à droite a généralement été plus fort dans les communes caractérisées par la plus grande proximité avec le catholicisme (mesurée ici par la proportion de prêtres réfractaires en 1791), avant et après contrôles. L'effet est particulièrement fort des années 1880 aux années 1960 et disparaît au cours des dernières décennies (voire devient légèrement négatif). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.4b, DCD).

Vote à droite et catholicisme, 1848-2022 (part du privé 2021)



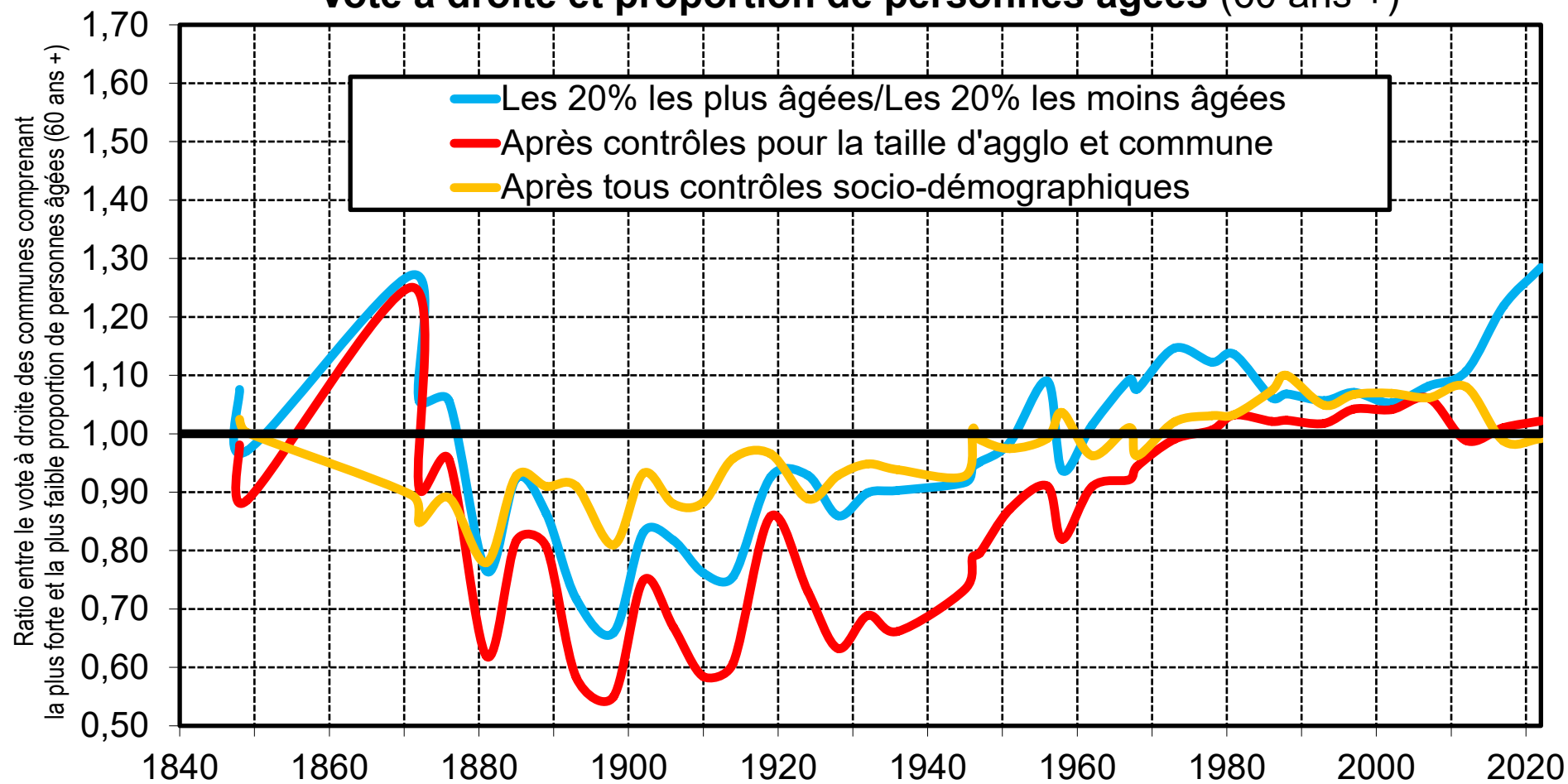
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à droite a généralement été plus fort dans les communes caractérisées par la plus grande proximité avec le catholicisme (mesurée ici par la proportion d'élèves du primaire scolarisés dans le privé en 2021), avant et après contrôles. L'effet est particulièrement fort des années 1880 aux années 1960 et disparaît au cours des dernières décennies (voire devient légèrement négatif). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.4c, DCD).

Vote à droite et proportion des personnes âgées (60 ans +)



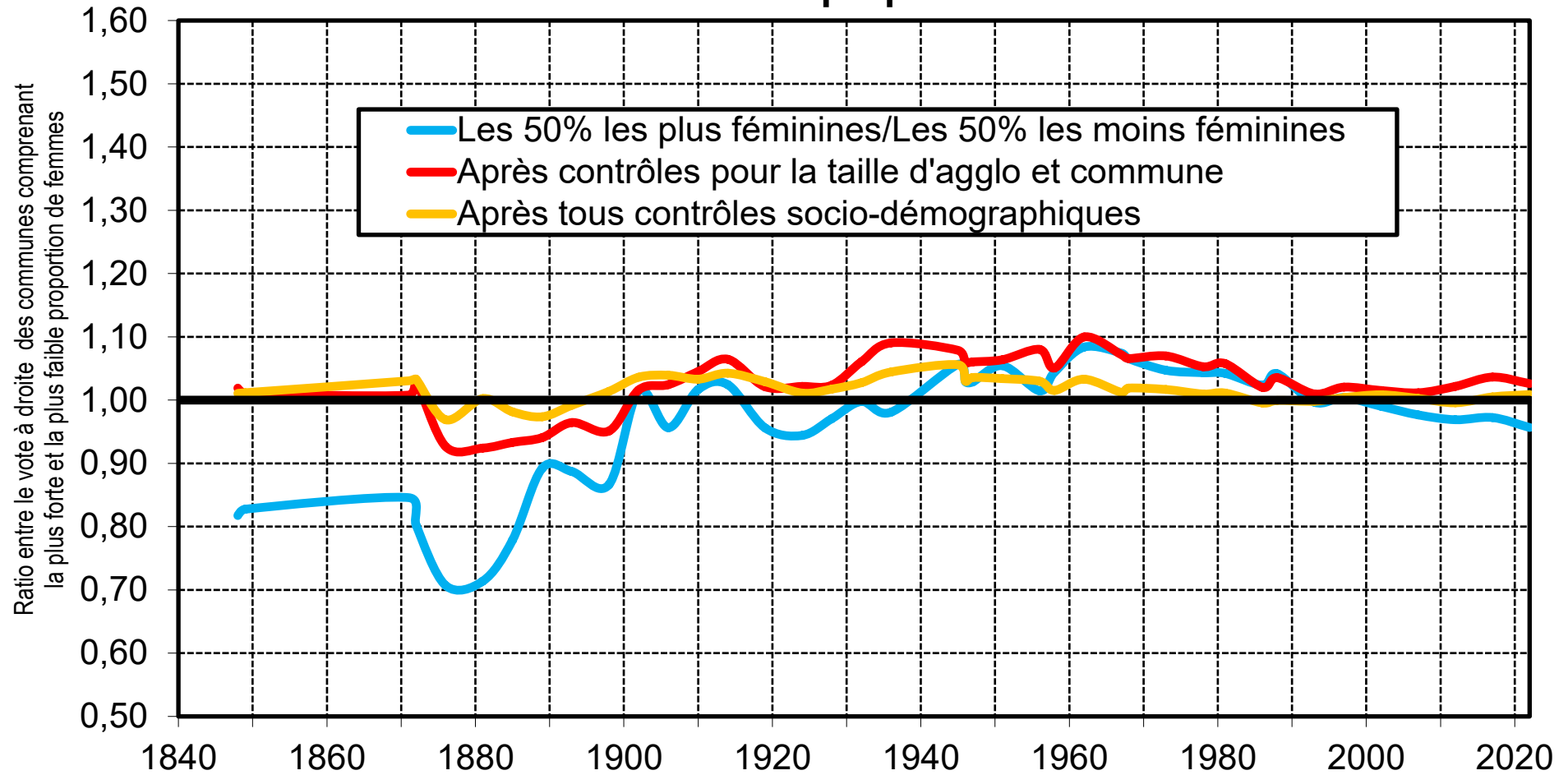
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.5a, DCD)

Vote à droite et proportion de personnes âgées (60 ans +)



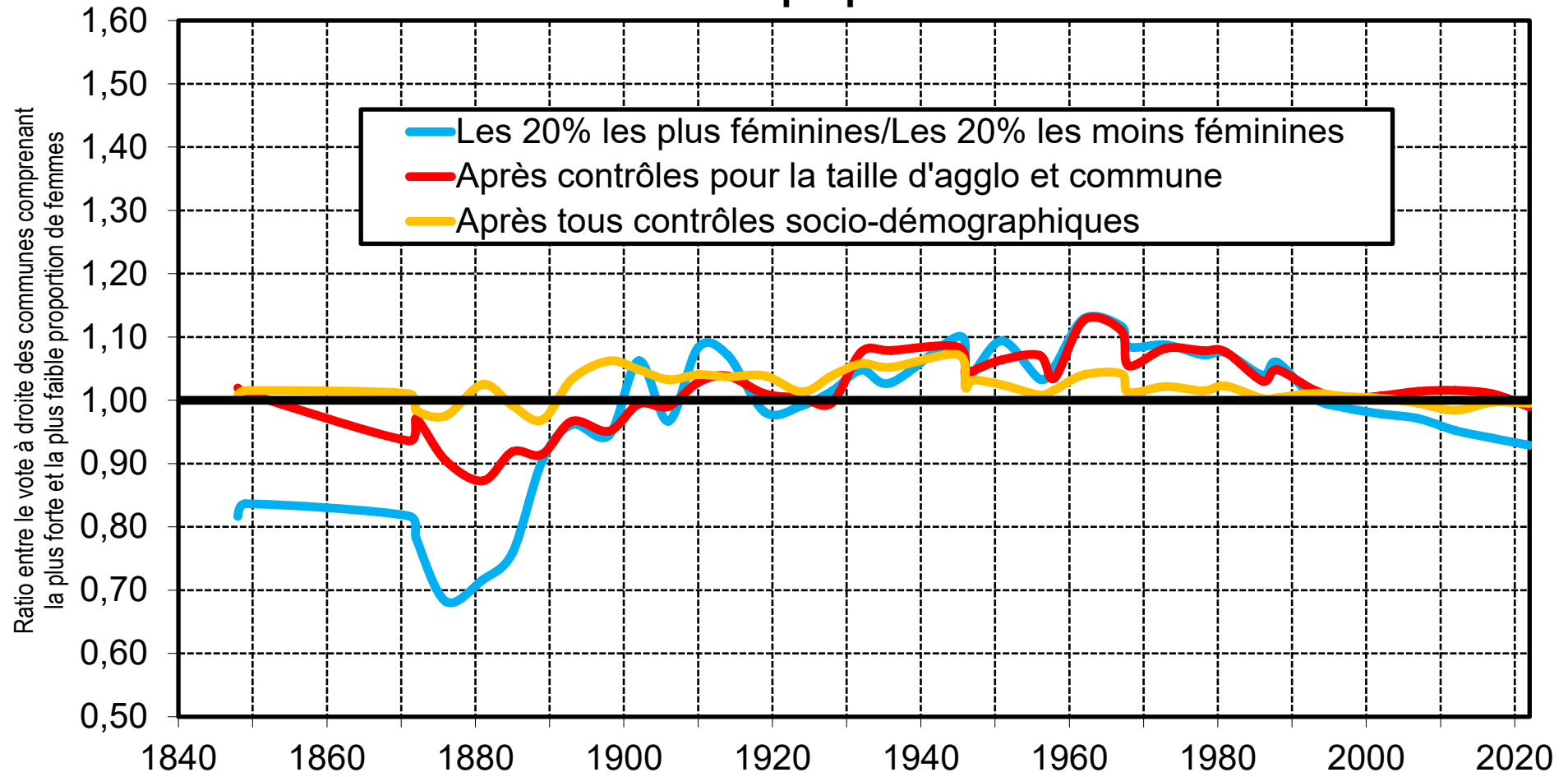
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.5b, DCD)

Vote à droite et proportion de femmes



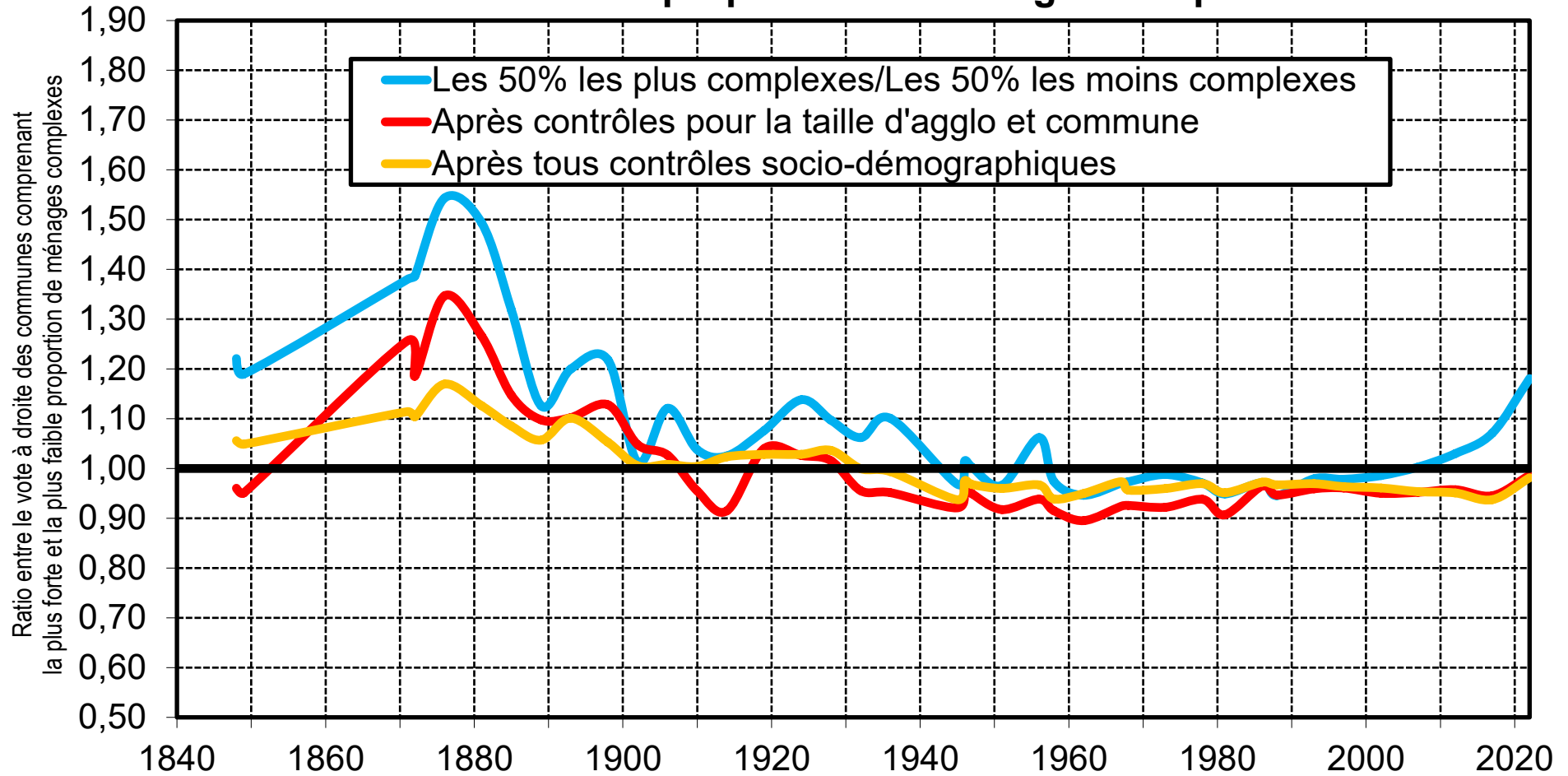
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.6a, DCD)

Vote à droite et proportion de femmes



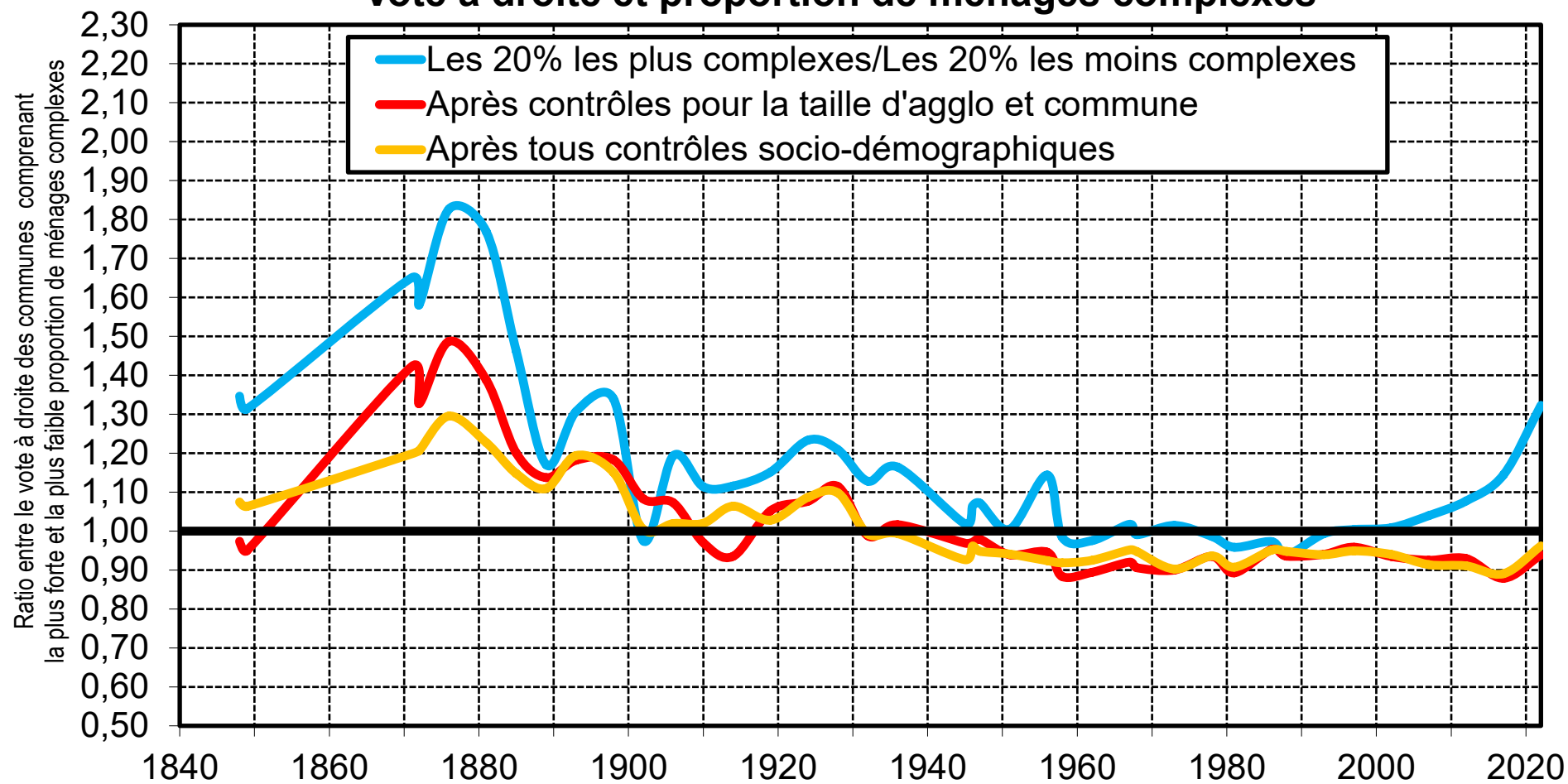
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.6b, DCD)

Vote à droite et proportion de ménages complexes



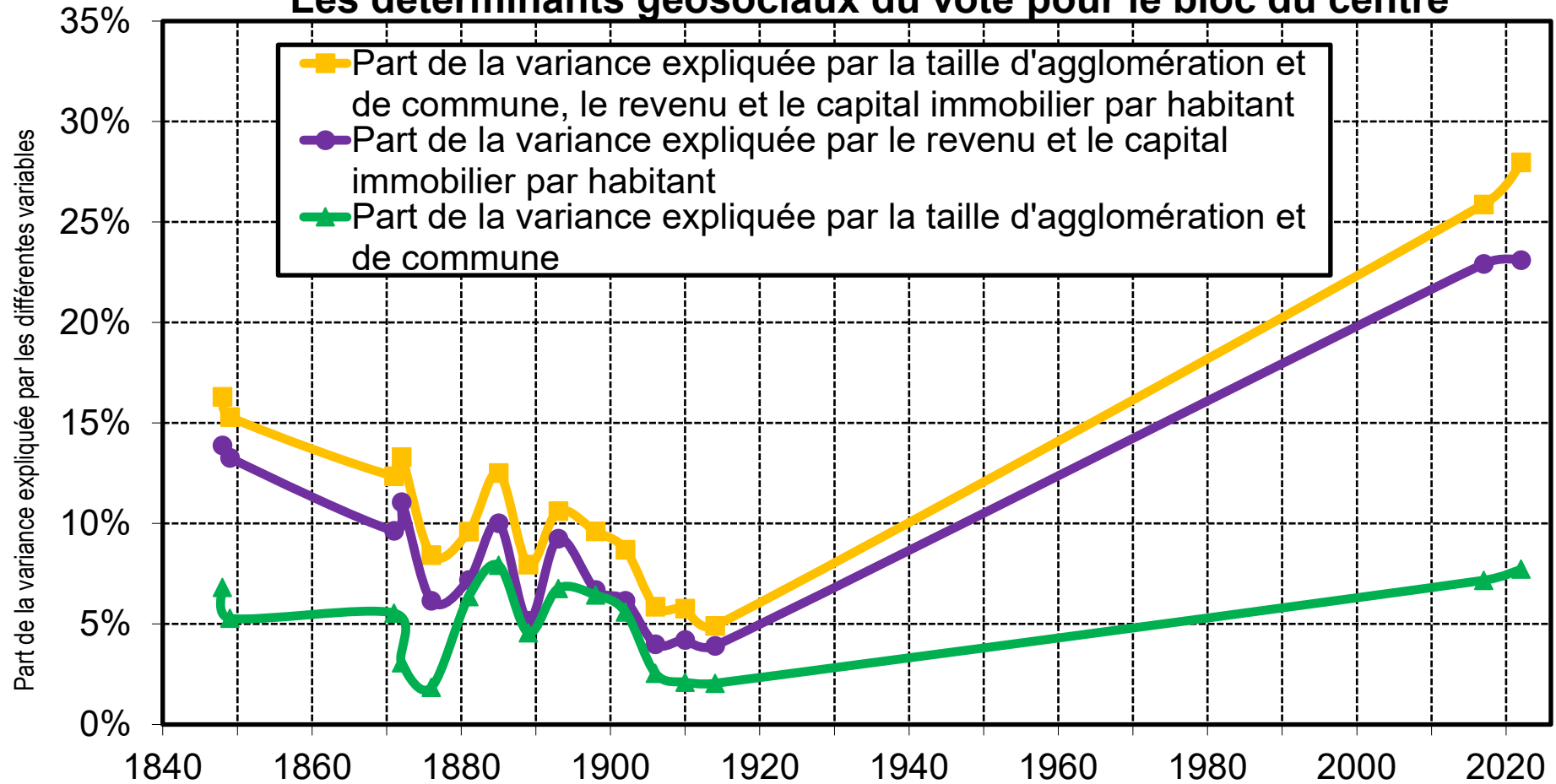
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.7a, DCD)

Vote à droite et proportion de ménages complexes



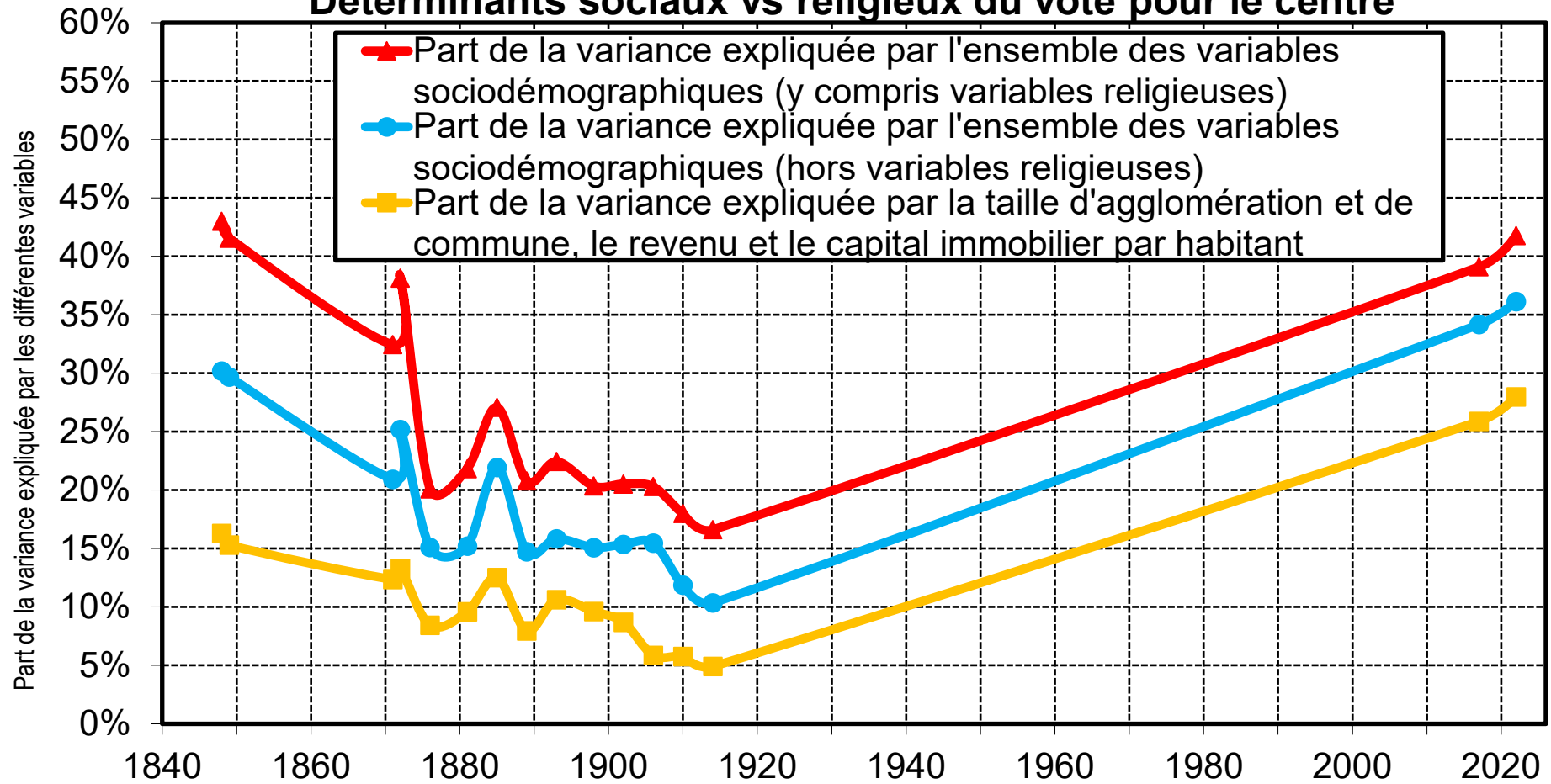
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.7b, DCD)

Les déterminants géosociaux du vote pour le bloc du centre



Lecture. Le pouvoir explicatif des variables liées à la richesse économique (revenu, capital immobilier, proportion de propriétaires et concentration foncière) pour rendre compte des écarts de vote pour le bloc du centre est beaucoup plus élevé lors de la seconde tripartition en 2017-2022 que lors de la première tripartition en 1848-1910, surtout pour ce qui concerne l'impact de la richesse économique. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1a, C)

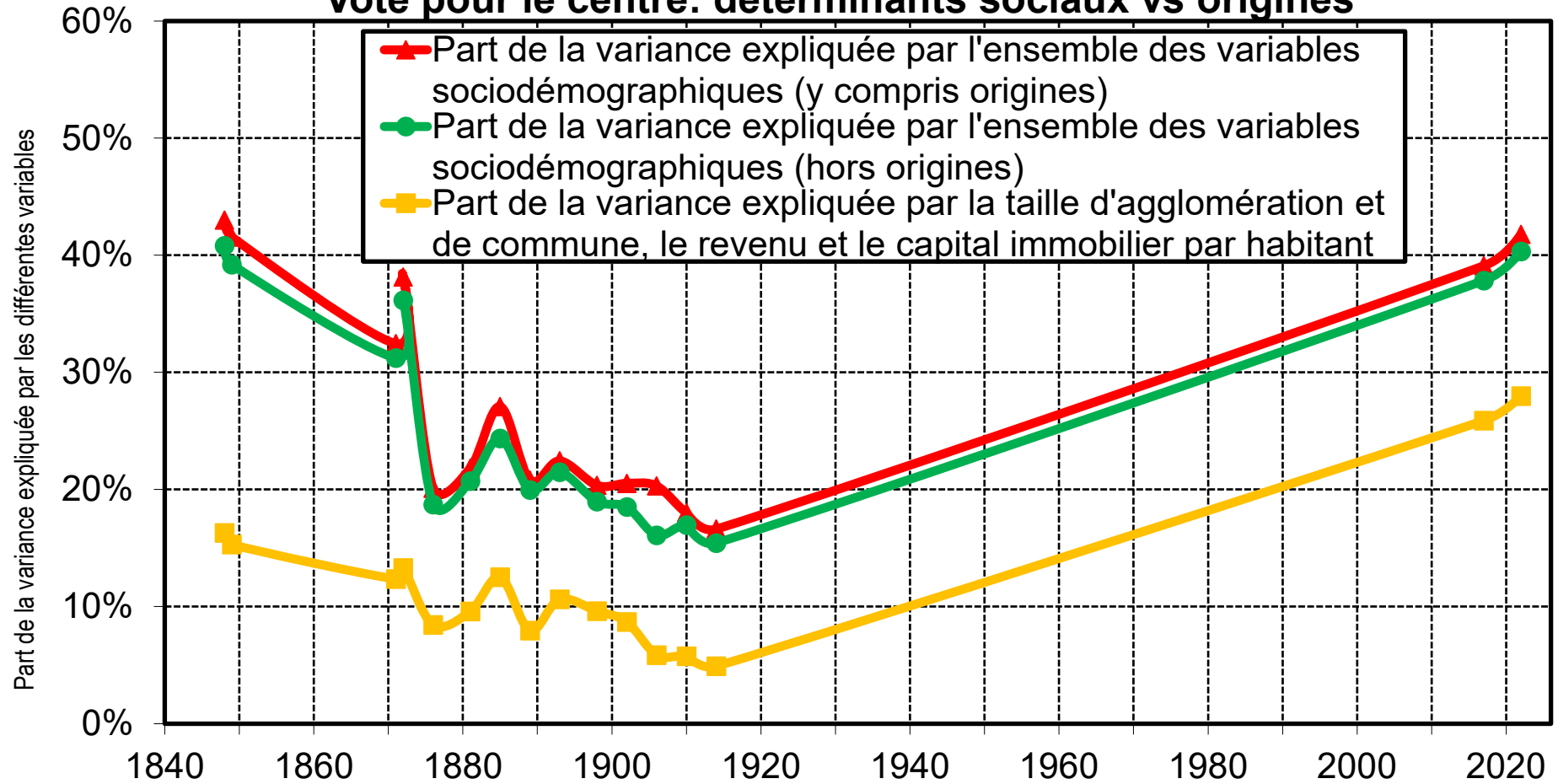
Déterminants sociaux vs religieux du vote pour le centre



Note: les autres variables sociodémographiques (hors variables religieuses) incluent notamment la profession, l'éducation, le secteur d'activité, etc.

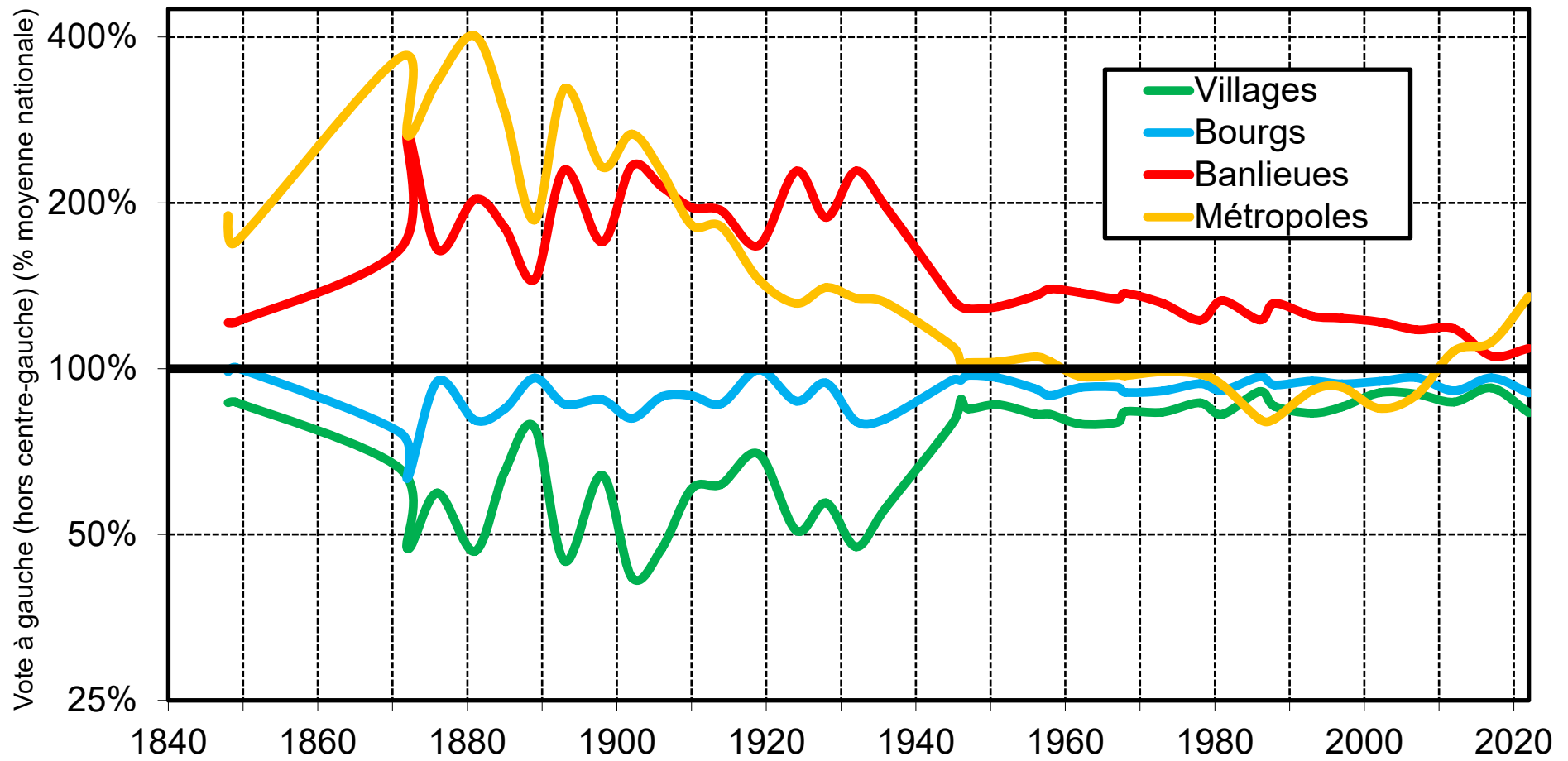
Sources et séries: voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D1.1b, C)

Vote pour le centre: déterminants sociaux vs origines



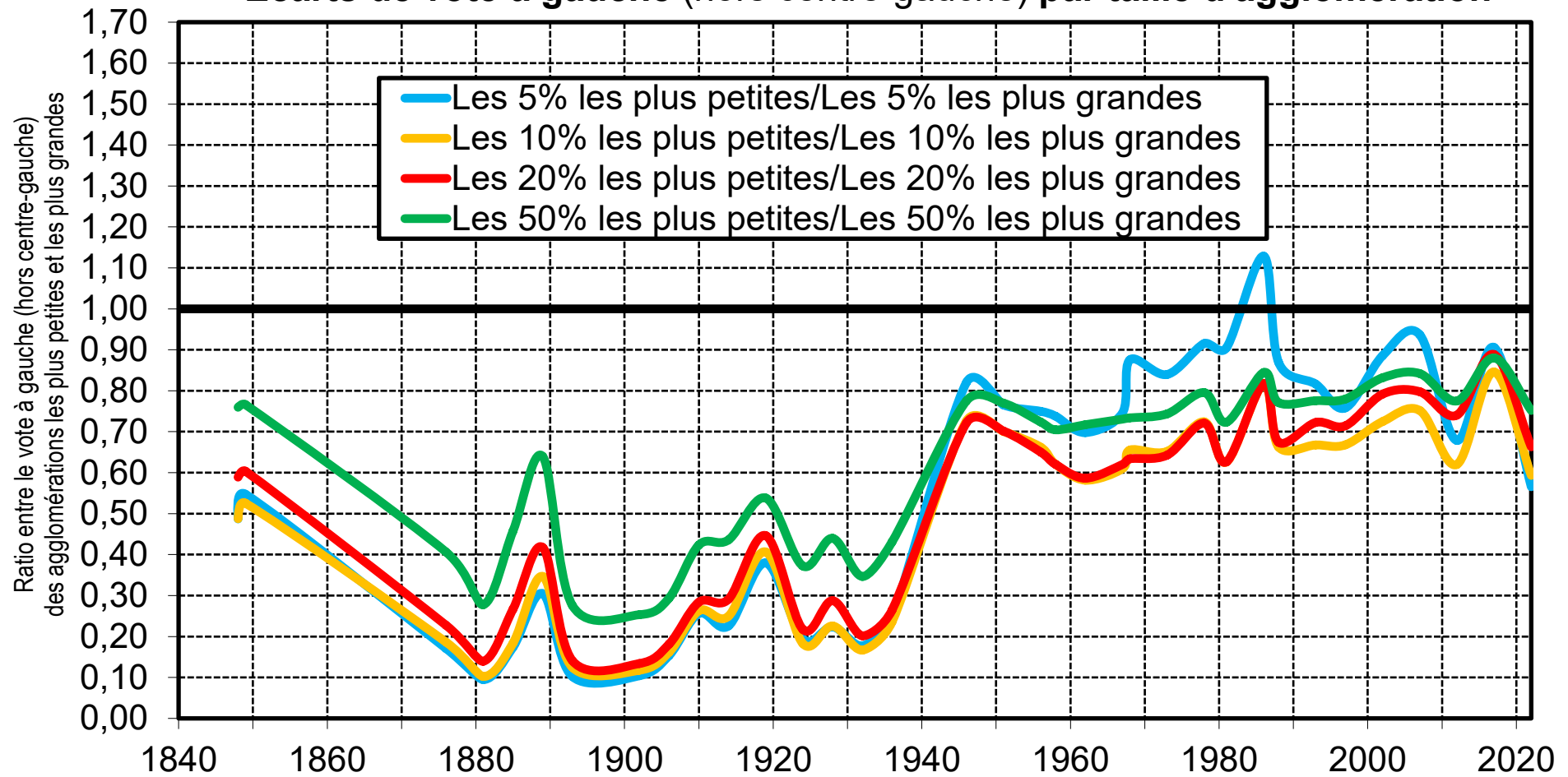
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1c, C)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: vote à gauche (hors centre-gauche)



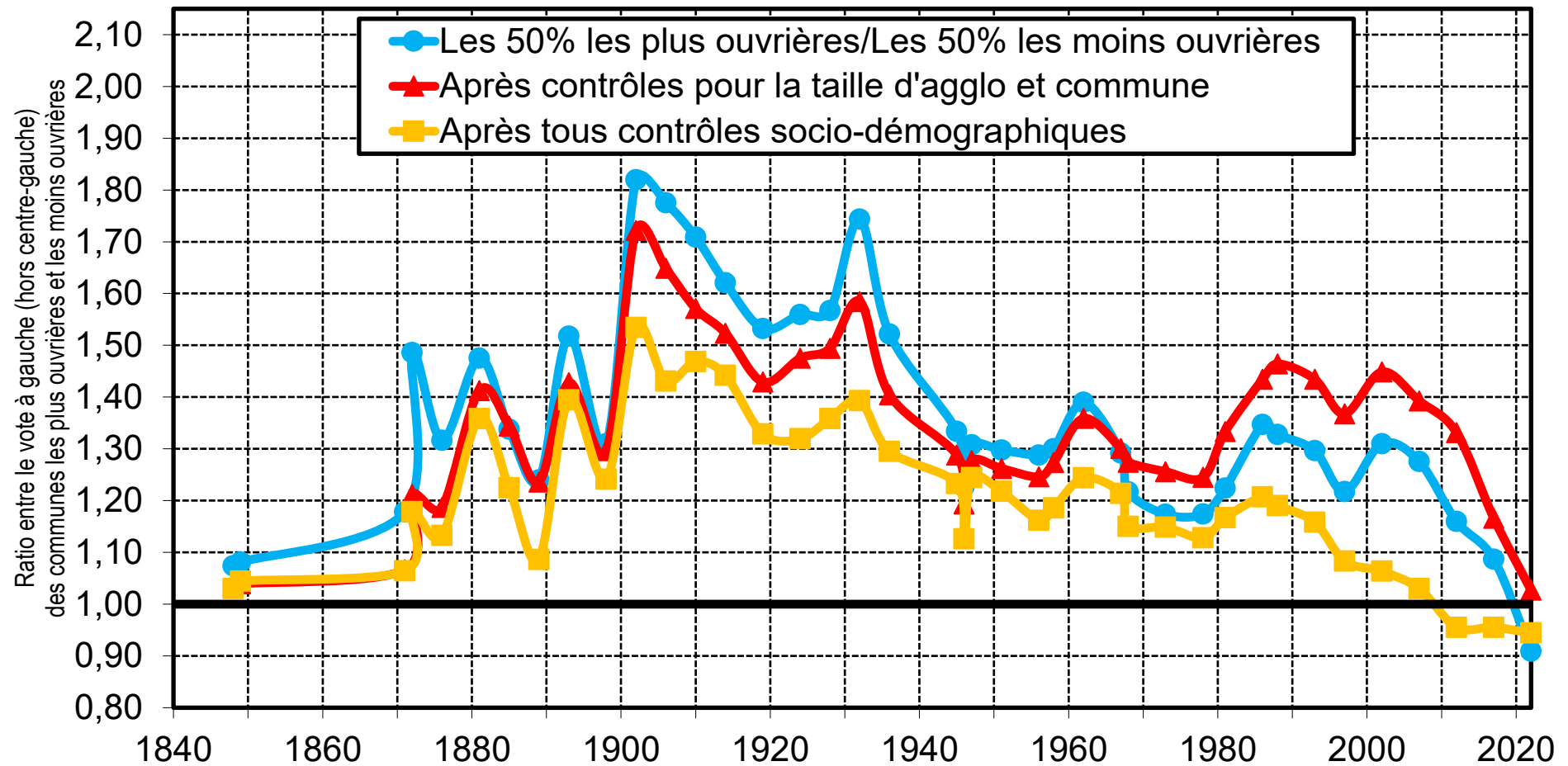
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1a, G)

Ecarts de vote à gauche (hors centre-gauche) par taille d'agglomération



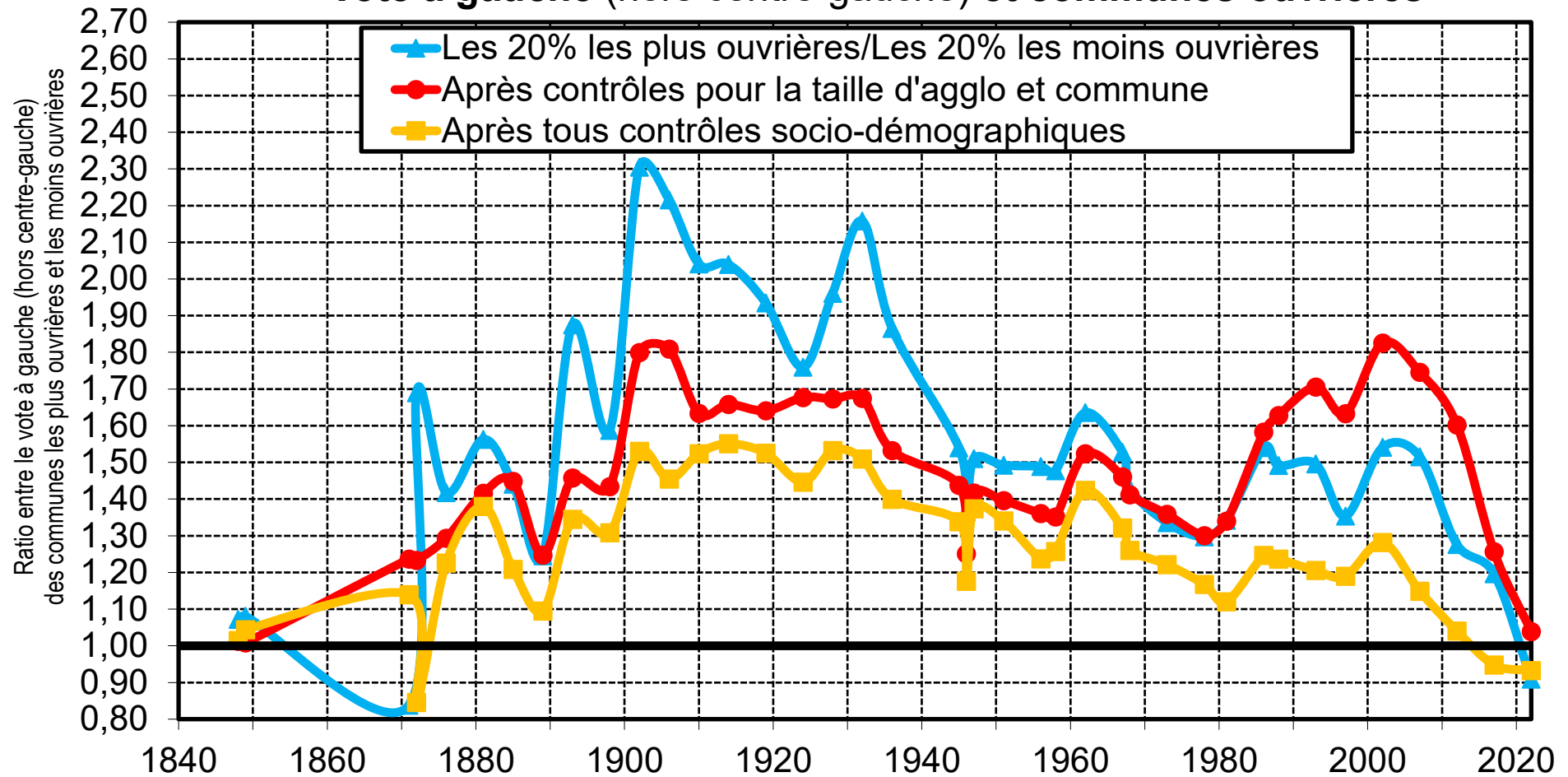
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1b, G)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières



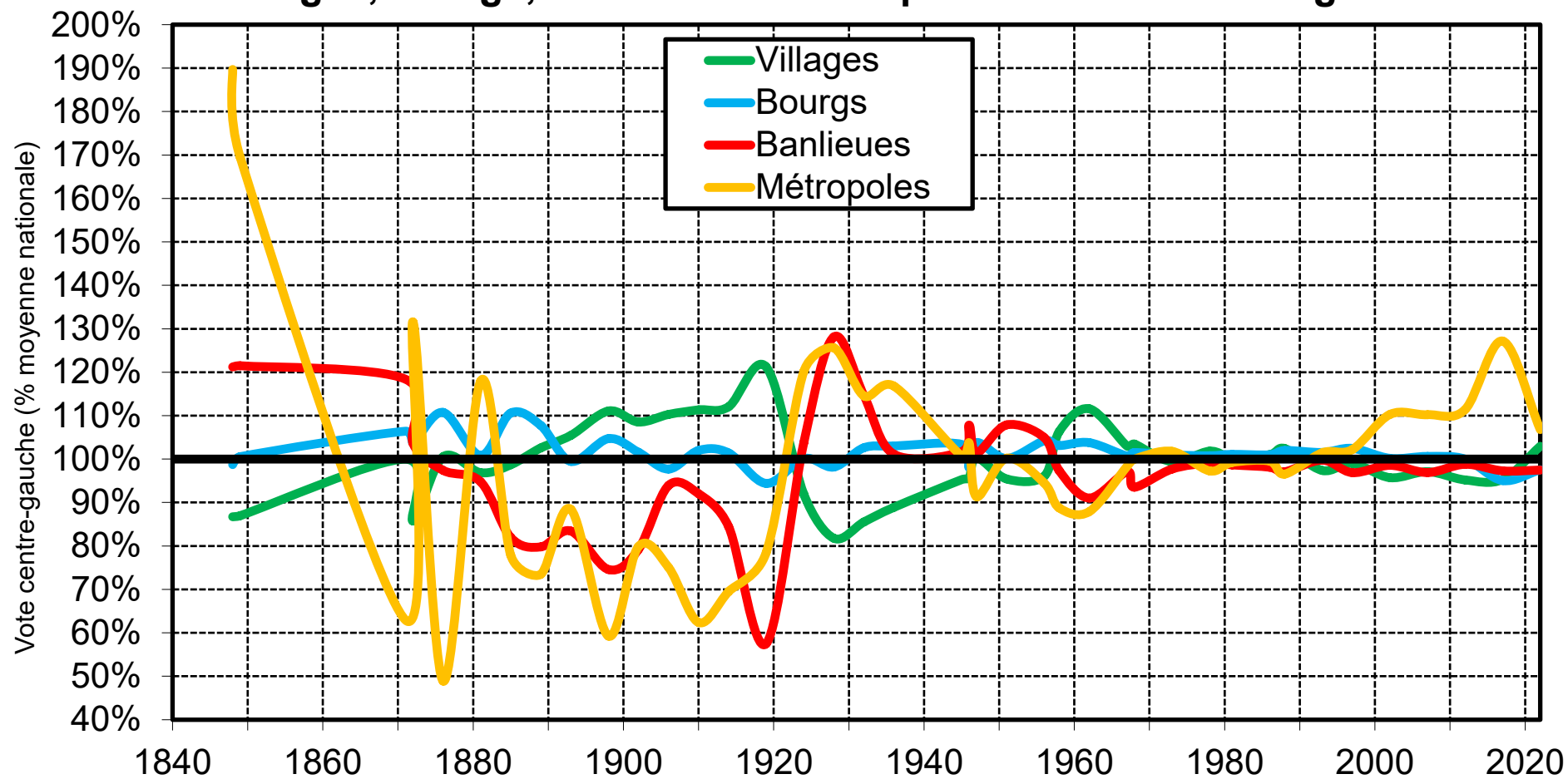
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à gauche (hors centre-gauche) a généralement été beaucoup plus fort dans les communes comptant la plus forte proportion d'ouvriers, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. L'effet est particulièrement important entre 1900 et 1980 puis décline nettement, mais de façon moins massive cependant quand on exclut le centre-gauche. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2a, G).

Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières



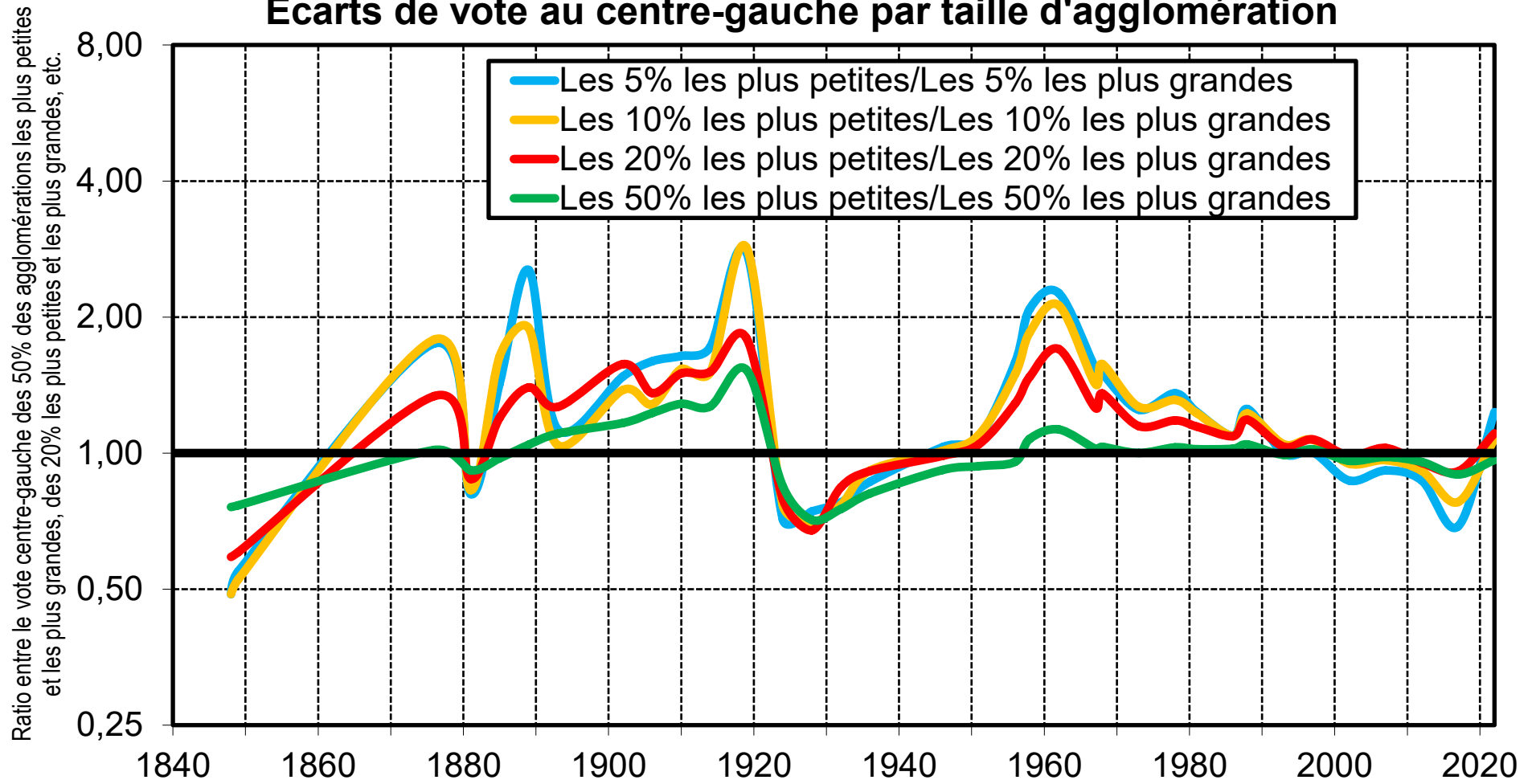
Lecture. Des législatives de 1848 à celles de 2022, le vote à gauche (hors centre-gauche) a généralement été beaucoup plus fort dans les communes comptant la plus forte proportion d'ouvriers, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. L'effet est particulièrement important entre 1900 et 1980 puis décline nettement, mais de façon moins massive cependant quand on exclut le centre-gauche. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2b, G).

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: vote au centre-gauche



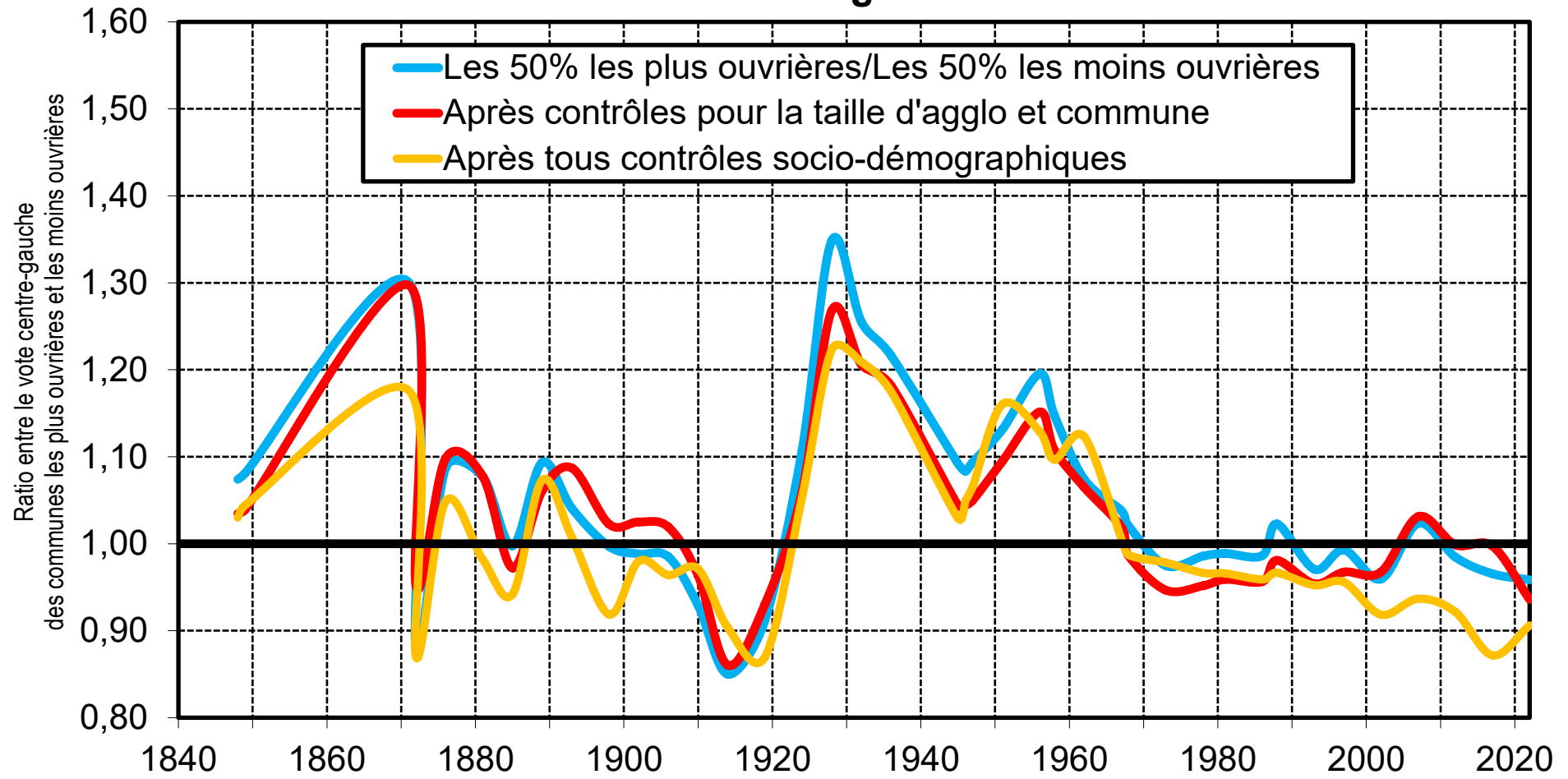
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1a, CG)

Écarts de vote au centre-gauche par taille d'agglomération



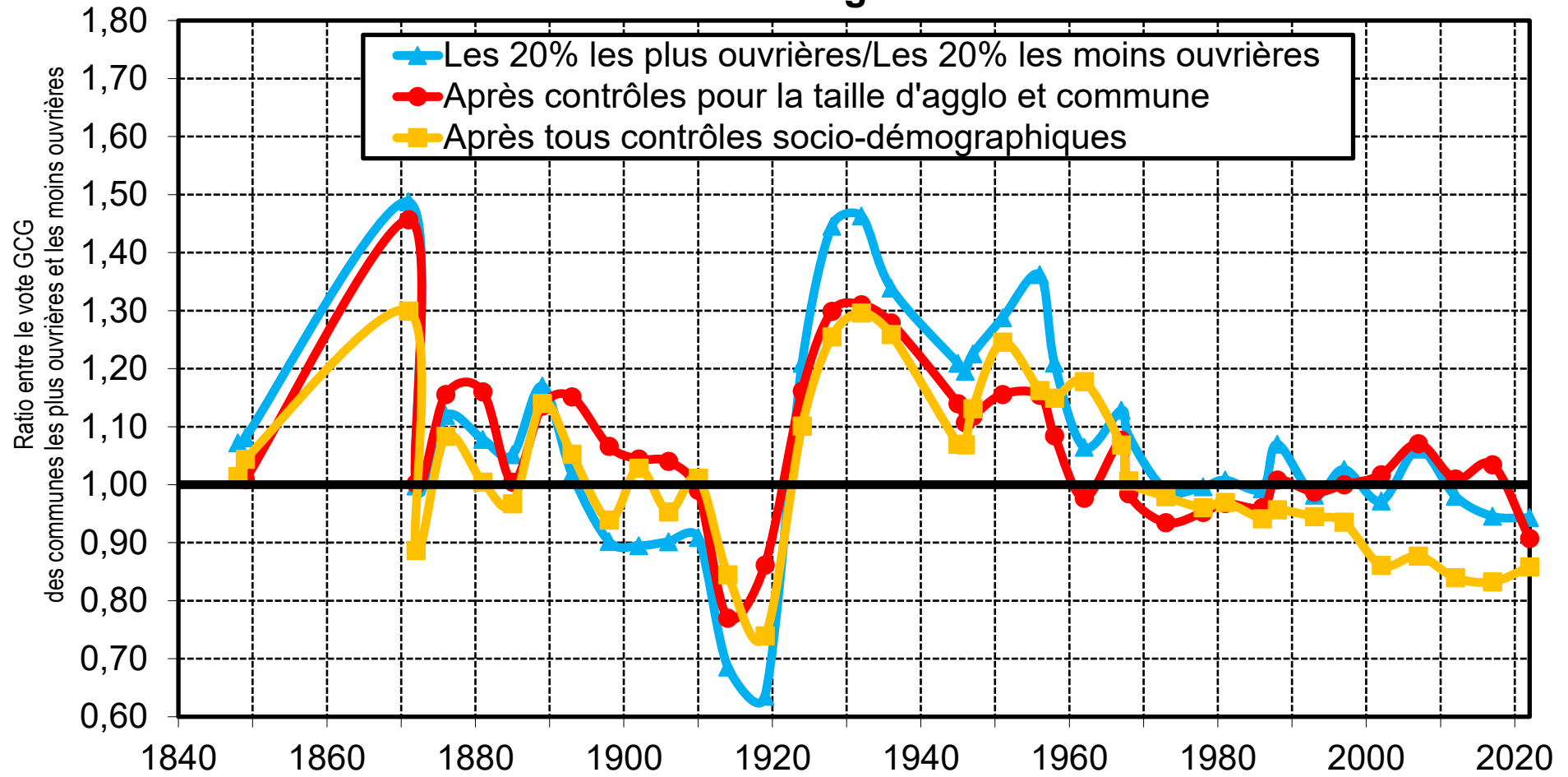
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1b, CG)

Ecarts de vote au centre-gauche: communes ouvrières



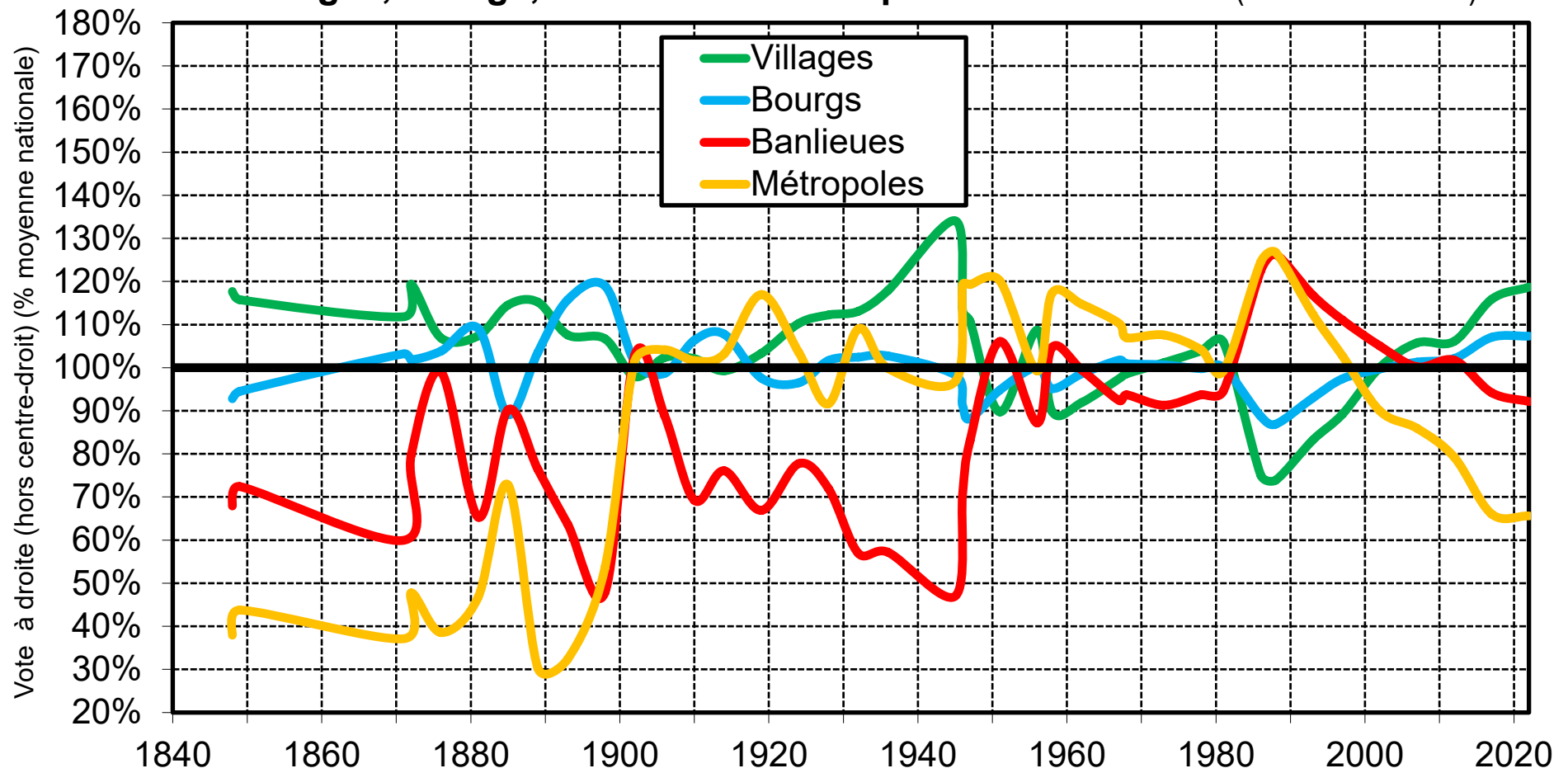
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2a, CG)

Ecarts de vote au centre-gauche: communes ouvrières



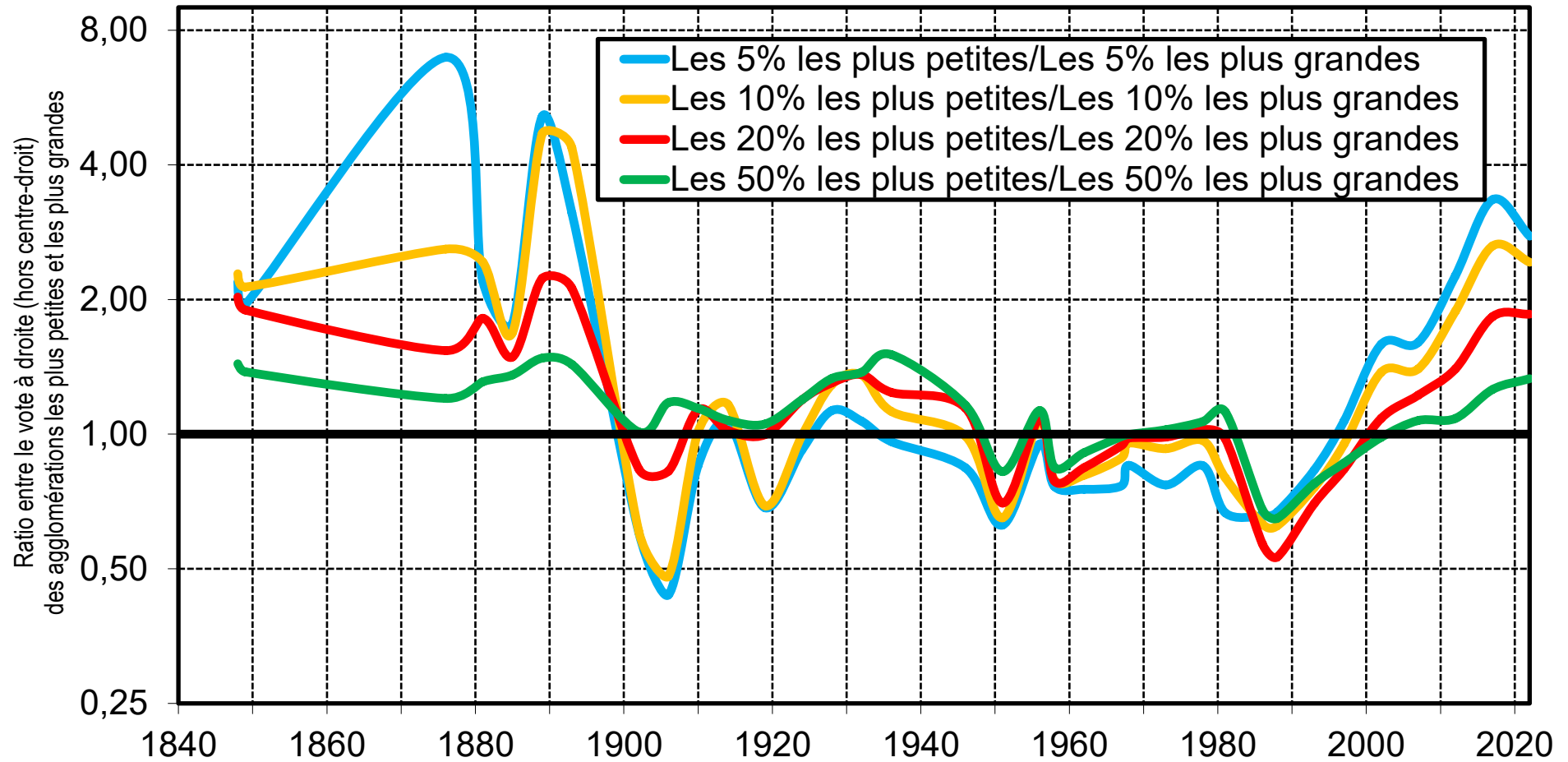
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.2b, CG)

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: vote à droite (hors centre-droit)



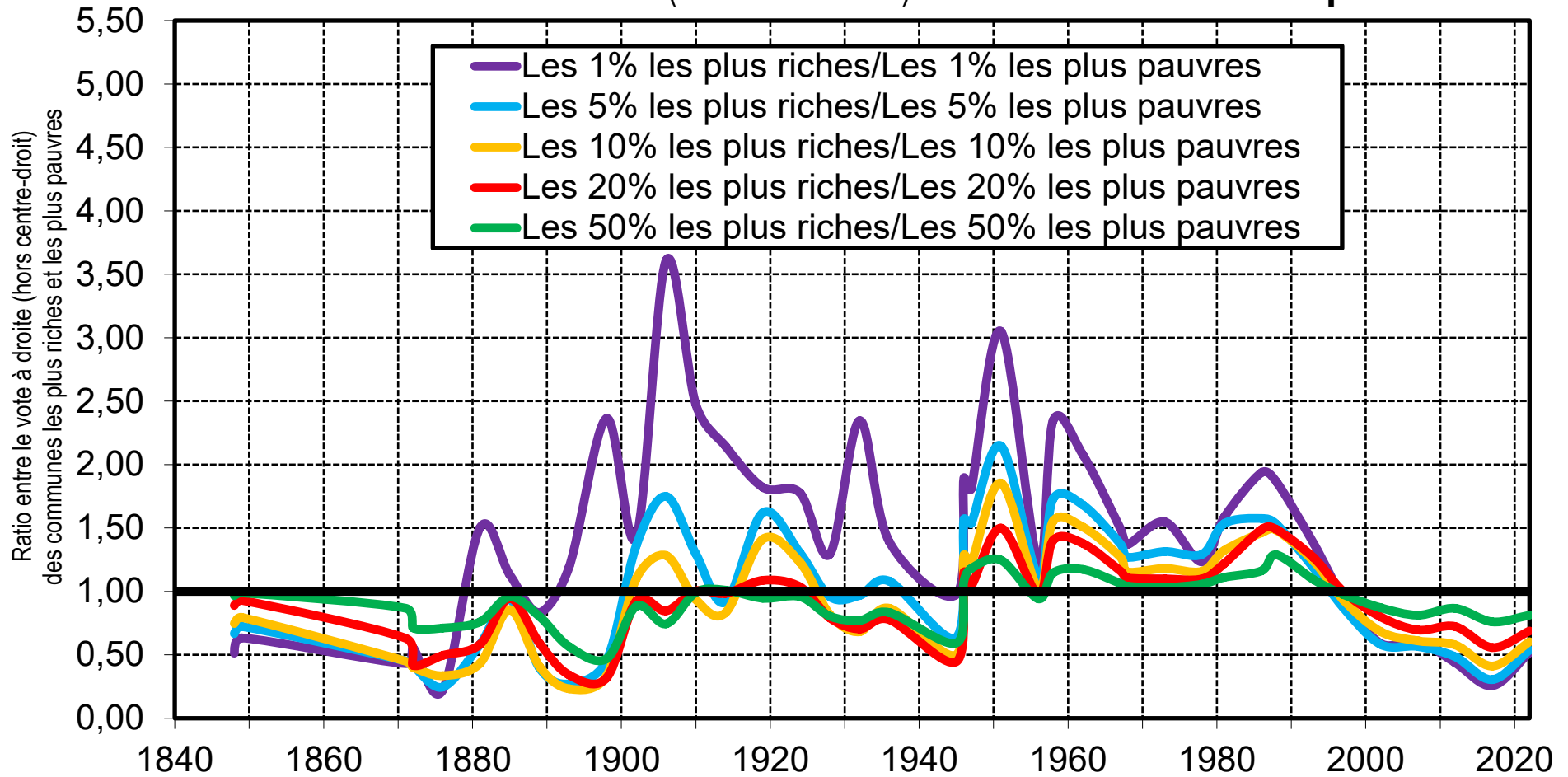
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1a, D)

Ecarts de vote à droite (hors centre-droit) par taille d'agglomération



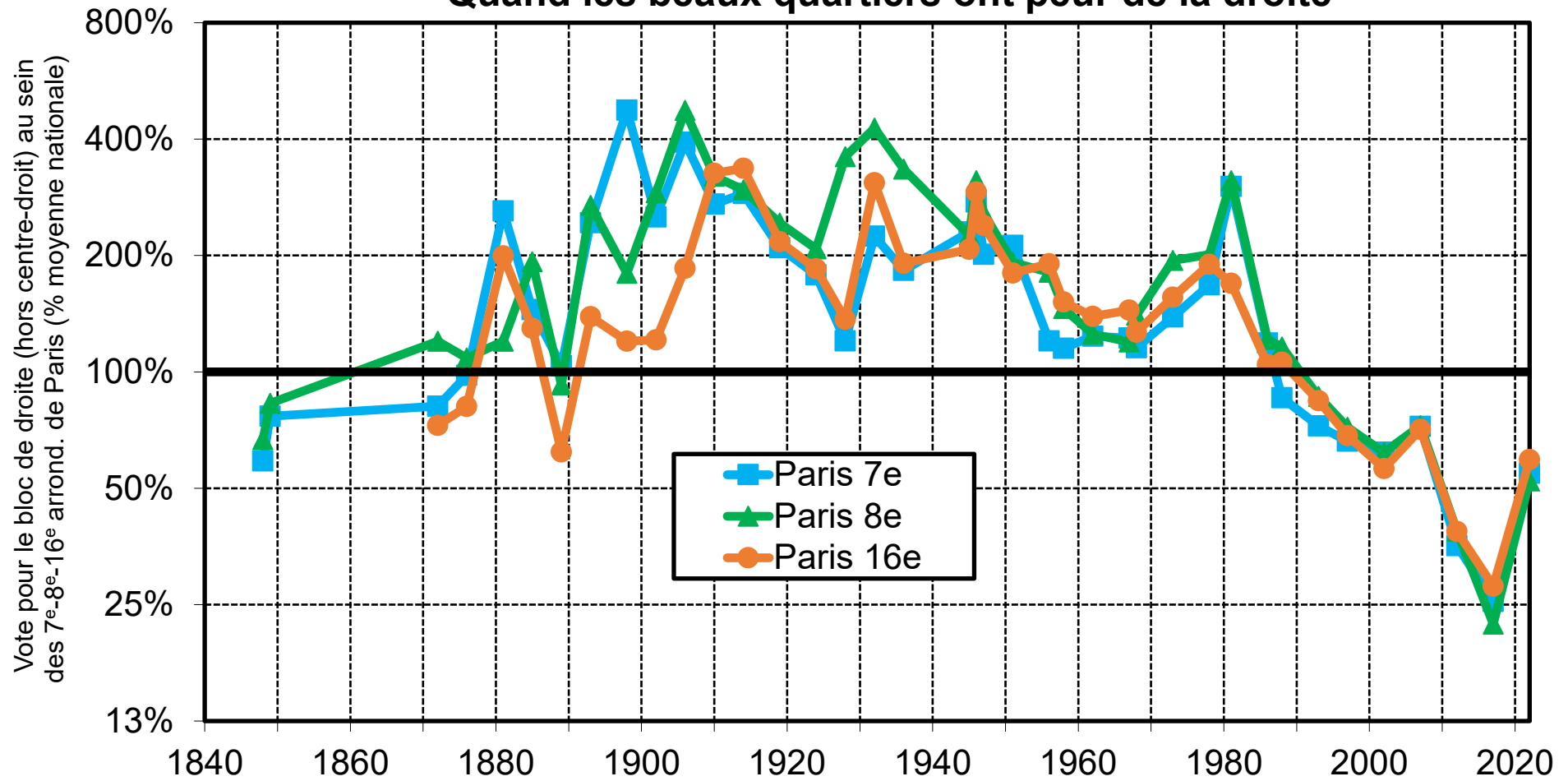
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1b, D)

Ecarts de vote à droite (hors centre-droit): communes riches et pauvres



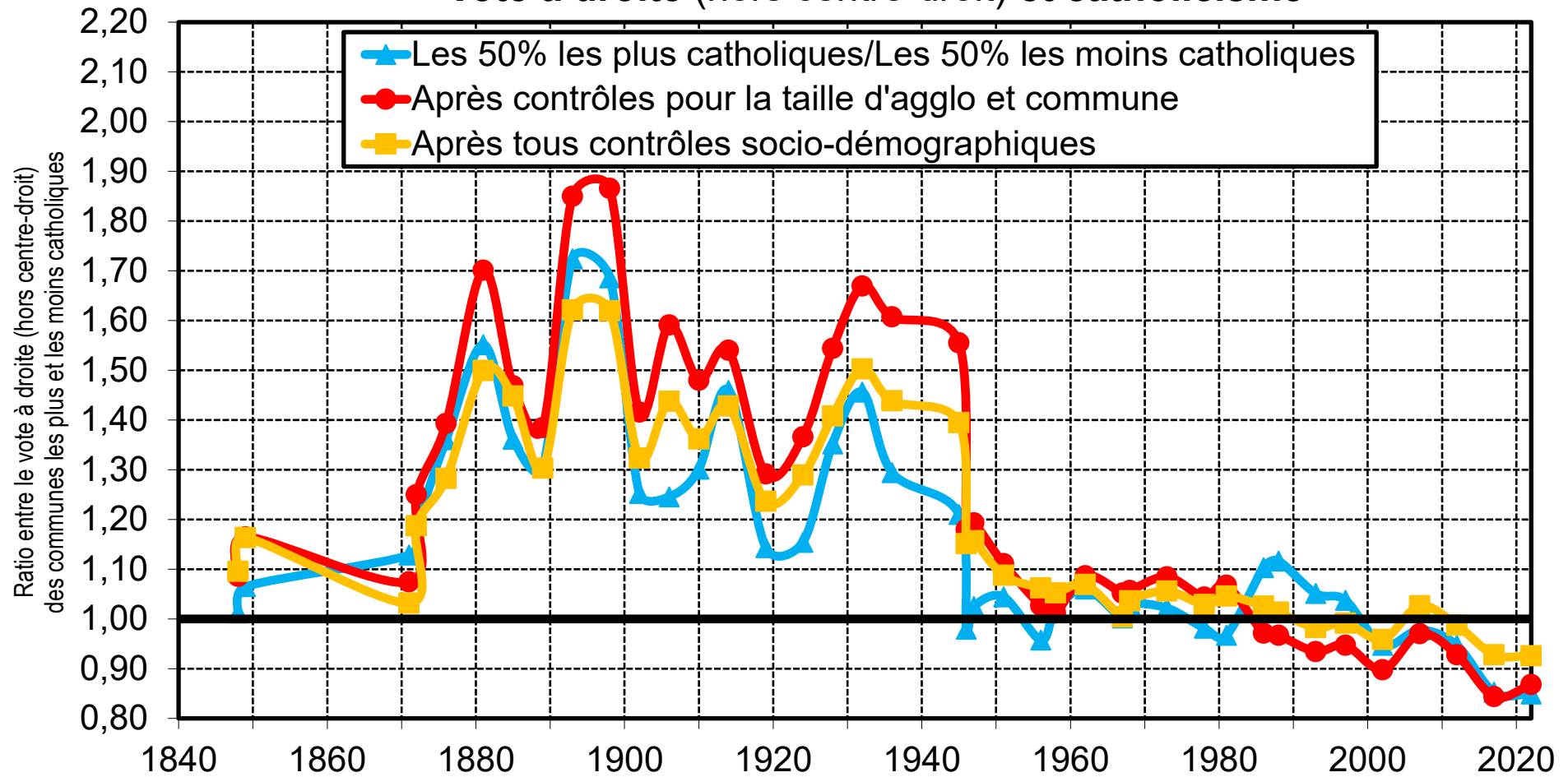
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1c, D)

Quand les beaux quartiers ont peur de la droite



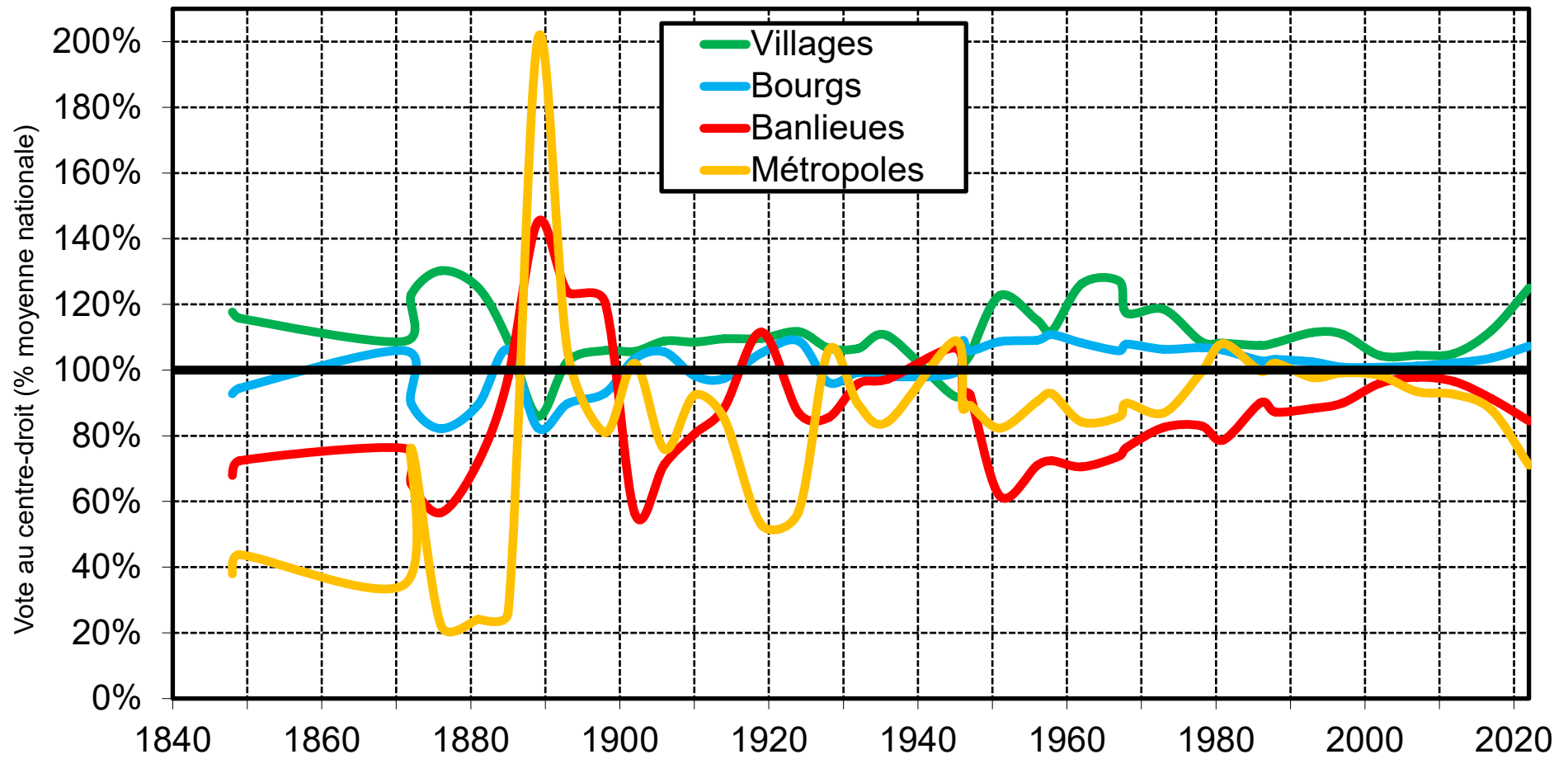
Lecture. Au sein des plus riches arrondissements parisiens (7^e, 8^e et 16^e arrondissements), le vote pour la droite de la droite (hors centre-droit) a été historiquement très élevé des années 1890 au début des années 1980, avant de s'effondrer au cours de la période 1986-2022, quand la droite de la droite est constituée du FN-RN et des partis proches. On notera toutefois la nette remontée de 2022, entièrement due au parti "Reconquête !". **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1d, D).

Vote à droite (hors centre-droit) et catholicisme



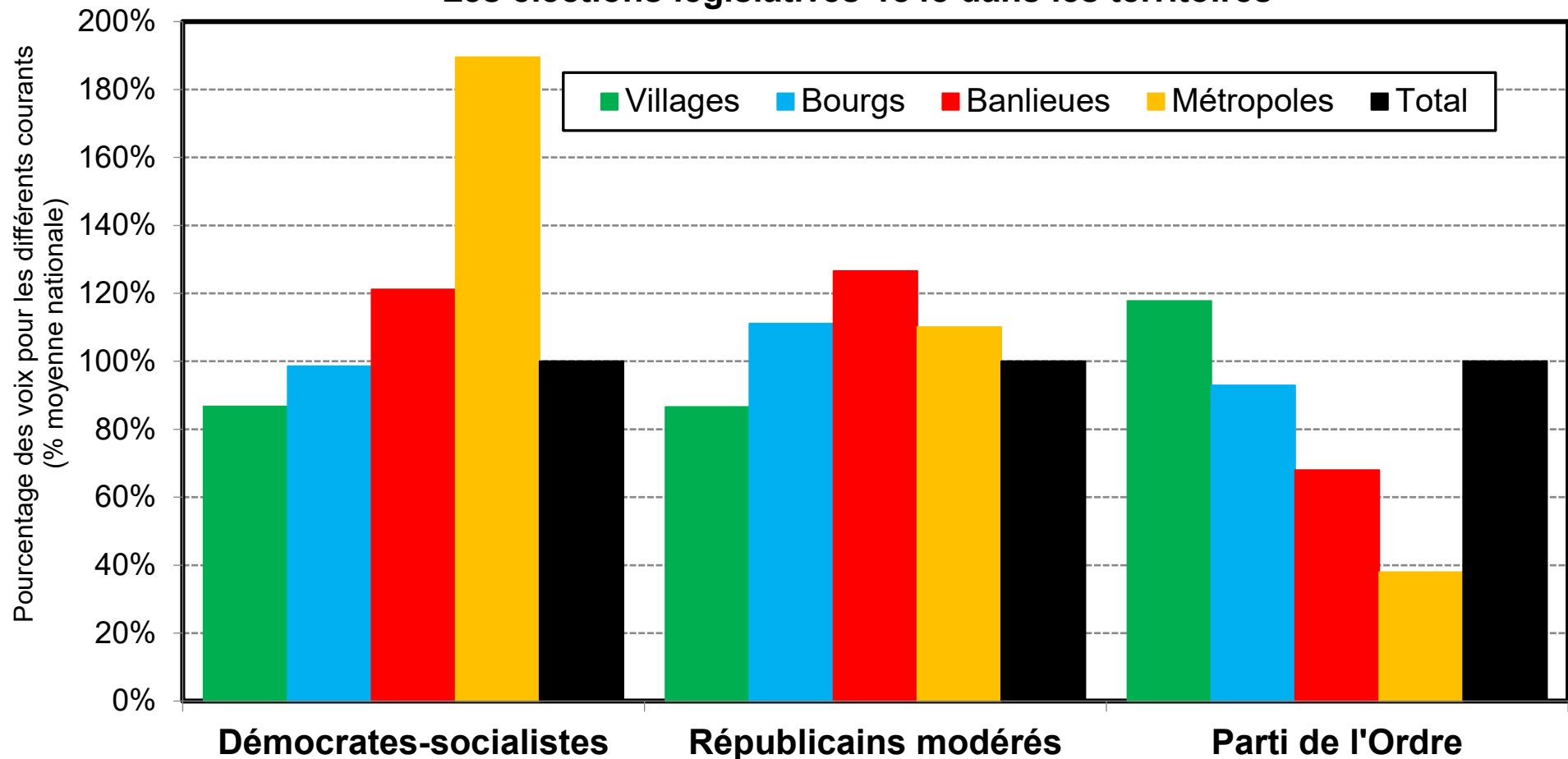
Lecture. Des années 1880 aux années 1930, la relation entre le vote à droite et la proximité au catholicisme (mesurée par la proportion de filles scolarisées dans le privé en 1894) est plus forte quand on exclut le centre-droit. L'inverse est vrai depuis 1945, que ce soit avec la droite gaulliste (1946-1981) ou frontiste (1986-2022), qui ont toutes deux une relation faible ou négative avec le catholicisme par comparaison au centre-droit. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D1.2a, D).

Villages, bourgs, banlieues et métropoles: vote au centre-droit



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D1.1a, CD)

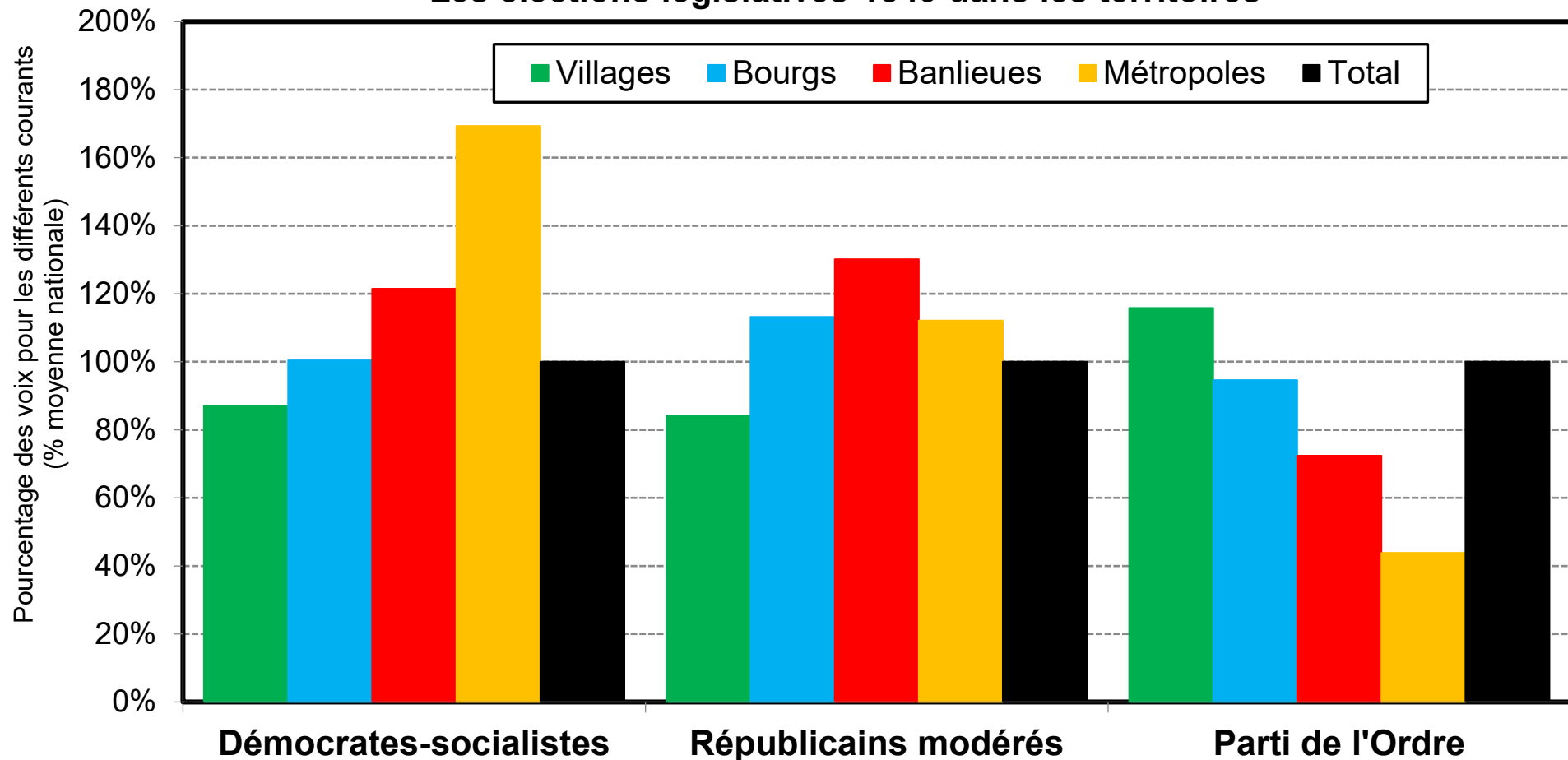
Les élections législatives 1848 dans les territoires



Lecture. Lors des élections législatives de 1848, les listes démocrates-socialistes et assimilées (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles du parti de l'Ordre (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et assimilés (bloc du centre) ont de meilleurs scores dans le monde urbain mais ont un profil plus équilibré que les deux autres.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1a)

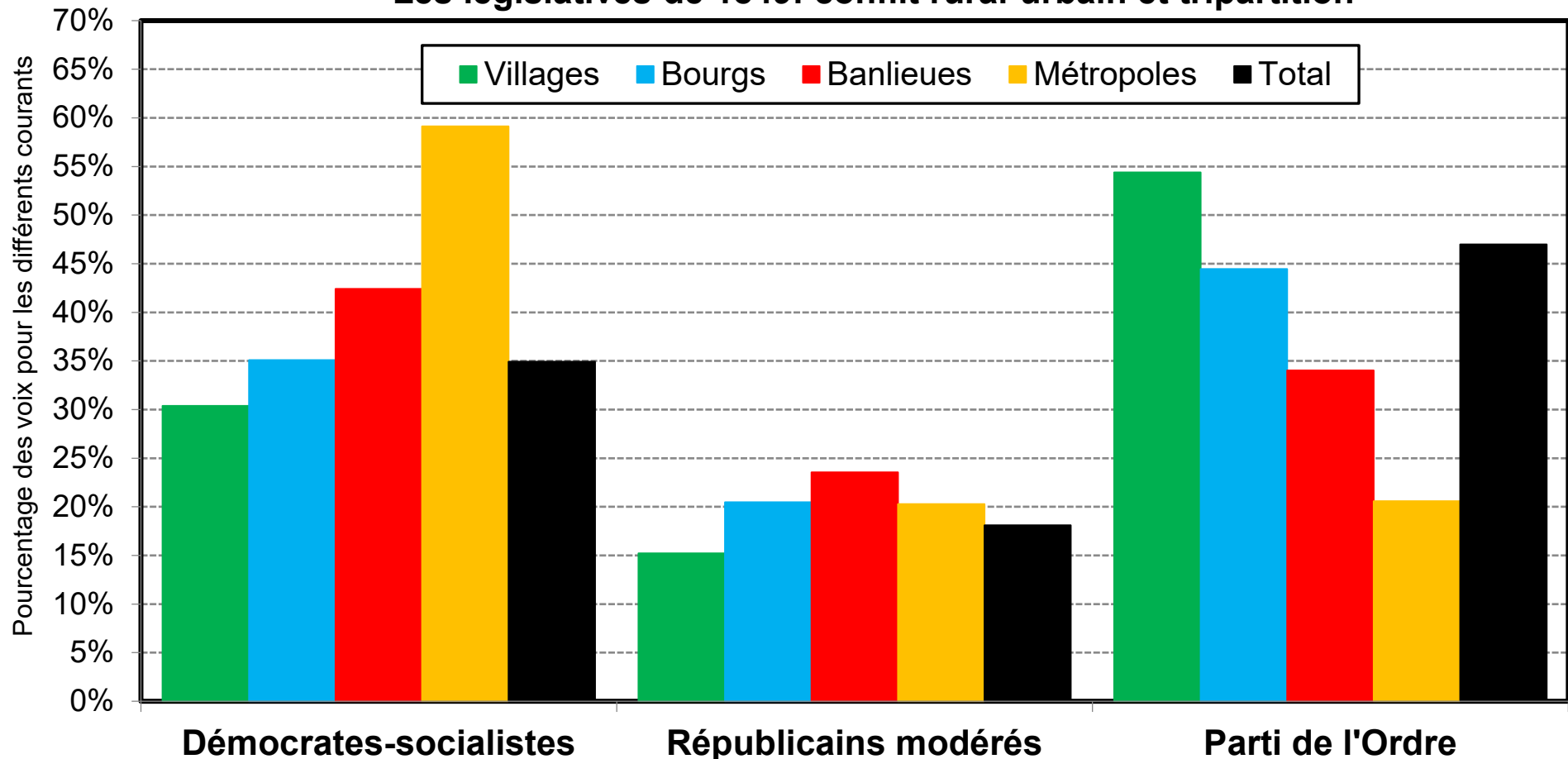
Les élections législatives 1849 dans les territoires



Lecture. Lors des élections législatives de 1849, les listes démocrates-socialistes et assimilées (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles du parti de l'Ordre (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et assimilés (bloc du centre) dont de meilleurs scores dans le monde urbain mais ont un profil plus équilibré que les deux autres.

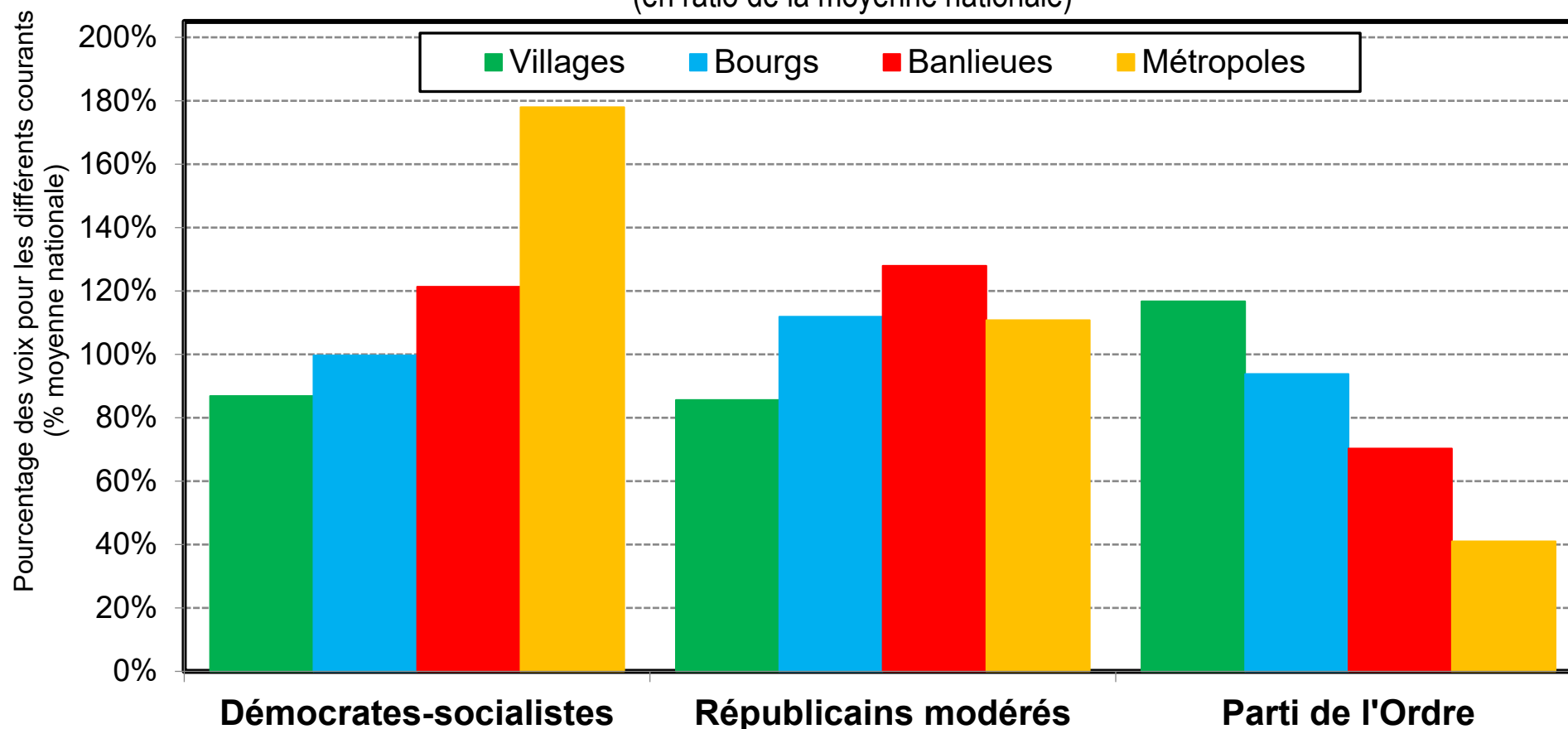
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1b)

Les législatives de 1849: conflit rural-urbain et tripartition



Lecture. Lors des élections législatives de mai 1849, les listes démocrates-socialistes et assimilées (bloc de gauche) arrivent en tête dans les métropoles et les banlieues, mais sont nettement derrière celles du parti de l'Ordre et des conservateurs (bloc de droite) dans les villages et les bourgs (qui rassemblent respectivement 48% et 40% de la population, contre 7% et 5% pour les métropoles et les banlieues). Les listes des républicains modérés et assimilés (bloc du centre) sont nettement distancées un peu partout. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1c).

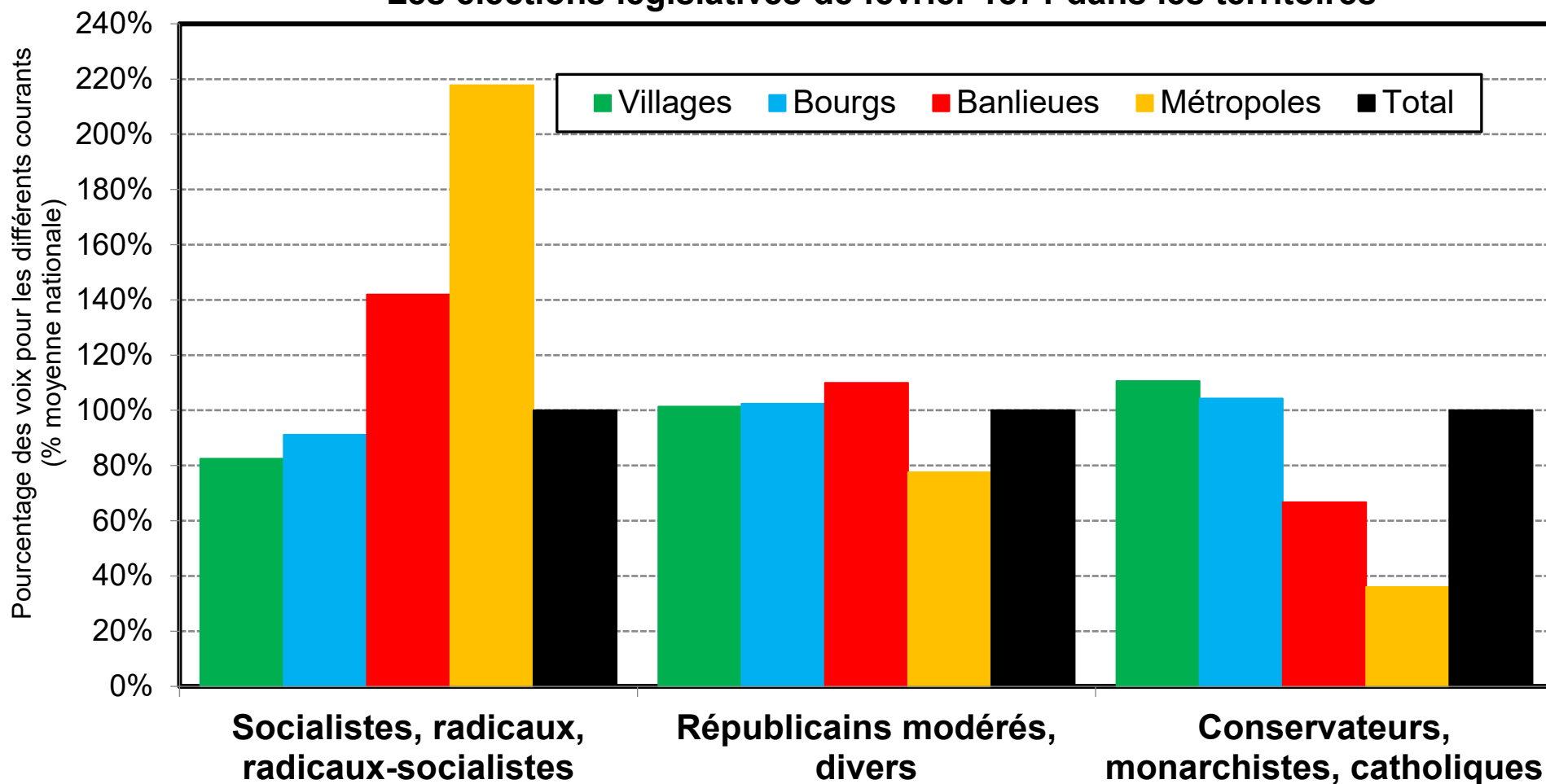
Les élections législatives 1848-1849 dans les territoires (en ratio de la moyenne nationale)



Lecture. Lors des élections législatives d'avril 1848 et de mai 1849, les listes démocrates-socialistes et assimilées (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles du parti de l'Ordre (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et assimilés (bloc du centre) font de meilleurs scores dans le monde urbain mais ont un profil plus équilibré que les deux autres.

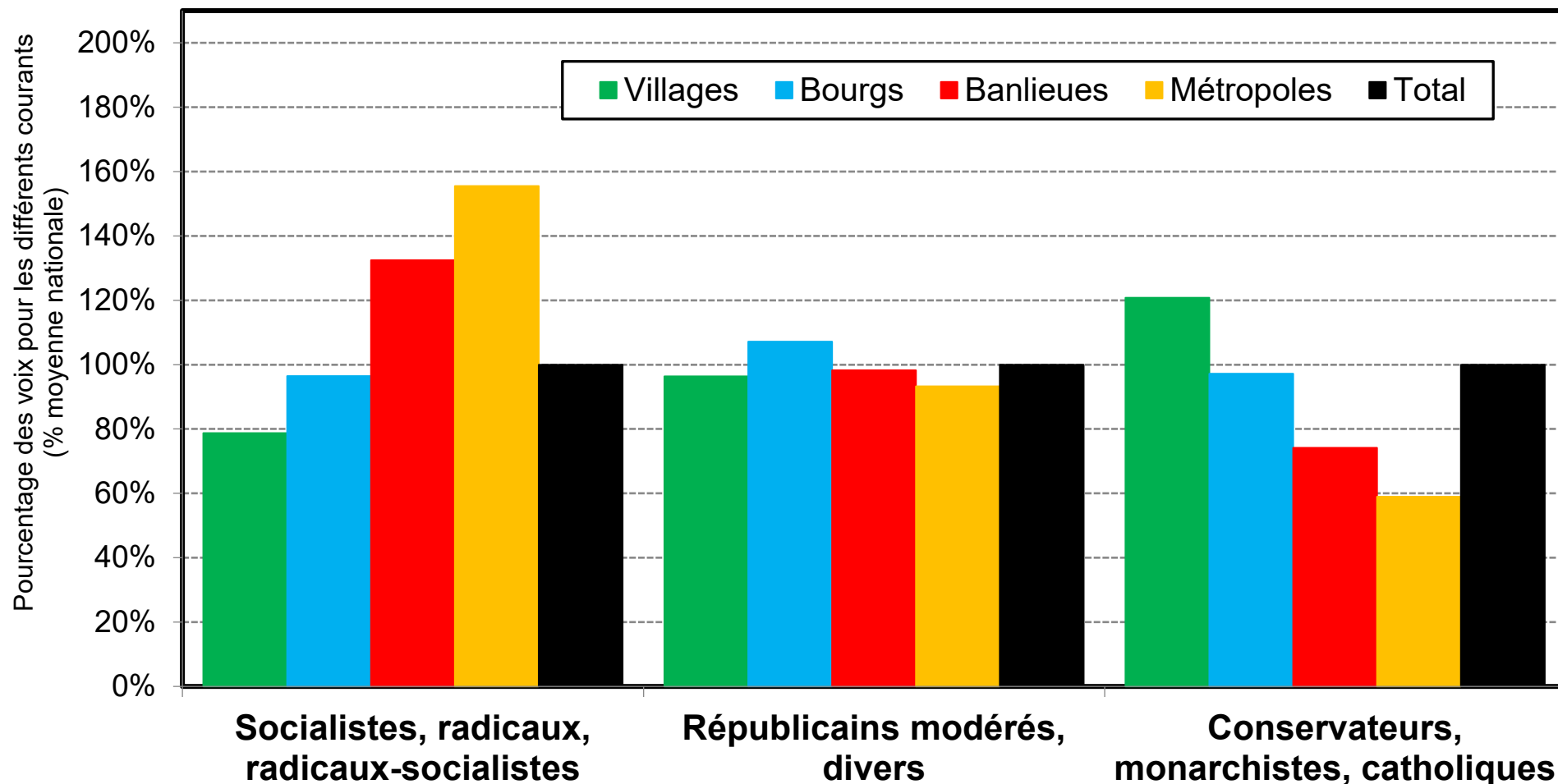
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1d).

Les élections législatives de février 1871 dans les territoires



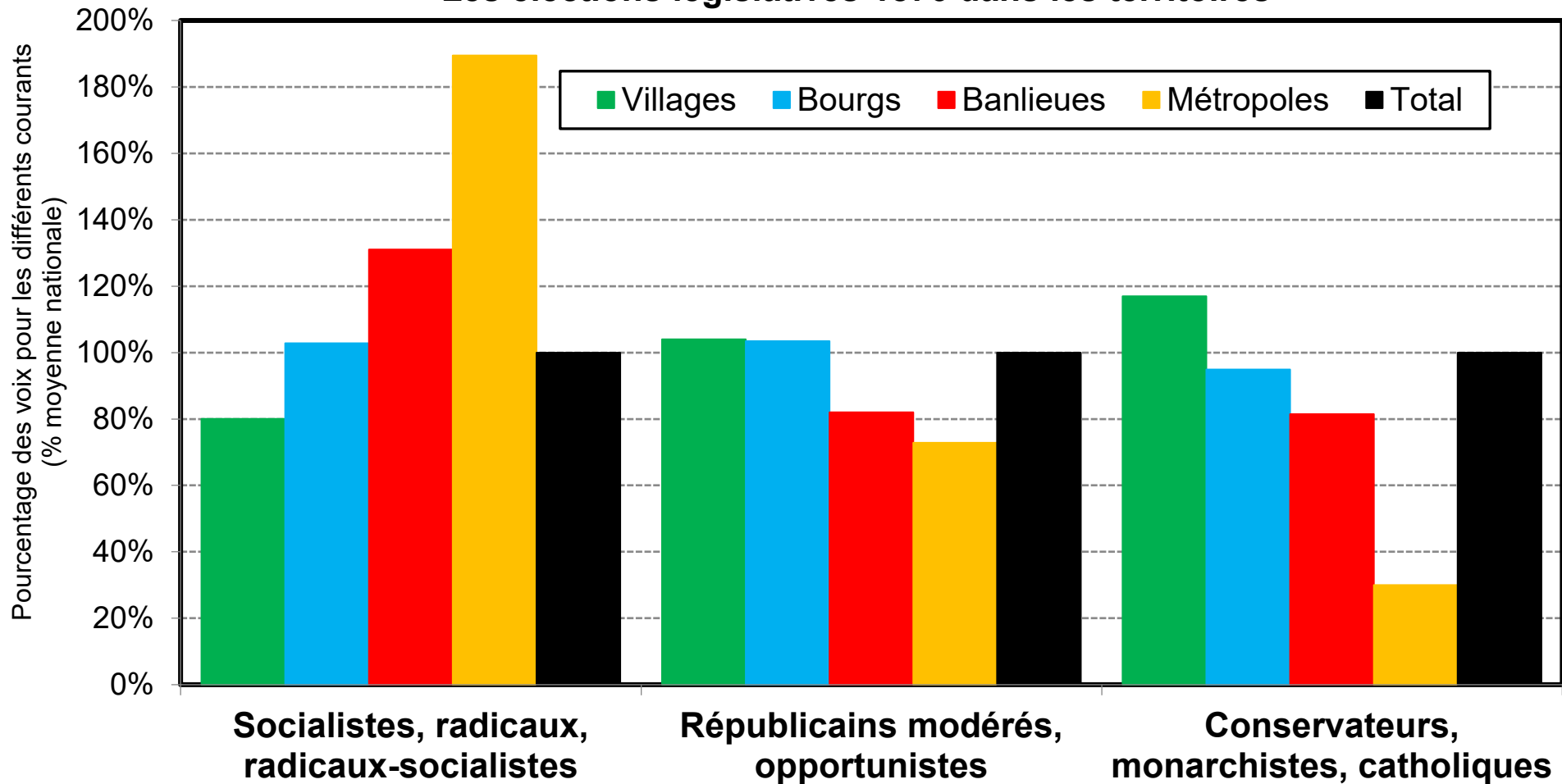
Lecture. Lors des élections législatives de 1871, les listes socialistes, radicales et radicales-socialistes (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles des conservateurs (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et divers (bloc du centre) ont un profil plus équilibré que les deux autres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1e)

Les élections législatives de juillet 1871 dans les territoires



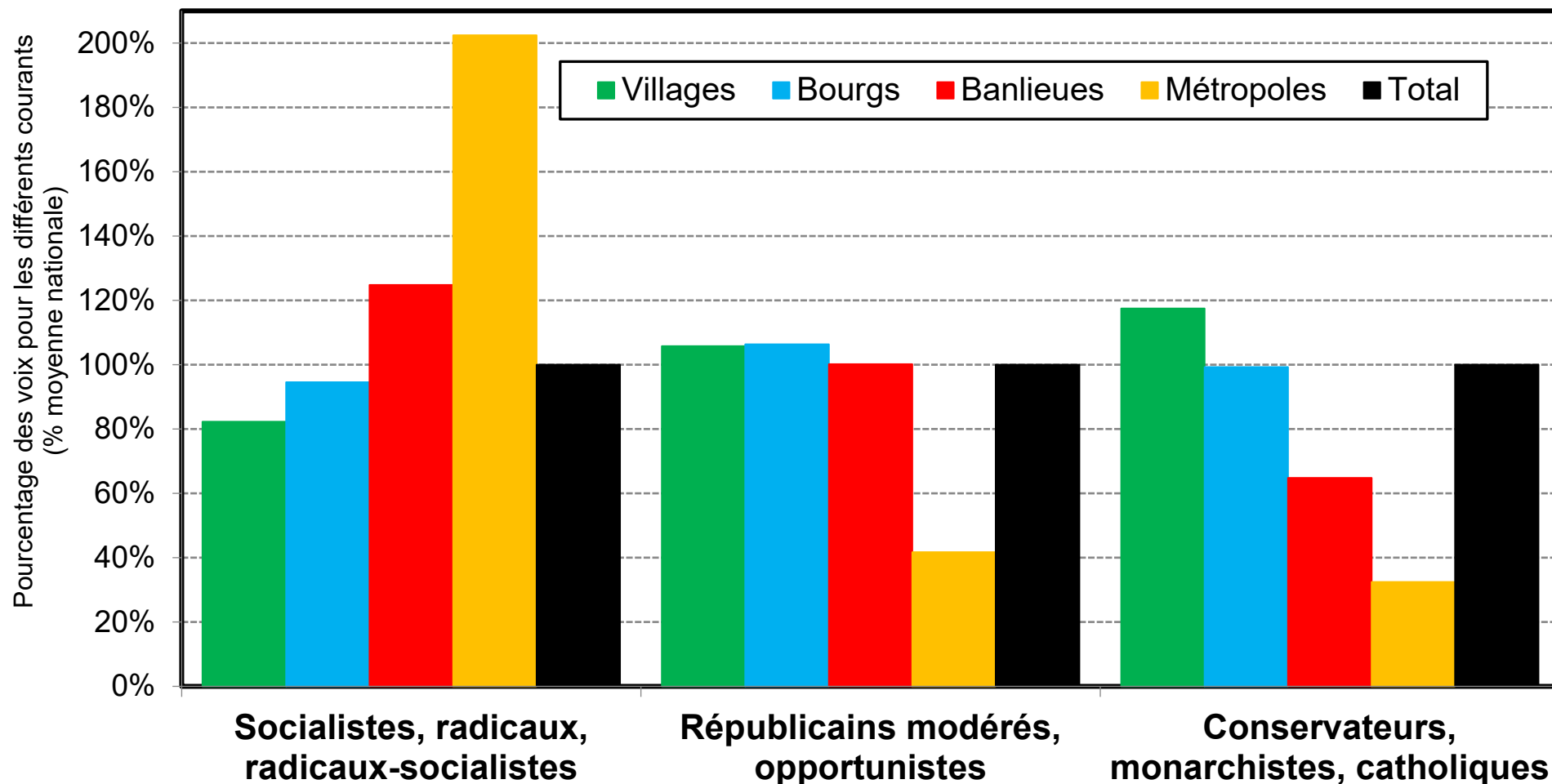
Lecture. Lors des élections législatives de 1871, les listes socialistes, radicales et radicales-socialistes (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles des conservateurs (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et divers (bloc du centre) ont un profil plus équilibré que les deux autres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1f)

Les élections législatives 1876 dans les territoires



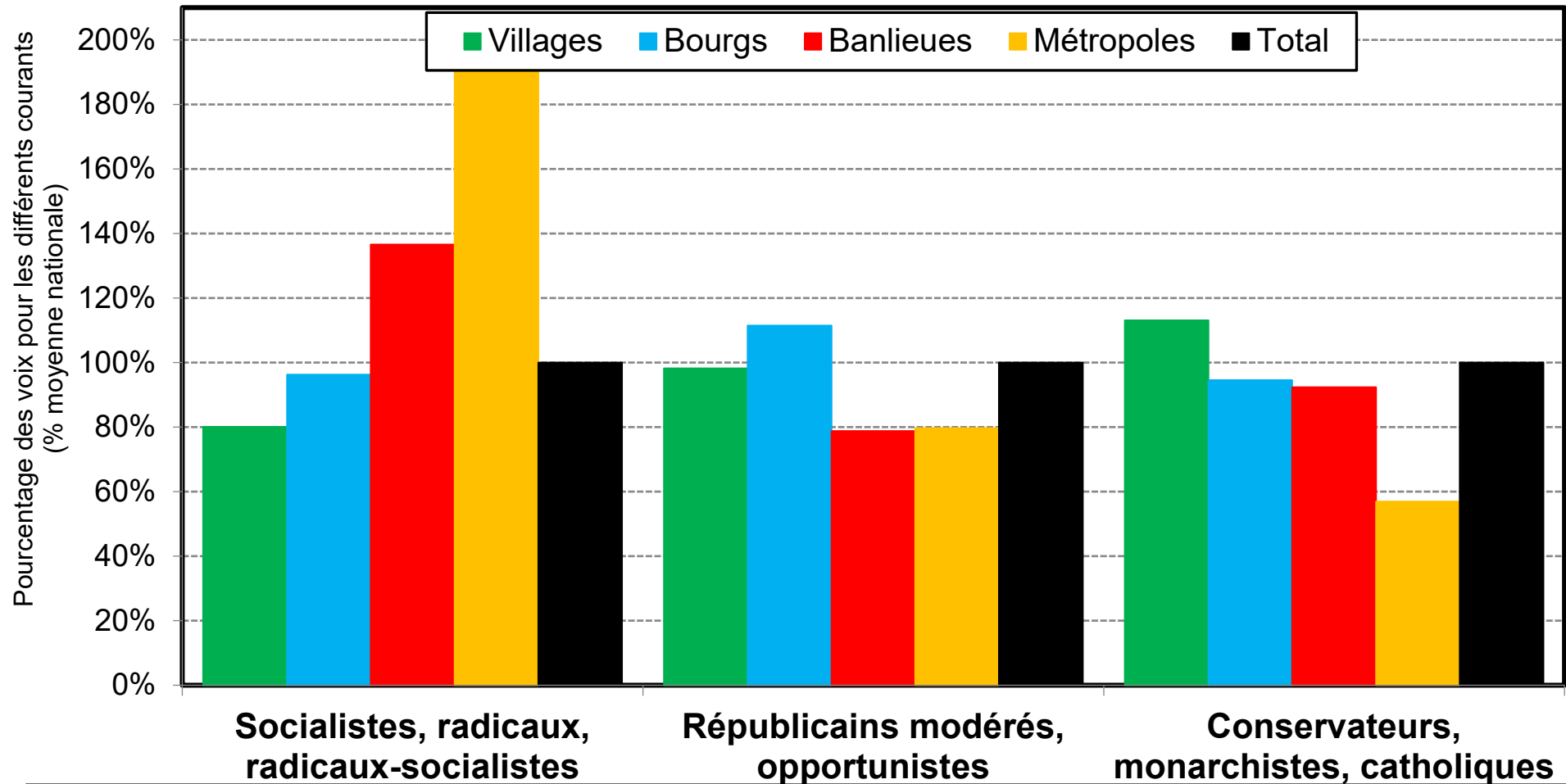
Lecture. Lors des élections législatives de 1876, les listes socialistes, radicales et radicales-socialistes (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles des conservateurs (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil plus équilibré que les deux autres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1g)

Les élections législatives 1881 dans les territoires



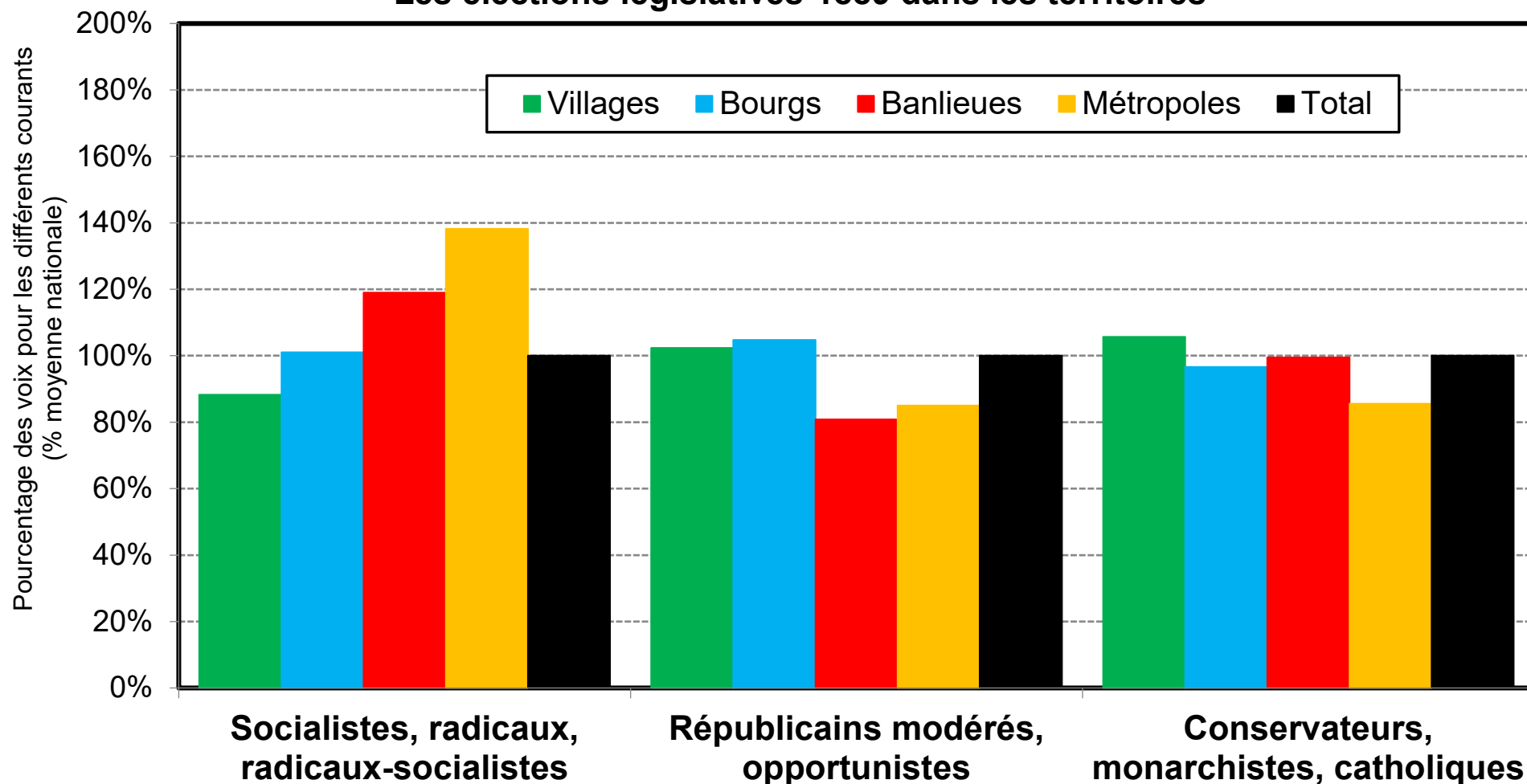
Lecture. Lors des élections législatives de 1881, les listes socialistes, radicales et radicales-socialistes (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles des conservateurs (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil plus équilibré que les deux autres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1h)

Les élections législatives 1885 dans les territoires



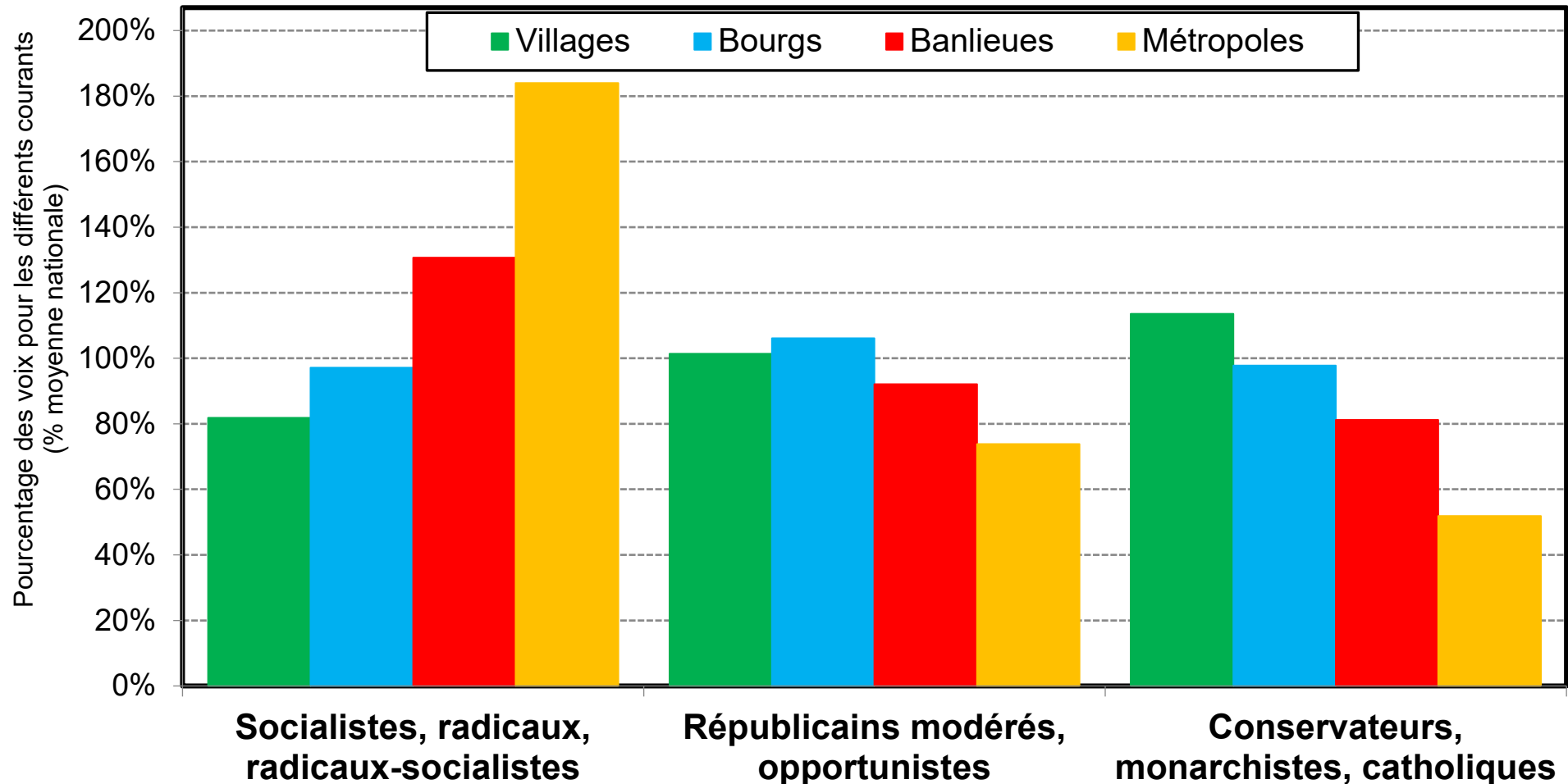
Lecture. Lors des élections législatives de 1885, les listes socialistes, radicales et radicales-socialistes (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles des conservateurs (bloc de droite) font un score près de trois fois plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil plus équilibré que les deux autres. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1i)

Les élections législatives 1889 dans les territoires



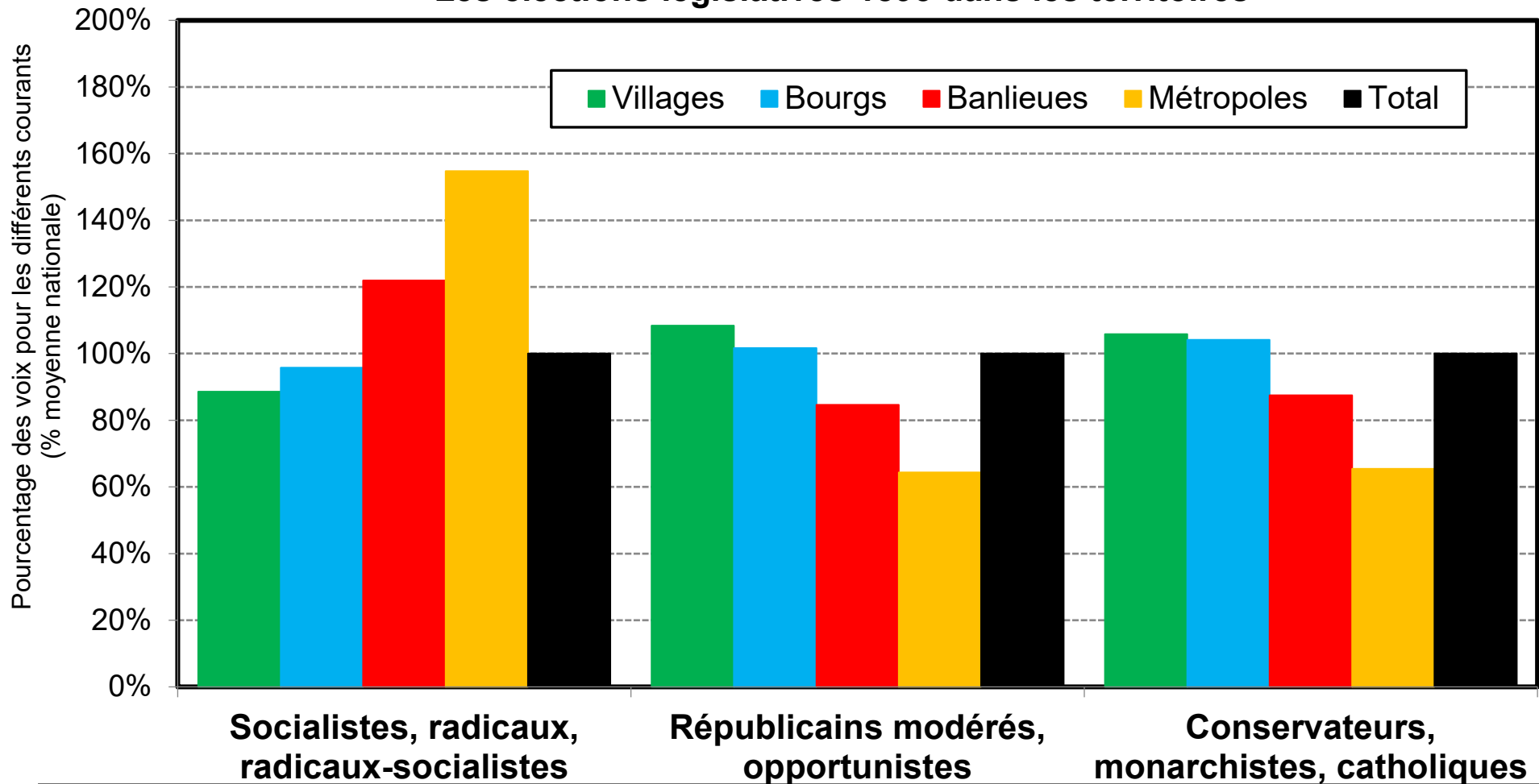
Lecture. Lors des élections législatives de 1889, les listes socialistes, radicales et radicales-socialistes (bloc de gauche) font un score près de deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que celles des conservateurs (bloc de droite) font un score plus fort dans les villages que dans les métropoles. Les listes des républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil se rapprochant des conservateurs. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1j)

Les élections législatives 1871-1889 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 1871-1889, les candidats socialistes, radicaux et radicaux-socialistes (bloc de gauche) font un score deux fois plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que les conservateurs (bloc de droite) font un score deux fois plus fort dans les villages. Les républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil plus équilibré que les deux autres, tout en se rapprochant des conservateurs. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1k).

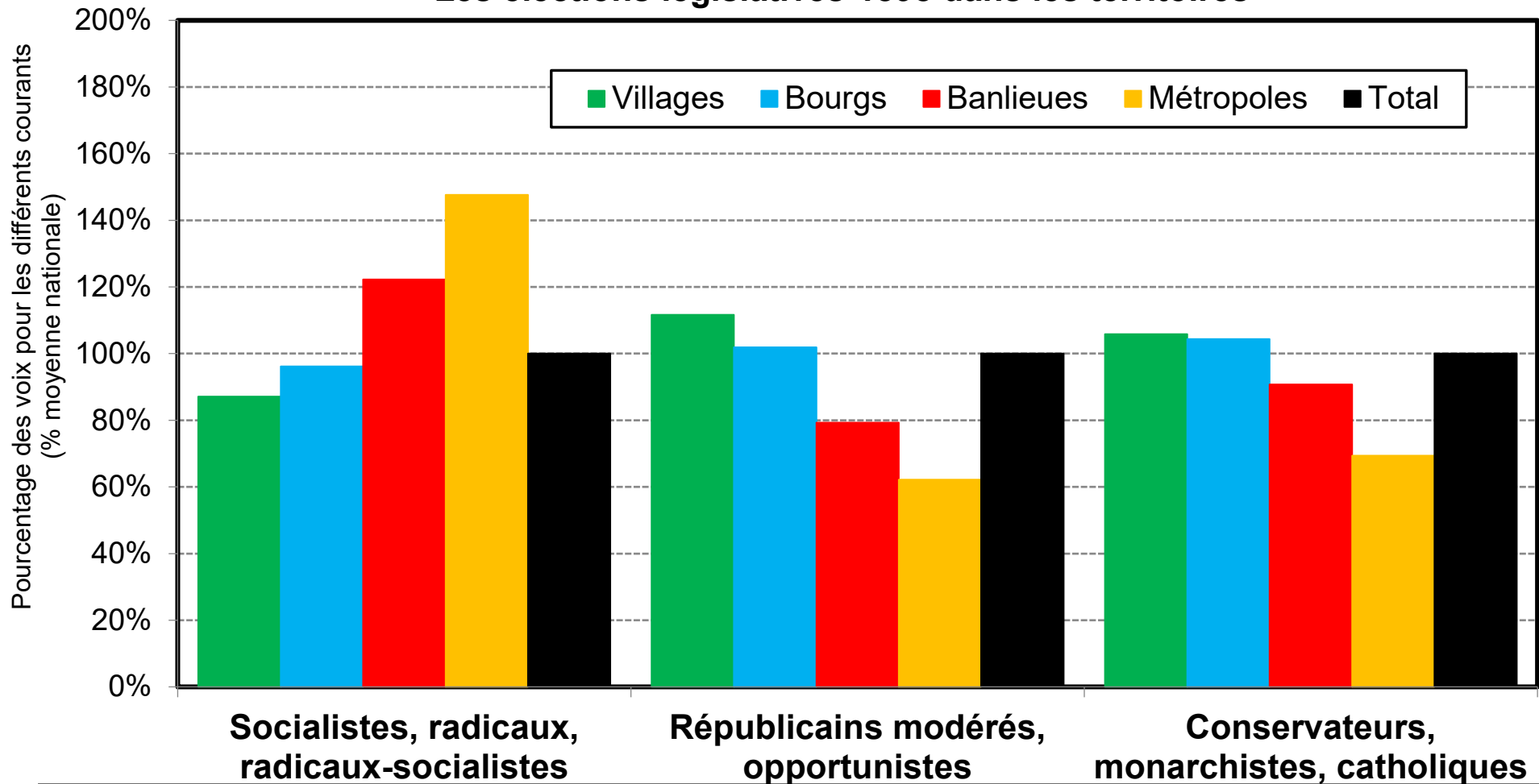
Les élections législatives 1893 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 1893, les candidats socialistes, radicaux et radicaux-socialistes (bloc de gauche) font un score plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que les conservateurs (bloc de droite) font un score plus fort dans les villages. Les républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil qui tend à se rapprocher des conservateurs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.11)

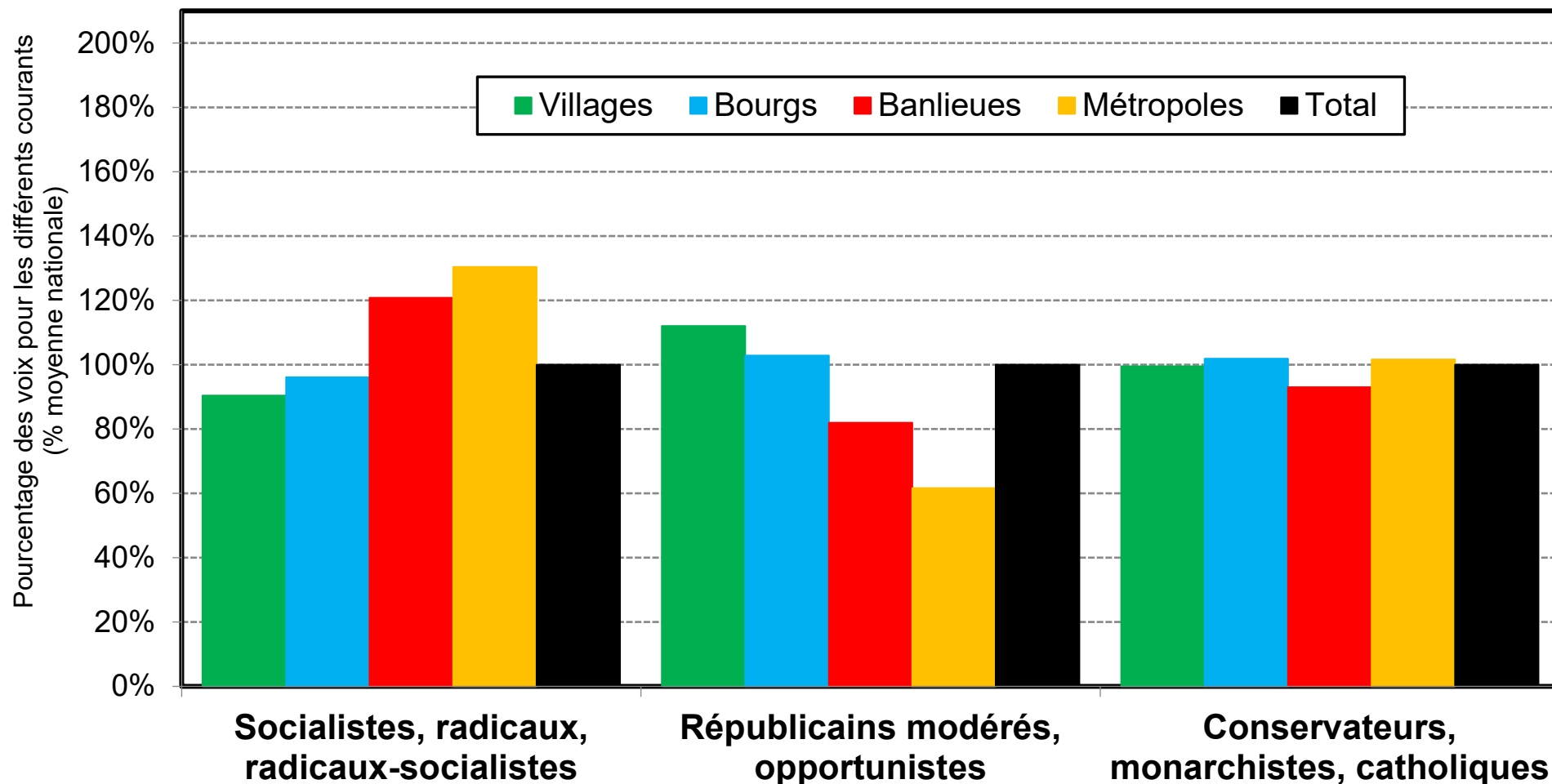
Les élections législatives 1898 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 1898, les candidats socialistes, radicaux et radicaux-socialistes (bloc de gauche) font un score plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que les conservateurs (bloc de droite) font un score plus fort dans les villages. Les républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil qui tend à se rapprocher des conservateurs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1m)

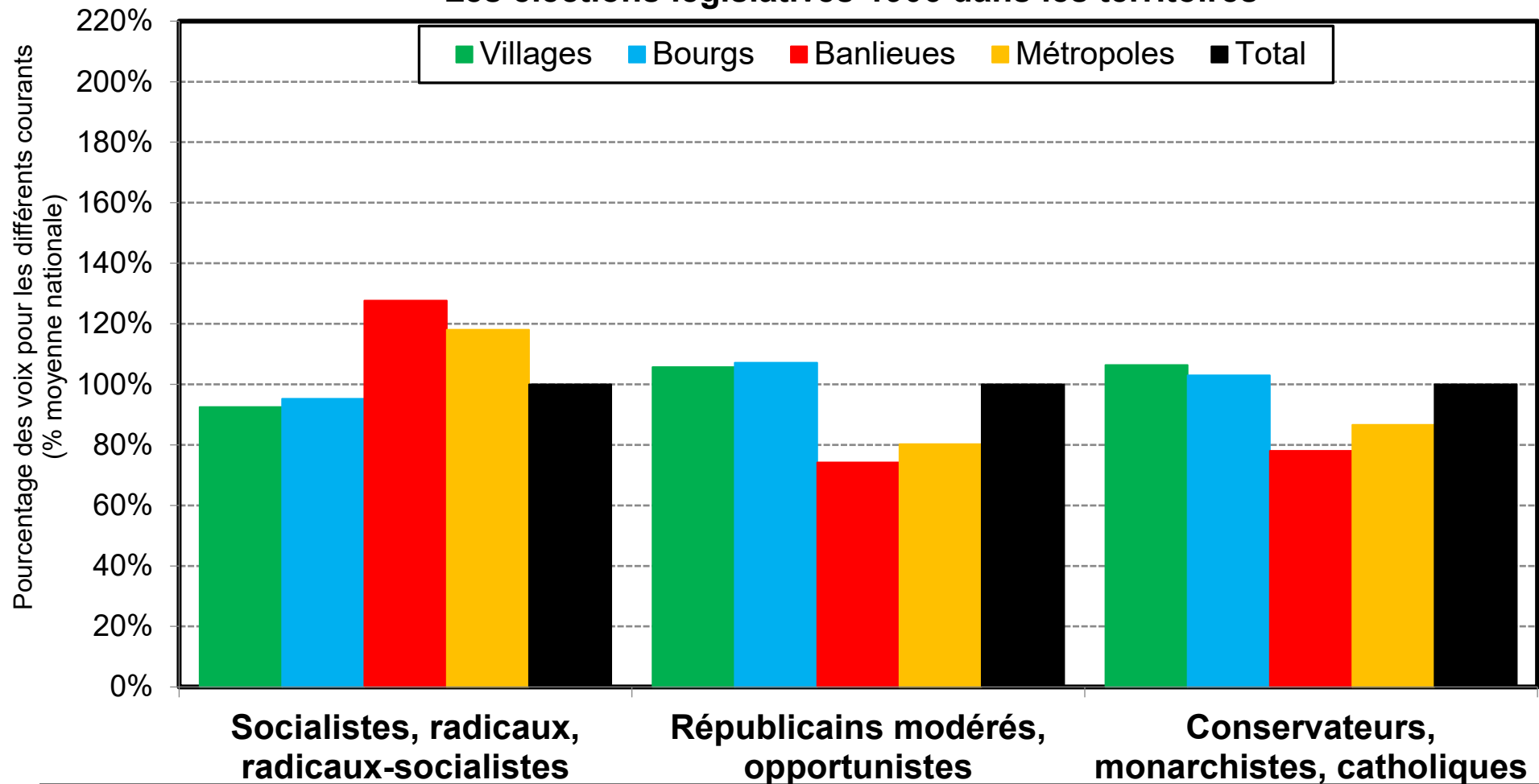
Les élections législatives 1902 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 1902, les candidats socialistes, radicaux et radicaux-socialistes (bloc de gauche) font un score plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que les conservateurs (bloc de droite) font un score plus fort dans les villages. Les républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil qui tend à se rapprocher des conservateurs.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1n)

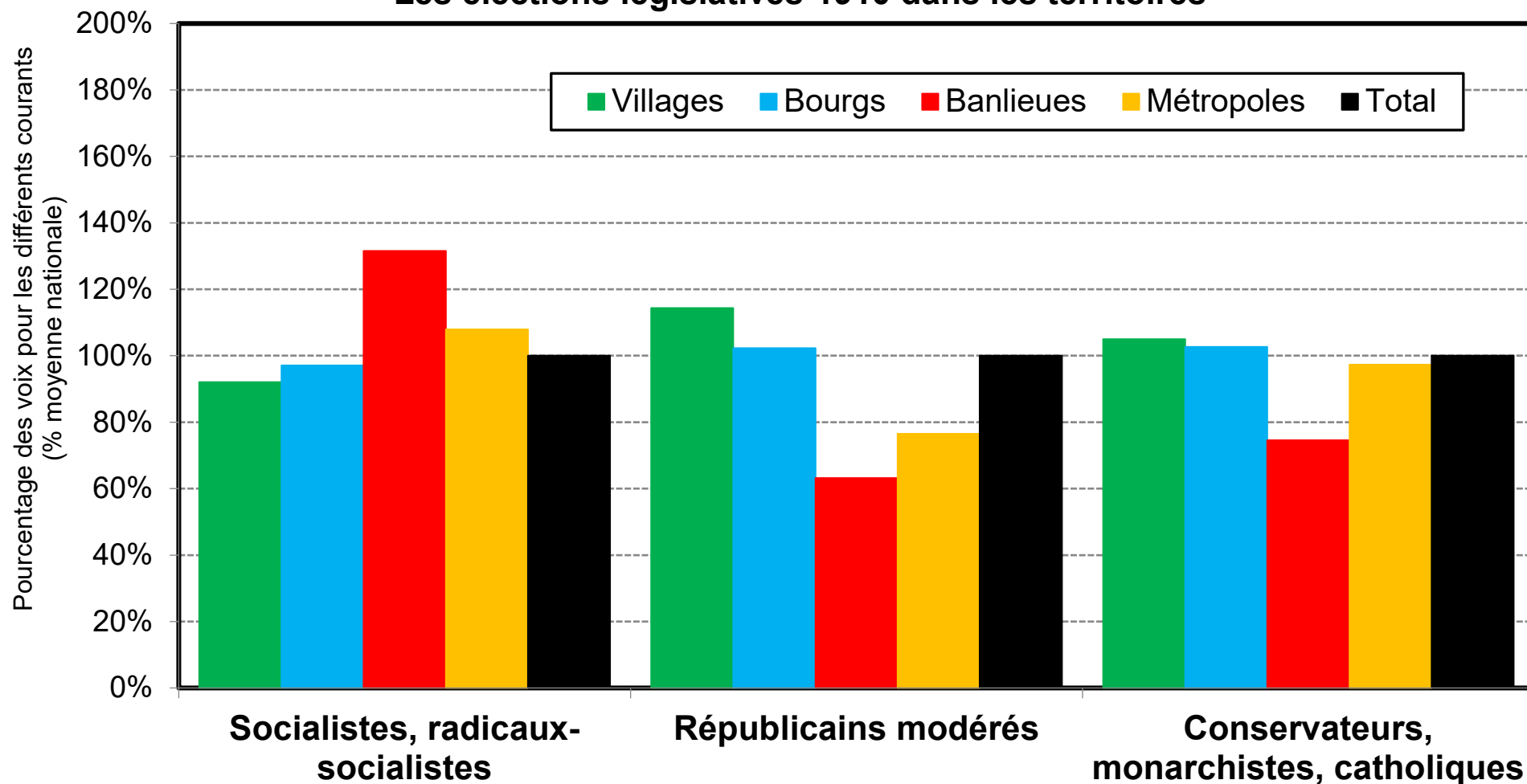
Les élections législatives 1906 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 1906, les candidats socialistes, radicaux et radicaux-socialistes (bloc de gauche) font un score plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que les conservateurs (bloc de droite) font un score plus fort dans les villages. Les républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) ont un profil qui tend à se rapprocher des conservateurs.

Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D2.1o)

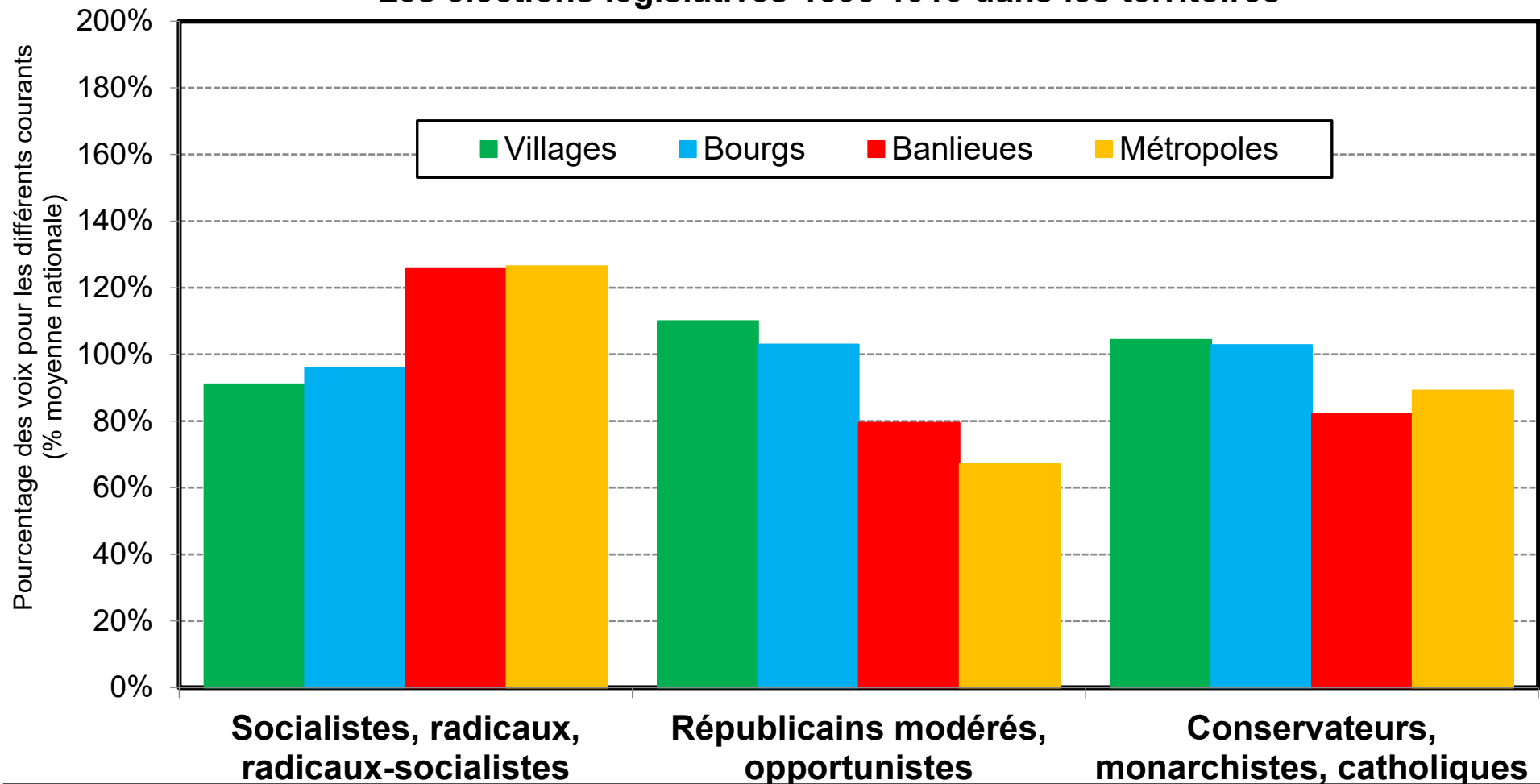
Les élections législatives 1910 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 1910, les candidats socialistes, radicaux et radicaux-socialistes (bloc de gauche) font un score plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que les conservateurs (bloc de droite) font un score plus fort dans les villages. Les républicains modérés (bloc du centre) ont un profil qui tend à se rapprocher des conservateurs.

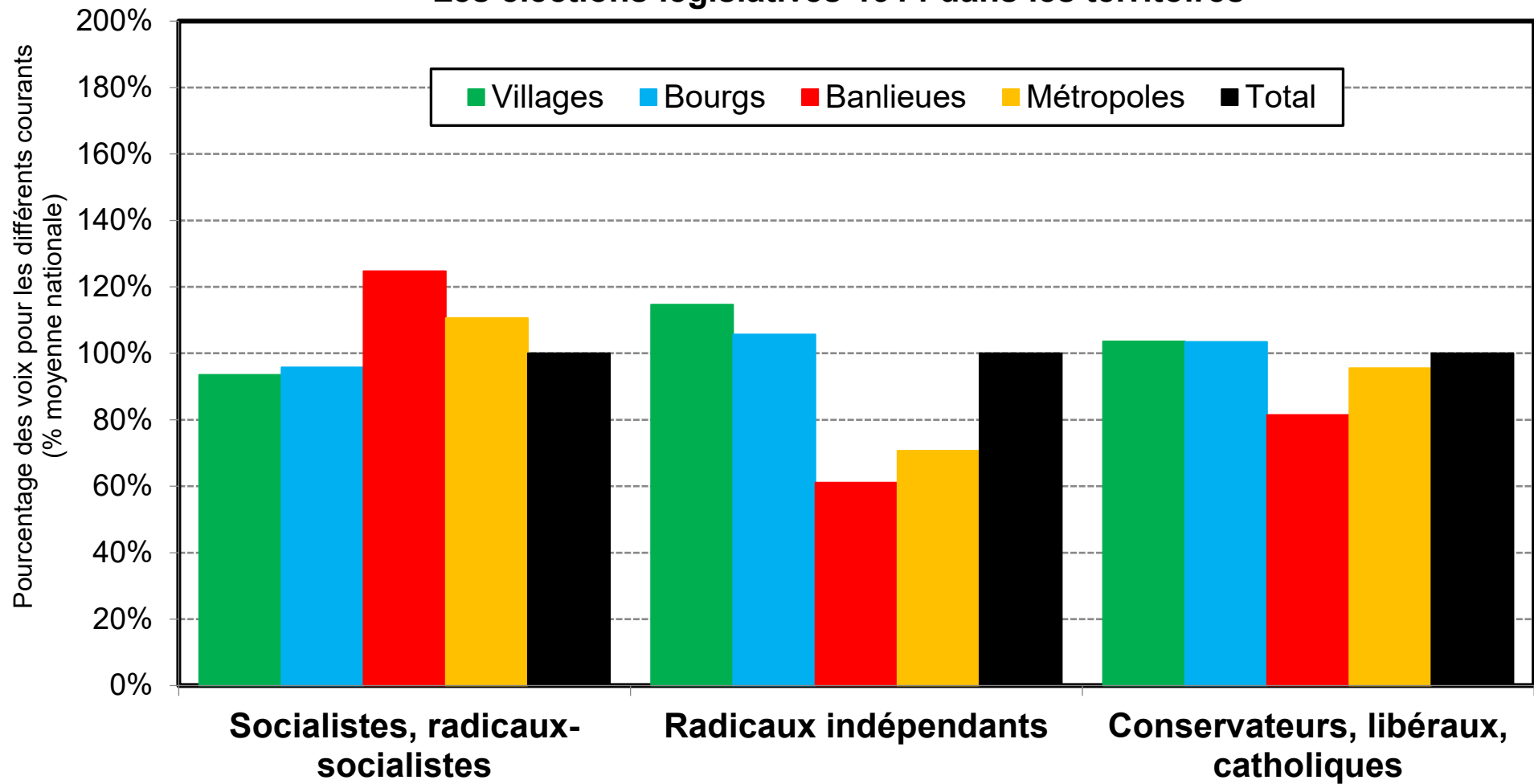
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1p)

Les élections législatives 1893-1910 dans les territoires



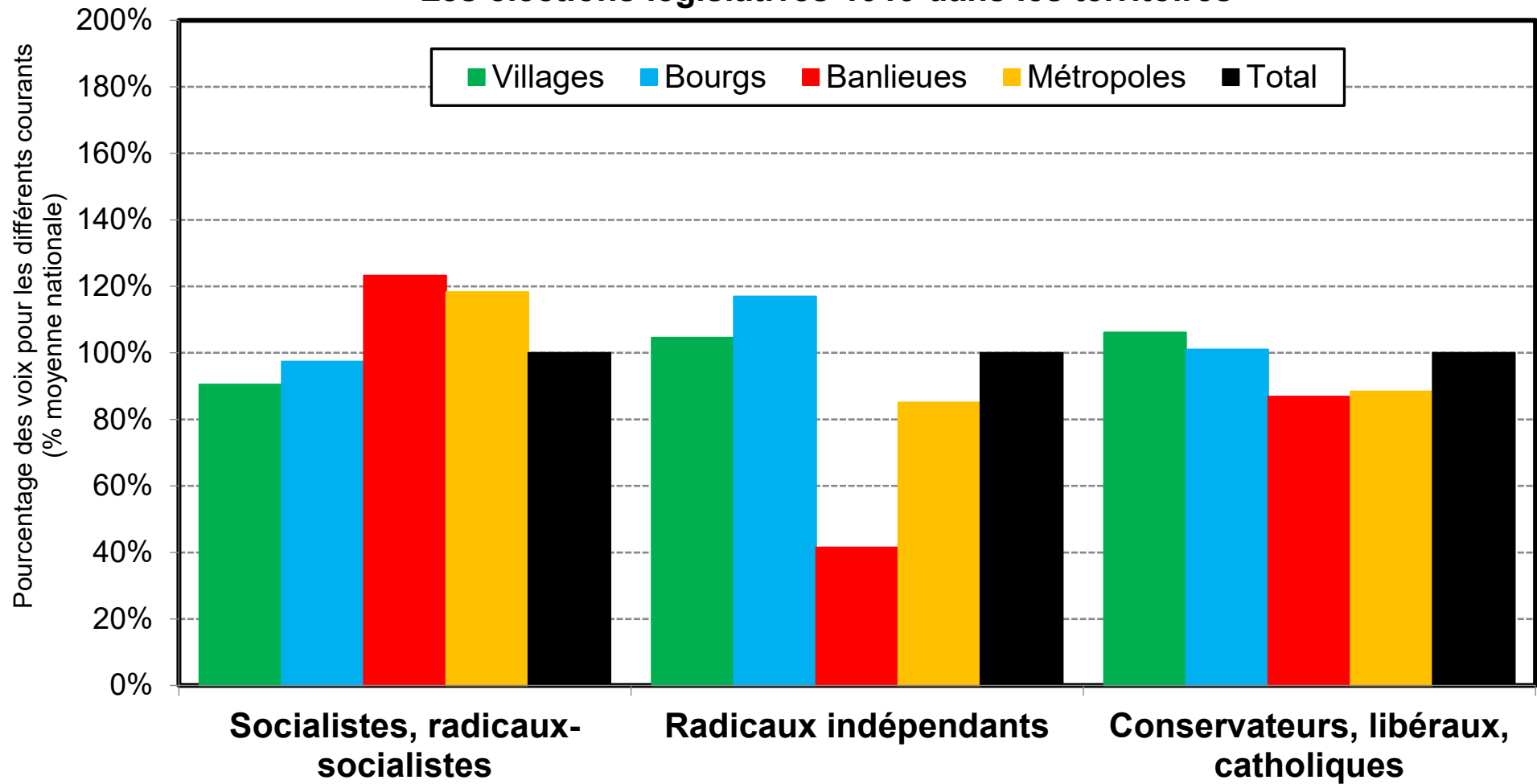
Lecture. Lors des législatives de 1893-1910, les candidats socialistes, radicaux et radicaux-socialistes (bloc de gauche) font un score plus élevé dans les métropoles que dans les villages, alors que les conservateurs (bloc de droite) font l'inverse. Les écarts se sont cependant largement resserrés par comparaison à 1848-1849 et 1871-1889, et les républicains modérés et opportunistes (bloc du centre) se sont fortement rapprochés des conservateurs. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.1q).

Les élections législatives 1914 dans les territoires



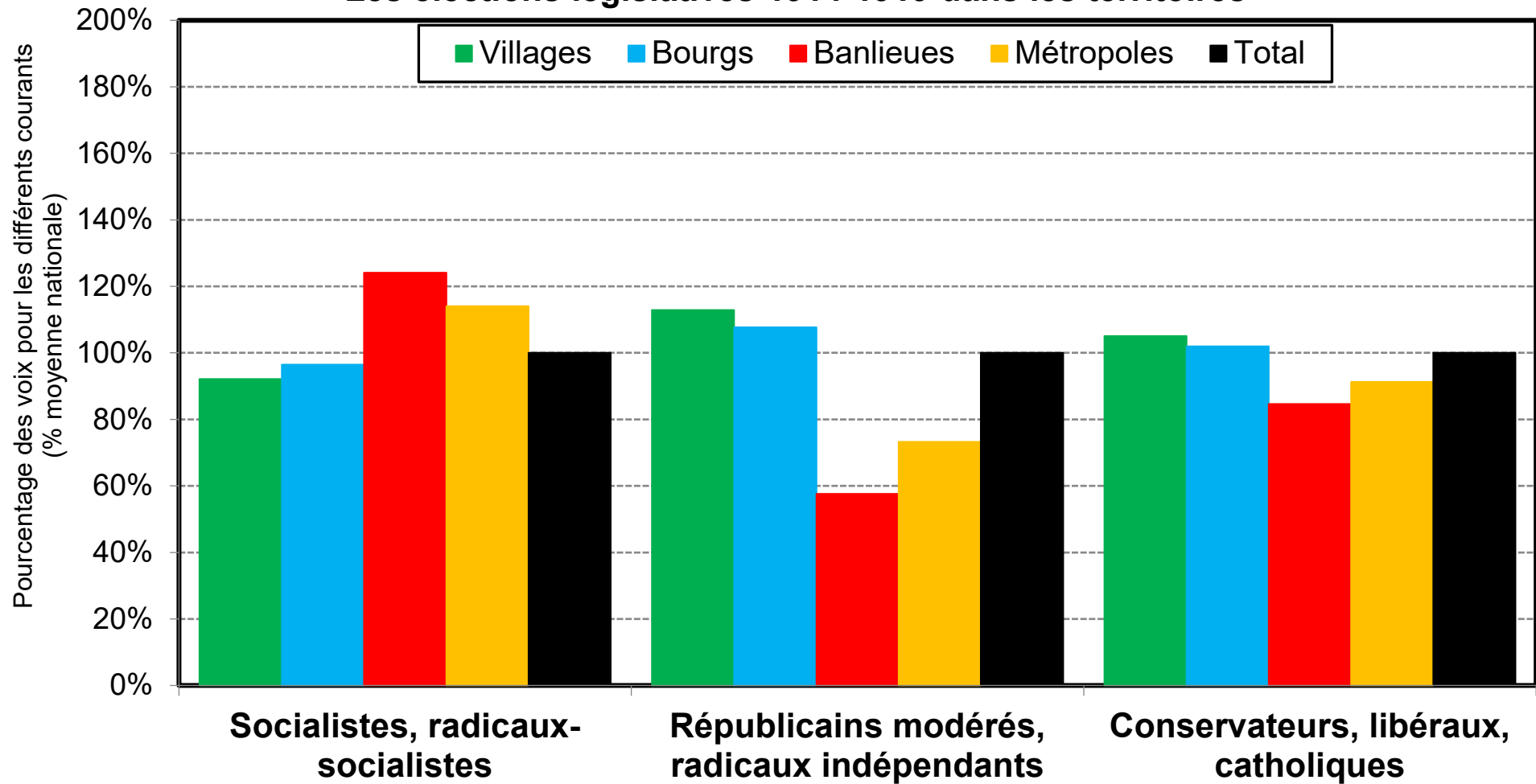
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2a).

Les élections législatives 1919 dans les territoires



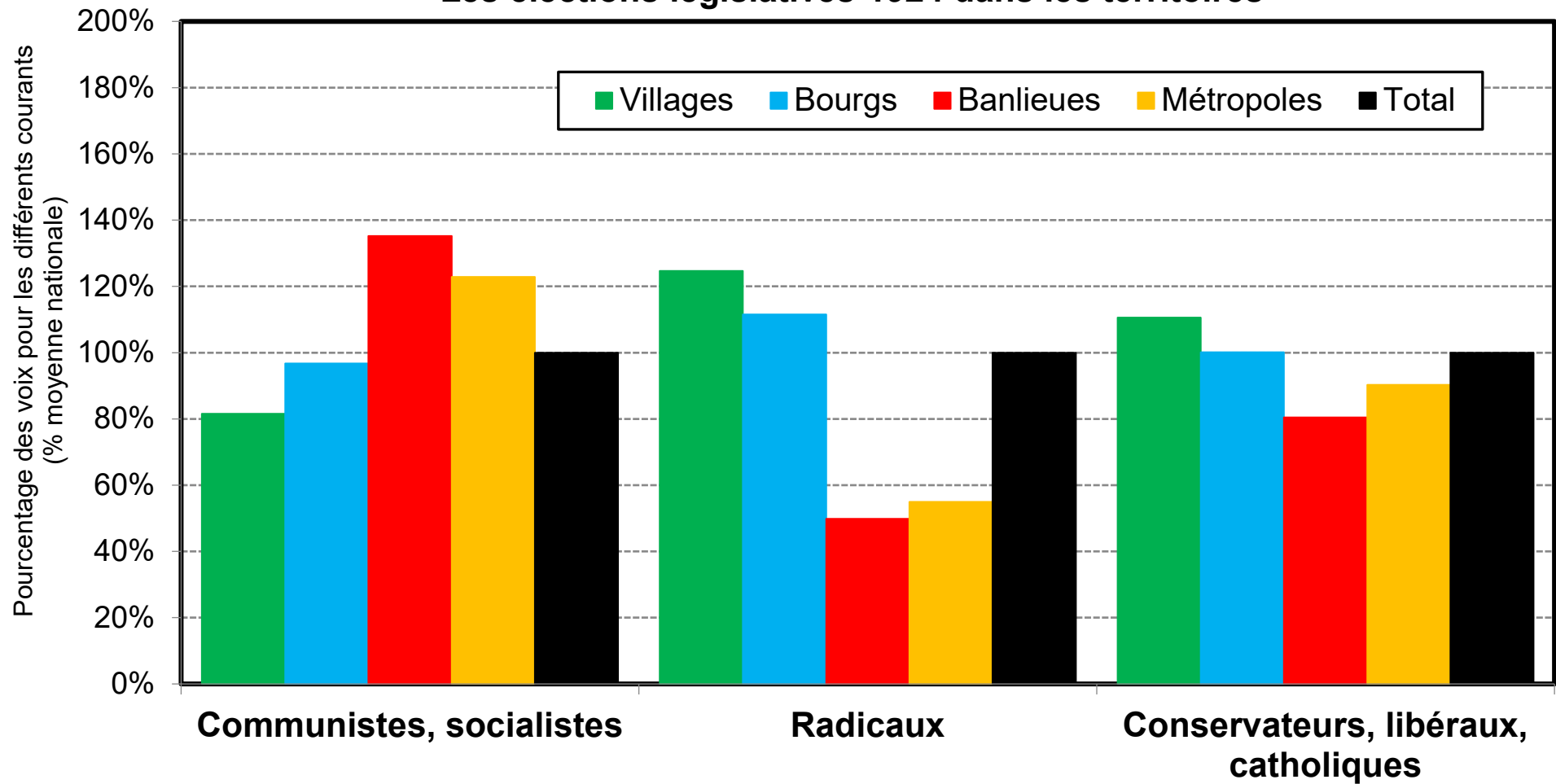
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2b).

Les élections législatives 1914-1919 dans les territoires



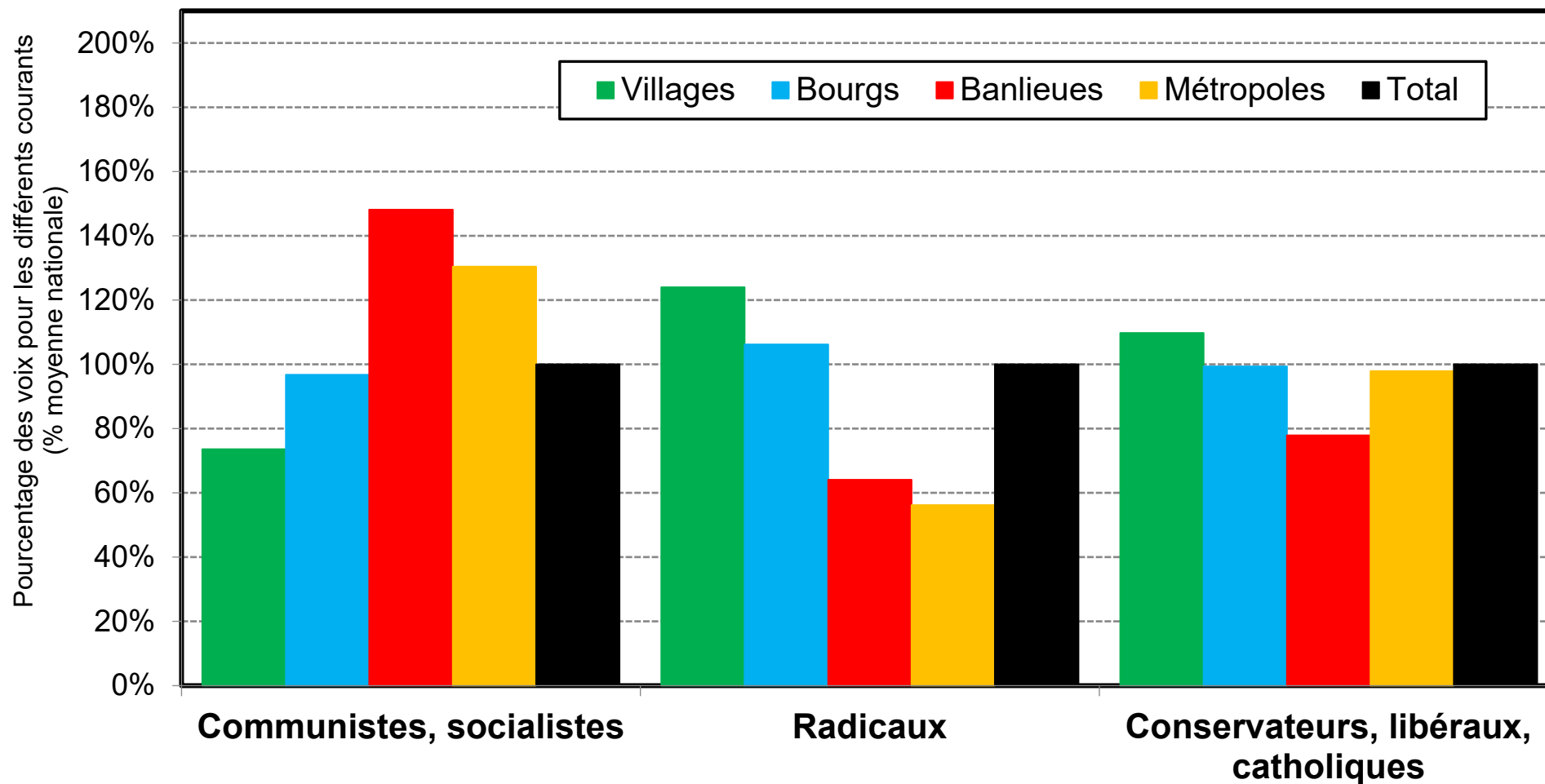
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2c).

Les élections législatives 1924 dans les territoires



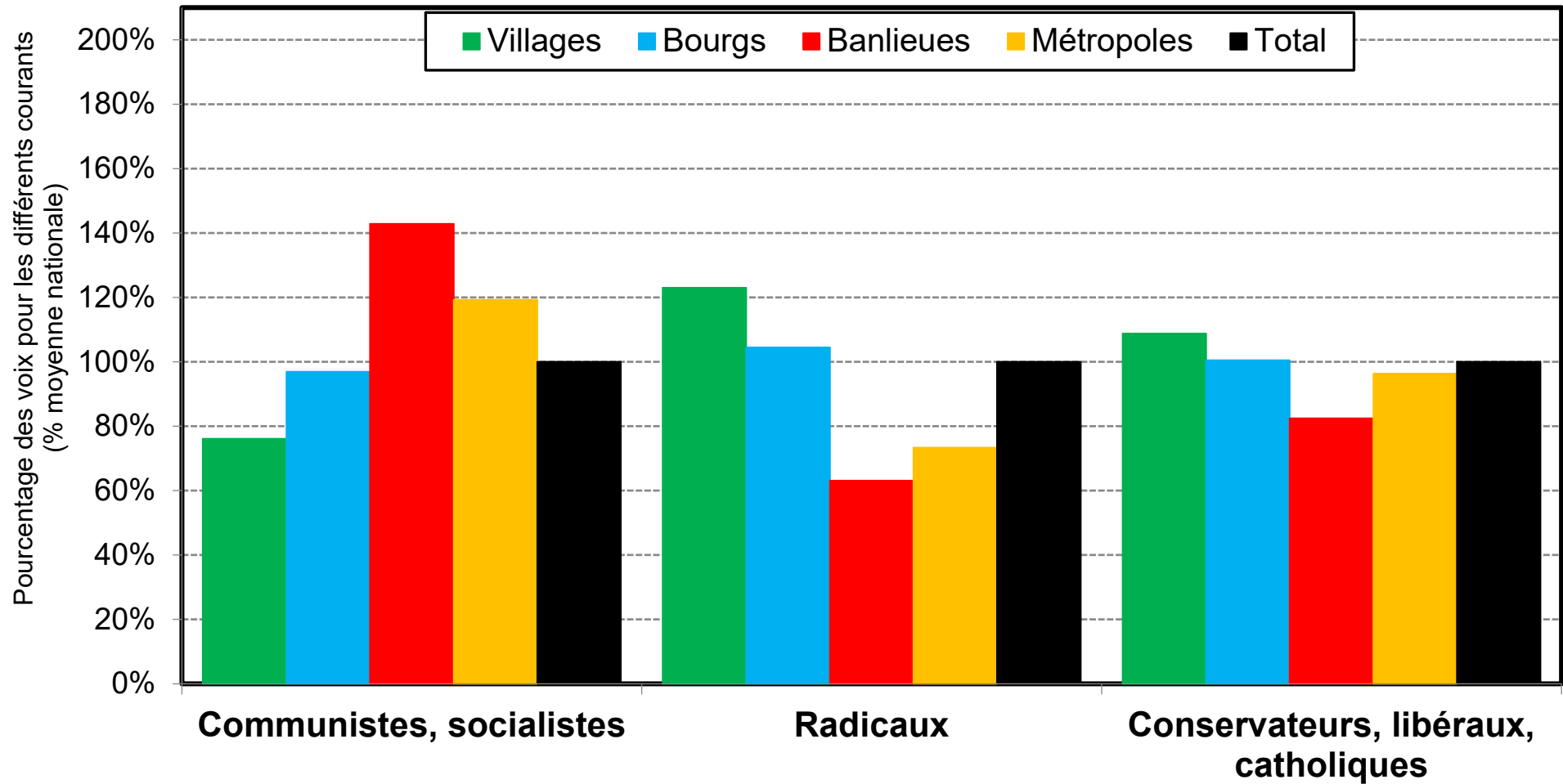
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2d).

Les élections législatives 1928 dans les territoires



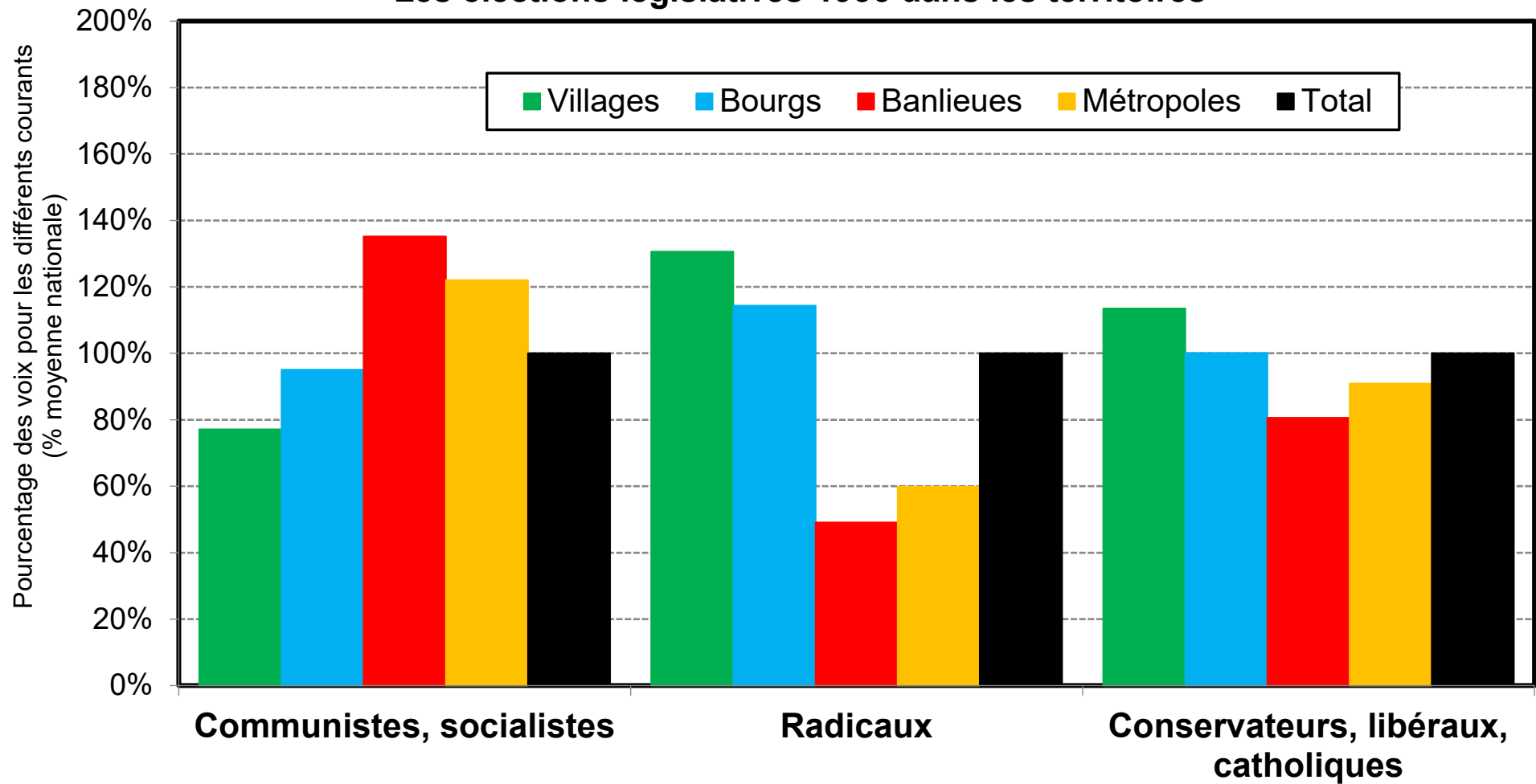
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2e).

Les élections législatives 1932 dans les territoires



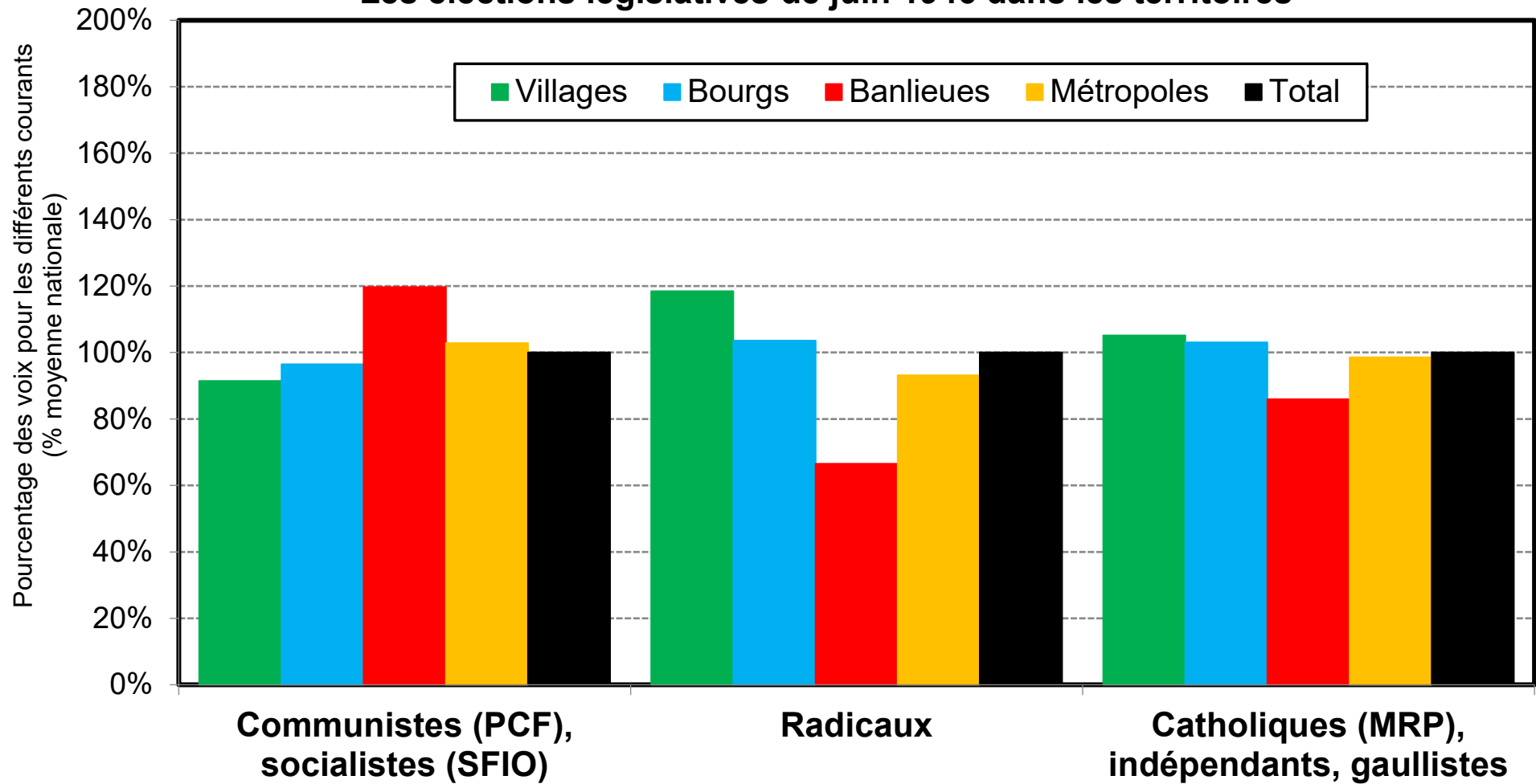
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2f).

Les élections législatives 1936 dans les territoires



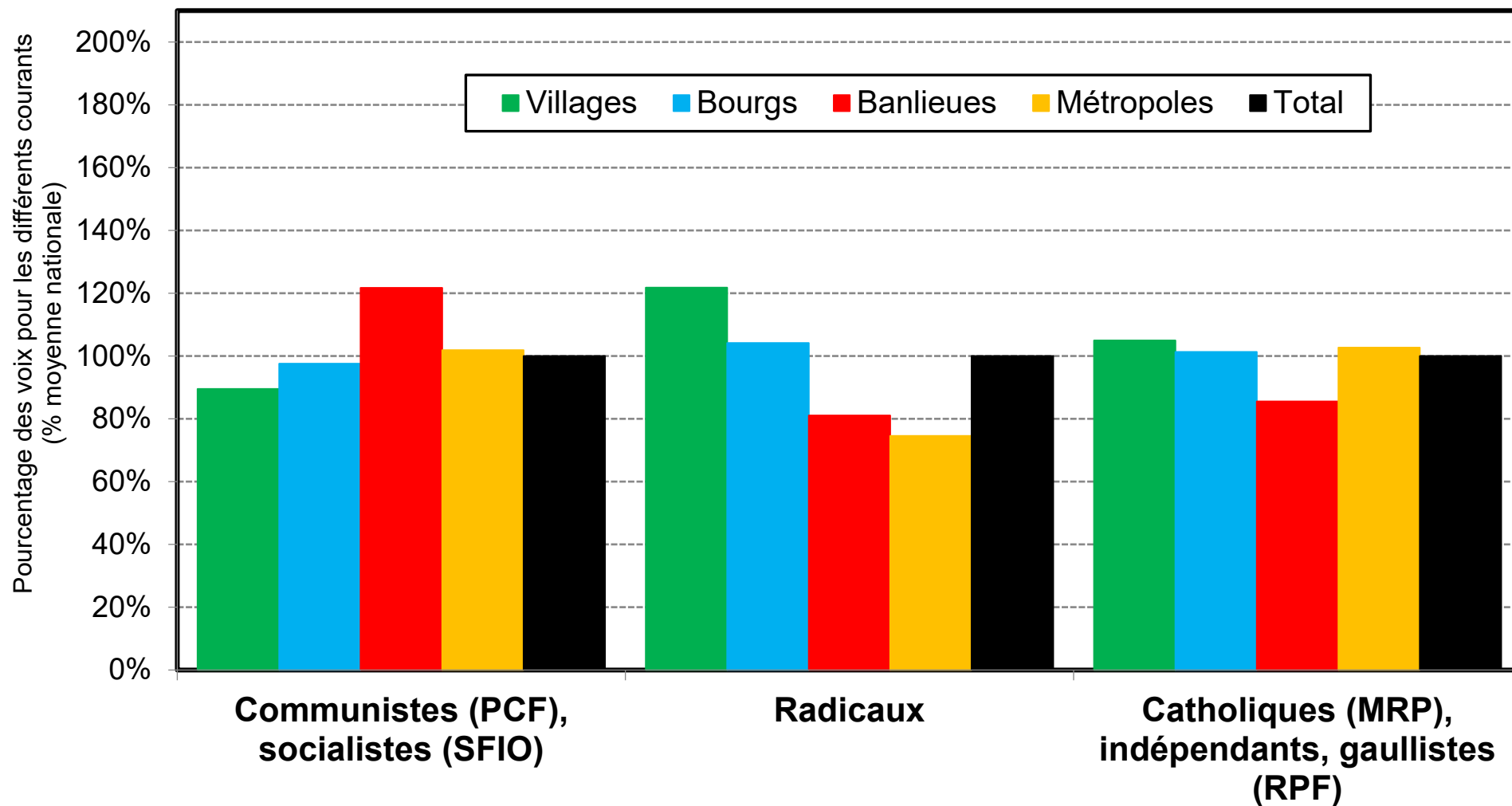
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2g).

Les élections législatives de juin 1946 dans les territoires



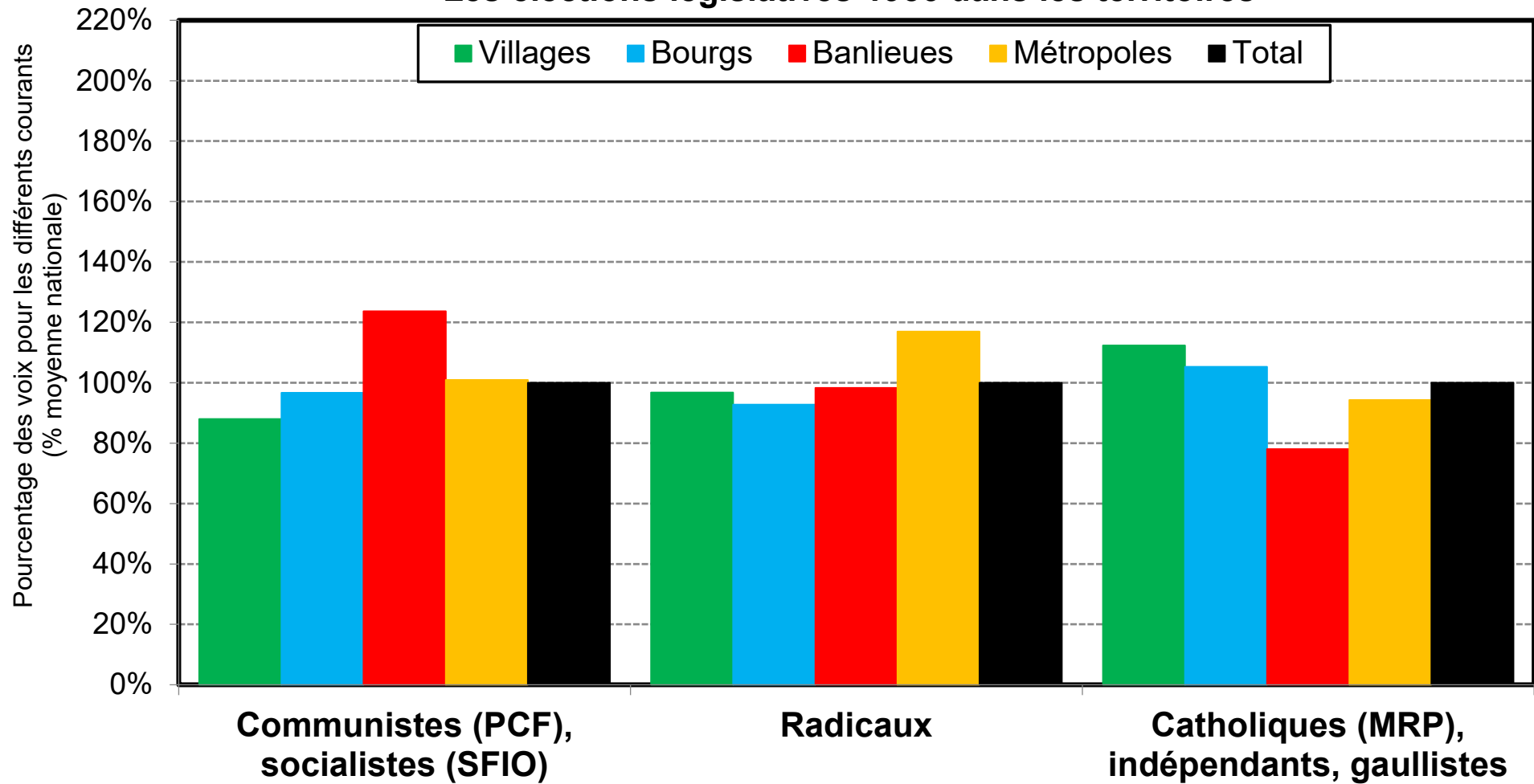
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2h).

Les élections législatives 1951 dans les territoires



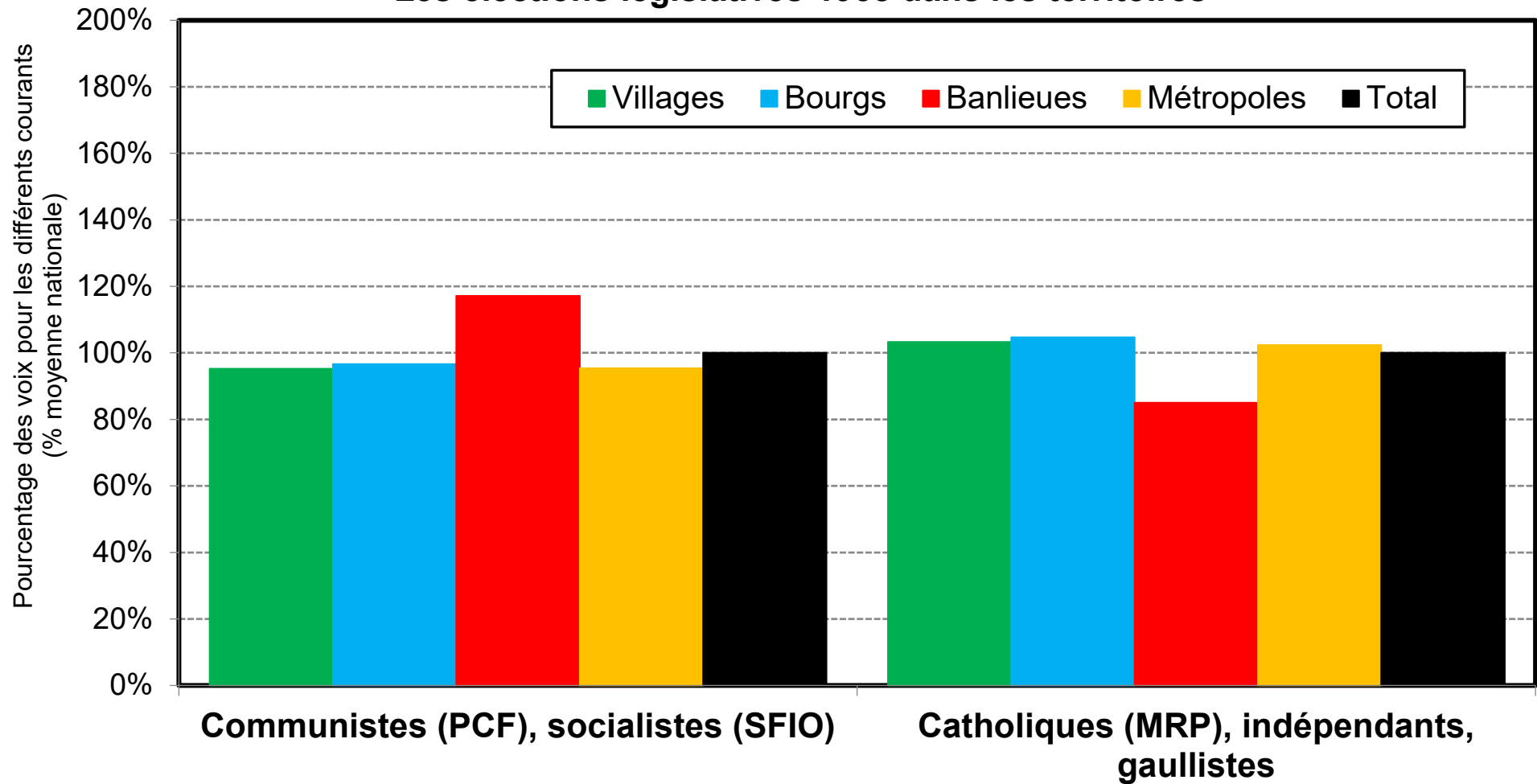
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2i).

Les élections législatives 1956 dans les territoires



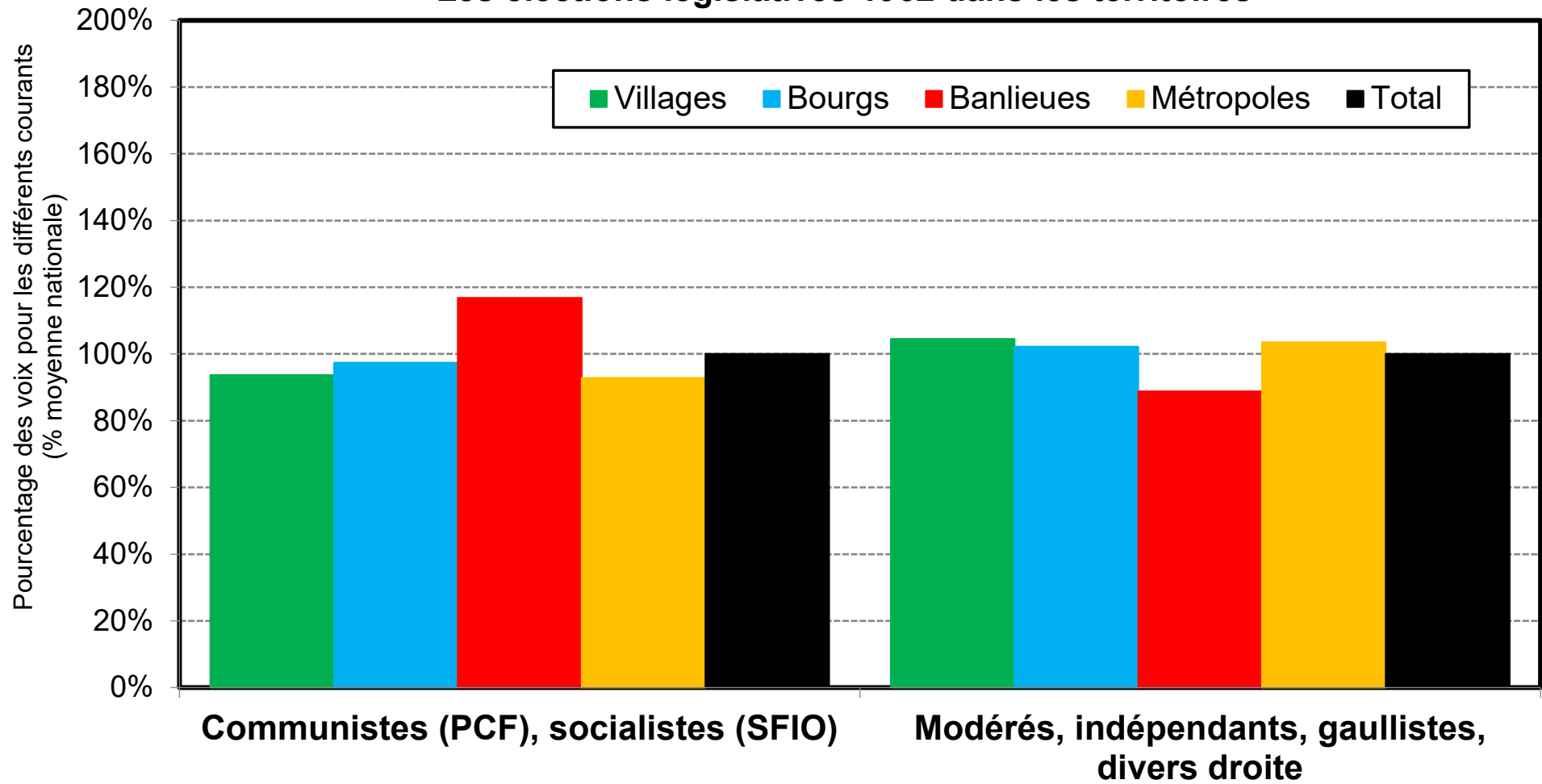
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2j).

Les élections législatives 1958 dans les territoires



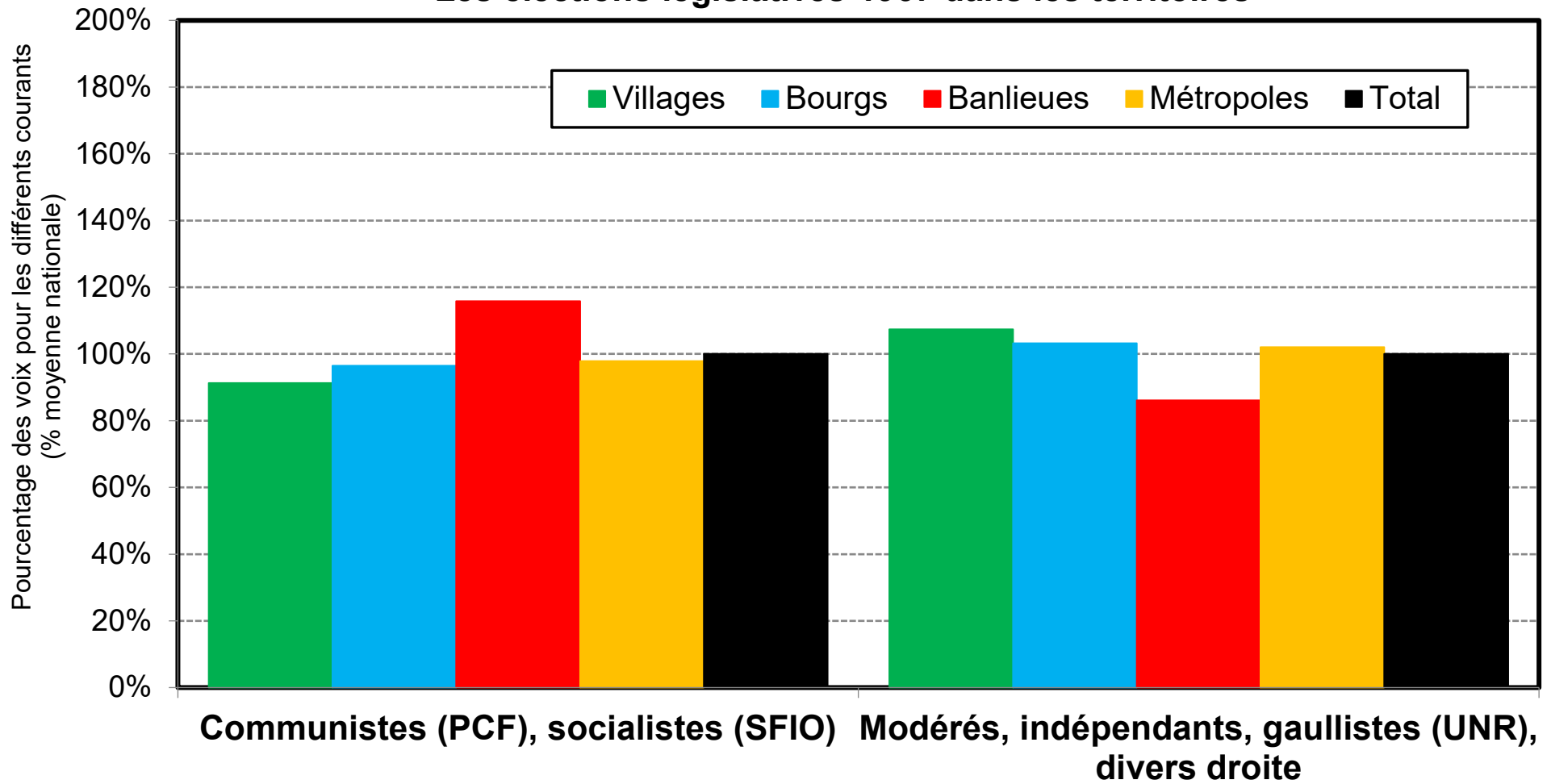
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2k).

Les élections législatives 1962 dans les territoires



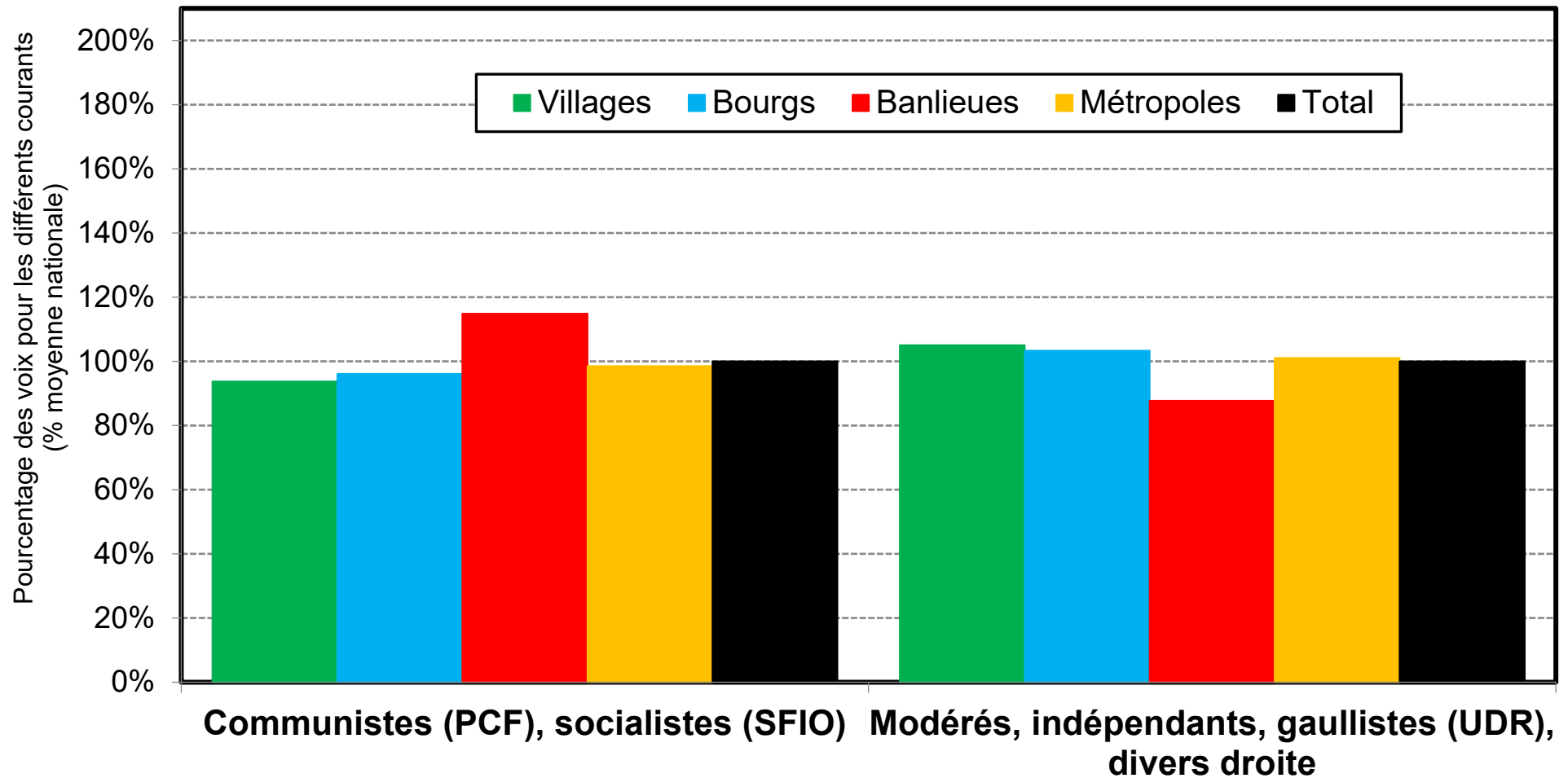
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.21).

Les élections législatives 1967 dans les territoires



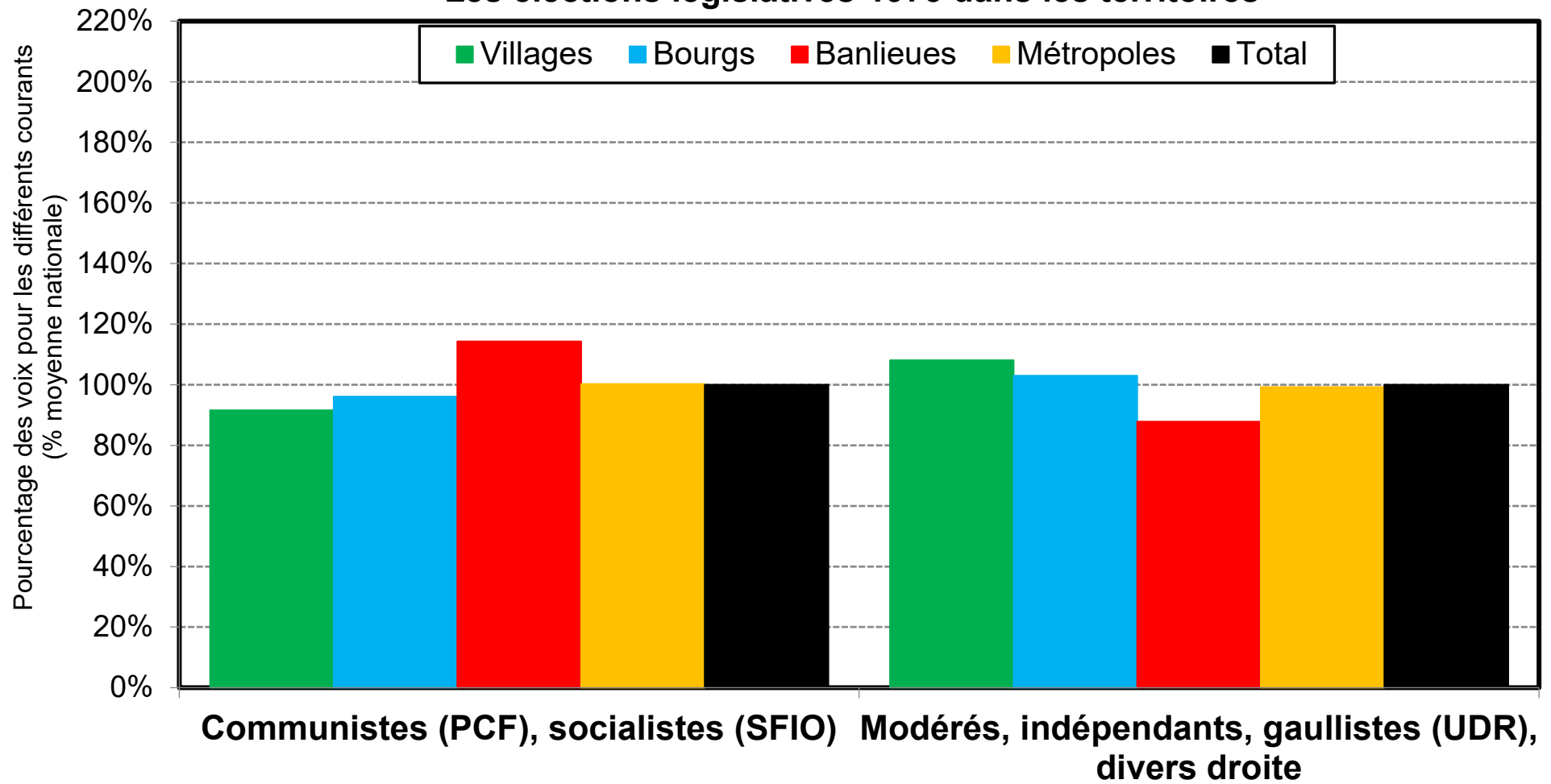
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2m).

Les élections législatives 1968 dans les territoires



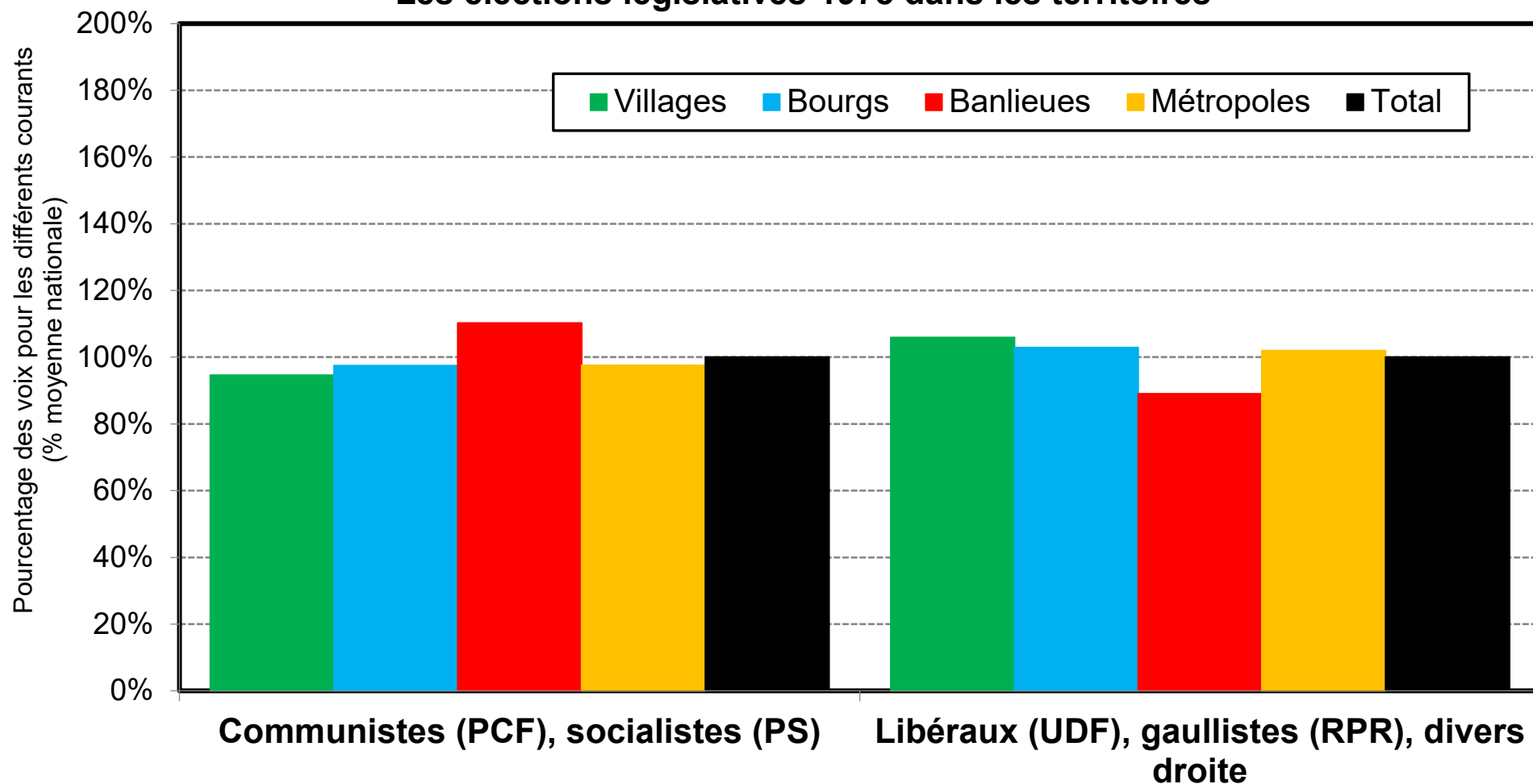
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2n).

Les élections législatives 1973 dans les territoires



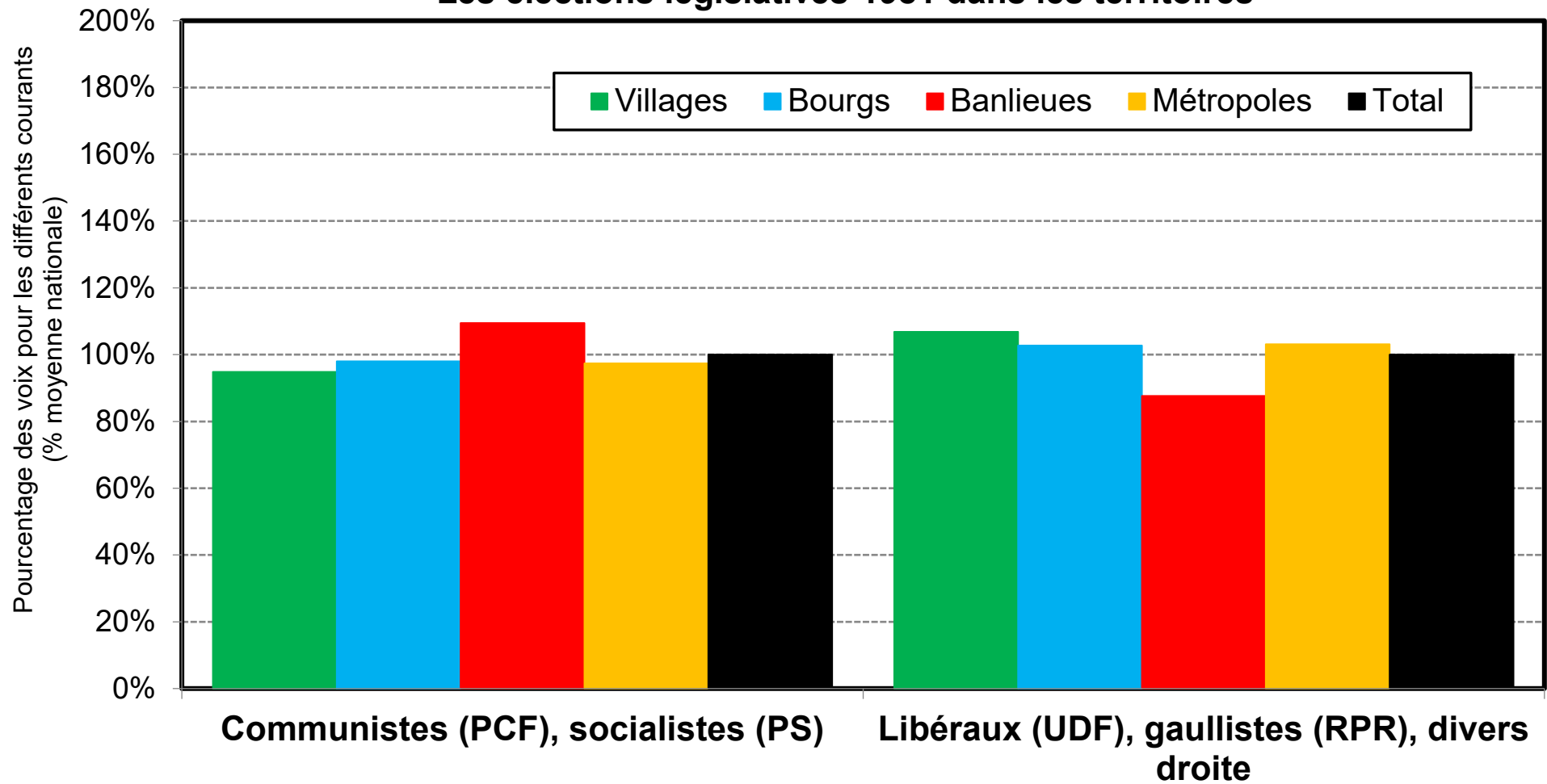
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2o).

Les élections législatives 1978 dans les territoires



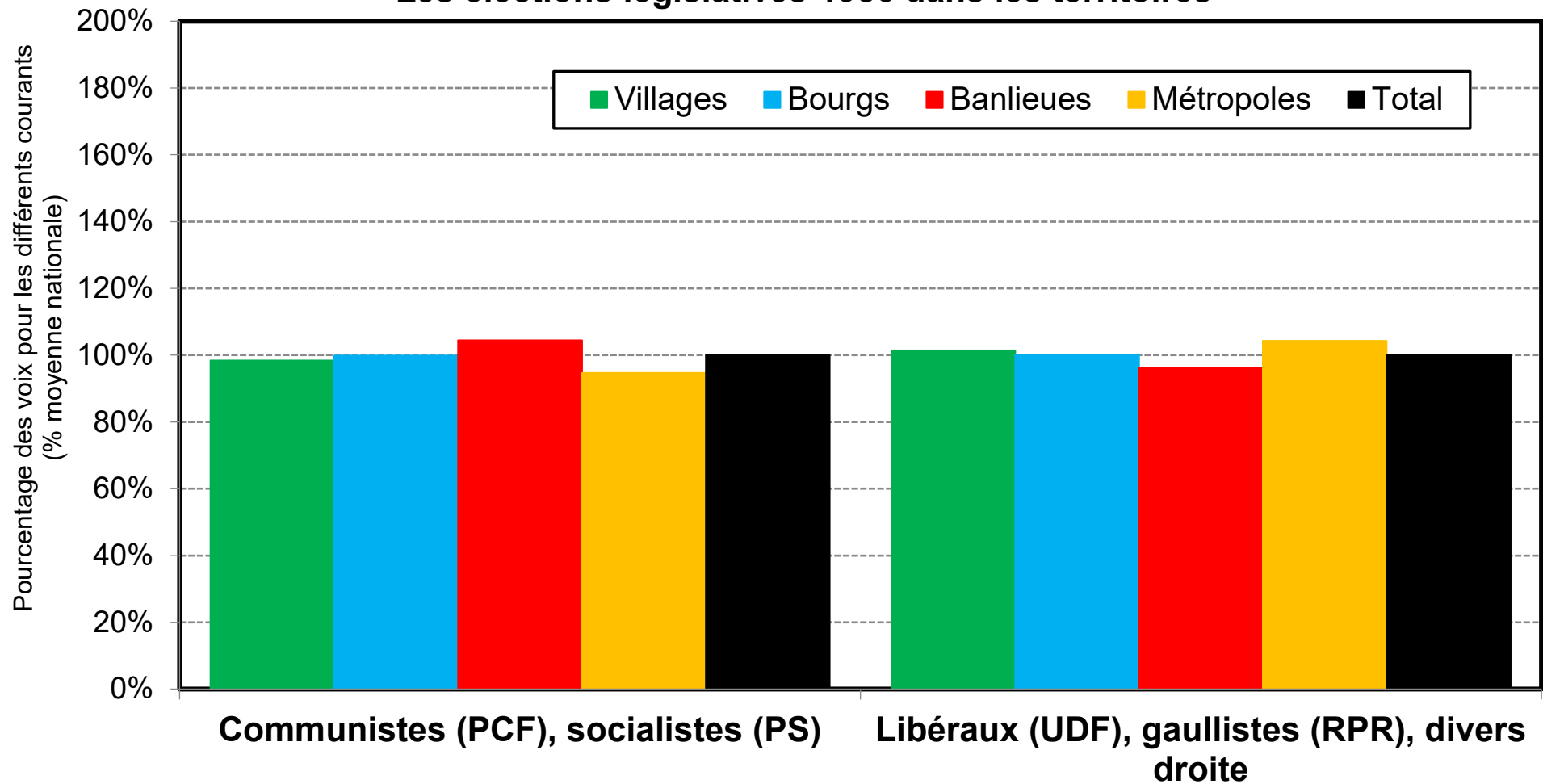
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2p).

Les élections législatives 1981 dans les territoires



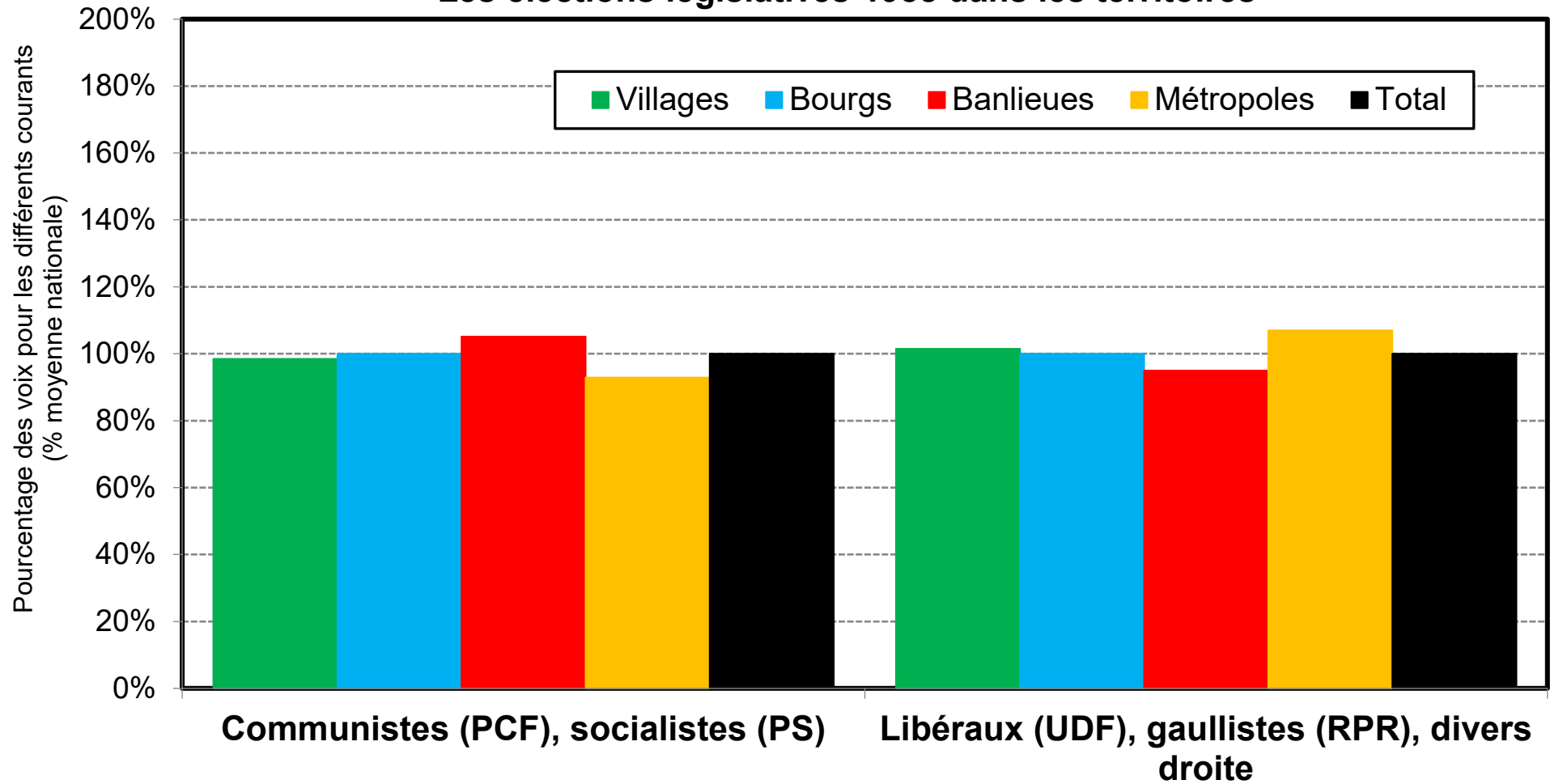
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2q).

Les élections législatives 1986 dans les territoires



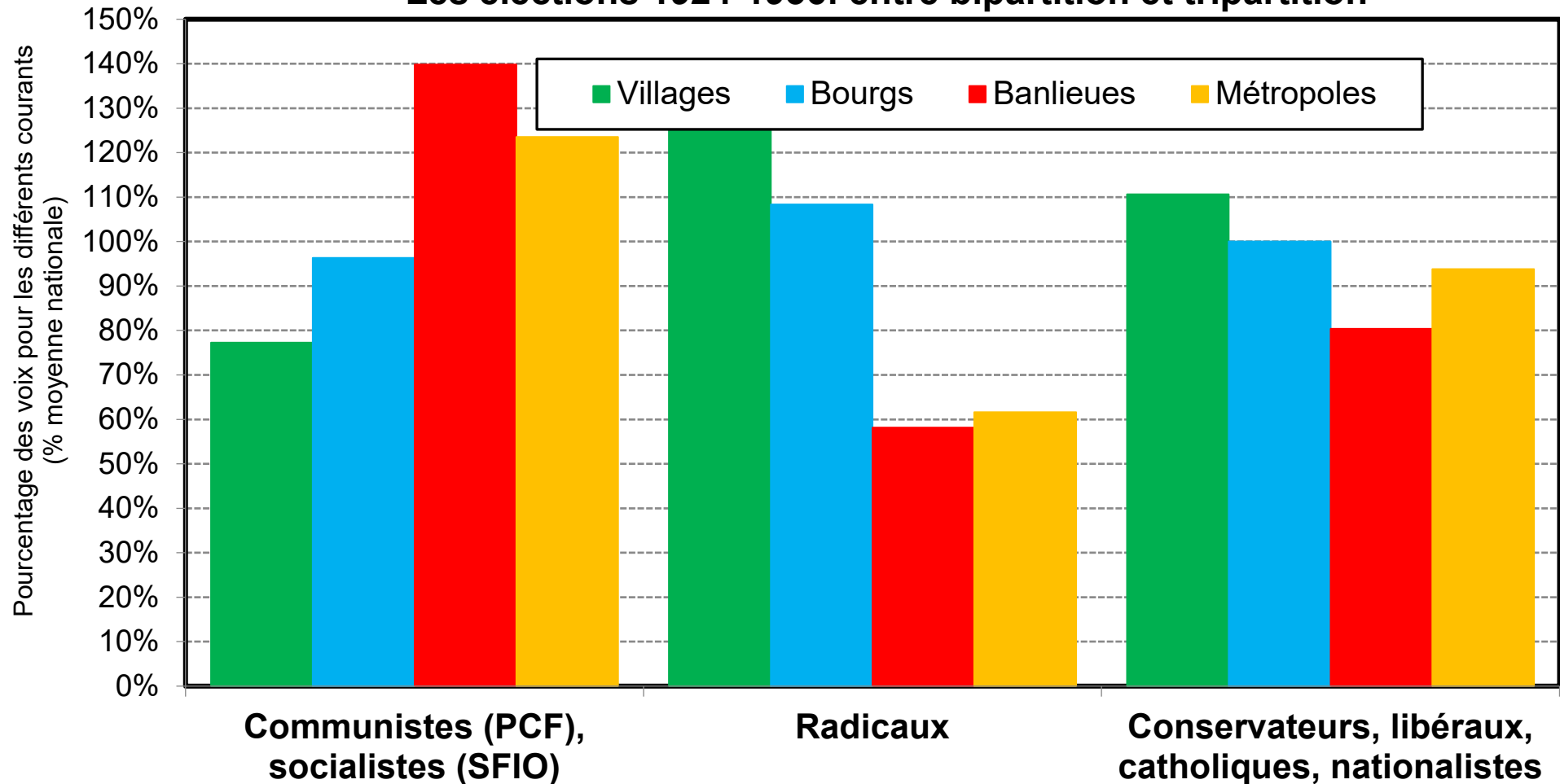
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2r).

Les élections législatives 1988 dans les territoires



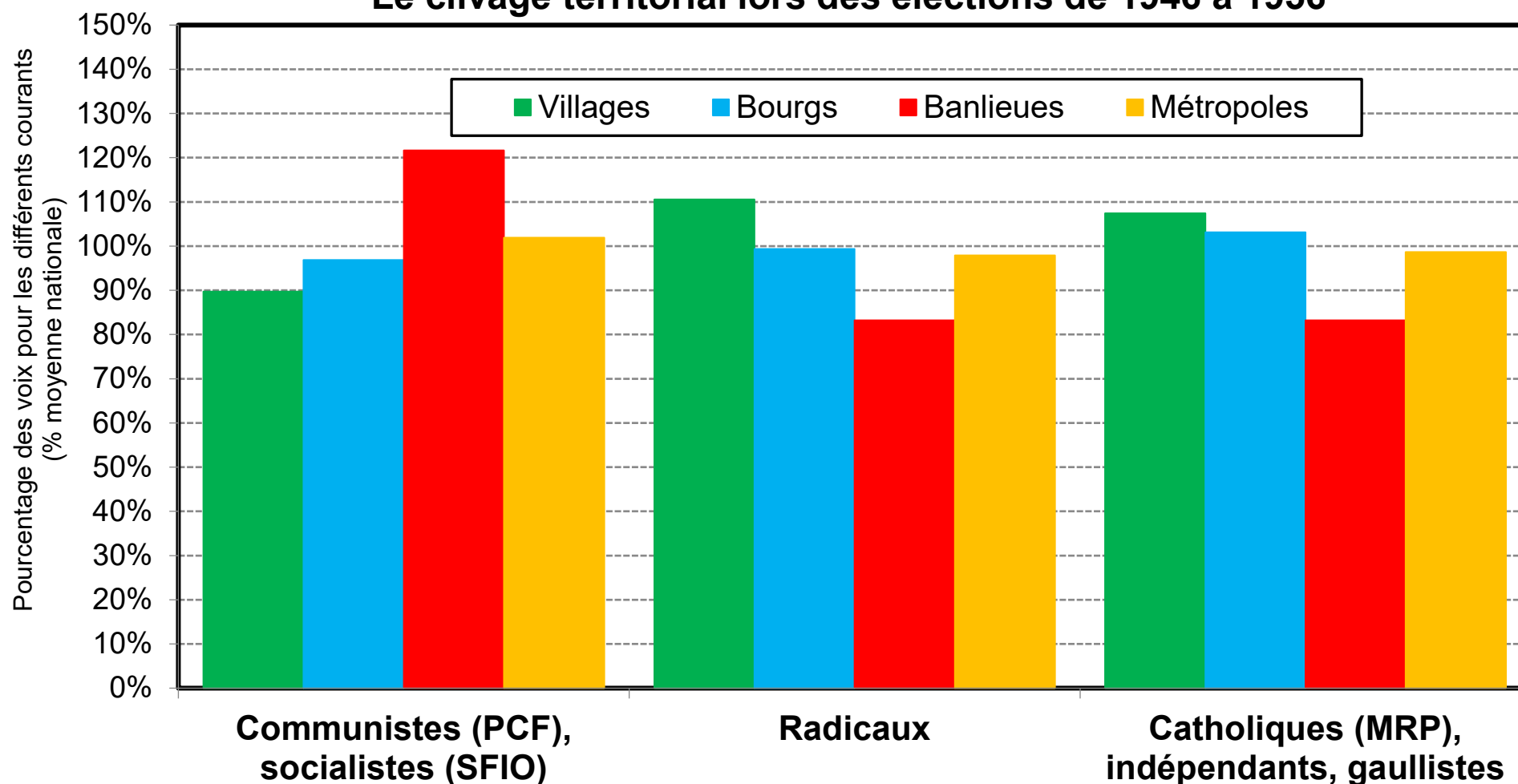
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2s).

Les élections 1924-1936: entre bipartition et tripartition



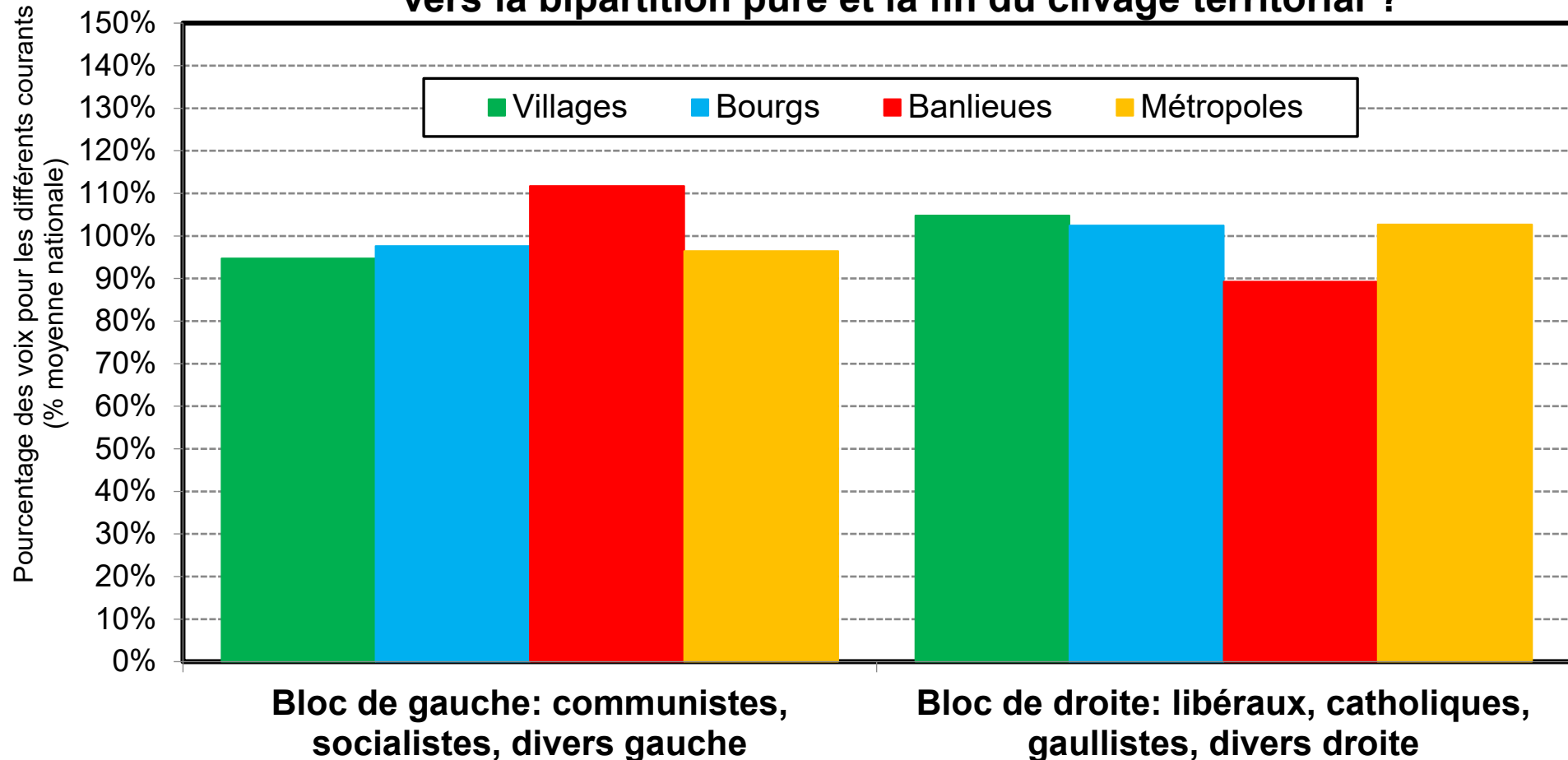
Lecture. Lors des législatives de 1924-1936, les radicaux constituent un bloc trop faible pour dominer le système politique, mais assez fort pour participer à la plupart des coalitions. La structure de son électorat est massivement tournée vers les villages et les bourgs, plus encore que celui du bloc du droite (conservateurs, libéraux, etc.), et il se situe aux antipodes de l'électorat communiste et socialiste, principalement basé dans les banlieues et métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2t)

Le clivage territorial lors des élections de 1946 à 1956



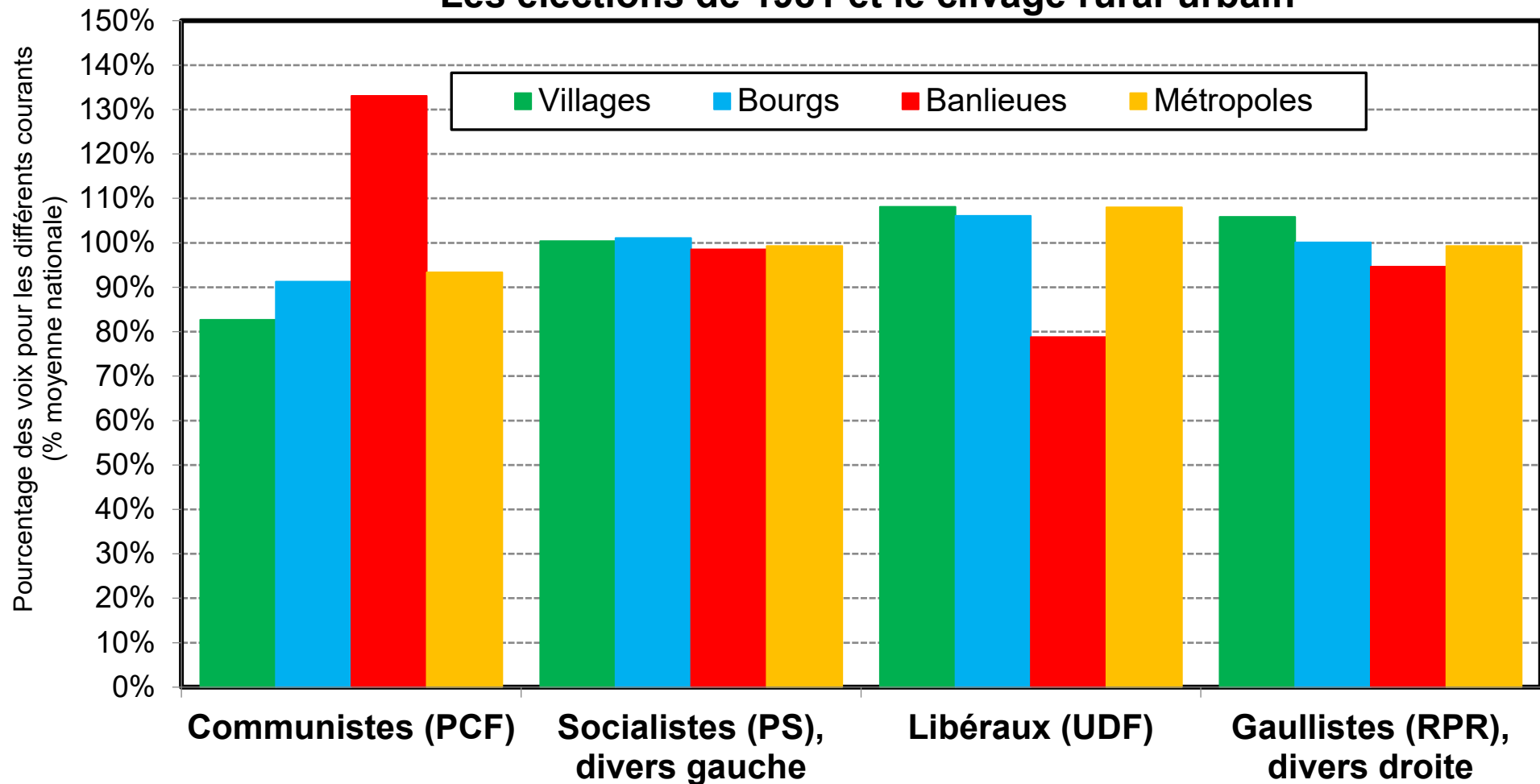
Lecture. Lors des législatives de 1946-1956, les radicaux constituent un bloc encore plus faible que dans l'entre-deux-guerres, et les divisions territoriales avec les autres électors se sont atténuées. Le vote communiste et socialiste reste toutefois beaucoup plus faible dans les villages et les bourgs que dans les banlieues et métropoles, et les divisions programmatiques au sein des partis de gauche demeurent considérables. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2u)

Les élections 1958-1988 dans les territoires: vers la bipartition pure et la fin du clivage territorial ?



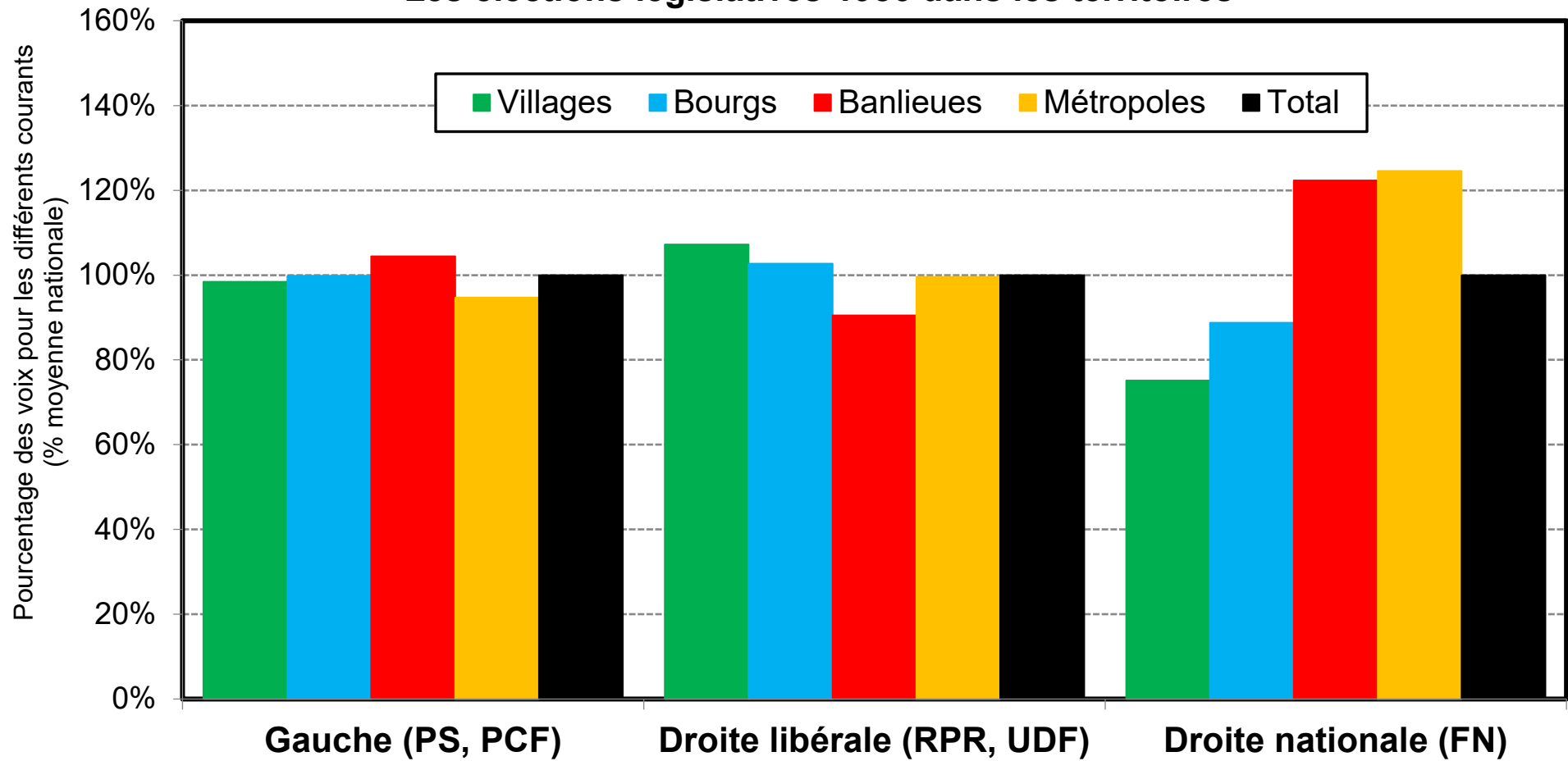
Lecture. Lors des législatives de 1958 à 1988, le centre a quasiment disparu et la quasi-totalité des courants politiques se rassemblent au sein des blocs de gauche et de droite. Le bloc de gauche continue de faire de meilleurs scores dans les banlieues que dans les villages et les bourgs, et inversement pour le bloc de droite, mais les clivages territoriaux sont beaucoup plus faibles que lors des périodes antérieures et postérieures. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2v)

Les élections de 1981 et le clivage rural-urbain



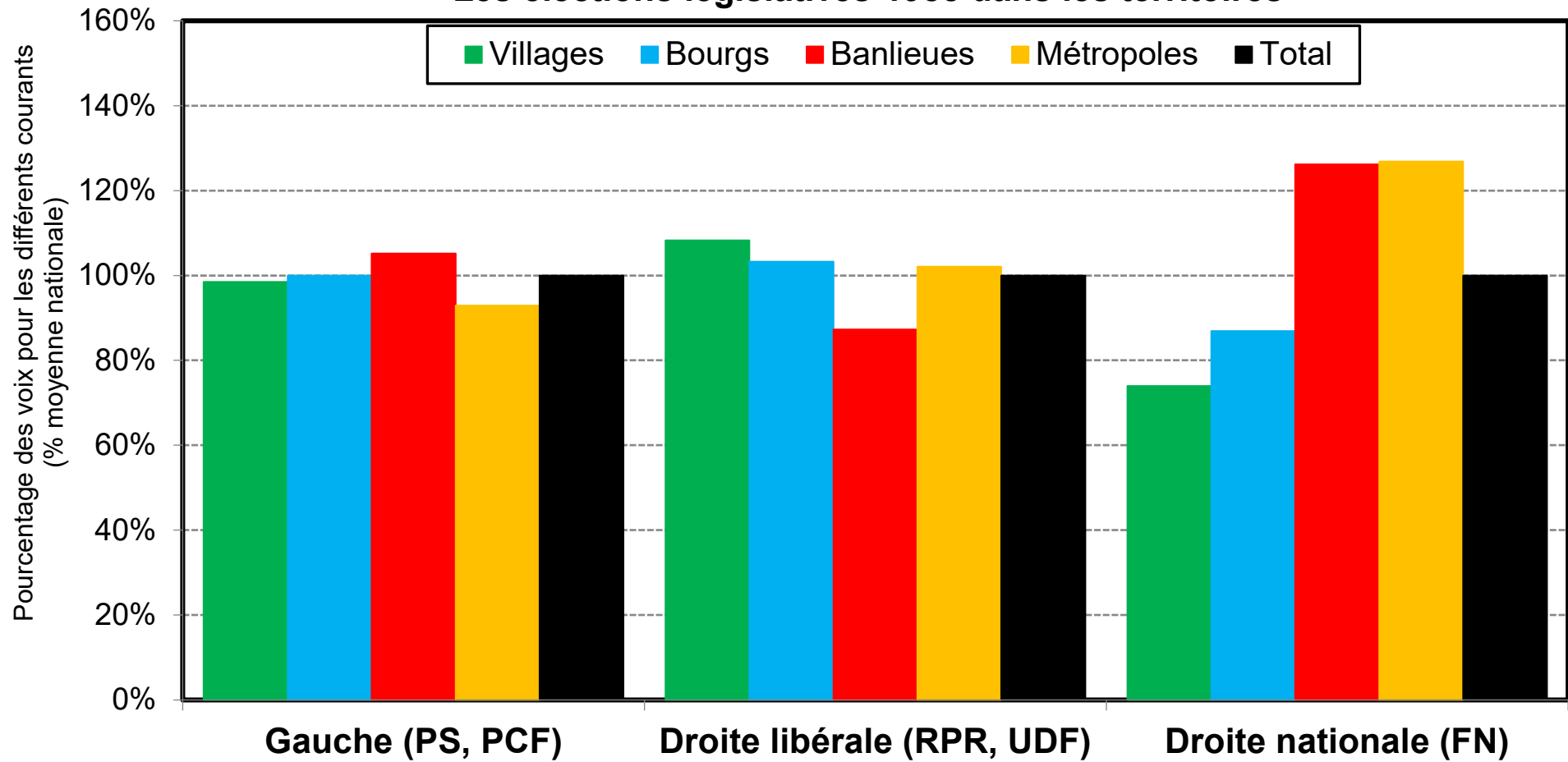
Lecture. Lors des élections législatives de 1981, le score obtenu par le PCF est sensiblement plus faible dans les villages et les bourgs que dans les banlieues et les métropoles, alors que l'inverse est vrai pour l'UDF et le RPR. Par comparaison, le score obtenu par le PS est quasiment le même dans les différents territoires. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.2w)

Les élections législatives 1986 dans les territoires



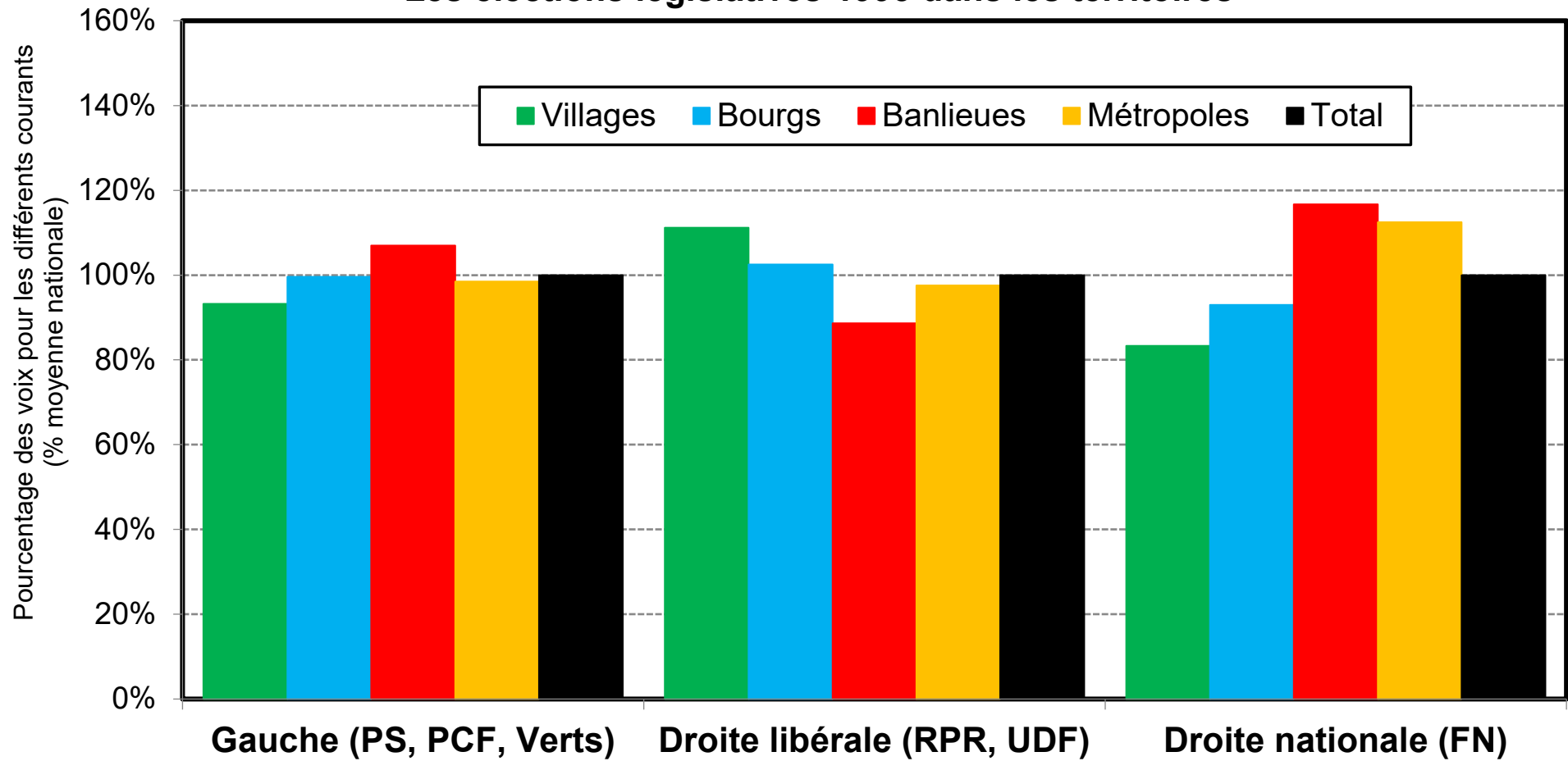
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3a).

Les élections législatives 1988 dans les territoires



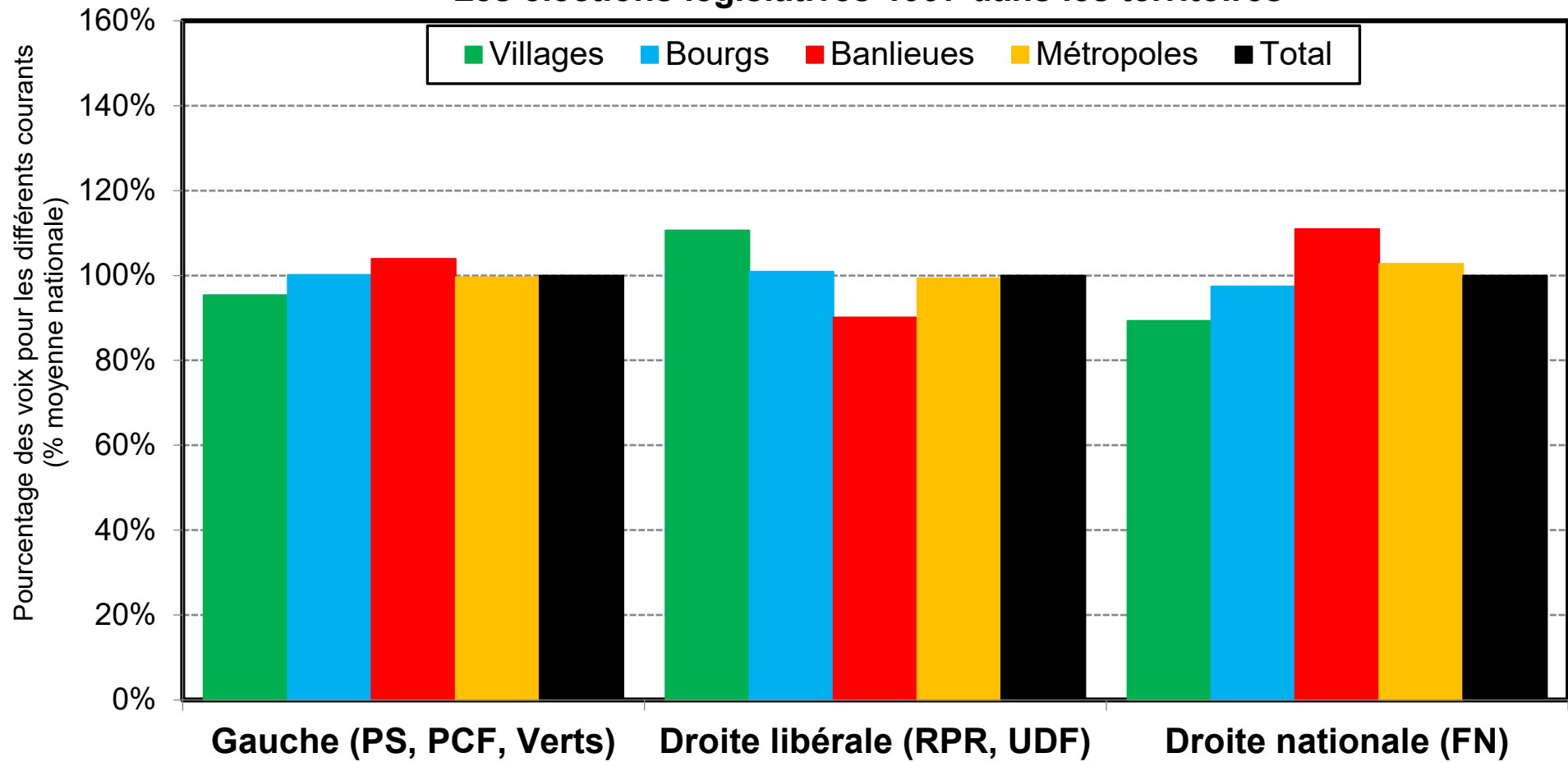
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3b).

Les élections législatives 1993 dans les territoires



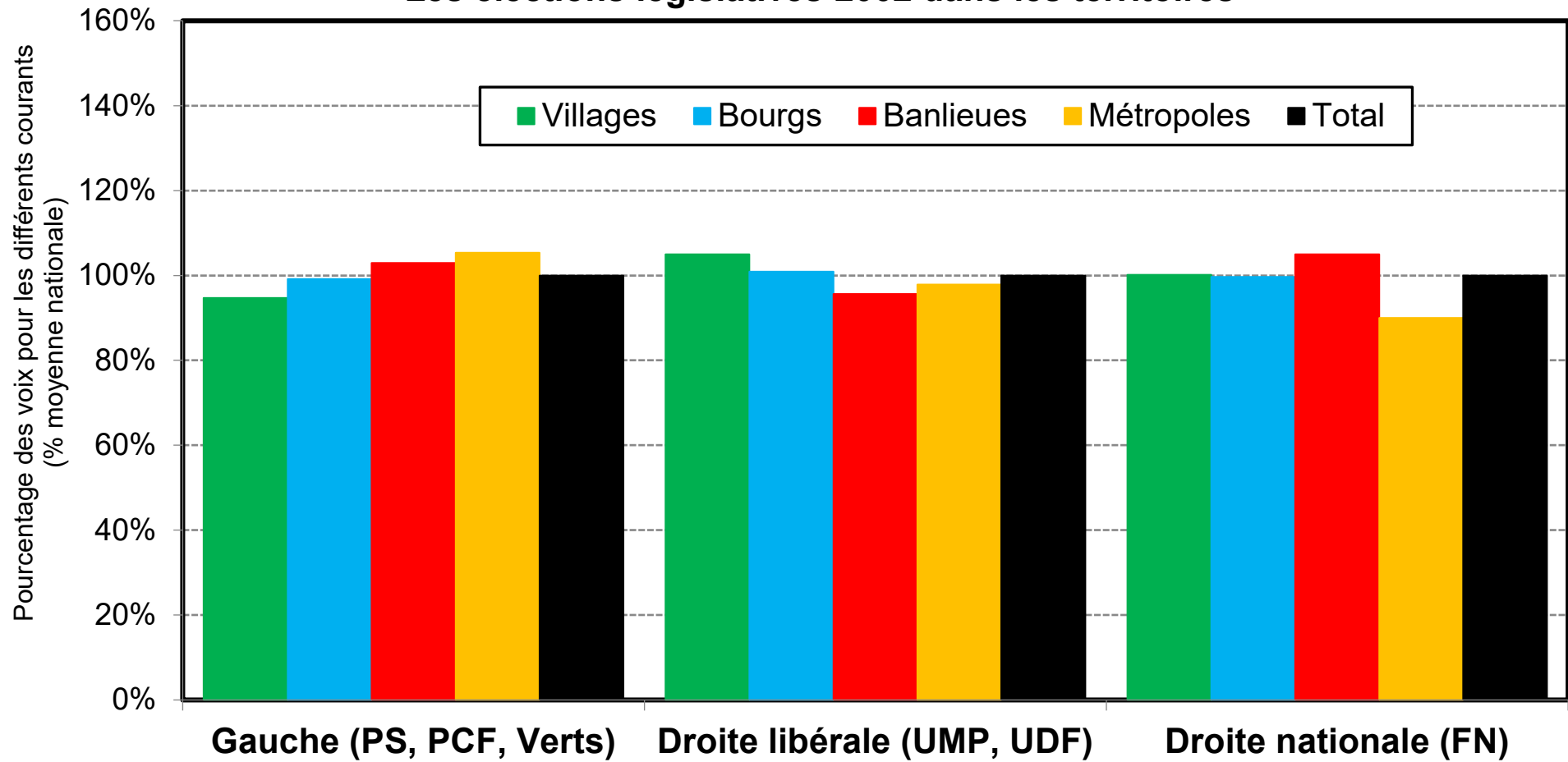
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3c).

Les élections législatives 1997 dans les territoires



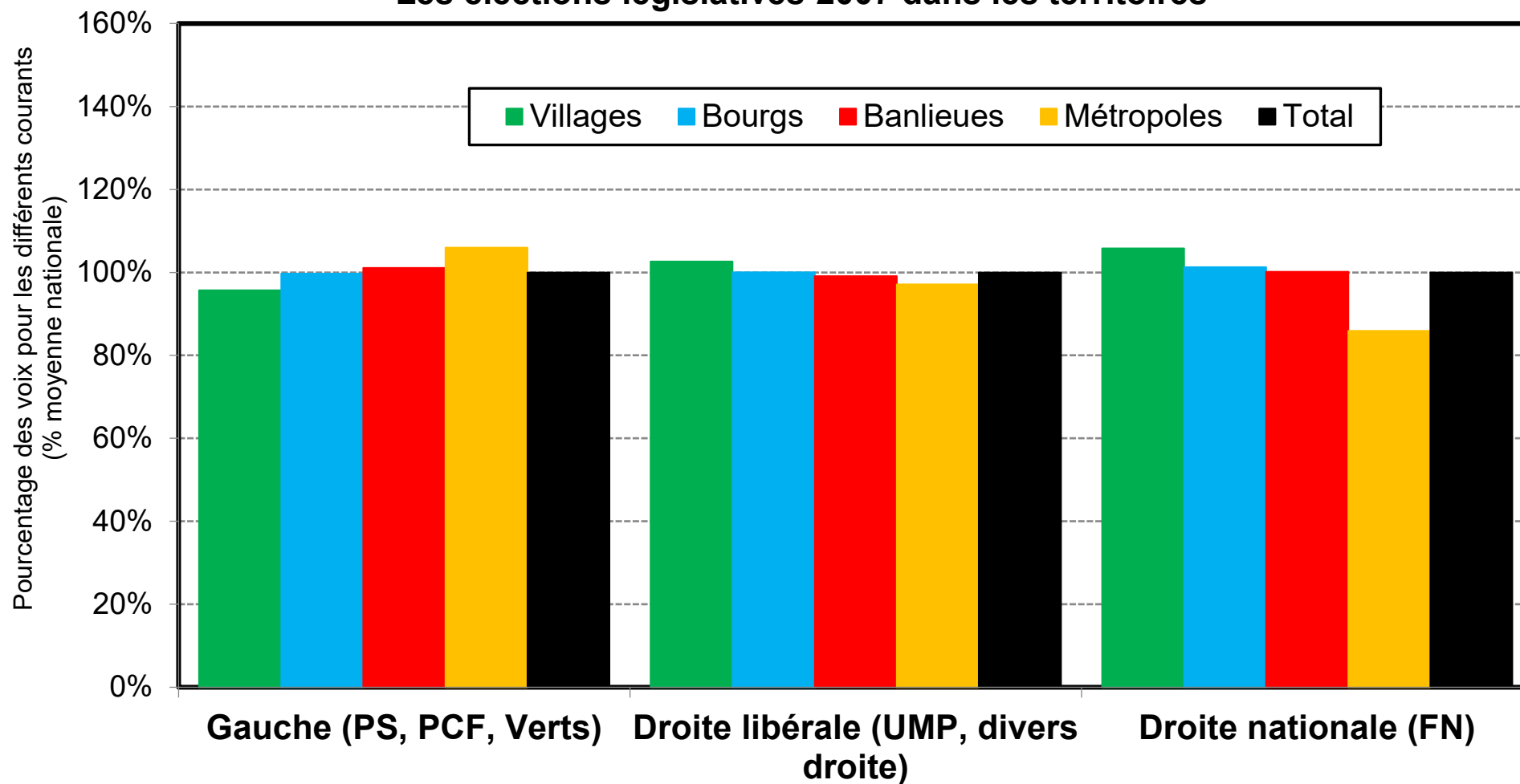
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3d).

Les élections législatives 2002 dans les territoires



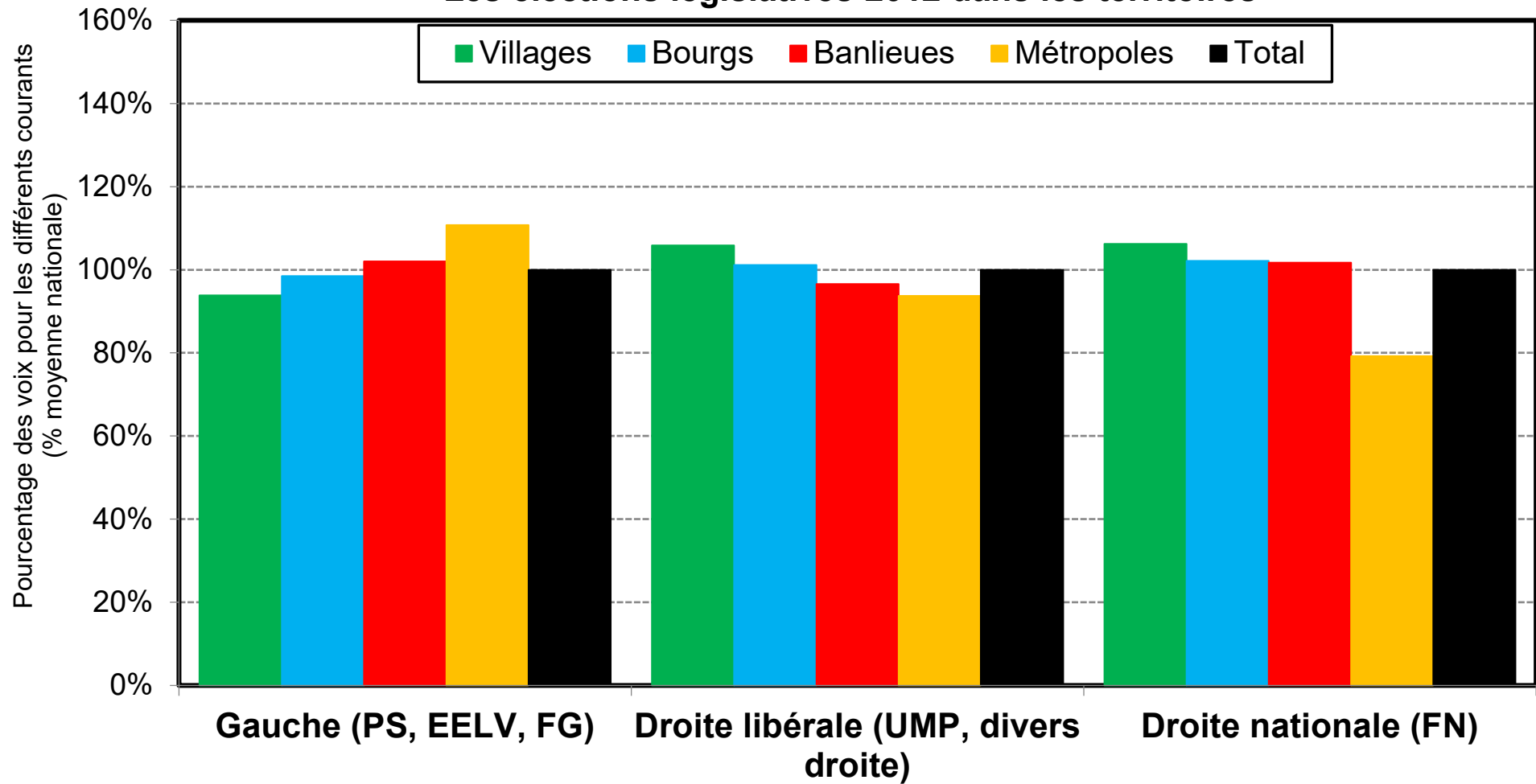
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3e).

Les élections législatives 2007 dans les territoires



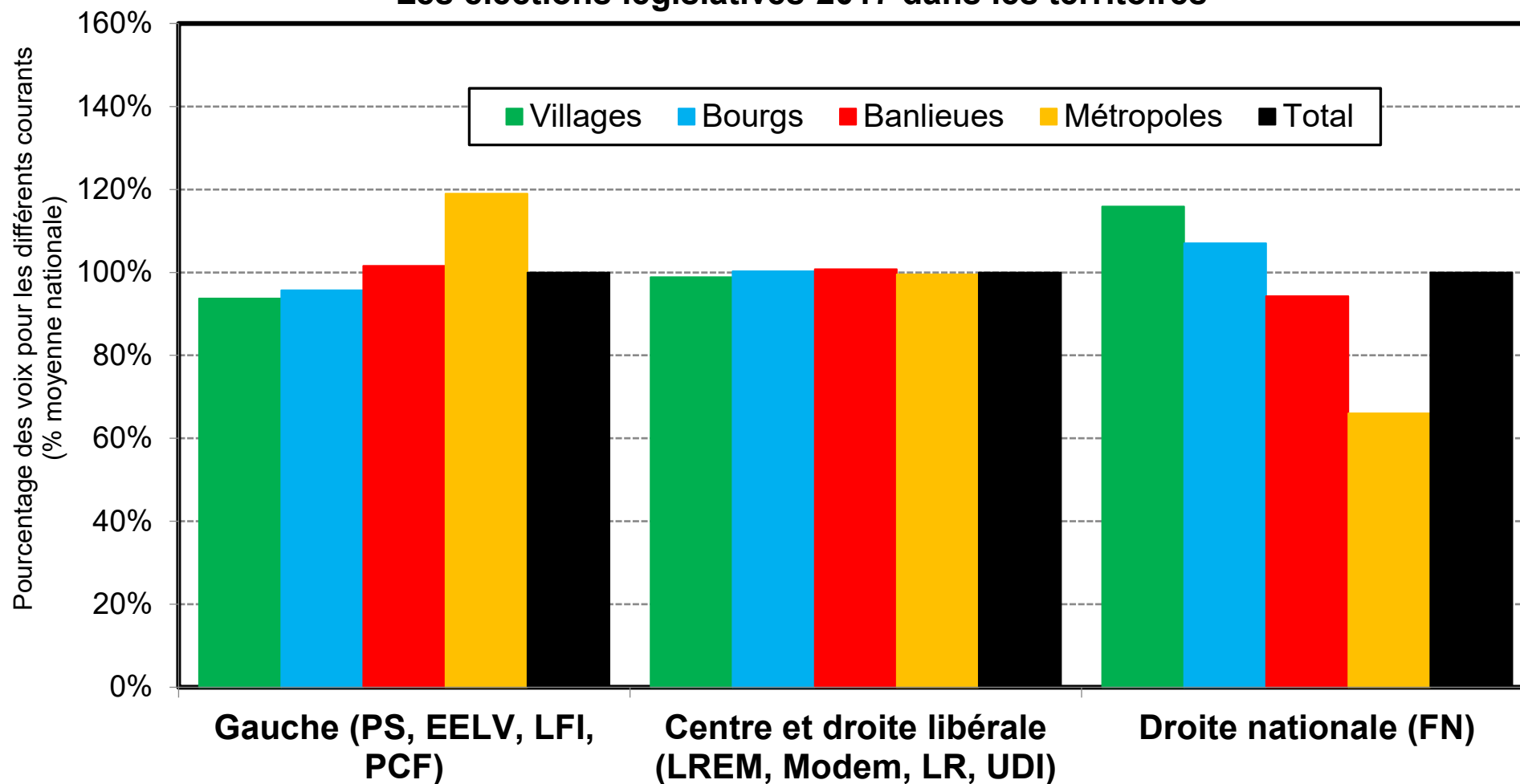
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3f).

Les élections législatives 2012 dans les territoires



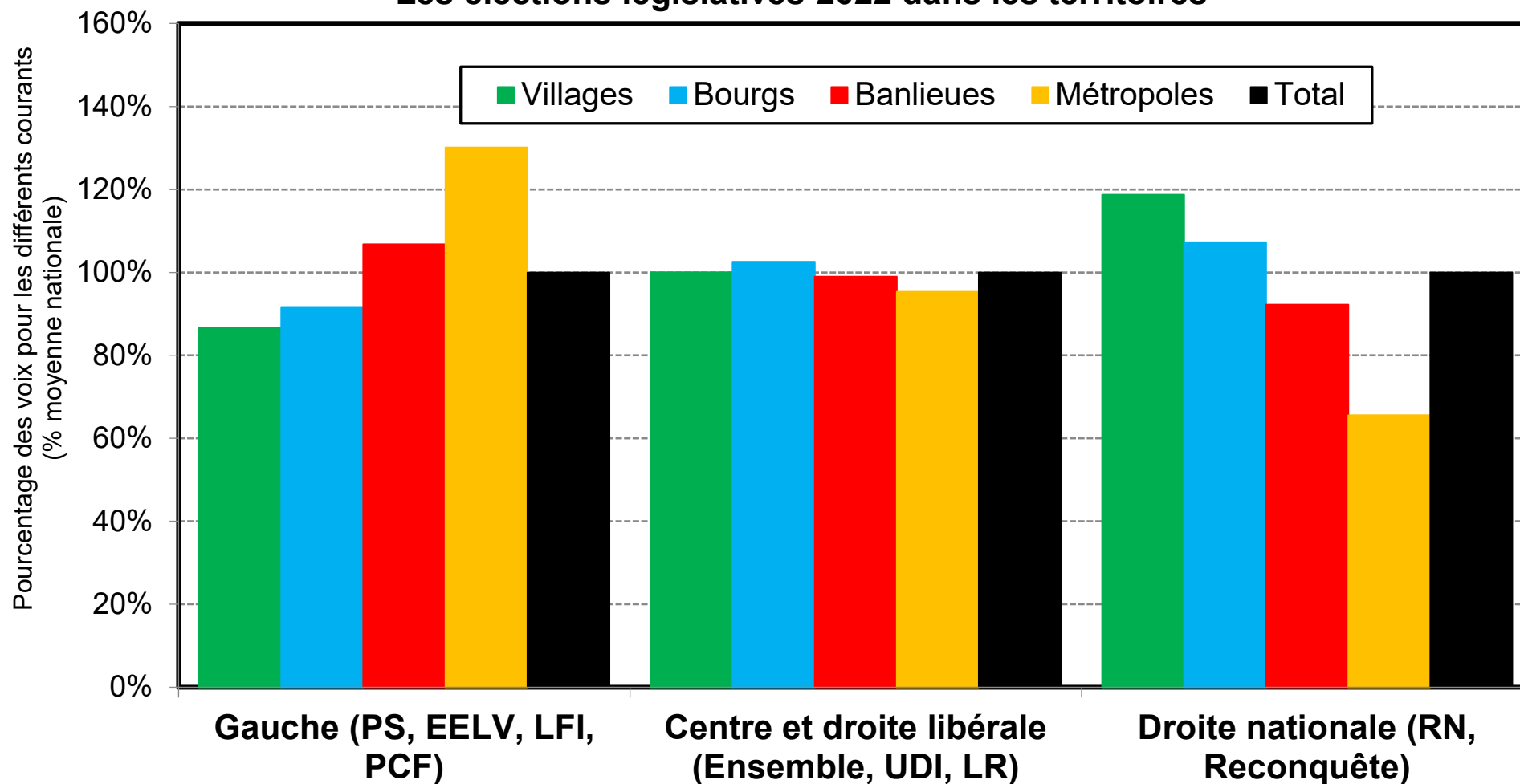
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3g).

Les élections législatives 2017 dans les territoires



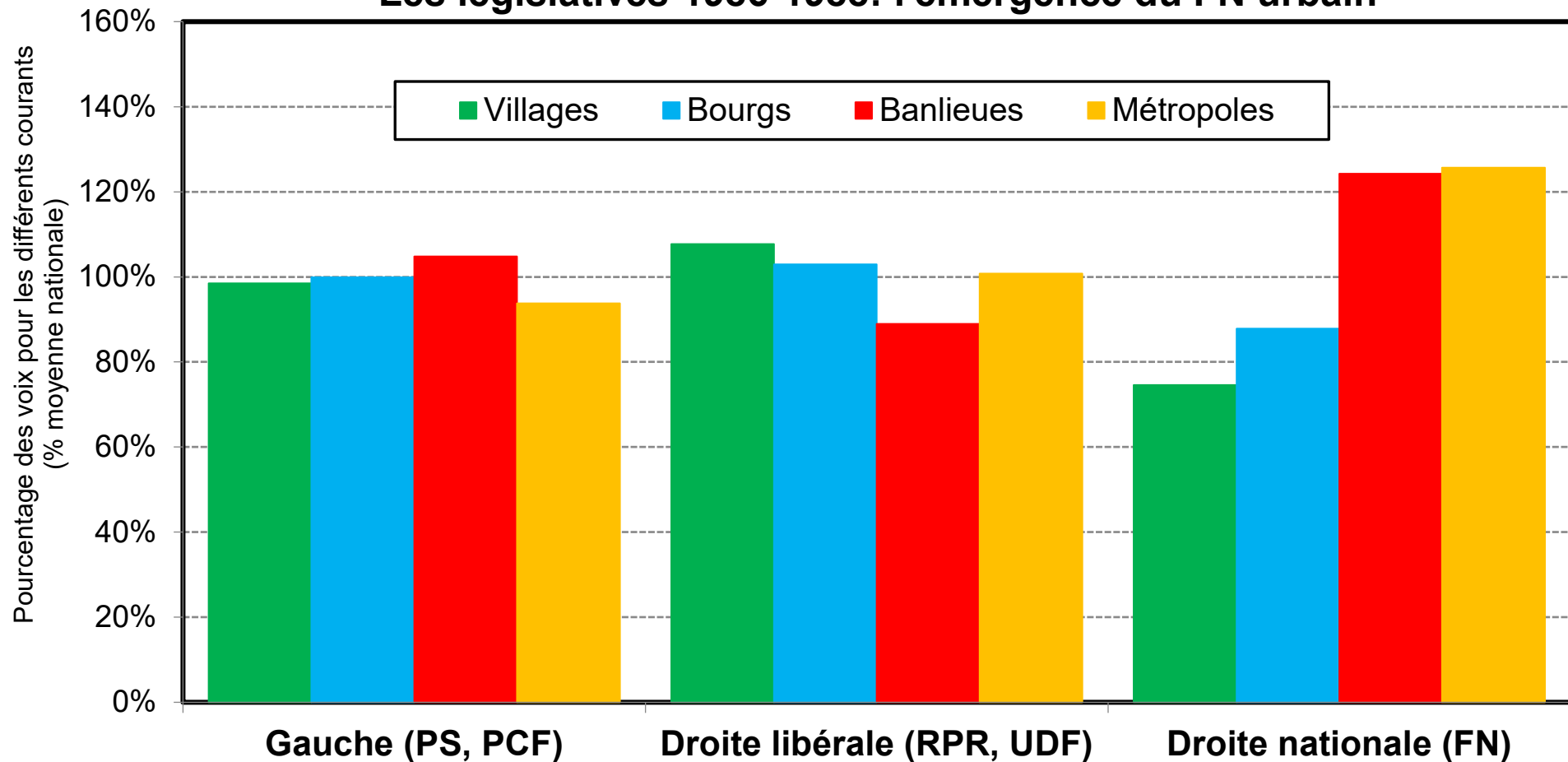
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3h).

Les élections législatives 2022 dans les territoires



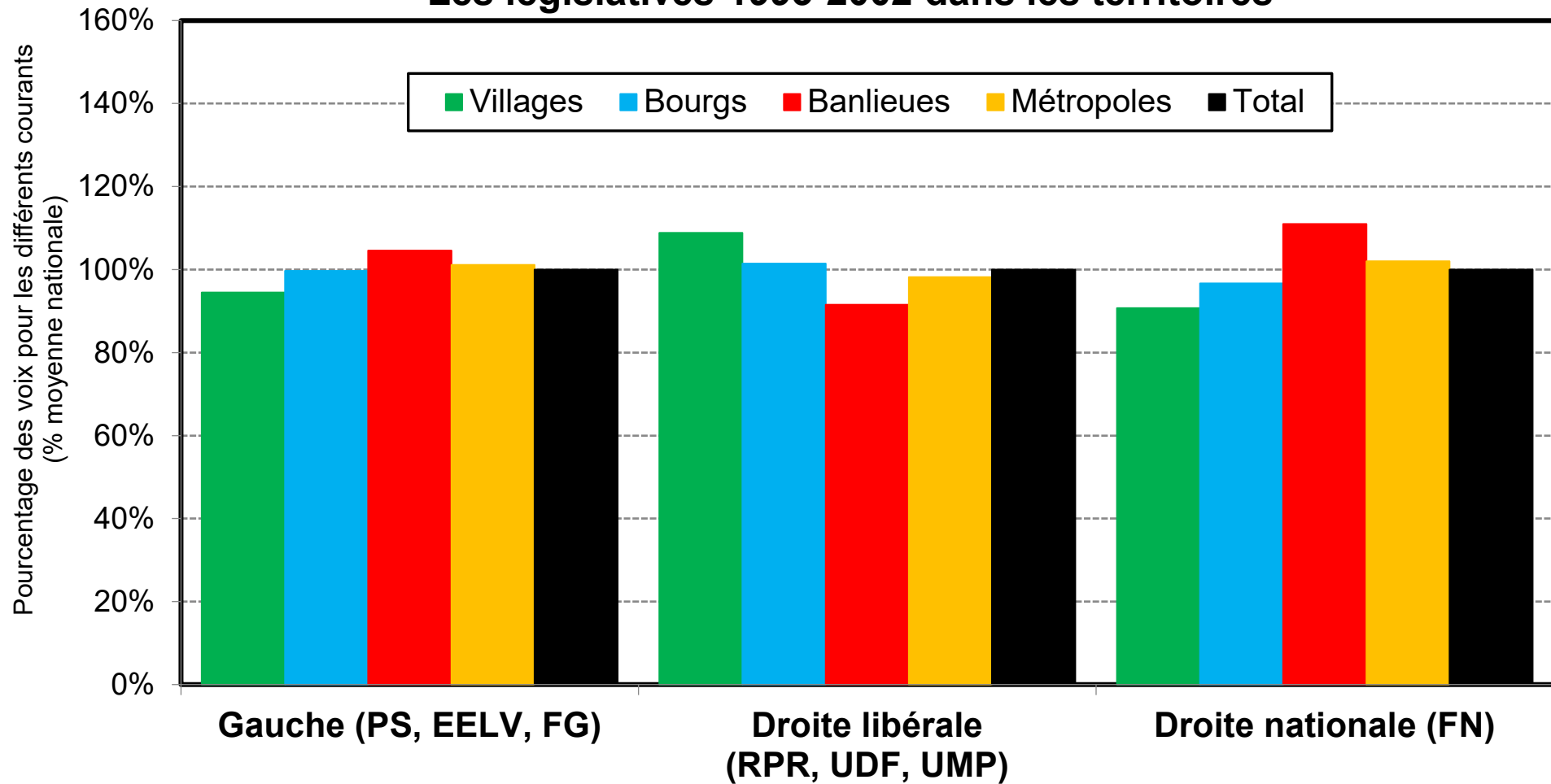
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3i).

Les législatives 1986-1988: l'émergence du FN urbain



Lecture. Lors des élections législatives de 1986-1988, le score obtenu par le FN (10% des voix) est beaucoup plus fort dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages. Par comparaison, le score obtenu par la gauche (47% des voix) varie peu suivant les territoires, et celui de la droite libérale (43% des voix) est un peu plus élevé dans les bourgs et les villages que dans les banlieues et métropoles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3j)

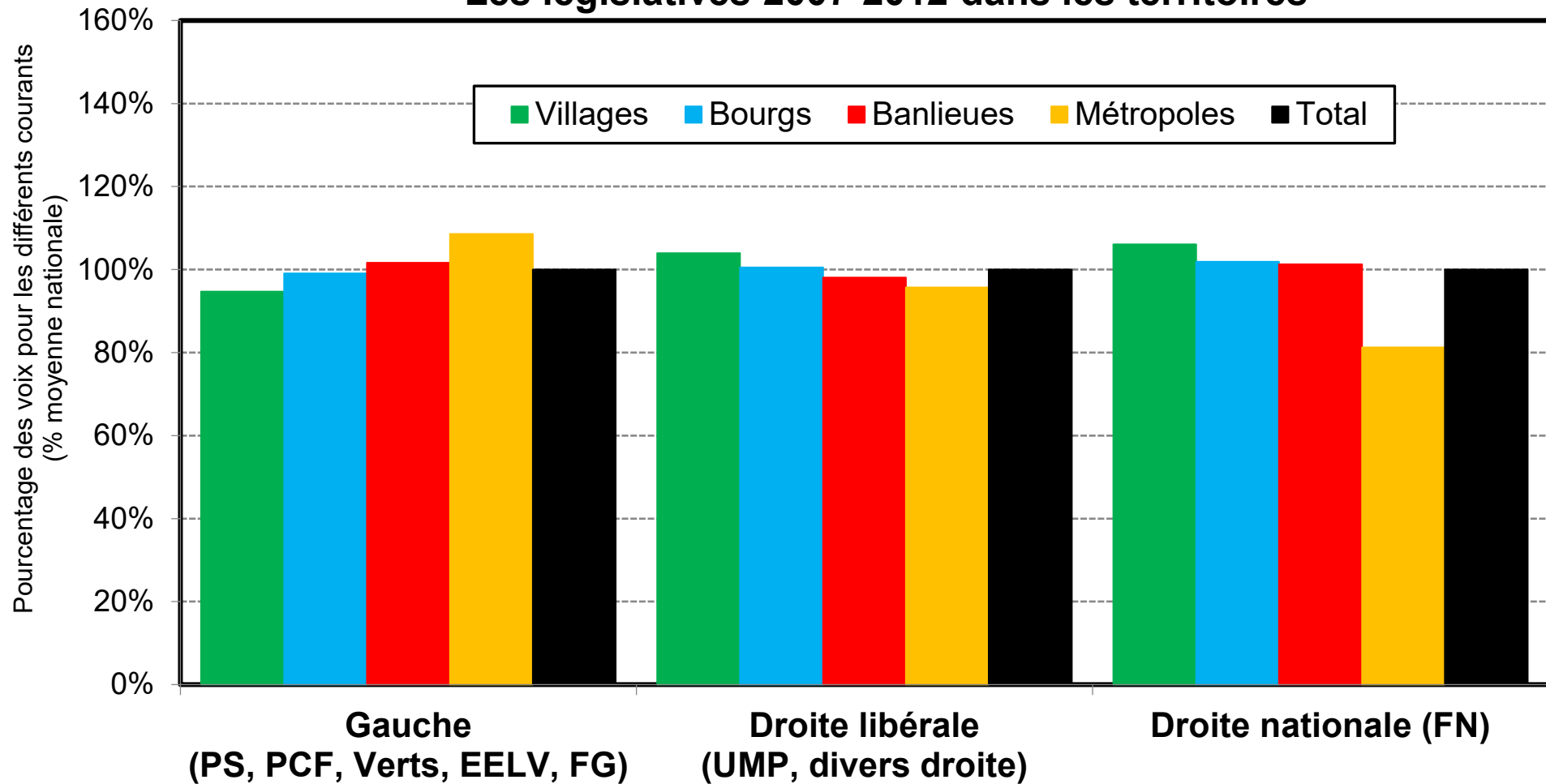
Les législatives 1993-2002 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 1993-2002, le vote FN entame sa transformation: par comparaison à 1986-1988, il progresse dans les bourgs et les villages et baisse dans les banlieues et métropoles. Le score obtenu par la gauche varie peu suivant les territoires, et celui de la droite libérale est plus élevé dans les bourgs et les villages que dans les banlieues et métropoles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3k)

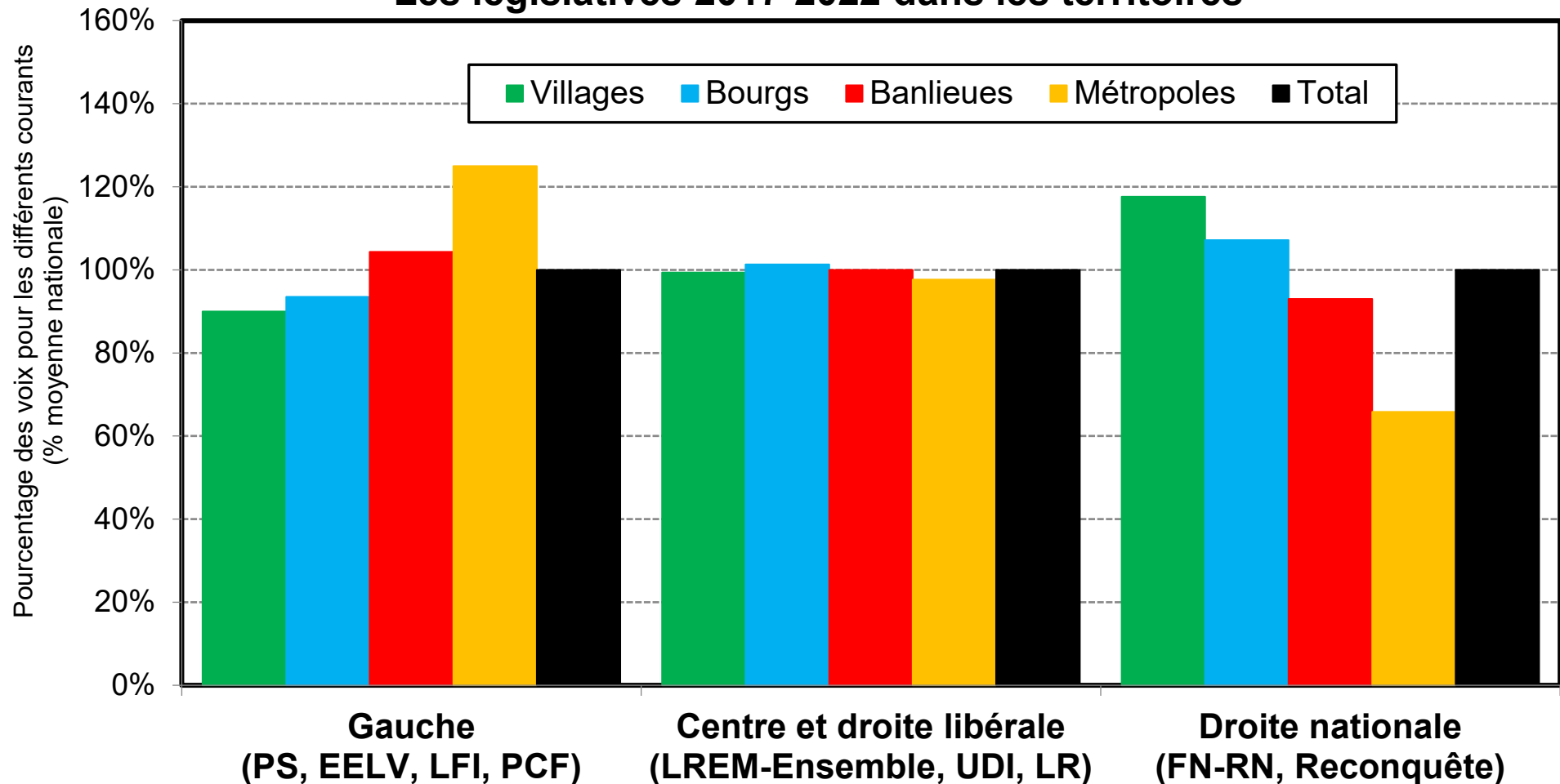
Les législatives 2007-2012 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 2007-2012, le vote FN poursuit sa transformation: il est désormais plus élevé dans les bourgs et les villages que dans les banlieues et métropoles. Le vote de gauche est au contraire plus élevé dans les banlieues et les métropoles, alors que le vote pour la droite libérale est légèrement plus élevé dans les bourgs et les villages.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3l)

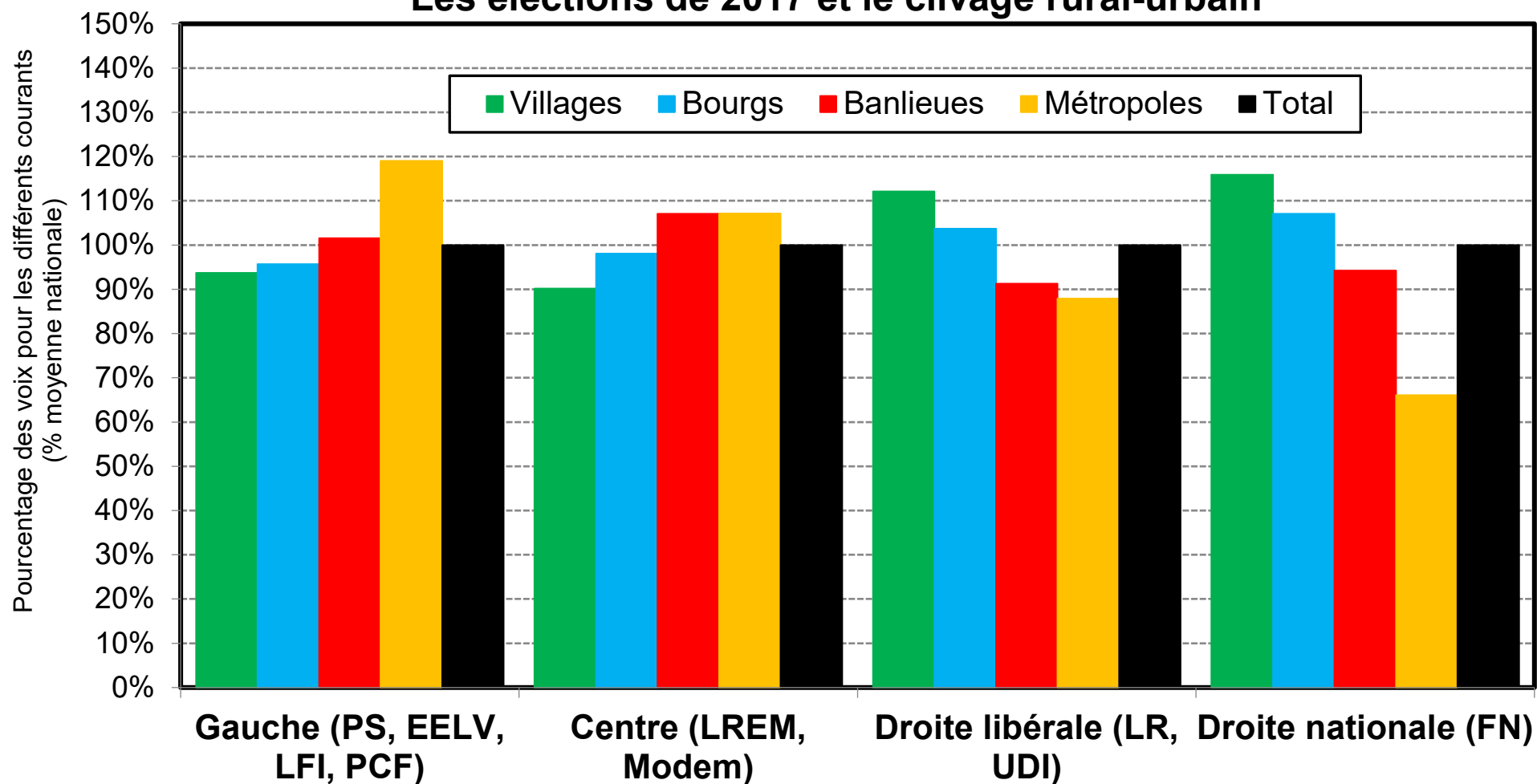
Les législatives 2017-2022 dans les territoires



Lecture. Lors des législatives de 2017-2022, le vote FN-RN a la forme inverse de celle de 1986-1988: il est beaucoup plus élevé dans les bourgs et les villages que dans les banlieues et métropoles. Le vote de gauche est au contraire nettement plus élevé dans les banlieues et les métropoles, alors que le vote pour le centre et la droite libérale varie peu suivant les territoires.

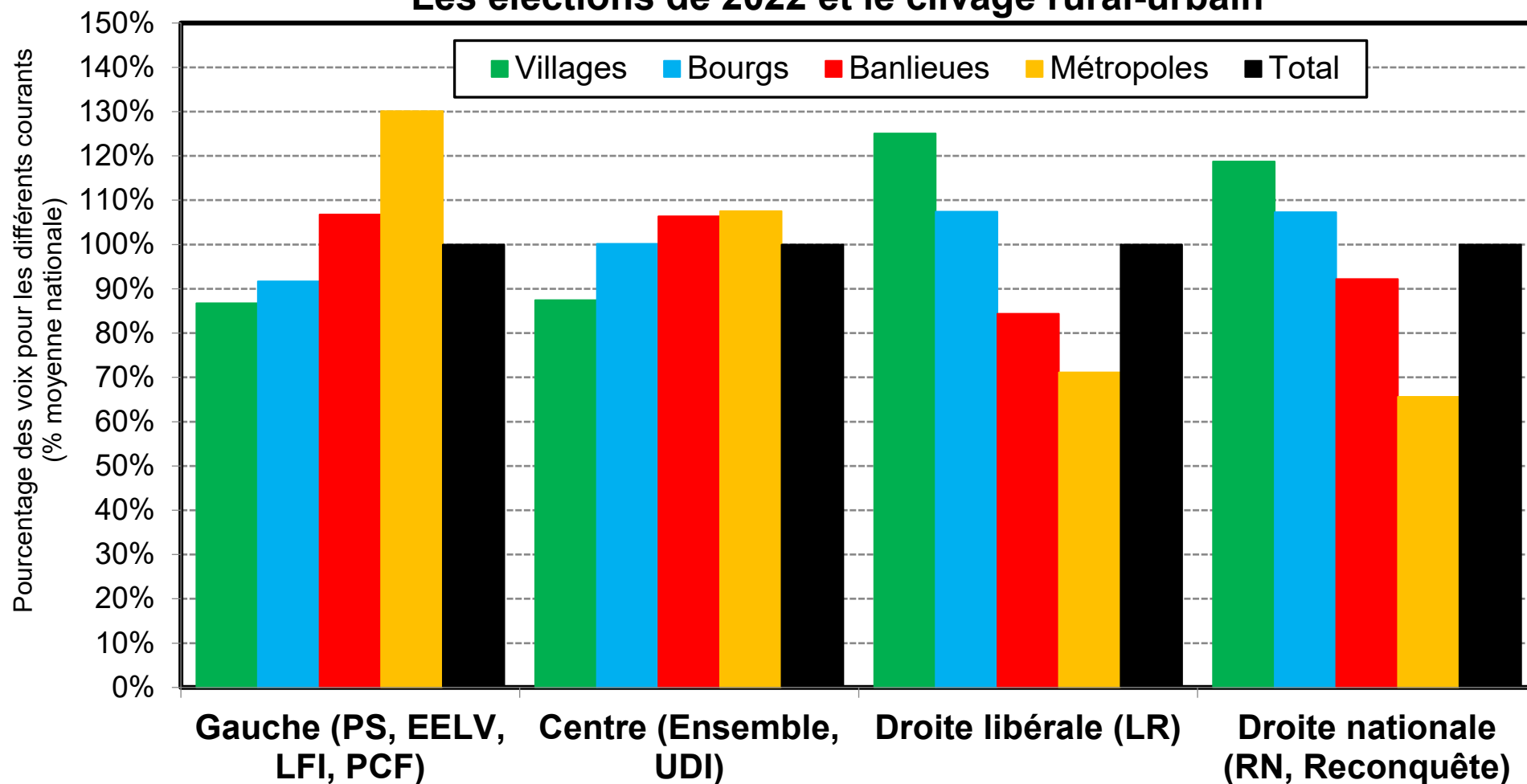
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3m)

Les élections de 2017 et le clivage rural-urbain



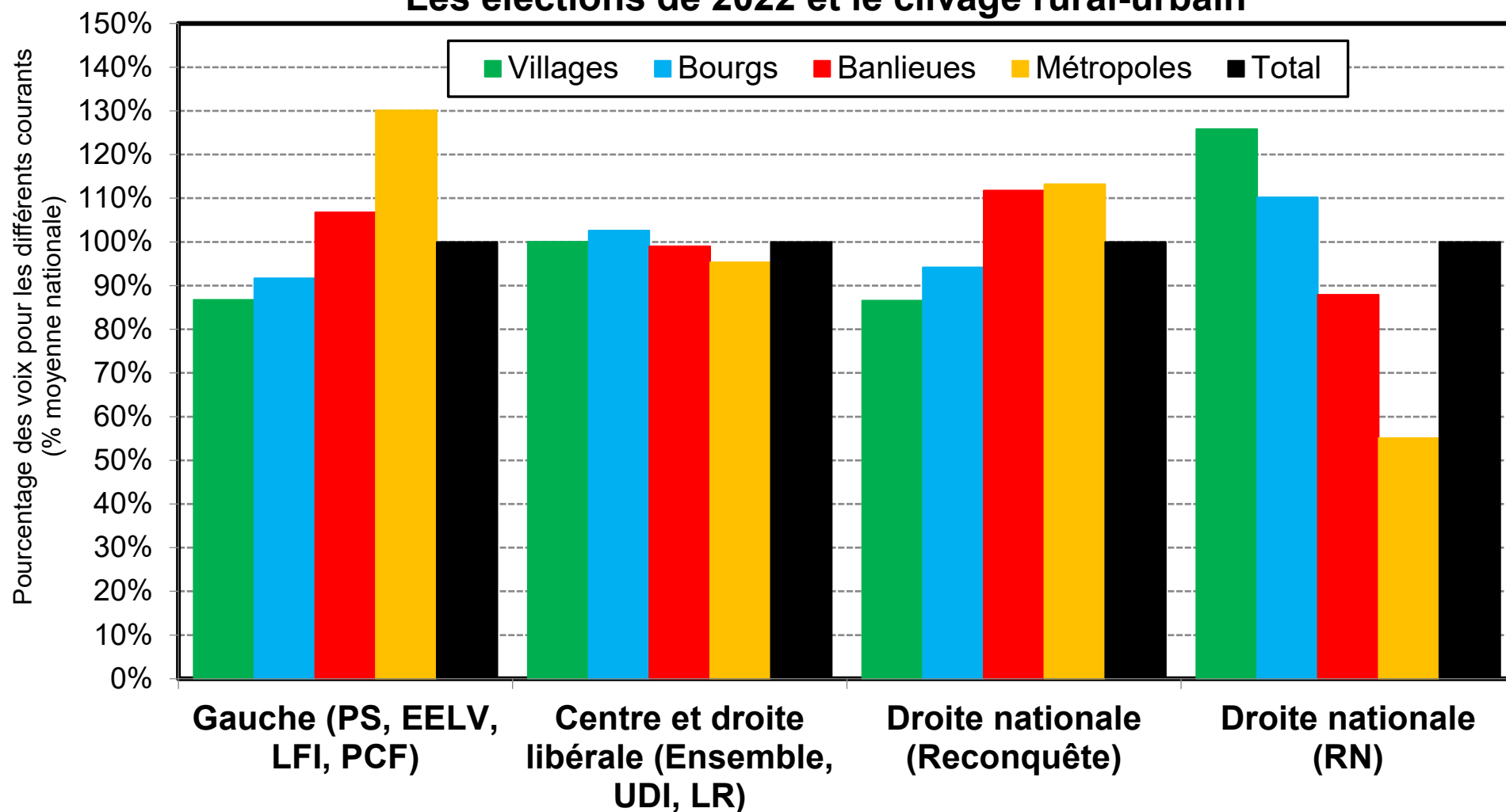
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3n).

Les élections de 2022 et le clivage rural-urbain



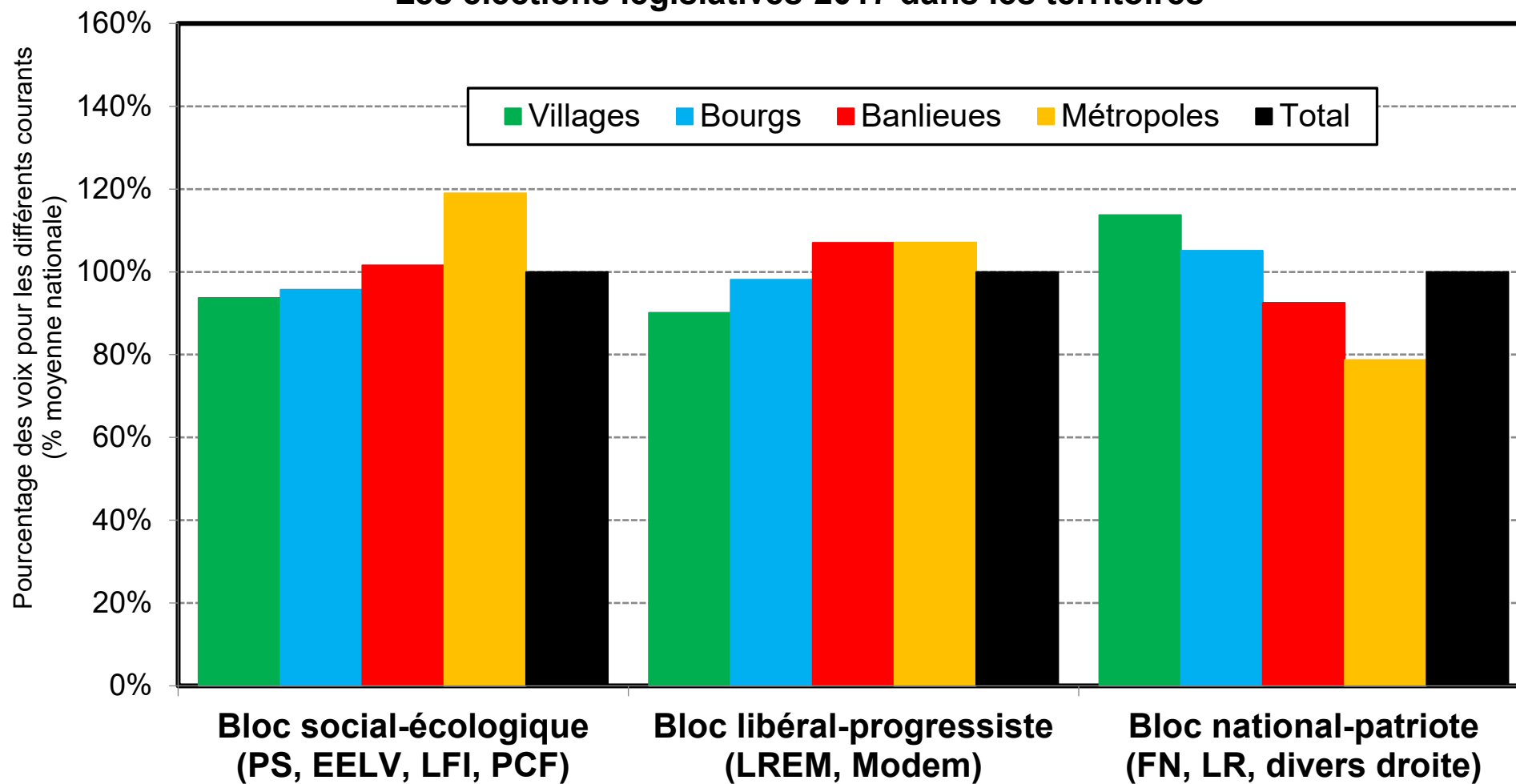
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3o).

Les élections de 2022 et le clivage rural-urbain



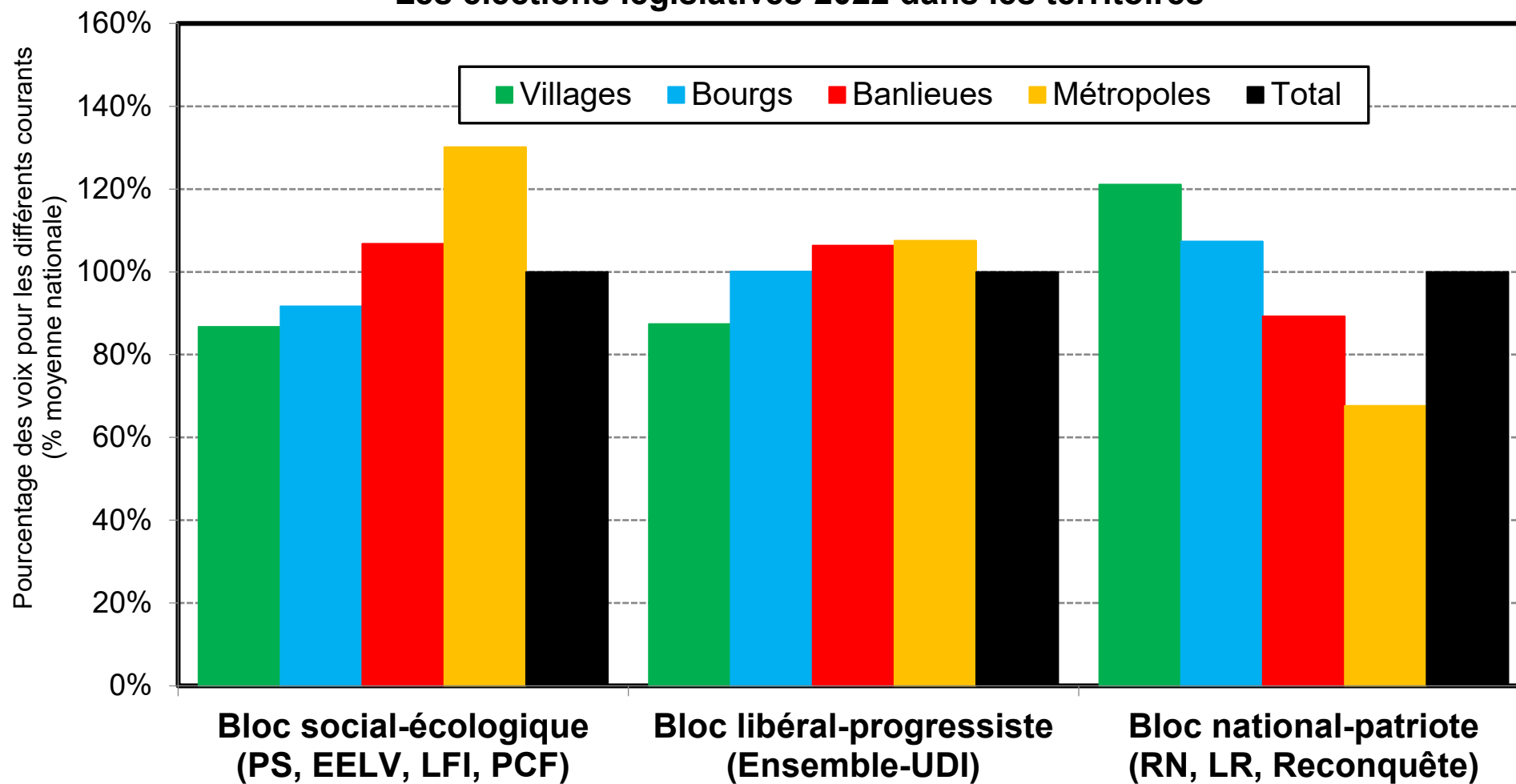
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3p).

Les élections législatives 2017 dans les territoires



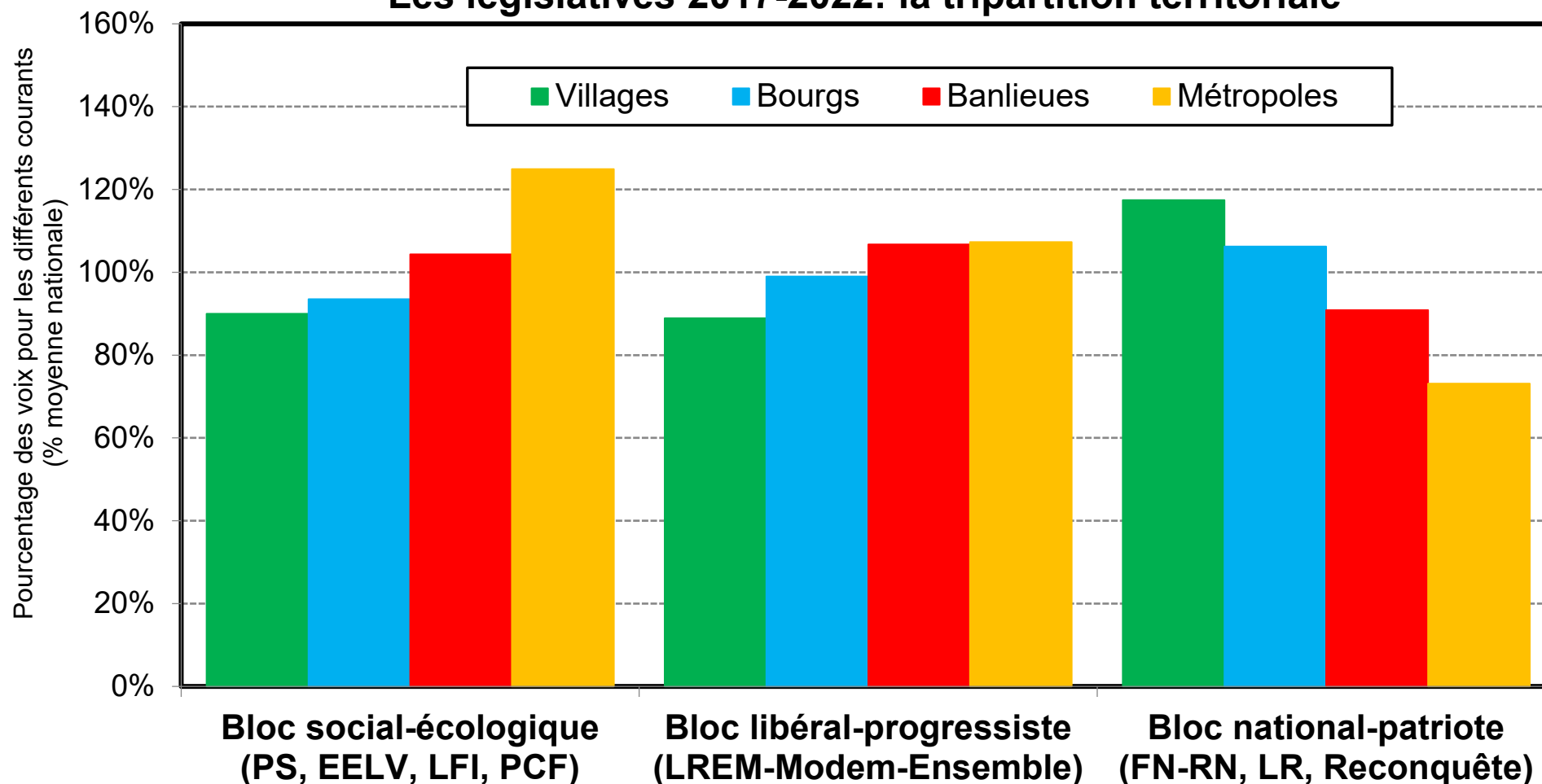
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3q).

Les élections législatives 2022 dans les territoires



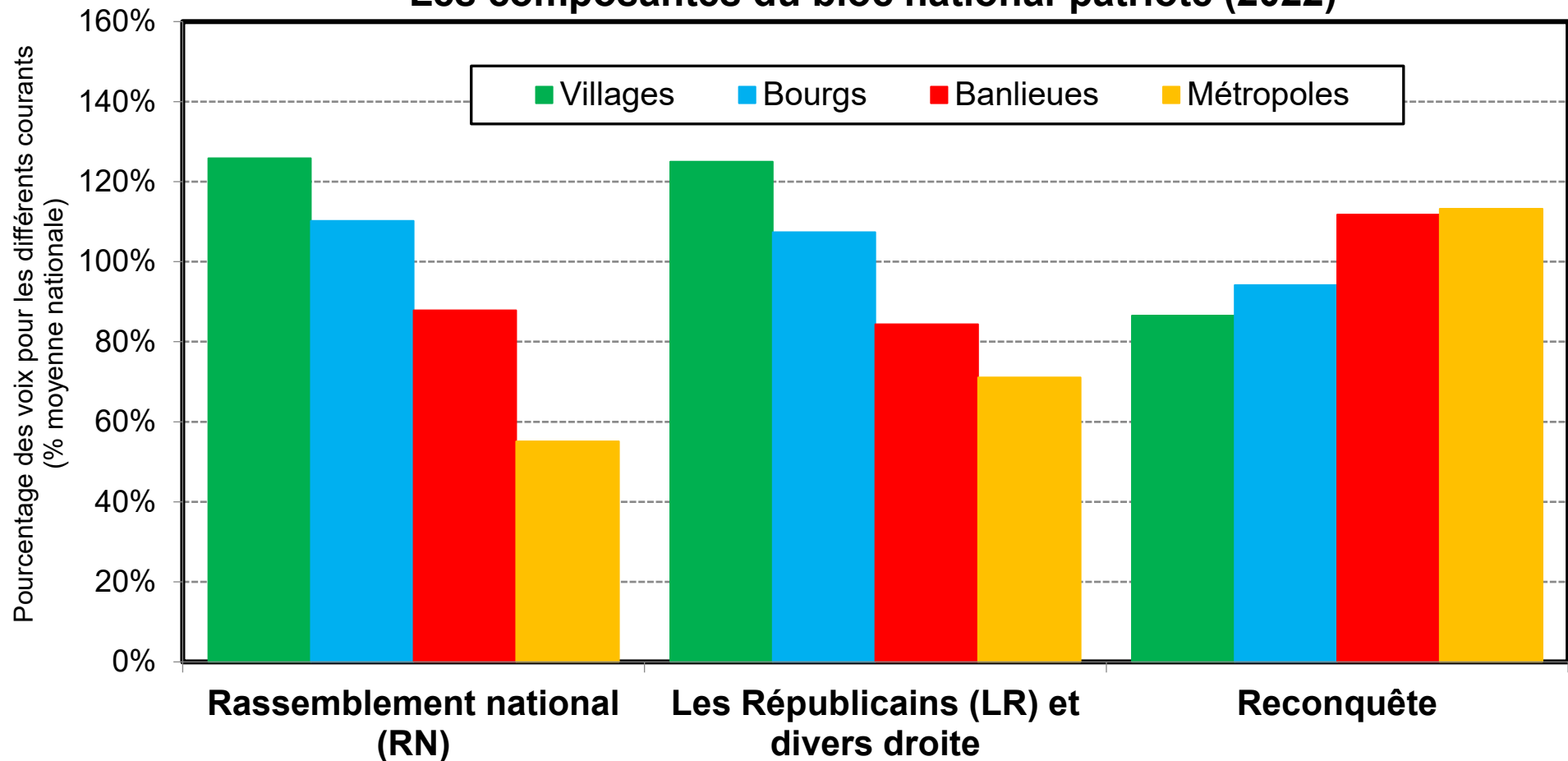
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3r).

Les législatives 2017-2022: la tripartition territoriale



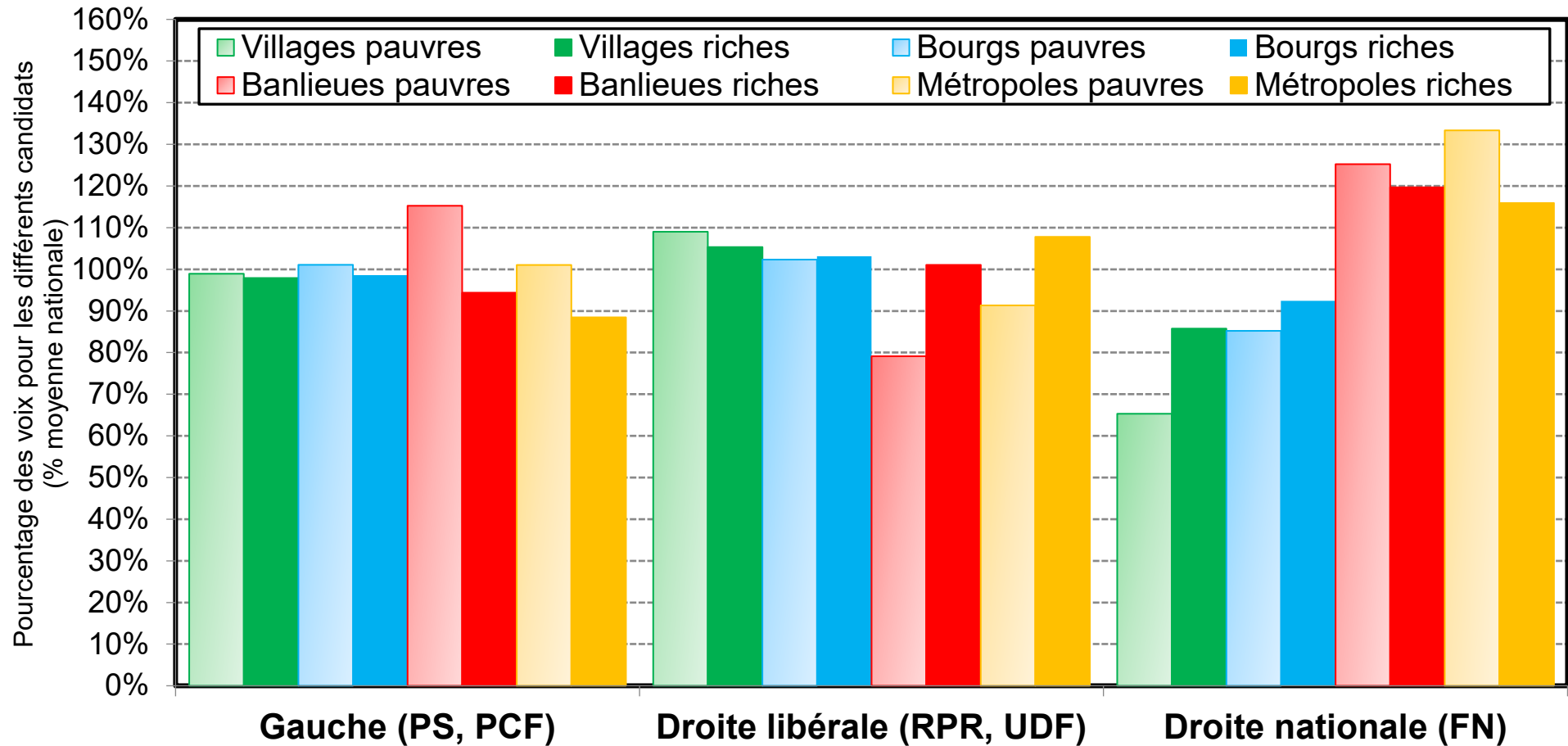
Lecture. Lors des législatives de 2017 et 2022, le score du bloc social-écologique (32% des voix) est beaucoup plus fort dans les banlieues et métropoles que dans les bourgs et villages. Le score du bloc national-patriote (36% des voix) est à l'inverse beaucoup plus élevé dans les bourgs et villages que dans les banlieues et métropoles. Le bloc libéral-progressiste (32% des voix) varie moins fortement suivant les territoires mais est plus urbain que rural. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3s)

Les composantes du bloc national-patriote (2022)



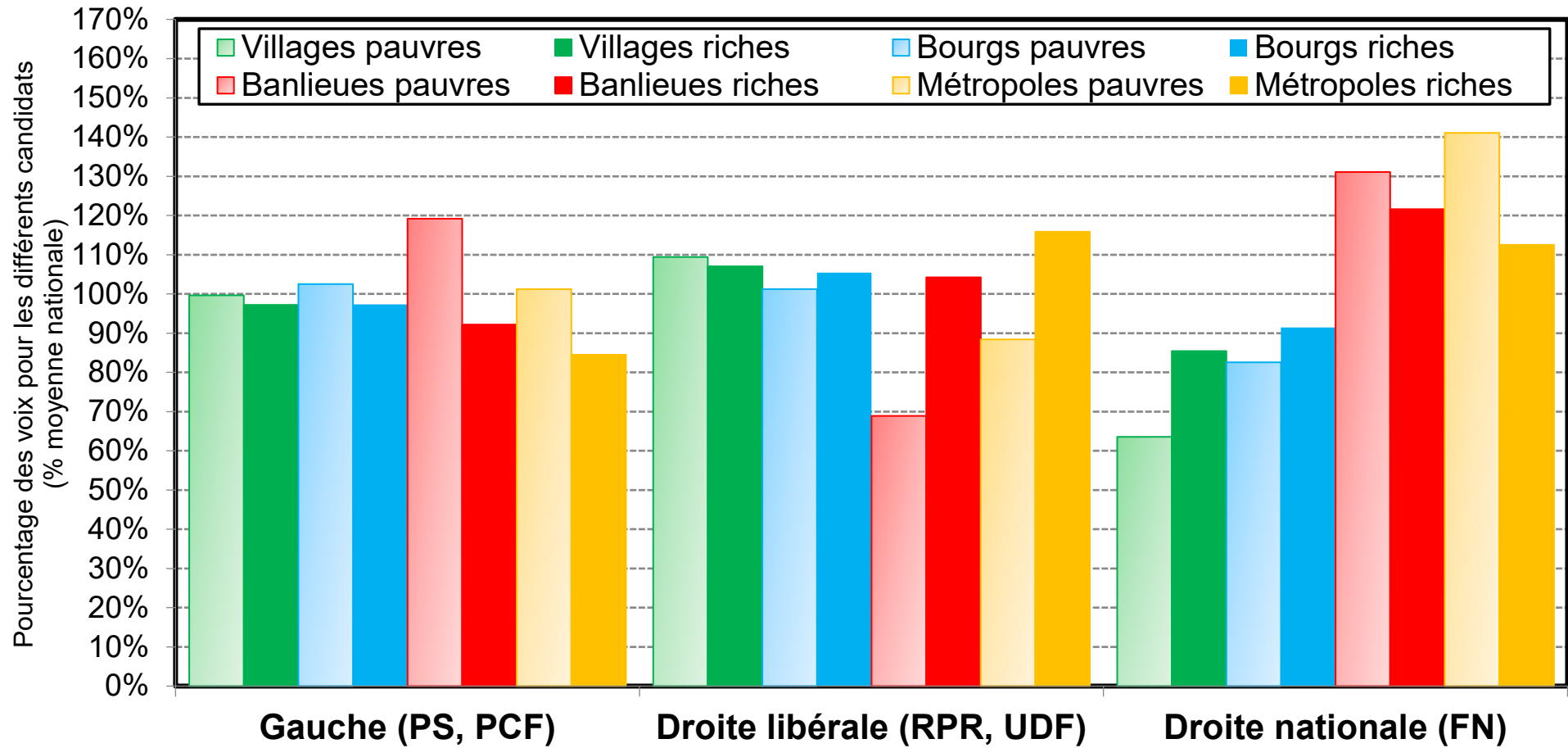
Lecture. Lors des législatives de 2022, le bloc national-patriote (37% des voix) comprend trois composantes très différentes du point de vue de leur composition territoriale et sociale. Le RN rassemble 19% des voix, avec un score beaucoup plus élevé dans les villages et les bourgs que dans les banlieues et métropoles. Les Républicains rassemble 14% des voix (en incluant 3% de divers droite) avec une composition territoriale proche, alors que Reconquête (4% des voix) fait au contraire de meilleurs scores dans les banlieues et métropoles que dans les bourgs et villages. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.3t)

Les législatives 1986 dans les territoires pauvres et riches



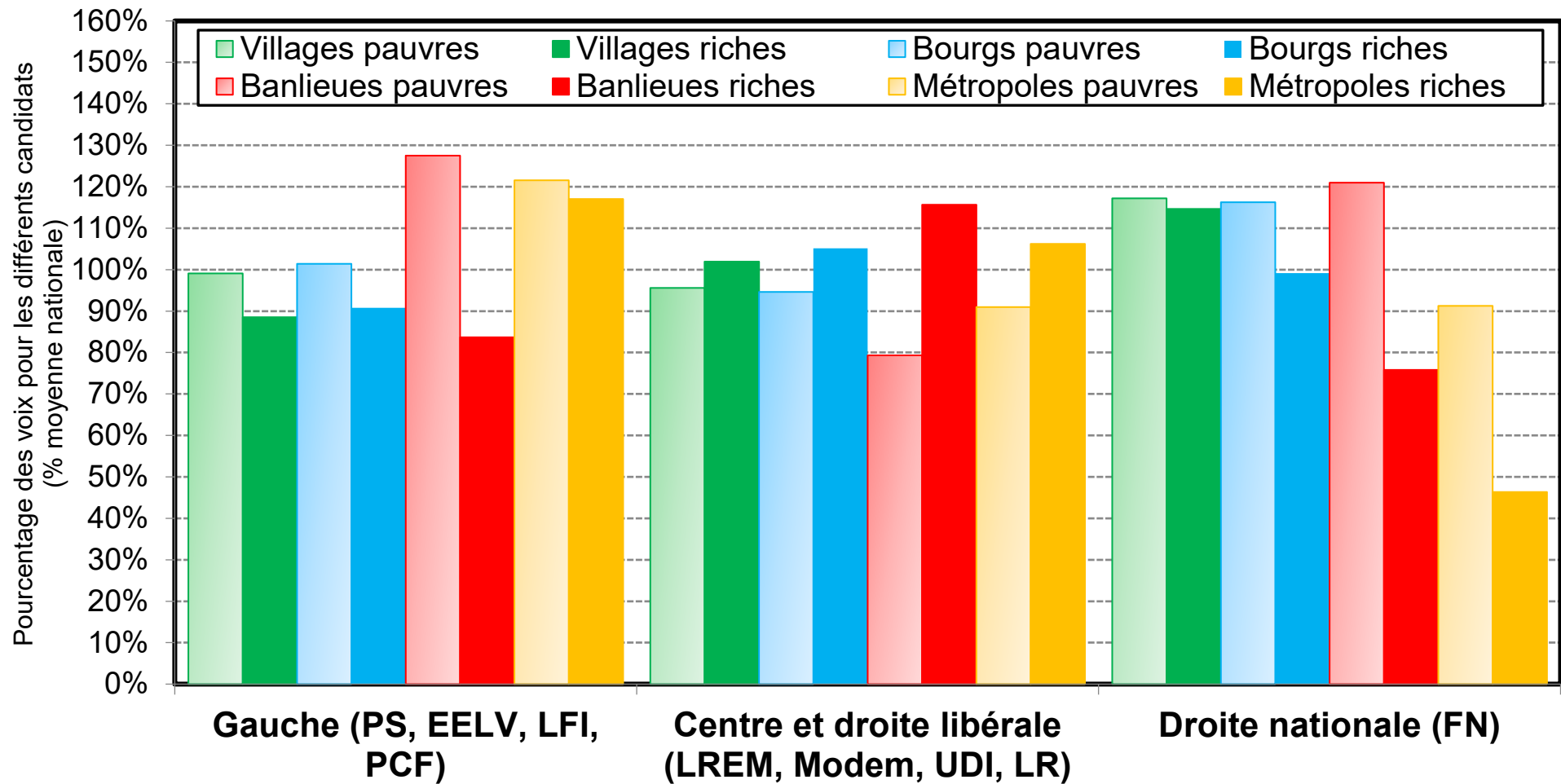
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.4a).

Les législatives 1988 dans les territoires pauvres et riches



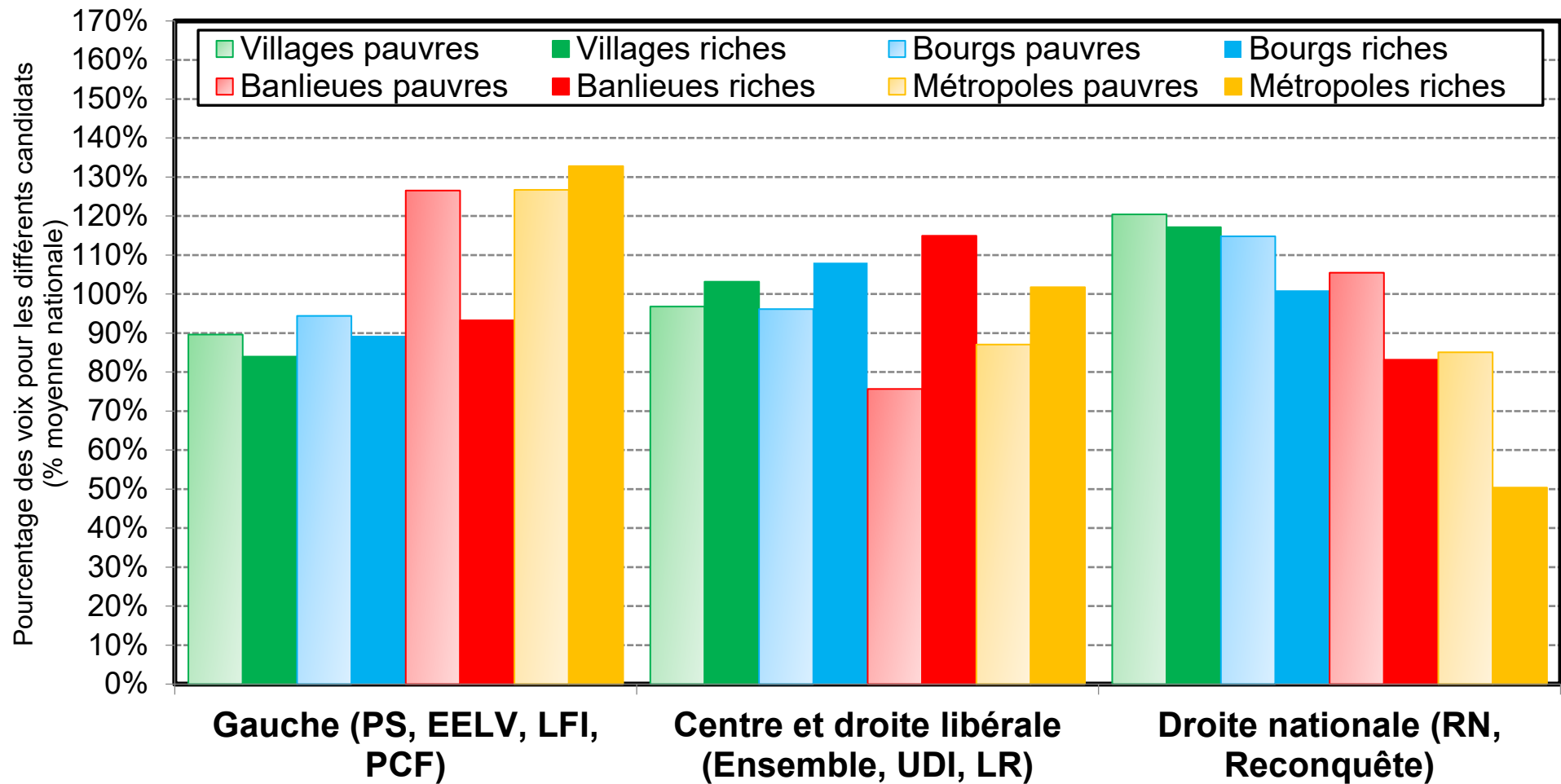
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.4b).

Les législatives 2017 dans les territoires pauvres et riches



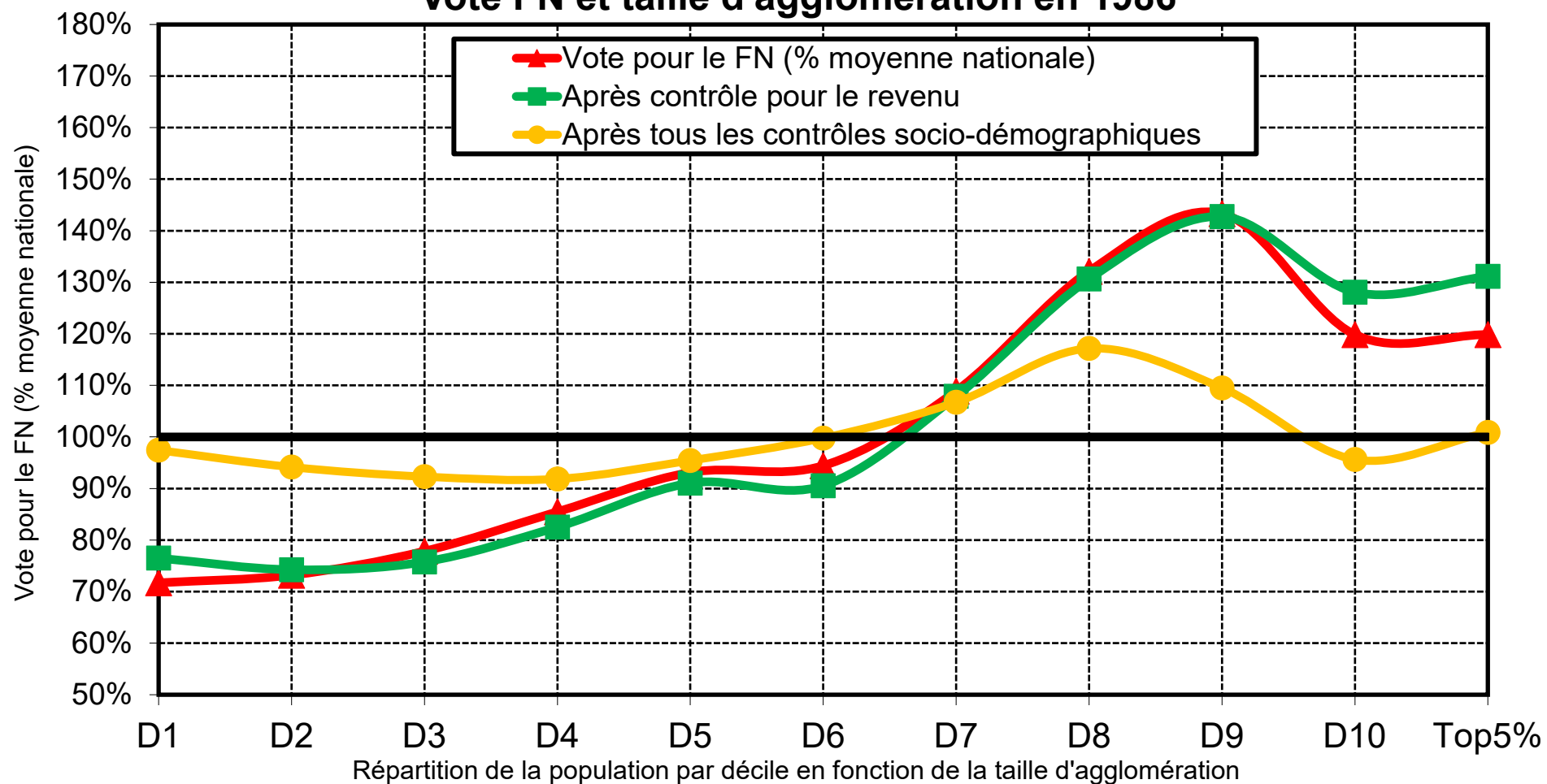
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.4c).

Les législatives 2022 dans les territoires pauvres et riches



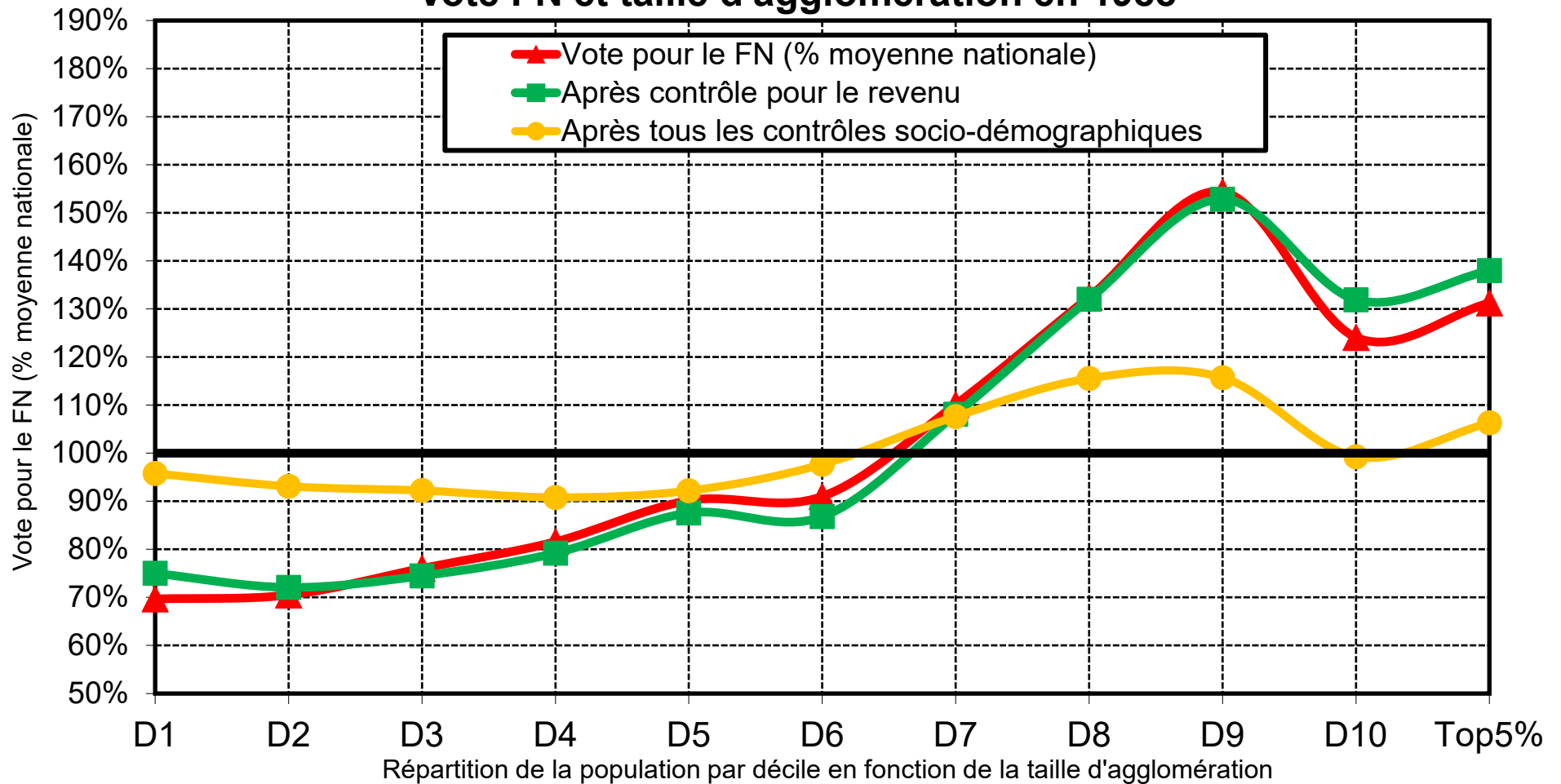
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.4d).

Vote FN et taille d'agglomération en 1986



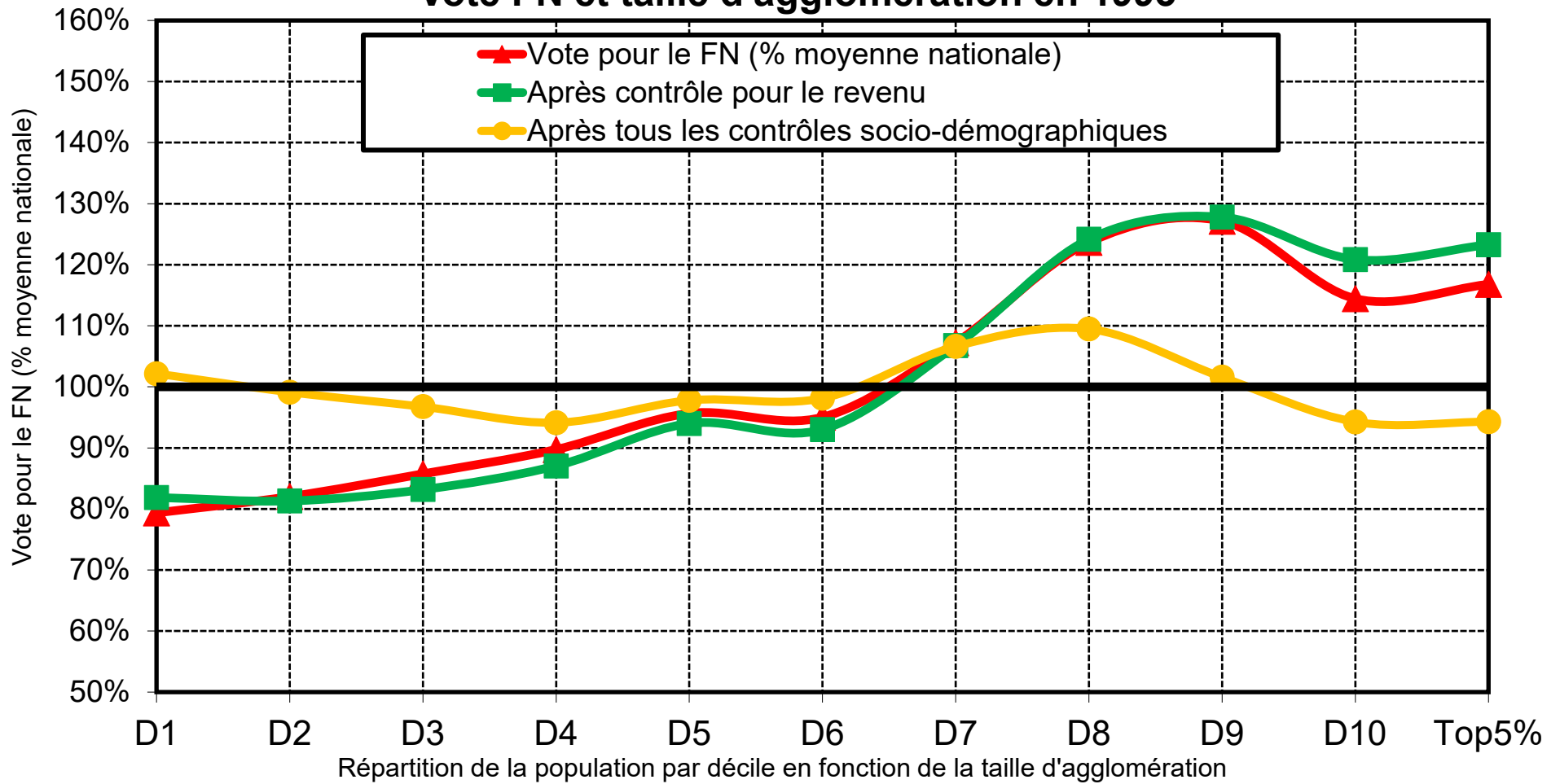
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5a).

Vote FN et taille d'agglomération en 1988



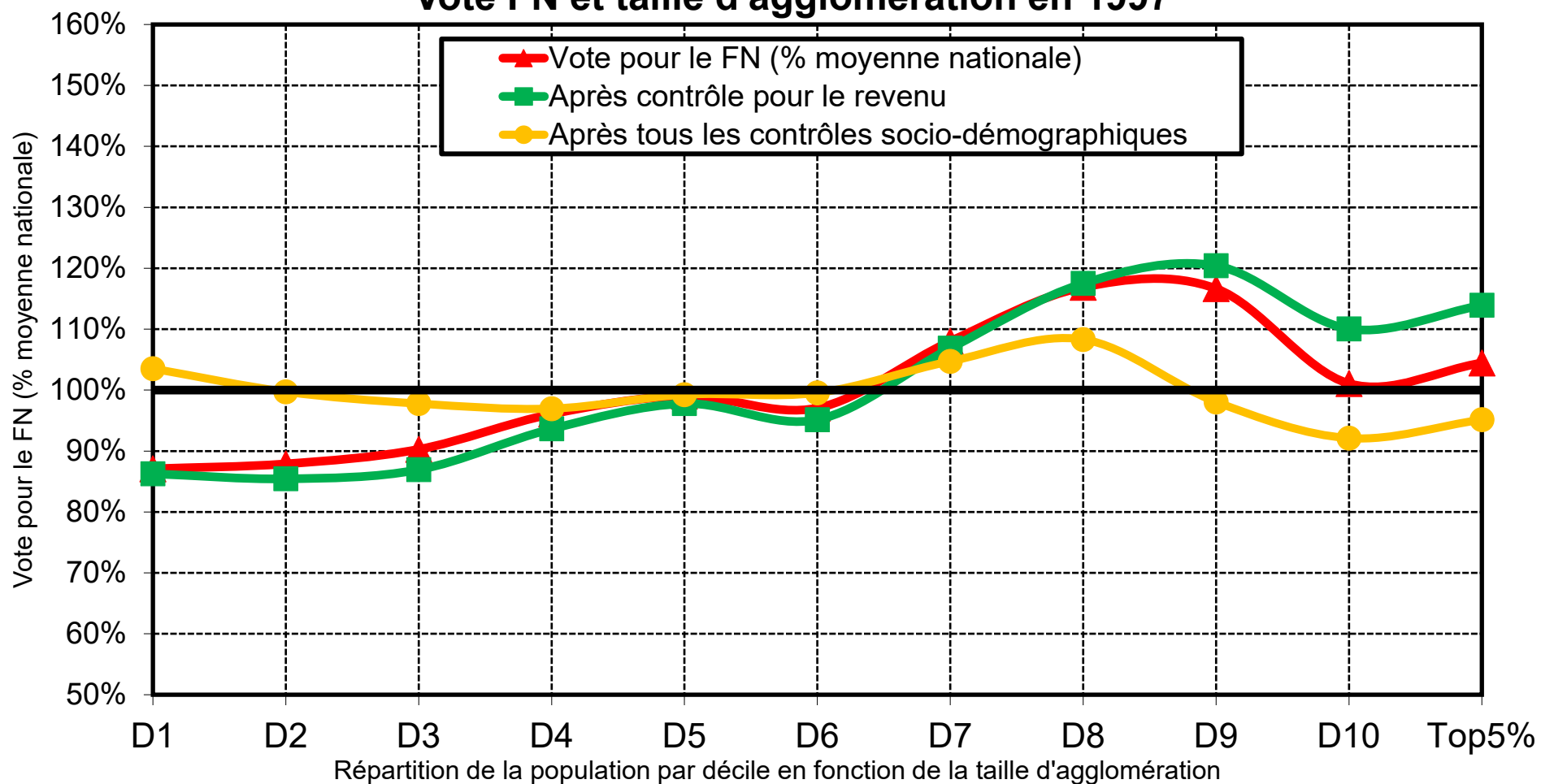
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5b).

Vote FN et taille d'agglomération en 1993



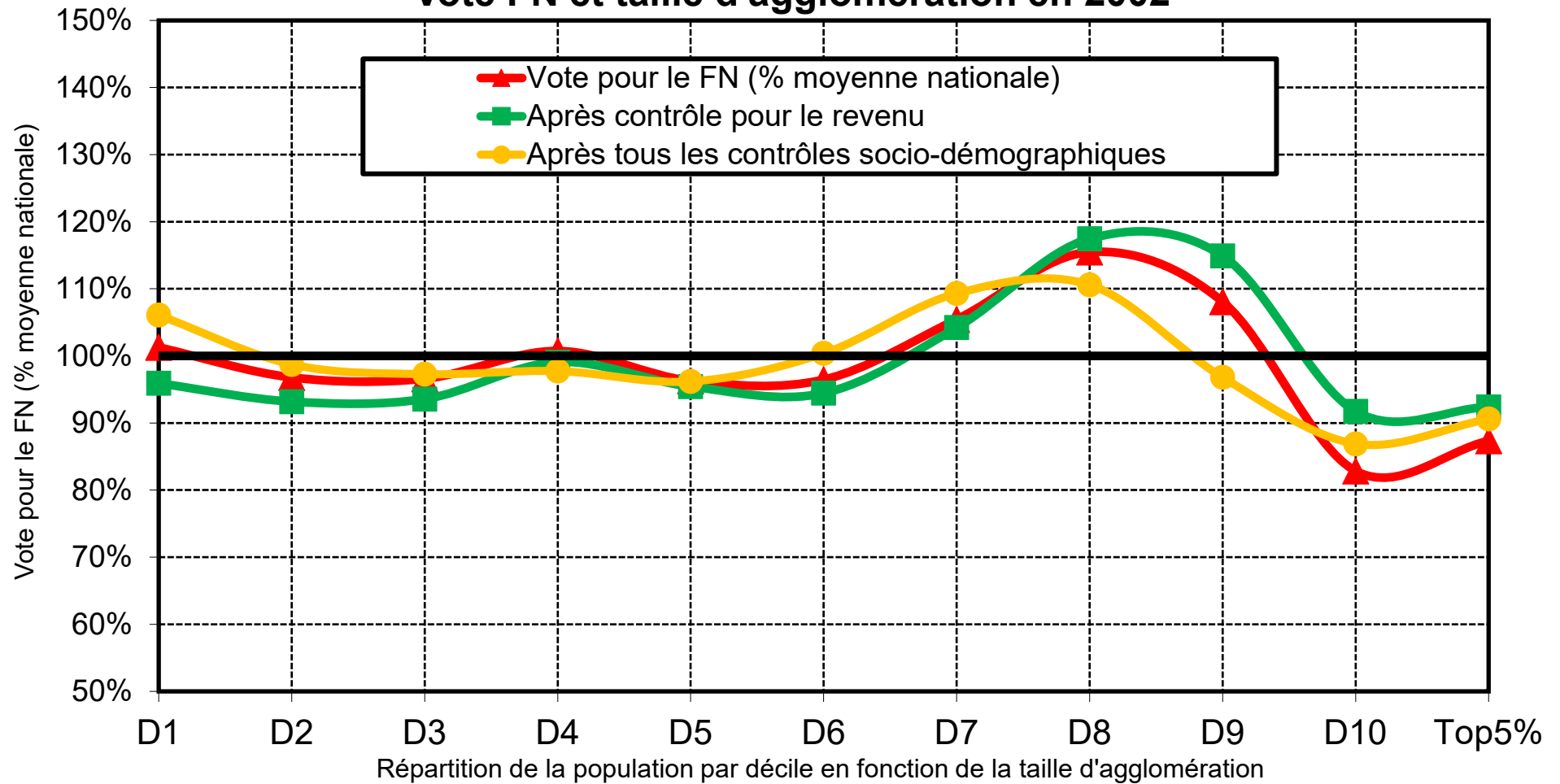
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5c).

Vote FN et taille d'agglomération en 1997



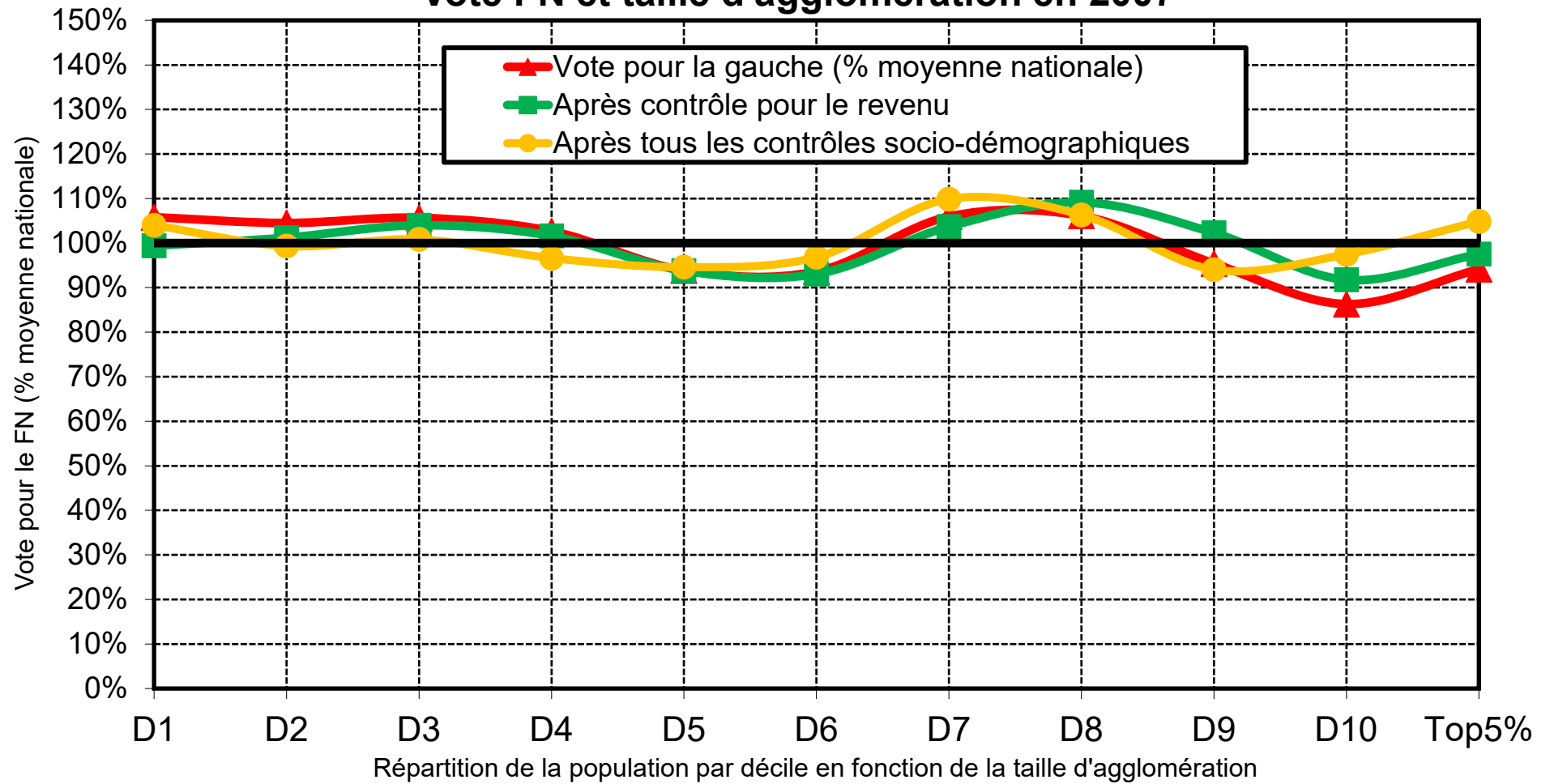
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5d).

Vote FN et taille d'agglomération en 2002



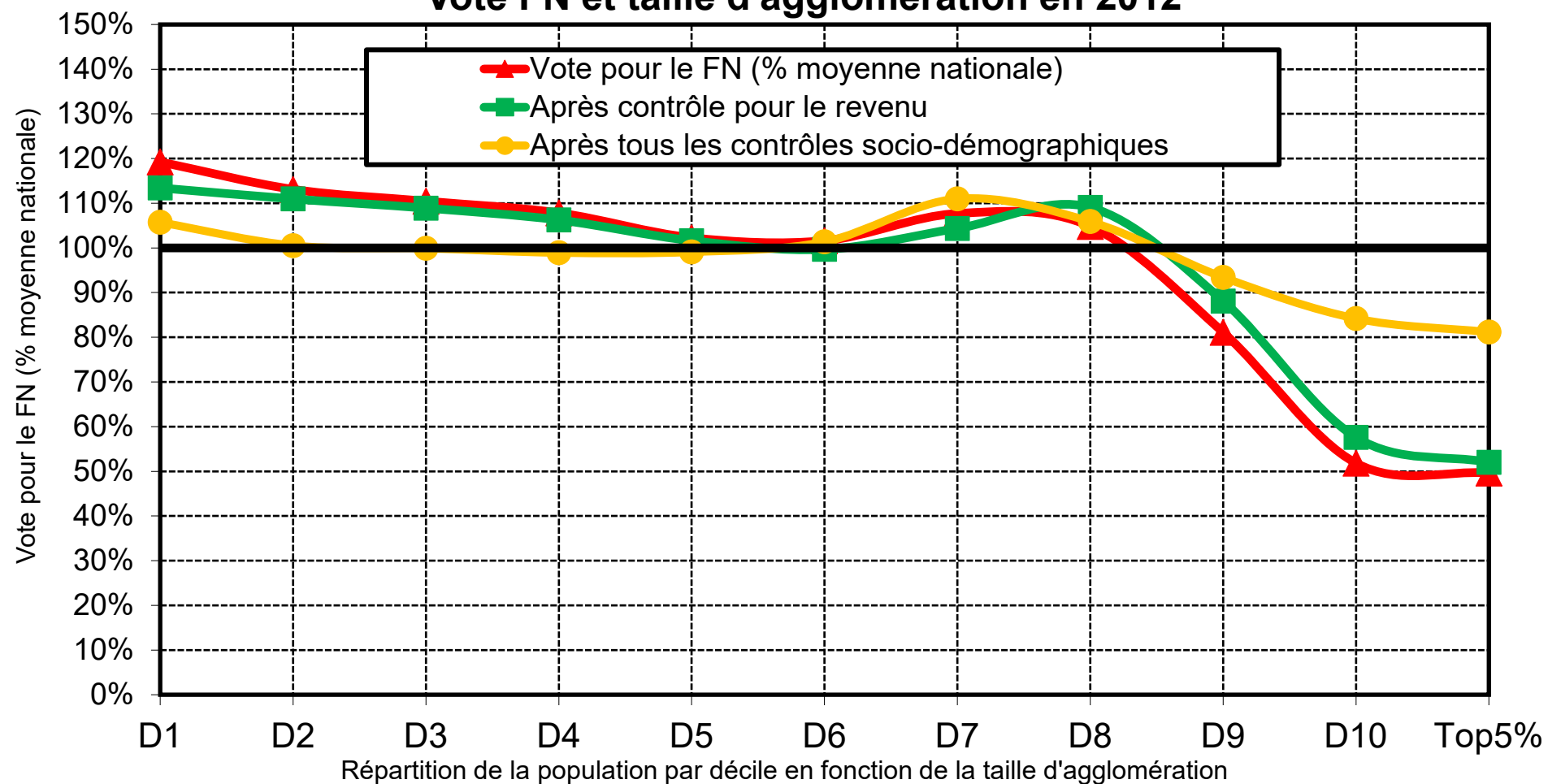
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5e).

Vote FN et taille d'agglomération en 2007



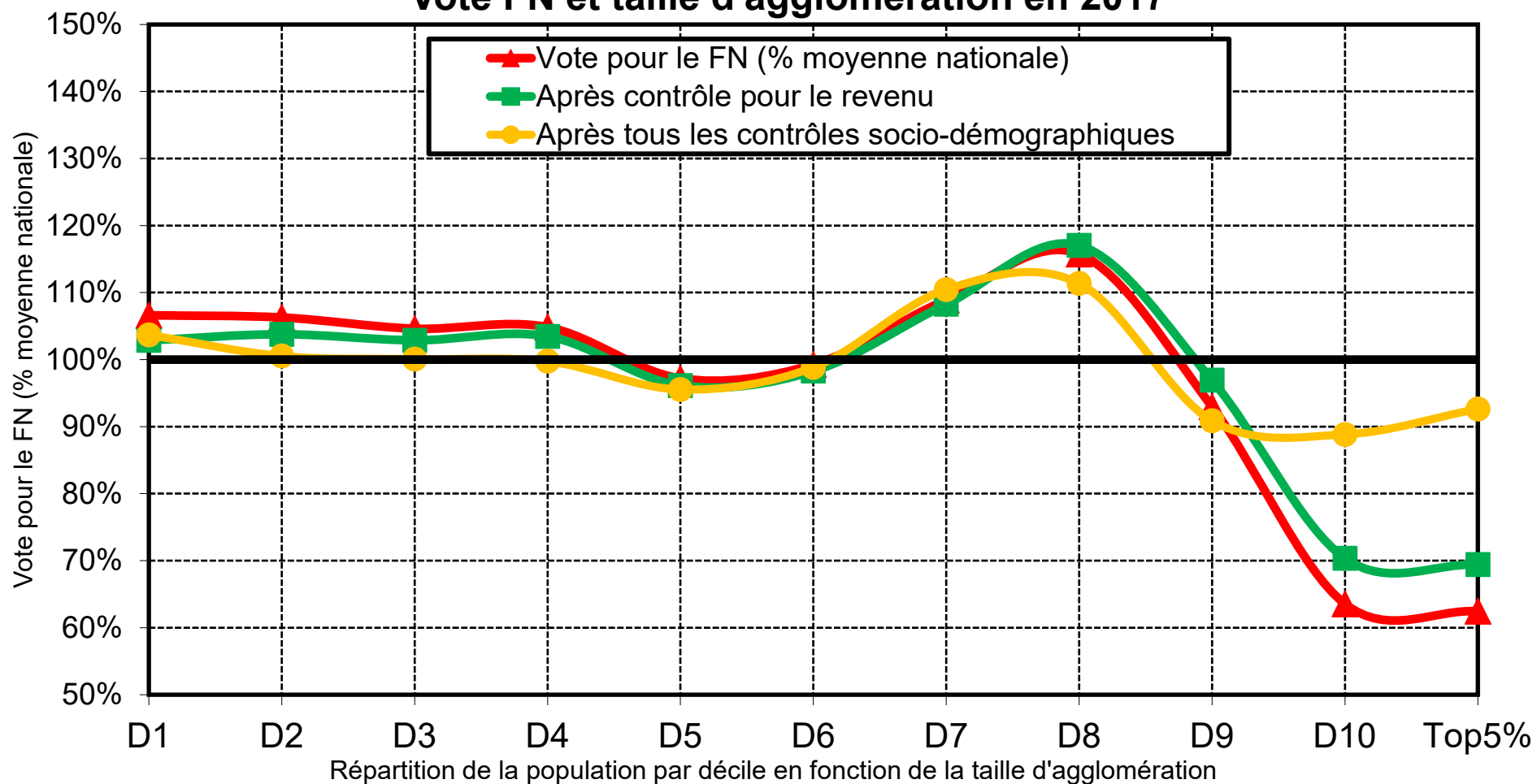
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5f).

Vote FN et taille d'agglomération en 2012



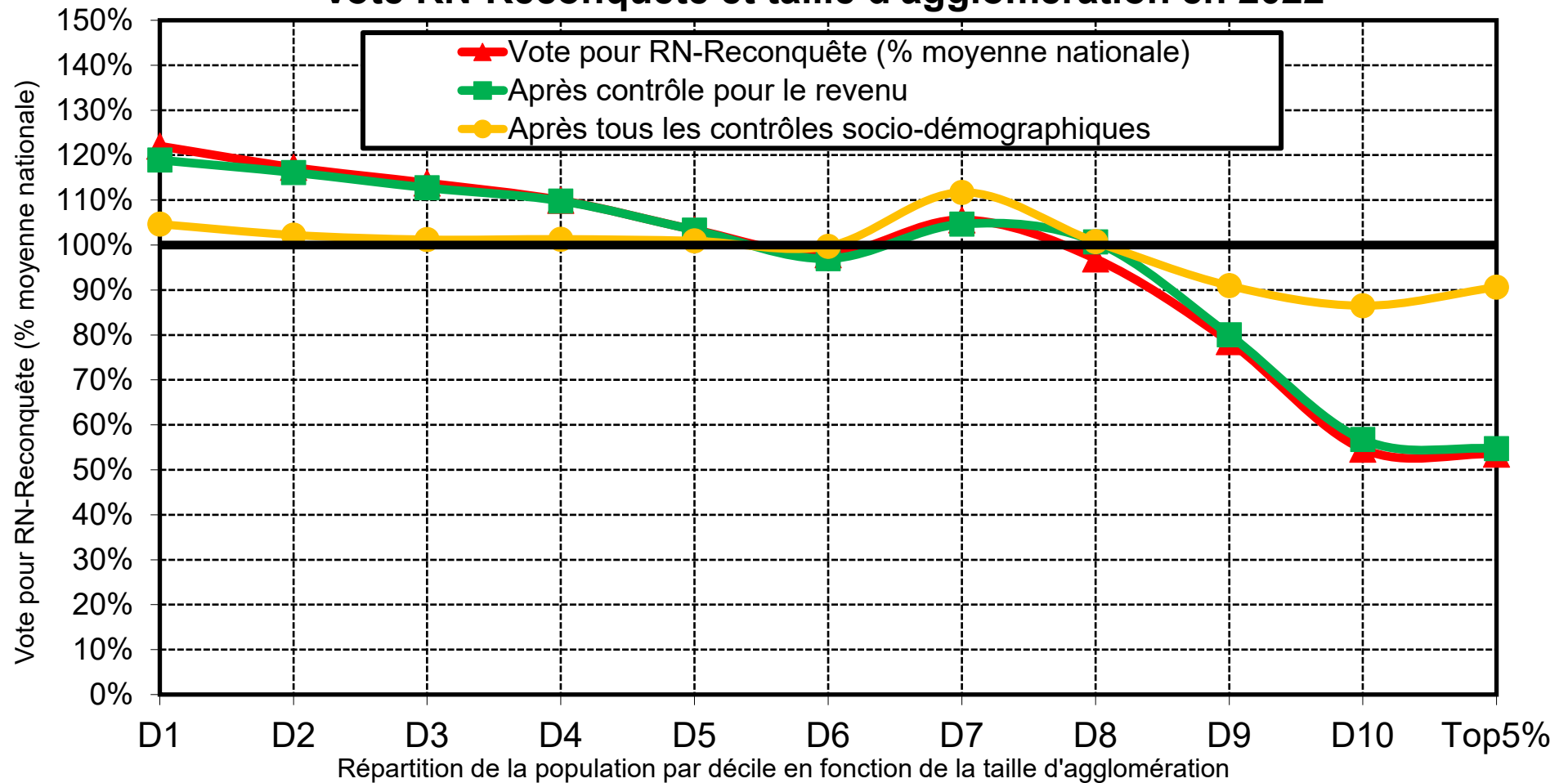
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5g).

Vote FN et taille d'agglomération en 2017



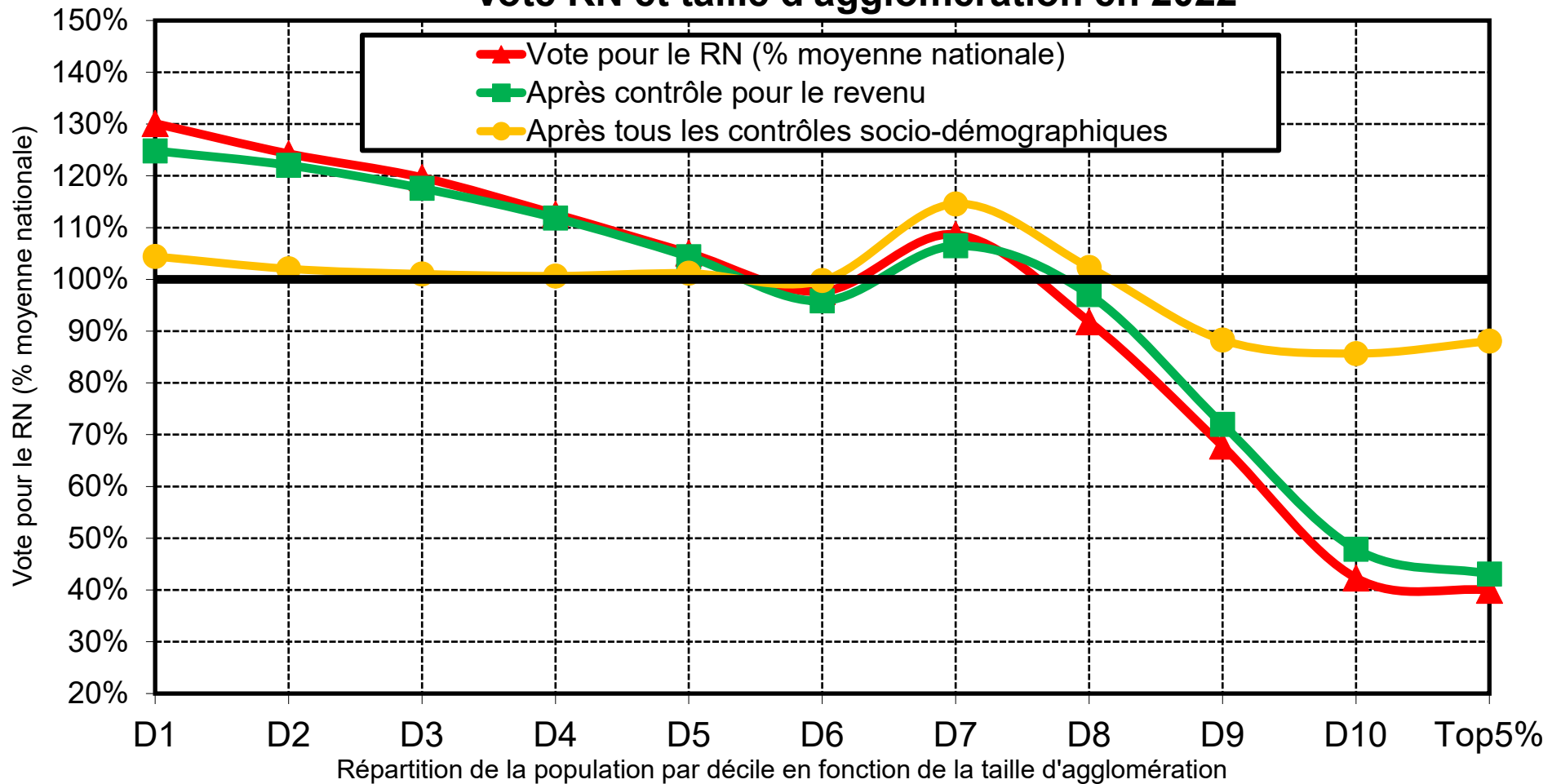
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5h).

Vote RN-Reconquête et taille d'agglomération en 2022



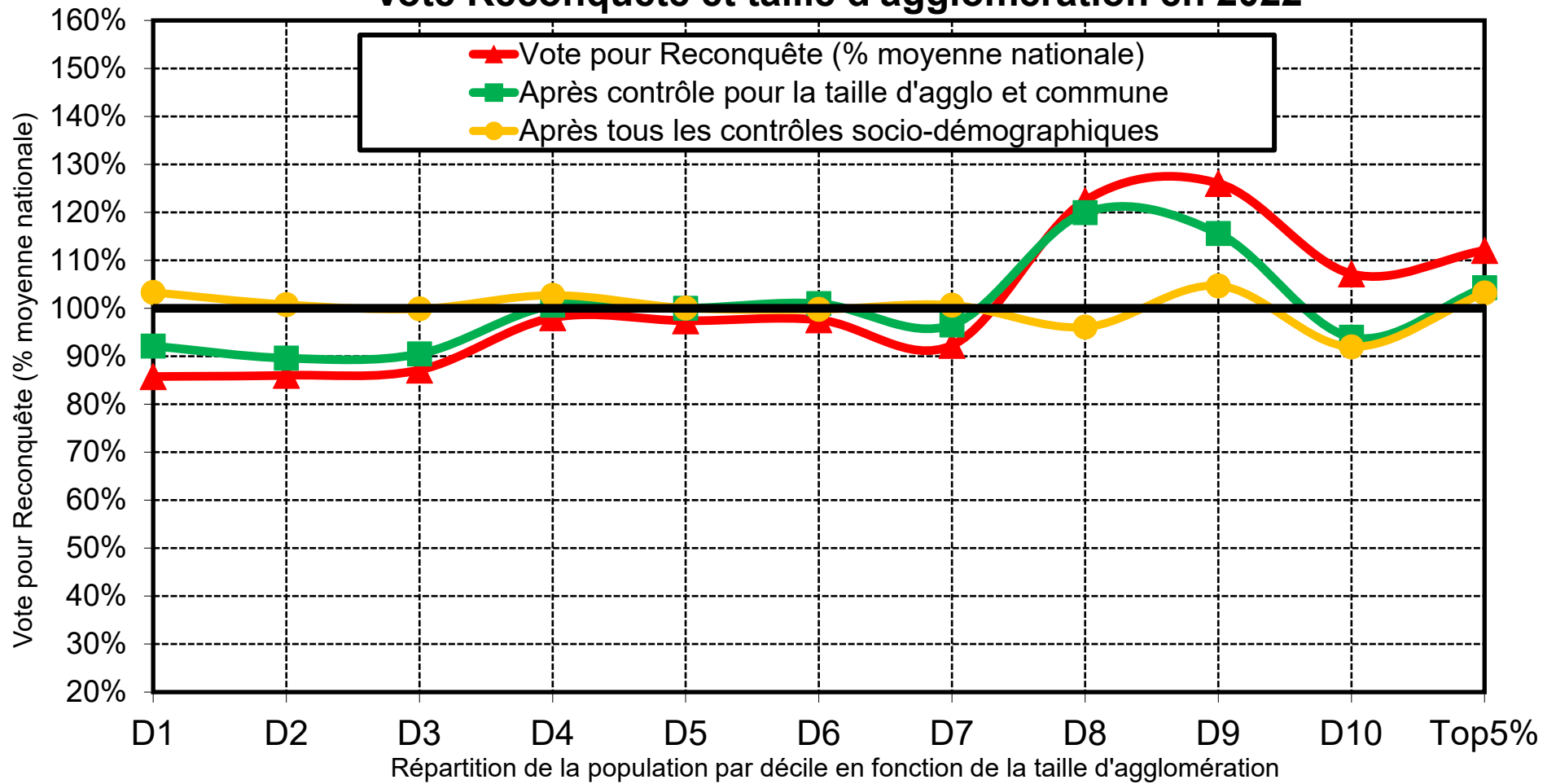
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5i).

Vote RN et taille d'agglomération en 2022



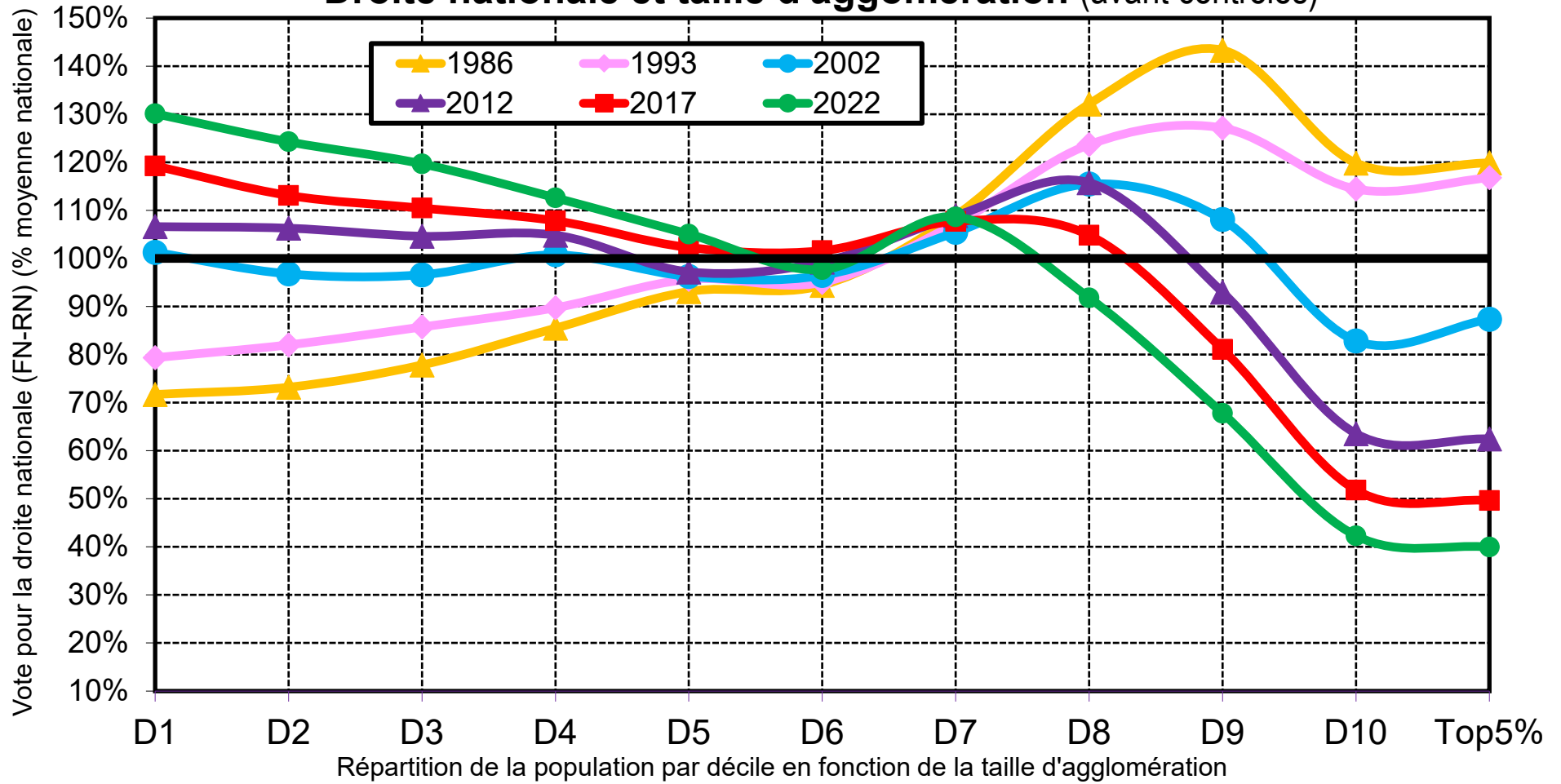
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5j).

Vote Reconquête et taille d'agglomération en 2022



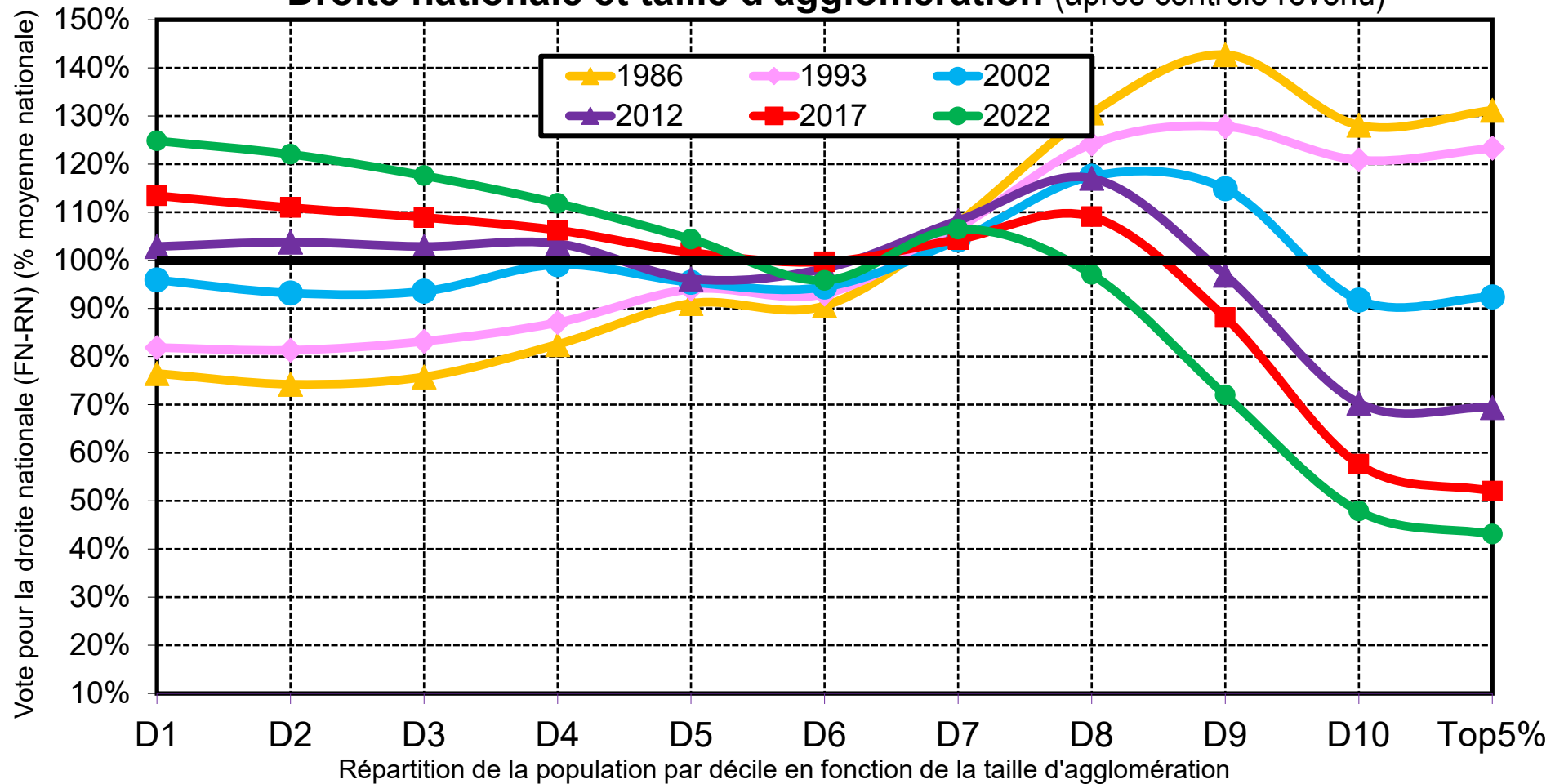
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5k).

Droite nationale et taille d'agglomération (avant contrôles)



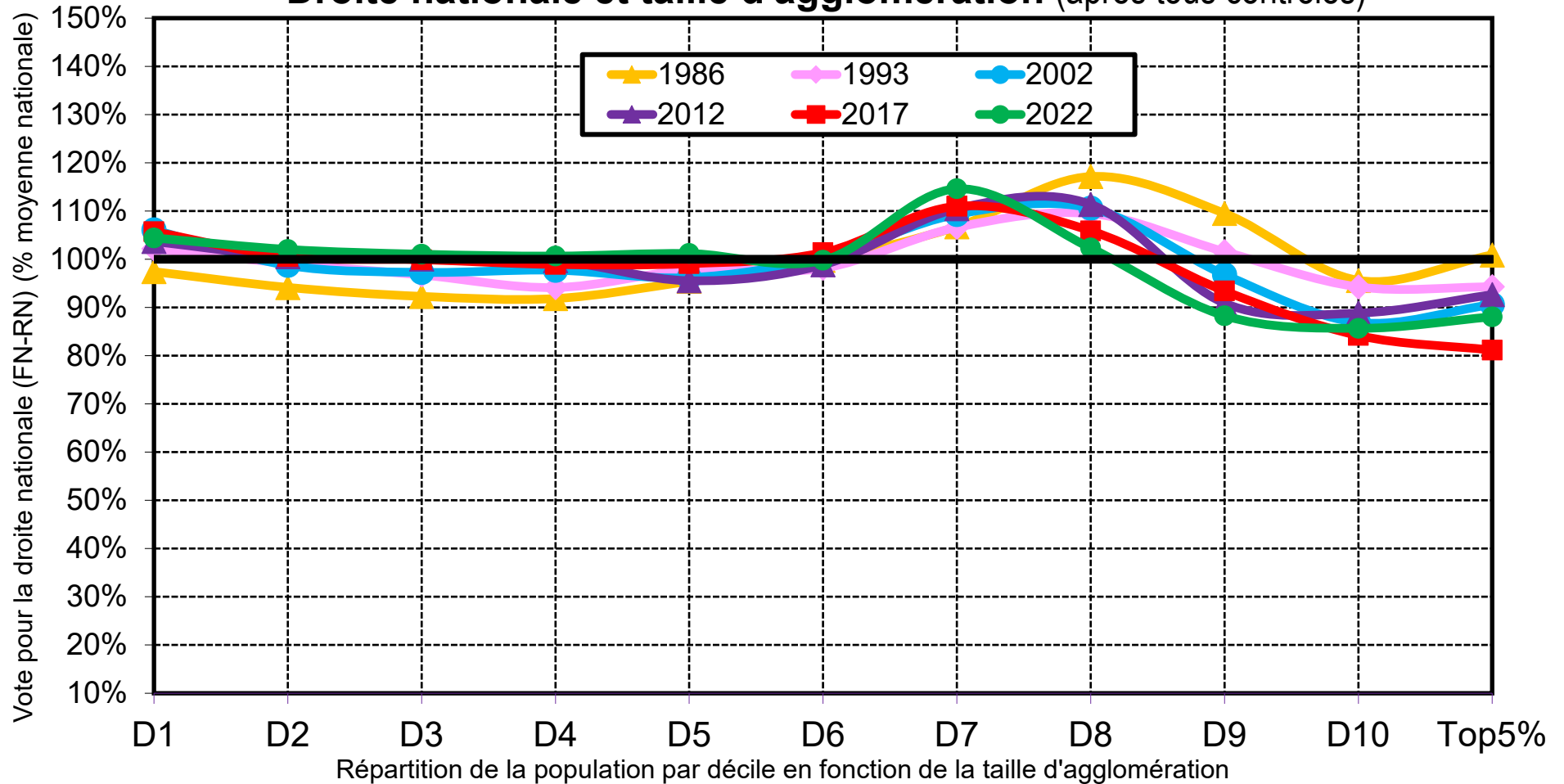
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5l).

Droite nationale et taille d'agglomération (après contrôle revenu)



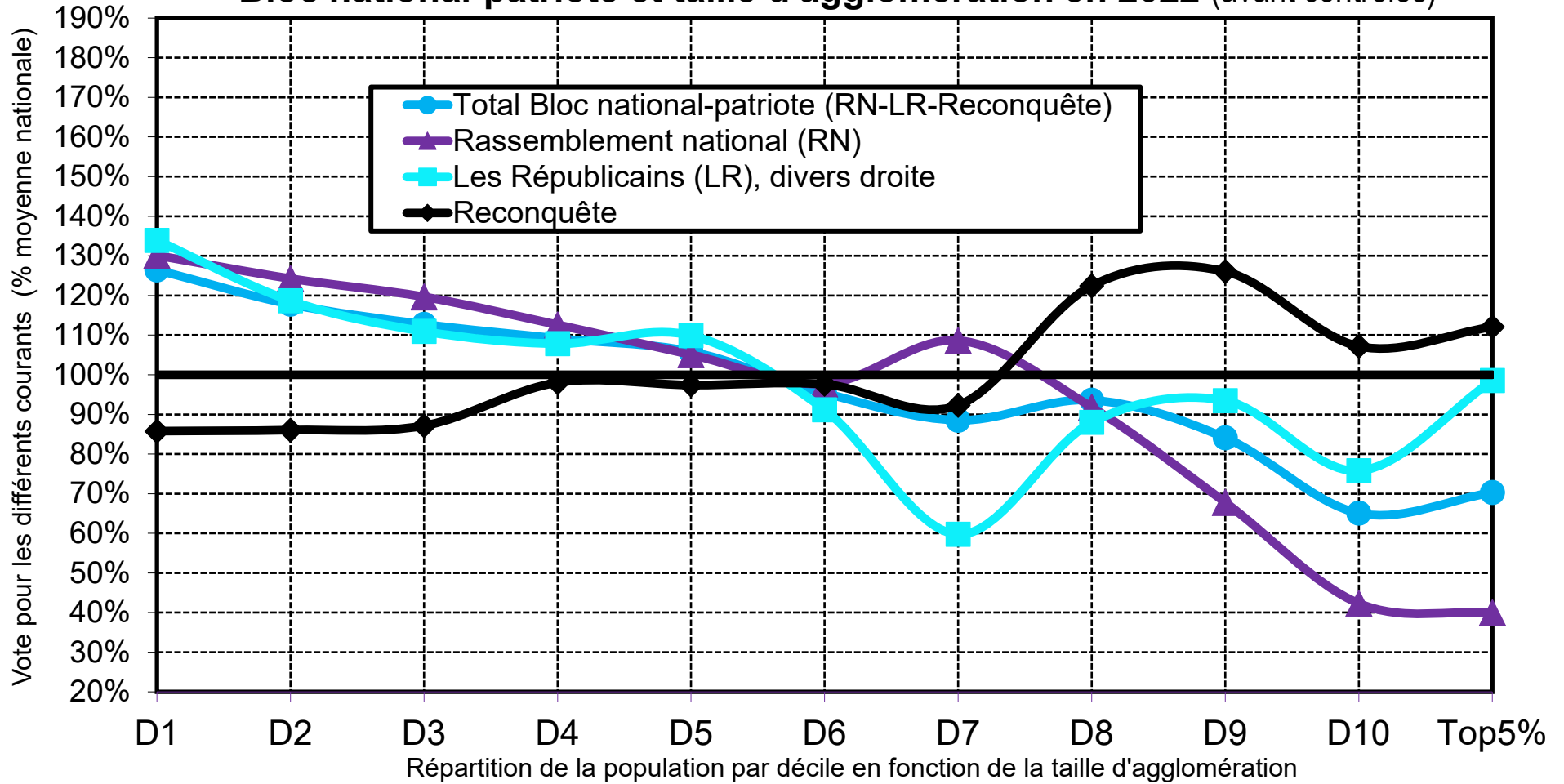
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5m).

Droite nationale et taille d'agglomération (après tous contrôles)



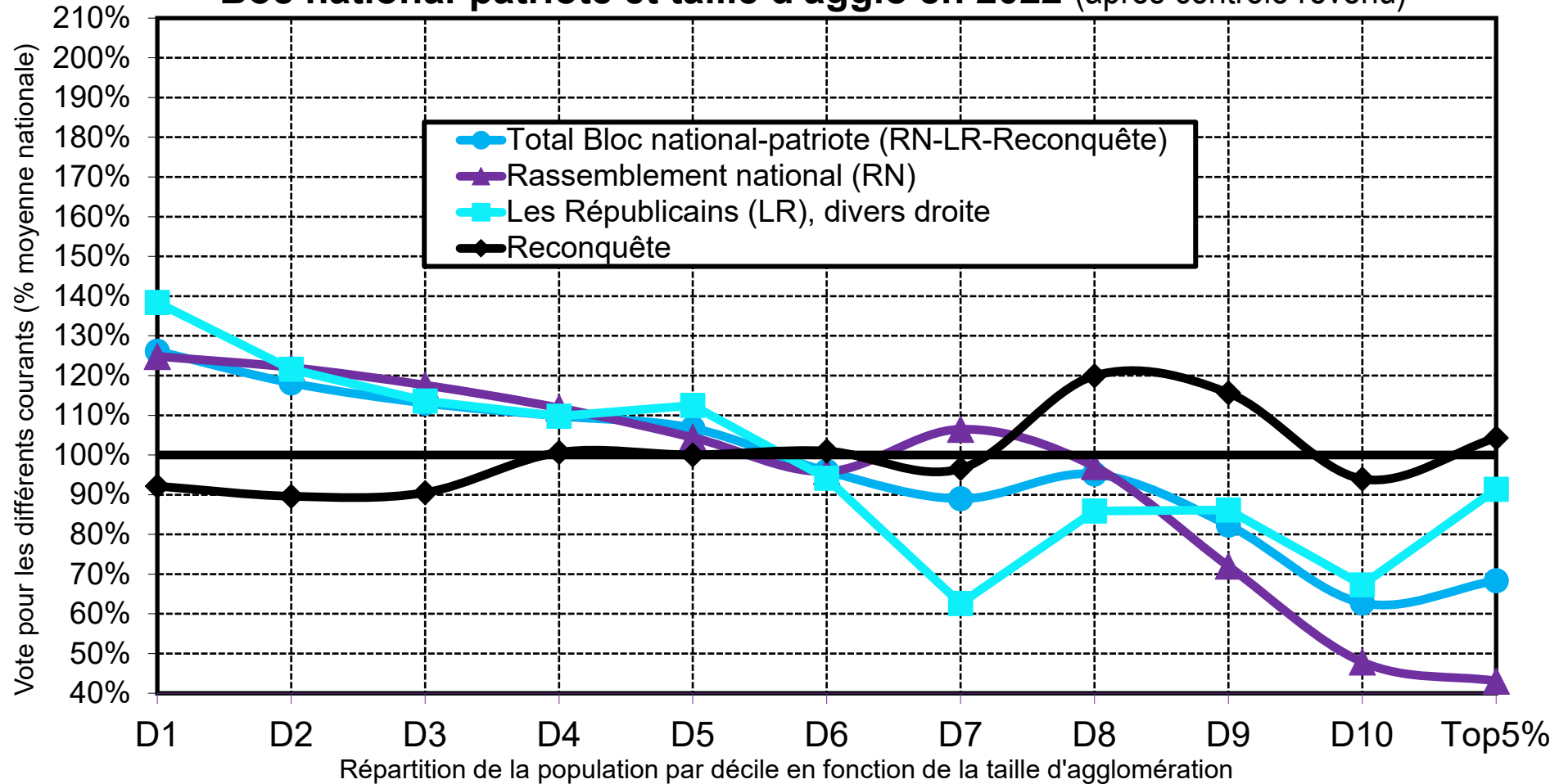
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5n).

Bloc national-patriote et taille d'agglomération en 2022 (avant contrôles)



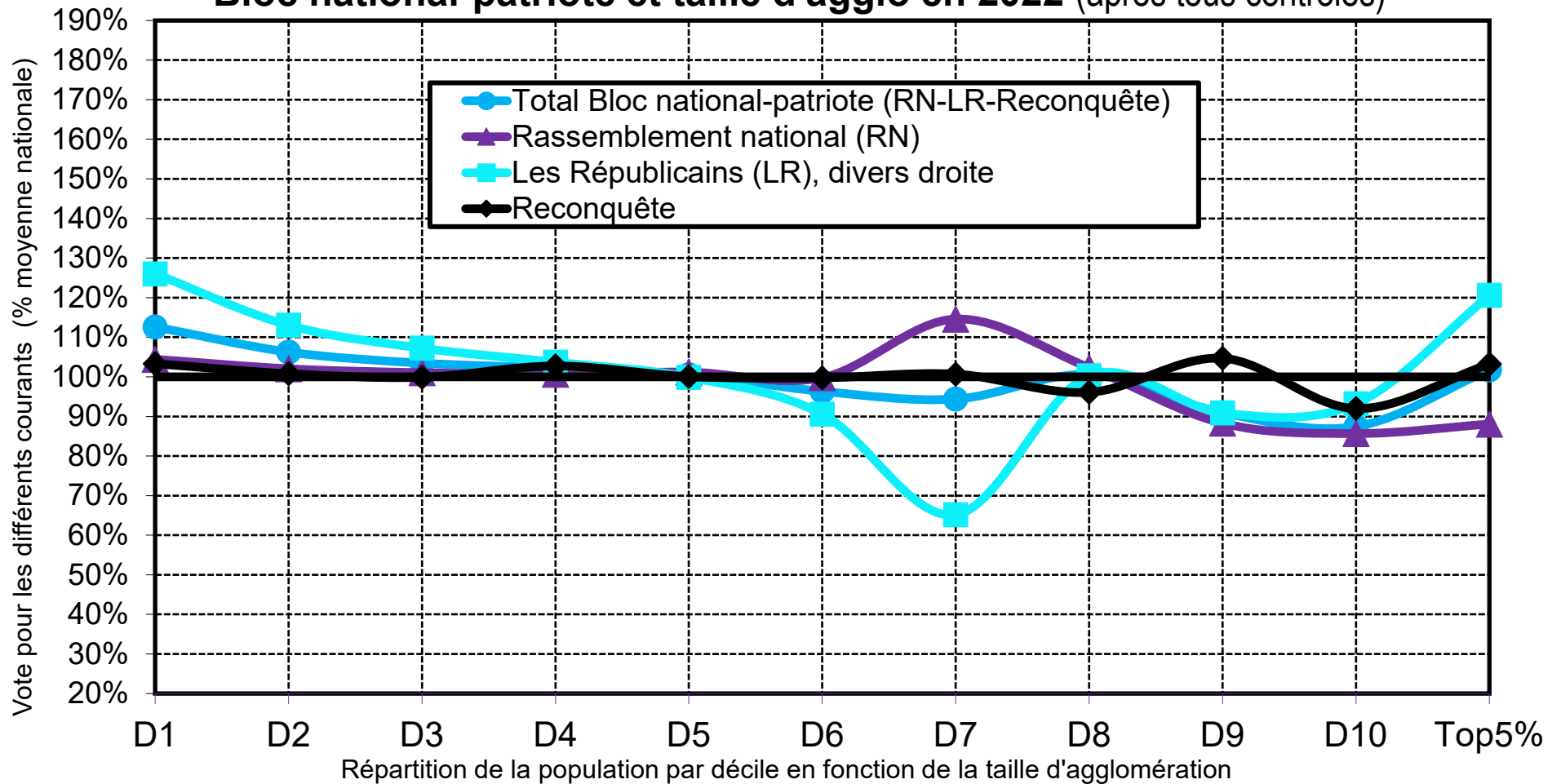
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5o).

Boc national-patriote et taille d'agglomération en 2022 (après contrôle revenu)



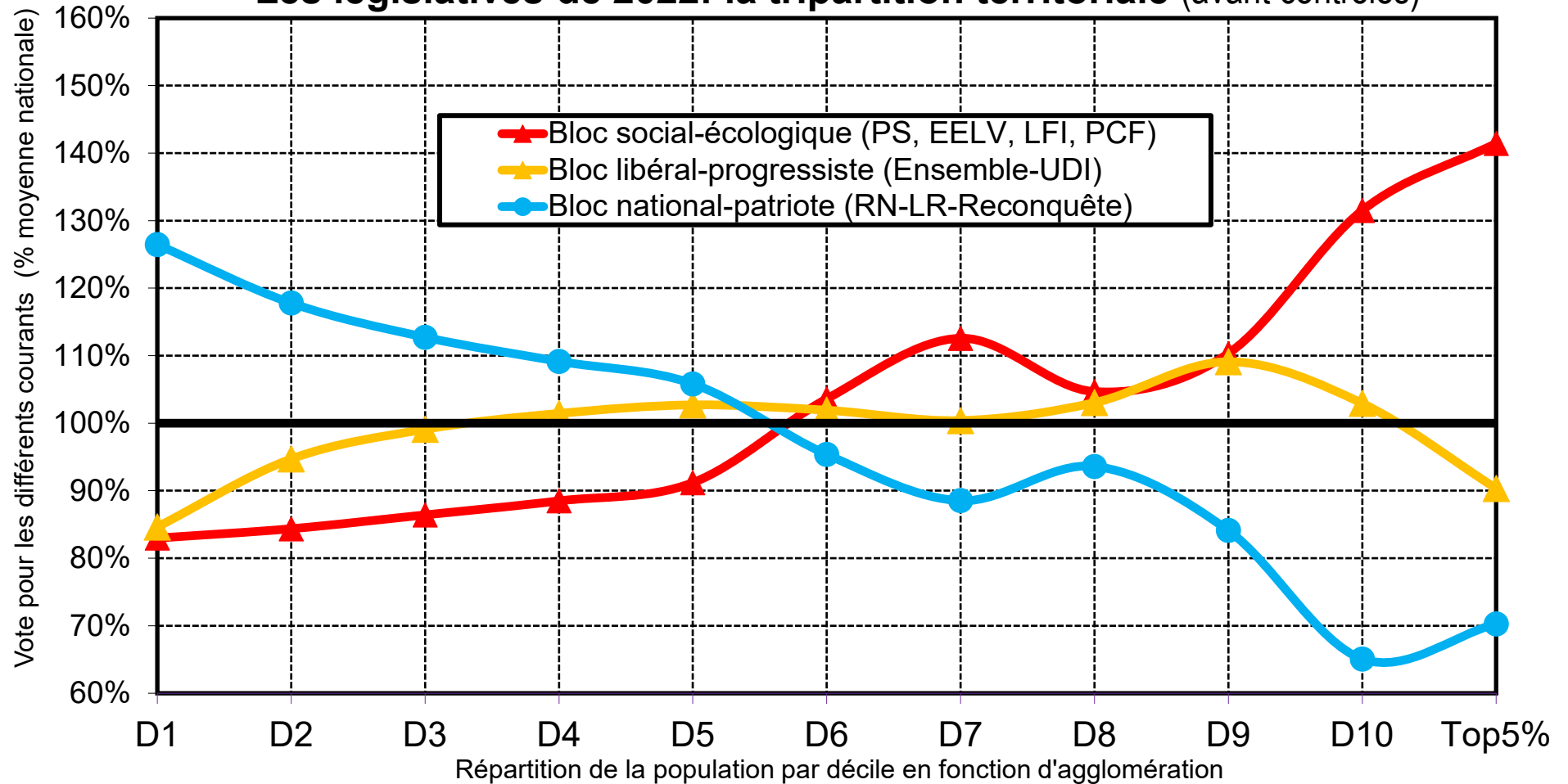
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5p).

Bloc national-patriote et taille d'agglomération en 2022 (après tous contrôles)



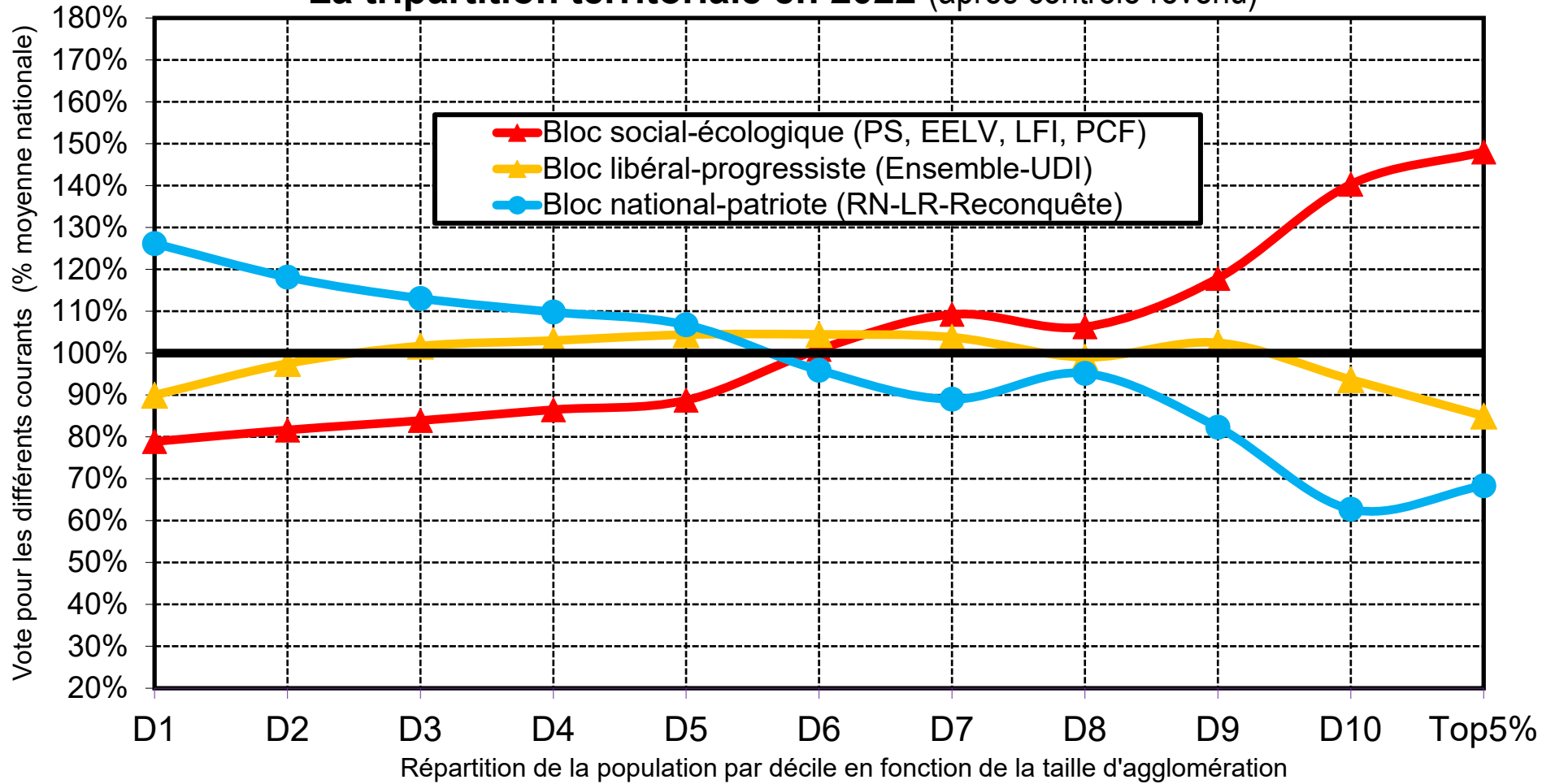
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5q).

Les législatives de 2022: la tripartition territoriale (avant contrôles)



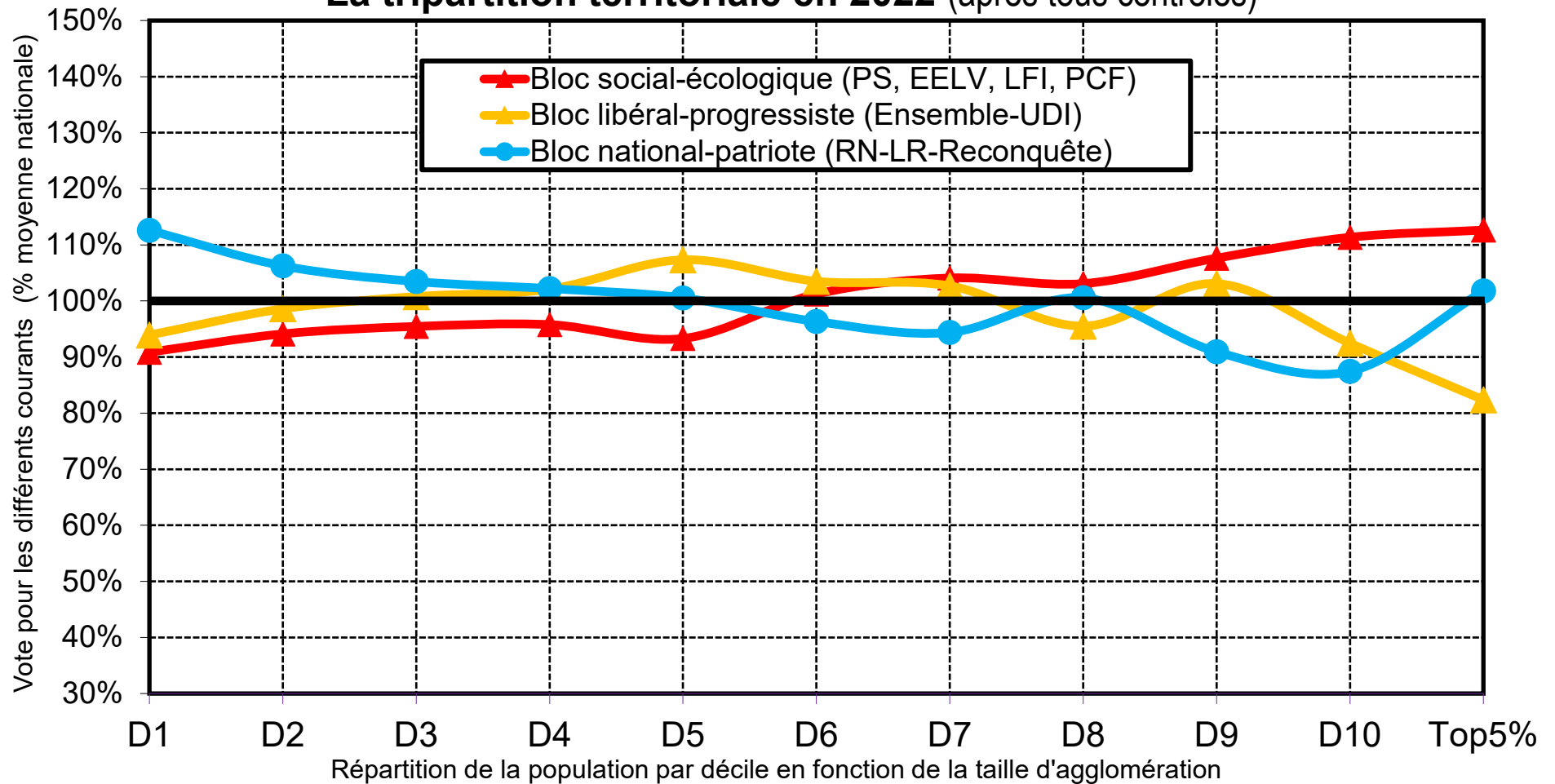
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5r).

La tripartition territoriale en 2022 (après contrôle revenu)



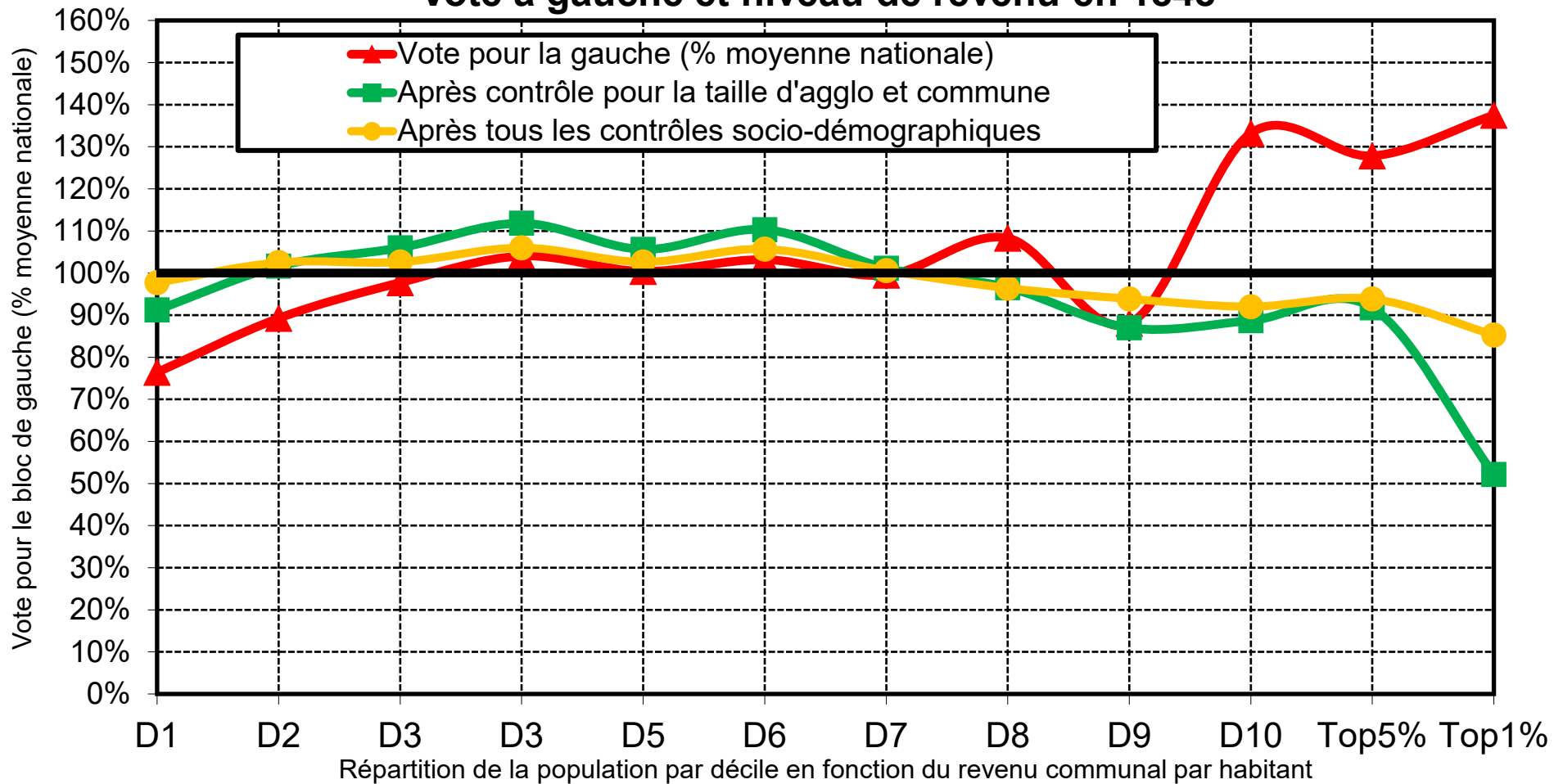
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5s).

La tripartition territoriale en 2022 (après tous contrôles)



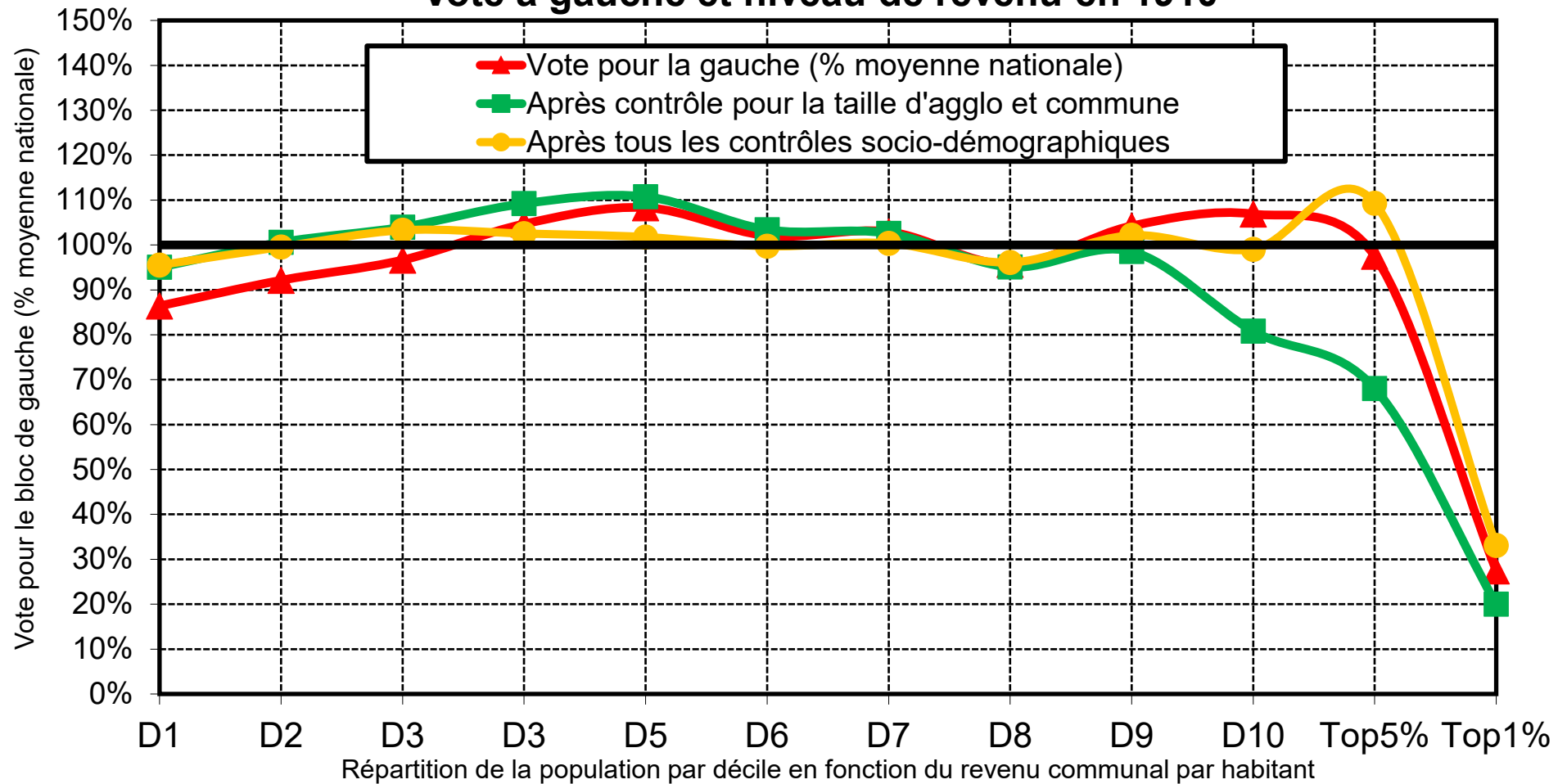
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D2.5t).

Vote à gauche et niveau de revenu en 1848



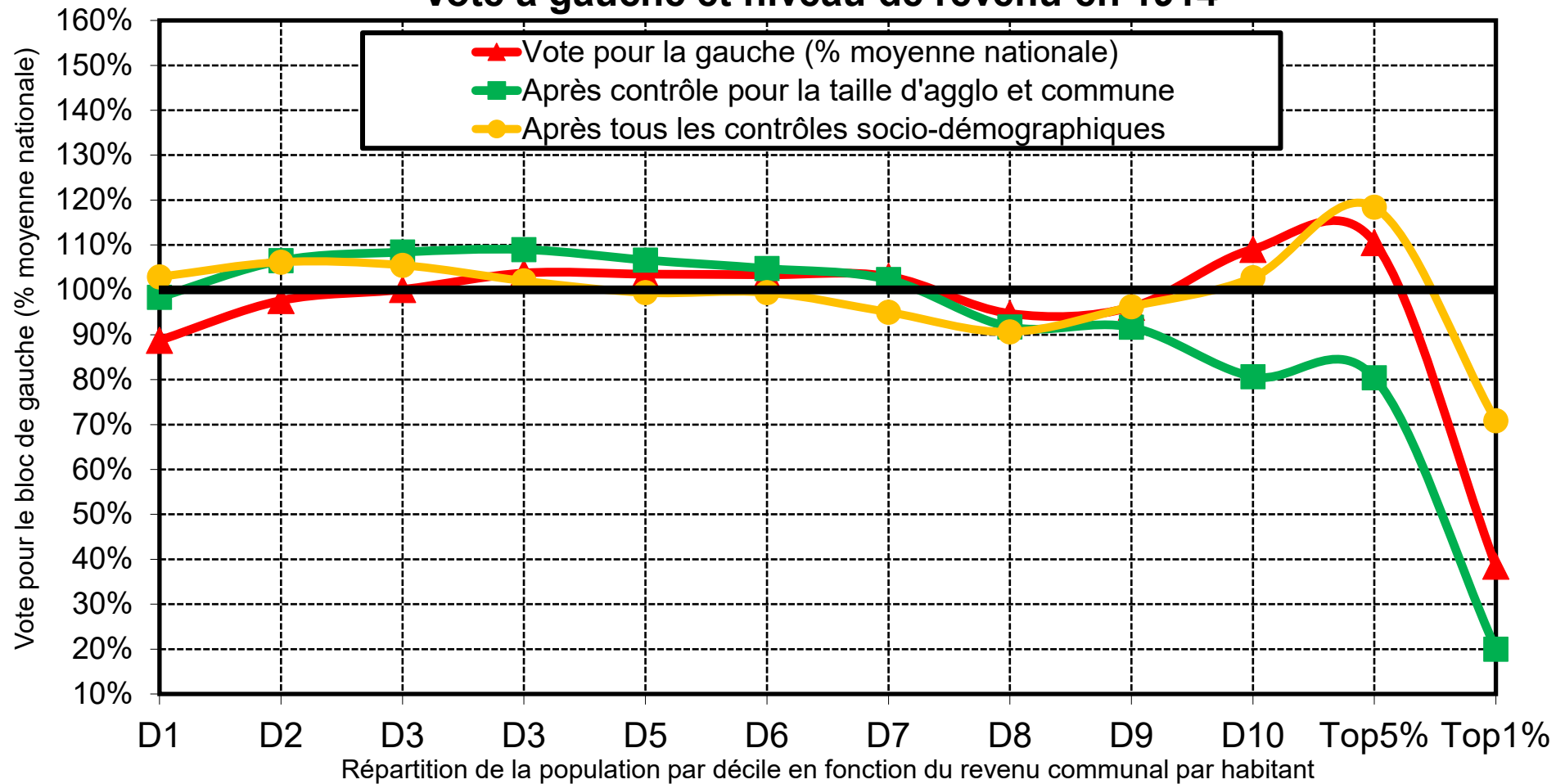
Lecture. Lors des législatives de 1848, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.1a)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1910



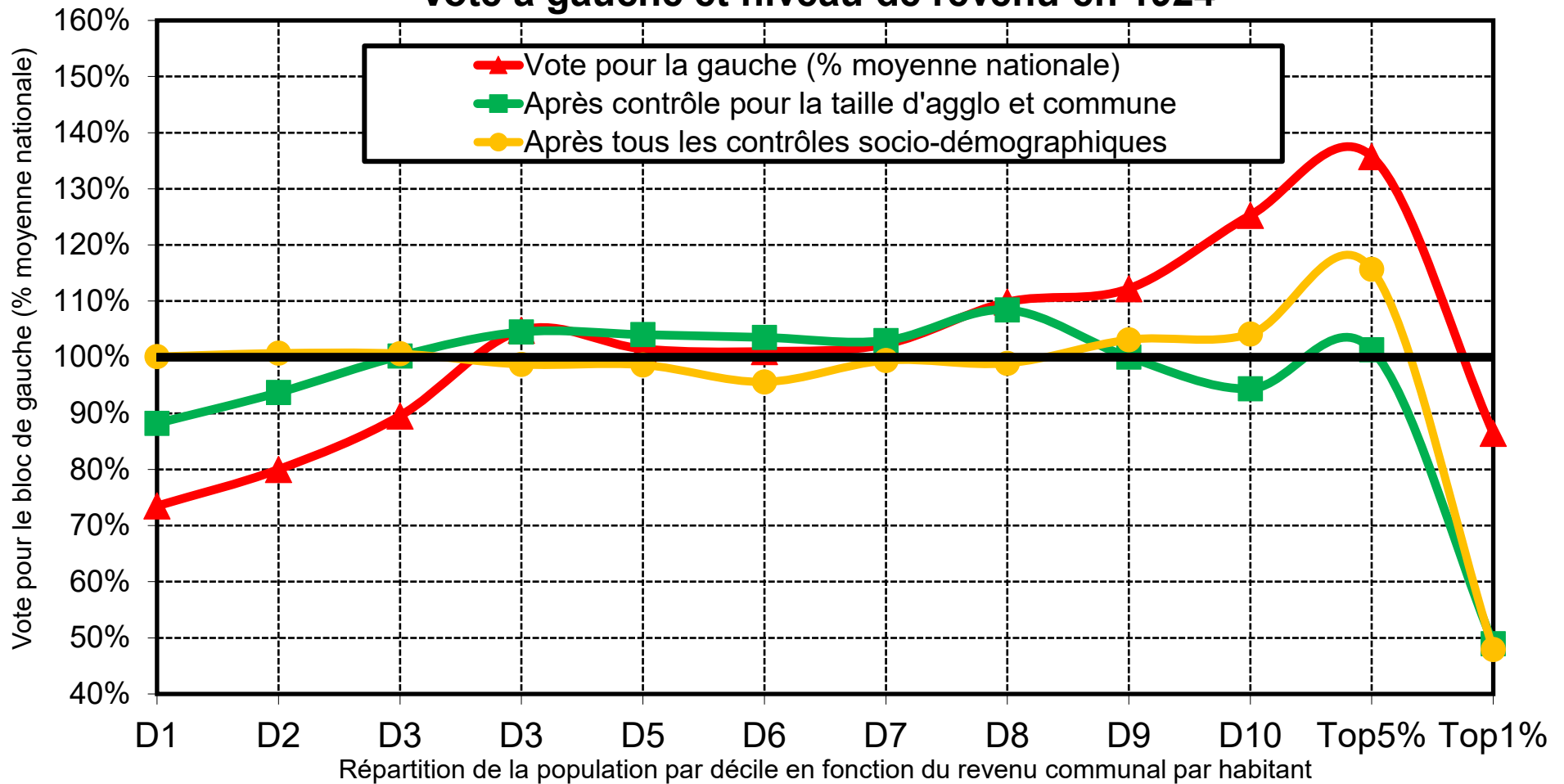
Lecture. Lors des législatives de 1910, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.1b)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1914



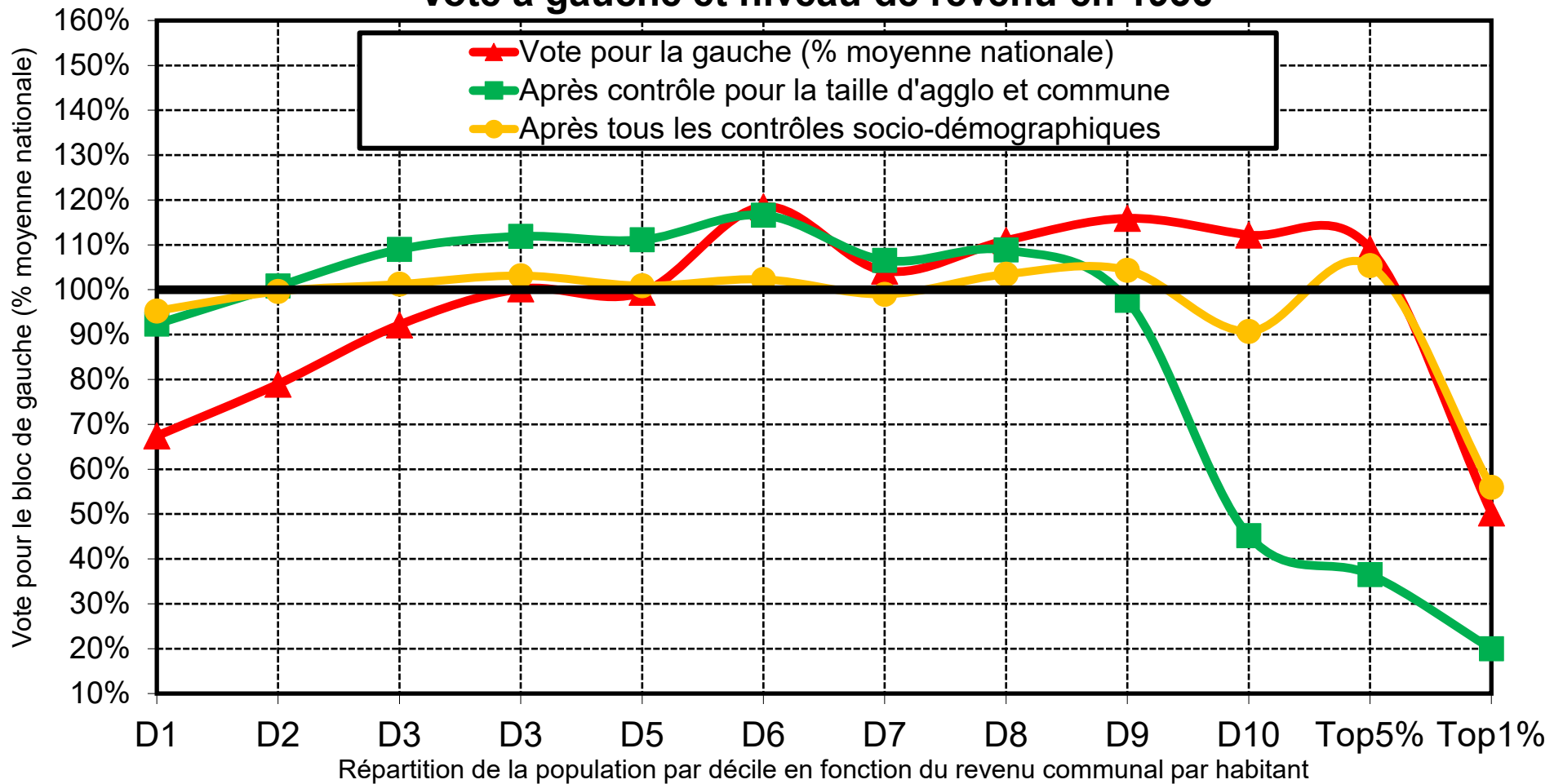
Lecture. Lors des législatives de 1914, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2a)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1924



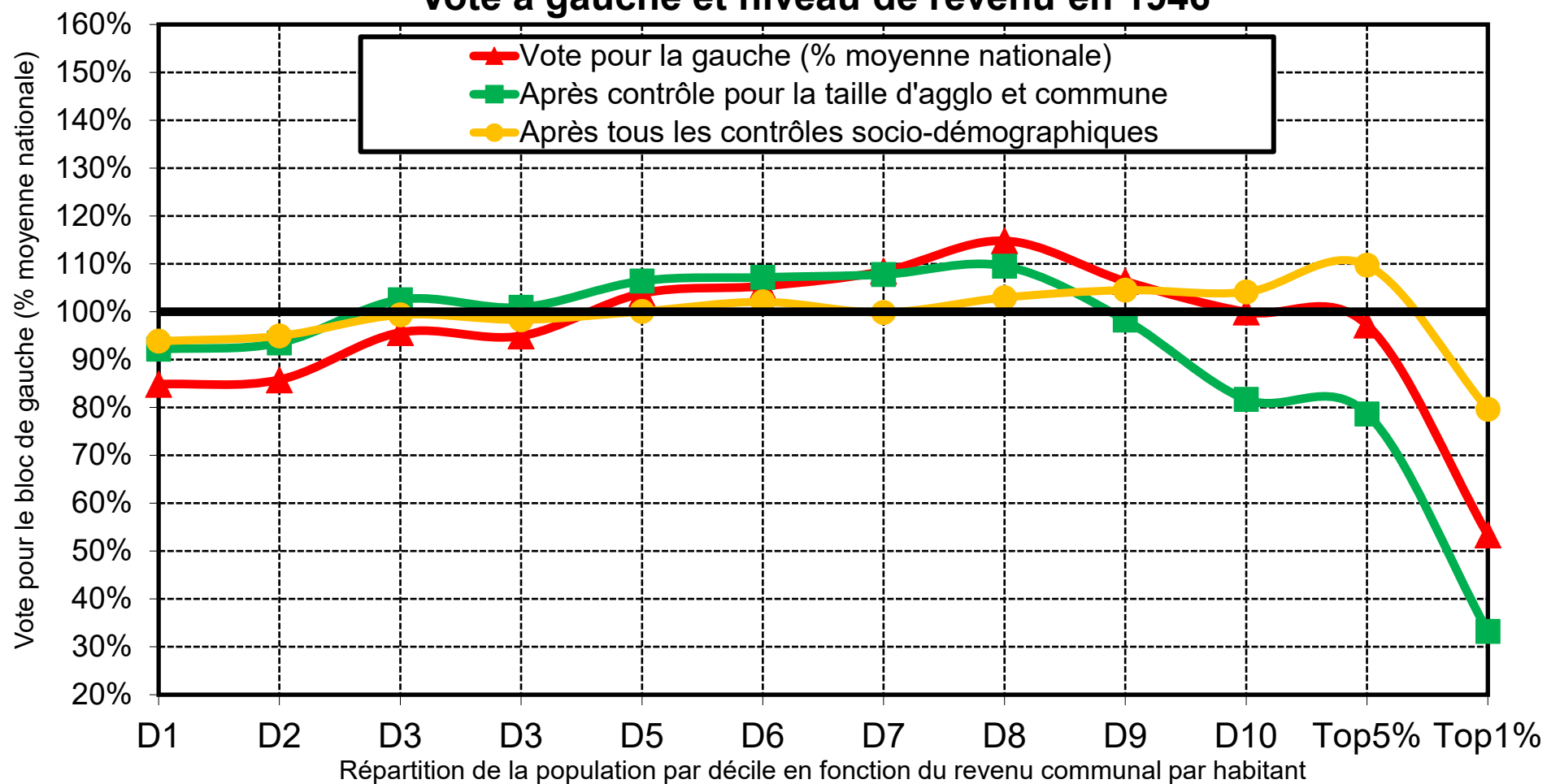
Lecture. Lors des législatives de 1924, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2b)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1936



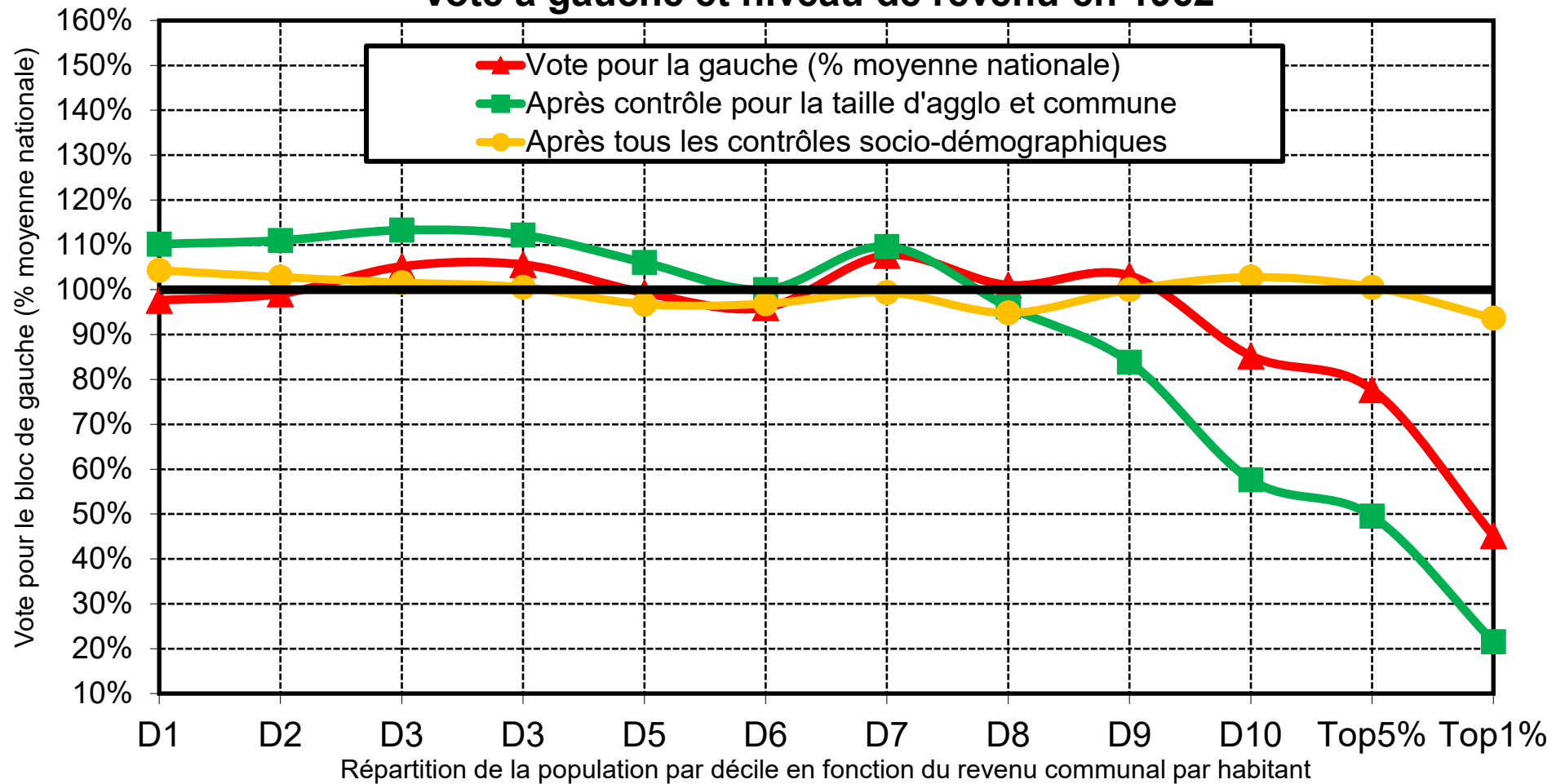
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2c)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1946



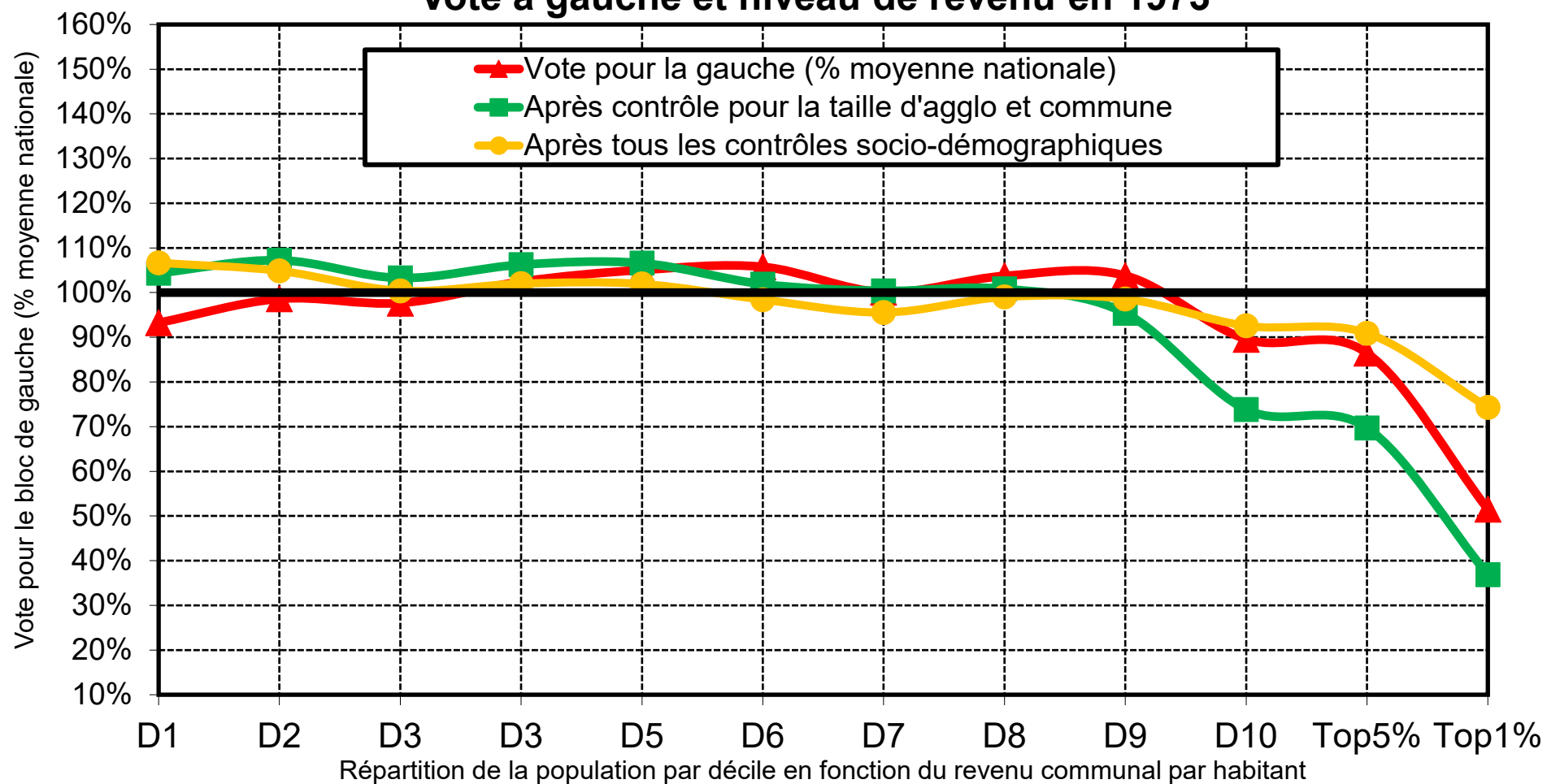
Lecture. Lors des législatives de 1946, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2d)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1962



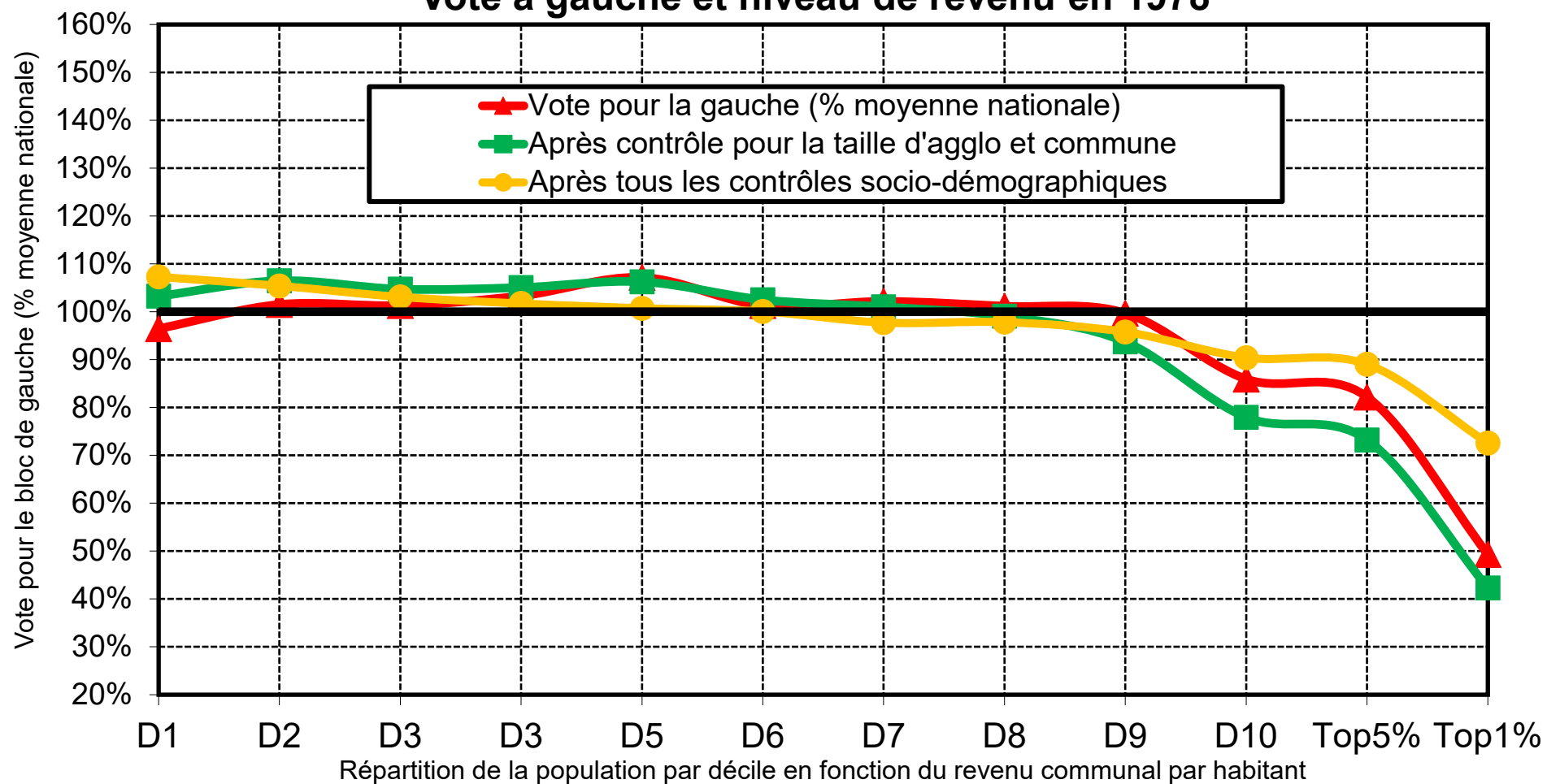
Lecture. Lors des législatives de 1962, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.2e)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1973



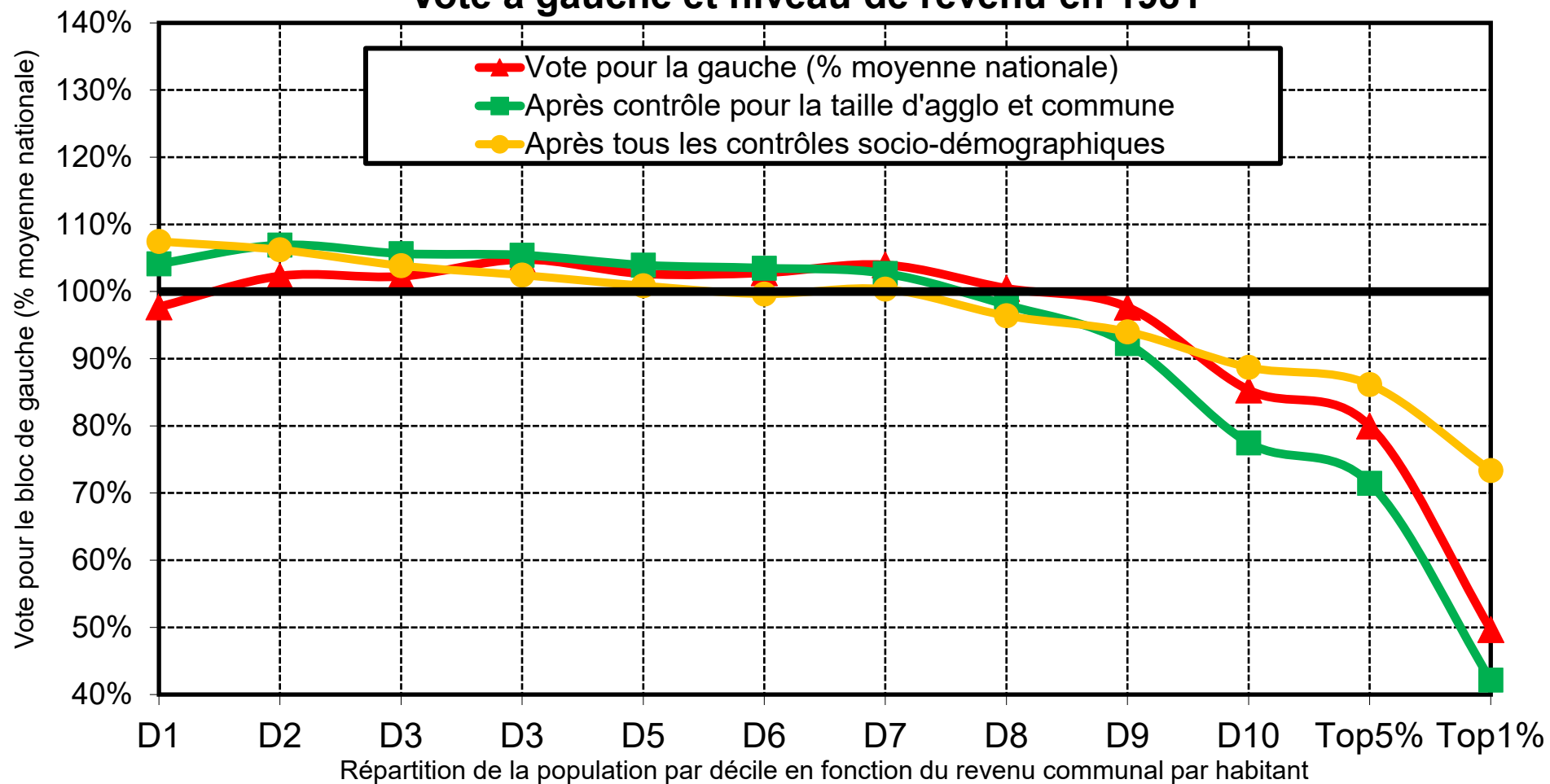
Lecture. Lors des législatives de 1973, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.2f)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1978



Lecture. Lors des législatives de 1978, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.2g)

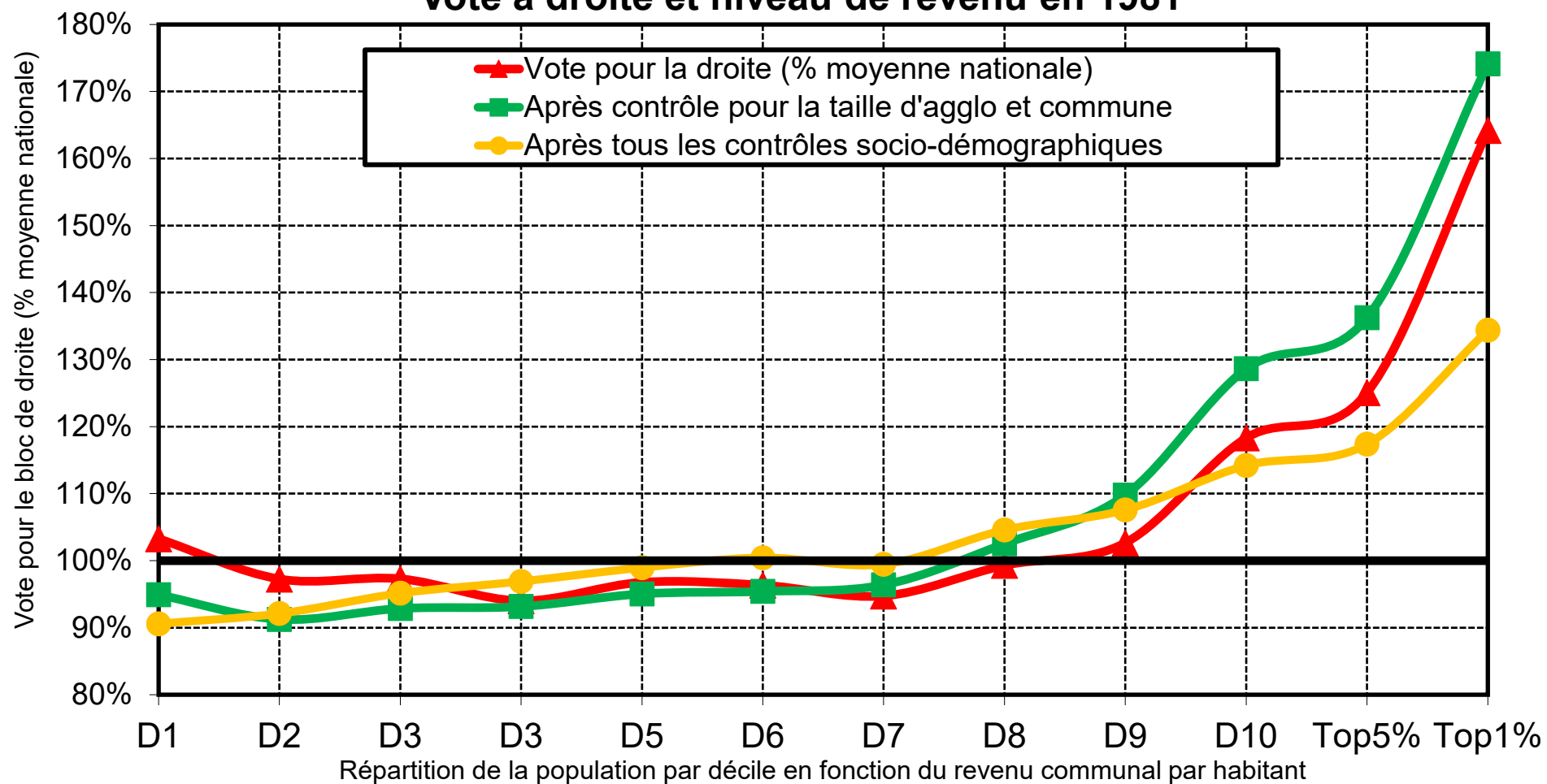
Vote à gauche et niveau de revenu en 1981



Lecture. Lors des élections législatives de 1981, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2h)

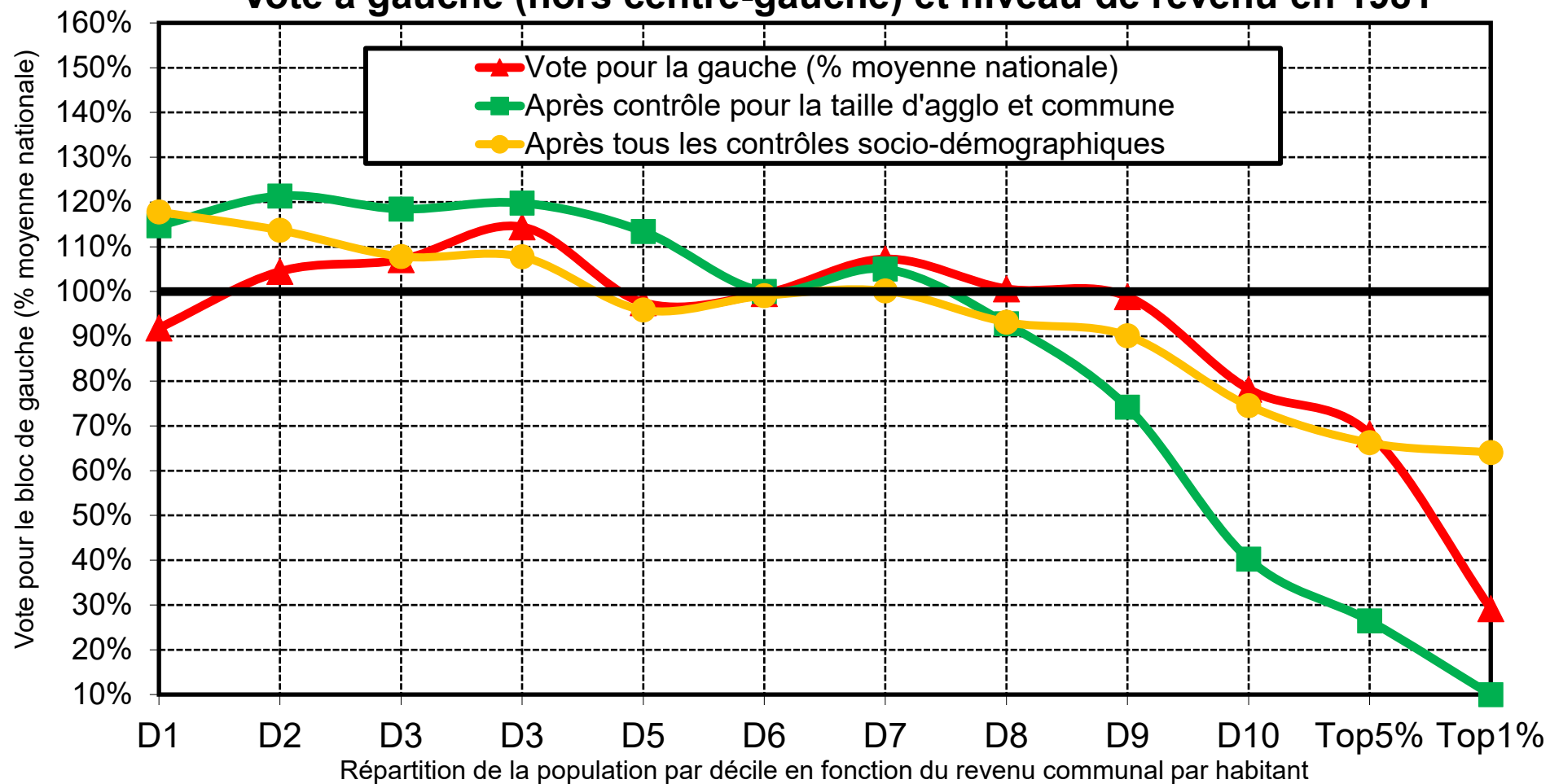
Vote à droite et niveau de revenu en 1981



Lecture. Lors des législatives de 1981, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2i)

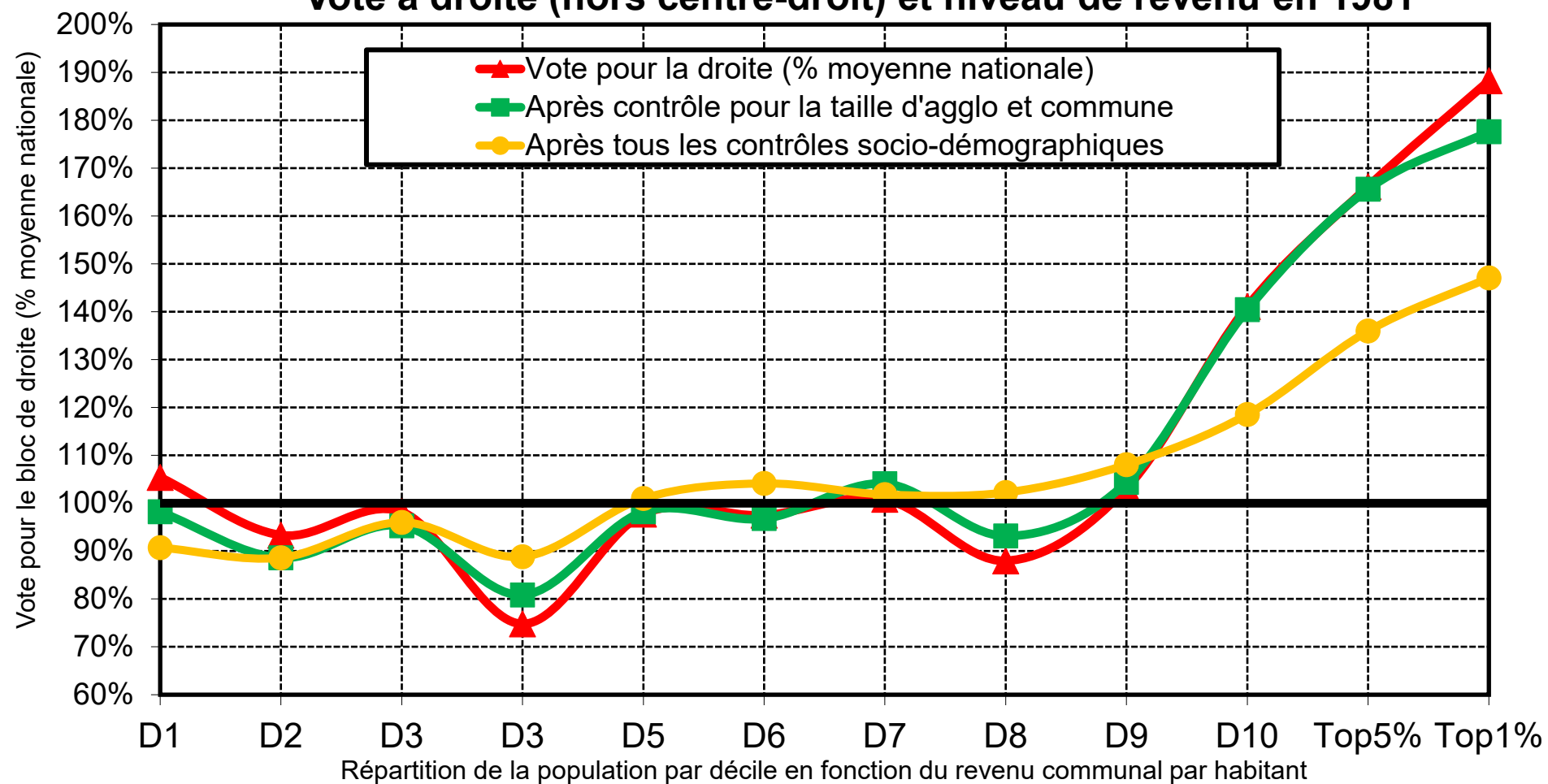
Vote à gauche (hors centre-gauche) et niveau de revenu en 1981



Lecture. Lors des législatives de 1981, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.

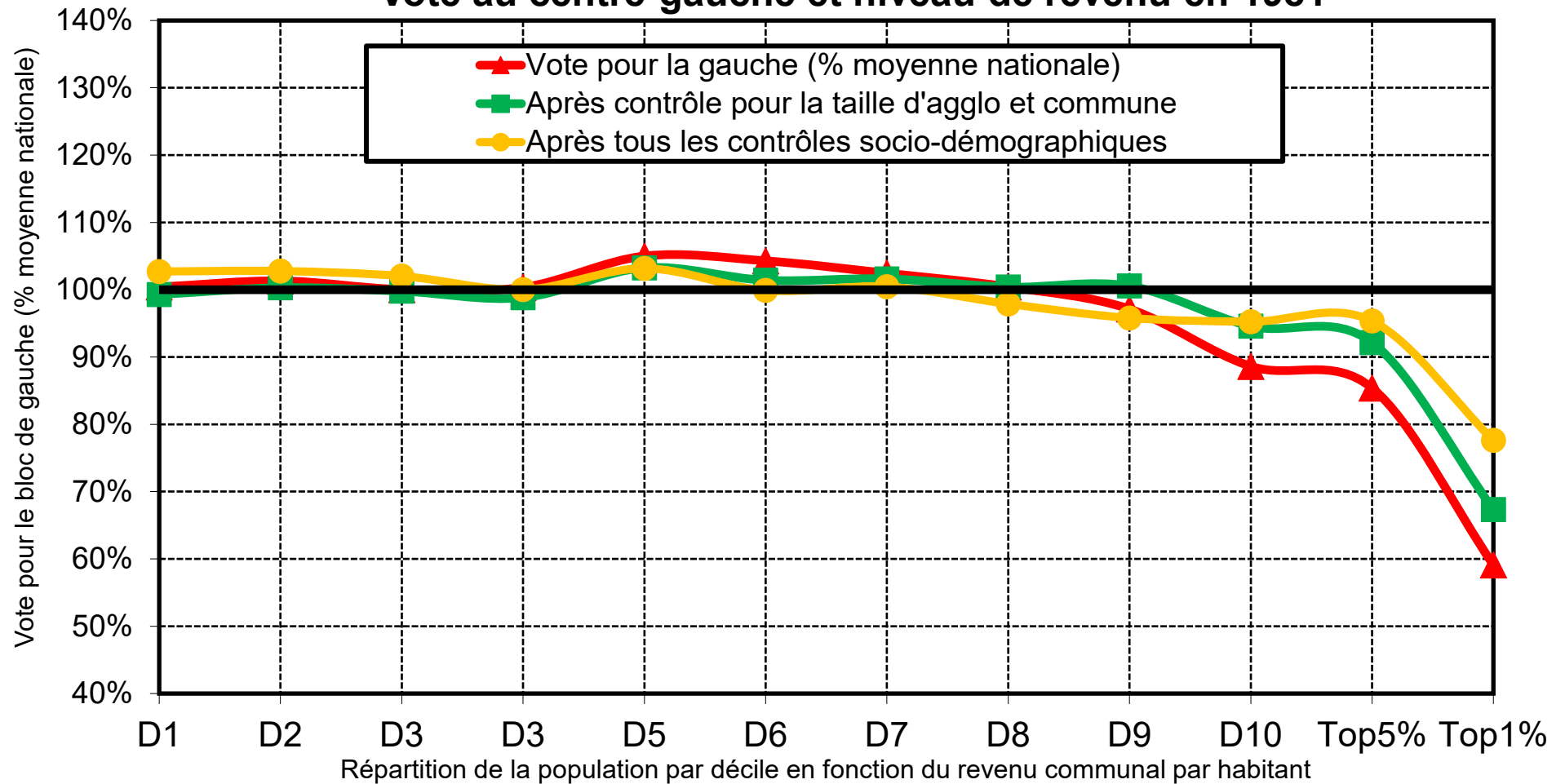
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2j)

Vote à droite (hors centre-droit) et niveau de revenu en 1981



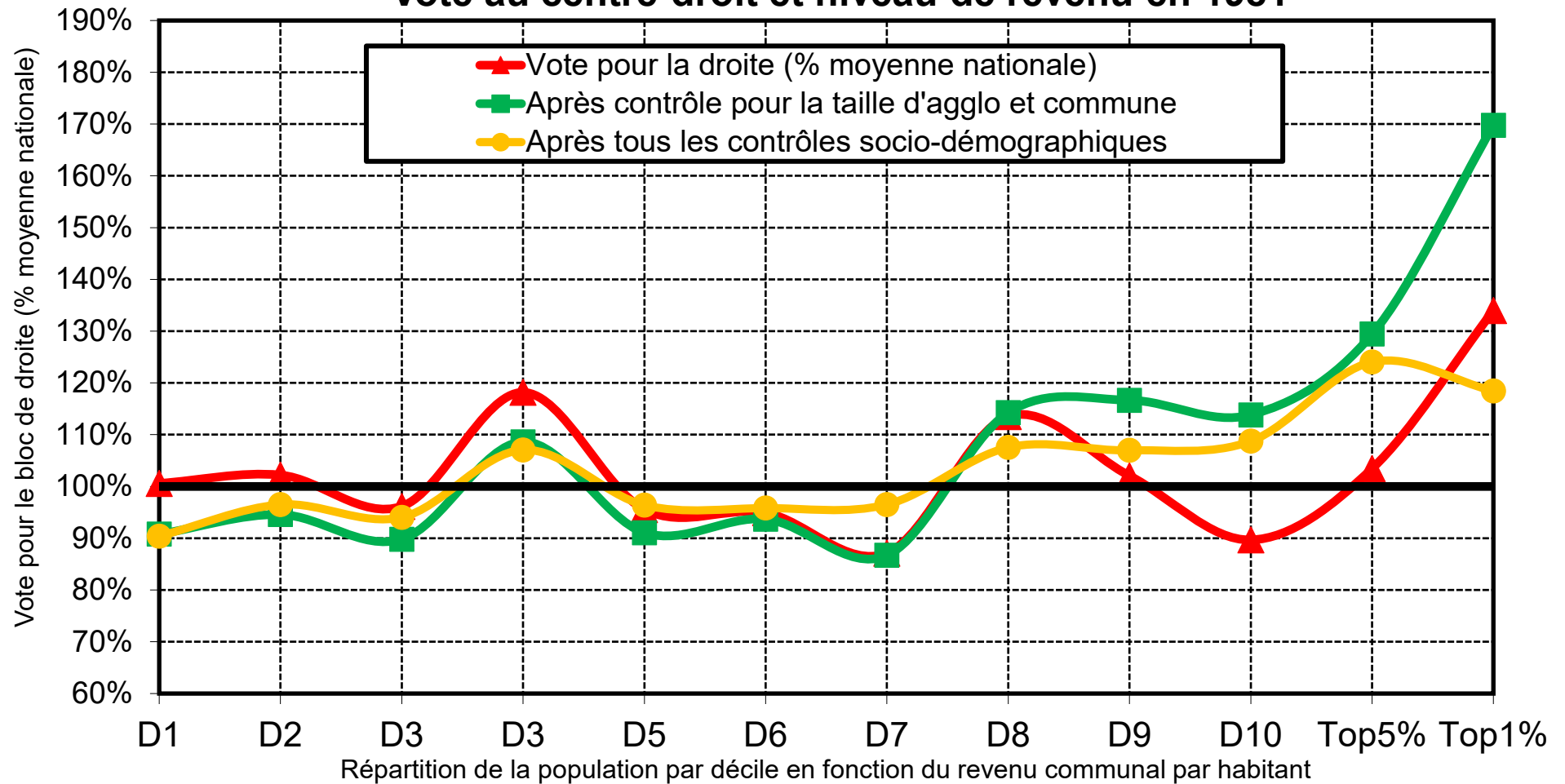
Lecture. Lors des législatives de 1981, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.2k)

Vote au centre-gauche et niveau de revenu en 1981



Lecture. Lors des législatives de 1981, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2I)

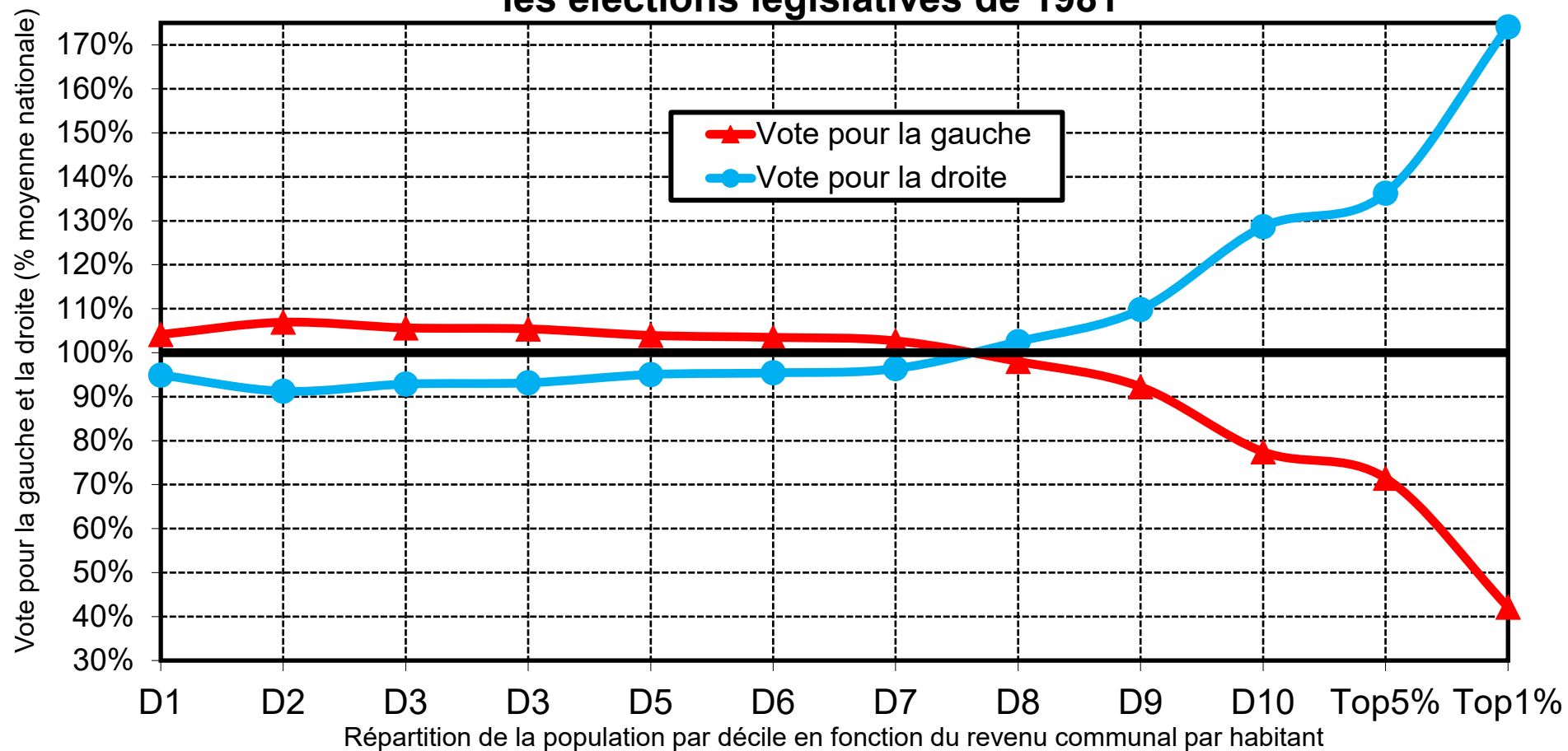
Vote au centre-droit et niveau de revenu en 1981



Lecture. Lors des législatives de 1981, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.

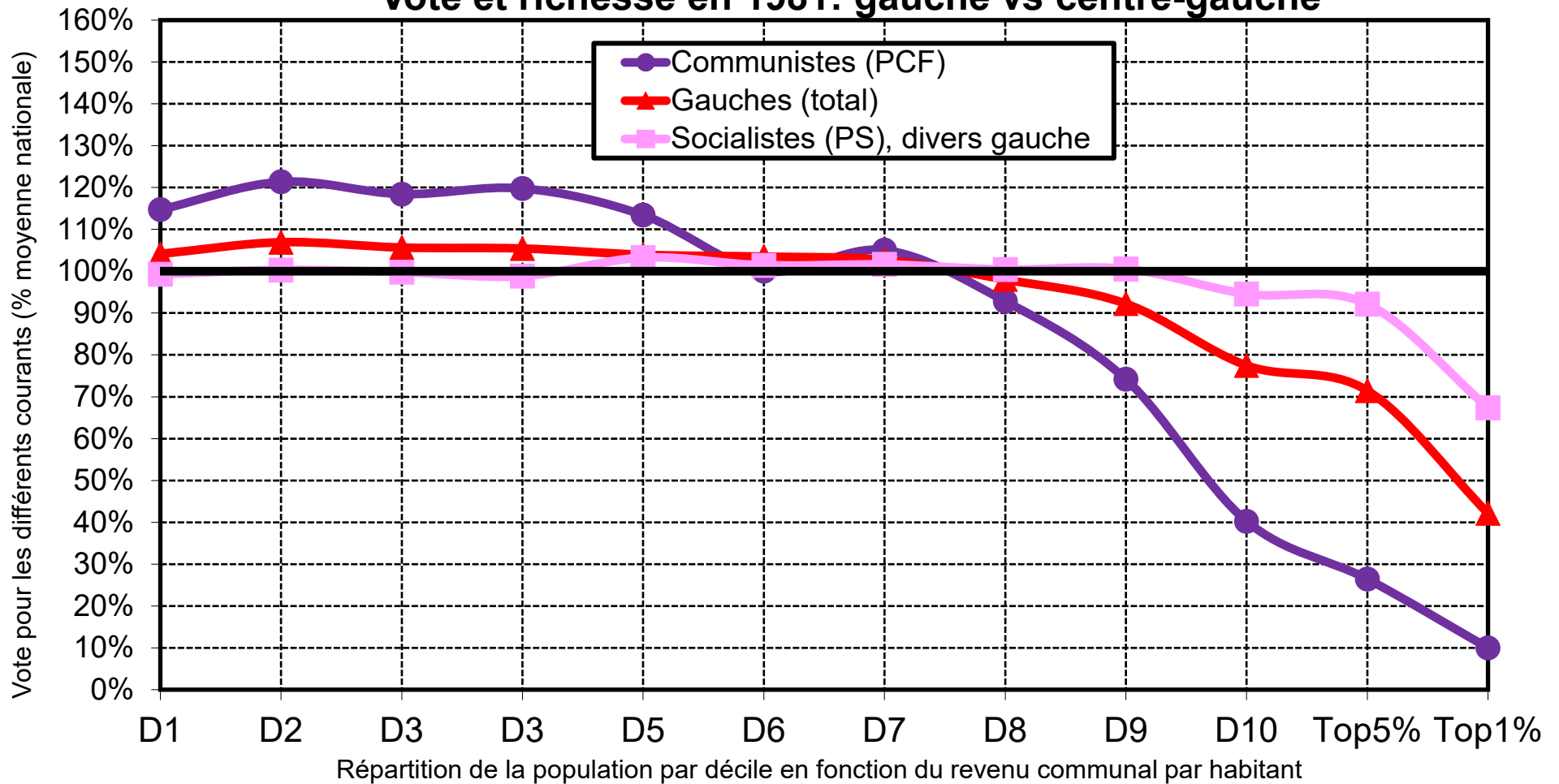
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2m)

Le conflit gauche-droite classique et la richesse: les élections législatives de 1981



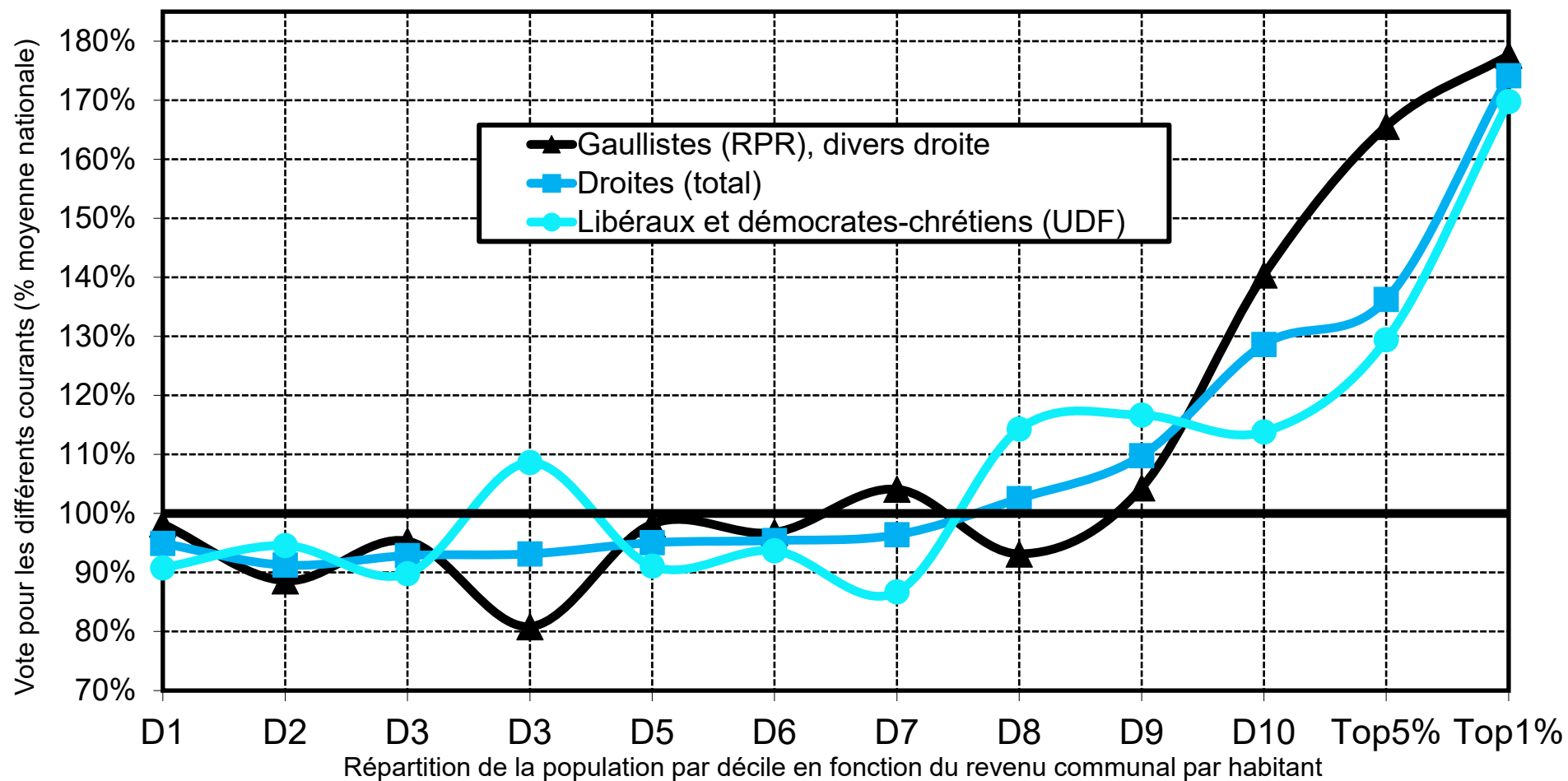
Lecture. Lors des législatives de 1981, le vote pour la gauche (relativement à la moyenne nationale) diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la distribution, alors que l'inverse est vrai pour la droite. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2n)

Vote et richesse en 1981: gauche vs centre-gauche



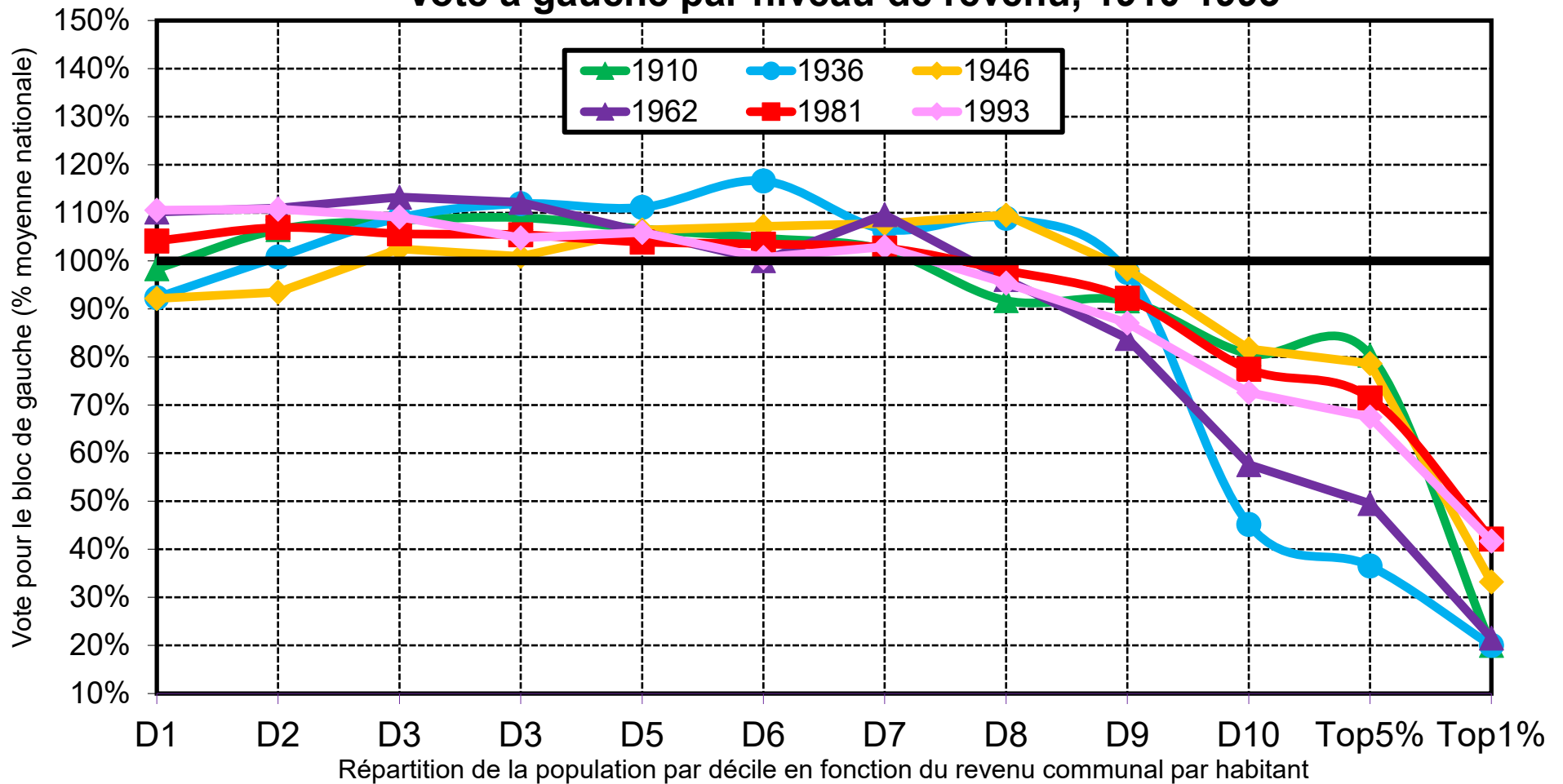
Lecture. Lors des élections législatives de 1981, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition. Cela est particulièrement vrai pour la gauche de la gauche (PCF) et moins marqué pour le centre-gauche (PS, divers gauche). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2o)

Vote et richesse en 1981: droite vs centre-droit



Lecture. Lors des élections législatives de 1981, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la distribution, dans des proportions comparables pour la droite de la droite (RPR, divers droite) et pour le centre-droit (UDF). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2p)

Vote à gauche par niveau de revenu, 1910-1993

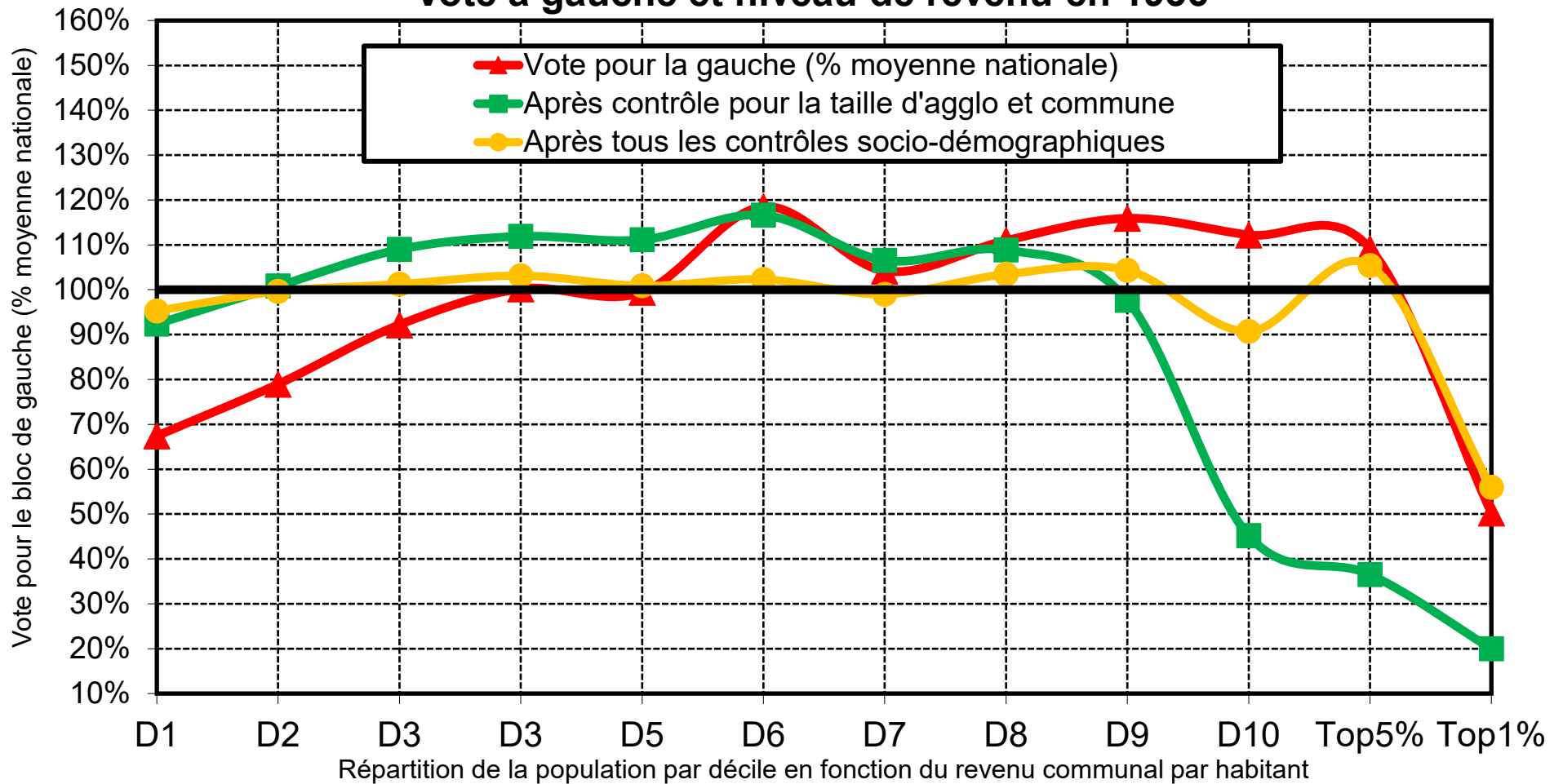


Lecture. Des élections législatives de 1910 à celles de 1993, le vote pour la gauche (relativement à la moyenne nationale) diminue généralement avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la distribution.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

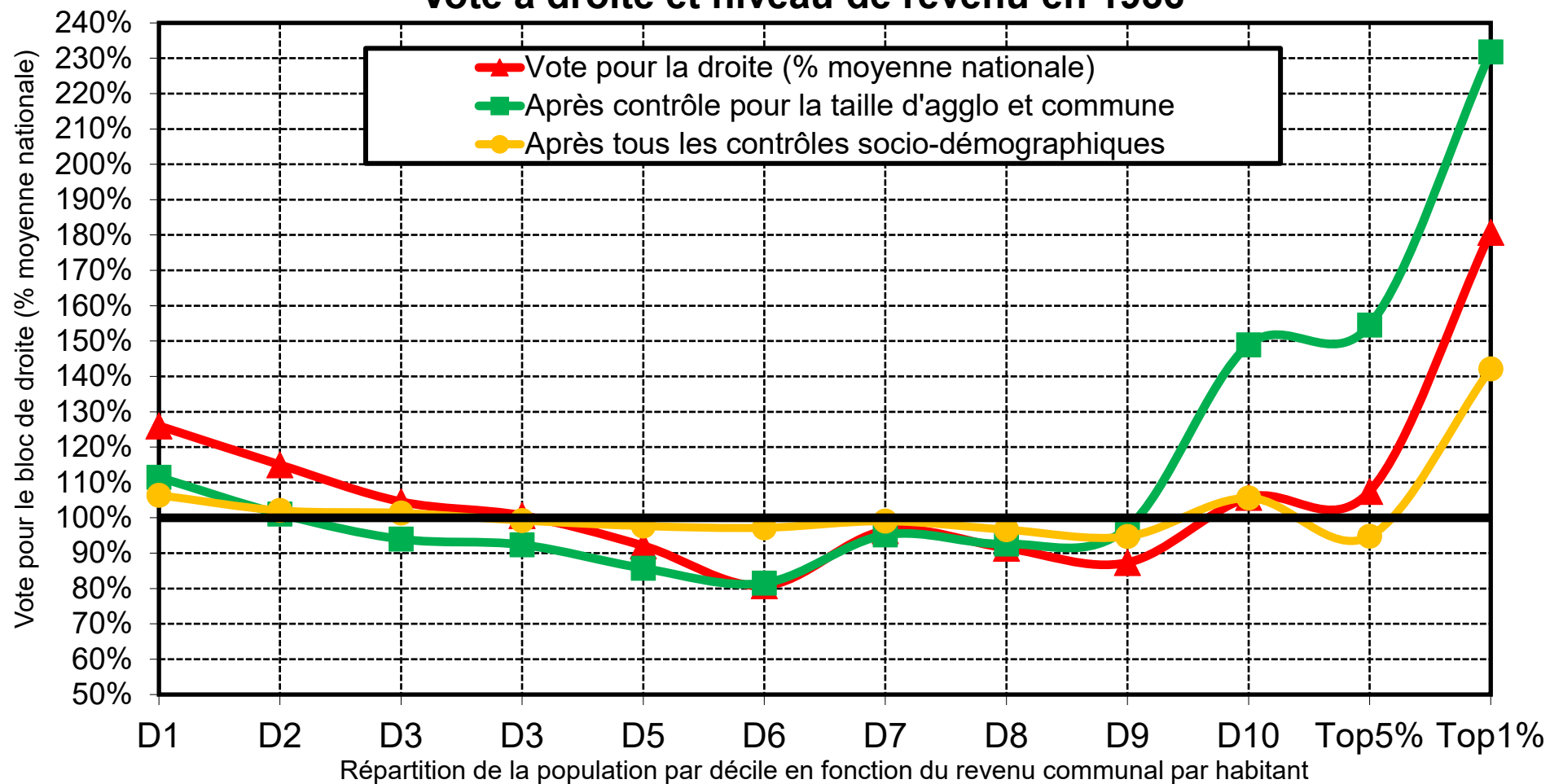
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2q)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1936



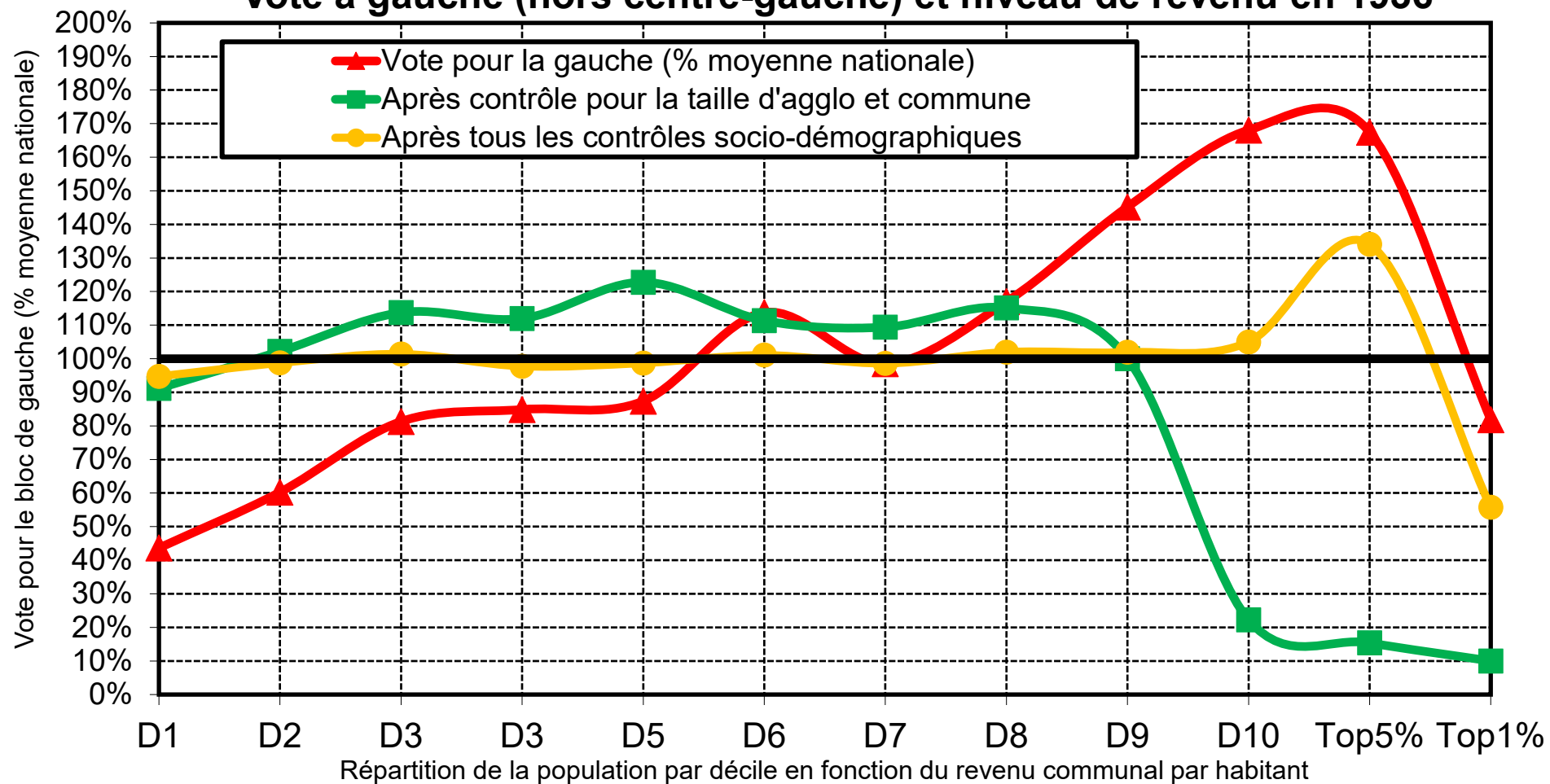
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2r)

Vote à droite et niveau de revenu en 1936



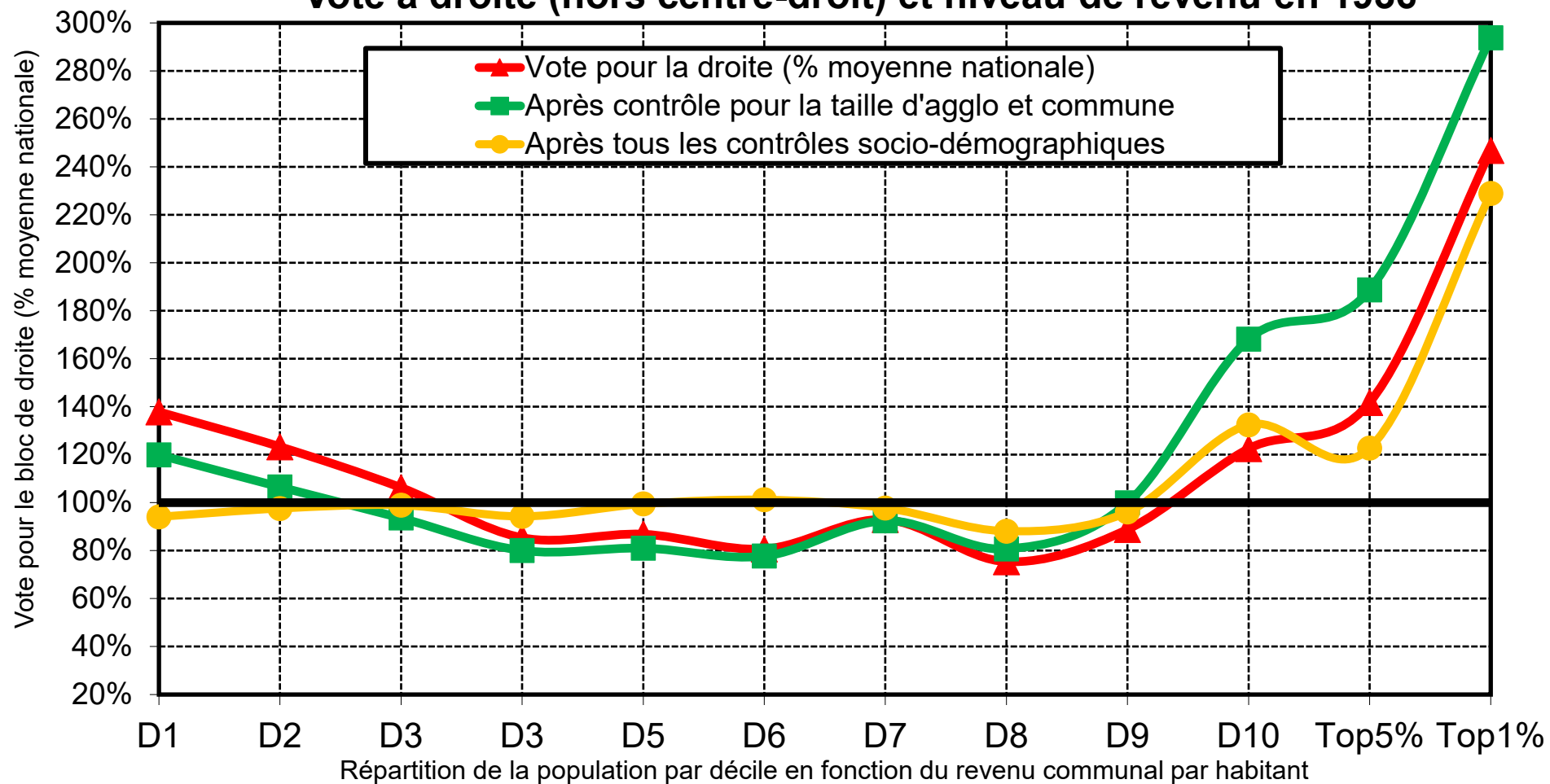
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2s)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et niveau de revenu en 1936



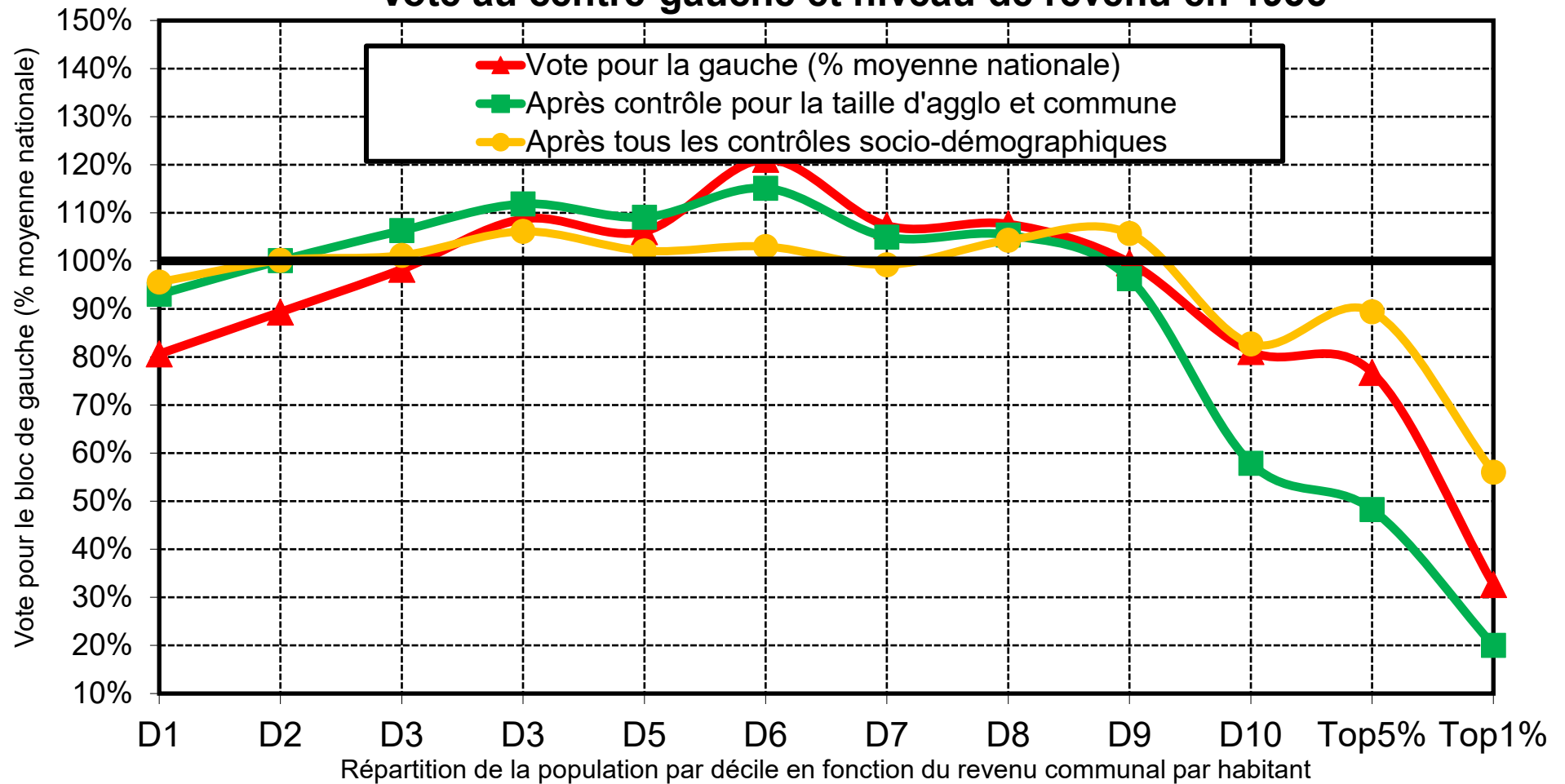
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2t)

Vote à droite (hors centre-droit) et niveau de revenu en 1936



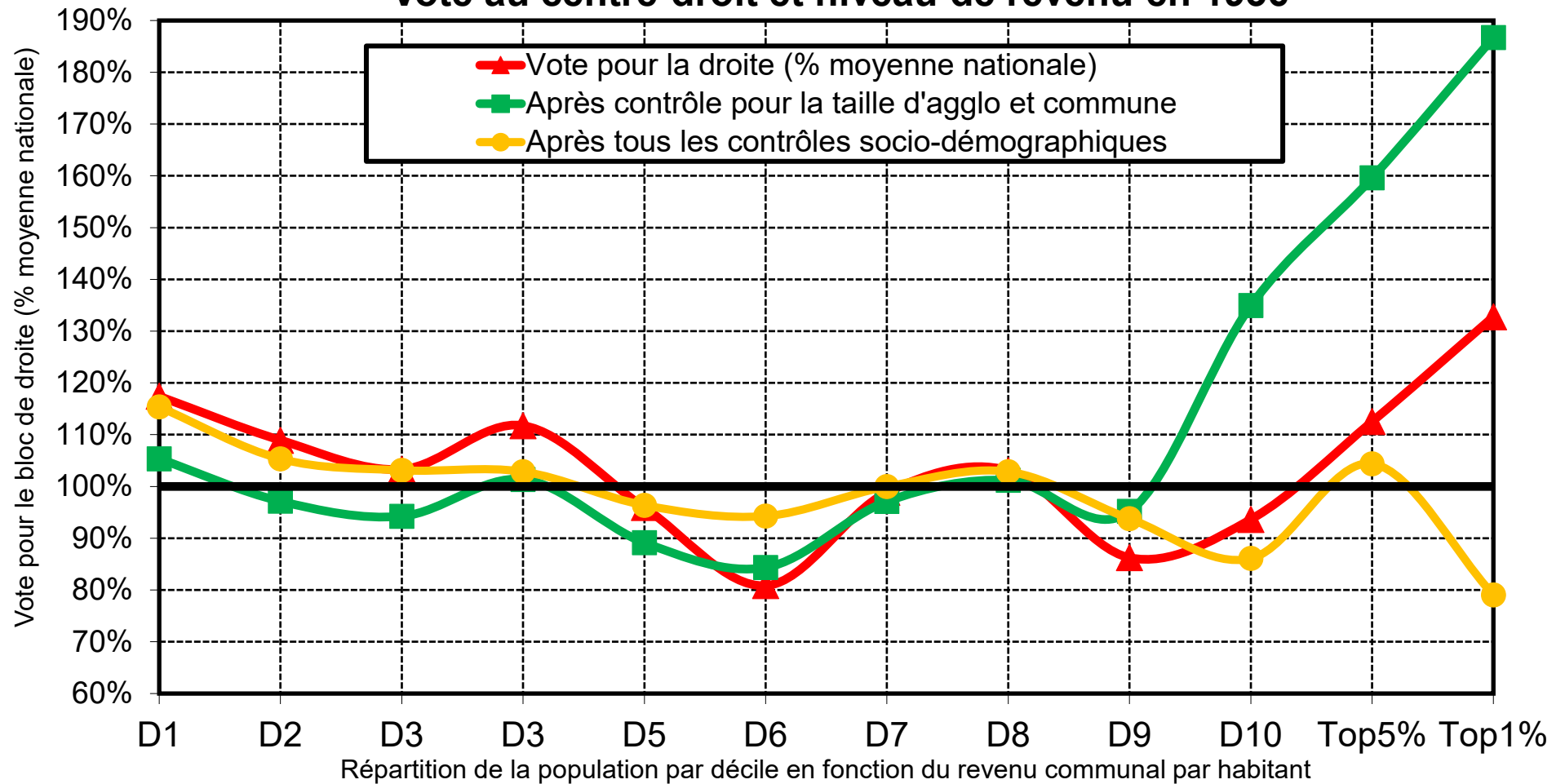
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2u)

Vote au centre-gauche et niveau de revenu en 1936



Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2v)

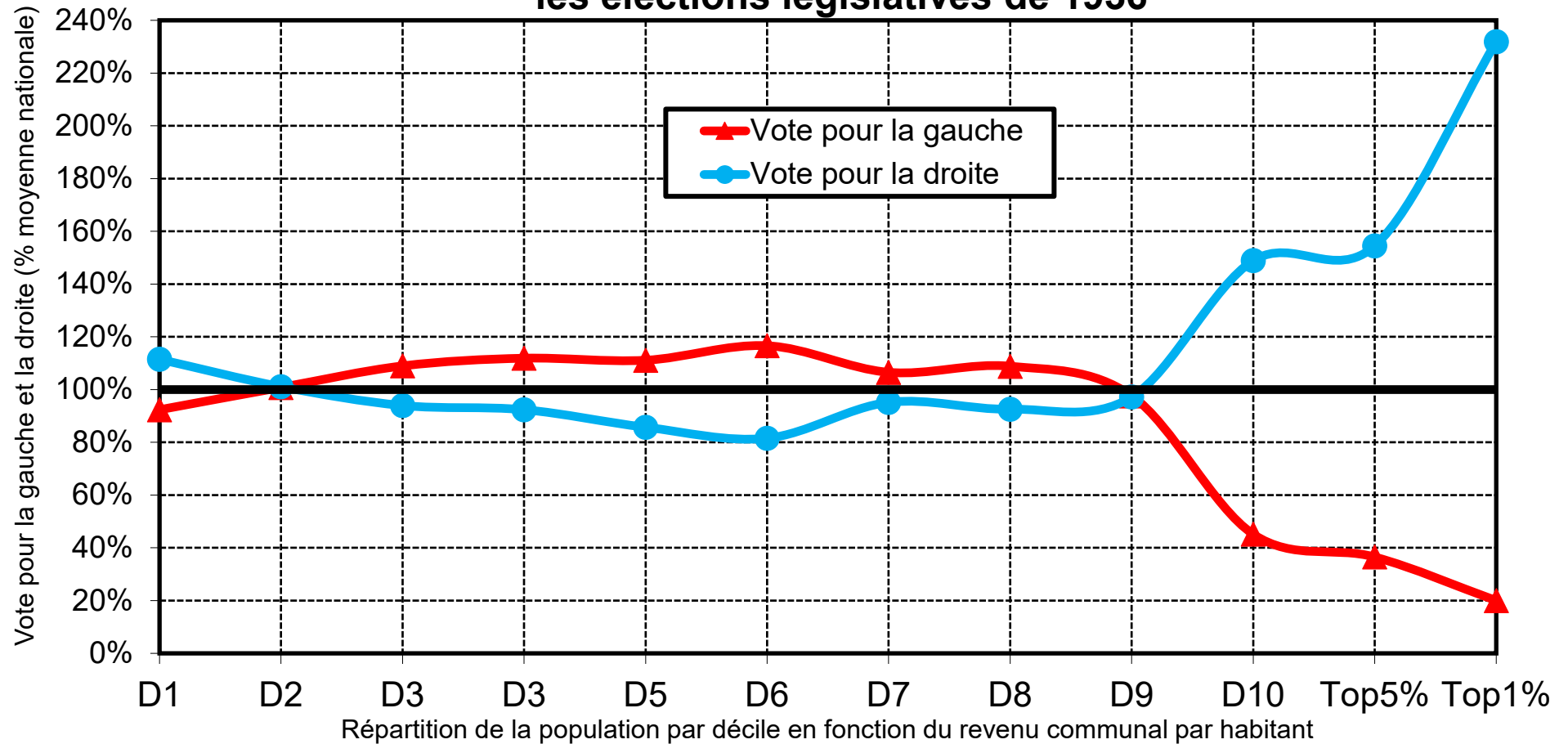
Vote au centre-droit et niveau de revenu en 1936



Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.

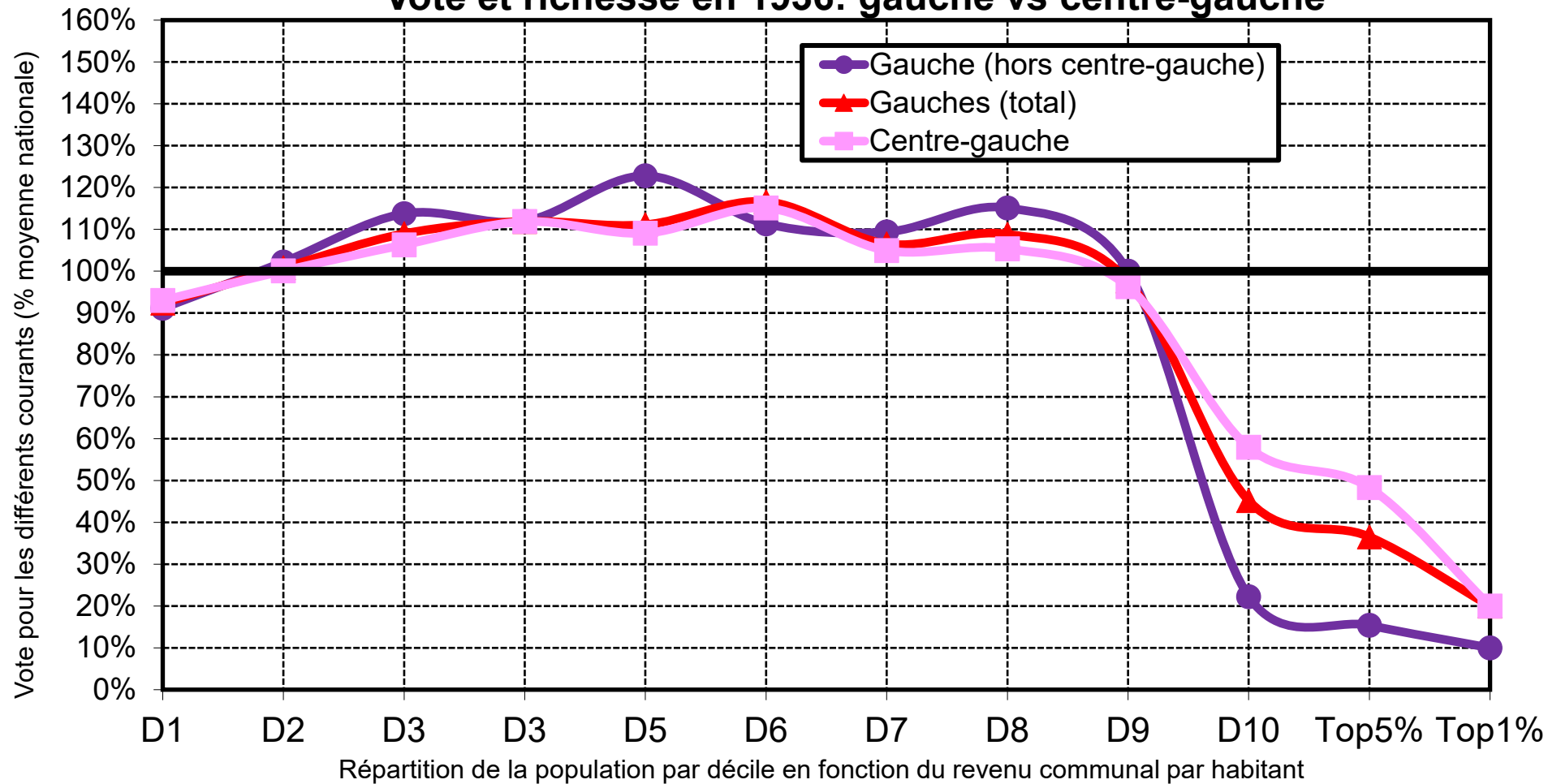
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2w)

Le conflit gauche-droite classique et la richesse: les élections législatives de 1936



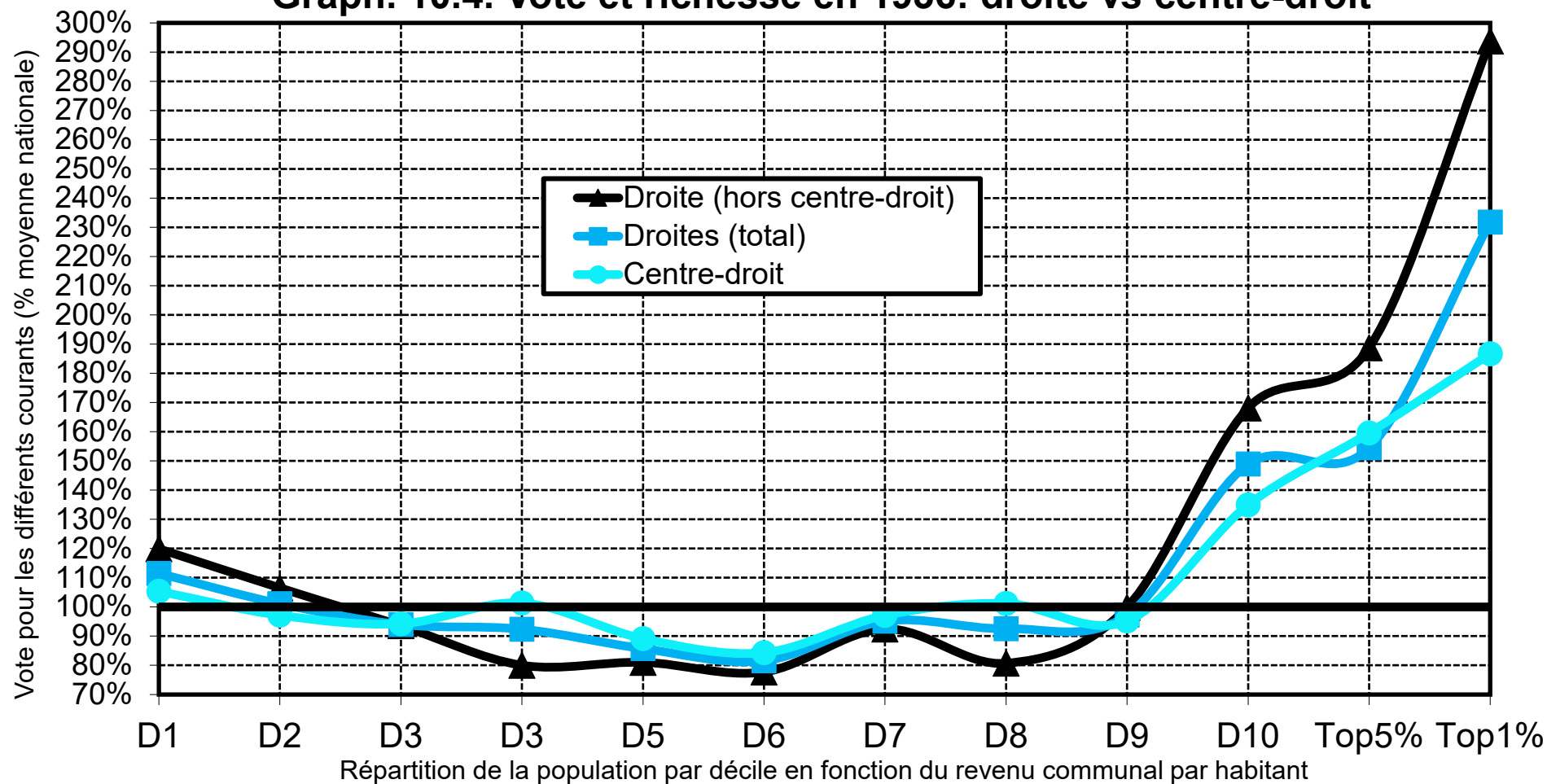
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour la droite. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2x)

Vote et richesse en 1936: gauche vs centre-gauche



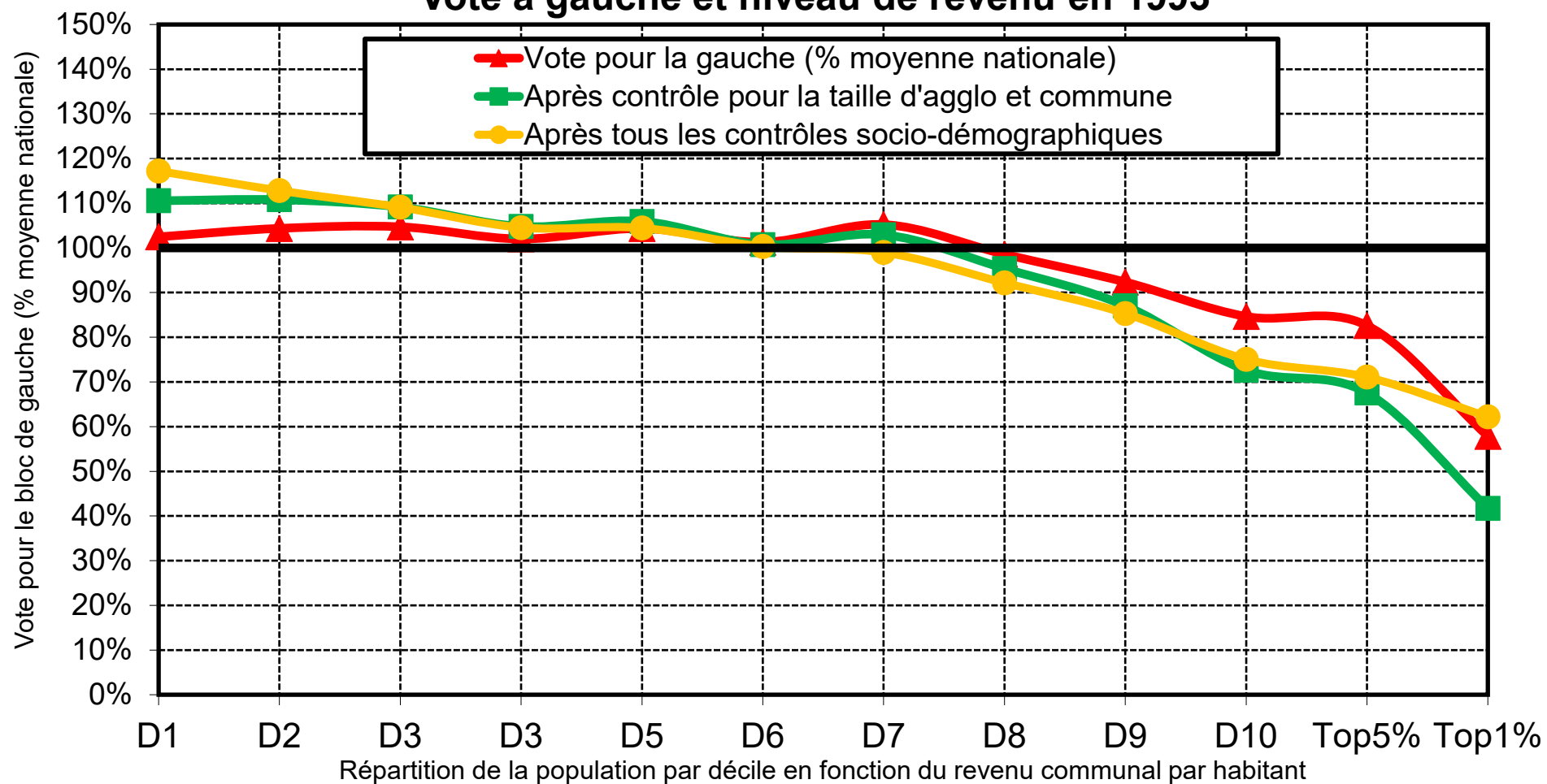
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition. Cela est particulièrement vrai pour la gauche de la gauche (PCF) et moins marqué pour le centre-gauche (SFIO). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2y)

Graph. 10.4. Vote et richesse en 1936: droite vs centre-droit



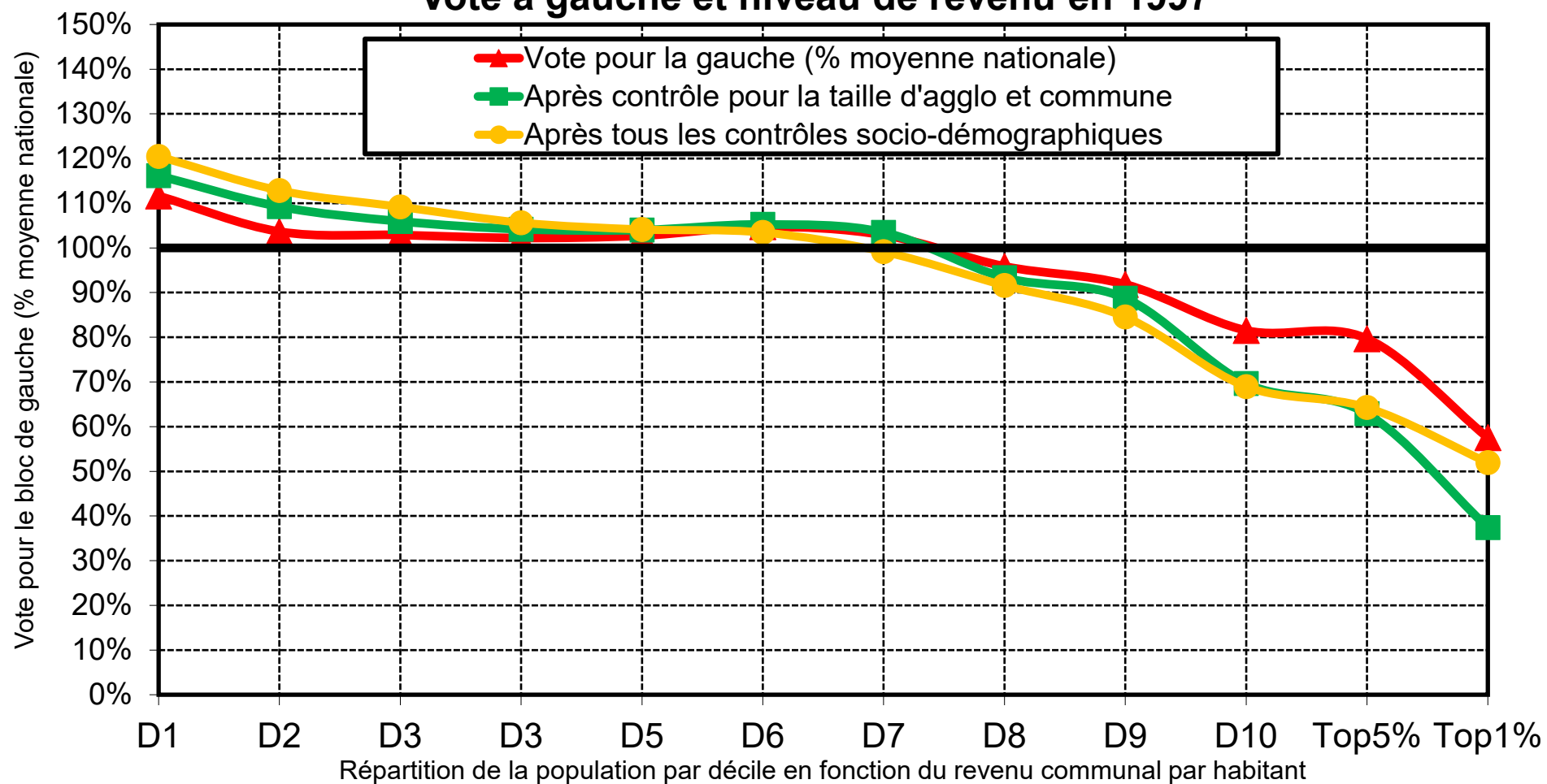
Lecture. Lors des législatives de 1936, le vote pour le bloc de droite augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, et dans des proportions comparables pour la droite de la droite (RPR, divers droite) et pour le centre-droit (UDF). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2z)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1993



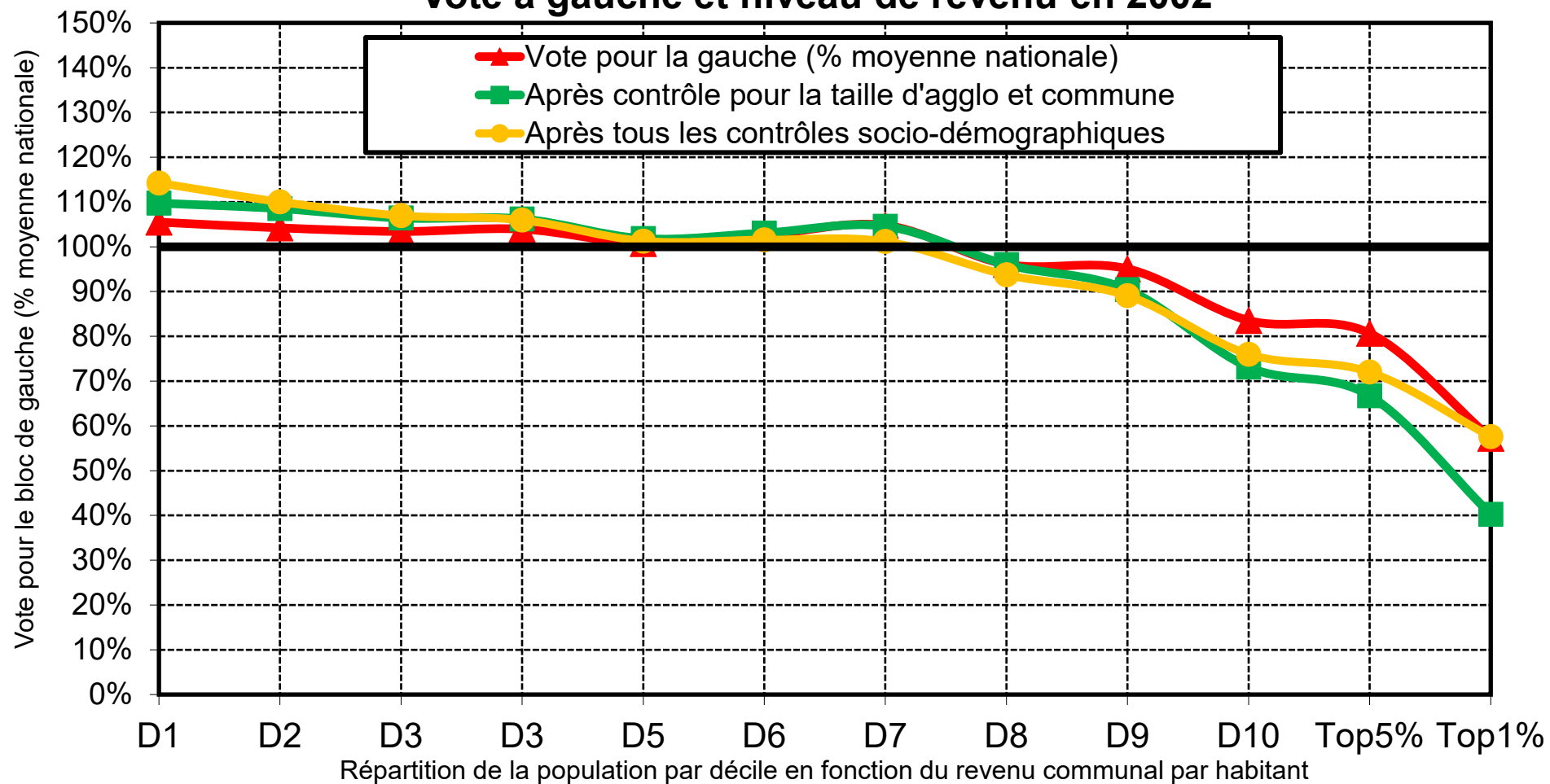
Lecture. Lors des législatives de 1993, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3a)

Vote à gauche et niveau de revenu en 1997



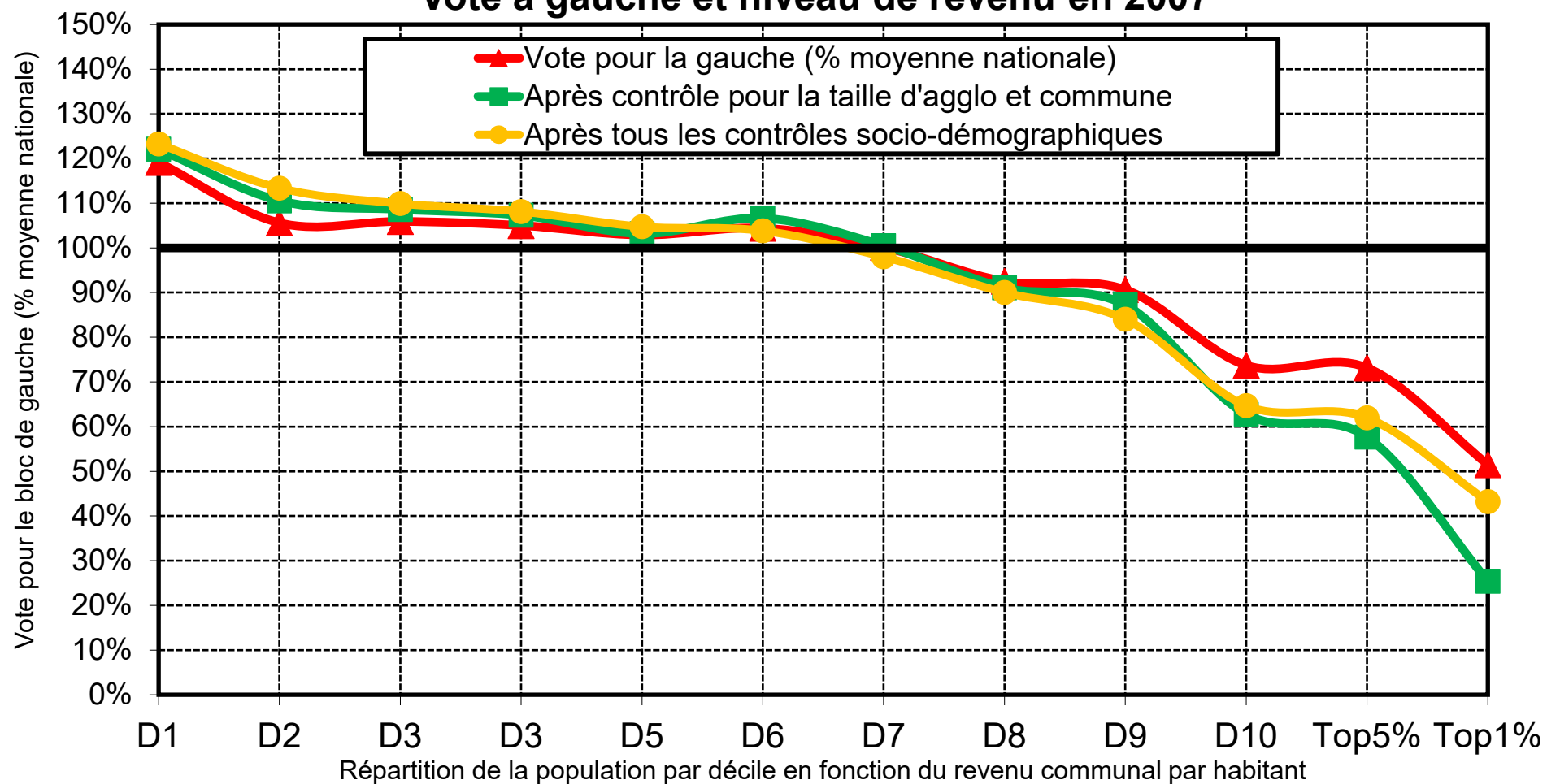
Lecture. Lors des législatives de 1997, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3b)

Vote à gauche et niveau de revenu en 2002



Lecture. Lors des législatives de 2002, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3c)

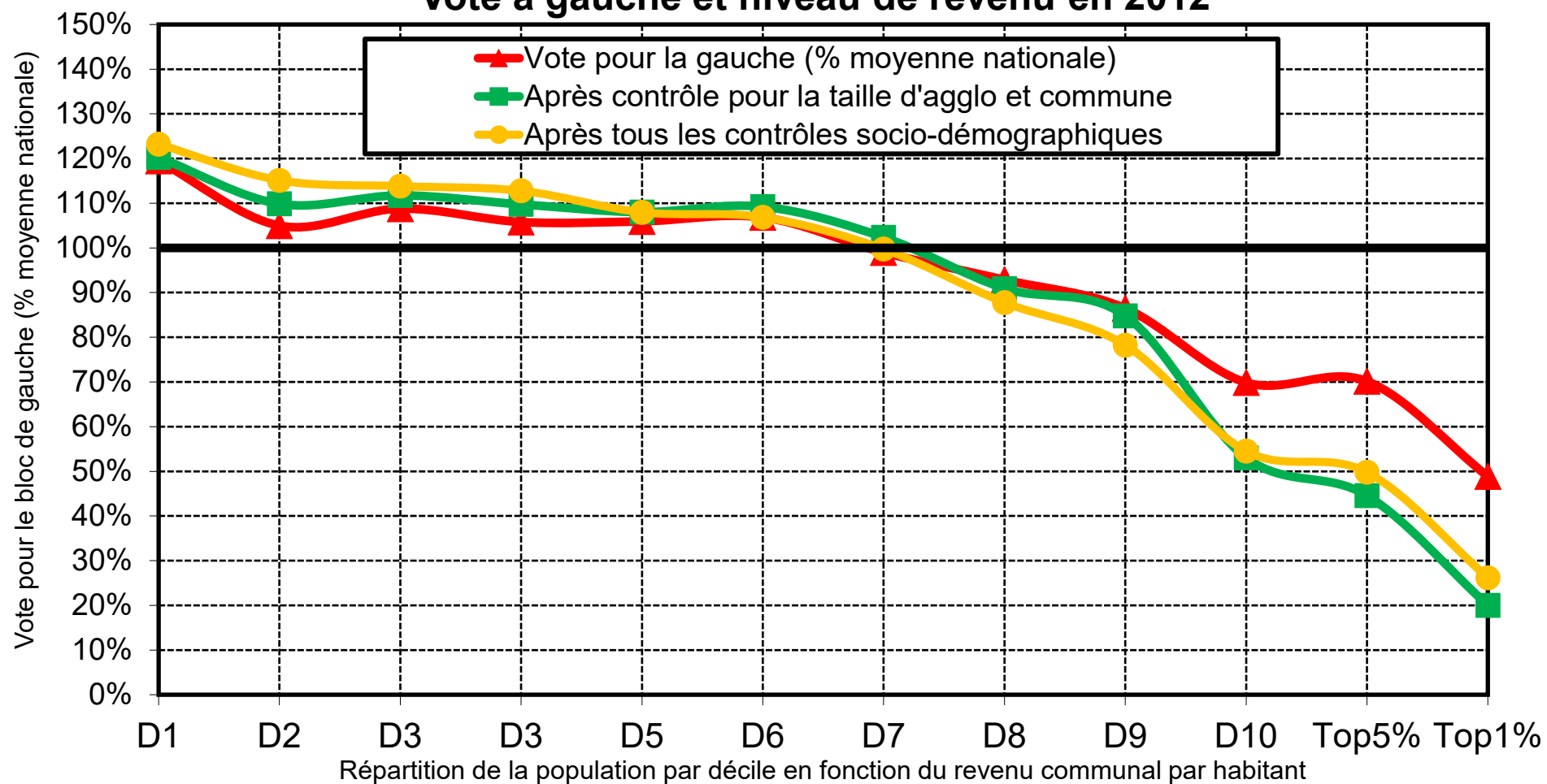
Vote à gauche et niveau de revenu en 2007



Lecture. Lors des législatives de 2007, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.

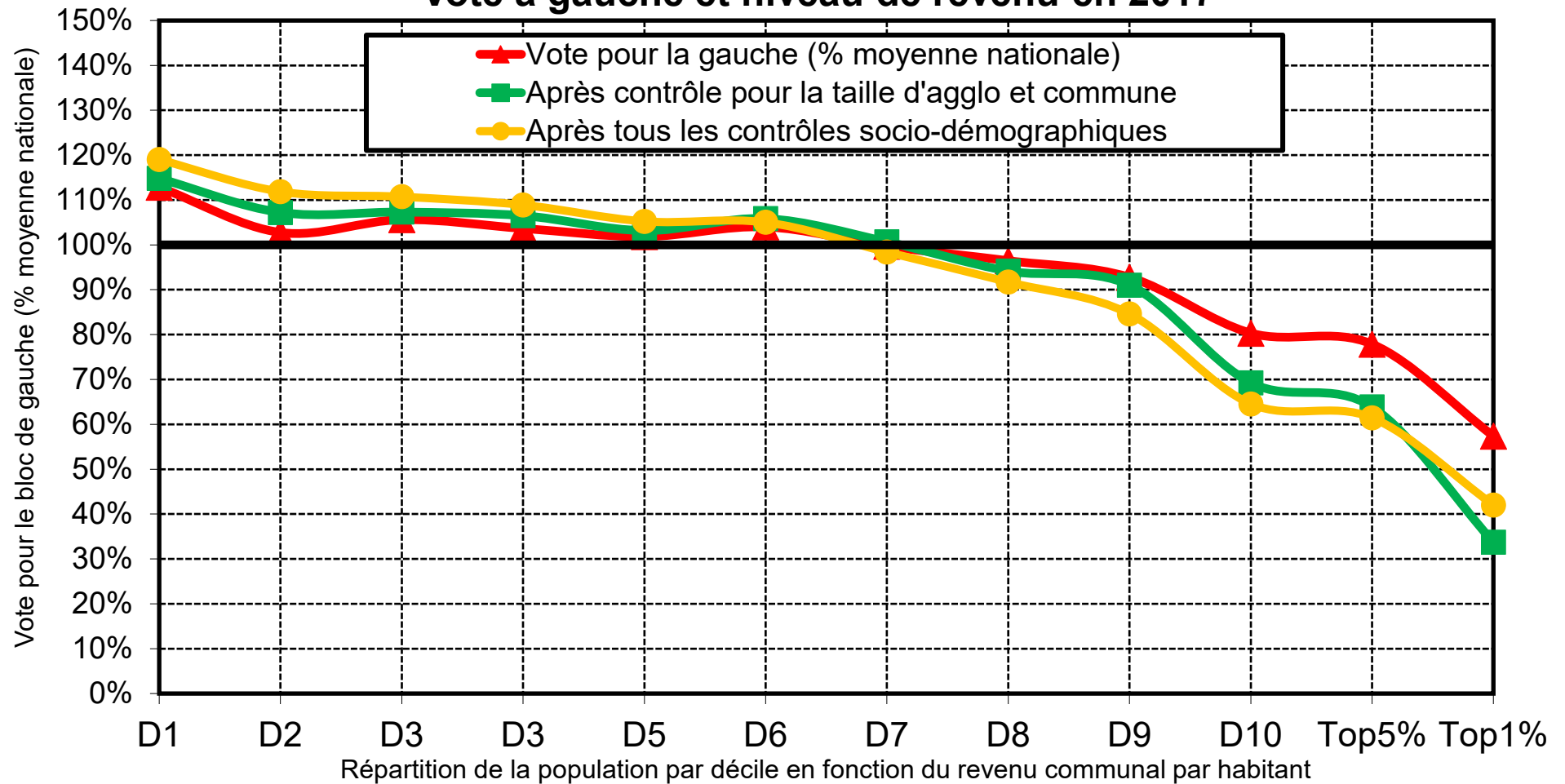
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3c)

Vote à gauche et niveau de revenu en 2012



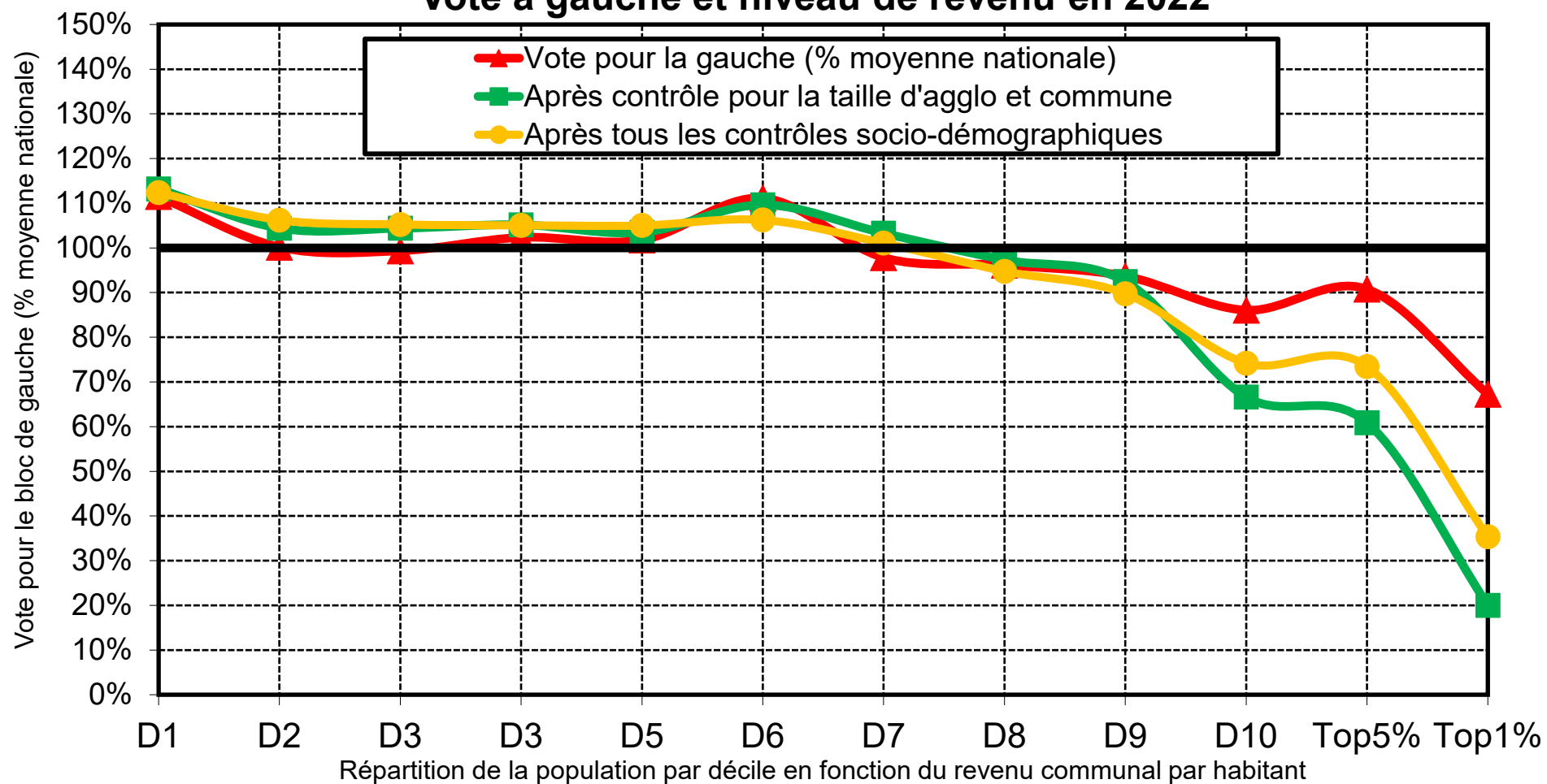
Lecture. Lors des législatives de 2012, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3e)

Vote à gauche et niveau de revenu en 2017



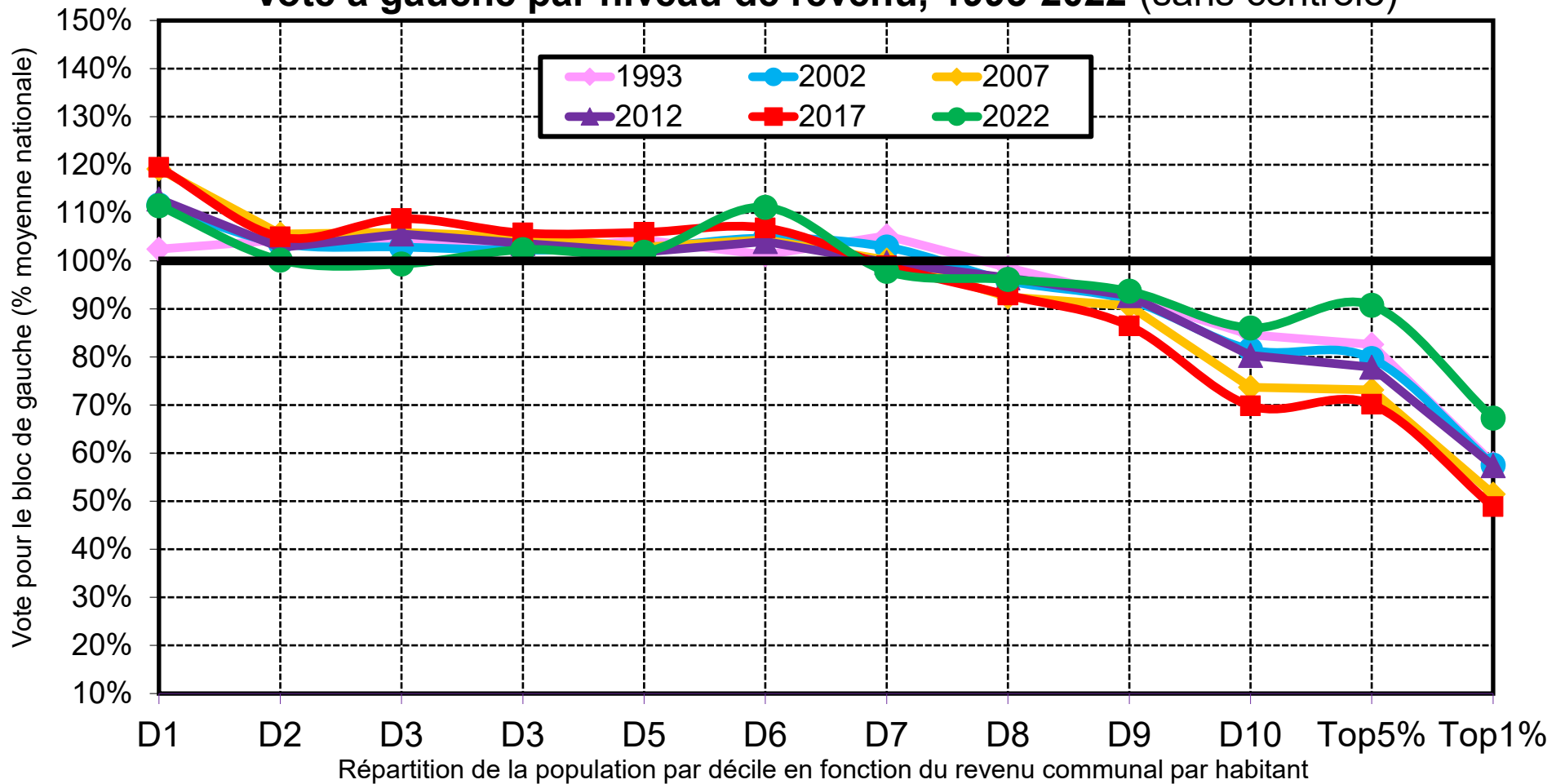
Lecture. Lors des législatives de 2017, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3f)

Vote à gauche et niveau de revenu en 2022



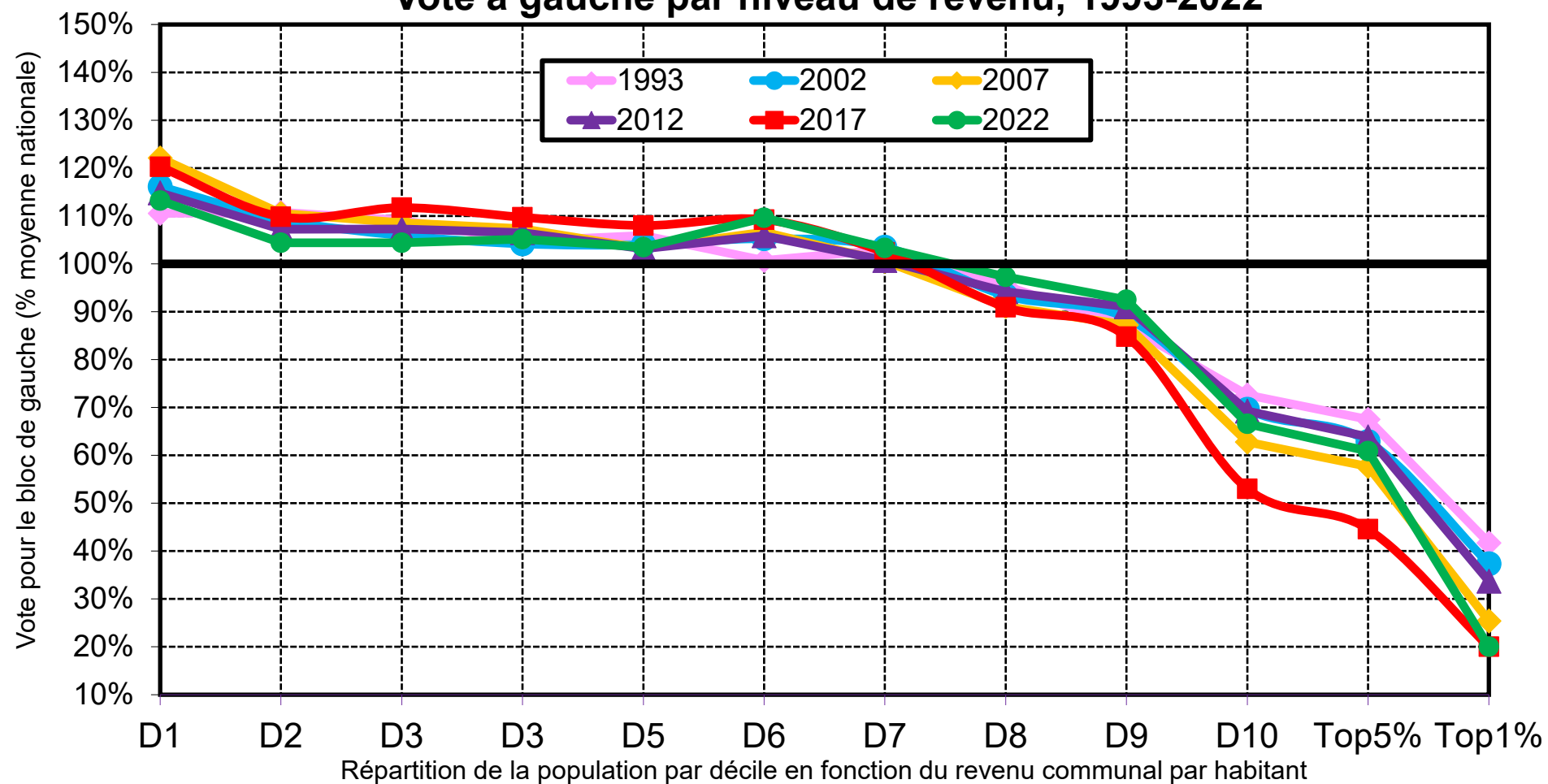
Lecture. Lors des législatives de 2022, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3g)

Vote à gauche par niveau de revenu, 1993-2022 (sans contrôle)



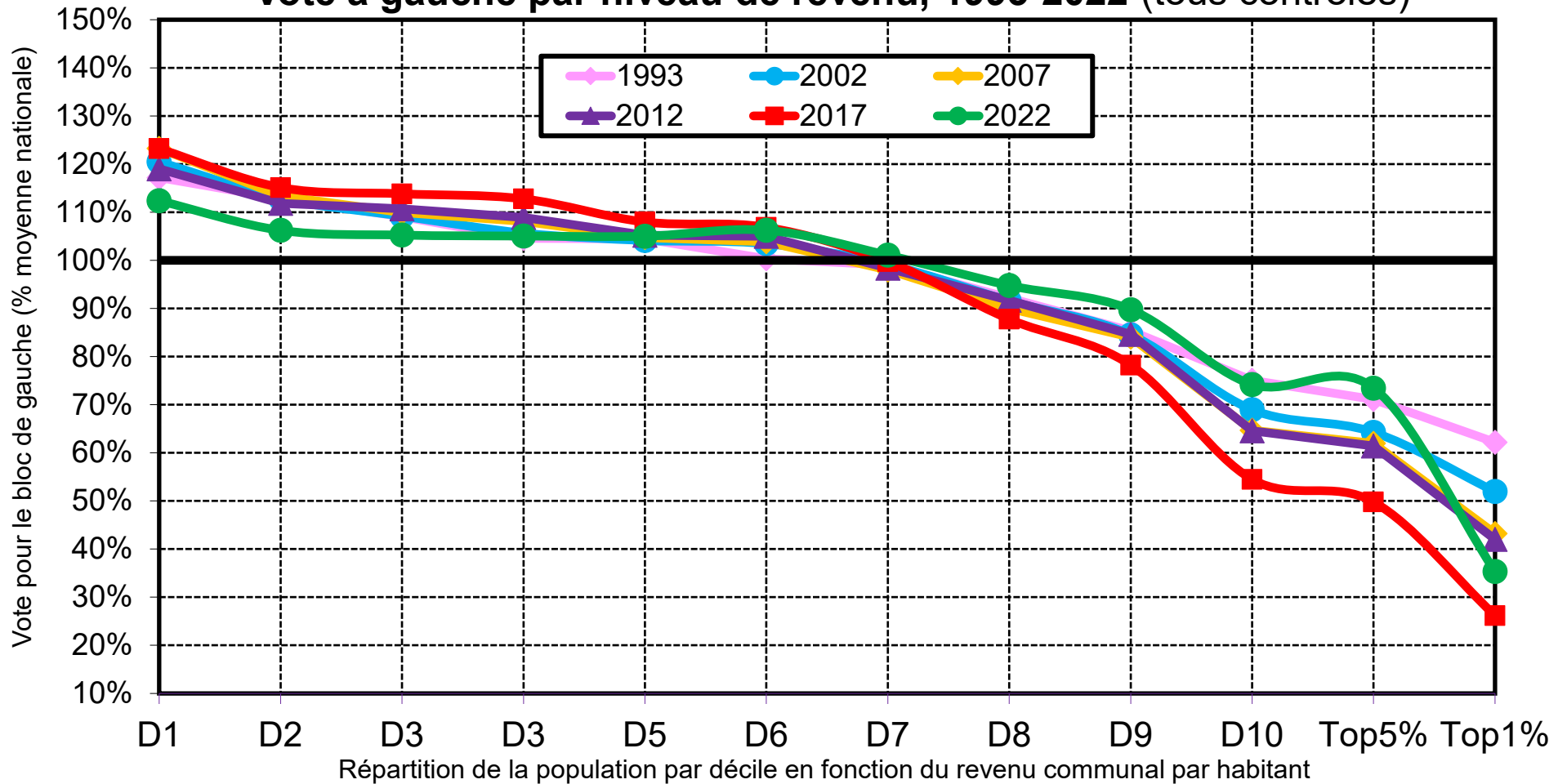
Lecture. Des législatives de 1993 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) diminue fortement avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, et avec une pente légèrement croissante au fil du temps. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3h)

Vote à gauche par niveau de revenu, 1993-2022



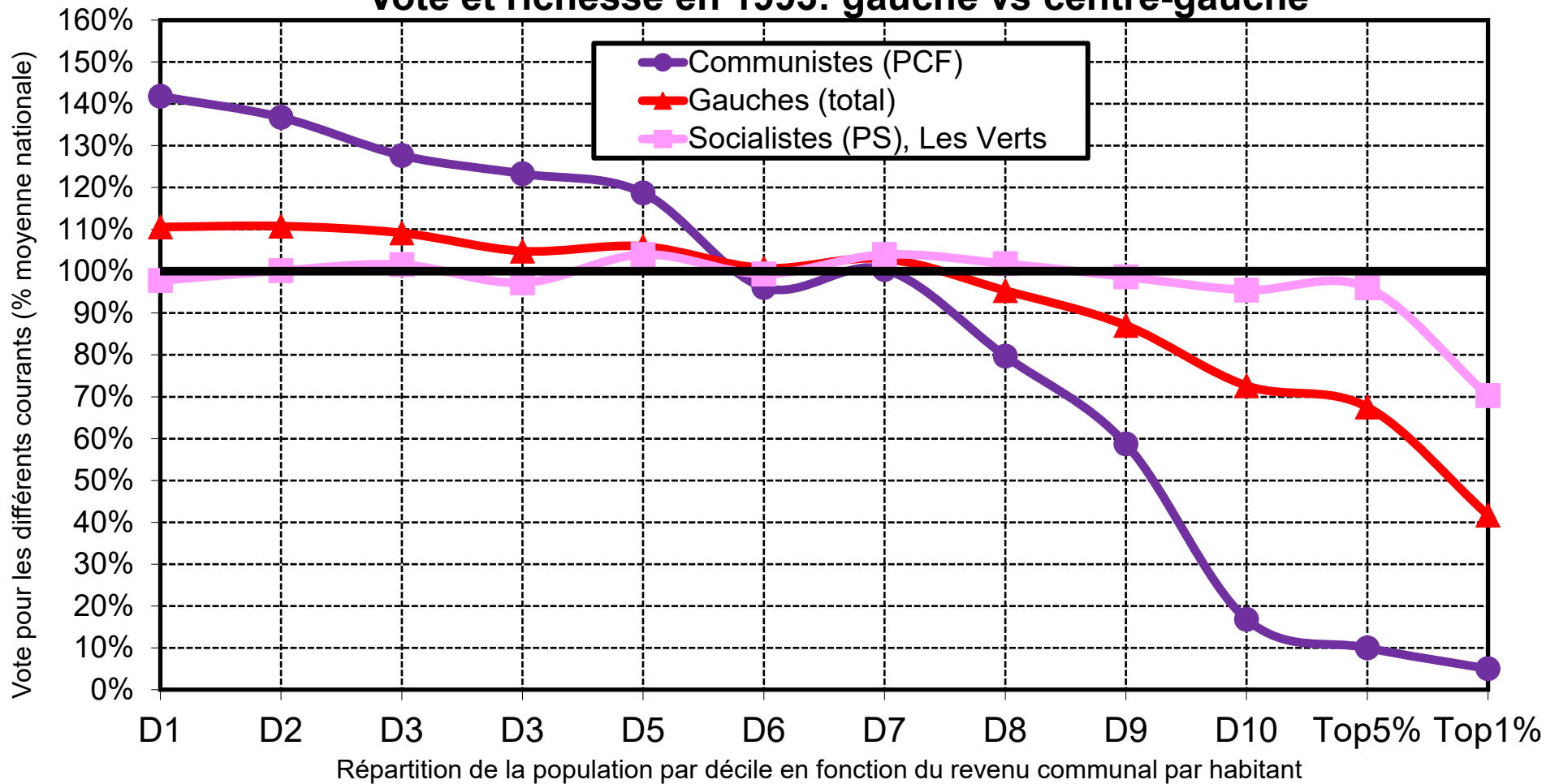
Lecture. Des législatives de 1993 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) diminue fortement avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition et avec une pente légèrement croissante au fil du temps. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3i)

Vote à gauche par niveau de revenu, 1993-2022 (tous contrôles)



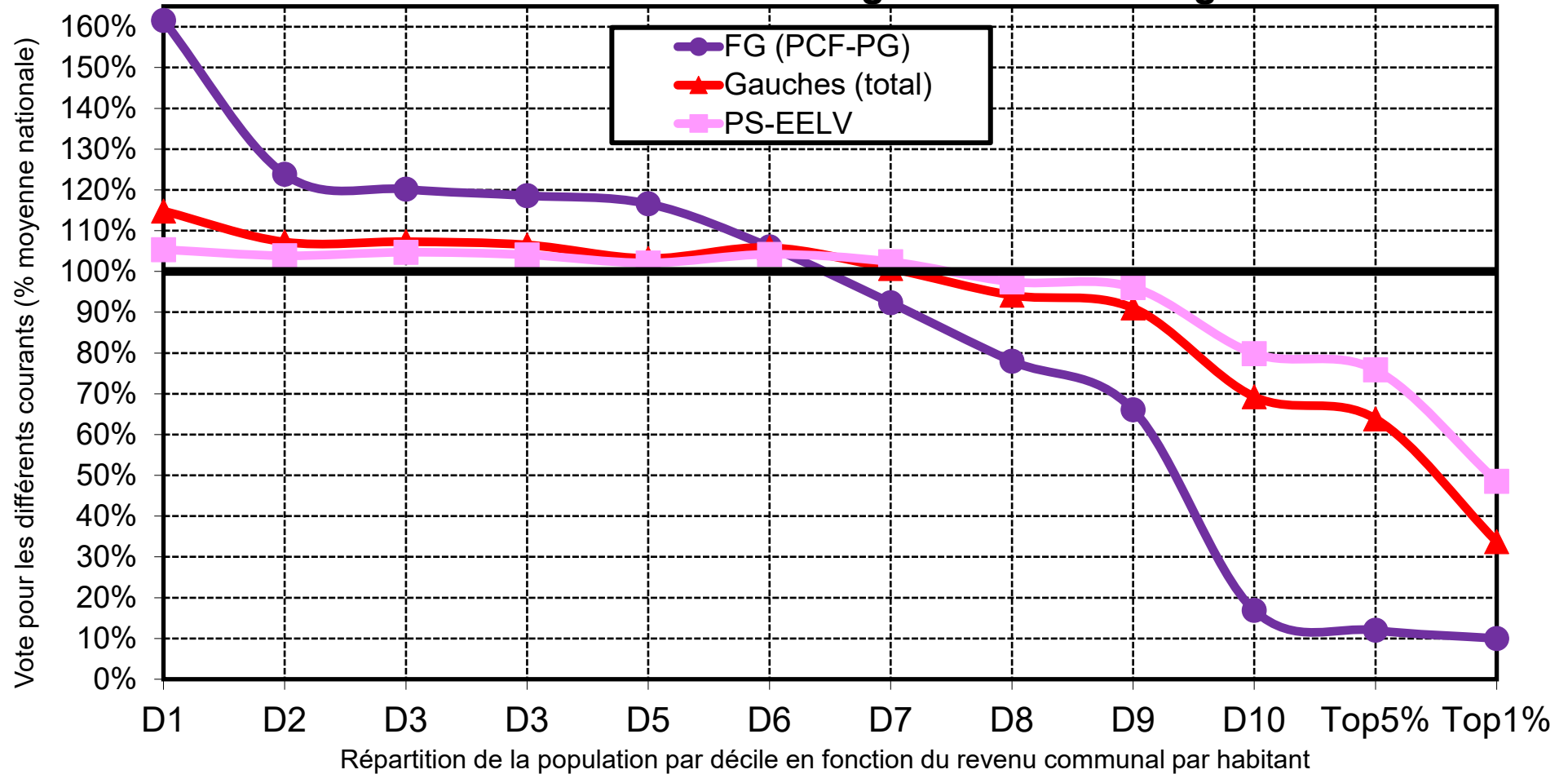
Lecture. Des législatives de 1993 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) diminue fortement avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, et avec une pente légèrement croissante au fil du temps. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3j)

Vote et richesse en 1993: gauche vs centre-gauche



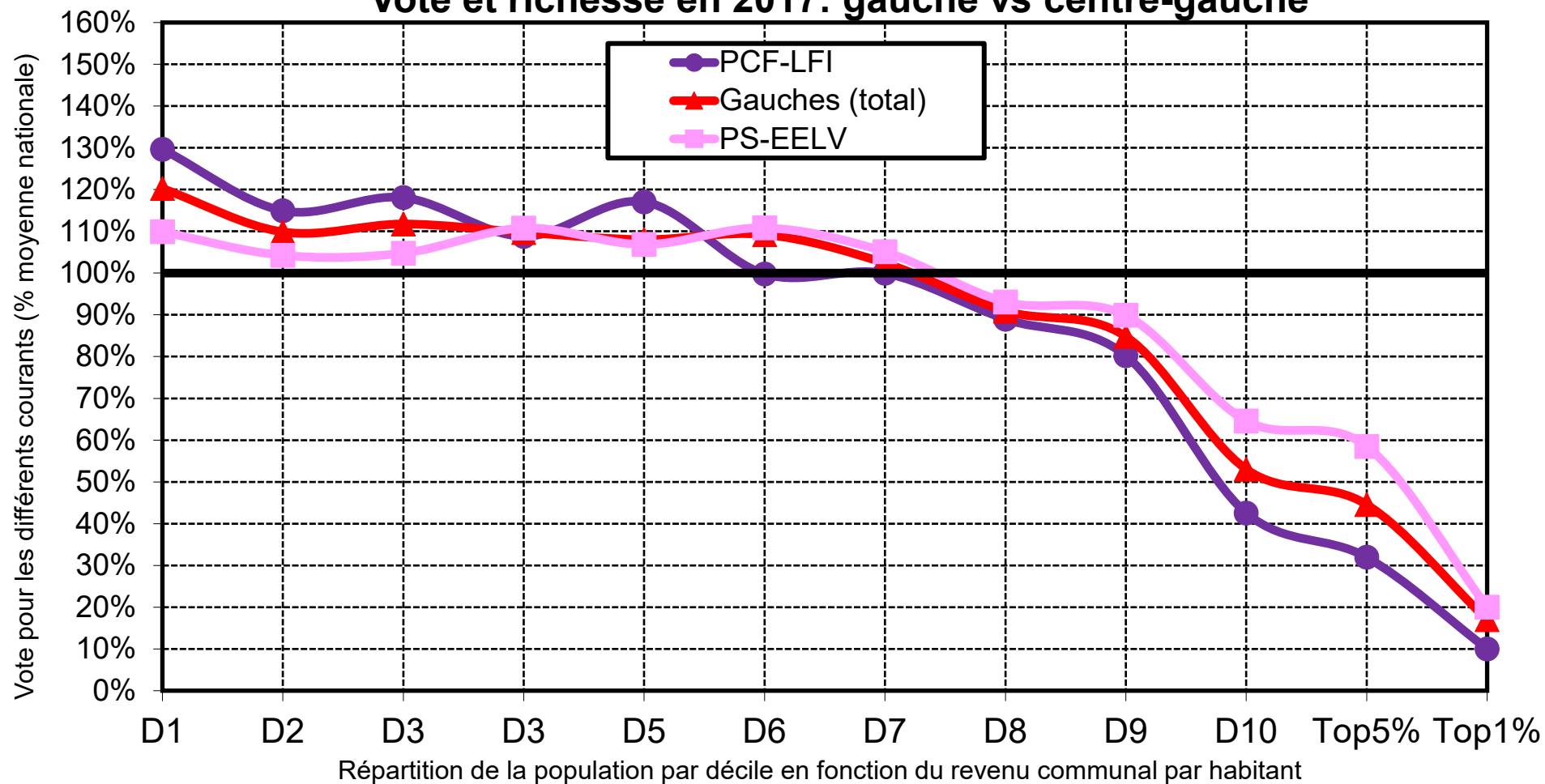
Lecture. Lors des élections législatives de 1993, le vote pour la gauche diminue avec le revenu communal, notamment au sommet de la répartition. Cela est particulièrement vrai pour la gauche de la gauche (PCF) et beaucoup moins marqué pour le centre-gauche (PS, Les Verts, divers gauche et écologistes). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3k)

Vote et richesse en 2012: gauche vs centre-gauche



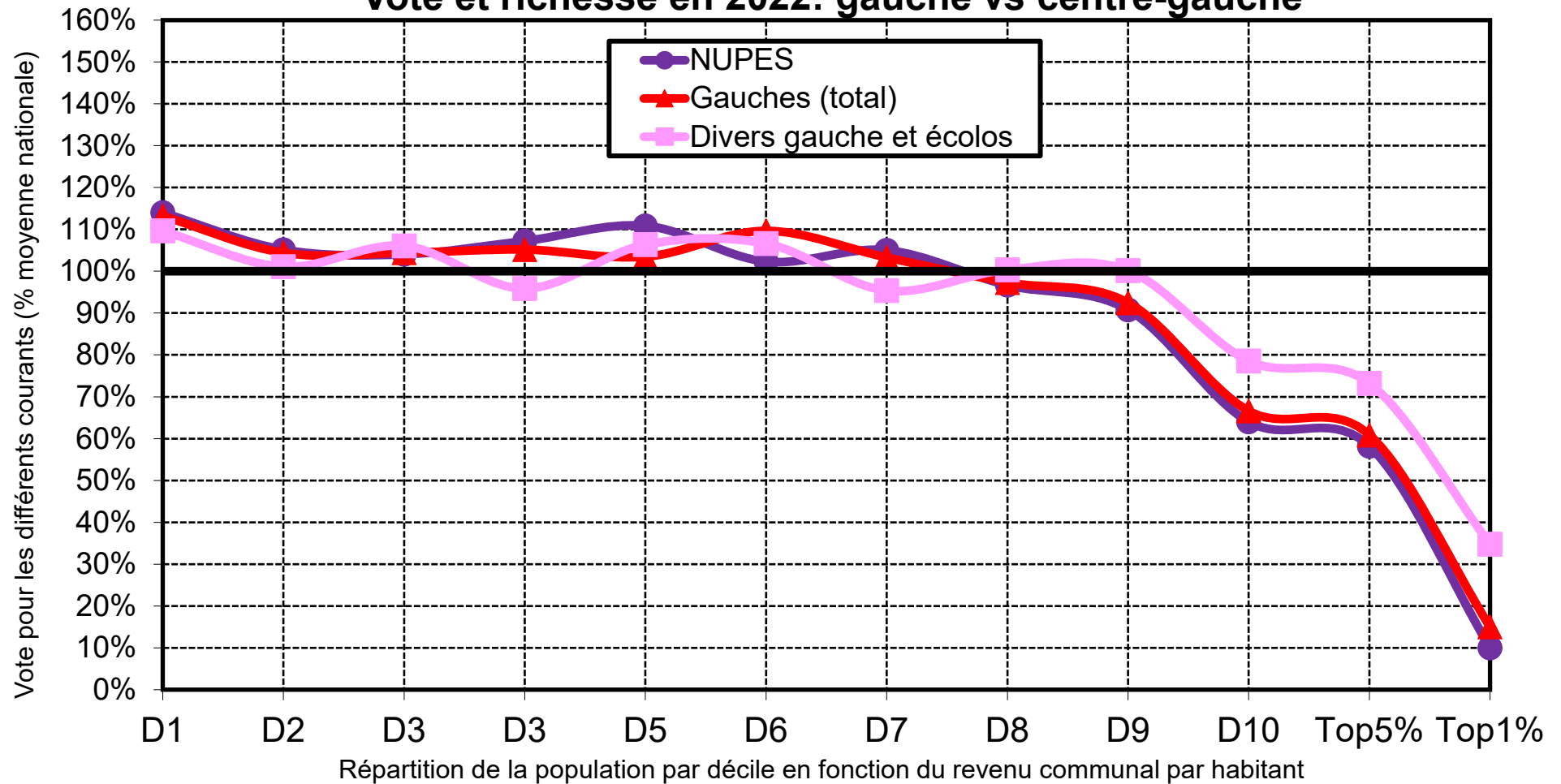
Lecture. Lors des élections législatives de 2012, le vote de gauche diminue avec le revenu communal, notamment au sommet de la répartition. Cela est particulièrement vrai pour la gauche de la gauche (Front de gauche : PCF-PG) et moins marqué pour le centre-gauche (PS-EELV, divers gauche et écologistes). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3I)

Vote et richesse en 2017: gauche vs centre-gauche



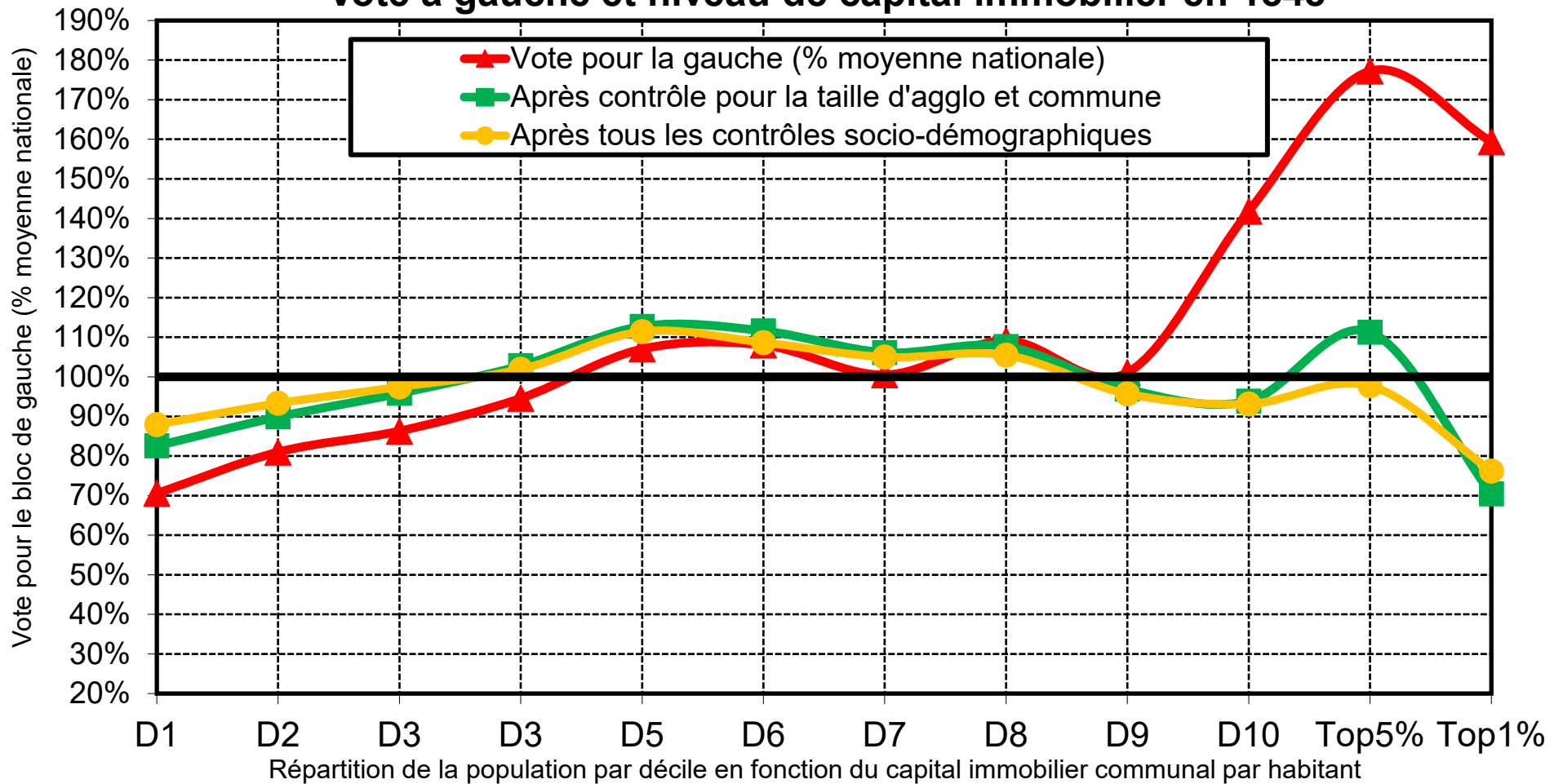
Lecture. Lors des élections législatives de 2017, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition. Cela est particulièrement vrai pour la gauche de la gauche (PCF-LFI), mais est presque aussi marqué pour le centre-gauche (PS-EELV). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3m)

Vote et richesse en 2022: gauche vs centre-gauche



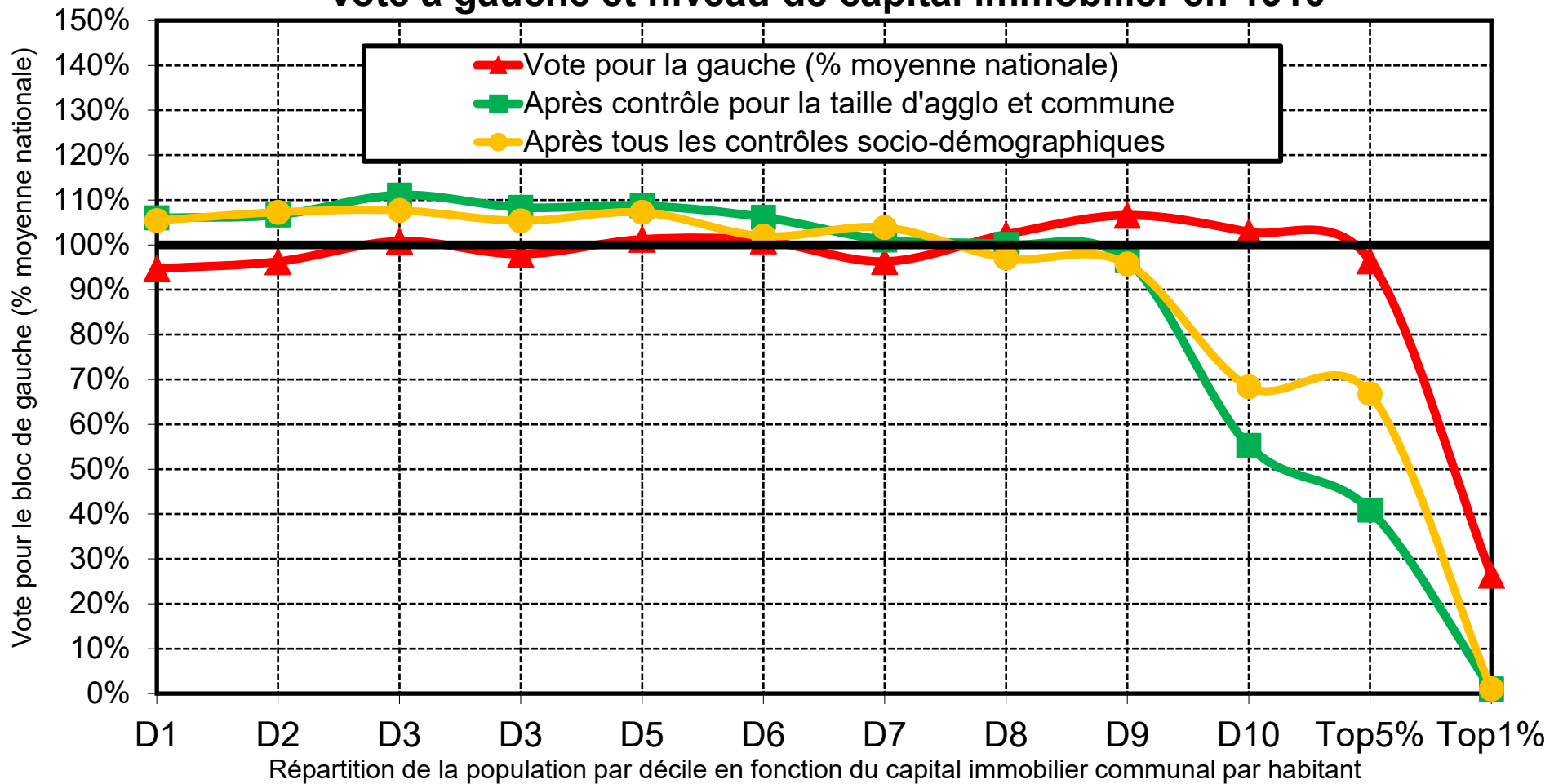
Lecture. Lors des élections législatives de 2022, le vote pour le bloc de gauche diminue avec le revenu communal, notamment au sommet de la répartition. Cela est particulièrement vrai pour la gauche de la gauche (NUPES), mais est presque aussi marqué pour le centre-gauche (divers gauche et écolos). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.3n)

Vote à gauche et niveau de capital immobilier en 1848



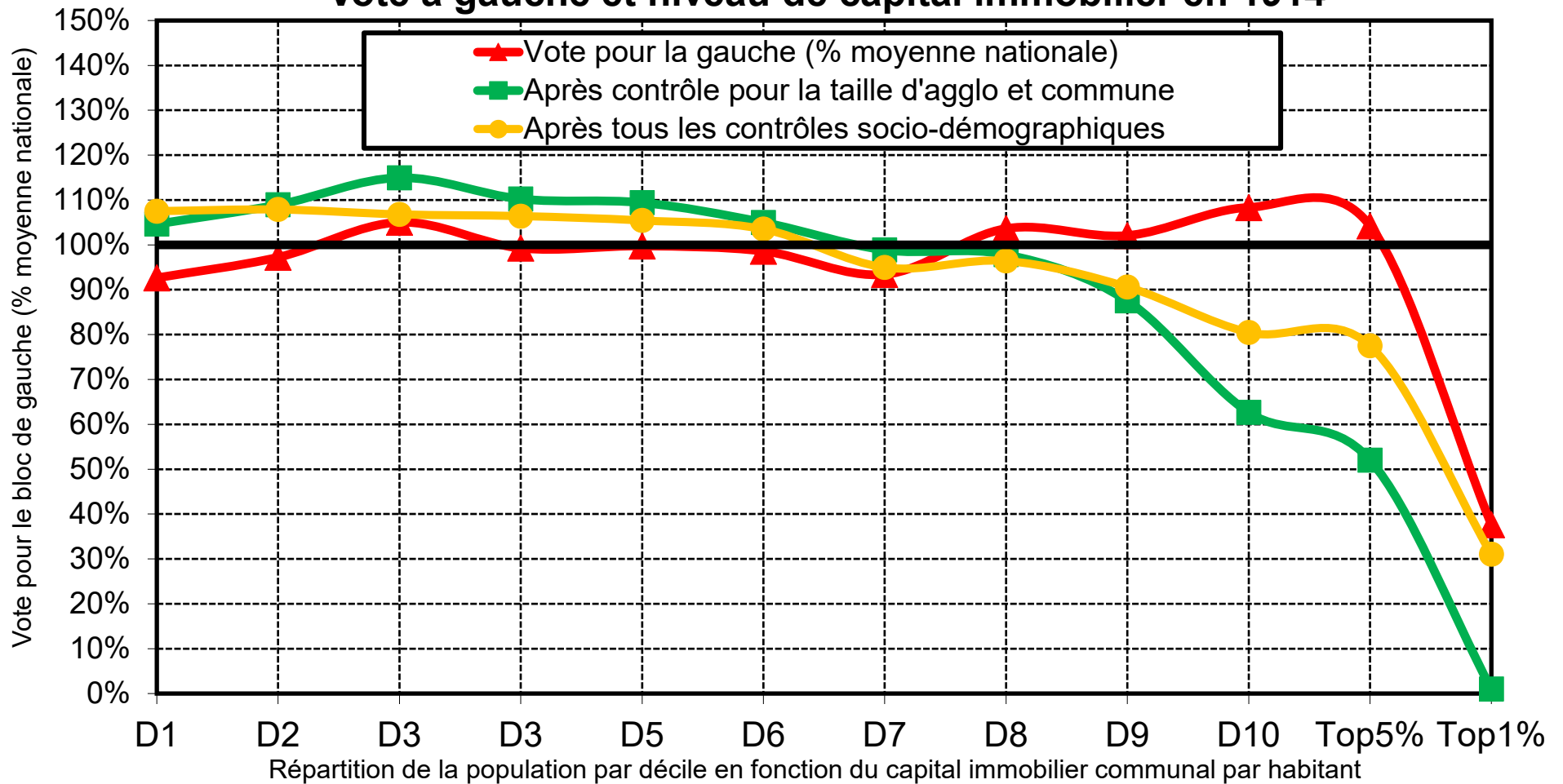
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.4a)

Vote à gauche et niveau de capital immobilier en 1910



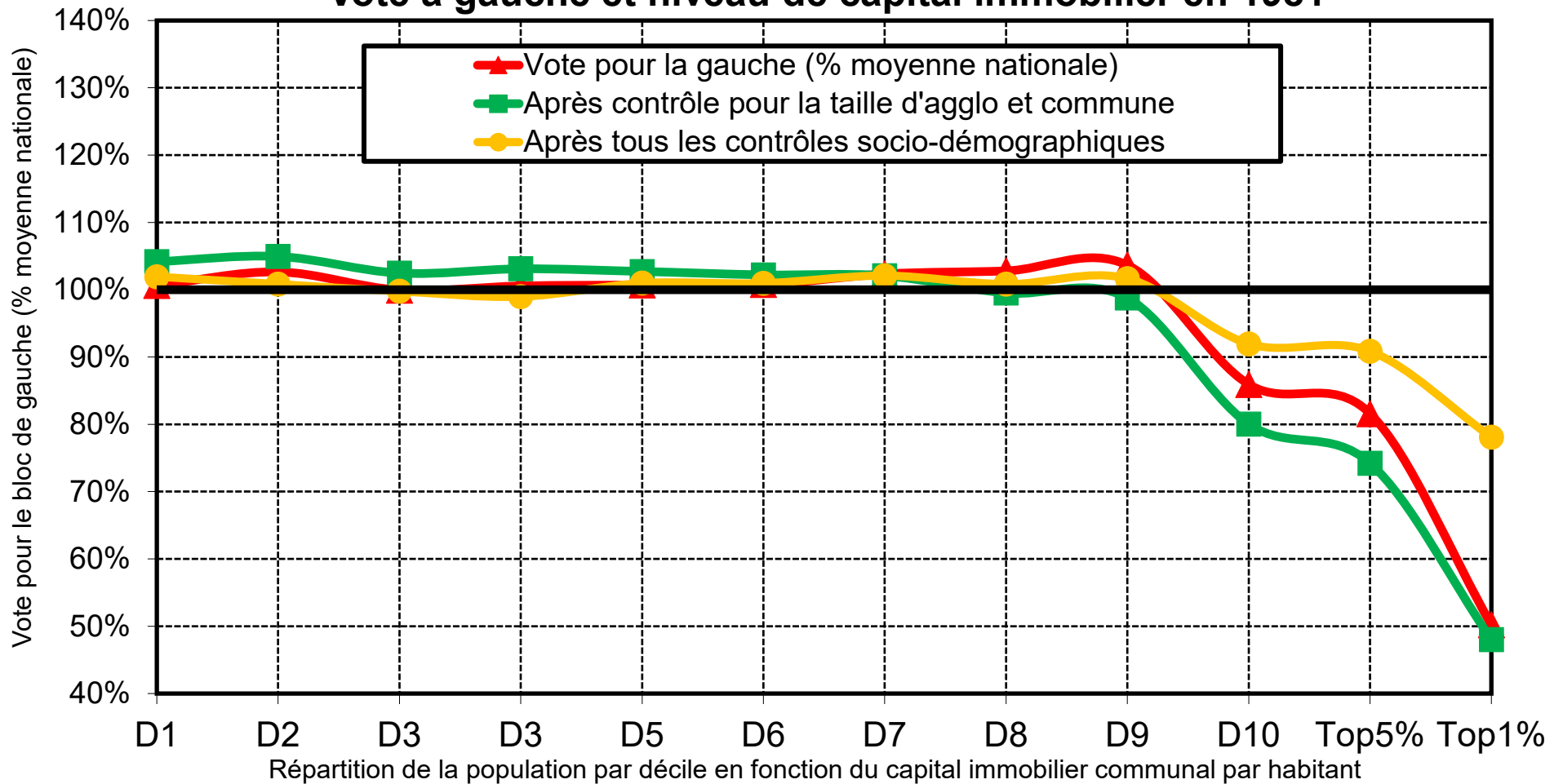
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.4b)

Vote à gauche et niveau de capital immobilier en 1914



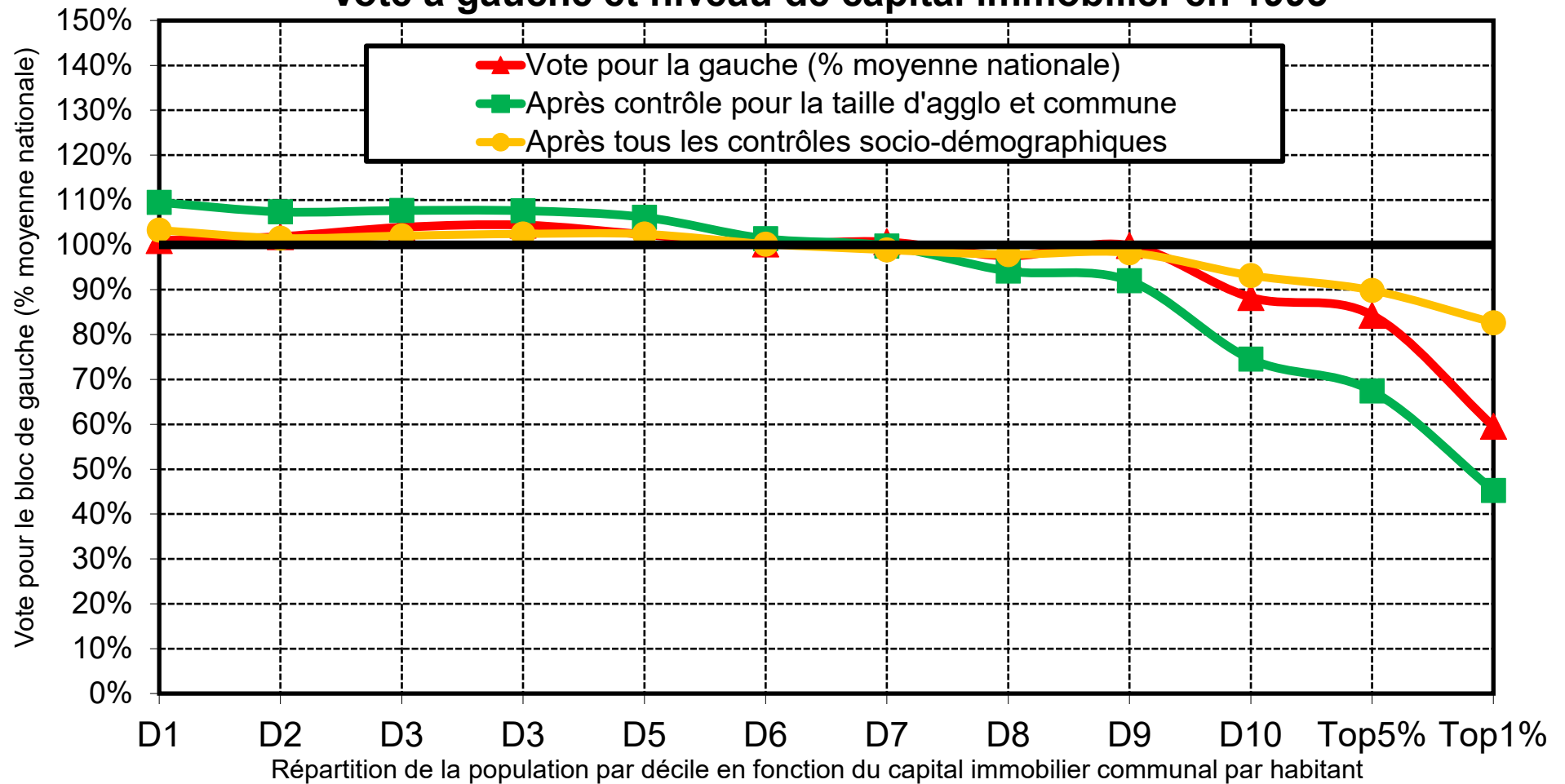
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.5a)

Vote à gauche et niveau de capital immobilier en 1981



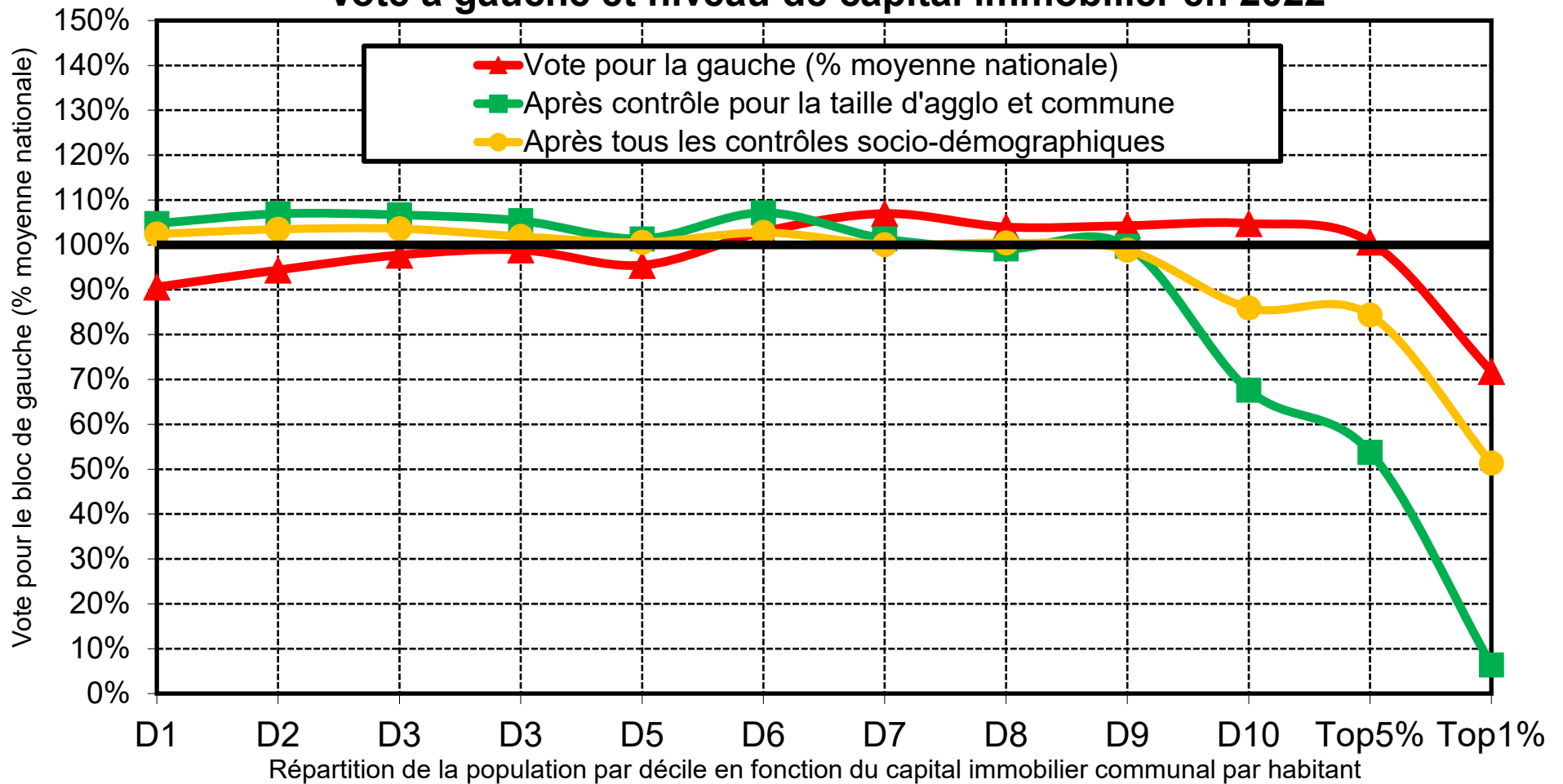
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.5b)

Vote à gauche et niveau de capital immobilier en 1993



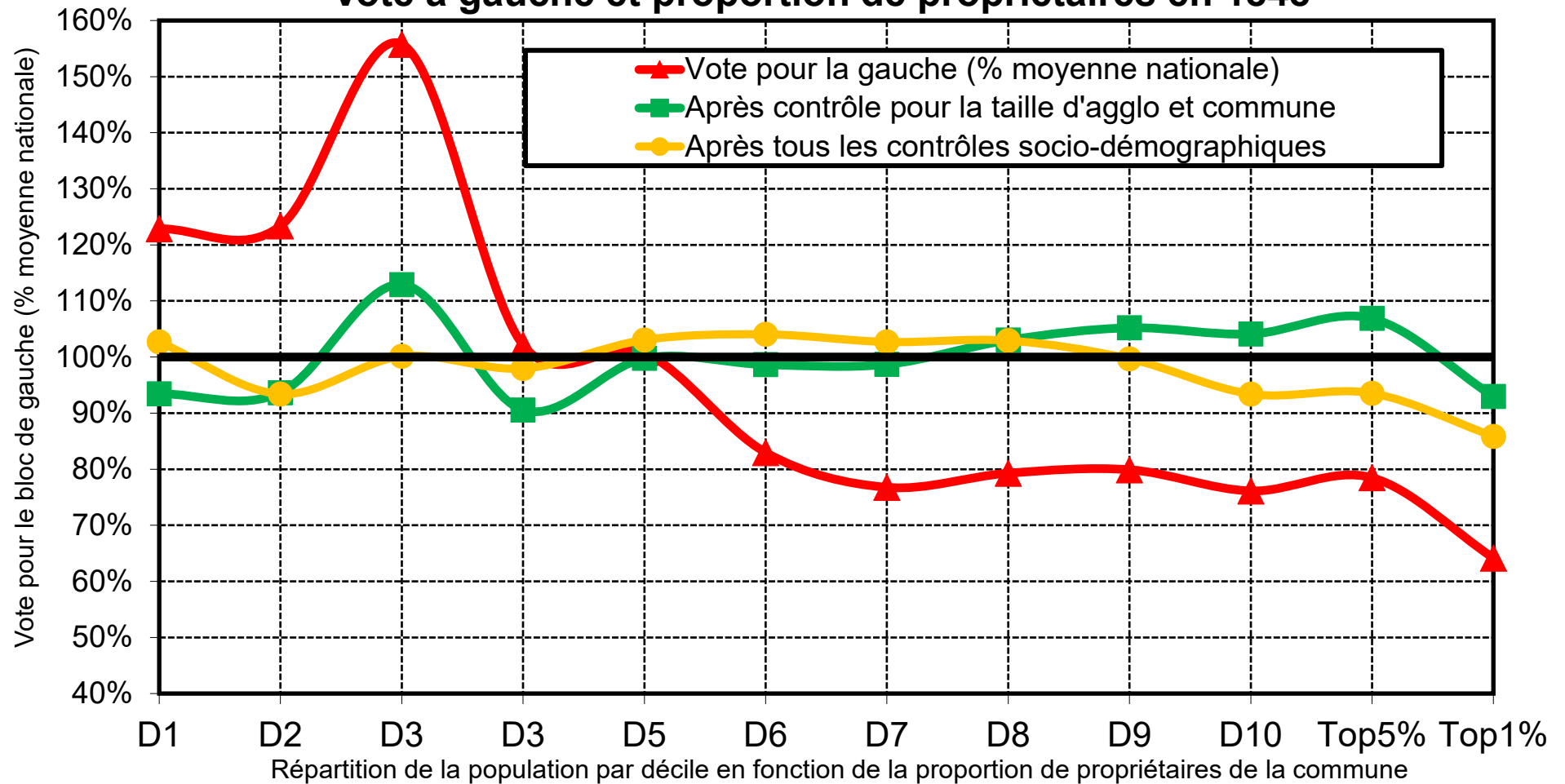
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.6a)

Vote à gauche et niveau de capital immobilier en 2022



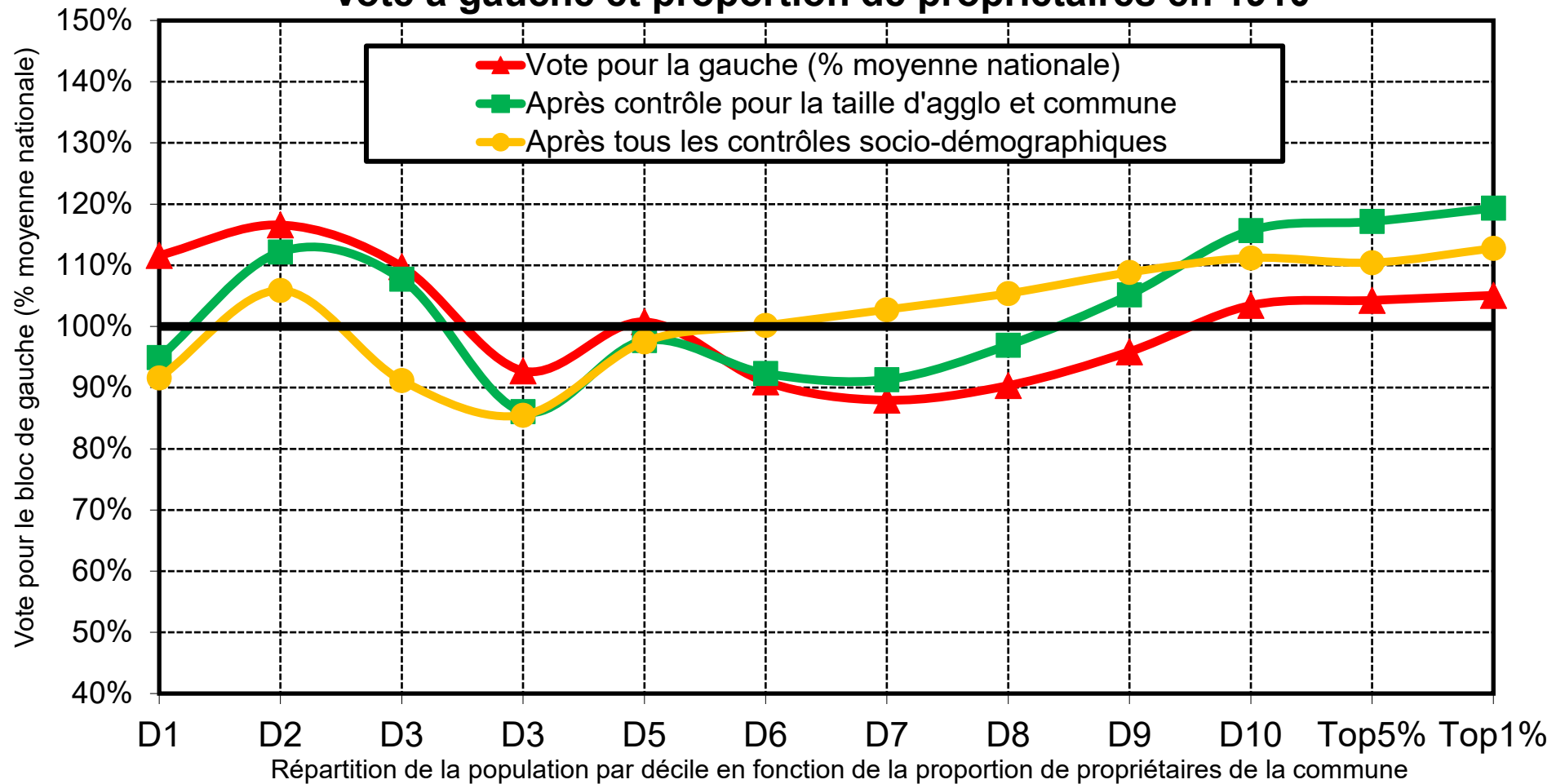
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.6b)

Vote à gauche et proportion de propriétaires en 1848



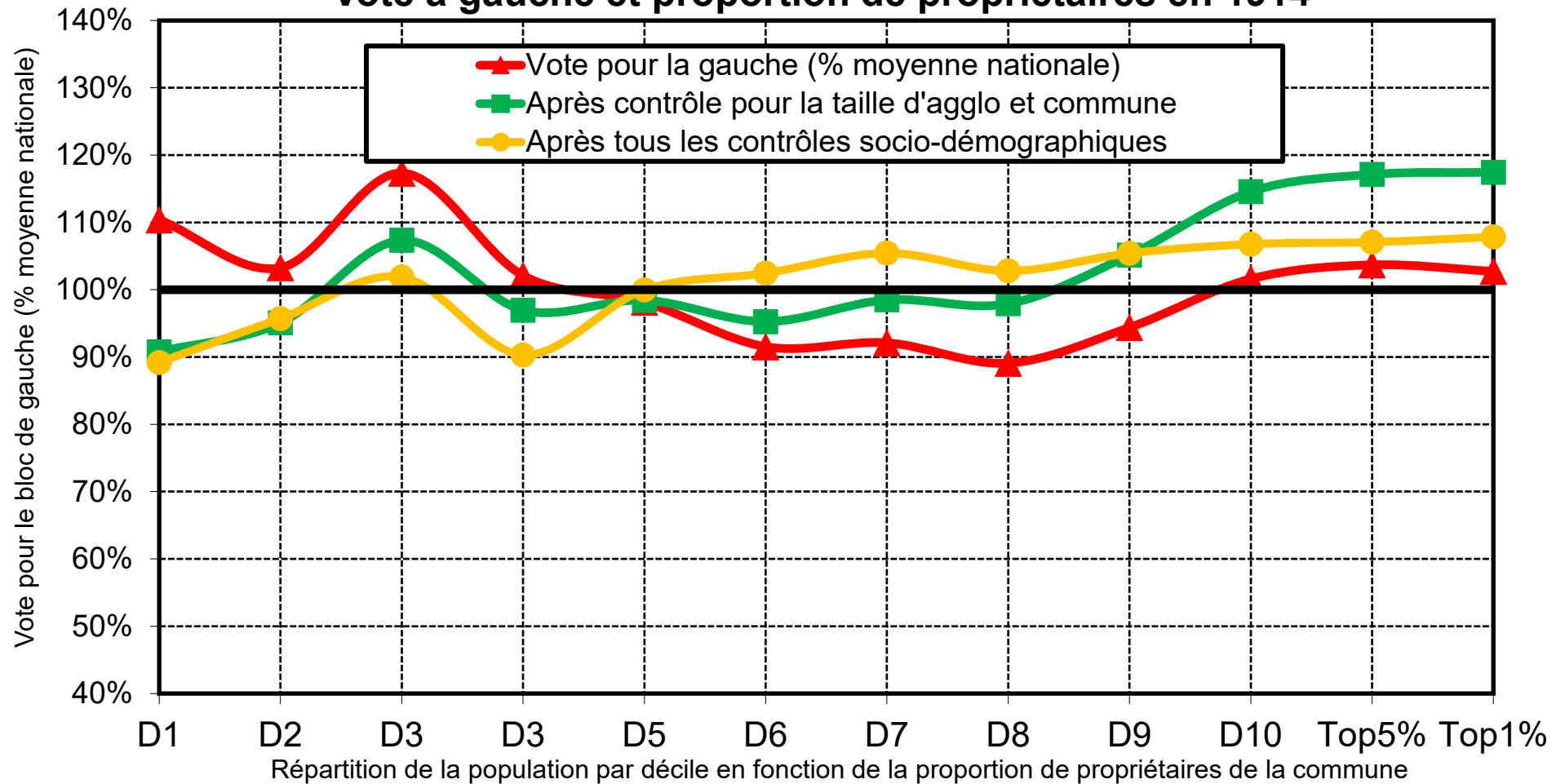
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7a)

Vote à gauche et proportion de propriétaires en 1910



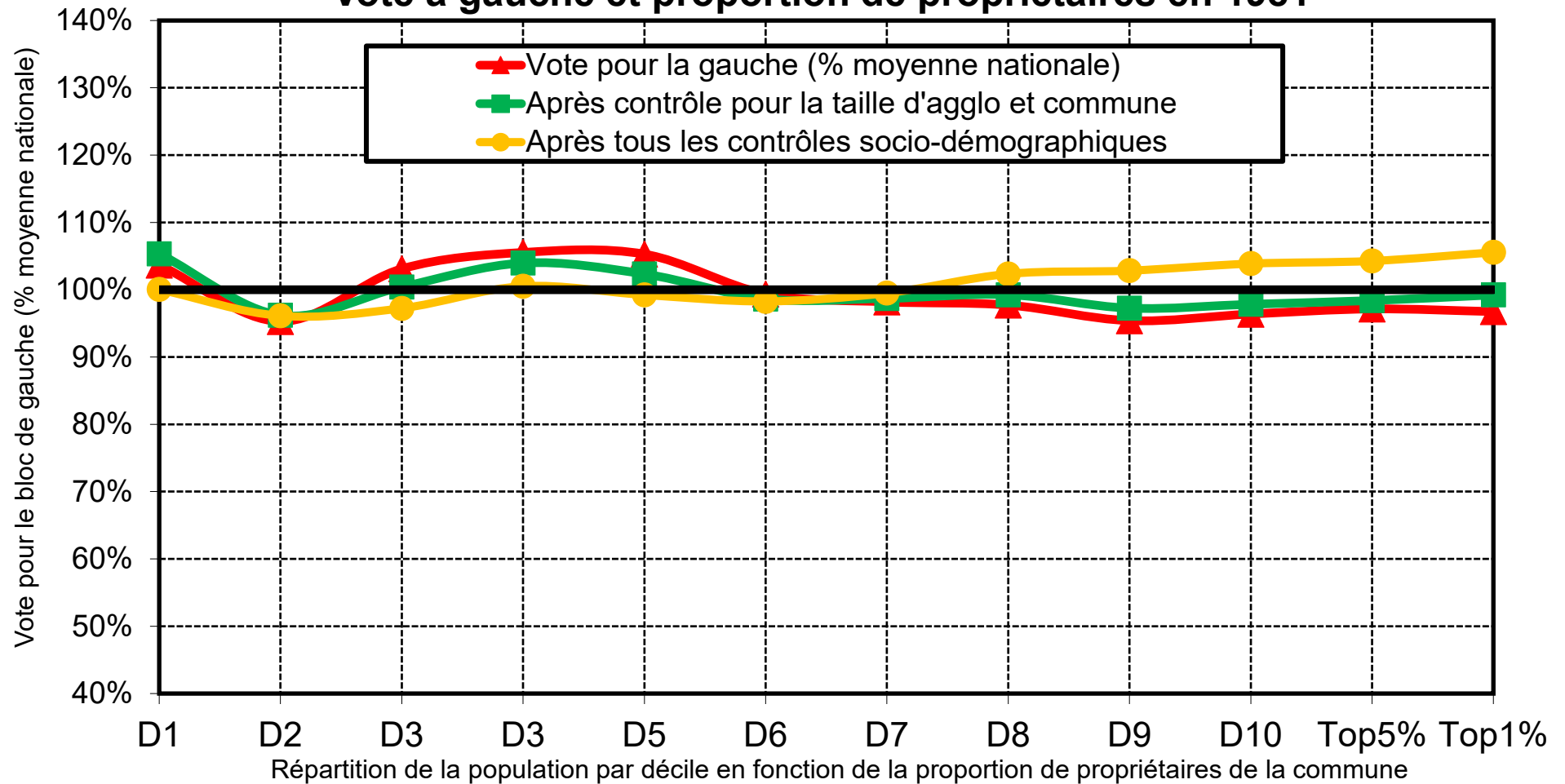
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.7b)

Vote à gauche et proportion de propriétaires en 1914



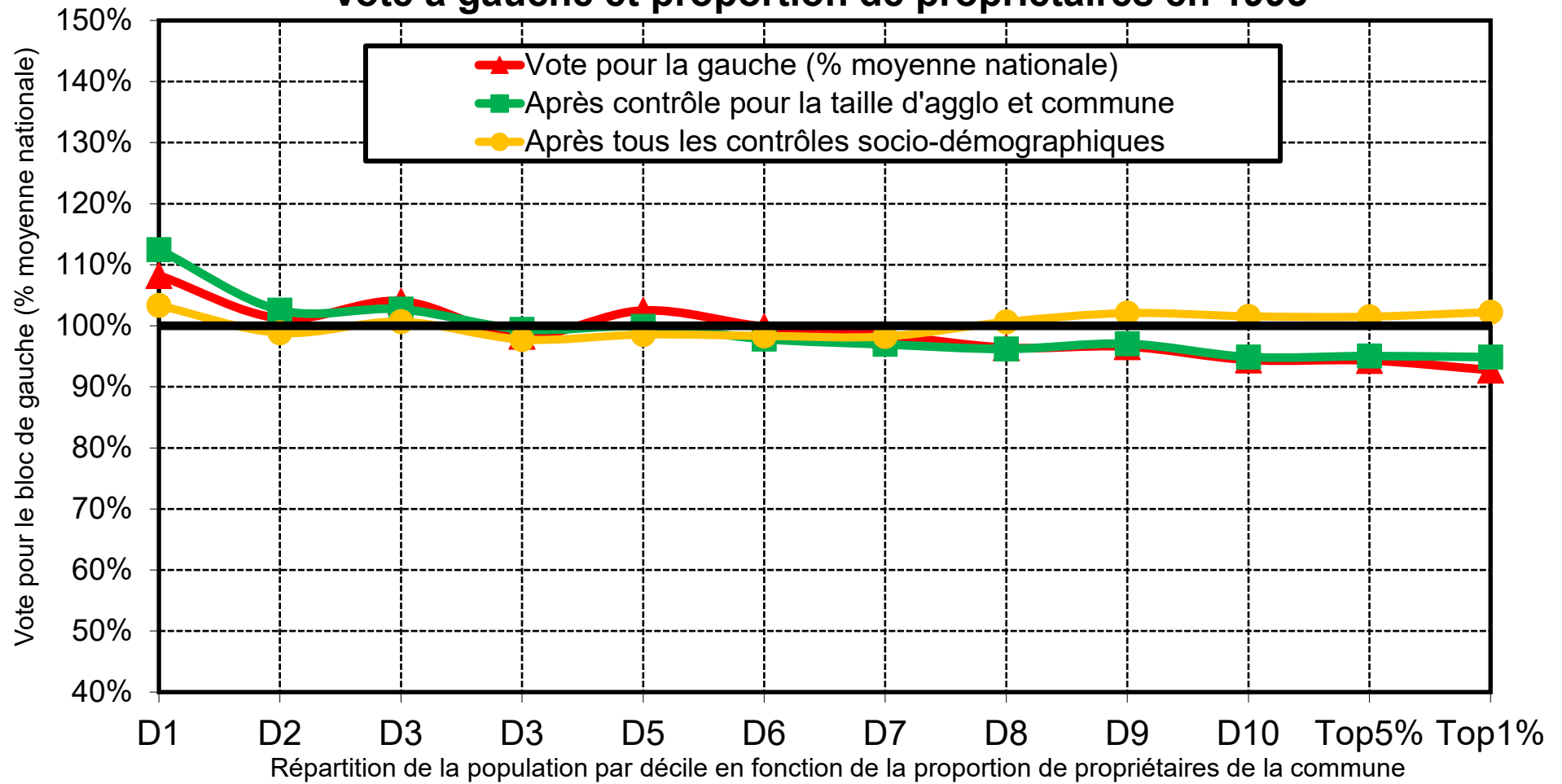
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.8a)

Vote à gauche et proportion de propriétaires en 1981



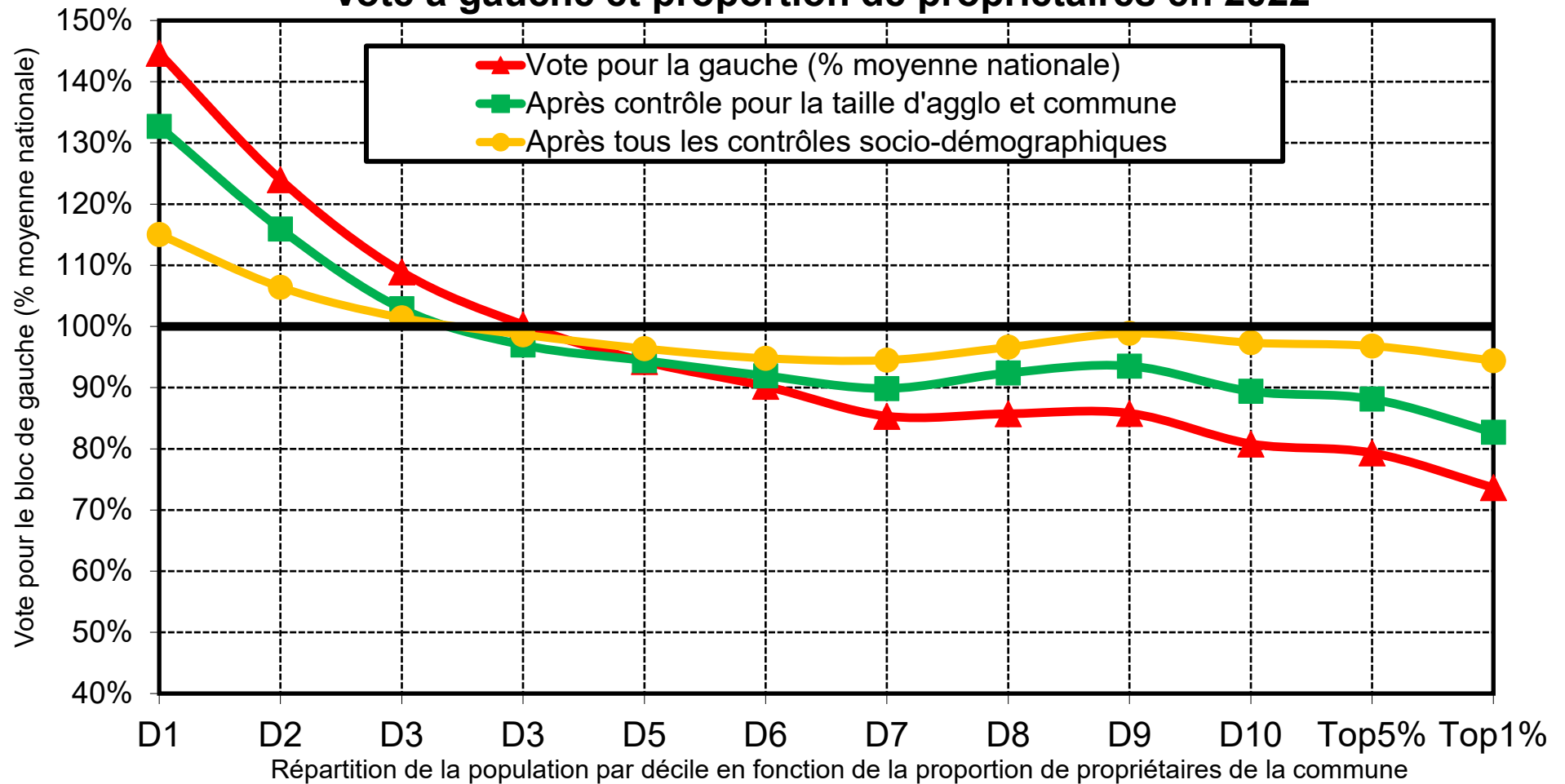
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.8b)

Vote à gauche et proportion de propriétaires en 1993



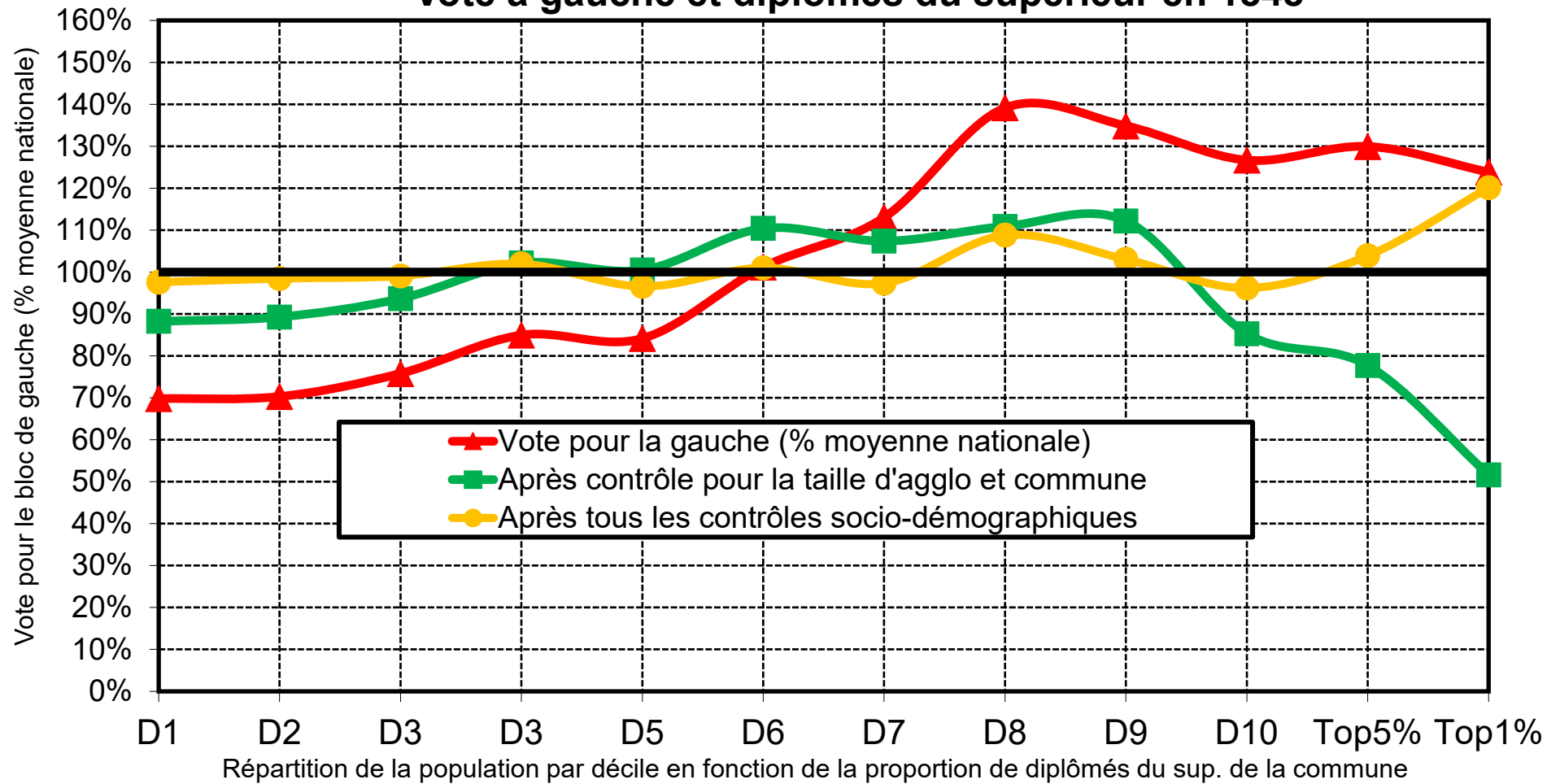
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.9a)

Vote à gauche et proportion de propriétaires en 2022



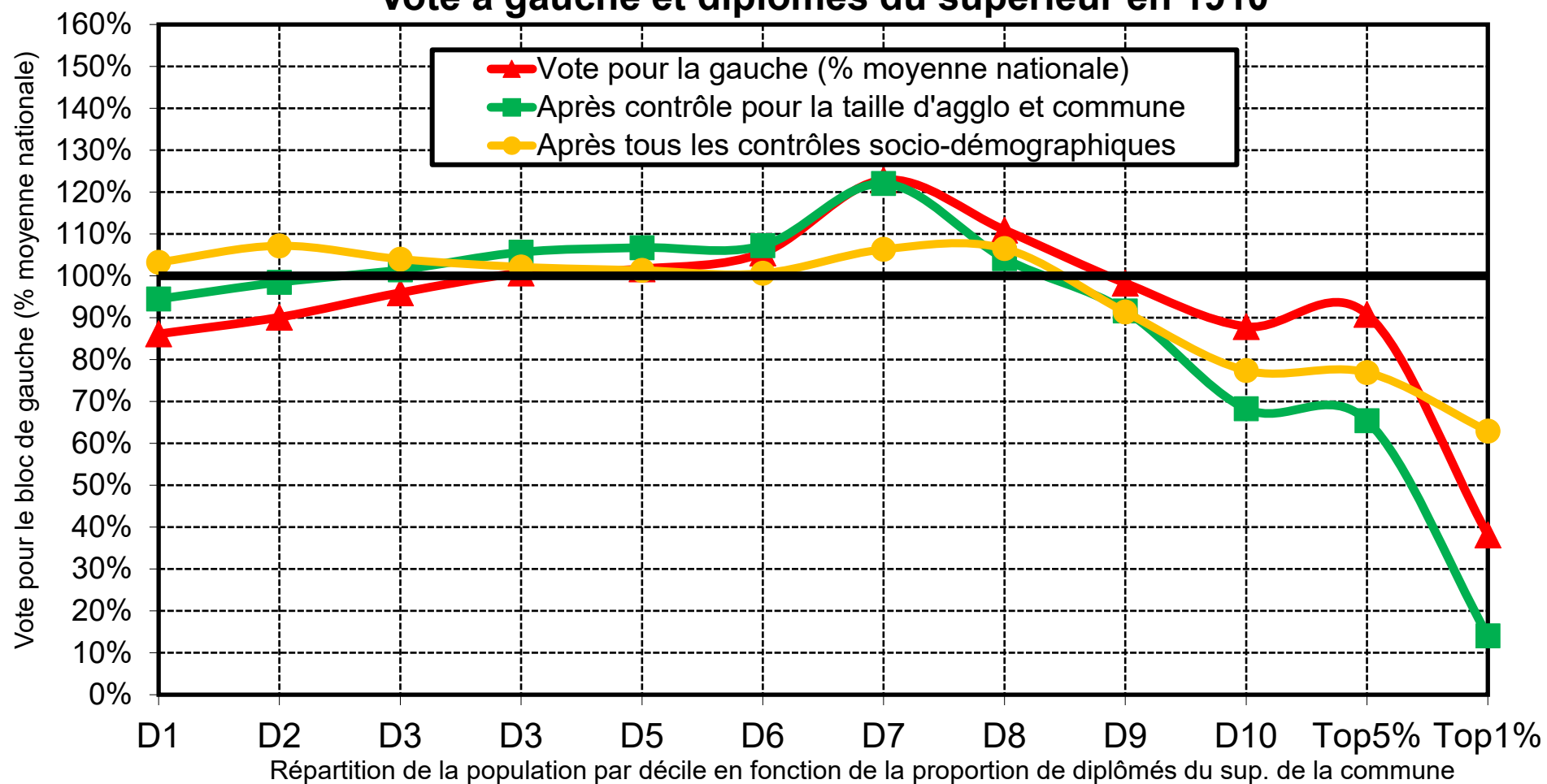
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.9b)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 1848



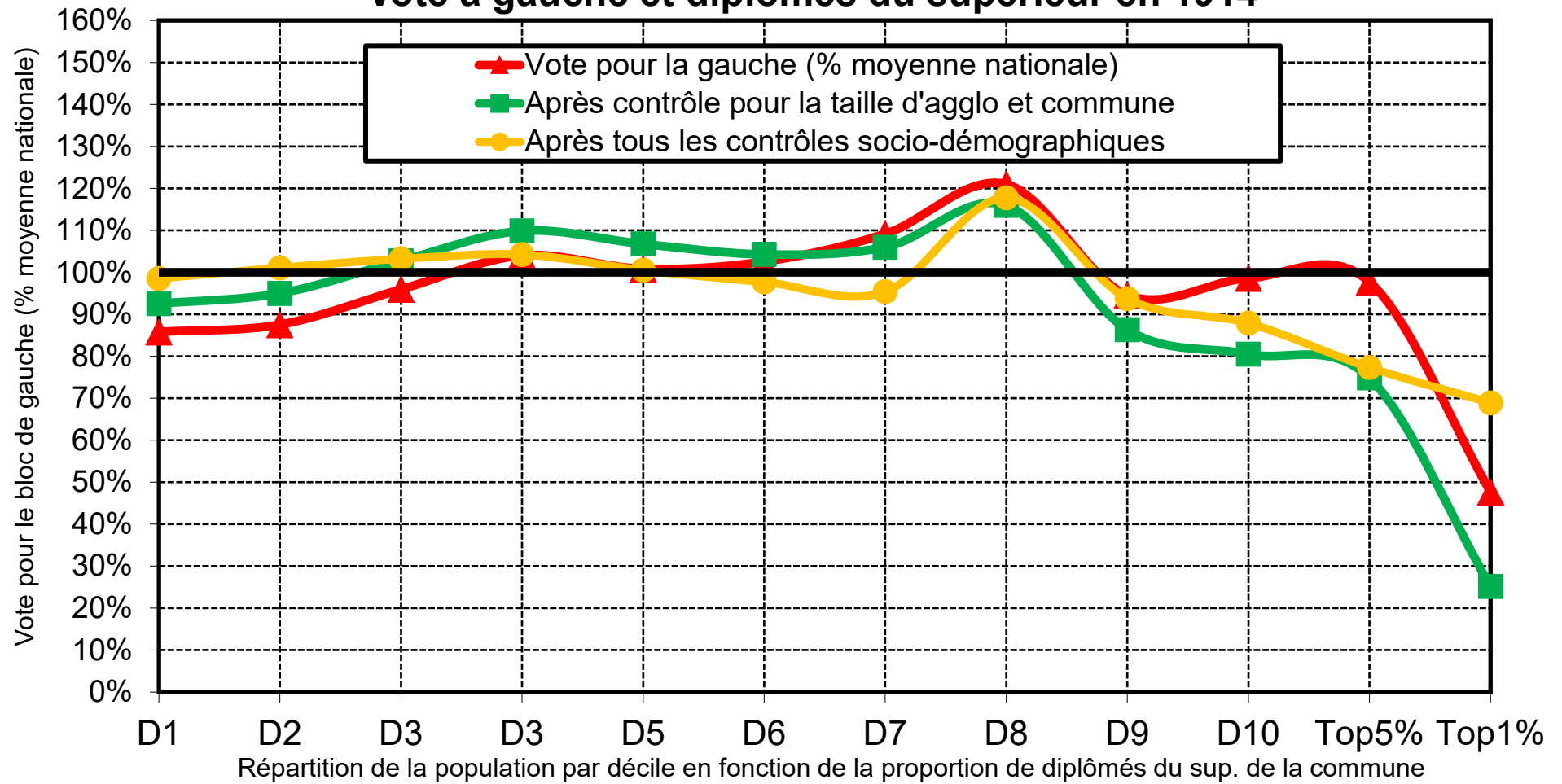
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.10a)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 1910



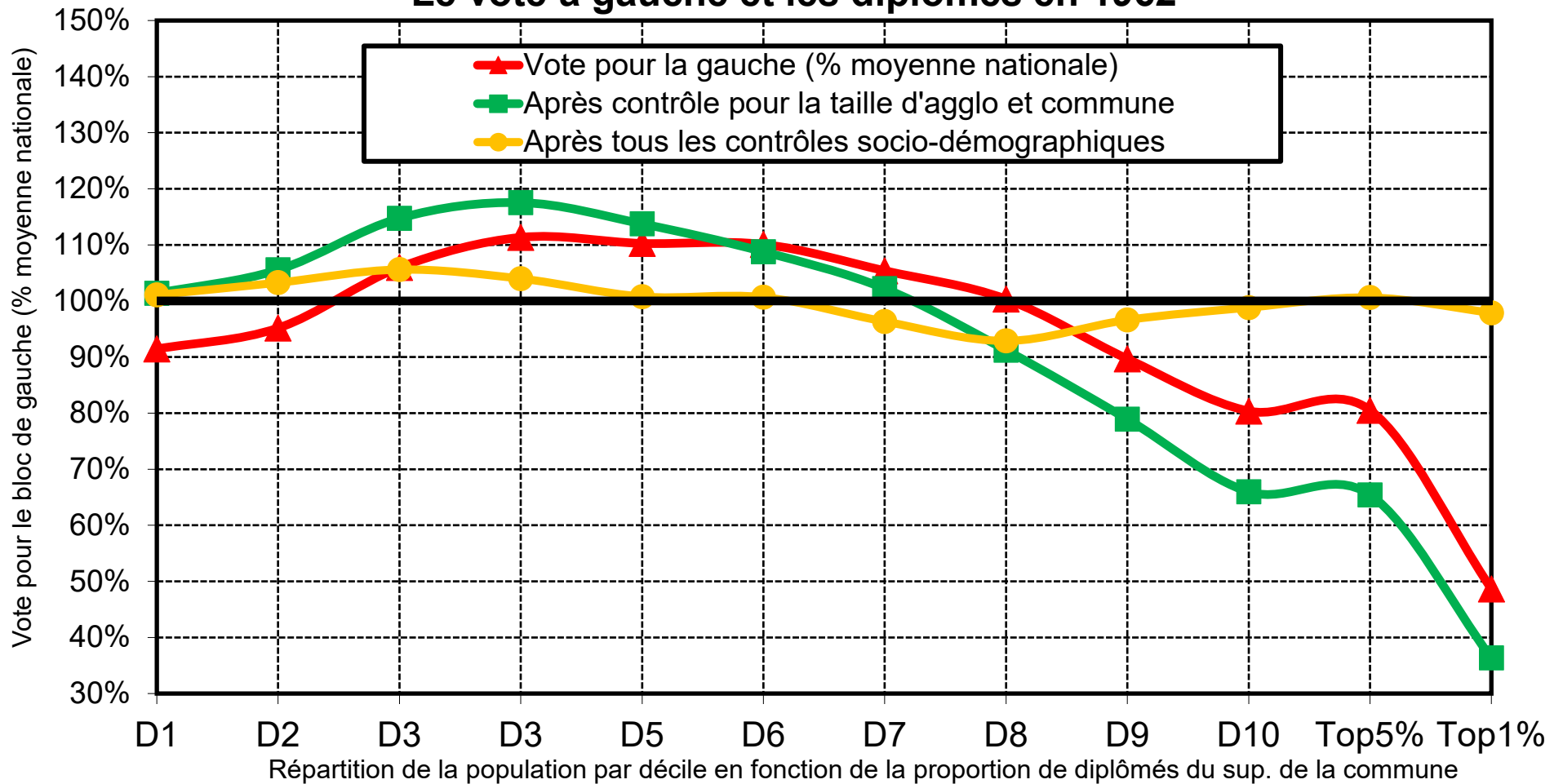
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.10b)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 1914



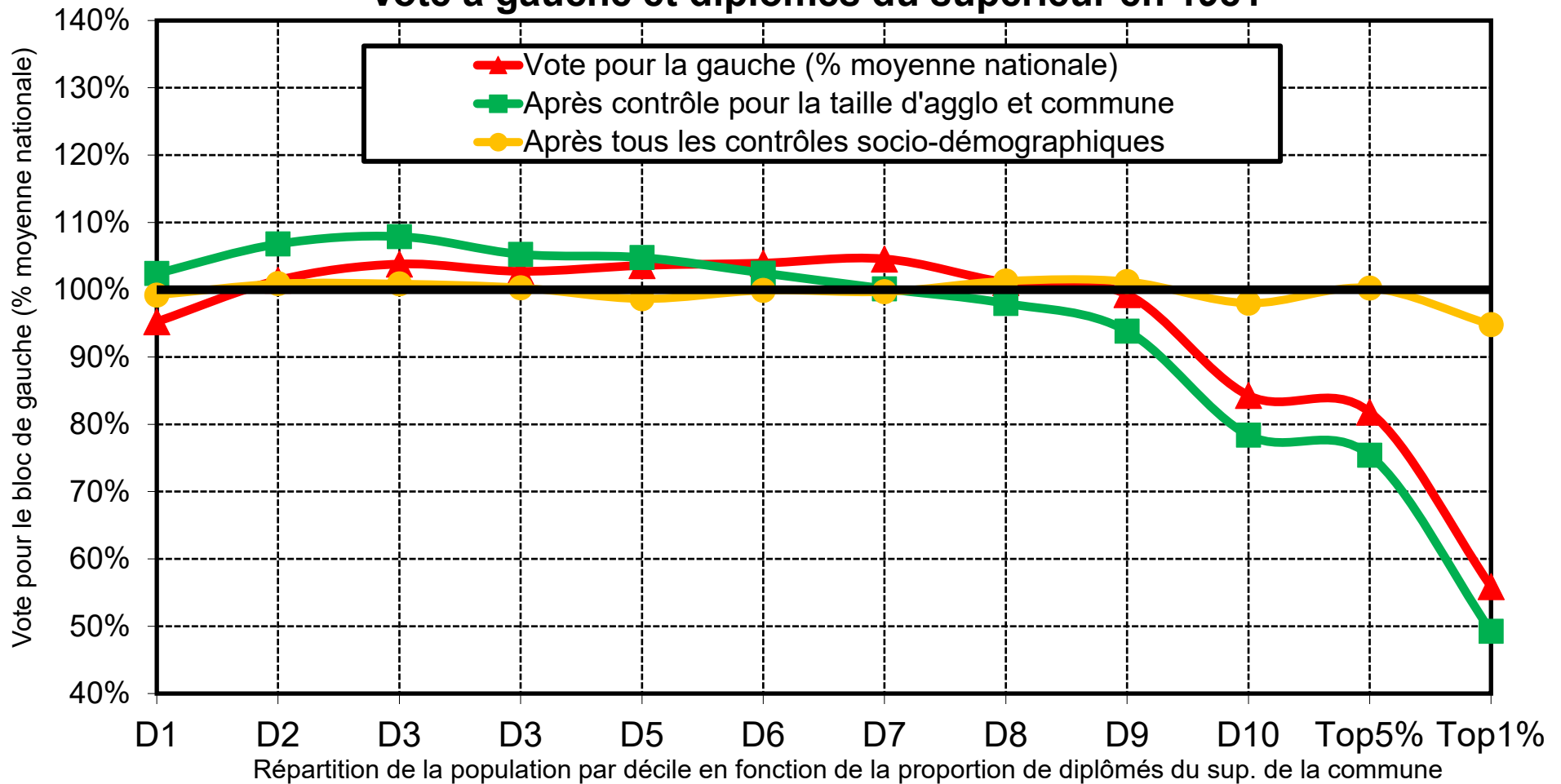
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.11a)

Le vote à gauche et les diplômés en 1962



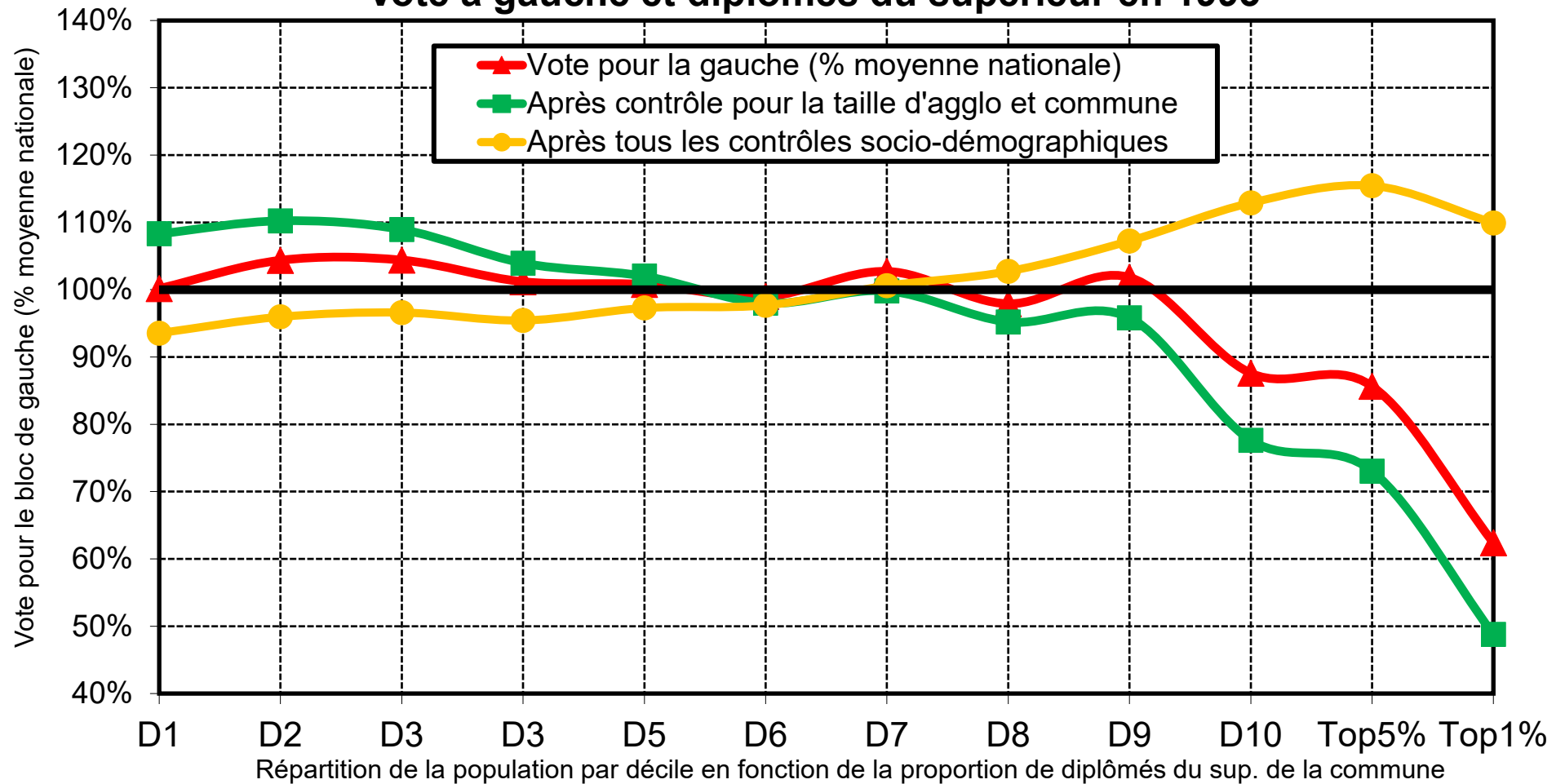
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.11b)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 1981



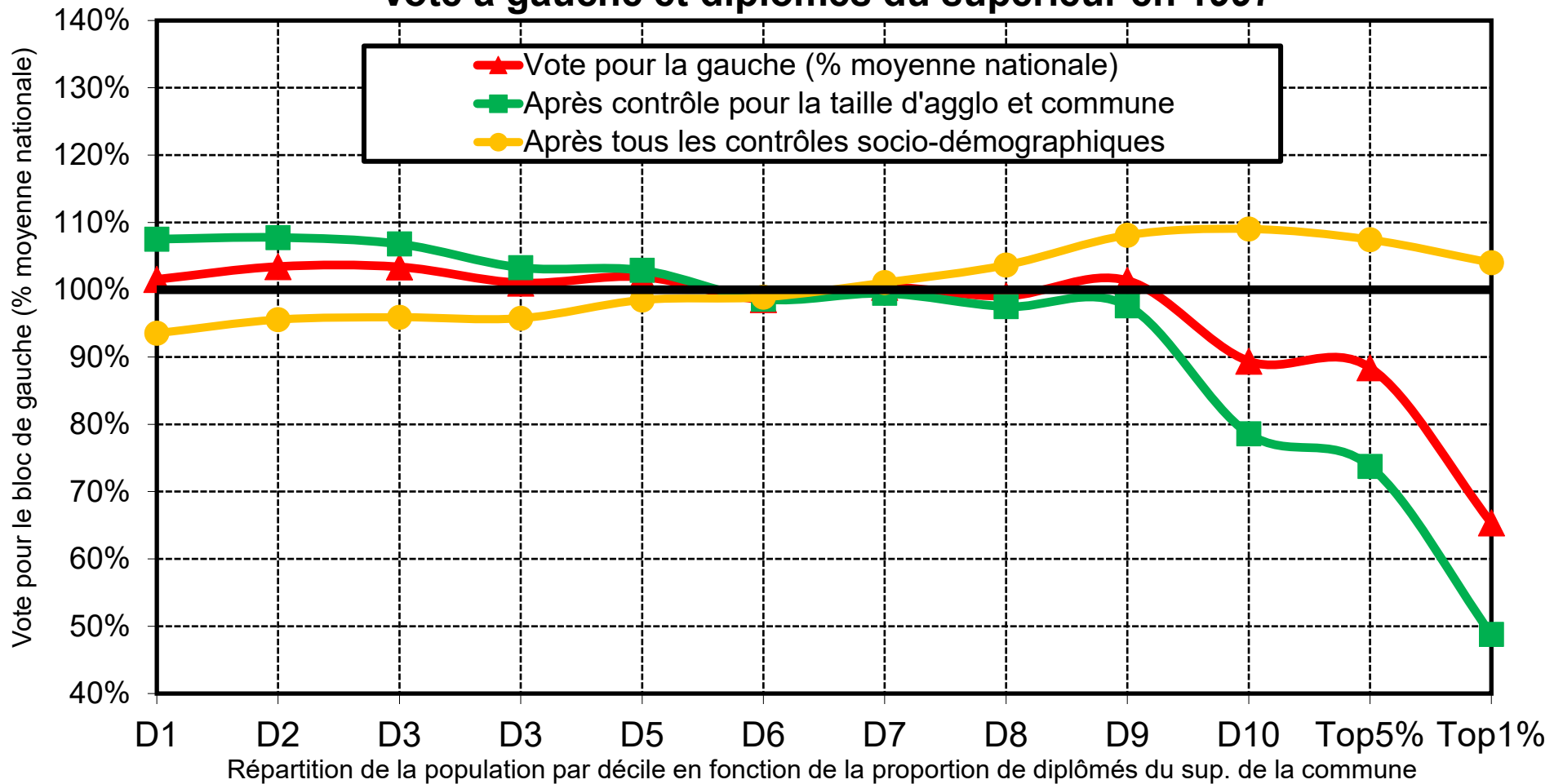
Lecture. Lors des élections législatives de 1981, la proportion de diplômés du supérieur de la commune a un effet négatif sur le vote à gauche avant prise en compte des contrôles, mais l'effet devient nul une fois que l'on prend en compte l'ensemble des contrôles (en particulier le revenu et la profession). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.11c)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 1993



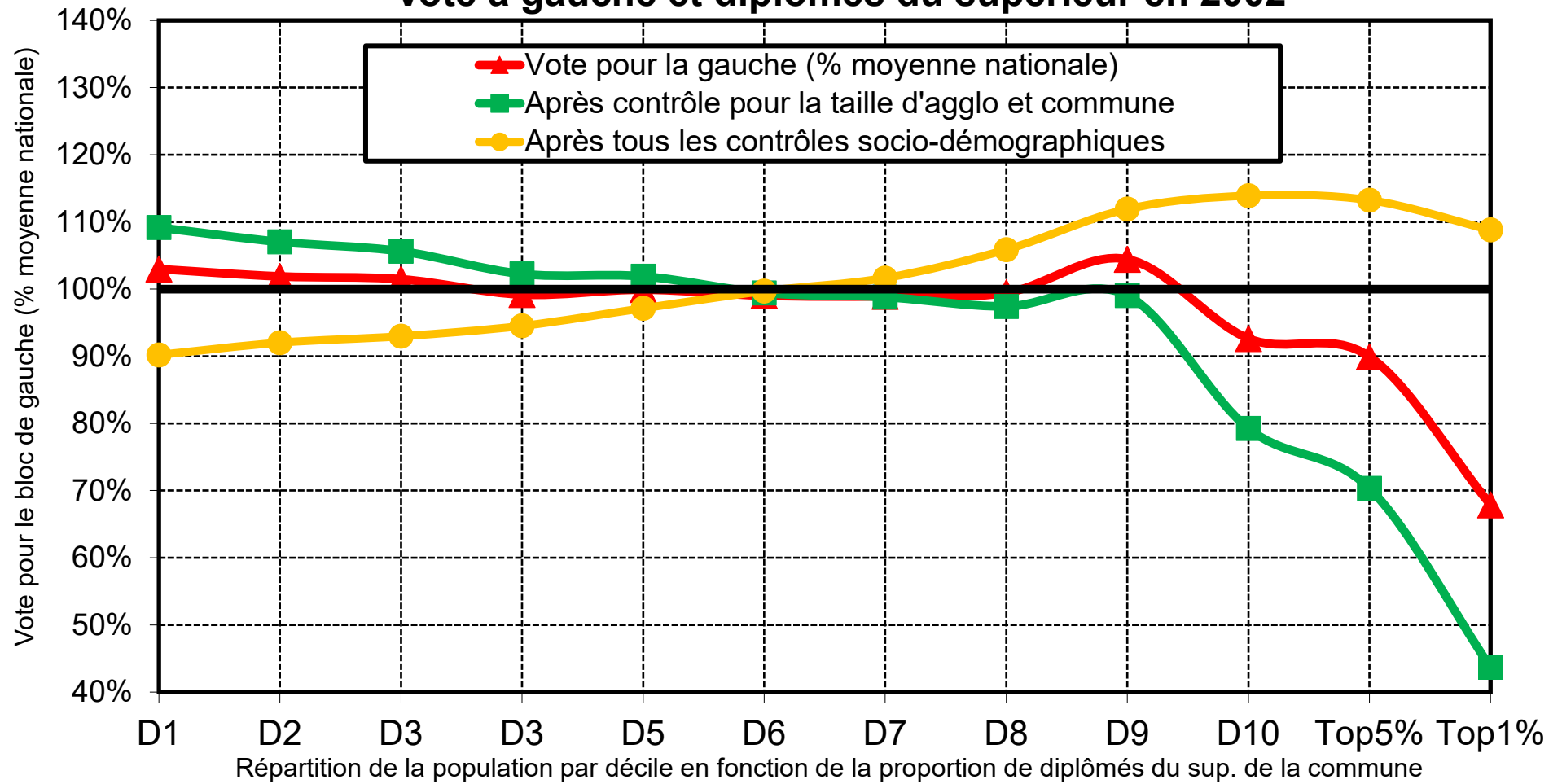
Lecture. Lors des élections législatives de 1993, la proportion de diplômés du supérieur de la commune a un effet négatif sur le vote à gauche avant introduction des contrôles, mais l'effet devient positif une fois que l'on prend en compte l'ensemble des variables explicatives (en particulier le revenu et la profession). **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.12a)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 1997



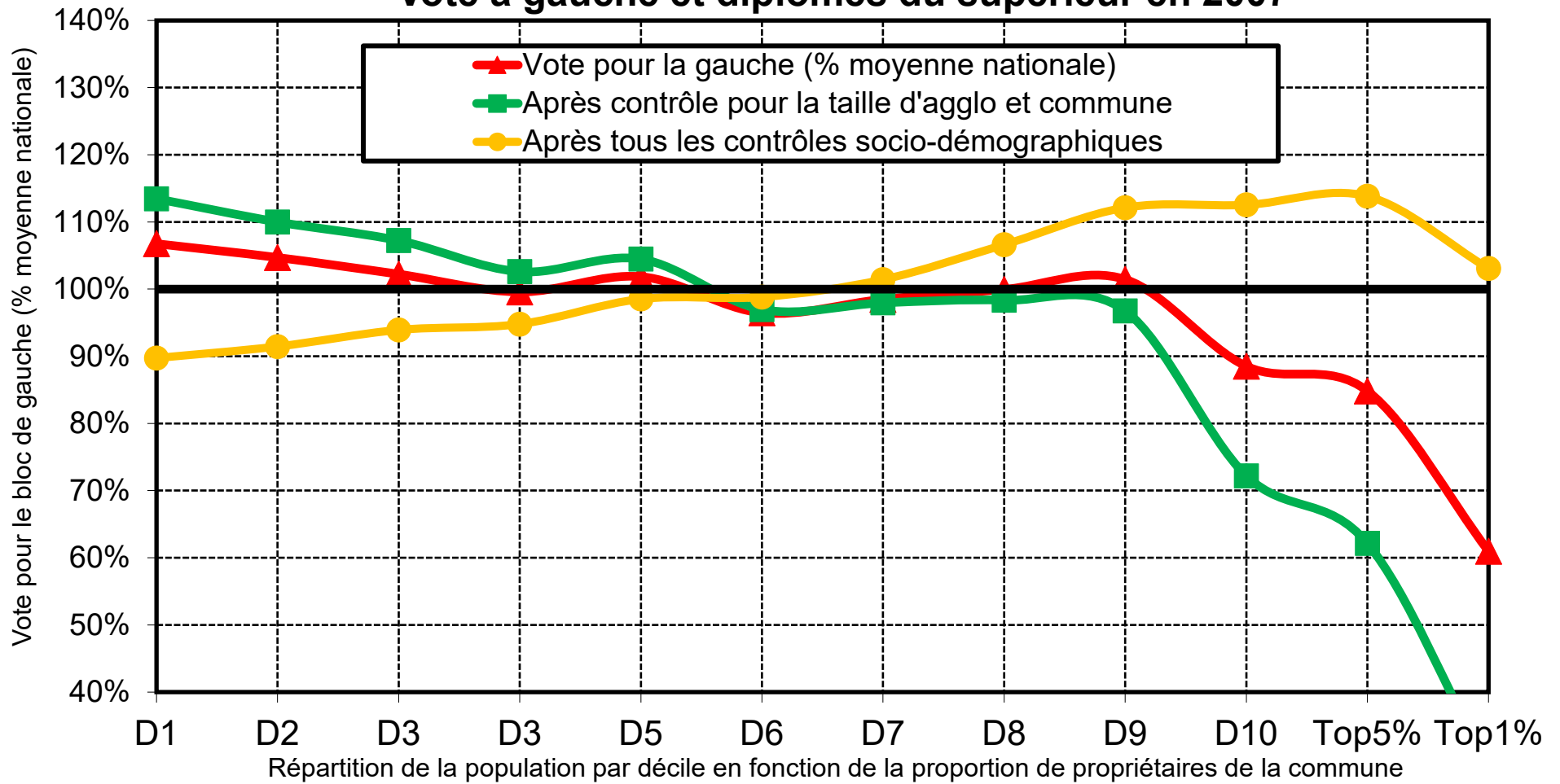
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.12b)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 2002



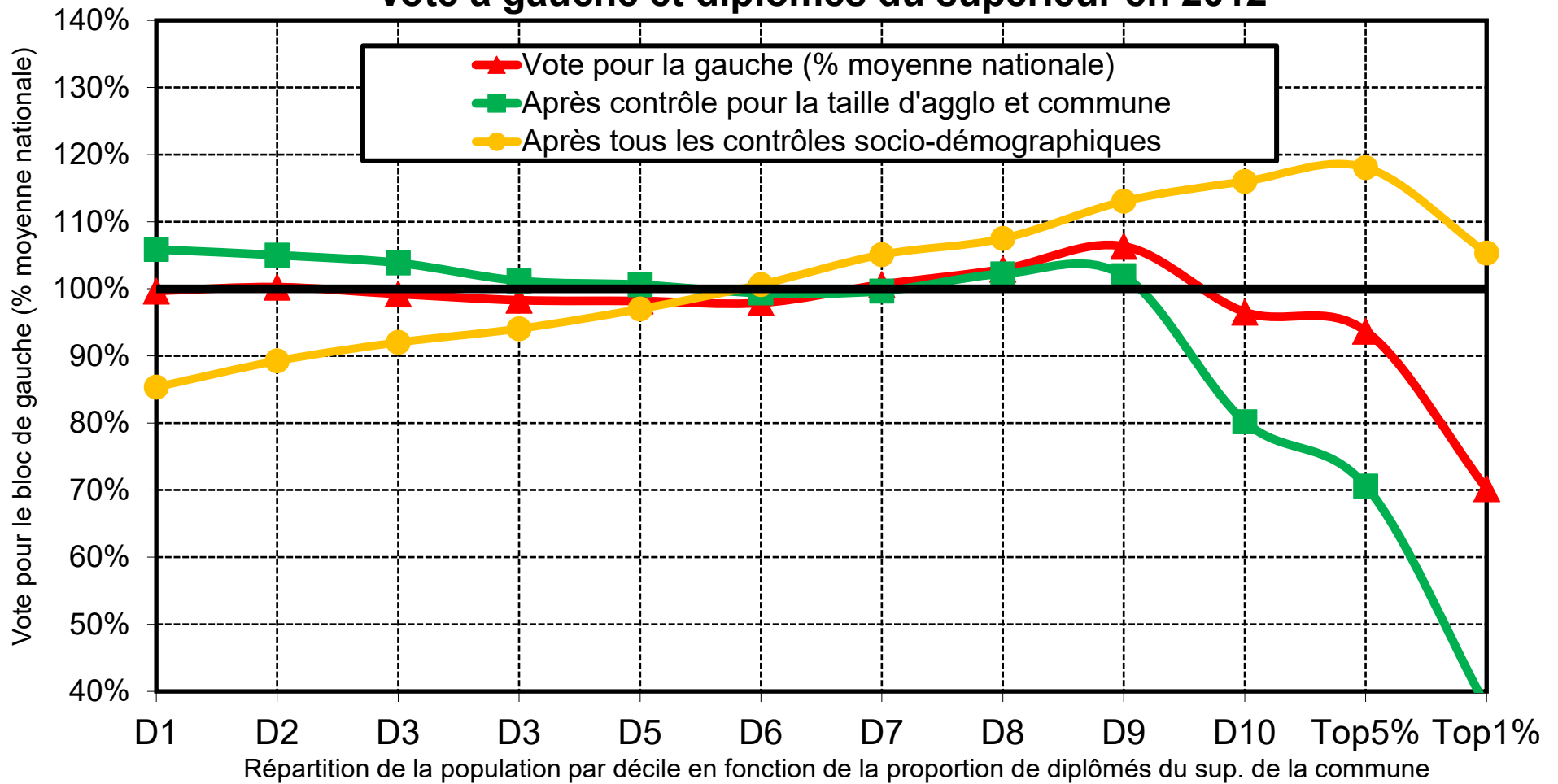
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.12c)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 2007



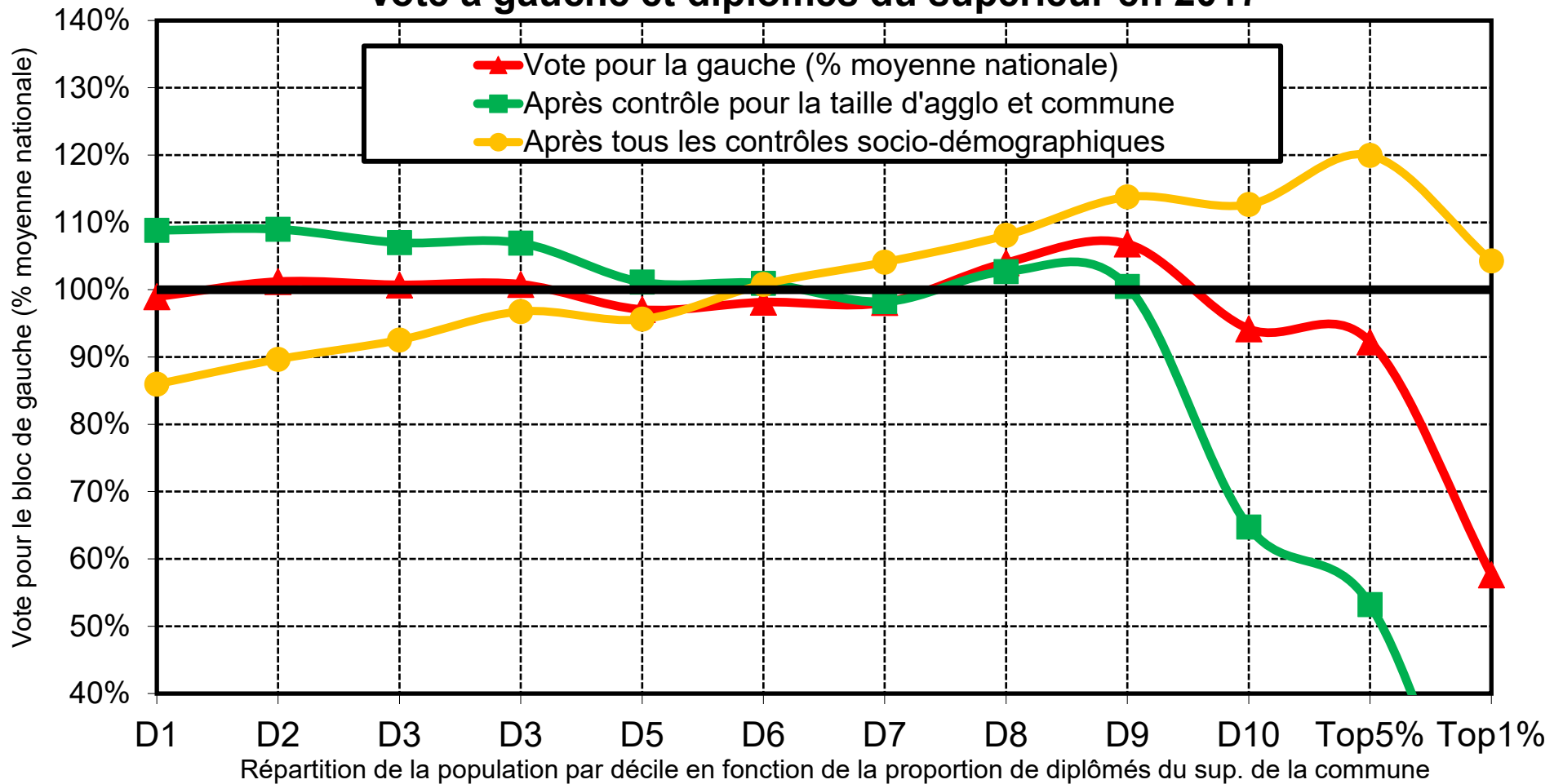
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.12d)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 2012



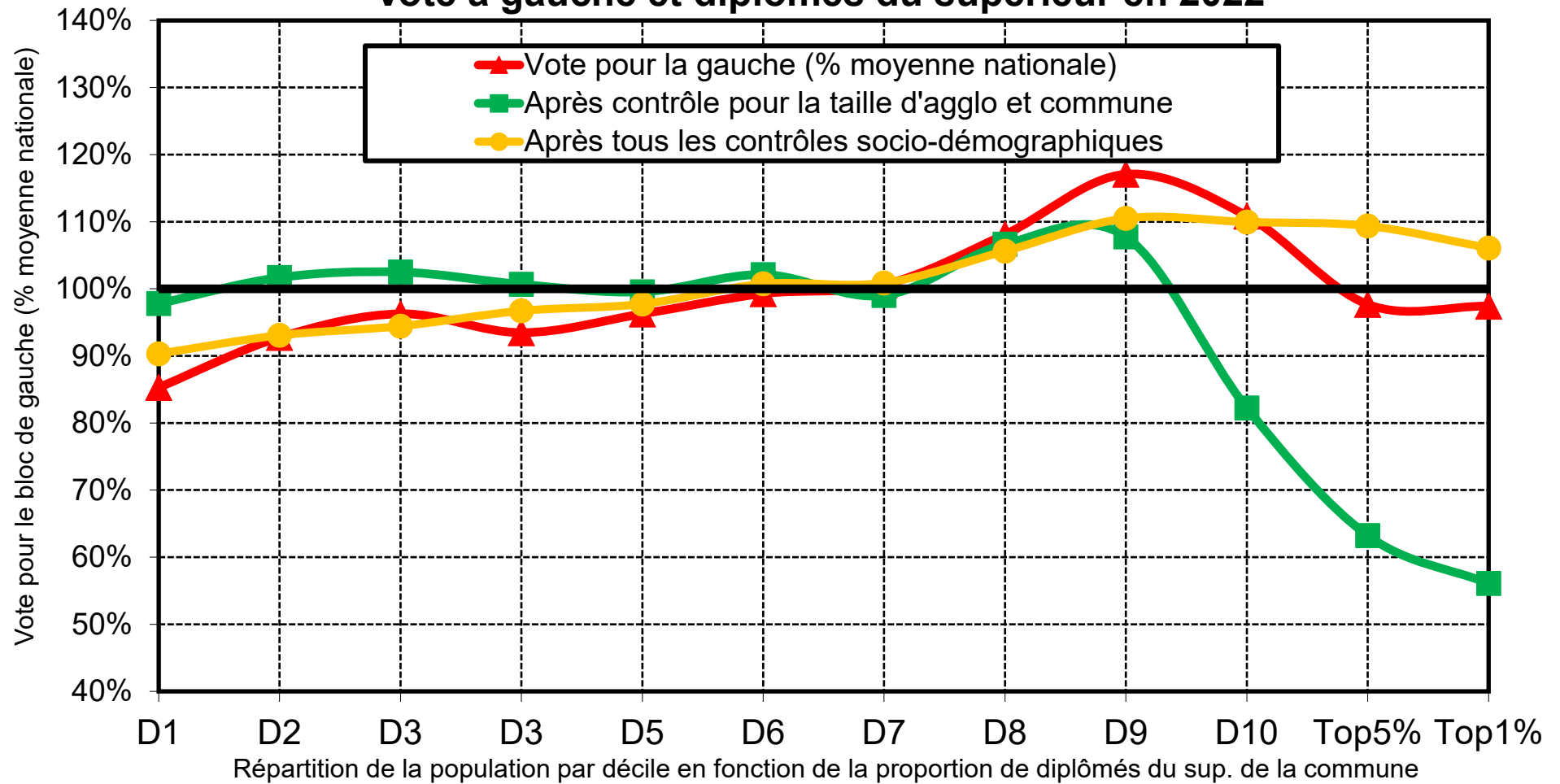
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.12e)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 2017



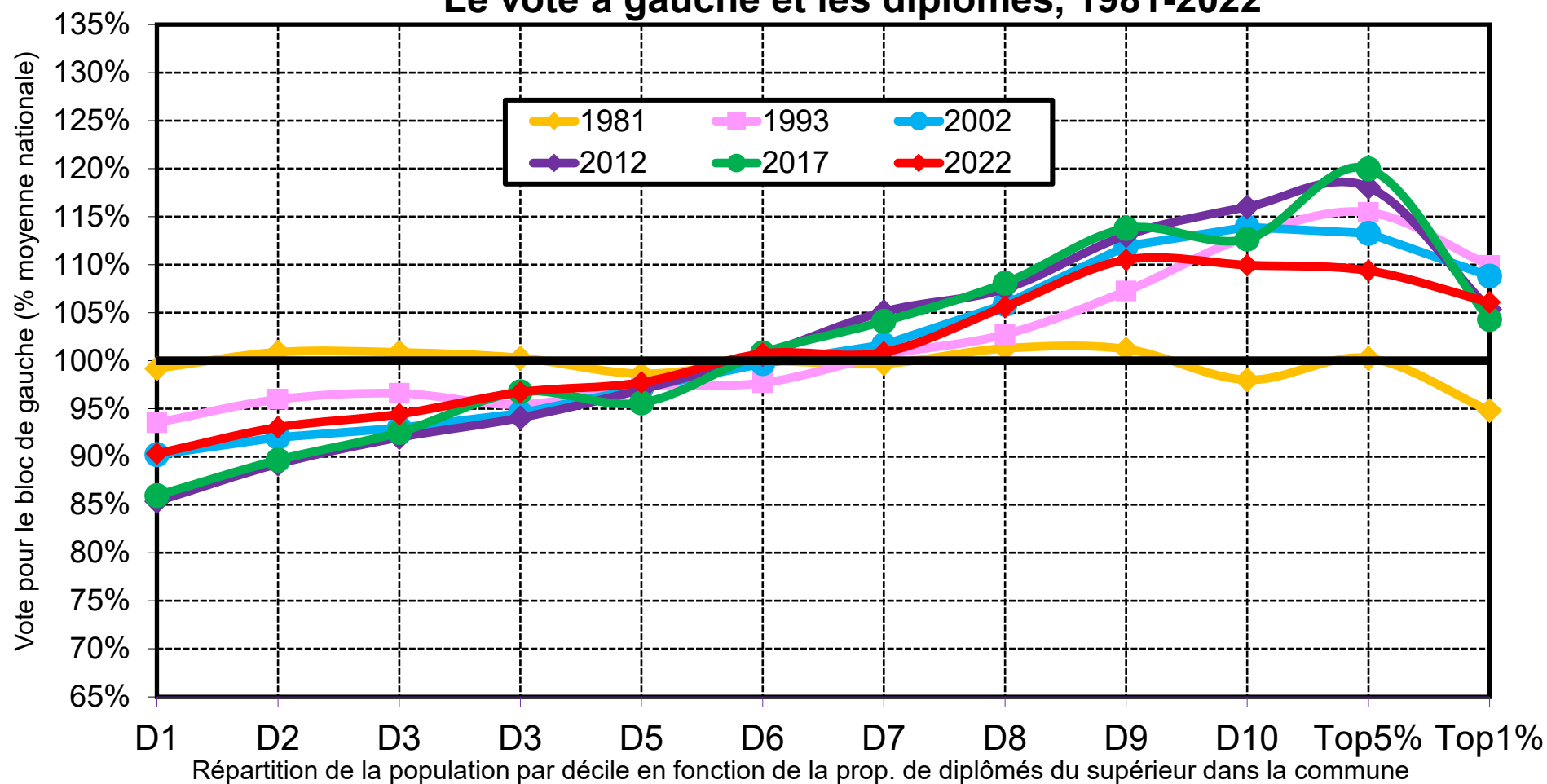
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.12f)

Vote à gauche et diplômés du supérieur en 2022



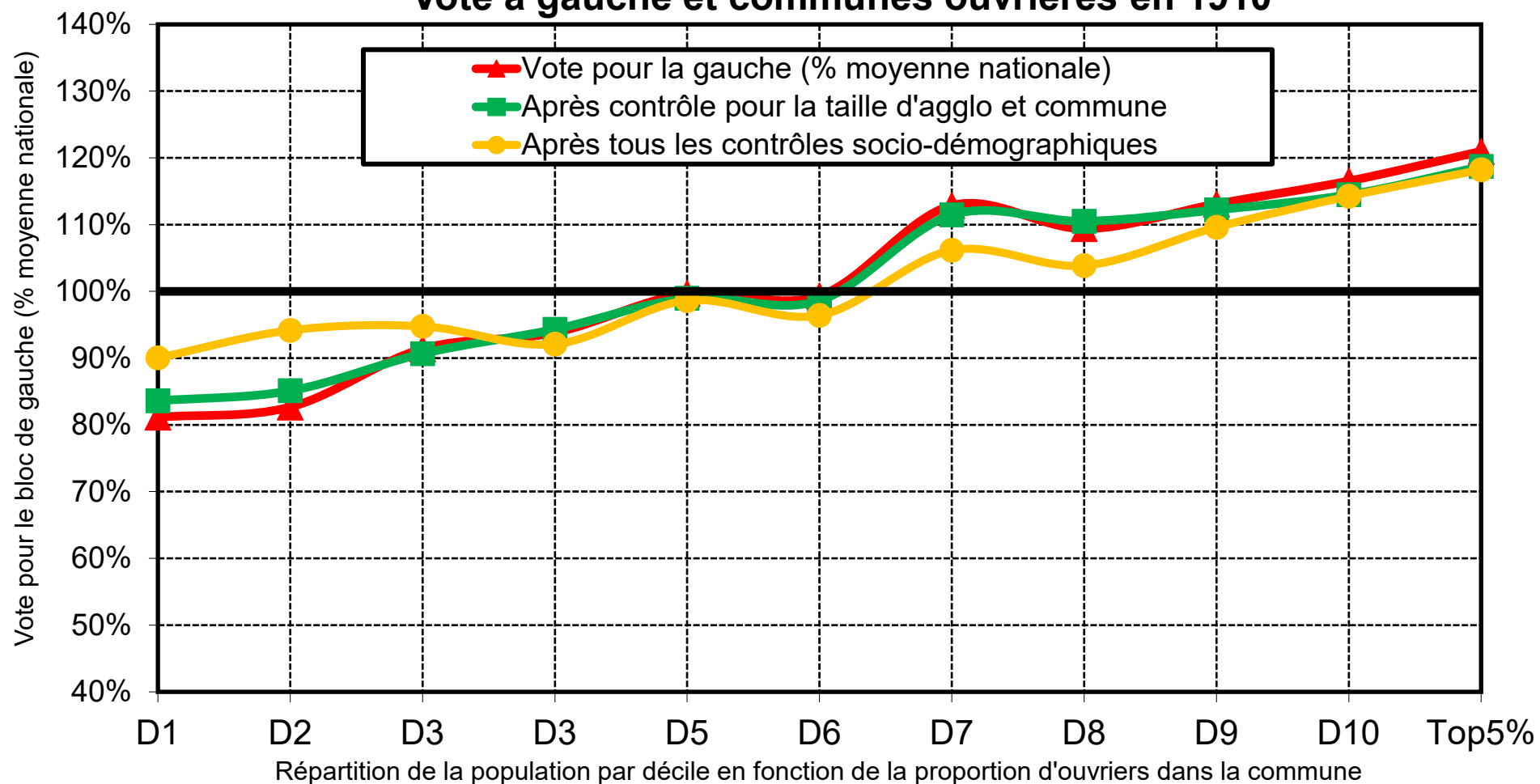
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.12g)

Le vote à gauche et les diplômés, 1981-2022



Lecture. Des élections législatives de 1993 à celles de 2022, la proportion de diplômés du supérieur a un effet résiduel positif sur le vote à gauche (après prise en compte de tous les contrôles socio-démographiques, y compris le revenu et la profession), alors que cet effet résiduel était nul lors des législatives de 1981 (et des scrutins précédents). **Note :** les résultats indiqués ici sont après introduction de tous les contrôles socio-démographiques. **Sources et séries :** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.12h)

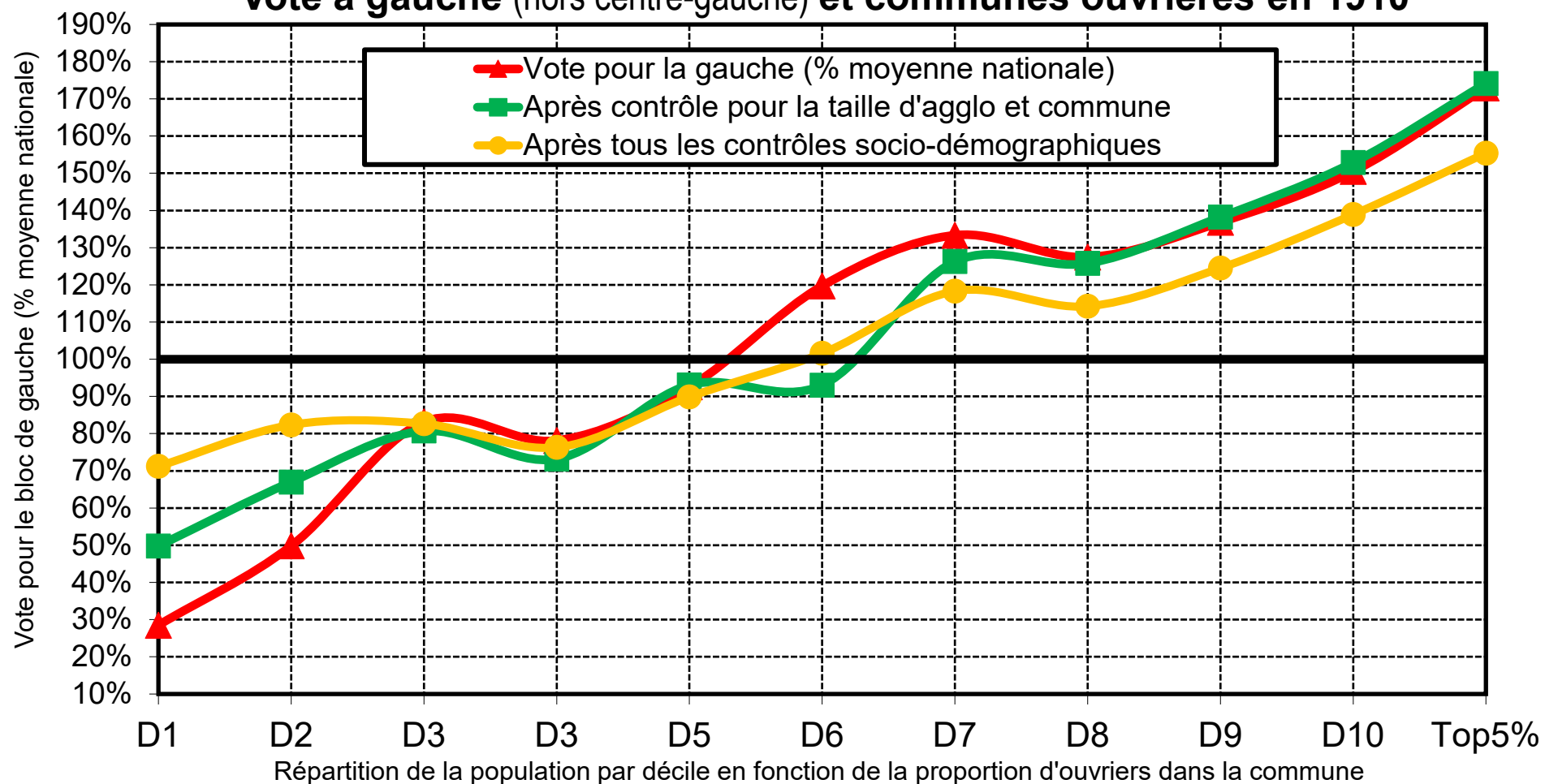
Vote à gauche et communes ouvrières en 1910



Lecture. Lors des législatives de 1910, le vote pour le bloc de gauche augmente avec la proportion d'ouvriers dans la commune, mais l'effet est relativement faible quand on considère l'ensemble de la gauche.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.13a)

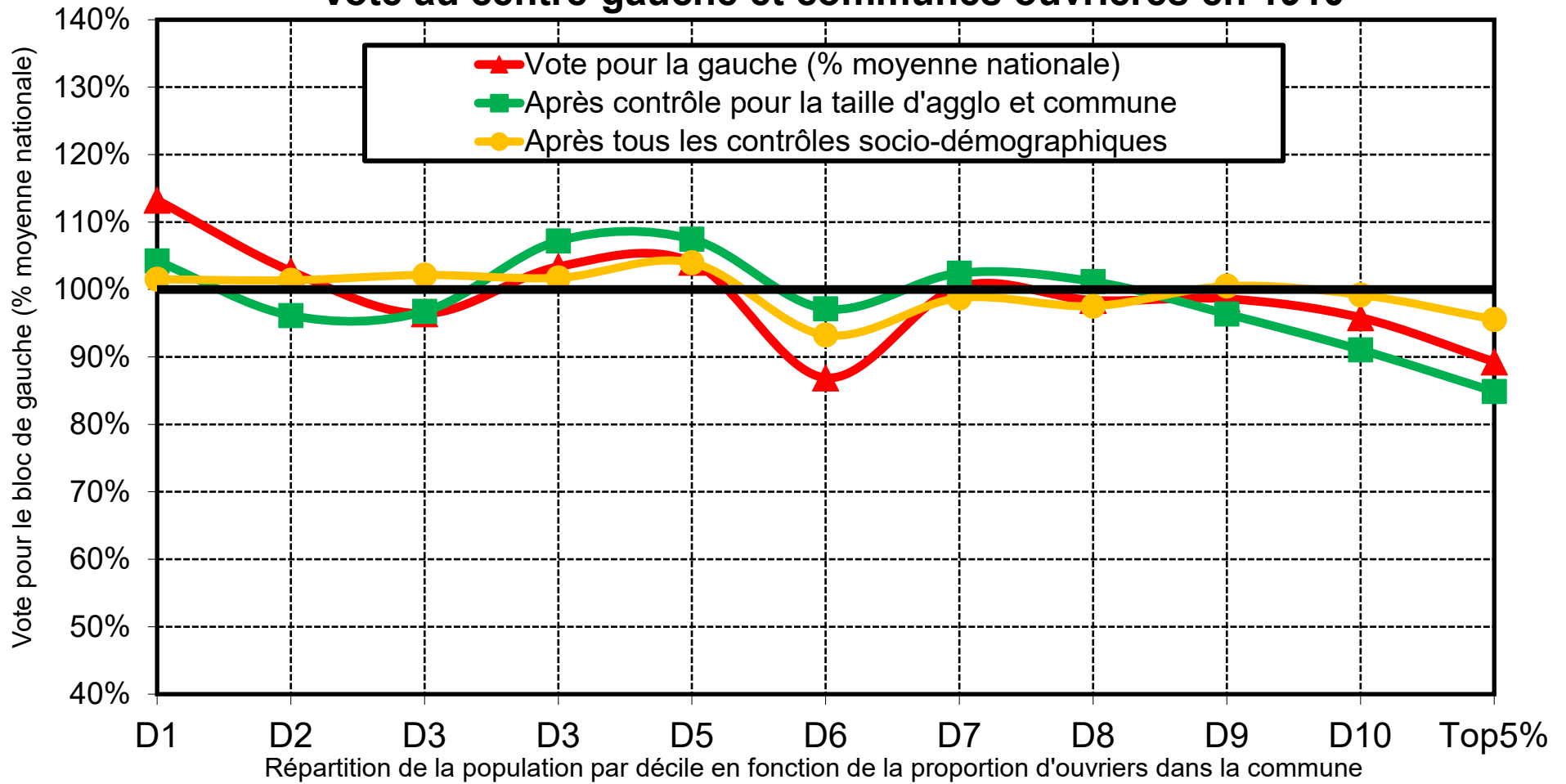
Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières en 1910



Lecture. Lors des législatives de 1910, le vote pour le bloc de gauche augmente avec la proportion d'ouvriers, et l'effet est beaucoup plus fort quand on exclut le centre-gauche.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.13b)

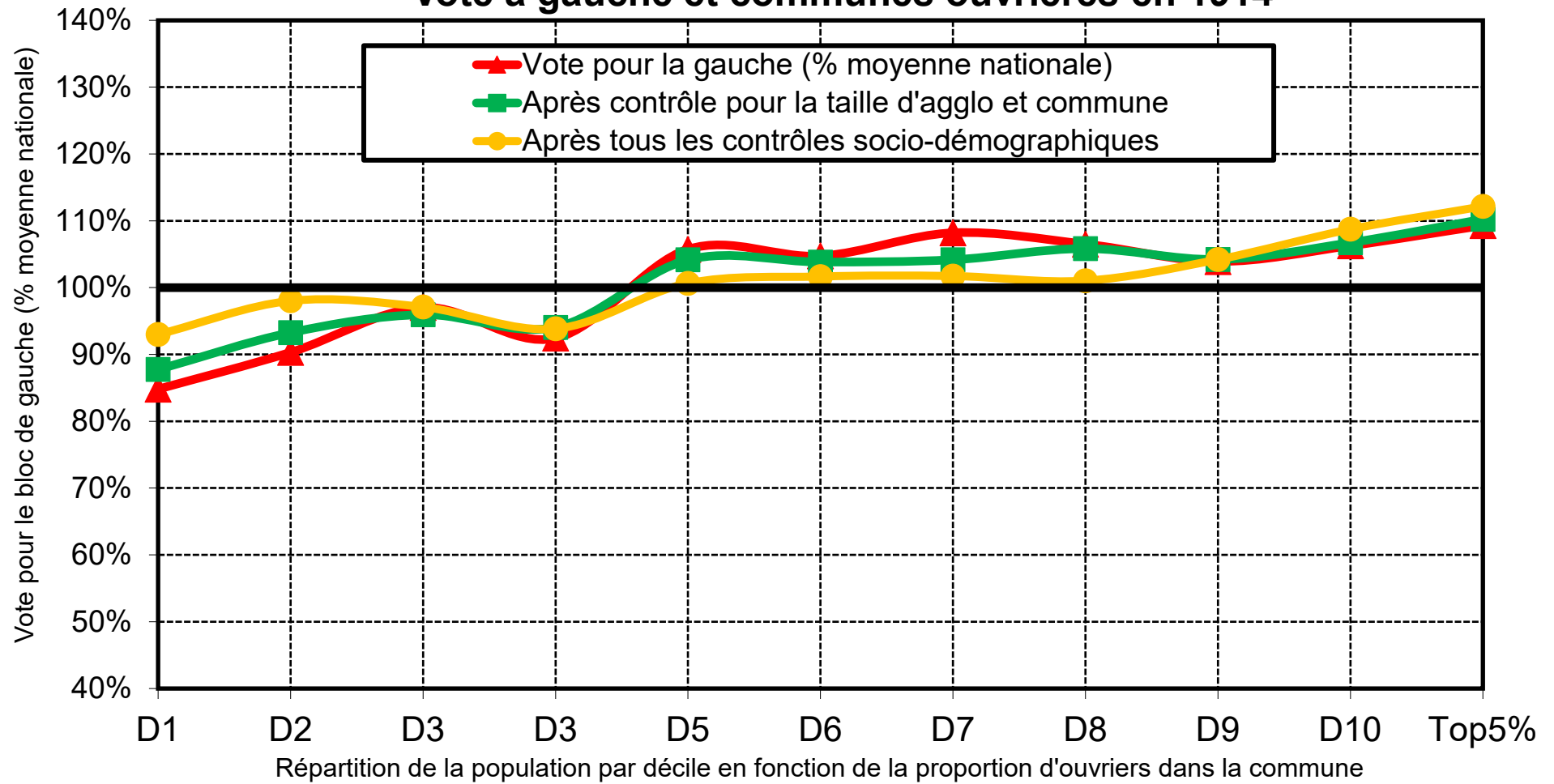
Vote au centre-gauche et communes ouvrières en 1910



Lecture. Lors des législatives de 1910, le vote pour le centre-gauche varie peu avec la proportion d'ouvriers.

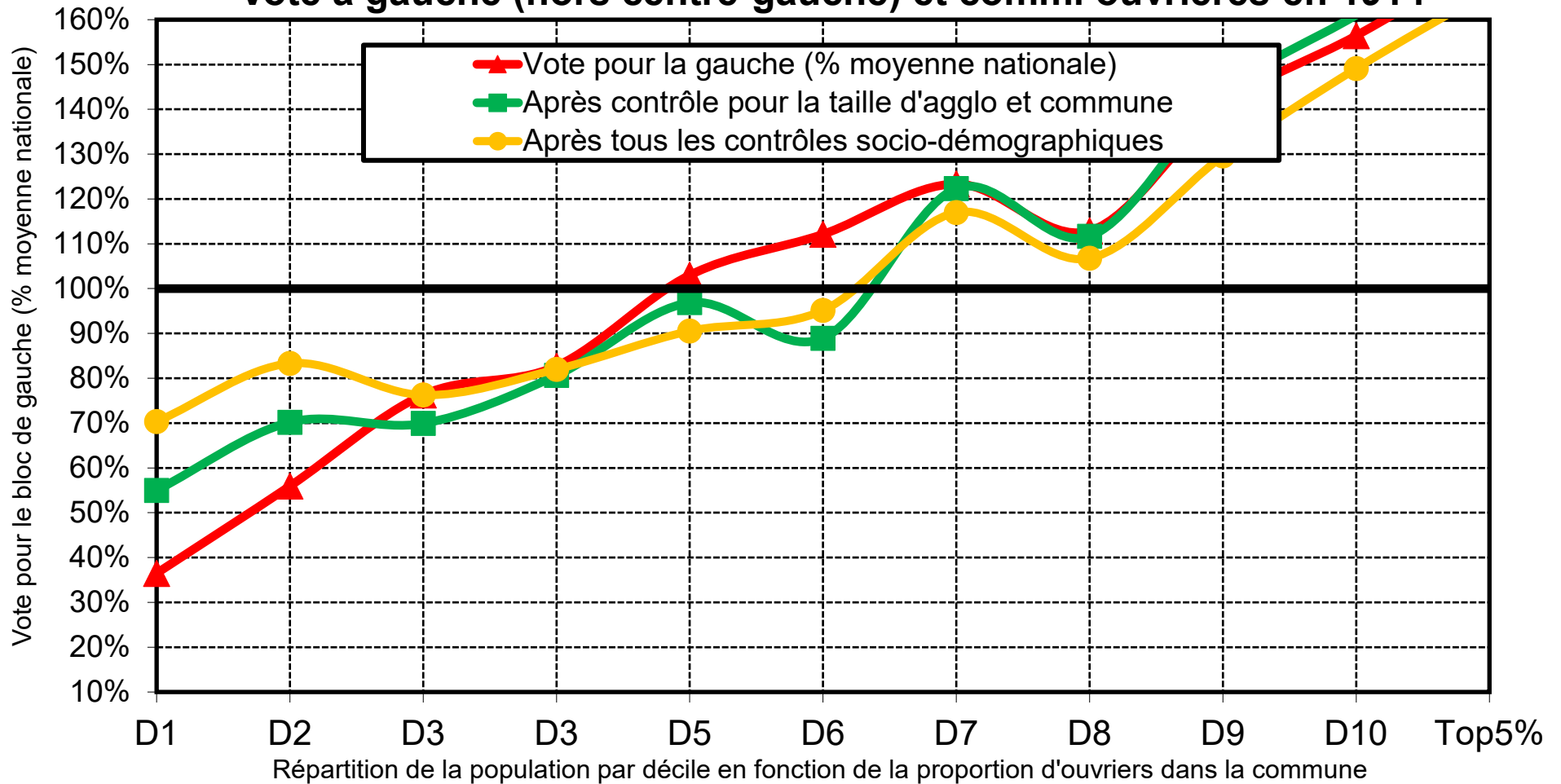
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.13c)

Vote à gauche et communes ouvrières en 1914



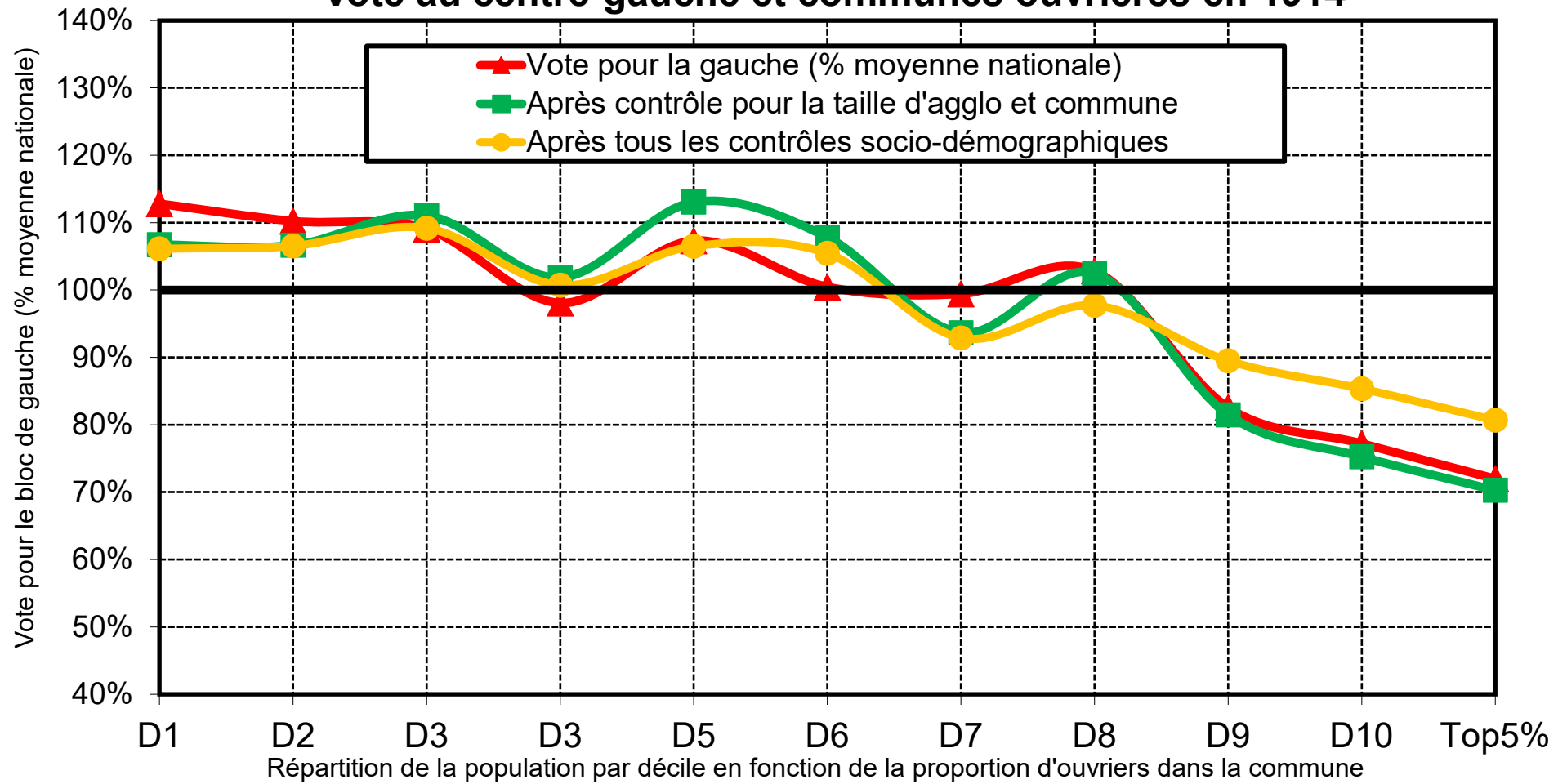
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et comm. ouvrières en 1914



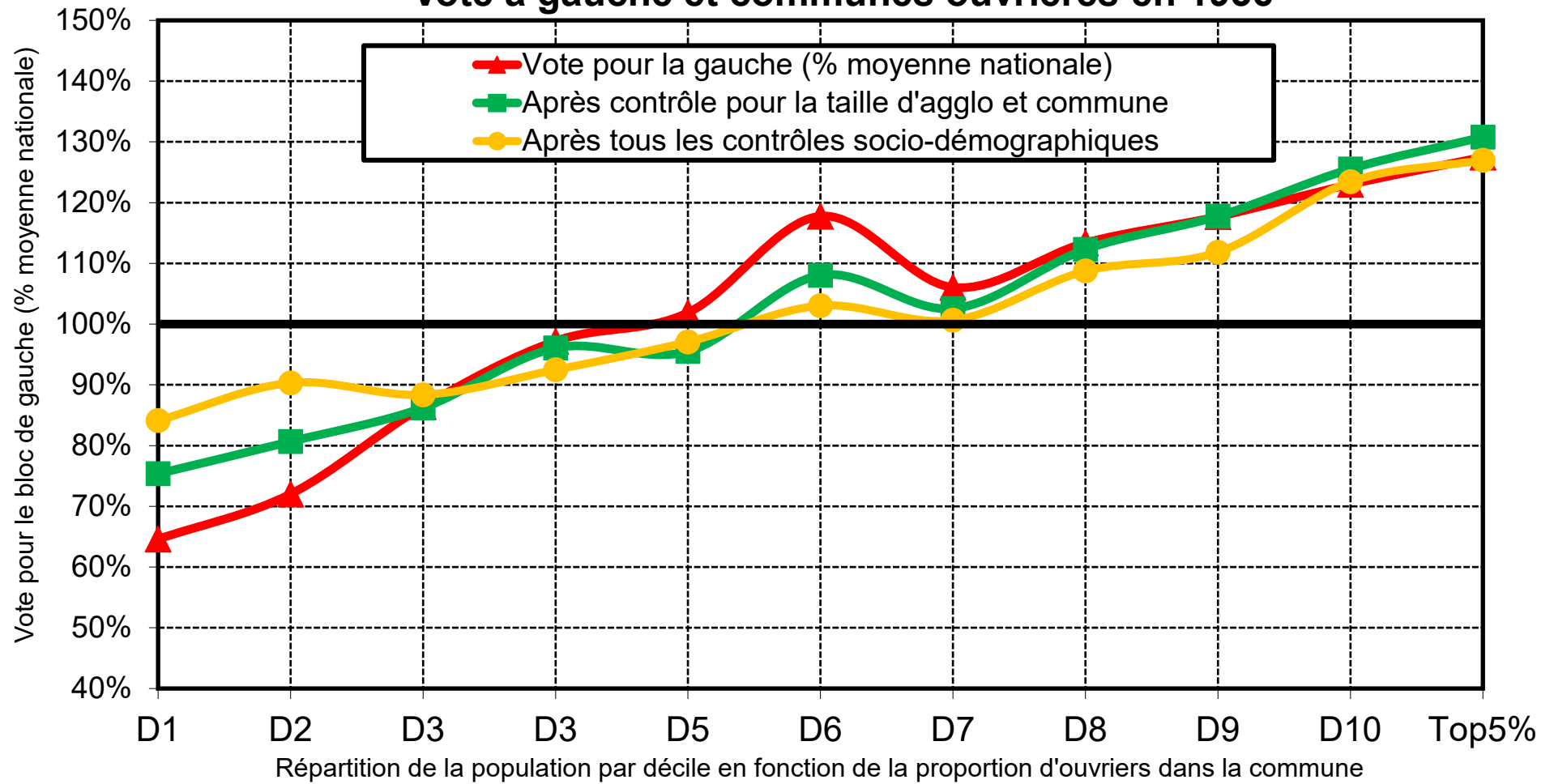
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14b)

Vote au centre-gauche et communes ouvrières en 1914



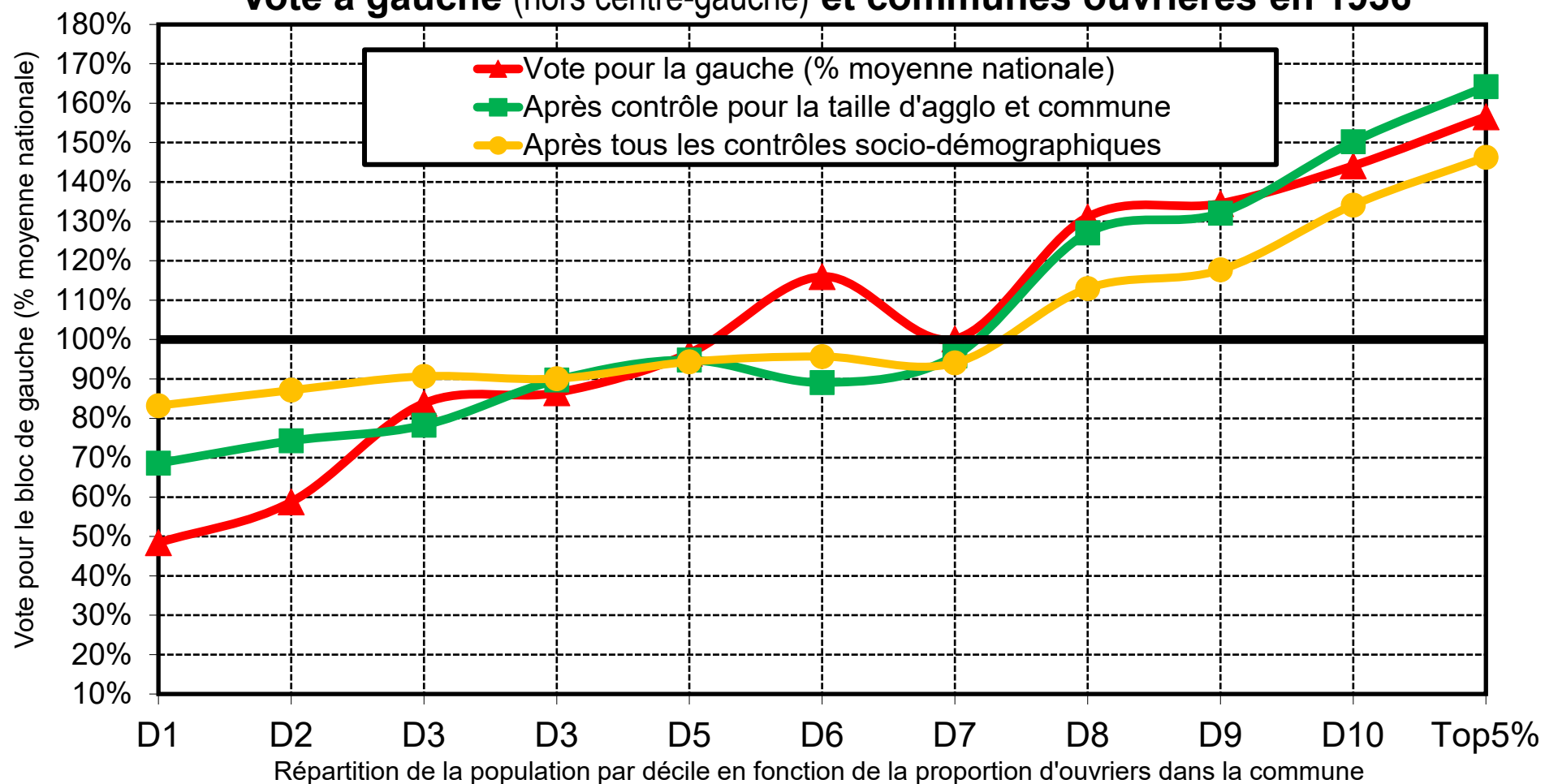
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14c)

Vote à gauche et communes ouvrières en 1936



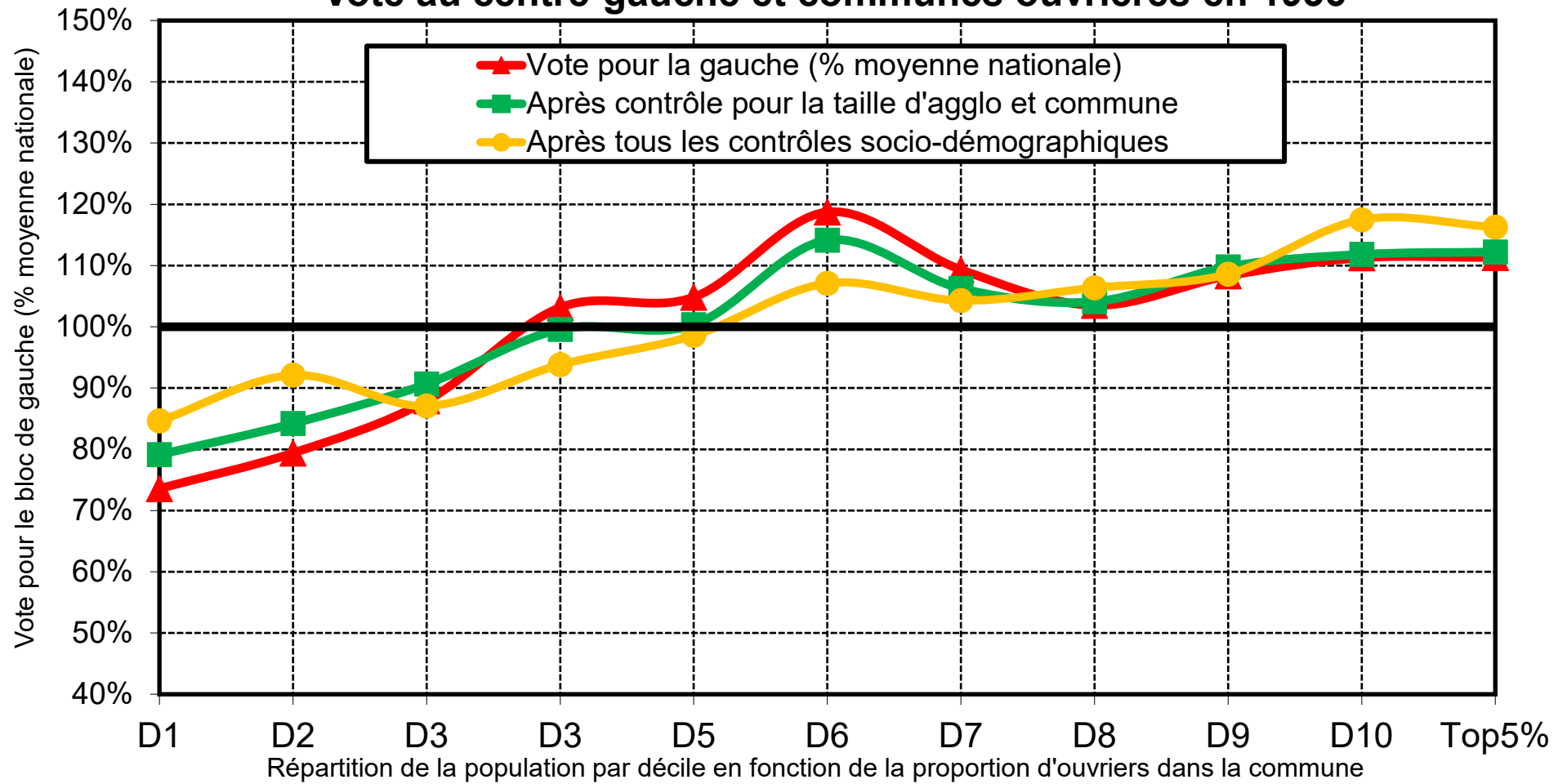
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14d)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières en 1936



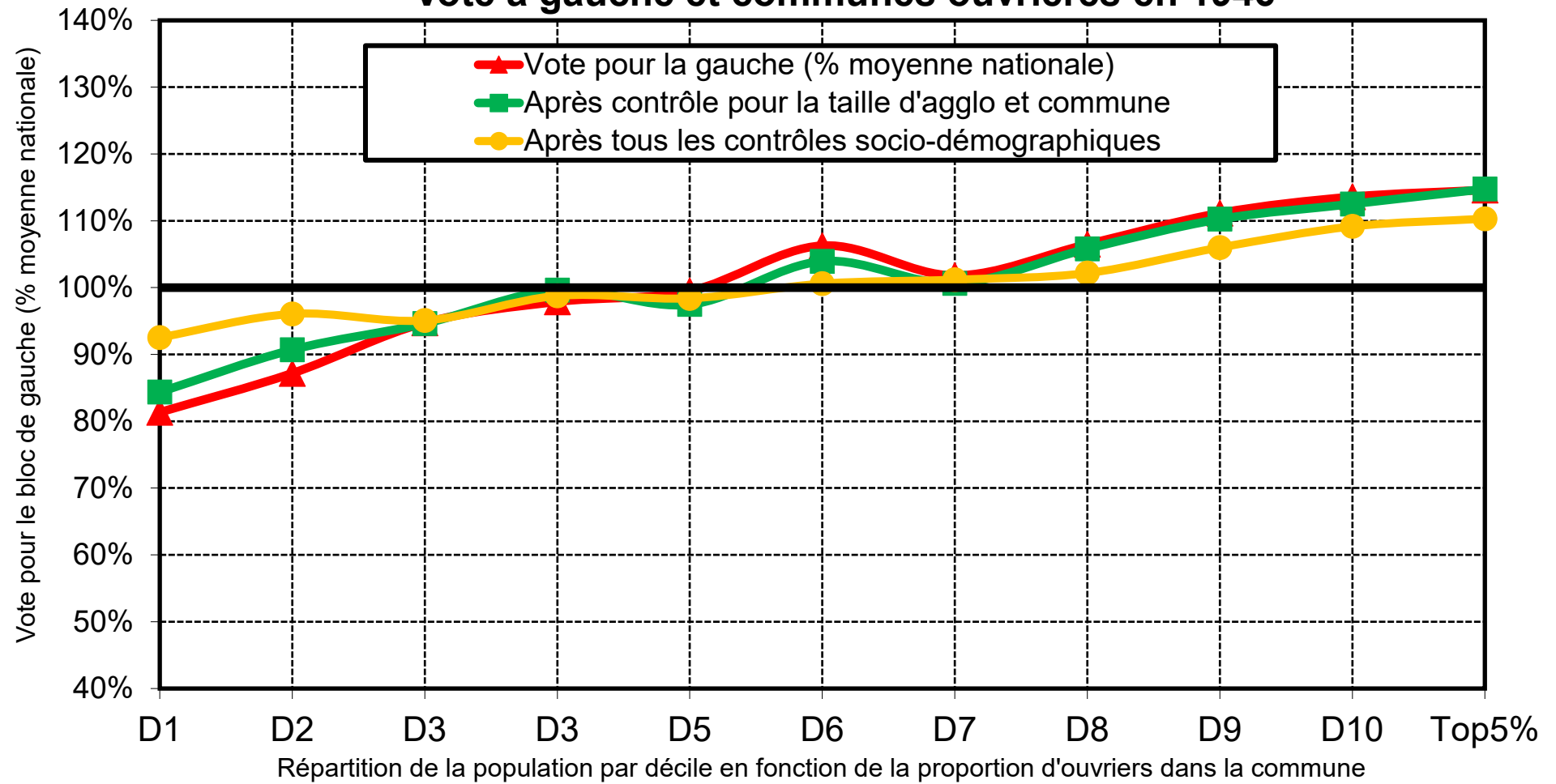
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14e)

Vote au centre-gauche et communes ouvrières en 1936



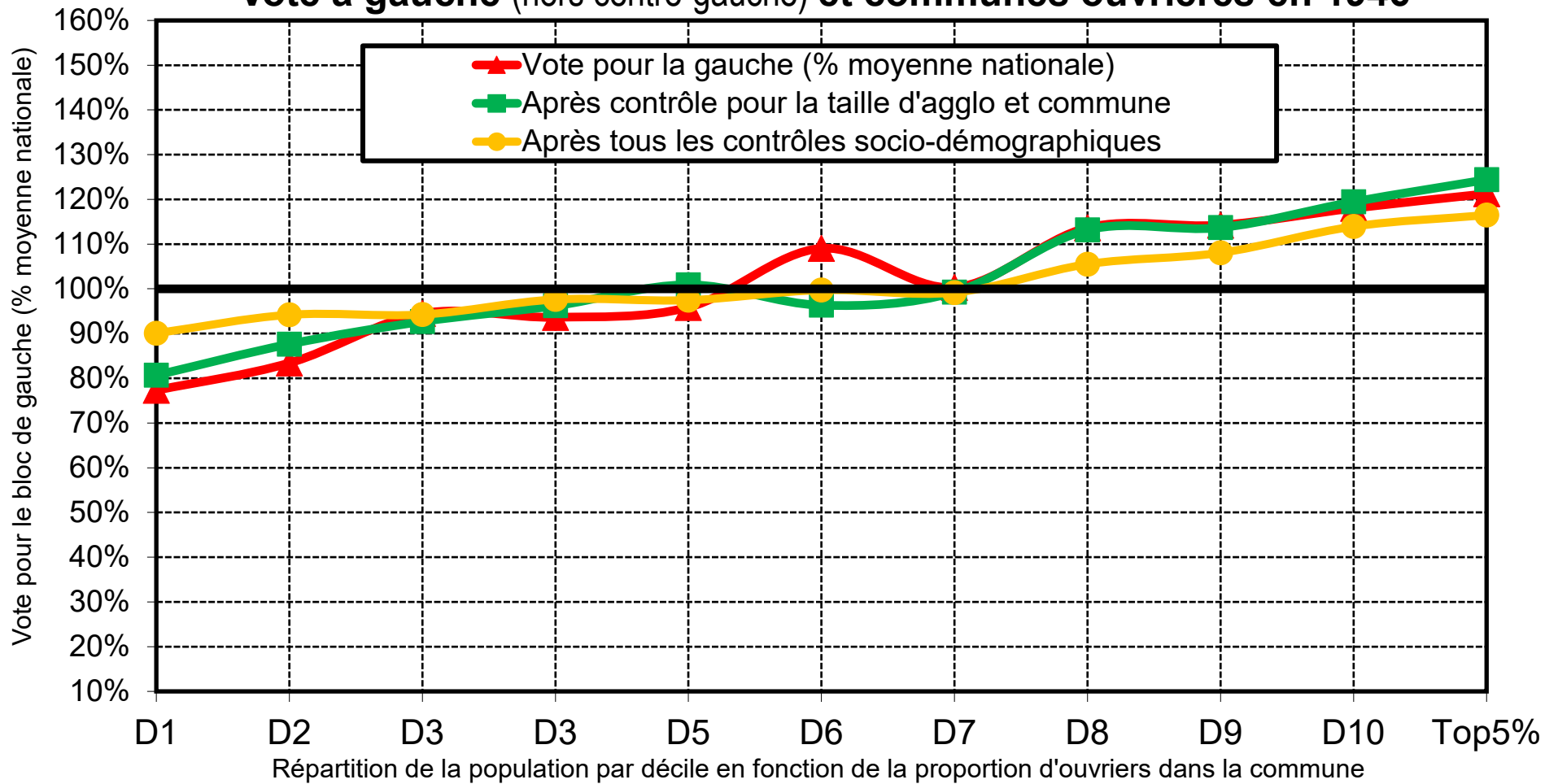
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14f)

Vote à gauche et communes ouvrières en 1946



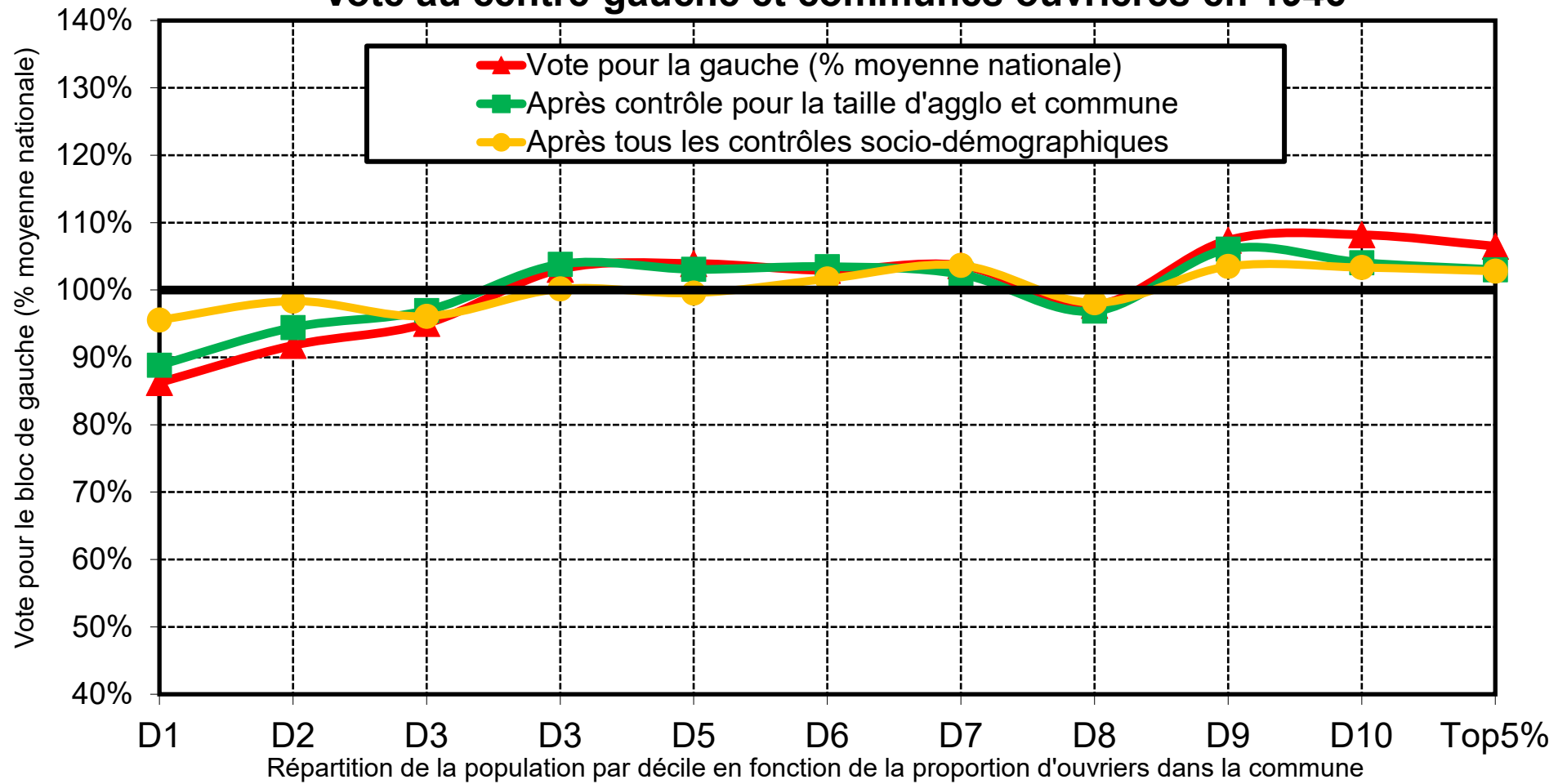
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14g)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières en 1946



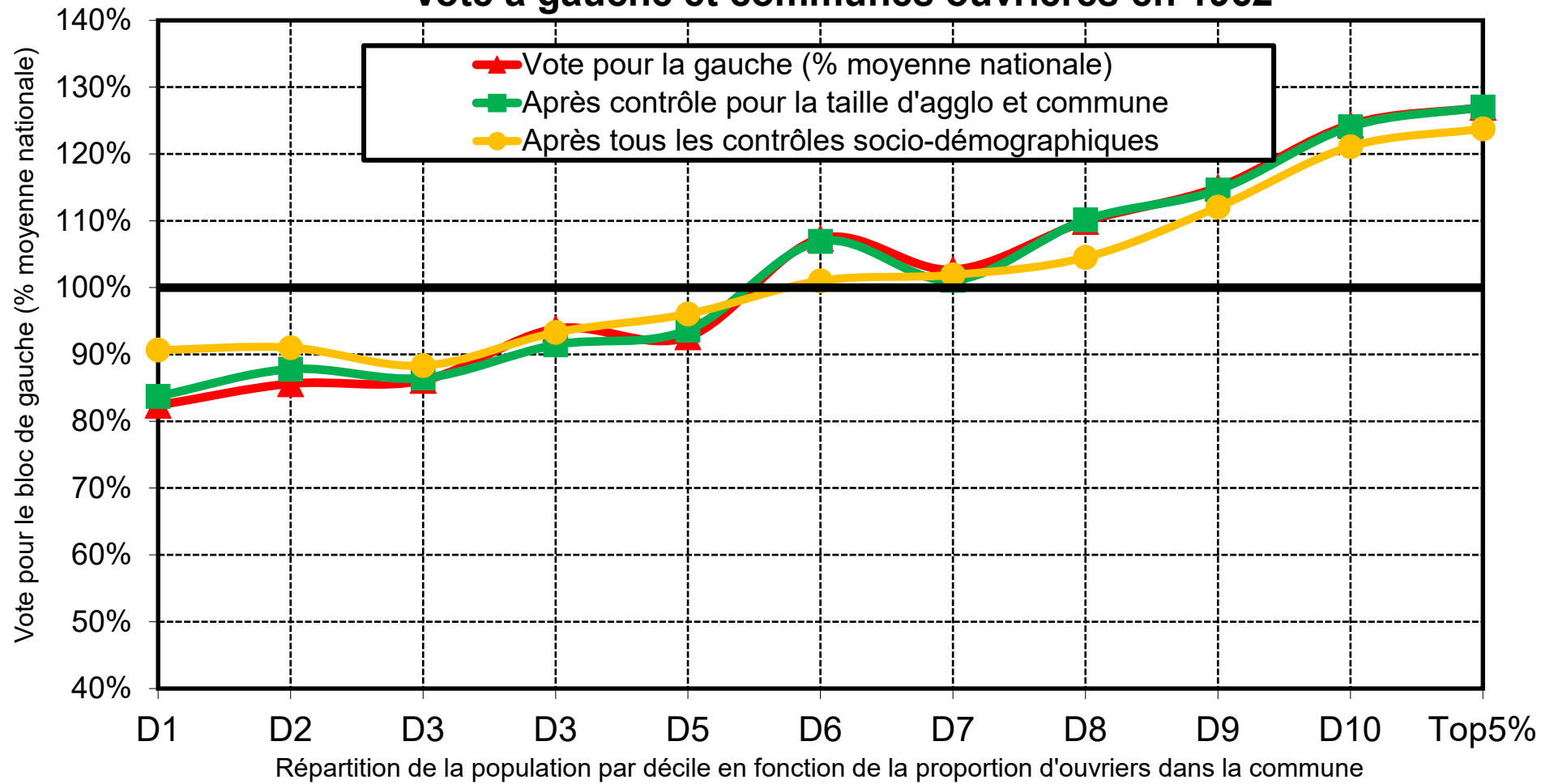
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14h)

Vote au centre-gauche et communes ouvrières en 1946



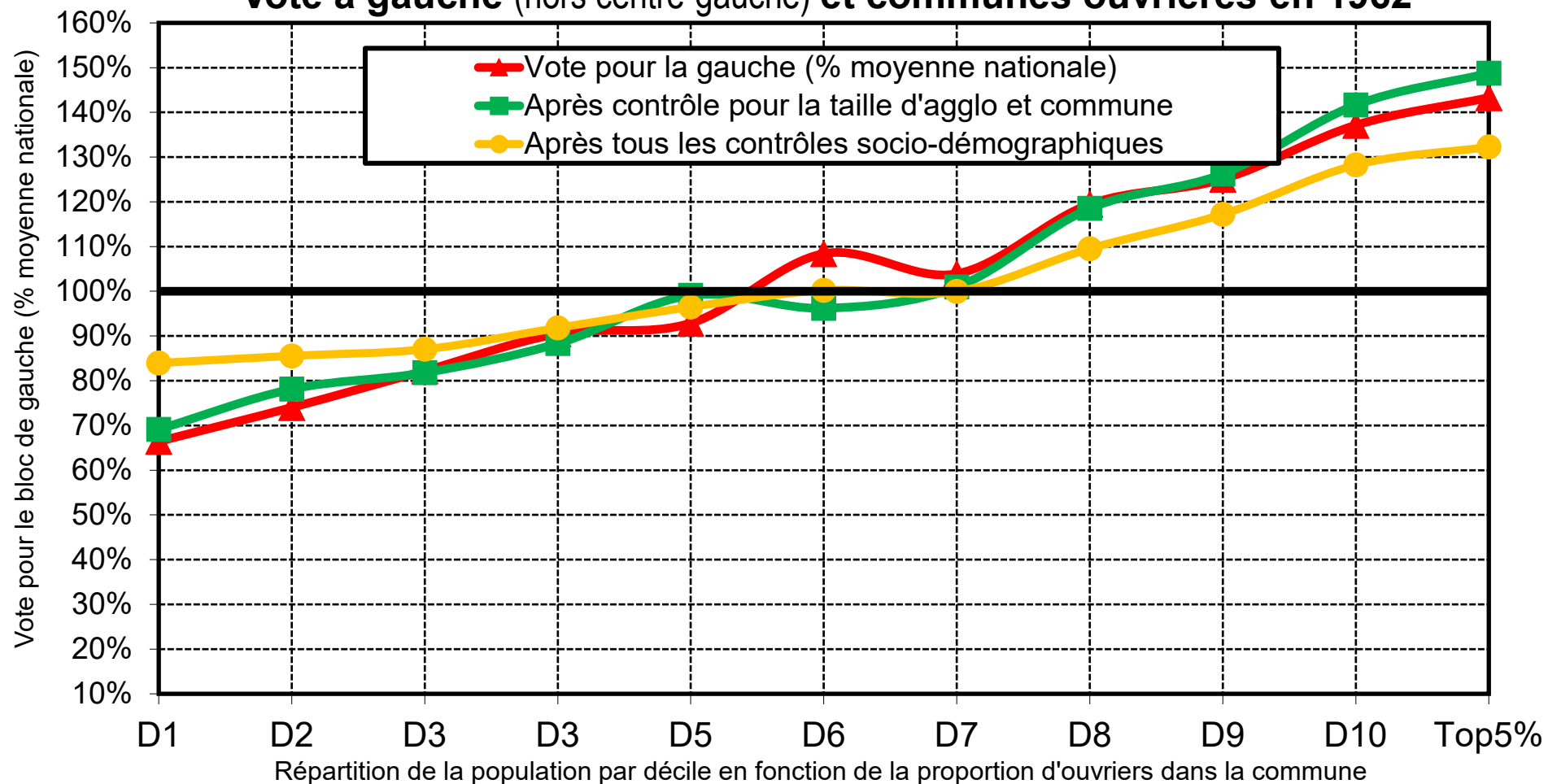
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14i)

Vote à gauche et communes ouvrières en 1962



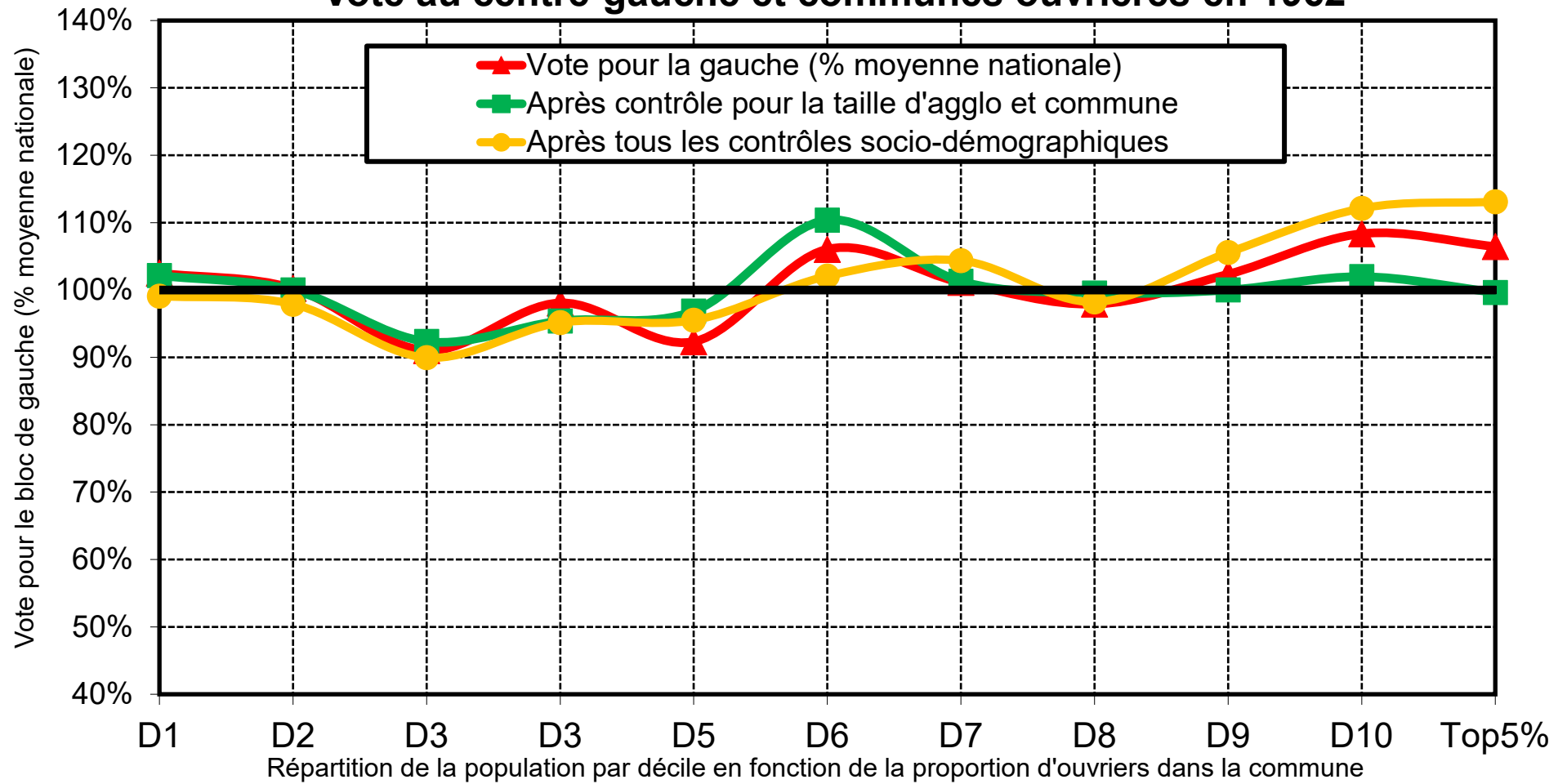
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14j)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières en 1962



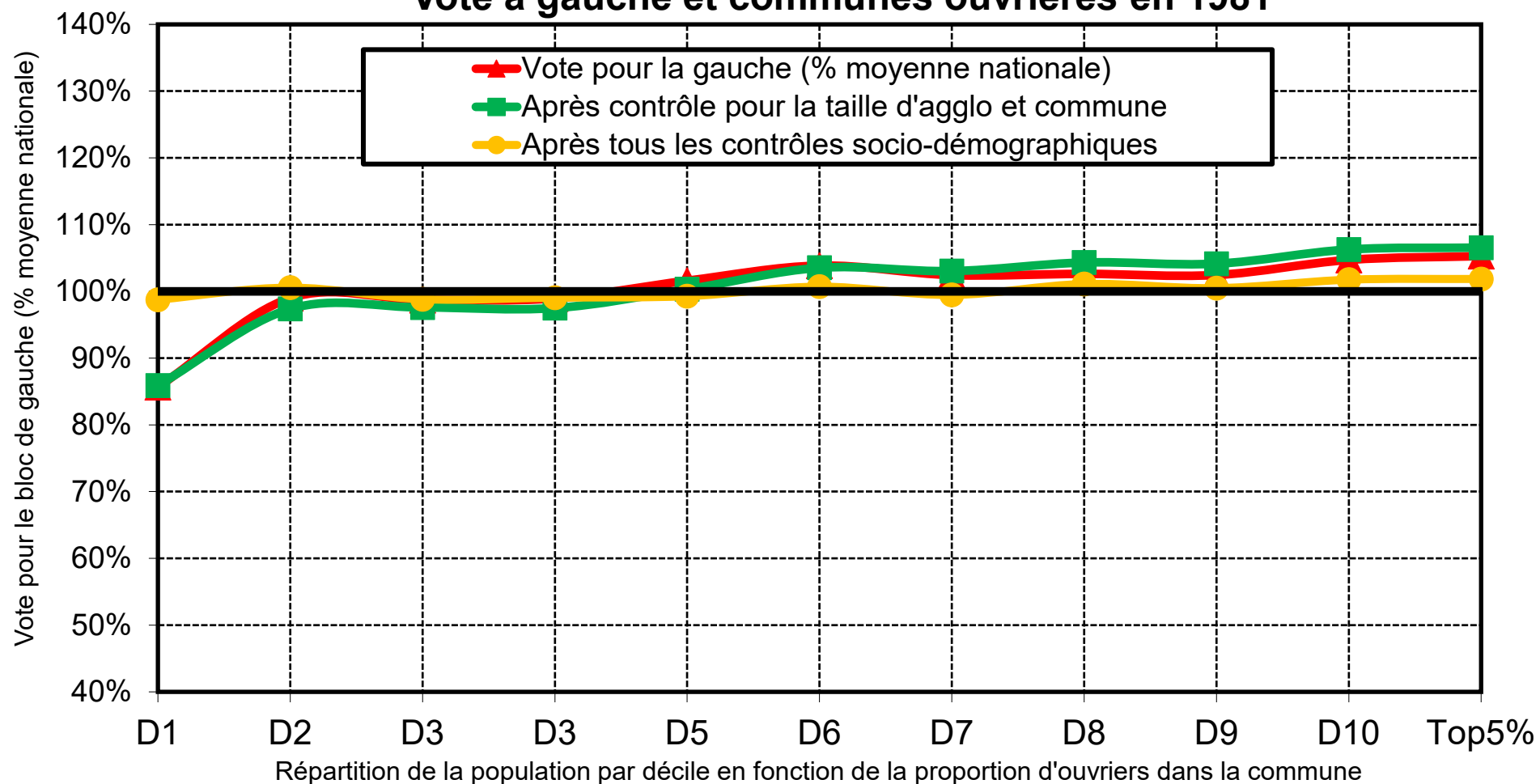
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14k)

Vote au centre-gauche et communes ouvrières en 1962



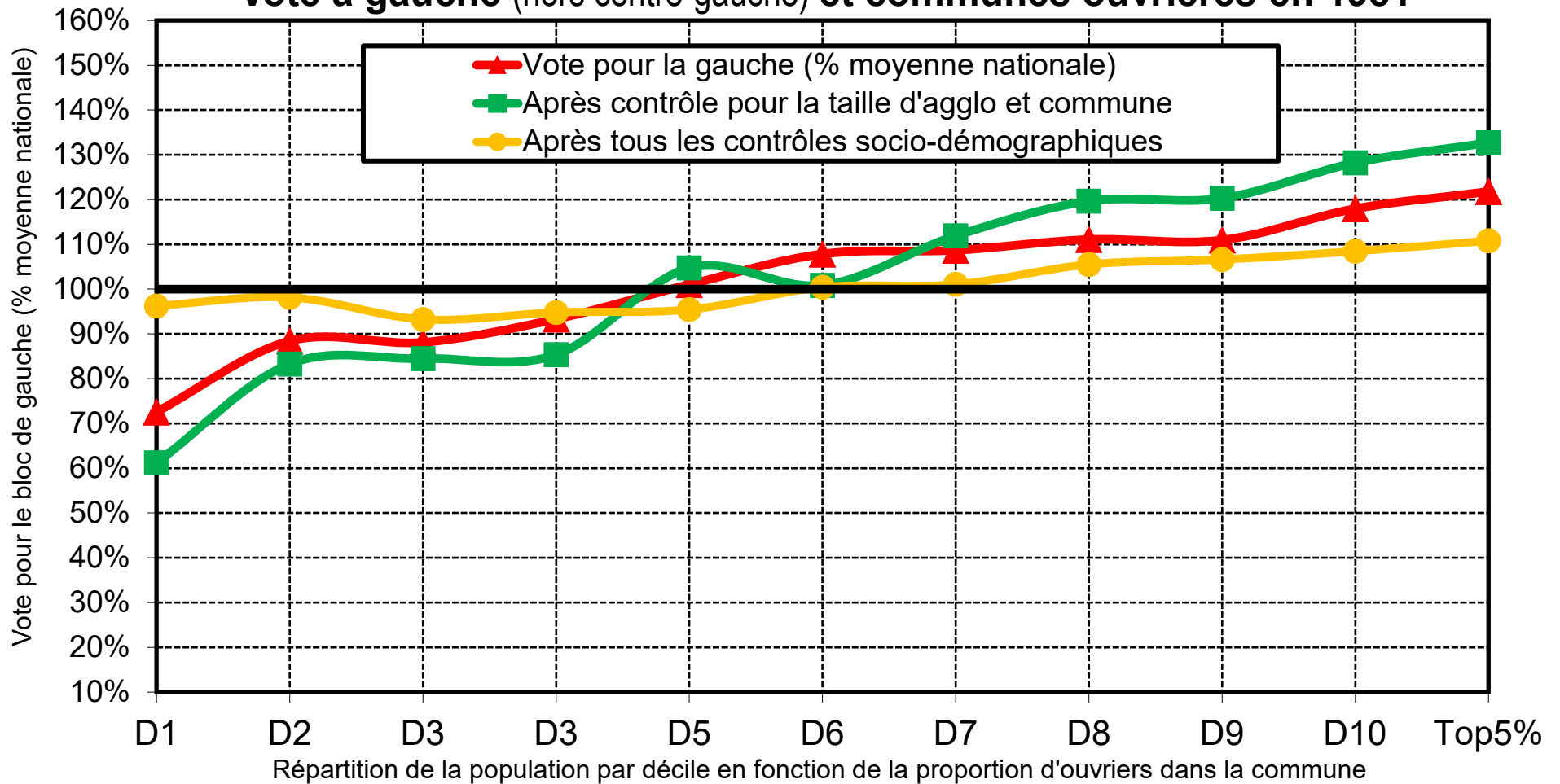
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14I)

Vote à gauche et communes ouvrières en 1981



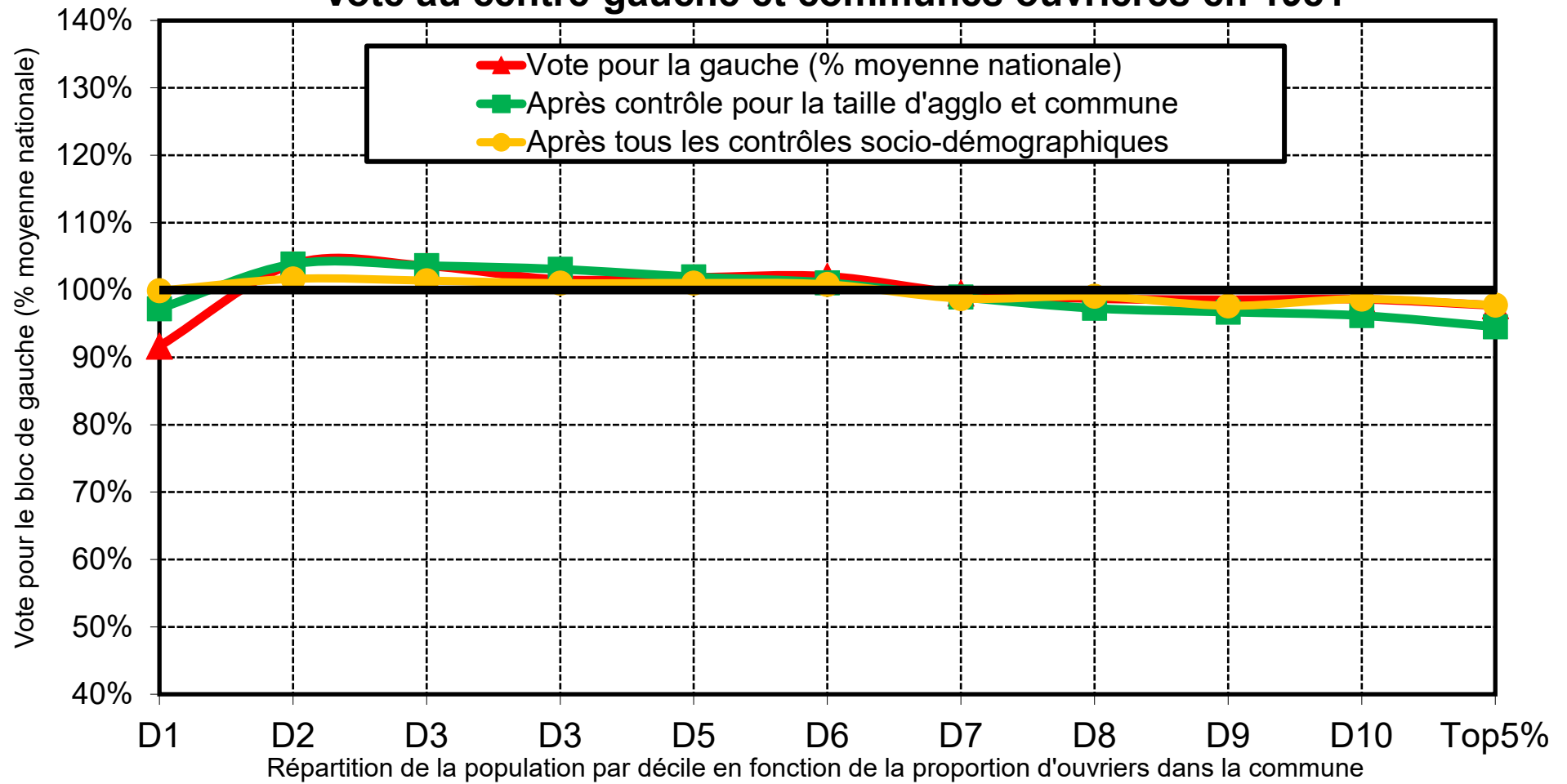
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14m)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières en 1981



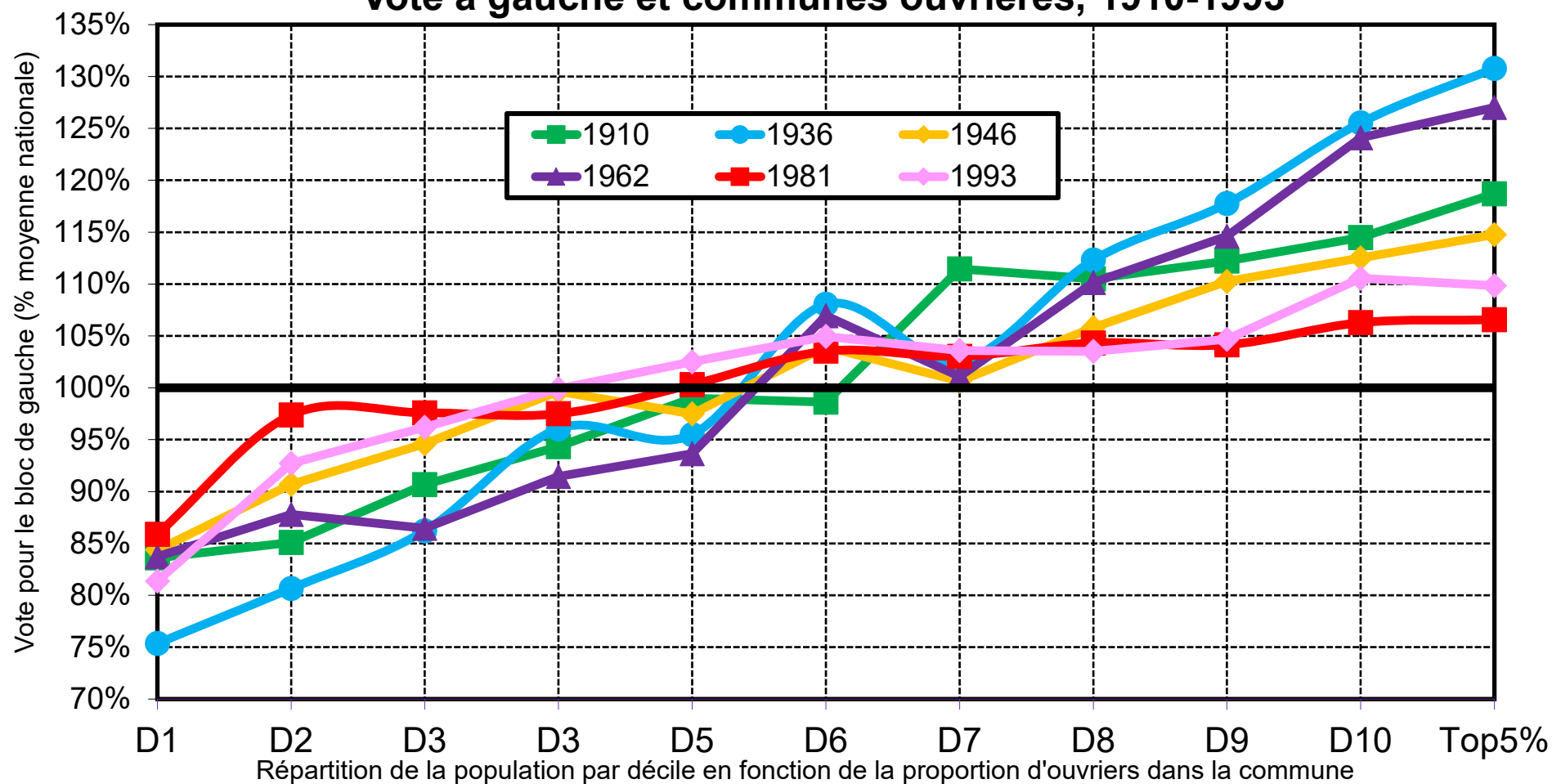
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14n)

Vote au centre-gauche et communes ouvrières en 1981



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14o)

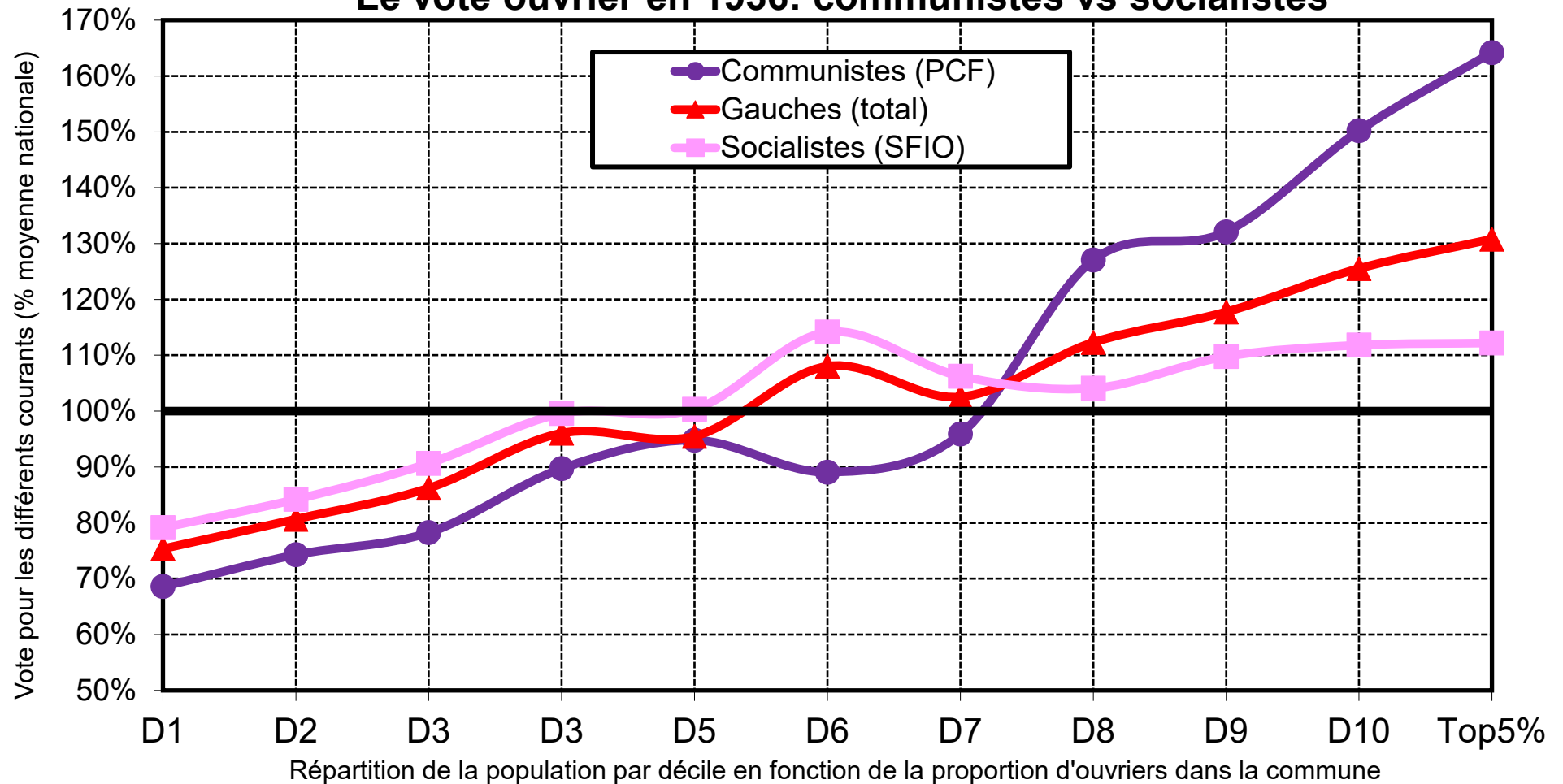
Vote à gauche et communes ouvrières, 1910-1993



Lecture. Des législatives de 1910 à celles de 1993, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) croît avec la proportion d'ouvriers dans la commune, avec toutefois une pente sensiblement moins forte en 1981 et 1993 qu'en 1910, 1936, 1946 ou 1962. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

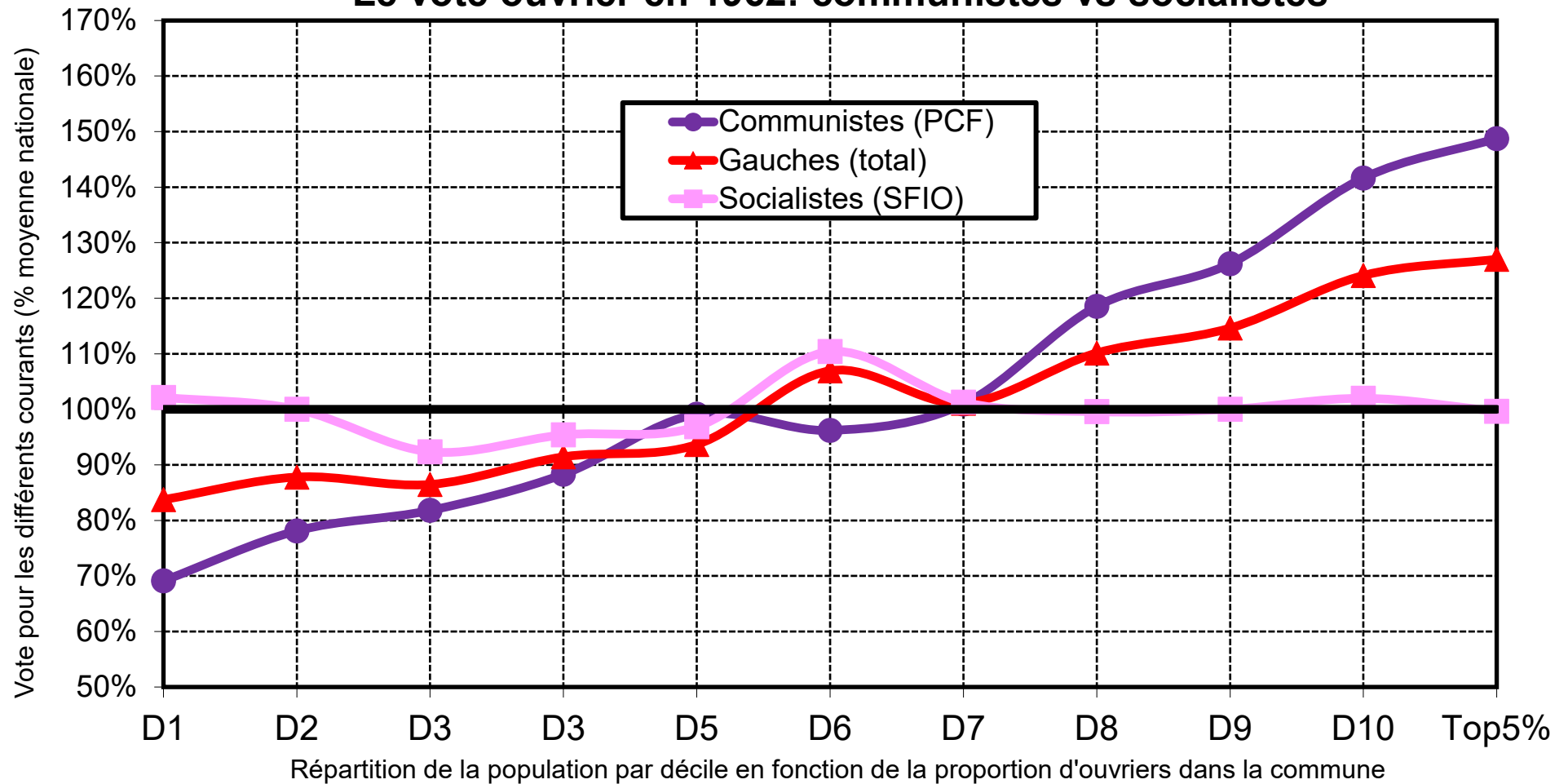
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14p)

Le vote ouvrier en 1936: communistes vs socialistes



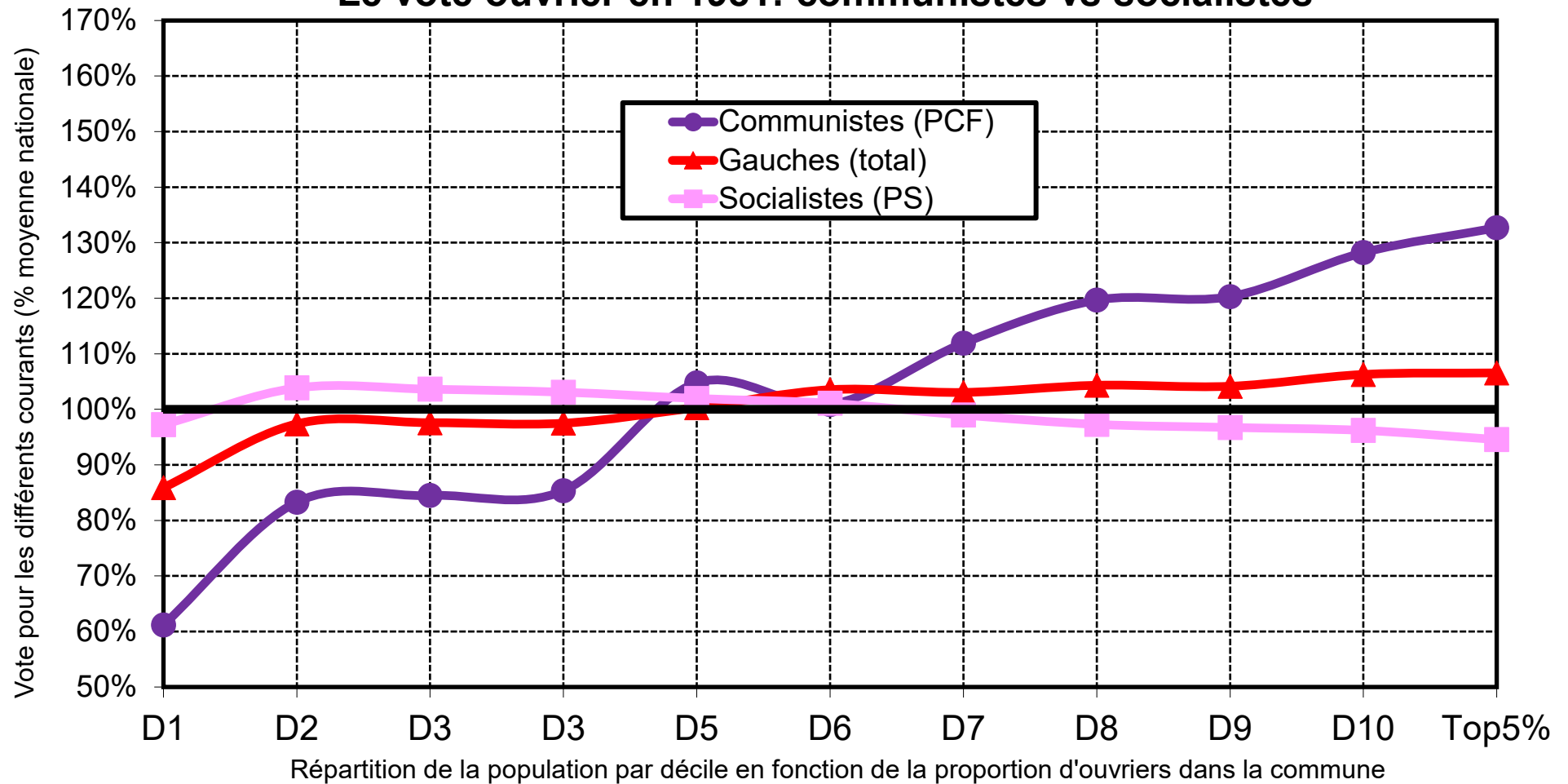
Lecture. Lors des élections législatives de 1936, le vote pour la gauche croît très fortement avec la proportion d'ouvriers dans la commune. C'est surtout vrai pour le vote pour la gauche de la gauche (PCF), mais également pour le vote pour le centre-gauche (PS), avec une pente moins forte mais néanmoins significative. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14q)

Le vote ouvrier en 1962: communistes vs socialistes



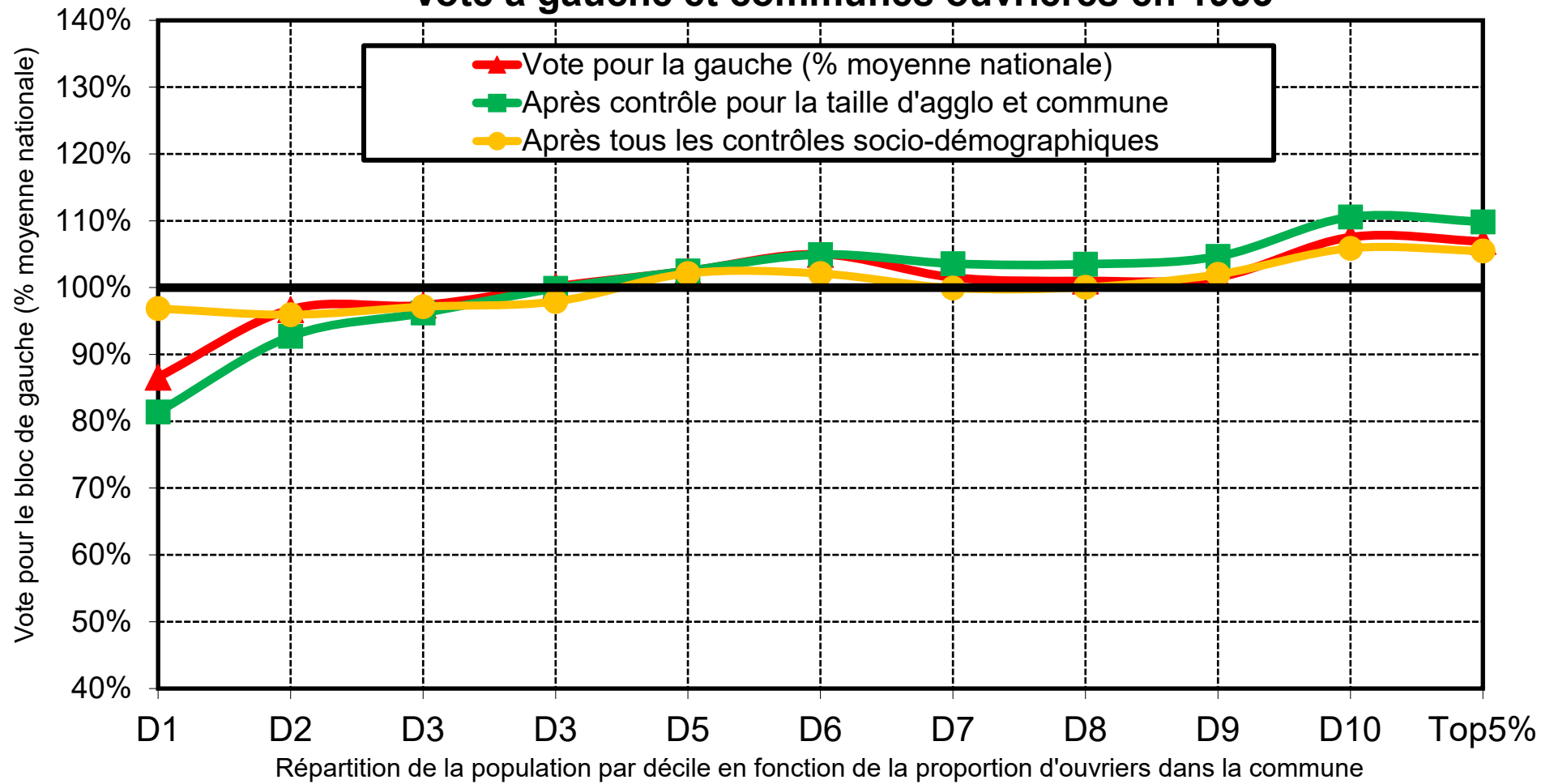
Lecture. Lors des élections législatives de 1962, le vote pour la gauche croît avec la proportion d'ouvriers dans la commune, mais cela s'explique uniquement par le vote pour la gauche de la gauche (PCF), et pas du tout par le vote pour le centre-gauche (SFIO), qui varie peu avec la proportion d'ouvriers. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14r)

Le vote ouvrier en 1981: communistes vs socialistes



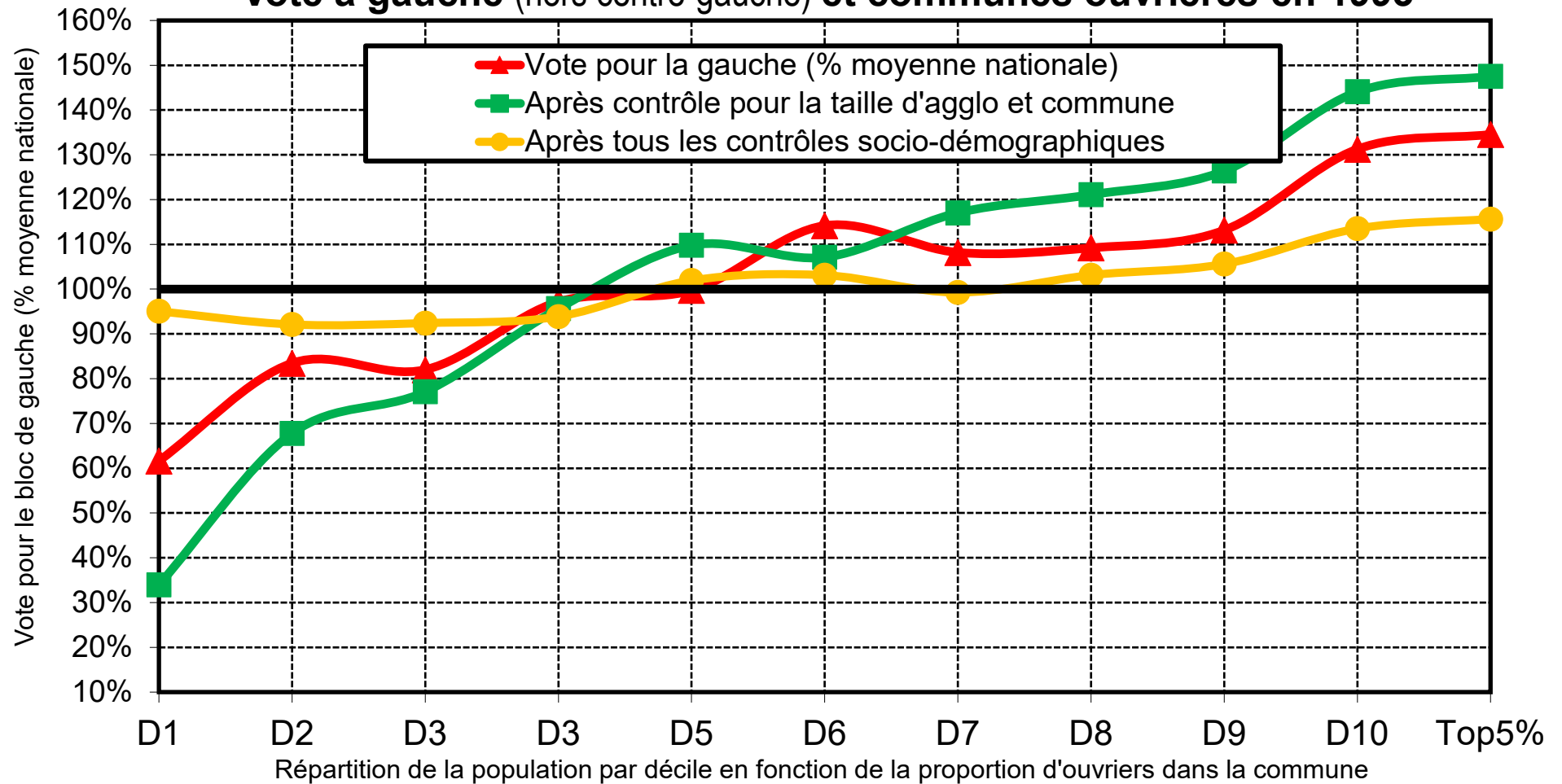
Lecture. Lors des élections législatives de 1981, le vote pour la gauche croît avec la proportion d'ouvriers dans la commune, mais cela s'explique uniquement par le vote pour la gauche de la gauche (PCF), et pas du tout par le vote pour le centre-gauche (PS), qui varie peu avec la proportion d'ouvriers (ou décroît légèrement). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.14s)

Vote à gauche et communes ouvrières en 1993



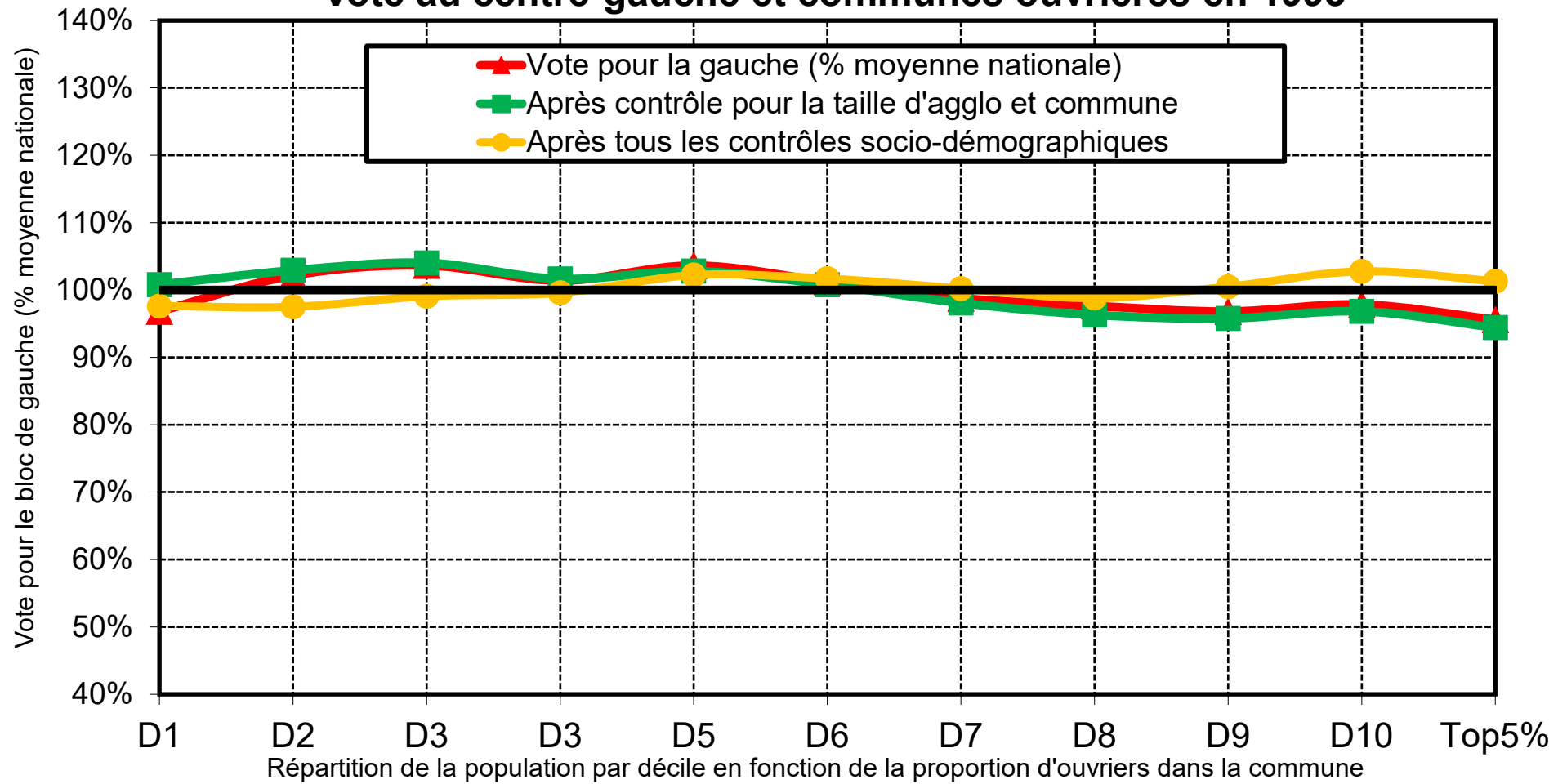
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et communes ouvrières en 1993



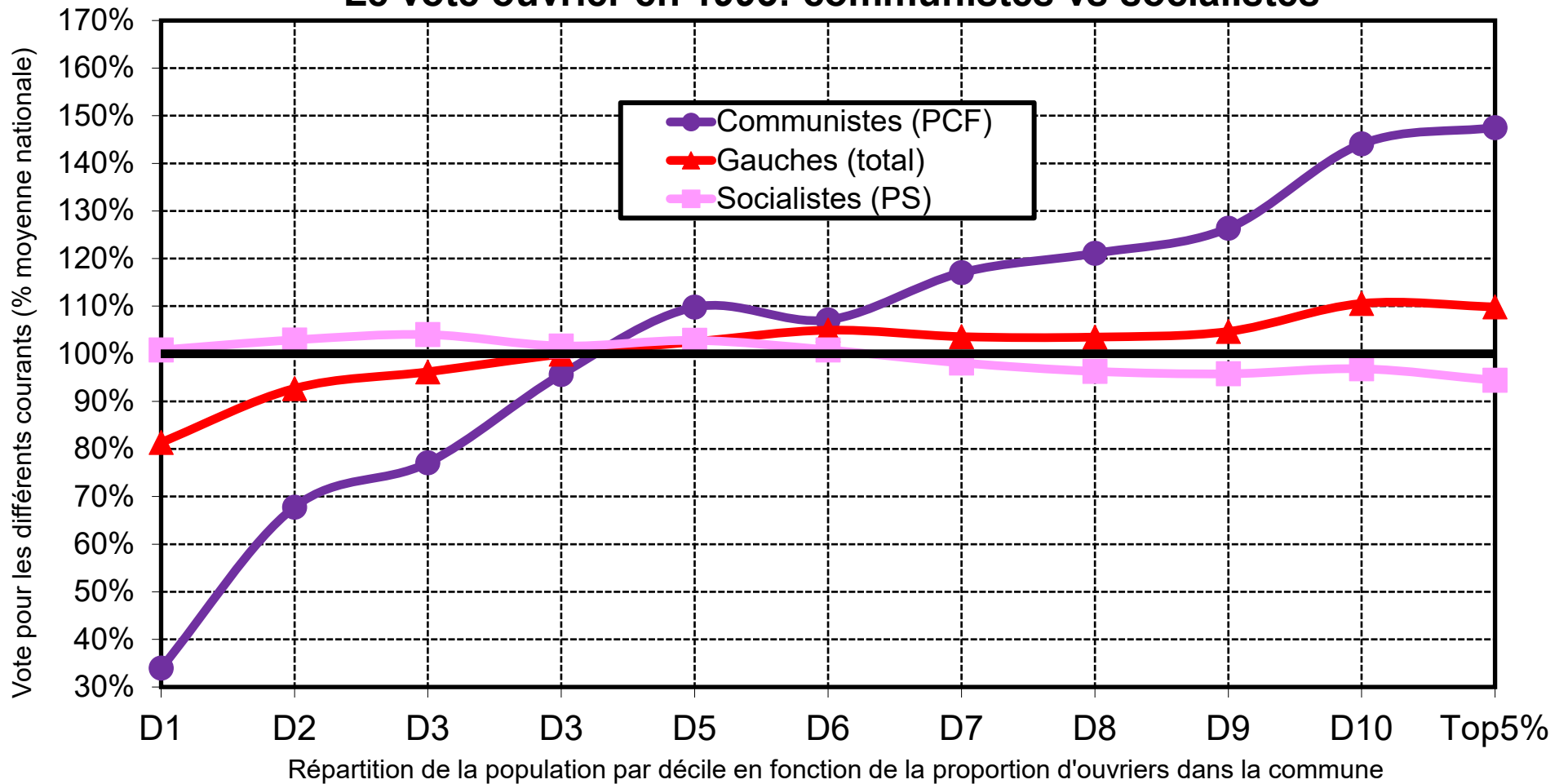
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15b)

Vote au centre-gauche et communes ouvrières en 1993



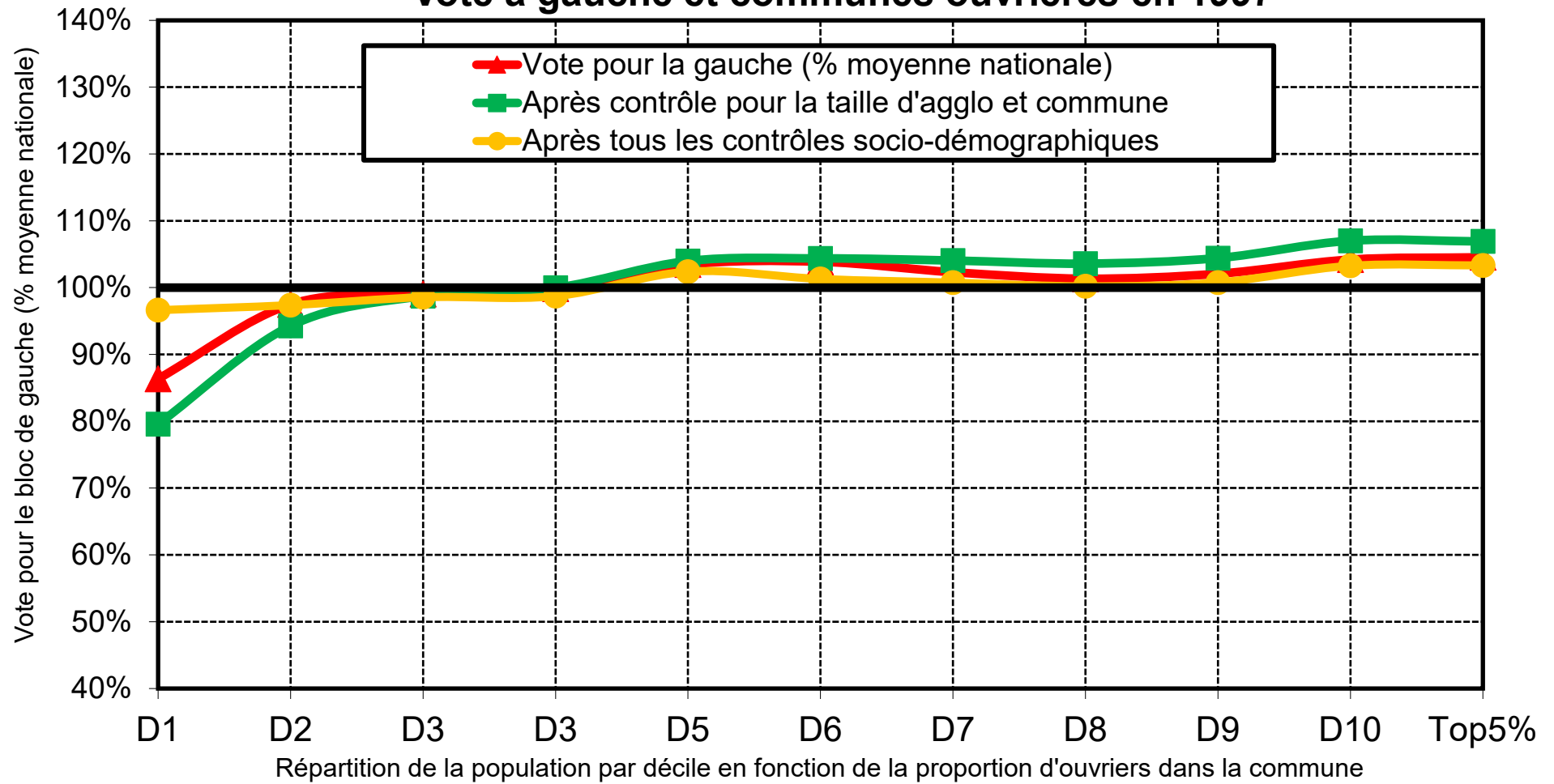
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15c)

Le vote ouvrier en 1993: communistes vs socialistes



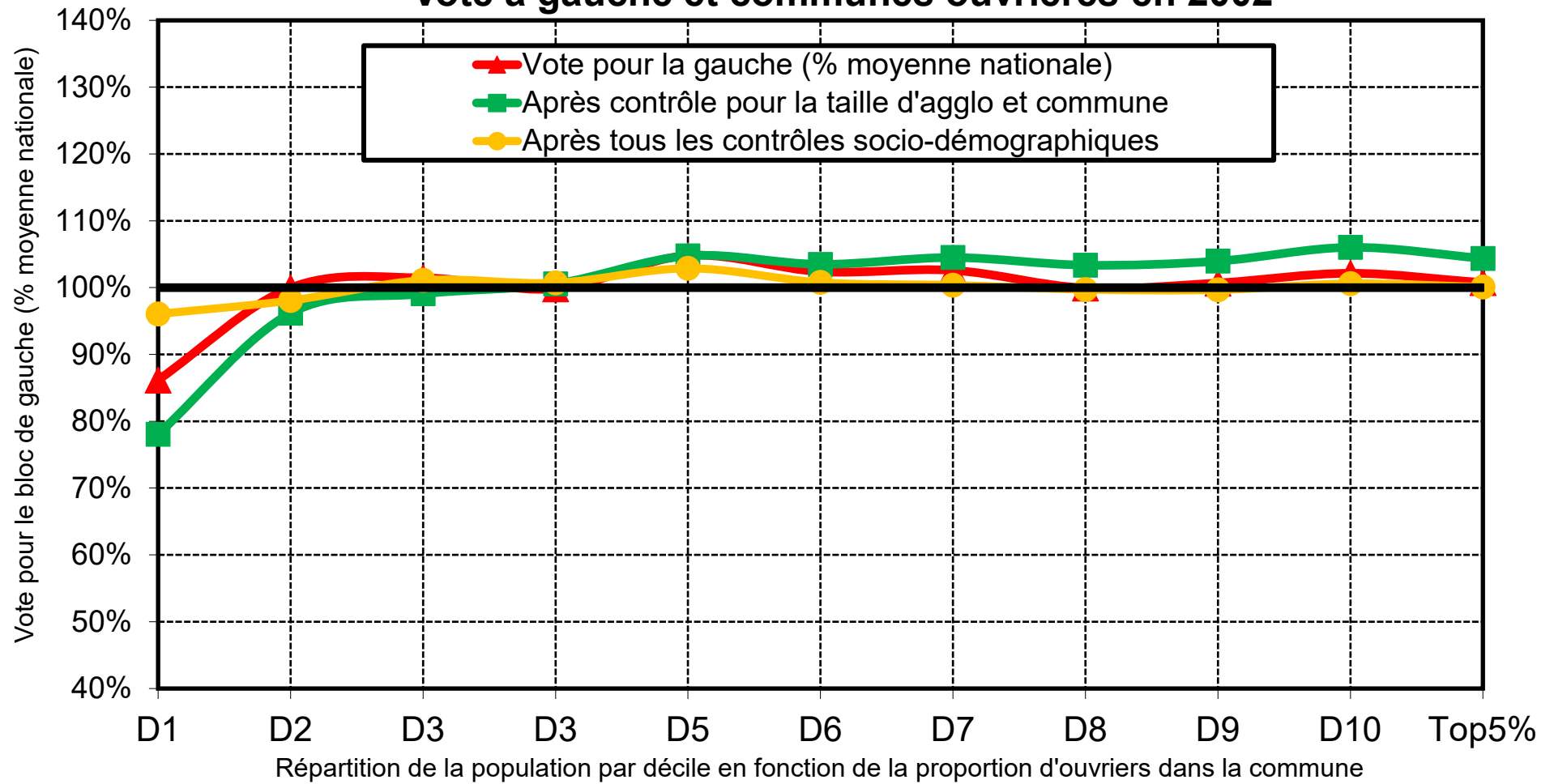
Lecture. Lors des législatives de 1993, le vote pour la gauche croît avec la proportion d'ouvriers dans la commune, mais cela s'explique uniquement par le vote pour la gauche de la gauche (PCF), et pas du tout pour le vote pour le centre-gauche (PS), qui varie peu avec la proportion d'ouvriers (ou décroît légèrement). **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.15d)

Vote à gauche et communes ouvrières en 1997



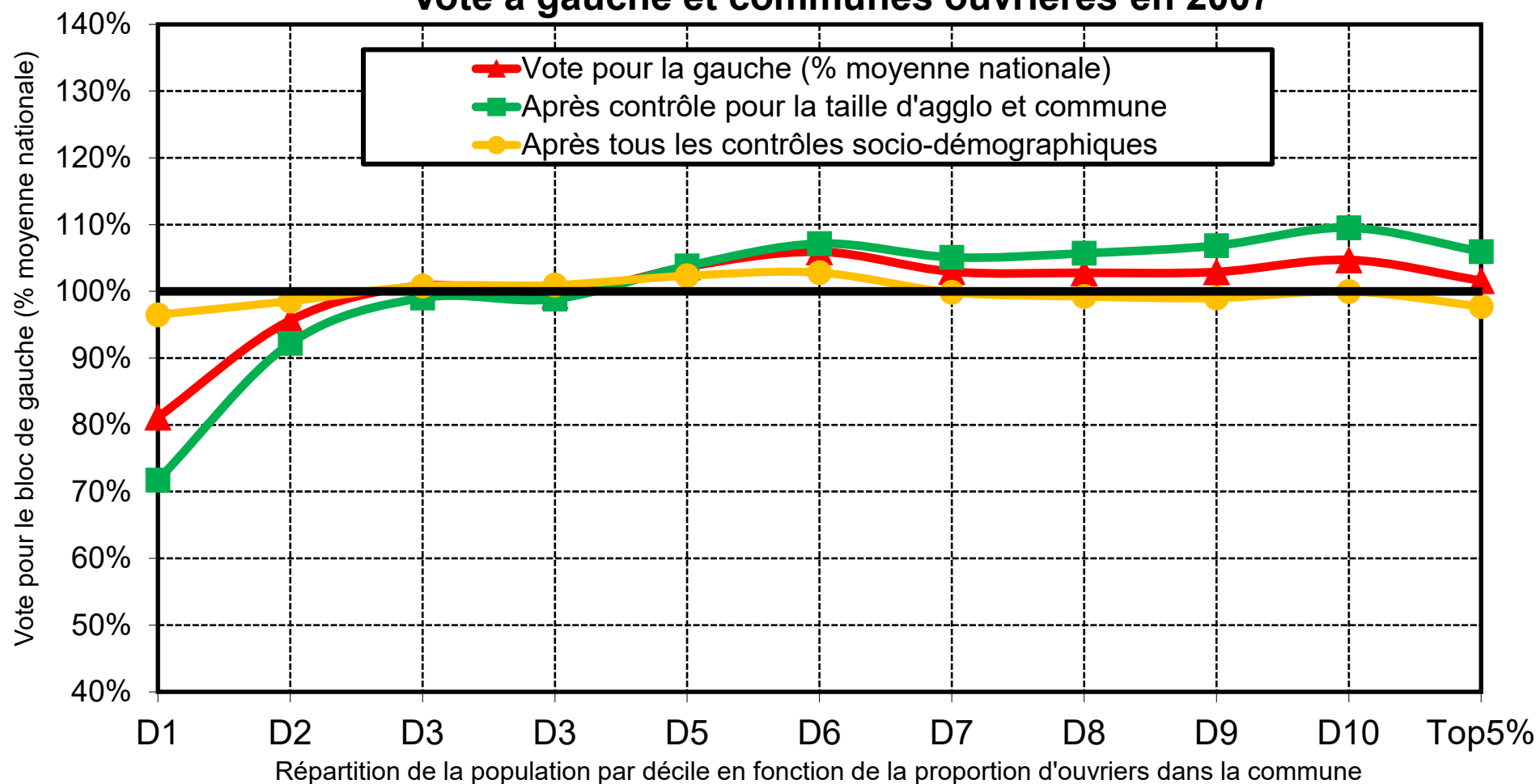
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15e)

Vote à gauche et communes ouvrières en 2002



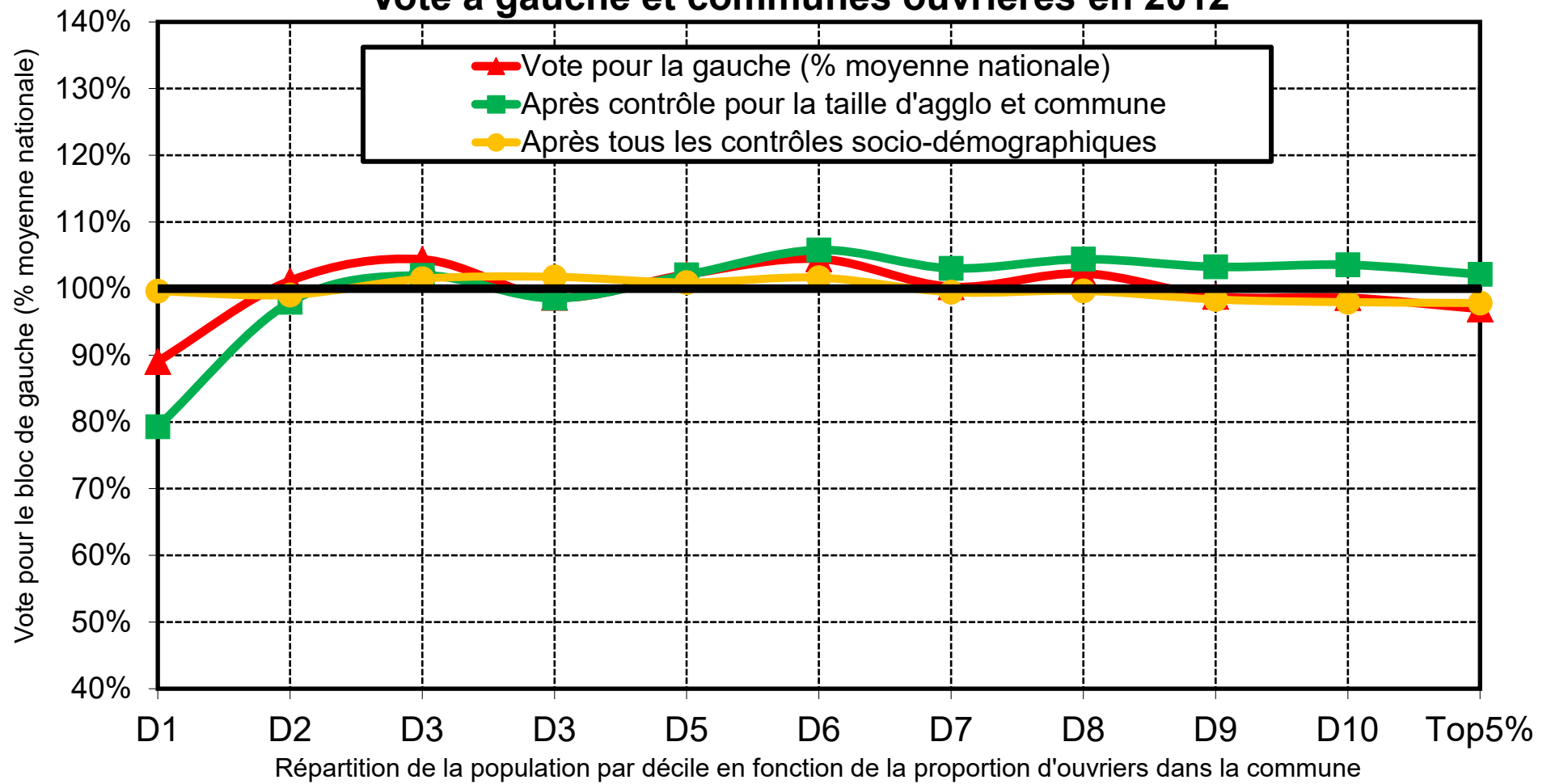
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15f)

Vote à gauche et communes ouvrières en 2007



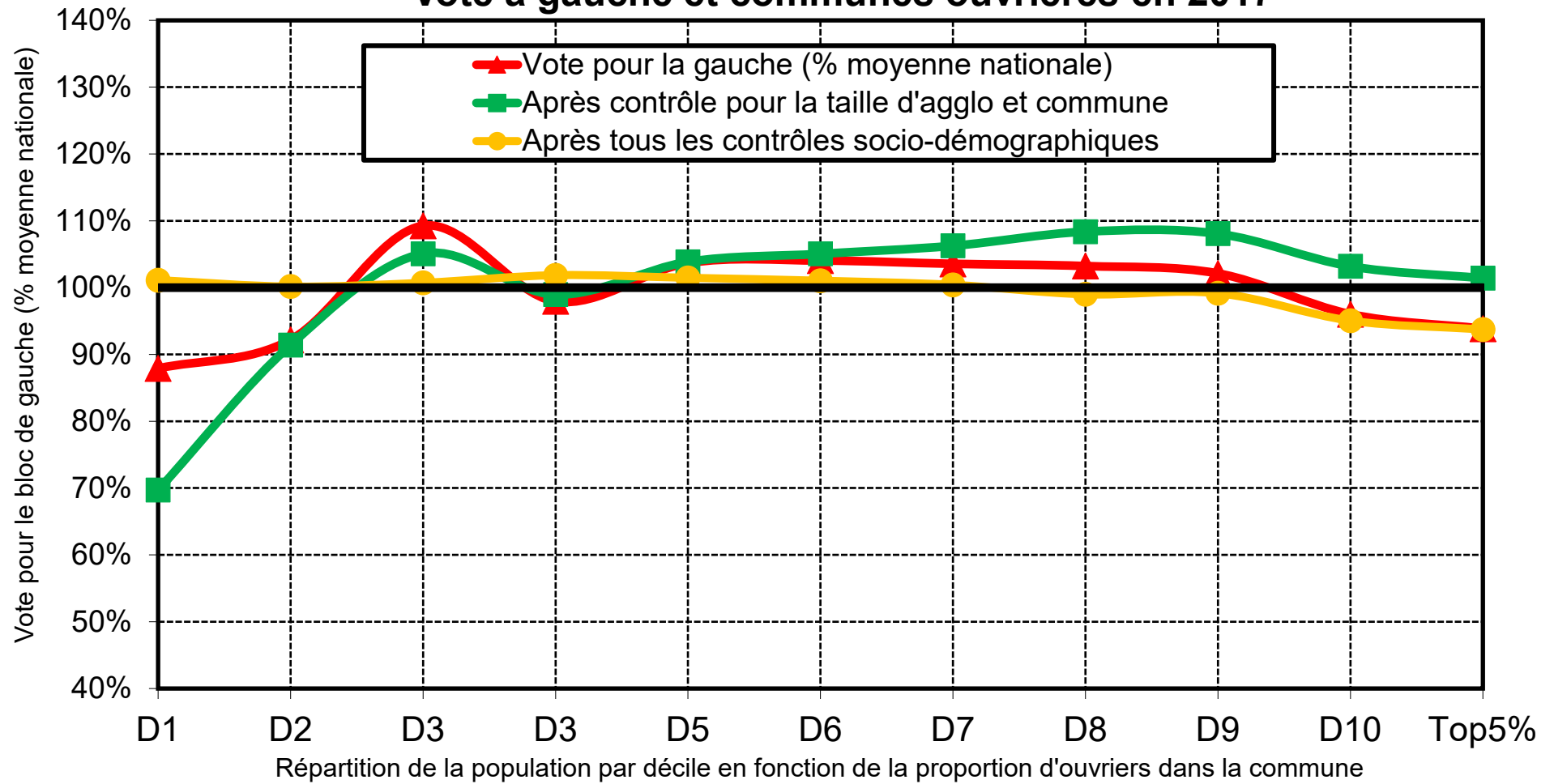
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15g)

Vote à gauche et communes ouvrières en 2012



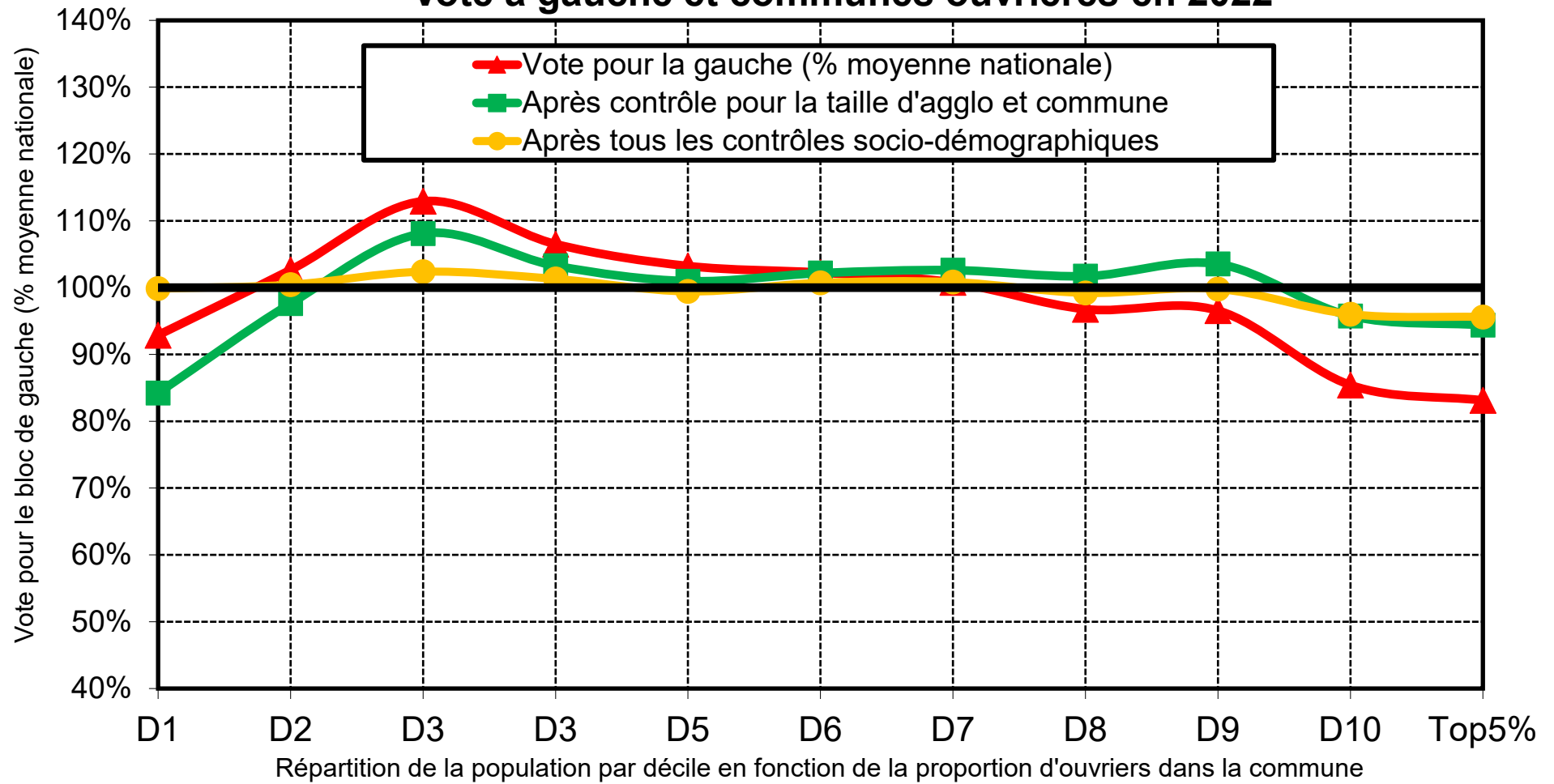
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15h)

Vote à gauche et communes ouvrières en 2017



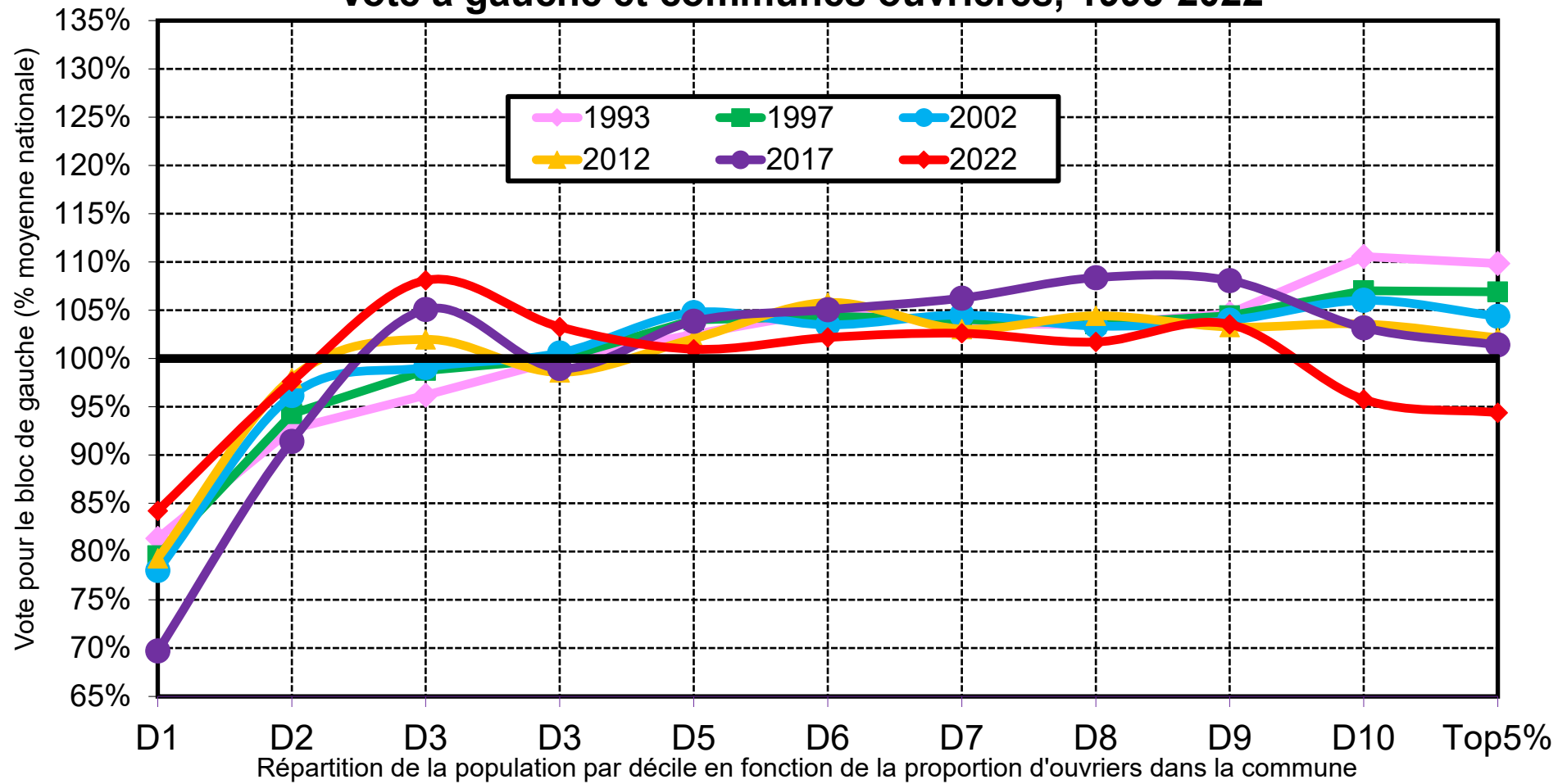
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15i)

Vote à gauche et communes ouvrières en 2022



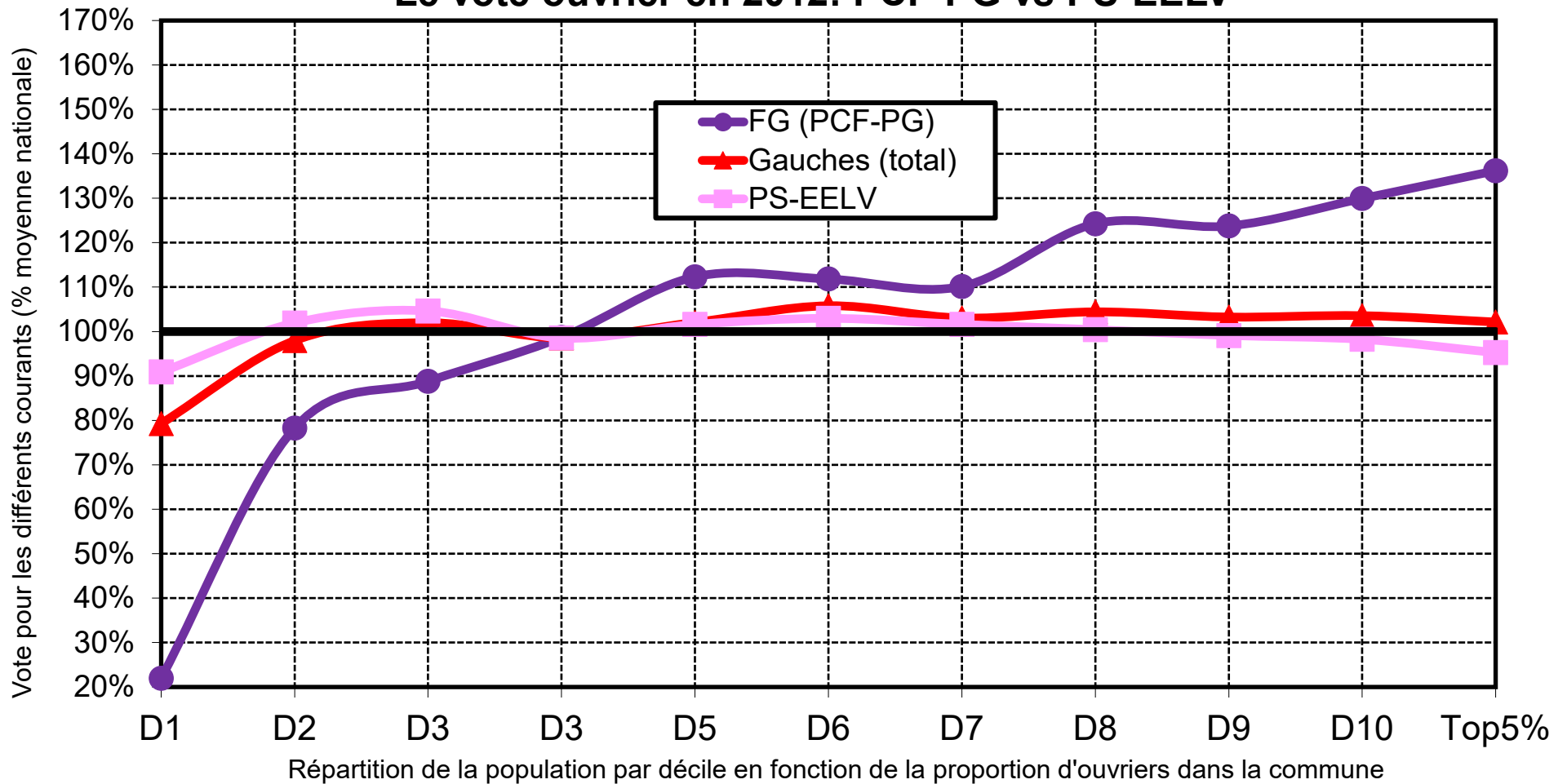
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15j)

Vote à gauche et communes ouvrières, 1993-2022



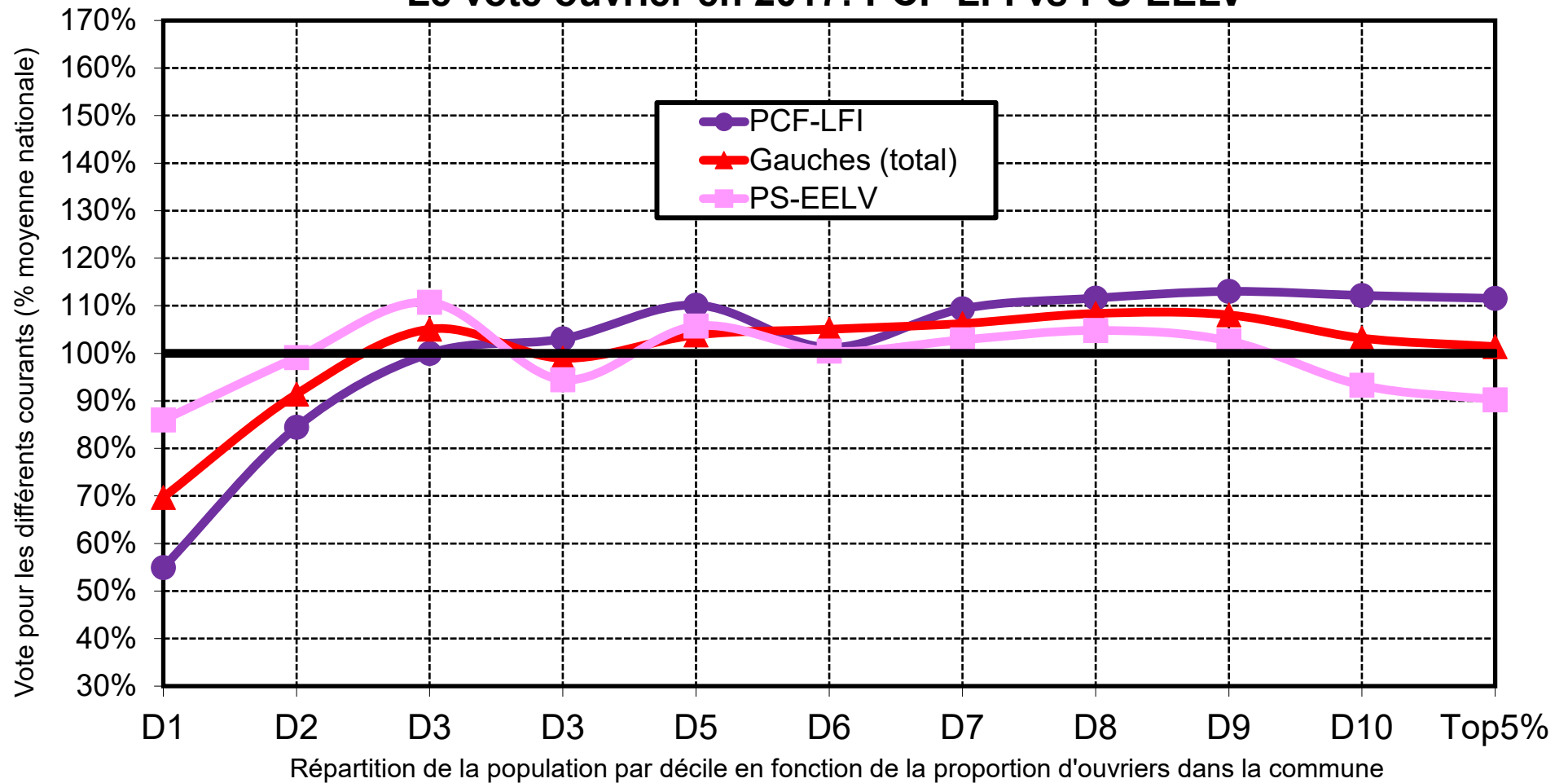
Lecture. Des législatives de 1993 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) croît faiblement avec la proportion d'ouvriers dans la commune, avec toutefois une pente de moins en moins forte au fil du temps, voire une pente légèrement négative en fin de période au sein des communes comptant le plus d'ouvriers. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.15k)

Le vote ouvrier en 2012: PCF-PG vs PS-EELV



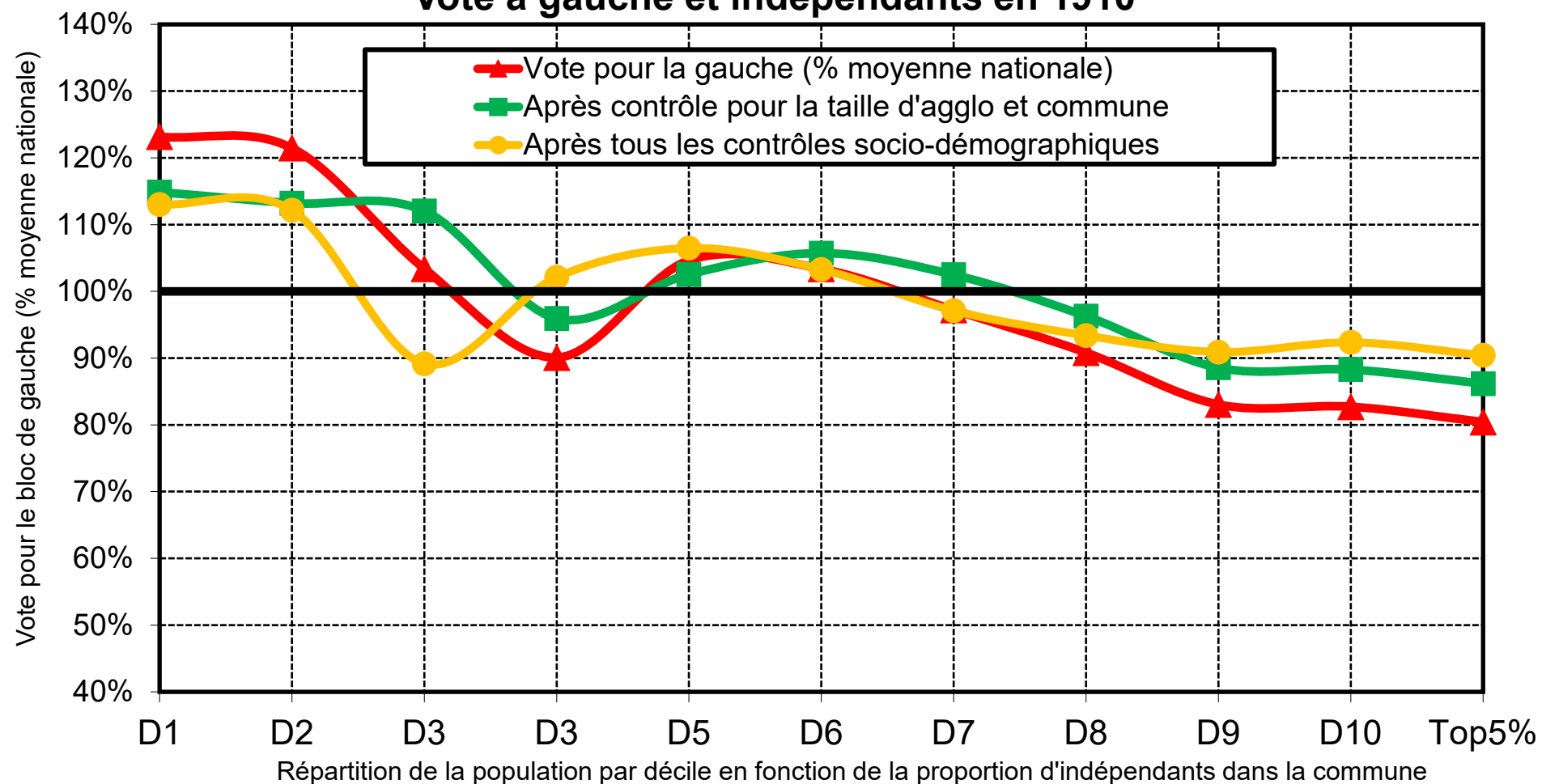
Lecture. Lors des législatives de 2012, le vote pour la gauche croît légèrement avec la proportion d'ouvriers dans la commune, mais cela s'explique uniquement par le vote FG (PCF-PG) et pas du tout pour le vote PS-EELV qui varie peu avec la proportion d'ouvriers (ou décroît légèrement). **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.15l)

Le vote ouvrier en 2017: PCF-LFI vs PS-EELV



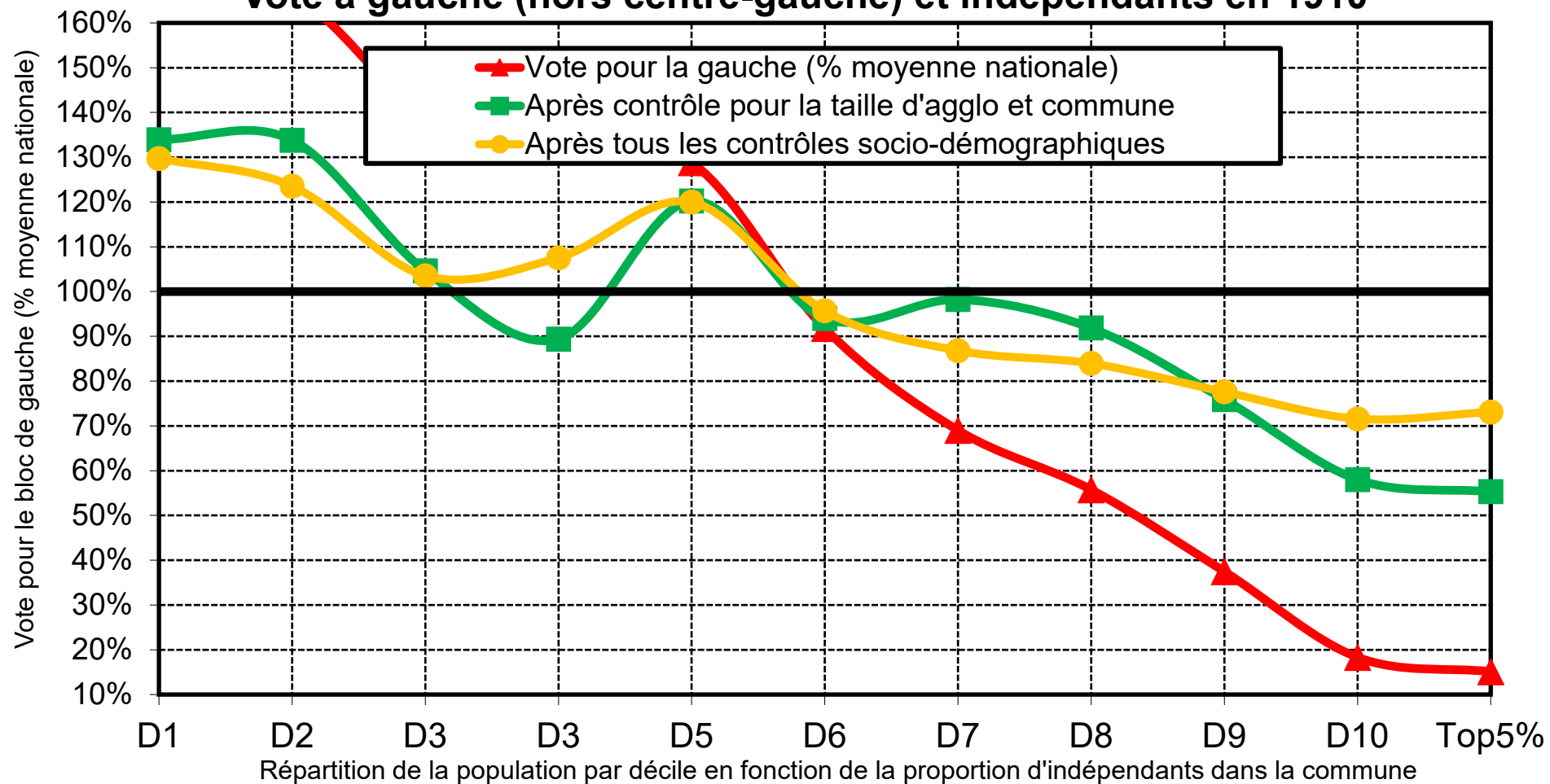
Lecture. Lors des législatives de 2017, le vote pour la gauche croît légèrement avec la proportion d'ouvriers dans la commune, mais cela s'explique uniquement par le vote PCF-LFI et pas du tout pour le vote PS-EELV qui varie peu avec la proportion d'ouvriers (ou décroît légèrement). **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.15m)

Vote à gauche et indépendants en 1910



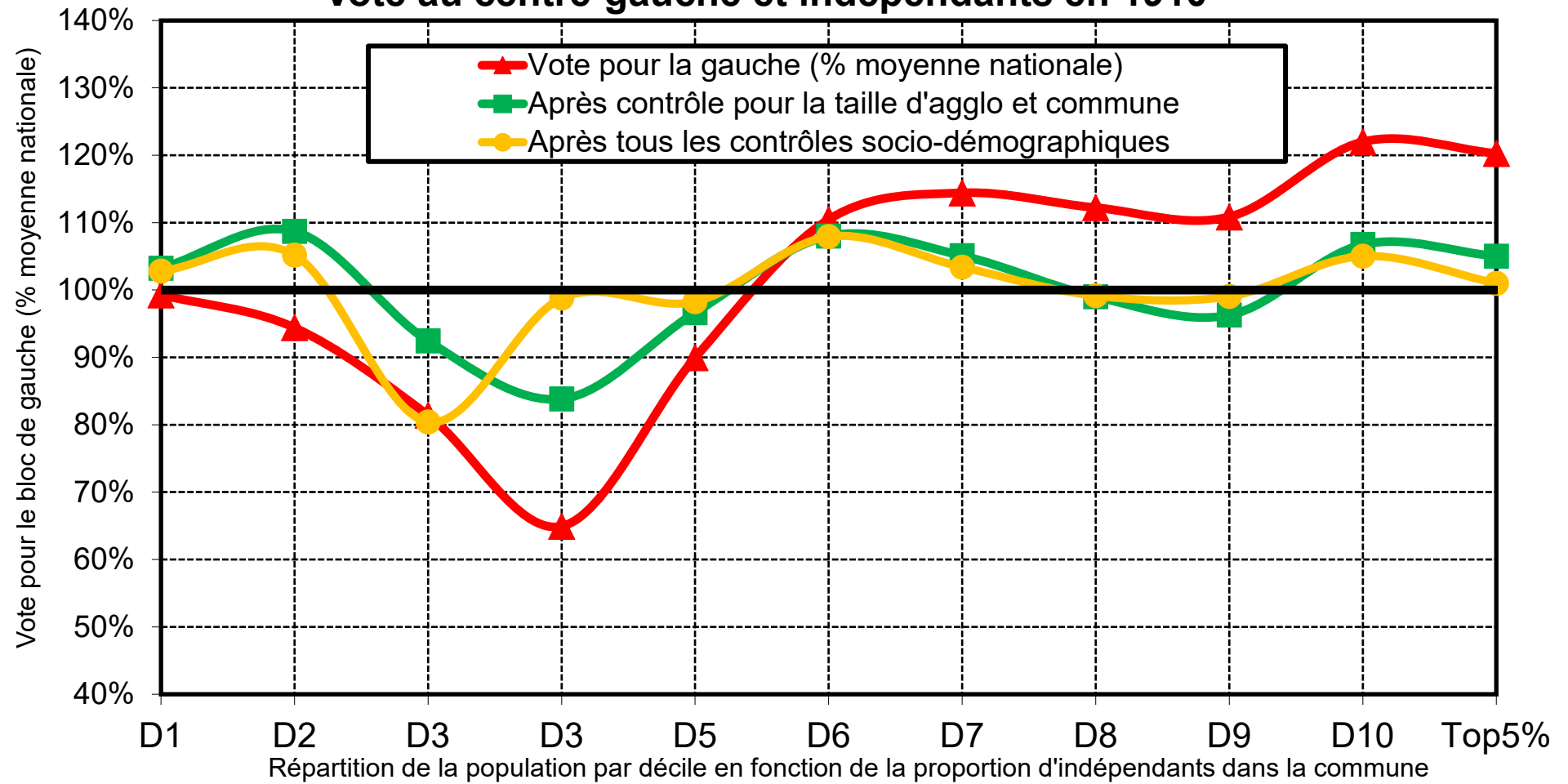
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.16a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et indépendants en 1910



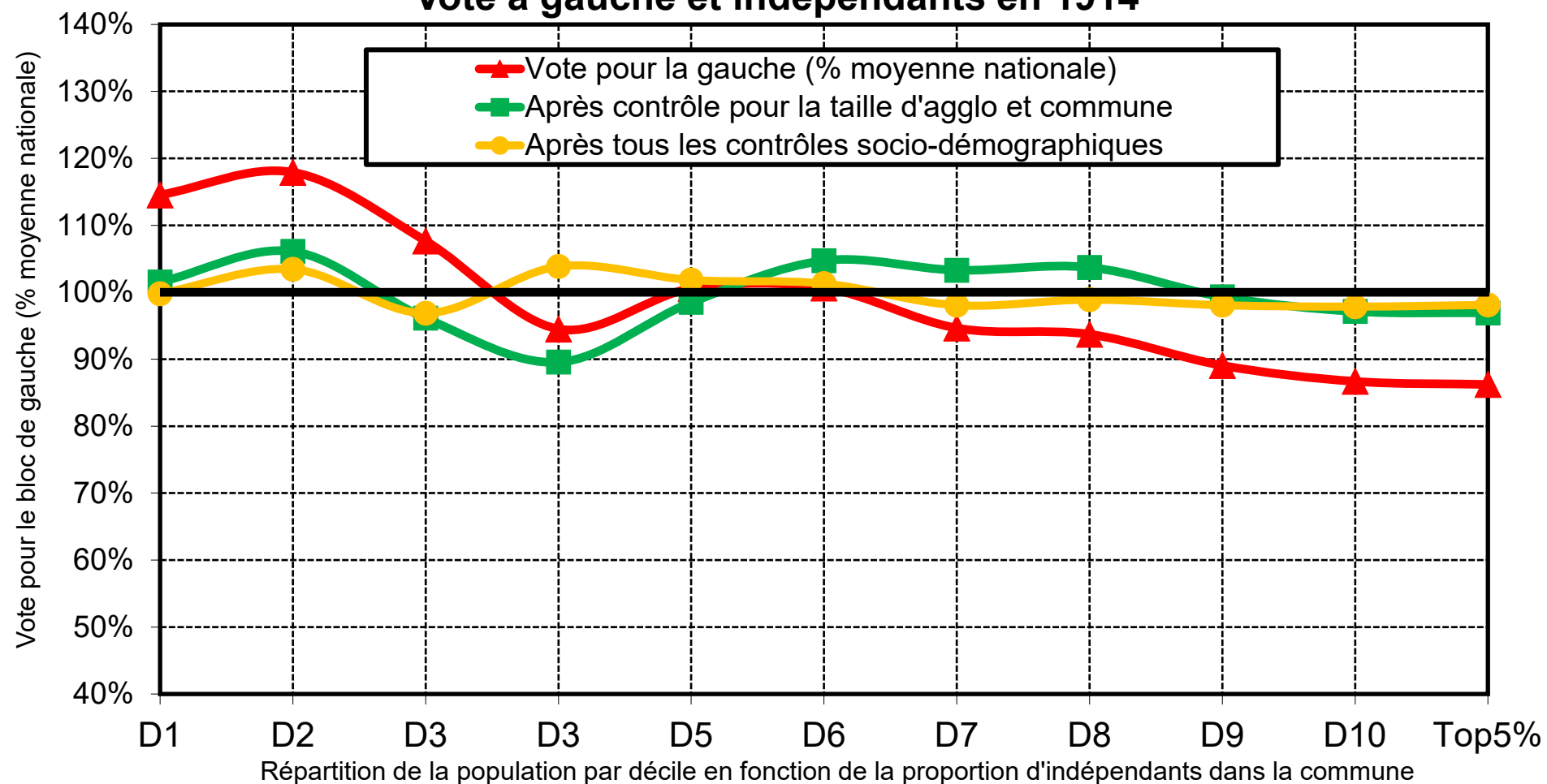
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.16b)

Vote au centre-gauche et indépendants en 1910



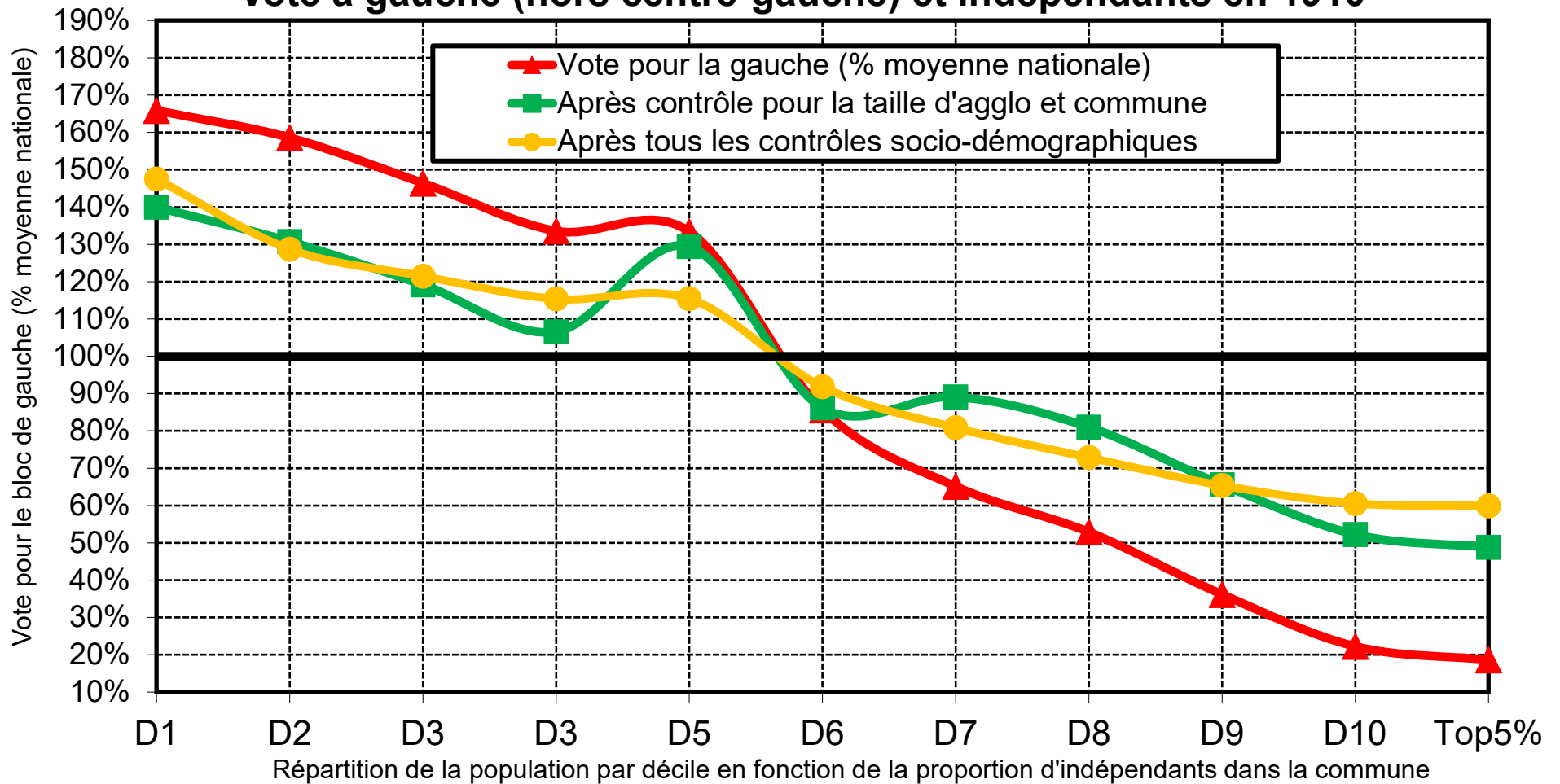
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.16c)

Vote à gauche et indépendants en 1914



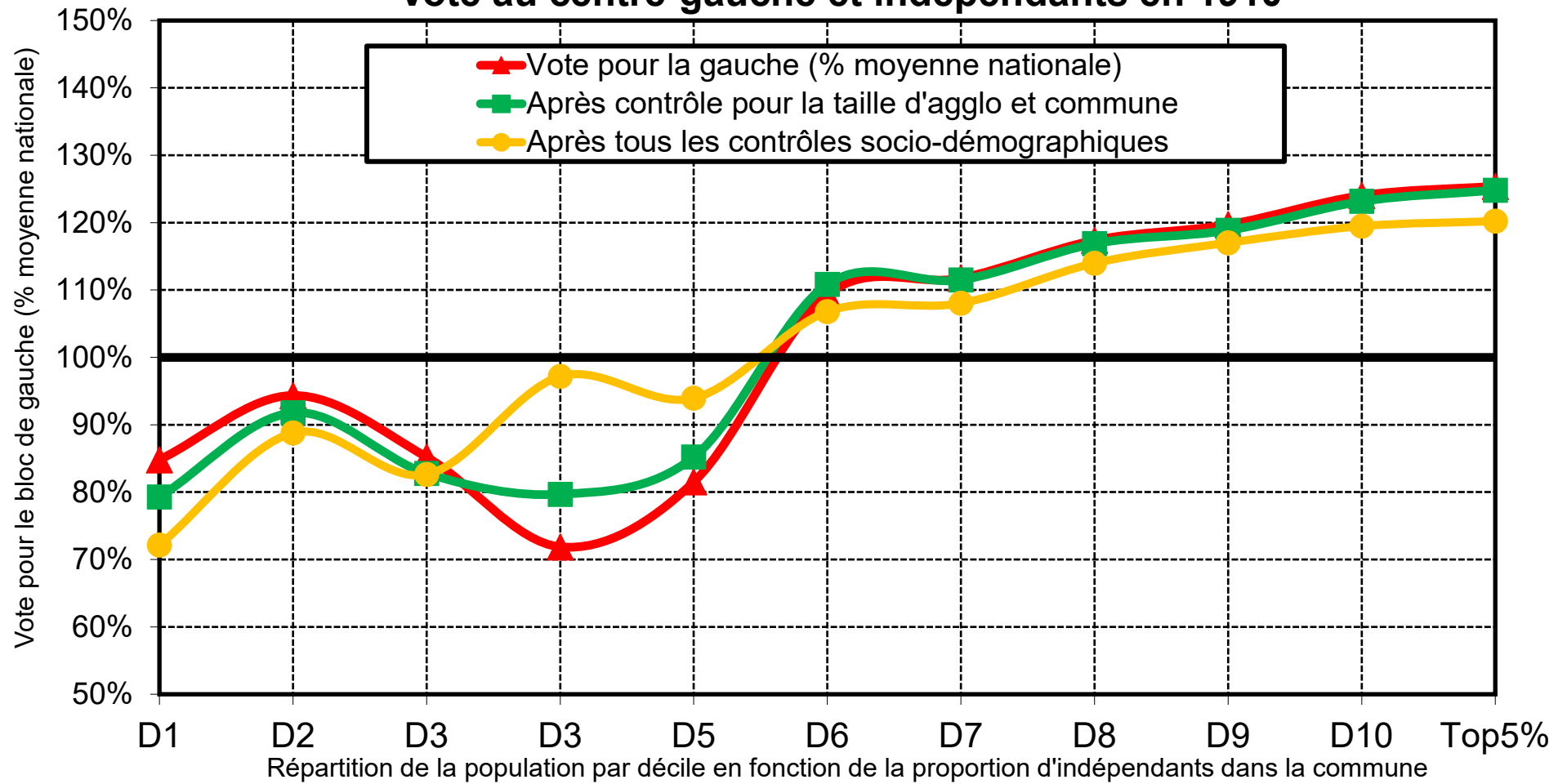
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et indépendants en 1910



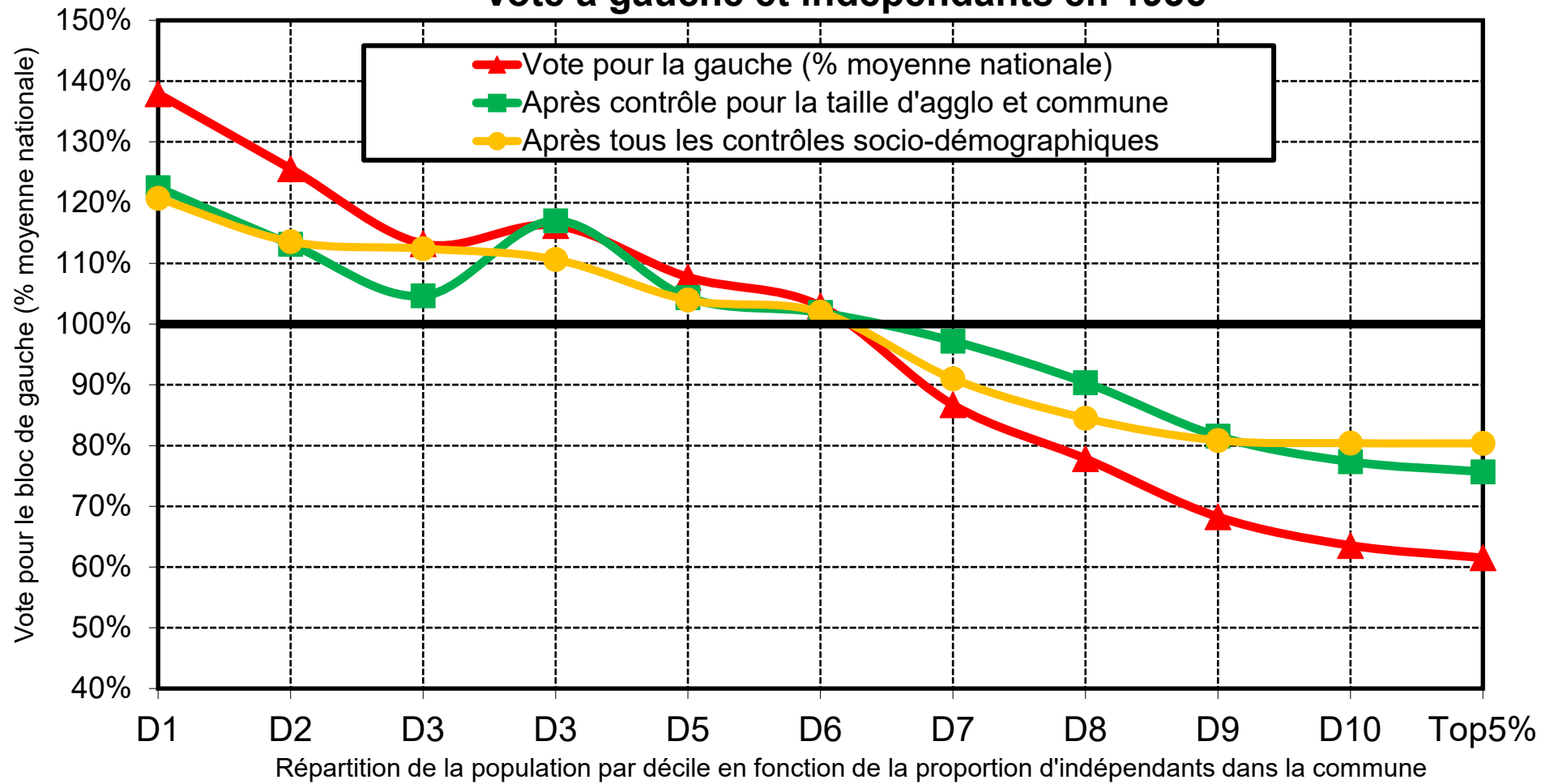
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17b)

Vote au centre-gauche et indépendants en 1910



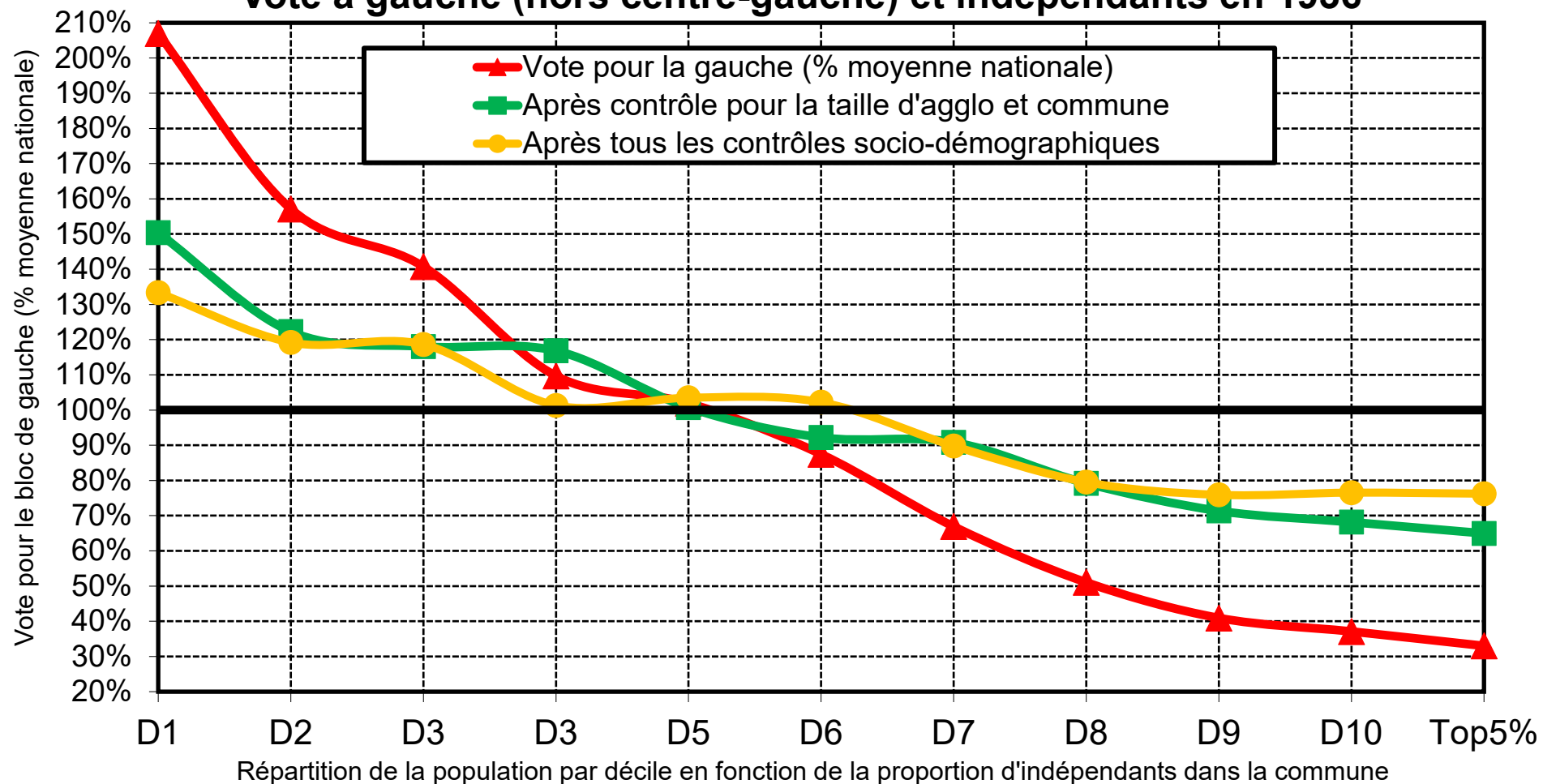
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17c)

Vote à gauche et indépendants en 1936



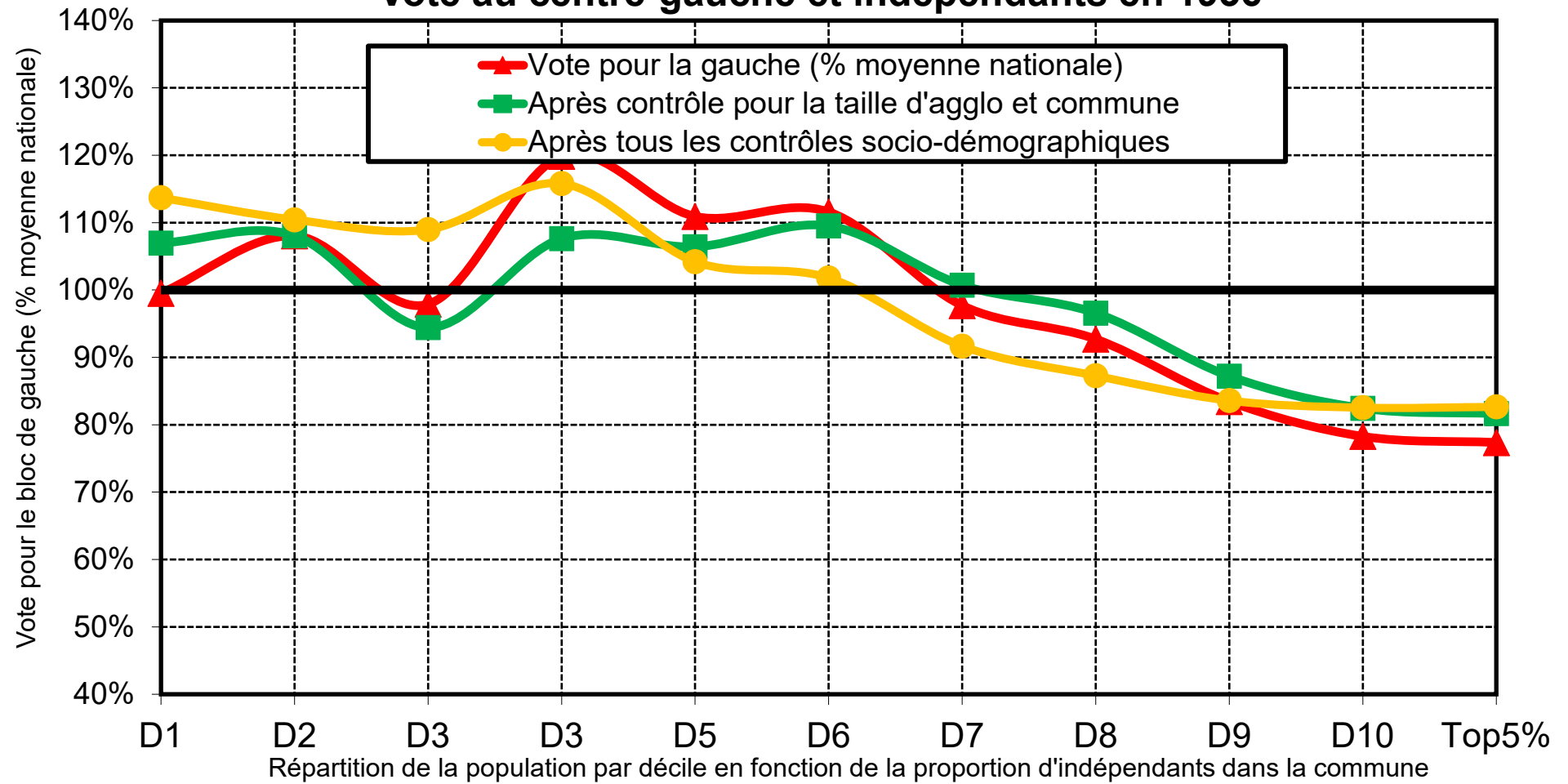
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17d)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et indépendants en 1936



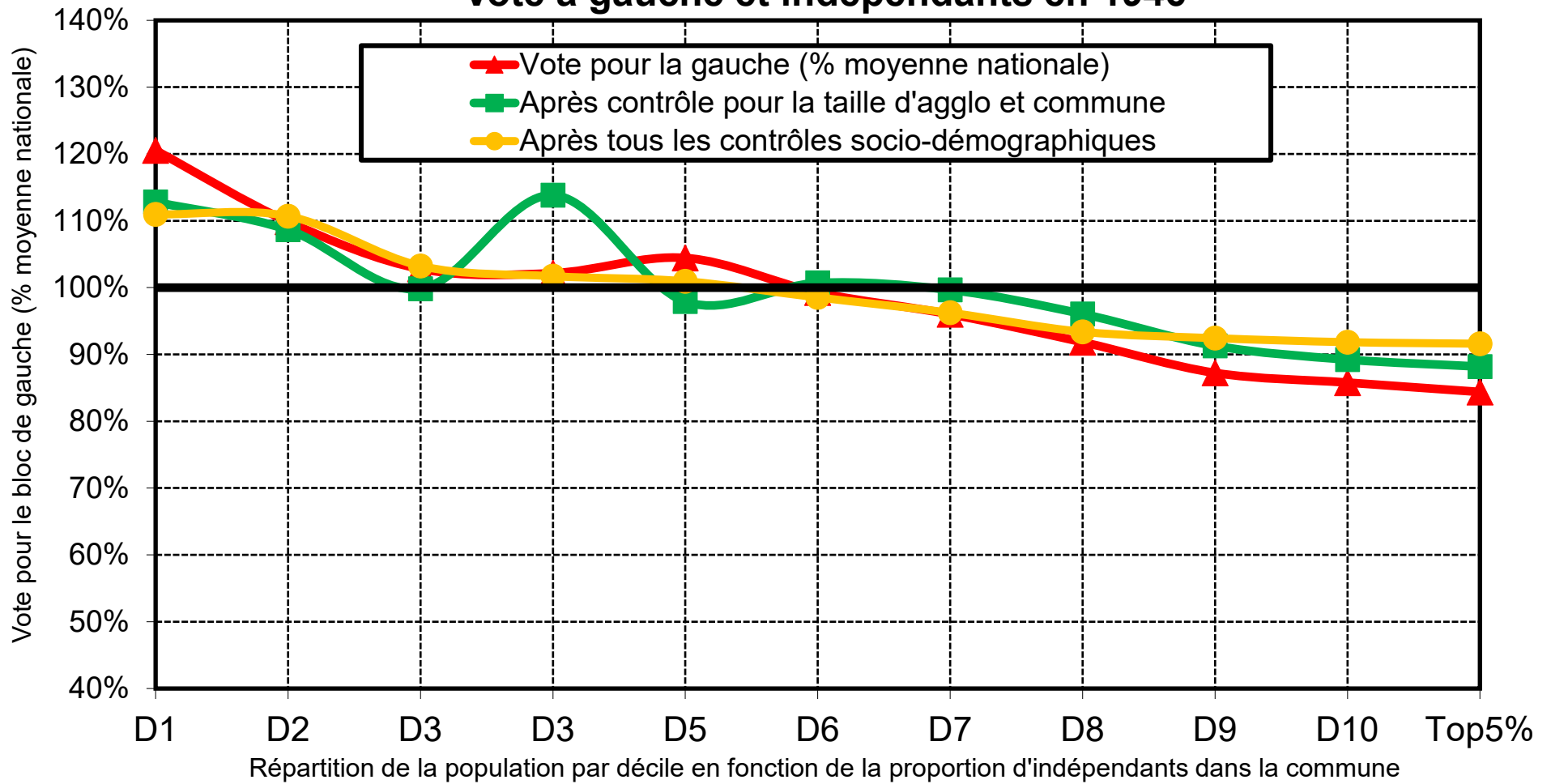
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17e)

Vote au centre-gauche et indépendants en 1936



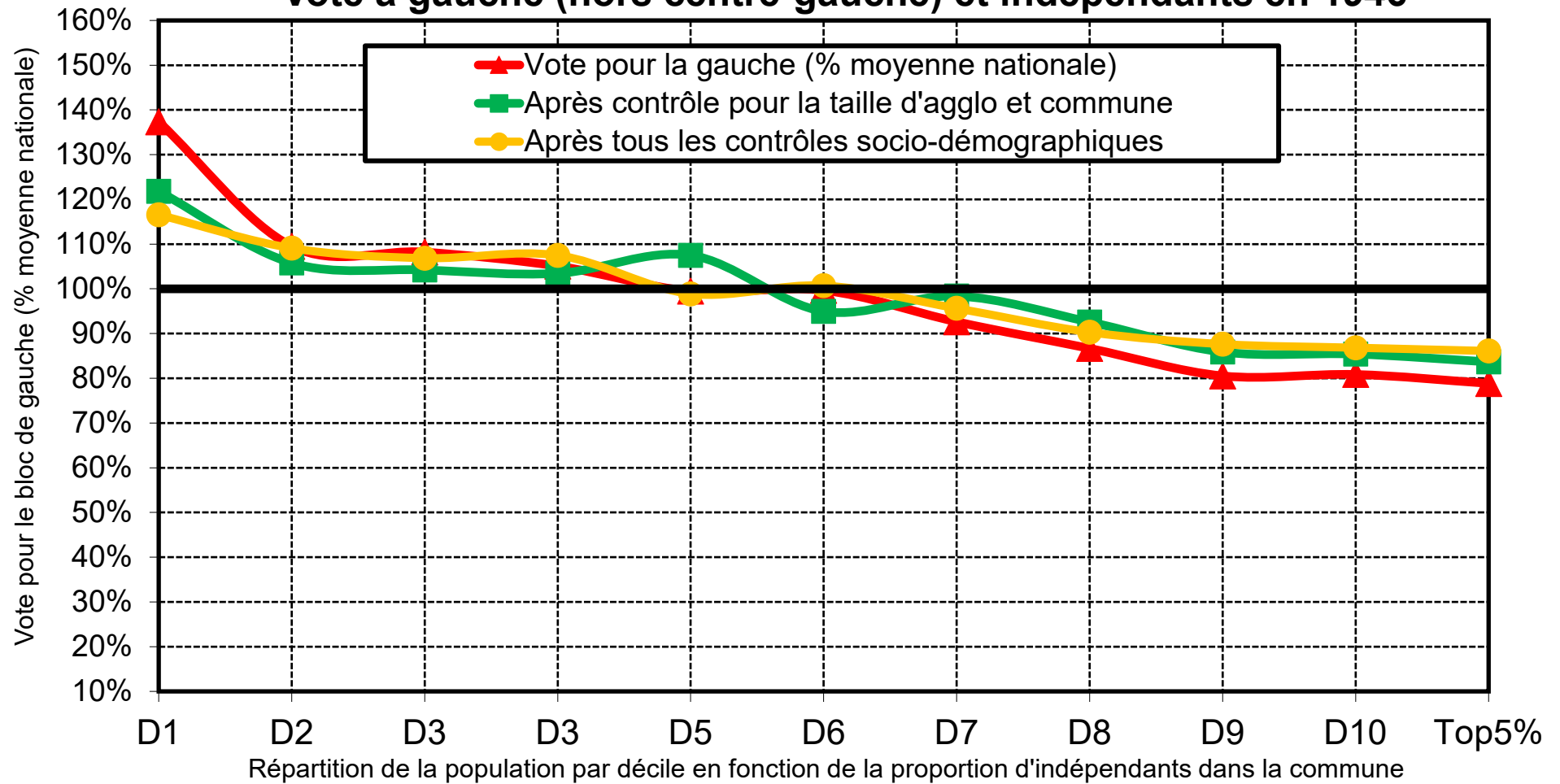
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17f)

Vote à gauche et indépendants en 1946



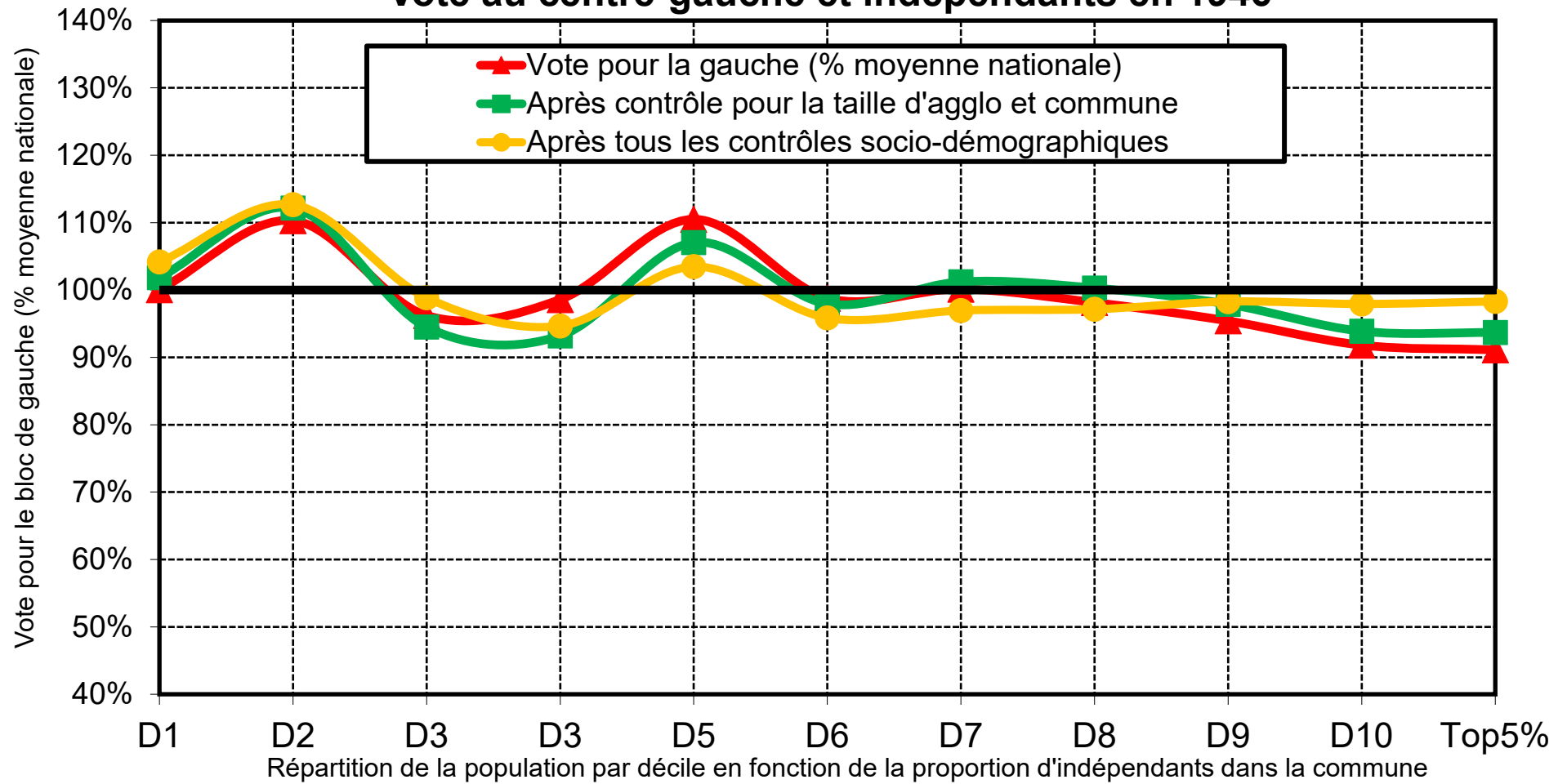
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17g)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et indépendants en 1946



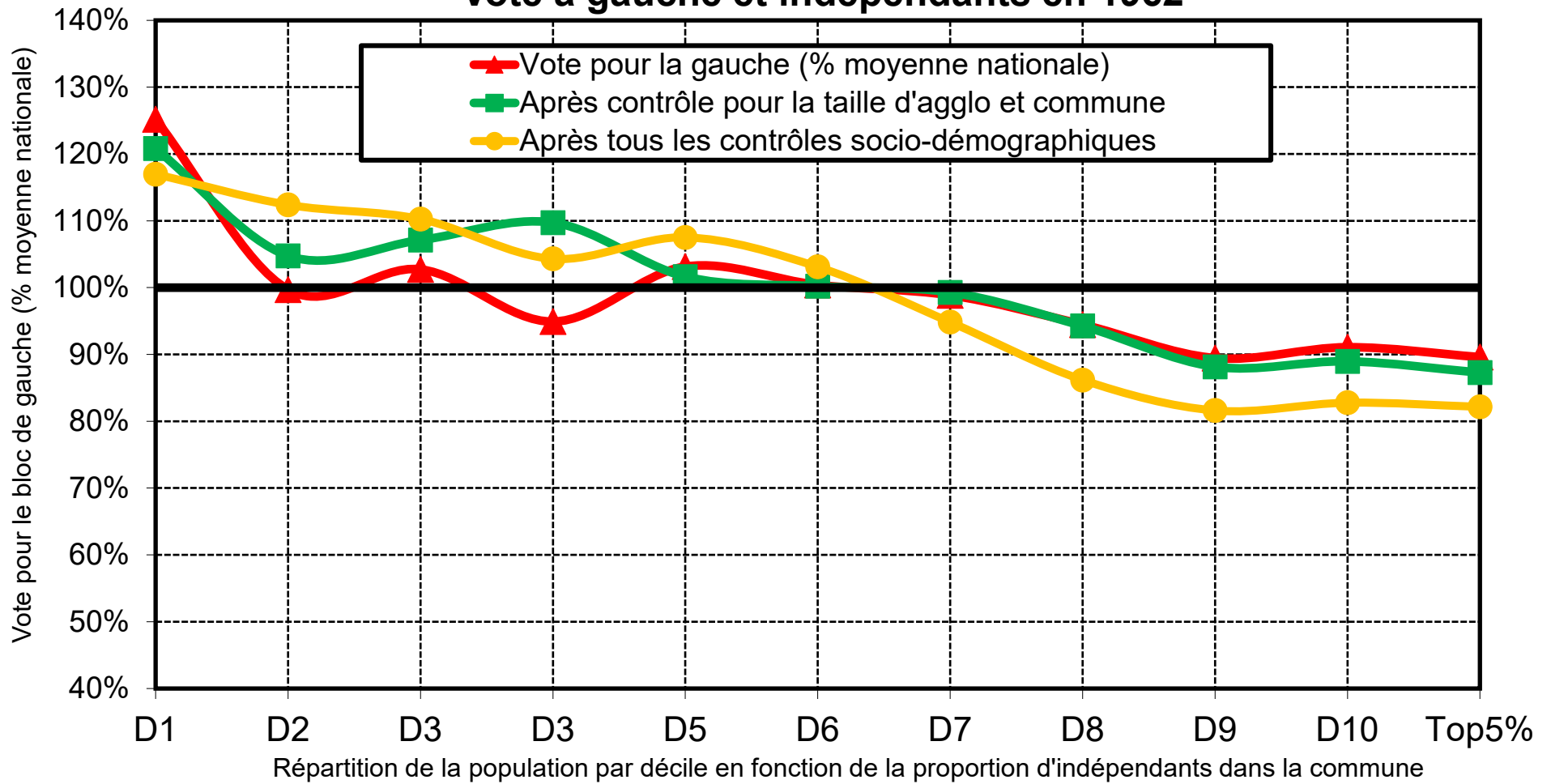
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17h)

Vote au centre-gauche et indépendants en 1946



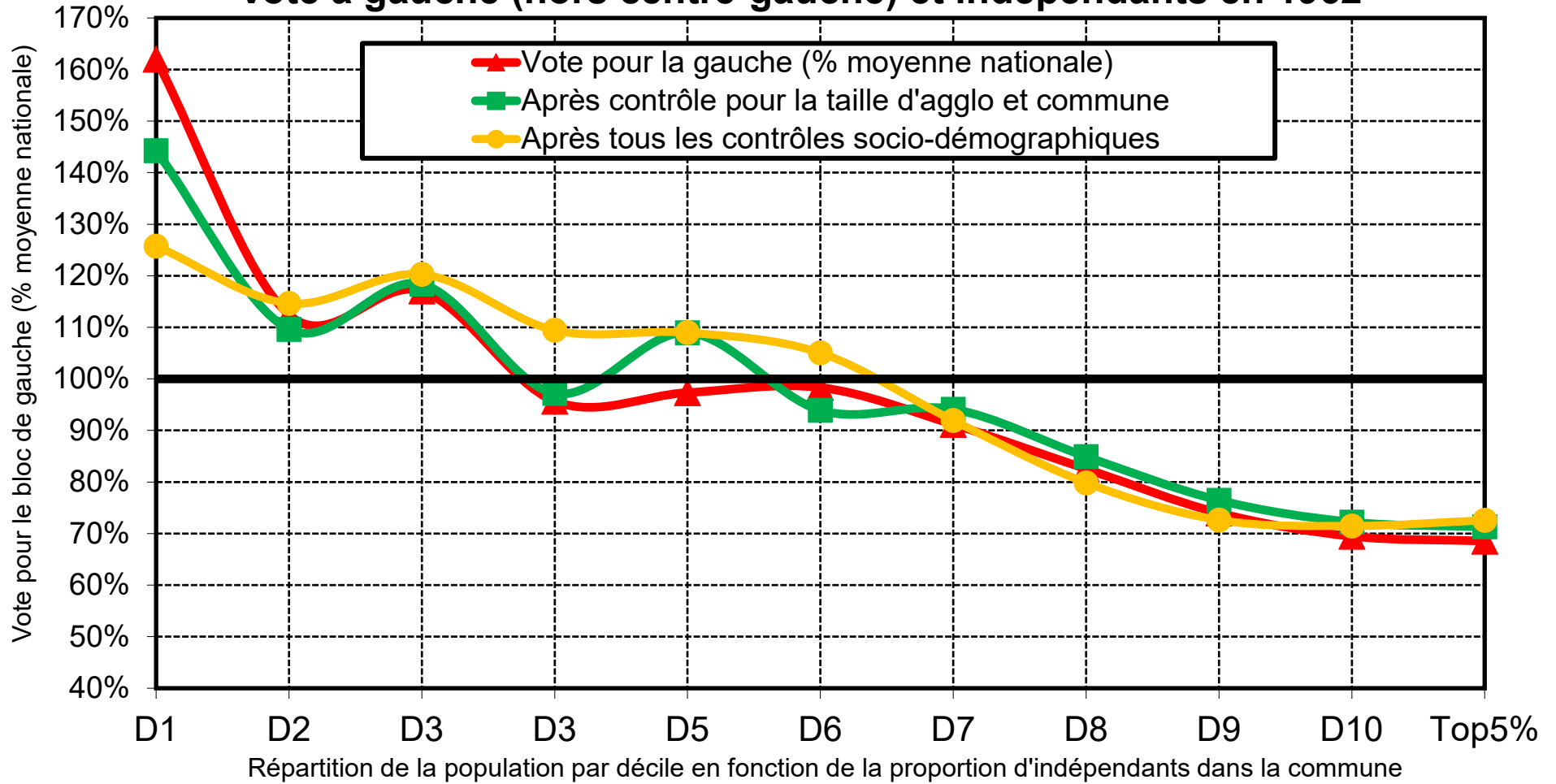
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17i)

Vote à gauche et indépendants en 1962



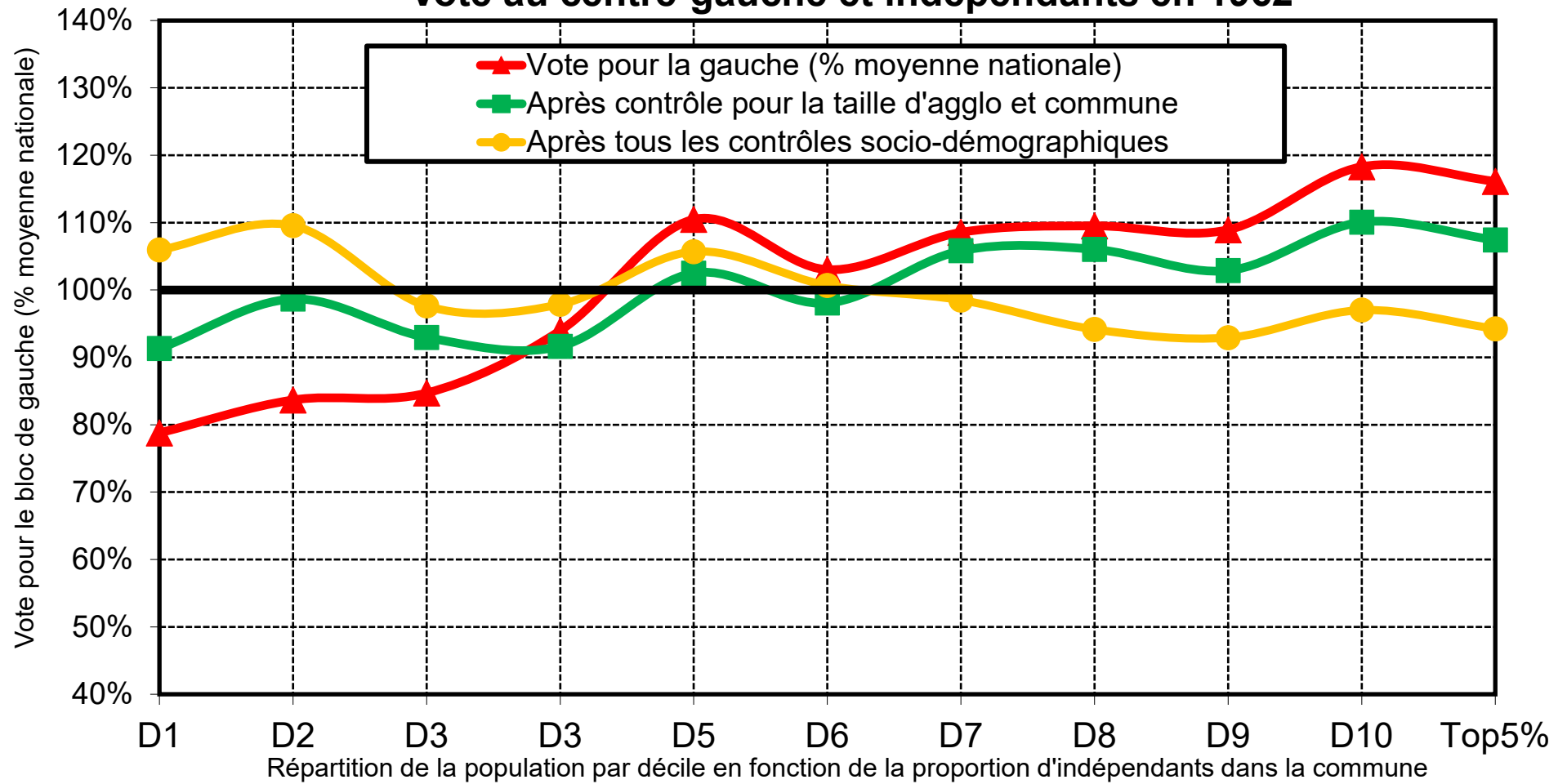
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17j)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et indépendants en 1962



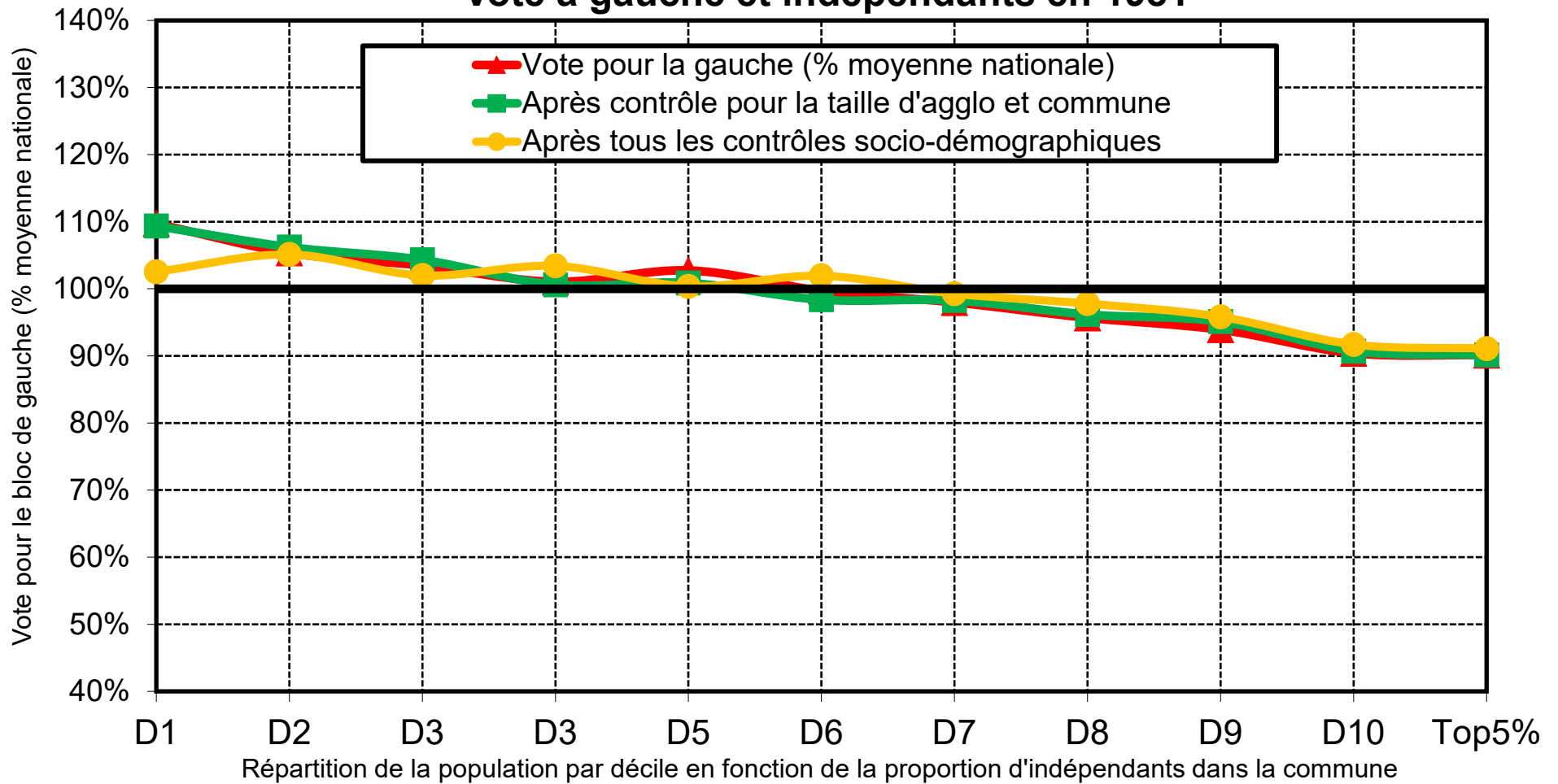
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17k)

Vote au centre-gauche et indépendants en 1962



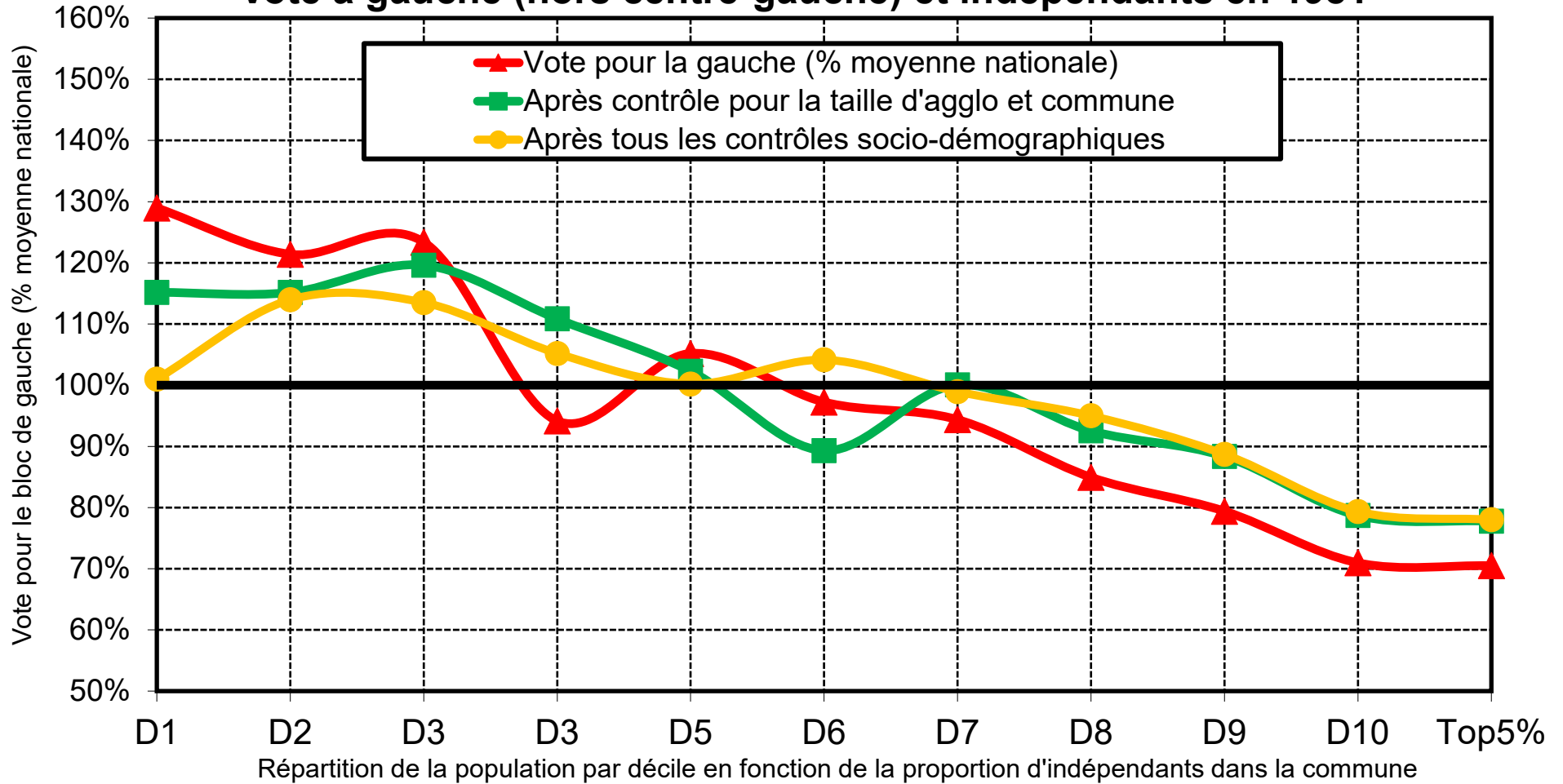
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.171)

Vote à gauche et indépendants en 1981



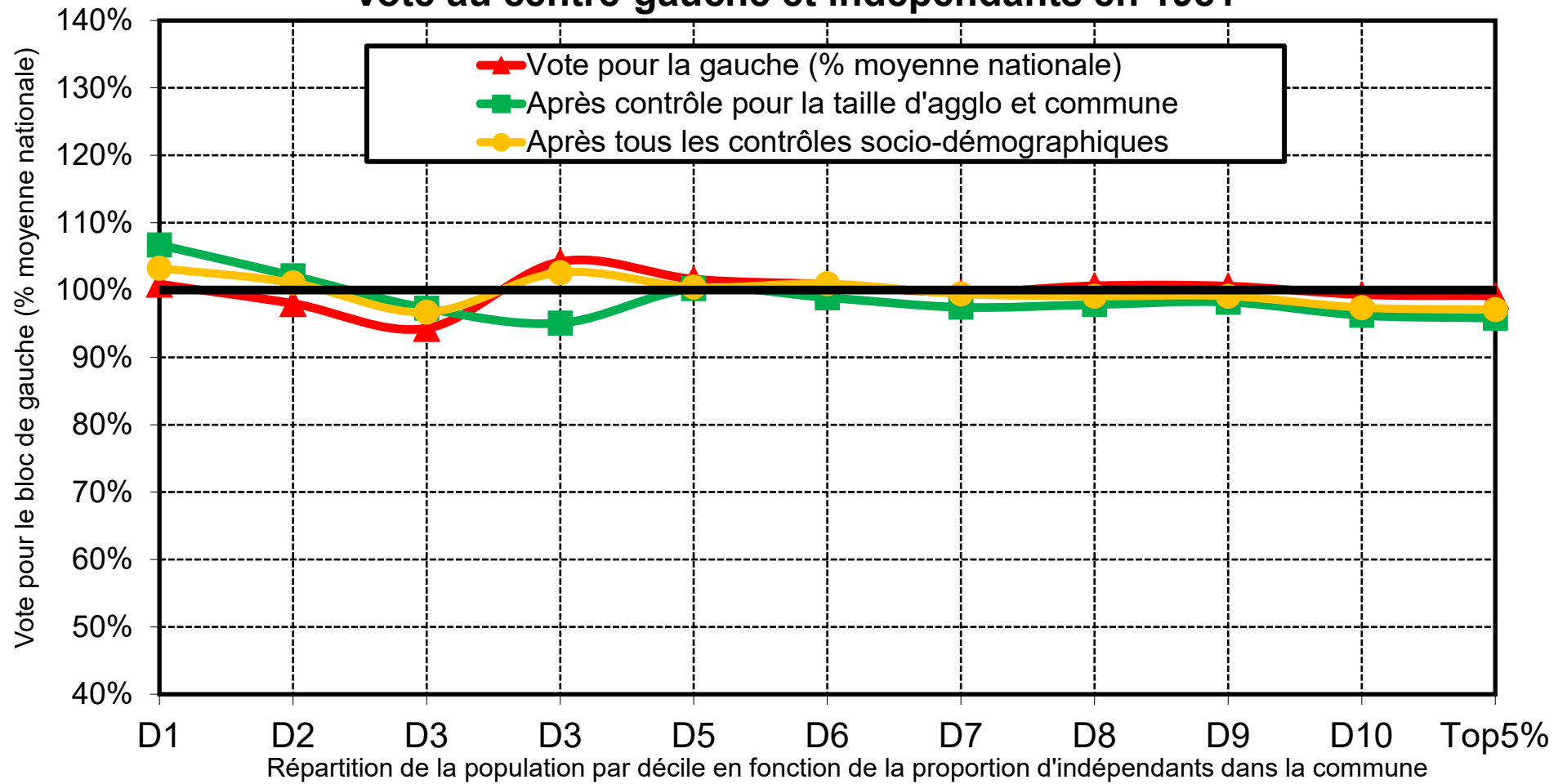
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17m)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et indépendants en 1981



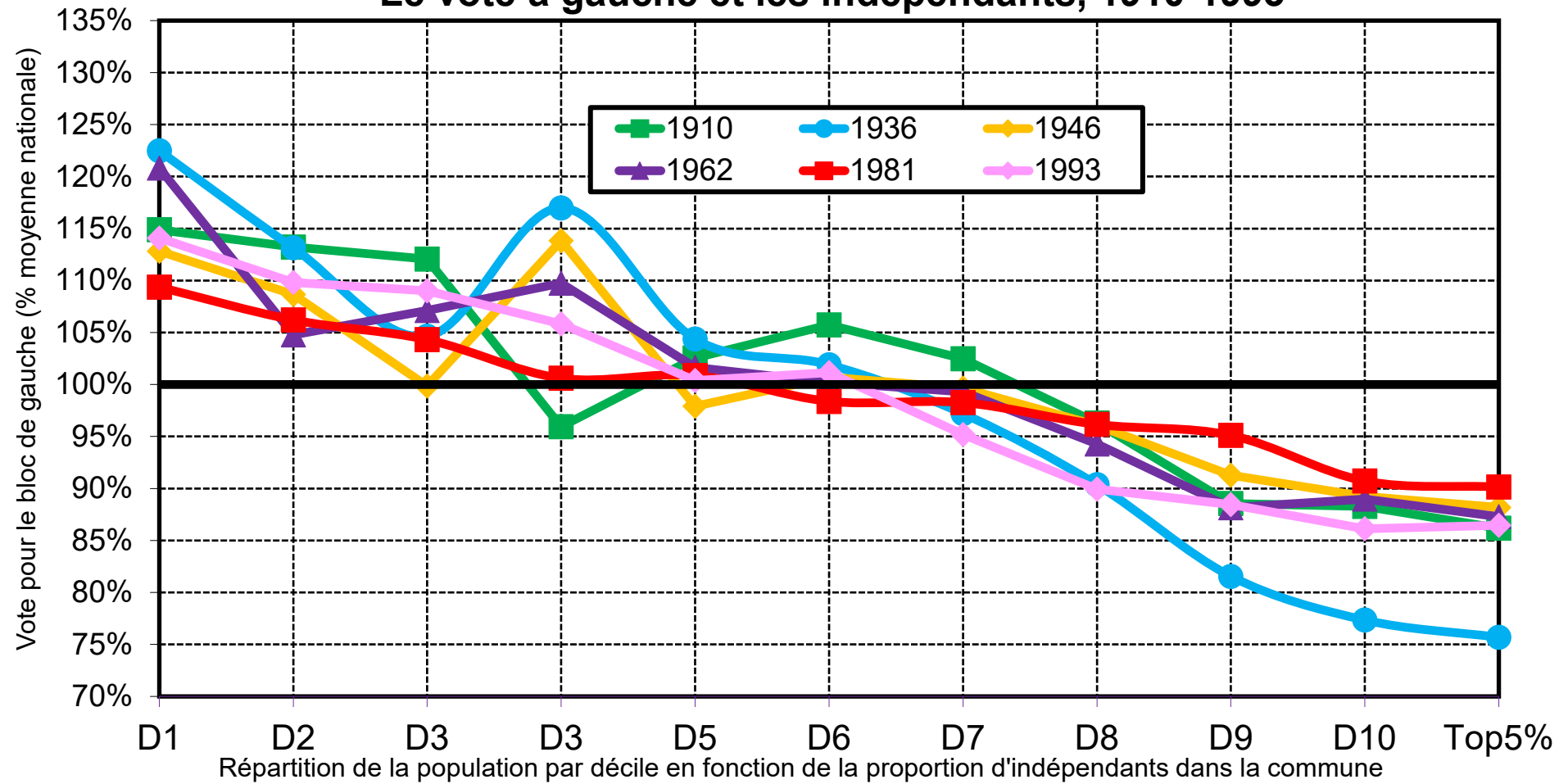
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17n)

Vote au centre-gauche et indépendants en 1981



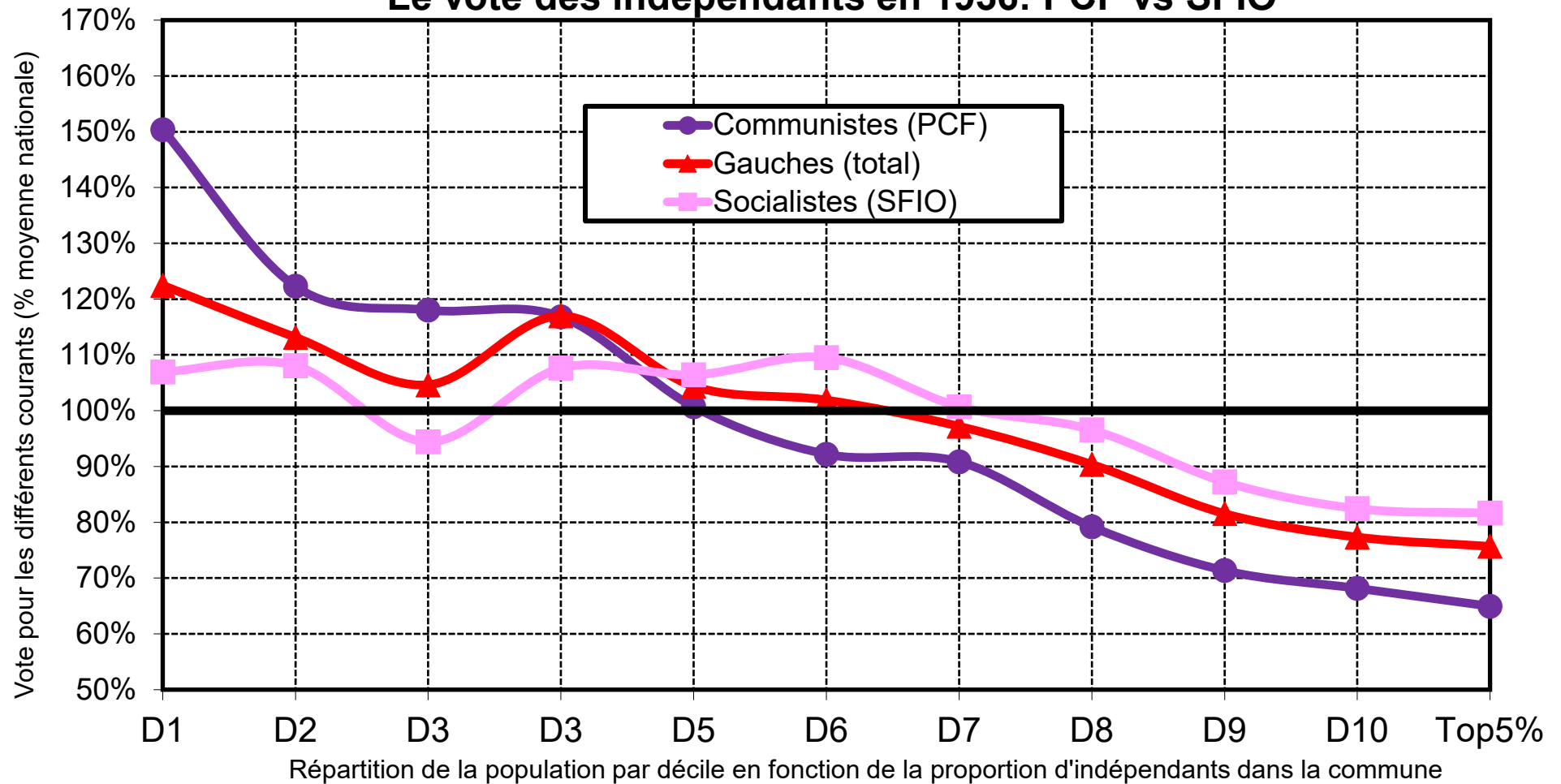
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17o)

Le vote à gauche et les indépendants, 1910-1993



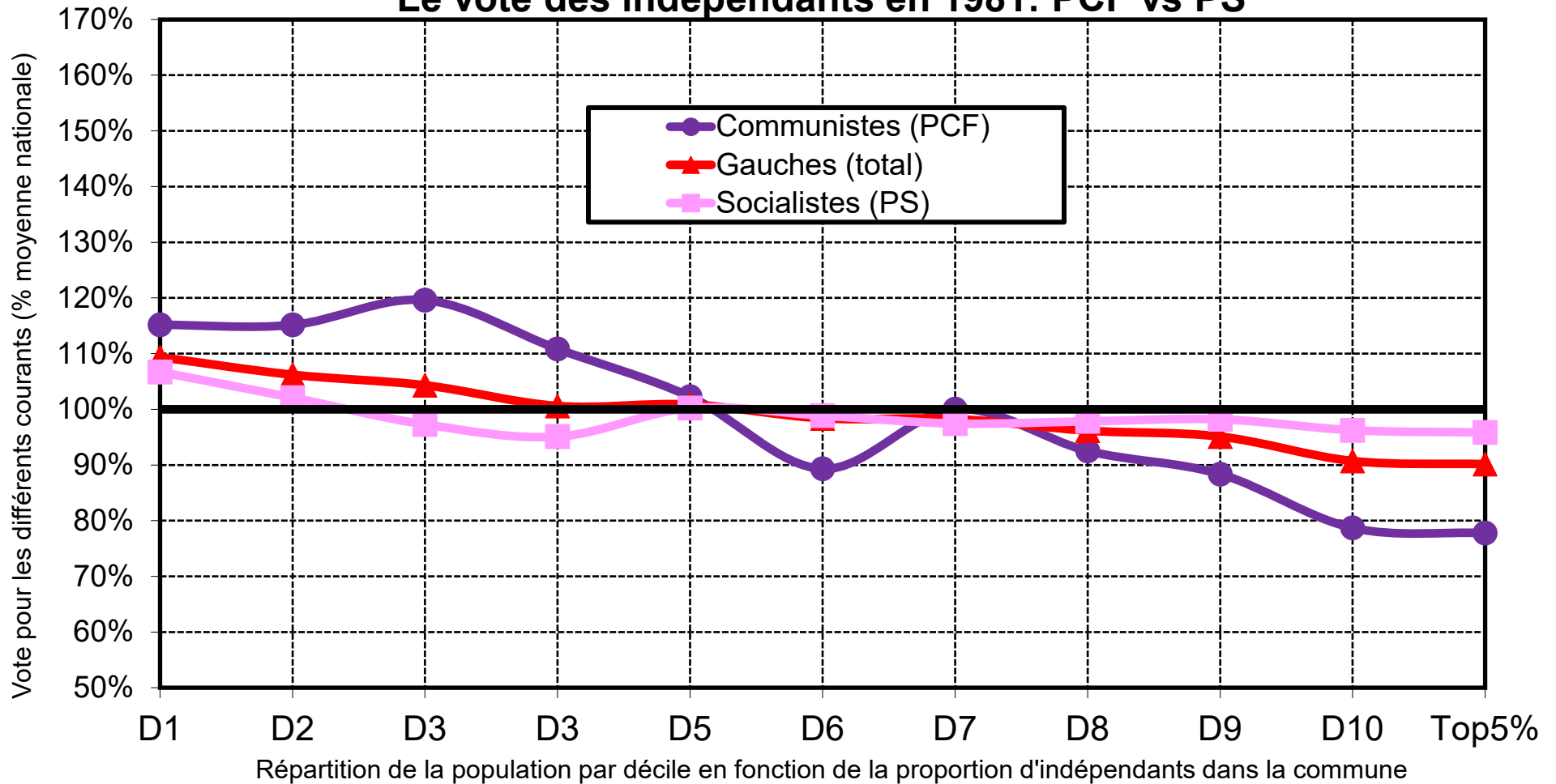
Lecture. Des législatives de 1910 à celles de 1993, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) décroît avec la proportion d'indépendants dans la commune, avec une pente à peine moins forte en 1993 par comparaison à 1946 ou 1962.
Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17p).

Le vote des indépendants en 1936: PCF vs SFIO



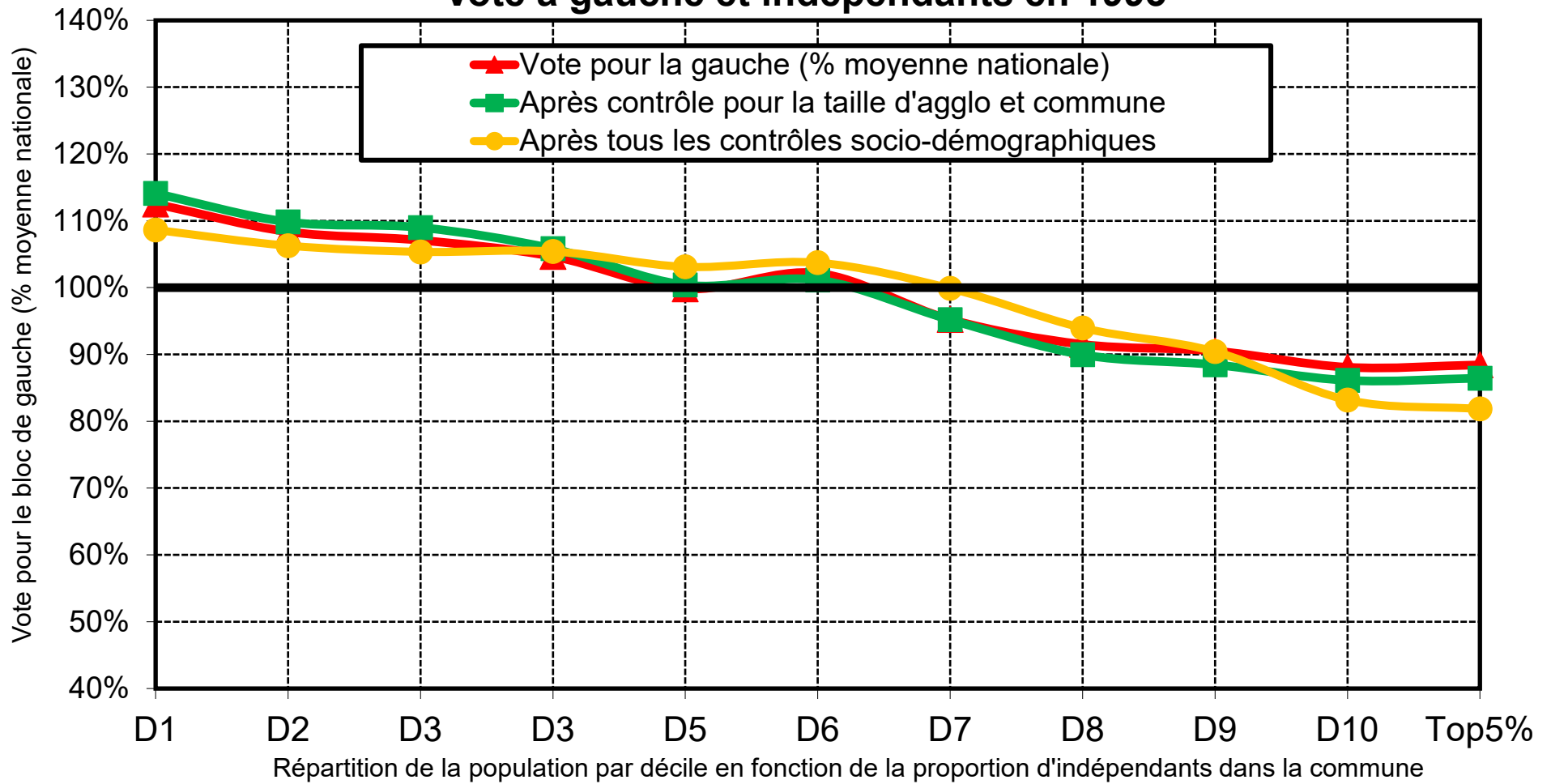
Lecture. Lors des élections législatives de 1936, le vote pour la gauche décroît fortement avec la proportion d'indépendants dans la commune. C'est notamment vrai pour le vote pour la gauche de la gauche (PCF), mais également pour le vote pour le centre-gauche (PS), avec une pente moins forte mais significative. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17q)

Le vote des indépendants en 1981: PCF vs PS



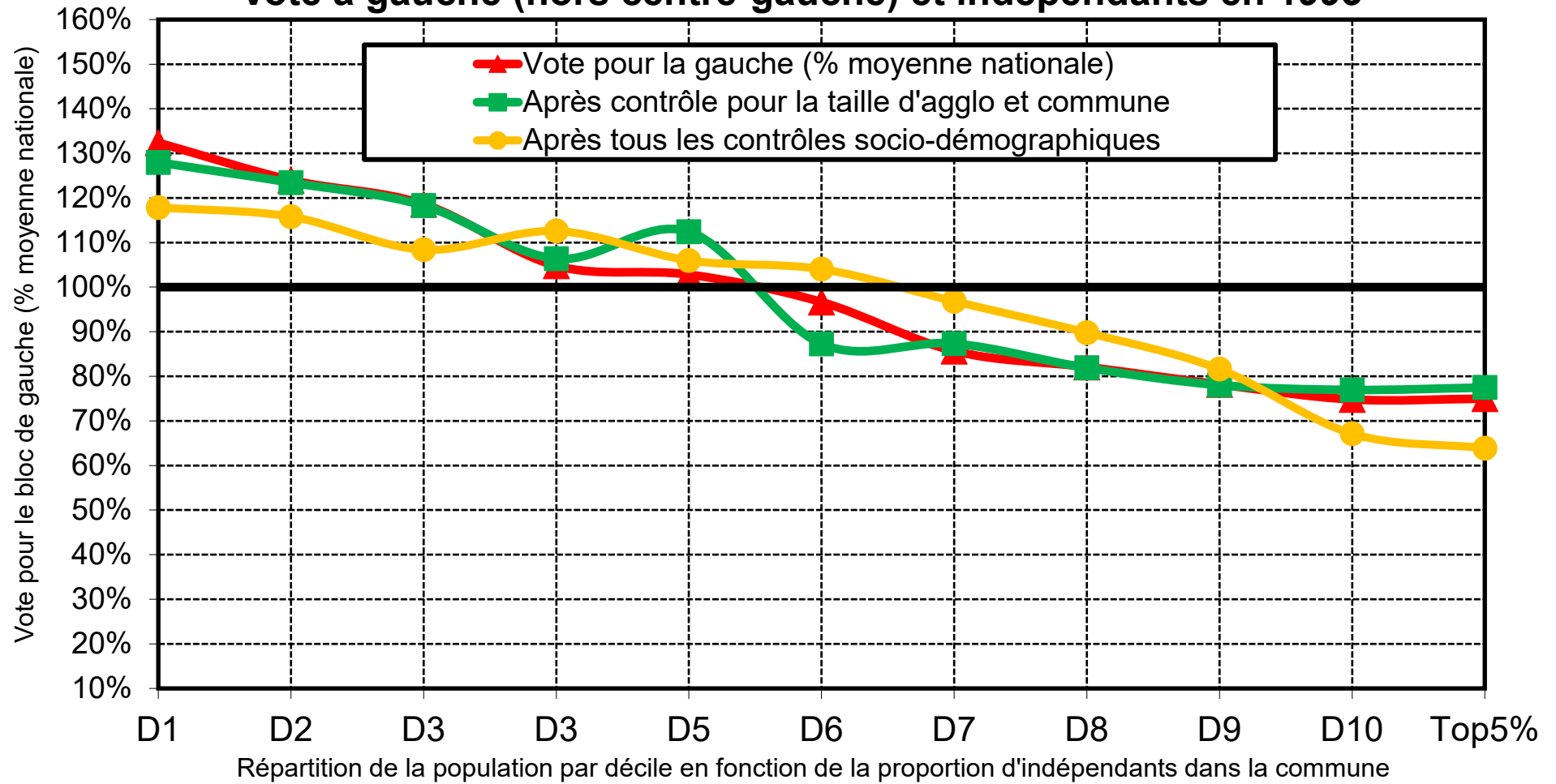
Lecture. Lors des élections législatives de 1981, le vote pour la gauche décroît avec la proportion d'indépendants dans la commune, mais cela s'explique principalement par le vote pour la gauche de la gauche (PCF), et peu par le vote pour le centre-gauche (PS), qui varie faiblement avec la proportion d'indépendants. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.17r)

Vote à gauche et indépendants en 1993



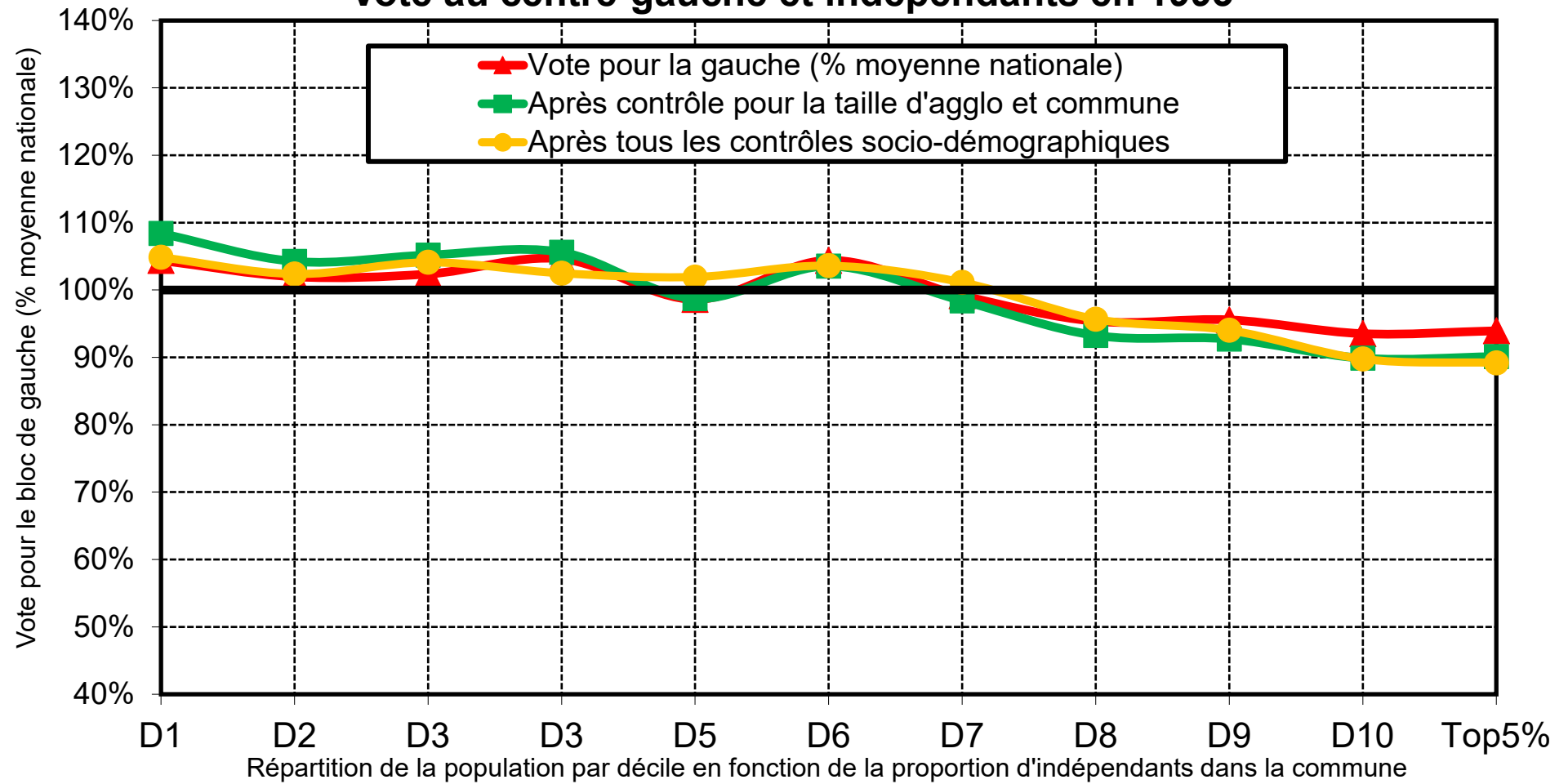
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.18a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et indépendants en 1993



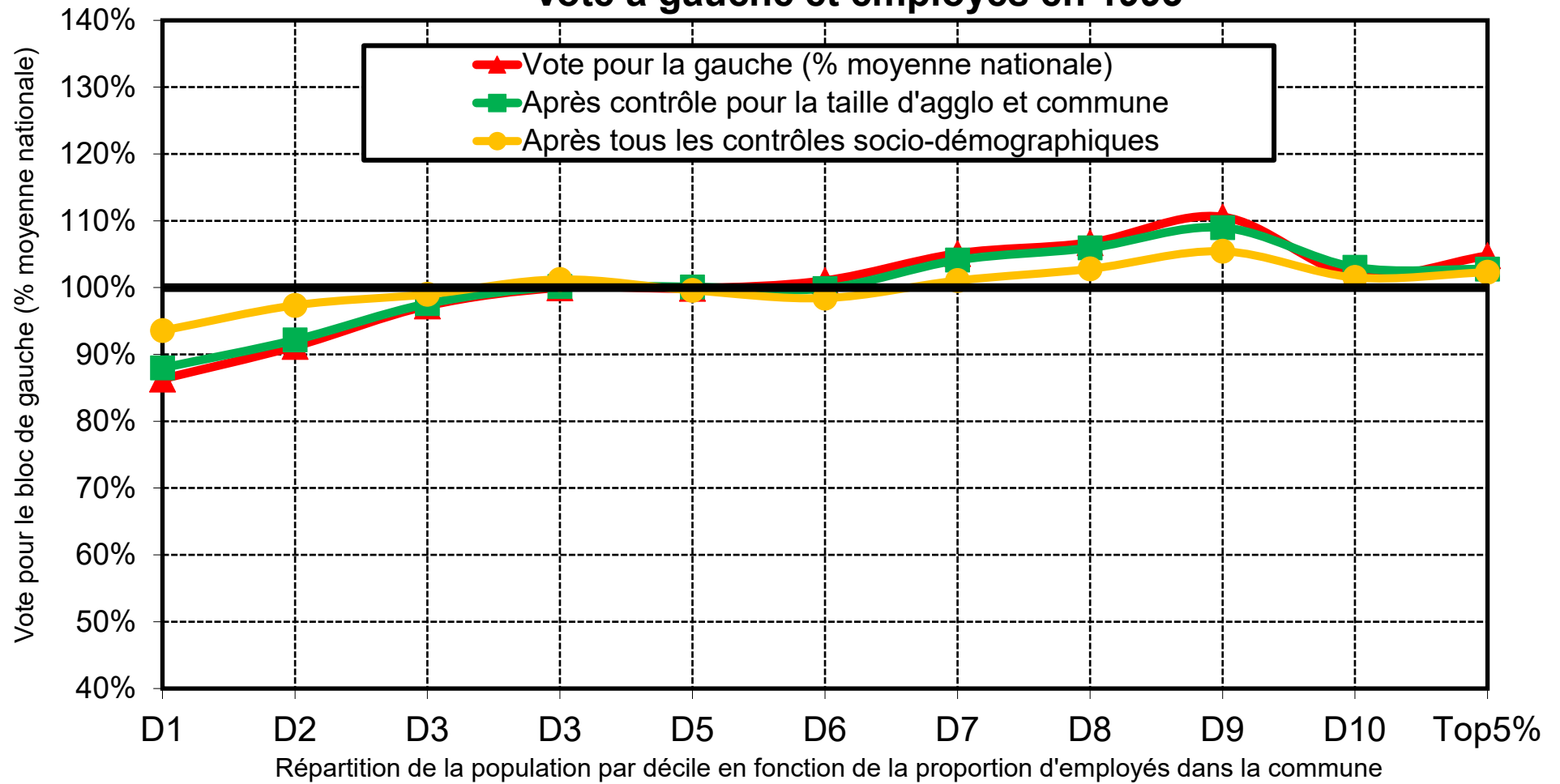
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.18b)

Vote au centre-gauche et indépendants en 1993



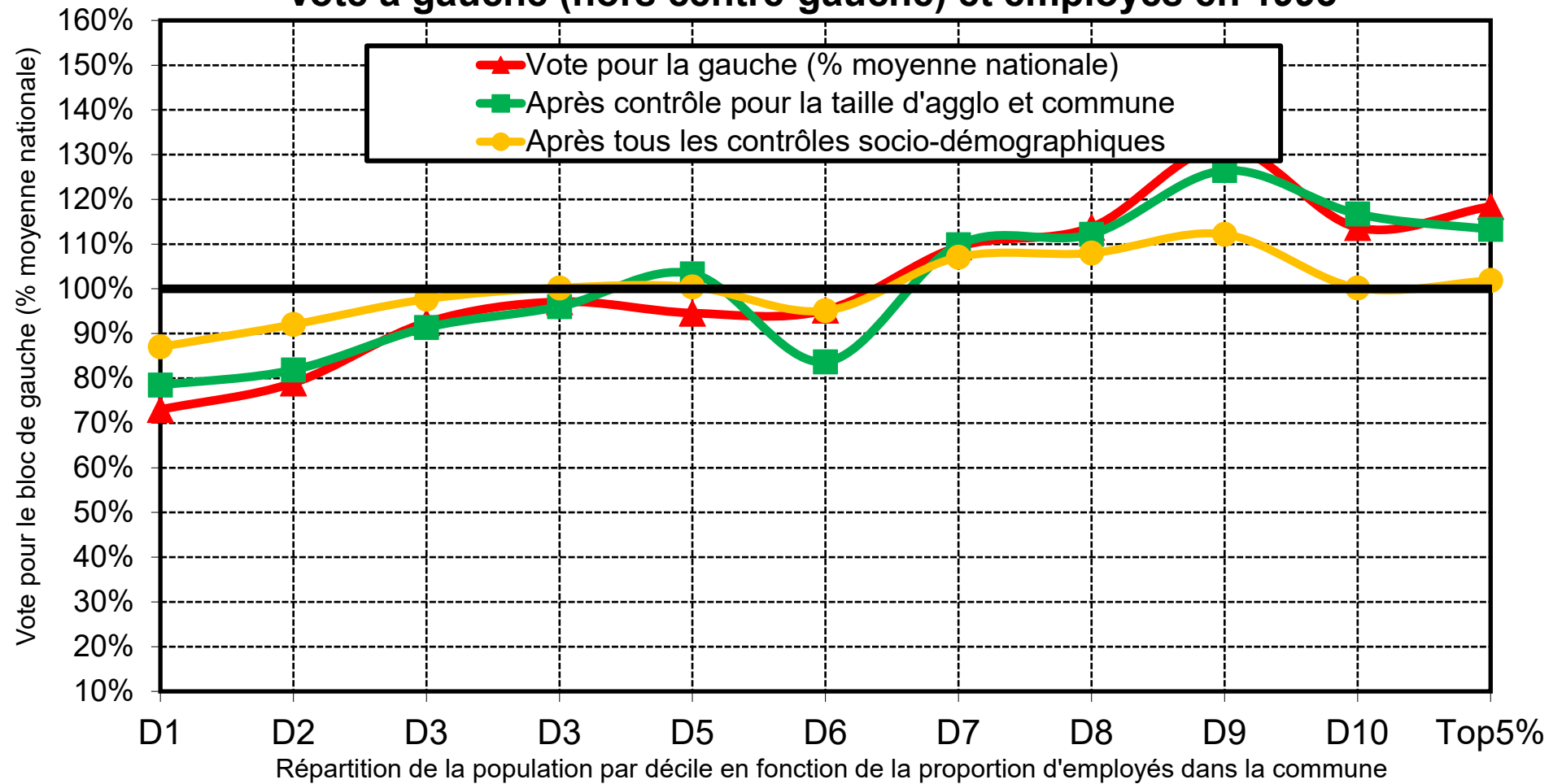
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.18c)

Vote à gauche et employés en 1993



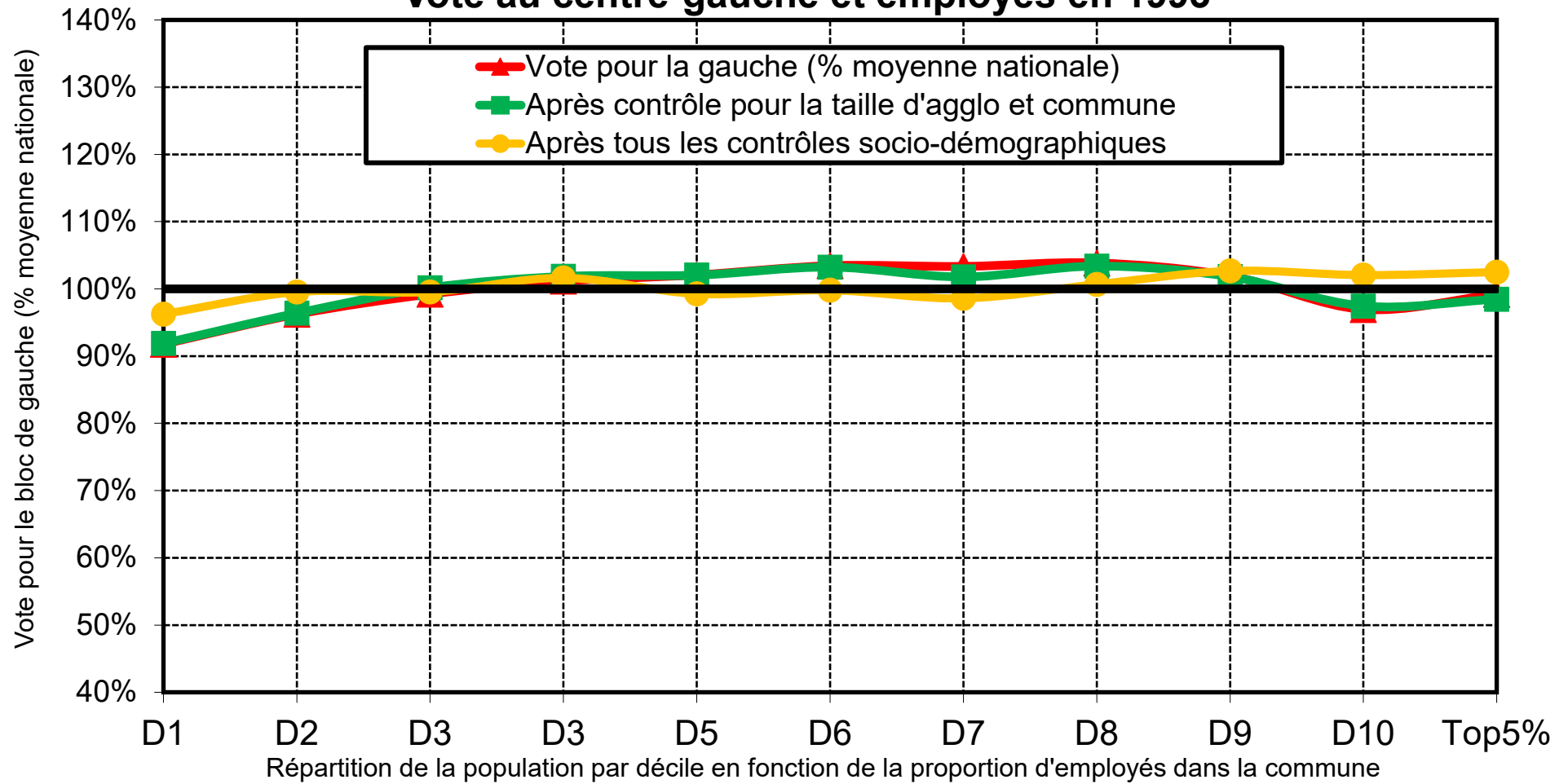
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et employés en 1993



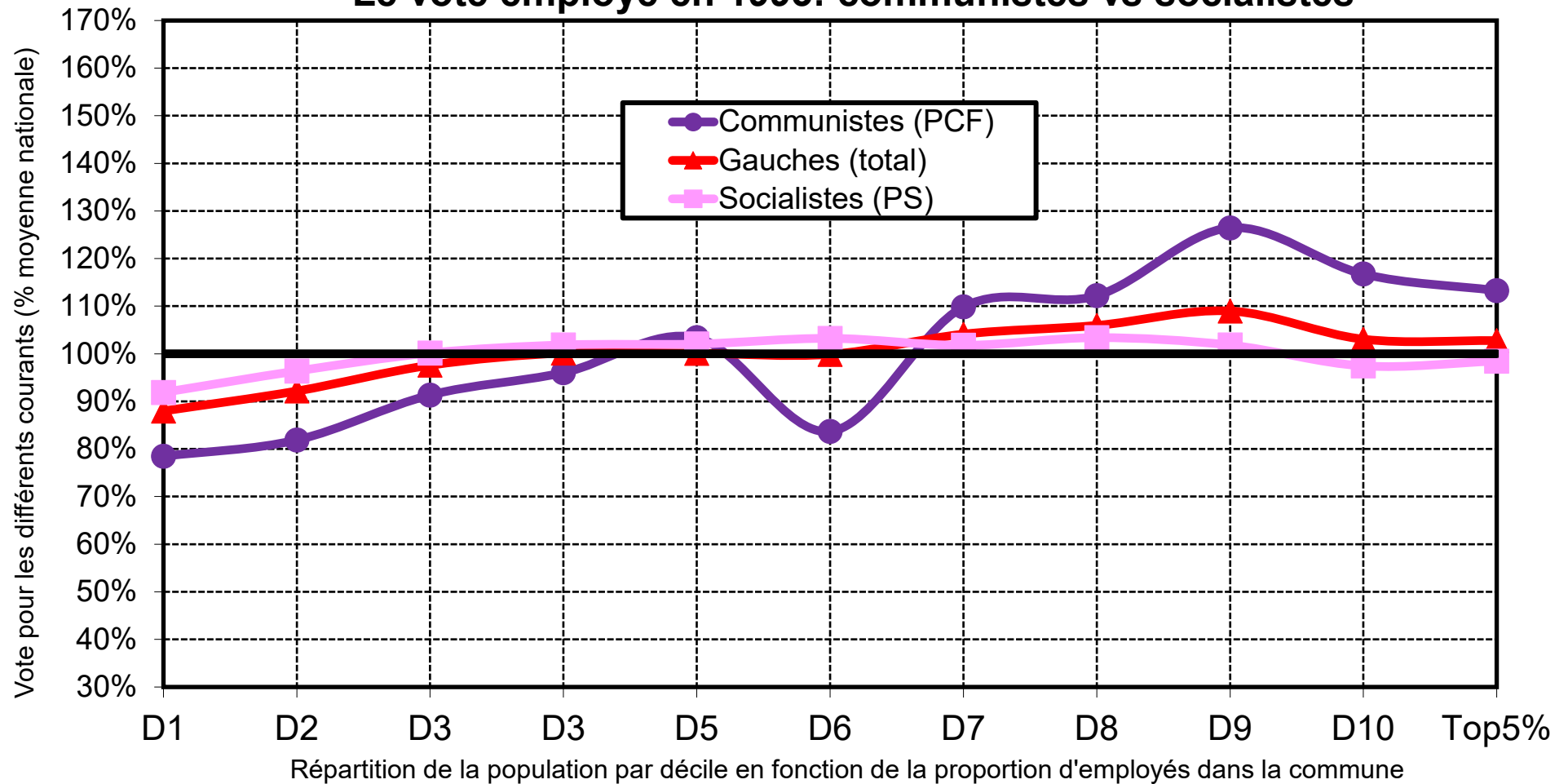
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19b)

Vote au centre-gauche et employés en 1993



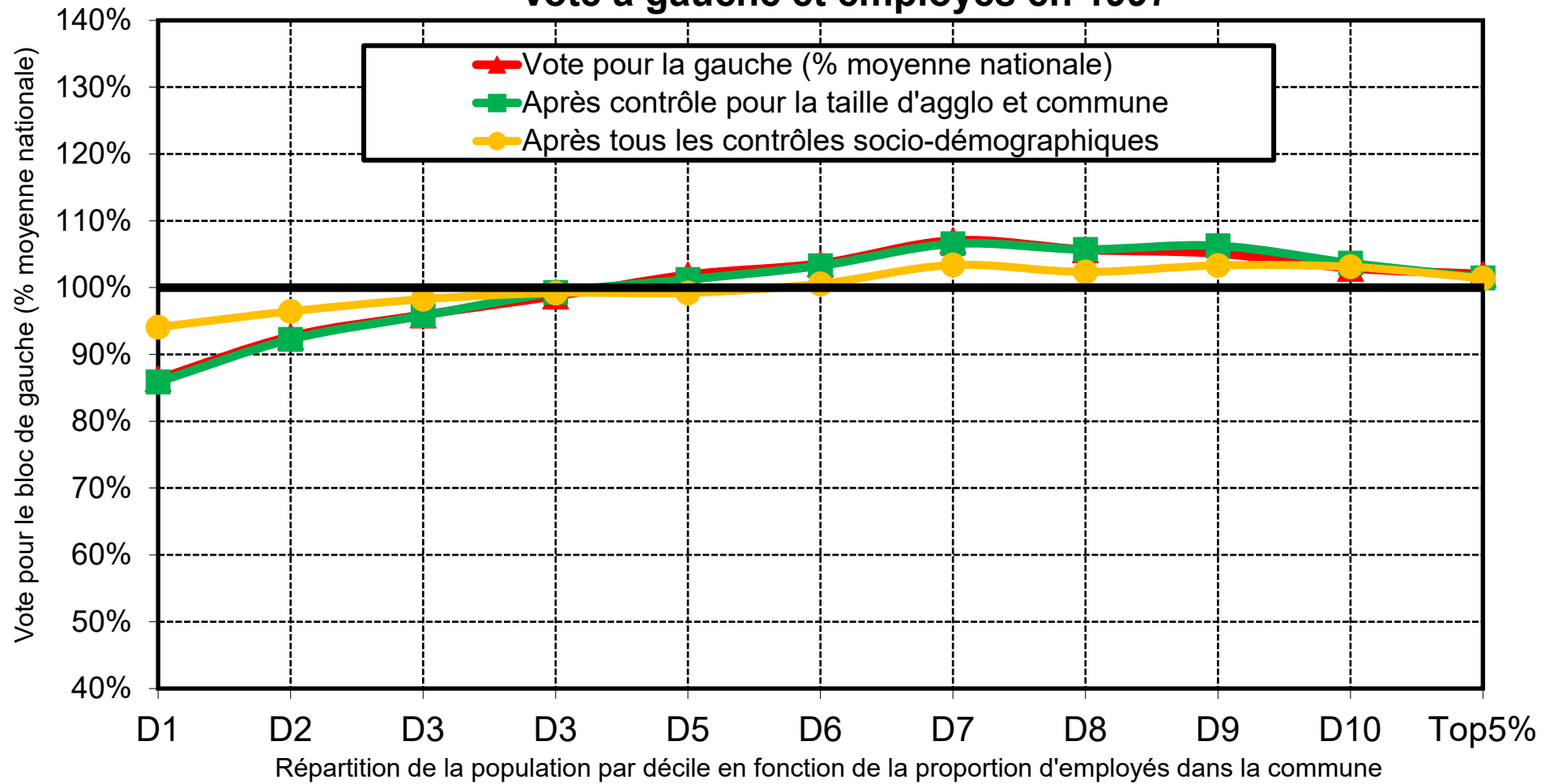
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19c)

Le vote employé en 1993: communistes vs socialistes



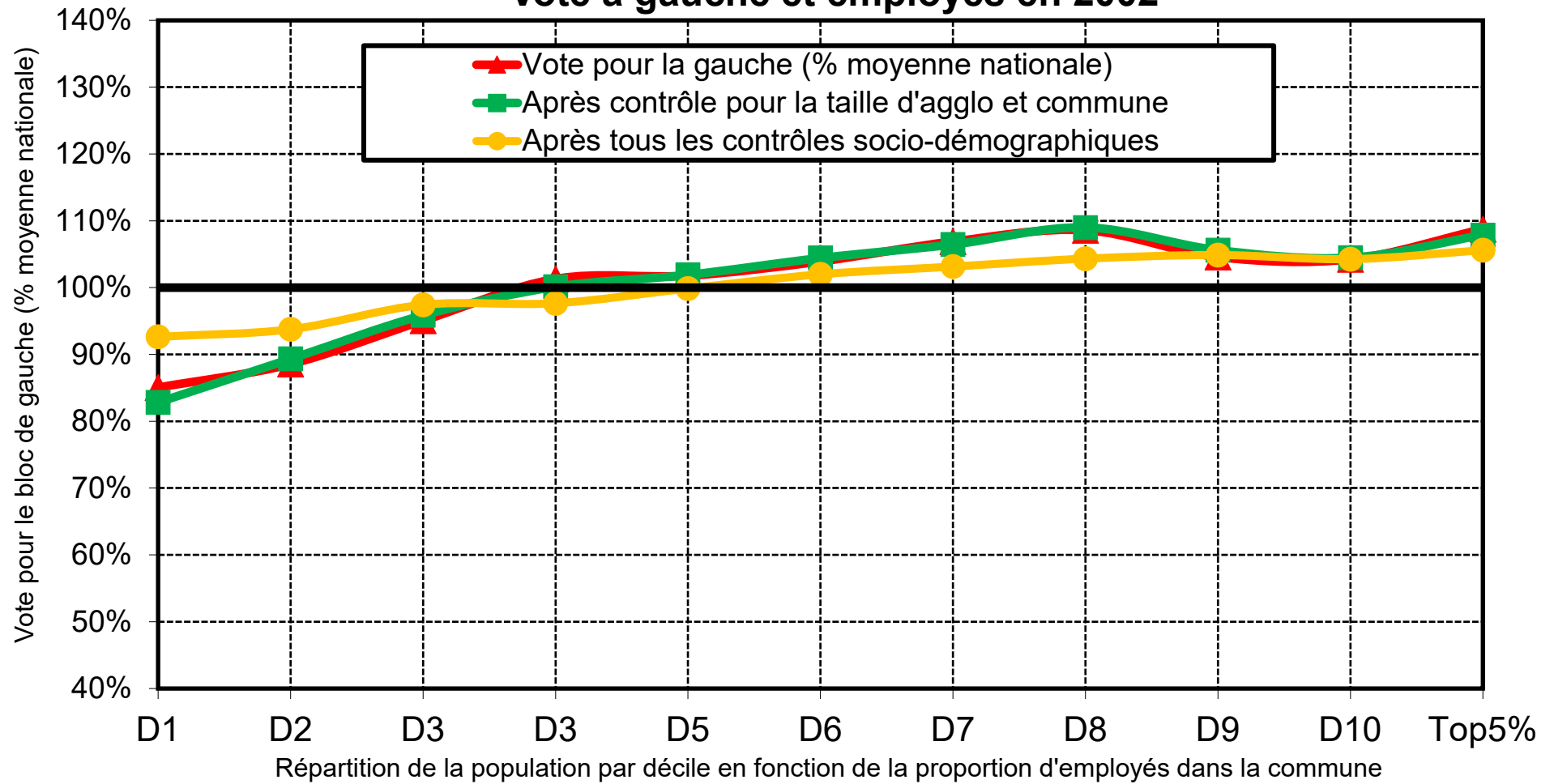
Lecture. Lors des législatives de 1993, le vote pour la gauche croît avec la proportion d'ouvriers dans la commune, mais cela s'explique uniquement par le vote pour la gauche de la gauche (PCF), et pas du tout pour le vote pour le centre-gauche (PS), qui varie peu avec la proportion d'ouvriers (ou décroît légèrement). **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.19d)

Vote à gauche et employés en 1997



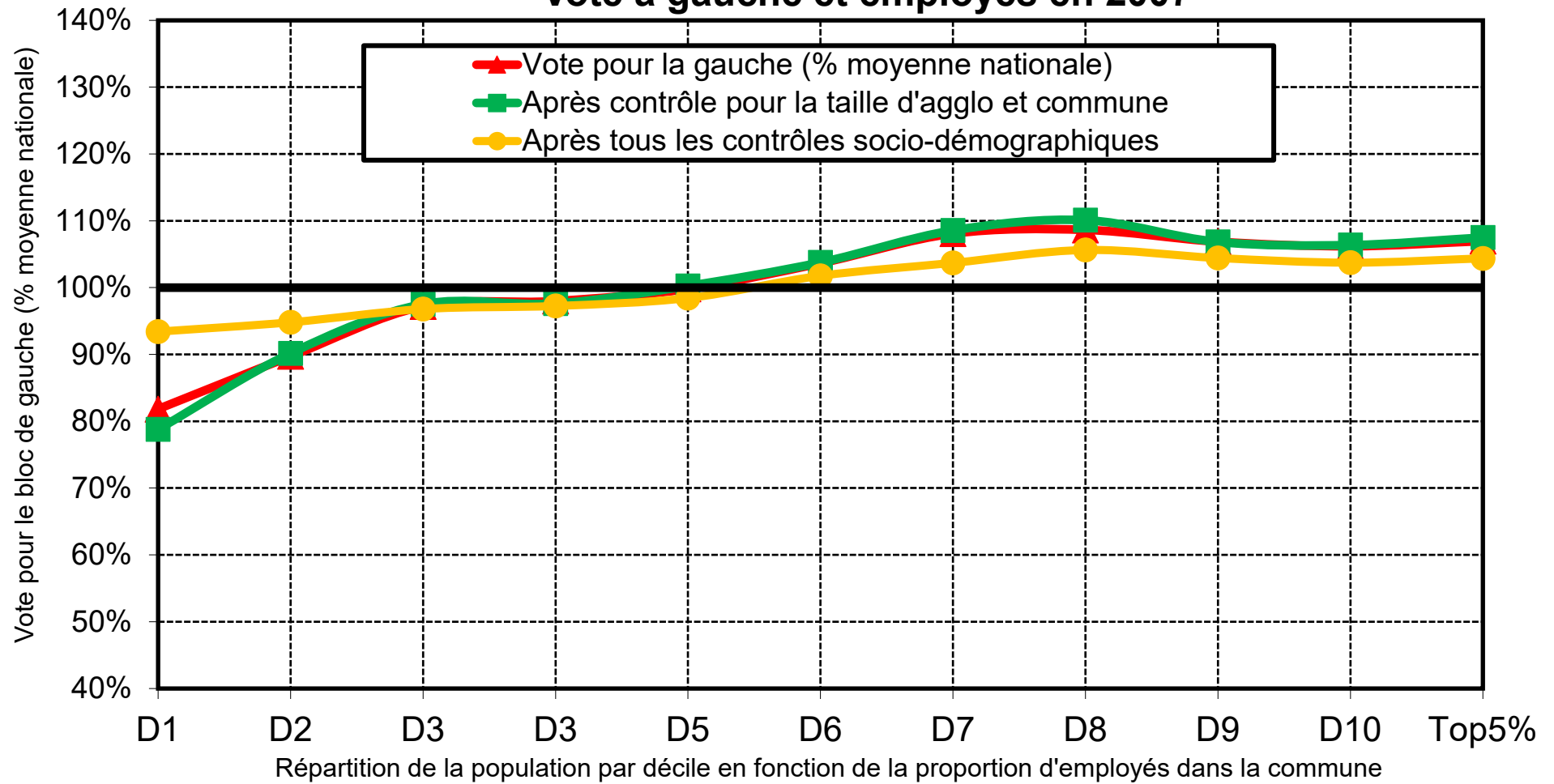
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19e)

Vote à gauche et employés en 2002



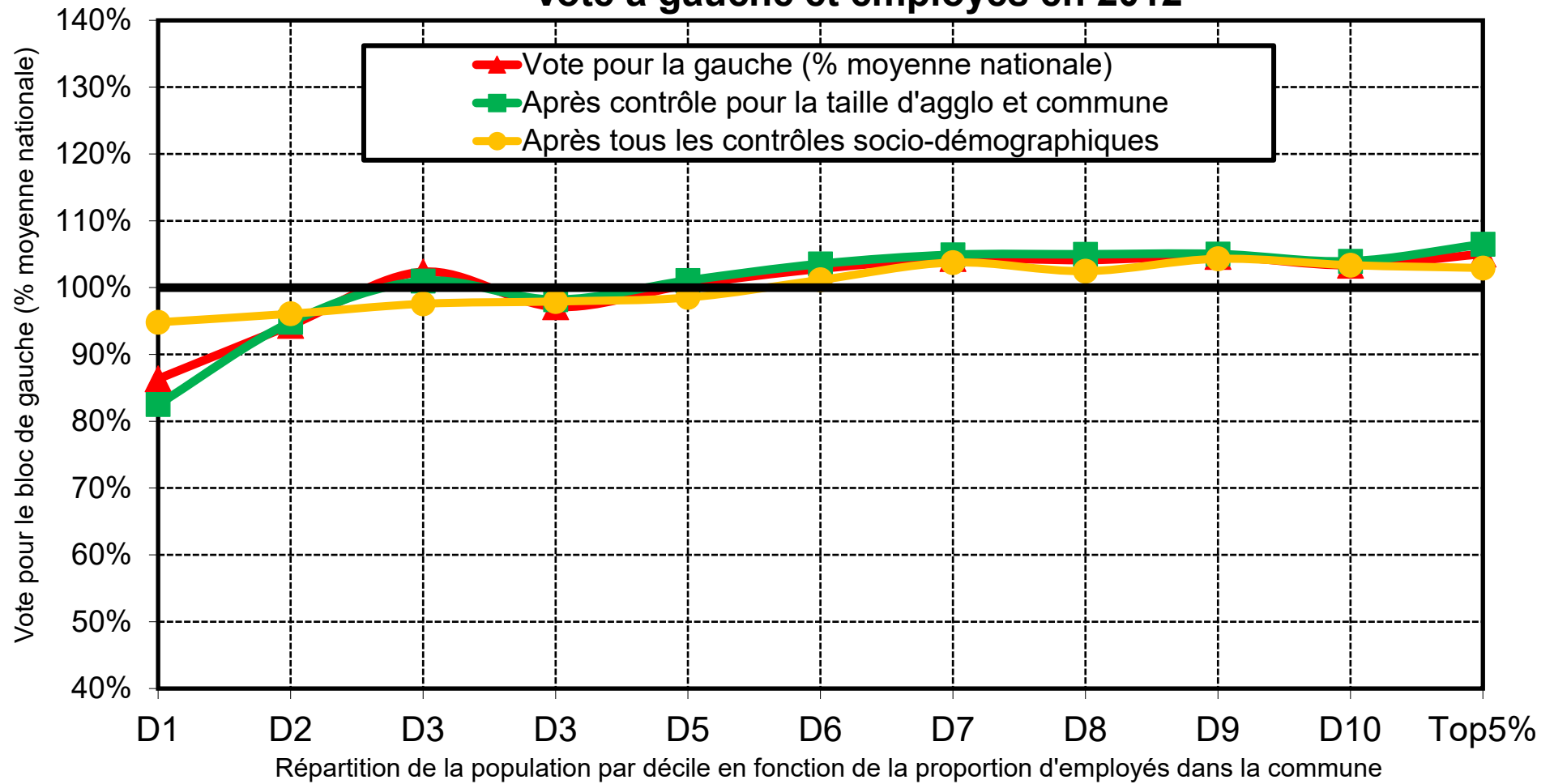
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19f)

Vote à gauche et employés en 2007



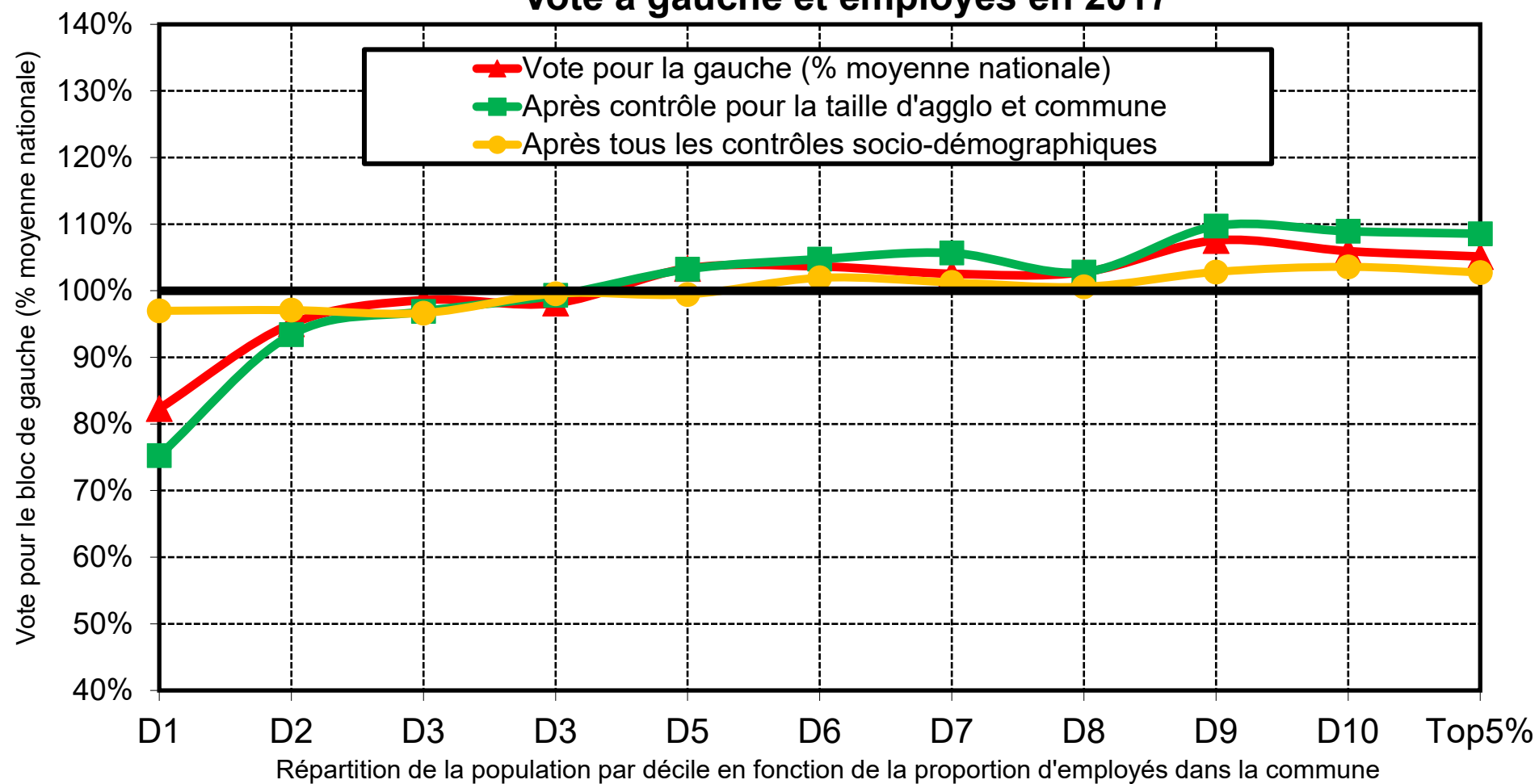
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19g)

Vote à gauche et employés en 2012



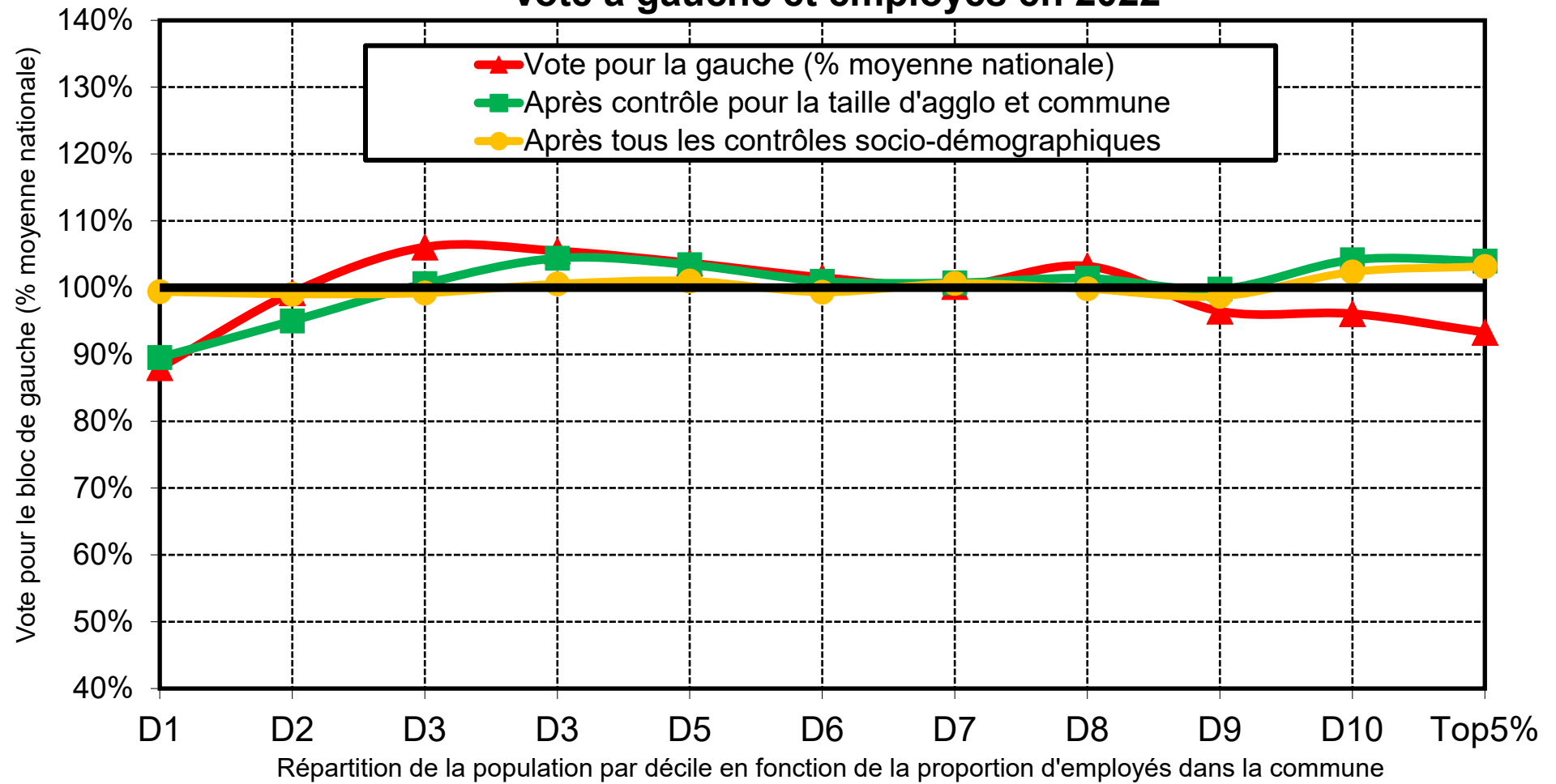
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19h)

Vote à gauche et employés en 2017



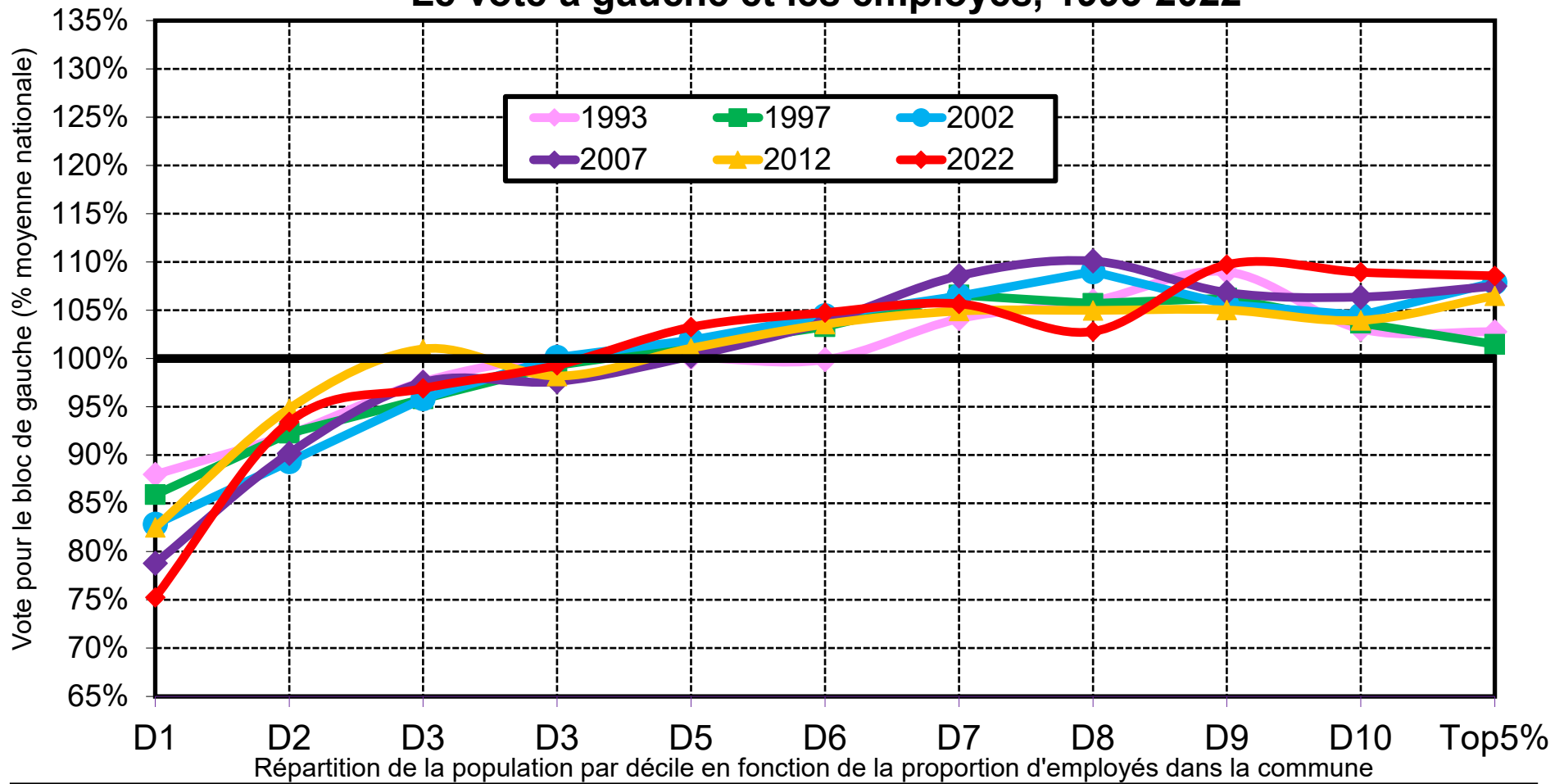
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19i)

Vote à gauche et employés en 2022



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19j)

Le vote à gauche et les employés, 1993-2022

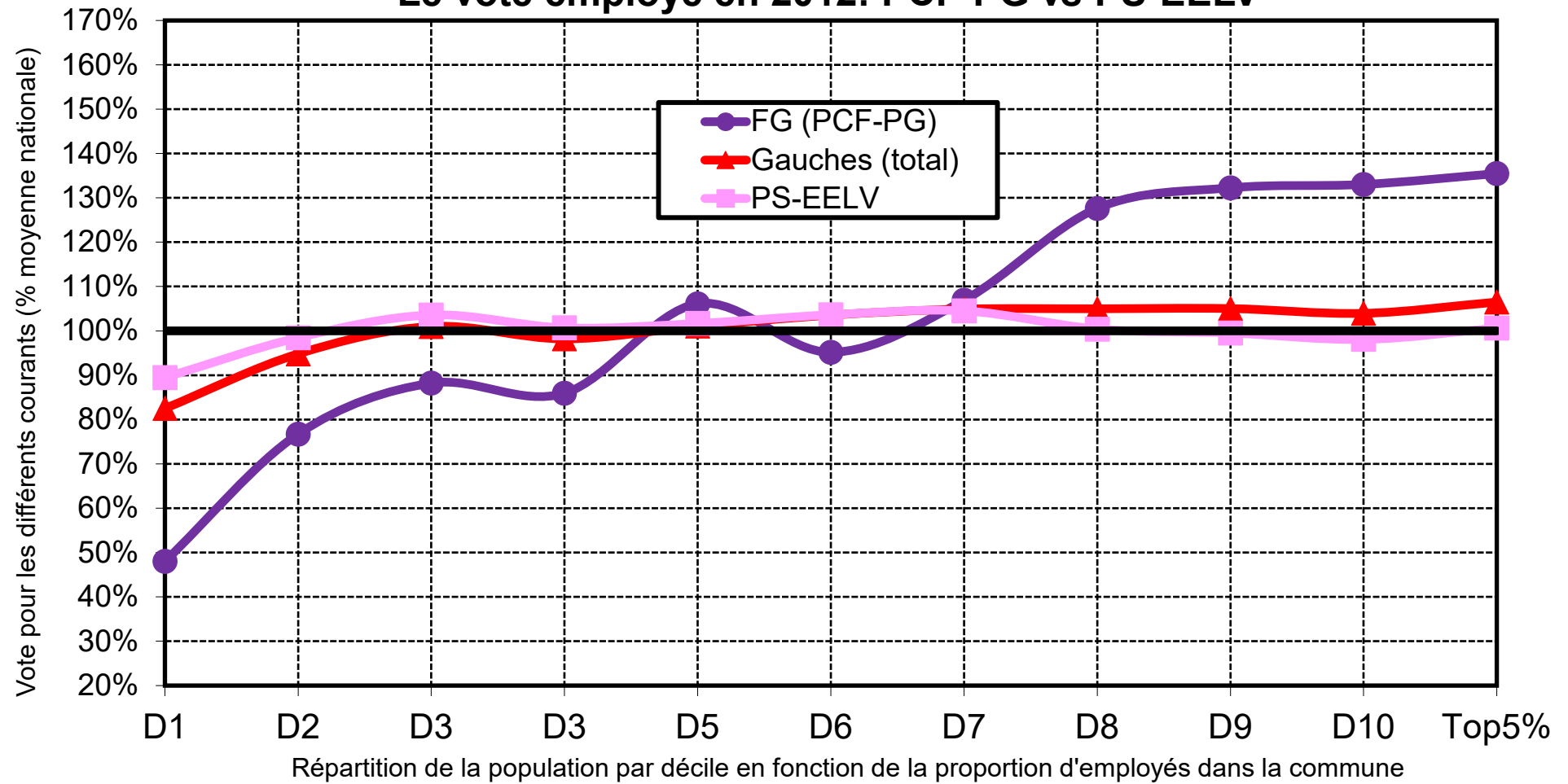


Lecture. Des législatives de 1993 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) croît avec la proportion d'employés dans la commune, avec une pente légèrement croissante au fil du temps.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

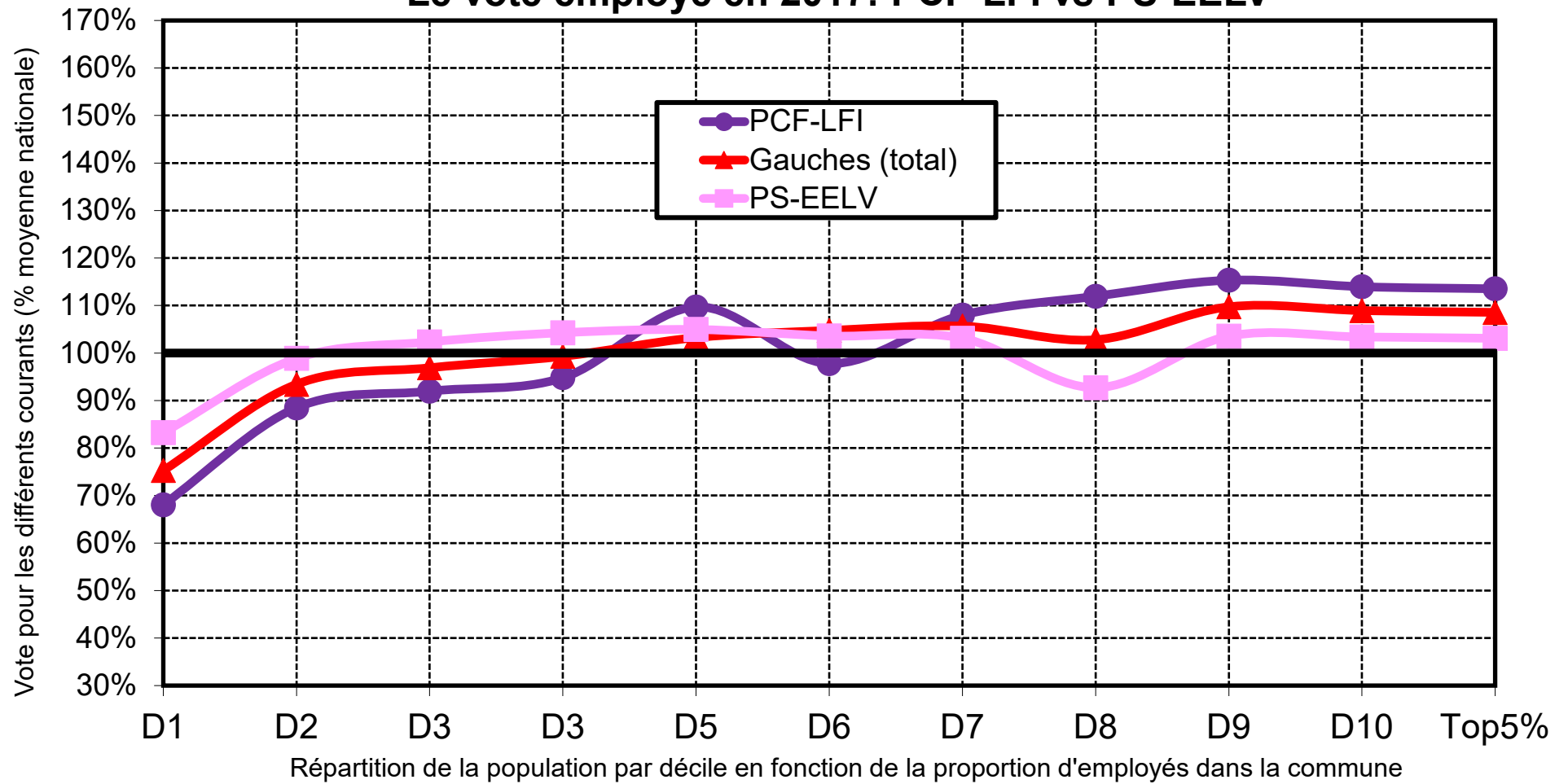
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19k)

Le vote employé en 2012: PCF-PG vs PS-EELV



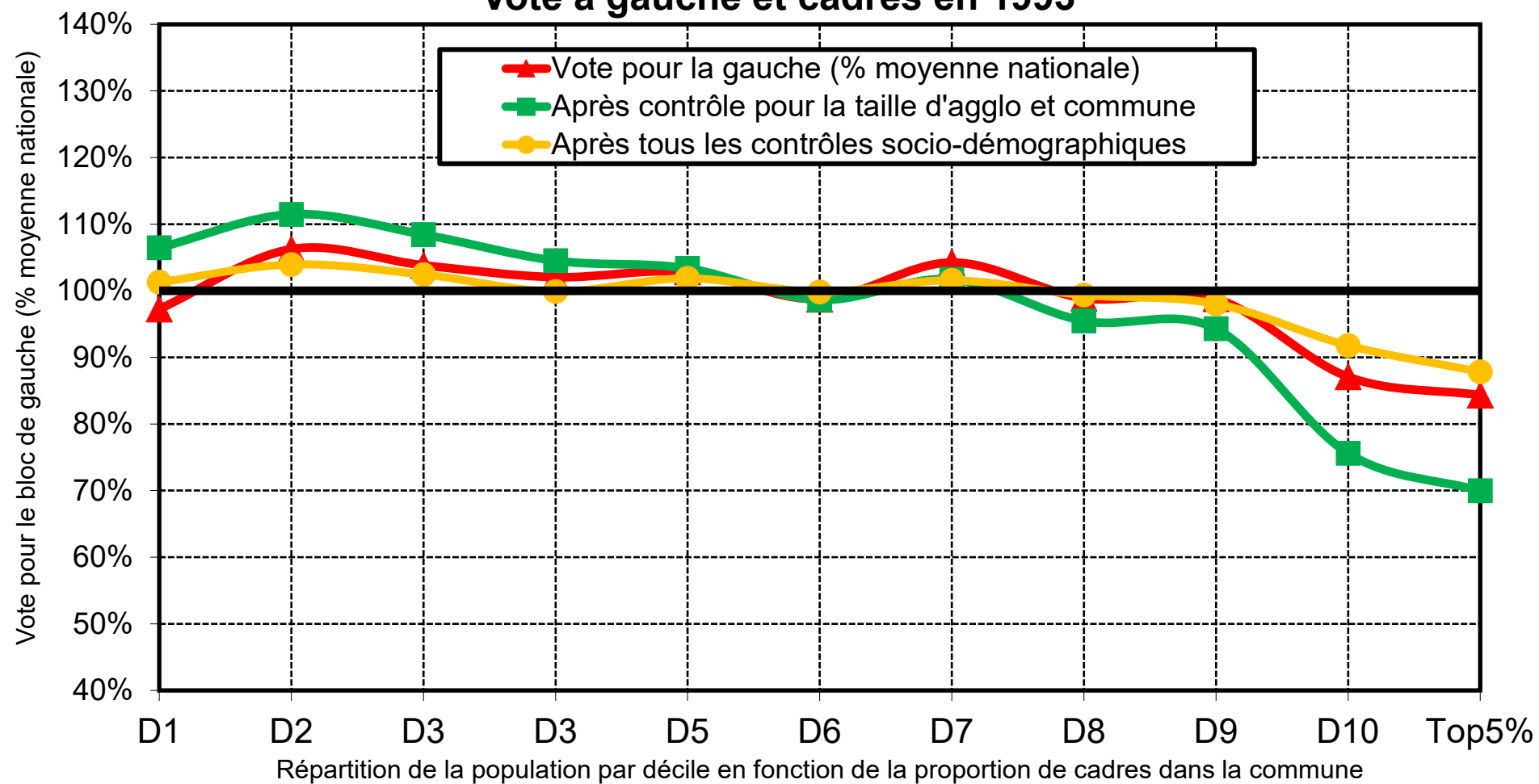
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19l)

Le vote employé en 2017: PCF-LFI vs PS-EELV



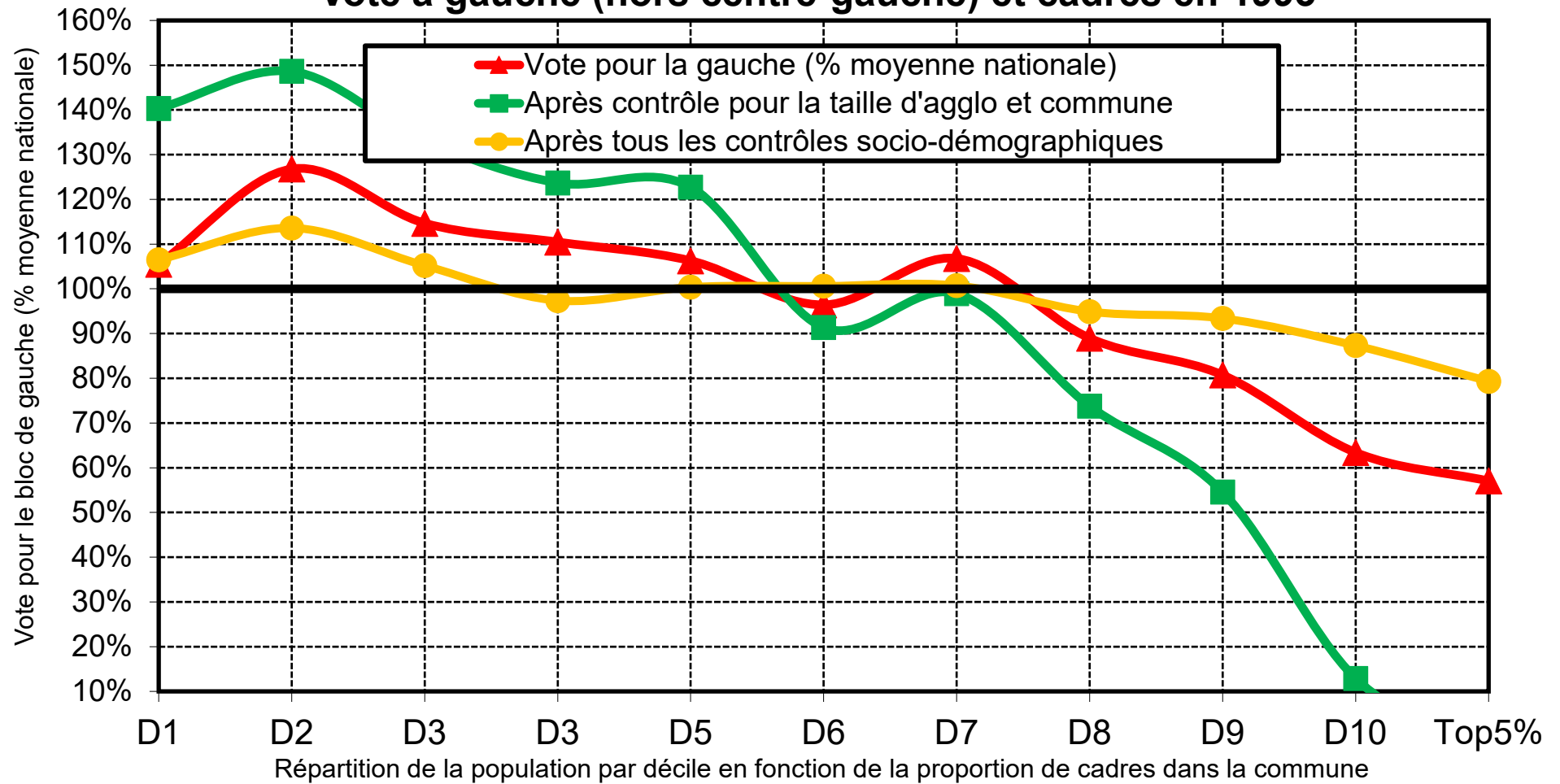
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.19m)

Vote à gauche et cadres en 1993



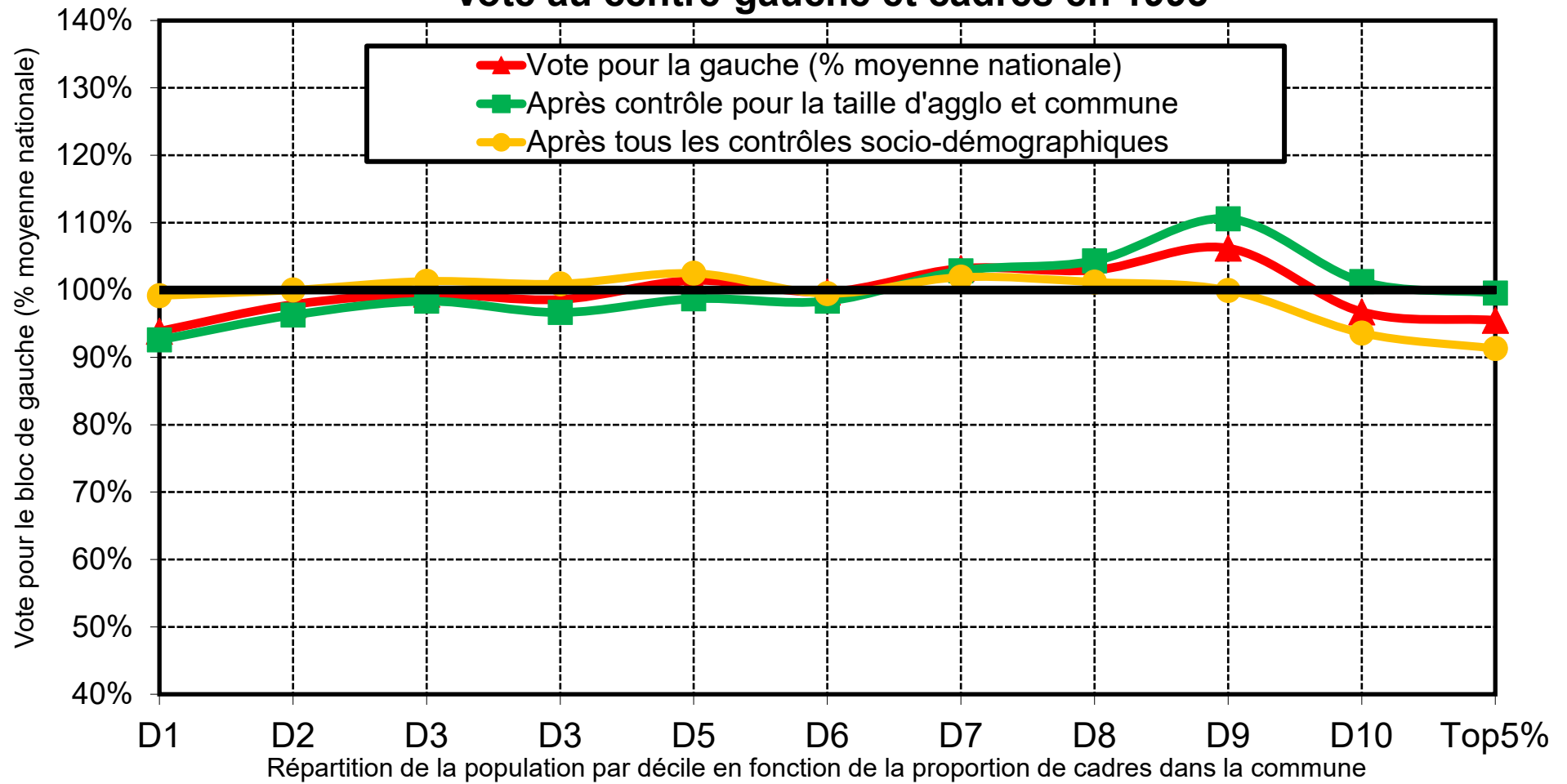
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et cadres en 1993



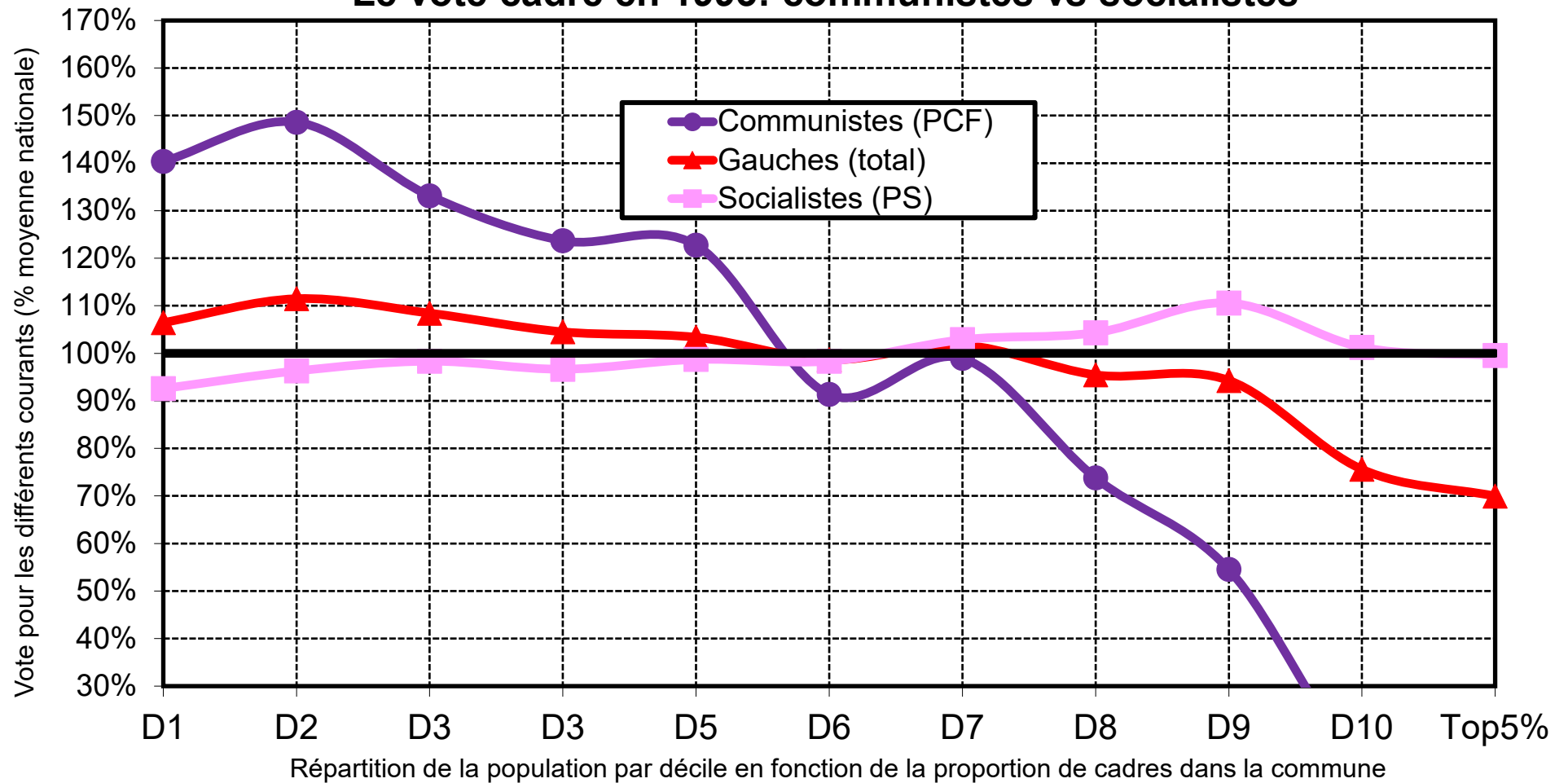
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20b)

Vote au centre-gauche et cadres en 1993



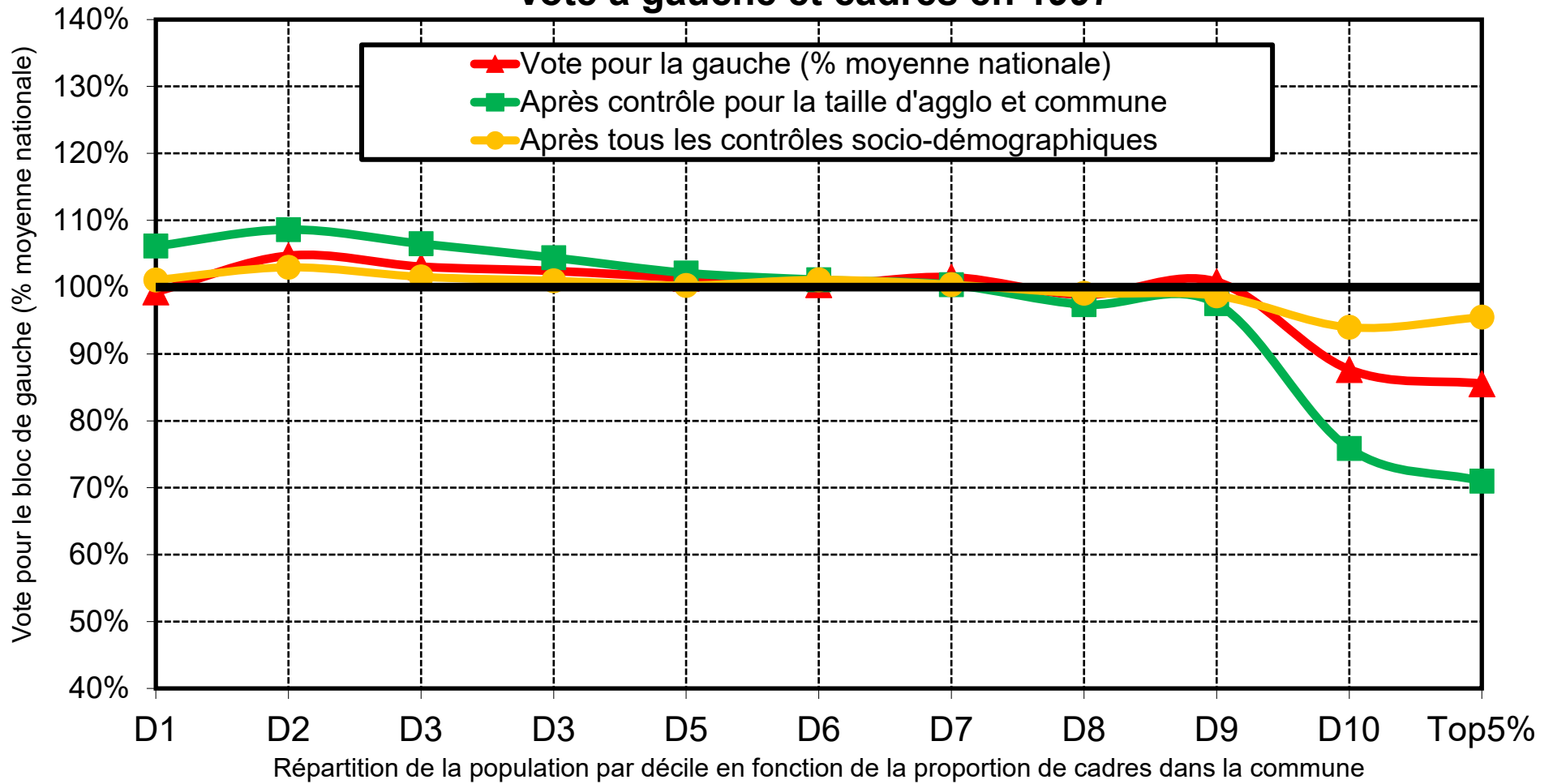
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20c)

Le vote cadre en 1993: communistes vs socialistes



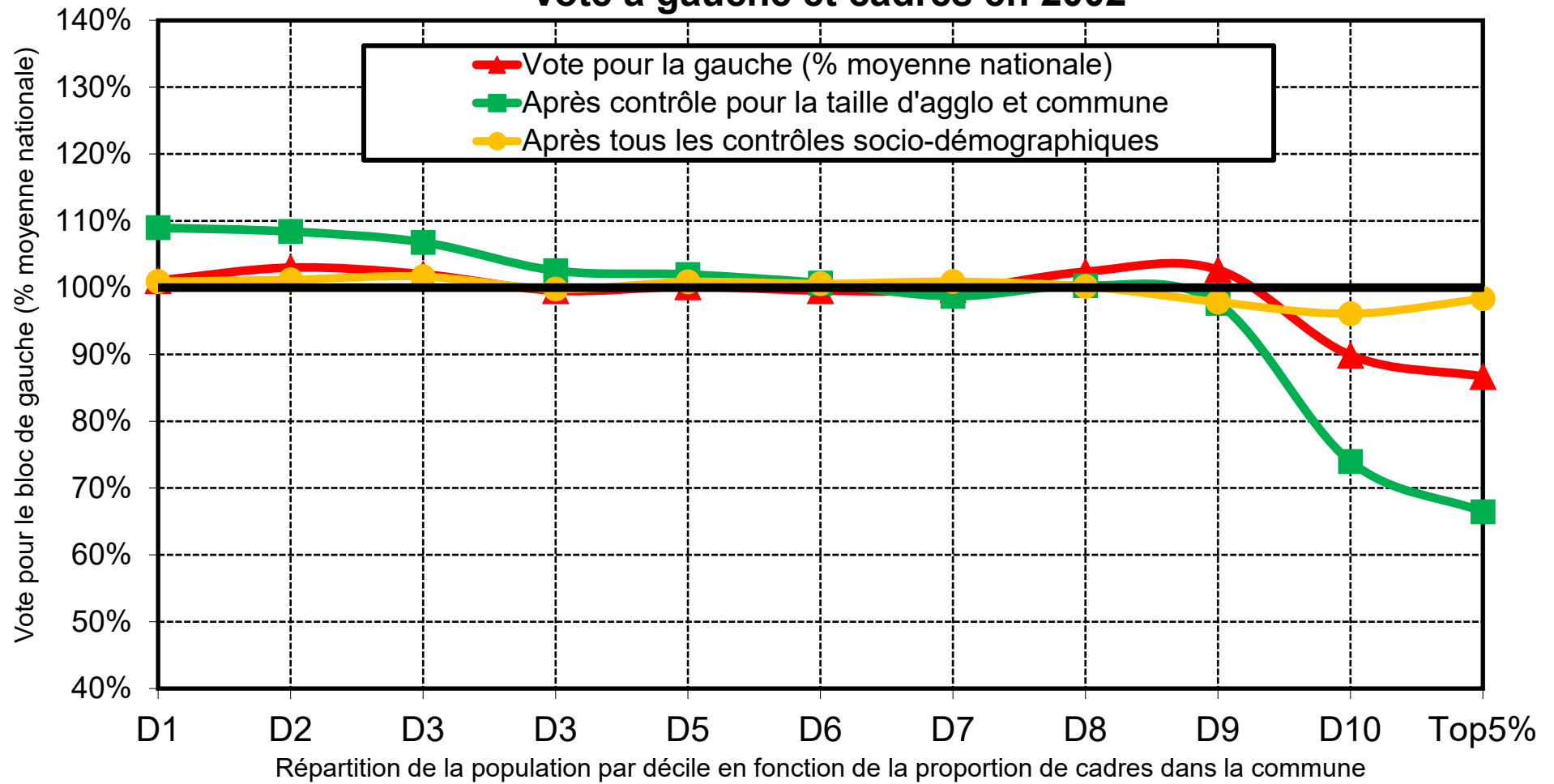
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20d)

Vote à gauche et cadres en 1997



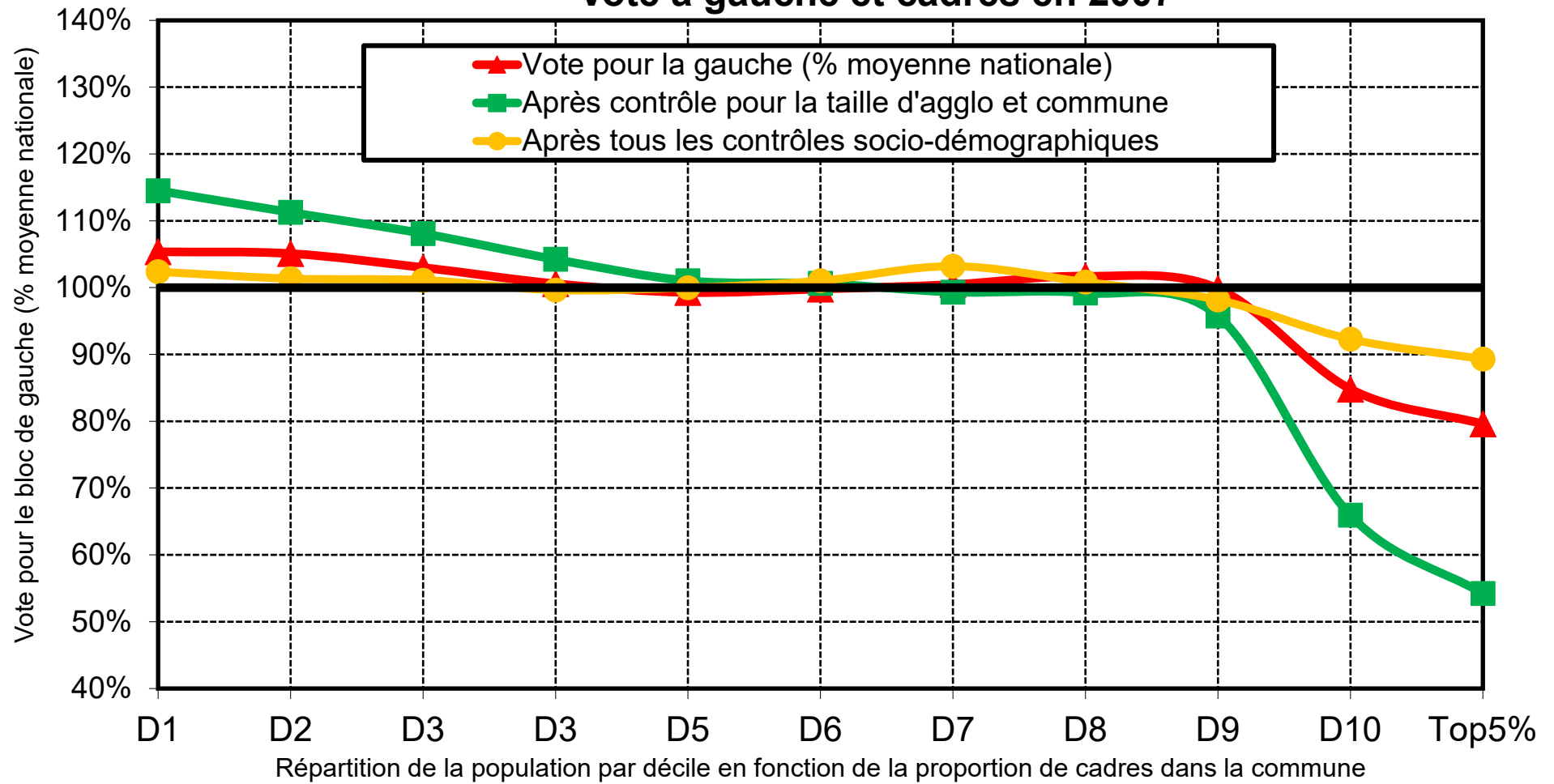
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20e)

Vote à gauche et cadres en 2002



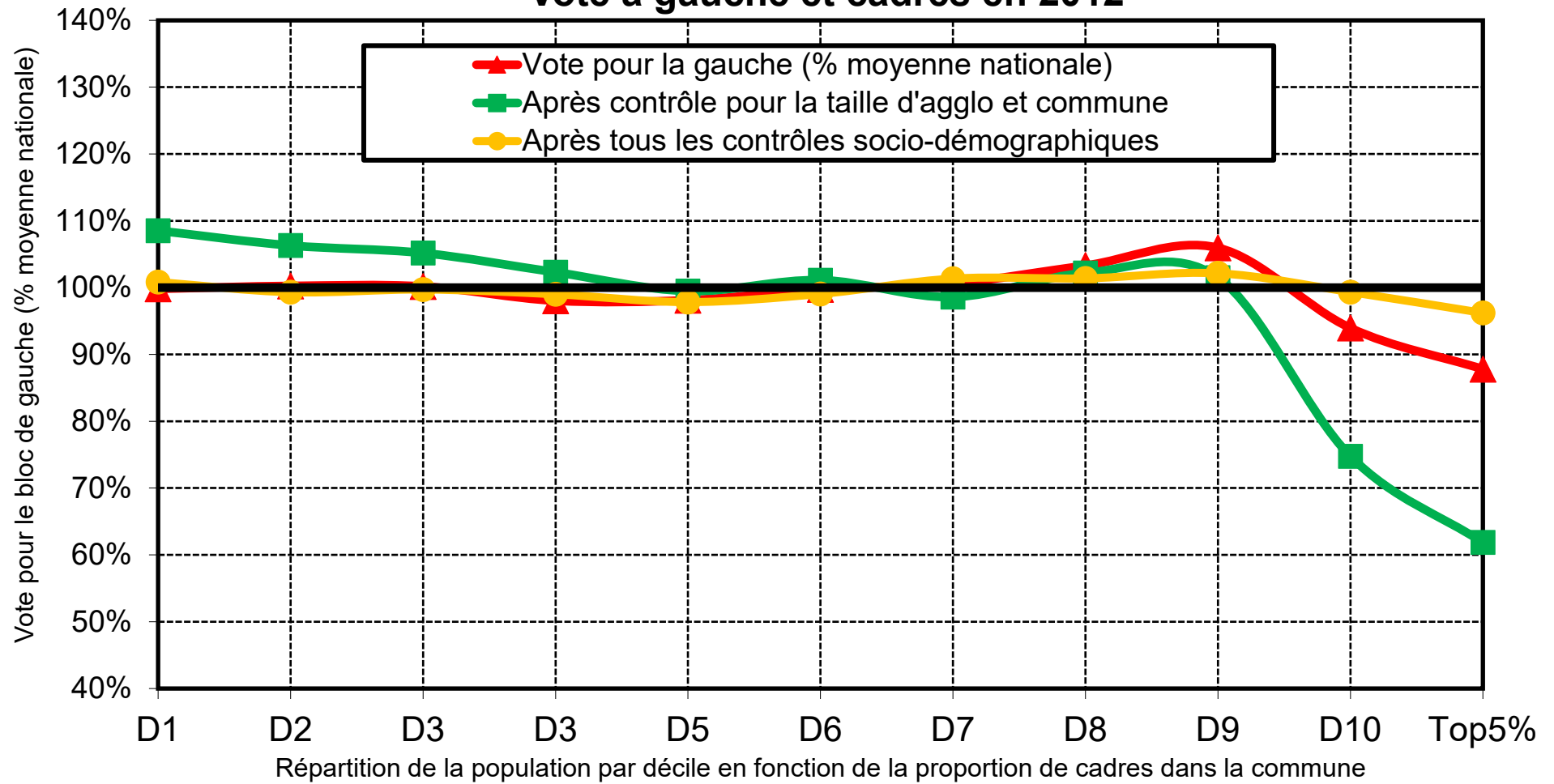
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20f)

Vote à gauche et cadres en 2007



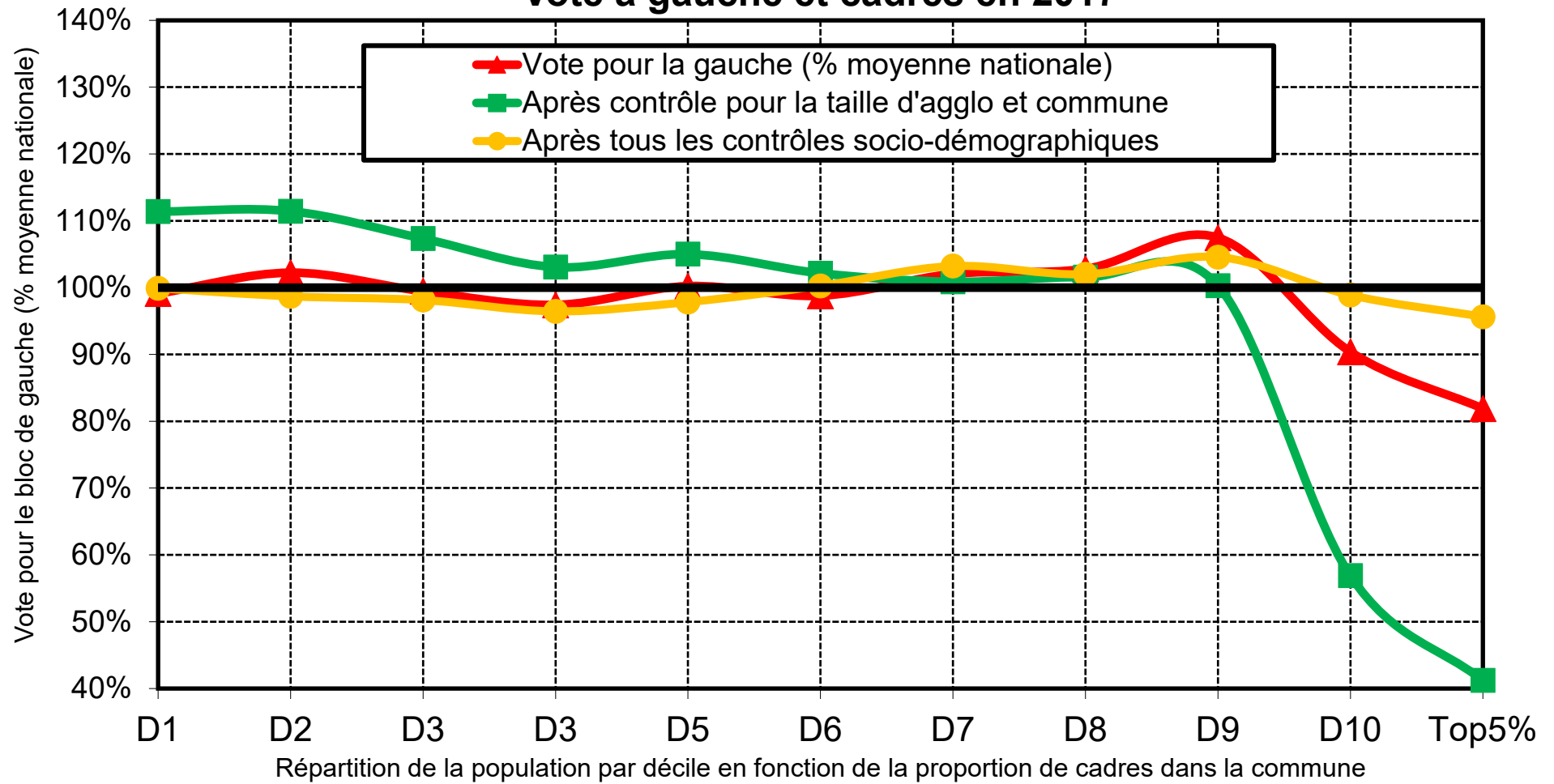
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20g)

Vote à gauche et cadres en 2012



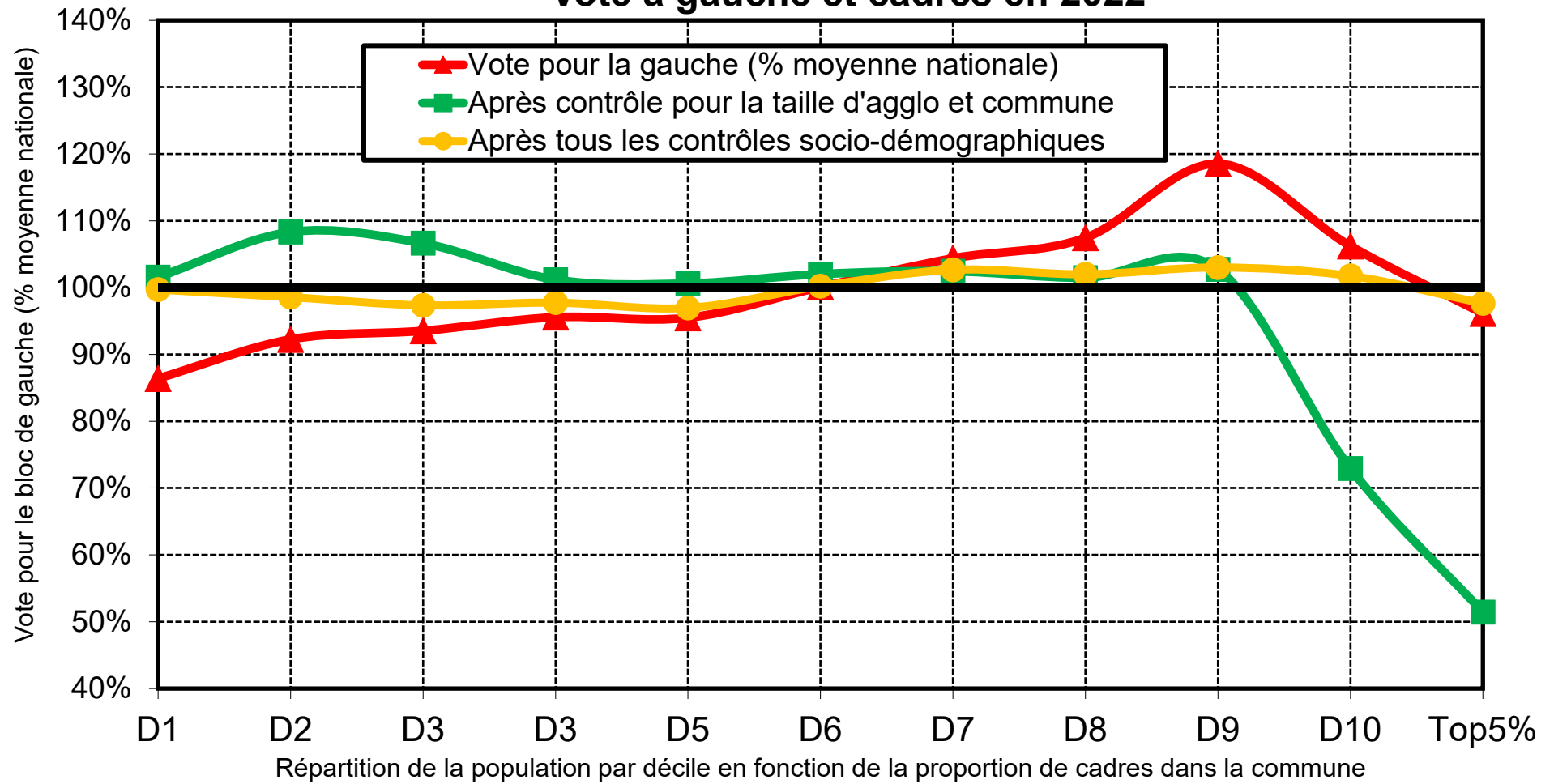
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20h)

Vote à gauche et cadres en 2017



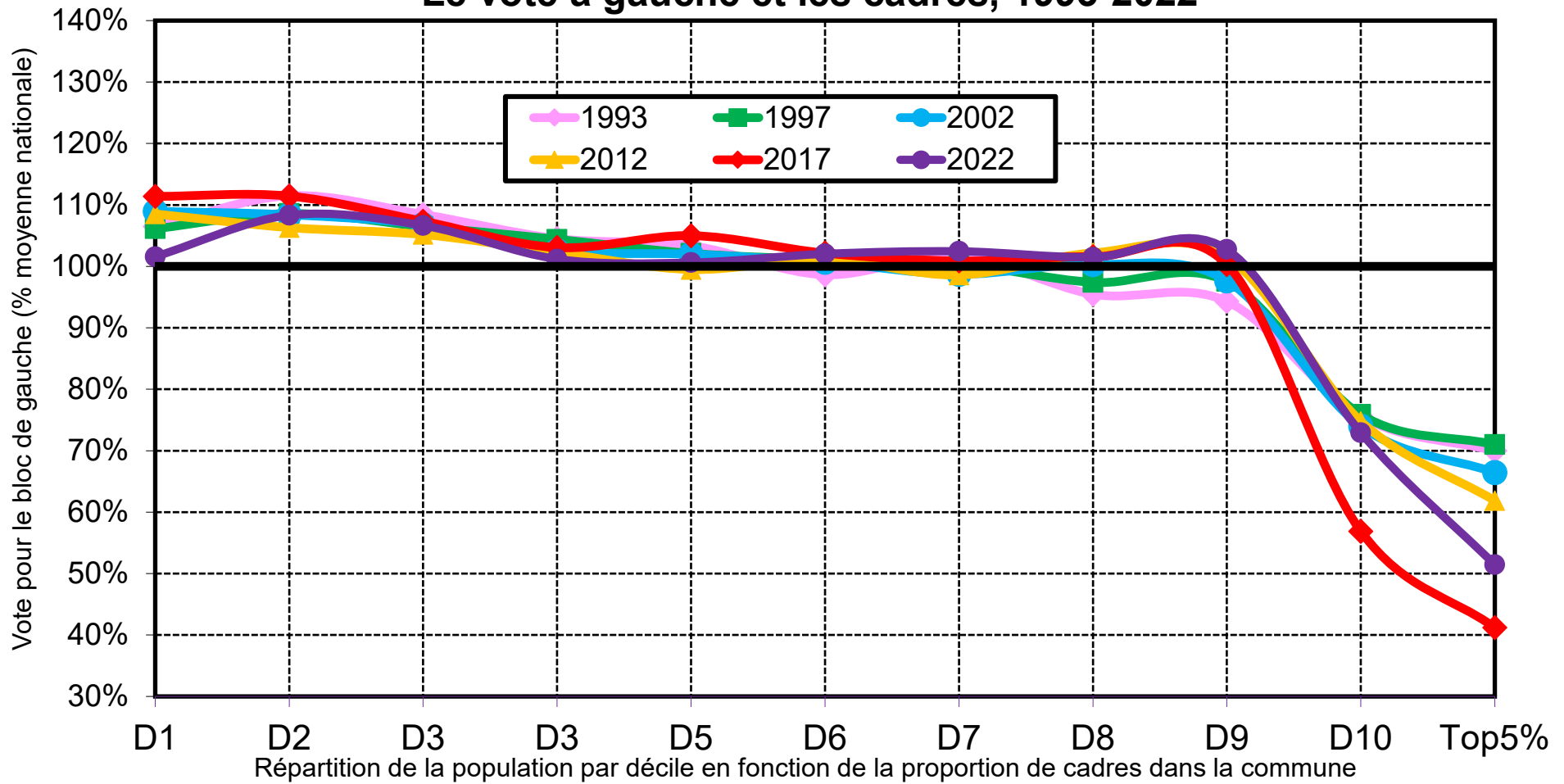
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20i)

Vote à gauche et cadres en 2022



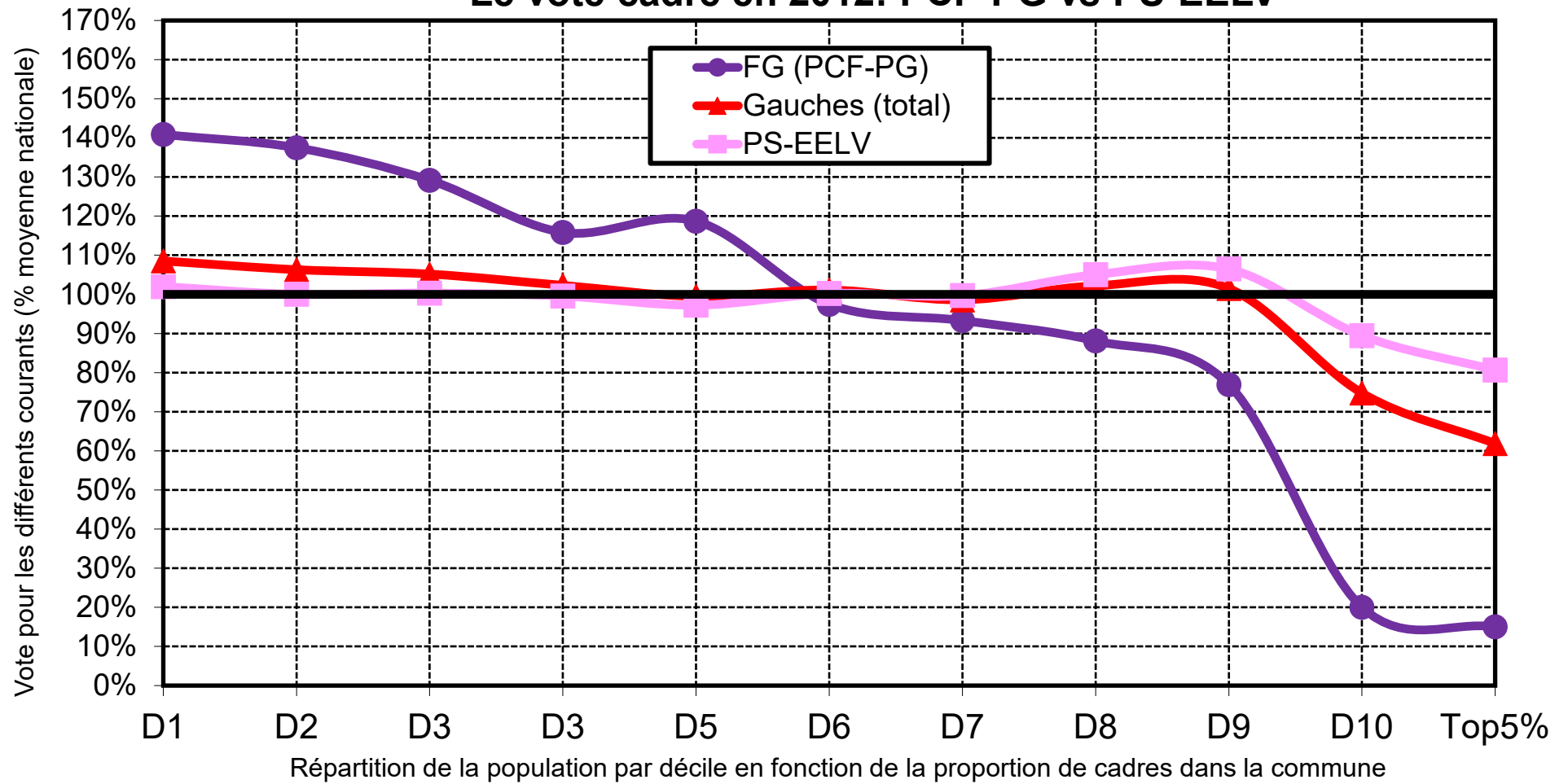
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20j)

Le vote à gauche et les cadres, 1993-2022



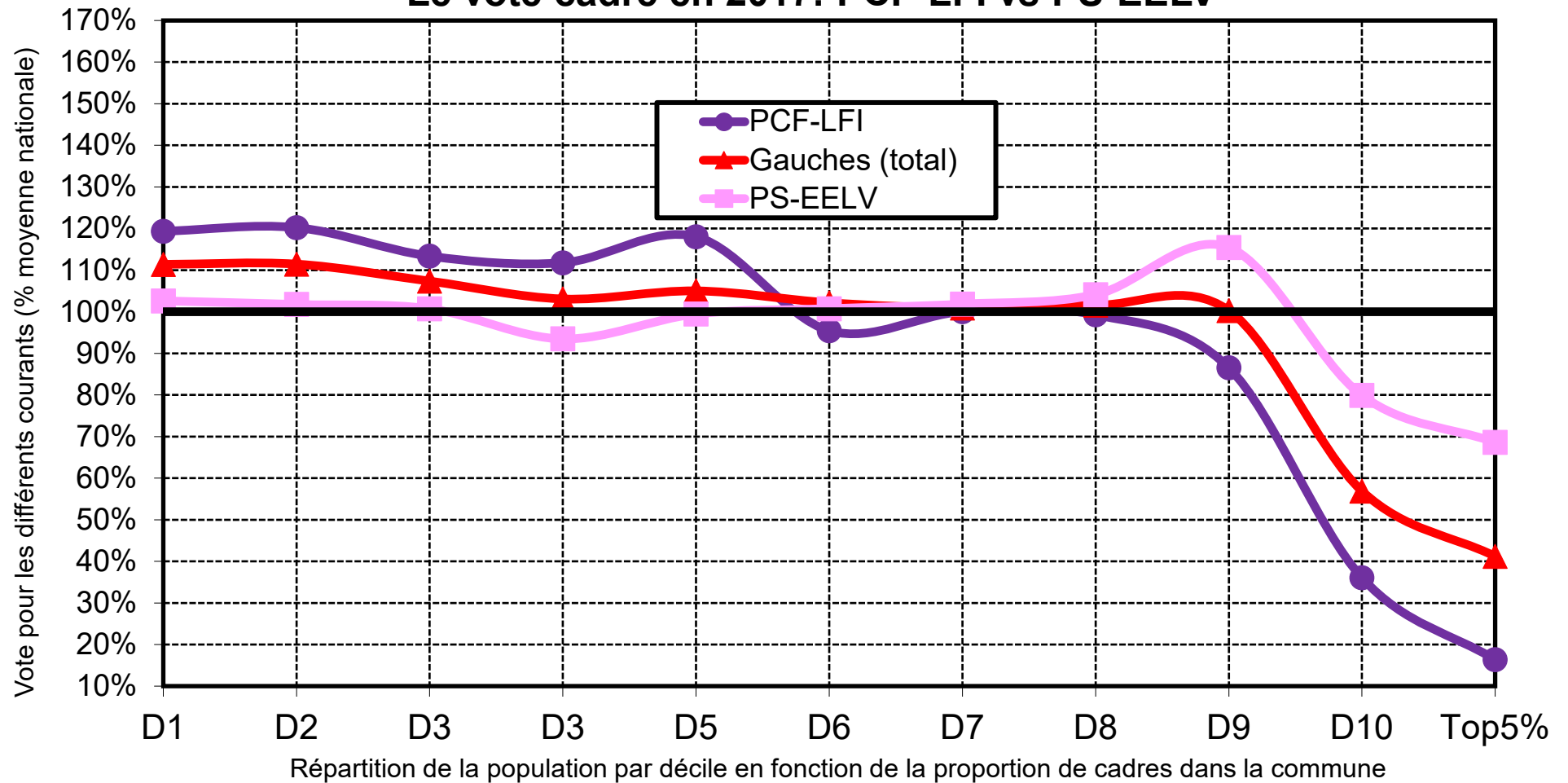
Lecture. Des législatives de 1993 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) décroît avec la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la commune, surtout au sommet de la répartition, et avec une pente qui augmente légèrement au cours du temps. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20k)

Le vote cadre en 2012: PCF-PG vs PS-EELV



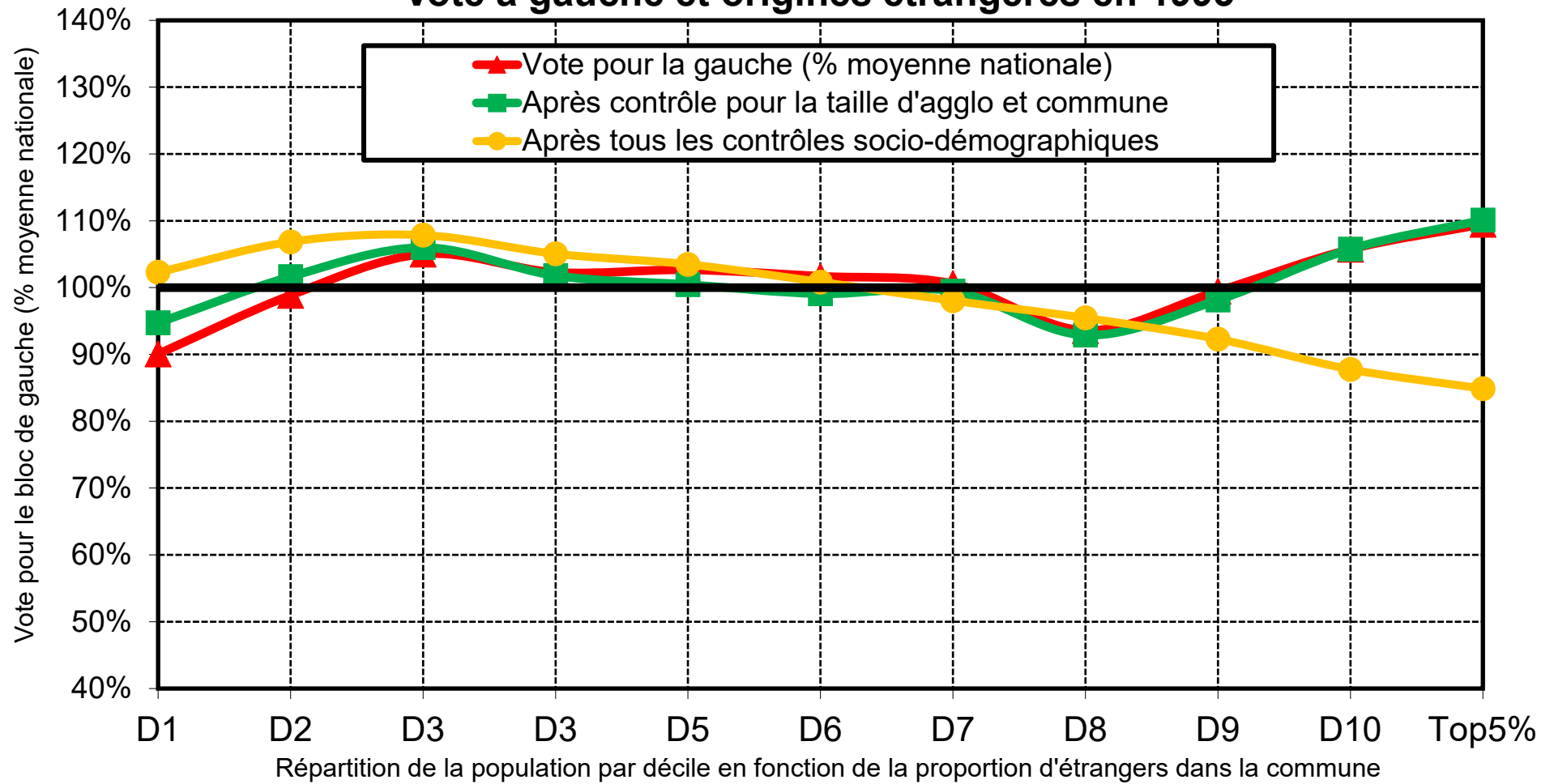
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20I)

Le vote cadre en 2017: PCF-LFI vs PS-EELV



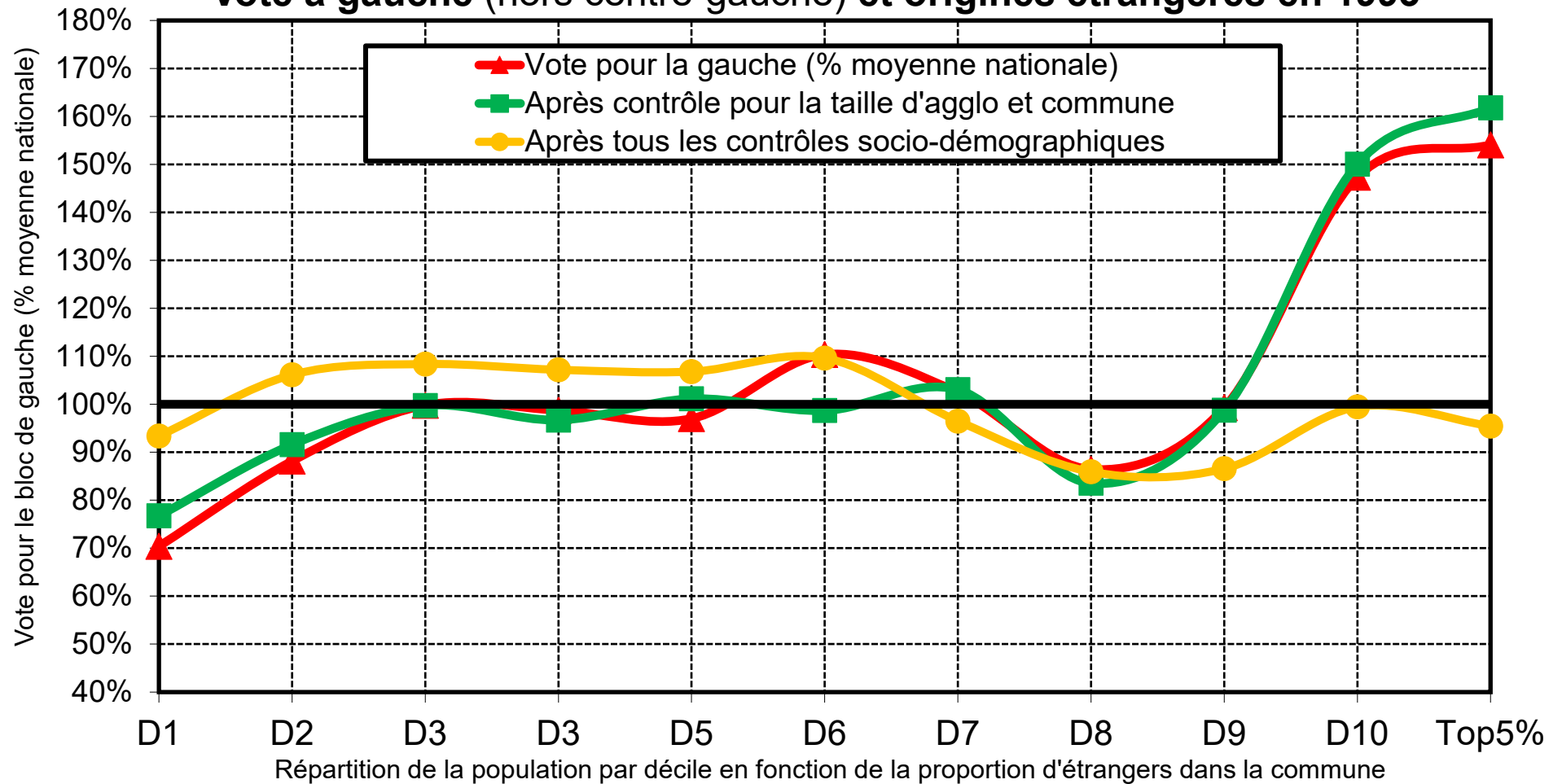
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.20m)

Vote à gauche et origines étrangères en 1993



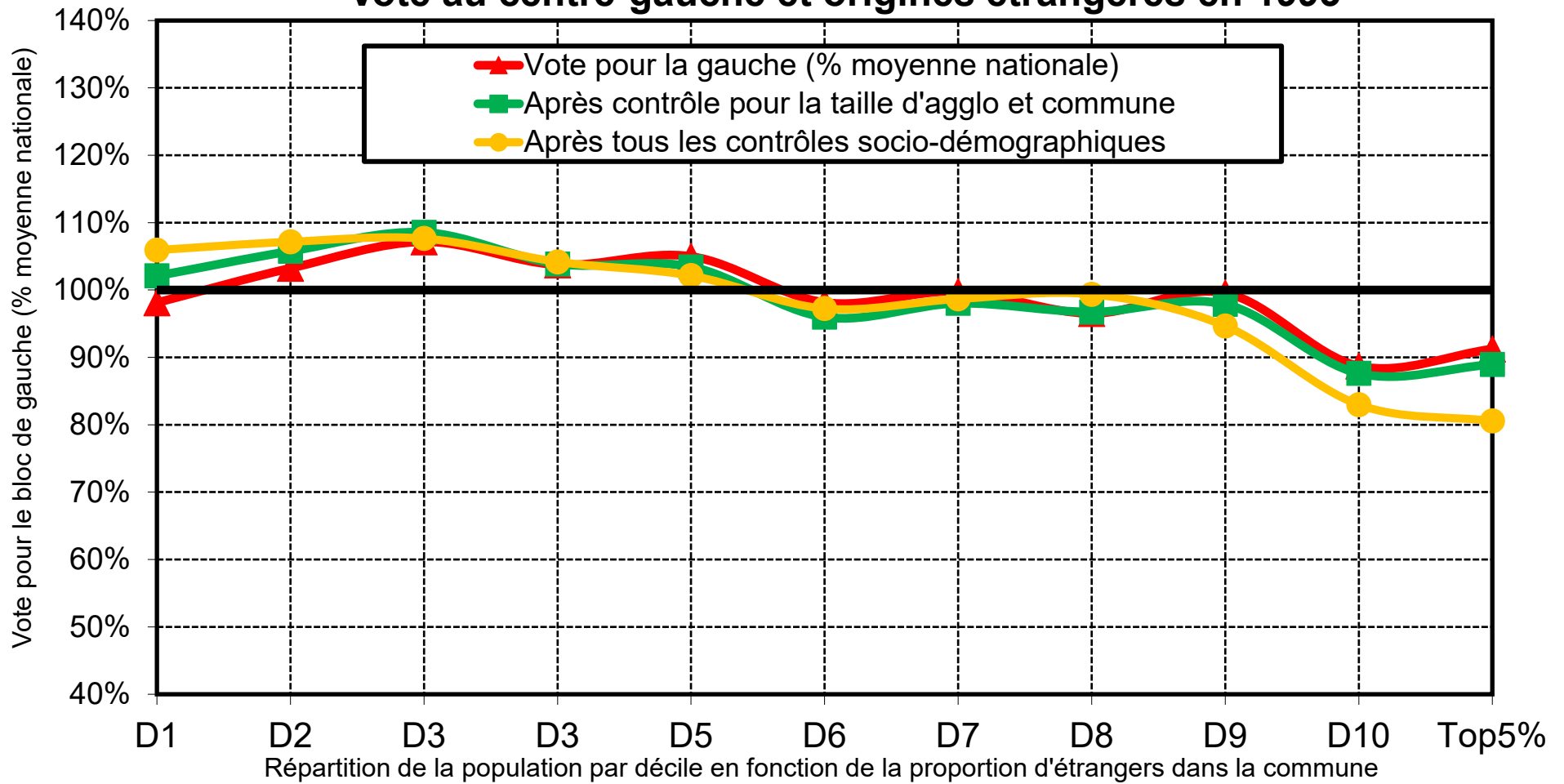
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21a)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et origines étrangères en 1993



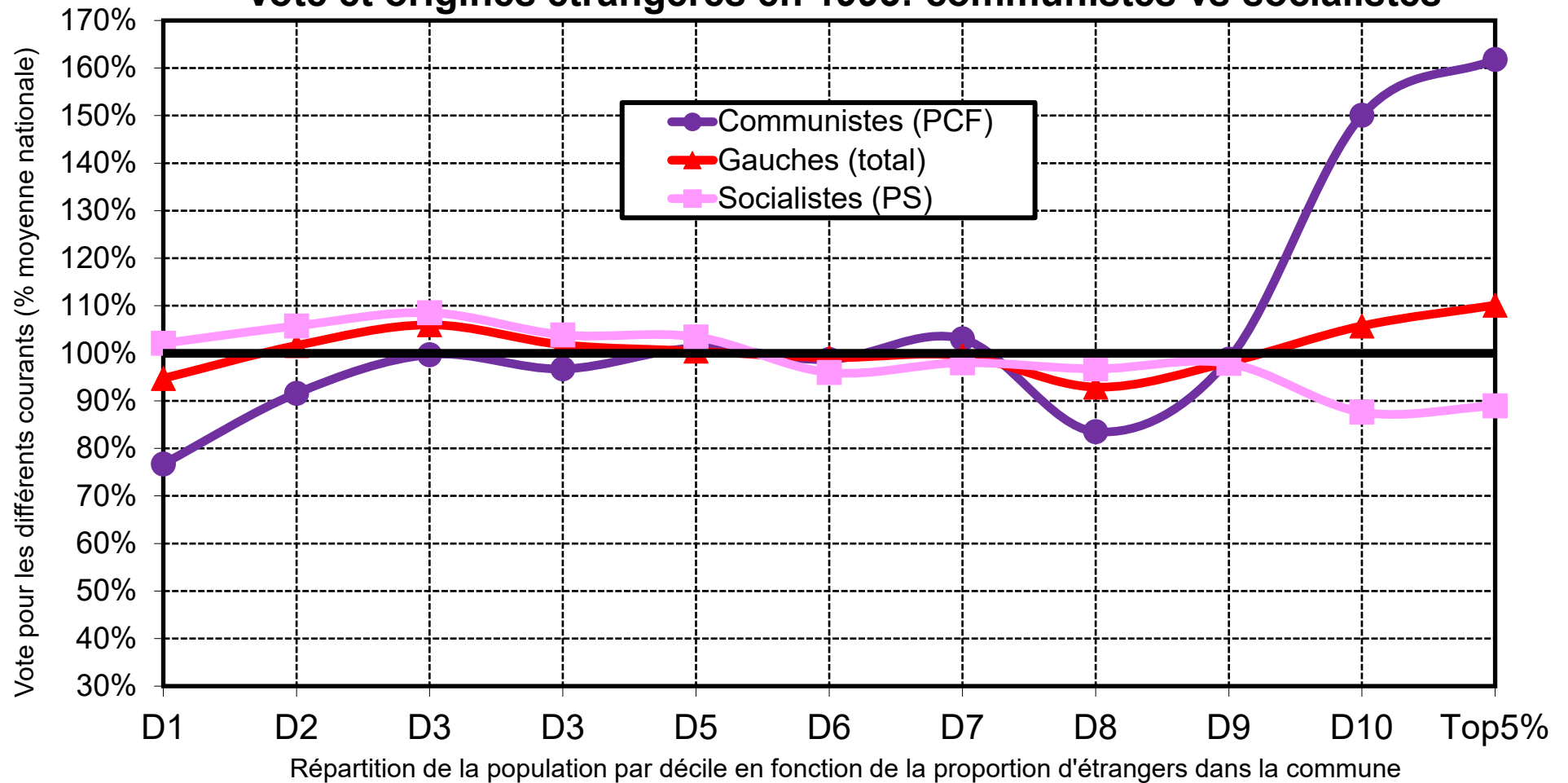
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21b)

Vote au centre-gauche et origines étrangères en 1993



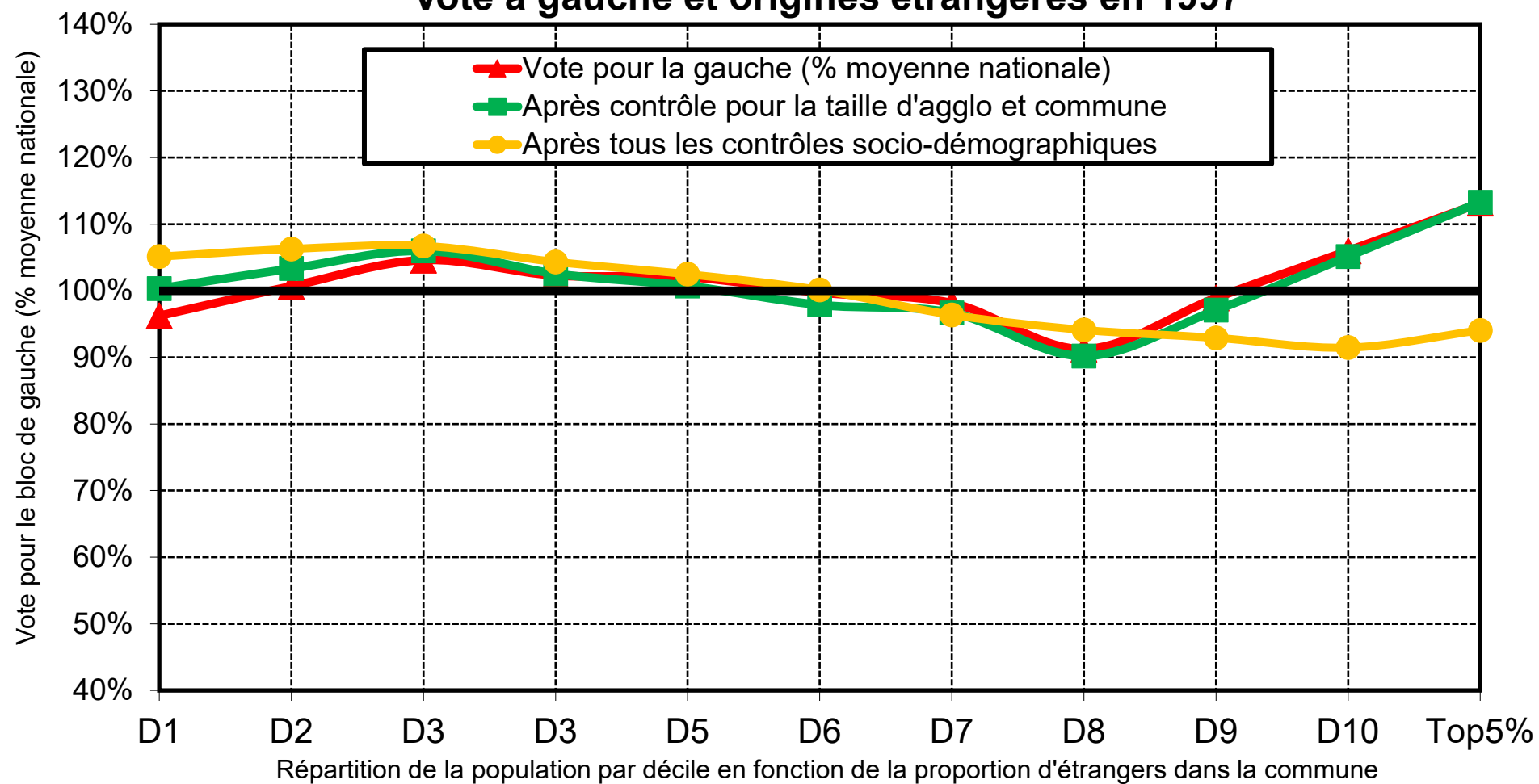
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21c)

Vote et origines étrangères en 1993: communistes vs socialistes



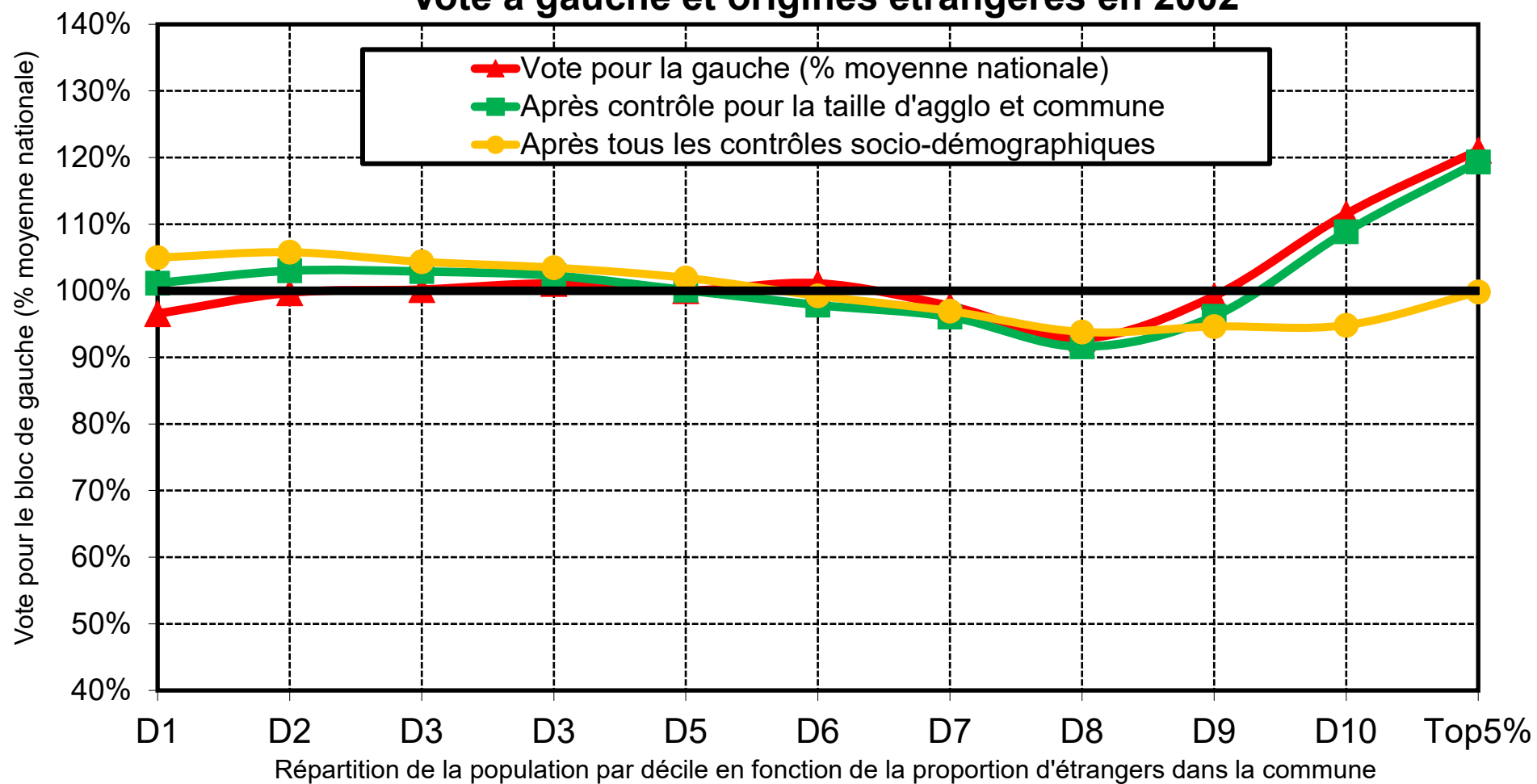
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21d)

Vote à gauche et origines étrangères en 1997



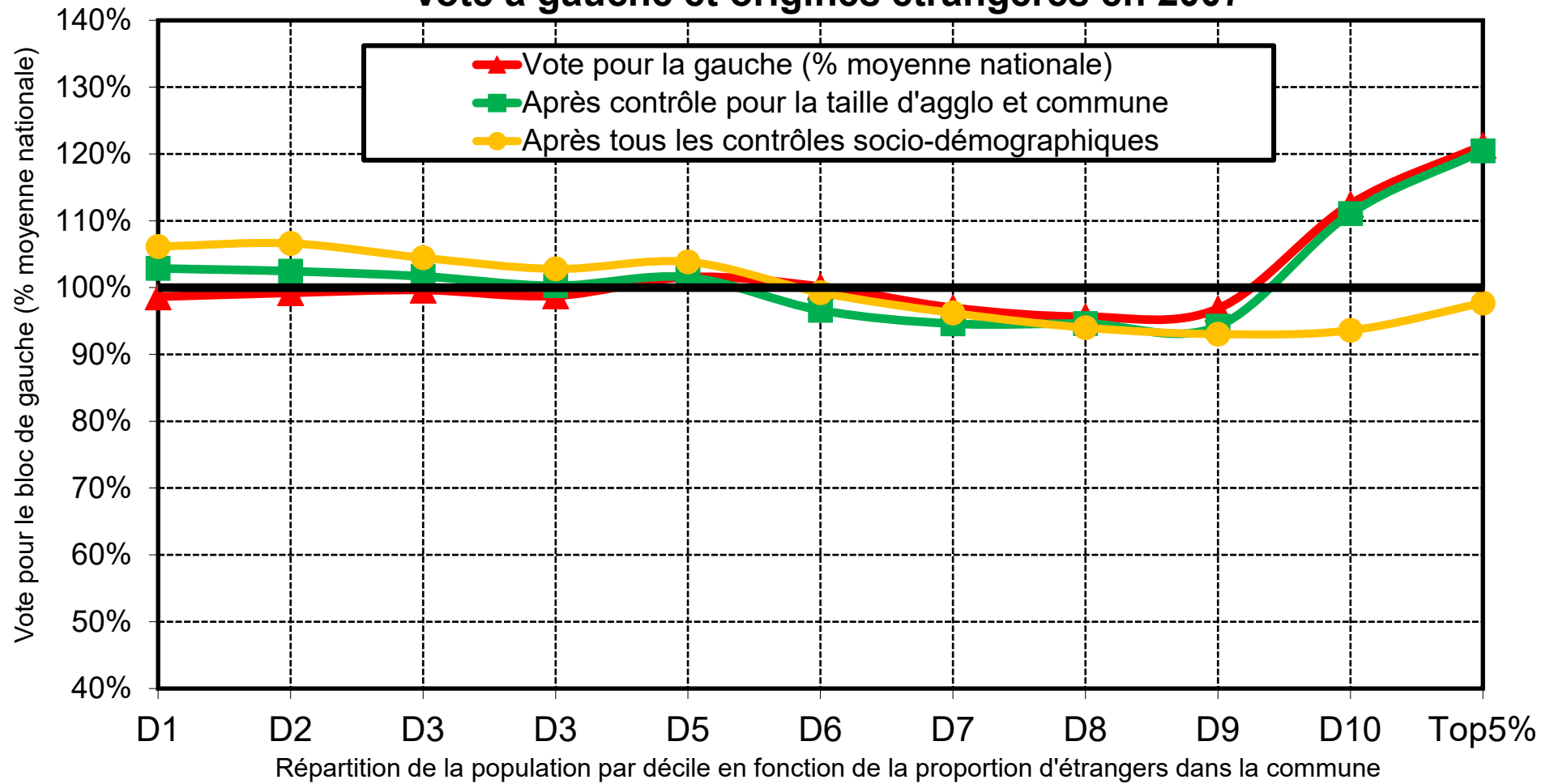
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21e)

Vote à gauche et origines étrangères en 2002



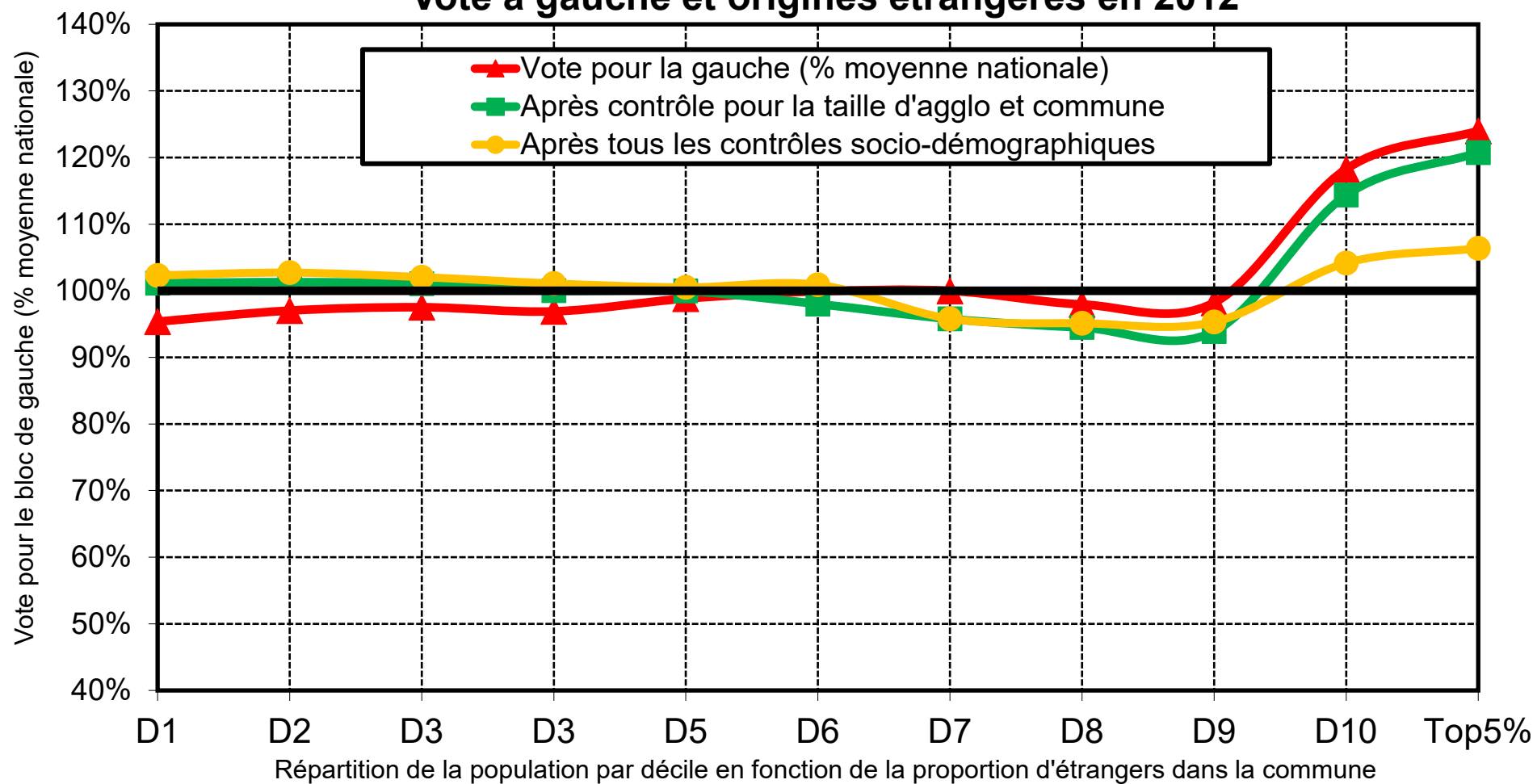
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21f)

Vote à gauche et origines étrangères en 2007



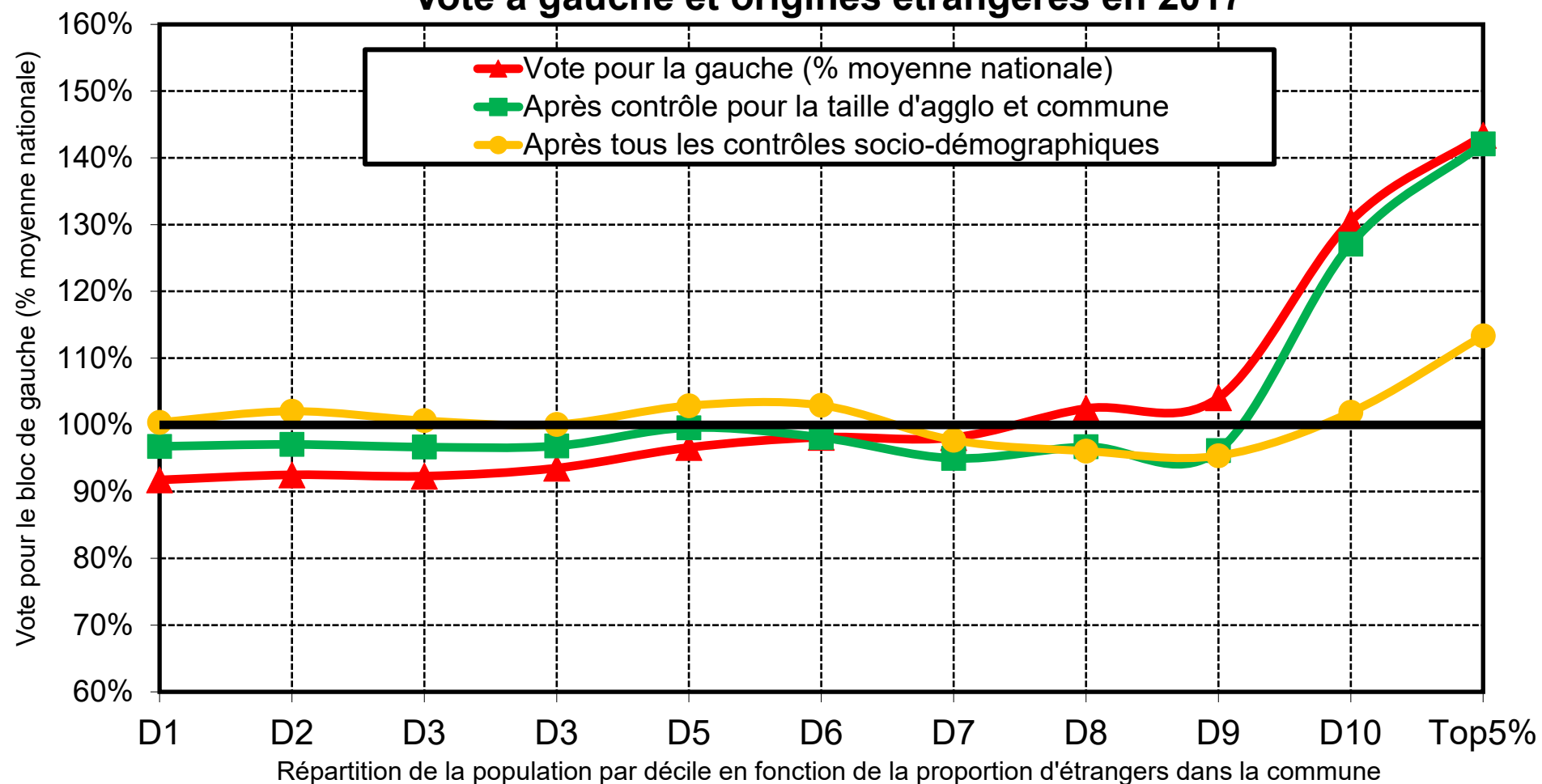
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21g)

Vote à gauche et origines étrangères en 2012



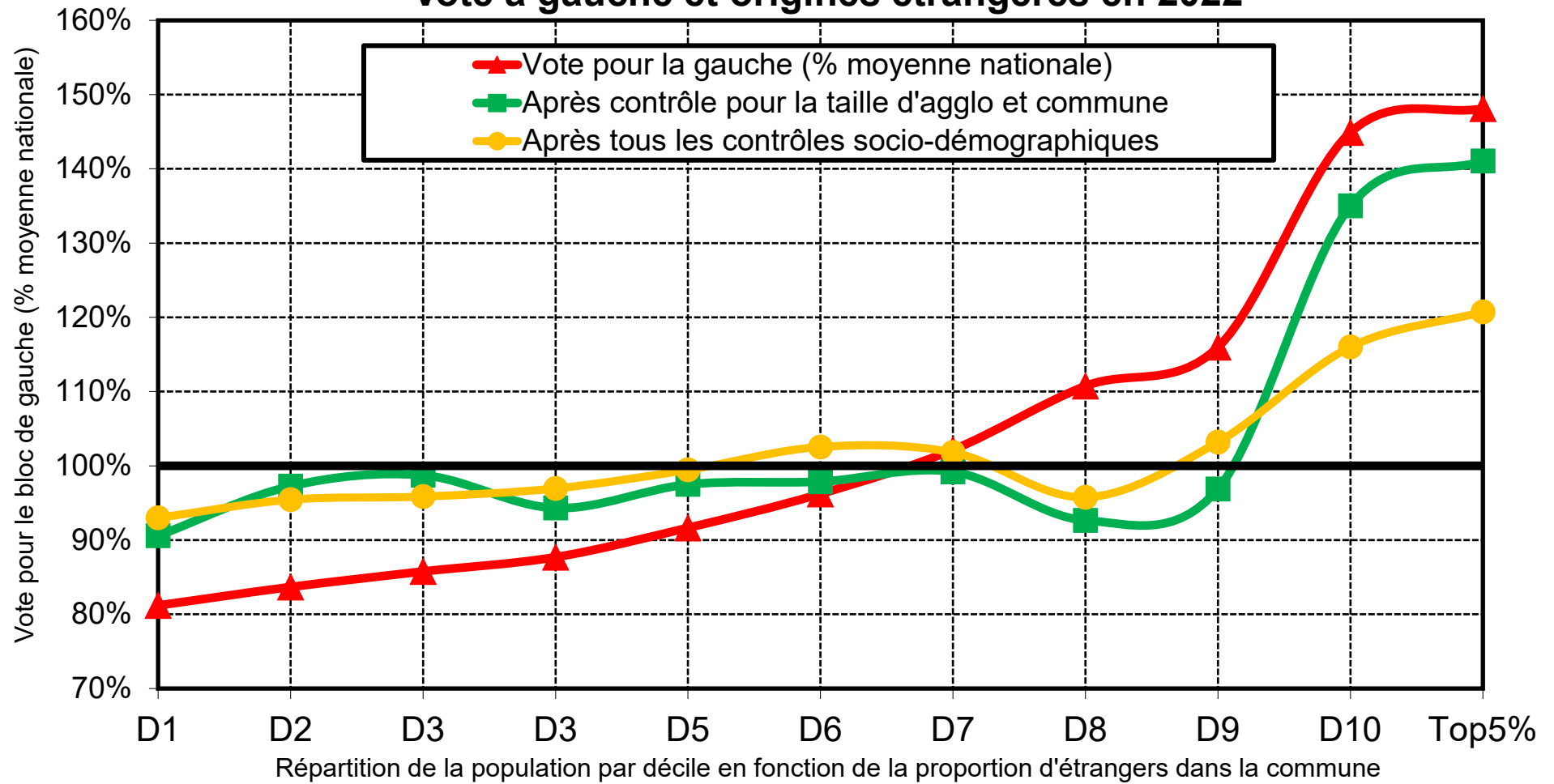
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21h)

Vote à gauche et origines étrangères en 2017



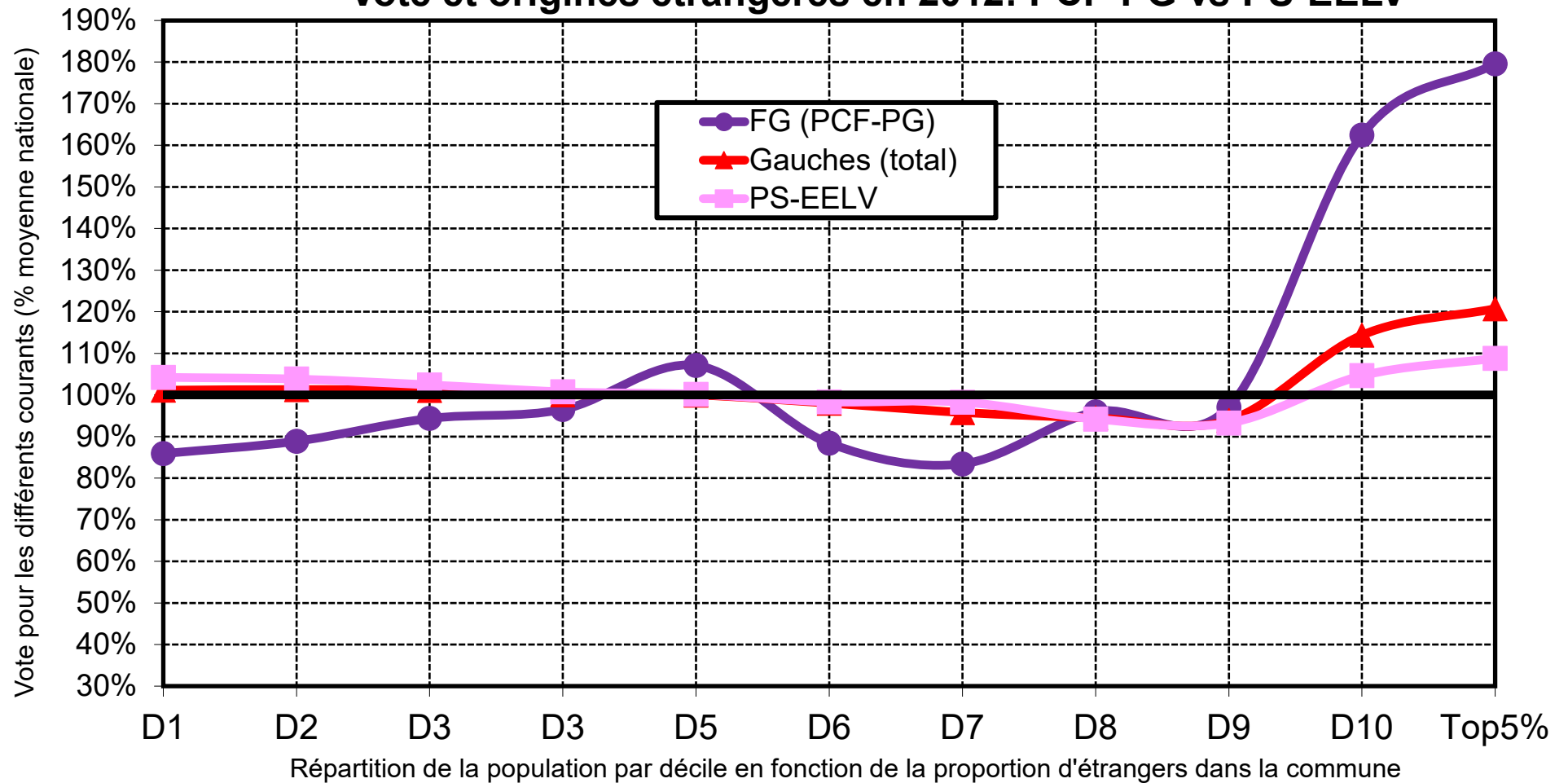
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21i)

Vote à gauche et origines étrangères en 2022



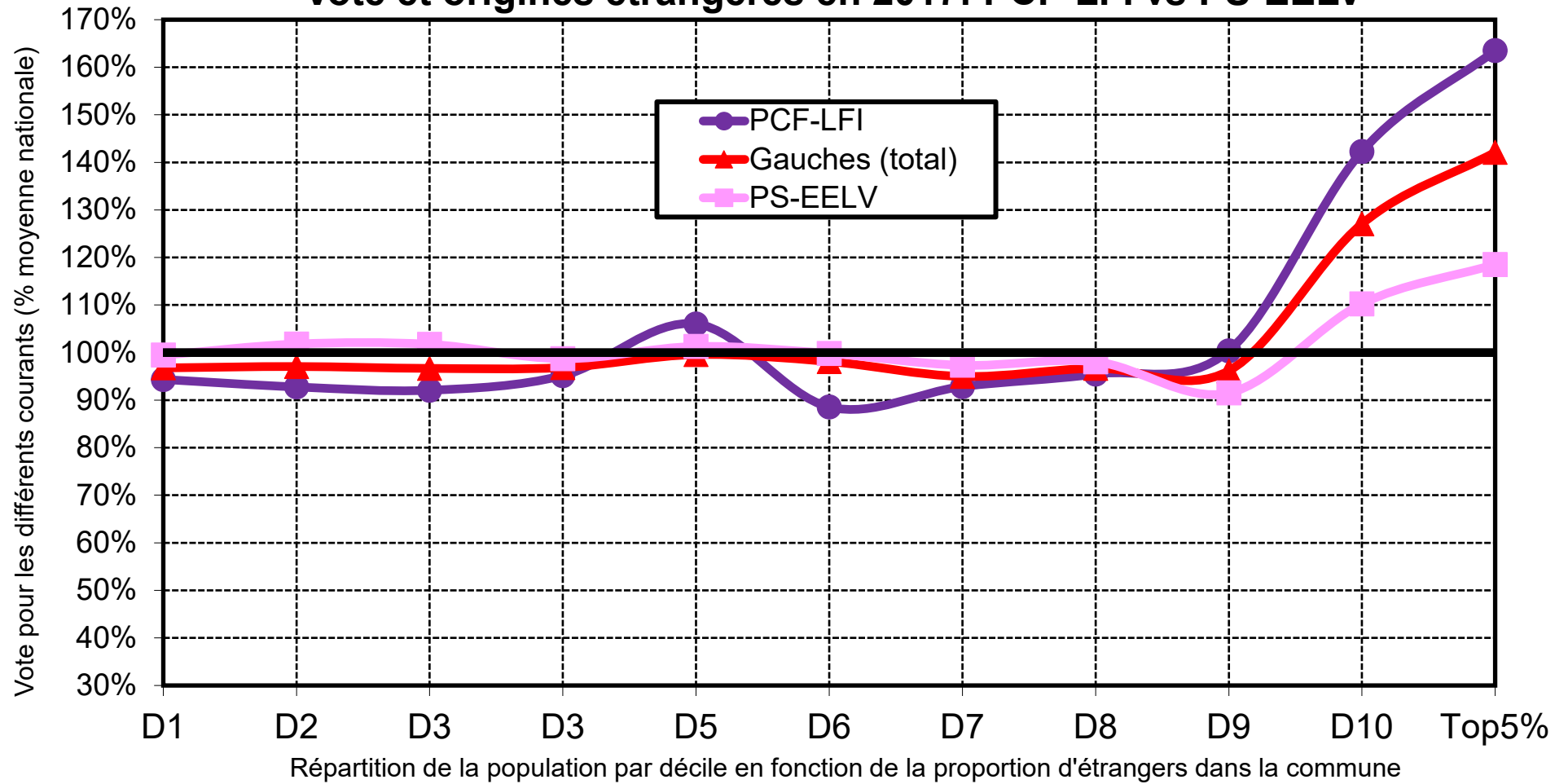
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21j)

Vote et origines étrangères en 2012: PCF-PG vs PS-EELV



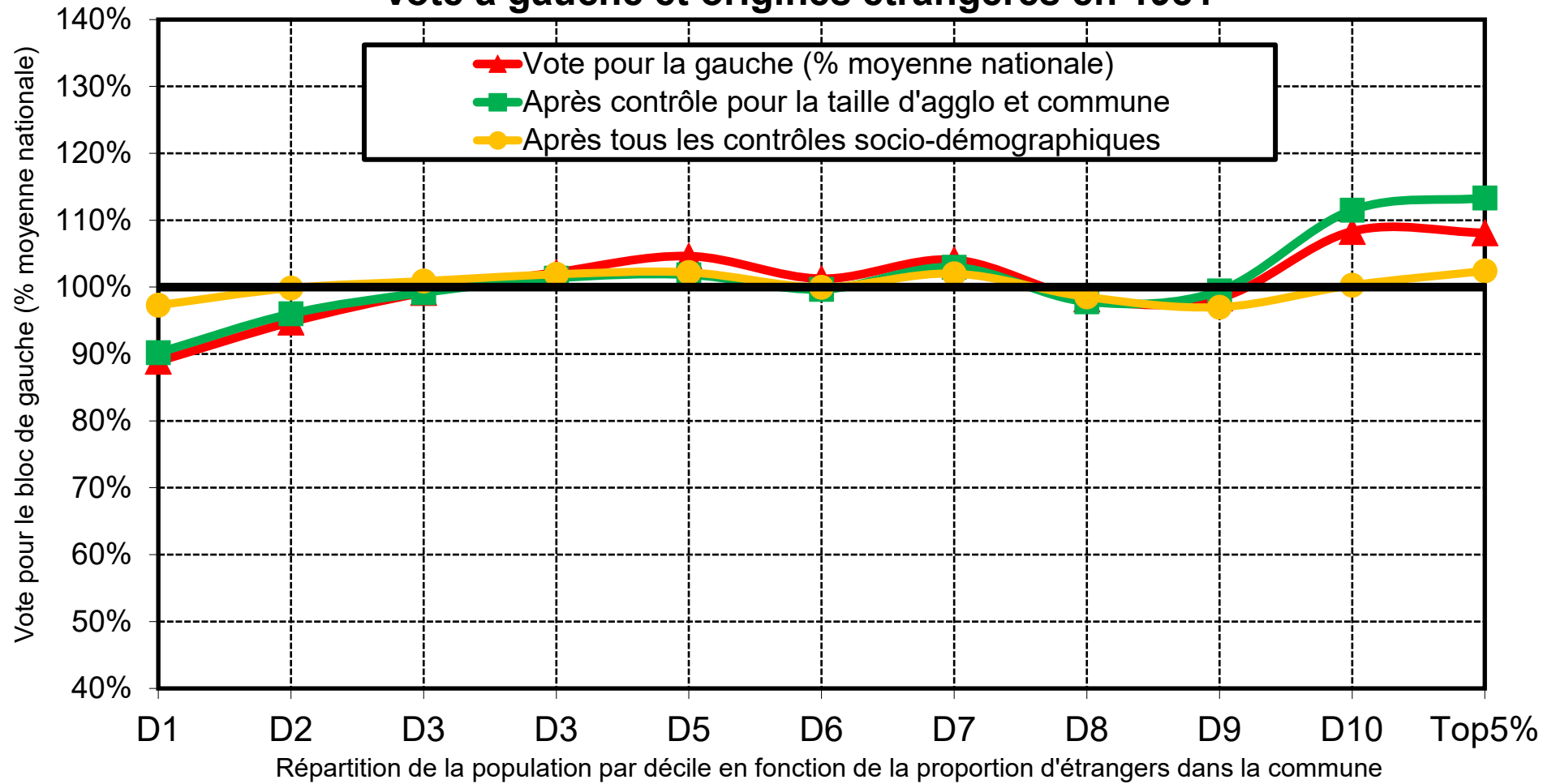
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21k)

Vote et origines étrangères en 2017: PCF-LFI vs PS-EELV



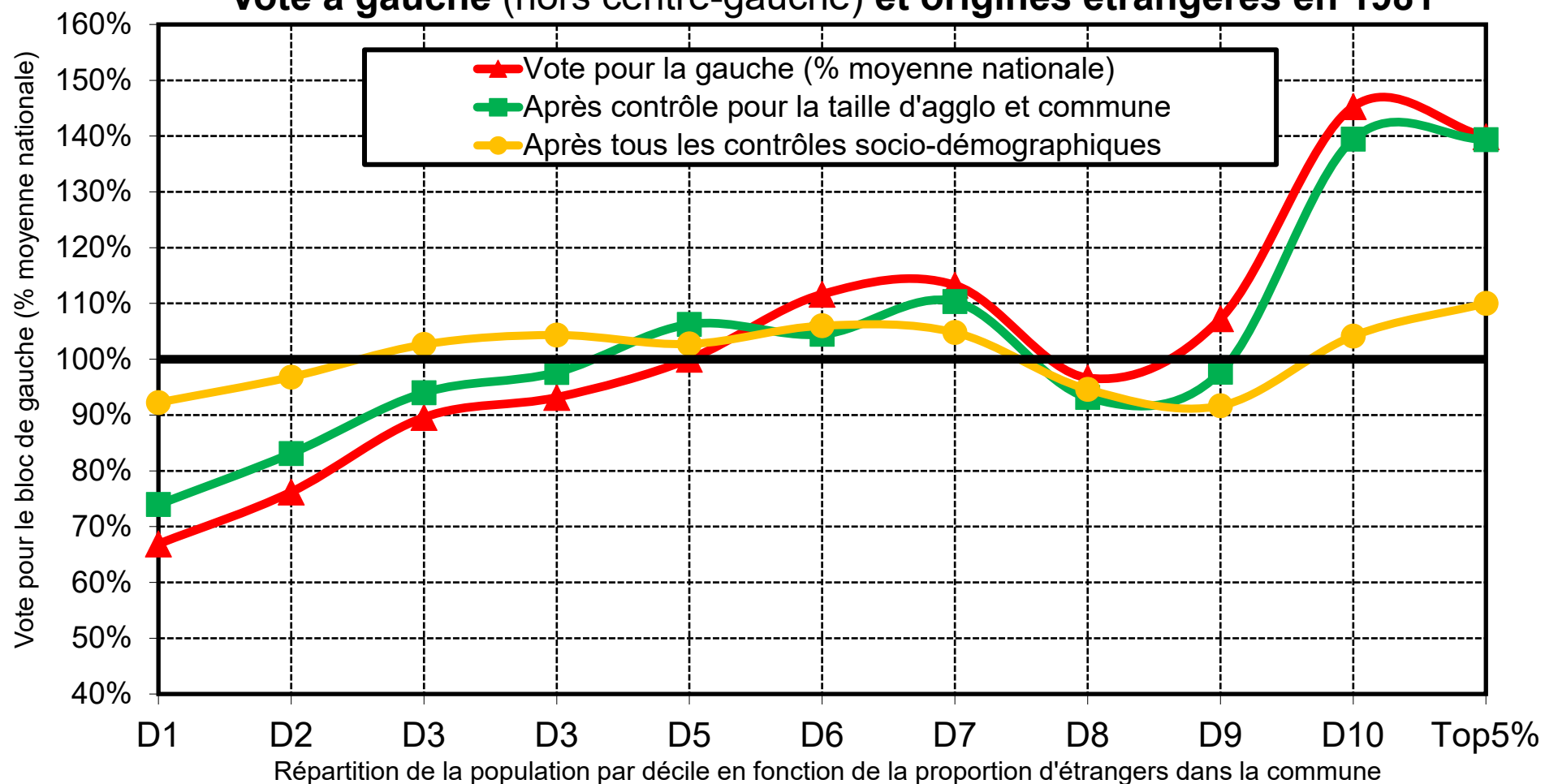
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21)

Vote à gauche et origines étrangères en 1981



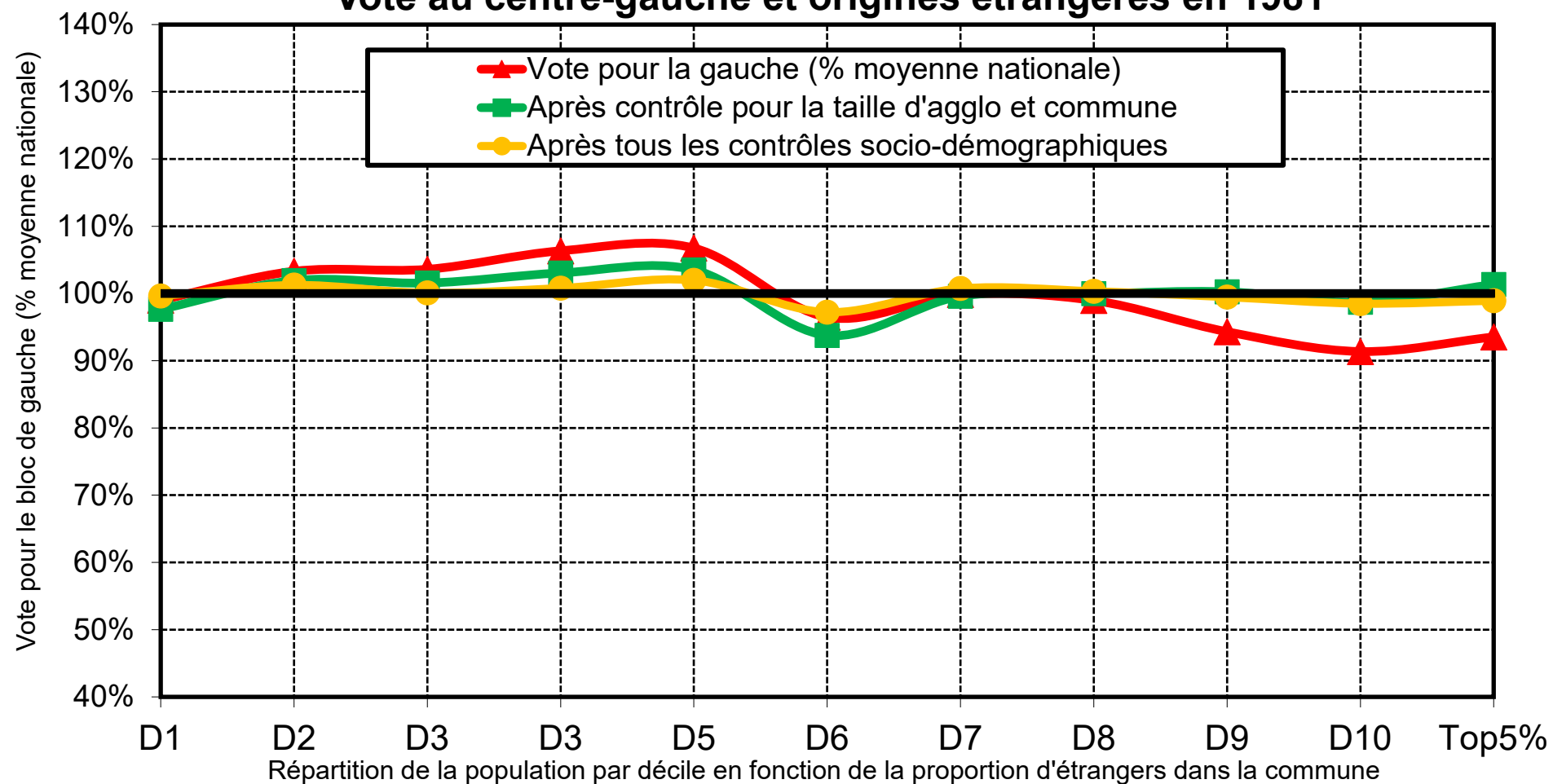
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21m)

Vote à gauche (hors centre-gauche) et origines étrangères en 1981



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21n)

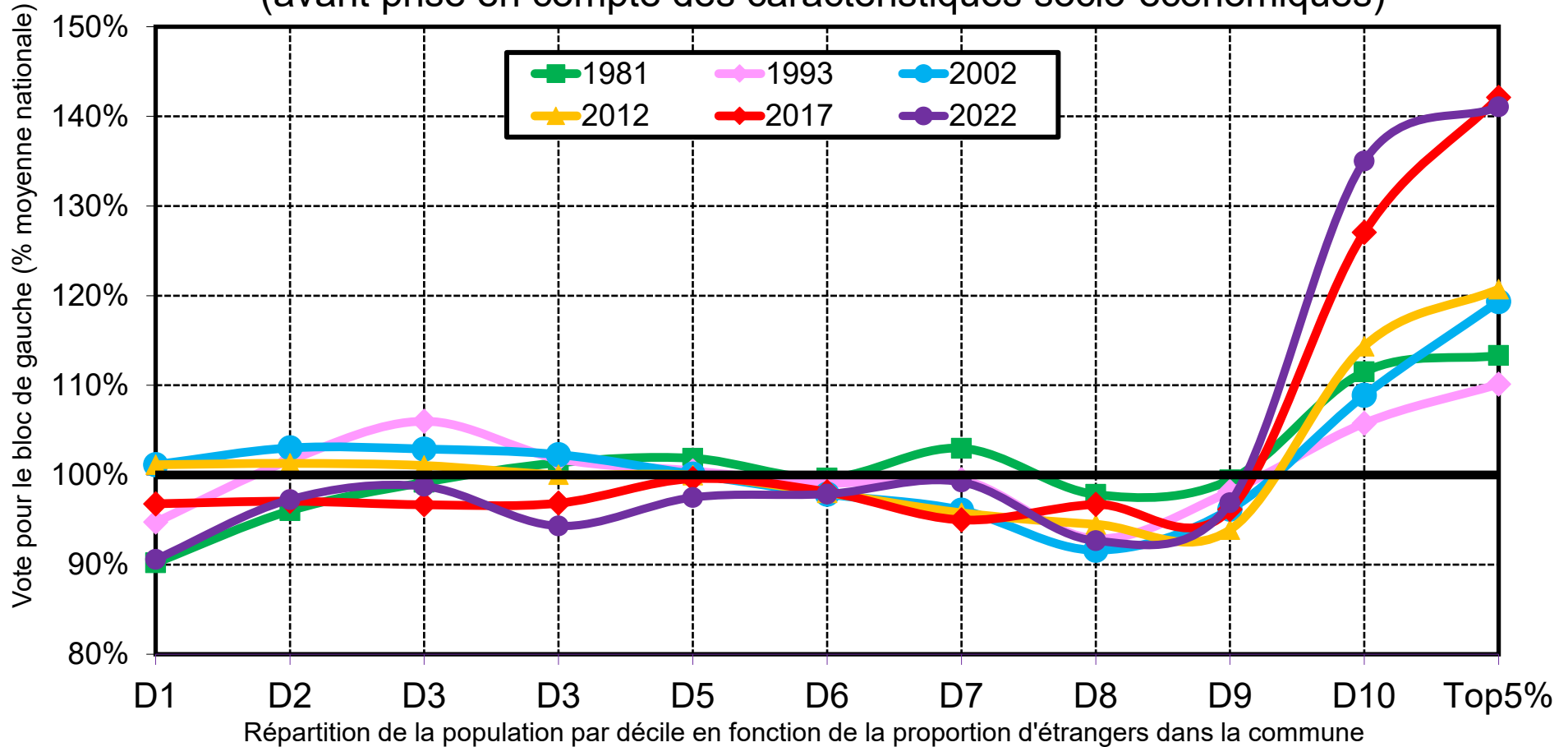
Vote au centre-gauche et origines étrangères en 1981



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21o)

Vote à gauche et origines étrangères, 1981-2022

(avant prise en compte des caractéristiques socio-économiques)

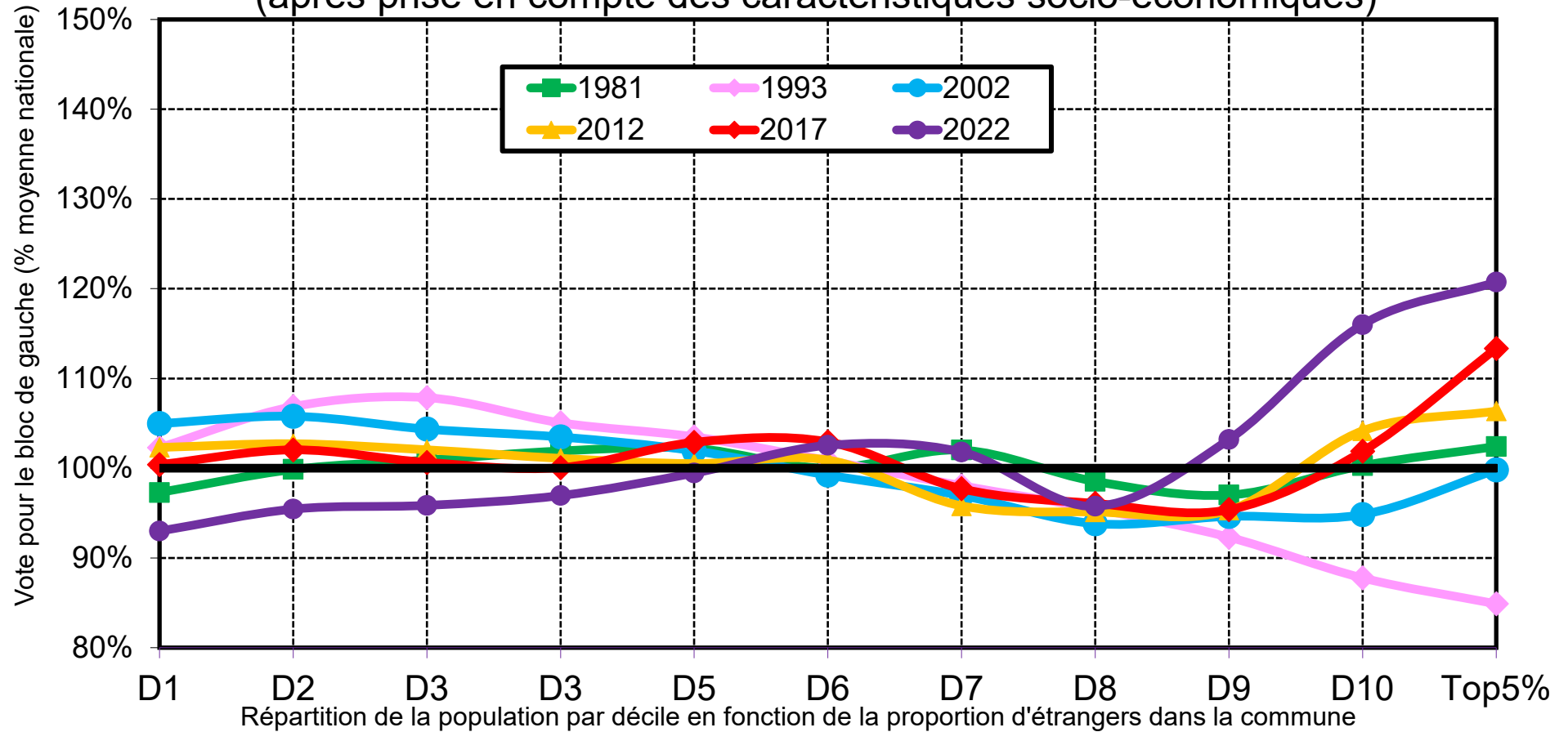


Lecture. Des élections législatives de 1981 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) est plus élevé au sein des 10% des communes comptant la plus forte proportion de personnes de nationalité étrangère que parmi les autres communes.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune, mais avant contrôle pour les autres caractéristiques socio-économiques (revenu, profession, etc.). **Sources et séries :** voir nehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21q)

Vote à gauche et origines étrangères, 1981-2022

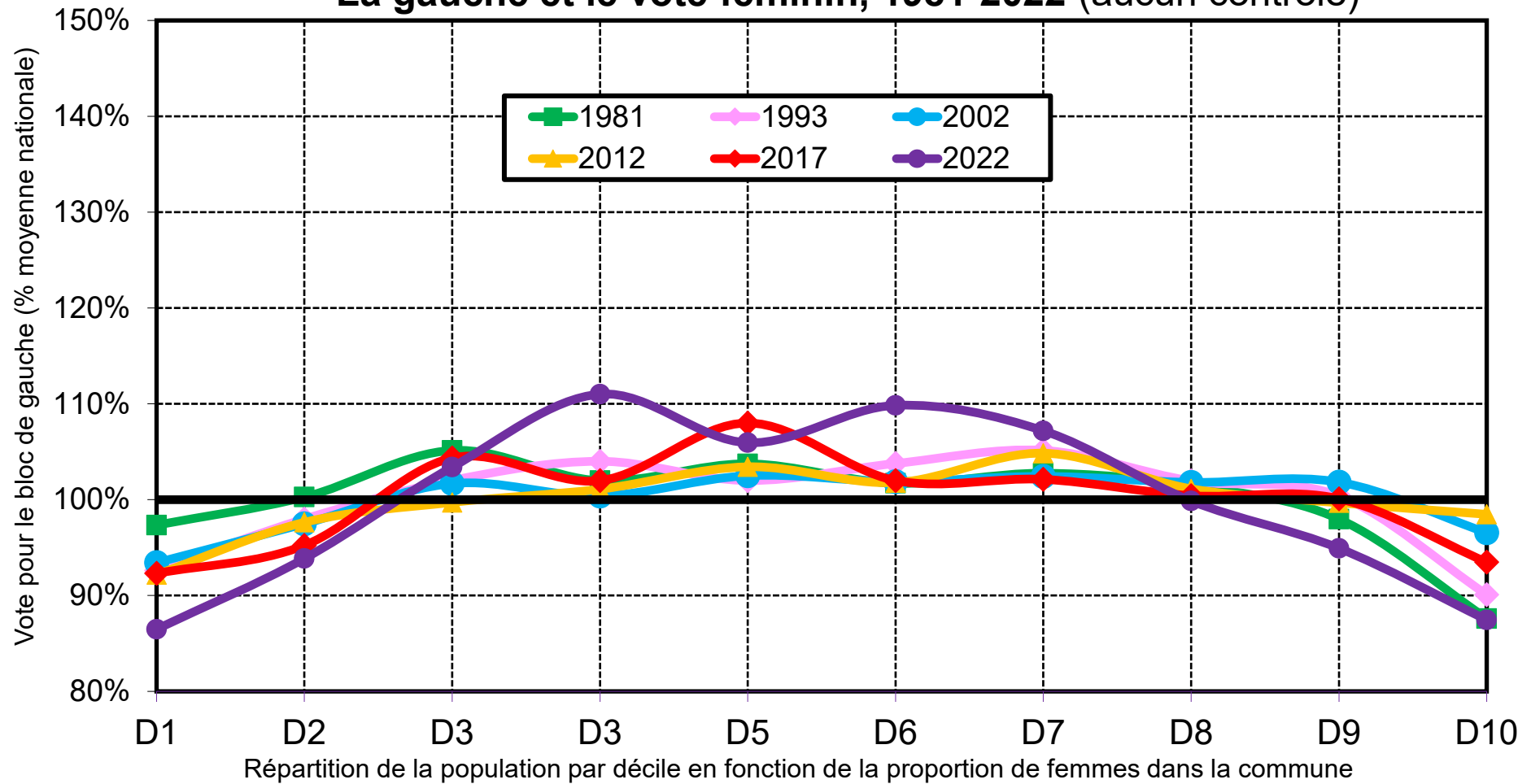
(après prise en compte des caractéristiques socio-économiques)



Lecture. Après prise en compte de toutes les variables socio-économiques (en particulier le revenu et la composition professionnelle), le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) varie beaucoup plus faiblement avec la proportion d'étrangers. L'effet net est quasi-nul en 1981, 2002 et 2012, négatif en 1993 et positif en 2017 et 2022.

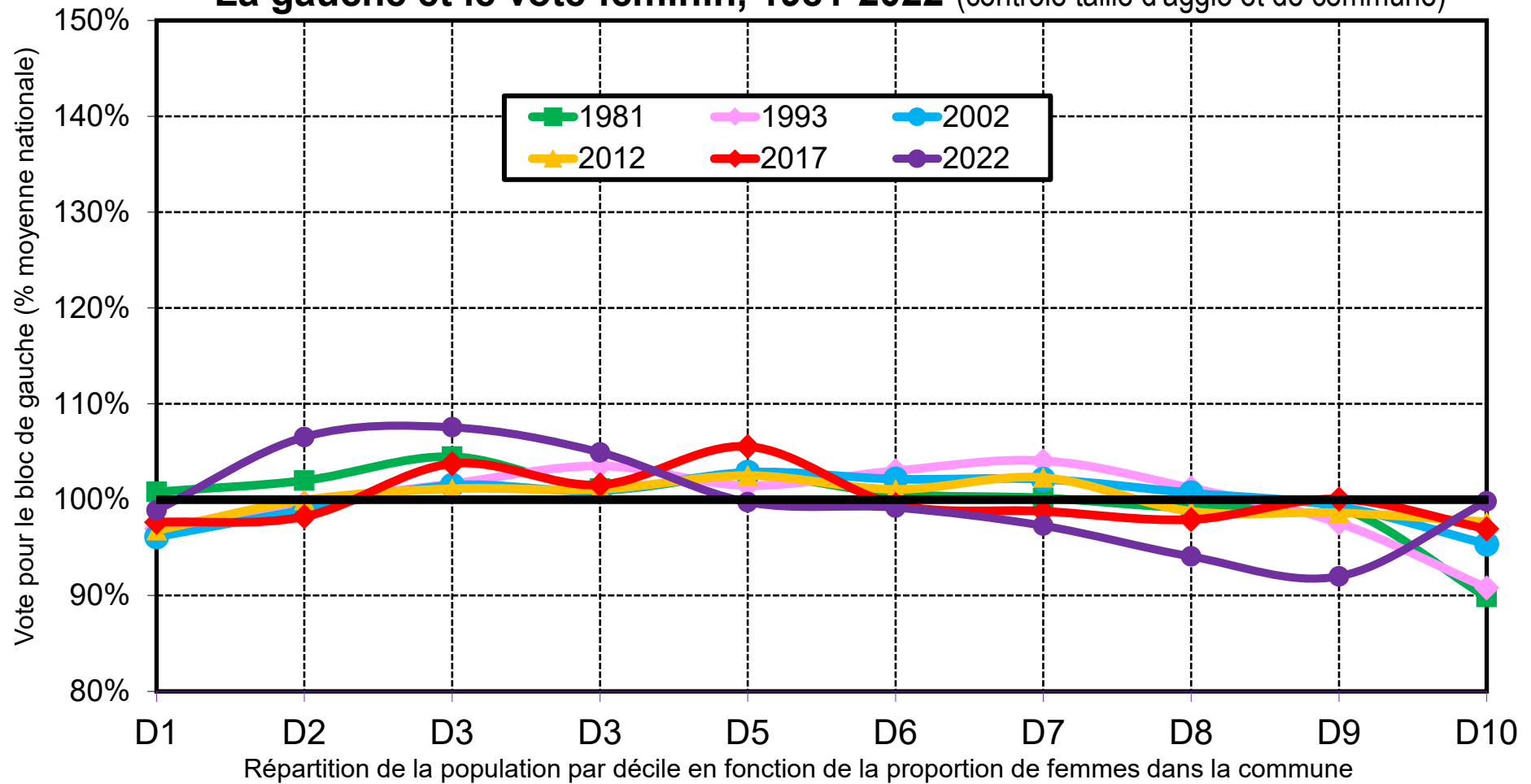
Note: les résultats indiqués ici sont après prise en compte de tous les contrôles. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.21r)

La gauche et le vote féminin, 1981-2022 (aucun contrôle)



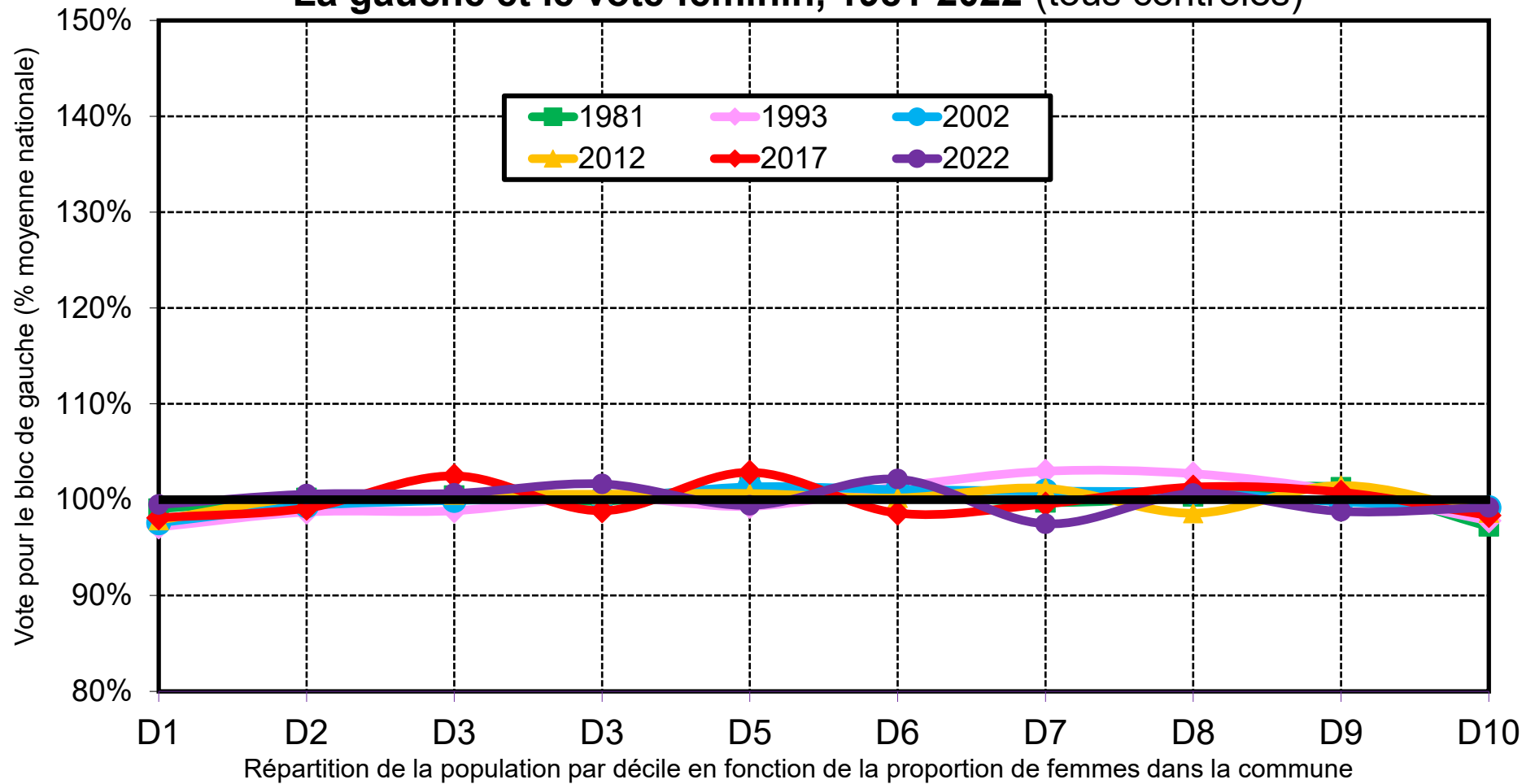
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.22a)

La gauche et le vote féminin, 1981-2022 (contrôle taille d'agglomération et de commune)



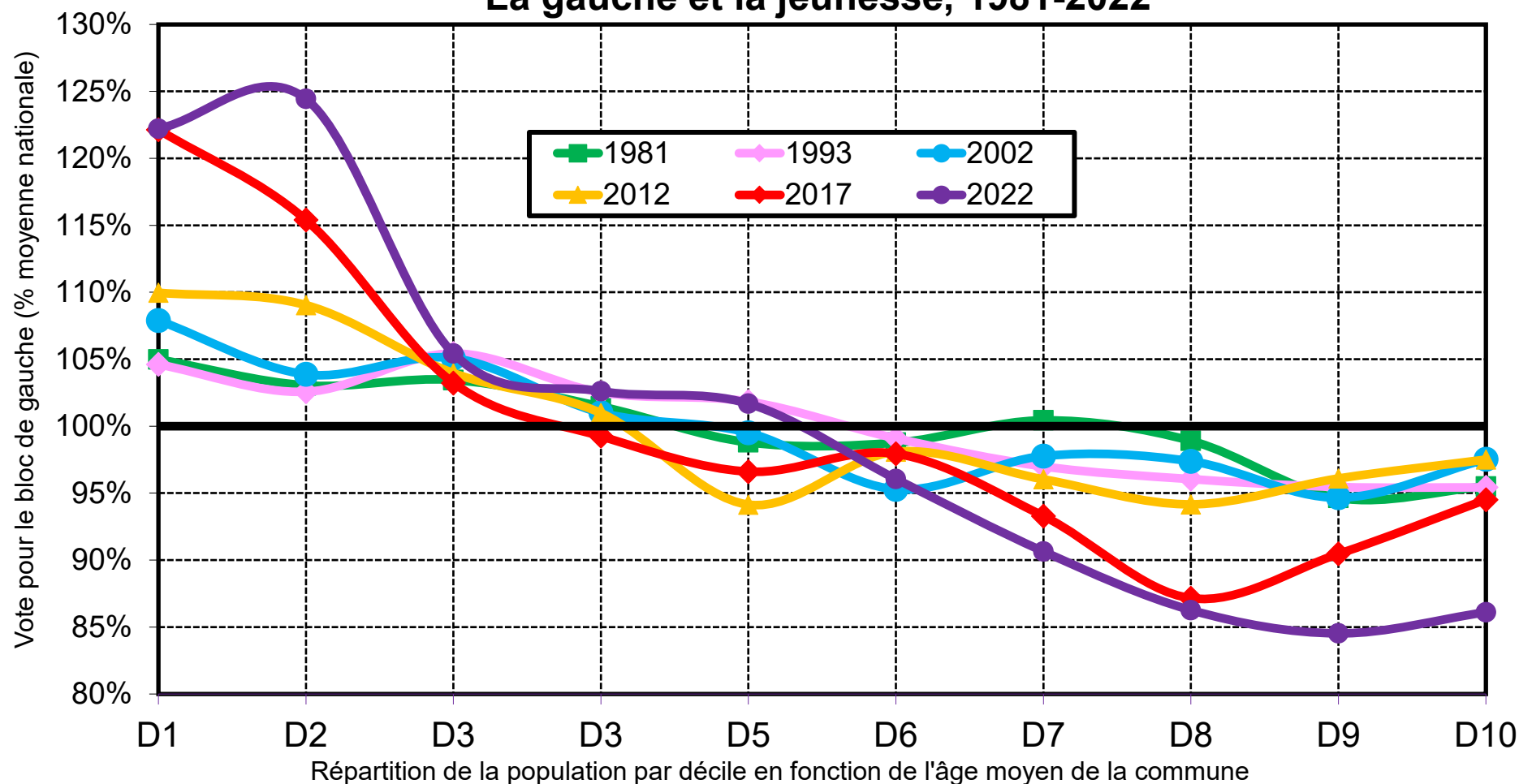
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.22b)

La gauche et le vote féminin, 1981-2022 (tous contrôles)



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.22c)

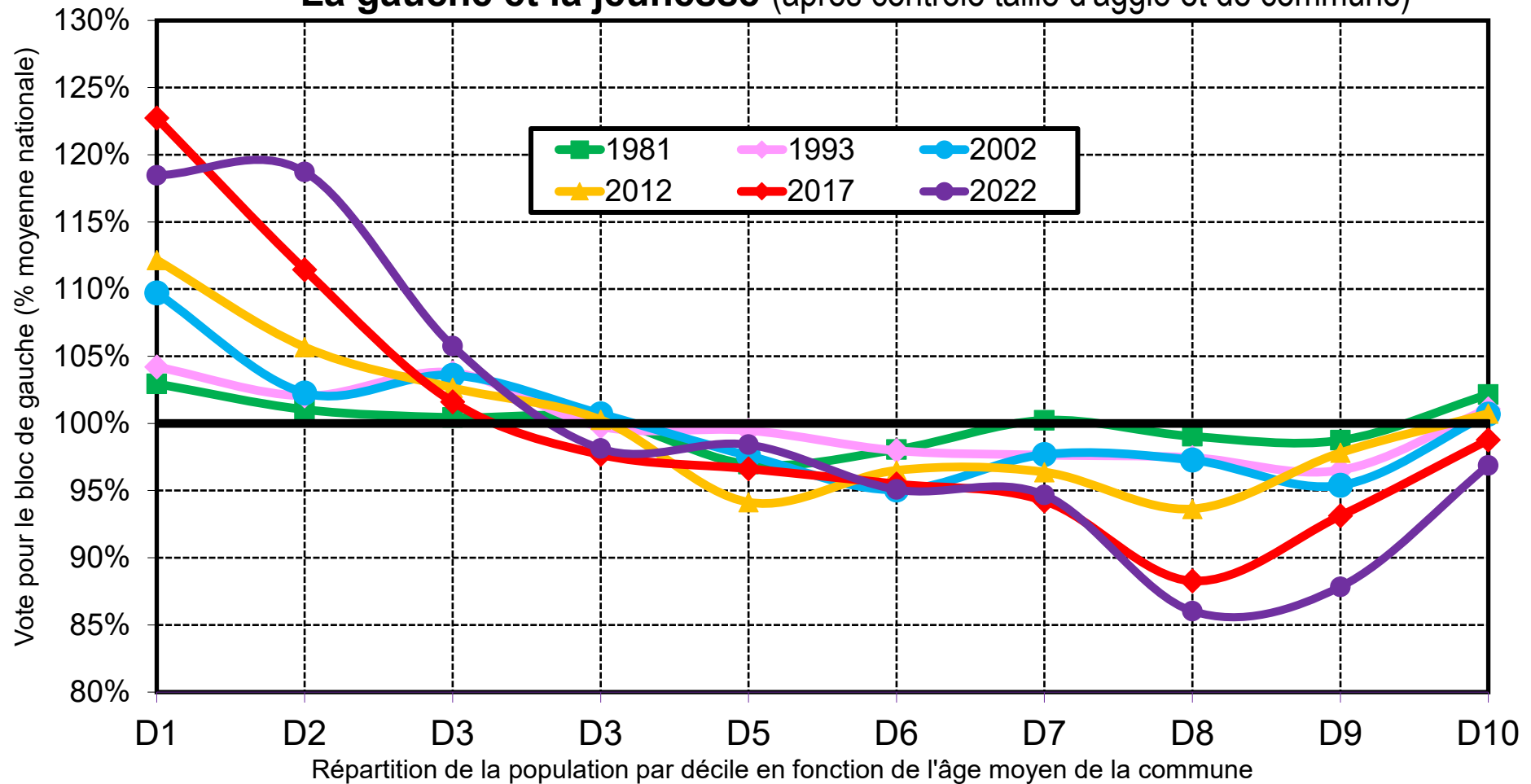
La gauche et la jeunesse, 1981-2022



Lecture. Des élections législatives de 1981 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) est systématiquement plus élevé dans les communes plus jeunes (en termes d'âge moyen de la commune) que dans les communes plus âgées, avec une relation particulièrement forte en fin de période lors des scrutins de 2017 et 2022.

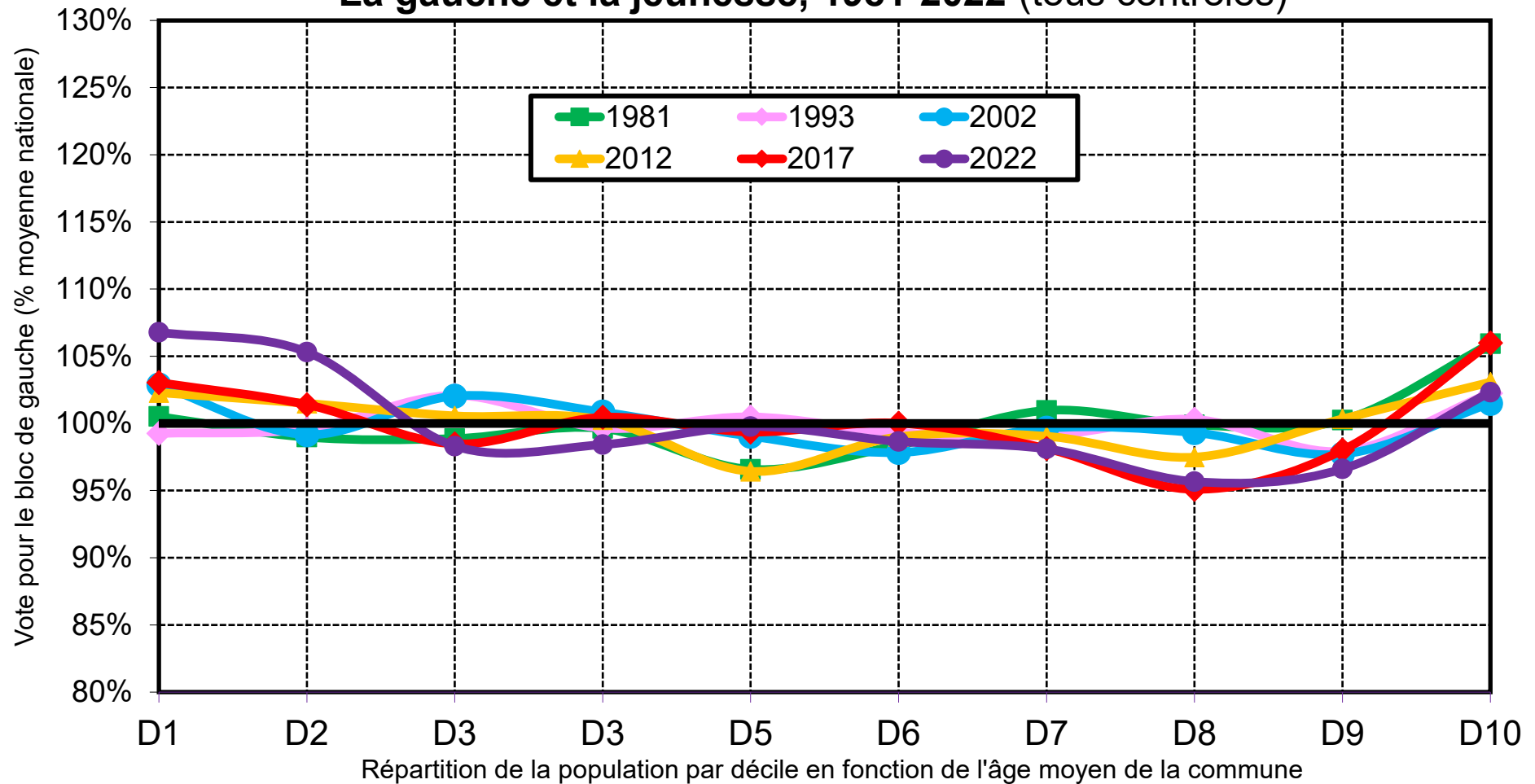
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.23a)

La gauche et la jeunesse (après contrôle taille d'agglomération et de commune)



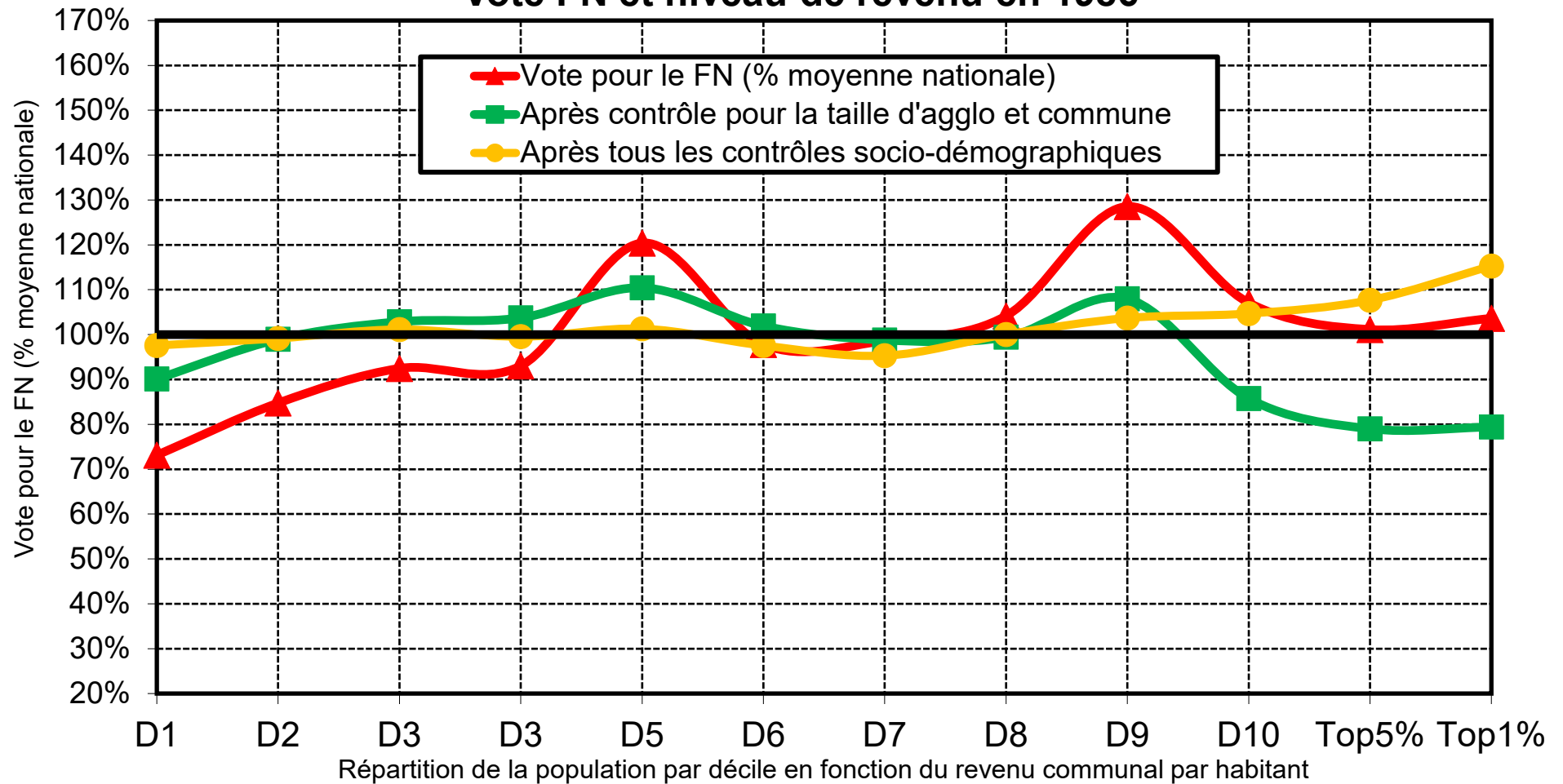
Lecture. Des législatives de 1981 à celles de 2022, le vote pour la gauche (relativement à sa moyenne nationale) est en général plus élevé dans les communes plus jeunes (en termes d'âge moyen de la commune) que dans les communes plus âgées, avec une relation particulièrement forte en fin de période lors des scrutins de 2017 et 2022. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.23b)

La gauche et la jeunesse, 1981-2022 (tous contrôles)



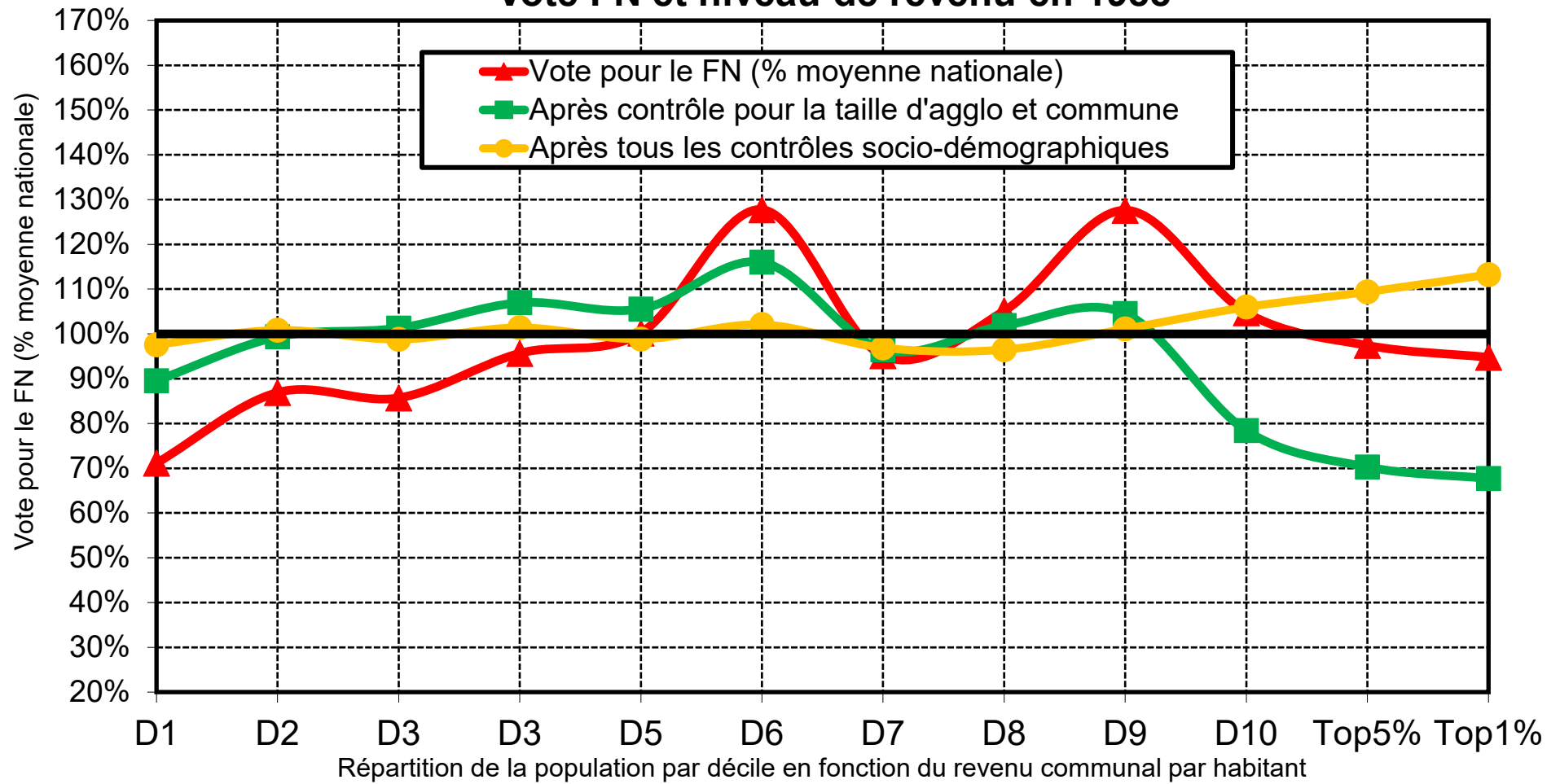
Note: les résultats indiqués ici sont après contrôles pour l'ensemble des variables sociodémographiques (taille d'agglomération et de commune, revenu, capital immobilier, professions, diplômes, etc.). La prise en compte de l'ensemble de ces effets réduit très fortement les pentes observées en l'absence de ces variables de contrôle. **Sources et séries:** voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique D3.23c)

Vote FN et niveau de revenu en 1986



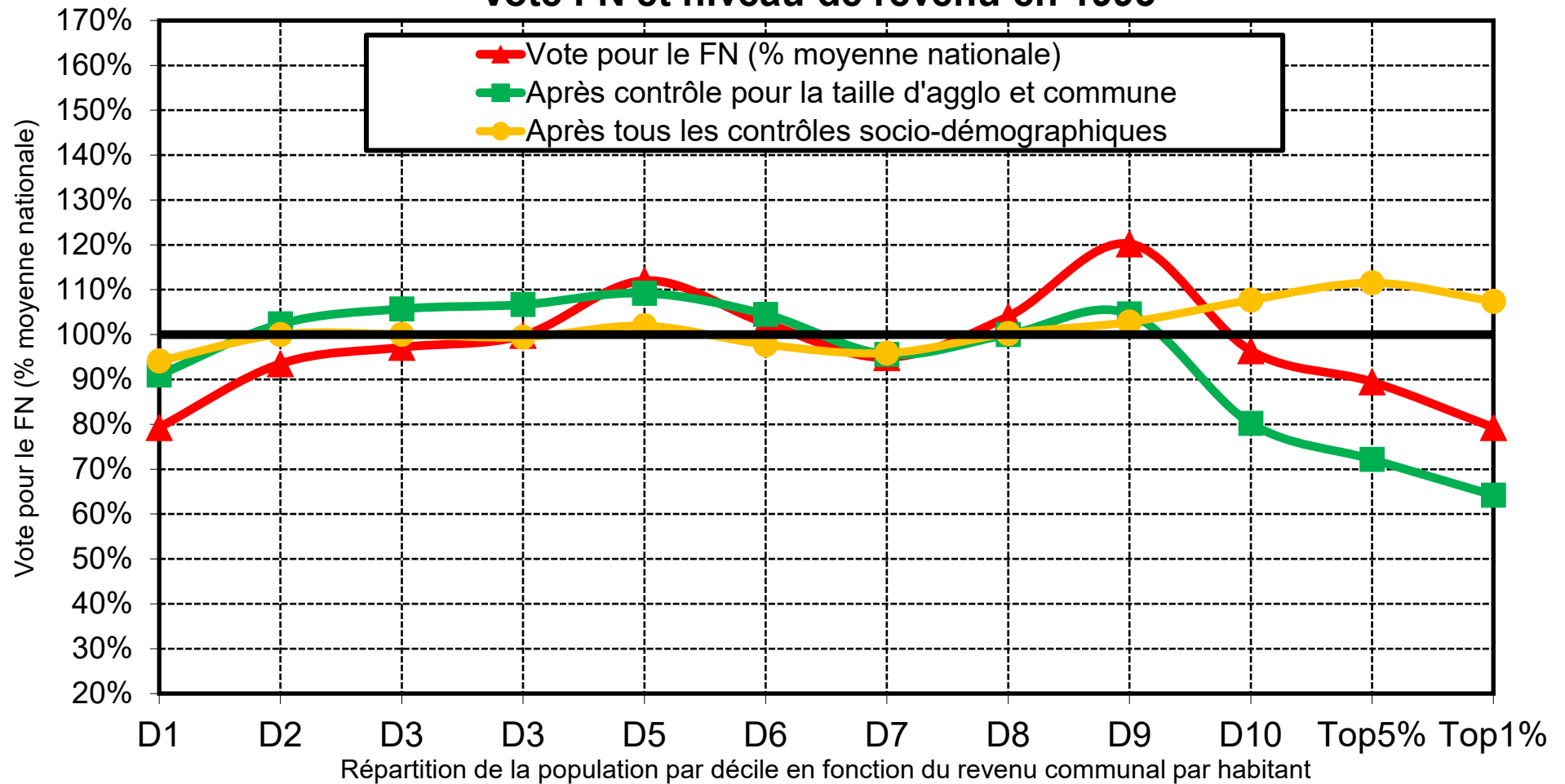
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24a)

Vote FN et niveau de revenu en 1988



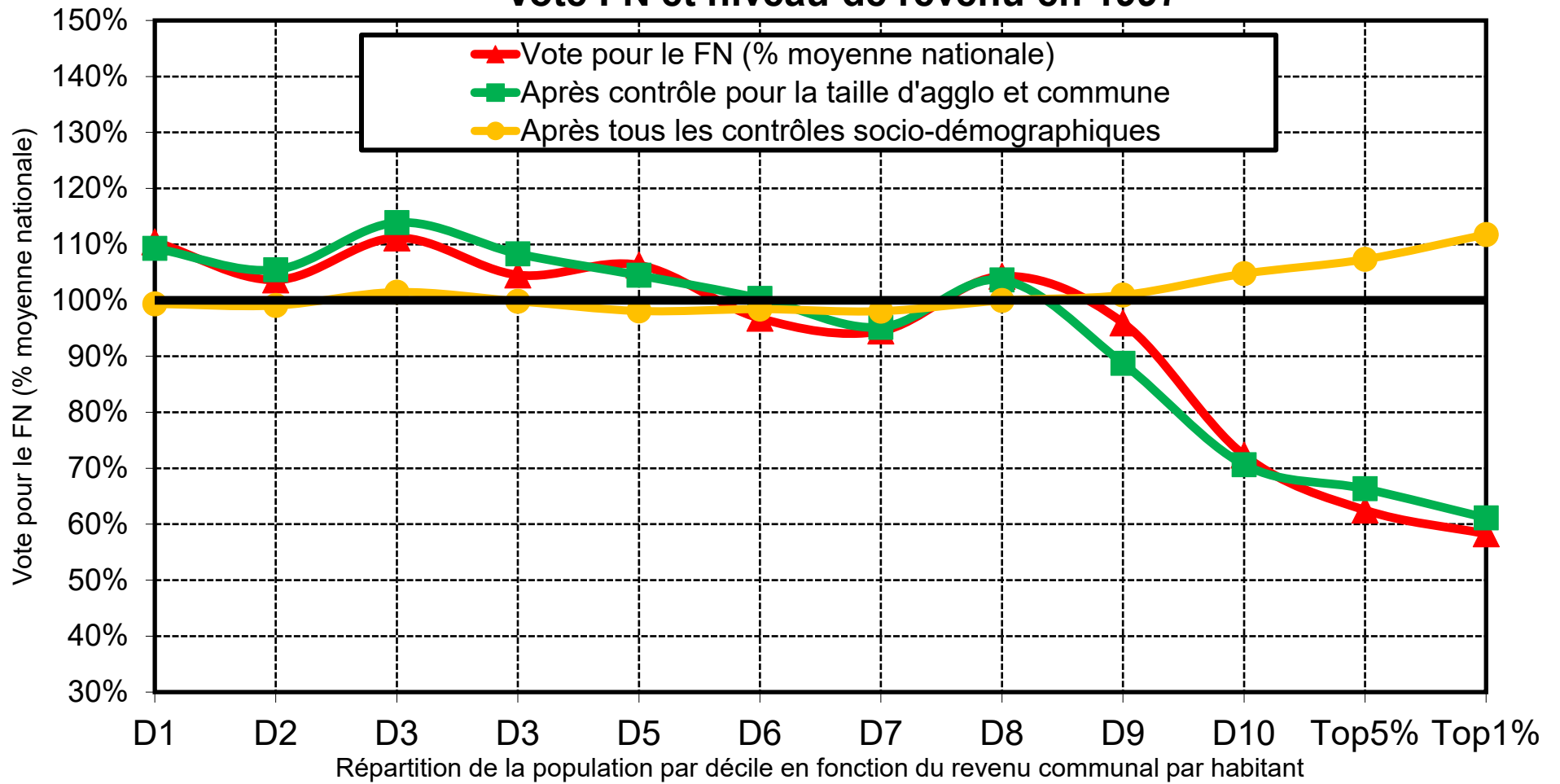
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24b)

Vote FN et niveau de revenu en 1993



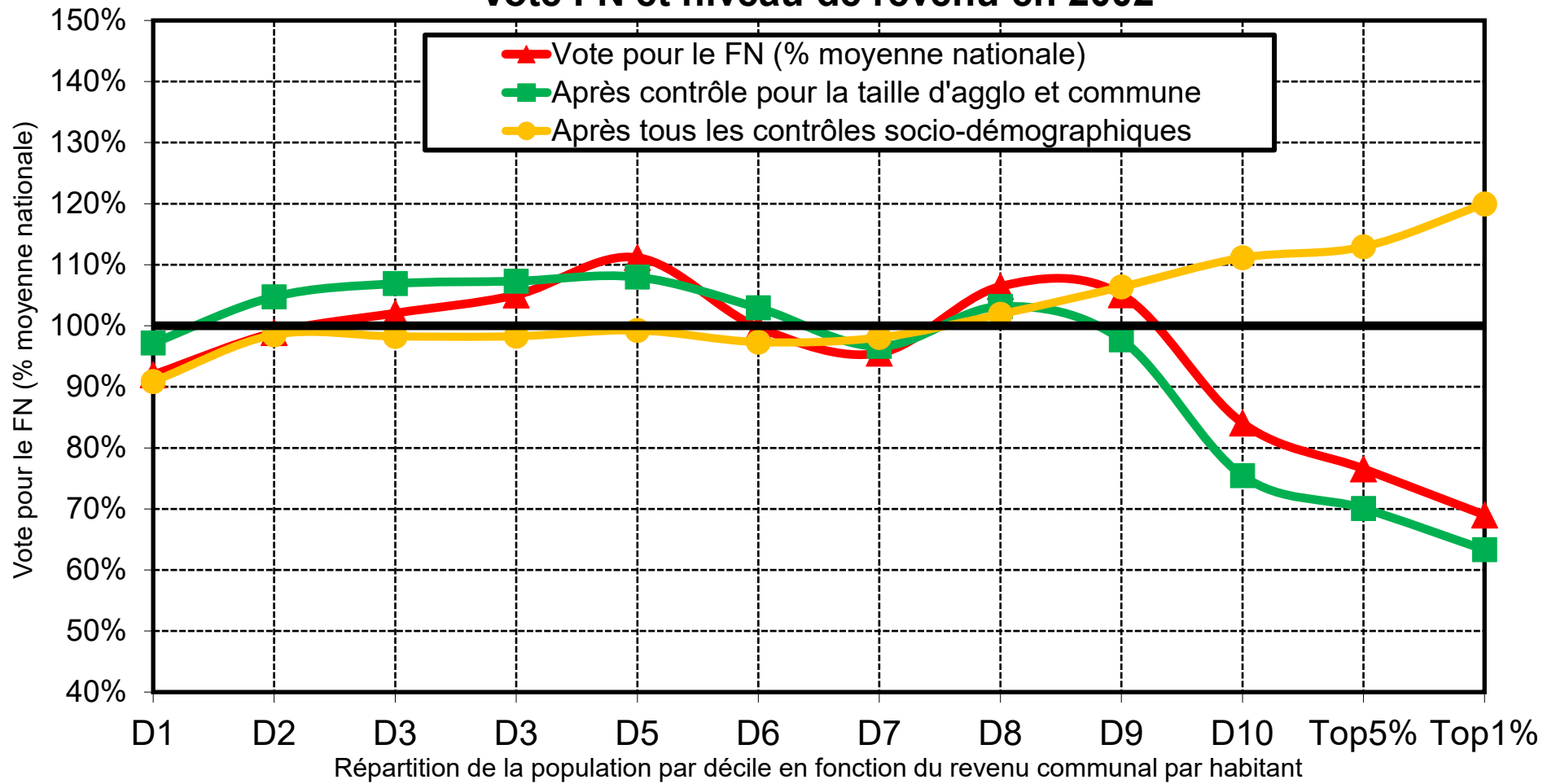
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24c)

Vote FN et niveau de revenu en 1997



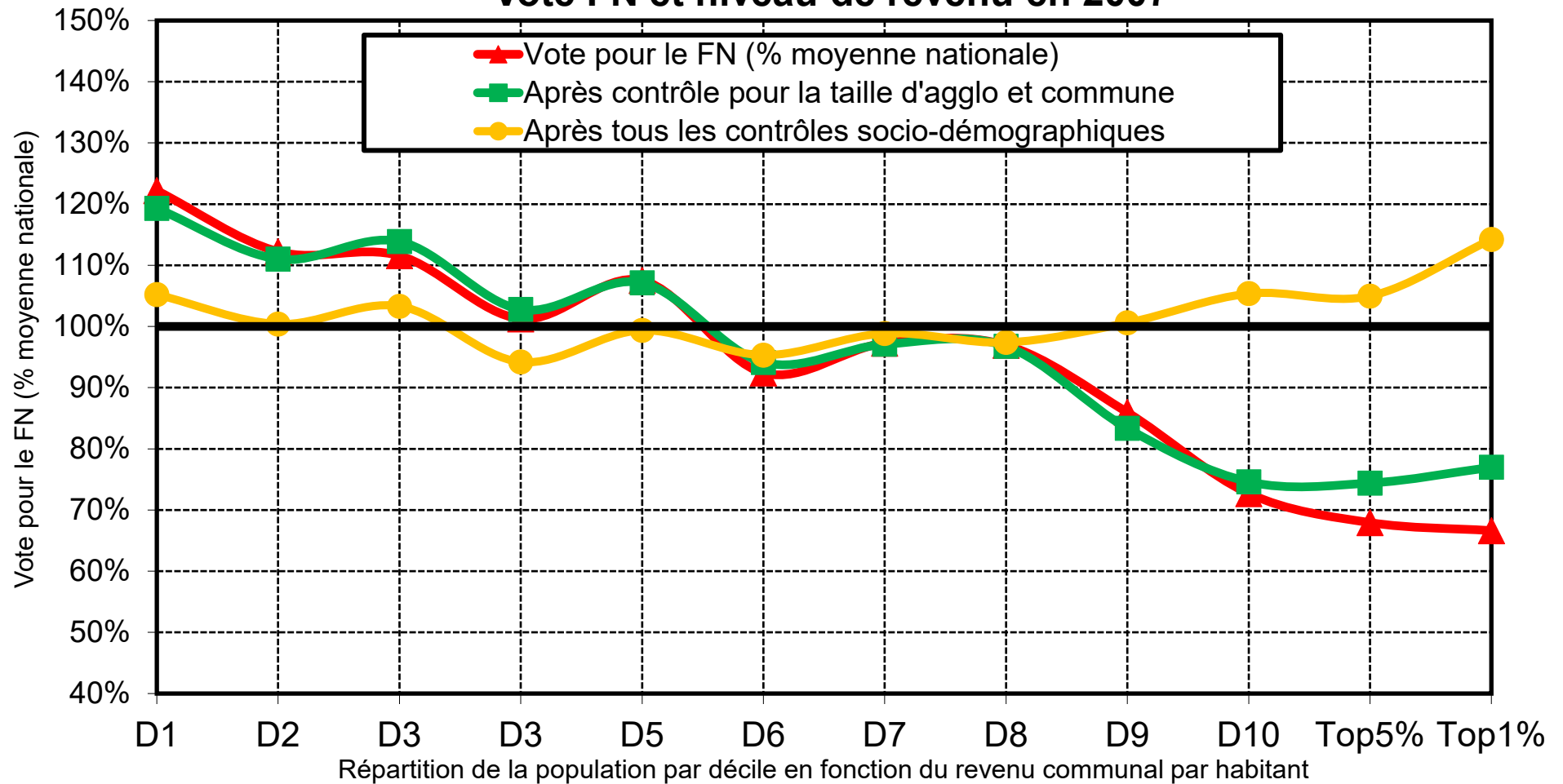
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24d)

Vote FN et niveau de revenu en 2002



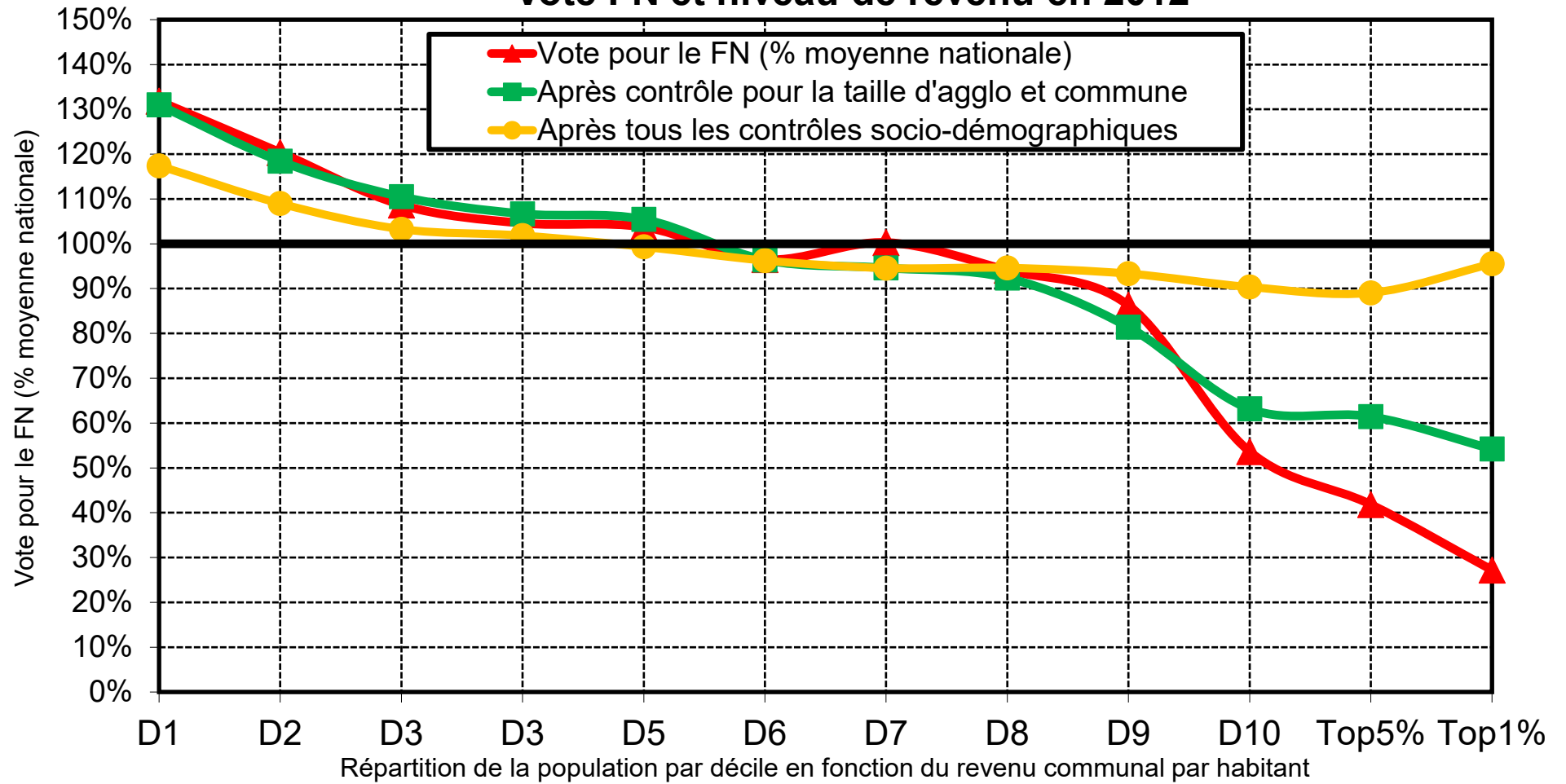
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24e)

Vote FN et niveau de revenu en 2007



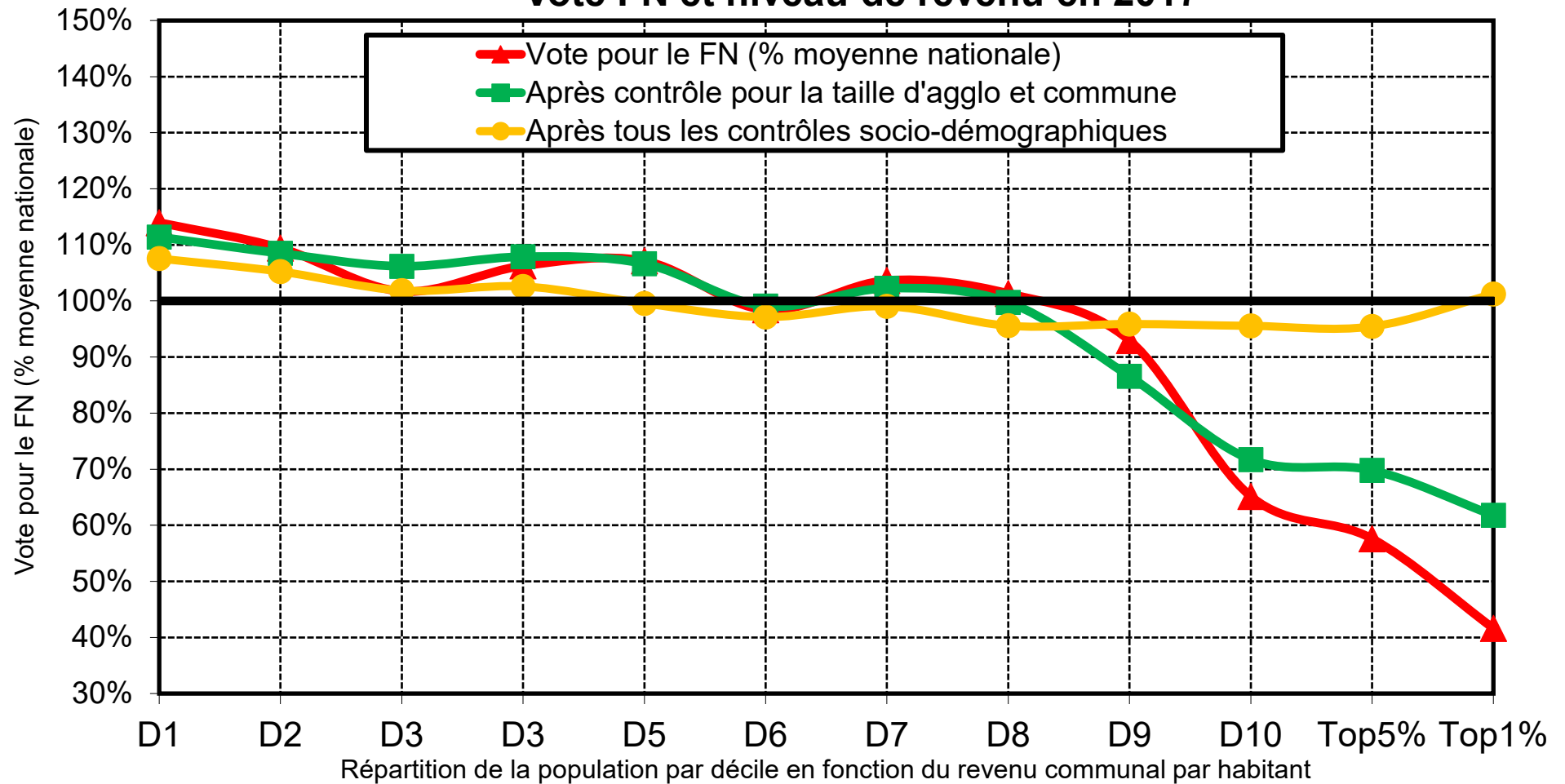
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24f)

Vote FN et niveau de revenu en 2012



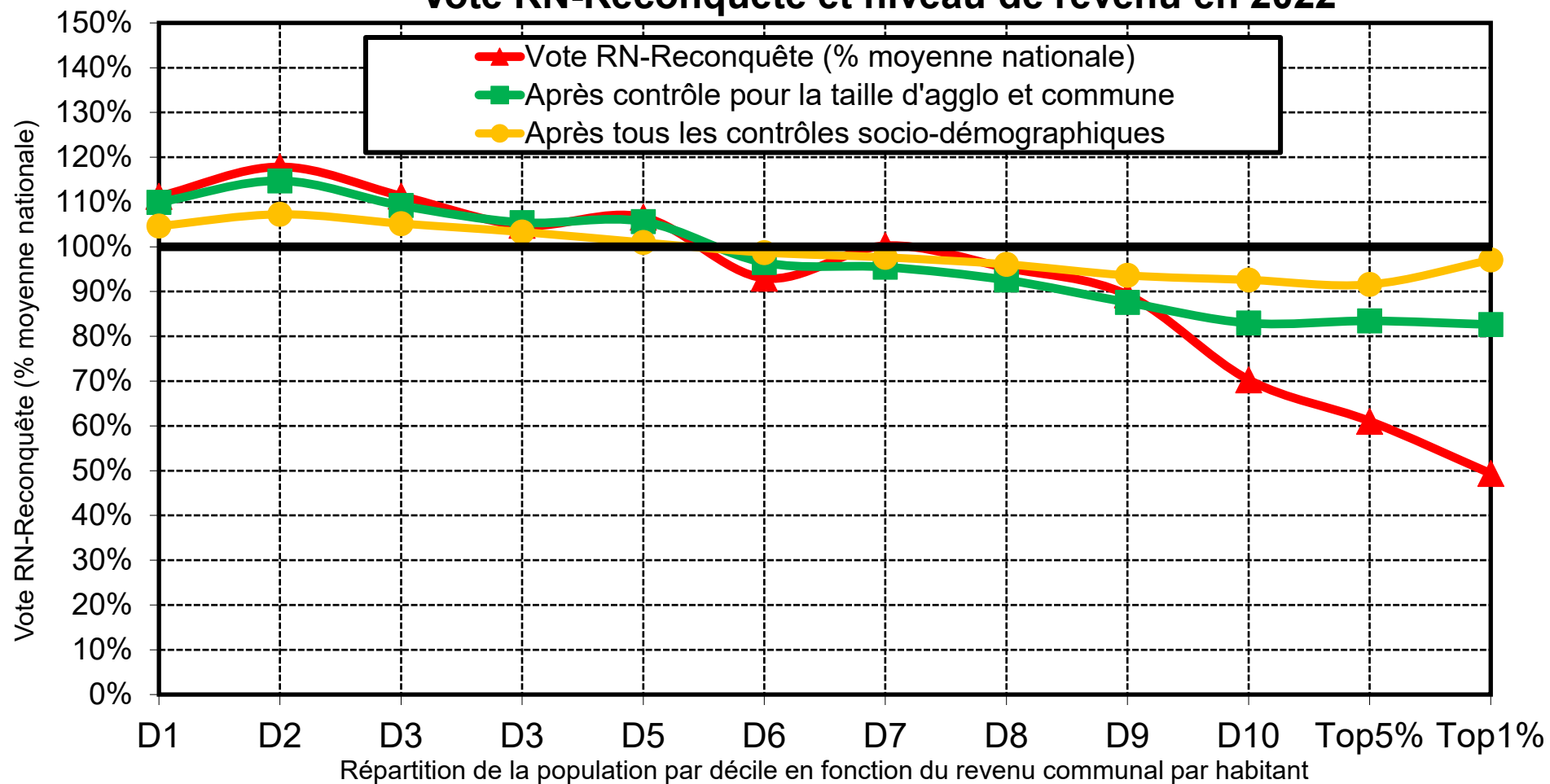
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24g)

Vote FN et niveau de revenu en 2017



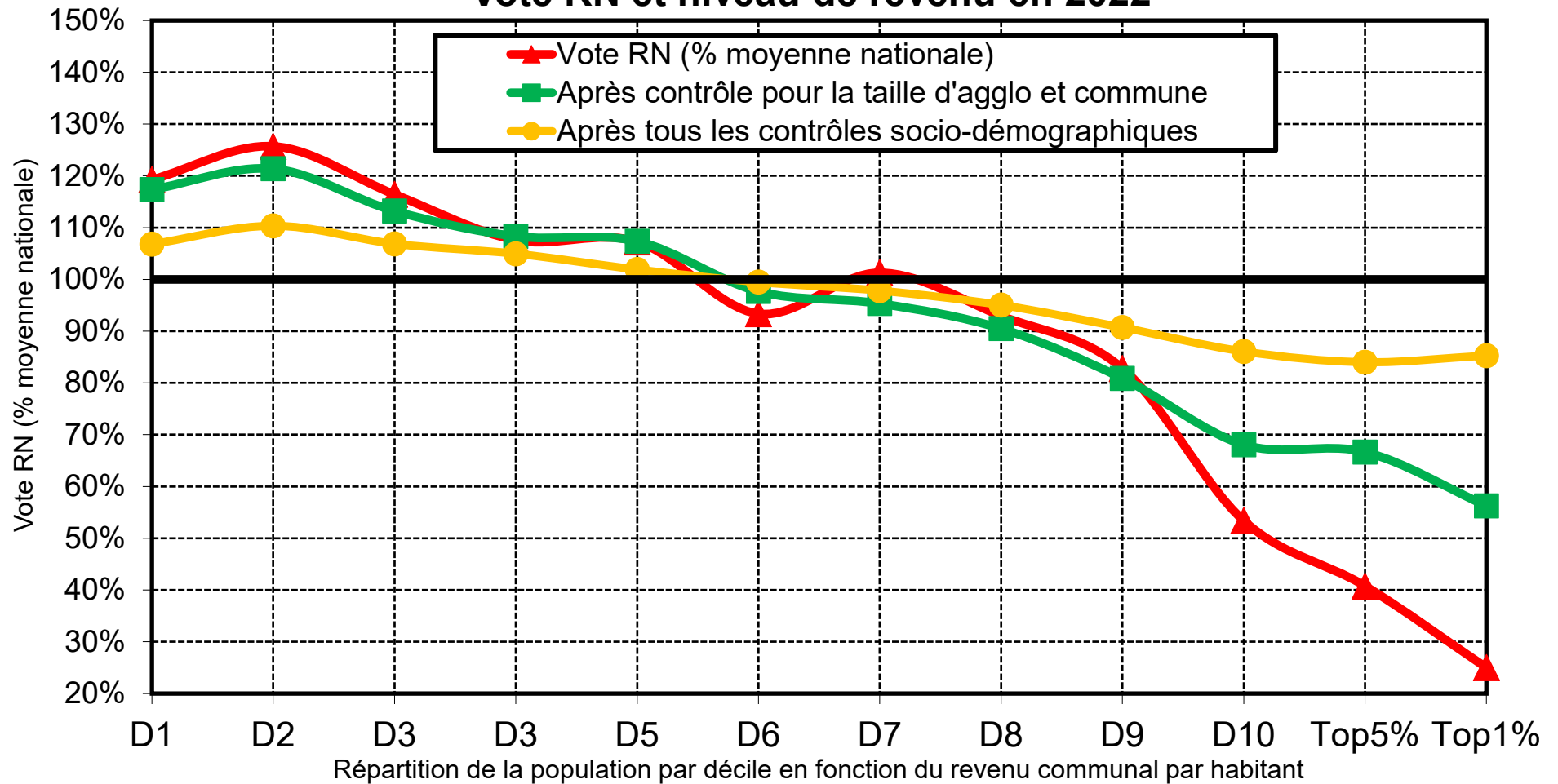
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24h)

Vote RN-Reconquête et niveau de revenu en 2022



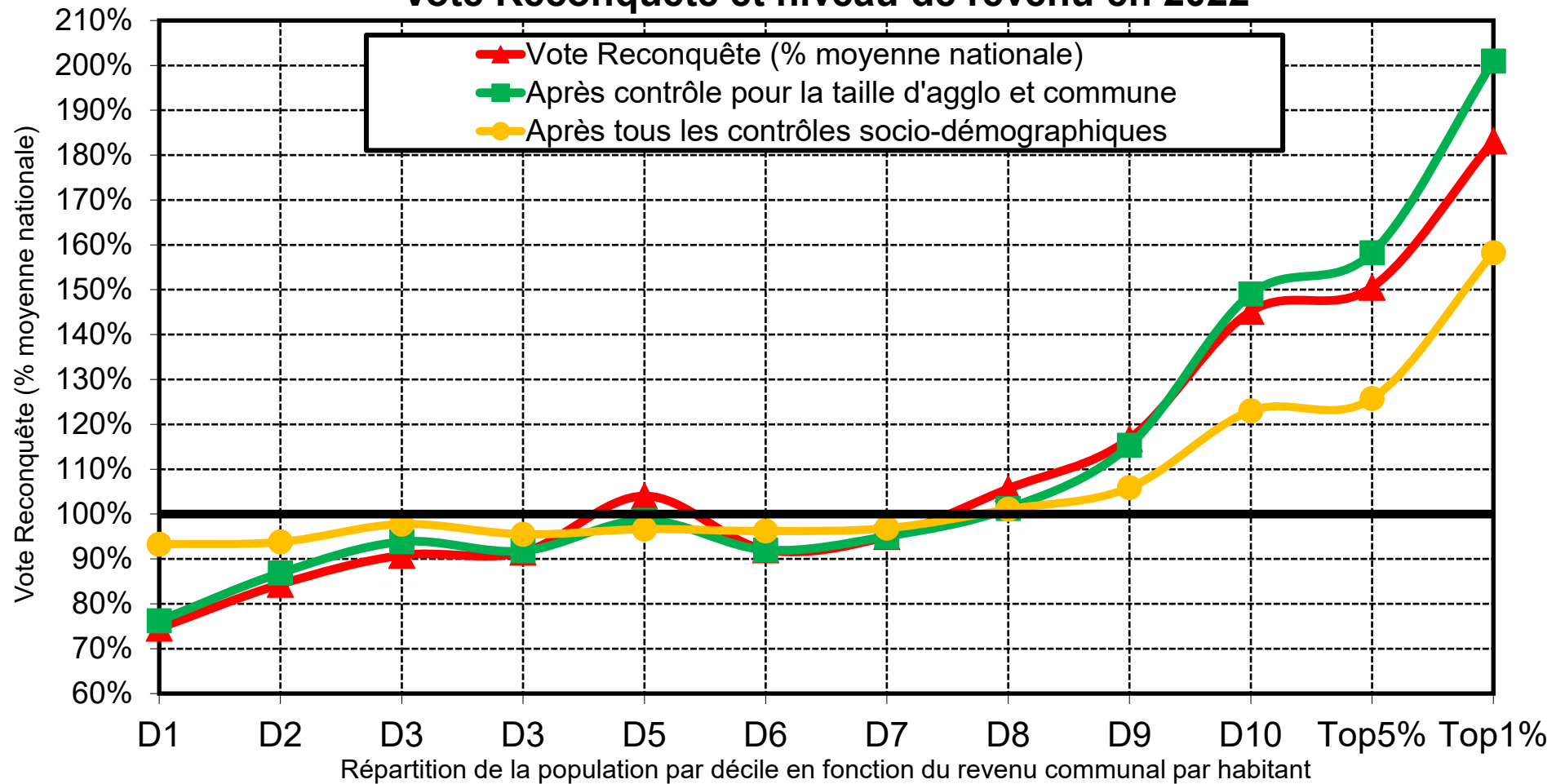
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24i)

Vote RN et niveau de revenu en 2022



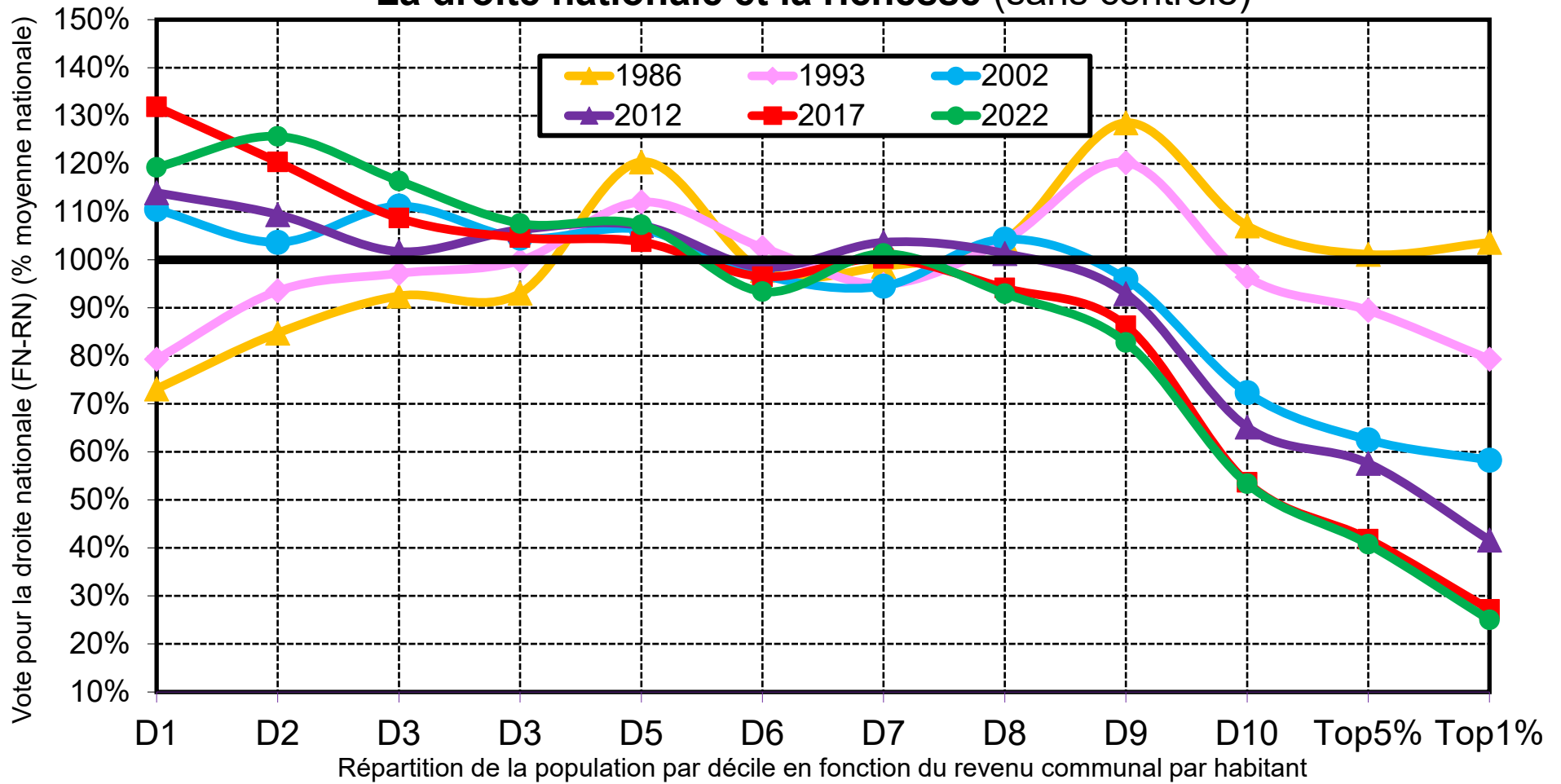
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24j)

Vote Reconquête et niveau de revenu en 2022



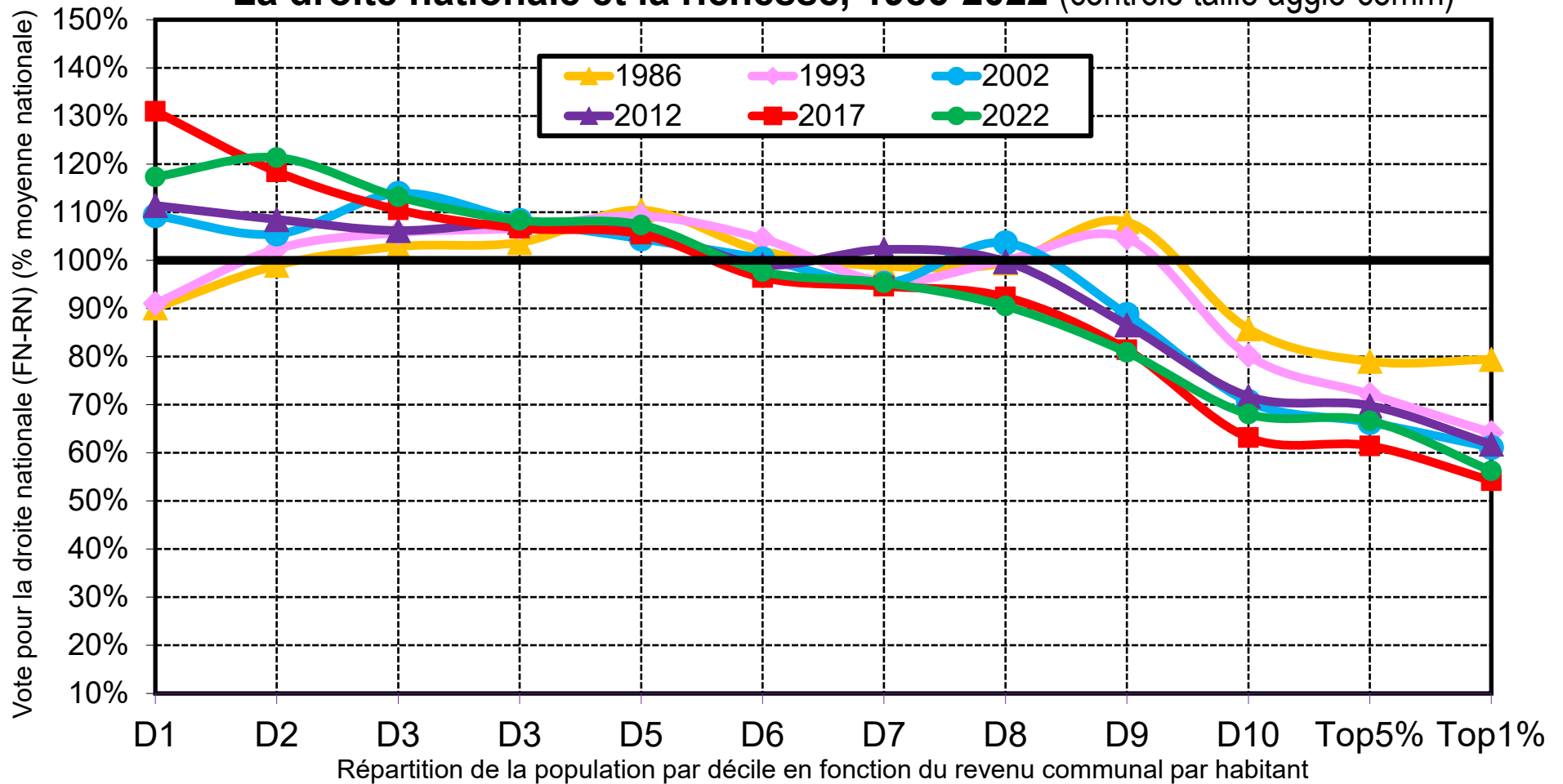
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24k)

La droite nationale et la richesse (sans contrôle)



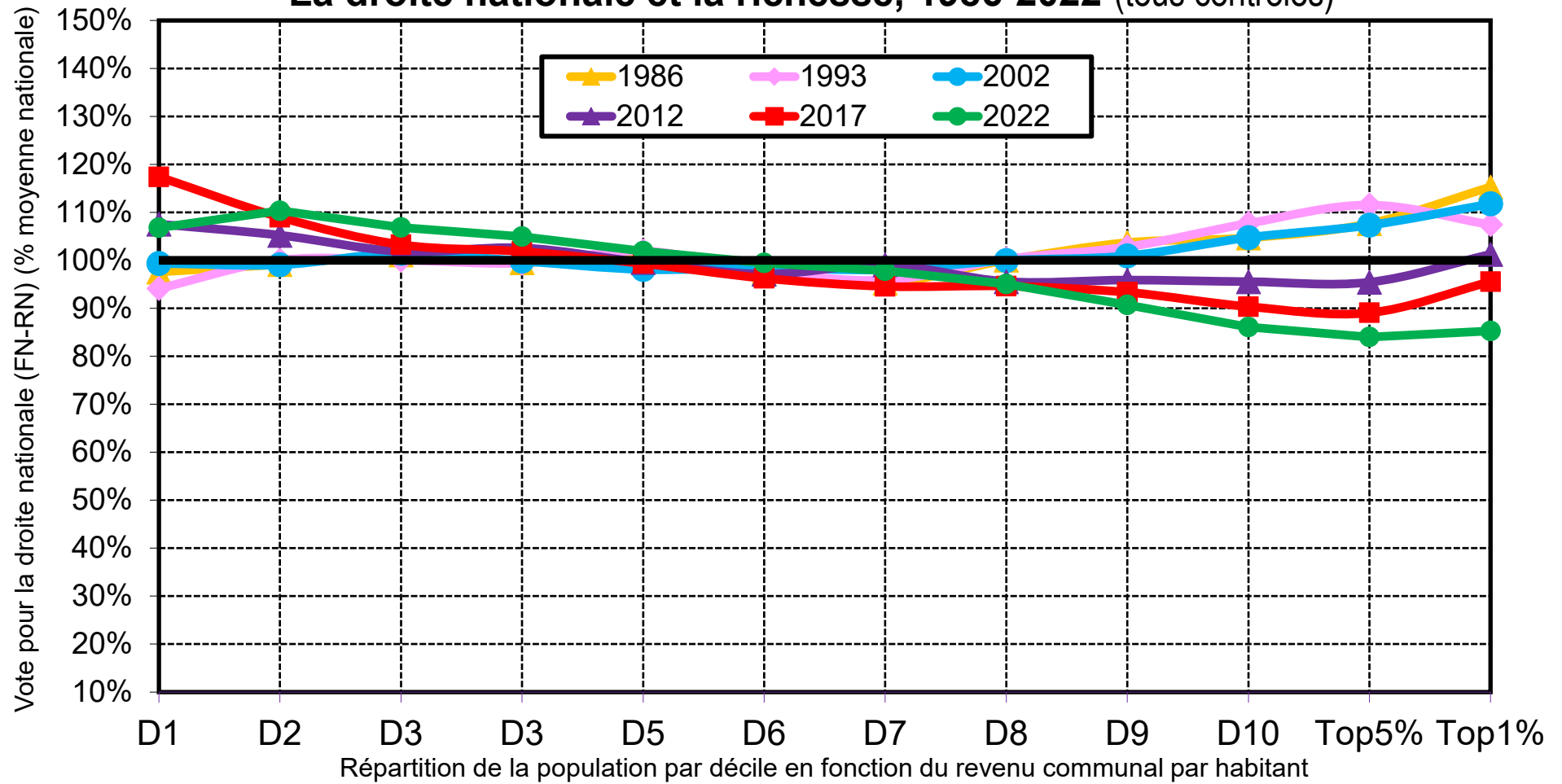
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24I)

La droite nationale et la richesse, 1986-2022 (contrôle taille aggro-comm)



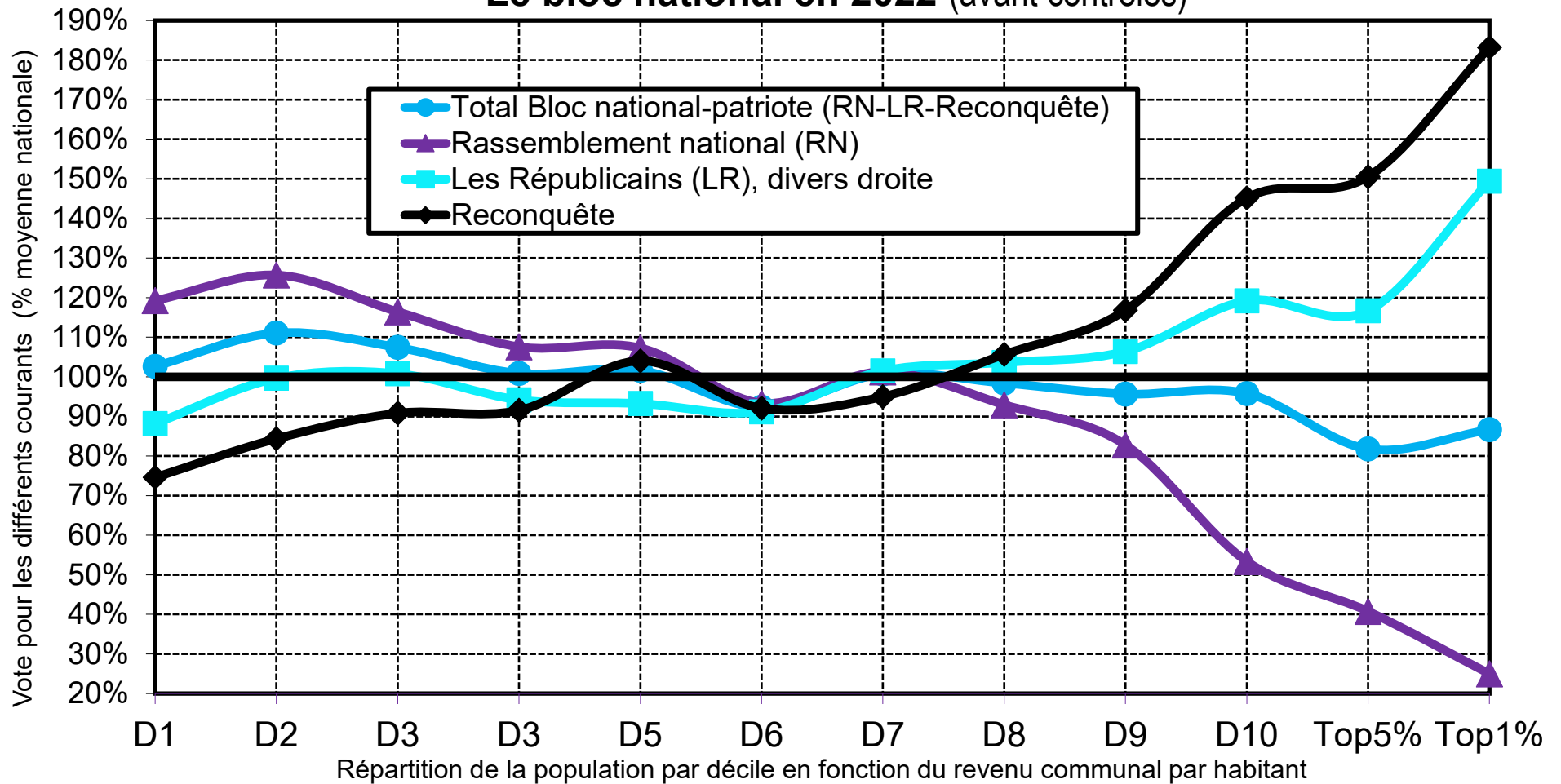
Lecture. Des élections législatives de 1986 à celles de 2022, le profil de vote pour le FN devient une fonction de plus en plus nettement décroissante du revenu moyen de la commune. Le profil est toutefois moins fortement décroissant au niveau des communes très riches que le profil de vote pour la gauche. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24m)

La droite nationale et la richesse, 1986-2022 (tous contrôles)



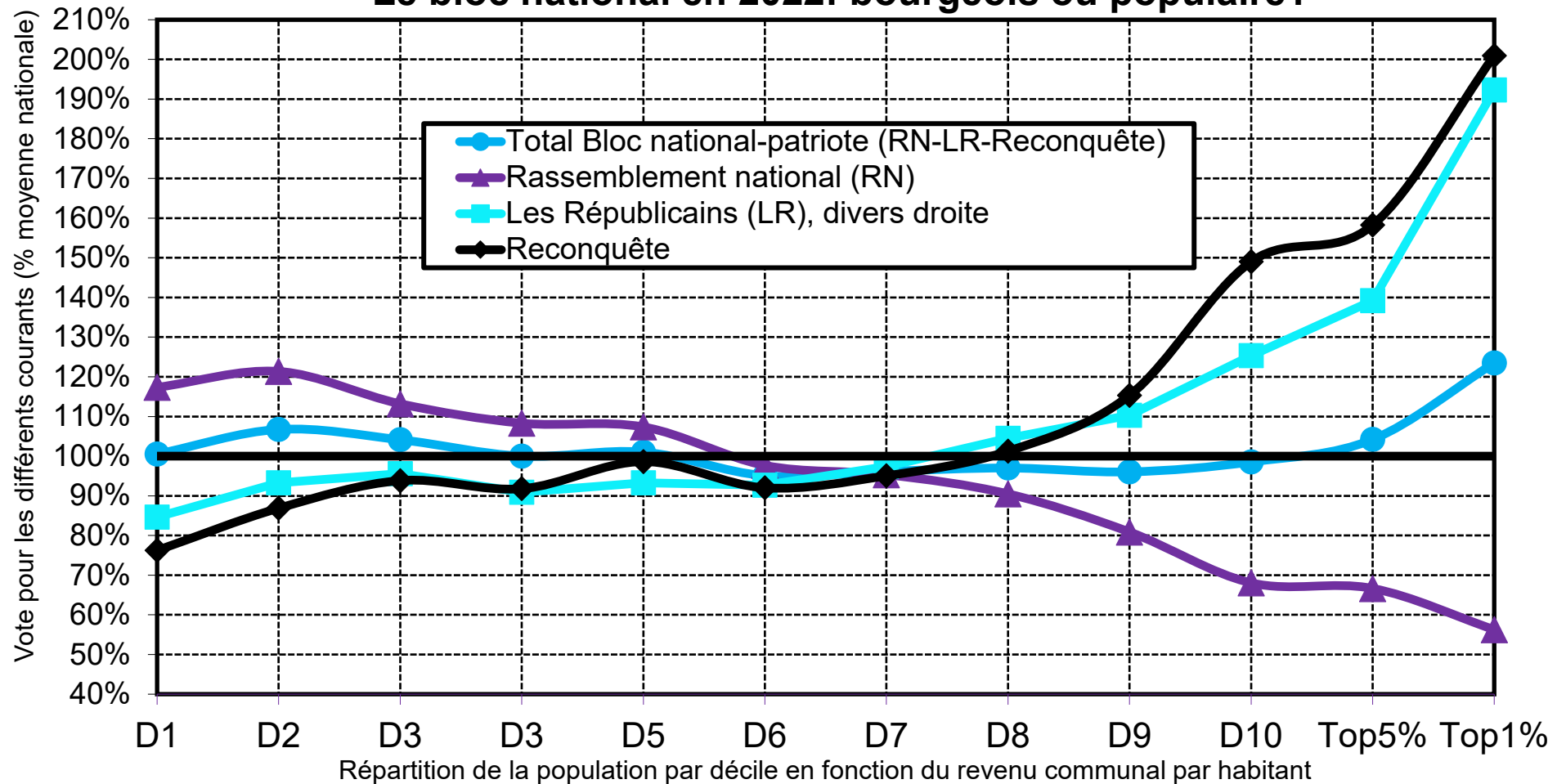
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24n)

Le bloc national en 2022 (avant contrôles)



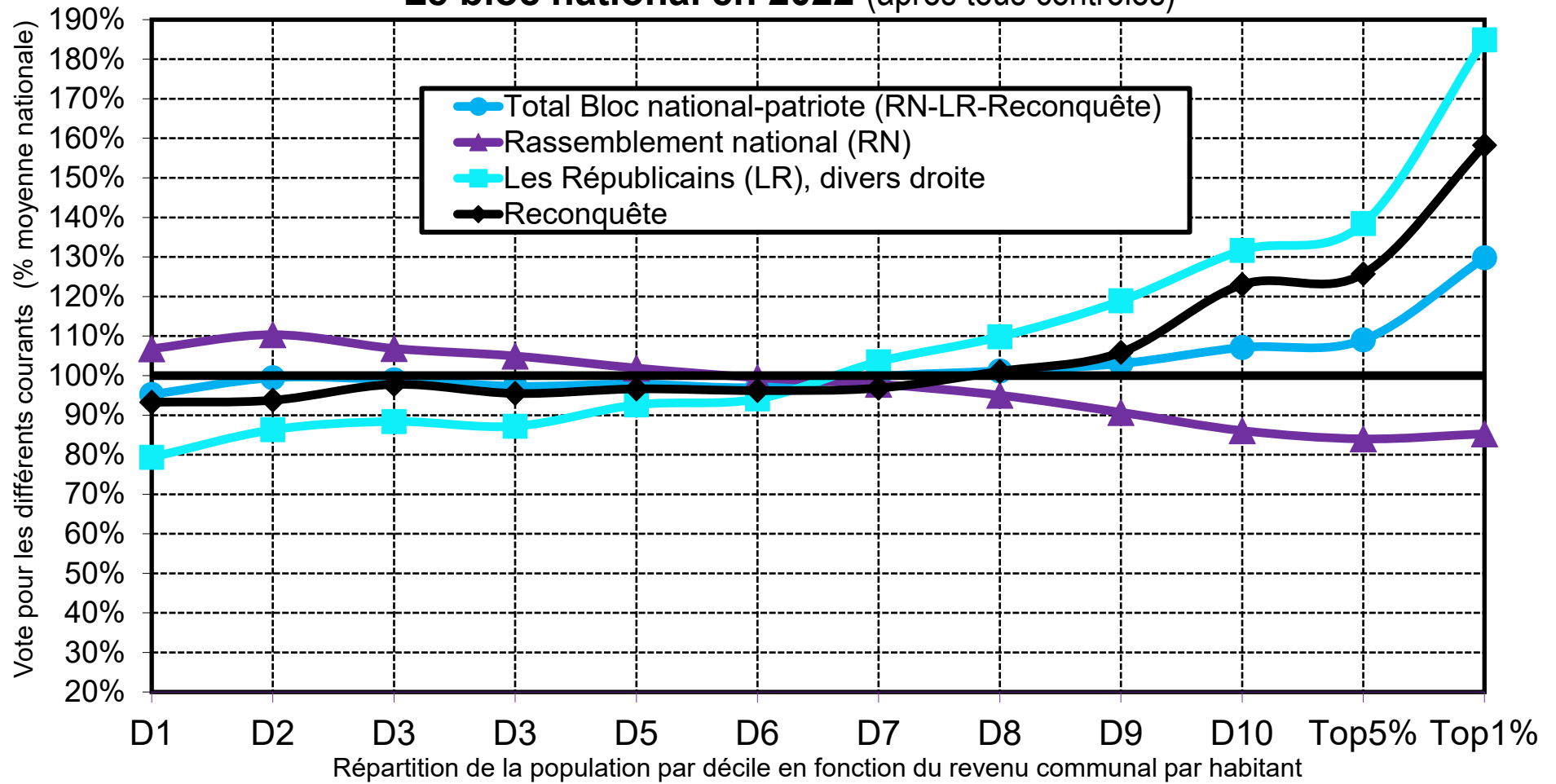
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24o)

Le bloc national en 2022: bourgeois ou populaire?



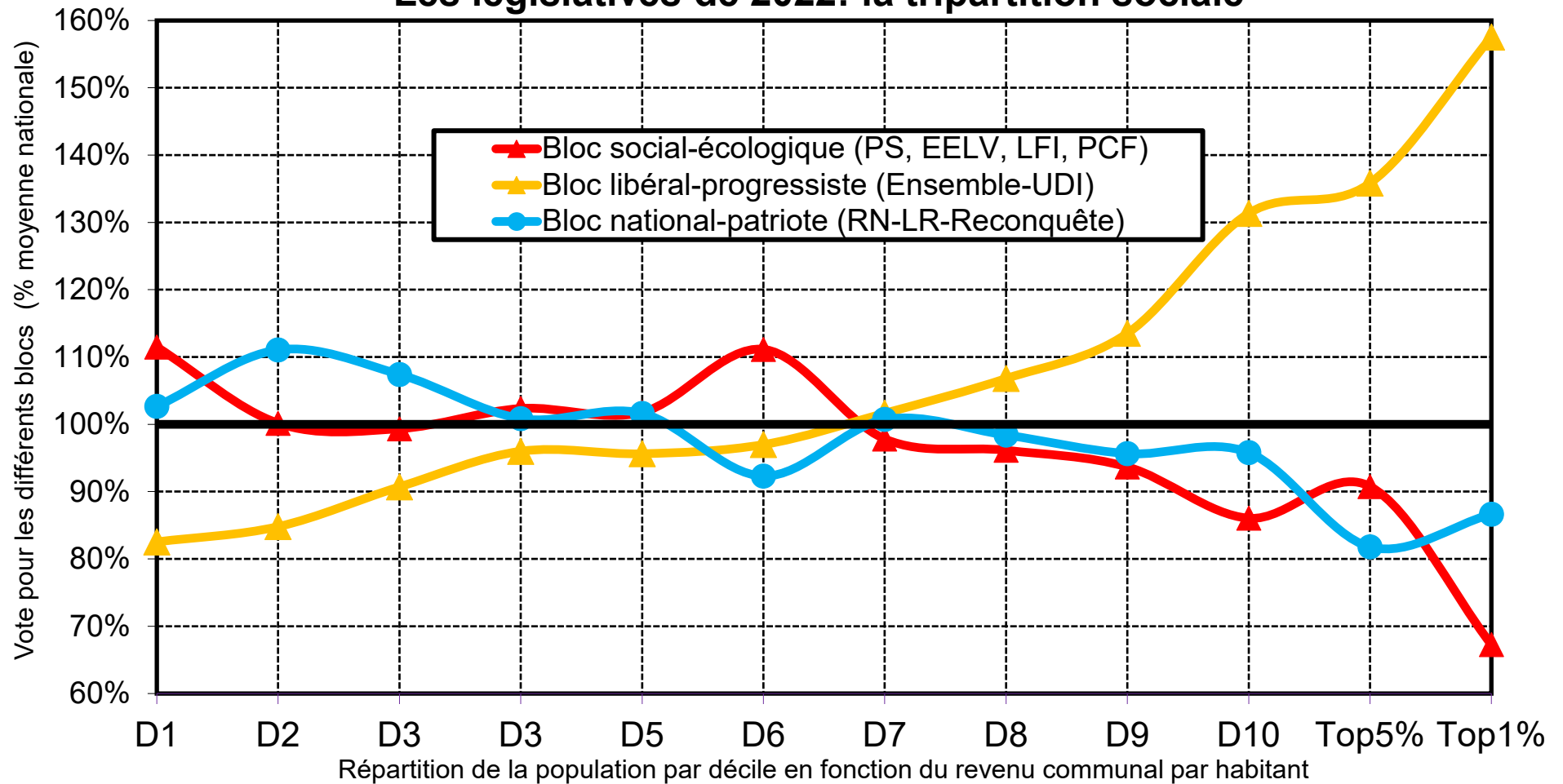
Lecture. Lors des élections législatives de 2022, le vote RN est une fonction décroissante du revenu communal moyen, alors que les votes LR et Reconquête sont au contraire très fortement croissants avec le revenu. Au total, le bloc national-patriote a un score qui varie peu avec le revenu communal (sauf une partie légèrement croissante au sommet). **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24p)

Le bloc national en 2022 (après tous contrôles)



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24q)

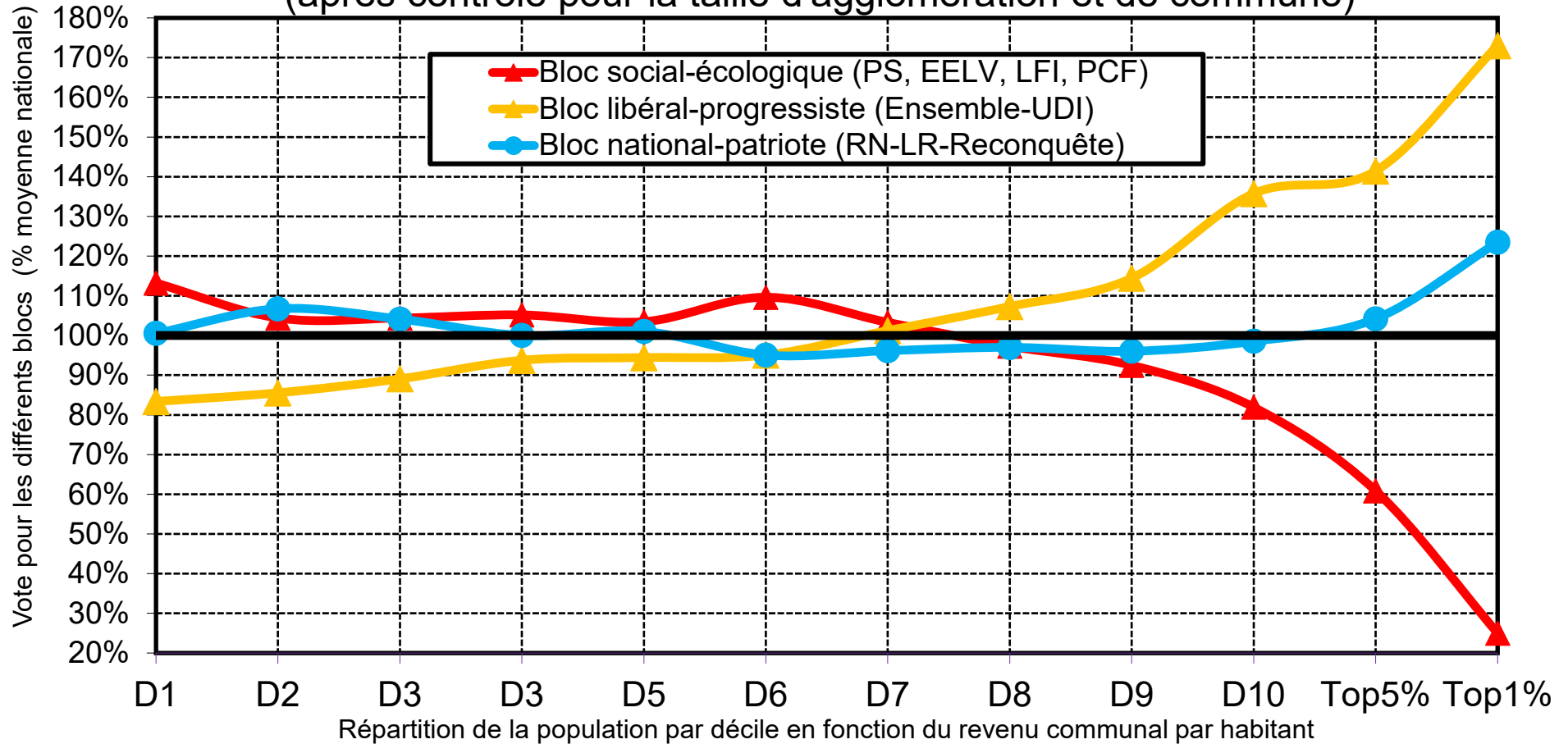
Les législatives de 2022: la tripartition sociale



Lecture. Lors des élections législatives de 2022, le bloc libéral-progressiste (30% des voix) réalise un score qui est très fortement croissant avec le revenu communal moyen, alors que les scores du bloc social-écologique (33% des voix) et à un degré moindre du bloc national-patriote (37% des voix) diminuent avec le revenu.

Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24r)

Les législatives de 2022: la tripartition sociale (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)

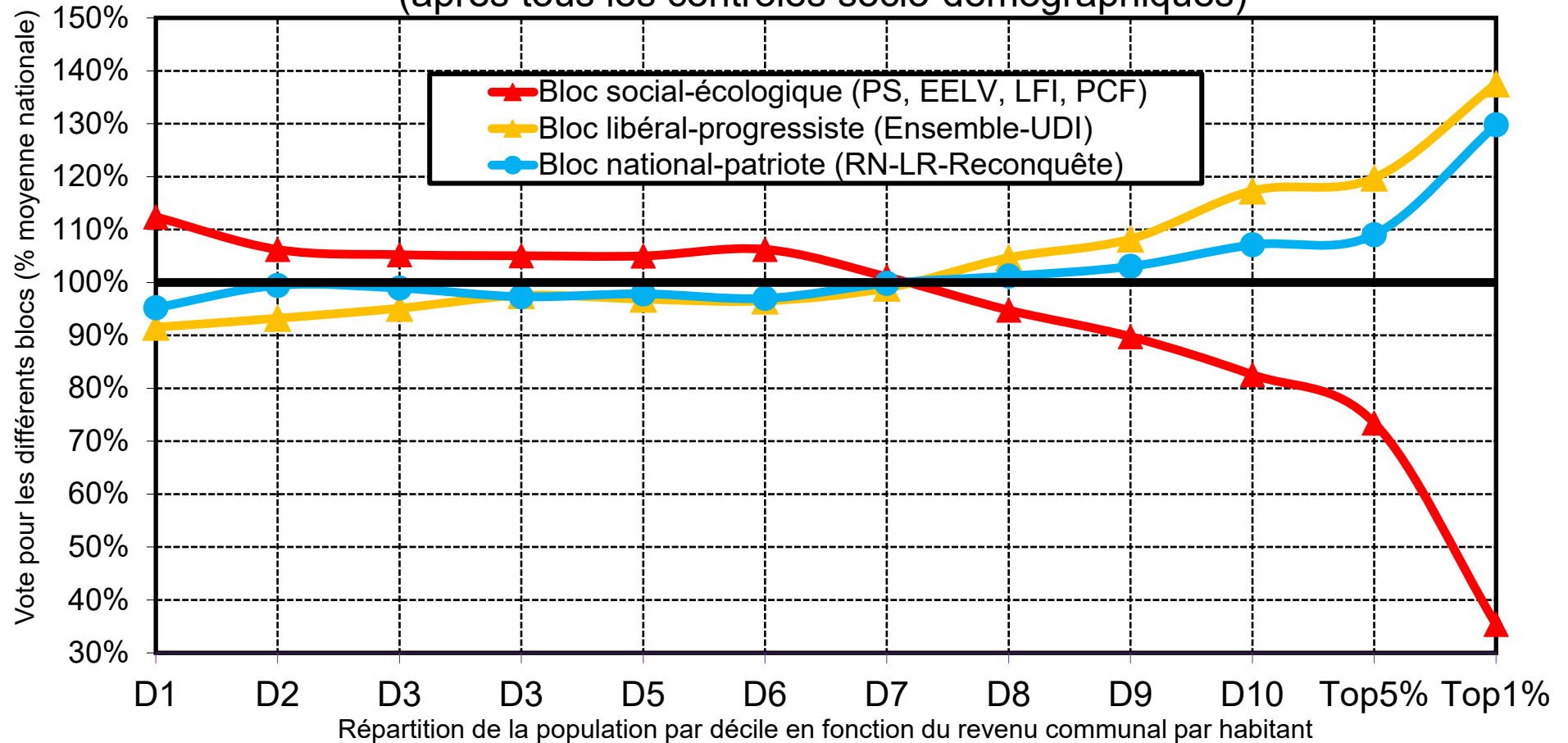


Lecture. Lors des élections législatives de 2022, la tripartition sociale entre les trois blocs apparaît encore plus nettement lorsque l'on raisonne pour une taille d'agglomération et de commune donnée.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

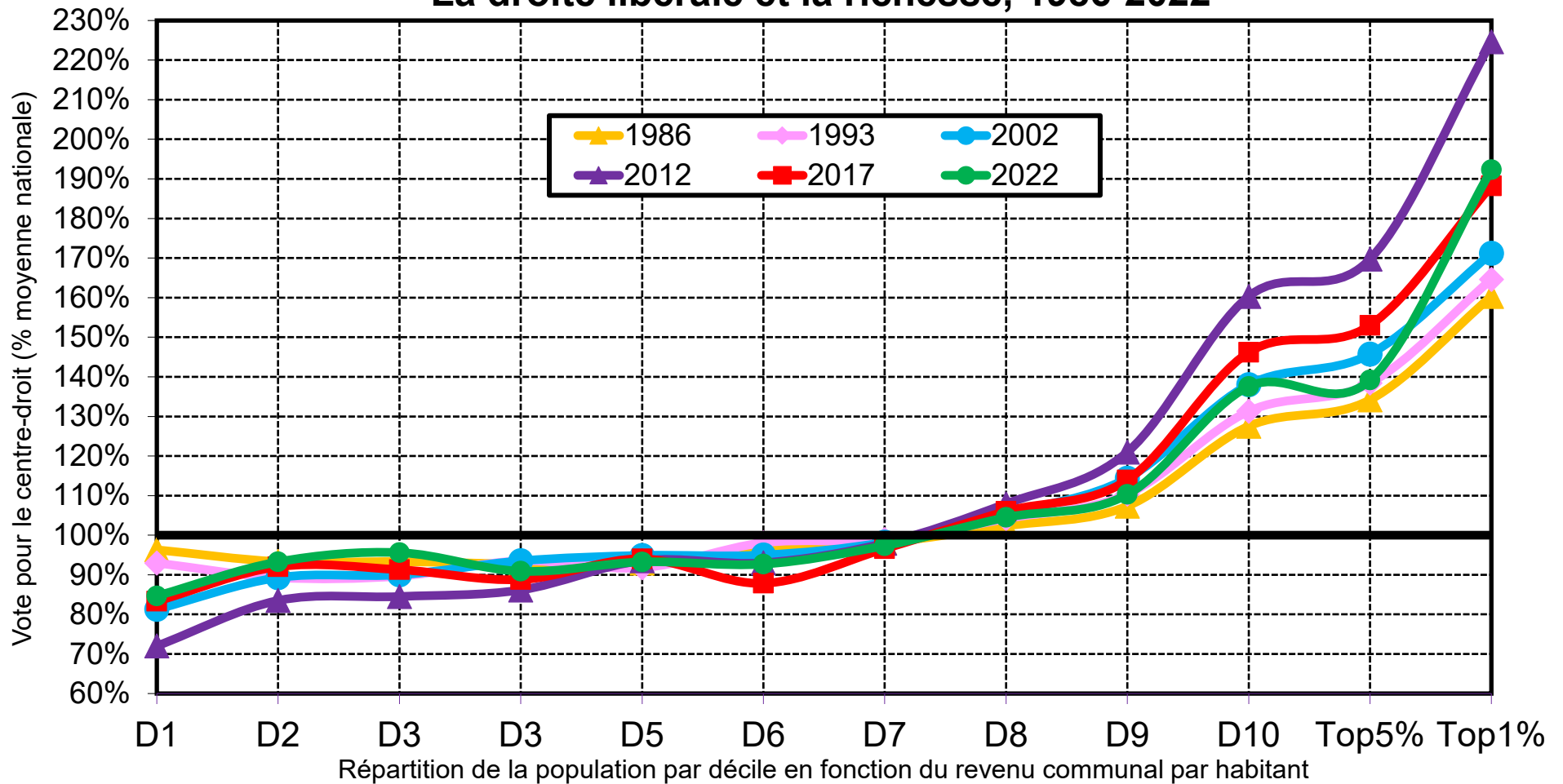
Sources et séries : voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.24s)

Les législatives 2022: la tripartition sociale (après tous les contrôles socio-démographiques)



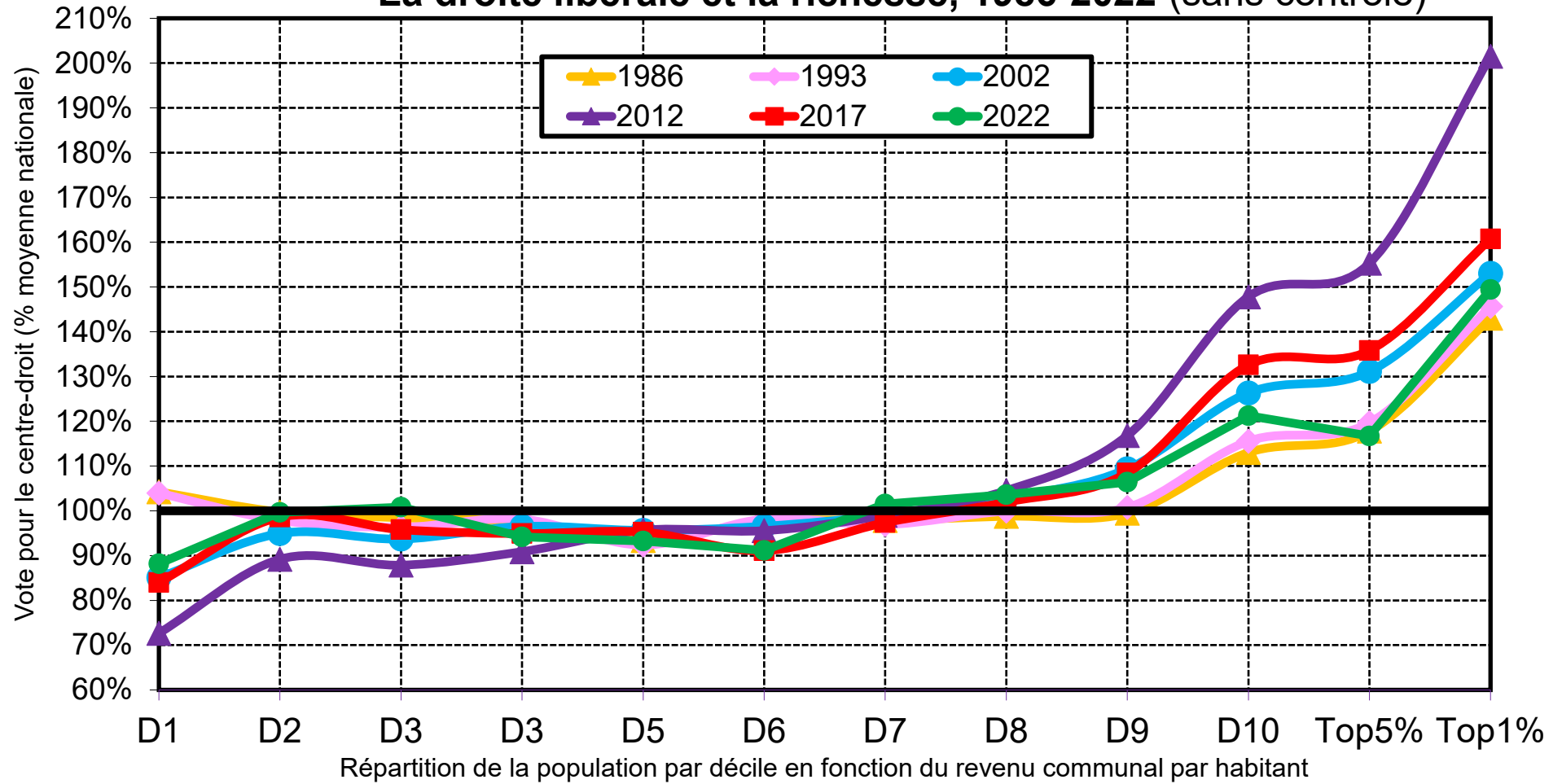
Lecture. Lors des élections législatives de 2022, la tripartition sociale entre les trois blocs apparaît encore plus nettement lorsque l'on contrôle pour toutes les autres caractéristiques sociodémographiques (taille d'agglomération, composition professionnelle, diplômes, etc.). **Note :** les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles sociodémographiques.
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.24t)

La droite libérale et la richesse, 1986-2022



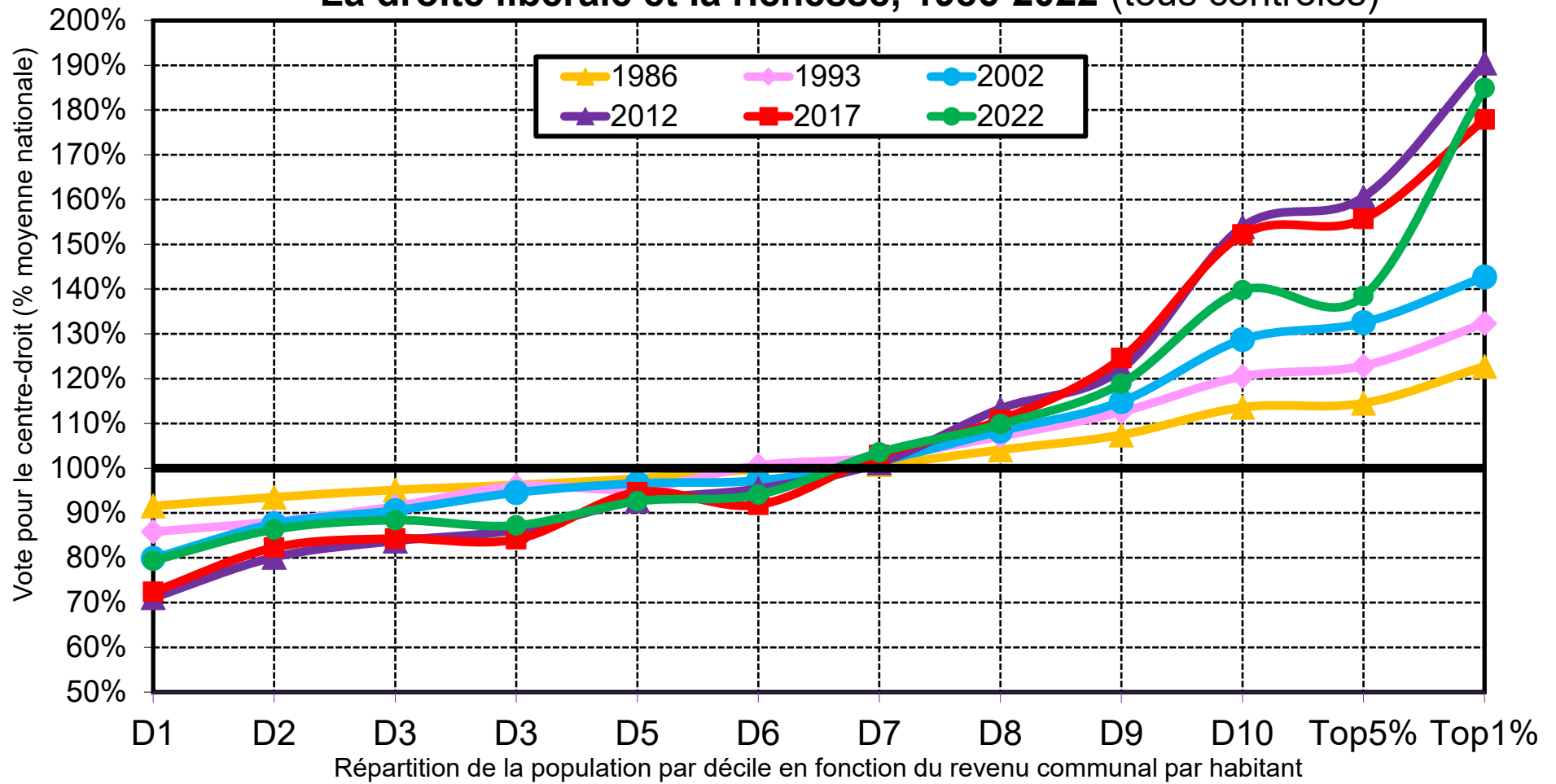
Lecture. Des élections législatives de 1986 à celles de 2022, le vote pour le centre-droit (RPR, UDF, UMP, LR, divers droite) est devenu de plus en plus fortement croissant avec le niveau de revenu, avec toutefois une inflexion en 2017-2022 du fait des départs des communes les plus riches vers le bloc libéral-progressiste. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir nehistoireduconflictropolitique.fr (graphique D3.25a)

La droite libérale et la richesse, 1986-2022 (sans contrôle)



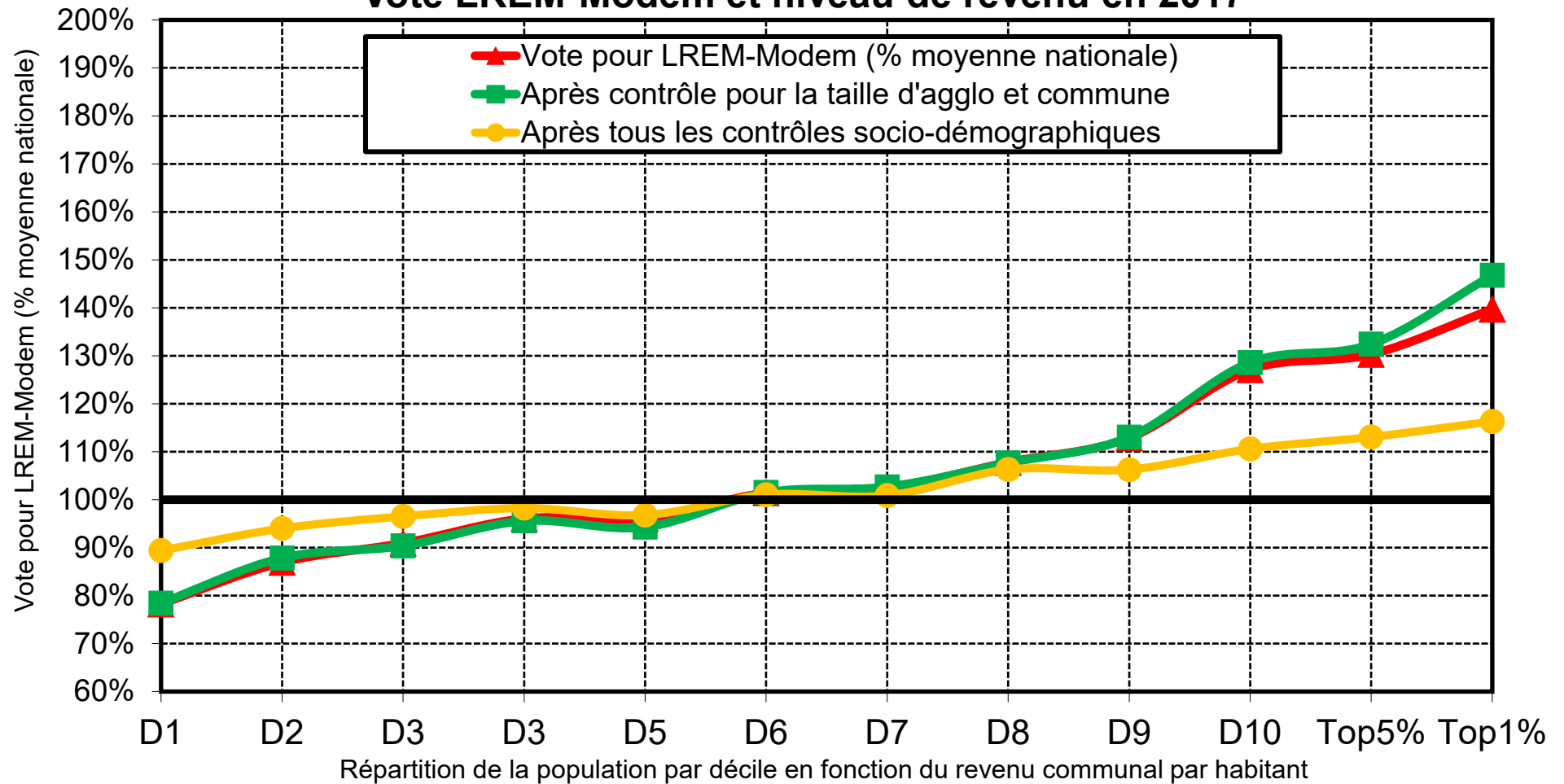
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.25b)

La droite libérale et la richesse, 1986-2022 (tous contrôles)



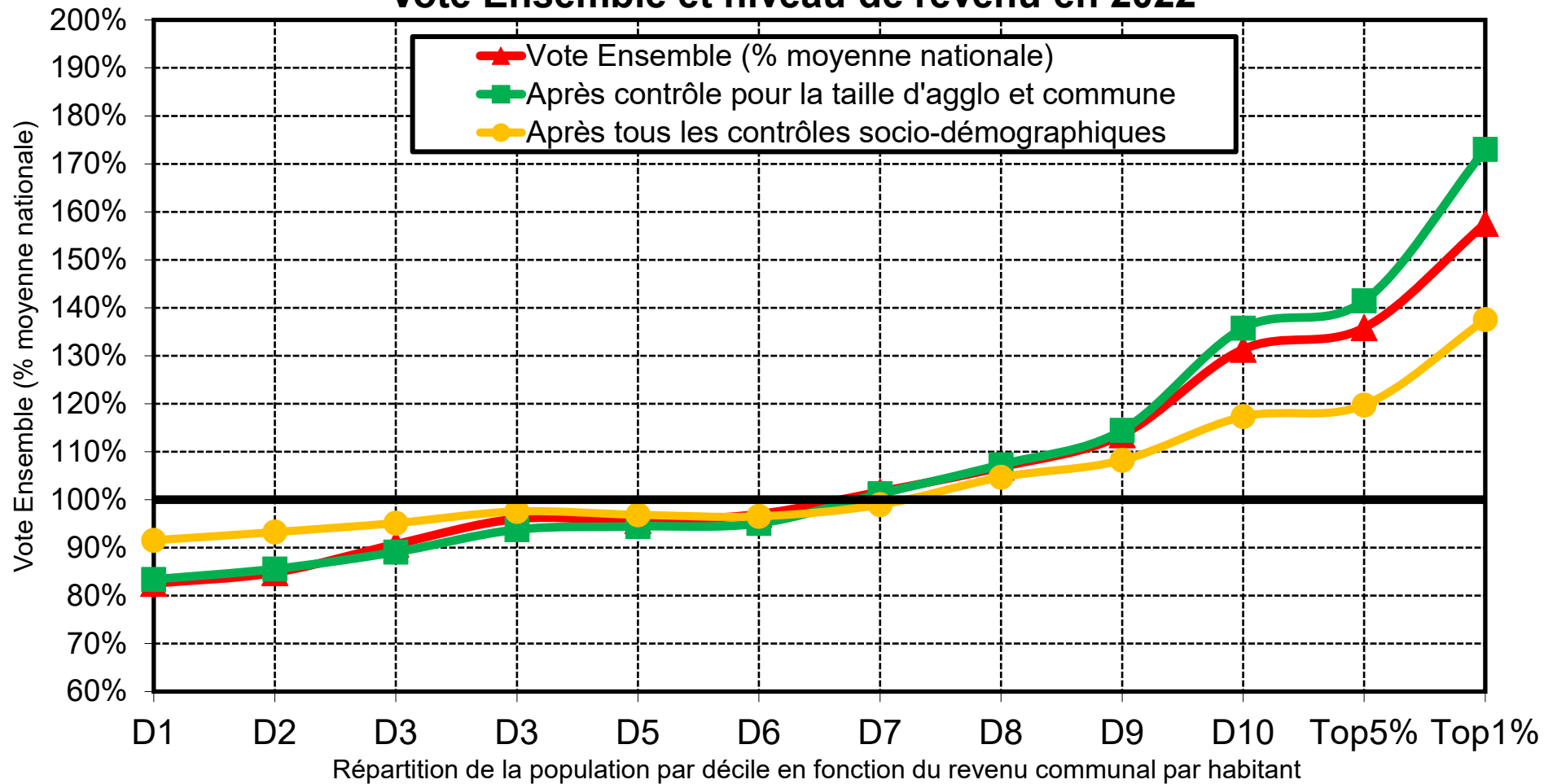
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.25c)

Vote LREM-Modem et niveau de revenu en 2017



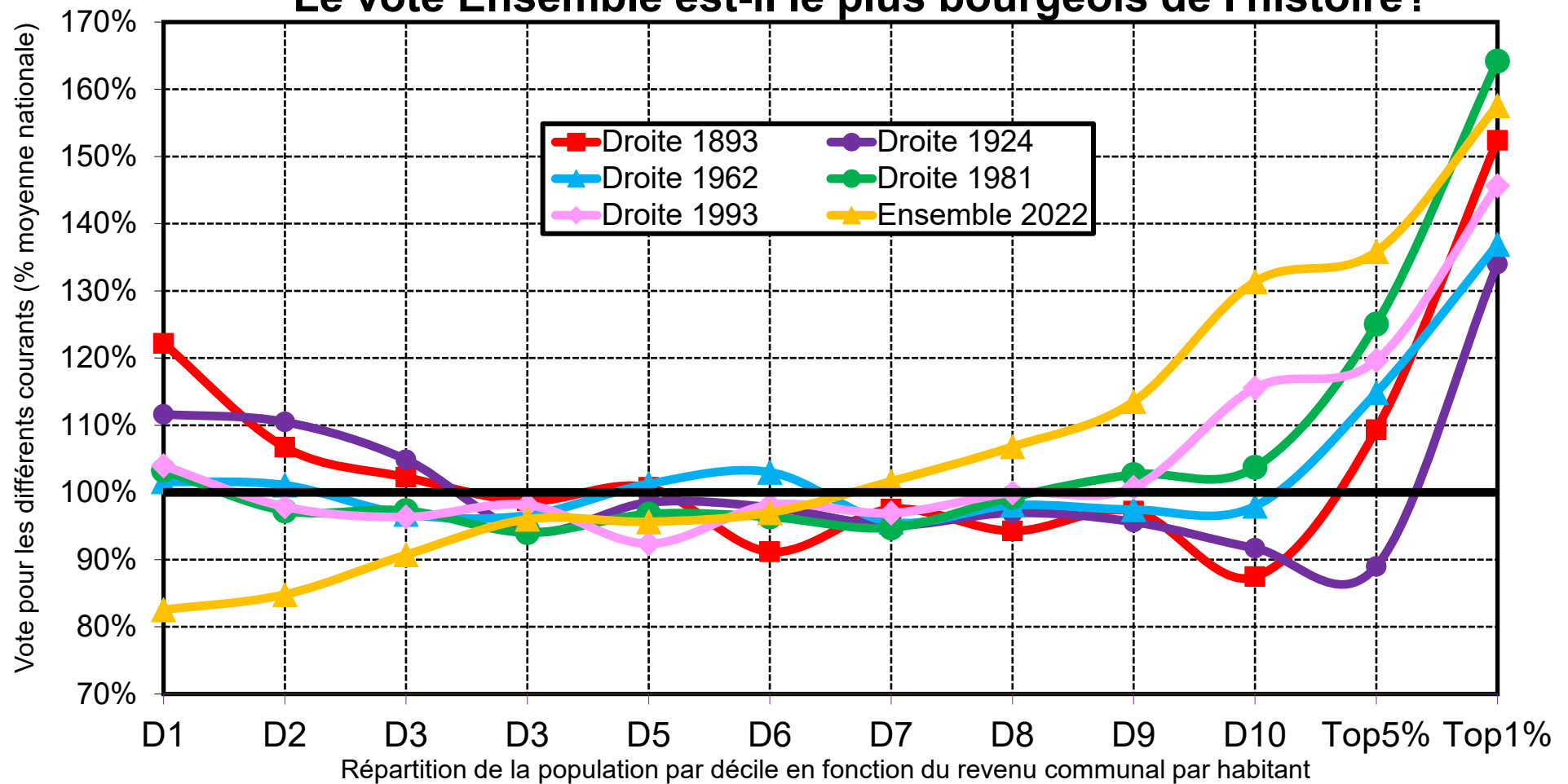
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.25d)

Vote Ensemble et niveau de revenu en 2022



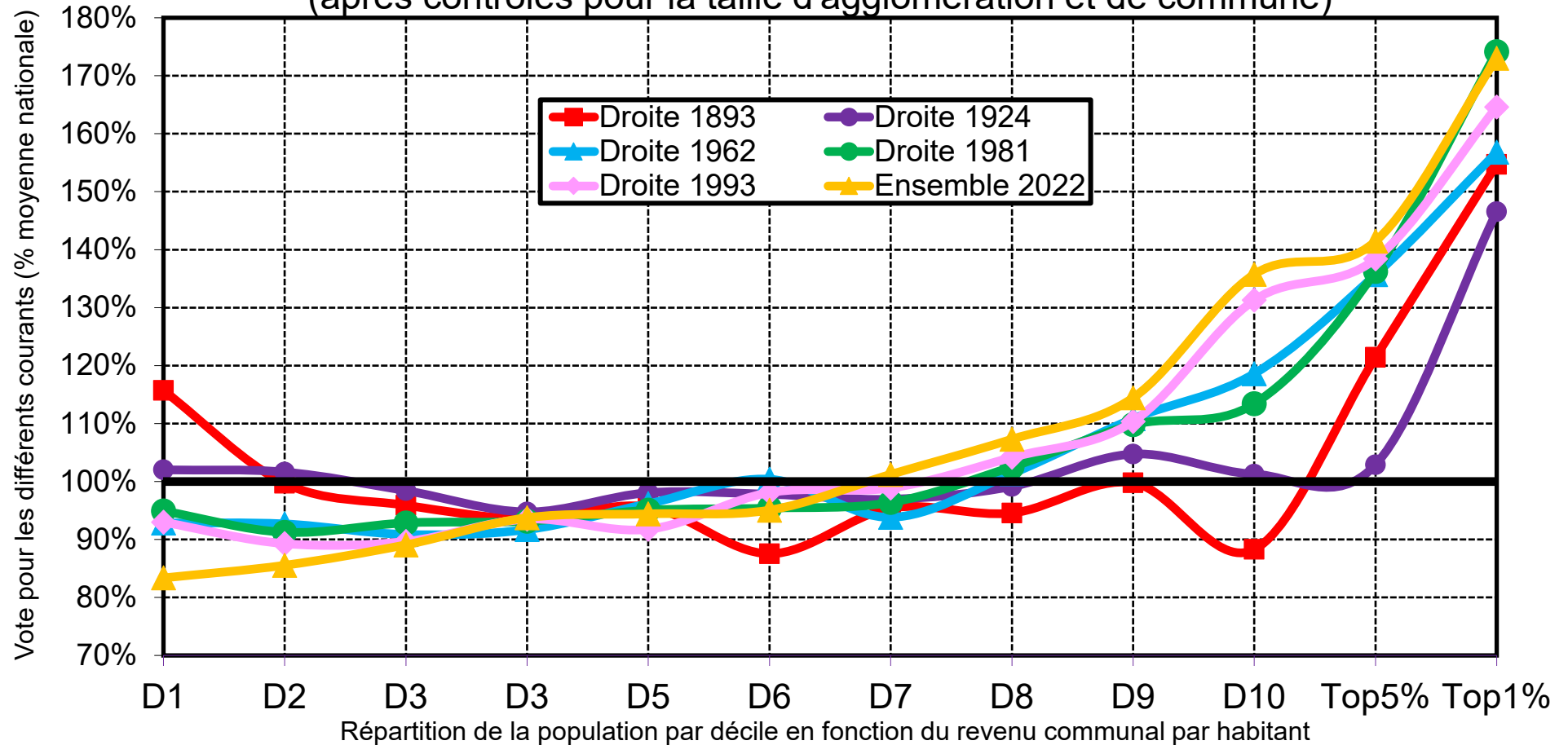
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.25e)

Le vote Ensemble est-il le plus bourgeois de l'histoire?



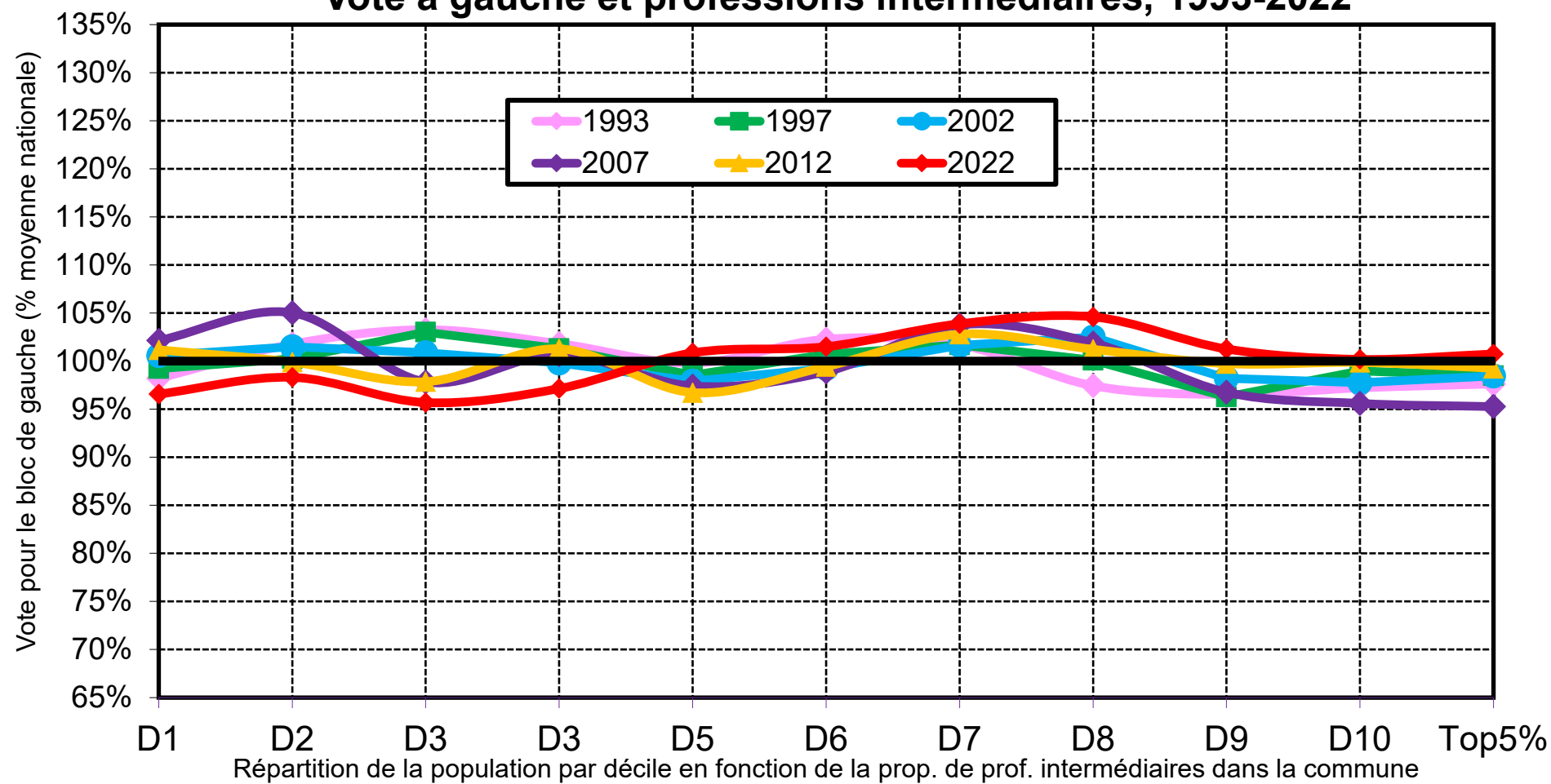
Lecture. Le vote pour le bloc libéral-progressiste Ensemble-UDI en 2022 est fortement croissant avec le revenu communal moyen. La pente est globalement comparable avec les profils de vote de droite observés dans le passé, à la différence que ces derniers réalisaient de meilleurs scores dans les communes pauvres (et particulièrement dans les communes rurales pauvres).
Note: les résultats indiqués ici sont sans aucun contrôle. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.25f)

Le vote Ensemble est-il le plus bourgeois de l'histoire? (après contrôles pour la taille d'agglomération et de commune)



Lecture. Le vote pour le bloc Ensemble-UDI en 2022 est fortement croissant avec le revenu. La pente est globalement comparable avec les profils de vote de droite observés dans le passé, à la différence que ces derniers réalisaient généralement de meilleurs scores dans les communes les plus pauvres, y compris pour une taille d'agglomération et de commune donnée. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir nehistoireduconflitpolitique.fr (graph. D3.25g)

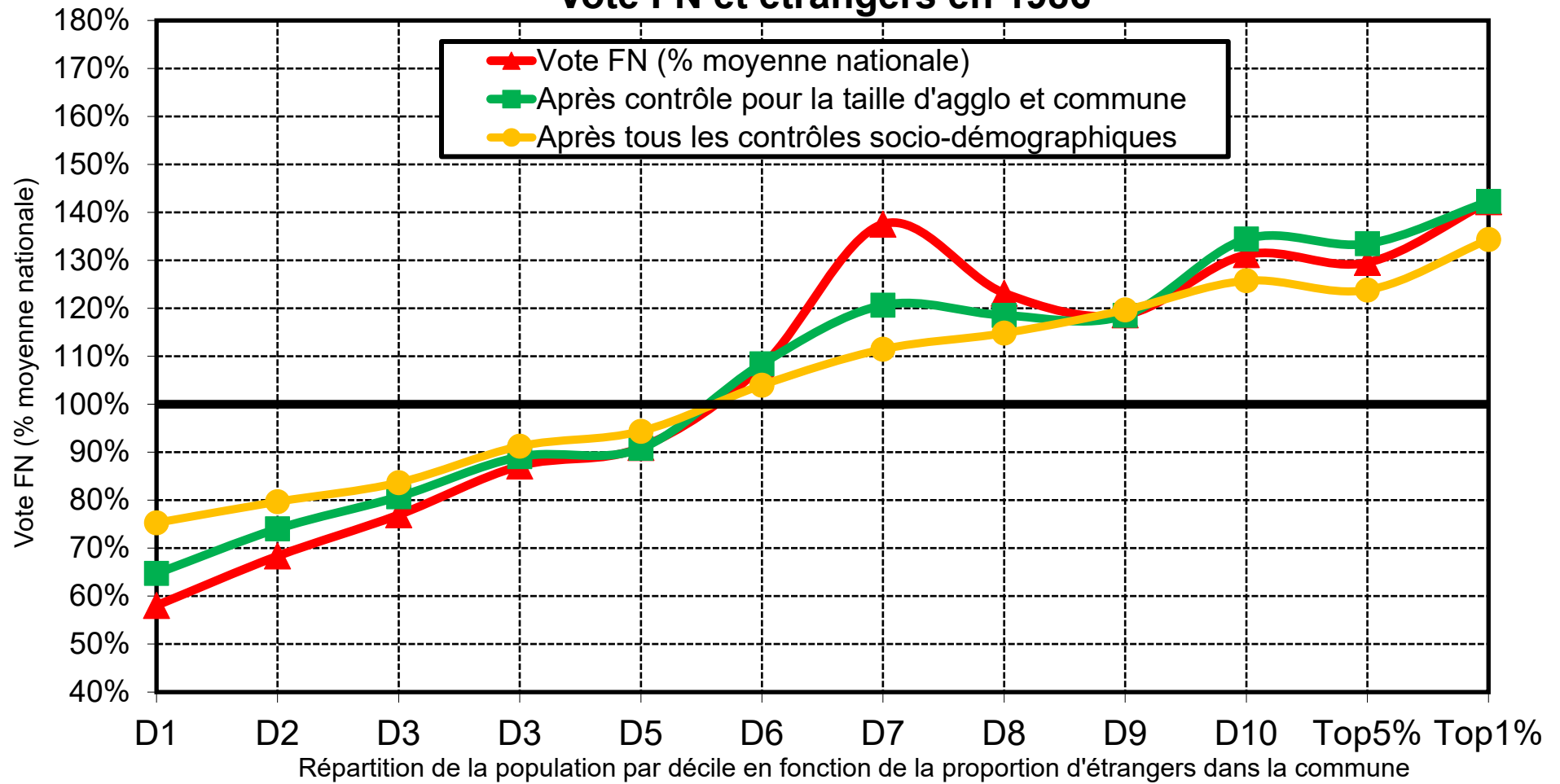
Vote à gauche et professions intermédiaires, 1993-2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

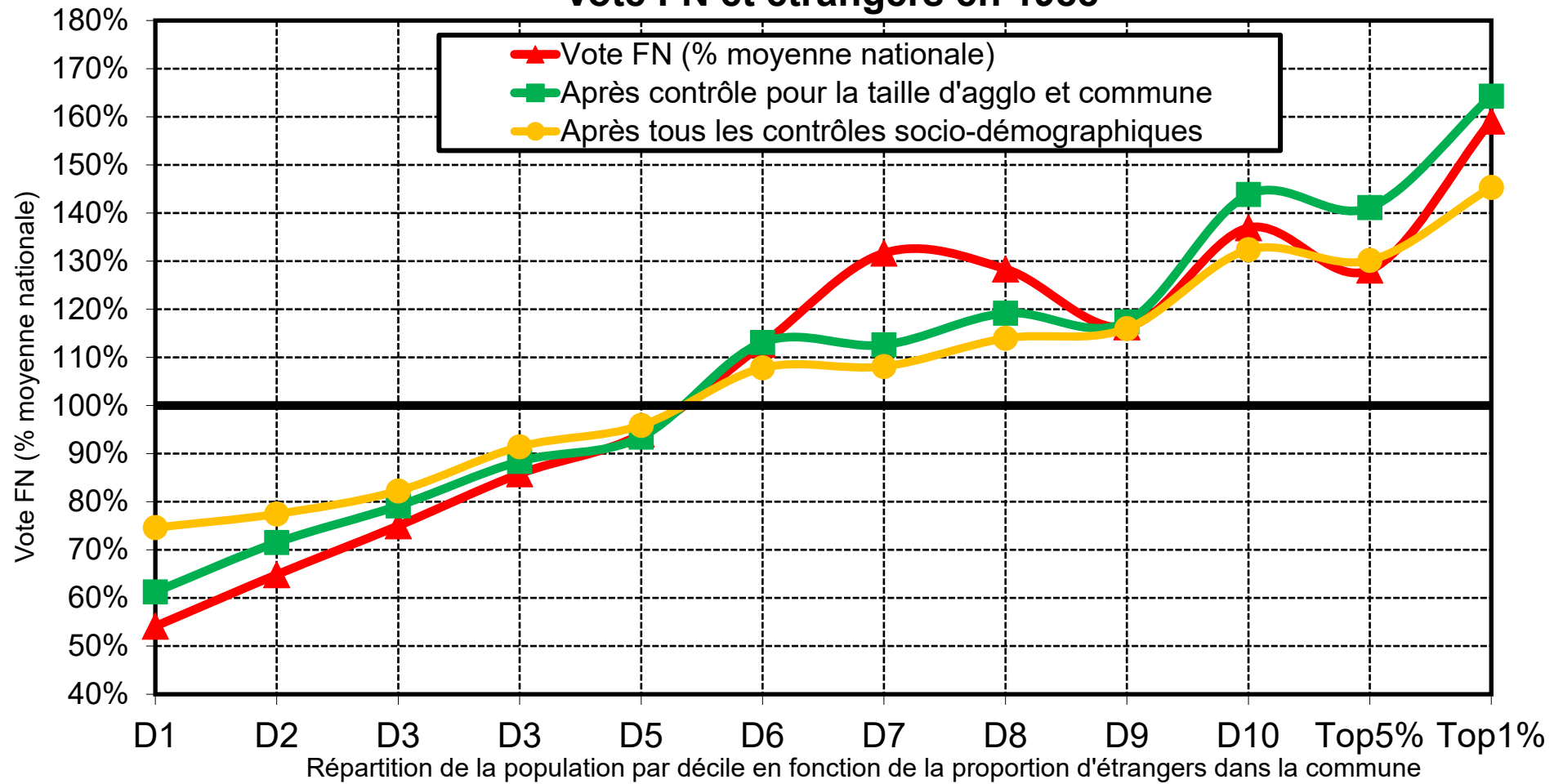
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.26a)

Vote FN et étrangers en 1986



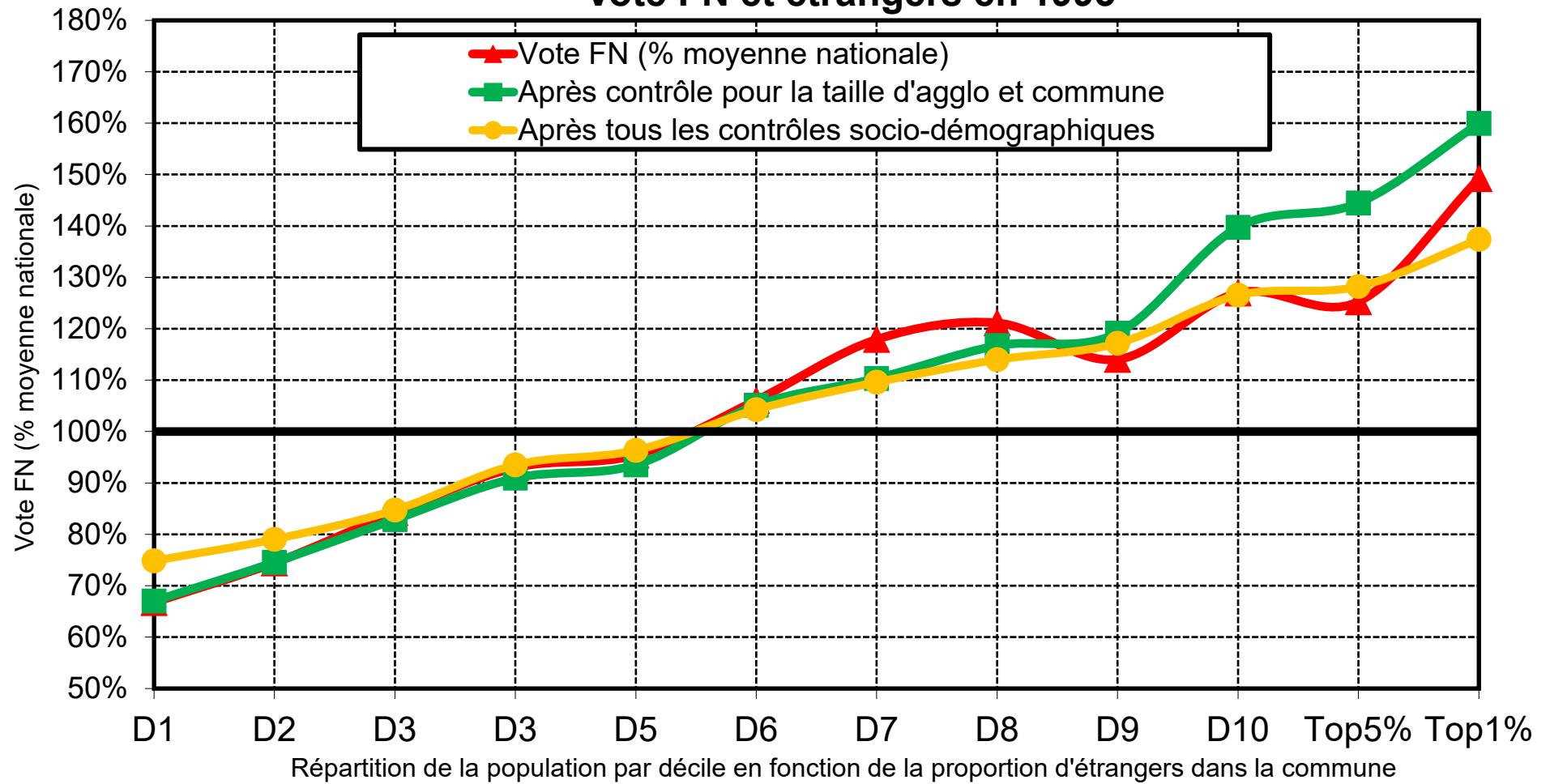
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27a)

Vote FN et étrangers en 1988



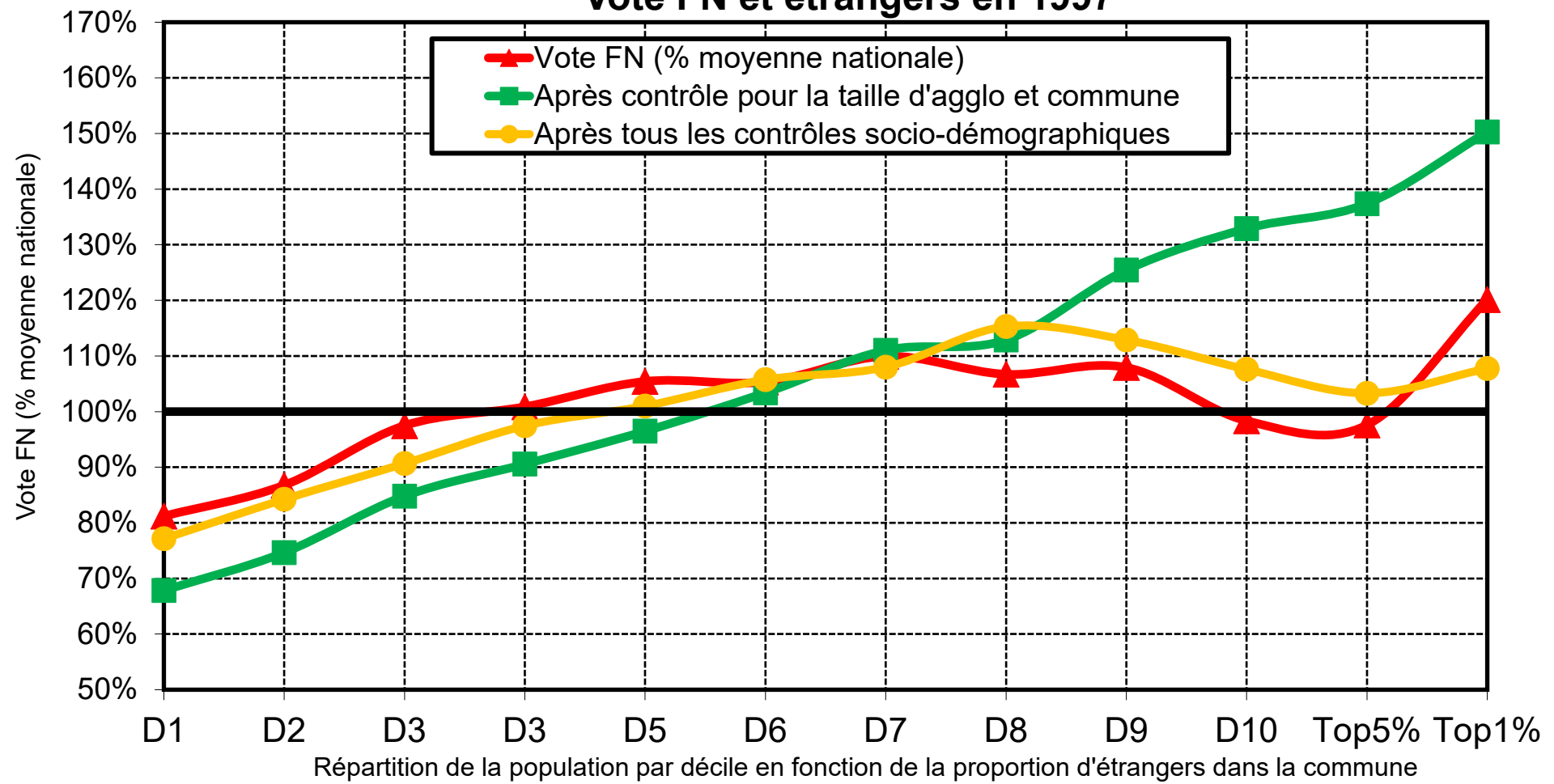
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27b)

Vote FN et étrangers en 1993



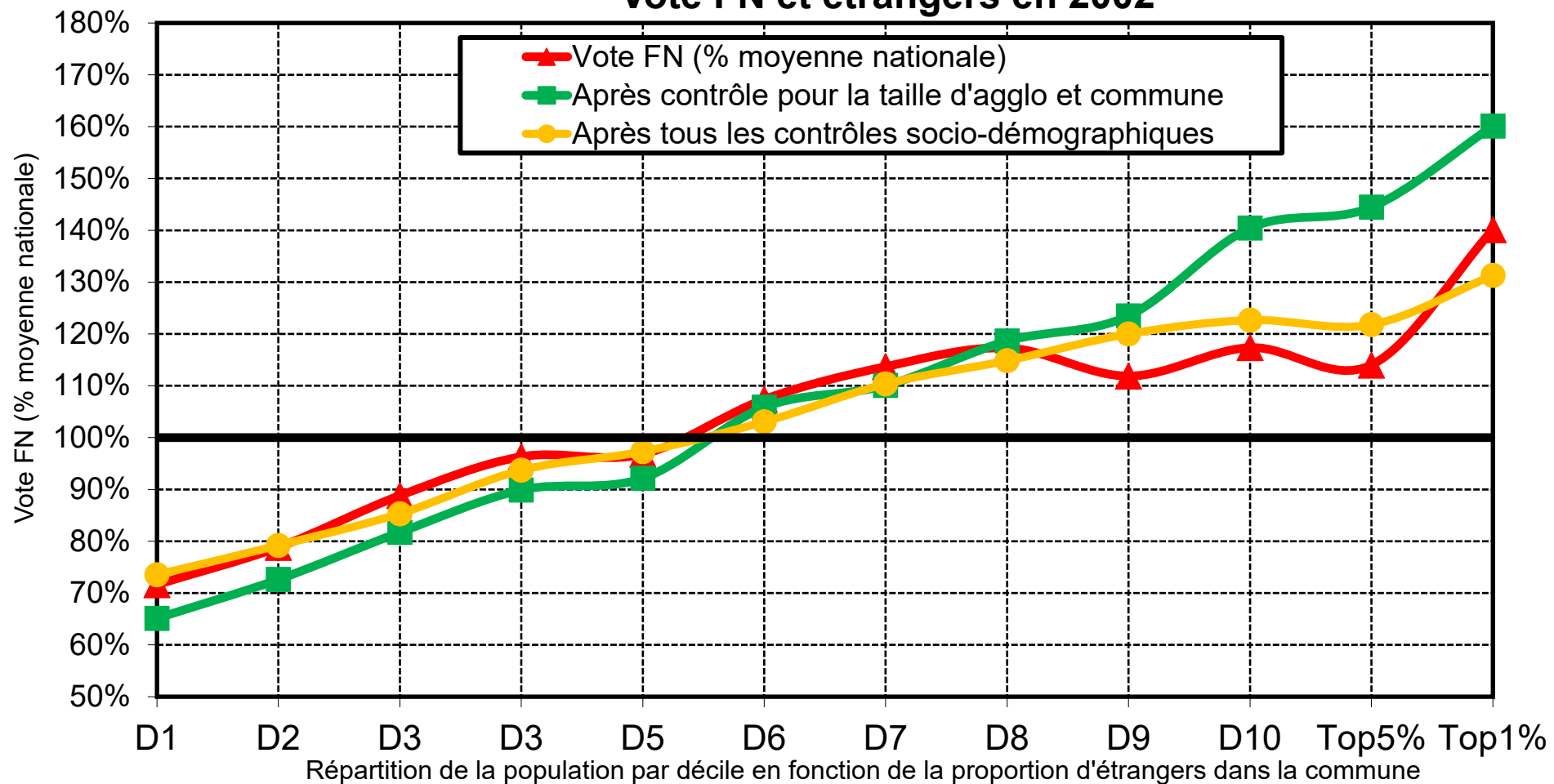
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27c)

Vote FN et étrangers en 1997



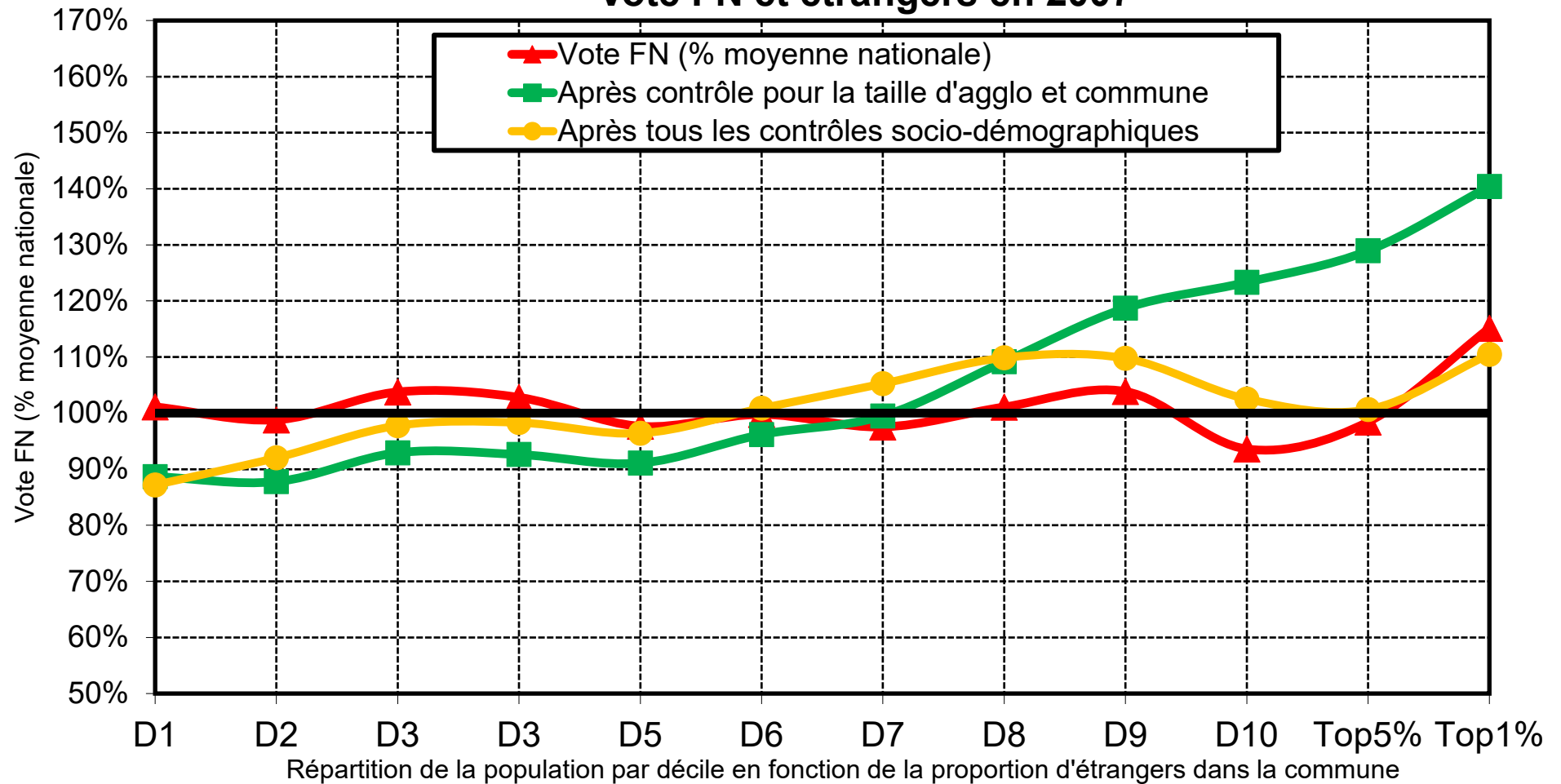
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27d)

Vote FN et étrangers en 2002



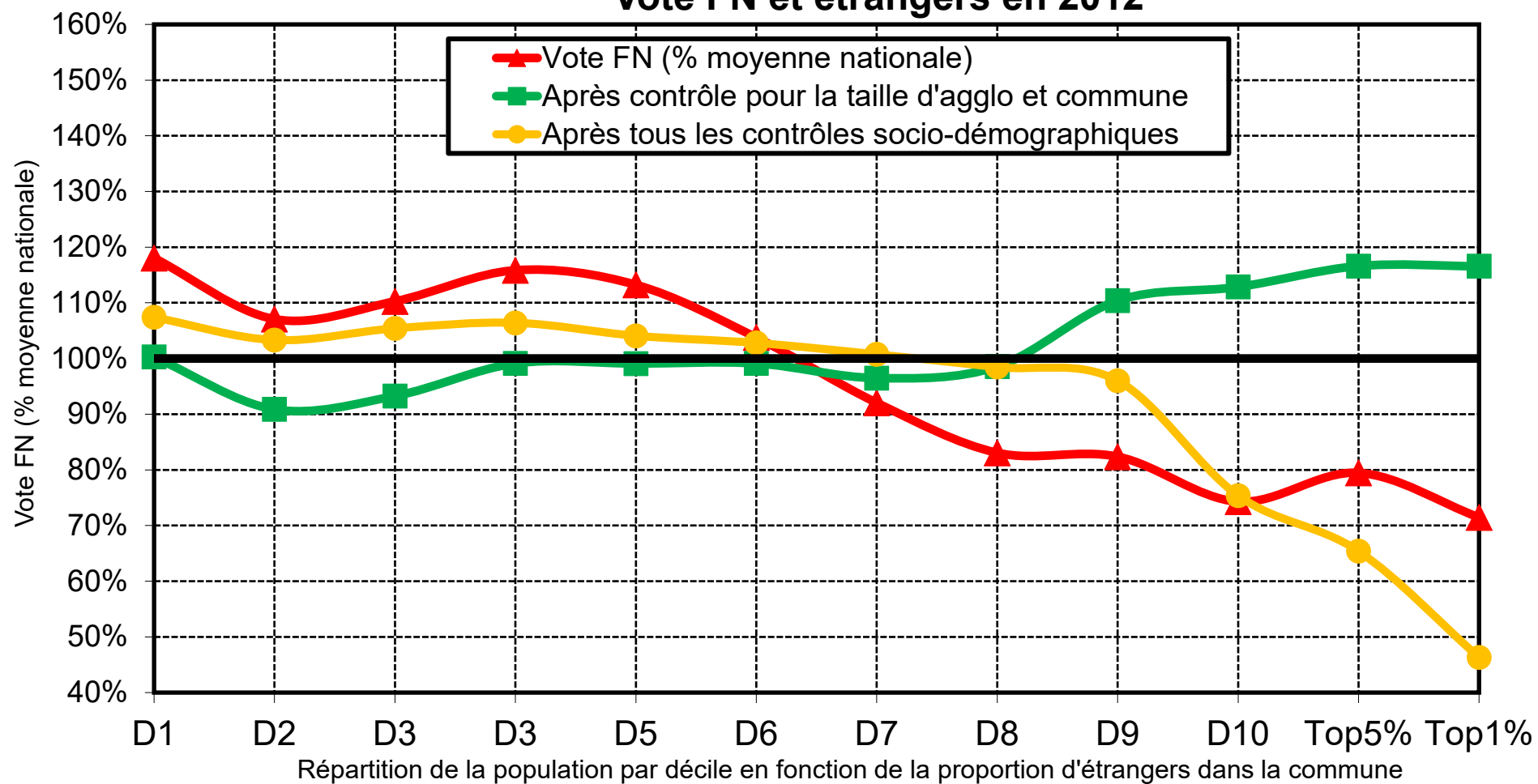
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27e)

Vote FN et étrangers en 2007



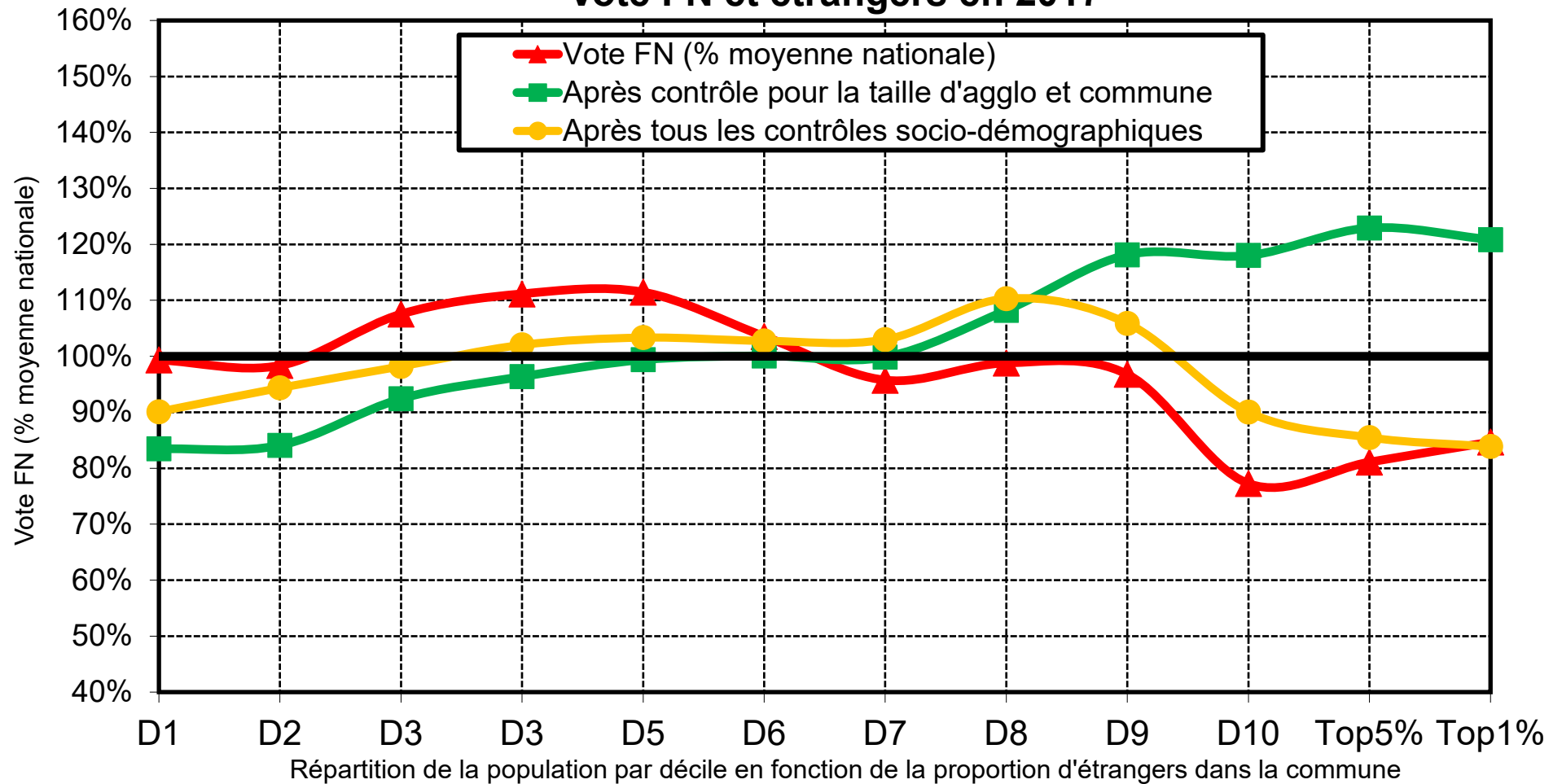
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27f)

Vote FN et étrangers en 2012



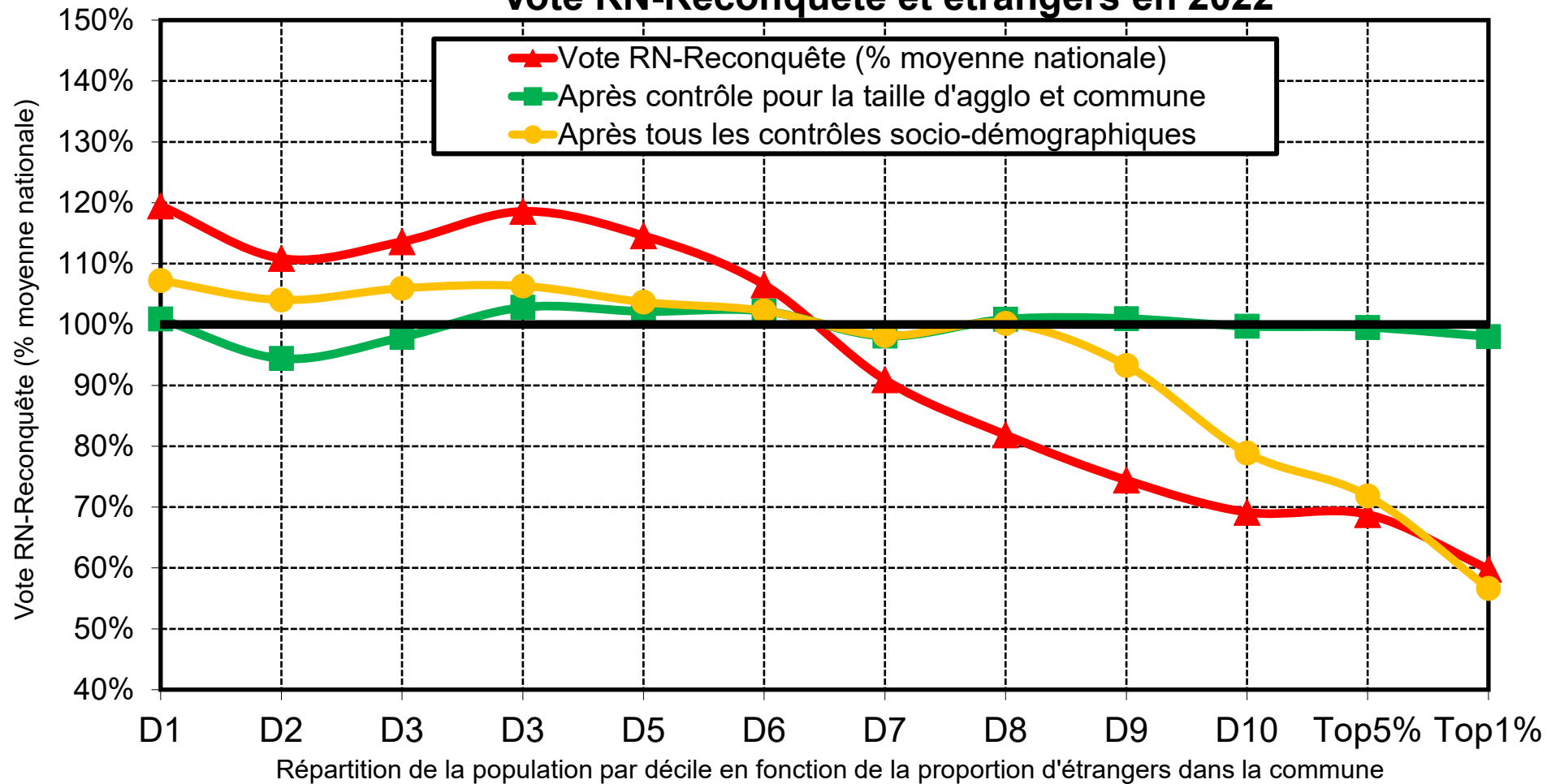
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27g)

Vote FN et étrangers en 2017



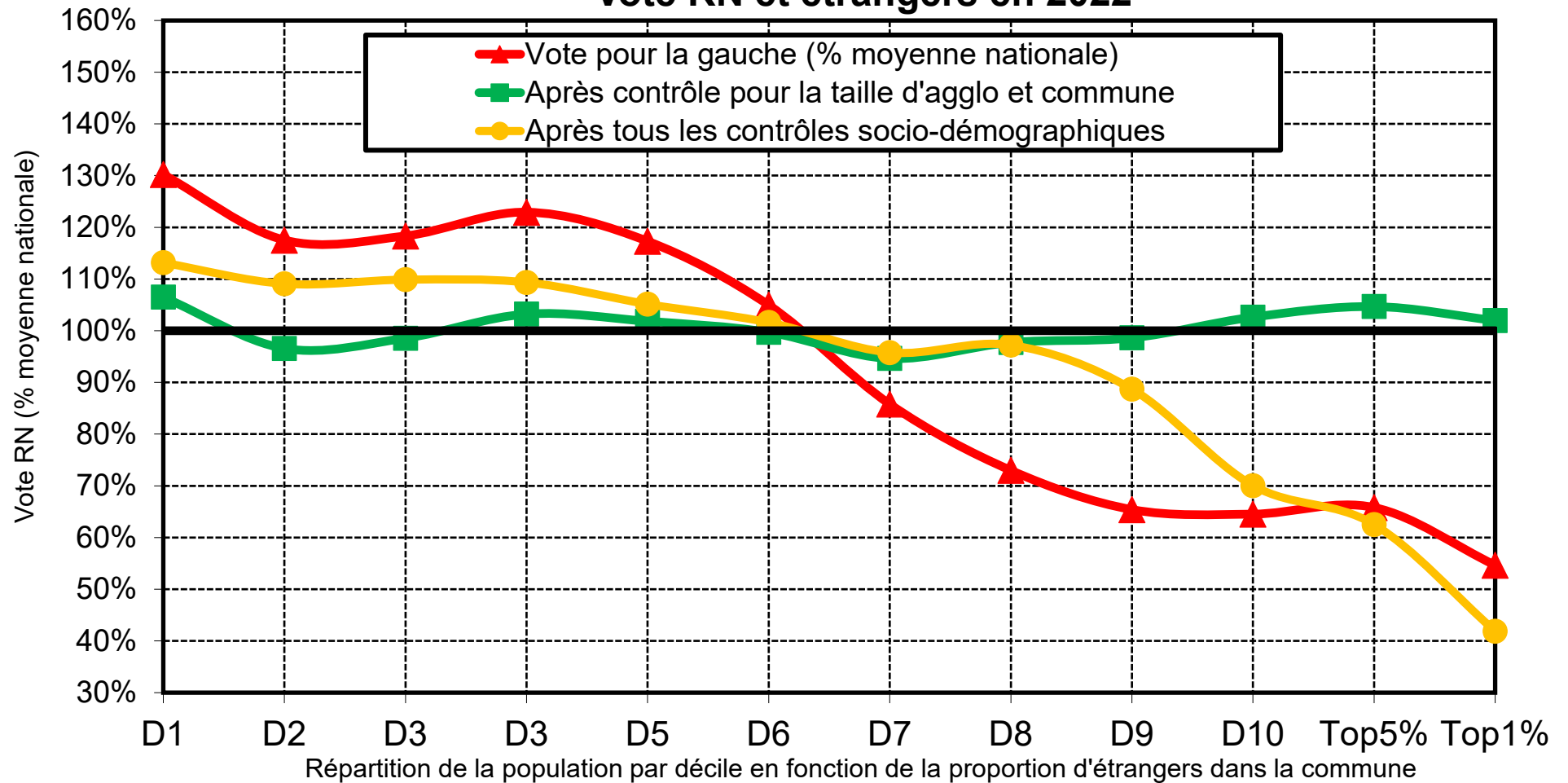
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27h)

Vote RN-Reconquête et étrangers en 2022



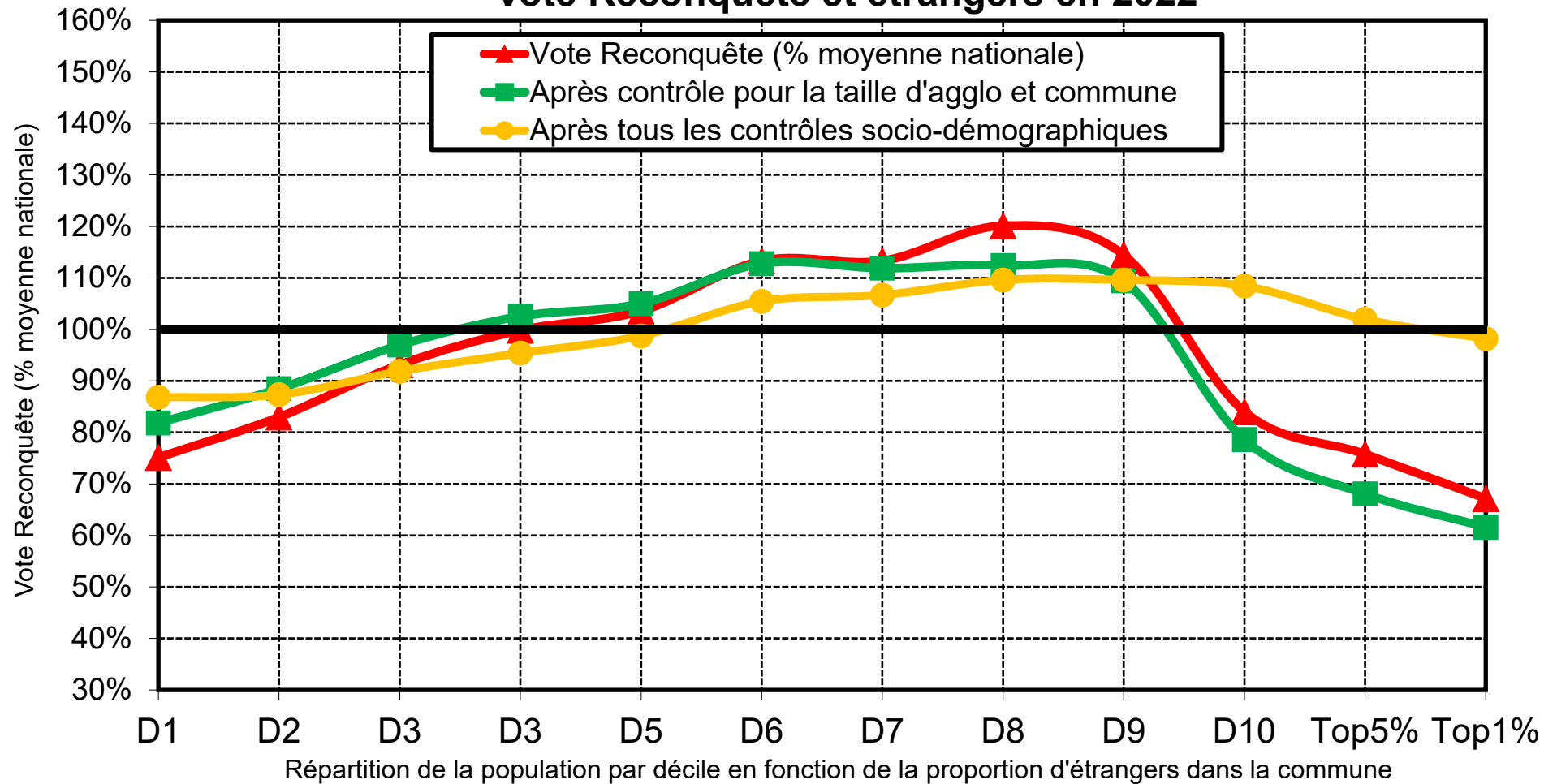
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27i)

Vote RN et étrangers en 2022



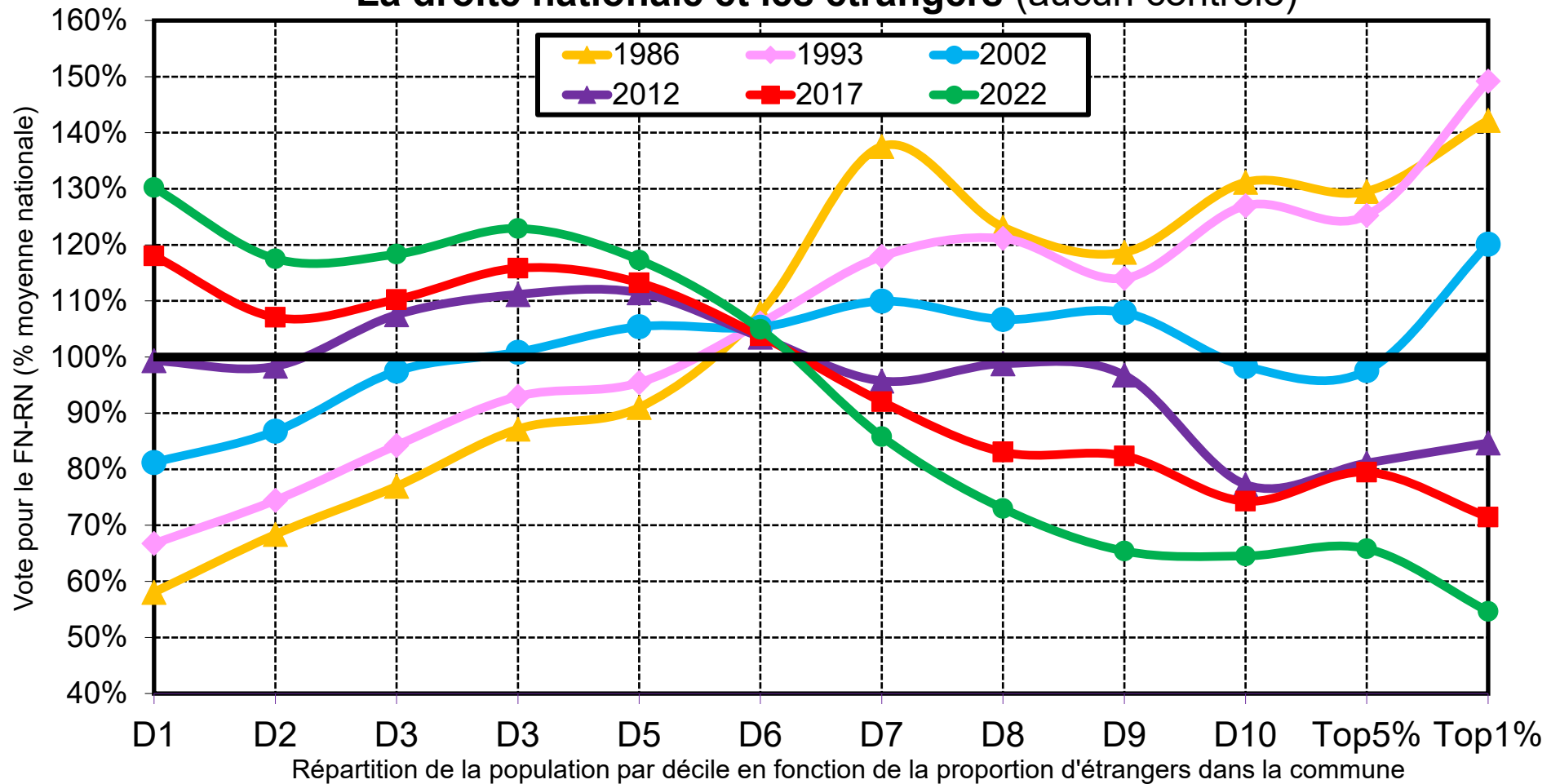
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27j)

Vote Reconquête et étrangers en 2022



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27k)

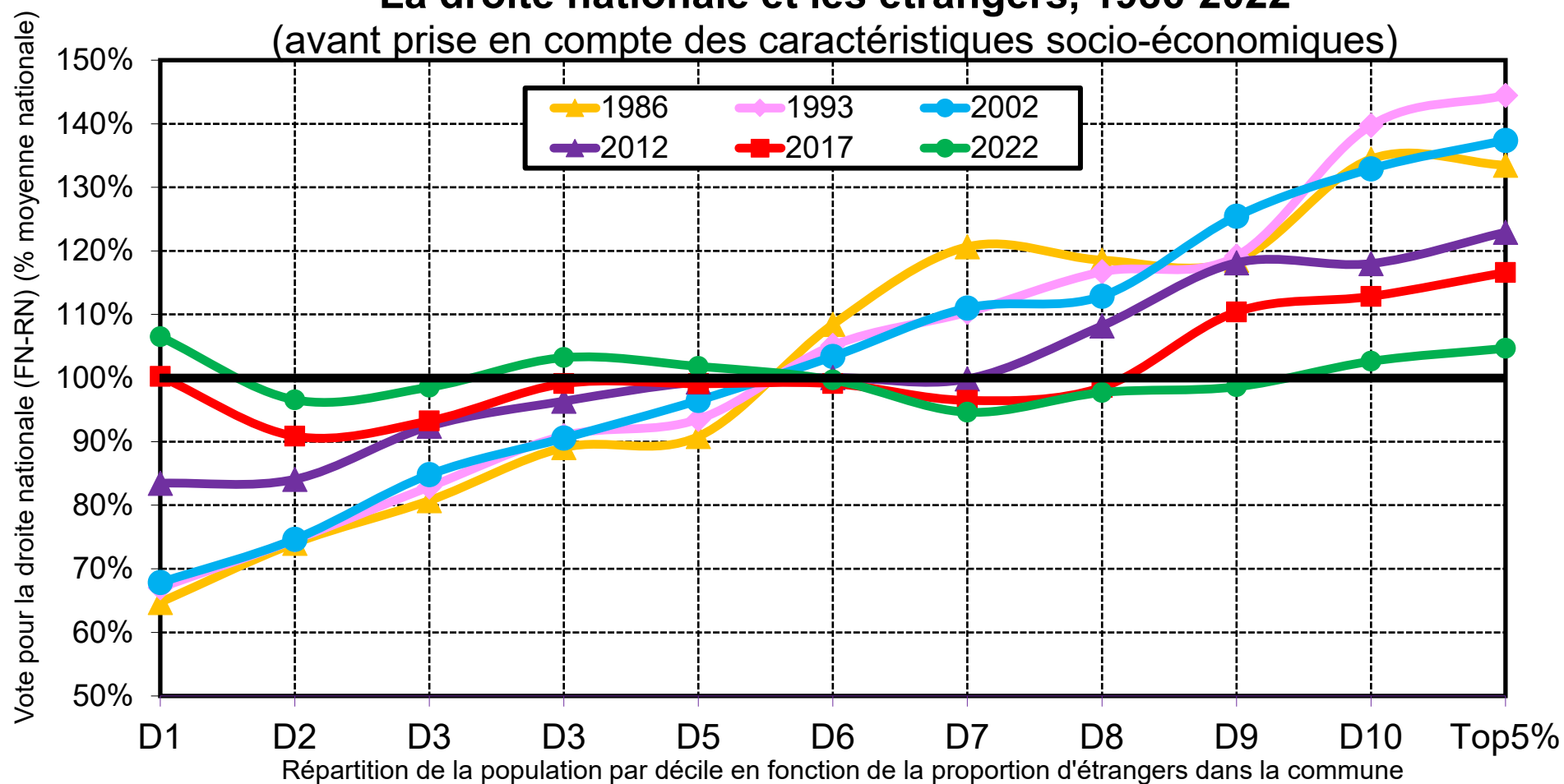
La droite nationale et les étrangers (aucun contrôle)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.271)

La droite nationale et les étrangers, 1986-2022

(avant prise en compte des caractéristiques socio-économiques)

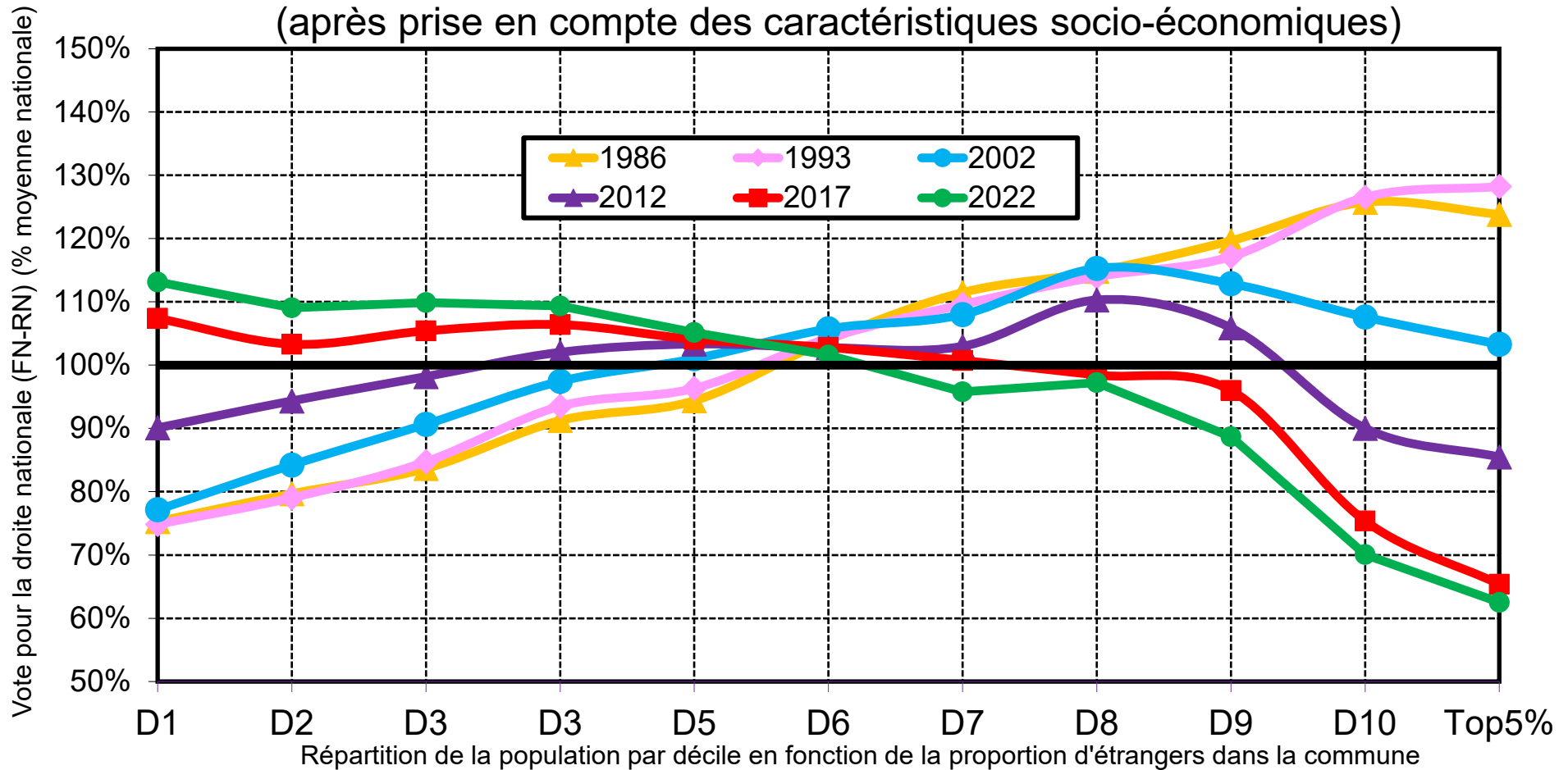


Lecture. Des élections législatives de 1986 à celles de 2002, le vote FN est d'autant plus important que la présence étrangère dans la commune est élevée. Cette relation diminue en 2012 et 2017 et disparaît complètement en 2022.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune, mais avant contrôle pour les autres caractéristiques socio-économiques (revenu, profession, etc.). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27m)

La droite nationale et les étrangers, 1986-2022

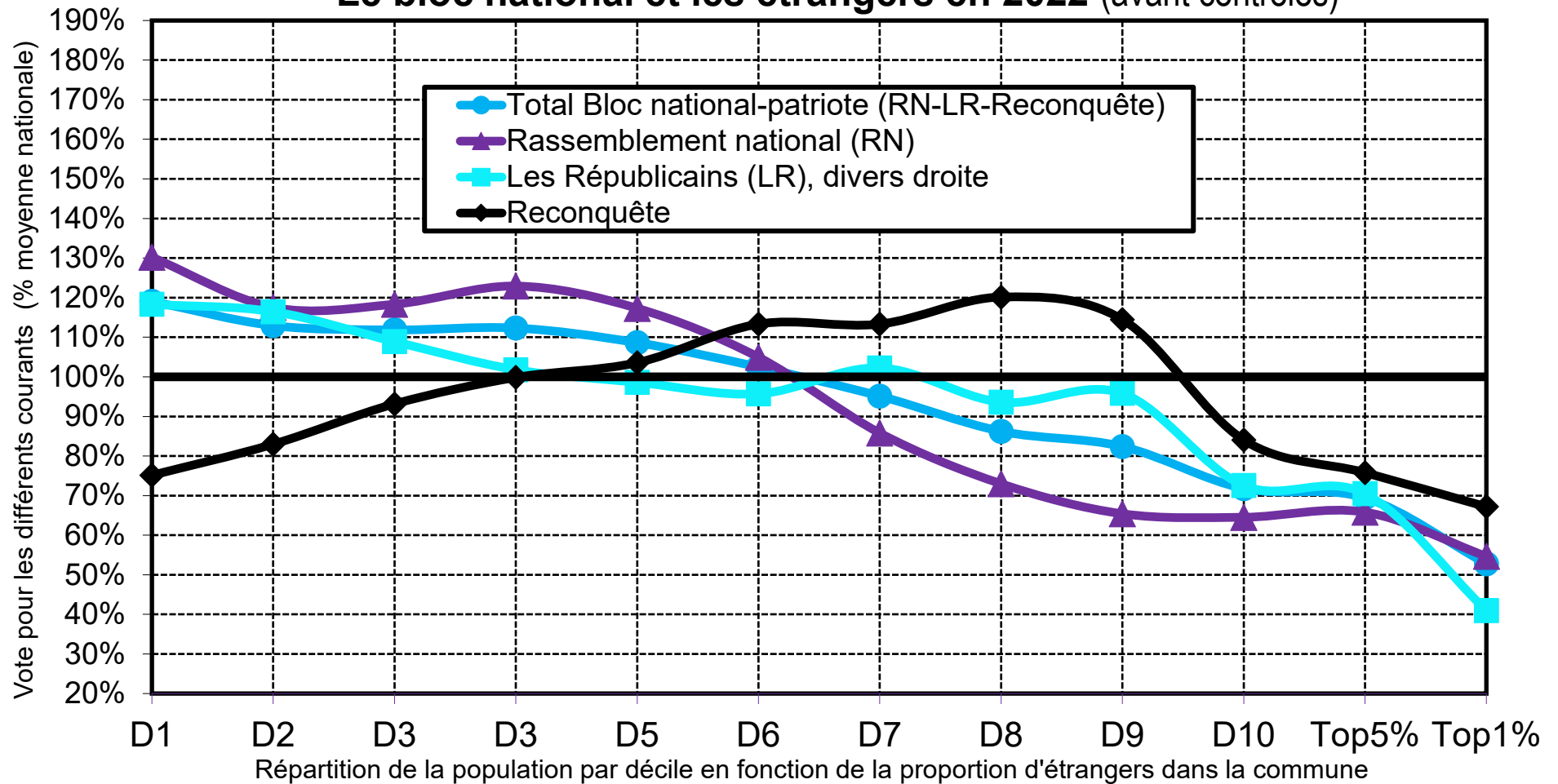
(après prise en compte des caractéristiques socio-économiques)



Lecture. Après prise en compte de toutes les variables socio-économiques (en particulier la composition professionnelle), on constate que le vote FN-RN diminue nettement avec la présence étrangère dans la commune en 2017-2022, alors que la relation était fortement croissante en 1986-1993. **Note :** les résultats indiqués ici sont après prise en compte de tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27n)

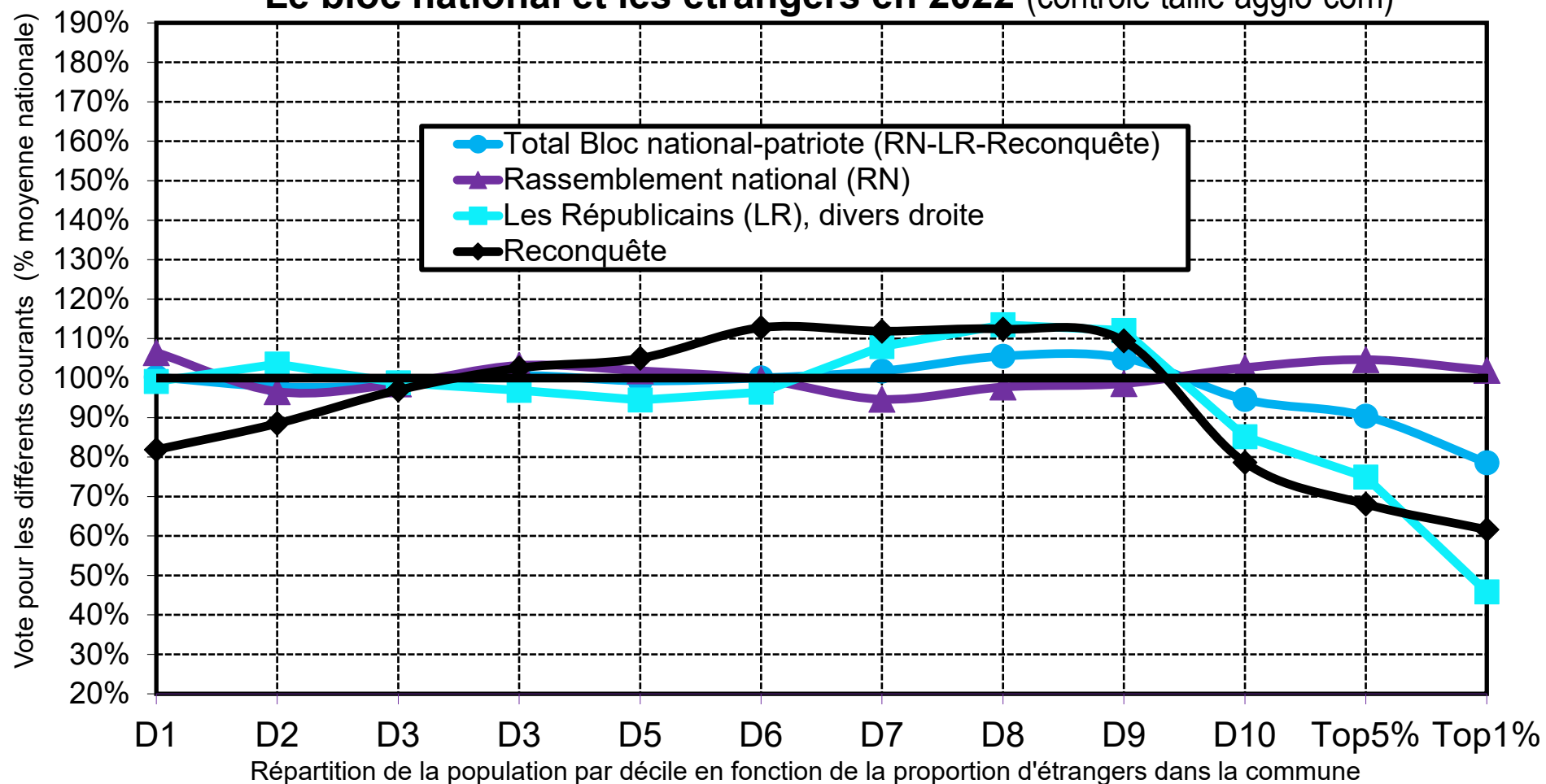
Le bloc national et les étrangers en 2022 (avant contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27o)

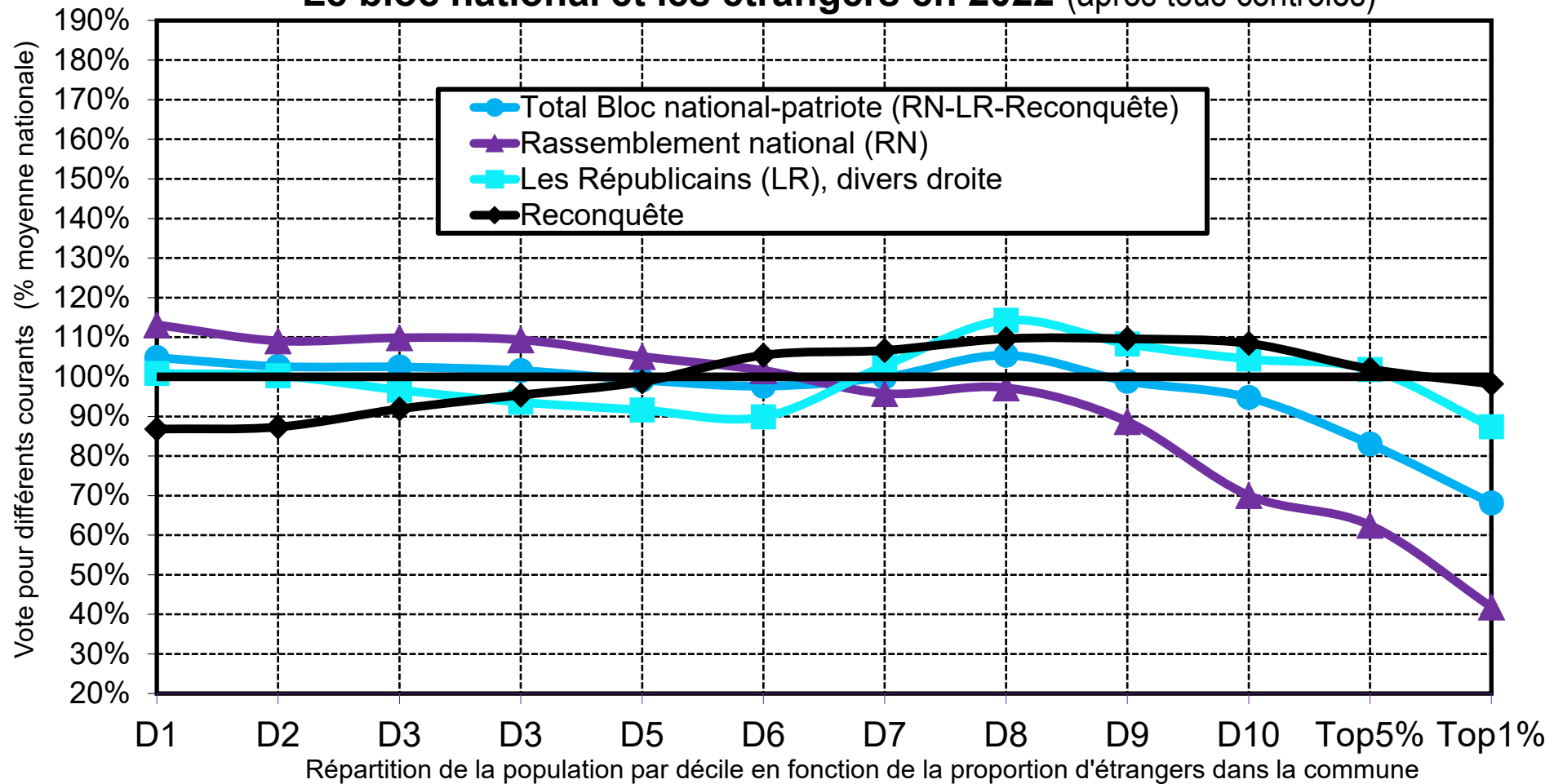
Le bloc national et les étrangers en 2022 (contrôle taille aggro-com)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconfli politique.fr (graphique D3.27p)

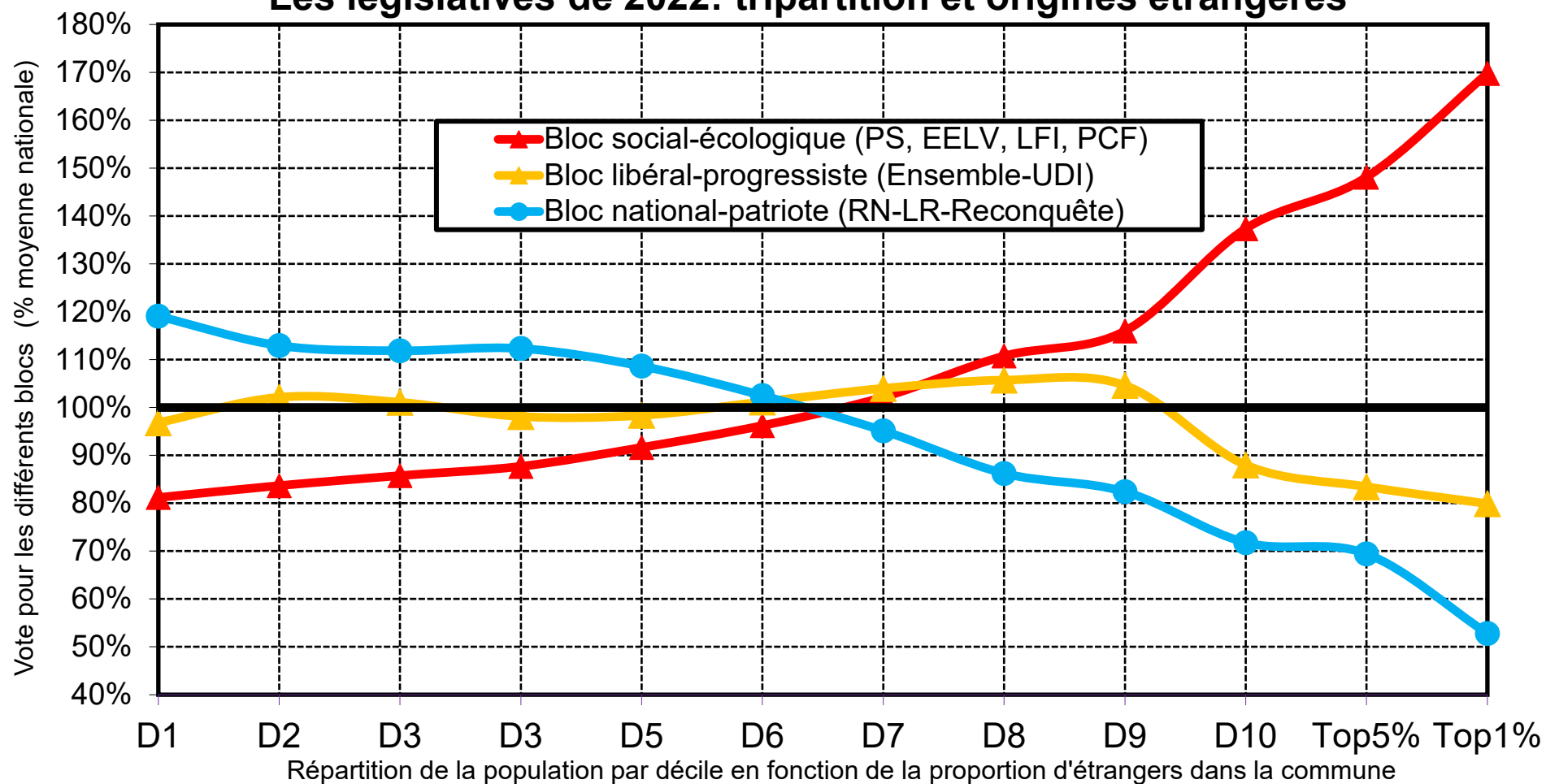
Le bloc national et les étrangers en 2022 (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27q)

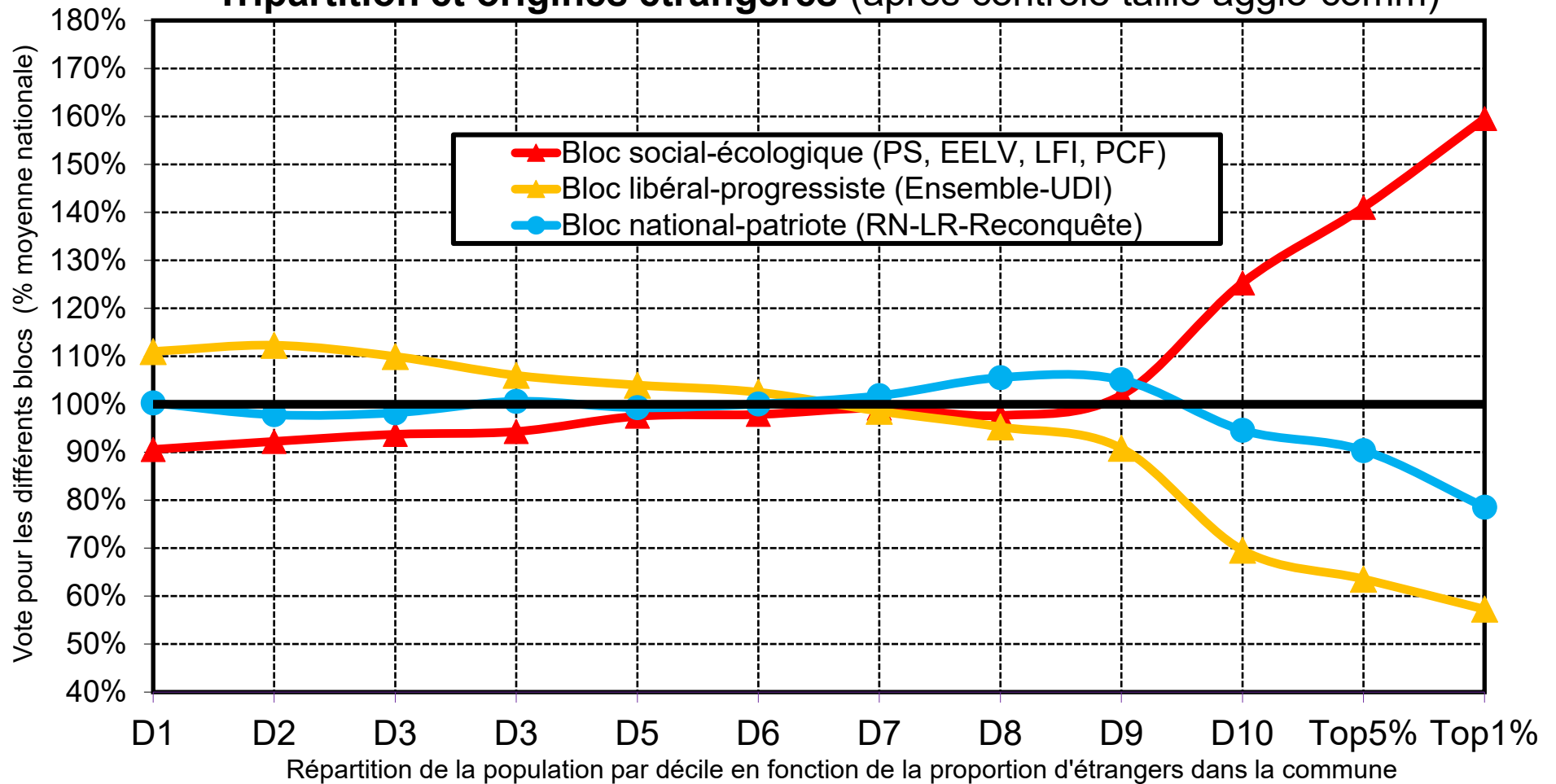
Les législatives de 2022: tripartition et origines étrangères



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27r)

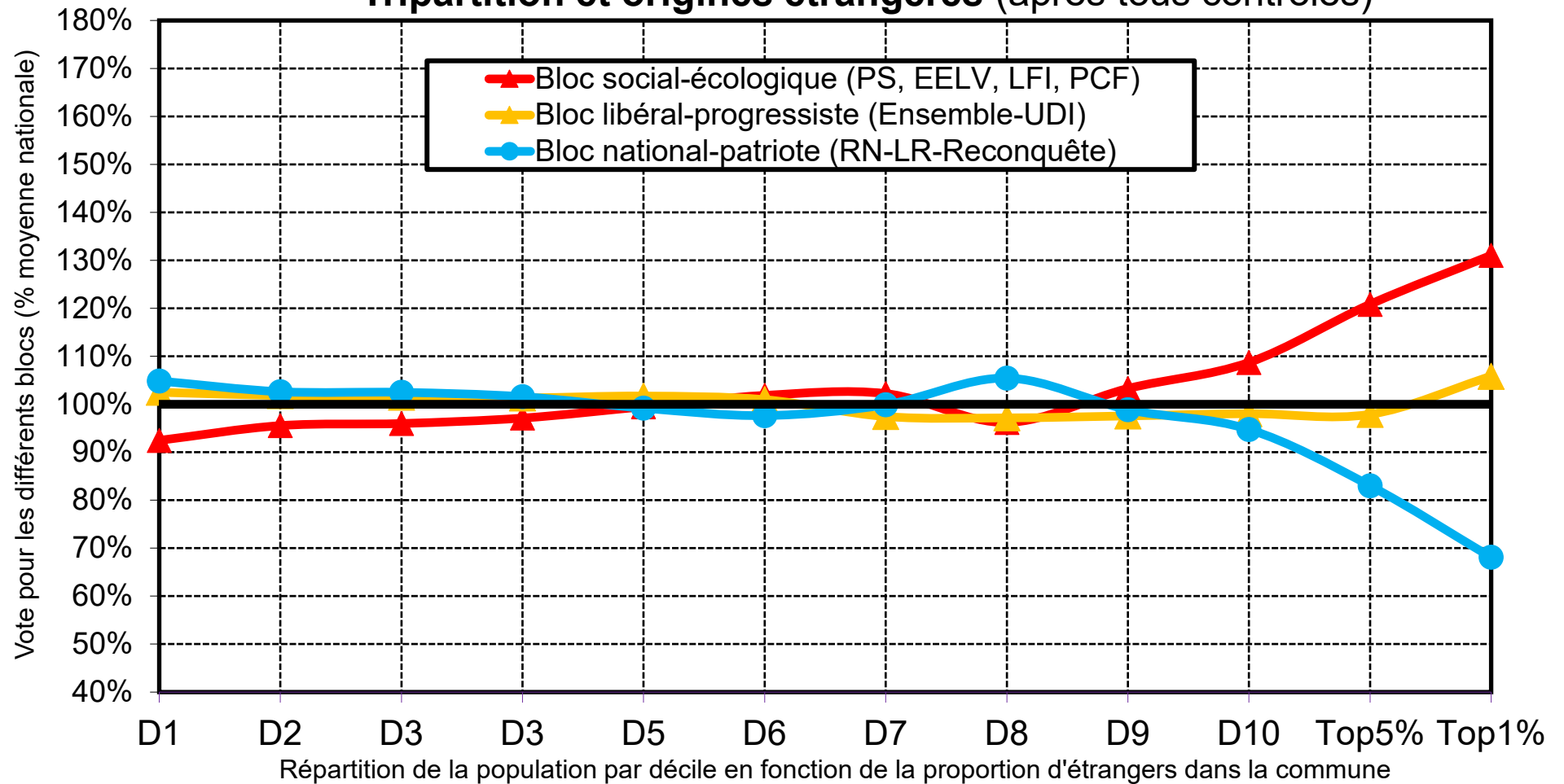
Tripartition et origines étrangères (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27s)

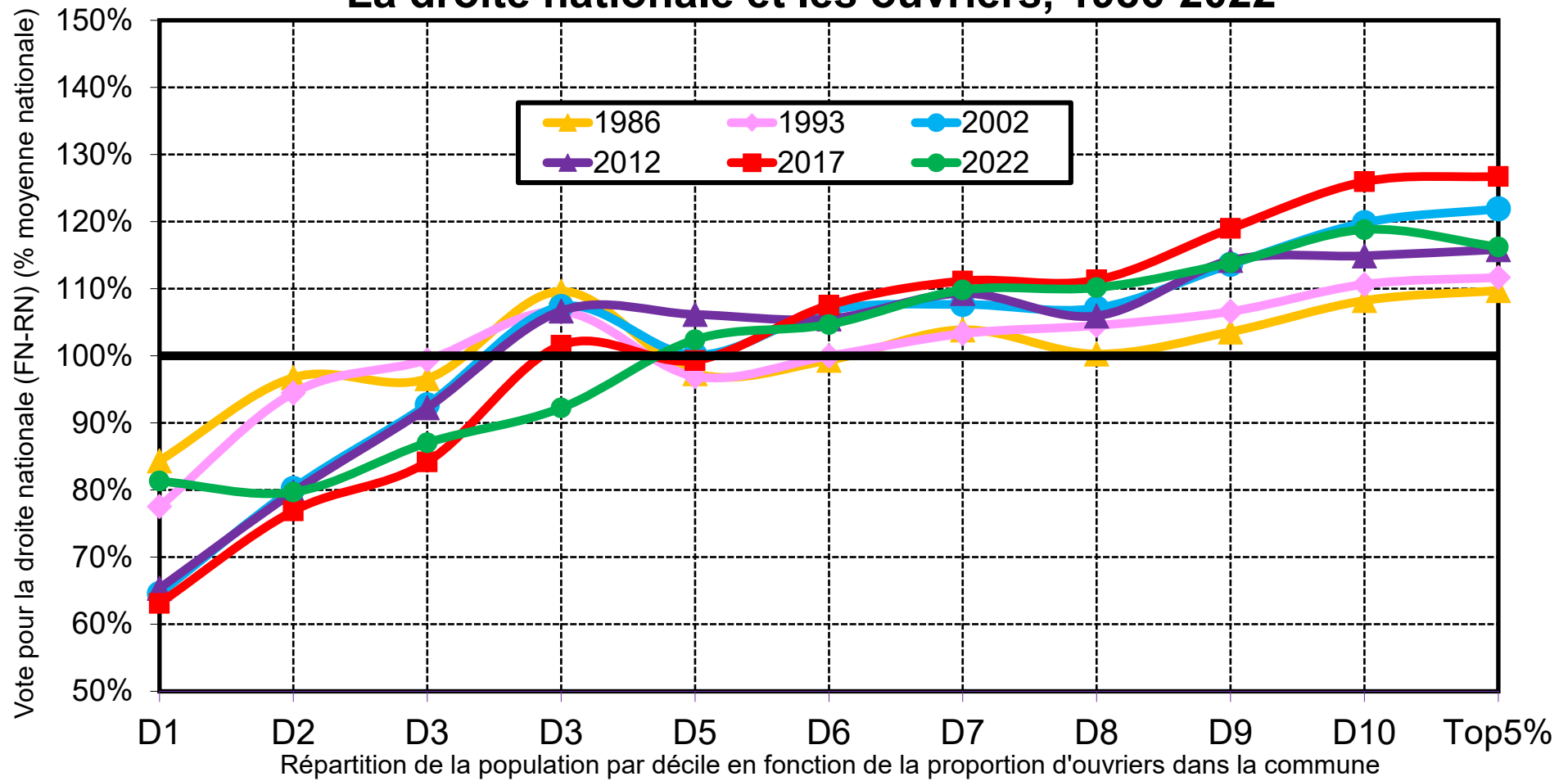
Tripartition et origines étrangères (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.27t)

La droite nationale et les ouvriers, 1986-2022

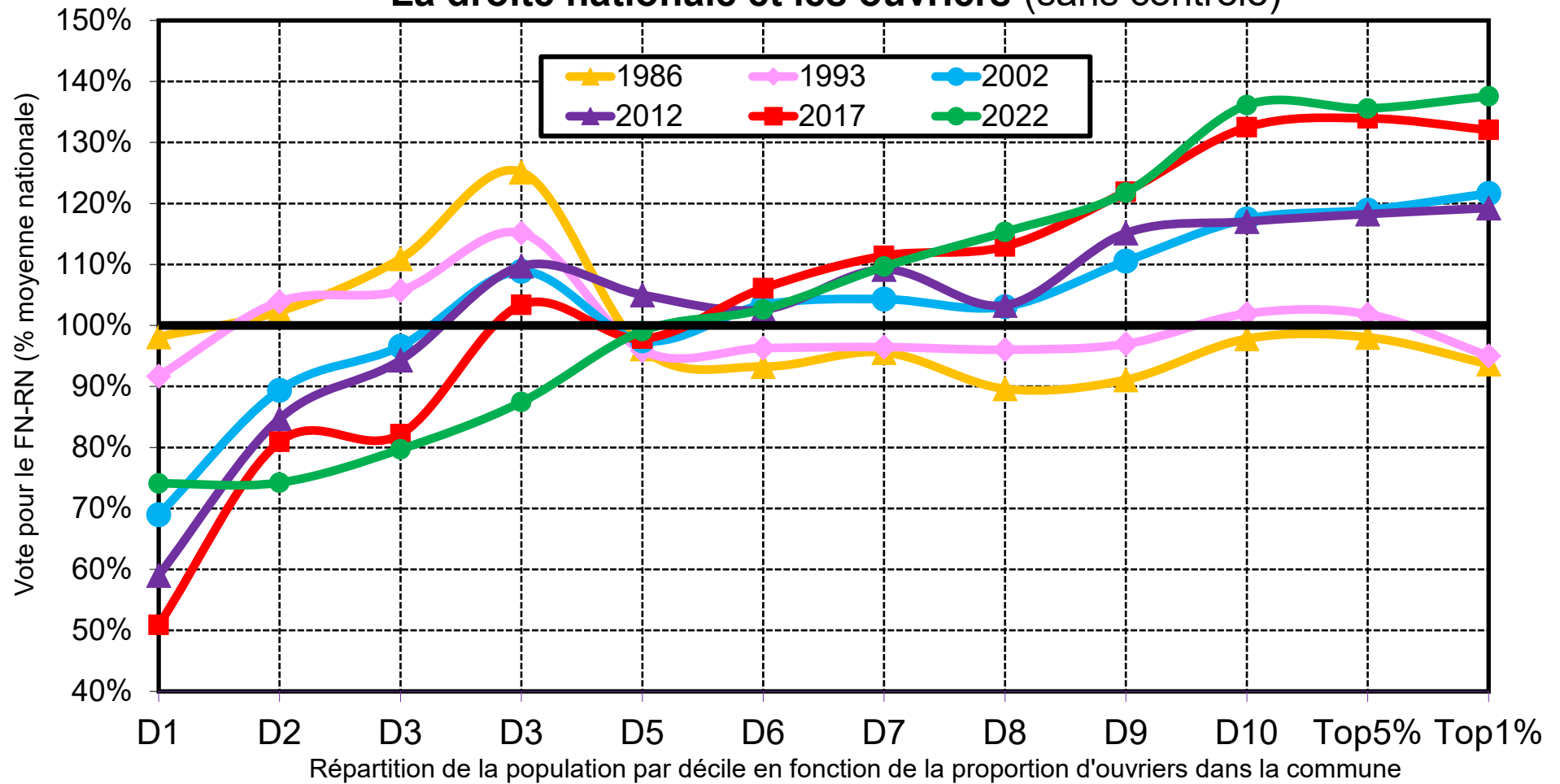


Lecture. Des élections législatives de 1986 à celles de 2002, le vote FN devient de plus en plus fortement associé aux communes ayant une forte proportion d'ouvriers. Cette relation se stabilise par la suite et s'infléchit légèrement en 2022.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.28a)

La droite nationale et les ouvriers (sans contrôle)

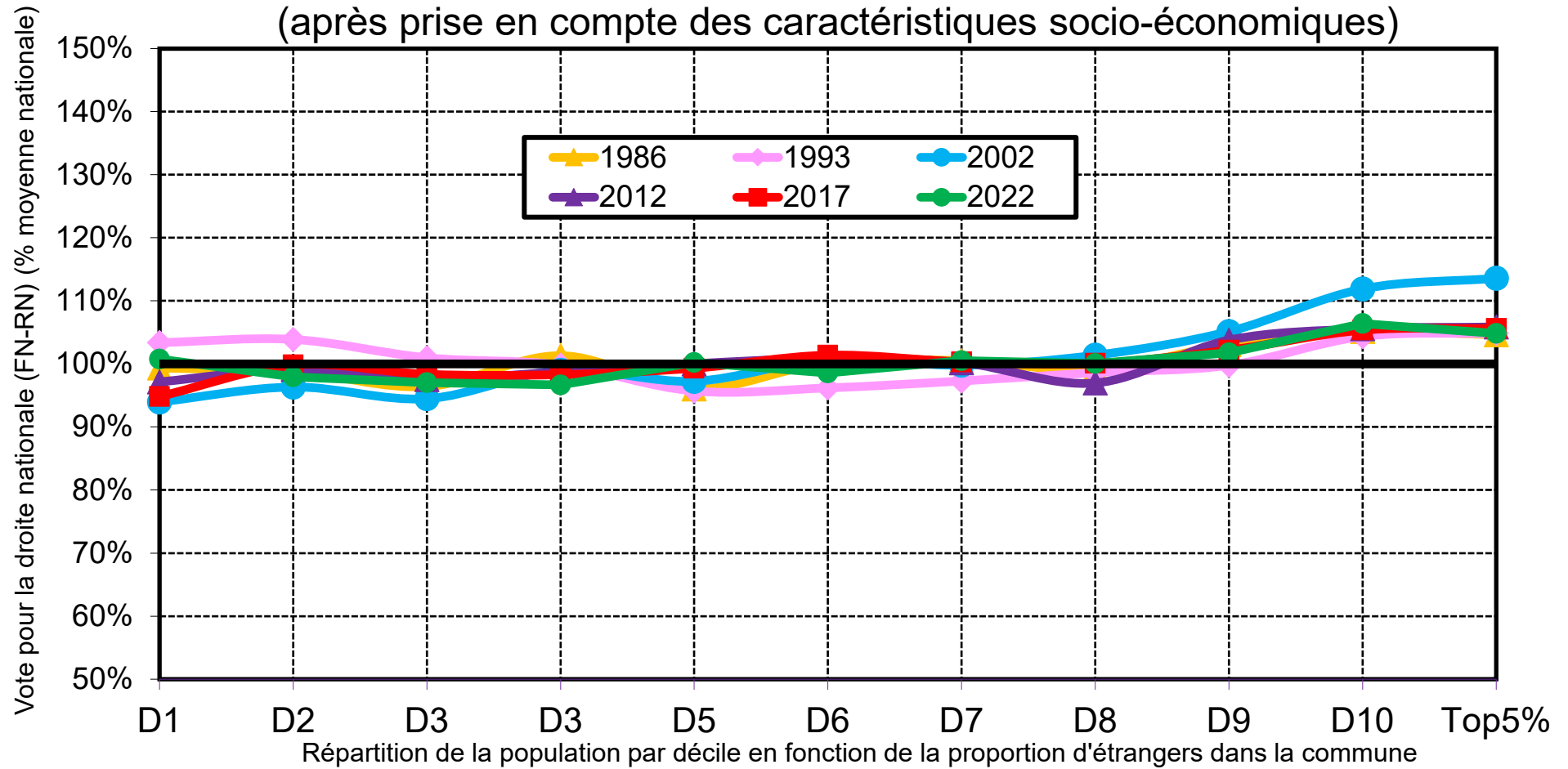


Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.28b)

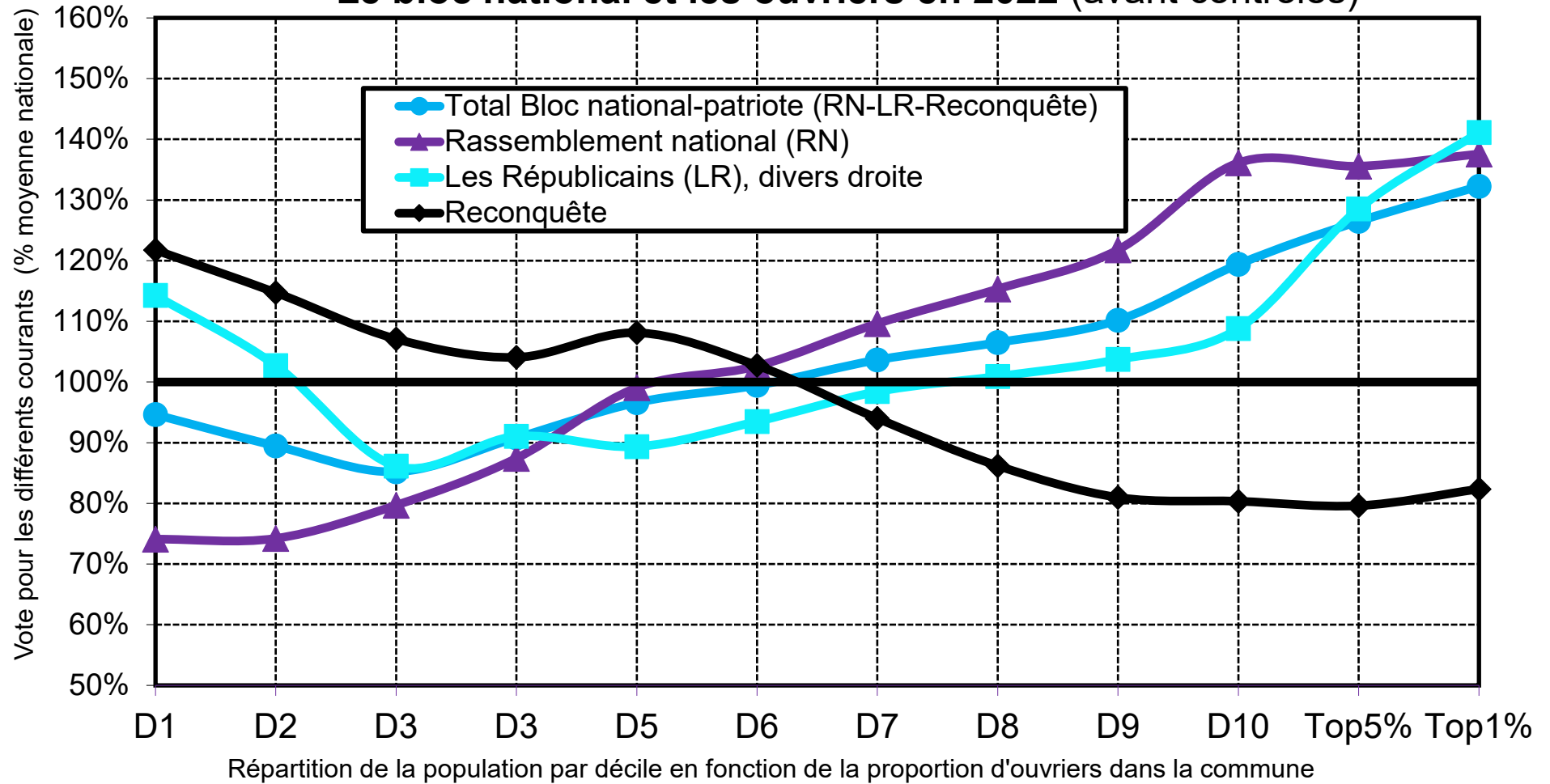
La droite nationale et les ouvriers, 1986-2022

(après prise en compte des caractéristiques socio-économiques)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.28c)

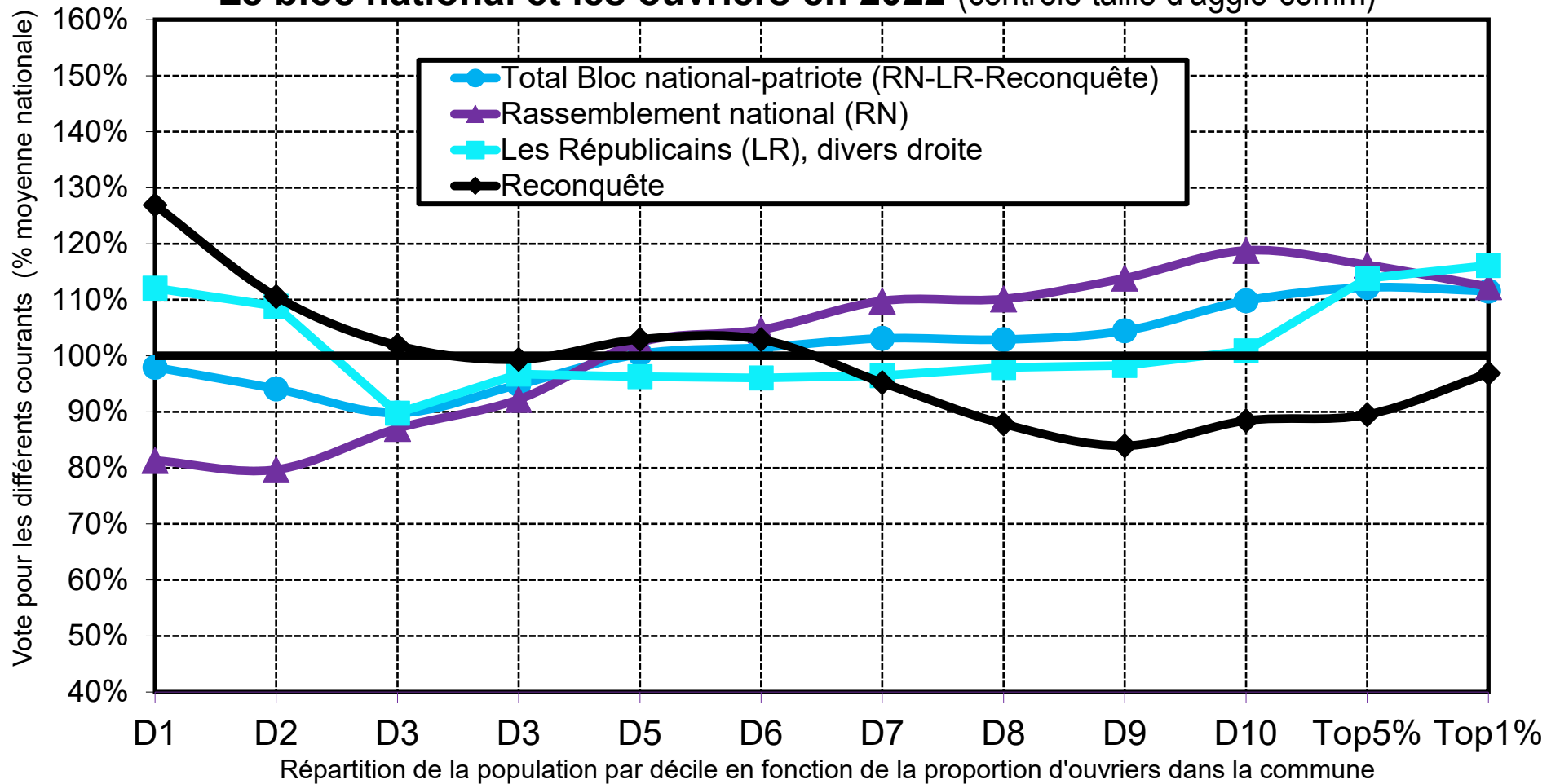
Le bloc national et les ouvriers en 2022 (avant contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.28d)

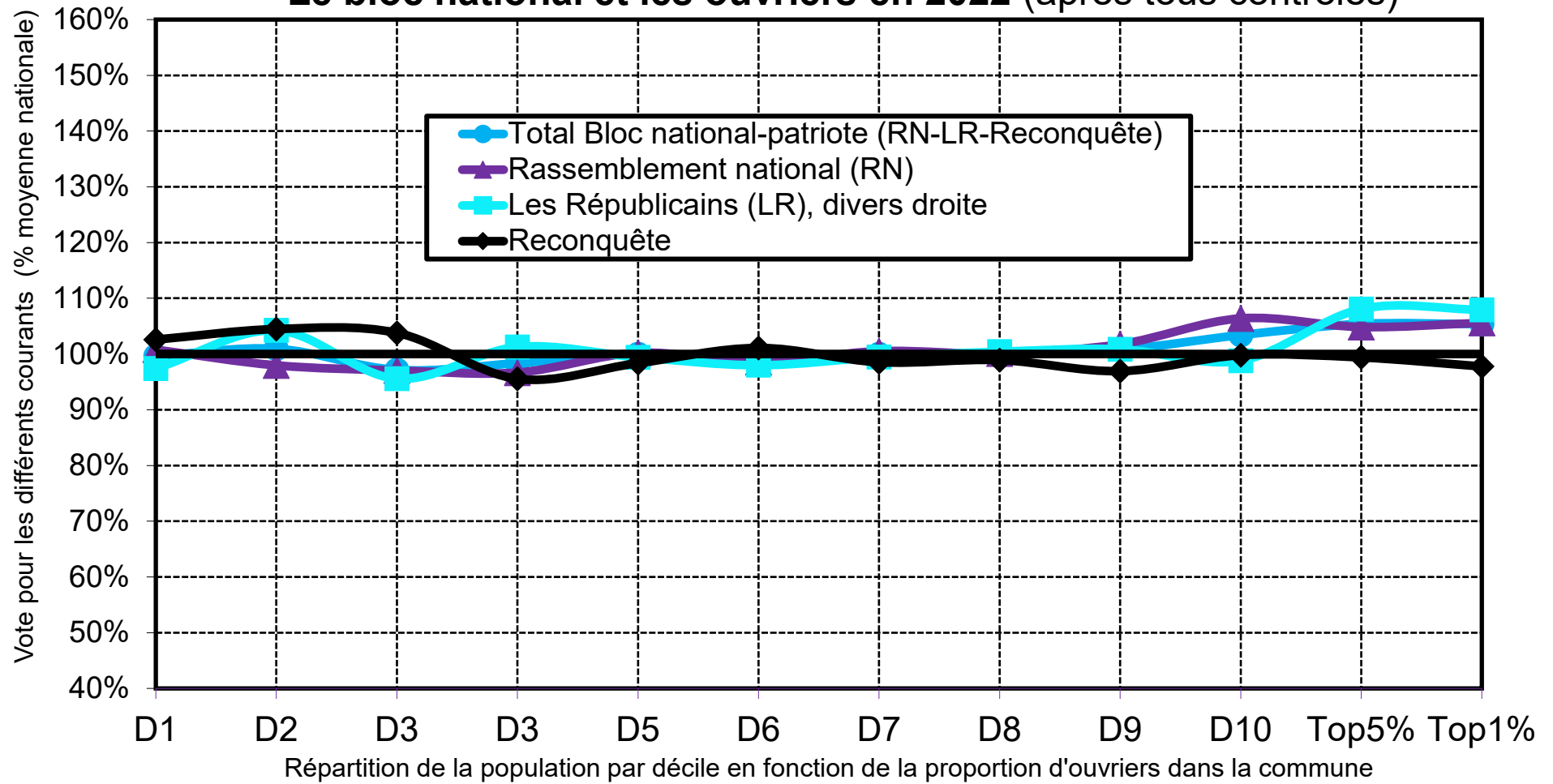
Le bloc national et les ouvriers en 2022 (contrôle taille d'agglomération)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.28e)

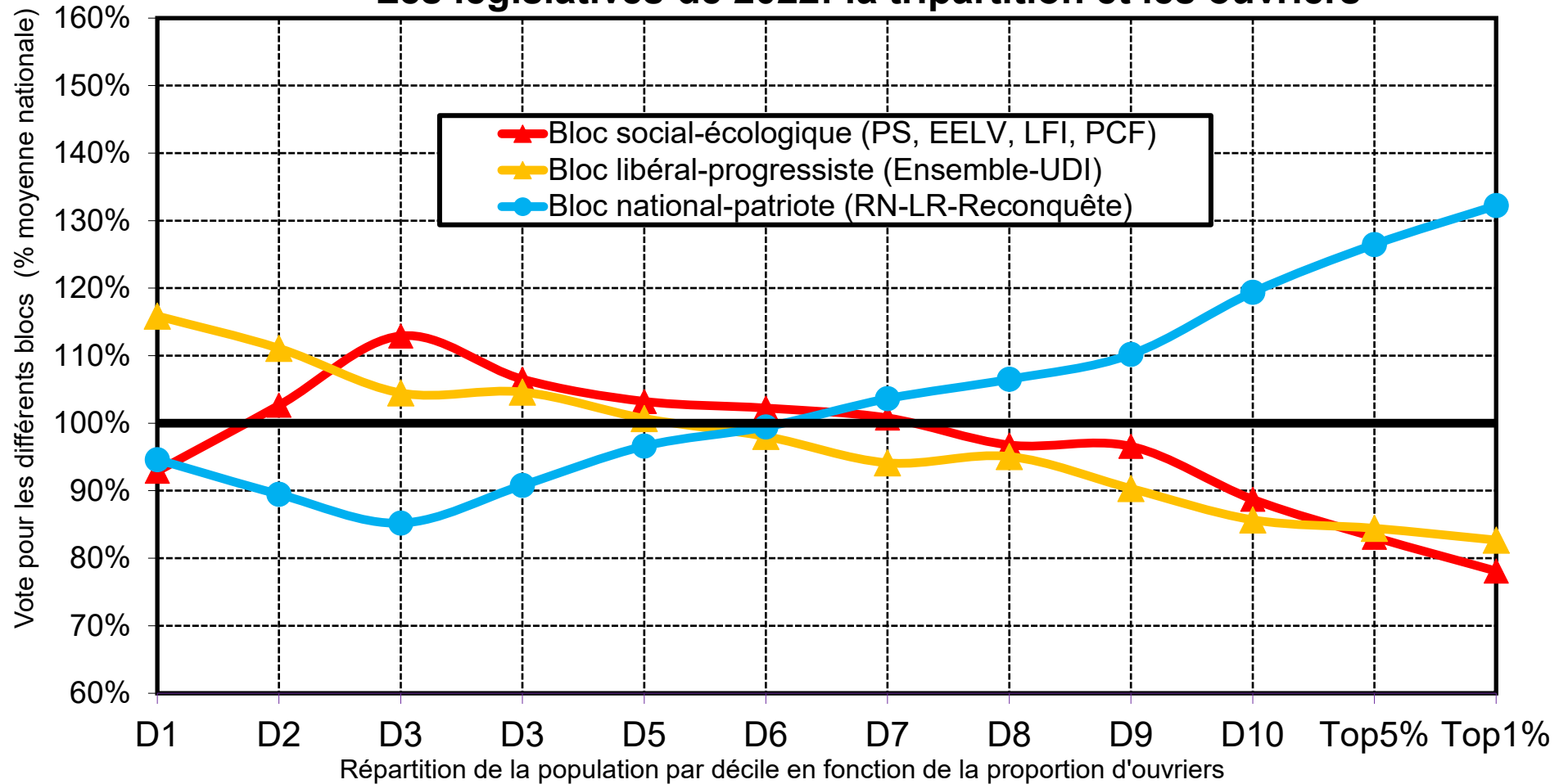
Le bloc national et les ouvriers en 2022 (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.28f)

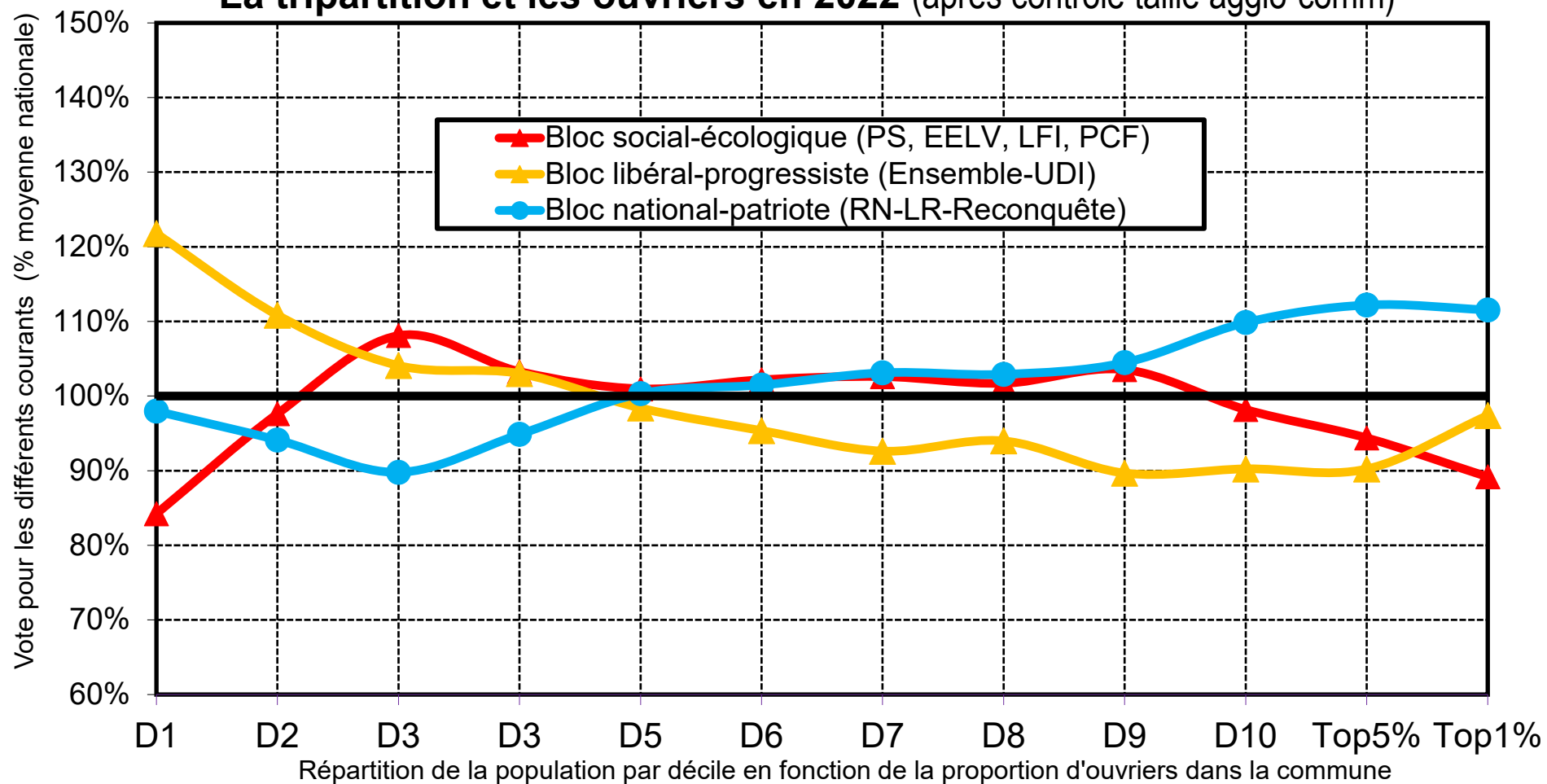
Les législatives de 2022: la tripartition et les ouvriers



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.28g)

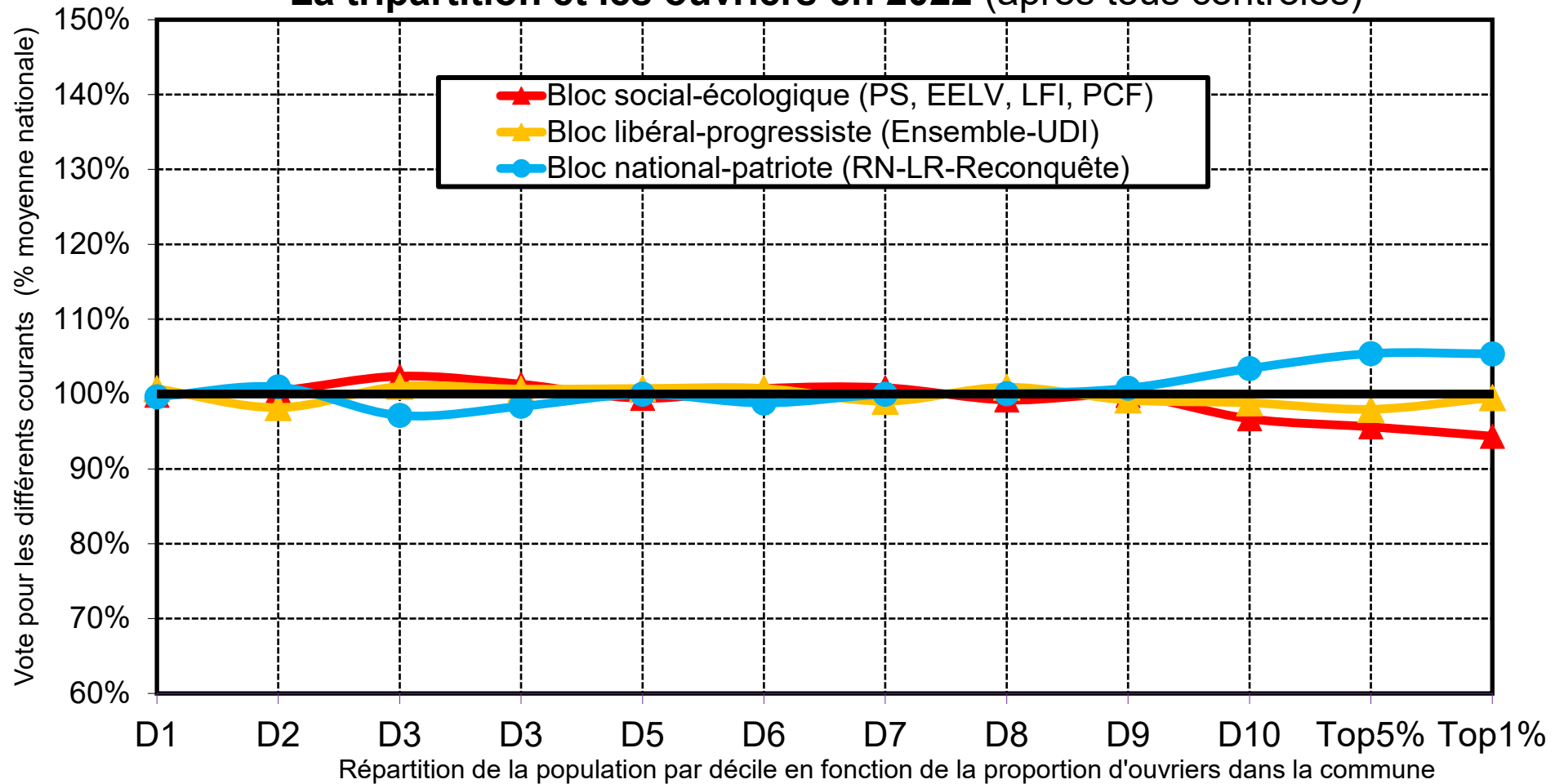
La tripartition et les ouvriers en 2022 (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.28h)

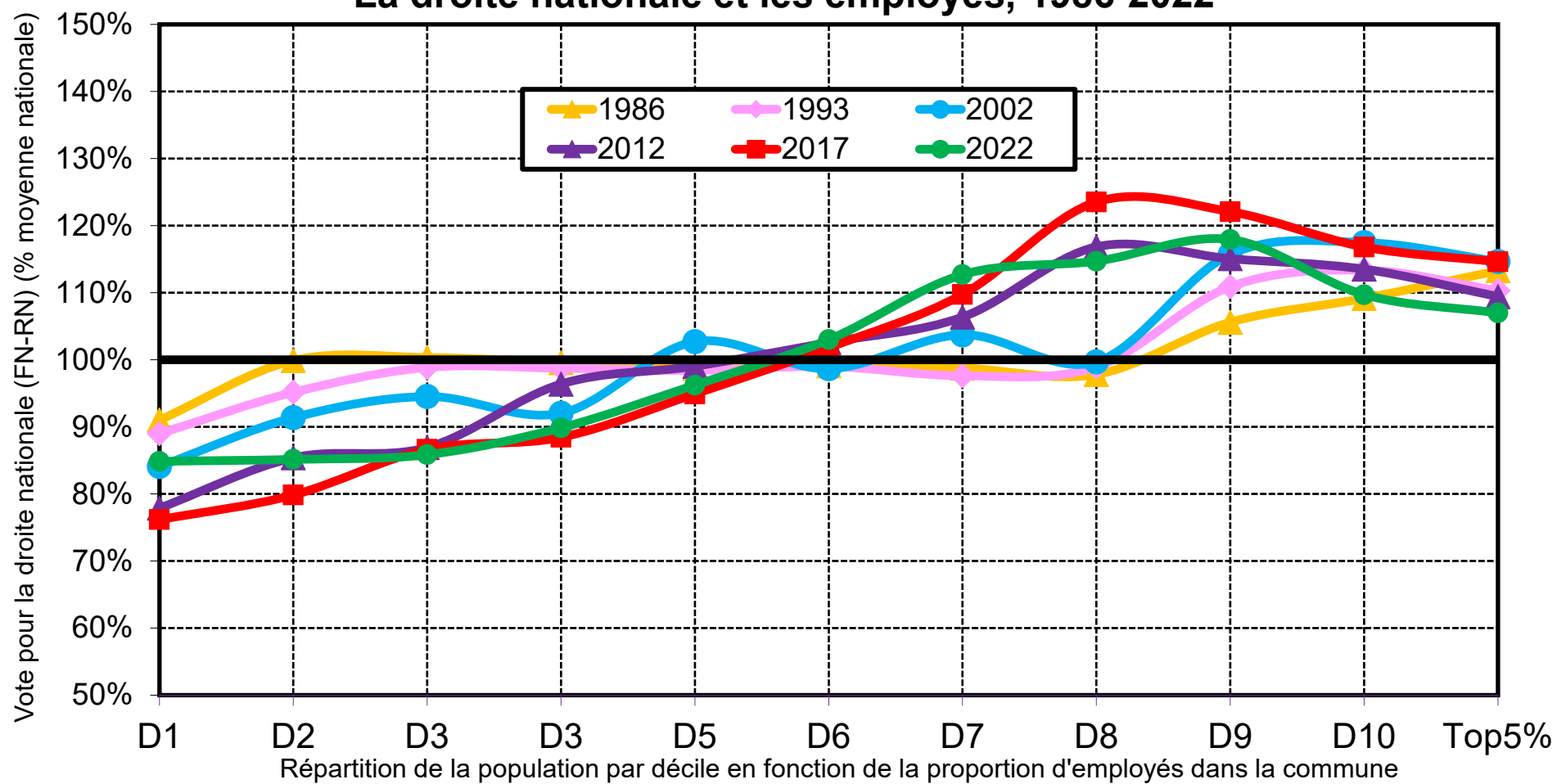
La tripartition et les ouvriers en 2022 (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.28i)

La droite nationale et les employés, 1986-2022

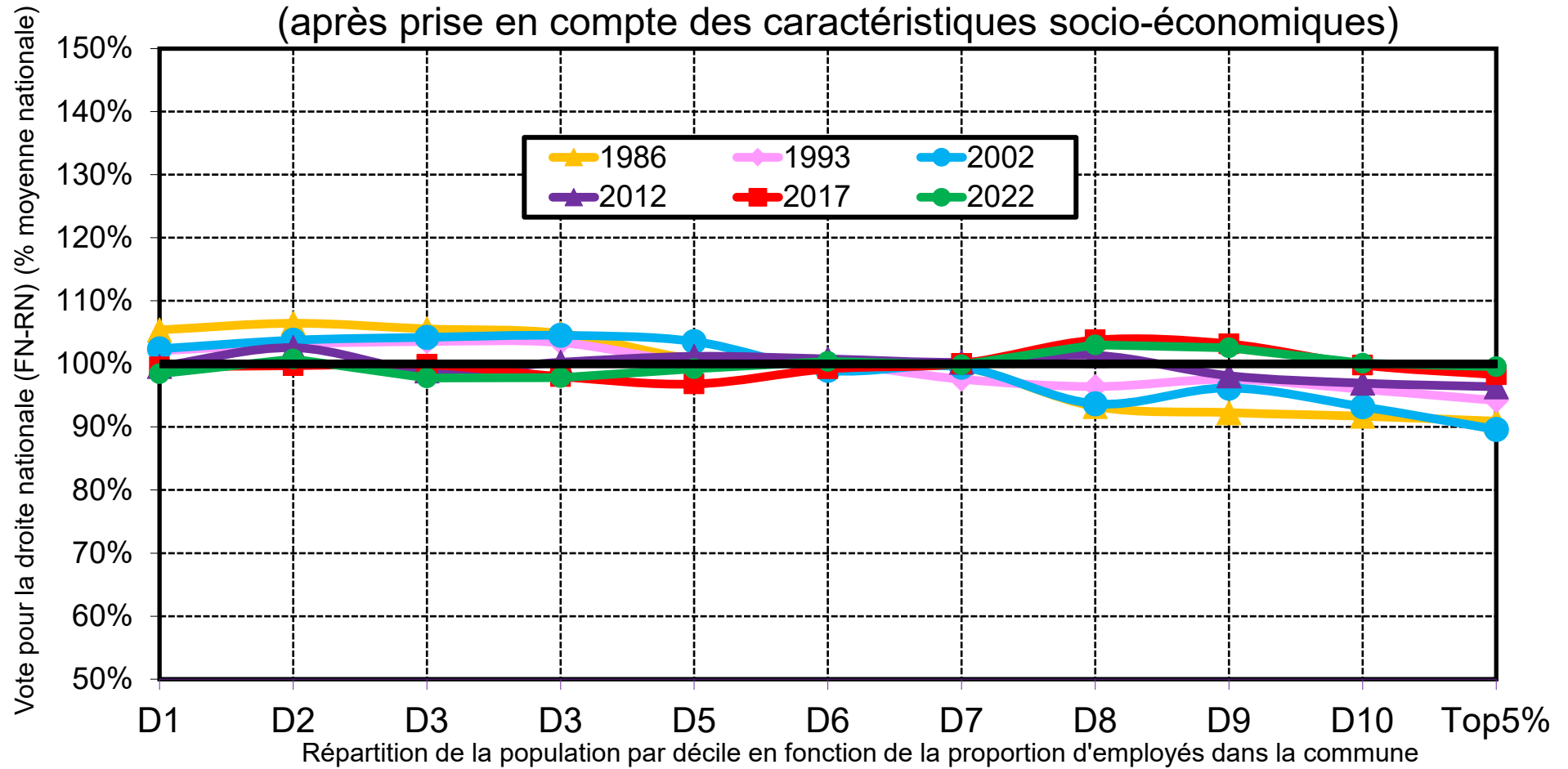


Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.29a)

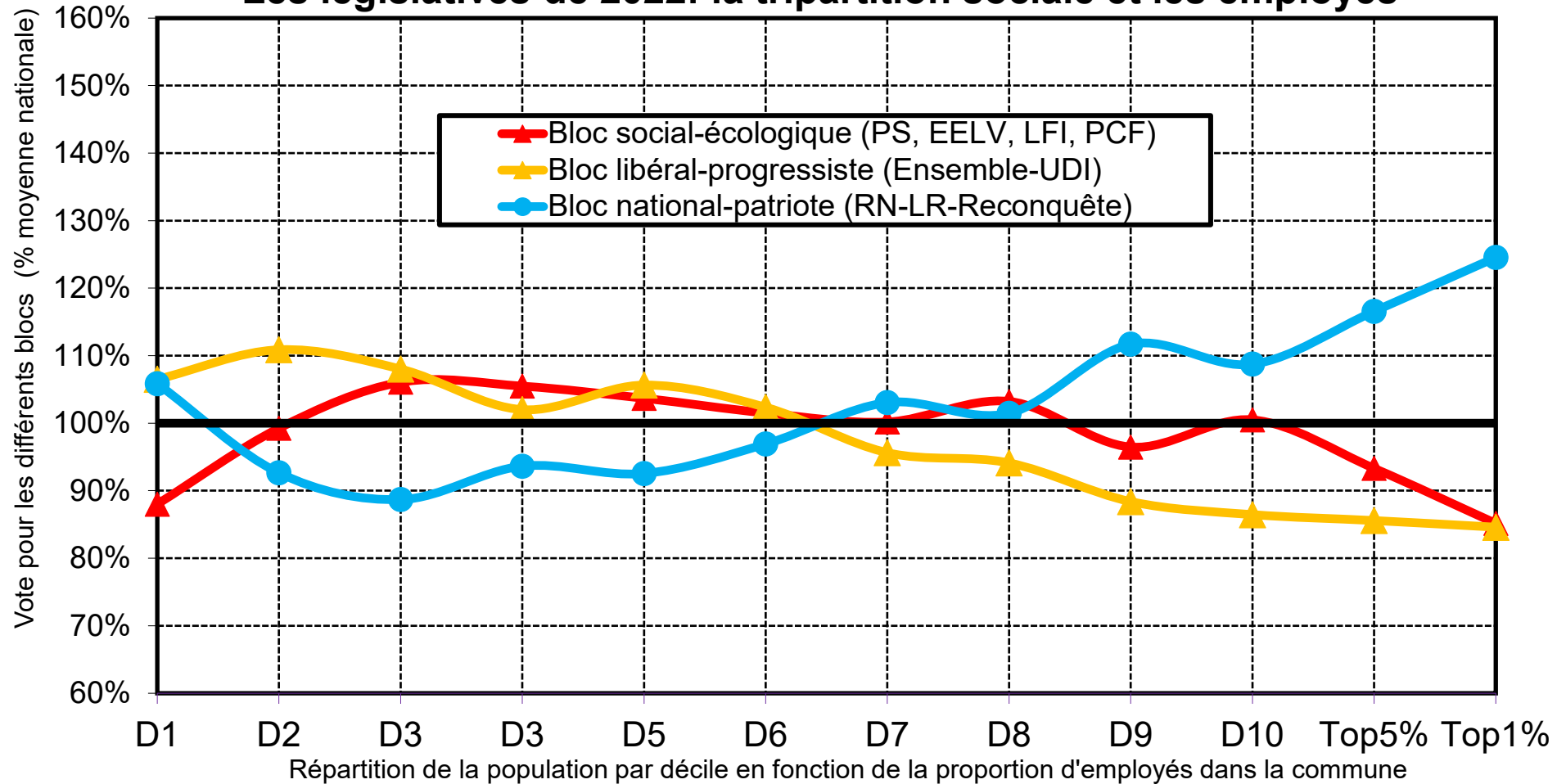
La droite nationale et les employés, 1986-2022

(après prise en compte des caractéristiques socio-économiques)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.29b)

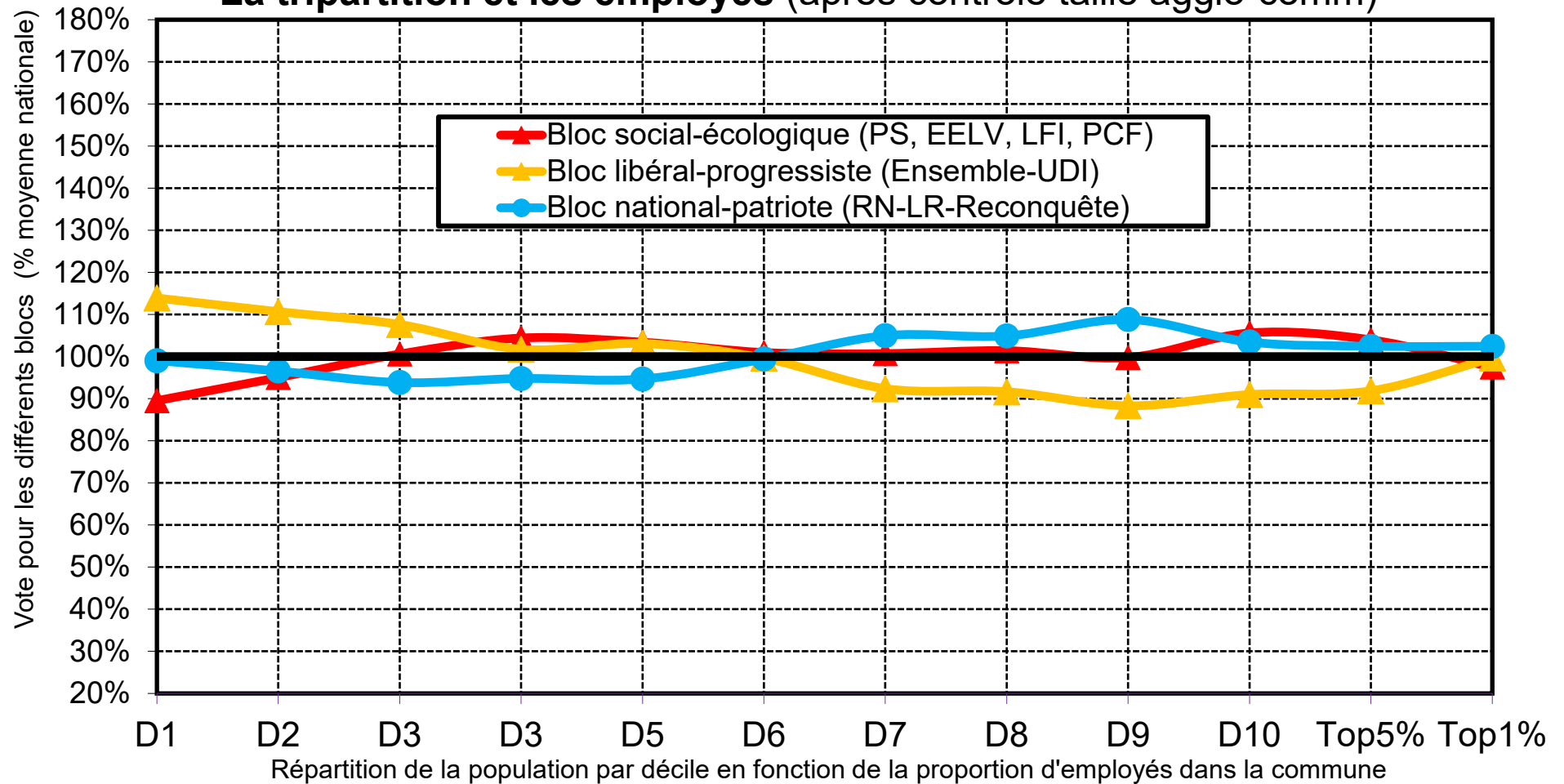
Les législatives de 2022: la tripartition sociale et les employés



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.29c)

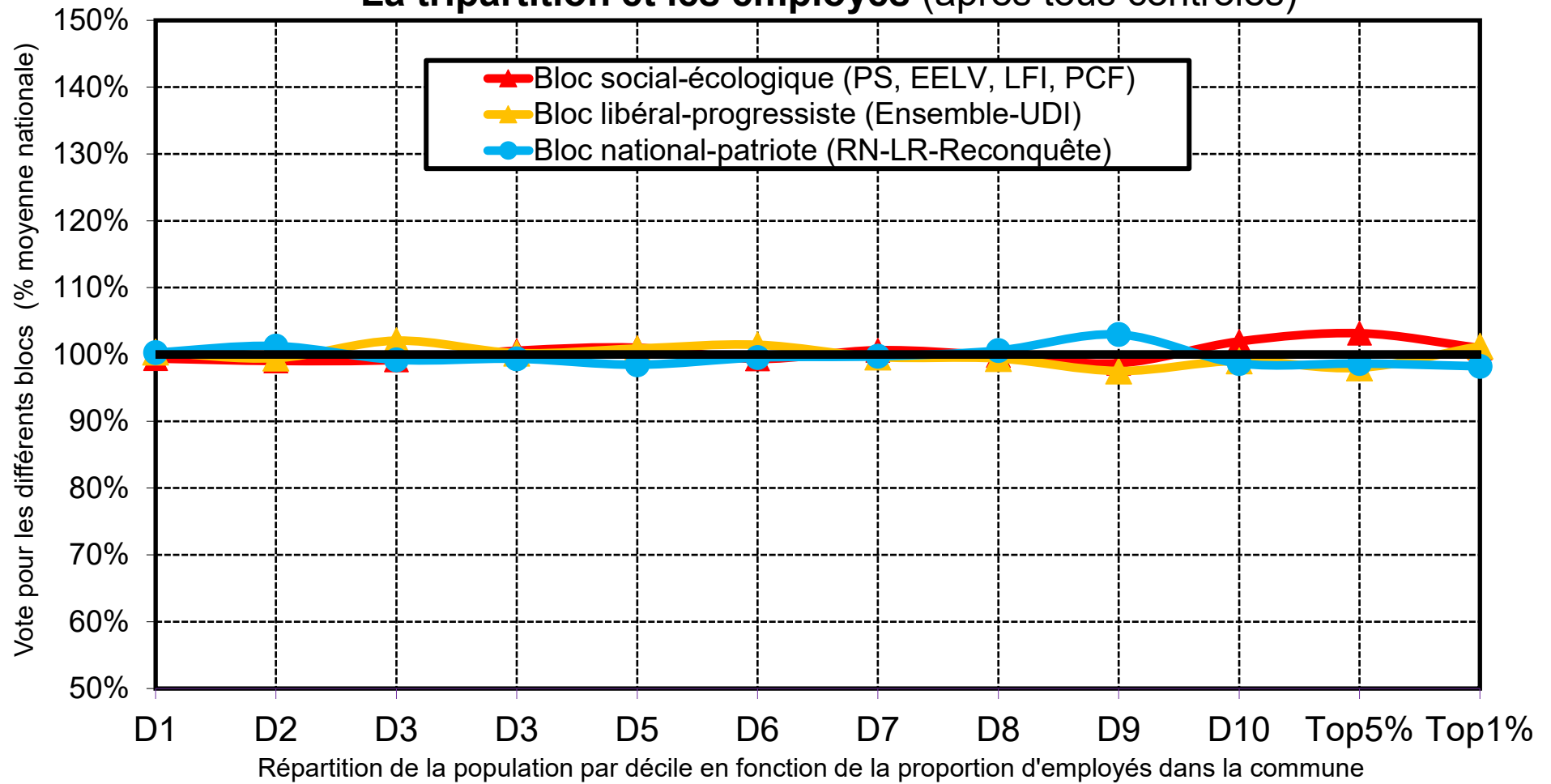
La tripartition et les employés (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.29d)

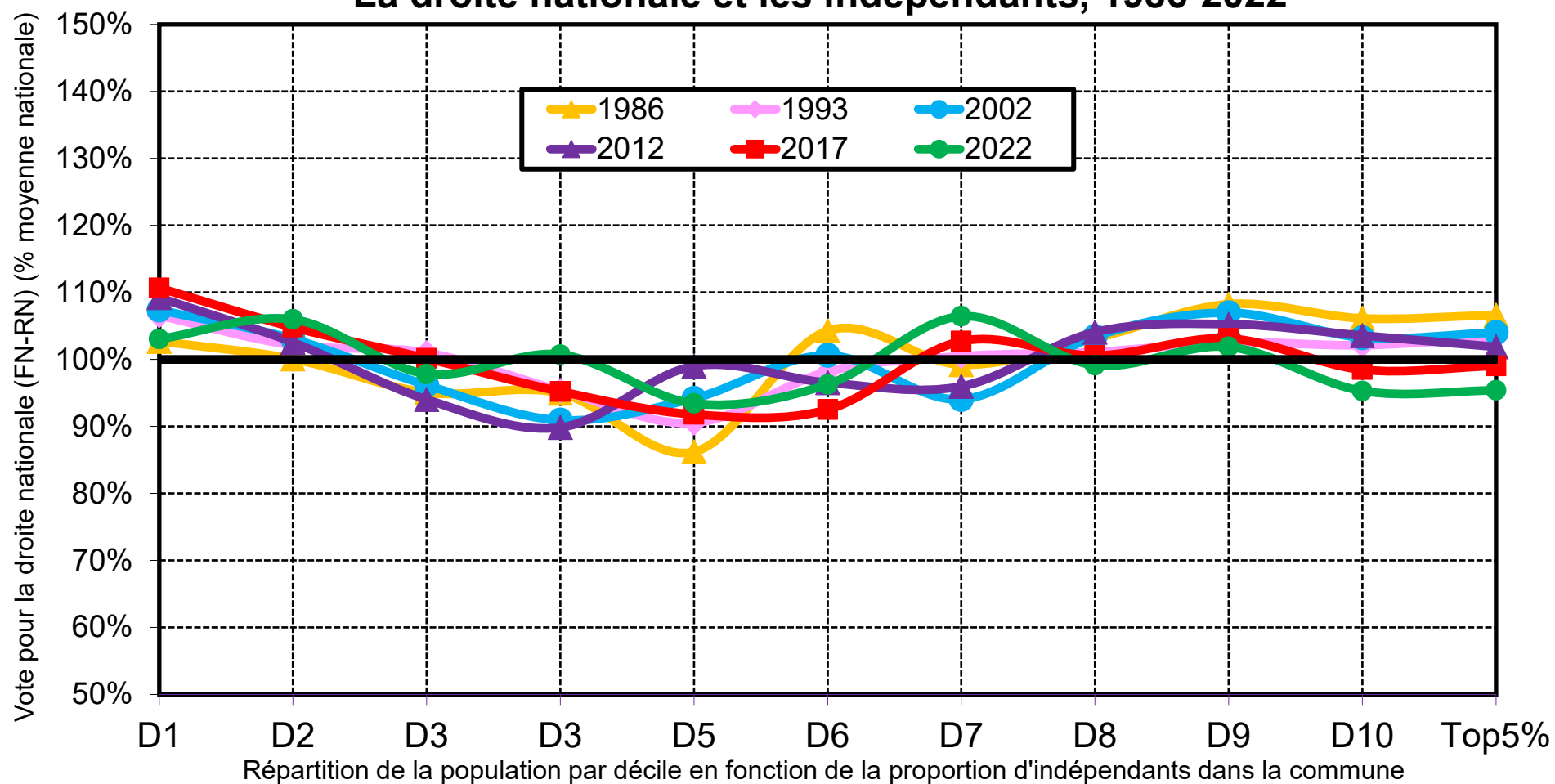
La tripartition et les employés (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.29e)

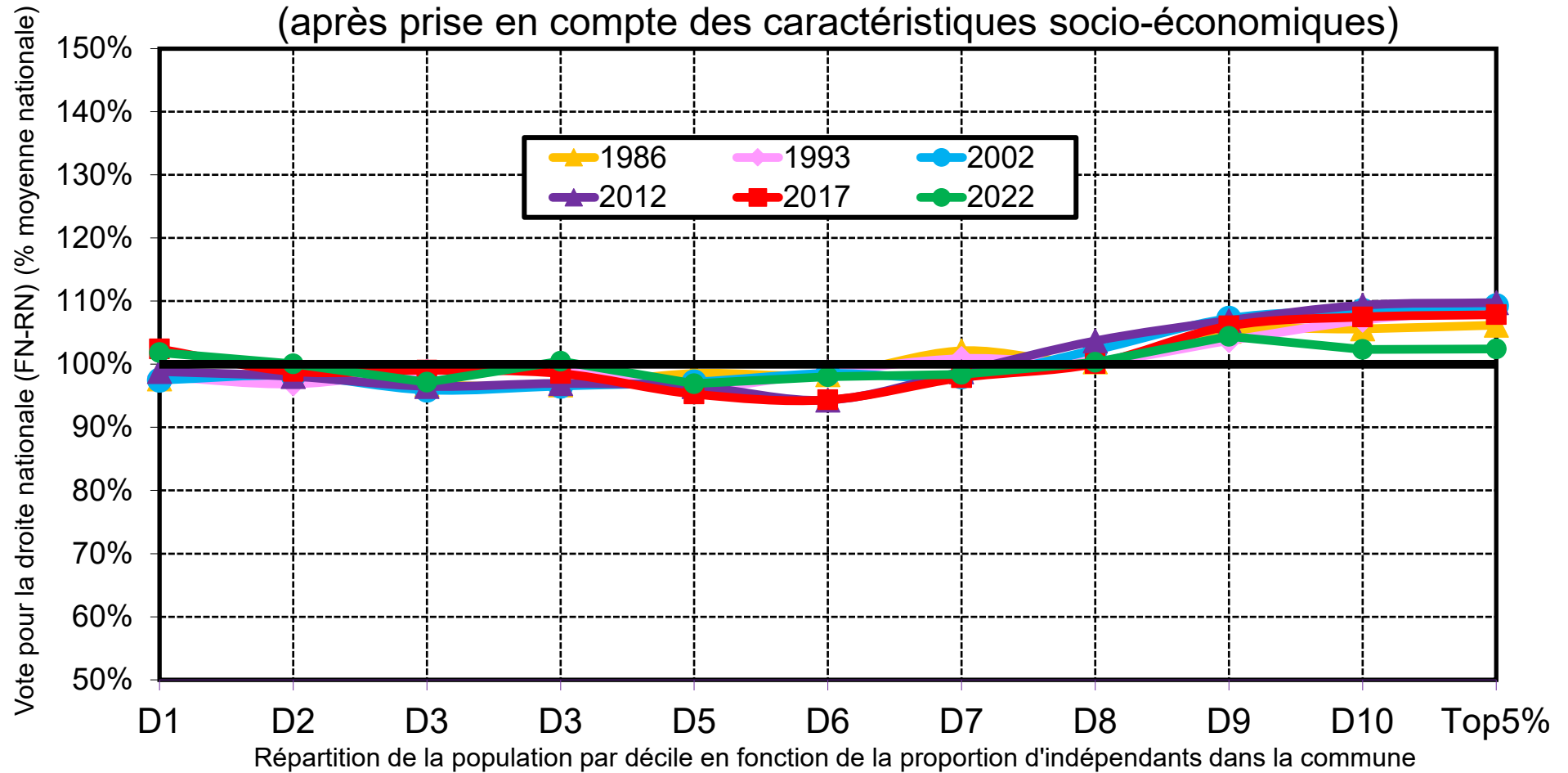
La droite nationale et les indépendants, 1986-2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.30a)

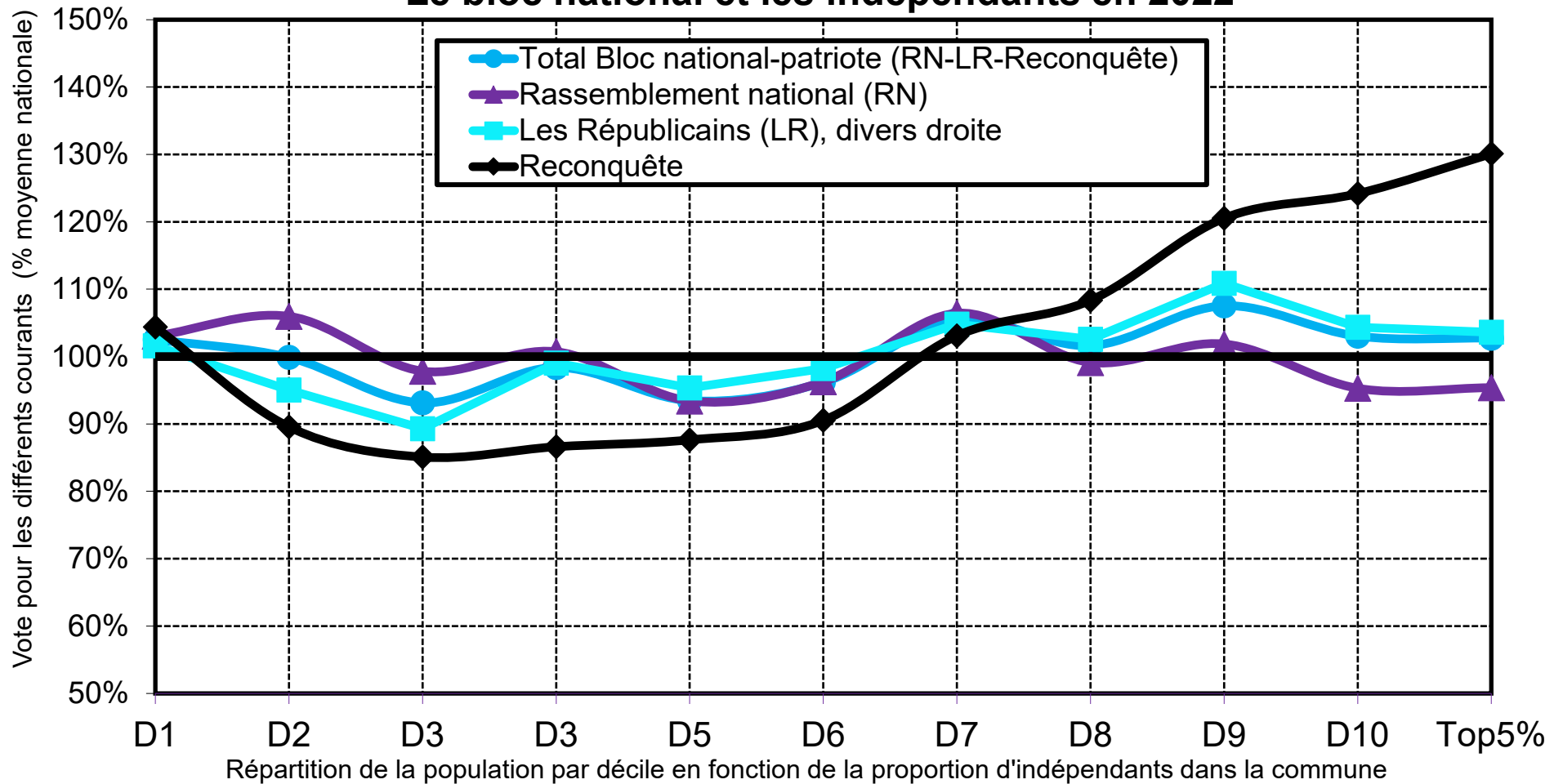
La droite nationale et les indépendants, 1986-2022 (après prise en compte des caractéristiques socio-économiques)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.30b)

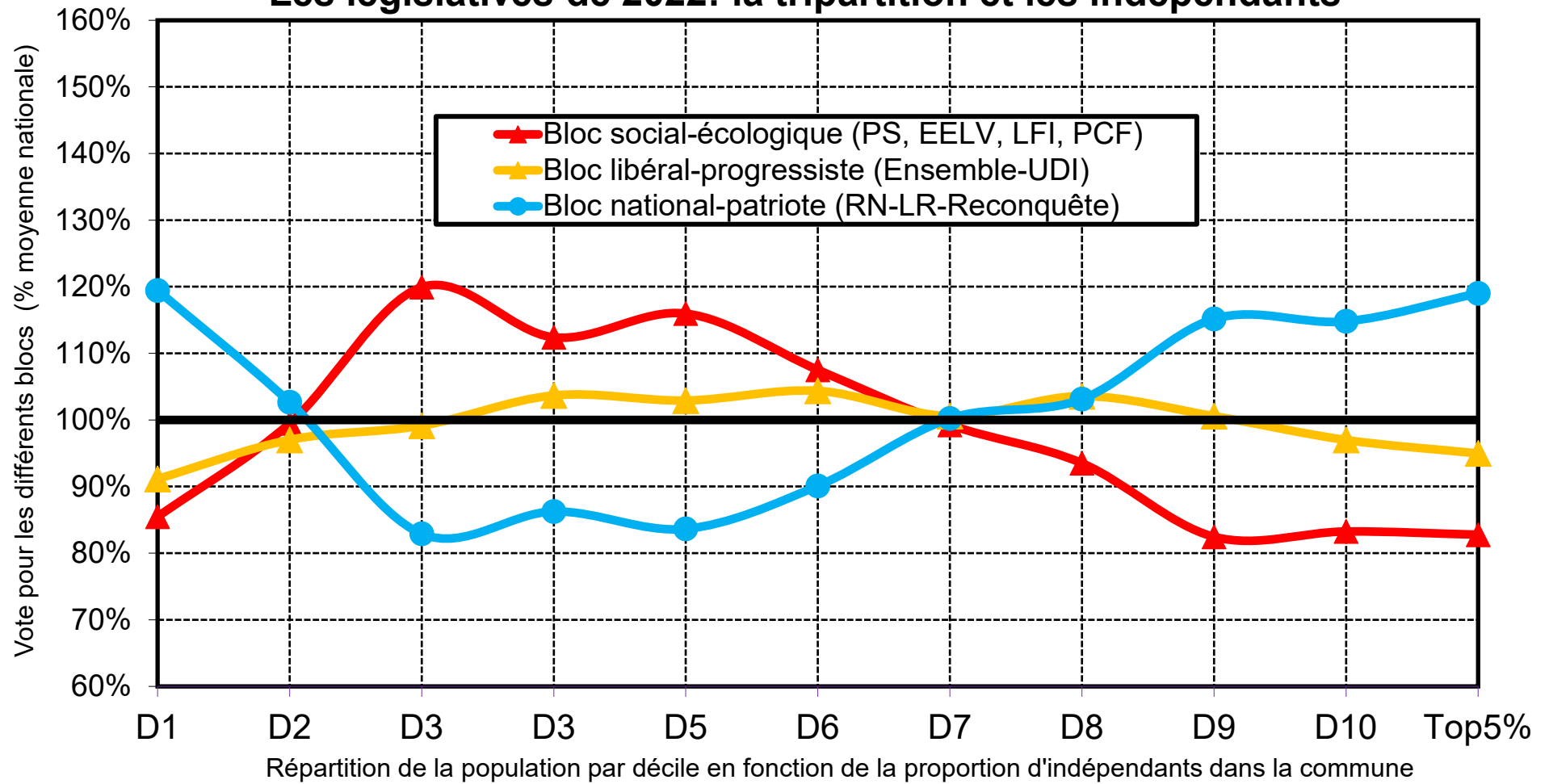
Le bloc national et les indépendants en 2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.30c)

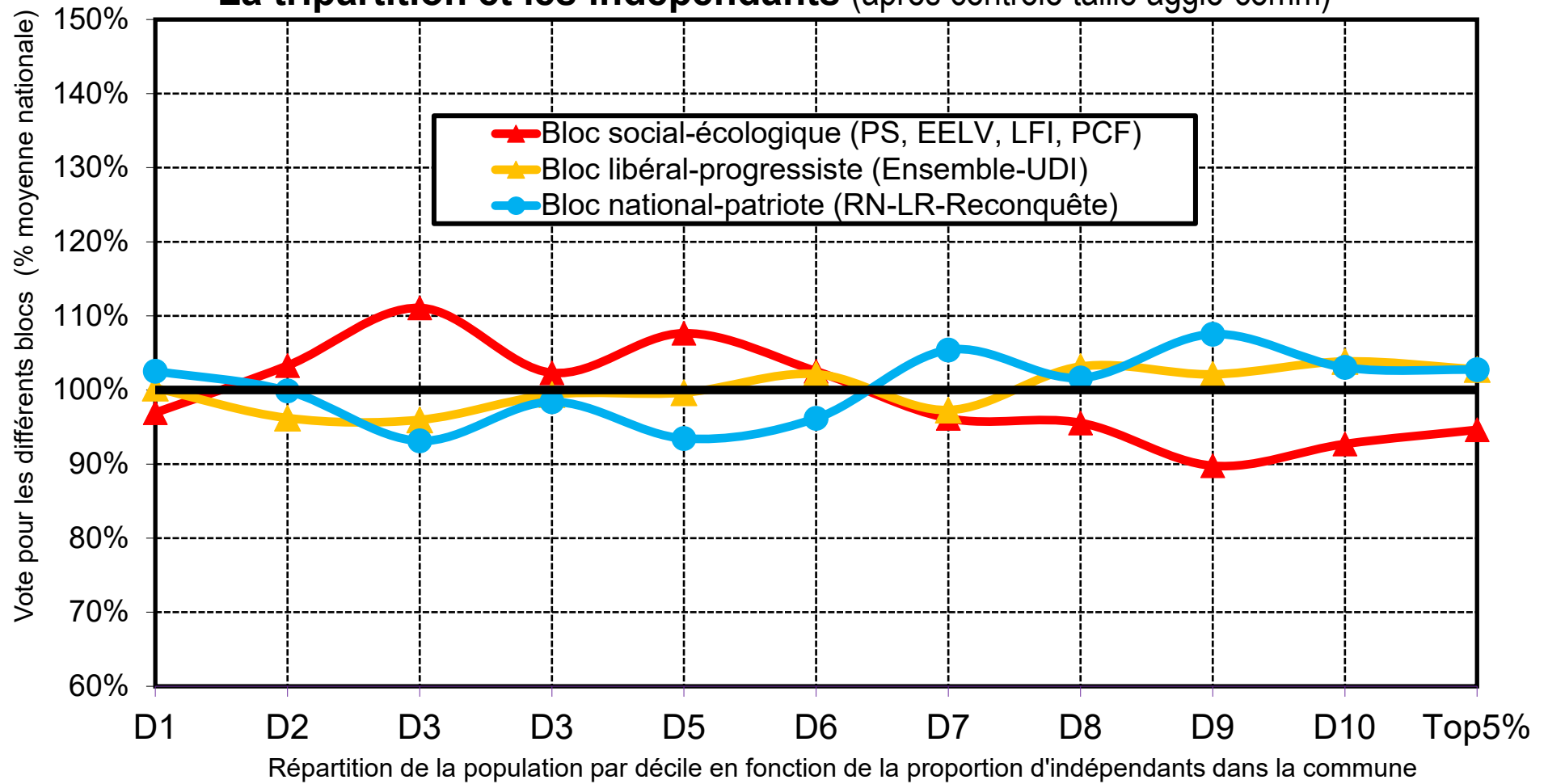
Les législatives de 2022: la tripartition et les indépendants



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.30d)

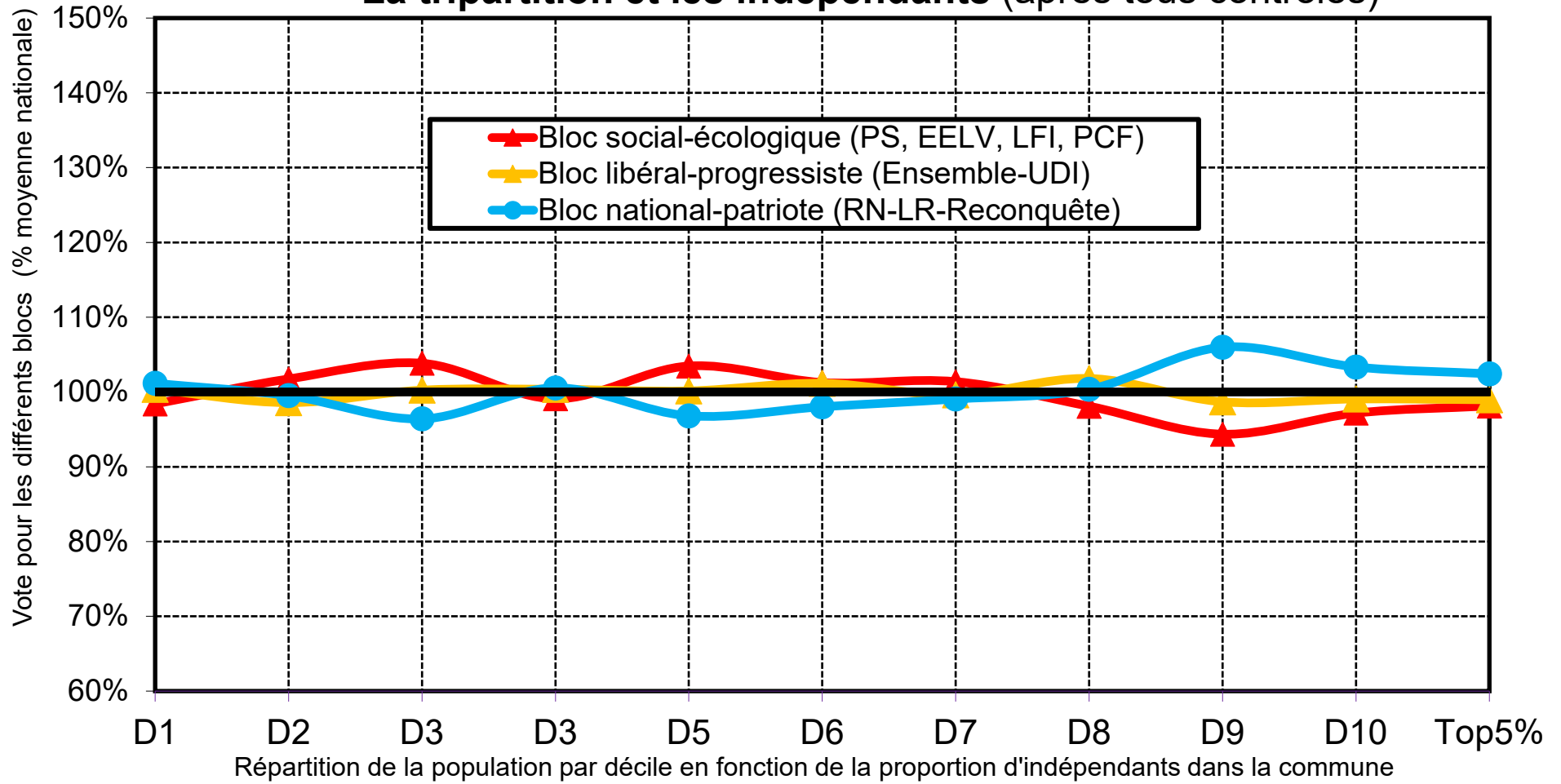
La tripartition et les indépendants (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

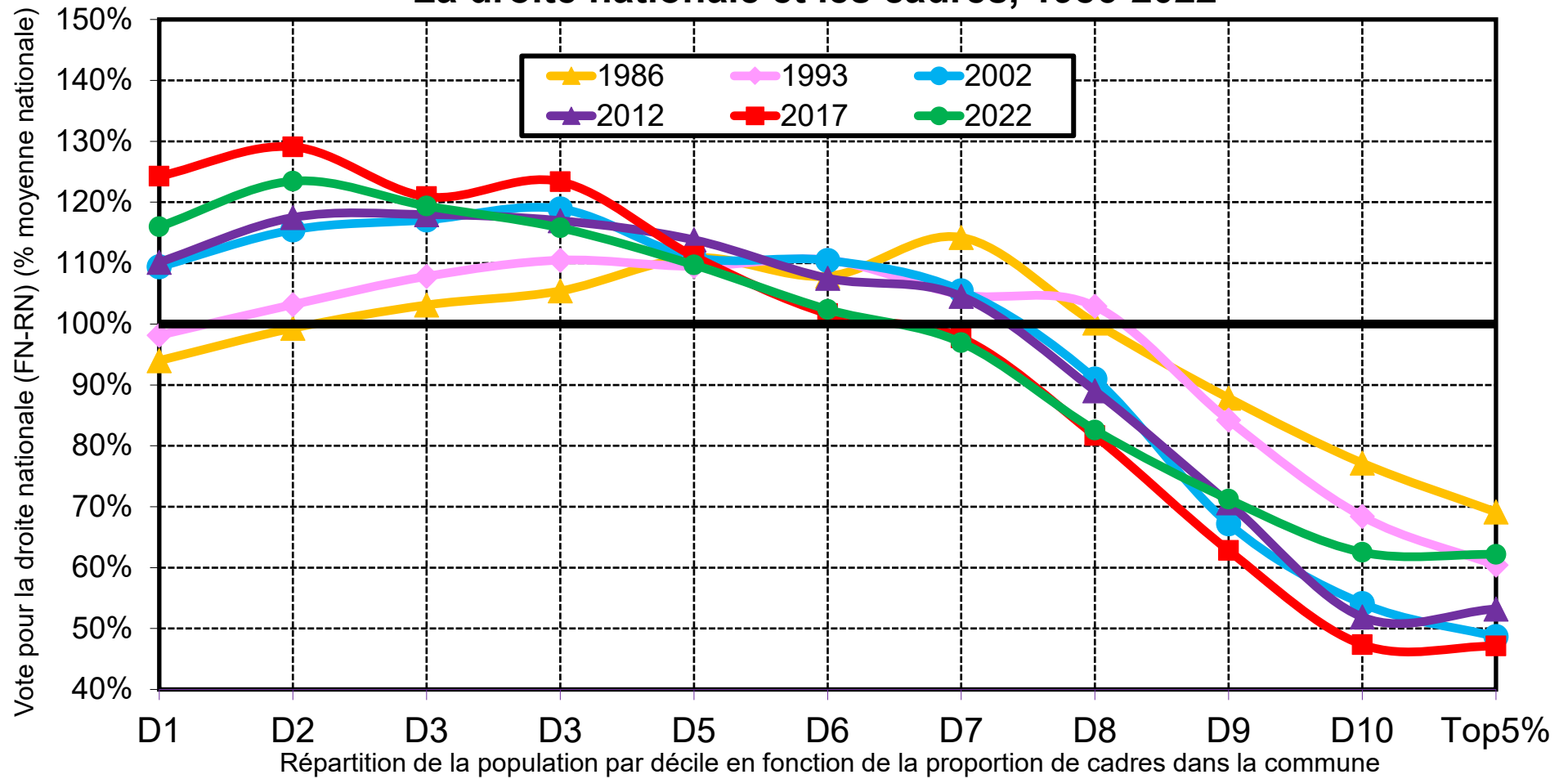
Sources et séries: voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.30e)

La tripartition et les indépendants (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.30f)

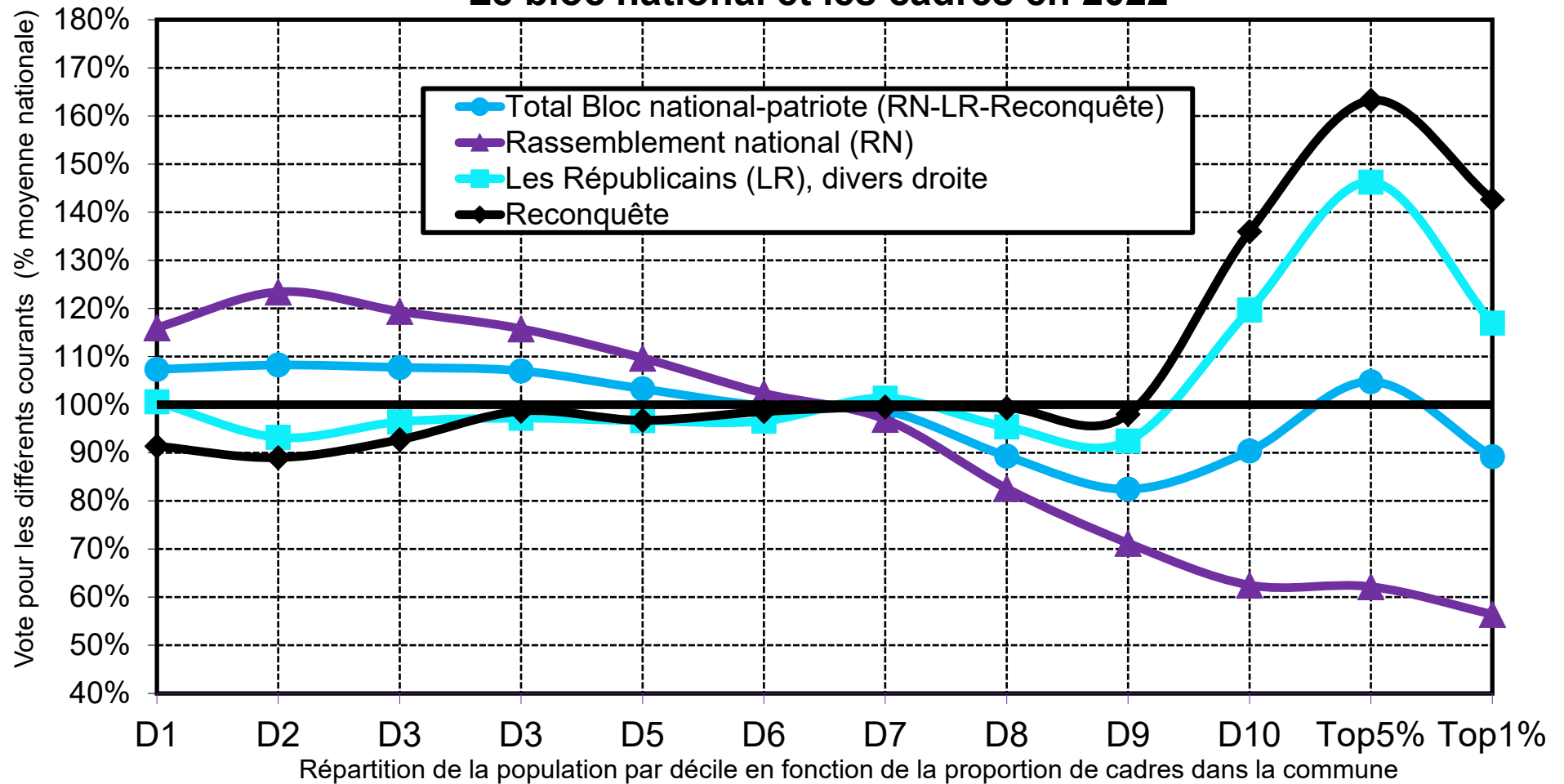
La droite nationale et les cadres, 1986-2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.31a)

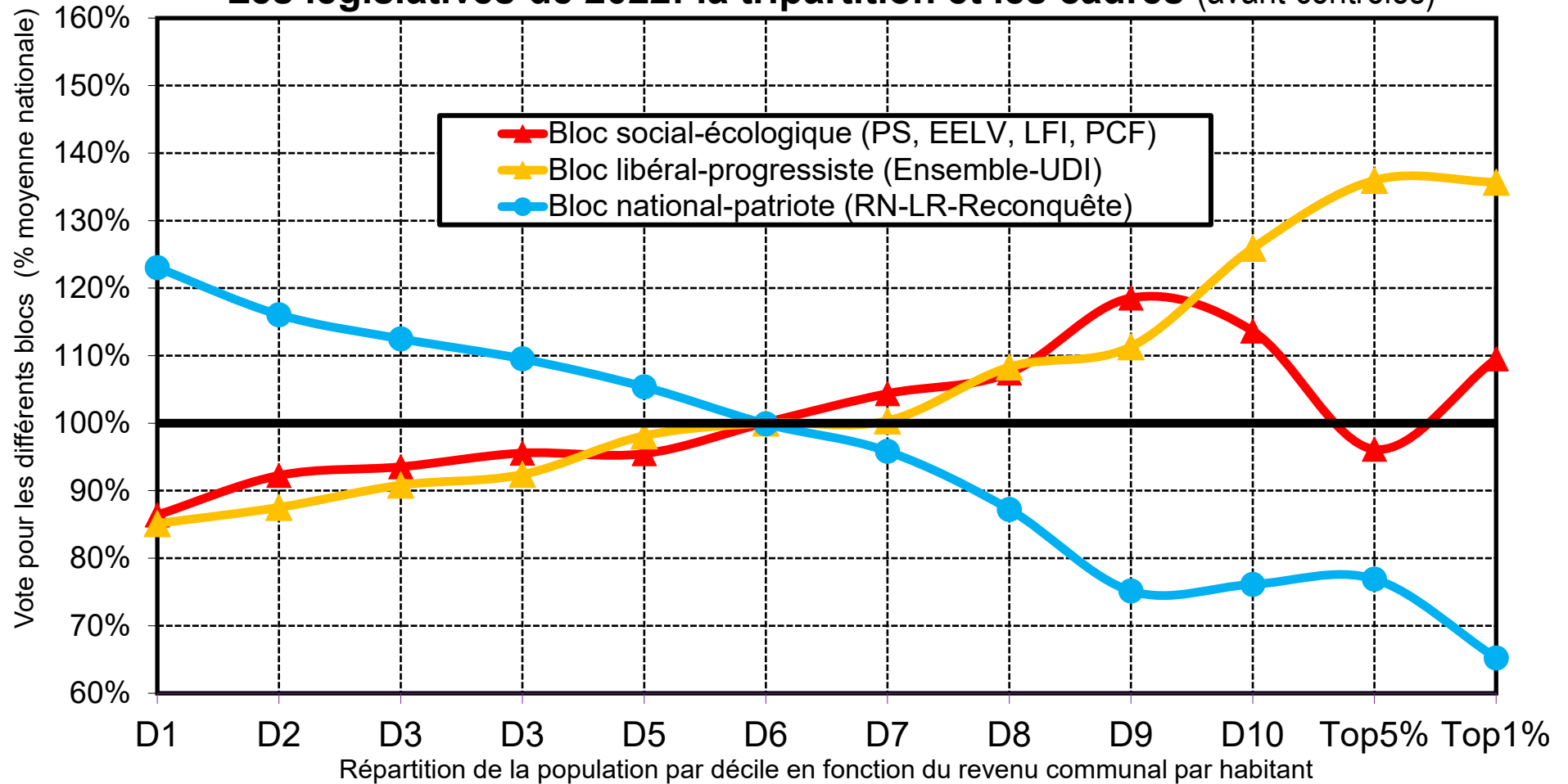
Le bloc national et les cadres en 2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.31b)

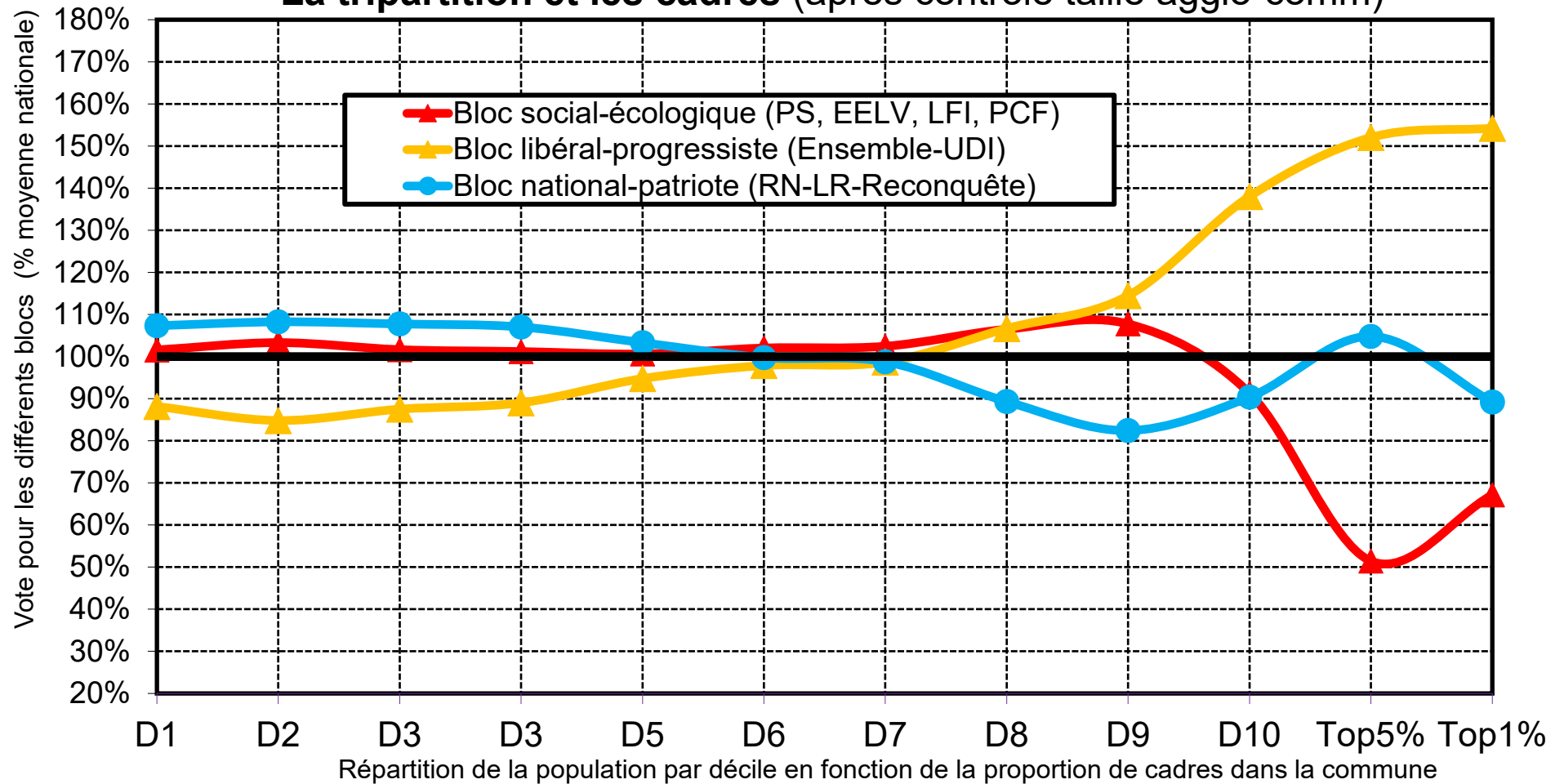
Les législatives de 2022: la tripartition et les cadres (avant contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.31c)

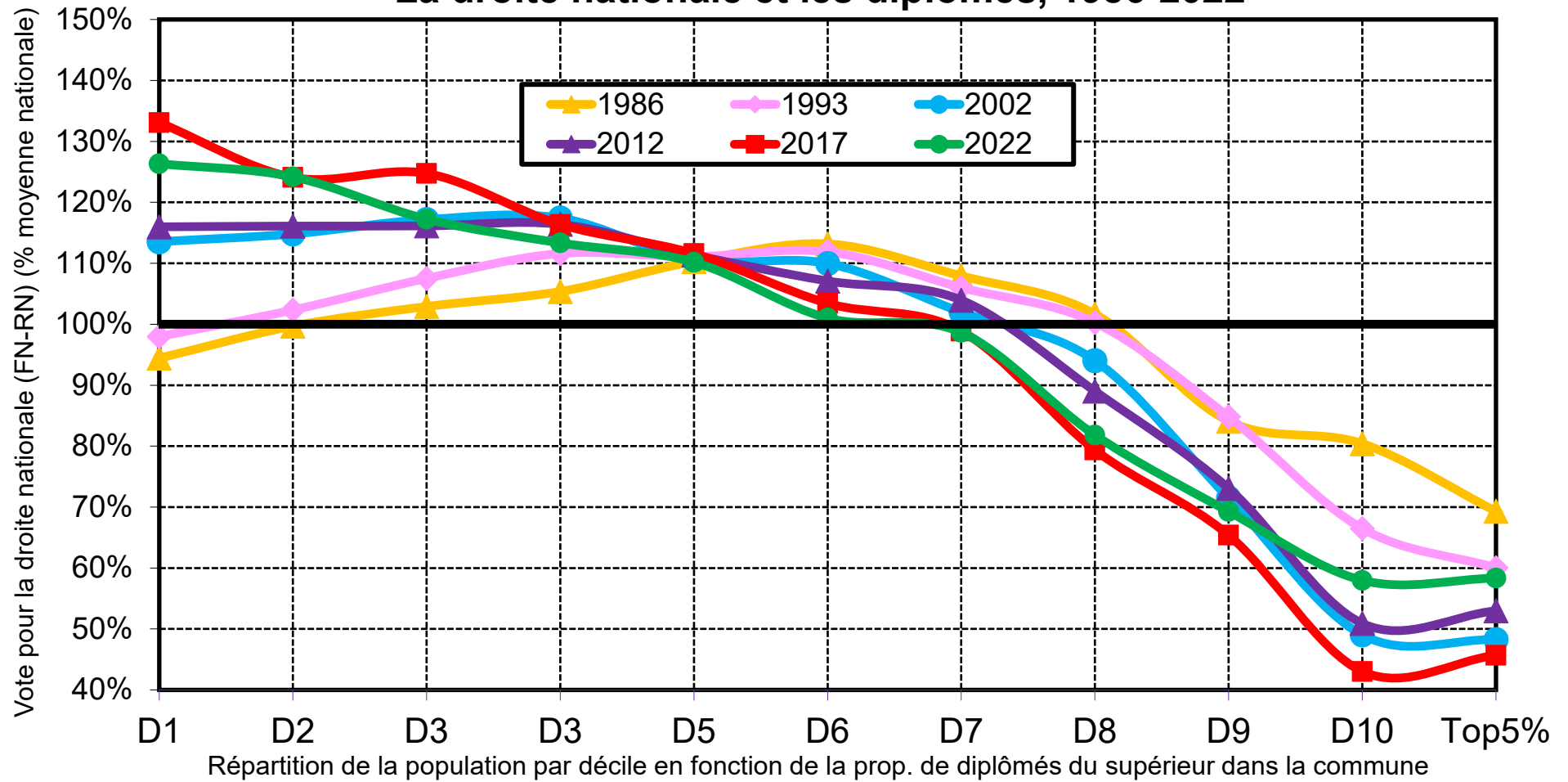
La tripartition et les cadres (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.31d)

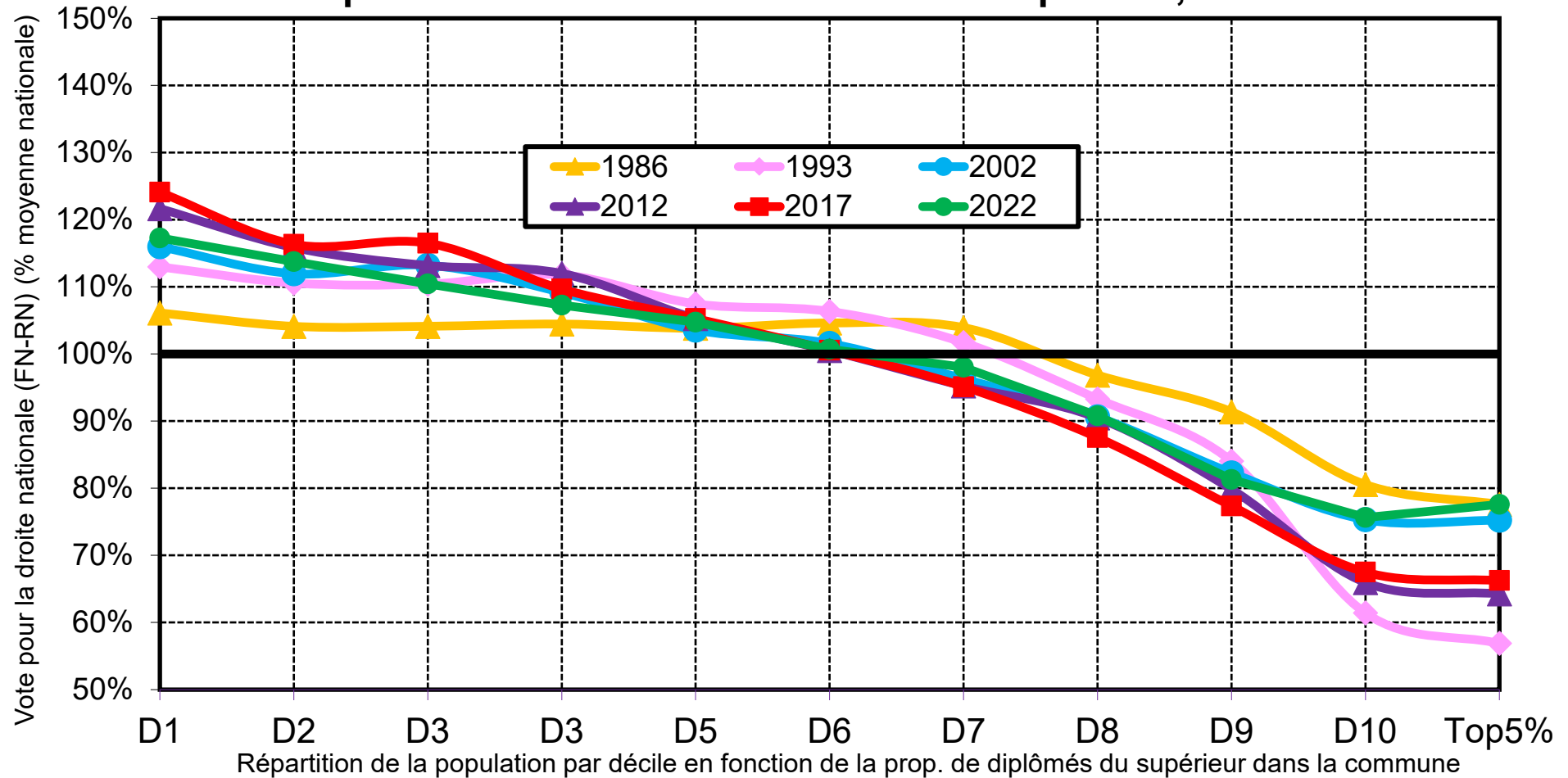
La droite nationale et les diplômés, 1986-2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

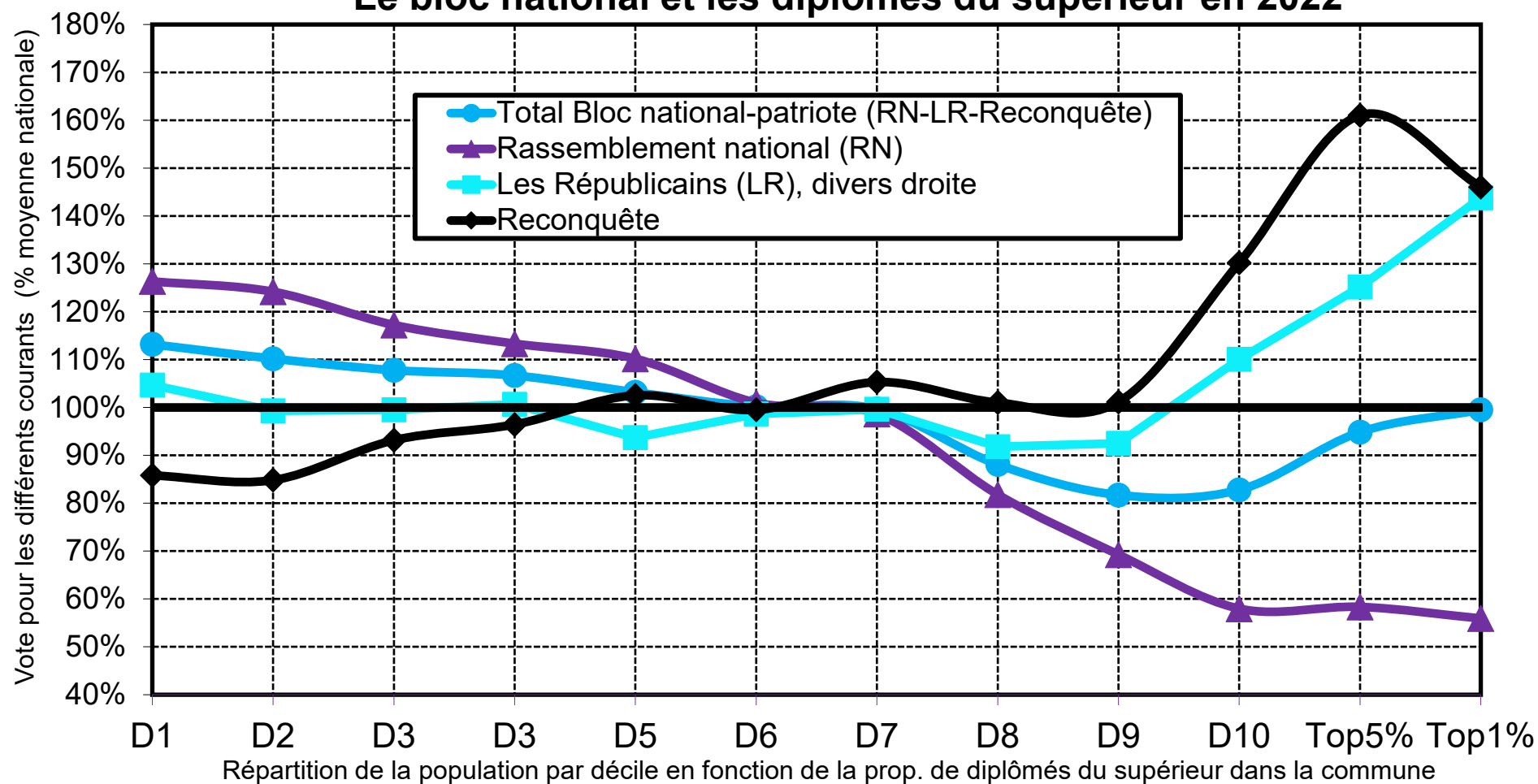
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.32a)

Graph. 11.21. La droite nationale et les diplômés, 1986-2022



Lecture. Des élections législatives de 1993 à celles de 2022, la proportion de diplômés du supérieur a un effet résiduel négatif très net sur le vote pour le FN-RN (après prise en compte de tous les contrôles socio-démographiques, y compris la taille d'agglomération, le revenu et la profession). **Note :** les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles socio-démographiques. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique 3.32b)

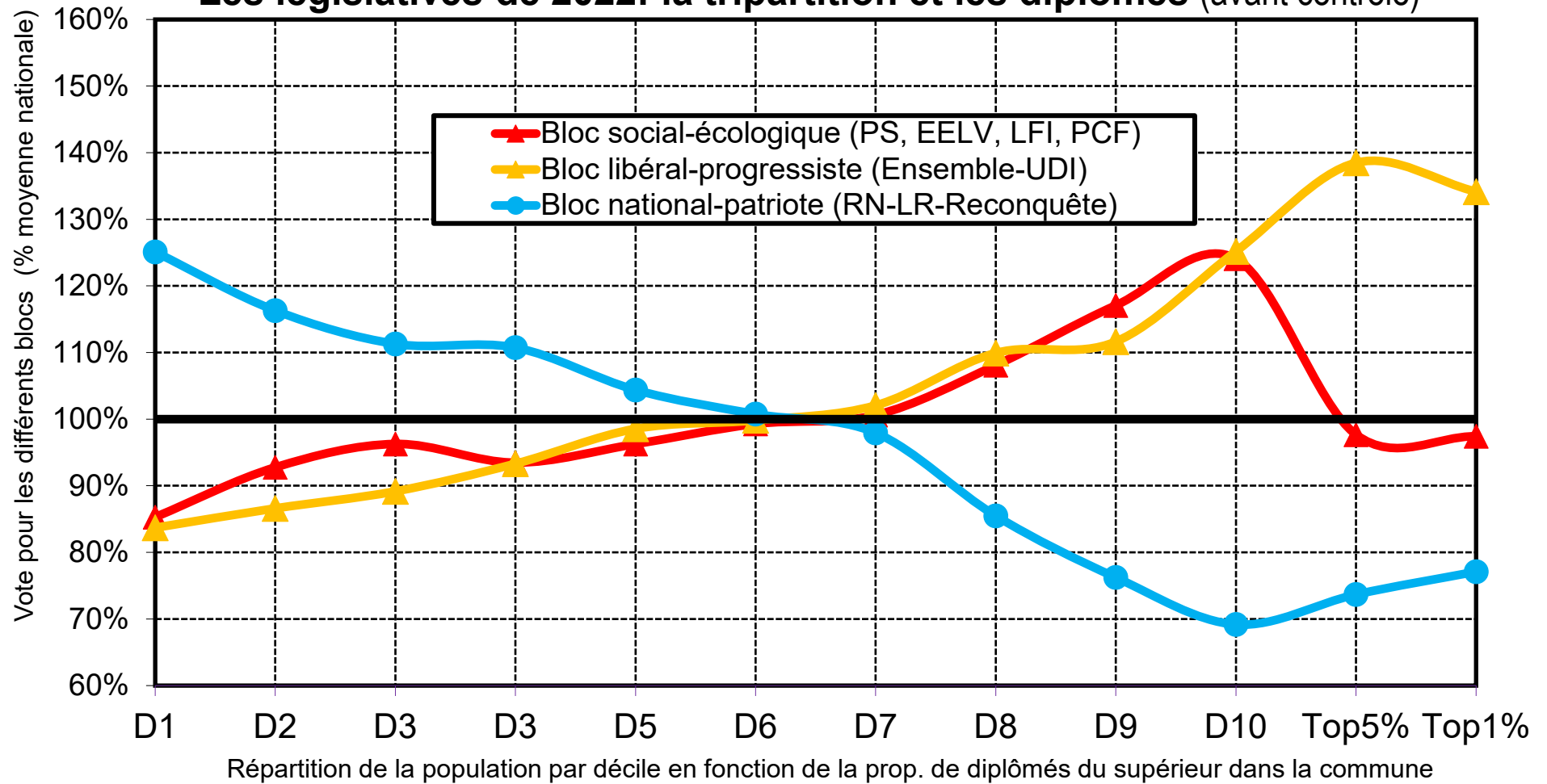
Le bloc national et les diplômés du supérieur en 2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.32c)

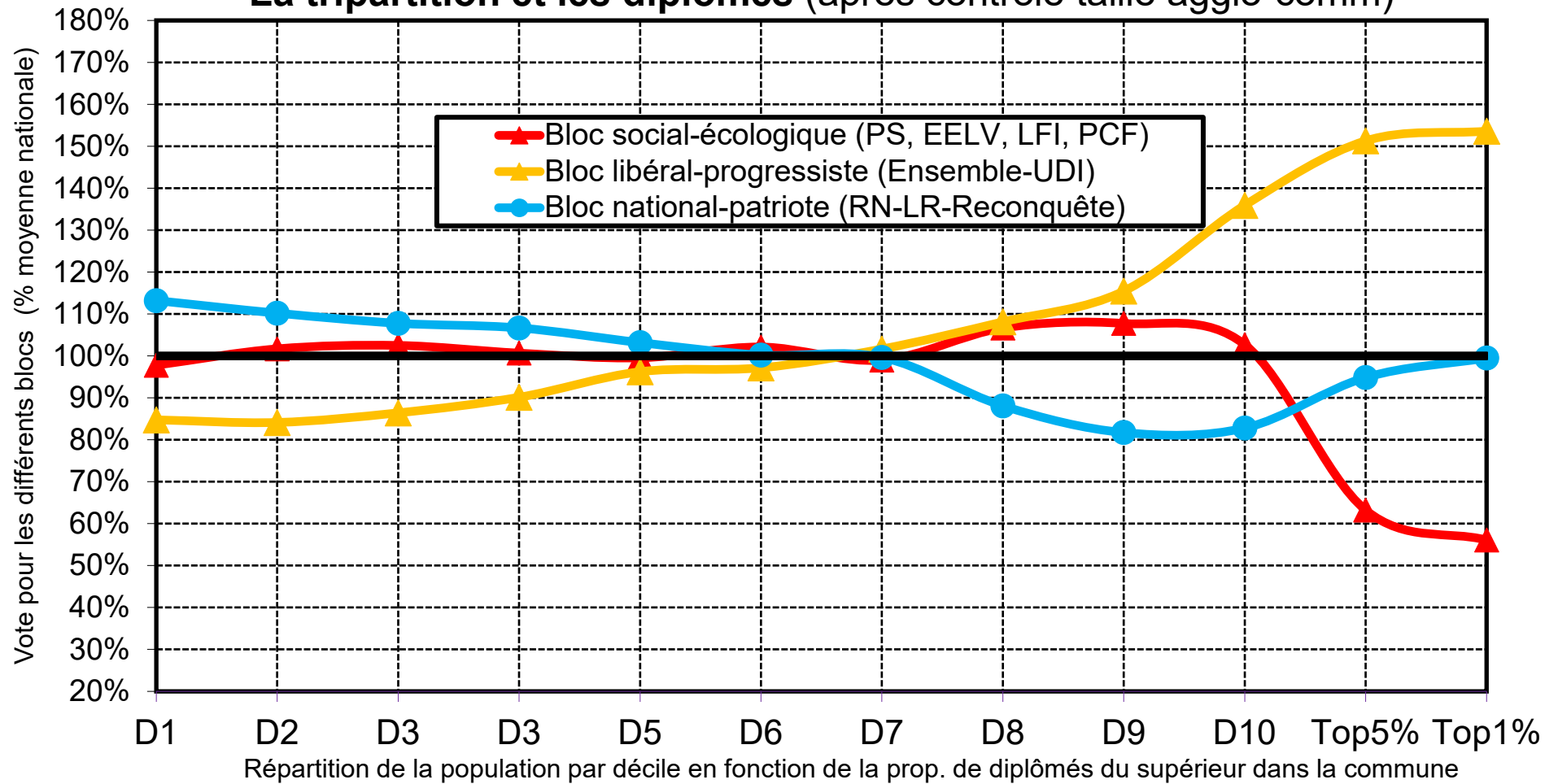
Les législatives de 2022: la tripartition et les diplômés (avant contrôle)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.32d)

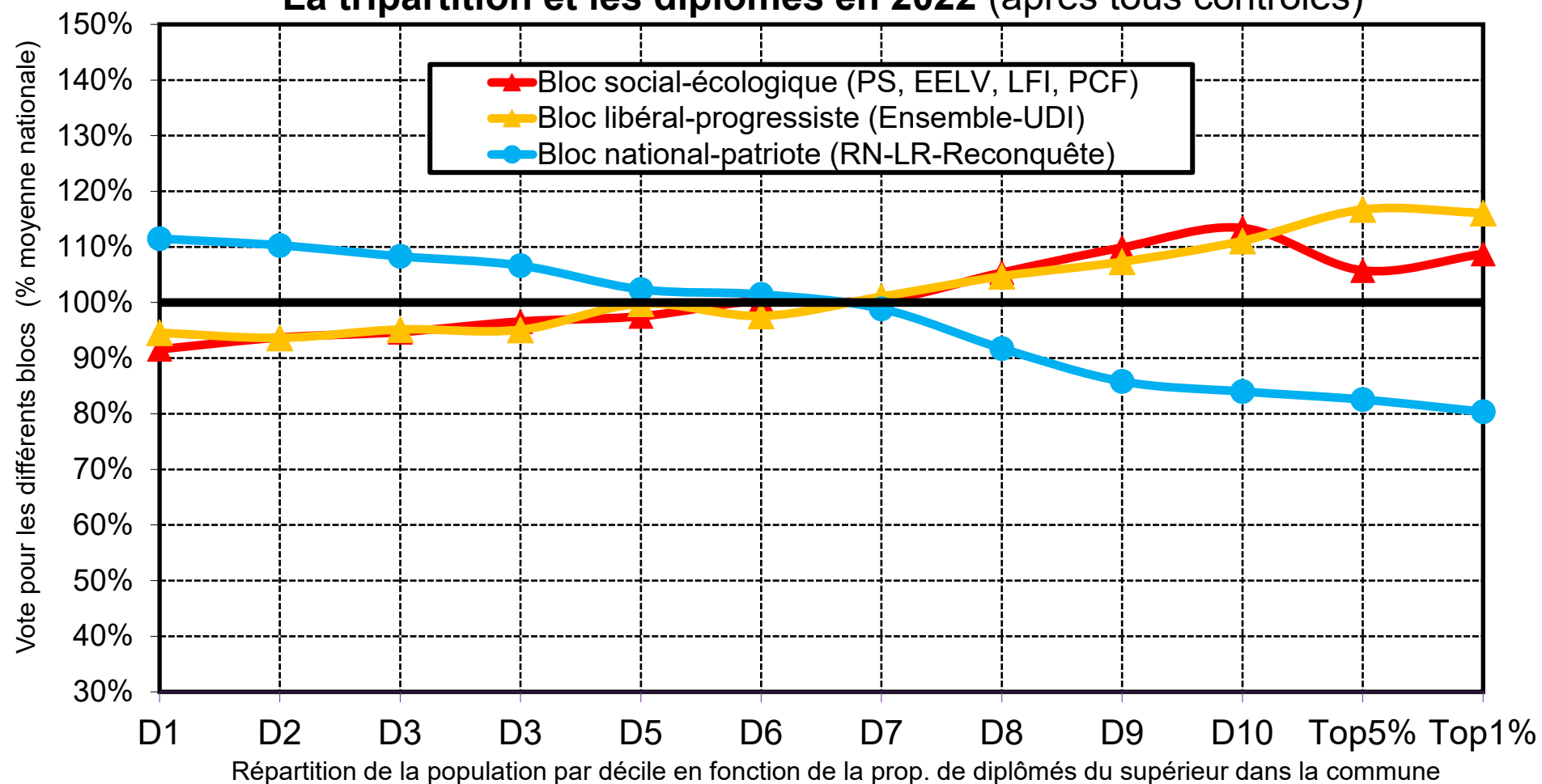
La tripartition et les diplômés (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.32e)

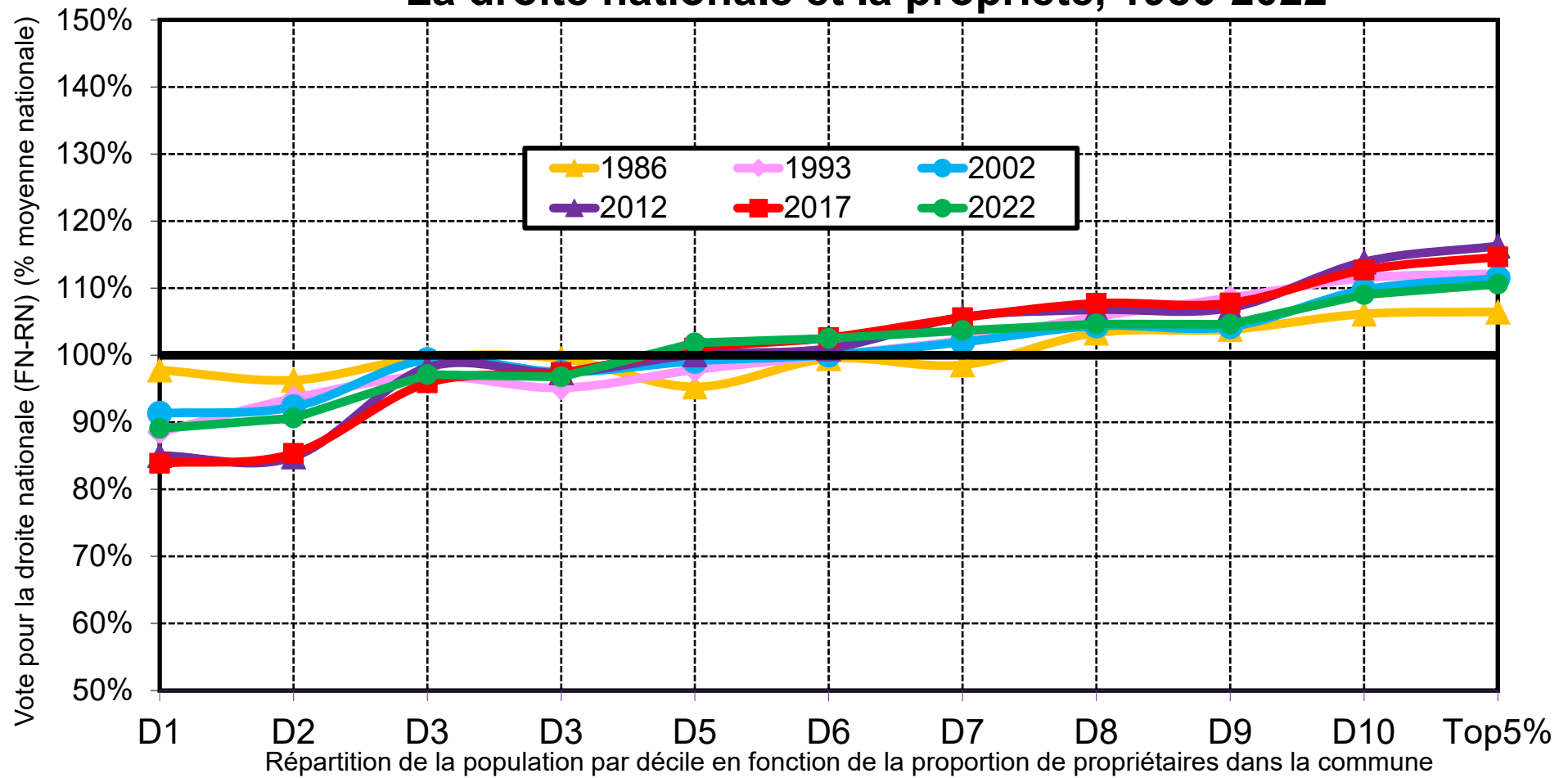
La tripartition et les diplômés en 2022 (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.32f)

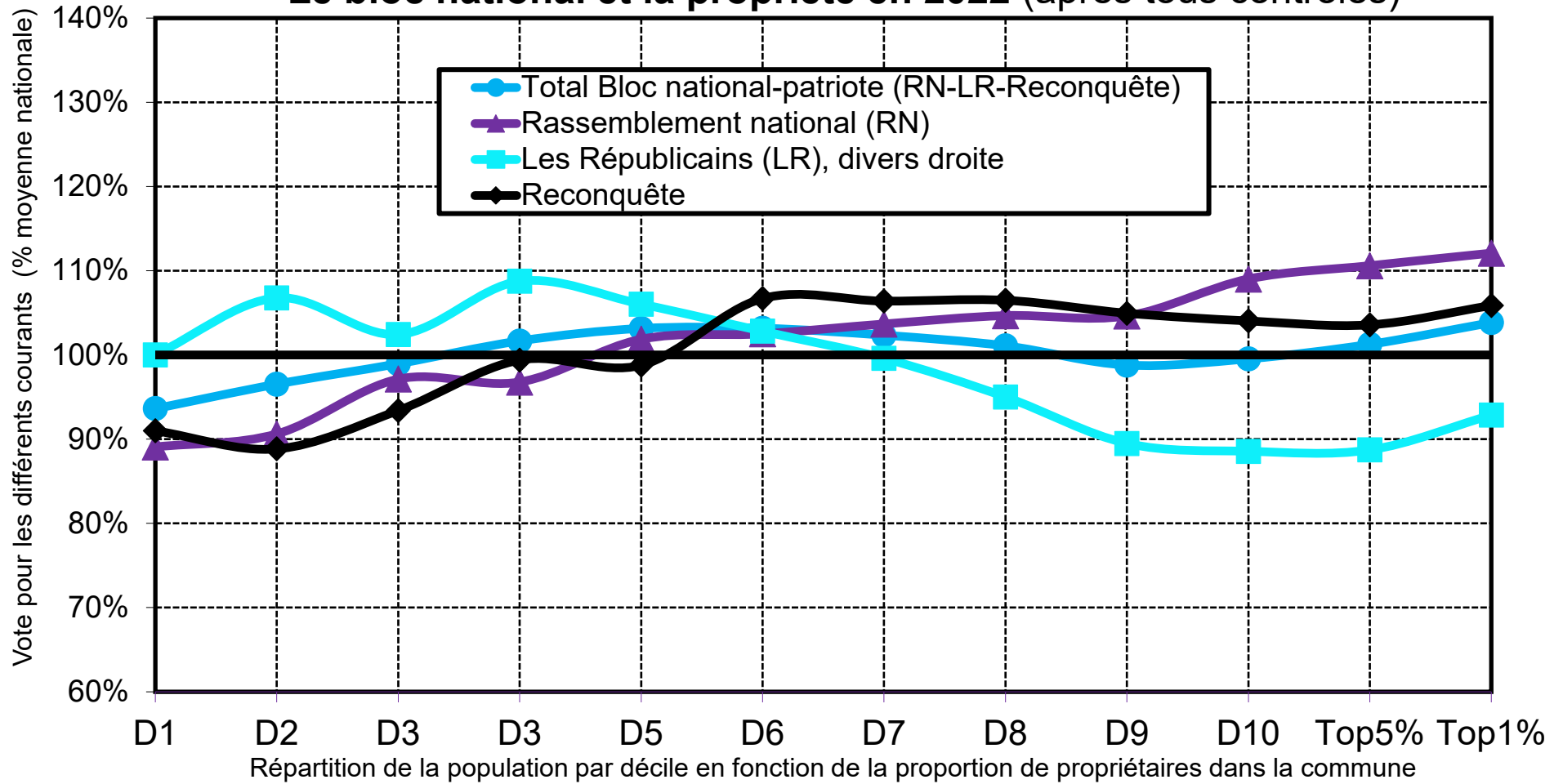
La droite nationale et la propriété, 1986-2022



Lecture. Des élections législatives de 1993 à celles de 2022, la proportion de propriétaires a un effet résiduel négatif très net sur le vote pour le FN-RN (après prise en compte de tous les contrôles socio-démographiques, y compris la taille d'agglomération, le revenu et la profession). **Note :** les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles socio-démographiques.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.33a)

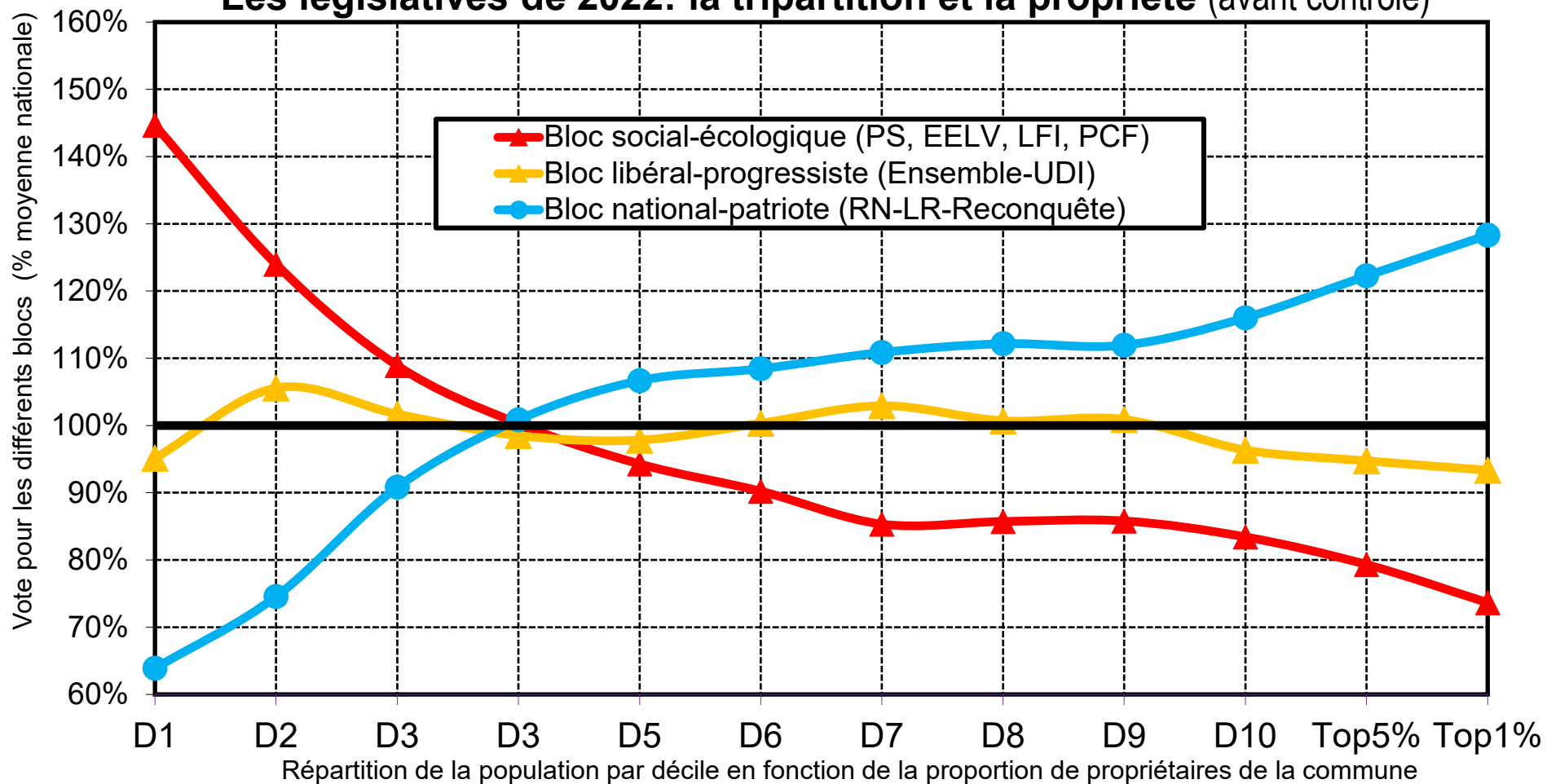
Le bloc national et la propriété en 2022 (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.33b)

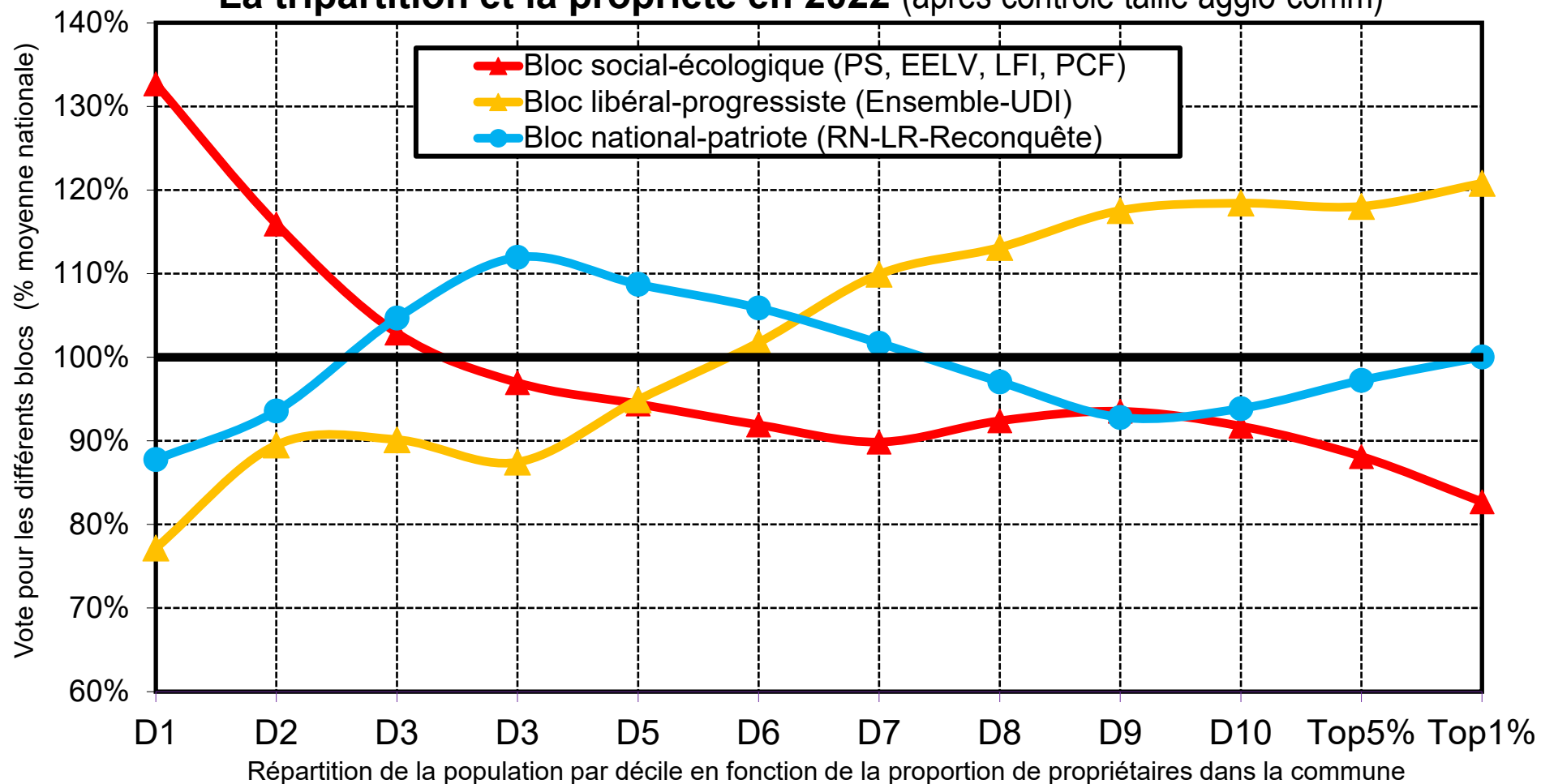
Les législatives de 2022: la tripartition et la propriété (avant contrôle)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.33c)

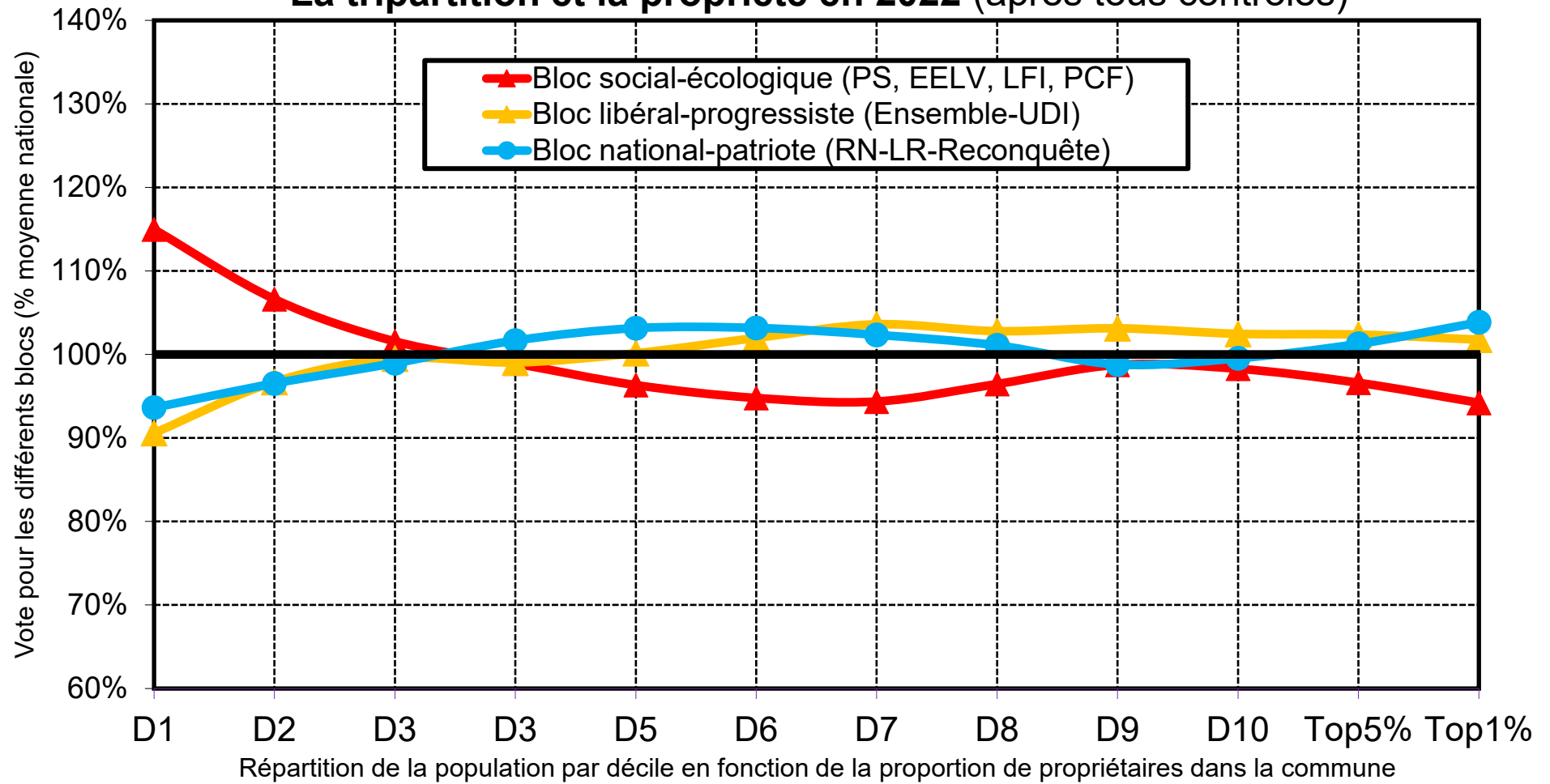
La tripartition et la propriété en 2022 (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.33d)

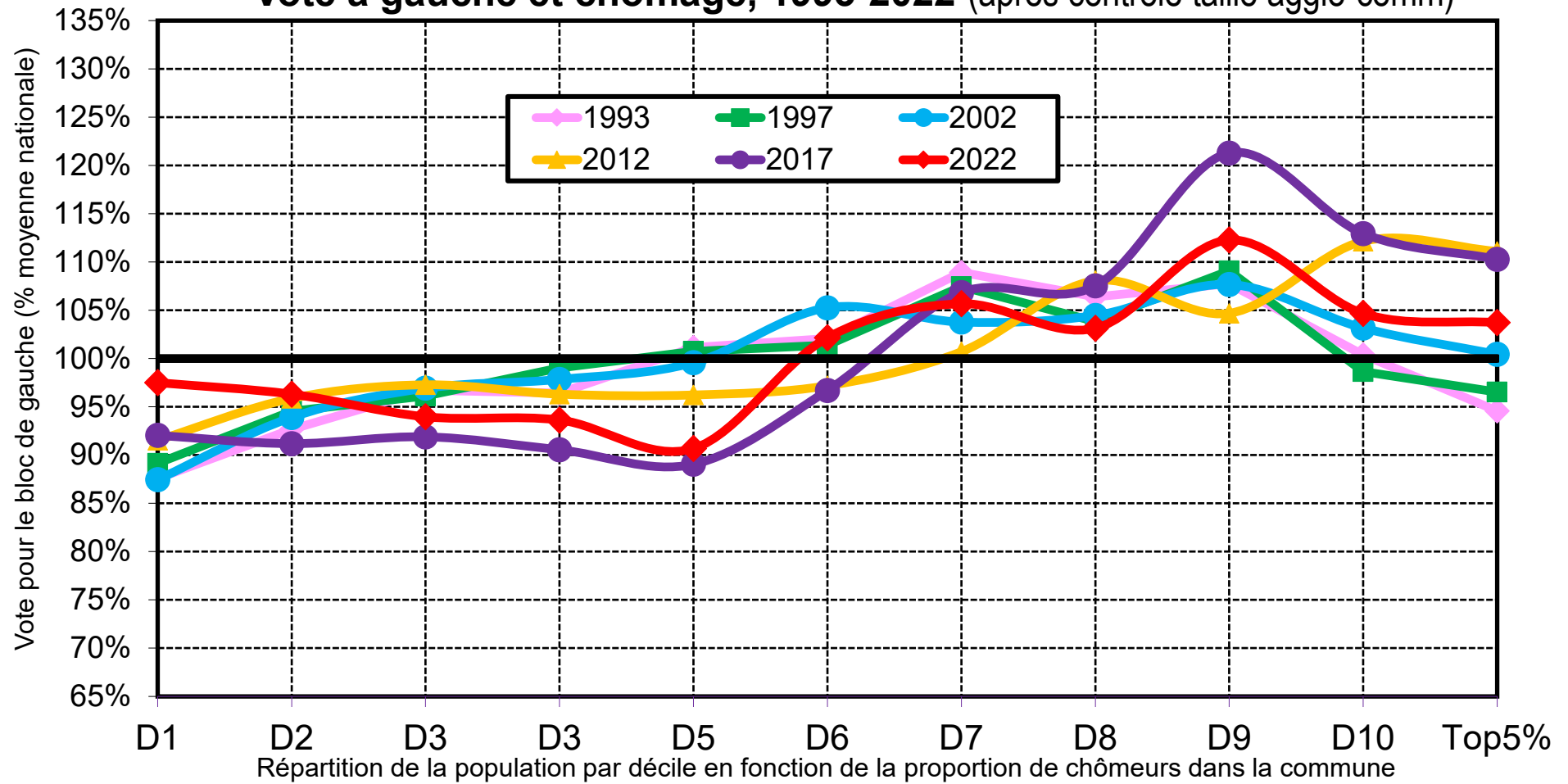
La tripartition et la propriété en 2022 (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.33e)

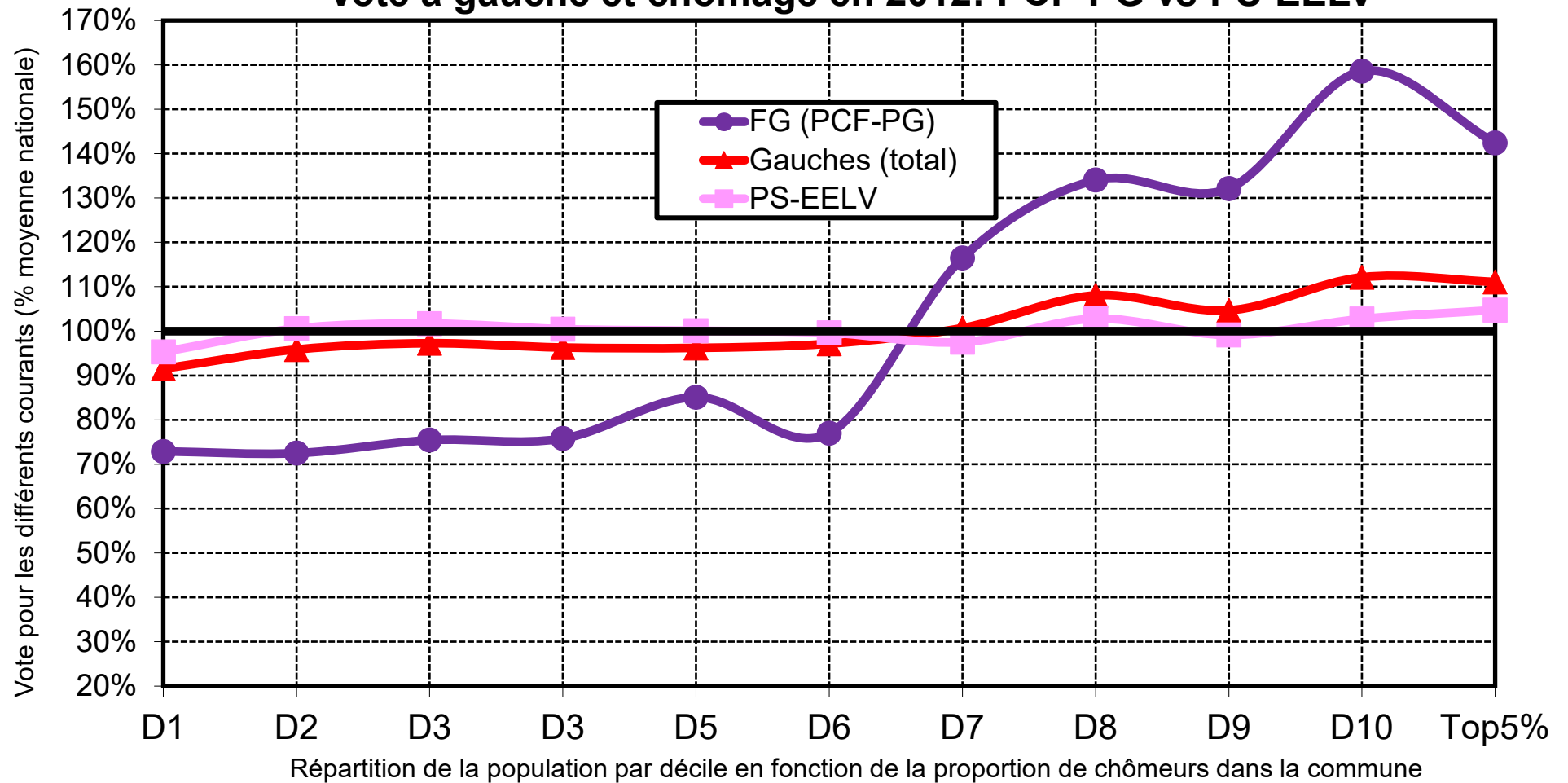
Vote à gauche et chômage, 1993-2022 (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.34a)

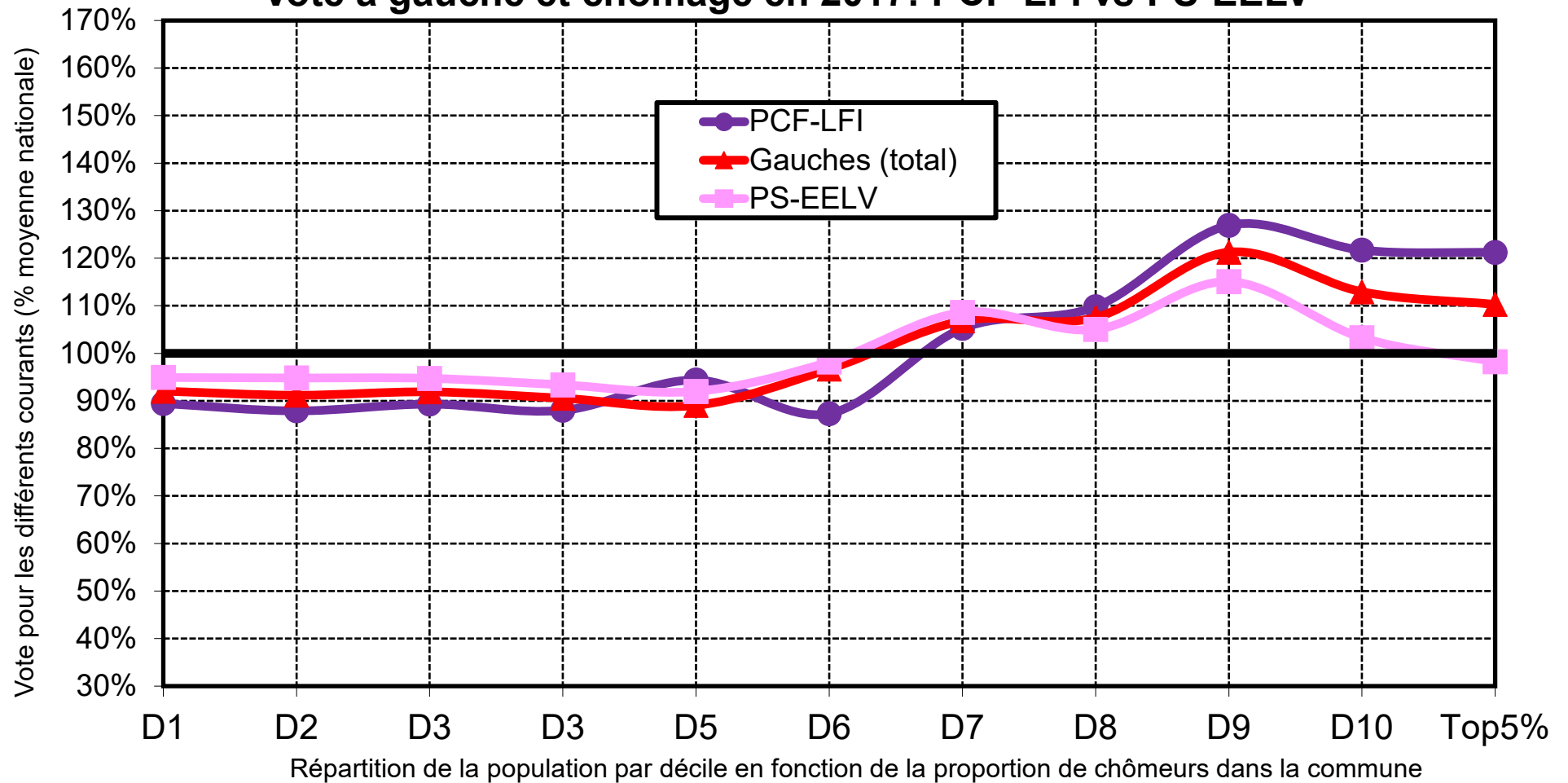
Vote à gauche et chômage en 2012: PCF-PG vs PS-EELV



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.34b)

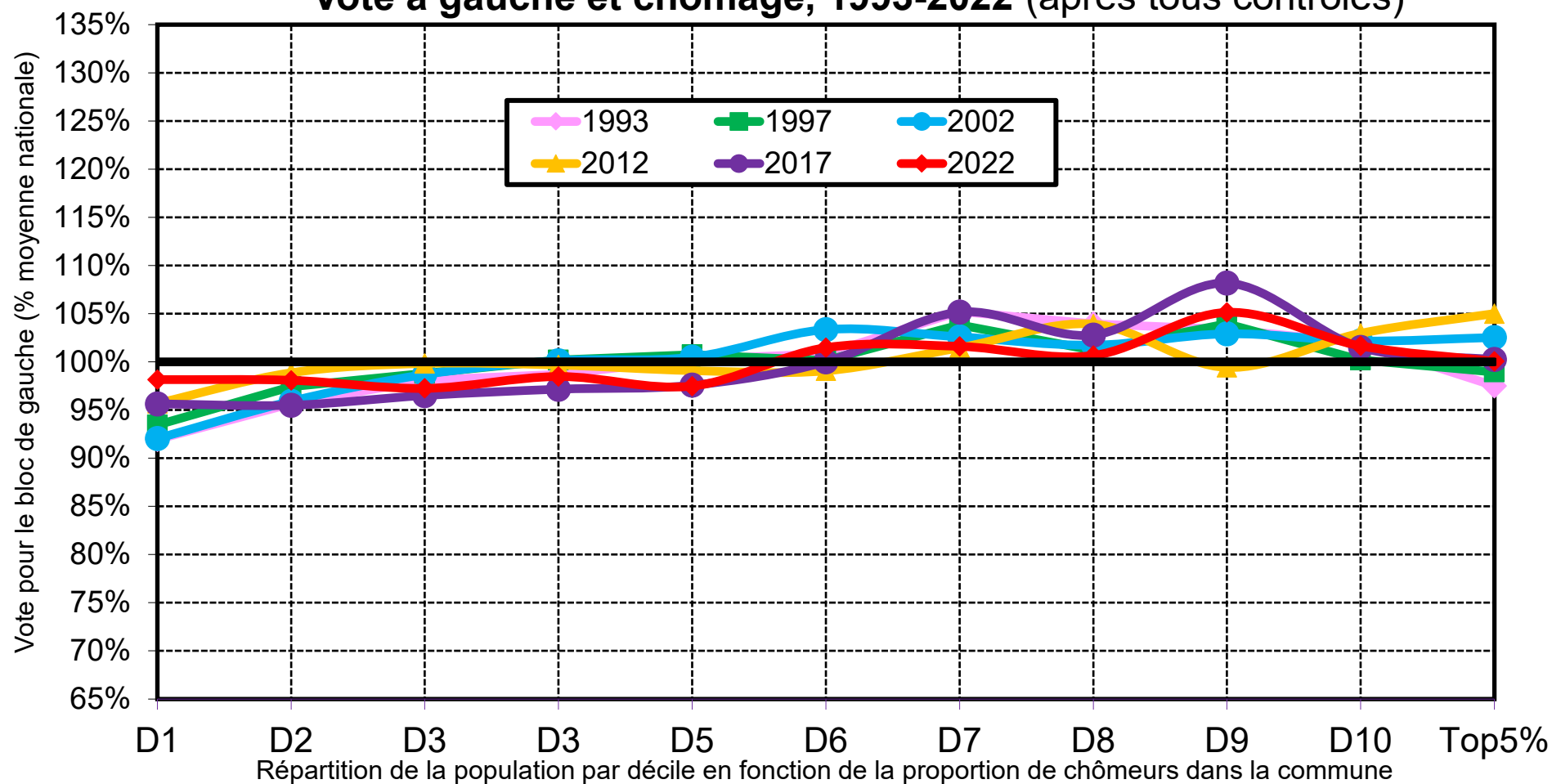
Vote à gauche et chômage en 2017: PCF-LFI vs PS-EELV



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.34c)

Vote à gauche et chômage, 1993-2022 (après tous contrôles)

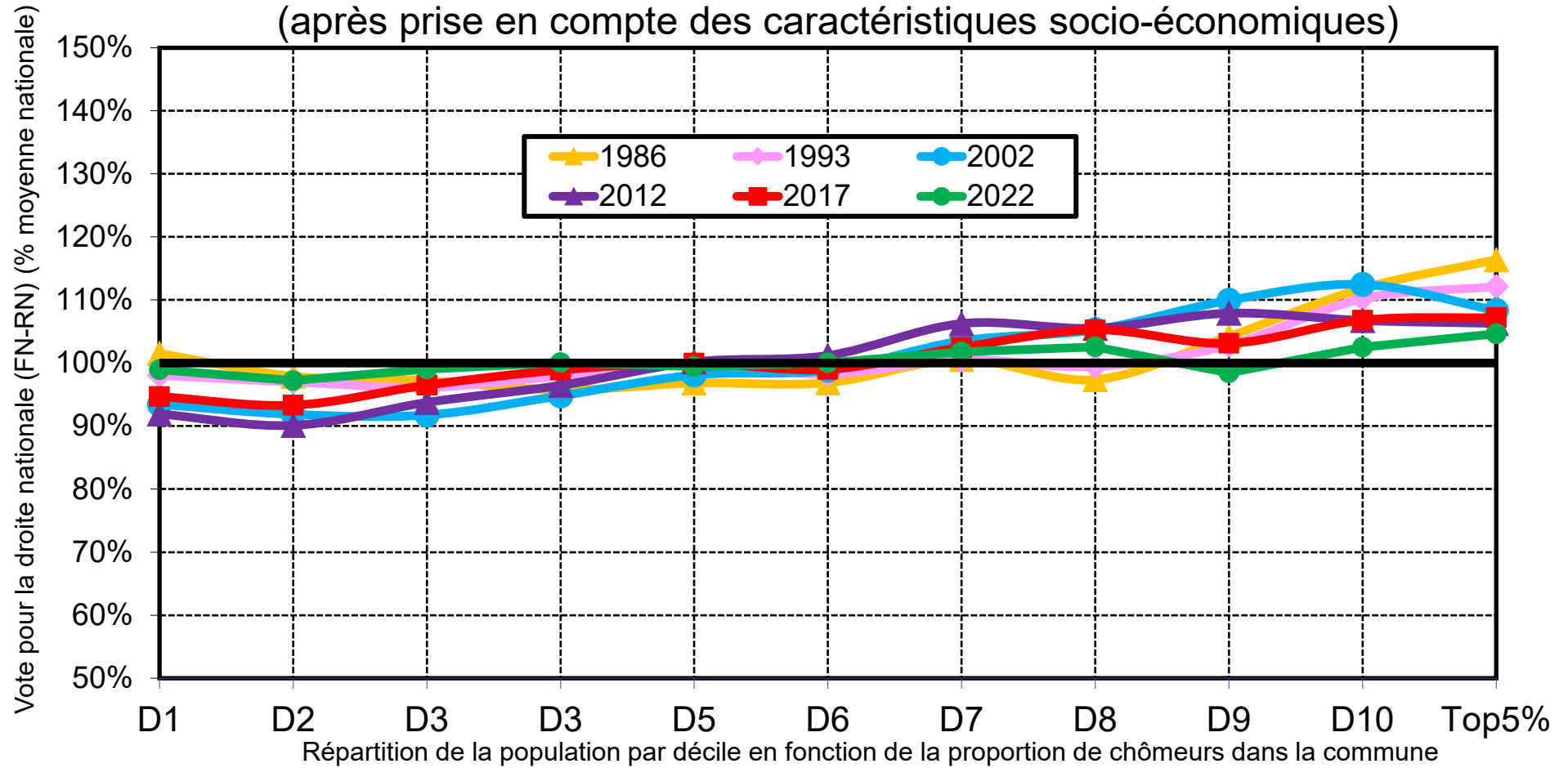


Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.34d)

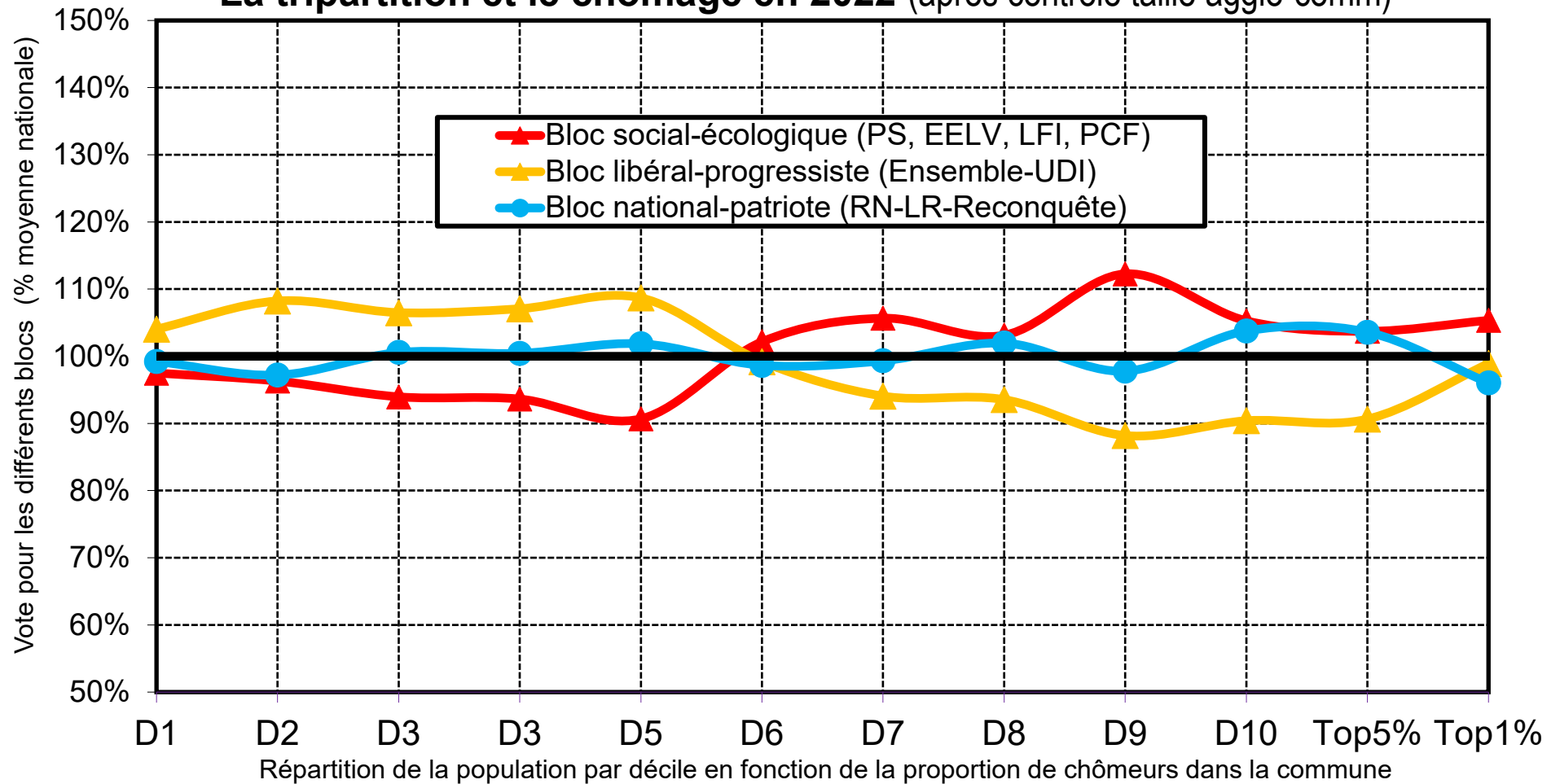
La droite nationale et les chômeurs, 1986-2022

(après prise en compte des caractéristiques socio-économiques)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.35a)

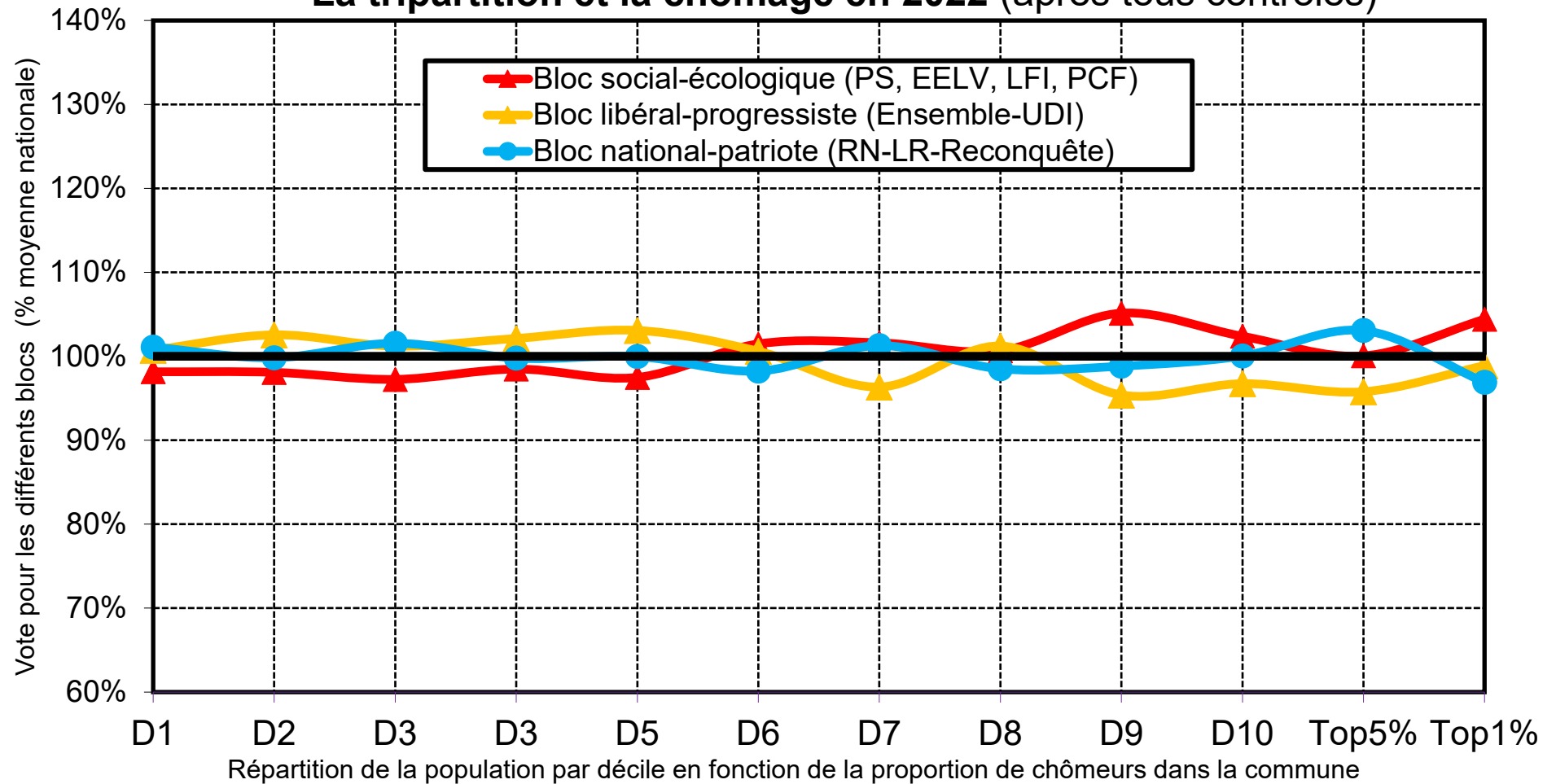
La tripartition et le chômage en 2022 (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.35b)

La tripartition et le chômage en 2022 (après tous contrôles)



Note: les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.35c)

Annexe E. Clivages sociopolitiques : élections présidentielles

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022
Julia Cagé, Thomas Piketty
Annexe E. Clivages socio-politiques : élections présidentielles

E1. Résultats détaillés sur la participation électorale aux élections présidentielles

E2. Résultats détaillés sur le vote présidentiel par territoire (élection par élection)

E3. Résultats détaillés sur le vote présidentiel par niveau de richesse (élection par élection)

E4. Résultats détaillés sur le vote présidentiel 2022 (enquête EnEF)

E1. Résultats détaillés sur la participation électorale aux élections présidentielles

Le chapitre 7 de l'ouvrage comprend une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant la participation électorale aux élections présidentielles de 1848 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques E1.1a à E1.11 (écarts de participation en fonction du revenu moyen par habitant et de la taille d'agglomération), E1.2a à E1.21 (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour les écarts de participation en fonction du revenu et décompositions globales du pouvoir explicatif des différentes variables sur la participation présidentielle), E1.3a à E1.3b (introduction graduelle de contrôles sociodémographiques pour écarts de participation en fonction du capital immobilier), E1.4a (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de propriétaires), E1.5a (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion de diplômés du supérieur), E1.6a (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion d'ouvriers), E1.7a (idem pour les écarts de participation en fonction de la proportion d'étrangers), E1.8a (idem pour les écarts de participation en fonction de la taille d'agglomération), E1.9a (exemples de communes particulières pour les écarts de participation). Plusieurs graphiques présentés et analysés dans le chapitre 7 sont issus de ces graphiques, auxquels le texte et les notes du chapitre font référence à plusieurs reprises.

E2. Résultats détaillés sur le vote présidentiel par territoire (élection par élection)

Les chapitres 12 et 13 de l'ouvrage proposent une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant le vote pour les différents candidats aux élections présidentielles de 1848 et de 1965 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur des graphiques présentant pour une ou plusieurs élections la structure du vote par type de territoire (annexe E2) et par niveau de richesse (annexe E3), dont sont issus un grand nombre de graphiques reproduits et analysés dans l'ouvrage. Concernant la structure du vote par type de territoire (annexe E2), il s'agit en particulier des graphiques E2.1a à E2.1w (structure des votes dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles riches et pauvres pour les présidentielles de 1848), E2.2a à E2.2g (idem pour les présidentielles de 1965), E2.3a à E2.3g (idem pour les présidentielles de 1969), E2.4a à E2.4g (idem pour les présidentielles de 1974), E2.5a à E2.5g (idem pour les présidentielles de 1981), E2.6a à E2.6g (idem pour les présidentielles de 1988), E2.7a à E2.7g (idem pour les présidentielles de 1995), E2.8a à E2.8n (idem pour les présidentielles de 2002), E2.9a à E2.9j (idem pour les présidentielles de 2007), E2.10a à E2.10j (idem pour les présidentielles de 2012), E2.11a à E2.11g (idem pour les présidentielles de 2017) et E2.12a à E2.12p (idem pour les présidentielles de 2022).

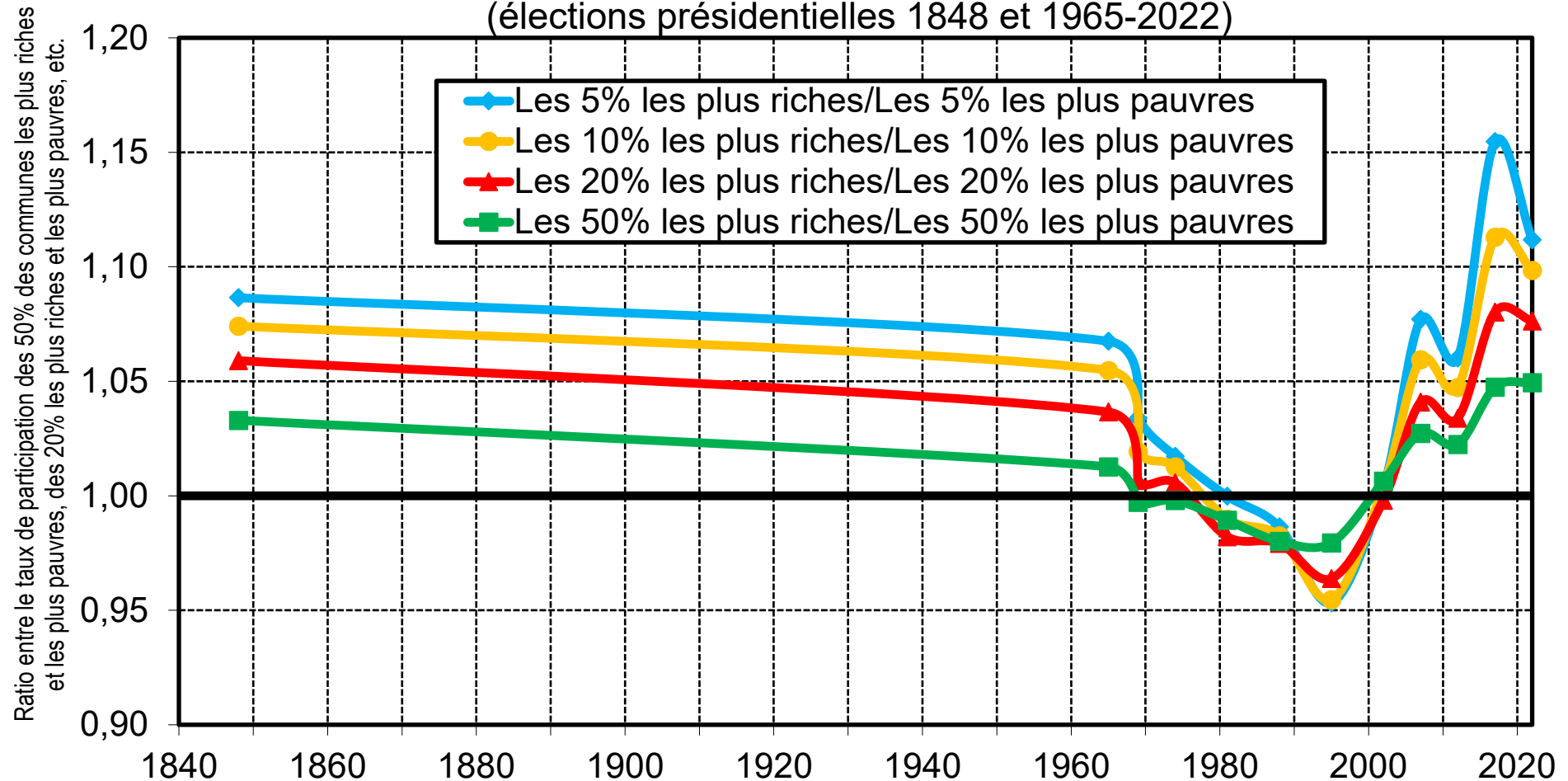
E3. Résultats détaillés sur le vote présidentiel par niveau de richesse (élection par élection)

Les chapitres 12 et 13 de l'ouvrage proposent une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant le vote pour les différents candidats aux élections présidentielles de 1848 et de 1965 à 2022. Cette analyse s'appuie notamment sur des graphiques présentant pour une ou plusieurs élections la structure du vote par type de territoire (annexe E2) et par niveau de richesse (annexe E3), dont sont issus un grand nombre de graphiques reproduits et analysés dans l'ouvrage. Concernant la structure du vote par type de territoire (annexe E3), il s'agit en particulier des graphiques E3.1a à E3.1i (structure des votes par niveau de richesse pour les présidentielles de 1848), E3.2a à E3.2zf (idem pour les présidentielles de 1965, avec évolutions 1965-2022 pour le vote pour la droite nationale), E3.3a à E3.3i (idem pour les présidentielles de 1969), E3.4a à E3.4o (idem pour les présidentielles de 1974, avec évolutions 1974-2022 pour le vote écologiste et trotskyste), E3.5a à E3.5m (idem pour les présidentielles de 1981), E3.6a à E3.6m (idem pour les présidentielles de 1988), E3.7a à E3.7m (idem pour les présidentielles de 1995), E3.8a à E3.8z (idem pour les présidentielles de 2002), E3.9a à E3.9q (idem pour les présidentielles de 2007), E3.10a à E3.10o (idem pour les présidentielles de 2012), E3.11a à E3.11p (idem pour les présidentielles de 2017), E3.12a à E3.12y (idem pour les présidentielles de 2022), E3.13a à E3.13w (vote présidentiel 2022 par décile de capital immobilier), E3.14a à E3.14g (vote présidentiel 2022 par décile de proportion de diplômés du supérieur), E3.15a à E3.15d (vote présidentiel 2022 par décile de proportion de propriétaires), E3.16a à E3.16c (vote présidentiel 2022 par décile de proportion d'étrangers), E3.17a à E3.17f (vote présidentiel 2022 par décile de proportion d'allocataires RSA), E3.18a à E3.18f (vote présidentiel 2022 par décile d'infractions par habitant) et E3.19a à E3.19d (vote présidentiel 2022 par décile de proportion de contribuables ISF).

E4. Résultats détaillés sur le vote présidentiel 2022 (enquête EnEF)

Le chapitre 14 de l'ouvrage propose une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant les référendums et les questions européennes. Cette analyse s'appuie principalement sur des graphiques présentant la structure des votes référendaires (annexe F), et à titre complémentaire sur des graphiques additionnels portant sur le vote présidentiel 2022 établis à partir de l'enquête électorale française 2022 (enquête EnEF, vague 11, 16-19 mai 2022, 10487 personnes). Il s'agit des graphiques E4.1a à E4.1d (vote populaire, vote bourgeois et division des classes populaires lors de l'élection présidentielle 2022), dont sont issus plusieurs graphiques reproduits et analysés dans le chapitre 14.

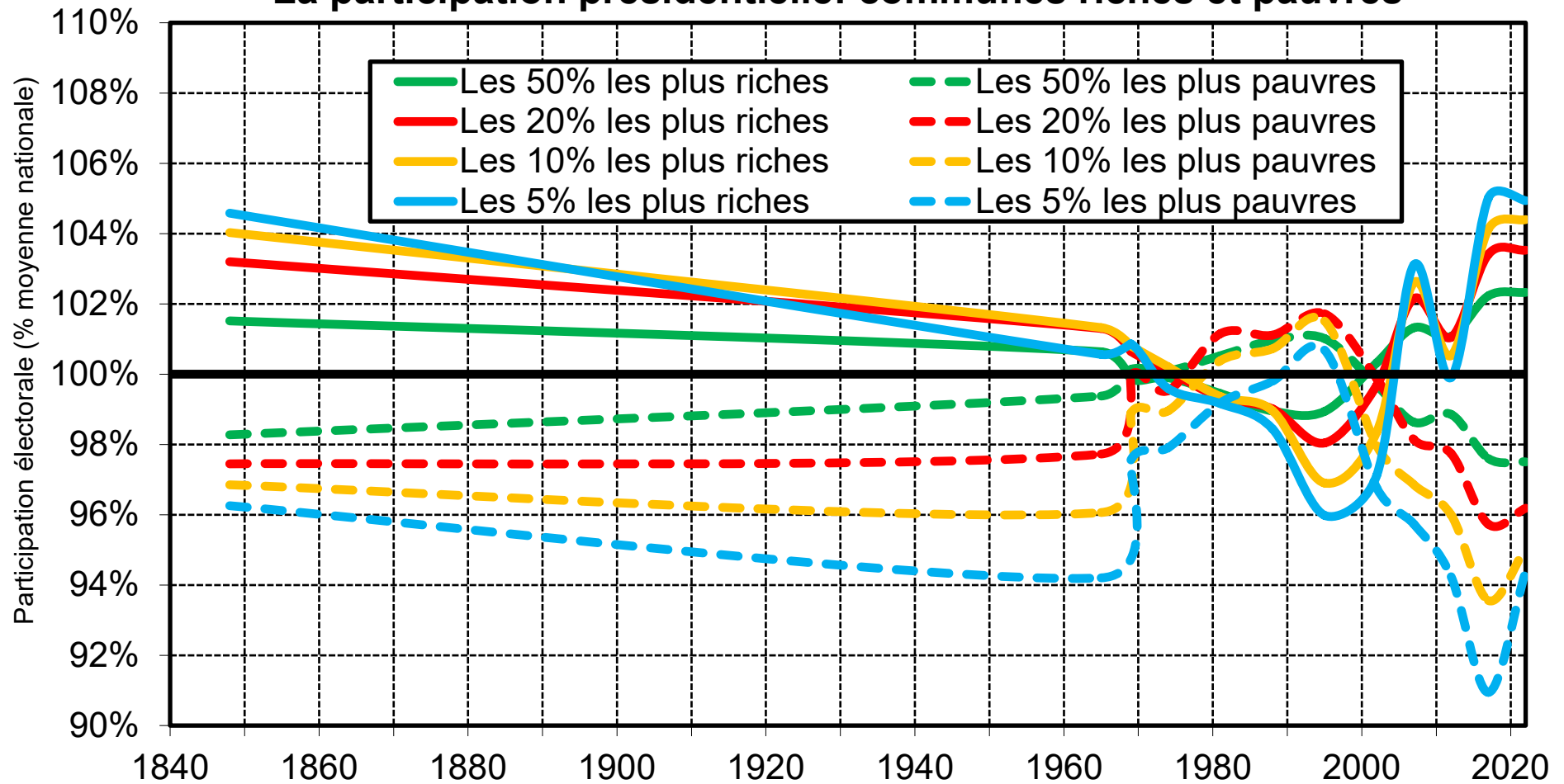
Ecarts de participation entre communes riches et pauvres (élections présidentielles 1848 et 1965-2022)



Lecture. Lors des présidentielles de 2022, la participation est 1,11 fois plus élevée dans les 5% des communes les plus riches que dans les 5% les plus pauvres. On constate une participation plus forte dans les communes riches en 1848 et 1965 et depuis 2002, alors que la participation était plus équilibrée ou légèrement plus forte dans les communes pauvres de 1974 à 1995.

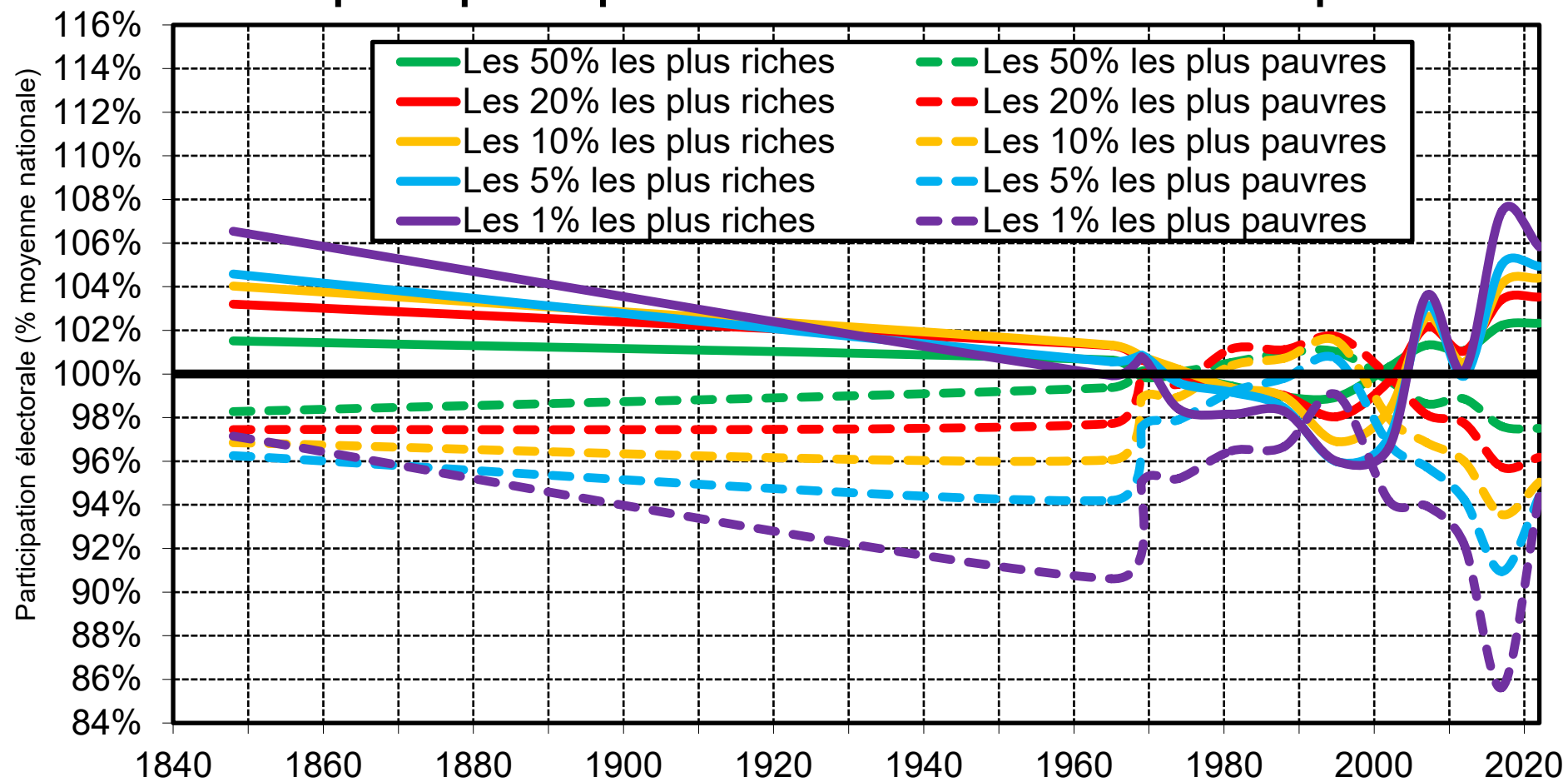
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1a).

La participation présidentielle: communes riches et pauvres



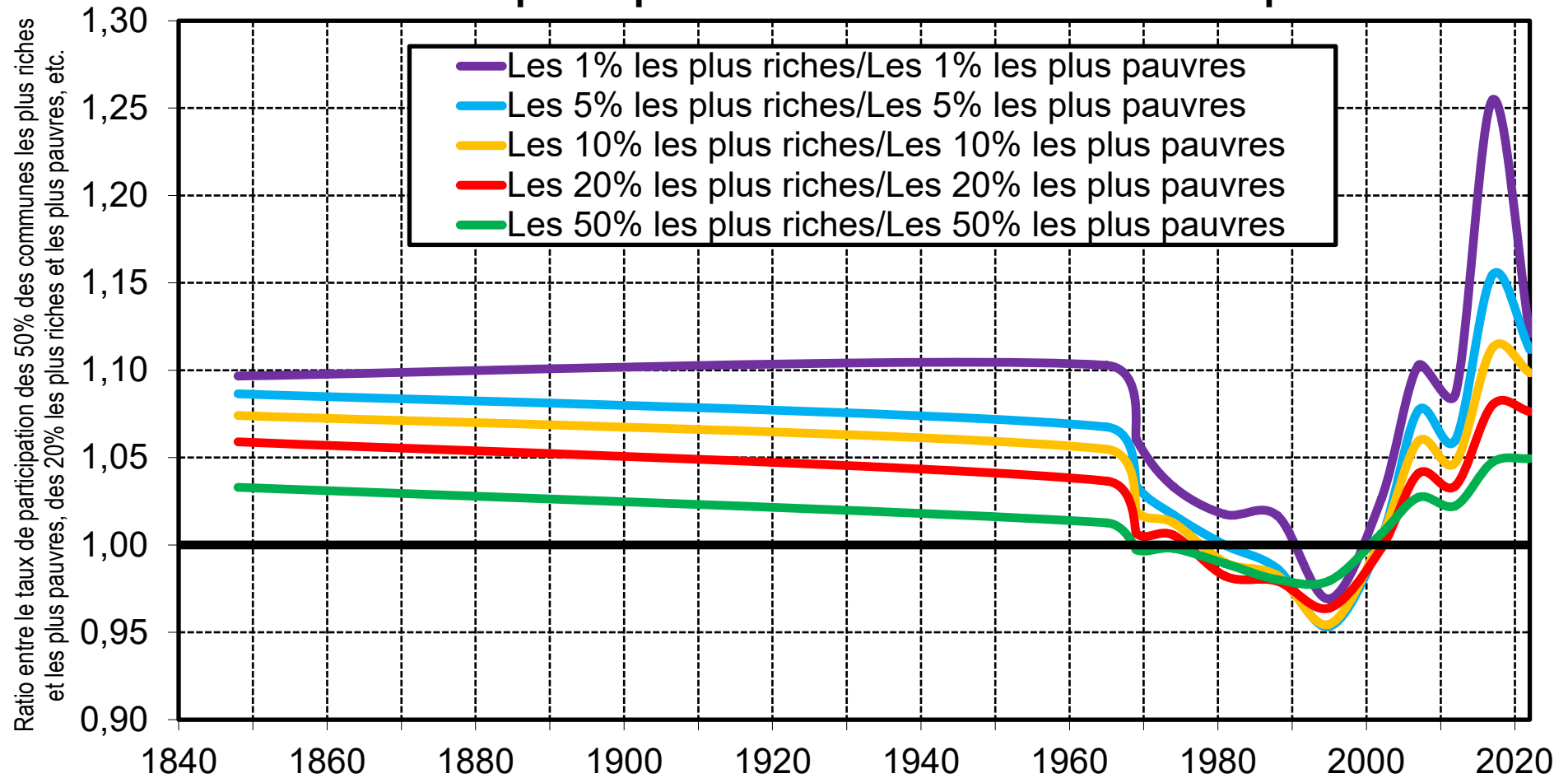
Lecture. En 2022, la participation aux élections présidentielles est 5% plus forte que la moyenne nationale dans les 5% des communes les plus riches (au sens du revenu), et 6% plus faible que la moyenne nationale dans les 5% des communes les plus pauvres. Au cours des dernières décennies, la participation est devenue nettement plus élevée dans communes riches que dans les communes pauvres, ce qui n'était pas le cas auparavant. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1b)

La participation présidentielle: communes riches et pauvres



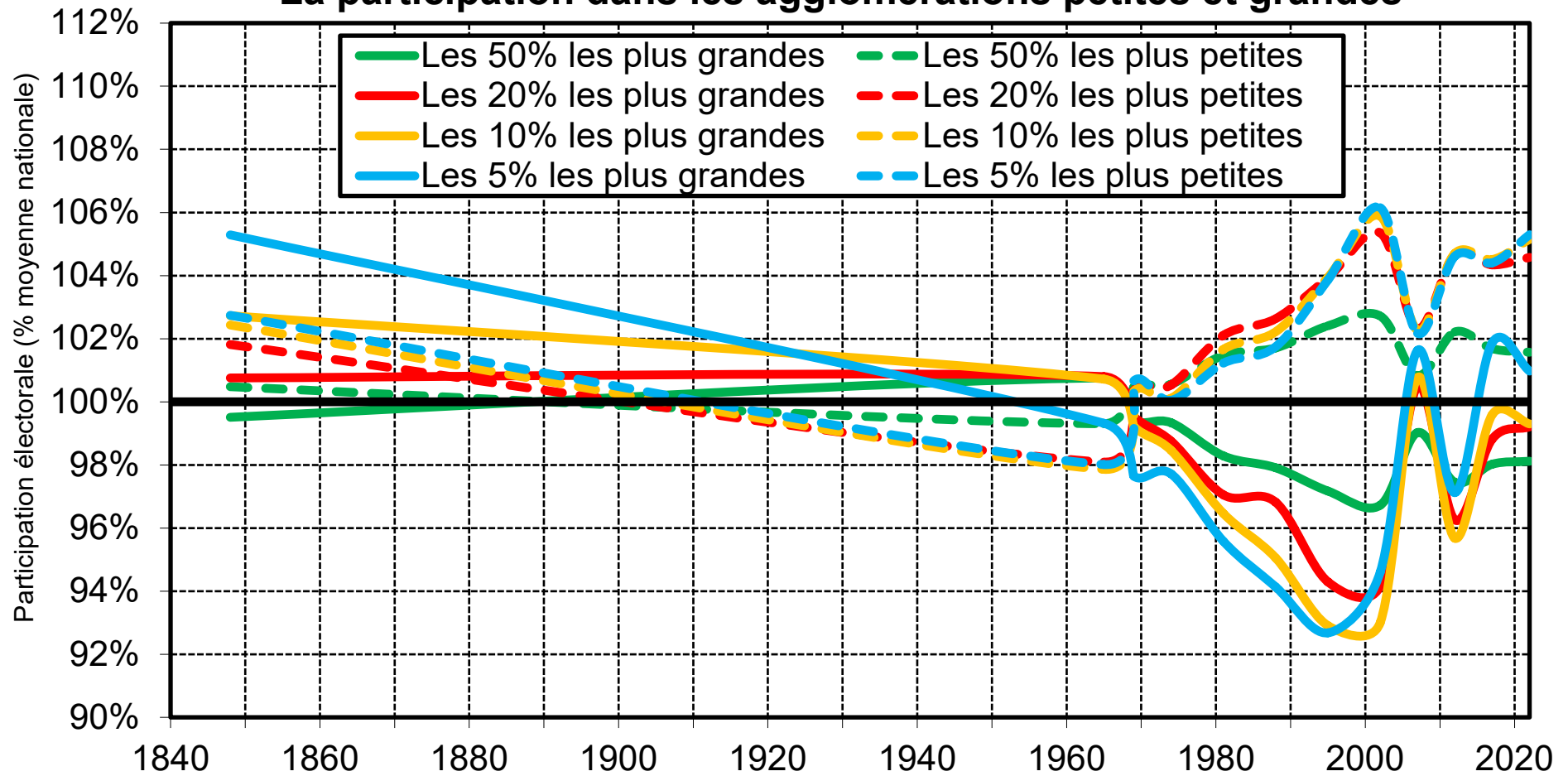
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1c)

Ecarts de participation entre communes riches et pauvres



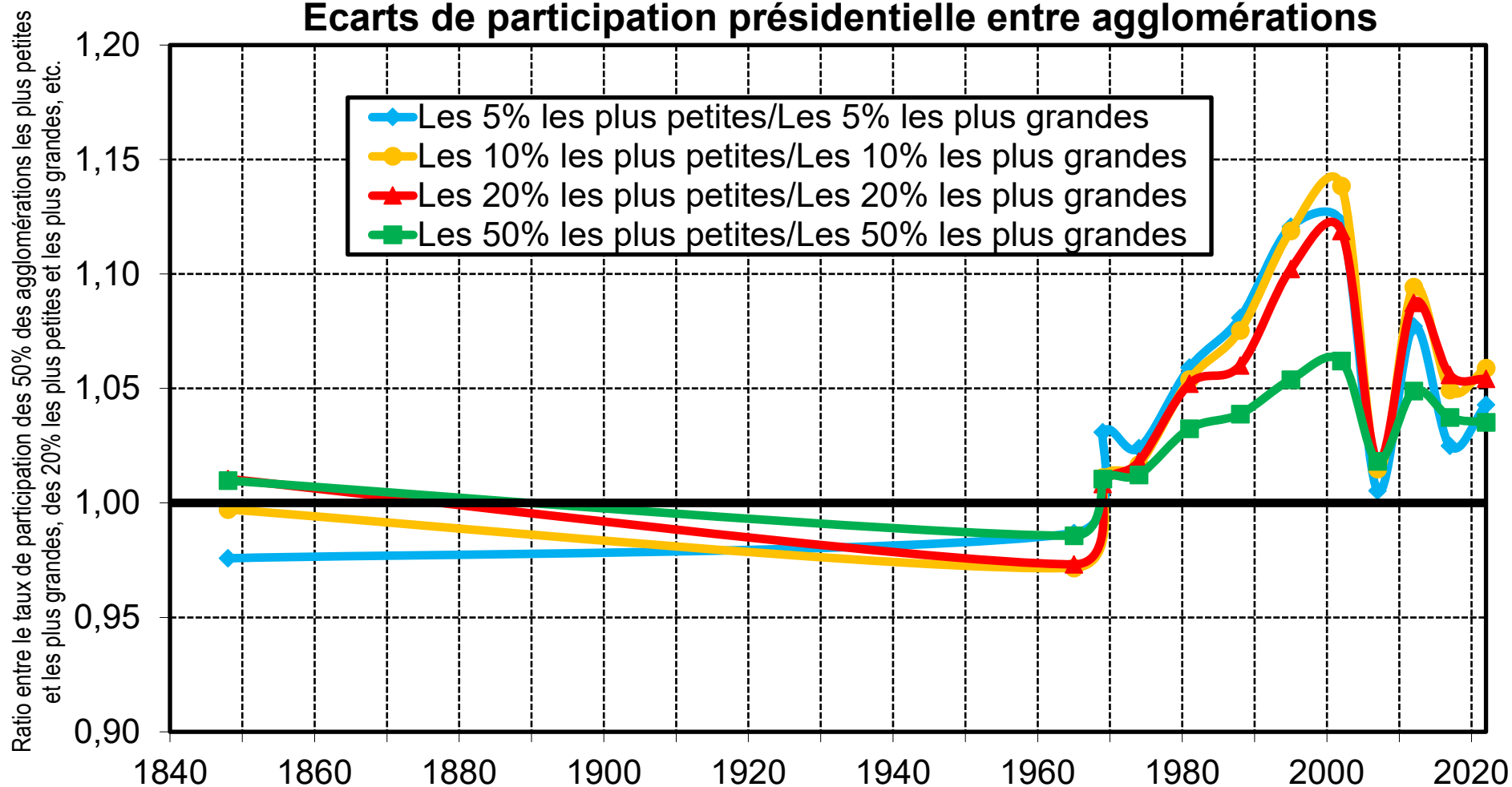
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1d)

La participation dans les agglomérations petites et grandes



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1e)

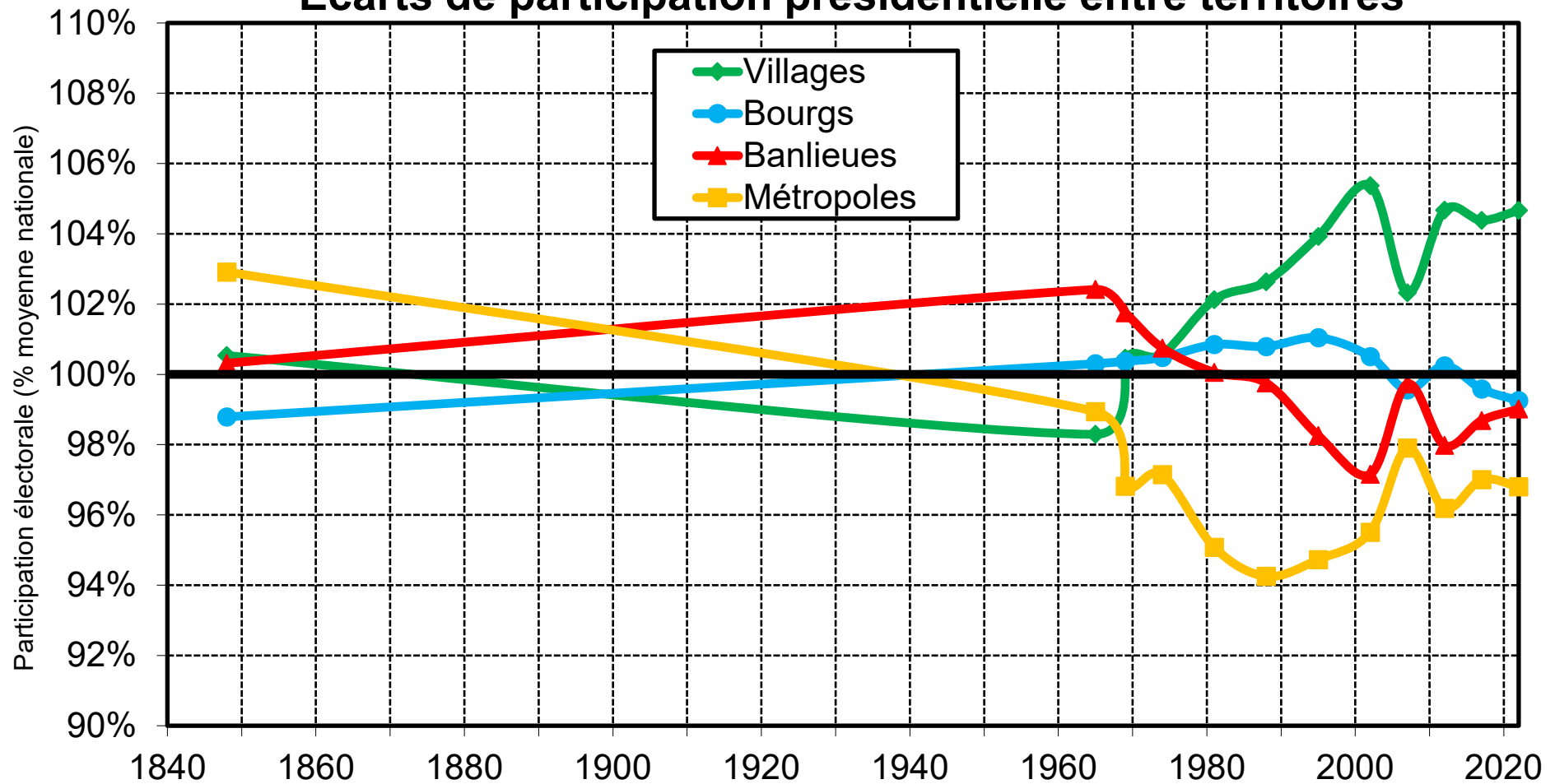
Ecarts de participation présidentielle entre agglomérations



Lecture. En 2022, la participation aux élections présidentielles est 1,06 fois plus forte dans les 10% des agglomérations les plus petites que dans les 10% des agglomérations les plus grandes. Des présidentielles de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les plus petites agglomérations, sauf en 1965 et 1974.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1f).

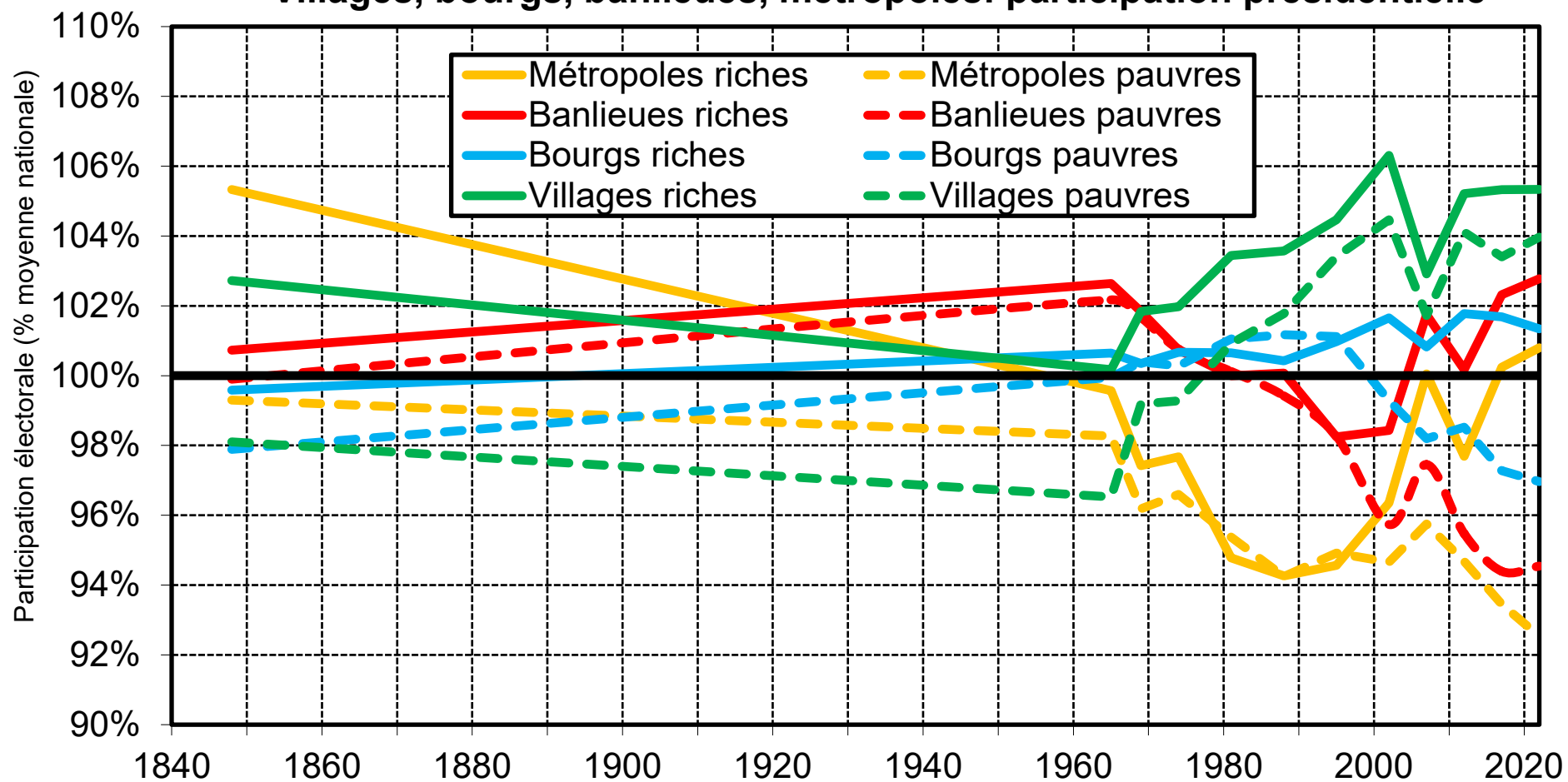
Ecarts de participation présidentielle entre territoires



Lecture. En 2022, la participation aux élections présidentielles est 5% plus élevée que la moyenne nationale dans les villages, et environ 3% plus faible que la moyenne nationale dans les métropoles. Depuis les présidentielles de 1981, la participation a généralement été plus forte dans les villages que dans les bourgs, banlieues et métropoles.

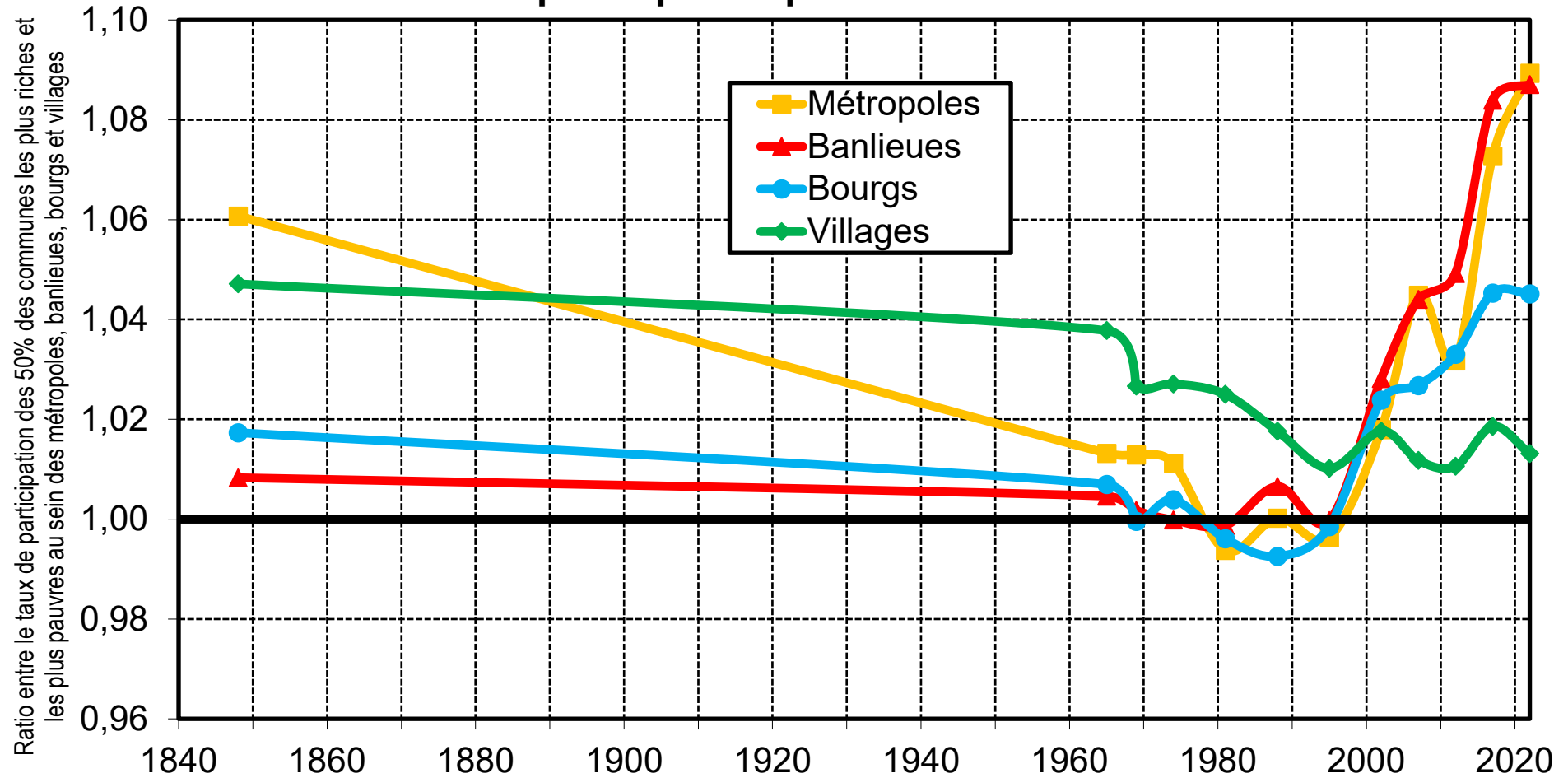
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1g).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: participation présidentielle



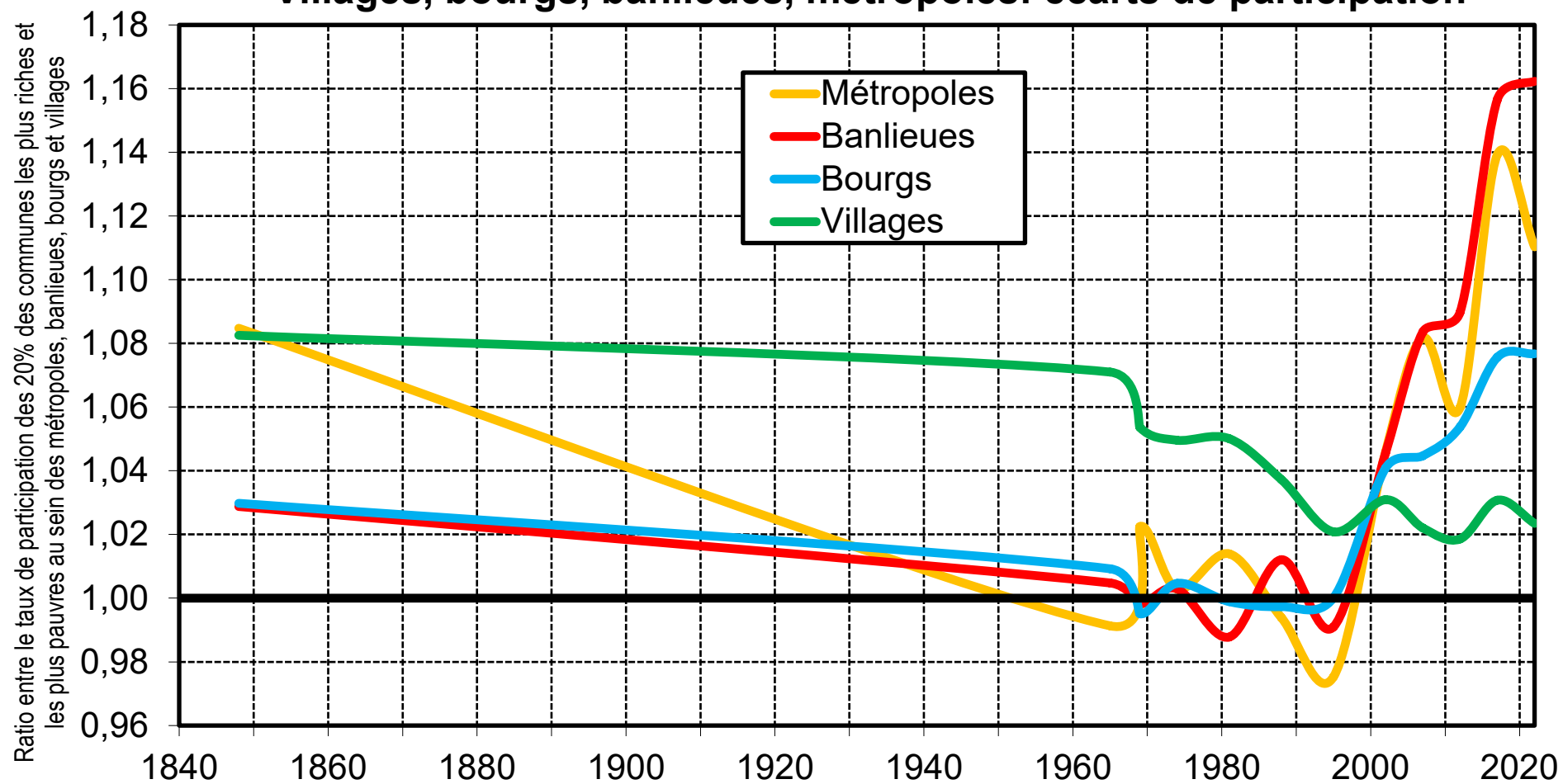
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1h)

Ecarts de participation présidentielle au sein des territoires



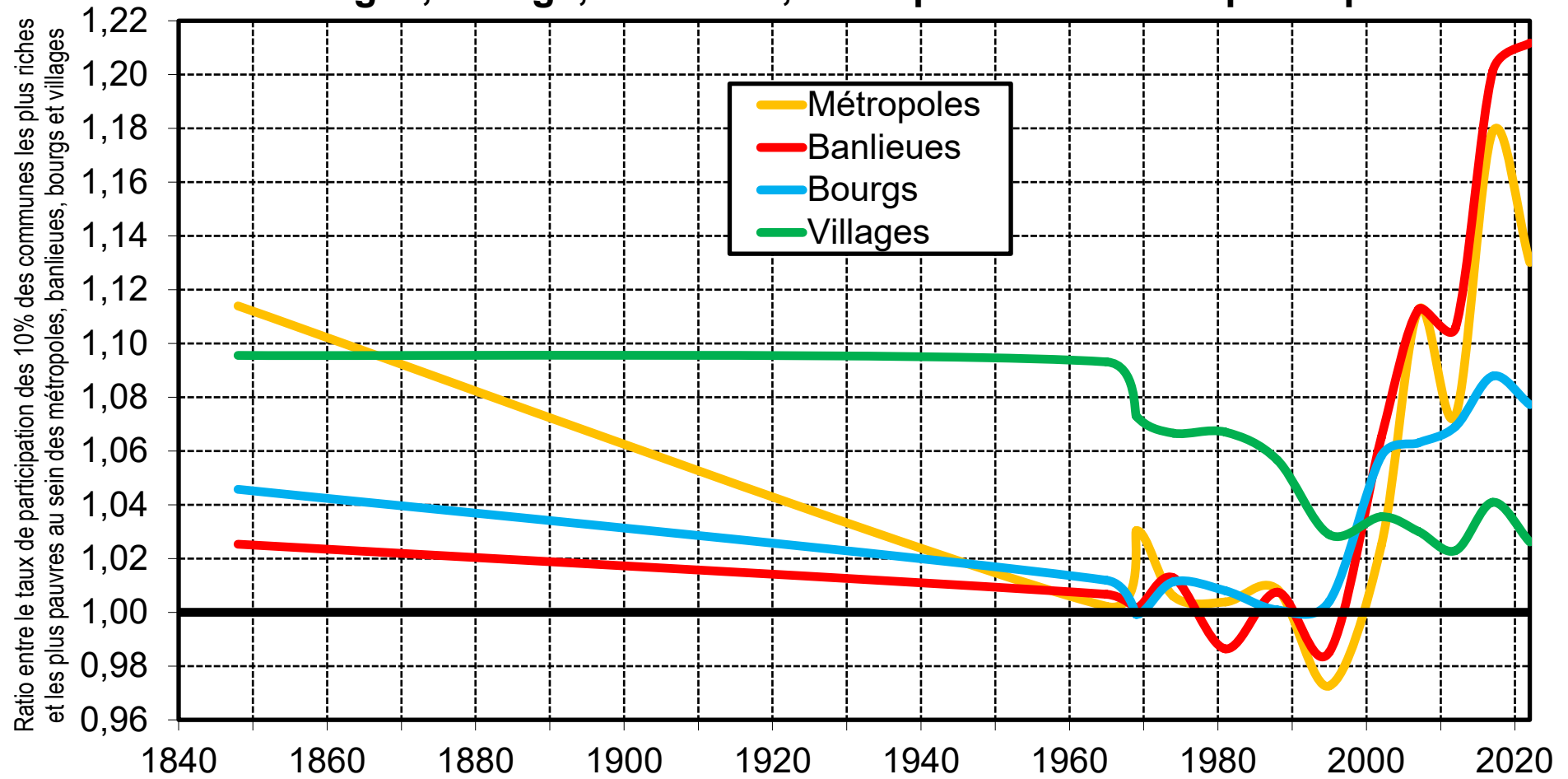
Lecture. Lors des présidentielles de 2022, la participation est 1,09 fois plus élevée dans les banlieues riches (les 50% des banlieues les plus riches) que dans les banlieues pauvres. Des présidentielles de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été plus élevée dans les territoires riches que dans les territoires pauvres, avec un net élargissement de l'écart au cours des dernières décennies. **Sources et séries:** unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1i).

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de participation



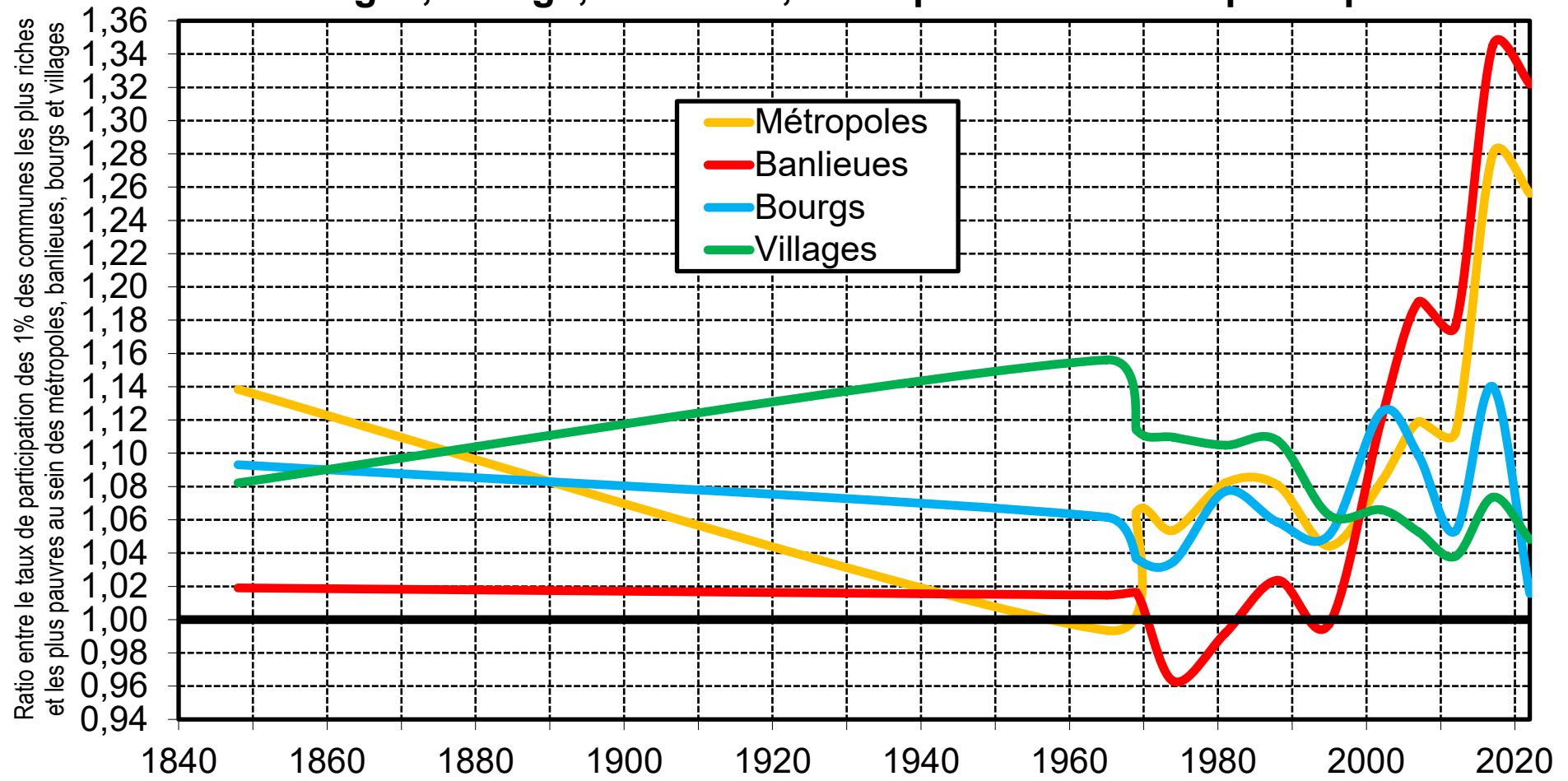
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1j)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de participation



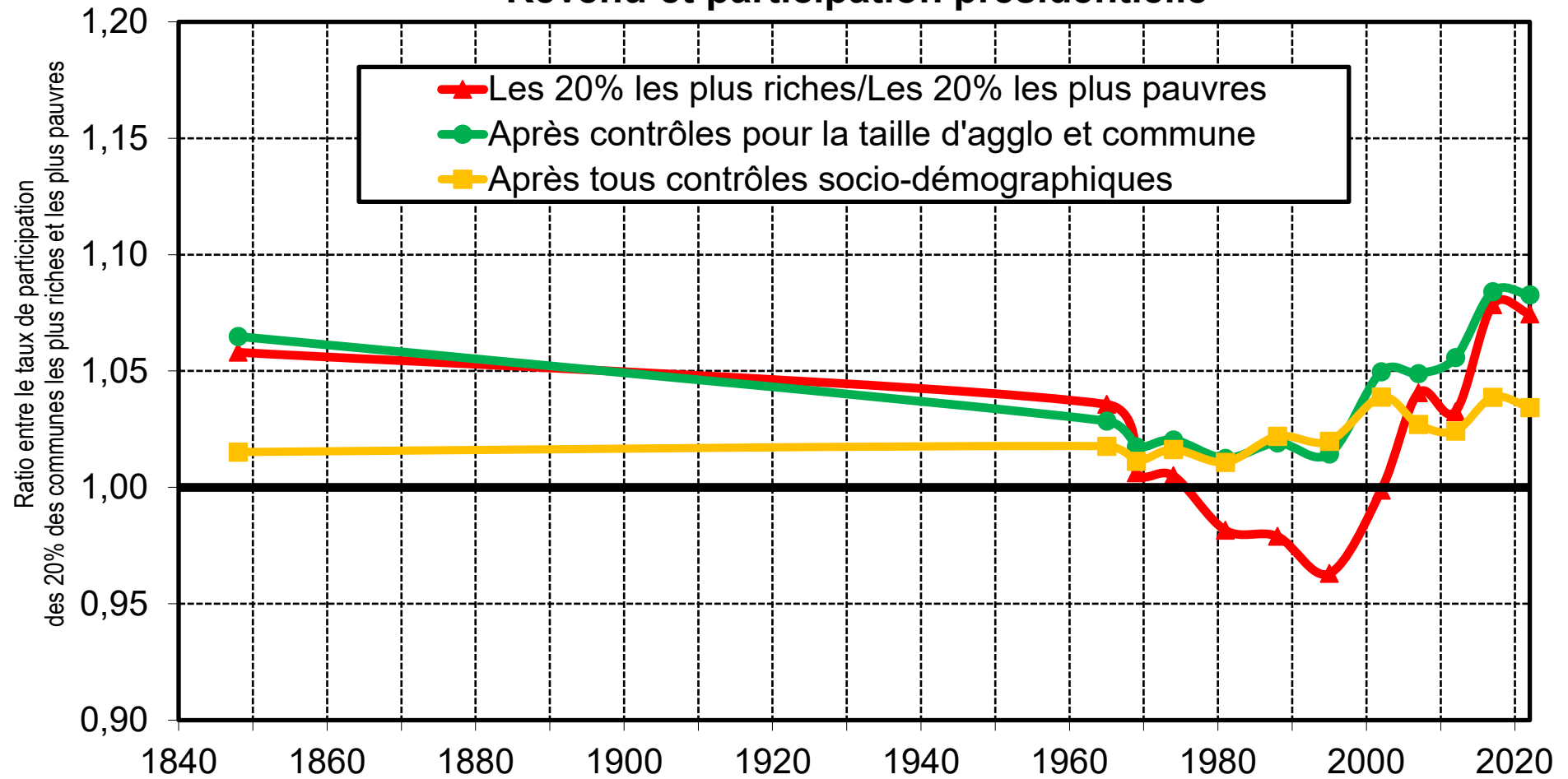
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1k)

Villages, bourgs, banlieues, métropoles: écarts de participation



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.1l)

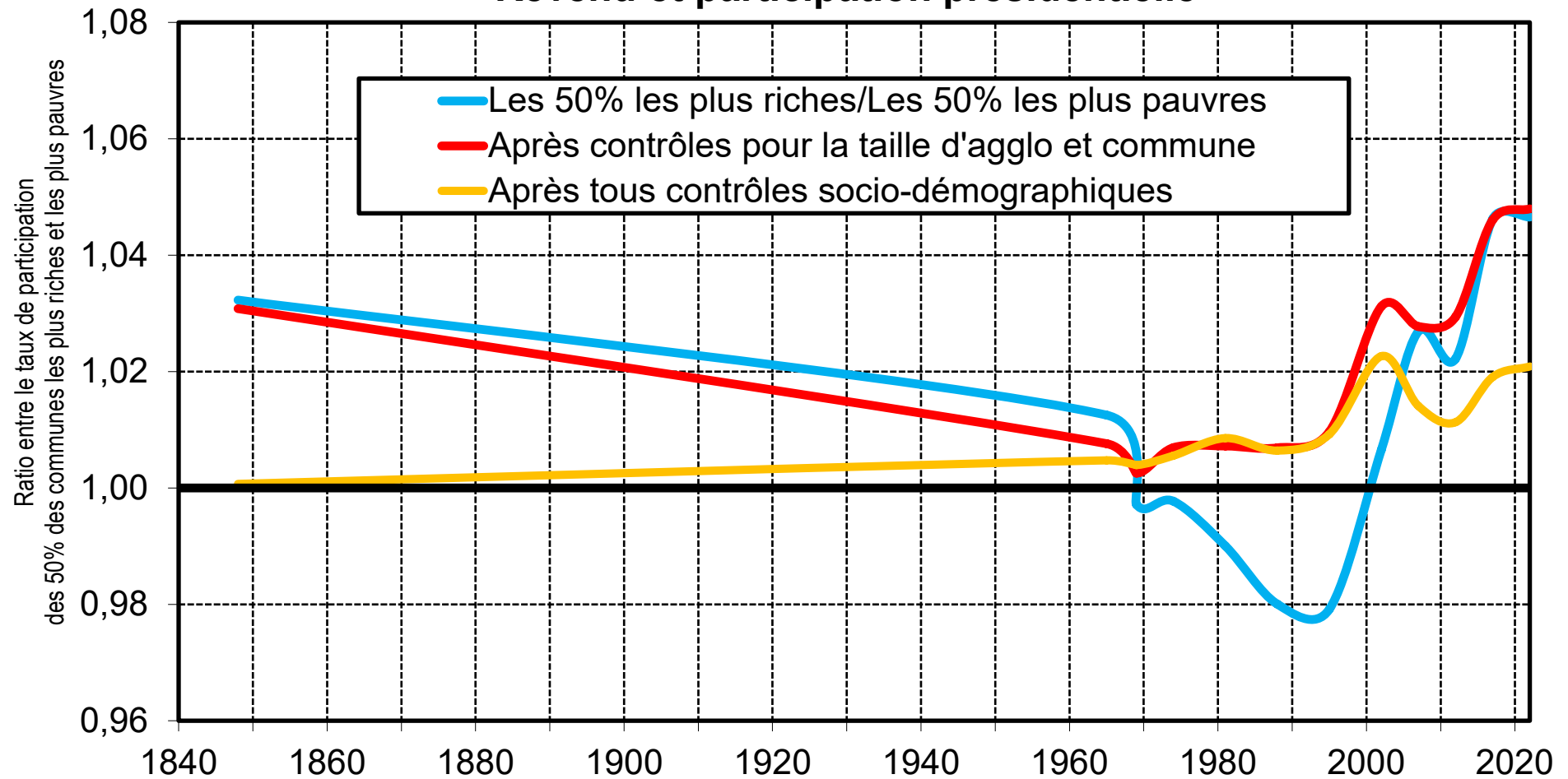
Revenu et participation présidentielle



Lecture. Depuis 1990-2000, la participation aux élections présidentielles est devenue de plus en plus élevée dans les communes riches relativement aux communes pauvres, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2a).

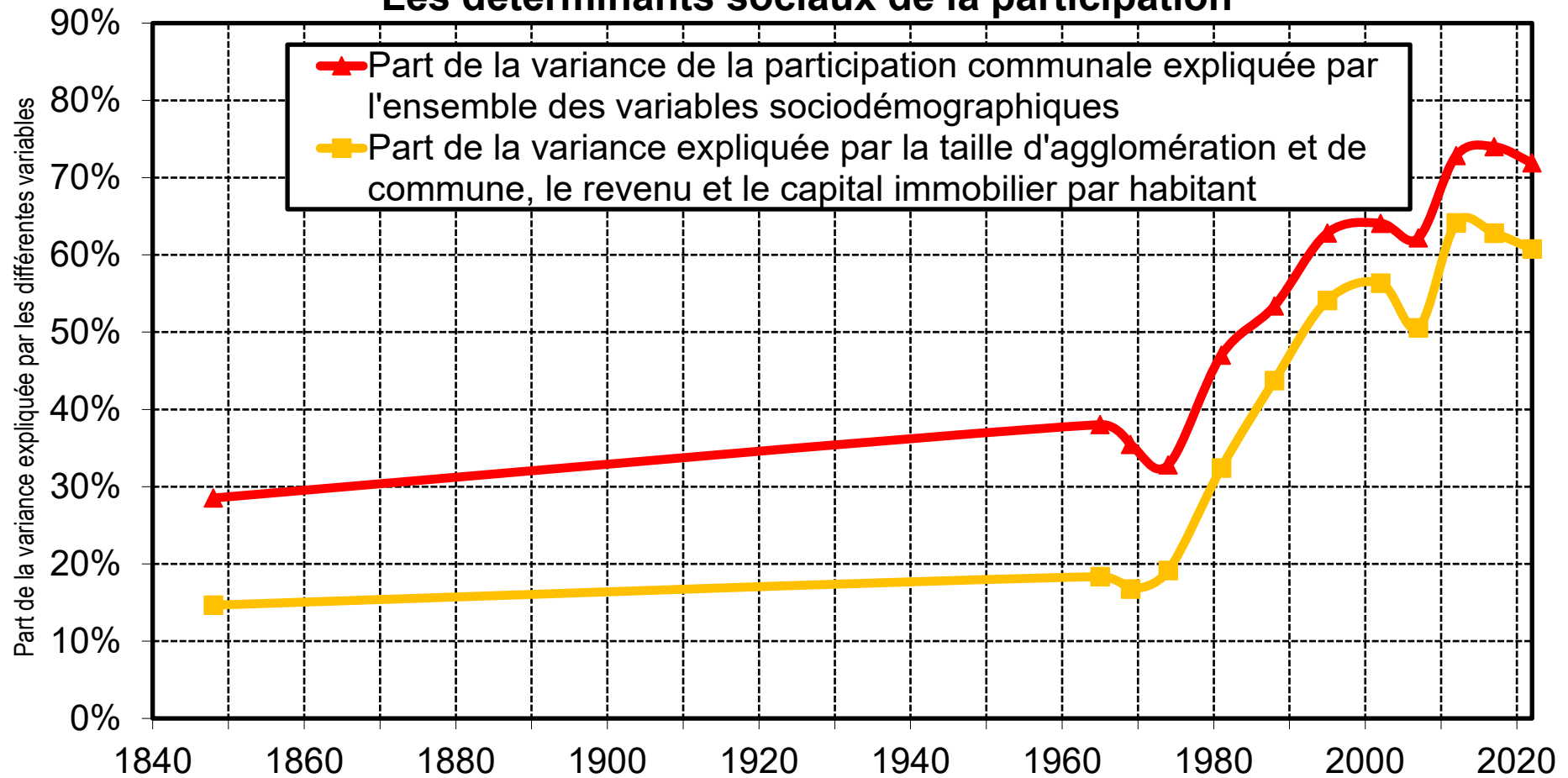
Revenu et participation présidentielle



Lecture. Depuis 1990-2000, la participation aux élections présidentielles est devenue de plus en plus élevée dans les communes riches relativement aux communes pauvres, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

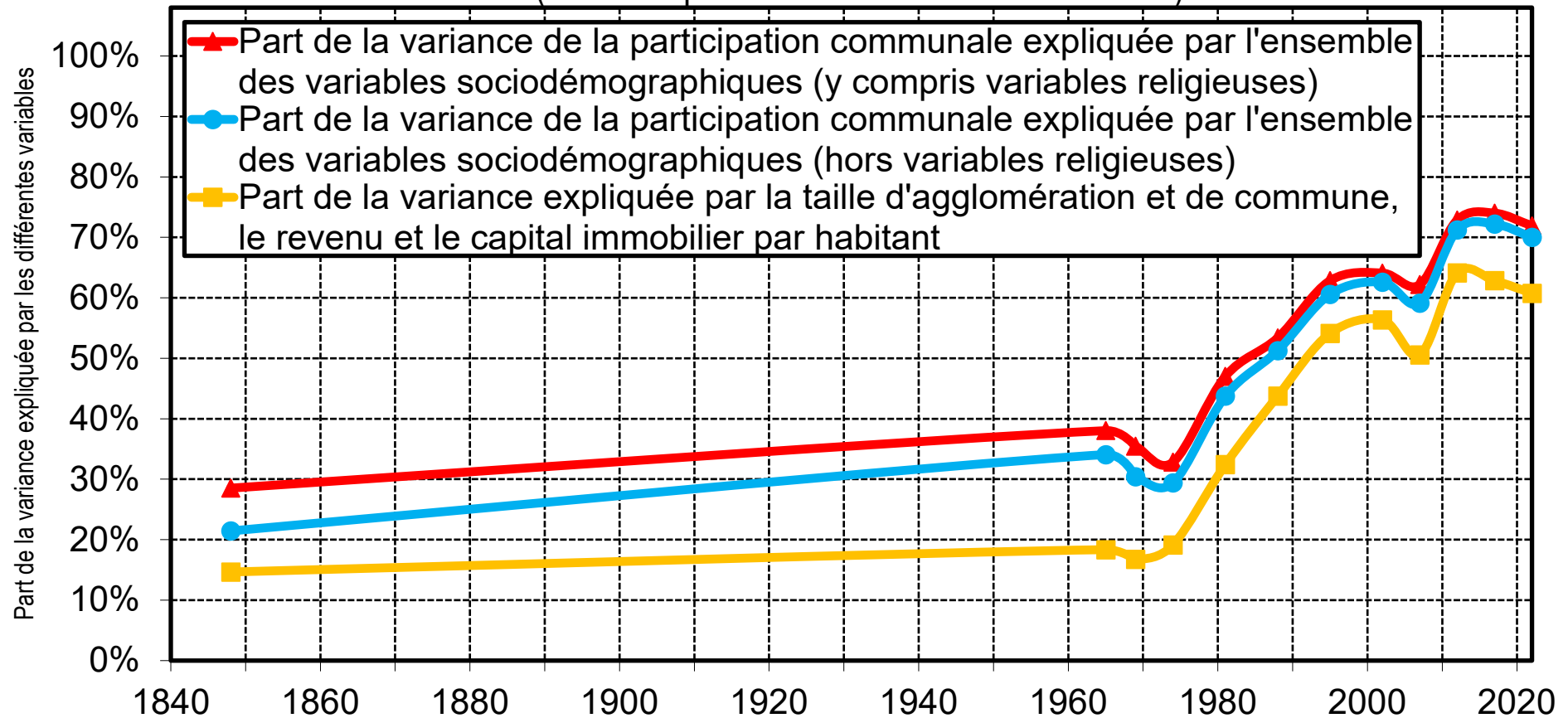
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2b).

Les déterminants sociaux de la participation



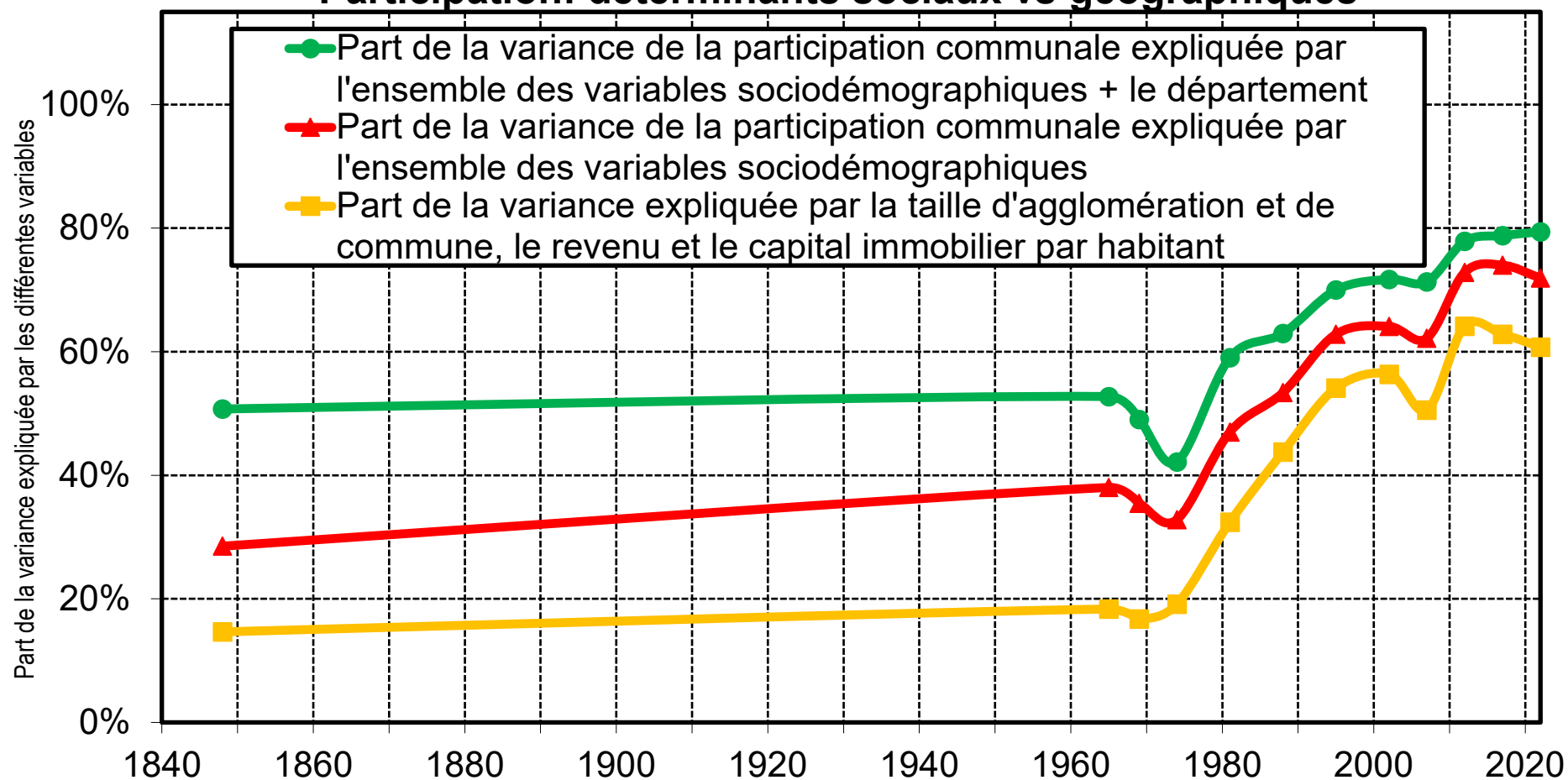
Lecture. Des présidentielles de 1848 à celles de 2022, la part de la variance de la participation communale expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R2 de la régression multifactorielle) est passée d'environ 30% à plus de 70%. La taille d'agglomération et de commune, le revenu et le capital immobilier représentent généralement à eux seuls entre la moitié et les trois quarts du pouvoir explicatif total. Les autres variables sociodémographiques sont l'âge et le sexe, la profession, le diplôme, les origines, etc. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2c).

Déterminants sociaux et religieux de la participation (élections présidentielles 1848 et 1965-2022)



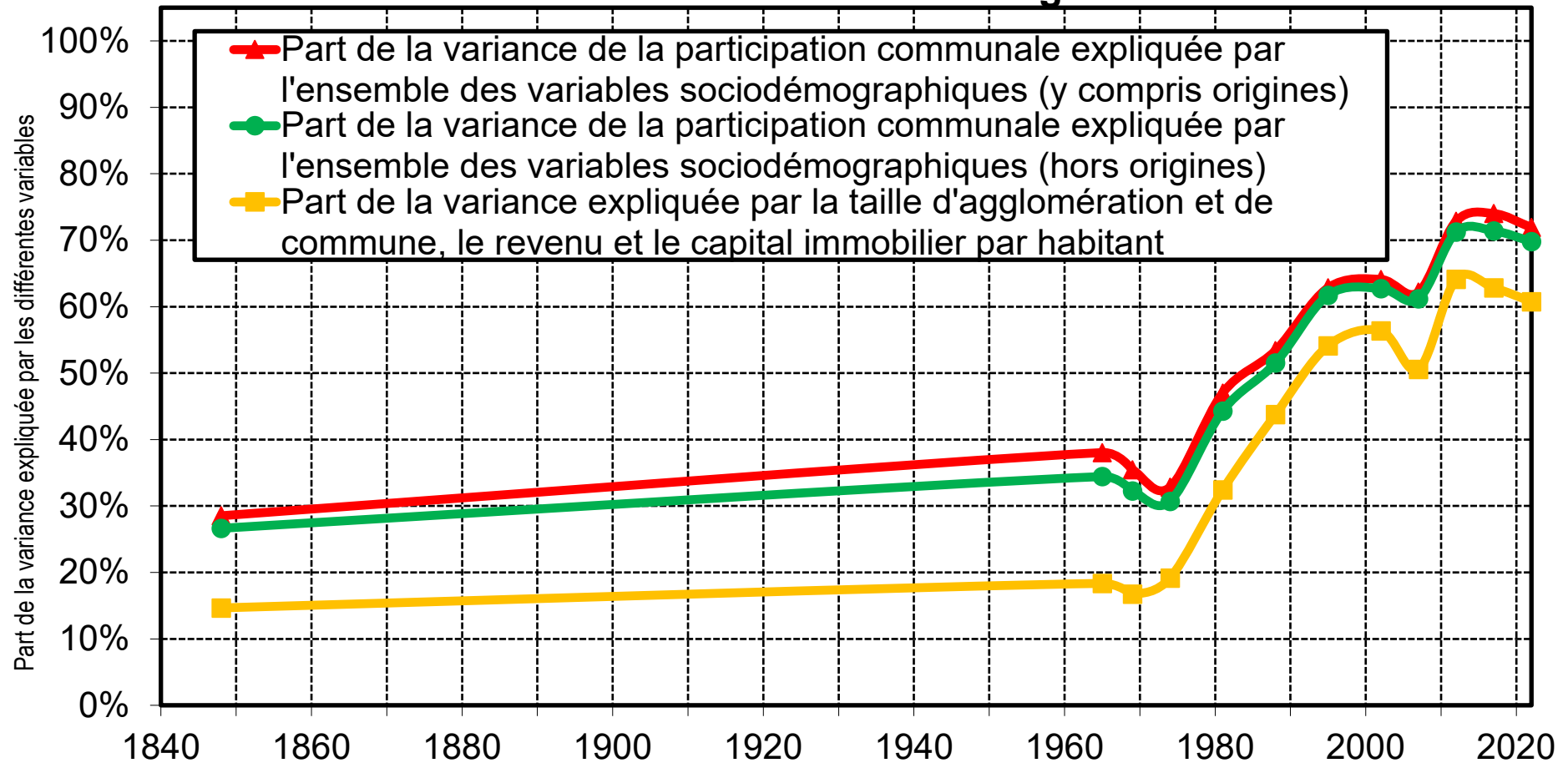
Lecture. La prise en compte dans les variables explicatives des variables en lien avec la religion catholique (proportion de prêtres réfractaires en 1791, proportions d'élèves scolarisés dans le privé en 1894 et 2021, etc.) fait passer la part expliquée des écarts de participation présidentielle de 22% à 29% en 1848, de 36% à 39% en 1965 et 70% à 72% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des variables religieuses a diminué au cours du temps et a été progressivement absorbé par les autres variables sociodémographiques (notamment économiques). **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique E1.2d).

Participation: déterminants sociaux vs géographiques



Lecture. Des présidentielles de 1848 à celles de 2022, la part de la variance de la participation communale expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R2 de la régression multifactorielle) est passée d'environ 30% à plus de 70%. Le département a un pouvoir explicatif additionnel équivalent à l'ensemble des variables sociodémographiques en 1848, mais seulement un dixième en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2e).

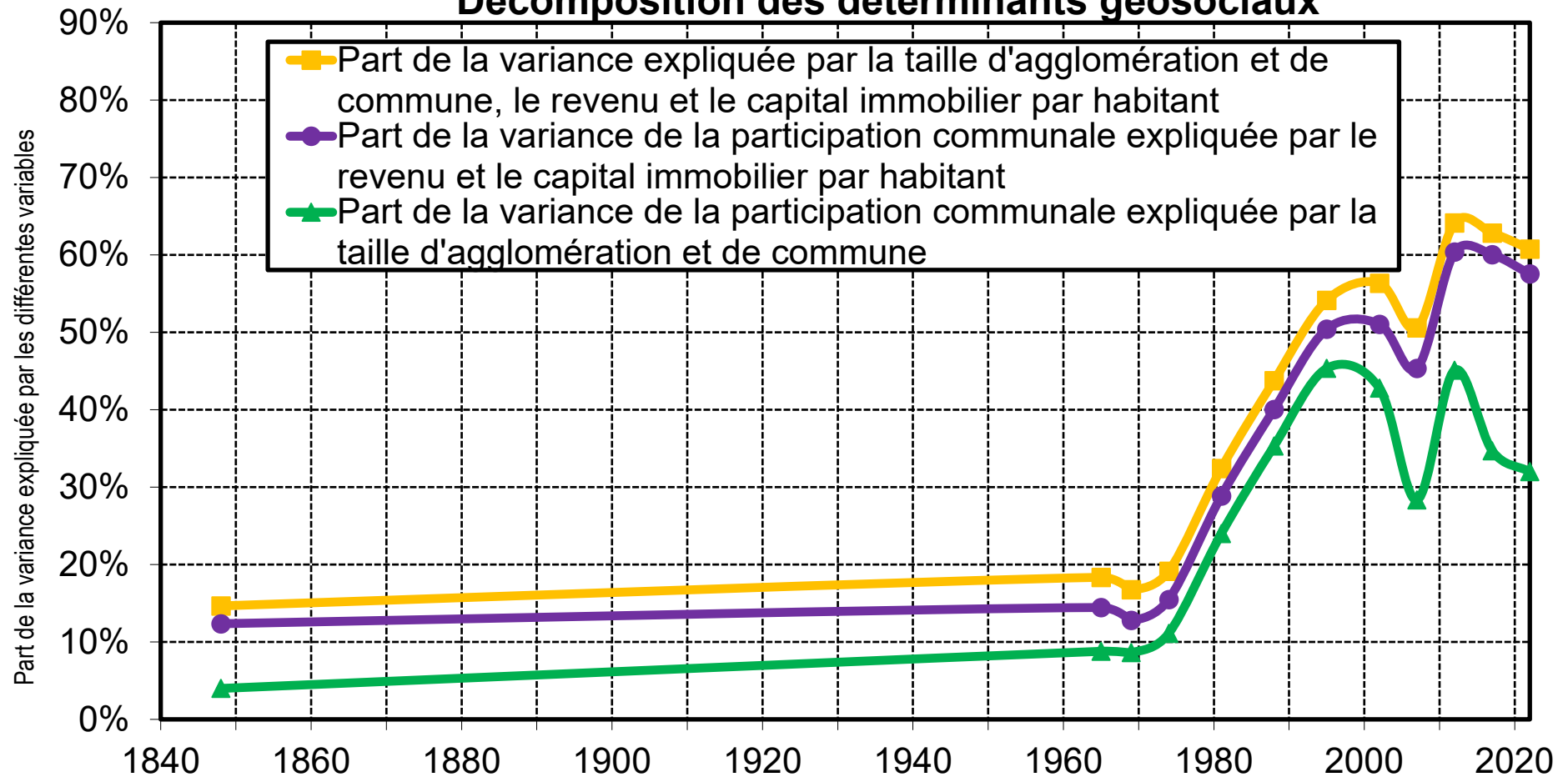
Déterminants sociaux vs origines



Lecture. L'inclusion dans les variables sociodémographiques des variables liées aux origines (proportion de personnes de nationalité étrangère, d'immigrés et de naturalisés) fait passer la part expliquée des écarts de participation de 27% à 29% en 1848, de 36% à 39% en 1965 et 70% à 72% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des origines a peu changé sur longue période.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2f)

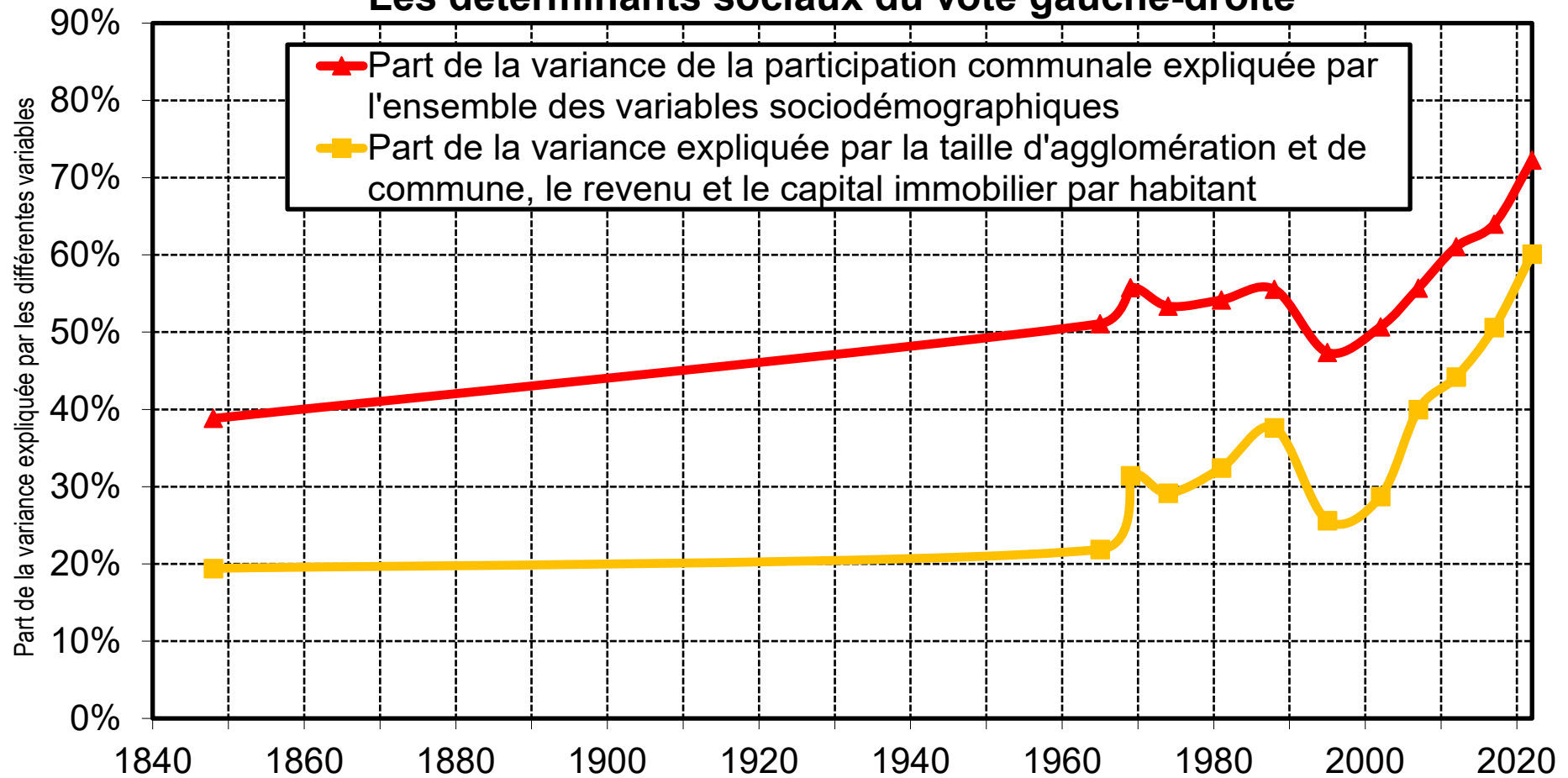
Décomposition des déterminants géosociaux



Lecture. Le pouvoir explicatif des variables liées à la richesse économique (revenu, capital immobilier, proportion de propriétaires et concentration foncière) pour rendre compte des écarts de participation présidentielle de 1848 à 2022 a généralement été voisin au supérieur à celui de la taille d'agglomération et de commune.

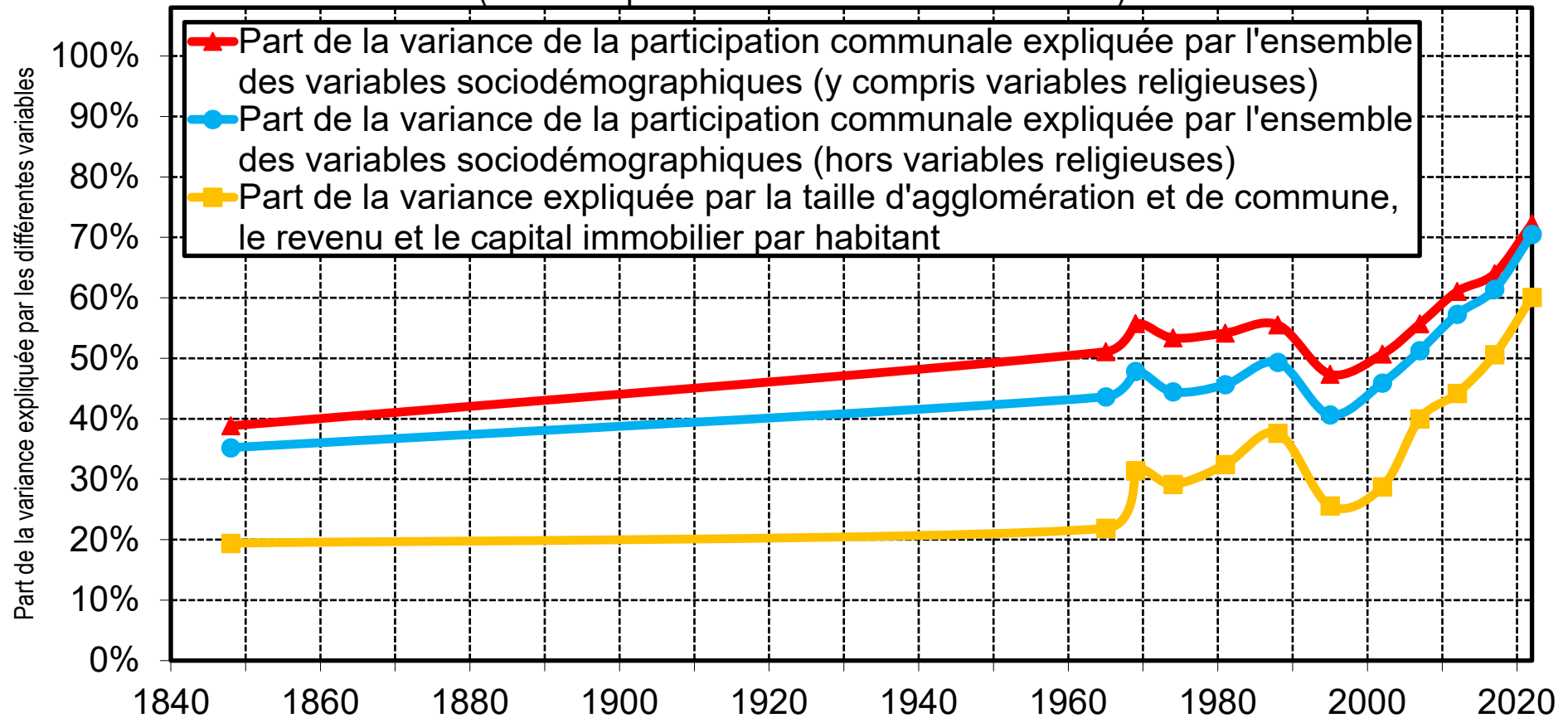
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2g)

Les déterminants sociaux du vote gauche-droite



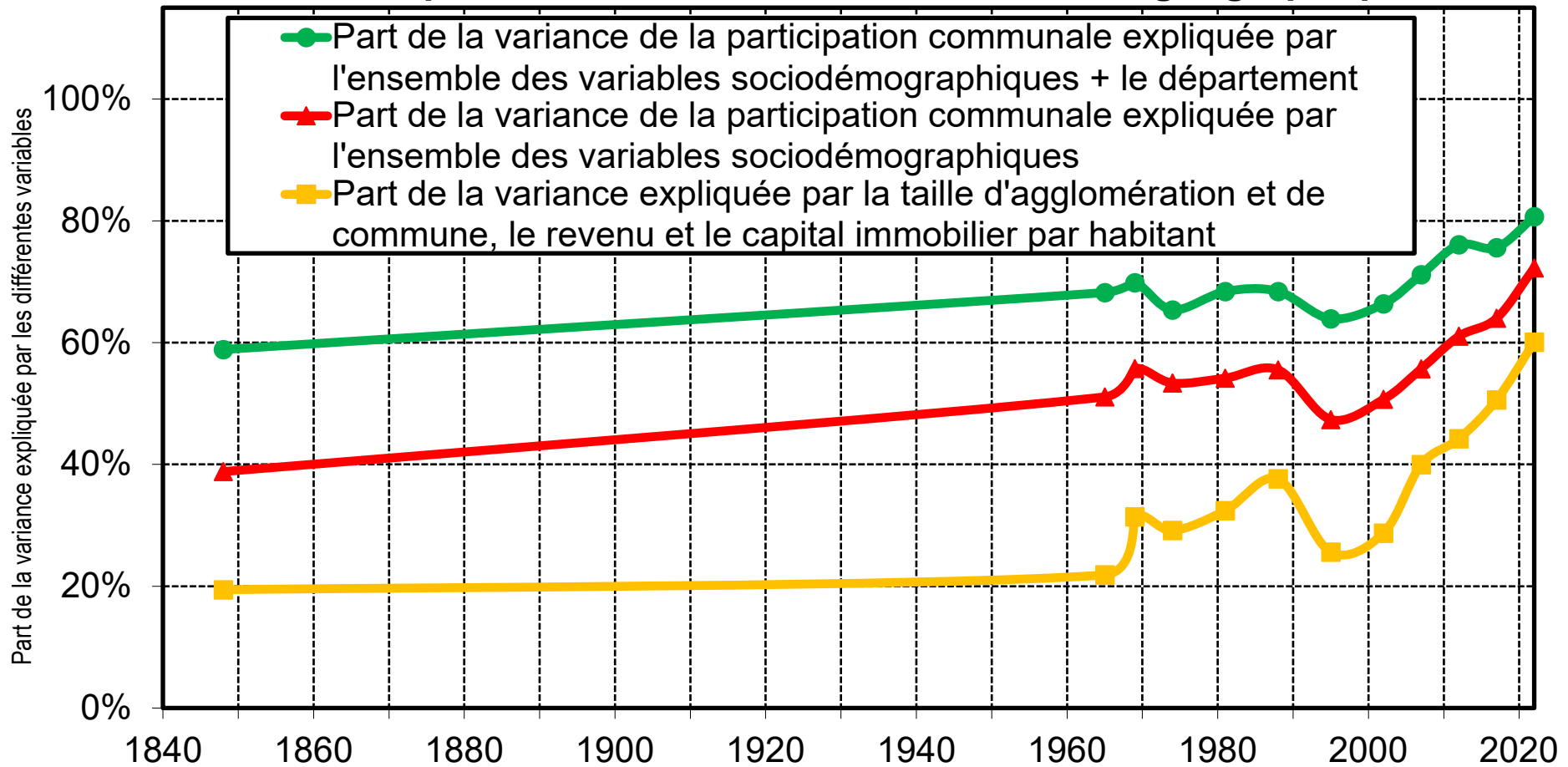
Lecture. Des présidentielles de 1848 à celles de 2022, la part de la variance de la participation communale expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R2 de la régression multifactorielle) est passée d'environ 30% à plus de 70%. La taille d'agglomération et de commune, le revenu et le capital immobilier représentent généralement à eux seuls entre la moitié et les trois quarts du pouvoir explicatif total. Les autres variables sociodémographiques sont l'âge et le sexe, la profession, le diplôme, les origines, etc. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2h).

Déterminants sociaux et religieux du vote gauche-droite (élections présidentielles 1848 et 1965-2022)



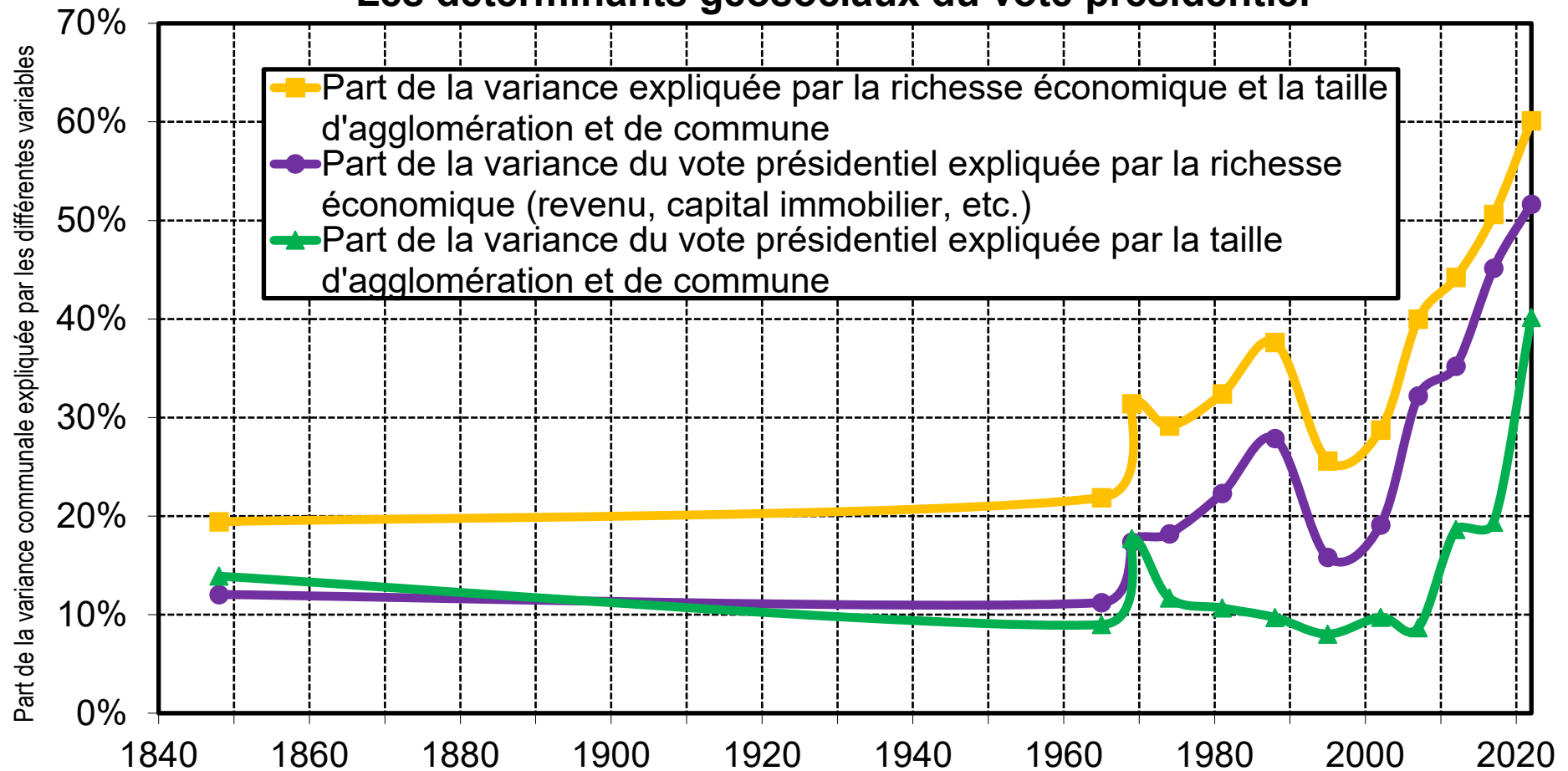
Lecture. La prise en compte dans les variables explicatives des variables en lien avec la religion catholique (proportion de prêtres réfractaires en 1791, proportions d'élèves scolarisés dans le privé en 1894 et 2021, etc.) fait passer la part expliquée des écarts de participation présidentielle de 22% à 29% en 1848, de 36% à 39% en 1965 et 70% à 72% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des variables religieuses a diminué au cours du temps et a été progressivement absorbé par les autres variables sociodémographiques (notamment économiques). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2i).

Vote présidentiel: déterminants sociaux vs géographiques



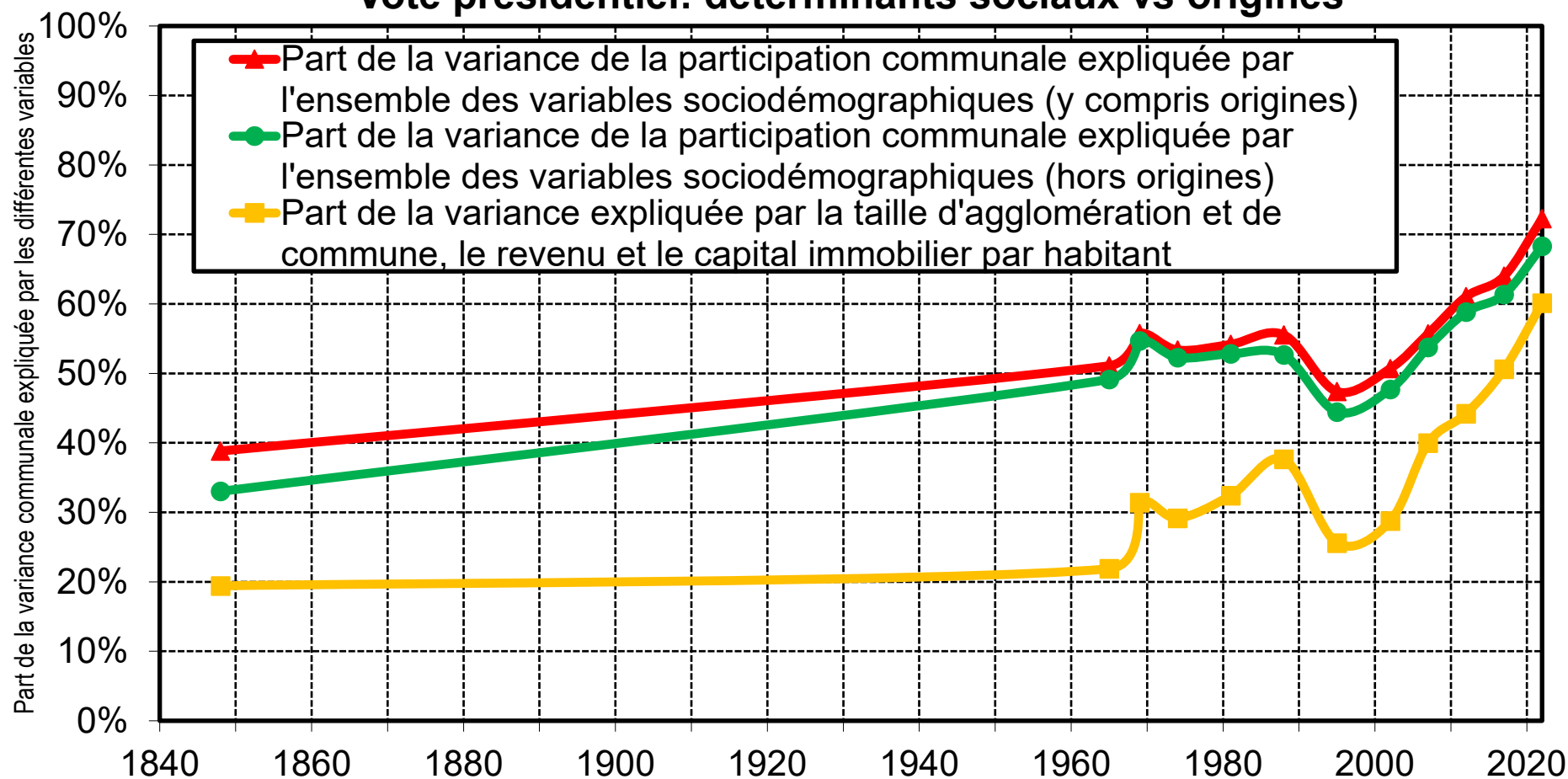
Lecture. Des présidentielles de 1848 à celles de 2022, la part de la variance de la participation communale expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R² de la régression multifactorielle) est passée d'environ 30% à plus de 70%. Le département a un pouvoir explicatif additionnel équivalent à l'ensemble des variables sociodémographiques en 1848, mais seulement un dixième en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2j).

Les déterminants géosociaux du vote présidentiel



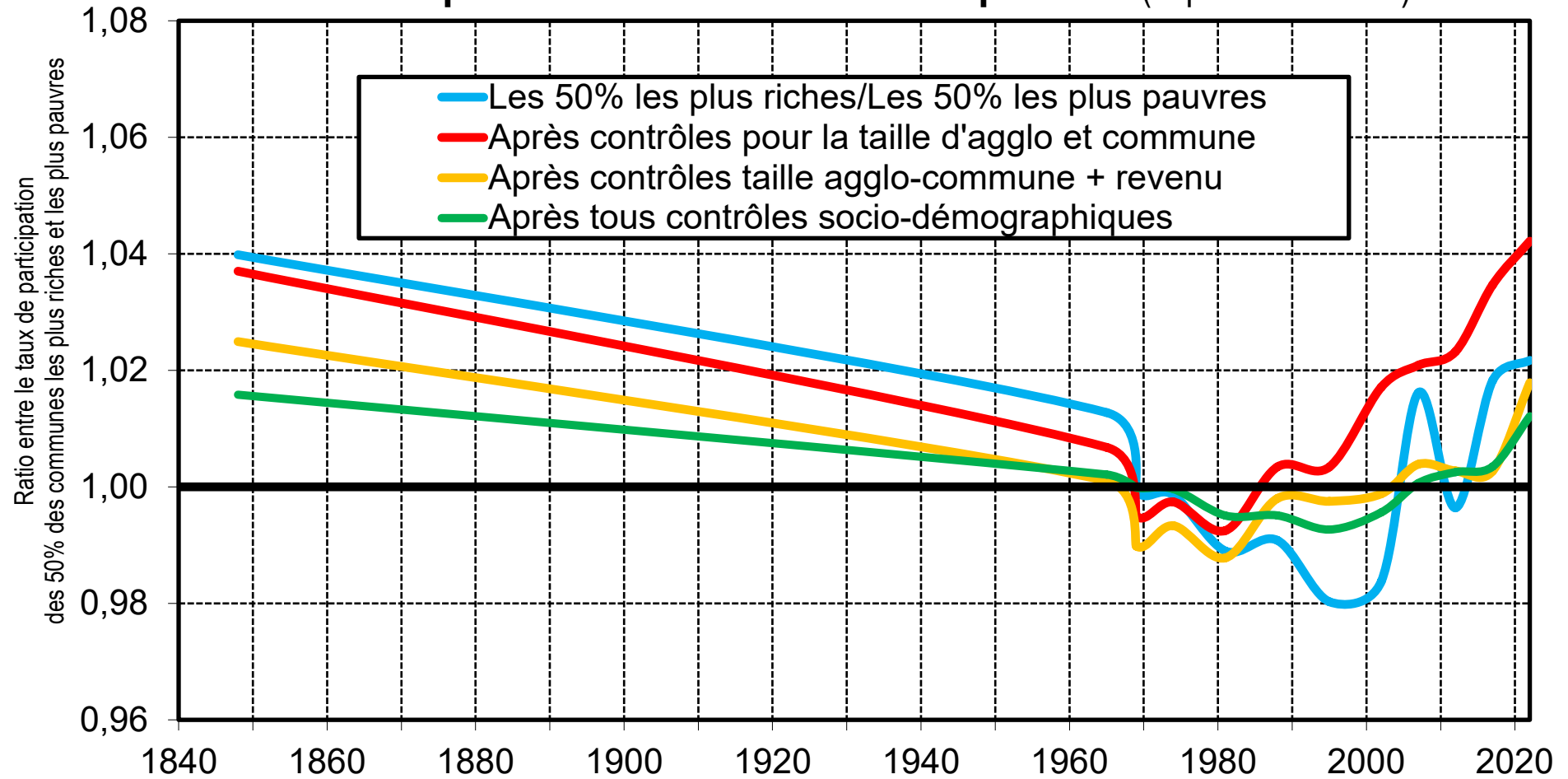
Lecture. Le pouvoir explicatif des variables liées à la richesse économique (revenu, capital immobilier, proportion de propriétaires et concentration foncière) pour rendre compte des écarts de vote présidentiel gauche-droite de 1848 à 2022 a fortement progressé au cours des dernières élections, encore plus fortement que celui de la taille d'agglomération. Au total, la classe géosociale (richesse et territoire) explique 60% de la variance en 2022. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2k)

Vote présidentiel: déterminants sociaux vs origines



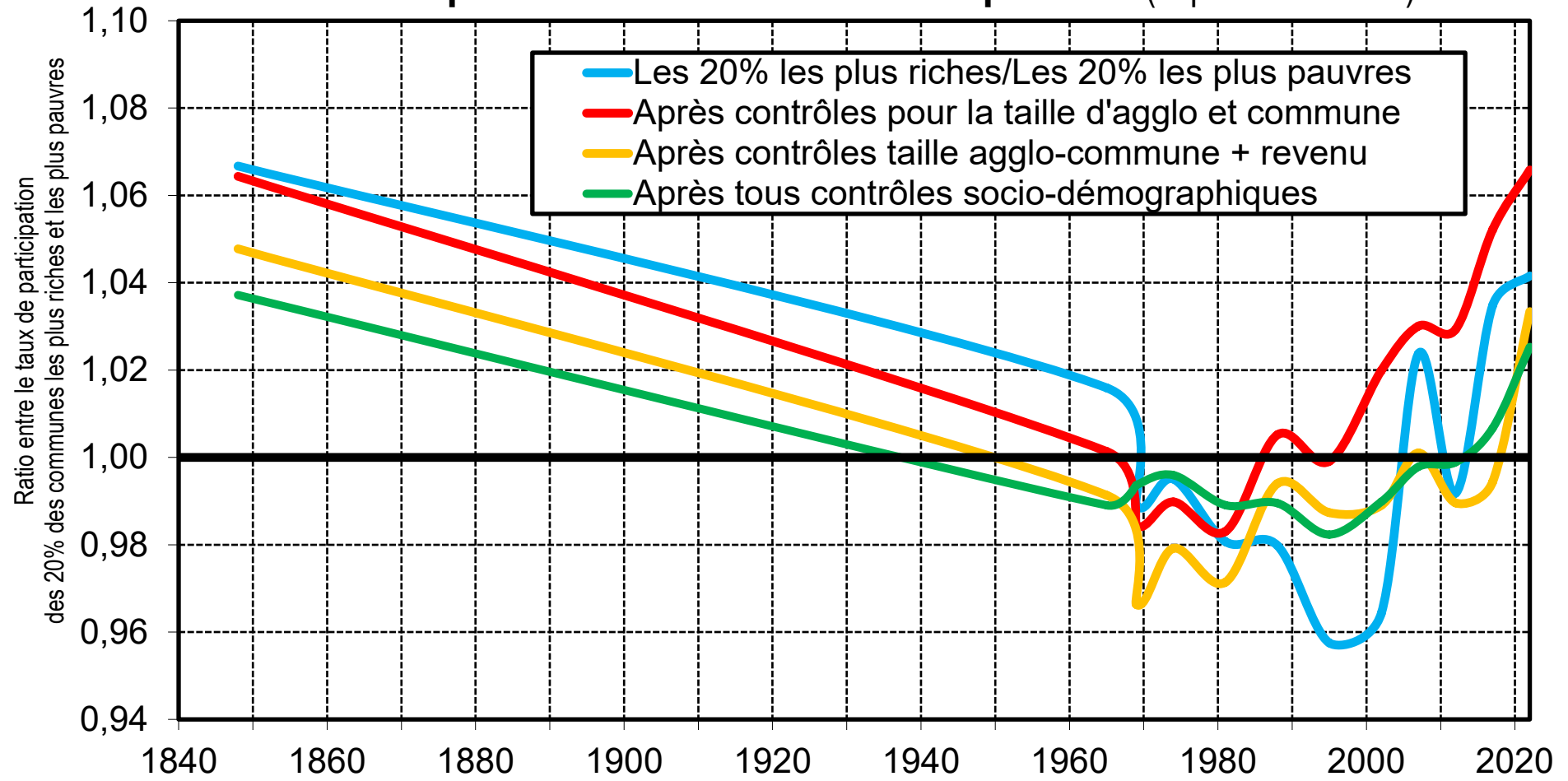
Lecture. L'inclusion dans les variables sociodémographiques des variables liées aux origines (proportion d'étrangers, d'immigrés et de naturalisés) fait passer la part expliquée des écarts de vote présidentiel gauche-droite de 68% à 72% en 2022. Autrement dit, le pouvoir explicatif des origines est relativement faible par rapport à celui de la classe sociale (richesse, territoire, profession, diplôme, etc.), qui n'a jamais été aussi élevé qu'actuellement. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.2l)

Participation: communes riches et pauvres (capital immobilier)



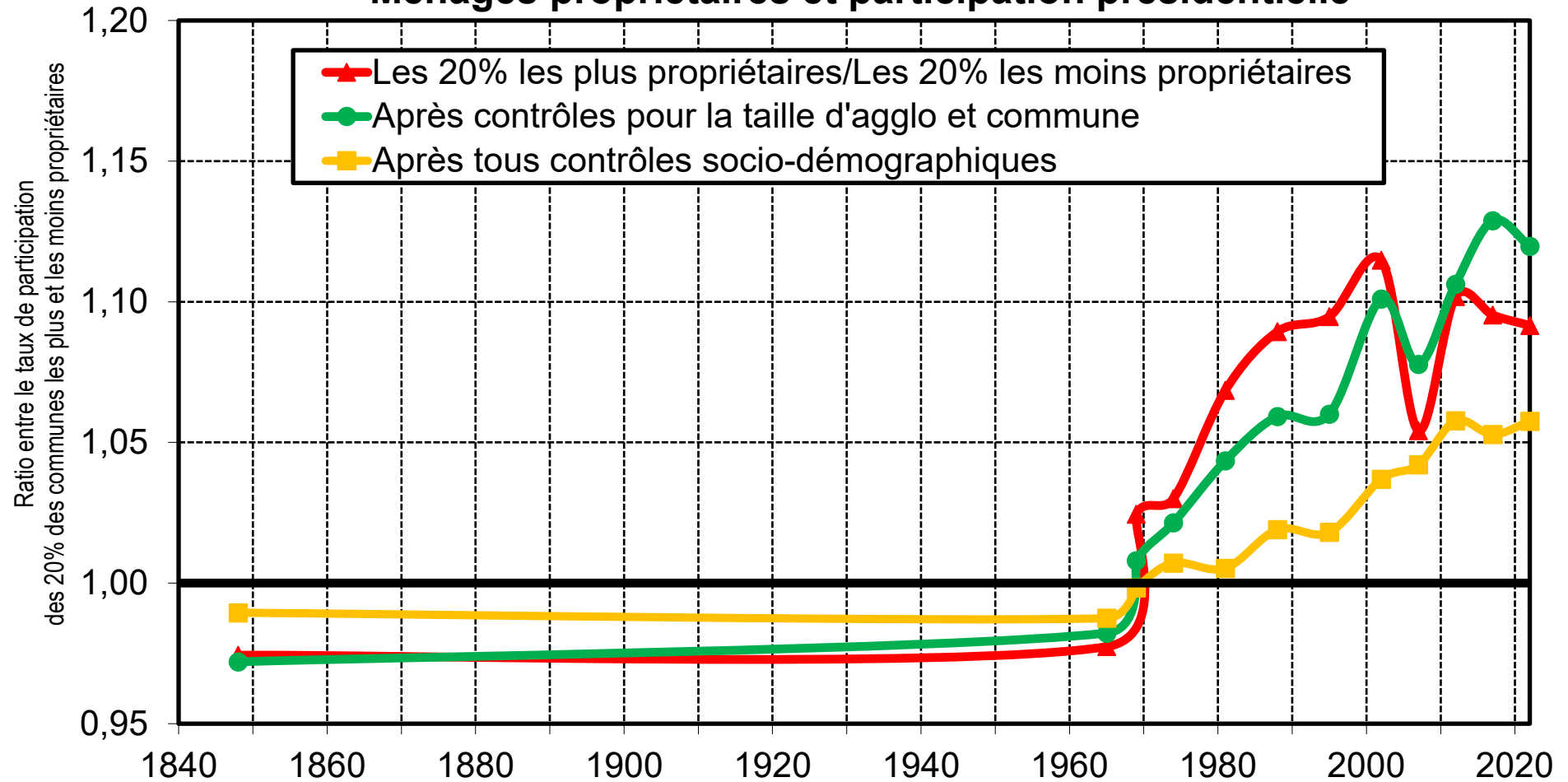
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.3a)

Participation: communes riches et pauvres (capital immobilier)



Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.3b)

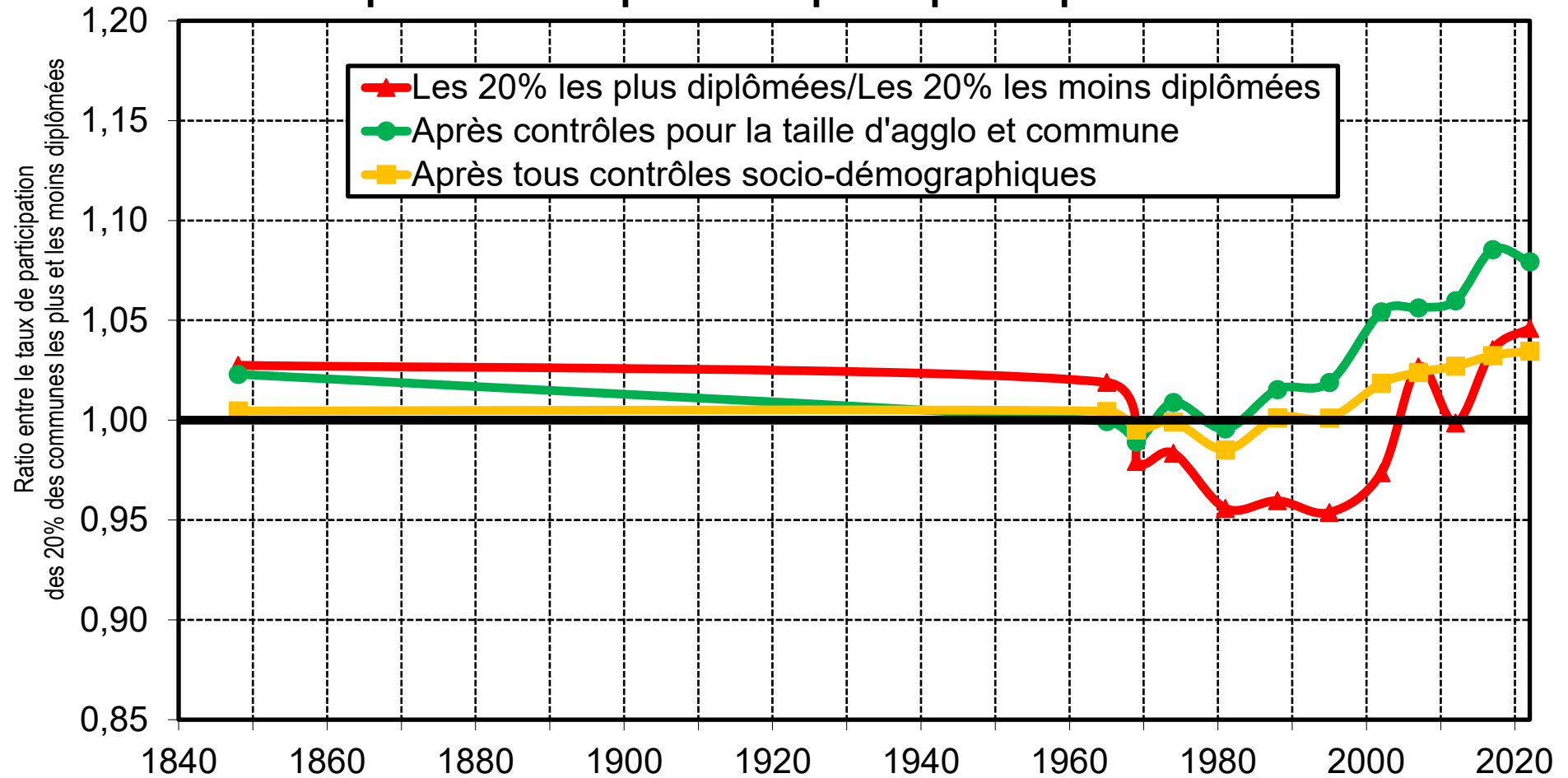
Ménages propriétaires et participation présidentielle



Lecture. Au cours des dernières décennies, un très net écart de participation présidentielle est apparu entre les communes ayant la plus forte proportion de propriétaires de leur logement (communes "les plus propriétaires") et les communes ayant la plus faible proportion de propriétaires ("les moins propriétaires"), avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.4a).

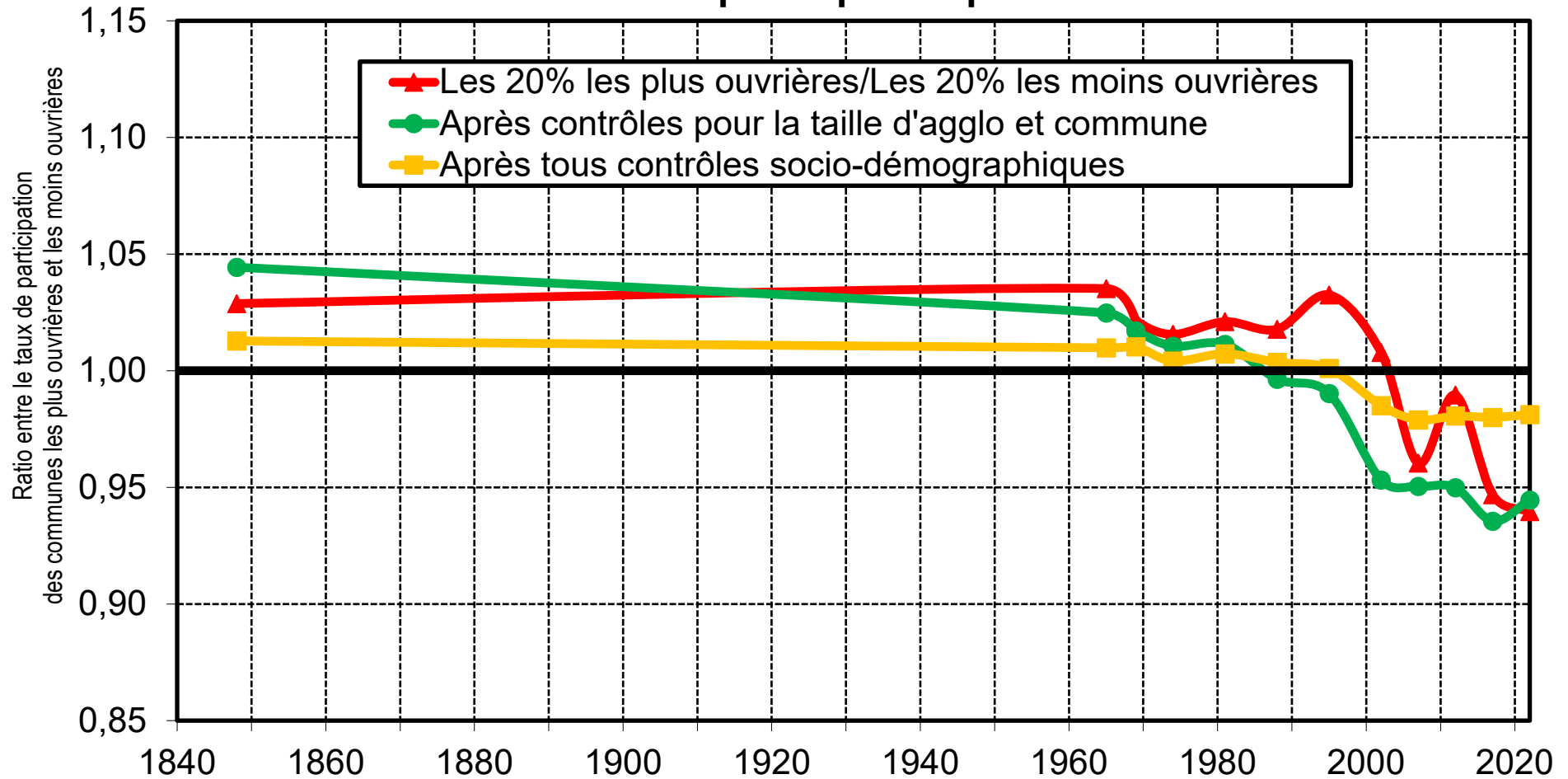
Diplômés du supérieur et participation présidentielle



Lecture. Au cours des dernières décennies, un net écart de participation présidentielle est apparu entre les communes ayant la plus forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur (communes "les plus diplômées") et les communes ayant la plus faible proportion de diplômés ("les moins diplômées"), avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

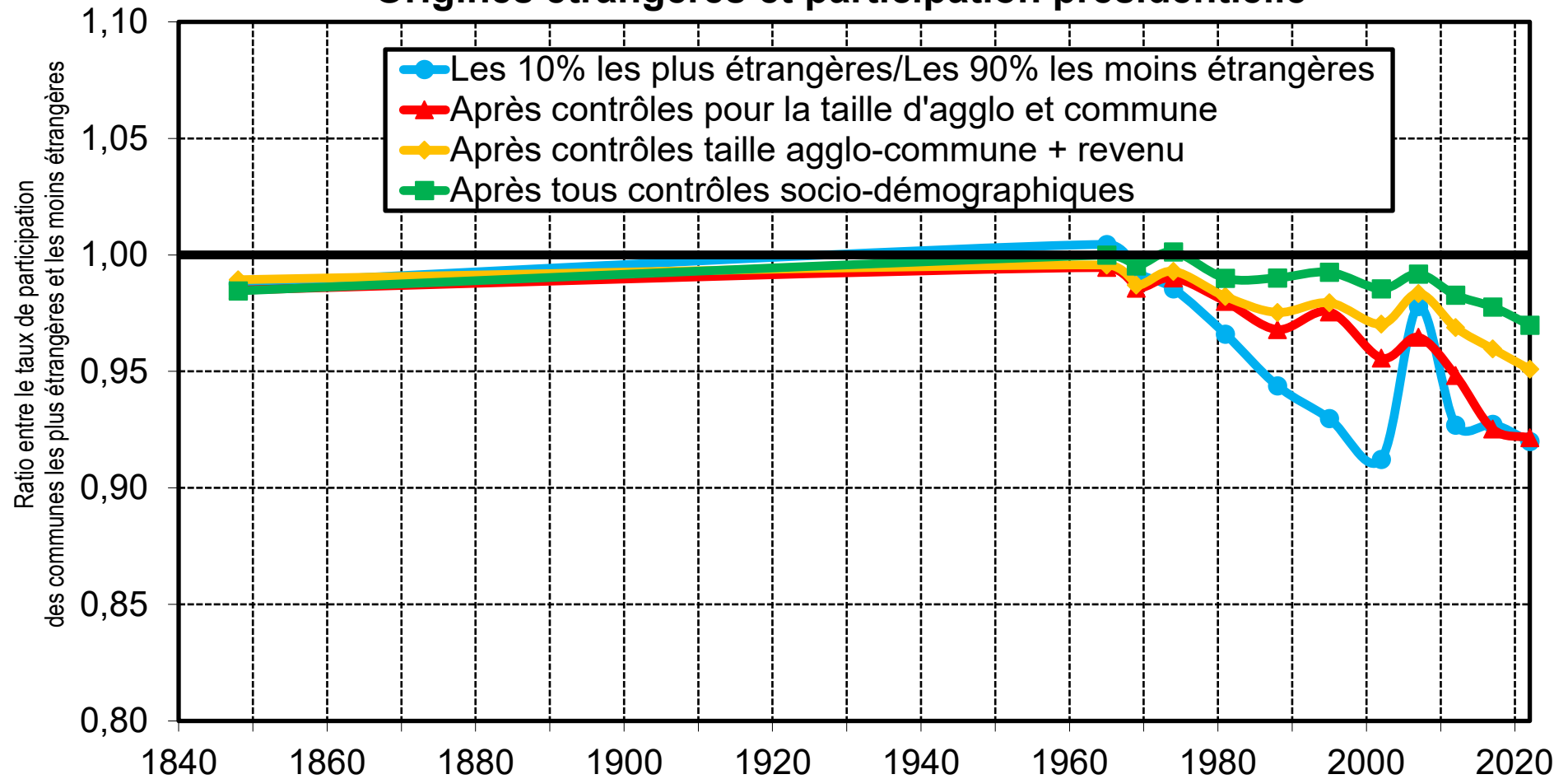
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.5a).

Ouvriers et participation présidentielle



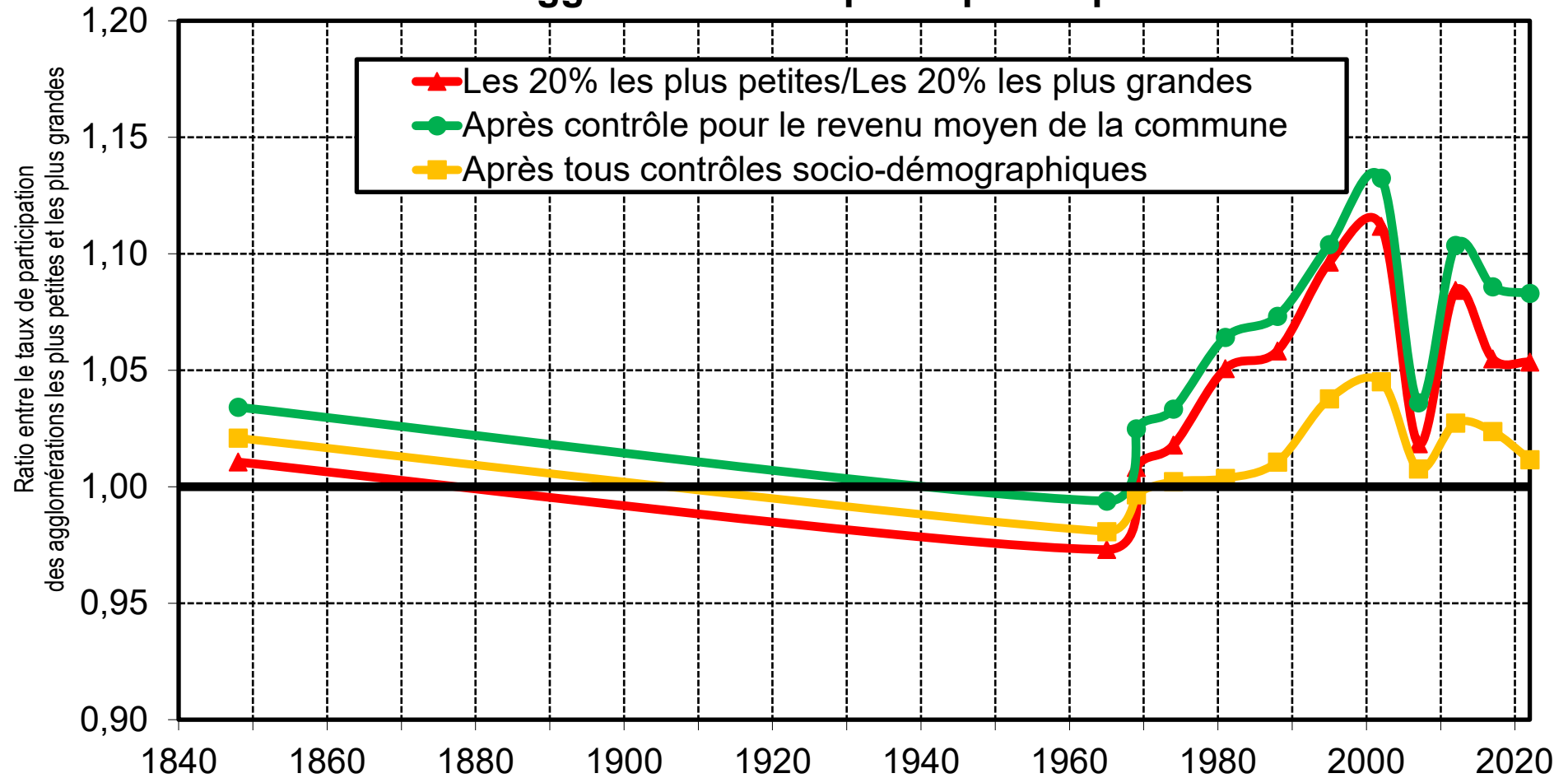
Lecture. De 1848 jusqu'en 1980-1990, la participation présidentielle a généralement été légèrement plus élevée dans les communes ouvrières que dans les communes non ouvrières, avant de devenir nettement plus faible depuis 1990-2000, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.6a)

Origines étrangères et participation présidentielle



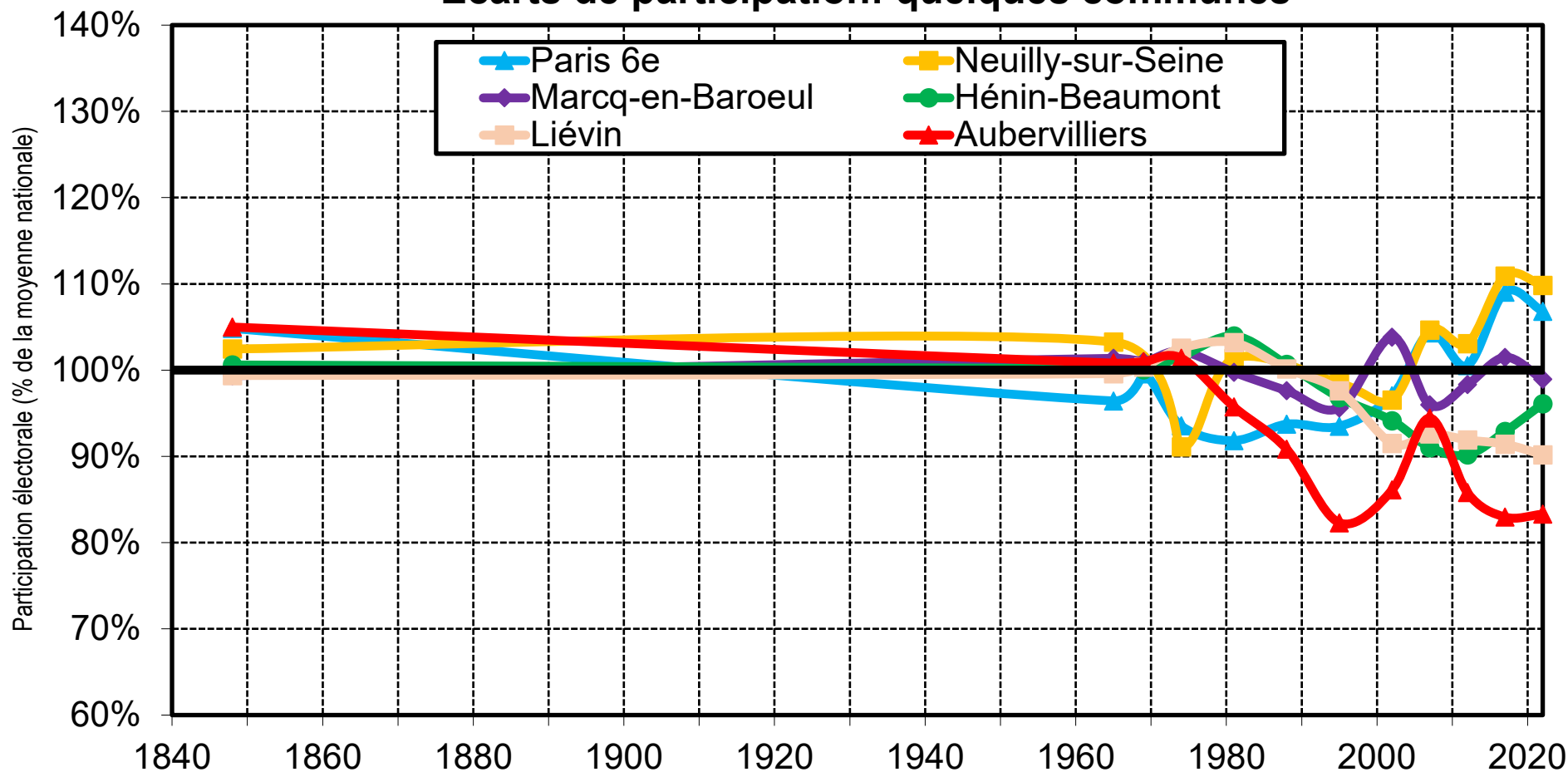
Lecture. Au cours des dernières décennies, un net écart de participation présidentielle est apparu entre les communes ayant la plus forte proportion d'habitants de nationalité étrangère (communes "les plus étrangères") et les communes ayant la plus faible proportion d'étrangers ("les moins étrangères"). Cet écart disparaît cependant en grande partie après prise en compte des variables de contrôles socio-démographiques. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.7a).

Taille d'agglomération et participation présidentielle



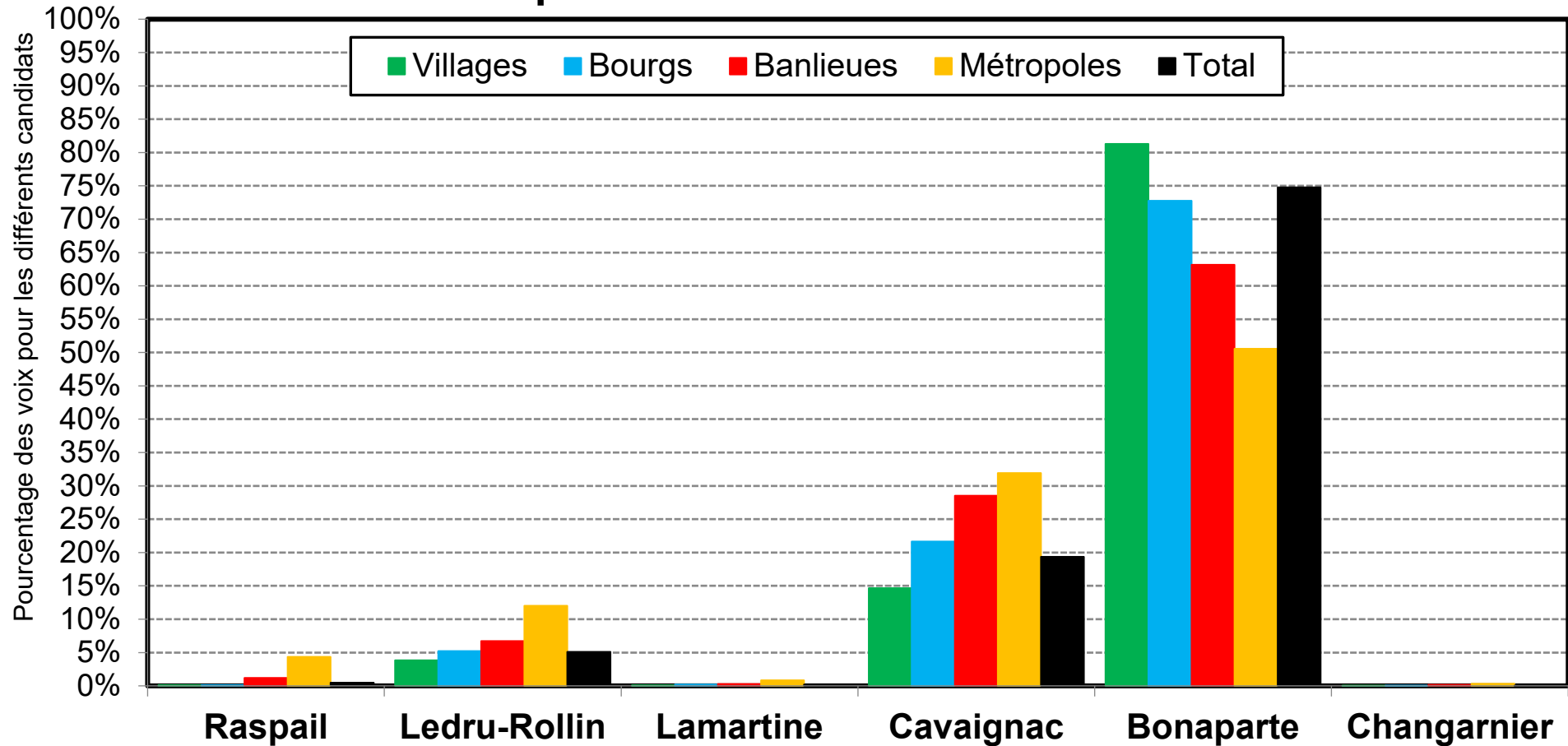
Lecture. Des présidentielles de 1848 à celles de 2022, la participation a généralement été légèrement plus élevée dans les petites agglomérations que dans les grandes, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles, à l'exception des présidentielles de 1965. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E1.8a).

Écarts de participation: quelques communes



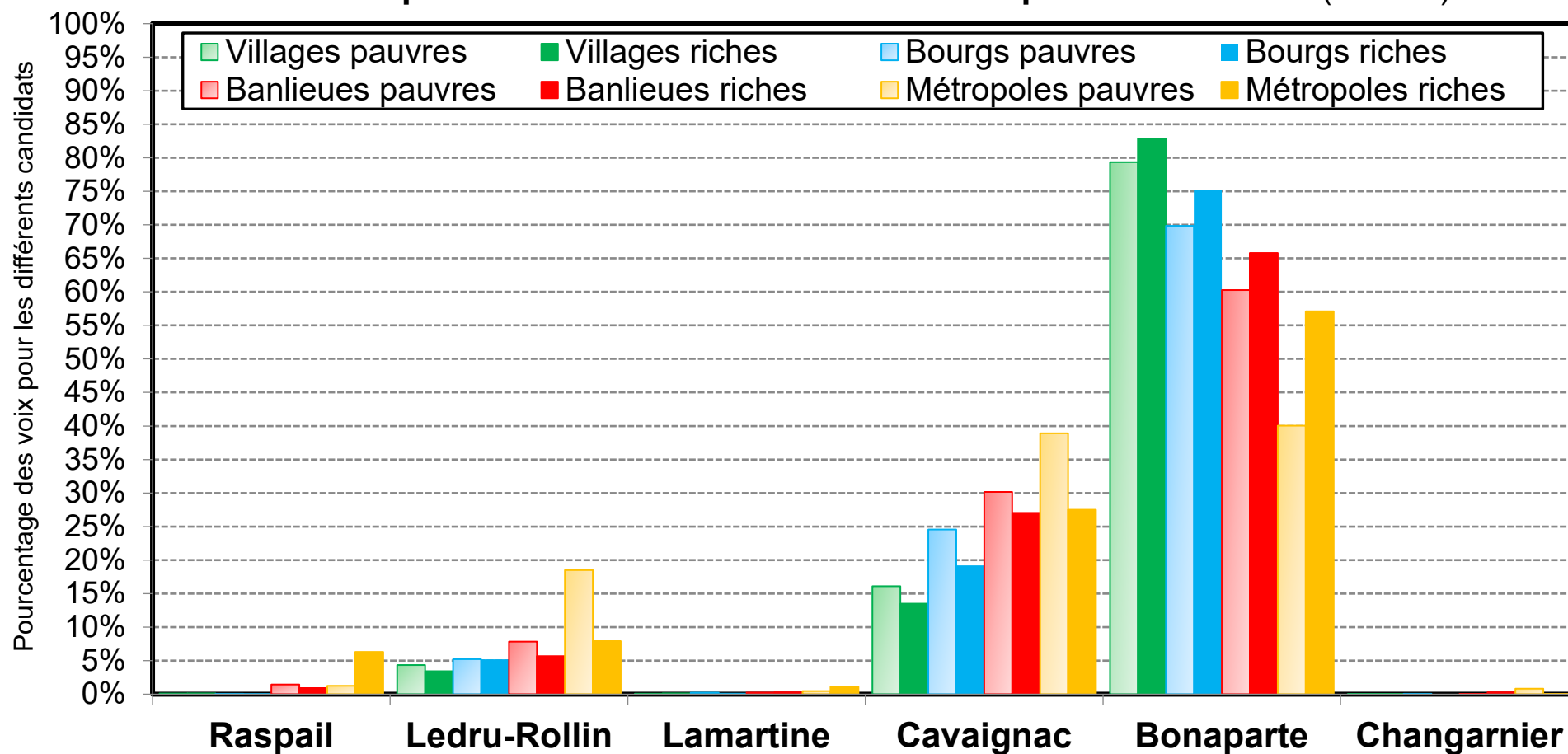
Lecture. De 1848 jusqu'en 1980-1990, les écarts de participation présidentielle entre métropoles riches (Paris 6e), banlieues riches (Neuilly-sur-Seine, Marcq-en-Baroeul), banlieues pauvres (Liévin, Aubervilliers) et bourgs pauvres (Hénin-Beaumont) sont faibles et peu systématiques. Depuis 1990-2000, la participation s'est fortement accrue dans les communes les plus riches (relativement à la moyenne nationale) et a chuté dans les communes les plus pauvres, particulièrement dans celles avec une population importante d'origine étrangère (Aubervilliers). **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique E1.9a).

Le vote présidentiel 1848 dans les territoires



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu 74,8% des voix, suivi de Cavaignac avec 19,3%, Ledru-Rollin avec 5,1%, Raspail avec 0,5%, Lamartine avec 0,2% et Changarnier avec 0,1%. Bonaparte a obtenu ses meilleurs scores dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1a)

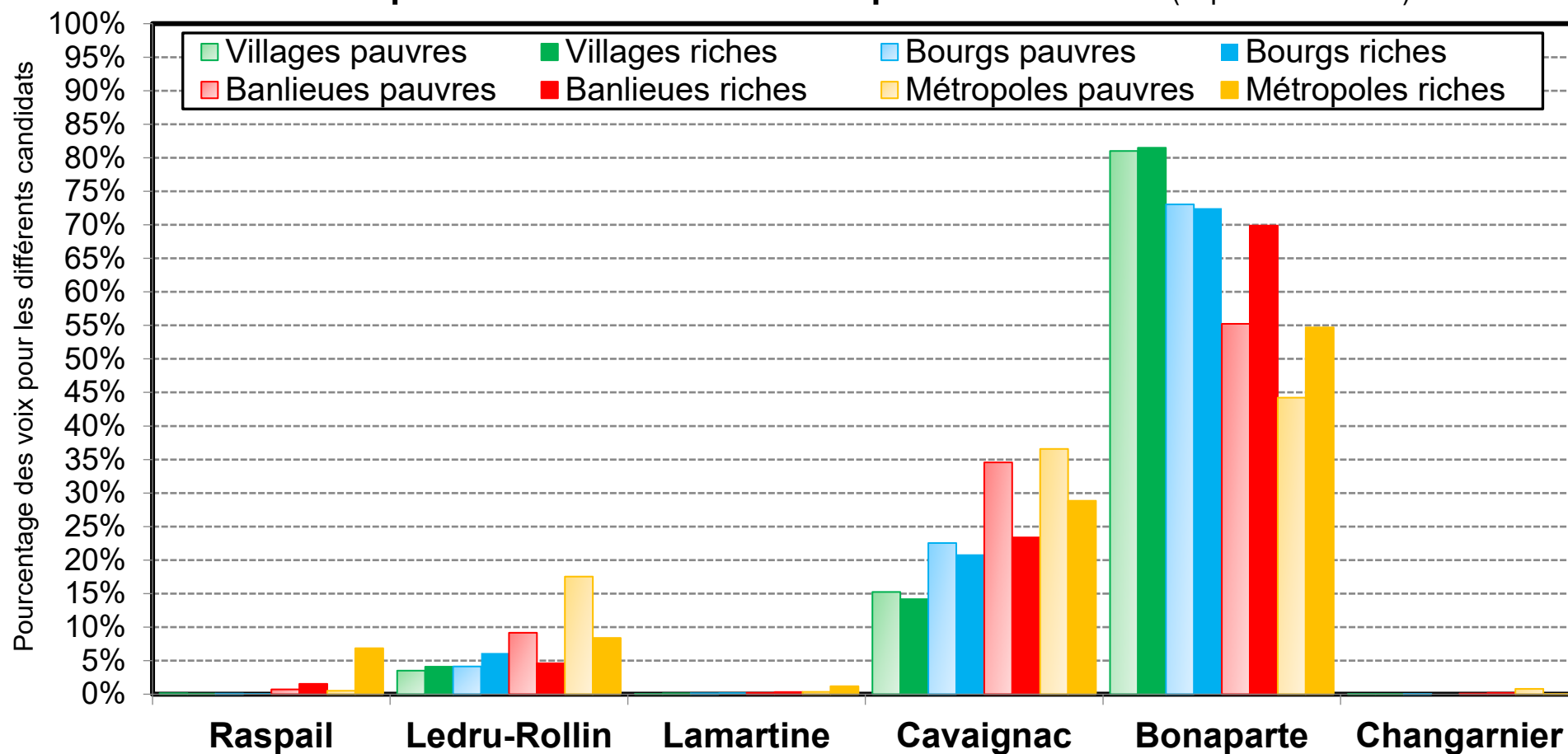
Le vote présidentiel 1848 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu légèrement plus de voix dans les territoires riches (les 50% ayant le revenu le plus élevé au sein de chaque catégorie) que dans les territoires pauvres, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. L'effet de la richesse est toutefois moins important que celui du territoire.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1b)

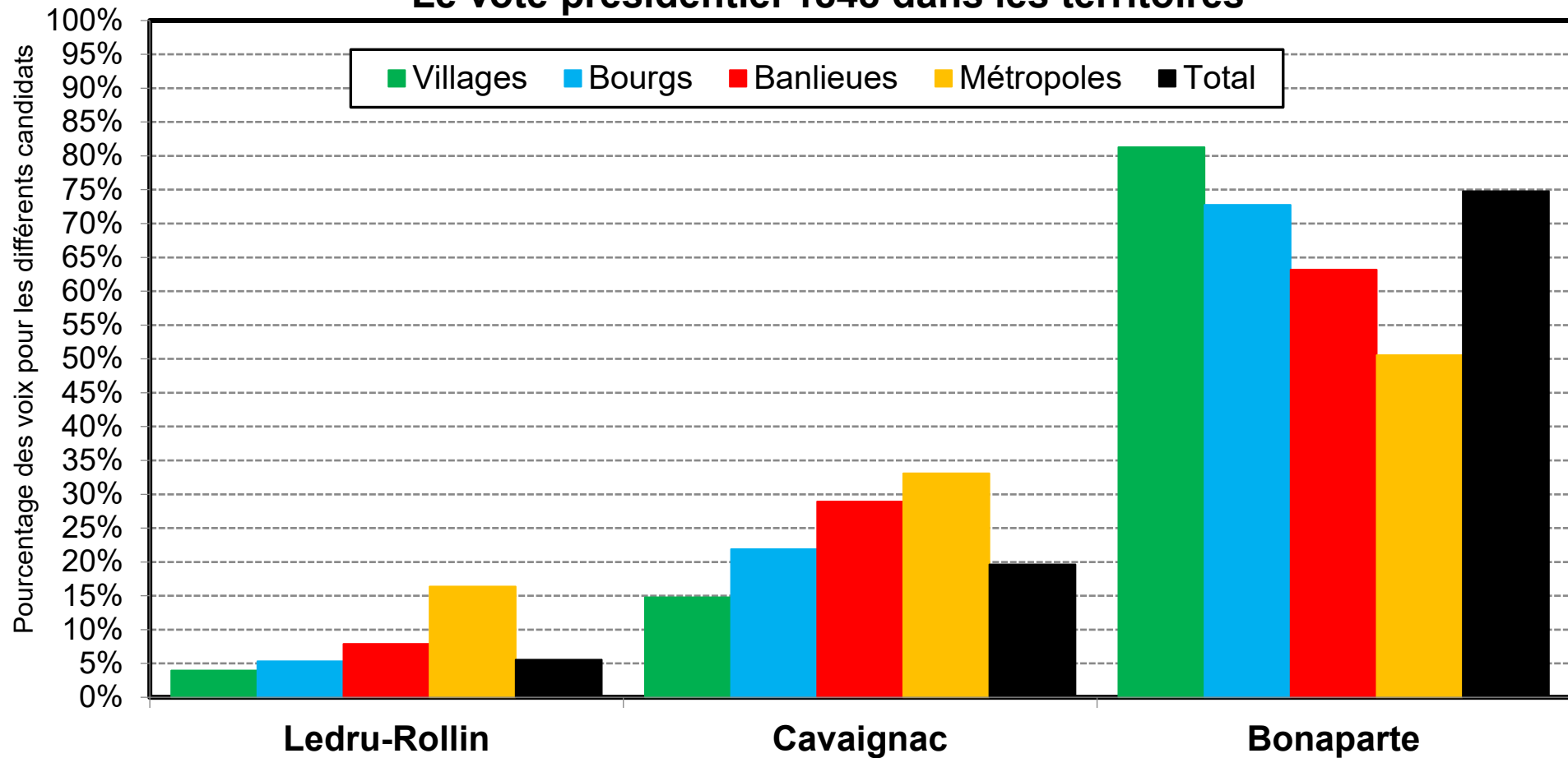
Le vote présidentiel 1848: territoires pauvres et riches (capital immobilier)



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu légèrement plus de voix dans les territoires riches (les 50% ayant le capital immobilier le plus élevé au sein de chaque catégorie) que dans les territoires pauvres, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. L'effet de la richesse est toutefois moins important que celui du territoire.

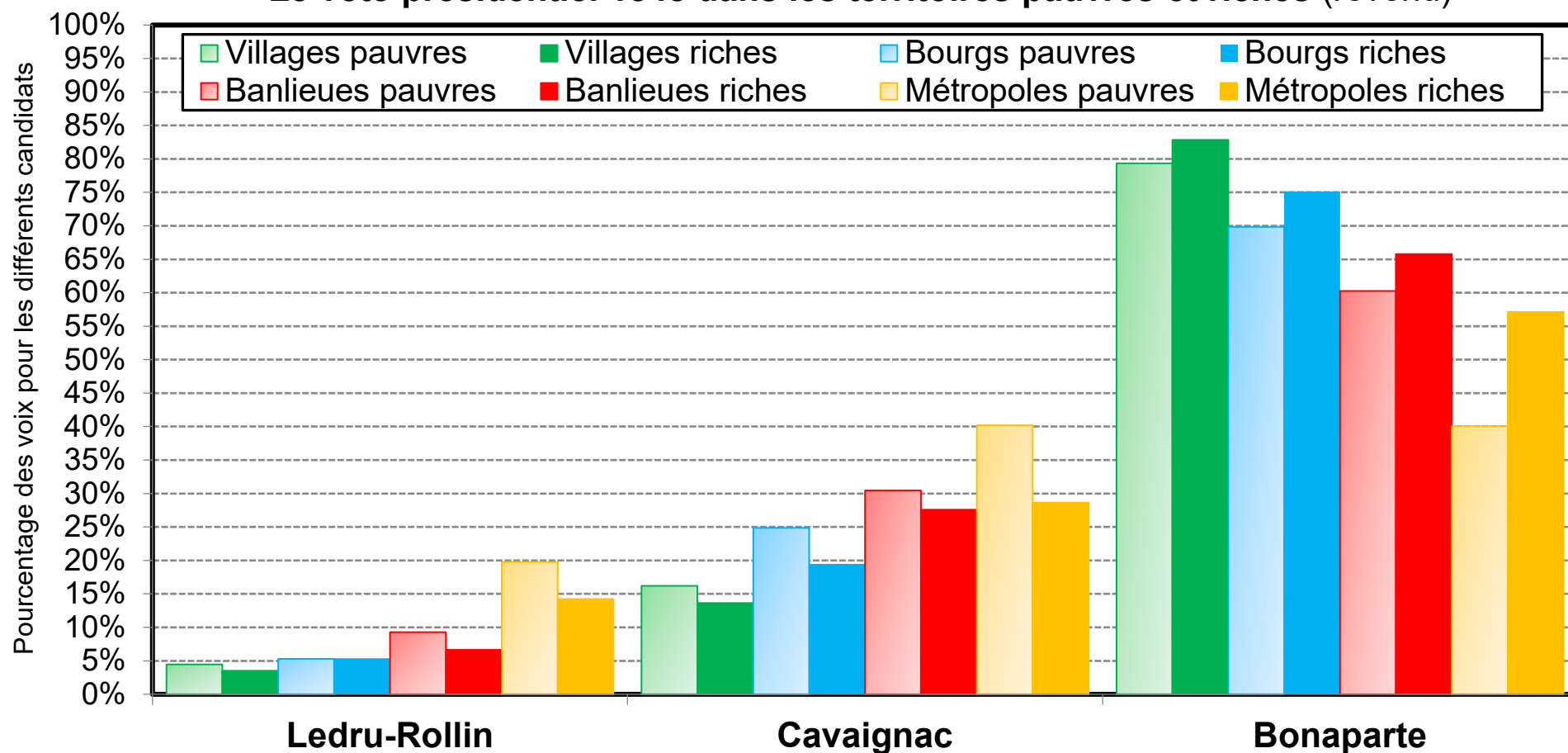
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1c)

Le vote présidentiel 1848 dans les territoires



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte obtient 74,8% des voix, suivi de Cavaignac avec 19,6% et Ledru-Rollin avec 5,6% (en incluant les 0,5% des voix de Raspail). Bonaparte réalise ses meilleurs scores dans les villages, suivis des bourgs, des banlieues et des métropoles, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. **Note.** Les voix de Lamartine (0,2%) et Changarnier (0,1%) ont été incluses avec celles de Cavaignac. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfliitpolitique.fr (graphique E2.1d).

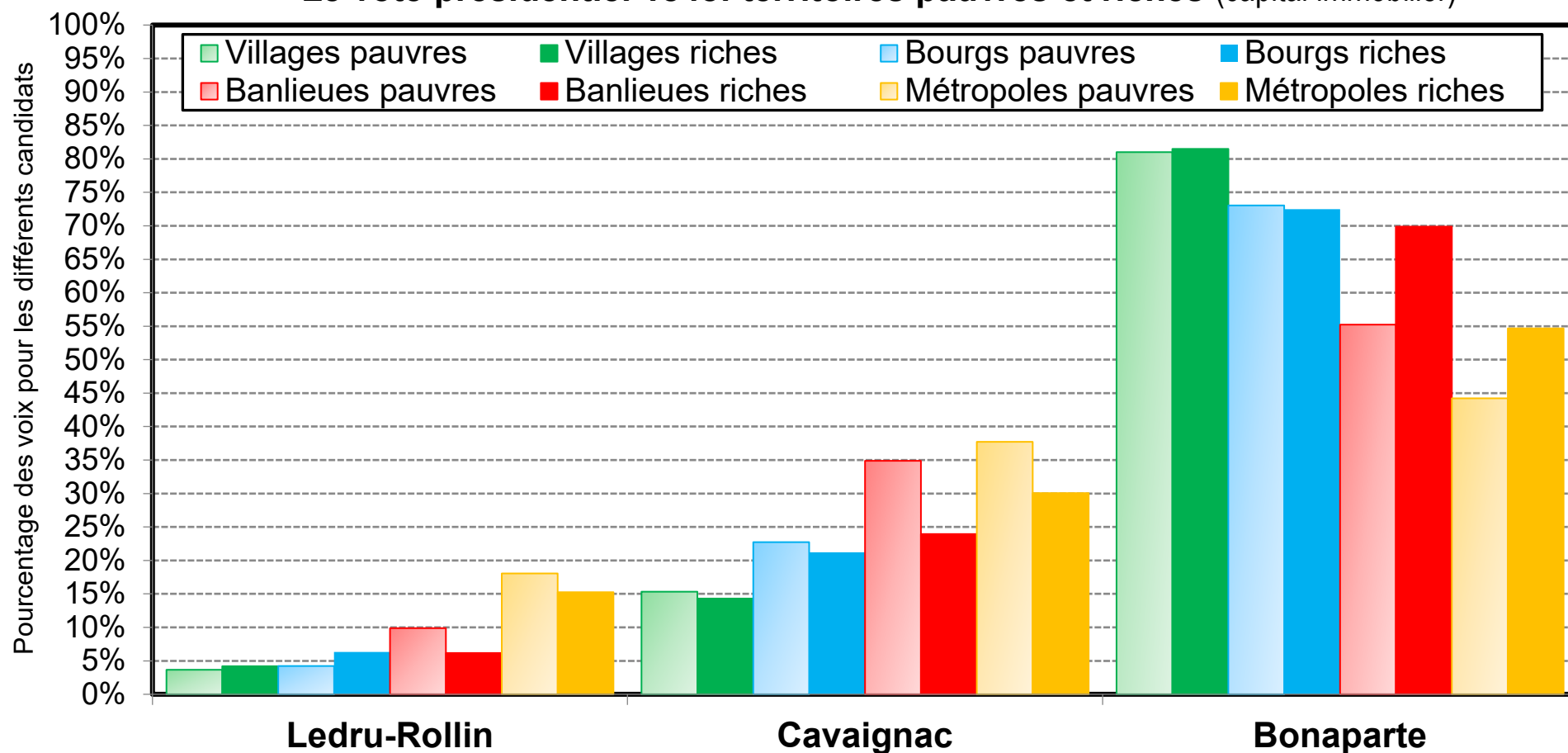
Le vote présidentiel 1848 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu légèrement plus de voix dans les territoires riches (les 50% ayant le revenu le plus élevé au sein de chaque catégorie) que dans les territoires pauvres, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. L'effet de la richesse est toutefois moins important que celui du territoire.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1e)

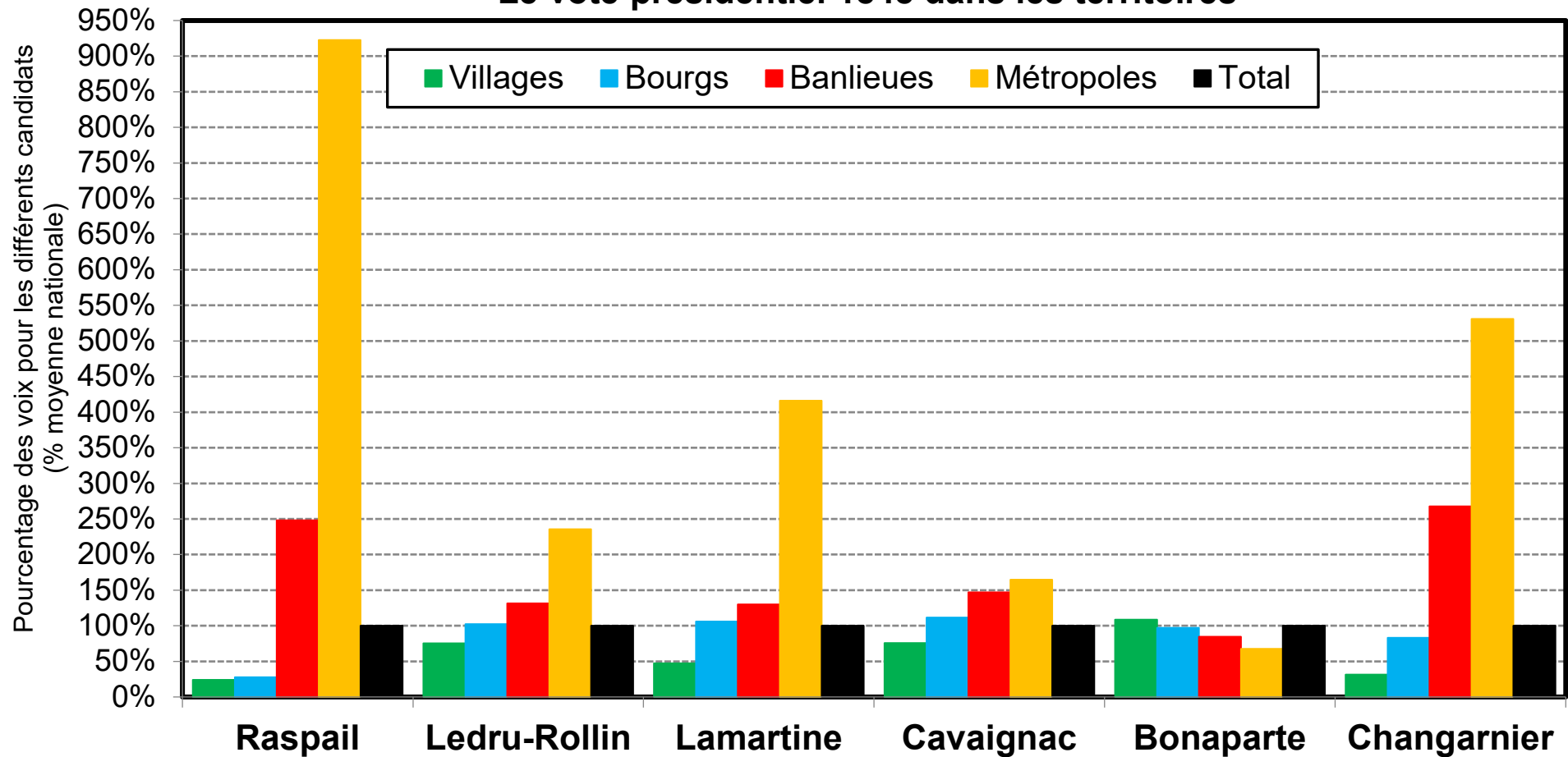
Le vote présidentiel 1848: territoires pauvres et riches (capital immobilier)



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu légèrement plus de voix dans les territoires riches (les 50% ayant le capital immobilier le plus élevé au sein de chaque catégorie) que dans les territoires pauvres, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. L'effet de la richesse est toutefois moins important que celui du territoire.

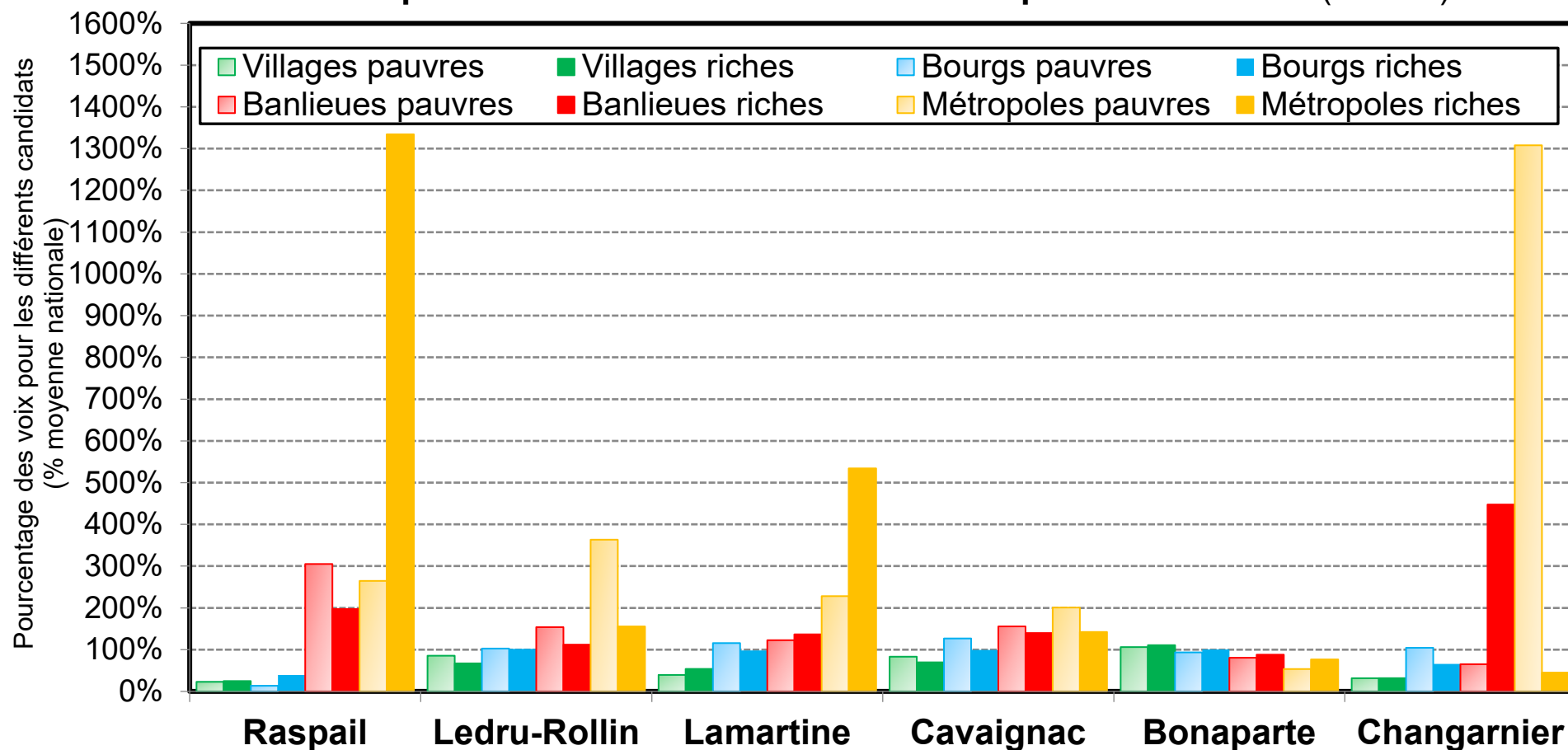
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1f)

Le vote présidentiel 1848 dans les territoires



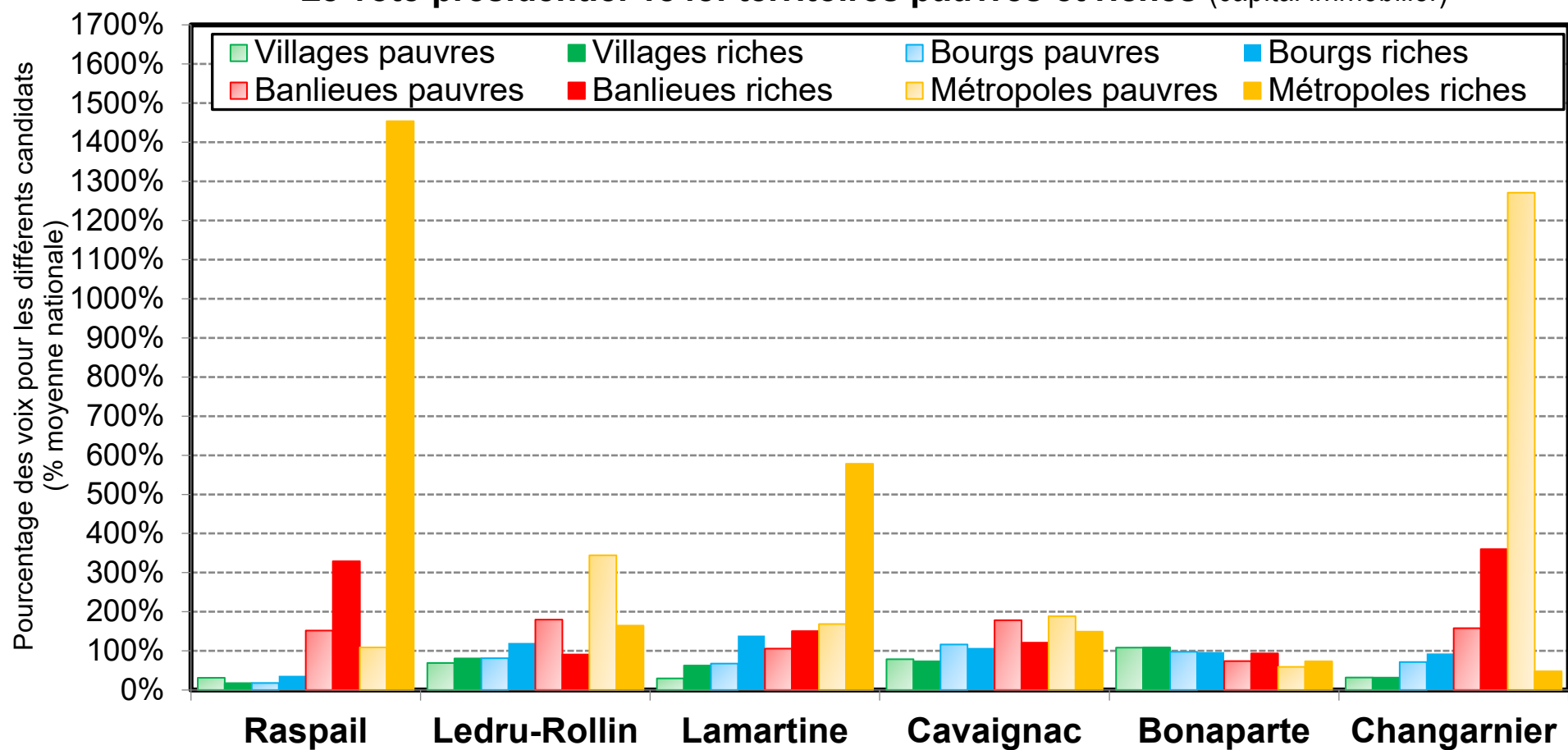
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1g)

Le vote présidentiel 1848 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



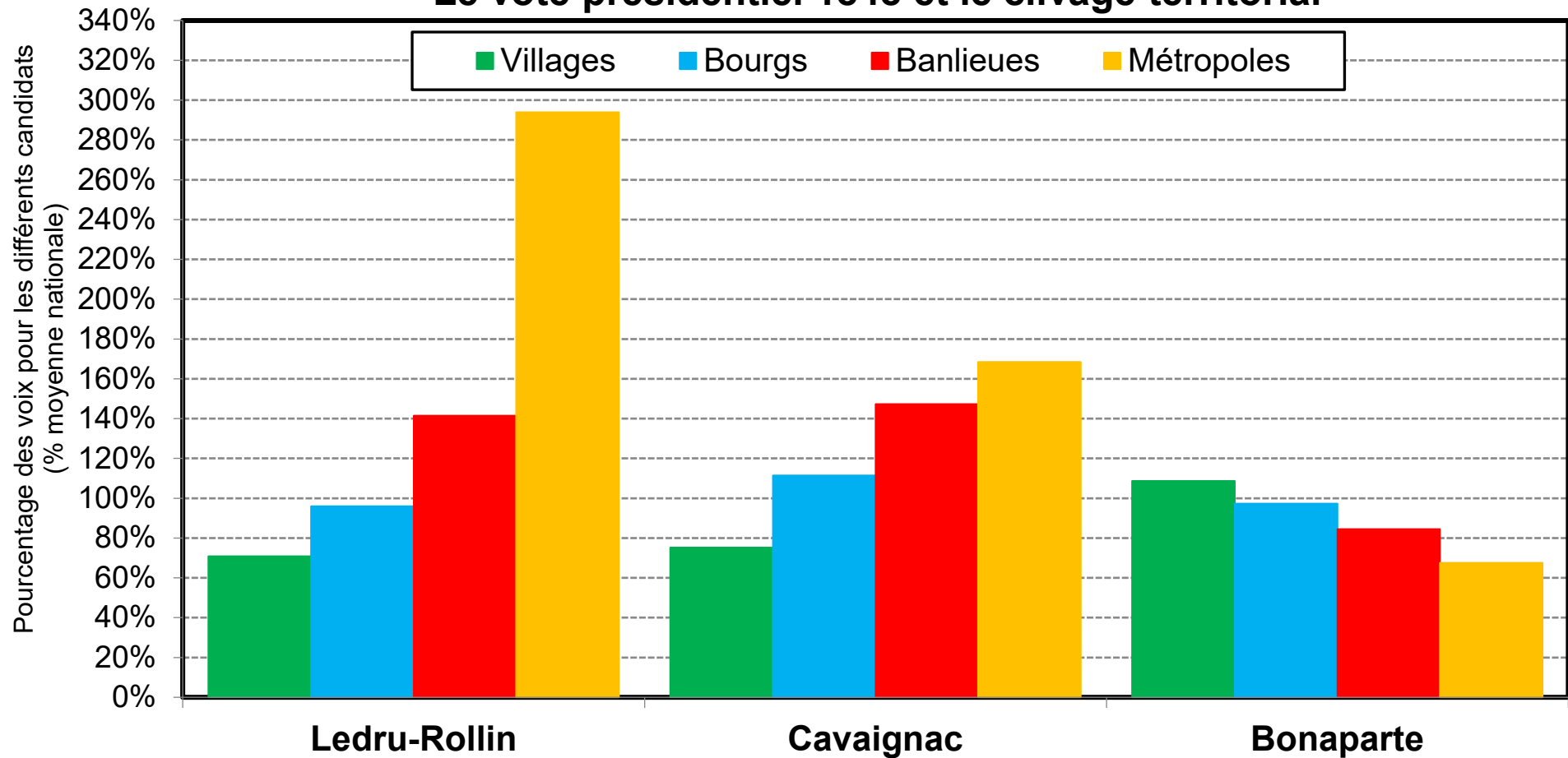
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1h)

Le vote présidentiel 1848: territoires pauvres et riches (capital immobilier)



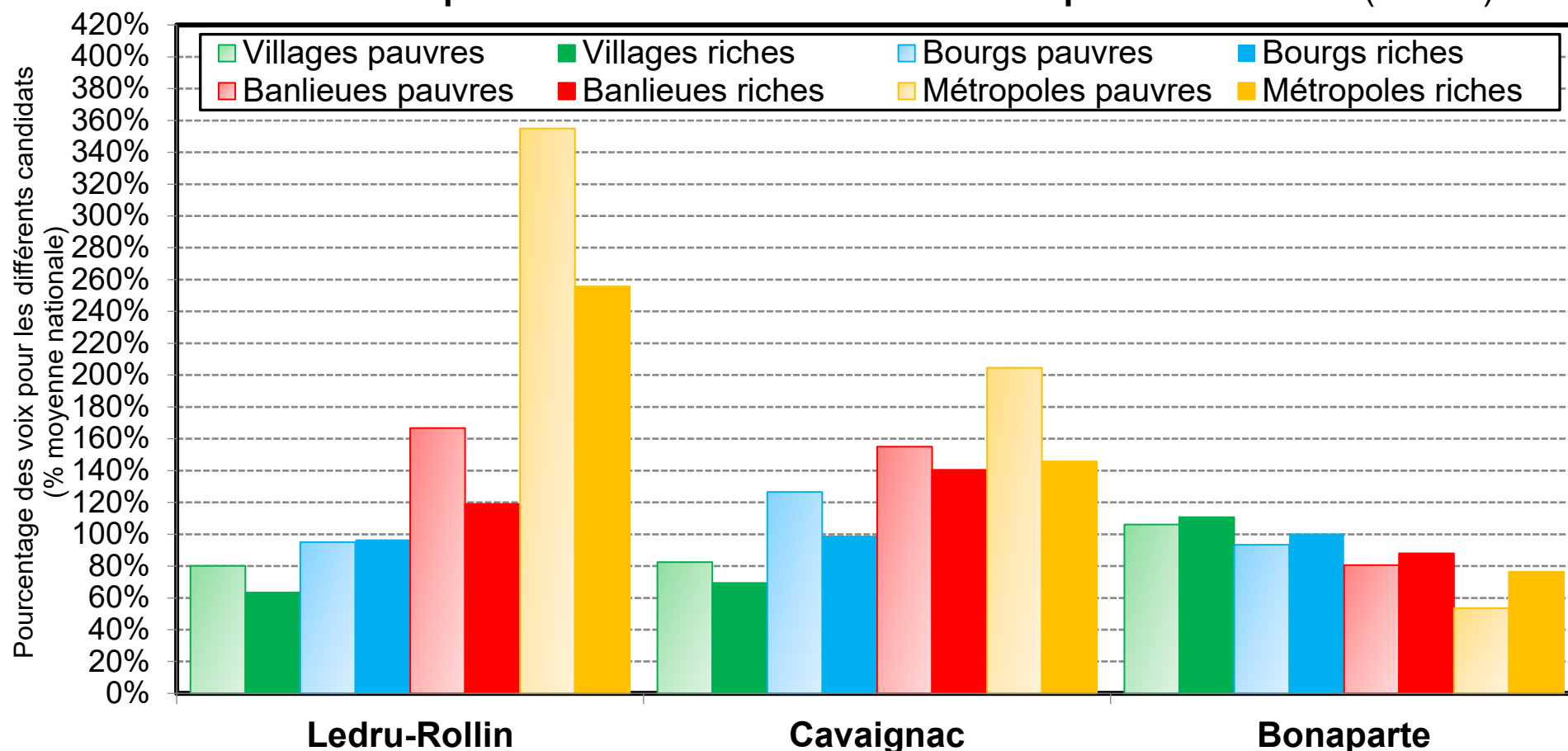
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1i)

Le vote présidentiel 1848 et le clivage territorial



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1848, Ledru-Rollin a obtenu un score près de 3 fois plus élevé dans les métropoles que sa moyenne nationale, Cavaignac un score plus de 60% plus élevé que sa moyenne nationale et Bonaparte un score plus de 30% plus faible que sa moyenne nationale. **Note** : les voix obtenues par Raspail (0,5% des voix) ont été incluses avec celles de Ledru-Rollin, et celles de Lamartine (0,2%) et Changarnier (0,1%) avec celles de Cavaignac. **Sources et séries** : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1j).

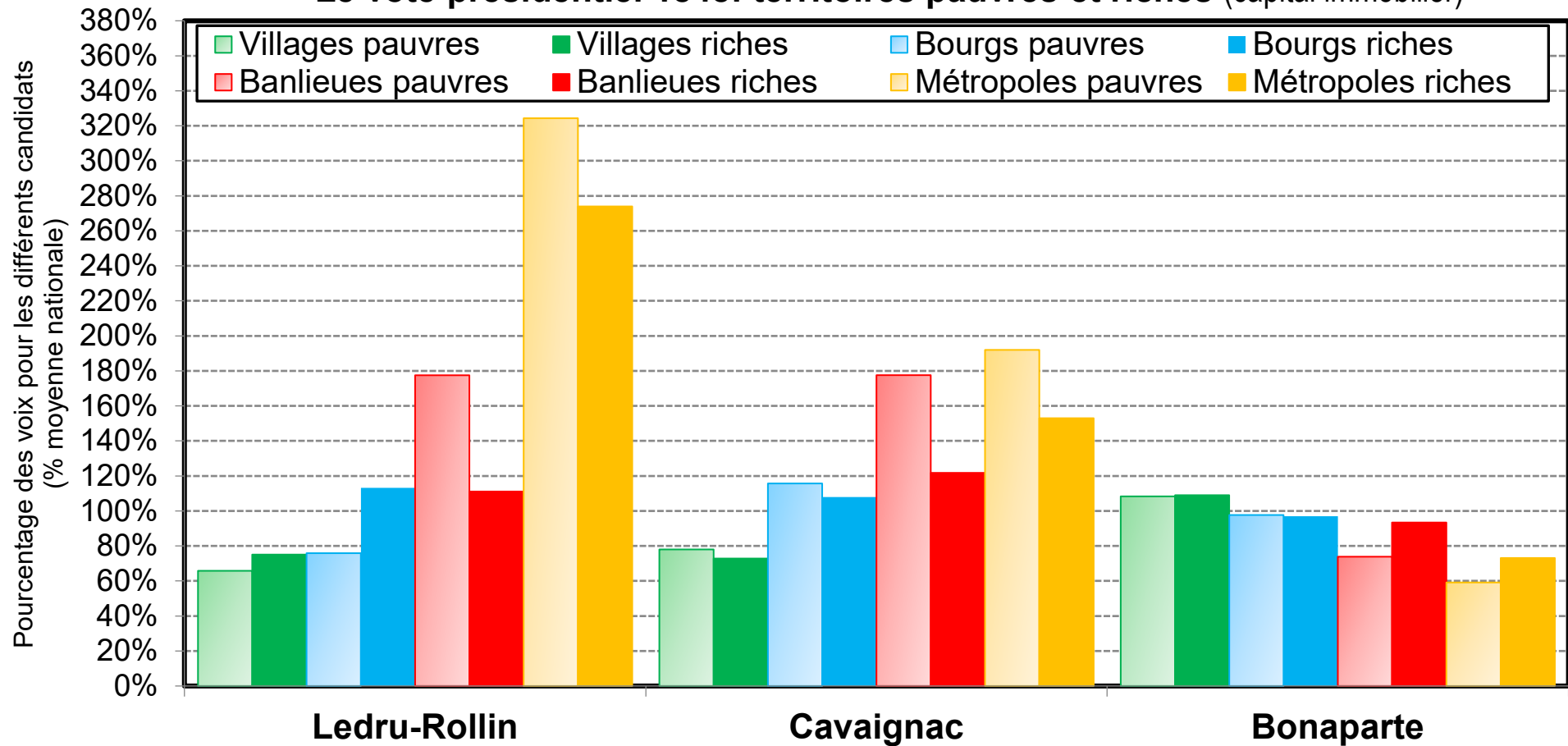
Le vote présidentiel 1848 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu légèrement plus de voix dans les territoires riches (les 50% ayant le revenu le plus élevé au sein de chaque catégorie) que dans les territoires pauvres, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. L'effet de la richesse est toutefois moins important que celui du territoire.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1k)

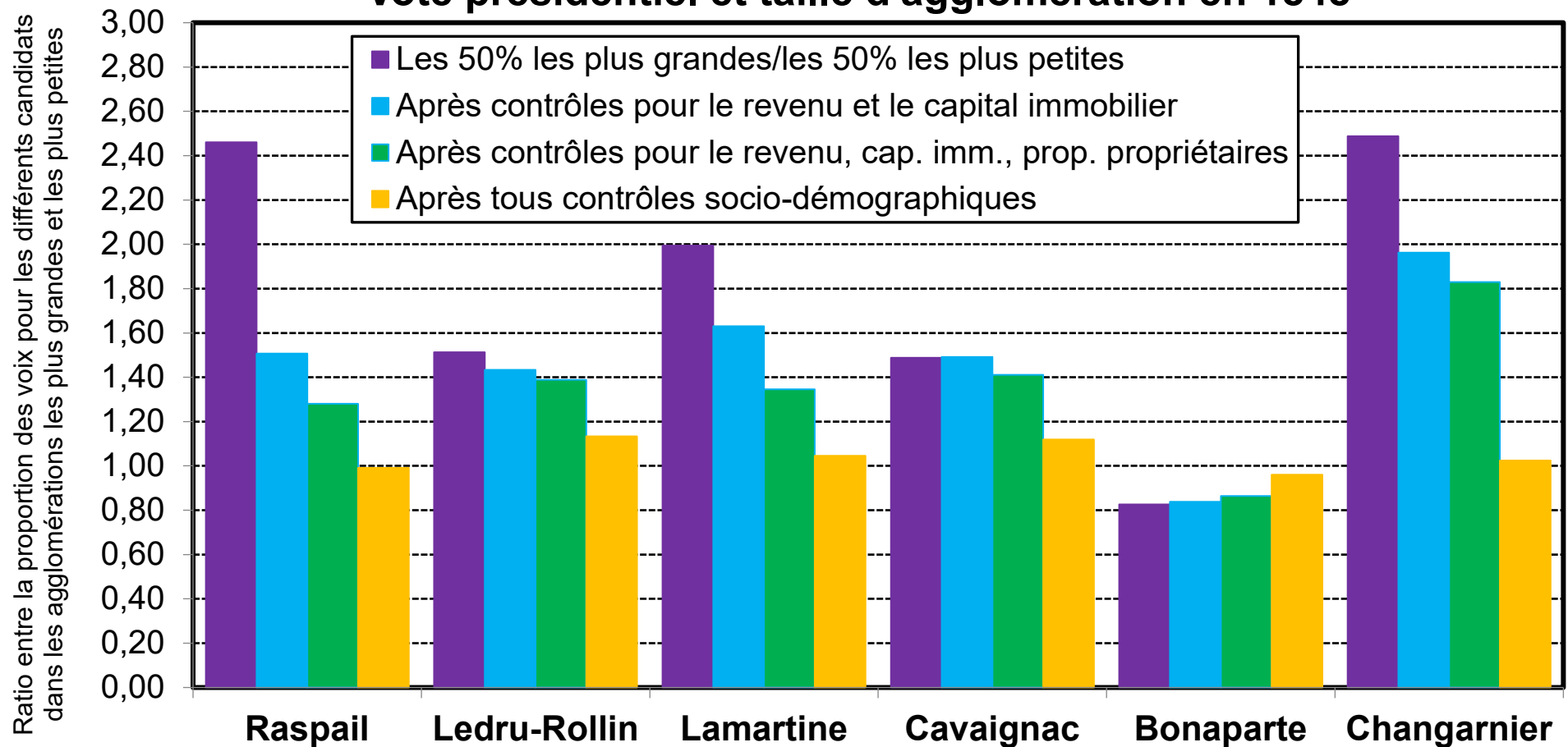
Le vote présidentiel 1848: territoires pauvres et riches (capital immobilier)



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu légèrement plus de voix dans les territoires riches (les 50% ayant le capital immobili le plus élevé au sein de chaque catégorie) que dans les territoires pauvres, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats. L'effet de la richesse est toutefois moins important que celui du territoire.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1)

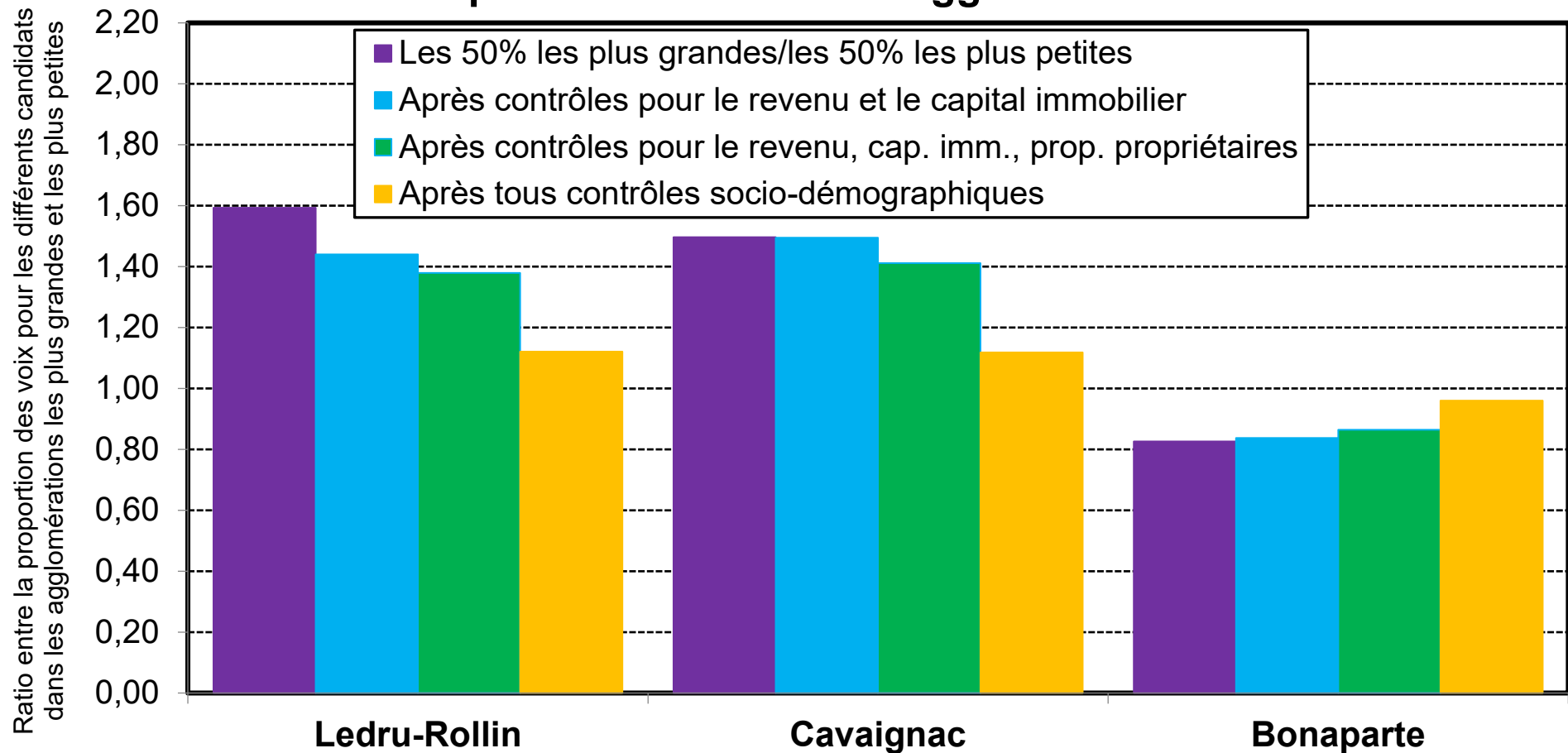
Vote présidentiel et taille d'agglomération en 1848



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les grandes agglomérations que dans les petites, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, après et avant prise en compte des contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1m)

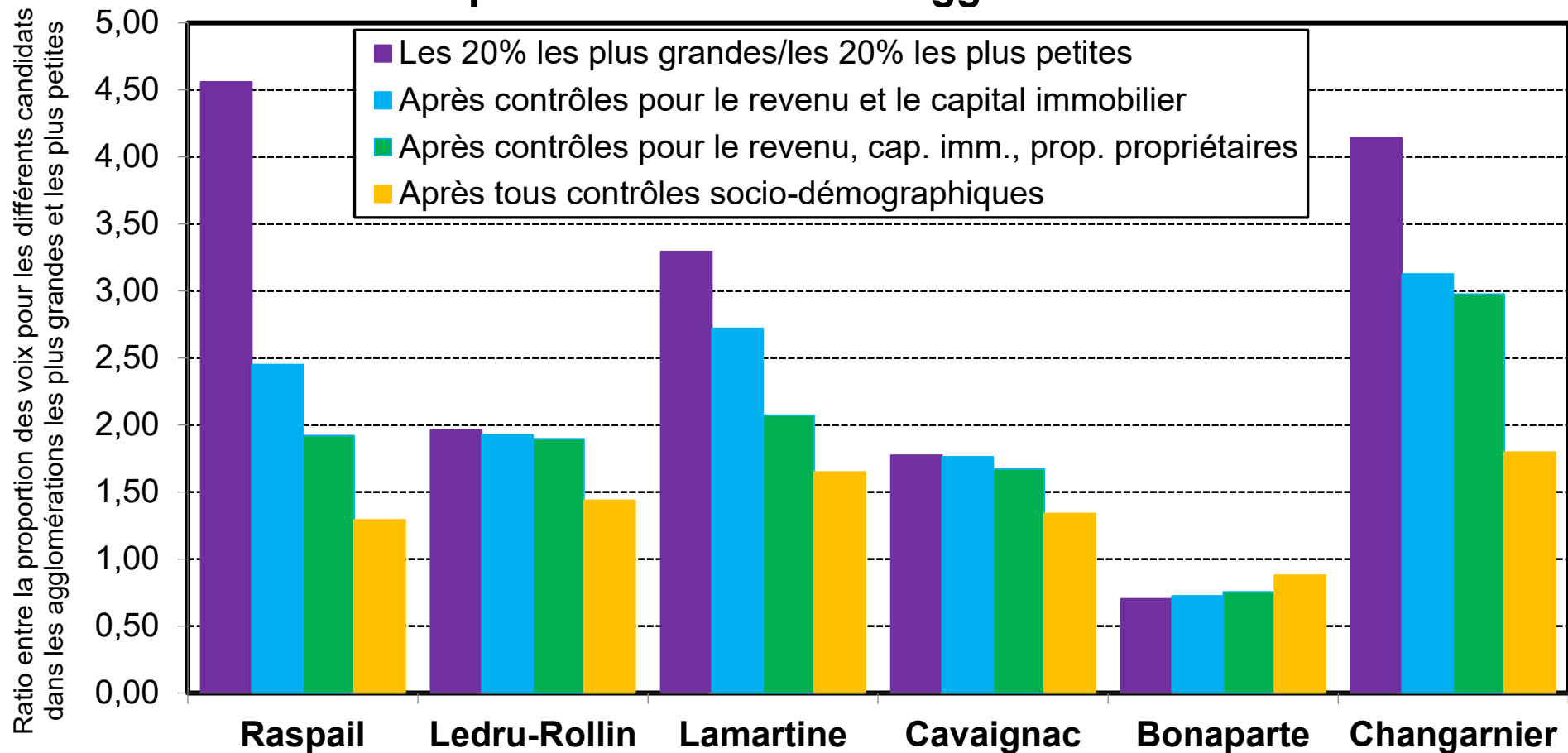
Vote présidentiel et taille d'agglomération en 1848



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les grandes agglomérations que dans les petites, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, après et avant prise en compte des contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1n)

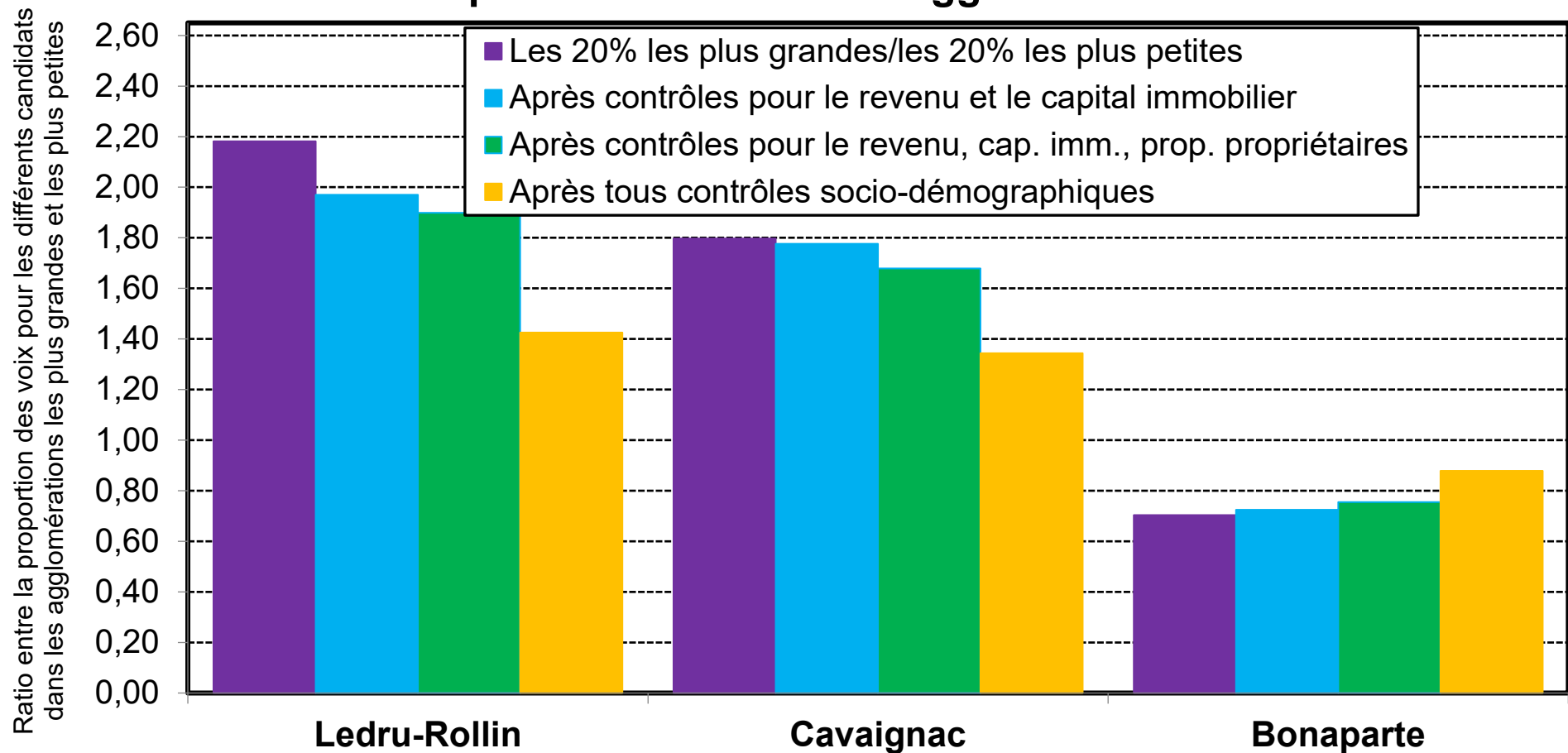
Vote présidentiel et taille d'agglomération en 1848



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les grandes agglomérations que dans les petites, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, après et avant prise en compte des contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1o)

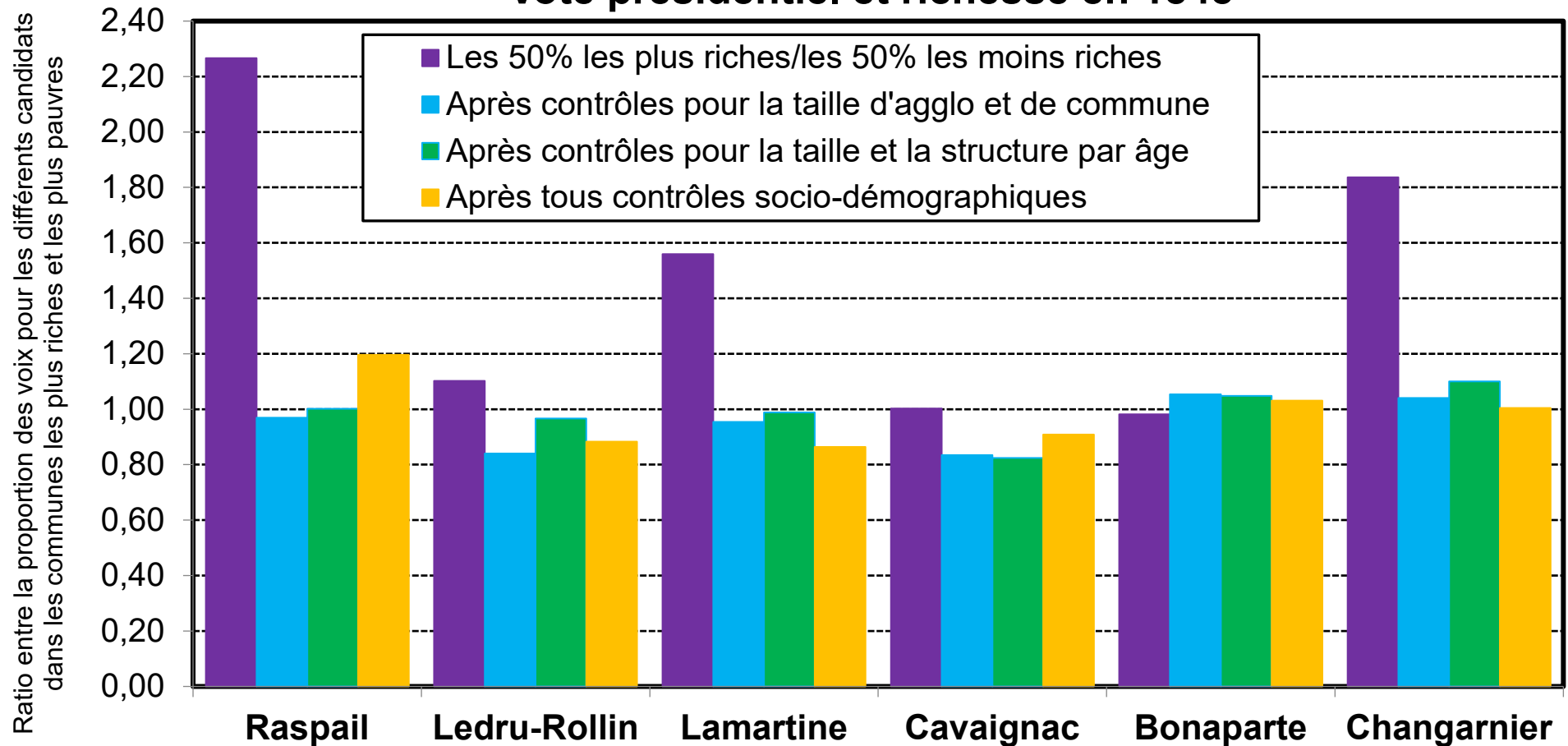
Vote présidentiel et taille d'agglomération en 1848



Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les grandes agglomérations que dans les petites, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, après et avant prise en compte des contrôles.

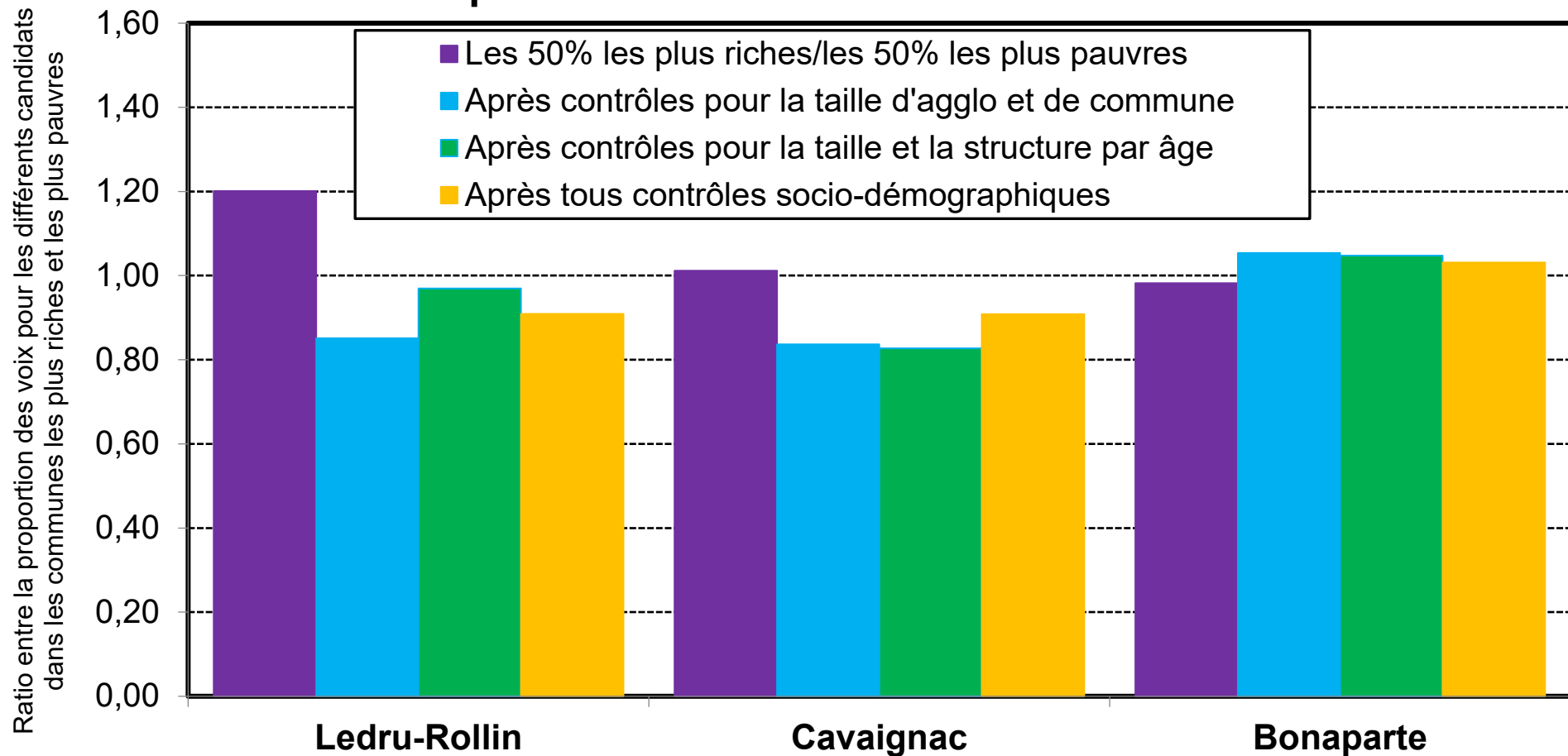
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1p)

Vote présidentiel et richesse en 1848



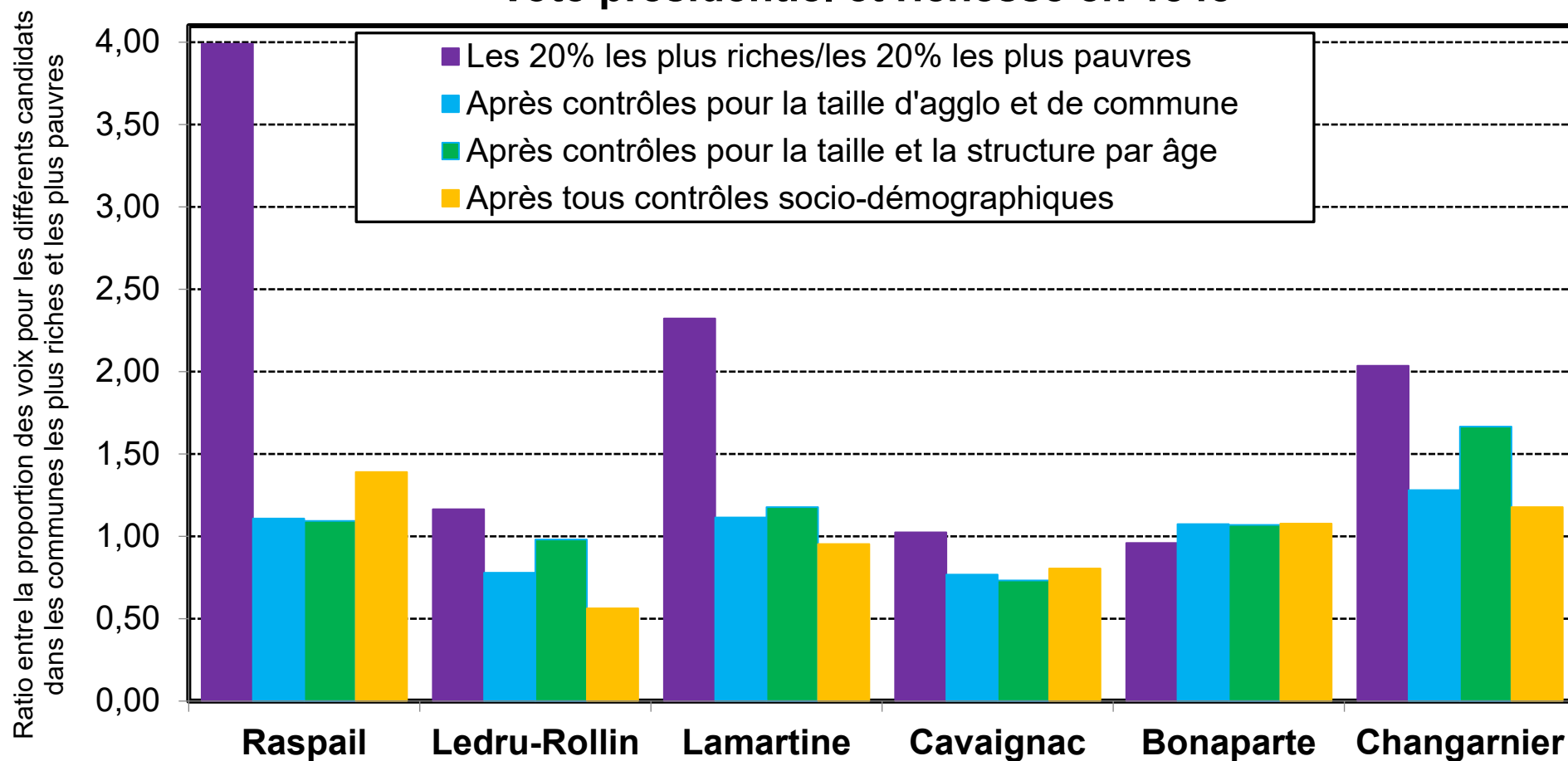
Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les communes les plus riches, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, mais cet effet disparaît après prise en compte des contrôles, et en particulier de la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1q)

Vote présidentiel et richesse en 1848



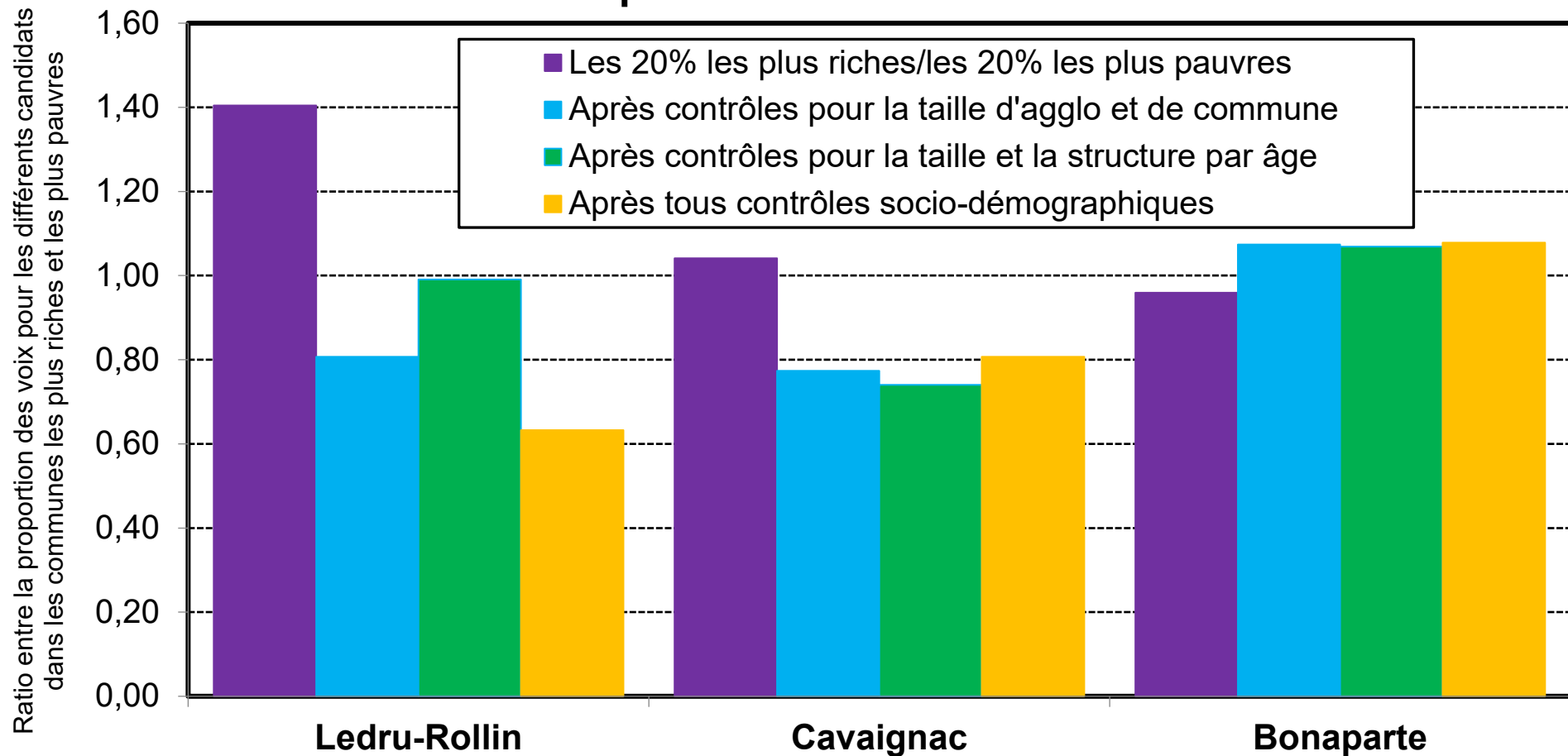
Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les communes les plus riches, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, mais cet effet disparaît après prise en compte des contrôles, et en particulier de la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1r)

Vote présidentiel et richesse en 1848



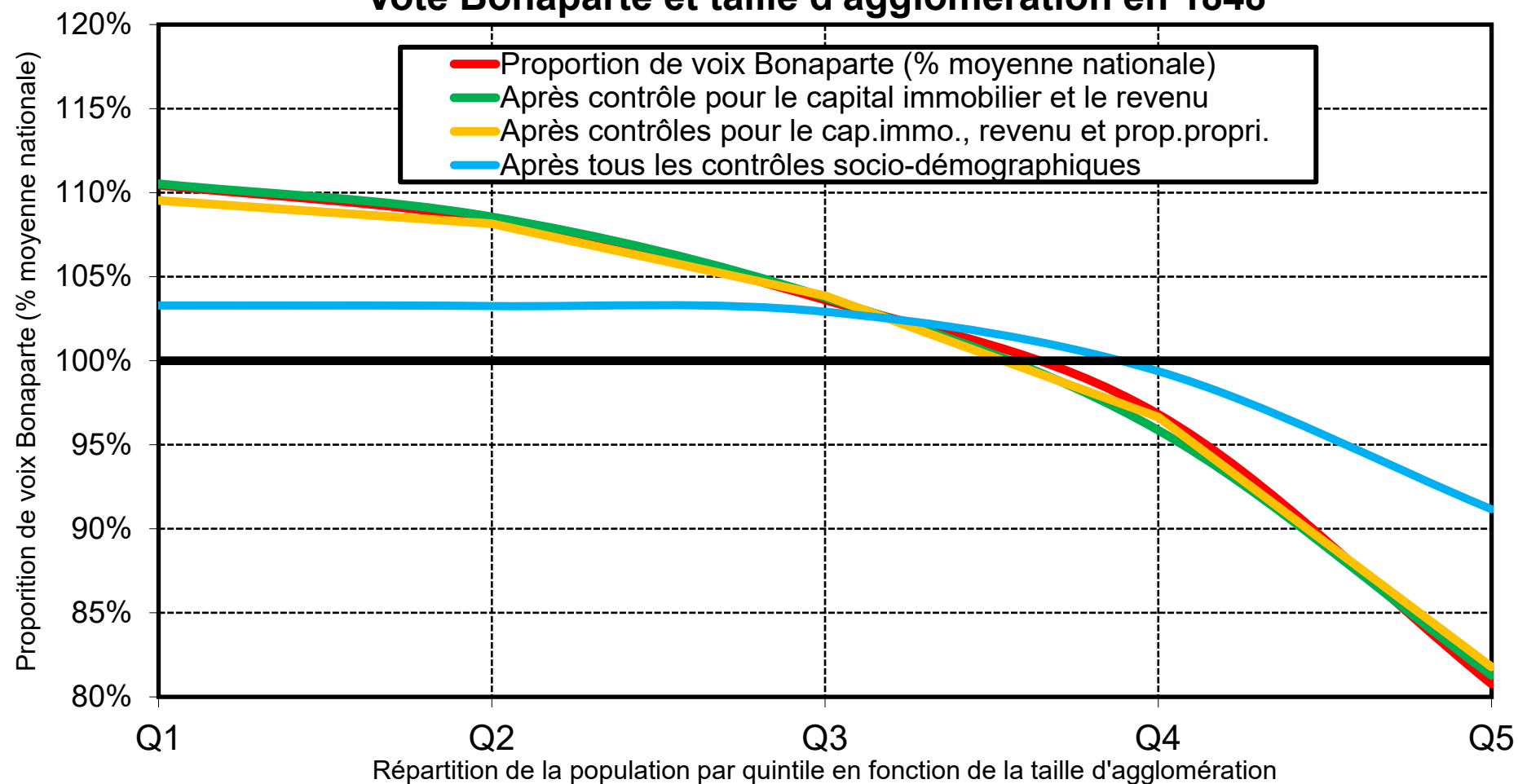
Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les communes les plus riches, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, mais cet effet disparaît après prise en compte des contrôles, et en particulier de la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1s)

Vote présidentiel et richesse en 1848



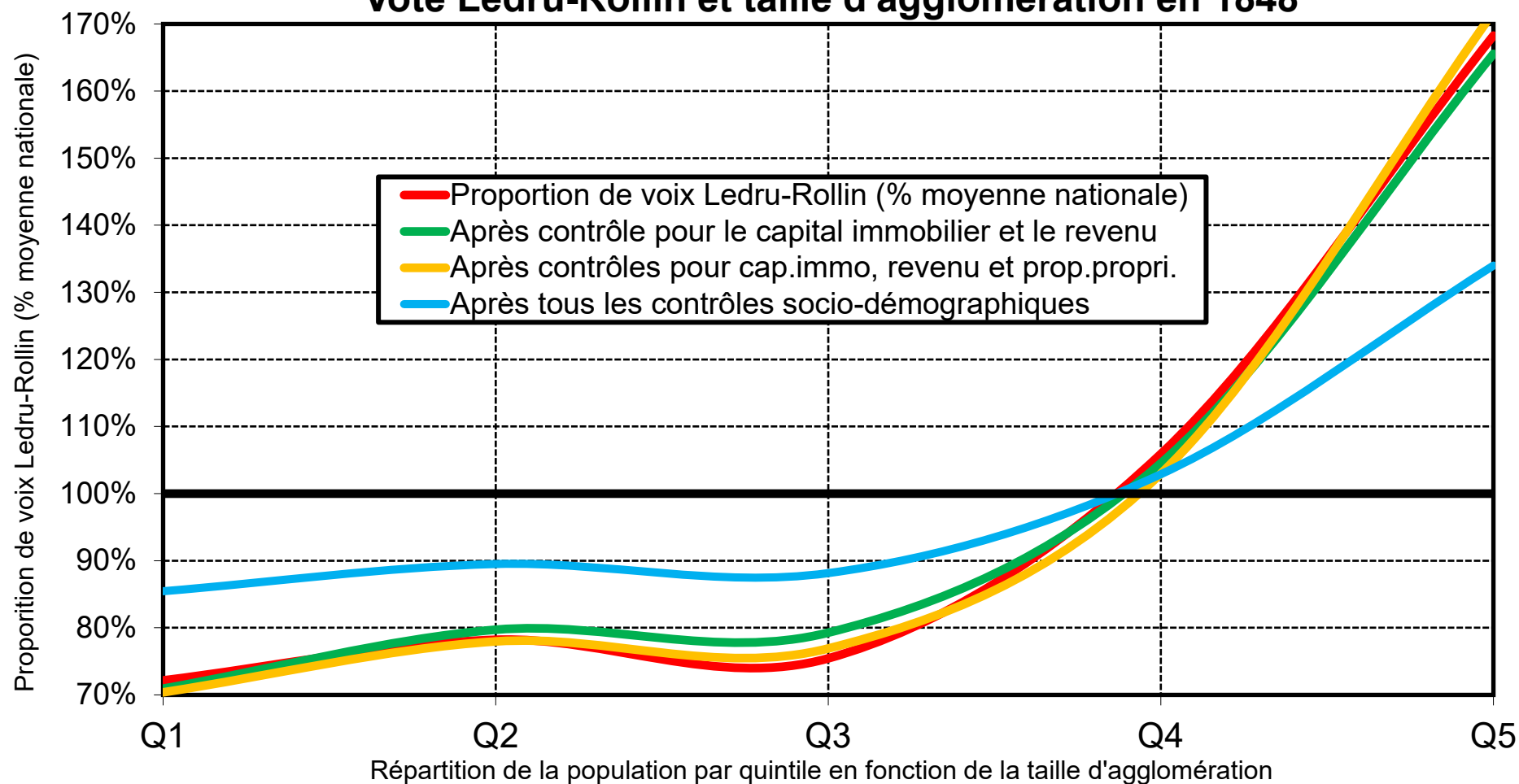
Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les communes les plus riches, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, mais cet effet disparaît après prise en compte des contrôles, et en particulier de la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1t)

Vote Bonaparte et taille d'agglomération en 1848



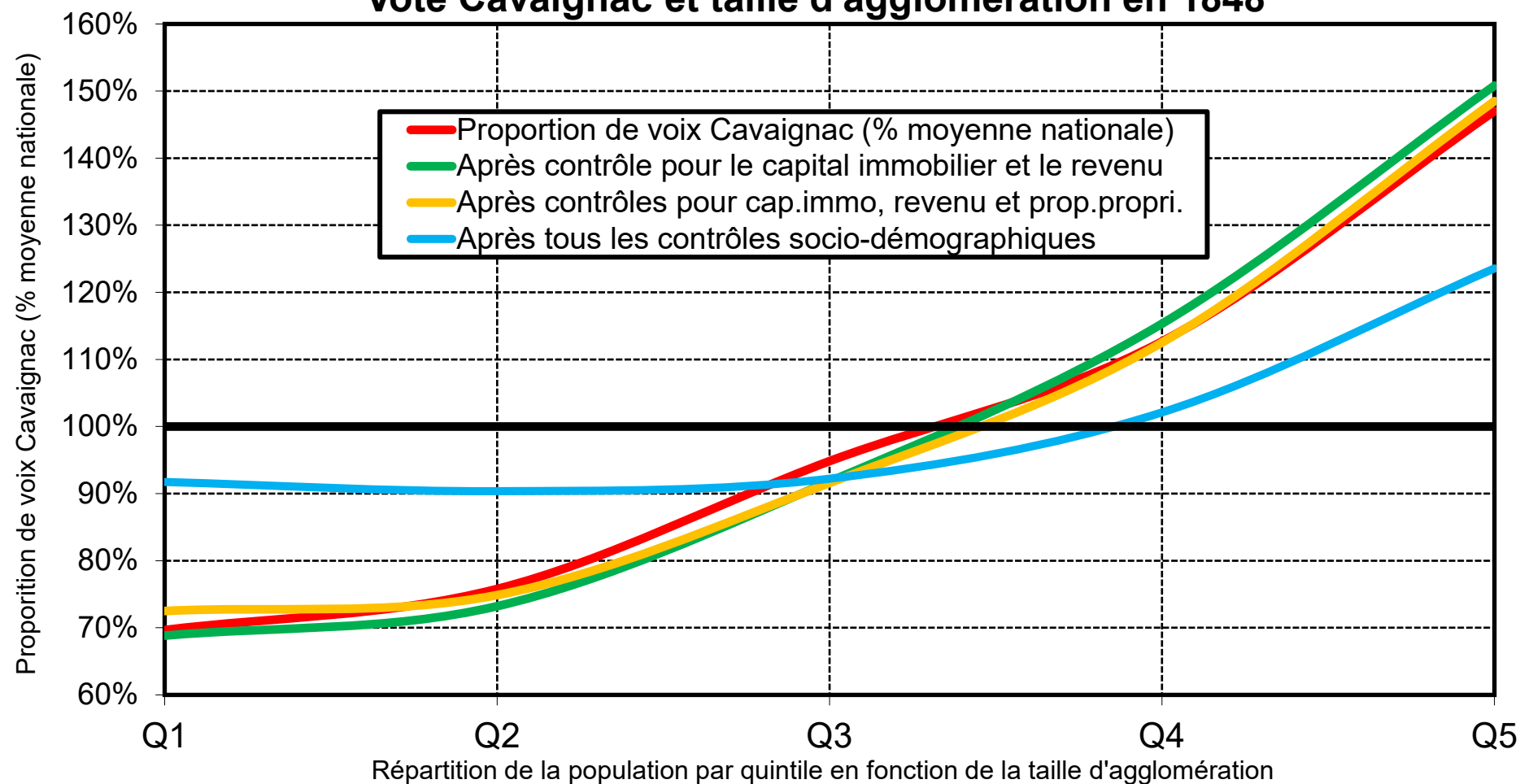
Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les grandes agglomérations que dans les petites, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1u)

Vote Ledru-Rollin et taille d'agglomération en 1848



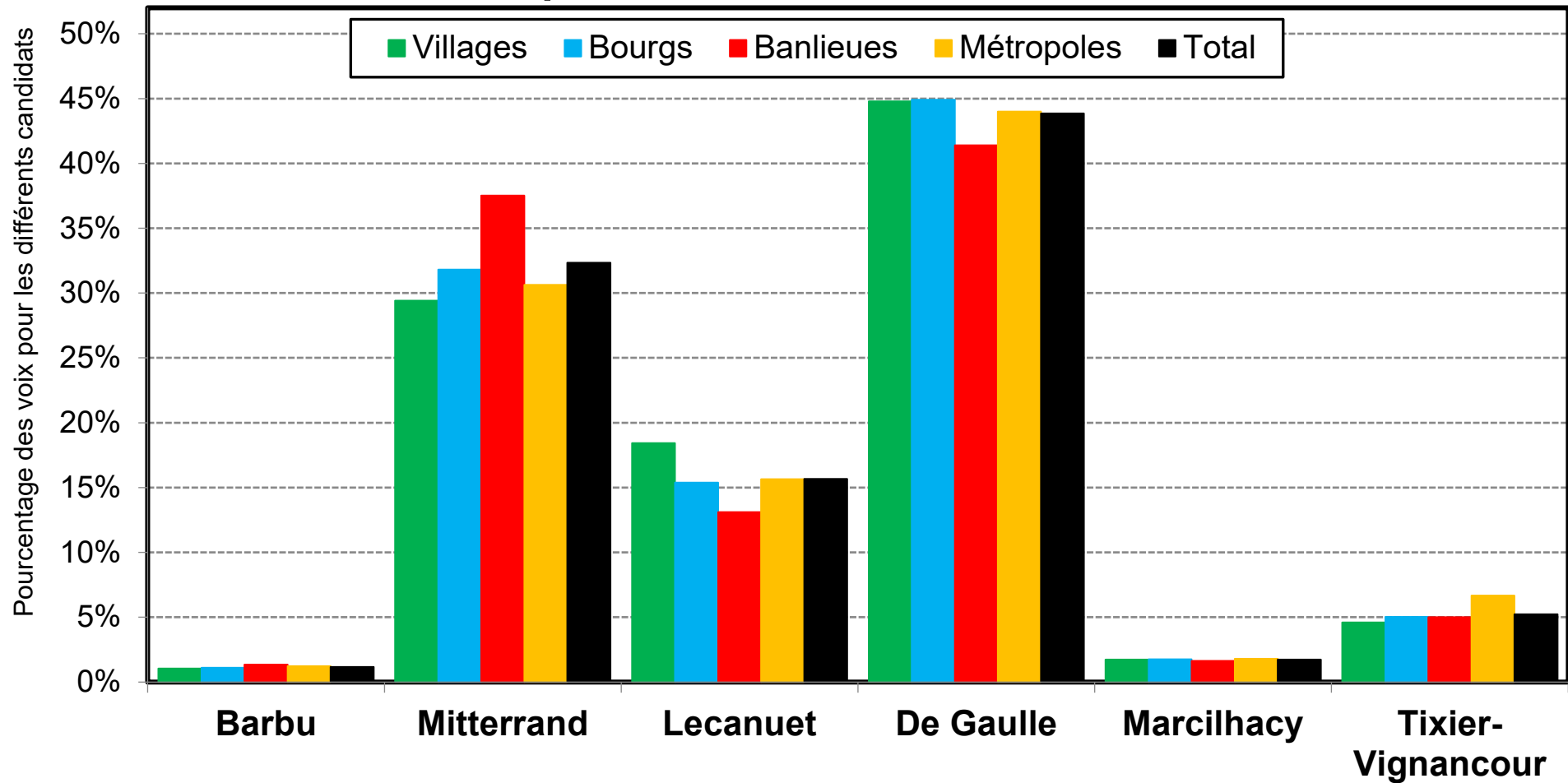
Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les grandes agglomérations que dans les petites, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1v)

Vote Cavaignac et taille d'agglomération en 1848



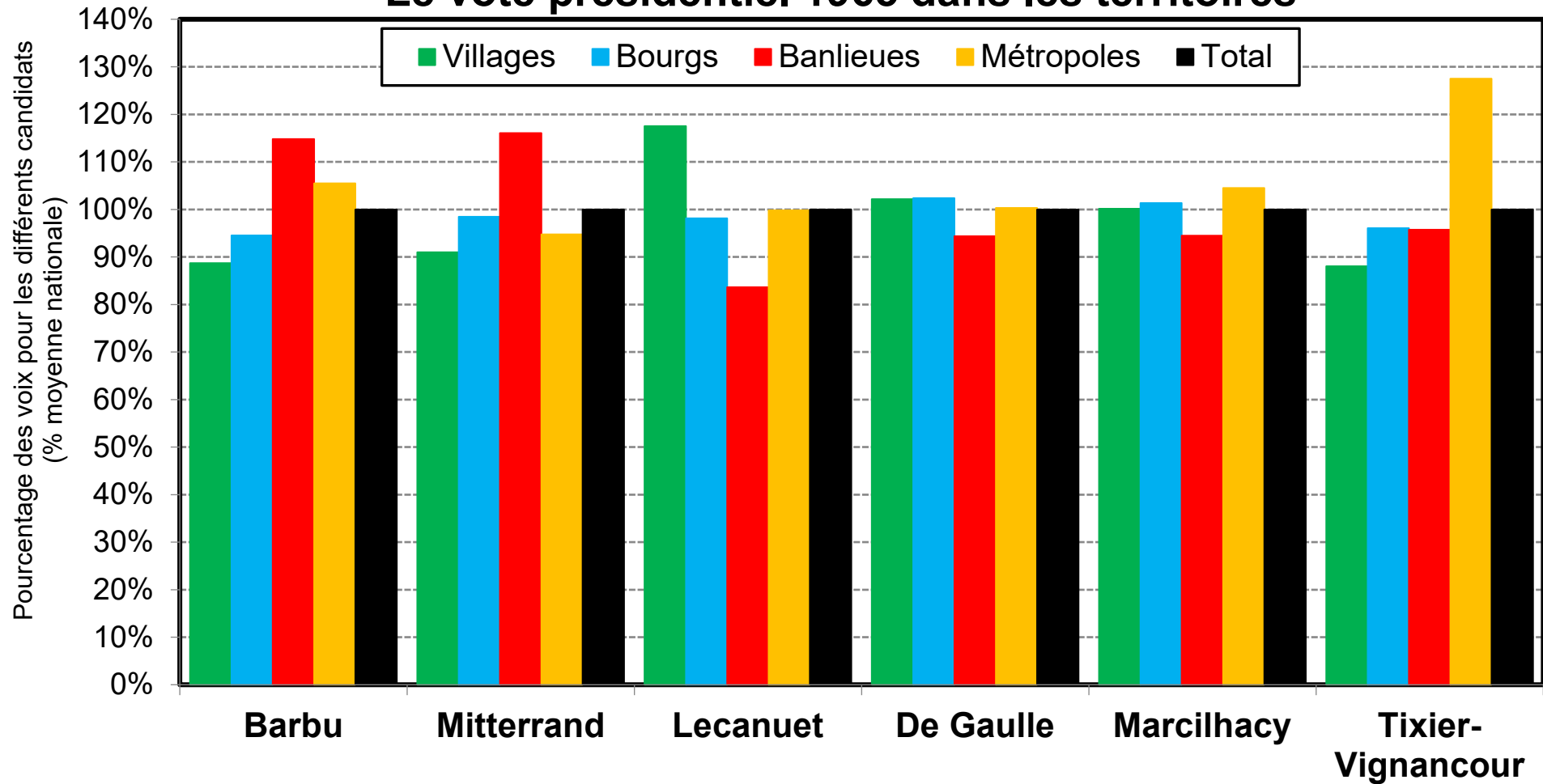
Lecture. Lors de la présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu moins de voix dans les grandes agglomérations que dans les petites, alors que le contraire est vrai pour les autres candidats, après et avant prise en compte des contrôles.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.1w)

Le vote présidentiel 1965 dans les territoires



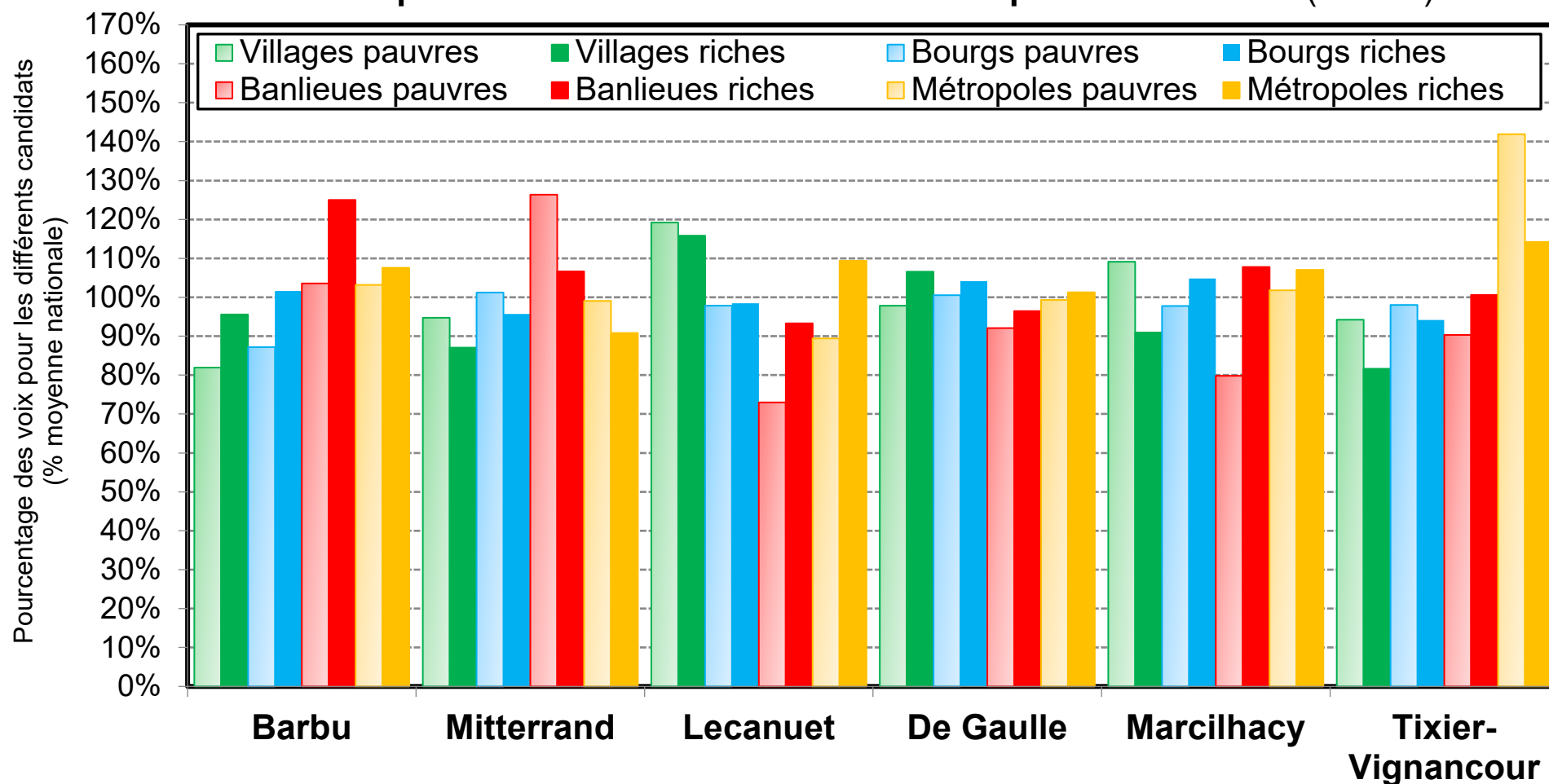
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.2a).

Le vote présidentiel 1965 dans les territoires



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.2b).

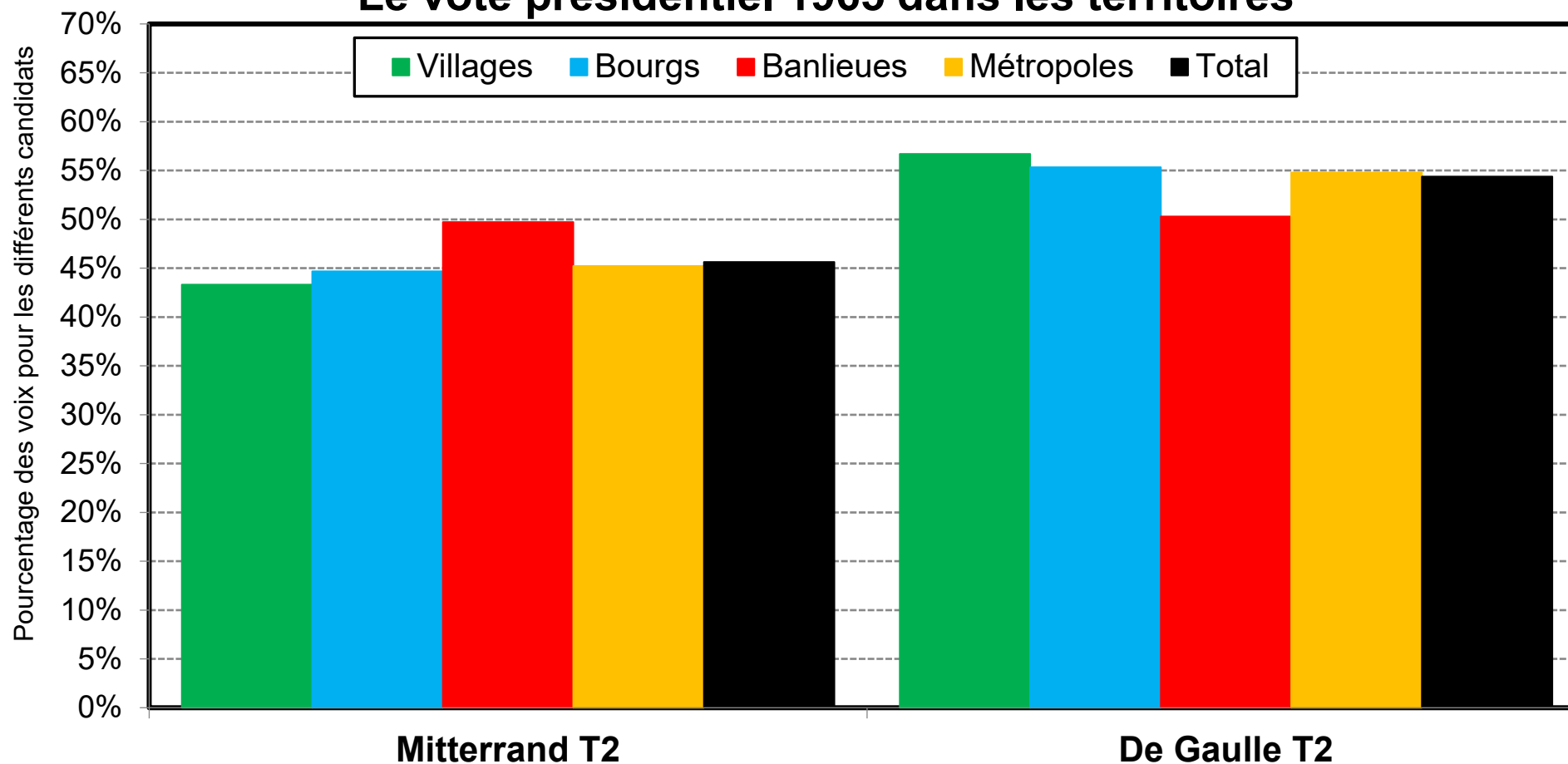
Le vote présidentiel 1965 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Note: les villages pauvres rassemblent les 50% de la population des villages habitant dans les villages ayant le plus faible revenu moyen, et ainsi de suite.

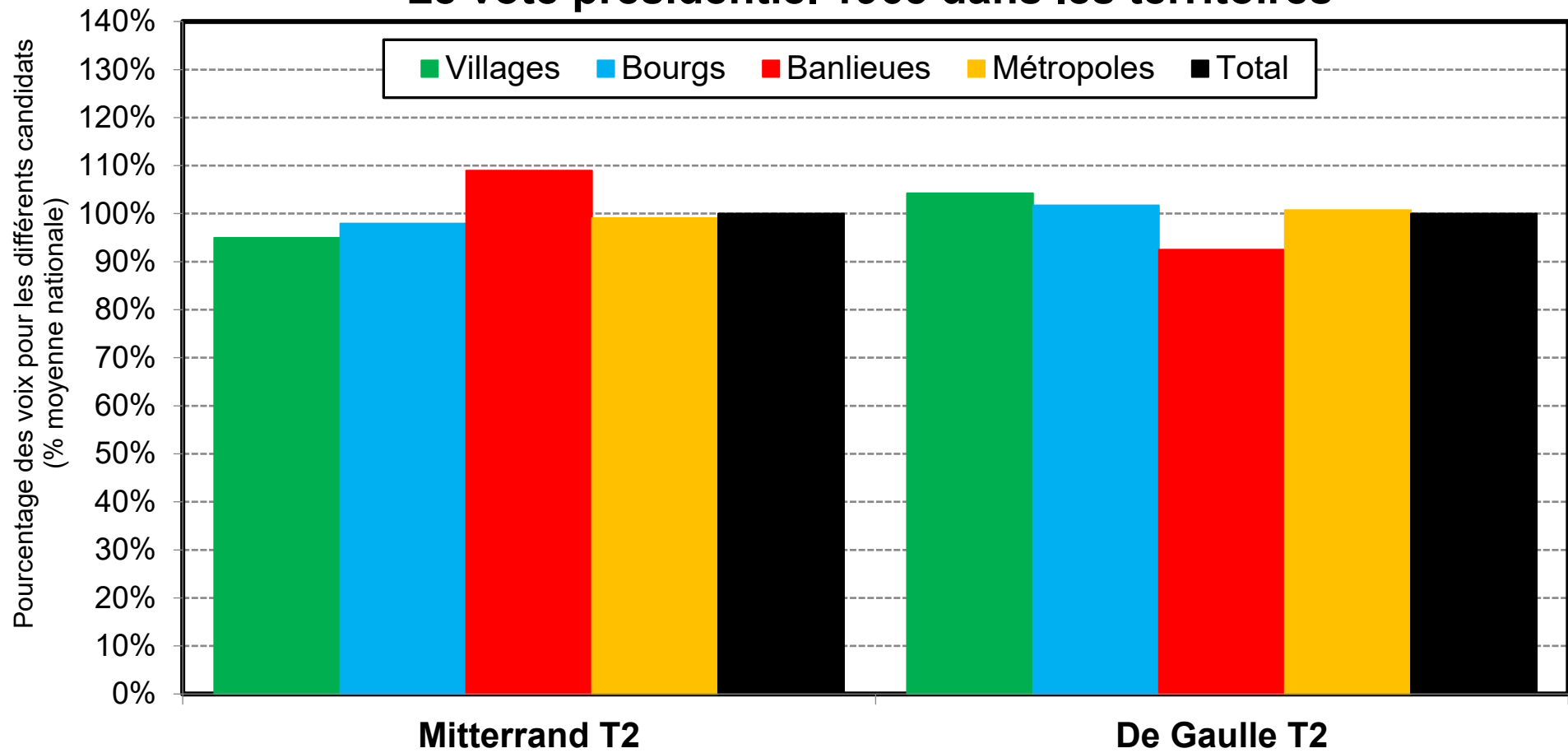
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.2c).

Le vote présidentiel 1965 dans les territoires



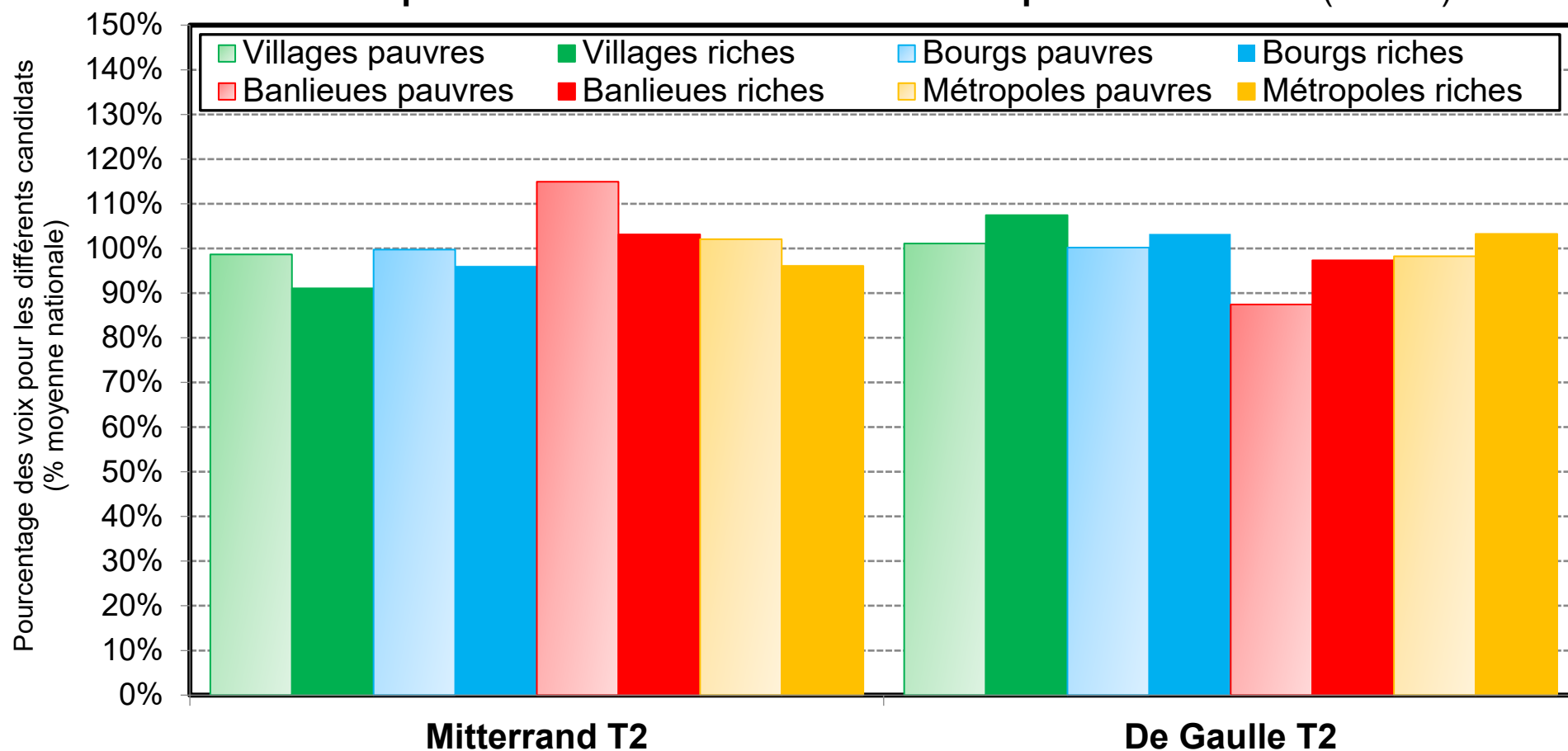
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.2d).

Le vote présidentiel 1965 dans les territoires



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.2e).

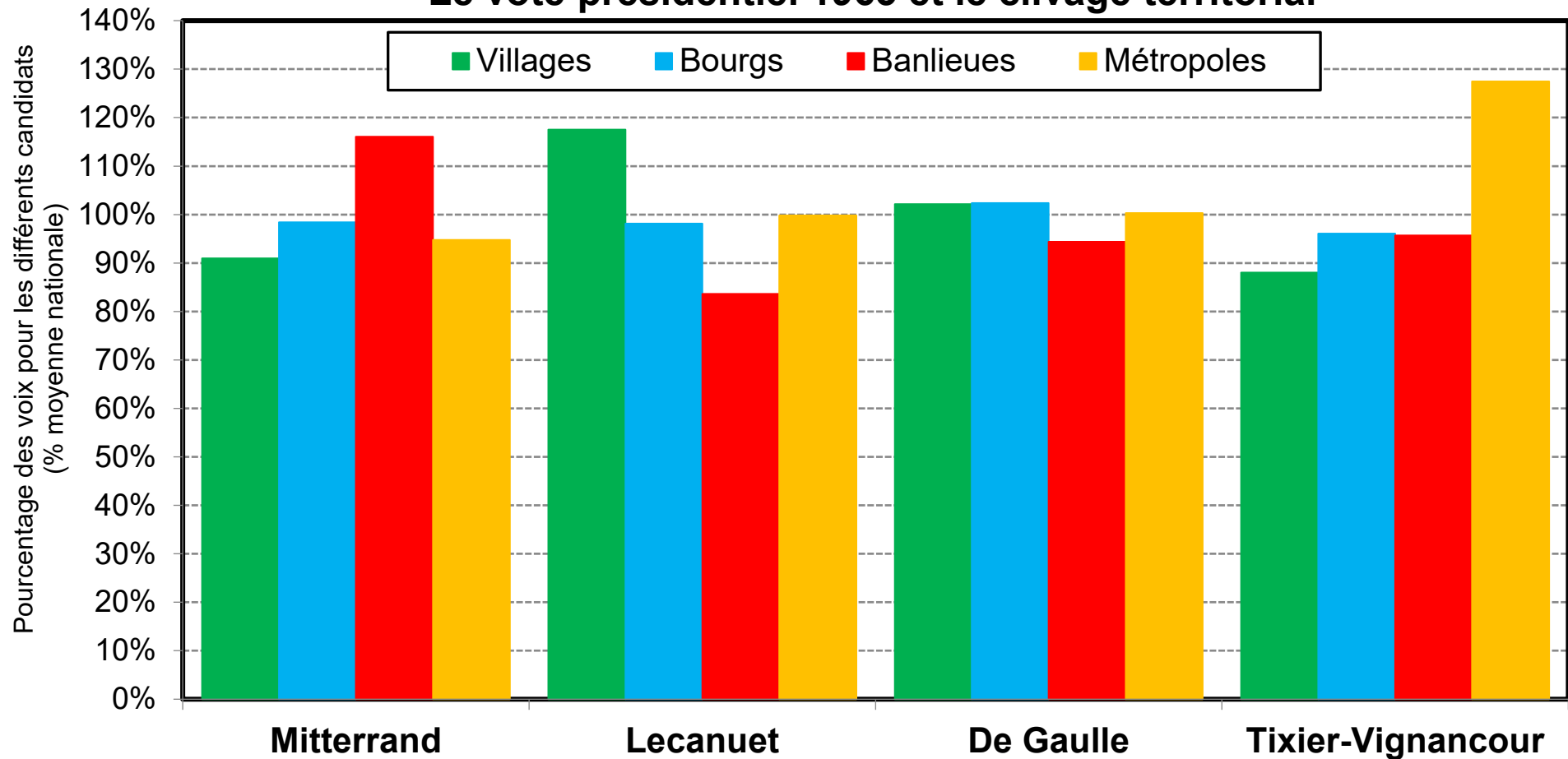
Le vote présidentiel 1965 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Note: les villages pauvres rassemblent les 50% de la population des villages habitant dans les villages ayant le plus faible revenu moyen, et ainsi de suite.

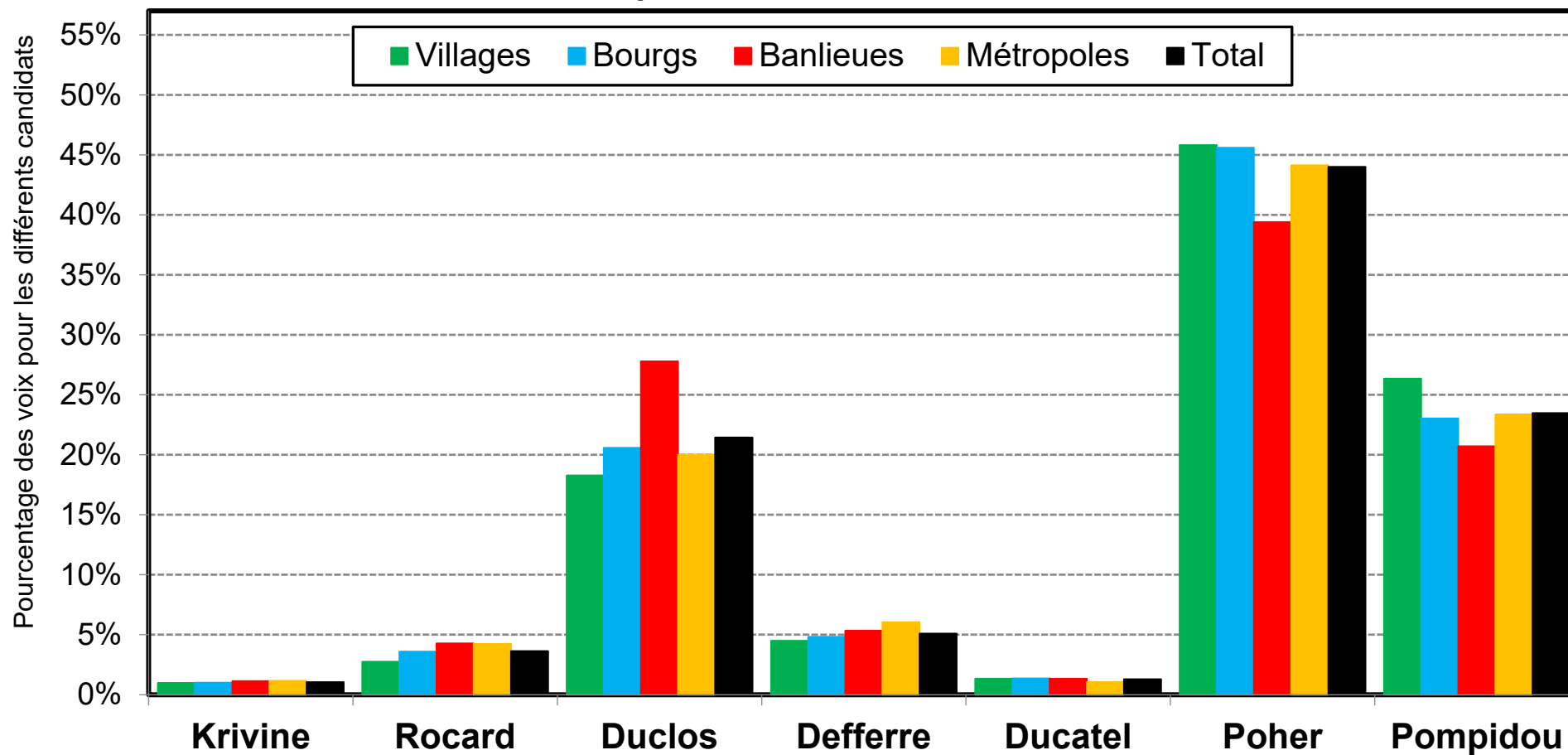
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.2f).

Le vote présidentiel 1965 et le clivage territorial



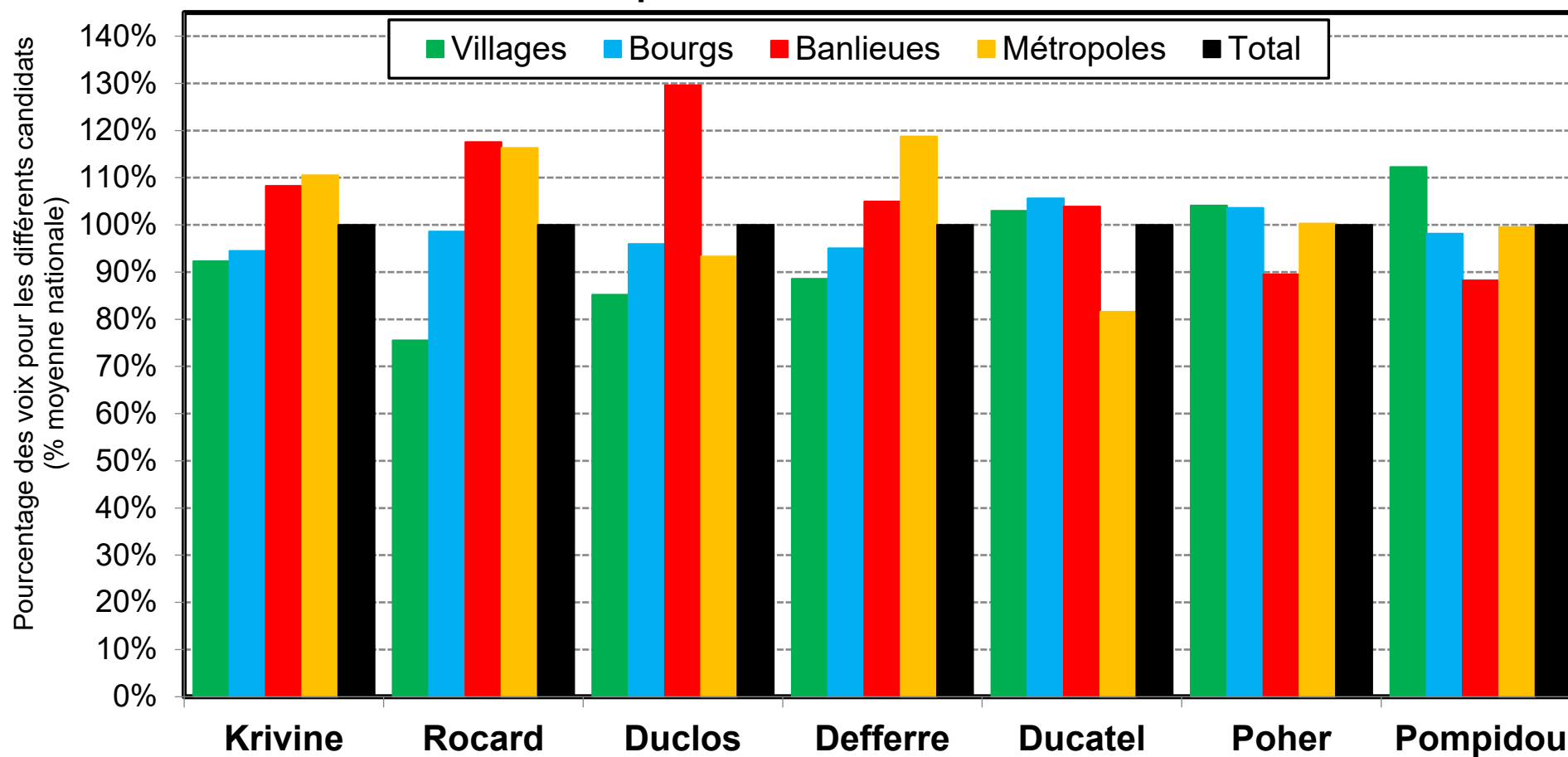
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1965, le candidat de la gauche François Mitterrand (32% des voix au premier tour) réalise ses meilleurs scores dans les banlieues, alors que le candidat démocrate-chrétien Jean Lecanuet (16%) et le candidat UNR Charles De Gaulle (44%) réalisent leurs meilleurs scores dans les villages et les bourgs et le candidat Algérie française Jean-Louis Tixier-Vignancour (5%) dans les métropoles. Au total, les écarts territoriaux sont relativement limités. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.2g).

Le vote présidentiel 1969 dans les territoires



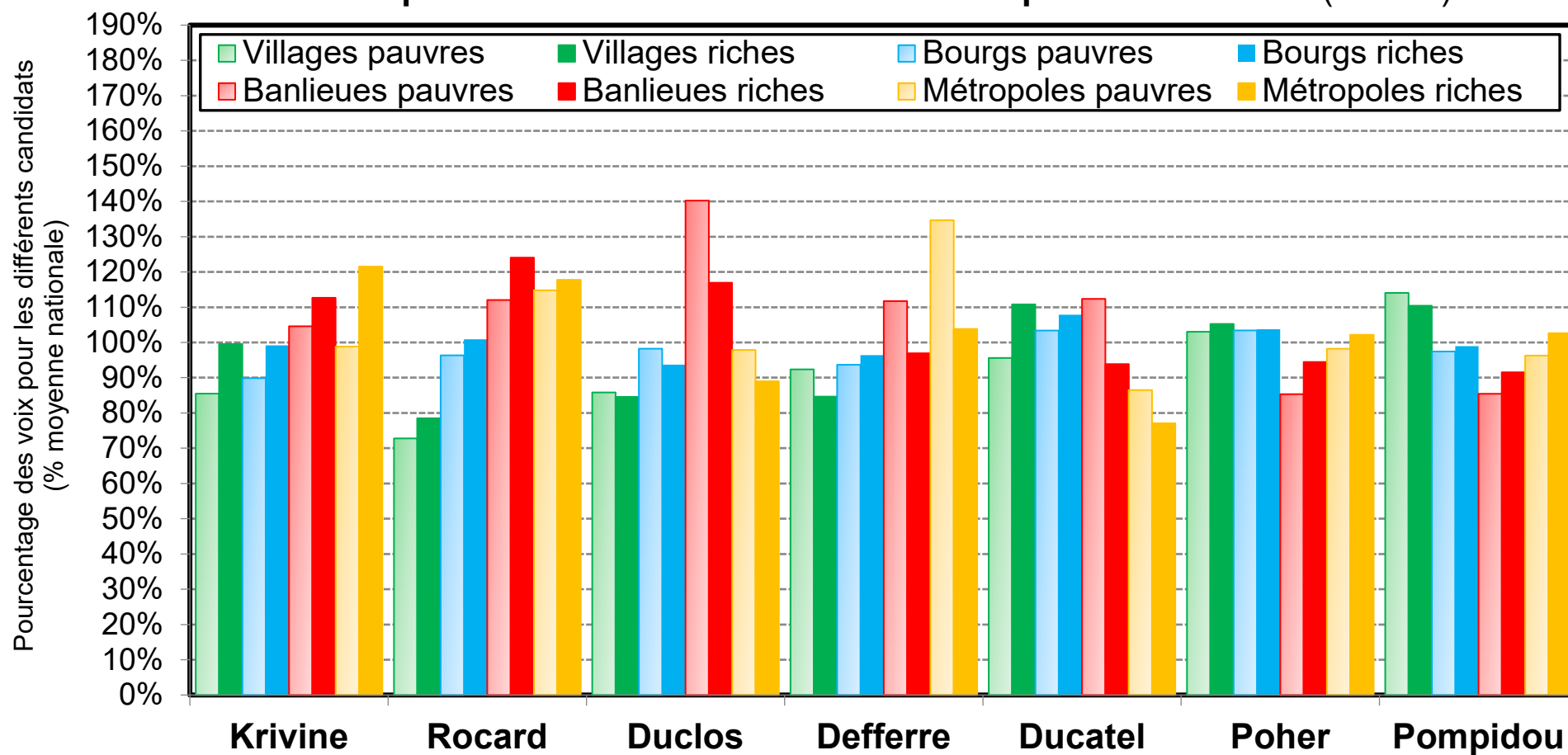
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.3a).

Le vote présidentiel 1969 dans les territoires



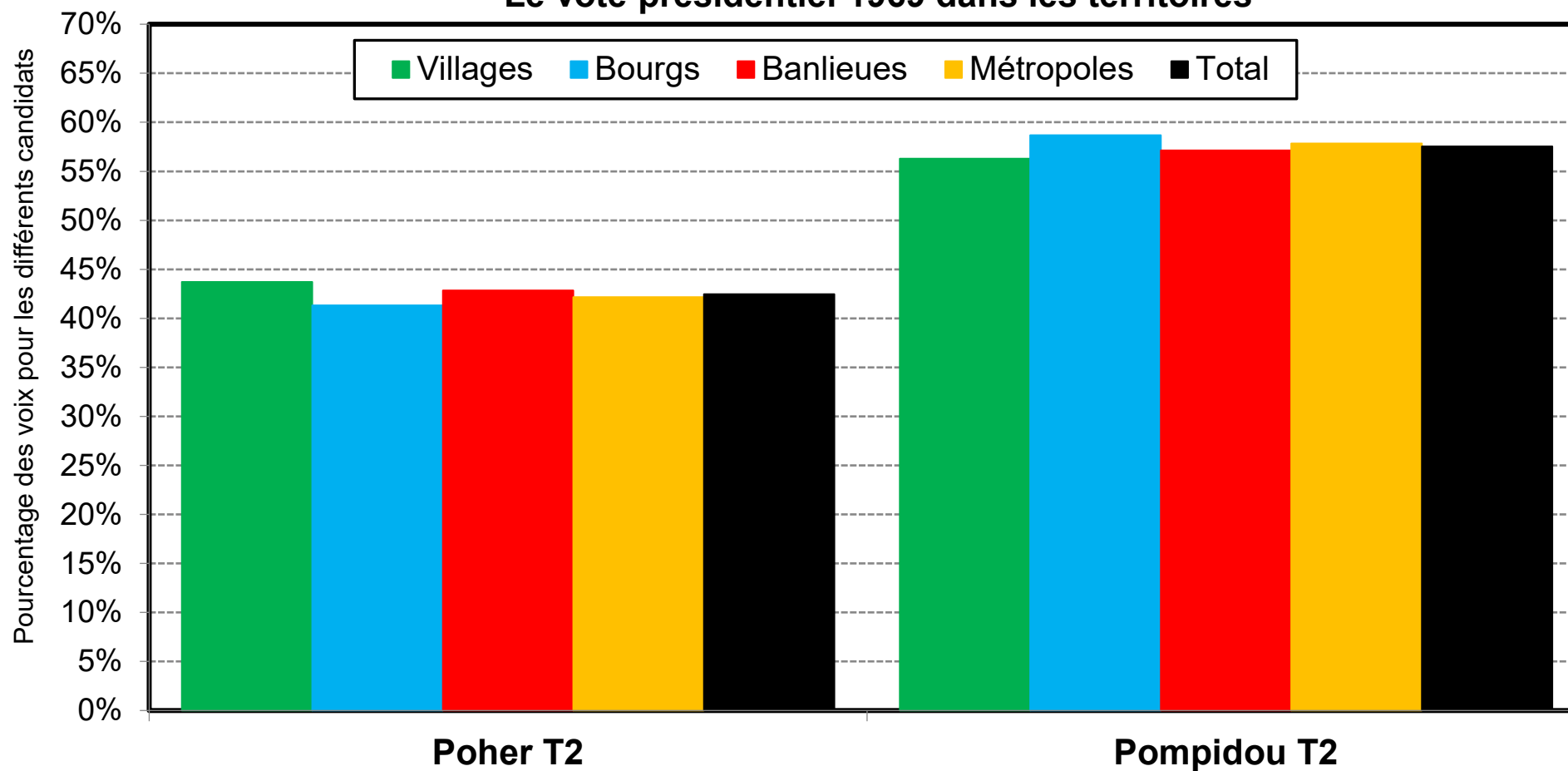
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.3b).

Le vote présidentiel 1969 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



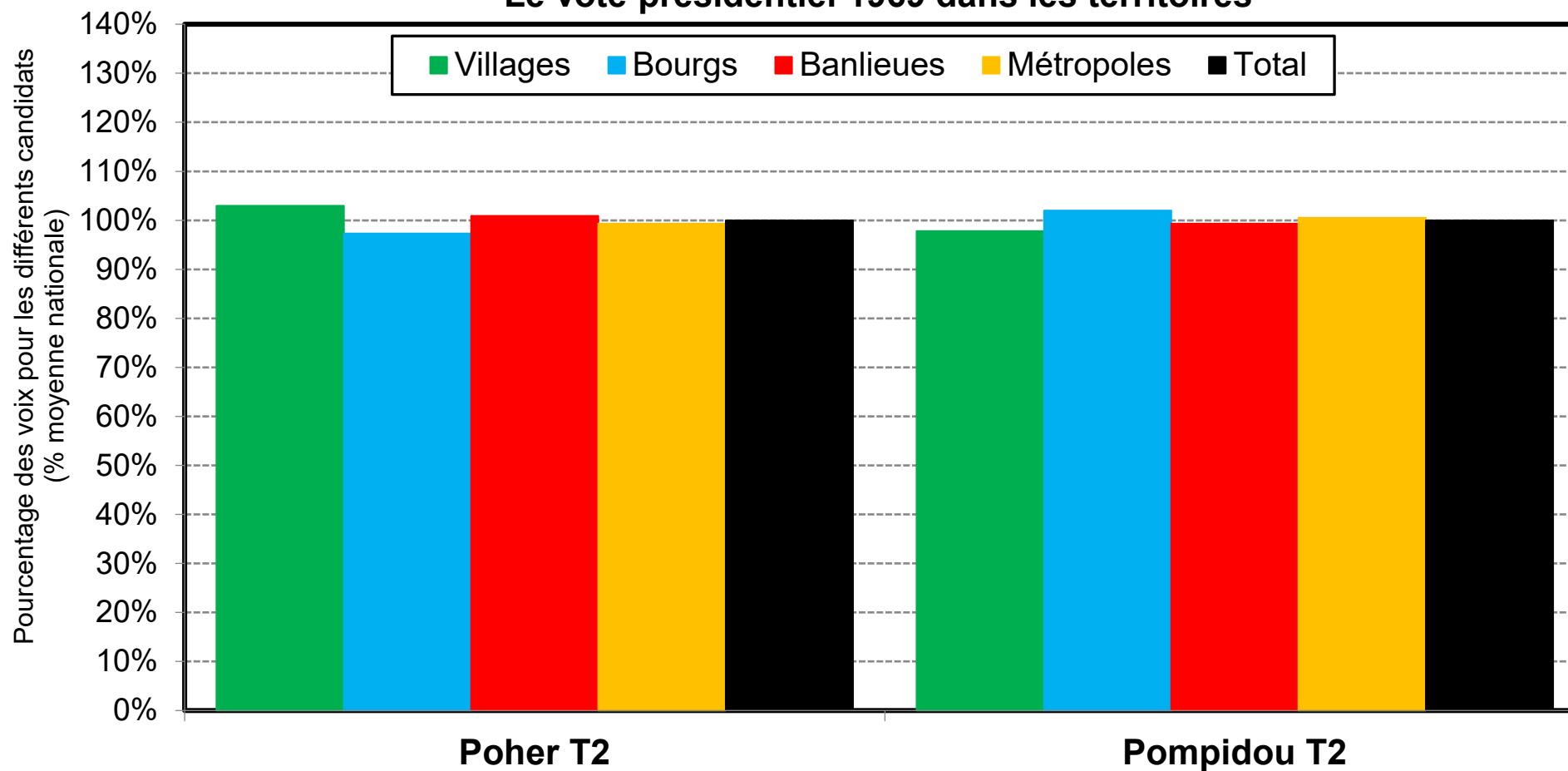
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.3c).

Le vote présidentiel 1969 dans les territoires



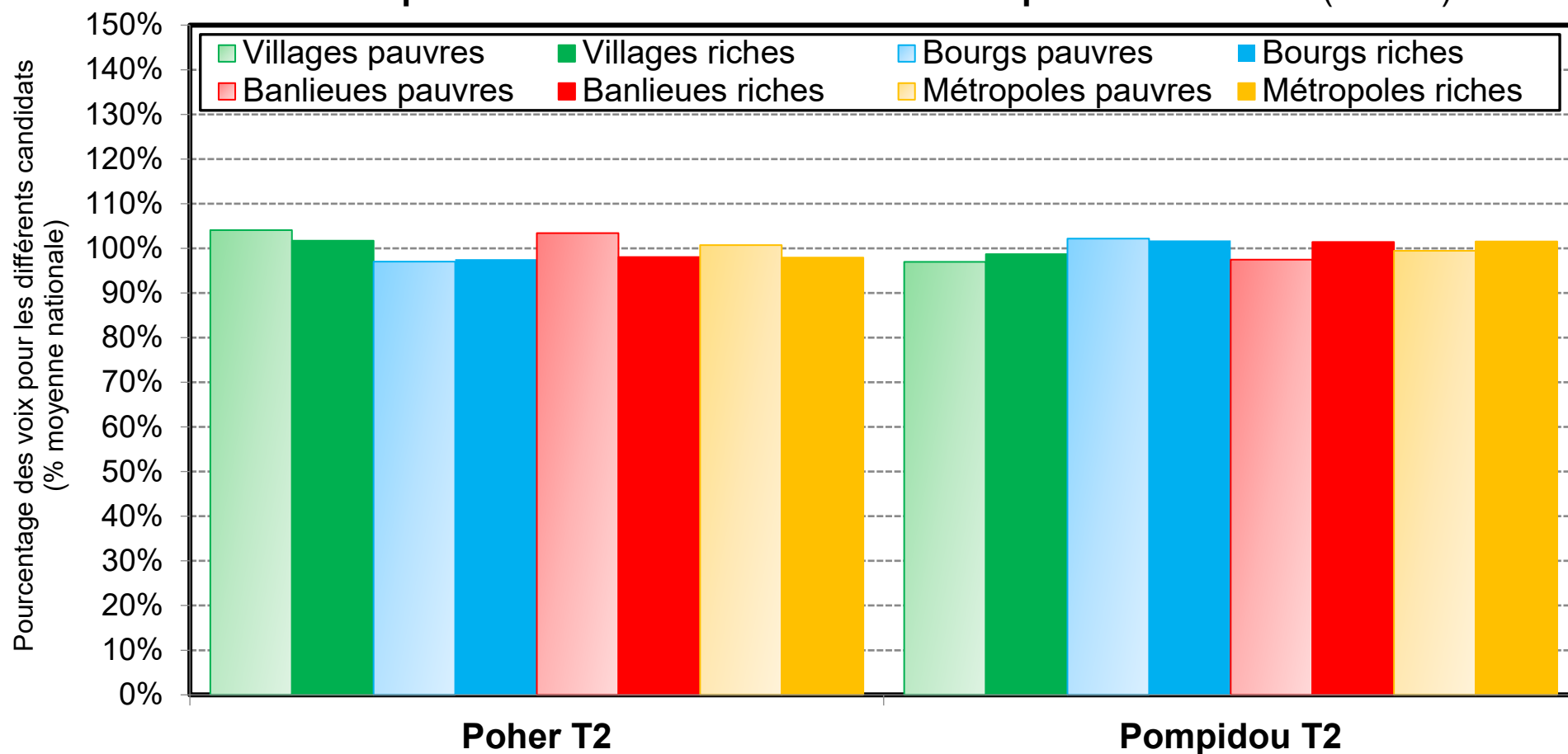
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.3d).

Le vote présidentiel 1969 dans les territoires



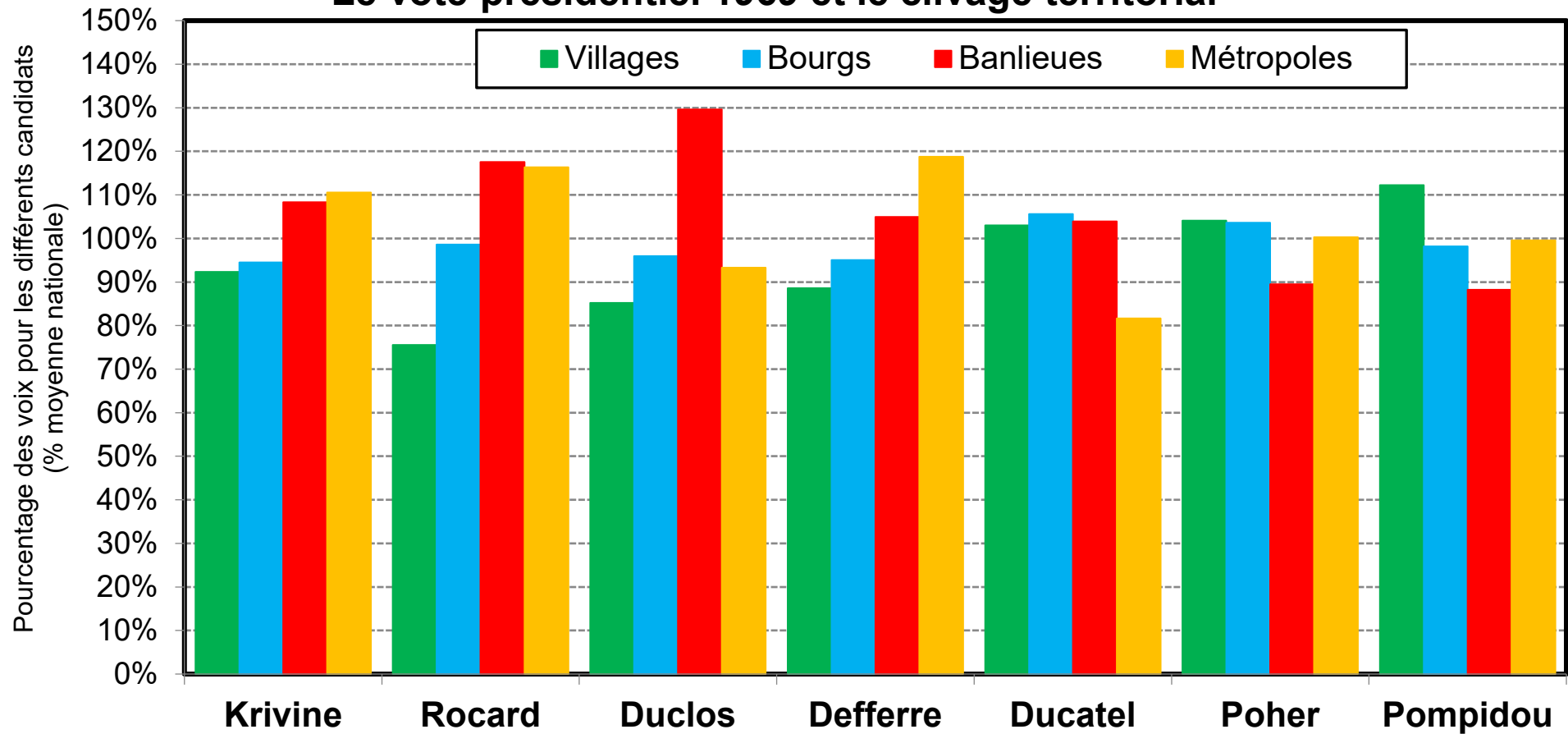
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.3e).

Le vote présidentiel 1969 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



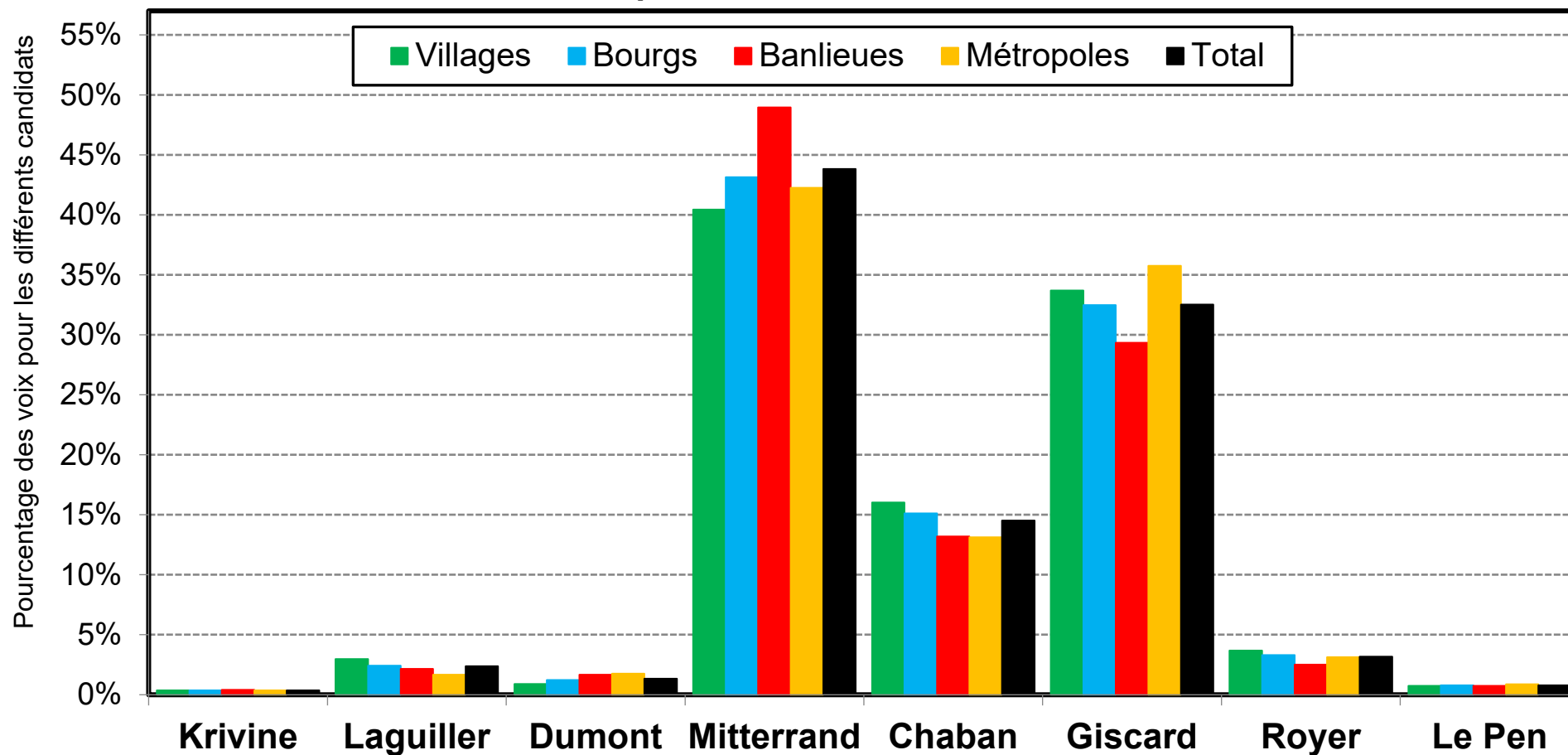
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.3f).

Le vote présidentiel 1969 et le clivage territorial



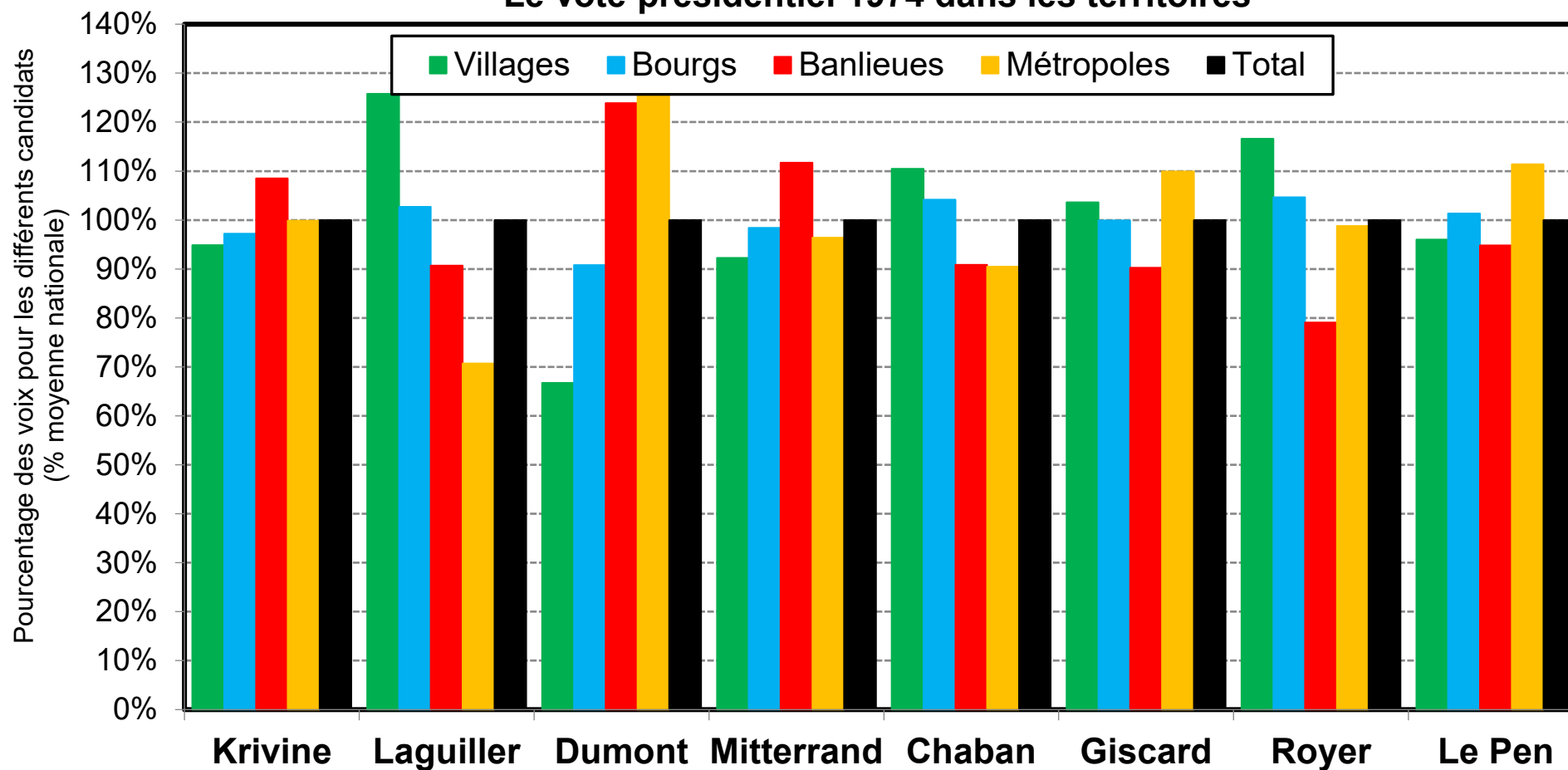
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.3g).

Le vote présidentiel 1974 dans les territoires



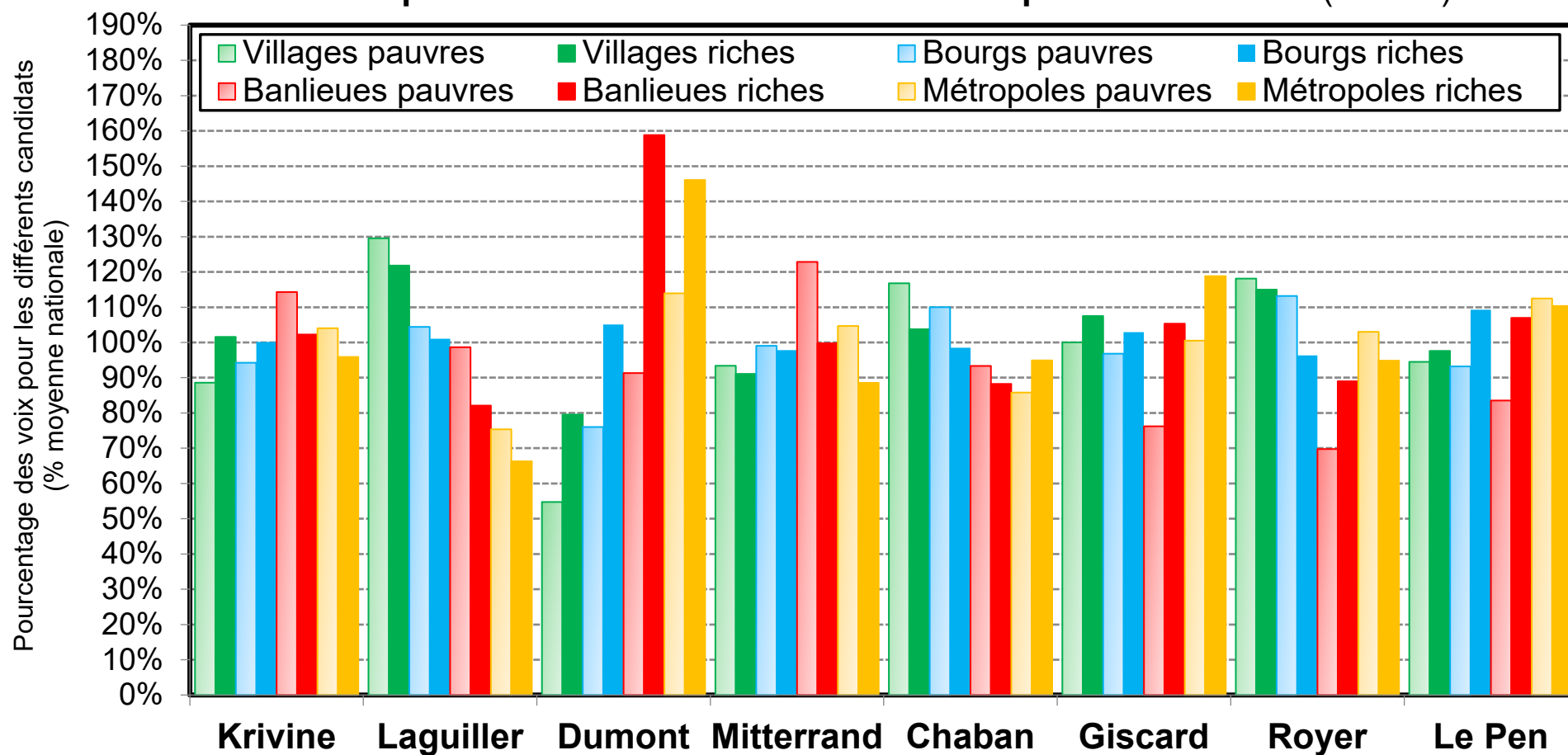
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.4a).

Le vote présidentiel 1974 dans les territoires



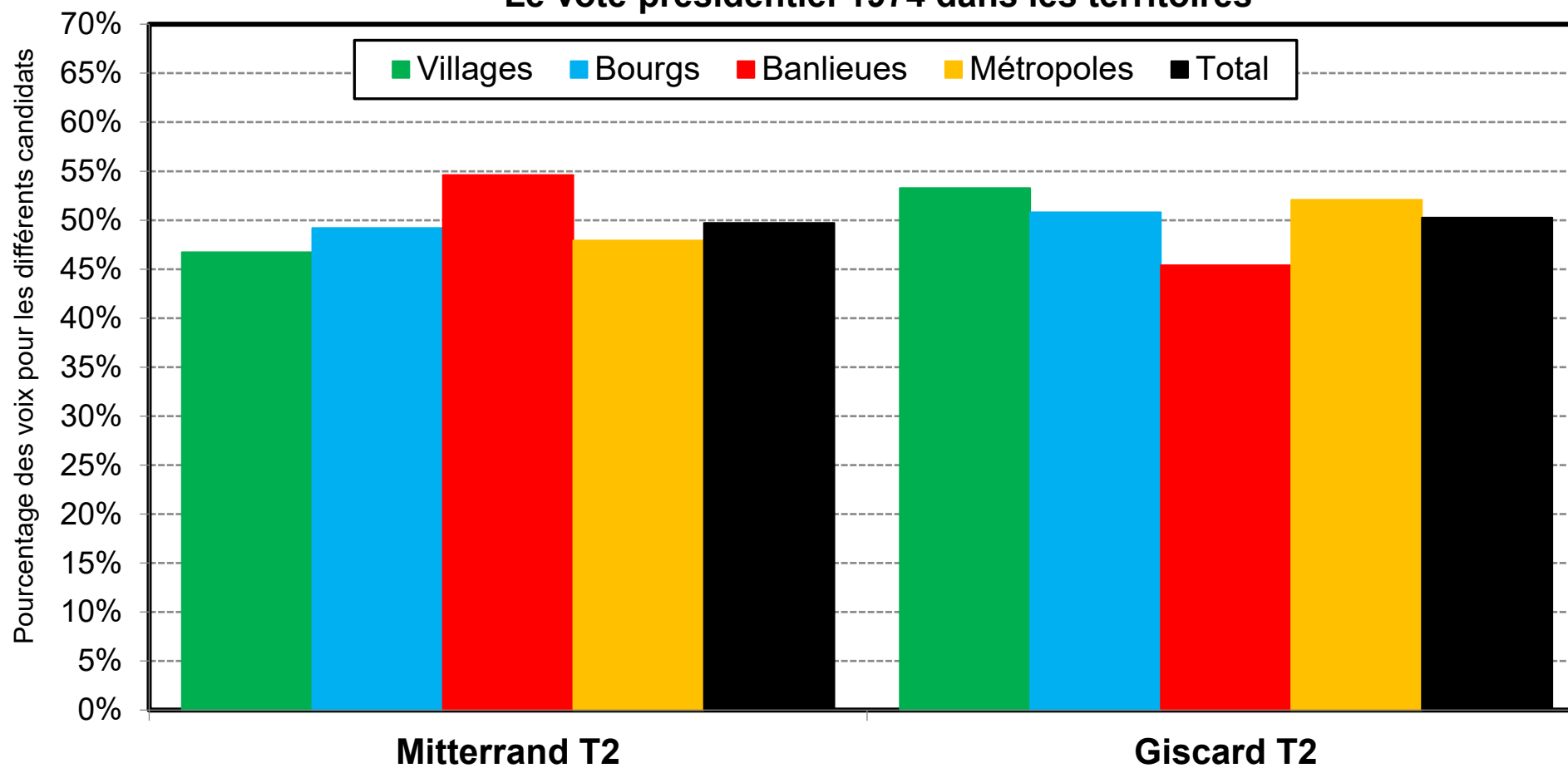
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.4b).

Le vote présidentiel 1974 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



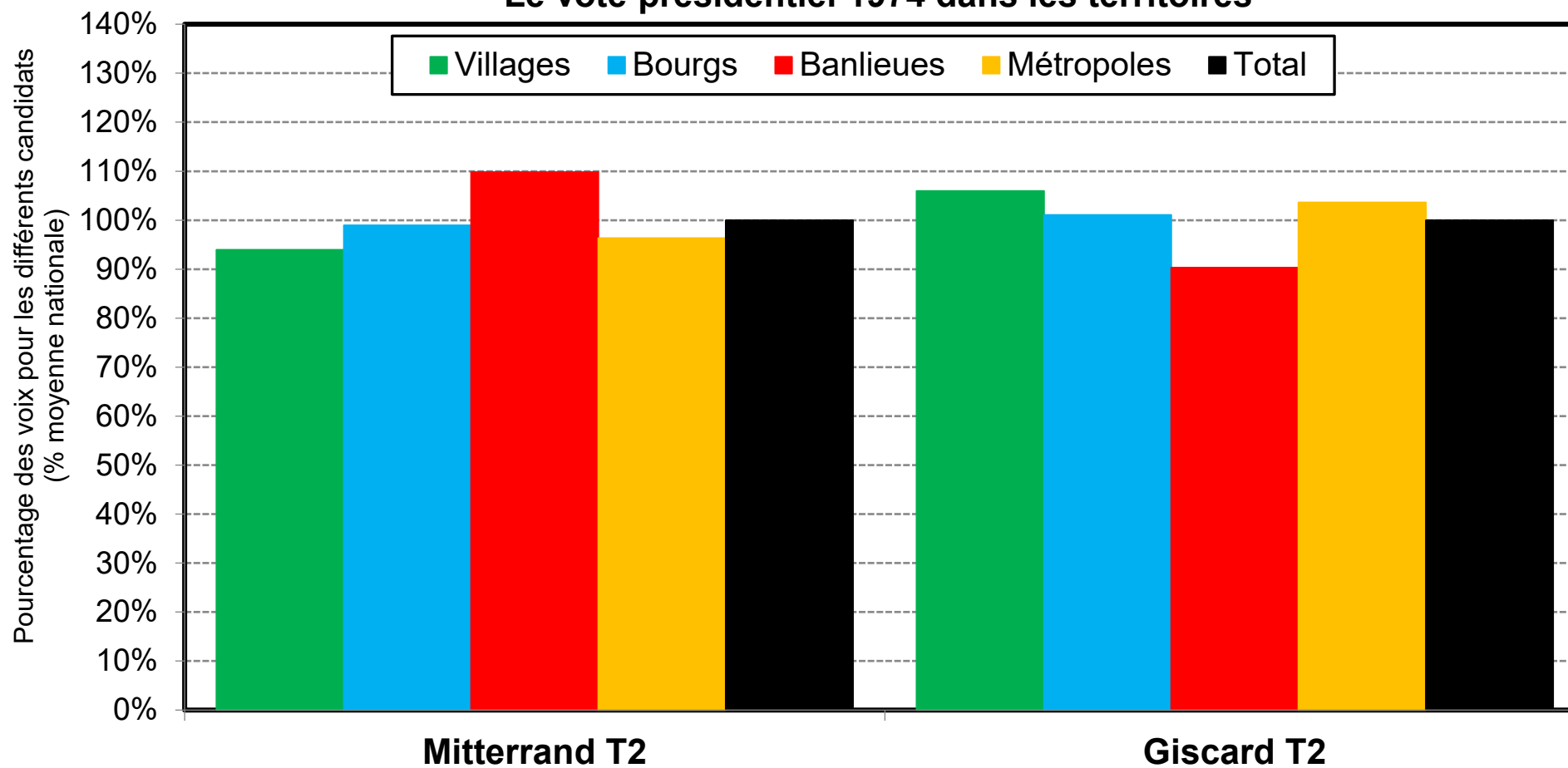
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.4c).

Le vote présidentiel 1974 dans les territoires



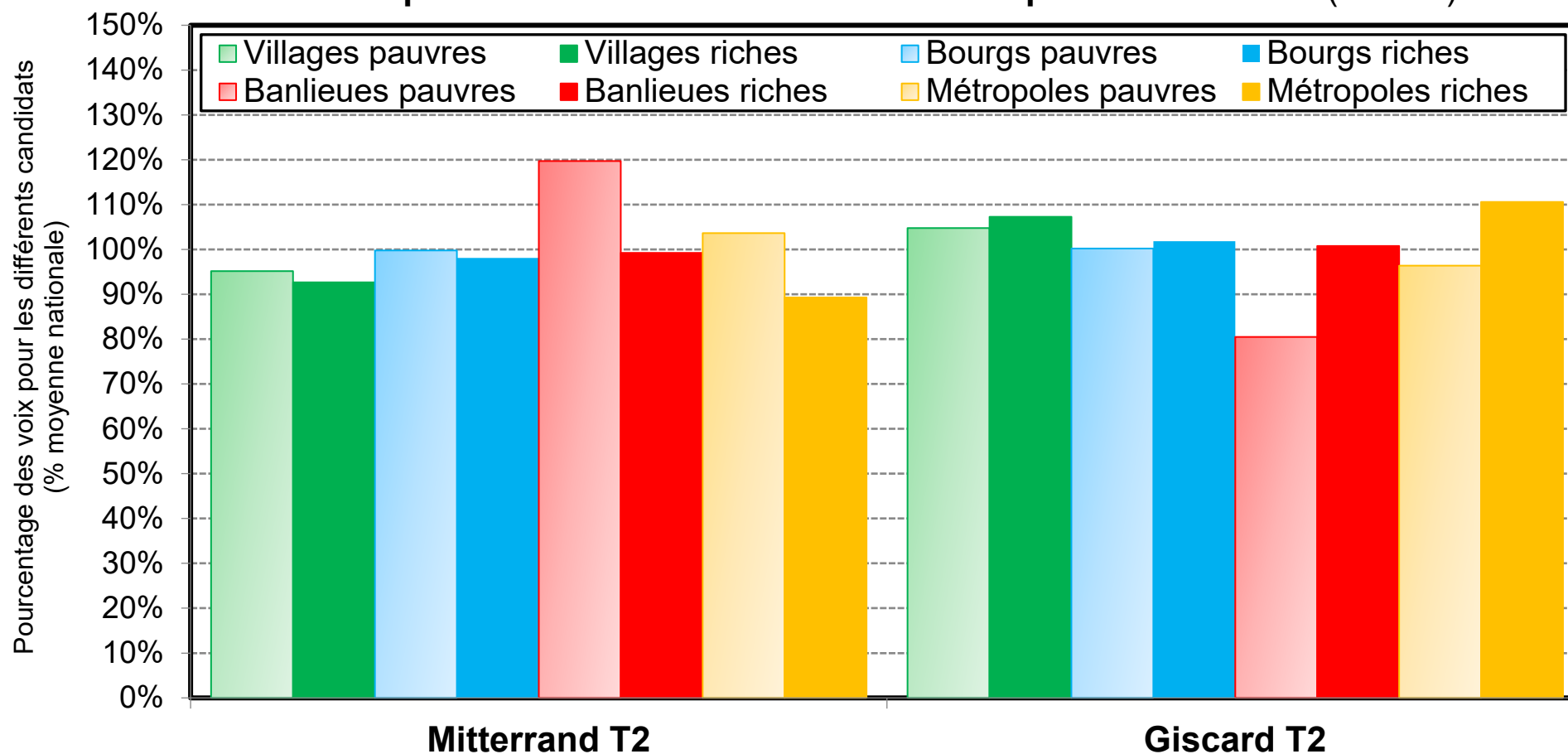
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.4d).

Le vote présidentiel 1974 dans les territoires



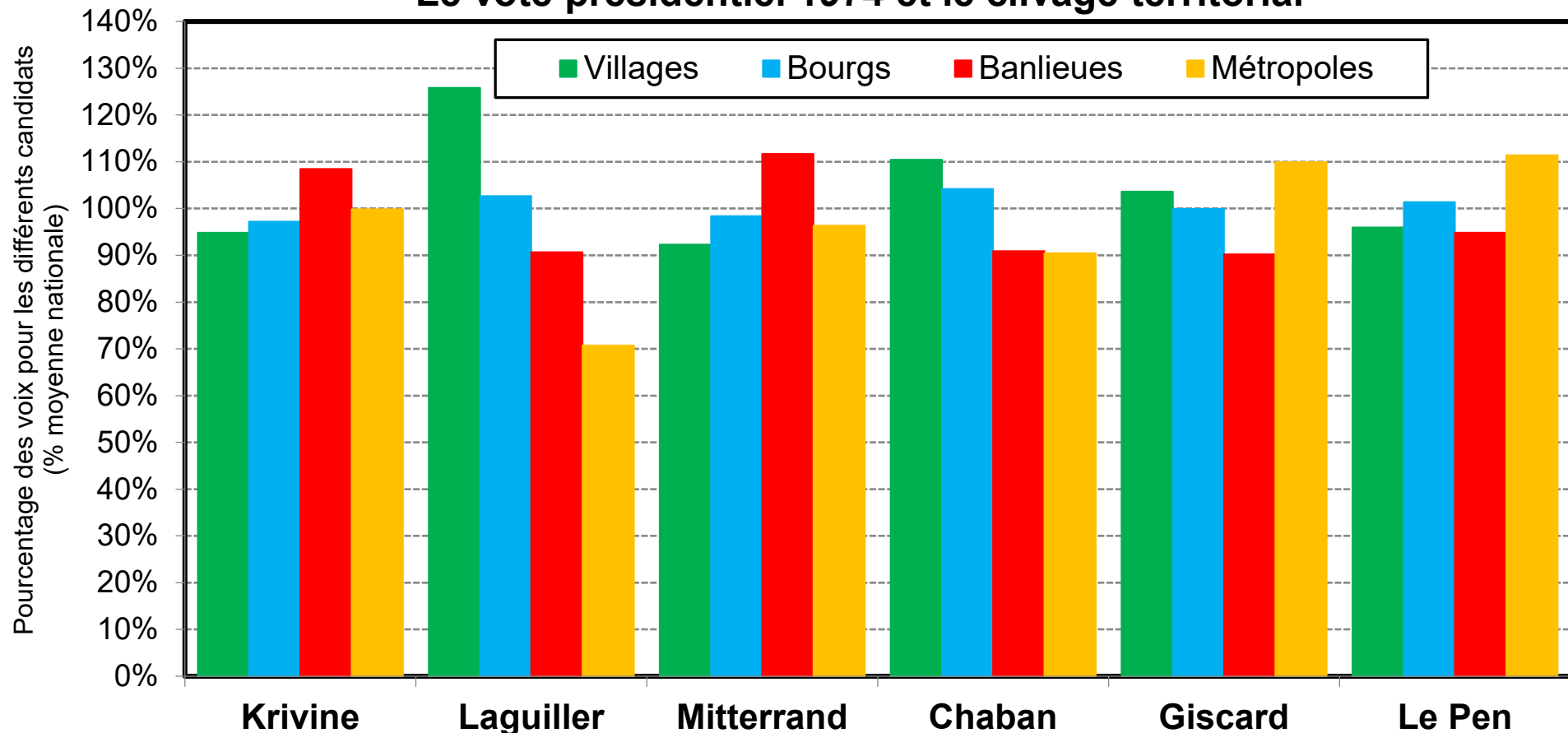
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.4e).

Le vote présidentiel 1974 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



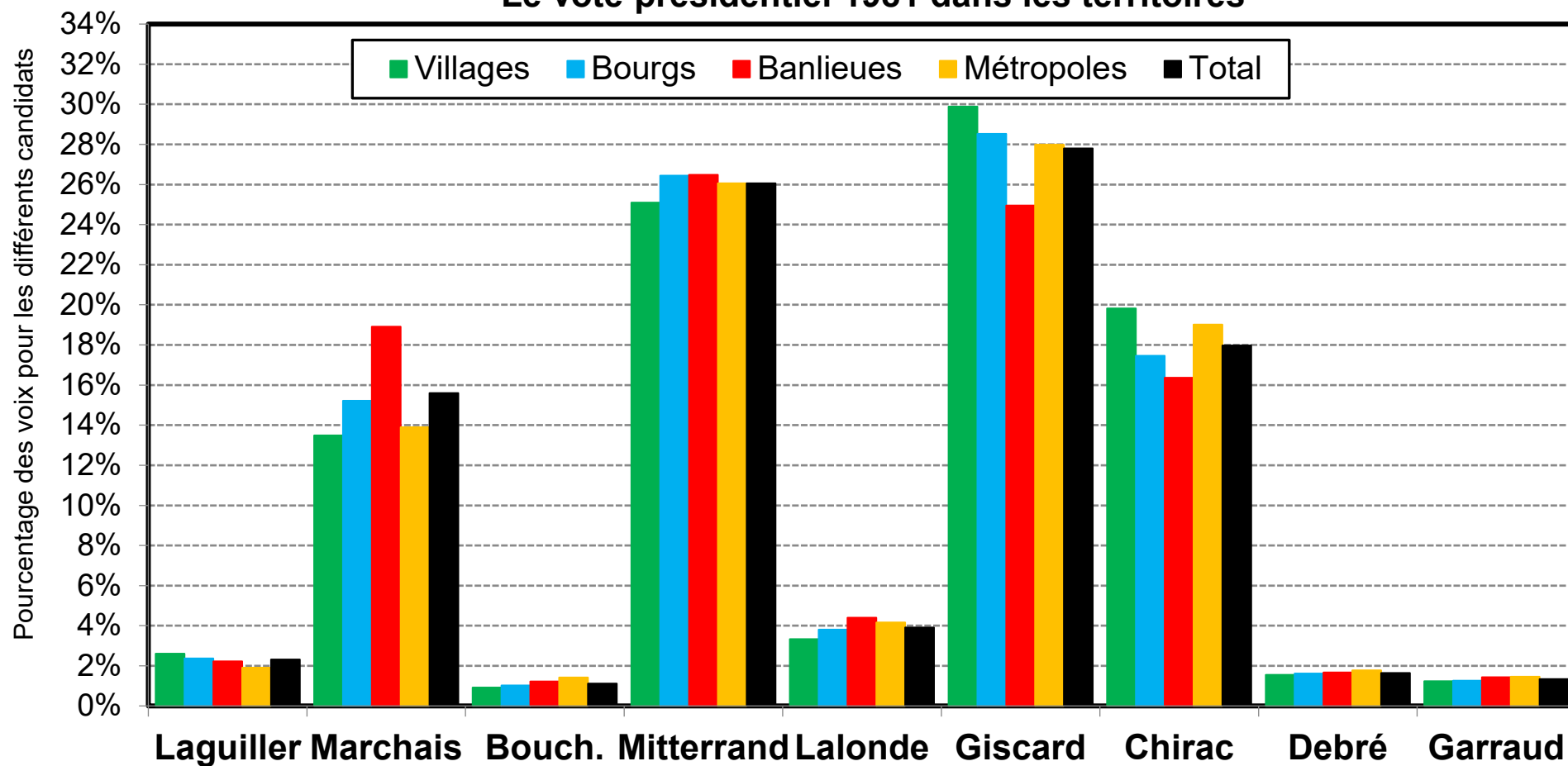
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.4f).

Le vote présidentiel 1974 et le clivage territorial



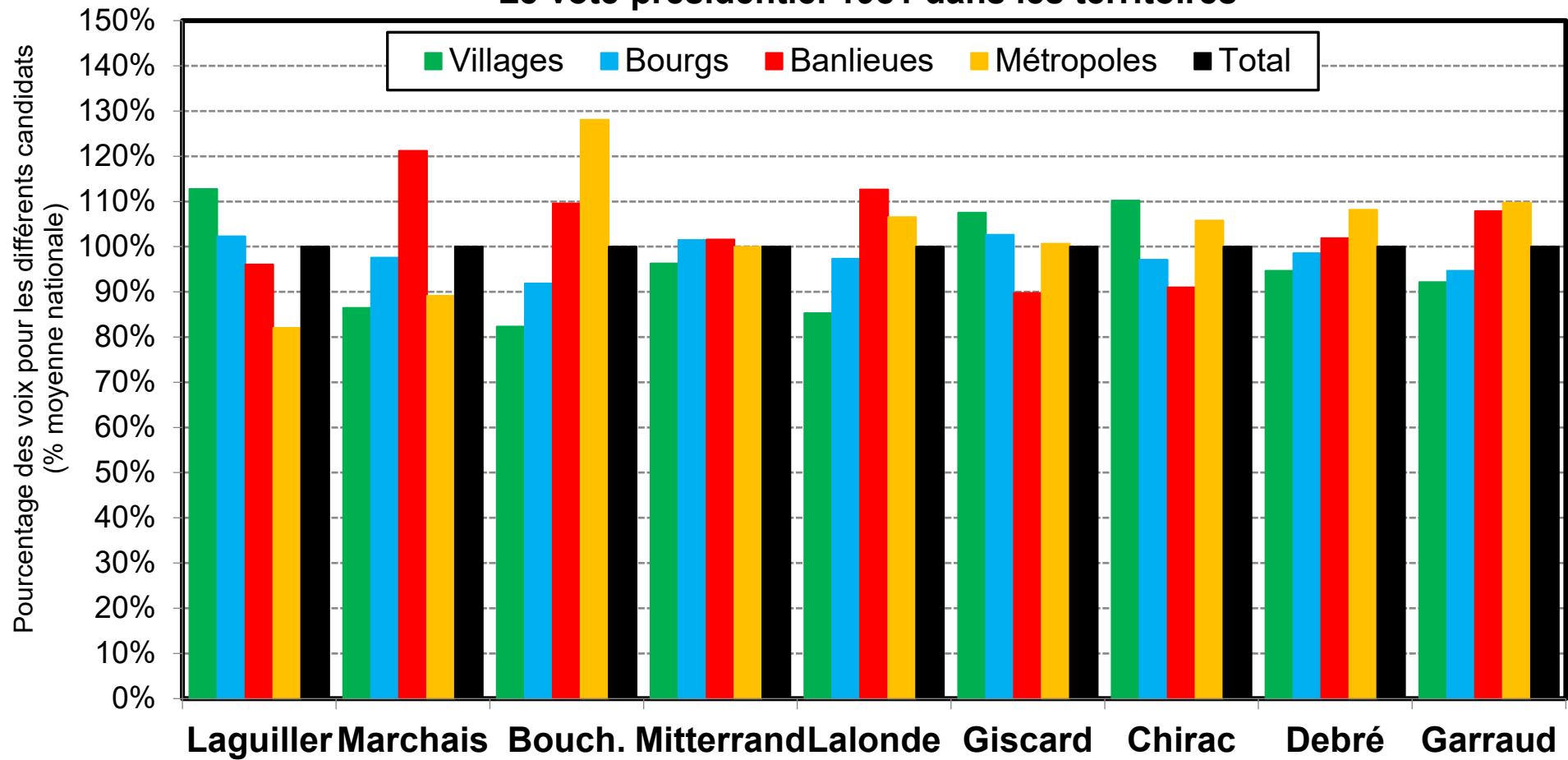
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1974, le candidat de la gauche François Mitterrand (44% des voix au premier tour) réalise ses meilleurs scores dans les banlieues, alors que les candidats de droite Jacques Chaban-Delmas (15%) et Valéry Giscard d'Estaing (33%) réalisent leurs meilleurs scores dans les villages et les bourgs (et dans les métropoles pour Giscard, ainsi que pour Jean-Marie Le Pen (1%)). On notera toutefois que la candidate trotskyse LO Arlette Laguiller (2%) réalise ses meilleurs scores dans les villages et les bourgs, alors que le candidat trotskyste LCR Alain Krivine (0,5%) a un profil territorial plus proche de celui de Mitterrand. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.4g).

Le vote présidentiel 1981 dans les territoires



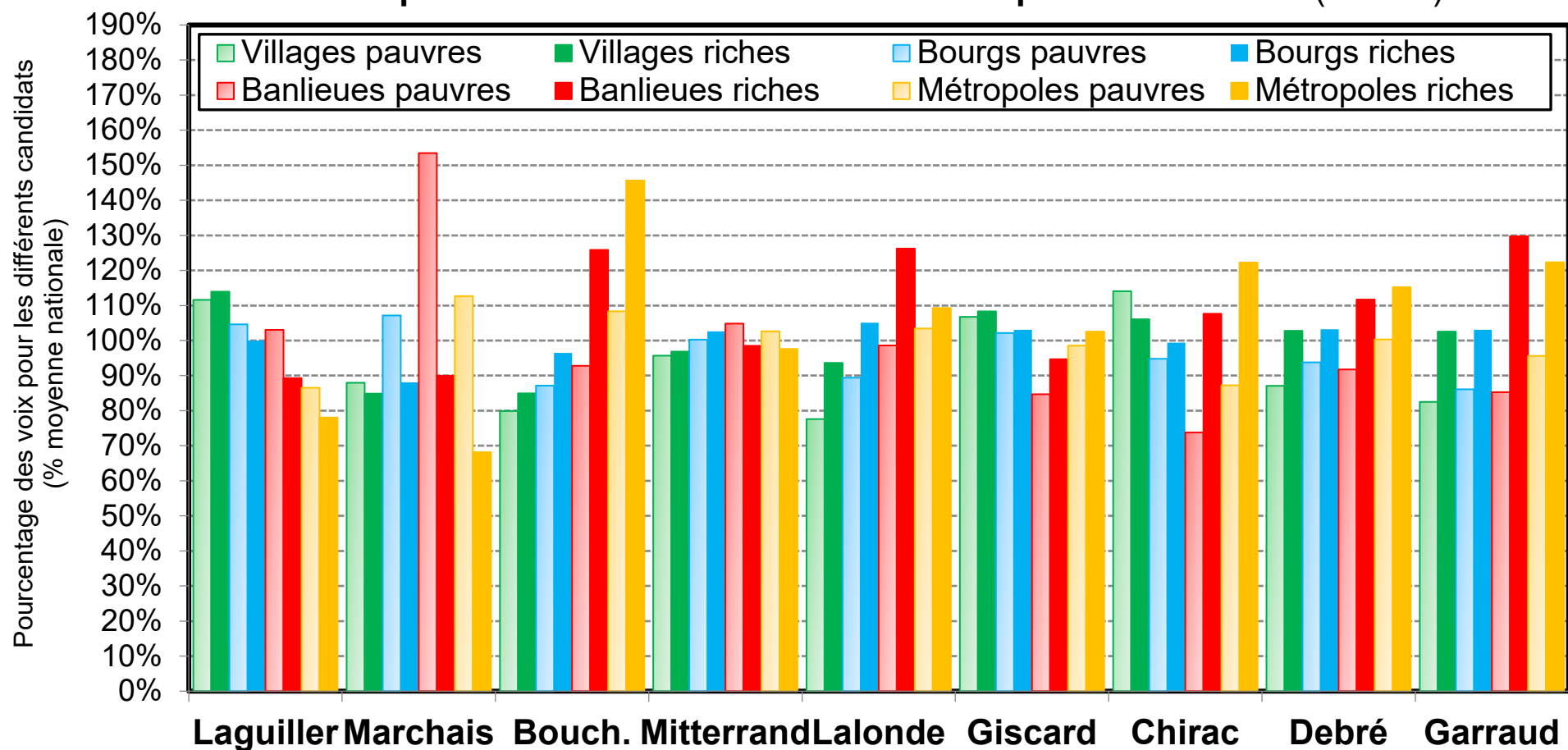
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.5a).

Le vote présidentiel 1981 dans les territoires



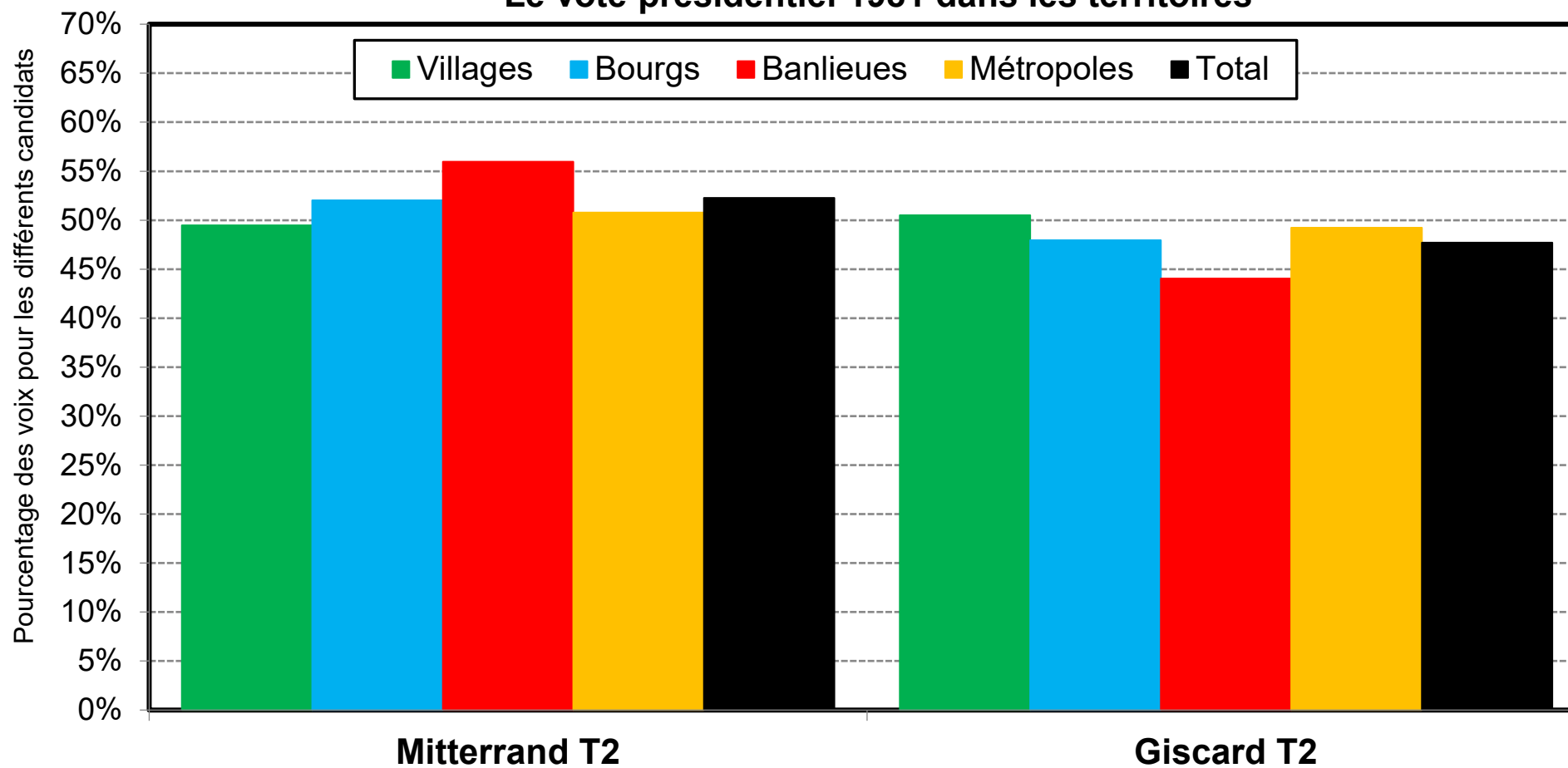
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.5b).

Le vote présidentiel 1981 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



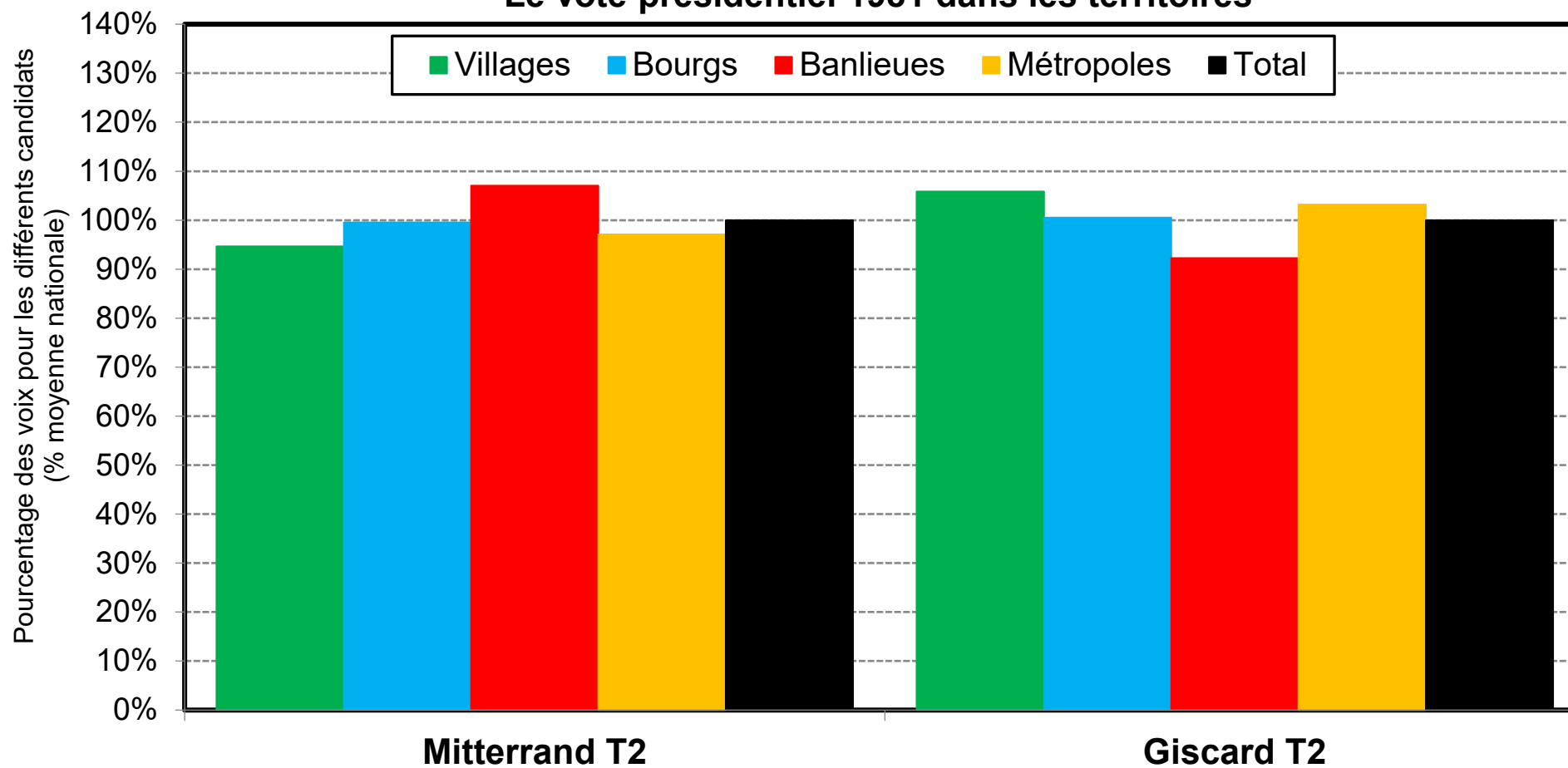
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.5c).

Le vote présidentiel 1981 dans les territoires



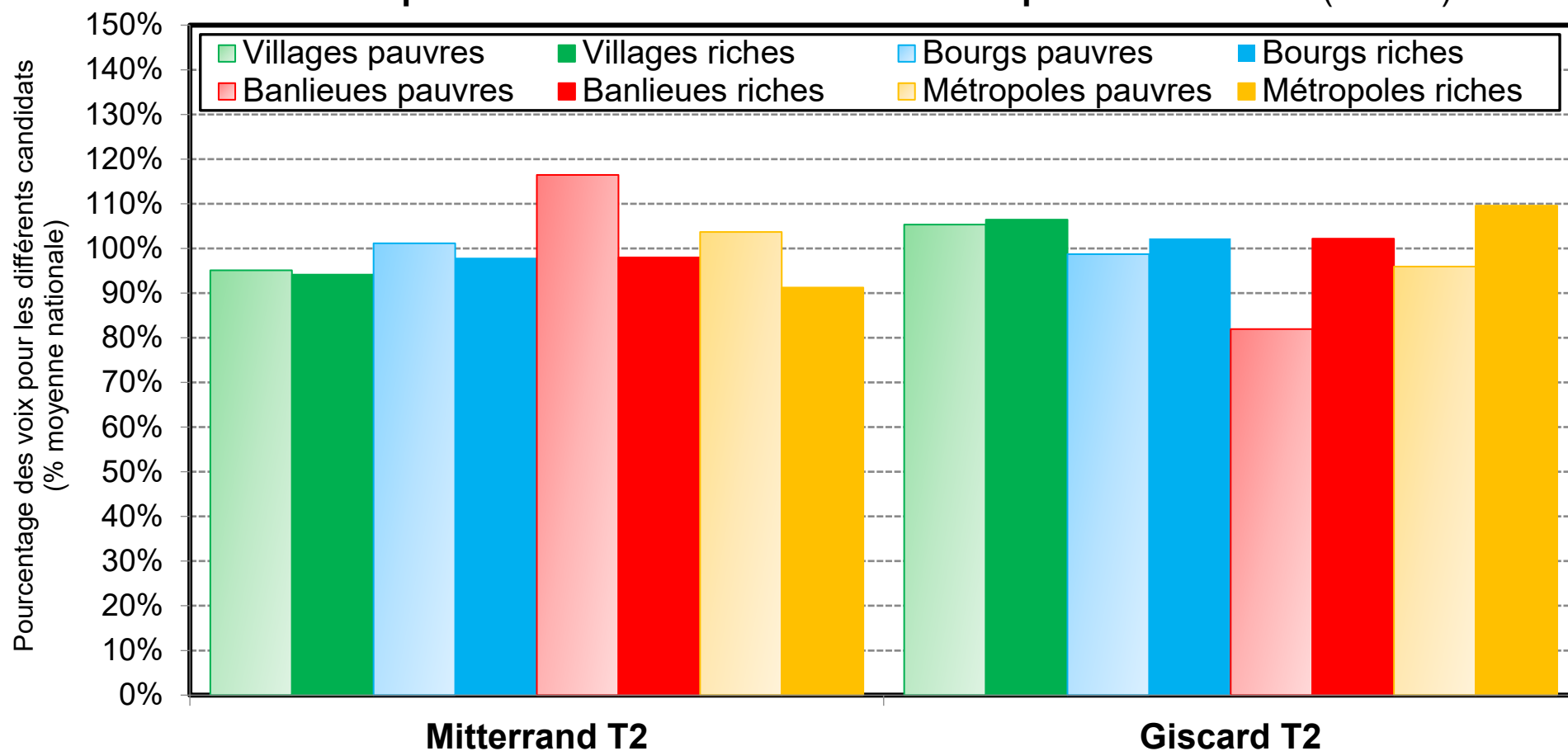
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.5d).

Le vote présidentiel 1981 dans les territoires



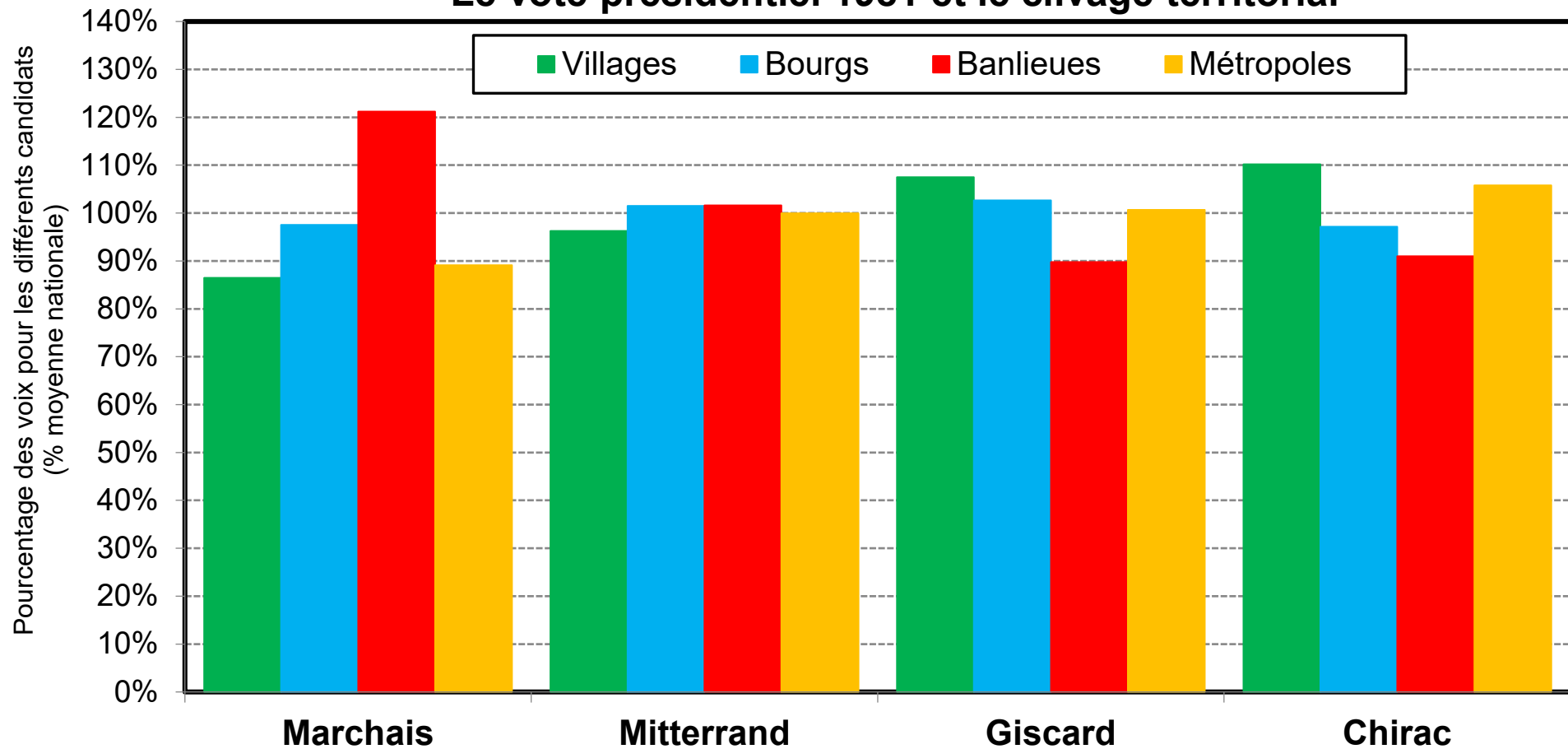
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.5e).

Le vote présidentiel 1981 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.5f).

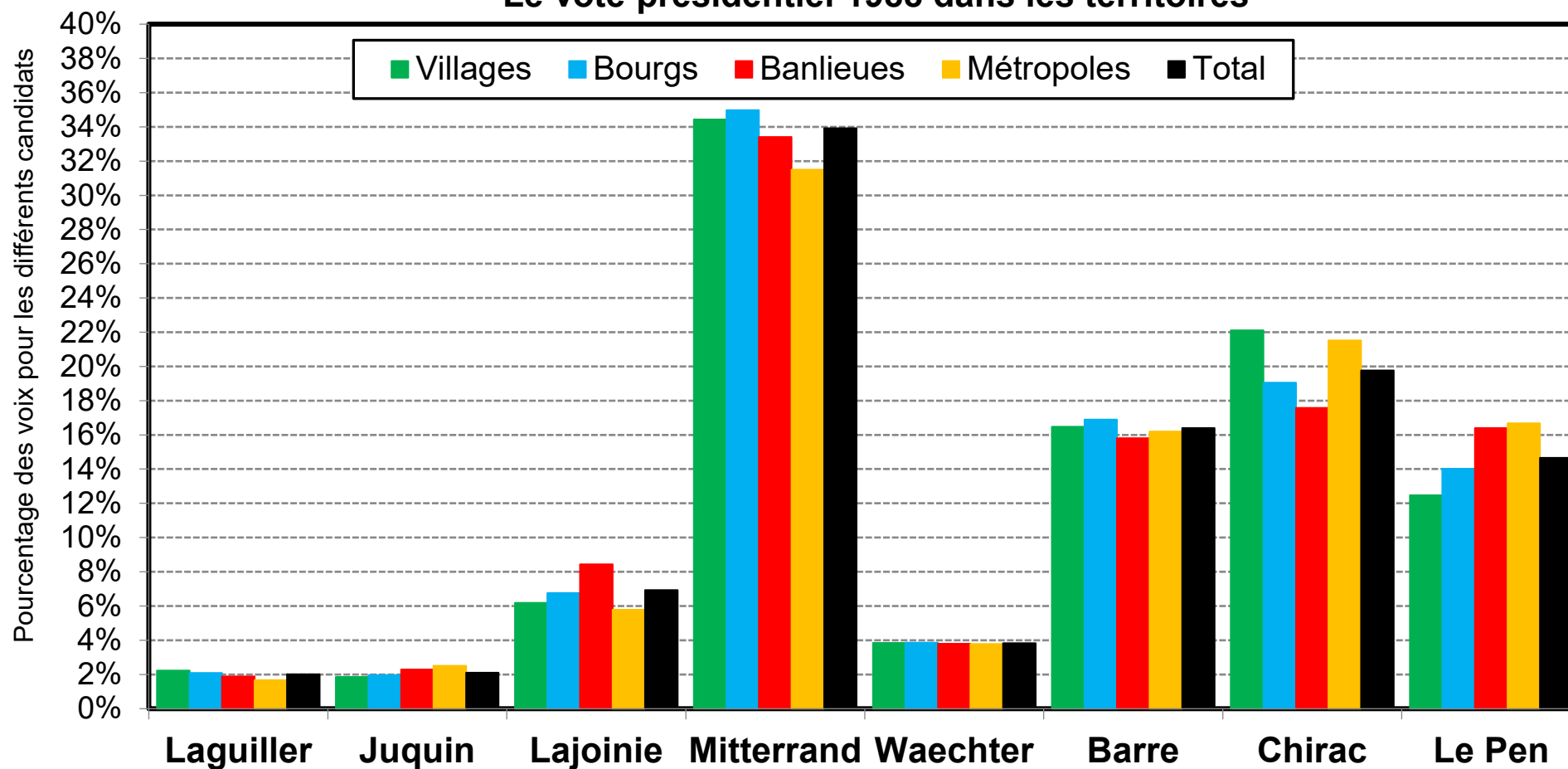
Le vote présidentiel 1981 et le clivage territorial



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1981, le candidat PCF Georges Marchais (16% des voix au premier tour) réalise ses meilleurs scores dans les banlieues, alors que le candidat PS François Mitterrand (26% des voix) a un profil territorial relativement équilibré. Les candidats UDF Valéry Giscard d'Estaing (28%) et le candidat RPR Jacques Chirac (18%) font leurs meilleurs scores dans les villages et les bourgs (ainsi que dans une moindre mesure dans les métropoles).

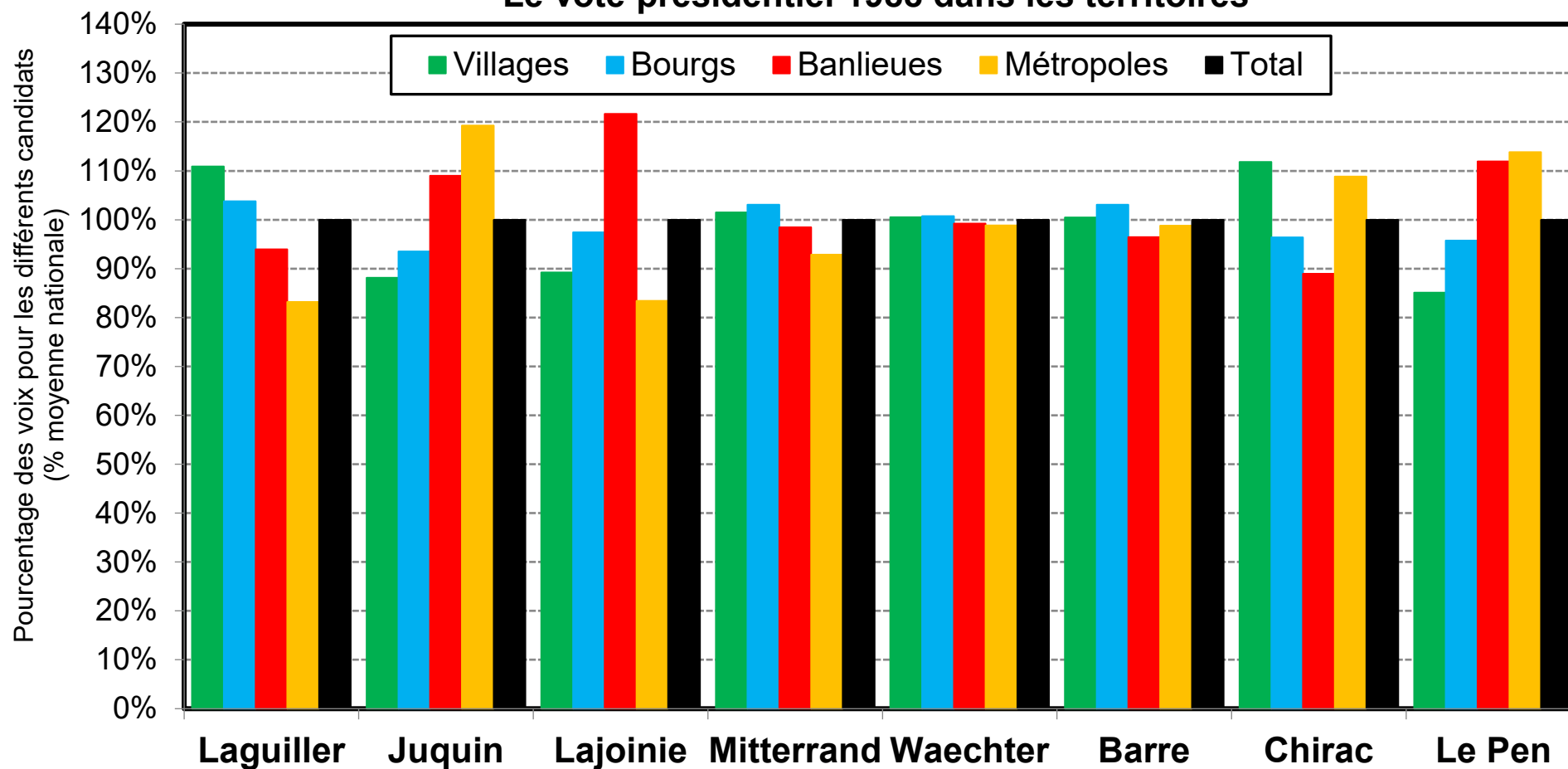
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.5g).

Le vote présidentiel 1988 dans les territoires



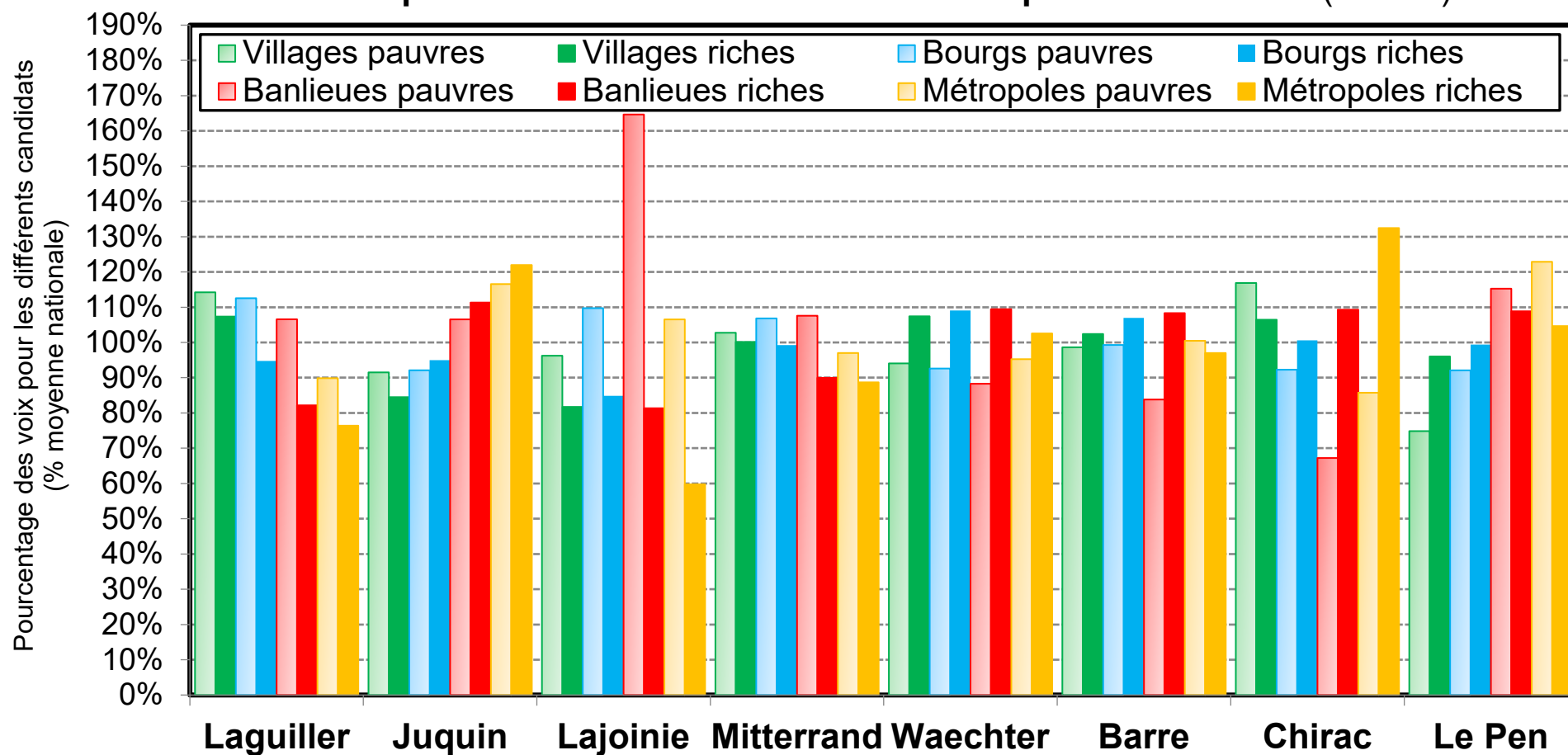
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.6a).

Le vote présidentiel 1988 dans les territoires



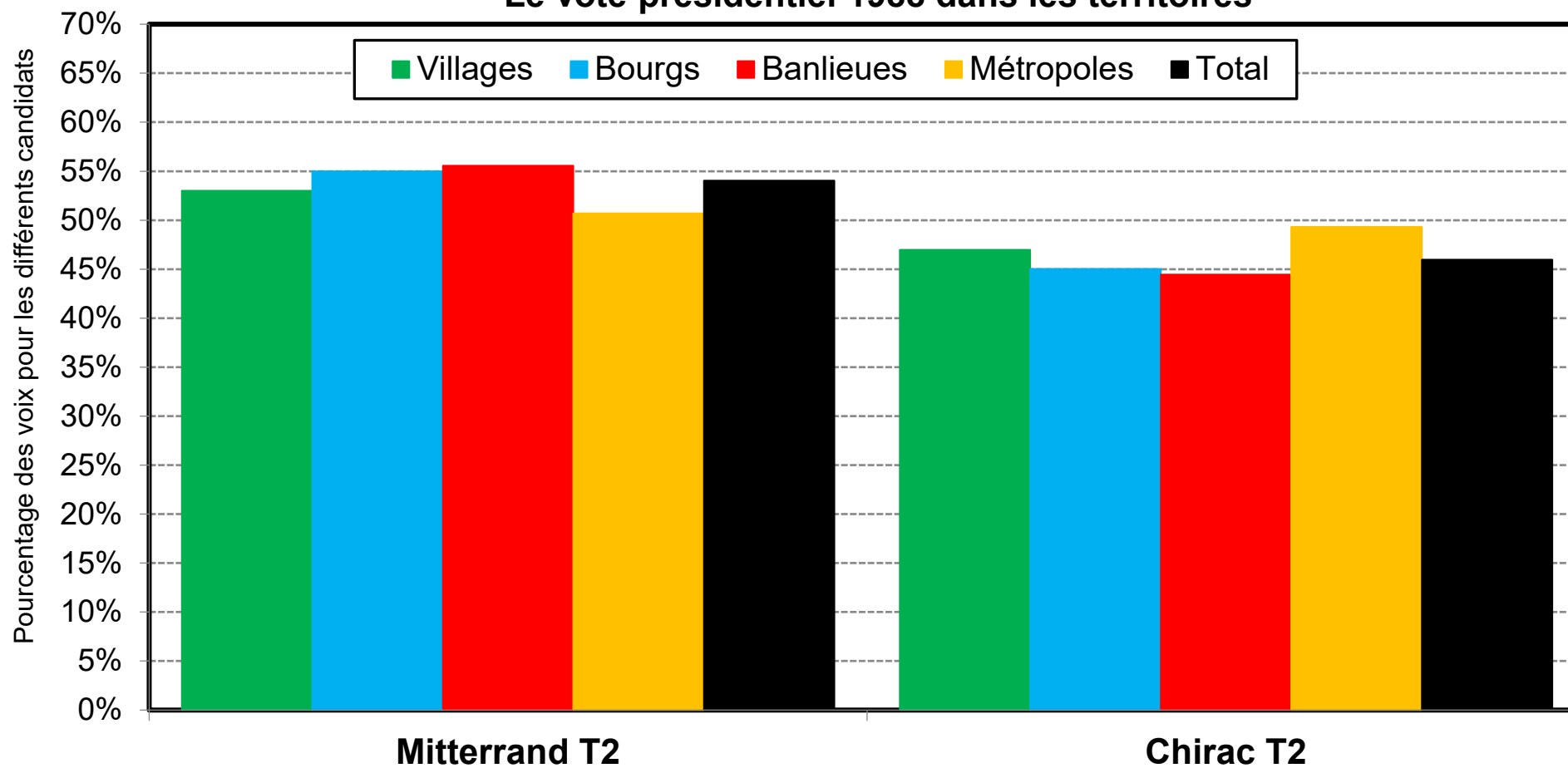
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.6b).

Le vote présidentiel 1988 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



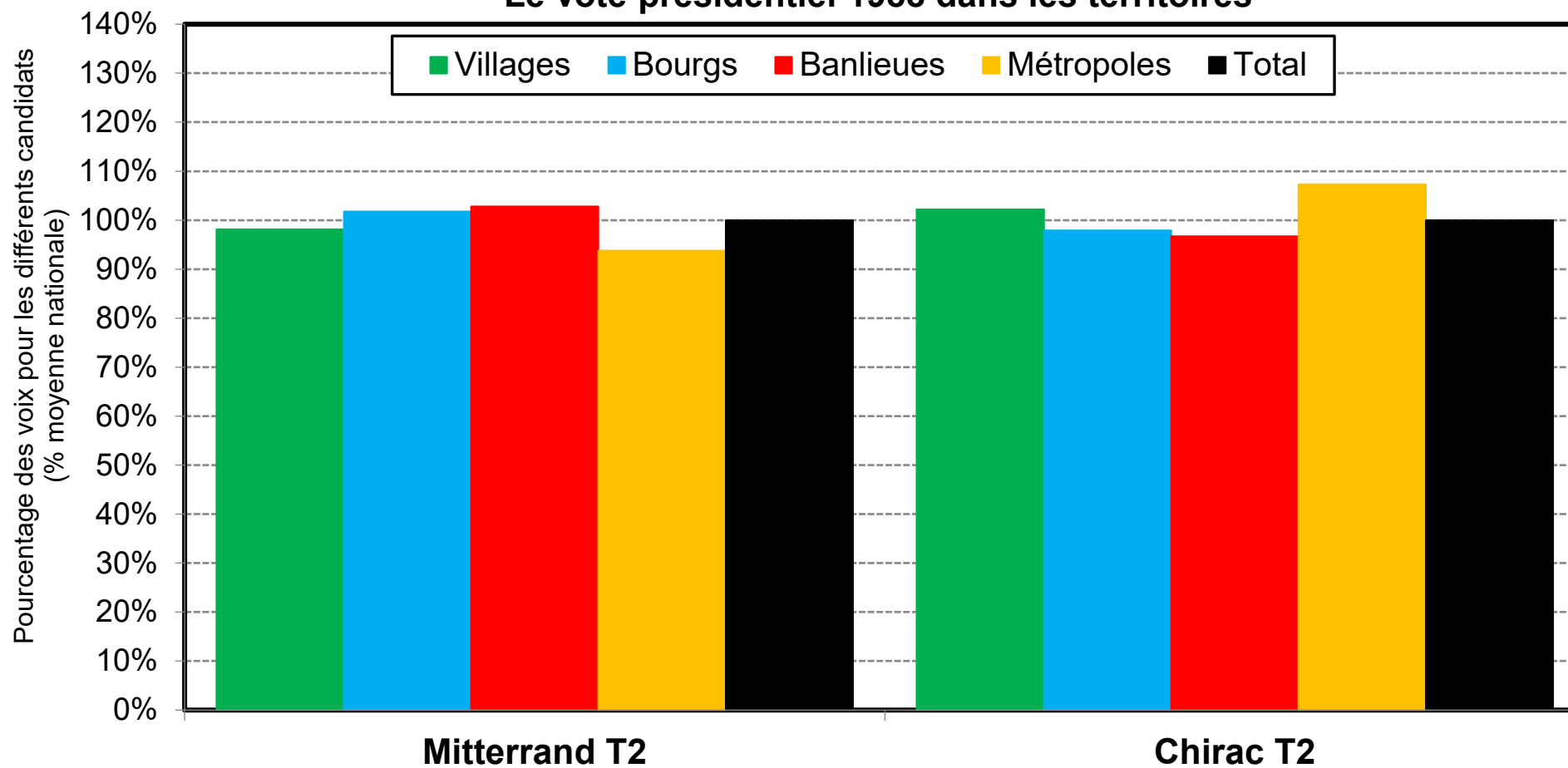
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.6c).

Le vote présidentiel 1988 dans les territoires



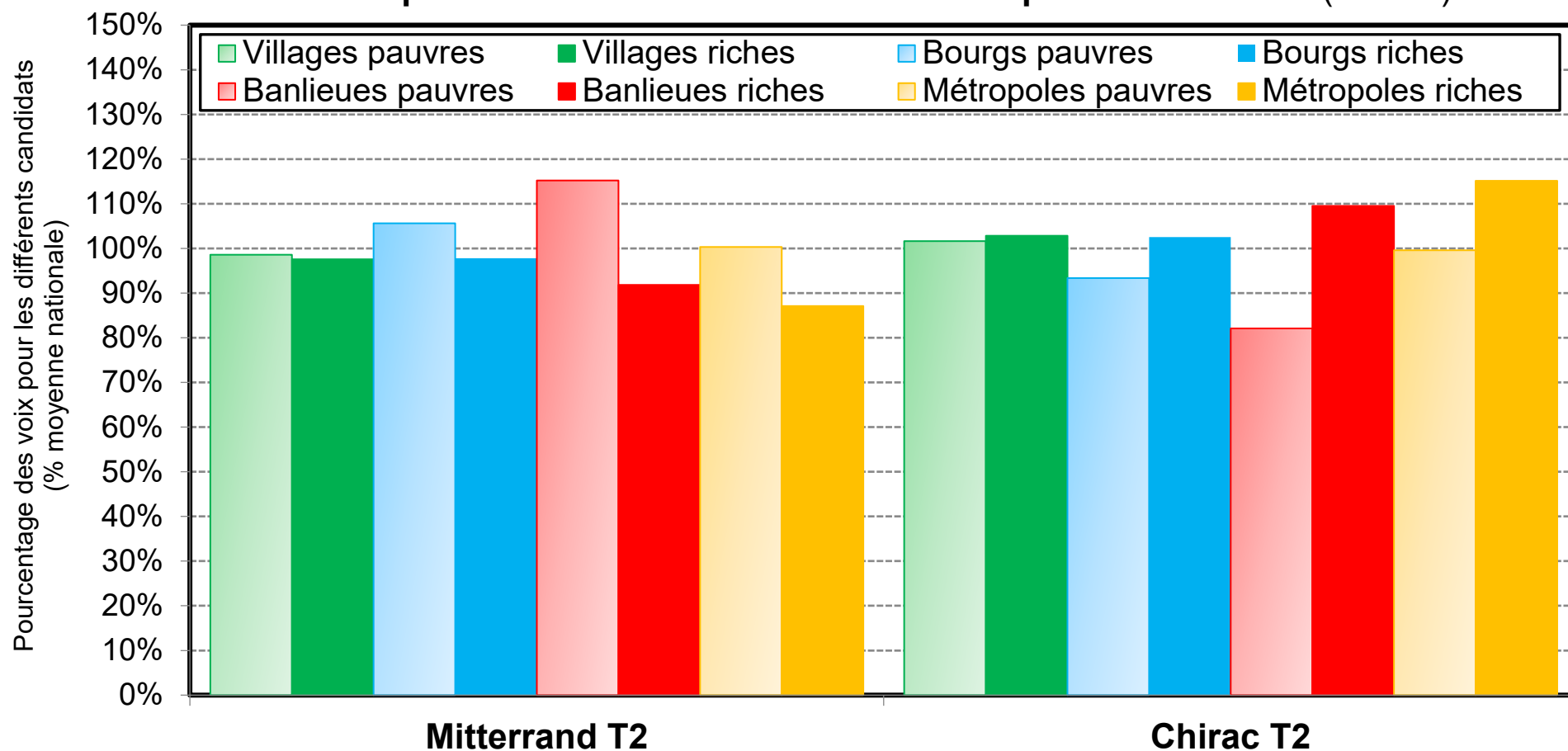
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.6d).

Le vote présidentiel 1988 dans les territoires



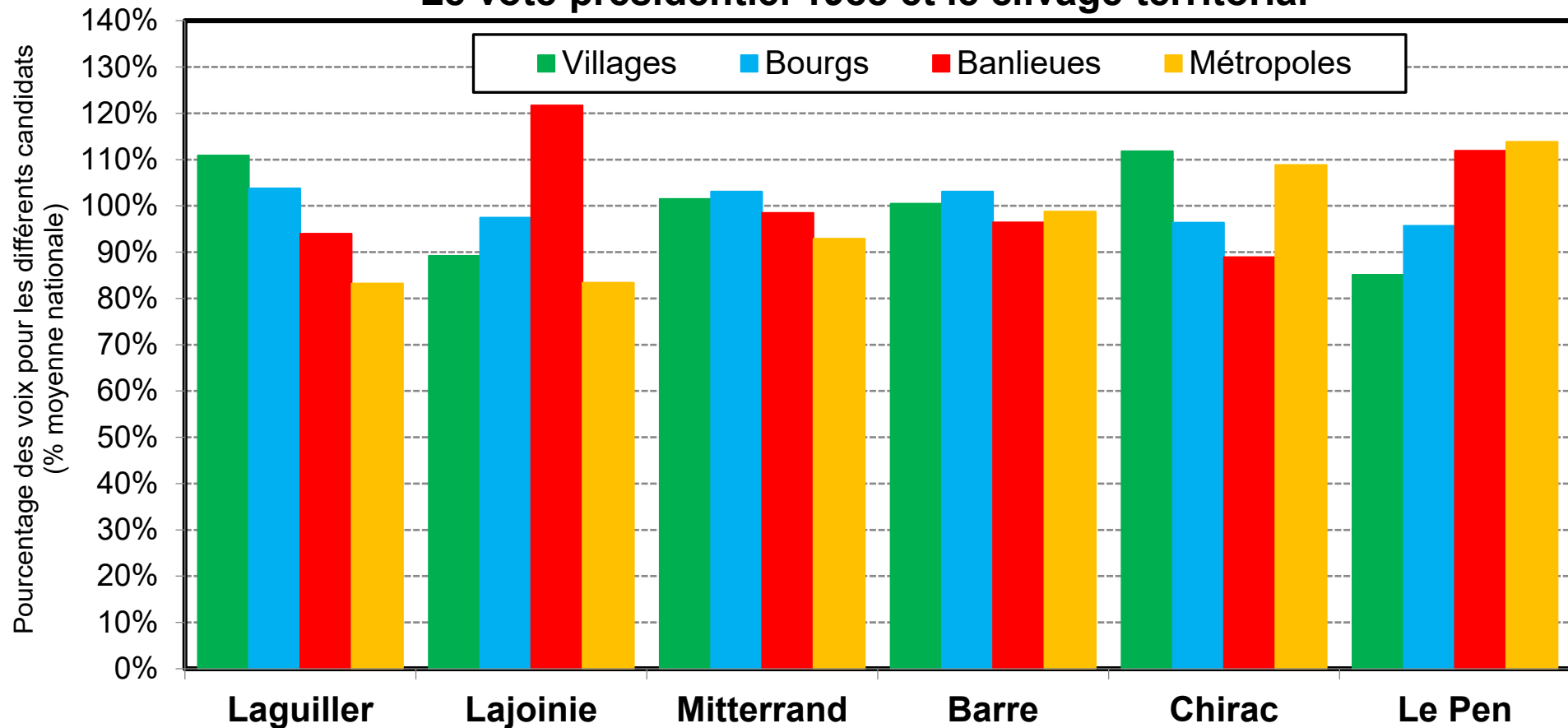
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.6e).

Le vote présidentiel 1988 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.6f).

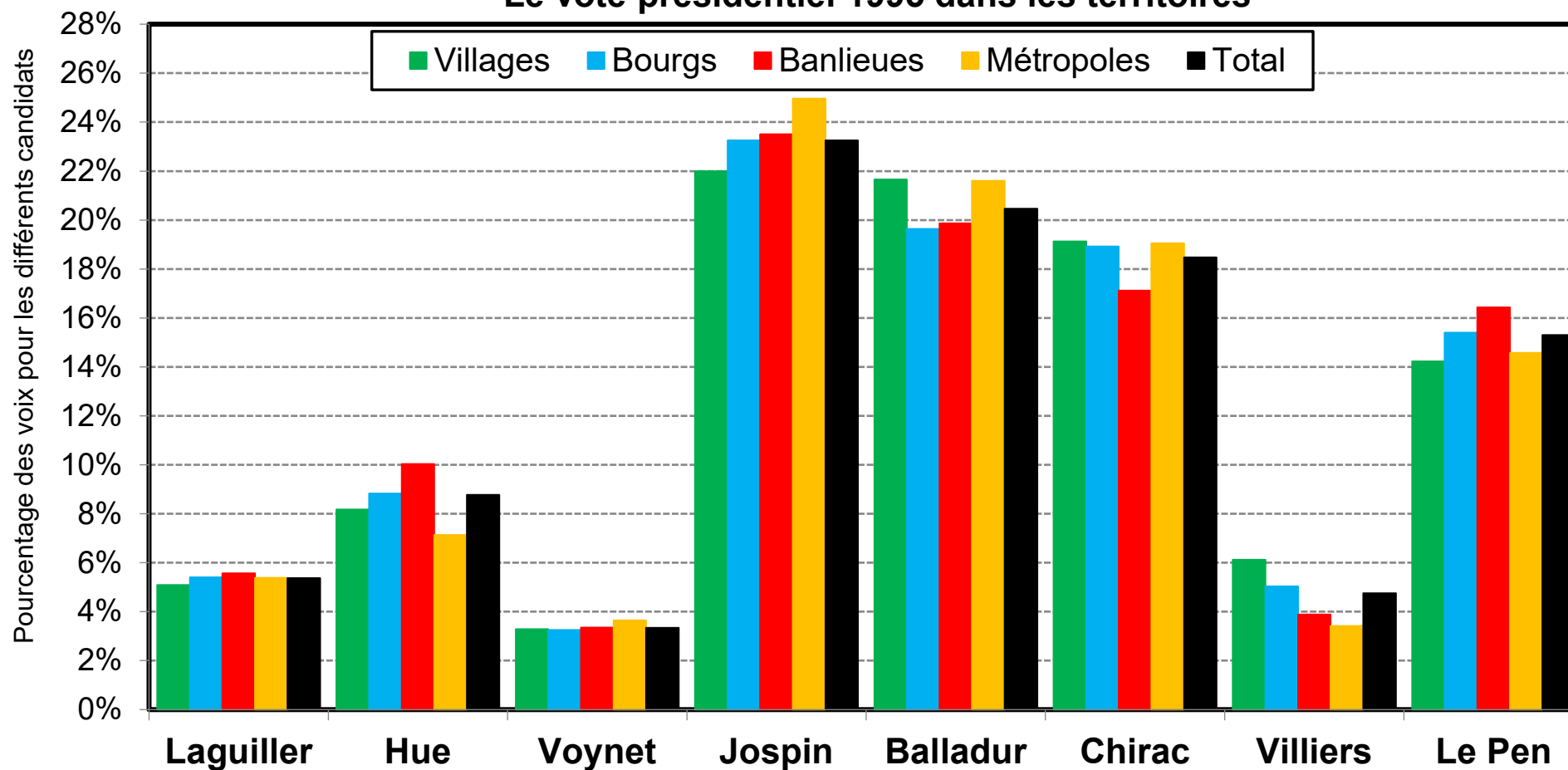
Le vote présidentiel 1988 et le clivage territorial



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1988, le candidat PCF André Lajoinie (7% des voix au premier tour) réalise ses meilleurs scores dans les banlieues, alors que le candidat PS François Mitterrand (34% des voix) a un profil territorial relativement équilibré et que le candidat RPR Jacques Chirac (20%) fait ses meilleurs scores dans les villages et les métropoles. Le candidat UDF Raymond Barre (18%) a un profil équilibré, la candidate LO Arlette Laguiller (2%) est centrée sur les villages et bourgs alors que le candidat FN Jean-Marie Le Pen (14%) est au contraire centré sur les banlieues et métropoles.

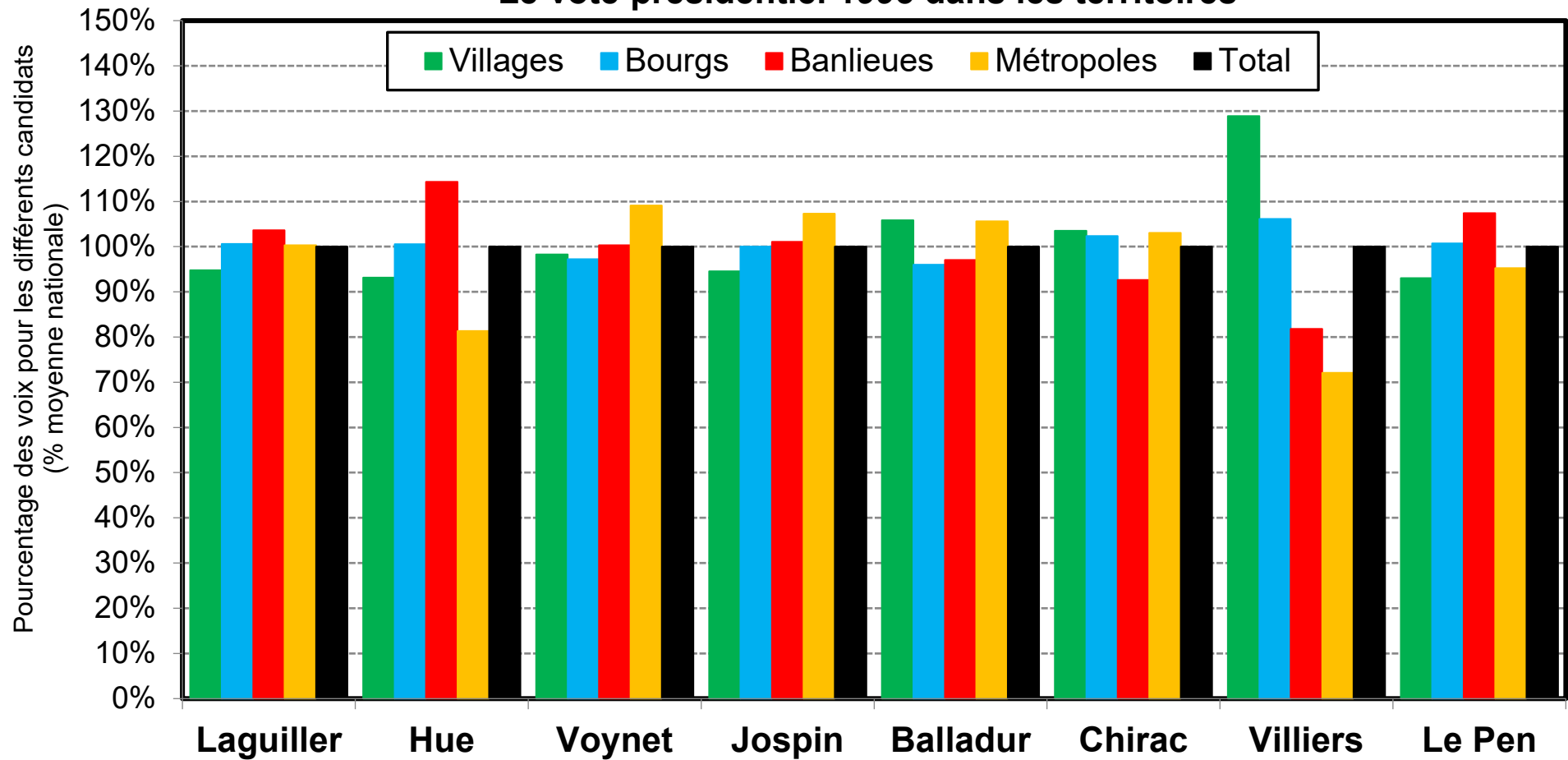
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.6g).

Le vote présidentiel 1995 dans les territoires



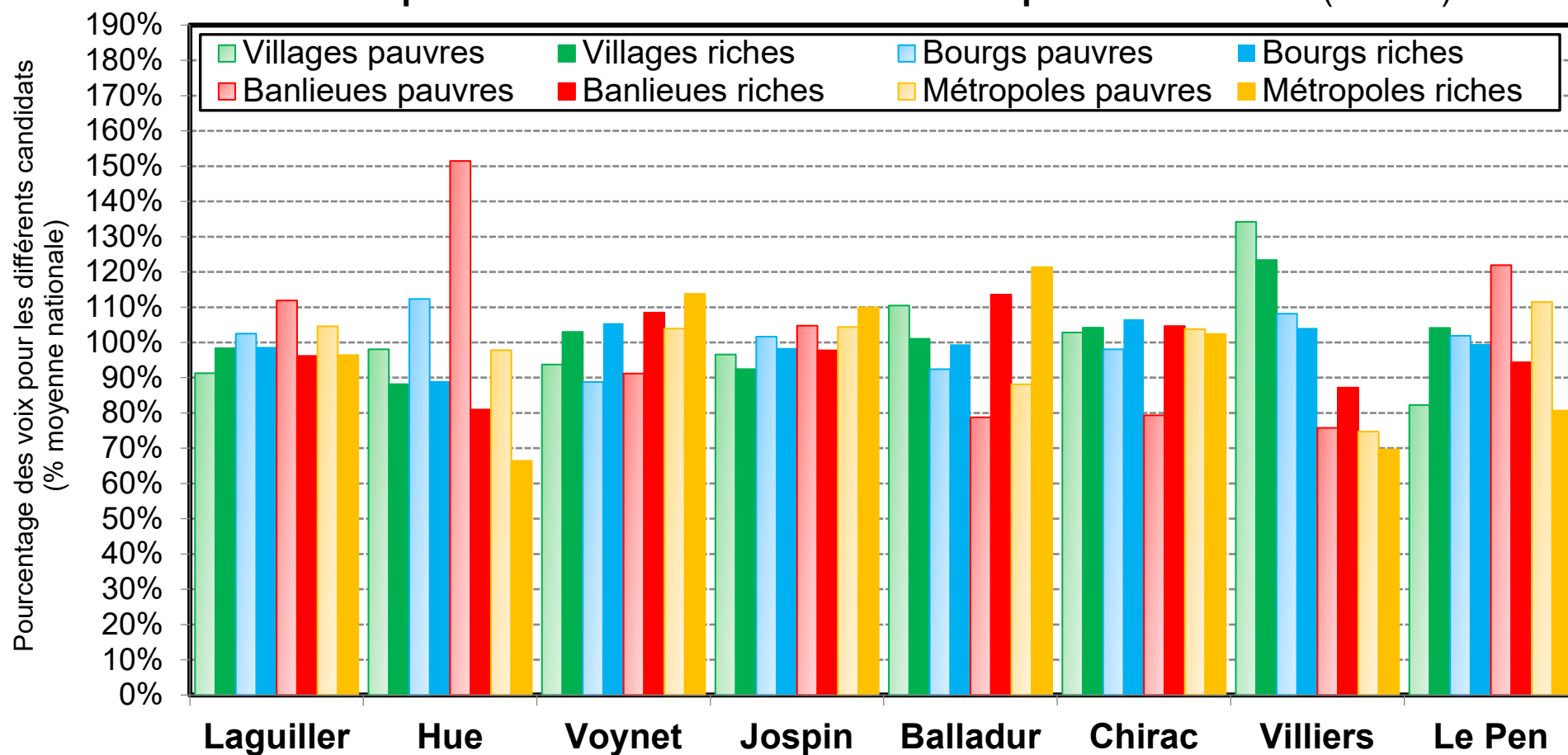
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.7a).

Le vote présidentiel 1995 dans les territoires



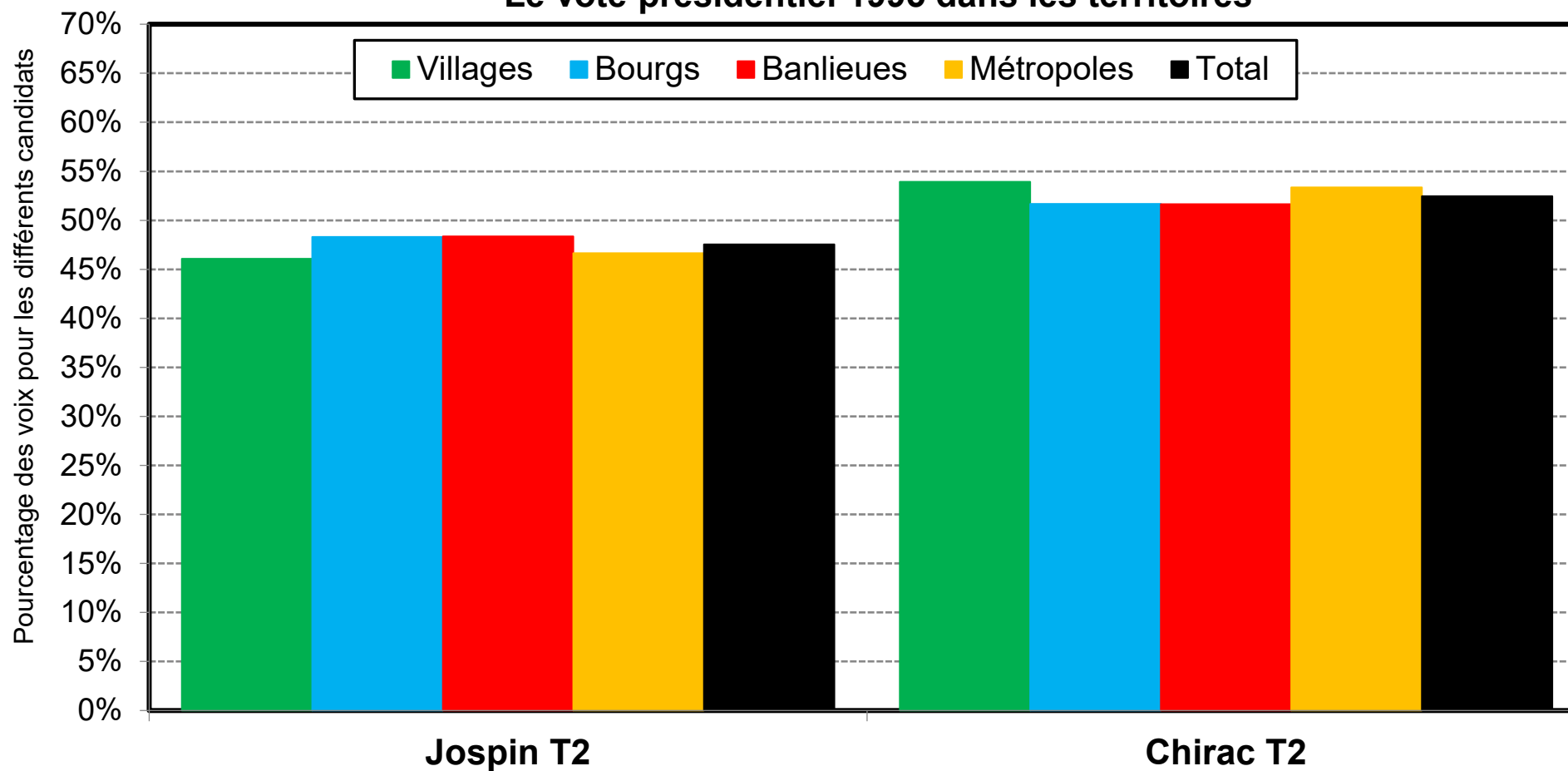
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.7b).

Le vote présidentiel 1995 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



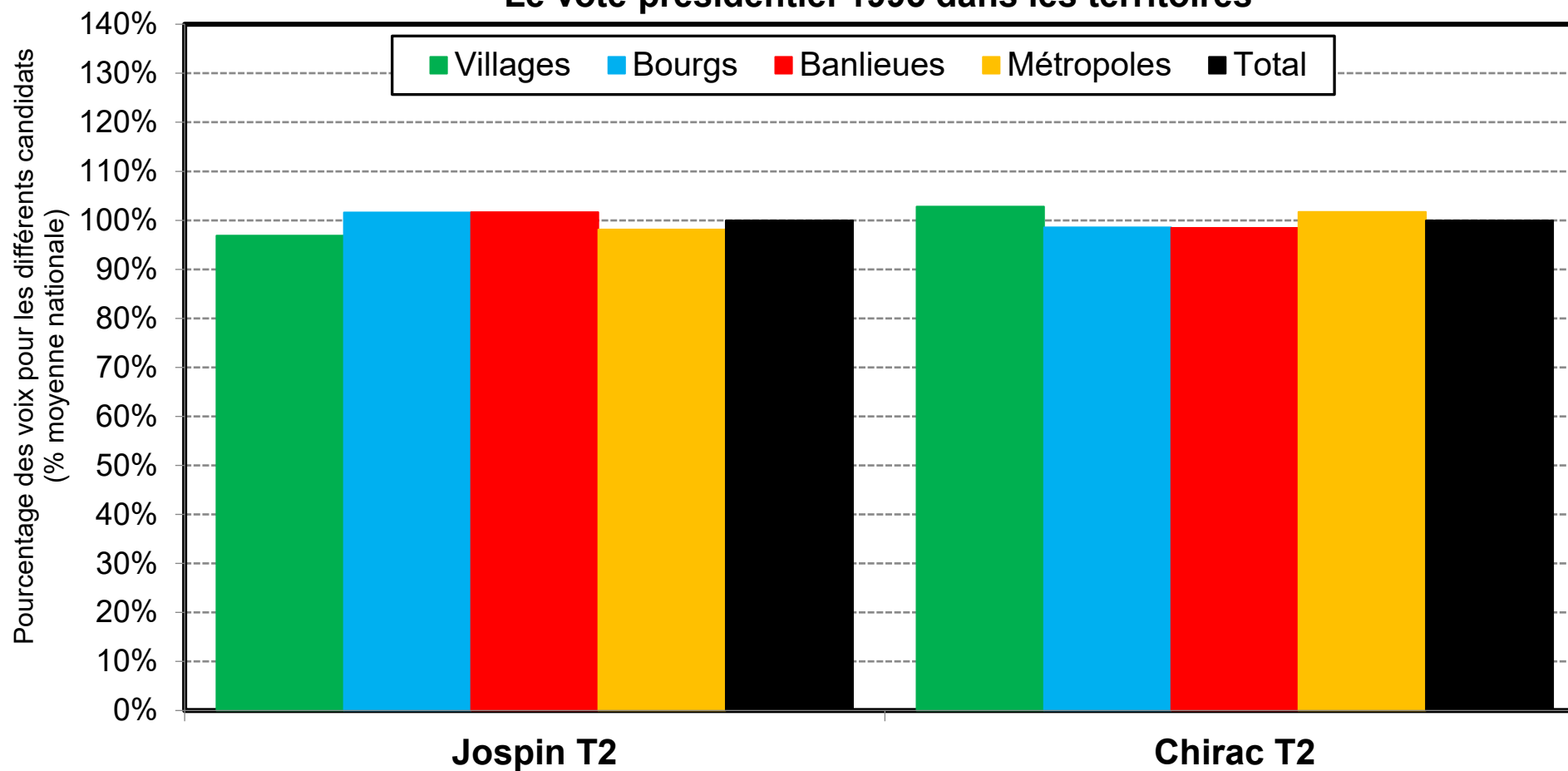
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.7c).

Le vote présidentiel 1995 dans les territoires



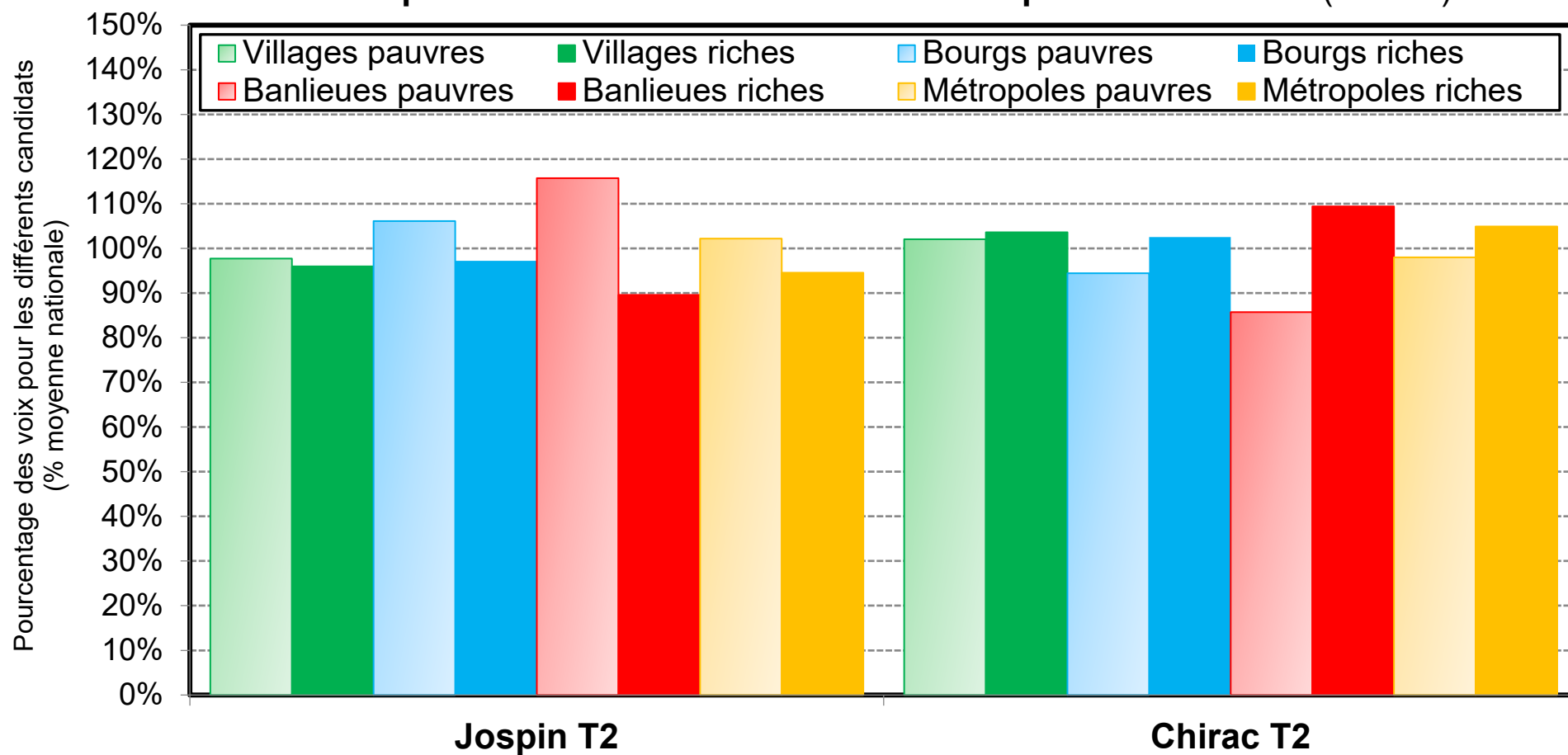
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.7d).

Le vote présidentiel 1995 dans les territoires



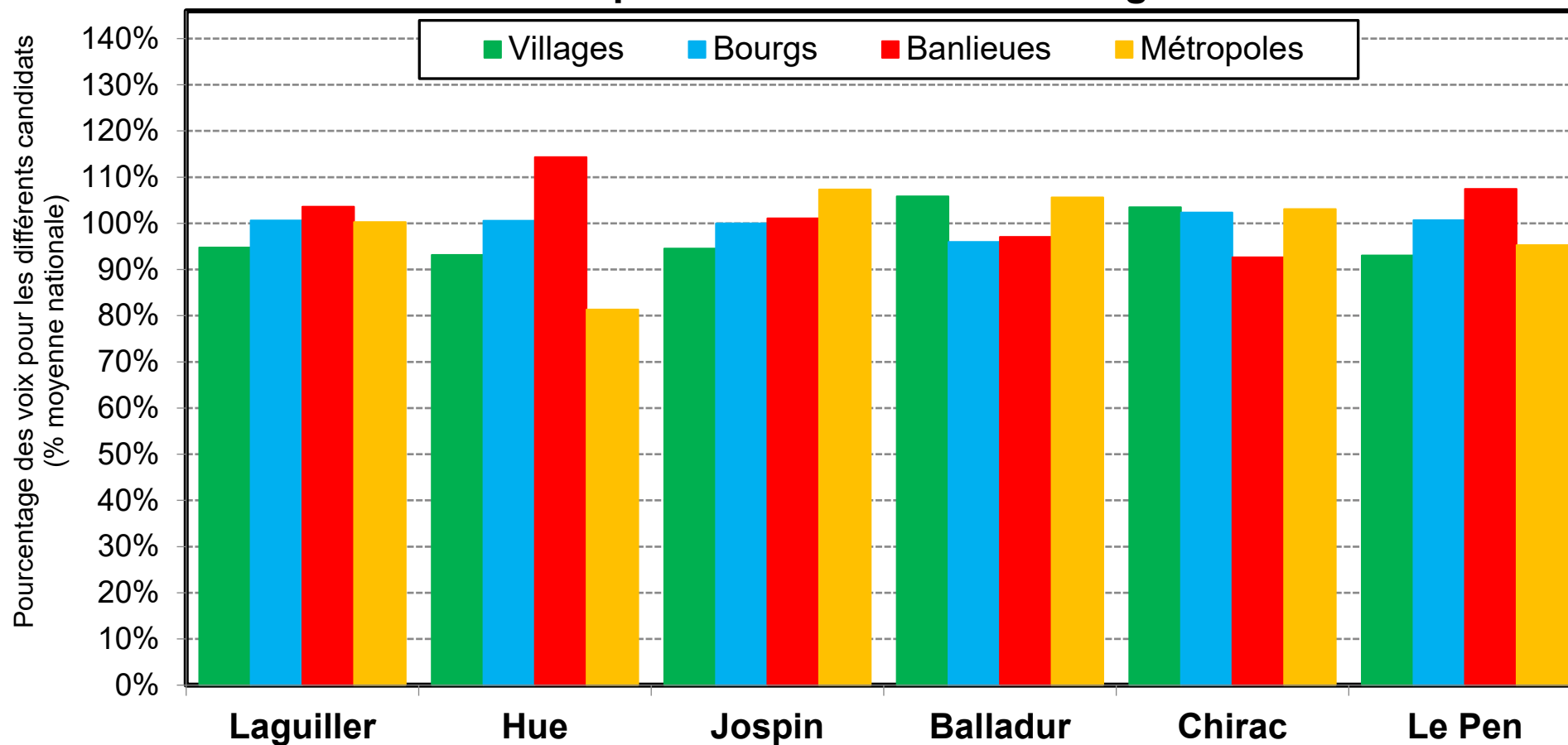
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.7e).

Le vote présidentiel 1995 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



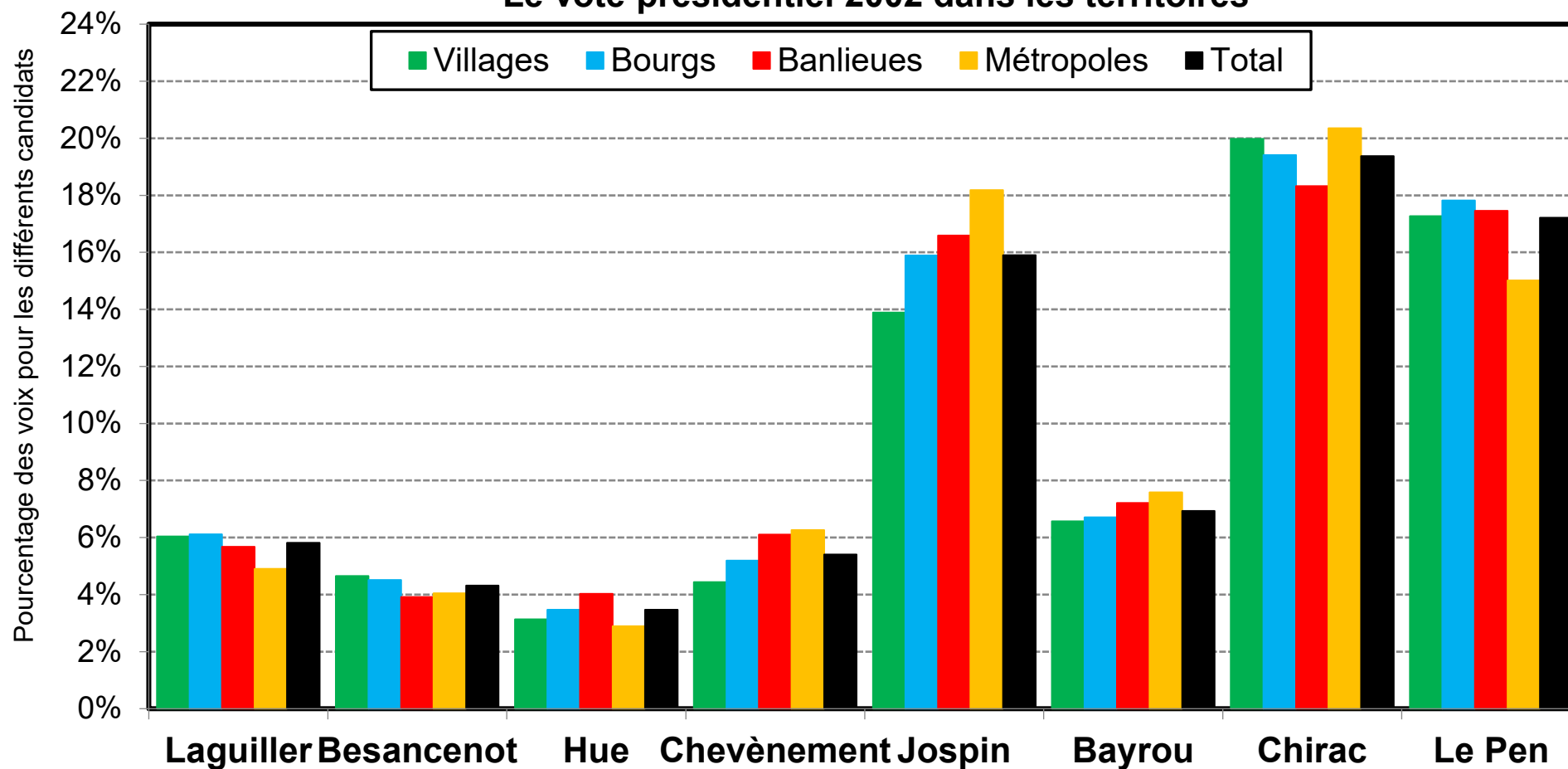
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.7f).

Le vote présidentiel 1995 et le clivage territorial



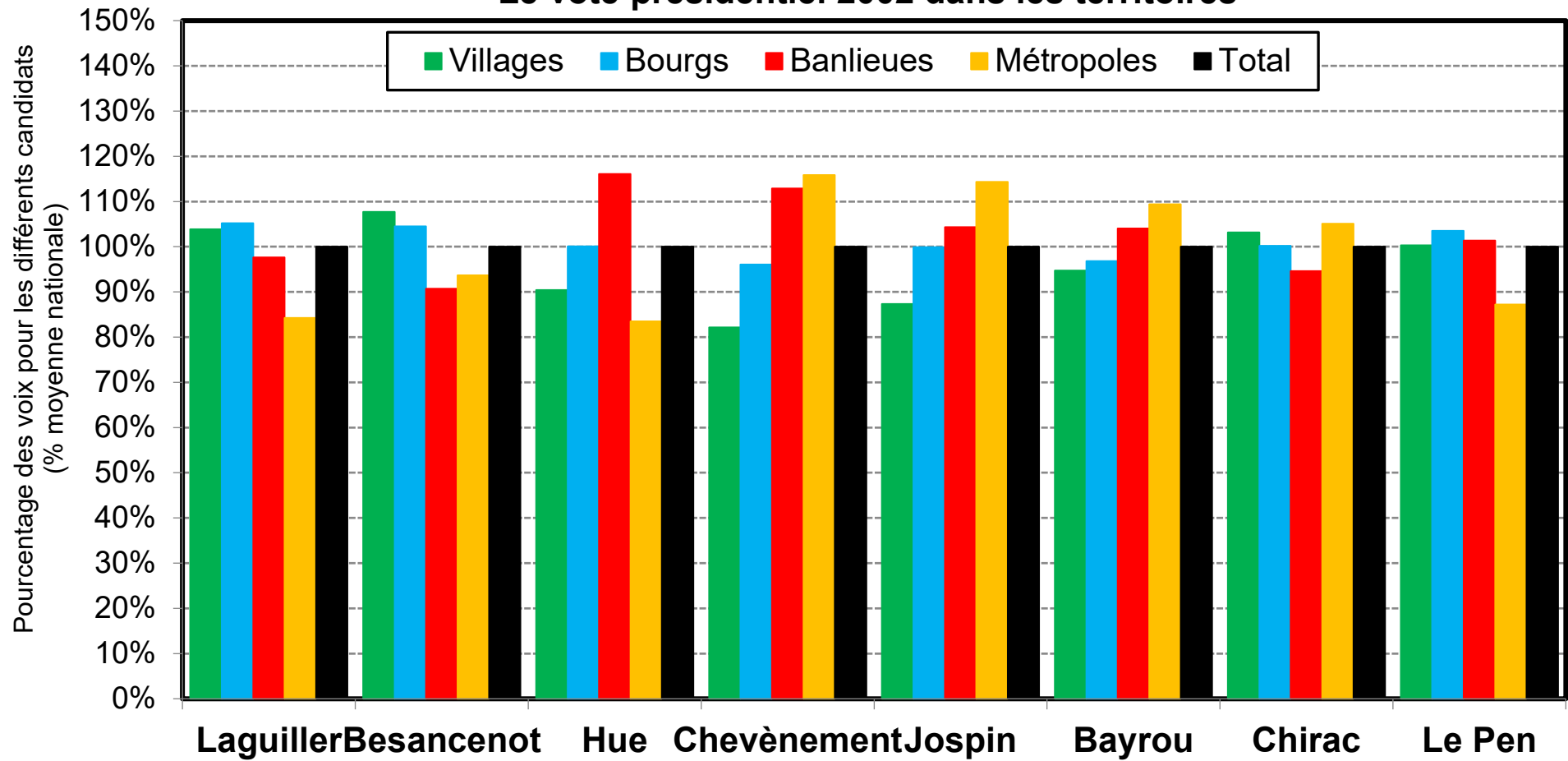
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1995, le candidat PCF Robert Hue (9% des voix au premier tour) réalise ses meilleurs scores dans les banlieues, alors que le candidat PS Lionel Jospin (23% des voix) a un profil territorial relativement équilibré, de même que les candidats de droite Edouard Balladur (19%) et Jacques Chirac (20%), issus tous deux du RPR, que le candidat FN Jean-Marie Le Pen (15%) et que la candidate LO Arlette Laguiller (5%). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.7g)

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



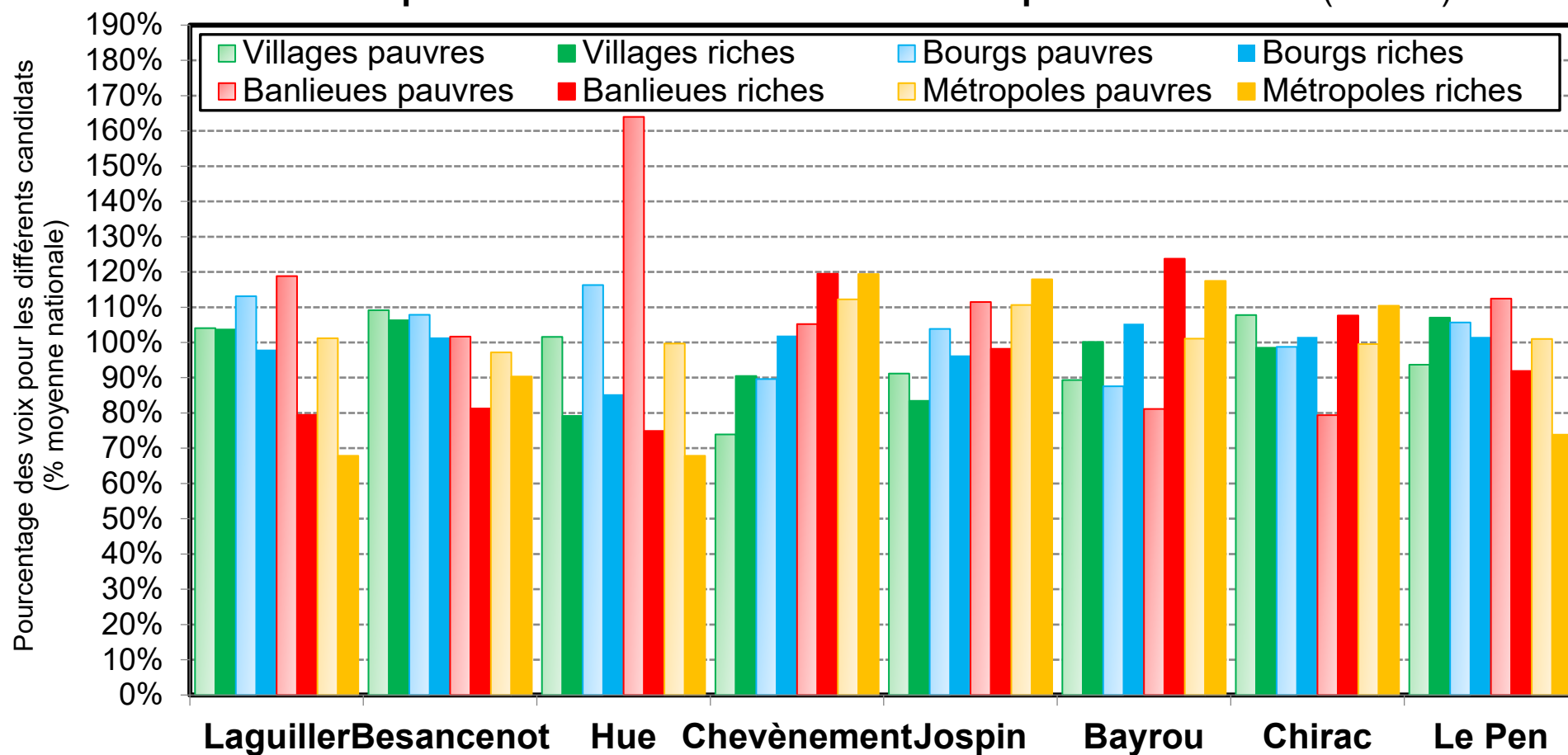
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8a).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



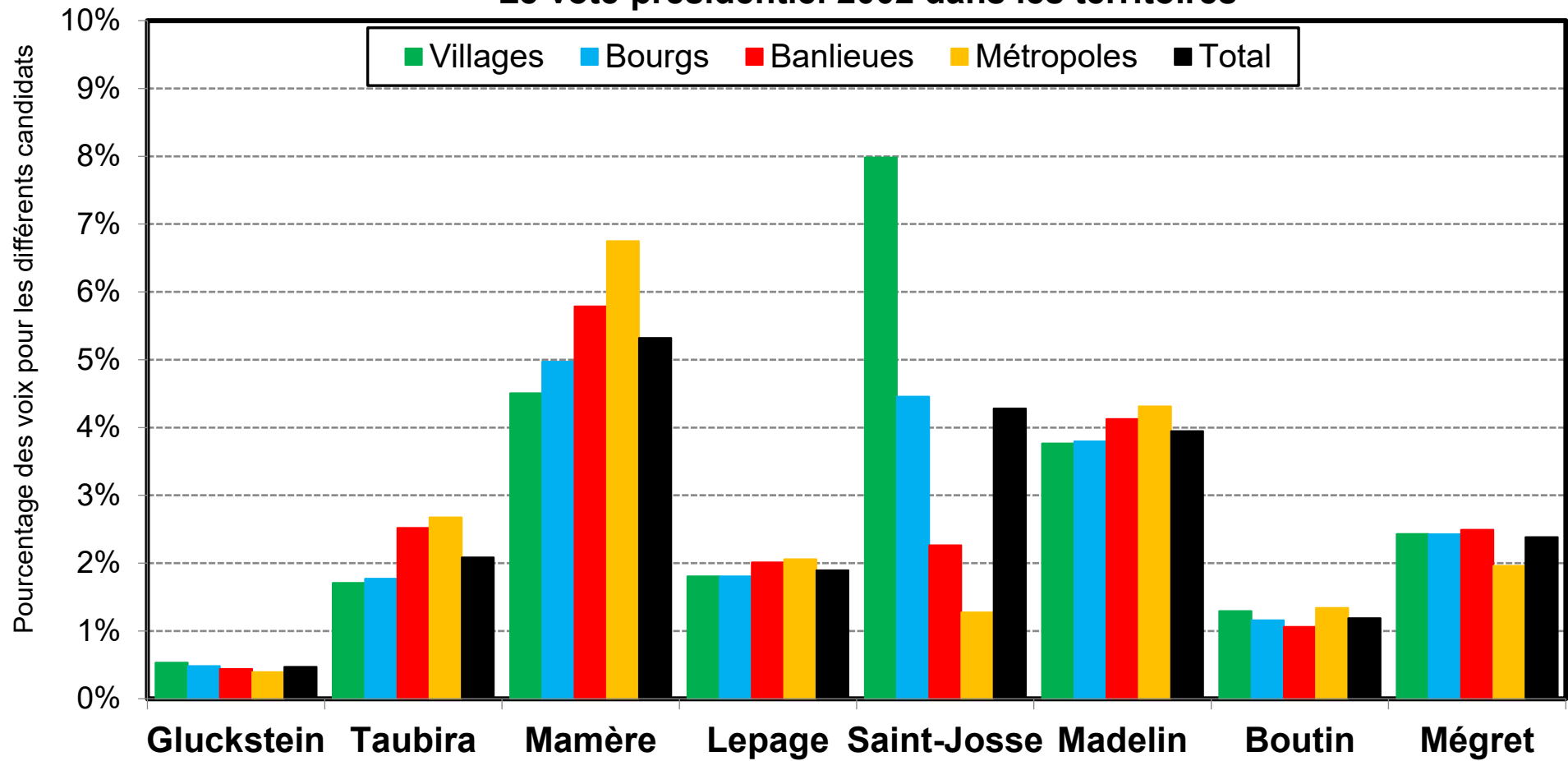
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8b).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



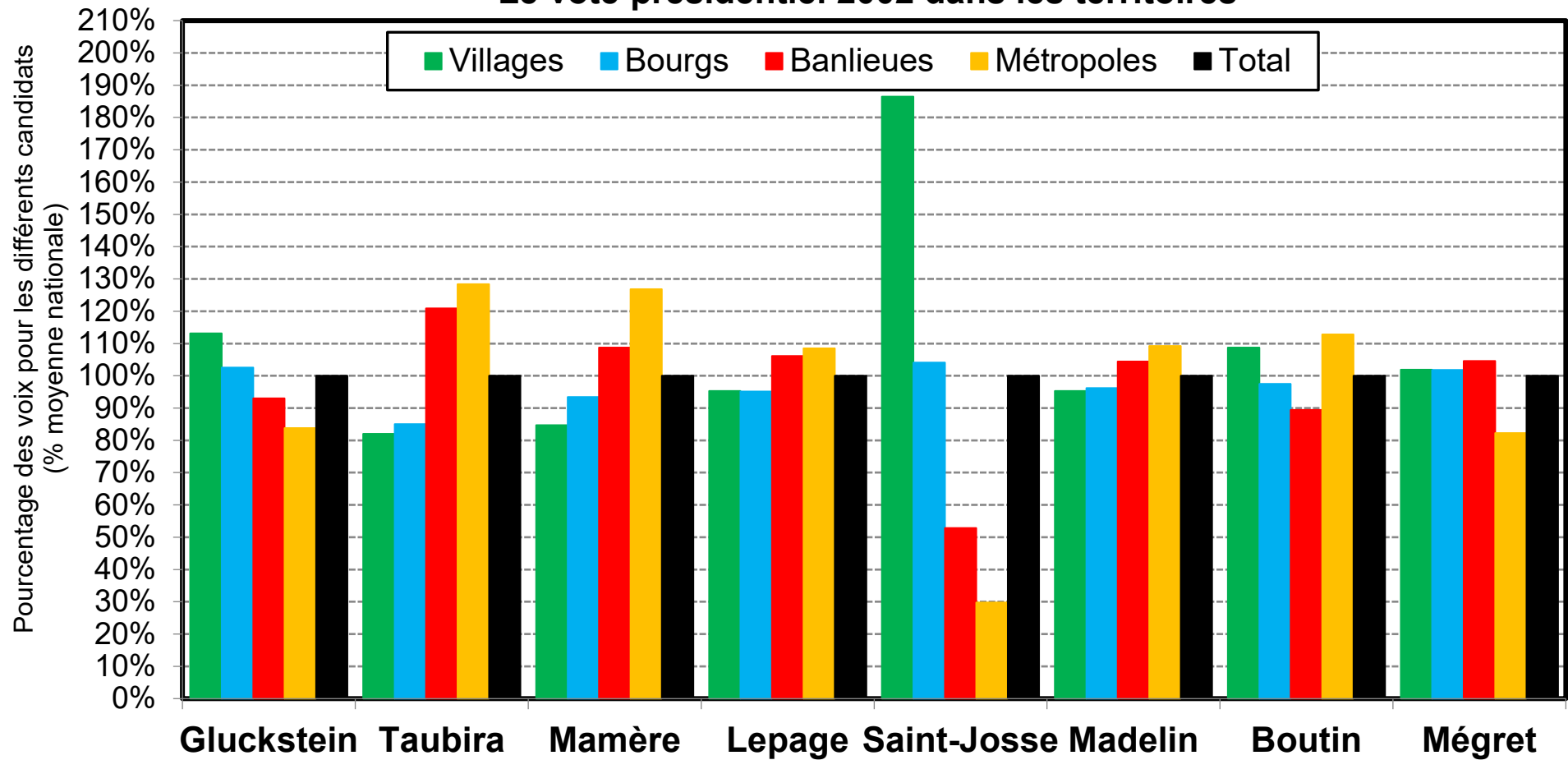
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8c).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



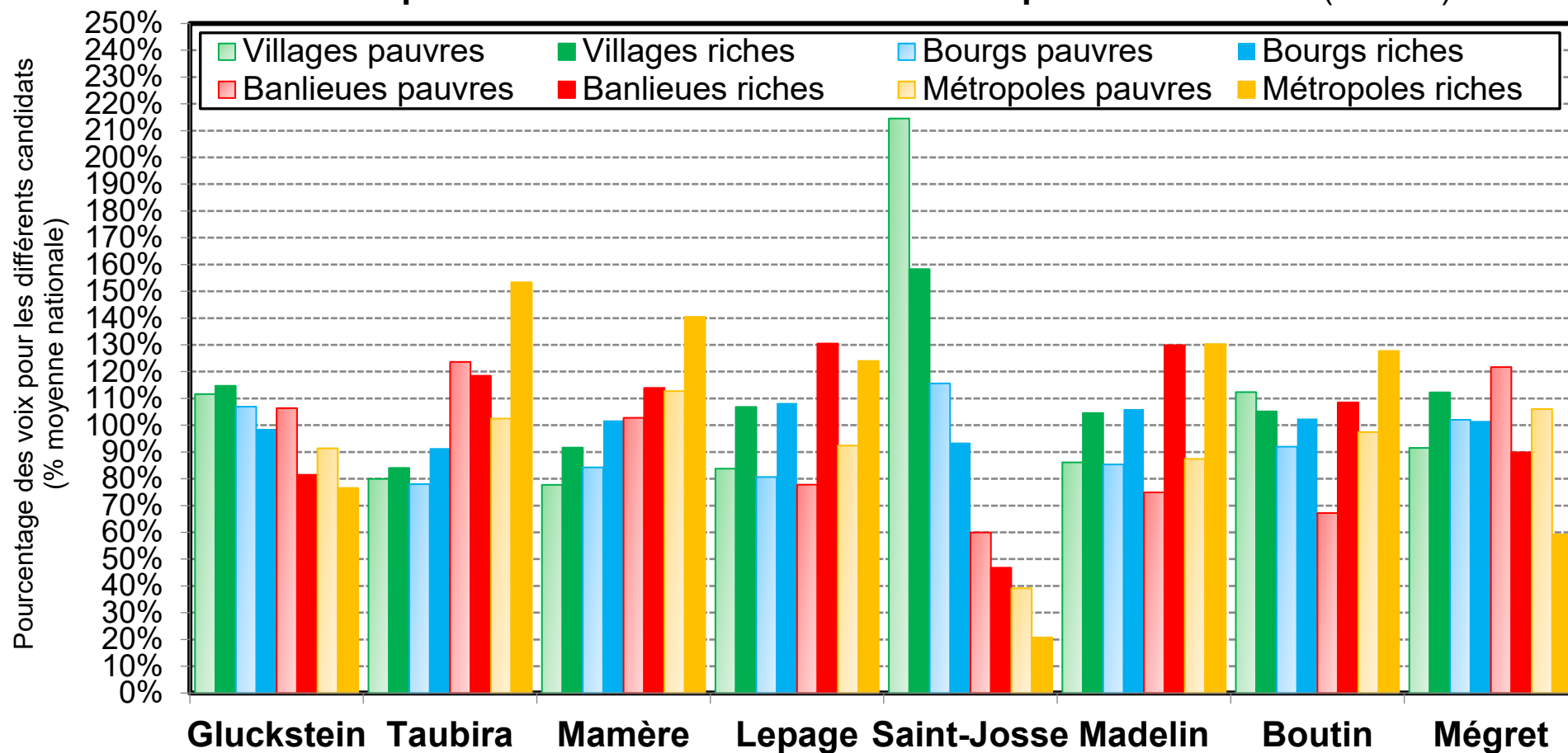
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8d).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



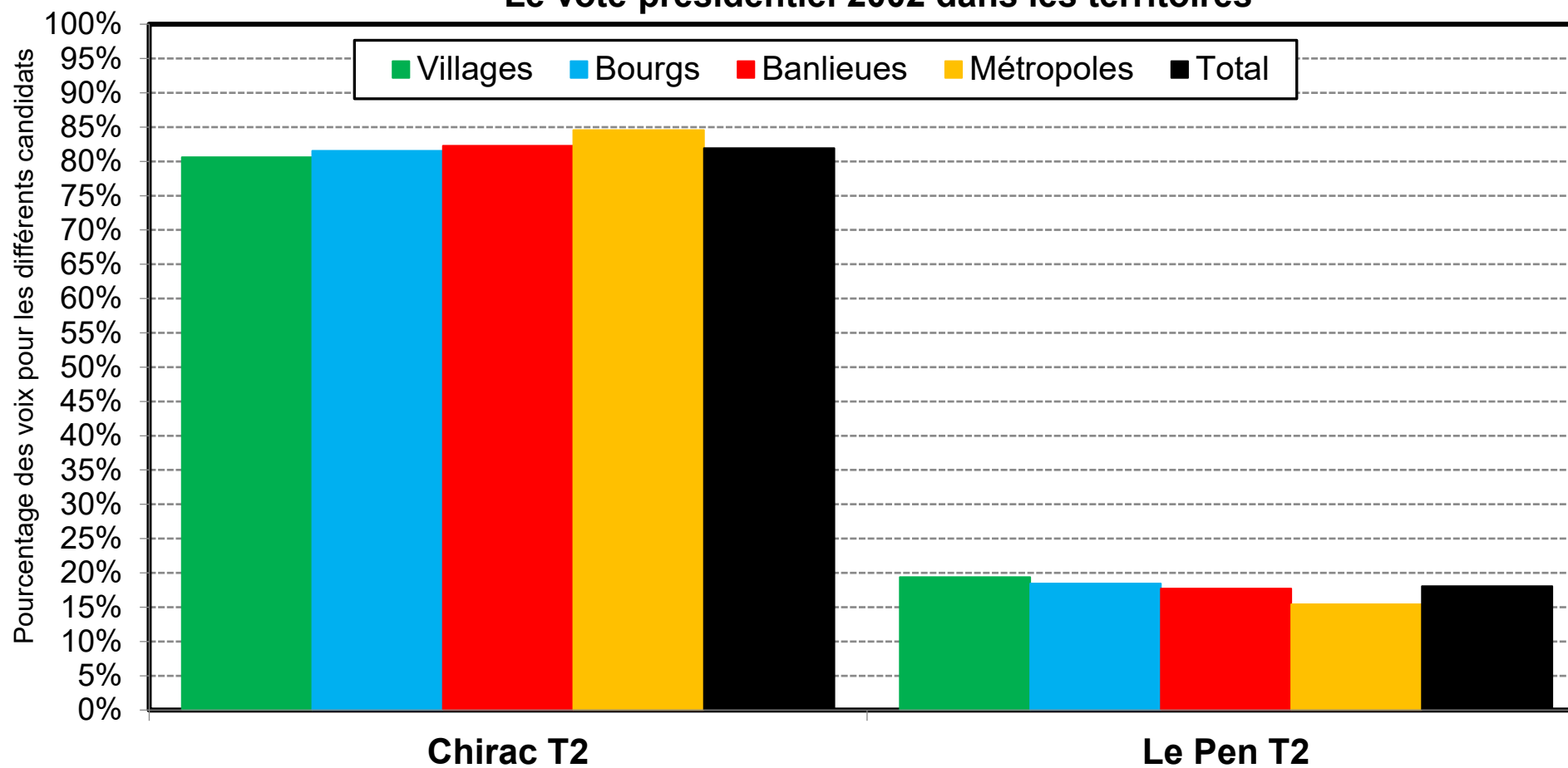
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8e).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



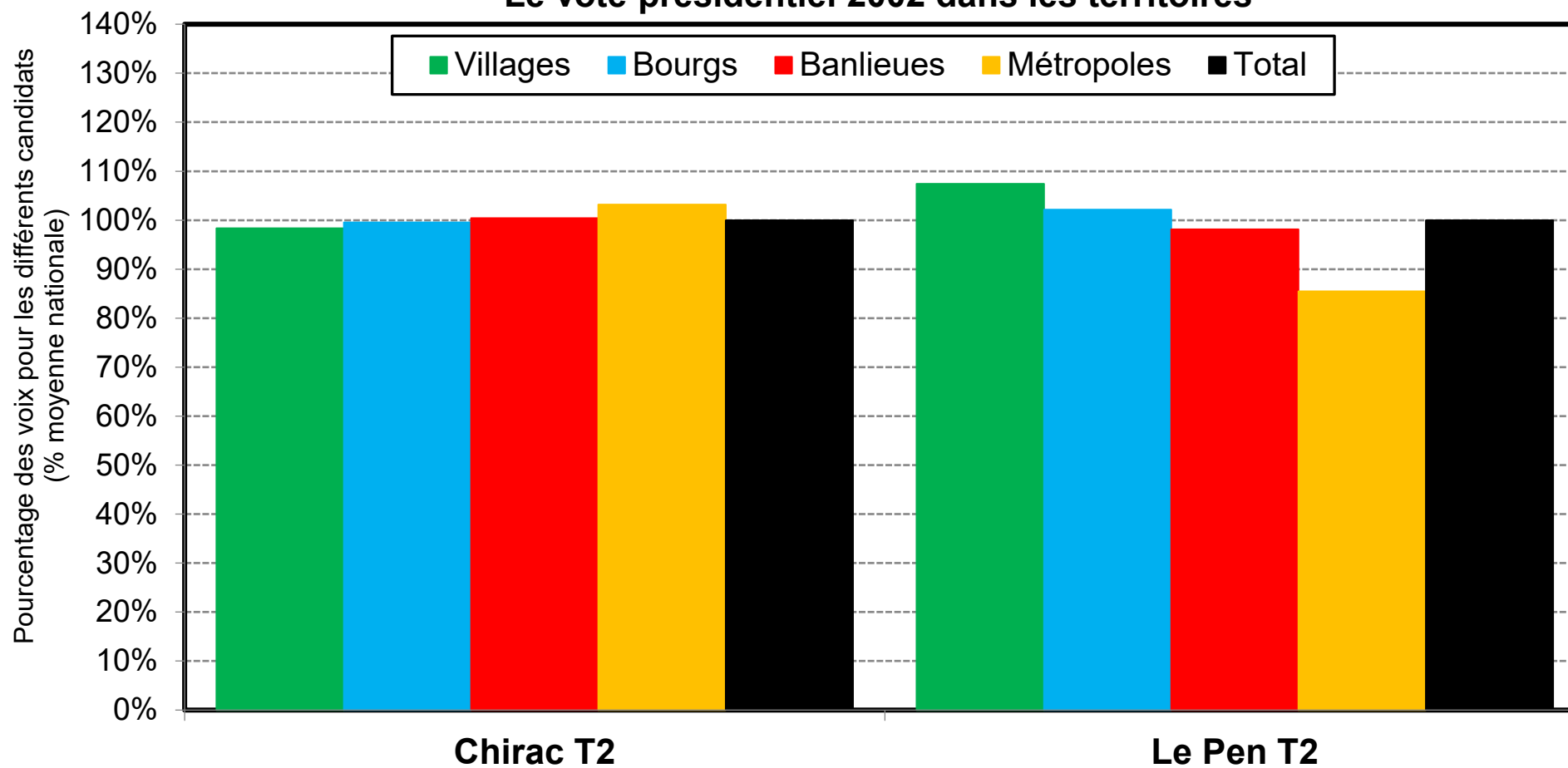
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8f).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



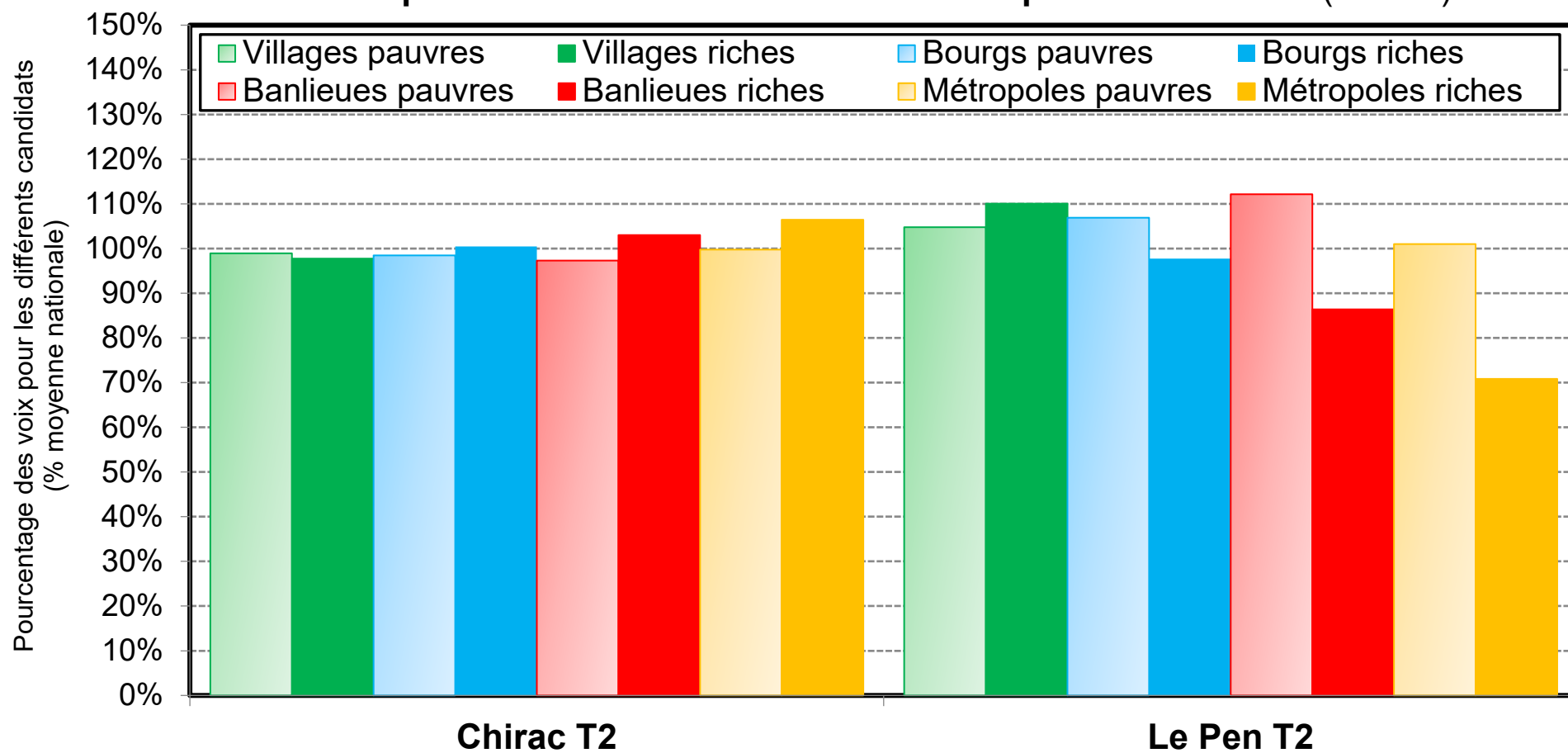
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8g).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



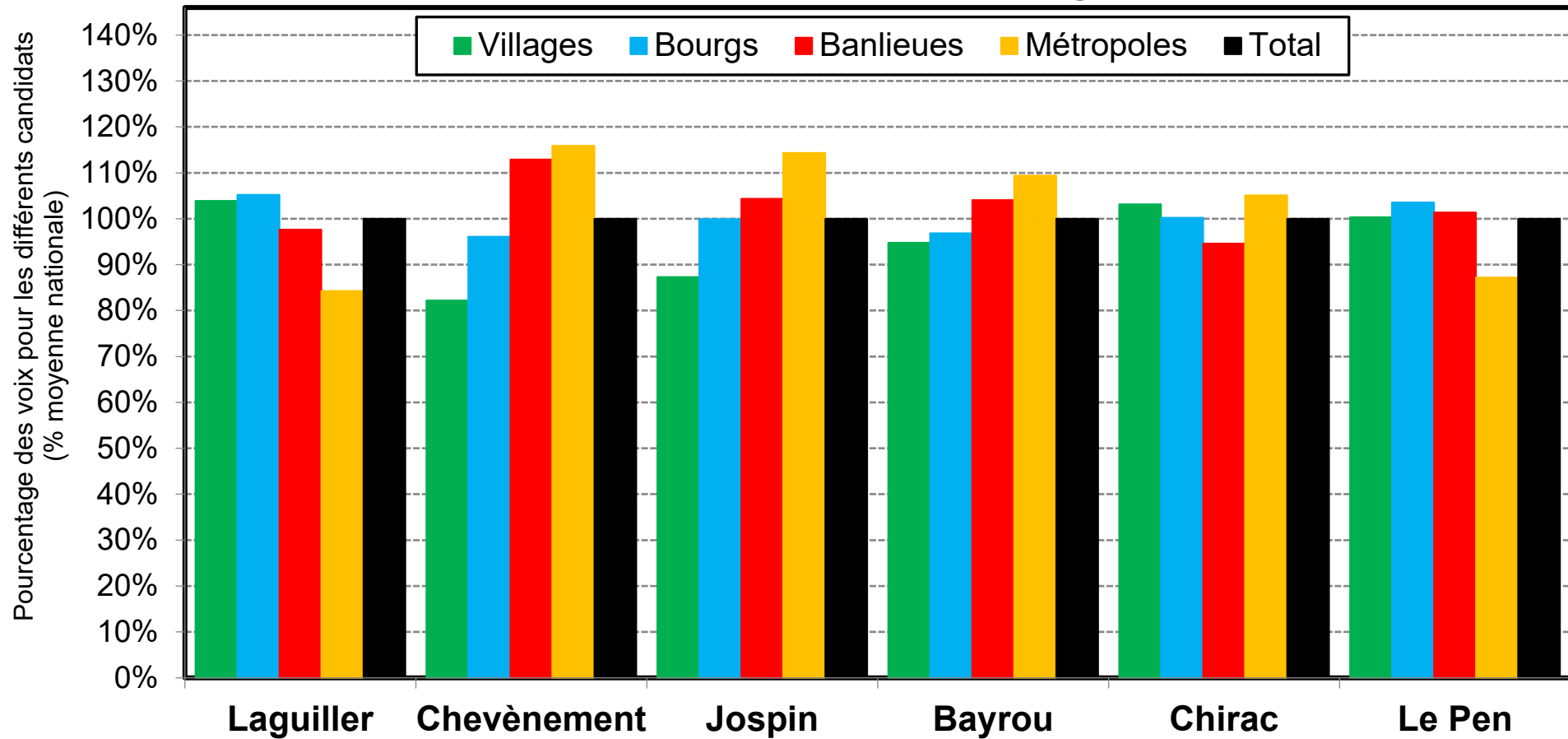
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8h).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8i).

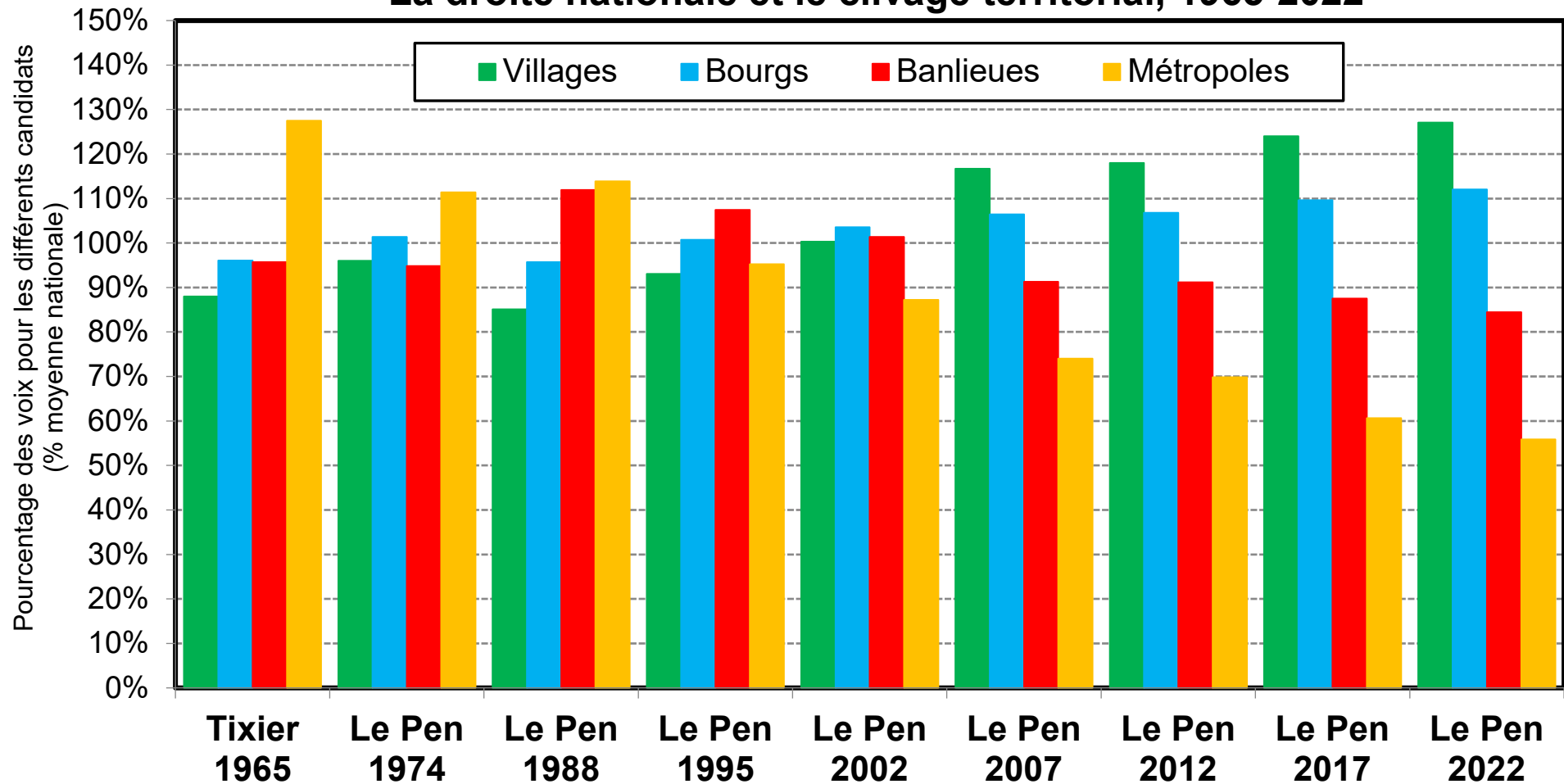
Le vote présidentiel 2002 et le clivage territorial



Lecture. Lors de la présidentielle de 1995, le candidat PCF Hue (9% des voix au premier tour) réalise ses meilleurs scores dans les banlieues, alors que le candidat PS Jospin (23% des voix) a un profil territorial relativement équilibré, de même que les candidats Balladur (19%) et Chirac (20%) issus tous deux du RPR, le candidat FN Le Pen (15%) est la candidate LO Laguiller (5%).

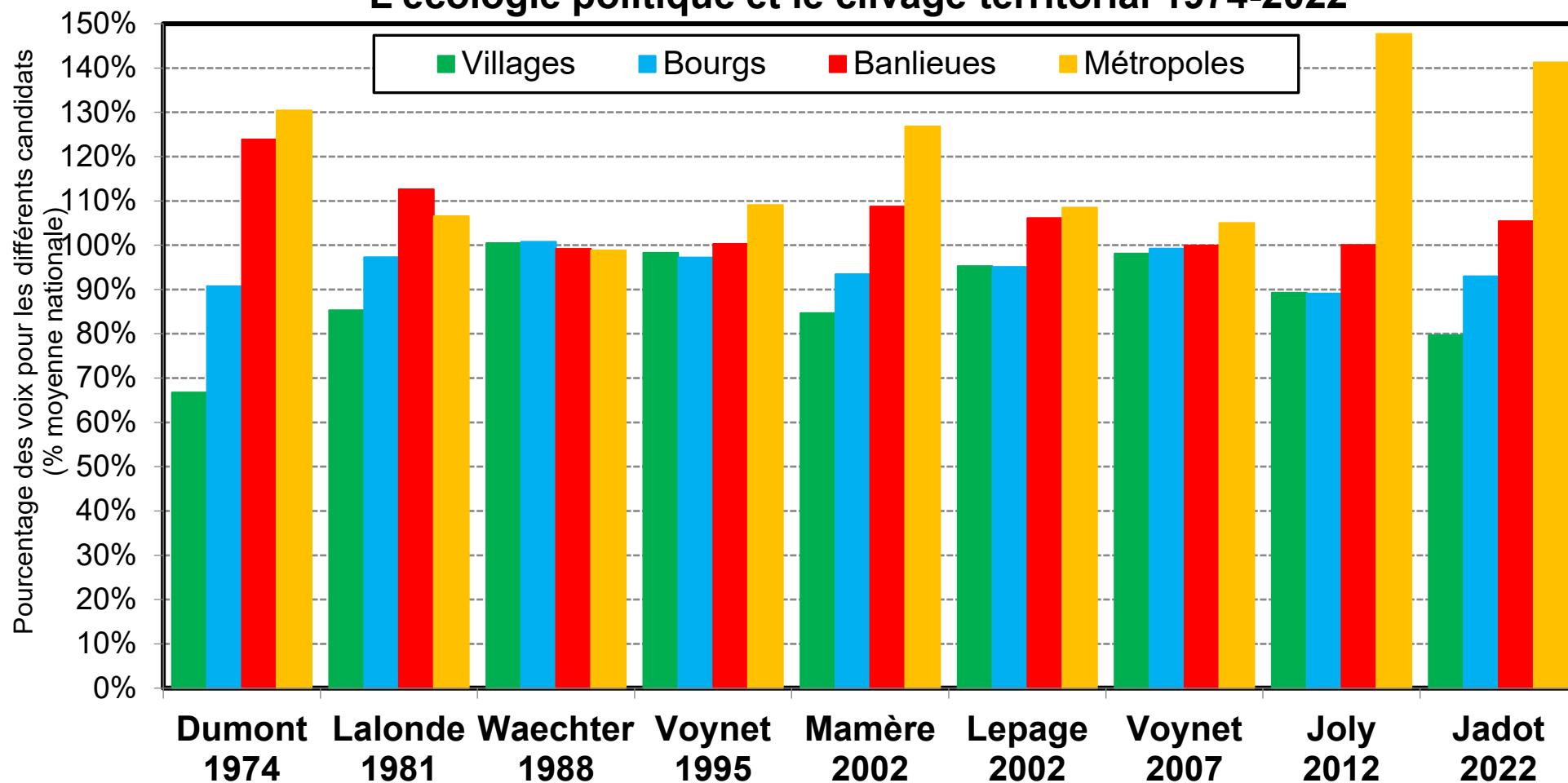
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique E2.8j)

La droite nationale et le clivage territorial, 1965-2022



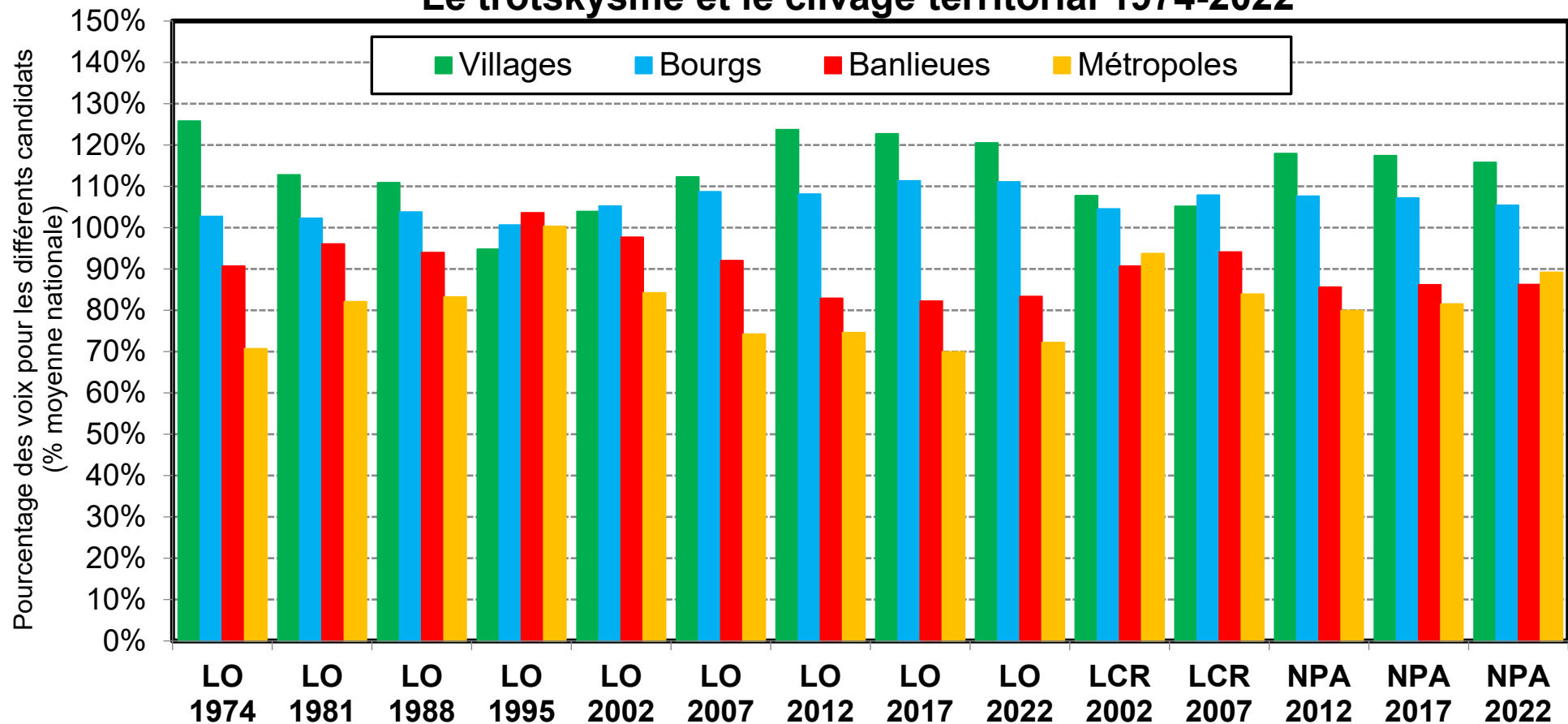
Lecture. Les représentants de la droite nationale à l'élection présidentielle avaient un profil de vote principalement urbain avec Tixier-Vignancour en 1965 (5% des voix) et J.M. Le Pen en 1974 (1%) et 1988 (14%), puis le profil s'inverse et se ruralise avec J.M. Le Pen entre 1995 (15%), 2002 (18%) et 2007 (11%), avant de devenir de plus en plus rural avec M. Le Pen en 2012 (18%), 2017 (22%) et 2022 (23%). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8k).

L'écologie politique et le clivage territorial 1974-2022



Lecture. Les représentants de l'écologie politique aux scrutins présidentiels menés de 1974 à 2022, qu'il s'agisse de Dumont (1% des voix), Lalonde (4%), Waechter (4%), Voynet (3%), Mamère (5%), Lepage (2%), Voynet (2%) ou Jadot (5%), ont presque toujours réalisé des scores plus élevés dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec même une accélération de cette tendance en fin de période. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8l).

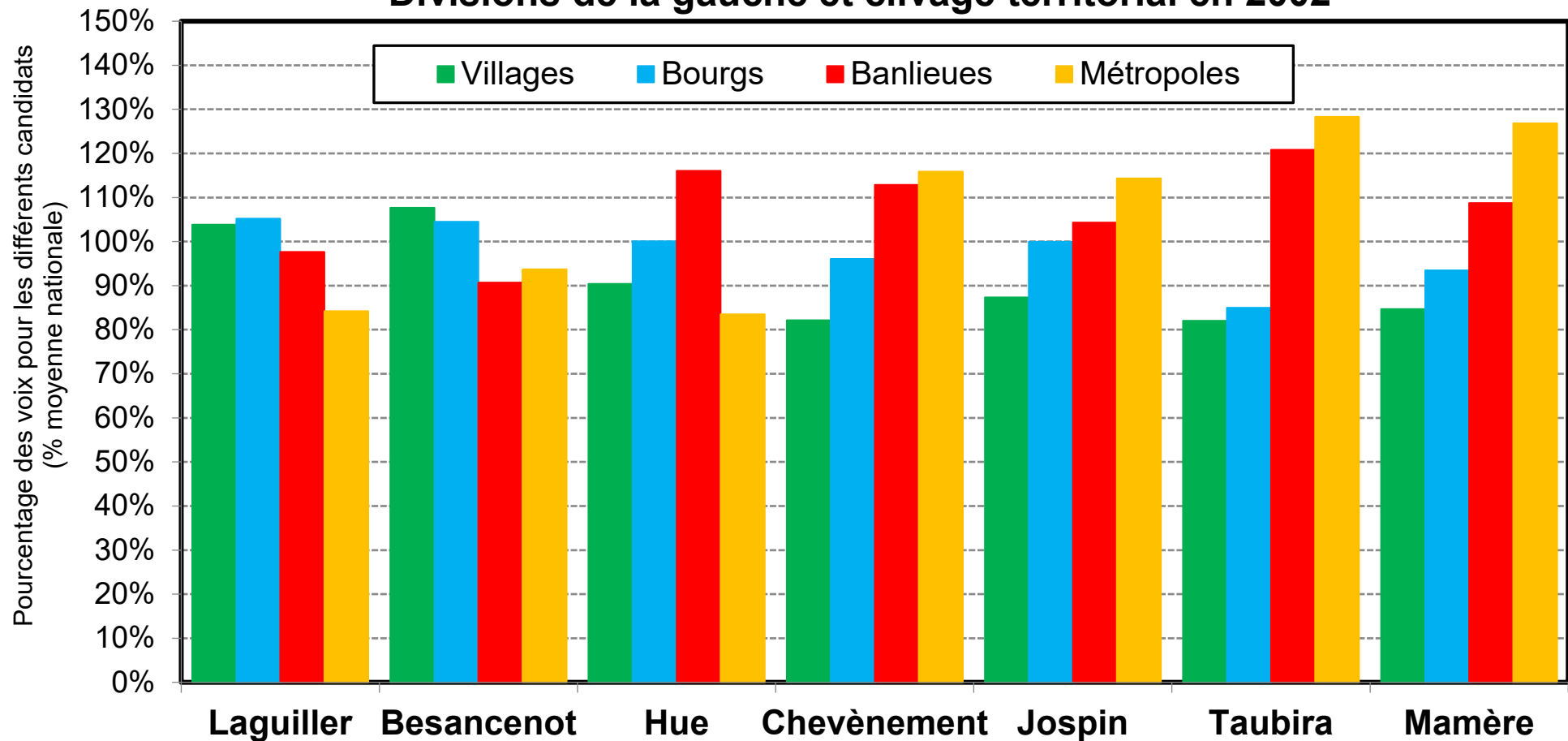
Le trotskysme et le clivage territorial 1974-2022



Lecture. Le parti trotskyste LO a été représenté aux élections présidentielles par Arlette Laguiller en 1974 (2% des voix), 1981 (2%), 1988 (2%), 1995 (5%), 2002 (6%) et 2007 (1%), et par Nathalie Arthaud en 2012 (1%), 2017 (1%) et 2022 (1%). La LCR a été représentée par Olivier Besancenot en 2002 (5%) et 2007 (4%) et le NPA par Philippe Poutou en 2012 (1%), 2017 (1%) et 2022 (1%). Le vote LO, LCR et NPA a été systématiquement plus fort dans les villages et bourgs que dans les banlieues et métropoles pour l'ensemble de ces élections, sauf lors de la première percée de LO en 1995.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8m).

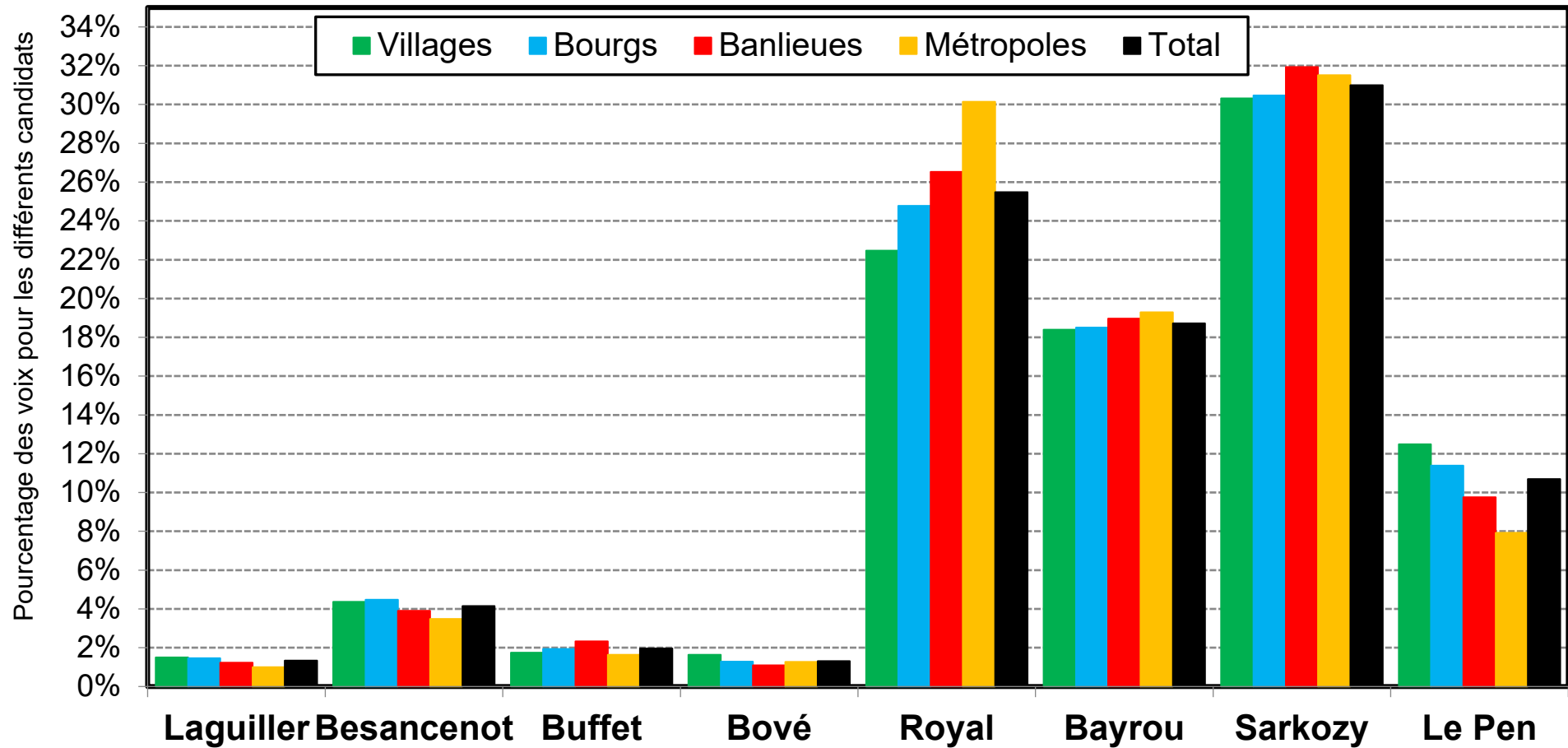
Divisions de la gauche et clivage territorial en 2002



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2002, les candidats de gauche sont très divisés et se caractérisent par des profils territoriaux différents. Arlette Laguiller (LO, 6% des voix) et Olivier Besancenot (LCR, 4%) réalisent leurs meilleurs scores dans les villages et les bourgs, Robert Hue (PCF, 3%) dans les banlieues, et Jean-Pierre Chevènement (MDC, 5%), Lionel Jospin (PS, 16%), Christiane Taubira (PRG, 2%) et Noël Mamère (Les Verts, 5%) dans les métropoles et les banlieues.

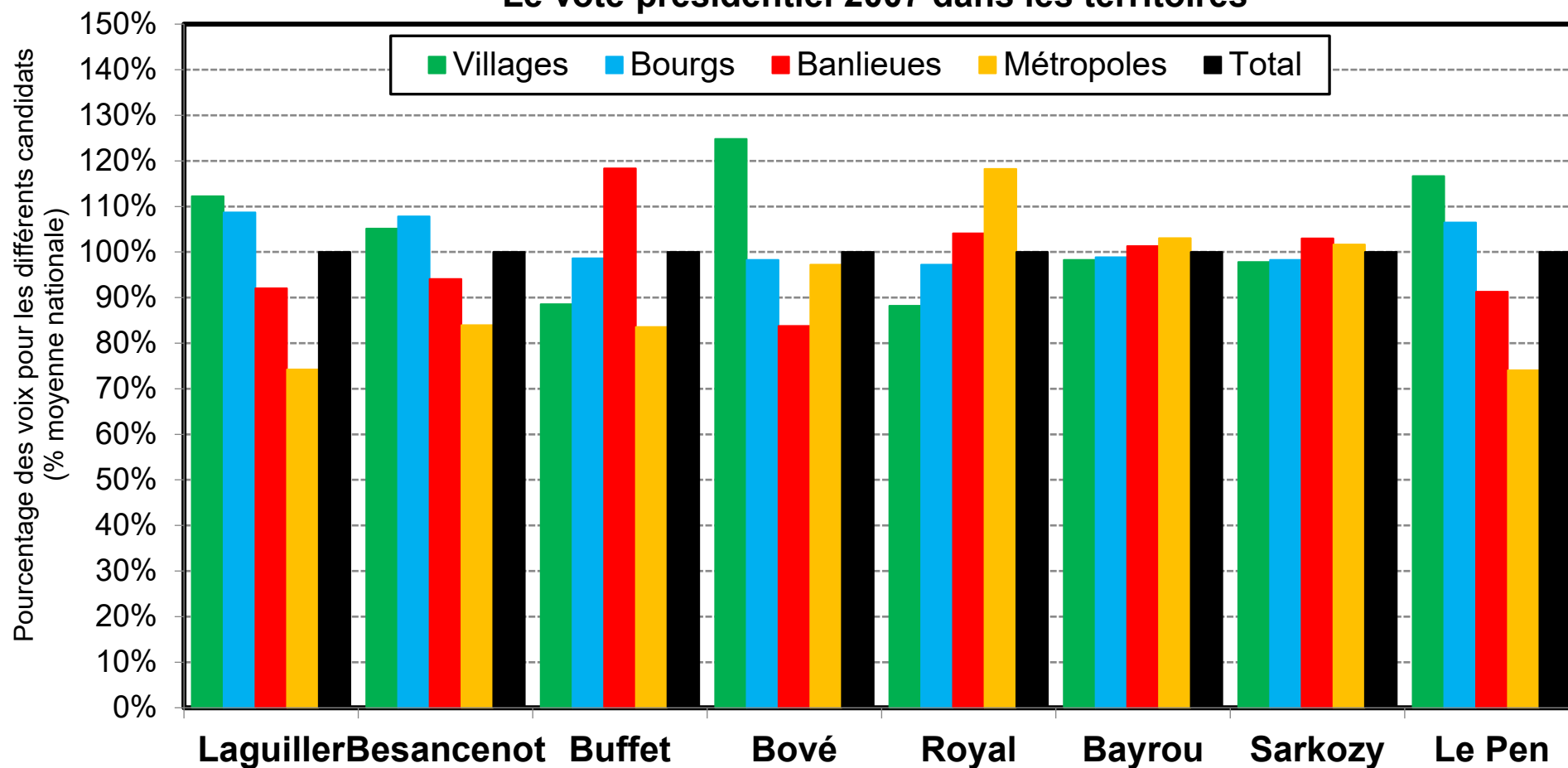
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.8n).

Le vote présidentiel 2007 dans les territoires



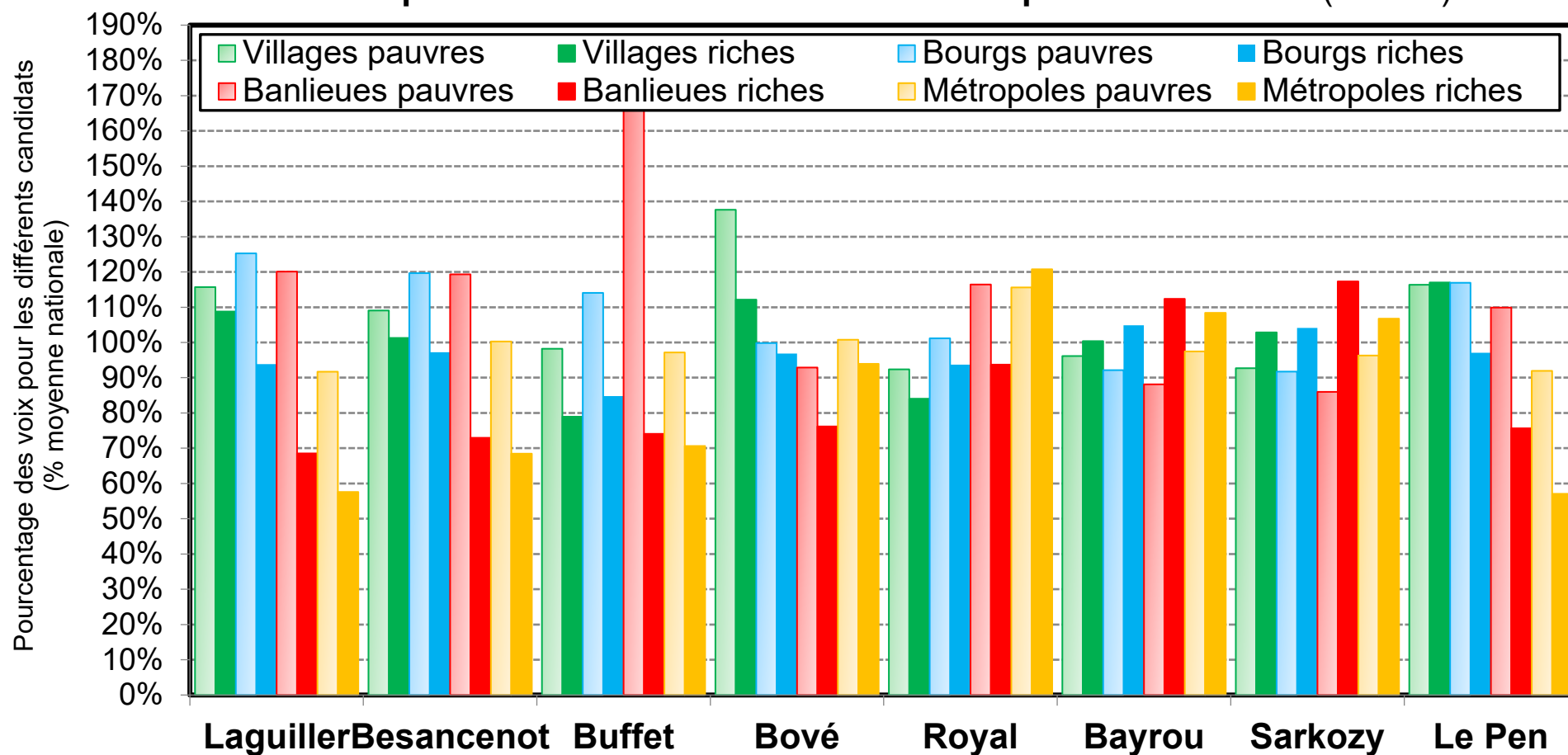
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9a).

Le vote présidentiel 2007 dans les territoires



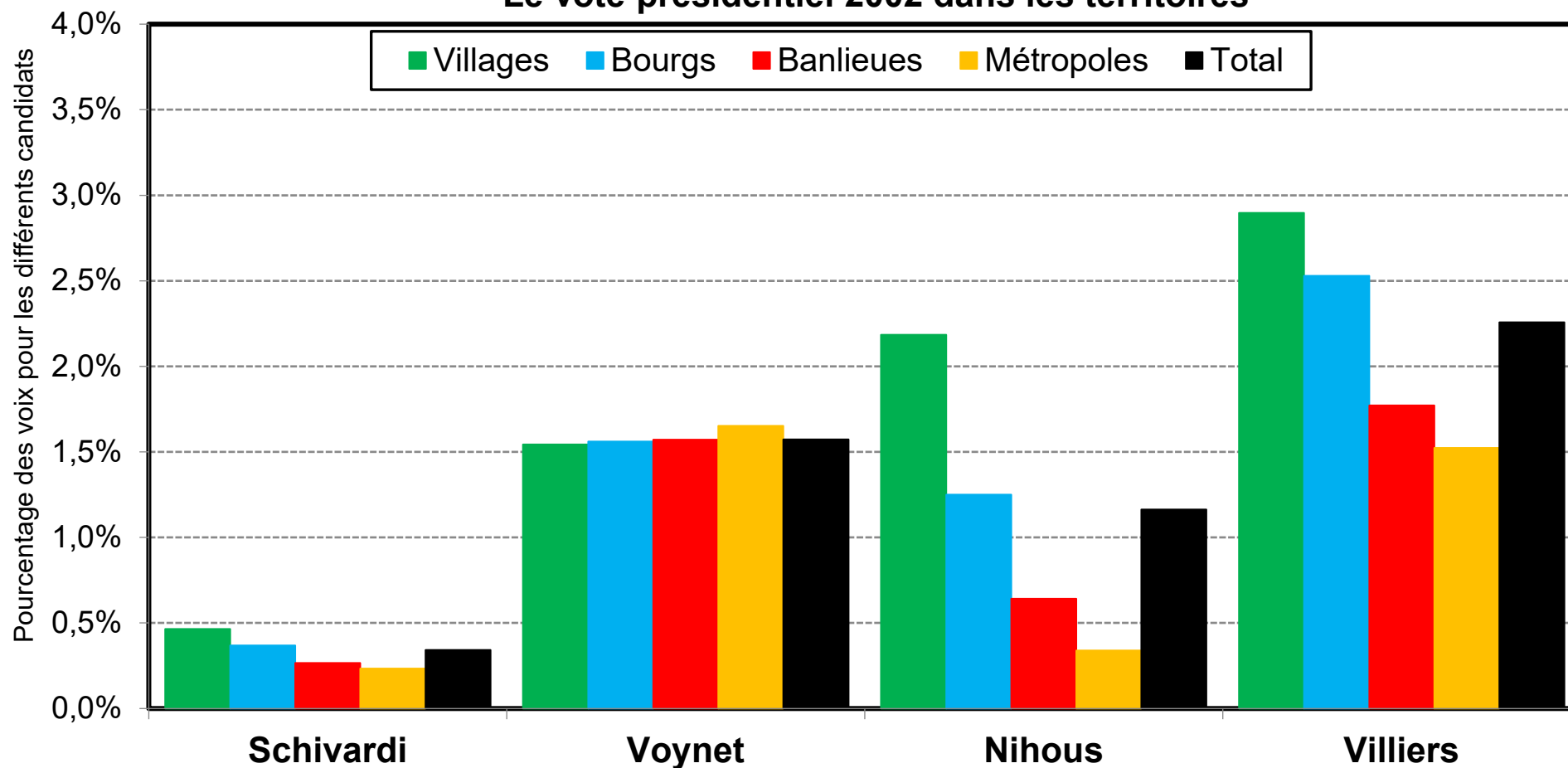
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9b).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



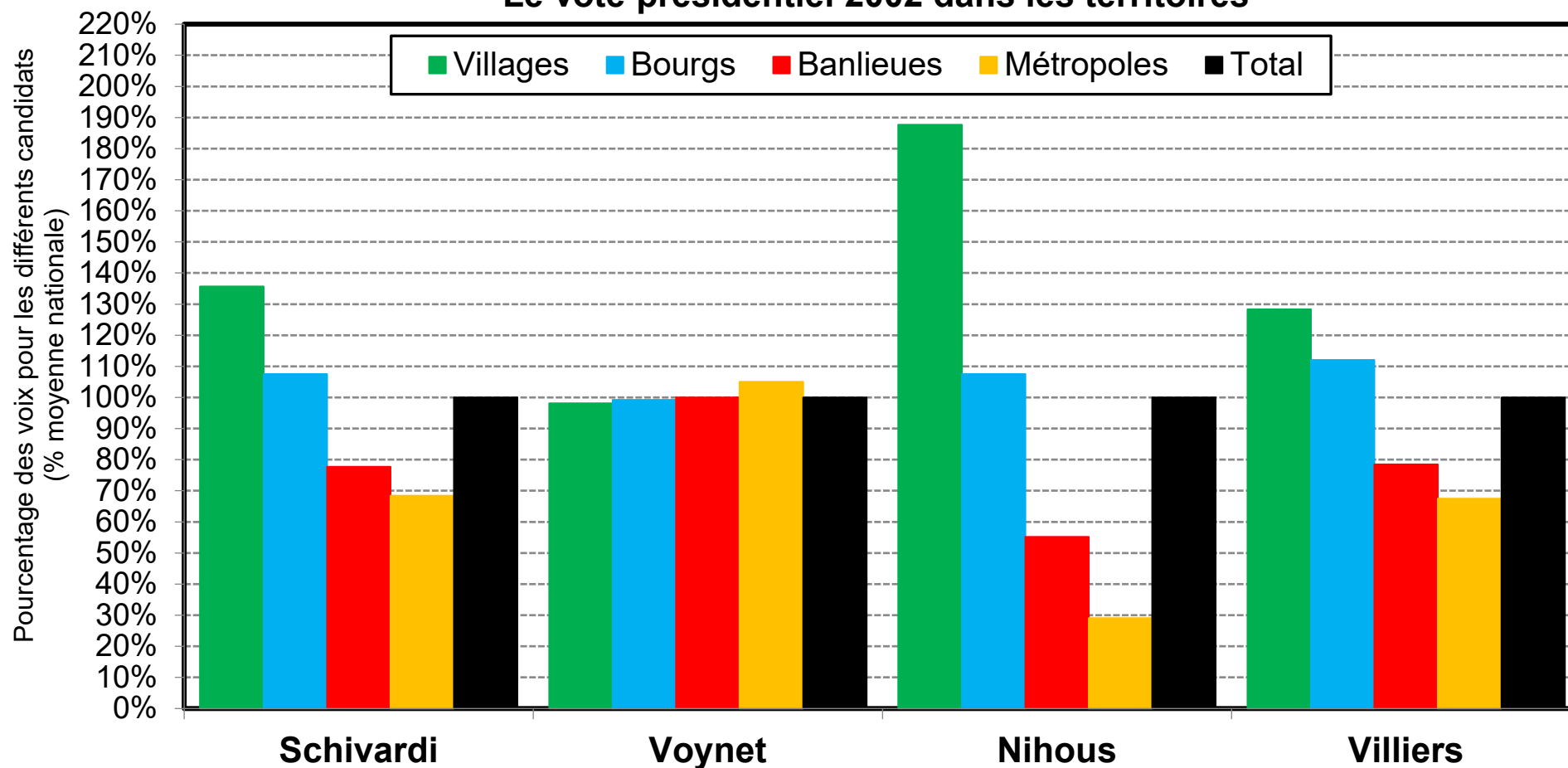
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9c).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



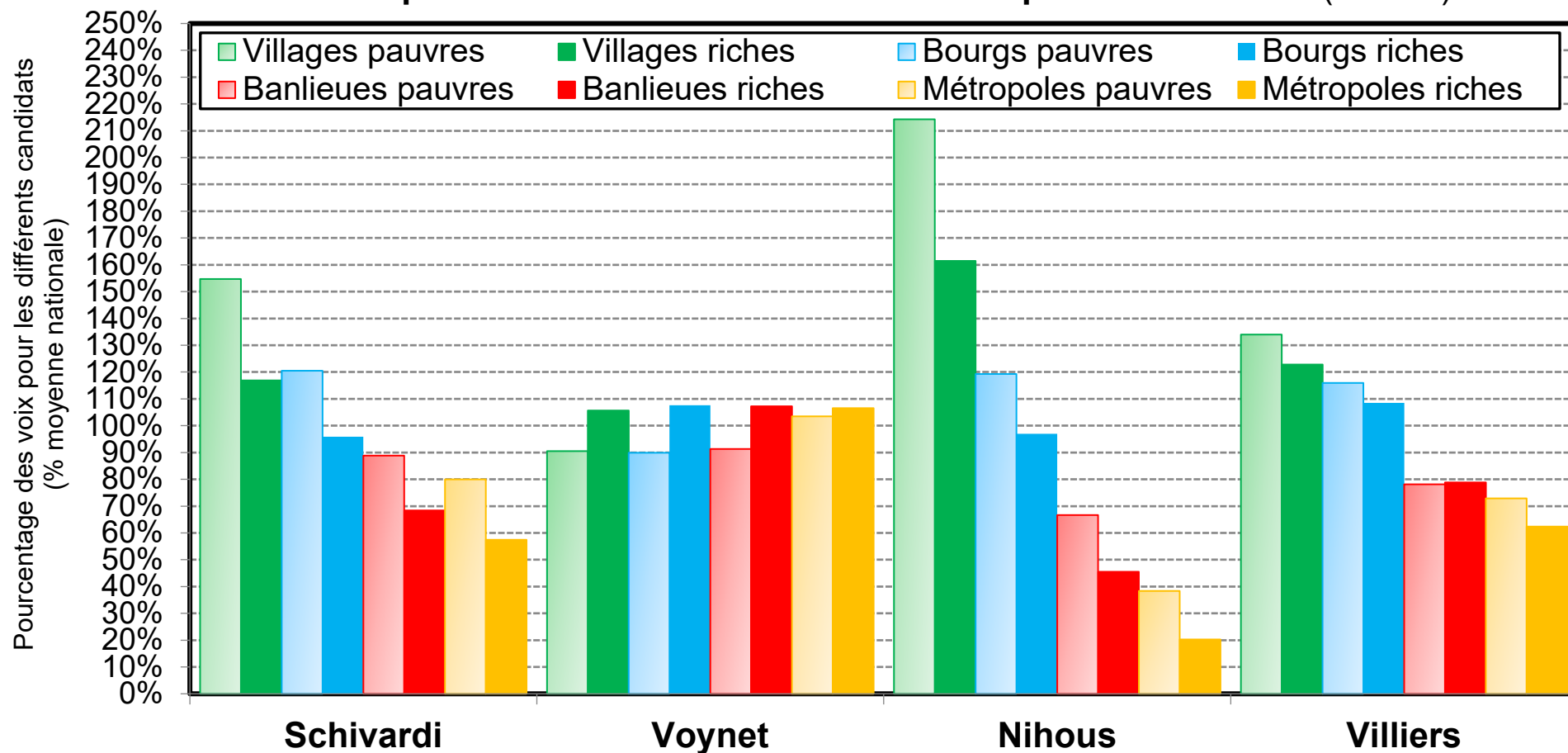
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9d).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



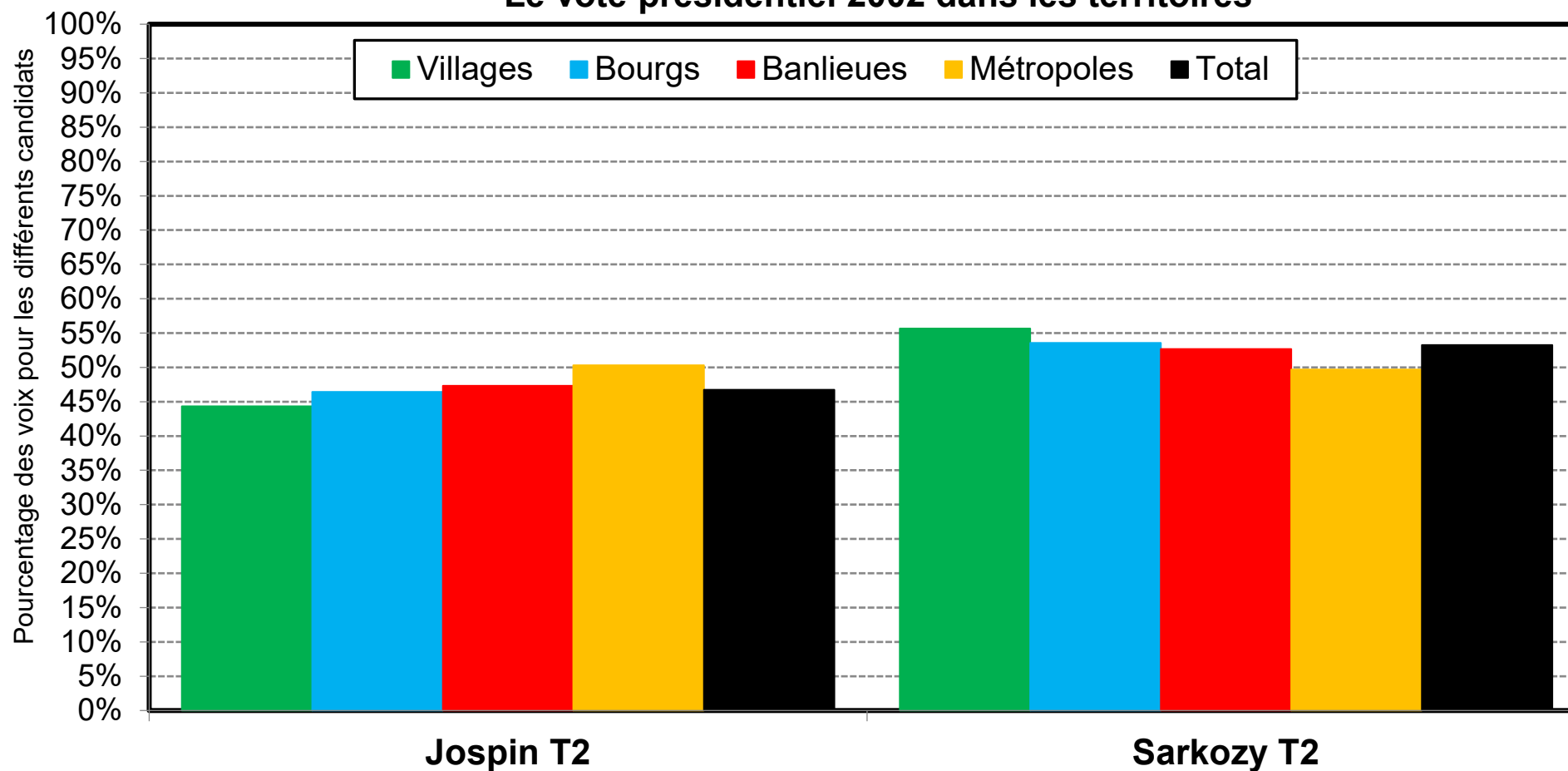
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9e).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



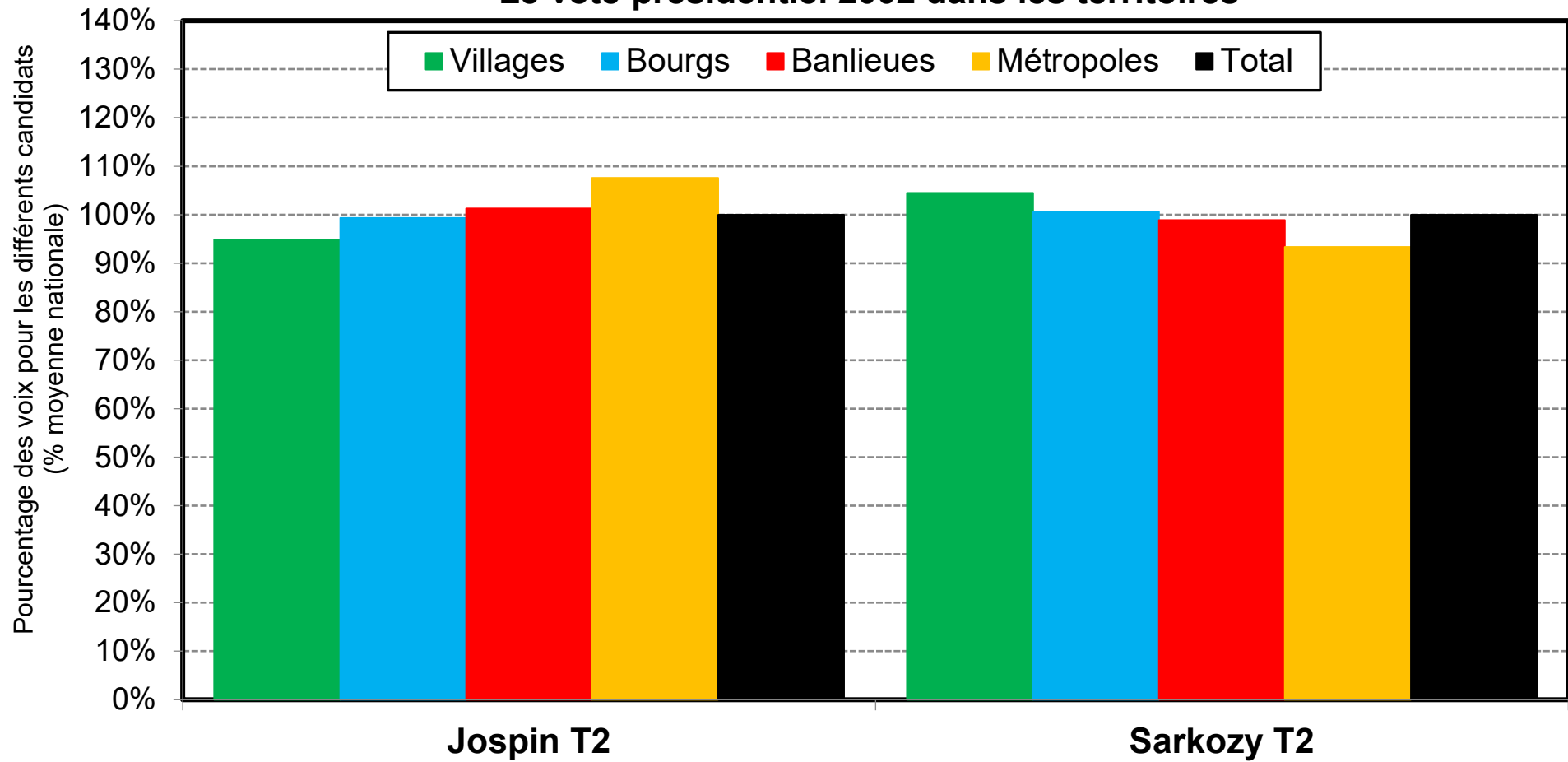
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9f).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



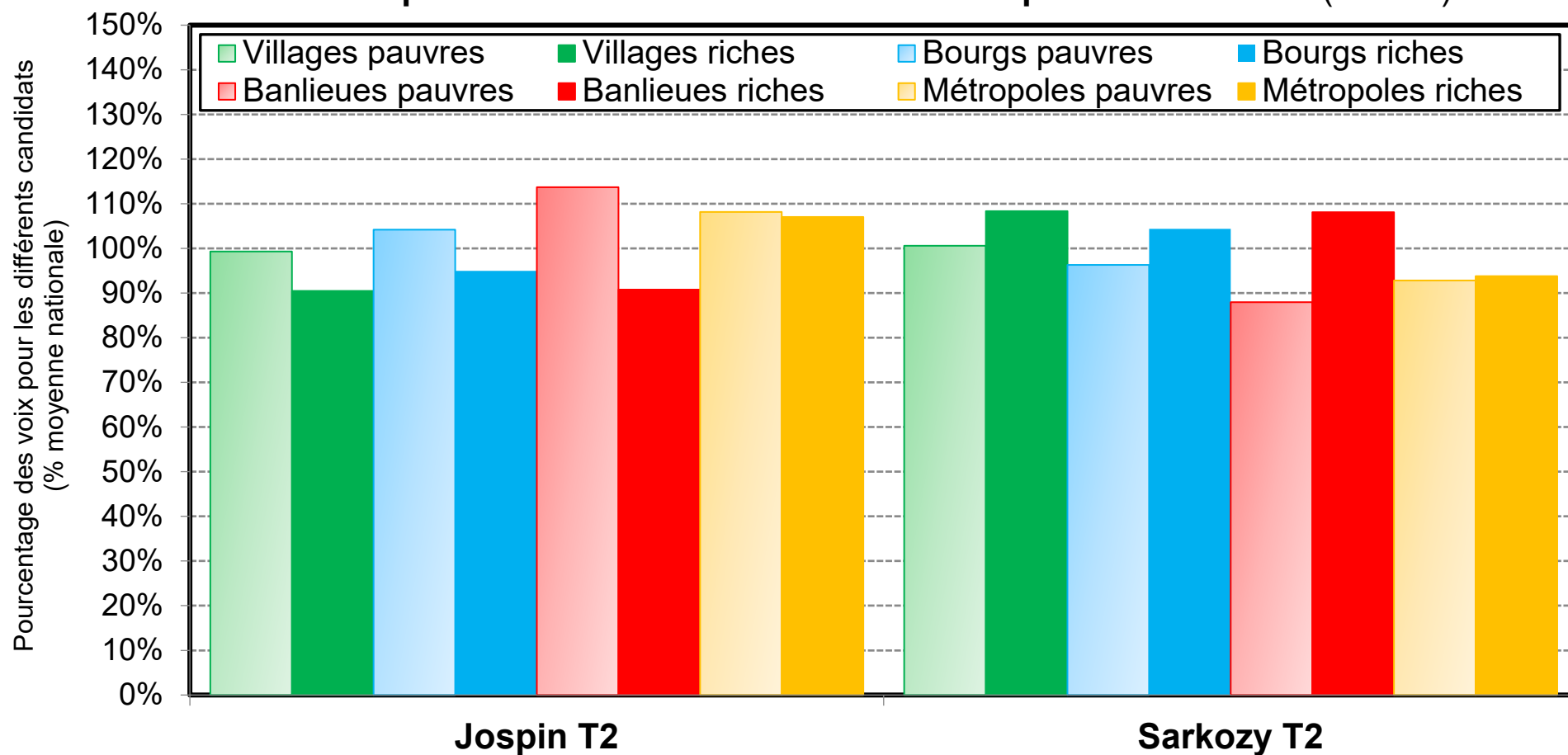
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9g).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires



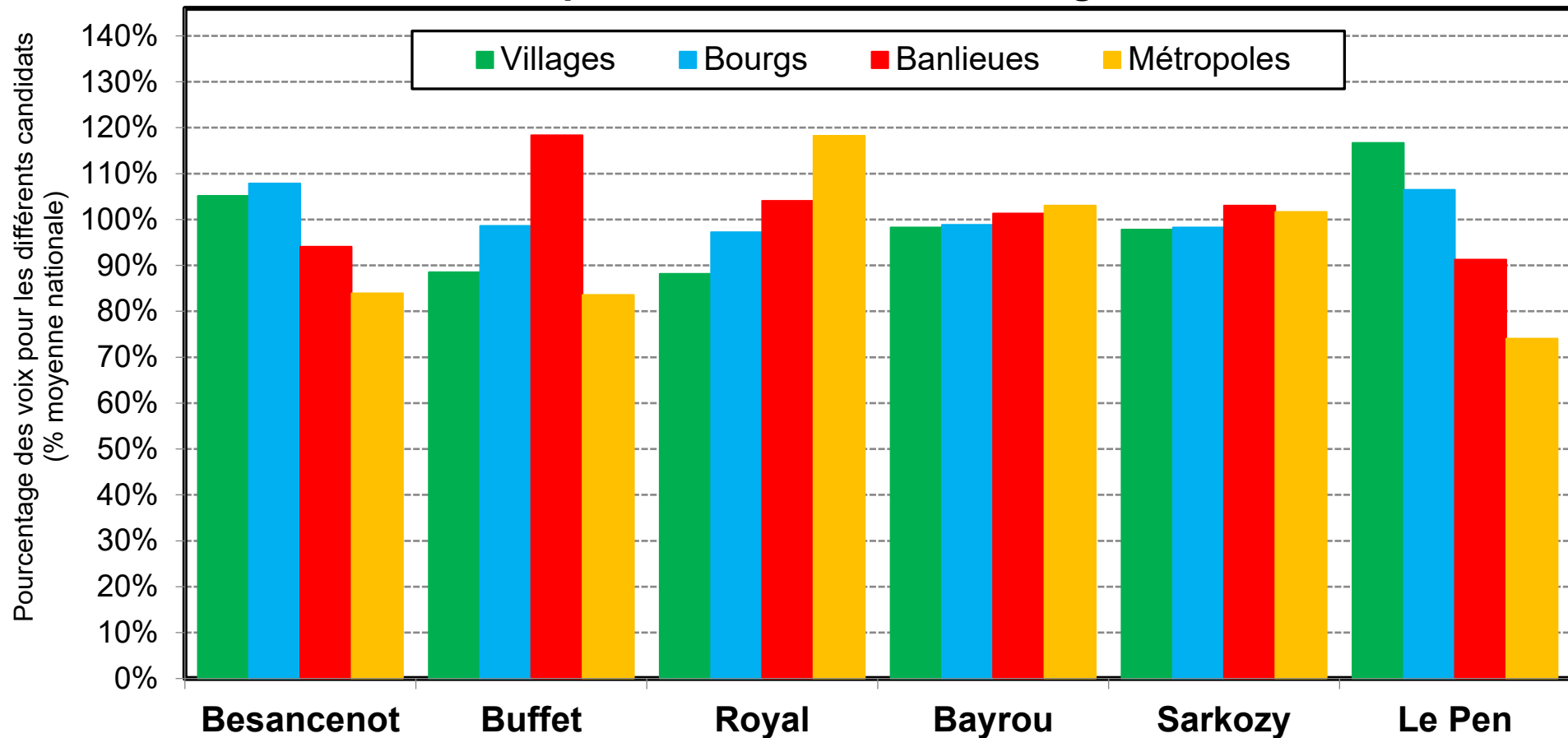
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9h).

Le vote présidentiel 2002 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9i).

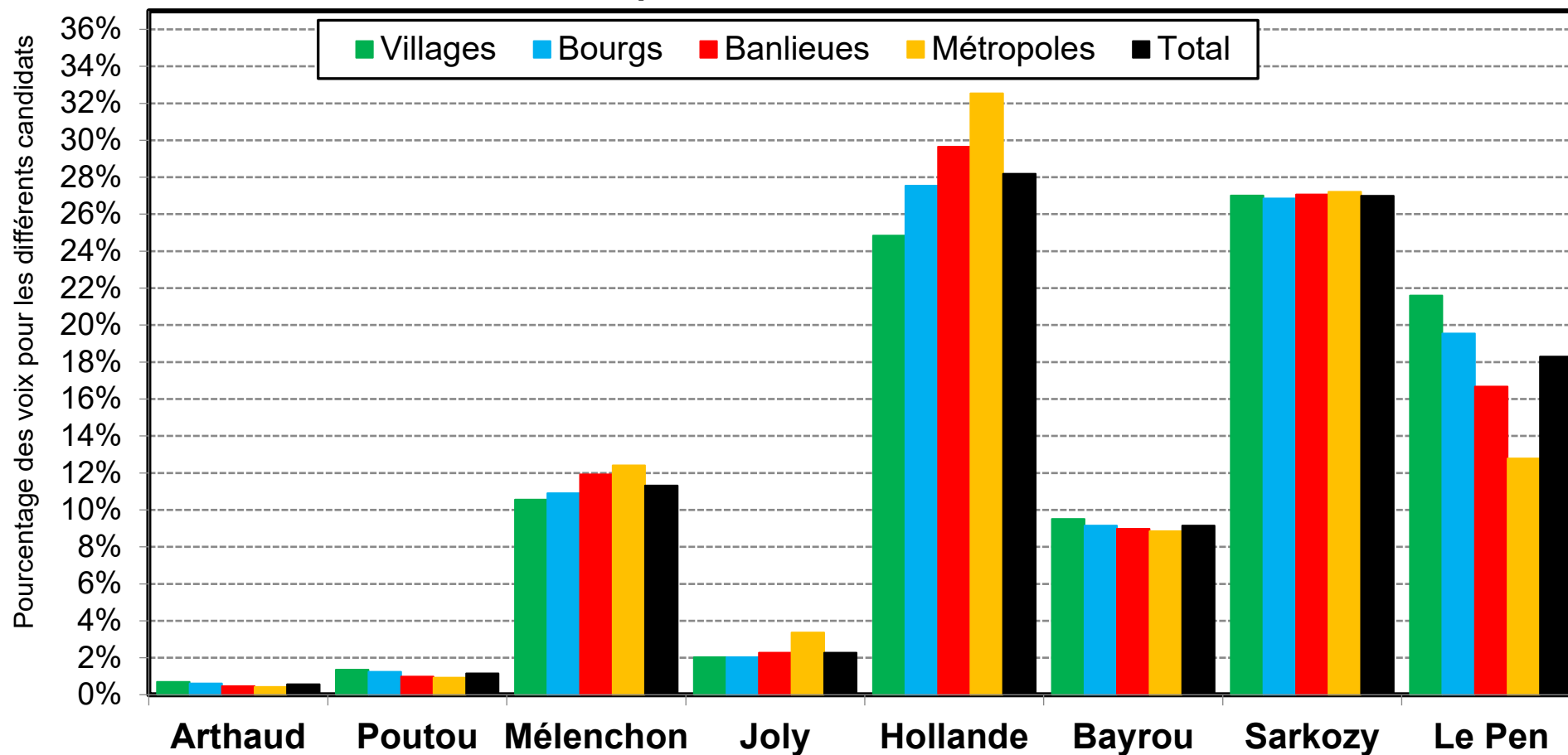
Le vote présidentiel 2007 et le clivage territorial



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2007, Olivier Besancenot (LCR, 4% des voix) fait ses meilleurs scores dans les villages et les bourgs, alors que Marie-George Buffet (PCF, 2%) surperforme dans les banlieues et Ségolène Royal (PS, 25%) dans les métropoles. François Bayrou (UDF, 19%) et Nicolas Sarkozy (UMP, 31%) ont un profil territorial relativement équilibré, alors que Jean-Marie Le Pen (FN, 11%) fait de très loin ses meilleurs résultats dans les villages et bourgs.

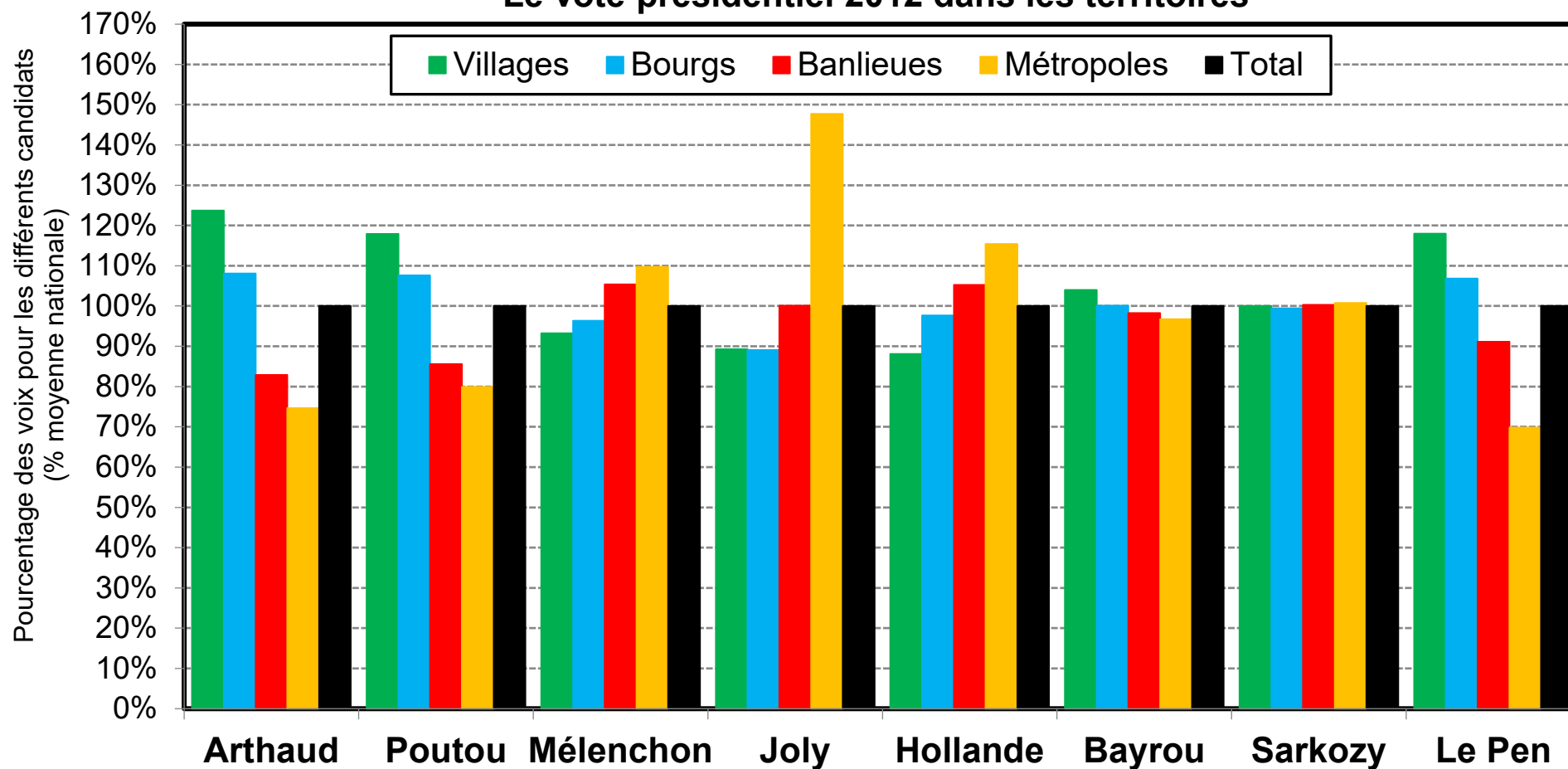
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.9j).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires



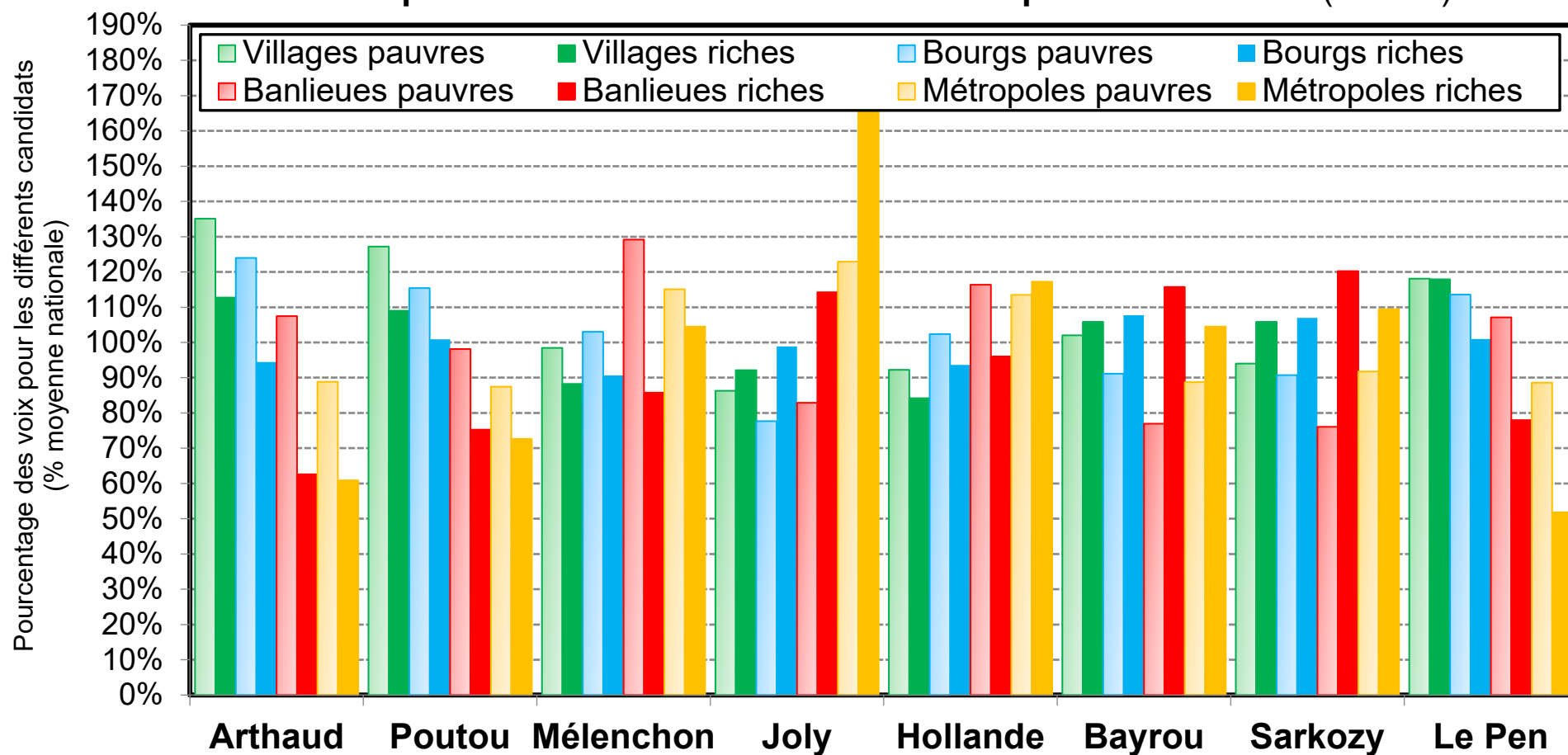
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10a).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires



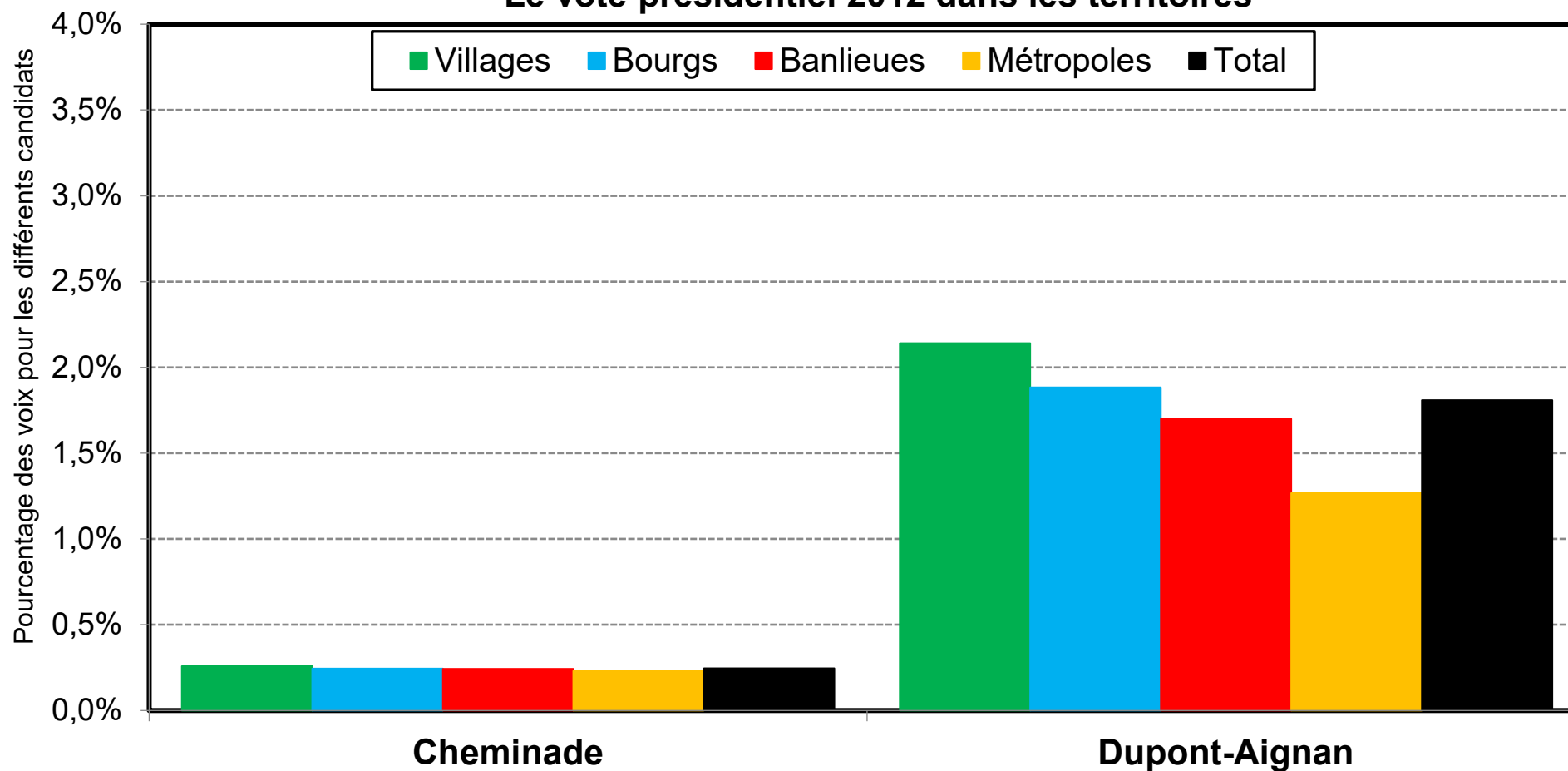
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10b).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



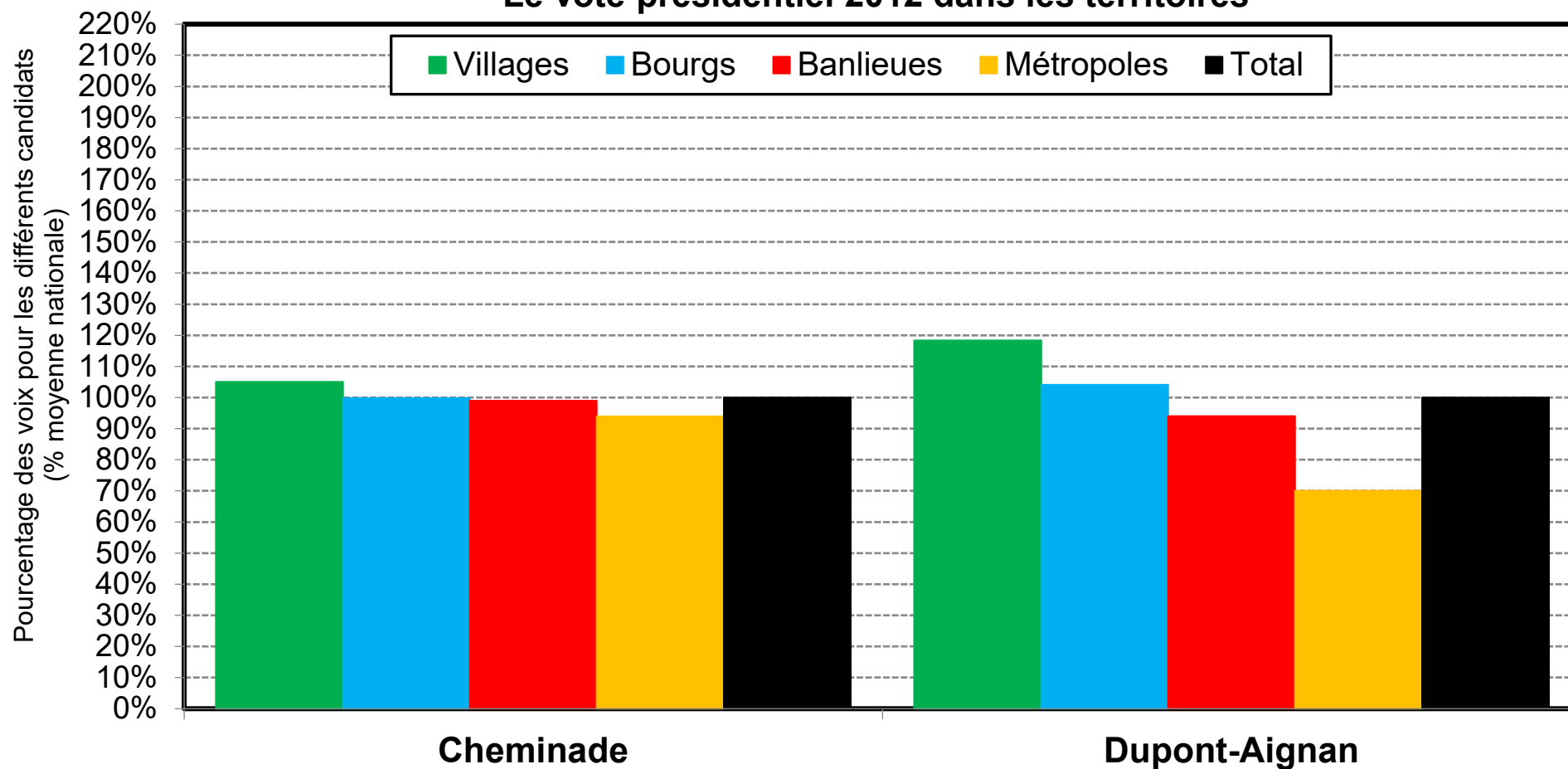
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10c).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires



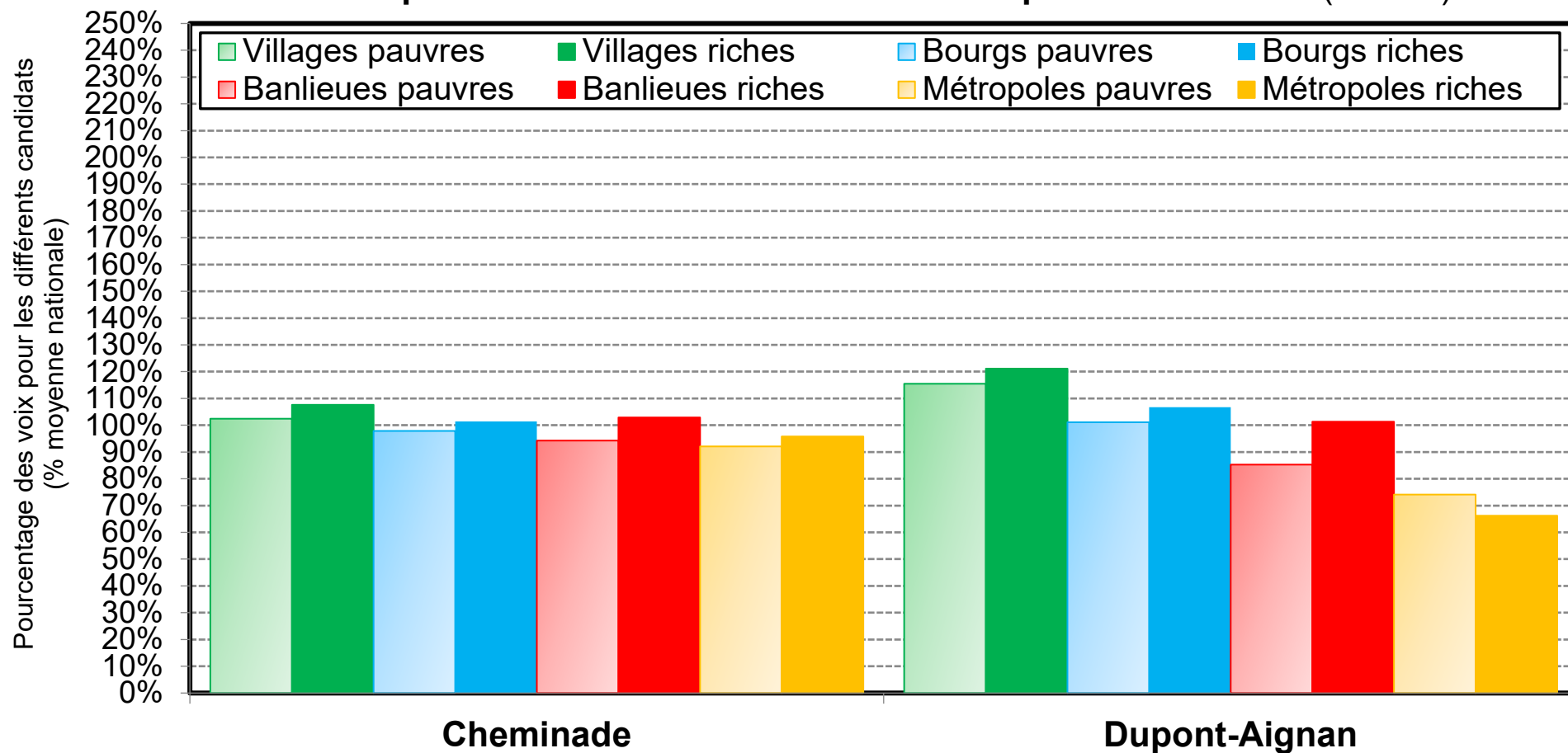
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10d).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires



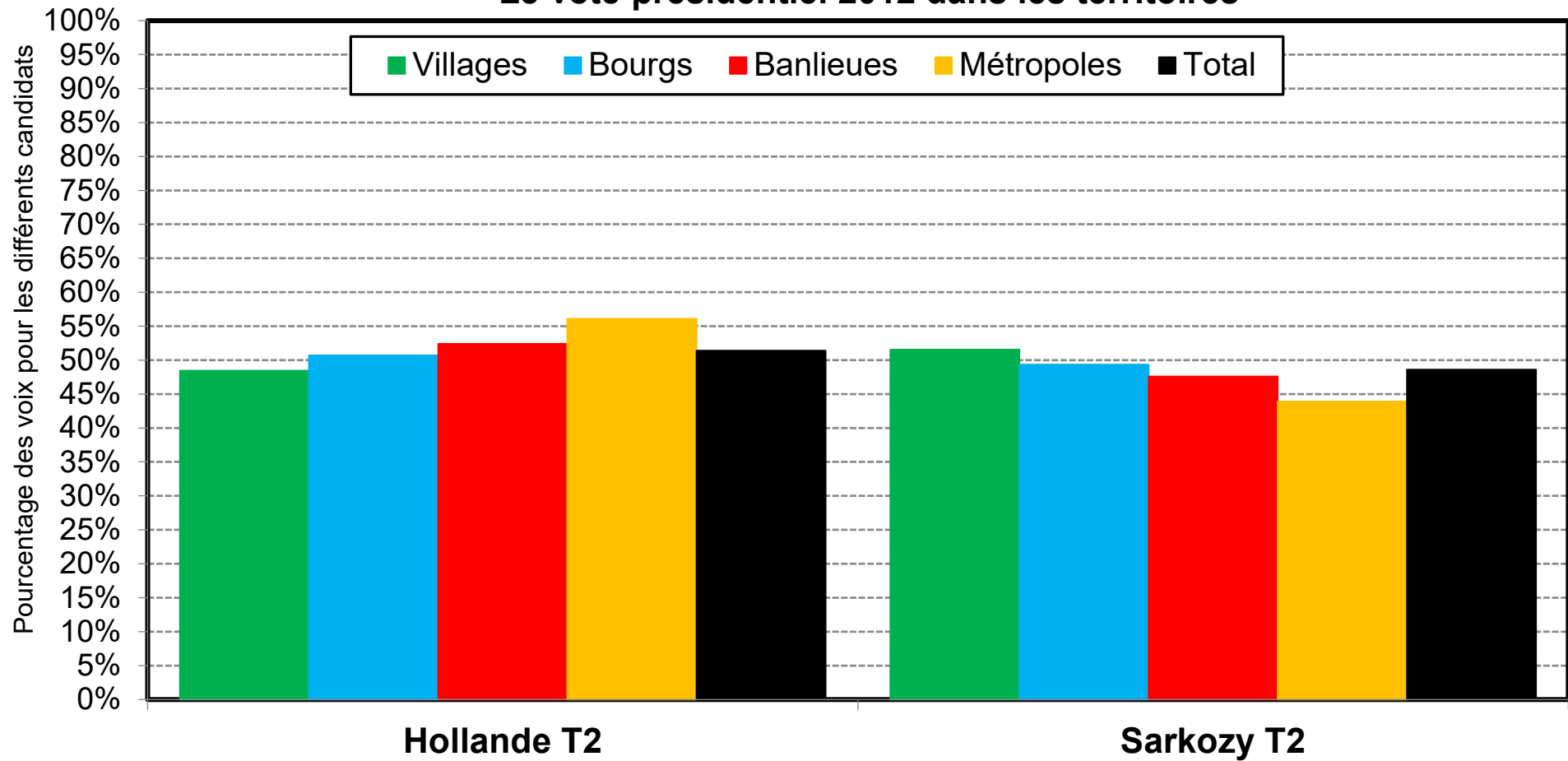
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10e).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



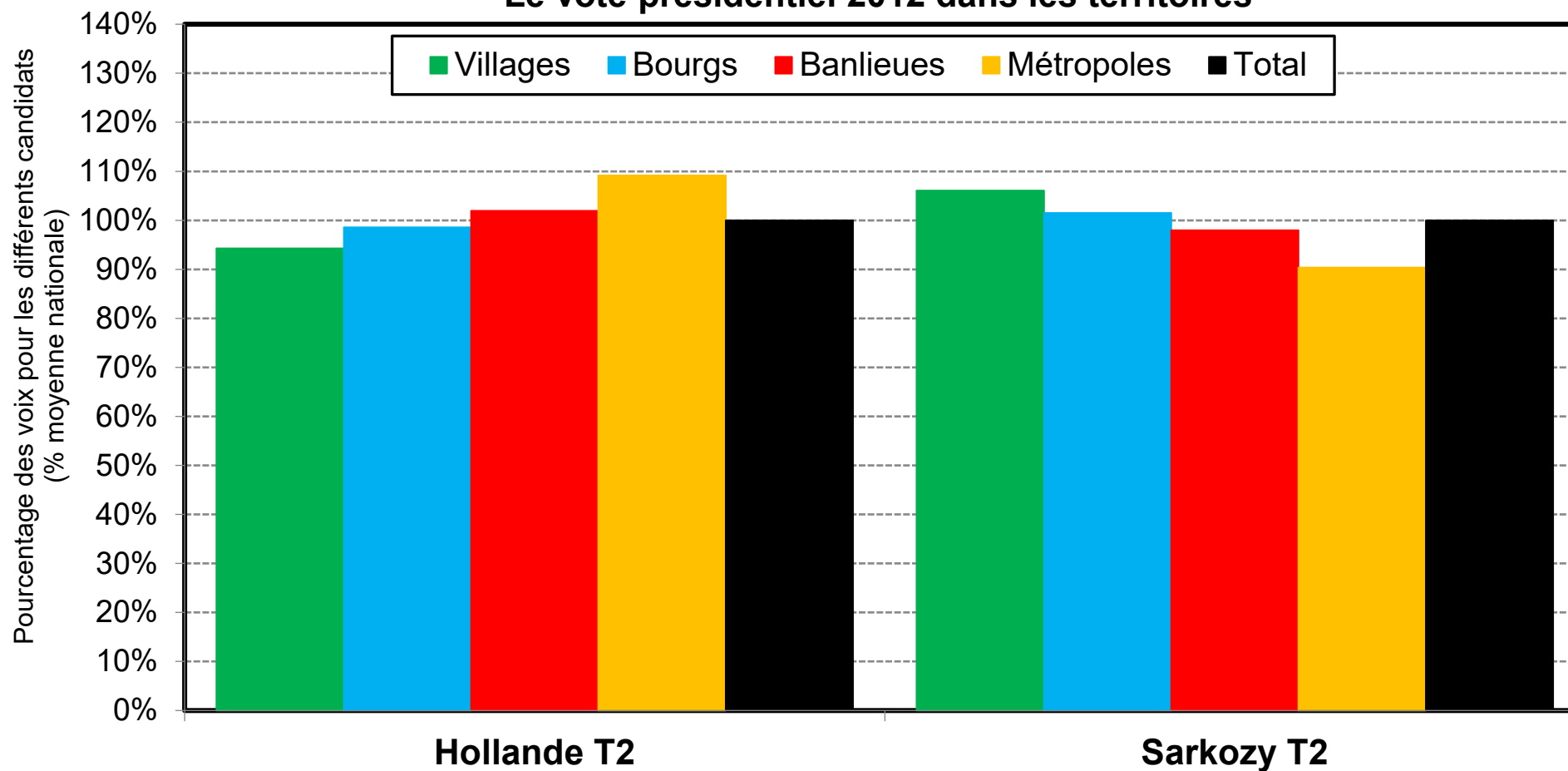
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10f).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires



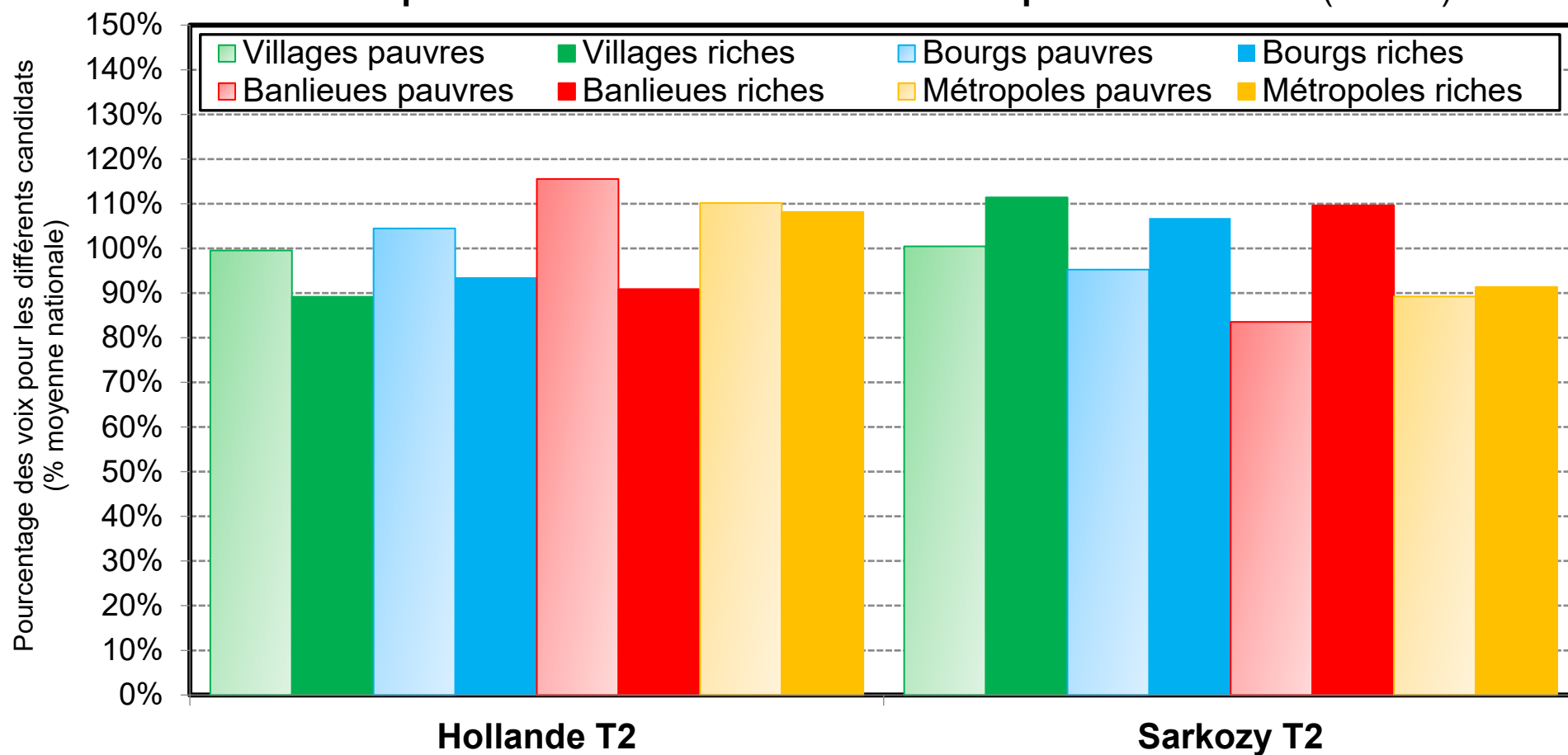
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10g).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires



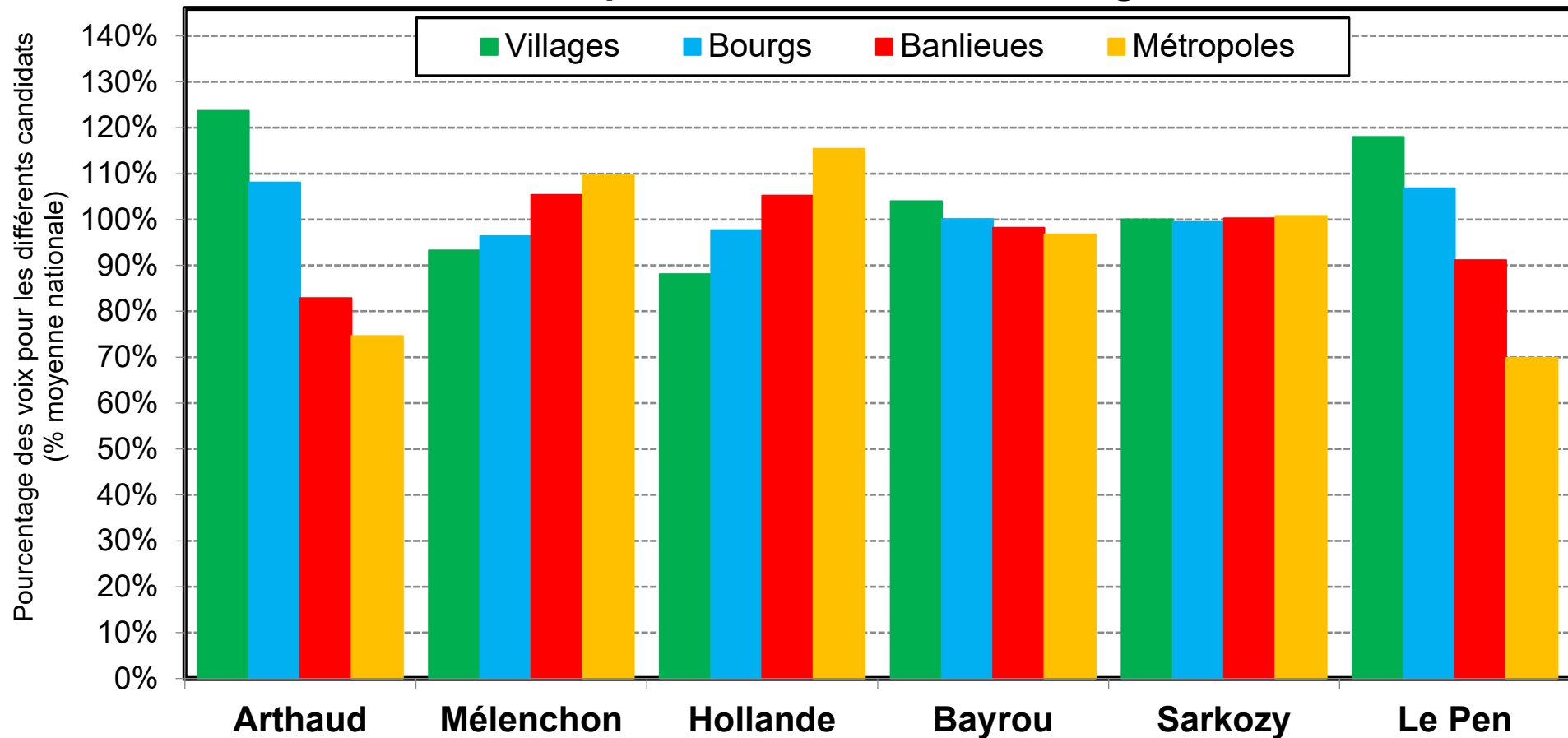
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10h).

Le vote présidentiel 2012 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10i).

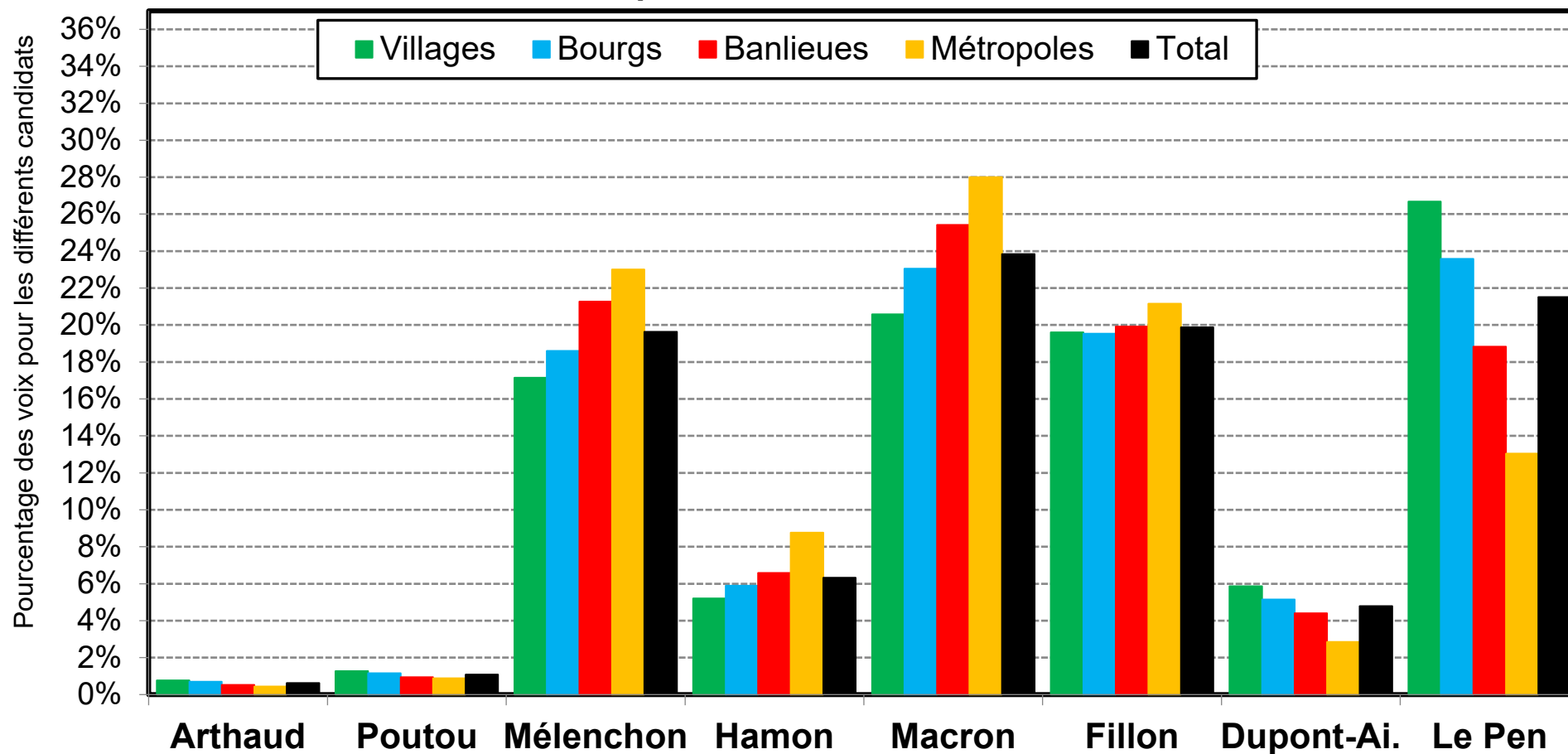
Le vote présidentiel 2012 et le clivage territorial



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2012, Nathalie Arthaud (LO, 1% des voix) réalise ses meilleurs scores dans les villages et les bourgs, alors que Jean-Luc Mélenchon (FG, 11%) et François Hollande (PS, 28%) ont leurs meilleurs résultats dans les métropoles et les banlieues. François Bayrou (Modem, 11%) et Nicolas Sarkozy (UMP, 27%) ont un profil territorial relativement équilibré, alors que Marine Le Pen (FN, 18%) fait ses meilleurs scores dans les villages et les bourgs.

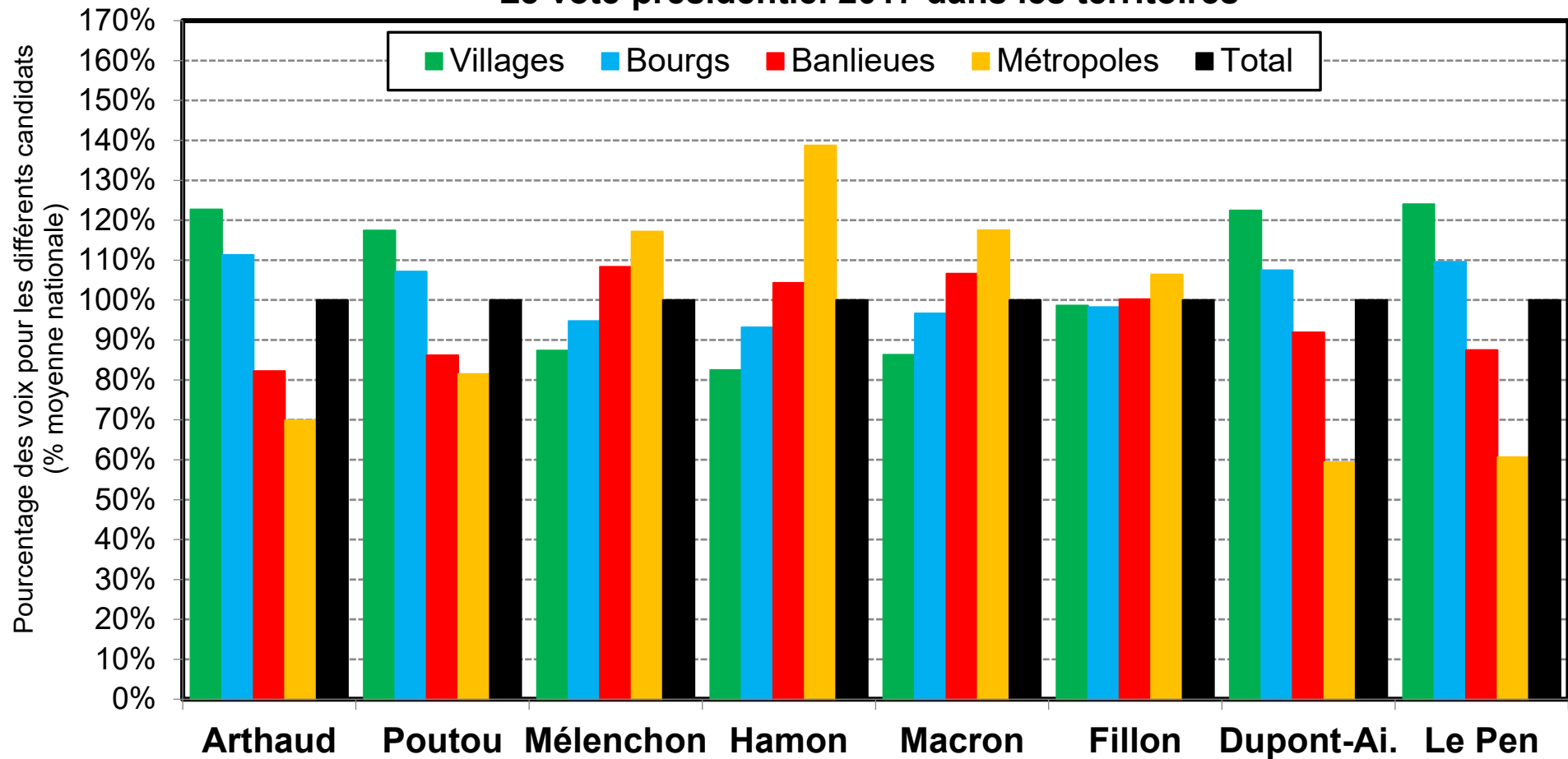
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.10.j).

Le vote présidentiel 2017 dans les territoires



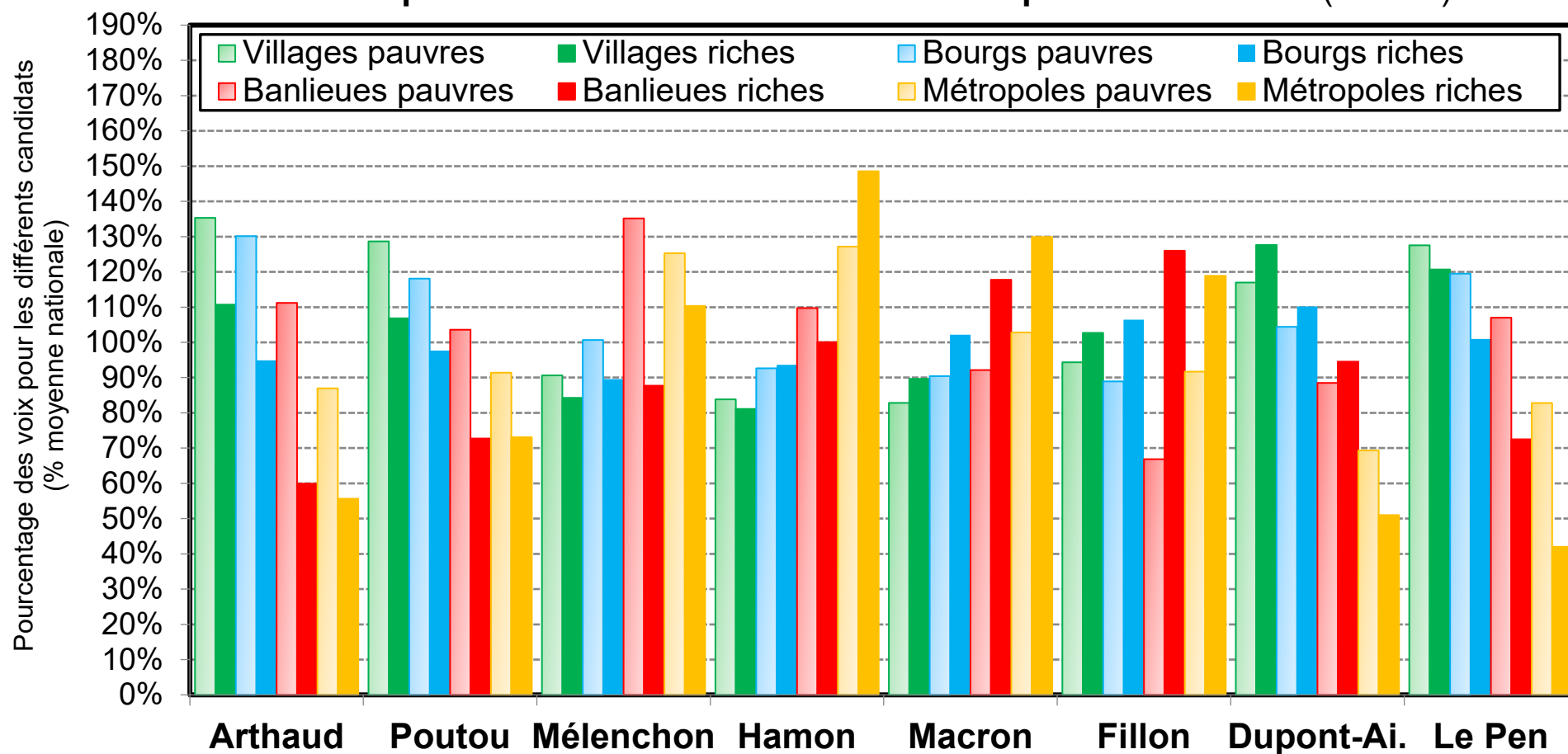
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.11a).

Le vote présidentiel 2017 dans les territoires



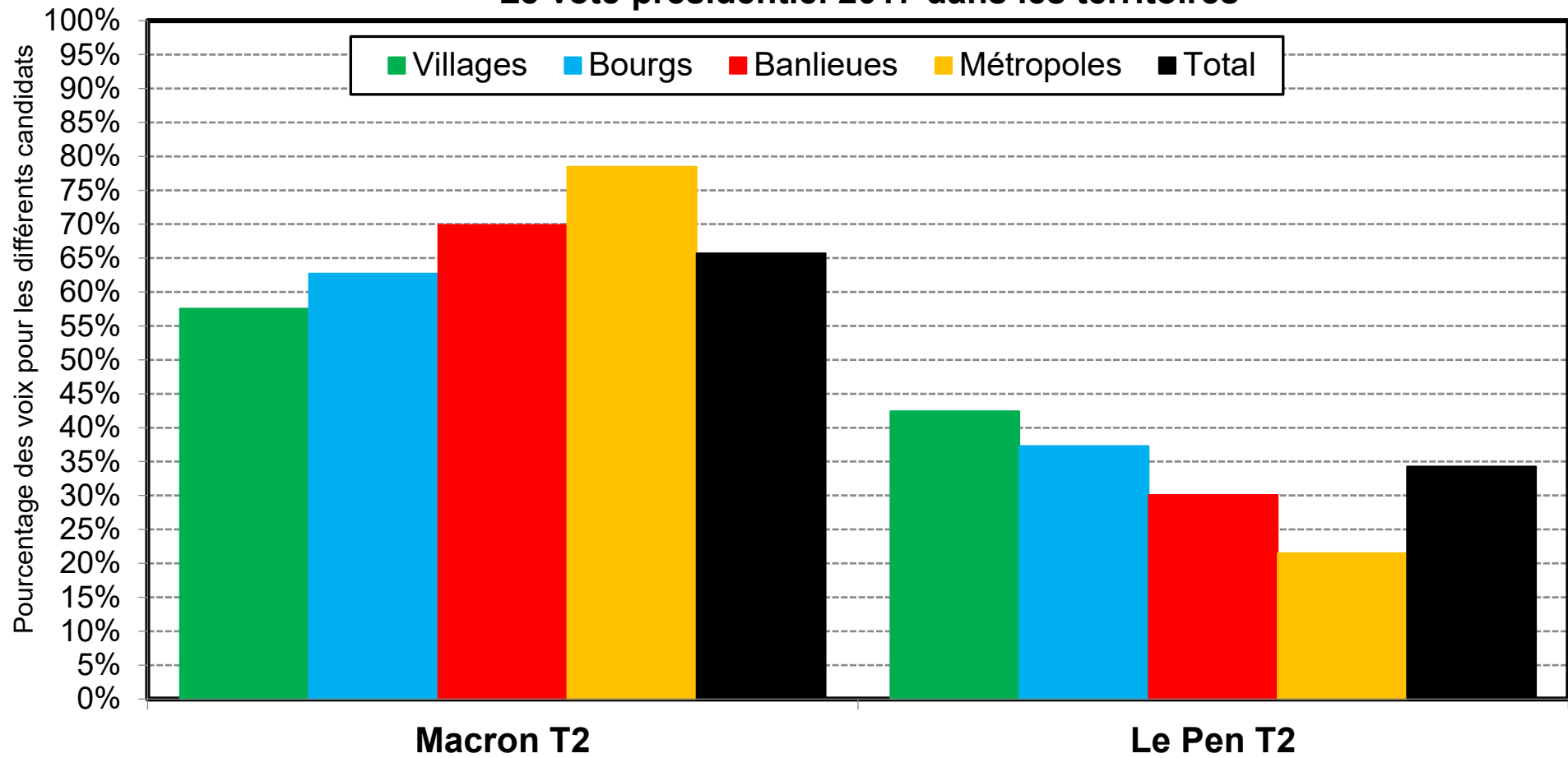
Lecture. Lors de la présidentielle de 2017, Arthaud (LO, 1% des voix) et Poutou (NPA, 1%) réalisent leurs meilleurs scores dans les villages et bourgs, alors que Mélenchon (LFI, 20%), Hamon (PS, 6%) et Macron (LREM, 24%) ont leurs meilleurs résultats dans les métropoles et les banlieues. Fillon (LR, 20%) a un profil territorial relativement équilibré, alors que Dupont-Aignan (DLF, 5%) et Le Pen (FN, 22%) font leurs meilleurs scores dans les villages et bourgs. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E2.11b)

Le vote présidentiel 2017 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



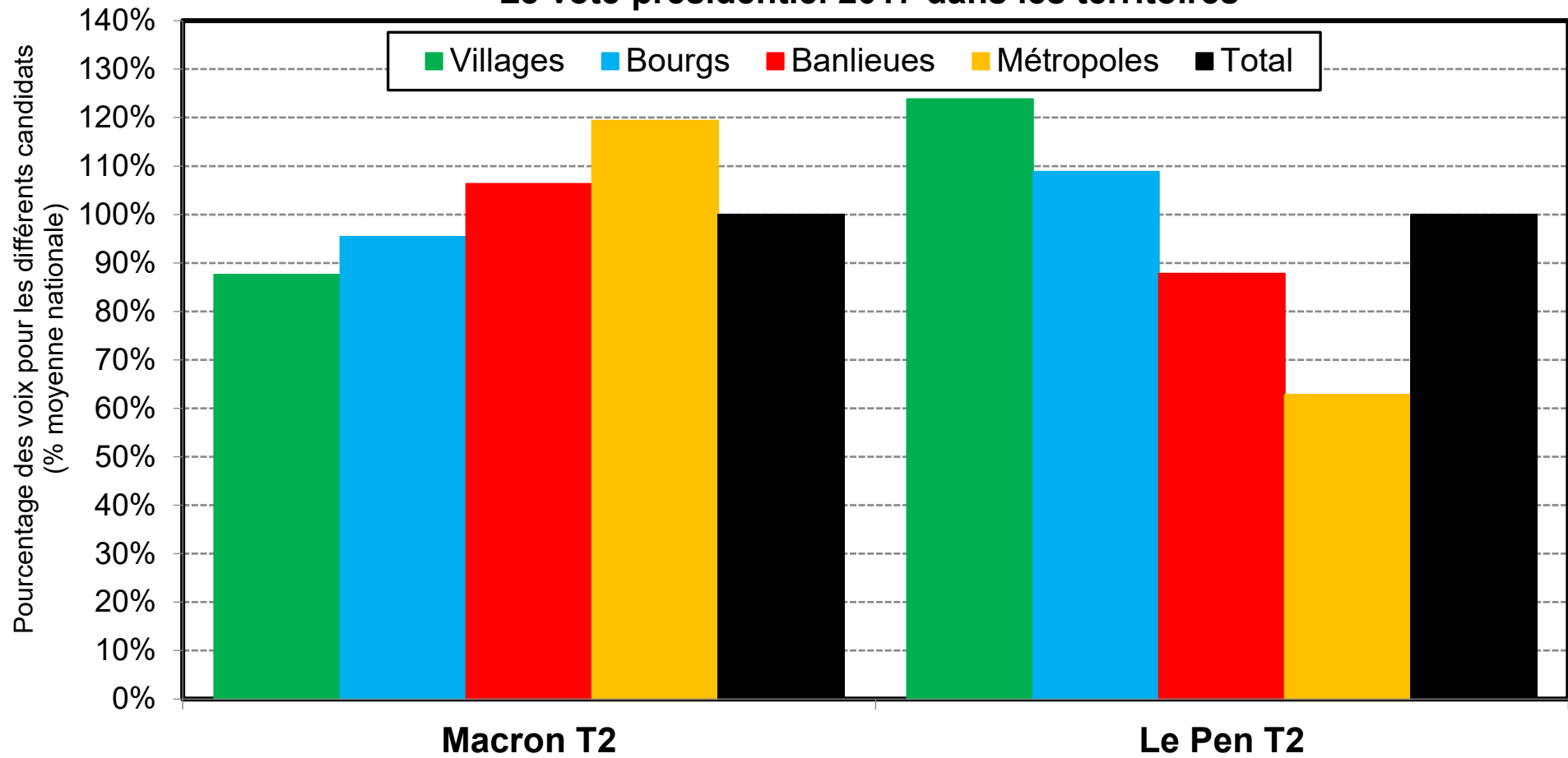
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.11c).

Le vote présidentiel 2017 dans les territoires



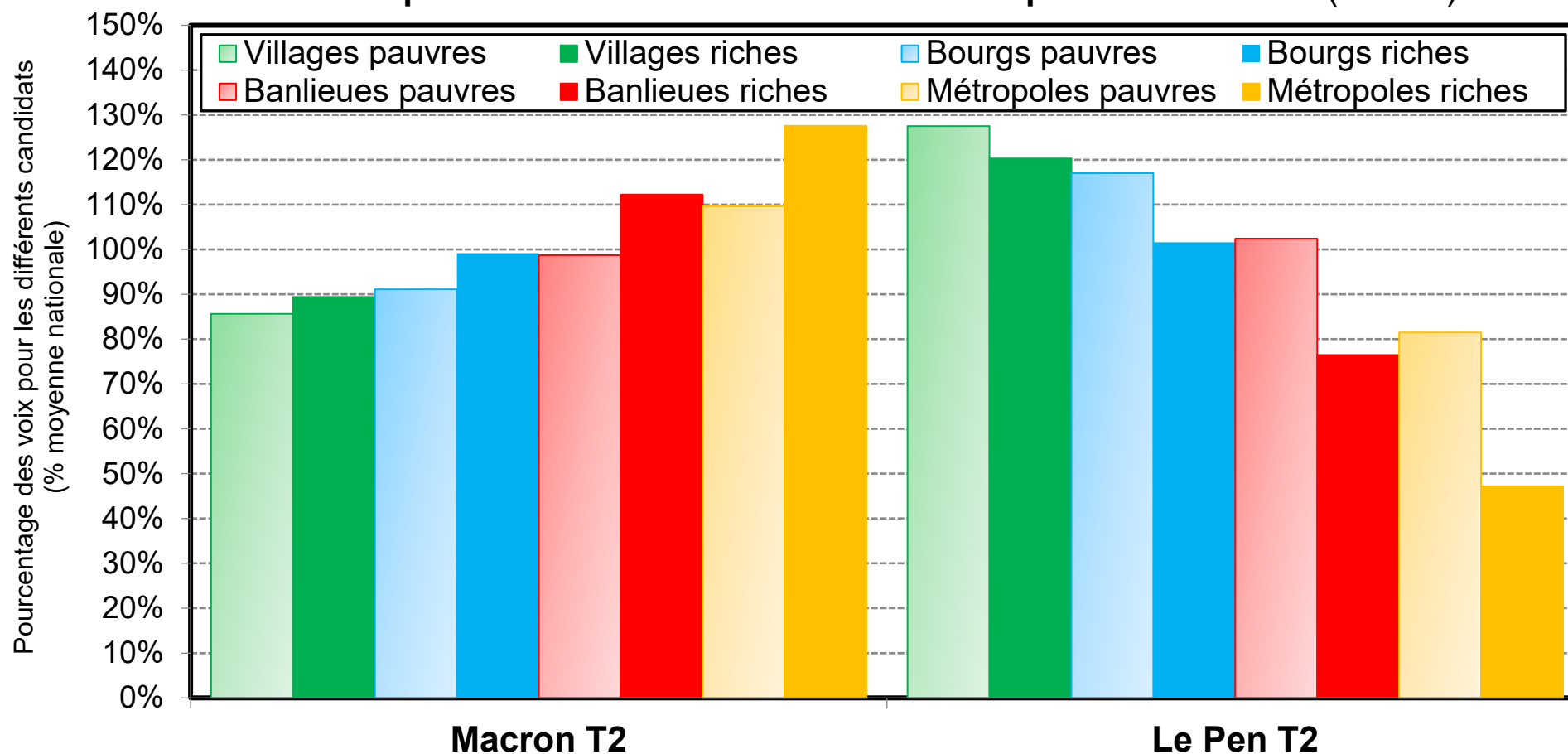
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.11d).

Le vote présidentiel 2017 dans les territoires



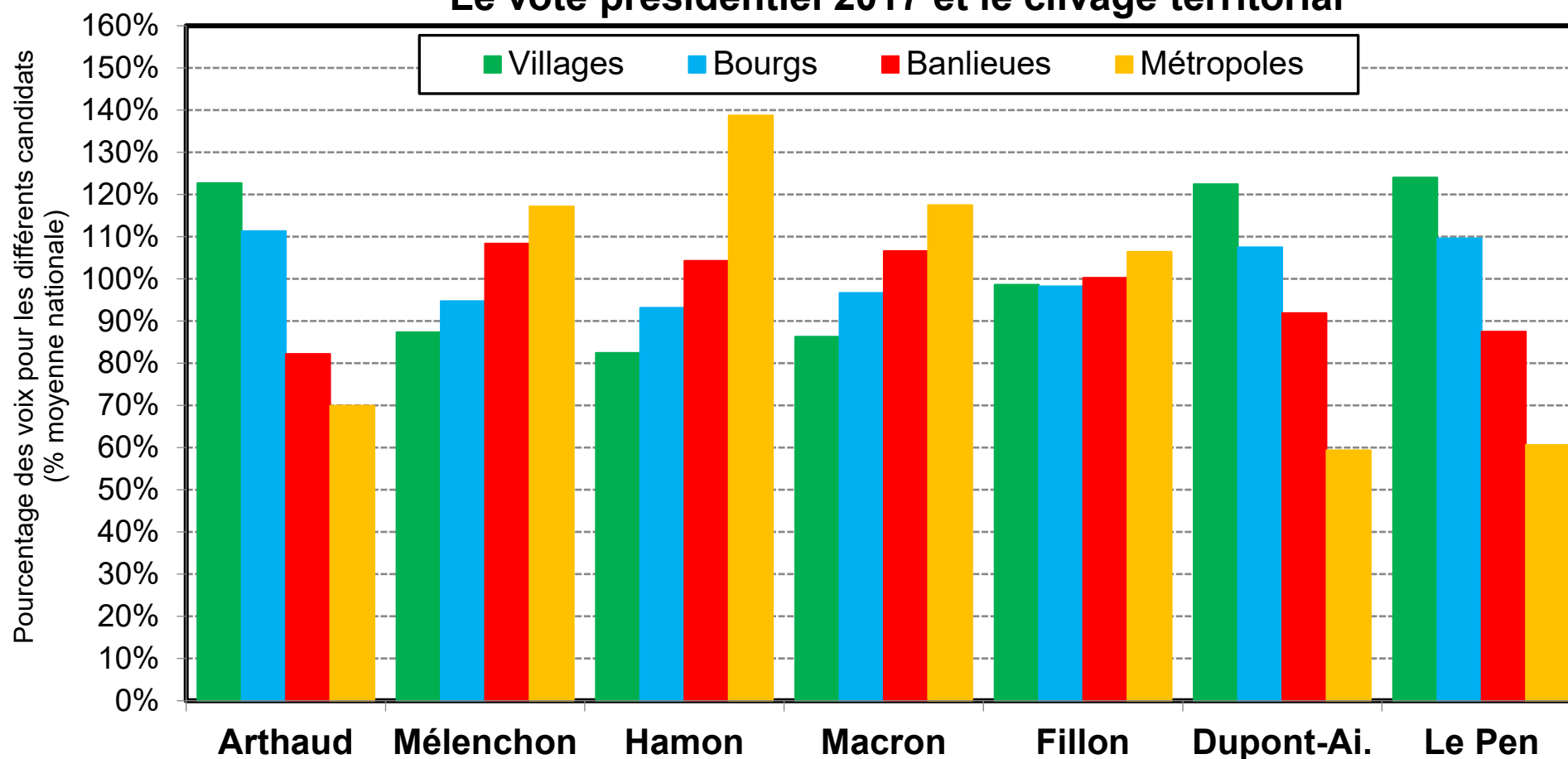
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.11e).

Le vote présidentiel 2017 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



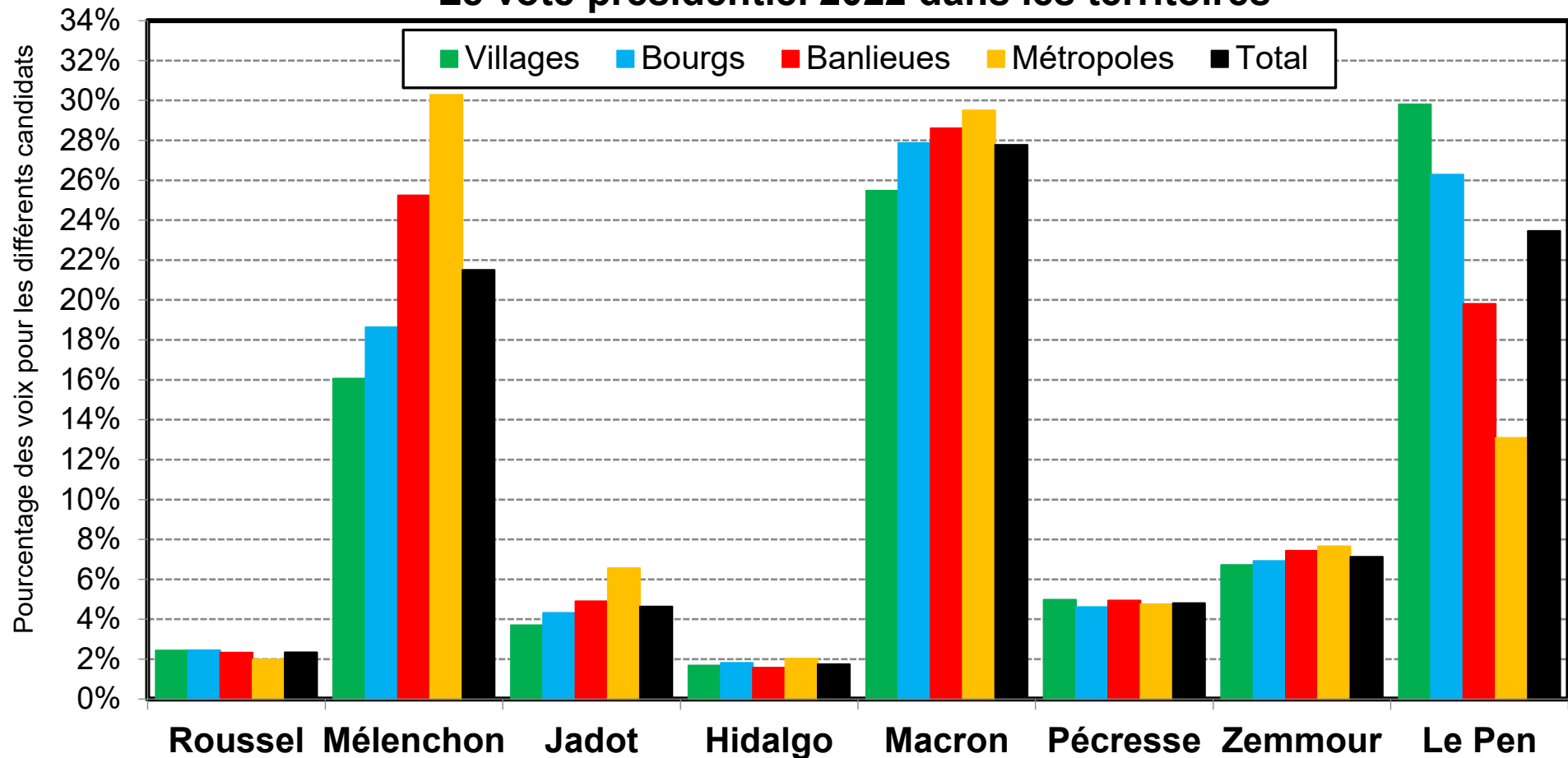
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.11f).

Le vote présidentiel 2017 et le clivage territorial



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2017, Nathalie Arthaud (LO, 1% des voix) réalise ses meilleurs scores dans les villages et bourgs, alors que Jean-Luc Mélenchon (LFI, 20%), Benoît Hamon (PS, 6%) et Emmanuel Macron (LREM, 24%) ont leurs meilleurs résultats dans les métropoles et les banlieues. François Fillon (LR, 20%) a un profil territorial relativement équilibré, alors que Nicolas Dupont-Aignan (DLF, 5%) et Marine Le Pen (FN, 22%) font leurs meilleurs scores dans les villages et bourgs. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.11.g).

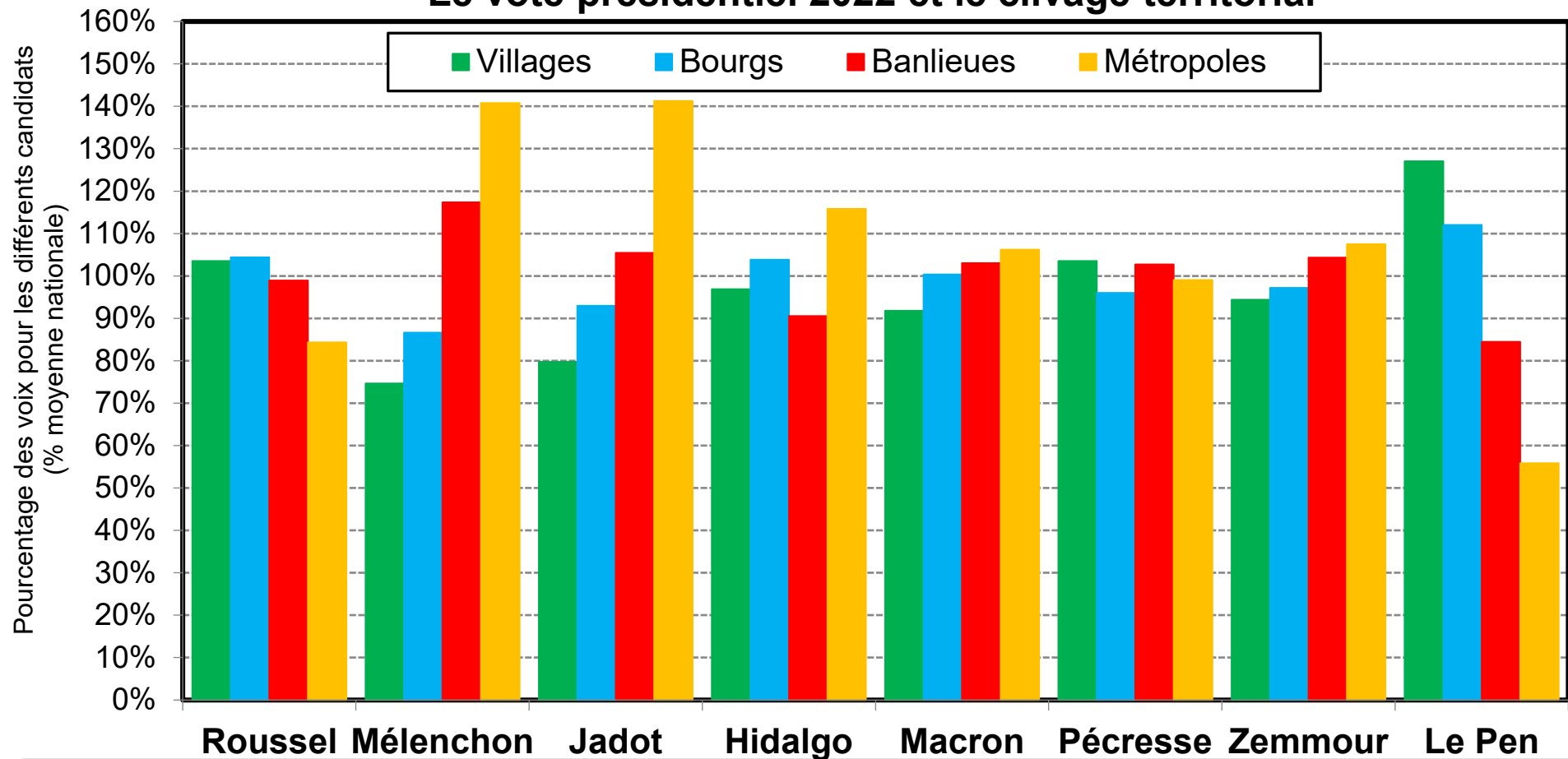
Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, Fabien Roussel (PCF) rassemble 2% des voix, Jean-Luc Mélenchon (LFI) 22%, Yannick Jadot (EELV) 5%, Anne Hidalgo (PS) 2%, Emmanuel Macron (Ensemble) 28%, Valérie Péresse (LR) (5%), Éric Zemmour (Reconquête) 7% et Marine Le Pen (RN) 23%. Les profils de vote varient fortement suivant la catégorie de territoire, avec en particulier des profils radicalement opposés pour les votes Mélenchon et Le Pen.

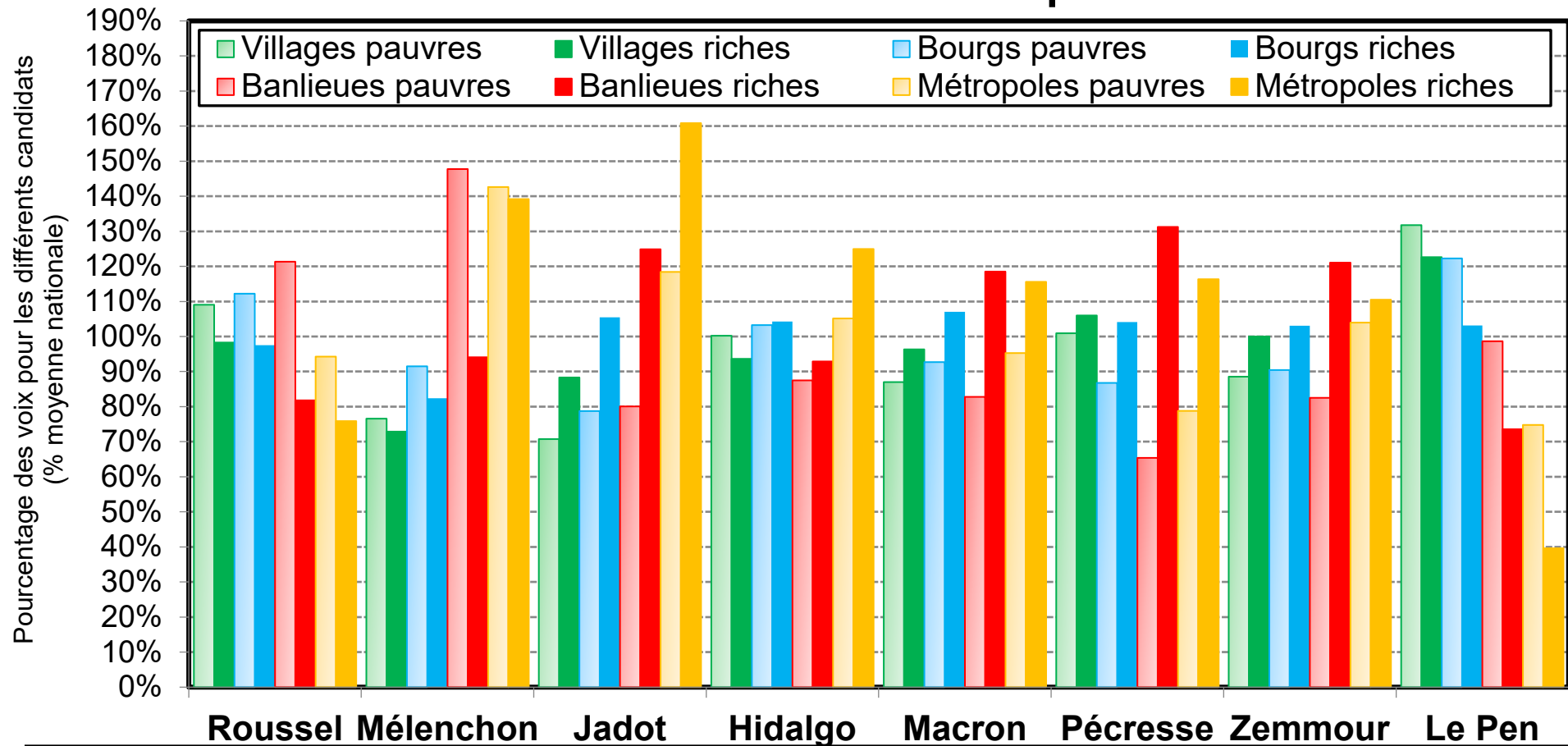
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E.12a).

Le vote présidentiel 2022 et le clivage territorial



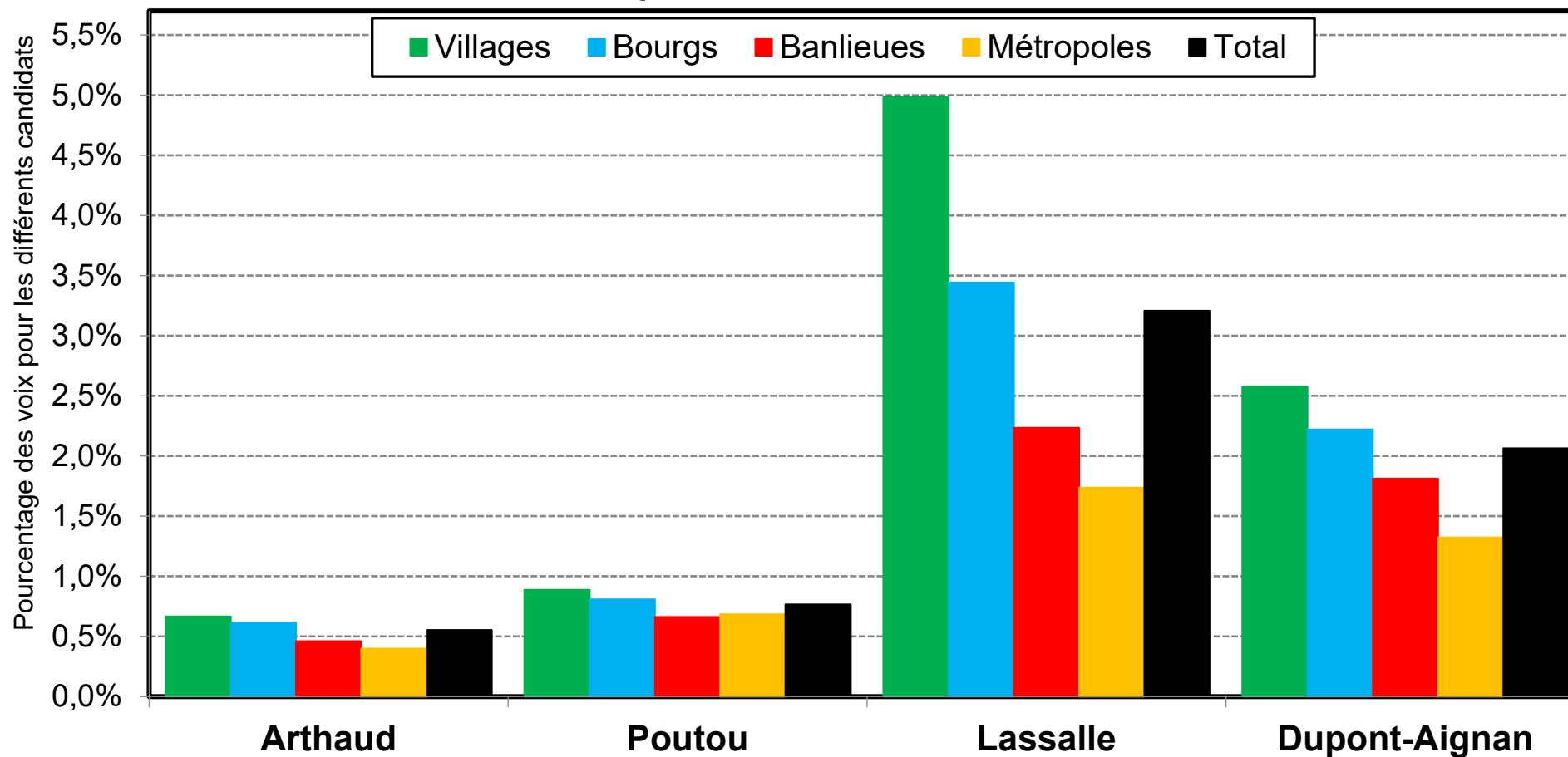
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, Fabien Roussel (PCF, 2% des voix) réalise ses meilleurs scores dans les villages et bourgs, alors que Jean-Luc Mélenchon (LFI, 22%), Yannick Jadot (EELV, 5%), Anne Hidalgo (PS, 2%) et Emmanuel Macron (Ensemble, 28%) ont leurs meilleurs résultats dans les métropoles et les banlieues. Valérie Péresse (LR, 5%) a un profil territorial relativement équilibré, Éric Zemmour (Reconquête, 7%) est plus urbain, alors que Marine Le Pen (RN, 23%) fait de très loin ses meilleurs scores dans les villages et bourgs. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12b).

Le vote 2022 dans les territoires pauvres et riches



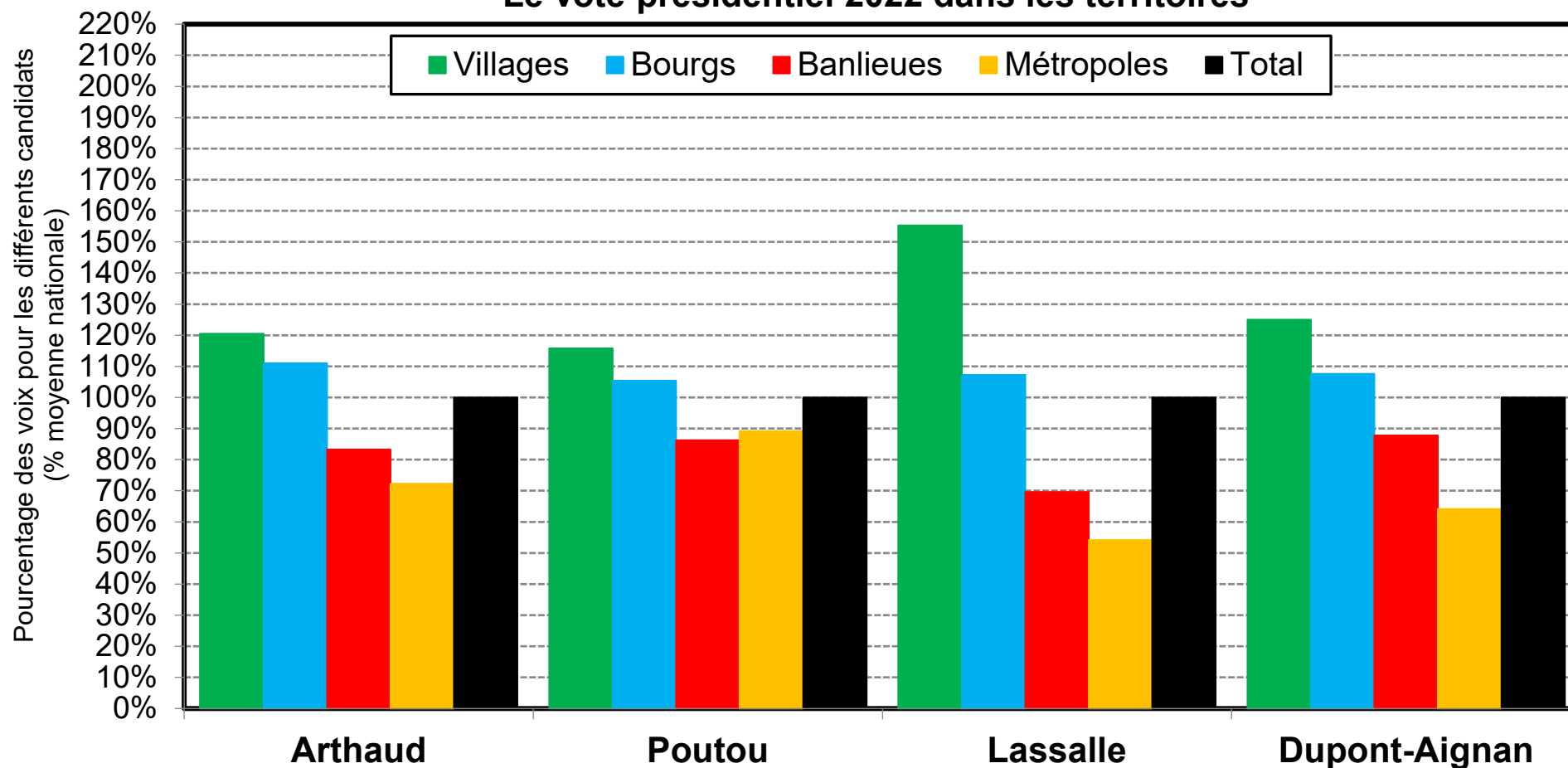
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, Fabien Roussel fait systématiquement un meilleur score dans les villages pauvres (les 50% des villages les plus pauvres en terme de revenu moyen) que dans les villages riches, dans les bourgs pauvres que dans les bourgs riches, dans les banlieues pauvres que dans les banlieues riches, et dans les métropoles pauvres que dans les métropoles riches. Il en va de même pour le vote Mélenchon et le vote Le Pen. On observe le profil exactement inverse pour le vote Macron, ainsi que pour les votes Jadot, Péresse et Zemmour. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E2.12c).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



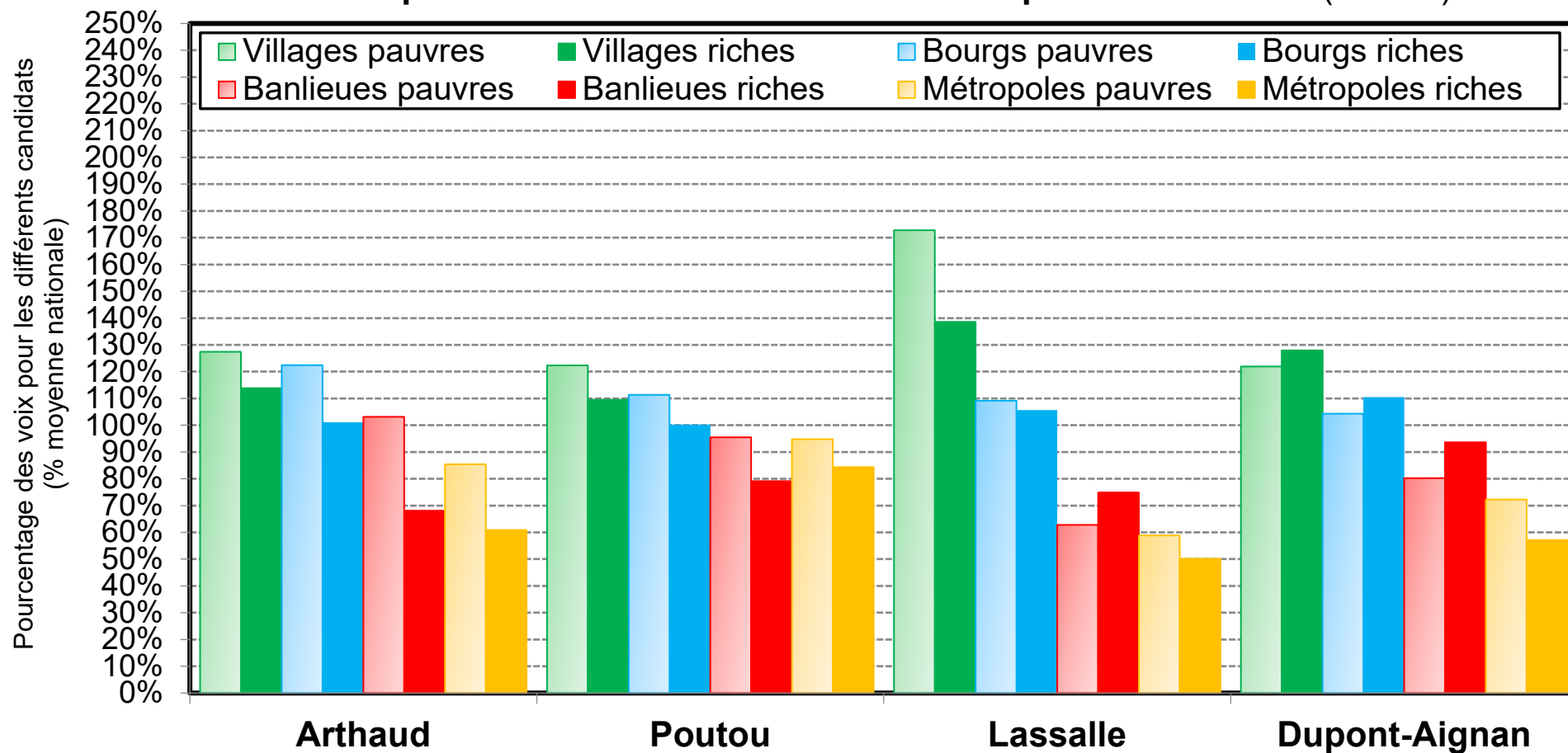
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12d).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



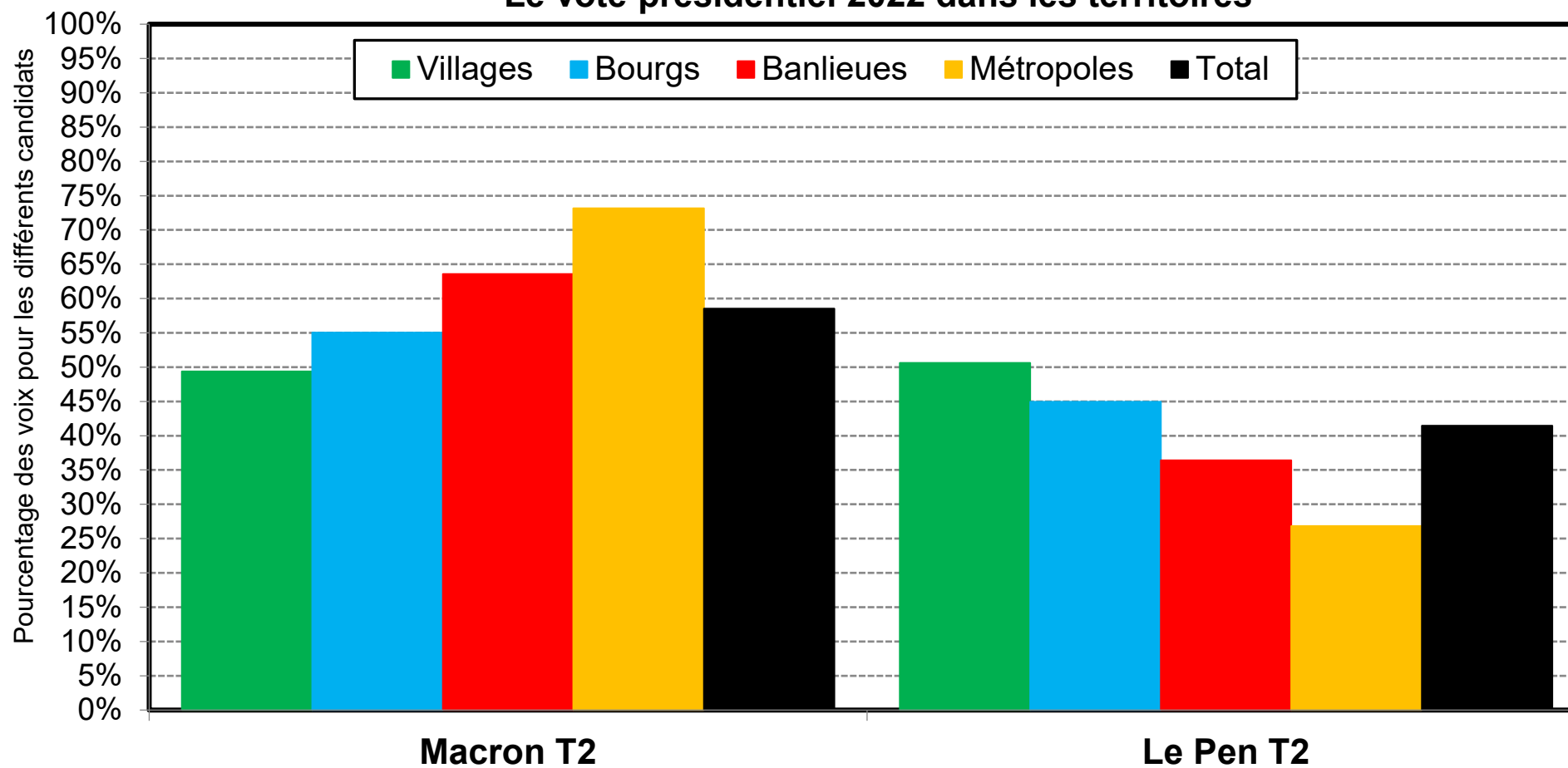
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12e).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



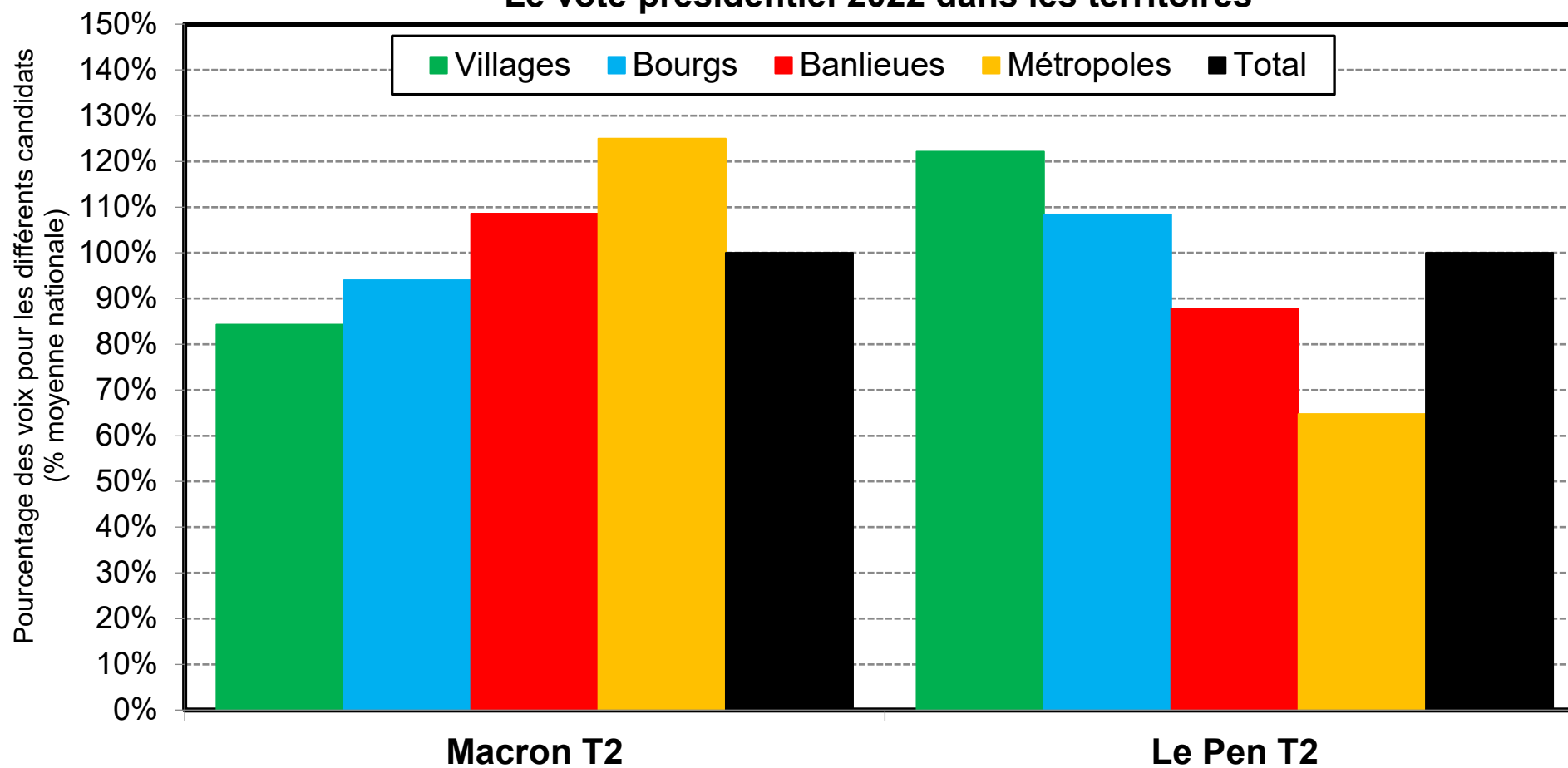
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12f).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



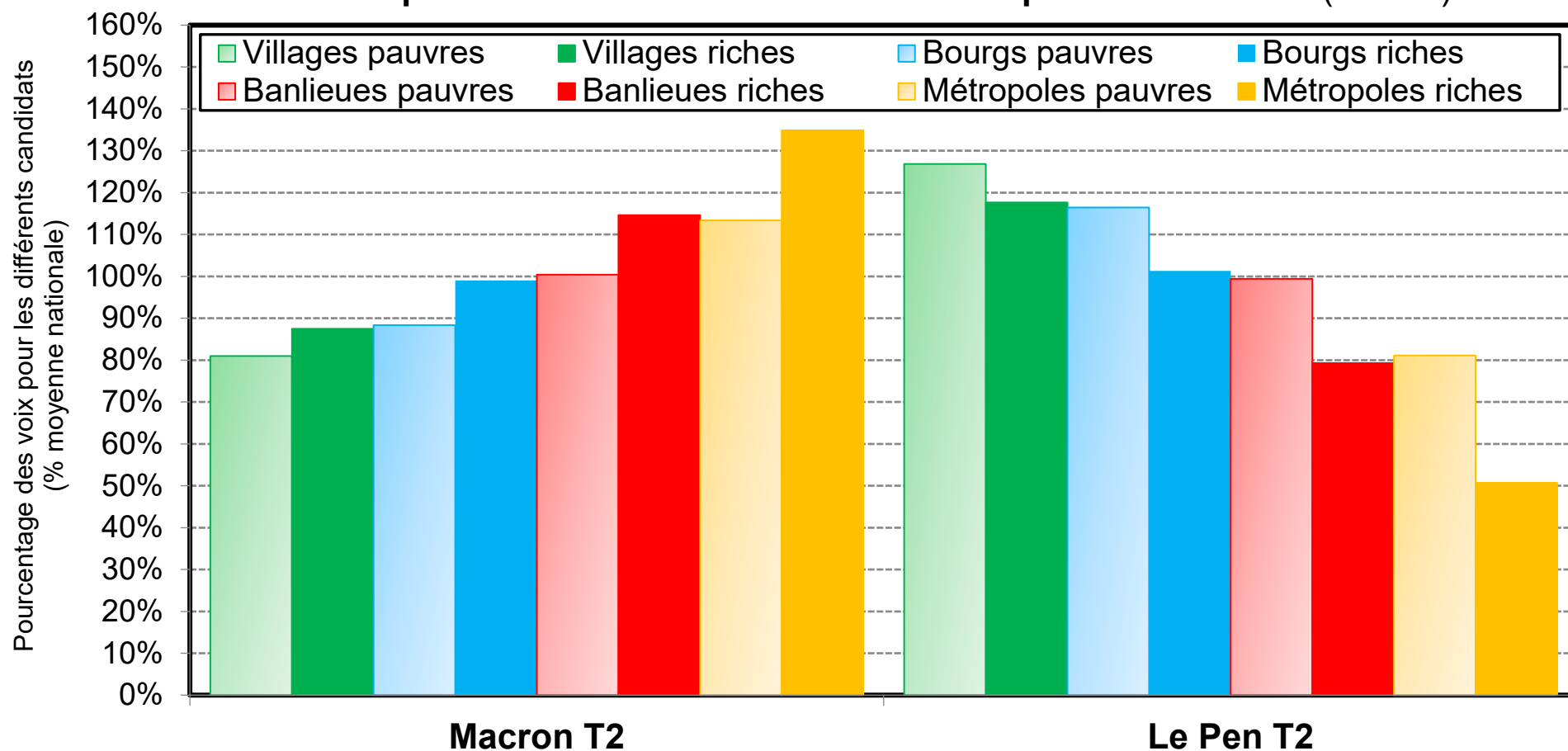
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12g).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



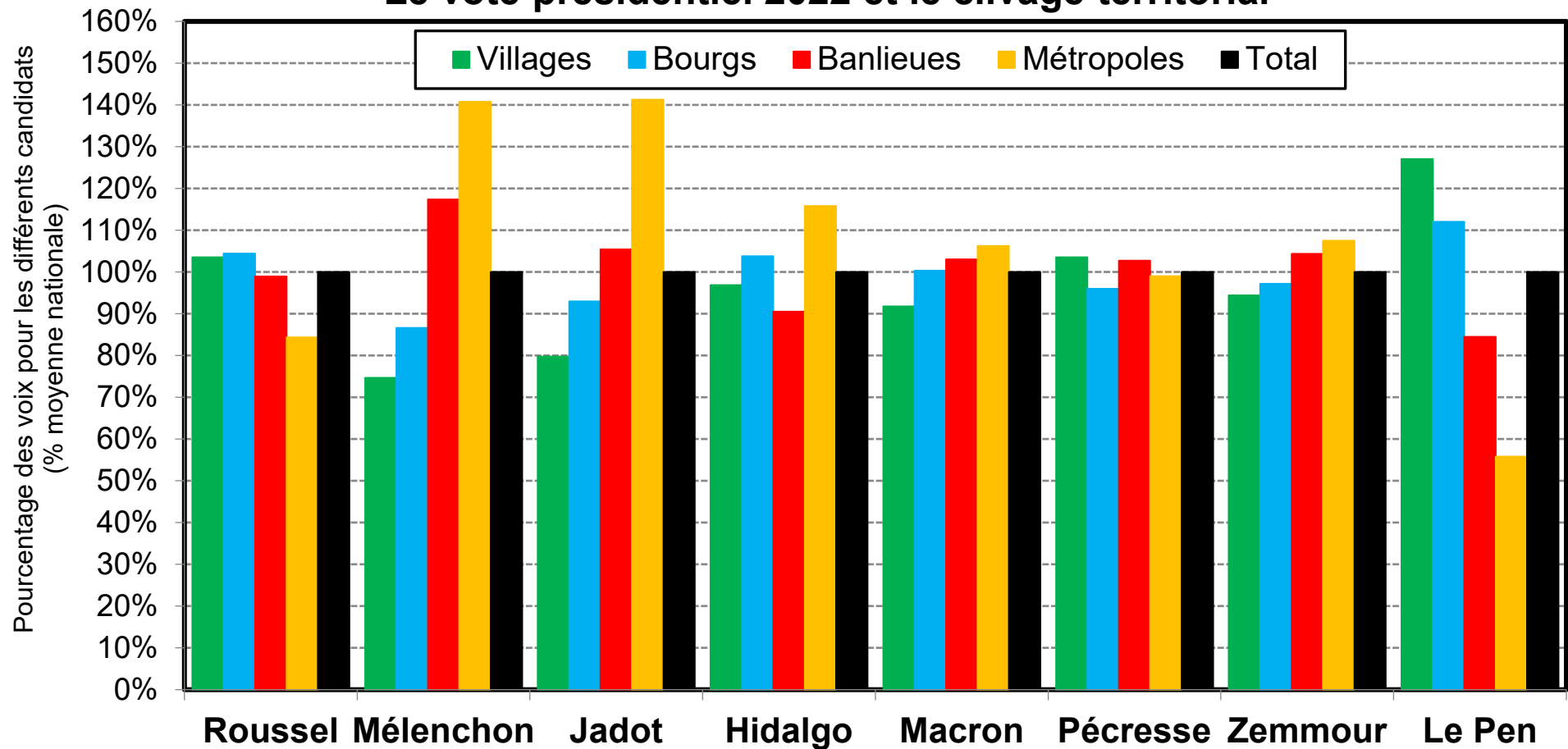
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12h).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12i).

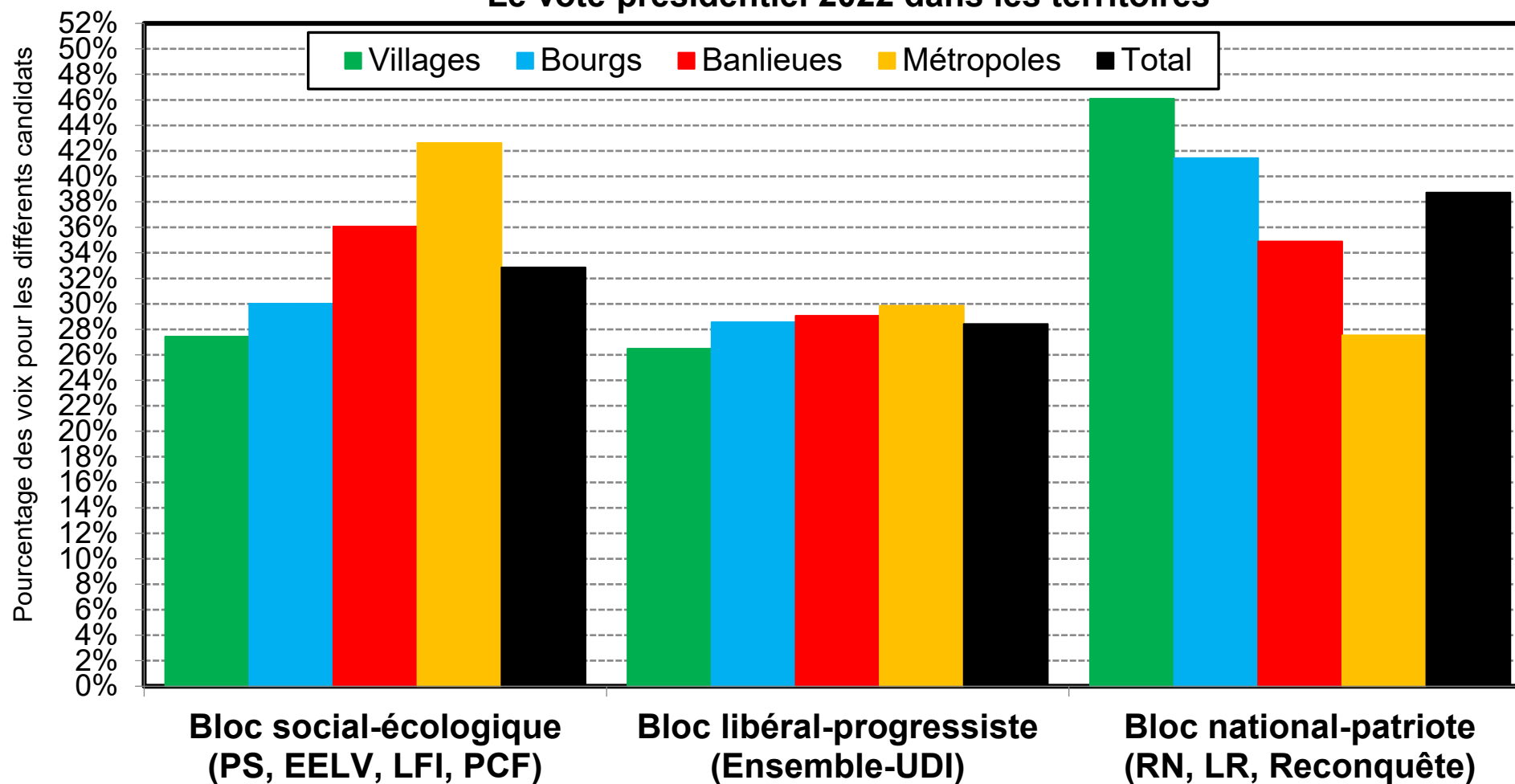
Le vote présidentiel 2022 et le clivage territorial



Lecture. Lors de la présidentielle de 1995, le candidat PCF Hue (9% des voix au premier tour) réalise ses meilleurs scores dans les banlieues, alors que le candidat PS Jospin (23% des voix) a un profil territorial relativement équilibré, de même que les candidats Balladur (19%) et Chirac (20%) issus tous deux du RPR, le candidat FN Le Pen (15%) est la candidate LO Laguiller (5%).

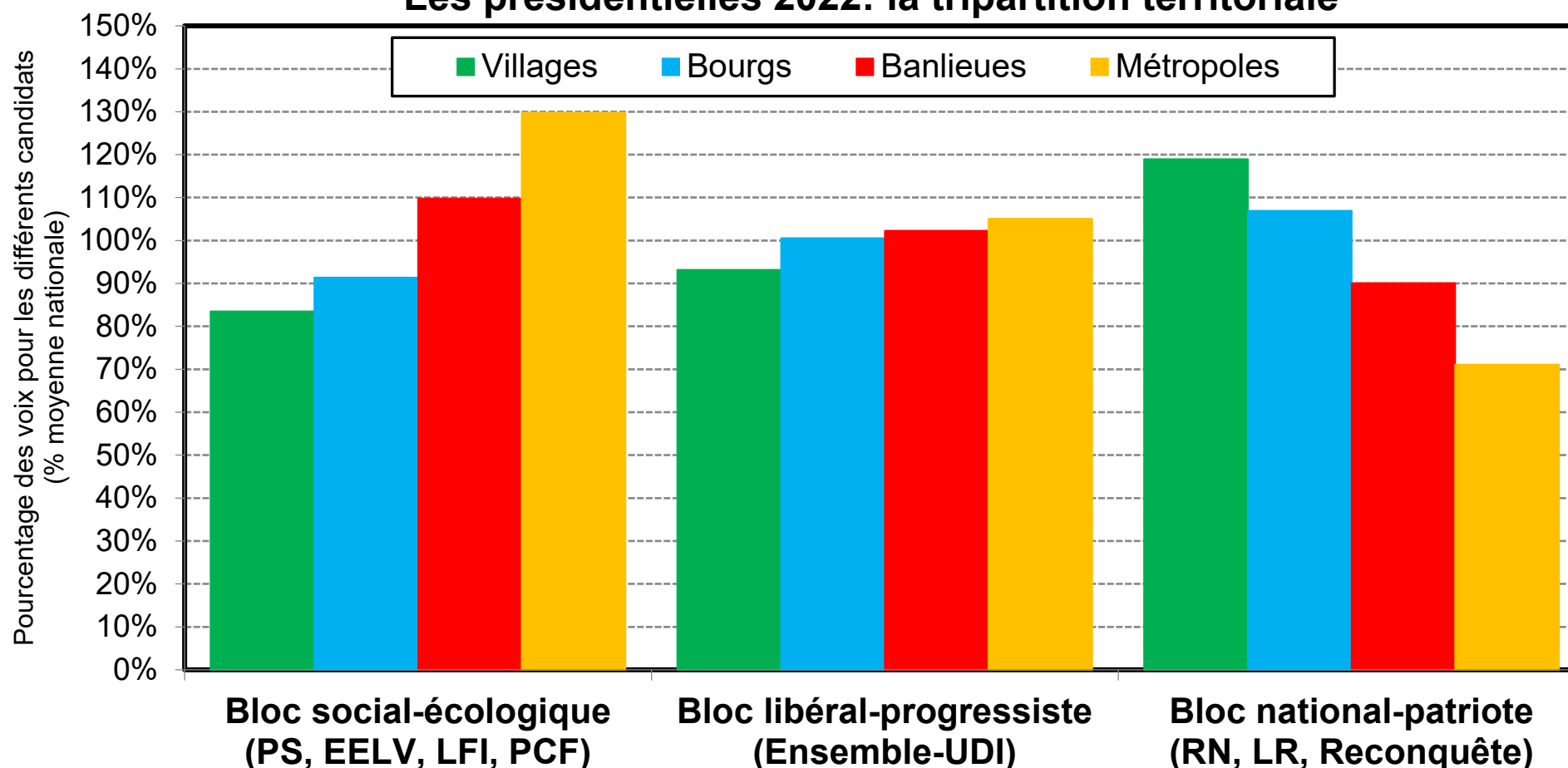
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique E2.12j)

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



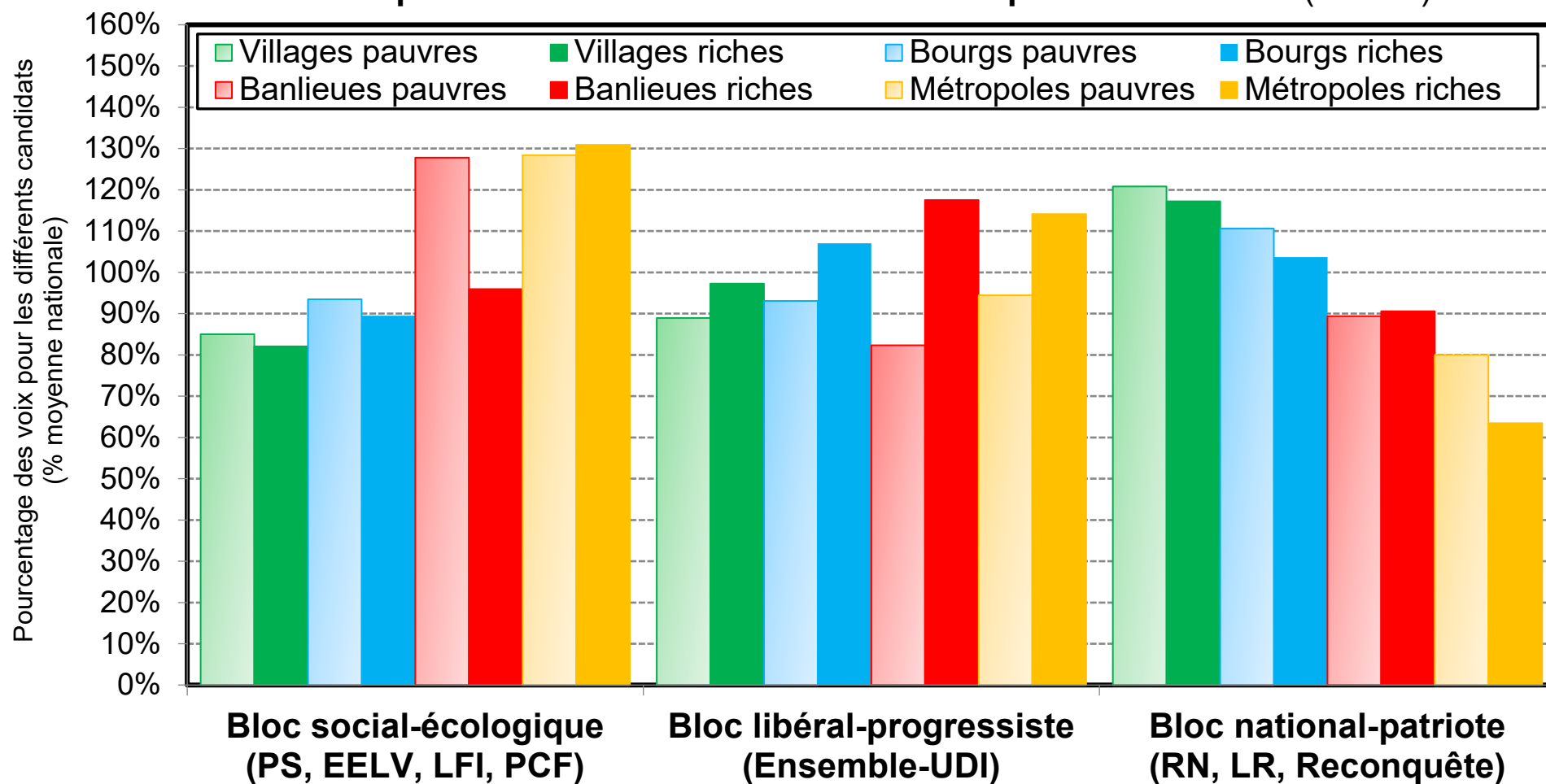
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12k).

Les présidentielles 2022: la tripartition territoriale



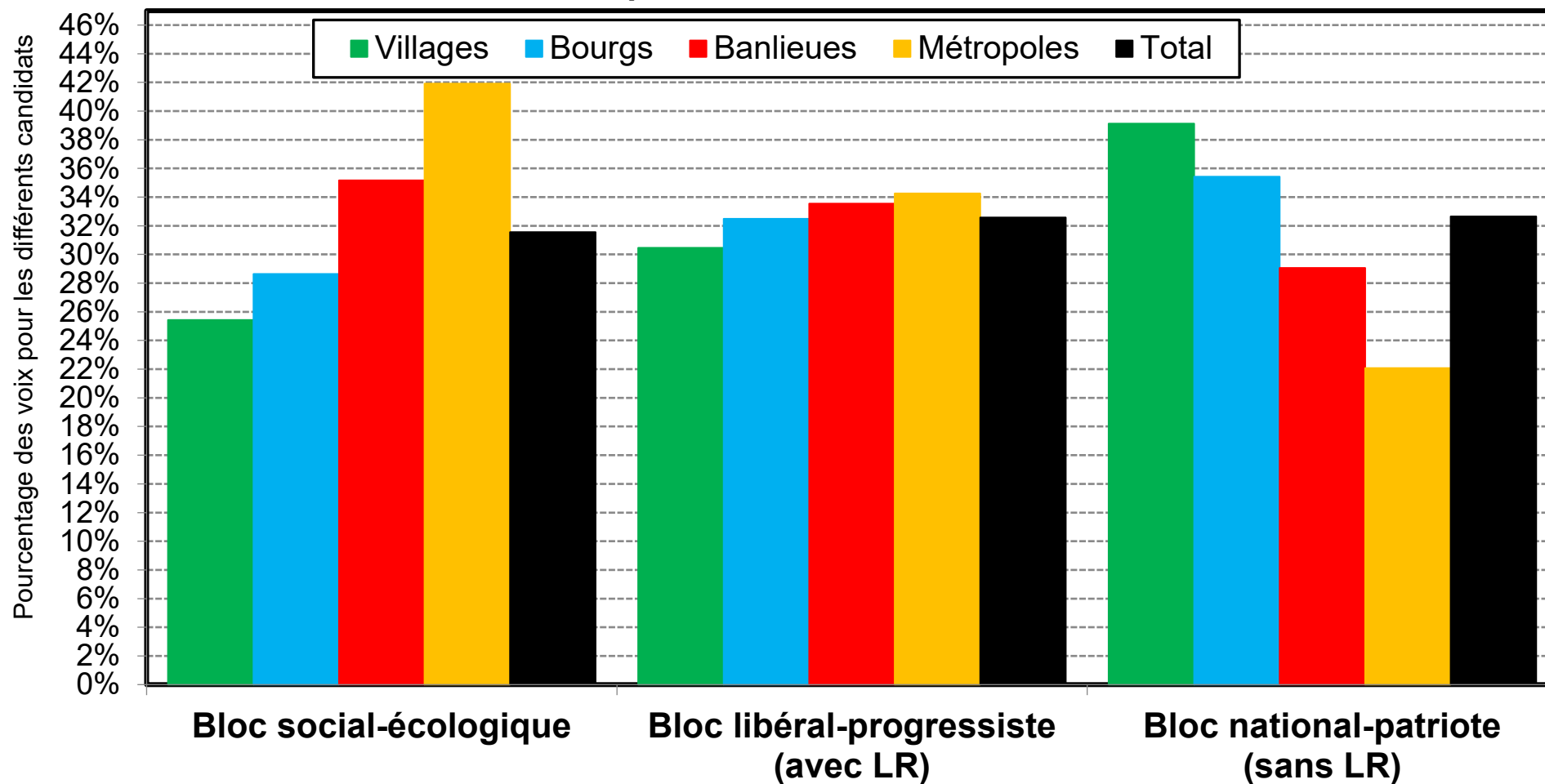
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, le bloc social-écologique (Roussel, Mélenchon, Jadot, Hidalgo, Poutou, Arthaud) (33% des voix) fait ses meilleurs résultats dans les métropoles et les banlieues, alors que le bloc national-patriote (Le Pen, Zemmour, Pécresse, Dupont-Aignan) (39%) fait ses meilleurs scores dans les villages et les bourgs. Le bloc libéral-progressiste (Macron) (28%) a un profil territorial plus équilibré. Les résultats seraient peu différents si l'on classait Pécresse (5%) dans le bloc libéral-progressiste et non pas dans le bloc national-patriote. **Sources et séries :** voir uneshistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12l).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



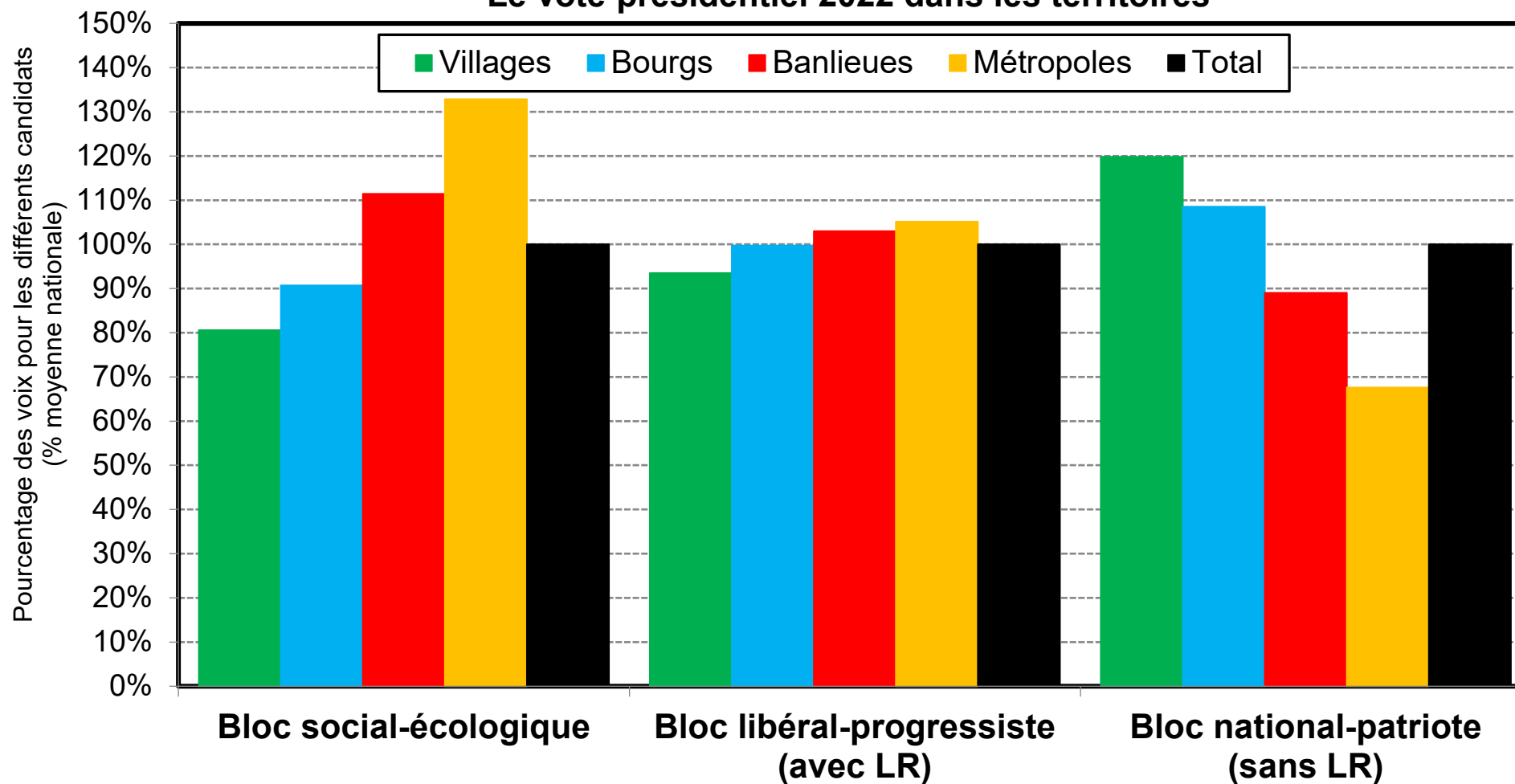
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12m).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



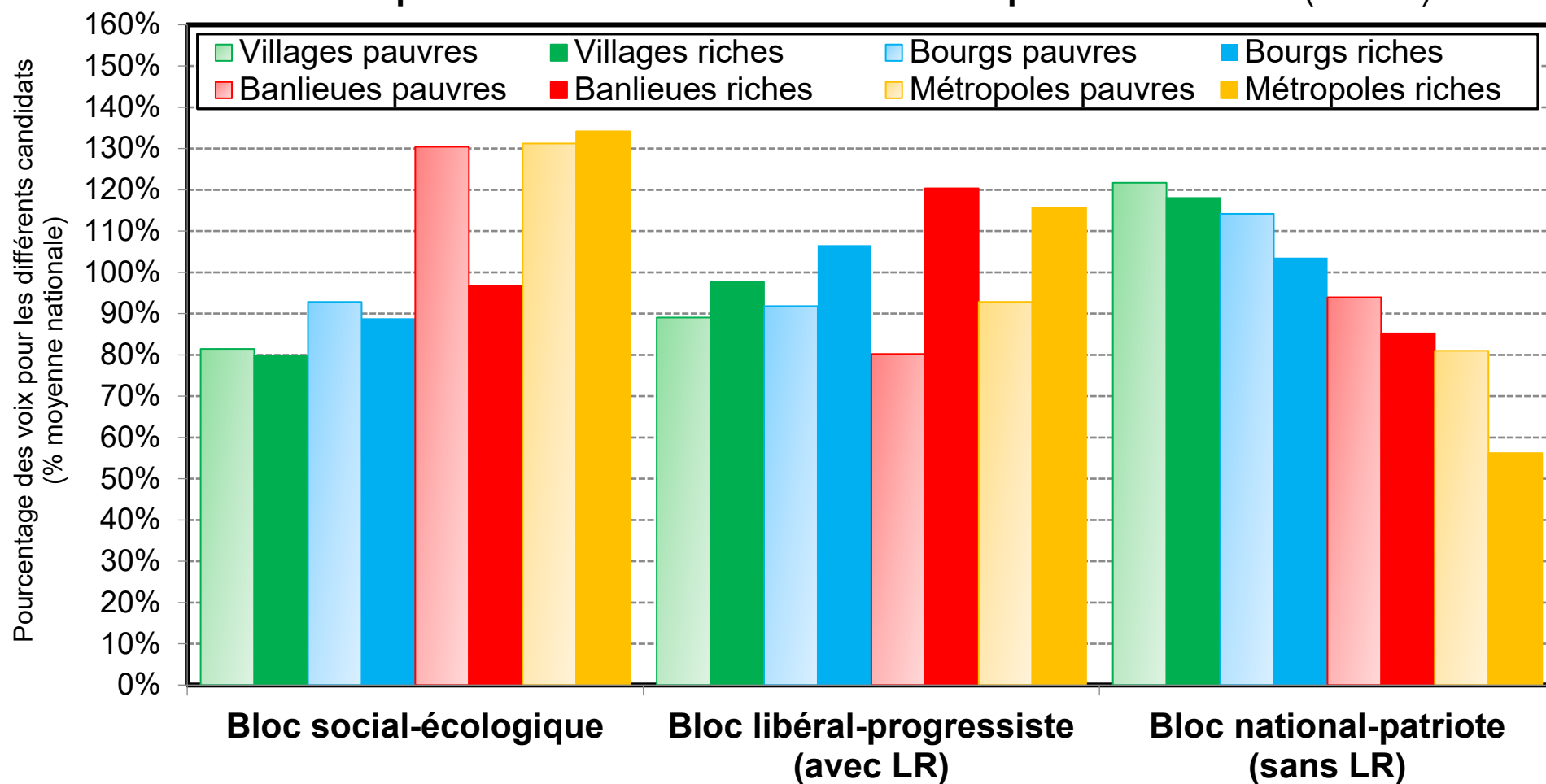
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12n).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires



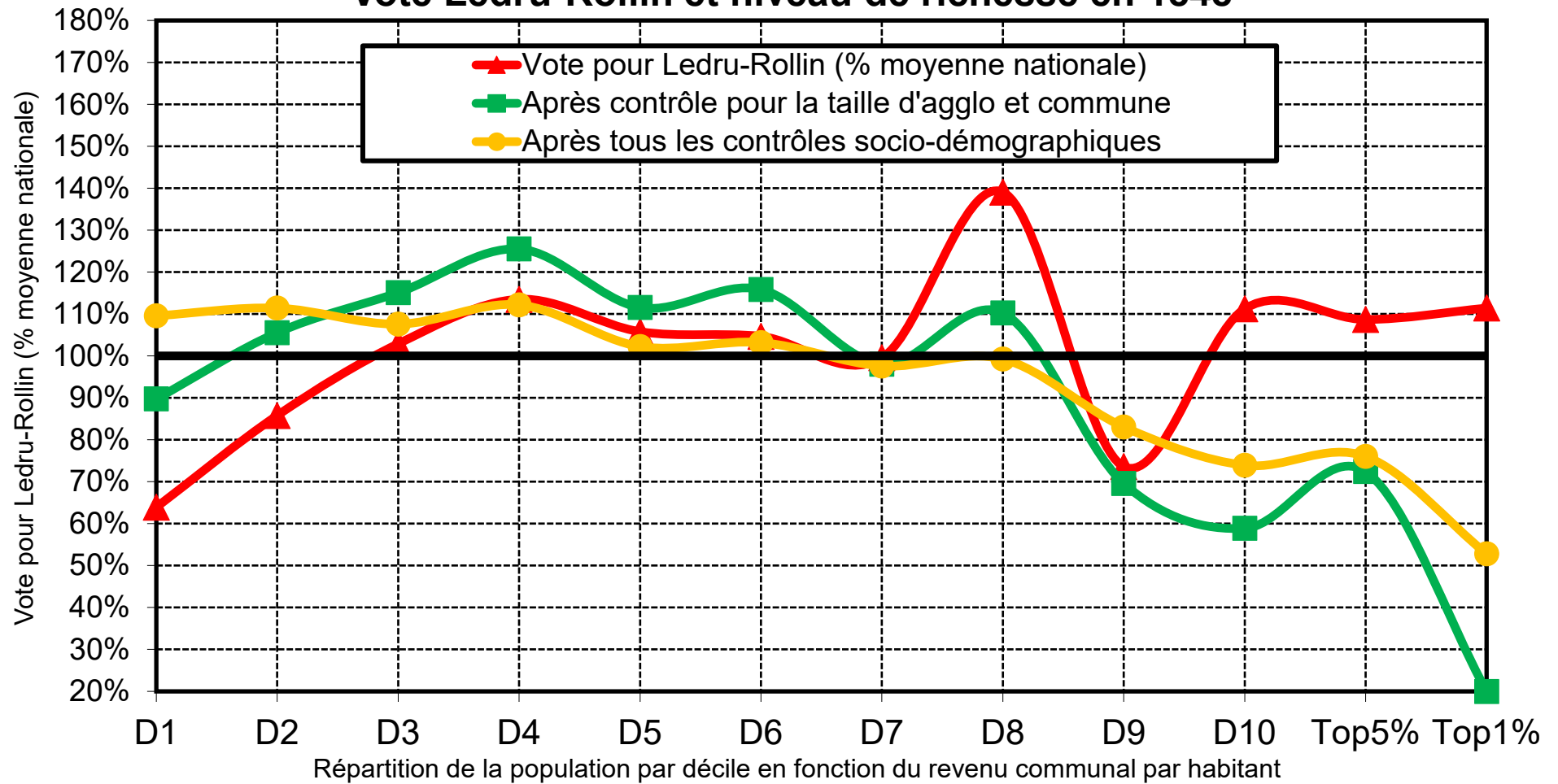
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12o).

Le vote présidentiel 2022 dans les territoires pauvres et riches (revenu)



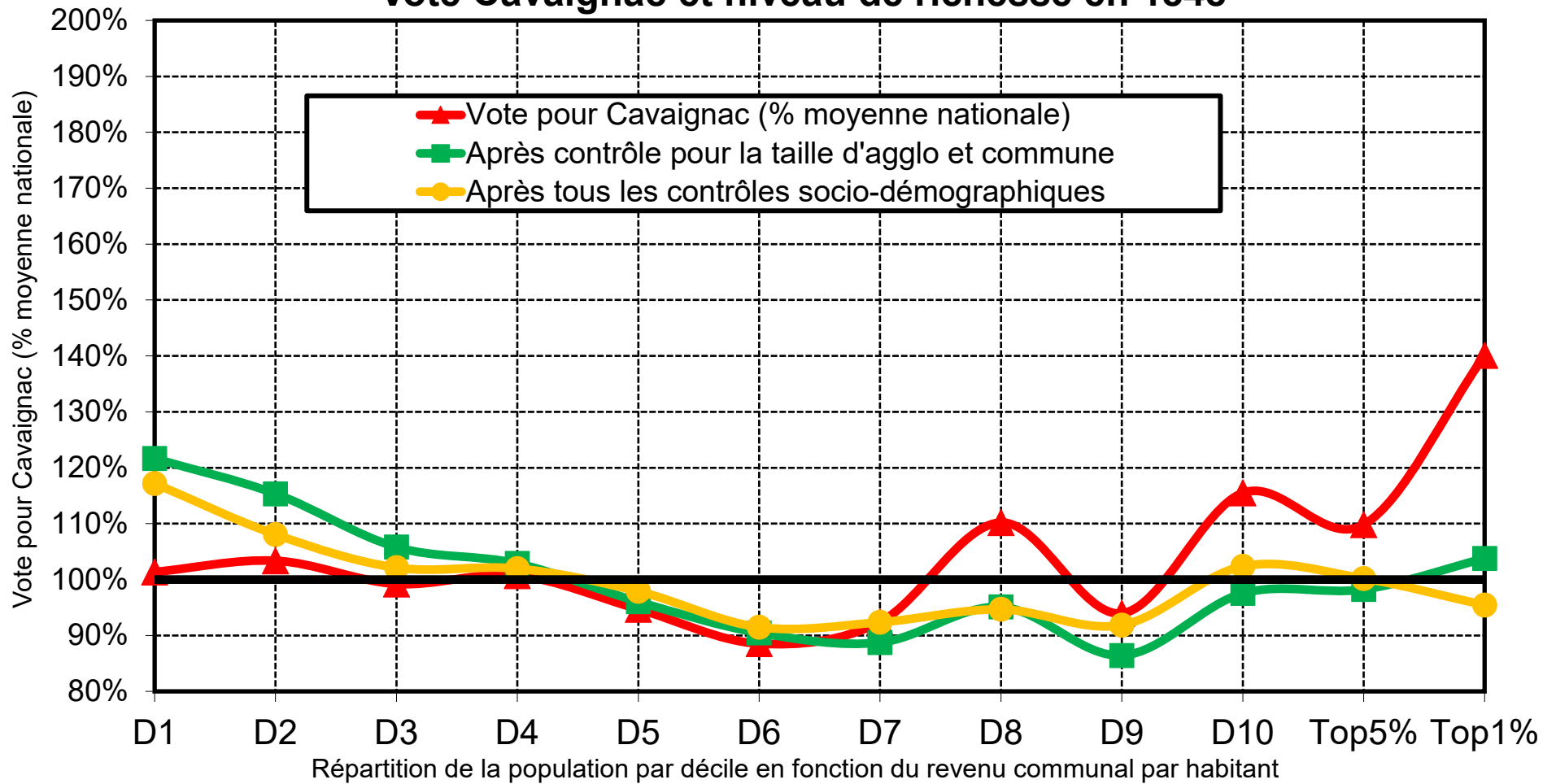
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E2.12p).

Vote Ledru-Rollin et niveau de richesse en 1848



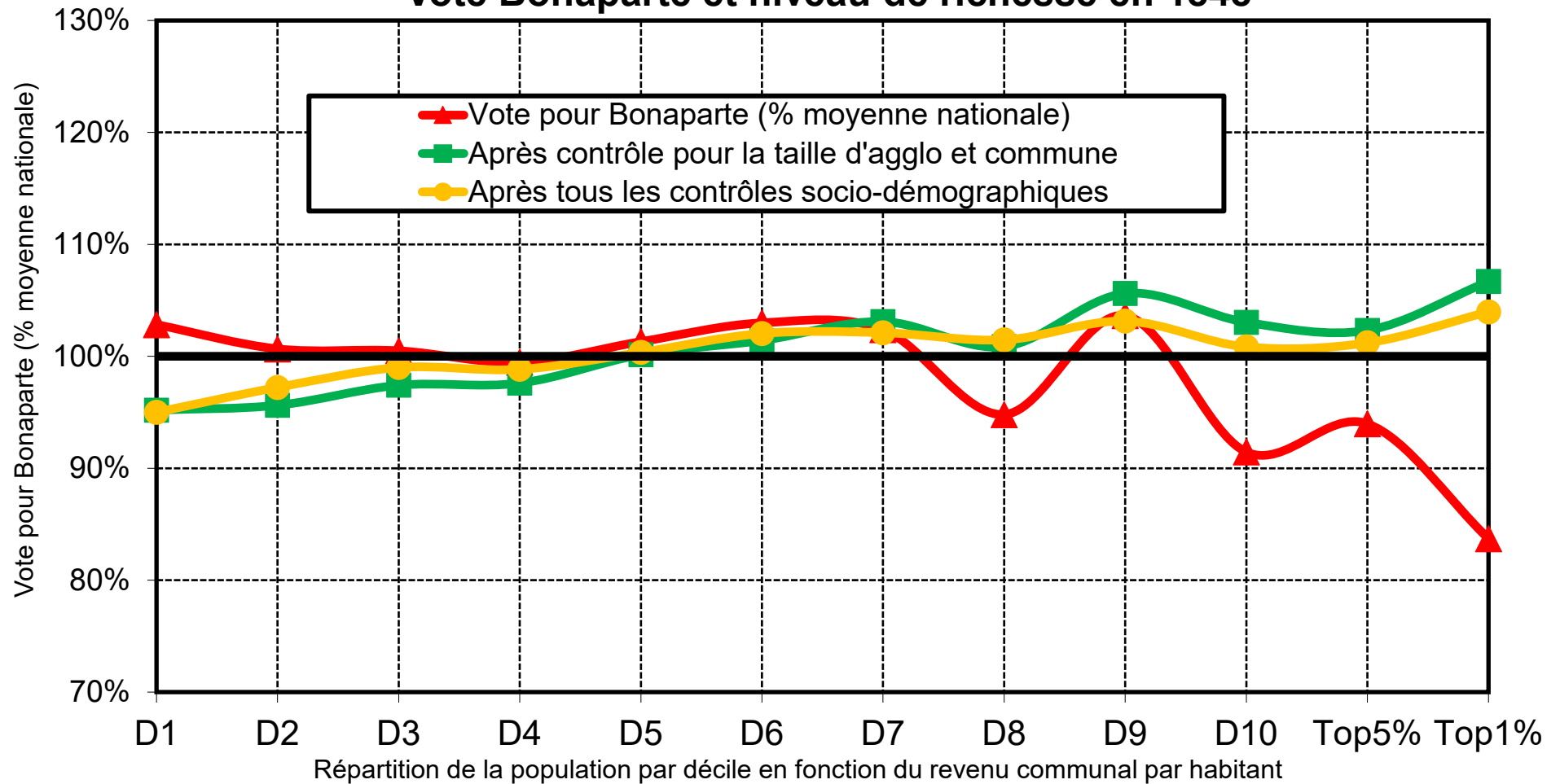
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1a).

Vote Cavaignac et niveau de richesse en 1848



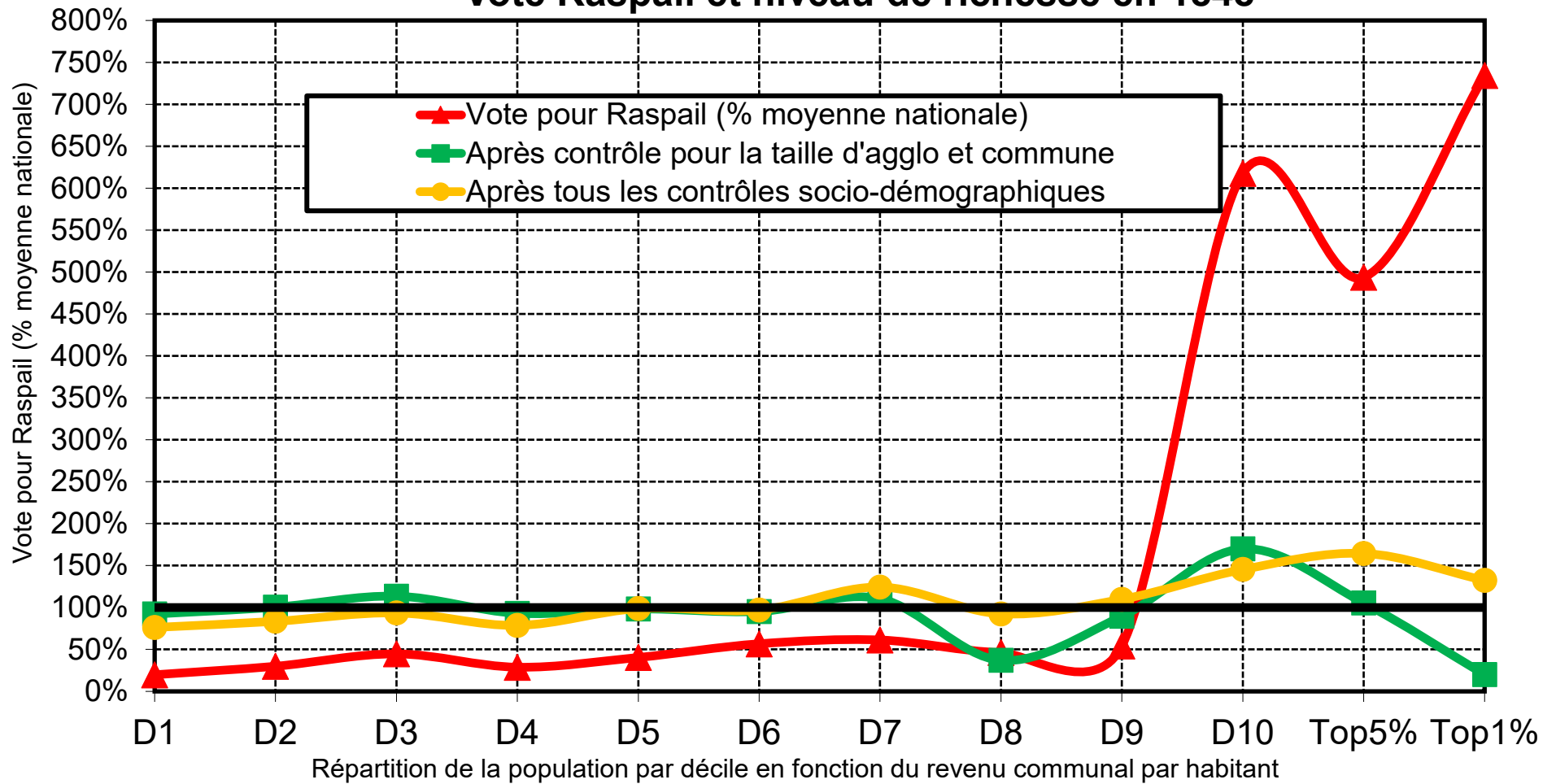
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1b).

Vote Bonaparte et niveau de richesse en 1848



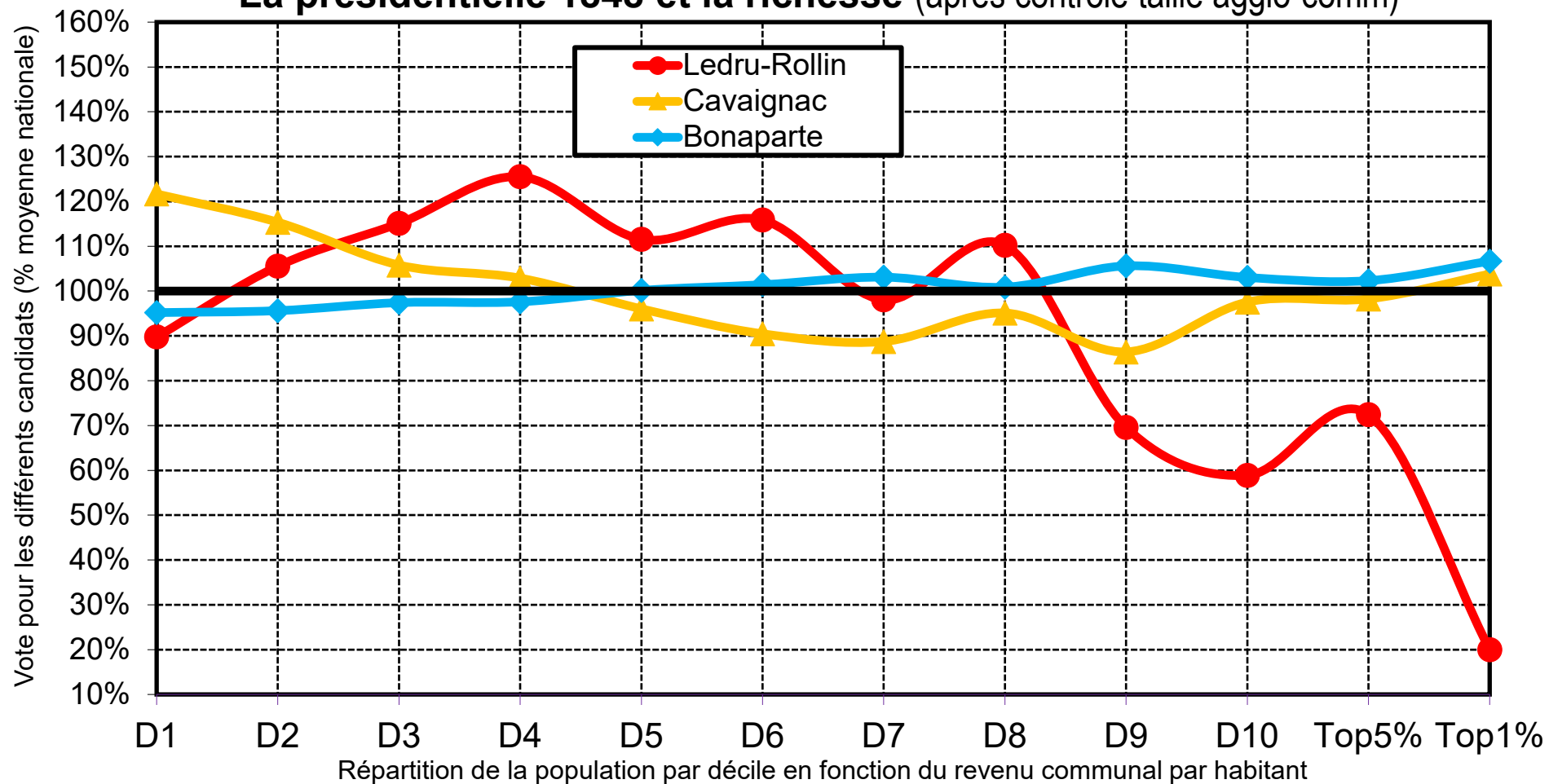
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1c).

Vote Raspail et niveau de richesse en 1848



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1d).

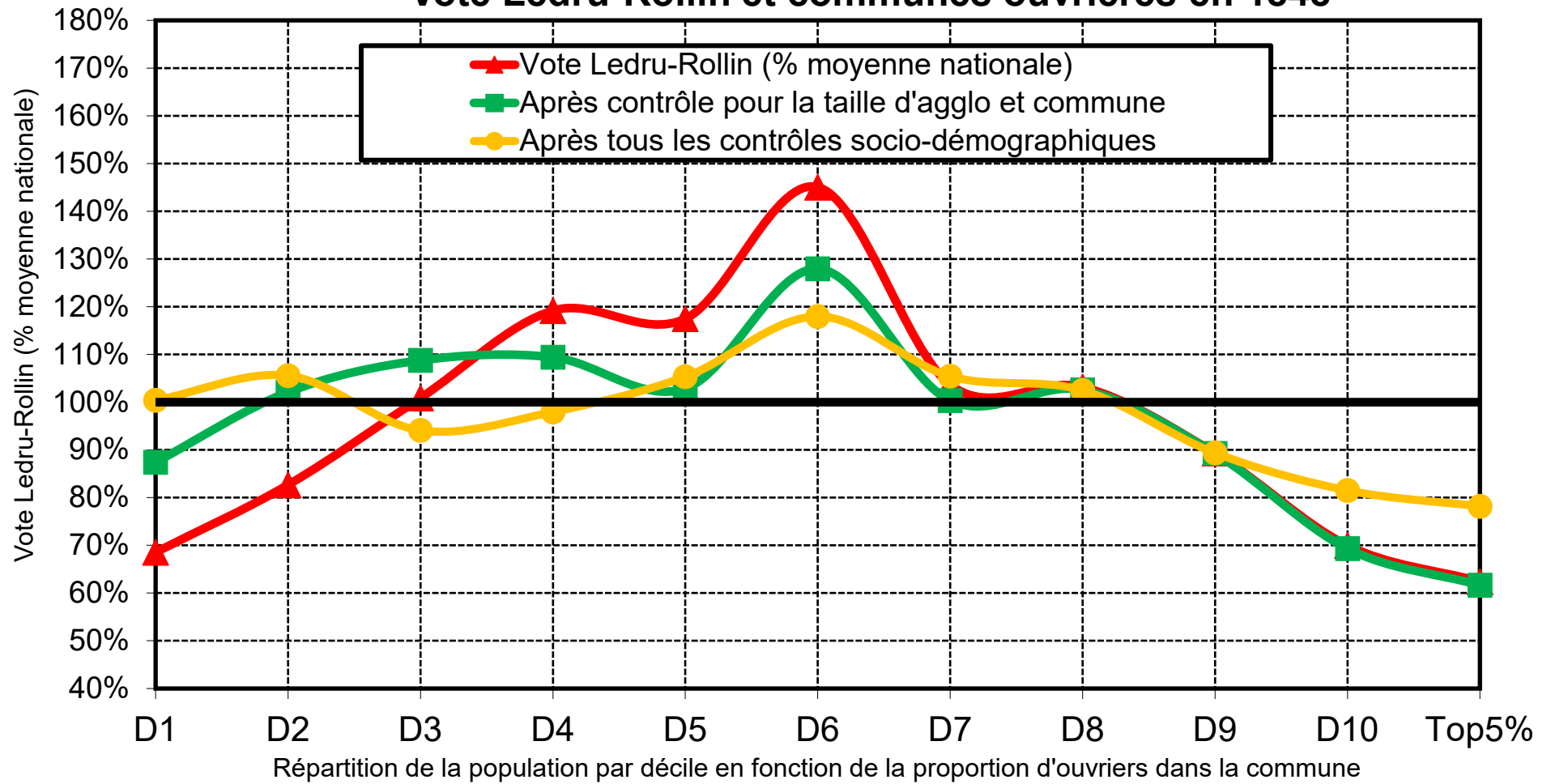
La présidentielle 1848 et la richesse (après contrôle taille aggro-comm)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôles pour la taille d'agglomération et de commune.

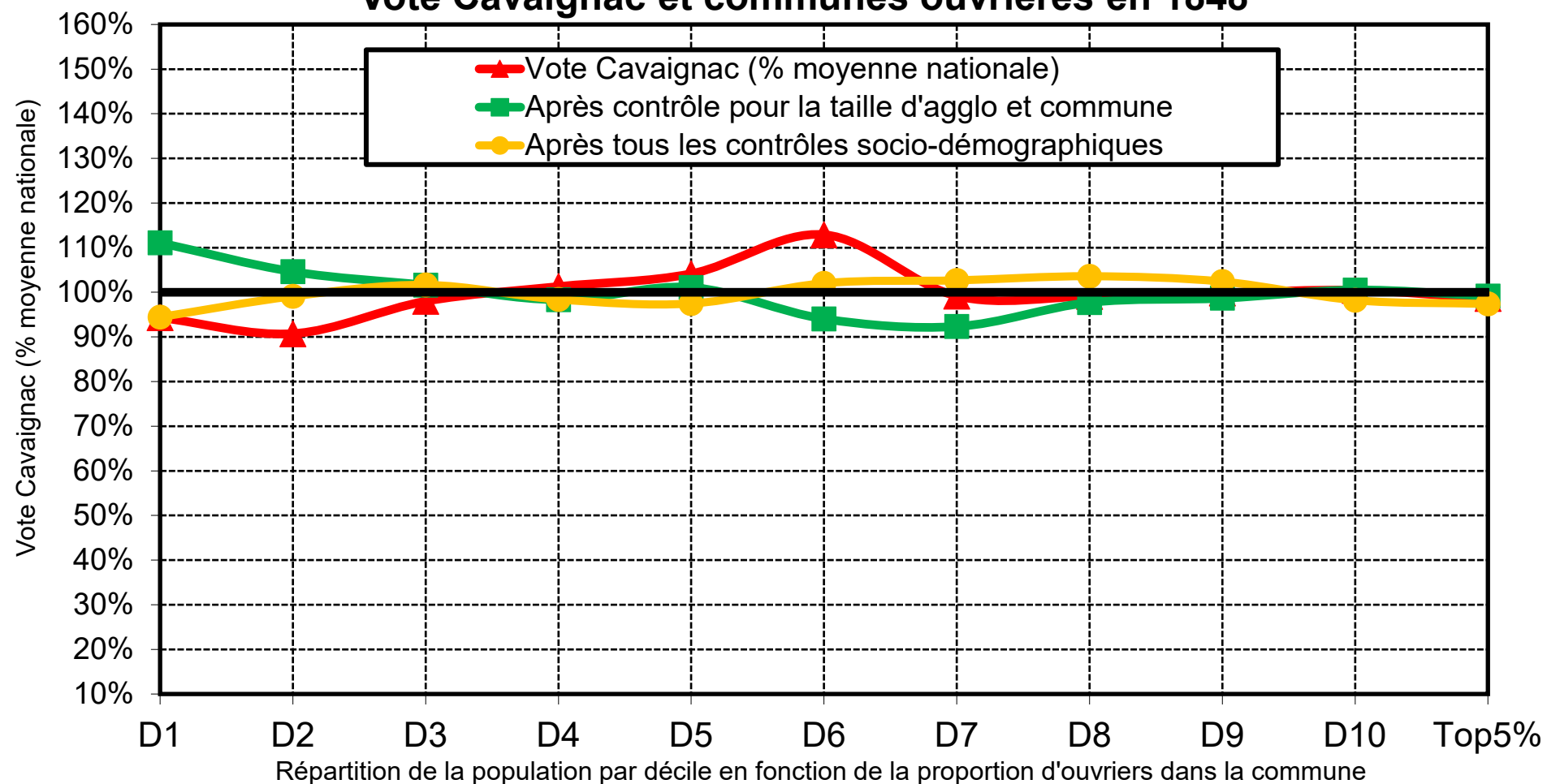
Sources et séries : voir unehistoiredunconfliitpolitique.fr (graphique E3.1e).

Vote Ledru-Rollin et communes ouvrières en 1848



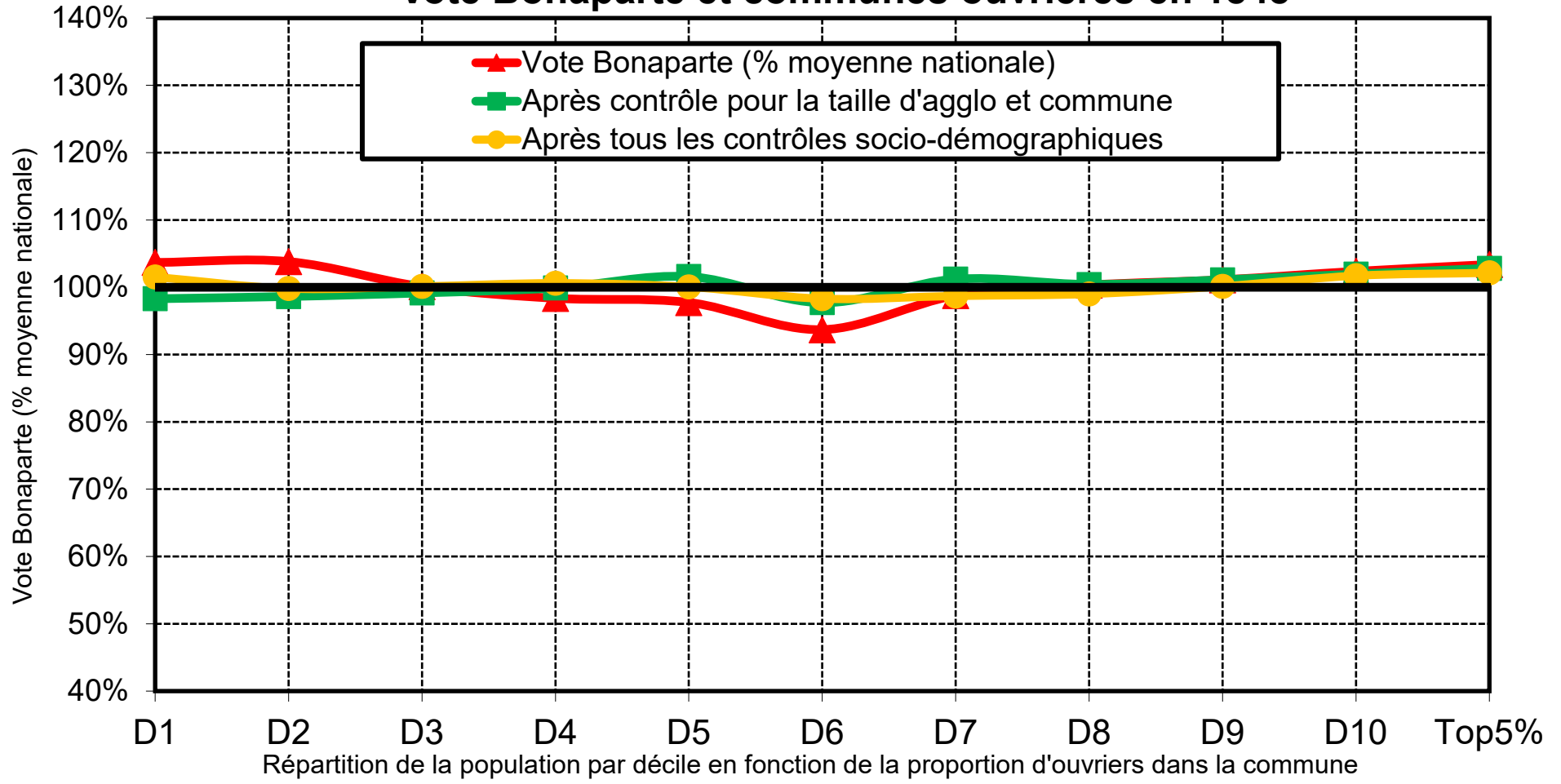
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1f).

Vote Cavaignac et communes ouvrières en 1848



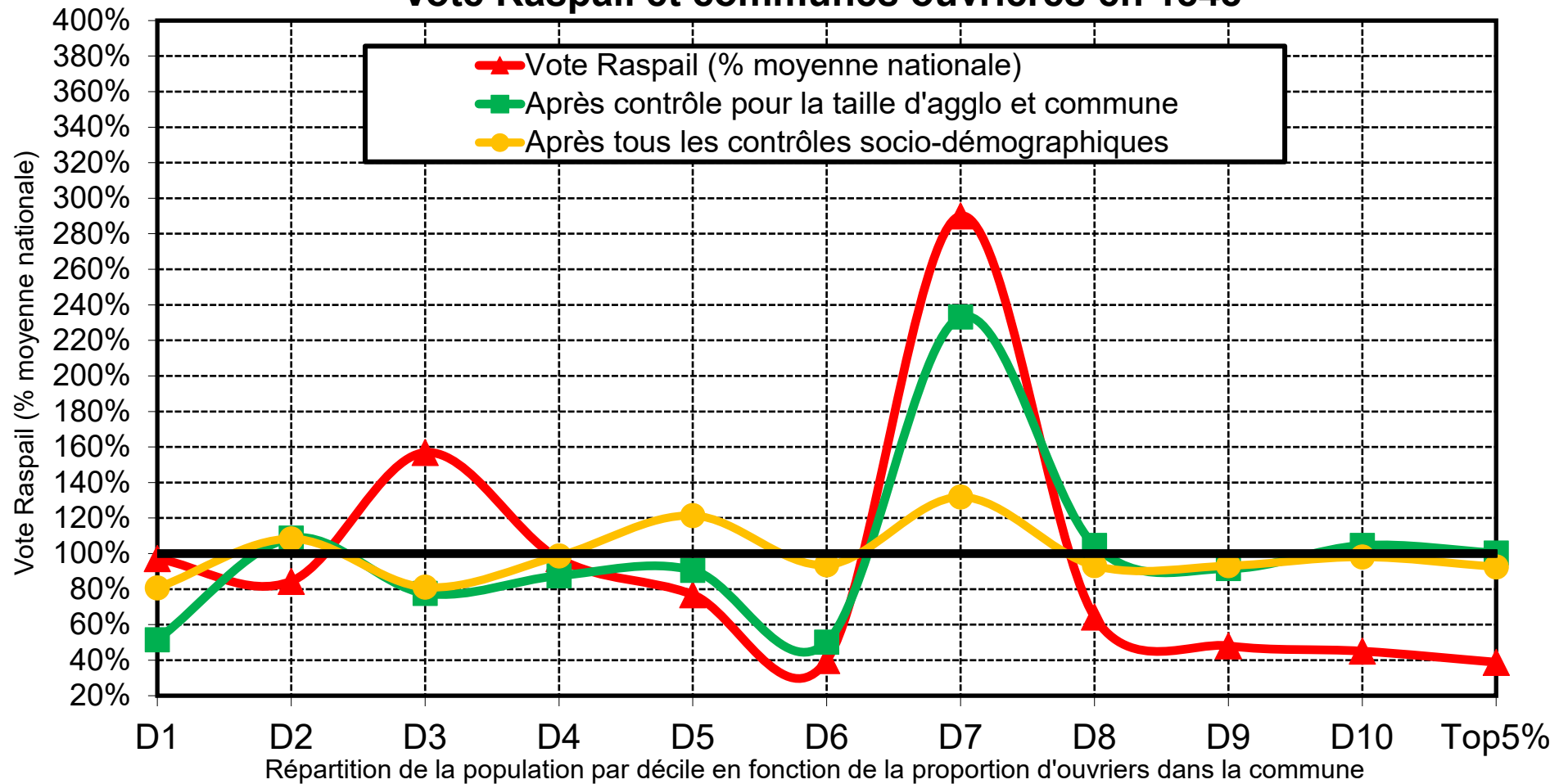
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1g).

Vote Bonaparte et communes ouvrières en 1848



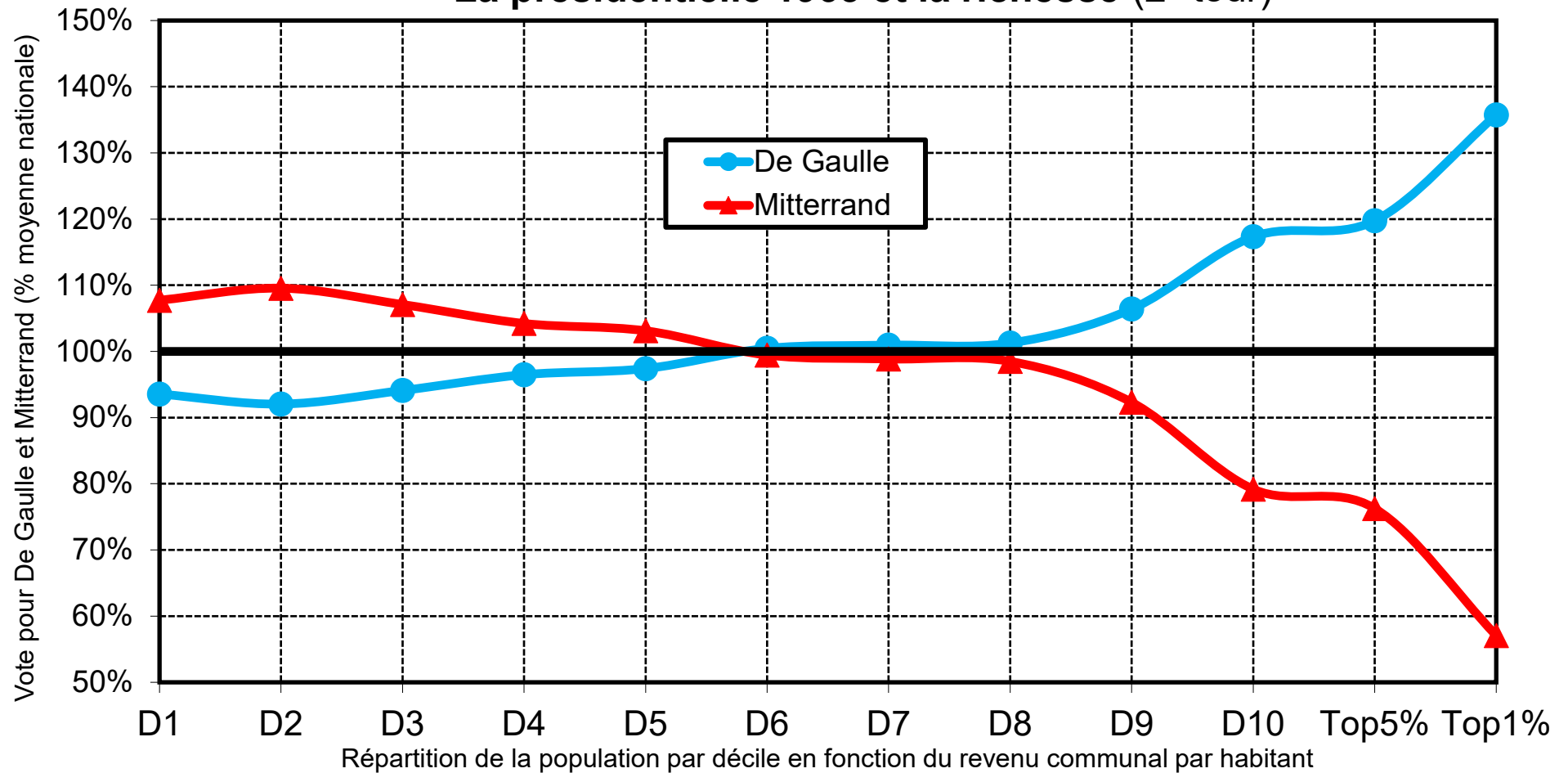
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1h).

Vote Raspail et communes ouvrières en 1848



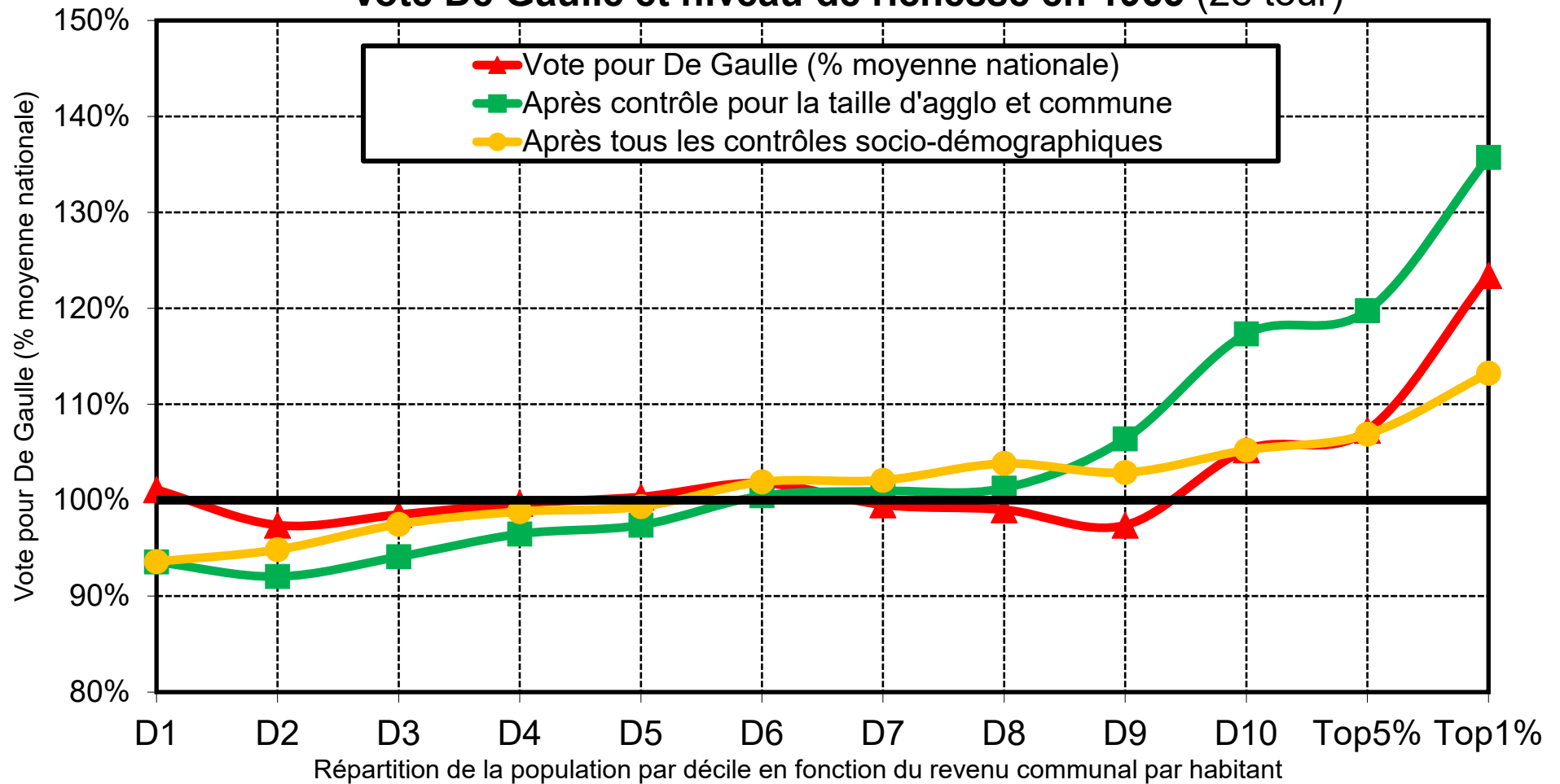
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.1i).

La présidentielle 1965 et la richesse (2^e tour)



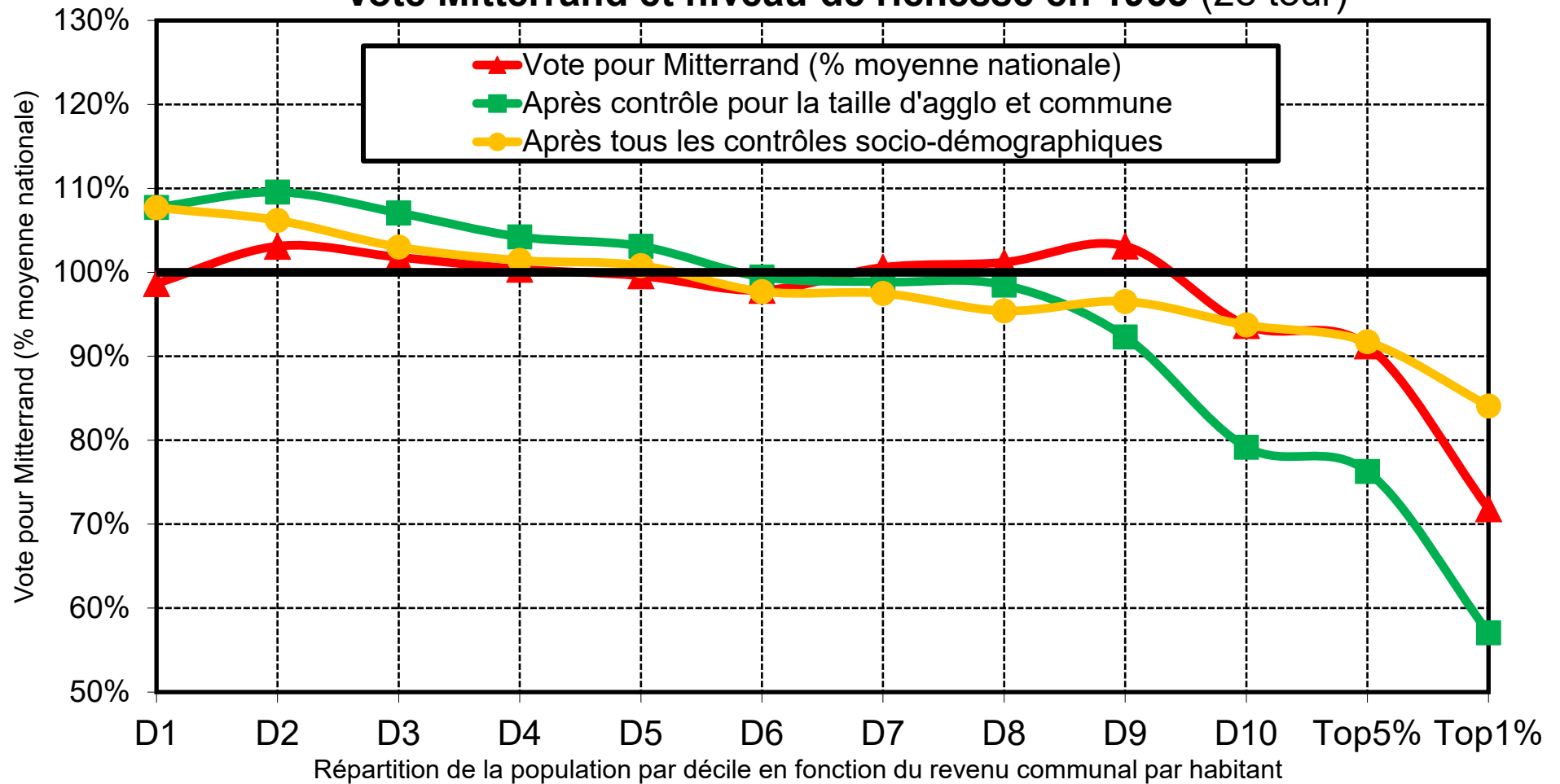
Lecture. Lors du second tour de la présidentielle de 1965, le vote pour De Gaulle (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Mitterrand. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2a).

Vote De Gaulle et niveau de richesse en 1965 (2e tour)



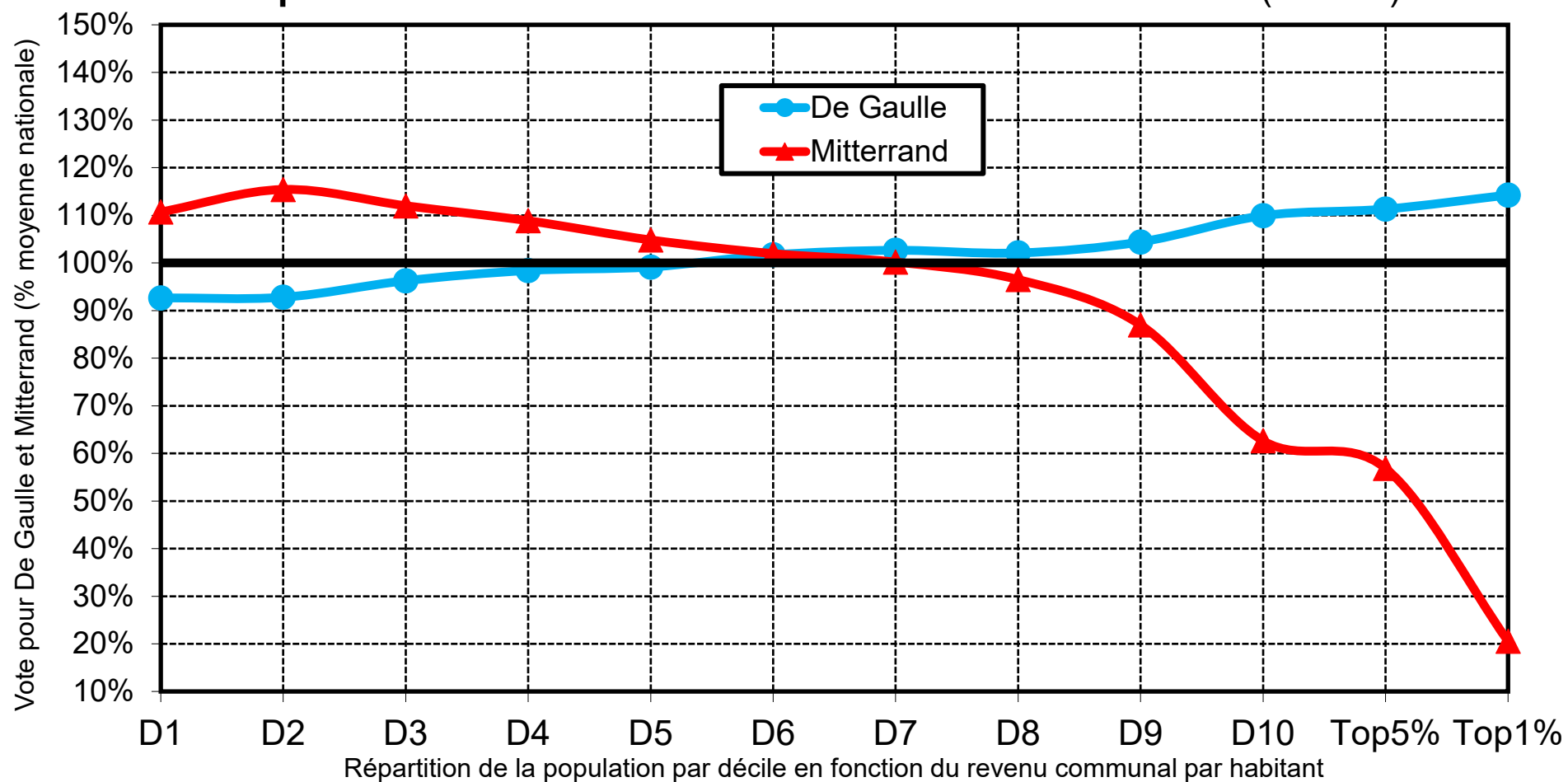
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2b).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1965 (2e tour)



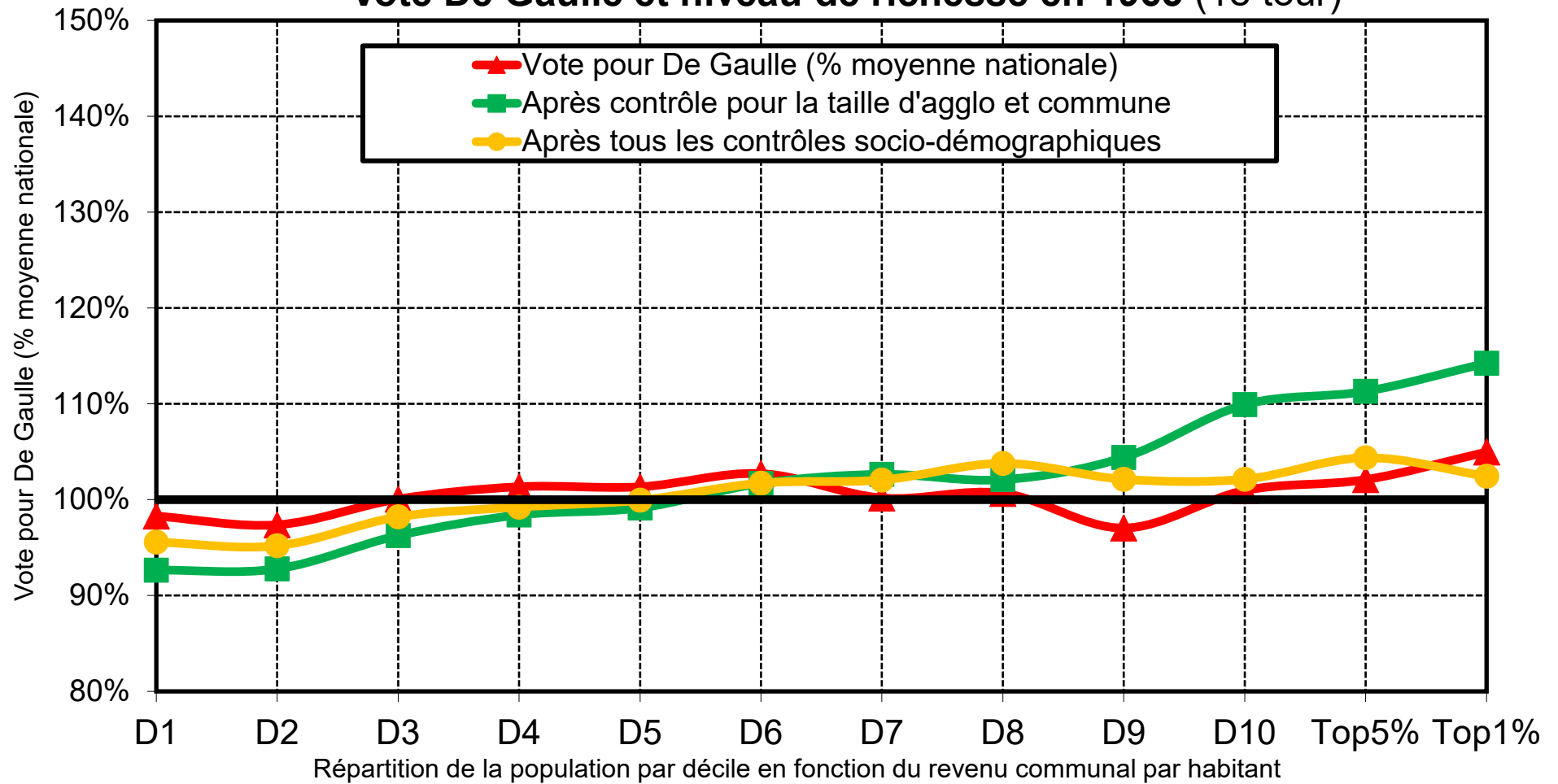
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2c).

La présidentielle 1965 et la richesse: De Gaulle-Mitterrand (1e tour)



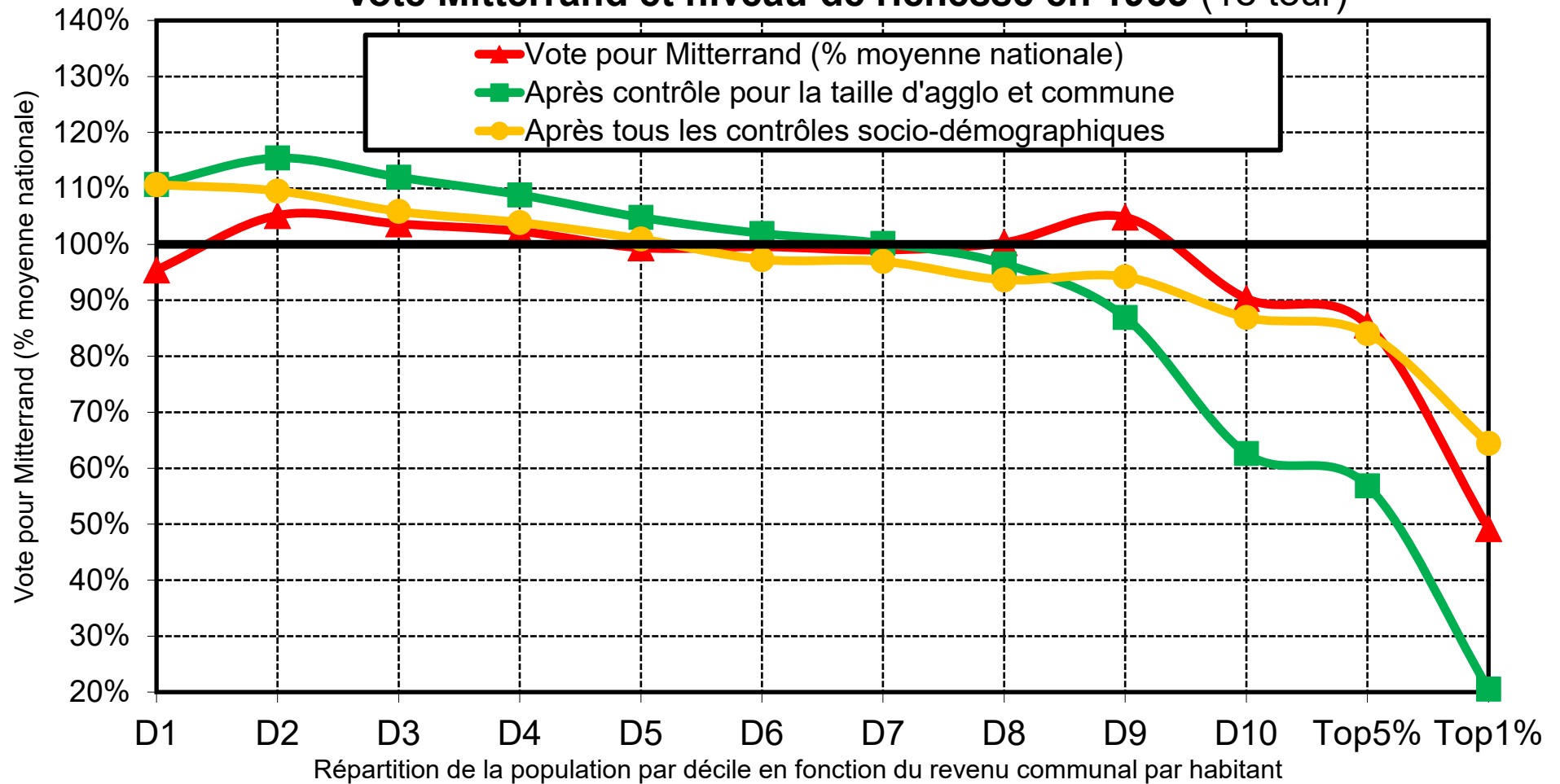
Lecture. Lors du premier tour de la présidentielle de 1965, le vote pour De Gaulle (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Mitterrand. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.2d)

Vote De Gaulle et niveau de richesse en 1965 (1e tour)



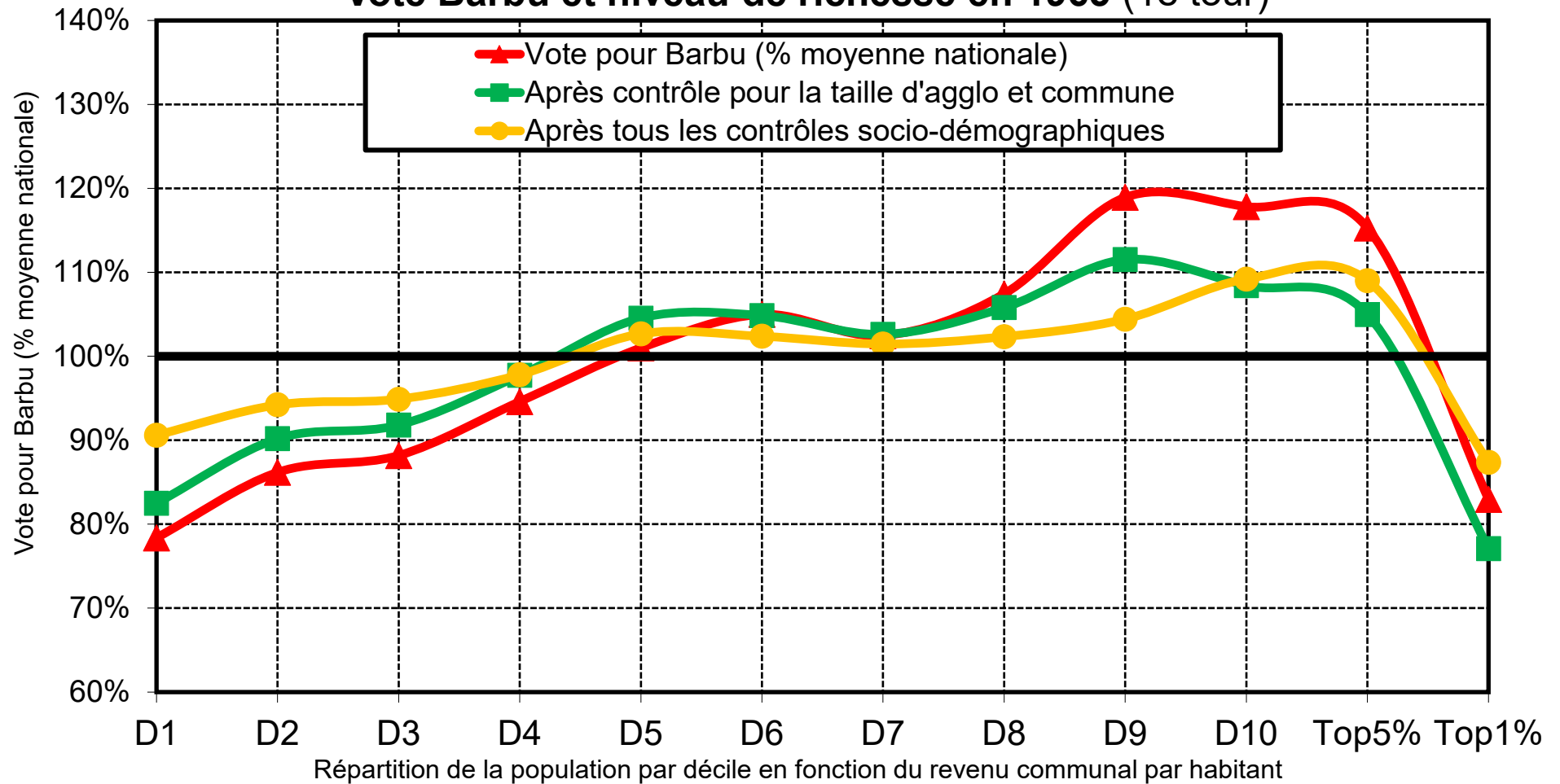
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2e).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1965 (1e tour)



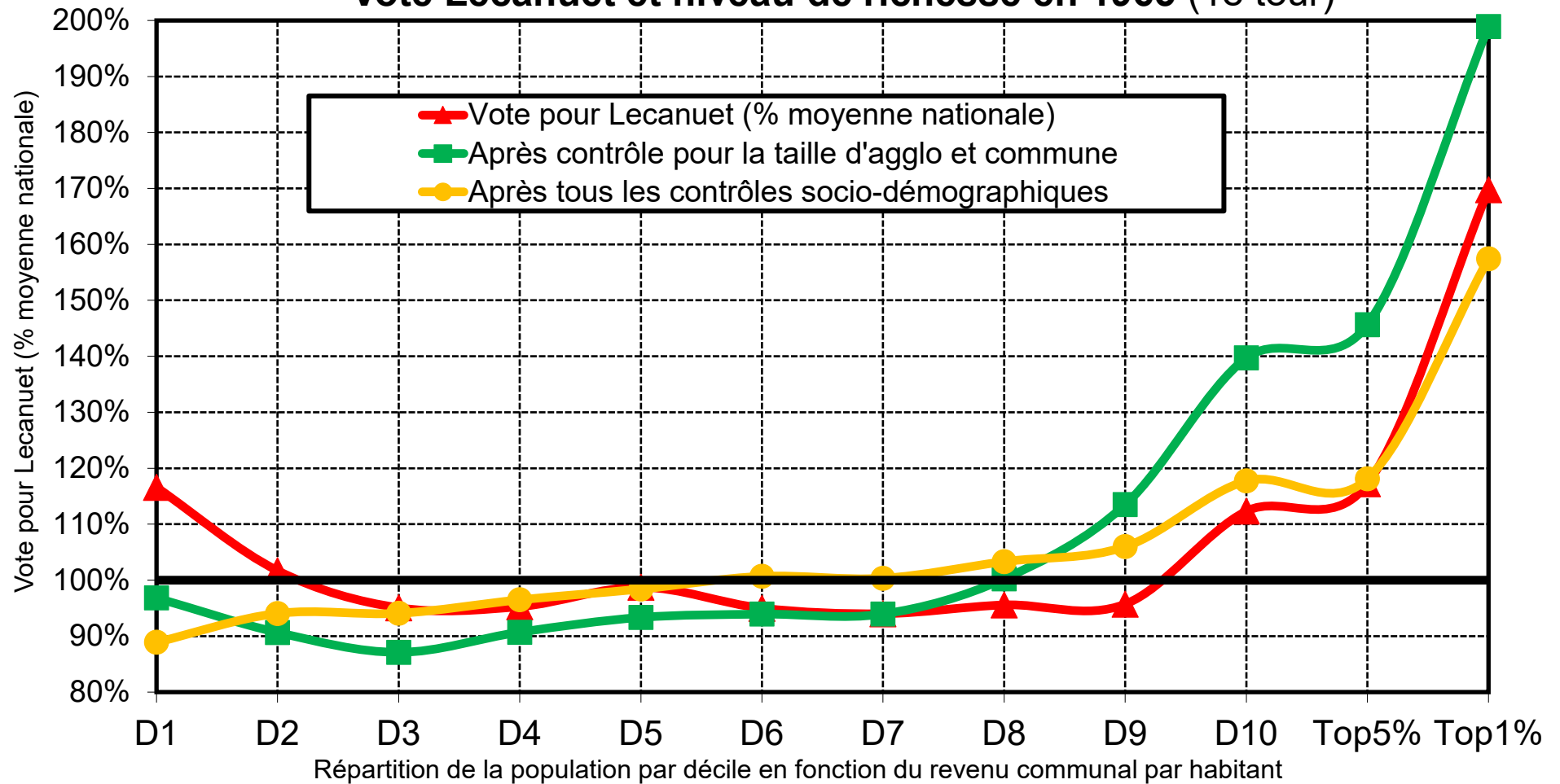
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2f).

Vote Barbu et niveau de richesse en 1965 (1e tour)



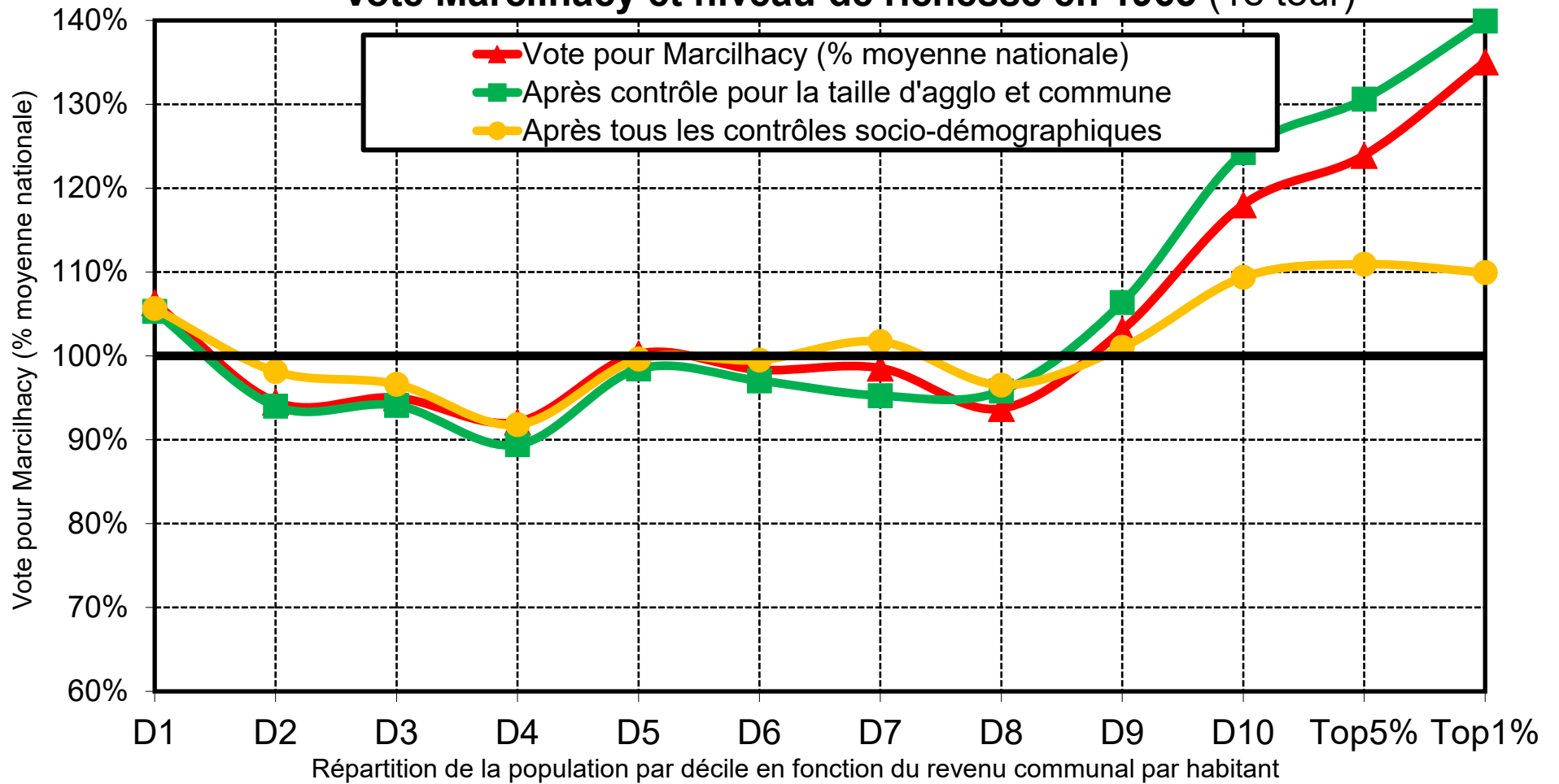
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2g).

Vote Lecanuet et niveau de richesse en 1965 (1e tour)



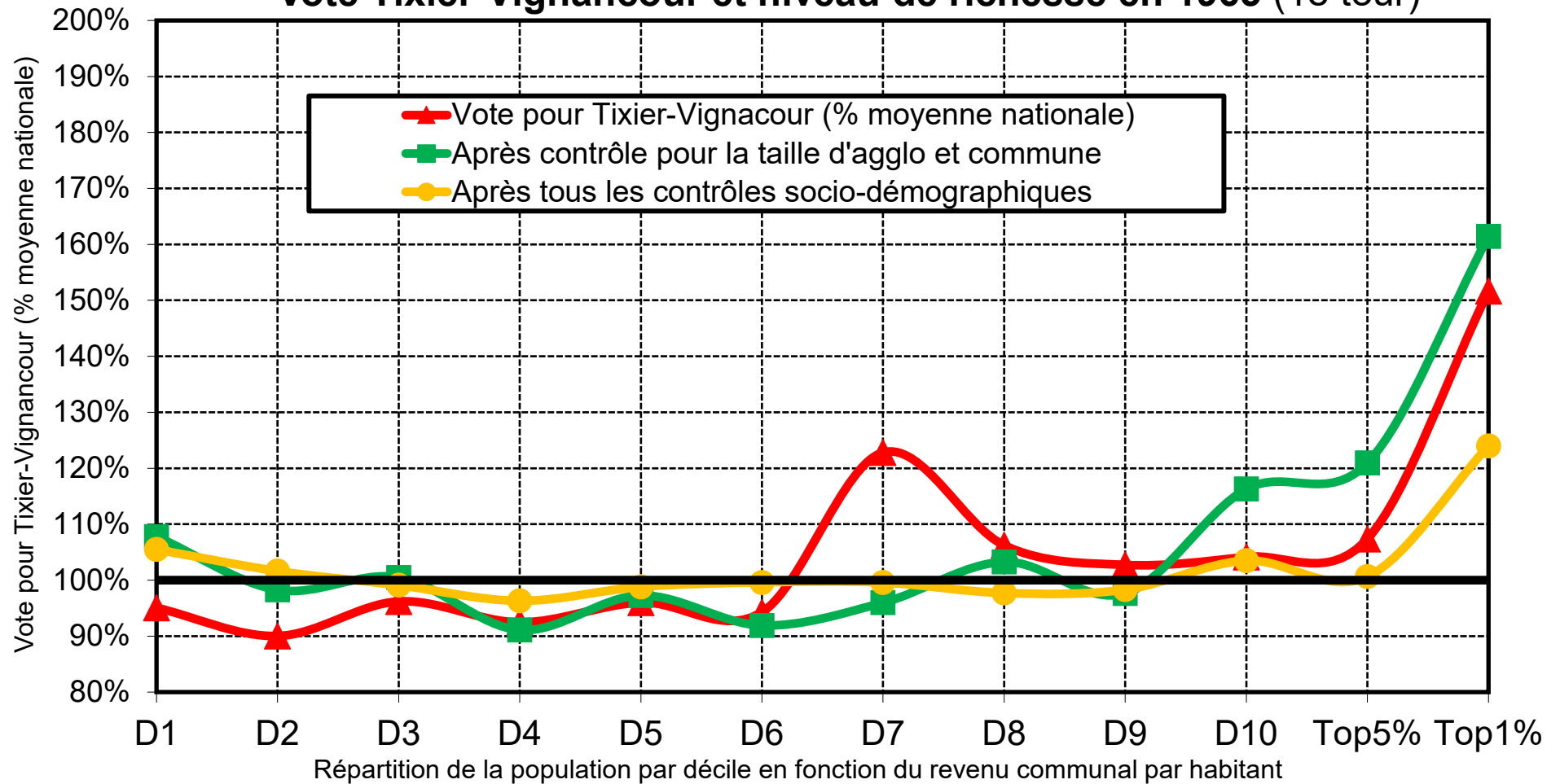
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2h).

Vote Marcilhacy et niveau de richesse en 1965 (1e tour)



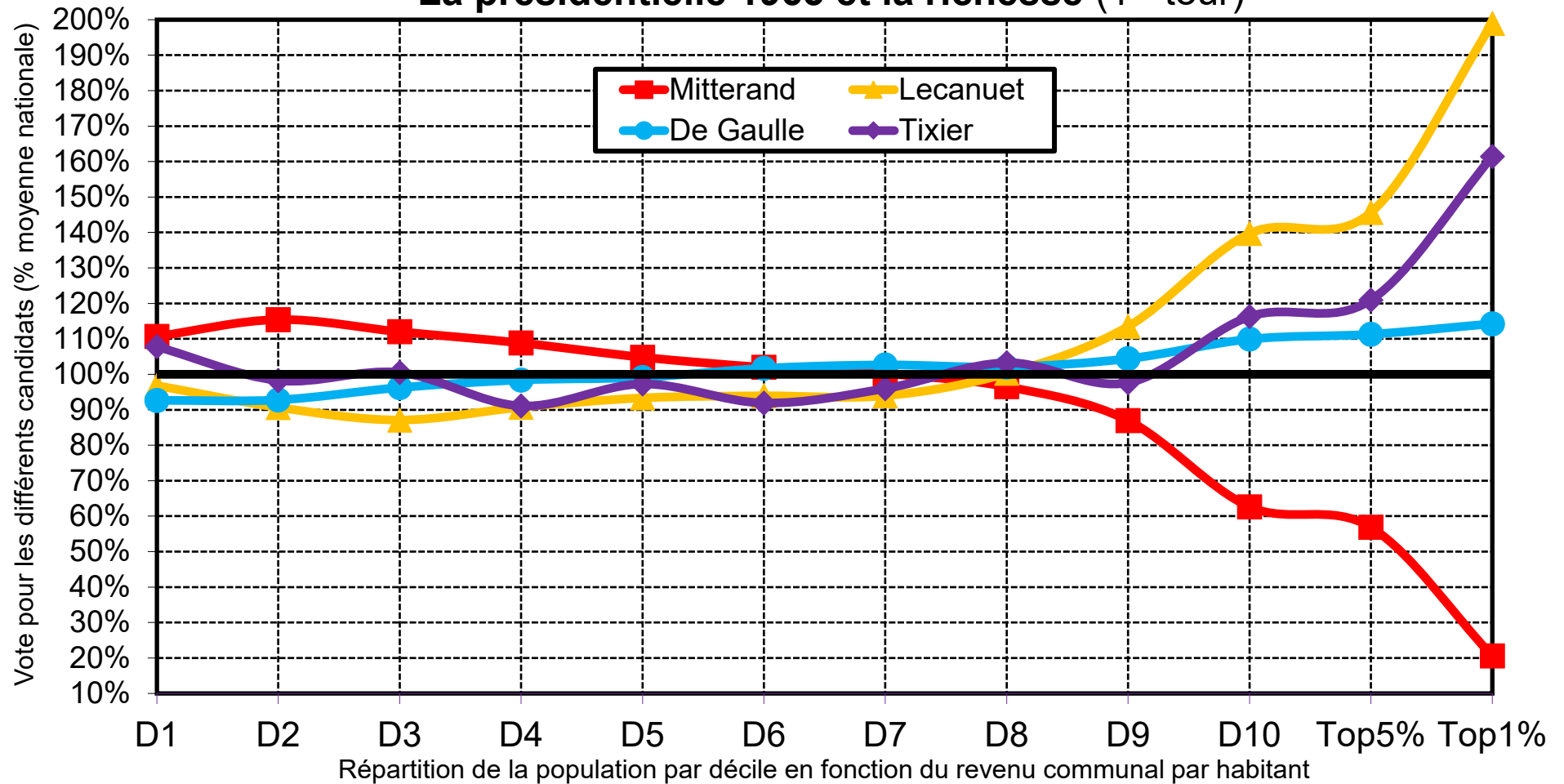
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2i).

Vote Tixier-Vignancour et niveau de richesse en 1965 (1e tour)



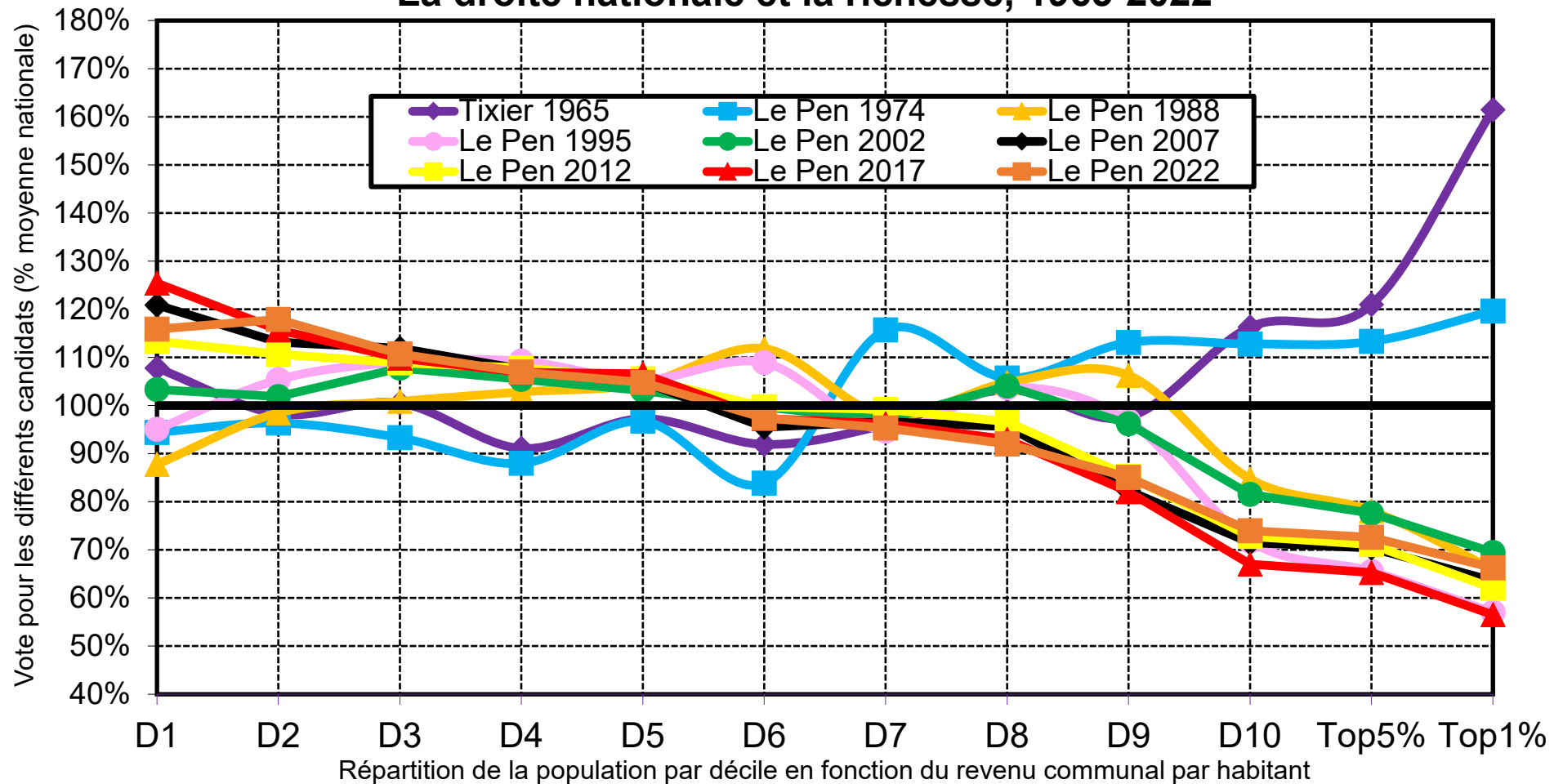
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2j).

La présidentielle 1965 et la richesse (1^{er} tour)



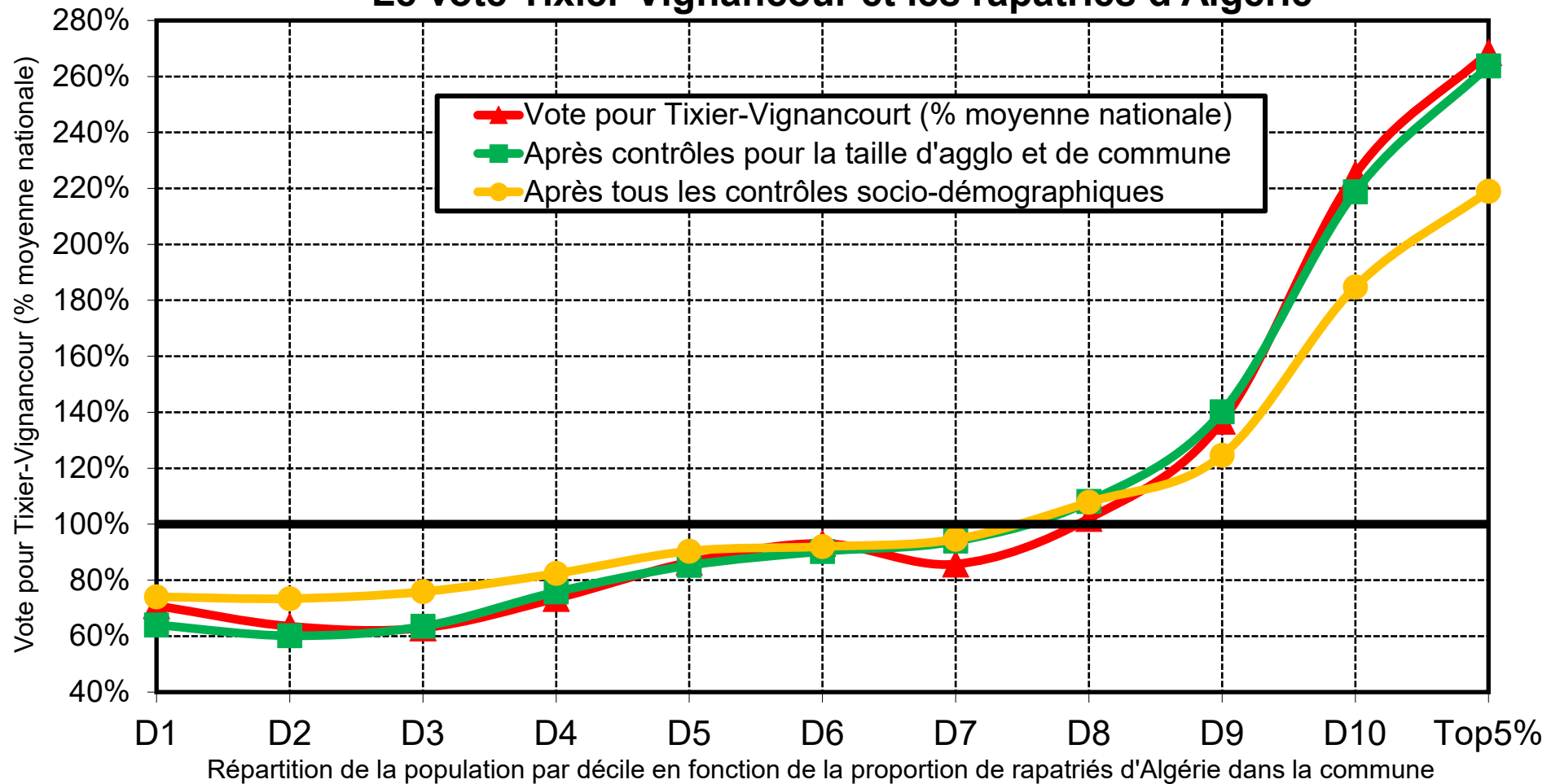
Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1965, le vote pour De Gaulle (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, mais moins fortement que le vote pour Lecanuet et pour Tixier-Vignancour. **Note** : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries** : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2k).

La droite nationale et la richesse, 1965-2022



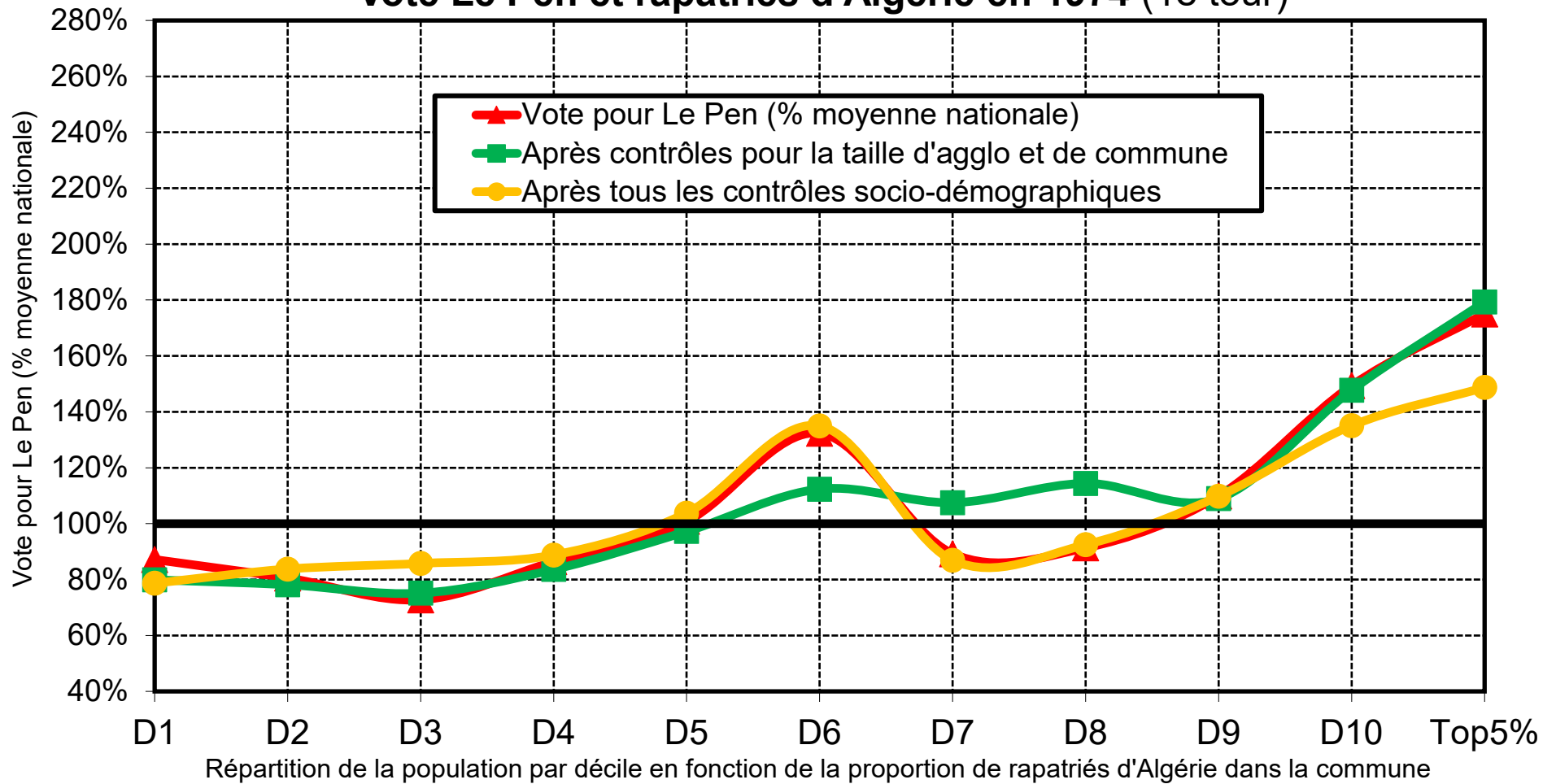
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1965, le vote Tixier-Vignancour est plus élevé dans les communes les plus riches que dans le reste du pays. C'est encore le cas avec le vote Le Pen en 1974, mais la courbe s'inverse au sommet de la répartition à partir de 1988, puis à partir de 2007 elle devient décroissante sur l'ensemble de la répartition, de bas en haut. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2I).

Le vote Tixier-Vignancour et les rapatriés d'Algérie



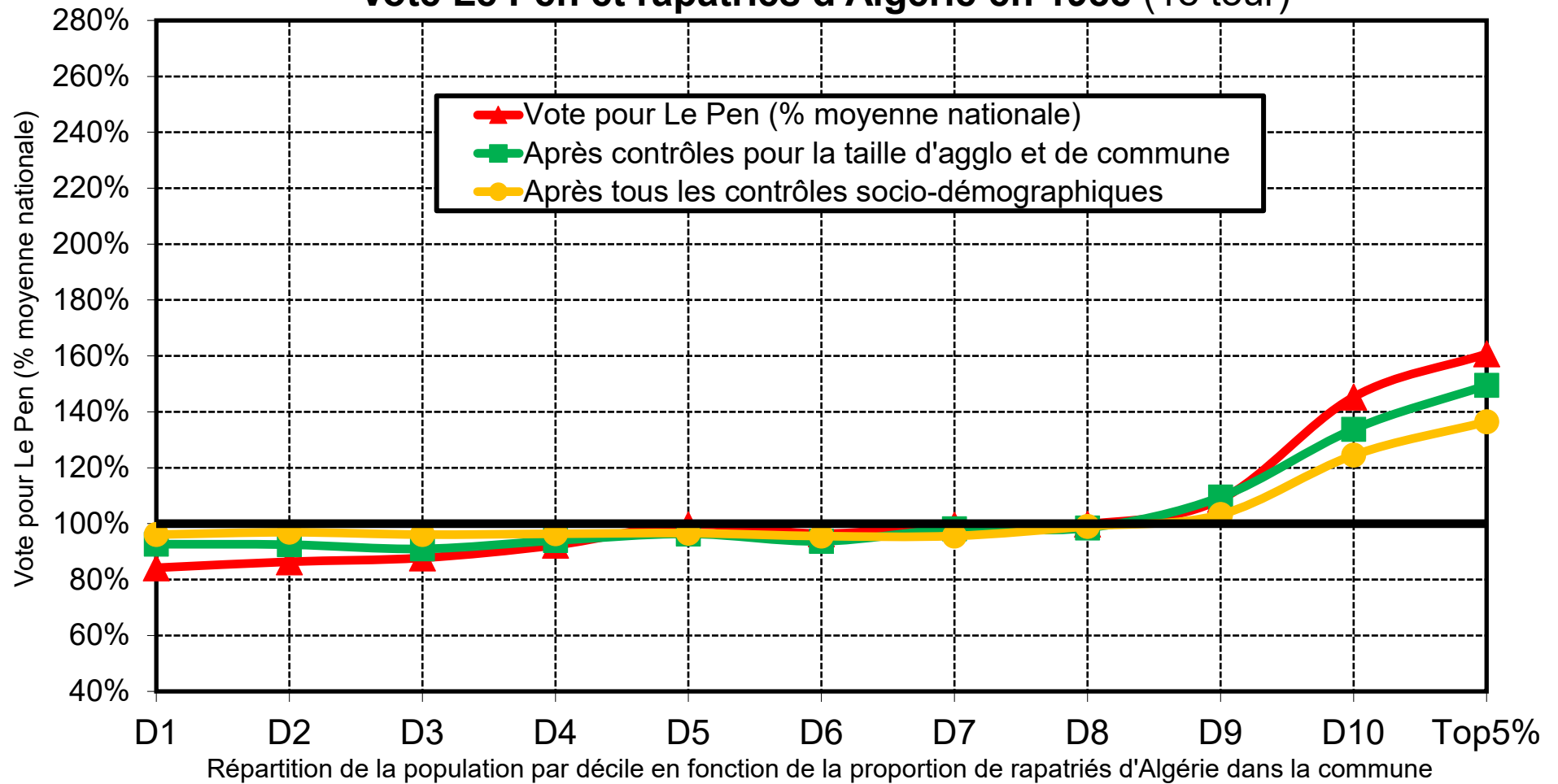
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1965, le vote pour Tixier-Vignancour augmente très fortement avec la proportion de rapatriés d'Algérie dans la commune, avant et après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune et pour les autres caractéristiques socio-démographiques. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2m).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 1974 (1e tour)



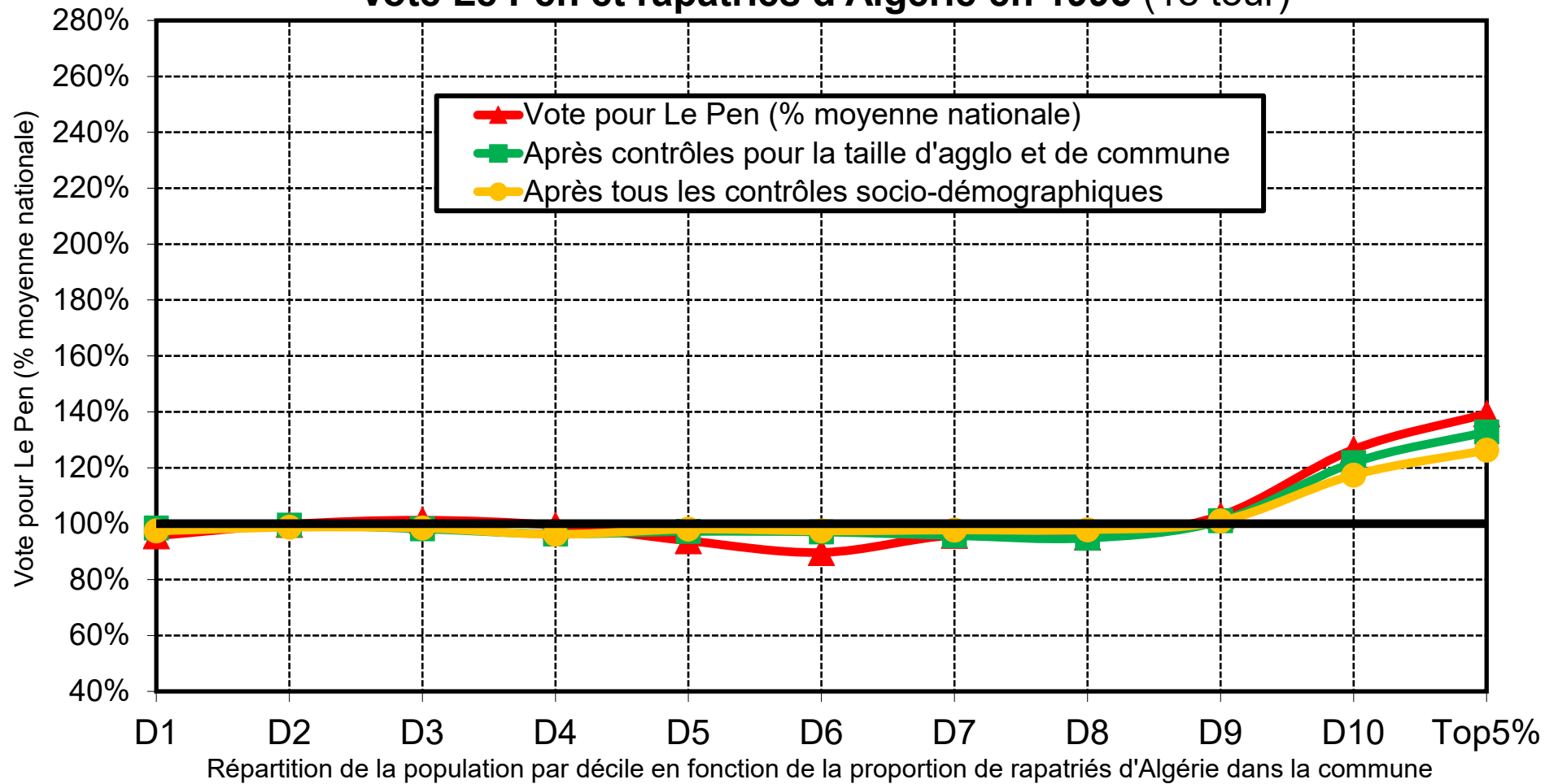
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2n).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 1988 (1e tour)



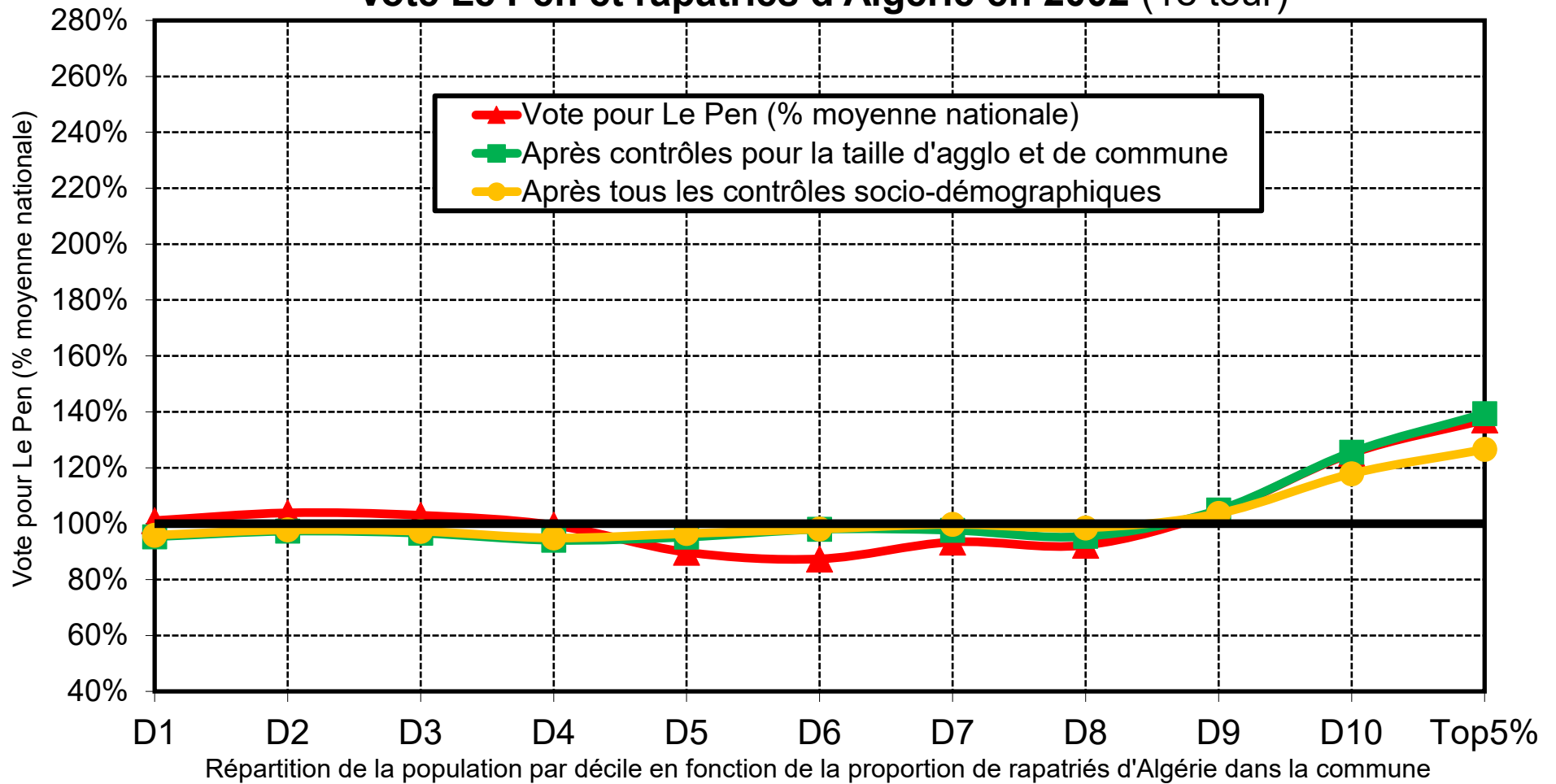
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2o).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 1995 (1e tour)



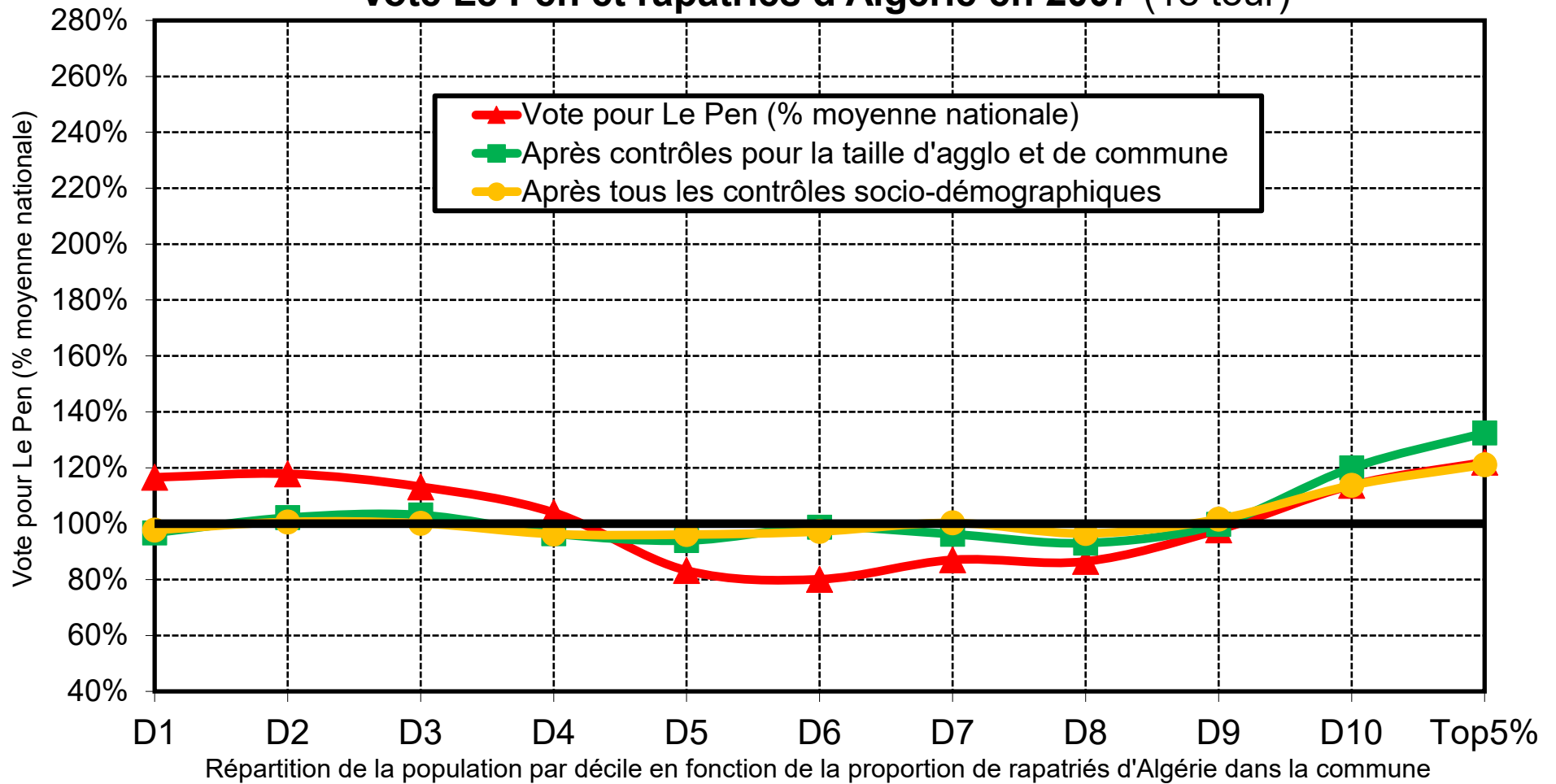
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2p).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 2002 (1e tour)



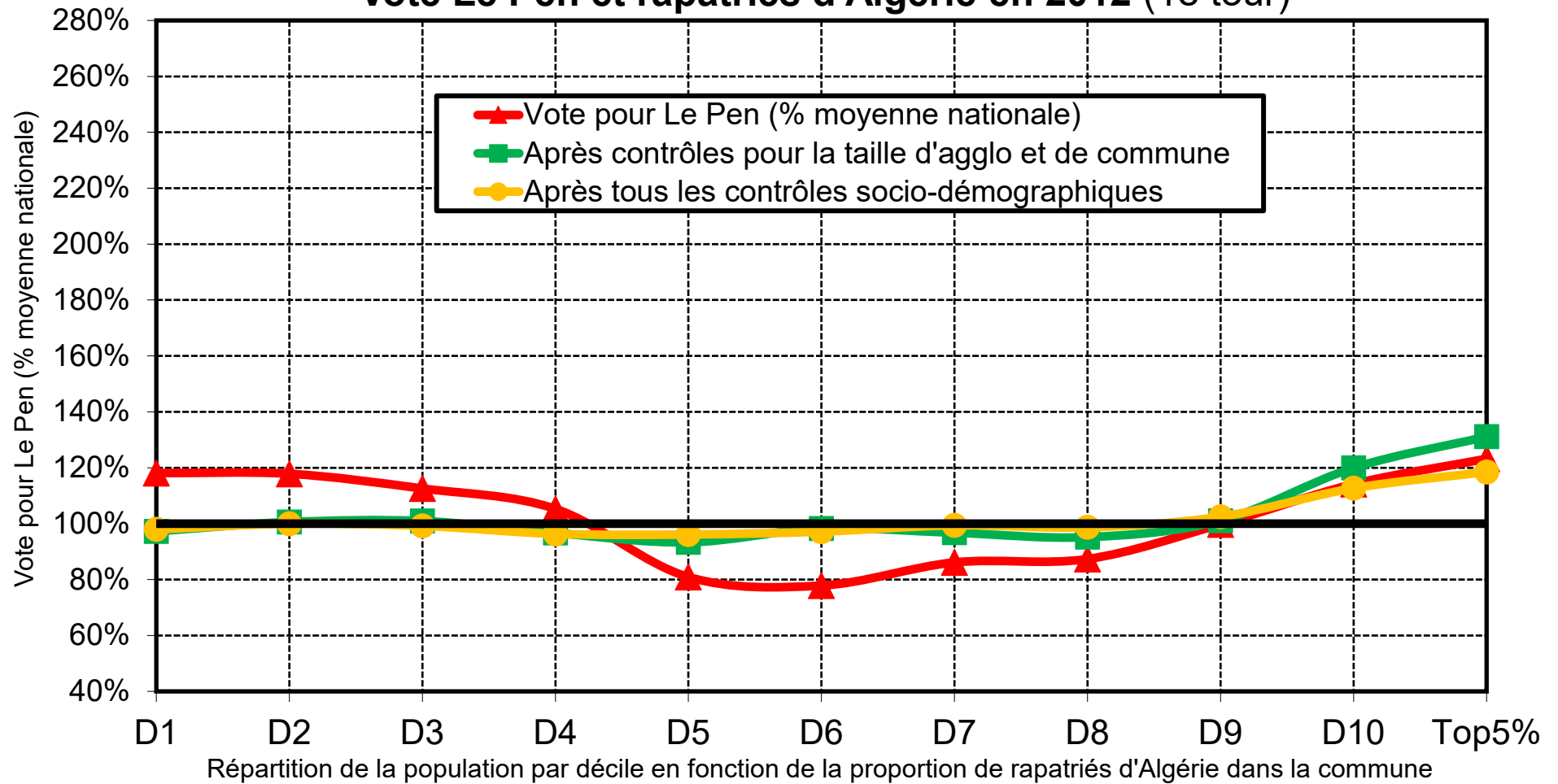
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2q).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 2007 (1e tour)



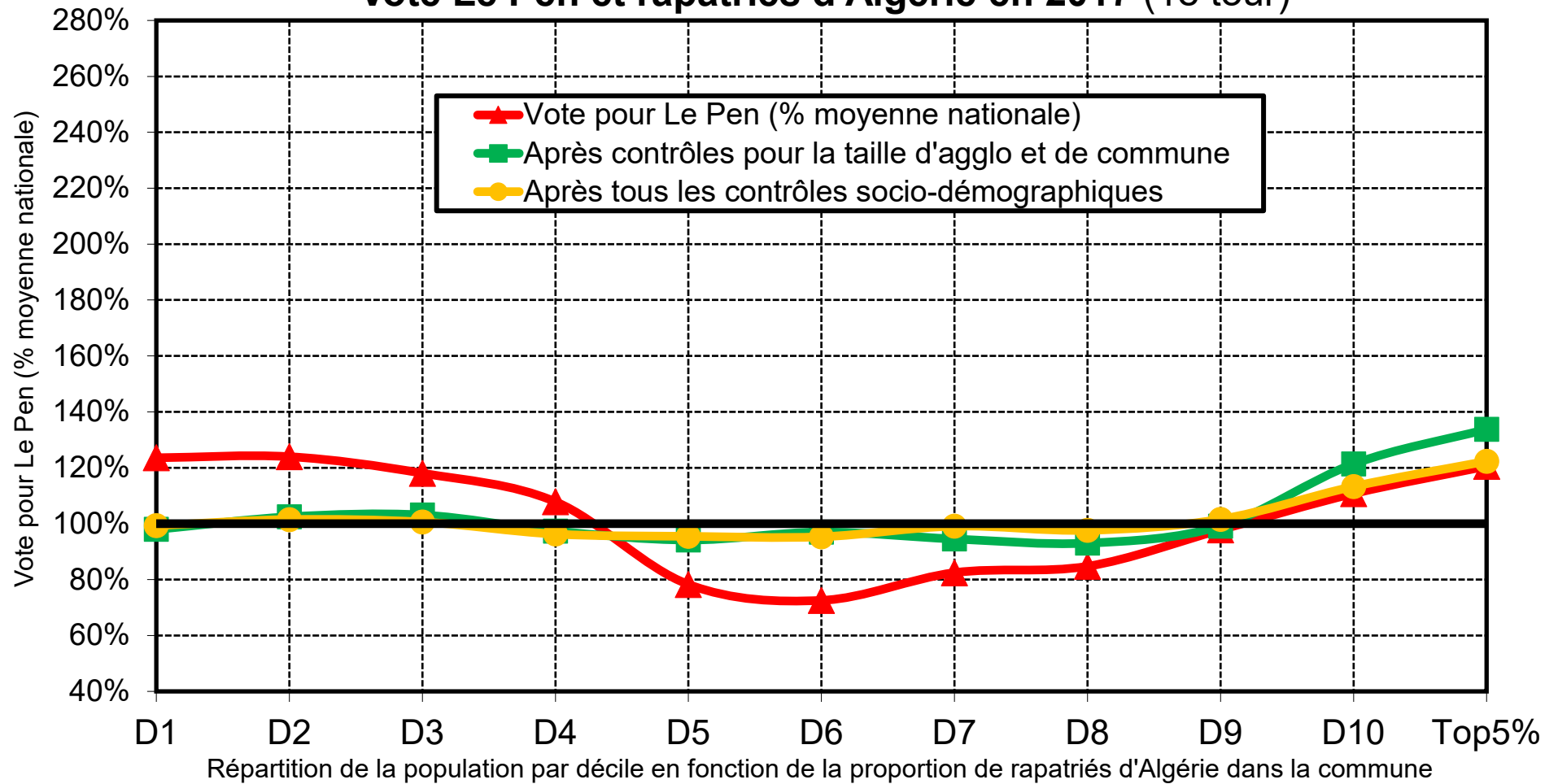
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2r).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 2012 (1e tour)



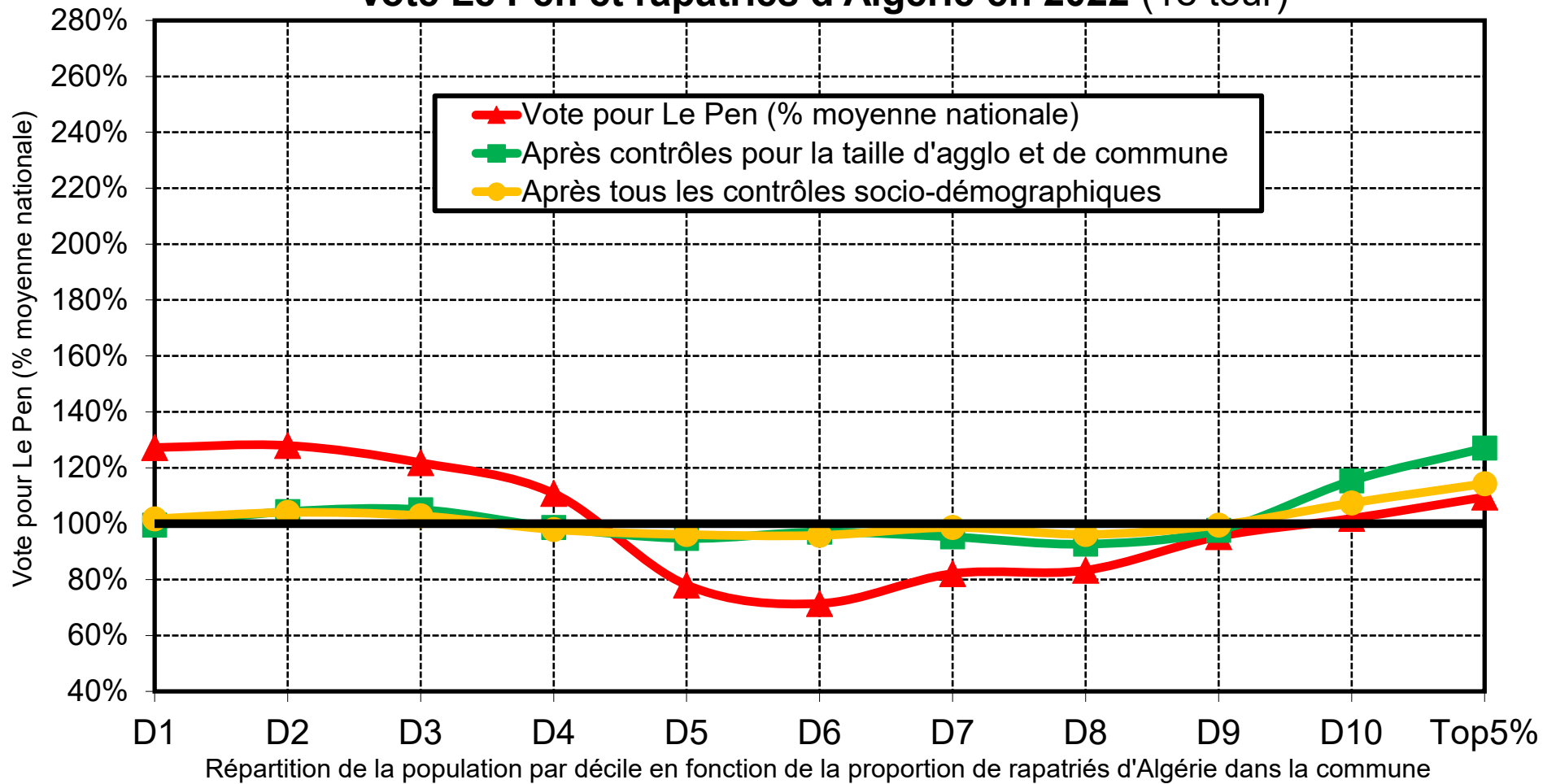
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2s).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 2017 (1e tour)



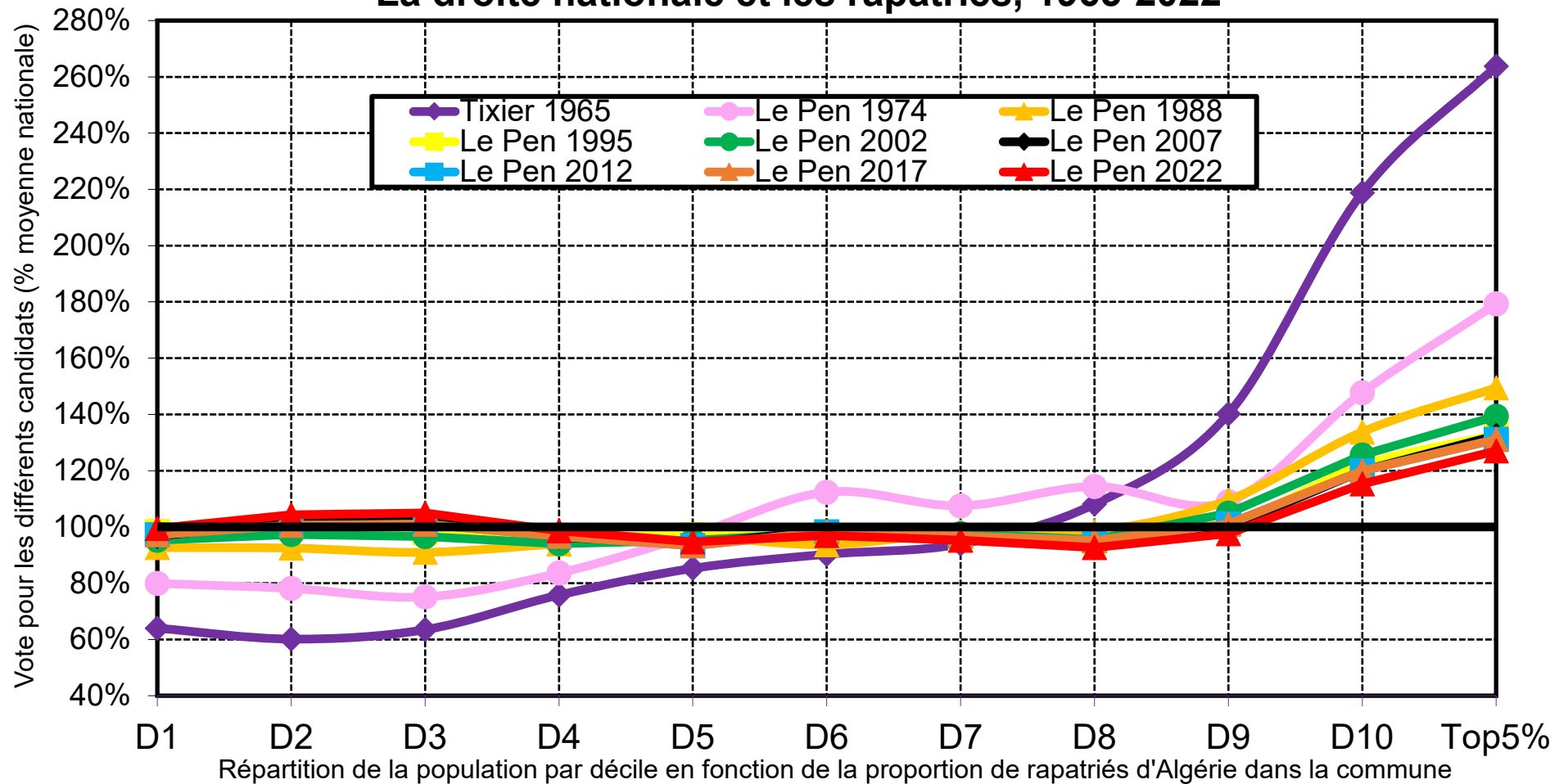
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2t).

Vote Le Pen et rapatriés d'Algérie en 2022 (1e tour)



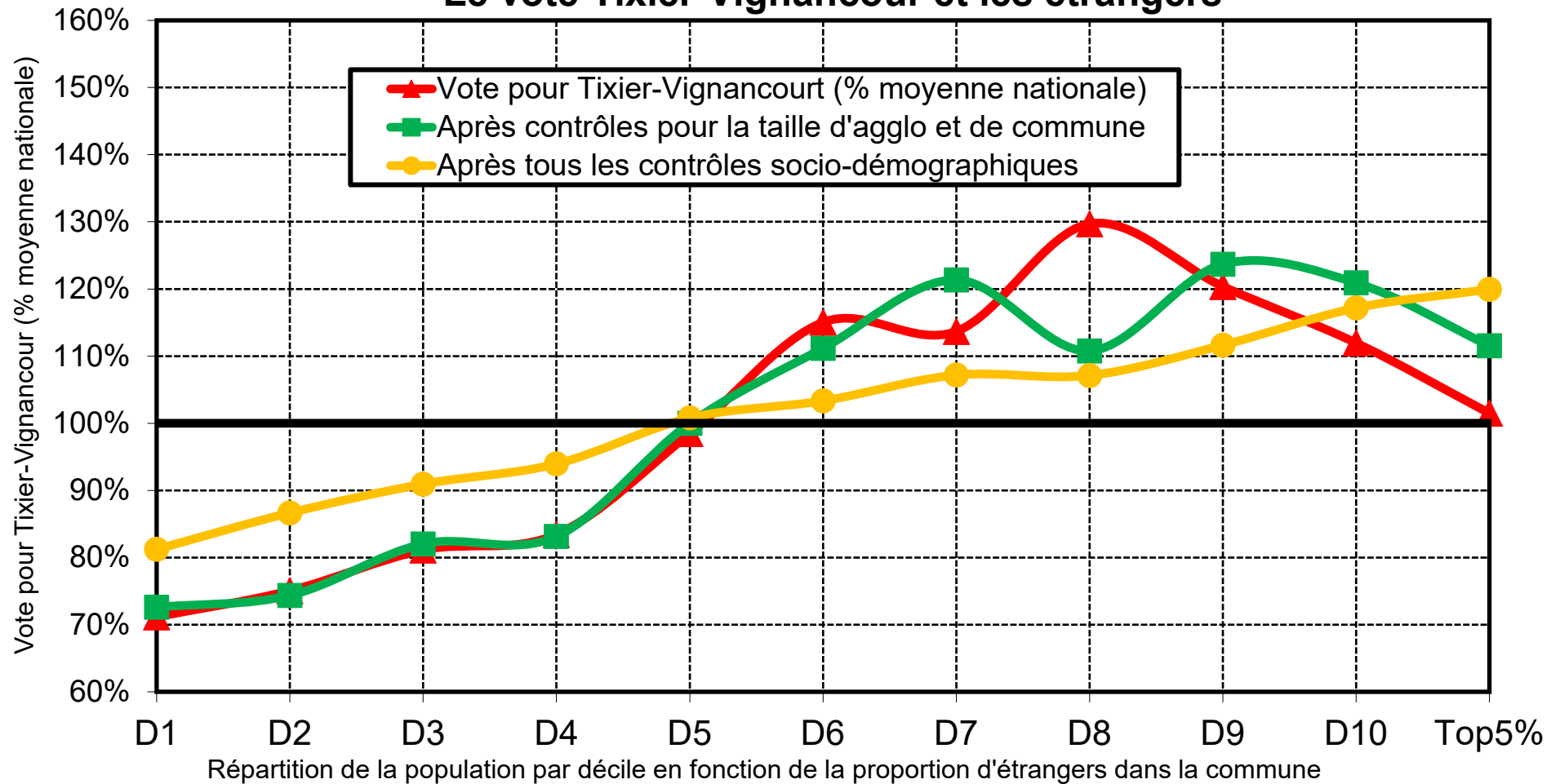
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2u).

La droite nationale et les rapatriés, 1965-2022



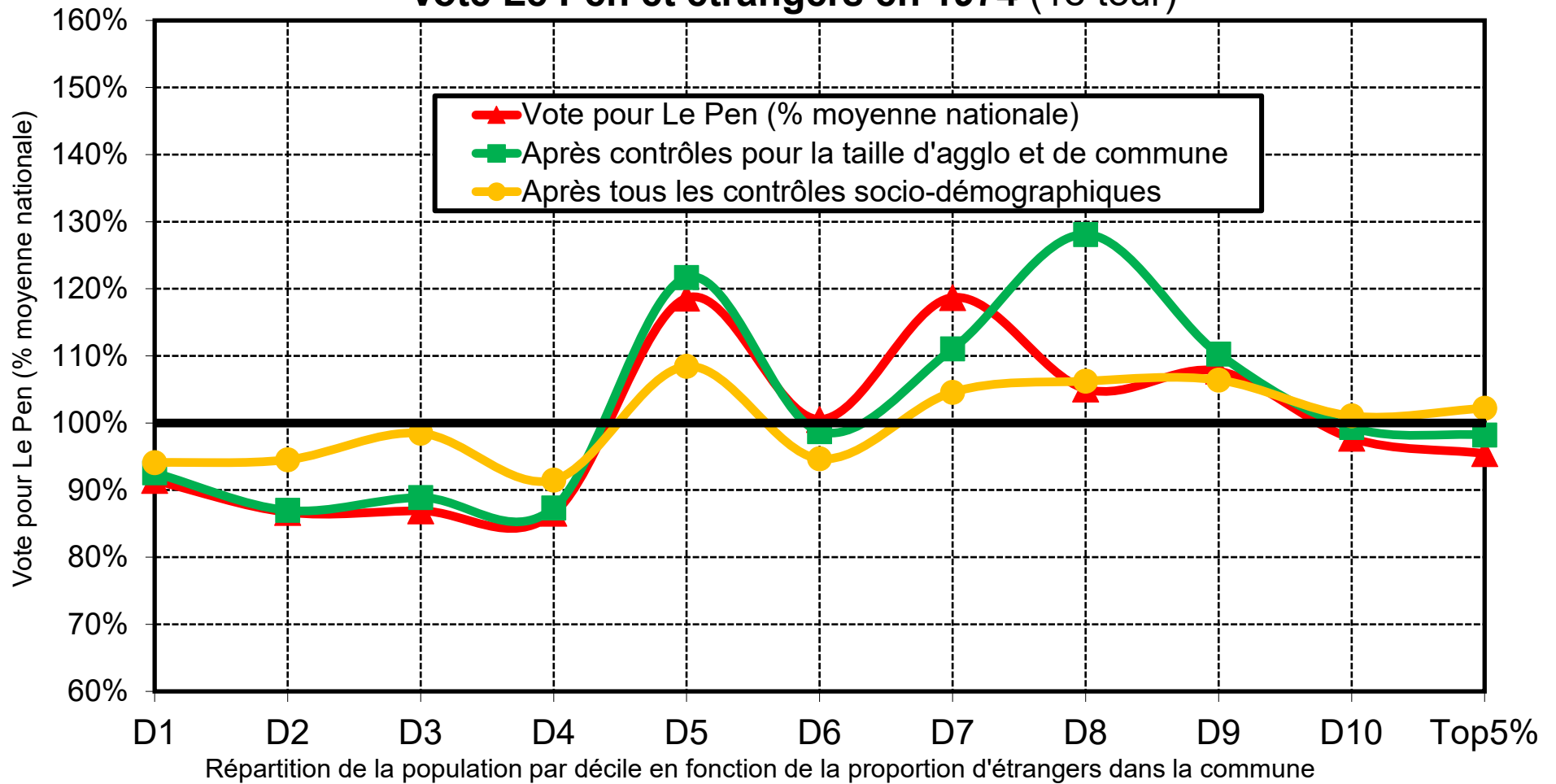
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1965, le vote Tixier-Vignancour est plus de deux fois plus élevé dans les communes comprenant la plus forte proportion de rapatriés d'Algérie que dans le reste du pays. Cet effet est encore très présent pour le vote Le Pen en 1974 et à un degré moindre en 1988, mais il décline fortement au cours du temps. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2v).

Le vote Tixier-Vignancour et les étrangers



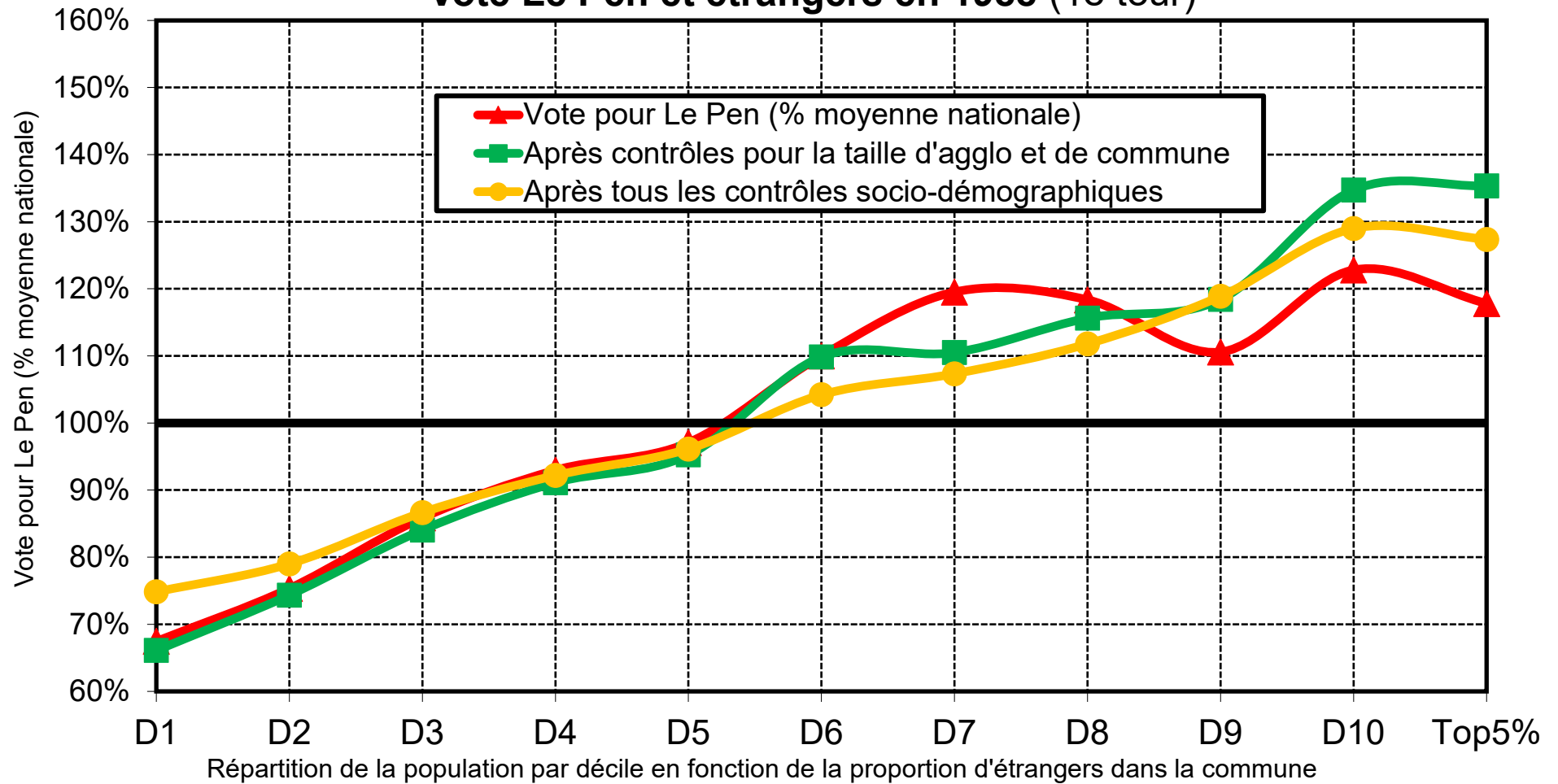
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2w).

Vote Le Pen et étrangers en 1974 (1e tour)



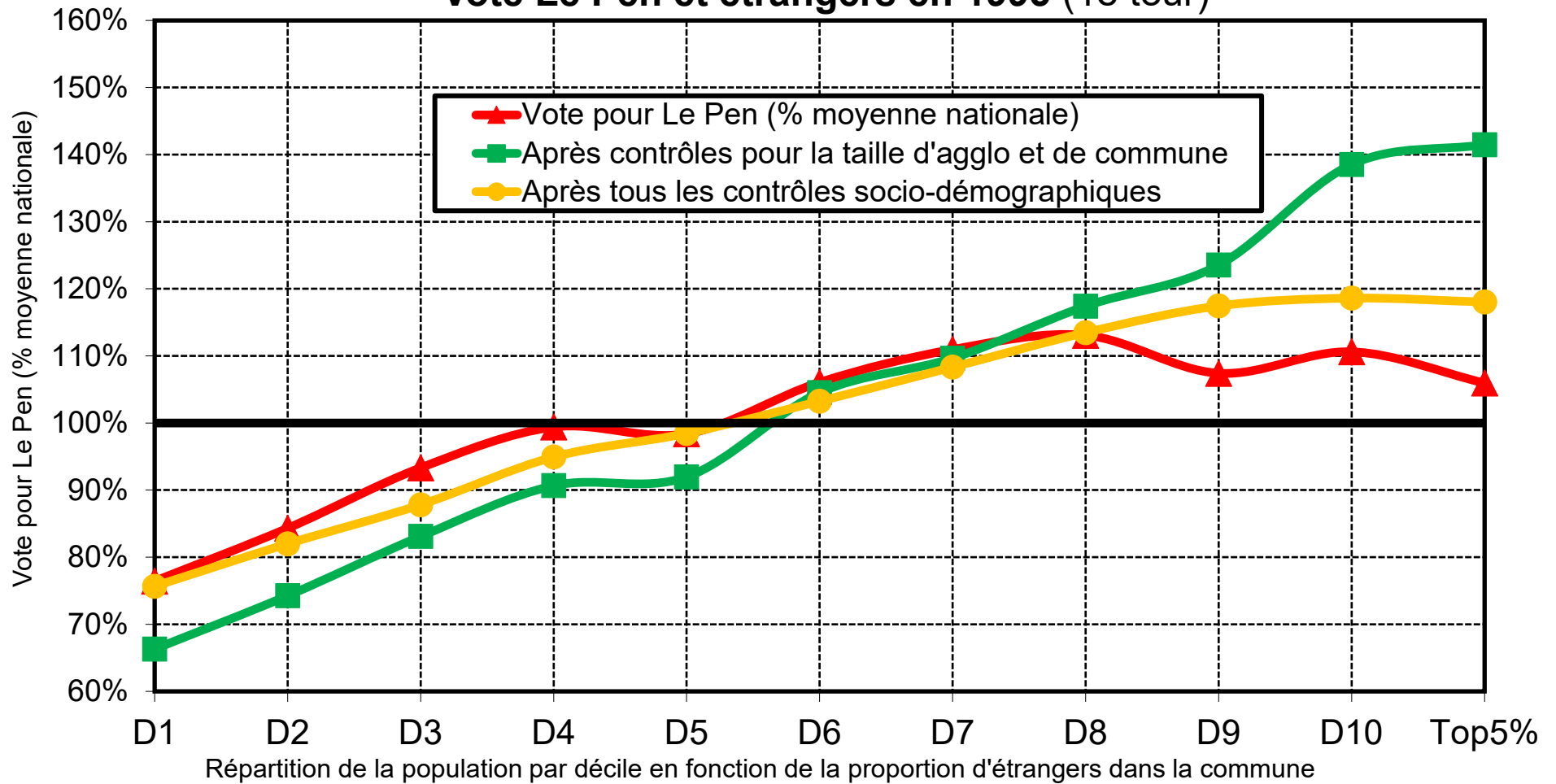
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2x).

Vote Le Pen et étrangers en 1988 (1e tour)



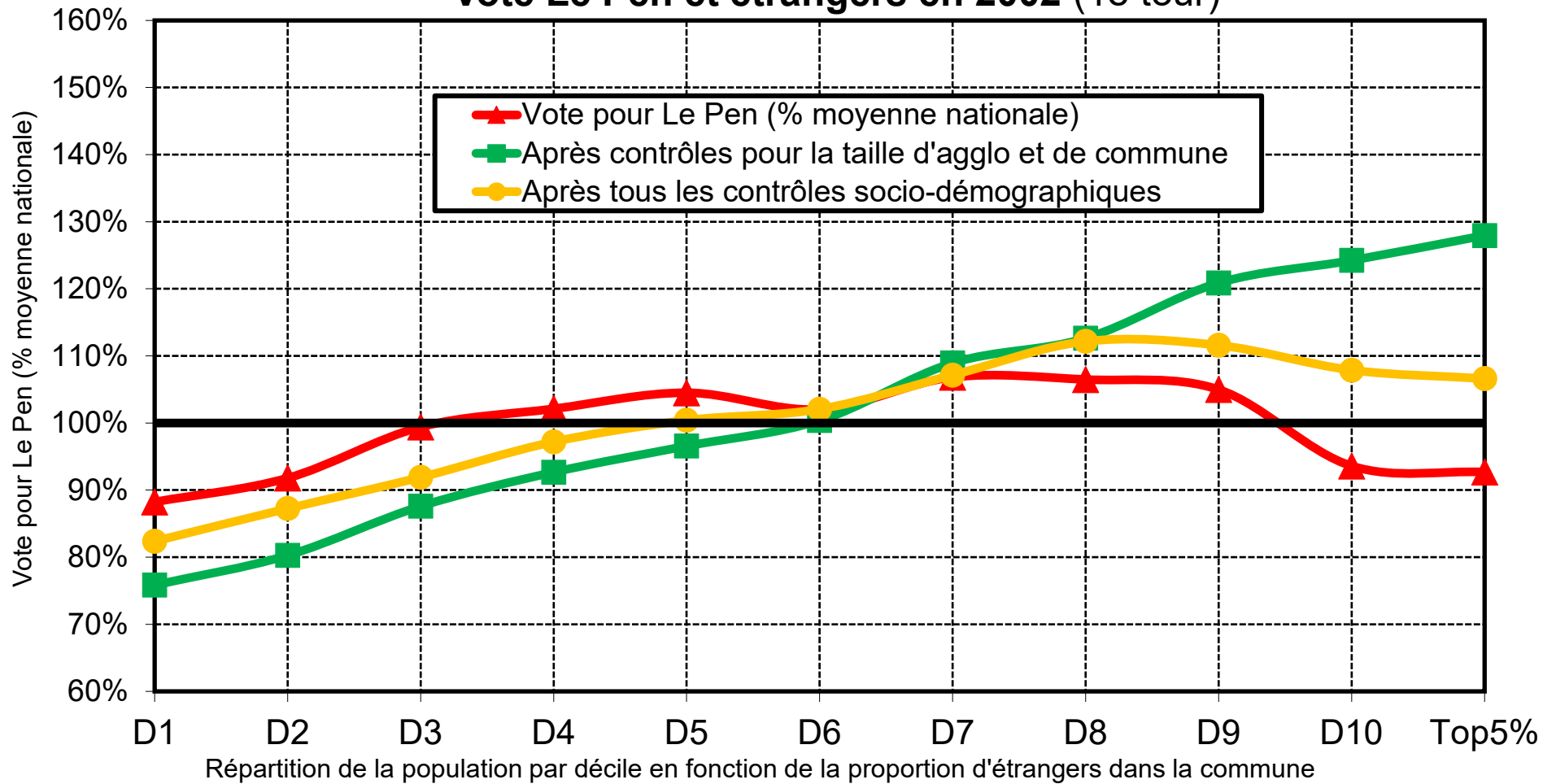
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2y).

Vote Le Pen et étrangers en 1995 (1e tour)



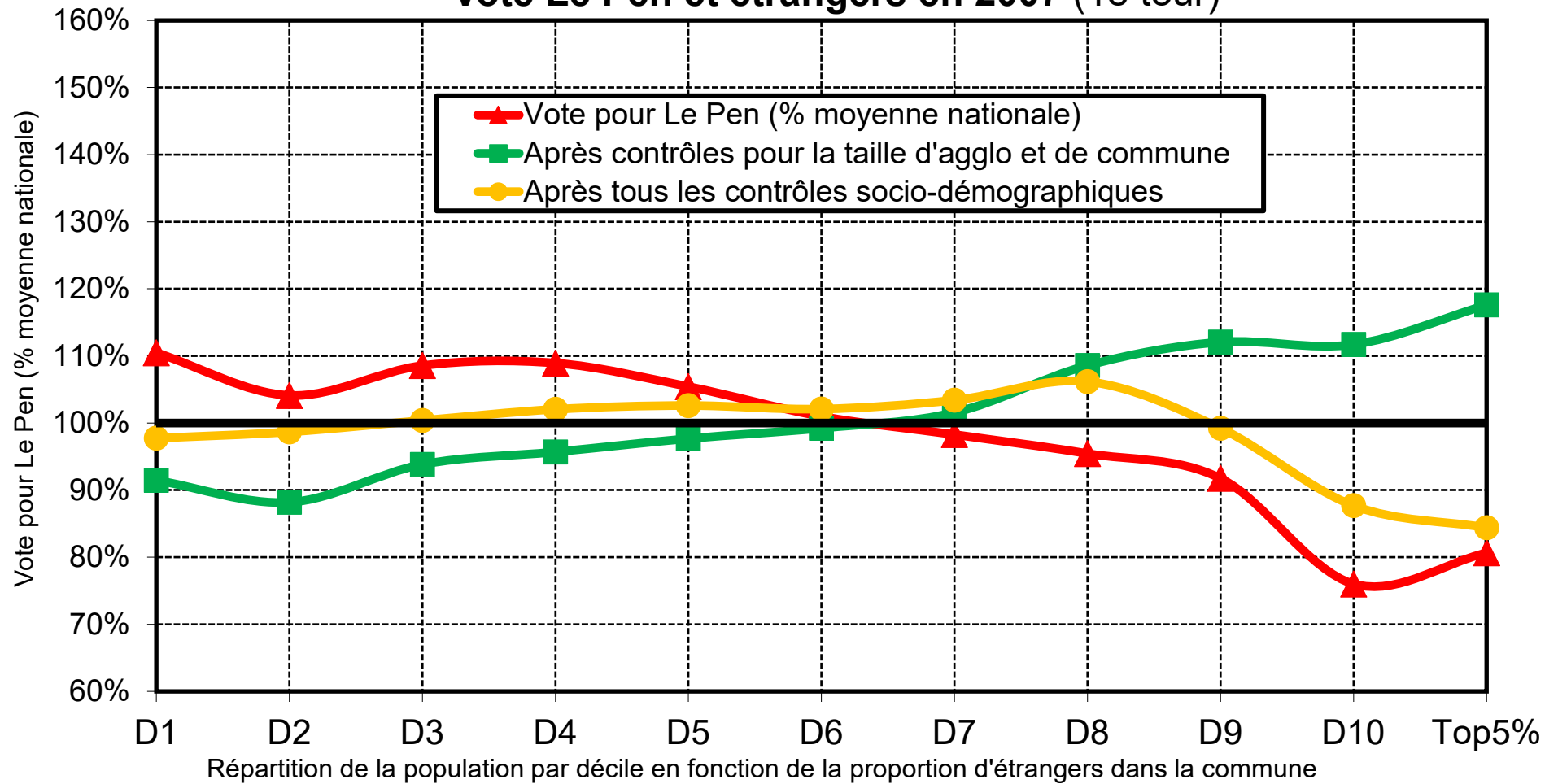
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2z).

Vote Le Pen et étrangers en 2002 (1e tour)



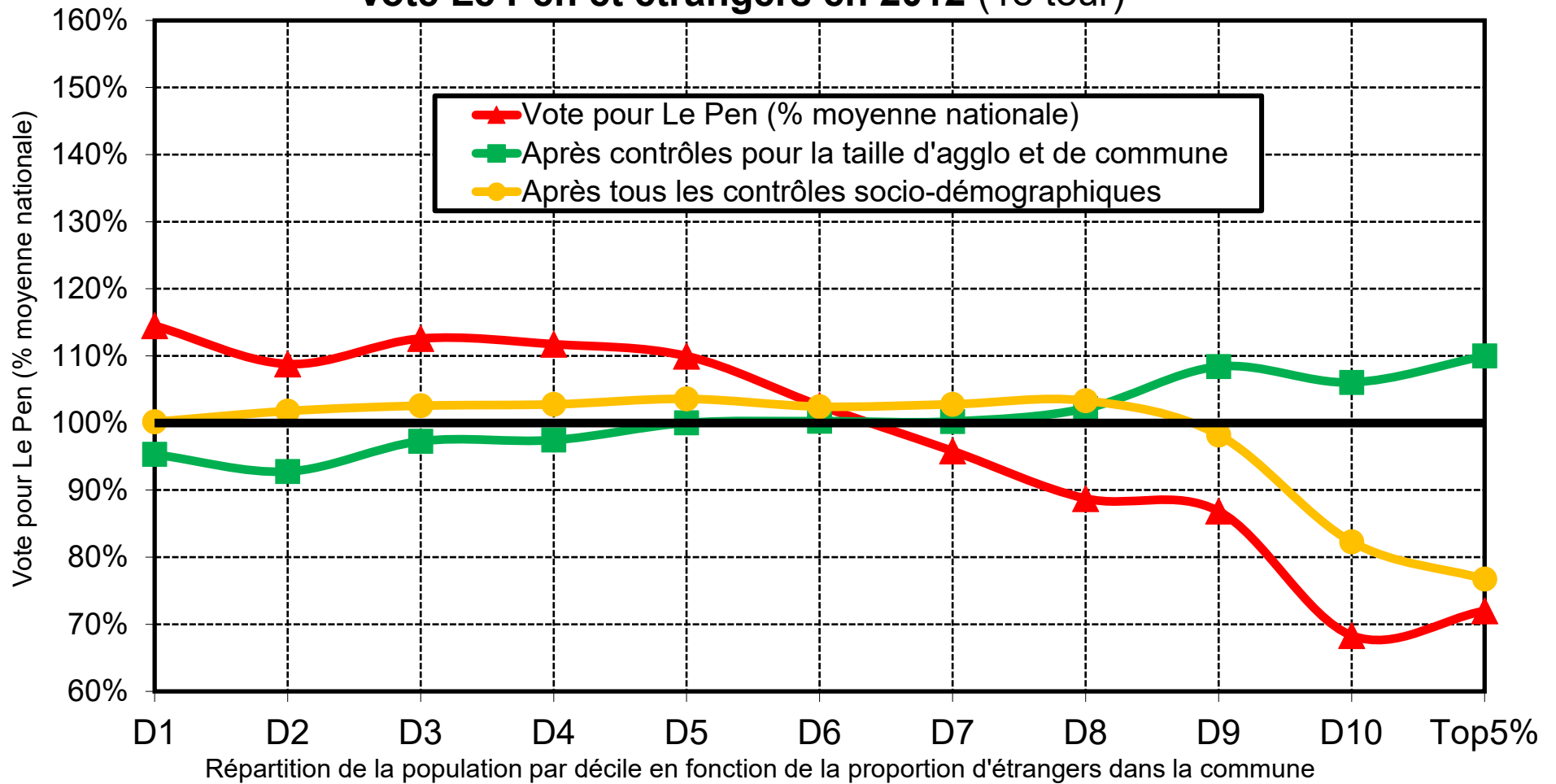
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2za).

Vote Le Pen et étrangers en 2007 (1e tour)



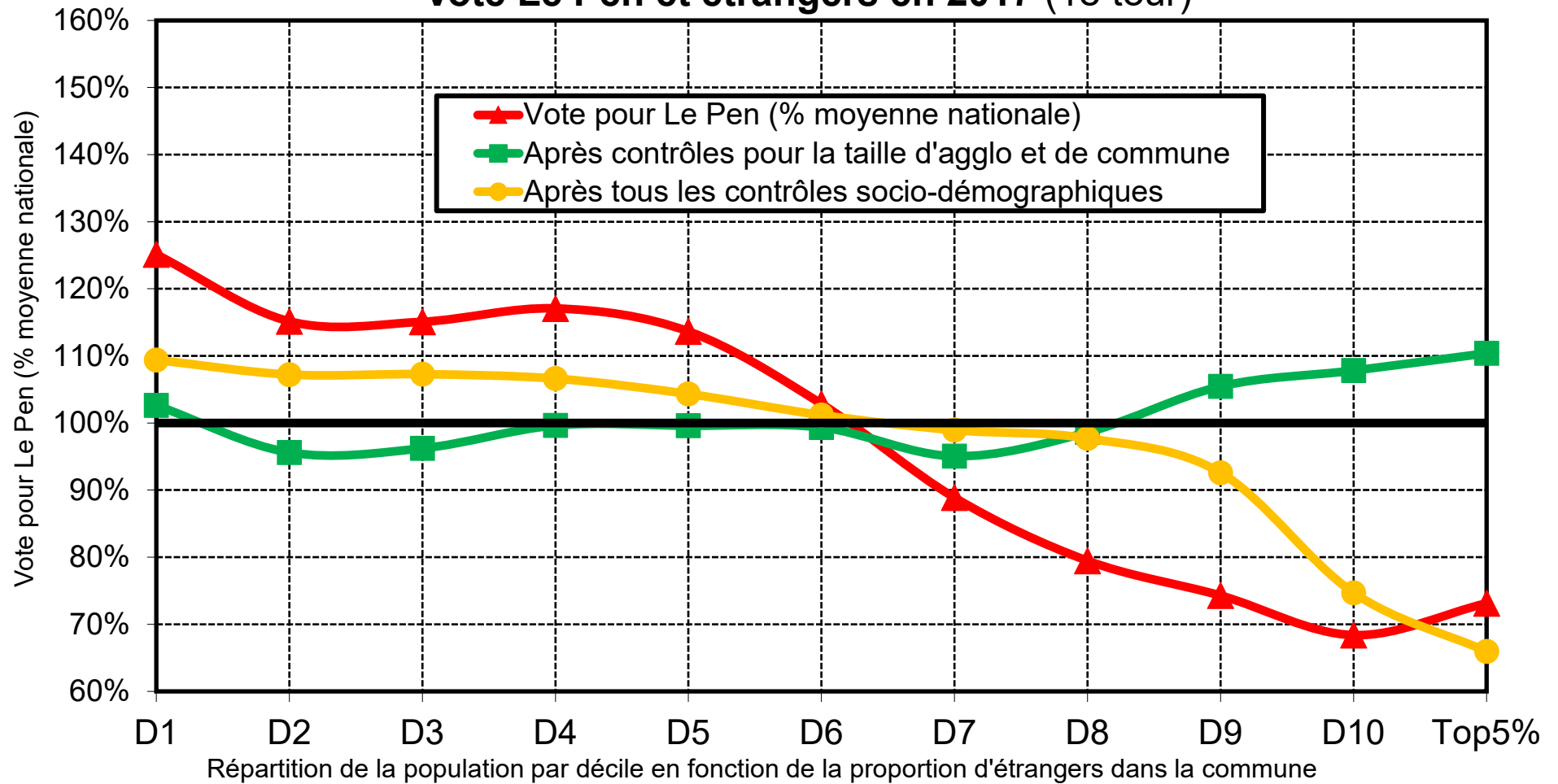
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2zb).

Vote Le Pen et étrangers en 2012 (1e tour)



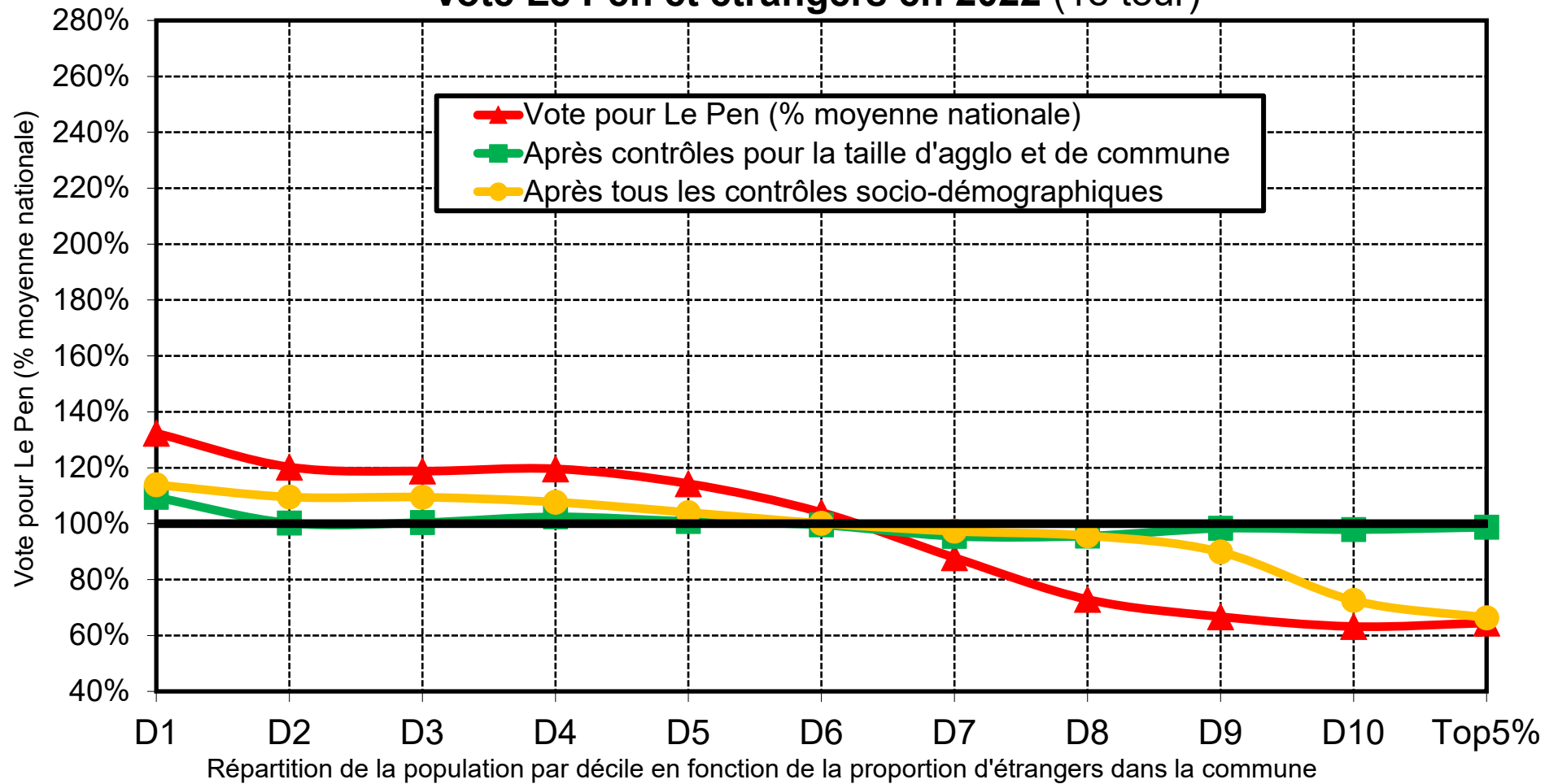
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2zc).

Vote Le Pen et étrangers en 2017 (1e tour)



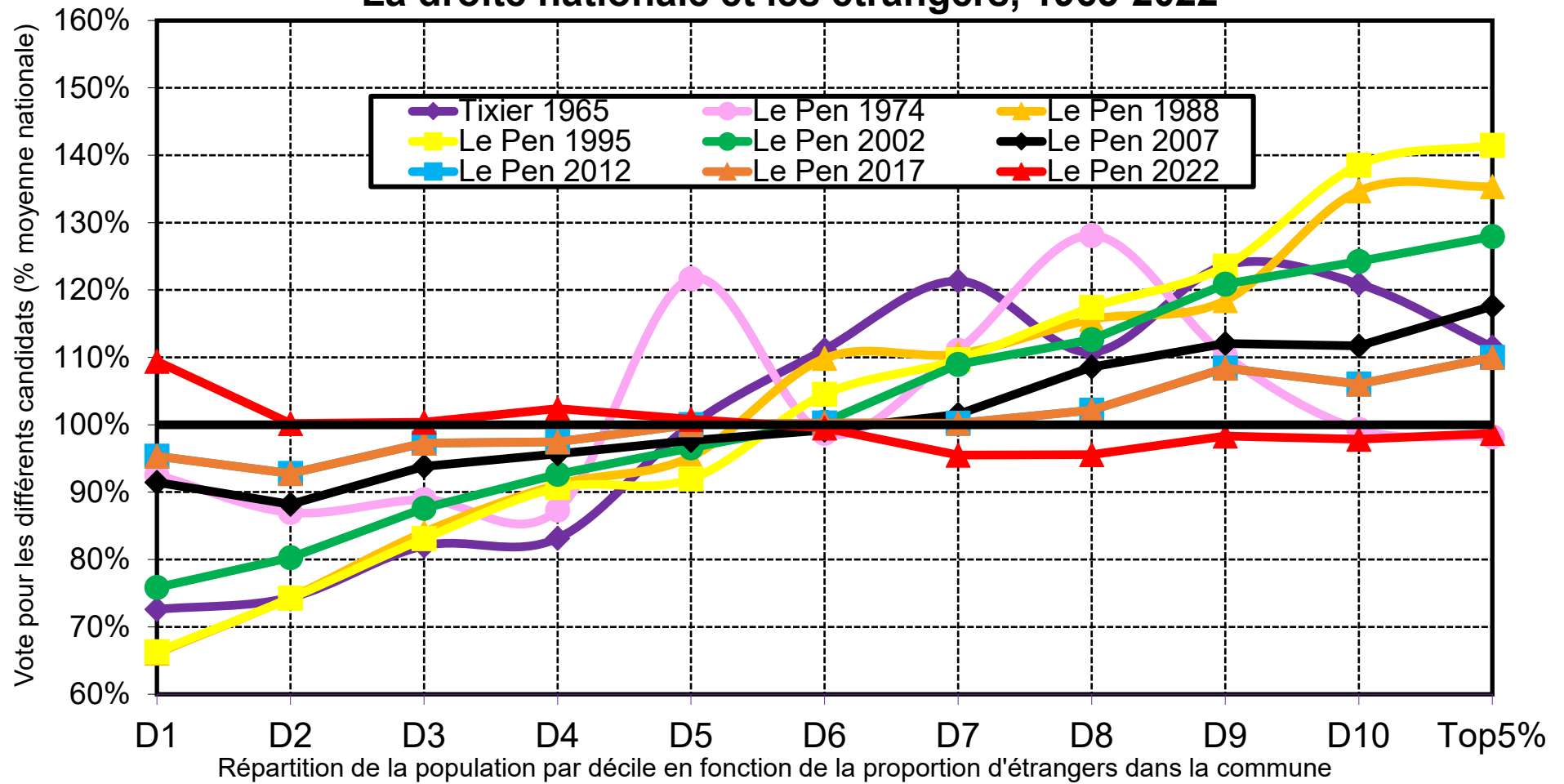
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2zd).

Vote Le Pen et étrangers en 2022 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.2ze).

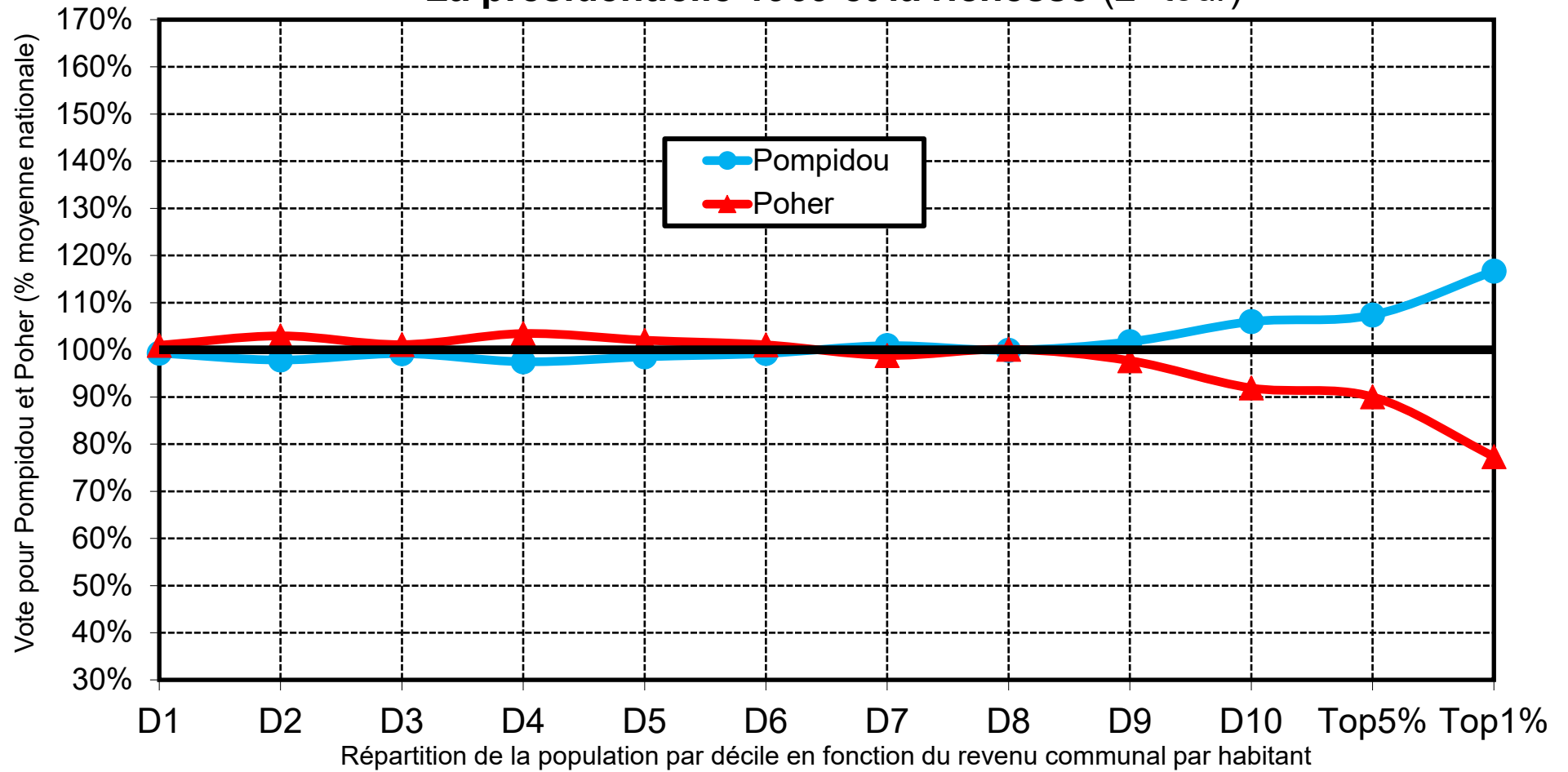
La droite nationale et les étrangers, 1965-2022



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

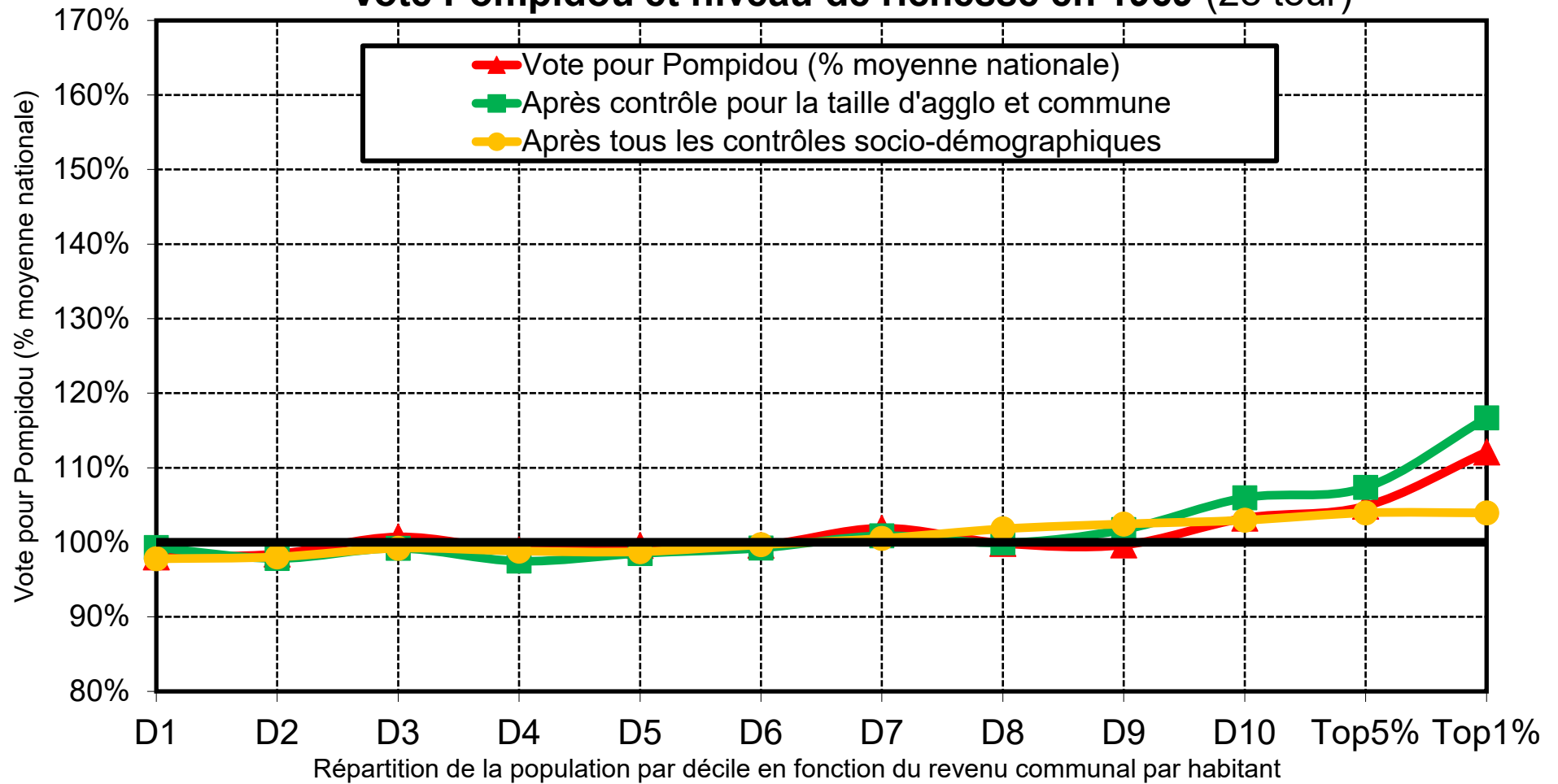
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.zf)

La présidentielle 1969 et la richesse (2^e tour)



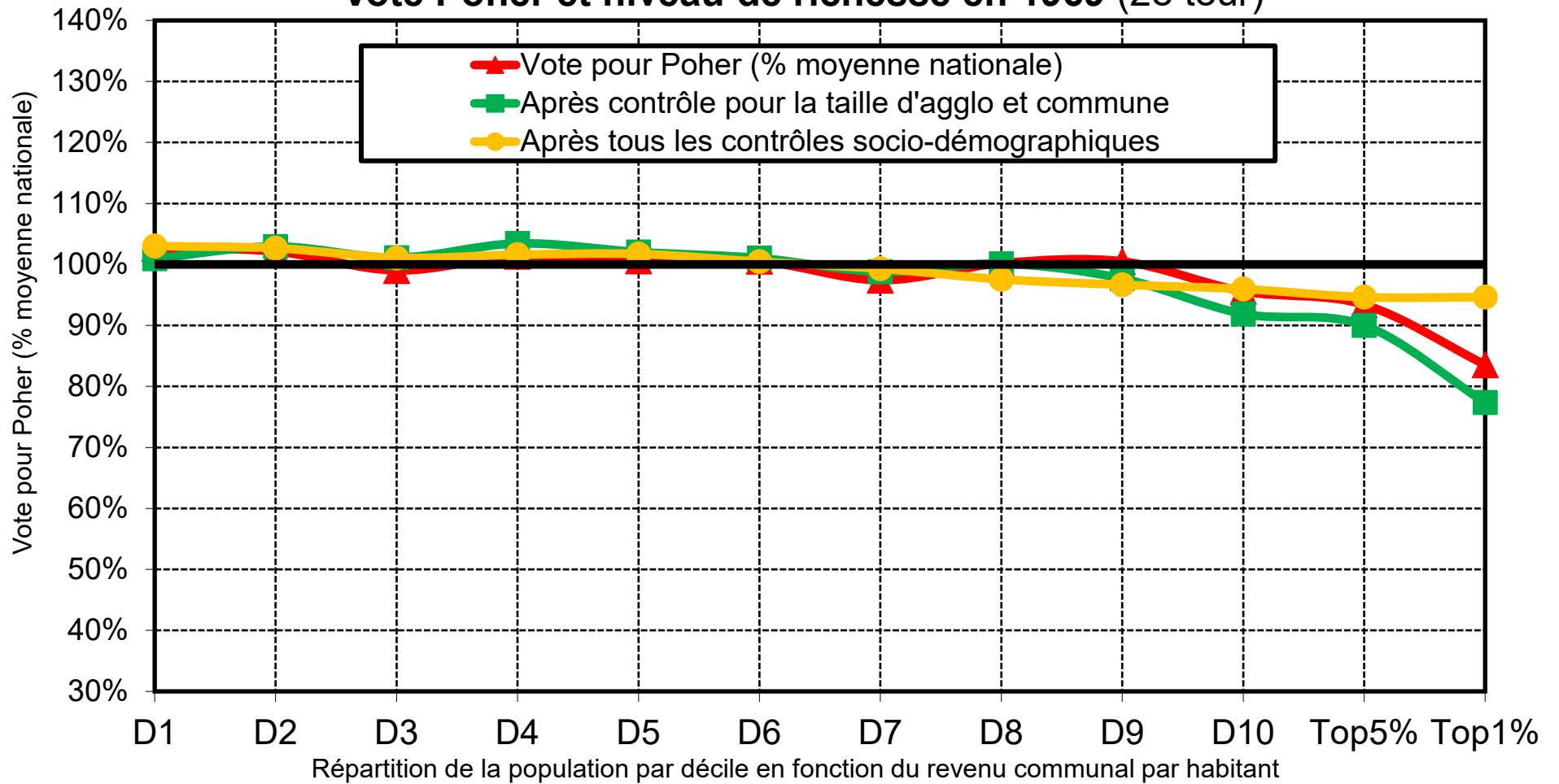
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3a).

Vote Pompidou et niveau de richesse en 1969 (2e tour)



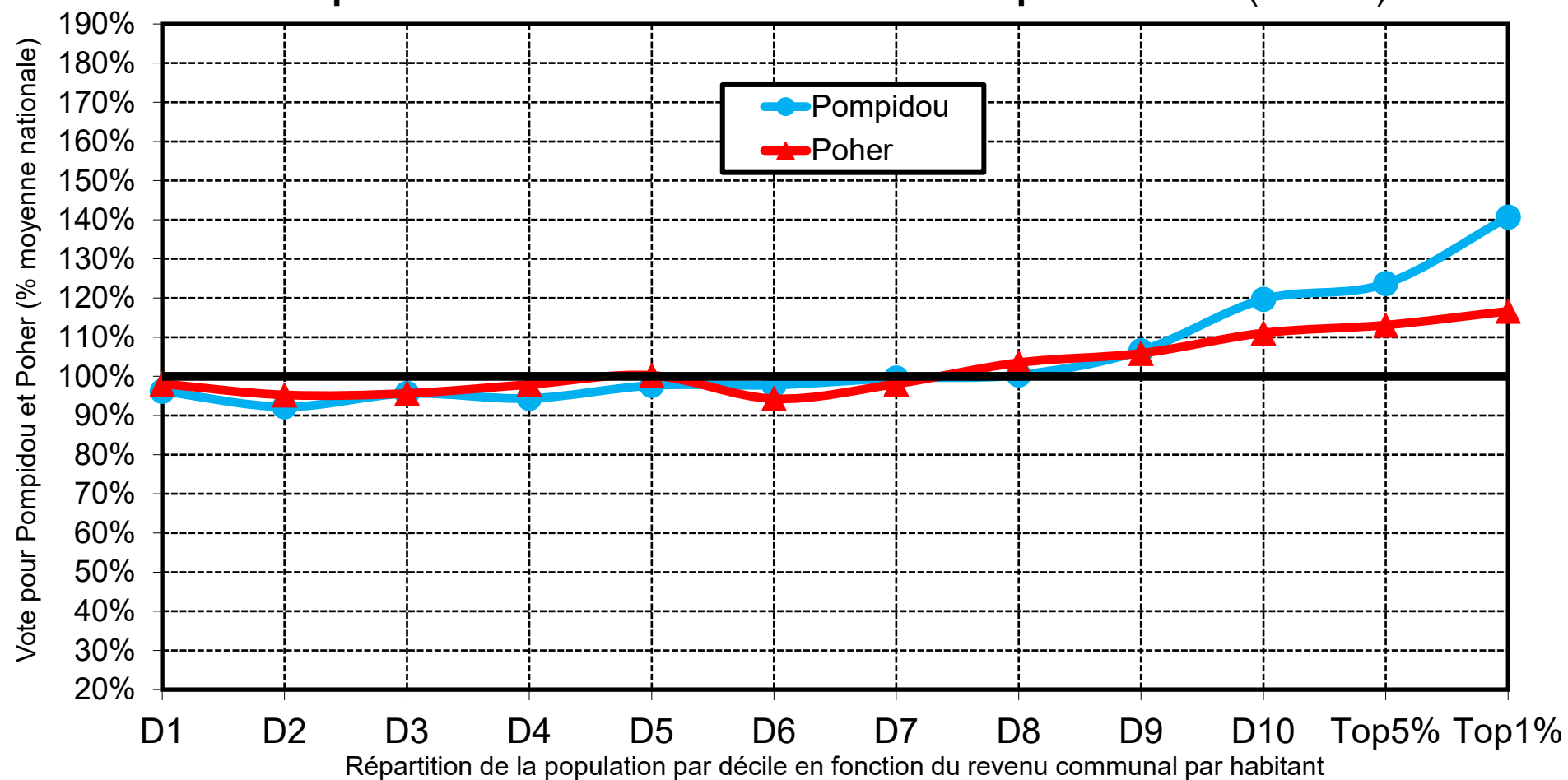
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3b).

Vote Poher et niveau de richesse en 1969 (2e tour)



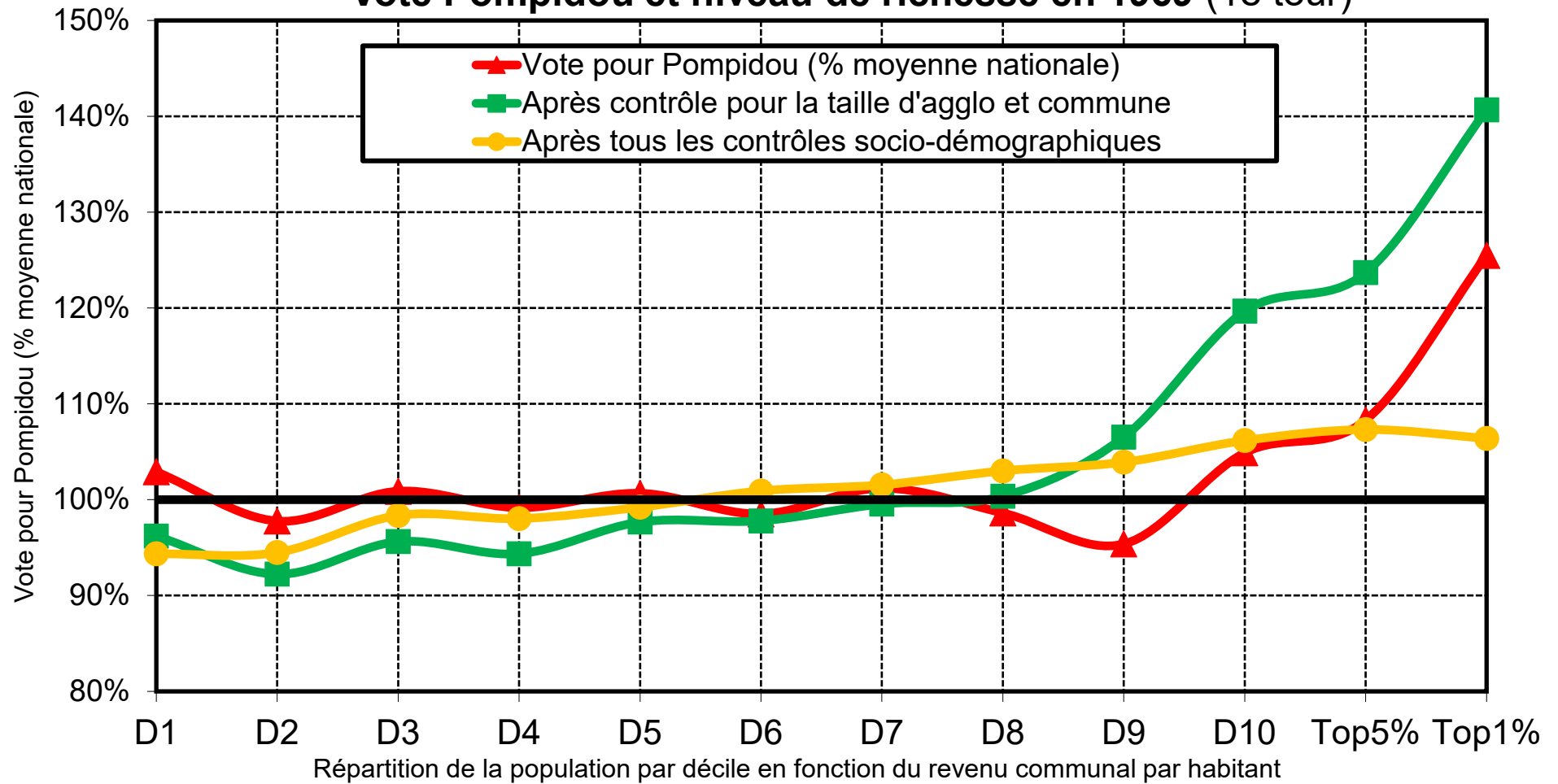
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3c).

La présidentielle 1969 et la richesse: Pompidou-Poher (1e tour)



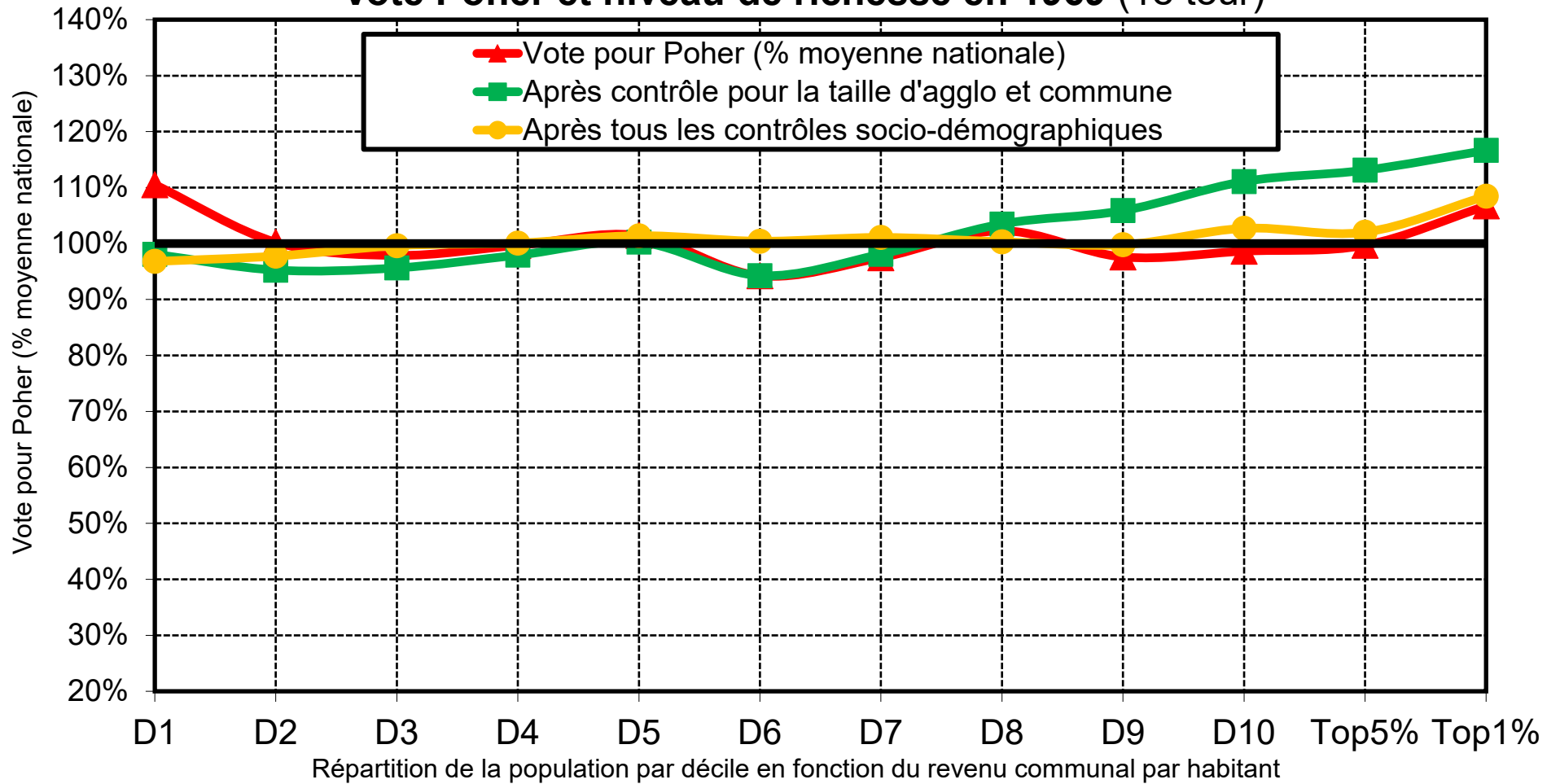
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3d).

Vote Pompidou et niveau de richesse en 1969 (1e tour)



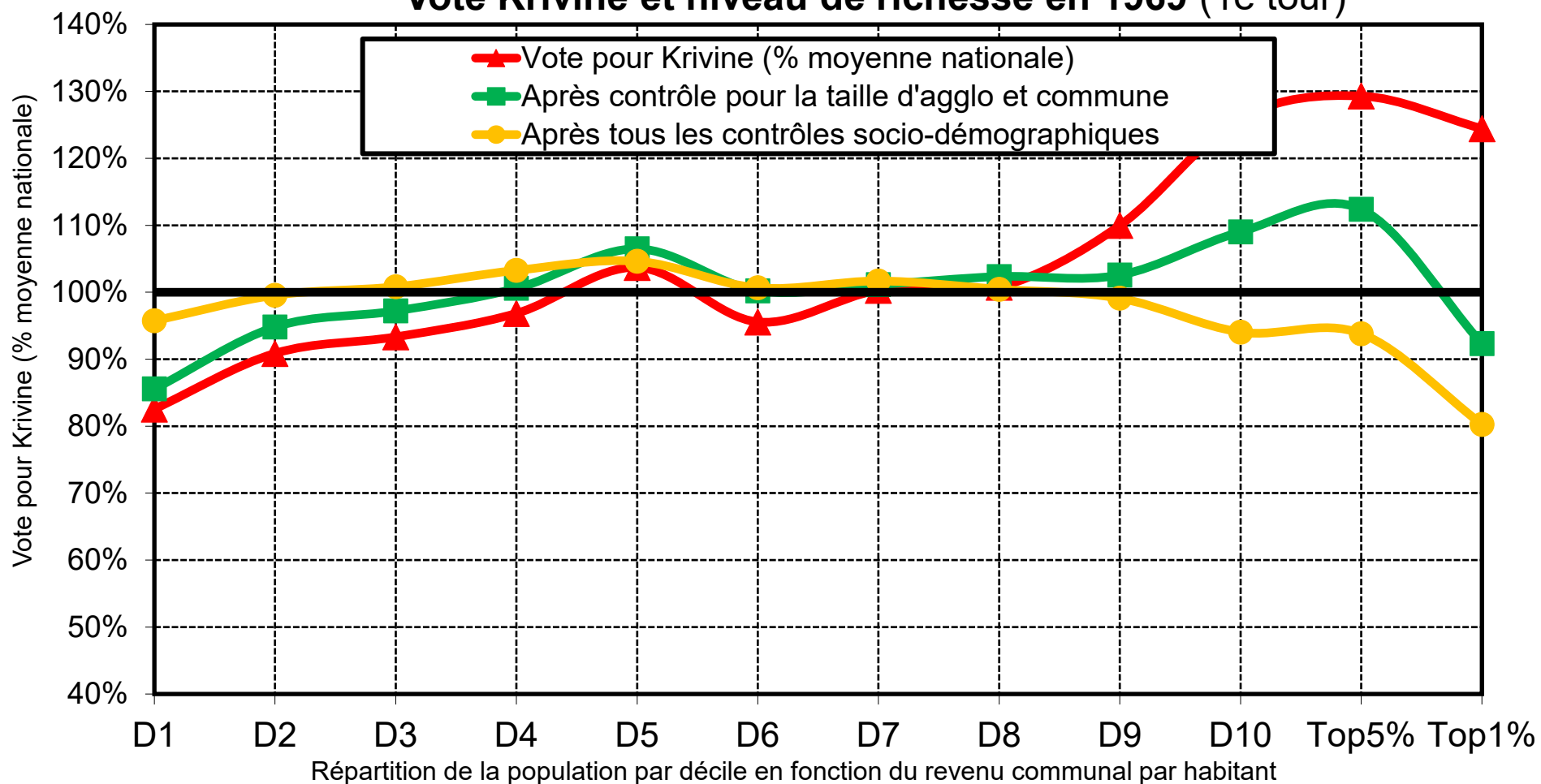
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3e).

Vote Poher et niveau de richesse en 1969 (1e tour)



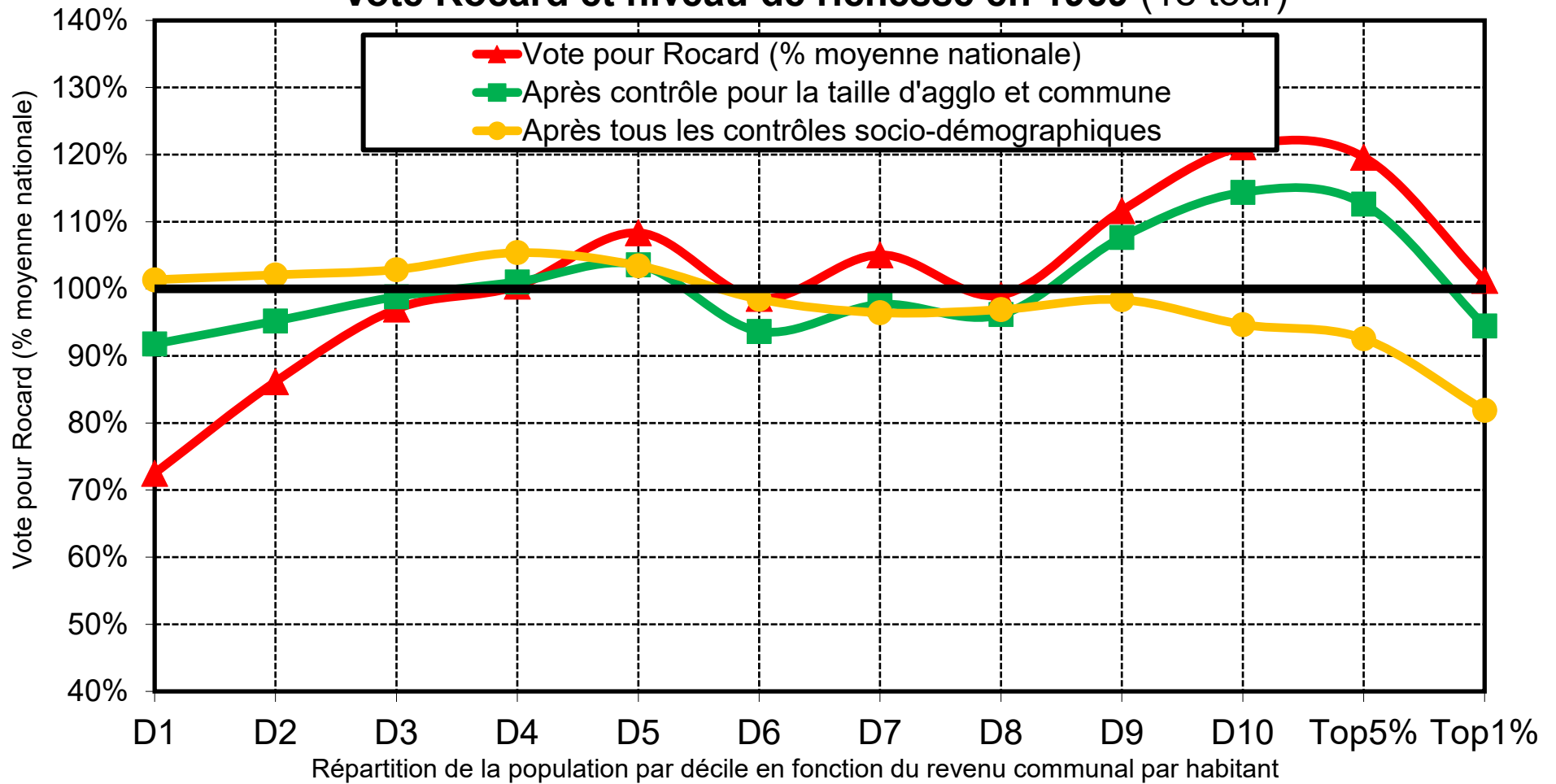
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3f).

Vote Krivine et niveau de richesse en 1969 (1e tour)



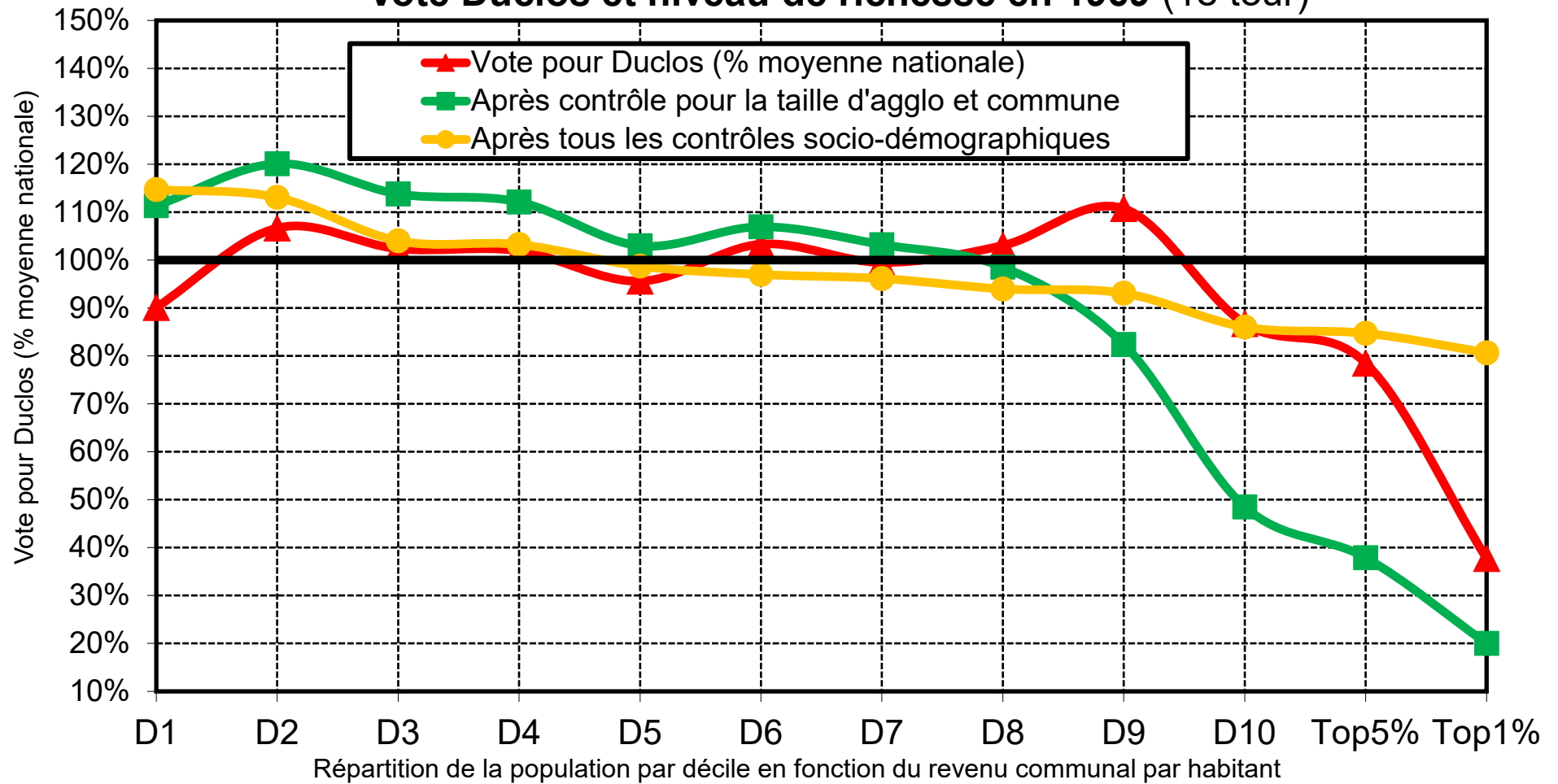
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3g).

Vote Rocard et niveau de richesse en 1969 (1e tour)



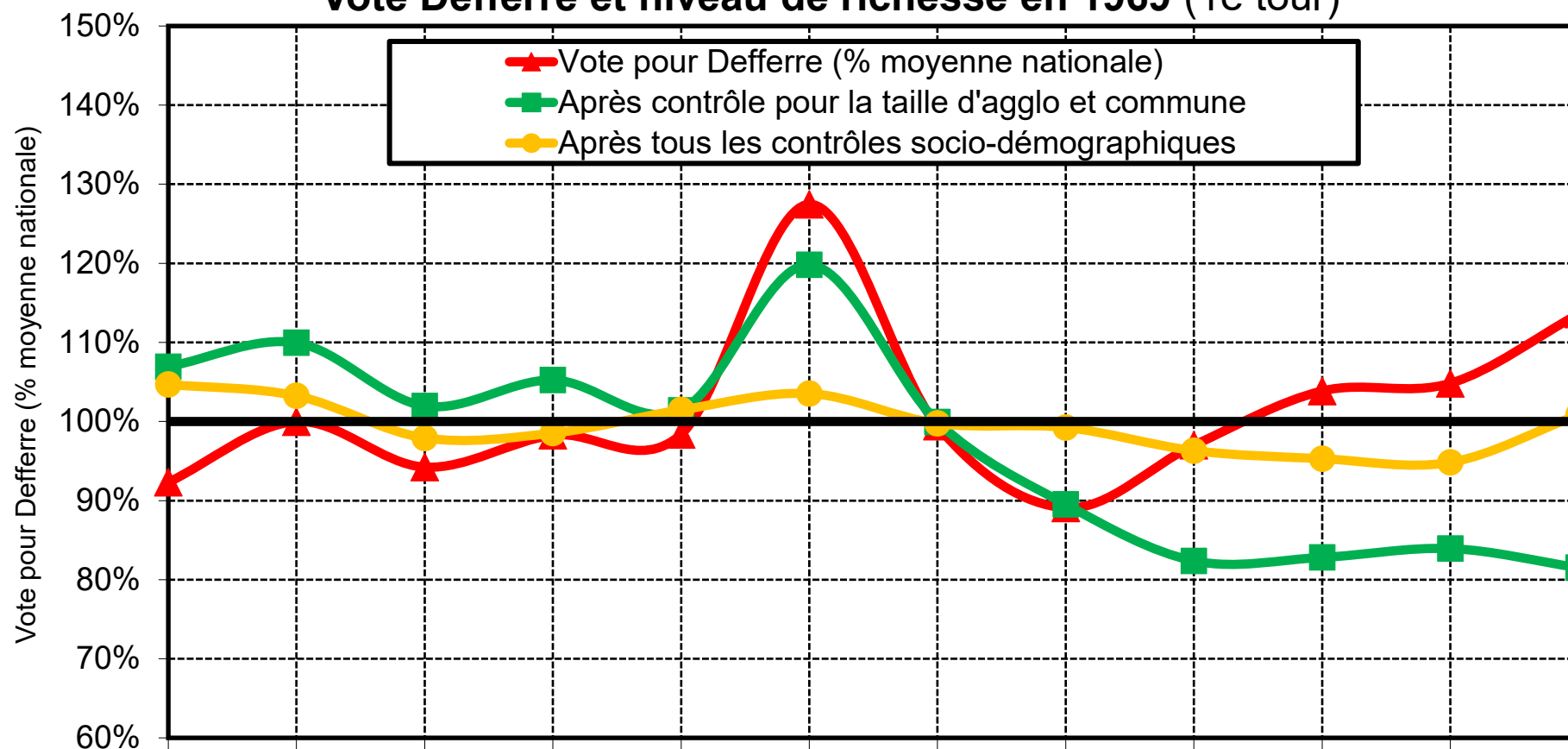
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3h).

Vote Duclos et niveau de richesse en 1969 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3i).

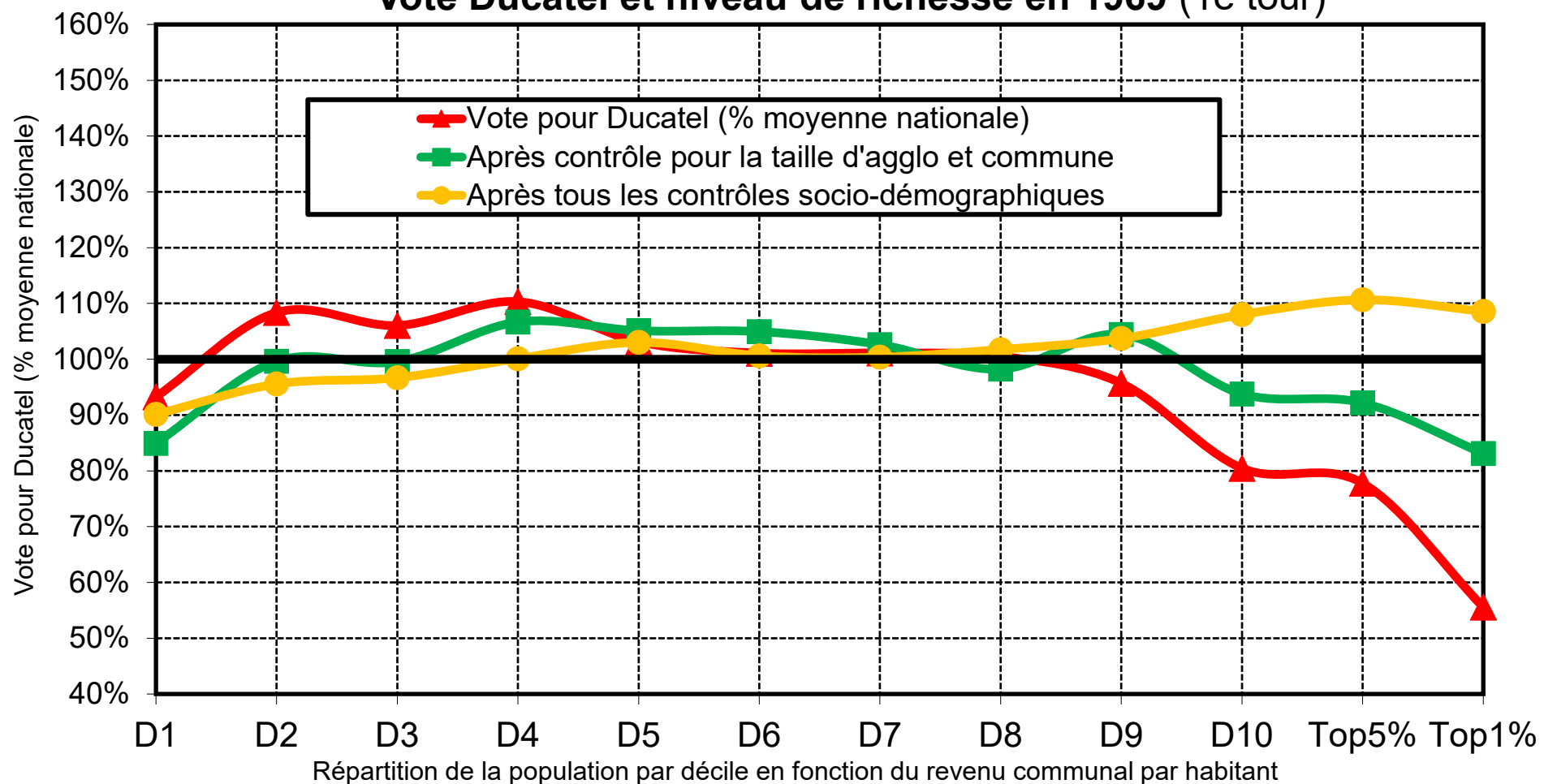
Vote Defferre et niveau de richesse en 1969 (1e tour)



Répartition de la population par décile en fonction du revenu communal par habitant

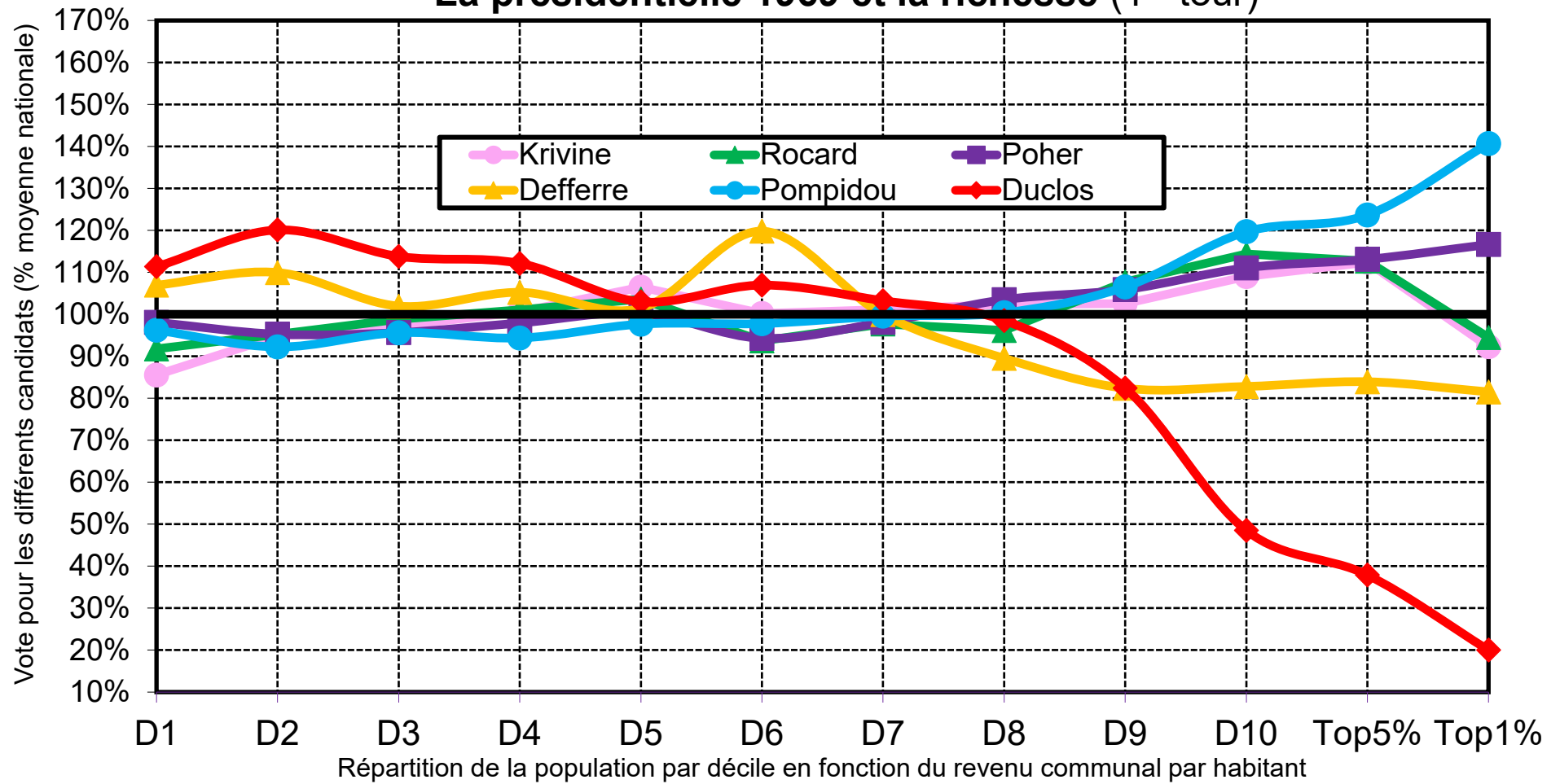
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3j).

Vote Ducatel et niveau de richesse en 1969 (1e tour)



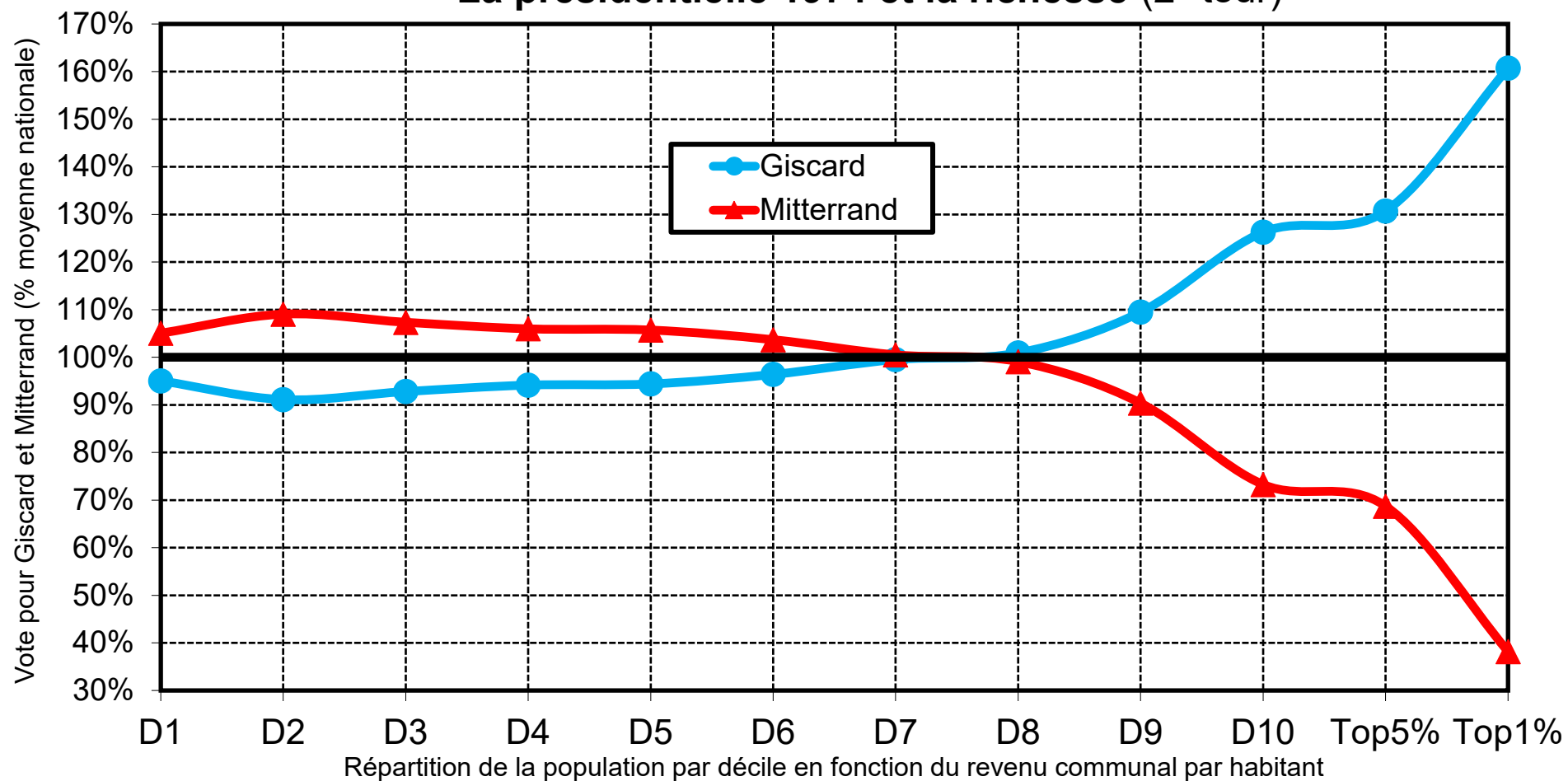
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3k).

La présidentielle 1969 et la richesse (1^{er} tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.3l).

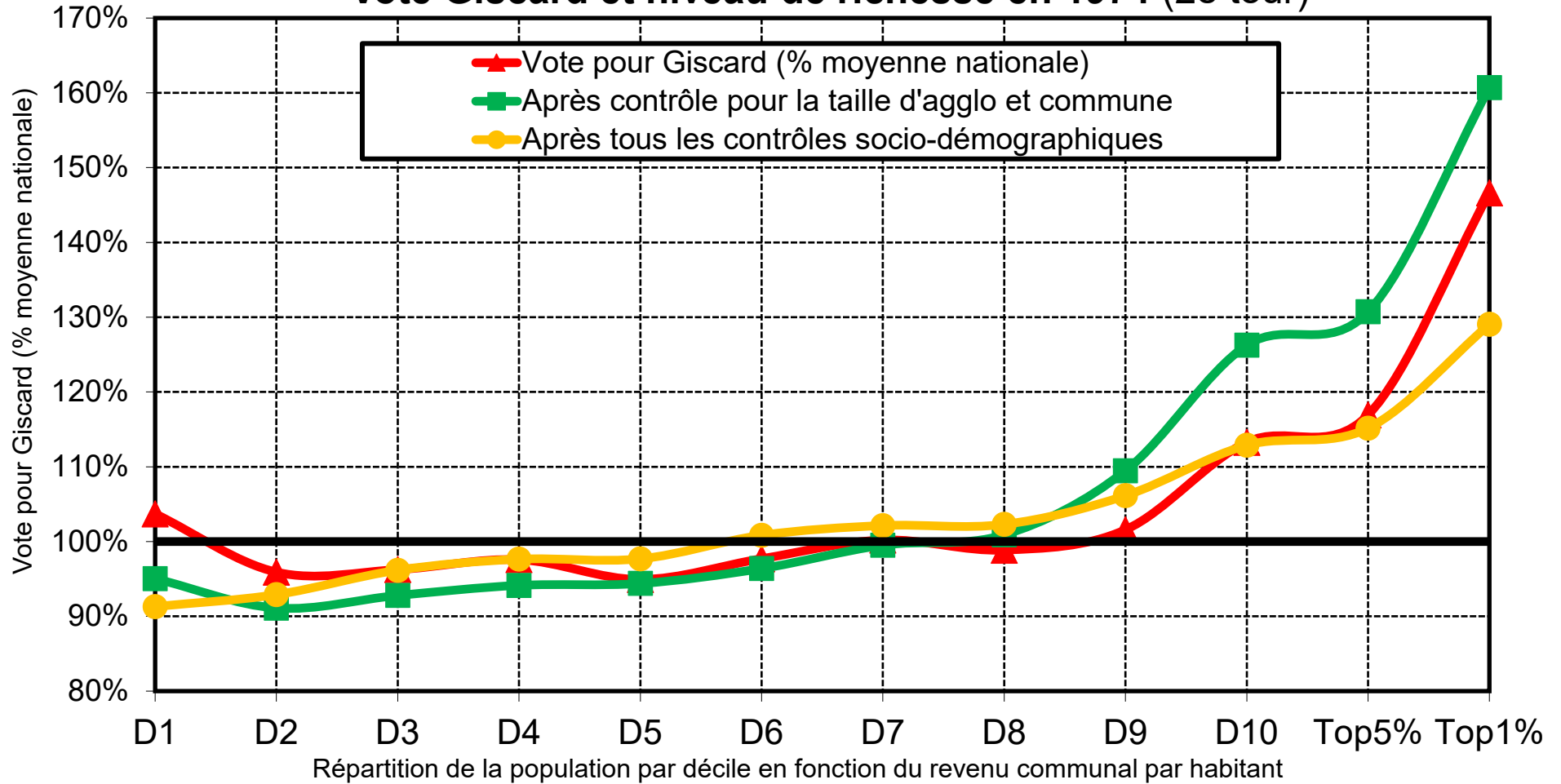
La présidentielle 1974 et la richesse (2^e tour)



Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 1974, le vote pour Valéry Giscard d'Estaing (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour François Mitterrand. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

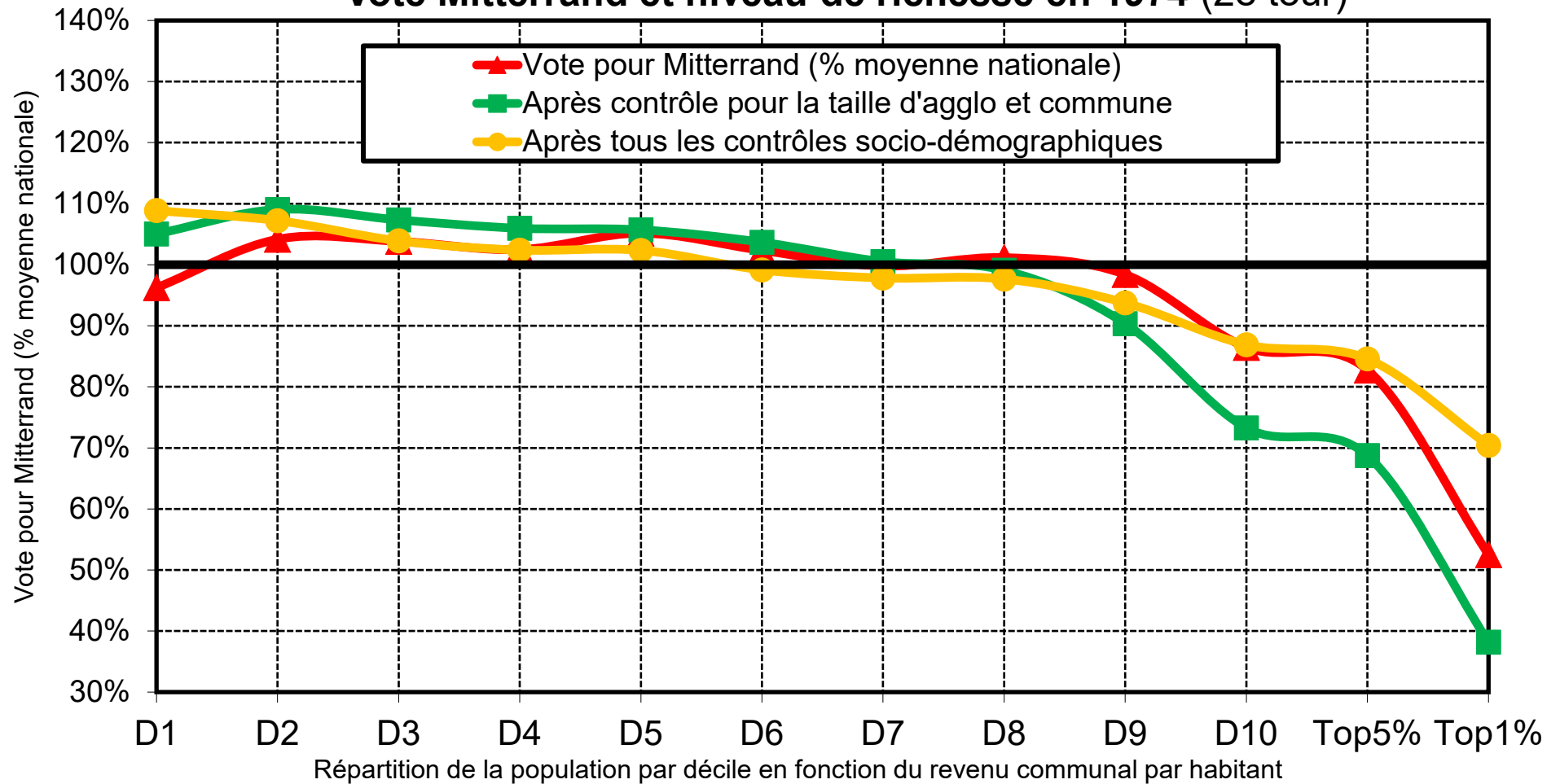
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4a).

Vote Giscard et niveau de richesse en 1974 (2e tour)



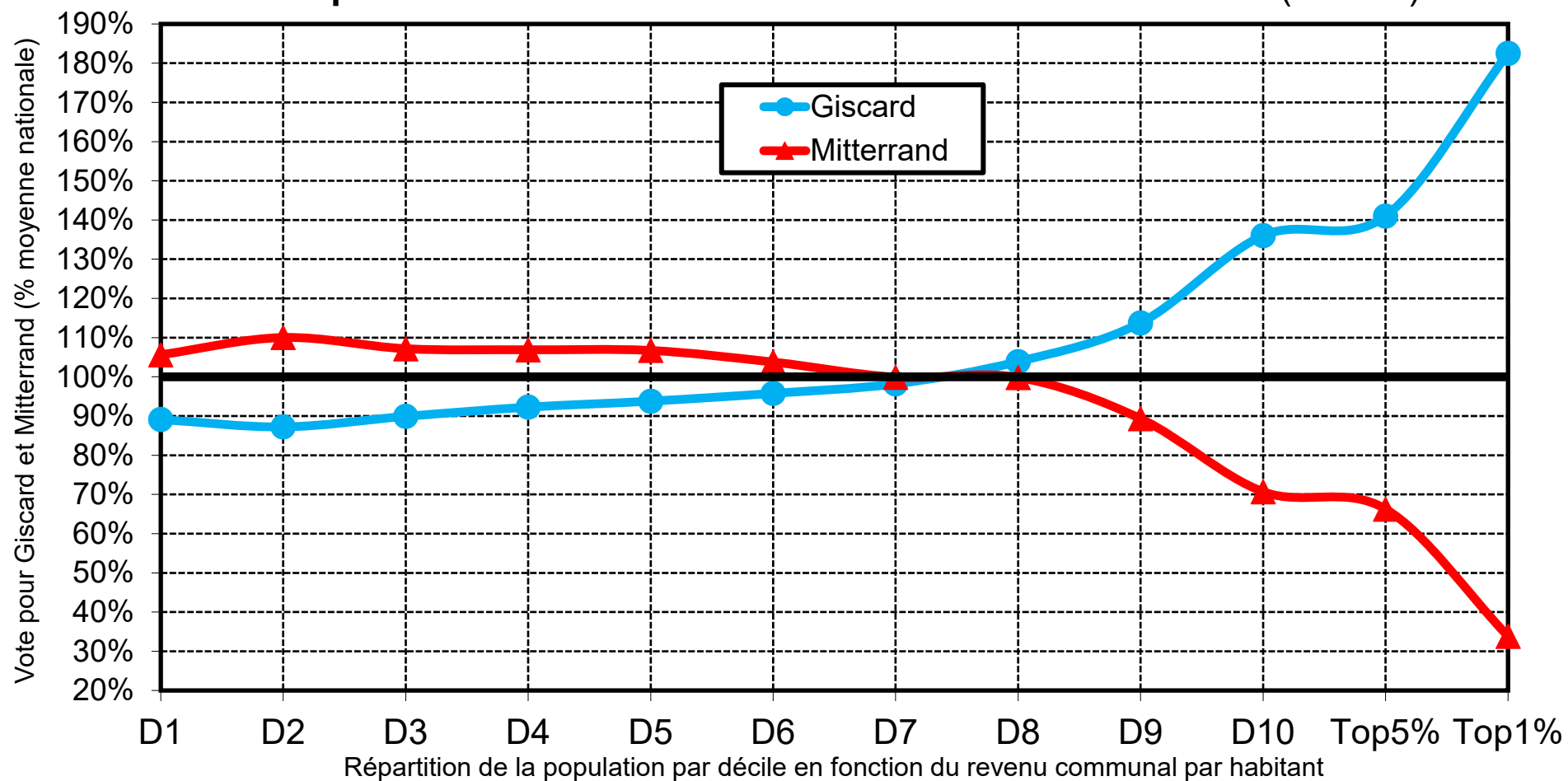
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4b).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1974 (2e tour)



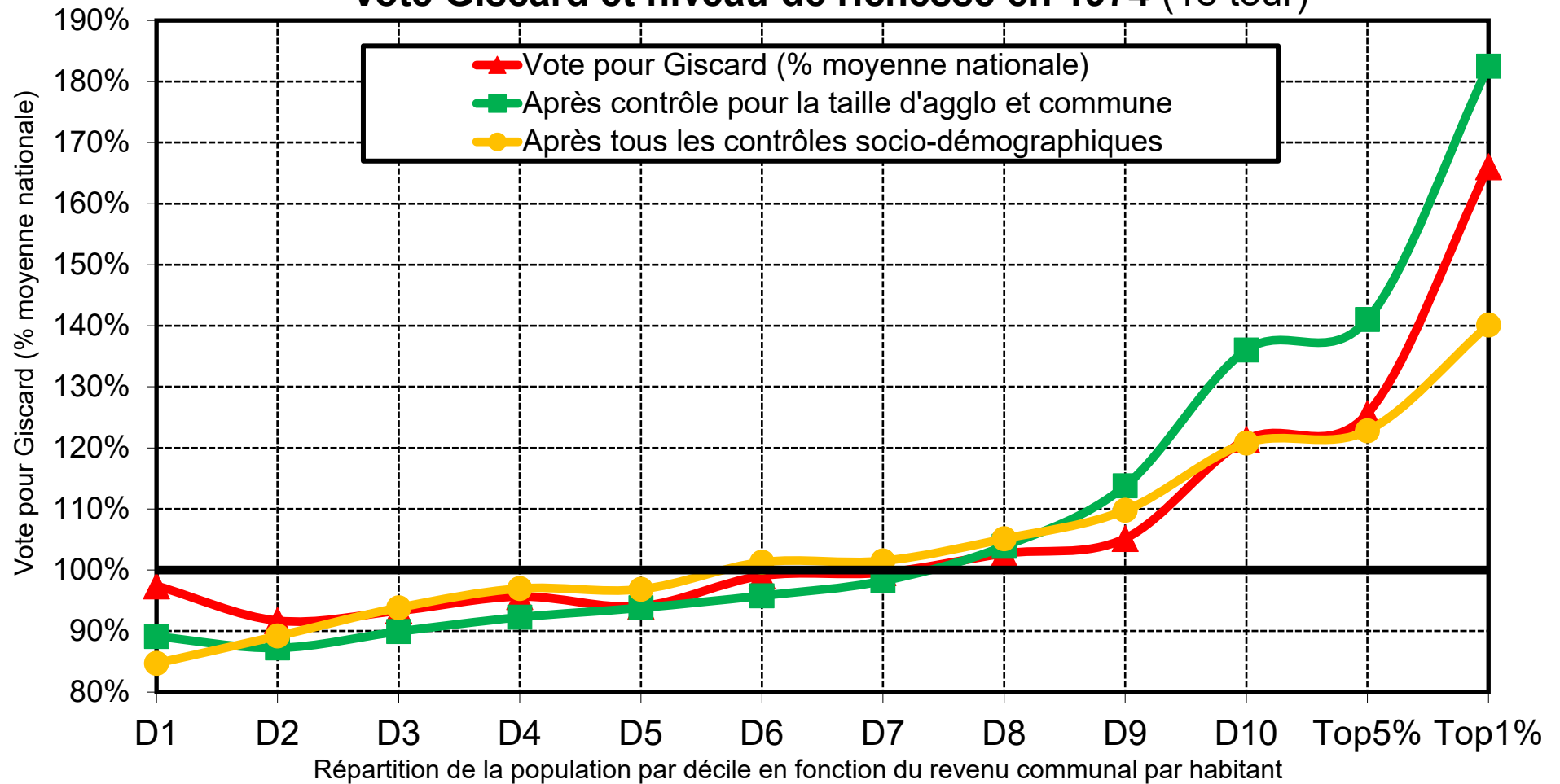
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4c).

La présidentielle 1974 et la richesse: Giscard-Mitterrand (1e tour)



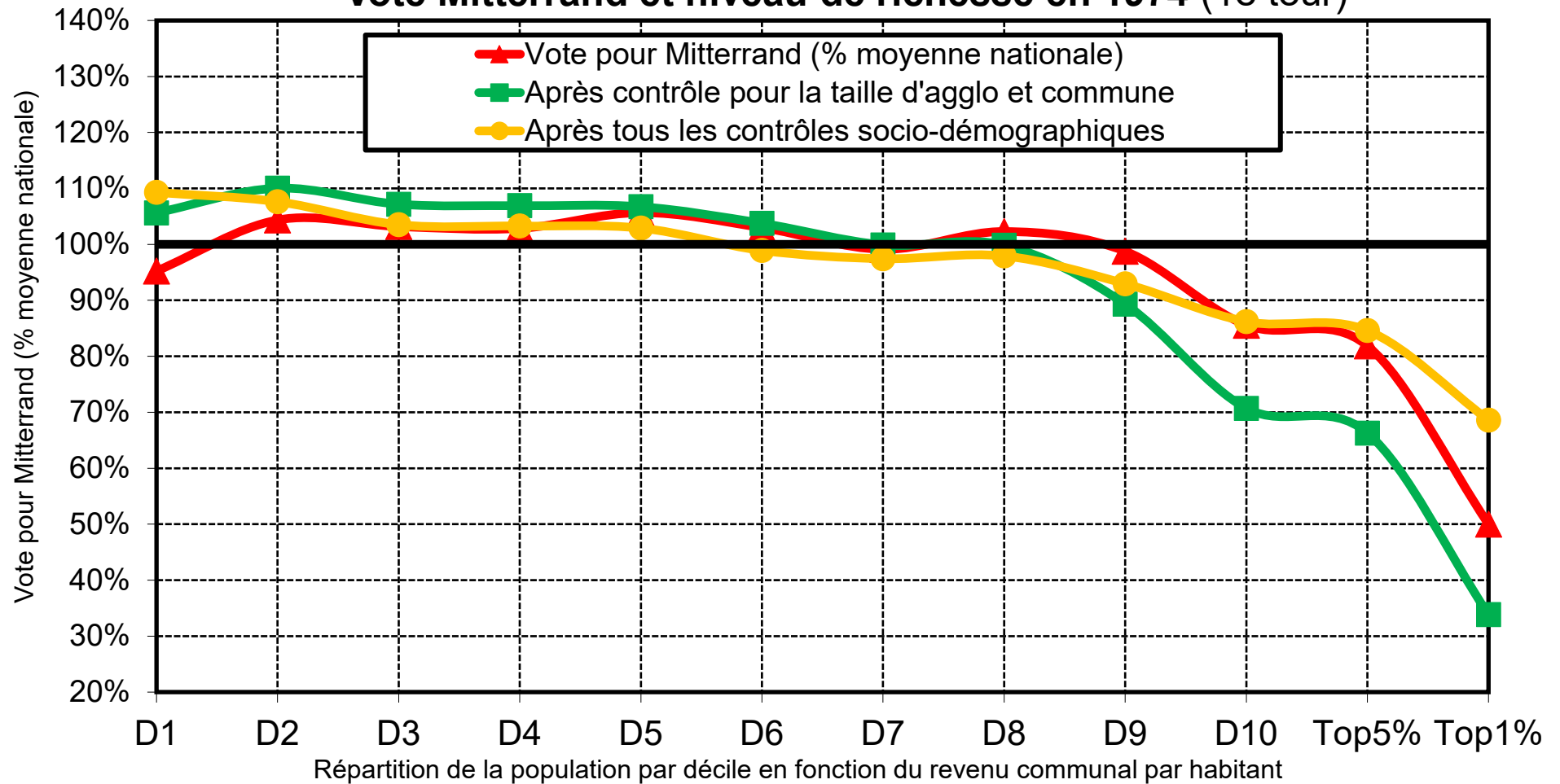
Lecture. Lors du premier tour de la présidentielle de 1974, le vote pour Giscard (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Mitterrand. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.4d)

Vote Giscard et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



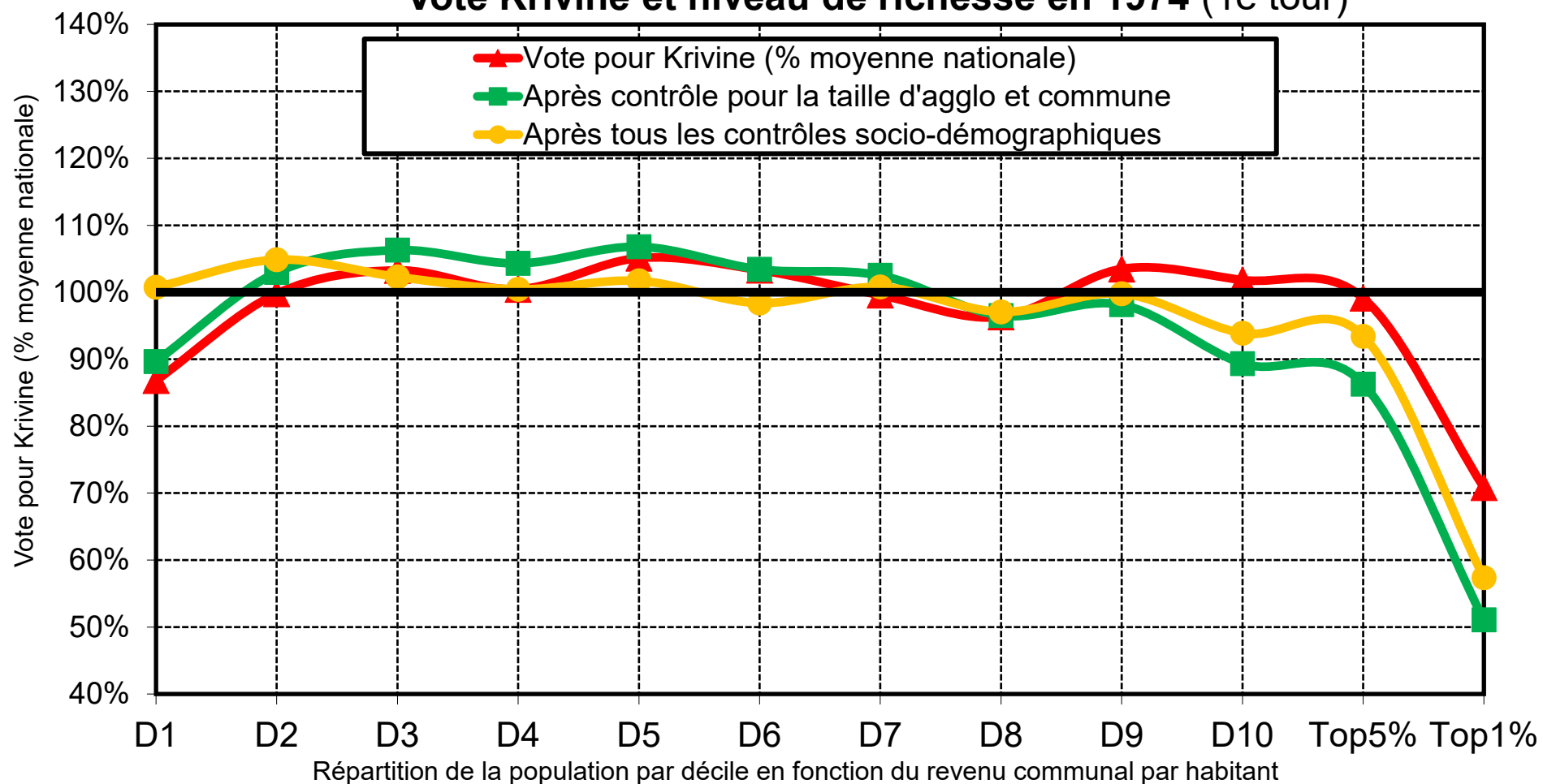
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4e).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



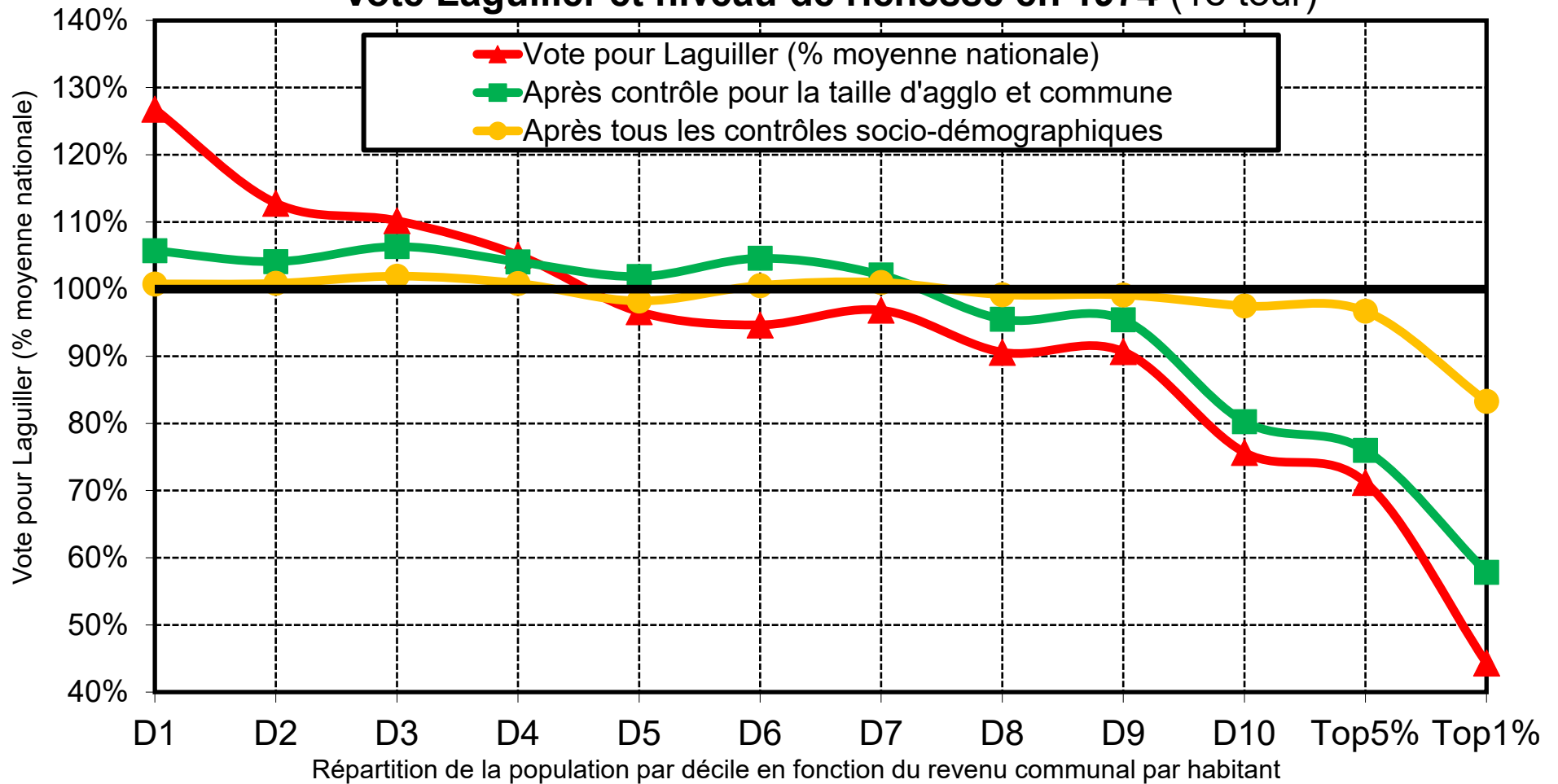
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4f).

Vote Krivine et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



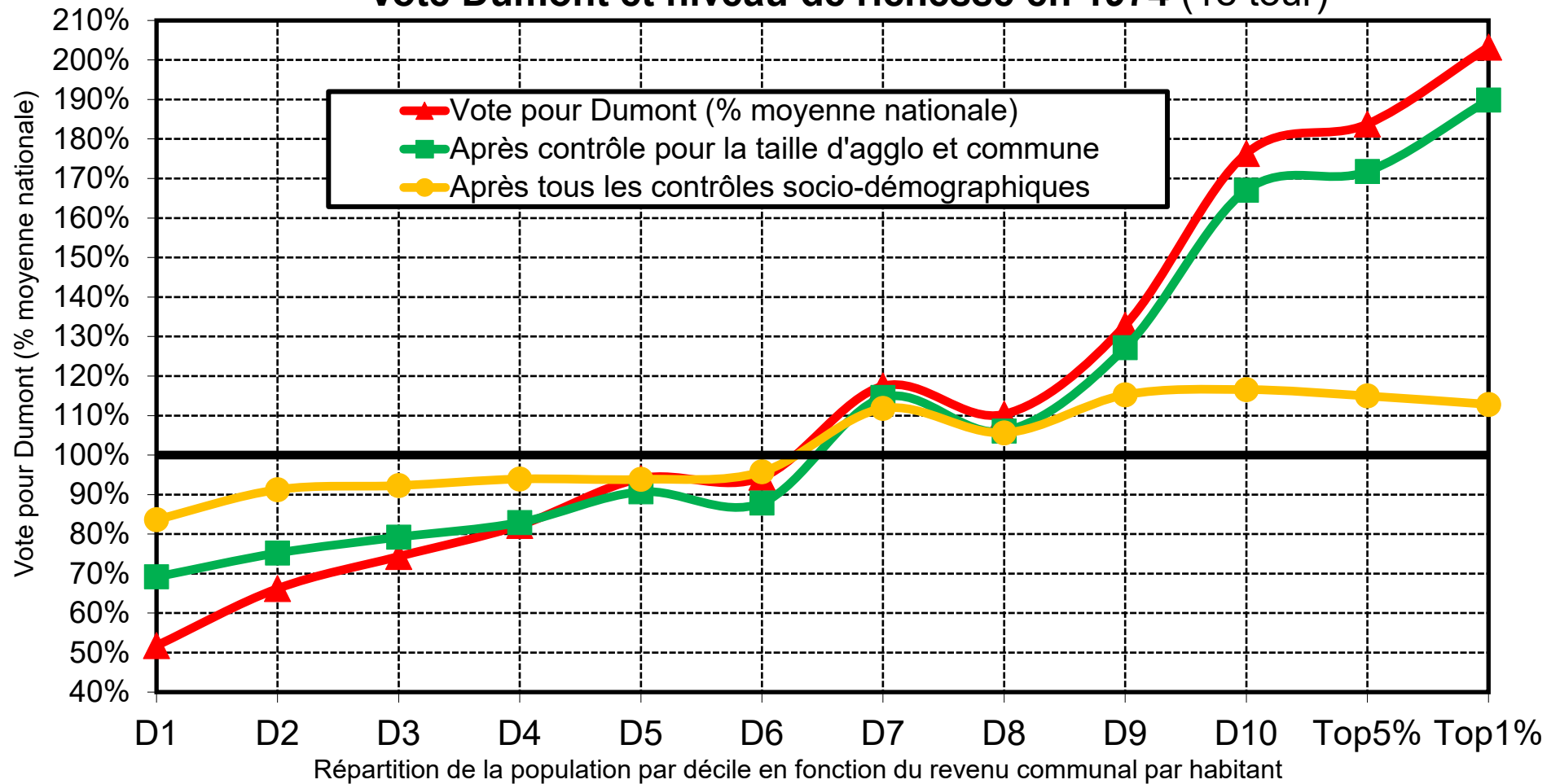
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4g).

Vote Laguiller et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



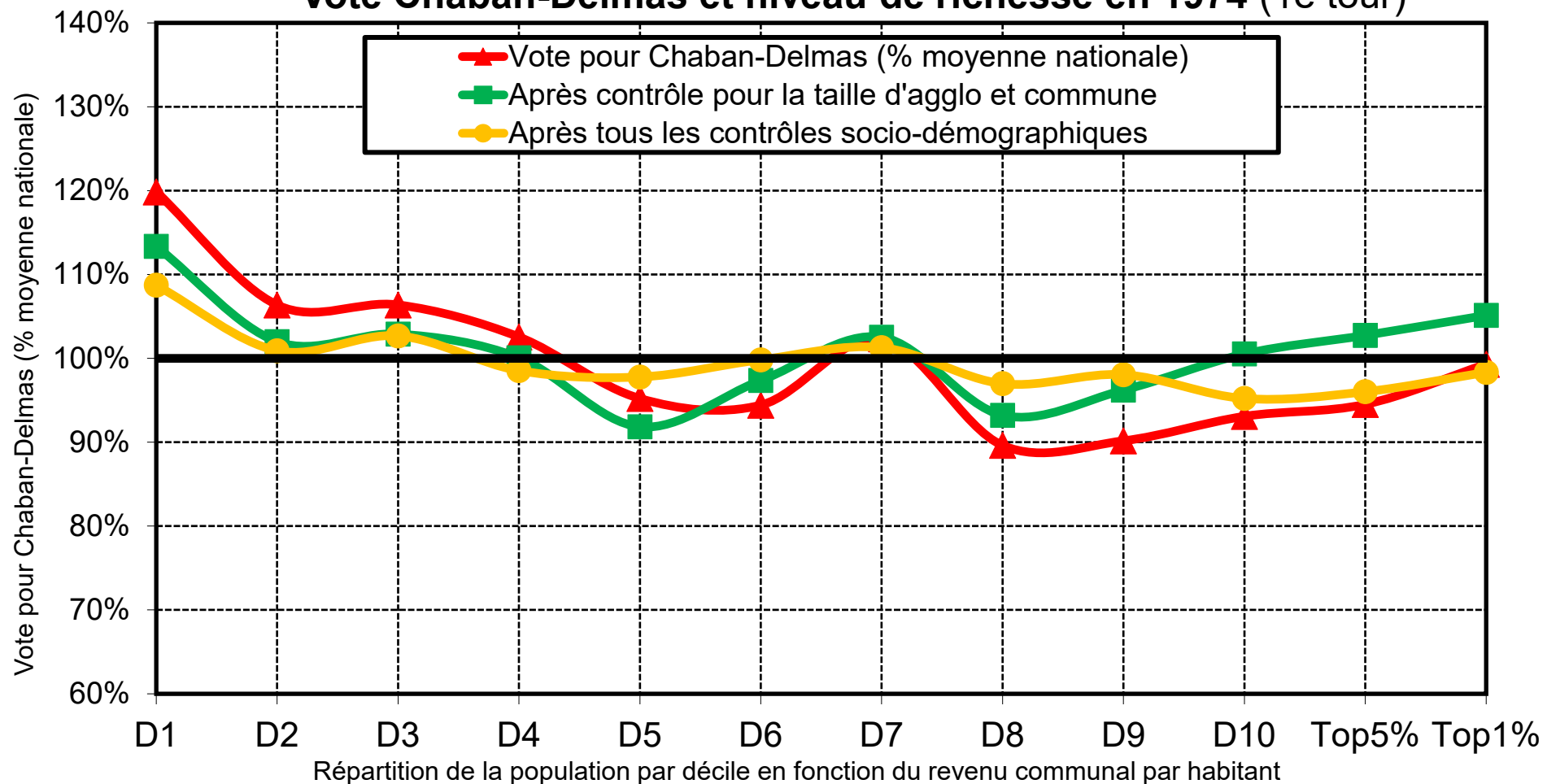
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4h).

Vote Dumont et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



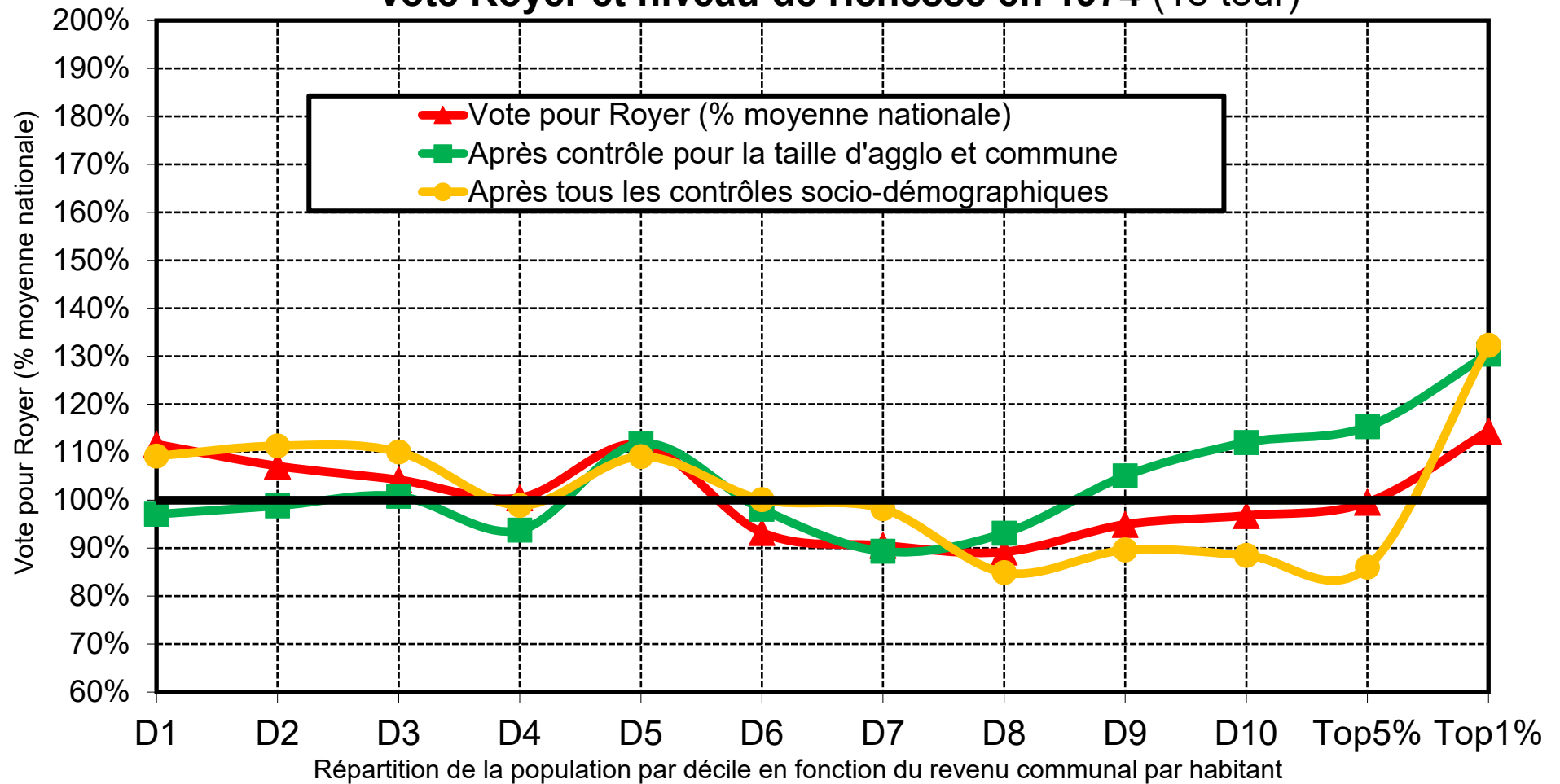
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4i).

Vote Chaban-Delmas et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



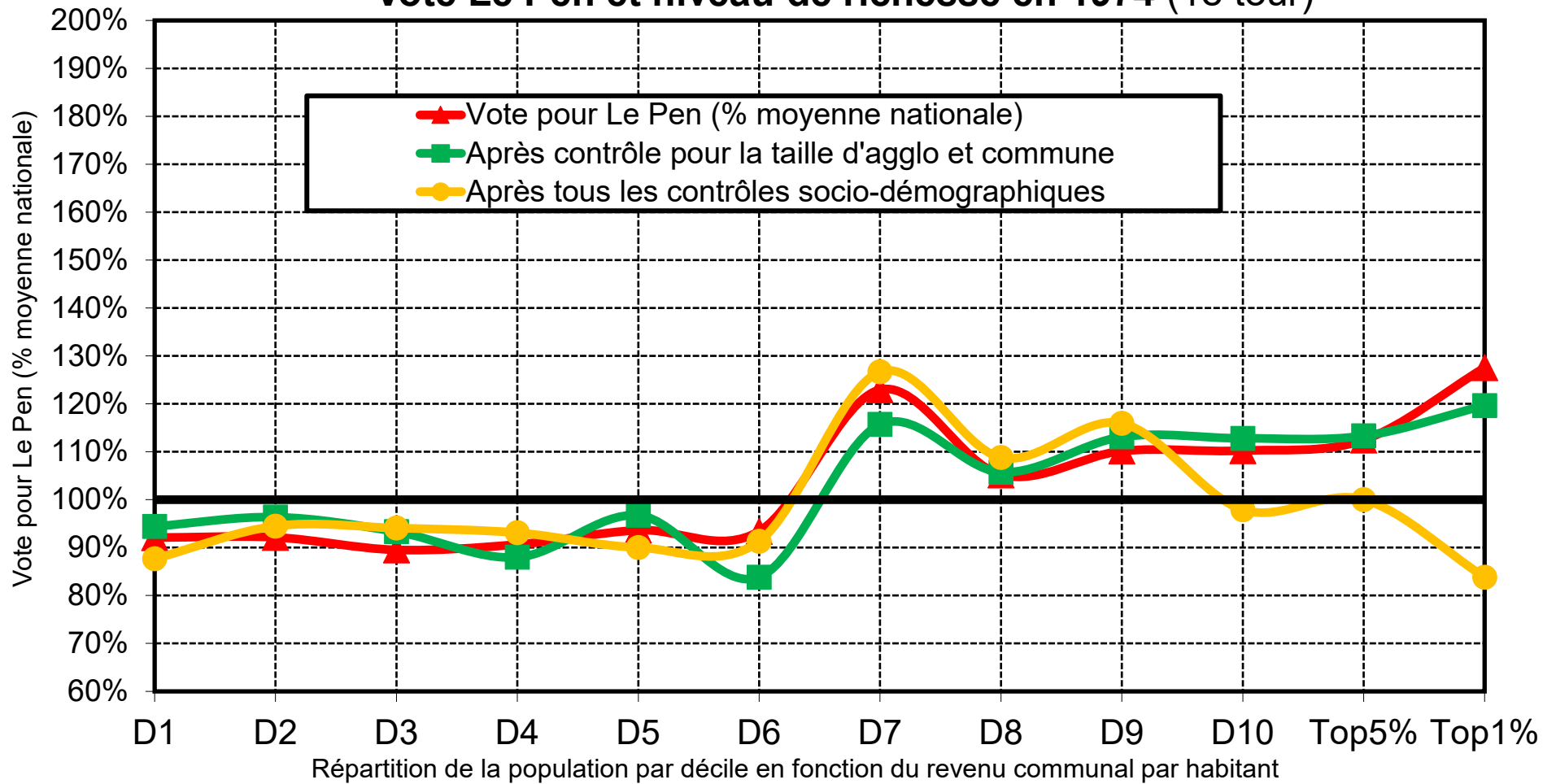
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4j).

Vote Royer et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



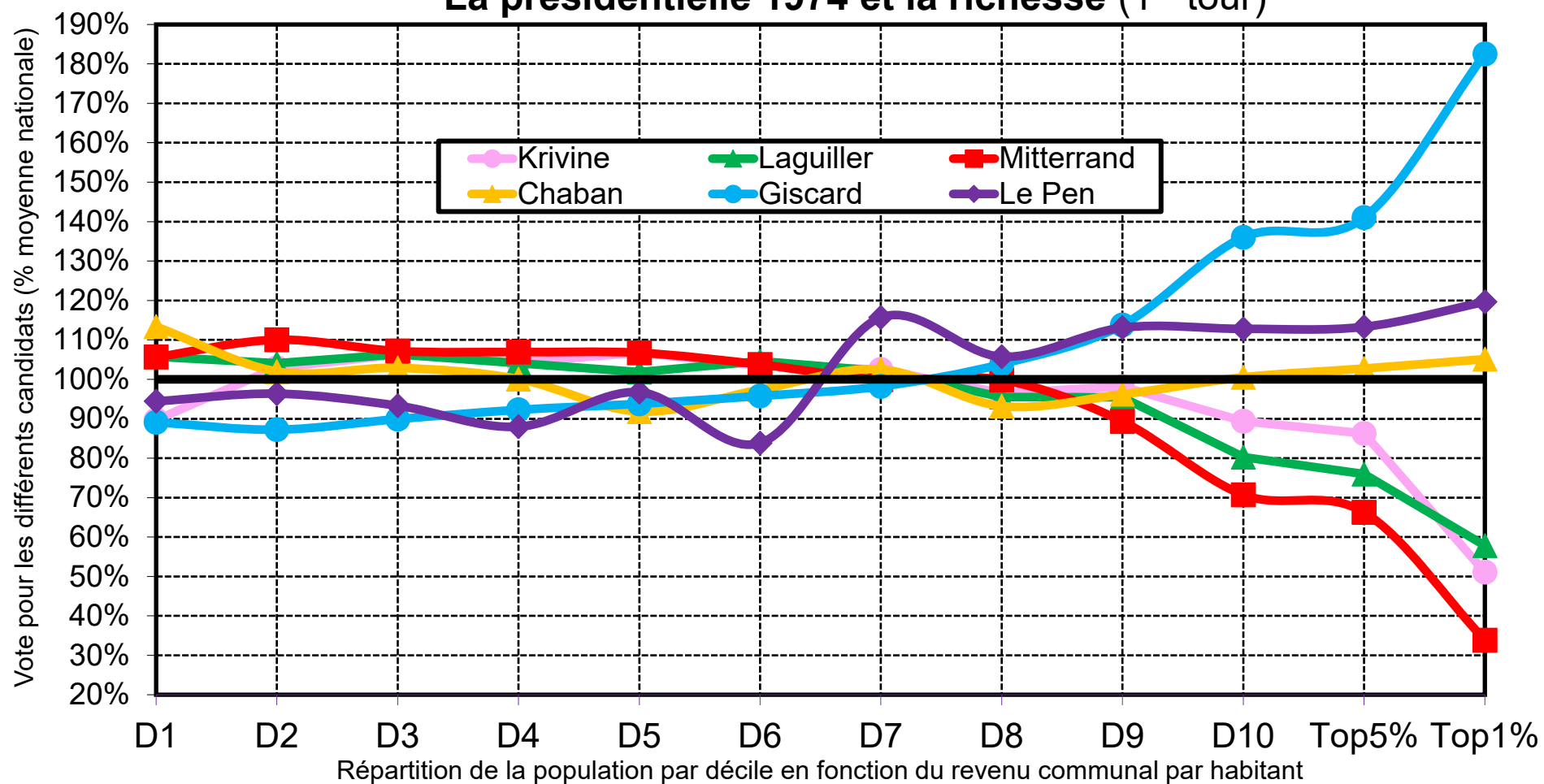
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4k).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 1974 (1e tour)



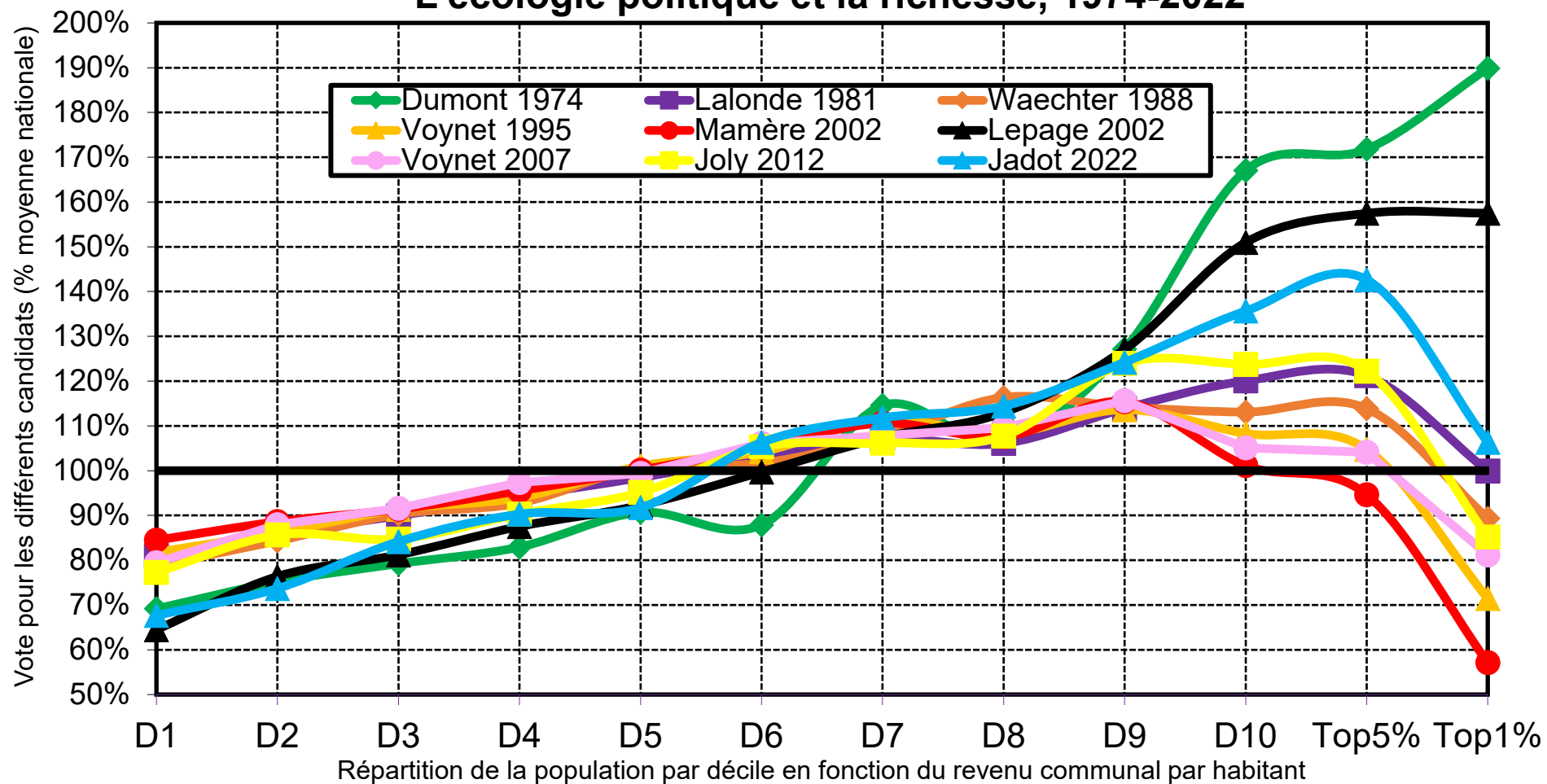
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4I).

La présidentielle 1974 et la richesse (1^{er} tour)



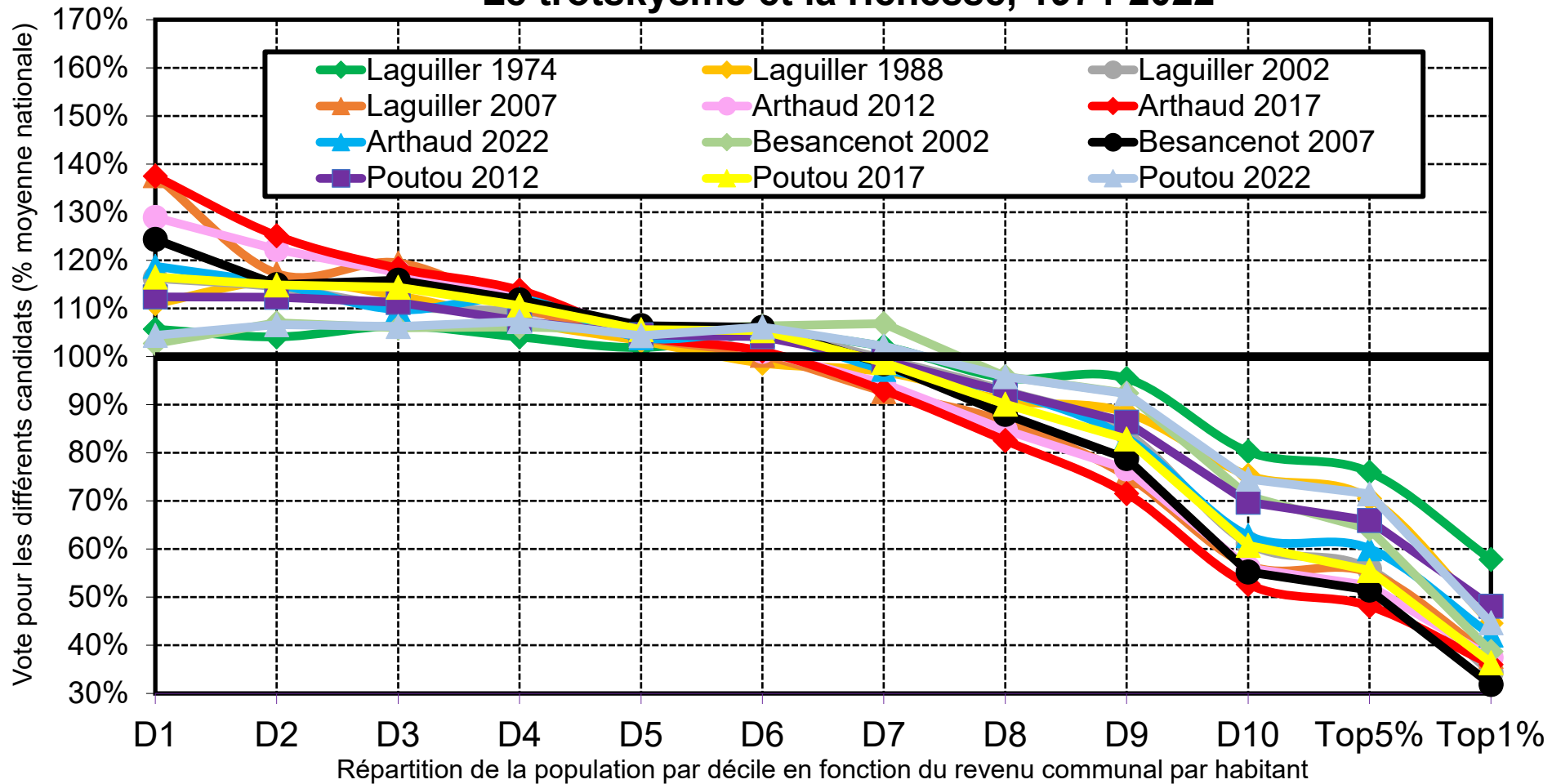
Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1974, le vote pour Valéry Giscard d'Estaing (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, plus fortement que le vote pour Jacques Chaban-Delmas ou Jean-Marie Le Pen. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.4m).

L'écologie politique et la richesse, 1974-2022



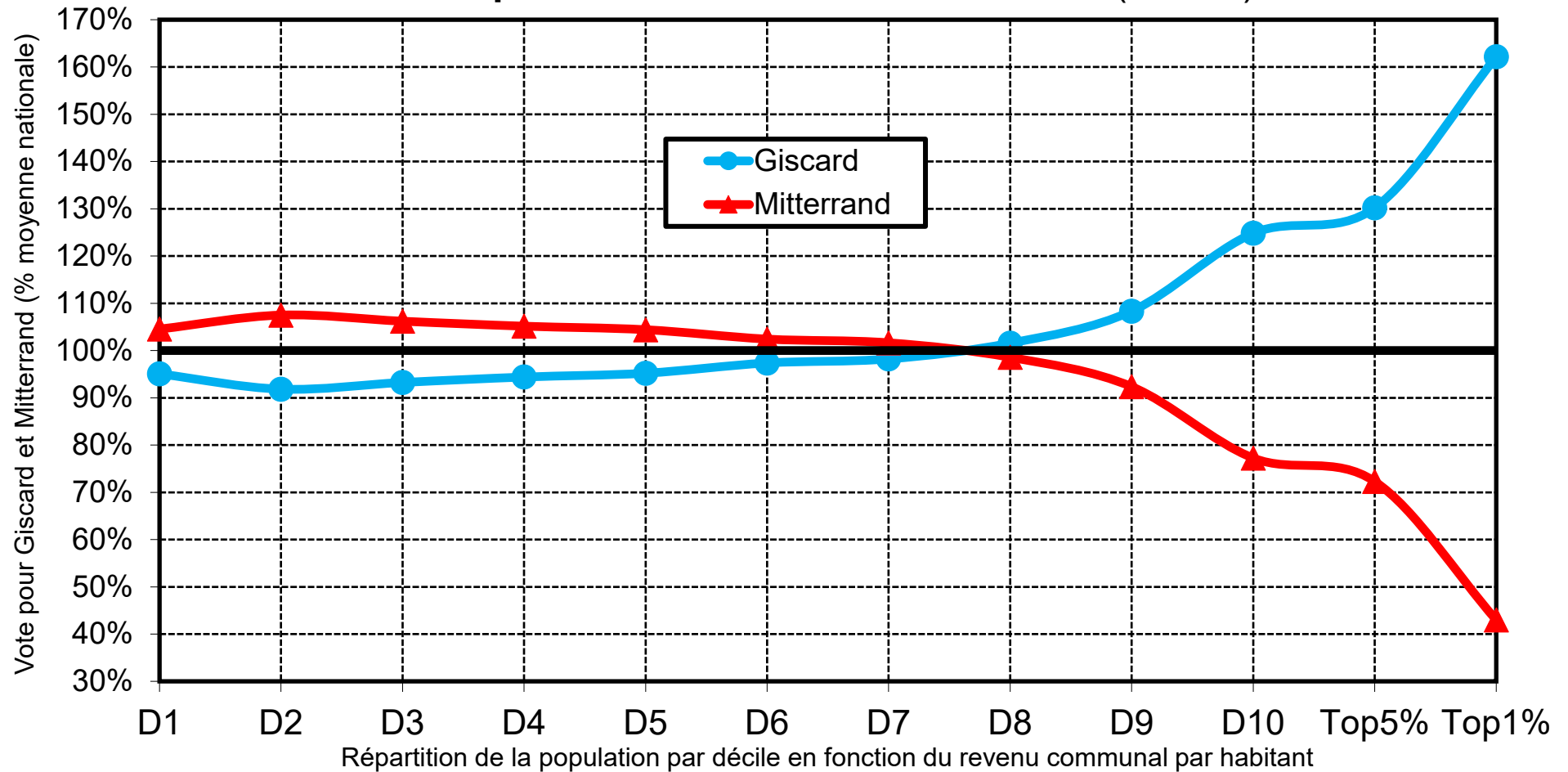
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1974, le vote Dumont est une fonction fortement croissante du revenu moyen de la commune, tout au long de la répartition. Par la suite, le vote pour les candidats écologiques est généralement une fonction croissante du revenu communal, sauf pour les communes les plus riches. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.4n).

Le trotskysme et la richesse, 1974-2022



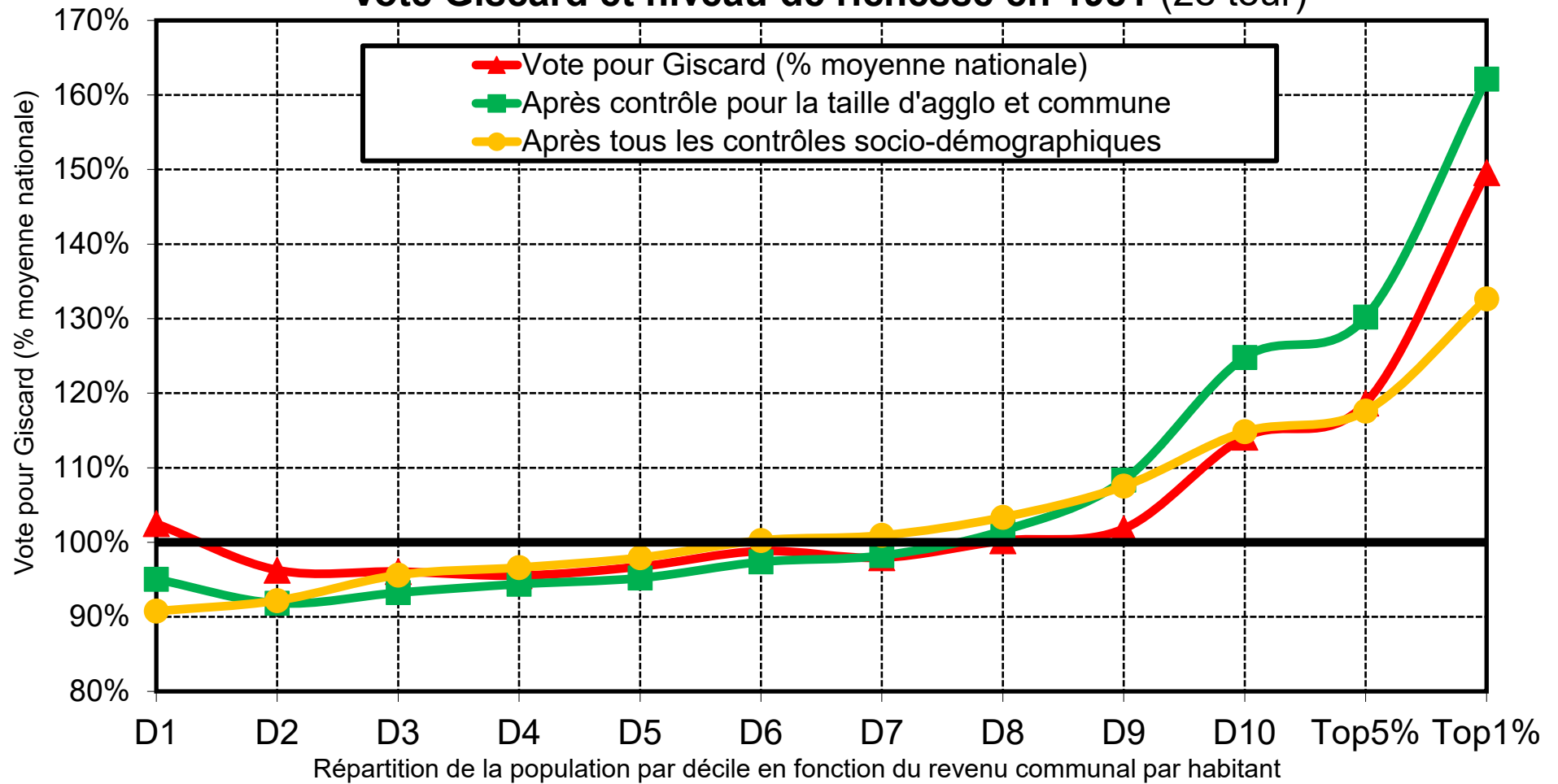
Lecture. Des élections présidentielles de 1974 à celles de 2022, les candidats trotskystes ont systématiquement un profil de vote fortement décroissant en fonction de la richesse communale, qu'il s'agisse des candidats LO (Arlette Laguiller ou Nathalie Arthaud) ou des candidats LCR (Olivier Besancenot) ou NPA (Philippe Poutou). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.4o).

La présidentielle 1981 et la richesse (2^e tour)



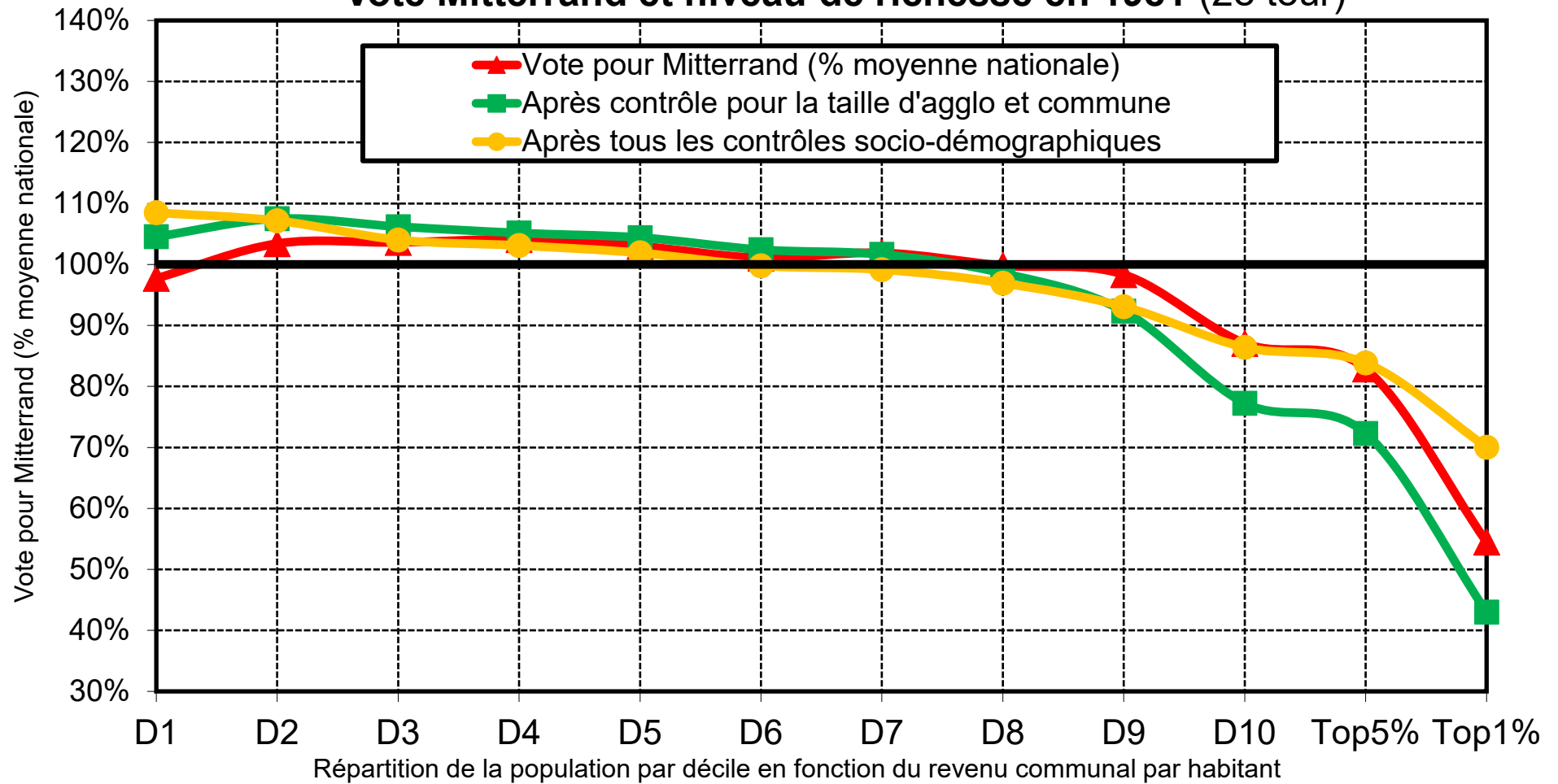
Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 1981, le vote pour Valéry Giscard d'Estaing (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour François Mitterrand. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5a).

Vote Giscard et niveau de richesse en 1981 (2e tour)



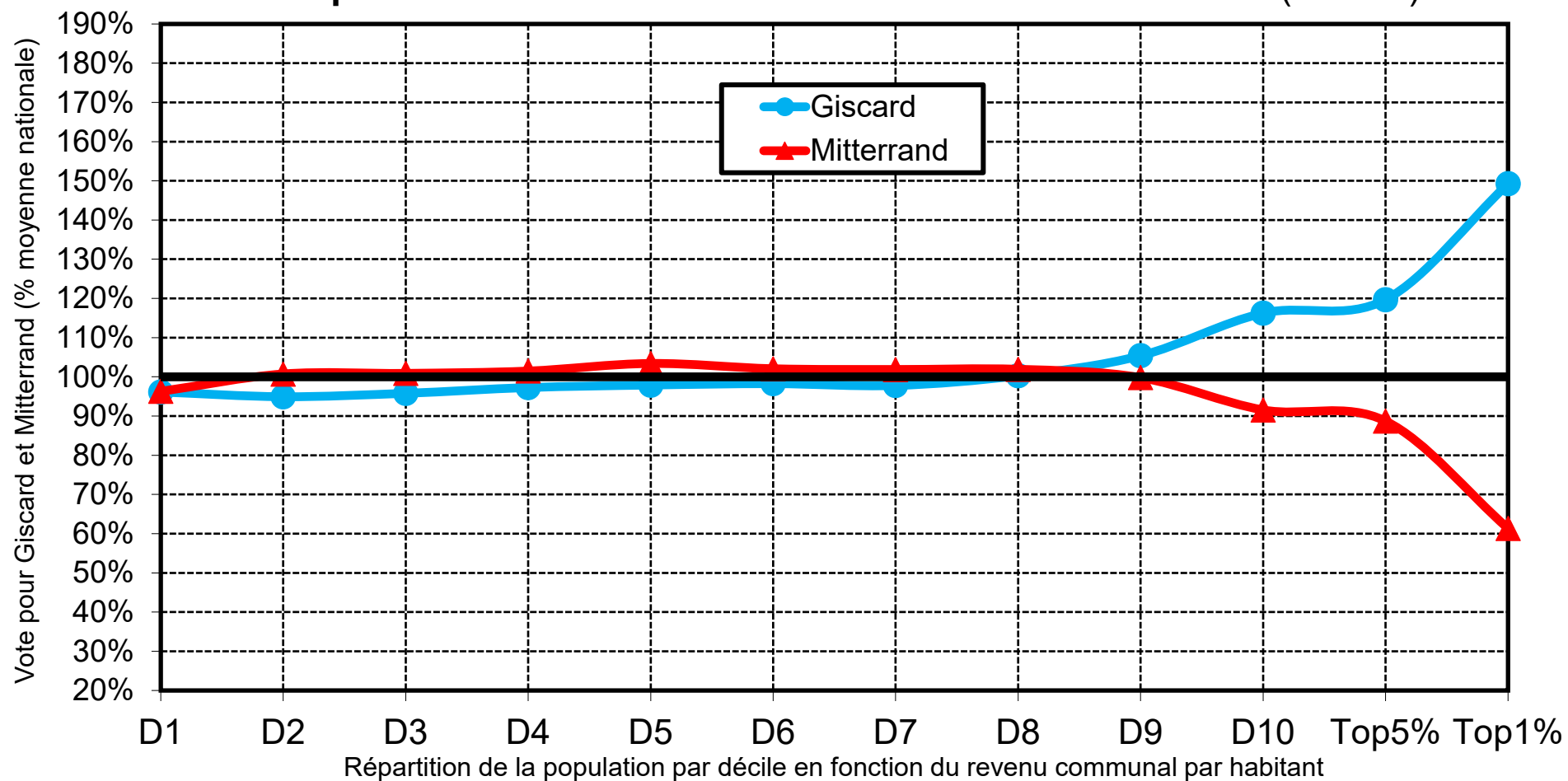
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5b).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1981 (2e tour)



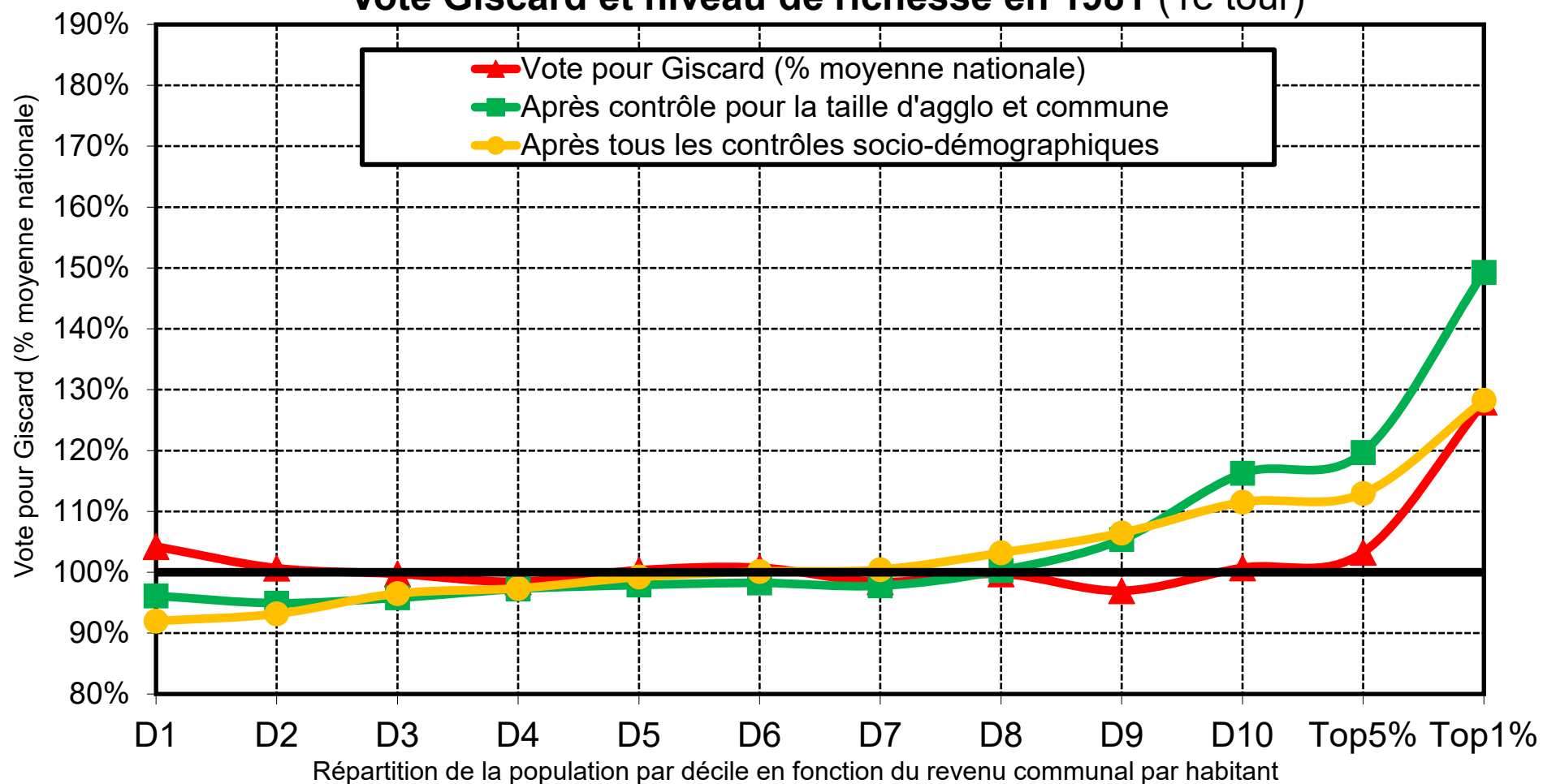
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5c).

La présidentielle 1981 et la richesse: Giscard-Mitterrand (1e tour)



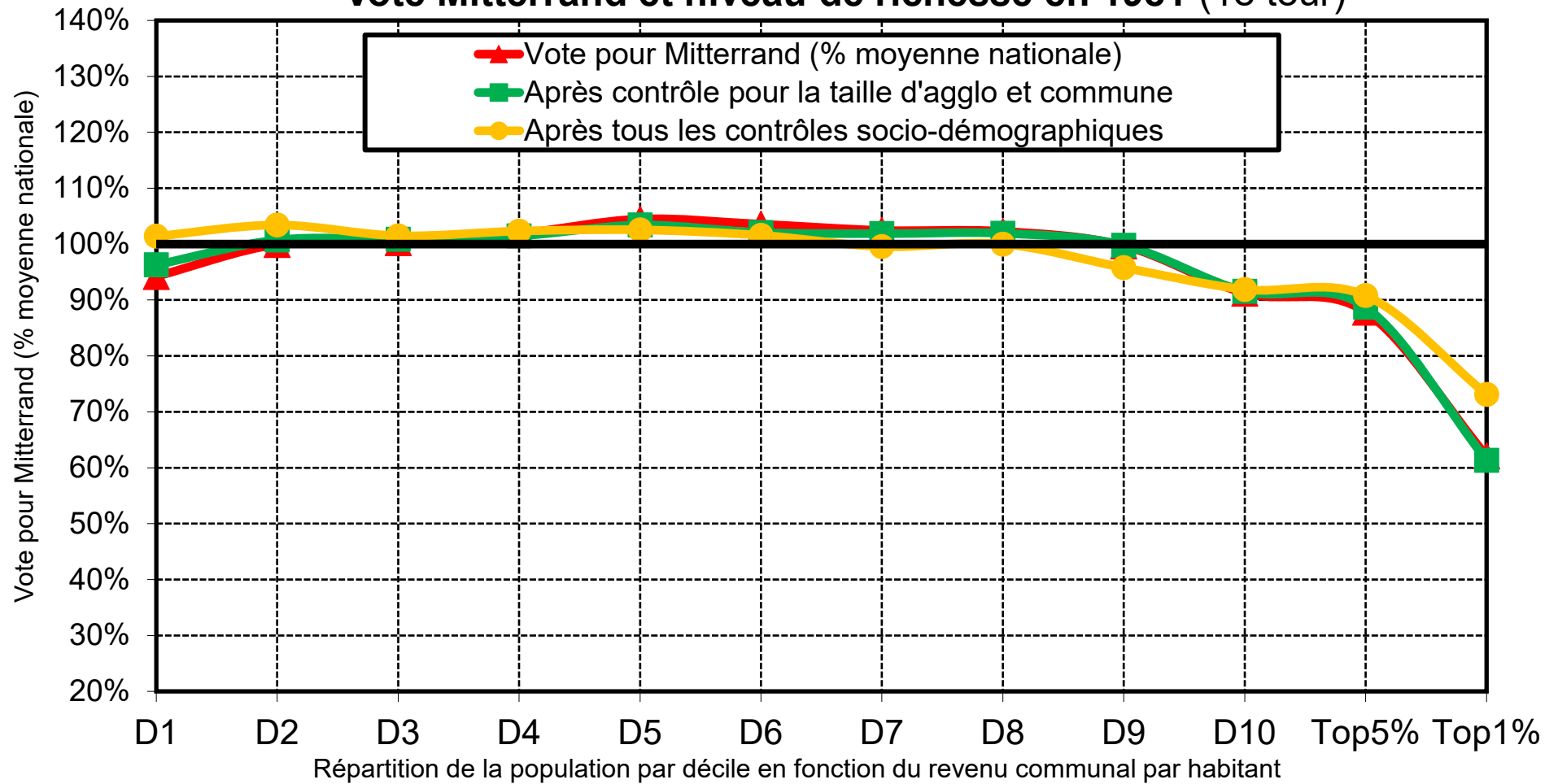
Lecture. Lors du premier tour de la présidentielle de 1981, le vote pour Giscard (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Mitterrand. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5d)

Vote Giscard et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



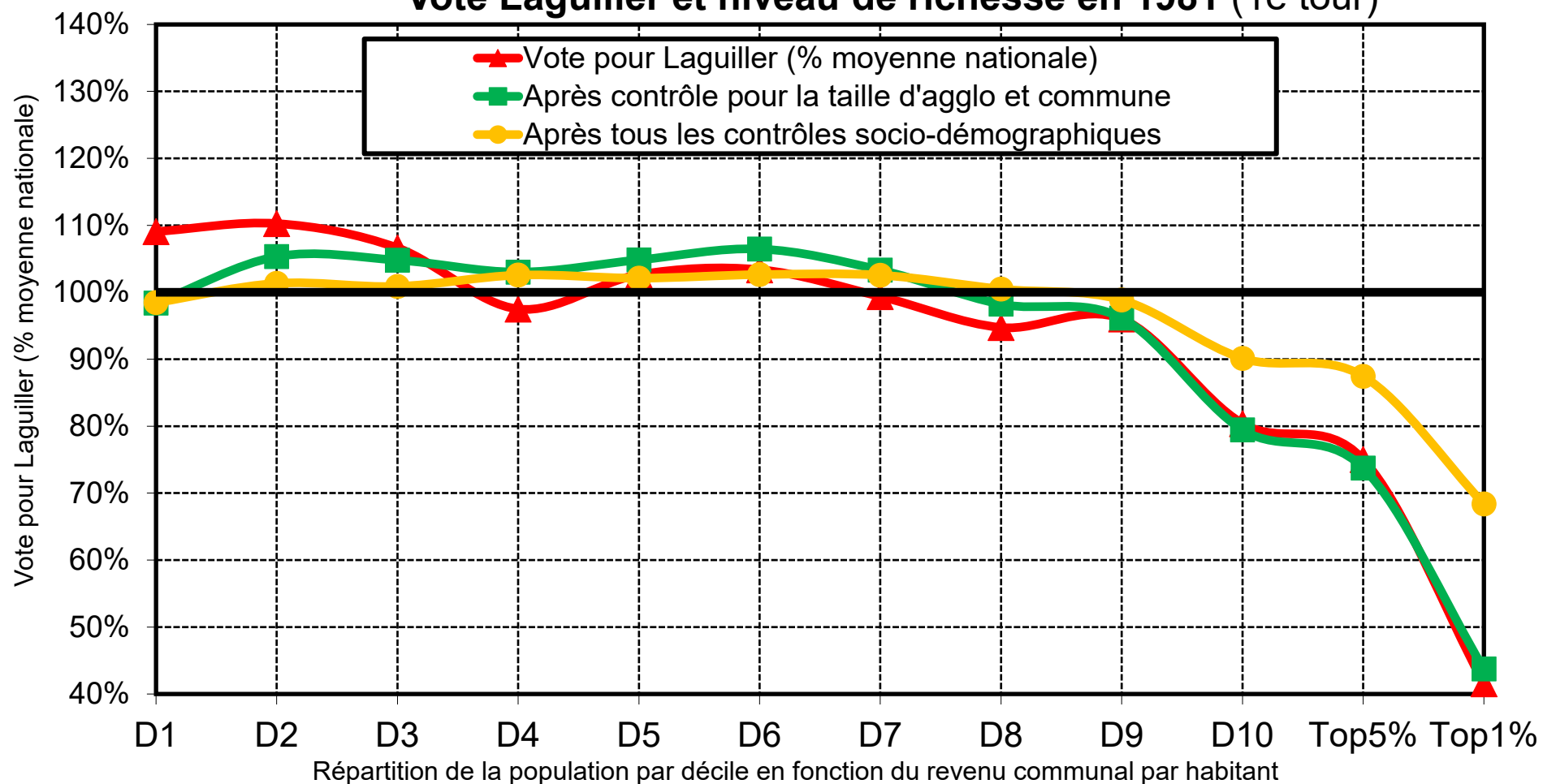
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5e).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



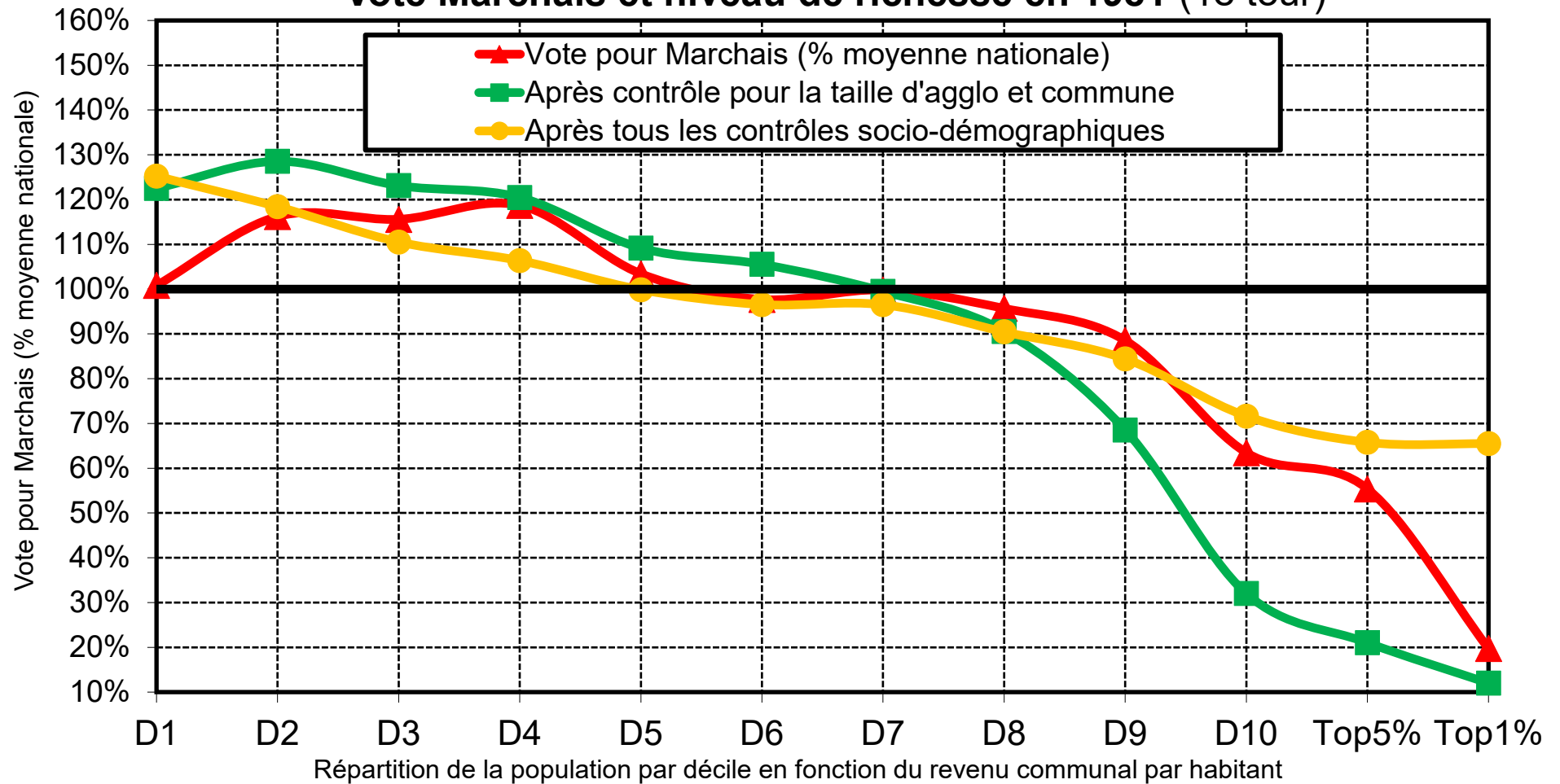
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5f).

Vote Laguiller et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



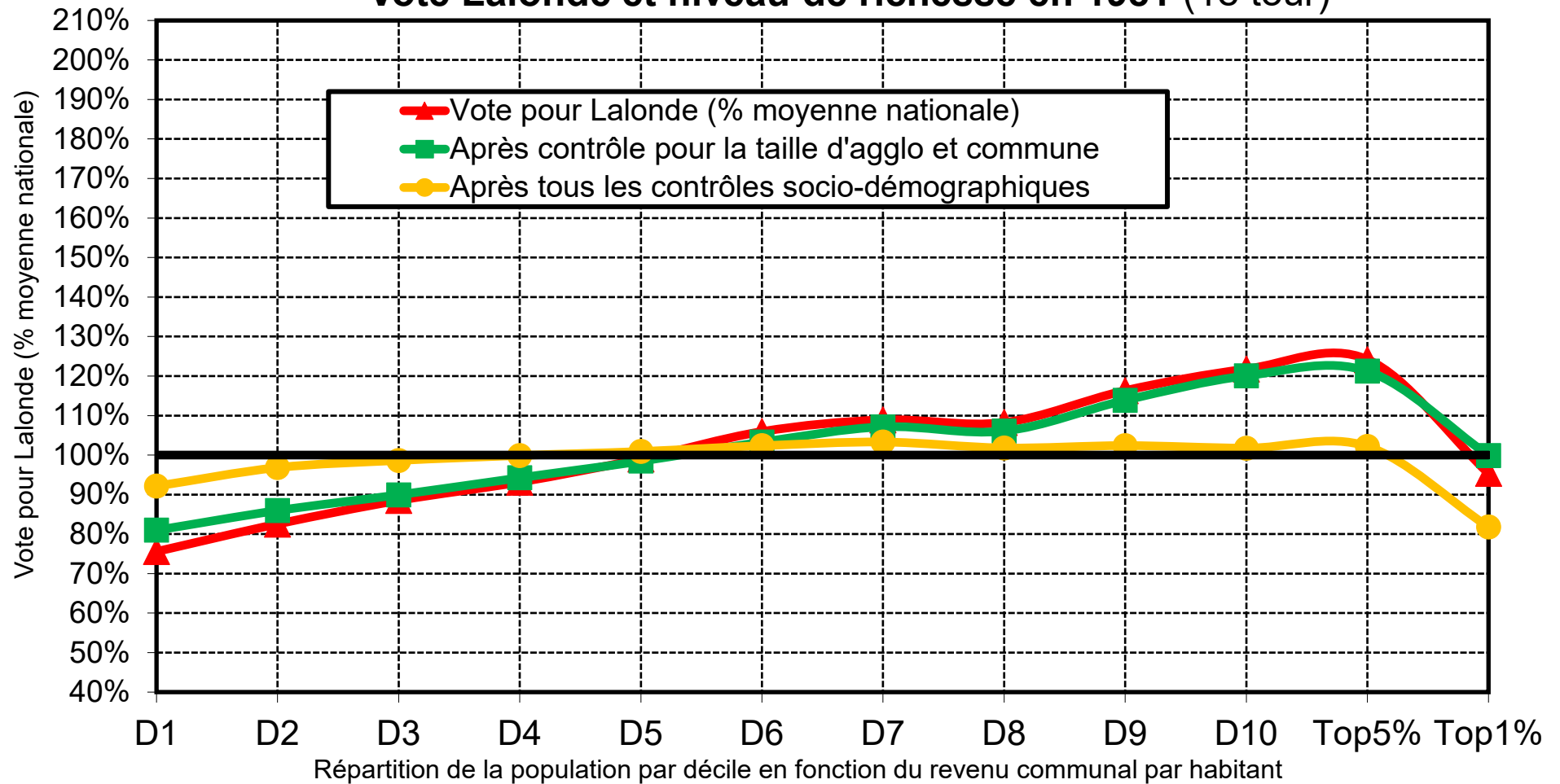
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5g).

Vote Marchais et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



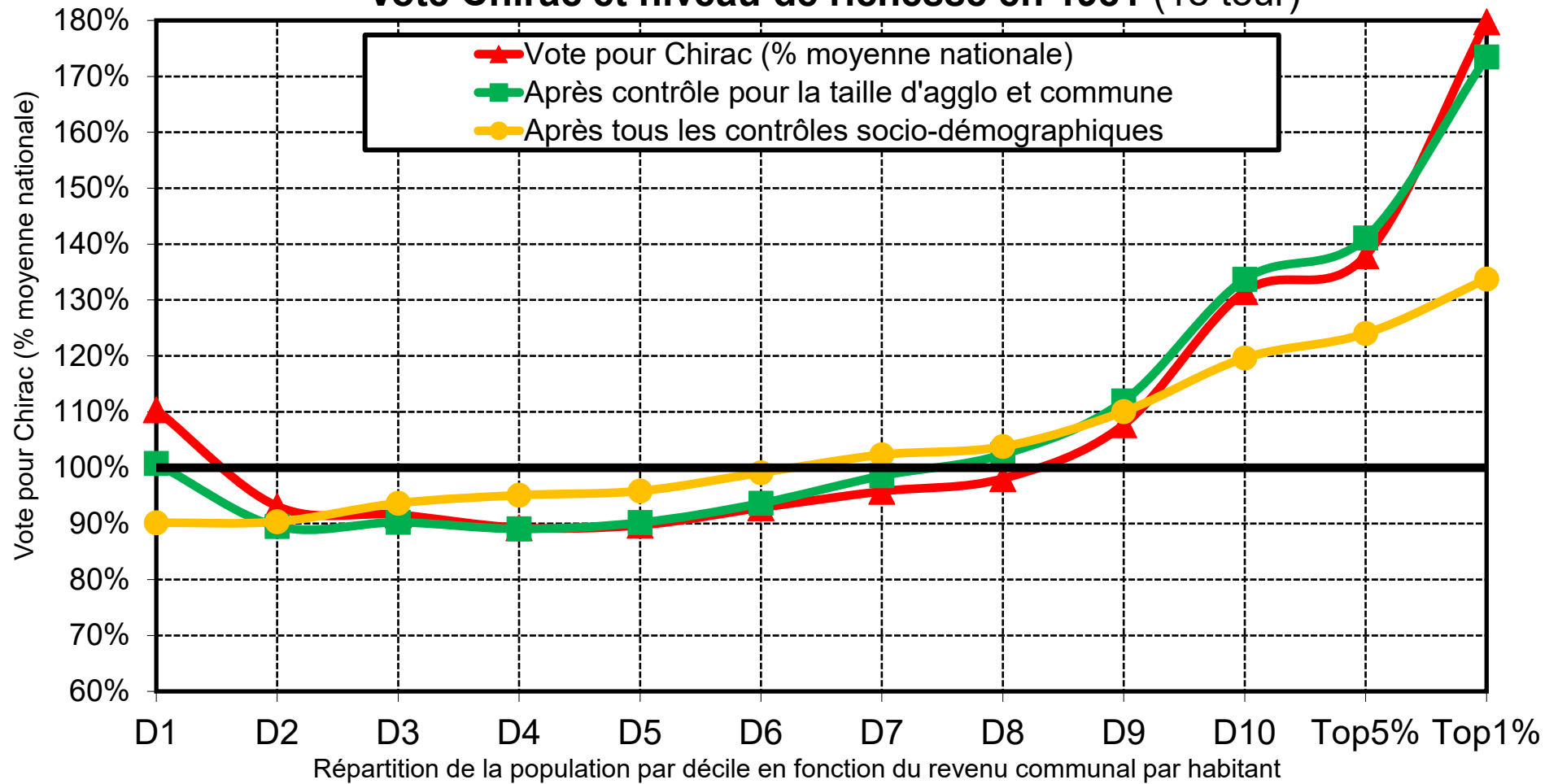
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5h).

Vote Lalonde et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



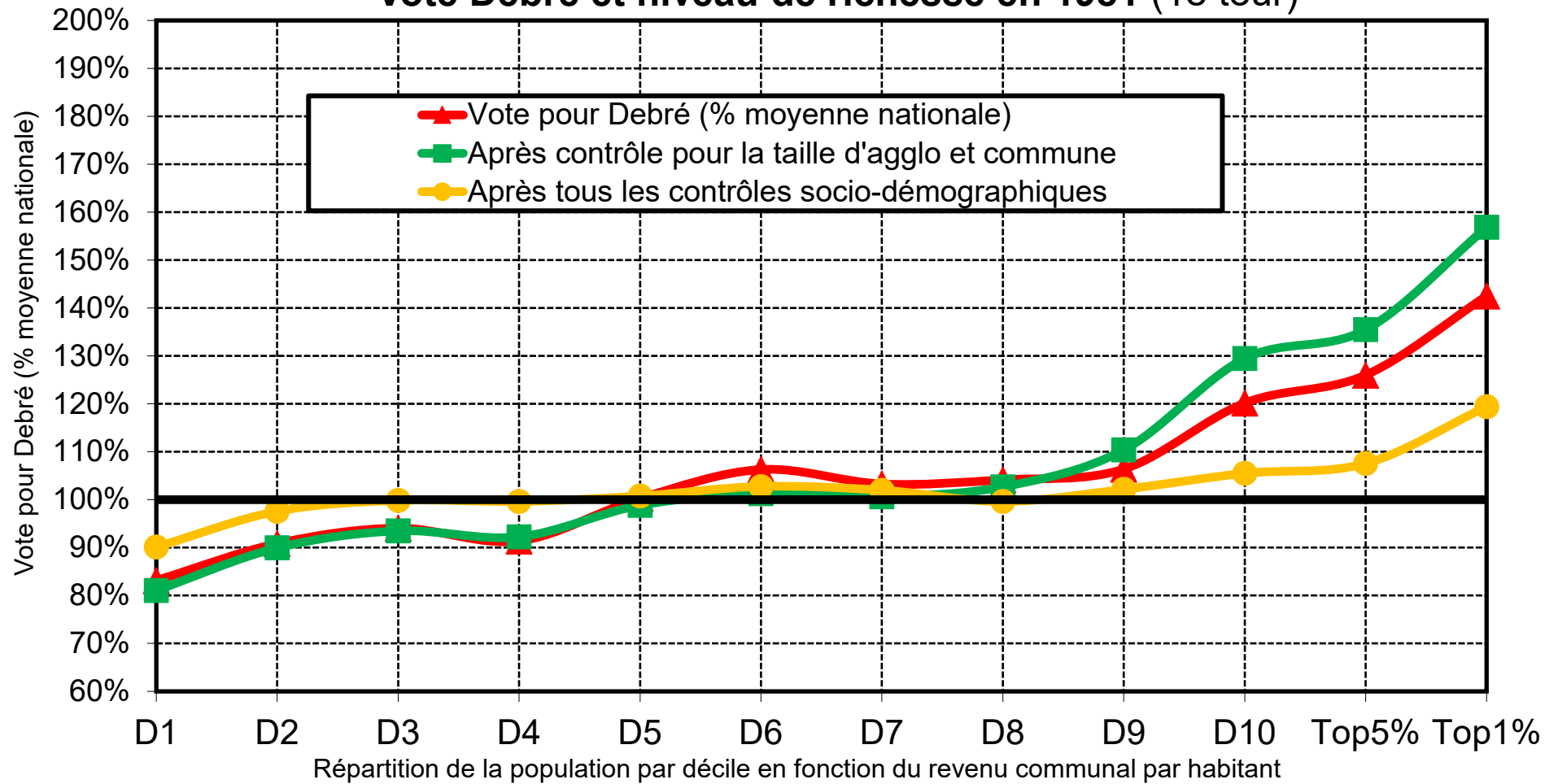
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5i).

Vote Chirac et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



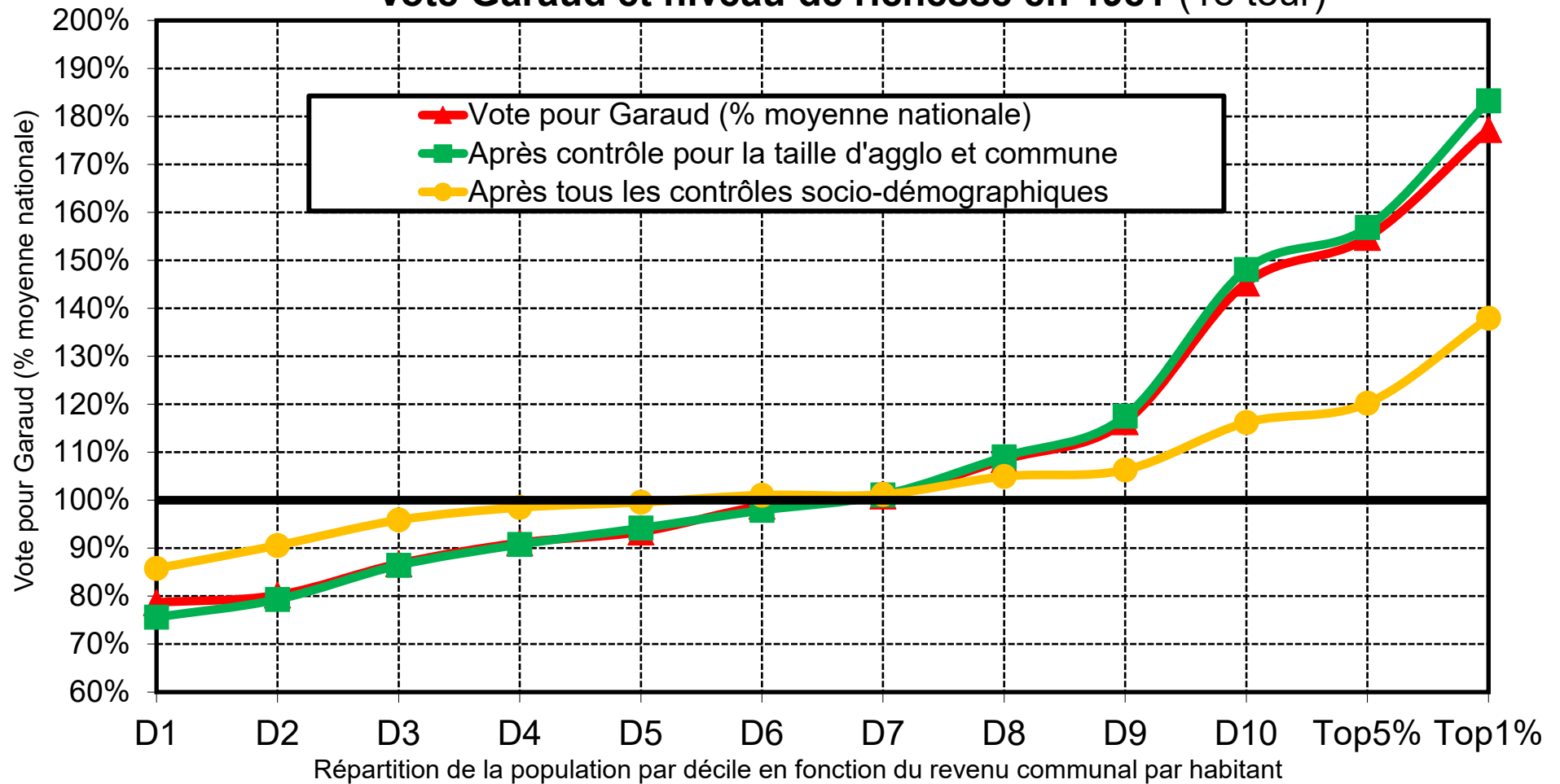
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5j).

Vote Debré et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



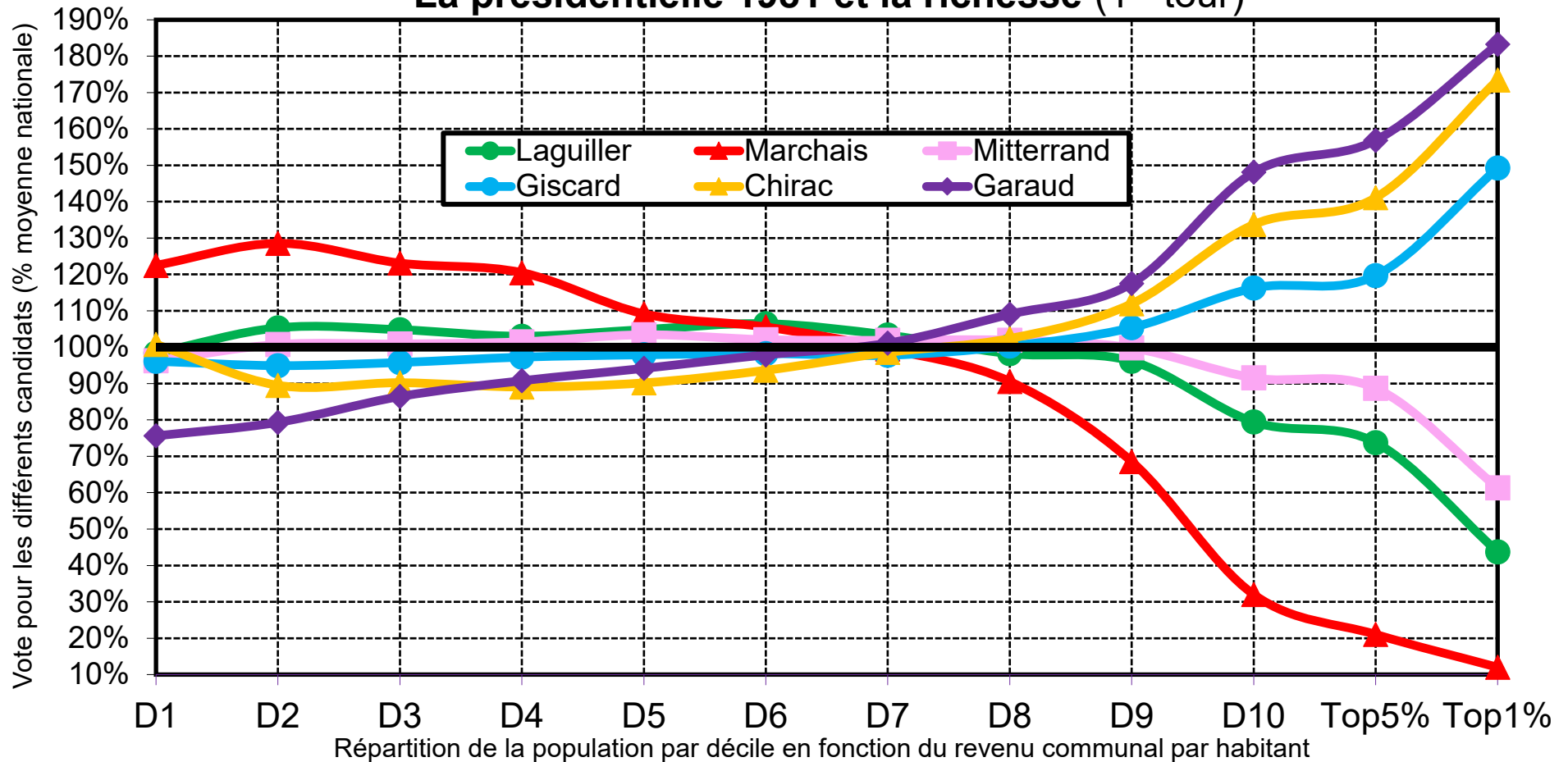
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5k).

Vote Garaud et niveau de richesse en 1981 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5l).

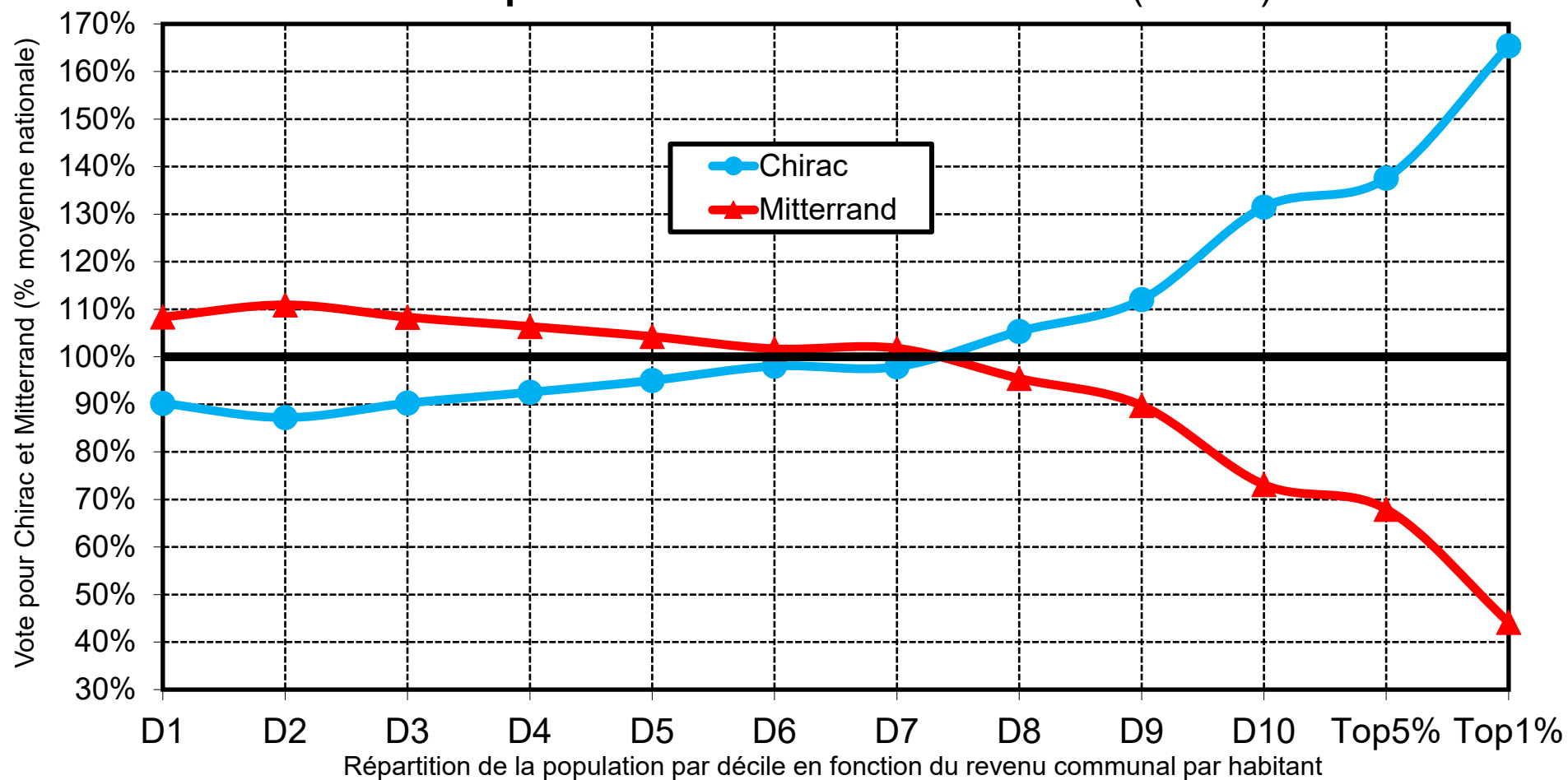
La présidentielle 1981 et la richesse (1^{er} tour)



Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1981, le vote pour Valéry Giscard d'Estaing augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, mais moins fortement que le vote pour Jacques Chirac ou Marie-France Garaud. Le vote pour Georges Marchais (PCF) décline beaucoup plus fortement avec le revenu que le vote François Mitterrand (PS). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

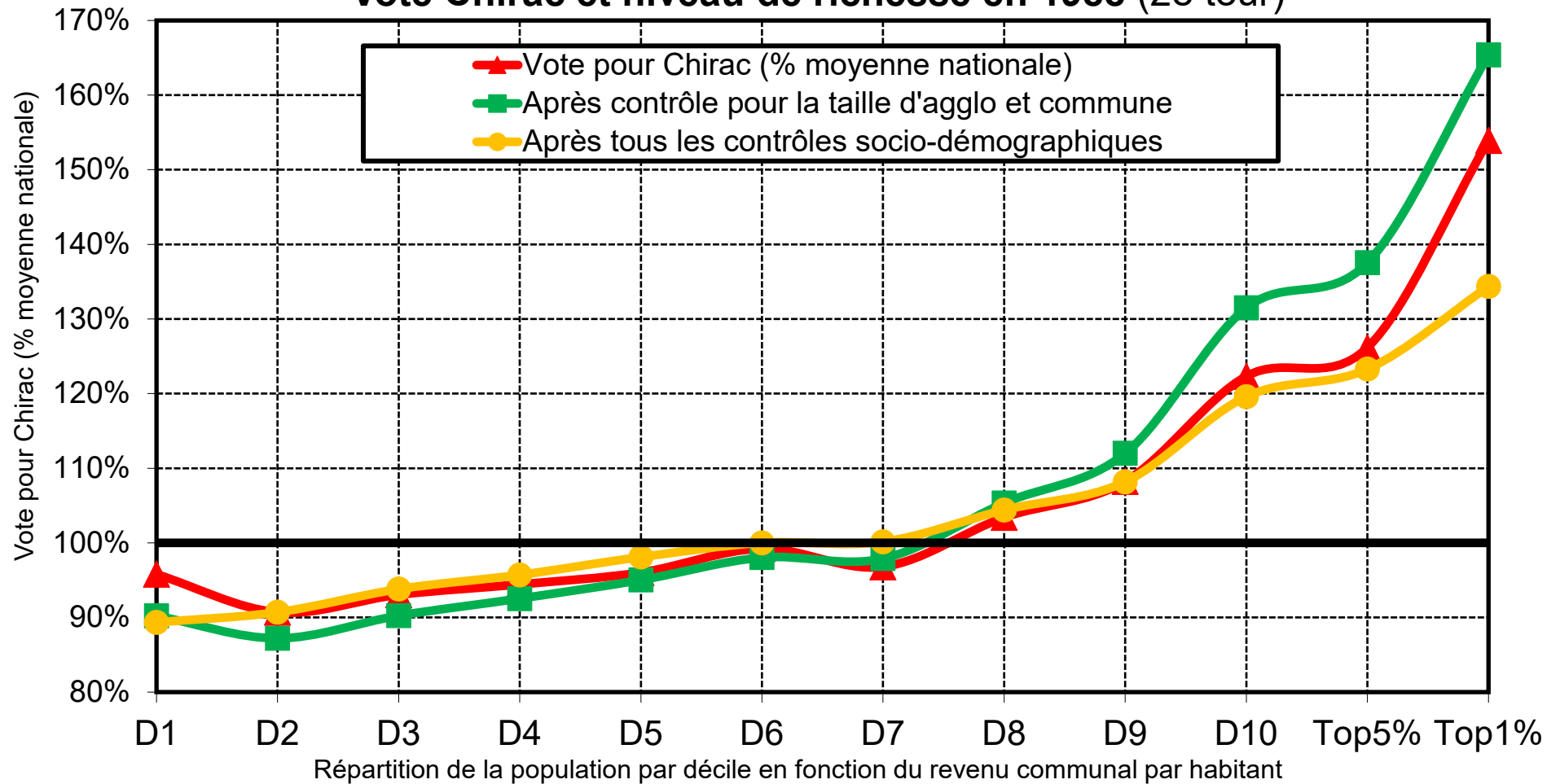
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.5m).

La présidentielle 1988 et la richesse (2^e tour)



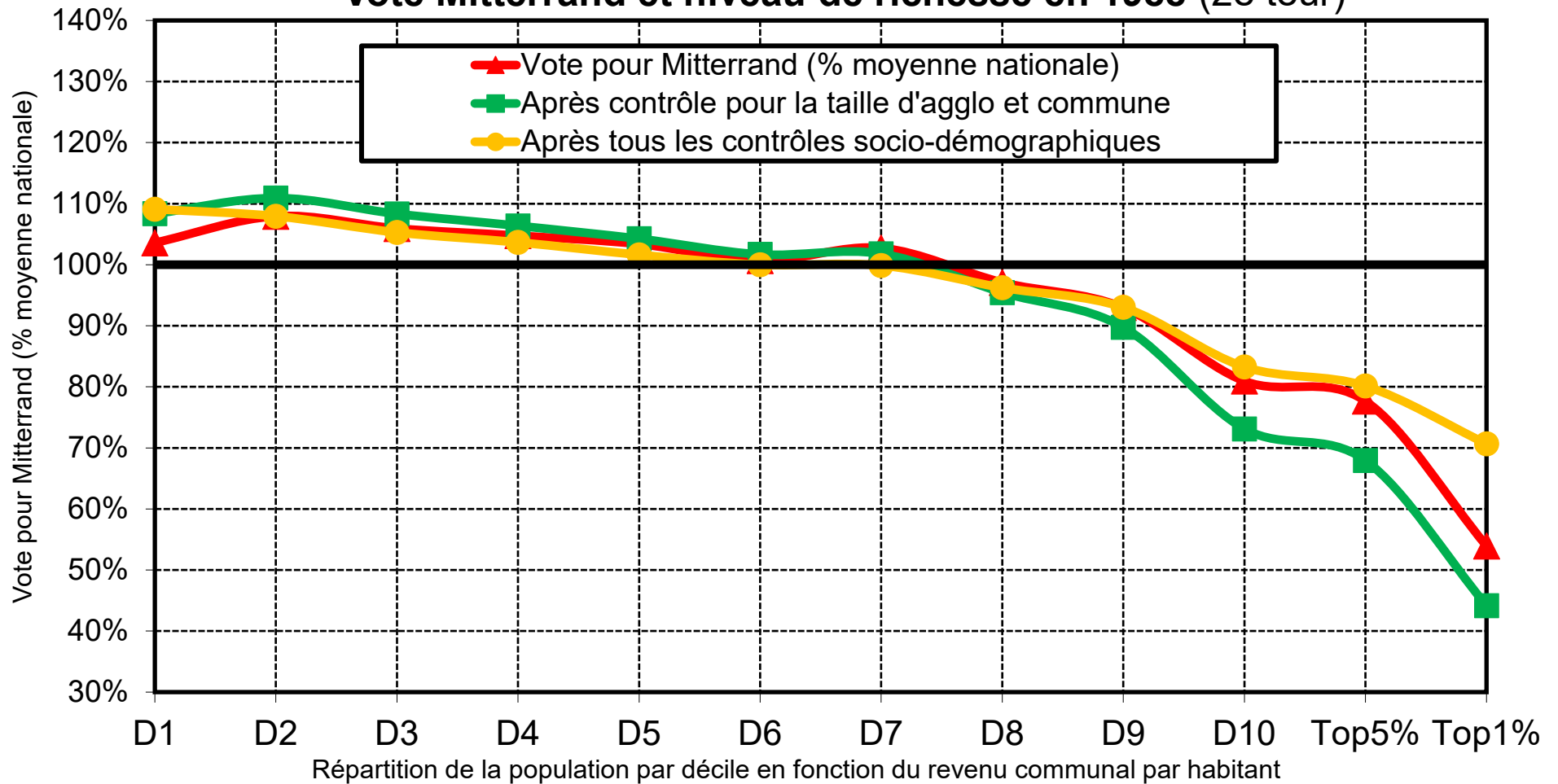
Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 1988, le vote pour Jacques Chirac (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour François Mitterrand. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.6a).

Vote Chirac et niveau de richesse en 1988 (2e tour)



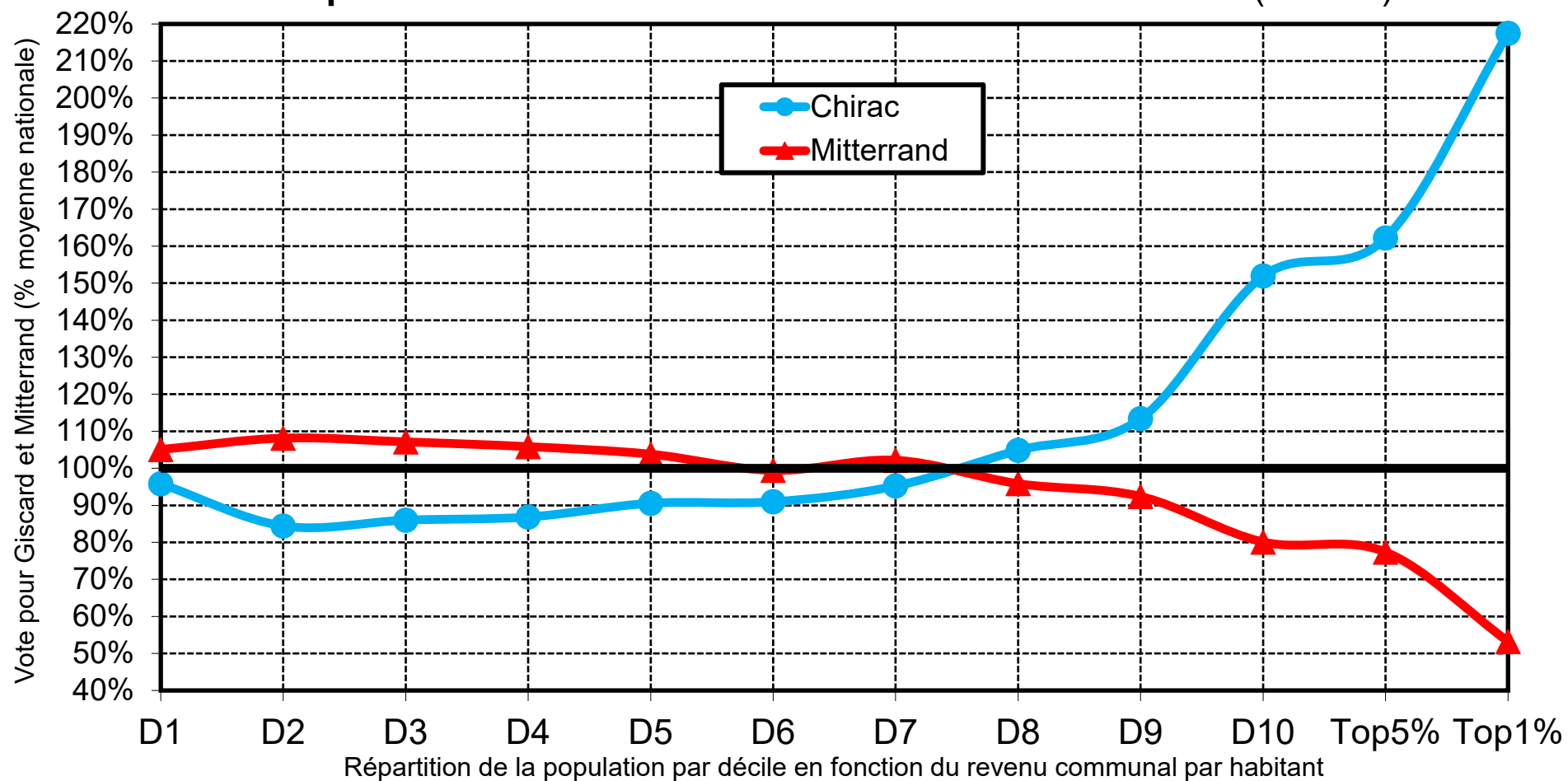
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6b).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1988 (2e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6c).

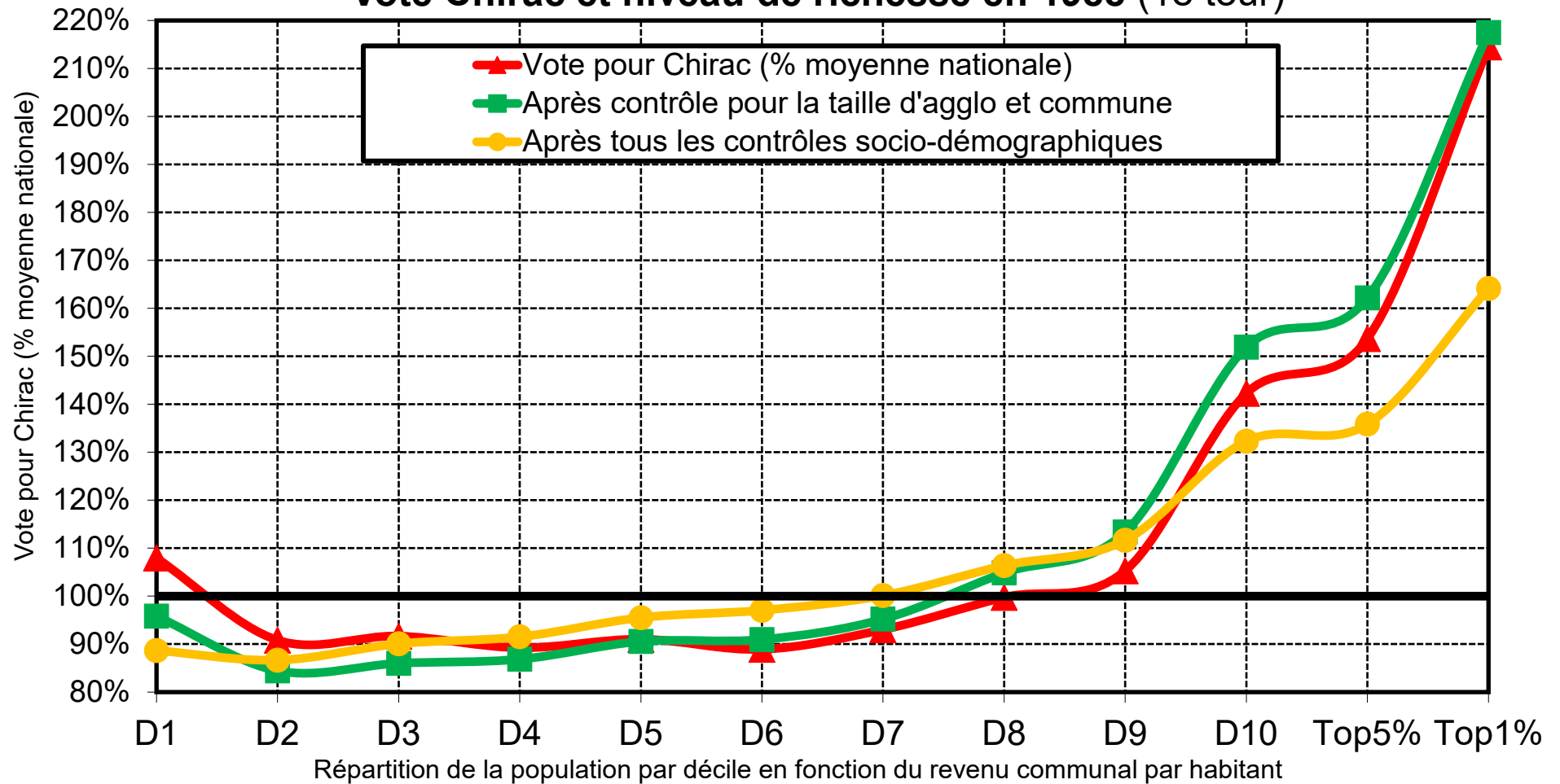
La présidentielle 1988 et la richesse: Chirac-Mitterrand (1e tour)



Lecture. Lors du premier tour de la présidentielle de 1988, le vote pour Chirac (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Mitterrand. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

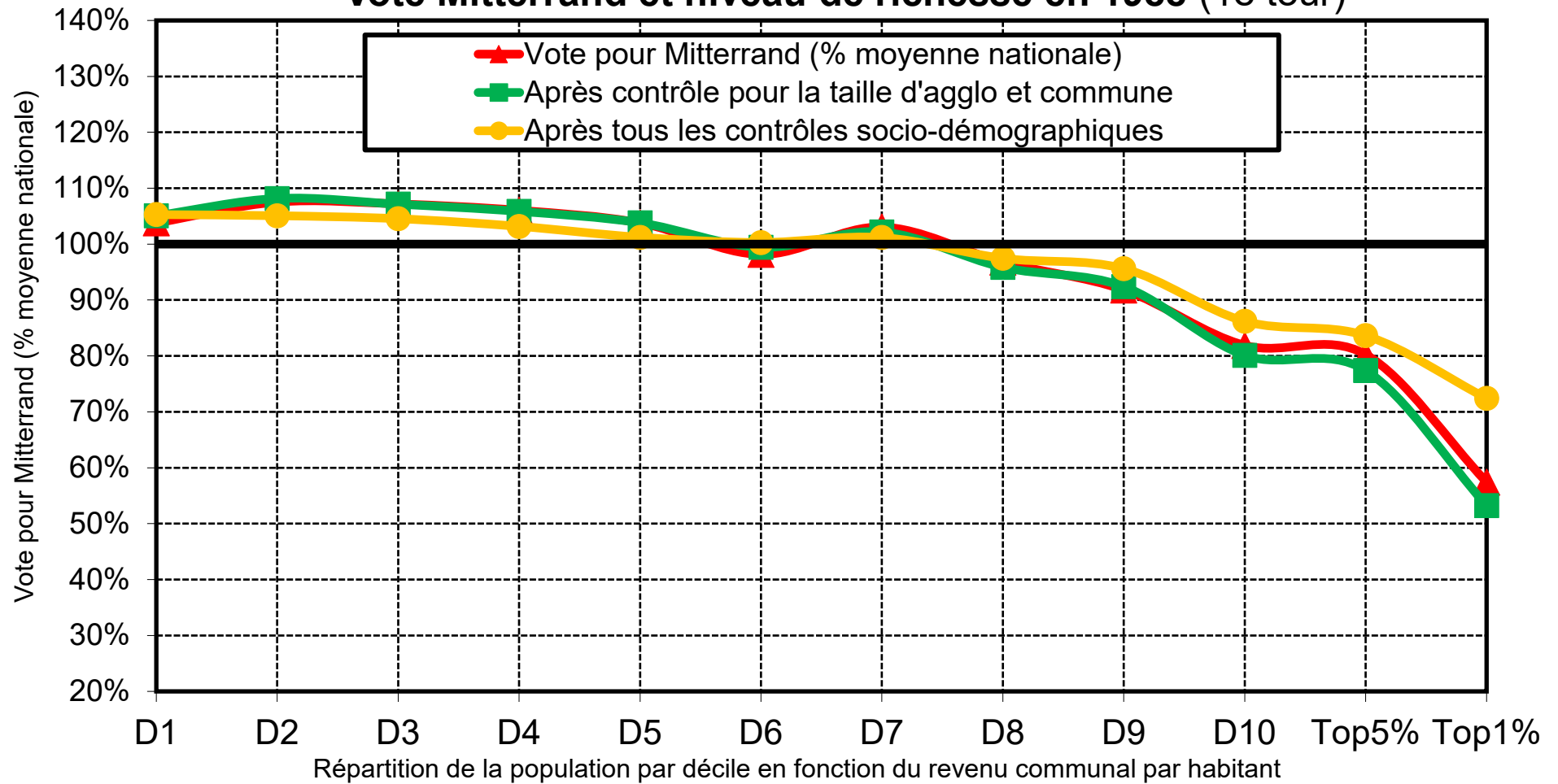
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6d)

Vote Chirac et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



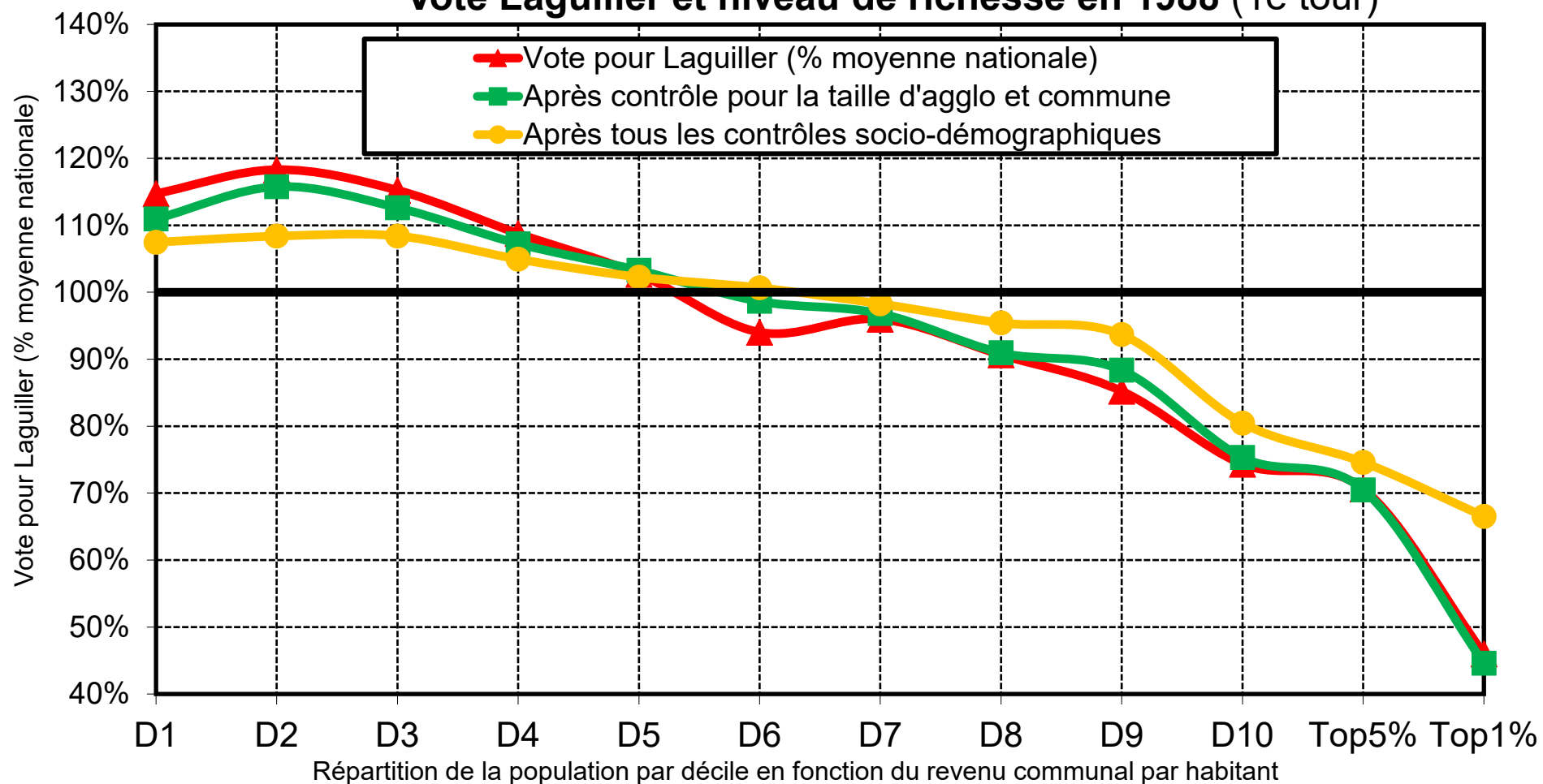
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6e).

Vote Mitterrand et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



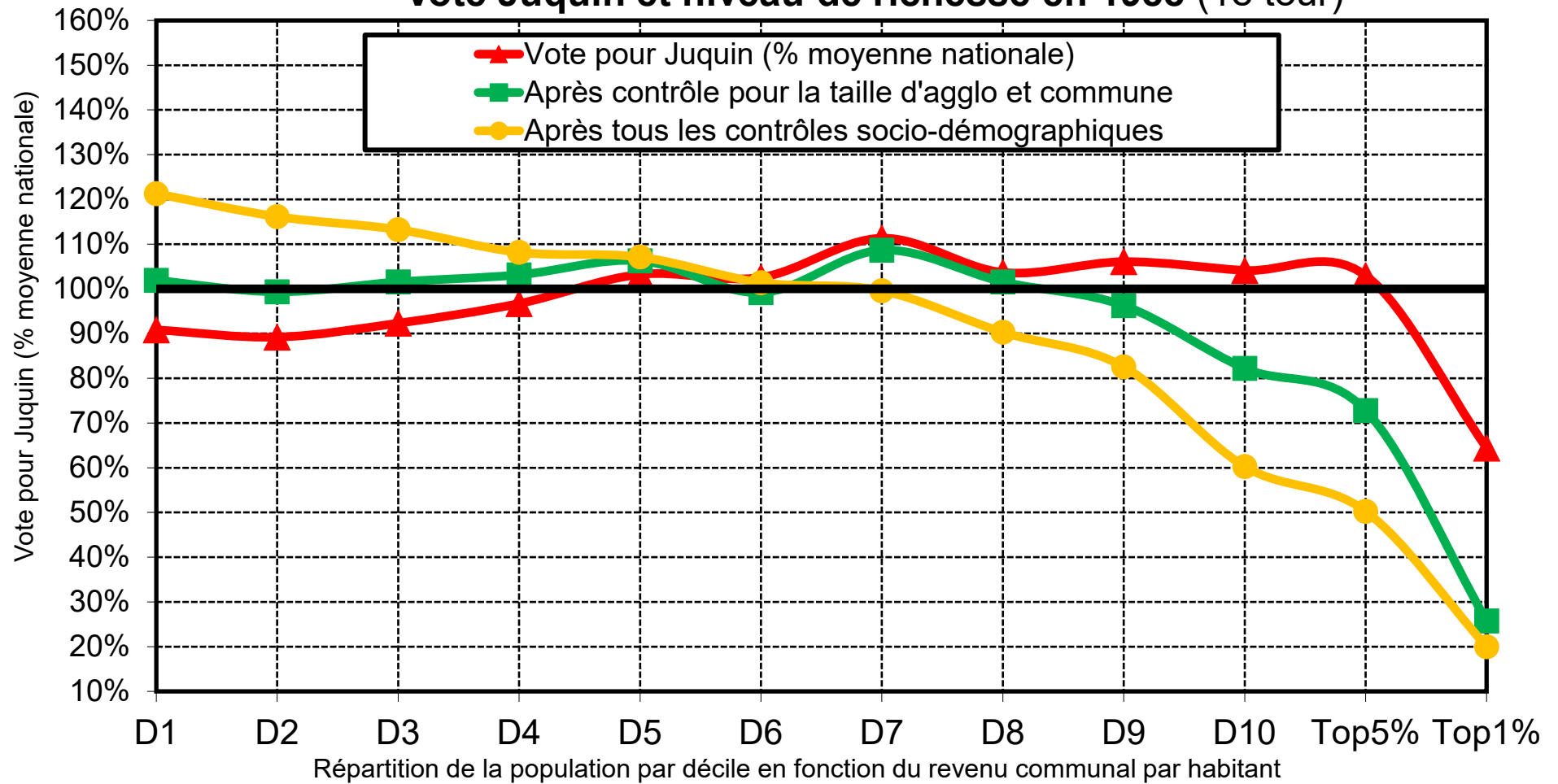
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6f).

Vote Laguiller et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



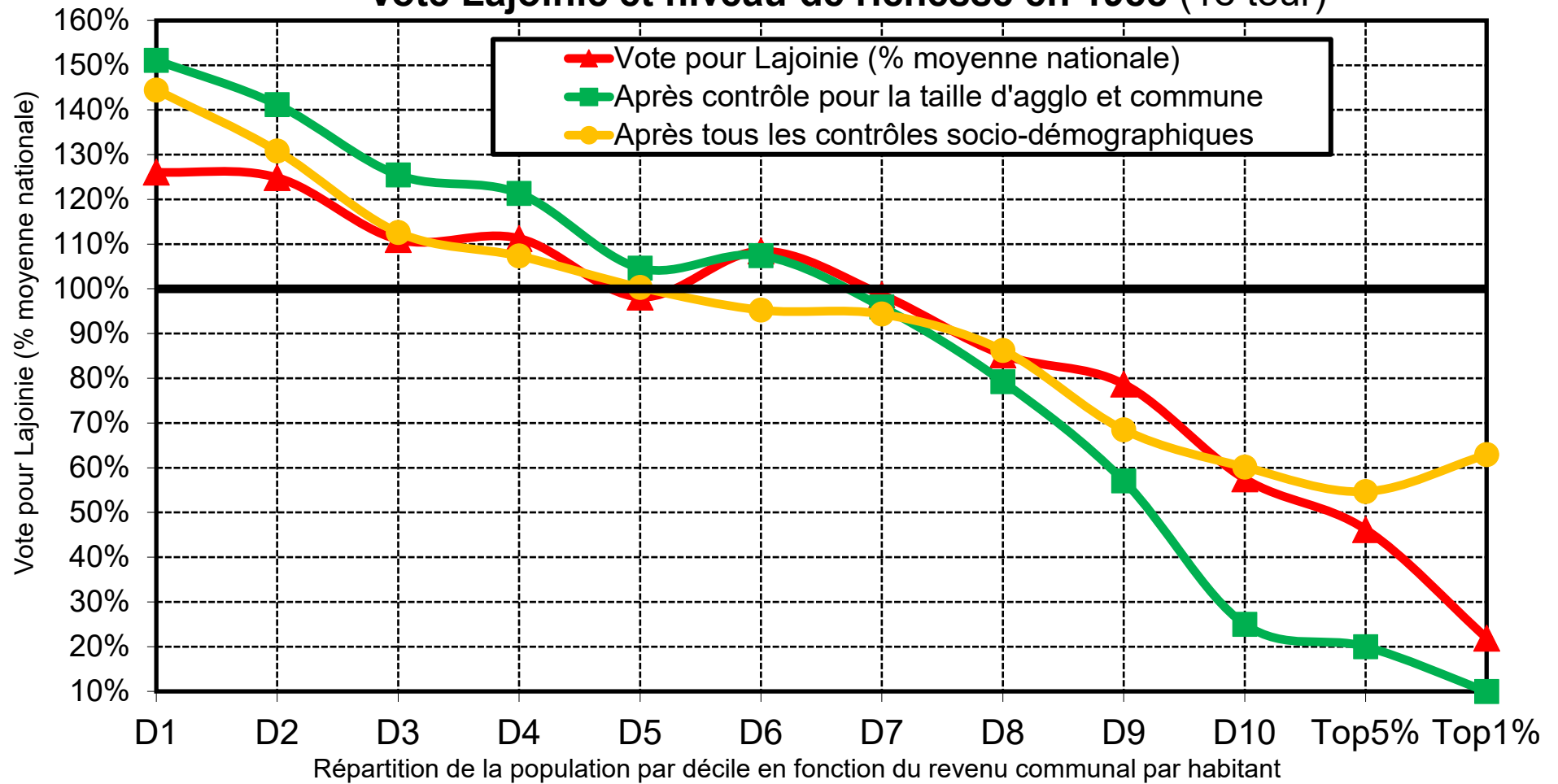
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6g).

Vote Juquin et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



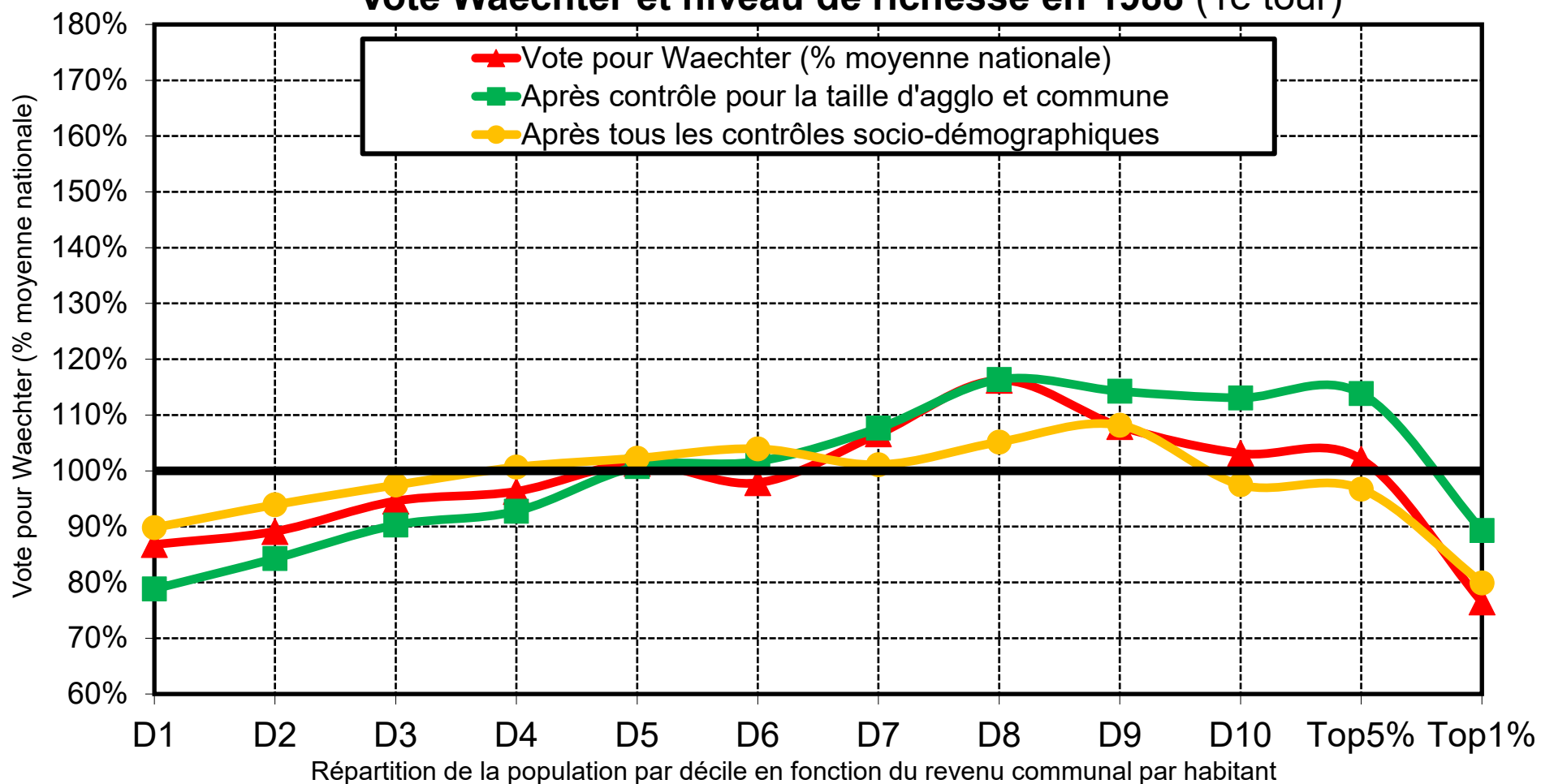
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6h).

Vote Lajoinie et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



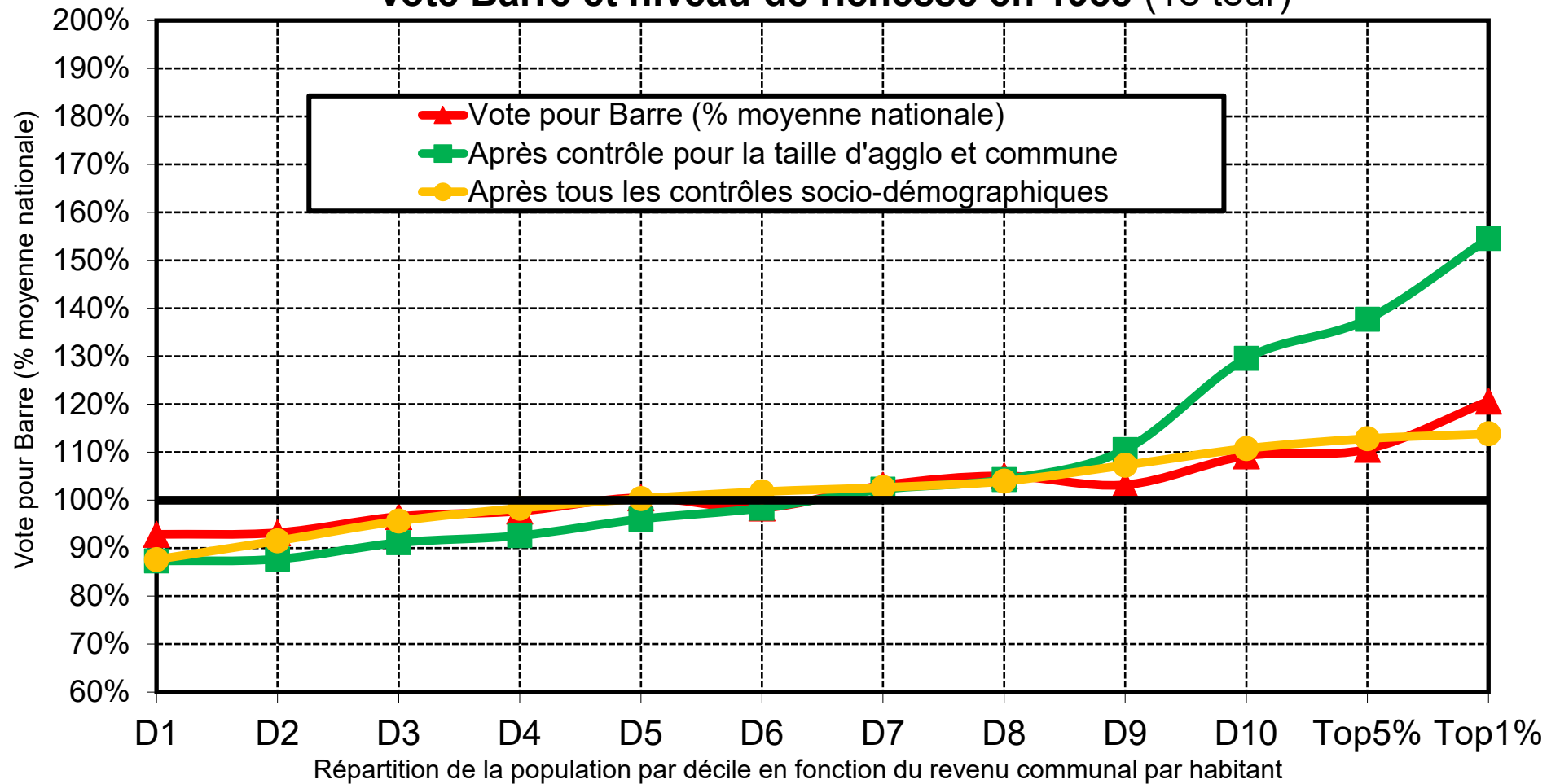
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6i).

Vote Waechter et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



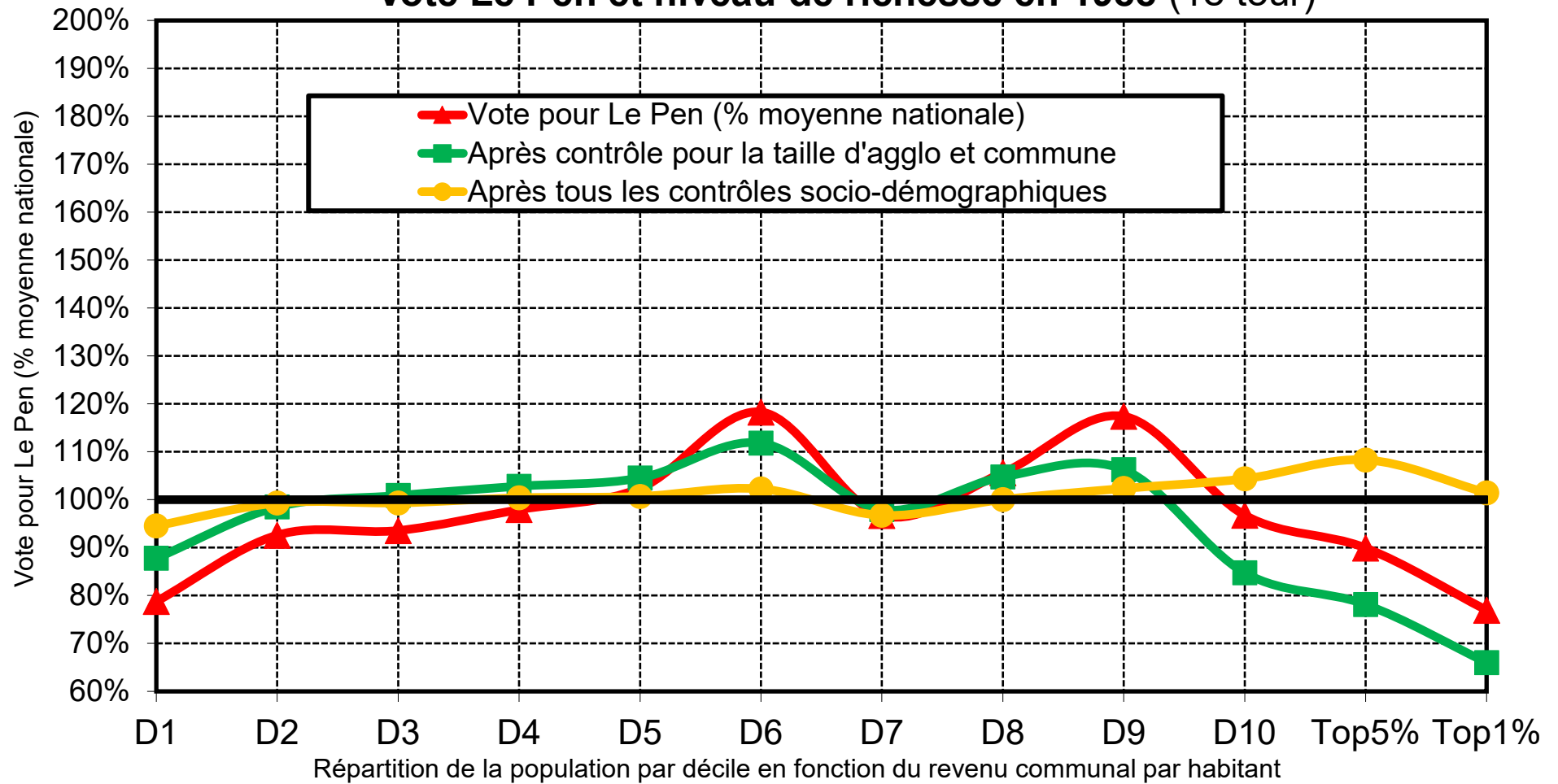
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6j).

Vote Barre et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



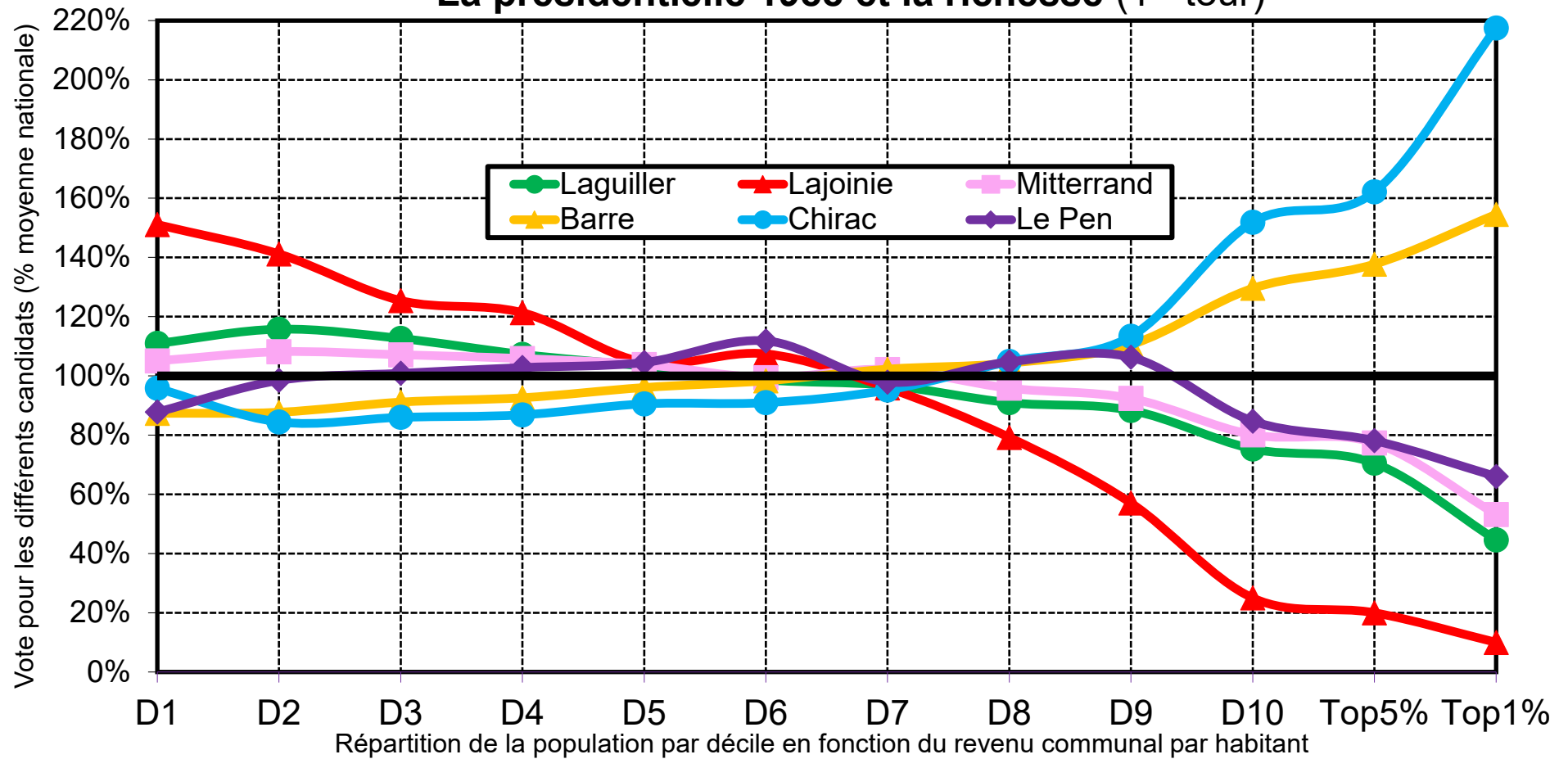
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6k).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



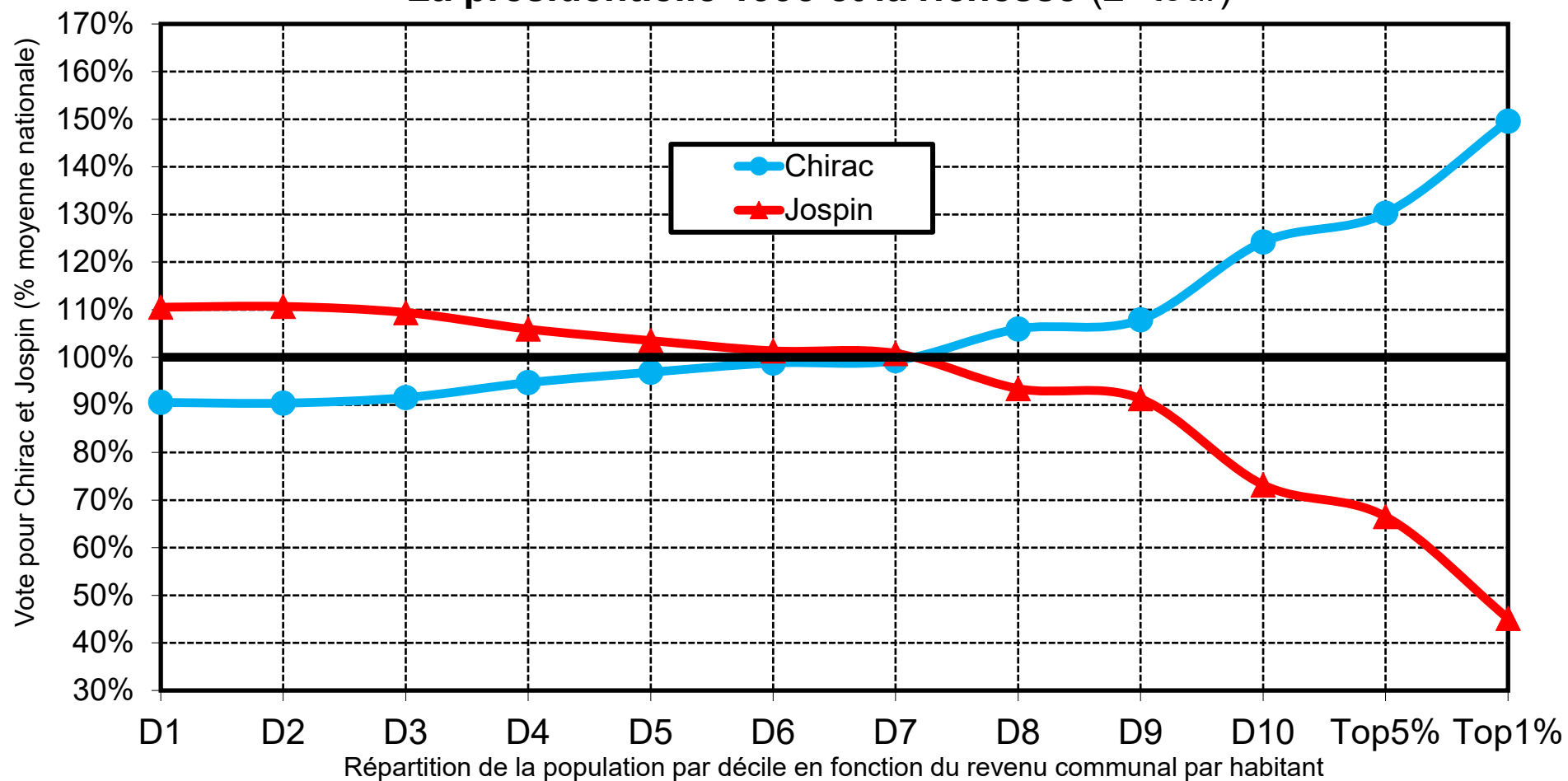
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6l).

La présidentielle 1988 et la richesse (1^{er} tour)



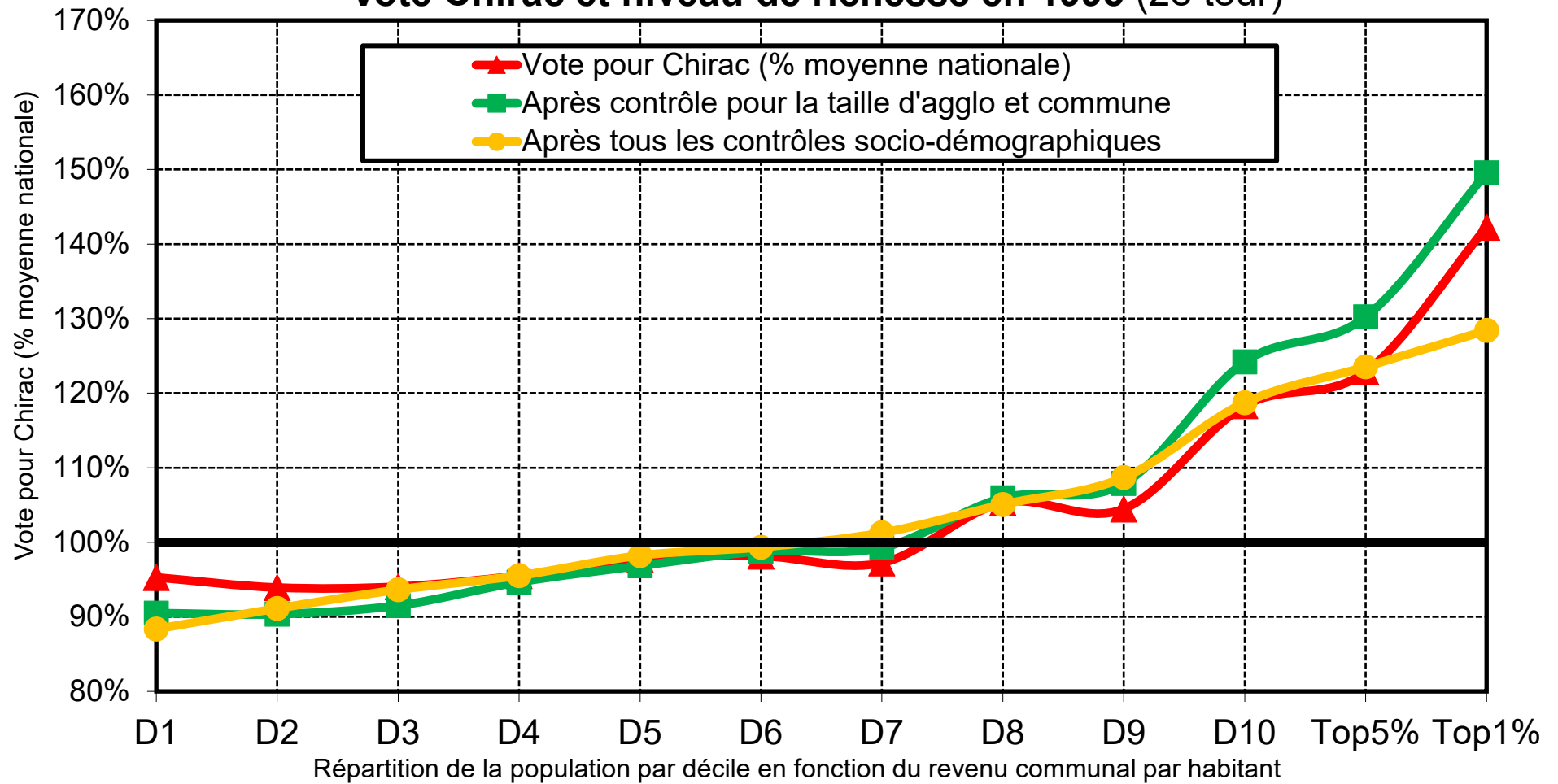
Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1988, le vote pour Jacques Chirac augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, plus fortement que le vote pour Raymond Barre ou Jean-Marie Le Pen (qui diminue même au sommet). Le vote pour André Lajoinie (PCF) décline beaucoup plus fortement avec le revenu que le vote François Mitterrand (PS). **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.6m).

La présidentielle 1995 et la richesse (2^e tour)



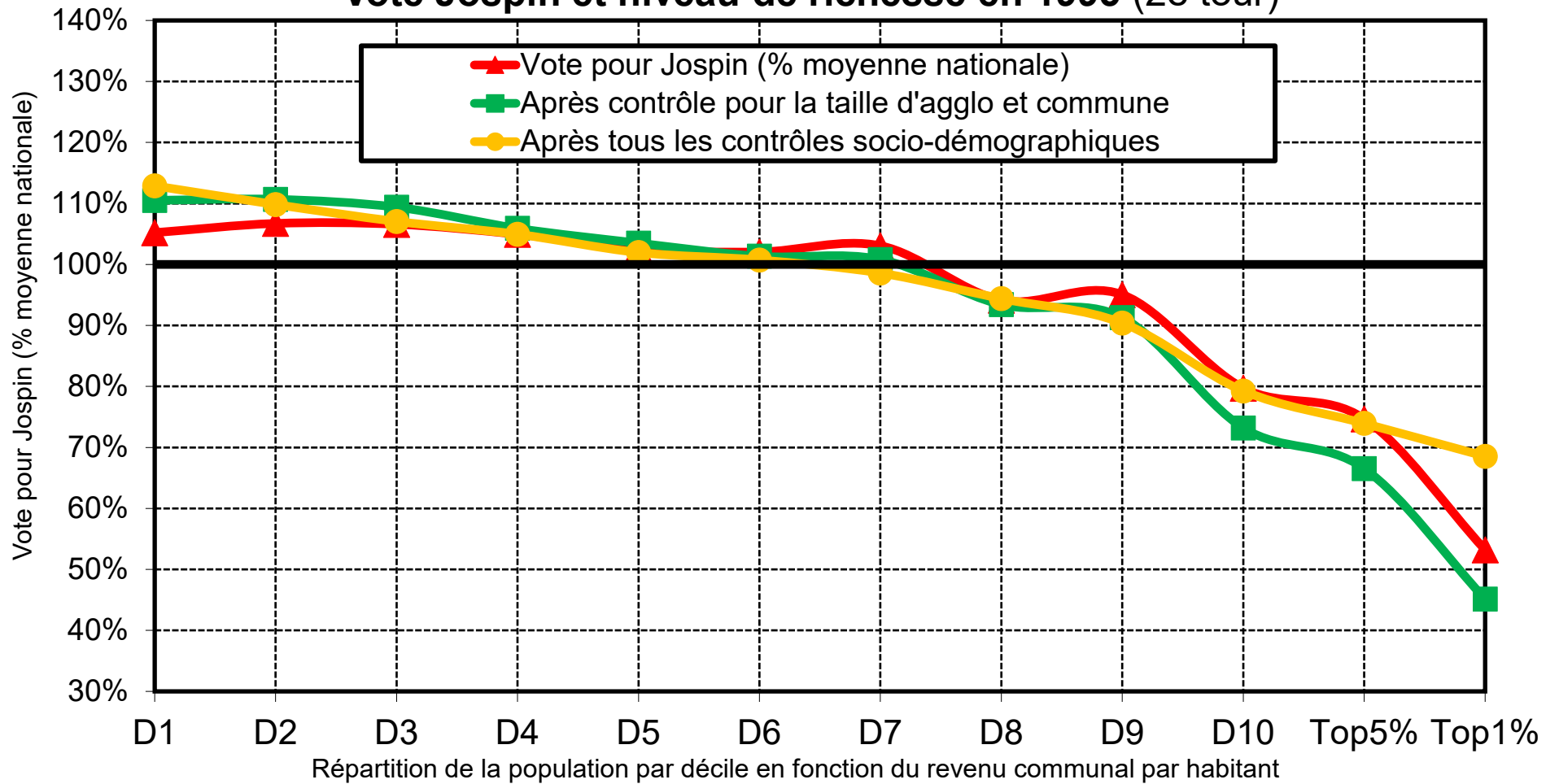
Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 1995, le vote pour Jacques Chirac (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Lionel Jospin. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7a).

Vote Chirac et niveau de richesse en 1995 (2e tour)



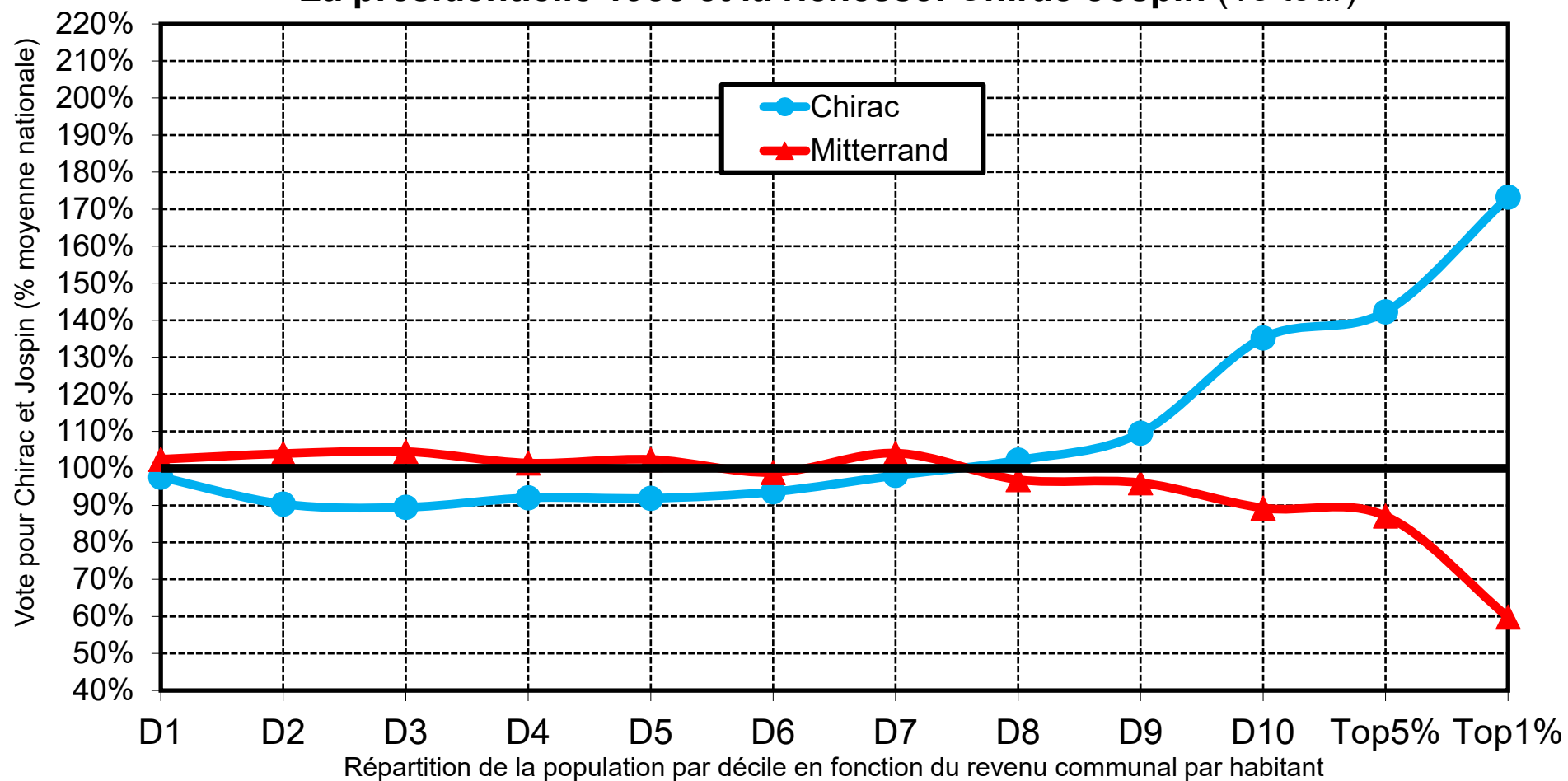
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7b).

Vote Jospin et niveau de richesse en 1995 (2e tour)



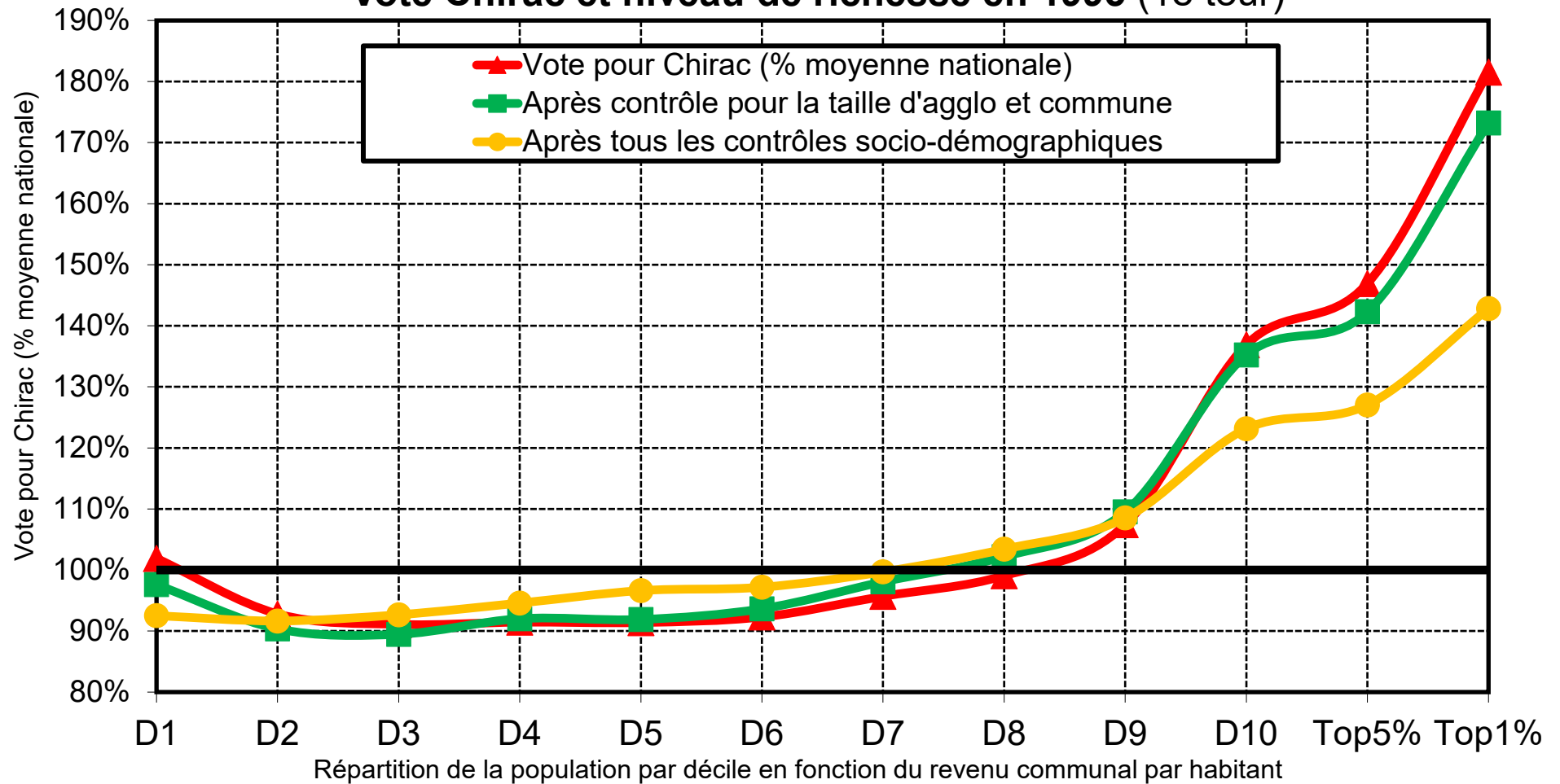
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7c).

La présidentielle 1988 et la richesse: Chirac-Jospin (1e tour)



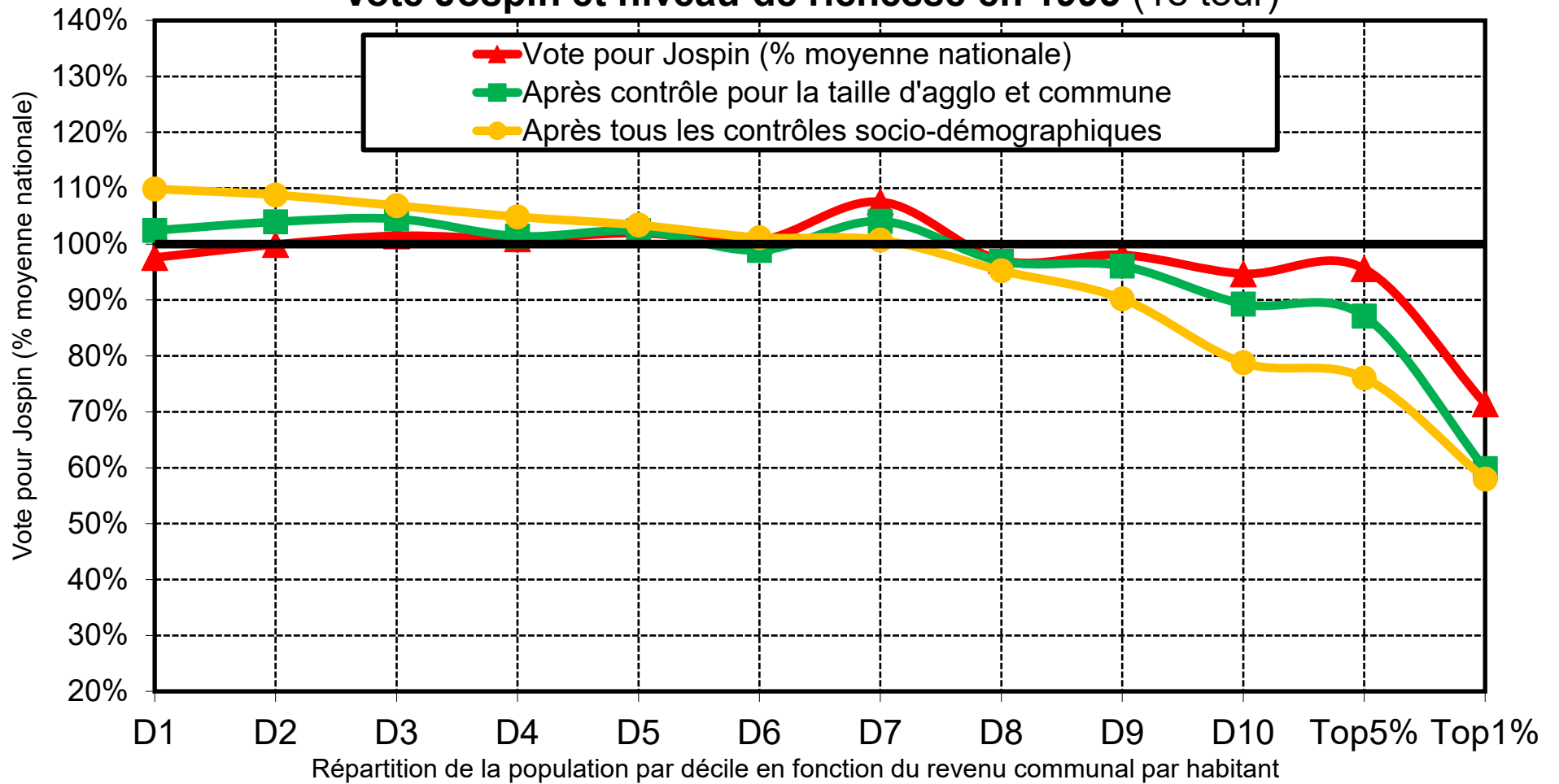
Lecture. Lors du premier tour de la présidentielle de 1995, le vote pour Chirac (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Jospin. **Note:** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7d)

Vote Chirac et niveau de richesse en 1995 (1e tour)



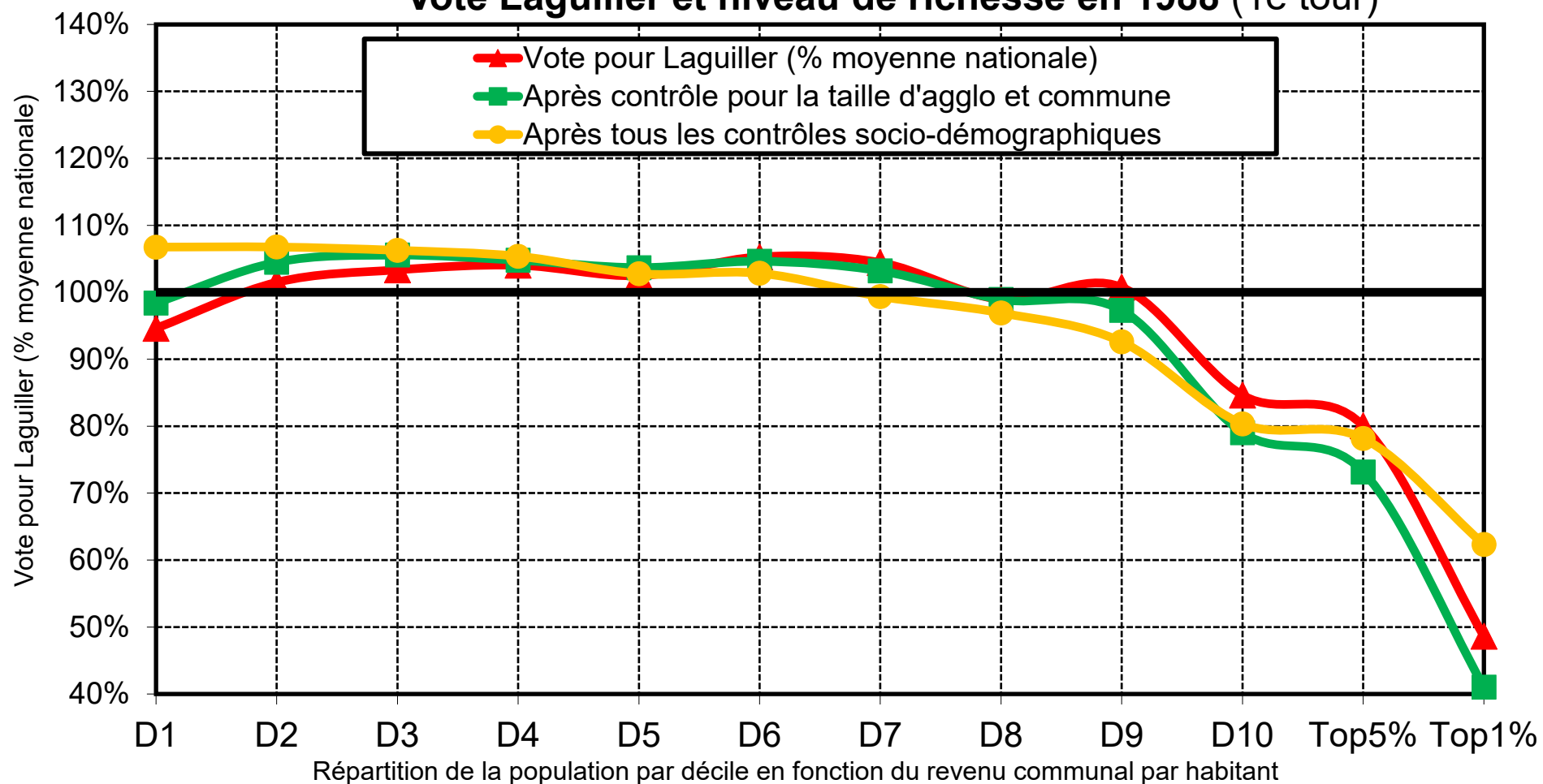
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7e).

Vote Jospin et niveau de richesse en 1995 (1e tour)



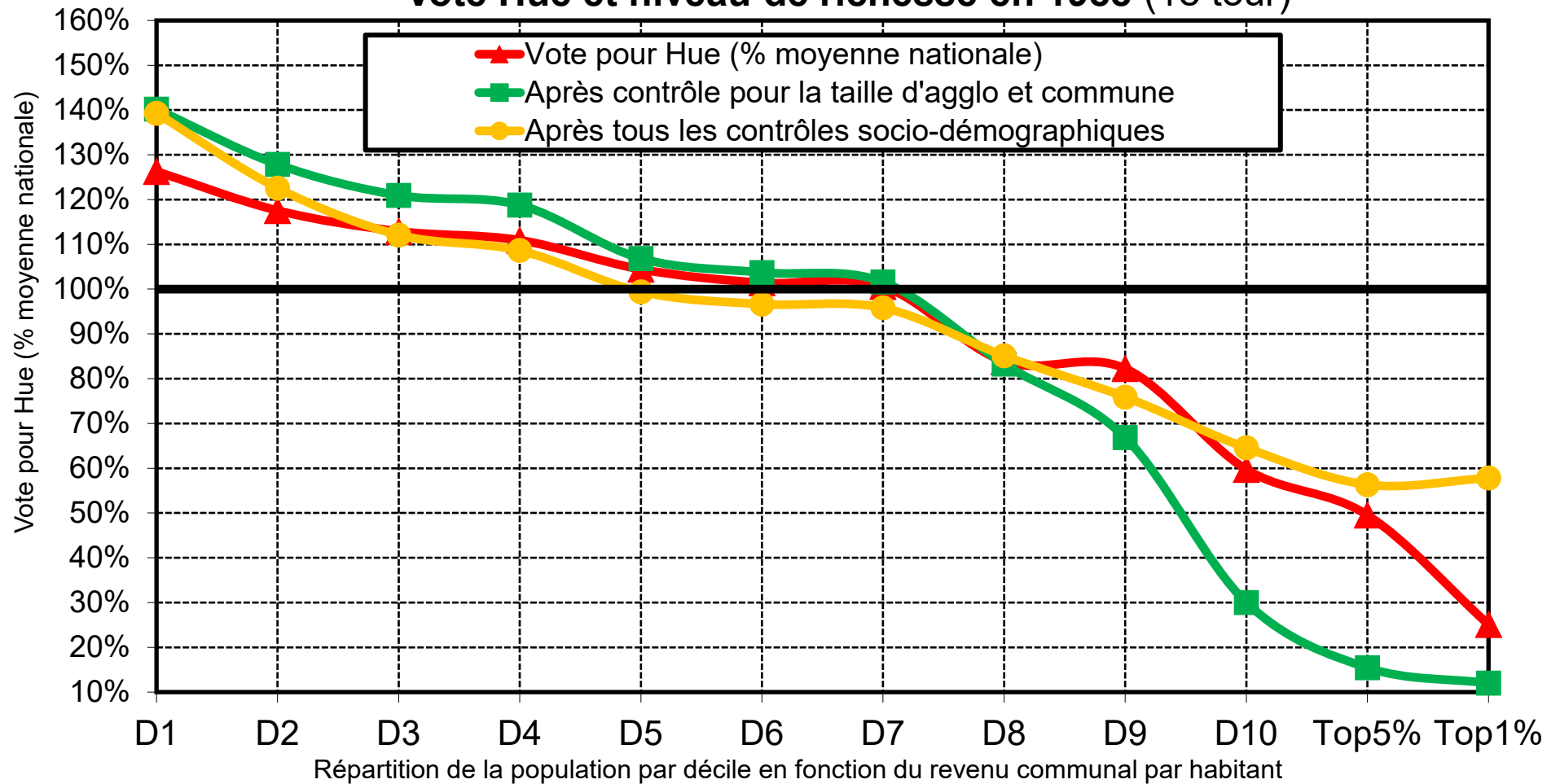
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7f).

Vote Laguiller et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



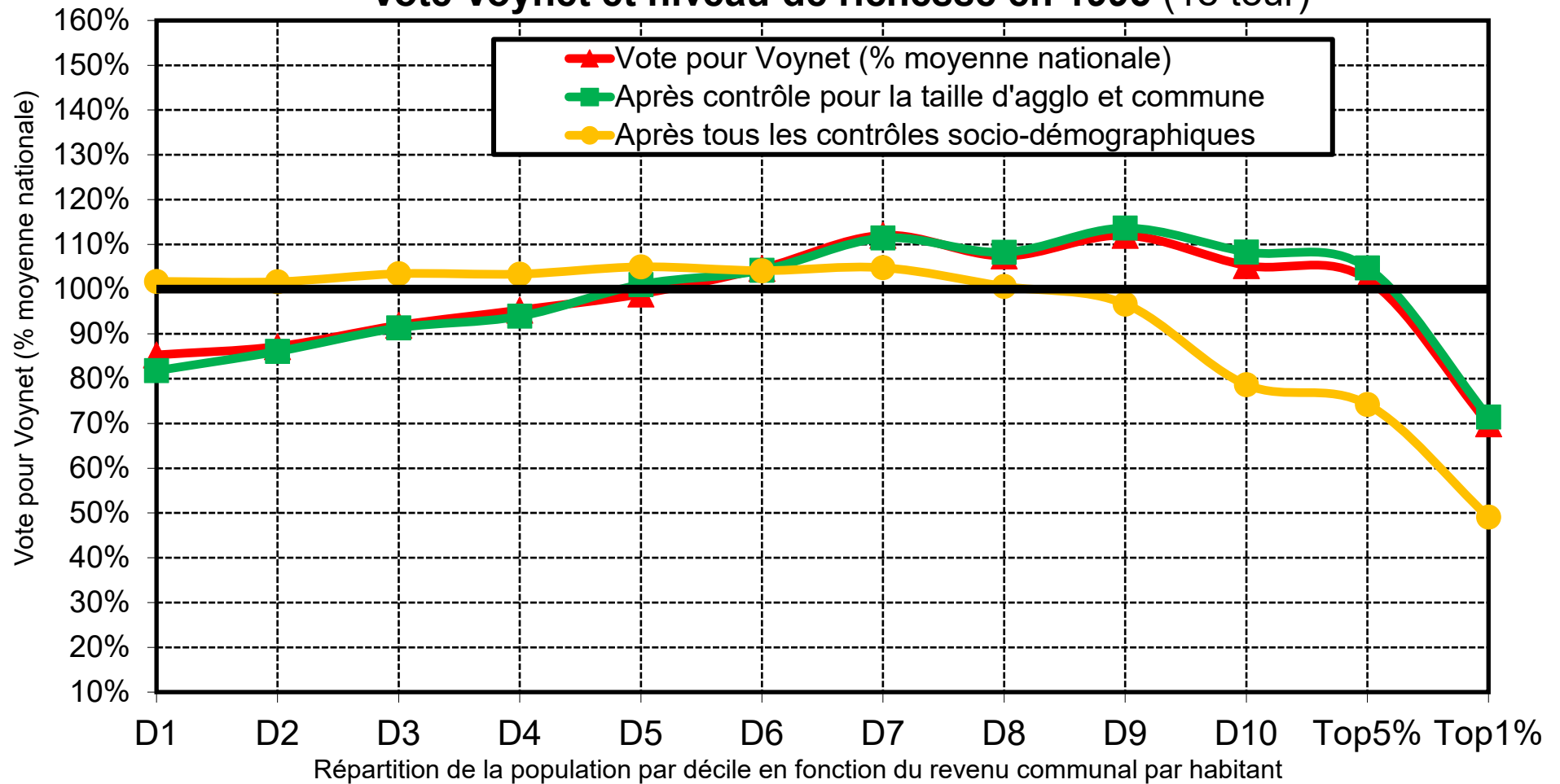
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7g).

Vote Hue et niveau de richesse en 1988 (1e tour)



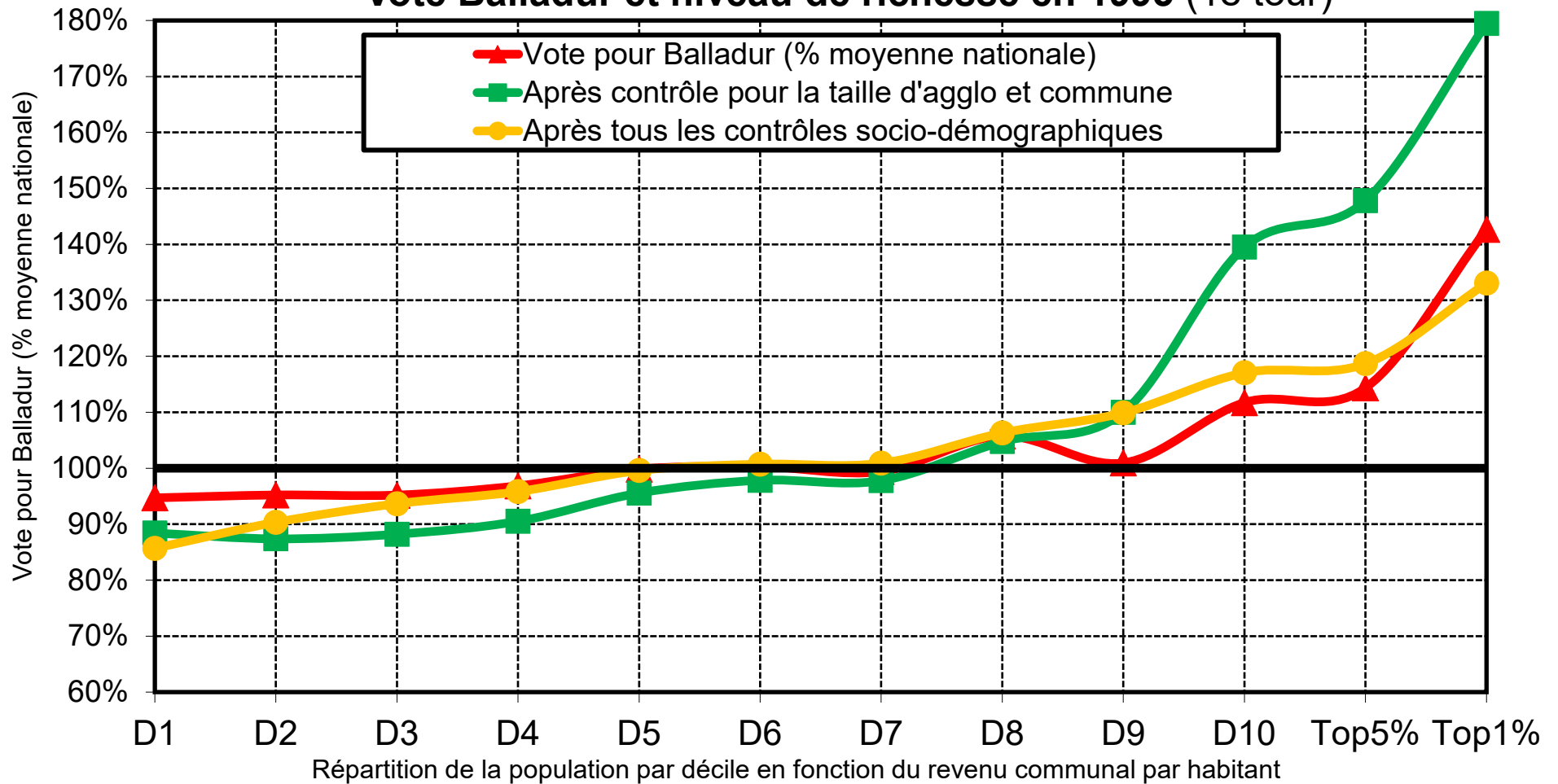
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7h).

Vote Voynet et niveau de richesse en 1995 (1e tour)



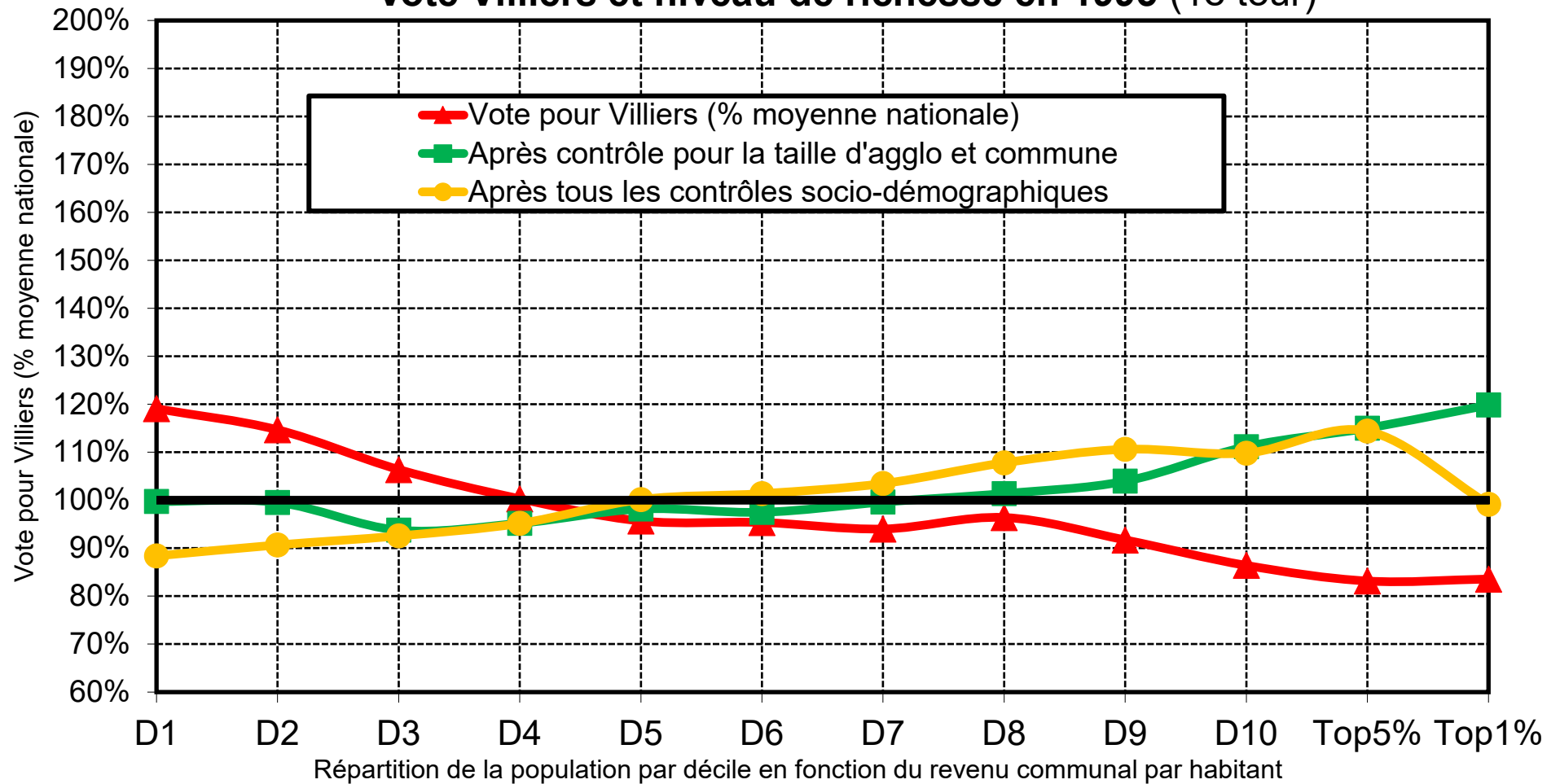
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7i).

Vote Balladur et niveau de richesse en 1995 (1e tour)



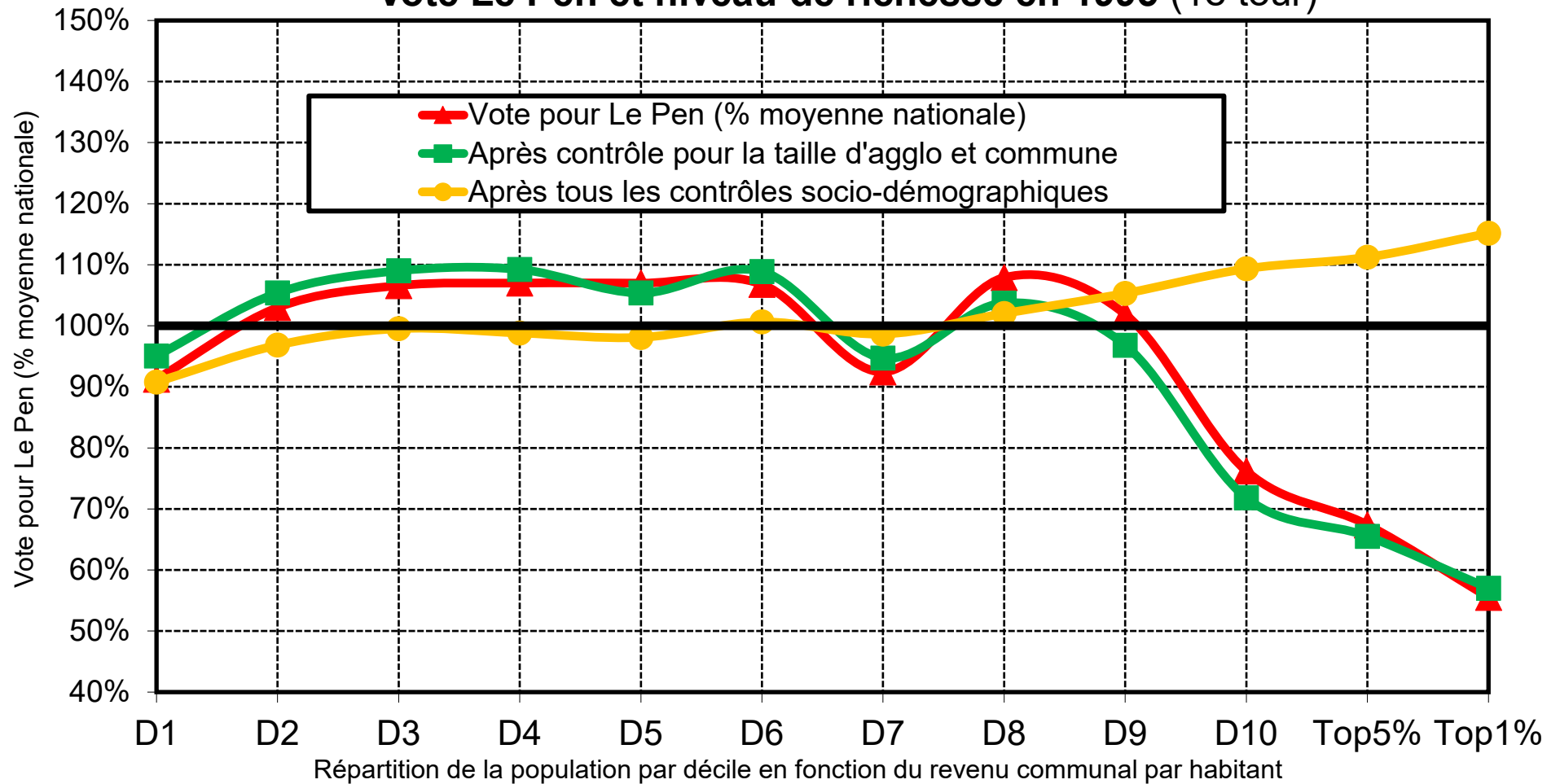
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7j).

Vote Villiers et niveau de richesse en 1995 (1e tour)



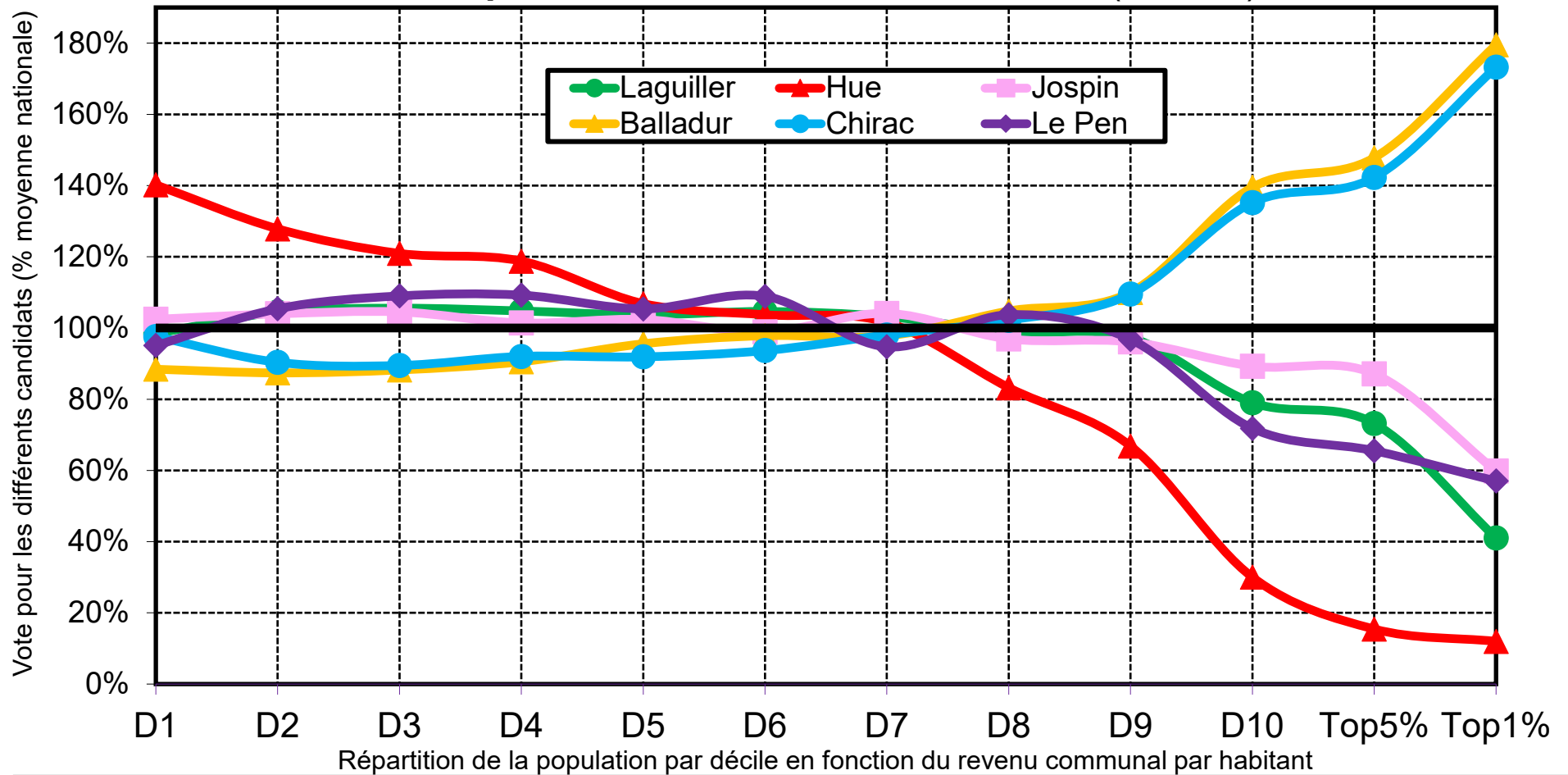
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7k).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 1995 (1e tour)



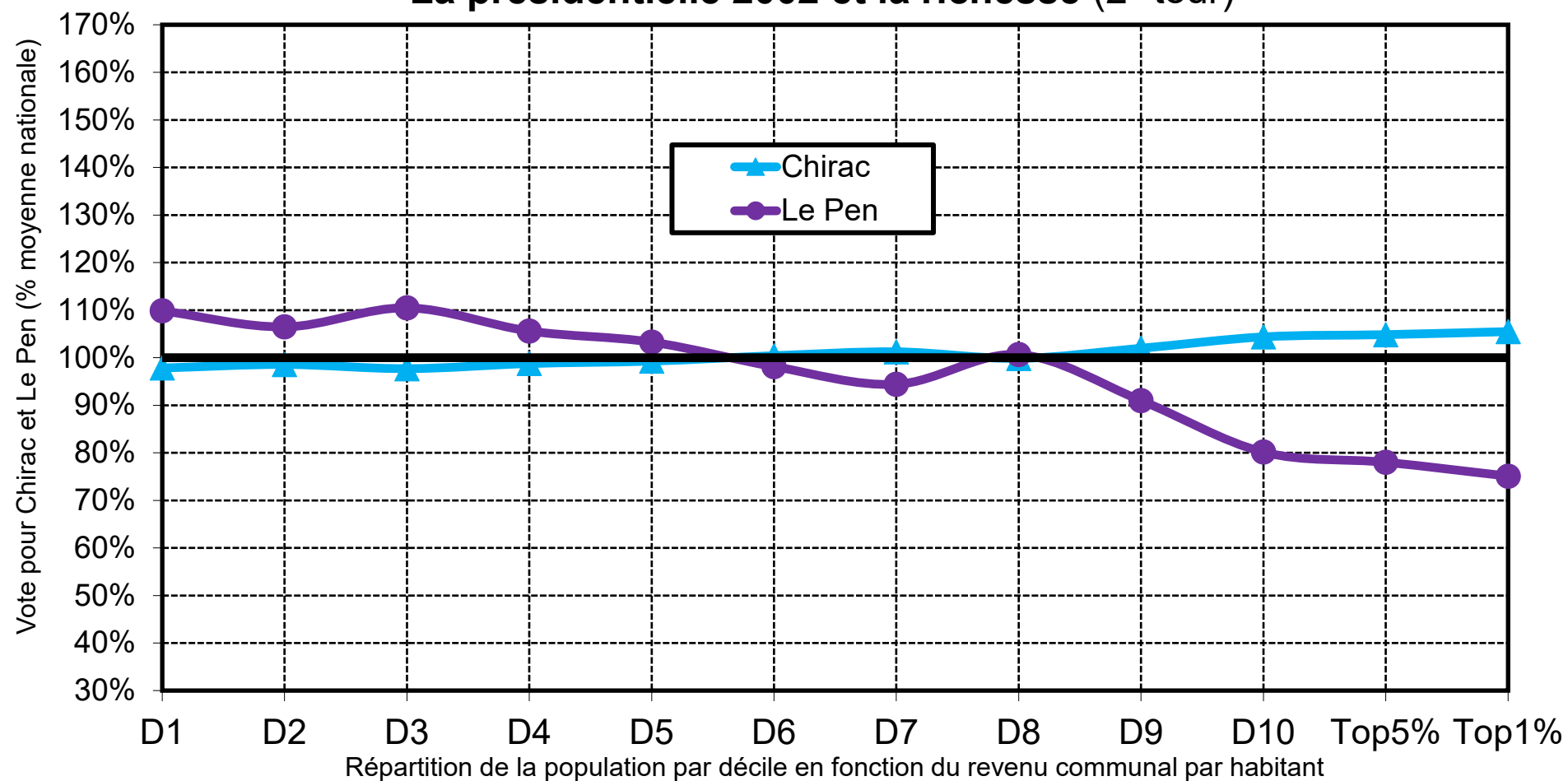
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.71).

La présidentielle 1995 et la richesse (1^{er} tour)



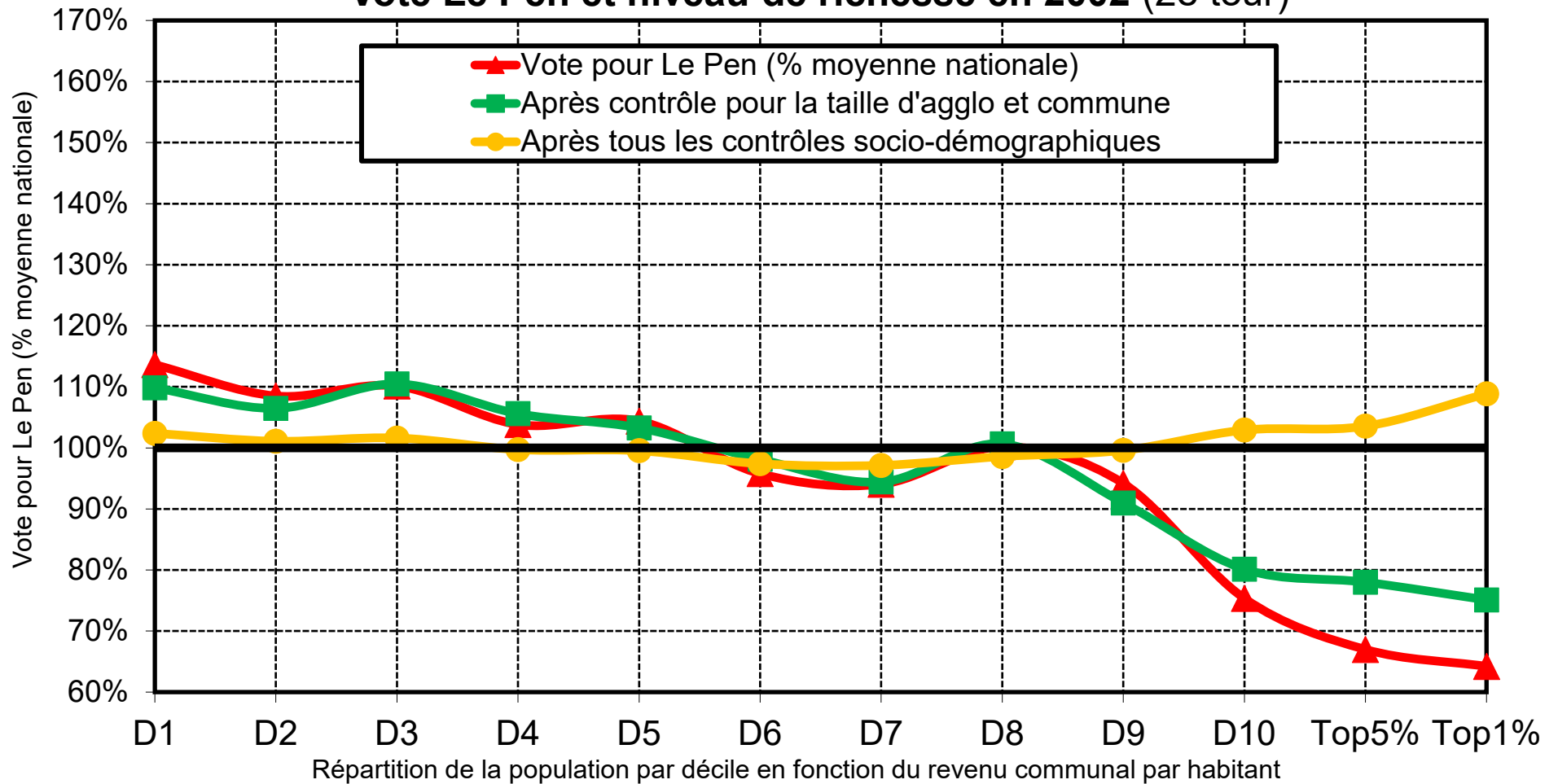
Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995, le vote pour Jacques Chirac augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, tout comme le vote pour Edouard Balladur. Le vote pour Robert Hue (PCF) décline beaucoup plus fortement avec le revenu que le vote Lionel Jospin (PS). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.7m).

La présidentielle 2002 et la richesse (2^e tour)



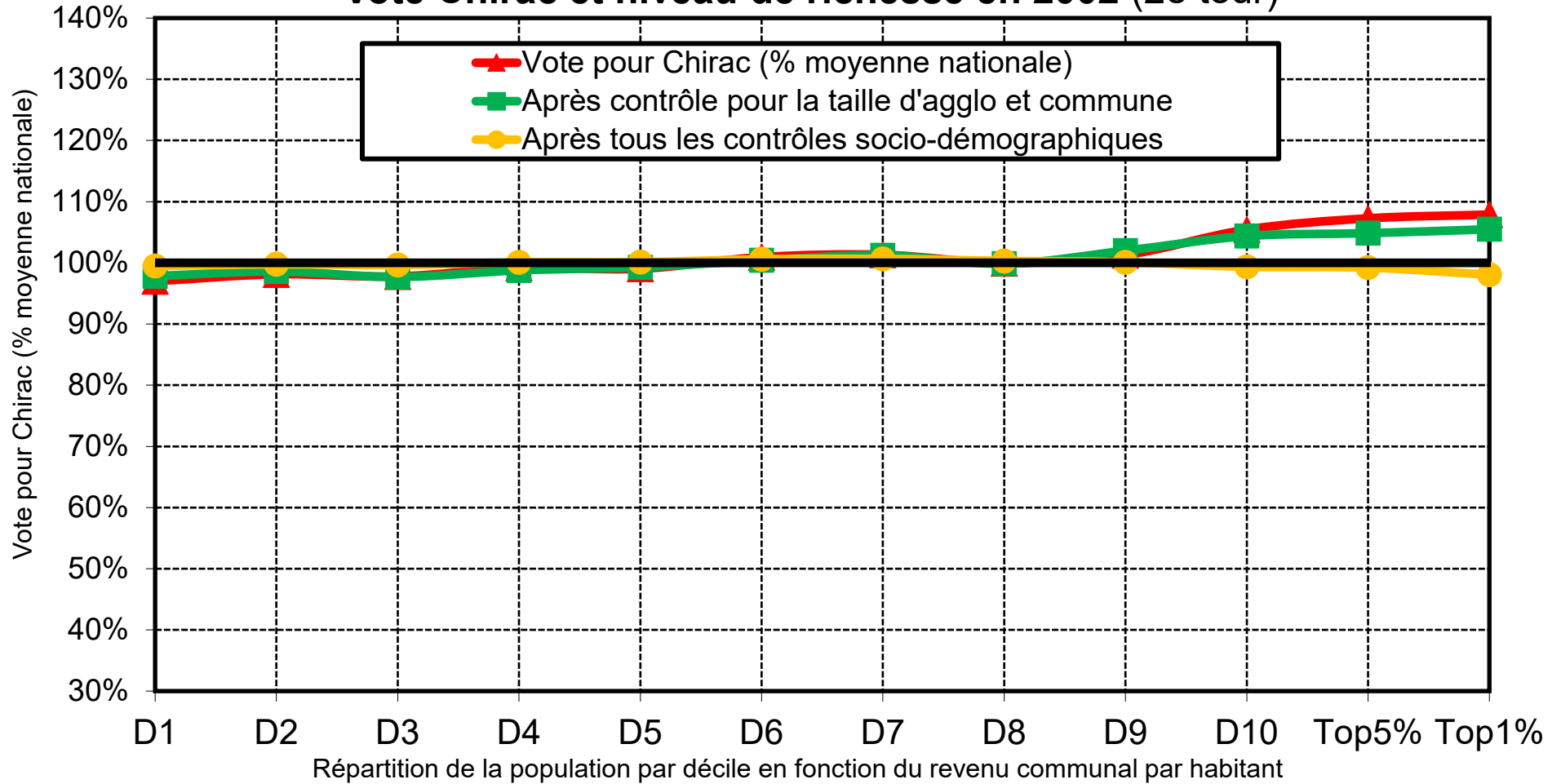
Lecture. Lors du second tour de la présidentielle de 2002, le vote pour Jacques Chirac (relativement à sa moyenne nationale) est quasi-stable avec le revenu moyen de la commune, alors que le vote pour Jean-Marie Le Pen diminue légèrement (surtout au sommet de la répartition). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8a).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2002 (2e tour)



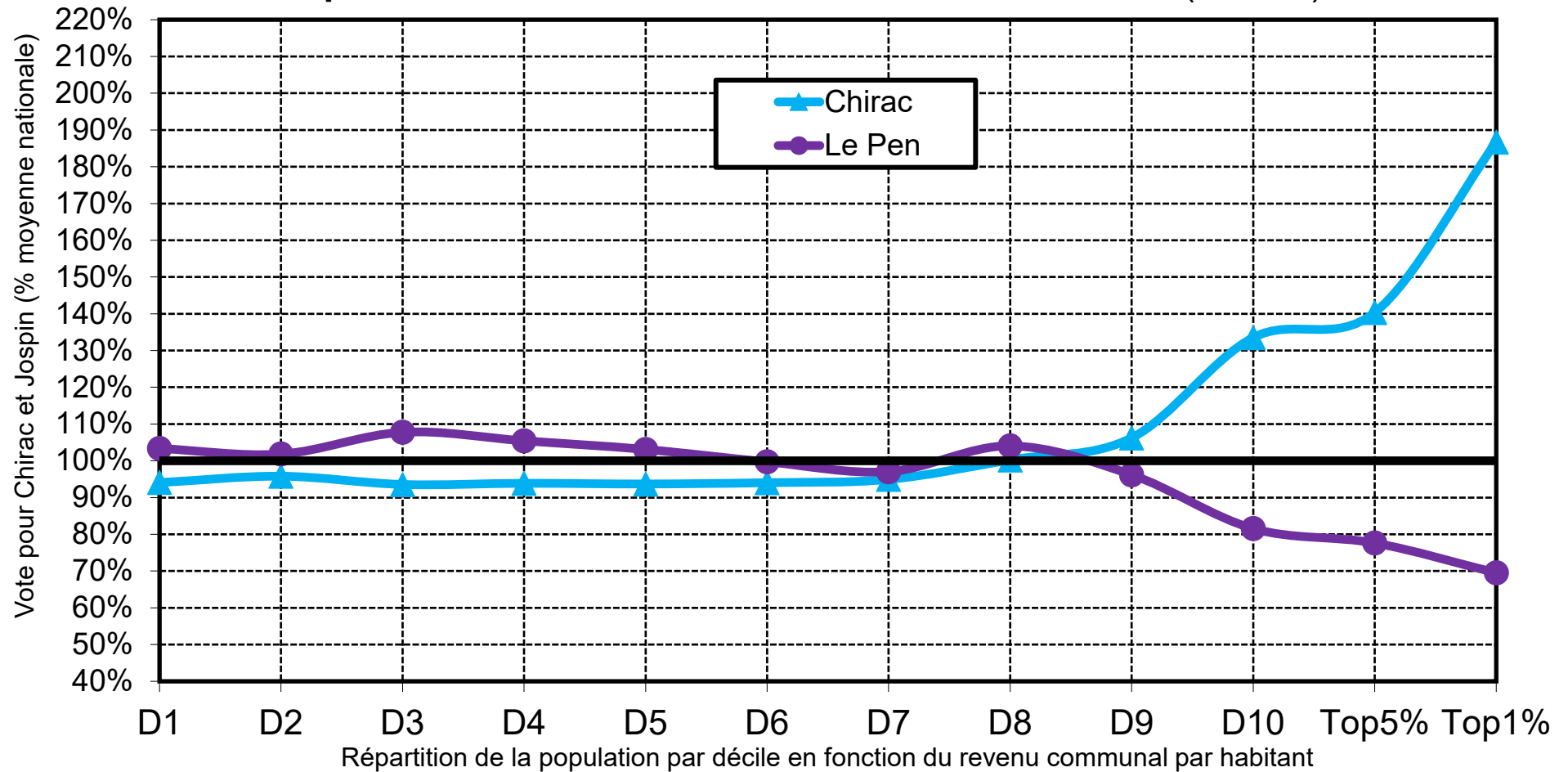
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8b).

Vote Chirac et niveau de richesse en 2002 (2e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8c).

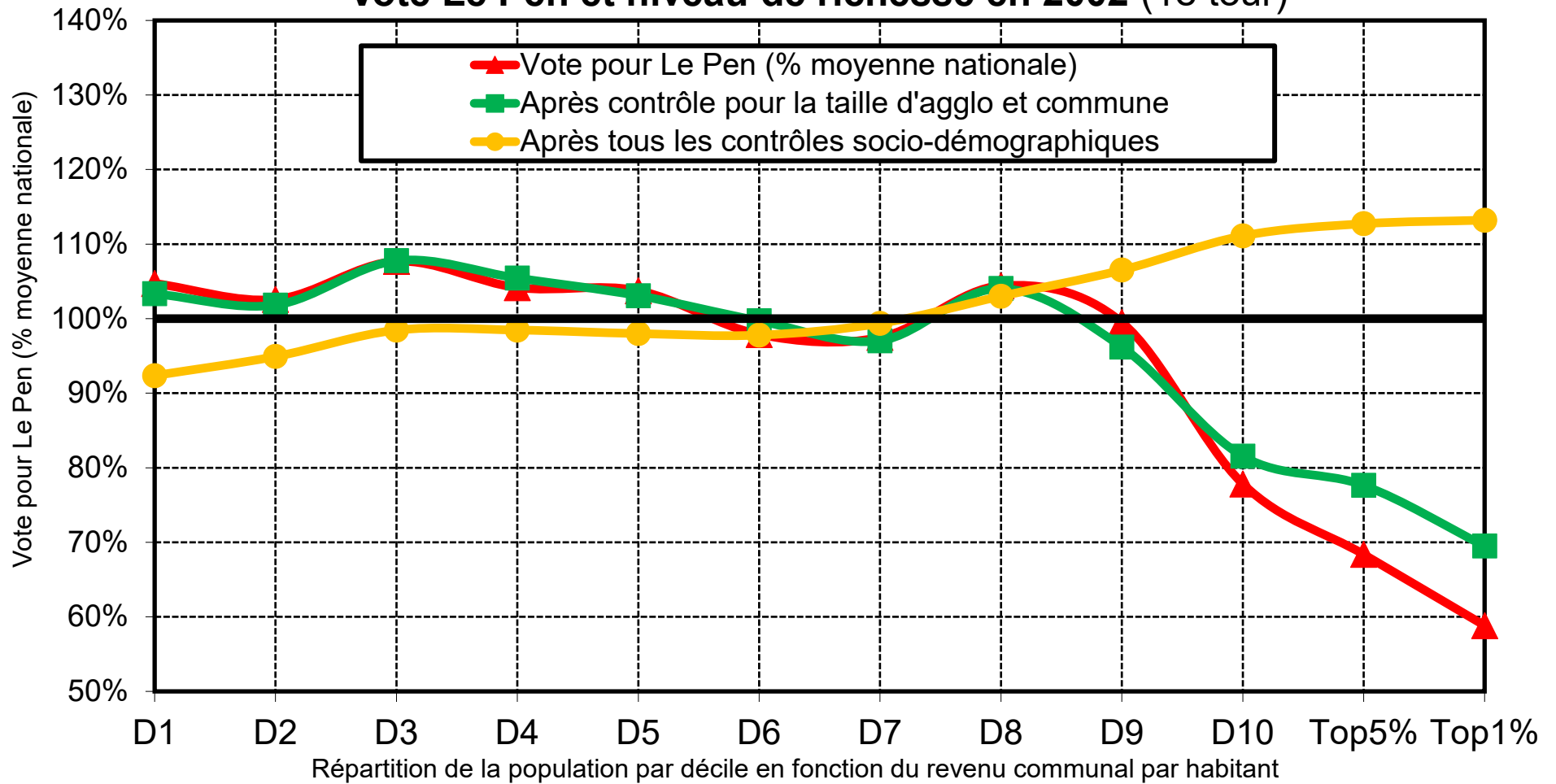
La présidentielle 2002 et la richesse: Chirac-Le Pen (1e tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

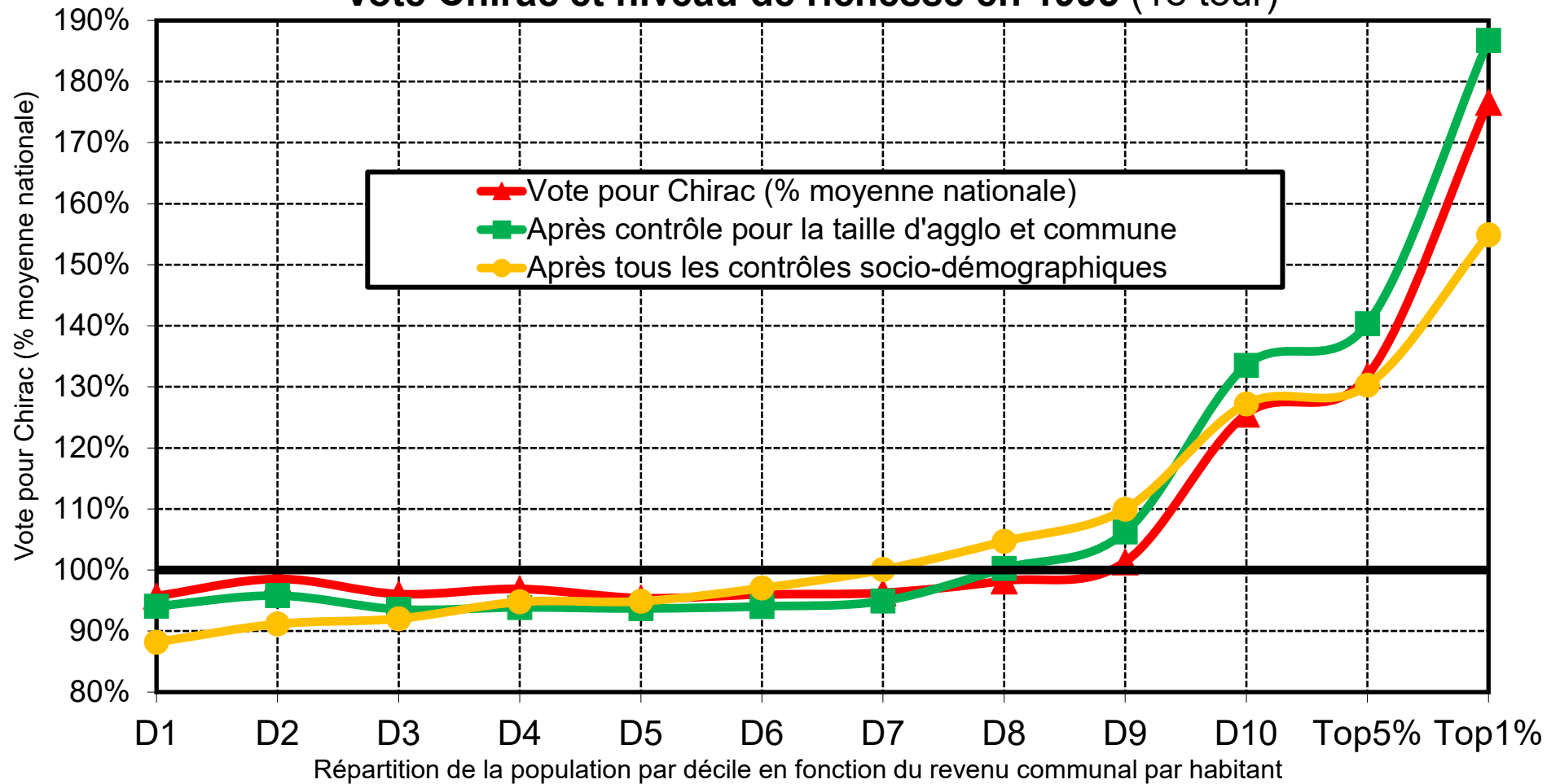
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8d)

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2002 (1^e tour)



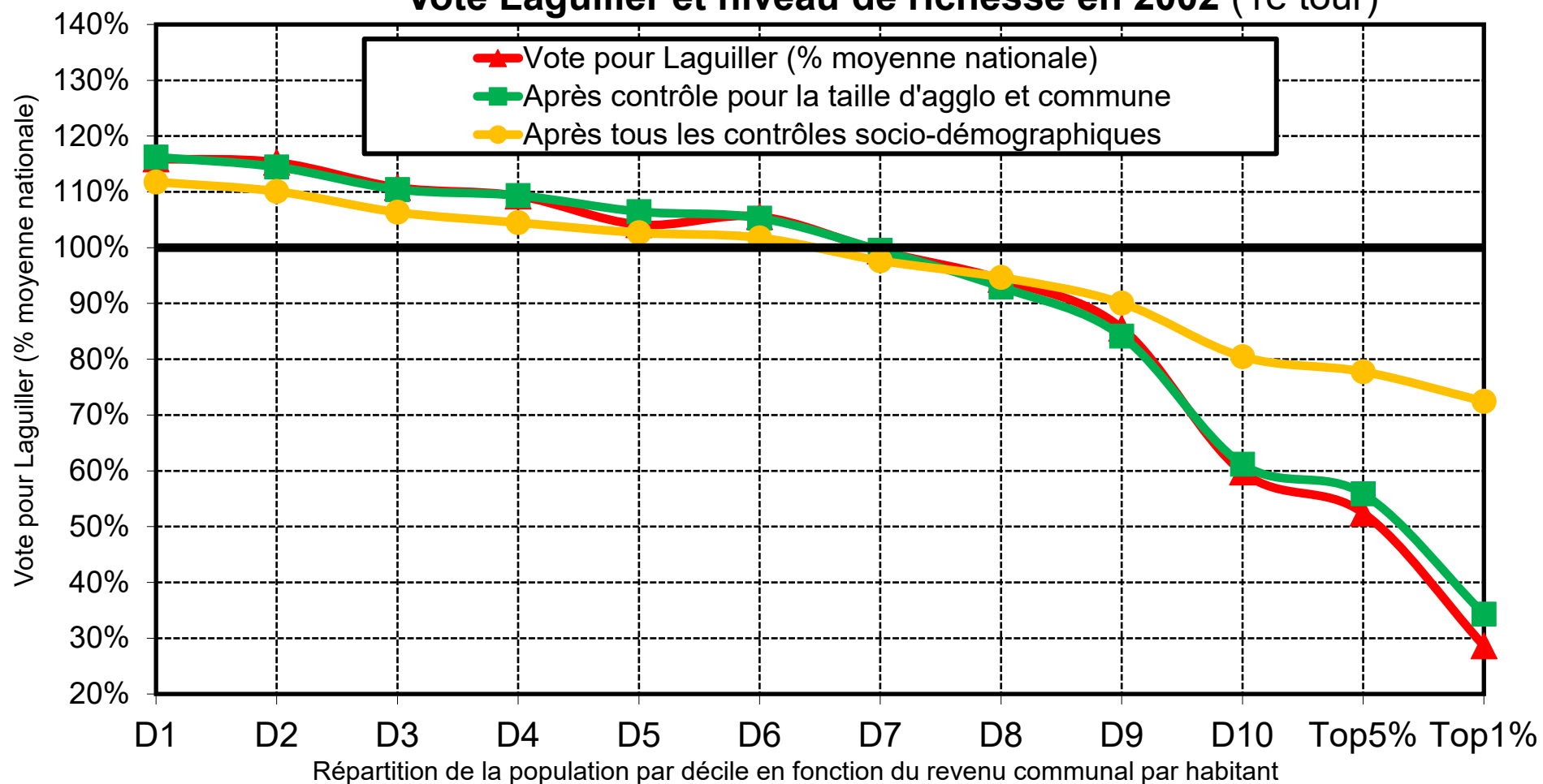
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8e).

Vote Chirac et niveau de richesse en 1995 (1e tour)



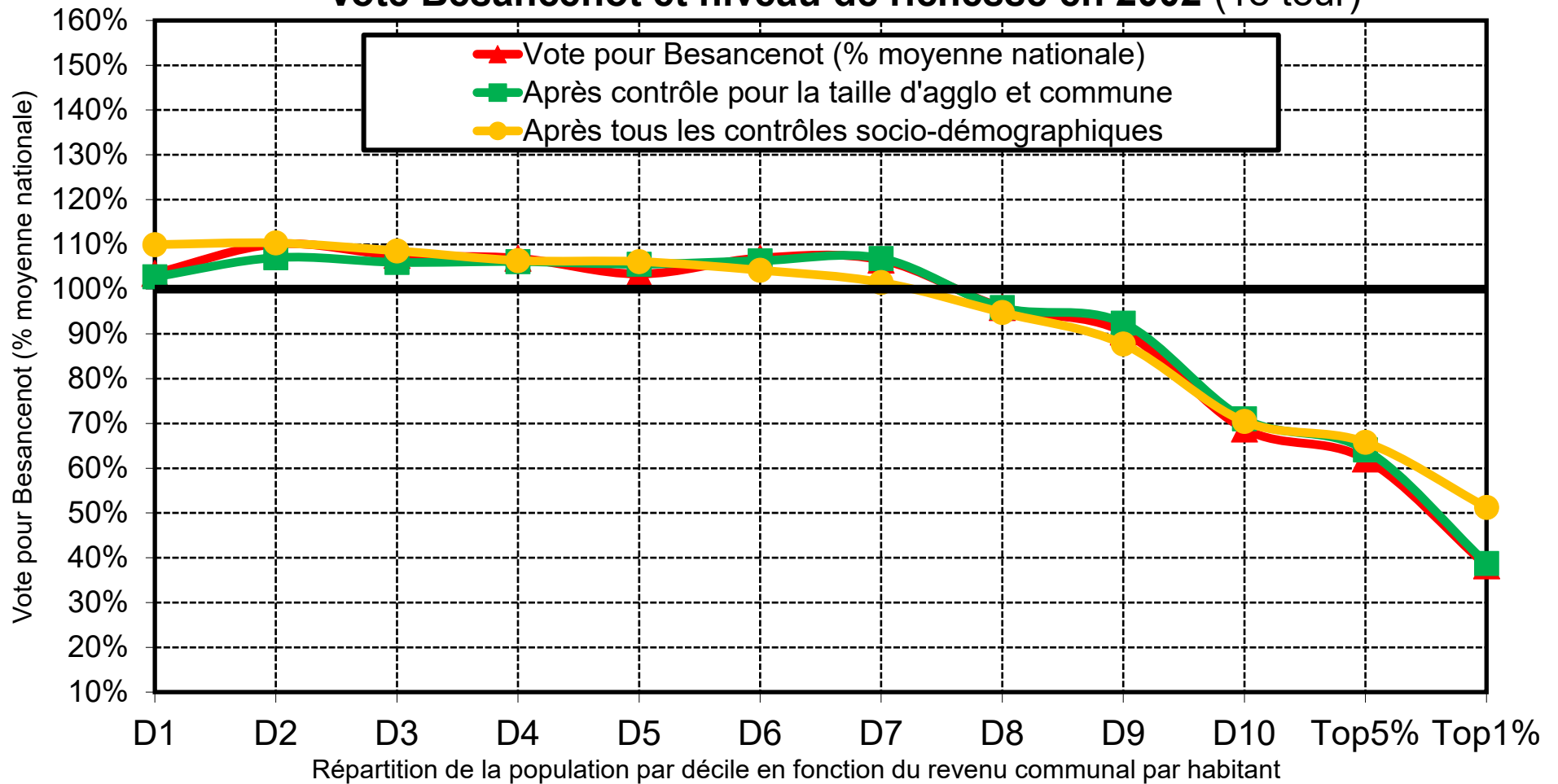
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8f).

Vote Laguiller et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



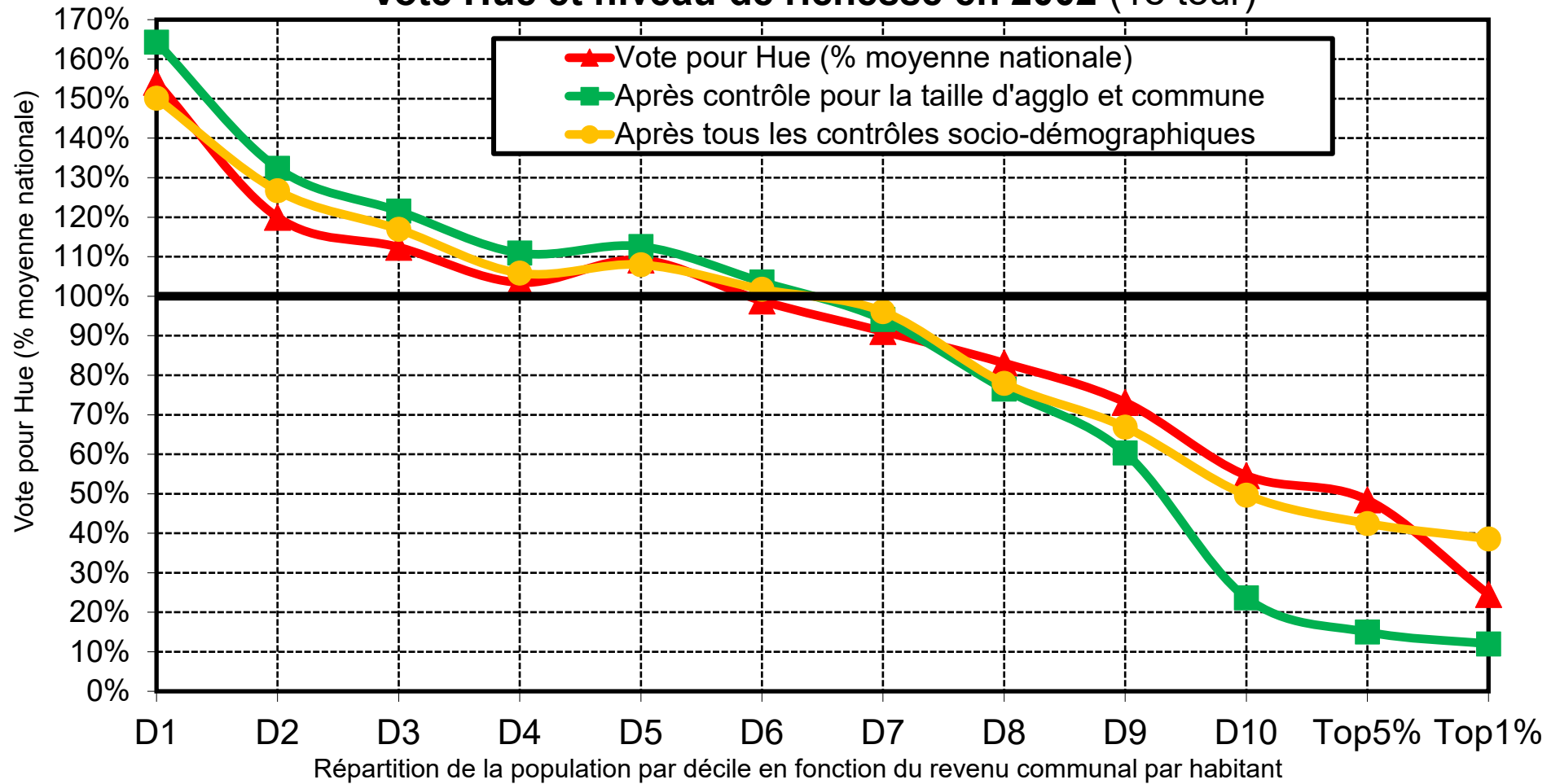
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8g).

Vote Besancenot et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



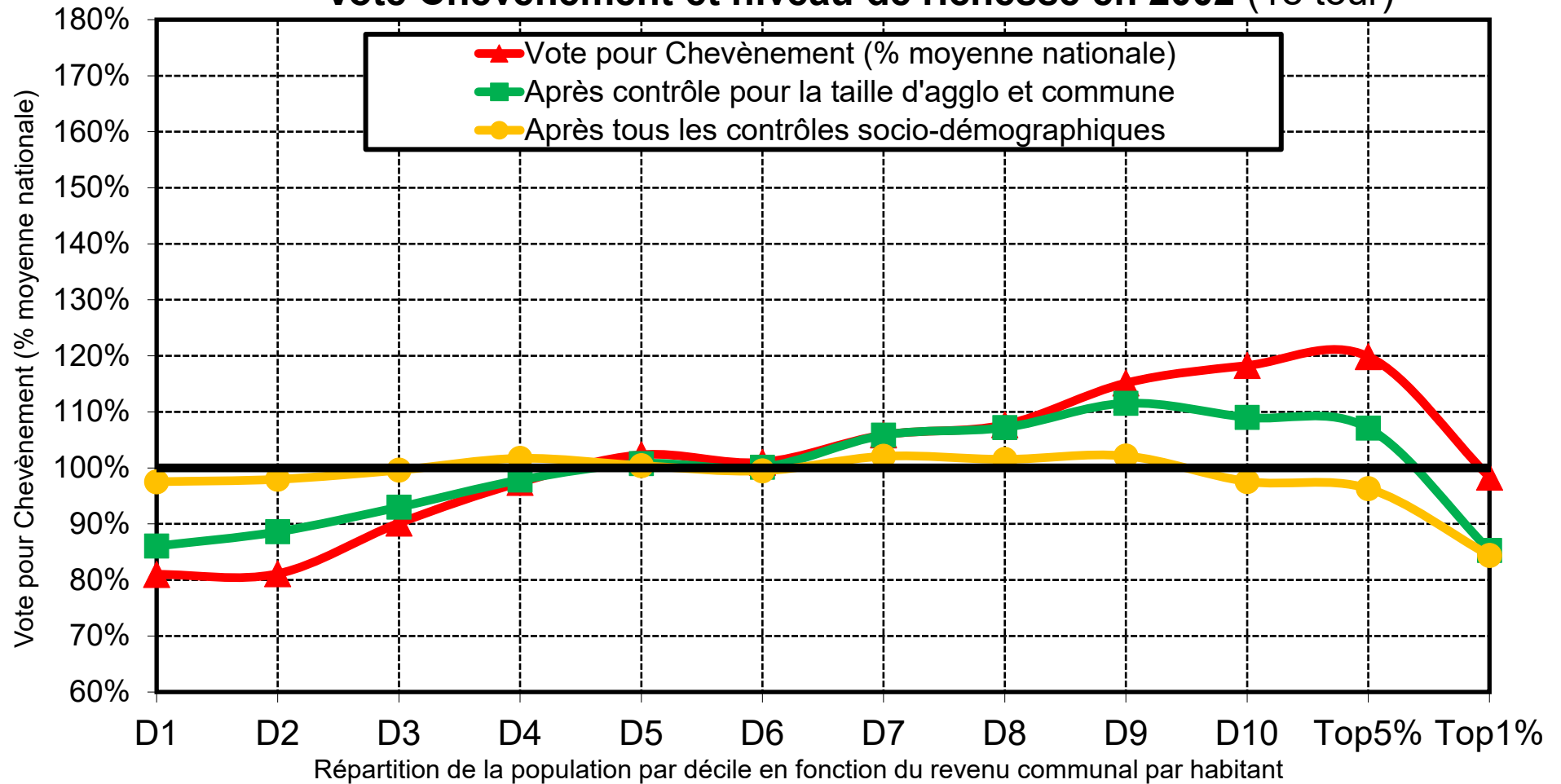
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8h).

Vote Hue et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



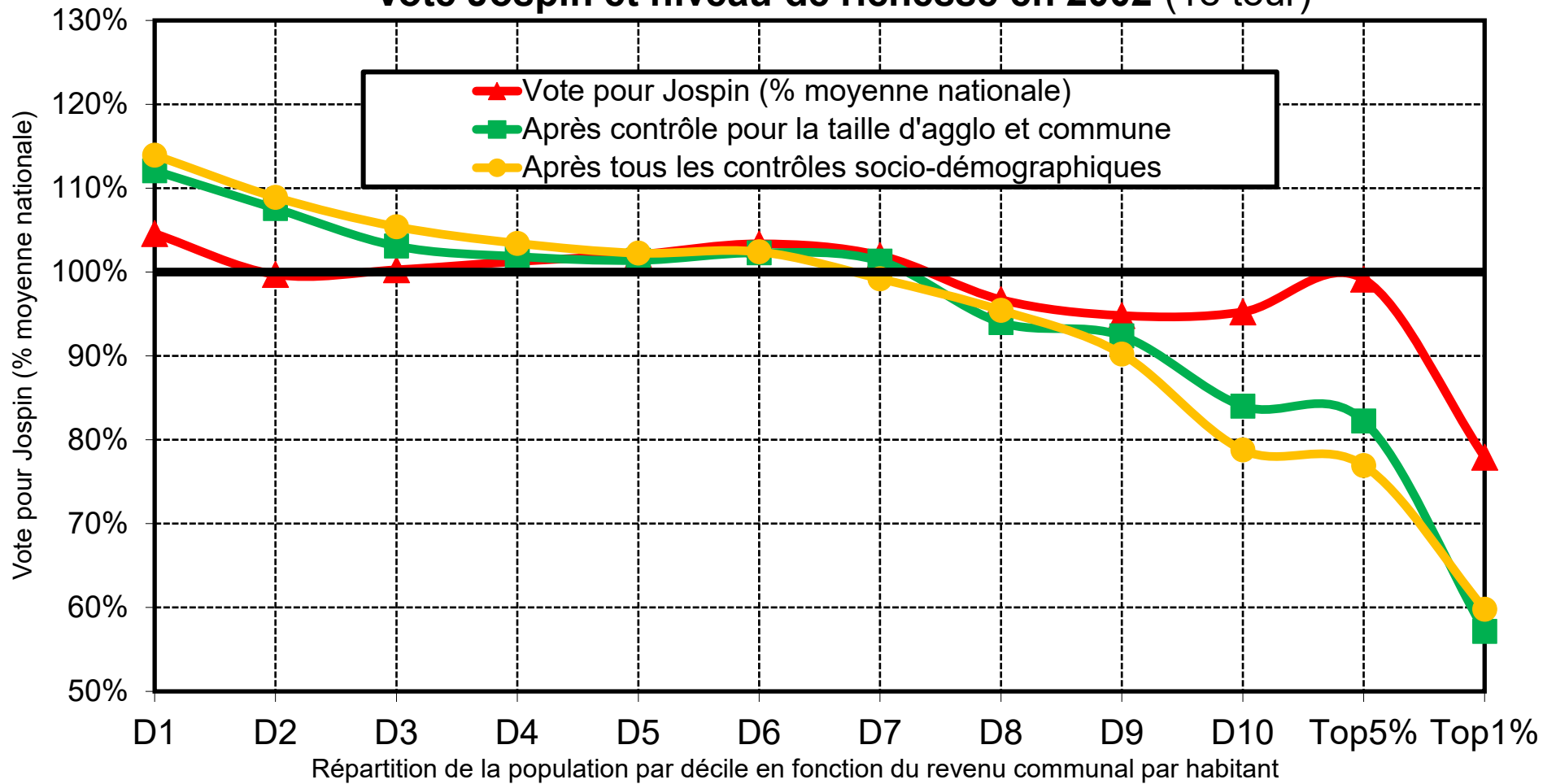
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8i).

Vote Chevènement et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



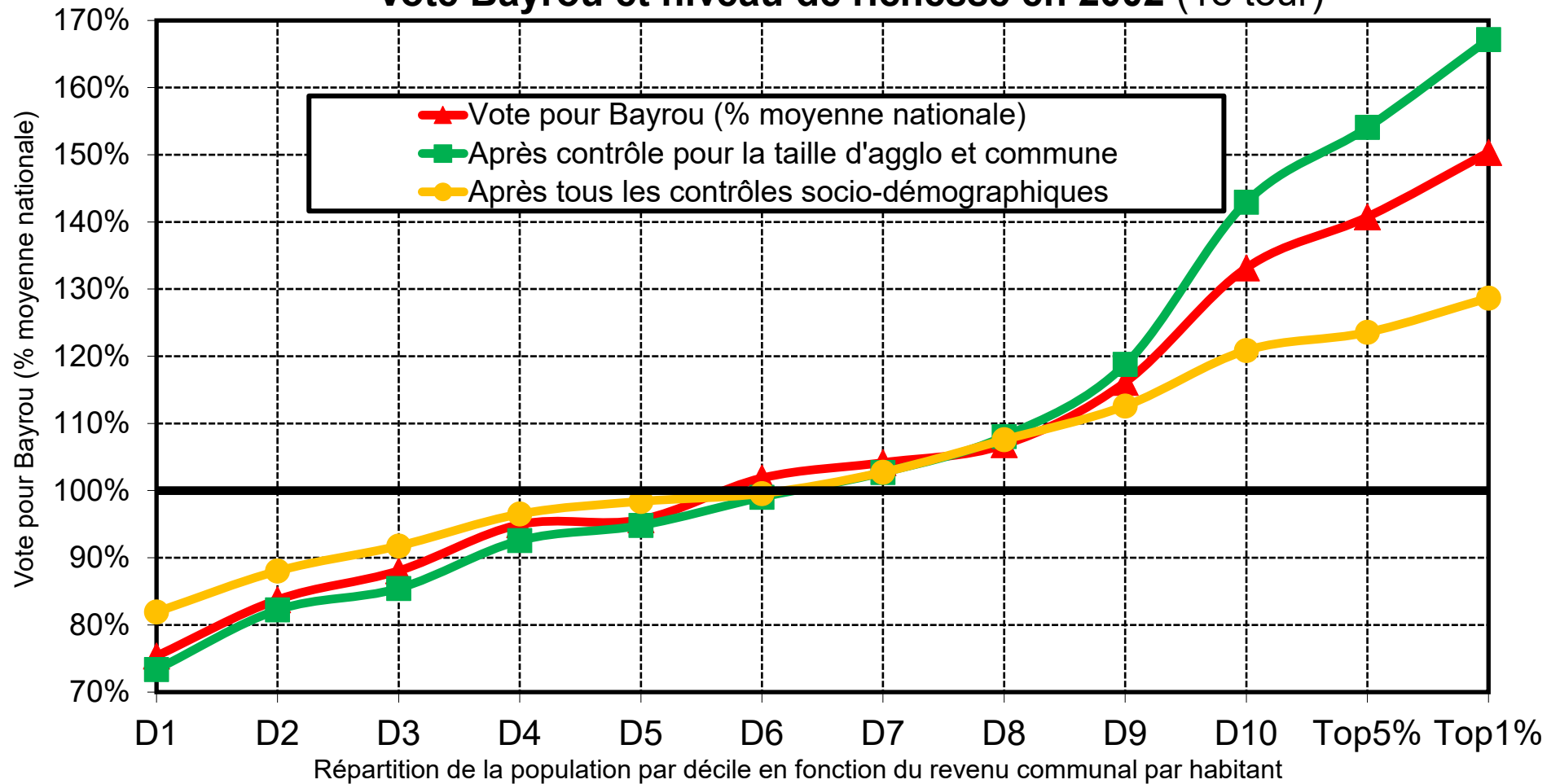
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8j).

Vote Jospin et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



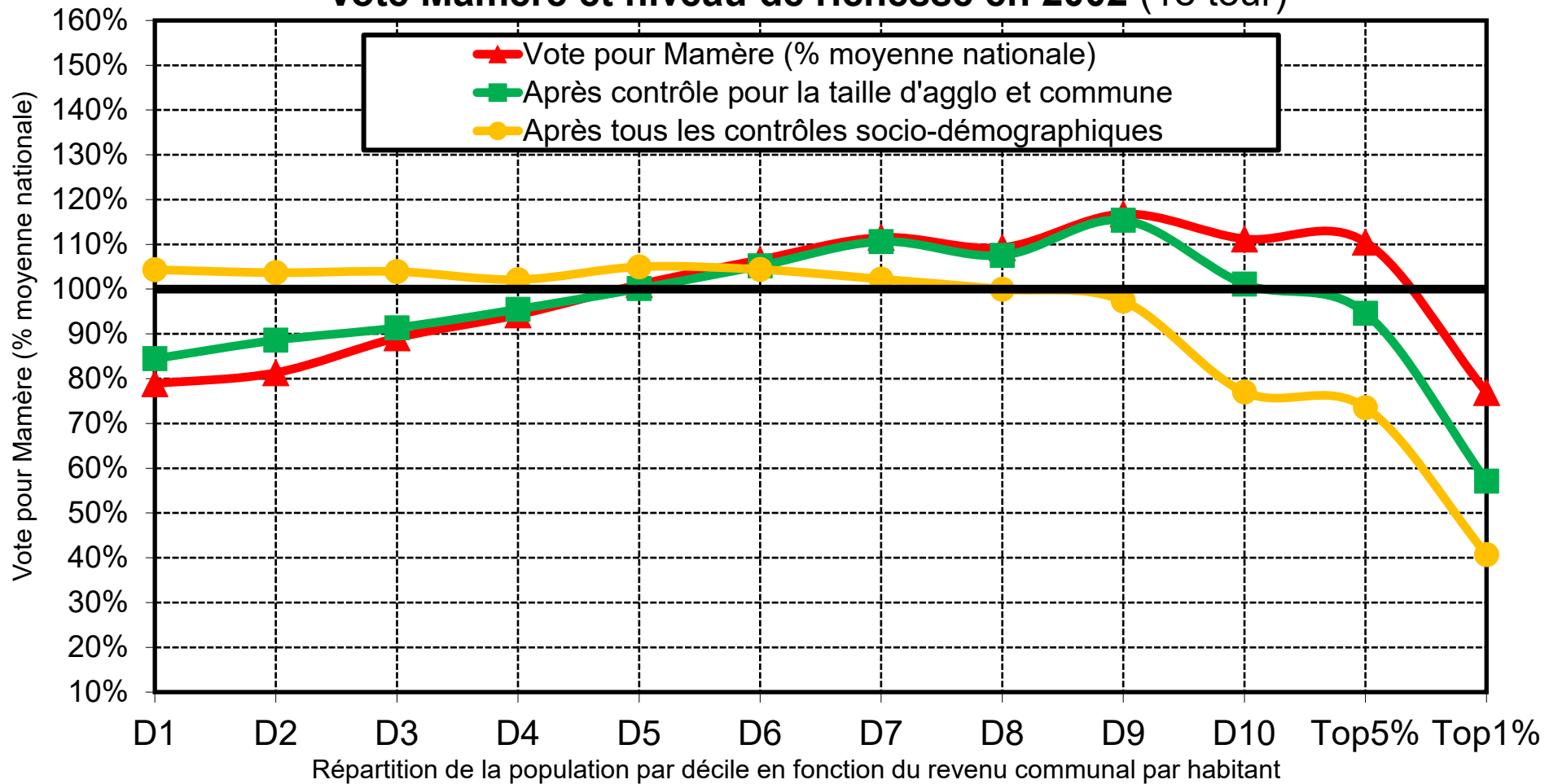
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8k).

Vote Bayrou et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



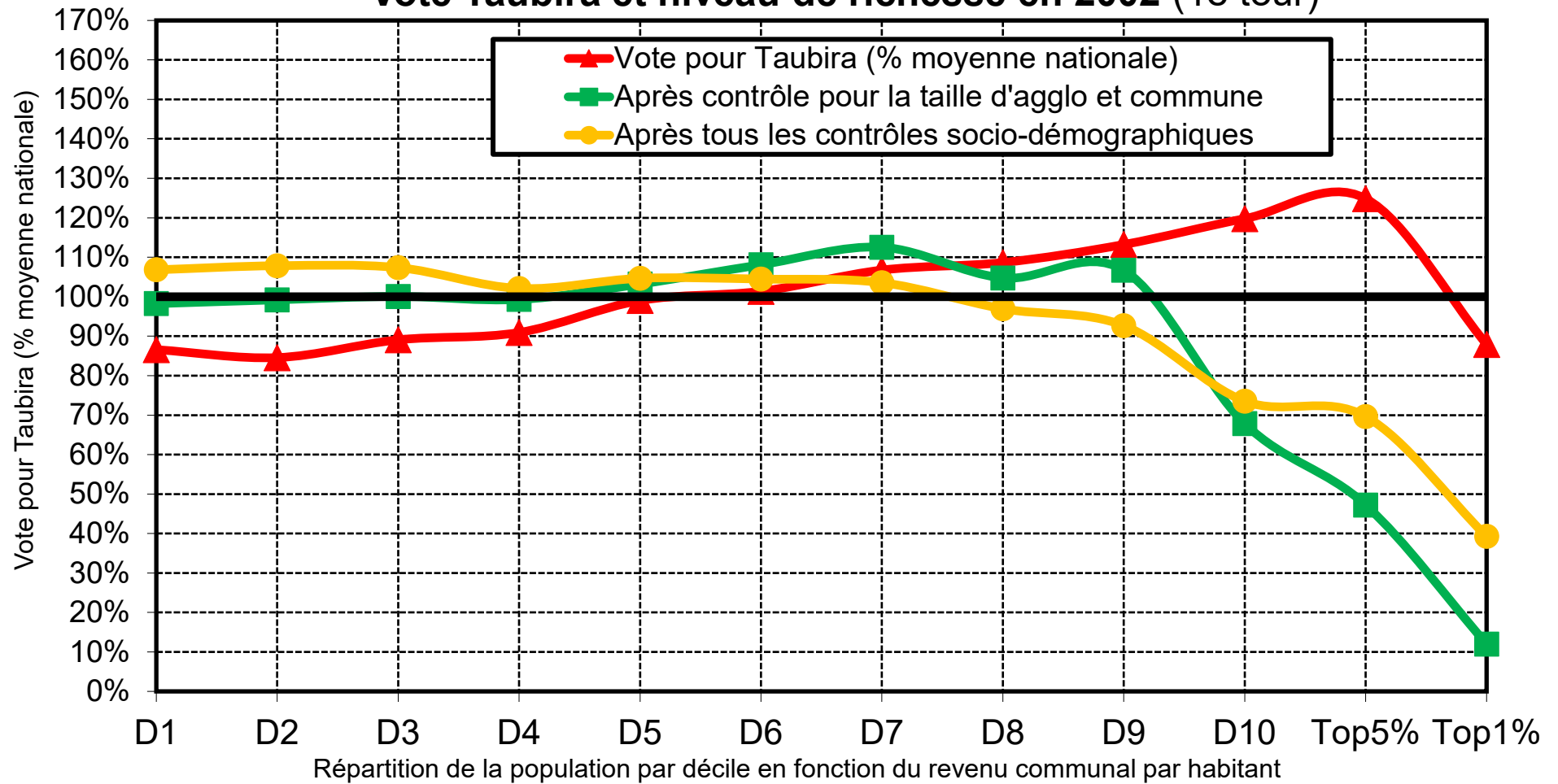
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8).

Vote Mamère et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



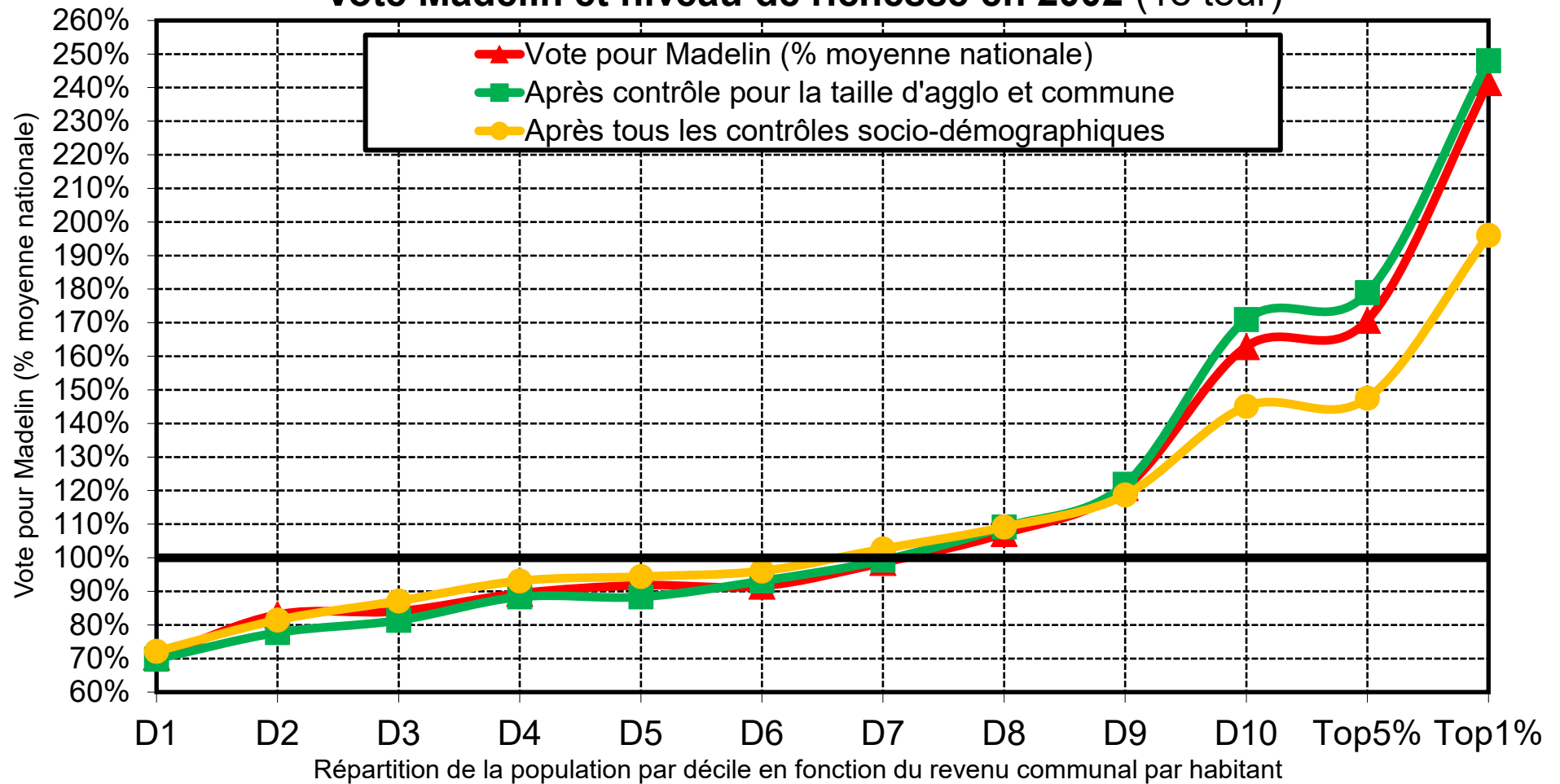
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8m).

Vote Taubira et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



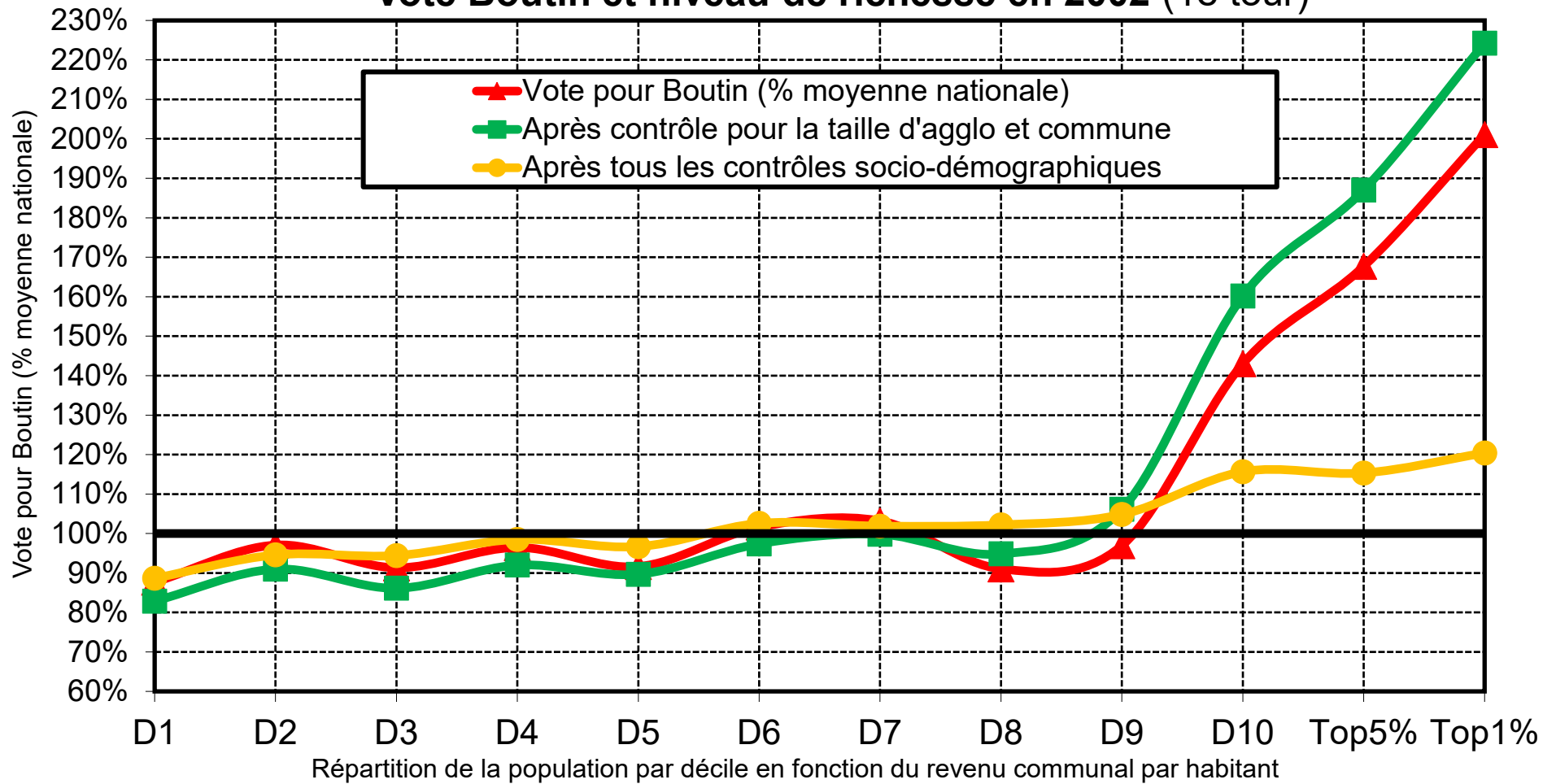
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8n).

Vote Madelin et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



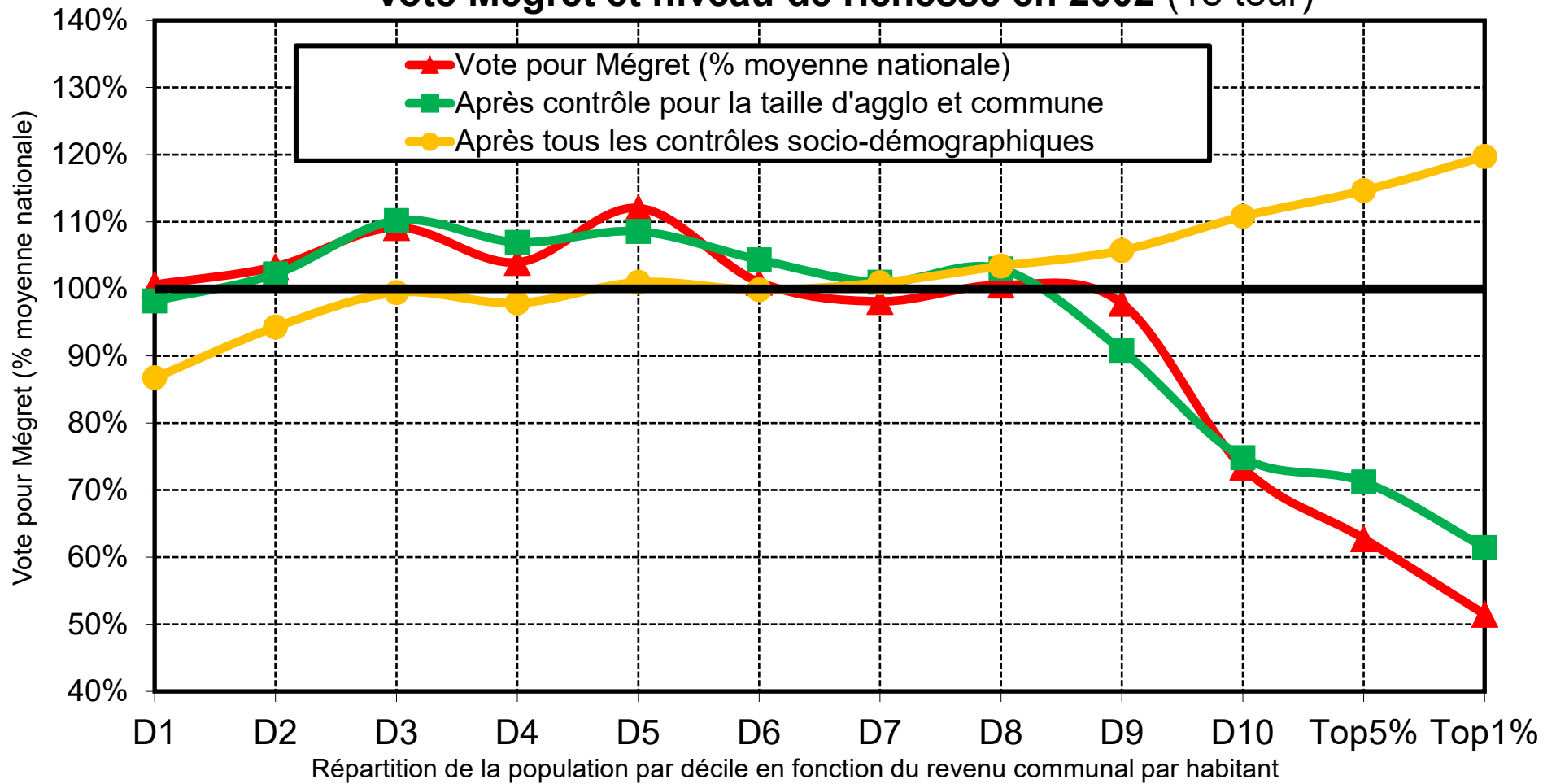
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8o).

Vote Boutin et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



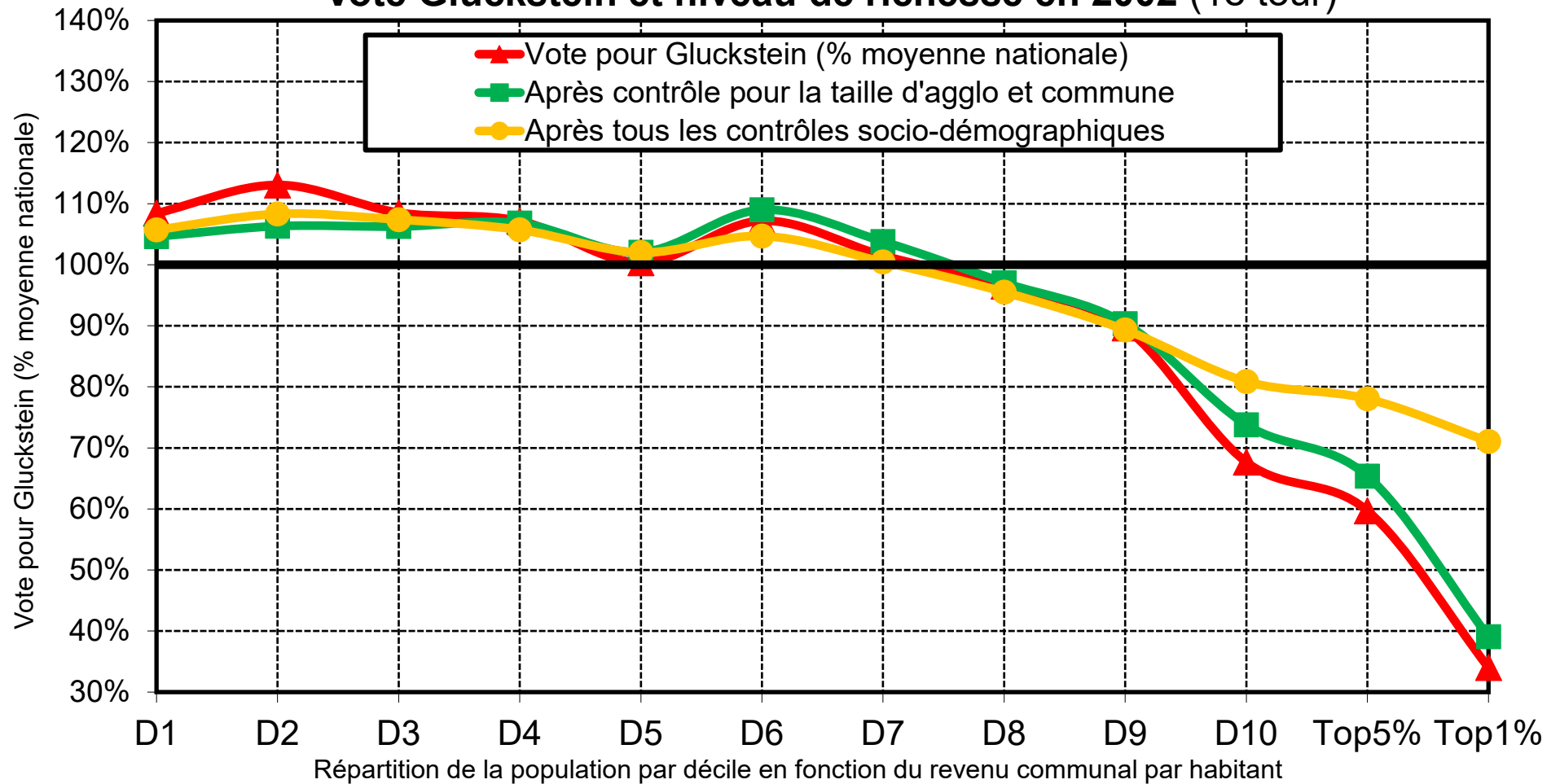
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8p).

Vote Mégret et niveau de richesse en 2002 (1^e tour)



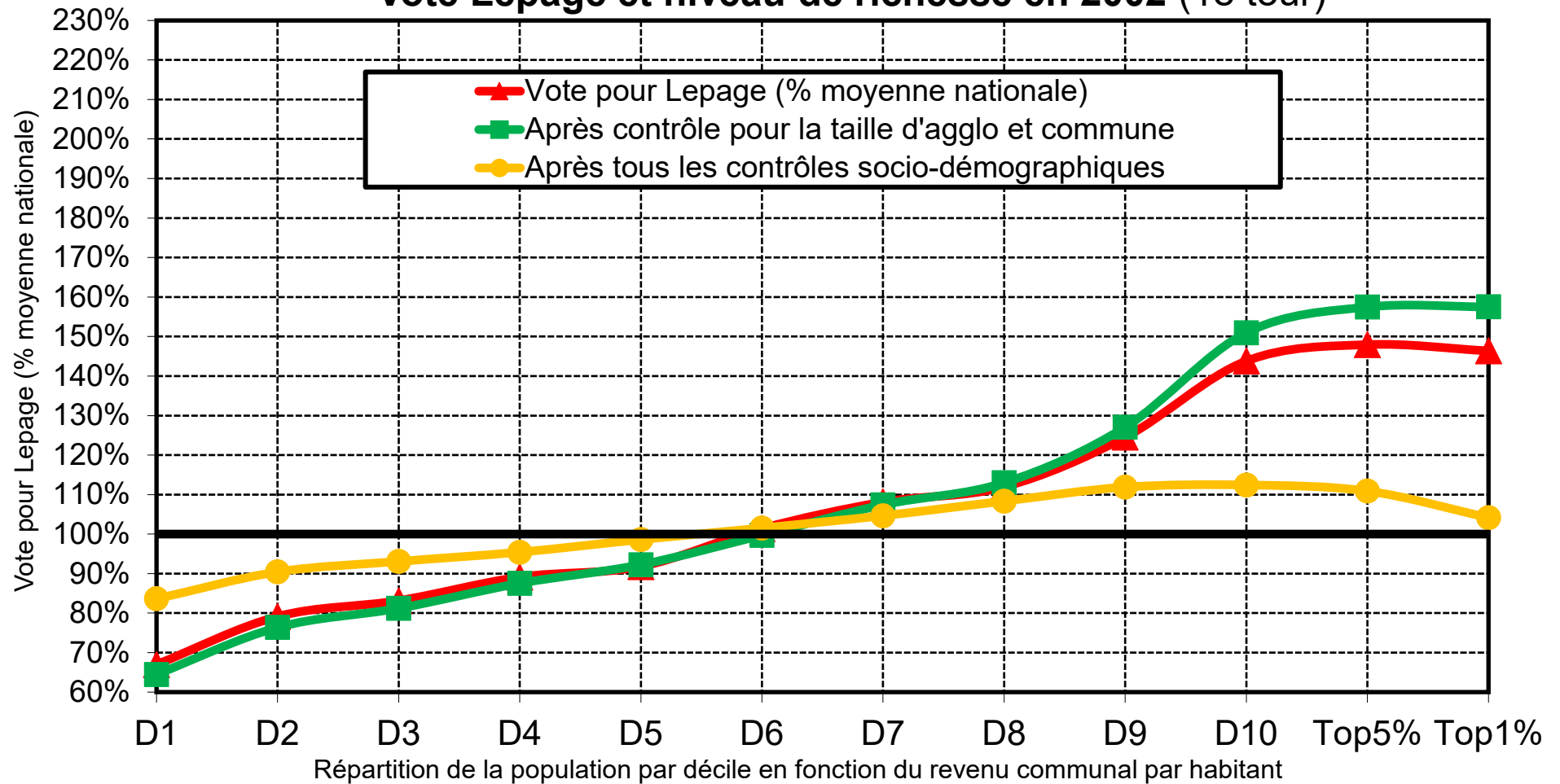
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8q).

Vote Gluckstein et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



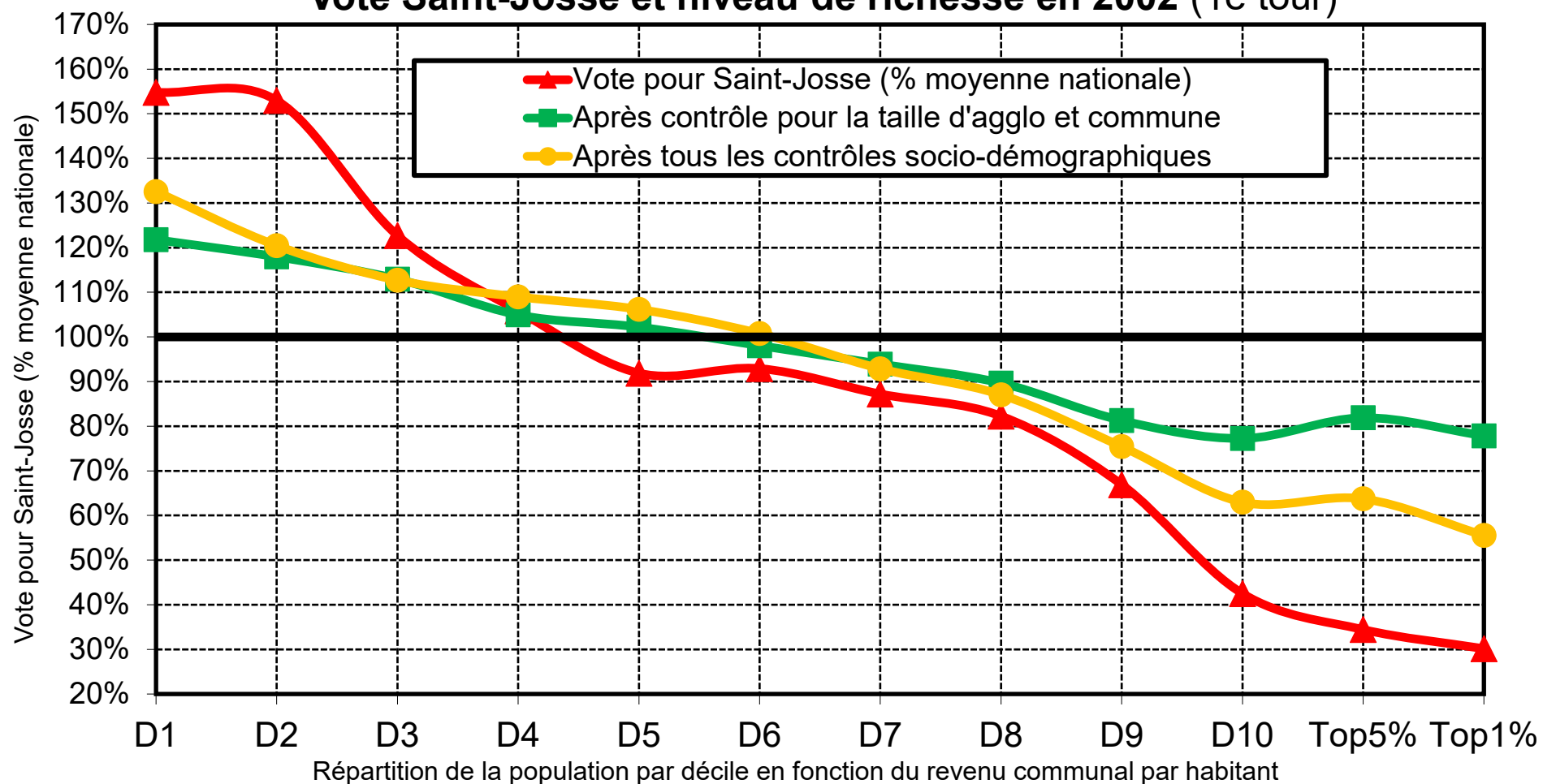
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8r).

Vote Lepage et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



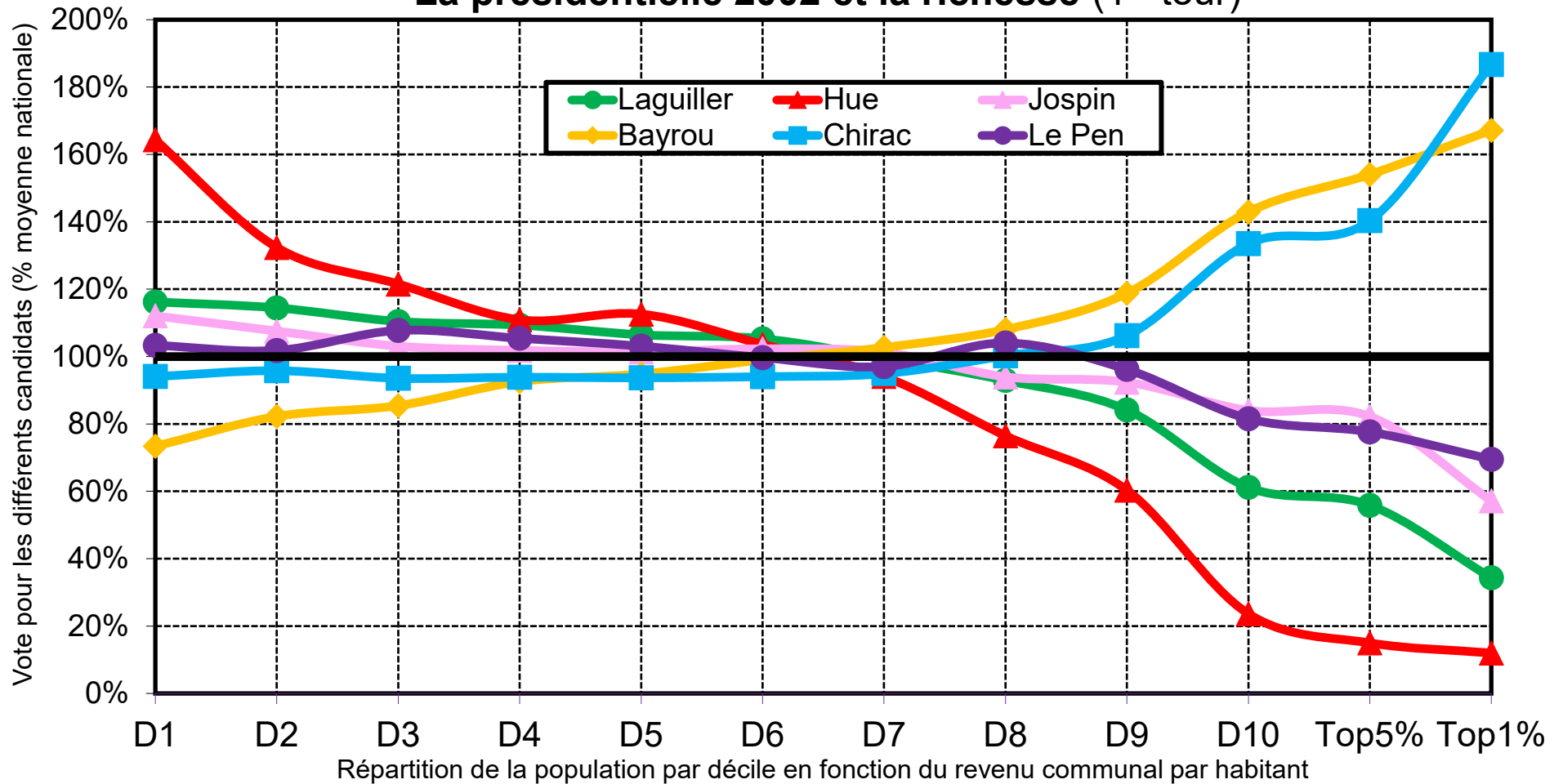
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8s).

Vote Saint-Josse et niveau de richesse en 2002 (1e tour)



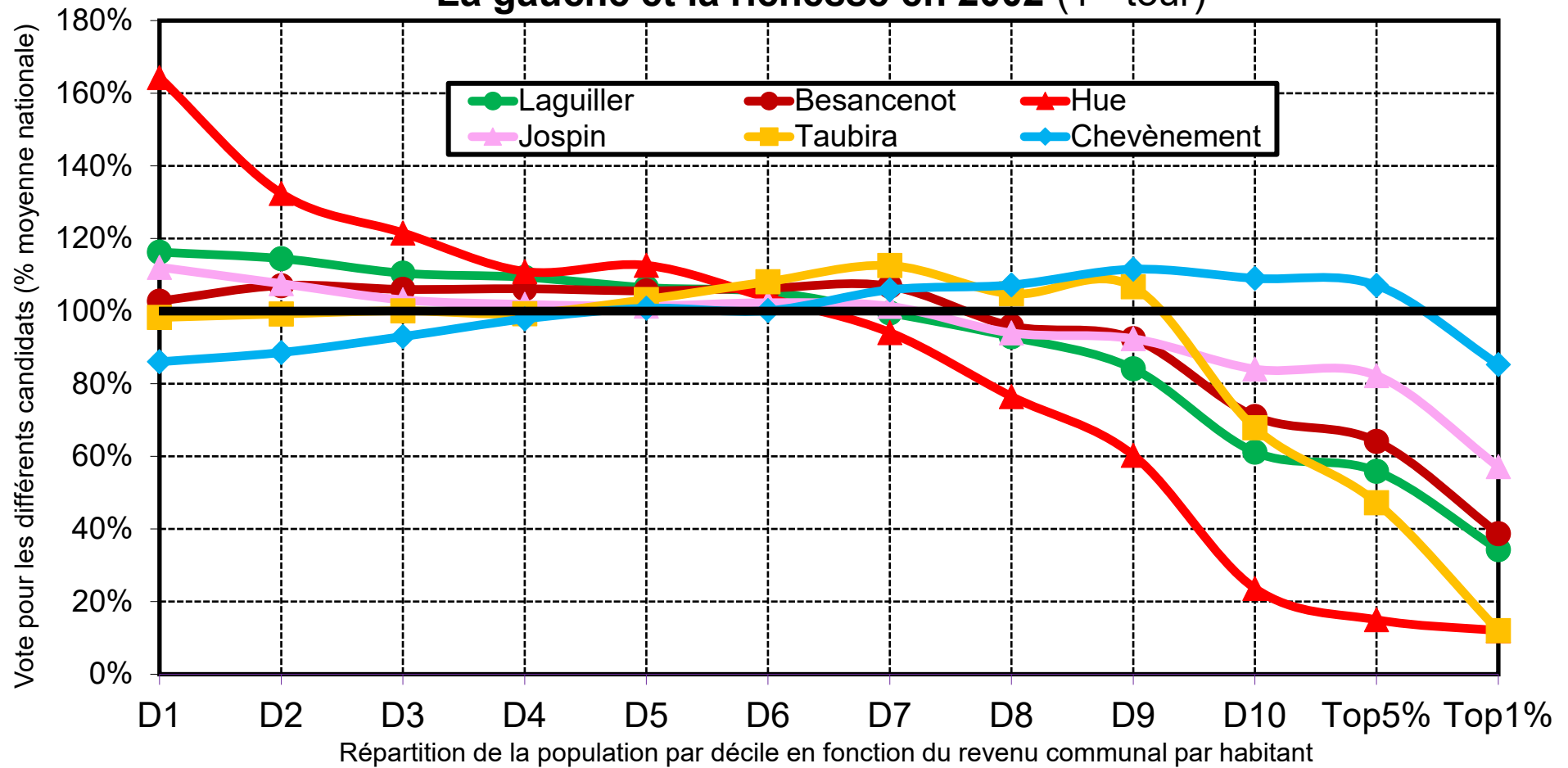
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8t).

La présidentielle 2002 et la richesse (1^{er} tour)



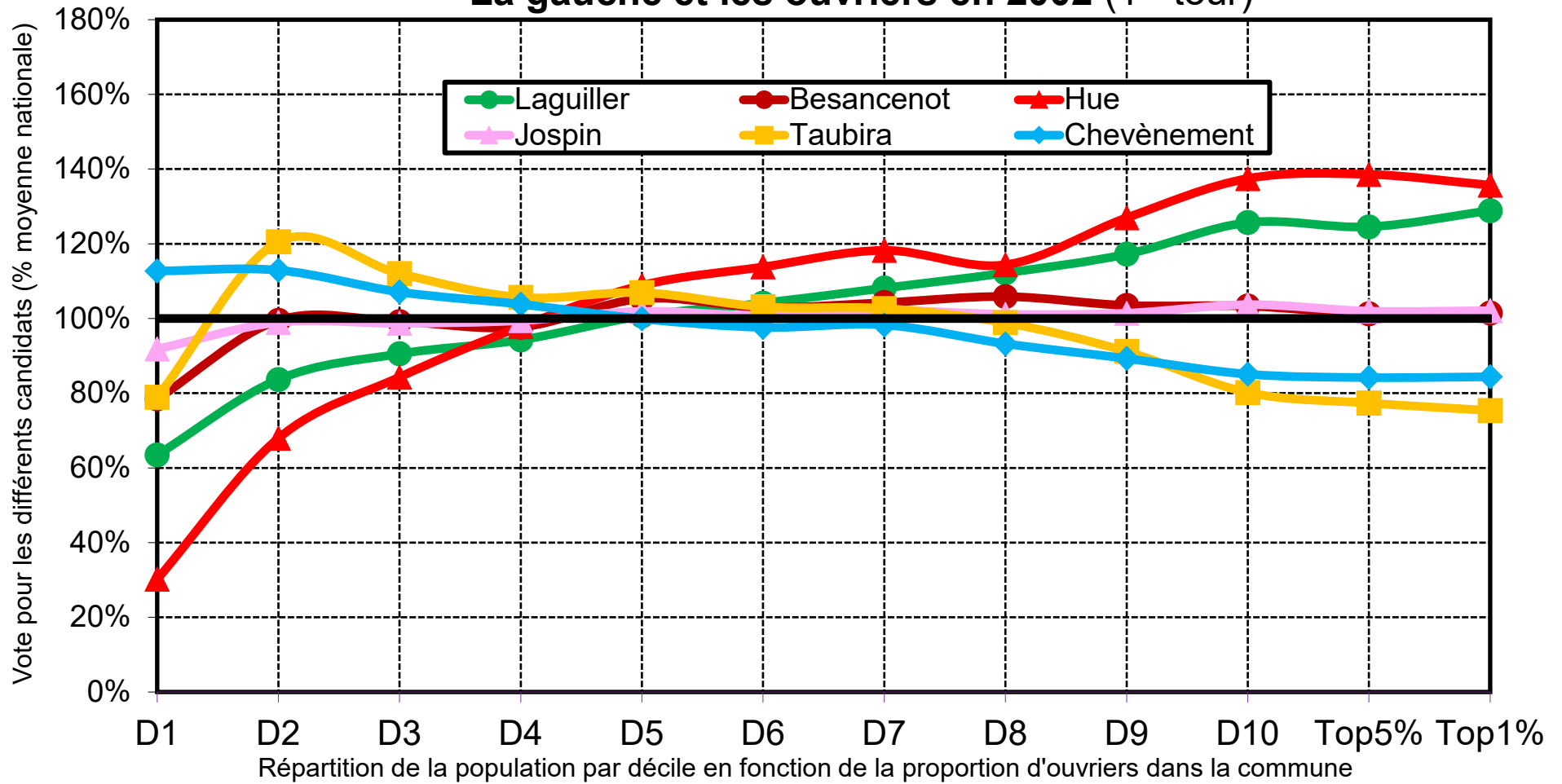
Lecture. Lors du premier tour de la présidentielle de 2002, le vote pour Jacques Chirac (RPR) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, plus fortement que le vote pour François Bayrou (UDF). Le vote pour Robert Hue (PCF) décline beaucoup plus fortement avec le revenu que le vote Lionel Jospin (PS). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8u).

La gauche et la richesse en 2002 (1^{er} tour)



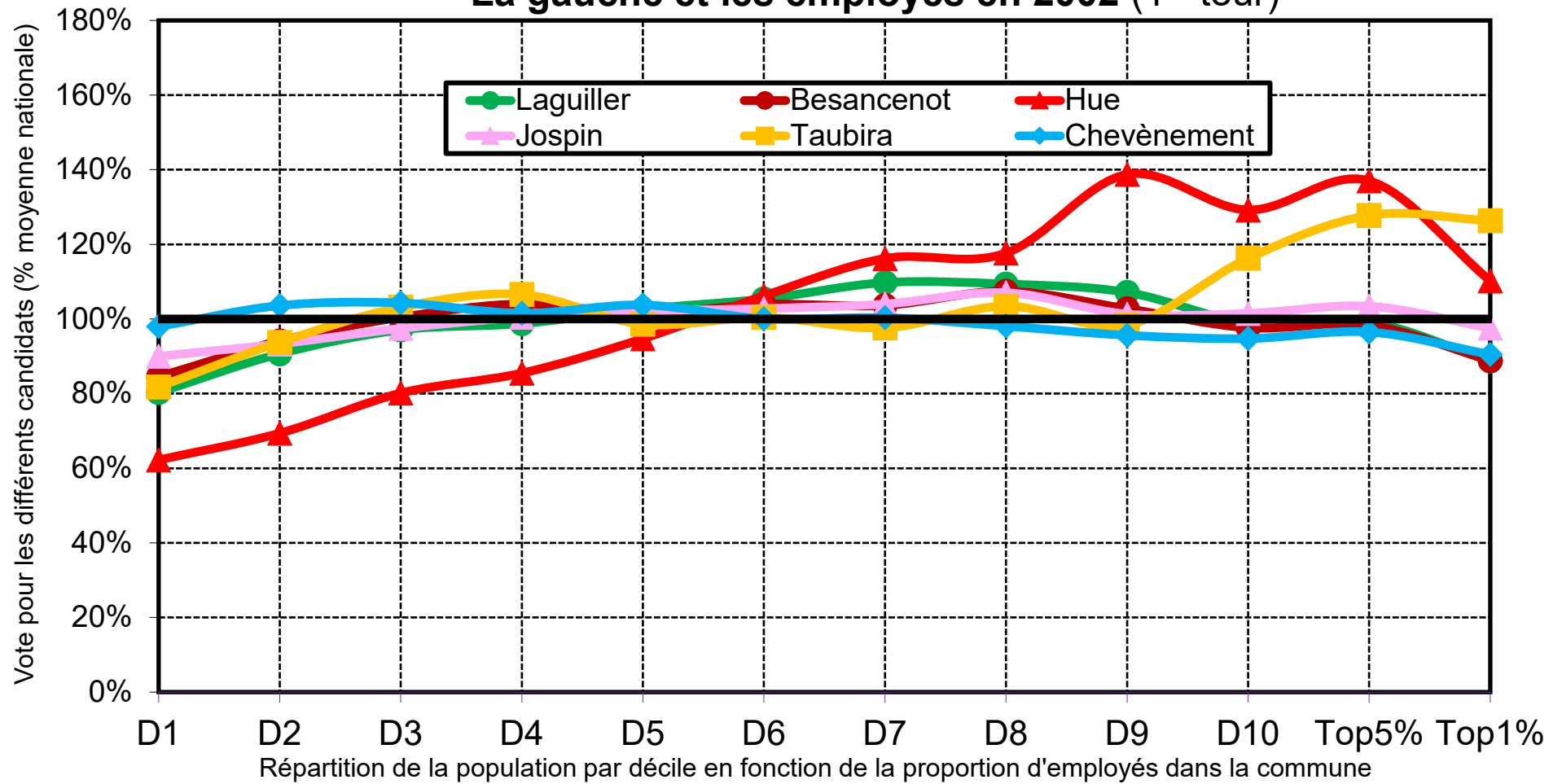
Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2002, les candidats de gauche ont des profils de vote très différents du point de vue la richesse, avec un profil très fortement décroissant pour Robert Hue (PCF), et à un degré moindre pour Arlette Laguiller (LO), Olivier Besancenot (LCR), Christiane Taubira (PRG) et Lionel Jospin (PS). Jean-Pierre Chevènement (MDC) a un profil légèrement croissant, sauf au sommet. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8v).

La gauche et les ouvriers en 2002 (1^{er} tour)



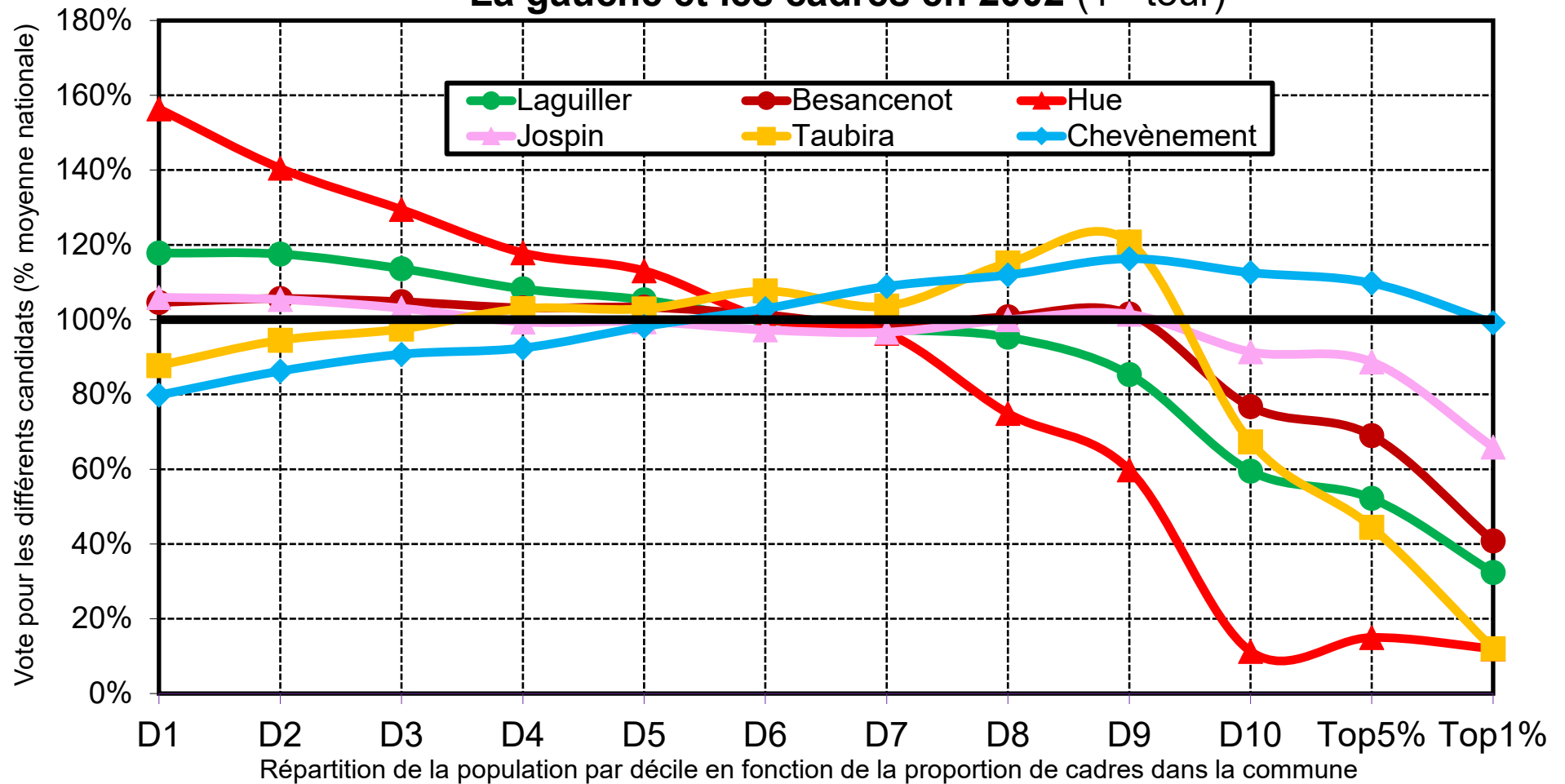
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8w).

La gauche et les employés en 2002 (1^{er} tour)



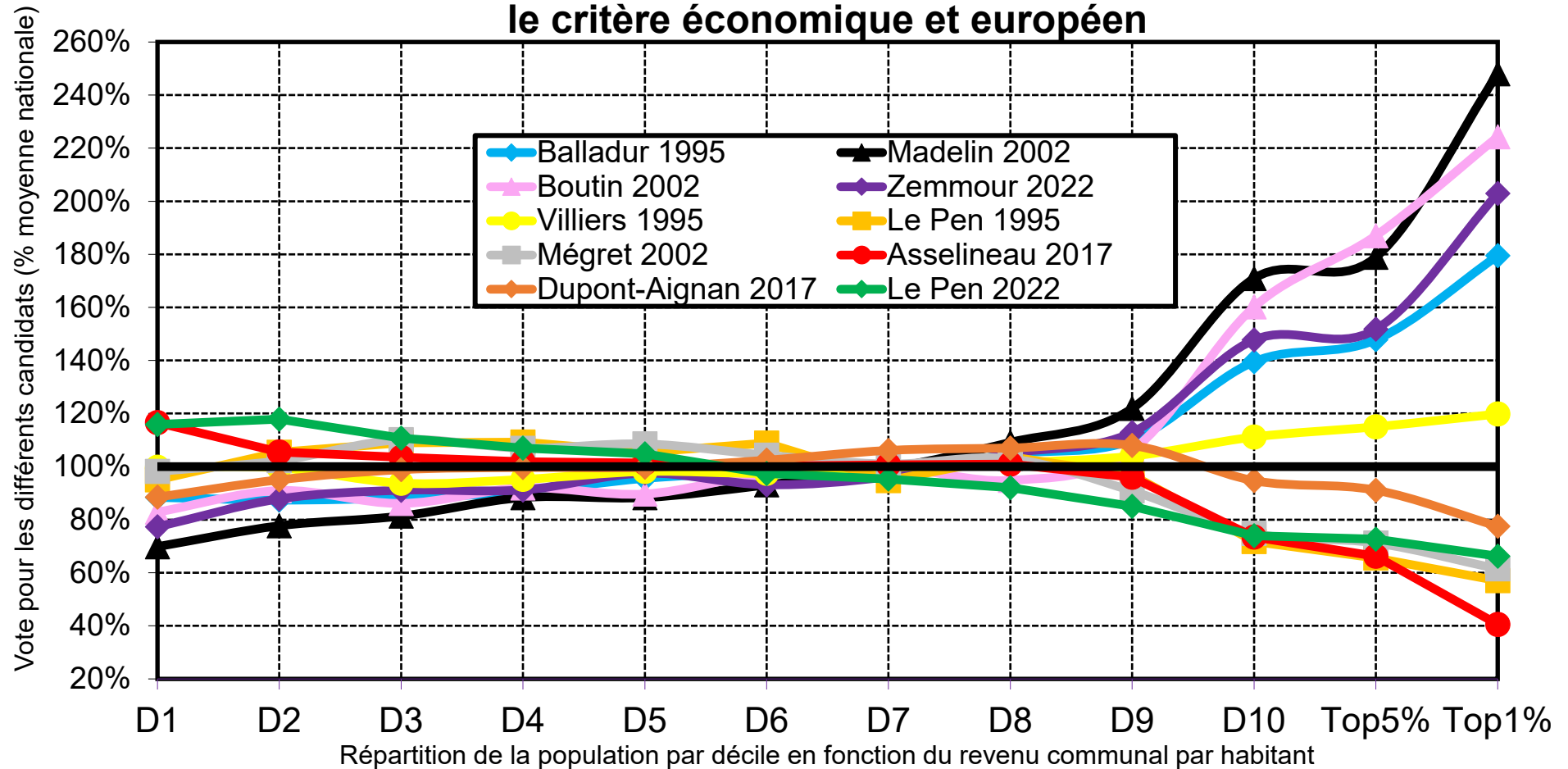
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8x).

La gauche et les cadres en 2002 (1^{er} tour)



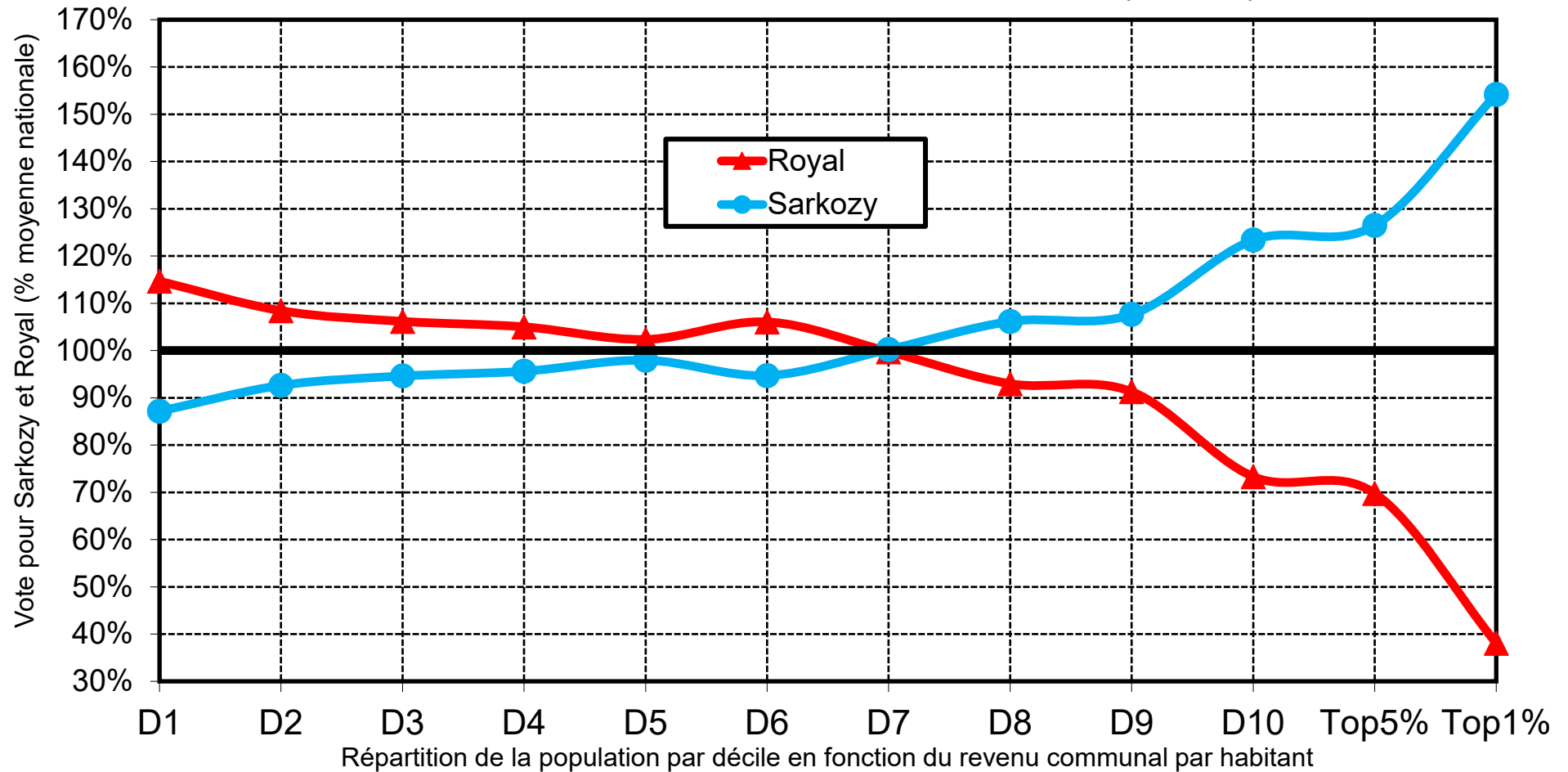
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8y).

Droite bourgeoise vs droite populaire: le critère économique et européen



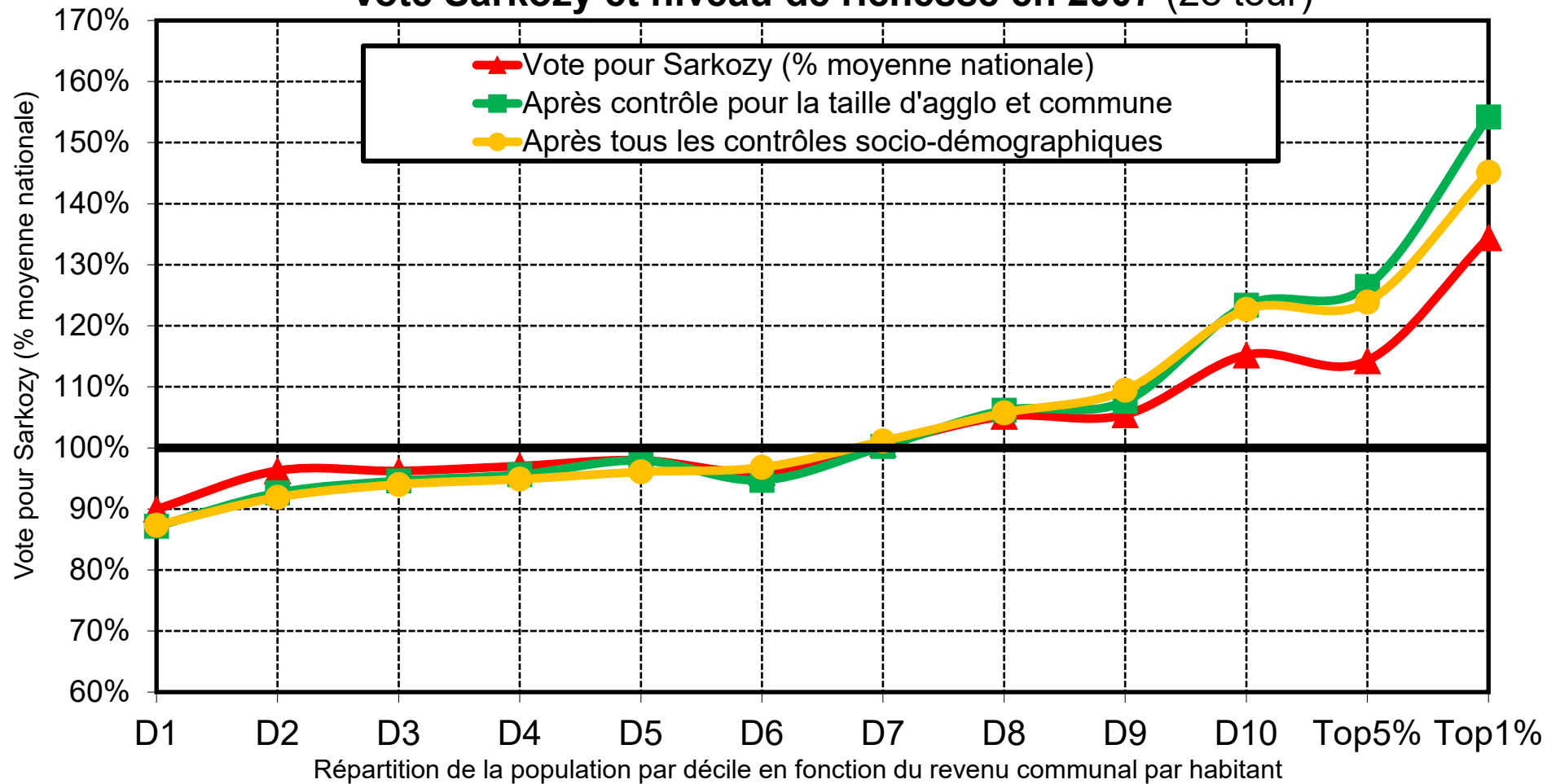
Lecture. Lors des élections présidentielles menées de 1995 à 2022, le succès des candidats de droite dans les communes les plus riches dépend principalement de leurs positions sur la question du libéralisme économique et de l'intégration européenne, et non des questions migratoires, identitaires ou religieuses. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.8z).

La présidentielle 2007 et la richesse (2^e tour)



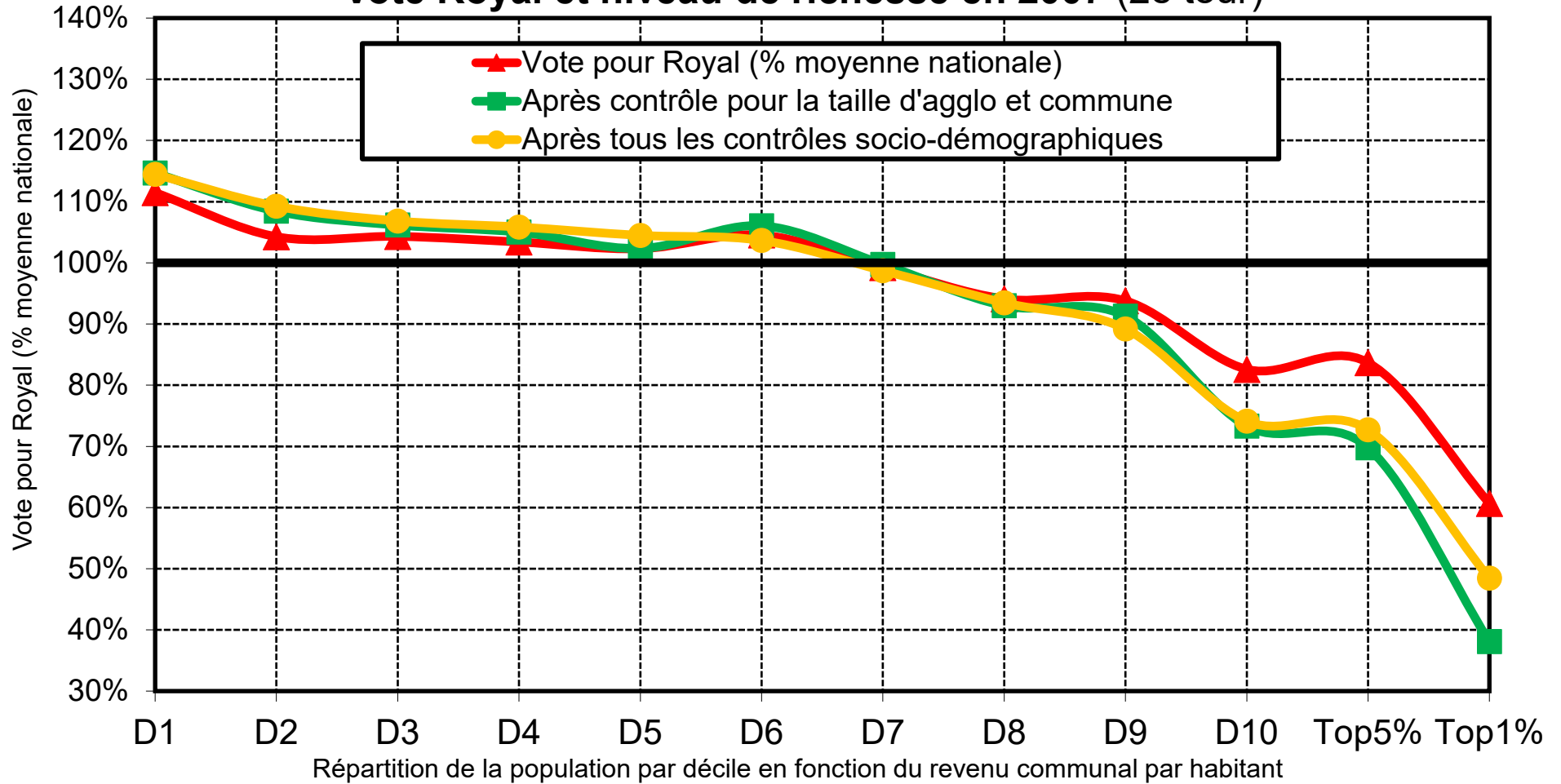
Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2007, le vote pour Nicolas Sarkozy (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote pour Ségolène Royal. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9a).

Vote Sarkozy et niveau de richesse en 2007 (2e tour)



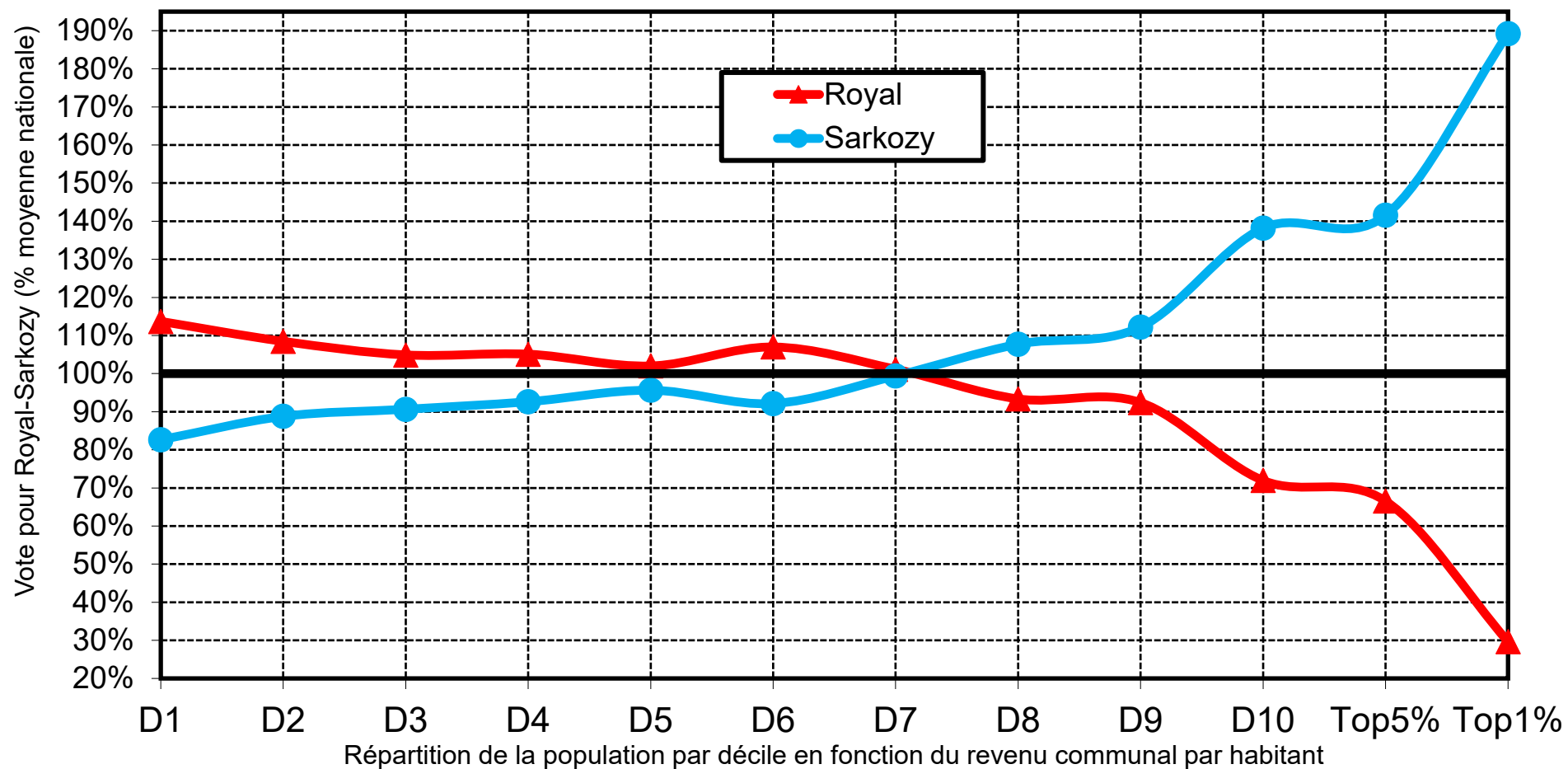
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9b).

Vote Royal et niveau de richesse en 2007 (2e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9c).

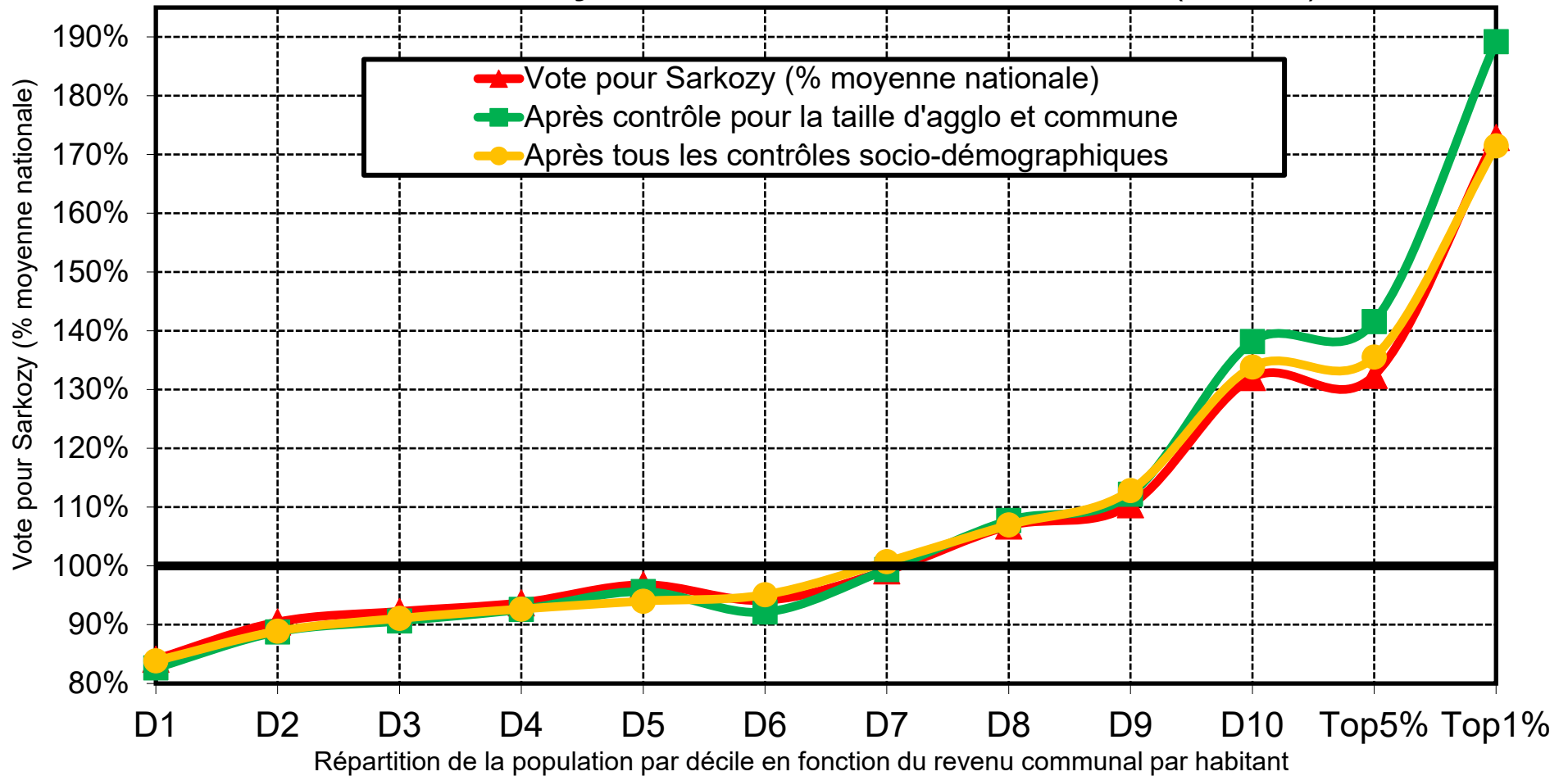
La présidentielle 2007 et la richesse: Royal-Sarkozy (1e tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

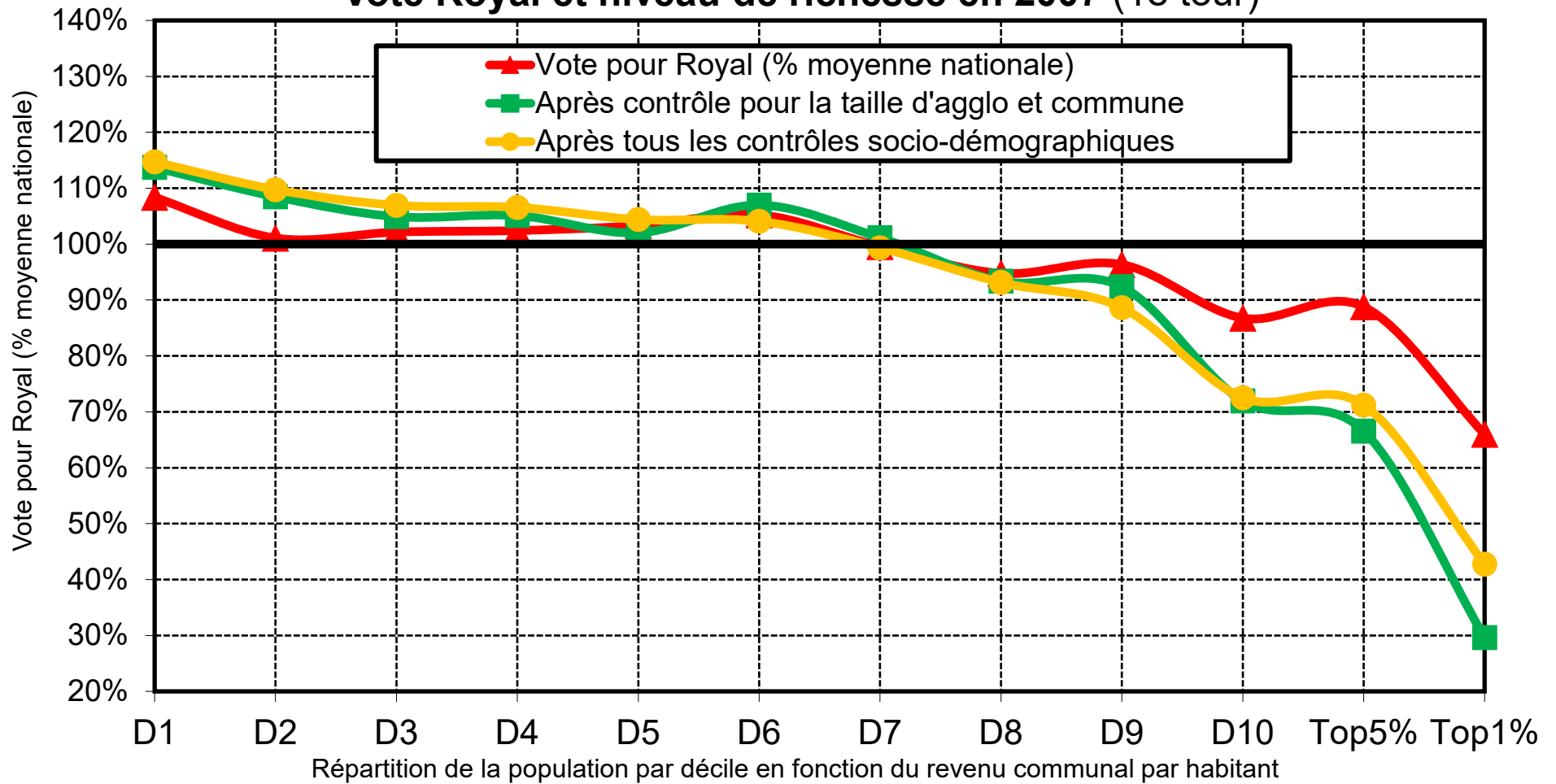
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9d)

Vote Sarkozy et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



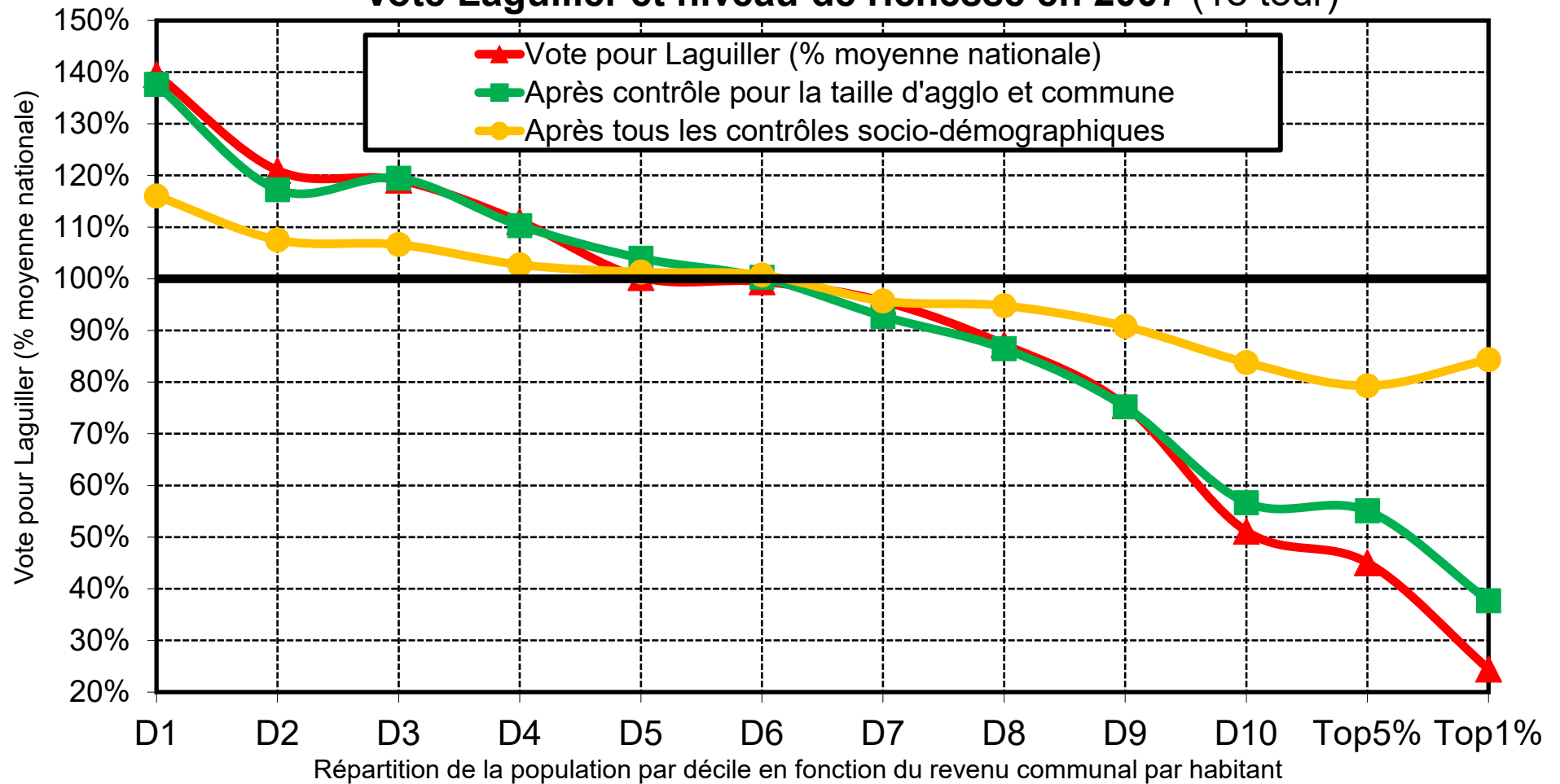
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9e).

Vote Royal et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



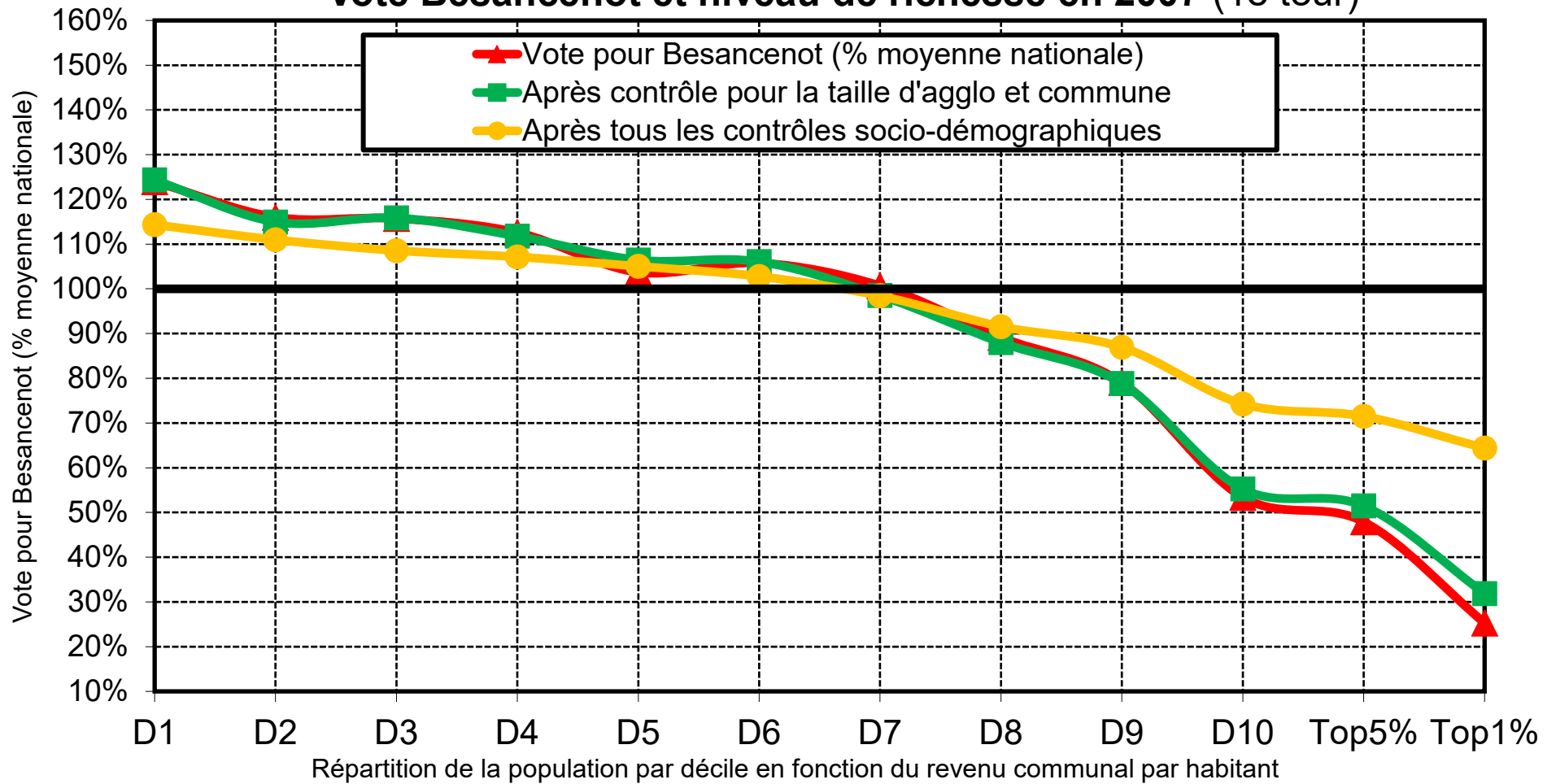
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9f).

Vote Laguiller et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



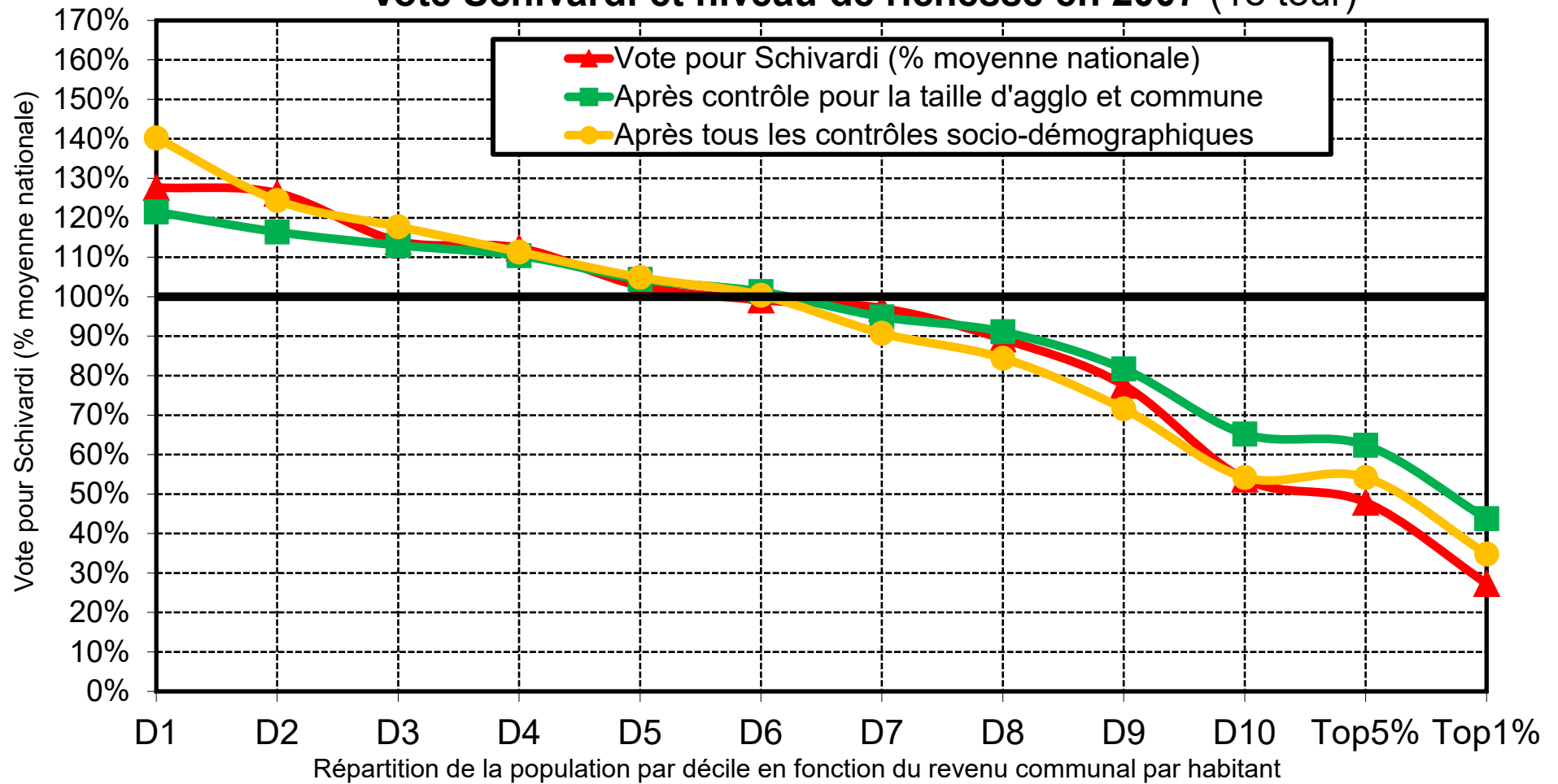
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9g).

Vote Besancenot et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



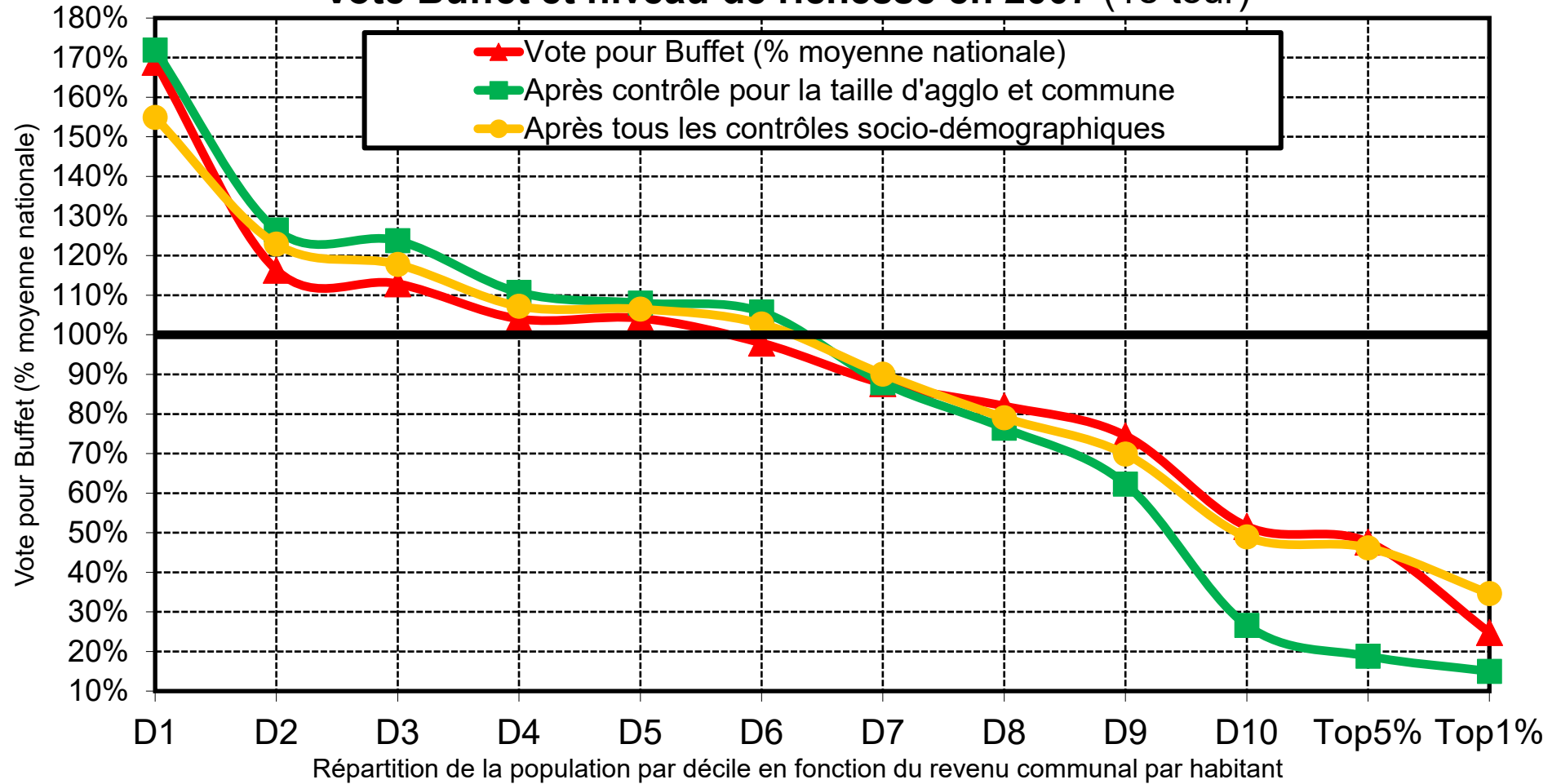
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9h).

Vote Schivardi et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



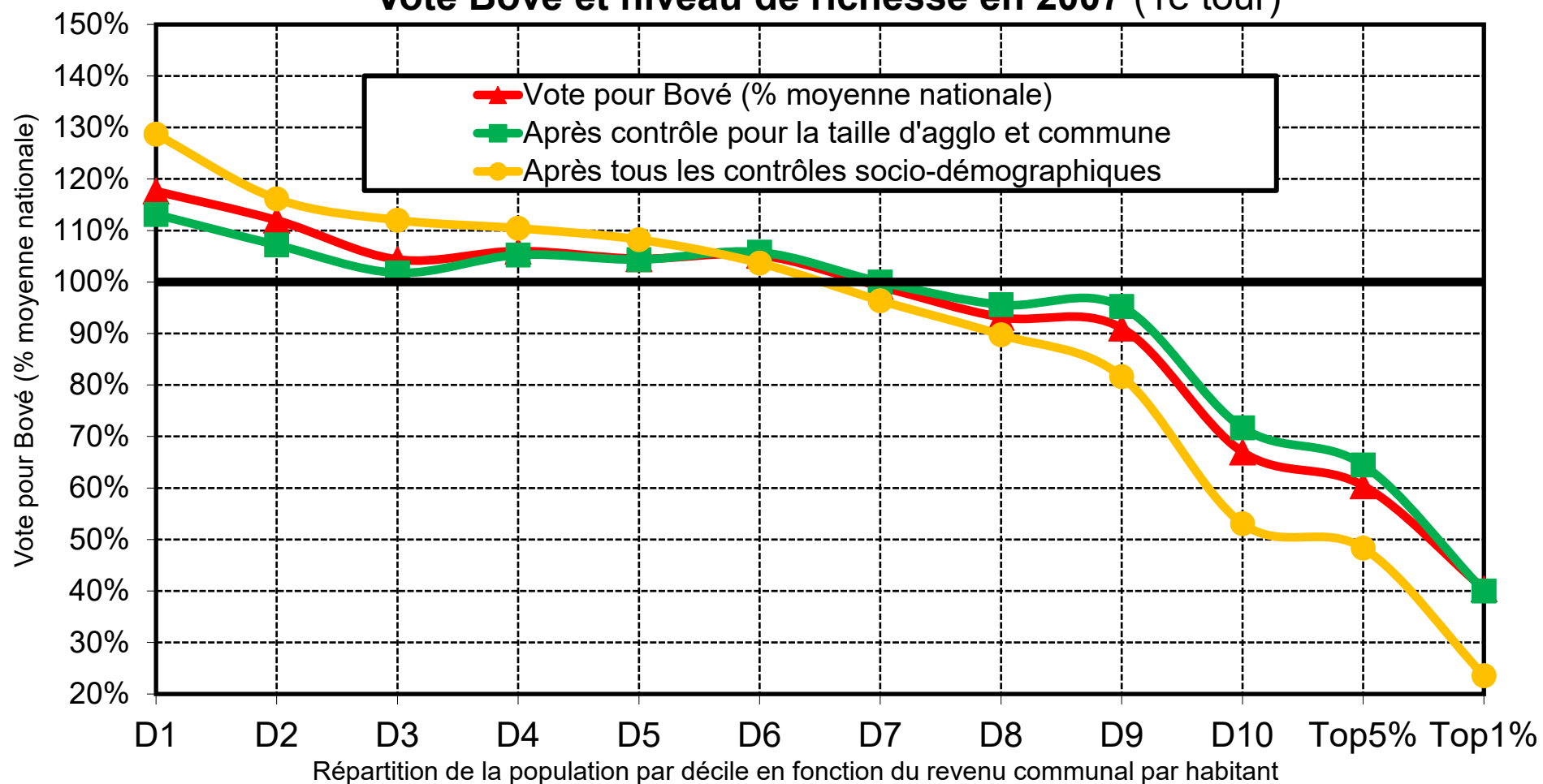
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9i).

Vote Buffet et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



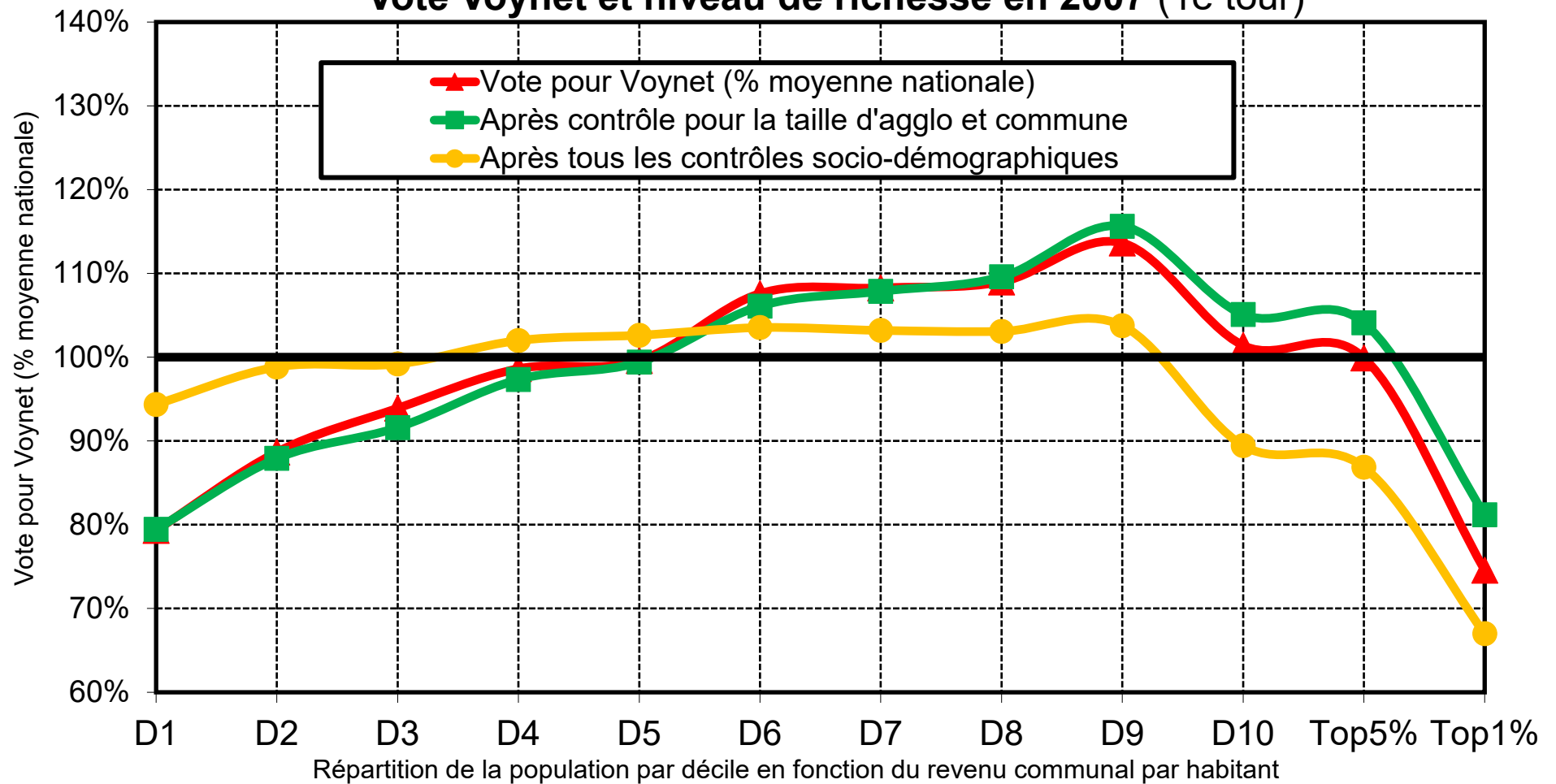
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9j).

Vote Bové et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



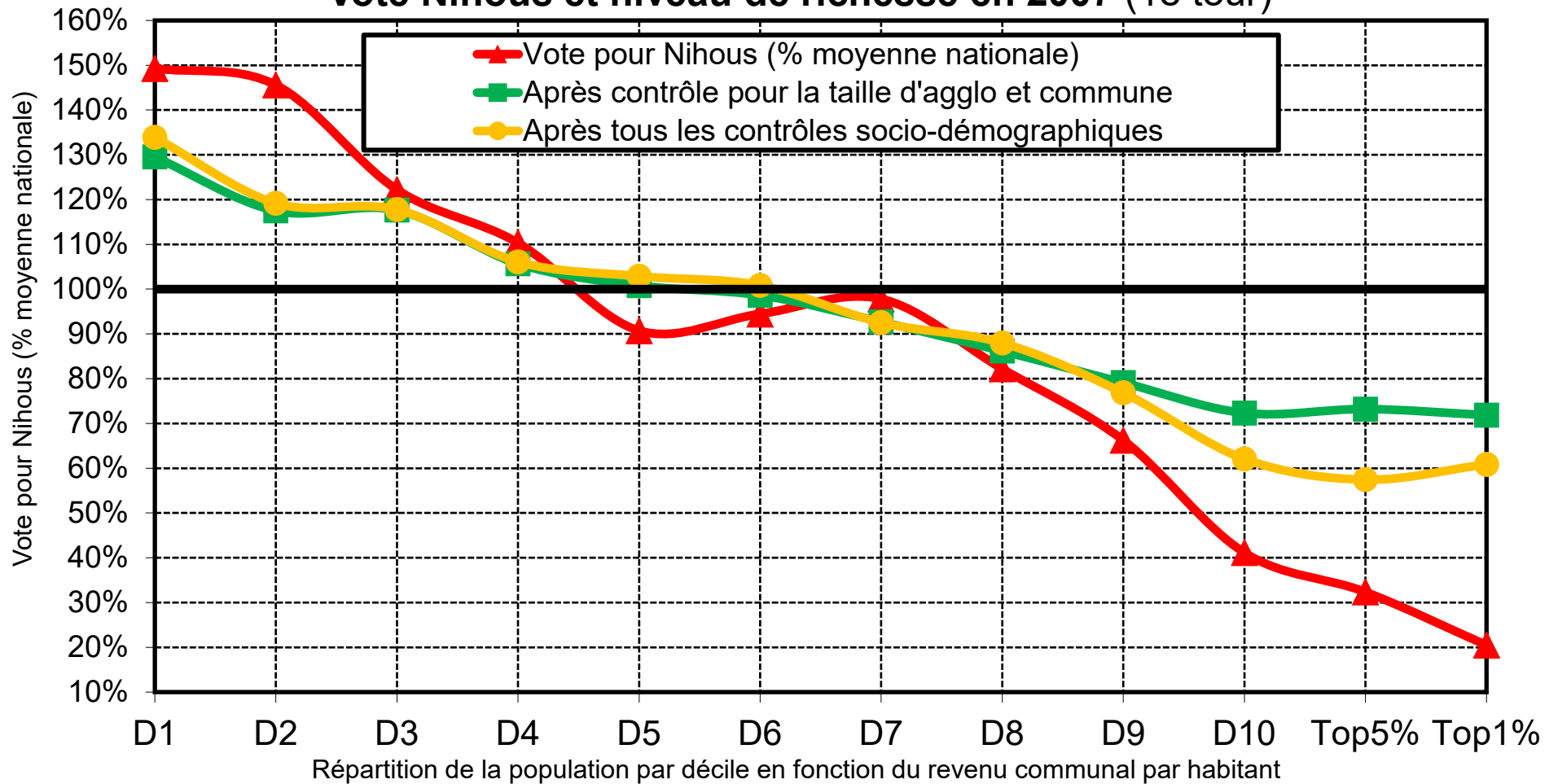
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9k).

Vote Voynet et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



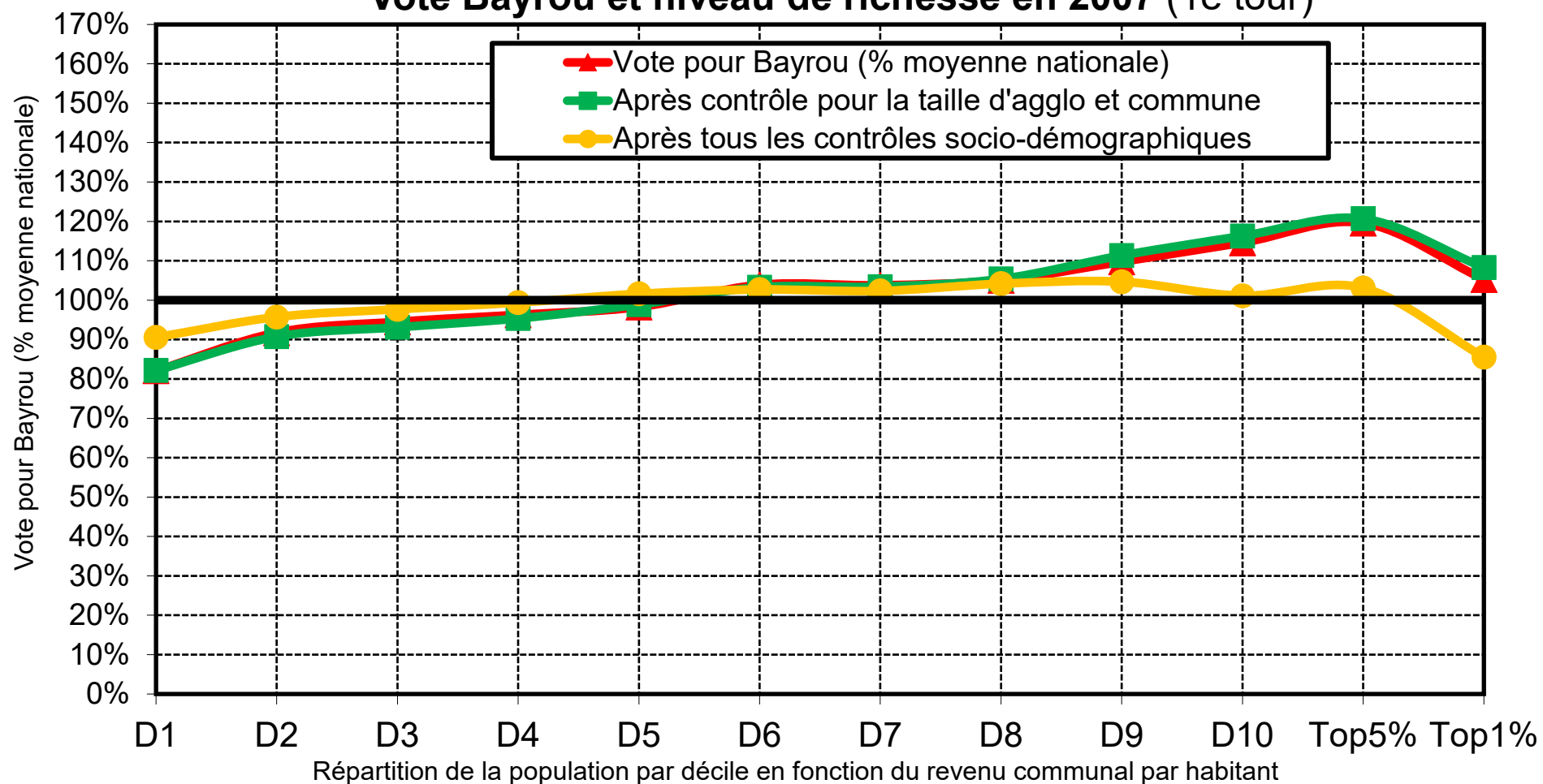
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9I).

Vote Nihous et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



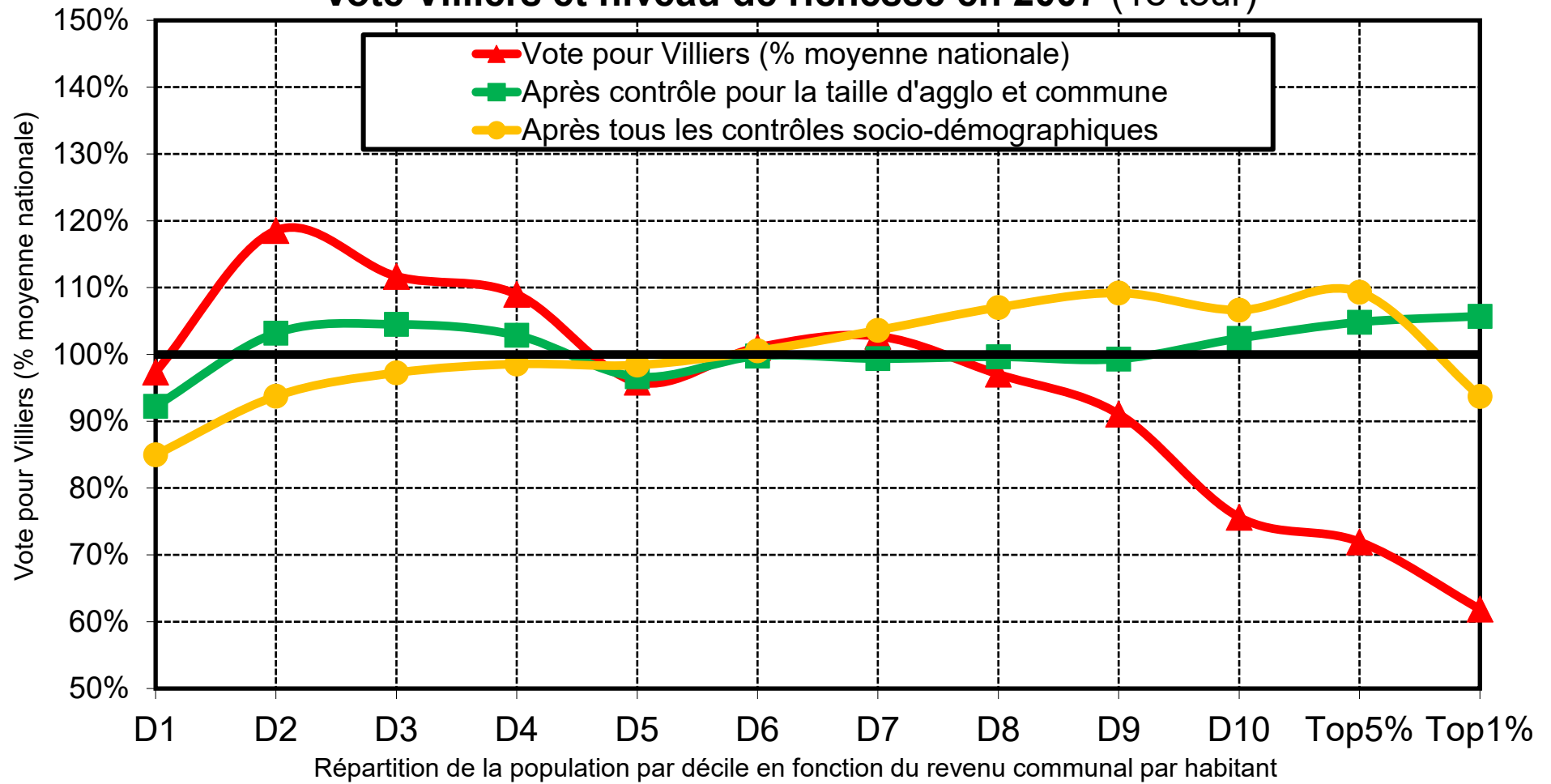
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9m).

Vote Bayrou et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



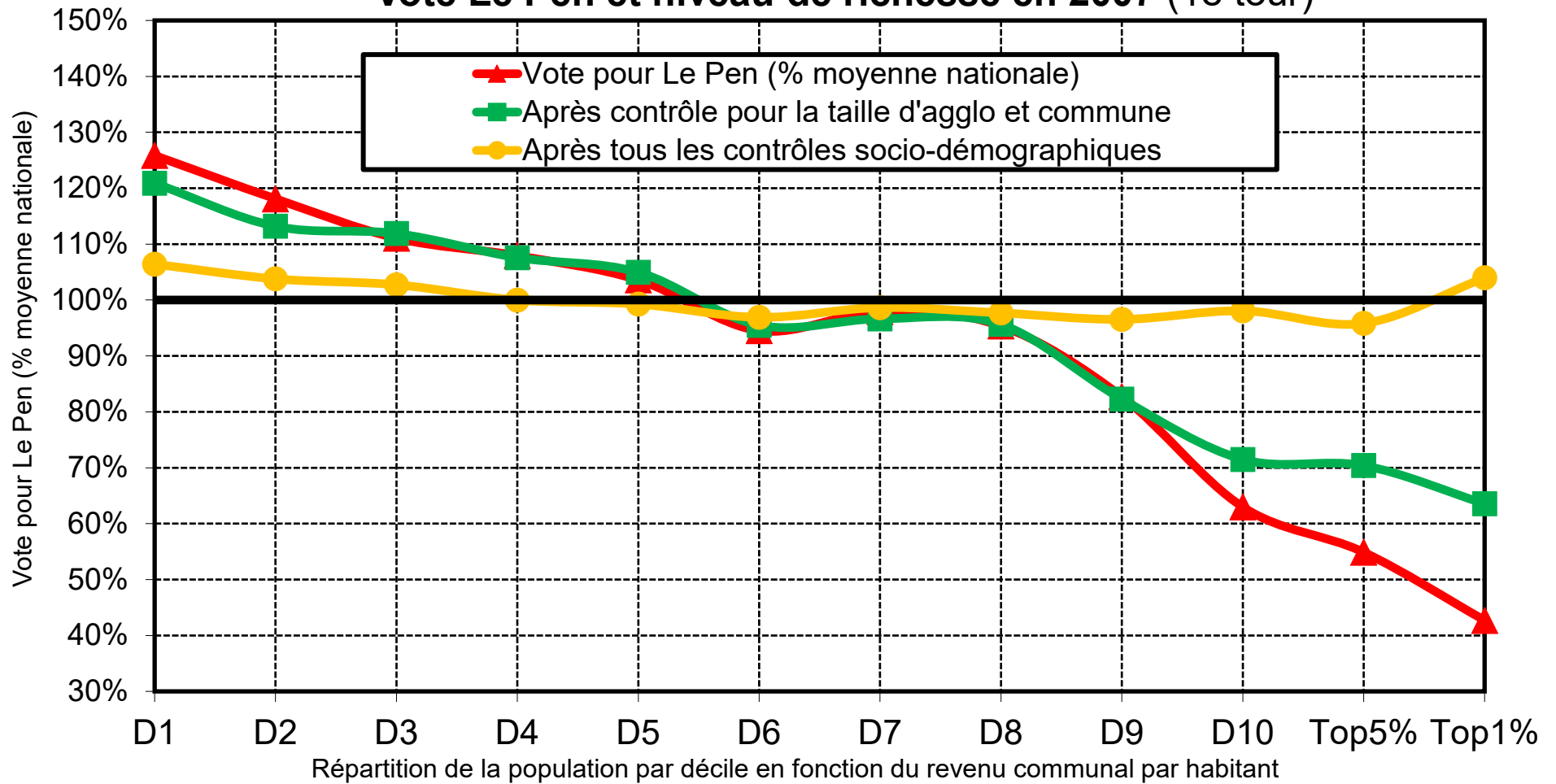
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9n).

Vote Villiers et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



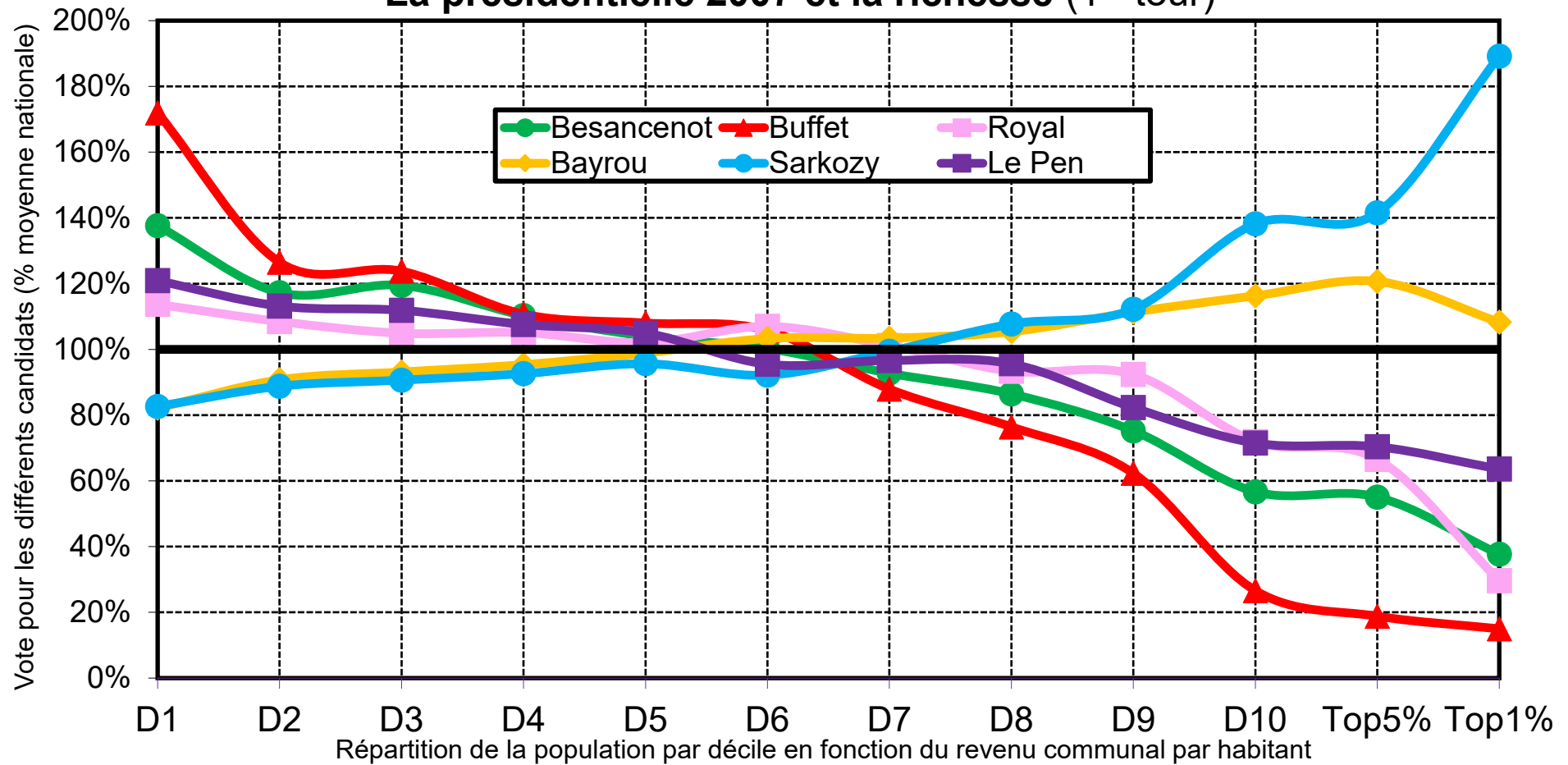
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9o).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2007 (1^e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9p).

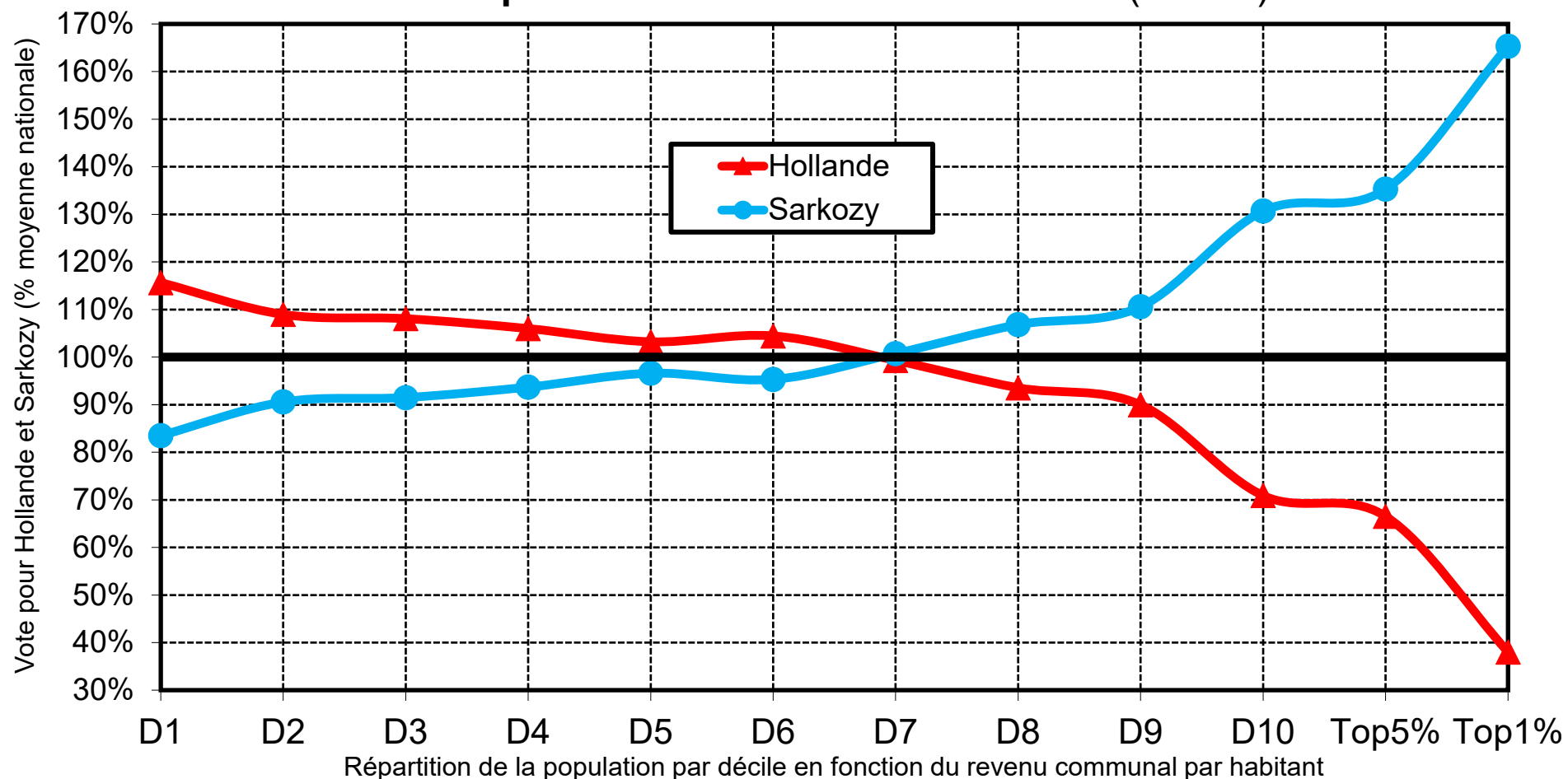
La présidentielle 2007 et la richesse (1^{er} tour)



Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2007, le vote Nicolas Sarkozy (UMP) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, plus fortement que le vote François Bayrou (Modem). Le vote Marie-George Buffet (PCF) décline très fortement avec le revenu, suivi des votes Olivier Besancenot (LCR), Ségolène Royal (PS) et Jean-Marie Le Pen (FN). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

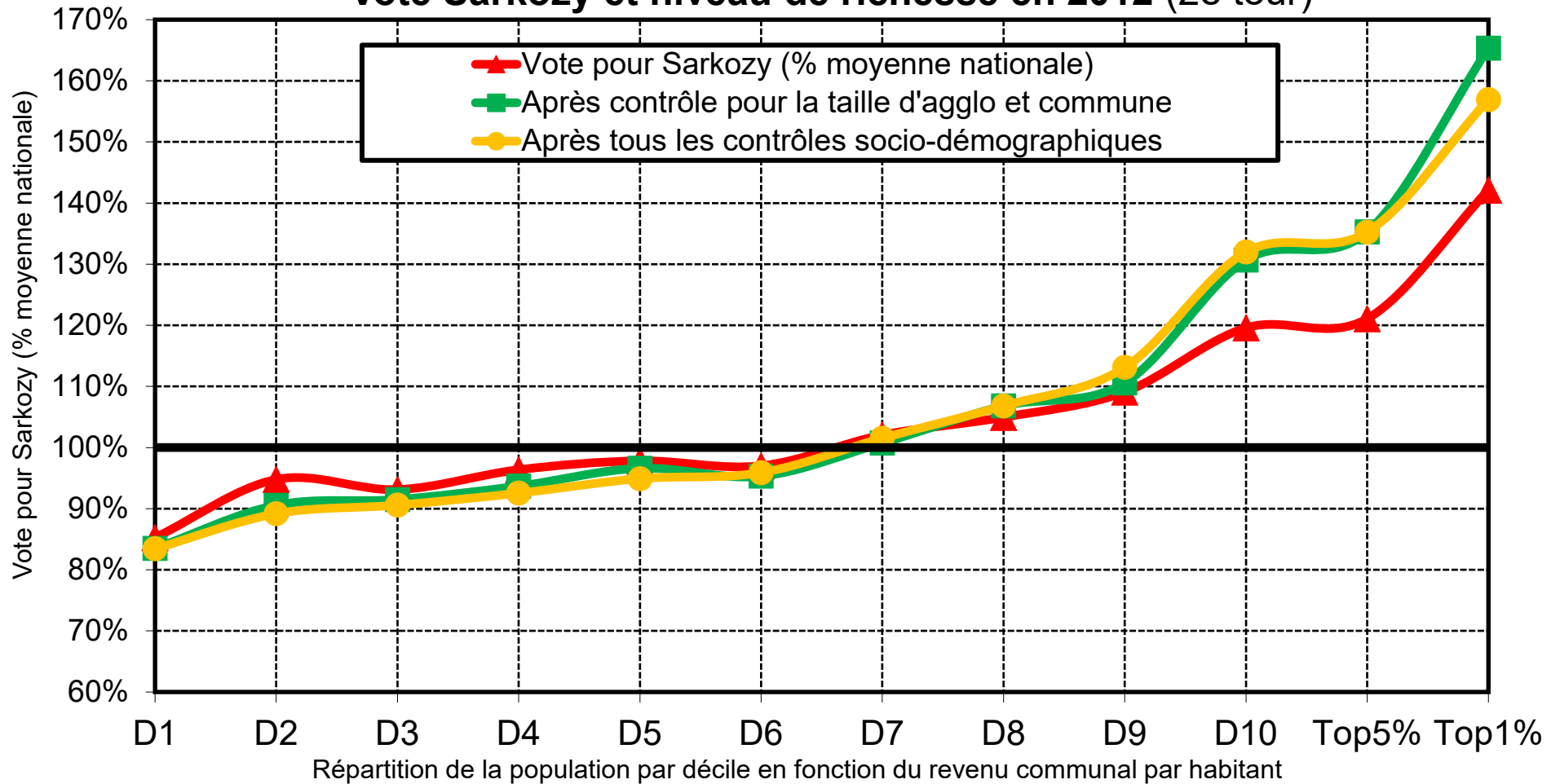
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.9q).

La présidentielle 2012 et la richesse (2^e tour)



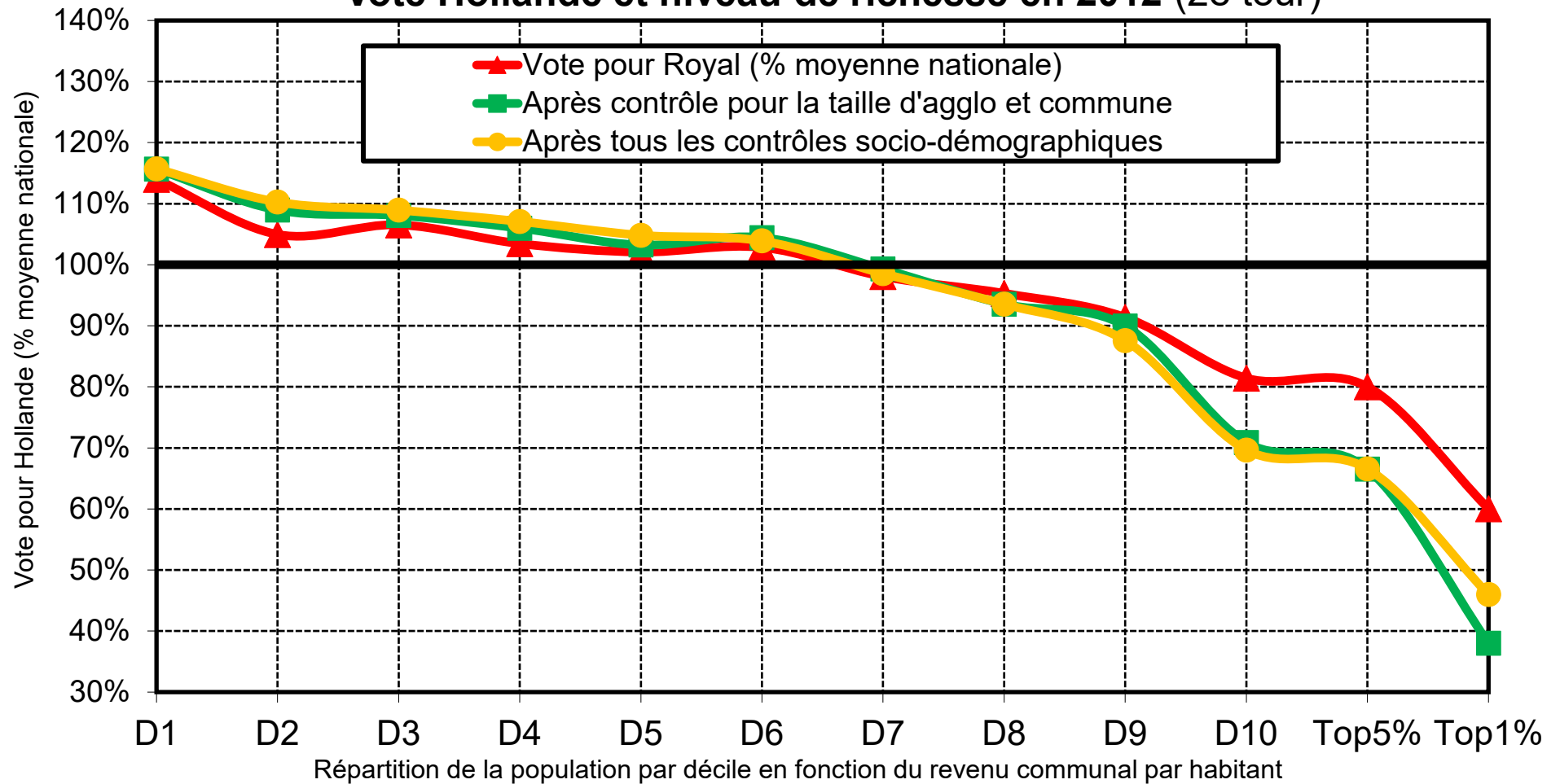
Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2012, le vote pour Nicolas Sarkozy (relativement à sa moyenne nationale) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, alors que l'inverse est vrai pour le vote François Hollande. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir uneshistoireduconfliptolitique.fr (graphique E3.10a).

Vote Sarkozy et niveau de richesse en 2012 (2e tour)



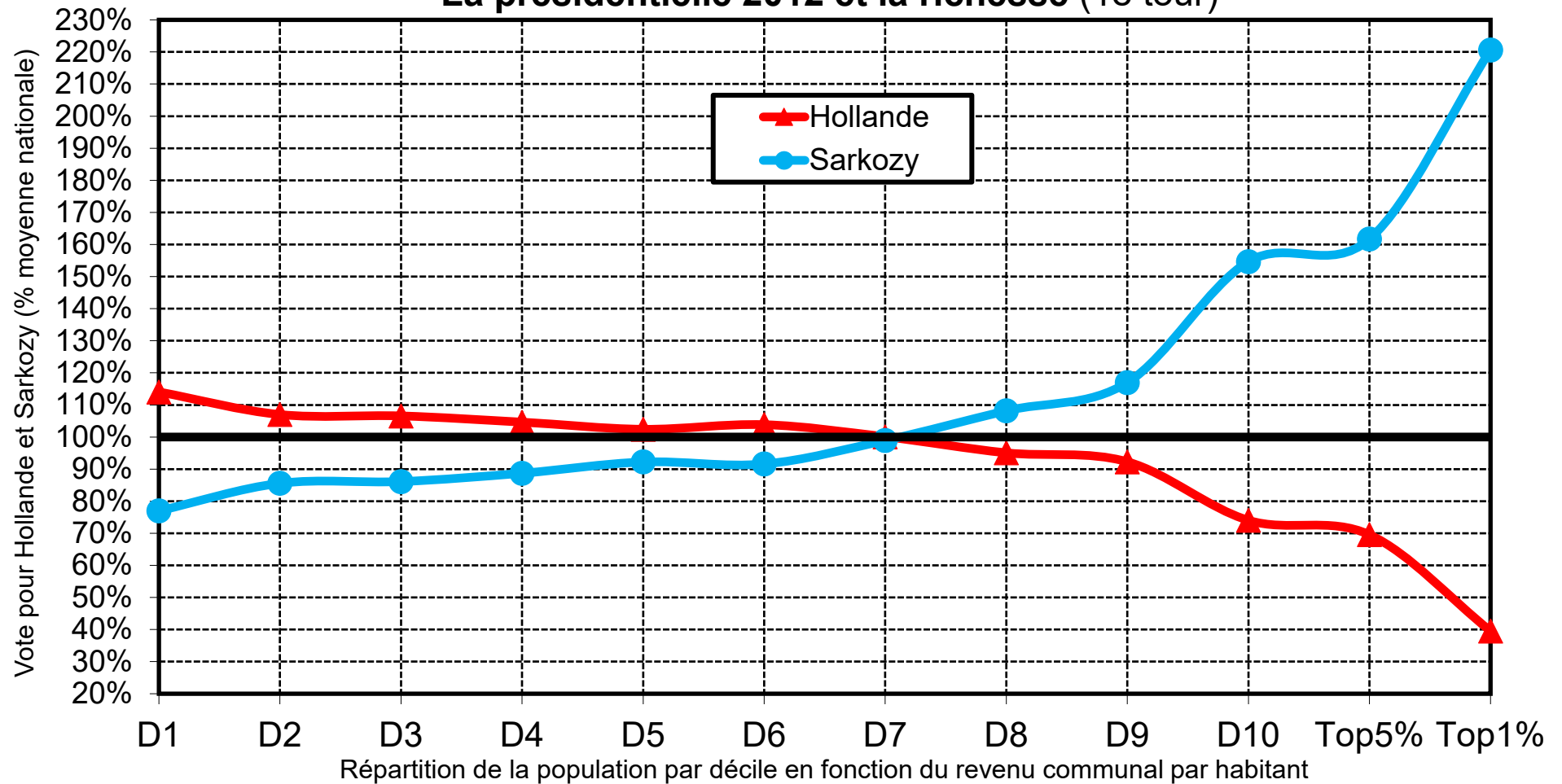
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10b).

Vote Hollande et niveau de richesse en 2012 (2e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10c).

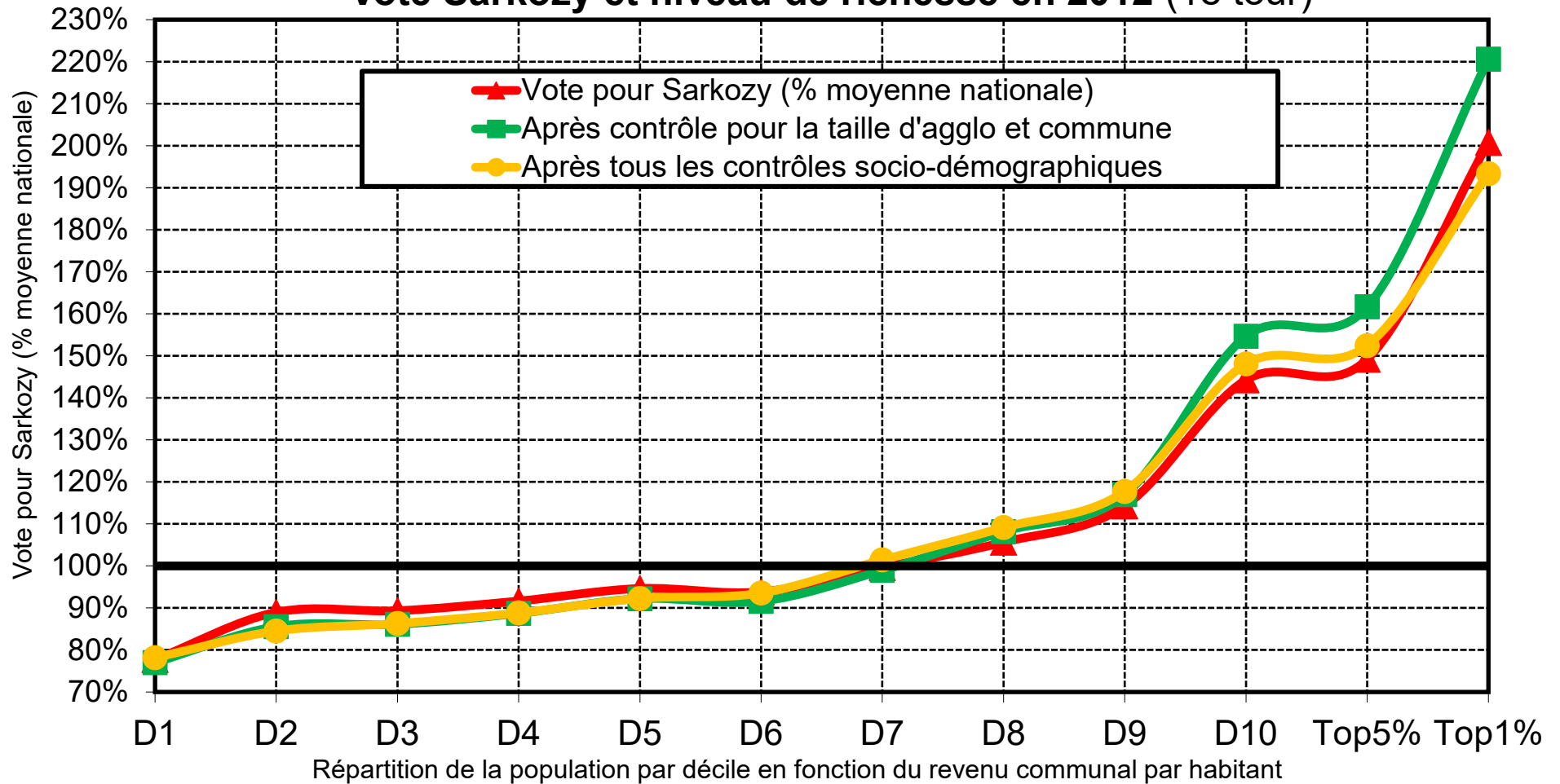
La présidentielle 2012 et la richesse (1e tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

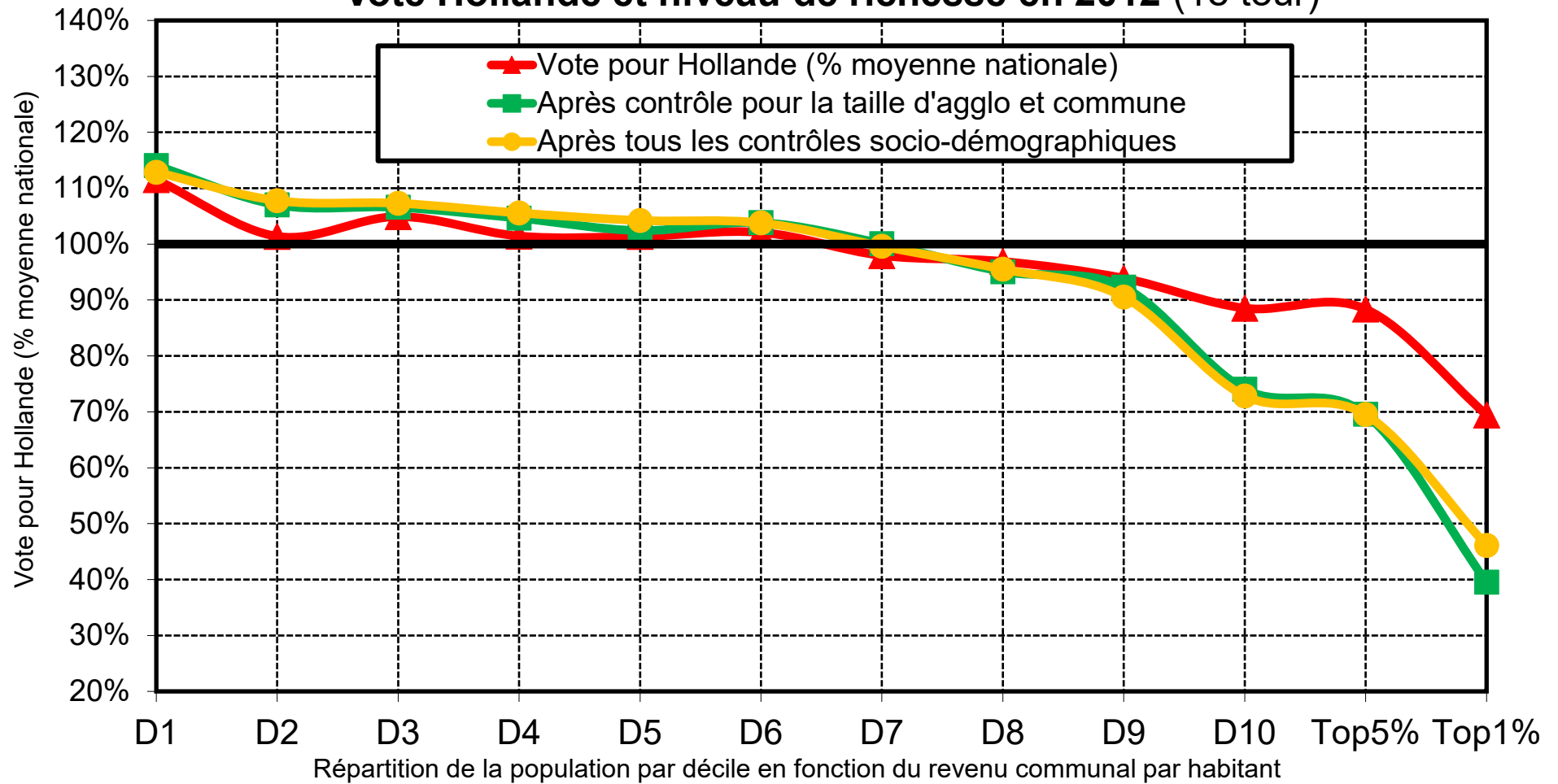
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10d)

Vote Sarkozy et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



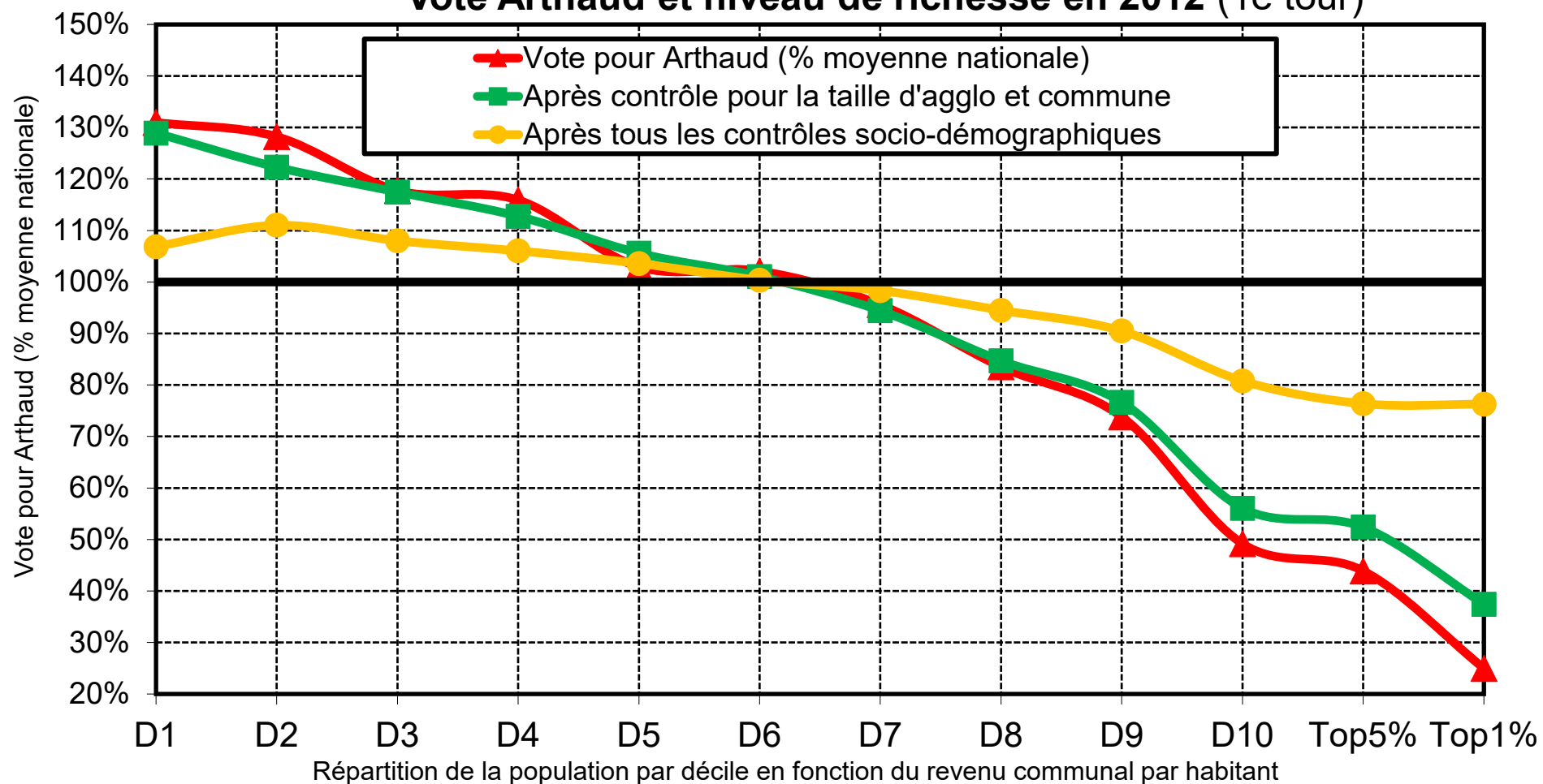
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10e).

Vote Hollande et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



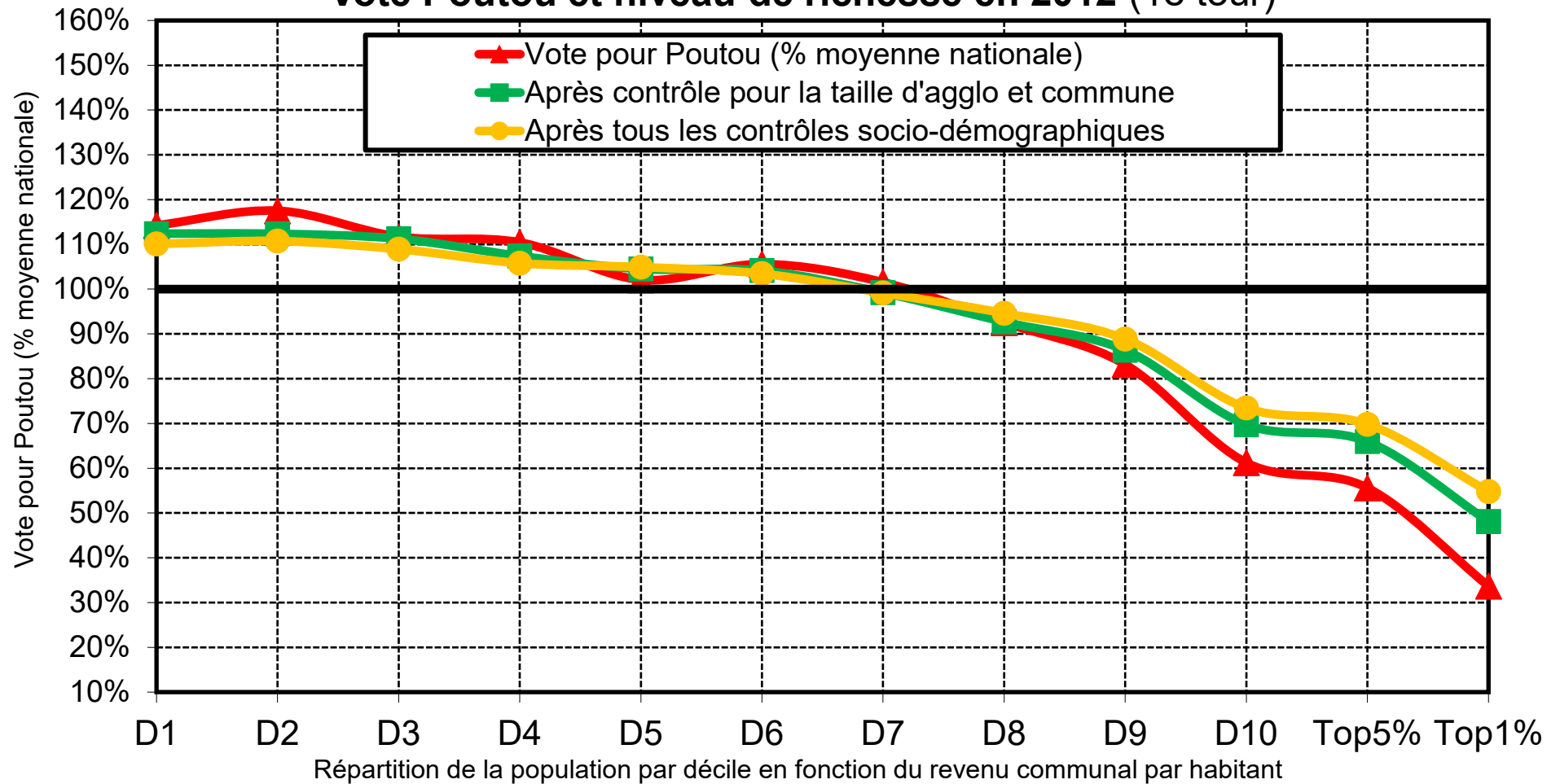
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10f).

Vote Arthaud et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



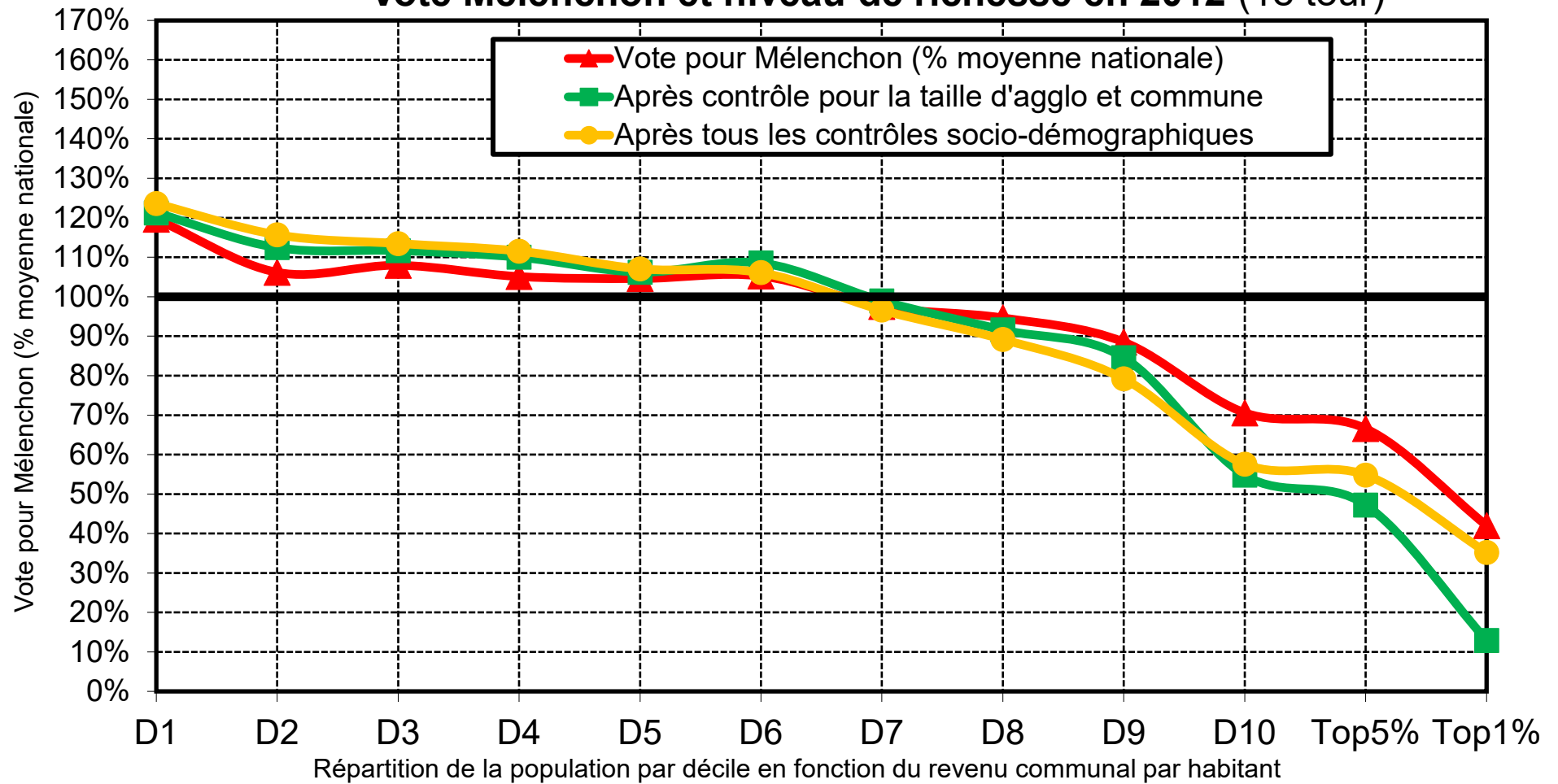
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10g).

Vote Poutou et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



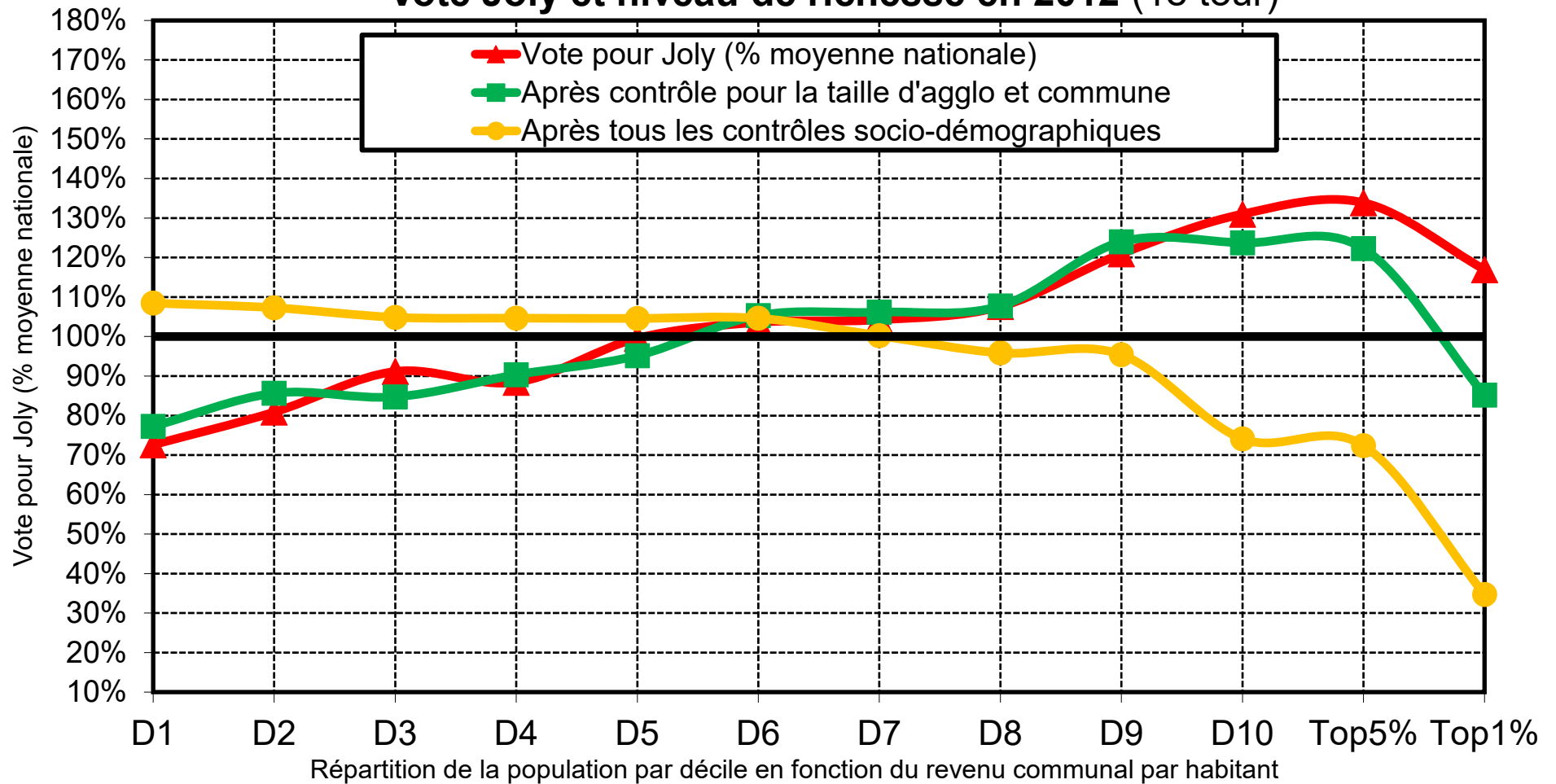
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10h).

Vote Mélenchon et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



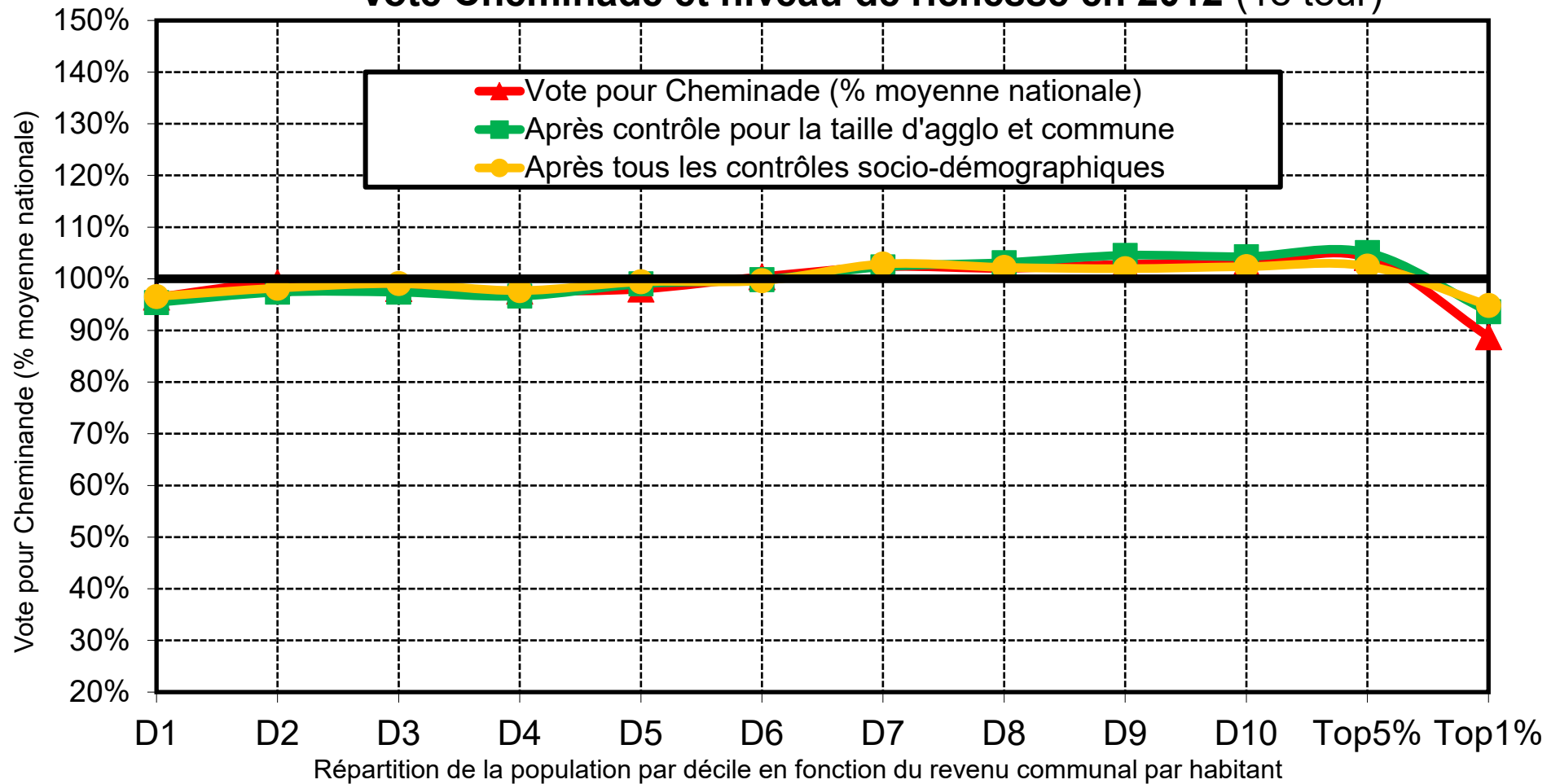
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10i).

Vote Joly et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



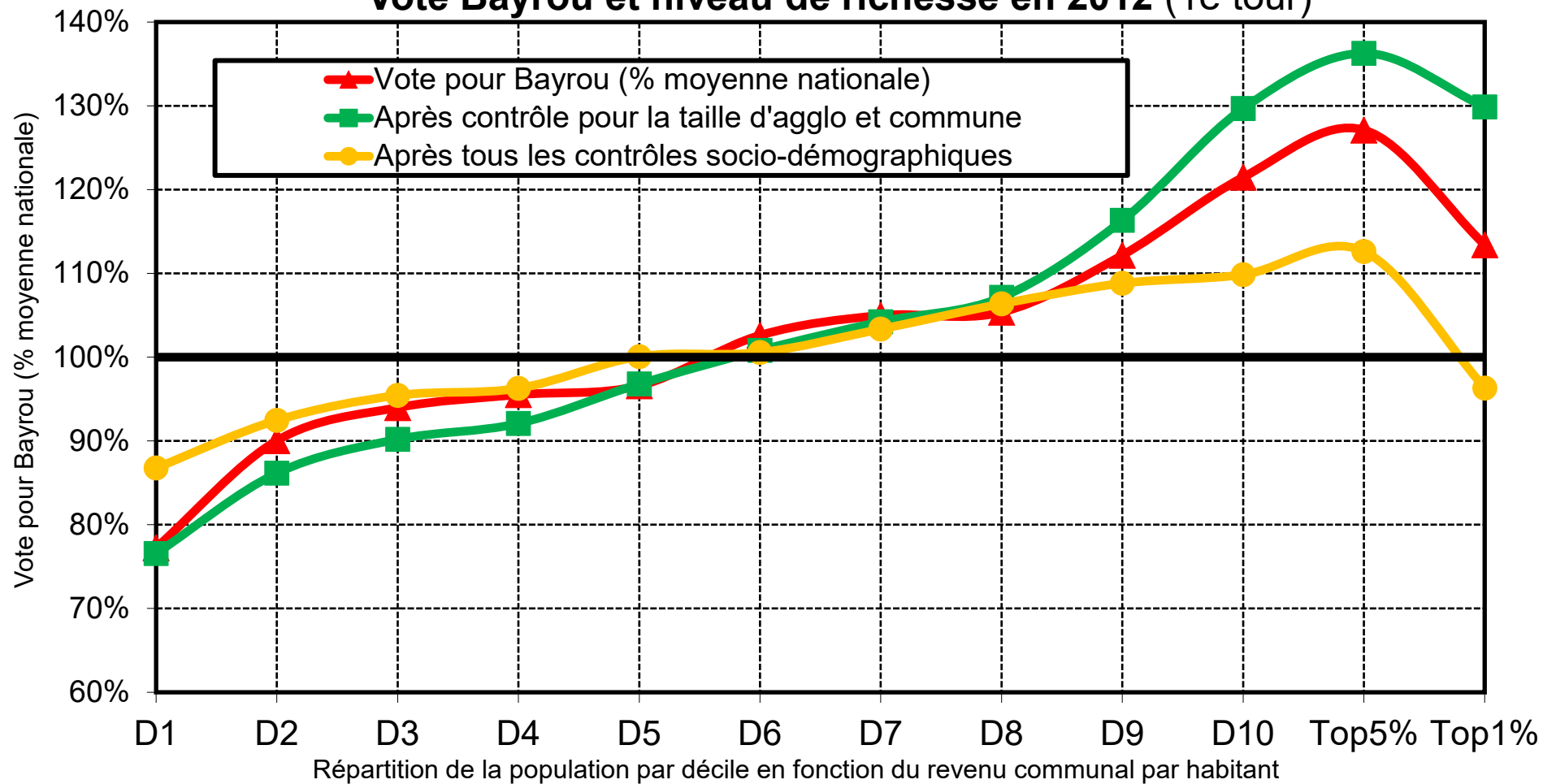
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10j).

Vote Cheminade et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



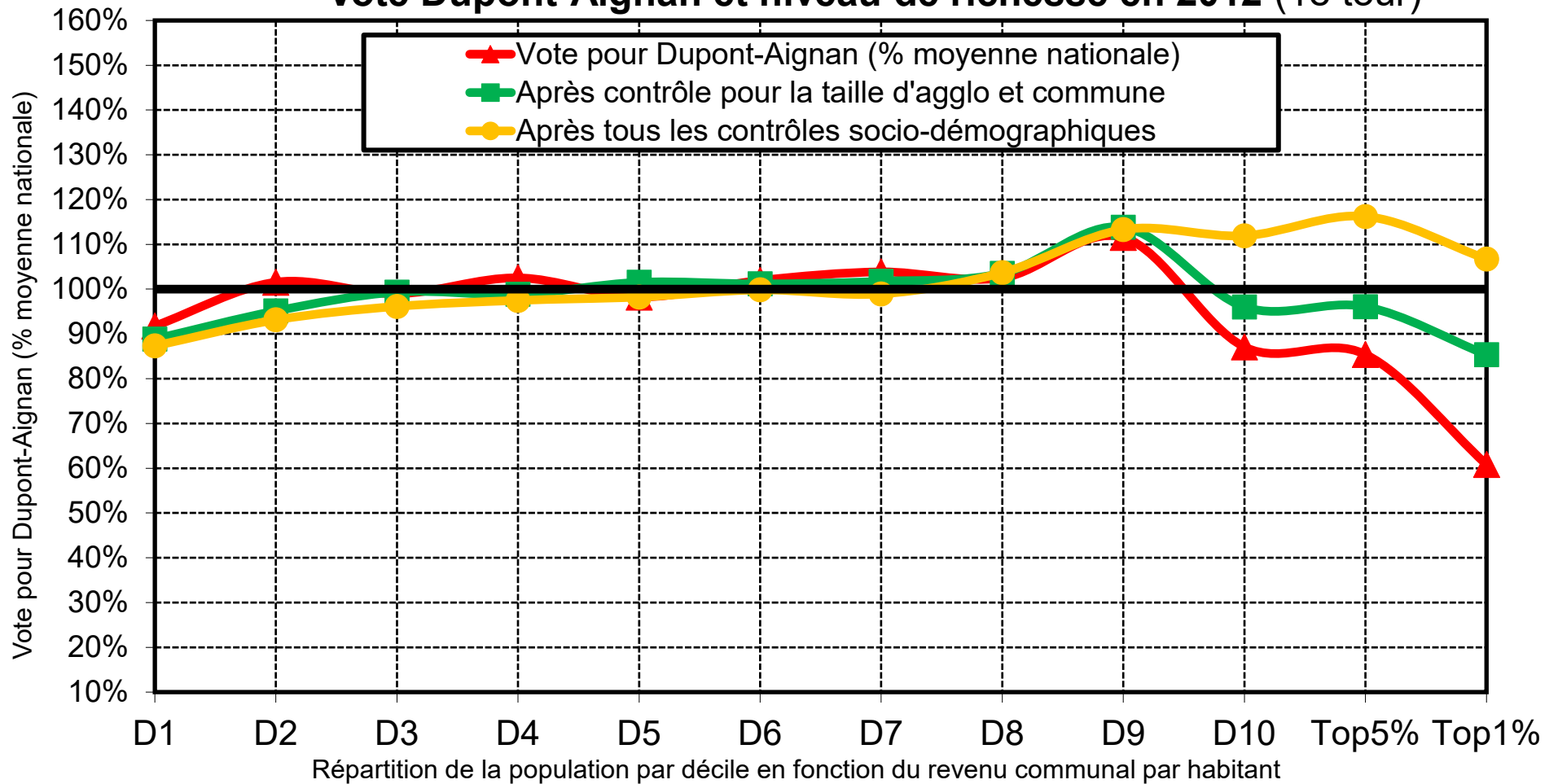
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10k).

Vote Bayrou et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



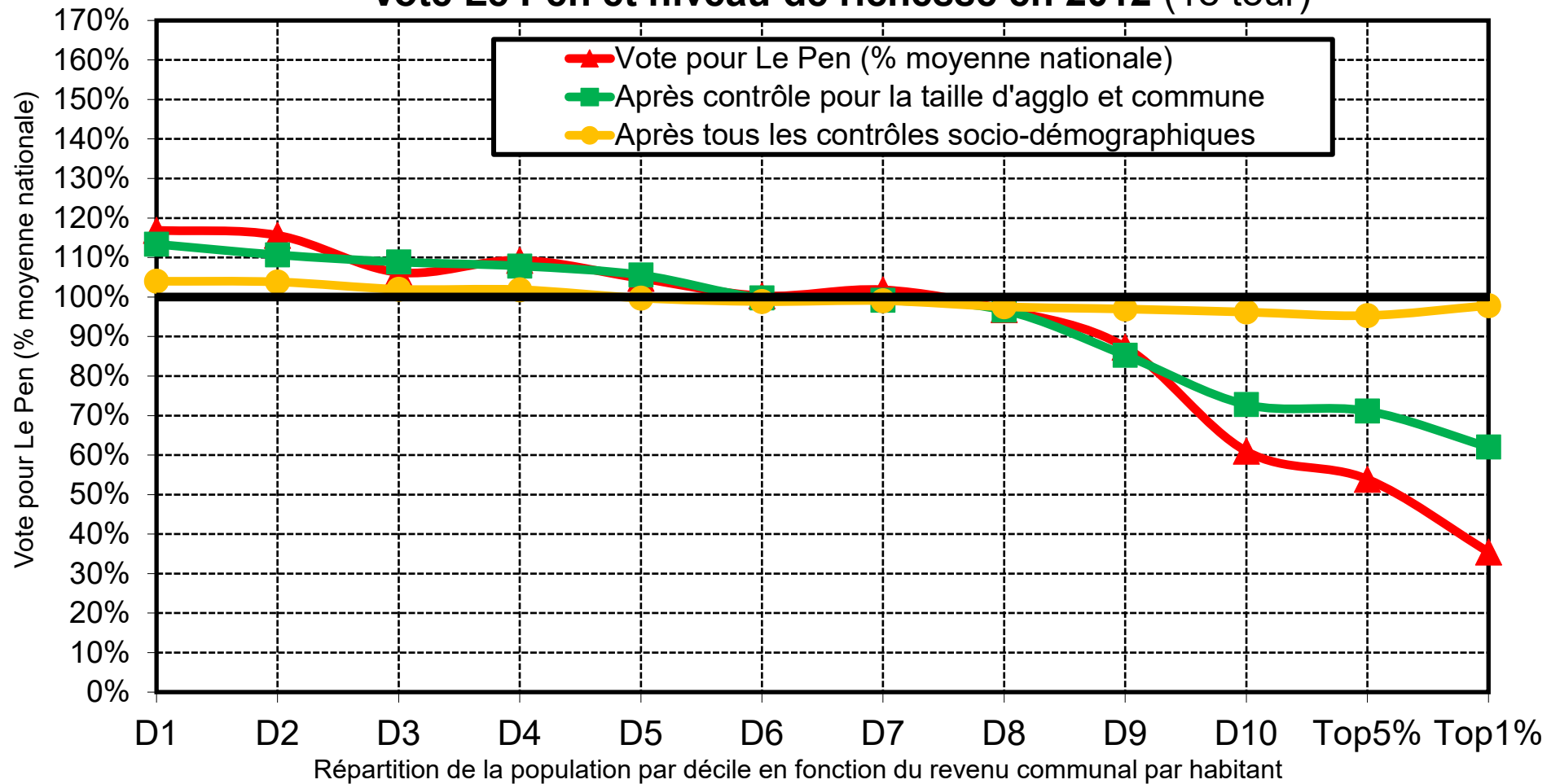
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10I).

Vote Dupont-Aignan et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



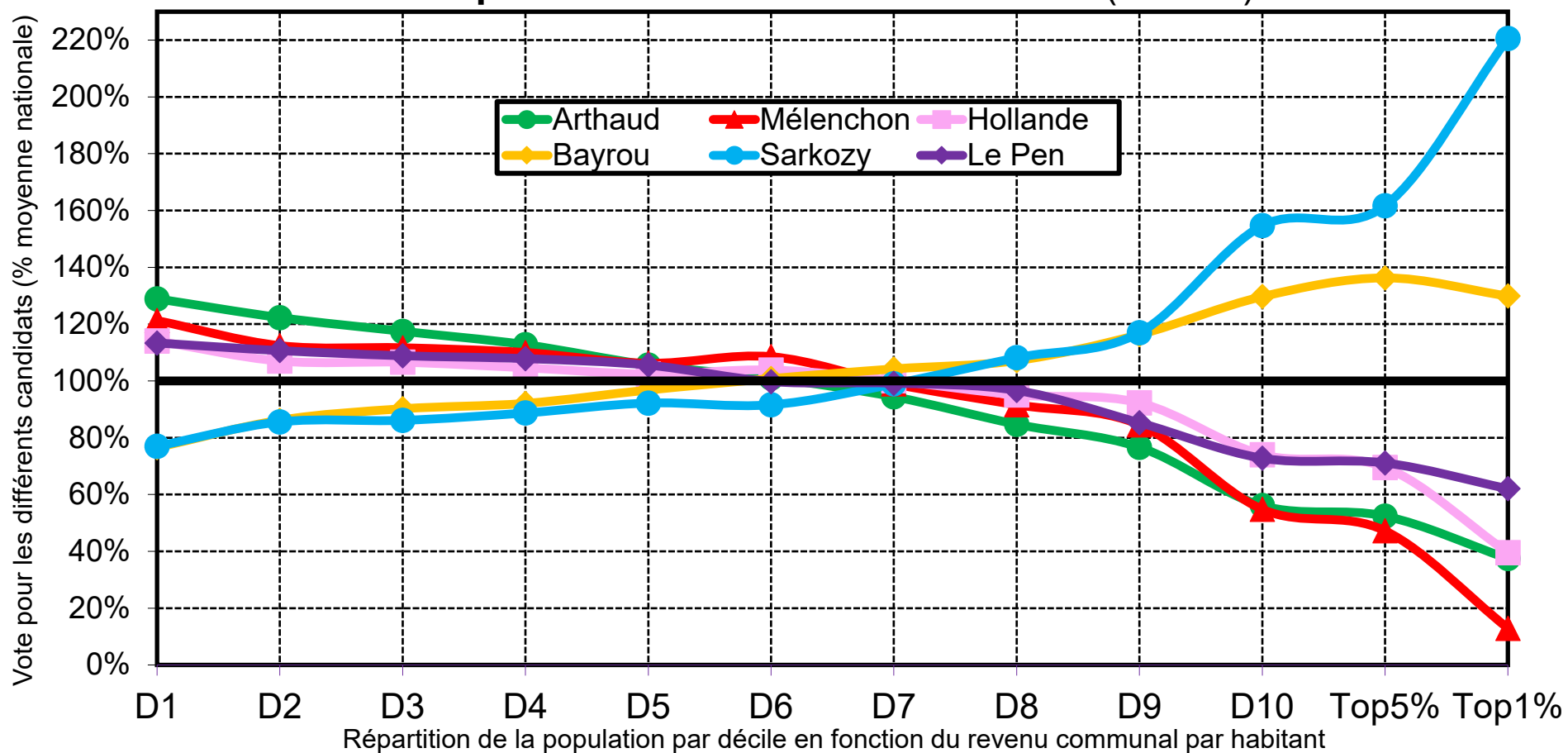
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10m).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2012 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10n).

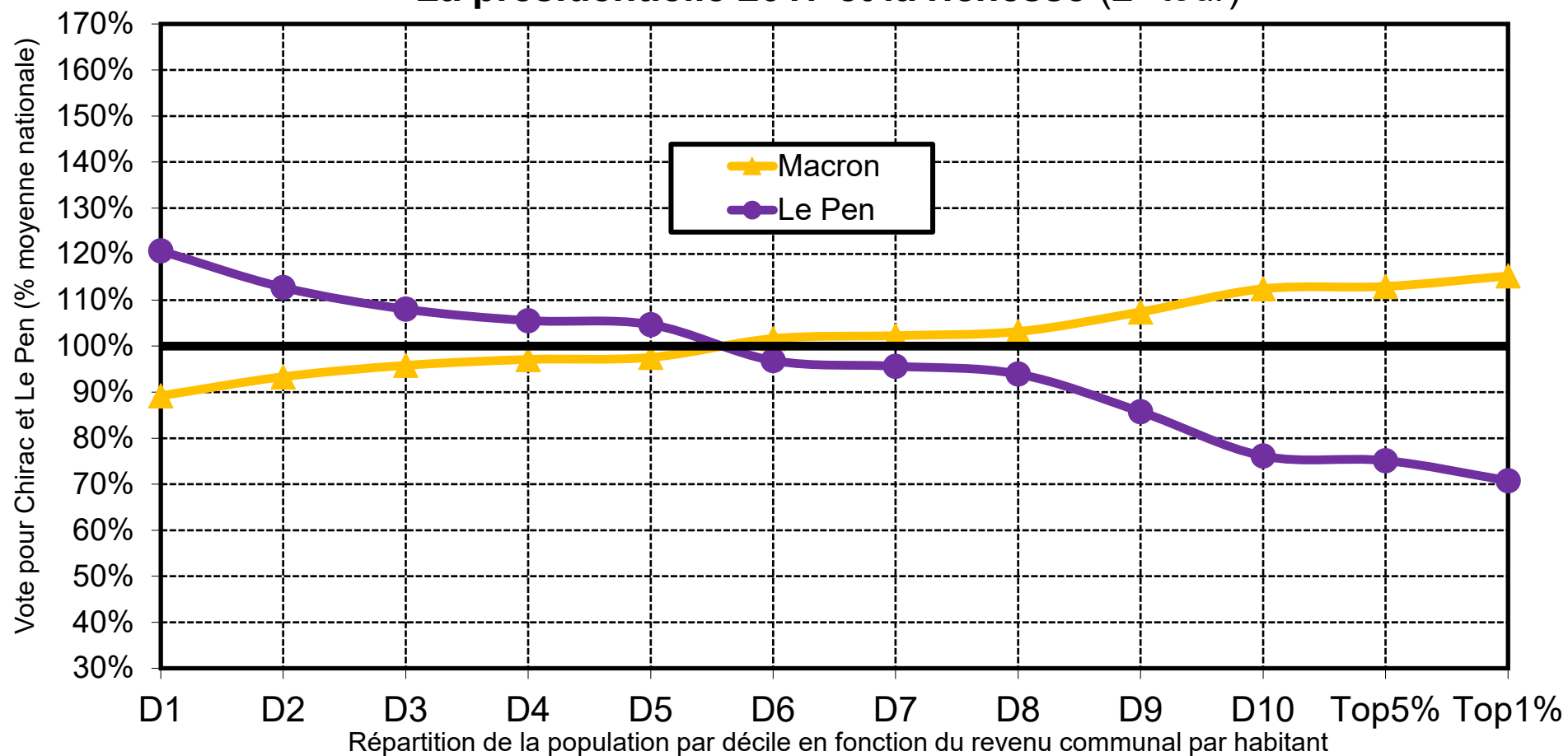
La présidentielle 2012 et la richesse (1^{er} tour)



Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2012, le vote Nicolas Sarkozy (UMP) augmente avec le niveau de revenu moyen de la commune, notamment au sommet de la répartition, plus fortement que le vote François Bayrou (Modem). Les votes Nathalie Arthaud (LO) et Jean-Luc Mélenchon (FG) déclinent fortement avec le revenu, suivi des votes François Hollande (PS) et Marine Le Pen (FN). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

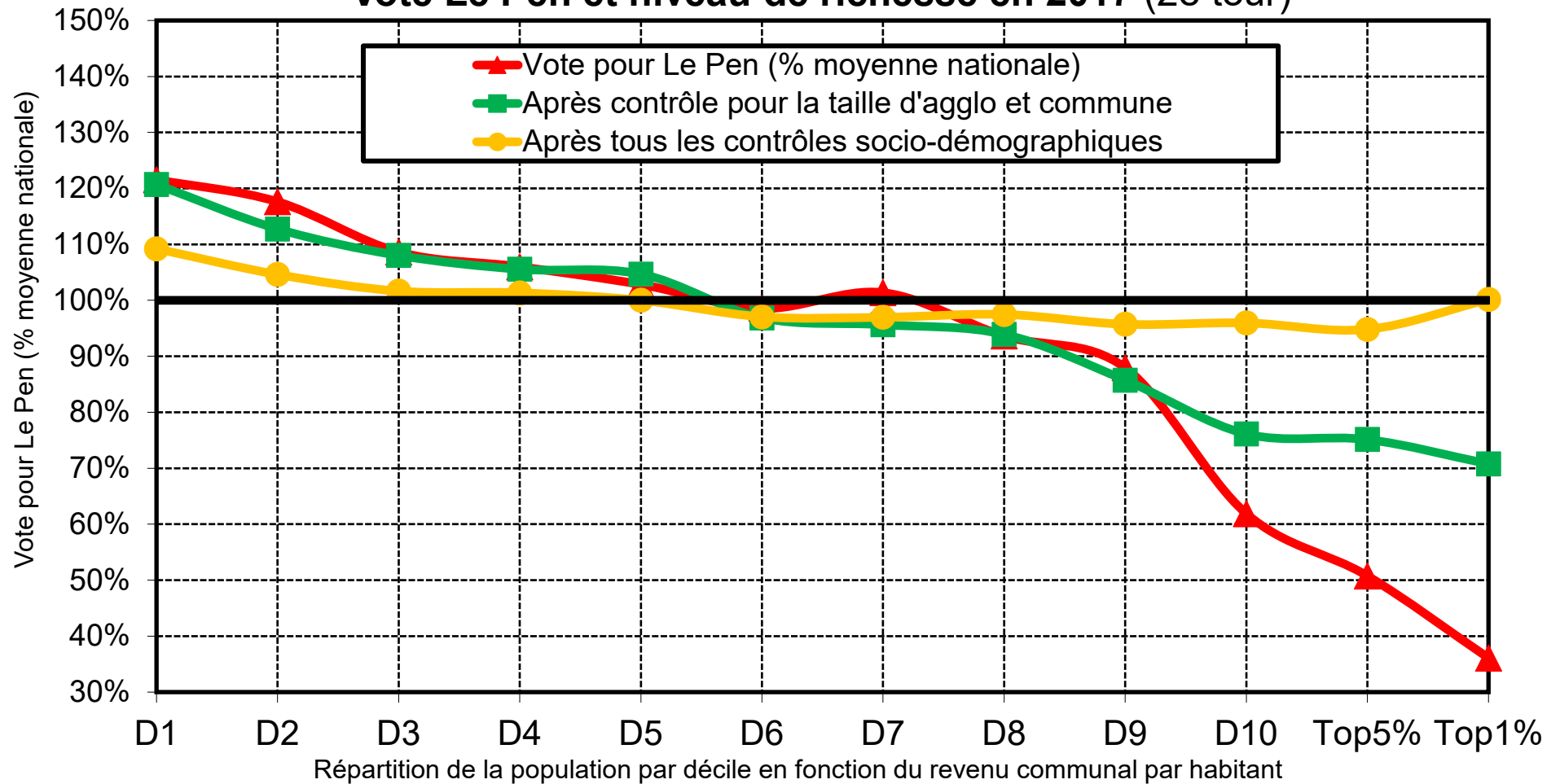
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.10o).

La présidentielle 2017 et la richesse (2^e tour)



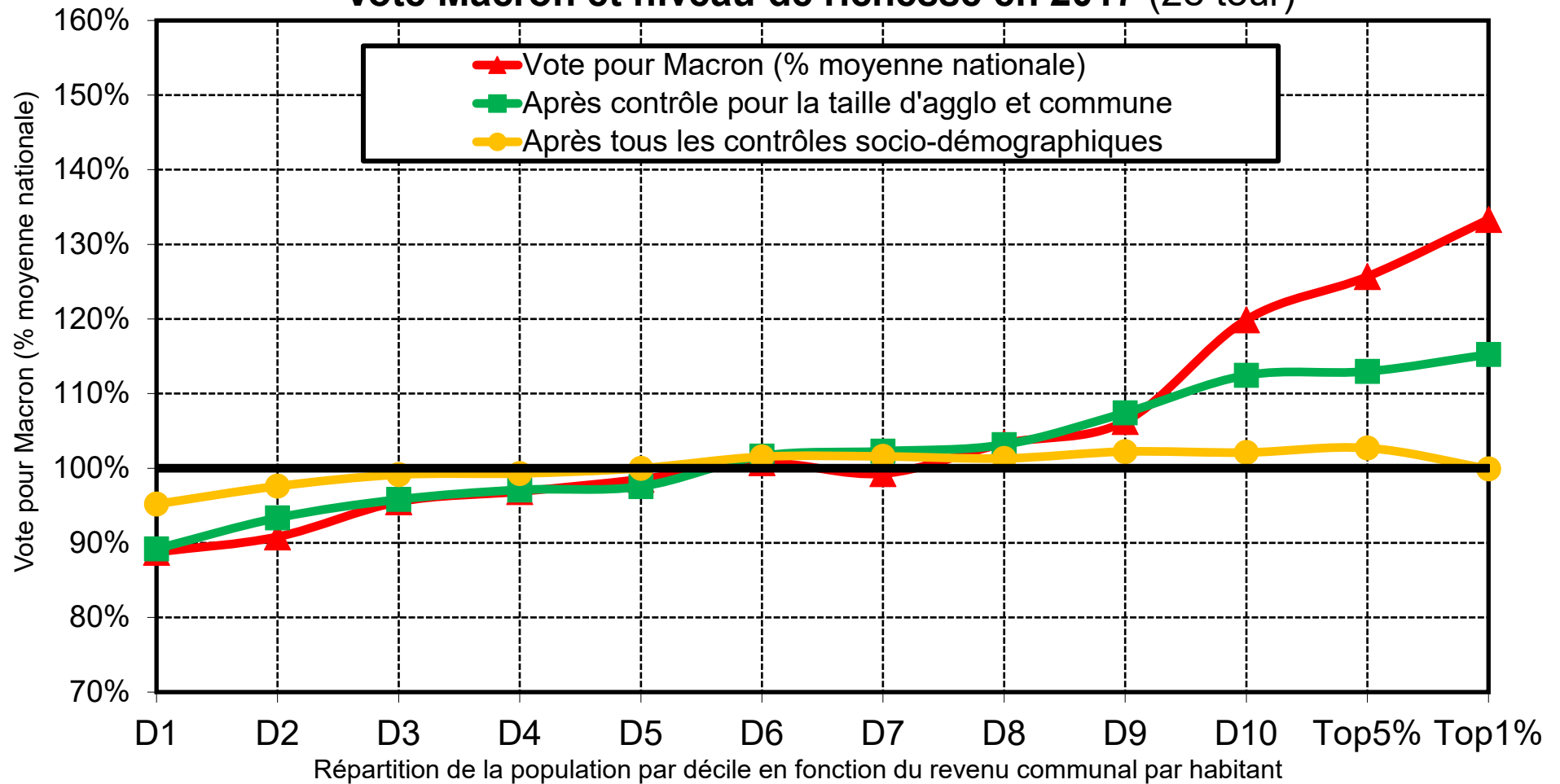
Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2017, le vote pour Emmanuel Macron (relativement à sa moyenne nationale) progresse régulièrement avec le revenu moyen de la commune, alors que le vote pour Marine Le Pen diminue régulièrement. Les profils de vote sont moins marqués que lors des seconds tours gauche-droite précédents mais tendent à s'en rapprocher. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11a).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2017 (2e tour)



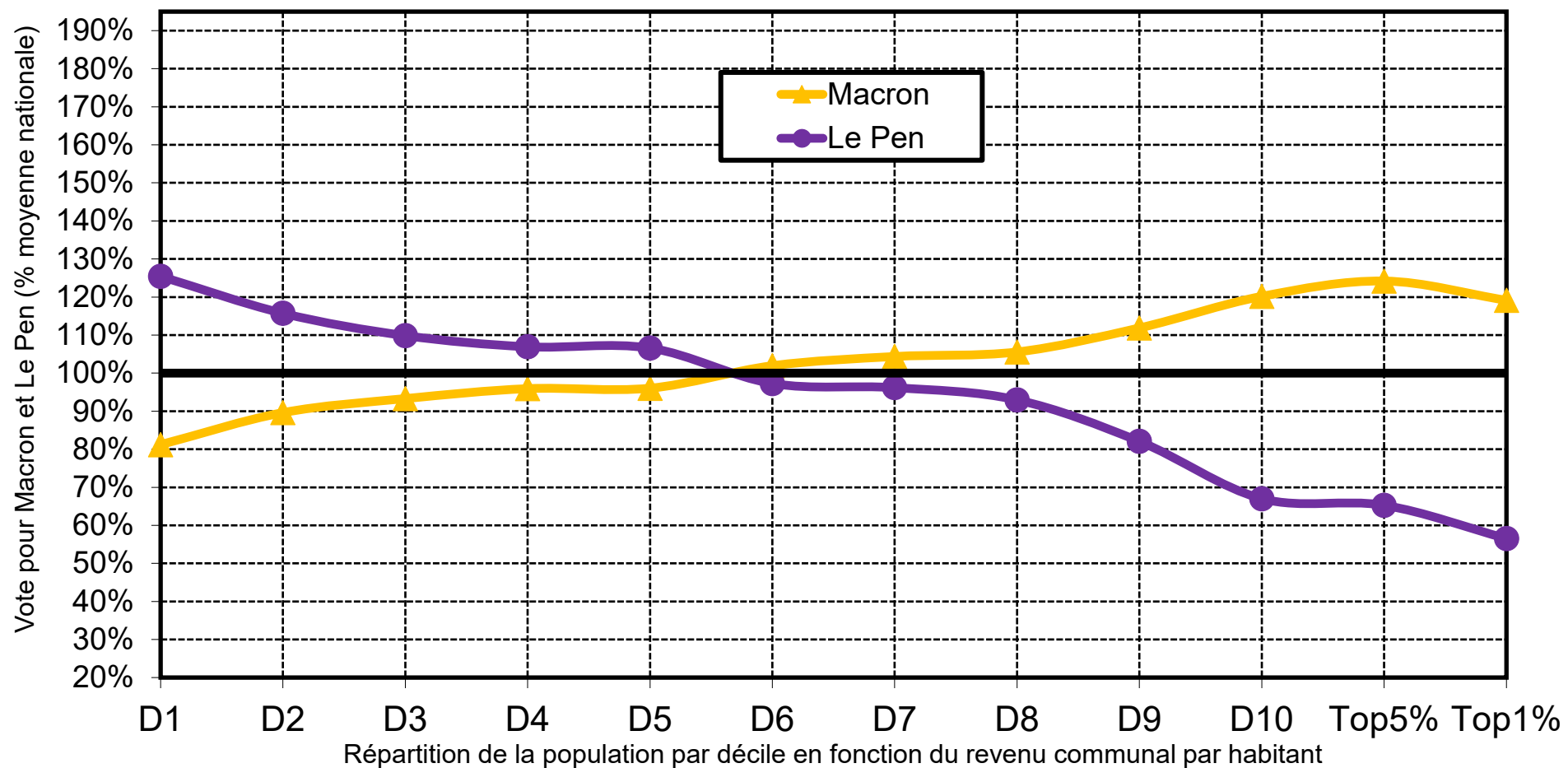
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11b).

Vote Macron et niveau de richesse en 2017 (2e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11c).

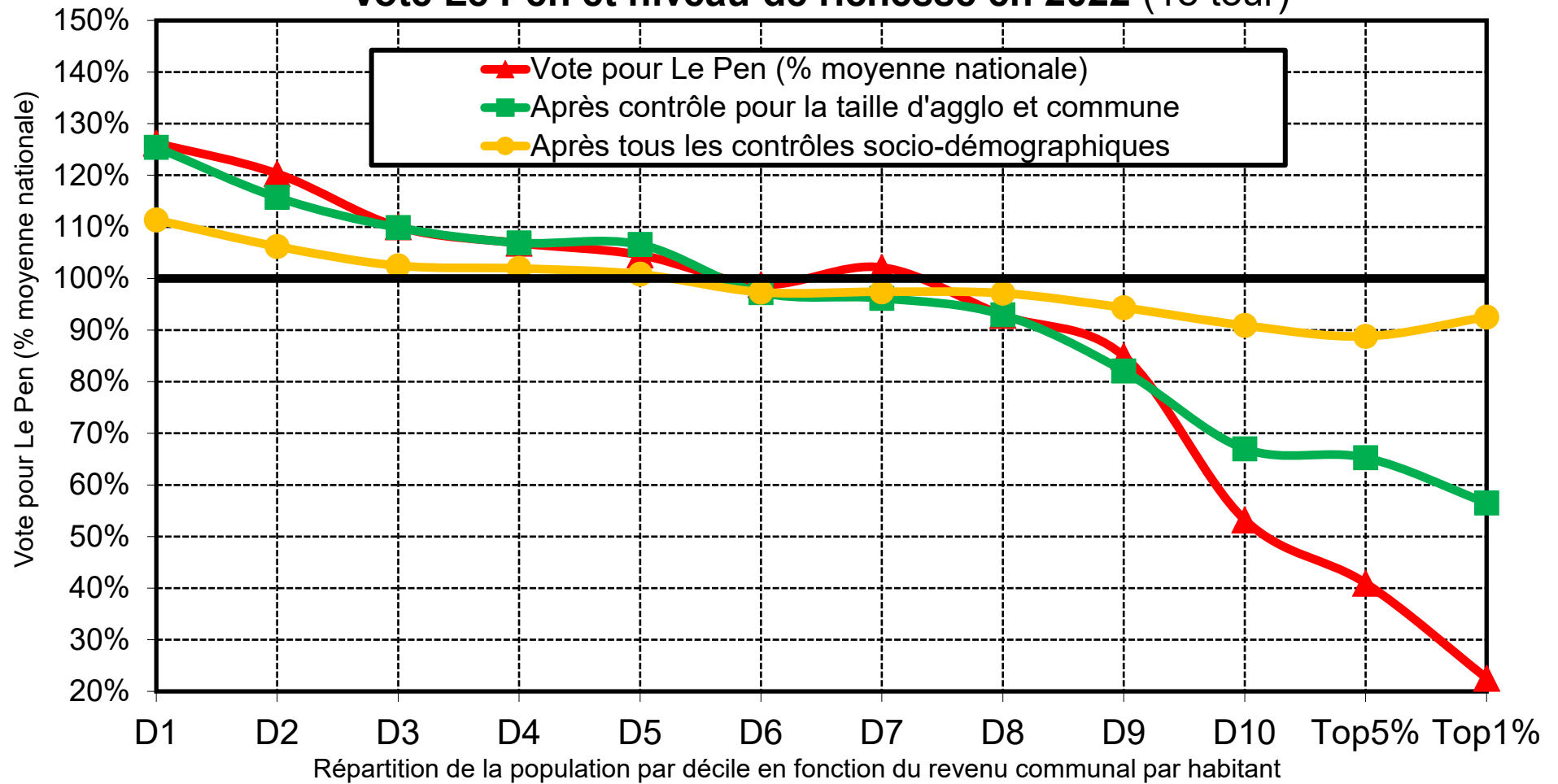
La présidentielle 2017 et la richesse: Macron-Le Pen (1e tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

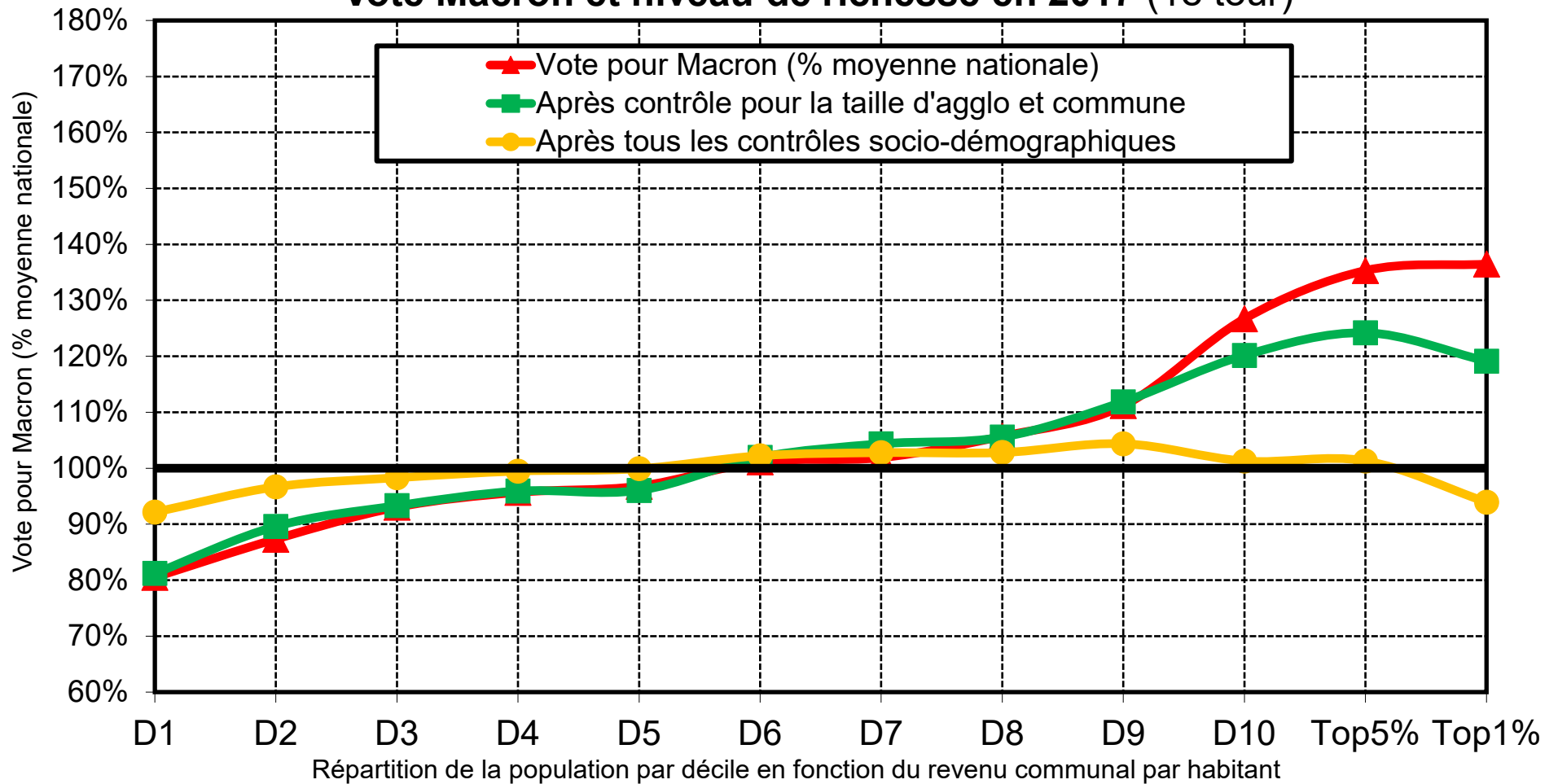
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11d)

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



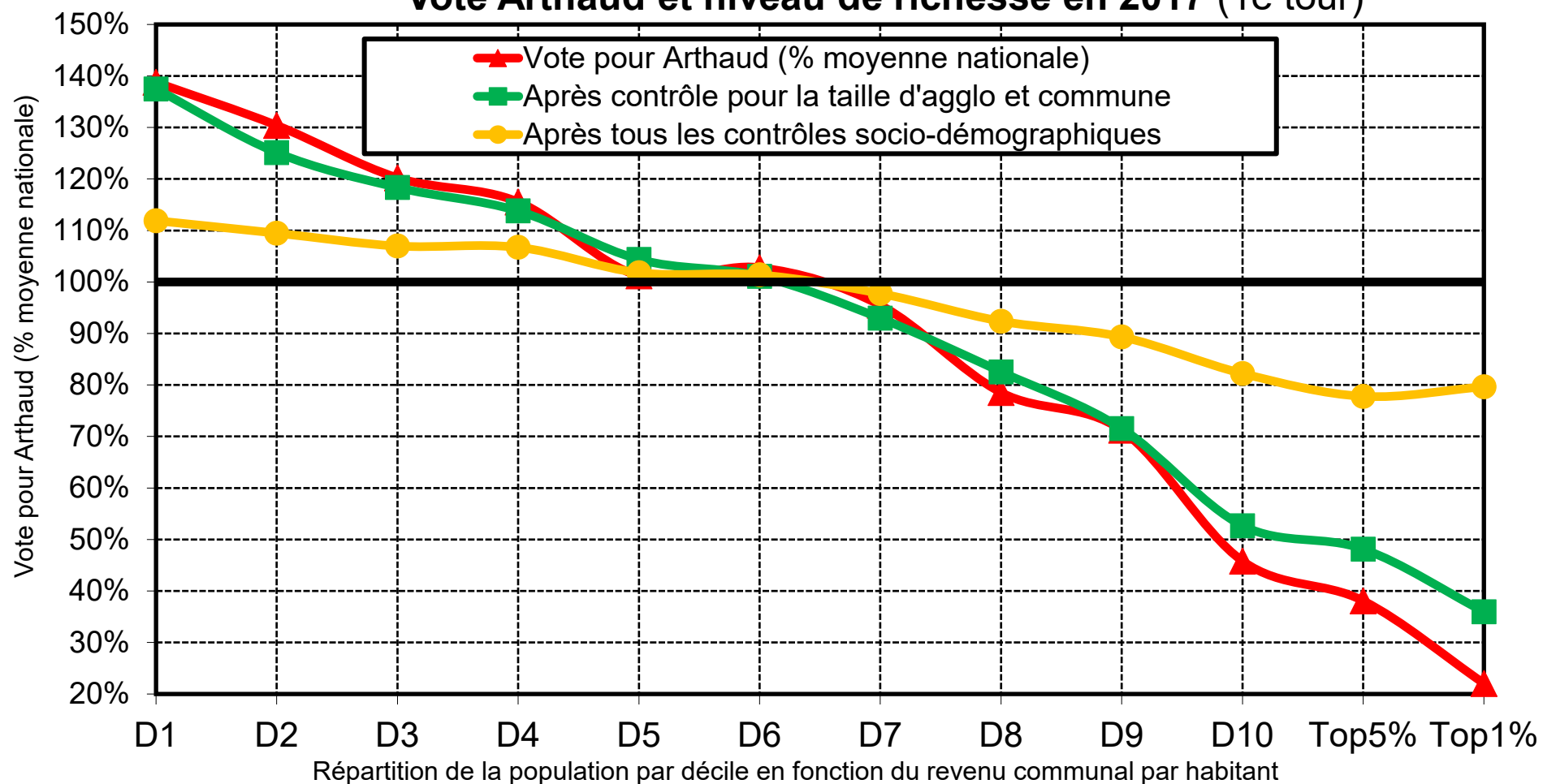
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11e).

Vote Macron et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



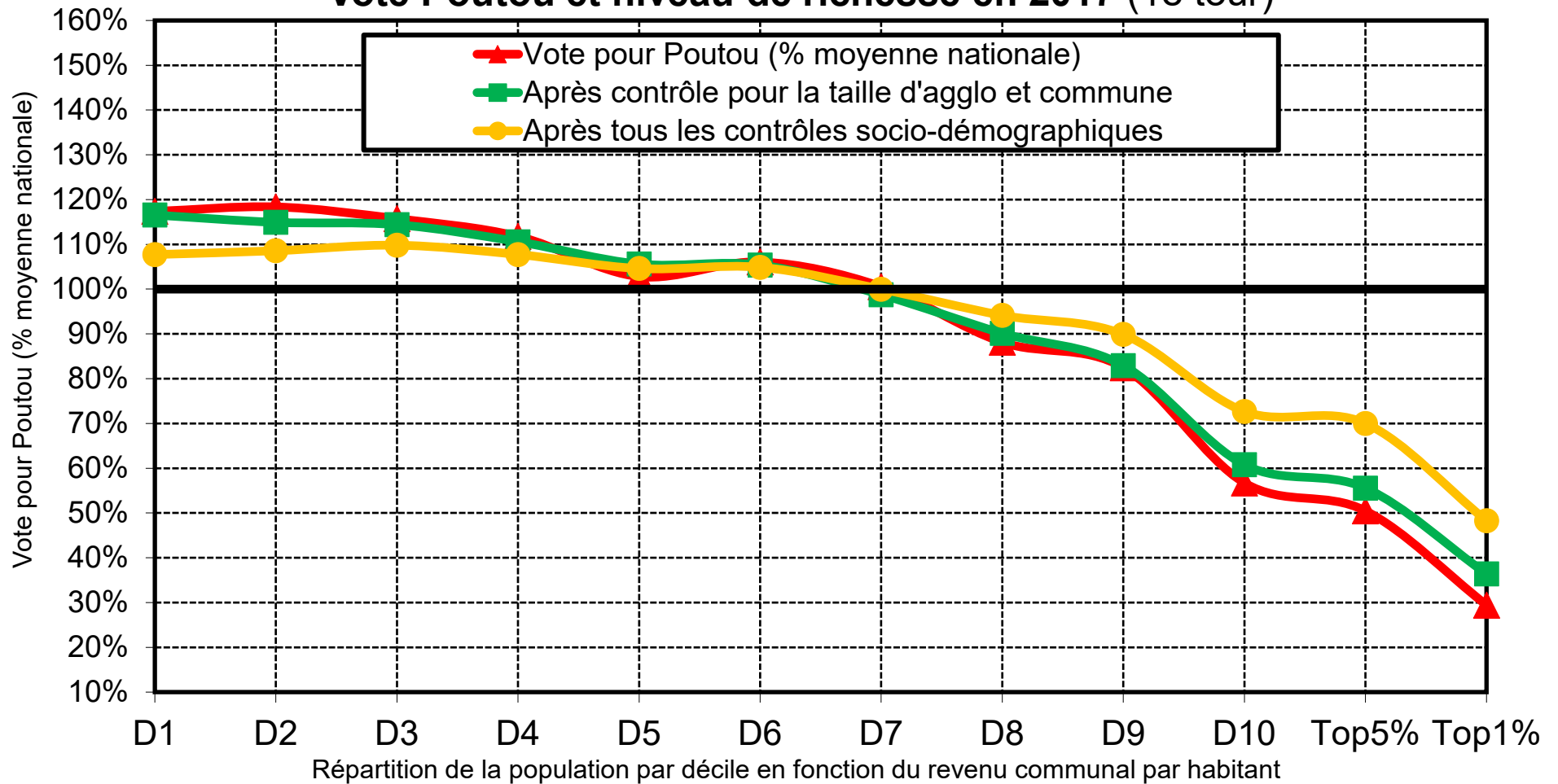
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11f).

Vote Arthaud et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



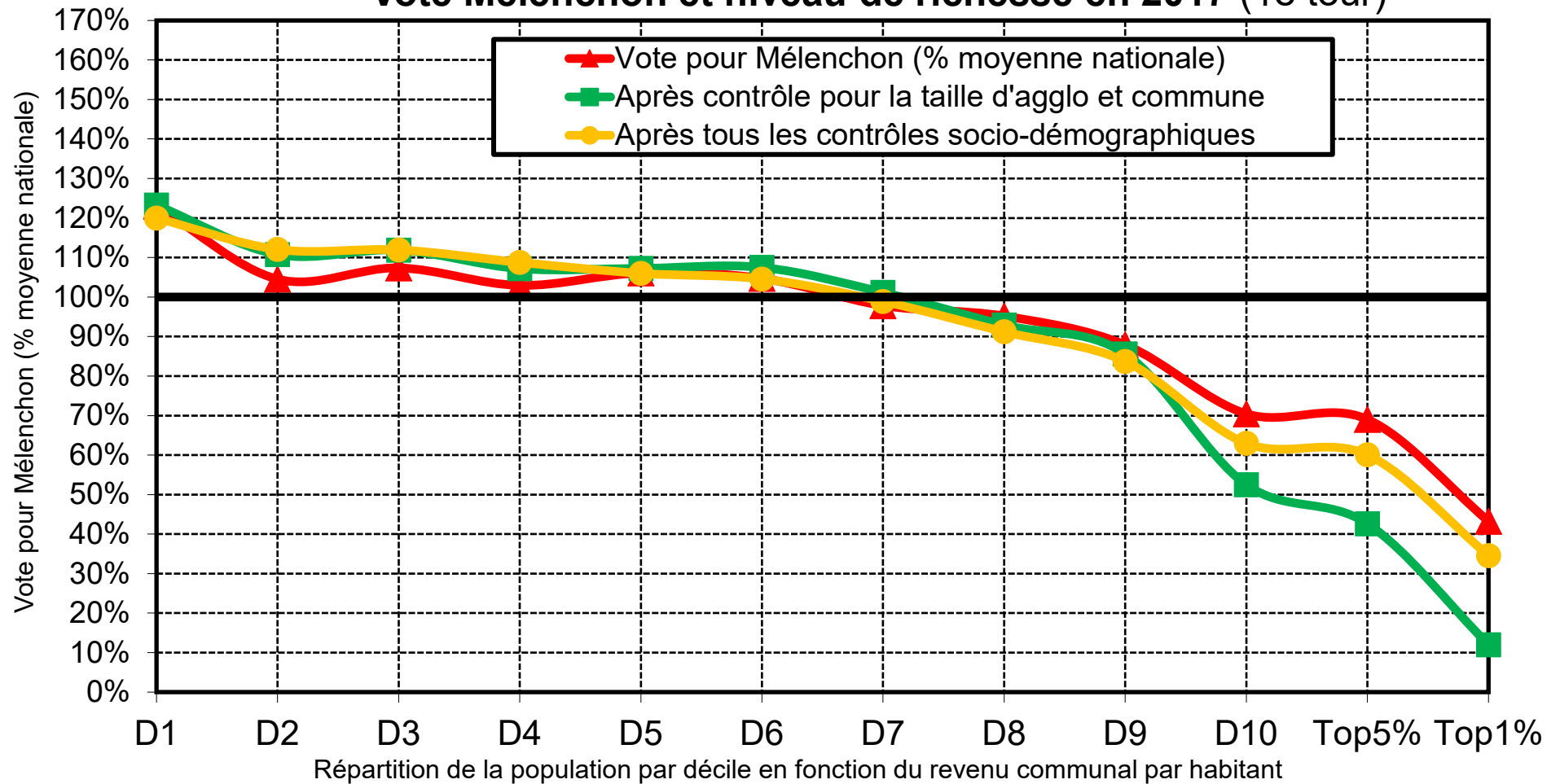
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11g).

Vote Poutou et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



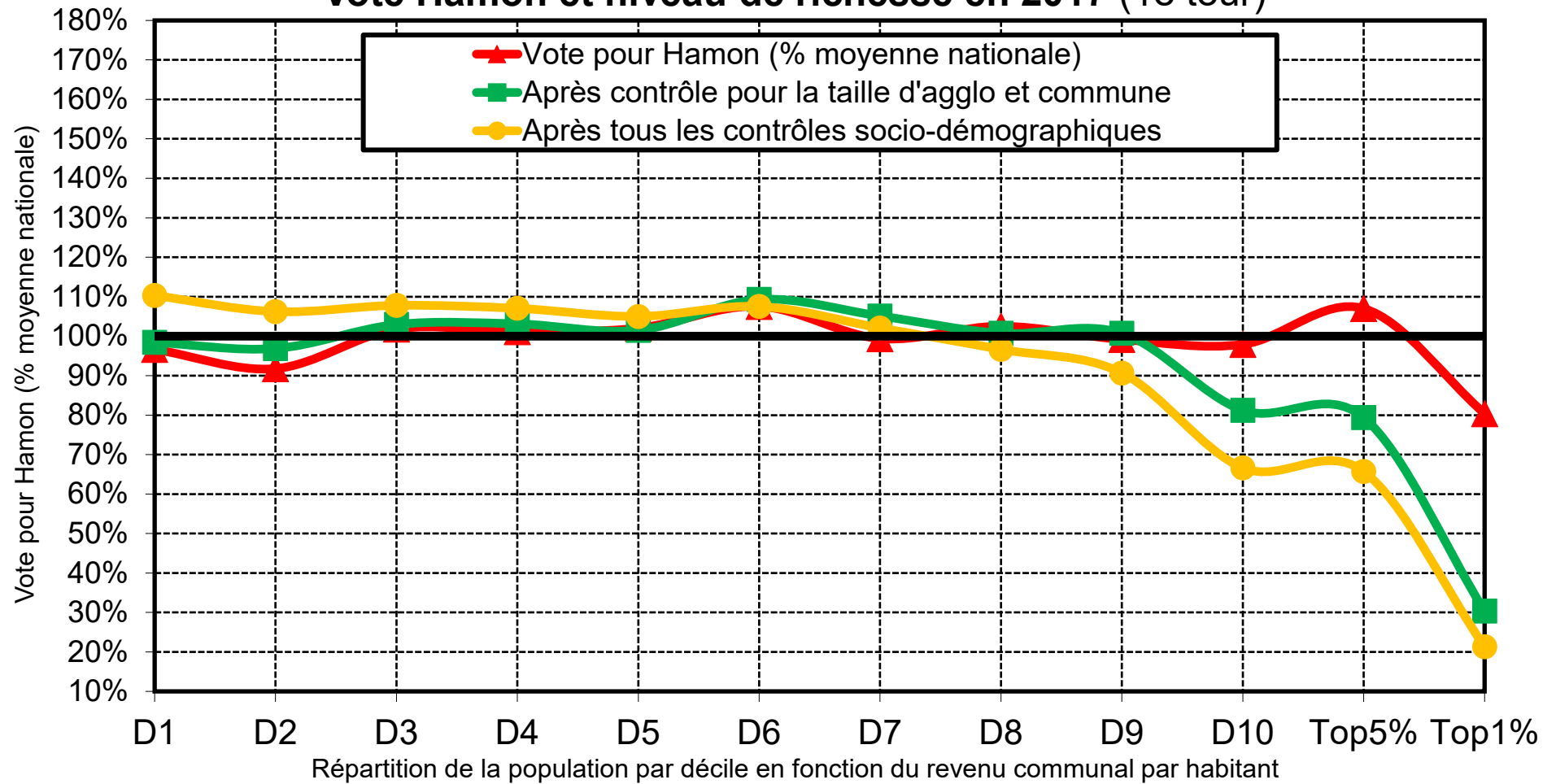
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11h).

Vote Mélenchon et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



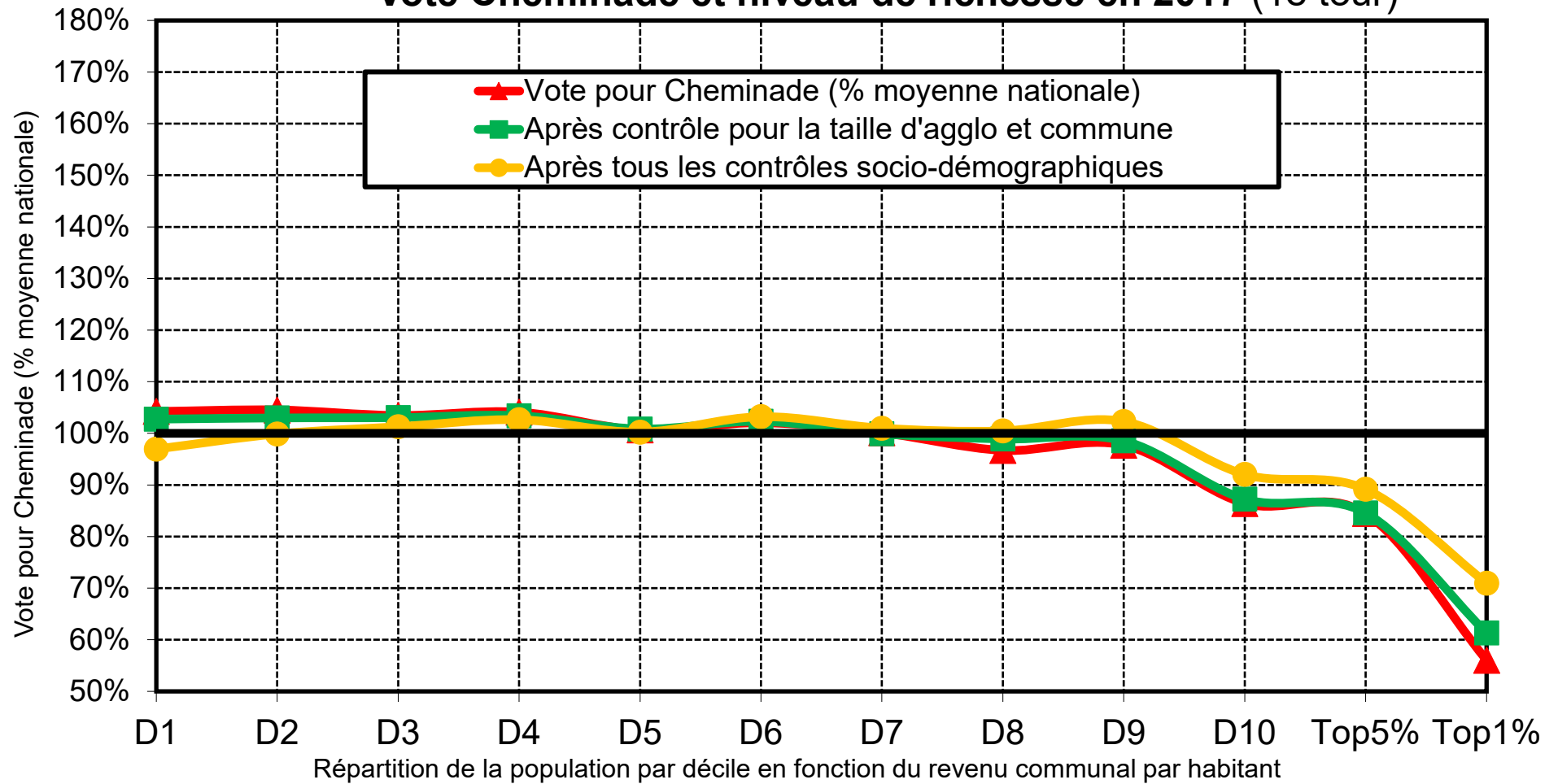
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11i).

Vote Hamon et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



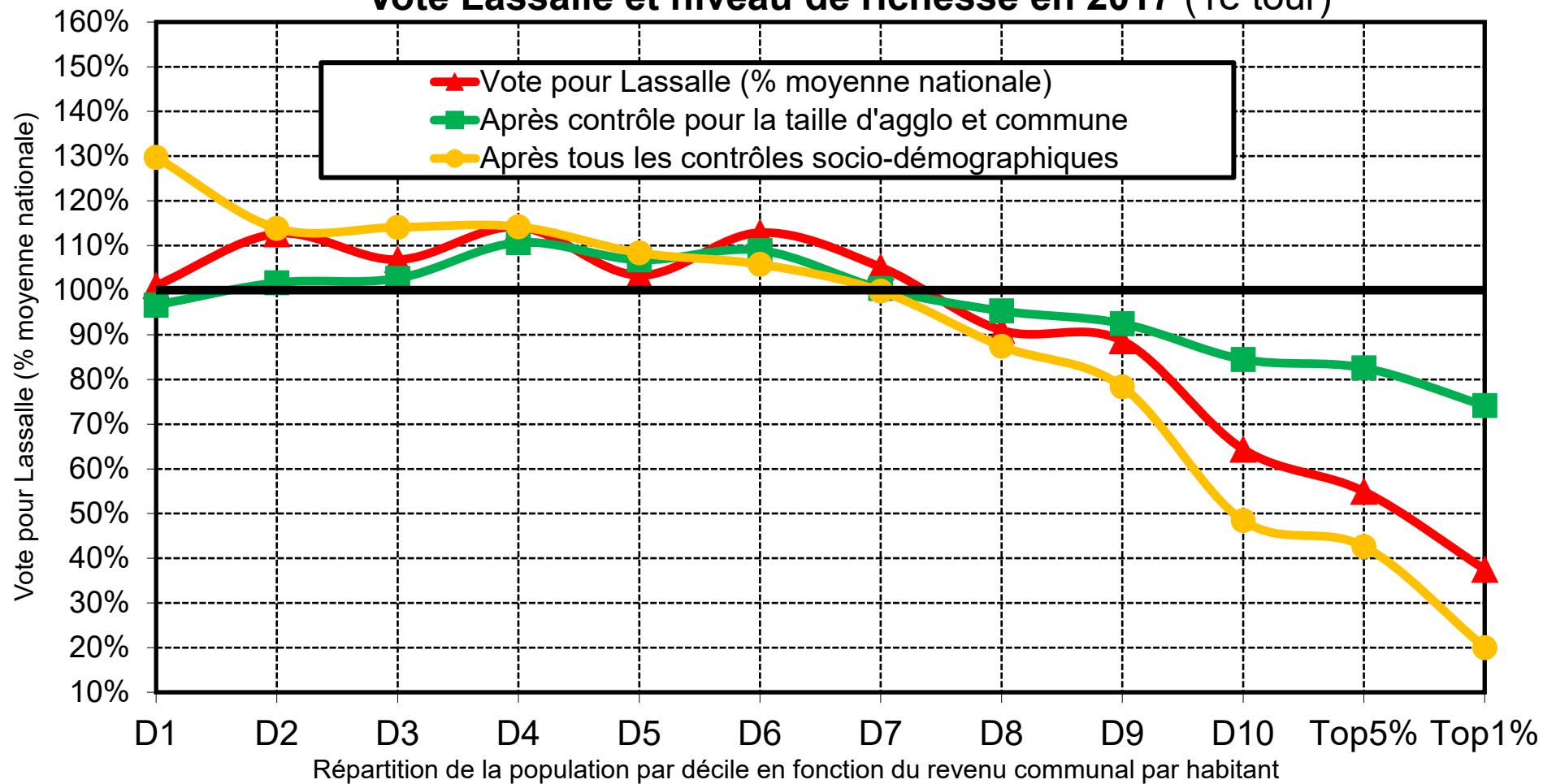
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11j).

Vote Cheminade et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



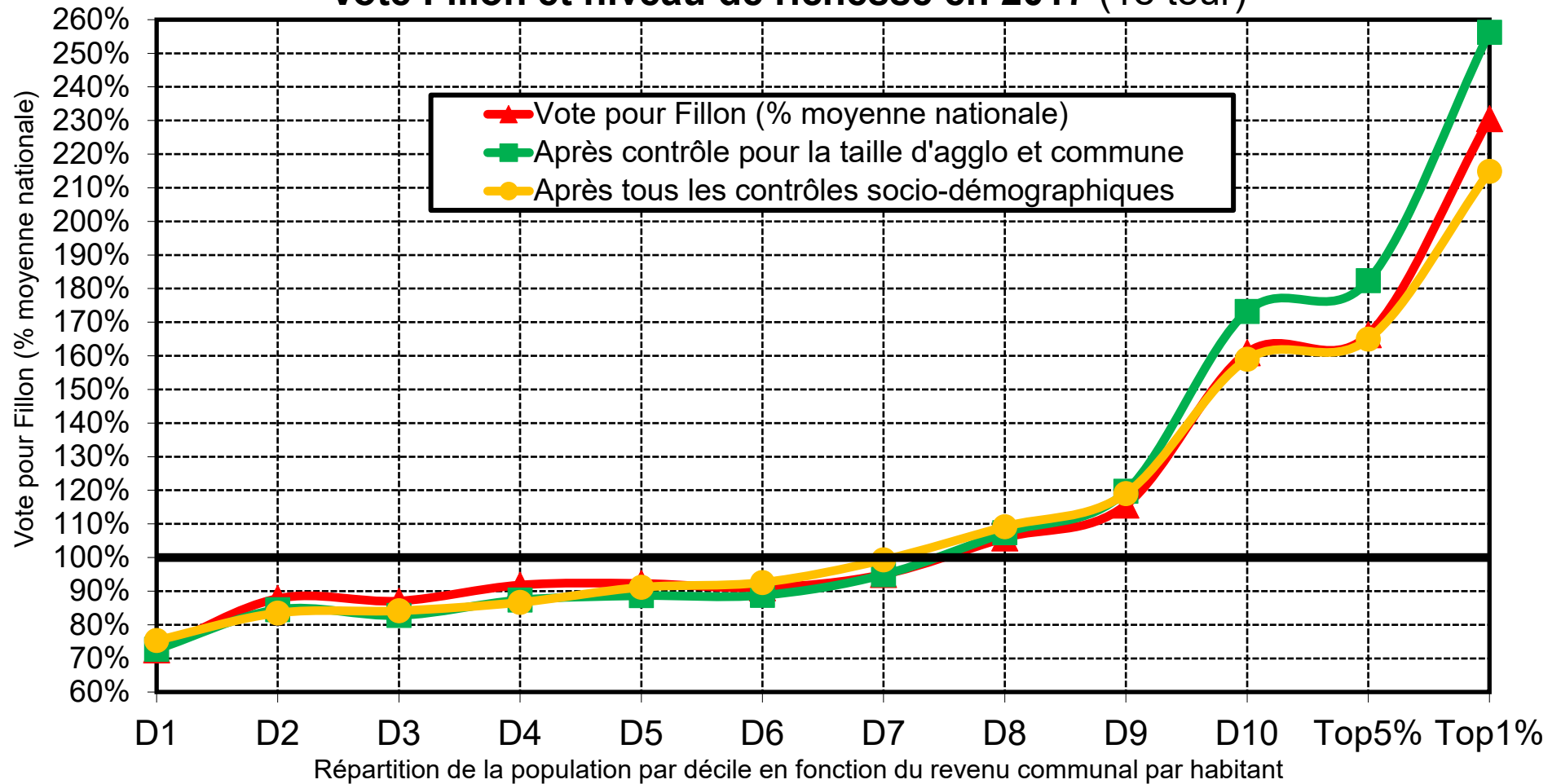
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11k).

Vote Lassalle et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



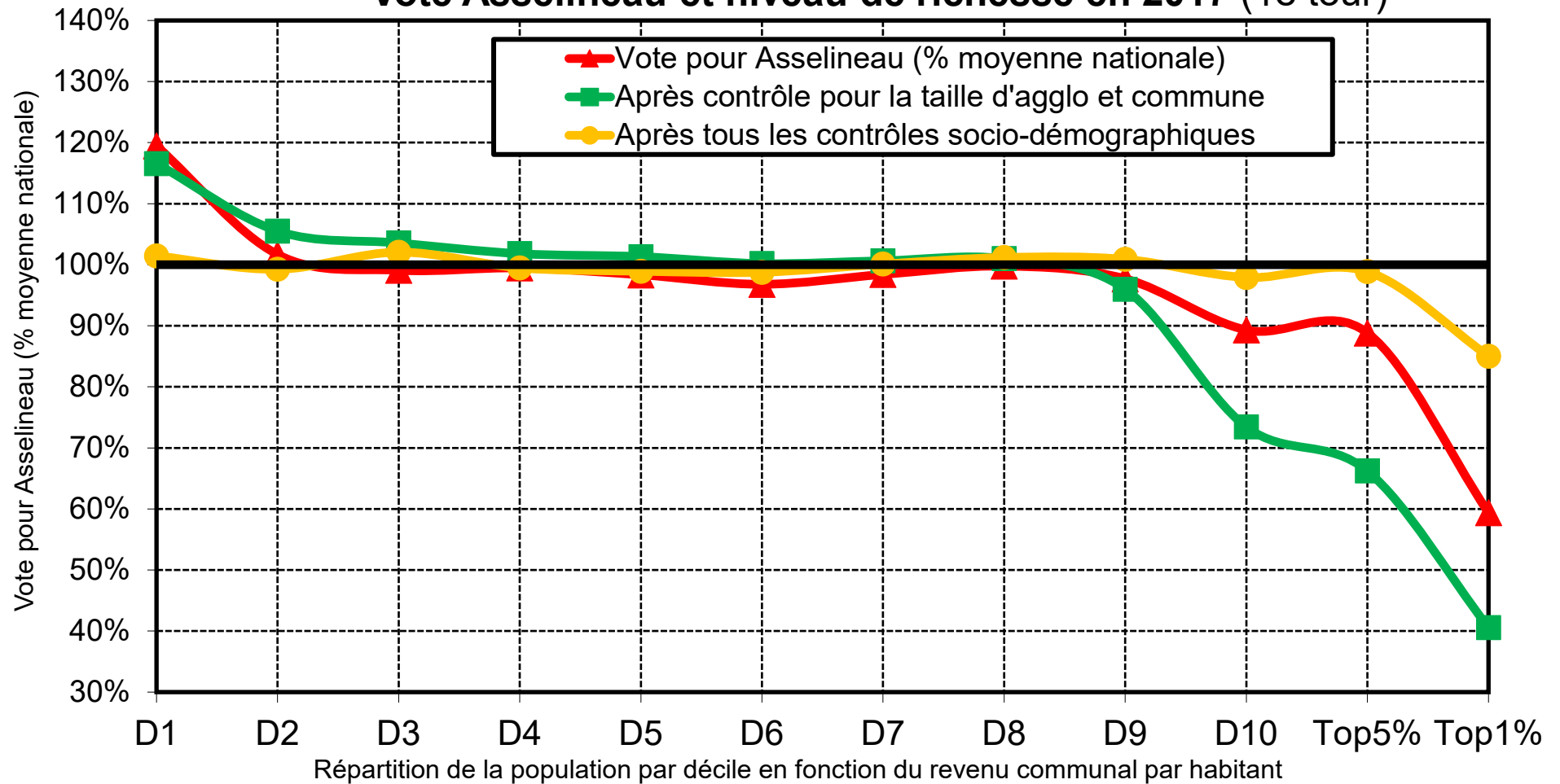
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11l).

Vote Fillon et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



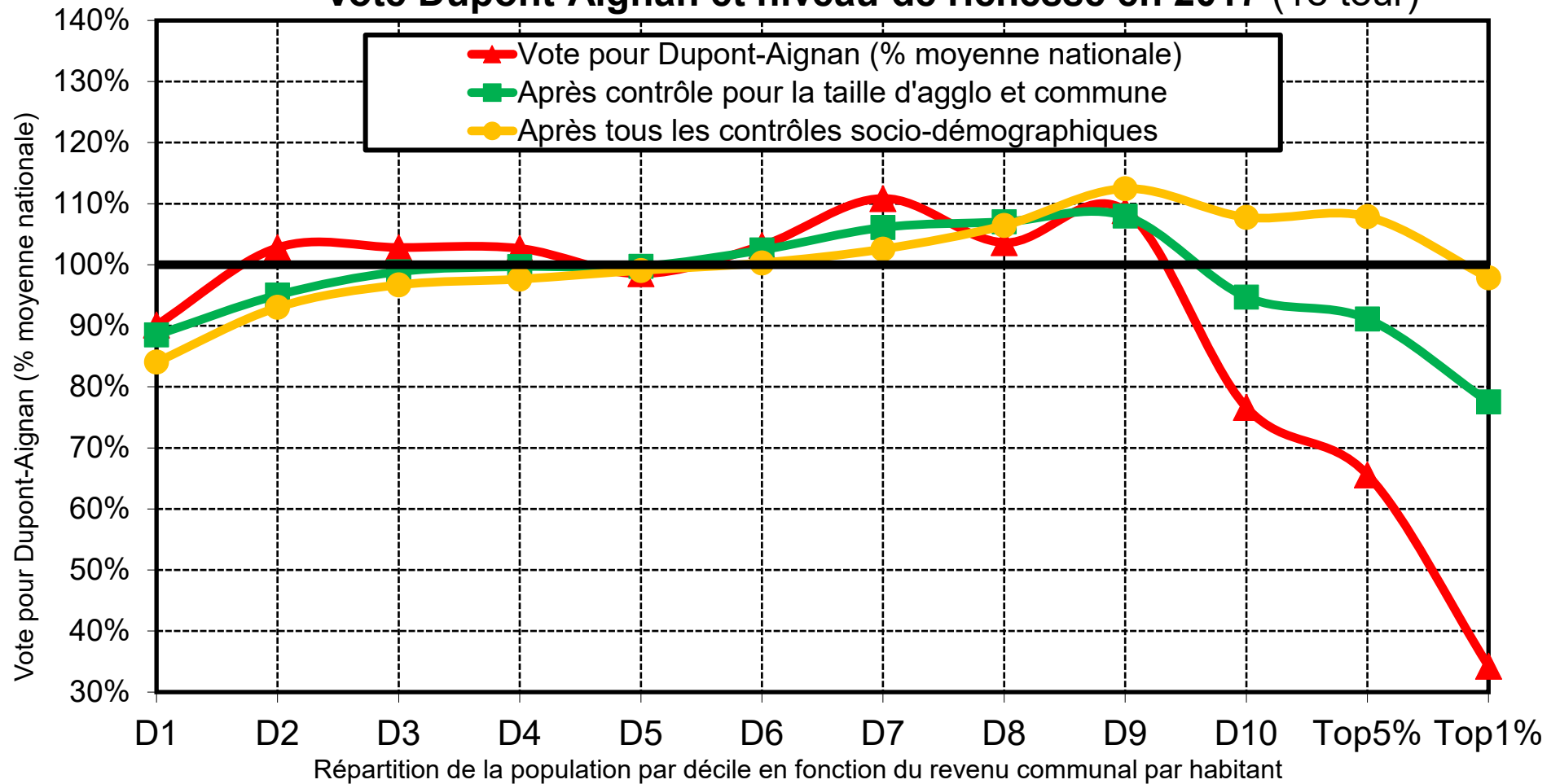
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11m).

Vote Asselineau et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



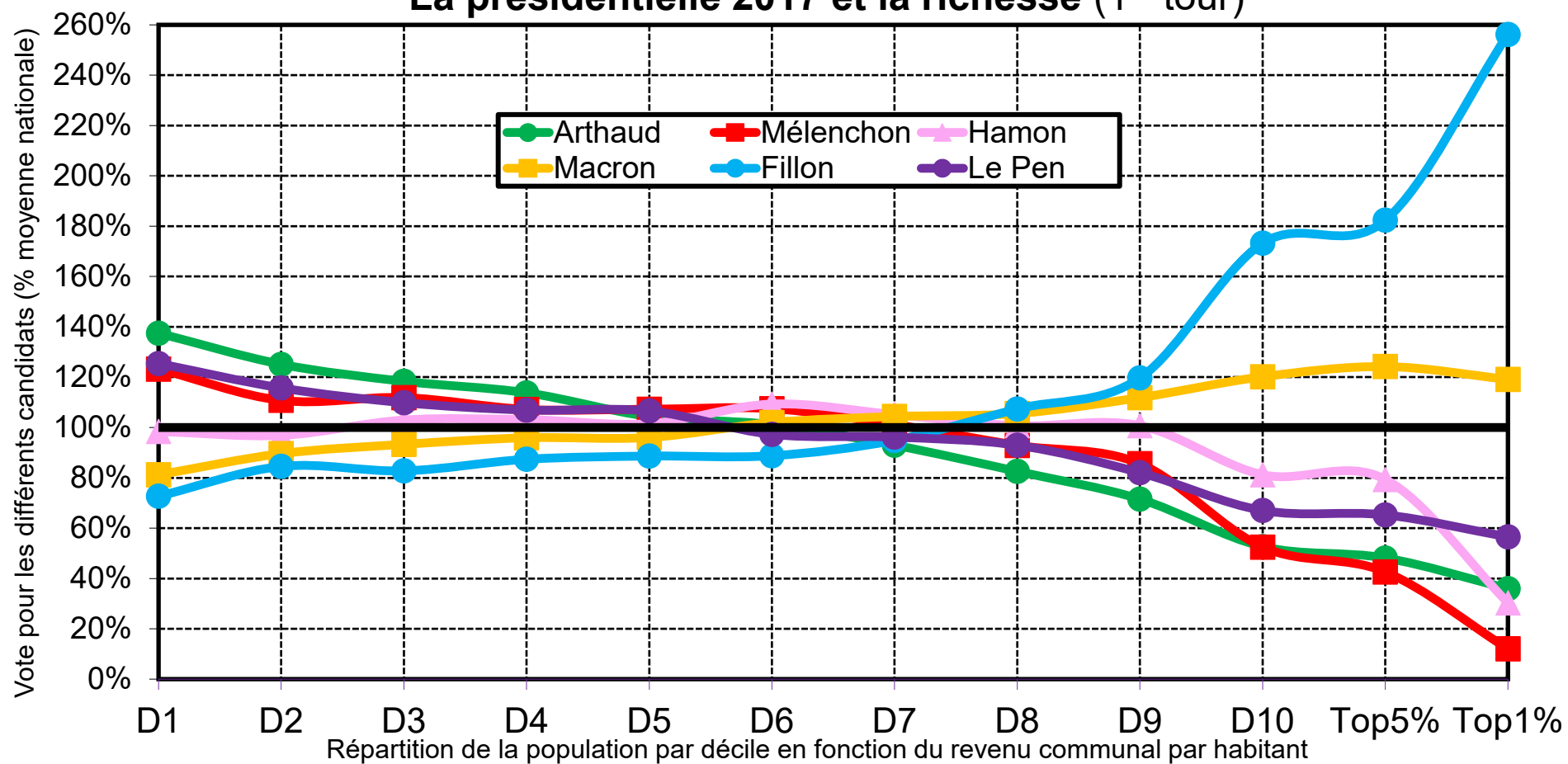
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11n).

Vote Dupont-Aignan et niveau de richesse en 2017 (1e tour)



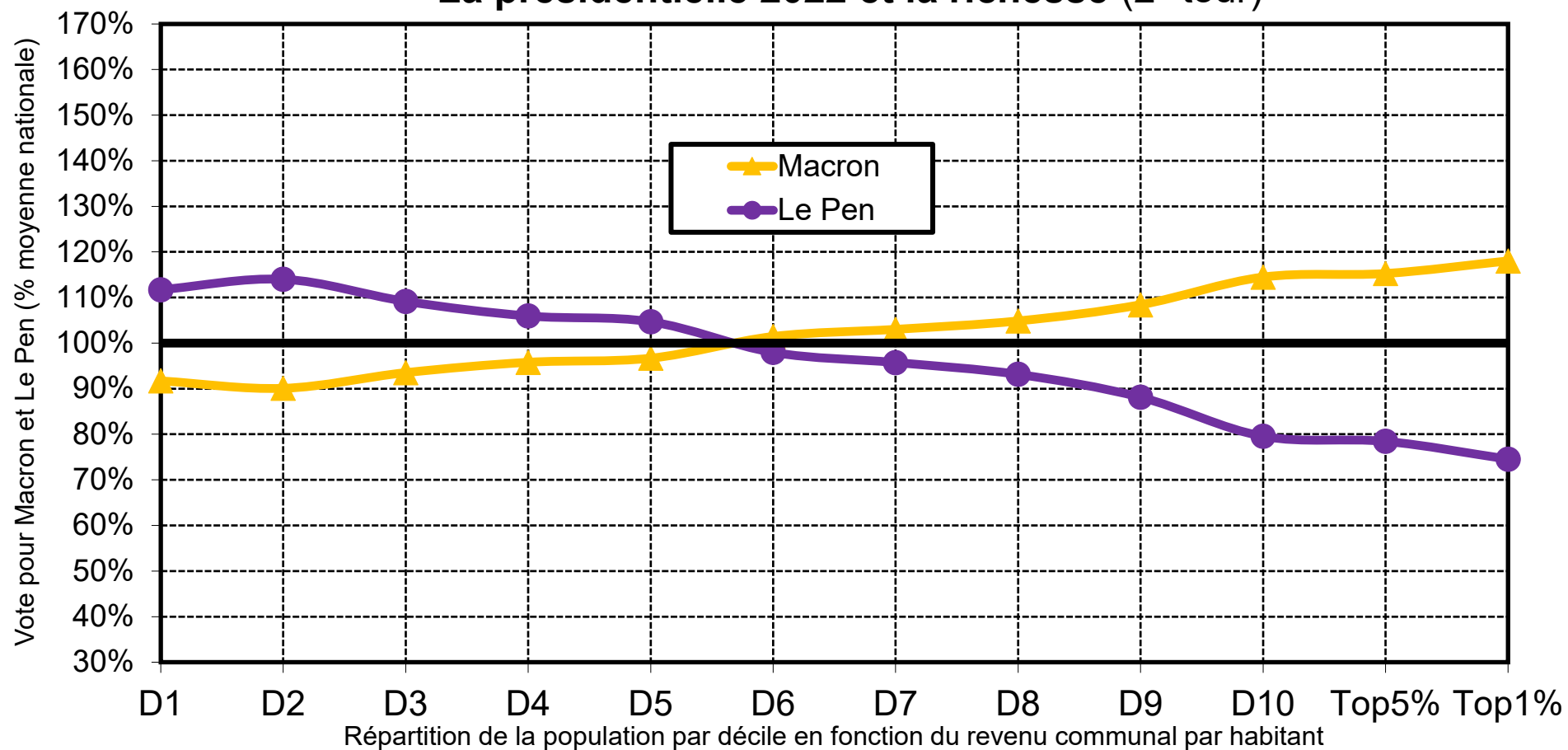
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.11o).

La présidentielle 2017 et la richesse (1^{er} tour)



Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2017, le vote François Fillon (LR) augmente très fortement avec la richesse de la commune, notamment au sommet de la répartition, et plus fortement que le vote Emmanuel Macron (LREM). Le vote Nathalie Arthaud (LO) décline fortement avec le revenu, suivi des votes Jean-Luc Mélenchon (LFI), Benoît Hamon (PS) et Marine Le Pen (FN). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.11p).

La présidentielle 2022 et la richesse (2^e tour)

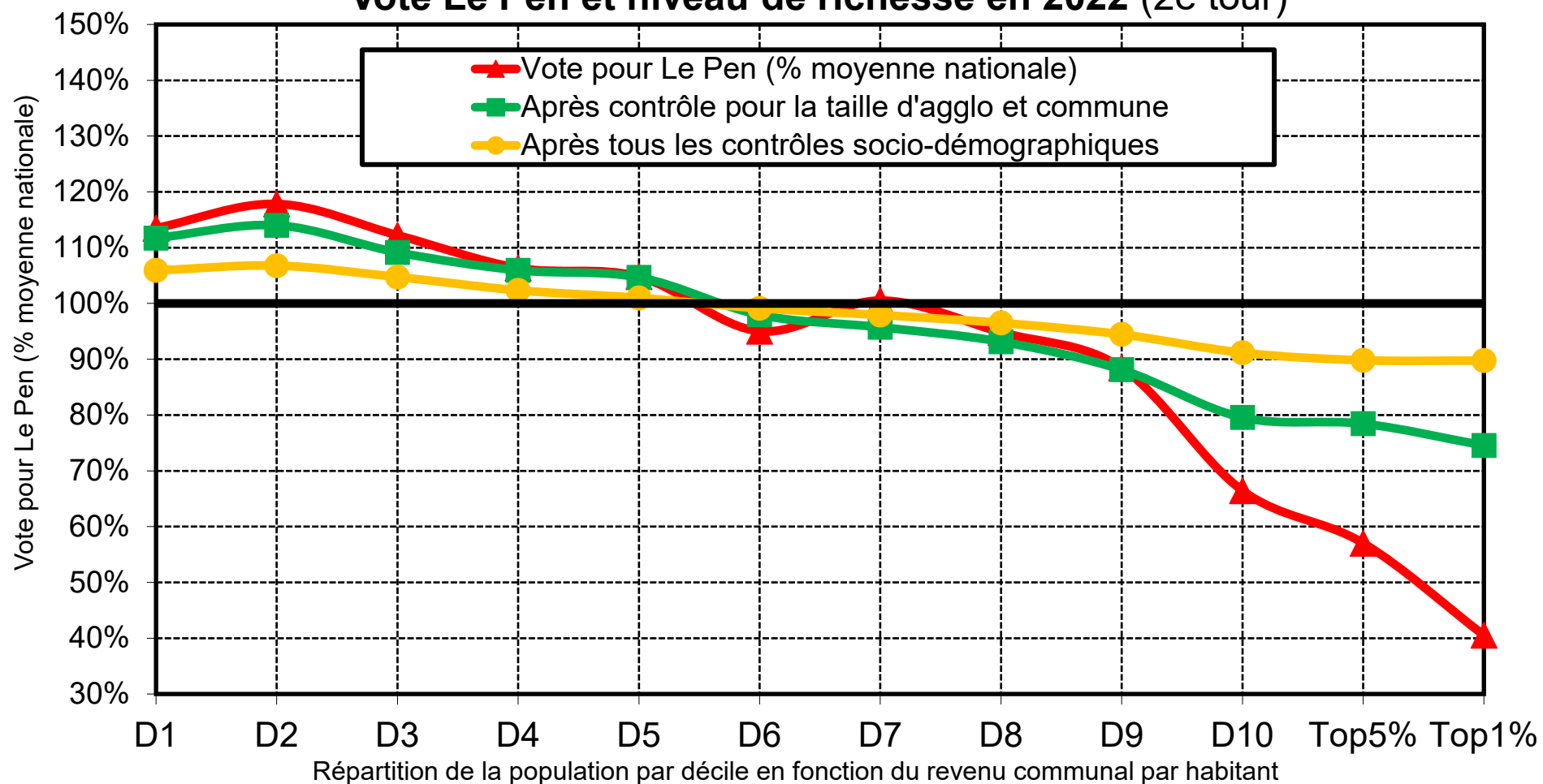


Lecture. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2022, le vote pour Emmanuel Macron (relativement à sa moyenne nationale) progresse régulièrement avec le revenu moyen de la commune, alors que le vote pour Marine Le Pen diminue régulièrement. Les profils de vote sont moins marqués que lors des seconds tours gauche-droite mais tendent à s'en rapprocher.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

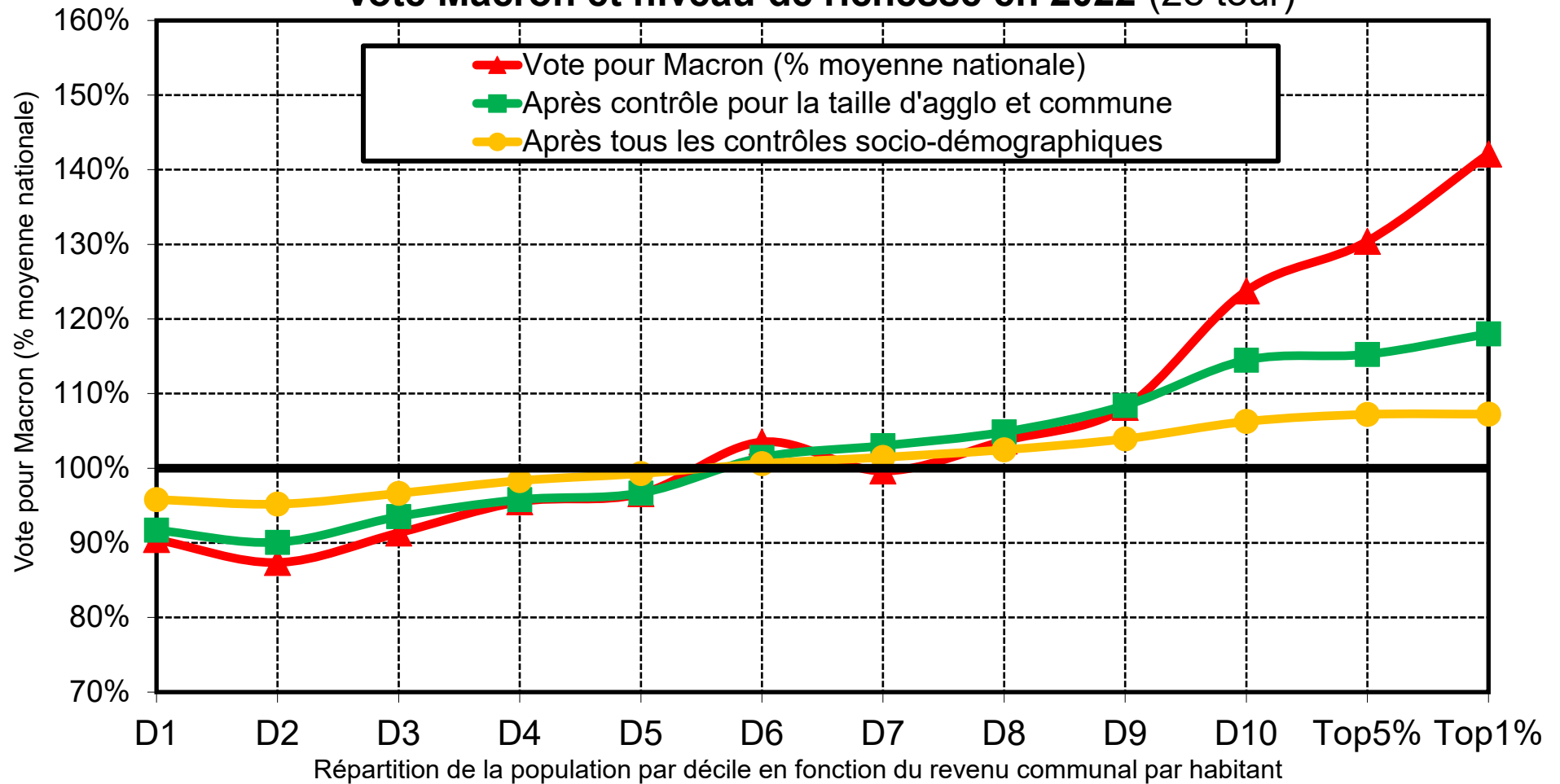
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique D3.12a).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2022 (2e tour)



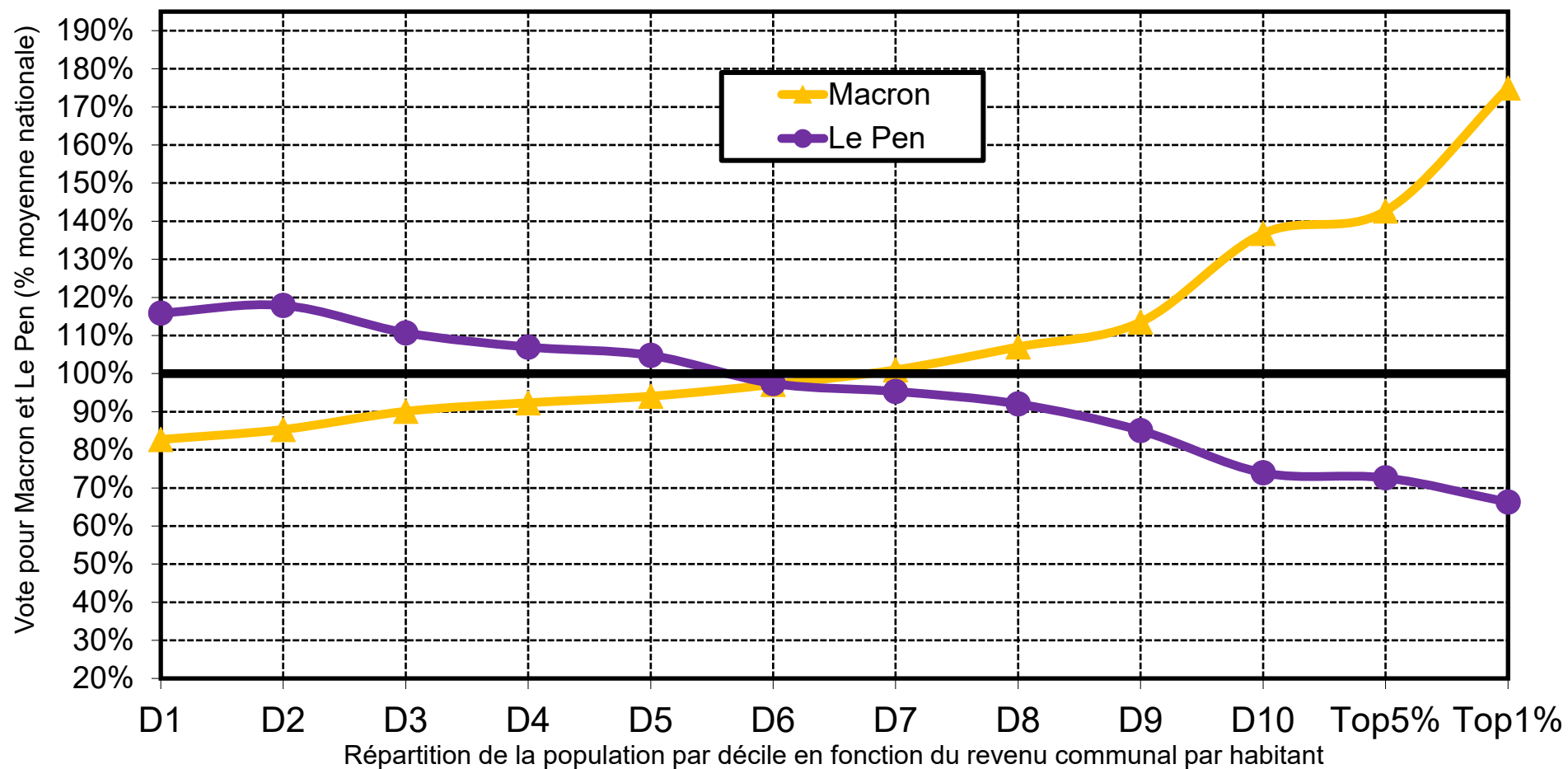
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12b).

Vote Macron et niveau de richesse en 2022 (2e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12c).

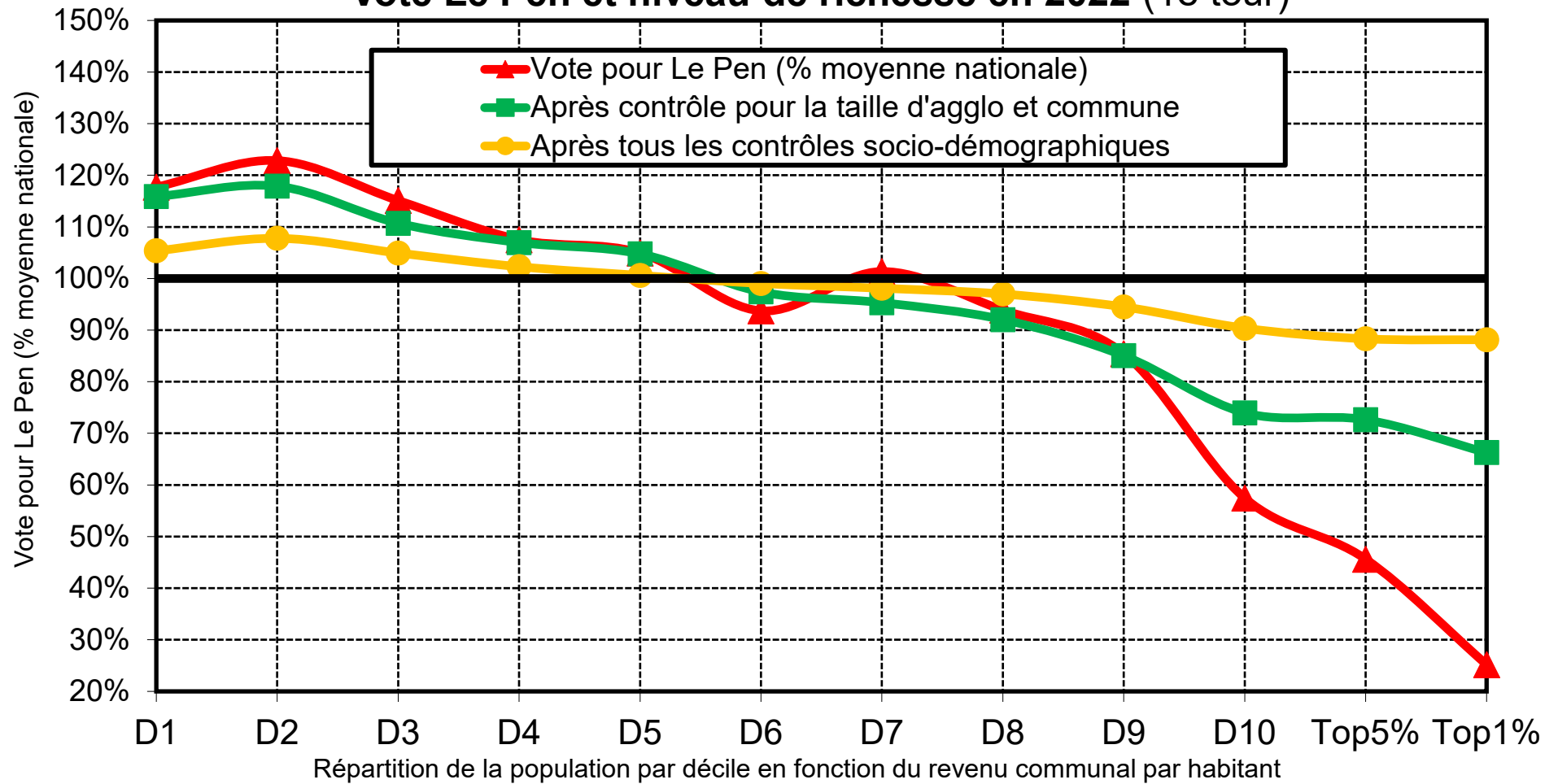
La présidentielle 2022 et la richesse: Macron-Le Pen (1e tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

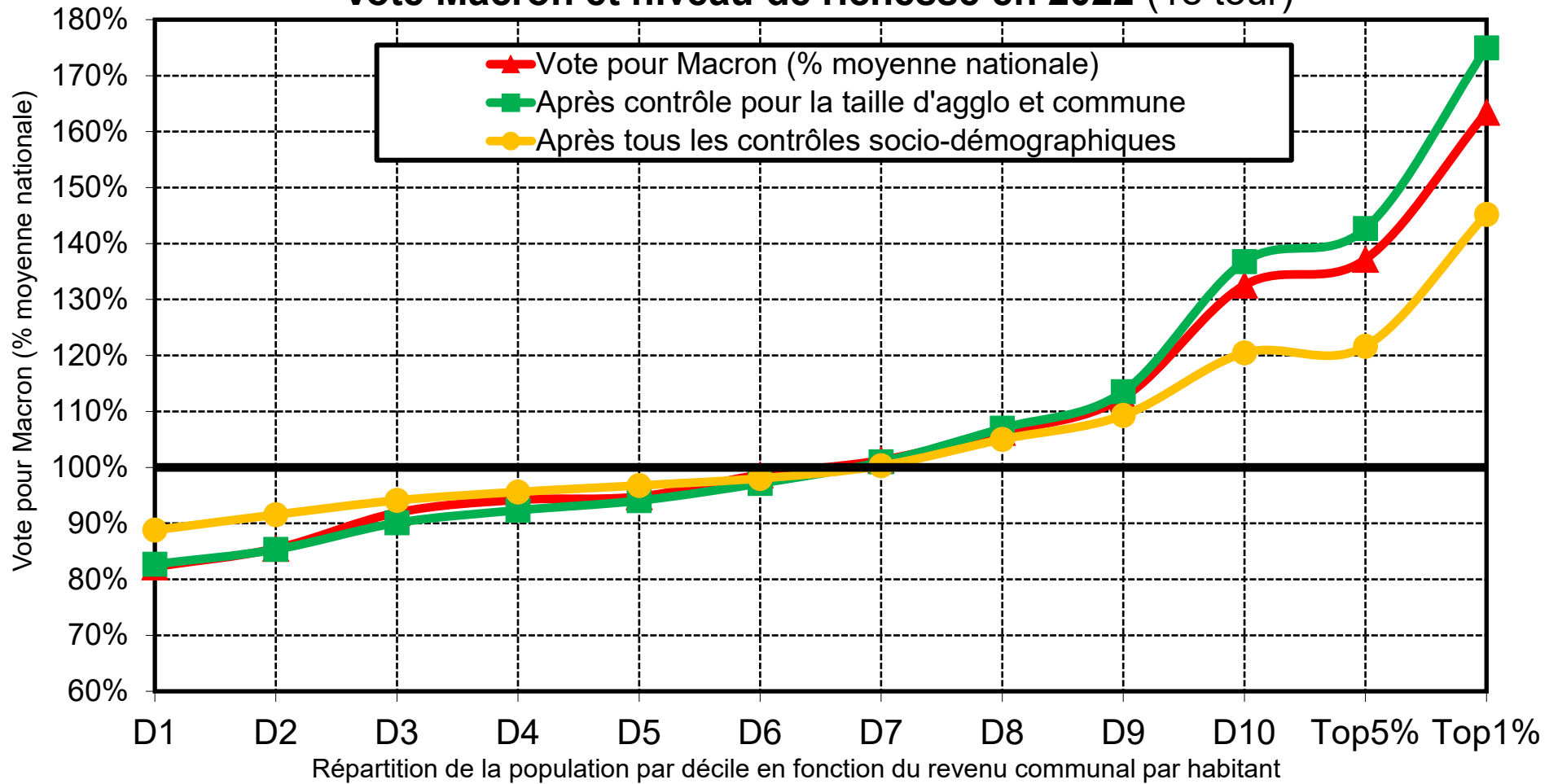
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12d)

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



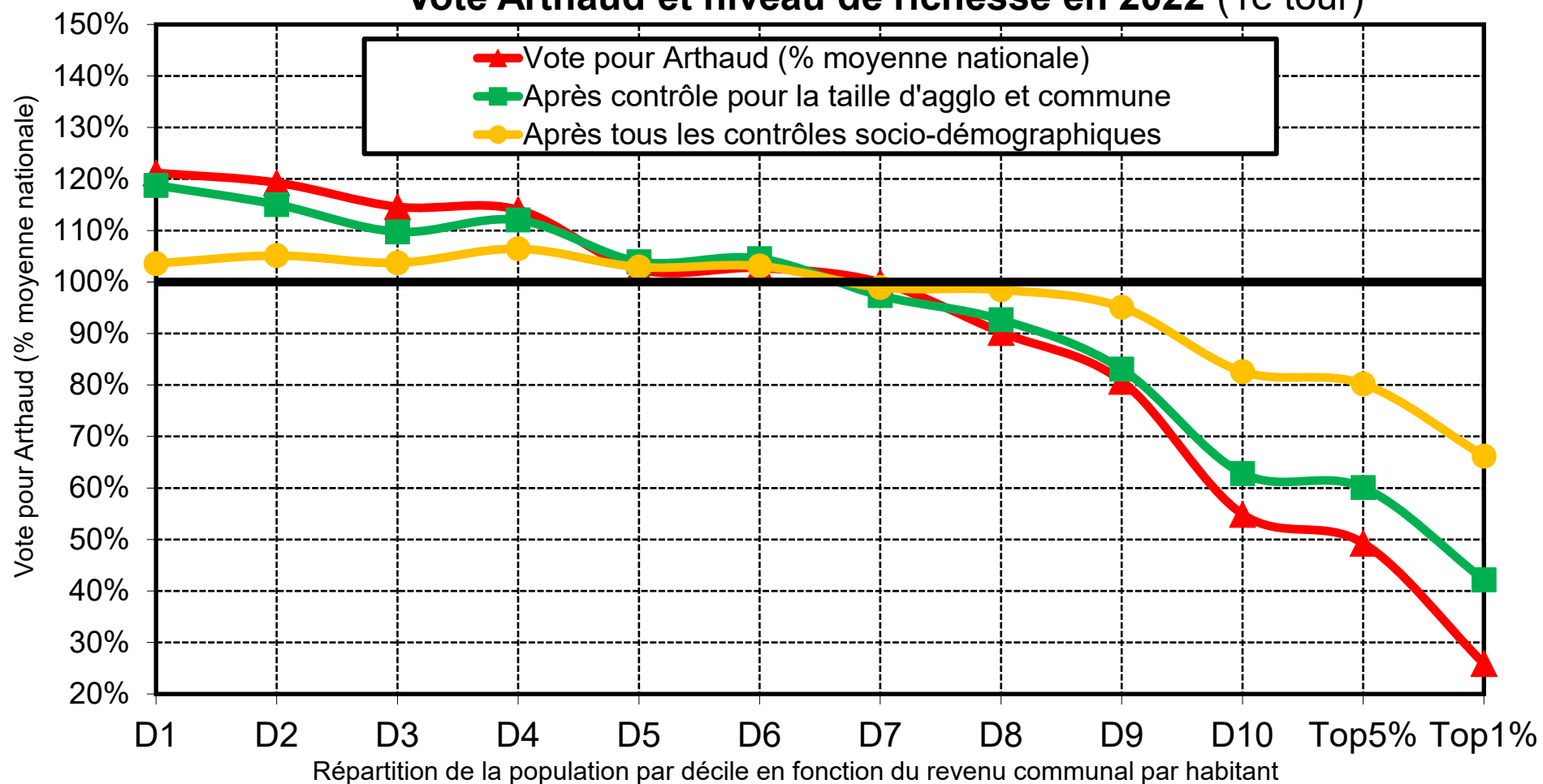
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12e).

Vote Macron et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



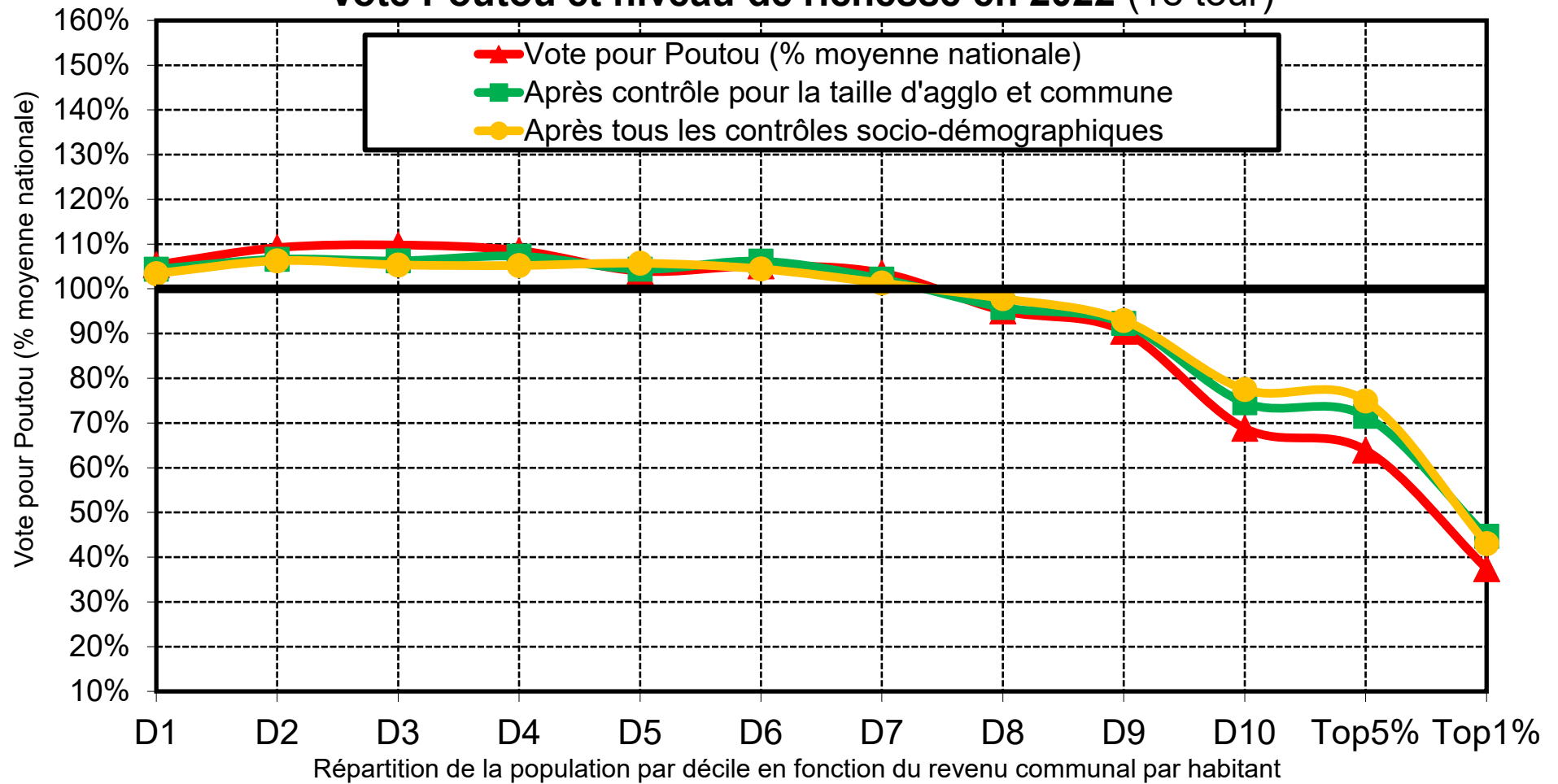
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12f).

Vote Arthaud et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



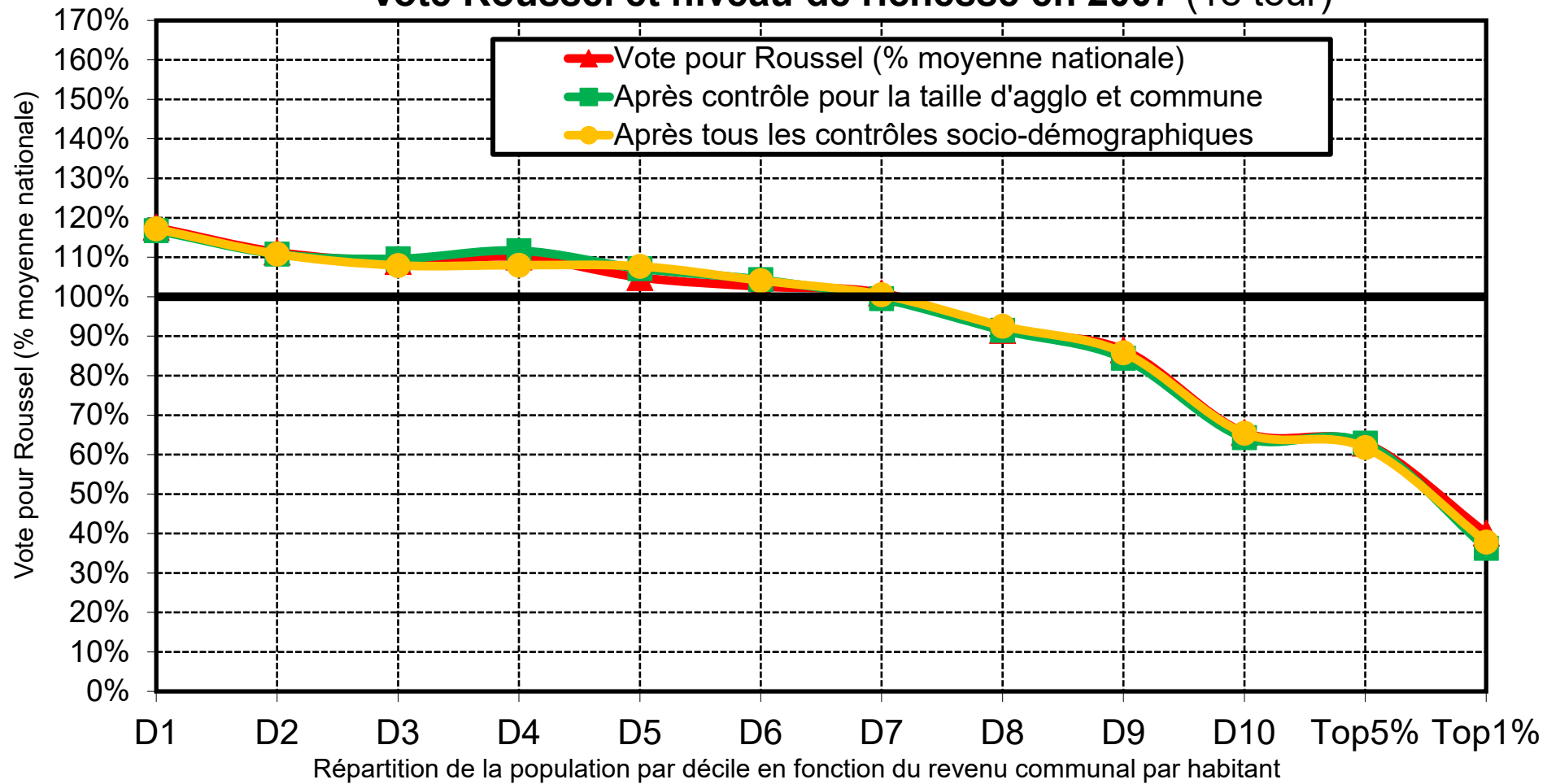
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12g).

Vote Poutou et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



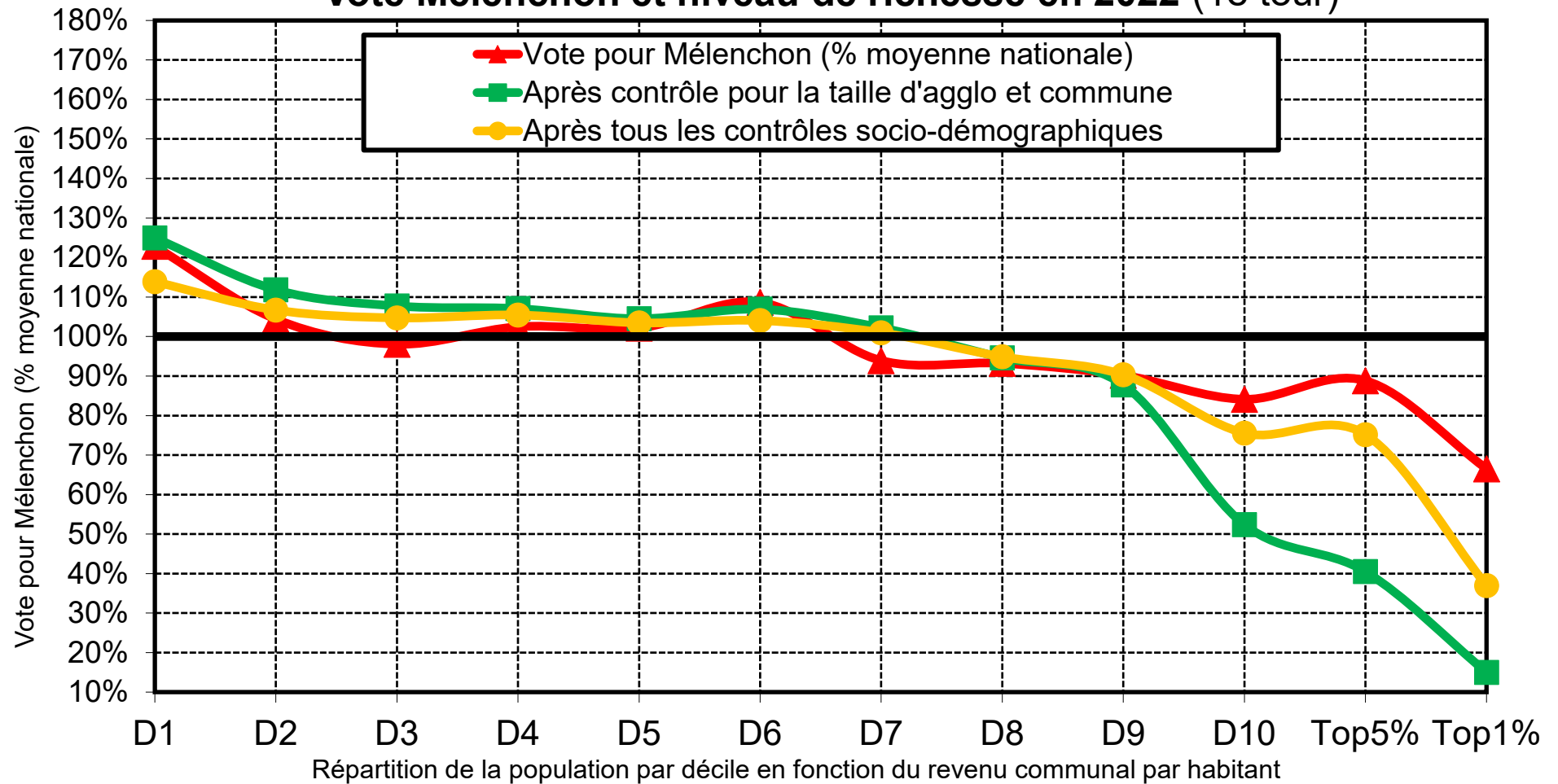
Sources et séries : voir nehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12h).

Vote Roussel et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



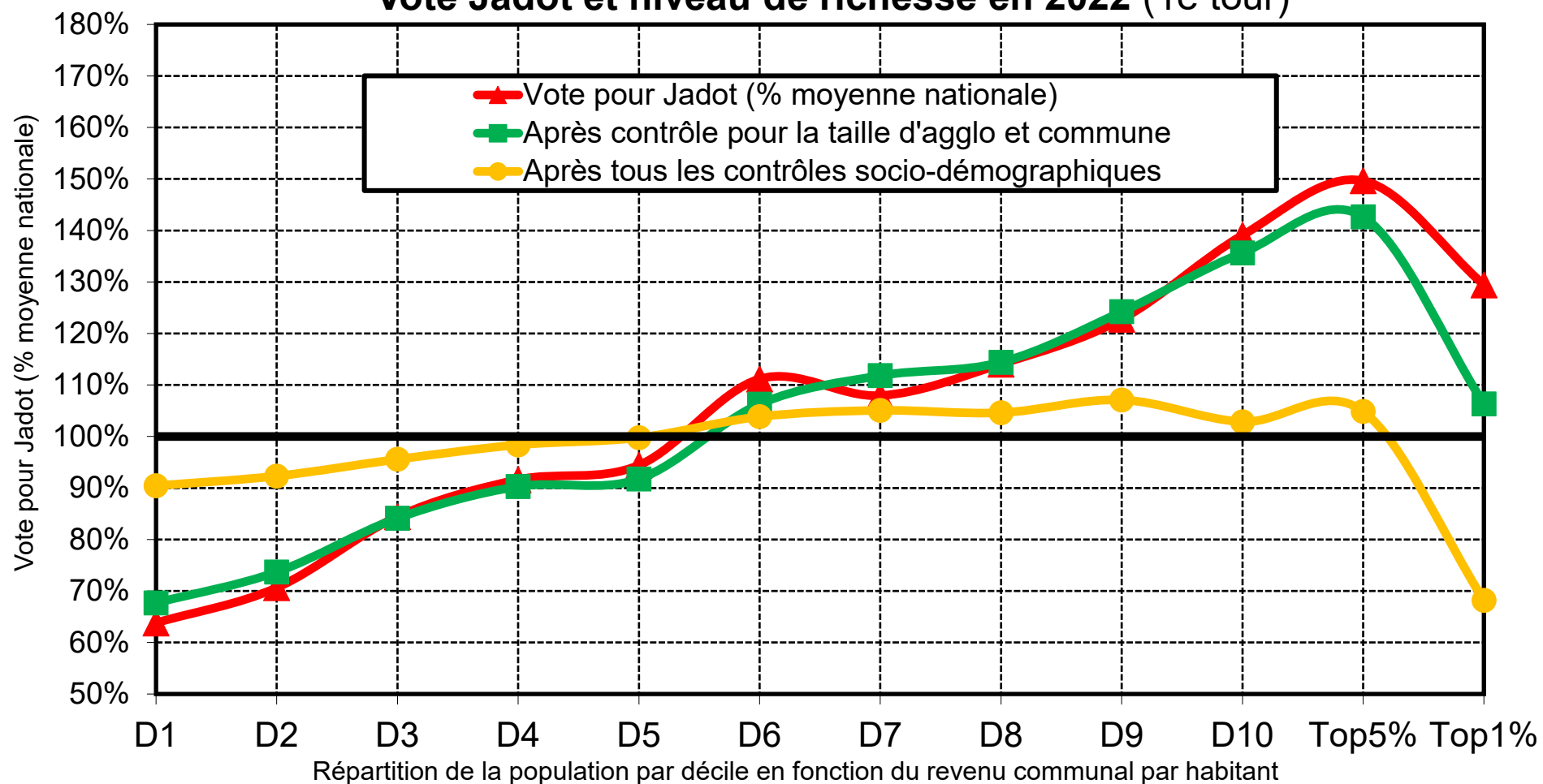
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12i).

Vote Mélenchon et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



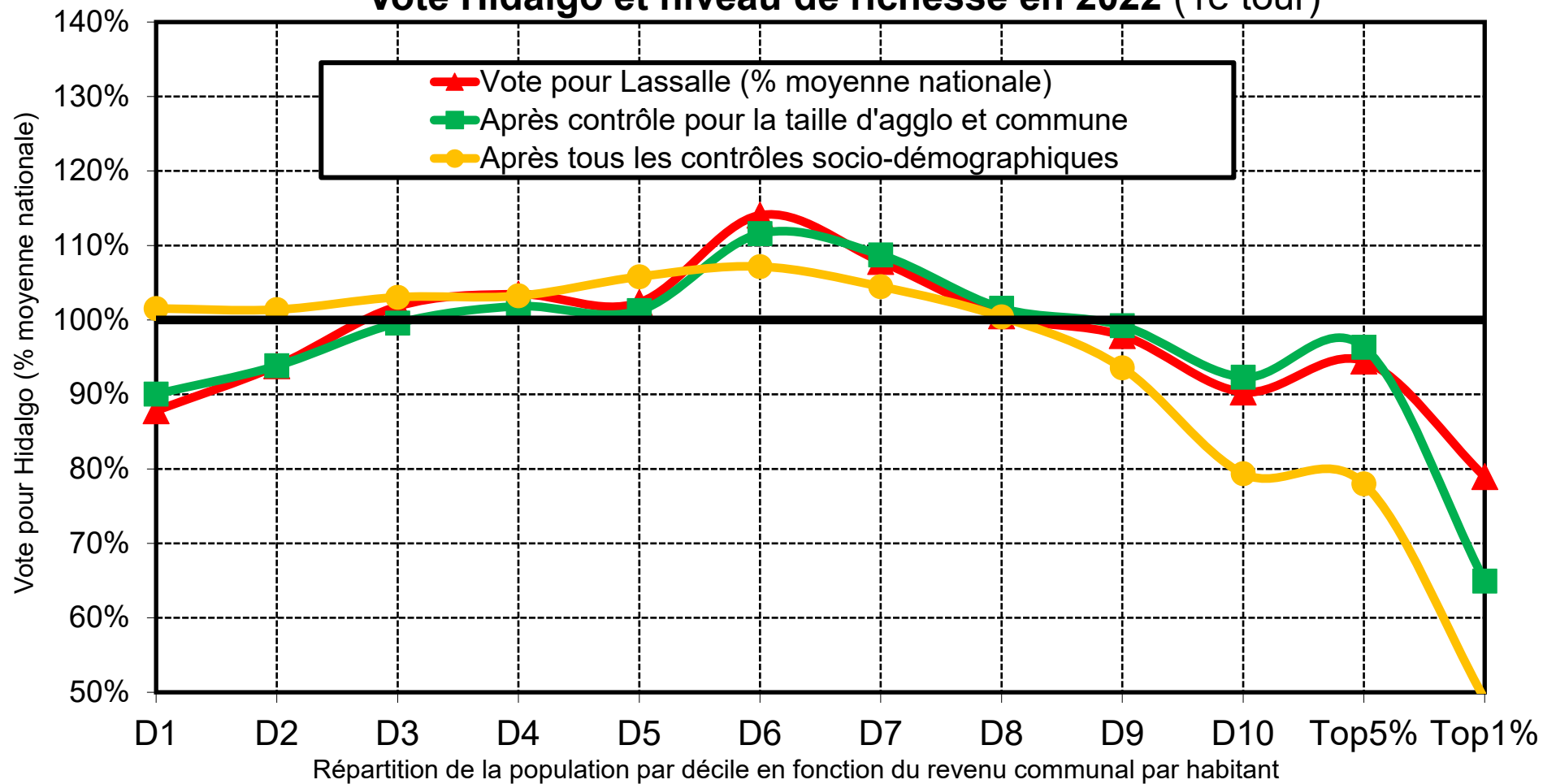
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12j).

Vote Jadot et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



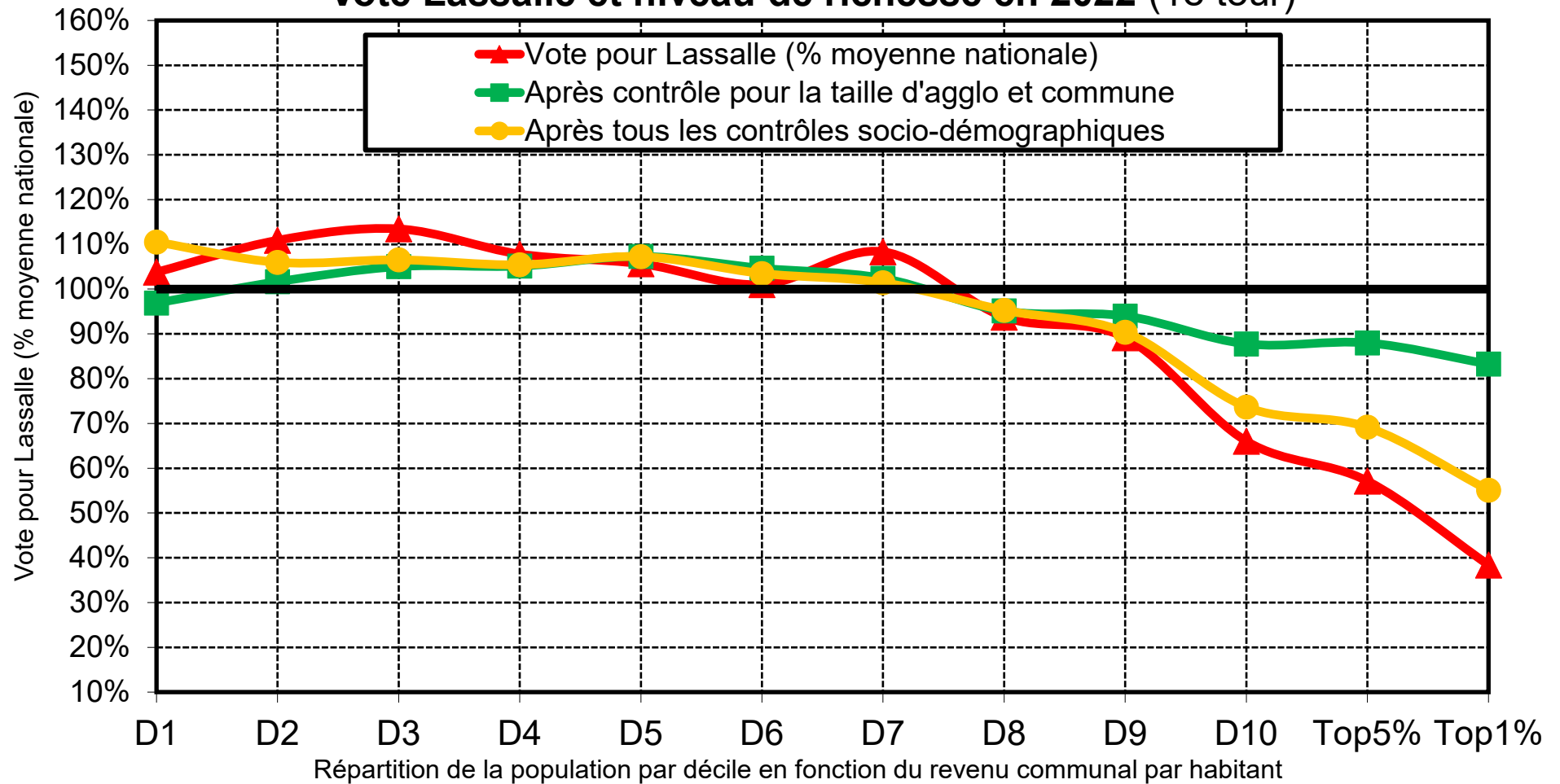
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12k).

Vote Hidalgo et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



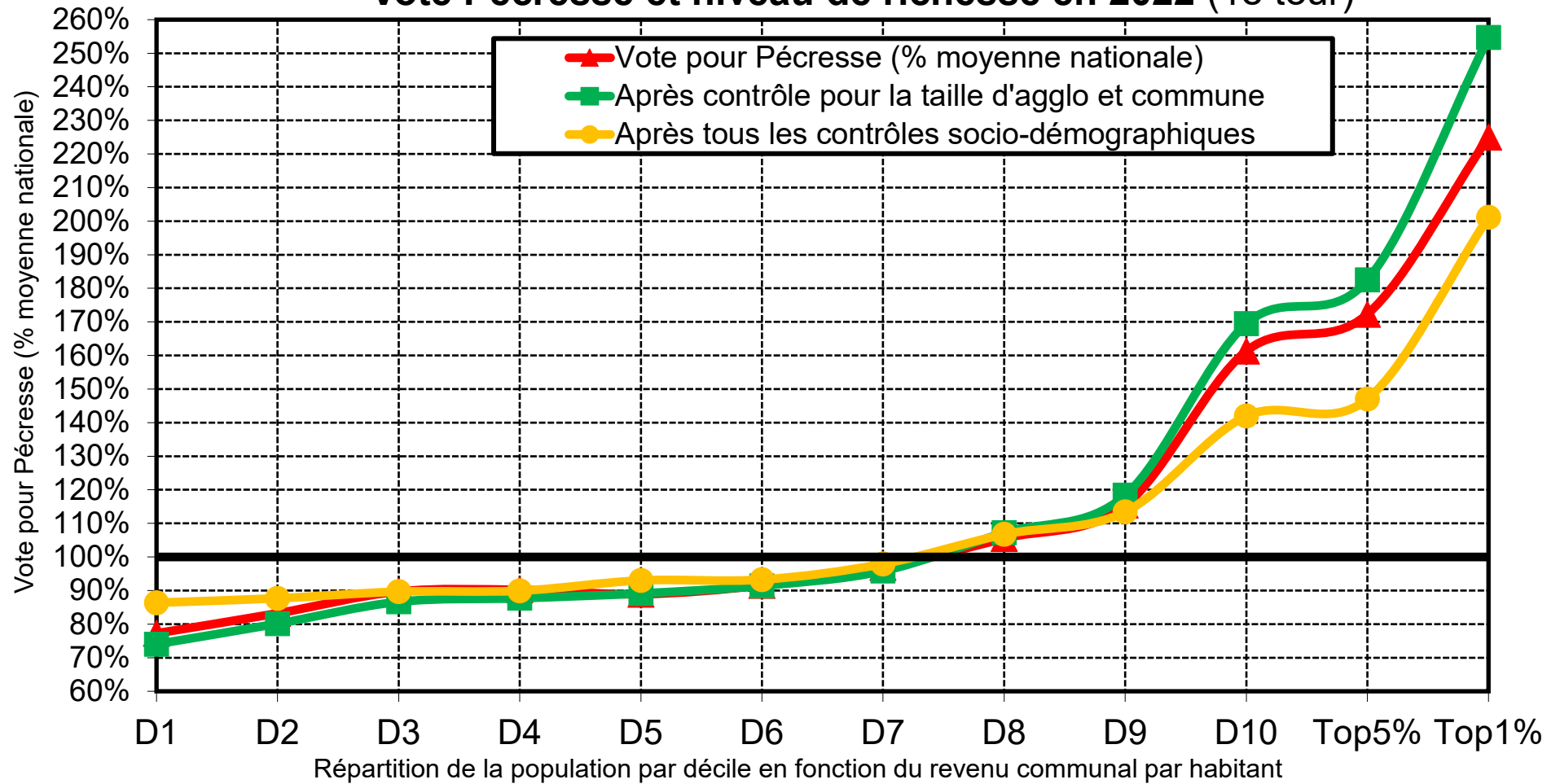
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12I).

Vote Lassalle et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



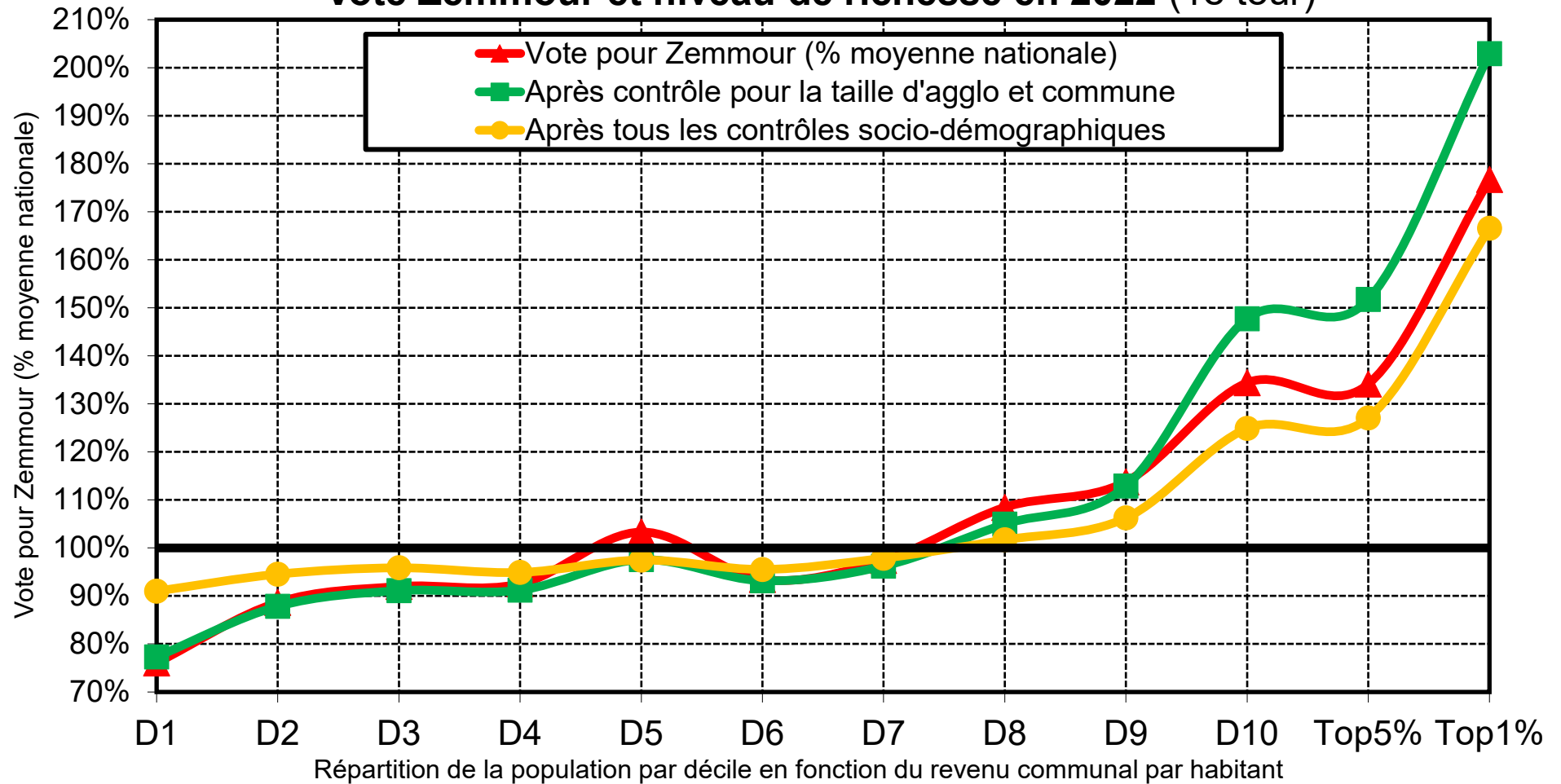
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12m).

Vote Péresse et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



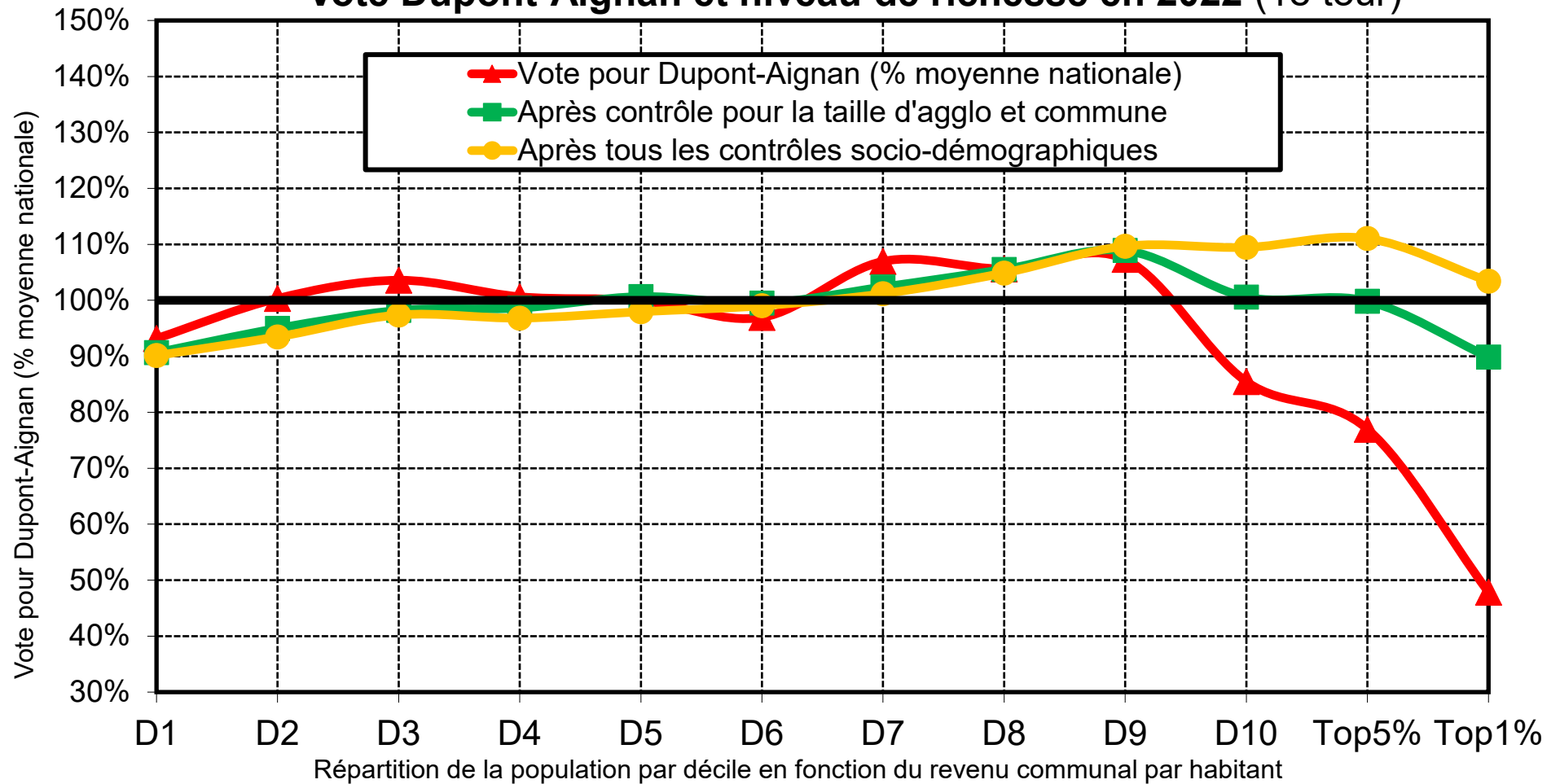
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12n).

Vote Zemmour et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



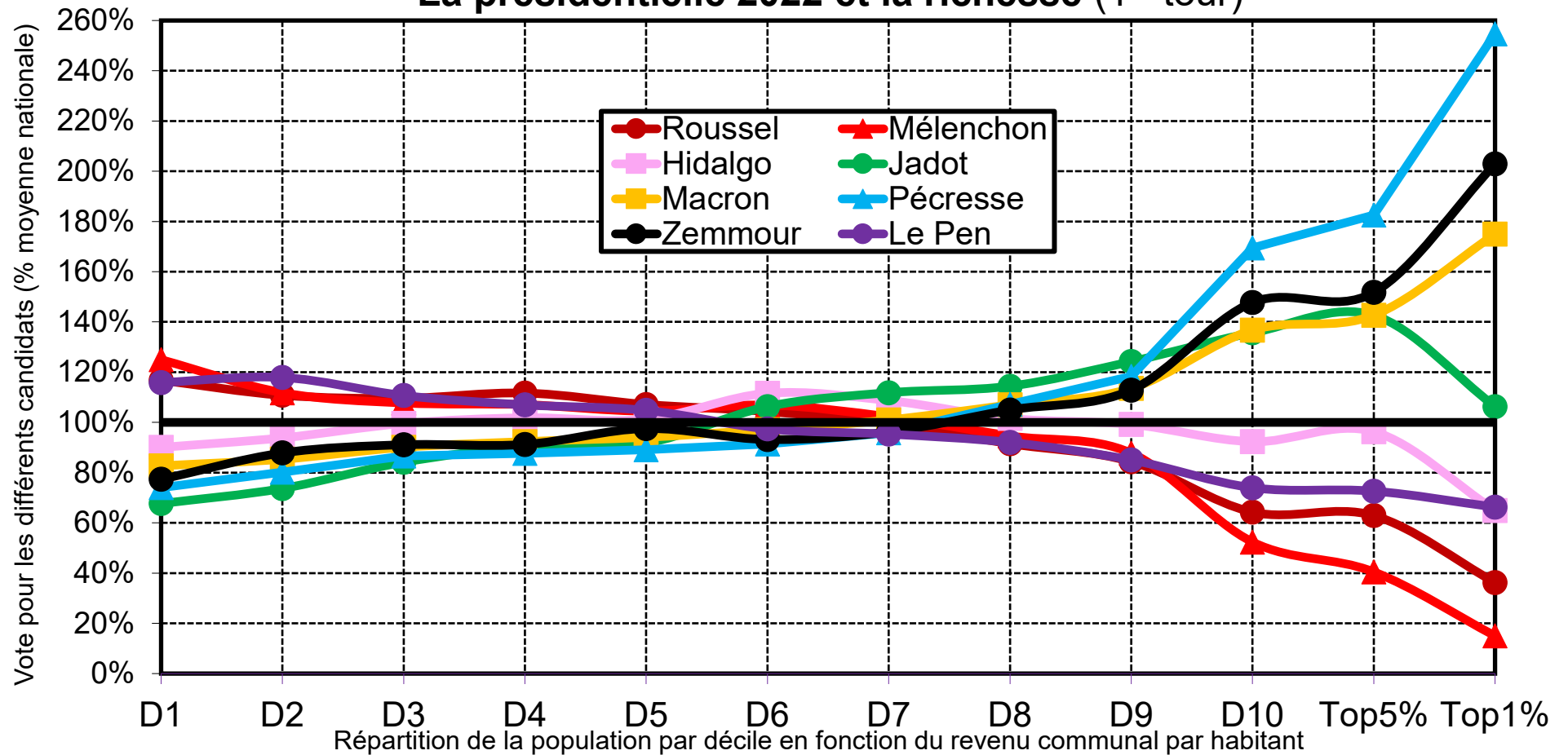
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12o).

Vote Dupont-Aignan et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



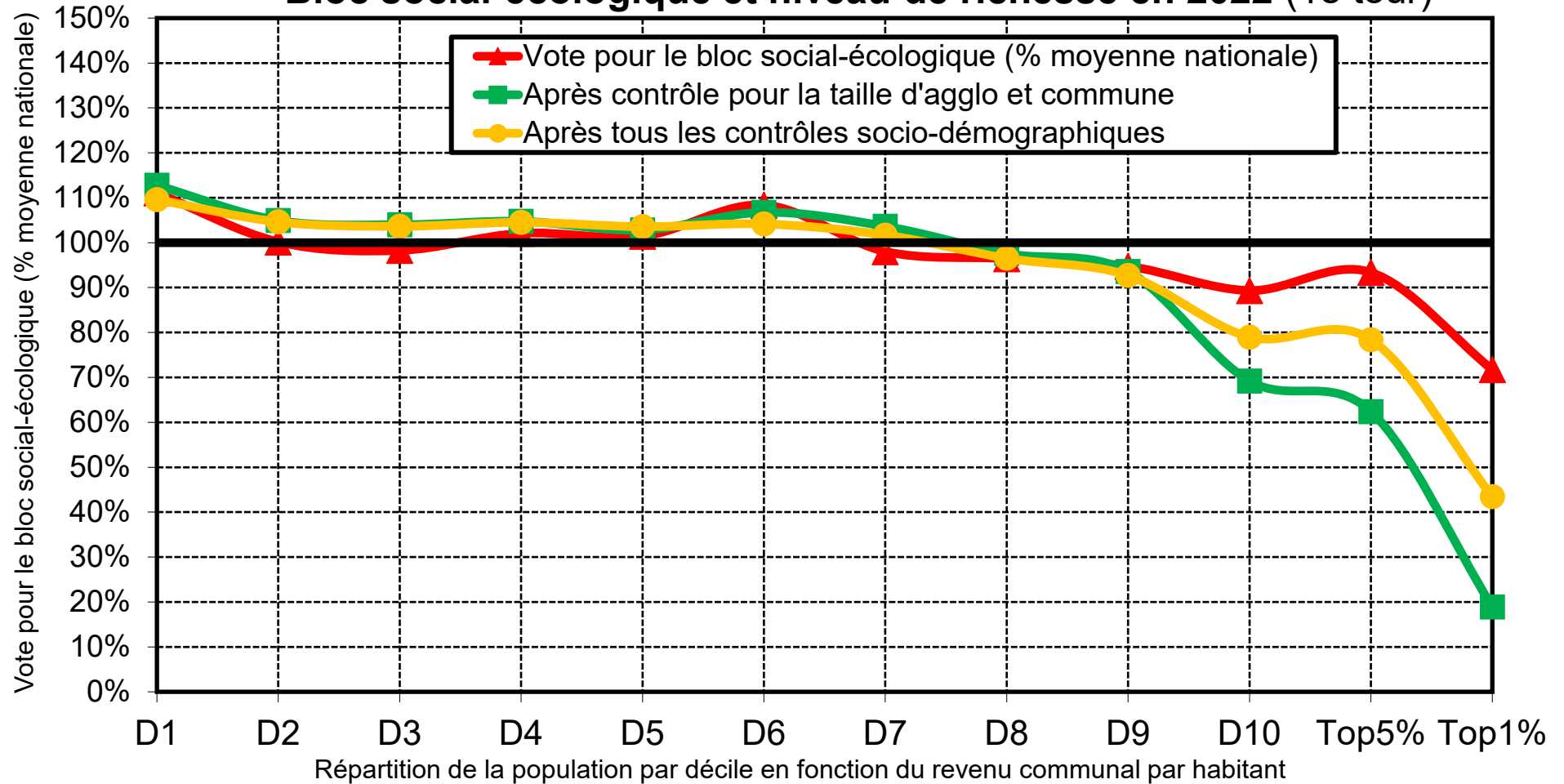
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12p).

La présidentielle 2022 et la richesse (1^{er} tour)



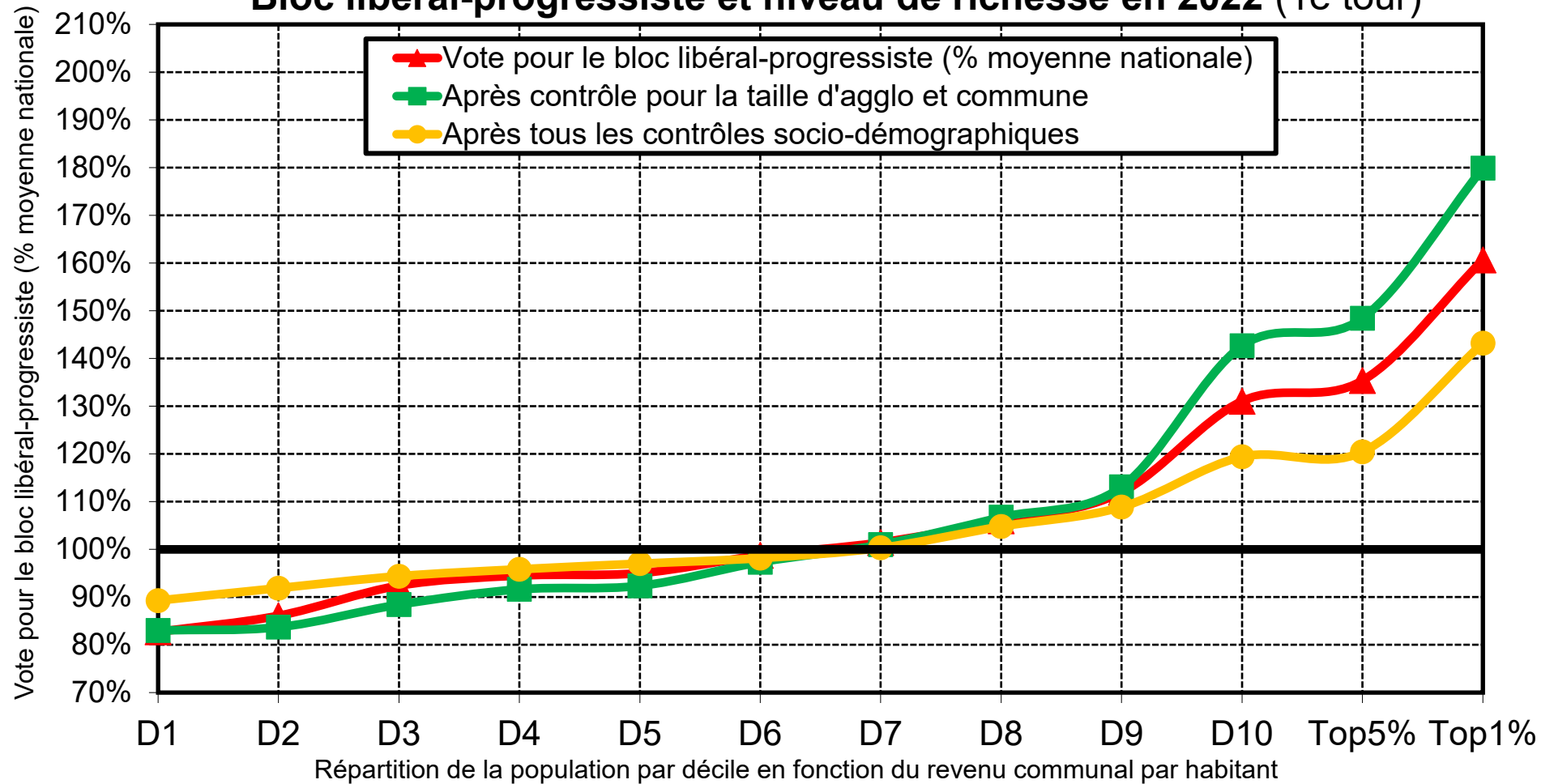
Lecture. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2022, les votes pour Emmanuel Macron (Ensemble), Valérie Pécresse (LR) et Éric Zemmour (Reconquête) augmentent fortement avec la richesse de la commune, notamment au sommet de la répartition. A l'inverse, les votes pour Jean-Luc Mélenchon (LFI), Fabien Roussel (PCF), Anne Hidalgo (PS) et Marine Le Pen (FN) déclinent avec la richesse. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12q).

Bloc social-écologique et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



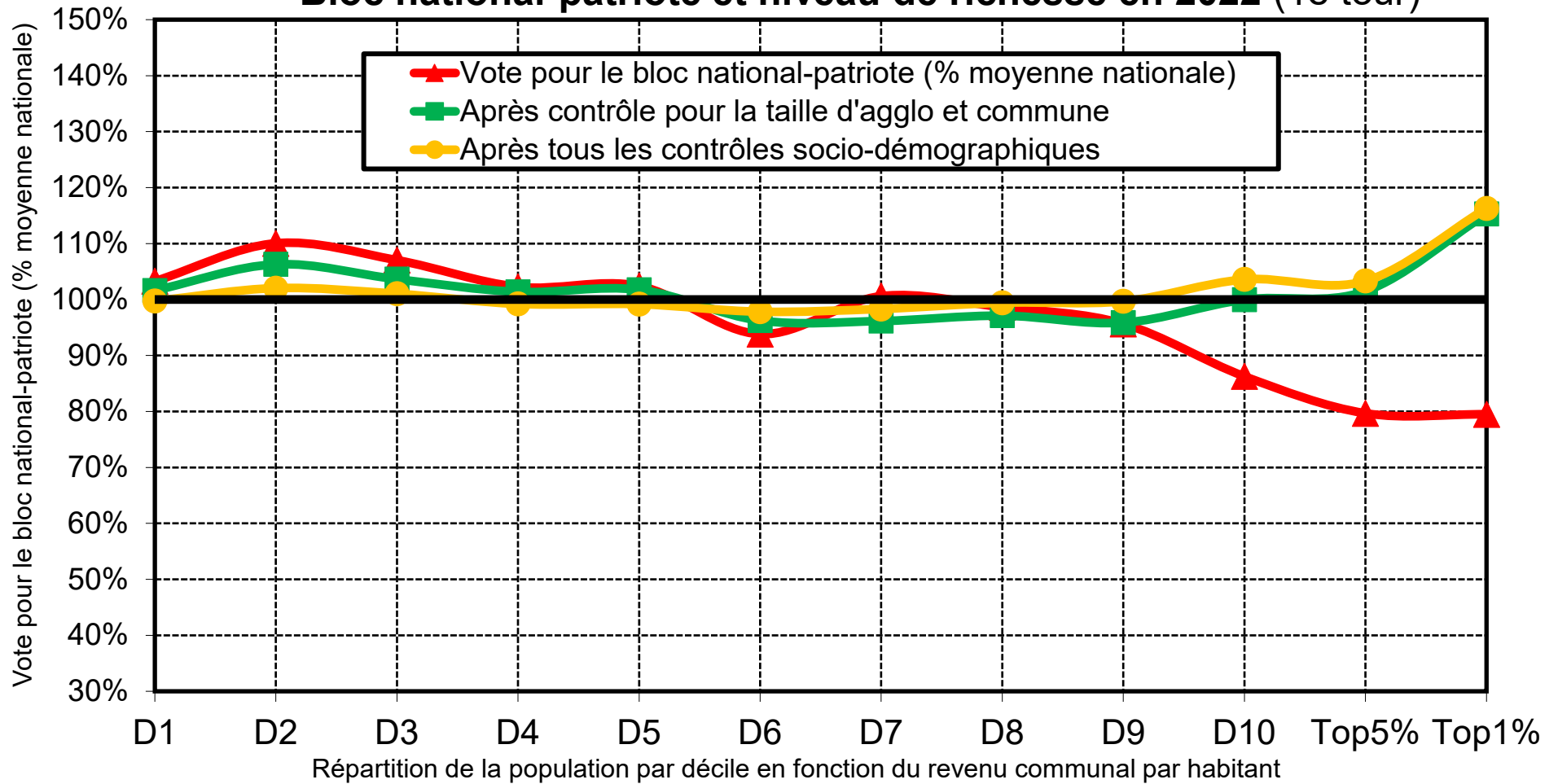
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12r).

Bloc libéral-progressiste et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



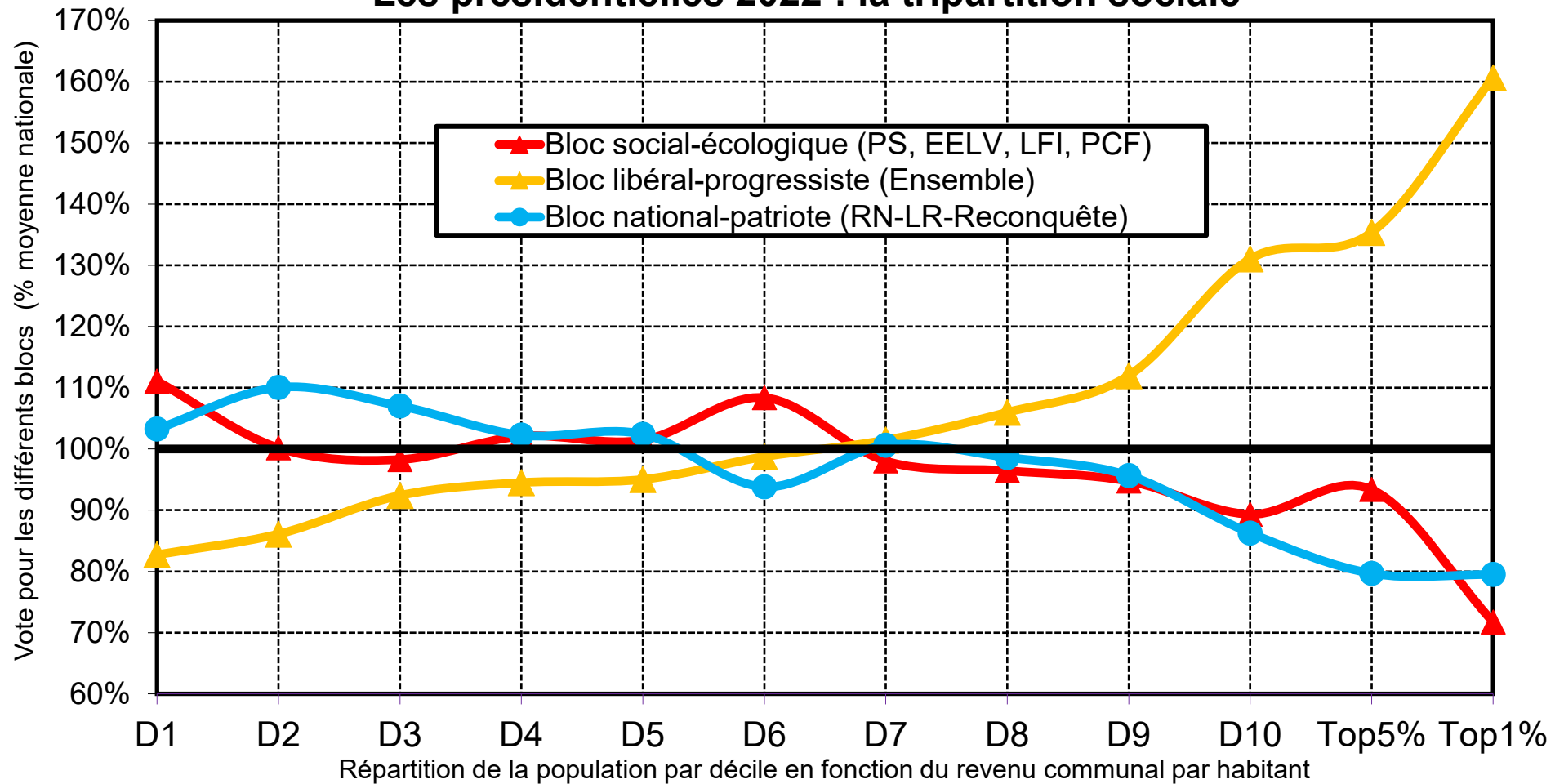
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12s).

Bloc national-patriote et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12t).

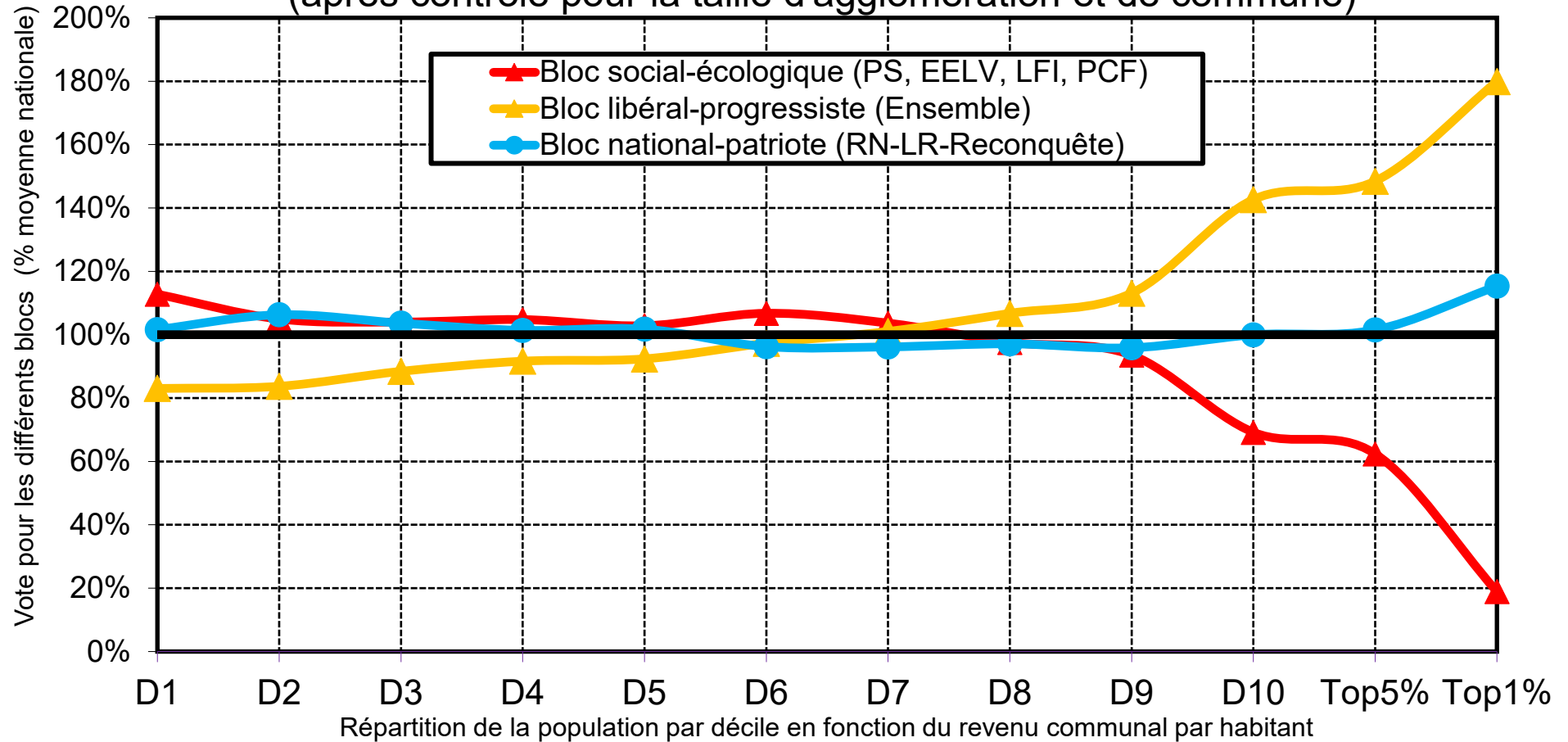
Les présidentielles 2022 : la tripartition sociale



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, le bloc libéral-progressiste (28% des voix au premier tour) réalise un score qui est très fortement croissant avec le revenu communal moyen, alors que les scores du bloc social-écologique (33% des voix) et du bloc national-patriote (39% des voix) diminuent avec le revenu.

Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12u).

Les présidentielles 2022: la tripartition sociale (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)

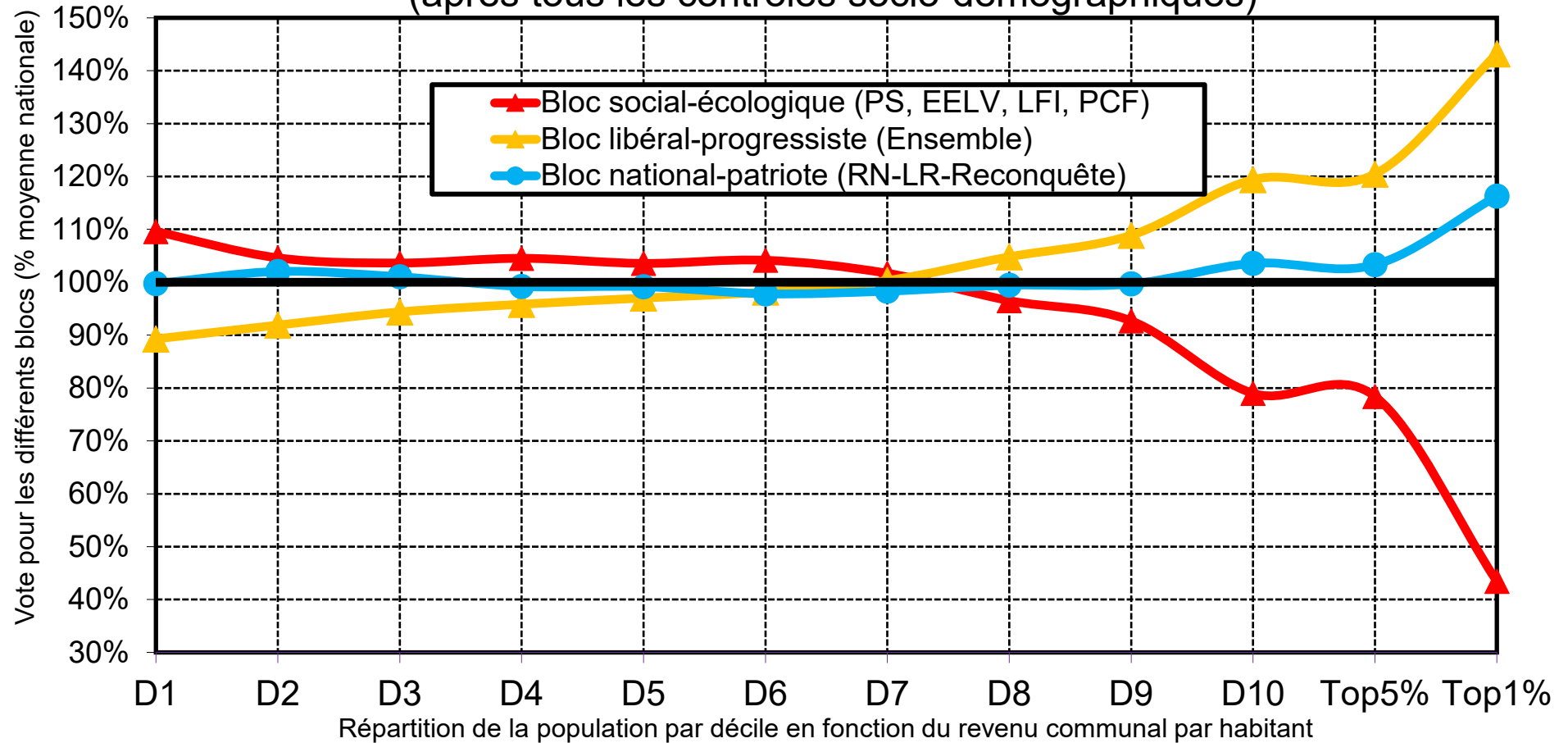


Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, la tripartition sociale entre les trois blocs apparaît encore plus nettement lorsque l'on raisonne pour une taille d'agglomération et de commune donnée.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12v).

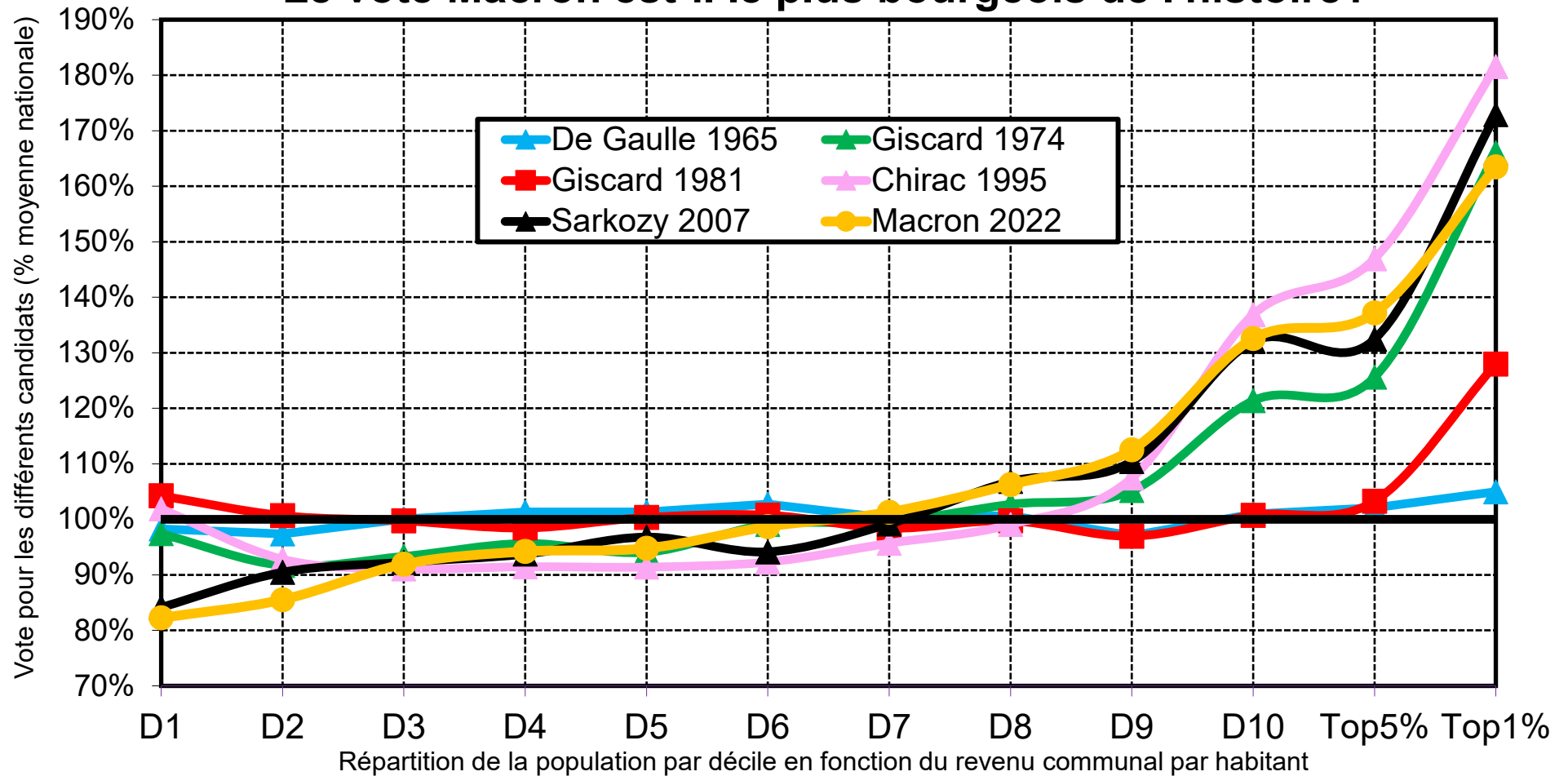
Les présidentielles 2022: la tripartition sociale (après tous les contrôles socio-démographiques)



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, la tripartition sociale entre les trois blocs apparaît encore plus nettement lorsque l'on contrôle pour toutes les autres caractéristiques sociodémographiques (taille d'agglomération, composition professionnelle, diplômes, etc.). **Note :** les résultats indiqués ici sont après introduction de tous les contrôles sociodémographiques.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12w).

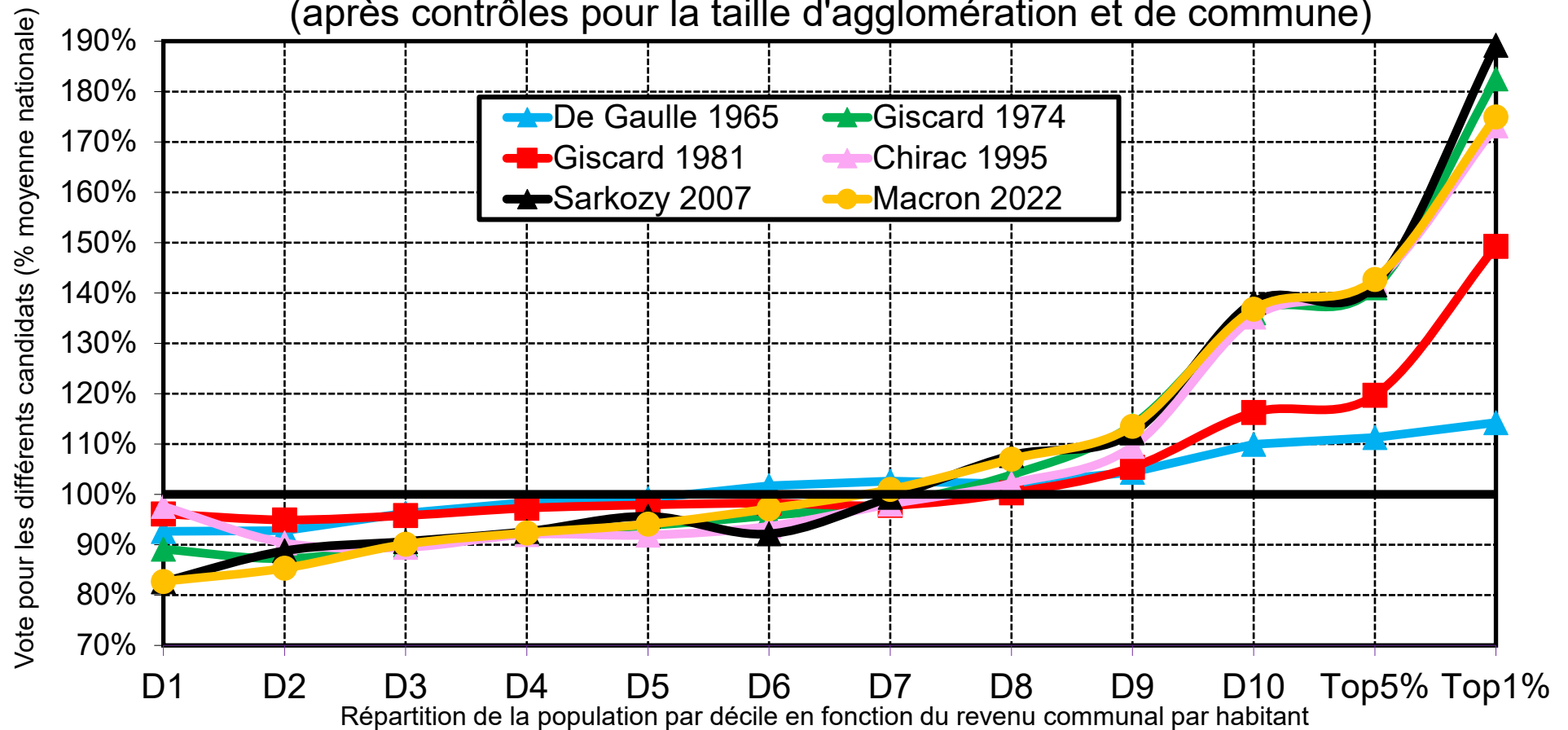
Le vote Macron est-il le plus bourgeois de l'histoire?



Lecture. Le vote Macron au premier tour de l'élection présidentielle 2022 est fortement croissant avec le revenu communal moyen. La pente est comparable à celles observées pour les candidats de droite dans le passé, à la différence que ces derniers réalisaient généralement de meilleurs scores dans les communes pauvres (et particulièrement dans les communes rurales pauvres). **Note :** les résultats indiqués ici sont sans aucun contrôle. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12x).

Le vote Macron est-il le plus bourgeois de l'histoire?

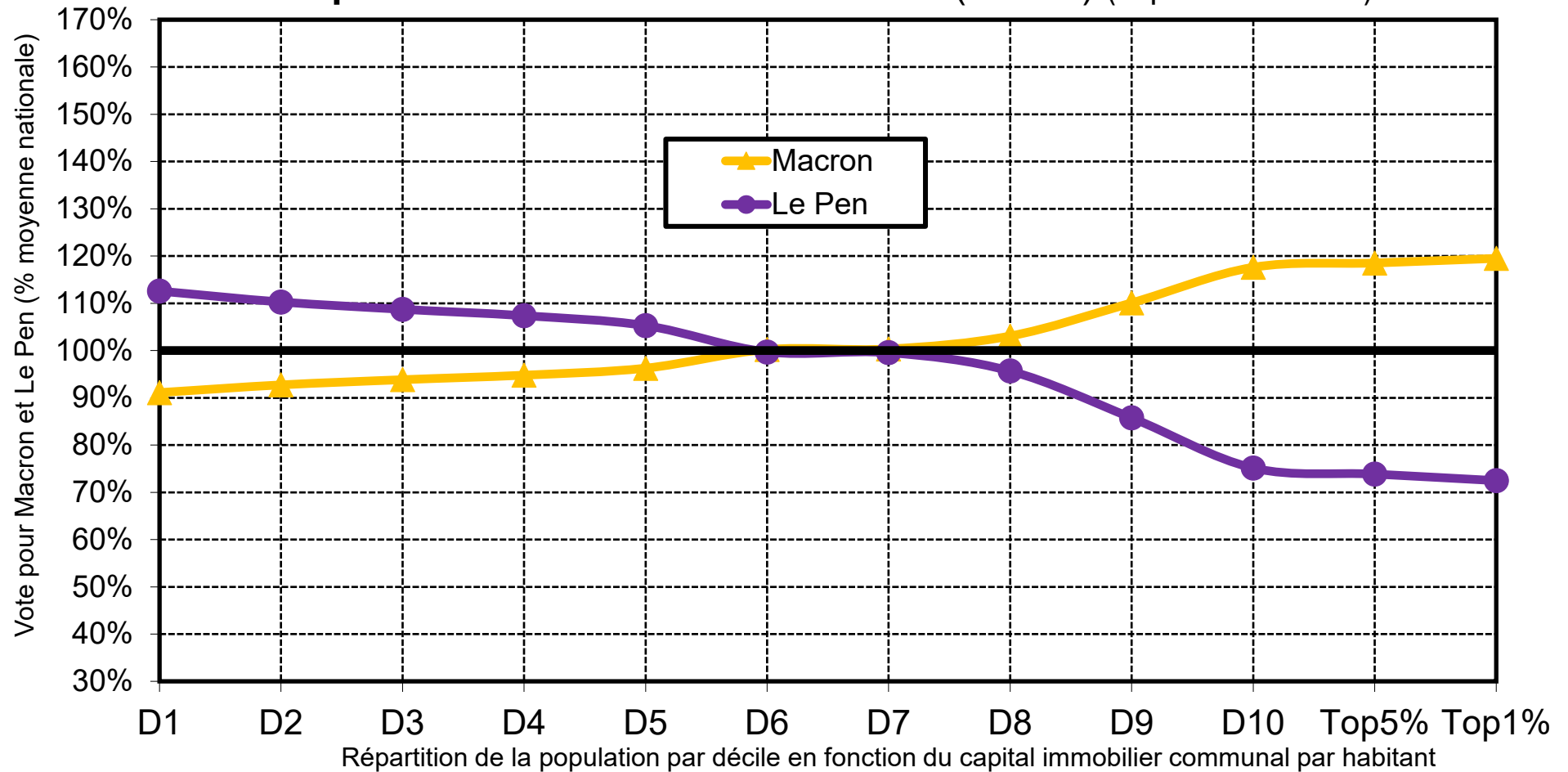
(après contrôles pour la taille d'agglomération et de commune)



Lecture. Le vote Macron au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 est fortement croissant avec le revenu communal moyen. La pente est comparable avec celles observées pour les candidats de droite dans le passé, à la différence que ces derniers réalisaient généralement de meilleurs scores dans les communes pauvres (y compris après contrôles pour la taille d'agglomération et de commune). **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôles pour la taille d'agglomération et de commune.

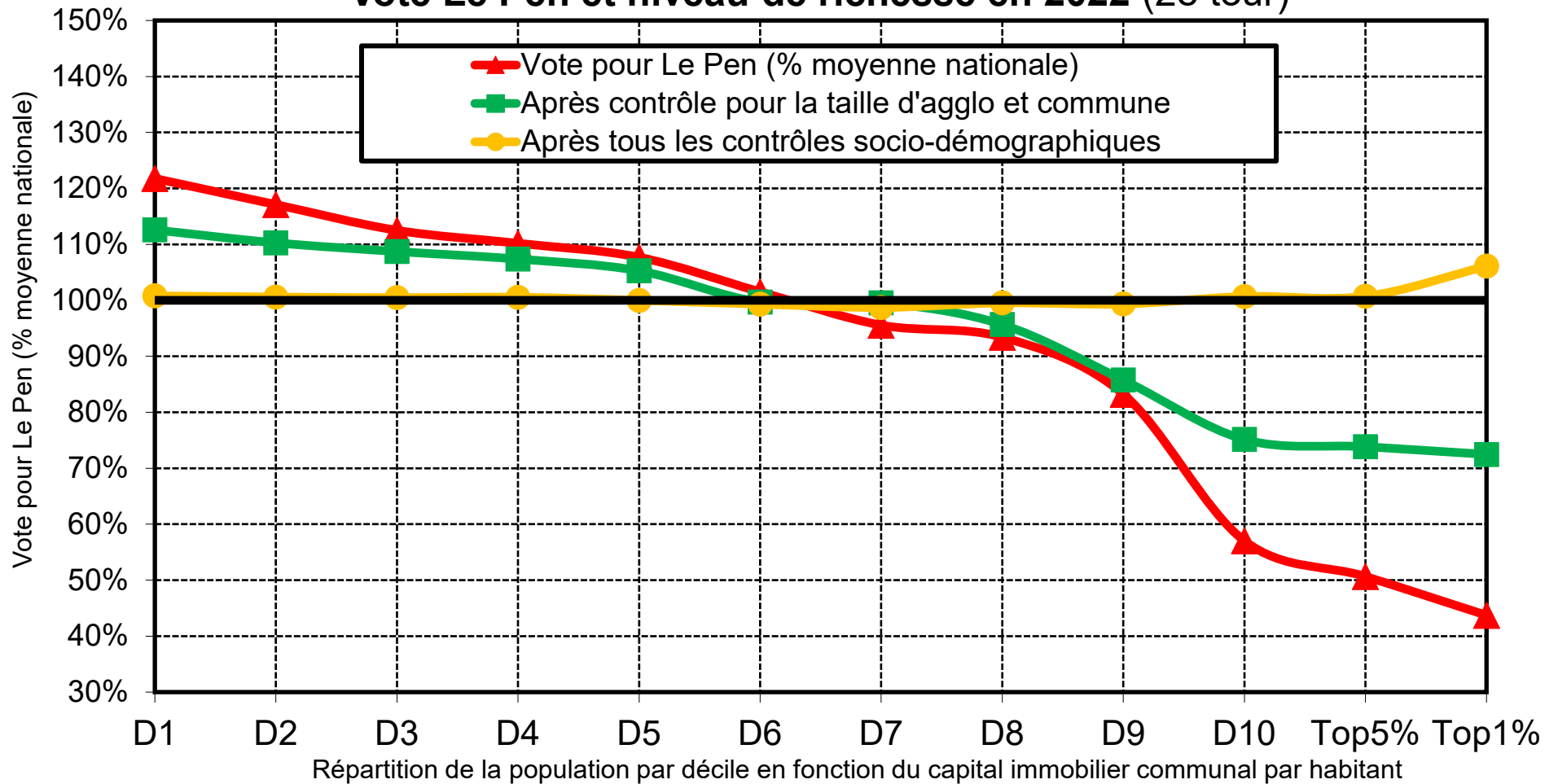
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.12y).

La présidentielle 2022 et la richesse (2^e tour) (capital immobilier)



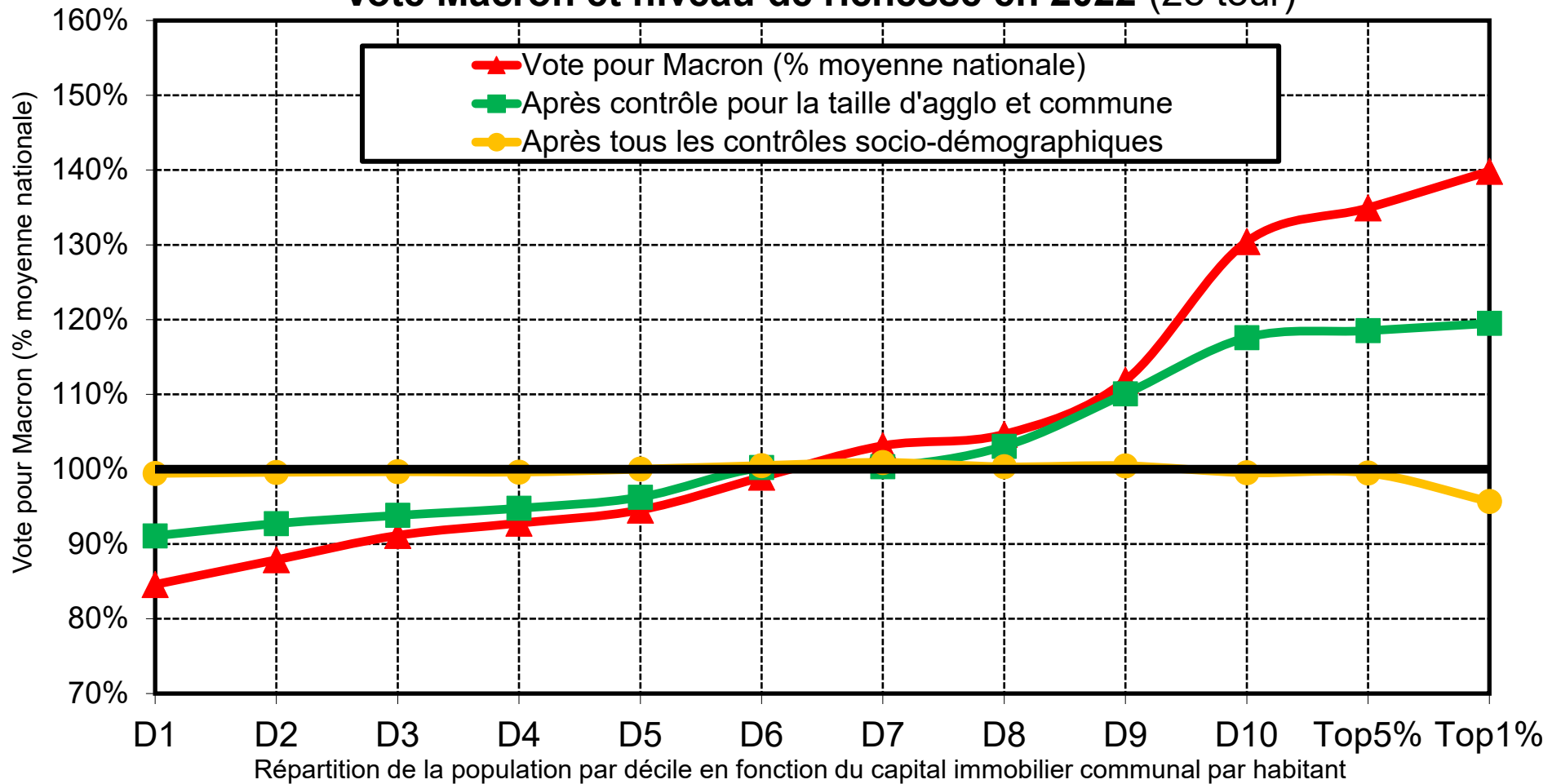
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13a).

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2022 (2e tour)



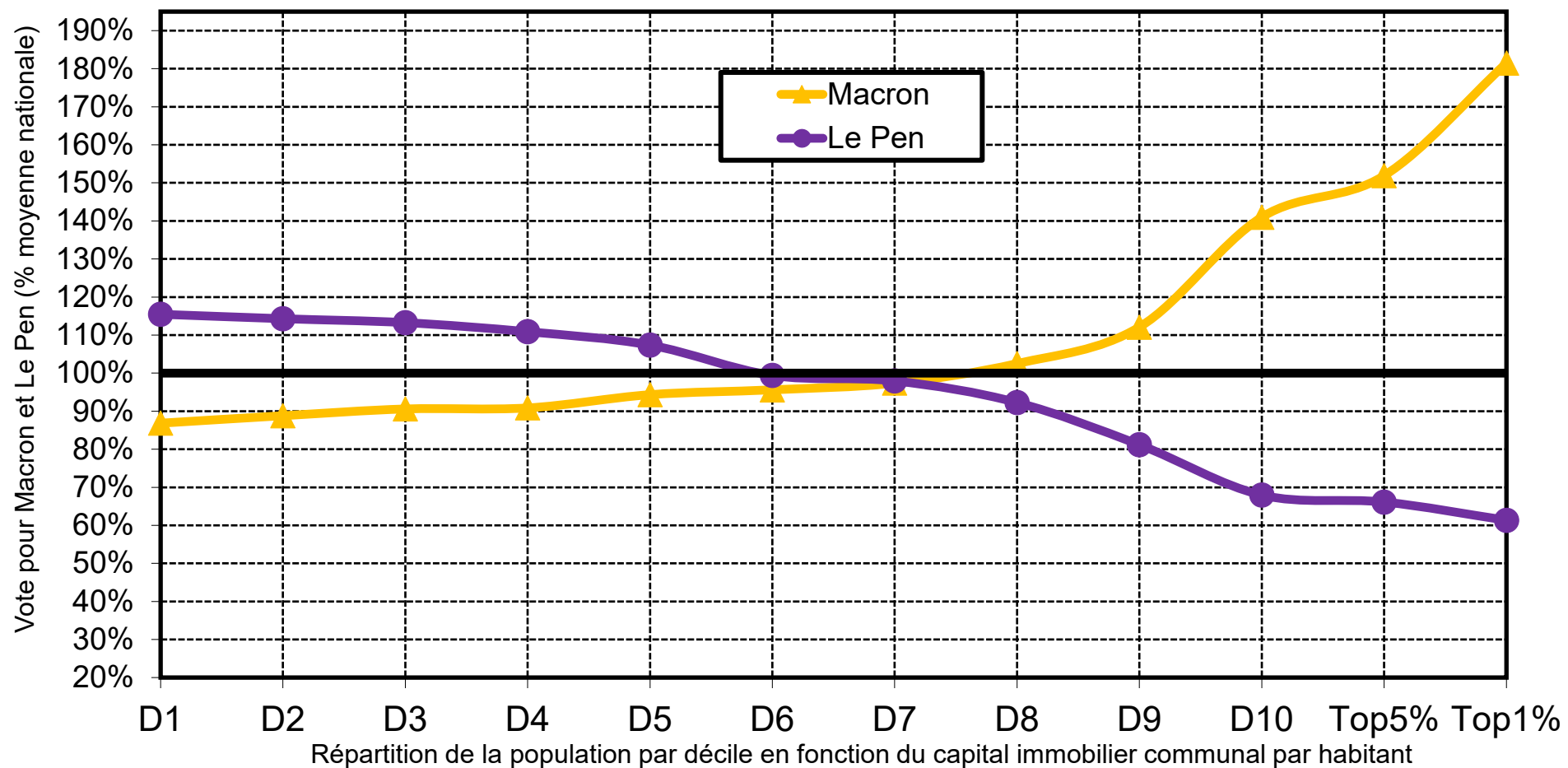
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13b).

Vote Macron et niveau de richesse en 2022 (2e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13c).

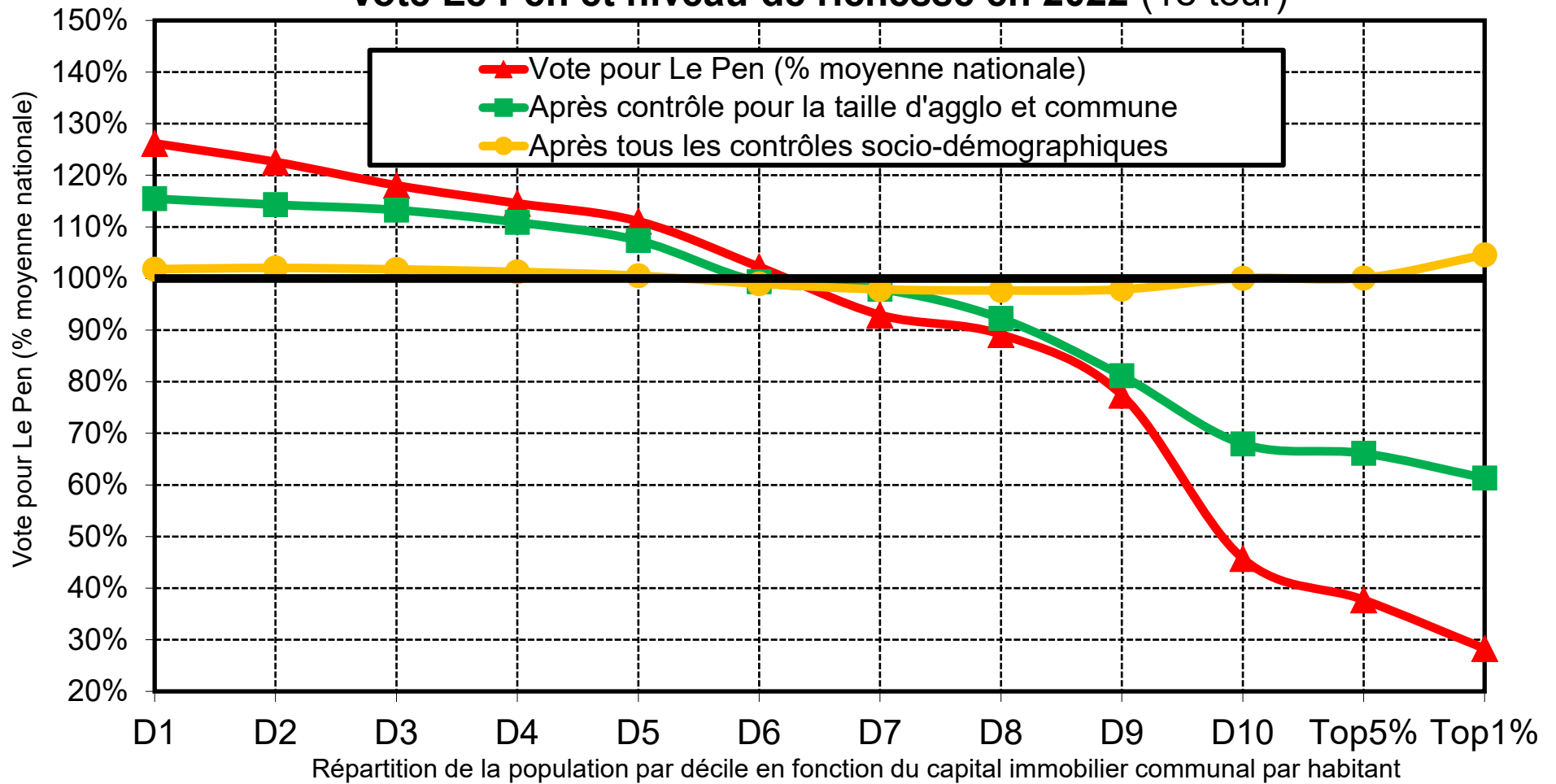
La présidentielle 2022 et la richesse: Macron-Le Pen (1e tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

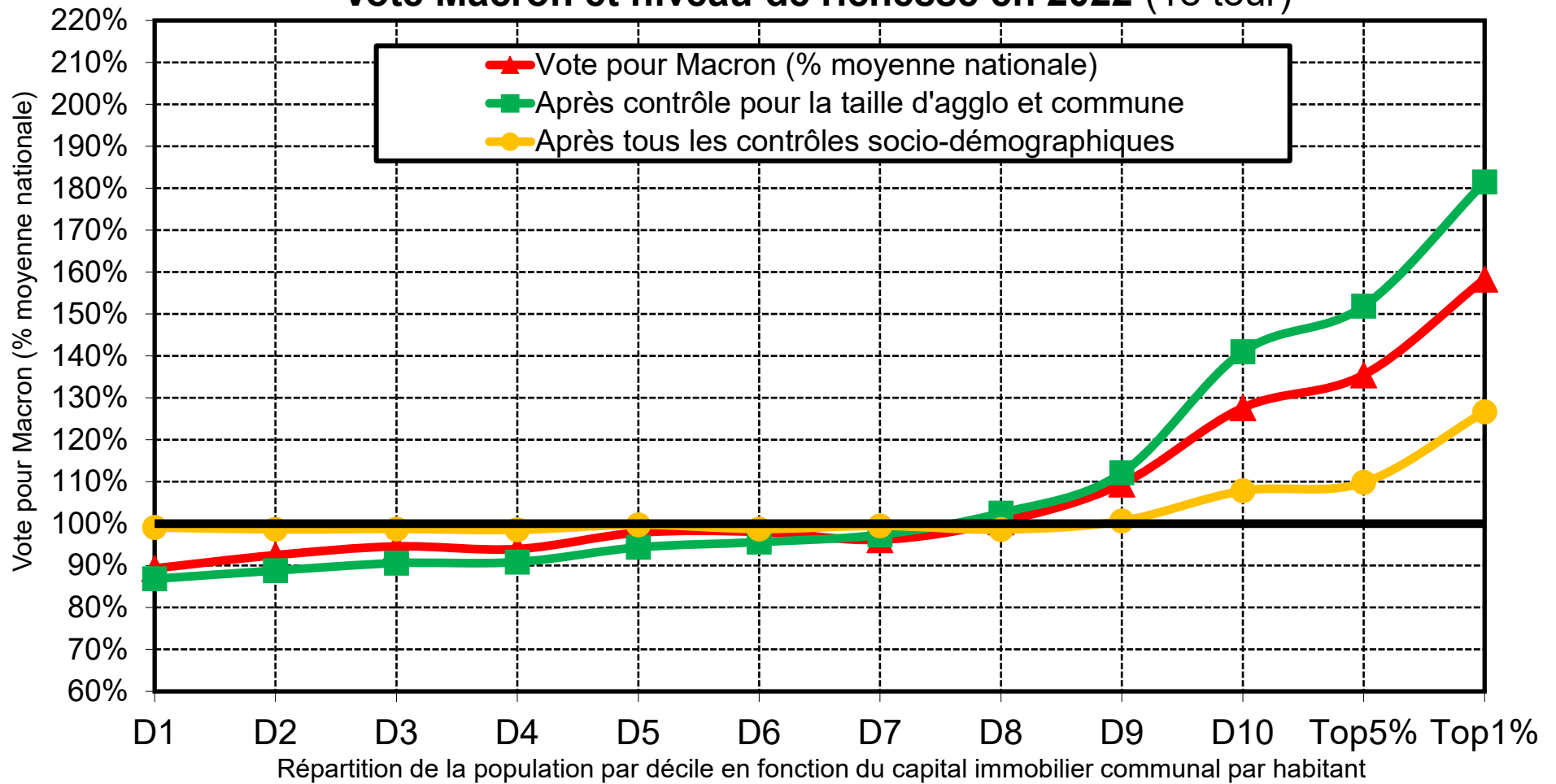
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13d)

Vote Le Pen et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



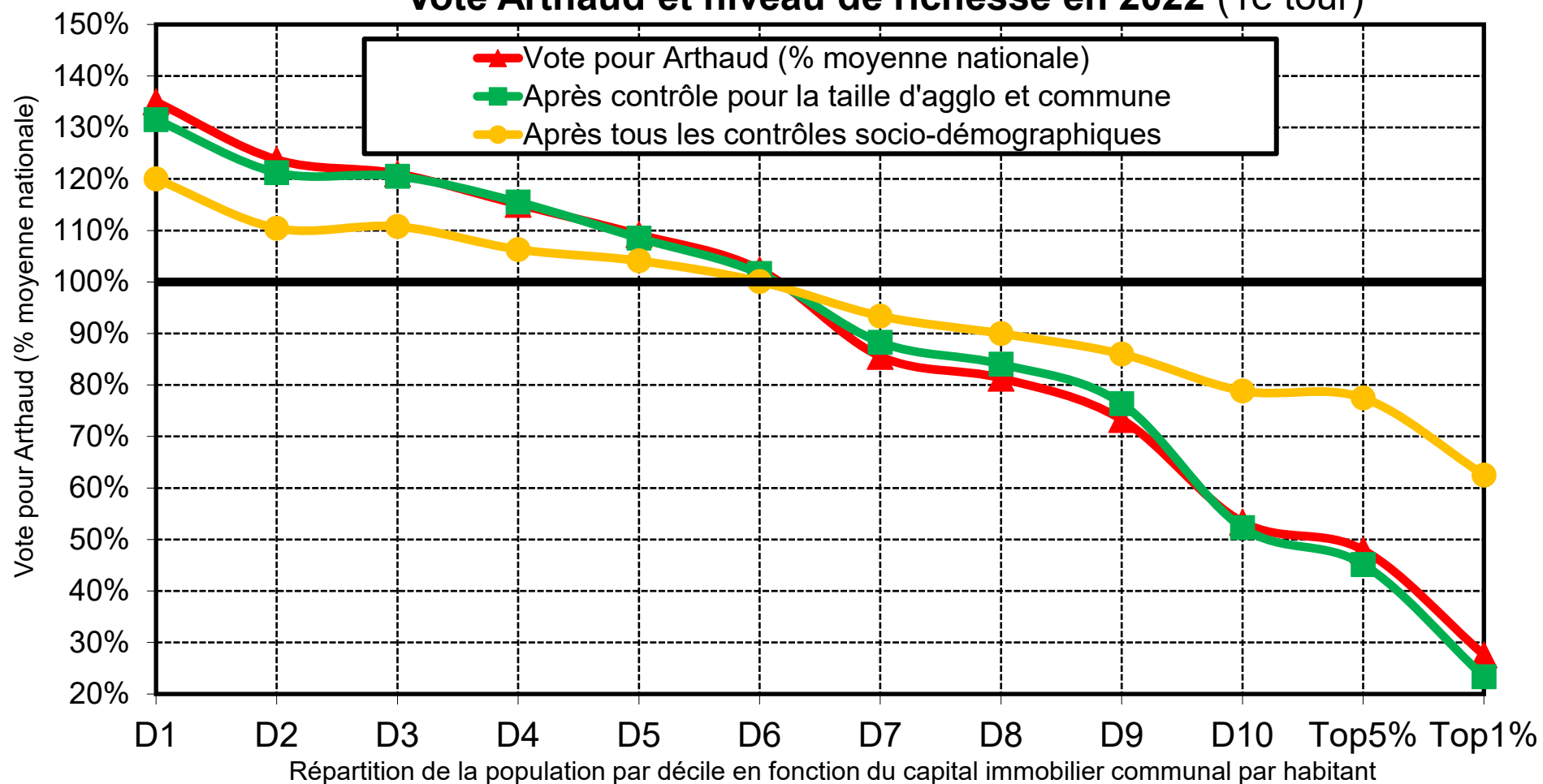
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13e).

Vote Macron et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



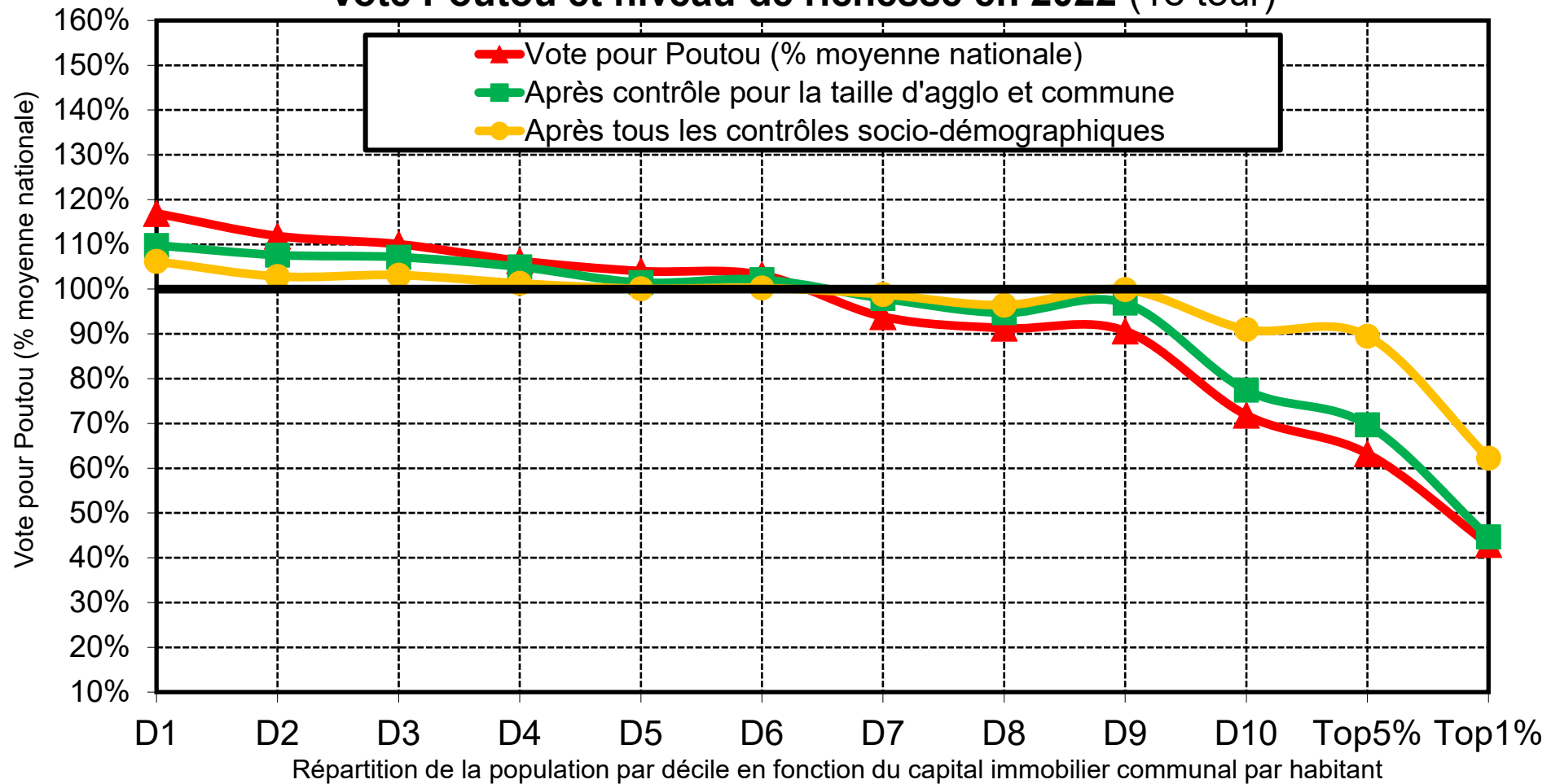
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13f).

Vote Arthaud et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



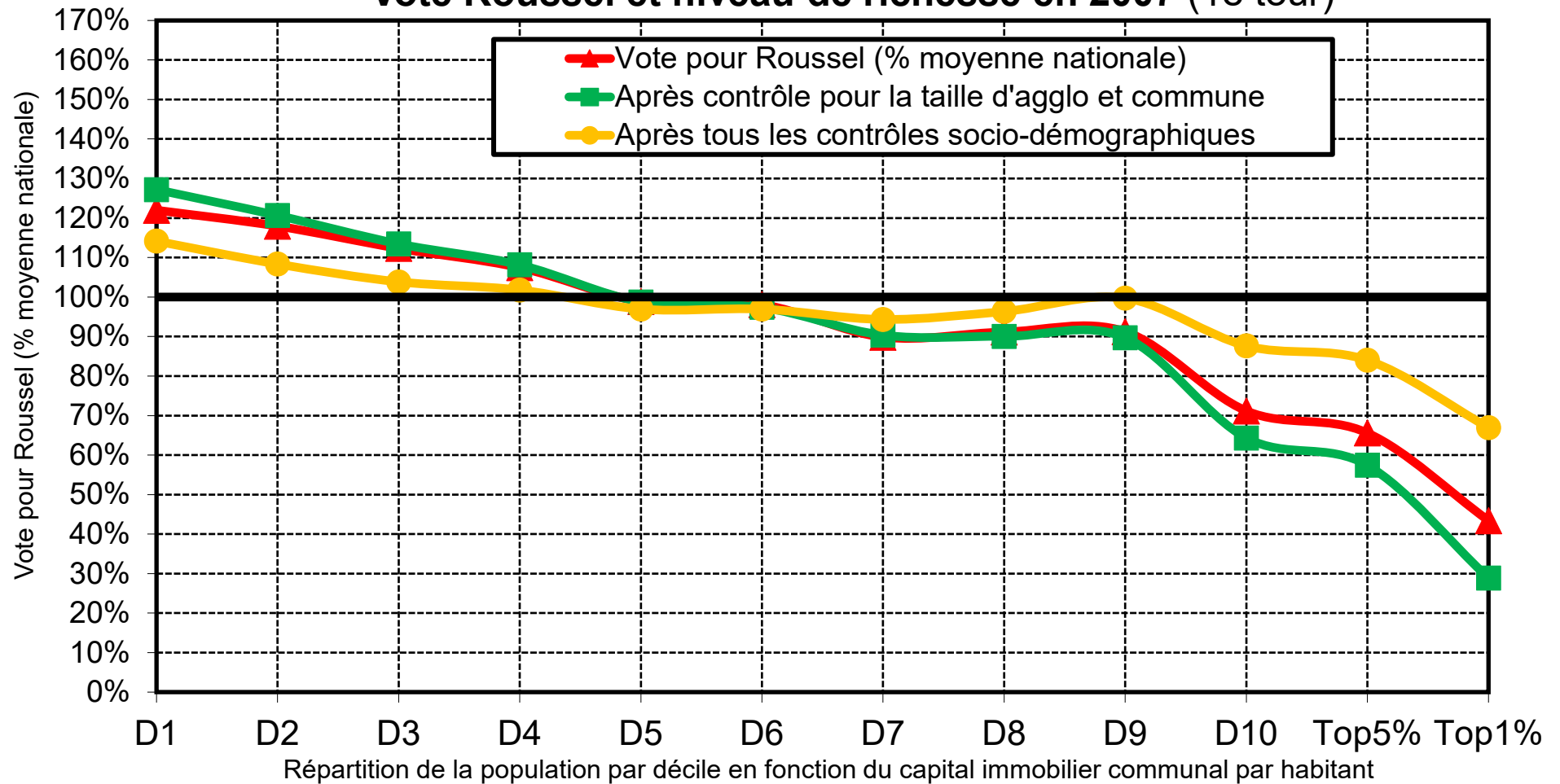
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13g).

Vote Poutou et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



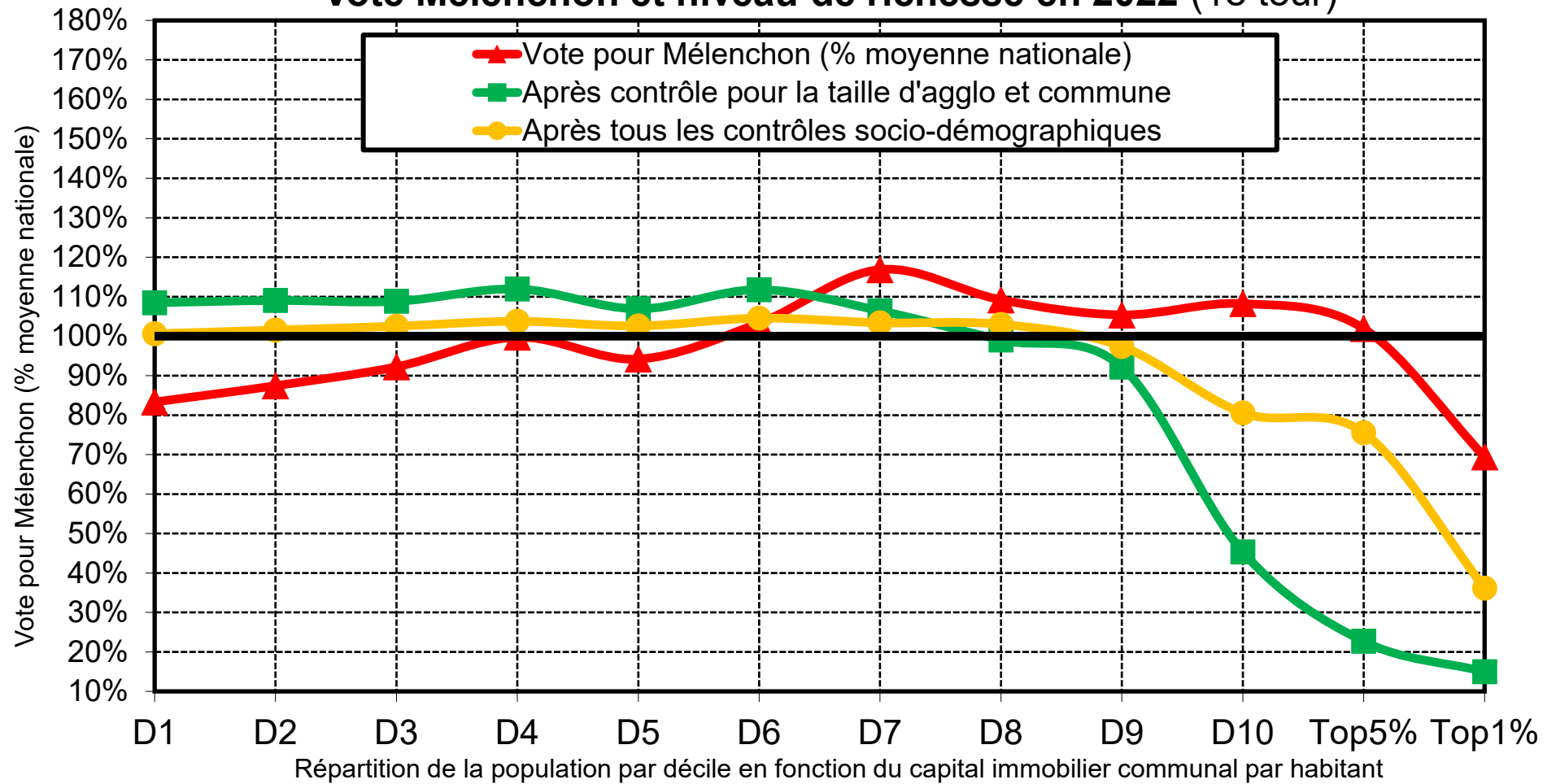
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13h).

Vote Roussel et niveau de richesse en 2007 (1e tour)



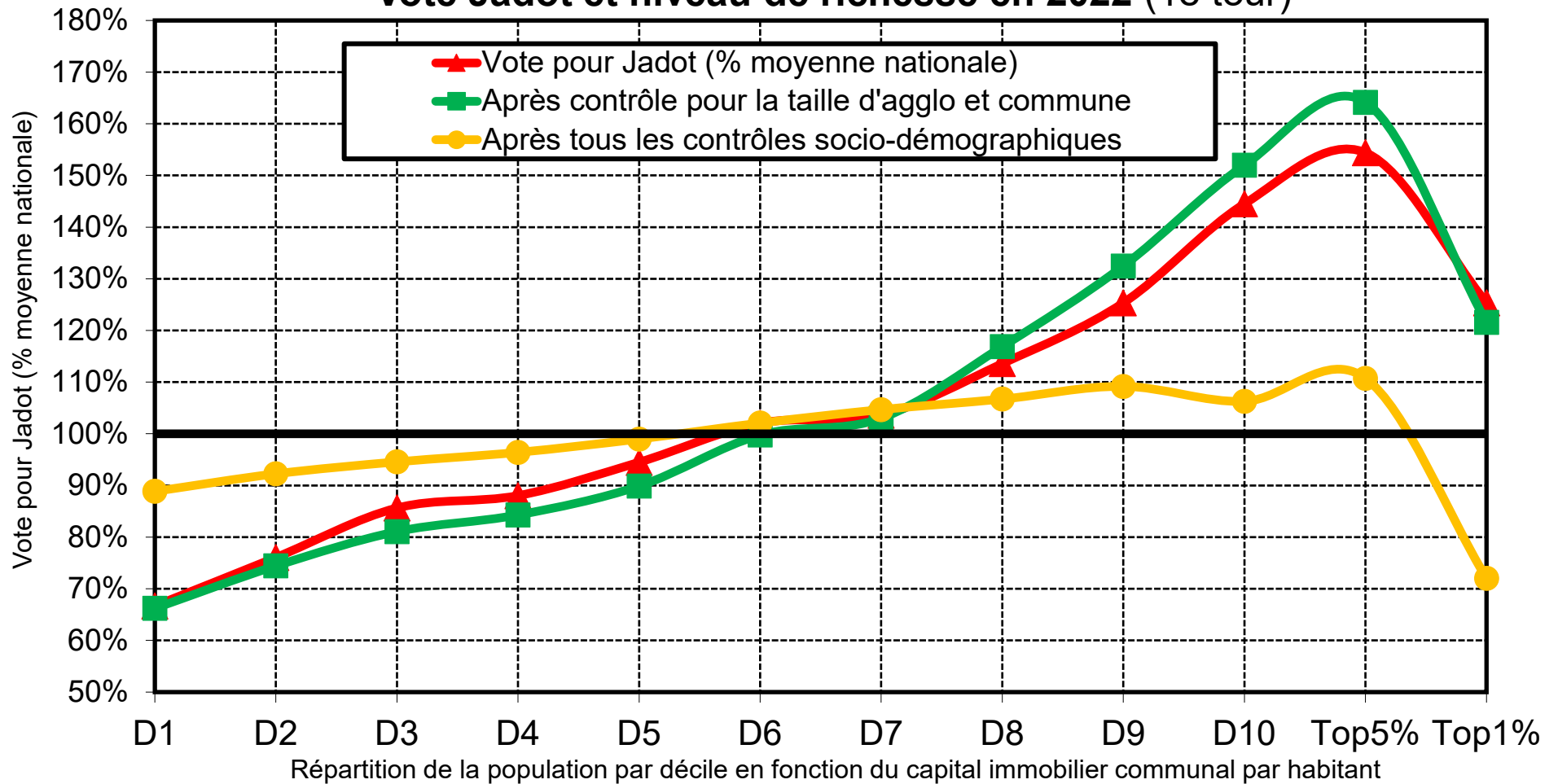
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13i).

Vote Mélenchon et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



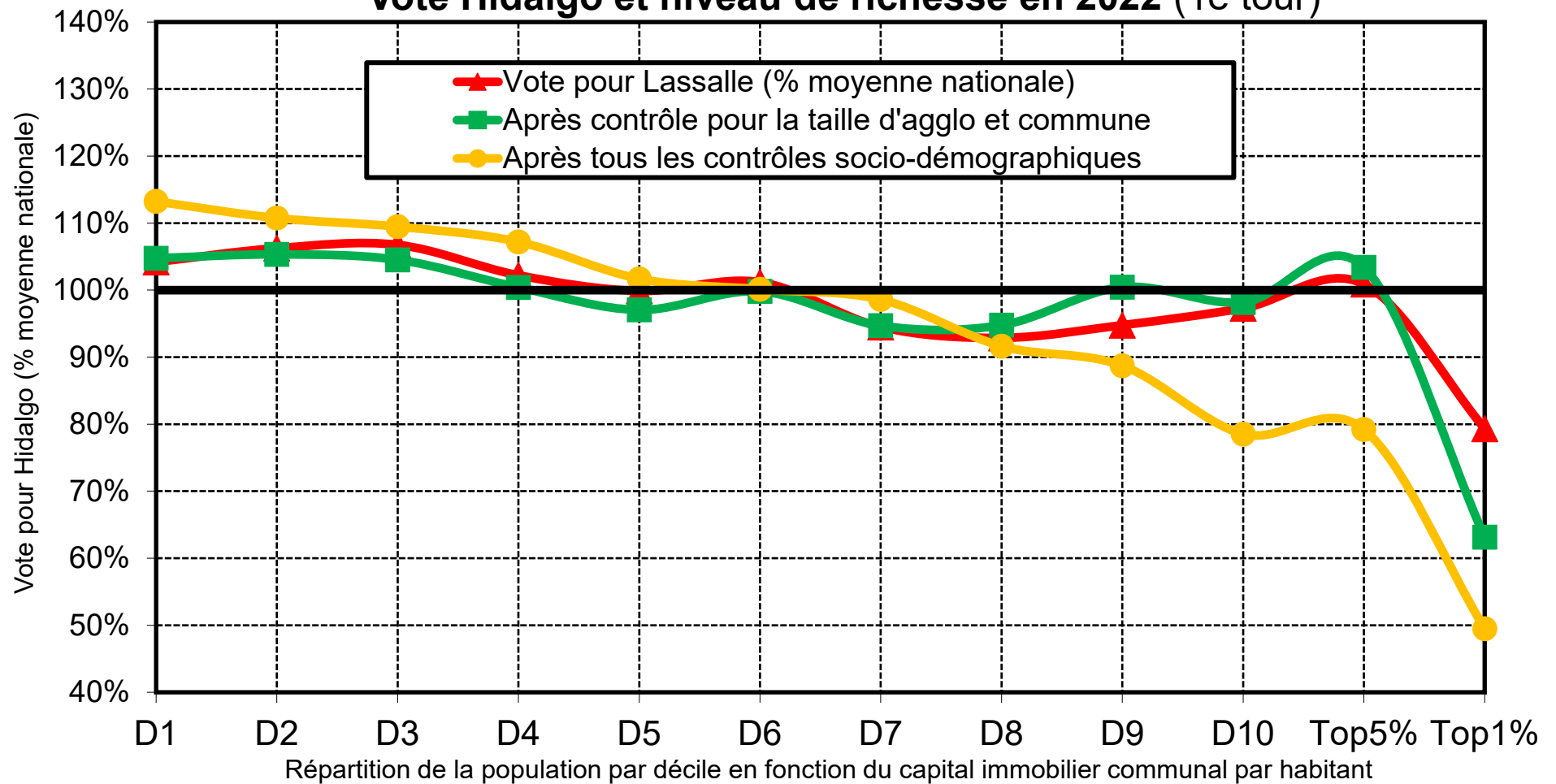
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13j).

Vote Jadot et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



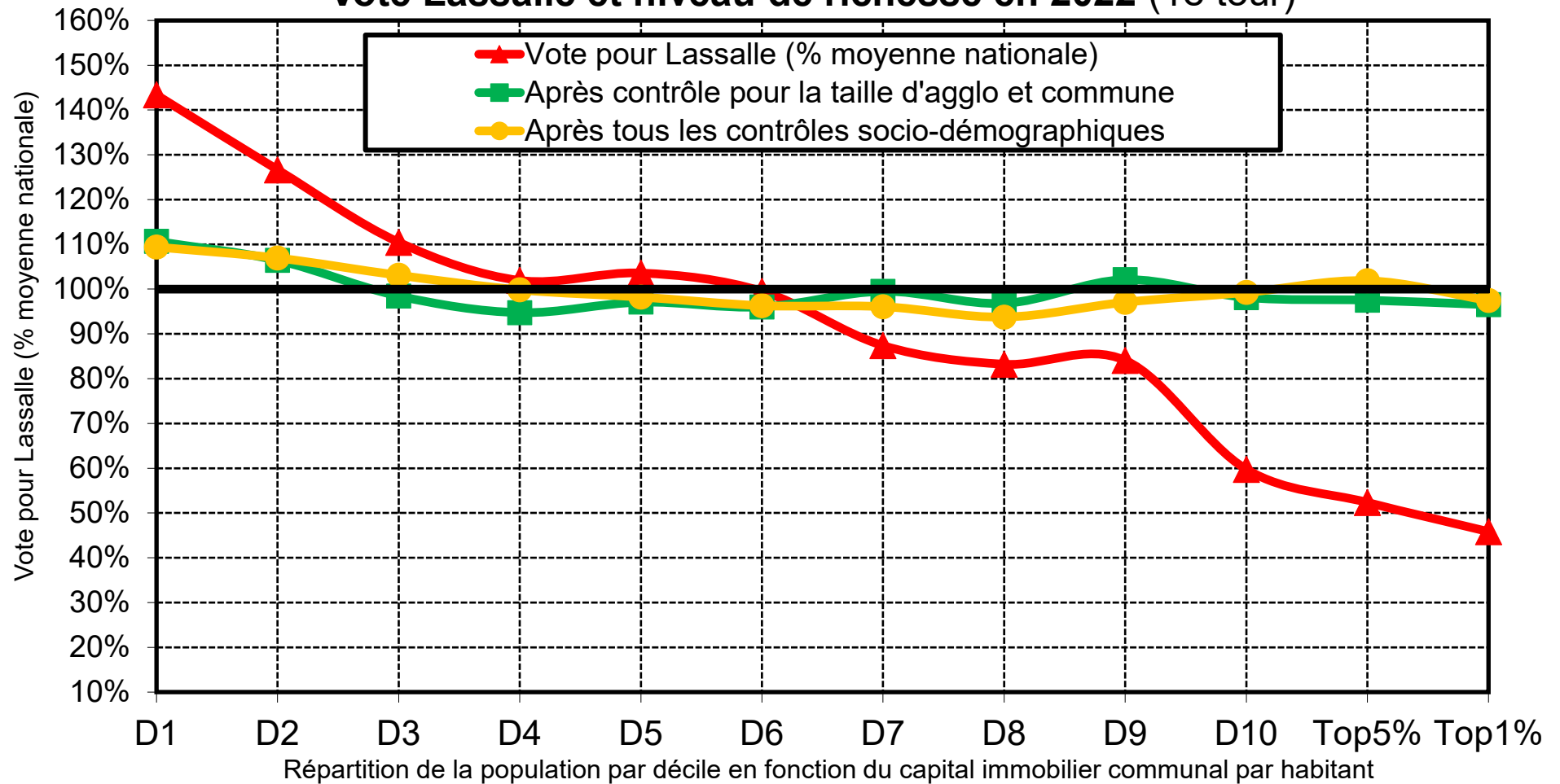
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13k).

Vote Hidalgo et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



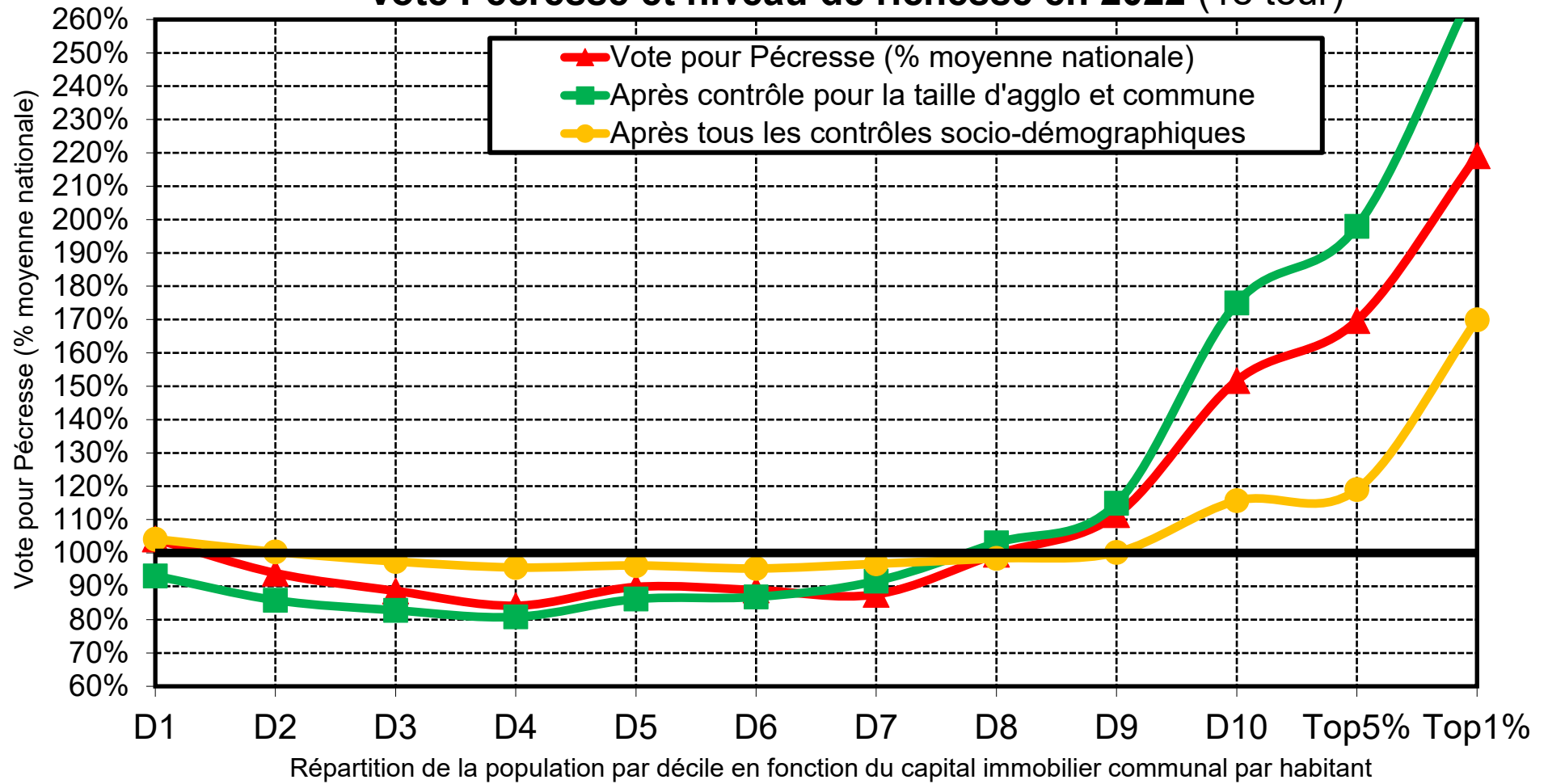
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13l).

Vote Lassalle et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



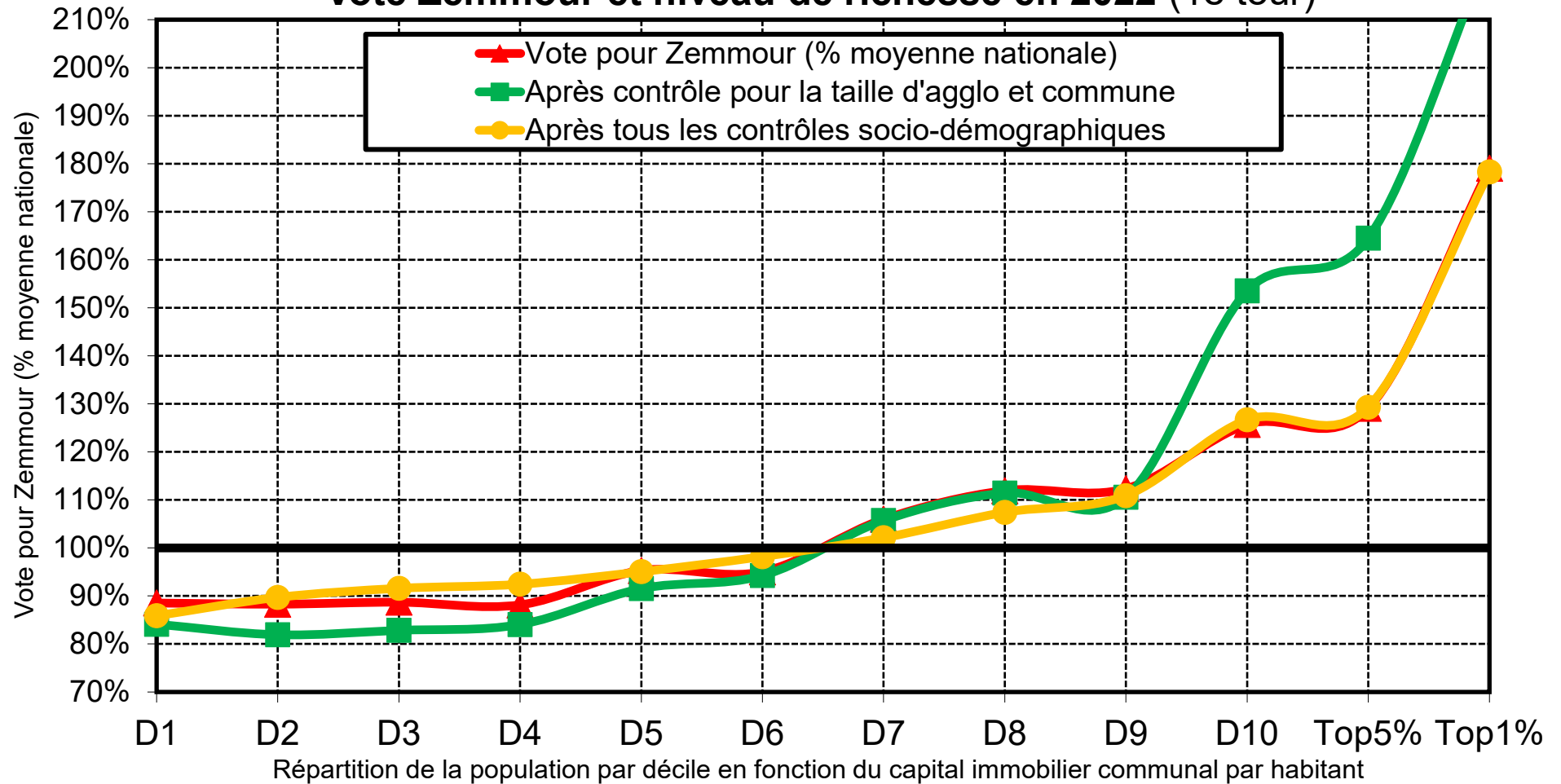
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13m).

Vote Péresse et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



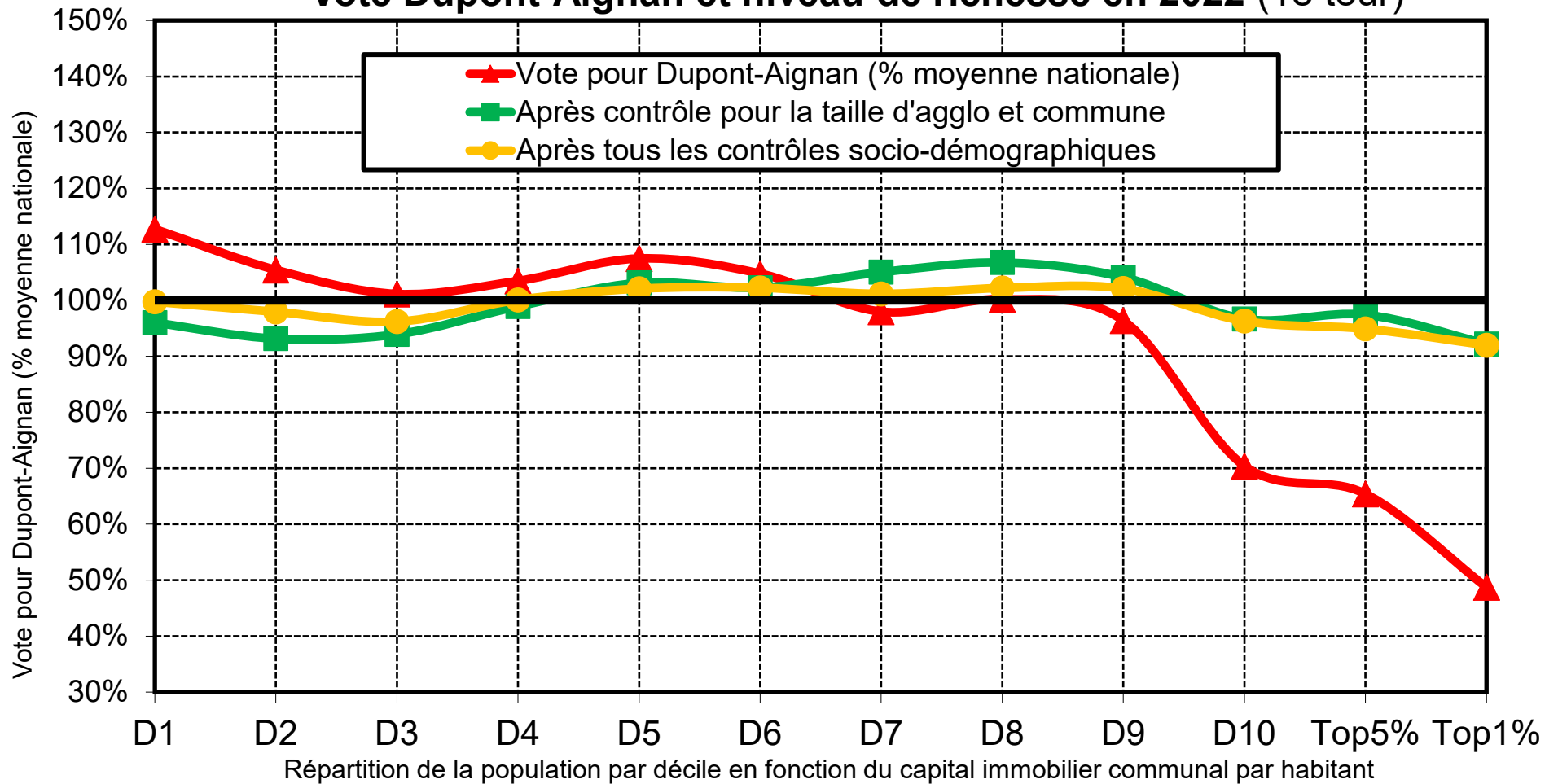
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13n).

Vote Zemmour et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



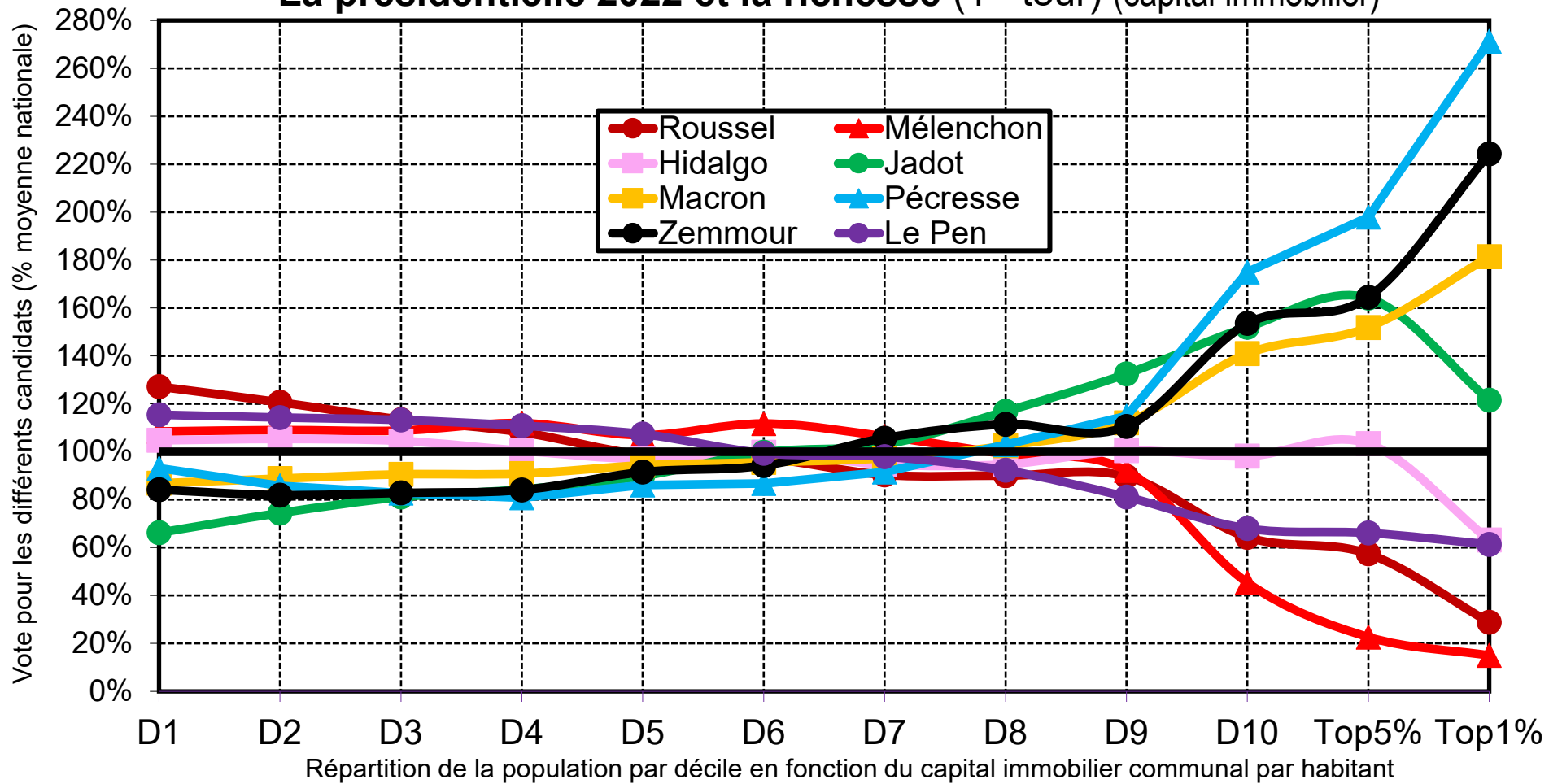
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13o).

Vote Dupont-Aignan et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13p).

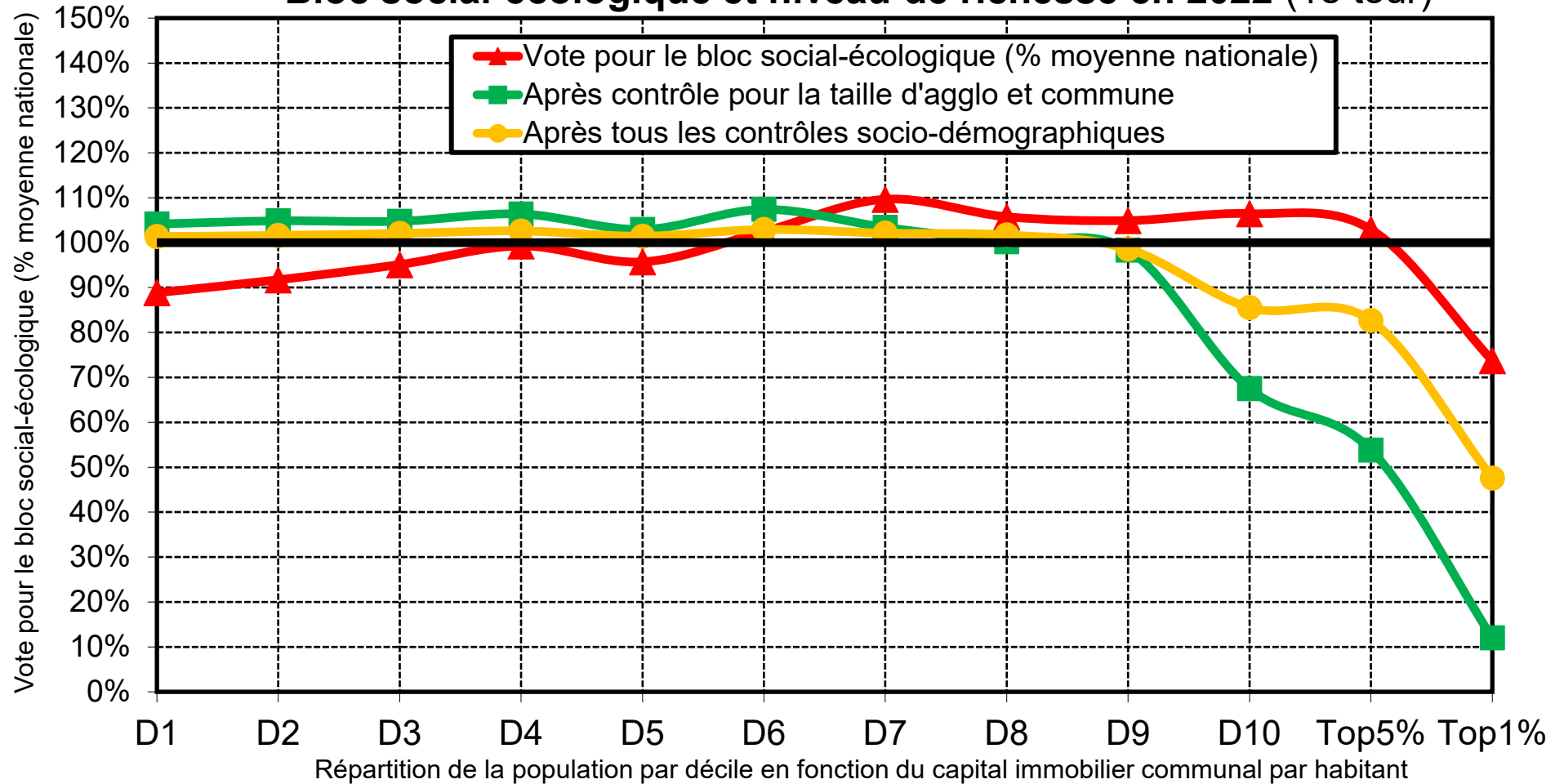
La présidentielle 2022 et la richesse (1^{er} tour) (capital immobilier)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

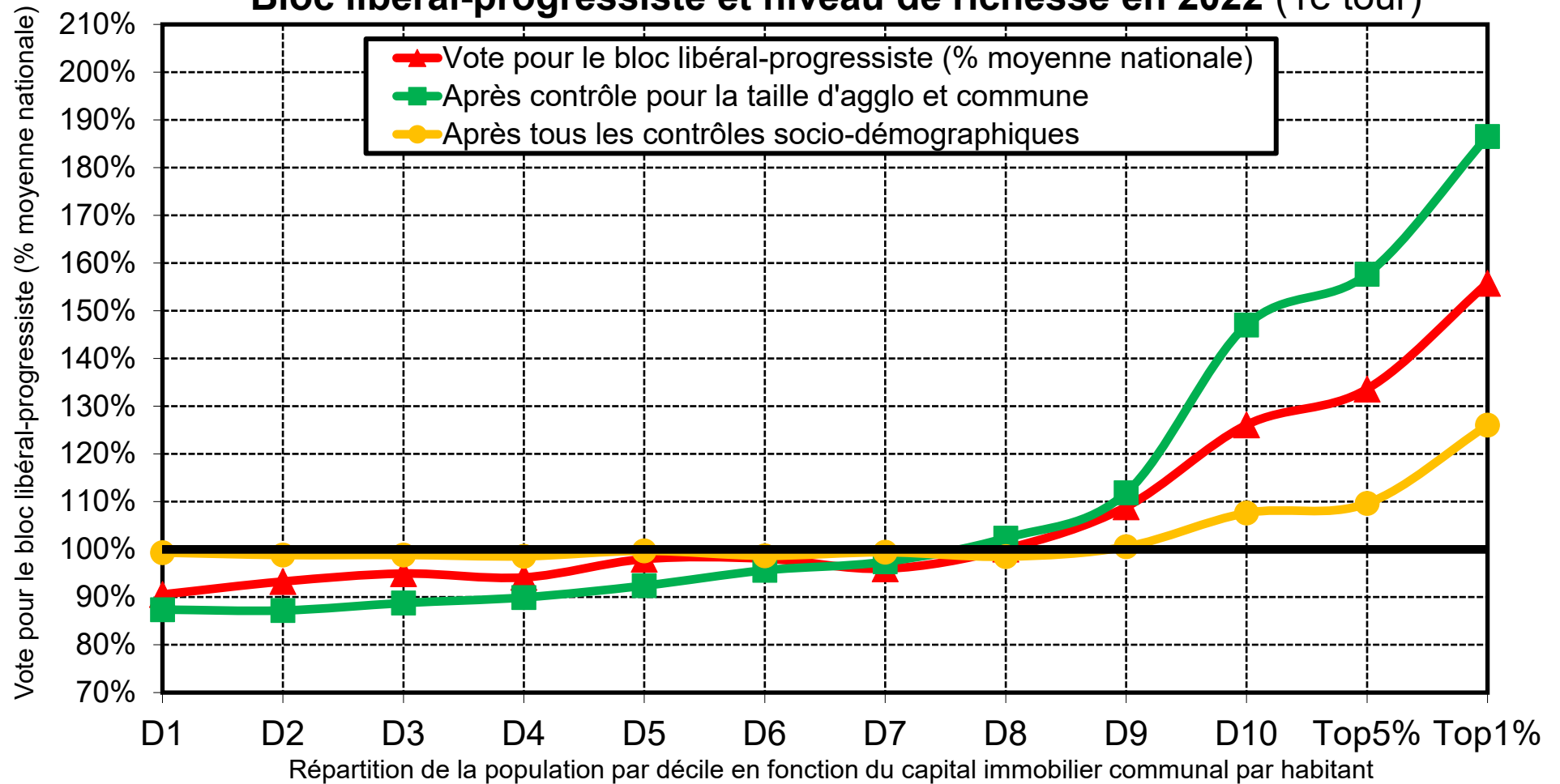
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13q)

Bloc social-écologique et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



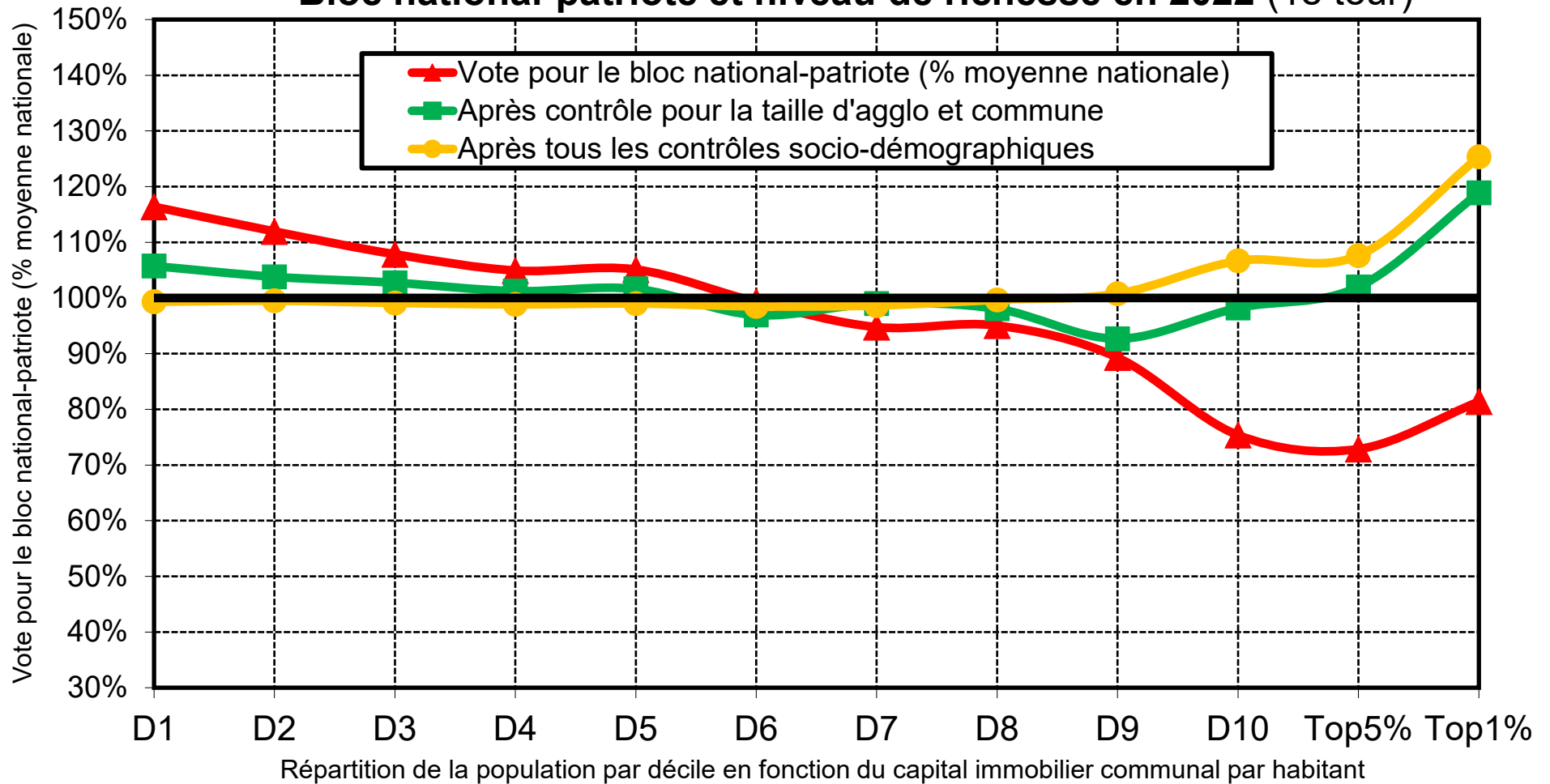
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13r).

Bloc libéral-progressiste et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



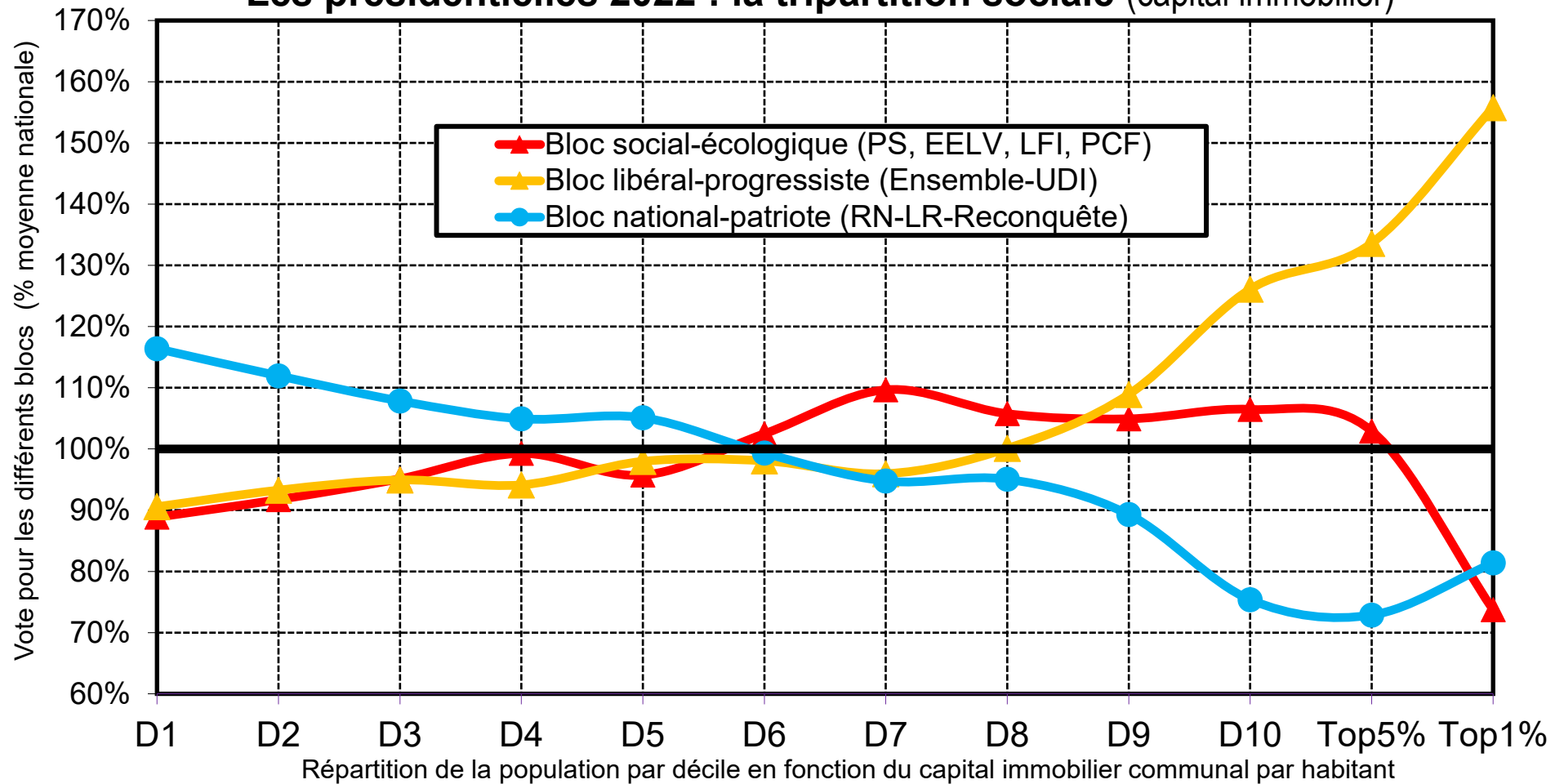
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13s).

Bloc national-patriote et niveau de richesse en 2022 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13t).

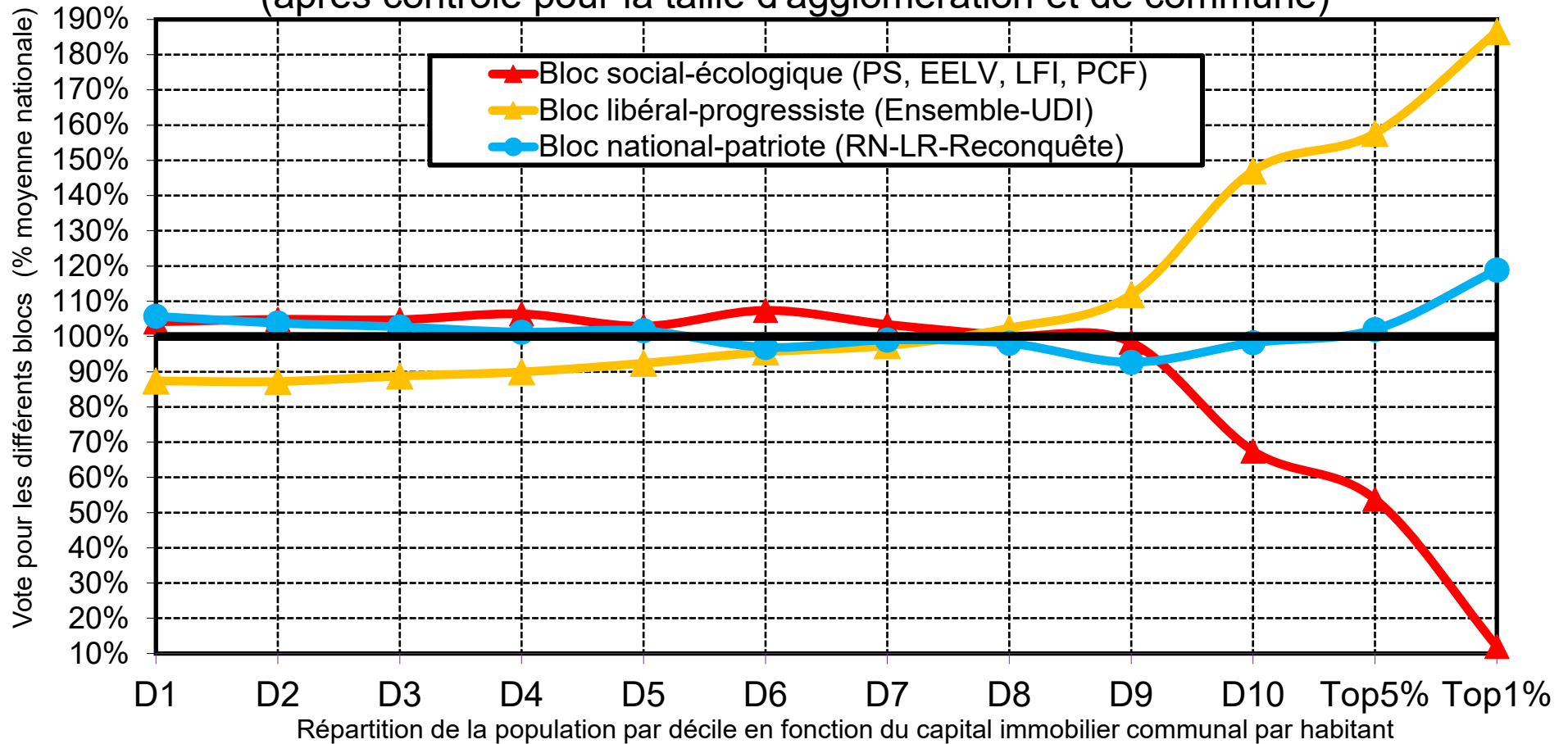
Les présidentielles 2022 : la tripartition sociale (capital immobilier)



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13u).

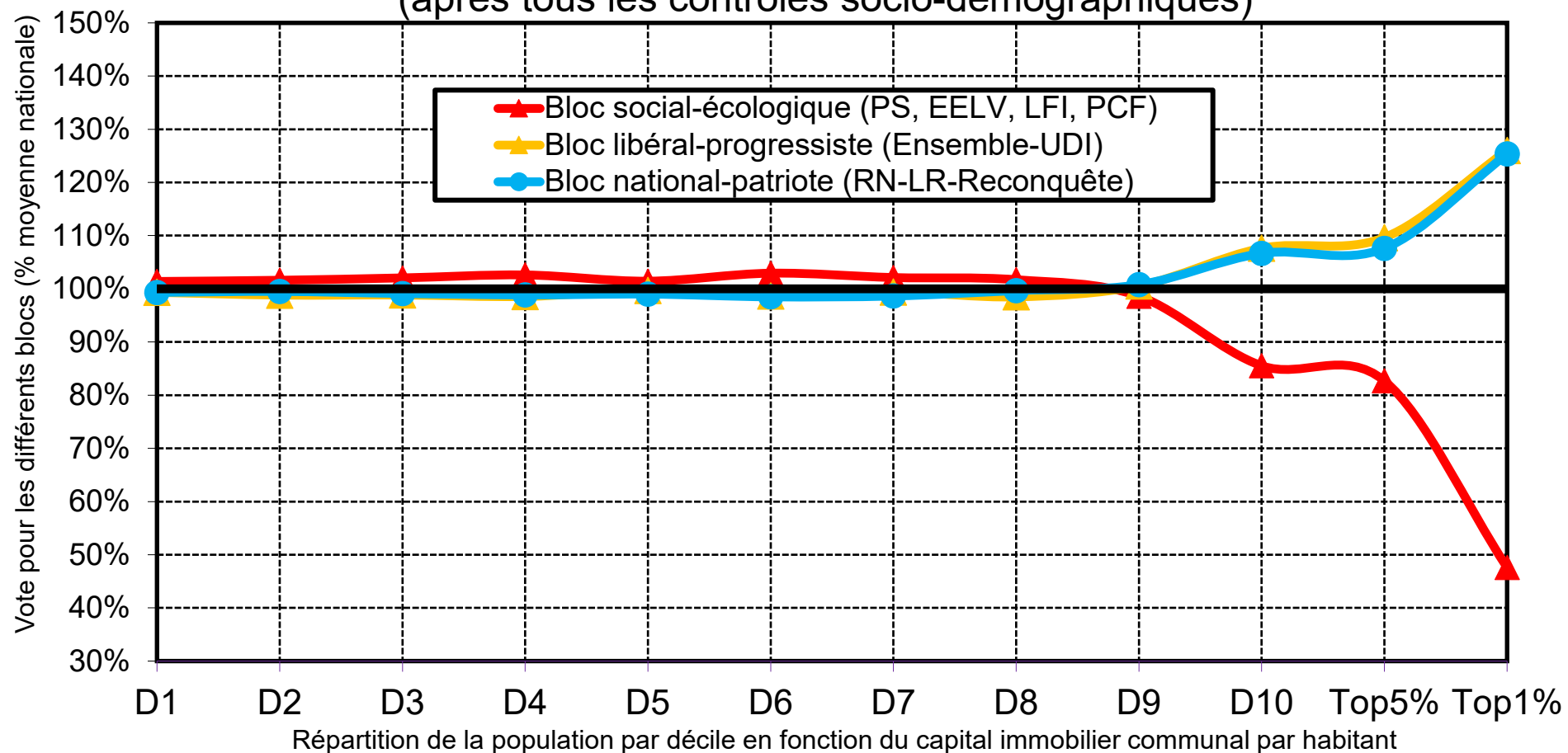
Les présidentielles 2022: la tripartition sociale (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13v).

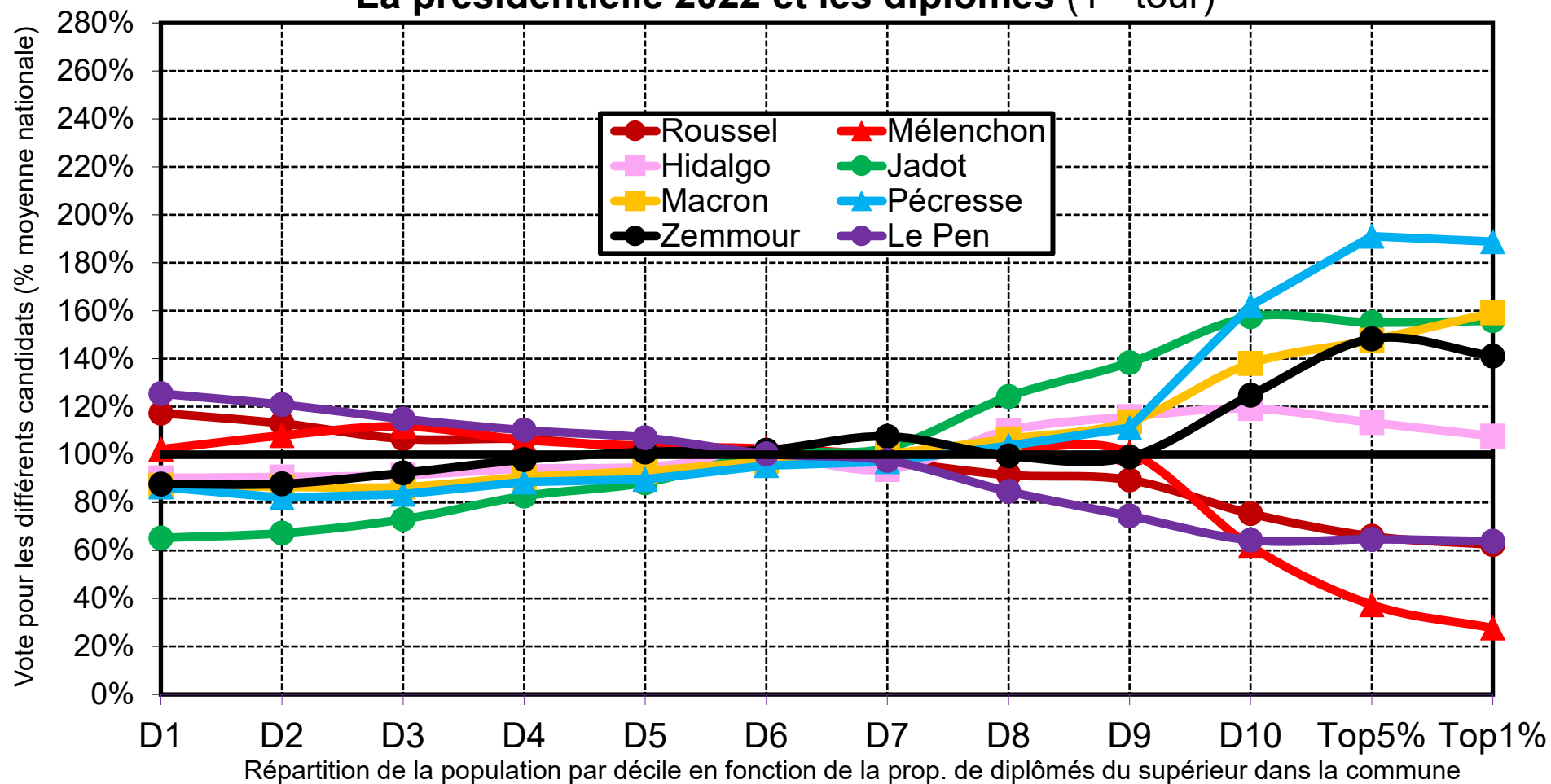
Les présidentielles 2022: la tripartition sociale (après tous les contrôles socio-démographiques)



Note : les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles sociodémographiques.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.13w).

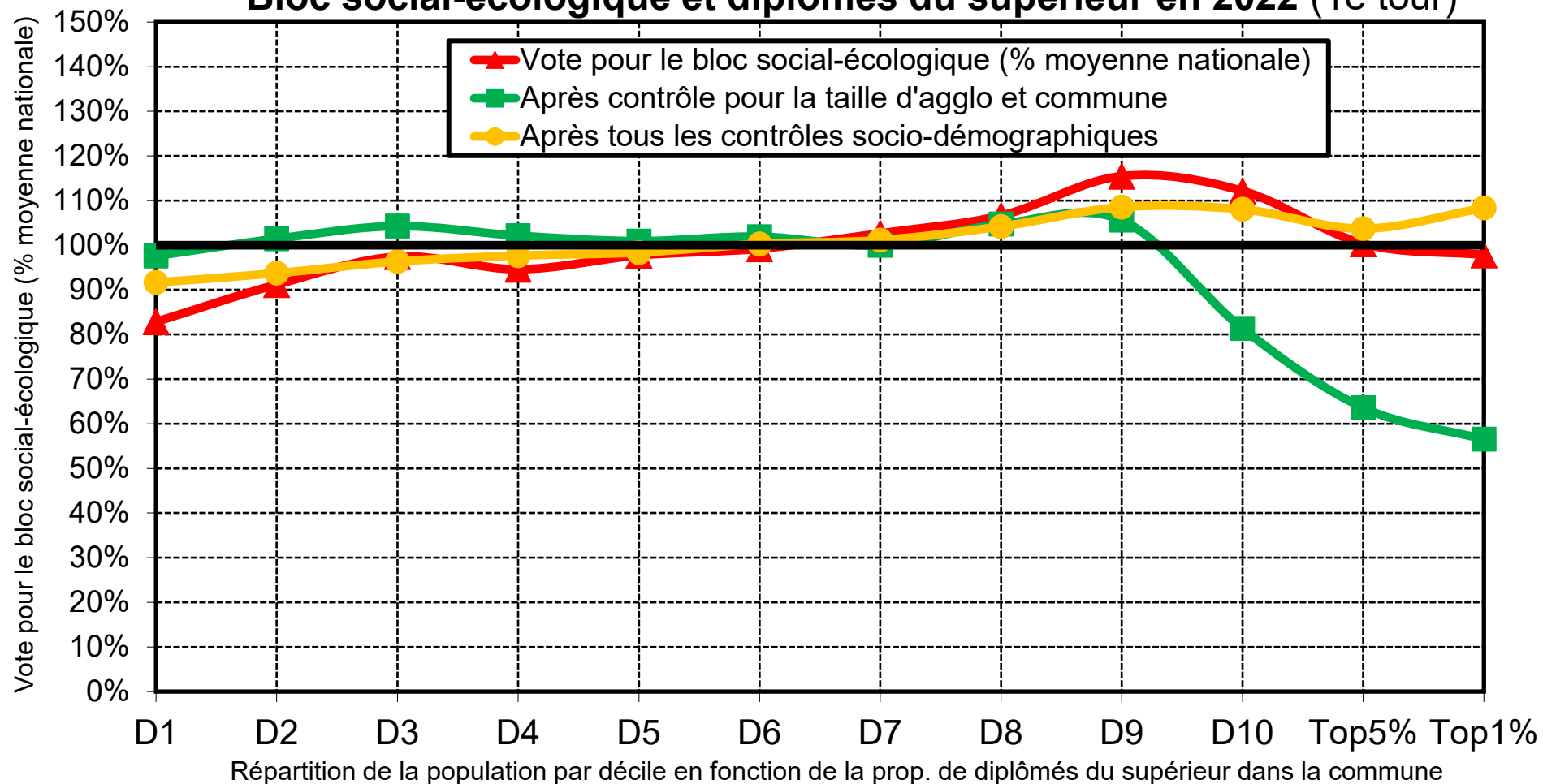
La présidentielle 2022 et les diplômés (1^{er} tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

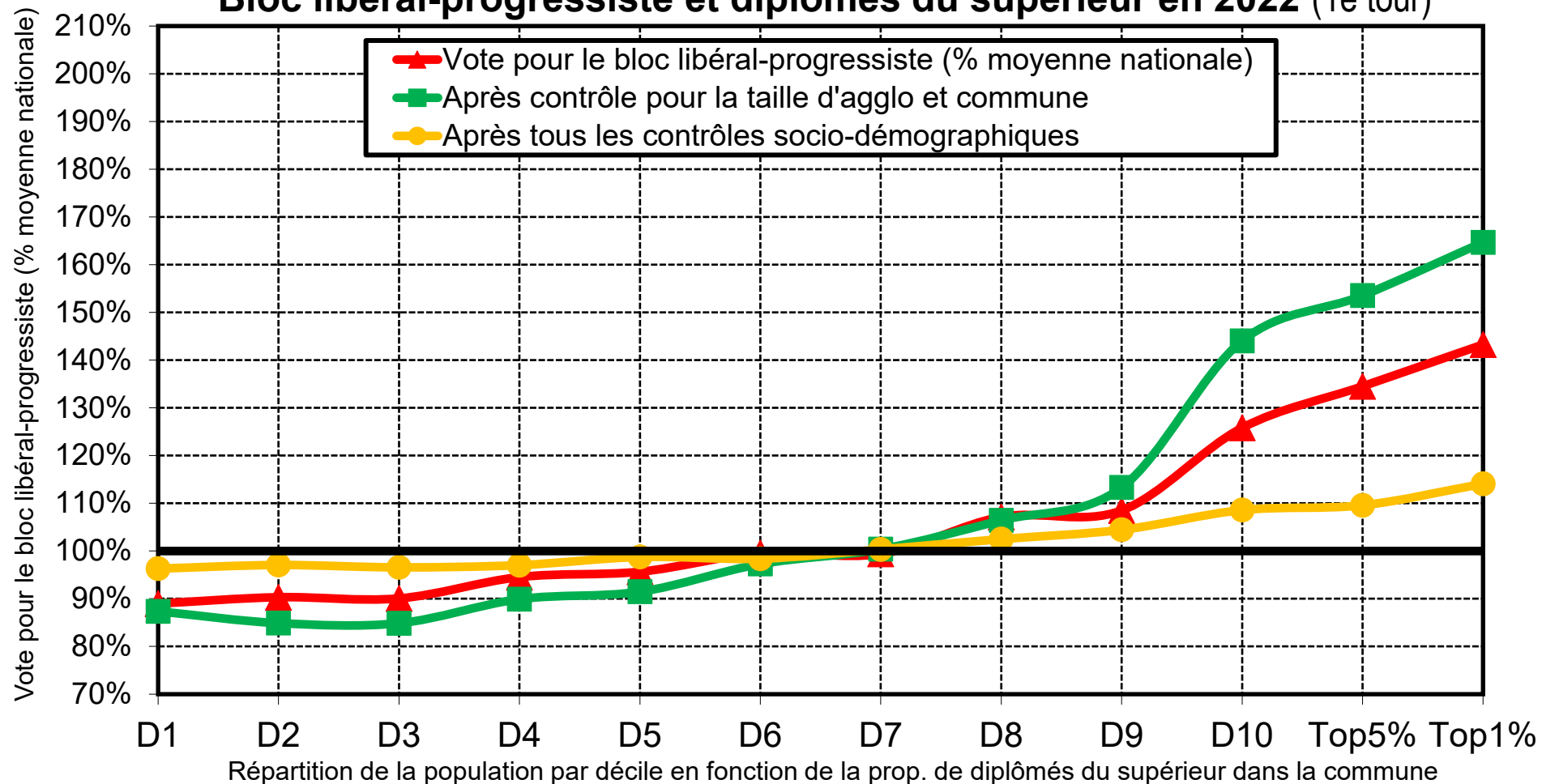
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.14a)

Bloc social-écologique et diplômés du supérieur en 2022 (1e tour)



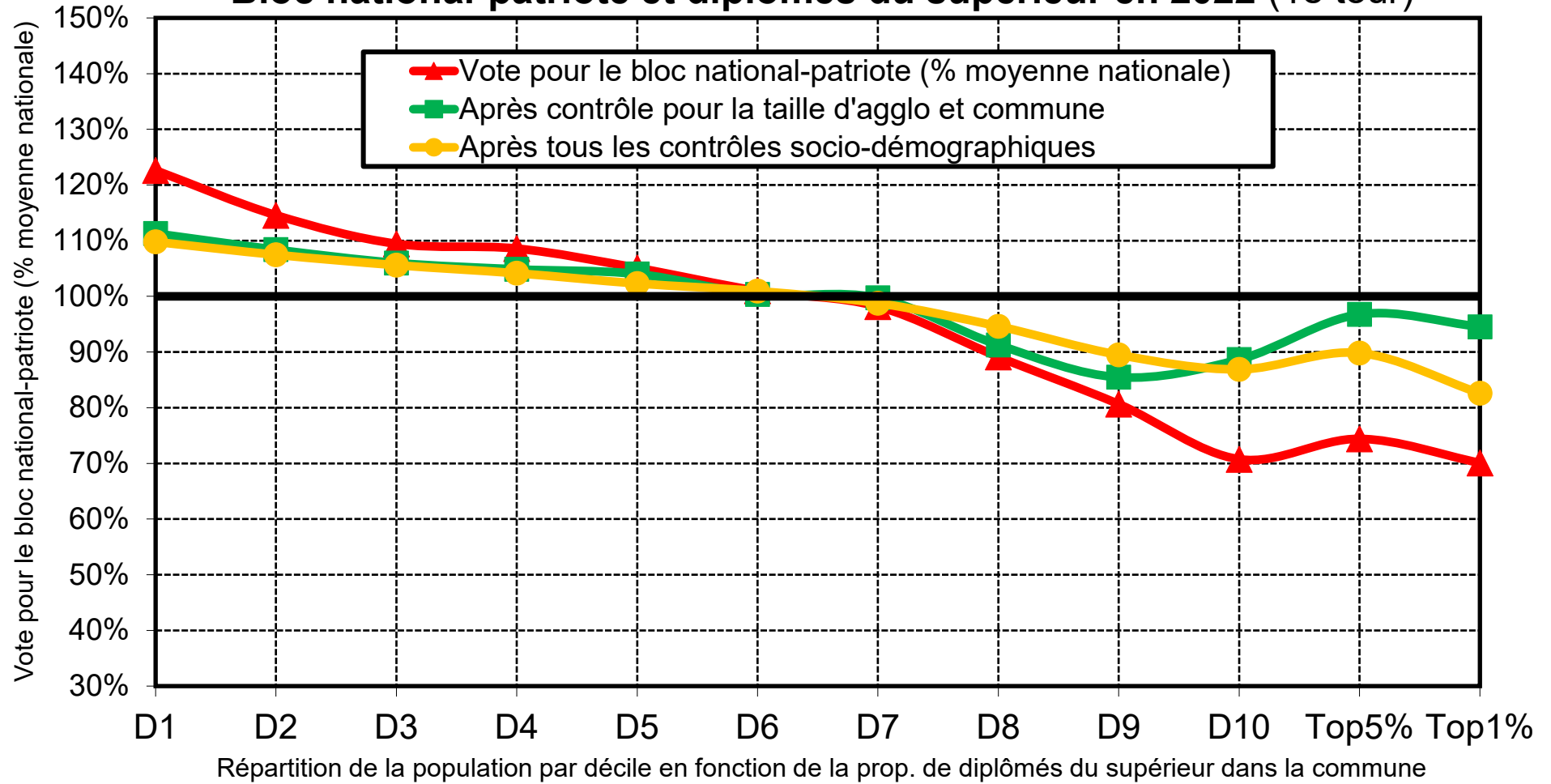
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.14b).

Bloc libéral-progressiste et diplômés du supérieur en 2022 (1e tour)



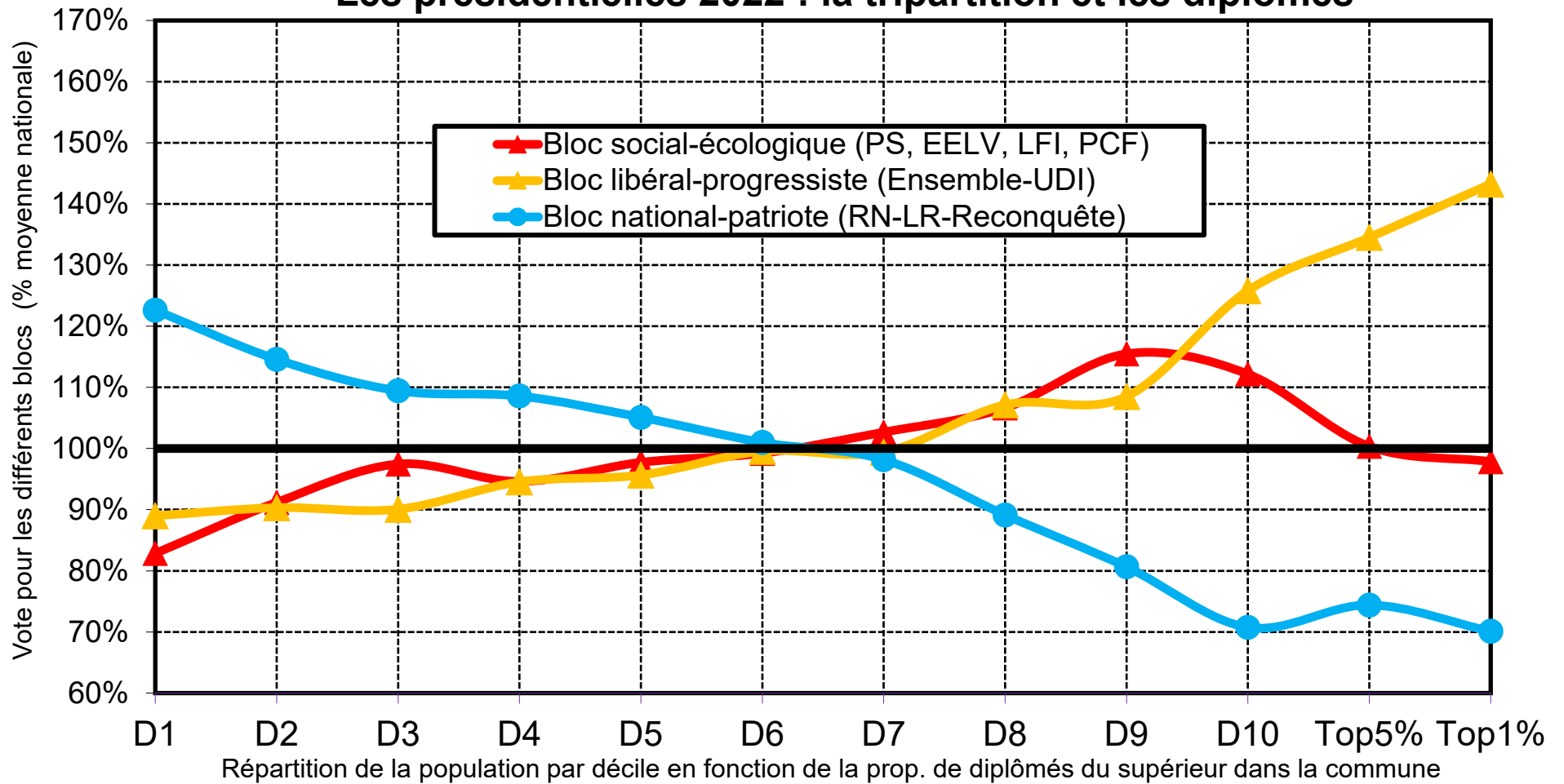
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.14c).

Bloc national-patriote et diplômés du supérieur en 2022 (1e tour)



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.14d).

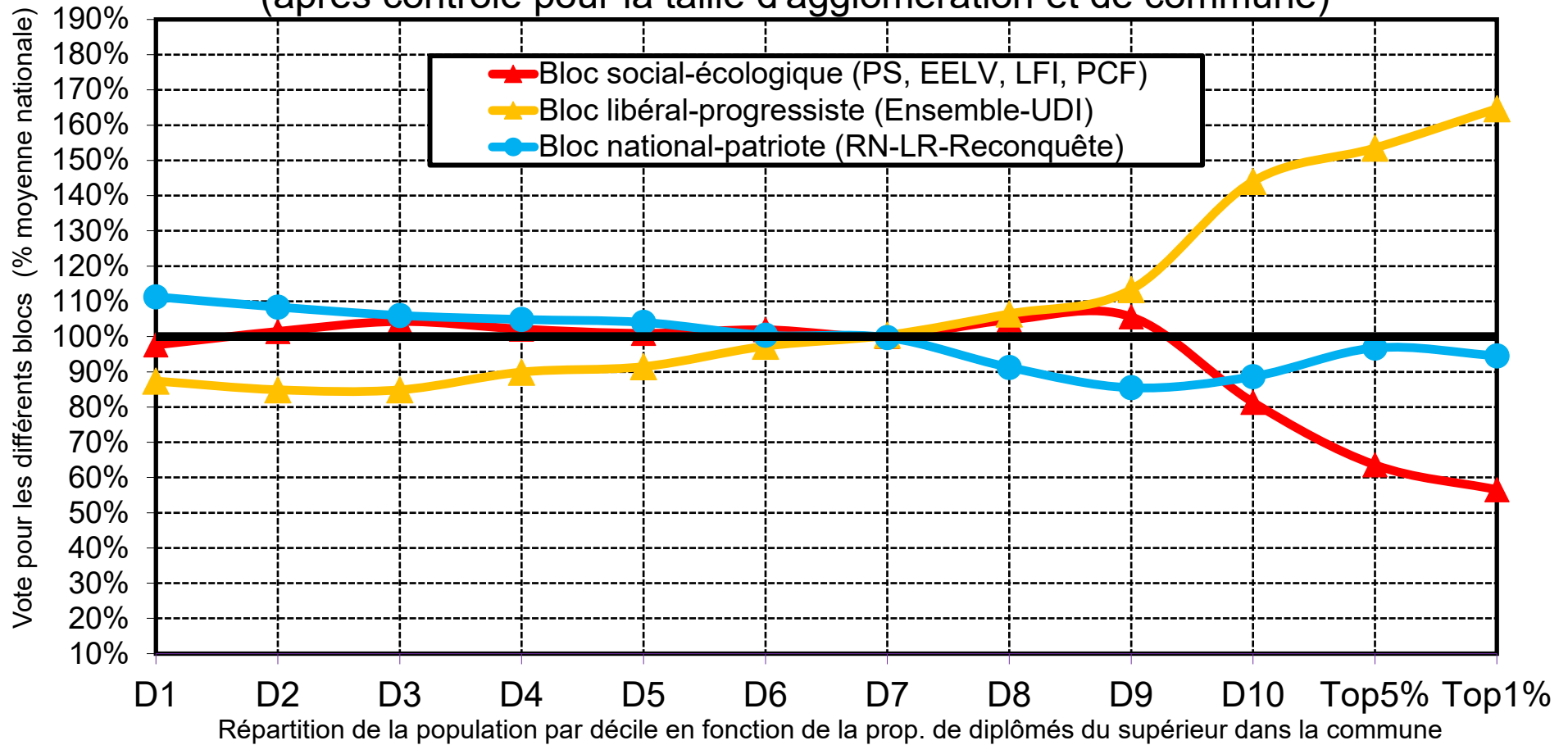
Les présidentielles 2022 : la tripartition et les diplômés



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.14e).

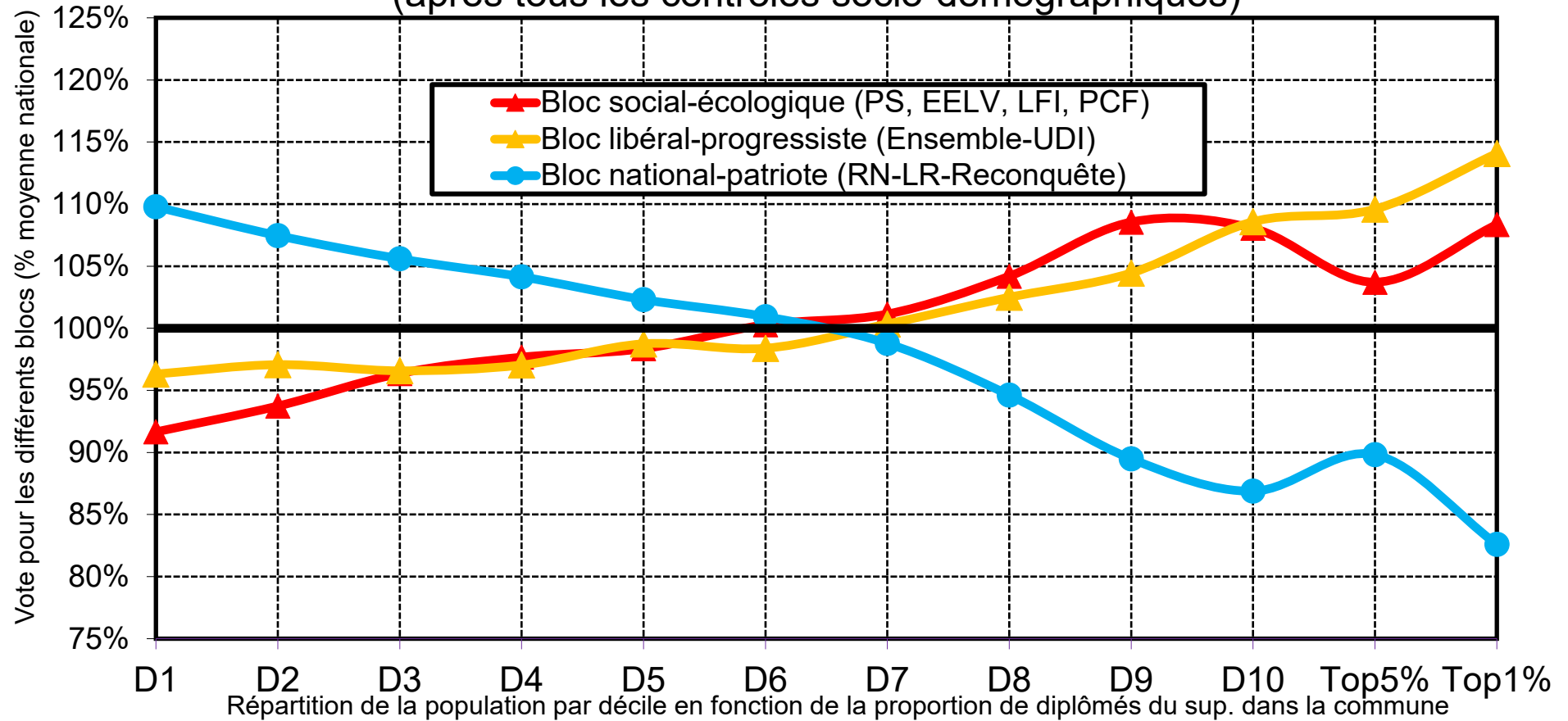
Les présidentielles 2022: la tripartition et les diplômés (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.14f).

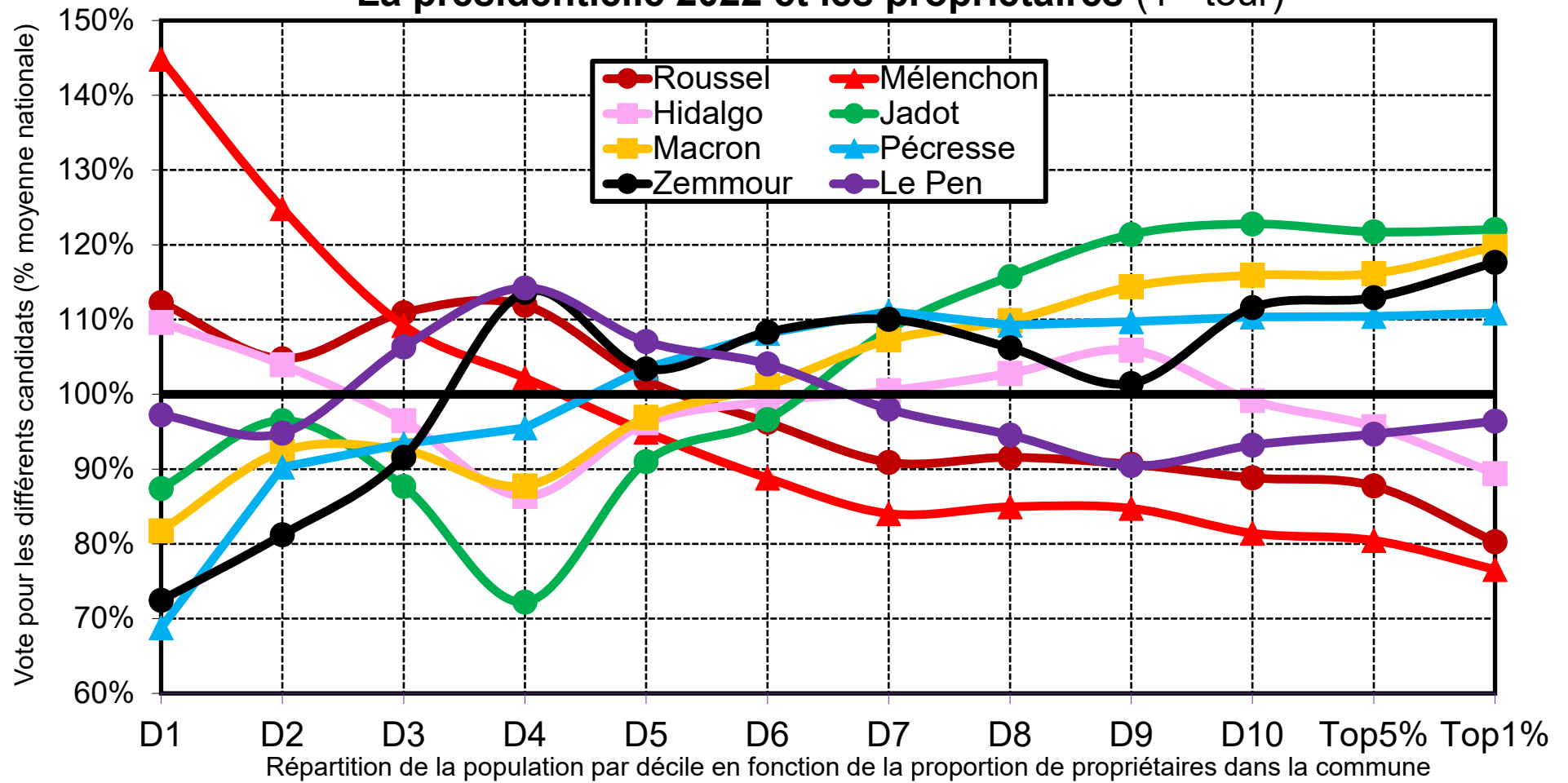
La tripartition et les diplômés du supérieur (après tous les contrôles socio-démographiques)



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, la proportion de diplômés du supérieur a un effet résiduel positif sur le vote pour le bloc social-écologique et le bloc libéral-progressiste (après prise en compte de tous les contrôles socio-démographiques : taille d'agglomération et de commune, revenu, profession, etc.), alors que cet effet résiduel est négatif pour le vote pour le bloc national-patriote. **Note :** les résultats indiqués ici sont après introduction de tous les contrôles sociodémographiques.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E3.14g).

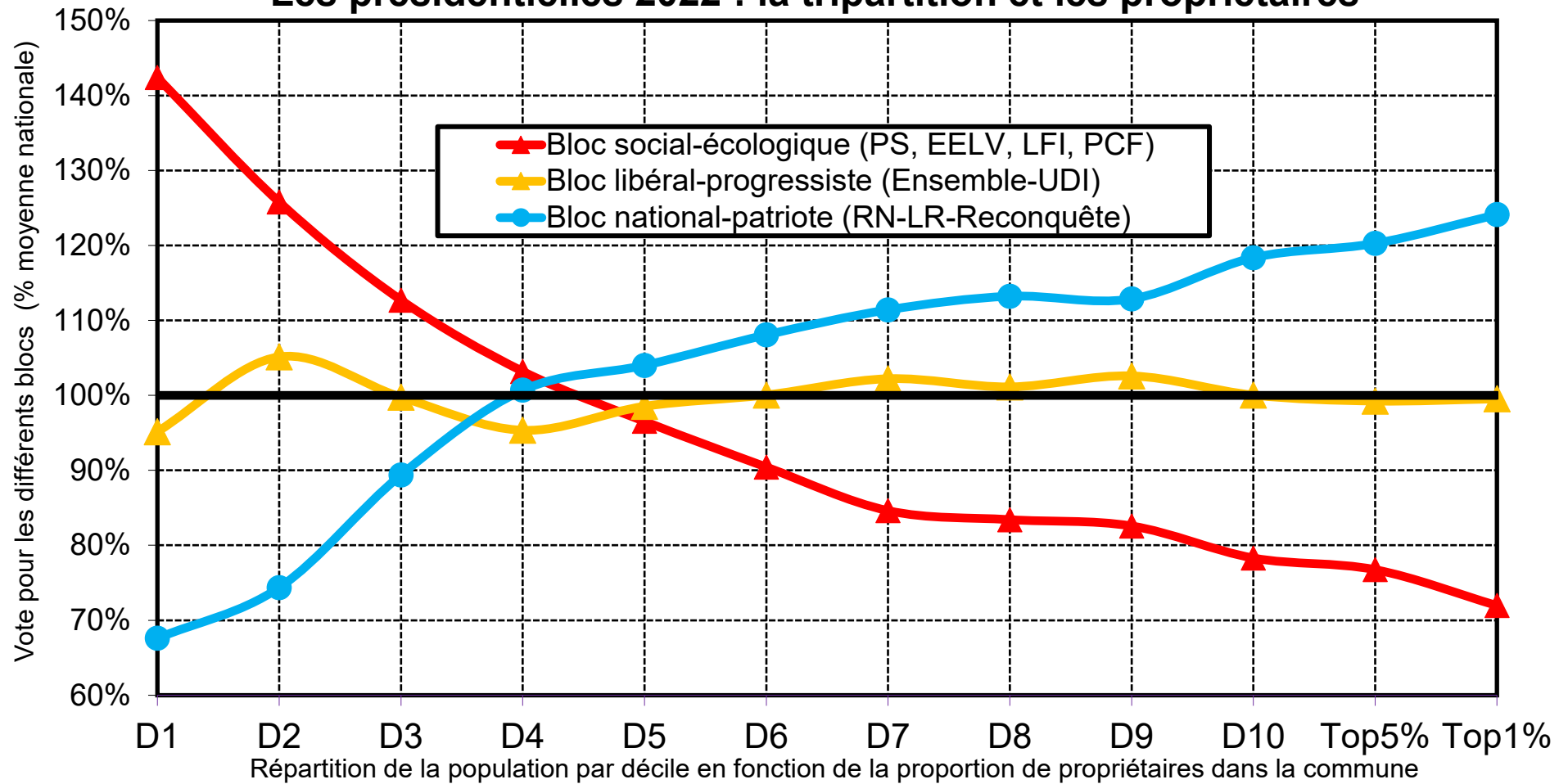
La présidentielle 2022 et les propriétaires (1^{er} tour)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.15a)

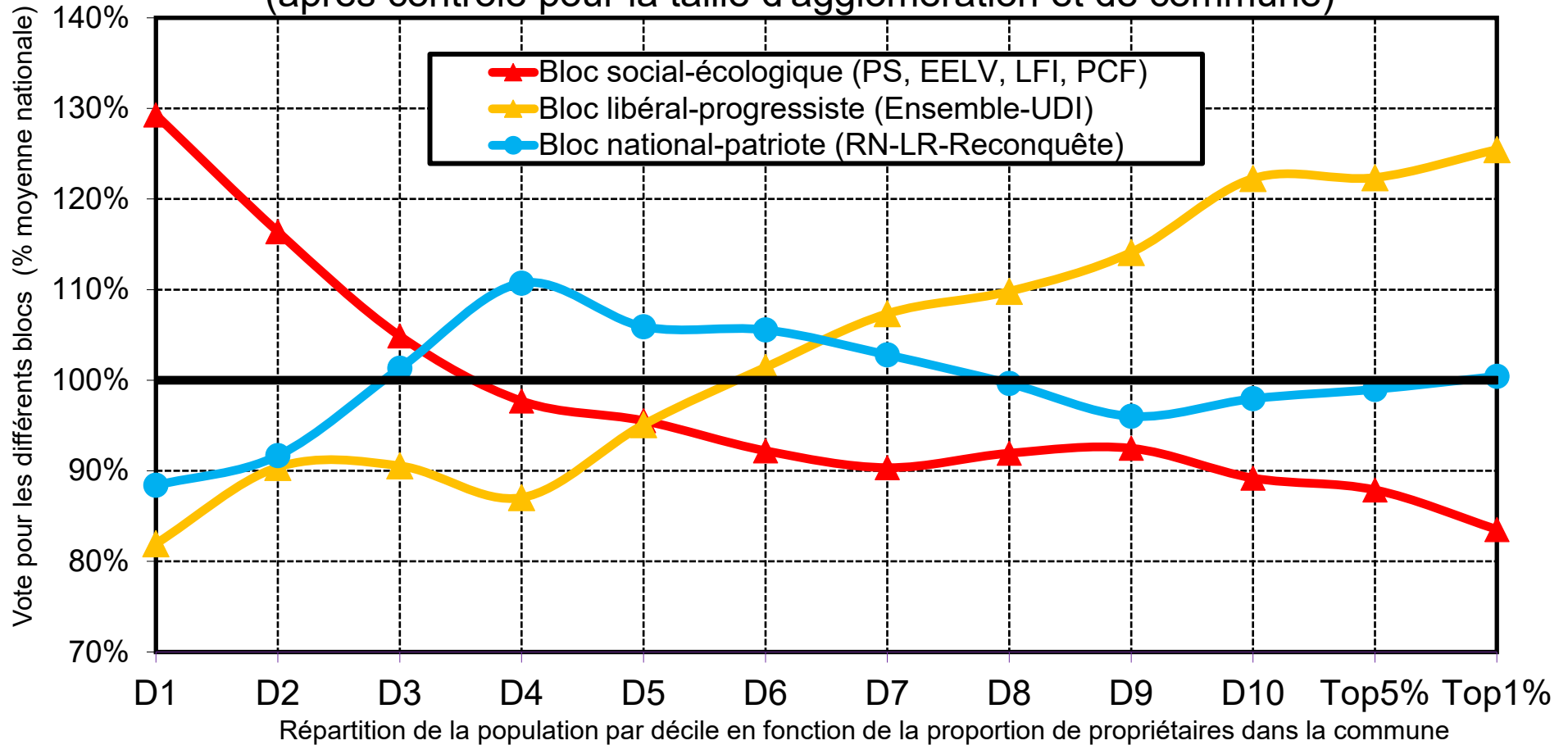
Les présidentielles 2022 : la tripartition et les propriétaires



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.15b).

Les présidentielles 2022: la tripartition et les propriétaires (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)

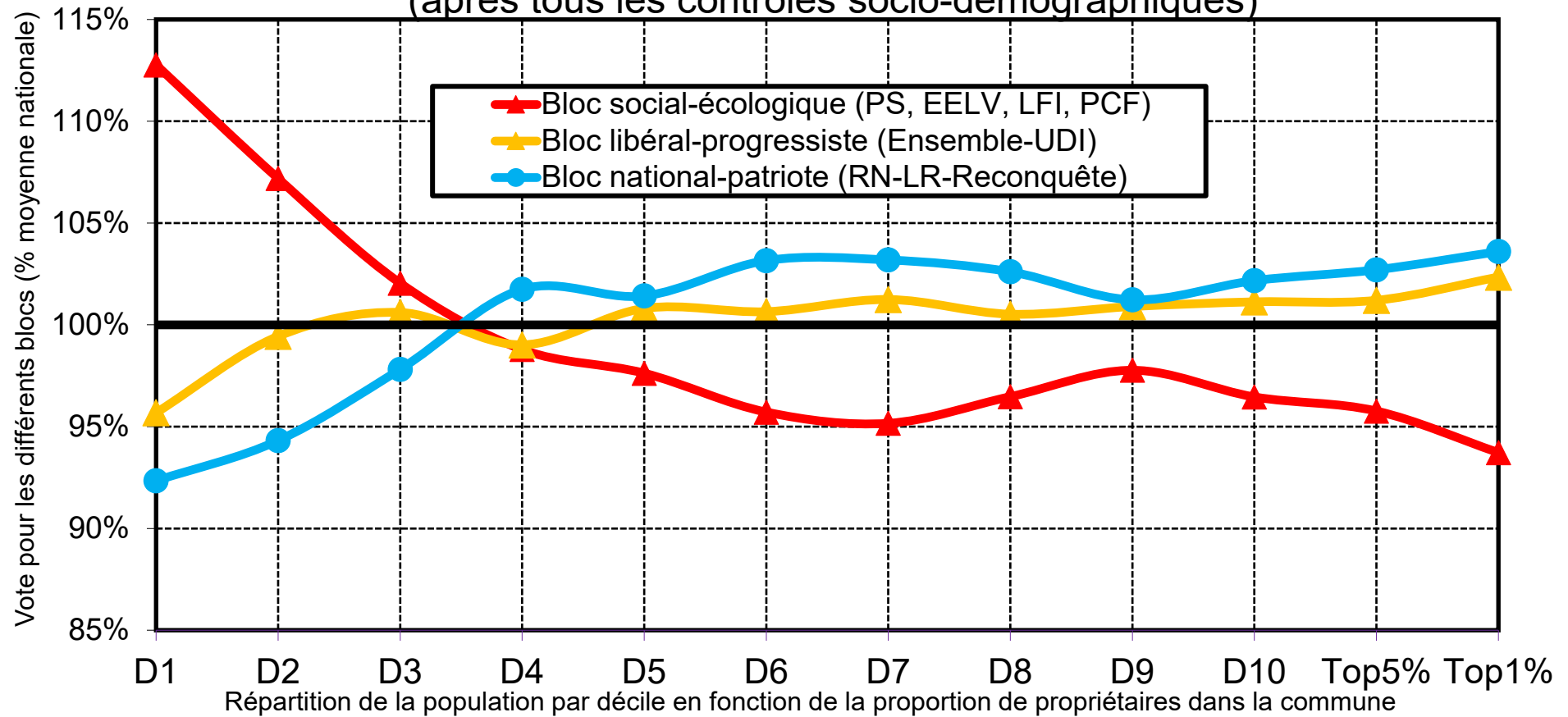


Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.15c).

La tripartition et les propriétaires

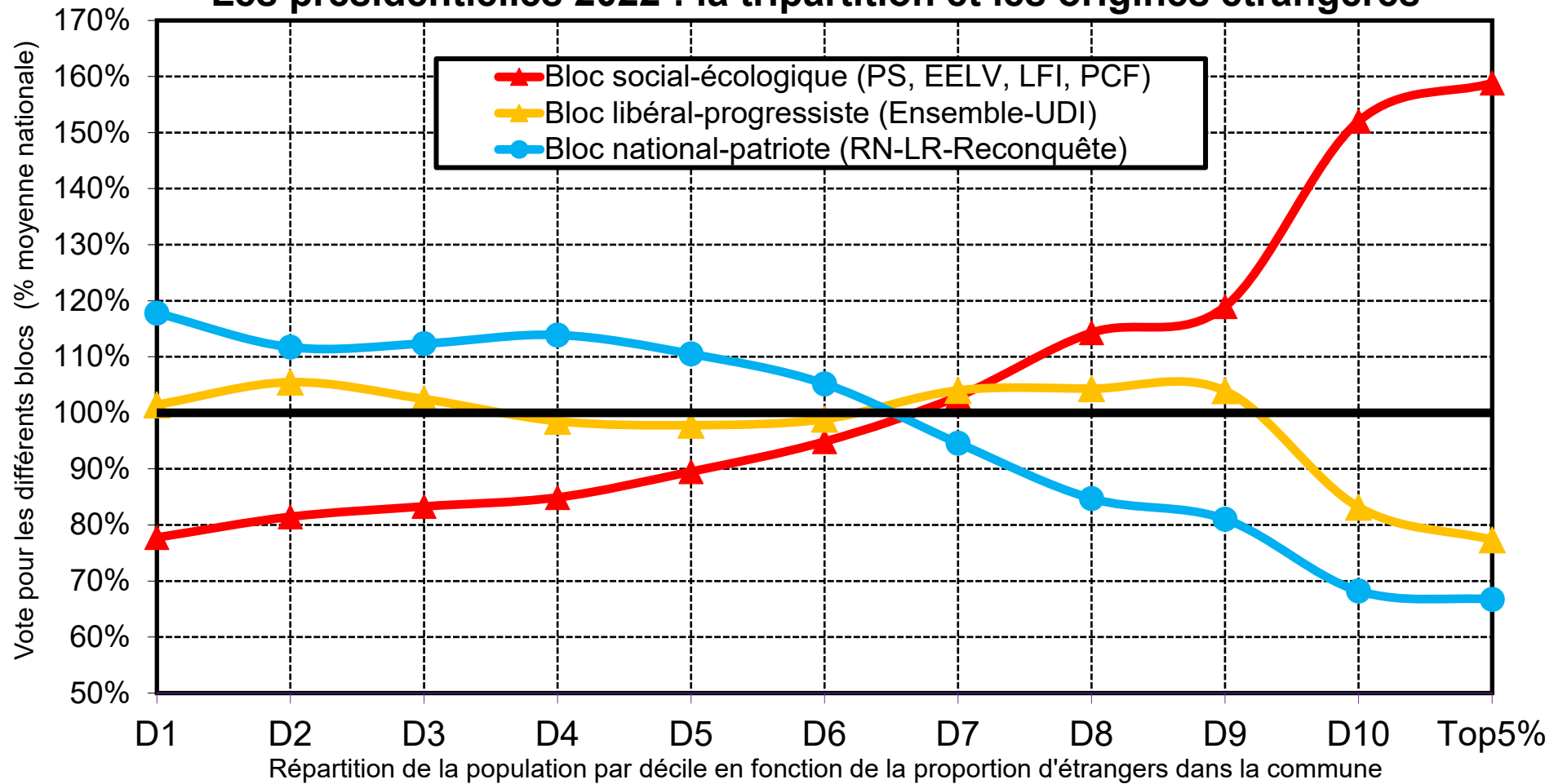
(après tous les contrôles socio-démographiques)



Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 2022, la proportion de propriétaires a un effet résiduel positif sur le vote pour le bloc national-patriote et le bloc libéral-progressiste (après prise en compte de tous les contrôles socio-démographiques: taille d'agglomération et de commune, revenu, profession, etc.), alors que cet effet résiduel est négatif pour le vote pour le bloc social-écologique. **Note :** les résultats indiqués ici sont après introduction de tous les contrôles sociodémographiques.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E3.15d).

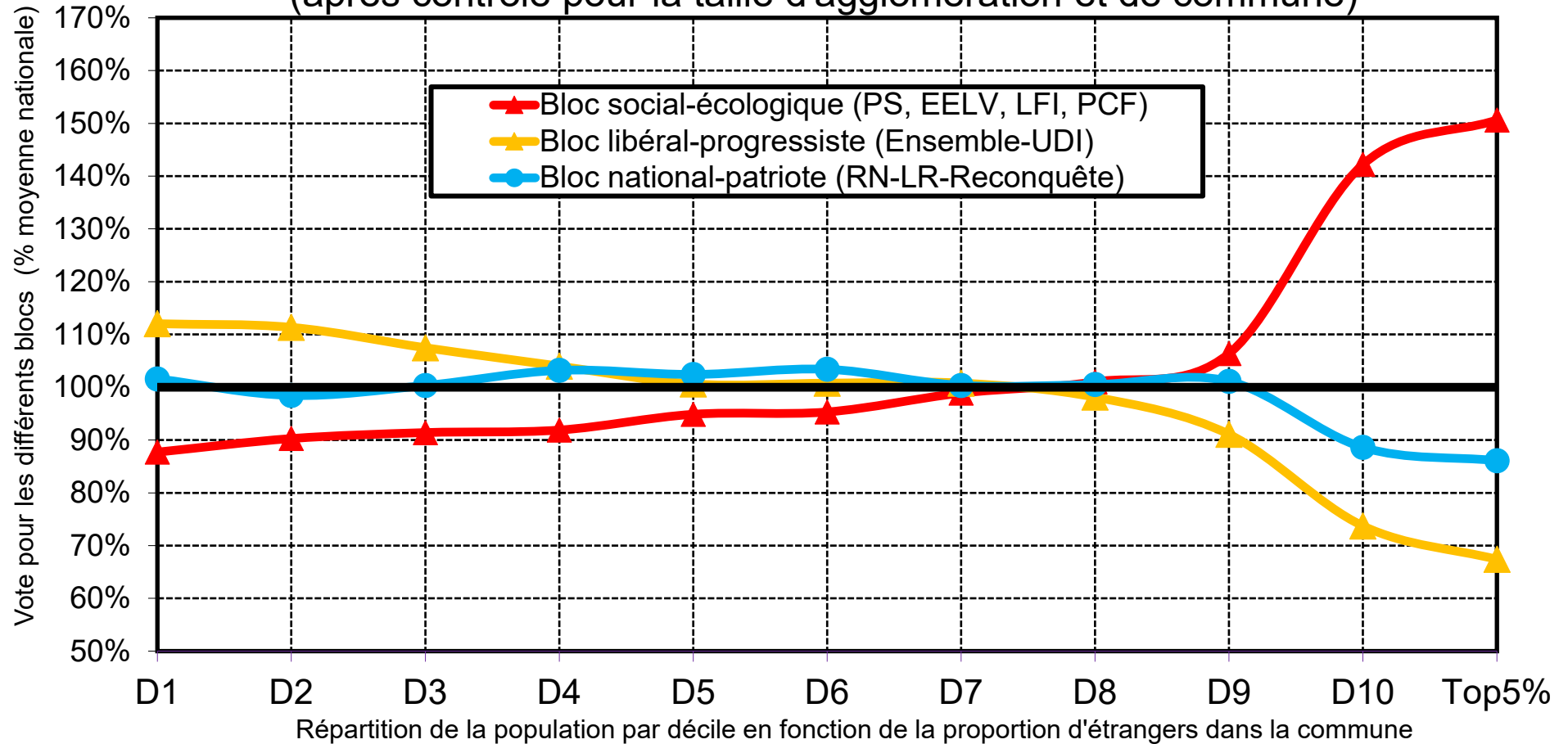
Les présidentielles 2022 : la tripartition et les origines étrangères



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.16a).

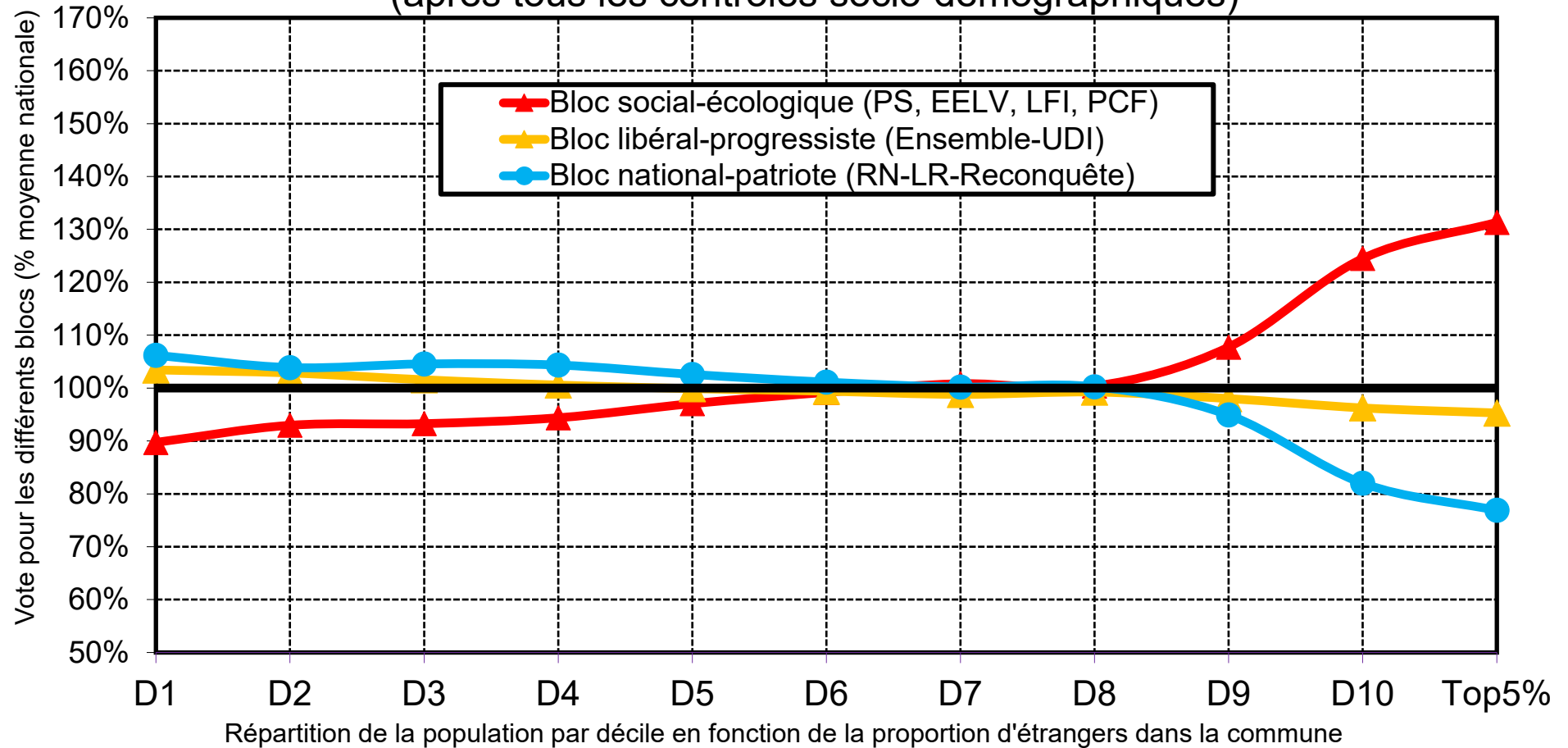
Les présidentielles 2022: la tripartition et les origines étrangères (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.16b).

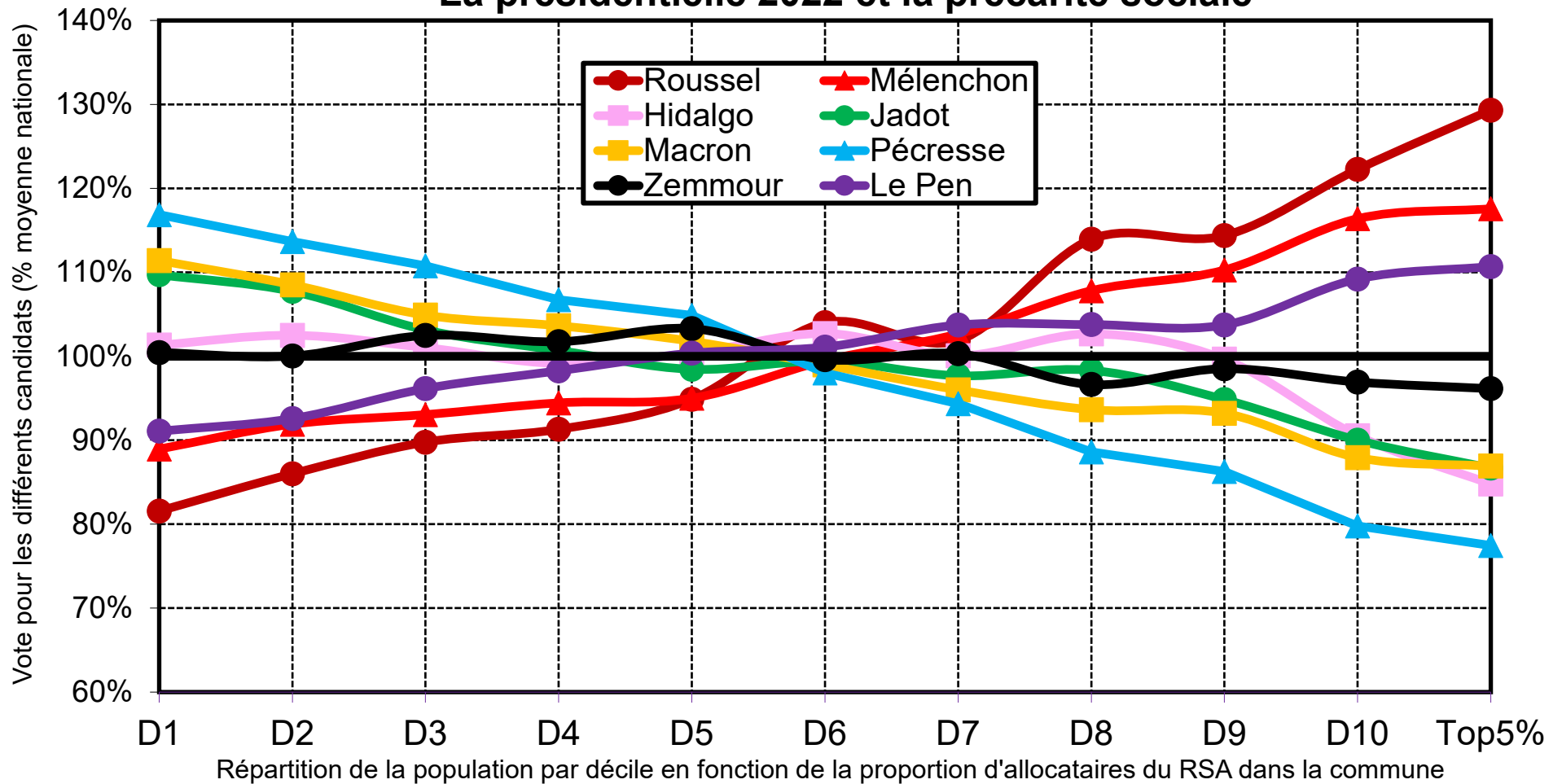
La tripartition et les origines étrangères (après tous les contrôles socio-démographiques)



Note : les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles sociodémographiques.

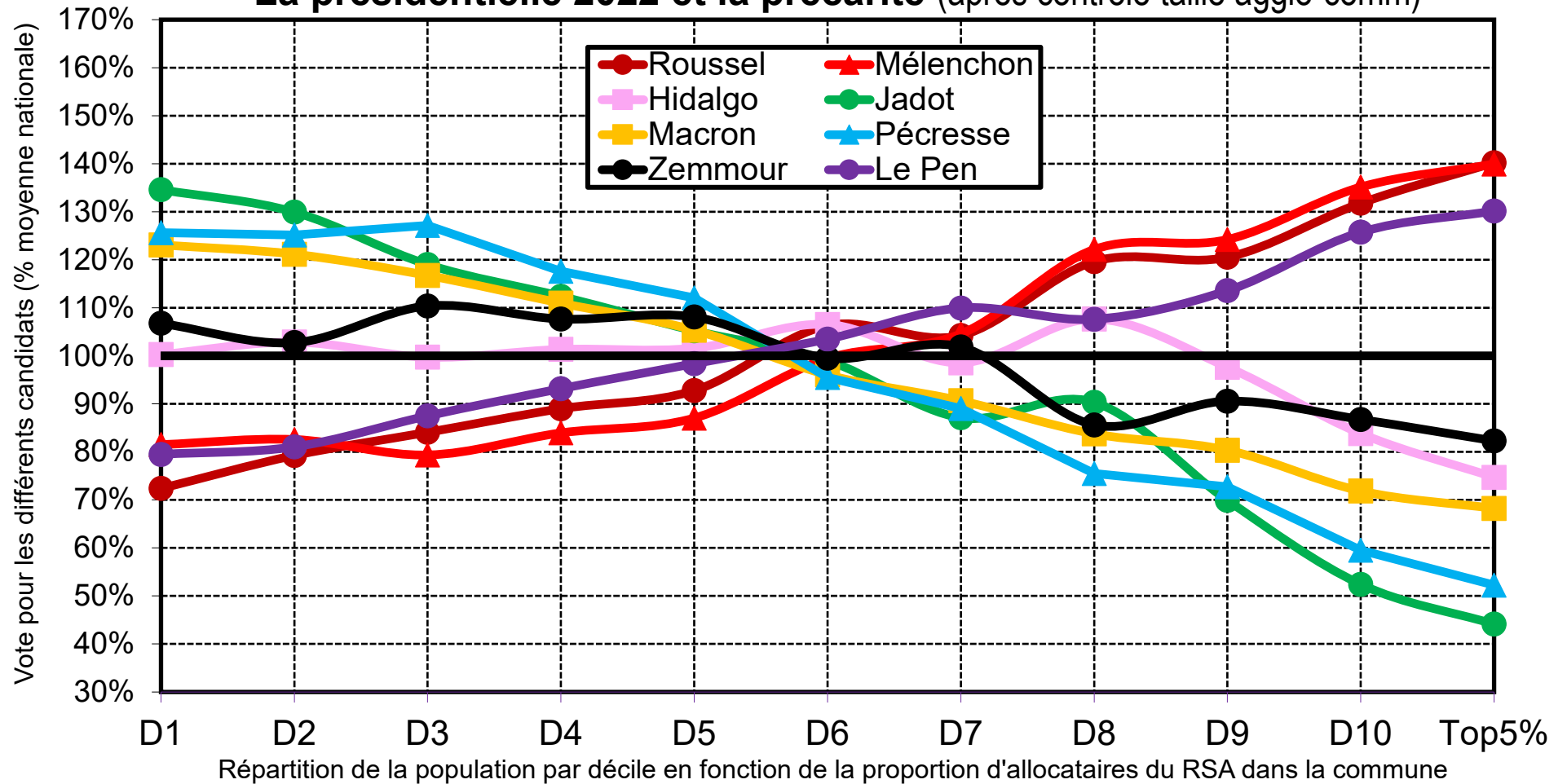
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E3.16c).

La présidentielle 2022 et la précarité sociale



Lecture. Lors du premier tour de la présidentielle de 2022, les votes pour Mélenchon (LFI), Roussel (PCF) et Le Pen (RN) augmentent fortement avec la proportion d'allocataires du RSA dans la commune, y compris après prise en compte de toutes les variables de contrôle socio-démographiques. **Note:** les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles (taille d'agglomération et de commune, revenu, professions, diplômes, etc.). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.17a)

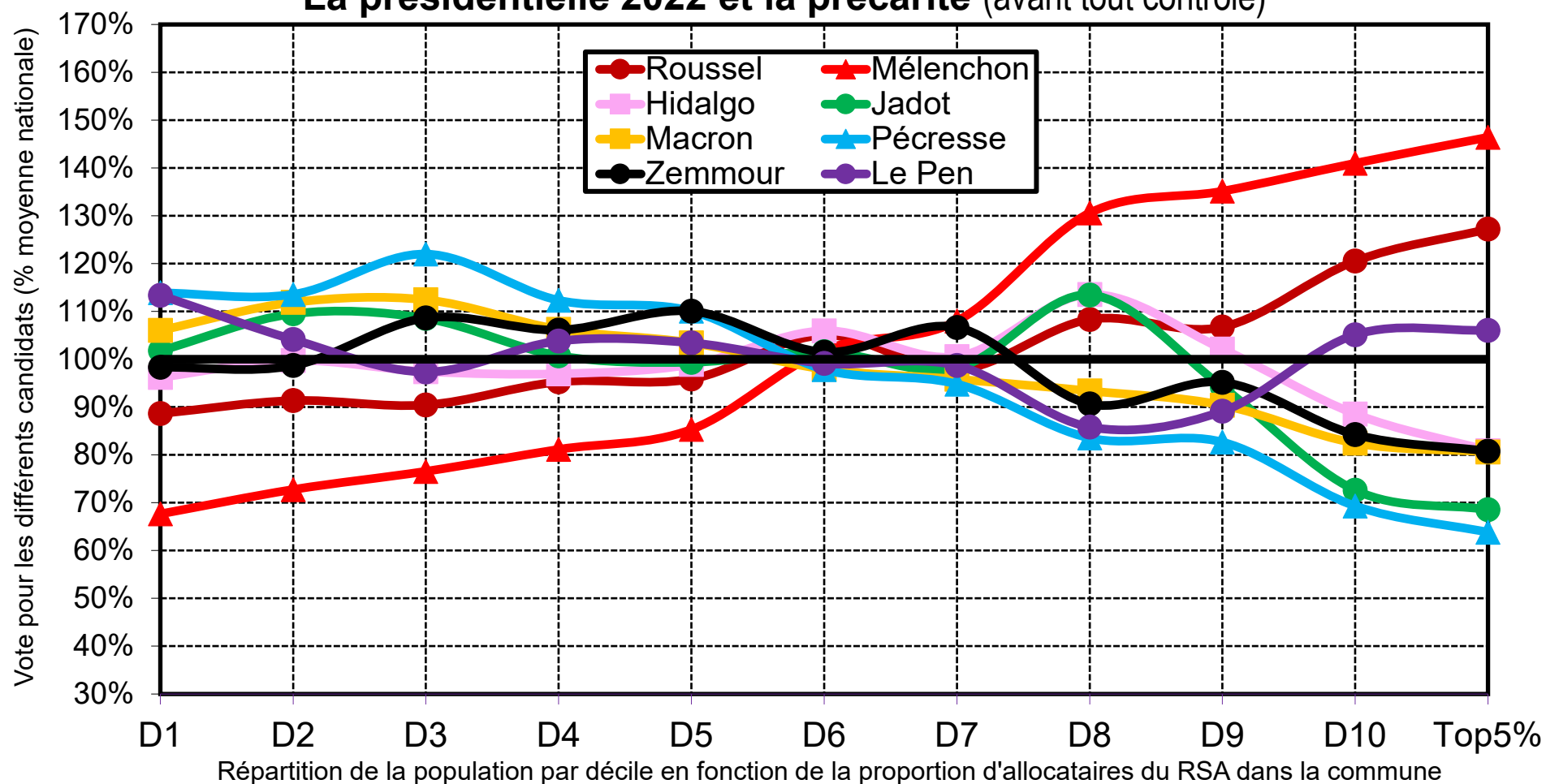
La présidentielle 2022 et la précarité (après contrôle taille aggro-comm)



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.17b)

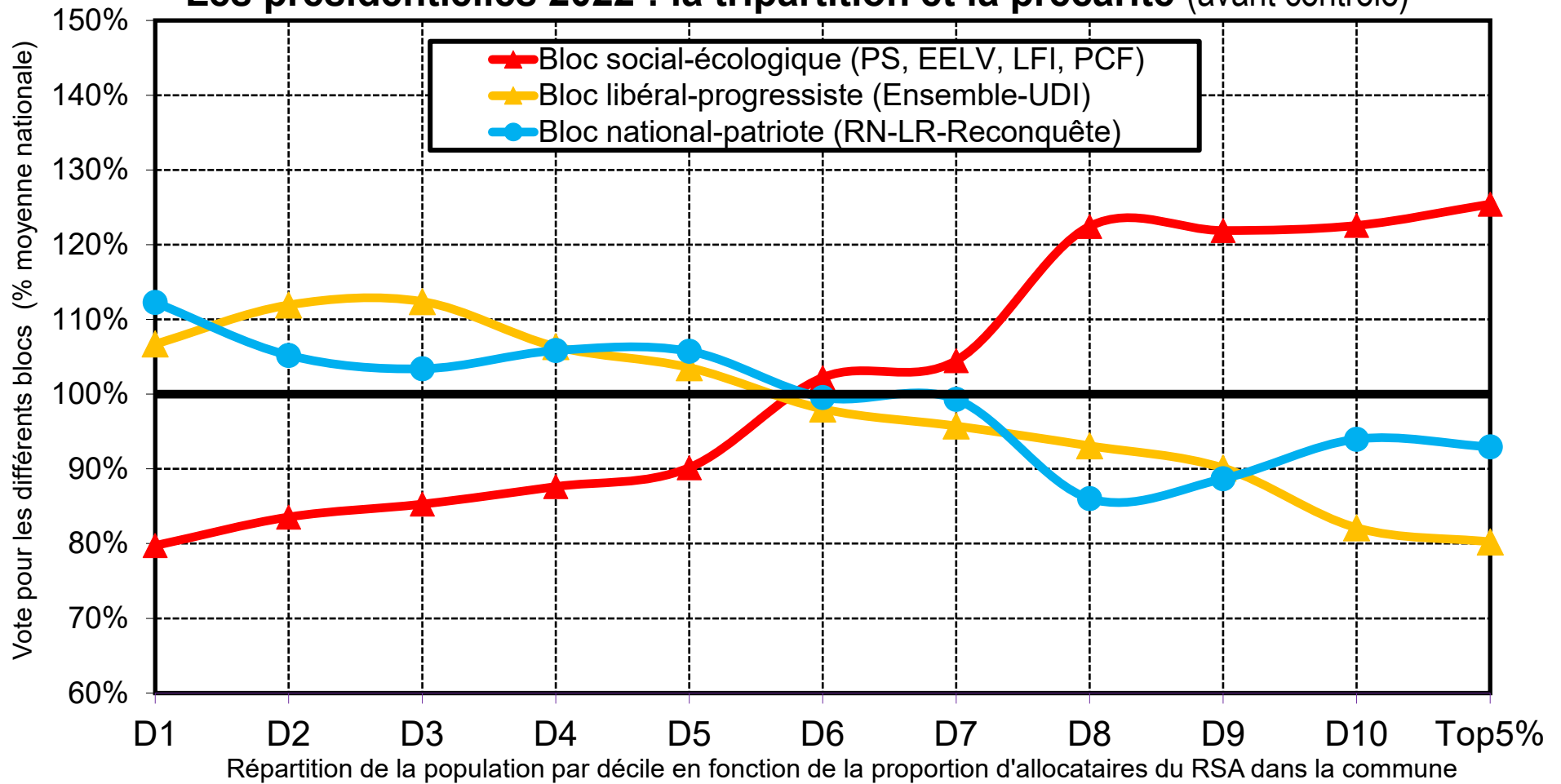
La présidentielle 2022 et la précarité (avant tout contrôle)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.17c)

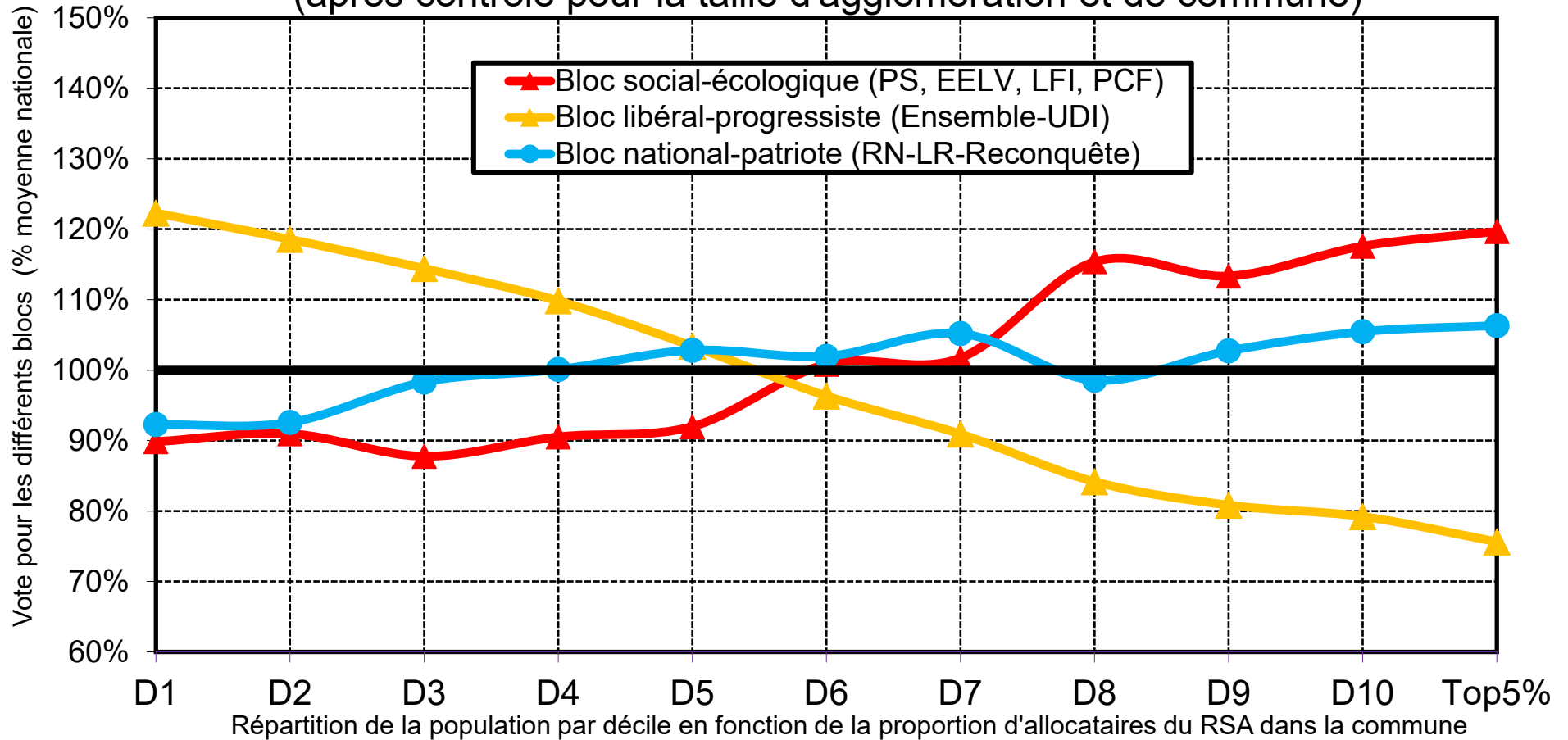
Les présidentielles 2022 : la tripartition et la précarité (avant contrôle)



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.17d).

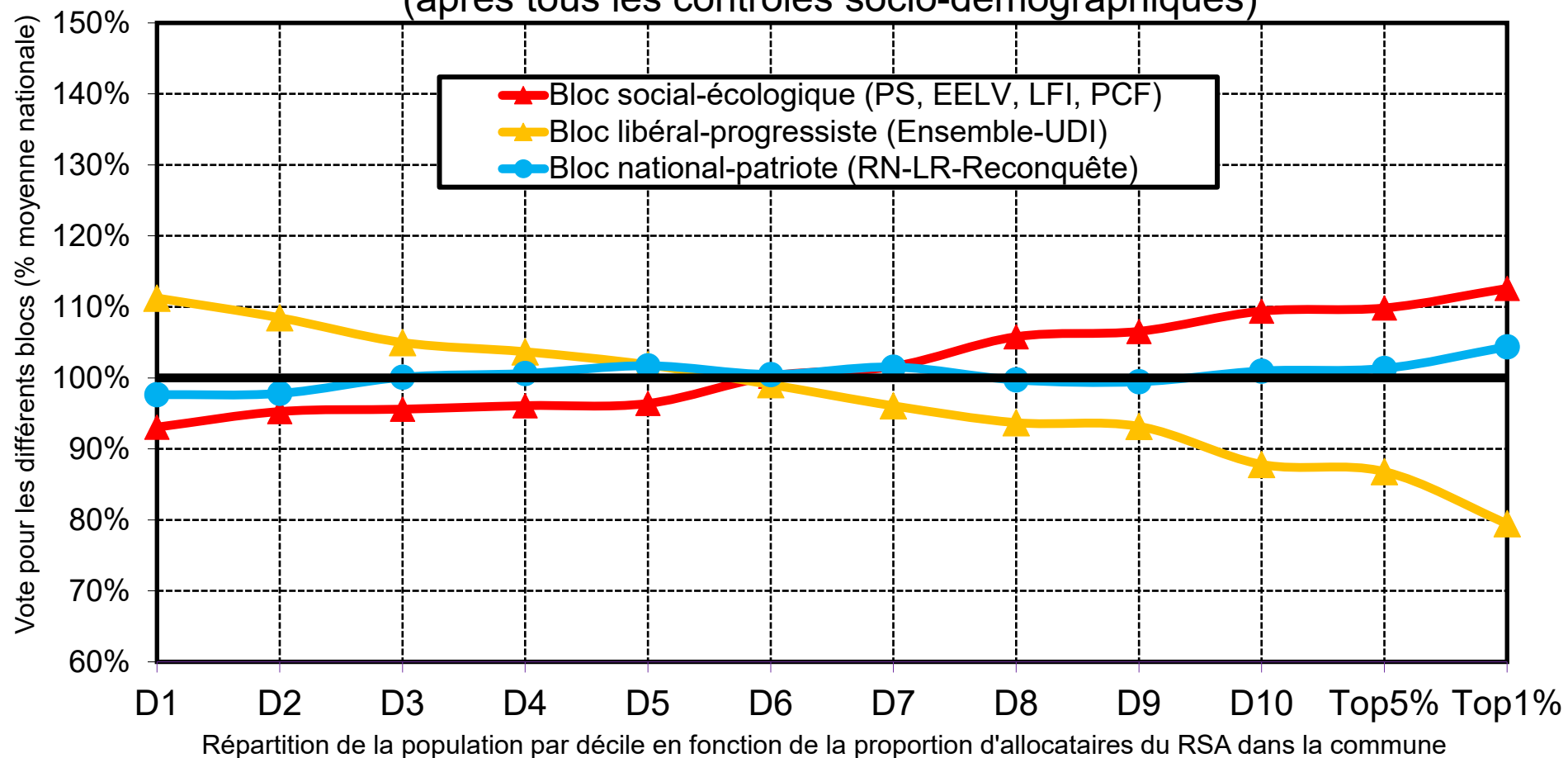
Les présidentielles 2022: la tripartition et la précarité (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.17e).

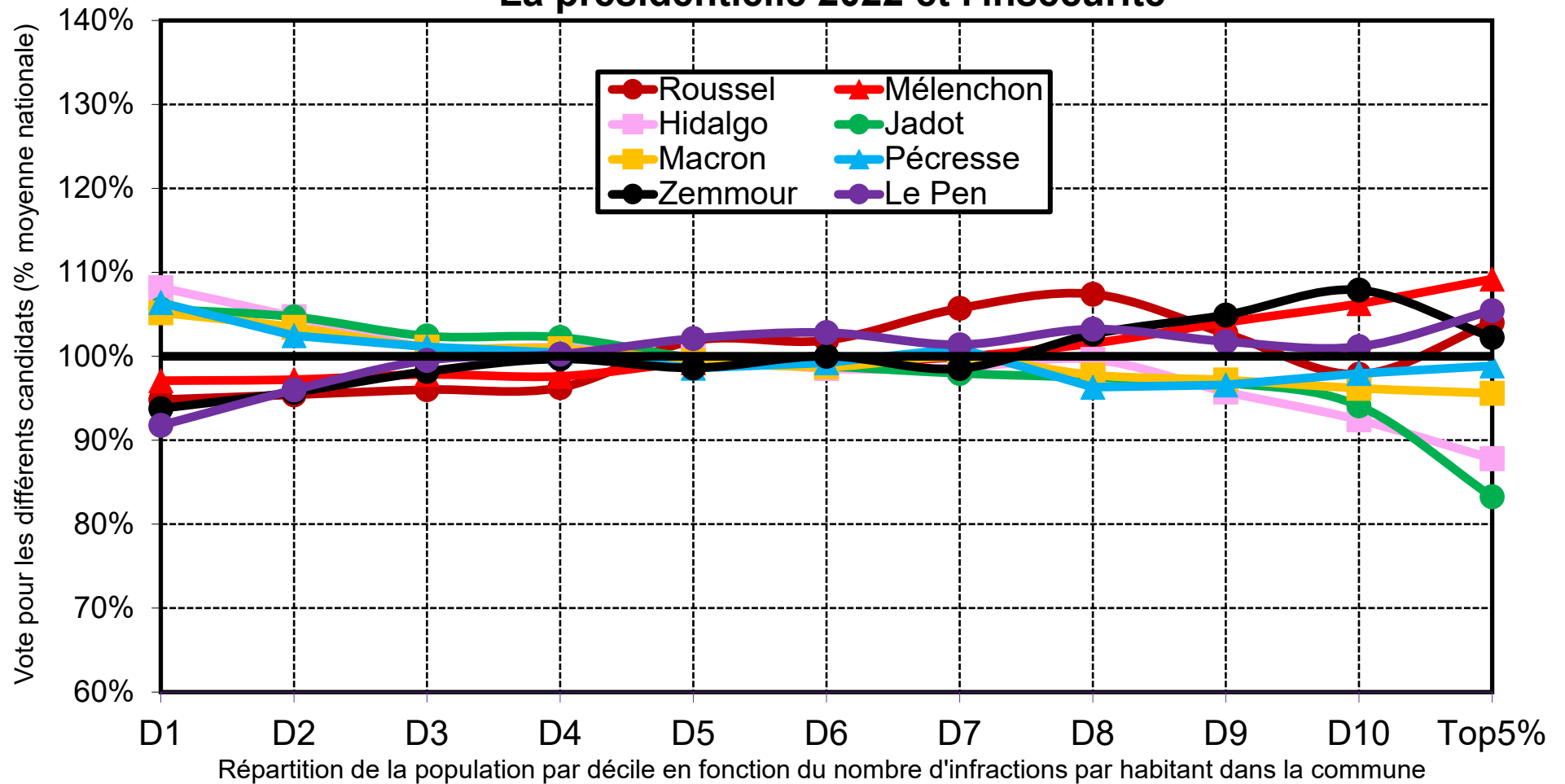
Les présidentielles de 2022: la tripartition et la précarité (après tous les contrôles socio-démographiques)



Note : les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles sociodémographiques.

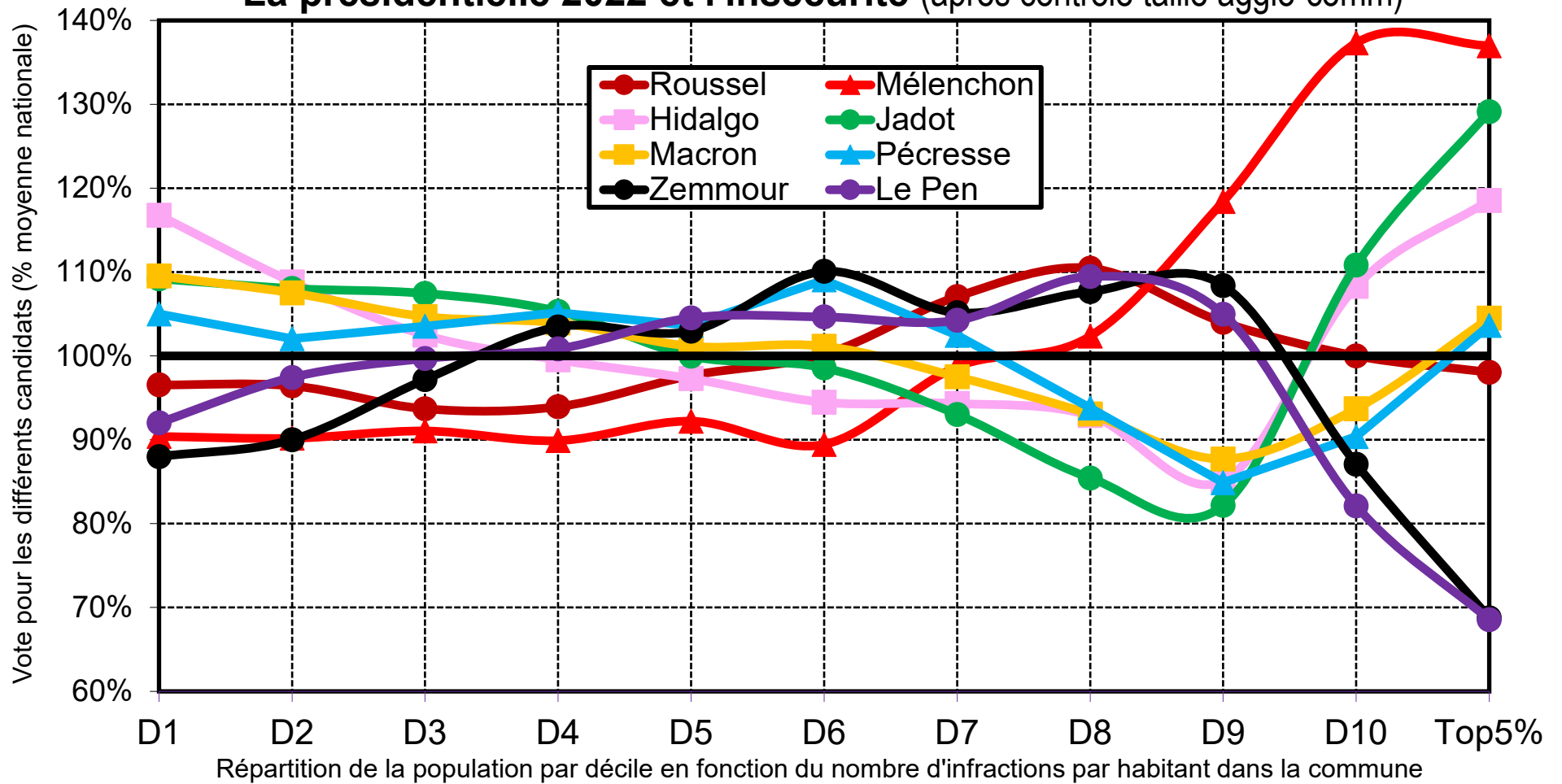
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E3.17f).

La présidentielle 2022 et l'insécurité



Lecture. Lors de la présidentielle de 2022, les votes pour Mélenchon, Roussel, Le Pen, et Zemmour augmentent très légèrement avec le nombre d'infractions (crimes et délits) par habitant enregistrés dans la commune. Par comparaison à l'effet obtenu avec la proportion d'allocataires du RSA, la courbe est globalement très plate. **Note:** les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles (taille d'agglomération et de commune, revenu, professions, diplômes, etc.). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.18a)

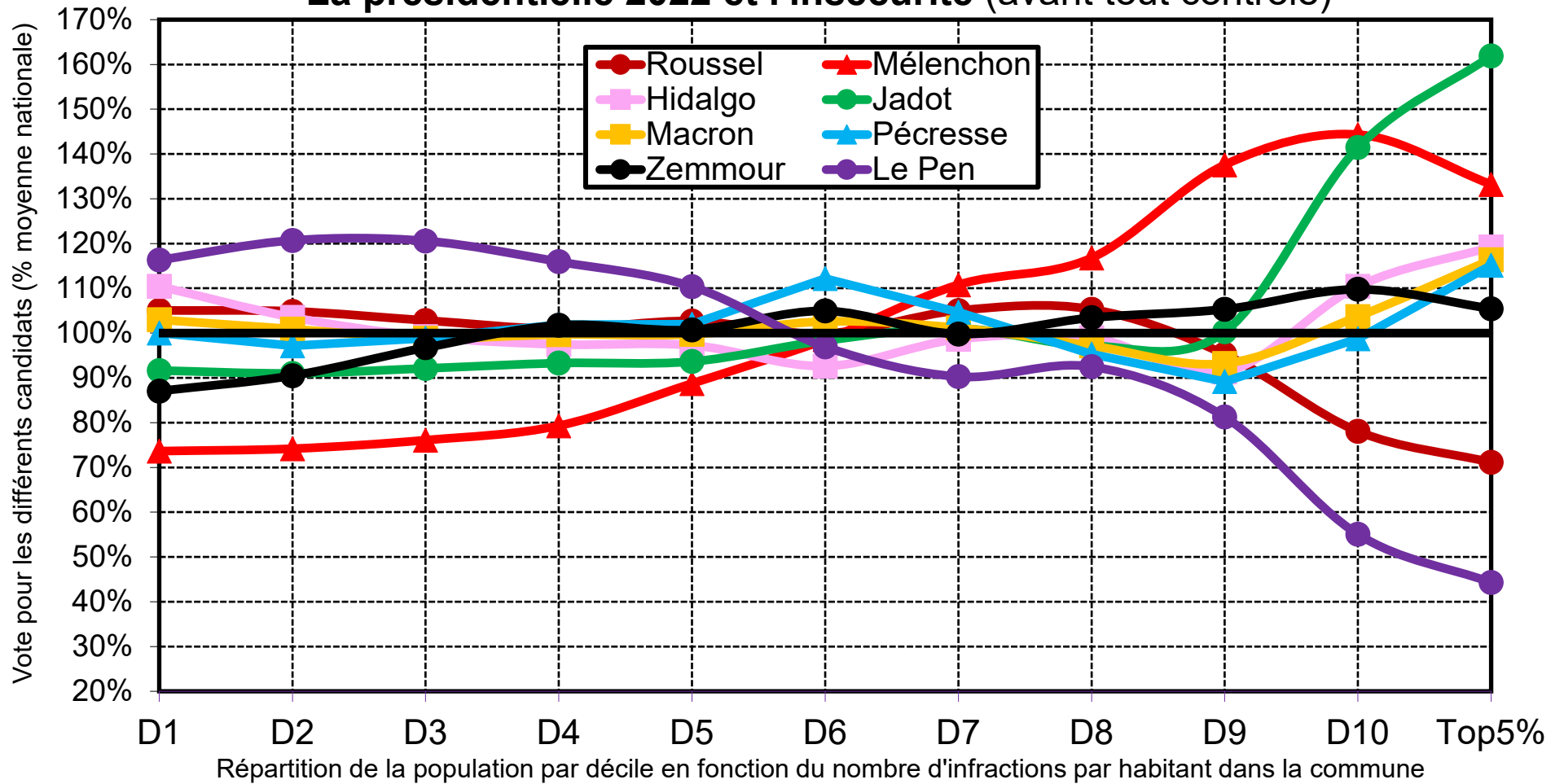
La présidentielle 2022 et l'insécurité (après contrôle taille aggro-comm)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.18b).

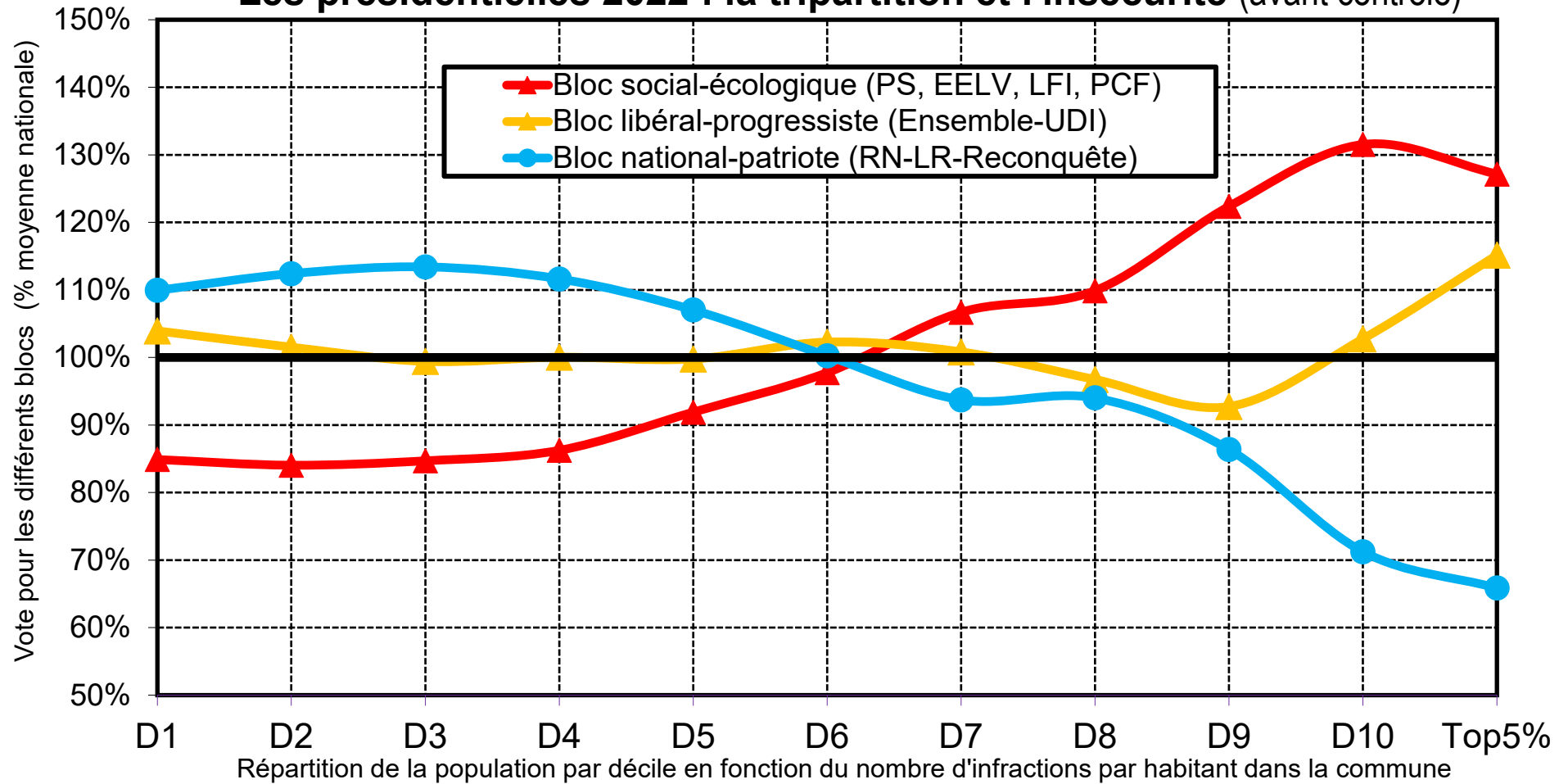
La présidentielle 2022 et l'insécurité (avant tout contrôle)



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.18c).

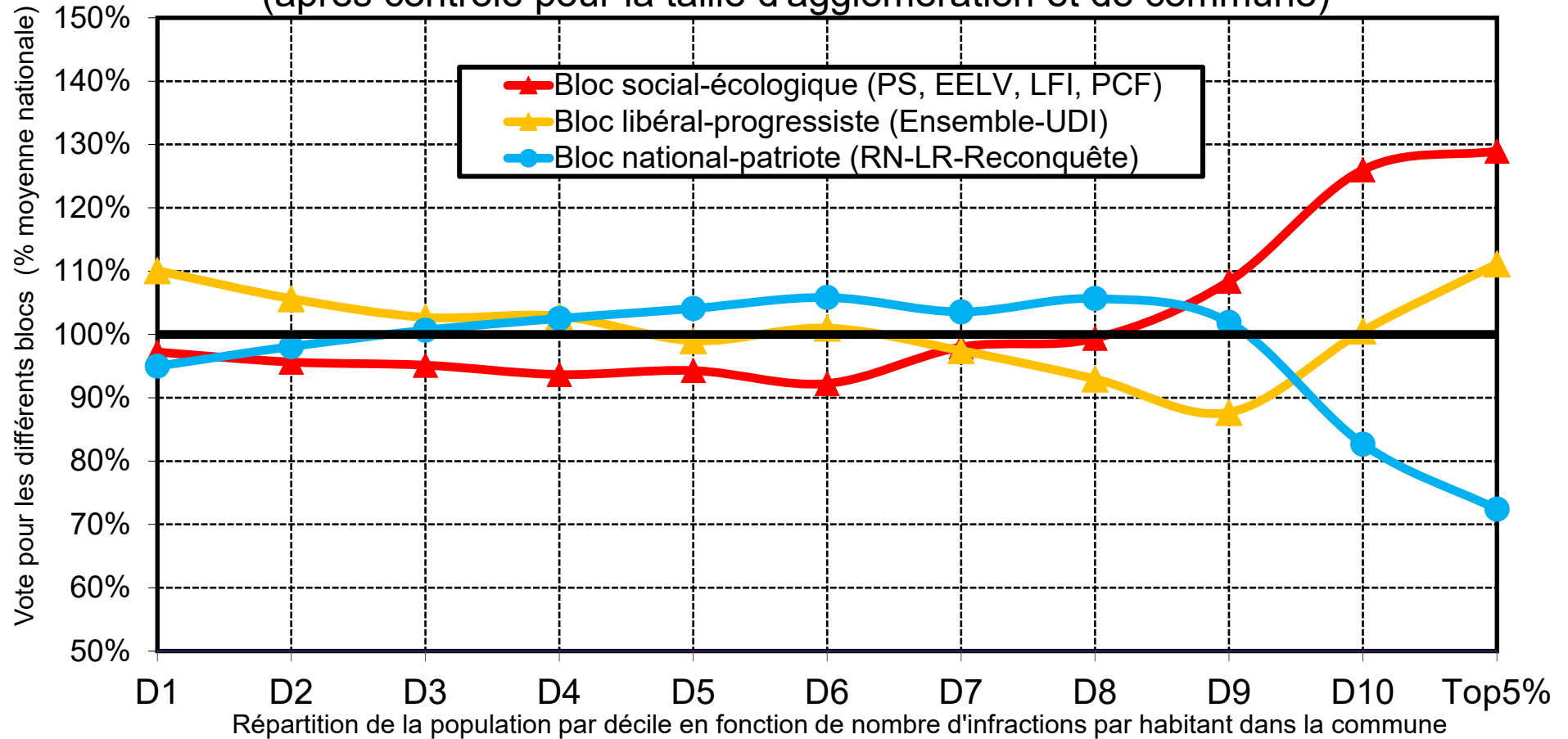
Les présidentielles 2022 : la tripartition et l'insécurité (avant contrôle)



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.18d).

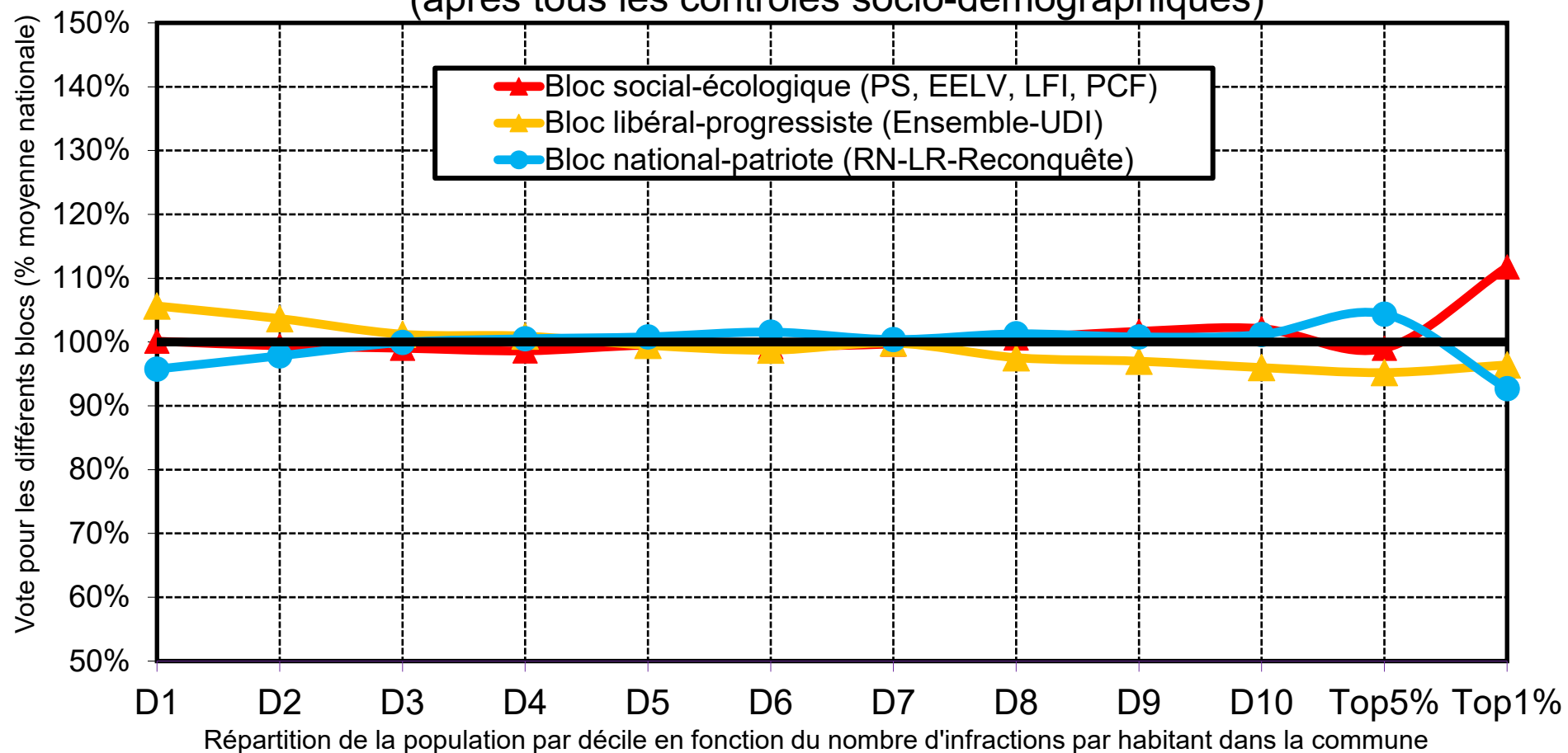
Les présidentielles 2022: la tripartition et l'insécurité (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.18e).

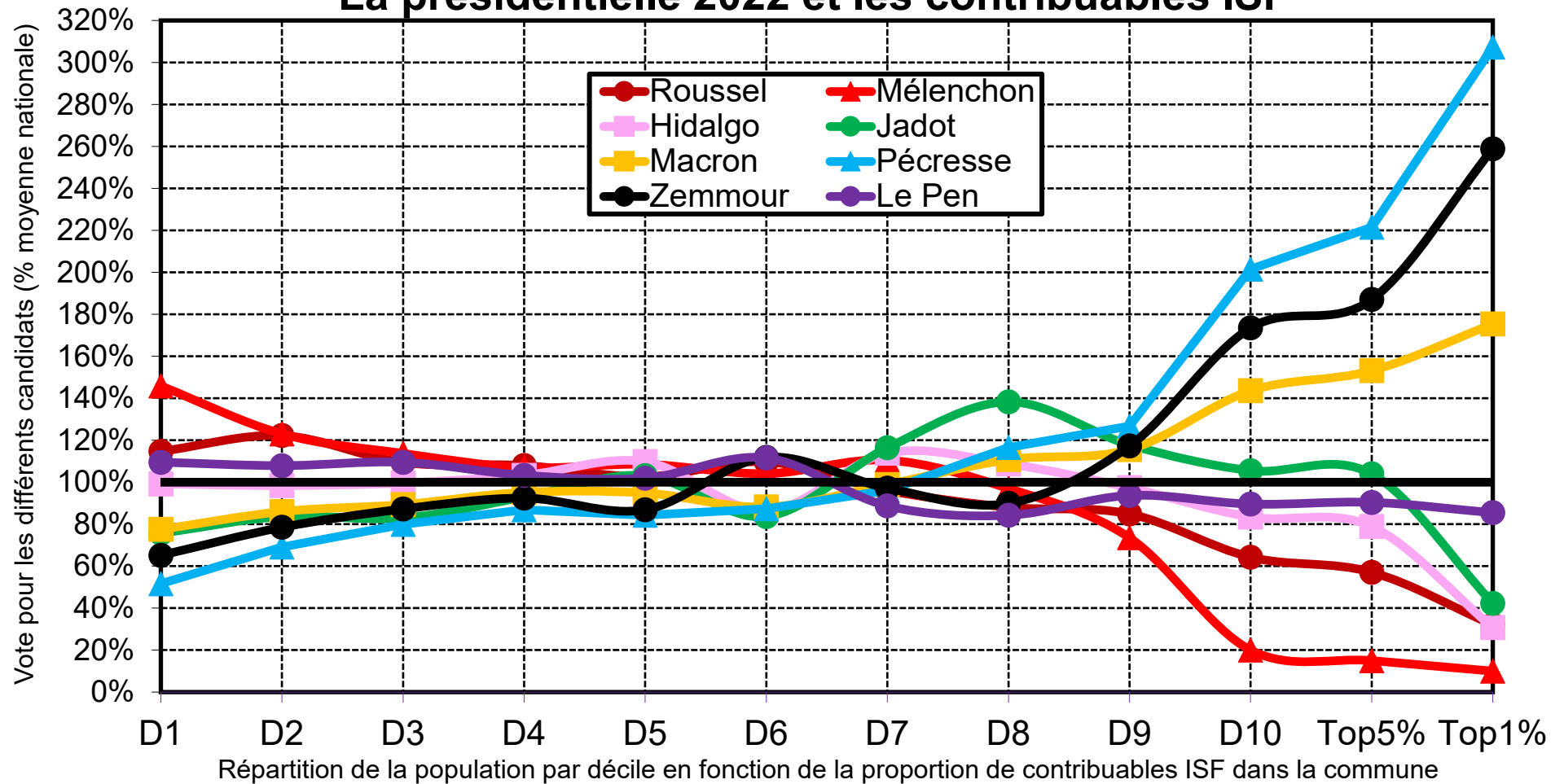
Les présidentielles 2022: la tripartition et l'insécurité (après tous les contrôles socio-démographiques)



Note : les résultats indiqués ici sont après tous les contrôles sociodémographiques.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E3.18f).

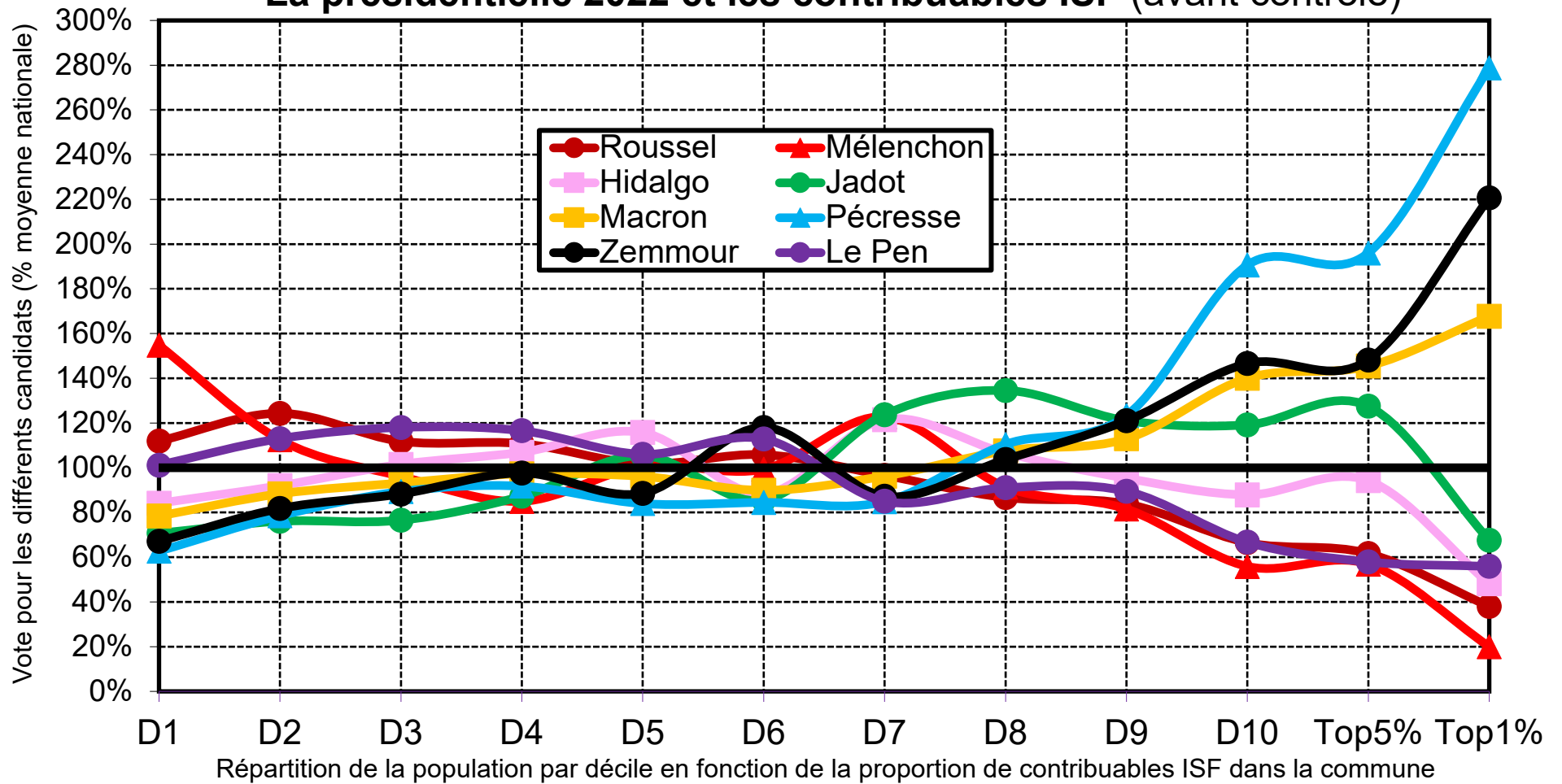
La présidentielle 2022 et les contribuables ISF



Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. Tous les résultats ISF (graphiques E3.19a à E3.19d) sont par ailleurs limités aux communes de plus de 20 000h ayant au moins 50 contribuables ISF, soit environ 380 communes et un tiers de la population totale.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.19a)

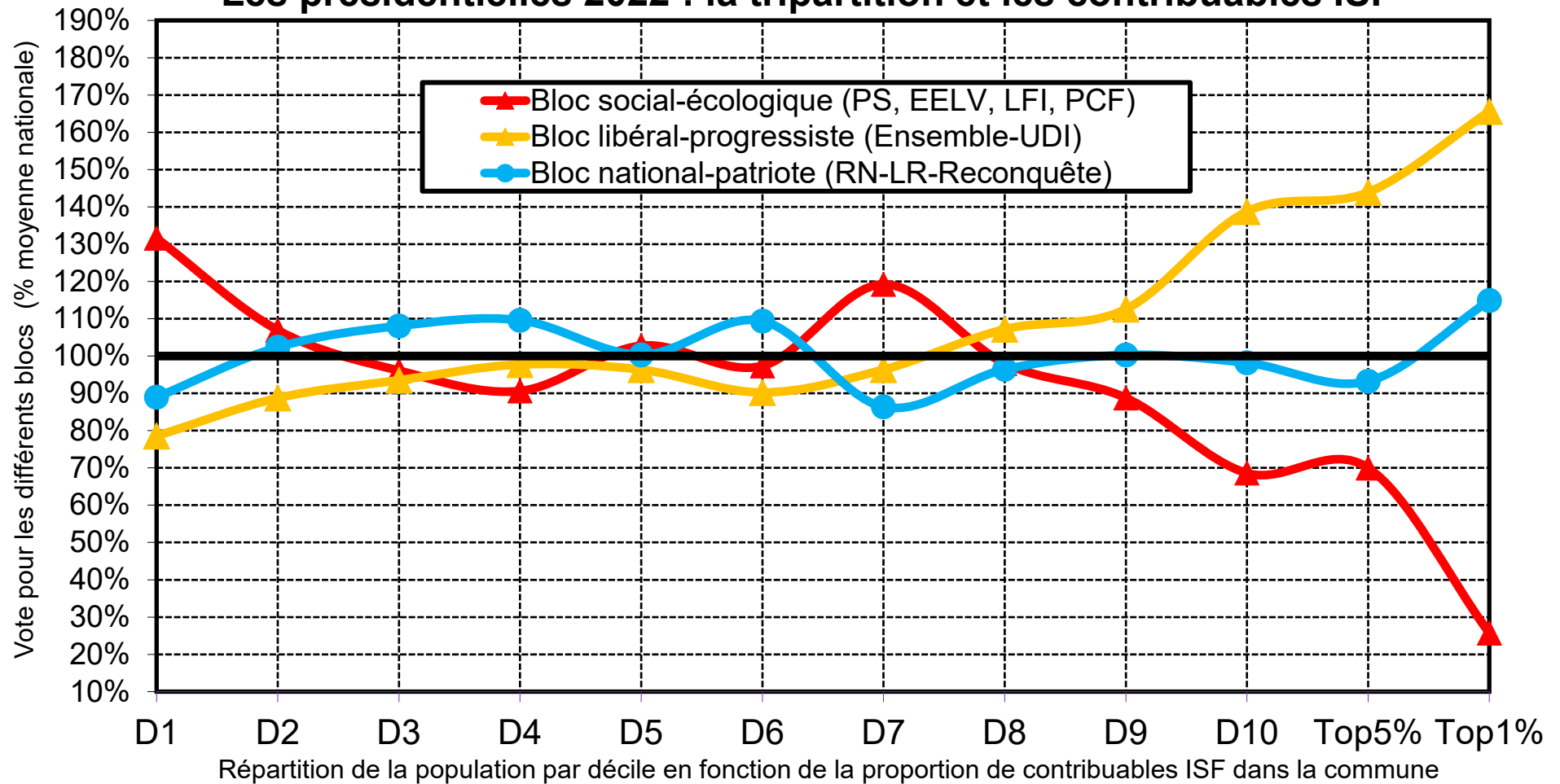
La présidentielle 2022 et les contribuables ISF (avant contrôle)



Note: les résultats indiqués ici sont avant tous les contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.19b)

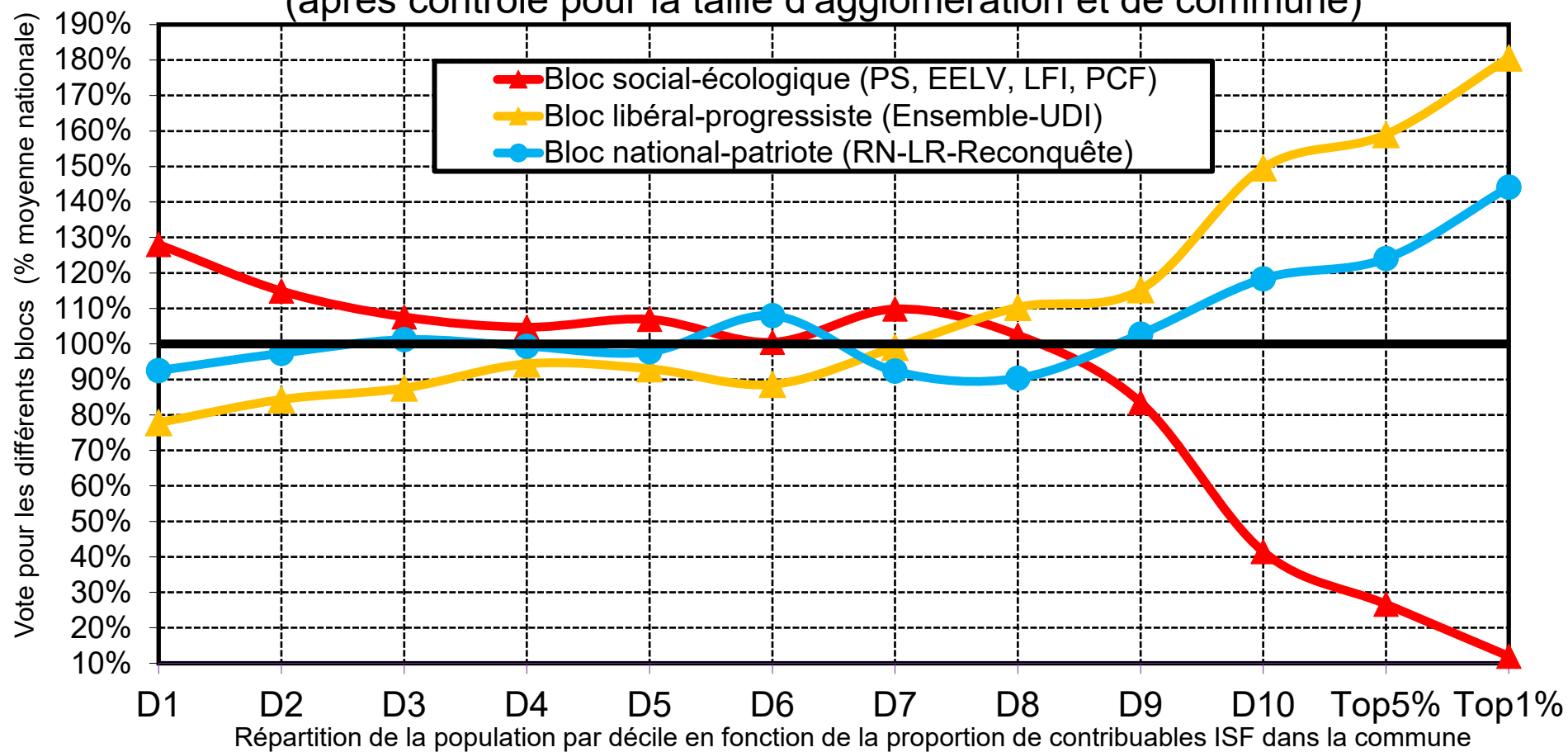
Les présidentielles 2022 : la tripartition et les contribuables ISF



Note : les résultats indiqués ici sont avant tout contrôle.

Sources et séries : voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique D3.19c).

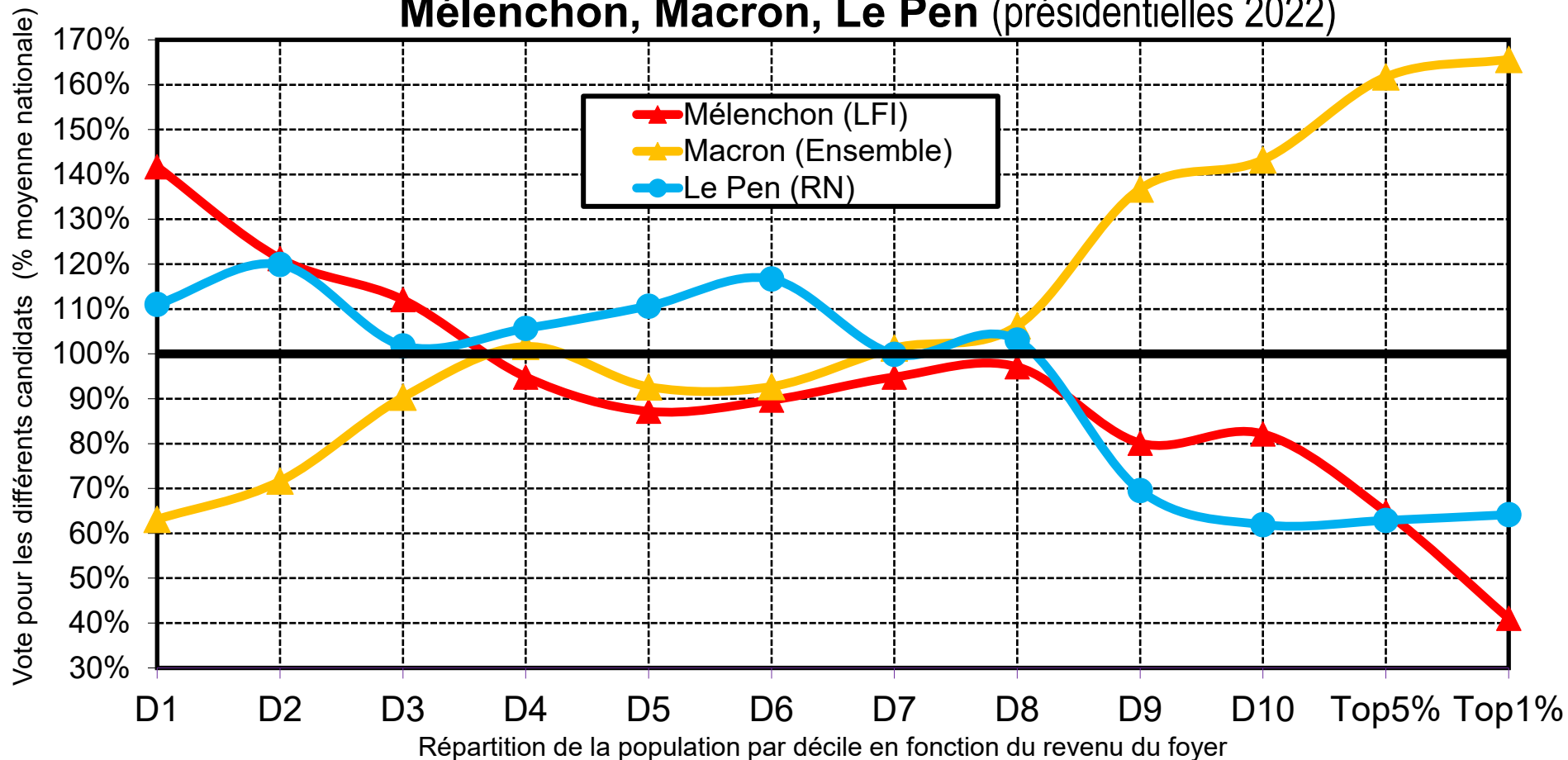
Les présidentielles 2022: la tripartition et les contribuables ISF (après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune)



Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

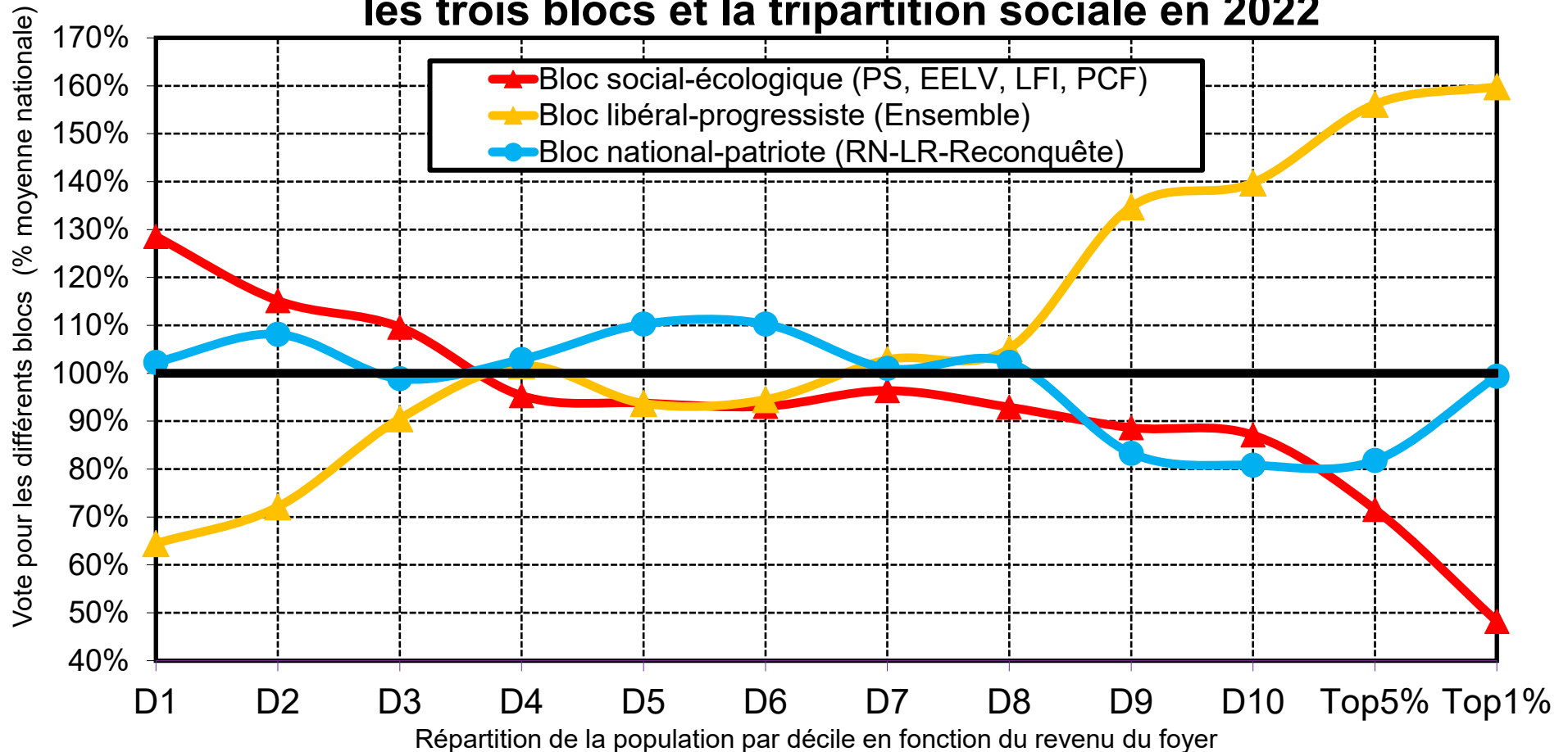
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E3.19d).

Vote populaire et vote bourgeois : Mélenchon, Macron, Le Pen (présidentielles 2022)



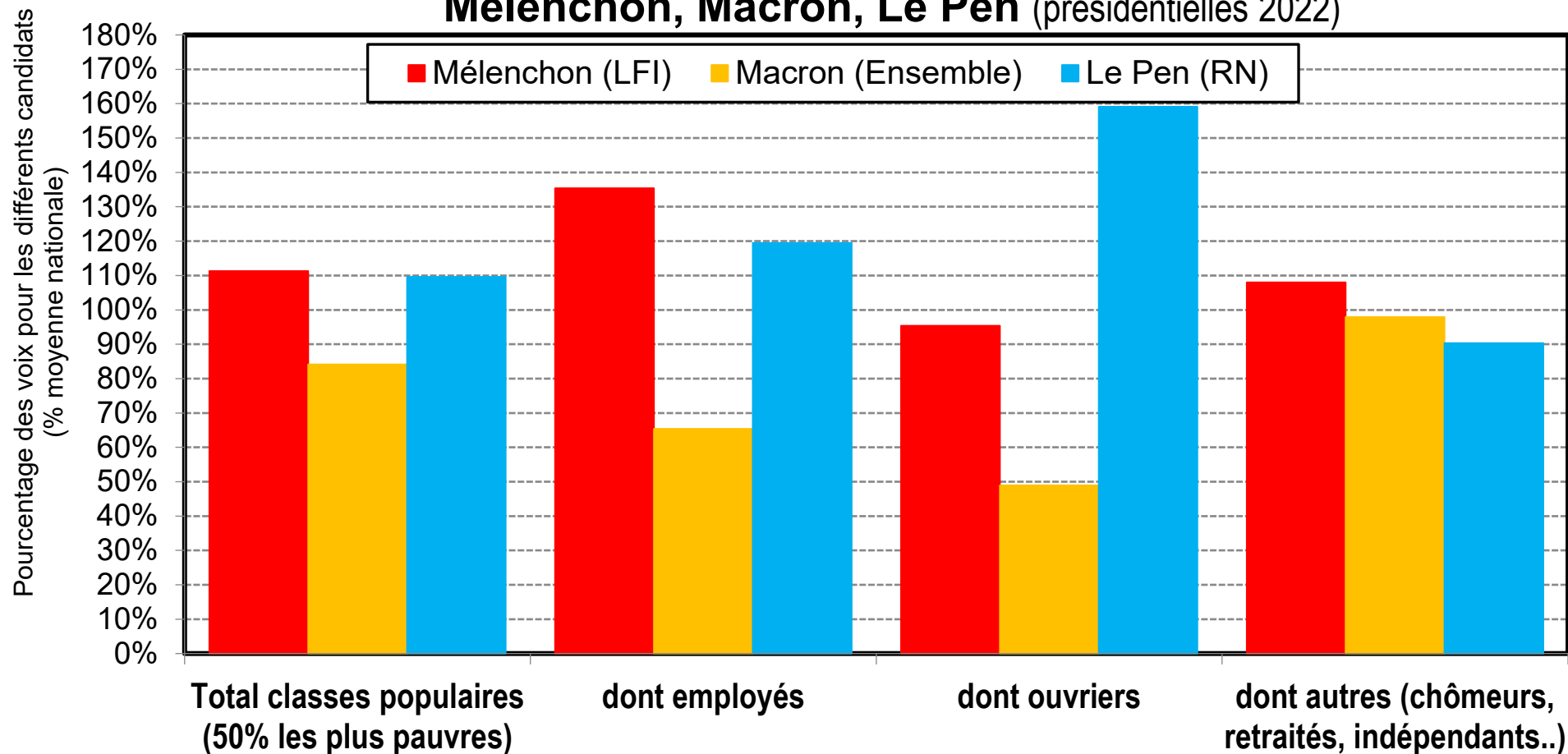
Lecture. Lors des présidentielles de 2022, Emmanuel Macron (Ensemble, 28% des voix au premier tour) réalise un score qui est très fortement croissant avec le revenu du foyer, alors que le score de Jean-Luc Mélenchon (LFI, 22% des voix) et de Marine Le Pen (RN, 23% des voix) diminue avec le revenu. **Note :** les résultats indiqués ici sont issus de l'enquête EnEF 2022 (vague 11, 16-19 mai 2022, échantillon national représentatif de 10487 personnes). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E4.1a).

Vote populaire et vote bourgeois : les trois blocs et la tripartition sociale en 2022



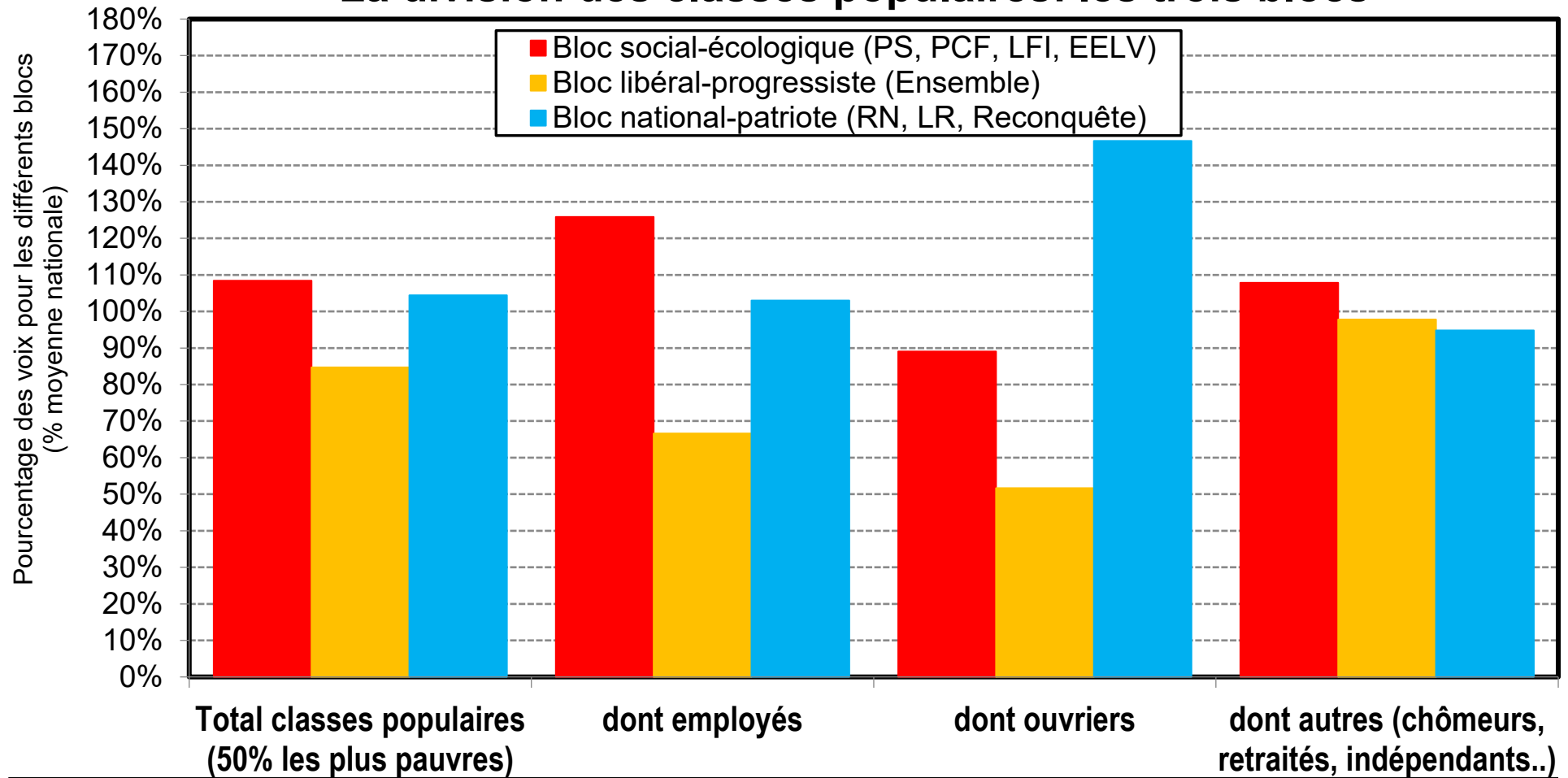
Lecture. Lors des présidentielles de 2022, le bloc libéral-progressiste (28% des voix au premier tour) réalise un score qui est très fortement croissant avec le revenu du foyer, alors que le score du bloc social-écologique (33% des voix) et à un degré moindre celui du bloc national-patriote (39% des voix) diminuent avec le revenu. **Note :** les résultats indiqués ici sont issus de l'enquête EnEF 2022 (vague 11, 16-19 mai 2022, échantillon national représentatif de 10487 personnes). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique E4.1b).

La division des classes populaires: Mélenchon, Macron, Le Pen (présidentielles 2022)



Lecture. En 2022, Mélenchon et Le Pen réalisent un score plus élevé que leur moyenne nationale parmi les classes populaires (définies comme les 50% des ménages les plus pauvres). Au sein de ce groupe, Mélenchon fait son meilleur score parmi les employés, alors que Le Pen fait son meilleur score chez les ouvriers et un score faible dans les autres groupes (chômeurs, retraités, indépendants, etc.). **Note :** les résultats indiqués ici sont issus de l'enquête EnEF. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E4.1c).

La division des classes populaires: les trois blocs



Lecture. En 2022, le bloc social-écologique et le bloc national-patriote réalisent un score plus élevé que leur moyenne nationale parmi les classes populaires (définies comme les 50% des ménages les plus pauvres). Le bloc social-écologique fait son meilleur score parmi les employés, alors que le bloc national-patriote fait son meilleur score chez les ouvriers et un score faible dans les autres groupes. **Note :** les résultats indiqués ici sont issus de l'enquête EnEF. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. E4.1d).

Annexe F. Clivages sociopolitiques : référendums

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022
Julia Cagé, Thomas Piketty
Annexe F. Clivages socio-politiques : référendums

F1. Résultats détaillés sur la participation électorale aux référendums

F2. Résultats détaillés sur le vote référendaire par territoire

F3. Résultats détaillés sur le vote référendaire par niveau de richesse

F1. Résultats détaillés sur la participation électorale aux référendums

Le chapitre 7 de l'ouvrage comprend une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant la participation électorale aux référendums de 1793 à 2005. Cette analyse s'appuie notamment sur les graphiques F1.1a à F1.1f (écarts de participation en fonction du revenu moyen par habitant et de la taille d'agglomération lors des référendums 1793-2005 et décompositions de la variance) et F1.2a à F1.2d (structure de la participation en 1793-1795 (taille d'agglomération, religion et concentration foncière)). Plusieurs graphiques présentés et analysés dans le chapitre 7 sont issus de ces graphiques, auxquels le texte et les notes du chapitre font référence à plusieurs reprises.

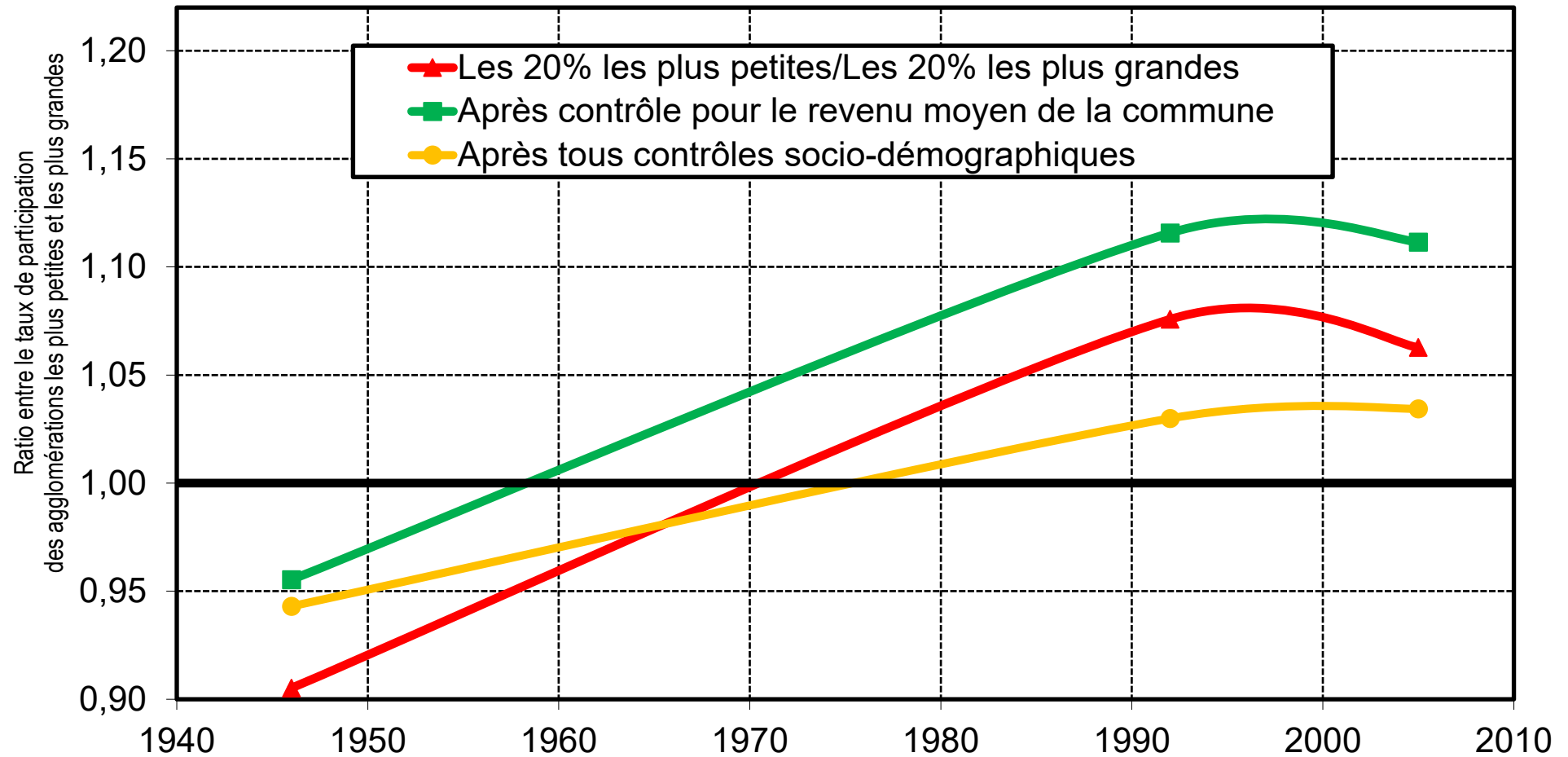
F2. Résultats détaillés sur le vote référendaire par territoire

Le chapitre 14 de l'ouvrage propose une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant les référendums de 1946, 1992 et 2005 et les questions européennes. Cette analyse s'appuie notamment sur des graphiques présentant la structure du vote référendaire par type de territoire (annexe F2) et par niveau de richesse (annexe F3), dont sont issus un grand nombre de graphiques reproduits et analysés dans le chapitre 14. Concernant la structure du vote référendaire par type de territoire (annexe F2), il s'agit en particulier des graphiques F2.1a à F2.1c (structure des votes dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles riches et pauvres lors du référendum de 1946), F2.2a à F2.2c (idem pour le référendum de 1992) et F2.3a à F2.3c (idem pour le référendum de 2005). Plusieurs graphiques présentés et analysés dans le chapitre 14 sont issus de ces graphiques, auxquels le texte et les notes du chapitre font référence à plusieurs reprises.

F3. Résultats détaillés sur le vote référendaire par niveau de richesse

Le chapitre 14 de l'ouvrage propose une analyse de l'évolution générale des clivages sociaux concernant les référendums de 1946, 1992 et 2005 et les questions européennes. Cette analyse s'appuie notamment sur des graphiques présentant la structure du vote référendaire par type de territoire (annexe F2) et par niveau de richesse (annexe F3), dont sont issus un grand nombre de graphiques reproduits et analysés dans le chapitre 14. Concernant la structure du vote référendaire par niveau de richesse (annexe F3), il s'agit en particulier des graphiques F3.1a à F3.1f (structure des votes dans les villages, bourgs, banlieues et métropoles riches et pauvres lors du référendum de 1946), F3.2a à F3.2zg (idem pour le référendum de 1992) et F3.3a à F3.3zl (idem pour le référendum de 2005). Plusieurs graphiques présentés et analysés dans le chapitre 14 sont issus de ces graphiques, auxquels le texte et les notes du chapitre font référence à plusieurs reprises.

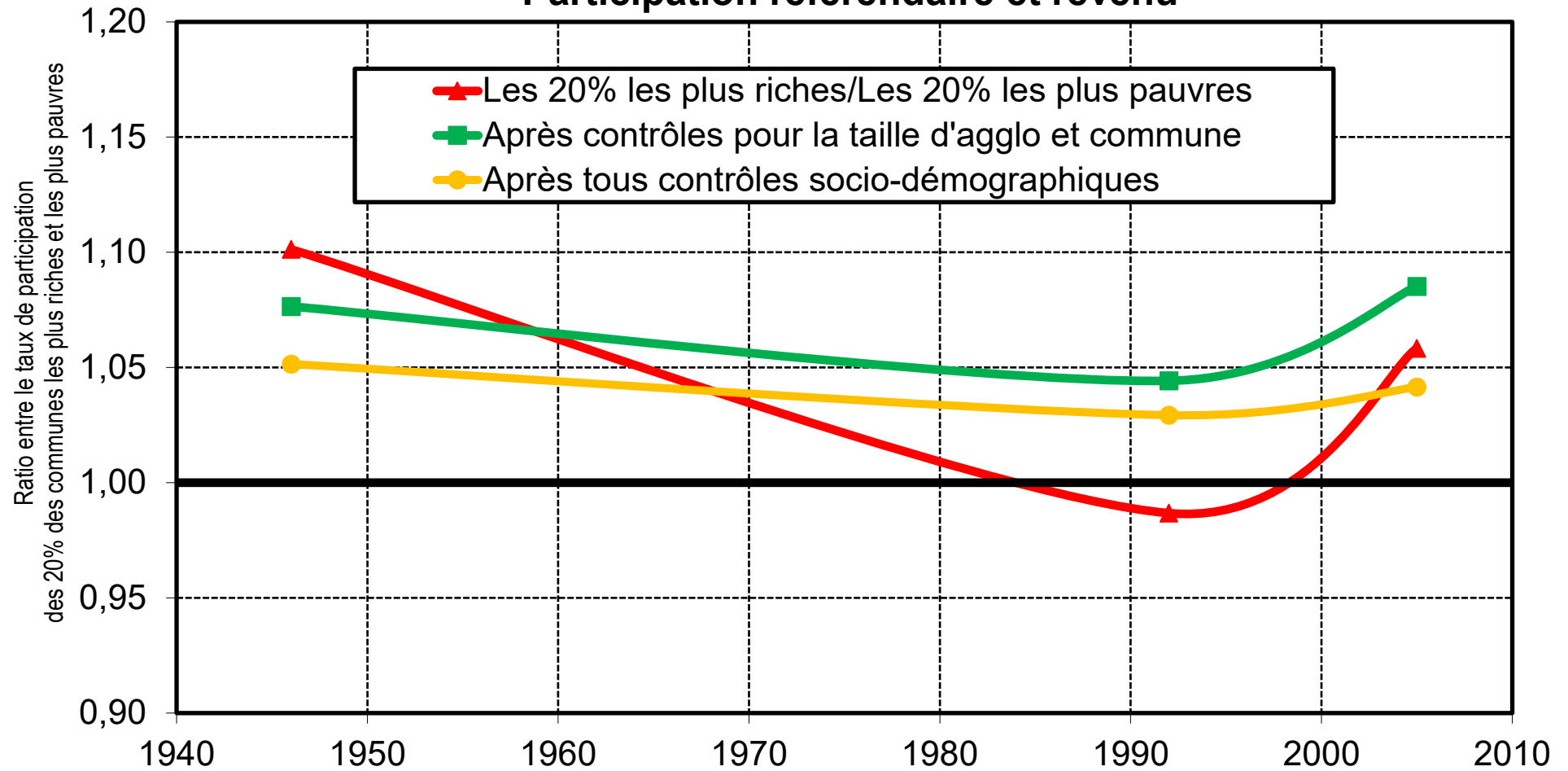
Participation référendaire et taille d'agglomération



Lecture. La participation est plus élevée dans les petites agglomérations ("les 20% les plus petites") que dans les grandes agglomérations ("les 20% les plus grandes") lors des référendums de 1992 et 2005, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles, alors que le contraire était vrai lors du référendum de 1946.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.1a)

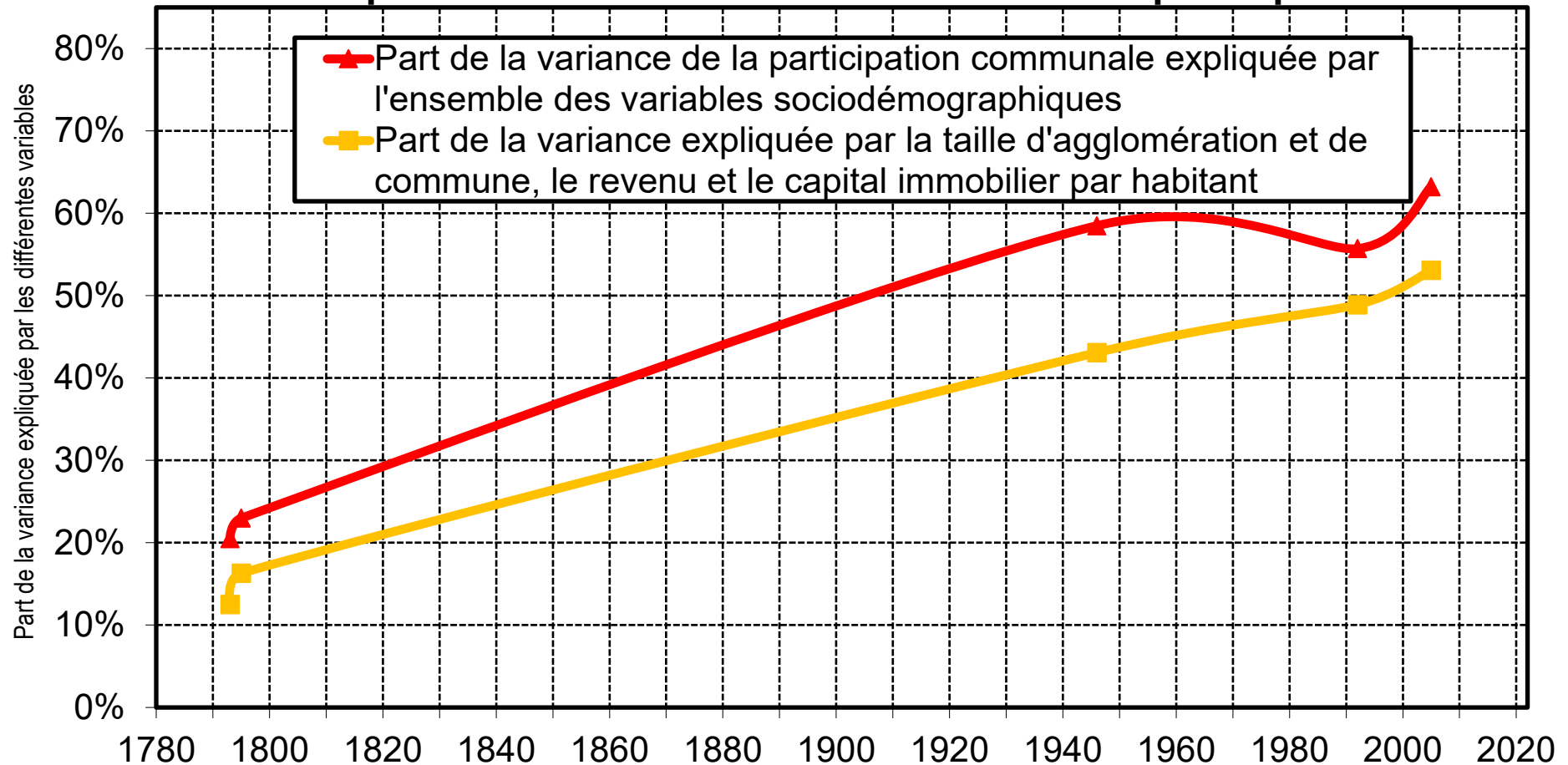
Participation référendaire et revenu



Lecture. L'écart de participation entre communes riches ("les 20% les plus riches") et pauvres ("les 20% les plus pauvres") diminue entre le référendum constitutionnel de 1946 et le référendum européen de 1992, puis augmente entre les référendums européens de 1992 et 2005, avec ou sans prise en compte des variables de contrôles.

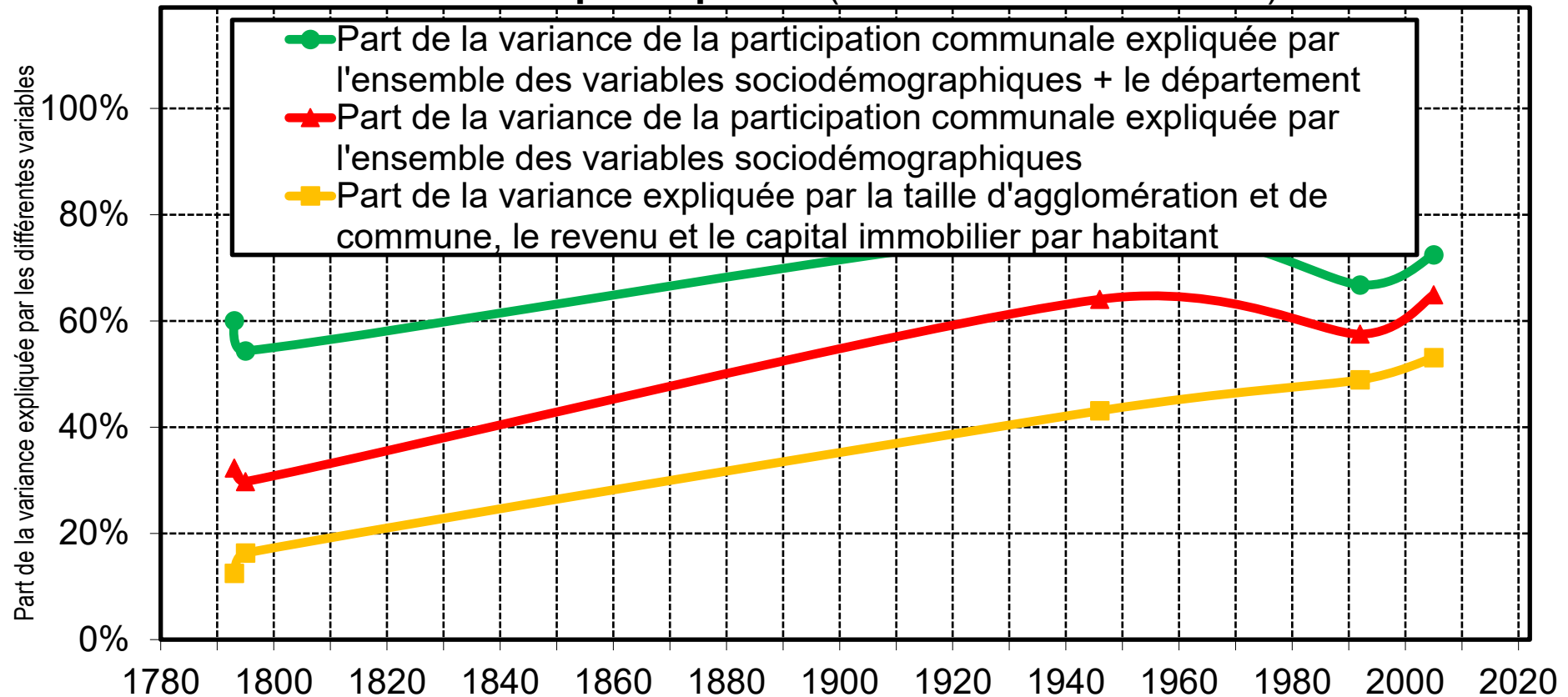
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.1b).

Importance des déterminants sociaux de la participation



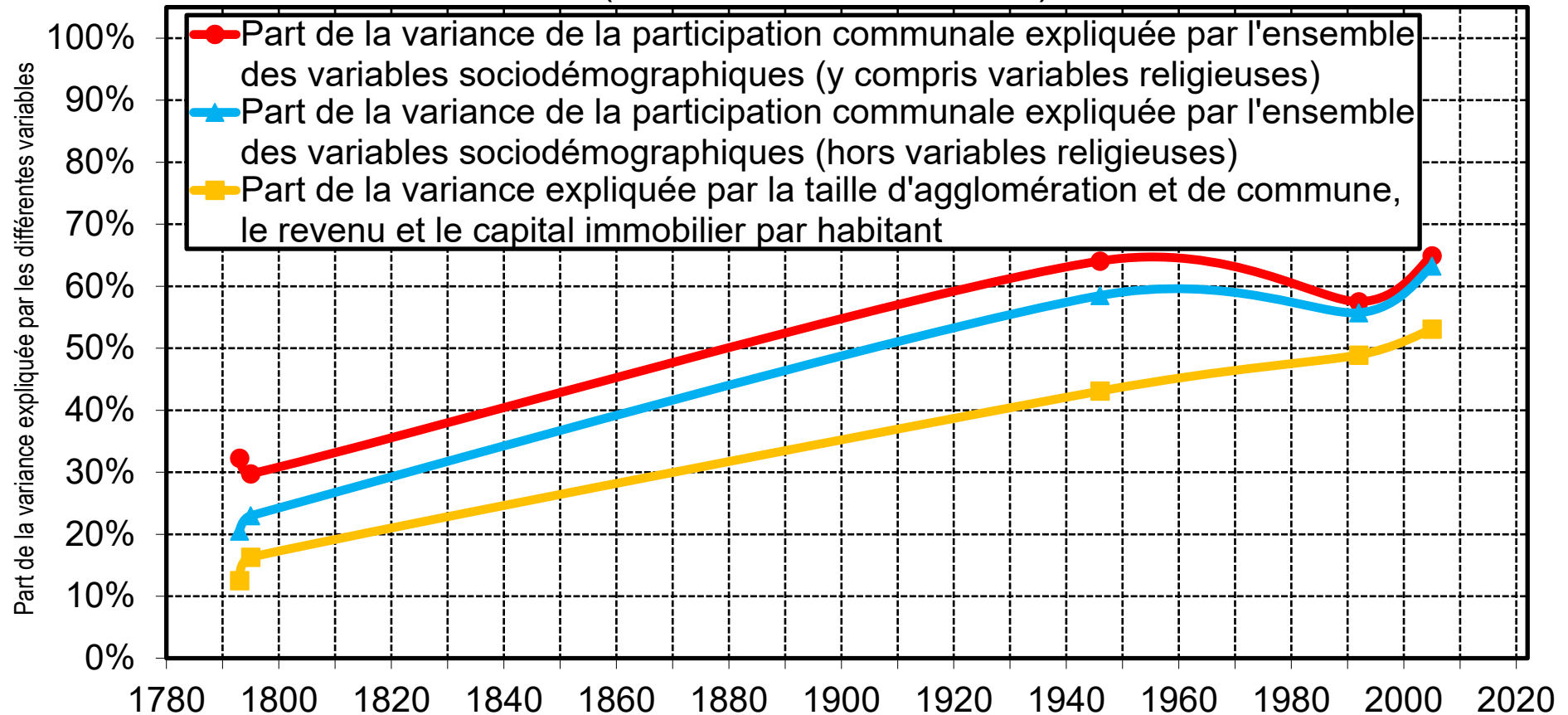
Lecture. Du référendum de 1793 à celui de 2005, la part de la variance de la participation communale expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R2 de la régression multifactorielle) est passée d'environ 20% à plus de 60%. La taille d'agglomération et de commune, le revenu et le capital immobilier représentent généralement à eux seuls entre la moitié et les trois quarts du pouvoir explicatif total. Les autres variables sociodémographiques sont l'âge et le sexe, la profession, le diplôme, les origines, etc. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.1c)

Déterminants sociaux et géographiques de la participation (référendums 1793-2005)



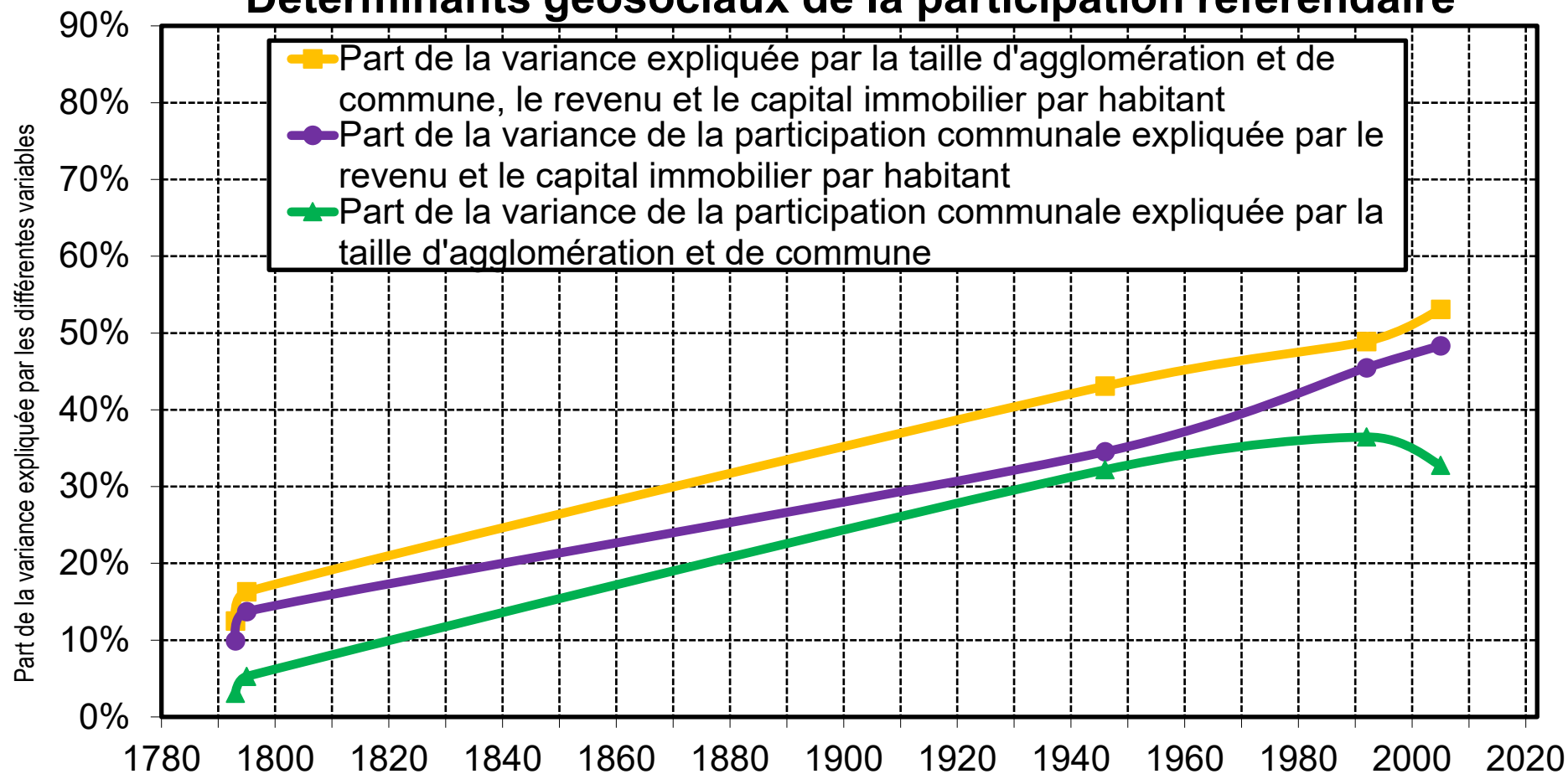
Lecture. Du référendum de 1793 à celui de 2005, la part la variance de la participation expliquée par les variables sociodémographiques (au sens du R2 de la régression multifactorielle) est passée d'environ 30% à plus de 60%. La taille d'agglomération et de commune, le revenu et le capital immobilier représentent généralement entre la moitié et les trois quarts du pouvoir explicatif total. Les autres variables sociodémographiques sont l'âge, le sexe, la profession, le diplôme, les origines, etc. Le département a un pouvoir explicatif additionnel comparable à l'ensemble des variables sociodémographiques en 1793-1795, mais seulement à un dixième de ces variables en 1992-2005. **Sources et séries:** voir unehistoireduconfitpolitique.fr. (graphique F1.1d)

Déterminants sociaux et religieux de la participation (référendums 1793-1795)



Lecture. L'inclusion dans les variables explicatives des variables en lien avec la religion catholique (proportion de prêtres réfractaires en 1791, proportions d'élèves scolarisés dans le privé en 1894 et 2021, etc.) fait passer la part expliquée des écarts de participation référendaire de 20% à 32% en 1793, de 40% à 45% en 1946 et de 63% à 65% en 2005. Autrement dit, le pouvoir explicatif des variables religieuses a diminué au cours du temps et a été progressivement absorbé par les autres variables sociodémographiques (notamment économiques). **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.1e)

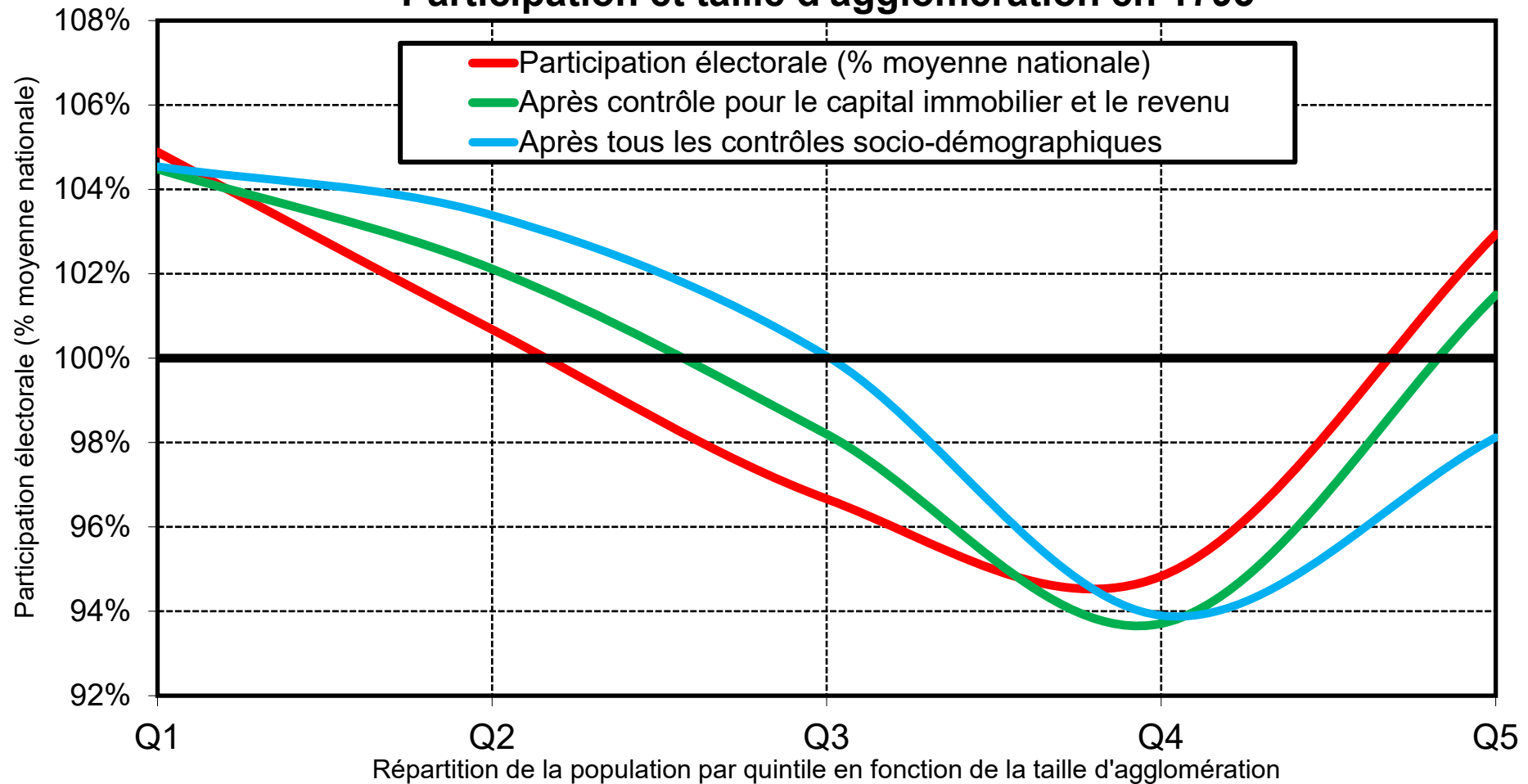
Déterminants géosociaux de la participation référendaire



Lecture. Le pouvoir explicatif des variables liées à la richesse économique (revenu, capital immobilier, proportion de propriétaires et concentration foncière) pour rendre compte des écarts de participation référendaire de 1793 à 2005 a généralement été voisin au supérieur à celui de la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.1f)

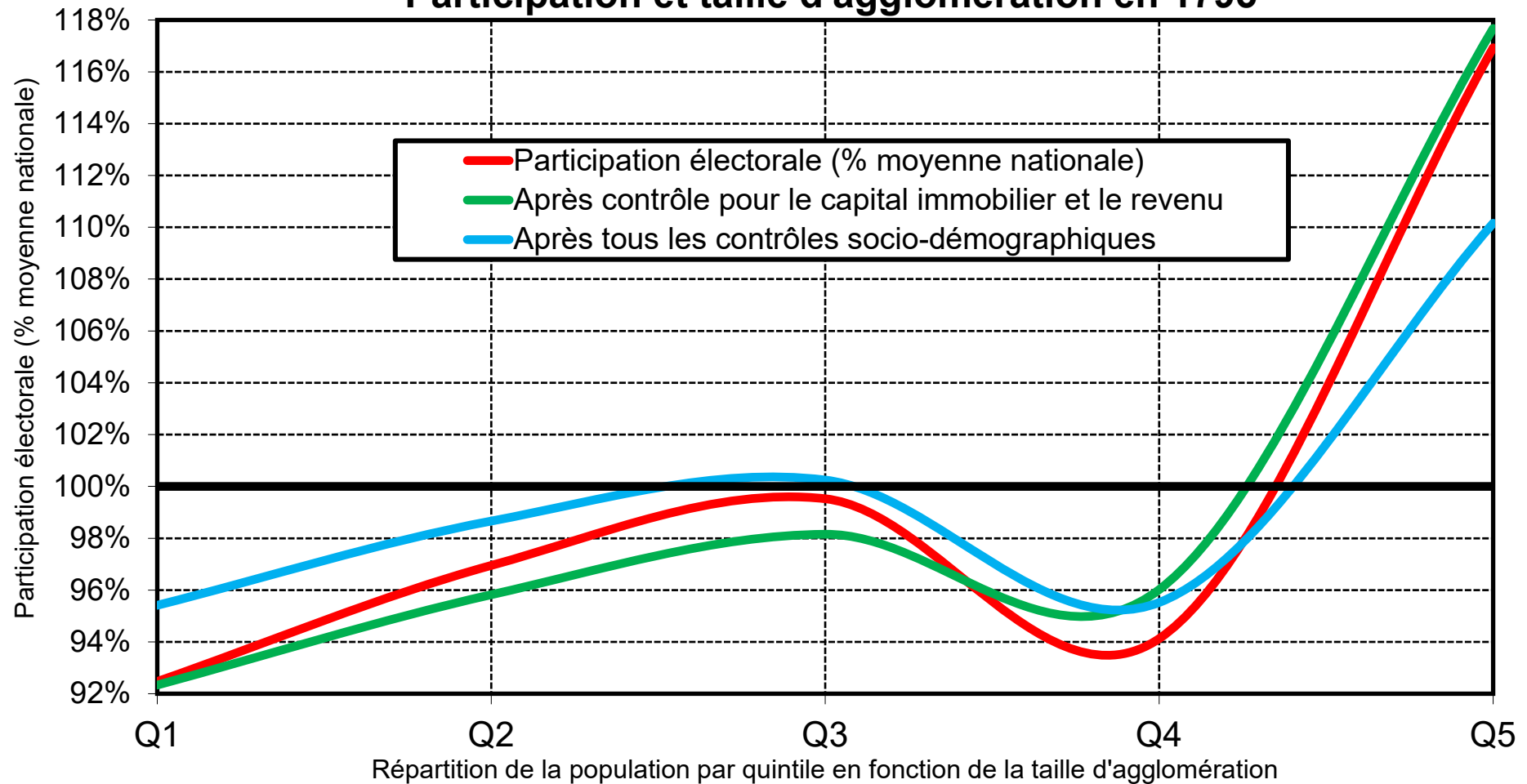
Participation et taille d'agglomération en 1793



Lecture. Lors du référendum de 1793, la participation est maximale parmi les 20% de la population vivant dans les agglomérations les plus petites et diminue régulièrement avec la taille d'agglomération, si l'on excepte une remontée au niveau des 20% de la population vivant dans les agglomérations les plus grandes, avant et après prise en compte des variables de contrôles.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.2a)

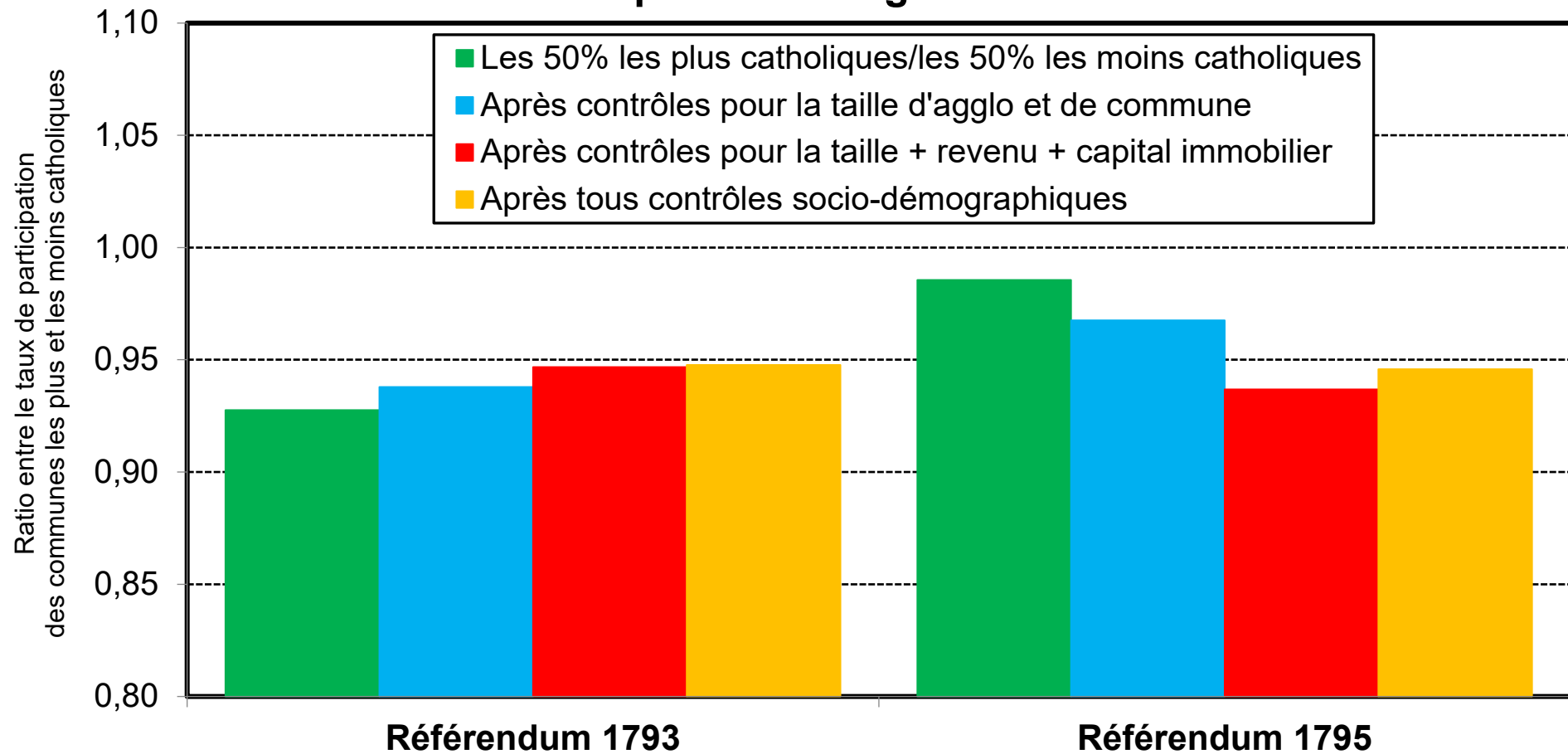
Participation et taille d'agglomération en 1795



Lecture. Lors du référendum de 1795, à l'inverse de celui de 1793, la participation croît de façon relativement régulière avec la taille d'agglomération et atteint son niveau maximal au sein des 20% de la population vivant dans les agglomérations les plus grandes, avant et après prise en compte des variables de contrôles.

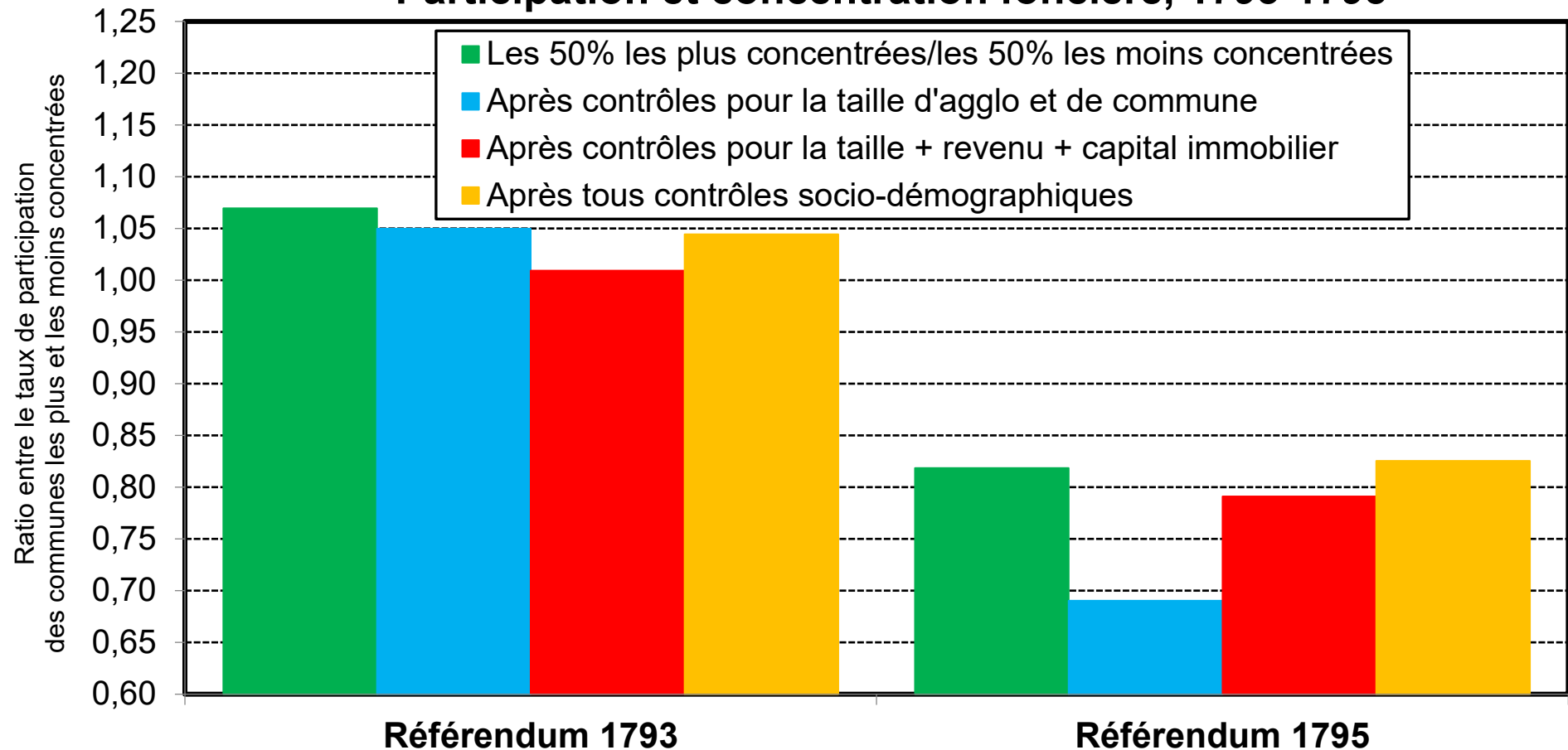
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.2b)

Participation et religion en 1793-1795



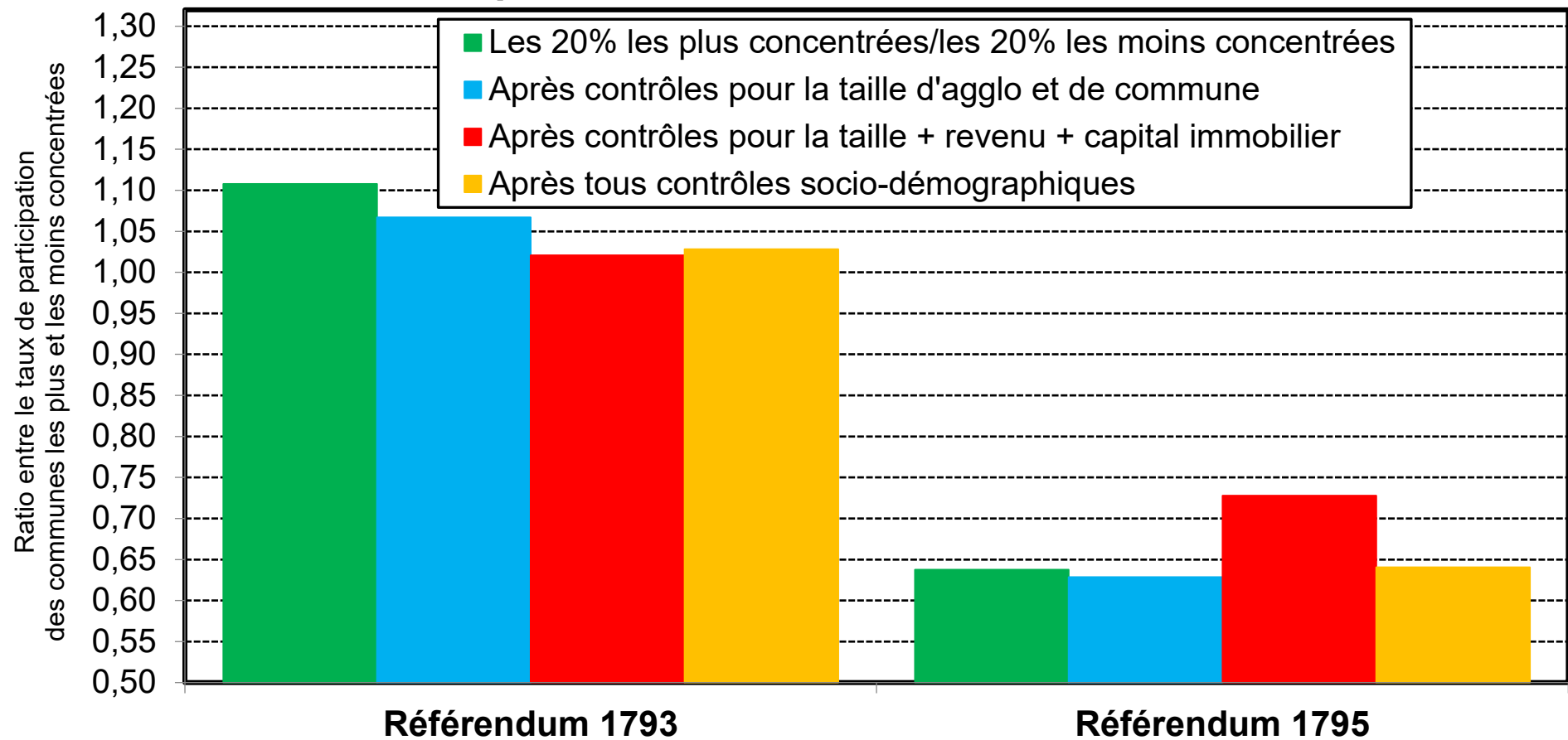
Lecture. En 1793 comme en 1795, la participation est plus faible dans les communes les plus catholiques que dans les communes les moins catholiques, avant et après prise en compte des variables de contrôles. L'indicateur utilisé ici est la proportion de filles scolarisées dans les écoles privées en 1894. On obtient des résultats similaires avec d'autres indicateurs comme la proportion de prêtres réfractaires en 1791 ou la proportion d'enfants scolarisés dans le privé en 2021. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.2c)

Participation et concentration foncière, 1793-1795



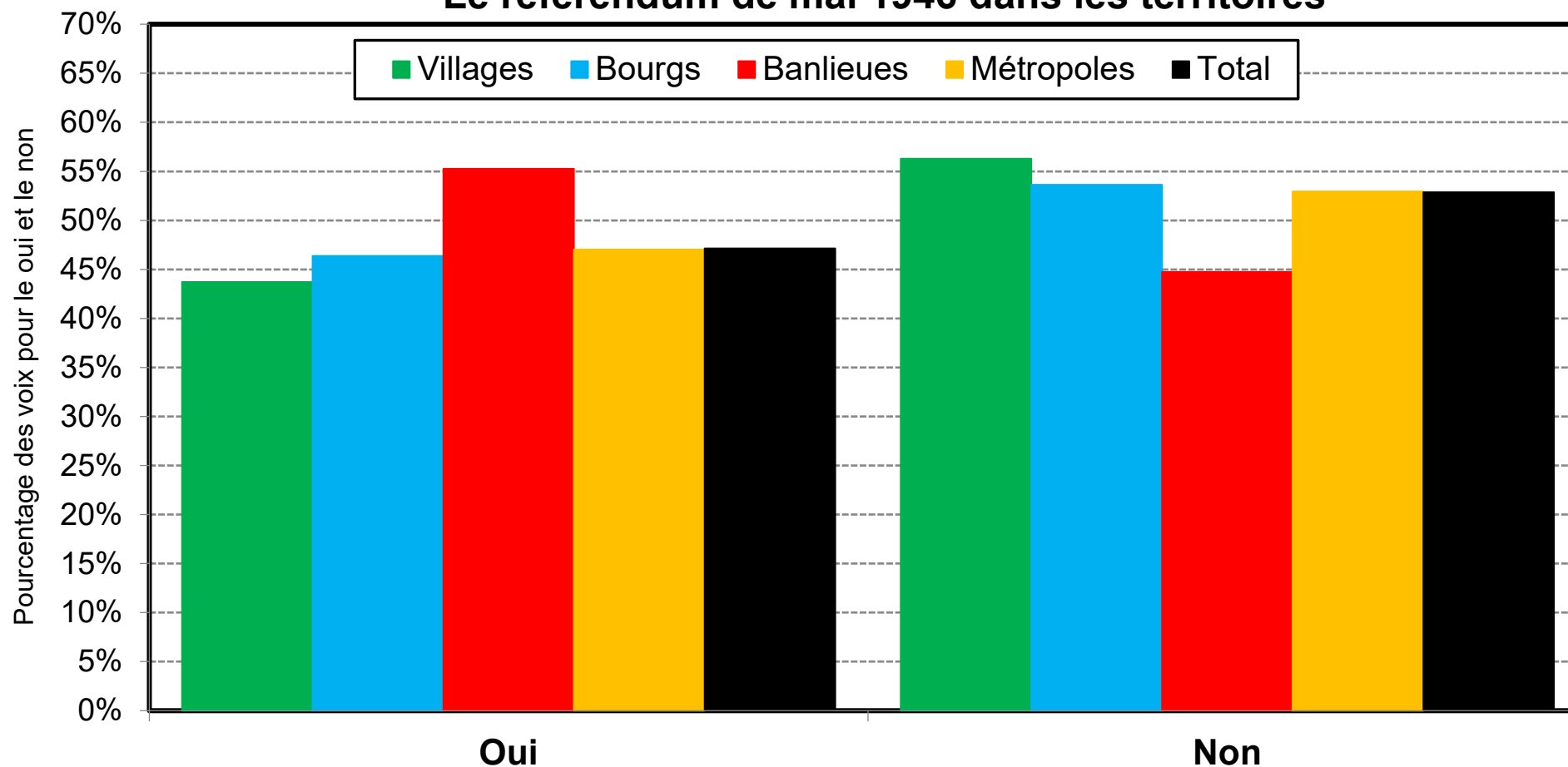
Lecture. En 1793, la participation est plus forte dans les communes avec la plus forte concentration foncière, avant et après prise en compte des variables de contrôles. L'inverse est vrai en 1795. L'indicateur utilisé ici est la proportion des surfaces agricoles détenues dans le cadre d'exploitations de plus de 50 hectares, telle que mesurée lors du recensement de 1962. On obtient des résultats similaires avec d'autres indicateurs comme le classement des côtes foncières par surface de 1883. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.2d)

Participation et concentration foncière en 1793-1795



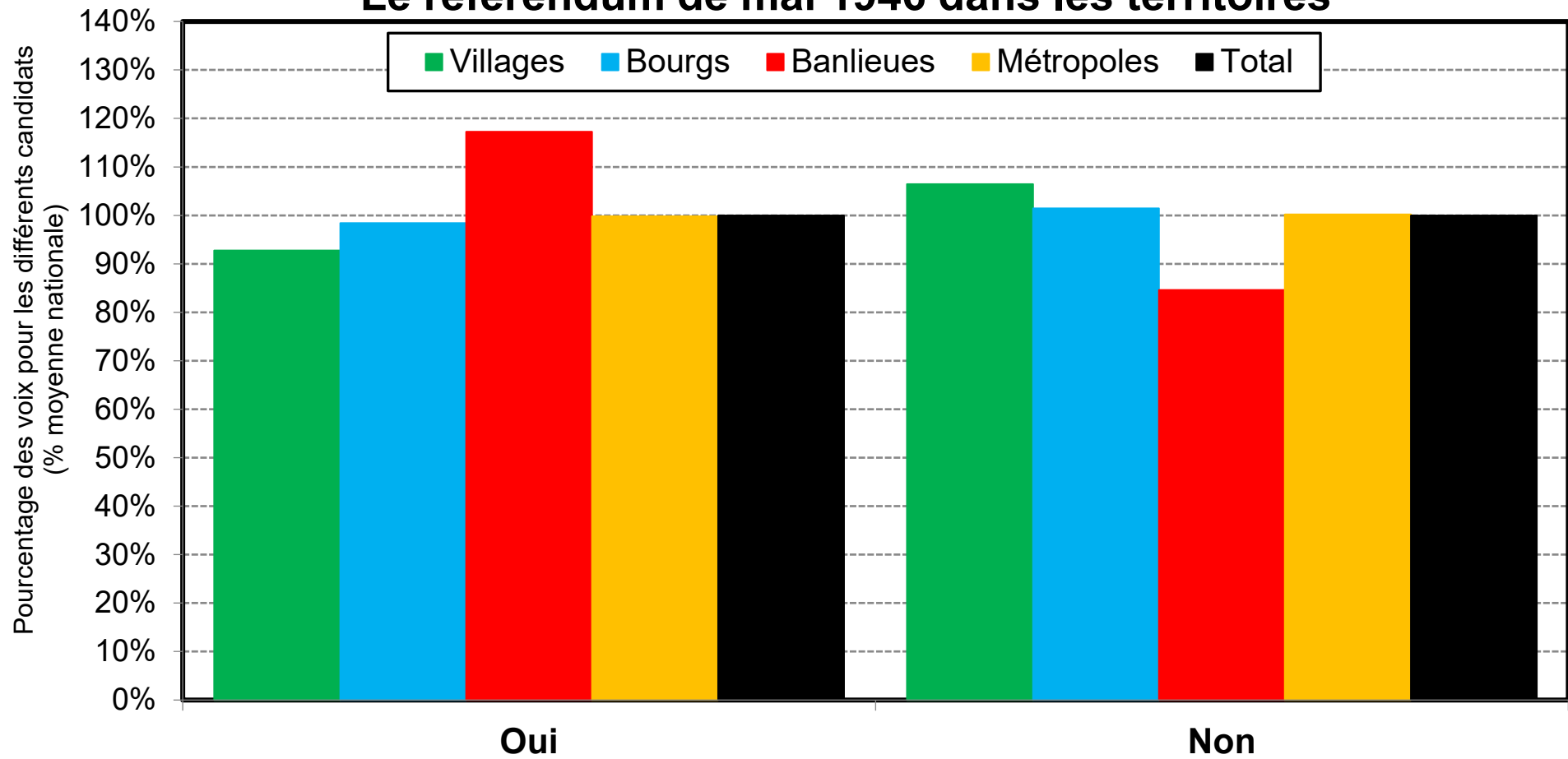
Lecture. En 1793, la participation est plus forte dans les communes avec la plus forte concentration foncière, avant et après prise en compte des variables de contrôles. L'inverse est vrai en 1795. L'indicateur utilisé ici est la proportion des surfaces agricoles détenues dans le cadre d'exploitations de plus de 50 hectares, telle que mesurée lors du recensement de 1962. On obtient des résultats similaires avec d'autres indicateurs comme le classement des côtes foncières par surface de 1883. **Sources et séries:** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F1.2d)

Le référendum de mai 1946 dans les territoires



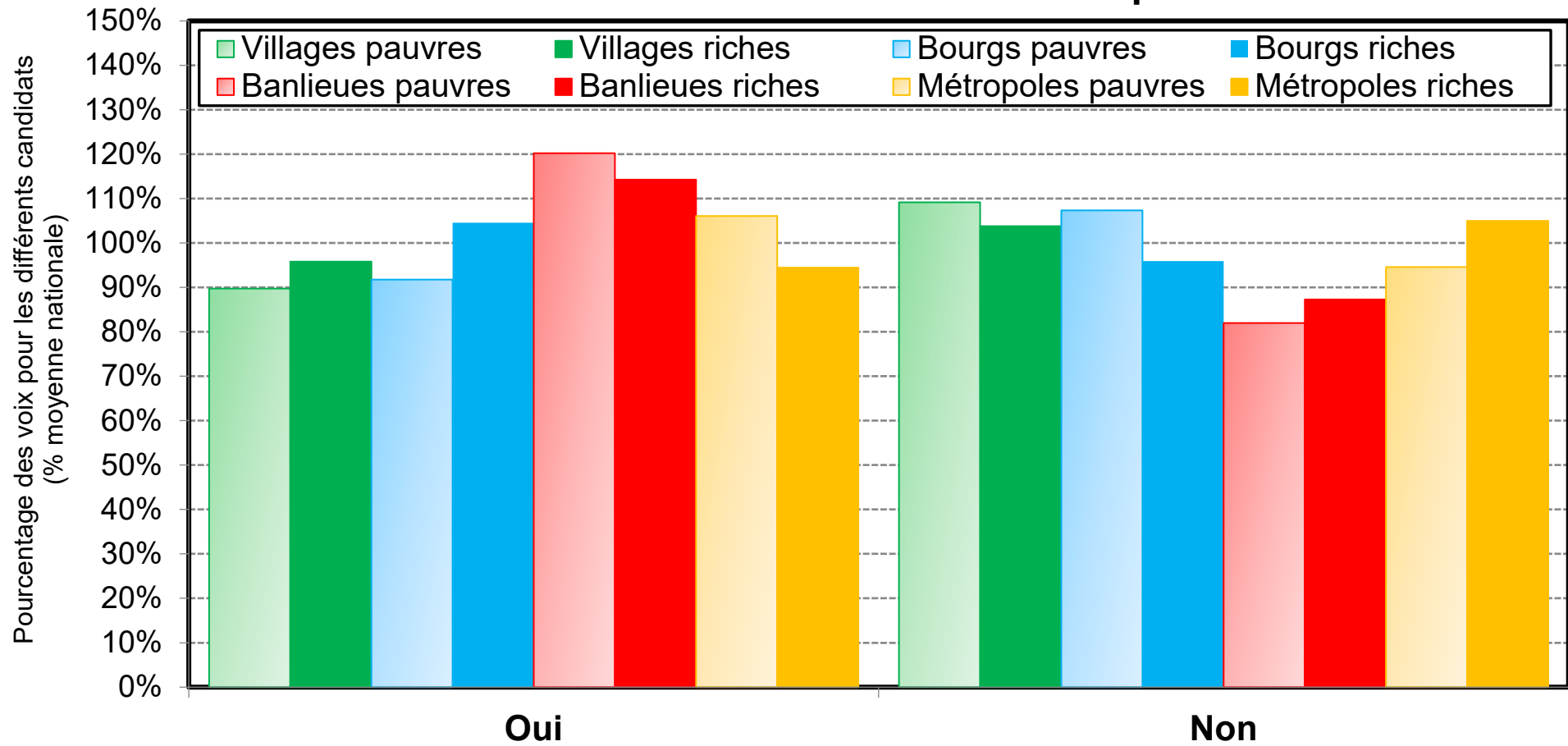
Lecture. Lors du référendum de mai 1946 sur le projet de constitution (fin du veto sénatorial), le oui obtient 47% des voix contre 53% pour le non. Le score obtenu par le oui est maximal dans les banlieues (55%), suivies des métropoles (47%), des bourgs (46%) et des villages (44%). Le oui l'emportera finalement sur un projet peu différent en novembre 1946 avec 54% des voix et la même répartition territoriale et sociale. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.1a).

Le référendum de mai 1946 dans les territoires



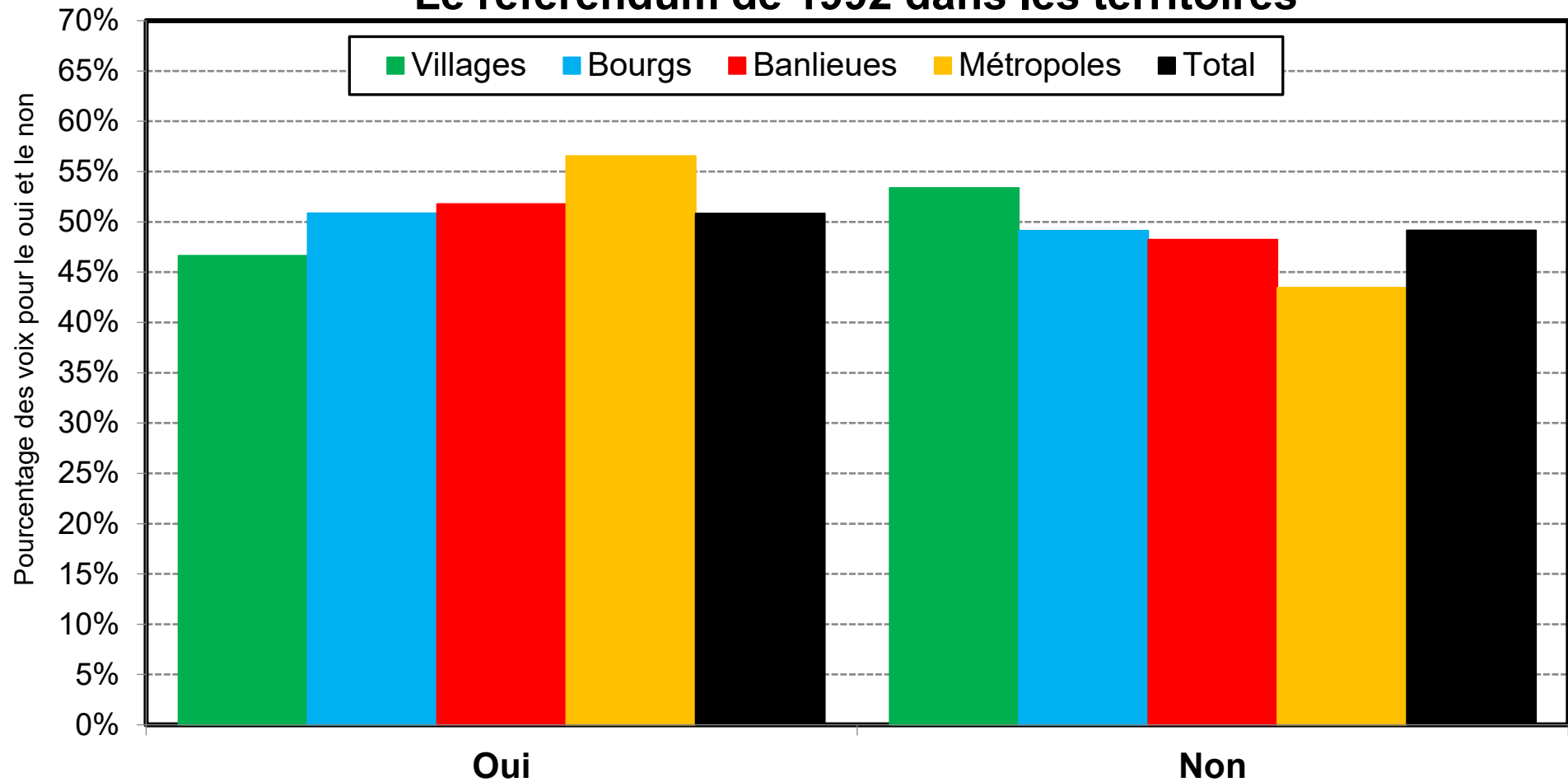
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.1b).

Le référendum de mai 1946 dans les territoires pauvres et riches



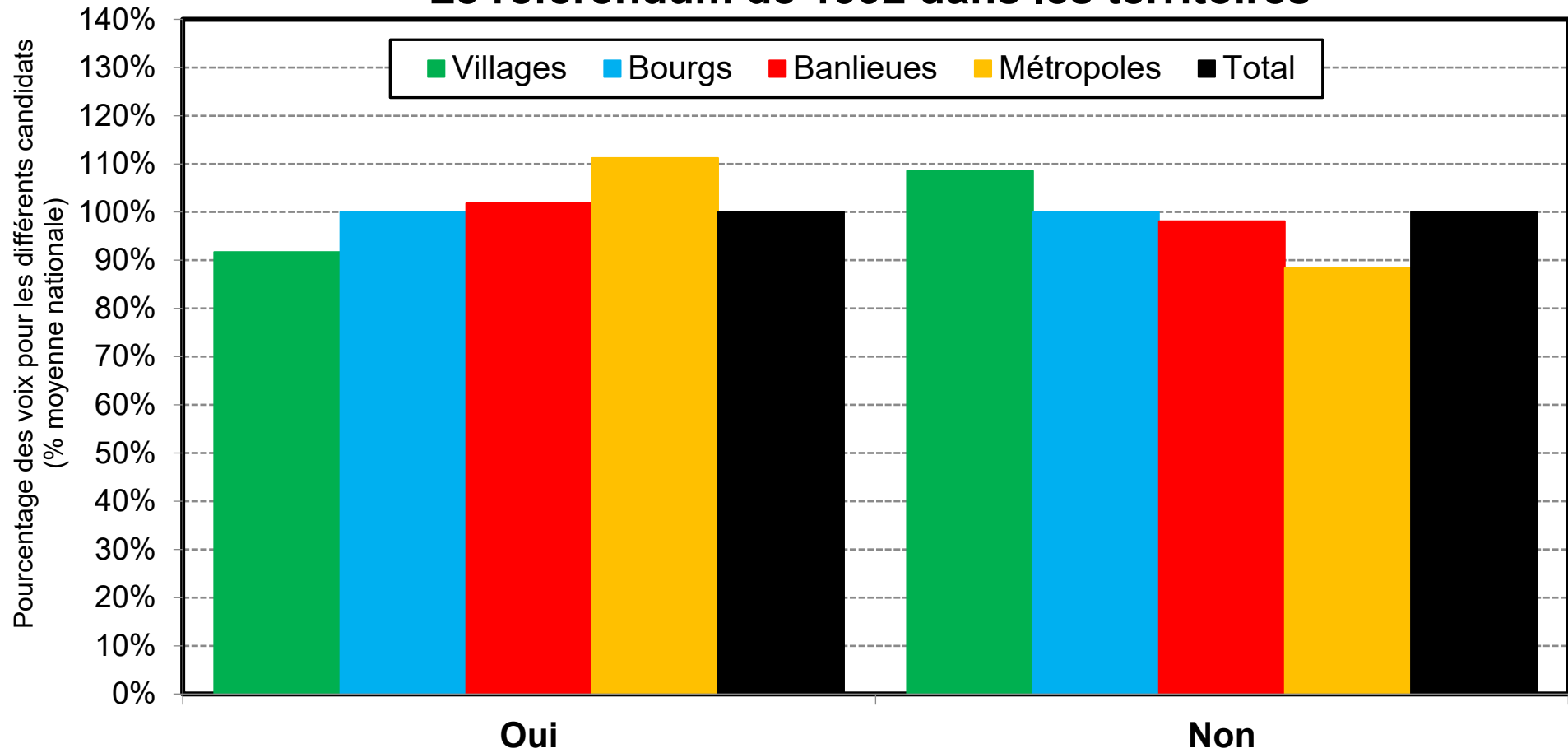
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.1c).

Le référendum de 1992 dans les territoires



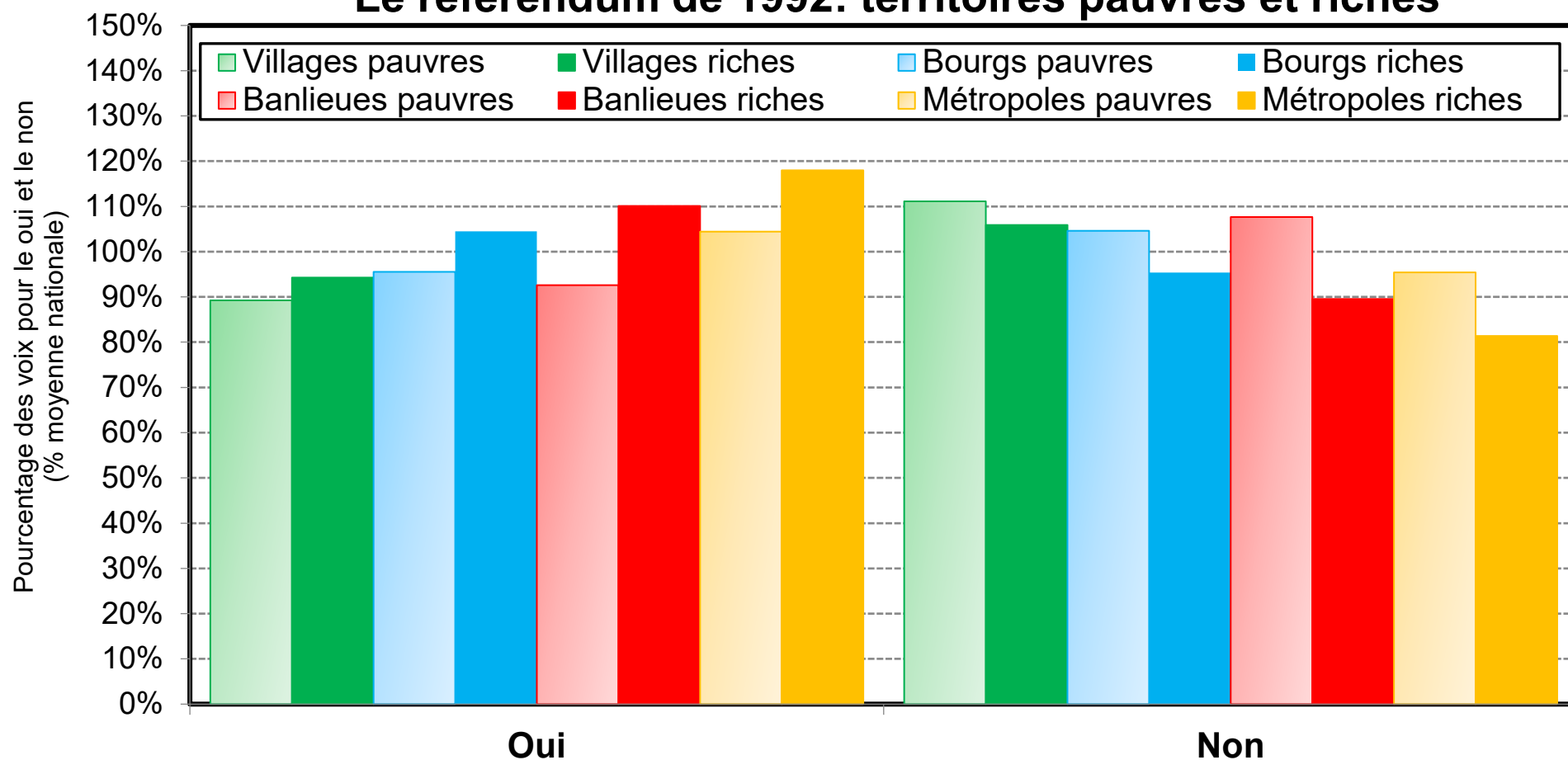
Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht, le oui obtient 51% des voix contre 49% pour le non. Le score obtenu par le oui est maximal dans les métropoles (57%), suivies des banlieues (52%), des bourgs (51%) et des villages (47%).
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.2a).

Le référendum de 1992 dans les territoires



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.2b).

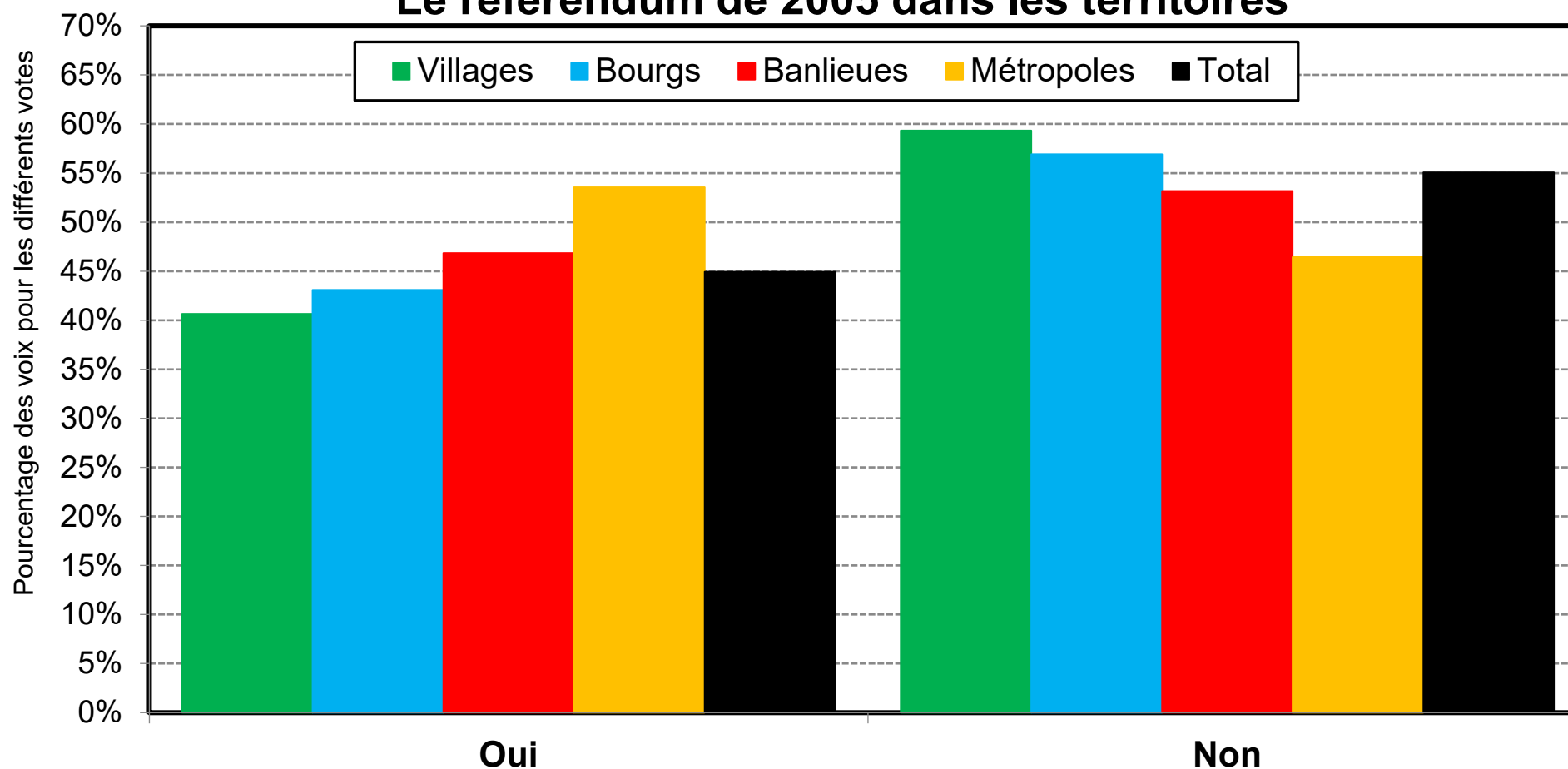
Le référendum de 1992: territoires pauvres et riches



Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht, le oui fait systématiquement un meilleur score dans les villages riches (les 50% des villages les plus riches) que dans les villages pauvres, dans les bourgs riches que dans les bourgs pauvres, dans les banlieues riches que dans les banlieues pauvres, et dans les métropoles riches que dans les métropoles pauvres.

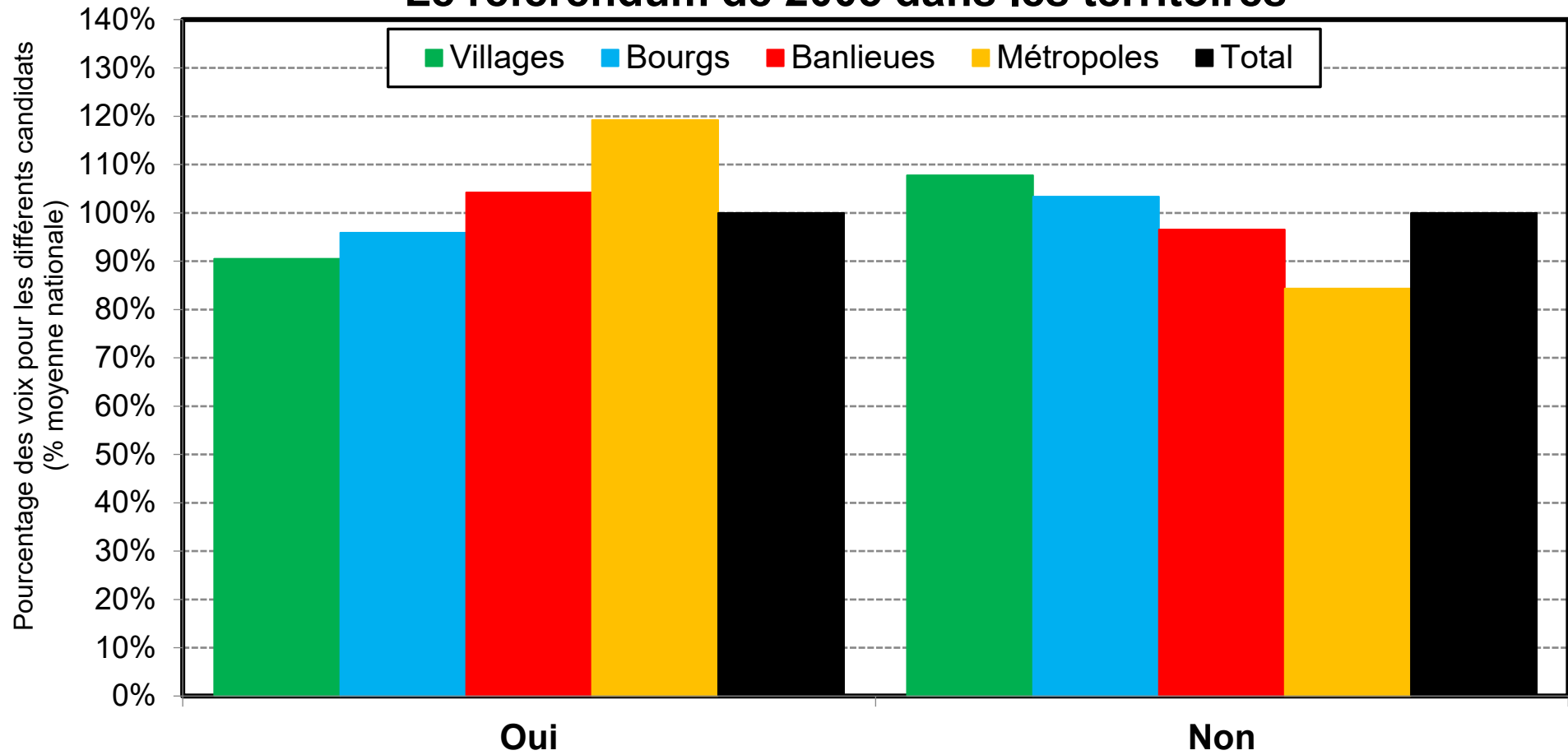
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.2c).

Le référendum de 2005 dans les territoires



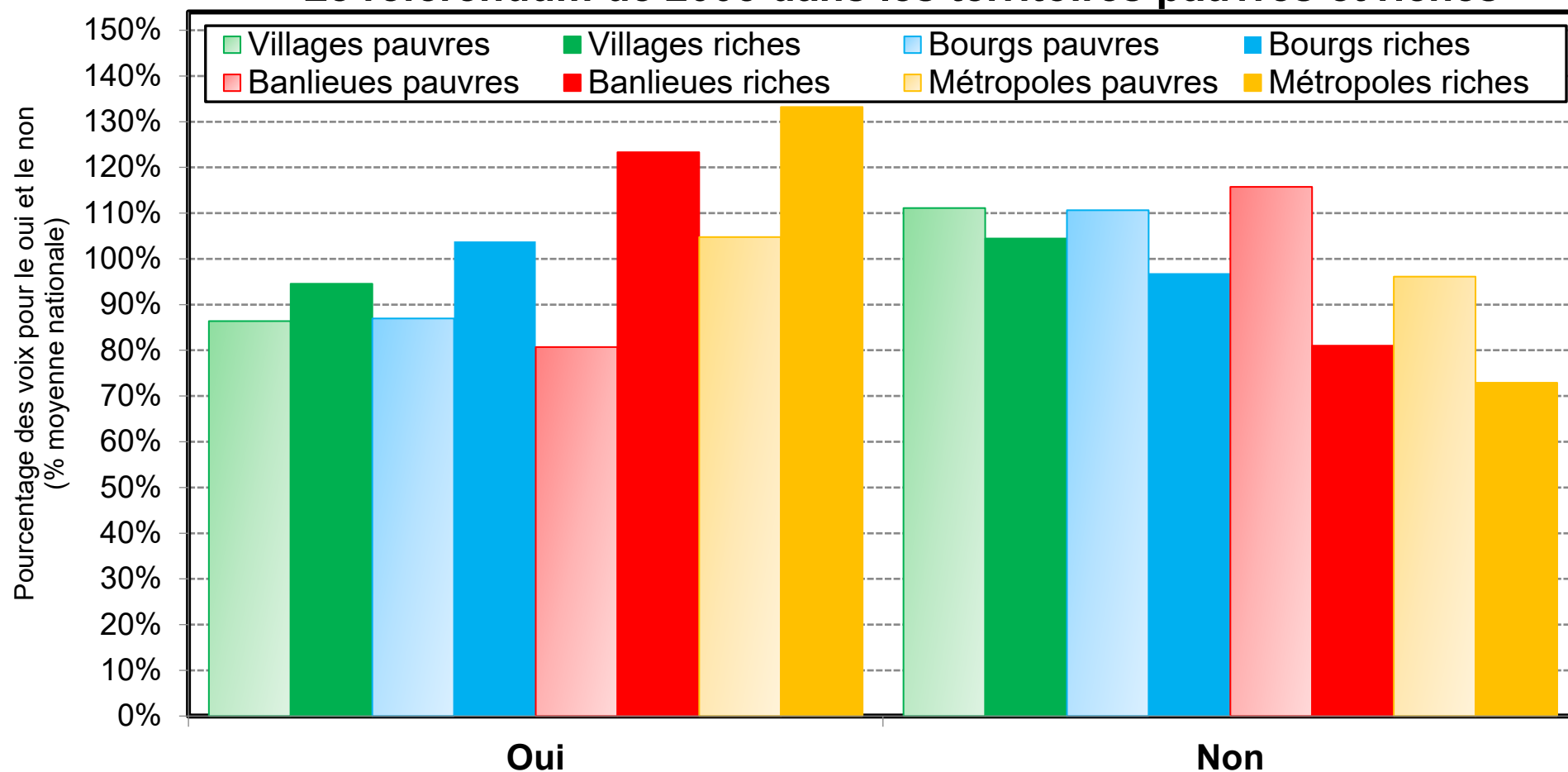
Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE (traité constitutionnel européen), le oui obtient 45% des voix contre 55% pour le non. Le score obtenu par le oui est maximal dans les métropoles (54%), suivies des banlieues (47%), des bourgs (43%) et des villages (41%). **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.3a).

Le référendum de 2005 dans les territoires



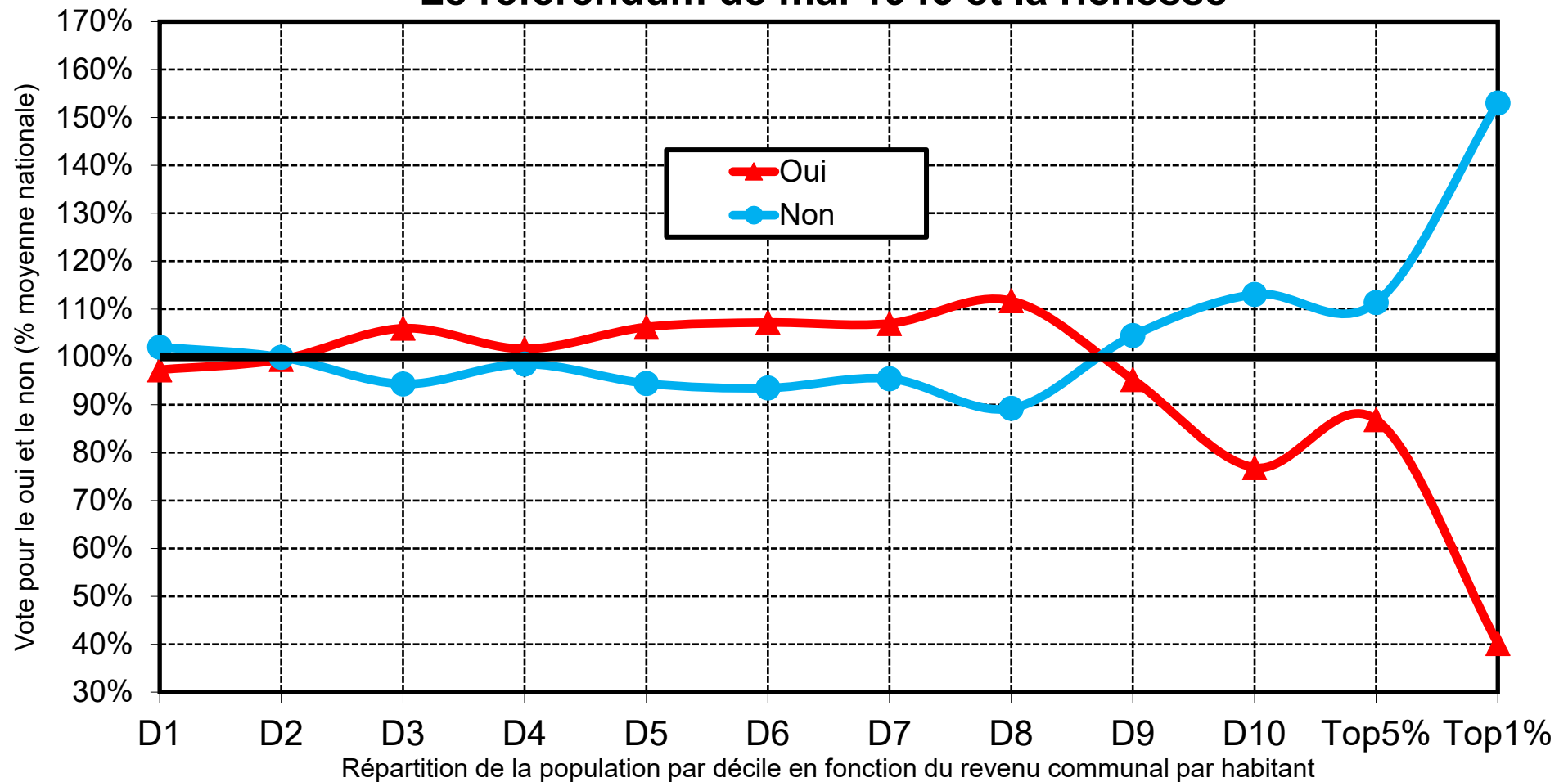
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F2.3b).

Le référendum de 2005 dans les territoires pauvres et riches



Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le oui fait systématiquement un meilleur score dans les villages riches (les 50% des villages les plus riches) que dans les villages pauvres, dans les bourgs riches que dans les bourgs pauvres, dans les banlieues riches que dans les banlieues pauvres, et dans les métropoles riches que dans les métropoles pauvres. Par comparaison à 1992, les écarts entre communes riches et pauvres ont fortement progressé. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graph. F2.3c).

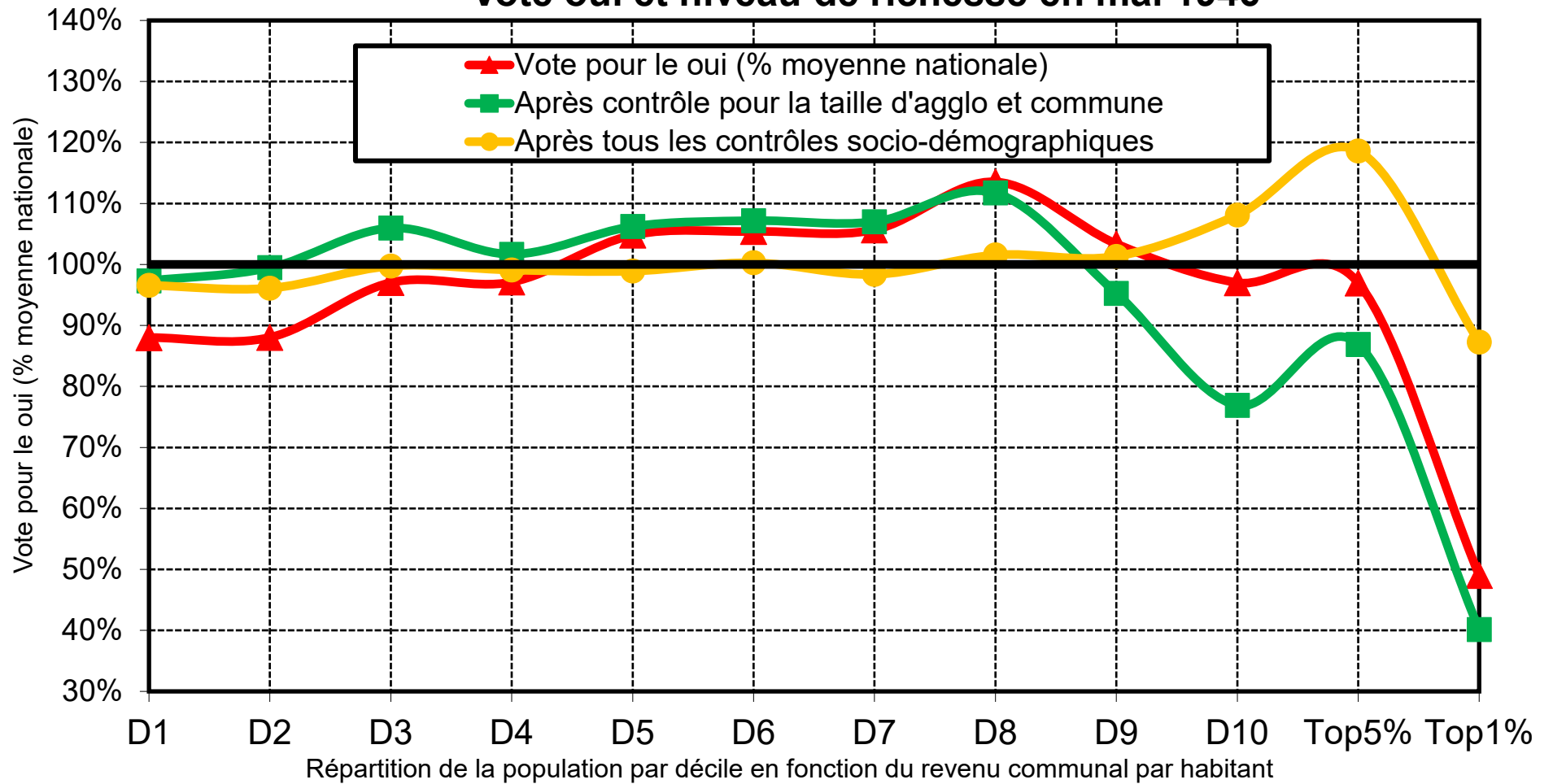
Le référendum de mai 1946 et la richesse



Lecture. Lors du référendum de mai 1946 sur le projet de constitution (fin du veto sénatorial), le score obtenu par le oui est maximal dans les communes ouvrières (communes intermédiaires en termes de richesse), alors que le non atteint son niveau maximal dans les communes les plus riches. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

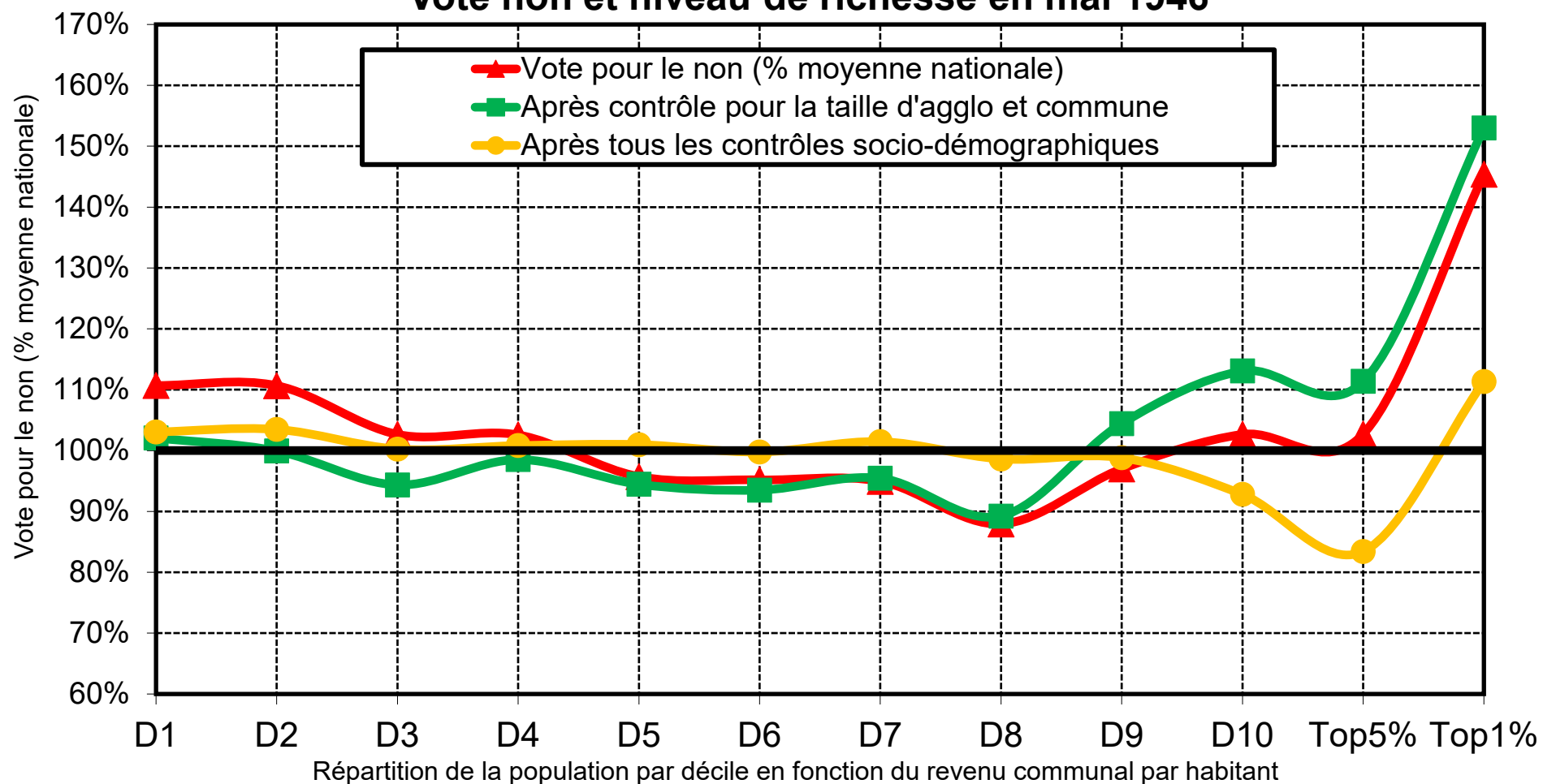
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.1a).

Vote oui et niveau de richesse en mai 1946



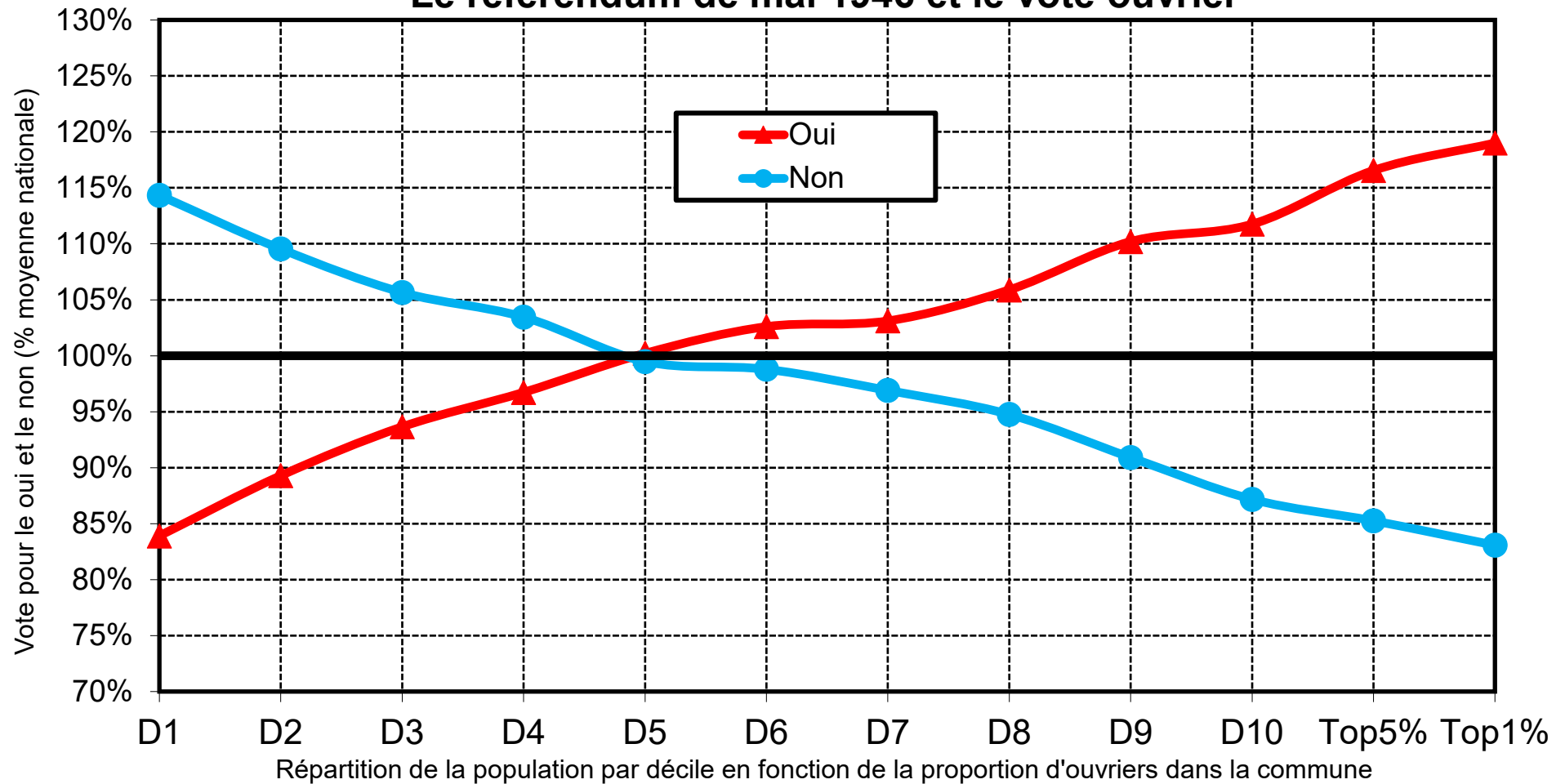
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.1b).

Vote non et niveau de richesse en mai 1946



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.1c).

Le référendum de mai 1946 et le vote ouvrier

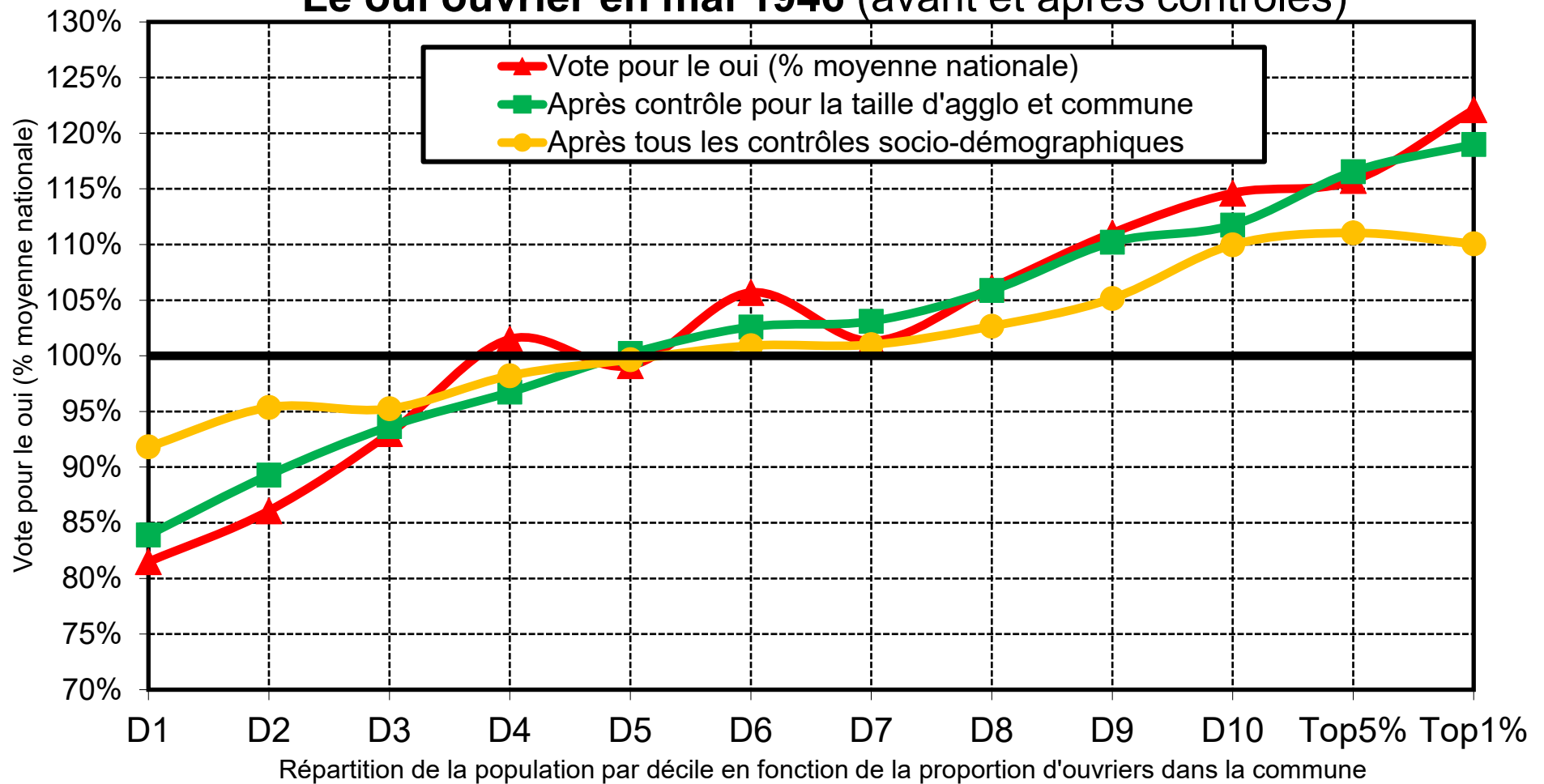


Lecture. Lors du référendum de mai 1946 sur le projet de constitution (fin du veto sénatorial), le score obtenu par le oui est une fonction fortement croissante de la proportion d'ouvriers dans la commune.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflictropolitique.fr (graphique F3.1d).

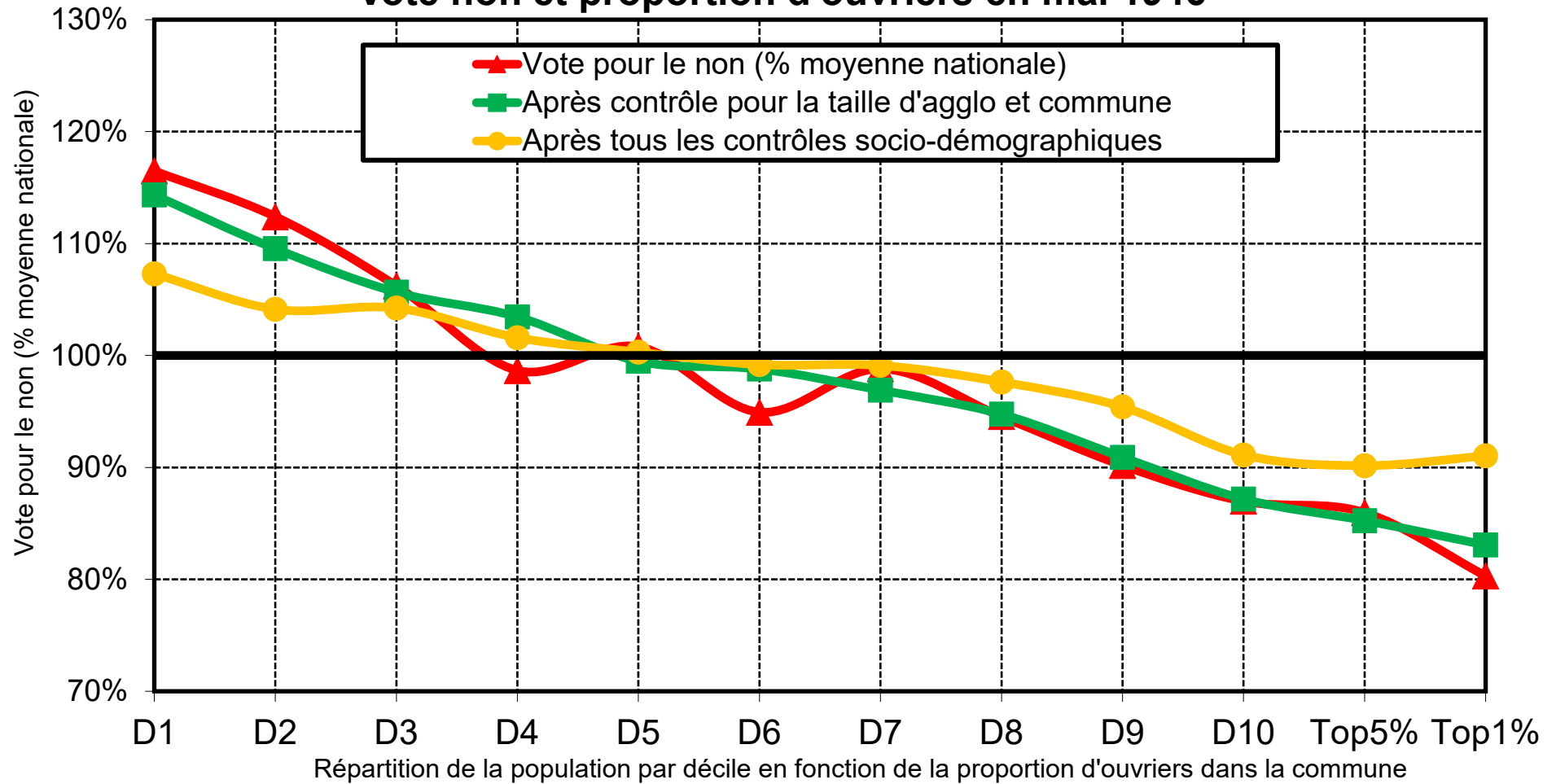
Le oui ouvrier en mai 1946 (avant et après contrôles)



Lecture. Lors du référendum de mai 1946 sur le projet de constitution (fin du veto sénatorial), le score obtenu par le oui est une fonction fortement croissante de la proportion d'ouvriers dans la commune. L'effet diminue après la prise en compte des autres caractéristiques socio-démographiques de la commune (revenu, diplômes, etc.) mais reste très important.

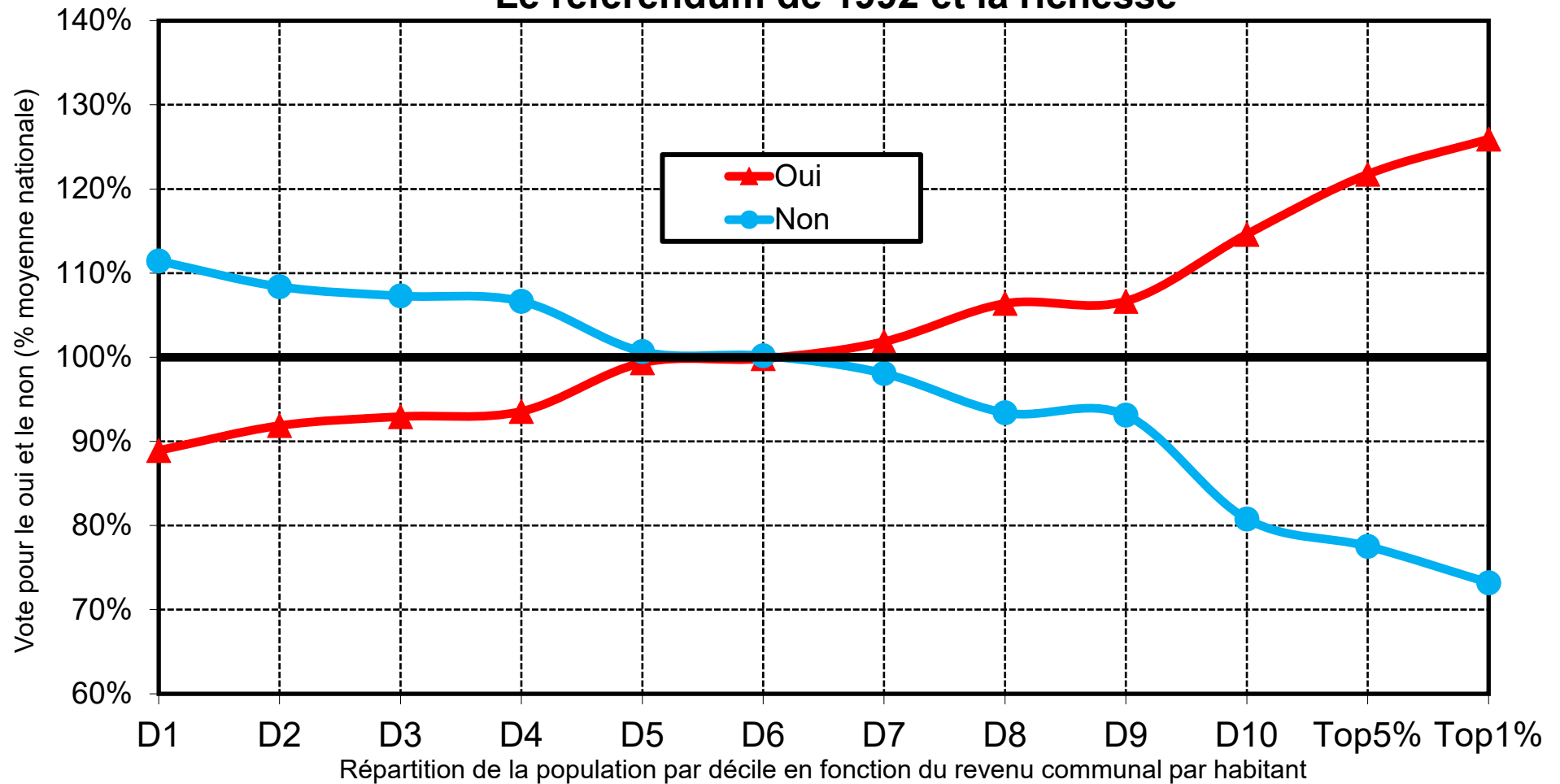
Sources et séries : voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique F3.1e).

Vote non et proportion d'ouvriers en mai 1946



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.1f).

Le référendum de 1992 et la richesse

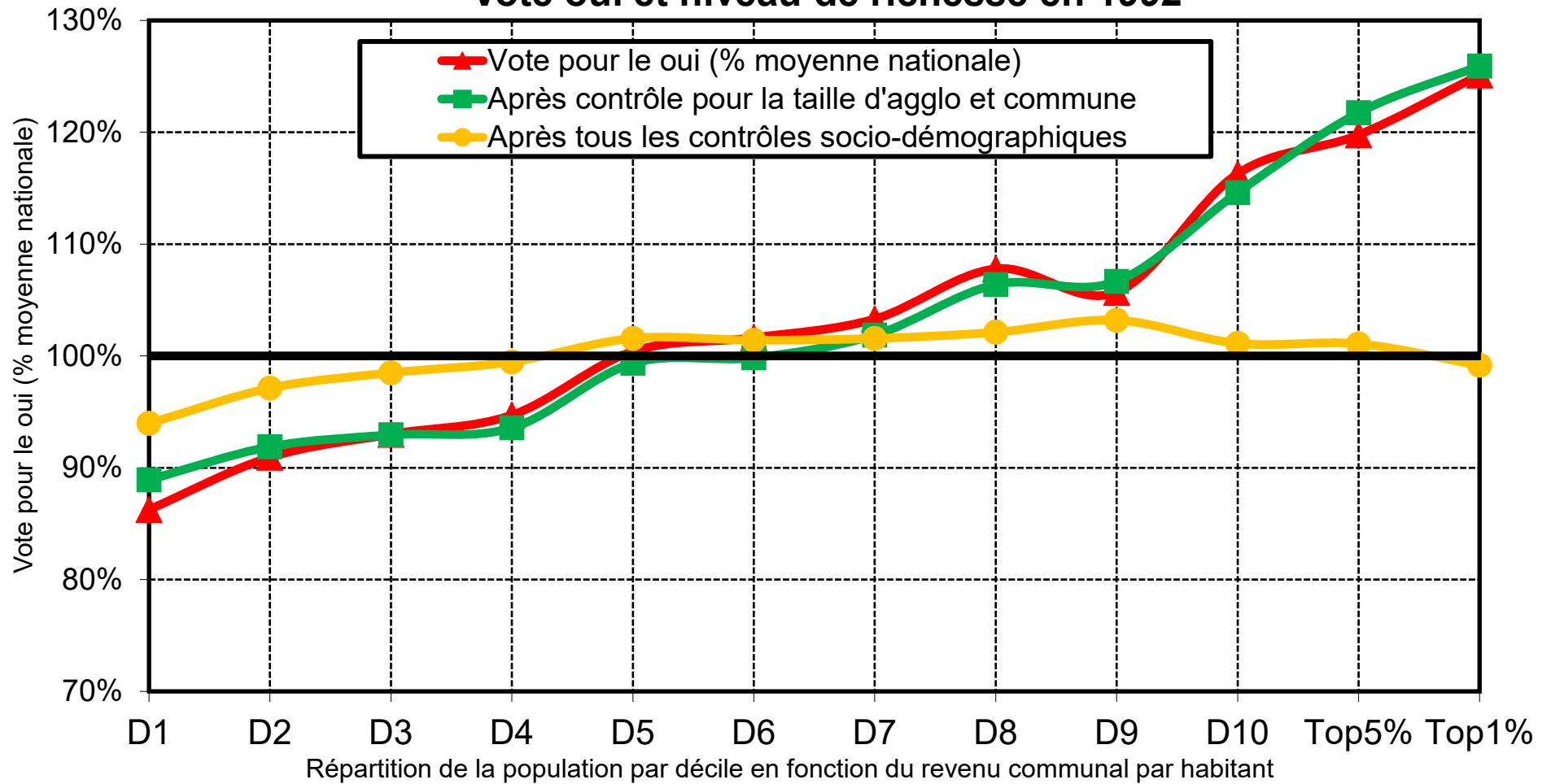


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement croissante du revenu moyen de la commune, alors que le score du non est régulièrement décroissant.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

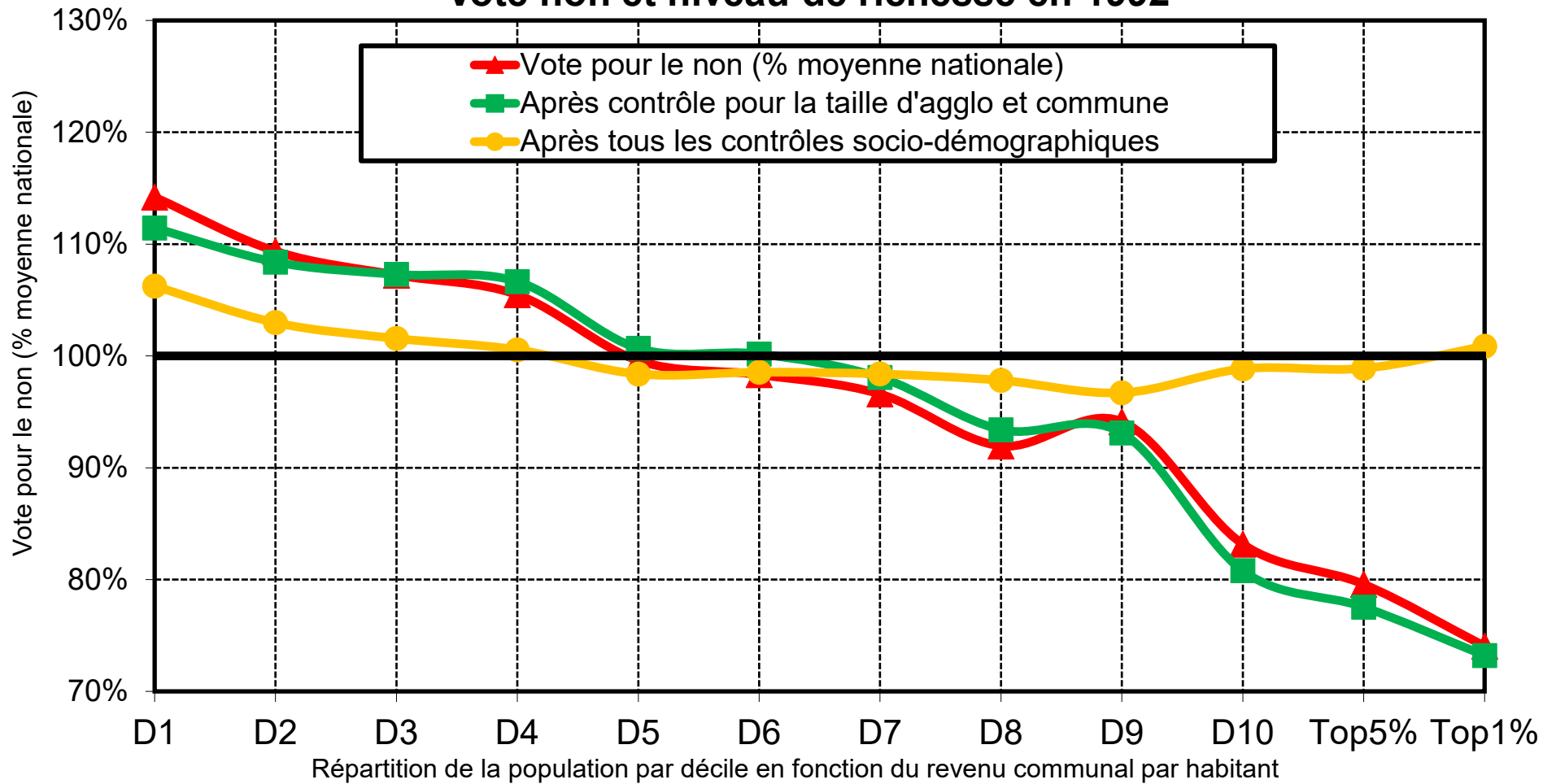
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2a).

Vote oui et niveau de richesse en 1992



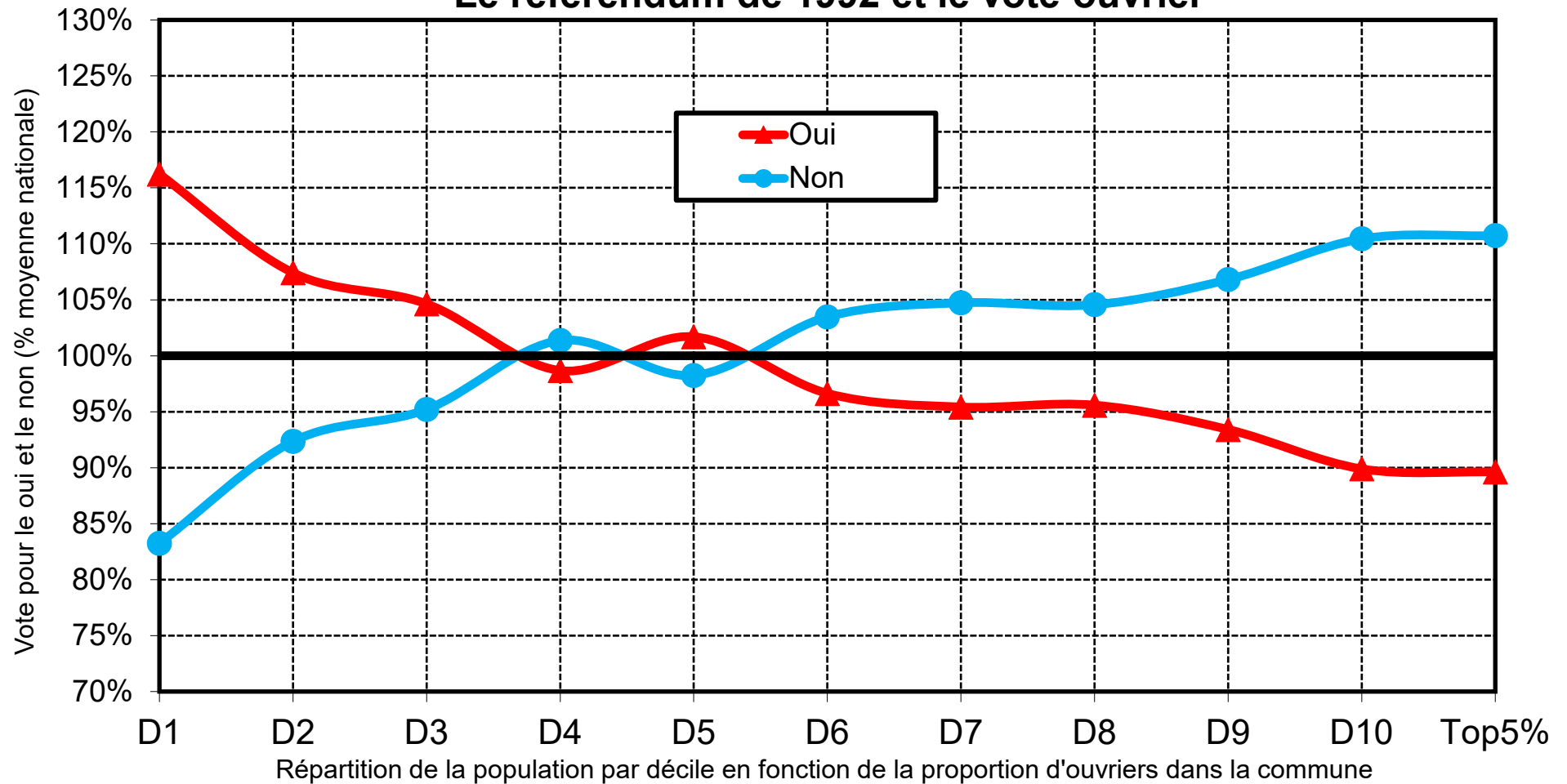
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2b).

Vote non et niveau de richesse en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2c).

Le référendum de 1992 et le vote ouvrier

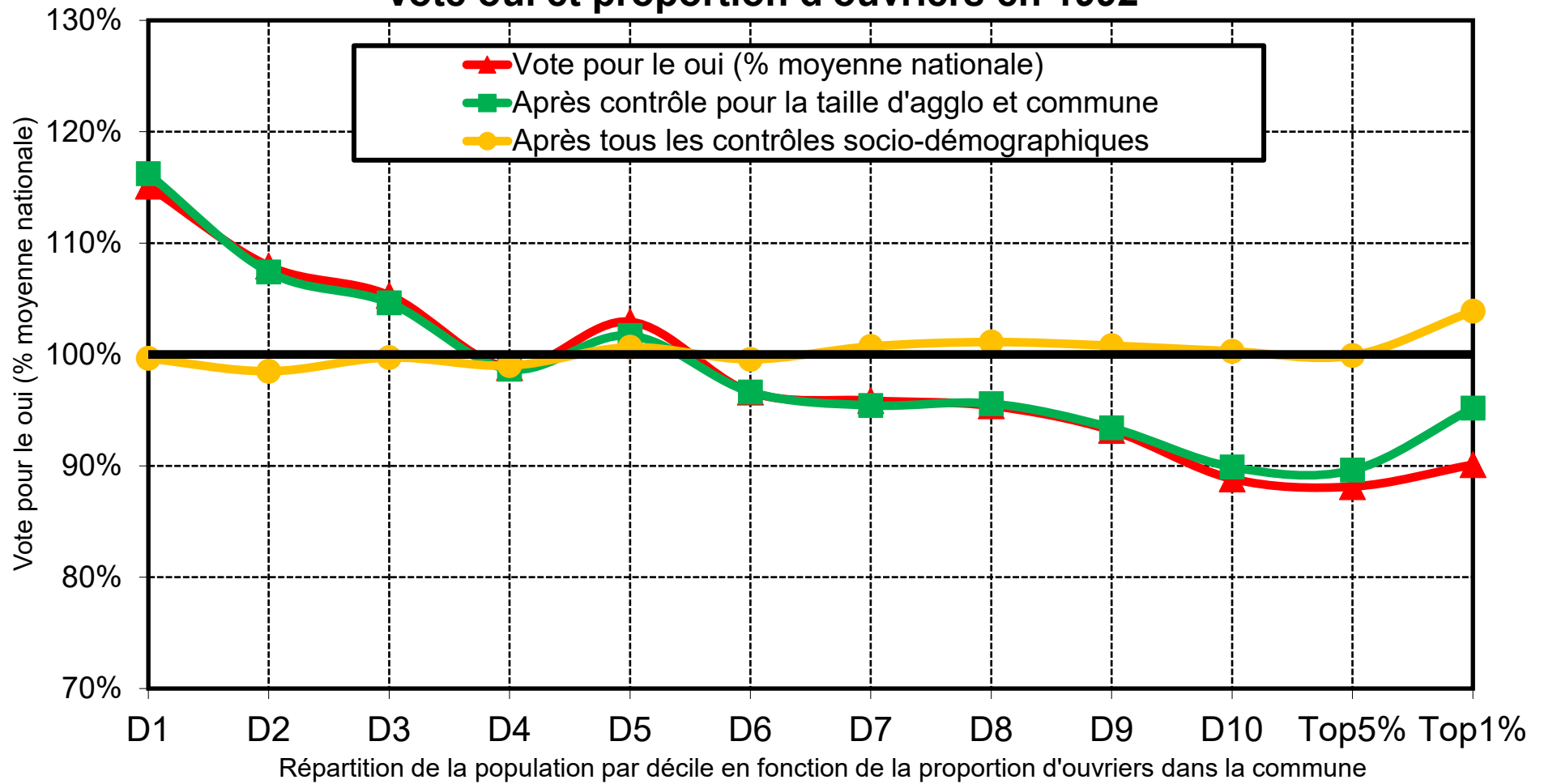


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement décroissante de la proportion d'ouvriers de la commune, alors que le score du non est régulièrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

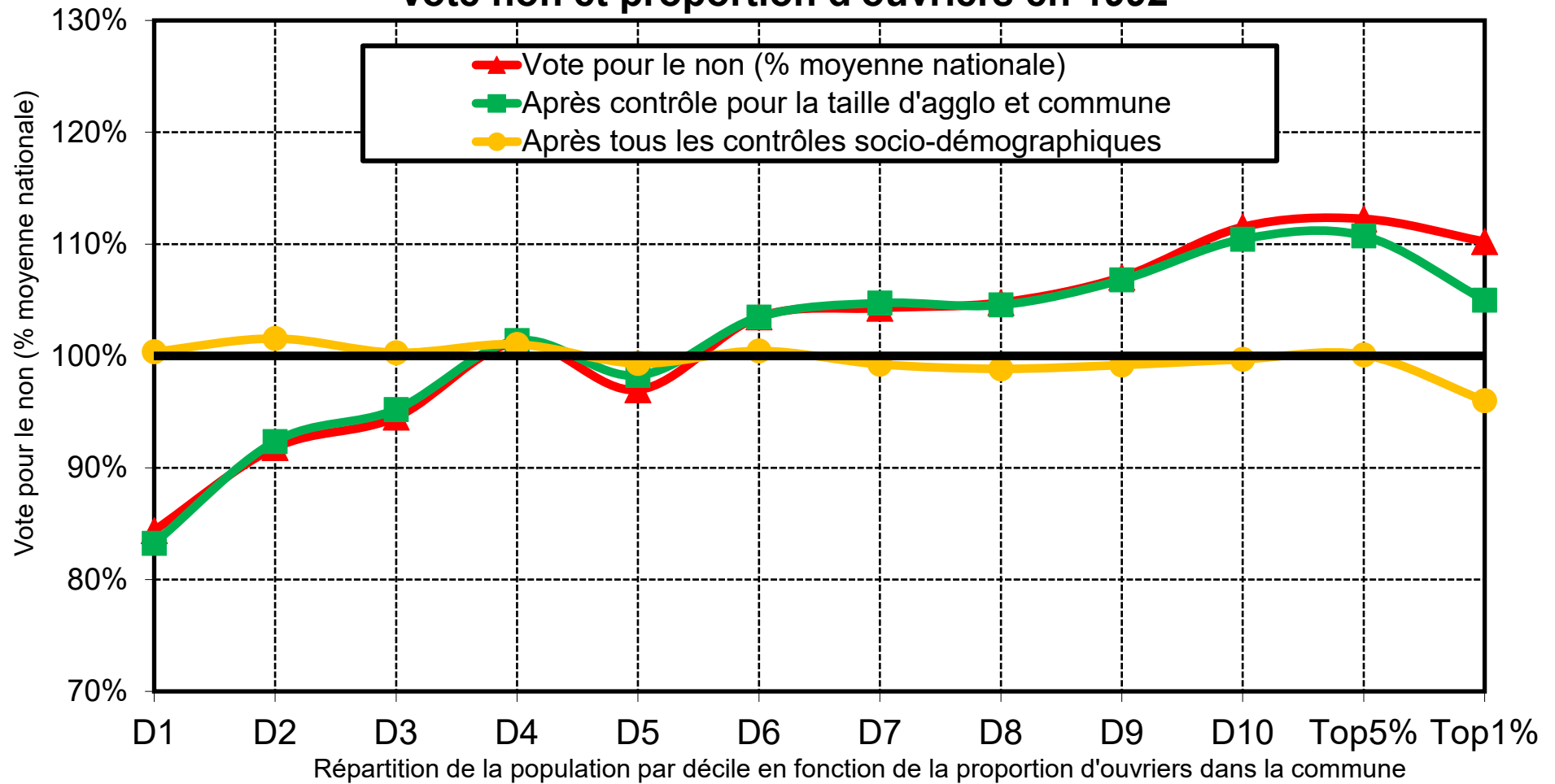
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2d)

Vote oui et proportion d'ouvriers en 1992



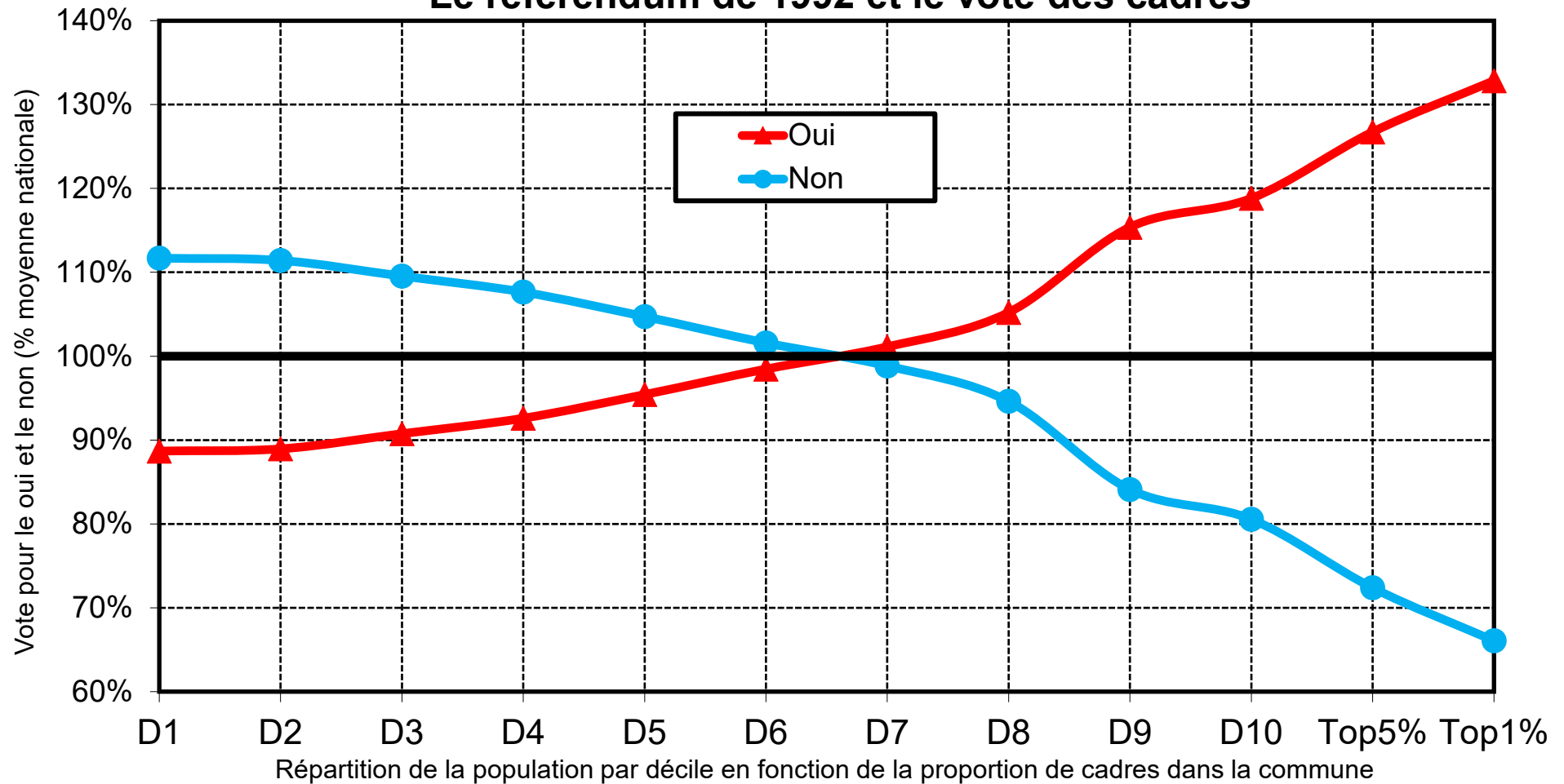
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2e).

Vote non et proportion d'ouvriers en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2f).

Le référendum de 1992 et le vote des cadres

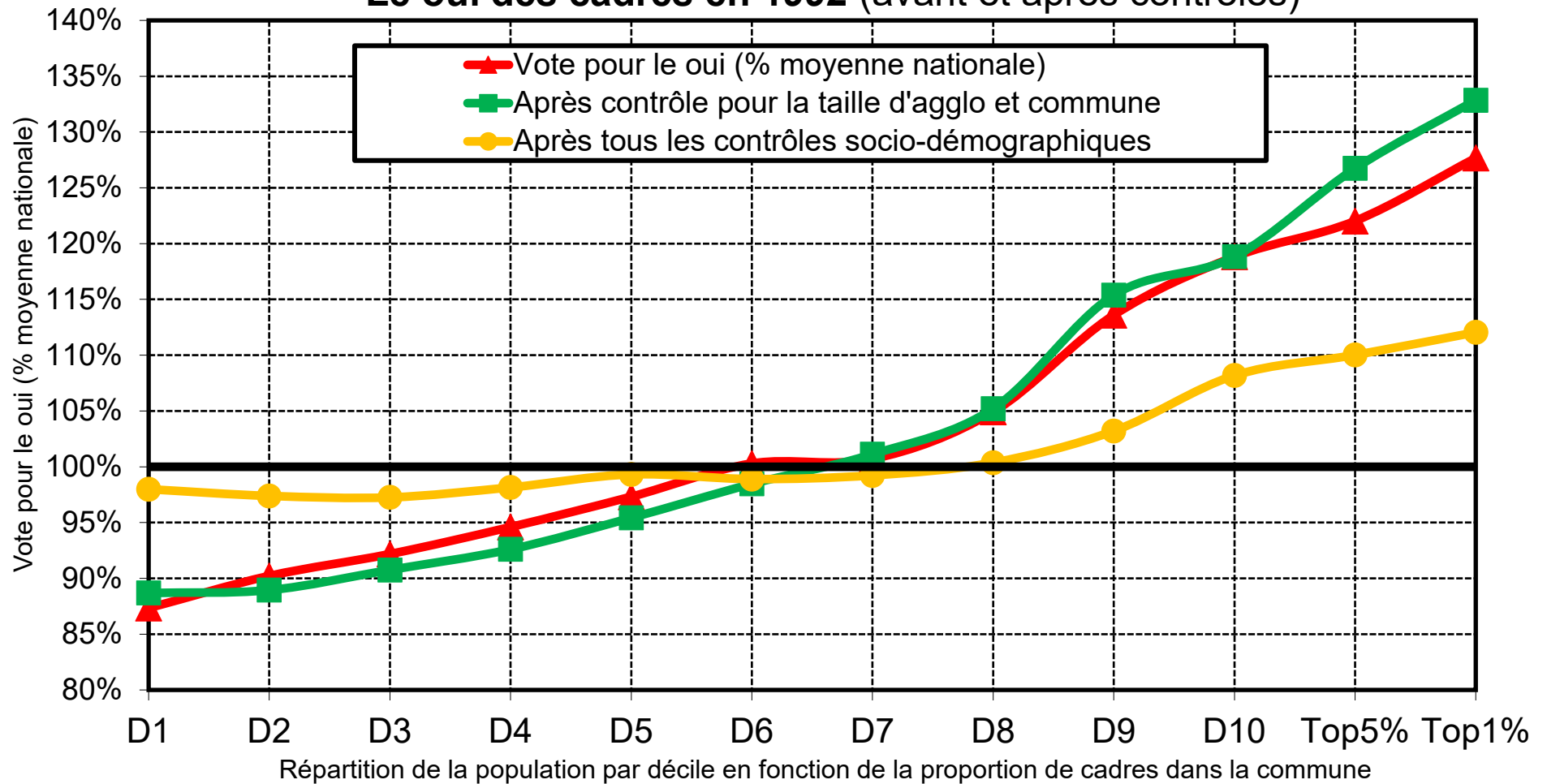


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement croissante de la proportion de cadres de la commune, alors que le score du non est régulièrement décroissant.

Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2g).

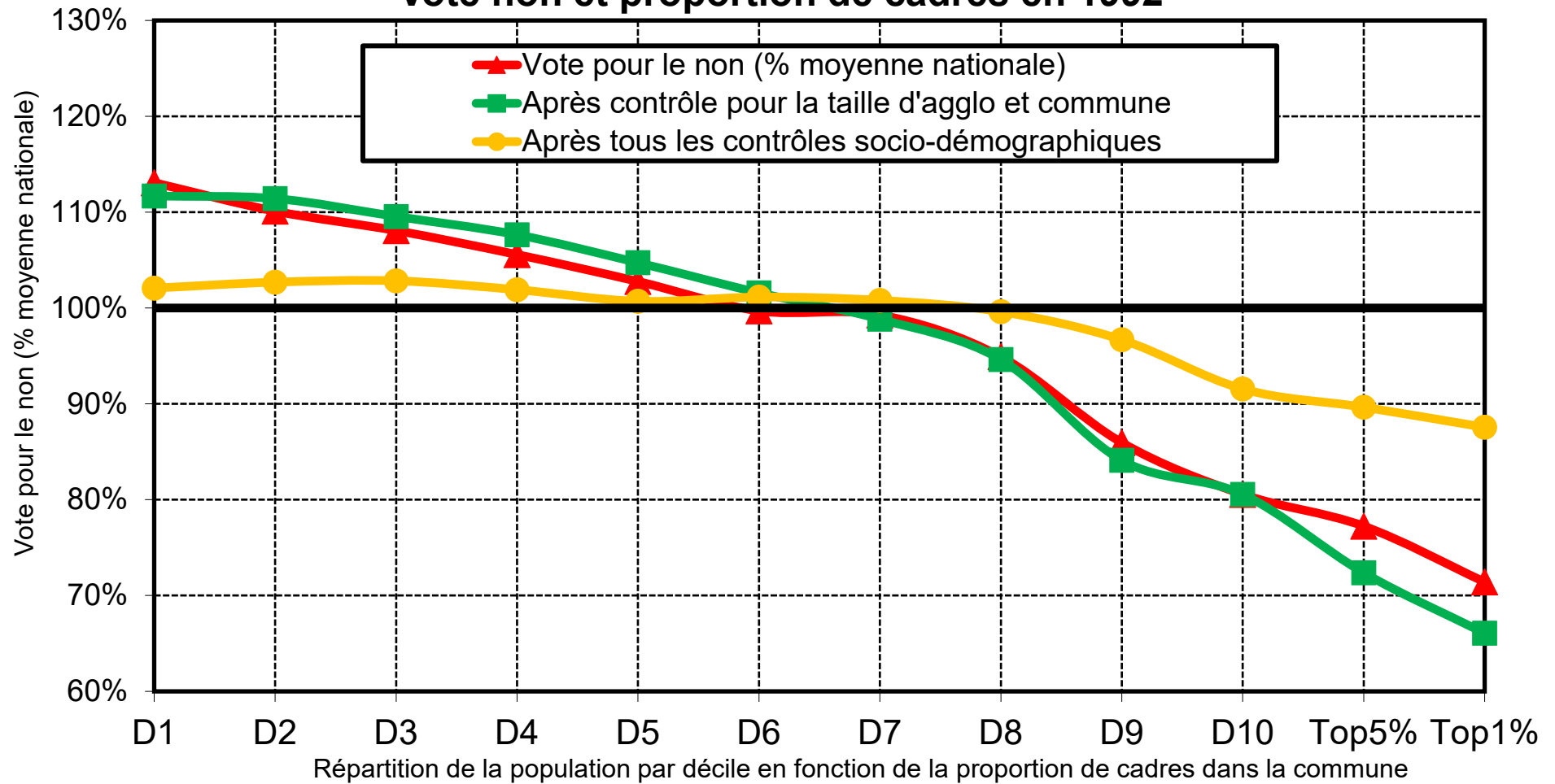
Le oui des cadres en 1992 (avant et après contrôles)



Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement croissante de la proportion de cadres de la commune. L'effet diminue après prise en compte des autres caractéristiques socio-démographiques de la commune (revenu, diplômes, etc.) mais reste très important.

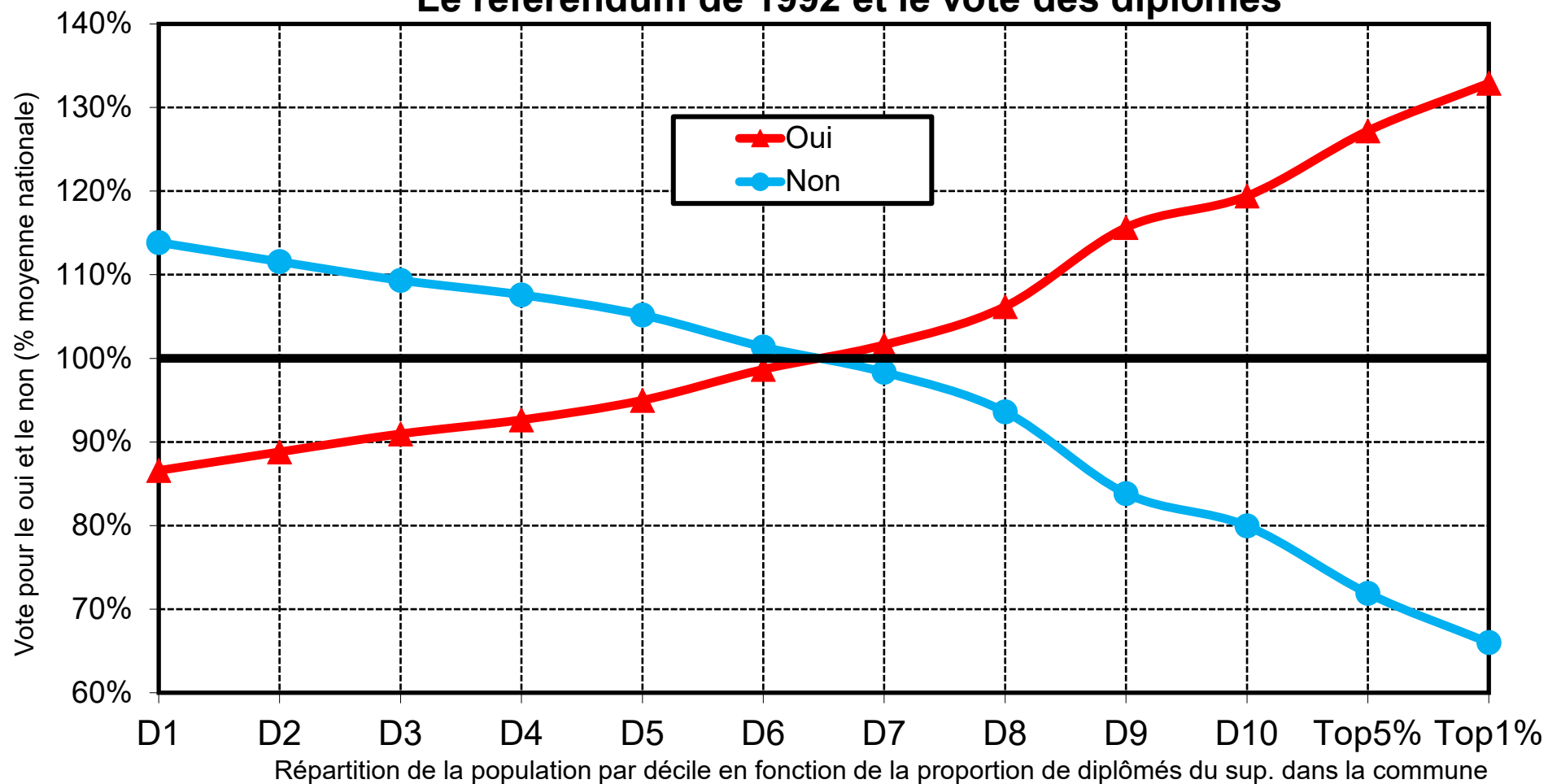
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2h).

Vote non et proportion de cadres en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2i).

Le référendum de 1992 et le vote des diplômés

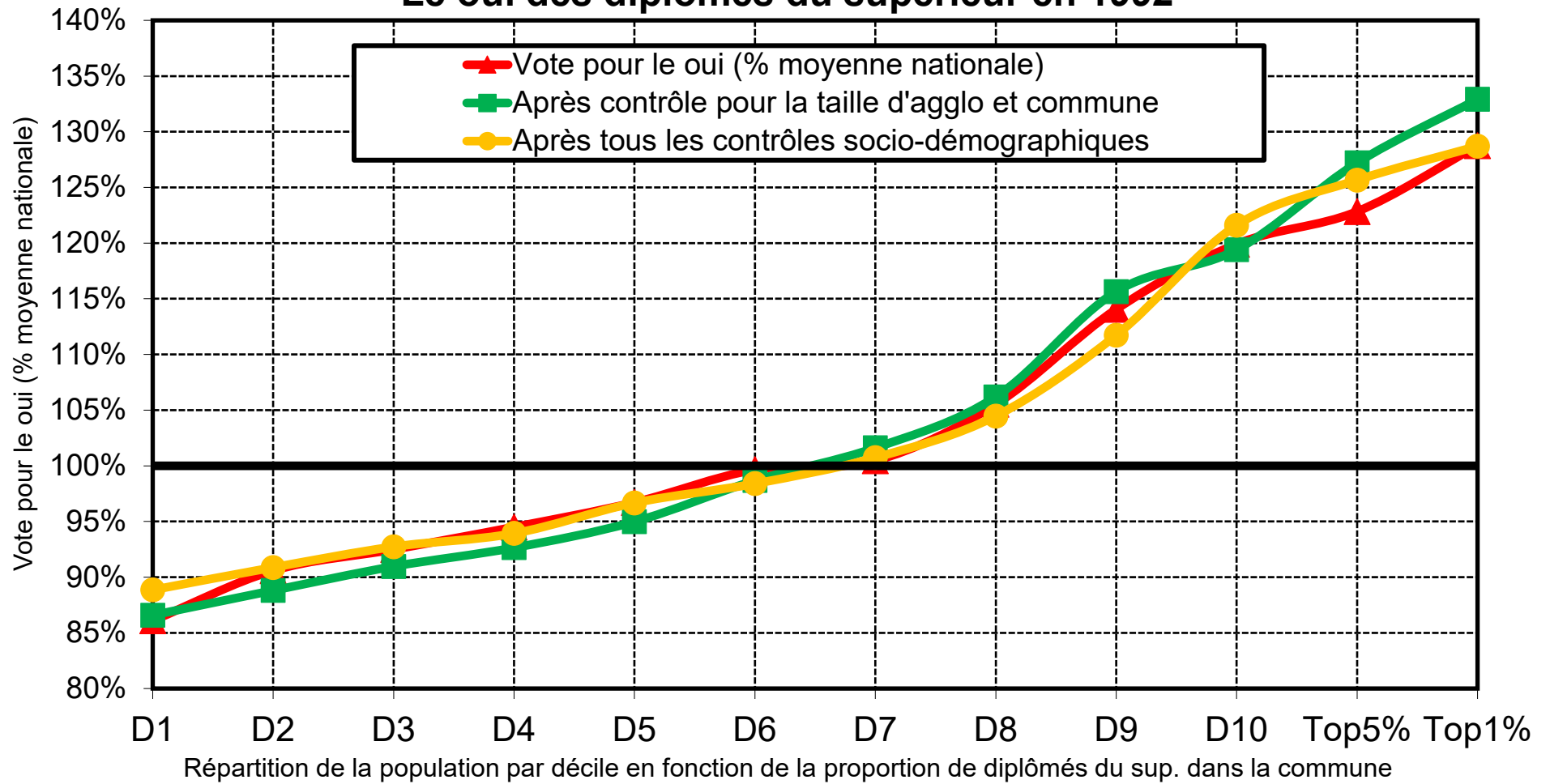


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement croissante de la proportion de diplômés du supérieur de la commune, alors que le score du non est régulièrement décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2j)

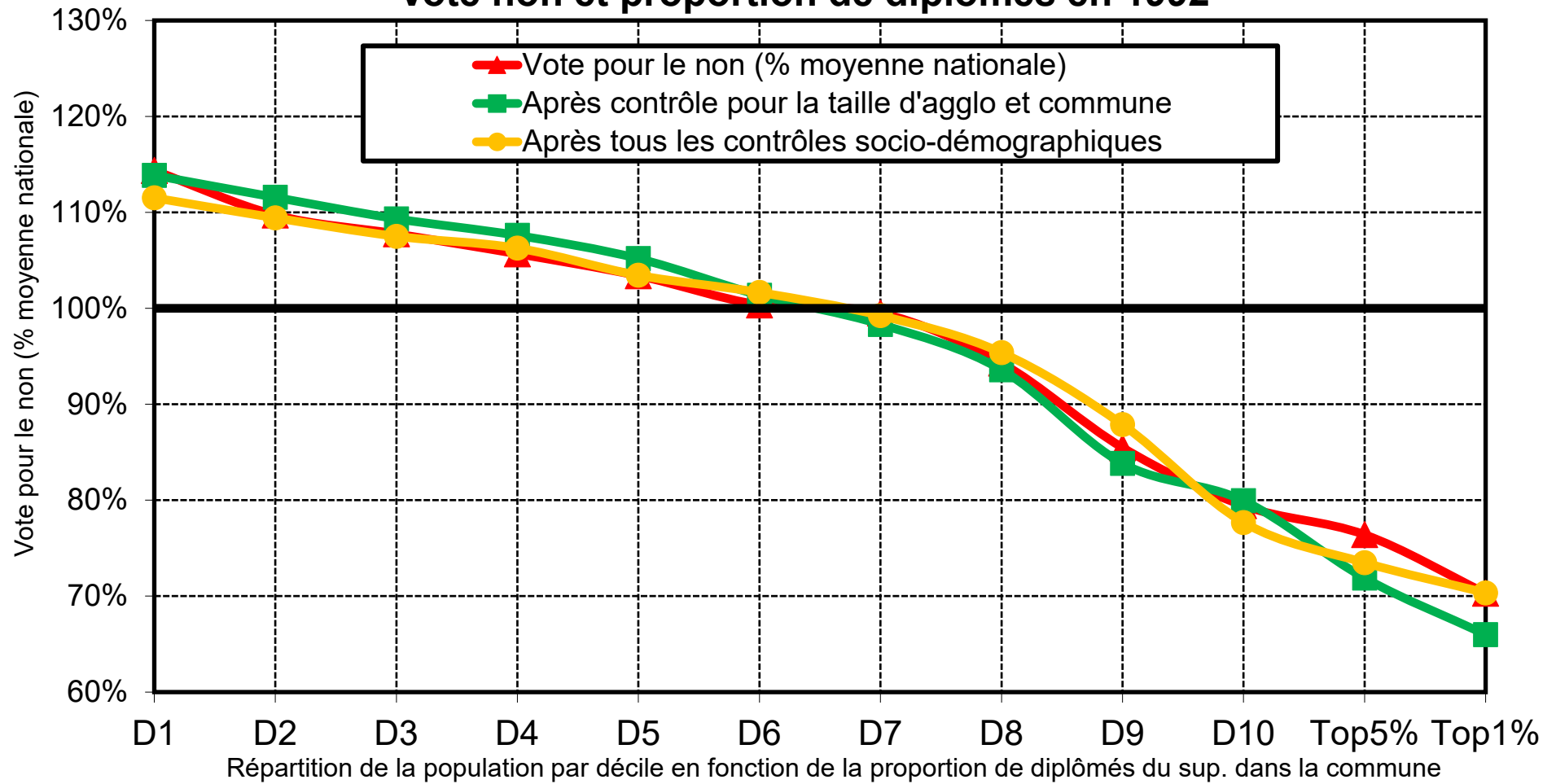
Le oui des diplômés du supérieur en 1992



Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement croissante de la proportion de diplômés du supérieur de la commune. L'effet n'est quasiment pas affecté par le prise en compte des autres caractéristiques socio-démographiques de la commune (revenu, taille de l'agglomération, etc.).

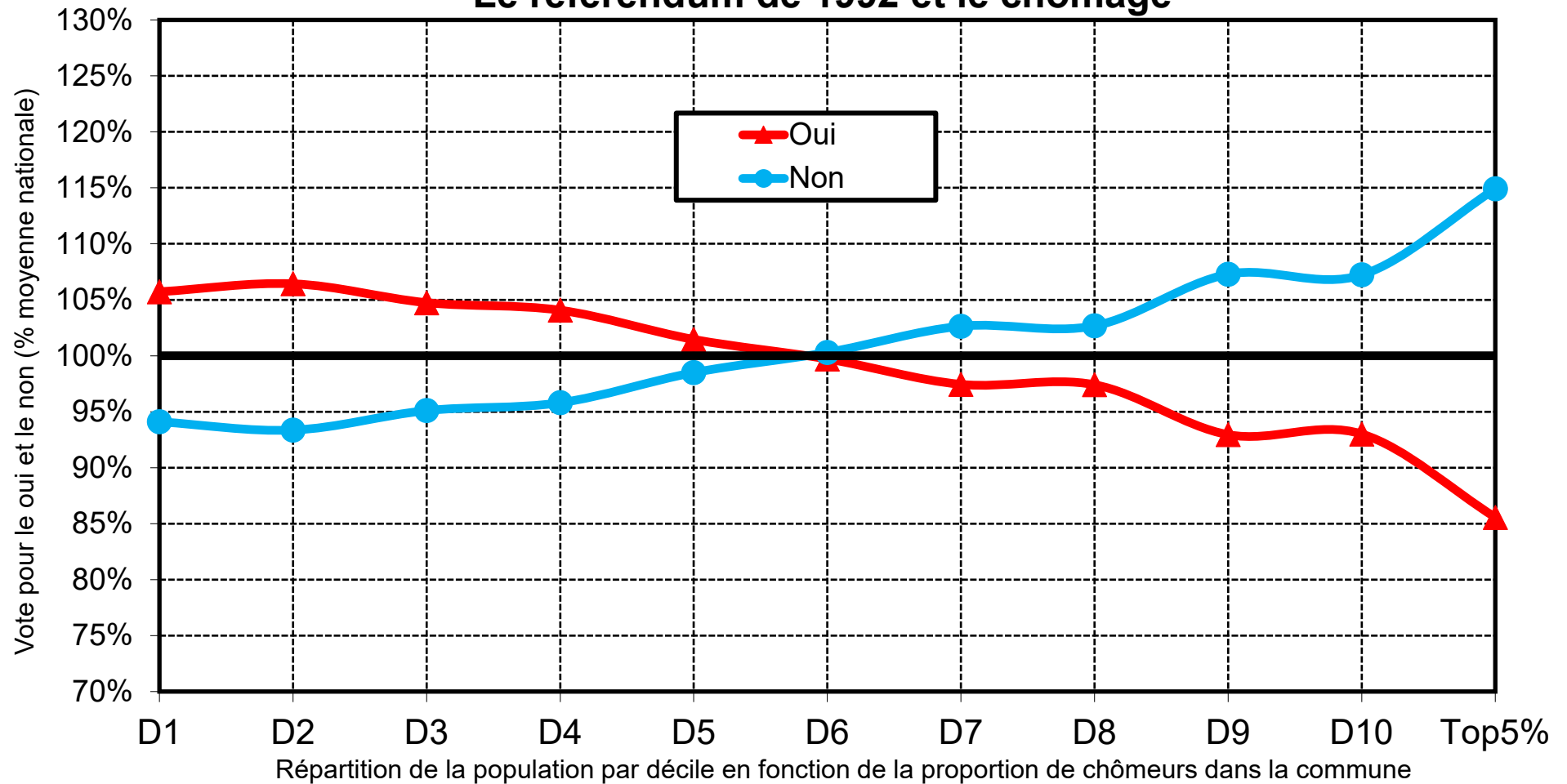
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2k).

Vote non et proportion de diplômés en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2).

Le référendum de 1992 et le chômage

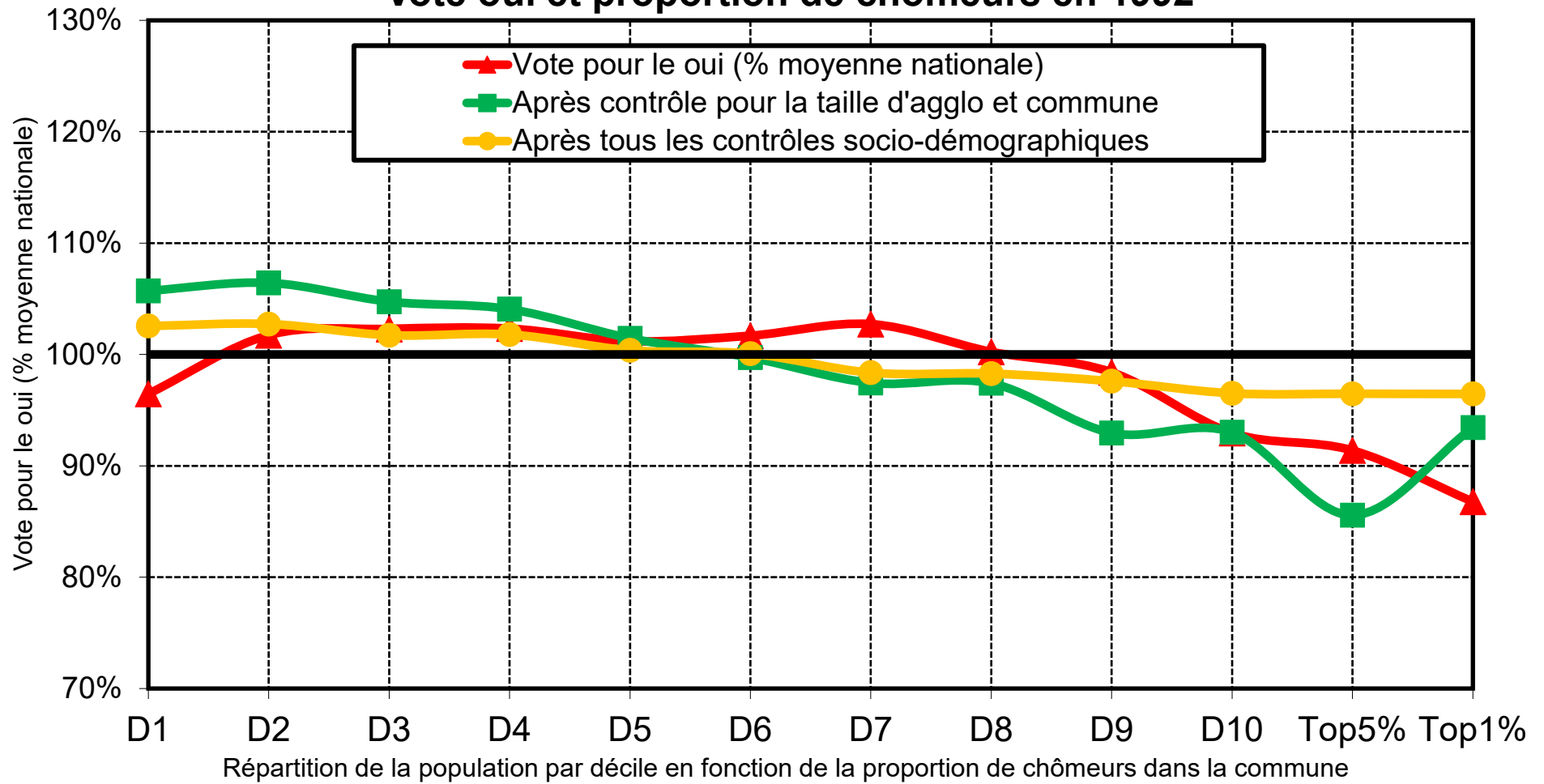


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement décroissante de la proportion de chômeurs de la commune, alors que le score du non est régulièrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

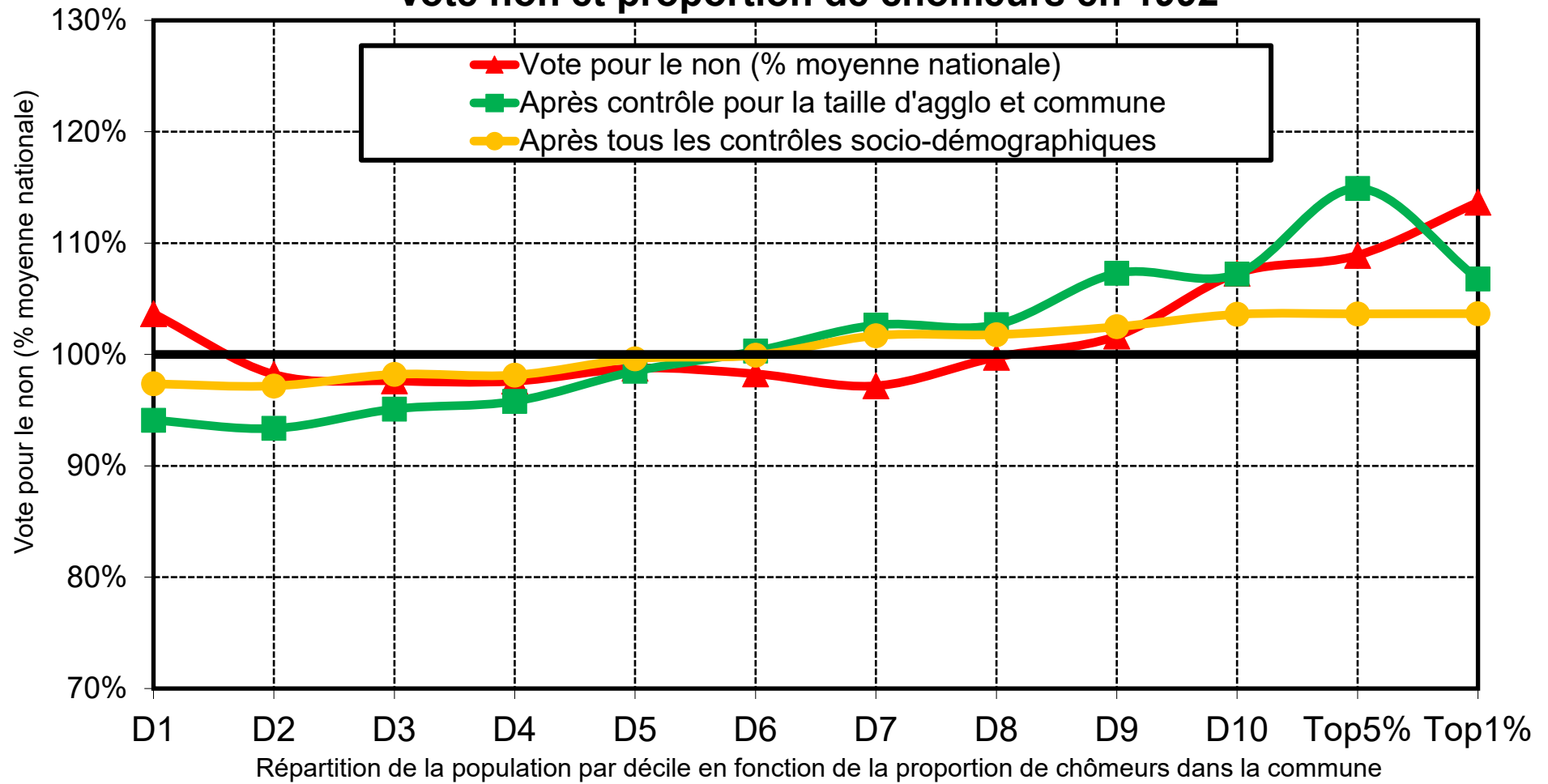
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2m)

Vote oui et proportion de chômeurs en 1992



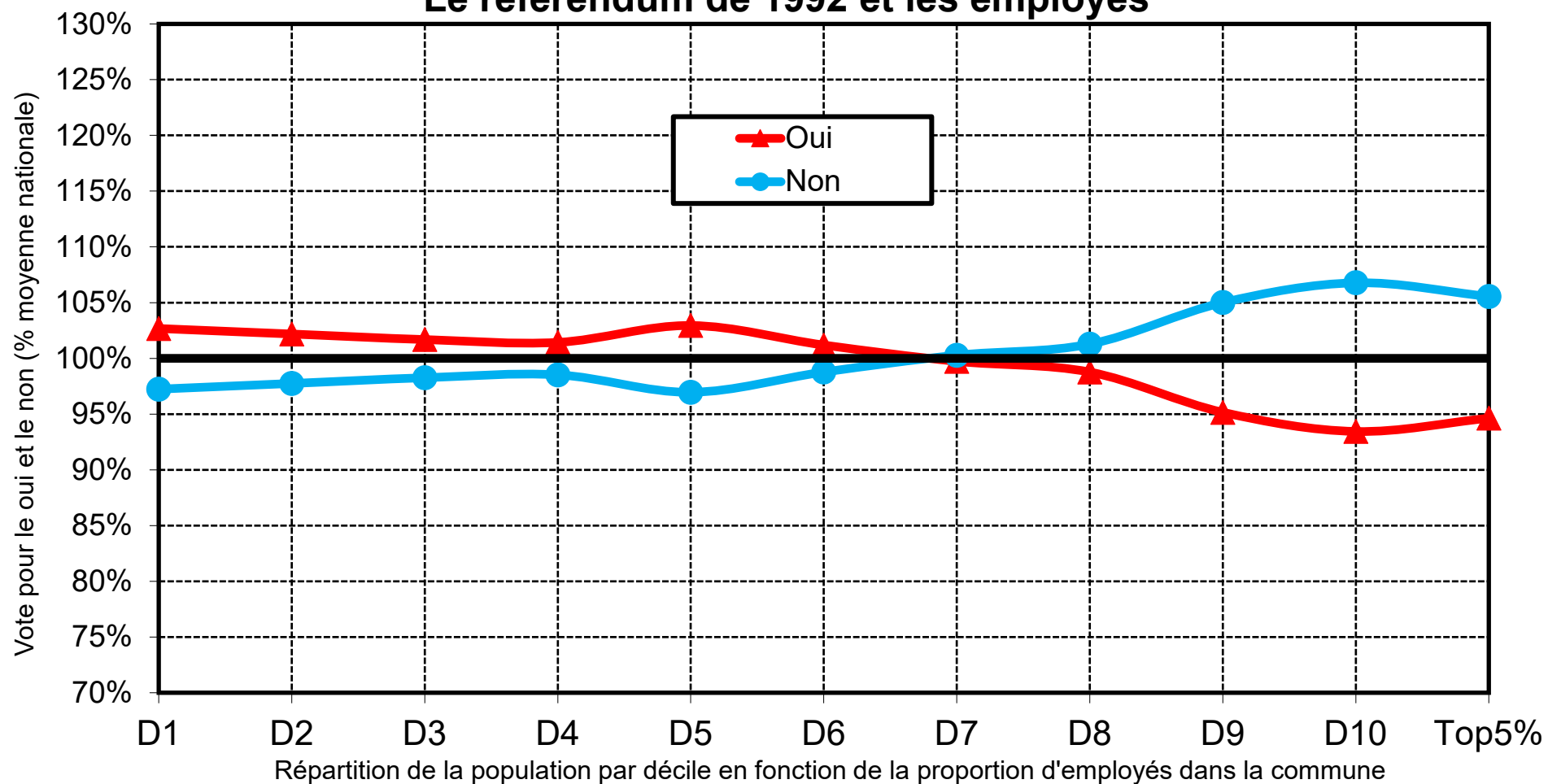
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2n).

Vote non et proportion de chômeurs en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2o).

Le référendum de 1992 et les employés

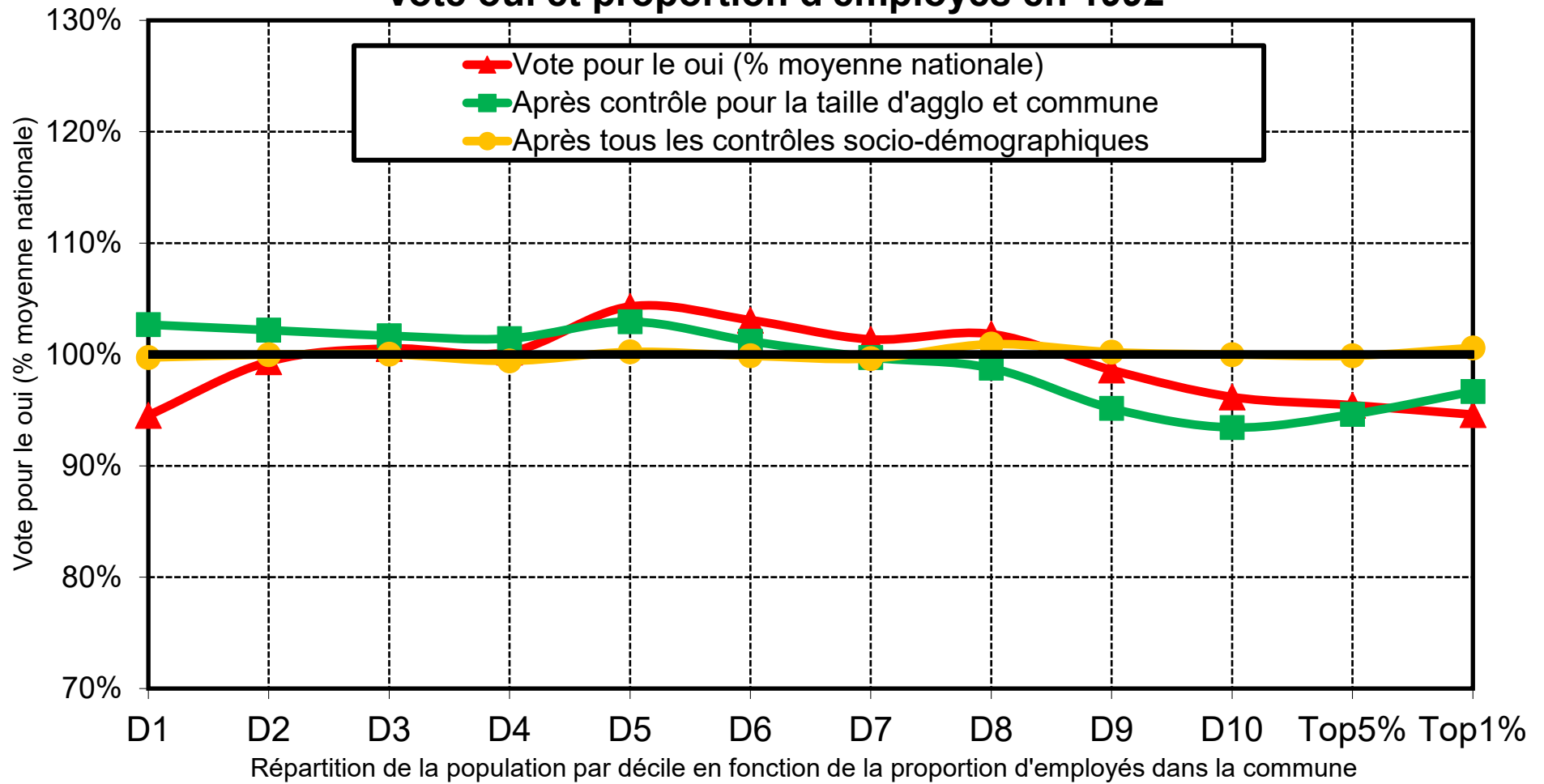


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction légèrement décroissante de la proportion d'employés de la commune, alors que le score du non est légèrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

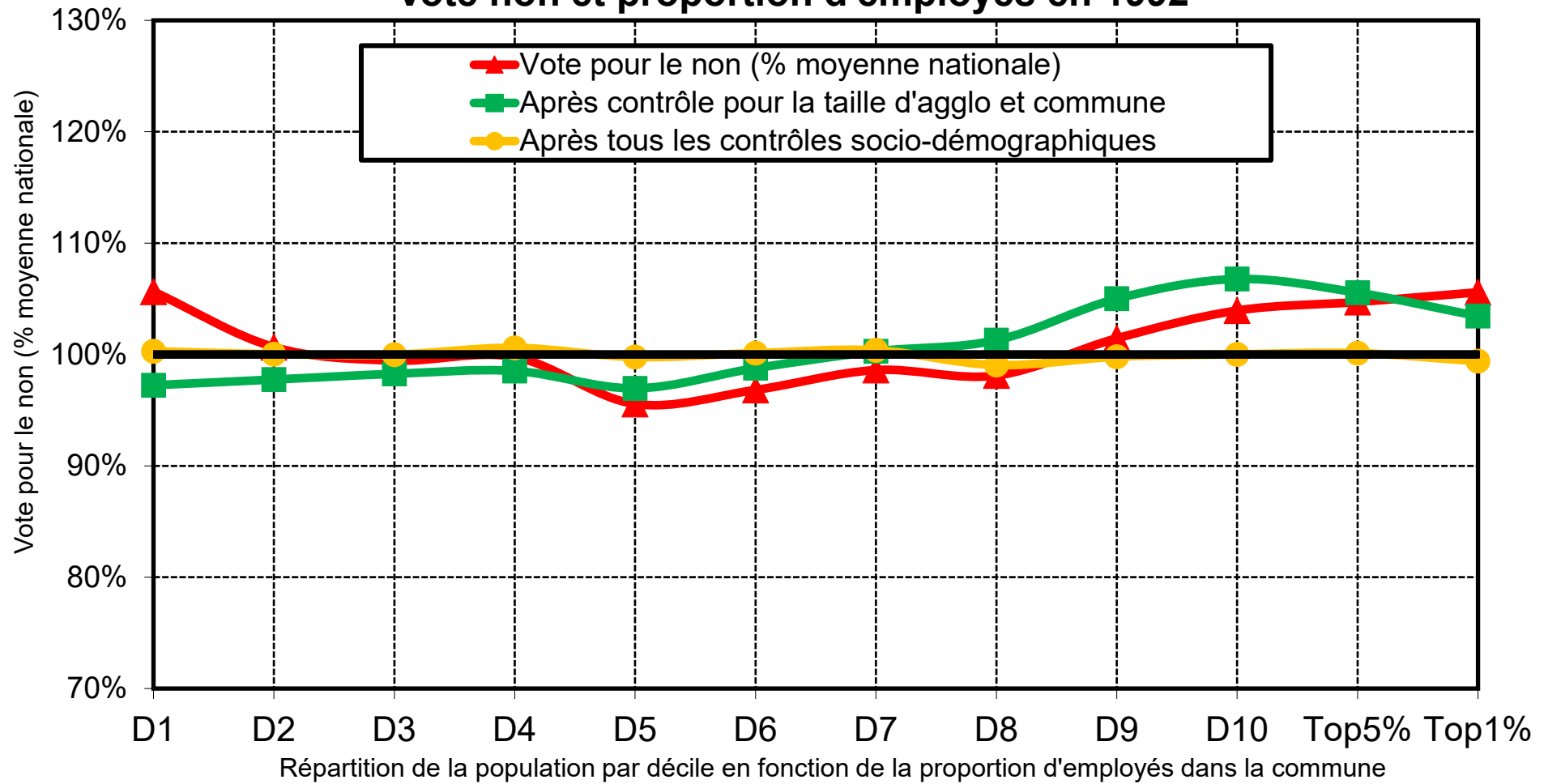
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2p)

Vote oui et proportion d'employés en 1992



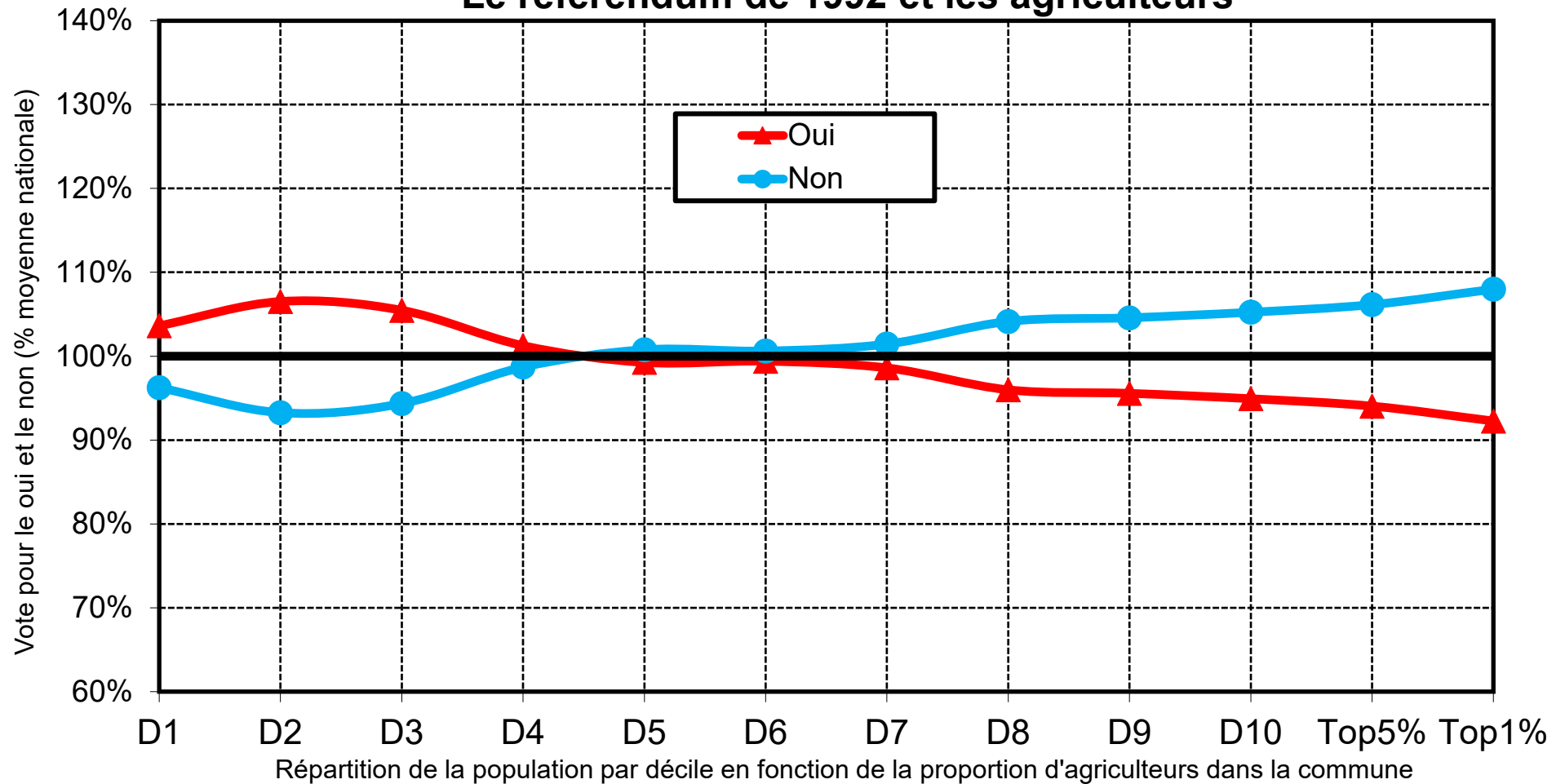
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2q).

Vote non et proportion d'employés en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2r).

Le référendum de 1992 et les agriculteurs

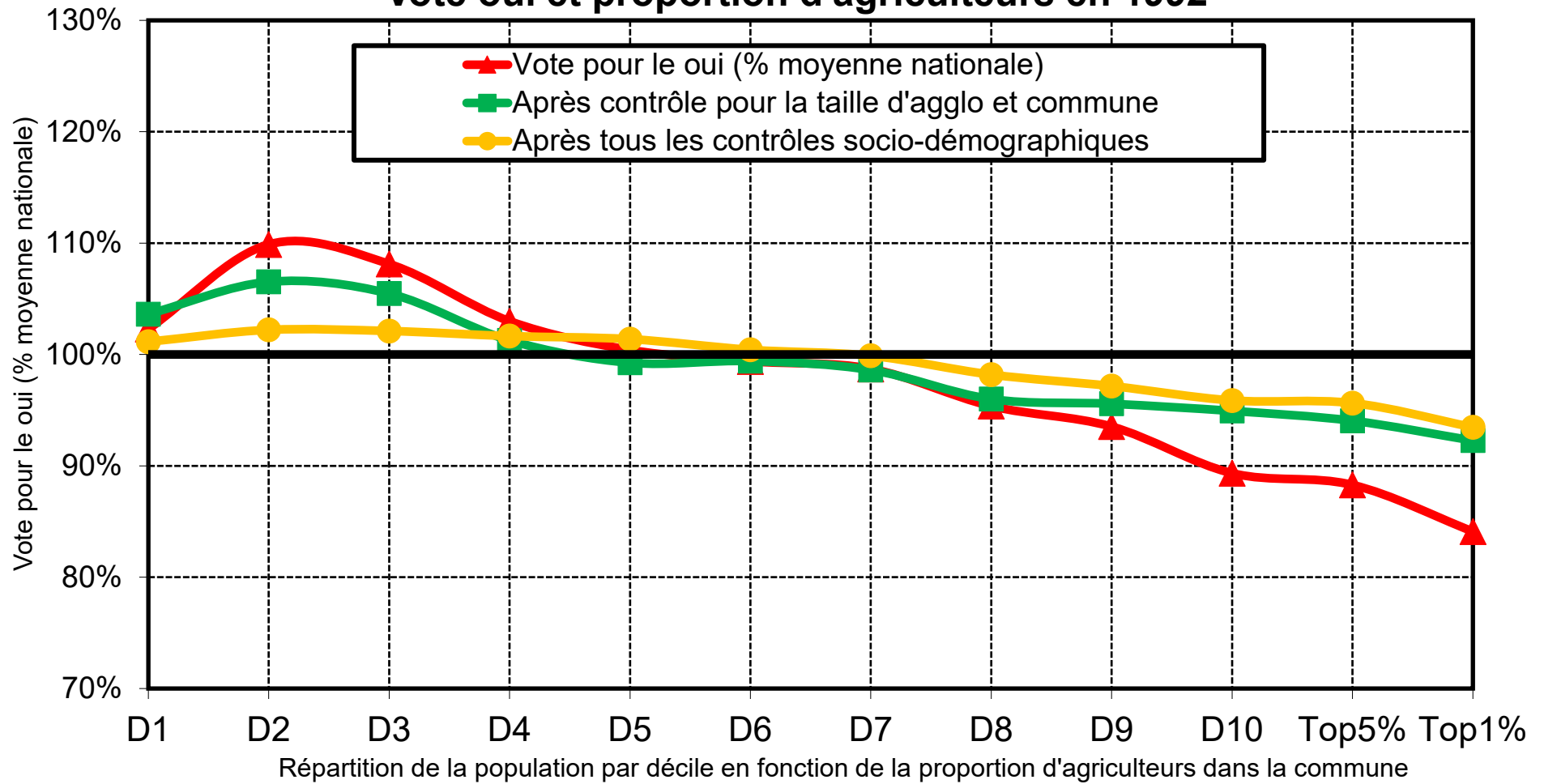


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction légèrement décroissante de la proportion d'agriculteurs de la commune, alors que le score du non est légèrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

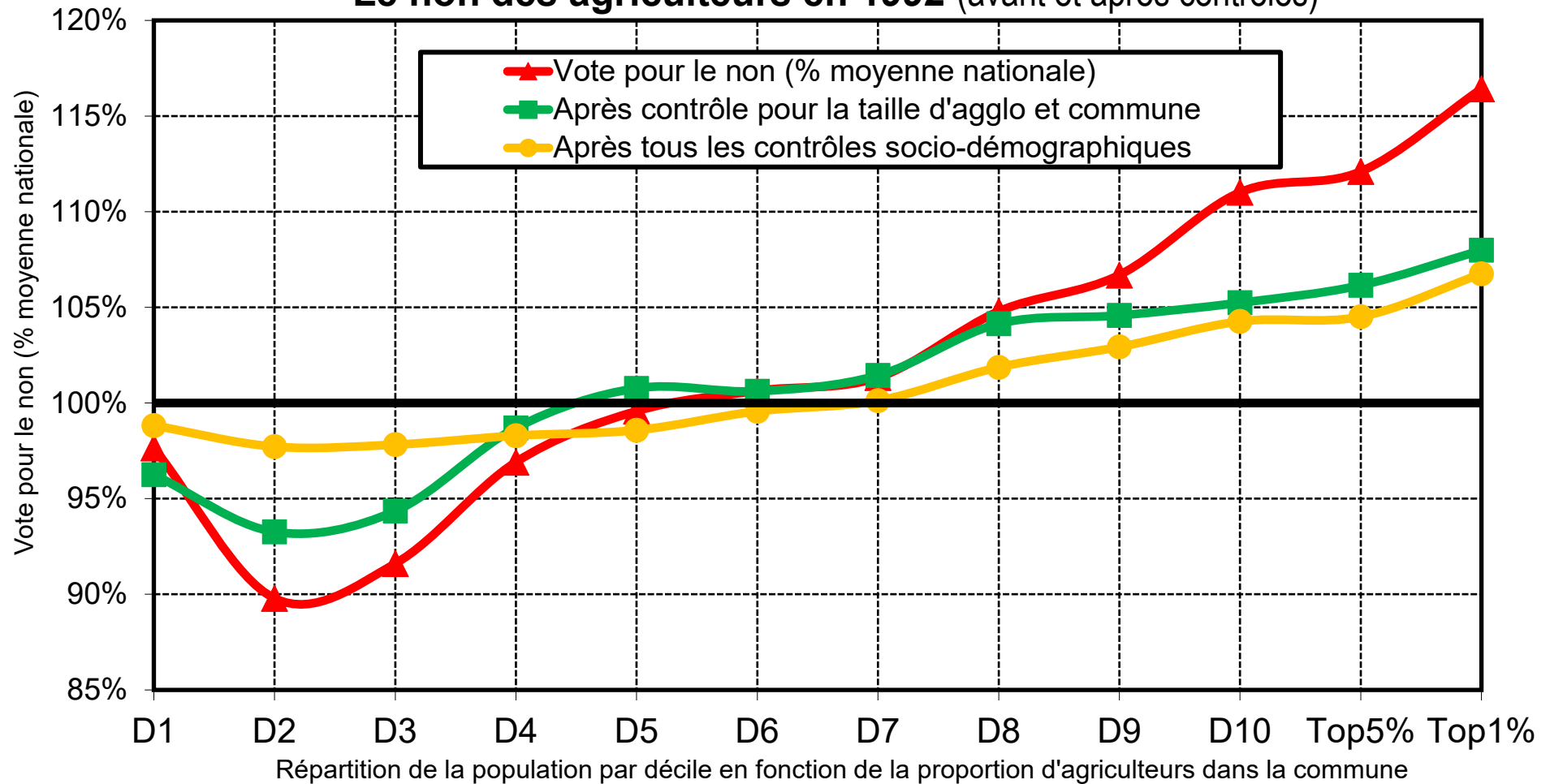
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2s)

Vote oui et proportion d'agriculteurs en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2t).

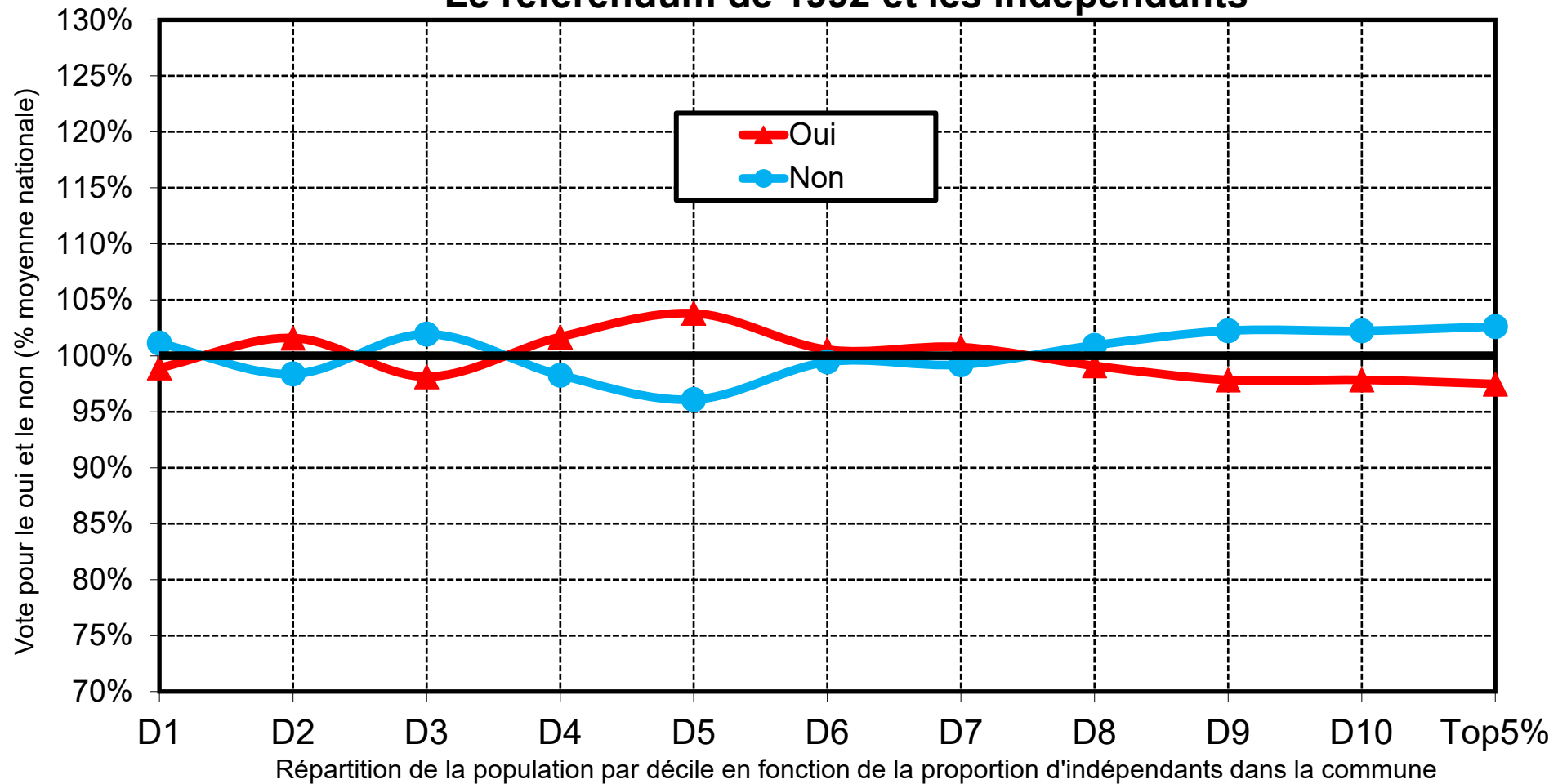
Le non des agriculteurs en 1992 (avant et après contrôles)



Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le non est une fonction croissante de la proportion d'agriculteurs de la commune. L'effet diminue après prise en compte des autres caractéristiques socio-démographiques de la commune (revenu, diplômes, etc.) mais reste significatif.

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2u).

Le référendum de 1992 et les indépendants

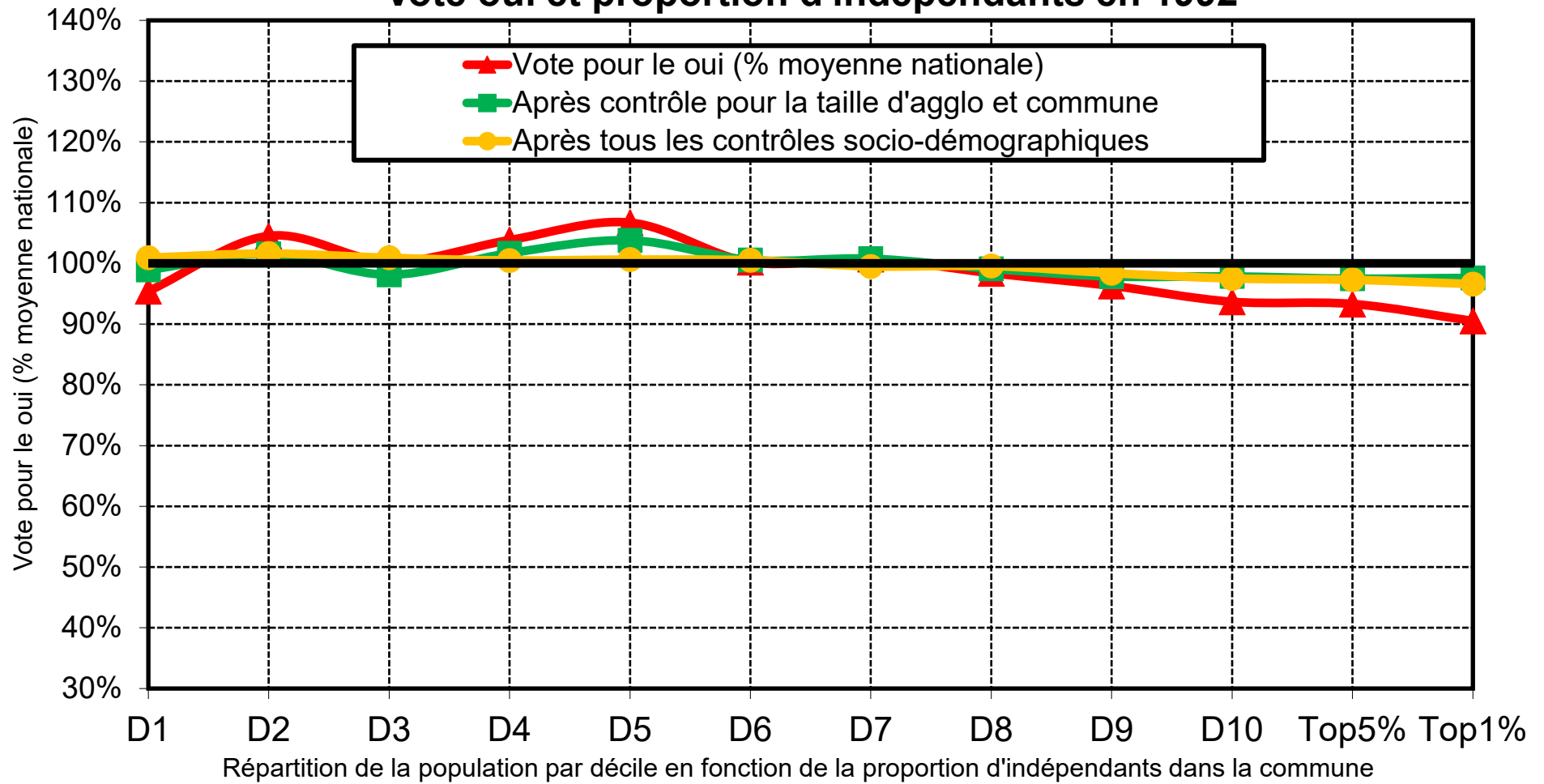


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction très légèrement décroissante de la proportion d'indépendants de la commune, alors que le score du non est très légèrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

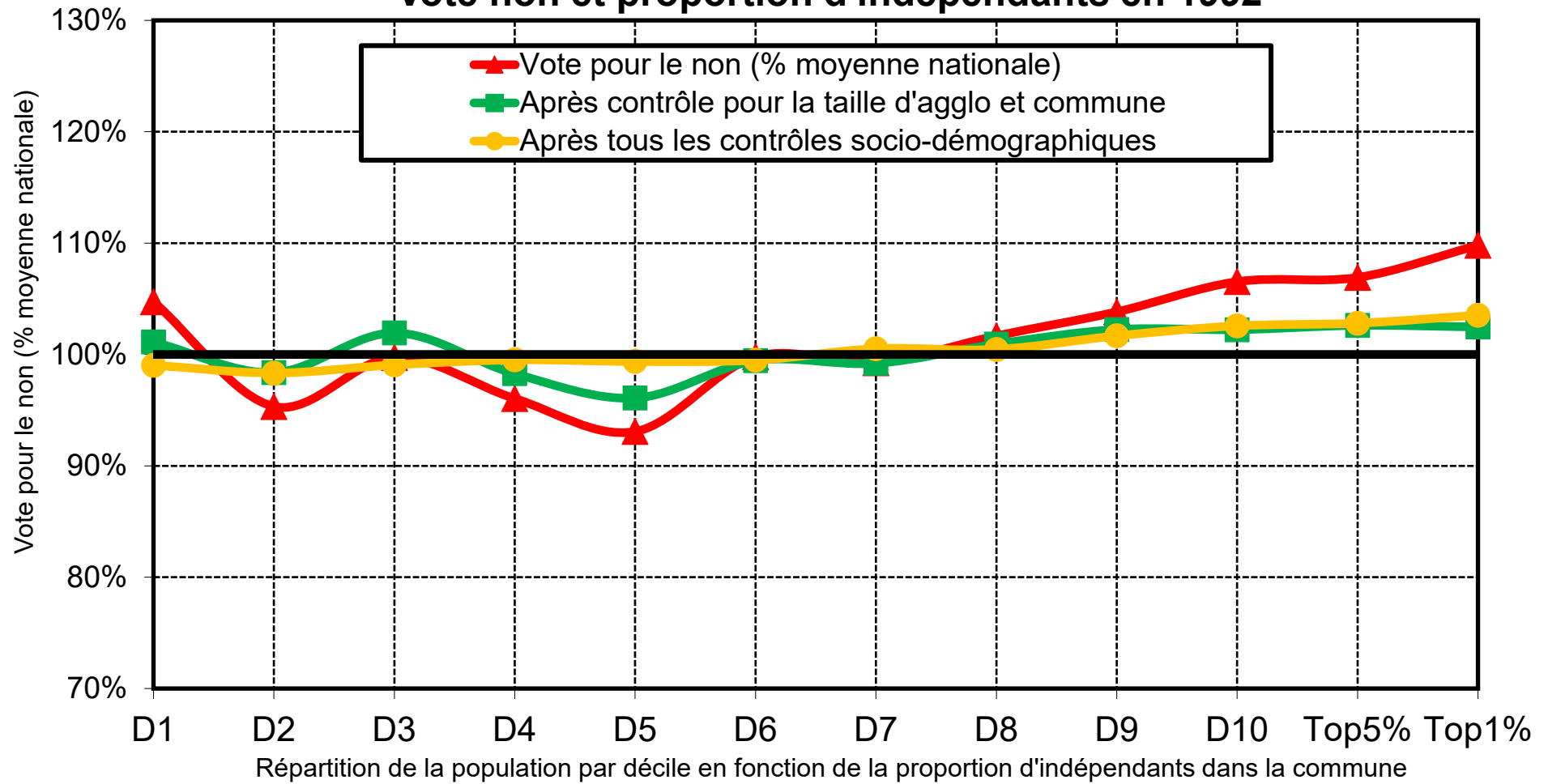
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2v)

Vote oui et proportion d'indépendants en 1992



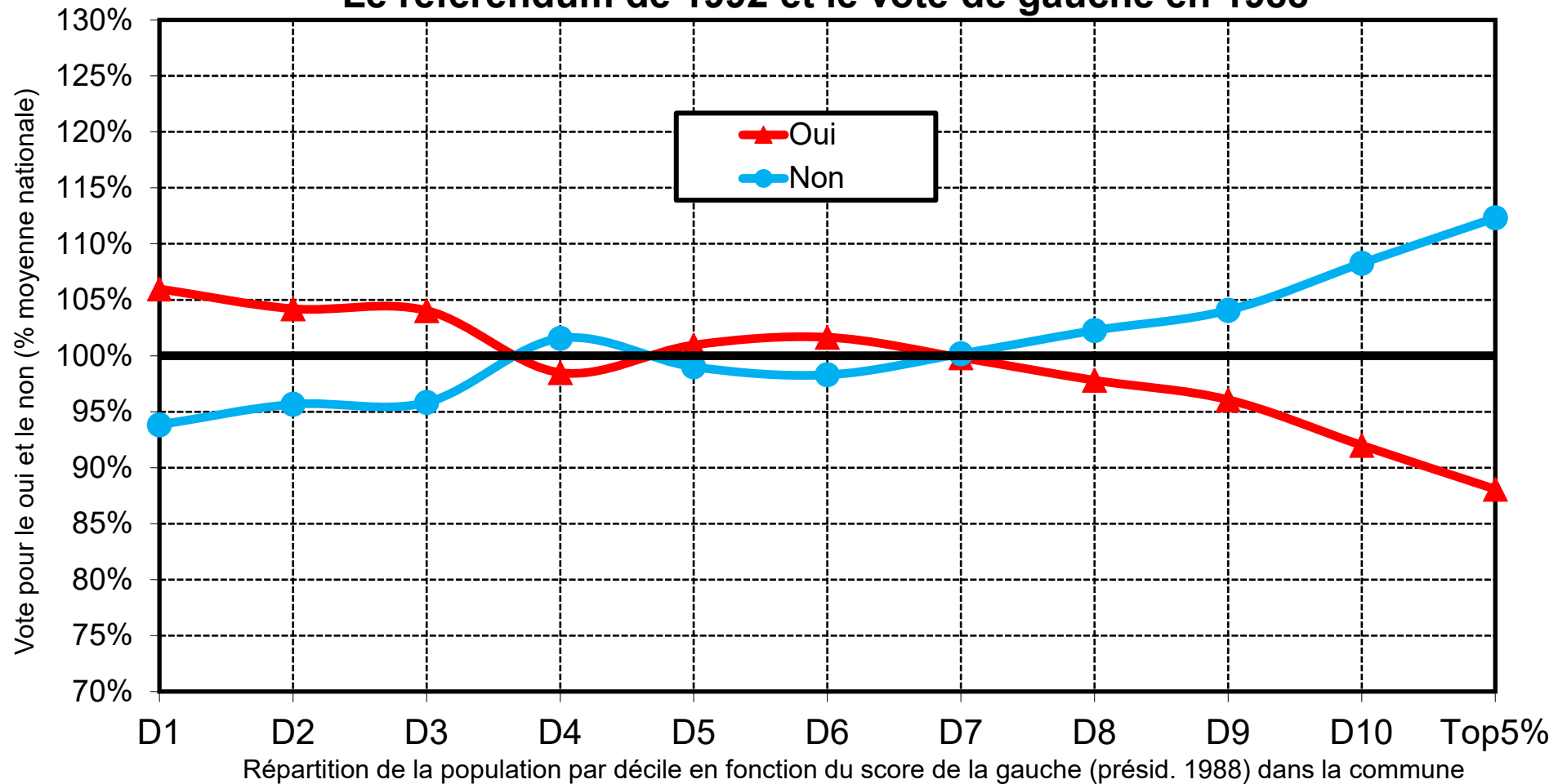
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2w).

Vote non et proportion d'indépendants en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2x).

Le référendum de 1992 et le vote de gauche en 1988

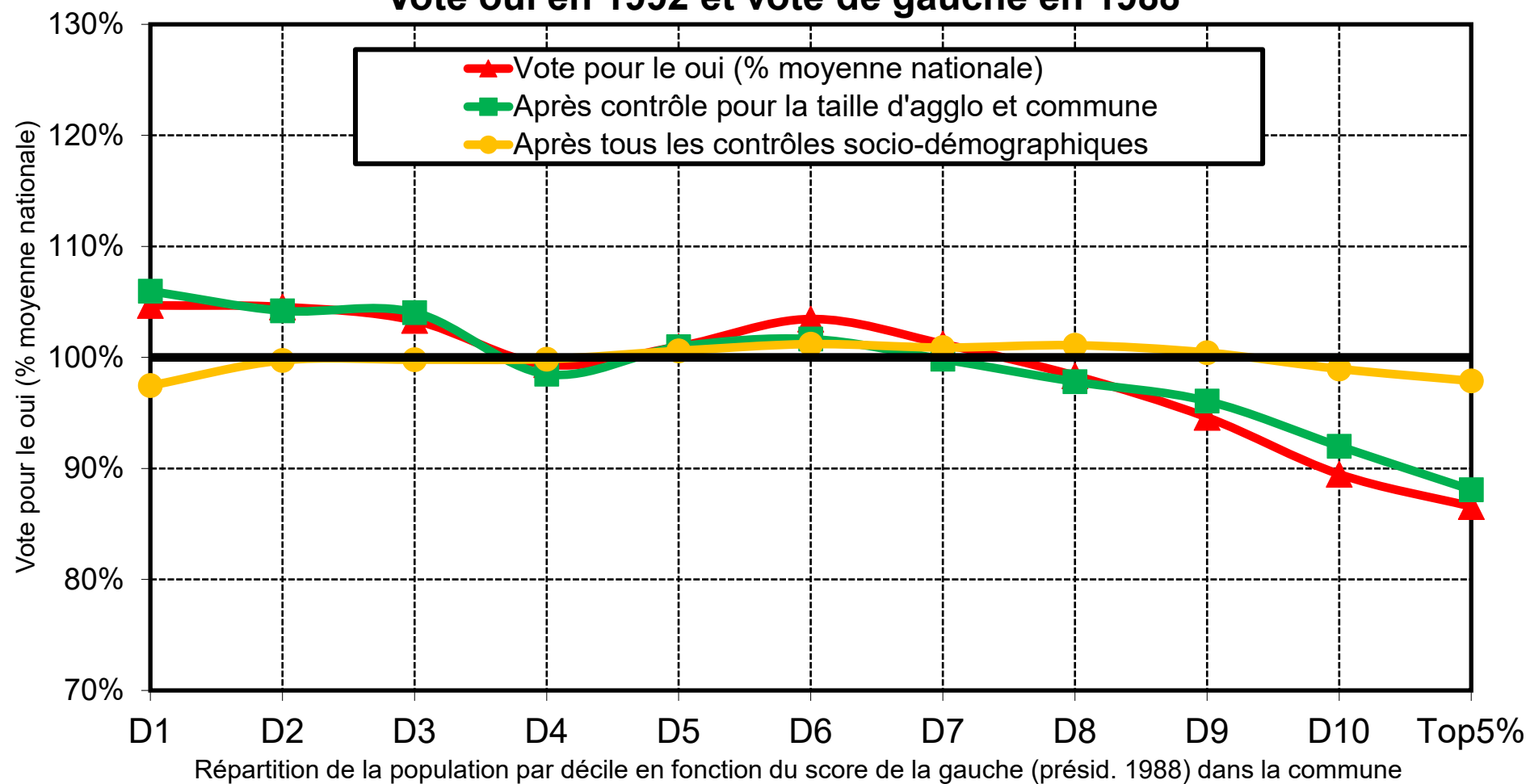


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le non est une fonction croissante du score obtenu par la gauche dans la commune lors de la présidentielle de 1988, alors que le score du oui est décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

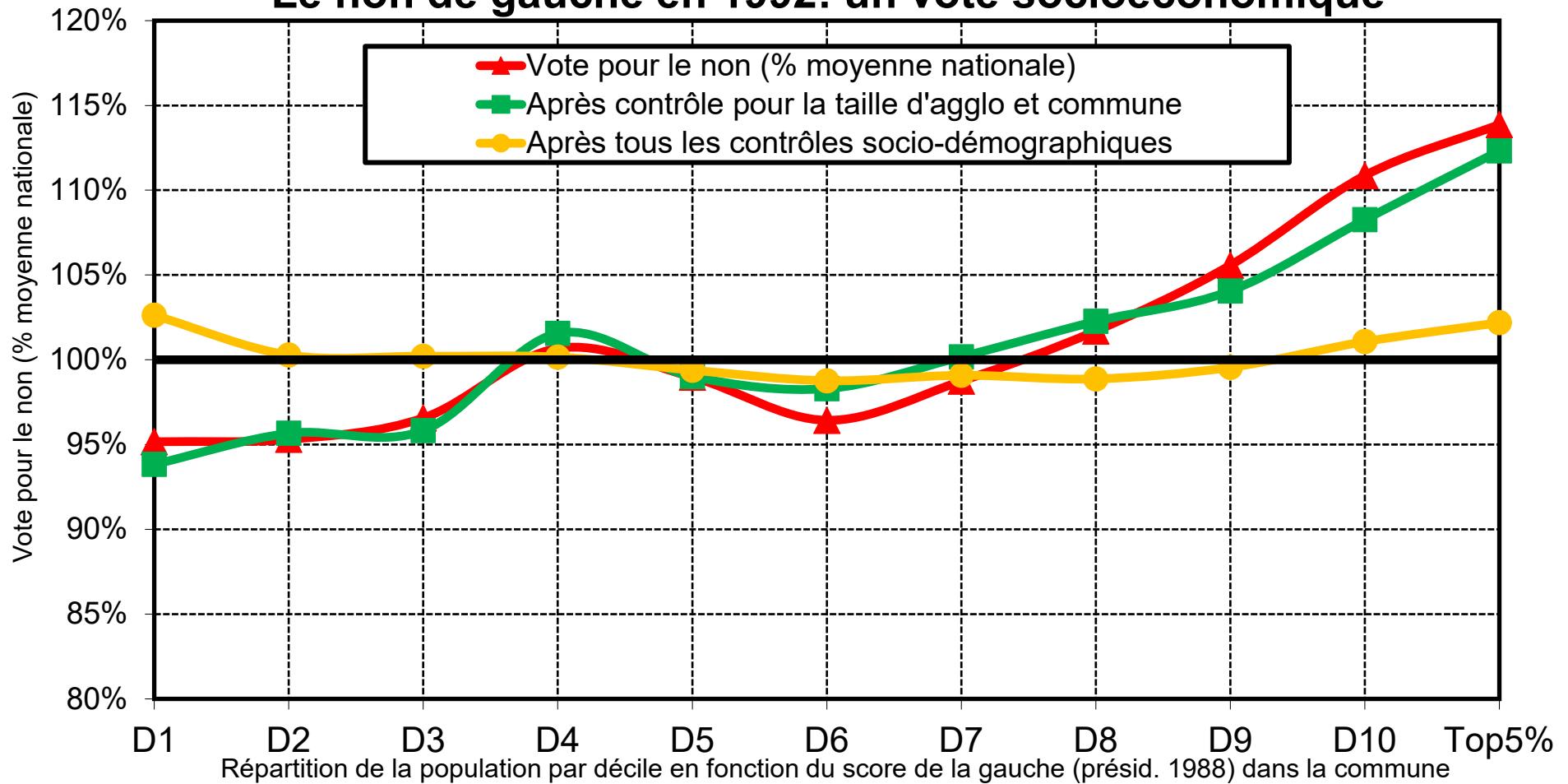
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2y)

Vote oui en 1992 et vote de gauche en 1988



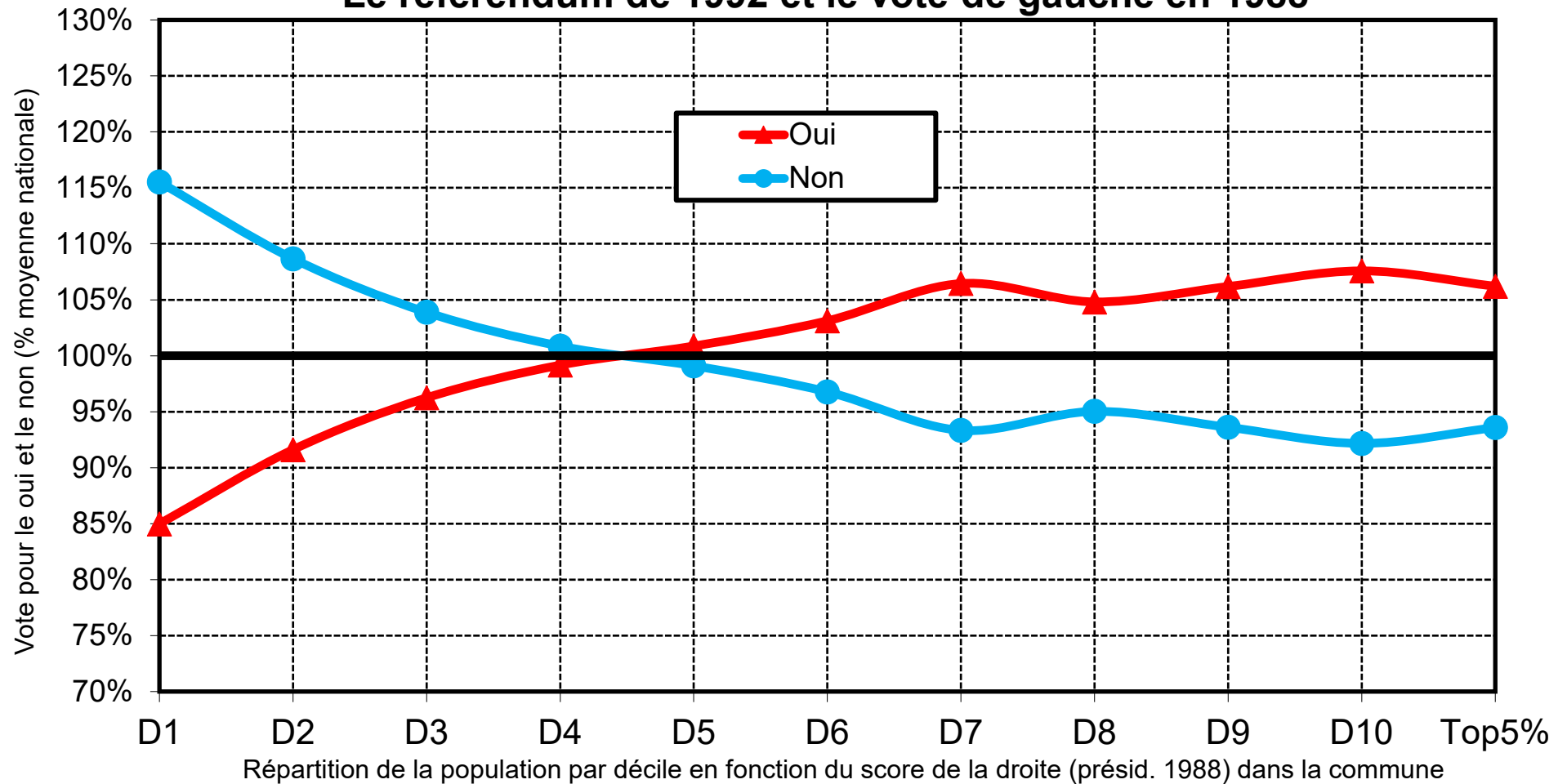
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2z).

Le non de gauche en 1992: un vote socioéconomique



Lecture. Lors du référendum de 1992, le non fait un meilleur score dans les communes ayant voté le plus fortement à gauche lors de la présidentielle de 1988, mais cet effet disparaît entièrement dès lors que l'on contrôle pour les caractéristiques sociodémographiques de la commune (en particulier le revenu moyen et la composition professionnelle). Autrement dit, ce vote s'explique par des facteurs socioéconomiques et non politiques. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2za).

Le référendum de 1992 et le vote de gauche en 1988

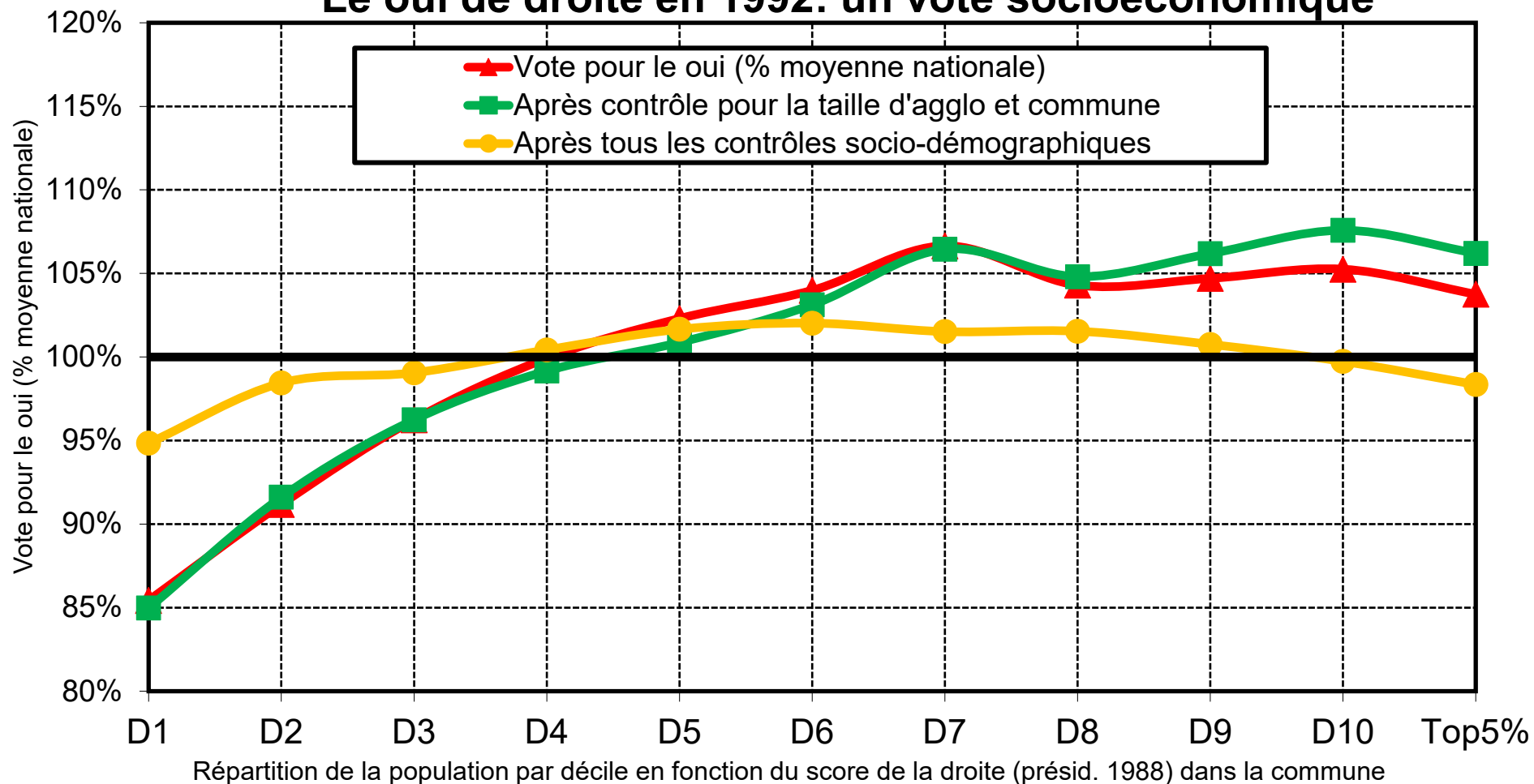


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le oui est une fonction croissante du score obtenu par la droite (hors FN) dans la commune lors de la présidentielle de 1988, alors que le score du non est décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

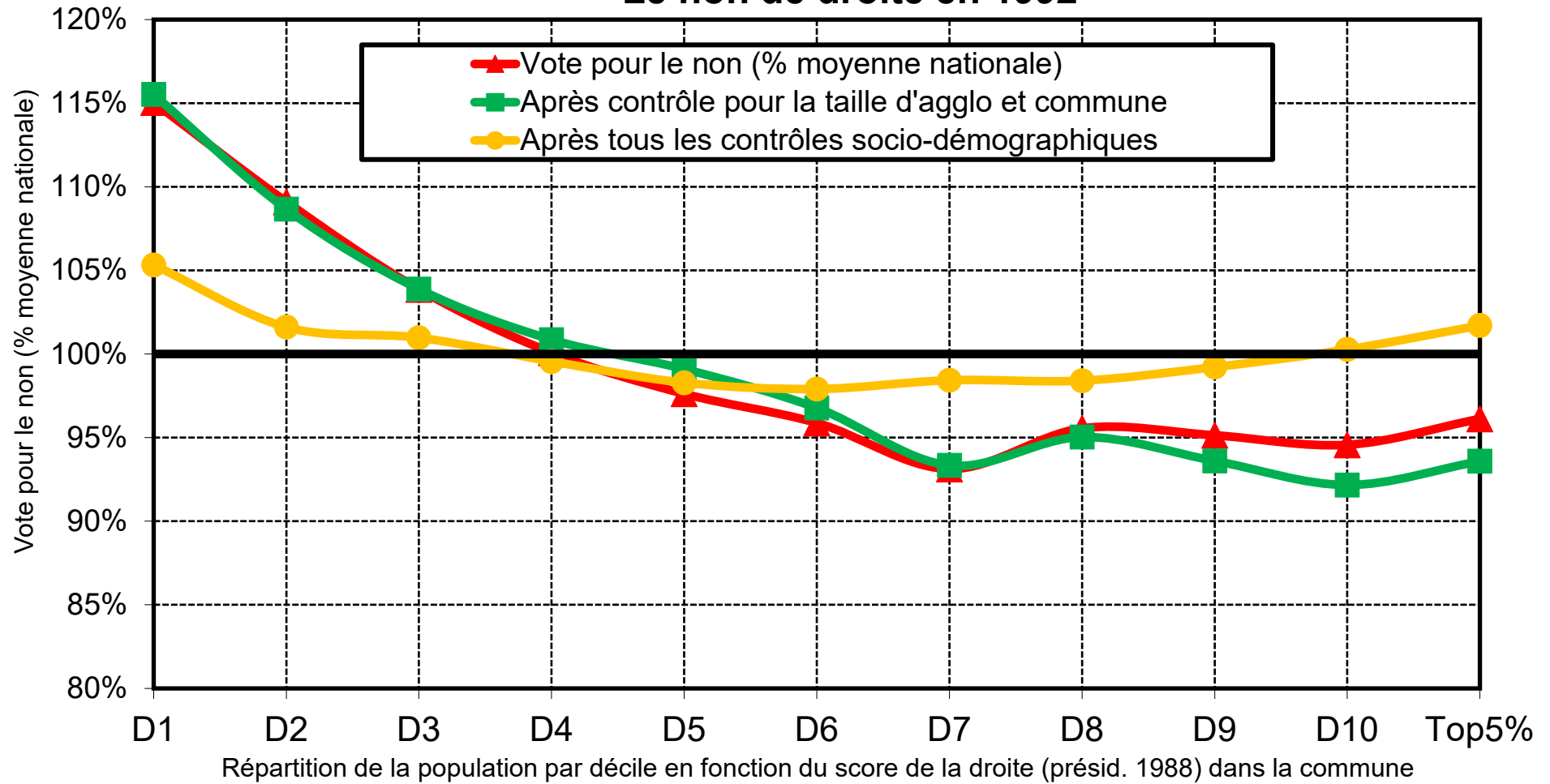
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2zb)

Le oui de droite en 1992: un vote socioéconomique



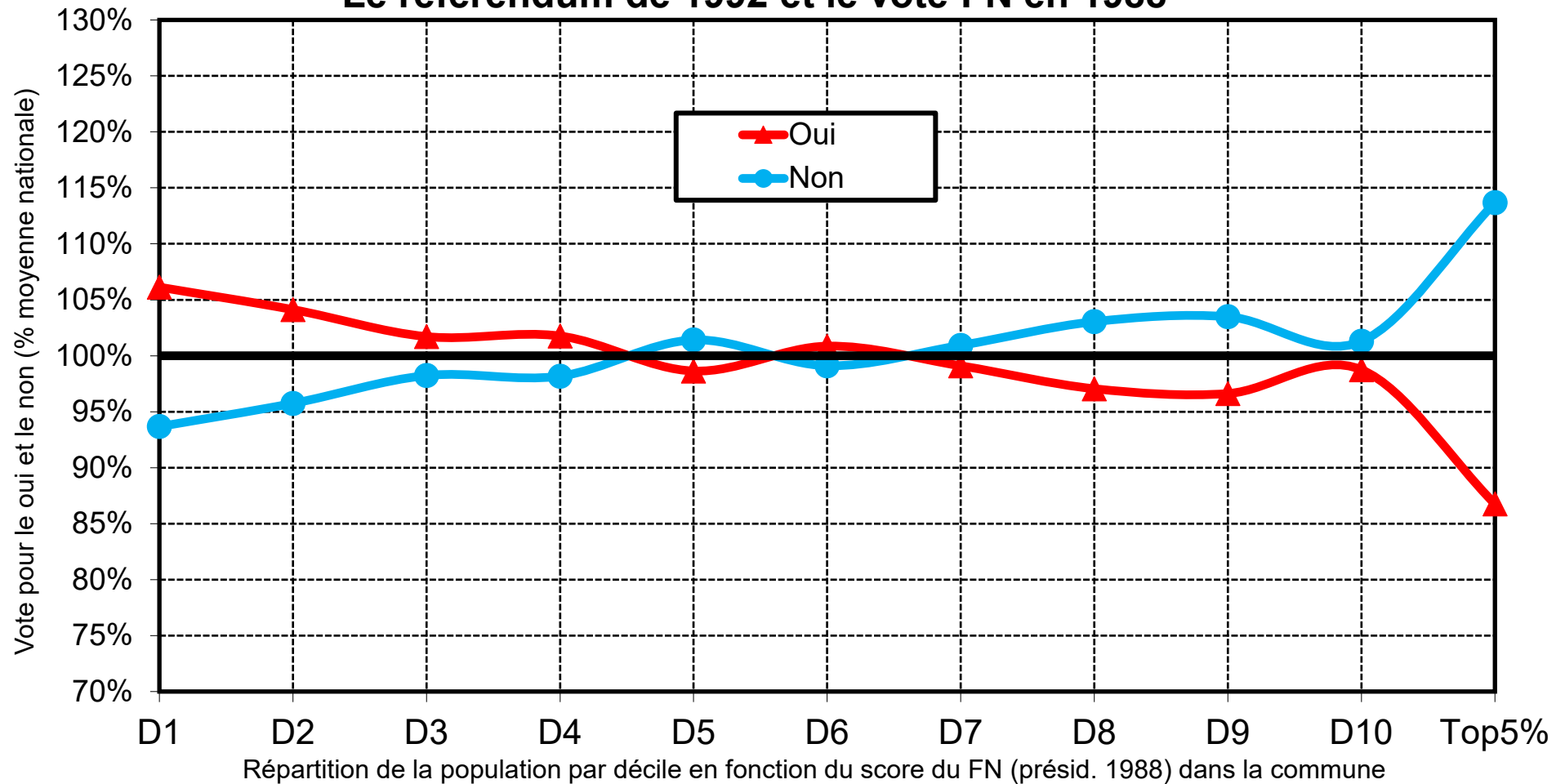
Lecture. Lors du référendum de 1992, le oui fait un meilleur score dans les communes ayant voté le plus à droite (hors FN) lors de la présidentielle de 1988, mais cet effet disparaît presque entièrement dès lors que l'on contrôle pour les caractéristiques sociodémographiques de la commune (en particulier le revenu moyen et la composition professionnelle). Autrement dit, ce vote s'explique par des facteurs socioéconomiques et non politiques. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2zc).

Le non de droite en 1992



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2zd).

Le référendum de 1992 et le vote FN en 1988

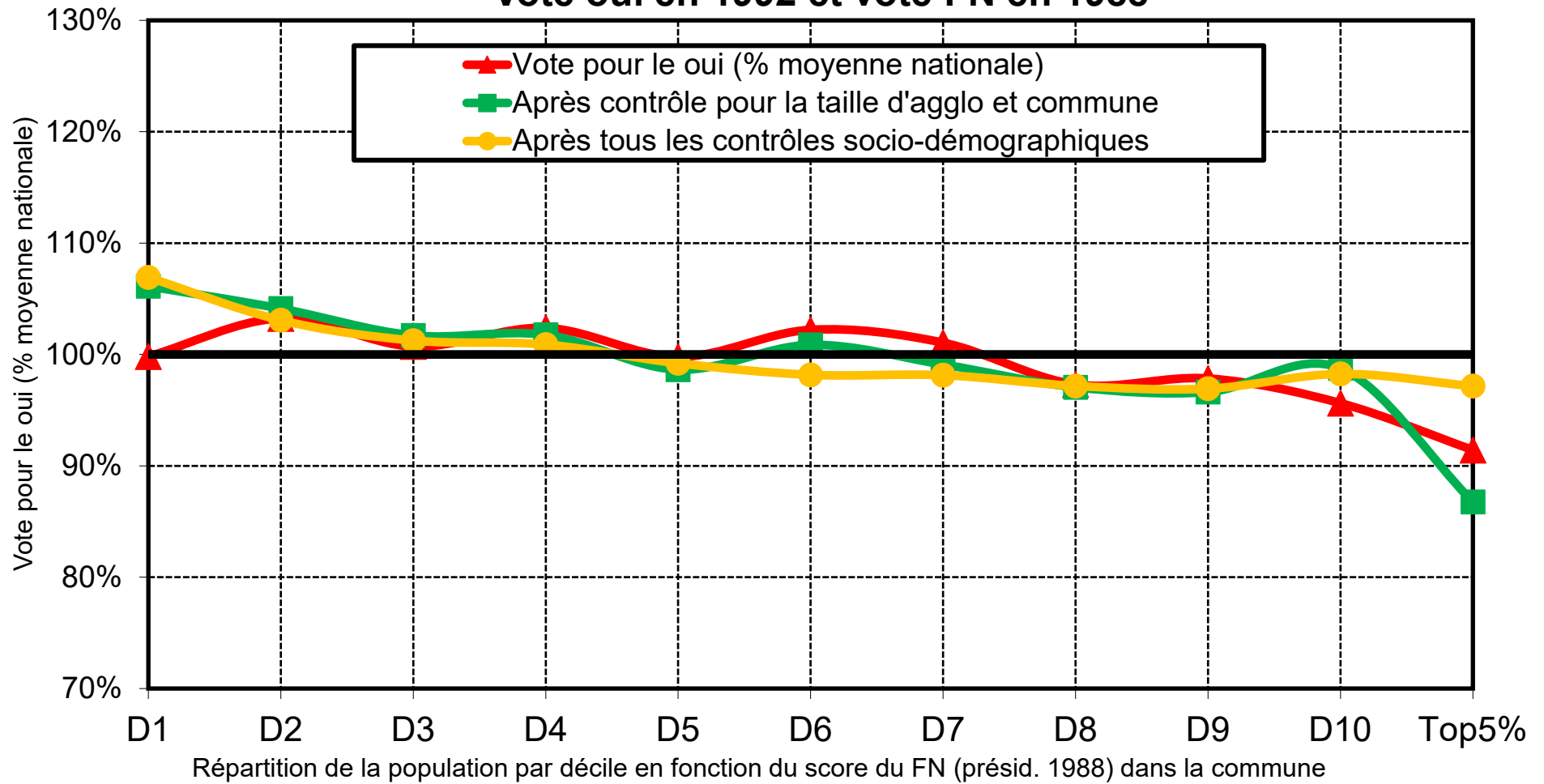


Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le score obtenu par le non est une fonction croissante du score obtenu par le FN dans la commune lors de la présidentielle de 1988, alors que le score du oui est décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

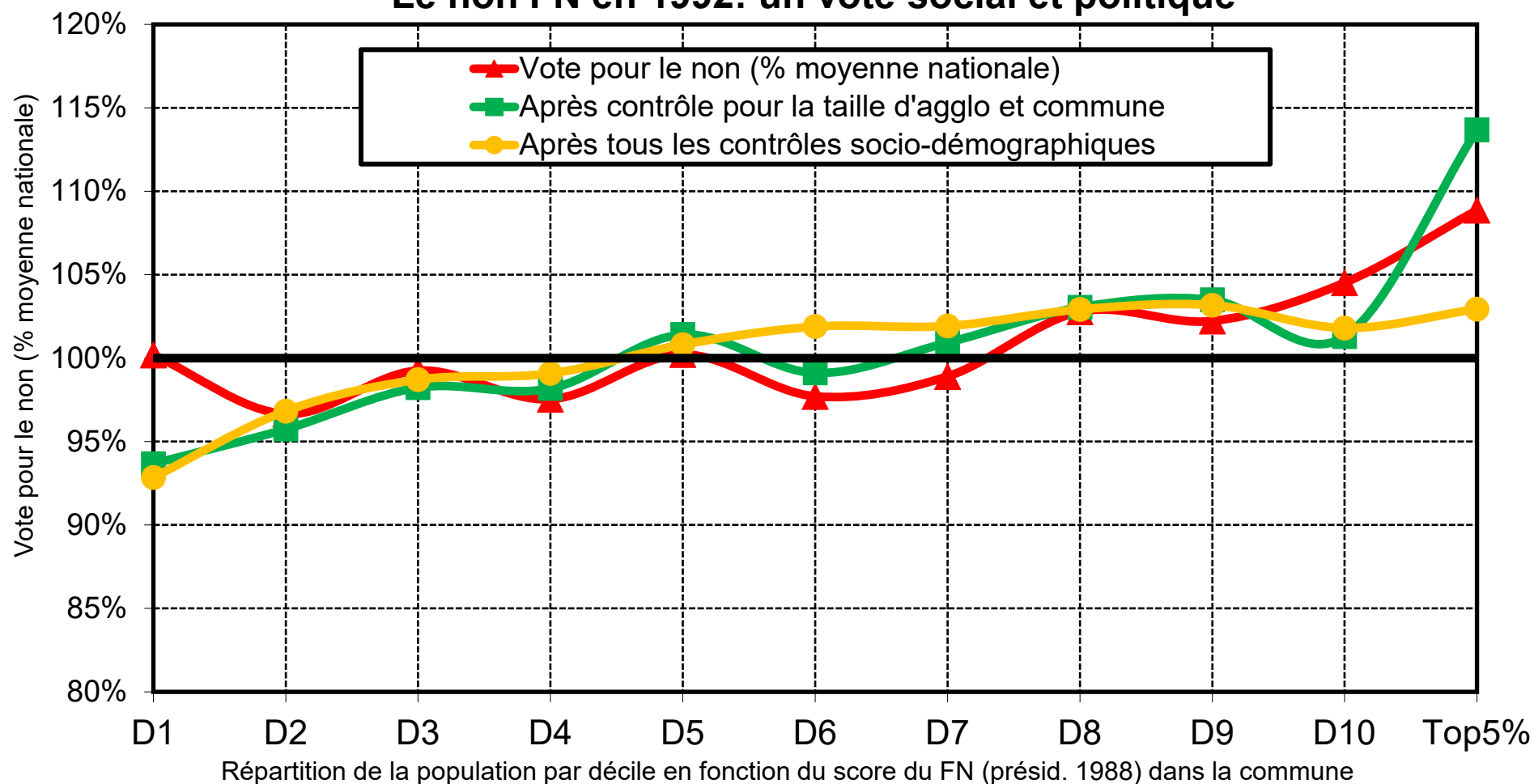
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2ze)

Vote oui en 1992 et vote FN en 1988



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2zf).

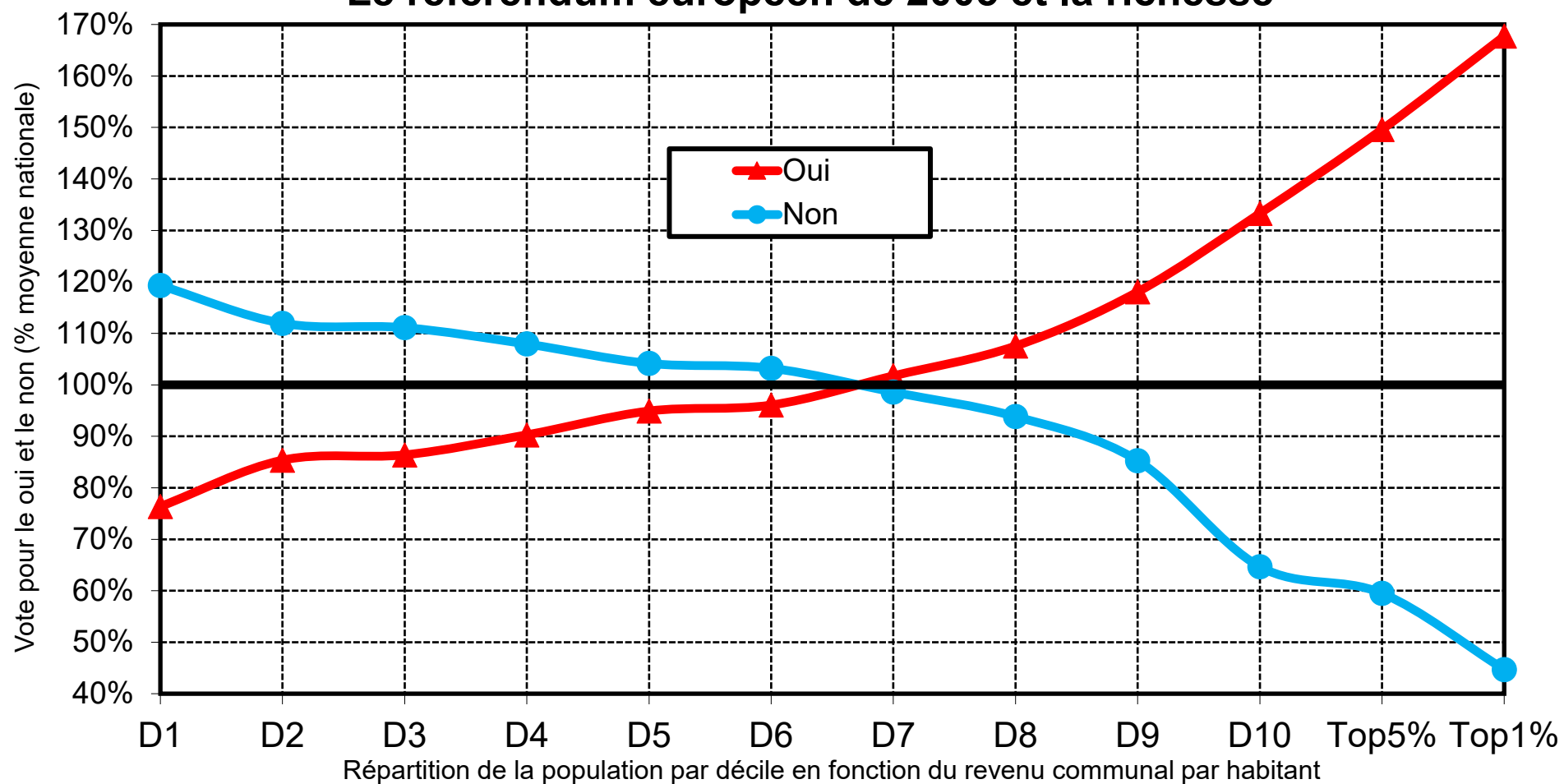
Le non FN en 1992: un vote social et politique



Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, le non fait un meilleur score dans les communes ayant voté le plus pour le FN lors de la présidentielle de 1988. Cet effet disparaît en partie dès lors que l'on contrôle pour les caractéristiques sociodémographiques de la commune, mais il reste néanmoins une composante proprement politique.

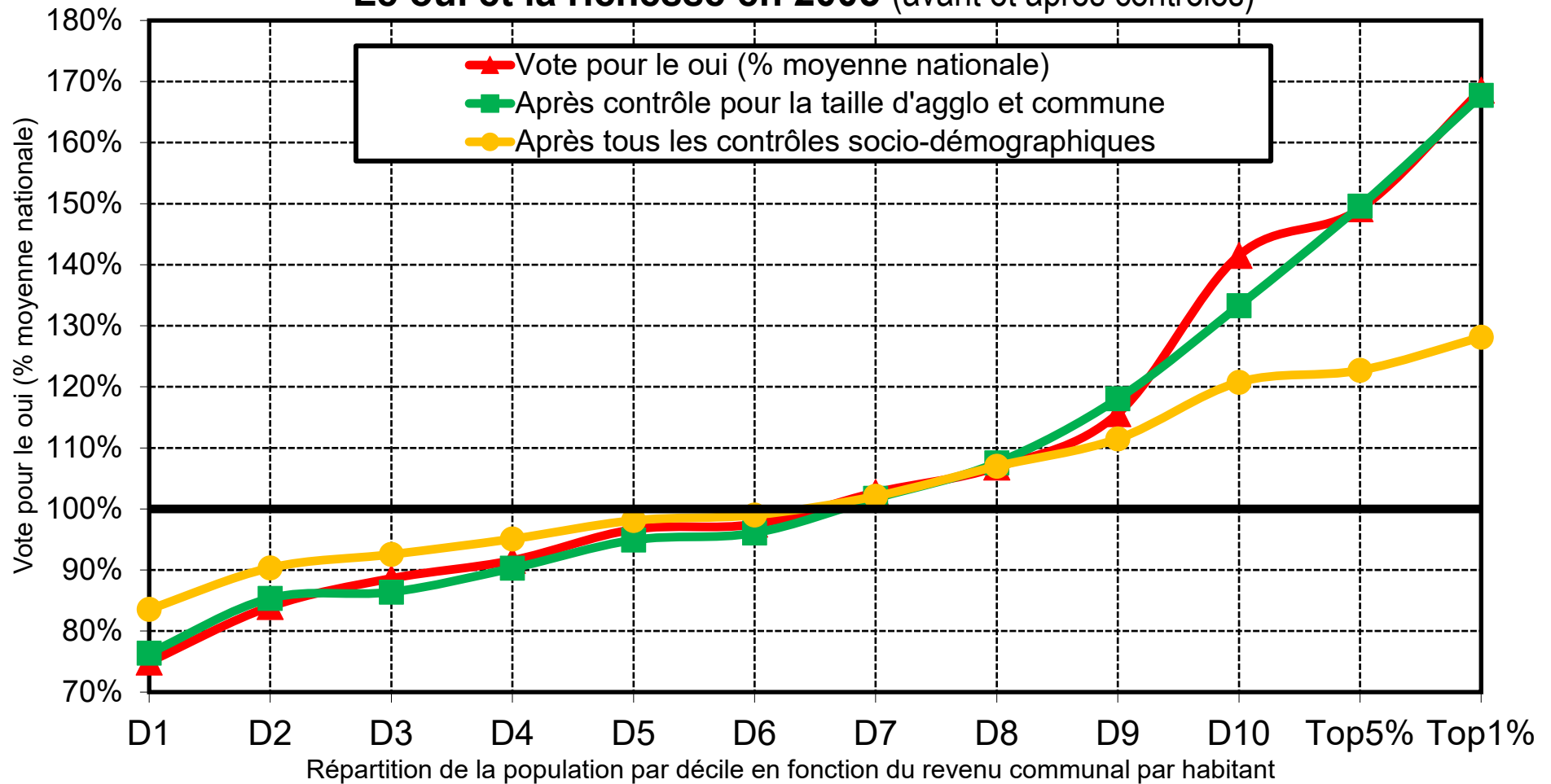
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.2zg).

Le référendum européen de 2005 et la richesse



Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction très fortement croissante du revenu moyen de la commune, alors que le score du non est fortement décroissant. De façon générale, la relation entre le vote la richesse des communes est beaucoup plus forte que celle observée lors du référendum de 1992. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3a).

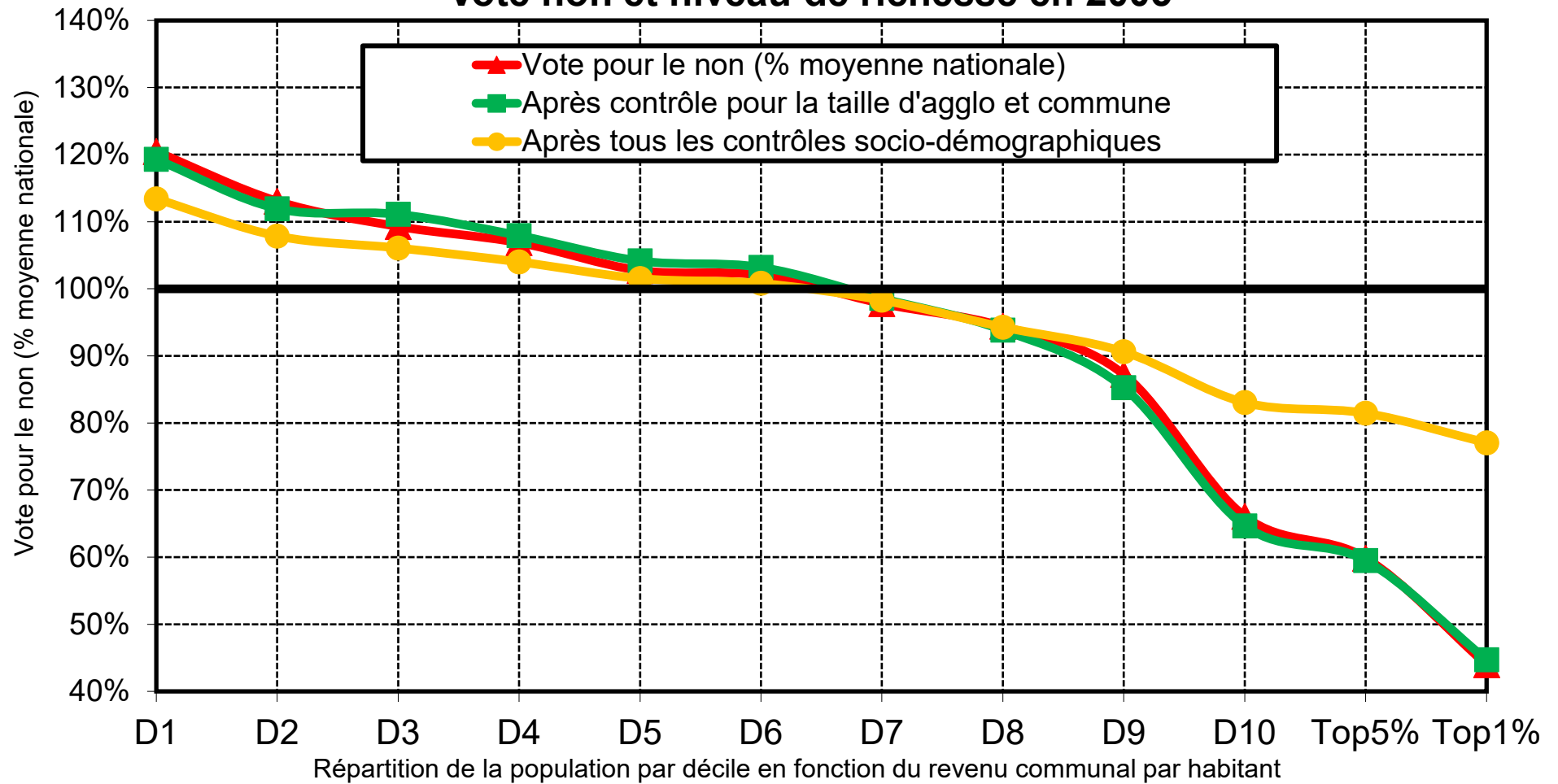
Le oui et la richesse en 2005 (avant et après contrôles)



Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction fortement croissante du revenu moyen de la commune. L'effet diminue après prise en compte des autres caractéristiques socio-démographiques de la commune (proportion de cadres et de diplômés, etc.) mais reste très important.

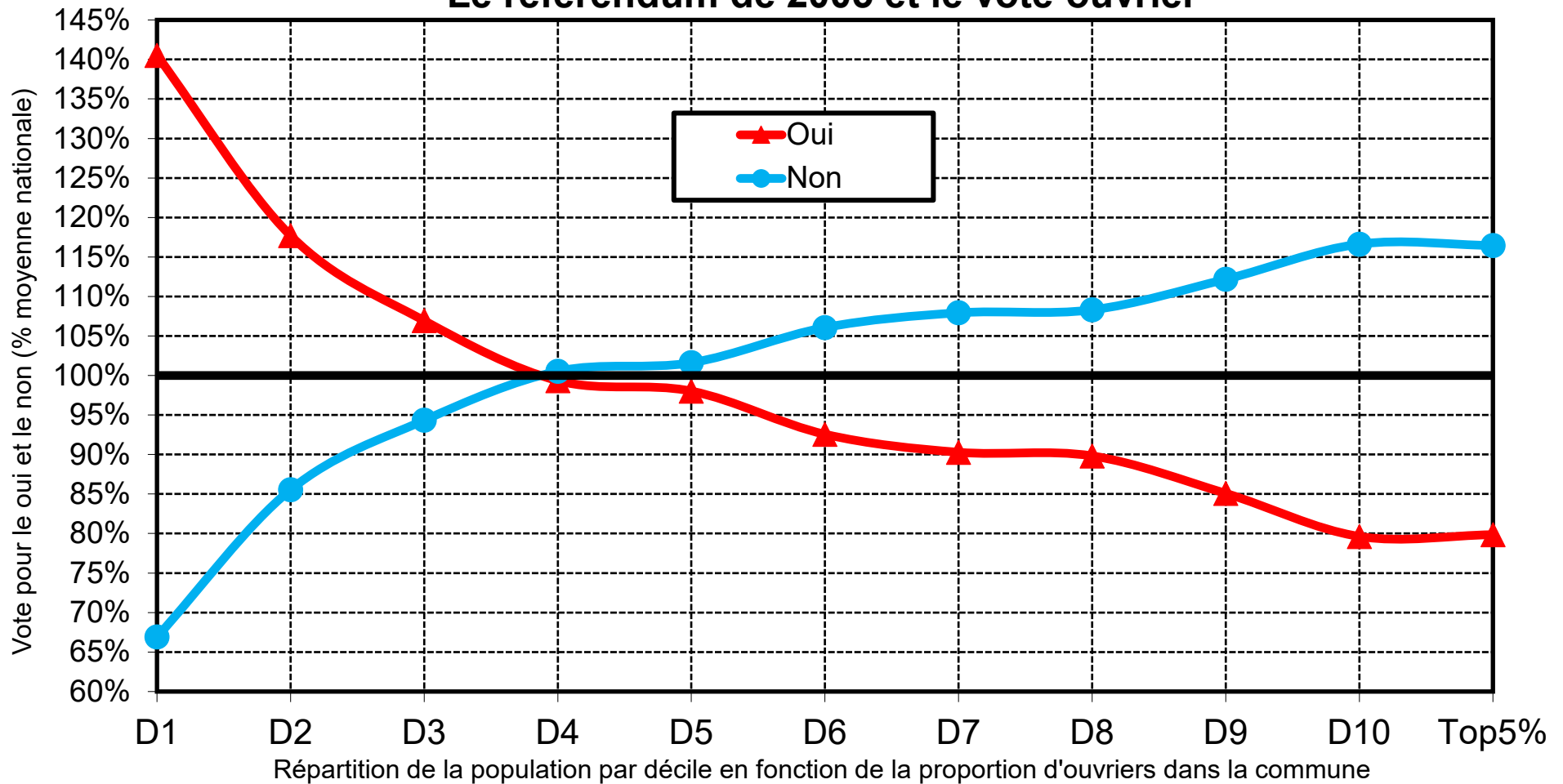
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3b).

Vote non et niveau de richesse en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3c).

Le référendum de 2005 et le vote ouvrier

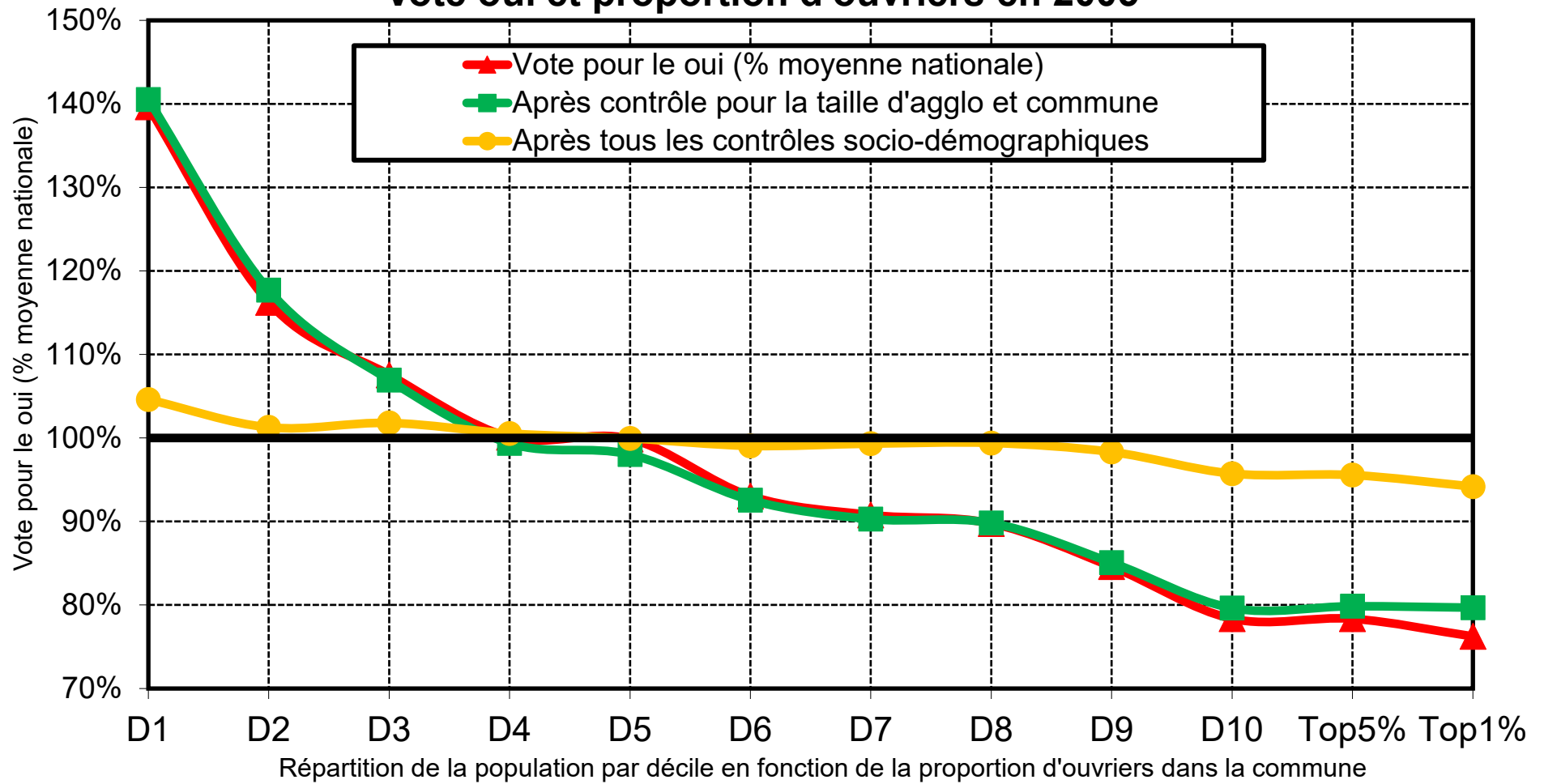


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement décroissante de la proportion d'ouvriers de la commune, alors que le score du non est régulièrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

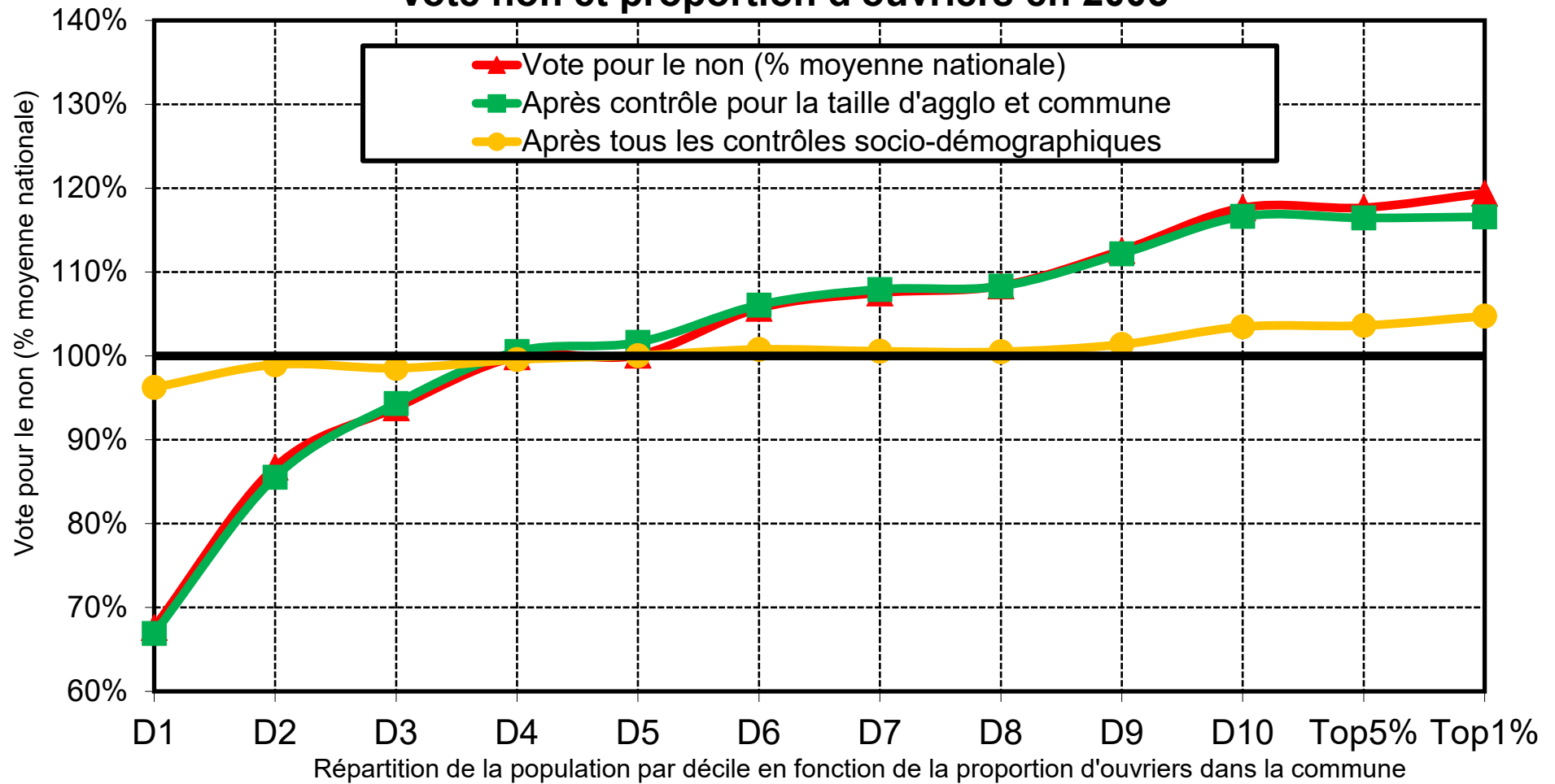
Sources et séries: voir lesdimensionsduconflitpolitique.fr (graphique F3.3d)

Vote oui et proportion d'ouvriers en 2005



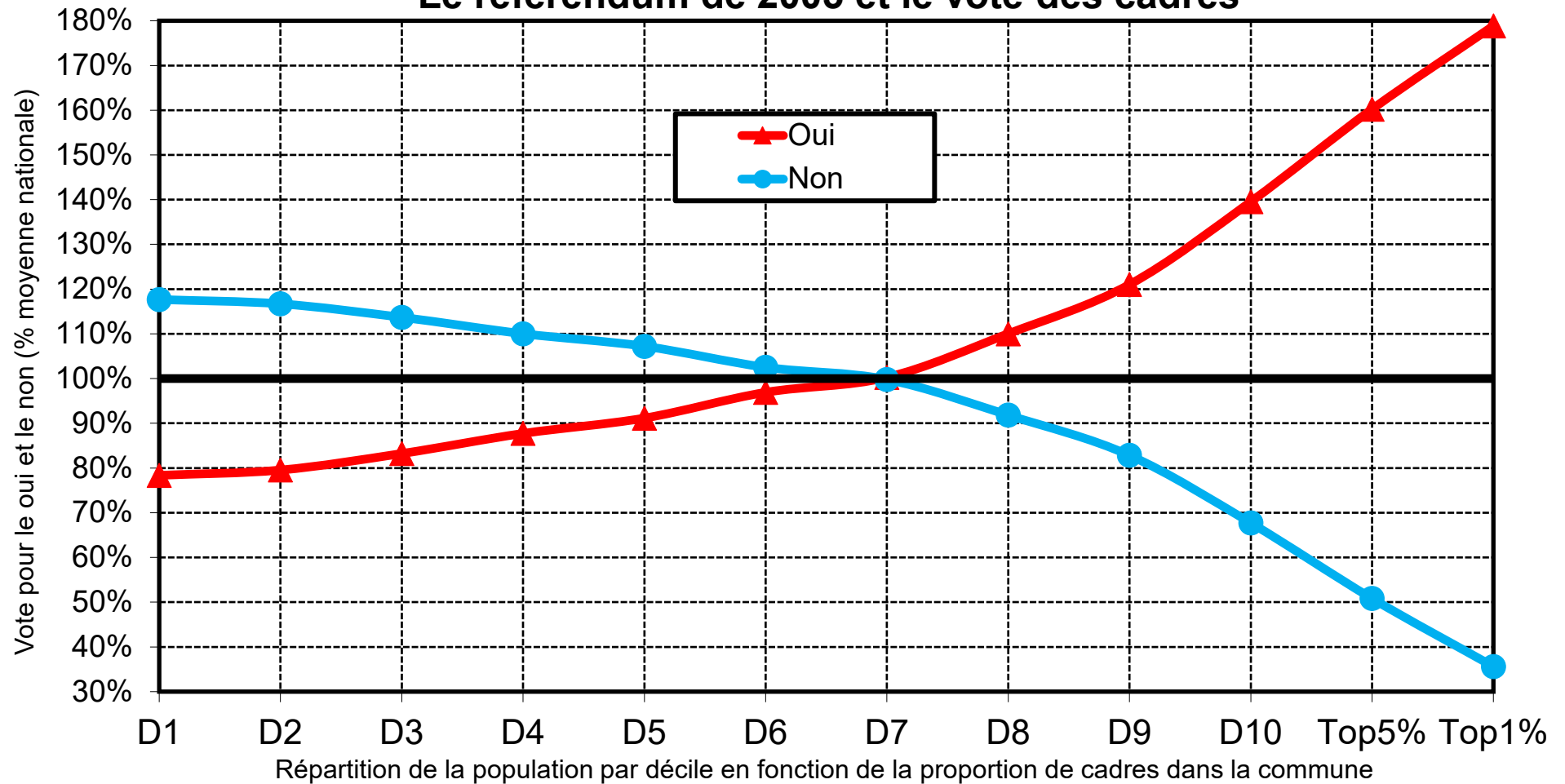
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3e).

Vote non et proportion d'ouvriers en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3f).

Le référendum de 2005 et le vote des cadres

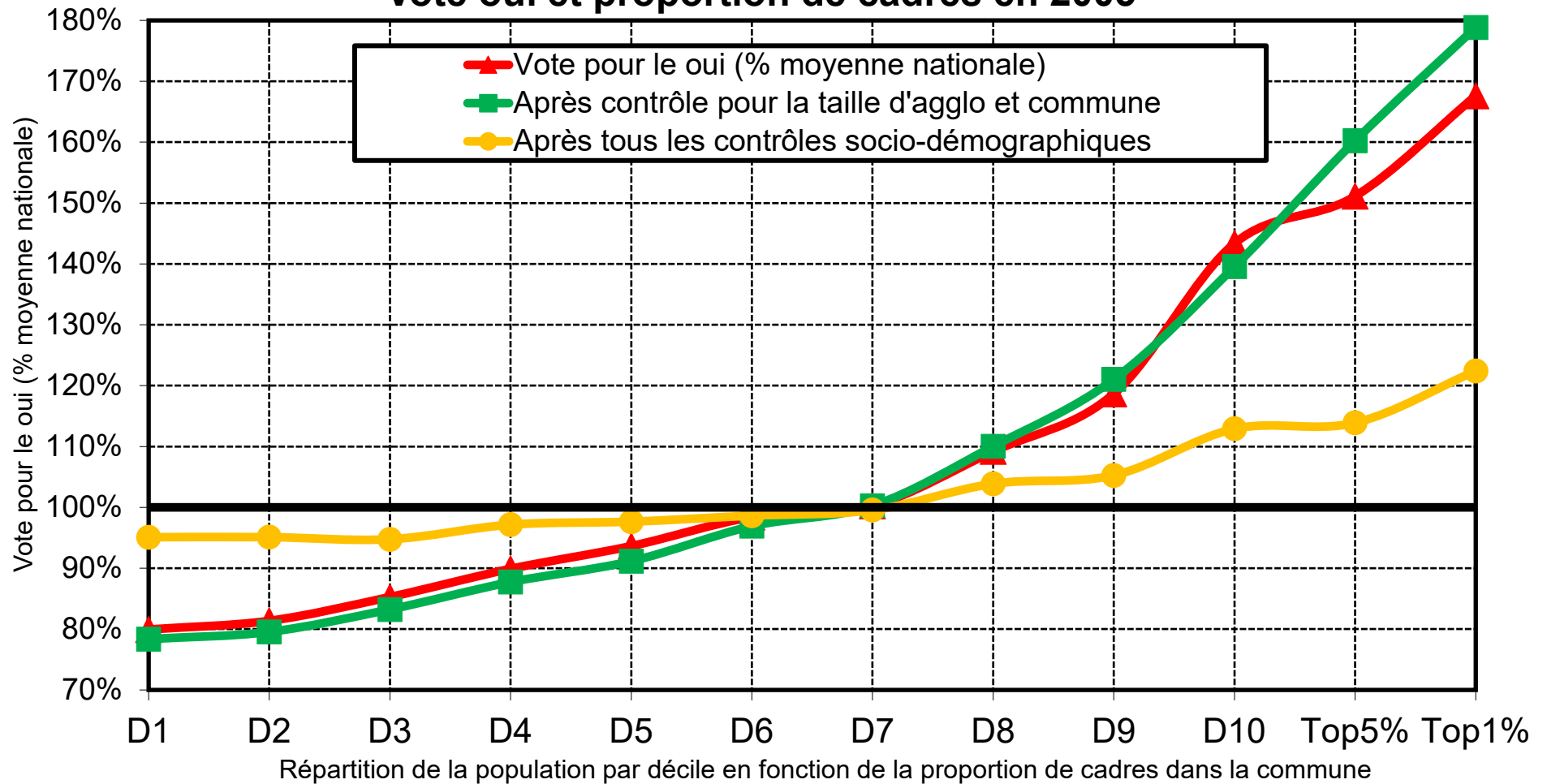


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement croissante de la proportion de cadres de la commune, alors que le score du non est régulièrement décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

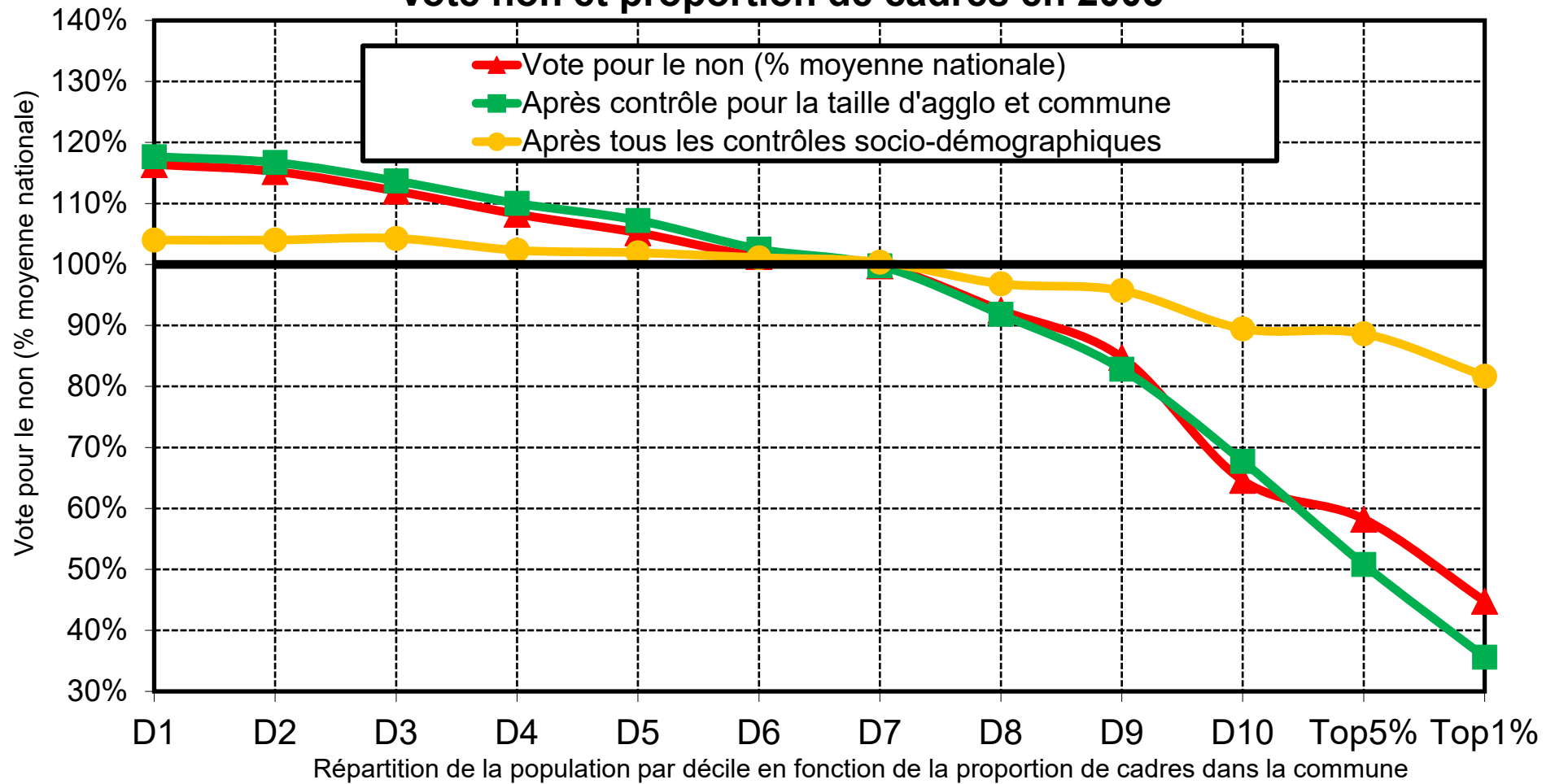
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3g)

Vote oui et proportion de cadres en 2005



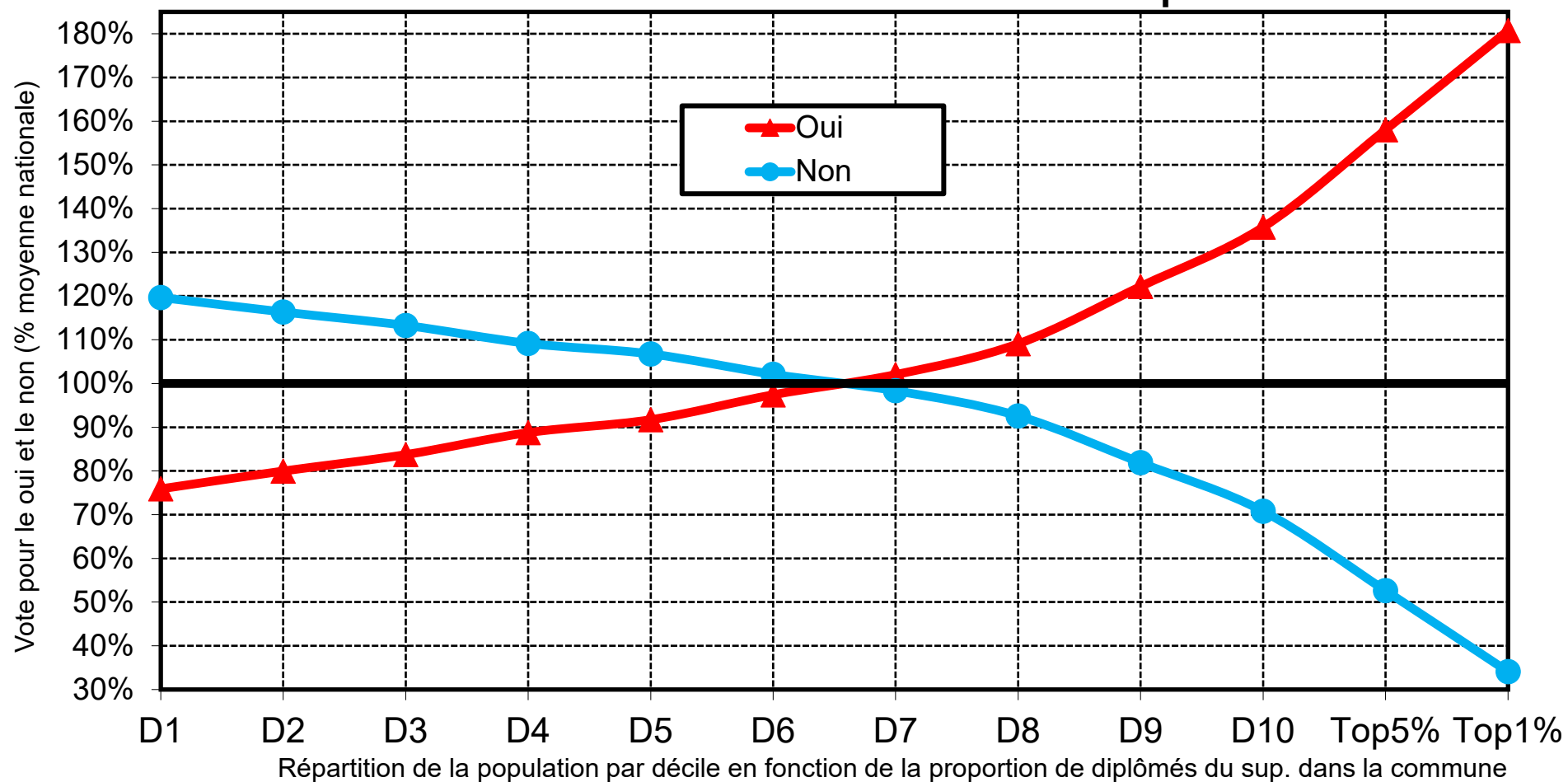
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3h).

Vote non et proportion de cadres en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3i).

Le référendum de 2005 et le vote des diplômés

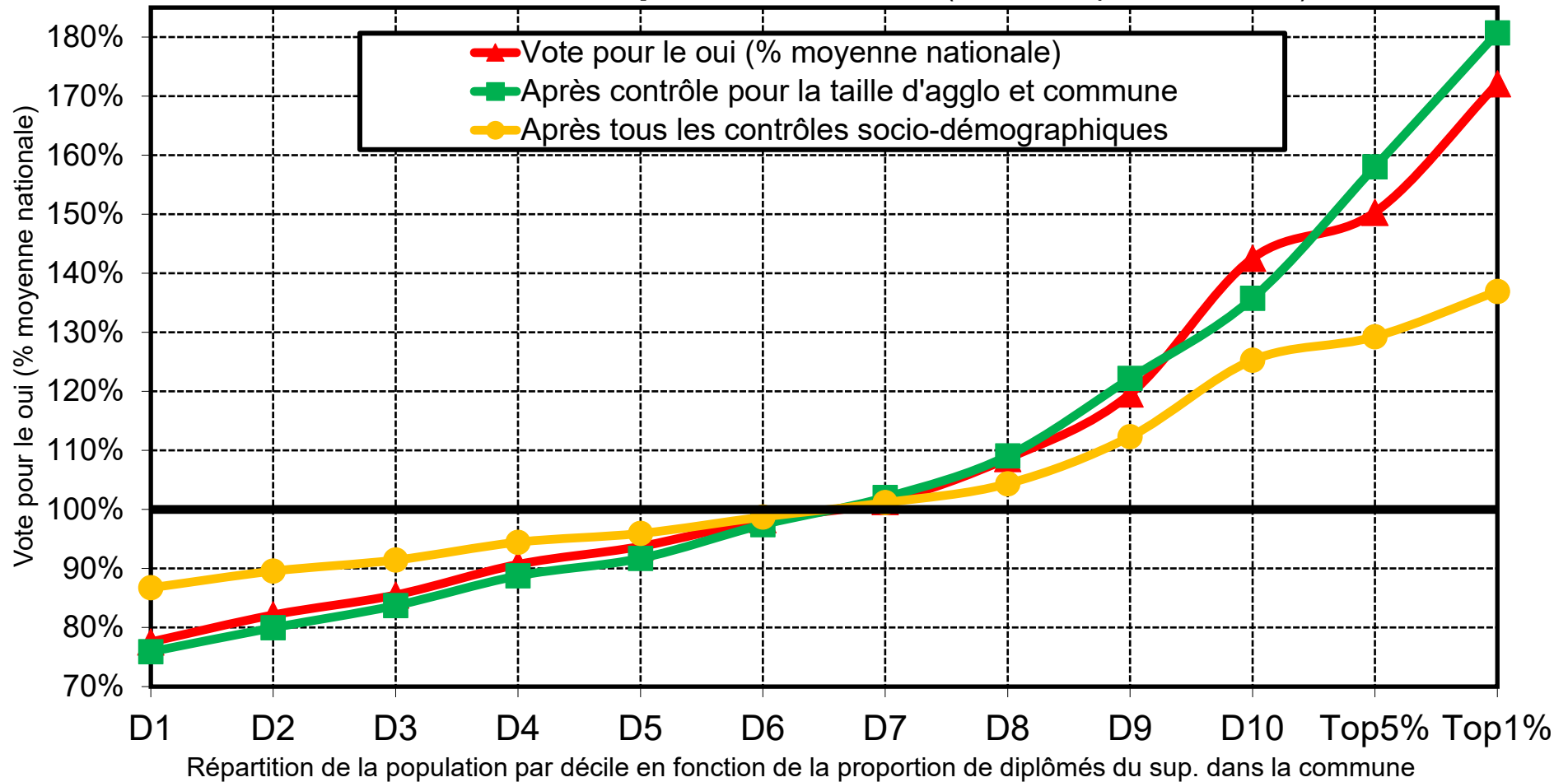


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement croissante de la proportion de diplômés du supérieur de la commune, alors que le score du non est régulièrement décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3j)

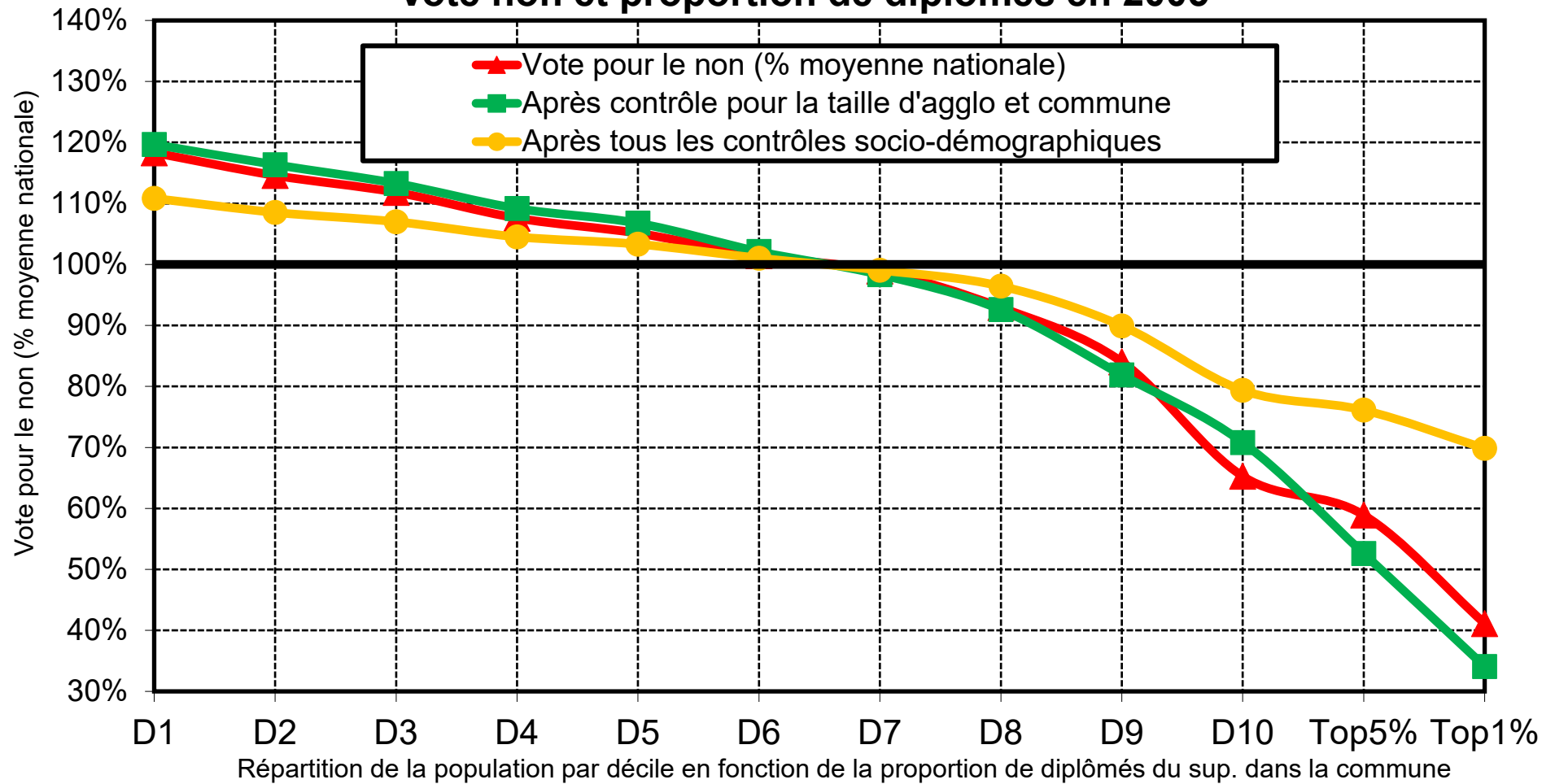
Le oui et les diplômés en 2005 (avant et après contrôles)



Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction fortement croissante de la proportion de diplômés du supérieur de la commune. L'effet diminue après prise en compte des autres caractéristiques socio-démographiques de la commune (revenu moyen, proportion de cadres, etc.) mais reste très important.

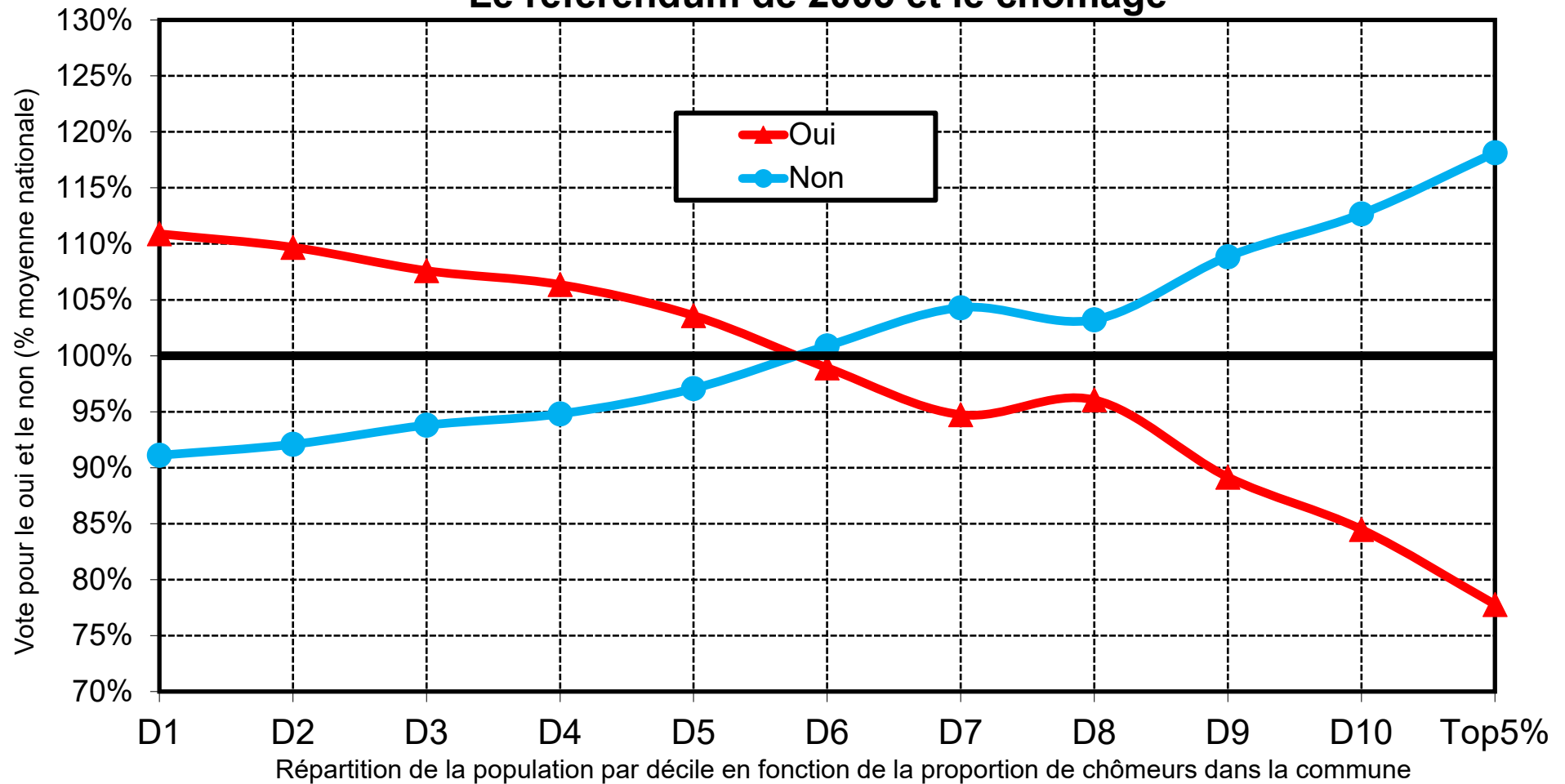
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3k).

Vote non et proportion de diplômés en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3l).

Le référendum de 2005 et le chômage

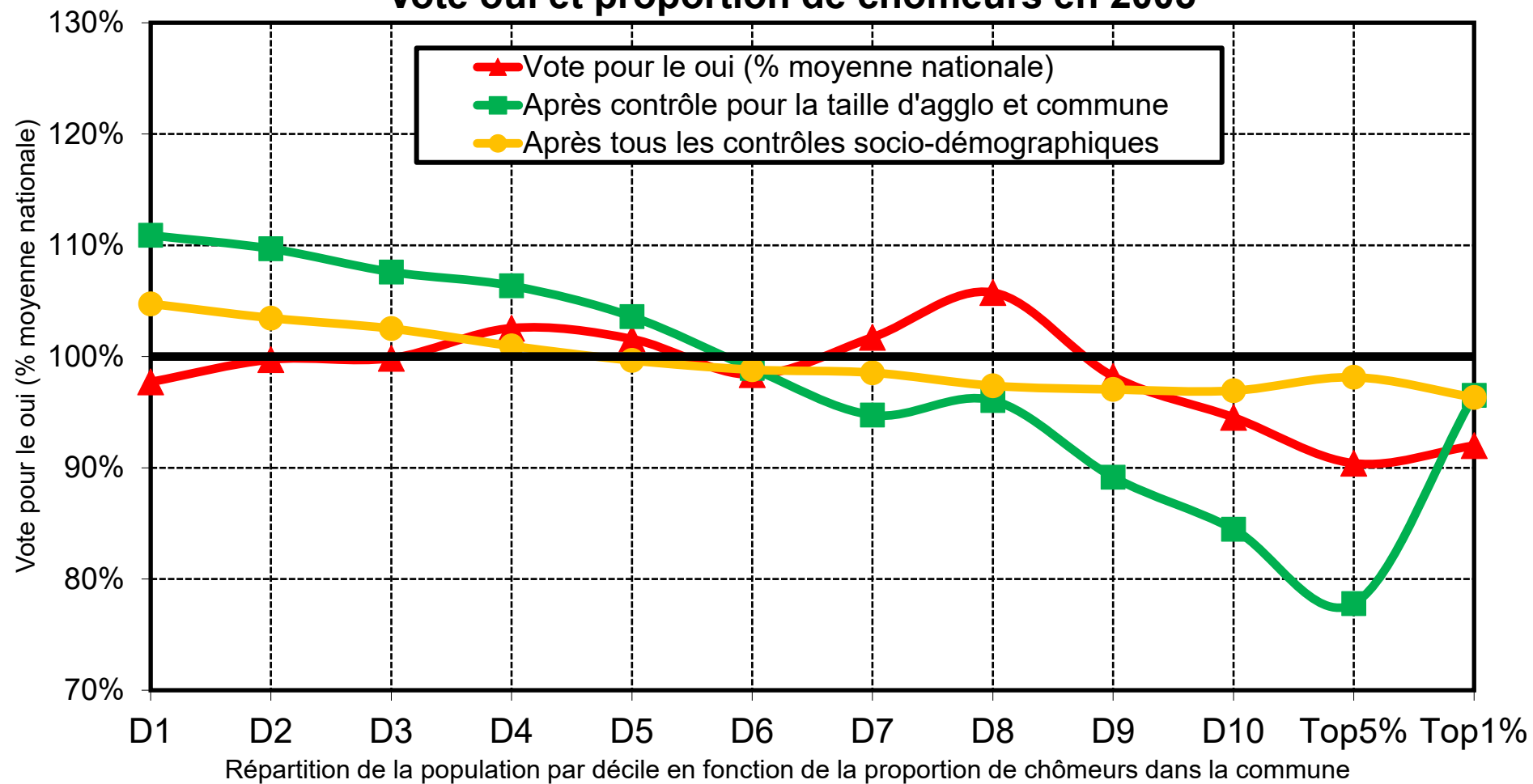


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction régulièrement décroissante de la proportion de chômeurs de la commune, alors que le score du non est régulièrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

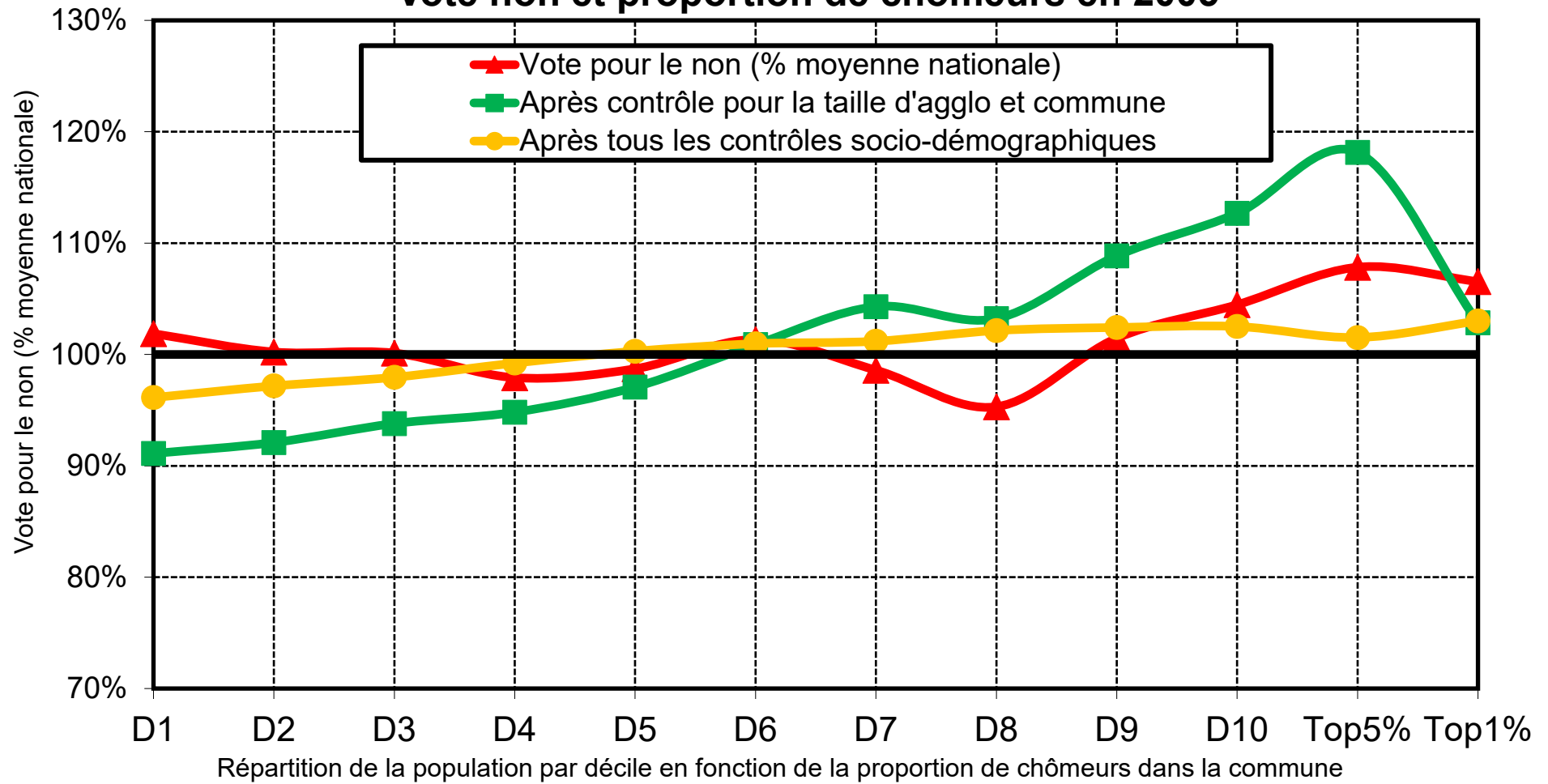
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3m)

Vote oui et proportion de chômeurs en 2005



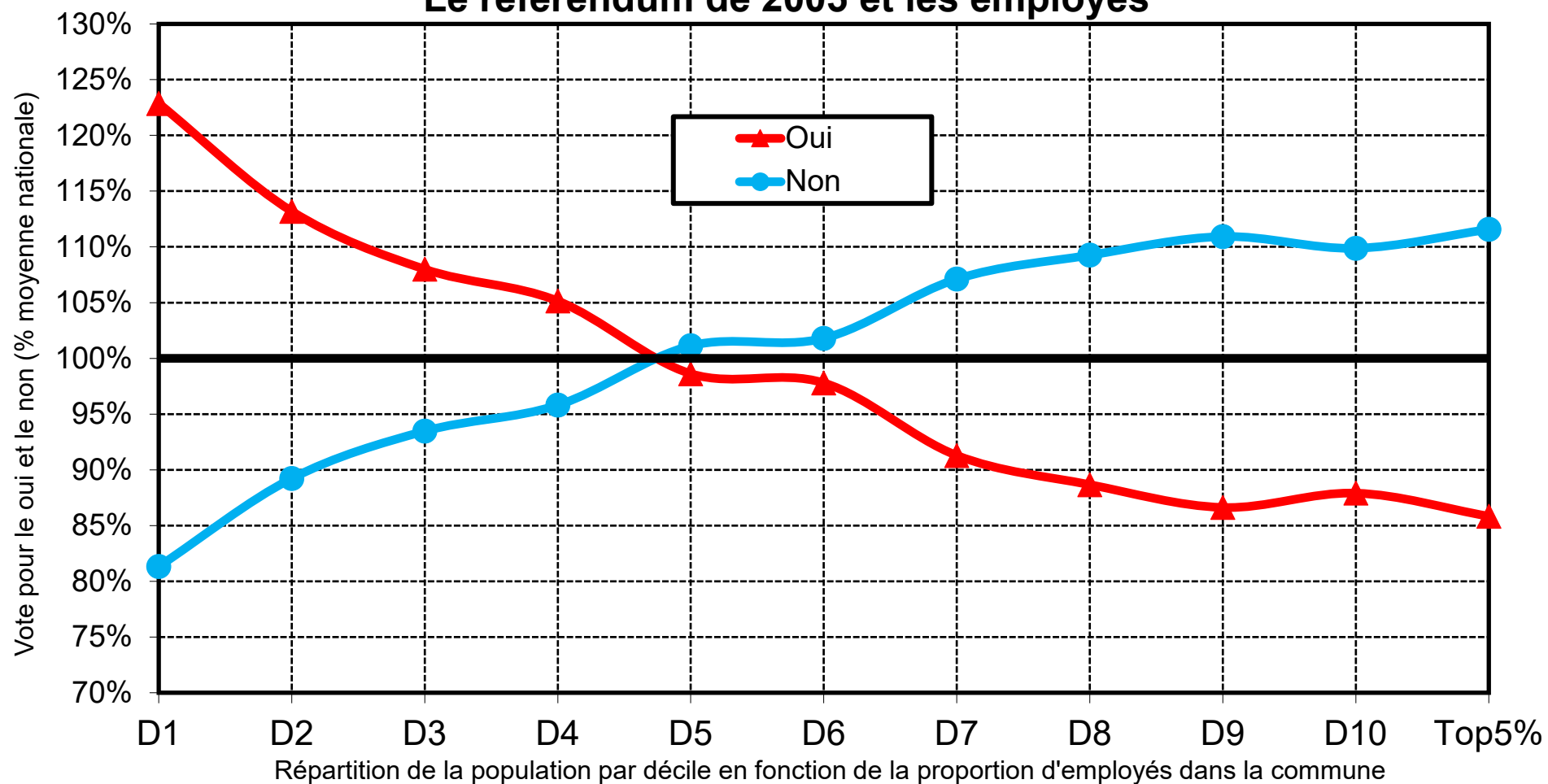
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3n).

Vote non et proportion de chômeurs en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3o).

Le référendum de 2005 et les employés

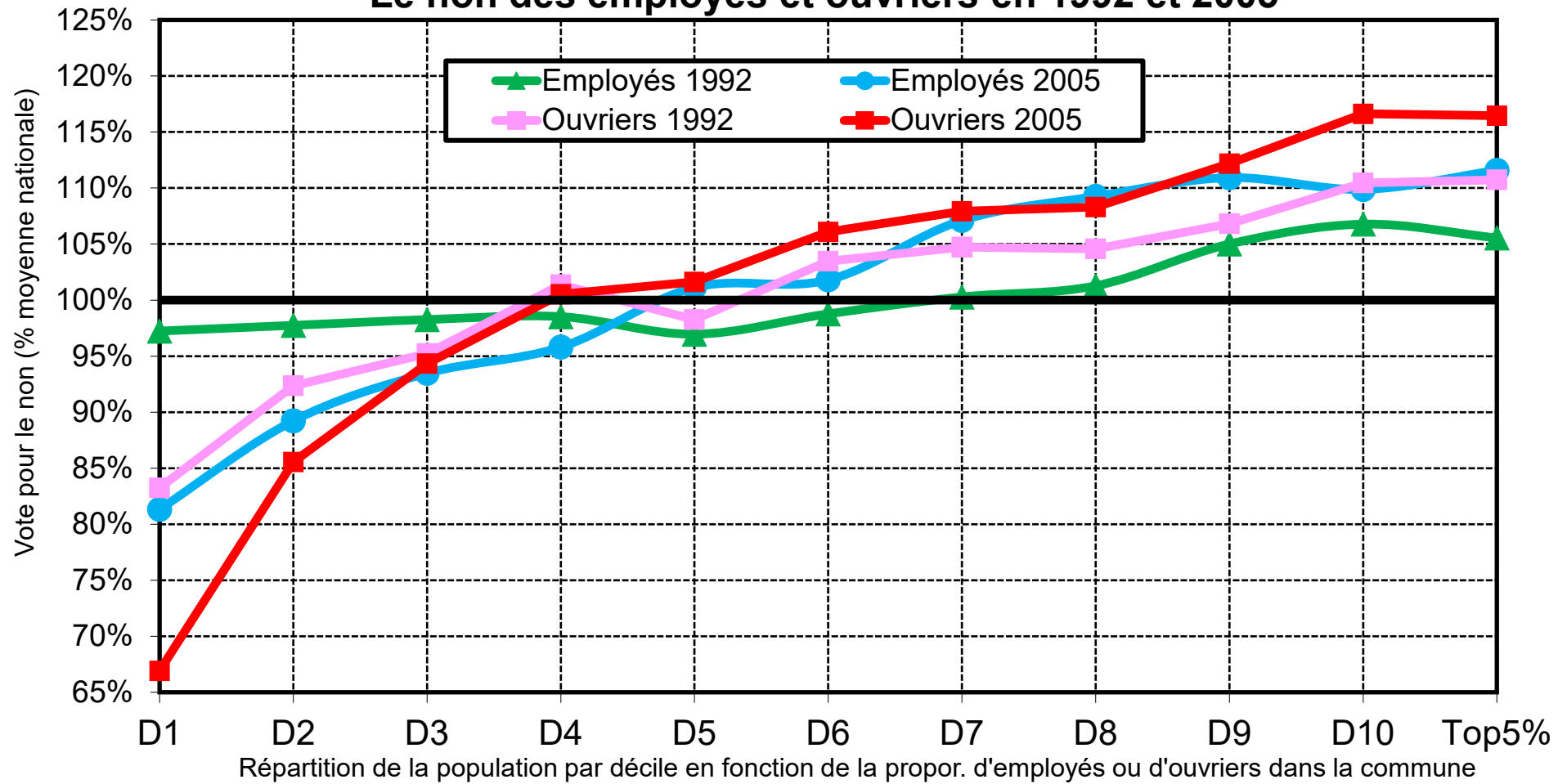


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction décroissante de la proportion d'employés de la commune, alors que le score du non est régulièrement croissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

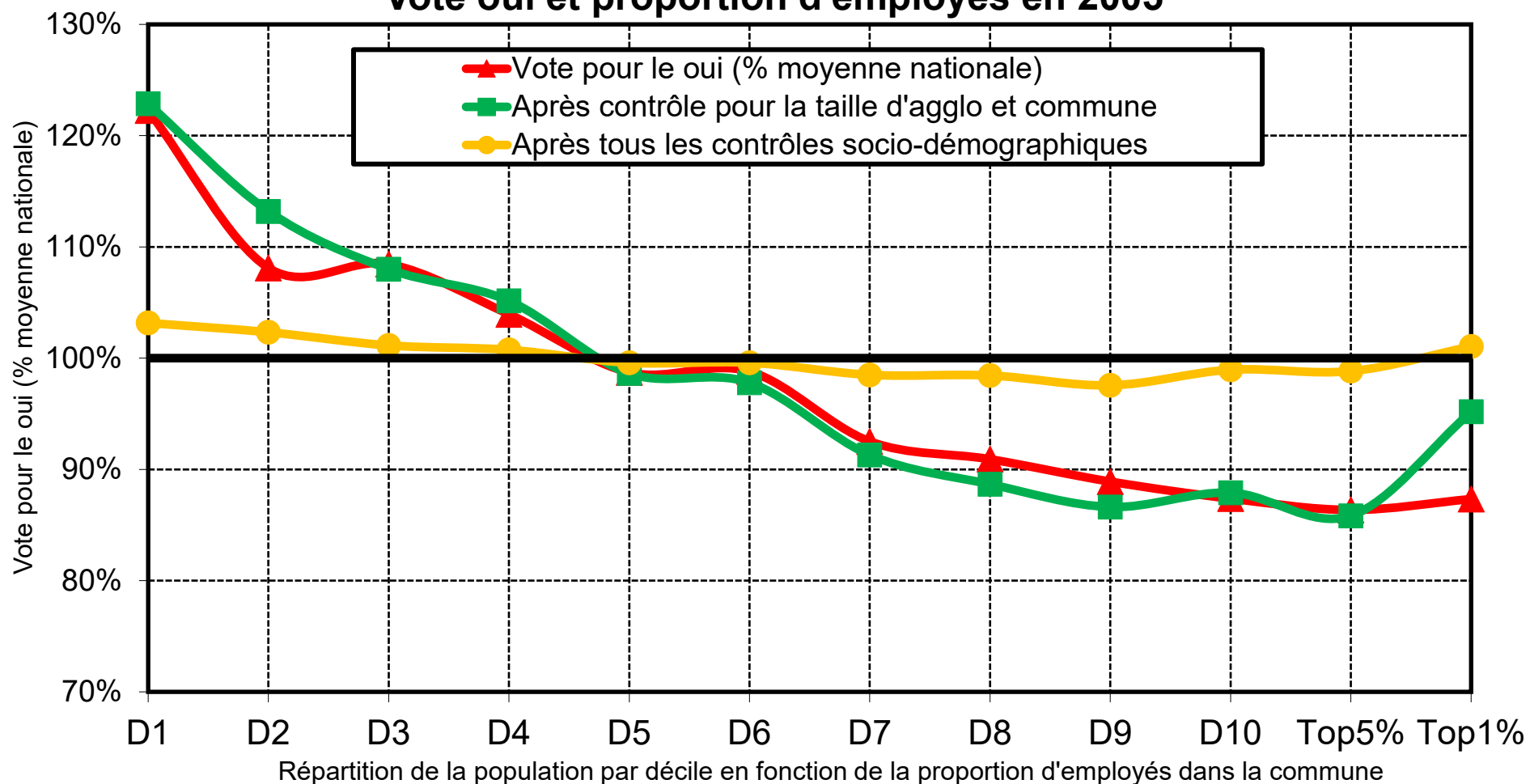
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3p)

Le non des employés et ouvriers en 1992 et 2005



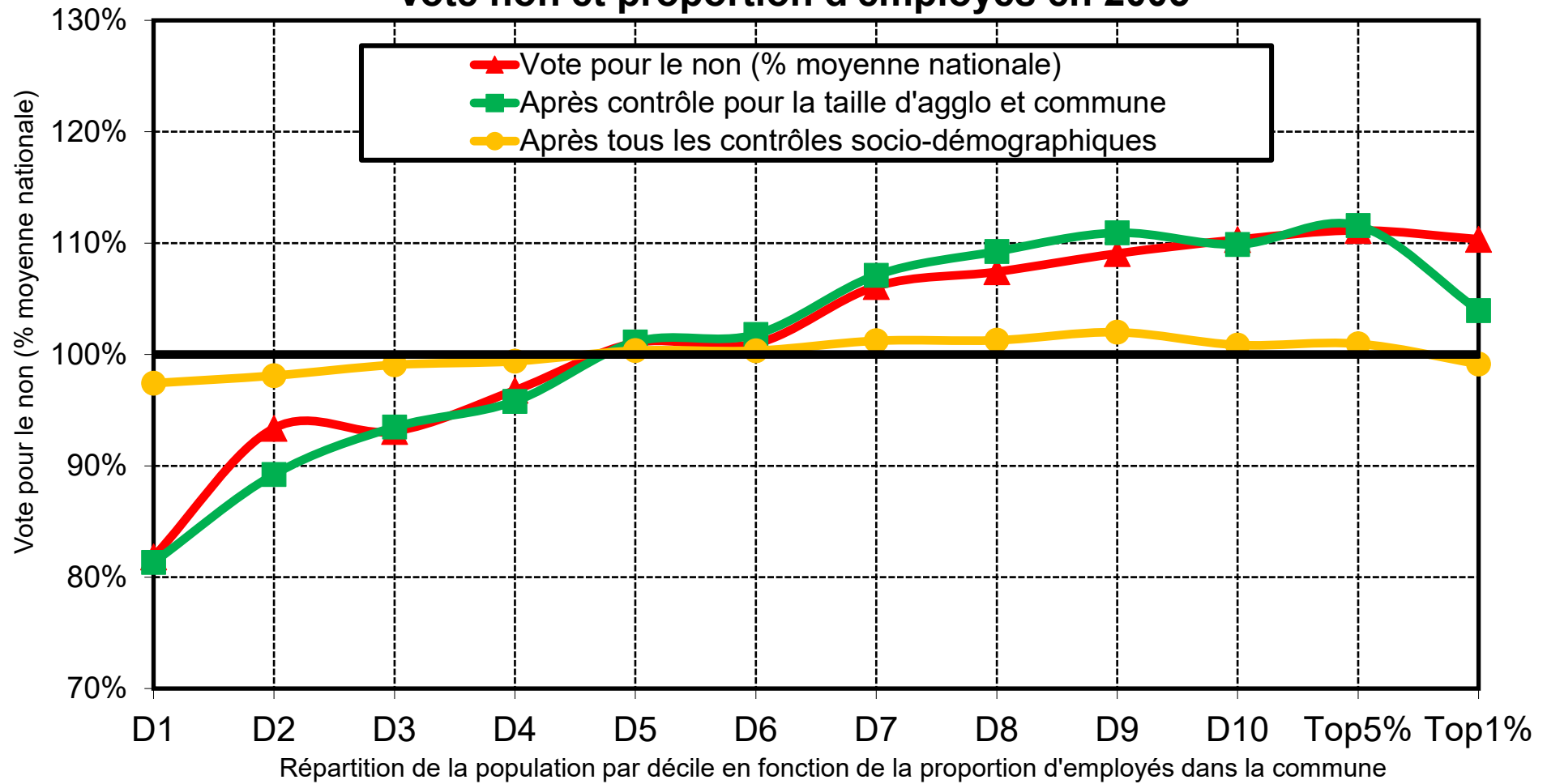
Lecture. Lors des référendums de 1992 et 2005, le score obtenu par le non est toujours une fonction croissante de la proportion d'employés ou d'ouvriers de la commune. Le pente augmente entre 1992 et 2005, pour les employés comme pour les ouvriers. Par ailleurs, la pente est toujours plus forte pour les ouvriers que pour les employés. **Note :** les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries :** voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3pa).

Vote oui et proportion d'employés en 2005



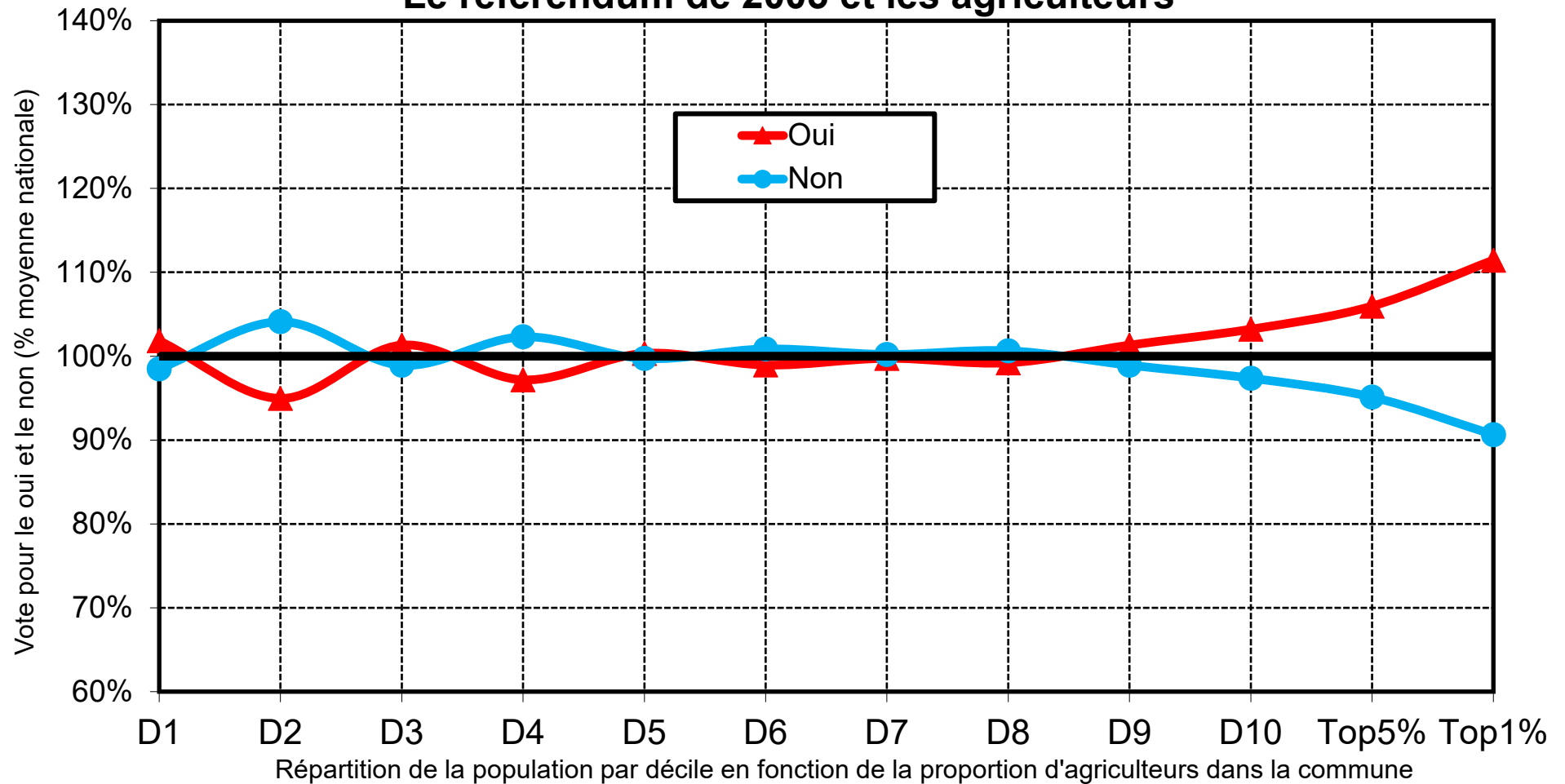
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3q).

Vote non et proportion d'employés en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3r).

Le référendum de 2005 et les agriculteurs

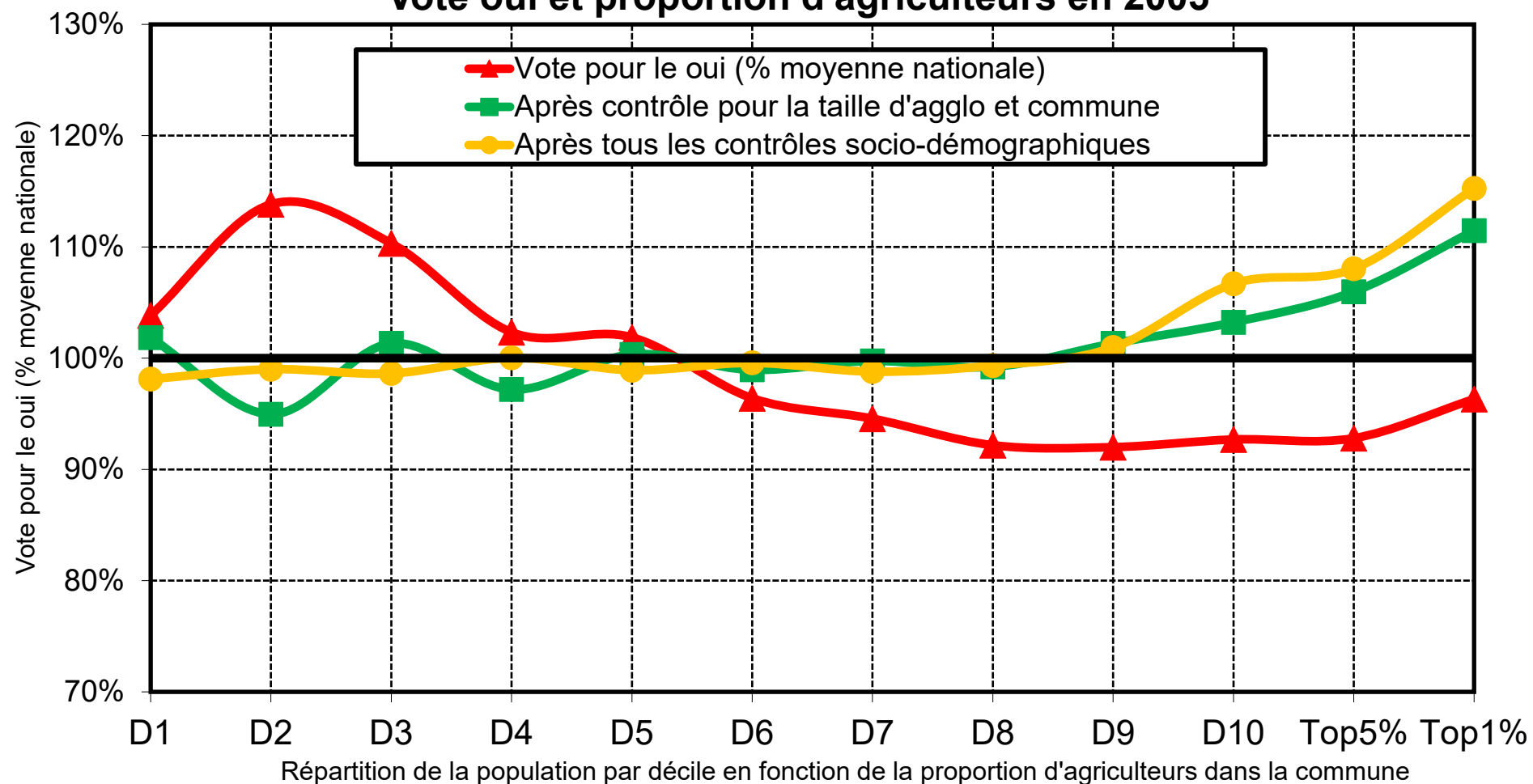


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction légèrement croissante de la proportion d'agriculteurs de la commune, alors que le score du non est légèrement décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

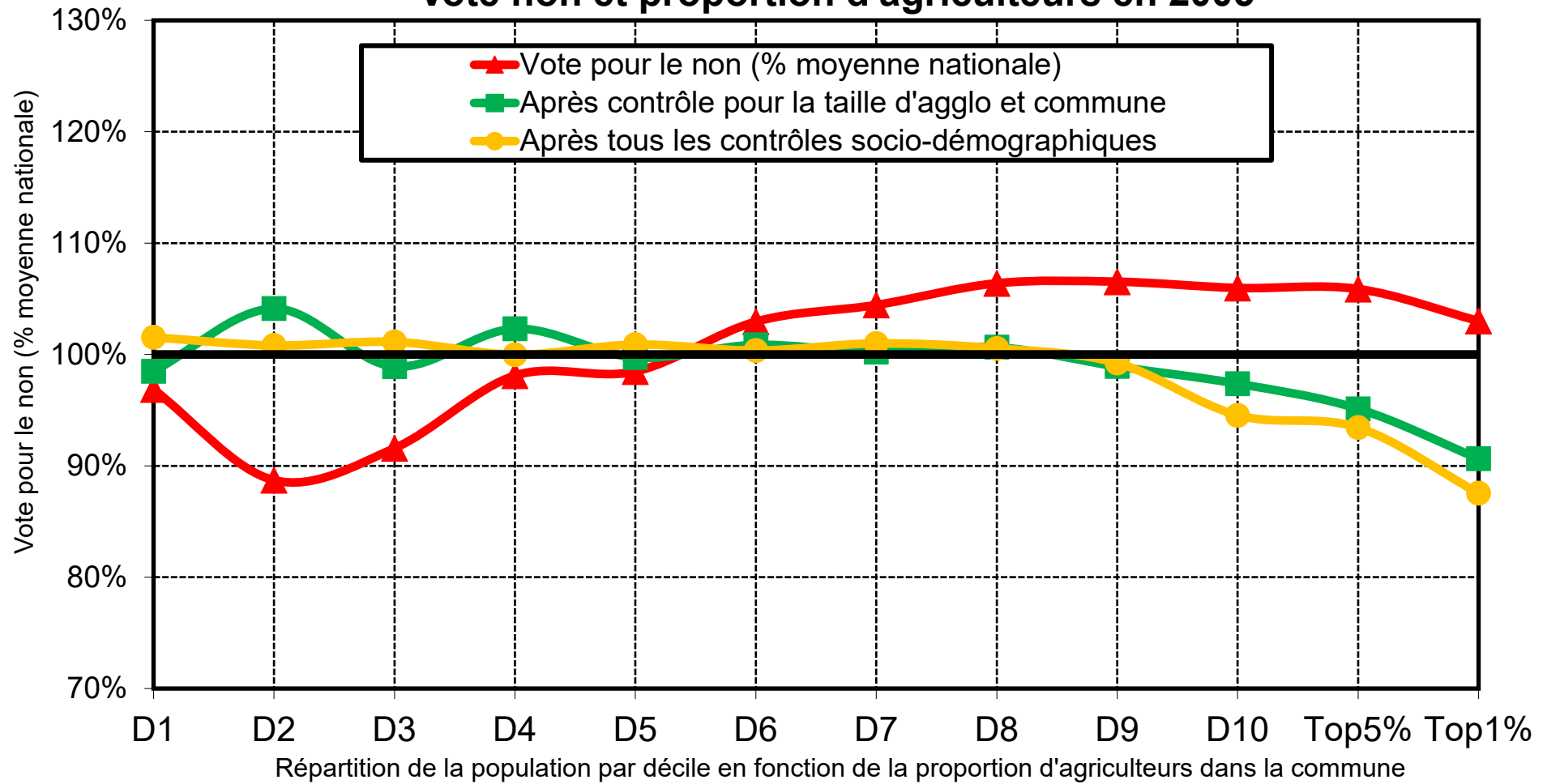
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3s)

Vote oui et proportion d'agriculteurs en 2005



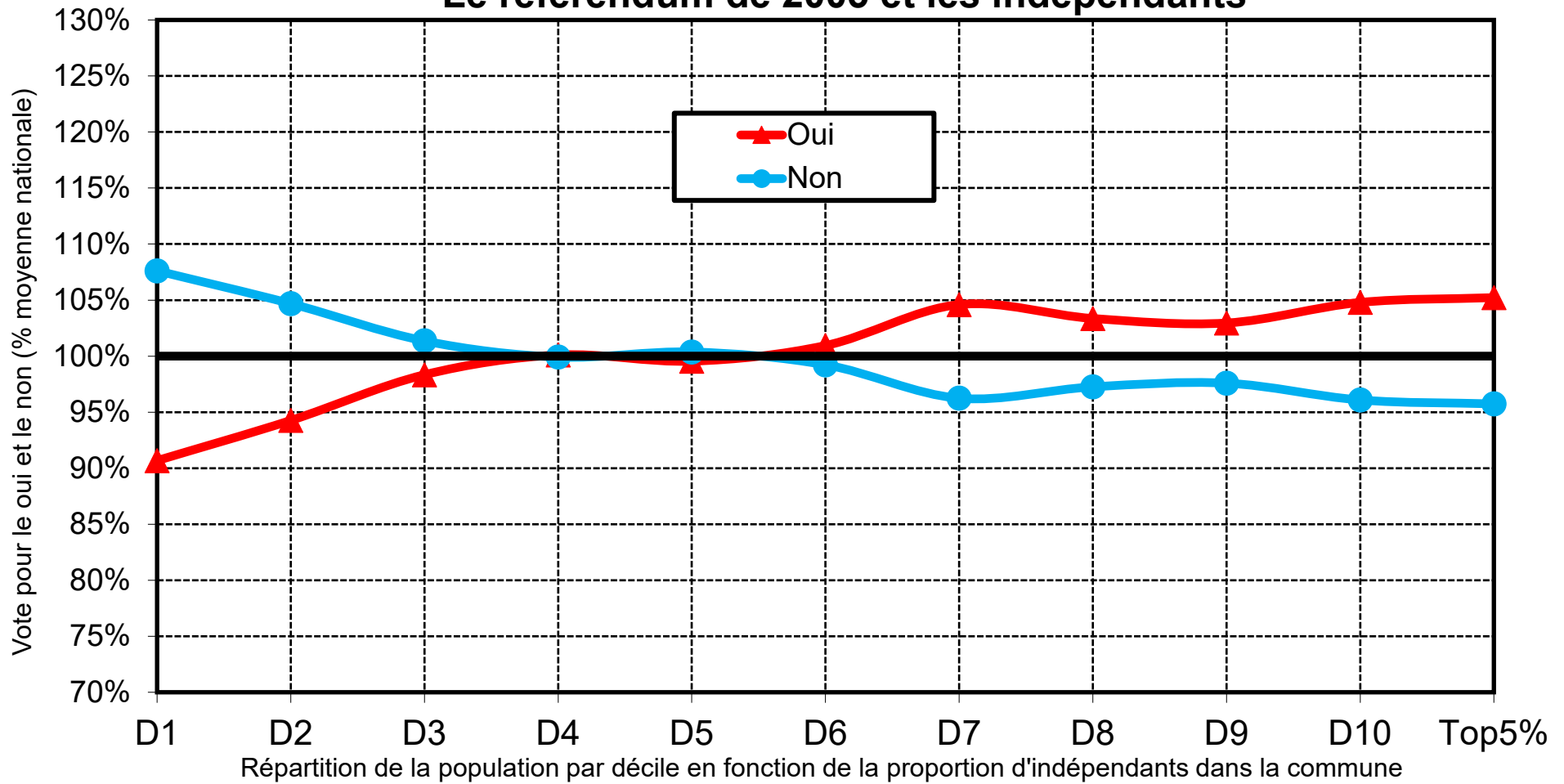
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3t).

Vote non et proportion d'agriculteurs en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3u).

Le référendum de 2005 et les indépendants

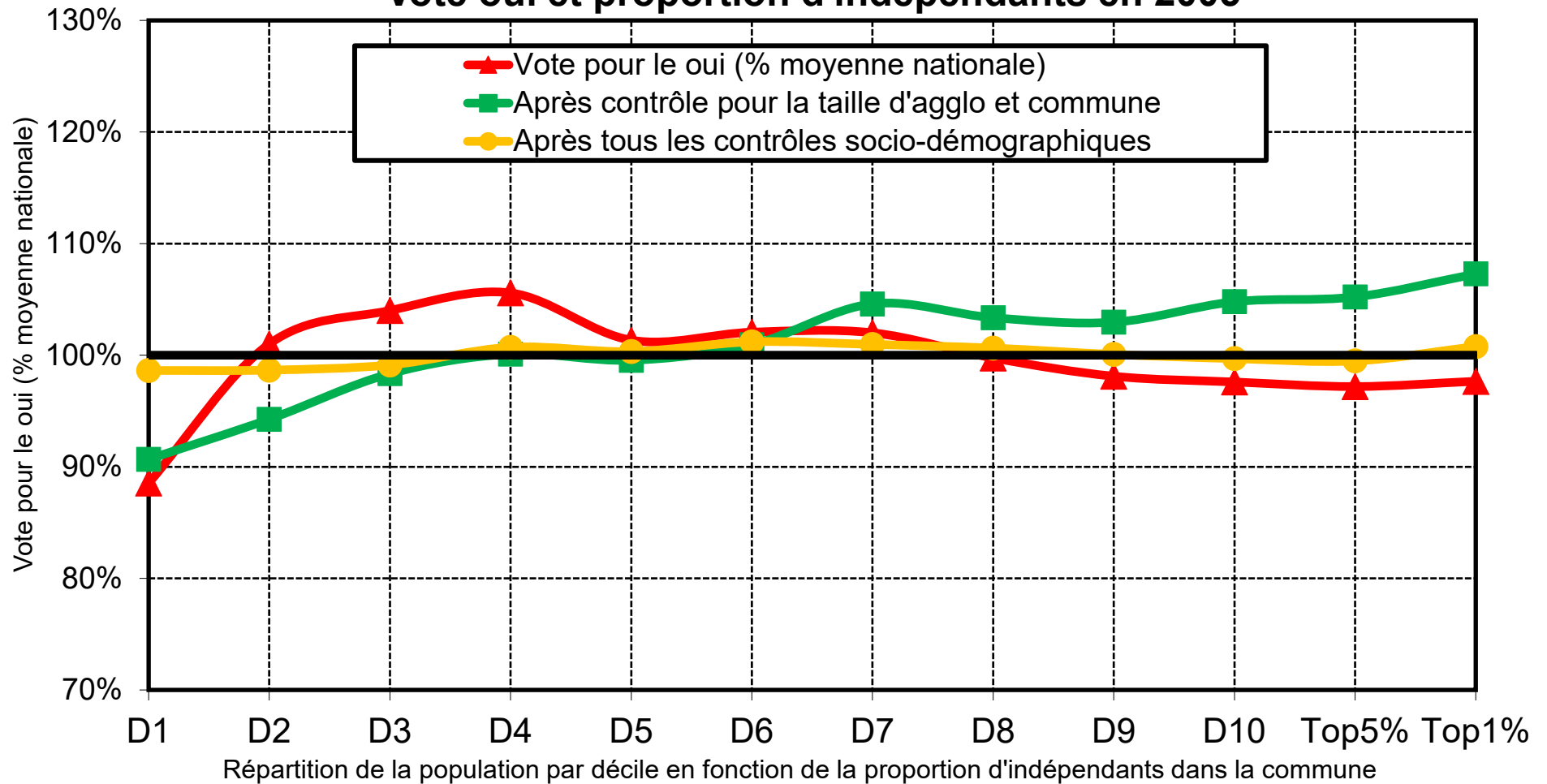


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction légèrement croissante de la proportion d'indépendants de la commune, alors que le score du non est légèrement décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

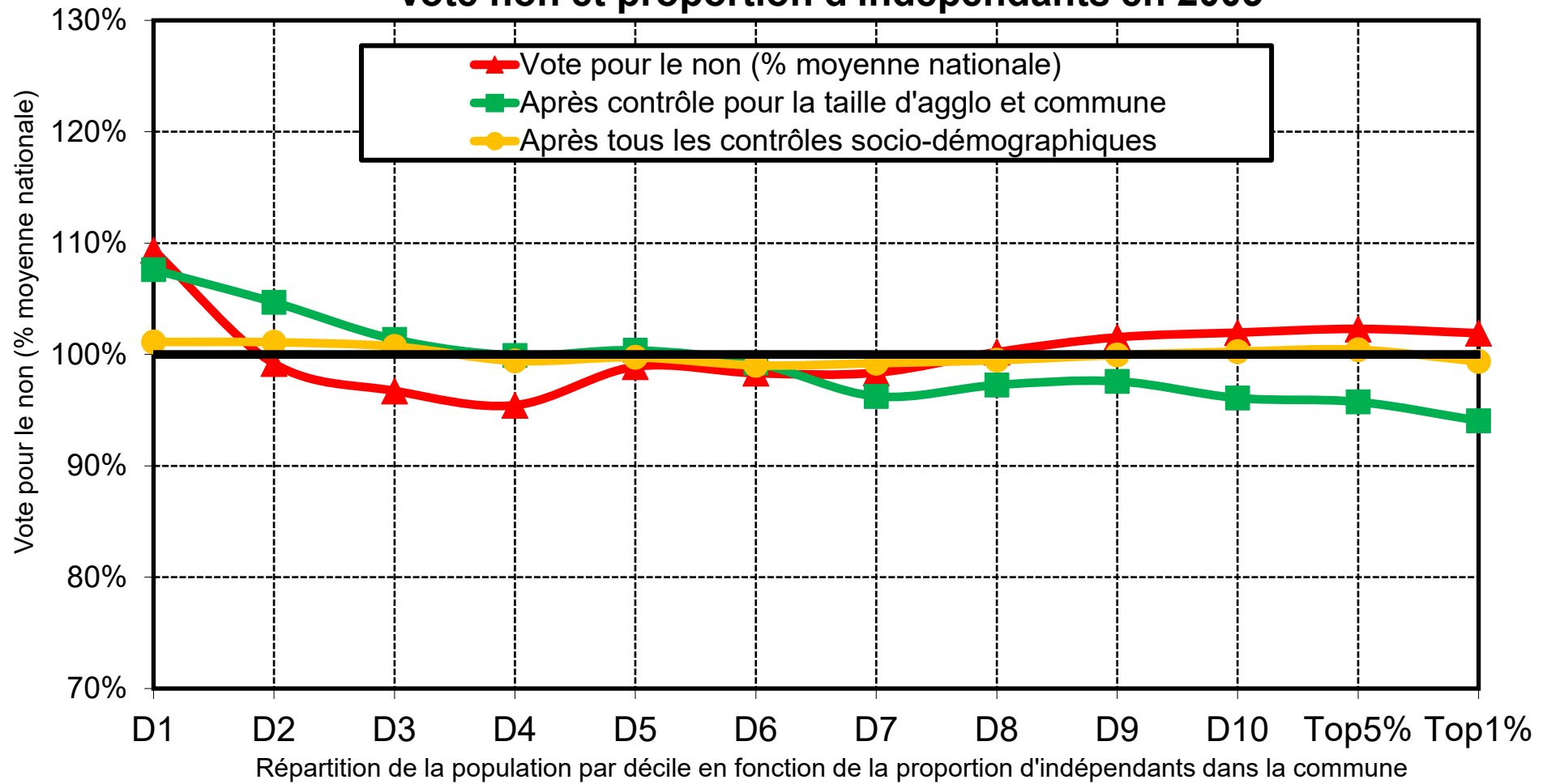
Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3v)

Vote oui et proportion d'indépendants en 2005



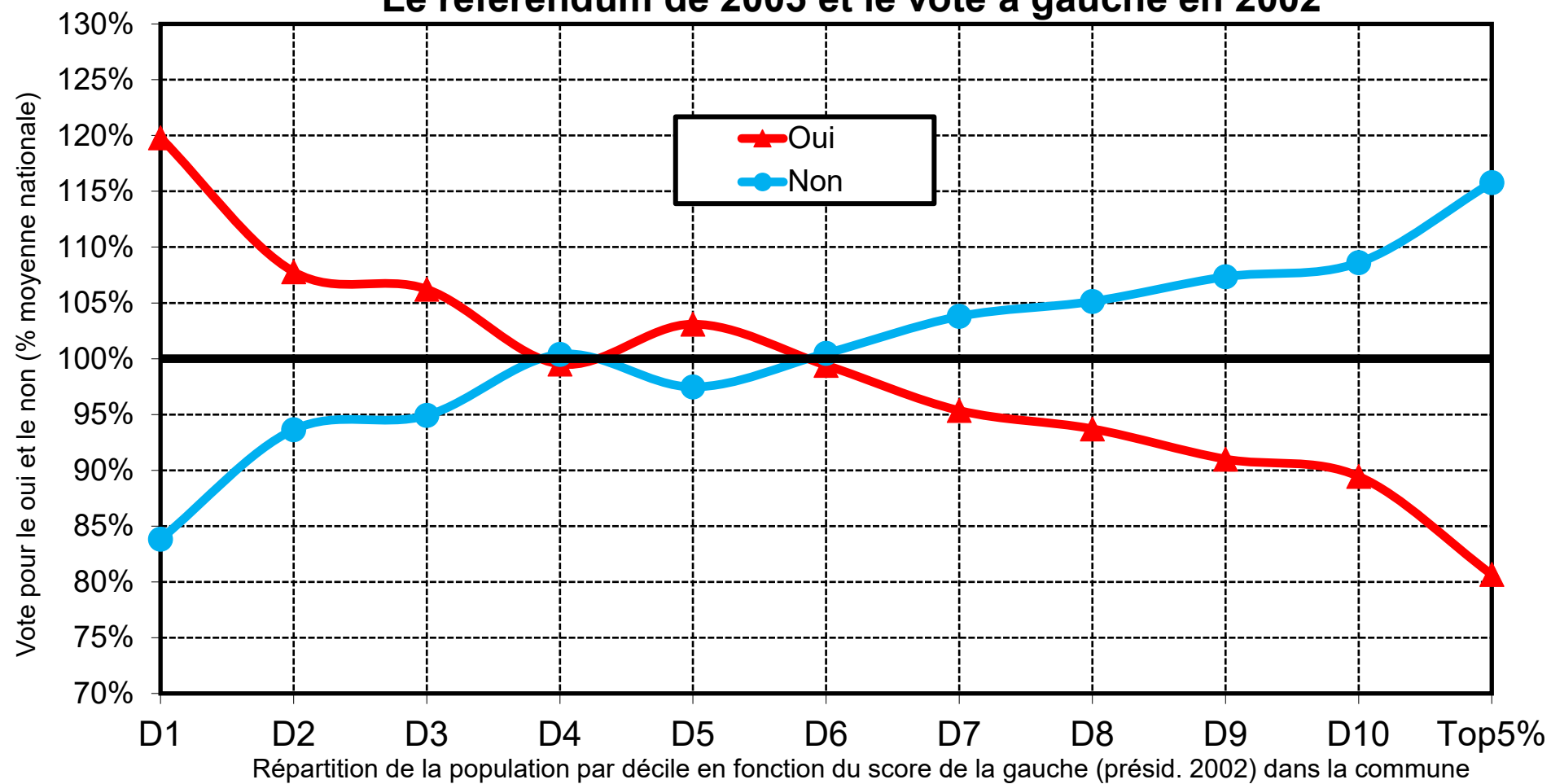
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3w).

Vote non et proportion d'indépendants en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3x).

Le référendum de 2005 et le vote à gauche en 2002

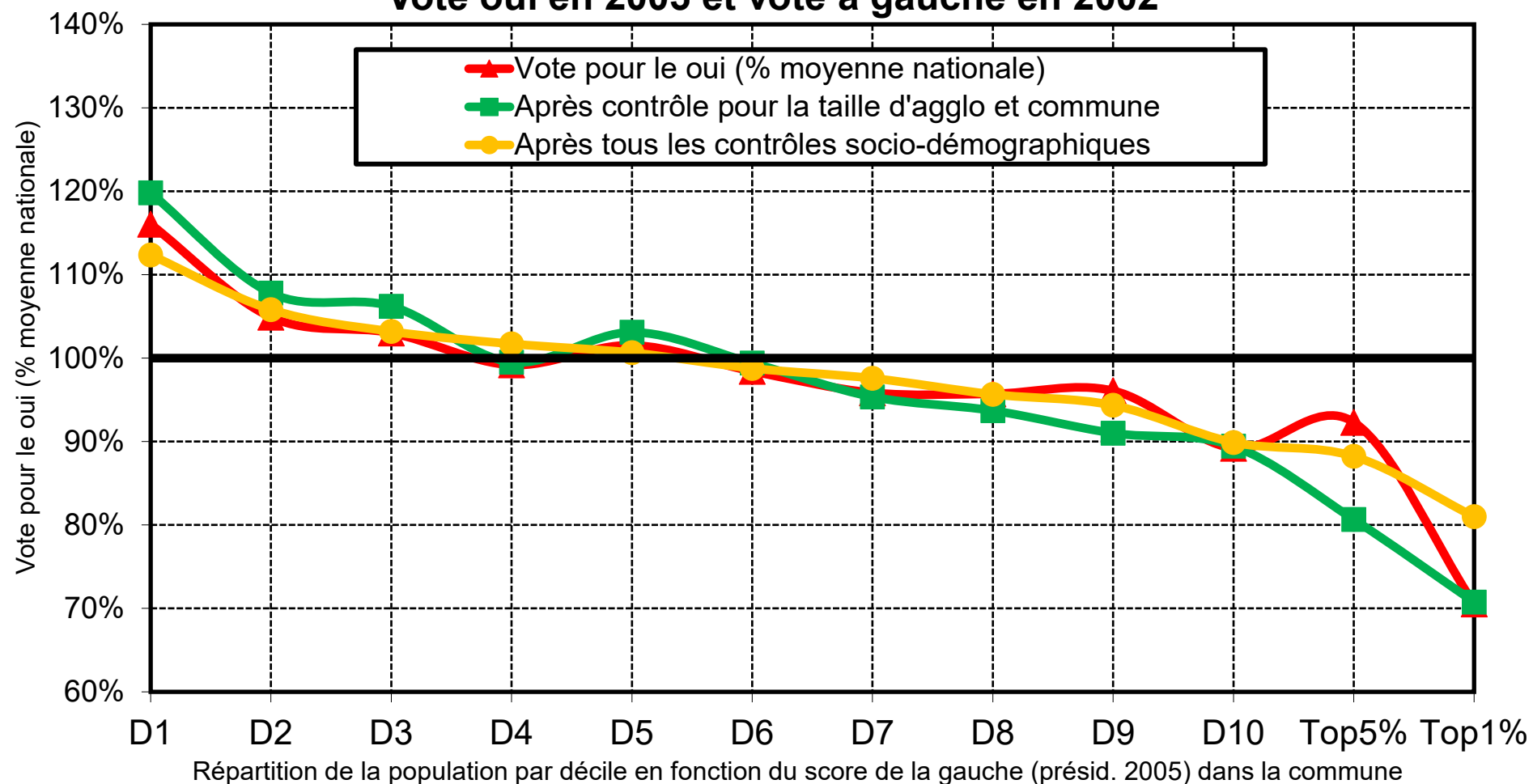


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le non est une fonction croissante du score obtenu par la gauche dans la commune lors de la présidentielle de 2002, alors que le score du oui est décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

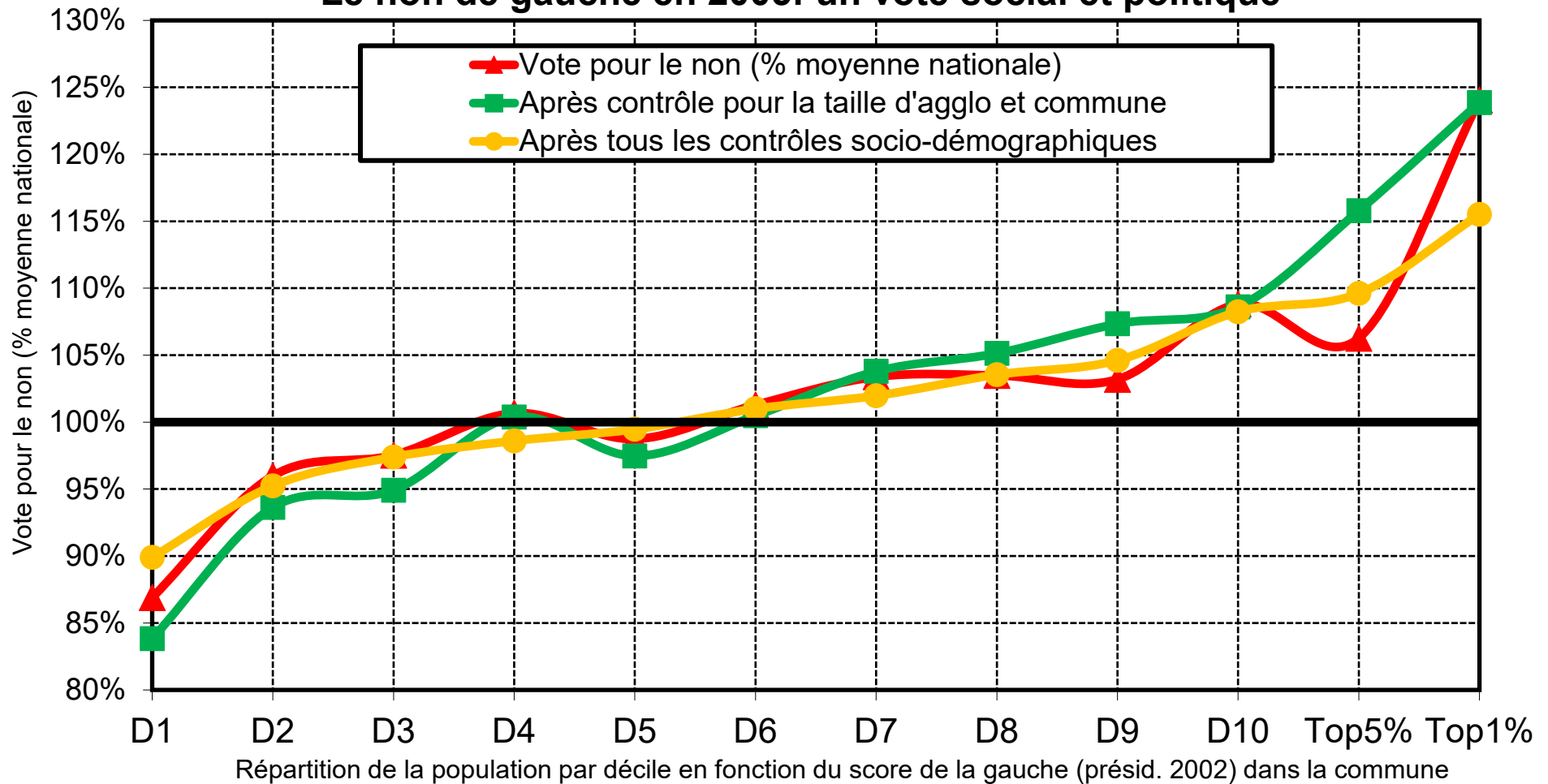
Sources et séries: voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique F3.3y)

Vote oui en 2005 et vote à gauche en 2002



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3z).

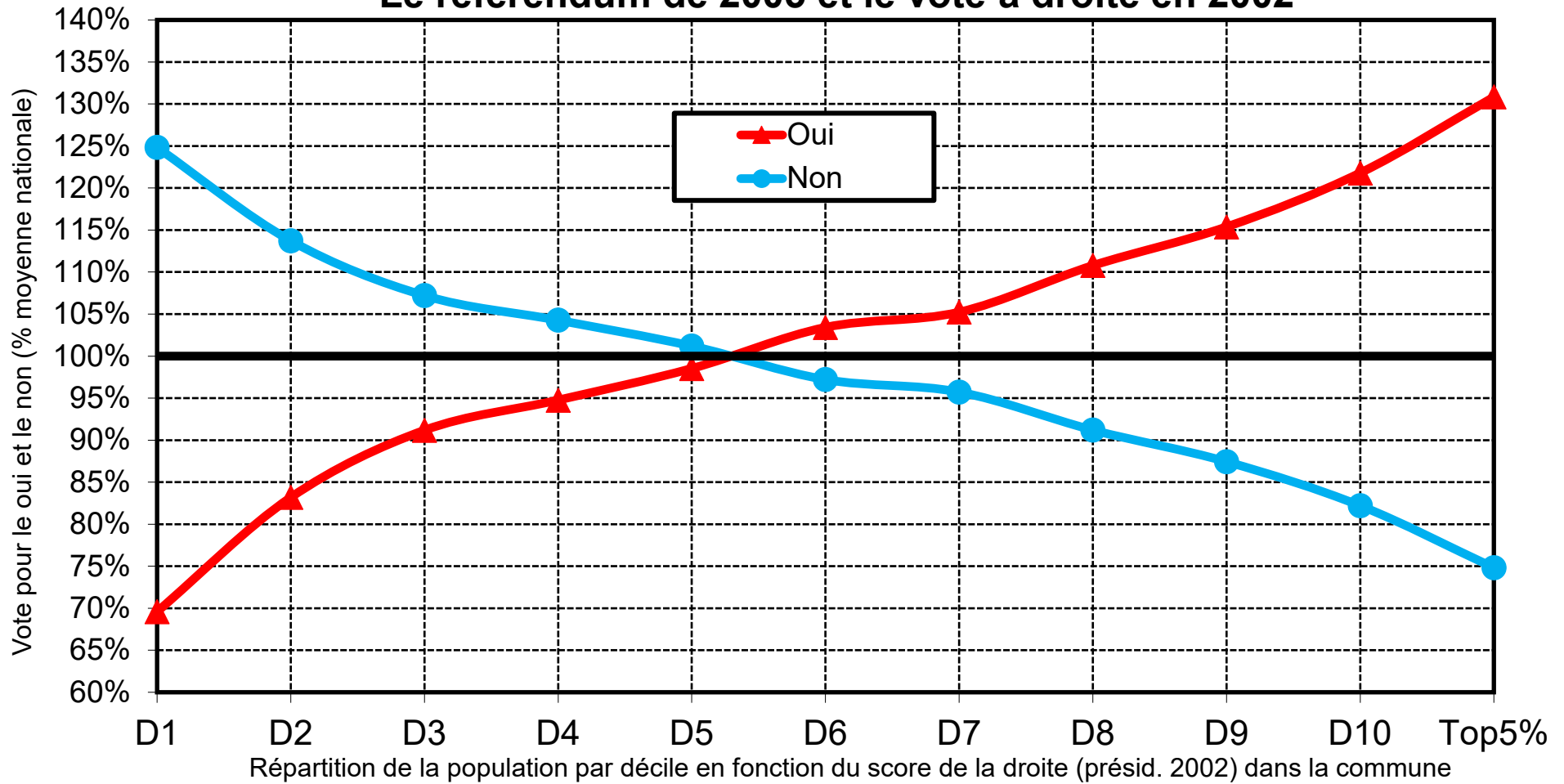
Le non de gauche en 2005: un vote social et politique



Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le non fait un meilleur score dans les communes ayant voté le plus à gauche lors de la présidentielle de 2002, et cet effet ne disparaît que très partiellement lorsque l'on contrôle pour les caractéristiques sociodémographiques de la commune (en particulier le revenu moyen et la composition professionnelle).

Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3za).

Le référendum de 2005 et le vote à droite en 2002

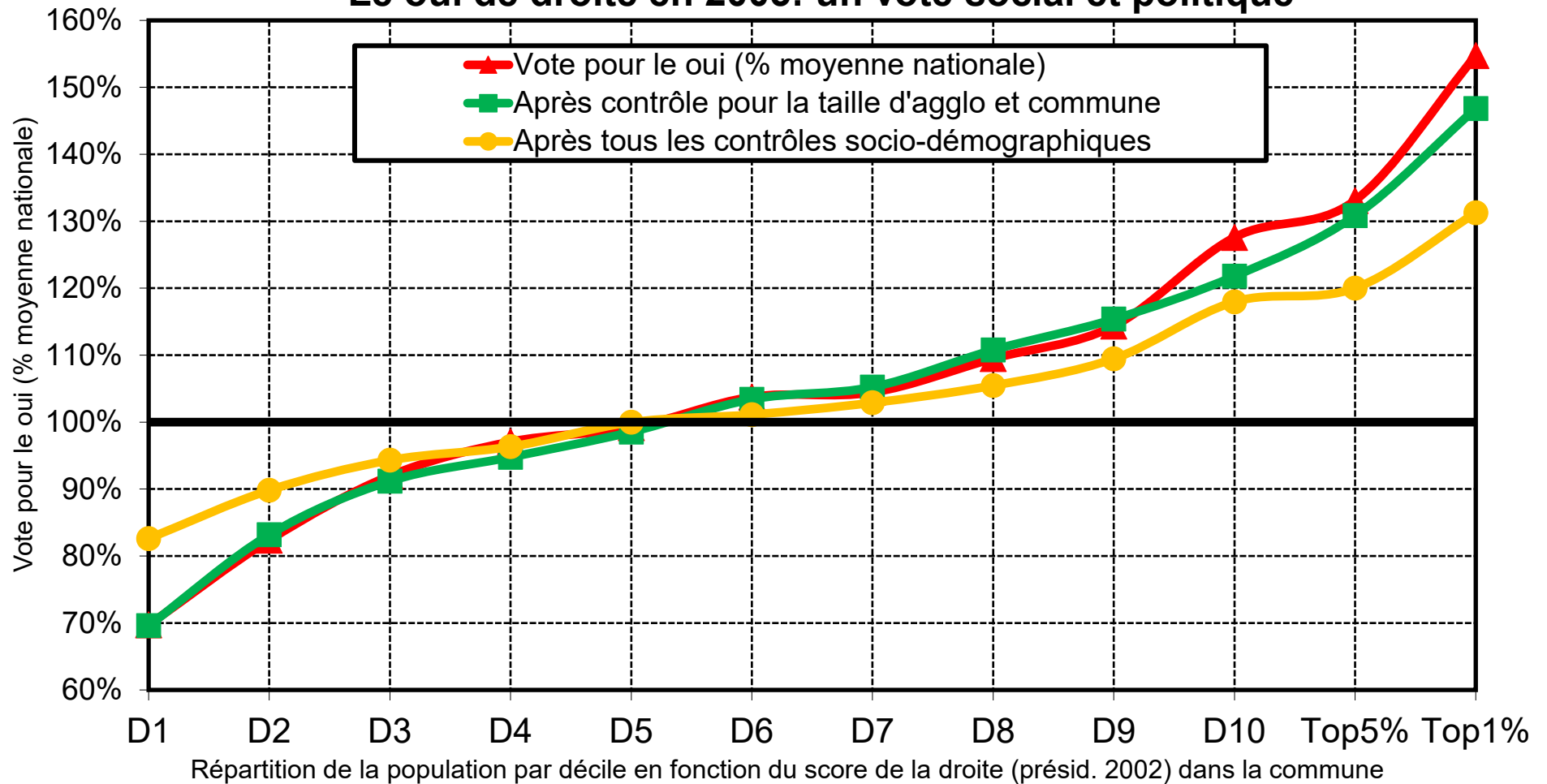


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le oui est une fonction croissante du score obtenu par la droite (hors FN) dans la commune lors de la présidentielle de 2002, alors que le score du non est décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

Sources et séries: voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zb)

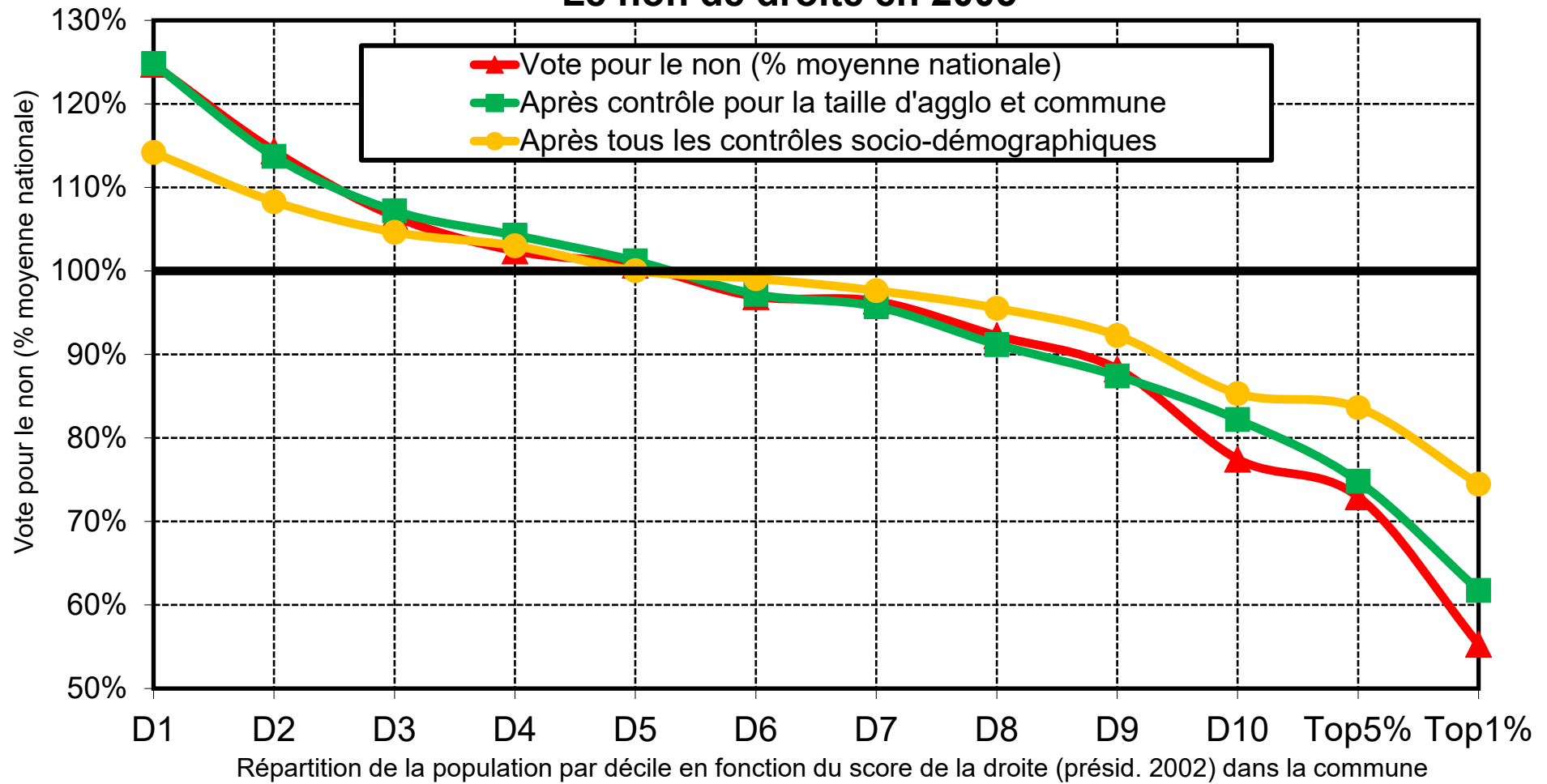
Le oui de droite en 2005: un vote social et politique



Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le oui fait un meilleur score dans les communes ayant voté le plus à droite (hors FN) lors de la présidentielle de 2002, et cet effet ne disparaît que très partiellement lorsque l'on contrôle pour les caractéristiques sociodémographiques de la commune (en particulier le revenu moyen et la composition professionnelle).

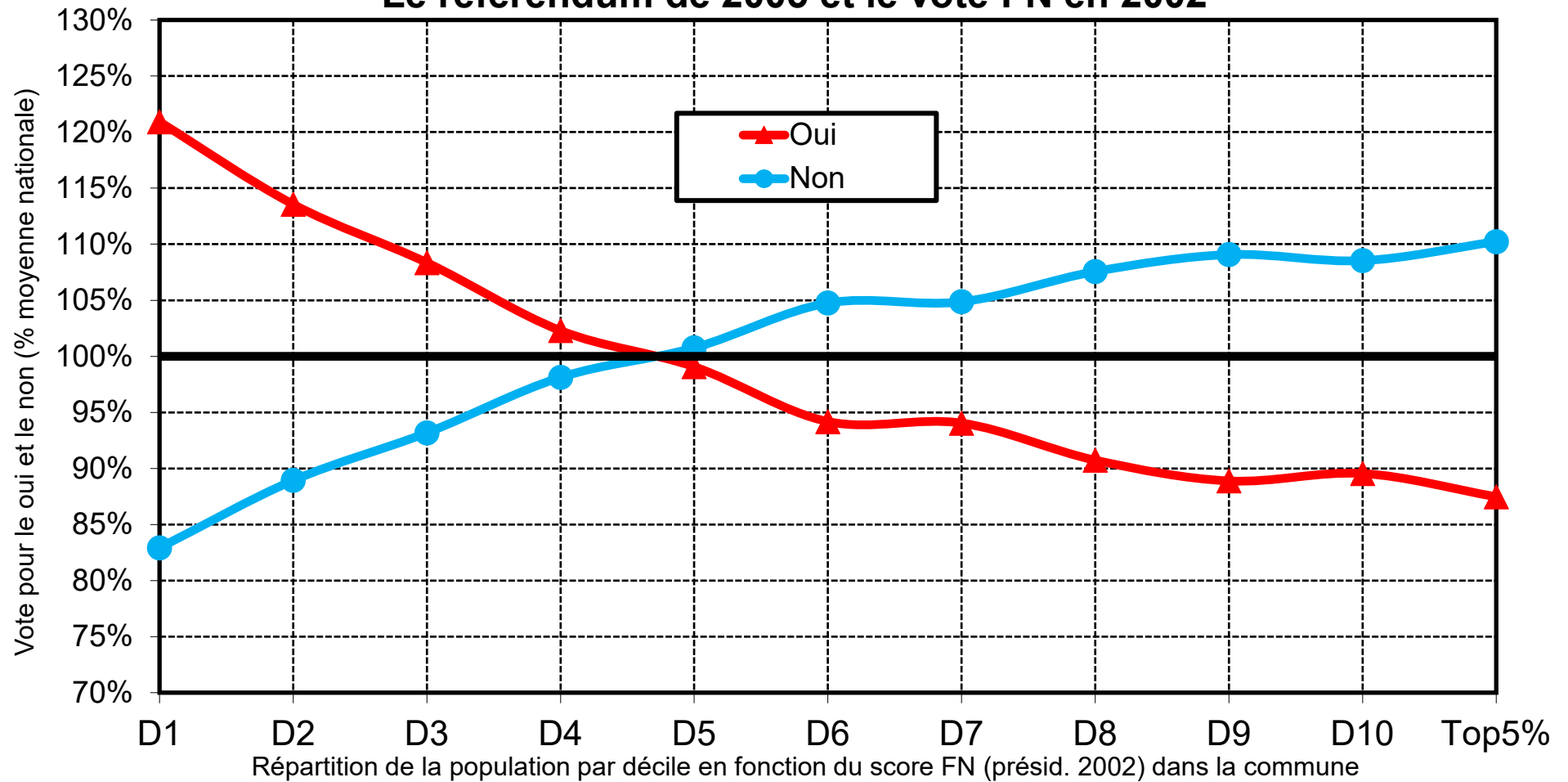
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zc).

Le non de droite en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zd).

Le référendum de 2005 et le vote FN en 2002

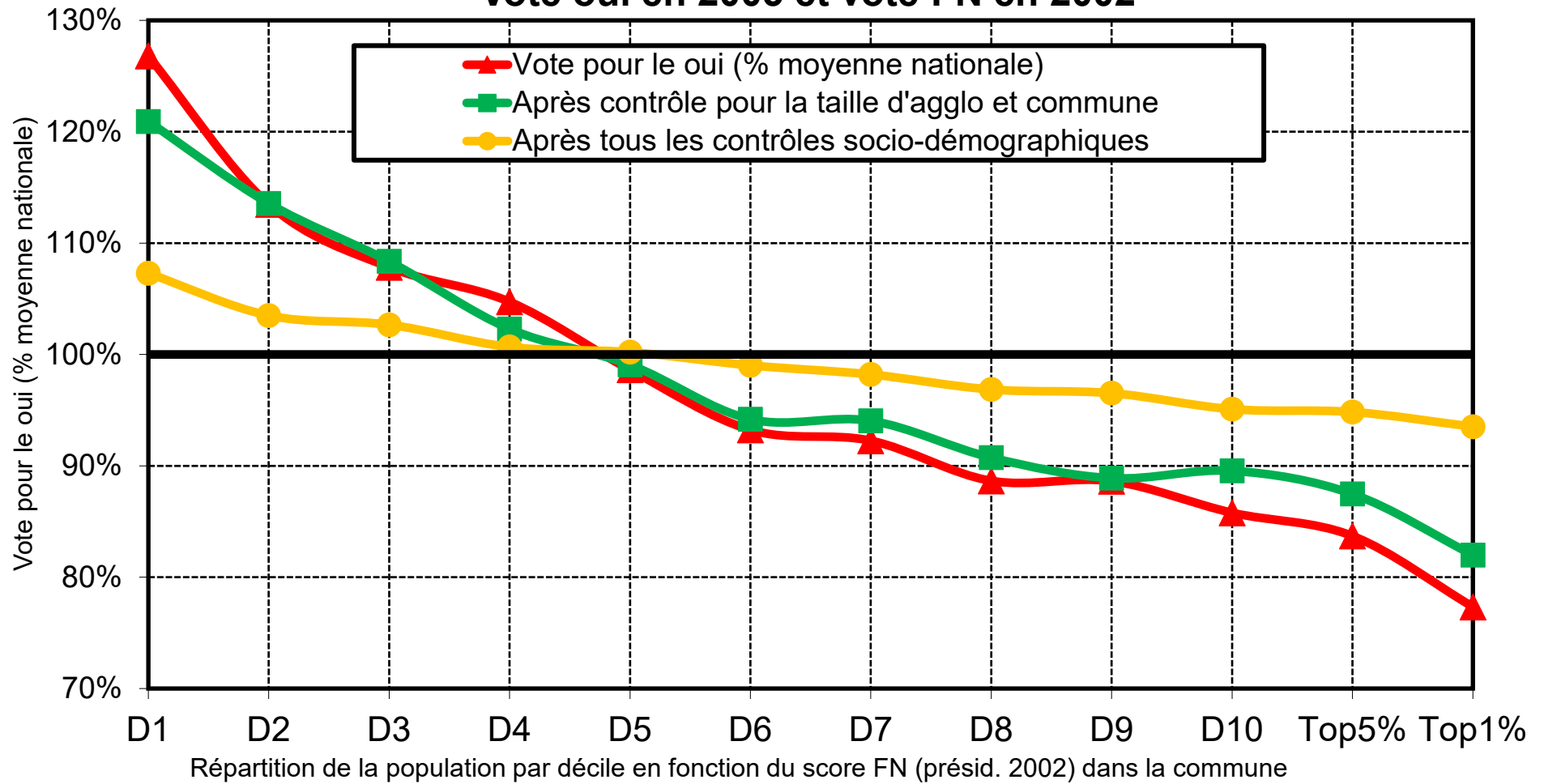


Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le score obtenu par le non est une fonction croissante du score obtenu par le FN dans la commune lors de la présidentielle de 2002, alors que le score du oui est décroissant.

Note: les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune.

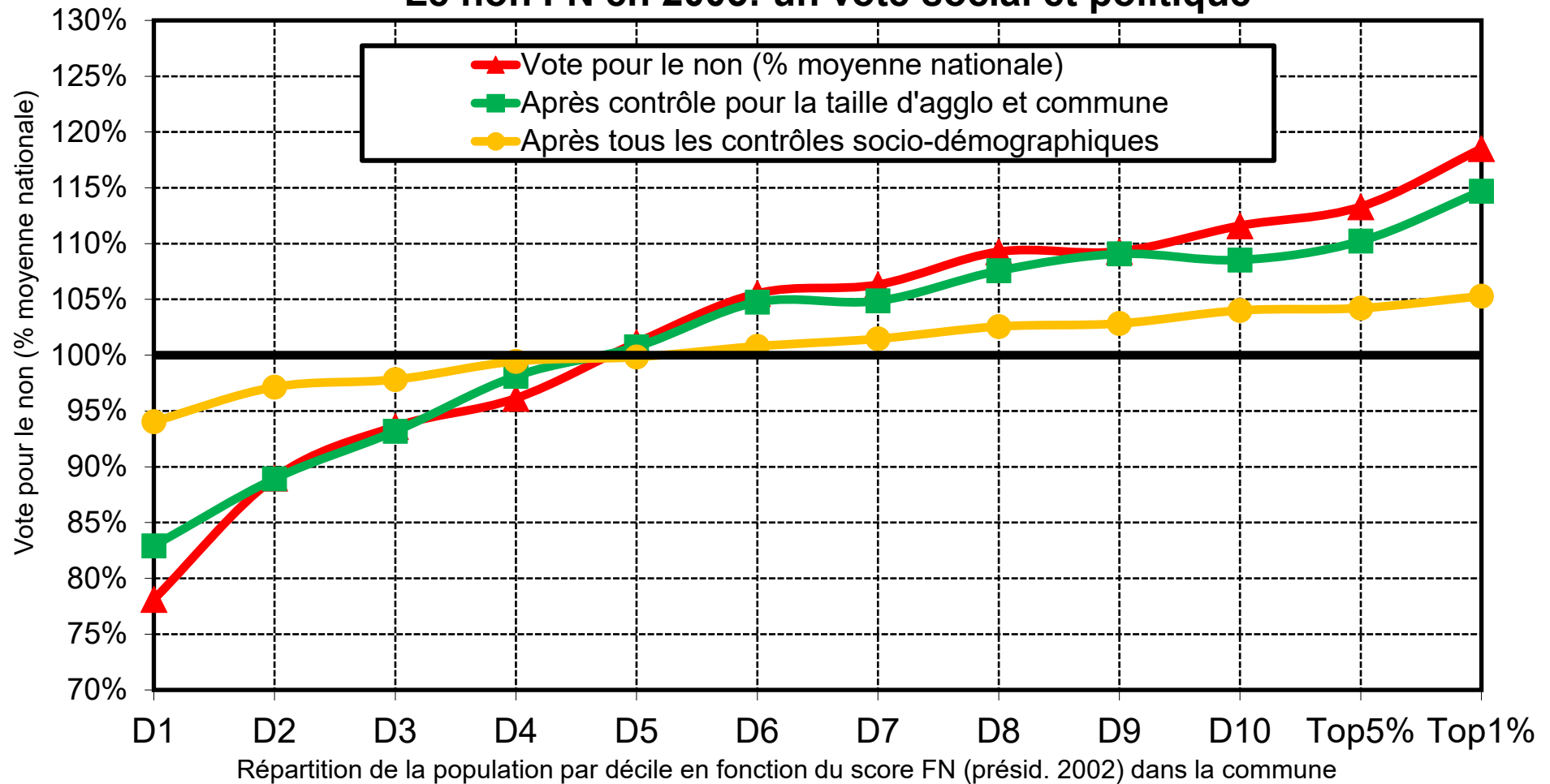
Sources et séries: voir unehistoireduconfitpolitique.fr (graphique F3.3ze)

Vote oui en 2005 et vote FN en 2002



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zf).

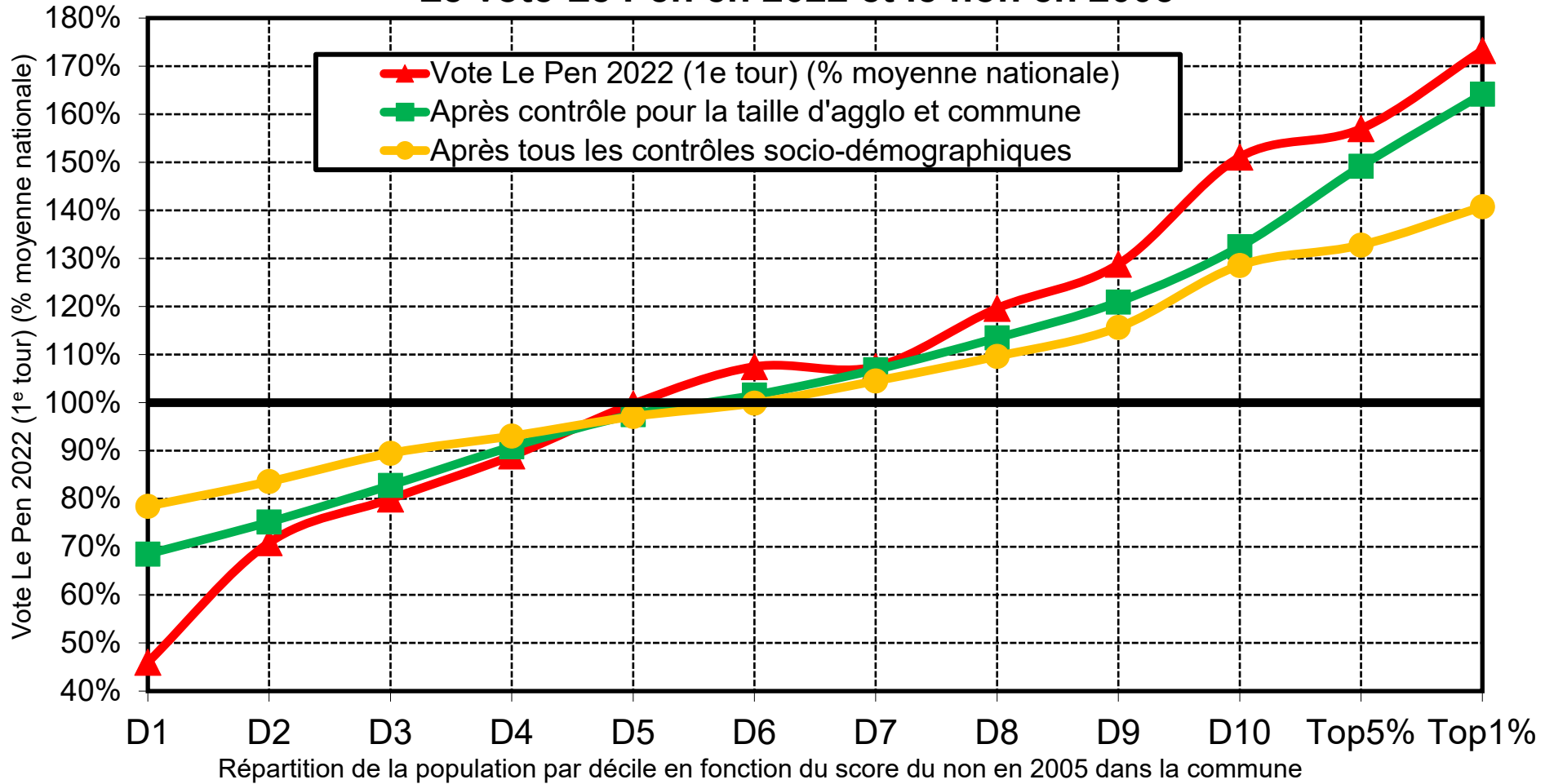
Le non FN en 2005: un vote social et politique



Lecture. Lors du référendum de 2005 sur le TCE, le non fait un meilleur score dans les communes ayant voté le plus FN et MNR lors de la présidentielle de 2002, et cet effet disparaît en partie lorsque l'on contrôle pour les caractéristiques sociodémographiques de la commune (en particulier le revenu moyen et la composition professionnelle).

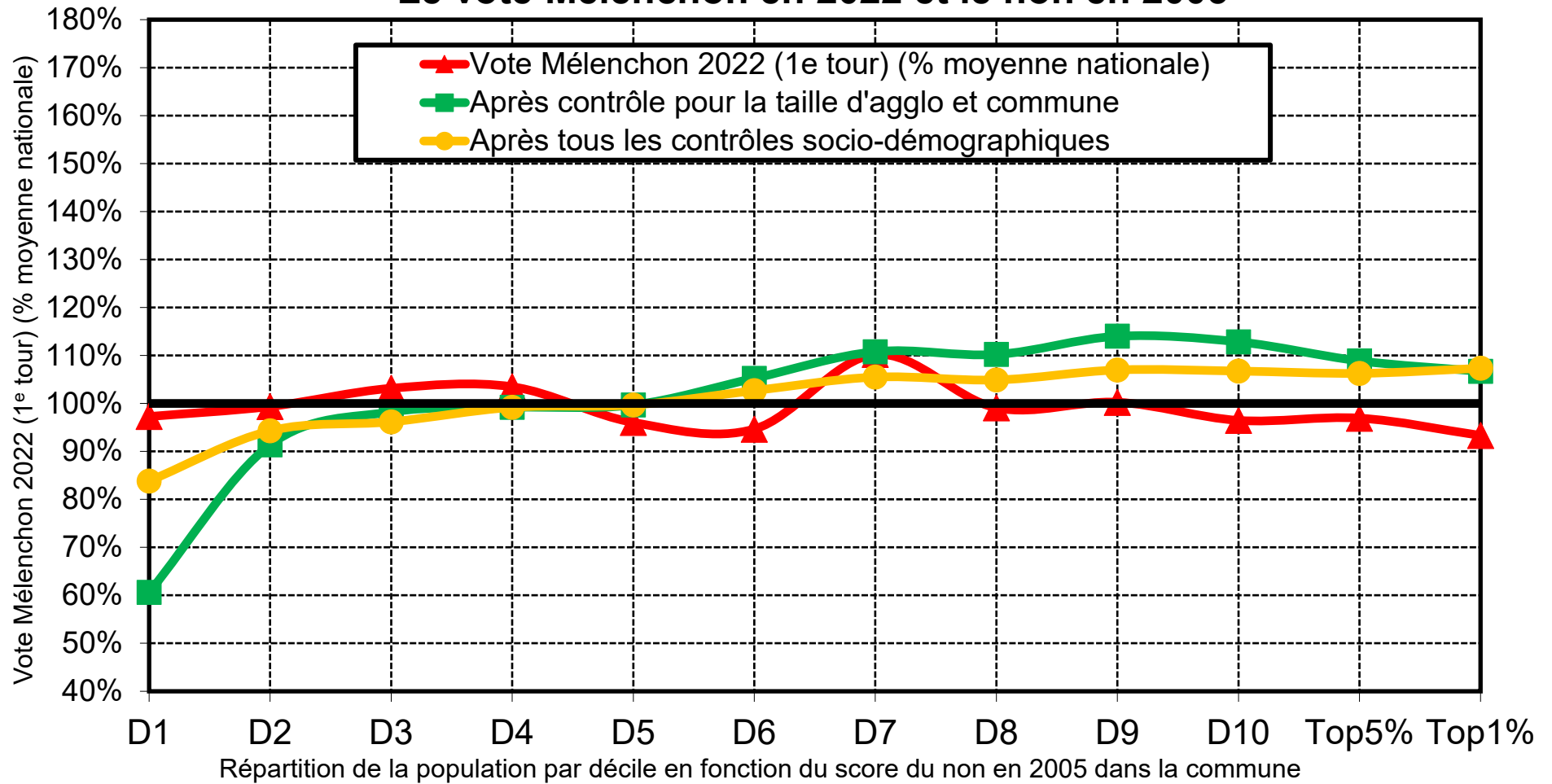
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zg).

Le vote Le Pen en 2022 et le non en 2005



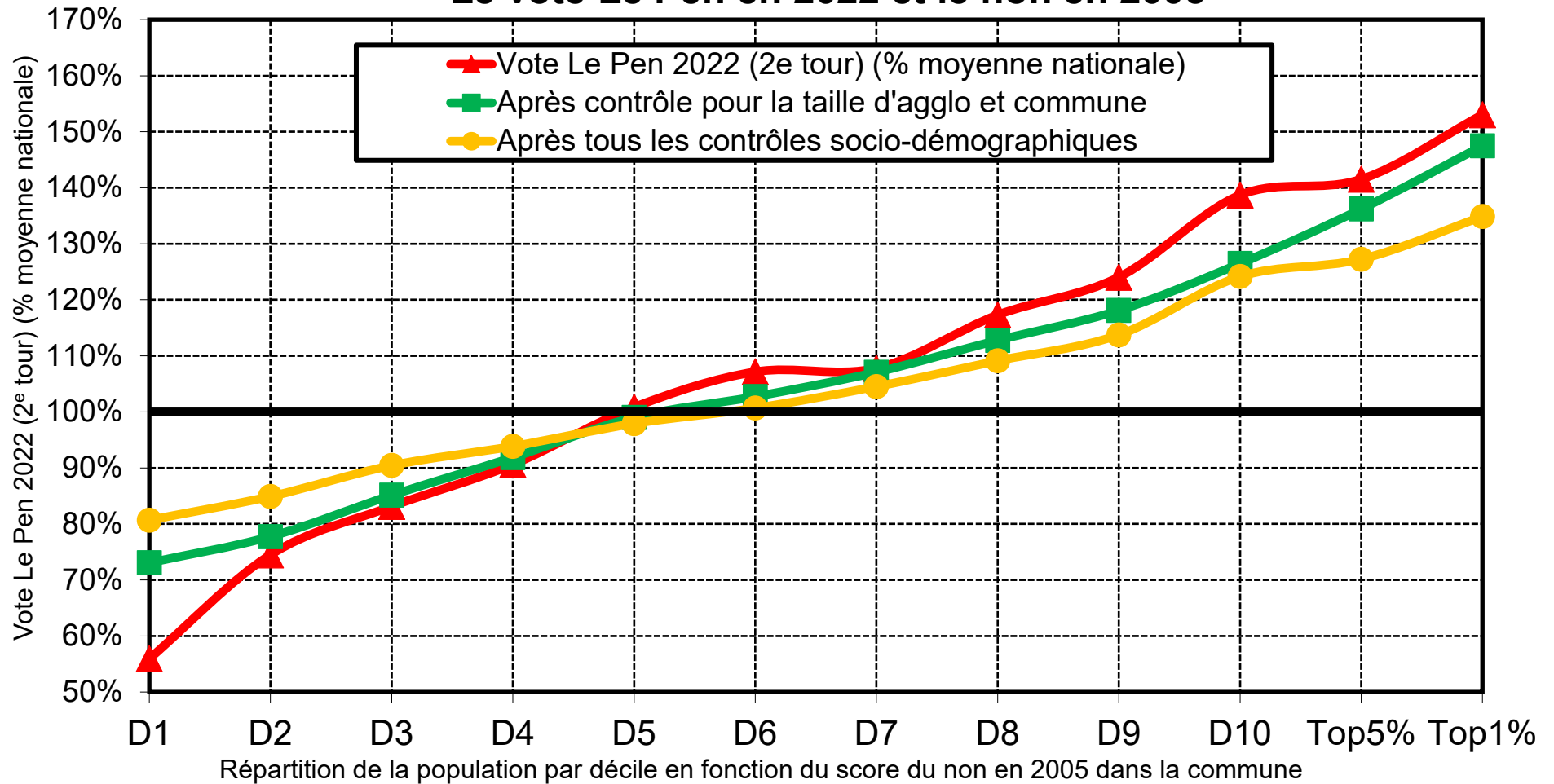
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zh).

Le vote Mélenchon en 2022 et le non en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zi).

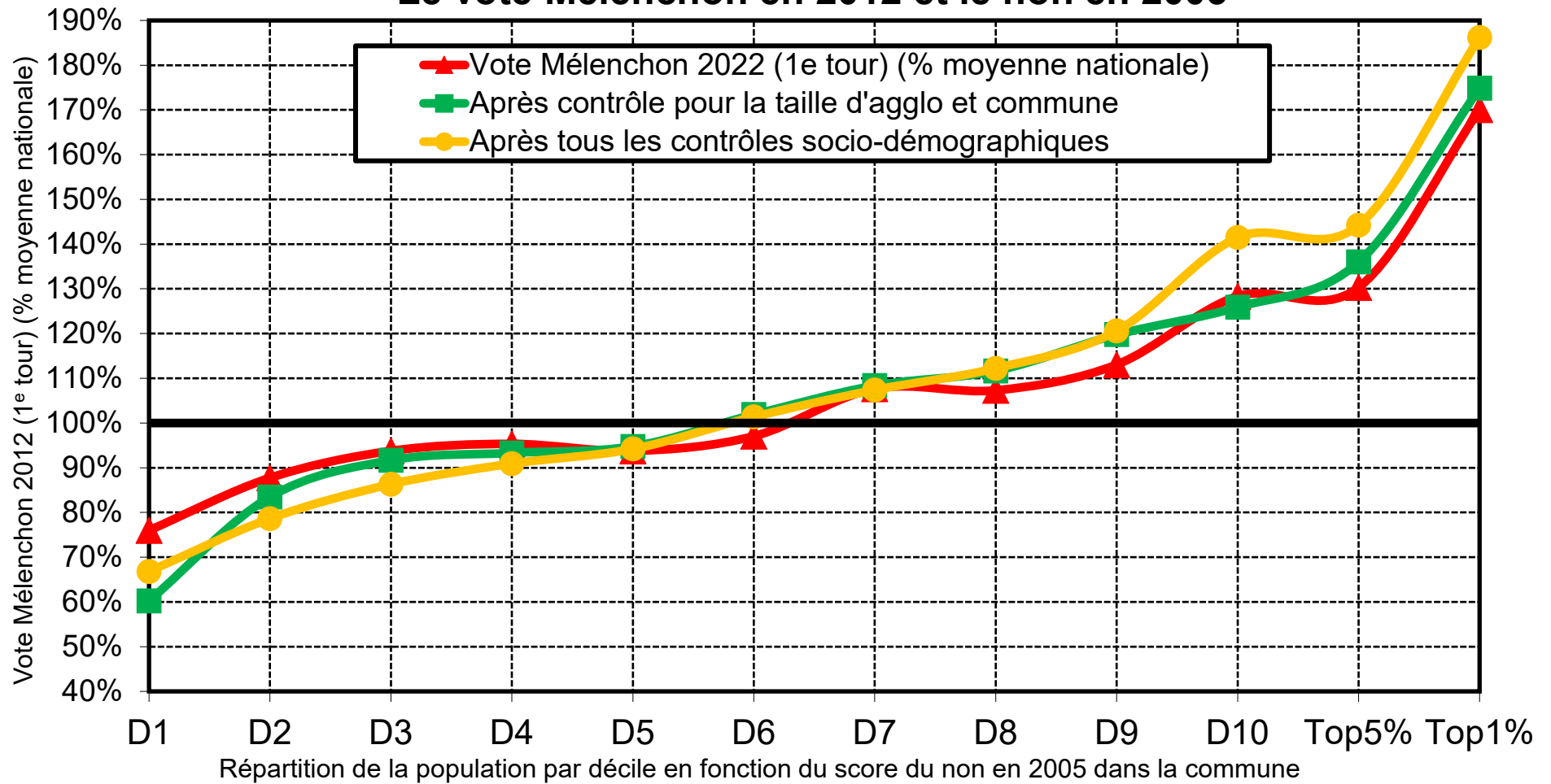
Le vote Le Pen en 2022 et le non en 2005



Lecture. Lors du second tour de la présidentielle de 2022, Marine Le Pen réalise un bien meilleur score dans les communes ayant fortement voté pour le non au référendum de 2005. Cet effet s'atténue lorsque l'on contrôle pour les caractéristiques sociodémographiques de la commune (revenu, professions, diplômes, etc.) mais reste extrêmement présent.

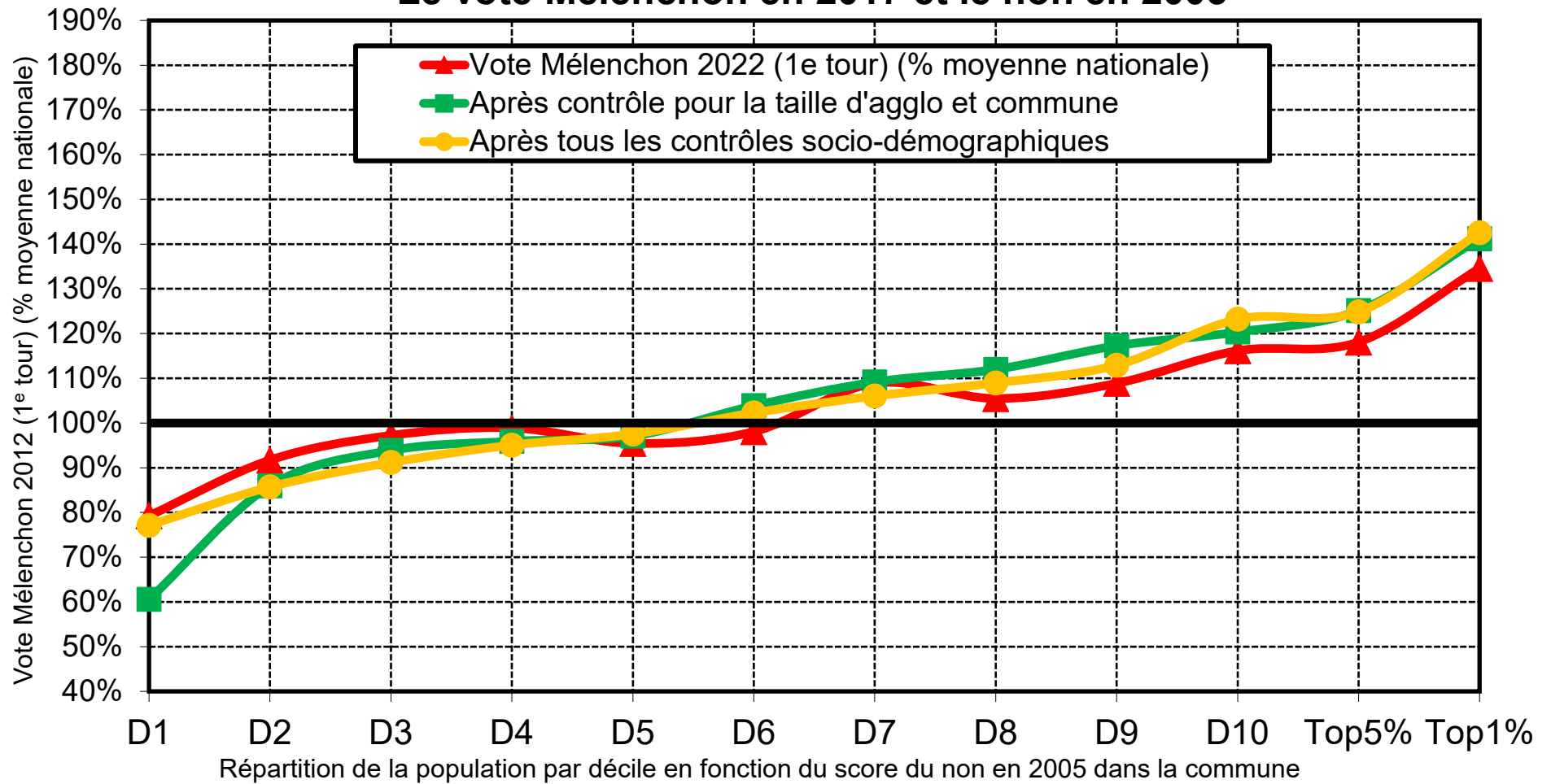
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zj).

Le vote Mélenchon en 2012 et le non en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zk).

Le vote Mélenchon en 2017 et le non en 2005



Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique F3.3zl).

Annexe G. Base de données électorales

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022

Julia Cagé, Thomas Piketty

Annexe G. Base de données électorales
(liste des fichiers et dictionnaires des variables)

G1. Elections législatives (1848-2022)

[G1.1. Elections législatives 1848](#)

[G1.2. Elections législatives 1849](#)

[G1.3. Elections législatives 1871 \(février\)](#)

[G1.4. Elections législatives 1871 \(juillet\)](#)

[G1.5. Elections législatives 1876](#)

[G1.6. Elections législatives 1877](#)

[G1.7. Elections législatives 1881](#)

[G1.8. Elections législatives 1885](#)

[G1.9. Elections législatives 1889](#)

[G1.10. Elections législatives 1893](#)

[G1.11. Elections législatives 1898](#)

[G1.12. Elections législatives 1902](#)

[G1.13. Elections législatives 1906](#)

[G1.14. Elections législatives 1910](#)

[G1.15. Elections législatives 1914](#)

[G1.16. Elections législatives 1919](#)

[G1.17. Elections législatives 1924](#)

[G1.18. Elections législatives 1928](#)

[G1.19. Elections législatives 1932](#)

[G1.20. Elections législatives 1936](#)

[G1.21. Elections législatives 1945](#)

[G1.22. Elections législatives 1946 \(juin\)](#)

[G1.23. Elections législatives 1946 \(novembre\)](#)

[G1.24. Elections législatives 1951](#)

[G1.25. Elections législatives 1956](#)

[G1.26. Elections législatives 1958](#)

[G1.27. Elections législatives 1962](#)

[G1.28. Elections législatives 1967](#)

[G1.29. Elections législatives 1968](#)

[G1.30. Elections législatives 1973](#)

[G1.31. Elections législatives 1978](#)

[G1.32. Elections législatives 1981](#)

[G1.33. Elections législatives 1986](#)

[G1.34. Elections législatives 1988](#)

[G1.35. Elections législatives 1993](#)

[G1.36. Elections législatives 1997](#)

[G1.37. Elections législatives 2002](#)

[G1.38. Elections législatives 2007](#)

[G1.39. Elections législatives 2012](#)

[G1.40. Elections législatives 2017](#)

[G1.41. Elections législatives 2022](#)

G2. Elections présidentielles (1848 et 1965-2022)

[G2.1. Elections présidentielles 1848](#)

[G2.2. Elections présidentielles 1965](#)

[G2.3. Elections présidentielles 1969](#)

[G2.4. Elections présidentielles 1974](#)

[G2.5. Elections présidentielles 1981](#)

[G2.6. Elections présidentielles 1988](#)

[G2.7. Elections présidentielles 1995](#)

[G2.8. Elections présidentielles 2002](#)

[G2.9. Elections présidentielles 2007](#)

[G2.10. Elections présidentielles 2012](#)

[G2.11. Elections présidentielles 2017](#)

[G2.12. Elections présidentielles 2022](#)

G3. Référendums (1793-2005)

[G3.1. Référendums 1793 et 1795](#)

[G3.2. Référendum 1946](#)

[G3.3. Référendum 1992](#)

[G3.4. Référendum 2005](#)

G1. Elections législatives

G1.1. Elections législatives 1848

La numérisation des données électorales issues des élections législatives d'avril 1848 et de mai 1849 pose des difficultés particulières, compte tenu notamment de l'état de conservation des procès-verbaux électoraux et surtout de la complexité du processus d'attribution des nuances politiques aux candidats. A partir des élections de 1871 et surtout de 1876-1877, la presse nationale et locale est suffisamment riche et bien conservée pour permettre une attribution relativement complète des étiquettes aux candidats (voir plus bas). Le processus est plus complexe pour les scrutins législatifs de 1848-1849, en particulier pour celui d'avril 1848, qui est la première véritable élection législative au suffrage universel (masculin) en France, et qui se déroule quelques semaines seulement après les événements révolutionnaires de février 1848, dans un contexte où les différentes listes et candidats n'ont pas toujours eu le temps pour se faire connaître aux électeurs. Le paysage politique est nettement plus stabilisé lors de l'élection législative de mai 1849, compte tenu du fait que les trois principaux blocs (démocrates-socialistes, républicains modérés-constitutionnels, conservateurs du parti de l'Ordre) ont eu le temps de structurer au cours des débats parlementaires animés qui se sont déroulés depuis avril 1848, ainsi que lors du scrutin présidentiel de décembre 1848.

Compte tenu de ces difficultés, nous avons constitué deux séries de fichiers électoraux pour les législatives de 1848 et 1849 : d'une part des fichiers principaux (notés leg1848canton, leg1849canton, etc.), et d'autre part des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1848cantonL, leg1849cantonL, etc.). Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent sur les fichiers principaux, et les fichiers L ont surtout été utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

Les fichiers principaux ont été établis à partir des saisies réalisées dans les procès-verbaux électoraux au niveau cantonal numérisées aux Archives nationales (voir plus bas la description de la méthode utilisée pour attribuer les nuances politiques sur la base de la presse locale et nationale dans le cas des élections législatives de 1849).

Les fichiers secondaires ont été établis en utilisant des travaux réalisés précédemment par d'autres chercheurs. En particulier, Génique (1921) et Bouillon (1956) ont tous deux utilisé pour les législatives de 1849 les procès-verbaux et la presse de l'époque pour estimer la part des voix obtenus par les trois principaux blocs (démocrates-socialistes, républicains modérés-

constitutionnels, conservateurs) à l'échelon départemental.¹ Les services de l'Assemblée nationale ont également publié à la suite des élections de 1848 et 1849 des « Tableaux électoraux » indiquant les nombres de voix obtenus par les différents candidats à l'échelon départemental.² Nous avons repris ces résultats départementaux, que nous avons ensuite répartis entre les cantons à l'intérieur d'un département donné en fonction des scores relatifs obtenus par les candidats démocrates-socialistes (Ledru-Rollin et Raspail), républicains (Cavaignac) et conservateurs (Bonaparte) lors de la présidentielle de décembre 1848. Tous les détails sont disponibles dans les programmes informatiques correspondants. Il s'agit clairement d'une méthode approximative, mais le fait est que les résultats d'ensemble ainsi obtenus avec les fichiers additionnels ne sont pas très différents de ceux obtenus à partir des fichiers principaux construits à partir des procès-verbaux cantonaux. Cela est relativement rassurant, dans la mesure où les opérations d'attribution de nuances politiques font apparaître de nombreuses incertitudes.

¹ Voir G. Génique, *L'élection de l'assemblée législative en 1849. Essai d'une répartition géographique des partis politiques en France*, 1921 ; J. Bouillon, « Les démocrates-socialistes aux élections de 1849, » *Revue française de science politique*, 1956, pp.70-95. Bouillon (1956) reprend et corrige sur certains points les estimations départementales de Génique (1921), et nous sommes repartis des estimations de Bouillon. Ces données par département ont été partiellement numérisées par Squicciarini (2020) et complétées directement par nos soins à partir des cartes de Bouillon (1956). Voir également F. Salmon (*Atlas électoral de la France 1848-2001*, Seuil, 2001, p.7), qui fournit une intéressante carte par canton sur les listes arrivées en tête aux législatives de 1849 : démocrates-socialistes vs républicains modérés vs parti de l'ordre (légitimistes vs orléanistes vs bonapartistes). Malheureusement les données numériques correspondantes n'ont jamais été rendues publiques et ne semblent pas avoir été conservées. Voir également le travail de référence de cartographie des circonscriptions réalisés par B. Gaudillère (*Atlas historique des circonscriptions électorales françaises*, Droz, 1995), particulièrement précieux pour les élections les plus anciennes.

² Les services de la Chambre des députés ou de l'Assemblée nationale ont publié après chaque élection de 1848 à 1945 un volume de résultats officiels intitulé « Tableau des élections en ... » (environ 100-150 pages par volume). Ces volumes se fondent généralement sur les résultats officiels disponibles dans les Procès-verbaux électoraux (ou sur les résultats électoraux publiés au Journal Officiel, qui se fondent eux-mêmes sur les Procès-verbaux). Une limitation importante est que ces volumes comprennent uniquement les nombres de voix au niveau des circonscriptions (et non par canton ou commune). Par ailleurs, ces volumes indiquent uniquement les voix obtenues par le vainqueur et les principaux candidats (en général un ou deux candidats en plus du vainqueur), le tout sans mentionner les étiquettes ou nuances politiques des candidats. A partir des élections de 1946 et de 1951, le Ministère de l'intérieur va prendre le relais et publier des compilations plus complètes des résultats au niveau des cantons dans des volumes intitulés « Livres blancs » sur lesquels nous reviendrons plus loin. Dans tous les cas, la source primaire est constituée des procès-verbaux électoraux conservés aux Archives nationales, et seule cette source primaire permet d'avoir accès aux données électorales complètes établies au niveau des communes ou parfois des quartiers ou bureaux de vote (lorsque celles-ci sont disponibles).

G1.2. Elections législatives 1849

Les données utilisées pour constituer les fichiers électoraux principaux sont issues des procès-verbaux ou bordereaux électoraux conservés aux Archives nationales. Les élections ont eu lieu au niveau du chef-lieu de canton et les données sont le plus souvent agrégées au niveau cantonal (et plus rarement au niveau communal, où étaient établies les listes électorales). Pour certains départements, on trouve aussi des tableaux dans la presse locale. Nous avons utilisé cette information pour vérifier qu'il n'y avait pas d'erreurs dans l'entrée des données à partir des bordereaux. Les élections de 1848 et 1849 se déroulées au scrutin de liste à deux tours.³

Comme pour les autres élections de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e, nous nous sommes appuyés sur la presse de l'époque pour identifier les partis des candidats. Dans le cas des législatives de 1849, un premier travail extrêmement utile de dépouillement de la presse – et en particulier d'identification des journaux – a été fait par Gaston Génique dans son ouvrage de 1921, *L'élection de l'assemblée législative en 1849. Essai d'une répartition géographique des partis politiques en France*. Génique souligne par ailleurs fort bien les limites de son approche – qui sont aussi les nôtres – pour les élections de 1849, du fait des imperfections des procès-verbaux qui n'indiquent pas systématiquement le nombre de votants, ou de l'union de partis – par exemple les républicains et le parti constitutionnel – dans certains départements, ainsi que des imperfections de qu'il appelle « *les appréciations des journaux de Paris* » qui peuvent être erronées.

Les principaux journaux utilisés par Génique sont :

- *L'Univers* – publie les manifestes du *Comité électoral de la liberté religieuse* (comité catholique).
- *Le Constitutionnel* – publie les manifestes du Comité de la rue de Poitiers.
- *L'Ordre* – renseignements analogues à ceux du *Constitutionnel*.
- *Le National* – qui fournit des renseignements sur le parti républicain ; publie les manifestes du *Comité des Amis de la Constitution*, les listes des candidats républicains et montagnards.
- *Le Temps* – républicain progressiste, fournit les mêmes renseignements que *Le National*.
- *La Presse* – journal républicain indépendant.
- *Le Peuple* – socialiste, seul journal qui apporte des indications utiles sur l'activité du parti montagnard. Publie les manifestes du *Comité démocratique-socialiste*.
- Et enfin le journal officiel (qui publie le compte rendu des séances de l'Assemblée), *Le Moniteur Universel*, en particulier les numéros du 30 mai au 8 juin 1849.

³ Pour être élu au 1er tour, chaque candidat doit avoir recueilli au moins de 12,5% des inscrits ; au 2e tour, la majorité relative suffit. Voir B. Guillaudière, *Atlas historique des circonscriptions...*, 1995.

Au-delà de ces sources indiquées par Génique nous nous sommes également appuyés dans notre analyse sur :

- *Le Journal des Débats Politiques*. Classé (p.36-37) par *L'histoire générale de la presse* parmi les « quotidiens à tendances libérales et journaux du trône » : « *Le roi des journaux était sans contredit le Journal des Débats (...). En politique, la « pense secrète » des Bertin alliait le zèle monarchique à l'amour des libertés constitutionnelles – une sorte de « juste milieu » (déjà !), mais dans la ligne de la légitimité. »*

Nous suivons ici les travaux de Génique pour décrire les forces en présence avant les élections du 13 mai 1849 : « *Trois partis sont en présence aux élections de 1849 : le parti de l'Ordre, le parti républicain-constitutionnel et le parti montagnard. »*

Le parti de l'Ordre regroupe les divers partis monarchistes et le parti catholique.

Comme Génique (1921), Bouillon (1956) distingue d'une part le « parti de l'ordre », de l'autre le « groupe de la « Montagne » », et souligne également les différences entre démocrates-socialistes et républicains constitutionnels plus modérés, même si des coalitions ont pu avoir lieu entre eux. Les « montagnards » correspondent pour l'essentiel aux listes démocrates-socialistes.

Cependant, contrairement aux élections ultérieures (notamment à partir des élections législatives de 1871 et surtout 1876), la presse nationale ne permet de classer qu'un petit nombre de candidats (défaits). Pour chaque département, nous l'avons donc complétée par l'analyse des journaux locaux, par exemple *Le Journal de Maine et Loire* et *L'Union de l'Ouest* pour le Maine et Loire, ou *Le Courrier de la Sarthe*, *L'Écho de la Mayenne*, *L'Indépendant de l'Ouest* et *L'Union de la Sarthe* pour la Mayenne (dans la mesure du possible, nous avons procédé au niveau de la presse locale comme pour la presse nationale, c'est-à-dire compilé l'information en provenance de plusieurs titres, afin de prendre en compte les biais propres à chacun de ces titres).

Nous avons notamment complété avec les titres suivants :

Loire-Inférieure

- *L'Alliance* (de Nantes) : presse légitimiste. (p.189 : « Nantes voit paraître, en janvier 1848, un troisième journal légitimiste, *l'Alliance*. En dépit de leur divergences (à Nantes par exemple) les journaux légitimistes et les comités qu'ils suscitent donnent au parti légitimiste une structure dont il saura se servir après la révolution de Février)
- (*L'Hermine* créé à Nantes en avril 1834 ; presse légitimiste.)
- *L'Étoile du peuple* (de Nantes) : presse légitimiste (conservatrice)

Haute-Loire

- *La Haute-Loire*
- *L'ami du peuple* : journal démocratique / socialiste (p.210) (sous-titre du journal : « Journal de l'atelier, de la ferme et du presbytère).

Loiret

- *Journal du Loiret* : presse démocrate (p.191)
- *La presse du Loiret* (sous-titre : « journal de l'ordre et de la liberté »)

Lot

- *L'Indépendant. Journal du Midi.*
- *Journal du Lot-et-Garonne.*

Meurthe

- *Le Républicain de la Moselle*
- *Le Patriote de la Meurthe et des Vosges* : presse démocrate
- *Le Travailleur. Journal du Peuple.* : presse républicaine et démocratique.

Deux-Sèvres

- *La revue de l'ouest* – difficile de trouver des informations mais à la lecture a priori plutôt conservateur.

G1.3. Données portant sur les élections législatives 1871 (février)

Du fait du contexte historique particulier – celui de la guerre franco-allemande de 1870-1871 – et de la possibilité pour les candidats de se présenter (et d’être élus) dans plusieurs départements, ce qui entraîna un grand nombre de démissions – les élections de 1871 se sont tenues en deux temps : d’abord le 8 février 1871 puis – dans certains (plus de quarante) départements – le 2 juillet 1871. Nous avons collecté les données disponibles et présentons ici les résultats séparément pour chacune de ces deux élections.

Les élections du 8 février 1871 ont lieu au niveau du chef-lieu de canton ; les procès-verbaux que nous avons pu retrouver aux archives présentent le plus souvent les résultats au niveau du canton, et plus rarement au niveau des communes (parfois, ces résultats ne sont malheureusement disponibles qu’au niveau de l’arrondissement). A noter que, pour certains départements, les données originales disponibles aux archives pour 1871 comprennent les votes des différents régiments (des armées) ; nous avons fait le choix de ne pas prendre en compte ces votes ici et ils n’apparaissent donc pas dans notre base de données (mais, pour le lecteur intéressé, l’information est disponible sur la version numérisée des procès-verbaux mises en ligne sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr).

Le vote au niveau du chef-lieu de chaque commune sera rétabli par la loi du 10 avril 1871, et donc effectif pour les élections du 2 juillet 1871, pour lesquelles nous disposons donc systématiquement des données au niveau de la commune.

Comme décrit dans l’*Atlas historique des circonscriptions électorales françaises*, les élections de 1871 (en février comme en juillet) se déroulent au scrutin de liste plurinominal – et non de listes bloquées. Autrement dit, chaque électeur inscrit théoriquement sur son bulletin autant de noms qu’il y a de sièges à pourvoir.⁴ Le 8 février 1871, chaque département élit un nombre de députés déterminé dans un tableau annexé au décret du 15 septembre 1870 calculé « sur la base d’un représentant par cinquante mille habitants, plus un représentant par fraction excédant le chiffre de trente mille habitants » et qui prévoit un total de 753 députés à élire.

Pour identifier les candidats, nous avons comme pour les élections précédentes – ainsi que pour les suivantes – utilisé la presse de l’époque⁵ ; cependant, il est important de noter que,

⁴ Comme souligné par Jacques Gouault, l’essentiel de la réglementation relative aux élections du 8 février 1871 est contenu dans le décret ayant force de loi du gouvernement de la Défense nationale en date du 29 janvier 1871. Ce décret s’inspire de la loi électorale du 15 mars 1849. Voir J. Gouault : *Comment la France est devenue républicaine. Les élections générales et partielles à l’Assemblée nationale 1870-1875*, Librairie Armand Colin, 1954. Nous nous reposons ici largement sur la présentation que Gouault fait de ces scrutins dans son livre.

⁵ D’autres travaux portant sur ces élections – notamment J. Gouault : *Comment la France est devenue républicaine, op. cit.* – ont utilisé les groupes parlementaires auxquels les candidats se sont rattachés (mais cela

contrairement aux autres élections, les journaux ont rarement fait un bilan des élections au lendemain du scrutin de février (ou, plus précisément, ils présentent les résultats dans les jours qui suivent le scrutin du 8 février, mais en indiquant uniquement le plus souvent les candidats élus et sans préciser leur parti ou la liste sur laquelle ils se sont présentés).⁶ Ainsi, nous nous sommes appuyés sur un plus grand nombre de numéros de chacun de ces titres. Pour les candidats que nous n'avons pas pu classer à l'aide des journaux (décrits ci-dessous), nous avons également utilisé les informations disponibles dans Gouault.

Les résultats des élections de juillet 1871 sont publiés avec le nom et le parti des candidats de manière beaucoup plus détaillée, en particulier dans *Le Temps*.⁷

Nous avons utilisé principalement les quatre journaux nationaux suivants – ainsi que plus ponctuellement la presse locale : (i) *Le Temps* (journal républicain), (ii) *L'Union* (journal conservateur opposé au régime républicain⁸), (iii) *Le Gaulois* et (iv) *Le Mot d'Ordre* (journal ouvertement anti-monarchiste⁹). Pour une description plus précise de chacun de ces titres, voir plus bas le cas des élections de 1876.

Dans son numéro du 8 février 1871, *Le Temps* fournit des informations sur les principales listes de candidats, listes qu'il a établi afin d'« éclairer la religion de l'électeur au moment du vote » en utilisant les noms des candidats « ayant l'appui, ou de quelque comité influent, ou d'un ou de plusieurs grands journaux ». Ces listes sont notamment celles présentées par les différents journaux ; on peut déduire des préférences politiques des journaux la nuance à laquelle rattacher ces listes (ce que *Le Temps* ne fait pas directement, étant évident pour lui

n'est possible que pour les élus) ainsi que leurs votes lors des scrutins, et les professions de foi (disponibles parfois mais rarement pour les candidats battus).

⁶ Le manque relatif d'informations quant aux candidats participant aux élections du 8 février 1871 est à relier au fait que, comme le souligne Gouault, il n'y pas véritablement eu de campagne électorale, le décret de convocation des électeurs ayant été publié le 29 janvier 1871 et n'étant parvenu à la connaissance des citoyens que le 31 janvier ou le 1^{er} février. Voir J. Gouault : *Comment la France est devenue républicaine*, op. cit.. Voir également S. Guillaume et T. Truel : « Introduction » in « Élus et élections du 8 février 1871, » *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2011, n°16, qui rappellent que la campagne de février 1871 fut l'une des plus courtes de l'histoire de la vie politique française.

⁷ L'arrêté convoquant les électeurs pour le dimanche 2 juillet 1871 date du 9 juin ; ainsi, contrairement aux élections de février, les partis et les candidats ont disposé de trois semaines pour faire campagne. Voir J. Gouault : *Comment la France est devenue républicaine*, op. cit.. À noter que, entre les élections de février et celles de juillet, la classification que fait un journal d'un même candidat change parfois.

⁸ *L'Union* note ainsi dans son numéro du 10 février 1871 : « Il ne s'agit pas ici de condamner la forme républicaine elle-même, puisque certains états ont pu et peuvent encore s'en accommoder non sans honneur ; il s'agit uniquement de l'application du système dans notre pays. Eh bien, ceux qui se sont chargés de l'entreprise en 1792, en 1848 et en 1870 ont si bien marché que le désordre et la violence sont demeurés inséparables de leur œuvre. (...) La République en France est synonyme de révolution ; voilà ce qui l'empêche d'être un gouvernement, voilà pourquoi elle ne fait chez nous que les interrègnes. »

⁹ Il faut lire les lignes écrites par son directeur, Henri Rochefort, le 3 février 1871 : « Ce mot, si euphonique et si grand : République, pouvant être, un jour ou l'autre, proscrit par la réaction, j'ai cru devoir en faire la base immuable de notre politique. C'est pourquoi nous avons appelé notre nouveau journal : LE MOT D'ORDRE. Mais on en pensera ce qu'on voudra, je ne me serais fait aucun scrupule de l'intituler : LE RÉGICIDE ».

que le lecteur de l'époque dispose déjà de toutes ces informations). Nous reportons donc ici les listes telles que présentées par *Le Temps*, afin que des indications sur l'engagement politique des différents titres, indications que nous tirons pour l'essentiel de *L'histoire générale de la presse française*.

Les listes présentées par *Le Temps* sont les suivantes¹⁰ :

- **L 4 J. – Liste commune aux autres journaux suivants : *Avenir national*, *Rappel*, *Siècle* et *Temps*.**

L'Avenir national est un quotidien républicain, très anticlérical, ouvert aux idées socialistes.¹¹ *Le Rappel* est un journal républicain : « *D'une puissance de haine égale quand il s'agit de l'Empire, le Rappel dont le premier numéro est du 4 mai 1869 marque (...) le retour en force de la famille Hugo.* » (p.353). *Le Siècle* est l'organe de la gauche dynastique (p.118), et *Le Temps*, enfin, est le quotidien de la presse libérale. Nous avons donc classé les candidats présents sur ces listes comme Républicain Radical.

- **L 4 C. – Liste des quatre comités suivants : Alliance républicaine, Union républicaine centrale, Défenseurs de la République, Association internationale des travailleurs.**

- **L G. – Liste gouvernementale, en ce sens simplement que c'est celle-là qui porte le plus de noms de membres quelconques du gouvernement.**

- **C L R. – Comité libéral républicain (Comité Dufaure).**

- **C U N. – Comité de l'Union nationale, auquel ont adhéré le *Journal de Paris* et le *Moniteur universel*.**

Le *Moniteur universel* est un journal impérialiste (p.356), classé par *L'histoire générale de la presse française* parmi les titres de la presse orléaniste et de centre droit. Nous avons classé les candidats présentés par ces listes comme Orléanistes.

- **C C. – Comité catholique (liste de l'*Univers*)**

L'Univers est un journal légitimiste et clérical : il « *est sans réserve au service de l'Église, s'attachant surtout à défendre l'infailibilité pontificale et les débris du pouvoir temporel, jugeant toute la politique d'après le seul souci de l'intérêt catholique* » (p.341). Nous avons donc classé les candidats comme Catholiques.

¹⁰ A noter qu'il arrive régulièrement qu'un même candidat apparaisse sur plusieurs listes.

¹¹ Comme le note *L'histoire générale de la presse française*, en 1865, lorsque les ouvriers proudhoniens veulent faire connaître leurs idées essentielles, c'est à *L'Avenir national* qu'ils s'adressent.

- **D. – Liste particulière du *Journal des Débats*.**

De 1830 à 1848, le *Journal des Débats* a été généralement le soutien de la Monarchie de Juillet – parfois son seul soutien notable (p.126). À la fin des années 1860, il est de plus en plus prudent à mesure que le régime se libéralise et que se précise le péril social (p.341), si bien qu’au début des années 1870, *L’histoire générale de la presse* l’inclut parmi les titres de la presse libérale (p.356) ou le présente comme un journal modéré (p.373). Nous avons donc classé les candidats présentés sur ses listes comme des Républicains Modérés.

- **P. – Liste particulière de la *Patrie* (candidats de l’ordre et de la liberté).**

La Patrie est l’un des principaux titres de la presse orléaniste et de centre droit : « *Son conservatisme, teinté parfois de sympathies bonapartistes, la poussa à attaquer le gouvernement Thiers dès 1872 et à défendre, dès septembre 1873, la prorogation des pouvoirs du Maréchal auquel elle resta fidèle jusqu’en 1879* ». (p.193). Nous avons classé les candidats présentés sur les listes de ce journal comme Conservateurs.

- **G F. – Liste particulière de la *Gazette de France*.**

La Gazette de France est l’un des principaux titres de la presse légitimiste (p.341). Nous avons donc classé ses candidats comme Légitimistes.

- **O N. – Liste particulière de l’*Opinion nationale*.**

L’Opinion nationale est un journal de la gauche républicaine : « *Le journal d’Adolphe Guérault avait traversé la guerre sans trop de difficultés ; mais les anciennes attaches de son propriétaire avec le prince Napoléon le faisaient mal voir des républicains. (...) En 1873, les actions furent placées auprès de députés de la gauche républicaine (...) Mais, sans originalité par rapport au Siècle et au National, cette feuille, dont l’anticléricisme lui-même (...) paraît bien insipide, ne trouvait pas de lecteurs.* » (p.217). Nous avons classé les candidats présentés par ce titre comme Républicains.

- **M O. – Liste particulière du *Mot d’ordre*.**

Le Mot d’Ordre est l’un des principaux titres de la presse de la commune. Nous avons classé les candidats présentés par ses listes comme Républicains.

- **A N. – Candidats de l’*Avenir national*.**

Républicain radical (comme décrit plus haut).

- **R. – Candidats du *Rappel*.**

Républicain radical (comme décrit plus haut).

- **S. – Candidats du *Siècle*.**

- **T. – Candidats du *Temps*.**

Pour les élections de juillet 1871, *Le Temps* utilise la classification suivante :

- R. M. – Républicain modéré ou républicain.
- R. R. – Républicain radical, ou même républicain ayant accepté un mandat impératif, comme il est arrivé, paraît-il, à Lyon.
- Lib. R. – Simple libéral, mais inclinant fortement vers la République, définitivement instituée.
- Lég ou lég. Cl. – Légitimiste, légitimiste clérical.
- Cl. Lég. – Clérical légitimiste. On sent la différence de celui-ci et du précédent, un des qualificatifs passant avant l'autre.
- B. – Bonapartiste.
- Ex-pléb. – Sans opinions actuelles bien connues, mais ayant pour marque distinctive d'avoir été plébiscitaire en mai 1870.

La seconde source d'information que nous avons utilisée pour classer les candidats est le journal *L'Union*, qui prend le parti de l' « ordre et de la liberté » et publie à plusieurs reprises les listes établies par les comités conservateurs.

Notre troisième source d'information est *Le Gaulois* qui, comme *Le Temps* et *L'Union*, publie ses propres listes de candidats. Nous nous sommes enfin appuyés sur *Le Mot d'Ordre*. Quand aucun des candidats n'a pu être classifié à l'aide de ces sources, nous avons utilisé les classifications disponibles dans l'ouvrage de Jacques Gouault : *Comment la France est devenue républicaine...*, *op. cit.*

G1.3.1. Législatives 1871 : niveau candidat / commune

leg1871CandidatCommune.csv, **leg1871CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 8 février 1871 et du 2 juillet 1871 au niveau des candidats / communes (la date des élections est identifiée par la variable Date).

A noter que, comme souligné ci-dessus, pour les élections de 1871, les informations ne sont pas toujours disponibles dans les procès-verbaux retrouvés aux Archives nationales au niveau des communes – en particulier pour les élections du 8 février 1871 qui se tiennent au niveau du chef-lieu de canton. Nous avons systématiquement collecté les informations au niveau géographique le plus fin possible, mais il ne s'agit malheureusement parfois que du canton, voire de l'arrondissement.

Pour les élections du 8 février 1871, l'information est disponible au niveau des communes pour les départements suivants :

- Aube
- Bas-Rhin
- Côte-d'Or
- Doubs
- Eure-et-Loir
- Haute-Marne
- Hautes-Pyrénées
- Hérault
- Loire
- Loiret
- Pas-de-Calais
- Sarthe
- Seine-Maritime
- Somme
- Var

Ces départements sont identifiés dans les données grâce à la variable indicatrice DCommune qui est égale à 1 lorsque l'information est disponible au niveau de la commune.

A noter de plus que les résultats du 8 février 1871 ne sont pas disponibles pour le département de la Gironde.

Note. Ces fichiers comprennent 162 515 lignes et 51 variables. Ils ont été établis à partir de la numérisation des résultats disponibles aux Archives Nationales : côtes C//3448 à C//3458. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données rassemblées par plusieurs journaux comme décrit ci-dessus (voir annexe G).

Les fichiers **leg1871CandidatCommune.csv** et **leg1871CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin. Dans les fichiers **leg1871commune.csv** et **leg1871commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

Date : date de l'élection (février ou juillet 1871).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

DCommune : variable indicatrice égale à 1 si pour ce département les résultats des élections sont disponibles au niveau de la commune.

nb_representants : nombre de députés élus dans le département.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcommune1871 : nom de la commune en 1871 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomsection : nom de la section.

nombureau : nom du bureau de vote.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique la plus fine).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé (à partir du journal *Le Temps*, 1871, et des autres journaux).

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant.

Profession : profession du candidat (à partir des données du *Temps* et des autres journaux).

voix : nombre de voix obtenues par le candidat dans la commune.

PartiLeTemps1 : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1871) (les variables **PartiLeTemps2** et **PartiLeTemps3** sont définies de la même façon, quand un même candidat apparaît plusieurs fois dans *Le Temps* mais sous des étiquettes différentes).

PartiLeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1871).

PartiLUnion1 : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du journal *L'Union* (1871) (la variable **PartiLUnion2** est définie de la même façon quand un même candidat apparaît plusieurs fois dans *L'Union* mais sous des étiquettes différentes).

PartiLeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Mot d'Ordre* (1871).

PartiGouault : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir du livre de Jacques Gouault

ListeLeTemps1 : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Temps* (1871) (la variable **ListeLeTemps2** est définie de la même façon, quand un même candidat apparaît plusieurs fois dans *Le Temps* mais sous des étiquettes différentes).

ListeLeGaulois1 : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Gaulois* (1871) (les variables **ListeLeGaulois2** et **ListeLeGaulois3** sont définies de la même façon, quand un même candidat apparaît plusieurs fois dans *Le Gaulois* mais sous des étiquettes différentes).

ListeLUnion : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données du journal *L'Union* (1871).

SourceLeTemps1 : les variables SourceLeTemps1 et identiques (SourceLeGaulois1 etc.) indiquent, pour chacune des étiquettes, la date du journal (la page du livre dans le cas de Gouault) dans lequel nous avons trouvé l'information.

Parti : nom du parti du candidat généré à partir des informations fournies dans *Le Temps*, *L'Union*, *Le Gaulois*, *Le Mot d'Ordre* et le livre de Gouault et regroupé en 11 catégories : (i) RAD (Radical et Républicain Radical), (ii) REP (Républicain), (iii) Républicain Modéré (REPMOD), (iv) LIB (v) MON, (vi) CONS (Conservateur), (vii) BON (Bonapartiste) (viii) LEG (Légitimiste), (ix) CLE (Clérical ; inclut aussi les Catholiques), (x) PLEB et (xi) DIV (Divers) (scrutin du 2 juillet 1871 : mêmes listes que le 2 février mais sans BON, LIB & PLEB)

G1.3.2. Législatives 1871 : niveau commune

leg1871commune.csv, **leg1871commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 8 février 1871 au niveau des communes ;
leg1871commune_jul.csv, **leg1871commune_jul.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 2 juillet 1871 au niveau des communes.

A noter que, comme souligner ci-dessus, pour les élections de 1871, les informations ne sont pas toujours disponibles dans les procès-verbaux retrouvés aux Archives nationales au niveau des communes – en particulier pour les élections du 8 février 1871 qui se tiennent au niveau du chef-lieu de canton. Nous avons systématiquement collecté les informations au niveau géographique le plus fin possible, mais il ne s'agit malheureusement parfois que du canton, voire de l'arrondissement.

Pour les élections du 8 février 1871, l'information est disponible au niveau des communes pour les départements suivants :

- Aube
- Bas-Rhin
- Côte-d'Or
- Doubs
- Eure-et-Loir
- Haute-Marne
- Hautes-Pyrénées
- Hérault
- Loire
- Loiret
- Pas-de-Calais
- Rhône
- Sarthe
- Seine-Maritime
- Somme
- Var

Ces départements sont identifiés dans les données grâce à la variable indicatrice DCommune qui est égale à 1 lorsque l'information est disponible au niveau de la commune.

A noter de plus que les résultats du 8 février 1871 ne sont pas disponibles pour le département de la Gironde.

Note. Les fichiers leg1871commune.csv et leg1871commune.dta comprennent 3 586 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives du 8 février 1871 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales au niveau des communes). Les fichiers leg1871commune_jul.csv et leg1871commune_jul.dta comprennent 13 355 lignes. Chacun des quatre fichiers comprend 38 variables.

Date : date de l'élection.

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nb_representants : nombre de députés élus dans le département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins blancs ou nuls.

abs : nombre d'abstentions.

sommevoix : somme de toutes les voix pour toutes les nuances politiques XXX au niveau de la commune.

voixREP : voix obtenues par les candidats de la liste REP dans la commune.

voix : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste REP divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la commune.

Même variables avec les nuances politiques **RAD, REP, REPMOD, LIB, MON, CONS, BON, LEG, CLE, PLEB** et **DIV**.

G1.3.3. Législatives 1871 : niveau circonscription

leg1871circo.csv, leg1871circo.dta : fichiers contenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 8 février 1871 au niveau des circonscriptions électorales ;

leg1871circo_jul.csv, leg1871circo_jul.dta : fichiers contenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 2 juillet 1871 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Les fichiers **leg1871circo_fev.csv** et **leg1871circo_fev.dta** comprennent 62 lignes (correspondant aux circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives du 8 février 1871 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales). Les fichiers **leg1871circo_jul.csv** et **leg1871circo_jul.dta** comprennent 46 lignes. Chacun de ces fichiers compte 35 variables.

Date : date de l'élection.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nb_representants : nombre de députés élus dans le département.

nomcirco : nom de la circonscription électorale.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

sommevoix**tot** : somme de toutes les voix`totXXX` pour toutes les nuances politiques `XXX` au niveau de la circonscription.

voix**tot****REP** : voix obtenues par les candidats de la liste REP dans la circonscription.

voix**REP** : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste REP divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la circonscription.

Même variables avec les nuances politiques **RAD**, **REP**, **REPMOD**, **LIB**, **MON**, **CONS**, **BON**, **LEG**, **CLE**, **PLEB** et **DIV**.

G1.3.4. Législatives 1871 : niveau canton

leg1871canton.csv, **leg1871canton.dta** : fichiers contenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 8 février 1871 au niveau des cantons ;

leg1871canton_jul.csv, **leg1871canton_jul.dta** : fichiers contenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 2 juillet 1871 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Les fichiers `leg1871canton_fev.csv` et `leg1871canton_fev.dta` comprennent 1 750 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections législatives du 8 février 1871 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales). Les fichiers `leg1871canton_jul.csv` et `leg1871canton_jul.dta` comprennent 1 243 lignes. Chacun de ces fichiers compte 34 variables.

Date : date de l'élection.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nb_representants : nombre de députés élus dans le département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

sommevoix**tot** : somme de toutes les voix`totXXX` pour toutes les nuances politiques `XXX` au niveau du canton.

voix**tot****REP** : voix obtenues par les candidats de la liste REP dans le canton.

voixREP : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste REP divisé par le nombre moyen de vote par électeur du canton.

Même variables avec les nuances politiques **RAD, REP, REPMOD, LIB, MON, CONS, BON, LEG, CLE, PLEB** et **DIV**.

G1.3.5. Législatives 1871 : niveau département

leg1871dep.csv, leg1871dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 8 février 1871 au niveau des départements ;

leg1871dep_jul.csv, leg1871dep_jul.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives du 2 juillet 1871 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Les fichiers **leg1871dep_fev.csv** et **leg1871dep_fev.dta** comprennent 58 lignes (correspondant aux 58 départements actuels de France métropolitaine pour lesquelles les résultats des élections législatives du 8 février 1871 étaient disponible aux archives nationales) ; les fichiers **leg1871dep_jul.csv** et **leg1871dep_jul.dta** comprennent 41 lignes. Chacun de ces fichiers compte 33 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nb_representants : nombre de députés élus dans le département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

sommevoix : somme de toutes les **voixXXX** pour toutes les nuances politiques **XXX** au niveau du département.

voixREP : voix obtenues par les candidats de la liste REP dans le département.

voixREP : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste REP divisé par le nombre moyen de vote par électeur du département.

Même variables avec les nuances politiques **RAD, REP, REPMOD, LIB, MON, CONS, BON, LEG, CLE, PLEB** et **DIV**.

G1.4. Données portant sur les élections législatives 1871 (juillet)

Pour les raisons expliquées plus haut, liées au contexte particulier de l'année 1871 et au fait que près de la moitié des départements et des électeurs votent à la fois en février et en juillet, nous avons traité les élections de février et juillet 1871 comme deux scrutins distincts (même s'il s'agit formellement de la même élection).

Dans un souci d'homogénéisation des formats de fichier et de programme, les fichiers portant sur les élections de juillet 1871 décrits plus haut (leg1871commune_jul, leg1871circo_jul, leg1871canton_jul, leg1871commune_jul) ont été renommés en utilisant le millésime 1872 (leg1872commune, leg1872circo, leg1872canton, leg1872commune). Par ailleurs, pour les fichiers 1871 comme pour les fichiers 1872, les fichiers au niveau commune ont été étendus aux communes pour lesquelles les résultats sont uniquement disponibles au niveau cantonal en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations). Il s'agit de la même procédure que celle appliquée en 1848-1849, à la différence près que les résultats sont directement disponibles au niveau communal pour une partie des communes en février 1871 (et pour la quasi-totalité des communes en juillet 1871), si bien que cette procédure ne s'applique qu'aux communes restantes. Tous les détails liés à cette procédure sont décrits dans les programmes informatiques.

G1.5. Données portant sur les élections législatives 1876

G1.5.1. Législatives 1876 : niveau candidat / commune

leg1876CandidatCommune.csv, **leg1876CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1876 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 88 693 lignes et 25 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//3459 à C//3473. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données rassemblées par le journal *Le Temps* (éditions du mardi 22 février 1876 et du mercredi 23 février 1876 ; récupérée grâce Gallica – BNF) (voir annexe G). Cependant, l'information fournie par *Le Temps* souffrant d'un certain nombre de biais (et en particulier la classification d'une très grande partie de candidats sous l'étiquette générique de « RÉPUBLICAIN » – ce qui correspond aux préférences politiques du *Temps*), nous l'avons complétée en utilisant deux sources additionnelles : les éditions du 22 et du 23 février 1876 du journal *L'Union*, et celles des 21, 24 et 25 février du journal *Le Gaulois* (toutes également disponibles sur le site internet Gallica de la BNF).

Nous avons choisi d'utiliser pour commencer les résultats présentés dans *Le Temps* pour une raison de cohérence temporelle, ce journal étant notre principale source d'information pour les élections s'étant déroulées entre 1881 et 1910 (date à partir de laquelle nous pouvons nous reposer sur les travaux effectués par Georges Lachappelle – voir plus bas le cas des élections de 1910). *Le Gaulois* et *L'Union*, du fait de leur positionnement politique différent, nous permettent en particulier de mieux catégoriser une partie des candidats simplement étiquetés comme Républicains par *Le Temps*.

Le Gaulois est l'un des titres majeurs de la presse bonapartiste de l'époque (d'après la classification proposée dans *L'Histoire générale de la presse française*).¹² *L'Union* fait partie de la presse légitimiste.¹³

¹² p.200 : *Le Gaulois* fut « le premier journal à oser, dès août 1871, défendre ouvertement la cause de l'ancien empereur. Cette feuille, fondée le 5 juillet 1868 par Edmond Tarbé des Sablons et Henri de Pène (...) s'inspirait, dans sa formule, du Figaro dont, à plusieurs reprises, il débaucha les collaborateurs mais sans atteindre ni sa vivacité, ni son audience. Son tirage supérieur à 10 000 exemplaires le plaçait dans les premiers rangs de la presse conservatrice. Politiquement, la définition qu'en donnait Eugène Tarbé le 2 mars 1878 : « *Le Gaulois* n'a jamais été un journal de parti, se contentant d'être un journal de convictions, de souvenirs et d'espérances », correspondait bien à sa nature. Bonapartiste certes et antirépublicain, mais peu attaché aux aspects partisans de la politique rouhériste, il sut se montrer beaucoup plus dur que l'Ordre ou le Pays. »

¹³ « *L'Union*, qui avait en 1847 pris la suite de la Quotidienne, était l'organe officieux du comte de Chambord et cette « duègne du légitimisme » régénait le parti. (...) Très ferme sur la doctrine, toujours prêt à défendre les messages du prétendant, à pourfendre les tièdes, ce journal faisait la joie des feuilles républicaines par

Le Temps est lui le grand organe libéral français, dont l'autorité acquise dans le monde politique lui permet d'affirmer son indépendance : « *Il est des journaux qui ont été créés pour servir d'instruments à un parti politique et il en est d'autres qui croient devoir en toute circonstance et vis-à-vis de tous les partis réserver leur droit de libre jugement et remplir l'office d'une critique indépendante. Ceux qui nous lisent habituellement savent que ce dernier rôle est celui que nous avons adopté dès le début* ». ¹⁴ *L'Histoire générale de la presse française* note cependant que *Le Temps* était en fait « *nettement centre gauche et sa méfiance à l'égard des radicaux et de l'équipe gambettiste, certaine.* » (pp. 211-12).

Les fichiers **leg1876CandidatCommune.csv** et **leg1876CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1876commune.csv** et **leg1876commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomcommune1876 : nom de la commune en 1876 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomsection : nom de la section.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou plus détaillé).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

l'archaïsme de ses idées et le désespoir de ses confrères monarchistes par son intransigeance doctrinale et son ultramontanisme. » (*L'Histoire générale de la presse française*, p.182).

¹⁴ 8 décembre 1876. Cité dans *L'Histoire générale de la presse française*, p.211.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé

Parti_LeTemps : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1876).

Parti_LUnion : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de *L'Union* (1876).

Parti_LeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1876).

Parti : nom du parti du candidat généré à partir des informations fournies dans *Le Temps*, *L'Union* et *Le Gaulois* et regroupé en 12 catégories : (i) Radical (RAD), (ii) Républicain (REP), (iii) Républicain Constitutionnel (REPCONS), (iv) Constitutionnel (CONST), (v) Centre et ancien centre gauche (CENT), (vi) Centre Droit (CED), (vii) Monarchiste (MON), (viii) Conservateur (CONS), (ix) Bonapartiste (BON), (x) Légitimiste (LEG), (xi) Clérical (CLE), et (xii) Divers (DIV). (La catégorie MON inclut également quelques candidats de Droite.)

G1.5.2. Législatives 1876 : niveau commune

leg1876commune.csv, **leg1876commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1876 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 33 408 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1876 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 22 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixREP : voix obtenues par les candidats Républicains.

Même variables avec les nuances politiques **RAD, REP, REPCONS, CONST, CENT, CED, MON, CONS, BON, LEG, CLE, et DIV.**

G1.5.3. Législatives 1876 : niveau circonscription

leg1876circo.csv, leg1876circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1876 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 554 lignes (correspondant aux circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1876 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 21 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirco : nom de la circonscription électorale.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixREP : voix obtenues par les candidats Républicains.

Même variables avec les nuances politiques **RAD, REP, REPCONS, CONST, CENT, CED, MON, CONS, BON, LEG, CLE, et DIV.**

G1.5.4. Législatives 1876 : niveau canton

leg1876canton.csv, leg1876canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1876 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 892 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1876 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 21 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixREP : voix obtenues par les candidats Républicains.

Même variables avec les nuances politiques **RAD, REP, REPCONS, CONST, CENT, CED, MON, CONS, BON, LEG, CLE, et DIV**.

G1.5.5. Législatives 1876 : niveau département

leg1876dep.csv, leg1876dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1876 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements actuels – 87 départements historiques – de France métropolitaine lors des élections législatives de 1876) et 21 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixREP : voix obtenues par les candidats Républicains.

Même variables avec les nuances politiques **RAD, REP, REPCONS, CONST, CENT, CED, MON, CONS, BON, LEG, CLE, et DIV** (voir plus haut sur la définition des nuances).

G1.6. Données portant sur les élections électorales 1877

Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales, en suivant les mêmes méthodes, sources et dictionnaires des variables que les fichiers portant sur les élections législatives 1876.

G1.7. Données portant sur les élections législatives 1881

G1.7.1. Législatives 1881 : niveau candidat / commune

leg1881CandidatCommune.csv, **leg1881CandidatCommune.dta** : fichiers contenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1881 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 79 480 lignes et 34 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//3502 à C//2516. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données rassemblées par le journal *Le Temps* (édition du mardi 23 août 1881 ; récupérée grâce Gallica – BNF).

Comme pour les élections législatives de 1876, nous avons également utilisé deux sources d'information supplémentaires pour classer les candidats : l'édition du mardi 23 août 1881 du journal *L'Union*¹⁵, et les éditions du 22 et 23 août 1881 du *Gaulois* (pour plus d'informations sur ces trois journaux et leurs tendances politiques, voir les précisions apportées plus haut au sujet des élections de 1876).

Pour Paris, les fichiers **leg1881CandidatCommune.csv** et **leg1881CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1881commune.csv** et **leg1881commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

¹⁵ *L'Union* utilise une classification beaucoup plus réduite que les autres titres, avec les catégories suivantes :

- *Droite* : les candidats de l'Union monarchique.
- *Conservateurs* : les candidats de l'Union conservatrice.
- *Jéromistes*.
- *Gauche opportuniste*.
- *Gauche intransigeante*.
- *Gauche socialiste* : les candidats du Parti ouvrier.
- *r.i.* : les *anciens* 363 combattus hier par Gambetta (les 363 faisant référence au manifeste des 363 adressé en 1877 par 363 députés républicains au président de la République Mac Mahon).

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcommune1881 : nom de la commune en 1881 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomsection : nom de la section.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant.

Profession : profession du candidat (quand l'information est disponible).

Candidat_corrige_LeTemps : nom du candidat corrigé à partir des données du *Temps* (1881).

Candidat_corrige_LeGaulois : nom du candidat corrigé à partir des données du *Gaulois* (1881).

Candidat_corrige_LUnion : nom du candidat corrigé à partir des données de *L'Union* (1881).

Parti_original_LeTemps : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1881)

Parti_LeTemps : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1881) regroupé en 11 catégories.

Parti_original_LeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1881)

Parti_LeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1881) regroupé en 11 catégories.

Parti_original_LUnion : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de *L'Union* (1881)

Parti_LUnion : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de *L'Union* (1881) regroupé en 11 catégories.

Parti : nom du parti du candidat généré à partir des informations fournies dans *Le Temps*, *L'Union* et *Le Gaulois* et regroupé en 11 catégories : (i) Socialiste Ouvrier (SOCOUV), (ii) Divers Gauche (DVG), (iii) Centre et ancien centre gauche (CENT), (iv) Radical (RAD), (v) Républicain (REP), (vi) Union Républicaine (UR), (vii) Bonapartiste (BON), (viii) Monarchiste (MON), (ix) Légitimiste (LEG), (x) Réactionnaire (REAC), et (xi) Divers (DIV).

Sont inclus dans la catégorie "Socialiste Ouvrier" les candidats se présentant comme "Ouvrier", "Collectiviste", "Extrême Gauche", "Socialiste", "Socialiste Révolutionnaire" et "Candidat Ouvrier".

Sont inclus dans la catégorie "Divers Gauche" les candidats se présentant comme "Gauche" et "Gauche Dissidente".

Sont inclus dans la catégorie "CENT" les candidats se présentant comme "Centre Gauche".

Sont inclus dans la catégorie "Radical" les candidats se présentant comme "Radical", "Radical Socialiste" et "Intransigeant".

Sont inclus dans la catégorie "Républicain" les candidats se présentant comme "Républicain", "Républicain Dissident", "Modéré", "Progressiste", "Républicain Gauche", "Républicain Modéré" et "Républicain Progressiste".

Sont inclus dans la catégorie "Union Républicaine" les candidats se présentant comme "Union Républicaine".

Sont inclus dans la catégorie "Bonapartiste" les candidats se présentant comme "Bonapartiste".

Sont inclus dans la catégorie "Monarchiste" les candidats se présentant comme "Monarchiste", "Monarchiste Clérical", "Conservateur" et "Clérical".

Sont inclus dans la catégorie "Légitimiste" les candidats se présentant comme "Légitimiste".

Sont inclus dans la catégorie "Réactionnaire" les candidats se présentant comme "Réactionnaire" ou "Droite".

G1.7.2. Législatives 1881 : niveau commune

leg1881commune.csv, **leg1881commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1881 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 33 490 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1881 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixDVG : voix obtenues par les candidats Divers Gauche.

Même variables avec les nuances politiques **SOCOUV, DVG, CENT, RAD, REP, UR, BON, MON, LEG, REAC, et DIV**.

G1.7.3. Législatives 1881 : niveau circonscription

leg1881circo.csv, leg1881circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1881 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 563 lignes (correspondant aux 564 circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1881 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 22 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixDVG : voix obtenues par les candidats Divers Gauche.

Même variables avec les nuances politiques **SOCOUV, DVG, CENT, RAD, REP, UR, BON, MON, LEG, REAC, et DIV**.

G1.7.4. Législatives 1881 : niveau canton

leg1881canton.csv, **leg1881canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1881 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 865 lignes (correspondant aux 2 865 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1881 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 22 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixDVG : voix obtenues par les candidats Divers Gauche.

Même variables avec les nuances politiques **SOCOUV**, **DVG**, **CENT**, **RAD**, **REP**, **UR**, **BON**, **MON**, **LEG**, **REAC**, et **DIV**.

G1.7.5. Législatives 1881 : niveau département

leg1881dep.csv, **leg1881dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1881 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1881) et 21 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixDVG : voix obtenues par les candidats Divers Gauche.

Même variables avec les nuances politiques **SOCOUV, DVG, CENT, RAD, REP, UR, BON, MON, LEG, REAC, et DIV.**

G1.8. Données portant sur les élections législatives 1885

Les élections législatives de 1885 (comme celles de 1871) ont eu lieu au scrutin plurinominal de liste à deux tours. Chaque électeur inscrit théoriquement sur son bulletin autant de noms qu'il y a de sièges à pouvoir (avec la possibilité de « panacher » entre les listes), et sont élus les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix.¹⁶ Elles se sont déroulées les 4 et 18 octobre 1885.

G.2.8.1. Législatives 1885 : niveau candidat / commune

leg1885CandidatComm.csv, leg1885CandidatComm.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1885 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 751 862 lignes et 37 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//5300 à C//5311. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique.

Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir de différentes sources.

La première source utilisée pour classifier les candidats est le journal *Le Temps* (éditions des 6, 7 et 20 octobre 1885 ; récupérées grâce à Gallica – BNF). *Le Temps* fournit deux informations différentes sur les candidats : d'une part, de façon systématique, le nom de la liste (par exemple « Liste républicaine », « Liste réactionnaire », etc.) sur laquelle ils se présentent ; d'autre part et de manière plus anecdotique, en plus du nom de la liste (ou à sa place pour les candidats qui se présentent de façon indépendante), le nom de leur parti (e.g. U.R., G.R., U.D., etc.). *Le Temps* précise également parfois la coalition à laquelle se rattache le candidat.

Comme pour 1876 et 1881, et afin de corriger pour les possibles biais dus aux préférences politiques du *Temps* – qui soutient les Républicains –, nous avons également collecté les informations sur les partis des candidats à l'aide de deux autres journaux : *Le Gaulois* et *La Gazette de France*¹⁷.

¹⁶ Voir notamment Gaudillère, Bernard, *Atlas historique des circonscriptions électorales françaises*, op. cit..

¹⁷ Nous ne pouvons pas, comme en 1876 et 1881, utiliser les informations fournies par *L'Union*, ce journal – principal organe de la presse légitimiste – ayant disparu en septembre 1883 (comme beaucoup d'autres titres de la presse légitimiste, *L'Union* subit de plein fouet la mort du comte de Chambord le 25 août 1883 ; voir notamment *L'Histoire générale de la presse française. Tome III : De 1871 à 1940* (1972), p.319). D'où le choix de la *Gazette de France*.

Le Gaulois, titre majeur de la presse bonapartiste en 1876¹⁸, rallié à la cause légitimiste en juillet 1879, peut être considéré en 1885 comme un journal conservateur.¹⁹ Il se réjouit fortement lors du premier tour de la victoire des monarchistes, notant ainsi dans son numéro du 6 octobre 1885 : « *La France s'est réveillée ; non, elle s'est reprise. C'est une grande joie et une grande victoire* », puis, au lendemain du second tour, le 20 octobre 1885 : « *Nous sommes contents, parce que nous venons d'assister au réveil du parti conservateur, qui semblait endormi, lassé, découragé, et qui s'est tout à coup dressé dans sa force et dans son énergie ; pour dire à la République : C'est assez.* »

La Gazette de France, titre de la presse légitimiste dans les années 1870 (tout comme *L'Union* dont elle recueillit les abonnés lors de la disparition du titre), demeure dans les années 1880-1890 l'un de ces principaux quotidiens monarchistes.

Les désignations utilisées par la *Gazette de France* sont les suivantes pour les candidats de la Seine :

- *oppos.* : candidats d'opposition conservatrice ;
- *Tol.* : candidats de la liste Tolain opportunistes.
- *rad.* : candidats des listes Clémenceau, Henri Rochefort, Maujan.
- *soc.* : candidats des listes ouvrières et socialistes.

Les fichiers **leg1885CandidatCommune.csv** et **leg1885CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1885commune.csv** et **leg1885commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

¹⁸ Voir CagePiketty2023AnnexeHLegislatives1876.docx.

¹⁹ Voir notamment *L'Histoire générale de la presse française. Tome III : De 1871 à 1940, op. cit.*, qui note pp.322-323 : « *C'est en 1882 qu'Arthur Meyer put reprendre, définitivement, la direction du Gaulois (...). Il sut regrouper autour de son journal la clientèle d'autres journaux royalistes qu'il racheta. (...) Pendant l'affaire Dreyfus, le Gaulois recueillit une partie de la clientèle du Soleil et surtout du Figaro. Malgré la relative faiblesse de ses tirages (...) il devint (...) le grand journal de la bonne société et du grand monde à la place du Figaro. (...) Mais derrière ses aspects mondains et le ton assez terne de son contenu, le Gaulois était aussi une puissance politique car il était lu dans la noblesse et une certaine haute bourgeoisie. Son rôle dans le ralliement des monarchistes à la cause boulangiste fut important et l'attitude antidreyfusarde du journal ne doit pas être négligée.* »

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nb_deputes_dpt : nombre de députés élus dans le département.

nomcommune1885 : nom de la commune en 1885 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomquartier : nom du quartier.

nomsection : nom de la section.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique la plus fine).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

bull_noncomptes_maj : nombre de bulletins n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé (à partir du journal *Le Temps*, 1881).

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant.

Titre : titre du candidat (e.g. Comte, Duc, etc.) (à partir des données du *Temps*, du *Gaulois* et de la *Gazette de France*).

Profession : profession du candidat (à partir des données du *Temps*, du *Gaulois* et de la *Gazette de France*).

voix : nombre de voix obtenues par le candidat dans la commune.

PartiLeTemps_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1885).

PartiLeGaulois_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1885).

ListeLeTemps_original : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Temps* (1885).

ListeLeGaulois_original : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Gaulois* (1885).

ListeLaGazette_original : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données de la *Gazette de France* (1885).²⁰

CoalitionLeTemps_original : nom de la coalition à laquelle appartient le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Temps* (1885).

PartiLeTemps : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1885), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

PartiLeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1885), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

ListeLeTemps : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Temps* (1885), nettoyée et regroupée en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

ListeLeGaulois : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Gaulois* (1885), nettoyée et regroupée en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

ListeLaGazette : nom de la liste sur laquelle se présente le candidat telle qu'entrée à partir des données de la *Gazette de France* (1885), nettoyée et regroupée en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

CoalitionLeTemps : nom de la coalition à laquelle appartient le candidat telle qu'entrée à partir des données du *Temps* (1885), nettoyée et regroupée en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

Parti : nom du parti du candidat généré à partir des données du *Temps*, du *Gaulois* et de la *Gazette de France*, et regroupé en 10 catégories : (i) SOC, (ii) RADSOC (iii) Radical (RAD), (iv) RADREP, (v) Républicain (REP), (vi) OPP (Opportuniste), (vii) REPIND, (viii) BON (Bonapartiste), (ix) Monarchiste (MON), et (x) Divers (DIV).

Sont également inclus dans la catégorie SOC les candidats se présentant comme "Ouvrier", "Collectiviste", etc.

A noter que certaines nuances ne présentent parfois aucune liste dans un département ; c'est le cas par exemple des Conservateurs dans le Cantal (étant donné les modalités de scrutin, le vote pour cette nuance est alors par définition égal à 0 pour l'ensemble des communes du département).

G1.8.2. Législatives 1885 : niveau commune

leg1885commune.csv, **leg1885commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1885 au niveau des communes.

²⁰ Pour *La Gazette*, seule l'information sur le nom de la Liste est disponible (il n'y pas de précision sur le nom du Parti ou la coalition à laquelle appartient le candidat).

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 116 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1885 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 35 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nb_deputes_dpt : nombre de députés élus dans le département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

bull_noncomptes_maj : nombre de bulletins non comptés n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité.

sommevoix : somme de toutes les voix pour toutes les nuances politiques au niveau de la commune.

voixSOC : voix obtenues par les candidats de la liste SOC dans la commune.

voixSOC : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SOC divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la commune.

Mêmes variables avec les nuances politiques **SOC, RADSOC, RAD, RADREP, REP, OPP, REPIND, BON, MON** et **DIV**.

G1.8.3. Législatives 1885 : niveau circonscription

leg1885circo.csv, leg1885circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1885 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 406 lignes (correspondant aux 406 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1885 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 33 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nb_deputes_dpt : nombre de députés élus dans le département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

bull_noncomptes_maj : nombre de bulletins non comptés n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité.

sommevoix : somme de toutes les voix pour toutes les nuances politiques au niveau de la circonscription.

voixSOC : voix obtenues par les candidats de la liste SOC dans la circonscription.

voixSOC : nombre de votes obtenus dans la circonscription par les candidats de la liste SOC divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la circonscription.

Mêmes variables avec les nuances politiques **SOC**, **RADSOC**, **RAD**, **RADREP**, **REP**, **OPP**, **REPIND**, **BON**, **MON** et **DIV**.

G1.8.4. Législatives 1885 : niveau canton

leg1885canton.csv, **leg1885canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1885 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 868 lignes (correspondant aux 2 868 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1885 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 33 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nb_deputes_dpt : nombre de députés élus dans le département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

bull_noncomptes_maj : nombre de bulletins non comptés n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité.

sommevoix : somme de toutes les voix pour toutes les nuances politiques au niveau du canton.

voixSOC : voix obtenues par les candidats de la liste SOC dans le canton.

voix : nombre de votes obtenus dans la circonscription par les candidats de la liste SOC divisé par le nombre moyen de vote par électeur du canton.

Mêmes variables avec les nuances politiques **SOC, RADSOC, RAD, RADREP, REP, OPP, REPIND, BON, MON** et **DIV**.

G1.8.5. Législatives 1885 : niveau département

leg1885dep.csv, leg1885dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1885 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1885 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 32 variables.

nomdepcan : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nb_deputes_dpt : nombre de députés élus dans le département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

bull_noncomptes_maj : nombre de bulletins non comptés n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité.

sommevoix : somme de toutes les **voixXXX** pour toutes les nuances politiques **XXX** au niveau du département.

voixSOC : voix obtenues par les candidats de la liste SOC dans le département.

voix : nombre de votes obtenus dans la circonscription par les candidats de la liste SOC divisé par le nombre moyen de vote par électeur du département.

Mêmes variables avec les nuances politiques **SOC, RADSOC, RAD, RADREP, REP, OPP, REPIND, BON, MON** et **DIV**.

G1.9. Données portant sur les élections législatives 1889

G1.9.1. Législatives 1889 : niveau candidat / commune

leg1889CandidatCommune.csv, **leg1889CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1889 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 104 174 lignes et 27 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//5312 à C//5331. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données publiées dans le journal *Le Temps* au lendemain des élections (mardi 24 septembre 1889 ; une copie du journal est disponible sur Gallica).

Comme pour les élections précédentes, nous avons complété les informations fournies dans *Le Temps* par celles disponibles dans *La Gazette* (numéros des 24 septembre, 8 et 9 octobre 1889). *La Gazette* utilise une classification relativement similaire à celle utilisée par *Le Temps* mais avec deux intérêts comme source supplémentaire : d'une part plus de détails sur un certain nombre de candidats que *Le Temps* classe à tort comme Républicains (afin de grossir artificiellement les résultats de ce groupe qu'il soutient), et d'autre part cela nous permet également de trouver l'information sur le parti d'un certain nombre de candidats pour lesquels cette information n'est pas disponible dans *Le Temps*.

Nous avons enfin utilisé les informations fournies par *Le Gaulois*, mais qui sont très peu nombreuses pour les élections de 1889. *Le Gaulois* regroupe les candidats en 3 catégories dans son numéro du 7 octobre 1889 :

- R. – Révisionniste conservateur et boulangiste.
- R.M. – Révisionniste ministériel.
- M. – Ministériel non révisionniste.

Pour Paris, les fichiers **leg1889CandidatCommune.csv** et **leg1889CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1889commune.csv** et **leg1889commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de

l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

Pour le département de l'Hérault, il manquait aux Archives nationales les données correspondant à la circonscription de Lodève. Pour cette circonscription, nous avons donc uniquement entré les informations disponibles au niveau de la circonscription dans *Le Temps* (1889).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomcommune1889 : nom de la commune en 1889 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

OnlyInfoCirco : variable indicatrice égale à 1 si l'information au niveau de la commune est manquante.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomsection : nom de la section.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique la plus fine).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé (en utilisant les données du *Temps*).

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant (construite en utilisant les données du *Temps*).

Titre : titre du candidat (e.g. Comte, Duc, etc.) (à partir des données du *Temps*).

Profession : profession du candidat (à partir des données du *Temps*).

PartiLeTemps_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1889).

PartiLeGaulois_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1889).

PartiLaGazette_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de *La Gazette* (1889).

PartiLeTemps : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1889), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

PartiLeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1889), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

PartiLaGazette : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de *La Gazette* (1889), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

Parti : nom du parti du candidat regroupé en 15 catégories : (i) SOC (catégorie incluant également les collectivistes et les blanquistes), (ii) RADSOC, (iii) RAD, (iv) RADDIV, (v) REP, (vi) OPP (Opportuniste), (vii) REPDIV, (viii) LIB, (ix) BON, (x) MON, (xi) CONS, (xii) REAC, (xiii) REVIS, (xiv) BOUL et (xv) DIV.

G1.9.2. Législatives 1889 : niveau commune

leg1889commune.csv, **leg1889commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1889 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 292 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1889 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 27 variables.

À noter que, pour la circonscription de Lodève dans l'Hérault, les données au niveau des communes n'étaient pas disponibles aux Archives nationales.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOC, RADSOC, RAD, RADDIV, REP, OPP, REPDIV, LIB, BON, MON, CONS, REAC, REVIS, BOUL** et **DIV**.

G1.9.3. Législatives 1889 : niveau circonscription

leg1889circo.csv, leg1889circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1889 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 586 lignes (correspondant aux circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1889 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomcirco : nom de la circonscription électorale.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialistes.

Même variables avec les nuances politiques **SOC, RADSOC, RAD, RADDIV, REP, OPP, REPDIV, LIB, BON, MON, CONS, REAC, REVIS, BOUL** et **DIV**.

G1.9.4. Législatives 1889 : niveau canton

leg1889canton.csv, leg1889canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1889 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 914 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1889 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialistes.

Même variables avec les nuances politiques **SOC**, **RADSOC**, **RAD**, **RADDIV**, **REP**, **OPP**, **REPDIV**, **LIB**, **BON**, **MON**, **CONS**, **REAC**, **REVIS**, **BOUL** et **DIV**.

G1.9.5. Législatives 1889 : niveau département

leg1889dep.csv, **leg1889dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1889 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements actuels – 87 départements historiques – de France métropolitaine lors des élections législatives de 1889) et 24 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialistes.

Même variables avec les nuances politiques **SOC, RADSOC, RAD, RADDIV, REP, OPP, REPDIV, LIB, BON, MON, CONS, REAC, REVIS, BOUL** et **DIV**.

G1.10. Données portant sur les élections législatives 1893

G1.10.1. Législatives 1893: niveau candidat / commune

leg1893CandidatCommune.csv, **leg1893CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1893 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 102 740 lignes et 25 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//5332 à C//5345. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données publiées dans le journal *Le Temps* au lendemain des élections (mardi 22 août 1893 ; une copie du journal est disponible sur Gallica).

Les fichiers **leg1893CandidatCommune.csv** et **leg1893CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données disponibles, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1893commune.csv** et **leg1893commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

annee : année des élections législatives (1893).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcommune1893 : nom de la commune en 1893 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune (selon la nomenclature INSEE 2014).

nomcirconscription : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomsection : nom de la section.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau de vote.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique la plus fine).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat _corrige : nom du candidat corrigé (en utilisant les données du *Temps*).

Profession : profession du candidat (à partir du *Temps*).

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant.

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1893).

Parti : nom du parti du candidat regroupé en 14 catégories : (i) SOCREV, (ii) SOC, (iii) RADSOC, (iv) RAD, (v) RADDIV, (vi) REP, (vii) REPLIB, (viii) REPDIV, (ix) RALLIE, (x) REAC, (xi) REVIS, (xii) BON, (xiii) BOUL et (xiv) DIV.

G1.10.2. Législatives 1893 : niveau commune

leg1893commune.csv, leg1893commune.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1893 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 421 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1893 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 26 variables.

annee : année des élections législatives (1893).

nomdepartancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcommune1893 : nom de la commune en 1893 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune (selon la nomenclature INSEE 2014).

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV, SOC, RADSOC, RAD, RADDIV, REP, REPLIB, REPDIV, RALLIE, REAC, REVIS, BON, BOUL** et **DIV**.

G1.10.3. Législatives 1893 : niveau circonscription

leg1893circo.csv, leg1893circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1893 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 592 lignes (correspondant aux circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1893 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 24 variables.

annee : année des élections législatives (1893).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV, SOC, RADSOC, RAD, RADDIV, REP, REPLIB, REPDIV, RALLIE, REAC, REVIS, BON, BOUL** et **DIV**.

G1.10.4. Législatives 1893 : niveau canton

leg1893canton.csv, leg1893canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1893 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 924 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1893 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 24 variables.

annee : année des élections législatives (1893).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV**, **SOC**, **RADSOC**, **RAD**, **RADDIV**, **REP**, **REPLIB**, **REPDIV**, **RALLIE**, **REAC**, **REVIS**, **BON**, **BOUL** et **DIV**.

G1.10.5. Législatives 1893 : niveau département

leg1893dep.csv, **leg1893dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1893 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1893) et 23 variables.

annee : année des élections législatives (1893).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV, SOC, RADSOC, RAD, RADDIV, REP, REPLIB, REPDIV, RALLIE, REAC, REVIS, BON, BOUL** et **DIV**.

G1.11. Données portant sur les élections législatives 1898

Les élections législatives de 1898 se sont tenues le 8 mai (pour le 1^{er} tour) et le 22 mai (pour les 180 ballotages à effectuer) 1898. Elles se sont déroulées au scrutin uninominal à deux tours par arrondissements²¹.

G1.11.1. Législatives 1898 : niveau candidat / commune

leg1898CandidatCommune.csv, leg1898CandidatCommune.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1898 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 110 257 lignes et 25 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//5346 à C//5367. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données publiées dans le journal *Le Temps* au lendemain des élections (mardi 9 mai 1898 pour le premier tour ; une copie du journal est disponible sur Gallica) (voir annexe G).

La classification des partis est relativement proche de celle observée lors des élections de 1893. Comme noté par *Le Temps* au lendemain du scrutin, « *les forces en présence restent aujourd'hui ce qu'elles étaient hier. (...) C'est principalement par les noms propres que cette Chambre se distinguera de sa devancière ; les partis demeurent, seul le recrutement de leurs troupes s'est un peu modifié* ».

Le seul fait notable souligné par *Le Temps* est « *l'entrée ou la rentrée en scène de certaines personnalités boulangistes d'origine, plus ou moins antisémites, et dont on ne sait pas trop de quelle épithète il faut les étiqueter.* » *Le Temps* qualifie ces personnalités d'incident « *tout au plus local* » et note que « *s'il est une politique qui n'ait point réussi à créer un courant à son profit dans ces élections (...), c'est sans contredit la politique boulangiste, nationaliste (?), antisémite, ou de quelque nom que l'on voudra l'appeler.* »

Au final, *Le Temps* adopte la classification suivante :

- Républicains
- Ralliés
- Radicaux et radicaux socialistes réunis en un seul groupe

²¹ Sauf dans le cas de « circonscriptions spéciales », comme précisé dans *L'Atlas historique des circonscriptions électorales...*, *op. cit.*, un arrondissement de moins de 100 000 habitants élit un député, et un arrondissement excédant 100 000 habitants est divisé en circonscriptions.

- Socialistes
- Droite, comprenant monarchistes, bonapartistes ou réactionnaires
- Révisionnistes, nationalistes, antisémites comprenant dans un même groupe les radicaux antisémites ou d'anciens boulangistes ou des réactionnaires ayant revendiqué plus particulièrement la qualité de nationalistes.

Comme pour les élections précédentes (par exemple 1889) et afin de limiter les biais liés aux préférences politiques du *Temps* (pro-Républicain), nous avons complété ces données en nous appuyant sur les informations fournies par deux autres journaux : *Le Gaulois* et *La Gazette*.

Les fichiers **leg1898CandidatCommune.csv** et **leg1898CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données disponibles, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin, le plus souvent la commune mais parfois également la section de commune, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1898commune.csv** et **leg1898commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

annee : année des élections législatives (1898).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

nomcommune1893 : nom de la commune en 1898 (avant correction du nom y compris pour typos).

codecommune : code national de la commune (selon la nomenclature INSEE 2014).

nomsection : nom de la section.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau de vote.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique la plus fine).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé (en utilisant les données du *Temps*).

Profession : profession du candidat (à partir du *Temps*).

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant.

PartiLeTemps_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1898).

PartiLeGaulois_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1898).

PartiLaGazette_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de *La Gazette* (1898).

PartiLeTemps : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1898), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

PartiLeGaulois : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Gaulois* (1898), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

PartiLaGazette : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de *La* 1898 (1889), nettoyé et regroupé en un nombre plus réduit de catégories cohérentes.

Parti : nom du parti du candidat regroupé en 15 catégories : (i) SOCREV, (ii) SOC, (iii) RADSOC, (iv) RAD, (v) REP, (vi) OPP, (vii) REPLIB, (viii) REPDIV, (ix) RALLIE, (x) CONS, (xi) MON, (xii) REVIS, (xiii) BON, (xiv) ANT (Antisémitisme) et (xv) DIV.

G1.11.2. Législatives 1898 : niveau commune

leg1898commune.csv, **leg1898commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1898 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 334 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1898 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

annee : année des élections législatives (1898).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune1898 : nom de la commune en 1898 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune (selon la nomenclature INSEE 2014).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV, SOC, RADSOC, RAD, REP, OPP, REPLIB, REPDIV, RALLIE, CONS, MON, REVIS, BON, ANT** et **DIV**.

G1.11.3. Législatives 1898 : niveau circonscription

leg1898circo.csv, leg1898circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1898 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 592 lignes (correspondant aux circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1898 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 23 variables.

annee : année des élections législatives (1898).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV, SOC, RADSOC, RAD, REP, OPP, REPLIB, REPDIV, RALLIE, CONS, MON, REVIS, BON, ANT** et **DIV**.

G1.11.4. Législatives 1898 : niveau canton

leg1898canton.csv, **leg1898canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1898 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 925 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1898 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 23 variables.

annee : année des élections législatives (1898).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV**, **SOC**, **RADSOC**, **RAD**, **REP**, **OPP**, **REPLIB**, **REPDIV**, **RALLIE**, **CONS**, **MON**, **REVIS**, **BON**, **ANT** et **DIV**.

G1.11.5. Législatives 1898 : niveau département

leg1898dep.csv, **leg1898dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1898 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1898) et 22 variables.

annee : année des élections législatives (1898).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCREV**, **SOC**, **RADSOC**, **RAD**, **REP**, **OPP**, **REPLIB**, **REPDIV**, **RALLIE**, **CONS**, **MON**, **REVIS**, **BON**, **ANT** et **DIV**.

G1.12. Données portant sur les élections législatives 1902

G1.12.1. Législatives 1902 : niveau candidat / commune

leg1902CandidatCommune.csv, **leg1902CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1902 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 94 912 lignes et 25 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//7180 à C//7205. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données publiées dans le journal *Le Temps* au lendemain des élections (mardi 29 avril 1902 ; une copie du journal est disponible sur Gallica).

La description que fait *Le Temps* de sa classification des partis est la suivante :

« *Soc. guesd. signifie socialiste guesdiste ; soc., socialiste ; rad. soc., radical socialiste ; rad., radical ; rad. dis., radical dissident ; rép. minist., républicain ministériel ; rép., républicain ; rép. lib., républicain libéral ; ral., rallié ; ind., indépendant ; nat., nationaliste ; réac., réactionnaire ; pléb., plébiscitaire.*

Les socialistes sans qualificatif, avec les radicaux socialistes, le radicaux et les républicains ministériels, forment les diverses catégories de députés sortants ou de candidats nouveaux se réclamant de la politique du cabinet Waldeck-Rousseau.

Nous donnons l'épithète de républicains aux député sortants ou aux candidats qui appartiennent à la nuance dite progressiste. Ceux qui n'ont pas la qualification ministérielle ou se sont déclarés anti-ministériels, ou n'ont pas pris position à l'égard du cabinet.

Les radicaux dissidents forment la catégorie, d'ailleurs restreinte, des députés sortants radicaux qui ont voté contre le cabinet – notamment dans la loi sur les associations – soit des candidats nouveaux qui partagent les idées de ceux-ci.

Nous appliquons l'épithète de réactionnaire à tous ceux qui appartiennent aux anciens partis royalistes ou bonapartistes et plus spécialement l'épithète plébiscitaire aux impérialistes qui se sont nettement déclarés pour ce mode de consultation. Enfin les nationalistes sont les candidats de la Ligue de la Patrie française. »

Pour Paris, les fichiers **leg1902CandidatCommune.csv** et **leg1902CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin disponible, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1902commune.csv** et **leg1902commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons

additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcommune1902 : nom de la commune en 1902 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomsection : nom de la section.

nomquartier : nom du quartier.

nomdureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé (en utilisant les données du *Temps*).

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant.

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1906).

Parti : nom du parti du candidat regroupé en 14 catégories : (i) SOCGUESD, (ii) SOC, (iii) RADSOC, (iv) RAD, (v) RADDIS, (vi) REPMIN, (vii) REP, (viii) REPLIB, (ix) REPDIV, (x) RALLIE, (xi) NATI, (xii) REAC, (xiii) PLEBI et (xiv) DIV.

G1.12.2. Législatives 1902 : niveau commune

leg1902commune.csv, **leg1902commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1902 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 055 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1902 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 27 variables.

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCGUES**, **SOC**, **RADSOC**, **RAD**, **RADDIS**, **REPMIN**, **REP**, **REPLIB**, **REPDIV**, **RAL**, **NATI**, **REAC**, **PLEBI** et **DIV**.

G1.12.3. Législatives 1902 : niveau circonscription

leg1902circo.csv, **leg1902circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1902 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 596 lignes (correspondant aux 596 circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1902 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 225 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCGUES, SOC, RADSOC, RAD, RADDIS, REPMIN, REP, REPLIB, REPDIV, RAL, NATI, REAC, PLEBI** et **DIV**.

G1.12.4. Législatives 1902 : niveau canton

leg1902canton.csv, leg1902canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1902 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 910 lignes (correspondant aux 2 910 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1902 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCGUES, SOC, RADSOC, RAD, RADDIS, REPMIN, REP, REPLIB, REPDIV, RAL, NATI, REAC, PLEBI** et **DIV**.

G1.12.5. Législatives 1902 : niveau département

leg1902dep.csv, leg1902dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1902 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1902) et 24 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCGUES**, **SOC**, **RADSOC**, **RAD**, **RADDIS**, **REPMIN**, **REP**, **REPLIB**, **REPDIV**, **RAL**, **NATI**, **REAC**, **PLEBI** et **DIV**.

G1.13. Données portant sur les élections législatives 1906

G1.13.1. Législatives 1906 : niveau candidat / commune

leg1906CandidatCommune.csv, **leg1906CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1906 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 93 216 lignes et 27 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//7206 à C//7223. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données publiées dans le journal *Le Temps* au lendemain des élections (mardi 8 mai 1906 ; une copie du journal est disponible sur Gallica).

La description que fait *Le Temps* de sa classification des partis est la suivante :

« 1^e Socialistes unifiés ; 2^e socialistes indépendants, c'est-à-dire qui ont gardé leur autonomie, comme ceux du groupe parlementaire de la Chambre ; 3^e radicaux socialistes ; 4^e radicaux ; 5^e républicains, c'est-à-dire les membres qui, dans le Parlement, appartiennent à l'union ou à la gauche démocratique et qui, hors du Parlement, étaient patronnés par l'Alliance républicaine démocratique ; 6^e républicains progressistes. Les membres de droite sont répartis entre libéraux, c'est-à-dire patronnés par l'Action libérale populaire dirigée par M. Piou ; monarchistes, royalistes purs, conservateurs, c'est-à-dire antirépublicains sans nuance déterminée, nationalistes, et enfin plébiscitaires ou impérialistes. »

Pour Paris, les fichiers **leg1906CandidatCommune.csv** et **leg1906CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin disponible, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1906commune.csv** et **leg1906commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

Pour le département du Tarn, il manquait aux Archives nationales les données correspondant à la circonscription de Lavaur. Pour cette circonscription, nous avons donc uniquement entré les informations disponibles au niveau de la circonscription dans *Le Temps* (1906).

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcommune1906 : nom de la commune en 1906 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

OnlyInfoCirco : variable indicatrice égale à 1 si les données sont uniquement disponibles au niveau de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

Arrondissement : nom de l'arrondissement.

Section : nom de la section.

Quartier : nom du quartier.

Bureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé (en utilisant les données du *Temps*).

Profession : profession du candidat telle qu'entrée à partir des informations fournies dans *Le Temps*.

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant.

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du *Temps* (1906).

Parti : nom du parti du candidat regroupé en 15 catégories : (i) SOCIALISTE UNIFIE (SOCUNI), (ii) SOCIALISTE (SOC), (iii) RAD-SOC (RADSOC), (iv) RAD, (v) REP, (vi) REP-PROG (REPPROG, catégorie incluant également les AUTRES REP), (vii) PROG, (viii) REP-LIB (REPLIB), (ix) LIB, (x) MONARCHISTE (MON), (xi) CONS, (xii) REACTIONNAIRE (REAC), (xiii) NATIONALISTE (NATI), (xiv) PLEBISCITAIRE (PLEBI) et (xvi) Divers (DIV).

G1.13.2. Législatives 1906 : niveau commune

leg1906commune.csv, leg1906commune.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1906 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 440 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1906 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 26 variables.

À noter que, pour la circonscription de Lavaur dans le Tarn, les données au niveau des communes n'étaient pas disponibles aux Archives nationales.

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune1906 : nom de la commune en 1906 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialistes.

Même variables avec les nuances politiques **SOCUNI, SOC, RADSOC, RAD, REP, REPPROG, PROG, REPLIB, LIB, MON, CONS, REAC, NATI, PLEBI** et **DIV**.

G1.13.3. Législatives 1906 : niveau circonscription

leg1906circo.csv, leg1906circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1906 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 600 lignes (correspondant aux 600 circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1906 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 26 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCUNI, SOC, RADSOC, RAD, REP, REPPROG, PROG, REPLIB, LIB, MON, CONS, REAC, NATI, PLEBI** et **DIV**.

G1.13.4. Législatives 1906 : niveau canton

leg1906canton.csv, leg1906canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1906 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 945 lignes (correspondant aux 2 945 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1906 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 26 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCUNI, SOC, RADSOC, RAD, REP, REPPROG, PROG, REPLIB, LIB, MON, CONS, REAC, NATI, PLEBI** et **DIV**.

G1.13.6. Législatives 1906 : niveau département

leg1906dep.csv, leg1906dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1906 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1906) et 25 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSOC : voix obtenues par les candidats Socialiste.

Même variables avec les nuances politiques **SOCUNI, SOC, RADSOC, RAD, REP, REPPROG, PROG, REPLIB, LIB, MON, CONS, REAC, NATI, PLEBI** et **DIV**.

G1.14. Données portant sur les élections législatives 1910

G1.14.1. Législatives 1910 : niveau candidat / commune

leg1910CandidatCommune.csv, **leg1910CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1910 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 100 164 lignes et 26 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//7224 à C//7240. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données rassemblées par Georges Lachappelle (Lachappelle, 1910).²²

Pour Paris, les fichiers **leg1910CandidatCommune.csv** et **leg1910CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin disponible, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1910commune.csv** et **leg1910commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

²² Voir G. Lachappelle, *Tableau des élections législatives des 24 avril et 8 mai 1910*, Roustan, 1910. Depuis le début de la III^e République, des compilations de résultats électoraux ont été régulièrement publiés par les principaux médias et quotidiens (en particulier « Le Temps » ou « Le Petit Journal » de 1871 à 1936 et « Le Monde » depuis 1945), parfois sous forme de suppléments aux journaux dans les jours suivant l'élection, et parfois sous forme de recueils de résultats publiés par des journalistes et des chercheurs. En particulier, G. Lachappelle a publié des volumes de résultats détaillés pour les résultats des élections législatives menées de 1910 à 1936, et R. Husson a fait de même pour les élections de 1945-1946. Les recueils Lachappelle 1932 et 1936 étaient par ailleurs publiés par « Le Temps », et le volume Husson 1945-1946 par « Le Monde ». De même que les « Livres blancs » publiés par le Ministère de l'intérieur pour les élections de la période 1951-1988 (voir plus bas), les recueils compilés par Lachappelle et Husson comprennent pour les élections de la période 1928-1946 comprennent les résultats au niveau des cantons, ce peut dispenser de remonter aux Procès-verbaux si l'on choisit de se limiter aux résultats cantonaux. Pour ce qui concerne les élections de la période 1910-1924, les compilations de résultats publiés par Lachappelle comprennent uniquement les résultats au niveau des circonscriptions, de même que les résultats publiés dans les journaux (« Le Temps », « Le Petit Journal », « Le Monde »). Il s'agit cependant de sources très utiles, car elles contiennent également des informations sur les étiquettes politiques des candidats (établies sur la base de l'analyse de la presse locale et nationale par les auteurs ou les journalistes en charge de ces publications), ce est particulièrement précieux s'agissant d'une période où les étiquettes et nuances politiques sont souvent difficiles à établir et ne sont pas compilées par le Ministère de l'intérieur (qui ne compile de façon systématique les nuances politiques qu'à partir des élections de 1951). Nous avons numérisé l'ensemble des recueils Lachappelle-Husson de la période 1910-1946 ; ces documents sont disponibles sur unehistoireduconflitpolitique.fr avec les images numérisées des procès-verbaux électoraux.

Pour le département du Finistère, il manquait aux Archives nationales les données correspondant aux trois circonscriptions de Quimper et à la circonscription de Quimperlé. Pour ces circonscriptions, nous avons donc uniquement entré les informations disponibles au niveau des circonscriptions dans Lachappelle (1910).

Il en est de même pour deux circonscriptions de la Somme (Montdidier et Peronne), pour la circonscription de Foix en Ariège, pour la circonscription de Baume dans le Doubs, et pour la deuxième circonscription de Bordeaux en Gironde.

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcommune1910 : nom de la commune en 1910 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

OnlyInfoCirco : variable indicatrice égale à 1 si les données sont uniquement disponibles au niveau de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomsection : nom de la section.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune ;

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptes.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé.

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant (variable construite à partir des données de Lachappelle, 1910).

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de Lachappelle (1910)

Parti : nom du parti du candidat regroupé en 14 catégories : (i) SOCIND, (ii) SFIO, (iii) RAD, (iv) RADIND, (v) RADDIV, (vi) RADARD, (vii) ARD, (viii) FRARD, (ix) FR, (x) FRLIB, (xi) LIB, (xii) PROG, (xiii) CONS, et (xiv) DIV.

La nuance RADARD (*Rad. et A. R. D.* selon les termes de Lachapelle) correspond aux candidats du parti républicain radical et radical socialiste et de l'Alliance républicaine démocratique.

La nuance FR-ARD correspond aux candidats de la Fédération républicaine et de l'Alliance républicaine démocratique.

La nuance FR correspond aux candidats de la Fédération Républicaine.

La nuance FRLIB (*F. R., lib.* selon les termes de Lachapelle) correspond aux candidats de la Fédération républicaine qualifiés libéral par le bulletin de l'Action libérale populaire.

La nuance PROG regroupe les candidats progressistes ne faisant partie d'aucune organisation.

G1.14.2. Législatives 1910 : niveau commune

leg1910commune.csv, **leg1910commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1910 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 33 900 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1910 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 27 variables.

À noter que, pour les trois circonscriptions de Quimper (Finistère) et les circonscriptions de Montdidier et Péronne (Somme) les données au niveau des communes n'étaient pas disponibles aux Archives nationales.

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune1910 : nom de la commune en 1910 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **SOCIND, SFIO, RAD, RADIND, RADDIV, RADARD, ARD, FRARD, FR, FRLIB, LIB, PROG, CONS** et **DIV**.

G1.14.3. Législatives 1910 : niveau circonscription

leg1910circo.csv, leg1910circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1910 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 607 lignes (correspondant aux 607 circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1910 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **SOCIND, SFIO, RAD, RADIND, RADDIV, RADARD, ARD, FRARD, FR, FRLIB, LIB, PROG, CONS** et **DIV**.

G1.14.4. Législatives 1910 : niveau canton

leg1910canton.csv, leg1910canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1910 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 899 lignes (correspondant aux 2 899 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1910 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **SOCIND**, **SFIO**, **RAD**, **RADIND**, **RADDIV**, **RADARD**, **ARD**, **FRARD**, **FR**, **FRLIB**, **LIB**, **PROG**, **CONS** et **DIV**.

G1.14.5. Législatives 1910 : niveau département

leg1910dep.csv, **leg1910dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1910 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1910) et 24 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

noncomptes : nombre de bulletins non comptés.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **SOCIND, SFIO, RAD, RADIND, RADDIV, RADARD, ARD, FRARD, FR, FRLIB, LIB, PROG, CONS** et **DIV**.

G1.15. Données portant sur les élections législatives 1914

G1.15.1. Législatives 1914 : niveau candidat / commune

leg1914CandidatCommune.csv, **leg1914CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1914 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 103 535 lignes et 22 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//7231 à C//7254. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données rassemblées par Lachapelle (1914).

Les fichiers **leg1914CandidatCommune.csv** et **leg1914CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin disponible, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1914commune.csv** et **leg1914commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcommune1914 : nom de la commune en 1914 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de Lachapelle (1914)

Parti : nom du parti du candidat en 8 catégories (en suivant la classification de Lachappelle (1914)

Les 8 catégories sont : (i) SFIO, (ii) REP SOC, (iii) RAD SOC, (iv) RAD IND, (v) AD PRD, (vi) FR Progressistes (FRPR), (vii) ALP et (viii) DIV.

La nuance AD correspond à l'Alliance Démocratique et PRD aux candidats du Parti Républicain démocratique.

La nuance FR correspond aux candidats de la Fédération Républicaine.

La nuance ALP correspond à l'Action Libérale Populaire.

G1.15.2. Législatives 1914 : niveau commune

leg1914commune.csv, **leg1914commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1914 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 33 746 lignes (correspondant aux 33 746 communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1914 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 20 variables.

nomdep : nom du département.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

dep : code du département.

nomcommune1914 : nom de la commune en 1914 (avant correction du nom y compris pour typos)

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirco : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **SFIO**, **REPSOC**, **RADSOC**, **RADIND**, **ADPRD**, **FRPR**, **ALP**, **DIV**.

G1.15.3. Législatives 1914 : niveau circonscription

leg1914circo.csv, leg1914circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1914 au niveau des circonscriptions électorales.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 602 lignes (correspondant aux 602 circonscriptions électorales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1914 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 18 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **SFIO, REPSOC, RADSOC, RADIND, ADPRD, FRPR, ALP, DIV.**

G1.15.4. Législatives 1914 : niveau canton

leg1914canton.csv, leg1914canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1914 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 878 lignes (correspondant aux 2 878 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1914 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 18 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **SFIO, REPSOC, RADSOC, RADIND, ADPRD, FRPR, ALP, DIV.**

G1.15.5. Législatives 1914 : niveau département

leg1914dep.csv, leg1914dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1914 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1914) et 17 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **SFIO, REPSOC, RADSOC, RADIND, ADPRD, FRPR, ALP, DIV.**

G1.16. Données portant sur les élections législatives 1919

G1.16.1. Législatives 1919 : niveau candidat / commune

leg1919CandidatCommune.csv, **leg1919CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1919 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 805 294 lignes et 29 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//10001 à C//10009²³. Ces données contiennent le nom de chaque liste (par exemple « Liste républicaine indépendante ») ainsi que pour chaque liste, la liste des candidats. Nous avons conservé la valeur de la liste telle qu'indiquée dans les données d'archives (variable **Liste_originale**) et construit une deuxième valeur (variable **Liste**) à partir des informations fournies dans Lachappelle (1919) ainsi que de diverses autres sources. De la même façon, nous avons créé la variable **Nuance** à partir du nom de la liste.

Pour le département de la Seine, seules les données pour les 3 premières circonscriptions sont disponibles – correspondant aux arrondissements de Paris. Les données pour la quatrième circonscription (Saint Denis et Sceaux) n'ont pas été retrouvées aux Archives nationales pour les élections législatives de 1919.

Les fichiers **leg1919CandidatCommune.csv** et **leg1919CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau géographique le plus fin disponible, le plus souvent la commune mais parfois également l'arrondissement, le quartier, voire même le bureau de vote. Dans les fichiers **leg1919commune.csv** et **leg1919commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque commune (et donc un seul point de données est disponible par commune), à l'exception de Paris pour laquelle nous présentons les résultats au niveau de l'arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

Les données d'archives contiennent parfois des erreurs que les informations à notre disposition ne nous ont pas toujours permis de corriger. Nous avons créé une variable indicatrice **ErreurArchives** qui prend la valeur 1 lorsque des erreurs évidentes nous sont apparues (elles sont détaillées dans ce cas dans la variable **Notes**). Nous avons choisi de conserver les lignes correspondantes afin de ne pas perdre d'informations dans la base

²³ A l'exception du département du Nord ; les données au niveau communal ayant disparu des archives nationales, nous avons utilisé les données disponibles dans les fichiers électoraux cantonaux disponibles aux archives : côte 19790681/174.

générale. Nous avons supprimé ces lignes de la base agrégée au niveau des communes ci-dessous (ainsi que dans les bases agrégées au niveau des circonscriptions, des cantons et des départements).

Le mode de scrutin de 1919 est particulier : il s'agit d'un système électoral mixte alliant scrutin proportionnel plurinominal et scrutin majoritaire plurinominal à un tour dans le cadre du département. Dans les données les plus détaillées, nous avons l'information sur le nombre de voix obtenues par chacun des candidats. Ce sont ces données que nous reportons dans les fichiers **leg1919CandidatCommune.csv** et **leg1919CandidatCommune.dta** . Dans les fichiers **leg1919commune.csv** et **leg1919commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons au contraire additionné dans un premier temps les voix obtenues par l'ensemble des candidats de chacune des listes.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

nombre_deputes_circo : nombre de députés pour la circonscription (dans le cas des départements divisés en plusieurs circonscriptions (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*)).

nomcommune1919 : nom de la commune en 1919 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nombureau : nom du bureau de vote.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique plus détaillée).

abstentions : nombre d'abstentions.

votants : nombre de votants.

blancs : nombre de blancs.

nuls : nombre de nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

sommevoix : somme de toutes les voix pour toutes les nuances politiques au niveau de la commune (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voix : nombre de voix obtenues par le candidat.

ErreurArchives : variable indicatrice égale à 1 lorsque des erreurs – présentes sur les documents originaux disponibles aux archives – ont été repérées.

Notes : variable détaillant la nature des erreurs repérées dans les données.

Candidat : nom du candidat.

Liste_originale : nom de la liste telle que reportée dans les données d'archives. qu'entré à partir des données de Lachappelle (1919).

Liste : nom de la liste telle que construite à partir de la variable Liste_originale et des informations fournies dans Lachappelle (1919) ainsi que de différentes sources historiques.

Nuance : nuance de la liste construite manuellement à partir de la variable Liste_originale

Les 12 familles politiques suivantes sont utilisées : (i) Communiste (COM, catégorie incluant également les candidats Extrême Gauche et Gauche Radicale), (ii) SFIO, (iii) PRRS (Parti républicain radical et radical socialiste ; catégorie incluant également les candidats Divers Gauche), (iv) REP-SOC, (v) RAD-IND, (vi) ARD (Alliance républicaine démocratique ; catégorie incluant également les candidats GRD, RG et ARS), (vii) FR-URD (Fédération Républicaine – Union Républicaine et Démocratique), (viii) UNR (Union Nationale Républicaine), (ix) ERD (Entente Républicaine Démocratique), (x) BN (Bloc National ; catégorie incluant également les candidats Anciens Combattants et Divers Droite), (xi) Action Française (AF, catégorie incluant également les candidats Extrême Droite) et (xii) Divers (DIV).

G1.16.2. Législatives 1919 : niveau commune

leg1919commune.csv, **leg1919commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1919 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 35 363 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1919 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 39 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

asbtentions : nombre d'abstentions.

votants : nombre de votants.

blancs : nombre de blancs.

nuls : nombre de nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

sommevoix : somme de tous les voixXXXX pour toutes les nuances politiques XXXX au niveau de la commune.

voixSFIO : nombre total de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SFIO.²⁴

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la commune²⁵.

Même variables avec les nuances politiques **COM, SFIO, PRRS, REPSOC, RADIND, ARD, FRURD, UNR, ERD, BN, AF** et **DIV**.

G1.16.3. Législatives 1919 : niveau circonscription

leg1919circonscription.csv, leg1919circonscription.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1919 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 98 lignes (correspondant aux circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1919 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 38 variables.

Pour les législatives de 1919, à l'exception de quelques départements découpés en plusieurs circonscriptions (comme la Seine ou les Bouches-du-Rhône), les circonscriptions correspondent au département. Étant donné que plusieurs communes ont, depuis 1919, changé de département, nous ne reportons dans ce fichier – comme pour 1924 mais contrairement aux autres années électorales – que l'information correspondant au département de 1919.

nomdep1919 : nom du département tel que défini en 1919.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

²⁴ Compte-tenu du fait que les électeurs peuvent cocher des noms sur plusieurs listes différentes, dans la limite du nombre de sièges de députés du département ou de la circonscription départementale pour les départements les plus peuplés.

²⁵ Autrement dit, $\text{voixSFIO} = \text{voixtotSFIO} / \text{sommevoix}$.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

nombre_deputes_circo : nombre de députés pour la circonscription (dans le cas des départements divisés en plusieurs circonscriptions (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*)).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

asbtentions : nombre d'abstentions.

blancs : nombre de blancs.

nuls : nombre de nuls.

sommevoixtot : somme de tous les voixtotXXXX pour toutes les nuances politiques XXXX au niveau de la circonscription (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voixtotSFIO : nombre total de votes obtenus dans la circonscription par les candidats de la liste SFIO.²⁶

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans la circonscription par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la circonscription²⁷.

Même variables avec les nuances politiques **COM, SFIO, PRRS, REPSOC, RADIND, ARD, FRURD, UNR, ERD, BN, AF et DIV**.

G1.16.4. Législatives 1919 : niveau canton

leg1919canton.csv, leg1919canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1919 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 947 lignes (correspondant aux 2 947 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1919 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 38 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

nomdep1919 : nom du département tel que défini en 1919.

dep : code du département.

²⁶ Compte-tenu du fait que les électeurs peuvent cocher des noms sur plusieurs listes différentes, dans la limite du nombre de sièges de députés du département ou de la circonscription départementale pour les départements les plus peuplés.

²⁷ Autrement dit, $\text{voixSFIO} = \text{voixtotSFIO} / \text{sommevoixtot} / \text{exprimes}$.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

sommevoix : somme de tous les `voixXXXX` pour toutes les nuances politiques `XXXX` au niveau du canton (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voixSFIO : nombre total de votes obtenus dans le canton par les candidats de la liste SFIO.

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans le canton par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur du canton.

Même variables avec les nuances politiques **COM, SFIO, PRRS, REPSOC, RADIND, ARD, FRURD, UNR, ERD, BN, AF et DIV**.

G1.16.5. Législatives 1919 : niveau département

leg1919dep.csv, leg1919dep.dta : fichiers contenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1919 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1919) et 37 variables.

nomdepart : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

sommevoix : somme de tous les `voixXXXX` pour toutes les nuances politiques `XXXX` au niveau du département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voixSFIO : nombre total de votes obtenus dans le département par les candidats de la liste SFIO.

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans le département par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur du département.

Même variables avec les nuances politiques **COM, SFIO, PRRS, REPSOC, RADIND, ARD, FRURD, UNR, ERD, BN, AF** et **DIV**.

G1.17. Données portant sur les élections législatives 1924

G1.17.1. Législatives 1924 : niveau candidat / commune

leg1924CandidatCommune.csv, **leg1924CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1924 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 983 107 lignes et 27 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//10010 à C//10019. Ces données contiennent le nom de chaque liste (par exemple « Liste d'Union Républicaine ») ainsi que pour chaque liste, la liste des candidats. Nous avons conservé la valeur de la liste telle qu'indiquée dans les données d'archives (variable **ListeOriginale**) et construit une deuxième valeur (variable **Liste**) à partir de ces données ainsi que des informations fournies dans Lachappelle (1924) et de diverses autres sources. De la même façon, nous avons créé la variable **Nuance** à partir du nom de la liste.

Pour Paris, les fichiers **leg1924CandidatCommune.csv** et **leg1924CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau du bureau. Dans les fichiers **leg1924commune.csv**, **leg1924commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

Le mode de scrutin de 1924 – comme celui de 1919 – est particulier : il s'agit d'un système électoral mixte alliant scrutin proportionnel plurinominal et scrutin majoritaire plurinominal à un tour dans le cadre du département. Dans les données les plus détaillées, nous avons l'information sur le nombre de voix obtenues par chacun des candidats. Ce sont ces données que nous reportons dans les fichiers **leg1924CandidatCommune.csv**, **leg1924CandidatCommune.dta** . Dans les fichiers **leg1924commune.csv**, **leg1919commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons au contraire additionné dans un premier temps les voix obtenues par l'ensemble des candidats de chacune des listes.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

nombre_deputes_circo : nombre de députés pour la circonscription (dans le cas des départements divisés en plusieurs circonscriptions (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*)).

nomcommune1924 : nom de la commune en 1924 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité de vote plus désagrégée).

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

sommevoix : somme de toutes les voix pour toutes les nuances politiques au niveau de la commune (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924²⁸*).

voix : nombre de voix obtenues par le candidat.

Candidat : nom du candidat.

Elu : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est élu.

Profession : profession du candidat, telle que rapportée par Lachappelle (1924).

PartiCandidatsLachappelle : parti du candidat (des candidats de différents partis peuvent composer une même liste) tel que rapporté par Lachappelle (1924) pour un certain nombre de candidats.

ListeOriginale : nom de la liste telle que reportée dans les données d'archives.

ListeLachappelle : nom de la liste telle qu'entrée à partir des données de Lachappelle (1924).

Liste : nom de la liste propre telle que construite à partir de la variable ListeOriginale et des informations fournies dans Lachappelle (1924) ainsi que de différentes sources historiques.

Nuance : nuance de la liste construite manuellement à partir de la variable Liste.

Les 12 familles politiques suivantes sont utilisées : (i) BOP, (ii) SFIO, (iii) DVG (divers gauche), (iv) RADSOC, (v) REPSOC, (vi) REPRAD, (vii) RG, (viii) URERD, (ix) CONSAF, et (x) DIV.

La nuance BOP rassemble les candidats de la Liste du Bloc Ouvrier Pays – Parti communiste.

La nuance REPRAD rassemblement les candidats Républicains Radicaux nationaux ou dissidents.

²⁸ On la retrouve également pour les élections législatives de 1885.

La nuance RG rassemble les candidats de la Liste des républicains de gauche.

La nuance UR-ERD rassemble les candidats de l'Union Républicaine (UR) – Entente Républicaine Démocratique (ERD).

G1.17.2. Législatives 1924 : niveau commune

leg1924commune.csv, **leg1924commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1924 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 334 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1924 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 33 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

nombre_deputes_circo : nombre de députés pour la circonscription (dans le cas des départements divisés en plusieurs circonscriptions (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*)).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

sommevoix : somme de tous les **voix** pour toutes les nuances politiques au niveau de la commune (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voixSFIO : nombre total de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SFIO.²⁹

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la commune³⁰.

²⁹ Compte-tenu du fait que les électeurs peuvent cocher des noms sur plusieurs listes différentes, dans la limite du nombre de sièges de députés du département ou de la circonscription départementale pour les départements les plus peuplés.

³⁰ Autrement dit, $\text{voixSFIO} = \text{voixSFIO} / \text{voixmoy}$.

Même variables avec les nuances politiques **BOP**, **SFIO**, **DVG**, **RADSOC**, **REPSOC**, **REPRAD**, **RG**, **URERD**, **CONSAF**, et **DIV**.

G1.17.3. Législatives 1924 : niveau circonscription

leg1924circonscription.csv, **leg1924circonscription.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1924 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 95 lignes (correspondant aux circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1924 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 29 variables.

Pour les législatives de 1924, à l'exception de quelques départements découpés en plusieurs circonscriptions (comme la Seine ou les Bouches-du-Rhône), les circonscriptions correspondent au département. Étant donné que plusieurs communes ont, depuis 1924, changé de département, nous ne reportons dans ce fichier – comme pour 1919 mais contrairement aux autres années électorales – que l'information correspondant au département de 1924.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomdep1924 : nom du département tel que défini en 1924.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

nombre_deputes_circo : nombre de députés pour la circonscription (dans le cas des départements divisés en plusieurs circonscriptions (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*)).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

sommevoix : somme de tous les **voixXXXX** pour toutes les nuances politiques **XXXX** au niveau de la circonscription (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voixSFIO : nombre total de votes obtenus dans la circonscription par les candidats de la liste SFIO.³¹

³¹ Compte-tenu du fait que les électeurs peuvent cocher des noms sur plusieurs listes différentes, dans la limite du nombre de sièges de députés du département ou de la circonscription départementale pour les départements les plus peuplés.

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur de la circonscription³².

Même variables avec les nuances politiques **BOP, SFIO, DVG, RADSOC, REPSOC, REPRAD, RG, URERD, CONSAF** et **DIV**.

G1.17.4. Législatives 1924 : niveau canton

leg1924canton.csv, leg1924canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1924 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 851 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1924 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 30 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

sommevoix : somme de tous les **voixXXXX** pour toutes les nuances politiques **XXXX** au niveau du canton (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voixSFIO : nombre total de votes obtenus dans le canton par les candidats de la liste SFIO.

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur du canton.

Même variables avec les nuances politiques **BOP, SFIO, DVG, RADSOC, REPSOC, REPRAD, RG, URERD, CONSAF** et **DIV**.

G1.17.5. Législatives 1924 : niveau département

leg1924dep.csv, leg1924dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} (et unique) tour des élections législatives de 1924 au niveau des départements.

³² Autrement dit, $\text{voixSFIO} = \text{voixSFIO} / \text{sommevoix}$.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1924 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 29 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nombre_deputes_dpt : nombre de députés pour le département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

sommevoix : somme de tous les **voixXXXX** pour toutes les nuances politiques **XXXX** au niveau du département (*variable spécifique au mode de scrutin de 1919 et 1924*).

voixSFIO : nombre total de votes obtenus dans le département par les candidats de la liste SFIO.

voixSFIO : nombre de votes obtenus dans la commune par les candidats de la liste SFIO divisé par le nombre moyen de vote par électeur du département.

Même variables avec les nuances politiques **BOP, SFIO, DVG, RADSOC, REPSOC, REPRAD, RG, URERD, CONSAF** et **DIV**.

G1.18. Données portant sur les élections législatives 1928

G1.18.1. Législatives 1928 : niveau candidat / commune

leg1928CandidatCommune.csv, **leg1928CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1928 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 155 962 lignes et 26 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//10020 à C//10030. Ces données contiennent le nom de chaque candidat. Nous avons associé à chaque candidat son parti politique (variable **Parti**) à partir des informations fournies dans Lachappelle (1928). Nous avons créé la variable **Nuance** à partir du nom des partis.

Pour Paris, les fichiers **leg1928CandidatCommune.csv** et **leg1928CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau du bureau. Dans les fichiers **leg1928commune.csv**, **leg1928commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

nomcommune1928 : nom de la commune en 1928 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat.

Parti_original : parti du candidat tel que rapporté par Lachappelle (1928)

Parti : parti du candidat en 11 catégories construit manuellement à partir de la variable Parti_original.

Nuance : nuance du candidat construite manuellement à partir de la variable Liste.

Les 10 familles politiques suivantes sont utilisées : (i) PCF, (ii) SFIO, (iii) DVG, (iv) REPSOC, (v) RADSOC, (vi) DIV, (vii) ADRG, (viii) ADIND, (ix) FRURD, (x) DVD (voir explications plus bas).

G1.18.2. Législatives 1928 : niveau commune

leg1928commune.csv, leg1928commune.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1928 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 35 892 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1928 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 25 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

nomcommune1928 : nom de la commune en 1928 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

asb : nombre d'abstentions.

voixSFIO : nombre de voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques (i) PCF, (ii) SFIO, (iii) DVG, (iv) REPSOC, (v) RADSOC, (vi) DIV, (vii) ADRG, (viii) ADIND, (ix) FRURD, et (x) DVD.

G1.18.3. Législatives 1928 : niveau circonscription

leg1928circo.csv, leg1928circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1928 au niveau des circonscriptions.

Note. Ces fichiers comprennent 593 lignes (correspondant aux 593 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1928) et 38 variables. De même que les fichiers au niveau des cantons et des départements décrits ci-après, ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats cantonaux rassemblés par Lachapelle (1928) (voir annexe G).

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)³³

nomdepancien : nom de l'ancien département

nomcirco : nom de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Même variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **DVG**, **REPSOC**, **RADSOC**, **ADRG**, **ADIND**, **FRURD**, **DVD**, **DIV** (voir explications plus bas)

G1.18.4. Législatives 1928 : niveau canton

leg1928canton.csv, **leg1928canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1928 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3080 lignes (correspondant aux 3080 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1928) et 30 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)³⁴

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton³⁵

³³ Codes des anciens départements en vigueur à la date de l'élection : 90 anciens départements, avec Seine (75), Seine-et-Oise (78) et Corse (20).

³⁴ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

³⁵ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention dans le canton

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls dans le canton

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF dans le canton

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **DVG**, **REP-SOC**, **RAD-SOC**, **DIV**, **AD-RG**, **AD-IND**, **FR-URD**, **FR-URD-AD**, **DVD** (voir explications plus bas)

G1.18.5. Législatives 1928 : niveau département

leg1928dep.csv, **leg1928dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1928 au niveau des départements.

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)³⁶

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **DVG**, **REP-SOC**, **RAD-SOC**, **DIV**, **AD-RG**, **AD-IND**, **FR-URD**, **FR-URD-AD**, **DVD** (voir explications plus bas)

G1.18.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1928

De même que pour de nombreux scrutins législatifs de la III^e et de la IV^e République, les candidats aux élections législatives de 1928 (menées dans le cadre du scrutin uninominal à deux tours) sont parfois difficiles à classer, en particulier pour ce qui concerne les candidats

³⁶ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

de la moitié droite de l'échiquier politique, qui se caractérisent souvent davantage par leur opposition aux trois grands partis de gauche et du centre-gauche (PCF, SFIO, Radicaux) que par leur adhésion à un parti particulier, d'autant plus que les frontières entre les multiples organisations et groupes parlementaires de droite sont alors assez fluides et varient fréquemment en cours de législature.

En particulier, les deux grandes organisations de centre-droit et de droite structurant la vie politique de 1901 à 1940 (l'Alliance Démocratique, qui se présente comme laïque et centriste, et de ce fait très fréquemment au gouvernement avec les Radicaux ; et la Fédération Républicaine, plus conservatrice et nationale-libérale) s'apparentent davantage à des coalitions électorales qu'à des partis politiques structurés. Ces coalitions utilisent des appellations changeantes, regroupent des forces et organisations diverses, et en pratique reposent principalement sur des comités électoraux locaux visant à coordonner les candidatures et éviter une dispersion excessive face à la gauche, étant entendu que les candidats élus au nom de ces coalitions électorales se répartissent ensuite en de multiples groupes parlementaires, qui ne reprennent pas nécessairement les noms des coalitions électorales.³⁷

Les nuances politiques établies ci-après s'appuient notamment sur les classifications opérées par Lachapelle (1928), ainsi que sur l'analyse de la presse de l'époque et des affiliations aux groupes parlementaires.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes (BOP, Bloc Ouvrier et Paysan)

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations et mouvances proches des socialistes

DVG : candidats présentés par d'autres partis proches de la mouvance communiste ou socialiste (Union Prolétarienne, Union Socialiste Communiste, etc.)

REP-SOC : candidats présentés par le Parti Républicain Socialiste ou des mouvances proches (Républicains socialistes, Socialistes indépendants, etc.)

³⁷ L'Alliance Démocratique, fondée en 1901 sous le nom de l'Alliance Républicaine Démocratique, est renommée Parti Républicain Démocratique de 1911 à 1917, puis de nouveau Alliance Républicaine Démocratique de 1917 à 1920, puis Parti Républicain Démocratique et Social de 1920 à 1926, puis Alliance Démocratique à partir de 1926. La Fédération Républicaine, fondée en 1903 à partir de groupes rattachés à la République mais refusant la coalition avec les Radicaux pronée par l'ARD, se regroupe à partir de 1928 dans le groupe parlementaire de l'Union Républicaine et Démocratique. Un élément supplémentaire de complexité tient au fait que les députés issus de ces alliances (pourtant situées à la droite des Radicaux) continuent de se regrouper tout au long de l'entre-deux-guerres dans des groupes parlementaires intitulés Républicains de gauche, Gauche démocratique, Gauche indépendante, etc., afin de marquer leurs origines républicaines et leur opposition à la droite antirépublicaine des débuts de la Troisième République.

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les mouvances proches des radicaux

DIV : candidats diverses inclassables (Régionalistes, etc.)

AD-RG : candidats présentés par l'Alliance Démocratique et les partis, organisations et mouvances proches : Républicains de gauche

AD-IND : candidats présentés par l'Alliance Démocratique et les partis, organisations et mouvances proches : Radicaux indépendants, Indépendants républicains, etc.

FR-URD : candidats présentés par la Fédération Républicaine et l'Union Républicaine et Démocratique

FR-URD-AD : candidats présentés conjointement par la Fédération Républicaine, l'Union Républicaine et Démocratique et l'Alliance Démocratique.

DVD : candidats divers droite : conservateurs, agraires, action populaire, etc.

MANQ : affiliation manquante ou impossible à déterminer³⁸

G1.18.7. Fichiers électoraux additionnels établis à partir de Lachappelle (1928)

Pour les élections législatives de 1928, nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1928commL, leg1928cantonL, etc.) à partir des données au niveau cantonal rassemblées par Lachappelle 1928. Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon qu'en 1848-1849 et 1871-1872. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

Attention : seules les voix obtenues par les principales listes ont été rassemblées et publiées par Lachappelle au niveau cantonal; les résultats complets, y compris les nombres d'inscrits, votants et exprimés, ont été publiés par Lachappelle uniquement au niveau des circonscriptions.

³⁸ Petits candidats non numérisés par Lachappelle au niveau des cantons (et regroupant 0,1% des voix au niveau des circonscriptions).

G1.19. Données portant sur les élections législatives 1932

G1.19.1. Législatives 1932 : niveau candidat / commune

leg1932CandidatCommune.csv, leg1932CandidatCommune.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1932 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 135 100 lignes et 25 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//10031 à C//10042. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données rassemblées par Lachappelle (1932).

Attention : il manque actuellement dans ces fichiers tous les départements en A & B car ils ont disparu des Archives Nationales. De même, ils manquent les données pour le 5^e et le 6^e arrondissement de Paris. De plus, la source alternative disponible aux Archives est provisoirement inaccessible pour cause de désamiantage.

Dans l'intervalle, nous utilisons pour ces départements (ainsi que les deux arrondissements manquants de Paris) les données rassemblées par Lachappelle (1932) au niveau des cantons (au niveau de la circonscription – qui est plus petite que l'arrondissement – pour Paris) que nous avons entrées manuellement.

Ces données en provenance de Lachappelle sont caractérisées par la valeur 1 attribuées à la variable indicatrice `dummy_canton` (`dummy_circonscription` pour Paris) dans les fichiers `leg1932CandidatCommune.csv` et `leg1932CandidatCommune.dta`.

Ces données ont été ajoutées aux fichiers suivants :

- `leg1932CandidatCommune.csv` et `leg1932CandidatCommune.dta`
- `leg1932canton.csv` et `leg1932canton.dta`
- `leg1932dep.csv` et `leg1932dep.dta`

En l'absence d'information sur les communes (à l'exception des deux arrondissements de Paris), elles n'ont logiquement pas été ajoutées aux fichiers `leg1932comm.csv` et `leg1932comm.dta`. En ce qui concerne les fichiers `leg1932circo.csv` et `leg1932circo.dta`, nous les avons complétés à partir des données de Lachappelle (1932) collectées au niveau des circonscriptions (pour les départements manquants en A et B et les deux arrondissements).

Pour Paris, les fichiers **leg1932CandidatCommune.csv** et **leg1932CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau du bureau voire du quartier quand l'information est disponible. Dans les fichiers **leg1932commune.csv** et **leg1932commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris). Nous avons fait le même choix pour l'ensemble des communes divisées sur plusieurs cantons ou circonscriptions.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcommune1932 : nom de la commune en 1932 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique la plus fine).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

dummy_canton : variable indicatrice égale à 1 quand les données sont uniquement disponibles au niveau du canton.

dummy_circo : variable indicatrice égale à 1 quand les données sont uniquement disponibles au niveau de la circonscription.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé

voix : nombre de voix obtenues par le candidat dans la commune.

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de Lachappelle (1932)

Parti : nom du parti du candidat en 12 catégories (en suivant la classification de Lachappelle (1932))

Les 12 catégories sont les suivantes : (i) PCF, (ii) SFIO, (iii) DVG, (iv) REPSOC, (v) RADSOC, (vi) DIV, (vii) ADRG, (viii) ADIND, (ix) ADPDP, (x) FRURD, (xi) AGR et (xii) DVD. La nuance ADPDP désigne les candidats du Parti Démocrate Populaire (PDP) qui est partie prenante de l'Alliance Démocratique (AD). La nuance AGR désigne les candidats du Parti agraire et paysan français.

G1.19.2. Législatives 1932 : niveau commune

leg1932commune.csv, leg1932commune.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1932 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Attention : il manque tous les départements en A & B car ils ont disparu des Archives Nationales. Comme détaillé ci-dessus, nous avons pu ajouter les informations correspondant à ces départements dans les fichiers canton, circonscription et département à partir de Lachappelle (1932), mais nous ne pouvons malheureusement pas le faire dans les fichiers construits au niveau des communes (nous avons attribué aux communes manquantes les résultats cantonaux moyens, proratisés pour la population).

Note. Ces fichiers comprennent 30 754 lignes (correspondant aux 30 754 communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1932 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 24 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, REPSOC, RADSOC, DIV, ADRG, ADIND, ADPDP, FRURD, AGR et DVD.**

Pour tous les fichiers ci-dessous – au niveau de la circonscription, du canton et du département – les mêmes réserves concernant l’absence des départements en A & B aux Archives nationales s’appliquent.

G1.19.3. Législatives 1932 : niveau circonscription

leg1932circo.csv, **leg1932circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1932 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 606 lignes (correspondant aux 606 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1932 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 22 variables.

nomdepancien : nom de l’ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d’électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d’abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **DVG**, **REPSOC**, **RADSOC**, **DIV**, **ADRG**, **ADIND**, **ADPDP**, **FRURD**, **AGR** et **DVD**.

G.19.4. Législatives 1932 : niveau canton

leg1932canton.csv, **leg1932canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1932 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2 985 lignes (correspondant aux 2 985 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1932 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 22 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, REPSOC, RADSOC, DIV, ADRG, ADIND, ADPDP, FRURD, AGR et DVD.**

G1.19.5. Législatives 1932 : niveau département

leg1932dep.csv, leg1932dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1932 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 95 lignes (correspondant aux 95 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1932 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 21 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, REPSOC, RADSOC, DIV, ADRG, ADIND, ADPDP, FRURD, AGR et DVD.**

G1.19.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives 1932

Les candidats aux élections législatives de 1932 sont souvent difficiles à classer, en particulier pour ce qui concerne les candidats de la moitié droite de l'échiquier politique, qui se

caractérisent souvent davantage par leur opposition aux trois grands partis et gauche et du centre-gauche (PCF, SFIO, Radicaux) que par leur adhésion à un parti particulier, d'autant plus que les frontières entre les multiples organisations et groupes parlementaires de droite sont souvent assez fluides et varient fréquemment en cours de législature (voir notes au sujet de l'Alliance Démocratique et de la Fédération Républicaine dans la section consacrée aux élections de 1928). Les nuances politiques établies ci-après s'appuient notamment sur les classifications opérées par Lachapelle (1932), ainsi que sur l'analyse de la presse de l'époque et des affiliations aux groupes parlementaires.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations proches des communistes

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

DVG : candidats présentés par des partis et organisations proches de la mouvance communiste ou socialiste (Union Prolétarienne, Union Socialiste Communiste, etc.)

REP-SOC : candidats présentés par le Parti Républicain Socialiste ou des mouvances proches (Républicains socialistes, Socialistes indépendants, etc.)

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

DIV : candidats diverses inclassables (Régionalistes, etc.)

AD-RG : candidats présentés par l'Alliance Démocratique et les partis et organisations proches : Républicains de gauche

AD-IND : candidats présentés par l'Alliance Démocratique et les partis et organisations proches : Radicaux indépendants, Indépendants républicains, etc.

AD-PDP : candidats présentés par l'Alliance Démocratique et les partis et organisations proches : Parti Démocrate Populaire (démocrates-chrétiens)³⁹

FR-URD : candidats présentés par la Fédération Républicaine et l'Union Républicaine et Démocratique

AGR : candidats présentés par les divers partis Agraires et Paysans, Indépendants agraires, Républicains agraires, etc.

DVD : candidats divers droite : conservateurs, catholiques, action populaire, etc.

G1.19.7. Fichiers électoraux additionnels établis à partir de Lachapelle (1932)

Pour les élections législatives de 1932, nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1932commL, leg1932cantonL, etc.) à partir des données au

³⁹ Le Parti Démocrate Populaire regroupe le courant démocrate-chrétien dans l'entre-deux-guerres. Il prend la suite de l'Action Libérale Populaire avant la Première guerre mondiale et précède le Mouvement Républicain Populaire sous la Quatrième République.

niveau cantonal rassemblées par Lachappelle 1932. Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon qu'en 1848-1849 et 1871-1872. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

Attention : seules les voix obtenues par les principales listes ont été rassemblées et publiées par Lachappelle au niveau cantonal; les résultats complets, y compris les nombres d'inscrits, votants et exprimés, ont été publiés par Lachappelle uniquement au niveau des circonscriptions.

G1.20. Données portant sur les élections législatives 1936

G1.20.1. Législatives 1936 : niveau candidat / commune

leg1936CandidatCommune.csv, **leg1936CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1936 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 160 820 lignes et 22 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//10043 à C//10057. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données rassemblées par Lachapelle (1936).

Pour Paris, les fichiers **leg1936CandidatCommune.csv** et **leg1936CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau du bureau voire du quartier quand l'information est disponible. Dans les fichiers **leg1936commune.csv** et **leg1936commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

A noter que pour Lyon, du fait de l'occupation allemande et d'après le « *procès-verbal général constatant la disparition de documents relatifs aux élections (16^{ème} législature)* », les procès-verbaux généraux d'élection du département du Rhône pour les circonscriptions 1 à 6 du Rhône ainsi que la 8^e circonscription ont disparu. Pour ces 7 circonscriptions, nous avons donc utilisé des données agrégées au niveau des circonscriptions.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcommune1936 : nom de la commune en 1936 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune

codecommune : code national de la commune.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité géographique la plus fine).

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé.

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données de Lachappelle (1936)

Parti : nom du parti du candidat en 10 catégories (en suivant la classification de Lachappelle (1936)

voix : nombre de voix obtenues par le candidat dans la commune.

La classification de Lachappelle (1936) comprend 12 catégories ; nous l'avons réduite ici en utilisant les 10 catégories suivantes : (i) PCF, (ii) SFIO, (iii) DVG, (iv) USR, (v) RADSOC, (vi) DIV, (vii) AD, (viii) FRURD (catégorie dans laquelle nous avons inclus les candidats PRN), (ix) AGR et (x) DVD (catégorie dans laquelle nous avons inclus les candidats FRANCISTE). La nuance USR désigne les candidats de l'Union Socialiste Républicaine.

G1.20.2. Législatives 1936 : niveau commune

leg1936commune.csv, **leg1936commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1936 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 35 876 lignes (correspondant aux 35 876 communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1936 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 22 variables.

nomdepartancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcommune1936 : nom de la commune en 1936 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, USR, RADSOC, DIV, AD, FRURD, AGR, DVD**.

G1.20.3. Législatives 1936 : niveau circonscription

leg1936circo.csv, leg1936circo.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1936 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 618 lignes (correspondant aux 618 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1936 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 20 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcirco : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, USR, RADSOC, DIV, AD, FRURD, AGR, DVD**.

G1.20.4. Législatives 1936 : niveau canton

leg1936canton.csv, leg1936canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1936 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 3 020 lignes (correspondant aux 3 020 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1936 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 20 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, USR, RADSOC, DIV, AD, FRURD, AGR, DVD.**

G1.20.5. Législatives 1936 : niveau département

leg1936canton.csv, leg1936canton.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1936 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine lors des élections législatives de 1936 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 19 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

codedep : code du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO

Même variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, USR, RADSOC, DIV, AD, FRURD, AGR, DVD**.

G1.20.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives 1936

Les candidats aux élections de 1936, menées dans le cadre du scrutin uninominal à deux tours, sont souvent difficiles à classer, en particulier pour ce qui concerne les candidats de la moitié droite de l'échiquier politique, qui se caractérisent souvent davantage par leur opposition aux trois grands partis de gauche et du centre-gauche (PCF, SFIO, Radicaux) que par leur adhésion à un parti spécifique, d'autant plus que les frontières entre les multiples organisations et groupes parlementaires de droite sont souvent assez fluides et varient fréquemment en cours de législature (voir notes au sujet de l'Alliance Démocratique et de la Fédération Républicaine dans la section consacrée aux élections de 1928). Les nuances politiques utilisées ci-après s'appuient notamment sur les classifications opérées par Lachapelle (1936), ainsi que sur l'analyse de la presse de l'époque et des affiliations aux groupes parlementaires.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations proches des communistes

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

DVG : candidats présentés par des partis et organisations proches de la mouvance communiste ou socialiste (Union Prolétarienne, Union Socialiste Communiste, etc.)

USR : candidats présentés par l'Union Socialiste Républicaine et par des organisations proches (Socialistes indépendants, Gauche indépendante, Parti radical dissident Camille-Pelletan, Jeune république, Parti frontiste, etc.)

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

DIV : candidats diverses inclassables (Régionalistes, etc.)

AD : candidats présentés par l'Alliance Démocratique et les partis et organisations proches (Républicains de gauche, Radicaux indépendants, Démocrates populaires, Indépendants républicains, etc.)

FR-URD : candidats présentés par la Fédération Républicaine et l'Union Républicaine et Démocratique (ainsi que le Parti Républicain National)

AGR : candidats présentés par les divers partis Agraires et Paysans, Indépendants agraires, Républicains agraires, etc.

DVD : candidats divers droite : Républicains d'action sociale, Indépendants d'action populaire, Indépendants d'action sociale, Catholiques, Conservateurs

G1.20.7. Fichiers électoraux additionnels établis à partir de Lachappelle (1936)

Pour les élections législatives de 1936, nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1936commL, leg1936cantonL, etc.) à partir des données au niveau cantonal rassemblées par Lachappelle 1936. Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon qu'en 1848-1849 et 1871-1872. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

Attention : seules les voix obtenues par les principales listes ont été rassemblées et publiées par Lachappelle au niveau cantonal; les résultats complets, y compris les nombres d'inscrits, votants et exprimés, ont été publiés par Lachappelle uniquement au niveau des circonscriptions.

G1.21. Elections législatives 1945 (octobre)

Les résultats des élections législatives de 1945 (élections d'octobre 1945 à la première constituante) ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1945circoL, leg1945depL, etc.) à partir des données au niveau des circonscriptions et départements rassemblées par Husson (1946).⁴⁰

G1.21.1. Législatives 1945 : niveau circonscription départementale

leg1945circo.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1945 au niveau des circonscriptions départementales.

Note. Ces fichiers comprennent 102 lignes (correspondant aux 102 circonscriptions départementales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1945) et 38 variables.

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)⁴¹

nomdepancien : nom de l'ancien département

circo : code de la circonscription départementale⁴²

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, GAUL, IND-PAYS, PRL, DVD** (voir explications plus bas)

⁴⁰ Sur les recueils de données électorales Lachappelle-Husson, voir la discussion plus haut. Le recueil de résultats des législatives de 1945-1946 publié par Husson en 1946 comprend les résultats par canton uniquement pour les élections de 1946 (deuxième constituante). Pour les élections de 1945 (première constituante), seuls les résultats au niveau des départements ont été rassemblés et publiés par Husson.

⁴¹ Codes des anciens départements en vigueur à la date de l'élection : 90 anciens départements, avec Seine (75), Seine-et-Oise (78) et Corse (20).

⁴² Code de la circonscription départementale à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection. Les élections de 1946 ont été menées au scrutin proportionnel sur la base de candidats présentés au niveau de « circonscriptions départementales » ; dans la plupart des départements la circonscription coïncidait avec le département, à l'exception des départements les plus peuplés, qui étaient découpés en plusieurs circonscriptions départementales (jusque 6 dans le cas de la Seine), d'où un total de 102 circonscriptions départementales pour 90 départements.

G1.21.2. Législatives 1945 : niveau département

leg1945dep.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1945 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁴³

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, GAUL, IND-PAYS, PRL, DVD** (voir explications plus bas)

G1.21.3. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1945

Les candidats présentés par les partis et organisations politiques dans les différentes circonscriptions départementales aux élections législatives de 1945, dans le cadre du scrutin proportionnel départemental à un tour, sont parfois difficiles à classer, en particulier du fait que les listes incluent souvent des candidats issus de multiples partis, ainsi que de nombreux candidats sans parti. Les nuances politiques établies ci-après s'appuient notamment sur les classifications opérées par Husson (1946), ainsi que sur l'analyse de la presse de l'époque et des affiliations aux groupes parlementaires.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations proches des communistes (URR, Union Républicaine et Résistante, etc.)

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

⁴³ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

DVG : candidats présentés par d'autres partis proches de la mouvance communiste ou socialiste (Parti Communiste Internationaliste, Union Progressiste, Trotskyistes, socialistes hors SFIO, etc.)

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

UDSR : candidats présentés par l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance et d'autres organisations indépendantes issues de la Résistance

DIV : candidats diverses inclassables (régionalistes, etc.)

MRP : candidats présentés par le Mouvement Républicain Populaire et les organisations proches

ADPAYS : listes présentées par divers candidats de droite modérée (anciens membres de l'Alliance démocratique d'avant-guerre, républicains indépendants, indépendants et paysans, etc.)

URDDVD : listes présentées par divers candidats de droite (anciens membres de l'Union républicaine et démocratique ou de l'Entente républicaine d'avant-guerre, divers candidats de droite conservatrice)

G1.22. Elections législatives 1946 (juin)

Les résultats des élections législatives de juin 1946 (élections de juin 1946 à la seconde constituante) ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1946circoL, leg1946depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées par Husson (1946).⁴⁴

G1.22.1. Législatives 1946 : niveau circonscription départementale

leg1946circo.csv, **leg1946circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1946 (élections de juin 1946 à la seconde constituante) au niveau des circonscriptions départementales.

Note. Ces fichiers comprennent 102 lignes (correspondant aux 102 circonscriptions départementales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1946) et 38 variables. Les élections dont il est question ici sont celles qui se sont tenues du 2 juin 1946 (élections à la seconde assemblée constituante), et non les élections législatives du 10 novembre 1946 organisées après l'adoption de la constitution.

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)⁴⁵

nomdepancien : nom de l'ancien département

circo : code de la circonscription départementale⁴⁶

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

⁴⁴Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

⁴⁵ Codes des anciens départements en vigueur à la date de l'élection : 90 anciens départements, avec Seine (75), Seine-et-Oise (78) et Corse (20).

⁴⁶ Code de la circonscription départementale à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection. Les élections de 1946 ont été menées au scrutin proportionnel sur la base de candidats présentés au niveau de « circonscriptions départementales » ; dans la plupart des départements la circonscription coïncidait avec le département, à l'exception des départements les plus peuplés, qui étaient découpés en plusieurs circonscriptions départementales (jusque 6 dans le cas de la Seine), d'où un total de 102 circonscriptions départementales pour 90 départements.

voixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, GAUL, IND-PAYS, PRL, DVD** (voir explications plus bas)

G1.22.2. Législatives 1946 : niveau canton

leg1946canton.csv, leg1946canton.dta : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1946 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3079 lignes (correspondant aux 3079 cantons de France métropolitaine répertoriés lors des élections législatives de 1946) et 39 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁴⁷

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton⁴⁸

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

circo : code de la circonscription départementale

nomarrondt : nom de l'arrondissement

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

voixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, GAUL, IND-PAYS, PRL, DVD** (voir explications plus bas)

G1.22.3. Législatives 1946 : niveau département

⁴⁷ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

⁴⁸ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

leg1946dep.csv, leg1946dep.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1946 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁴⁹

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, GAUL, IND-PAYS, PRL, DVD** (voir explications plus bas)

G1.22.4. Législatives 1946 : niveau commune

leg1946comm.csv, leg1946comm.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1946 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 36031 lignes et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁵⁰

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁵¹

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

⁴⁹ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁵⁰ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁵¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, GAUL, IND-PAYS, PRL, DVD** (voir explications plus bas)

G1.22.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de juin 1946

Les candidats présentés par les partis et organisations politiques dans les différentes circonscriptions départementales aux élections législatives de 1946, dans le cadre du scrutin proportionnel départemental à un tour, sont parfois difficiles à classer, en particulier du fait que les listes incluent souvent des candidats issus de multiples partis, ainsi que de nombreux candidats sans parti. Les nuances politiques établies ci-après s'appuient notamment sur les classifications opérées par Husson (1946), ainsi que sur l'analyse de la presse de l'époque et des affiliations aux groupes parlementaires (voir annexe A2).

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations proches des communistes (URR, Union Républicaine et Résistante, etc.)

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

DVG : candidats présentés par d'autres partis proches de la mouvance communiste ou socialiste (Parti Communiste Internationaliste, Union Progressiste, Trotskyistes, etc.)

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

UDSR : candidats présentés par l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance et d'autres organisations indépendantes issues de la Résistance

RGR : candidats présentés par le Rassemblement des Gauches Républicaines (union électorale regroupant divers candidats Radicaux, UDSR et indépendants)

DIV : candidats diverses inclassables (régionalistes, etc.)

MRP : candidats présentés par le Mouvement Républicain Populaire et les organisations proches

GAUL : listes de Rassemblement gaulliste, Union gaulliste, etc.

IND-PAYS : listes Indépendants et paysans, Républicains indépendants, Républicains d'action paysanne et sociale, Républicains et paysans, Parti paysan, etc.

PRL : candidats présentés par Parti Républicain de la Liberté et les organisations proches

DVD : candidats divers droite telles que Rassemblement républicain, Entente républicaine et sociale, Cartel républicain, Union des républicains, Réconciliation française (ex. PSF), etc.

G1.23. Elections législatives 1946 (novembre)

Les résultats des élections législatives de novembre 1946 (premières élections menées en application de la constitution de la IV^e République) ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales.

G1.23.1. Législatives novembre 1946 : niveau département

leg1947dep.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1946 (élections générales de novembre 1946 dans le cadre de la nouvelle constitution) au niveau des départements.

Attention. Les fichiers relatifs aux élections de novembre 1946 (élections générales dans le cadre de la nouvelle constitution) sont notés leg1947dep, etc. et les résultats correspondants sont représentés en tant qu'année 1947 sur les graphiques et figures afin de les distinguer ces fichiers et résultats issus des élections de juin 1946 (élections à la seconde assemblée constituante)

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁵²

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, GAUL, IND-PAYS, PRL, DVD** (voir explications plus bas)

G1.23.2. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de novembre 1946

⁵² Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

Les candidats présentés par les partis et organisations politiques dans les différentes circonscriptions départementales aux élections législatives de novembre 1946, dans le cadre du scrutin proportionnel départemental à un tour, sont parfois difficiles à classer, en particulier du fait que les listes incluent souvent des candidats issus de multiples partis, ainsi que de nombreux candidats sans parti. Les nuances politiques établies ci-après s'appuient notamment sur les classifications opérées par Husson (1946), ainsi que sur l'analyse de la presse de l'époque et des affiliations aux groupes parlementaires.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations proches des communistes (URR, Union Républicaine et Résistante, etc.)

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

DVG : candidats présentés par d'autres partis proches de la mouvance communiste ou socialiste (Parti Communiste Internationaliste, Union Progressiste, Trotskystes, etc.)

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

UDSR : candidats présentés par l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance et d'autres organisations indépendantes issues de la Résistance

RGR : candidats présentés par le Rassemblement des Gauches Républicaines (union électorale regroupant divers candidats Radicaux, UDSR et indépendants)

DIV : candidats diverses inclassables (régionalistes, etc.)

MRP : candidats présentés par le Mouvement Républicain Populaire et les organisations proches

GAUL : listes de Rassemblement gaulliste, Union gaulliste, etc.

IND-PAYS : listes Indépendants et paysans, Républicains indépendants, Républicains d'action paysanne et sociale, Républicains et paysans, Parti paysan, etc.

PRL : candidats présentés par Parti Républicain de la Liberté et les organisations proches

DVD : candidats divers droite telles que Rassemblement républicain, Entente républicaine et sociale, Cartel républicain, Union des républicains, Réconciliation française (ex. PSF), etc.

G1.24. Elections législatives 1951

Les résultats des élections législatives de 1951 ont été rassemblés à partir de la numérisation des procès-verbaux communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1951circoL, leg1951depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.⁵³

G1.24.1. Législatives 1951 : niveau circonscription départementale

leg1951circo.csv, **leg1951circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1951 au niveau des circonscriptions départementales.

Ces fichiers comprennent 102 lignes (correspondant aux 102 circonscriptions départementales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1951) et 38 variables.

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)⁵⁴

nomdepancien : nom de l'ancien département

circo : code de la circonscription départementale⁵⁵

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

⁵³ Les services du Ministère de l'intérieur ont publié après chaque élection de 1946 à 1997 un volume de résultats officiels intitulé « Les élections législatives de ... ». Au cours de cette période, ces volumes étaient couramment appelés « Livre blanc » du Ministère de l'intérieur (même si ce n'est pas leur intitulé officiel). A partir des élections de 1951, ces volumes s'étoffent et comprennent les résultats obtenus par l'ensemble des candidats au niveau des cantons (et non plus seulement au niveau des circonscriptions), ainsi que les nuances politiques des candidats. Ces volumes en format papier sont publiés pour la dernière fois à l'issue des élections de 1997. Pour les élections suivantes le Ministère cesse toute publication papier et se concentre sur la diffusion des résultats en format électronique ; ces résultats électroniques officiels sont disponibles au niveau communal depuis 1993, et au niveau des bureaux de votes depuis 2002. Pour les élections menées de 1951 à 1988, les Livres blancs constituent une source très utile, car elle permet d'avoir l'ensemble des résultats au niveau cantonal en un seul volume, et dispense de consulter les Procès-verbaux conservés aux Archives nationales. Il faut toutefois signaler qu'il est toujours nécessaire de remonter aux Procès-verbaux si l'on souhaite obtenir les résultats au niveau communal. Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

⁵⁴ Codes des anciens départements en vigueur à la date de l'élection : 90 anciens départements, avec Seine (75), Seine-et-Oise (78) et Corse (20).

⁵⁵ Code de la circonscription départementale à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection. Les élections de 1951 ont été menées au scrutin proportionnel sur la base de candidats présentés au niveau de « circonscriptions départementales » ; dans la plupart des départements la circonscription coïncidait avec le département, à l'exception des départements les plus peuplés, qui étaient découpés en plusieurs circonscriptions départementales (jusque 6 dans le cas de la Seine), d'où un total de 102 circonscriptions départementales pour 90 départements.

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, RGRIF, UIPRN, REP, RPF, DVD, UNIR** (voir explications plus bas)

G1.24.2. Législatives 1951 : niveau canton

leg1951canton.csv, leg1951canton.dta : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1951 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3079 lignes (correspondant aux 3079 cantons de France métropolitaine répertoriés lors des élections législatives de 1951) et 39 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁵⁶

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton⁵⁷

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

circo : code de la circonscription départementale

nomarrondt : nom de l'arrondissement

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, RGRIF, UIPRN, REP, RPF, DVD, UNIR** (voir explications plus bas)

⁵⁶ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

⁵⁷ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

G1.24.3. Législatives 1951 : niveau département

leg1951dep.csv, **leg1951dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1951 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁵⁸

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **DVG**, **RAD-SOC**, **UDSR**, **RGR**, **DIV**, **MRP**, **RGRIF**, **UIPRN**, **REP**, **RPF**, **DVD**, **UNIR** (voir explications plus bas)

G1.24.4. Législatives 1951 : niveau commune

leg1951comm.csv, **.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1951 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 35416 lignes et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁵⁹

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁶⁰

nomcommune : libellé de la commune

⁵⁸ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁵⁹ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁶⁰ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, DVG, RAD-SOC, UDSR, RGR, DIV, MRP, RGRIF, UIPRN, REP, RPF, DVD, UNIR** (voir explications plus bas)

G1.24.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1951

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1951 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur. Soulignons que les candidats présentés par les différents partis et organisations politiques dans les circonscriptions départementales, dans le cadre du scrutin proportionnel départemental à un tour, sont parfois particulièrement difficiles à classer, en particulier du fait que les listes incluent parfois des candidats issus de multiples partis et des candidats sans parti. Il en va de même, à un degré légèrement moindre, pour les législatives de 1946 et 1956 (également menées au scrutin proportionnel départemental). Les nuances politiques établies ci-après s'appuient notamment sur les classifications utilisées par le Ministère de l'intérieur (Livre blanc), ainsi que sur l'analyse de la presse de l'époque et des affiliations aux groupes parlementaires.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations proches des communistes (URR, Union Républicaine et Résistante, etc.)

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

DVG : candidats présentés par d'autres partis proches de la mouvance communiste ou socialiste (Parti Communiste Internationaliste, Union Progressiste, trotskystes, etc.)

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

UDSR : candidats présentés par l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance et d'autres organisations indépendantes issues de la Résistance

RGR : candidats présentés par le Rassemblement des Gauches Républicaines (union électorale regroupant divers candidats Radicaux, UDSR et indépendants)

DIV : candidats divers et inclassables (régionalistes, etc.)

MRP : candidats présentés par le Mouvement Républicain Populaire et les organisations proches

RGR-IF : liste présentées par le Rassemblement des Groupes Républicains et Indépendants Français (union électorale regroupant des anciens Radicaux ou RGR ainsi que des Indépendants et PRL ne souhaitant pas s'affilier à l'UIPRN)

UIPRN : candidats présentés par l'Union des Indépendants, Paysans et Républicains Nationaux (union électorale regroupant notamment le CNIP, Centre National des Indépendants et Paysans, et l'ancien PRL, Parti Républicain de la Liberté).

IND : candidats diverses d'indépendants

REP : listes diverses de concentration républicaine, défense républicaine, union républicaine

RPF : candidats présentés par le Rassemblement pour le Peuple Français (gaullistes)

DVD : candidats divers droite et indépendants : défense des contribuables, catholiques, familialistes, etc.

UNIR : candidats présentés par l'Union des Nationaux Indépendants et Républicains

G1.25. Elections législatives 1956

Les résultats des élections législatives de 1956 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1956circoL, leg1956depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.⁶¹

G1.25.1. Législatives 1956 : niveau circonscription départementale

leg1956circo.csv, **leg1956circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1956 au niveau des circonscriptions départementales.

Ces fichiers comprennent 102 lignes (correspondant aux 102 circonscriptions départementales de France métropolitaine lors des élections législatives de 1956) et 38 variables.

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)⁶²

nomdepancien : nom de l'ancien département

circo : code de la circonscription départementale⁶³

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **RAD-SOC**, **FR-REP**, **DVG**, **UDSR**, **RGR**, **DIV**, **MRP**, **CNI**, **RFGAUL**, **DVD**, **UFF-CDCA**, **AUD** (voir explications plus bas)

⁶¹Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

⁶² Codes des anciens départements en vigueur à la date de l'élection : 90 anciens départements, avec Seine (75), Seine-et-Oise (78) et Corse (20).

⁶³ Code de la circonscription départementale à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection. Les élections de 1956 ont été menées au scrutin proportionnel sur la base de candidats présentés au niveau de « circonscriptions départementales » ; dans la plupart des départements la circonscription coïncidait avec le département, à l'exception des départements les plus peuplés, qui étaient découpés en plusieurs circonscriptions départementales (jusque 6 dans le cas de la Seine), d'où un total de 102 circonscriptions départementales pour 90 départements.

G1.25.2. Législatives 1956 : niveau canton

leg1956canton.csv, **leg1956canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1956 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3084 lignes (correspondant aux 3084 cantons de France métropolitaine répertoriés lors des élections législatives de 1956) et 39 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁶⁴

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton⁶⁵

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

circo : code de la circonscription départementale

nomarrondt : nom de l'arrondissement

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **RAD-SOC**, **FR-REP**, **DVG**, **UDSR**, **RGR**, **DIV**, **MRP**, **CNI**, **RFGAUL**, **DVD**, **UFF-CDCA**, **AUD** (voir explications plus bas)

G1.25.3. Législatives 1956 : niveau département

leg1956dep.csv, **leg1956dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1956 au niveau des départements.

⁶⁴ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

⁶⁵ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁶⁶

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **RAD-SOC**, **FR-REP**, **DVG**, **UDSR**, **RGR**, **DIV**, **MRP**, **CNI**, **RFGAUL**, **DVD**, **UFF-CDCA**, **AUD** (voir explications plus bas)

G1.25.4. Législatives 1956 : niveau commune

leg1956comm.csv, **.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1956 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 35505 lignes et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁶⁷

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁶⁸

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

⁶⁶ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁶⁷ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁶⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, RAD-SOC, FR-REP, DVG, UDSR, RGR, DIV, MRP, CNI, RFGAUL, DVD, UFF-CDCA, AUD** (voir explications plus bas)

G1.25.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1956

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1956 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

FR-REP : candidats présentés par le Front Républicain (coalition de partis de centre gauche et de gauche non communiste : radicaux-socialistes, UDSR, SFIO, etc.)

DVG : candidats divers gauche

UDSR : candidats présentés par l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance

RGR : candidats présentés par le Rassemblement des Gauches Républicaines (union électorale regroupant divers candidats Radicaux, UDSR et indépendants)

DIV : candidats divers et inclassables (régionalistes, etc.)

MRP : candidats présentés par le Mouvement Républicain Populaire et les organisations proches

CNI : candidats présentés par le Centre National des Indépendants et Paysans et les organisations proches (Groupement National Indépendant d'Action Démocratique et Paysanne, Indépendants et Paysans, etc.)

RF-GAUL : candidats présentés par l'Union pour le Renouveau Français et les organisations proches (gaullistes)

DVD : candidats divers droite (familialistes, défense des classes moyennes, listes diverses d'union RGR-CNI, etc.)

UFF-UDCA : candidats présentés par Union et Fraternité Française et par l'Union de Défense des Commerçants et Artisans (poujadistes)

AUD : candidats présentés par divers partis et organisations à la droite de la droite

G1.26. Elections législatives 1958

Les résultats des élections législatives de 1958 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1958circoL, leg1958depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.⁶⁹

G1.26.1. Législatives 1958 : niveau circonscription

leg1958circo.csv, **leg1958circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1958 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers comprennent 465 lignes (correspondant aux 465 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1958) et 38 variables.

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)⁷⁰

nomdepancien : nom de l'ancien département

circo : code de la circonscription⁷¹

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **RAD-SOC**, **UFD-RAD**, **DIV**, **RAD-CENT**, **UDSR-MIN**, **UNR**, **CRR**, **DIV-GAUL**, **MRP**, **CNI**, **MOD**, **AUD**, **POUJ** (voir explications plus bas)

G1.26.2. Législatives 1958 : niveau canton

⁶⁹Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

⁷⁰ Codes des anciens départements en vigueur à la date de l'élection : 90 anciens départements, avec Seine (75), Seine-et-Oise (78) et Corse (20).

⁷¹ Code de la circonscription à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection.

leg1958canton.csv, **leg1958canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1958 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3043 lignes (correspondant aux 3043 cantons de France métropolitaine répertoriés lors des élections législatives de 1958) et 39 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁷²

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton⁷³

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

canton : code du canton⁷⁴

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF**, **SFIO**, **RAD-SOC**, **UFD-RAD**, **DIV**, **RAD-CENT**, **UDSR-MIN**, **UNR**, **CRR**, **DIV-GAUL**, **MRP**, **CNI**, **MOD**, **AUD**, **POUJ** (voir explications plus bas)

G1.26.3. Législatives 1958 : niveau département

leg1958dep.csv, **leg1958dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1958 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

⁷² La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1967-1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

⁷³ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

⁷⁴ Code du canton à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁷⁵

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, RAD-SOC, UFD-RAD, DIV, RAD-CENT, UDSR-MIN, UNR, CRR, DIV-GAUL, MRP, CNI, MOD, AUD, POUJ** (voir explications plus bas)

G1.26.4. Législatives 1958 : niveau commune

leg1958comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1958 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 36093 lignes et 33 variables. Ces fichiers au niveau commune doivent être utilisés avec prudence, dans la mesure où ils ont été construits à partir des fichiers au niveau canton: toutes les communes d'un même canton se sont vues attribuer la même structure de vote que la structure moyenne observée au niveau du canton, avec proratisation en fonction des populations communales au sein de chaque canton. Ils permettent de produire des séries continues pour l'analyse au niveau communal, à la condition toutefois de vérifier que les évolutions obtenues sont cohérentes avec l'analyse au niveau cantonal et de calculer les écarts-types au niveau cantonal.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁷⁶

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁷⁷

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

⁷⁵ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁷⁶ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁷⁷ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, SFIO, RAD-SOC, UFD-RAD, DIV, RAD-CENT, UDSR-MIN, UNR, CRR, DIV-GAUL, MRP, CNI, MOD, AUD, POUJ** (voir explications plus bas)

G1.26.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1958

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1958 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

UFD-RAD : candidats présentés par l'Union des Forces Démocratiques (coalition de partis non communistes et antigauillistes : radicaux-socialistes, UDSR, SFIO, etc.)

DIV : candidats divers et inclassables

RAD-CENT : candidats présentés par les radicaux de centre-droit et de droite

UDSR-MIN : candidats présentés par l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (branche minoritaire opposée à l'UFD et ralliée aux gaullistes)

CRR : candidats présentés par le Centre Réformateur Républicain

MRP : candidats présentés par le Mouvement Républicain Populaire

CNI : candidats présentés par le Centre National des Indépendants

MOD : candidats présentés par les Modérés (droite)

DIV-GAUL : divers candidats gaullistes indépendants

UNR : candidats présentés par l'Union pour la Nouvelle République (gaullistes)

POUJ : candidats poujadistes

AUD : candidats présentés par divers partis et organisations à la droite de la droite

G1.27. Données portant sur les élections législatives 1962

Les résultats des élections législatives de 1962 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1962circoL, leg1962depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.⁷⁸

G1.27.1. Législatives 1962 : niveau candidat / commune

leg1962CandidatCommune.csv, **leg1962CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1962 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 164 028 lignes et 30 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes 19780654/13 à 19780654/24. Ces données ne contiennent que le nom des candidats, pas leur parti politique. Les données des partis politiques ont été ajoutées au fichier à l'aide du nom des candidats à partir des données publiées dans le document publié par le Ministère de l'Intérieur et intitulé *Liste des candidats aux élections législatives. 18-25 novembre 1962*.

Pour Paris, les fichiers **leg1962CandidatCommune.csv** et **leg1962CandidatCommune.dta** contiennent l'ensemble des données, c'est-à-dire les résultats au niveau du quartier voire du bureau quand l'information est disponible. Dans les fichiers **leg1962commune.csv** et **leg1962commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris). Pour les autres communes pour lesquelles des informations étaient disponibles à un niveau plus fin que celui de la commune, nous avons néanmoins agrégés l'information dans les fichiers leg1962commune.csv et leg1962commune.dta . A noter que pour Marseille, l'information au niveau des cantons n'est pas disponible. L'information disponible dans la colonne nomcanton correspond donc à l'arrondissement municipal.

Attention : pour le département de la **Dordogne**, les photos aux archives étaient parfois difficilement lisibles pour la 2^e circonscription. Nous avons donc entré les données pour cette

⁷⁸Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

circonscription à partir du document que nous avons également utilisé pour l'entrée des informations sur les partis politiques : « Liste des candidats aux élections législatives. 18-25 nombre 1962 » (document publié par le Ministère de l'Intérieur).

Attention : les informations sont malheureusement manquantes aux Archives Nationales pour le département de l'**Eure-et-Loir** pour les législatives de 1962. Nous avons donc collecté les informations au niveau des circonscription, ces fichiers contenant également le détail des cantons (ces données sont disponibles dans les fichiers leg1962CandidatCommune.csv et leg1962CandidatCommune.dta ainsi que dans les fichiers agrégés au niveau des départements, des circonscriptions et des cantons ; le département de l'Eure-et-Loir n'apparaît par contre pas dans les fichiers agrégés au niveau des communes).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

nomcirconscription : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune1962 : nom de la commune en 1962 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomquartier : nom du quartier.

nombureau : nom du bureau.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou de l'unité électorale plus détaillée).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat tel qu'entré à partir des archives.

Candidat_corrige : nom du candidat corrigé (en utilisant les données du Ministère de l'Intérieur).

Depute_sortant : variable indicatrice égale à 1 si le candidat est le député sortant (à partir des données du Ministère de l'Intérieur).

Mandat_electif : mandat électif du candidat (à partir des données du Ministère de l'Intérieur).

Profession : profession du candidat (à partir des données du Ministère de l'Intérieur).

Parti_original : nom du parti du candidat tel qu'entré à partir des données du Ministère de l'Intérieur (1962).

Parti : nom du parti du candidat regroupé en 12 catégories : (i) PCF, (ii) AUG, (iii) PSU, (iv) SFIO, (v) RADSOC, (vi) RADCENT, (vii) UNRUDT, (viii) INDV, (ix) MRP, (x) CNI, (xi) AUD et (xii) POUJ.

OnlyInfoCirco : variable indicatrice égale à 1 si l'information est uniquement disponible au niveau de la circonscription (ce qui est le cas pour la deuxième circonscription de la Dordogne).

OnlyInfoCanton : variable indicatrice égale à 1 si l'information est uniquement disponible au niveau du canton (ce qui est le cas pour le département de l'Eure-et-Loir).

G1.27.2. Législatives 1962 : niveau commune

leg1962commune.csv, **leg1962commune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections législatives de 1962 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Attention : comme expliqué ci-dessus, l'information est donc manquante dans ce fichier pour la deuxième circonscription de la Dordogne ainsi que pour l'intégralité du département de l'Eure-et-Loir.

Note. Ces fichiers comprennent 34 897 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 1962 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 26 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

nomcommune1962 : nom de la commune en 1962 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomcommune : nom de la commune.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune.

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

voixSFIO : voix obtenues par les candidats SFIO.

Même variables avec les nuances politiques **PCF**, **AUG**, **PSU**, **SFIO**, **RADSOC**, **RADCENT**, **UNRUDT**, **INDV**, **MRP**, **CNI**, **AUD** et **POUJ**.

G1.27.3. Législatives 1962 : niveau circonscription

leg1962circo.csv, leg1962circo.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1962 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers comprennent 473 lignes (correspondant aux 473 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1962) et 38 variables.

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)⁷⁹

nomdepancien : nom de l'ancien département

circo : code de la circonscription⁸⁰

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, SFIO, RAD-SOC, DIV, RAD-CENT, UNR-UDT, DIV-GAUL, INDV, MRP, CNI, MOD, AUD, POUJ** (voir explications plus bas)

G1.27.4. Législatives 1962 : niveau canton

leg1962canton.csv, leg1962canton.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1962 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3163 lignes (correspondant aux 3053 cantons de France métropolitaine répertoriés lors des élections législatives de 1962) et 39 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁸¹

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton⁸²

⁷⁹ Codes des anciens départements en vigueur à la date de l'élection : 90 anciens départements, avec Seine (75), Seine-et-Oise (78) et Corse (20).

⁸⁰ Code de la circonscription à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection.

⁸¹ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1967-1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront en 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

canton : code du canton⁸³

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, SFIO, RAD-SOC, DIV, RAD-CENT, UNR-UDT, DIV-GAUL, INDV, MRP, CNI, MOD, AUD, POUJ** (voir explications plus bas)

G1.27.5. Législatives 1962 : niveau département

leg1962dep.csv, leg1962dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1962 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁸⁴

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, SFIO, RAD-SOC, DIV, RAD-CENT, UNR-UDT, DIV-GAUL, INDV, MRP, CNI, MOD, AUD, POUJ** (voir explications plus bas)

⁸² Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

⁸³ Code du canton à l'intérieur des anciens départements en vigueur à la date de l'élection.

⁸⁴ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

G1.27.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1962

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1962 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

AUG : candidats présentés par les divers partis et organisations de l'autre gauche non communiste (trotskystes, communistes internationalistes, etc.)

PSU : candidats présentés par le Parti Socialiste Unifié (issu de diverses dissidences de la SFIO lors de la crise algérienne)

SFIO : candidats présentés par la Section Française de l'Internationale Ouvrière (Parti Socialiste) et les organisations proches des socialistes

RAD-SOC : candidats présentés par le Parti Radical (Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste) et les organisations proches des radicaux

DIV : candidats divers et inclassables

RAD-CENT : candidats présentés par les radicaux de centre-droit et de droite

MRP : candidats présentés par le Mouvement Républicain Populaire

CNI : candidats présentés par le Centre National des Indépendants

MOD : candidats présentés par les Modérés (droite)

DIV-GAUL : divers candidats gaullistes indépendants

IND-V : candidats indépendants issus de divers partis et organisations de centre-droit et de droite ralliés aux gaullistes et à la Ve République

UNR-UDT : candidats présentés par l'Union pour la Nouvelle république et l'Union Démocratique du Travail (gaullistes)

POUJ : candidats poujadistes

AUD : candidats présentés par divers partis et organisations à la droite de la droite

G1.28. Elections législatives 1967

Les résultats des élections législatives de 1967 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1967circoL, leg1967depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.⁸⁵

G1.28.1. Législatives 1967 : niveau circonscription

leg1967circo.csv, **leg1967circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1967 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers comprennent 473 lignes (correspondant aux 473 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1967) et 36 variables.

dep : code du département (95 valeurs : 1-95)⁸⁶

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

⁸⁵Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

⁸⁶En 1967, le nouveau découpage départemental de la Région parisienne est en place dans les données électorales. Par contre la Corse ne sera redécoupée en deux départements qu'en 1976 et à partir des données électorales de 1978. Jusqu'aux élections de 1973 (incluses), les 1^{er} et 3^{es} circonscriptions de Corse (20) étaient à cheval sur les futurs départements 2A et 2B de 1976 ; c'est pourquoi nous avons conservé l'ancien département de Corse (20) dans les fichiers au niveau circonscription concernant les législatives de 1967, 1968 et 1973. L'attribution détaillée des cantons aux deux futurs départements a en revanche été faite dans les fichiers au niveau canton et département. Voir les cartes des cantons et des circonscriptions de Corse rassemblées par Gaudillère (1995, p.204-206).

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-DROIT, CDEM, UD5-UNR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

G1.28.2. Législatives 1967 : niveau canton

leg1967canton.csv, leg1967canton.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1967 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3163 lignes (correspondant aux 3163 cantons de France métropolitaine répertoriés lors des élections législatives de 1967) et 39 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁸⁷

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton⁸⁸

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-DROIT, CDEM, UD5-UNR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

G1.28.3. Législatives 1967 : niveau département

leg1967dep.csv, leg1967dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1967 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

⁸⁷ La Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons en ce qui deviendra en 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.204-206).

⁸⁸ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁸⁹

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-DROIT, CDEM, UD5-UNR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

G1.28.4. Législatives 1967 : niveau commune

leg1967comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1967 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 35763 lignes et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁹⁰

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁹¹

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

⁸⁹ Les cantons de Corse ont été attribués aux nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 auxquels ils appartiennent (voir plus haut).

⁹⁰ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁹¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-DROIT, CDEM, UD5-UNR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

G1.28.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1967

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1967 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

AUG : candidats présentés par les divers partis et organisations de l'autre gauche non communiste (trotskystes, communistes internationalistes, etc.)

PSU : candidats présentés par le Parti Socialiste Unifié (issu de diverses dissidences de la SFIO lors de la crise algérienne)

FGDS : candidats présentés par la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (alliance des socialistes SFIO et de divers partis et organisations de centre et de centre-gauche : radicaux, CIR, etc.)

RAD-DROIT : candidats présentés par les radicaux de centre-droit et de droite

CDEM : candidats présentés par le Centre Démocrate (anciens MRP et indépendants non rattachés aux gaullistes)

UD5-UNR : candidats présentés par l'Union des Démocrates pour la Ve République et l'Union pour la Nouvelle République (gaullistes)

DIV-GAUL : divers candidats gaullistes indépendants

RALL : candidats issus de divers partis et organisations de centre-droit et de droite (MRP, radicaux, etc.) rattachés aux gaullistes

REP-IND : candidats présentés par les Républicains Indépendants

MOD : candidats présentés par les Modérés (droite)

AUD : candidats présentés par divers partis et organisations à la droite de la droite

AUD-AR : candidats présentés par l'Alliance Républicaine

REG : candidats présentés par divers partis et organisations régionalistes et/ou inclassables

G1.29. Elections législatives 1968

Les résultats des élections législatives de 1968 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1968circoL, leg1968depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.⁹²

G1.29.1. Législatives 1968 : niveau circonscription

leg1968circo.csv, leg1968circo.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1968 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers comprennent 473 lignes (correspondant aux 473 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1968) et 38 variables.

dep : code du département (95 valeurs : 1-95)⁹³

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-SOC, TED, MR, RAD-DROIT, CPDM, UDR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

⁹²Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site uehistroireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

⁹³En 1968, le nouveau découpage départemental de la Région parisienne est en place dans les données électorales. Par contre la Corse ne sera redécoupée en deux départements qu'en 1976 et à partir des données électorales de 1978. Jusqu'aux élections de 1973 (incluses), les 1^e et 3^e circonscriptions de Corse (20) sont à cheval sur les futurs départements 2A et 2B de 1976 ; c'est pourquoi nous avons conservé l'ancien département de Corse (20) dans les fichiers au niveau circonscription concernant les législatives de 1967, 1968 et 1973. L'attribution détaillée des cantons aux deux futurs départements a en revanche été faite dans les fichiers au niveau canton et département. Voir les cartes des cantons et des circonscriptions de Corse rassemblées par Gaudillère (1995, p.204-206).

G1.29.2. Législatives 1968 : niveau canton

leg1968canton.csv, **leg1968canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1968 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3215 lignes (correspondant aux 3215 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1968) et 40 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁹⁴

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton⁹⁵

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-SOC, TED, MR, RAD-DROIT, CPDM, UDR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

G1.29.3. Législatives 1968 : niveau département

leg1968dep.csv, **leg1968dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1968 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 37 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁹⁶

⁹⁴ Dans le fichier au niveau cantons, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons en ce qui deviendra en 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.204-206).

⁹⁵ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-SOC, TED, MR, RAD-DROIT, CPDM, UDR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

G1.29.4. Législatives 1968 : niveau commune

leg1968comm.csv, .dta : fichiers contenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1968 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 35977 lignes et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)⁹⁷

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁹⁸

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

⁹⁶ Les cantons de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁹⁷ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

⁹⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, AUG, PSU, FGDS, RAD-SOC, TED, MR, RAD-DROIT, CPDM, UDR, DIV-GAUL, RALL, REP-IND, MOD, AUD-AR, REG** (voir explications plus bas)

G1.29.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1968

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1968 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

AUG : candidats présentés par les divers partis et organisations de l'autre gauche non communiste (trotskystes, communistes internationalistes, etc.)

PSU : candidats présentés par le Parti Socialiste Unifié (issu de diverses dissidences de la SFIO lors de la crise algérienne)

FGDS : candidats présentés par la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (alliance des socialistes SFIO et de divers partis et organisations de centre-gauche)

RAD-SOC : candidats présentés par les radicaux de centre-gauche

TED : candidats présentés par Technique et Démocratie (centre-droit)

MR : candidats présentés par le Mouvement pour la Réforme (centre-droit)

RAD-DROIT : candidats présentés par les radicaux de centre-droit et de droite

CPDM : candidats présentés par le Centre Progrès et Démocratie Moderne

UDR : candidats présentés par l'Union pour la Défense de la République (gaullistes)

DIV-GAUL : divers candidats gaullistes indépendants

REP-IND : candidats présentés par les Républicains Indépendants

MOD : candidats présentés par les Modérés (droite)

AUD-AR : candidats présentés par l'Alliance Républicaine et divers partis et organisation de droite

REG : candidats présentés par divers partis et organisations régionalistes et/ou inclassables

G1.30. Elections législatives 1973

Les résultats des élections législatives de 1973 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1973circoL, leg1973depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.⁹⁹

G1.30.1. Législatives 1973 : niveau circonscription

leg1973circo.csv, leg1973circo.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1973 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers comprennent 473 lignes (correspondant aux 473 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1973) et 36 variables.

dep : code du département (95 valeurs : 1-95)¹⁰⁰

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, LO, LCR, PSU, PS, MRG, DVG, RAD, MR, DVD, UDR-URP, CDP-URP, RI-URP, AUD** (voir explications plus bas)

⁹⁹Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site uehistroireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

¹⁰⁰En 1973, le nouveau découpage départemental de la Région parisienne est en place dans les données électorales. Par contre la Corse ne sera redécoupée en deux départements qu'en 1976 et à partir des données électorales de 1978. Jusqu'aux élections de 1973 (incluses), les 1^e et 3^e circonscriptions de Corse (20) étaient à cheval sur les futurs départements 2A et 2B de 1976 ; c'est pourquoi nous avons conservé l'ancien département de Corse (20) dans les fichiers au niveau circonscription concernant les législatives de 1967, 1968 et 1973. L'attribution détaillée des cantons aux deux futurs départements a en revanche été faite dans les fichiers au niveau canton et département. Voir les cartes des cantons et des circonscriptions de Corse rassemblées par Gaudillère (1995, p.204-206).

G1.30.2. Législatives 1973 : niveau canton

leg1973canton.csv, **leg1973canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1973 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3215 lignes (correspondant aux 3215 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1973) et 38 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁰¹

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹⁰²

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF dans le canton

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, LO, LCR, PSU, PS, MRG, DVG, RAD, MR, DVD, UDR-URP, CDP-URP, RI-URP, AUD** (voir explications plus bas)

G1.30.3. Législatives 1973 : niveau département

leg1973dep.csv, **leg1973dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1973 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 35 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁰³

nomdep : nom du département

¹⁰¹ La Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons en ce qui deviendra en 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.204-206).

¹⁰² Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

¹⁰³ Les cantons de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, LO, LCR, PSU, PS, MRG, DVG, RAD, MR, DVD, UDR-URP, CDP-URP, RI-URP, AUD** (voir explications plus bas)

G1.30.4. Législatives 1973 : niveau commune

leg1973comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1973 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 36185 lignes et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁰⁴

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁰⁵

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixPCF : voix obtenues par les candidats PCF

pvoixPCF : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats PCF

Mêmes variables avec les nuances politiques **PCF, LO, LCR, PSU, PS, MRG, DVG, RAD, MR, DVD, UDR-URP, CDP-URP, RI-URP, AUD** (voir explications plus bas)

G1.31.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1973

¹⁰⁴ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

¹⁰⁵ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1973 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

LO : candidats présentés par Lutte Ouvrière (trotskystes)

LCR : candidats présentés par la Ligue Communiste Révolutionnaire (trotskystes)

PSU : candidats présentés par le Parti Socialiste Unifié (issu de diverses dissidences de la SFIO lors de la crise algérienne)

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste (Union de la Gauche Démocratique et Socialiste)

MRG : candidats présentés par le Mouvement des Radicaux de Gauche (Union de la Gauche Démocratique et Socialiste)

DVG : candidats divers gauche

RAD : candidats présentés par les radicaux réformateurs (centre-droit)

MR : candidats présentés par le Mouvement des Réformateurs (centre-droit)

DVD : candidats divers droite

UDR-URP : candidats présentés par l'Union des Démocrates pour la Ve République (gaullistes) et l'Union des Républicains de Progrès (alliance électorale de la droite)

CDP-URP : candidats présentés par le Centre Démocrate et l'Union des Républicains de Progrès (alliance électorale de la droite)

RI-URP : candidats présentés par les Républicains Indépendants et l'Union des Républicains de Progrès (alliance électorale de la droite)

AUD : candidats présentés par divers partis et organisations à la droite de la droite

G1.31. Elections législatives 1978

Les résultats des élections législatives de 1978 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1978circoL, leg1978depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.¹⁰⁶

G1.31.1. Législatives 1978 : niveau circonscription

leg1978circo.csv, **leg1978circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1978 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers comprennent 474 lignes (correspondant aux 474 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1978) et 26 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG**, **PCF**, **PS**, **DVG**, **UDF**, **RPR**, **DVD**, **AUD** (voir explications plus bas)

G1.31.2. Législatives 1978 : niveau canton

leg1978canton.csv, **leg1978canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1978 au niveau des cantons.

¹⁰⁶Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

Ces fichiers comprennent 3457 lignes (correspondant aux 3457 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1978) et 28 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁰⁷

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹⁰⁸

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, DVG, UDF, RPR, DVD, AUD** (voir explications plus bas)

G1.31.3. Législatives 1978 : niveau département

leg1978dep.csv, leg1978dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1978 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 25 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

¹⁰⁷ La Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons en ce qui deviendra en 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.204-206).

¹⁰⁸ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, DVG, UDF, RPR, DVD, AUD** (voir explications plus bas)

G1.31.4. Législatives 1978 : niveau commune

leg1978comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1978 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 36211 lignes et 27 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁰⁹

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹¹⁰

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, DVG, UDF, RPR, DVD, AUD** (voir explications plus bas)

G1.31.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1978

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1978 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

AUG : candidats présentés par divers partis et organisations à la gauche de la gauche (Front Autogestionnaire, Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, etc.)

¹⁰⁹ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

¹¹⁰ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste et ses alliés (en particulier Mouvement des Radicaux de Gauche)

DVG : candidats divers gauche

ECO : divers candidats écologistes

UDF : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française (droite)

RPR : candidats présentés par le Rassemblement pour la République (droite)

DVD : candidats divers droite

AUD : candidats présentés par divers partis et organisations à la droite de la droite

G1.32. Elections législatives 1981

Les résultats des élections législatives de 1981 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1981circoL, leg1981depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.¹¹¹

G1.32.1. Législatives 1981 : niveau circonscription

leg1981circo.csv, **leg1981circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1981 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers comprennent 474 lignes (correspondant aux 474 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1981) et 26 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG**, **PCF**, **PS**, **DVG**, **UDF**, **RPR**, **DVD**, **AUD** (voir explications plus bas)

G1.32.2. Législatives 1981 : niveau canton

leg1981canton.csv, **leg1981canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1981 au niveau des cantons.

¹¹¹Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

Ces fichiers comprennent 3457 lignes (correspondant aux 3457 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1981) et 28 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹¹²

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, DVG, UDF, RPR, DVD, AUD** (voir explications plus bas)

G1.32.3. Législatives 1981 : niveau département

leg1981dep.csv, leg1981dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1981 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 25 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

¹¹² Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, DVG, UDF, RPR, DVD, AUD** (voir explications plus bas)

G1.32.4. Législatives 1981 : niveau commune

leg1981comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1981 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 36191 lignes et 27 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹¹³

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹¹⁴

nomcommune : libellé de la commune

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, DVG, UDF, RPR, DVD, AUD** (voir explications plus bas)

G1.32.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1981

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1981 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

AUG : candidats présentés par divers partis et organisations à la gauche de la gauche (Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, etc.)

¹¹³ Les cantons de Région parisienne et de Corse ont été réattribués sur la base des nouveaux départements en vigueur en France métropolitaine depuis 1976 (voir plus haut).

¹¹⁴ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017).

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste et ses alliés (en particulier le Mouvement des Radicaux de Gauche)

DVG : candidats divers gauche

ECO : divers candidats écologistes

UDF : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française (droite)

RPR : candidats présentés par le Rassemblement pour la République (droite)

DVD : candidats divers droite

AUD : candidats présentés par divers partis et organisations à la droite de la droite (en particulier le Front National)

G1.33. Elections législatives 1986

Les résultats des élections législatives de 1986 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1986circoL, leg1986depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.¹¹⁵

G1.33.1. Législatives 1986 : niveau circonscription

leg1986circo.csv, leg1986circo.dta : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1986 au niveau des circonscriptions de 1988¹¹⁶

Ces fichiers comprennent 555 lignes (correspondant aux 555 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1988) et 26 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS-RDG, ECO, UDF, RPR, UDF-RPR, DVD, FN** (voir explications plus bas)

G1.33.2. Législatives 1986 : niveau canton

¹¹⁵Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

¹¹⁶ Les législatives de 1986 se sont déroulées en un seul tour au scrutin proportionnel de liste au niveau départemental ; les résultats sont présentés ici au niveau des circonscriptions en vigueur lors des élections législatives de 1988.

leg1986canton.csv, **leg1986canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1986 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3457 lignes (correspondant aux 3457 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1986) et 28 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹¹⁷

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG**, **PCF**, **PS-RDG**, **ECO**, **UDF**, **RPR**, **UDF-RPR**, **DVD**, **FN** (voir explications plus bas)

G1.33.3. Législatives 1986 : niveau département

leg1986dep.csv, **leg1986dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du tour des élections législatives de 1986 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 25 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

¹¹⁷ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS-RDG, ECO, UDF, RPR, UDF-RPR, DVD, FN** (voir explications plus bas)

G1.33.4. Législatives 1986 : niveau commune

leg1986comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du tour unique des élections législatives de 1986 au niveau des communes

Note. Ces fichiers comprennent 36281 lignes et 28 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹¹⁸

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS-RDG, ECO, UDF, RPR, UDF-RPR, DVD, FN** (voir explications plus bas)

G1.33.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1986

¹¹⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1986 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

AUG : candidats présentés par divers partis et organisations à la gauche de la gauche (Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, etc.)

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

PS-RDG : candidats présentés par le Parti Socialiste et ses alliés (en particulier les Radicaux de Gauche)

ECO : divers candidats écologistes

UDF : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française (droite)

RPR : candidats présentés par le Rassemblement pour la République (droite)

UDF-RPR : candidats présentés conjointement par l'UDF et le RPR

DVD : candidats divers droite

FN : candidats présentés par le Front National (et autres candidats de droite)

G1.34. Elections législatives 1988

Les résultats des élections législatives de 1988 ont été rassemblés à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Nous avons également constitué des fichiers électoraux additionnels (notés avec un L : leg1988circoL, leg1988depL, etc.) à partir des données au niveau des cantons rassemblées dans le Livre blanc du Ministère de l'intérieur.¹¹⁹

G1.34.1. Législatives 1988 : niveau circonscription

leg1988circo.csv, **leg1988circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1988

Ces fichiers comprennent 555 lignes (correspondant aux 555 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1988) et 34 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG**, **PCF**, **PS**, **RDG**, **MAJ**, **ECO**, **DIV**, **UDF**, **RPR**, **DVD**, **FN**, **AUD** (voir explications plus bas)

G1.34.2. Législatives 1988 : niveau canton

leg1988canton.csv, **leg1988canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1988 au niveau des cantons.

¹¹⁹Le fichier L au niveau communal a été obtenu en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations), de la même façon que pour le fichier L en 1928-1932-1936. Tous les résultats analysés dans l'ouvrage et sur le site unehistoireduconflitpolitique.fr se fondent à titre principal sur les fichiers principaux établis à partir des données communales numérisées aux Archives nationales, et les fichiers L ont été principalement utilisés pour tester la robustesse des conclusions obtenues.

Ces fichiers comprennent 3457 lignes (correspondant aux 3457 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1988) et 34 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹²⁰

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, MAJ, ECO, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.34.3. Législatives 1988 : niveau département

leg1988dep.csv, leg1988dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1988 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 31 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

¹²⁰ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, MAJ, ECO, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.34.4. Législatives 1988 : niveau commune

leg1988comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1988 au niveau des communes

Note. Ces fichiers comprennent 36309 lignes et 28 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹²¹

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, MAJ, ECO, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.34.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1988

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1988 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans le « Livre blanc » du Ministère de l'Intérieur.

¹²¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines

AUG : candidats présentés par divers partis et organisations à la gauche de la gauche (Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, etc.)

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste

RDG : candidats présentés par les Radicaux de Gauche

MAJ : autres candidats présentés par la Majorité Présidentielle (hors ceux présentés par le PS et les RDG)

ECO : divers candidats écologistes

DIV : autres candidats divers et inclassables (régionalistes, etc.)

UDF : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française (droite)

RPR : candidats présentés par le Rassemblement pour la République (droite)

DVD : candidats divers droite

FN : candidats présentés par le Front National

AUD : autres candidats présentés par d'autres partis et organisations de droite (plutôt à la droite de la droite)

G1.35. Elections législatives 1993

Les résultats des élections législatives de 1993 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).¹²²

G1.35.1. Législatives 1993 : niveau circonscription

leg1993circo.csv, **leg1993circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1993

Ces fichiers comprennent 555 lignes (correspondant aux 555 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1993) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, MAJ, VEC, GEC, REG, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.35.2. Législatives 1993 : niveau canton

leg1993canton.csv, **leg1993canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1993 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3843 lignes (correspondant aux 3843 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1993) et 36 variables.

¹²²A partir de 1993 tous les résultats électoraux au niveau communal (ou au niveau des bureaux de vote à partir de 2002) ont été numérisés et diffusés par le Ministère de l'intérieur sur data.gouv.fr (ainsi que sur le site du Ministère de l'intérieur). Il n'est dès lors plus nécessaire de remonter aux procès-verbaux électoraux communaux conservés aux Archives nationales, ni aux compilations de résultats publiés dans le cadre des « Tableaux électoraux » (établis par les services parlementaires de 1848 à 1945), des recueils Lachappelle-Husson de 1910 à 1946 ou des Livres blancs du Ministère de l'intérieur de 1946 à 1988.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹²³

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, MAJ, VEC, GEC, REG, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.35.3. Législatives 1993 : niveau département

leg1993dep.csv, leg1993dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1993 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, MAJ, VEC, GEC, REG, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.35.4. Législatives 1993 : niveau commune

¹²³ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

leg1993comm.csv, leg1993comm.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1993 au niveau des communes

Ces fichiers comprennent 36 590 lignes (correspondant aux 36 590 communes de France métropolitaine en 1993) et 37 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹²⁴

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹²⁵

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le canton (cas des communes multi-cantons) ou nom du canton (autres cas)¹²⁶

nomcantonoriginal : nom original du canton (avant harmonisation)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, MAJ, VEC, GEC, REG, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.35.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1993

¹²⁴ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2012 et 2017). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines)

¹²⁵ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

¹²⁶ Par exemple, pour nomcanton=NICE 01, NICE 02, etc., nomcantoncommune=NICE. Par exception, les arrondissements de Paris sont traités comme des noms de communes et cantons séparés.

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1993 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans les données électorales diffusées par le Ministère de l'Intérieur sous format électronique.

AUG : candidats présentés par divers partis et organisations à la gauche de la gauche (Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, etc.)

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste

RDG : candidats présentés par les Radicaux de Gauche

MAJ : autres candidats présentés par la Majorité Présidentielle (hors ceux présentés par le PS et les RDG)

VEC : candidats présentés par Les Verts et autres partis et organisations écologiques proches des Verts

GEC : divers candidats écologistes (Génération Écologie et autres partis et organisations, à l'exception des Verts)

REG : candidats régionalistes

DIV : autres candidats divers et inclassables (chasseurs, ruralistes, animalistes, etc.)

UDF : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française (droite)

RPR : candidats présentés par le Rassemblement pour la République (droite)

DVD : candidats divers droite

FN : candidats présentés par le Front National

AUD : autres candidats présentés par d'autres partis et organisations de droite (plutôt à la droite de la droite)

G1.36. Elections législatives 1997

Les résultats des élections législatives de 1997 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G1.36.1. Législatives 1997 : niveau circonscription

leg1997circo.csv, **leg1997circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1997

Ces fichiers comprennent 555 lignes (correspondant aux 555 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 1997) et 32 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, ECO, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.36.2. Législatives 1997 : niveau canton

leg1997canton.csv, **leg1997canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1997 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3861 lignes (correspondant aux 3861 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 1997) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹²⁷

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, ECO, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.36.3. Législatives 1997 : niveau département

leg1997dep.csv, leg1997dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1997 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, ECO, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.36.4. Législatives 1997 : niveau commune

¹²⁷ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

leg1997comm.csv, leg1997comm.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 1997 au niveau des communes

Ces fichiers comprennent 36 577 lignes (correspondant aux 36 577 communes de France métropolitaine en 1997) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹²⁸

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹²⁹

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le canton (cas des communes multi-cantons) ou nom du canton (autres cas)¹³⁰

nomcantonoriginal : nom original du canton (avant harmonisation)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, ECO, DIV, UDF, RPR, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.36.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 1997

¹²⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont uniquement disponibles pour 2002, 2007, 2012, 2017 et 2022). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines

¹²⁹ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

¹³⁰ Par exemple, pour nomcanton=NICE 01, NICE 02, etc., nomcantoncommune=NICE. Par exception, les arrondissements de Paris sont traités comme des noms de communes et cantons séparés.

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 1997 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans les données électorales diffusées par le Ministère de l'Intérieur sous format électronique.

AUG : candidats présentés par divers partis et organisations à la gauche de la gauche (Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, etc.)

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste

RDG : candidats présentés par les Radicaux de Gauche¹³¹

DVG : candidats divers gauche

ECO : candidats écologistes (Les Verts/Génération Écologie et autres partis et organisations écologiques)

DIV : candidats divers et inclassables (régionalistes, chasseurs, animalistes, etc.)

UDF : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française (droite)

RPR : candidats présentés par le Rassemblement pour la République (droite)

DVD : candidats divers droite

FN : candidats présentés par le Front National

AUD : autres candidats présentés par d'autres partis et organisations de droite (plutôt à la droite de la droite)

¹³¹ Temporairement rebaptisés PRS (Parti Radical-Socialiste) de 1996 à 1998.

G1.37. Elections législatives 2002

Les résultats des élections législatives de 2002 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G1.37.1. Législatives 2002 : niveau circonscription

Leg2002circo.csv, **leg2002circo.dta** : fichiers contenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2002

Ces fichiers comprennent 555 lignes (correspondant aux 555 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 2002) et 32 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLO : voix obtenues par les candidats LO

pvoixLO : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats LO

Mêmes variables avec les nuances politiques **LO, LCR, PCF, PS, RDG-DVG, VEC, PREP, ECO, DIV, CNPT, UDF, UMP, DVD, FN, MNR-AUD** (voir explications plus bas)

G1.37.2. Législatives 2002 : niveau canton

Leg2002canton.csv, **leg2002canton.dta** : fichiers contenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2002 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3861 lignes (correspondant aux 3861 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 2002) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹³²

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLO : voix obtenues par les candidats LO

pvoixLO : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats LO

Mêmes variables avec les nuances politiques **LO, LCR, PCF, PS, RDG-DVG, VEC, PREP, ECO, DIV, CNPT, UDF, UMP, DVD, FN, MNR-AUD** (voir explications plus bas)

G1.37.3. Législatives 2002 : niveau département

leg2002dep.csv, leg2002dep.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2002 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLO : voix obtenues par les candidats LO

pvoixLO : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats LO

Mêmes variables avec les nuances politiques **LO, LCR, PCF, PS, RDG-DVG, VEC, PREP, ECO, DIV, CNPT, UDF, UMP, DVD, FN, MNR-AUD** (voir explications plus bas)

G1.37.4. Législatives 2002 : niveau commune

¹³² Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

leg2002comm.csv, leg2002comm.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2002 au niveau des communes

Ces fichiers comprennent 36 577 lignes (correspondant aux 36 577 communes de France métropolitaine en 2002) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹³³

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹³⁴

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le canton (cas des communes multi-cantons) ou nom du canton (autres cas)¹³⁵

nomcantonoriginal : nom original du canton (avant harmonisation)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLO : voix obtenues par les candidats LO

pvoixLO : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats LO

Mêmes variables avec les nuances politiques **LO, LCR, PCF, PS, RDG-DVG, VEC, PREP, ECO, DIV, CNPT, UDF, UMP, DVD, FN, MNR-AUD** (voir explications plus bas)

G1.37.5. Législatives 2002 : niveau bureau de vote

Leg2002bvt.csv, leg2002bvt.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2002 au niveau des bureaux de vote

¹³³ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris-Lyon-Marseille sont traités comme 45 communes séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements).

¹³⁴ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

¹³⁵ Par exemple, pour nomcanton=NICE 01, NICE 02, etc., nomcantoncommune=NICE. Par exception, les arrondissements de Paris sont traités comme des noms de communes et cantons séparés.

Ces fichiers comprennent 66 000 lignes (correspondant aux 66 000 bureaux de vote de France métropolitaine en 2002) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹³⁶

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLO : voix obtenues par les candidats LO

pvoixLO : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats LO

Mêmes variables avec les nuances politiques **LO, LCR, PCF, PS, RDG-DVG, VEC, PREP, ECO, DIV, CNPT, UDF, UMP, DVD, FN, MNR-AUD** (voir explications plus bas)

G1.37.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 2002

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 2002 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans les données électorales diffusées par le Ministère de l'Intérieur sous format électronique.

LO : candidats présentés par Lutte Ouvrière,

LCR : candidats présentés par la Ligue Communiste Révolutionnaire

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes¹³⁷

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste

PRG-DVG : candidats présentés par le Parti Radical de Gauche et divers gauche

VEC : candidats présentés par Les Verts

PREP : candidats présentés par le Pôle Républicain (Mouvement des Citoyens (MDC) et autres partis et organisations de la mouvance républicaine)

¹³⁶ Le département de la Saône-et-Loire (71) est manquant dans le fichier au niveau bureaux de vote pour les législatives 2002 ; il est bien présent dans les autres fichiers au niveau communes, cantons, circons et départements.

¹³⁷ Compte-tenu du grand nombre de nuances politiques lors des législatives 2002, nous avons regroupé les voix allant aux organisations et partis d'extrême-gauche (hors LO et LCR), soit 0,3% des voix en 2002, avec les voix PCF.

ECO : candidats écologistes (autres que ceux présentés par Les Verts)

DIV : candidats divers et inclassables (régionalistes, animalistes, etc.)

CPNT : candidats présentés par Chasse, Pêche, Nature et Tradition

UDF : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française

UMP : candidats présentés par l'Union pour un Mouvement Populaire/Union pour une Majorité Présidentielle

DVD : candidats divers droite (y compris les candidats présentés par le RPF, le MPF et DL)¹³⁸

FN : candidats présentés par le Front National

MNR-AUD : autres candidats présentés par le Mouvement National Républicain et les autres partis et organisations de droite¹³⁹

¹³⁸ Compte-tenu du grand nombre de nuances politiques lors des législatives 2002, nous avons regroupé les voix allant aux organisations et partis d'extrême-droite (hors FN et MNR), soit 0,2% des voix en 2002, avec les voix MNR.

¹³⁹ Compte-tenu du grand nombre de nuances politiques lors des législatives 2002, nous avons regroupé les voix allant au RPF (Rassemblement pour la France, 0,4% des voix), le MPF (Mouvement pour la France, 0,8% des voix) et DL (Démocratie Libérale, 0,4% des voix), avec les voix DVD.

G1.38. Elections législatives 2007

Les résultats des élections législatives de 2007 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G1.38.1. Législatives 2007 : niveau circonscription

Leg2007circo.csv, **leg2007circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2007

Ces fichiers comprennent 555 lignes (correspondant aux 555 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 2007) et 32 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, DVG, VEC, ECO, DIV, CNPT, UDFD, UMP, MPF, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.38.2. Législatives 2007 : niveau département

Leg2007dep.csv, **leg2007dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2007 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine en vigueur depuis 1976) et 33 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, DVG, VEC, ECO, DIV, CNPT, UDFD, UMP, MPF, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.38.3. Législatives 2007 : niveau canton

Leg2007canton.csv, leg2007canton.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2007 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3861 lignes (correspondant aux 3861 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 2007) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

canton : numéro du canton

nomcanton : nom du canton¹⁴⁰

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, DVG, VEC, ECO, DIV, CNPT, UDFD, UMP, MPF, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.38.4. Législatives 2007 : niveau commune

Leg2007comm.csv, leg2007comm.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2007 au niveau des communes

¹⁴⁰ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

Ces fichiers comprennent 36 577 lignes (correspondant aux 36 577 communes de France métropolitaine en 2007) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁴¹

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹⁴²

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le canton (cas des communes multi-cantons) ou nom du canton (autres cas)¹⁴³

nomcantonoriginal : nom original du canton (avant harmonisation)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, DVG, VEC, ECO, DIV, CNPT, UDFD, UMP, MPF, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.38.5. Législatives 2007 : niveau bureau de vote

leg2007bvt.csv, leg2007bvt.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2007 au niveau des bureaux de vote

Ces fichiers comprennent 66 000 lignes (correspondant aux 66 000 bureaux de vote de France métropolitaine en 2007) et 36 variables.

¹⁴¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris-Lyon-Marseille sont traités comme 45 communes séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements).

¹⁴² Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

¹⁴³ Par exemple, pour nomcanton=NICE 01, NICE 02, etc., nomcantoncommune=NICE. Par exception, les arrondissements de Paris sont traités comme des noms de communes et cantons séparés.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Mêmes variables avec les nuances politiques **AUG, PCF, PS, RDG, DVG, VEC, ECO, DIV, CNPT, UDFD, UMP, MPF, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.38.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 2007

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 2007 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans les données électorales diffusées par le Ministère de l'Intérieur sous format électronique.

AUG : candidats présentés par d'autres partis et organisations de gauche (plutôt à la gauche de la gauche) (Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, etc.)

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français et les organisations et mouvances proches des communistes

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste

RDG : candidats Radicaux de Gauche

DVG : candidats divers gauche

VEC : candidats présentés par Les Verts

ECO : candidats écologistes (autres que ceux présentés par Les Verts)

DIV : candidats divers et inclassables (régionalistes, animalistes, etc.)

CPNT : candidats présentés par Chasse, Pêche, Nature et Tradition

UDFD : candidats présentés par l'Union pour la Démocratie Française-Mouvement Démocrate (Modem)

UMP : candidats présentés par l'Union pour un Mouvement Populaire

MPF : candidats présentés par le Mouvement pour la France

DVD : candidats divers droite

FN : candidats présentés par le Front National

AUD : autres candidats présentés par d'autres partis et organisations de droite (plutôt à la droite de la droite)

G1.39. Elections législatives 2012

Les résultats des élections législatives de 2012 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G1.39.1. Législatives 2012 : niveau circonscription

Leg2012circo.csv, **leg2012circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2012

Ces fichiers comprennent 539 lignes (correspondant aux 539 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 2012) et 32 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG**, **FG**, **PS**, **RDG**, **DVG**, **EELV**, **ECO**, **DIV**, **CEN-ALLI**, **PRV**, **NCE**, **UMP**, **DVD**, **FN**, **AUD** (voir explications plus bas)

G1.39.2. Législatives 2012 : niveau département

leg2012dep.csv, **leg2012dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2007 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.39.3. Législatives 2012 : niveau canton

leg2012canton.csv, leg2012canton.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2012 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3883 lignes (correspondant aux 3883 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 2012) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

canton : numéro du canton

nomcanton : nom du canton¹⁴⁴

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.39.4. Législatives 2012 : niveau commune

¹⁴⁴ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

leg2012comm.csv, leg2012comm.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2012 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 35328 lignes (correspondant aux 35328 communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 2012) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁴⁵

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹⁴⁶

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le canton (cas des communes multi-cantons) ou nom du canton (autres cas)¹⁴⁷

nomcantonoriginal : nom original du canton (avant harmonisation)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.39.5. Législatives 2012 : niveau bureaux de vote

leg2012bvt.csv, leg2012bvt.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2012 au niveau des bureaux de vote.

¹⁴⁵ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris-Lyon-Marseille sont traités comme 45 communes séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements).

¹⁴⁶ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

¹⁴⁷ Par exemple, pour nomcanton=NICE 01, NICE 02, etc., nomcantoncommune=NICE. Par exception, les arrondissements de Paris sont traités comme des noms de communes et cantons séparés.

Ces fichiers comprennent 65717 lignes (correspondant aux 65717 bureaux de vote de France métropolitaine lors des élections législatives de 2012) et 42 variables.

nbdv : numéro national du bureau de vote (code unique allant de 1 à 66544)¹⁴⁸

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

circo : numéro de la circonscription au sein du département (1-21)

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁴⁹

nomcommune : nom de la commune

bdv : numéro du bureau de vote au sein de la circonscription et de la commune¹⁵⁰

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du bureau de vote

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.39.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 2012

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 2012 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans les données électorales diffusées par le Ministère de l'Intérieur sous format électronique.

AUG : candidats présentés par d'autres partis et organisations de gauche (plutôt à la gauche de la gauche) (Lutte Ouvrière, Nouveau Parti Anticapitaliste, etc.)

FG : candidats présentés par le Front de Gauche (alliance entre le Parti Communiste Français, le Parti de Gauche et divers autres partis et organisations)

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste

RDG : candidats Radicaux de Gauche

¹⁴⁸ Ce numéro national a été attribué en ordonnant les 66544 bureaux de vote en fonction du département, puis de la circonscription, et finalement de la commune.

¹⁴⁹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national en cinq caractères: numéro du département (deux caractères) suivi du numéro de la commune au sein du département (trois caractères), dans la version PLM non détaillée (sans arrondissement). I.e. Paris est uniformément codé en code commune 75056, Lyon en code commune 69123 et Marseille en code commune 13055. Voir annexe C.

¹⁵⁰ Ces numéros sont attribués au niveau de chaque commune au sein d'une circonscription donnée et ne sont pas standardisés au niveau national (voir annexe C). Pour Paris-Lyon-Marseille, les deux premiers chiffres du numéro de bureau de vote correspondent toutefois au numéro de l'arrondissement (20 pour Paris, 16 pour Marseille et 9 pour Lyon).

DVG : candidats divers gauche

EELV : candidats présentés par Europe Ecologie Les Verts

ECO : candidats écologistes (autres que ceux présentés par EELV)

DIV : candidats divers et inclassables (régionalistes, animalistes, etc.)

CEN-ALLI : candidats présentés par Le Centre pour la France (Mouvement Démocrate) et l'Alliance Centriste

PRV : candidats présentés par le Parti Radical¹⁵¹

NCE : candidats présentés par Le Nouveau Centre

UMP : candidats présentés par l'Union pour un Mouvement Populaire

MPF : candidats présentés par le Mouvement pour la France

DVD : candidats divers droite

FN : candidats présentés par le Front National

AUD : autres candidats présentés par d'autres partis et organisations de droite (plutôt à la droite de la droite)

¹⁵¹ Le sigle PRV est parfois utilisé pour désigner le Parti Radical Valoisien, c'est-à-dire la branche historique du Parti Radical qui a continué d'occuper le siège historique de la rue de Valois après la scission des Radicaux de gauche en 1972. Le PRV a été rattaché à l'UDF de 1978 à 2001 puis à l'UMP de 2001 à 2011, avant de reprendre son indépendance puis de fusionner de nouveau avec les Radicaux de gauche en 2017. Le parti est depuis lors en sommeil.

G1.40. Elections législatives 2017

Les résultats des élections législatives de 2017 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G1.40.1. Législatives 2017 : niveau circonscription

leg2017circo.csv, **leg2017circo.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2017

Ces fichiers comprennent 539 lignes (correspondant aux 539 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 2017) et 32 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques AUG (autres gauche) COM (communistes), FI (France insoumise), SOC (socialistes), RDG (radicaux de gauche), ECO (écologistes), DIV (divers), REG (régionalistes), REM (La République en marche), MDM (Modem), UDI (Union des Indépendants) LR (Les Républicains), DVD (divers droite), DLF (Debout la France), FN (Front National), AUD (autres droite).

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.40.2. Législatives 2017 : niveau département

Leg2017dep.csv, **leg2007dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2017 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.40.3. Législatives 2017 : niveau canton

leg2017canton.csv, leg2017canton.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2017 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 2016 lignes (correspondant aux 2016 cantons de France métropolitaine lors des élections législatives de 2017) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

canton : numéro du canton

nomcanton : nom du canton¹⁵²

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

¹⁵² Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens des résultats électoraux. A reprendre.

G1.40.4. Législatives 2017 : niveau commune

leg2017comm.csv, **leg2017comm.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2017 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 35328 lignes (correspondant aux 35328 communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 2017) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁵³

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG**, **FG**, **PS**, **RDG**, **DVG**, **EELV**, **ECO**, **DIV**, **CEN-ALLI**, **PRV**, **NCE**, **UMP**, **DVD**, **FN**, **AUD** (voir explications plus bas)

G1.40.5. Législatives 2017 : niveau bureaux de vote

leg2017bvt.csv, **leg2017bvt.dta** : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2017 au niveau des bureaux de vote.

Ces fichiers comprennent 66544 lignes (correspondant aux 66544 bureaux de vote de France métropolitaine lors des élections législatives de 2017) et 42 variables.

¹⁵³ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris-Lyon-Marseille sont traités comme 45 communes séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements).

nbdv : numéro national du bureau de vote (code unique allant de 1 à 66544)¹⁵⁴

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

circo : numéro de la circonscription au sein du département (1-21)

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁵⁵

nomcommune : nom de la commune

bdv : numéro du bureau de vote au sein de la circonscription et de la commune¹⁵⁶

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du bureau de vote

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG, FG, PS, RDG, DVG, EELV, ECO, DIV, CEN-ALLI, PRV, NCE, UMP, DVD, FN, AUD** (voir explications plus bas)

G1.40.6. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 2017

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 2017 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans les données électorales diffusées par le Ministère de l'Intérieur sous format électronique.

AUG : candidats présentés par d'autres partis et organisations de gauche (plutôt à la gauche de la gauche) (Lutte Ouvrière, Nouveau Parti Anticapitaliste, etc.)

PCF : candidats présentés par le Parti Communiste Français

LFI : candidats présentés par La France Insoumise

PS : candidats présentés par le Parti Socialiste

RDG-DVG : candidats Radicaux de Gauche et divers gauche

EELV : candidats présentés par Europe Ecologie Les Verts et divers écologistes

DIV : candidats divers et inclassables (régionalistes, animalistes, etc.)

LREM : candidats présentés par La République En Marche

¹⁵⁴ Ce numéro national a été attribué en ordonnant les 66544 bureaux de vote en fonction du département, puis de la circonscription, et finalement de la commune.

¹⁵⁵ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national en cinq caractères: numéro du département (deux caractères) suivi du numéro de la commune au sein du département (trois caractères), dans la version PLM non détaillée (sans arrondissement). I.e. Paris est uniformément codé en code commune 75056, Lyon en code commune 69123 et Marseille en code commune 13055. Voir annexe C.

¹⁵⁶ Ces numéros sont attribués au niveau de chaque commune au sein d'une circonscription donnée et ne sont pas standardisés au niveau national (voir annexe C). Pour Paris-Lyon-Marseille, les deux premiers chiffres du numéro de bureau de vote correspondent toutefois au numéro de l'arrondissement (20 pour Paris, 16 pour Marseille et 9 pour Lyon).

MDM : candidats présentés par le Mouvement Démocrate (MoDem)

UDI : candidats présentés par l'Union des Démocrates et Indépendants

LR : candidats présentés par Les Républicains

DVD : candidats divers droite

DLF : candidats présentés par Debout La France

FN : candidats présentés par le Front National

AUD : autres candidats présentés par d'autres partis et organisations de droite (plutôt à la droite de la droite)

G1.41. Elections législatives 2022

Les résultats des élections législatives de 2022 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G1.41.1. Législatives 2022 : niveau circonscription

leg2022circo.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2022

Ces fichiers comprennent 539 lignes (correspondant aux 539 circonscriptions de France métropolitaine lors des élections législatives de 2022) et 32 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

circo : code de la circonscription

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG NUP DVG ECO REG ENS UDI LR DVD REC RN** (voir explications plus bas)

G1.41.2. Législatives 2022 : niveau département

leg2022dep.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2022 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG NUP DVG ECO REG ENS UDI LR DVD REC RN** (voir explications plus bas)

G1.41.3. Législatives 2022 : niveau commune

leg2022comm.csv, .dta : fichiers contenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2022 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 35328 lignes (correspondant aux 35328 communes de France métropolitaine lors des élections législatives de 2022) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁵⁷

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG NUP DVG ECO REG ENS UDI LR DVD REC RN** (voir explications plus bas)

G1.41.4. Législatives 2022 : niveau bureaux de vote

¹⁵⁷ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris-Lyon-Marseille sont traités comme 45 communes séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements).

leg2022bvt.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour des élections législatives de 2022 au niveau des bureaux de vote.

Ces fichiers comprennent 66544 lignes (correspondant aux 66544 bureaux de vote de France métropolitaine lors des élections législatives de 2022) et 42 variables.

nbdv : numéro national du bureau de vote (code unique allant de 1 à 66544)¹⁵⁸

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

circo : numéro de la circonscription au sein du département (1-21)

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁵⁹

nomcommune : nom de la commune

bdv : numéro du bureau de vote au sein de la circonscription et de la commune¹⁶⁰

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du bureau de vote

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixAUG : voix obtenues par les candidats AUG

pvoixAUG : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats AUG

Même variables avec les nuances politiques **AUG NUP DVG ECO REG ENS UDI LR DVD REC RN** (voir explications plus bas)

G1.41.5. Nuances politiques utilisées pour les élections législatives de 2022

Les nuances politiques utilisées pour classer les candidats aux élections législatives de 2022 sont indiquées ci-après. Ces nuances suivent dans leurs grandes lignes les nuances utilisées dans les données électorales diffusées par le Ministère de l'Intérieur sous format électronique.

AUG : candidats présentés par d'autres partis et organisations de gauche (plutôt à la gauche de la gauche) (Lutte Ouvrière, Nouveau Parti Anticapitaliste, etc.)

¹⁵⁸ Ce numéro national a été attribué en ordonnant les 66544 bureaux de vote en fonction du département, puis de la circonscription, et finalement de la commune.

¹⁵⁹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national en cinq caractères: numéro du département (deux caractères) suivi du numéro de la commune au sein du département (trois caractères), dans la version PLM non détaillée (sans arrondissement). I.e. Paris est uniformément codé en code commune 75056, Lyon en code commune 69123 et Marseille en code commune 13055. Voir annexe C.

¹⁶⁰ Ces numéros sont attribués au niveau de chaque commune au sein d'une circonscription donnée et ne sont pas standardisés au niveau national (voir annexe C). Pour Paris-Lyon-Marseille, les deux premiers chiffres du numéro de bureau de vote correspondent toutefois au numéro de l'arrondissement (20 pour Paris, 16 pour Marseille et 9 pour Lyon).

NUP : candidats présentés par les partis et organisations de la NUPES (Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale) (LFI, PS, EELV, PCF)

DVG : candidats divers gauche et Radicaux de Gauche

ECO : candidats écologistes (hors NUPES)

REG : candidats régionalistes et divers (animalistes, etc.)

ENS : candidats présentés par Ensemble (Majorité présidentielle : Renaissance/LRM, Modem, Horizons)

UDI : candidats présentés par l'Union des Démocrates et Indépendants et candidats divers centre

LR : candidats présentés par Les Républicains

DVD : candidats divers droite et droite souverainiste

REC : candidats présentés par Reconquête

RN : candidats présentés par le Rassemblement National

G2. Elections présidentielles (1848 et 1965-2022)

G2.1. Données portant sur les élections présidentielles de 1848

Pour les élections présidentielles de 1848 (ainsi que pour les élections législatives de 1848 et de 1849), les procès-verbaux et les tableaux récapitulatifs des résultats ont été réalisés par canton et non par commune. C'est donc au niveau des cantons que nous avons pu numériser ces données. Cela est dû au fait que les Assemblées électorales de 1848 (et de 1849) ont été organisées dans les chefs-lieux de cantons où se tenaient par conséquent les opérations de vote et où chaque électeur était donc tenu de se déplacer pour aller voter.

Cependant, les listes électorales étaient tenues au niveau de la commune pour des raisons pratiques. Ainsi, dans un nombre conséquent de cas, le « Procès-verbal des opérations électorales pour la nomination du Président de la République » contient, en plus des informations au niveau du canton, le détail des votes au niveau de chaque section du canton. Malheureusement, la liste des communes composant chaque section de canton n'est, elle, disponible que dans un nombre de cas minimes.

Dans le cadre des fichiers **pres1848CandidatCommune.csv** et **pres1848CandidatCommune.dta** décrits ci-dessous, nous reportons les données désagrégées au niveau de chaque section lorsque l'information était disponible ; nous n'avons pas numérisé l'information sur les communes comme celle-ci n'était présente dans les données qu'anecdotiquement (le lecteur intéressé pourra cependant la trouver dans les répliques des archives mises en ligne sur le site internet du livre).

G2.1.1. Présidentielles 1848 : niveau candidat / section / canton

pres1848CandidatCommune.csv, **pres1848CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles de 1848 au niveau des candidats / sections / cantons.

Note. Ces fichiers comprennent 9 585 lignes et 50 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats cantonaux disponibles aux Archives Nationales : côtes C//958 à C//1044.

Pour Paris, les fichiers **pres1848CandidatCommune.csv** et **pres1848CandidatCommune.dta** contiennent les résultats au niveau des 12 arrondissements de 1848 (qui sont reproduits sous leur nom de 1848 dans la colonne nomcanton). Ces 12

arrondissements correspondent approximativement aux 12 premiers des 20 arrondissements définis en 1860 (avec une numérotation différente). Nous avons donc créé une colonne codecommune – uniquement remplie pour Paris – où nous indiquons le code correspondant à l’arrondissement actuel (ainsi par exemple, nous indiquons le code 75110 – correspondant à l’actuel dixième arrondissement de Paris – dans la ligne correspondant au 5^e arrondissement de 1848).

dep : code du département actuel (à l’exception du département de la Meurthe, disparu en 1871, et jamais reconstitué sous une autre forme – nous avons utilisé le code MEURTHE pour désigner ce département).

nomdepancien : nom de l’ancien département.

nomdep : nom du département.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

nomsection : nom de la section (prend la valeur « TOTAL » pour le total du canton).

codecommune : code de l’unité géographique (uniquement renseigné pour Paris).

inscrits : nombre d’électeurs inscrits au sein du canton / de la section du canton.

votants : nombre de votants.

abs : nombre d’abstentions.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

blancs : nombre de bulletins blancs.

bulletins_contestes : nombre de bulletins contestes.

bulletins_reserves : nombre de bulletins réservés.

voix_perdues : nombre de voix perdues.

cote_canton_archives : côte du carton aux Archives nationales dans lequel les données se trouvent.

Commentaire : Notes sur les données.

Le nombre de voix obtenues par les 29 principaux candidats est reporté dans les 29 colonnes suivantes (qui portent le nom des candidats) :

1/ BONAPARTE_LOUISNAPOLEON

2/ CAVAINAC_EUGENE

3/ LEDRUROLLIN_ALEXANDRE

4/ RASPAIL_VINCENT

5/ LAMARTINE_ALPHONSE

6/ CHANGARNIER_NICOLAS

7/ MURAT_SISTRIERES_EUGENE

8/ BARBES_ARMAND
9/ BLANC_LOUIS
10/ CABET_ETIENNE
11/ LEROUX_PIERRE
12/ ARAGO_FRANCOIS
13/ DUPONT_DE_LEURE
14/ BARROT_ODILON
15/ DUFAURE_JULES
16/ LAROCHEJACQUELIN
17/ DE_FALLoux_ALFRED
18/ MONTALEMBERT_CHARLES
19/ MOLE_LOUISMATHIEU
20/ NEY_NAPOLEON_JOSEPH
21/ THIERS_ADOLPHE
22/ BONAPARTE_PIERRE
23/ BONAPARTE_JEROME
24/ GENERAL_LAMORICIERE
25/ GENERAL_BEDEAU
26/ MARECHAL_BUGEAUD
27/ GENERAL_REGNAUD
28/ ORLEANS_FRANCOIS
29/ COMPTE_DE_CHAMBORD

Les voix obtenues par les candidats n'ayant obtenu qu'un nombre minime de voix ou ne pouvant être identifiés – les électeurs ne manquant pas d'imagination, ils votent parfois pour Robespierre ou « un honnête citoyen »! – ont été regroupées dans la colonne AUTRES_CANDIDATS.

G2.1.2. Présidentielles 1848 : niveau circonscription

pres1848circo.csv, **pres1848circo.dta** : fichiers contenant les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles de 1848 au niveau des circonscriptions.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / section / canton décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 363 lignes (correspondant aux circonscriptions de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1848 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 45 variables.

dep : code du département actuel (à l'exception du département de la Meurthe, disparu en 1871, et jamais reconstitué sous une autre forme – nous avons utilisé le code « MEURTHE » pour désigner ce département).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

nomcirco : nom de la circonscription.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la circonscription.

votants : nombre de votants.

abs : nombre d'abstentions.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

blancs : nombre de bulletins blancs.

bulletins_contestes : nombre de bulletins contestes.

bulletins_reserves : nombre de bulletins réservés.

voix_perdues : nombre de voix perdues.

Le nombre de voix obtenues dans la circonscription par les 29 principaux candidats est reporté dans les 29 colonnes suivantes (qui portent le nom des candidats) :

1/ BONAPARTE_LOUISNAPOLEON

2/ CAVAIGNAC_EUGENE

3/ LEDRUROLLIN_ALEXANDRE

4/ RASPAIL_VINCENT

5/ LAMARTINE_ALPHONSE

6/ CHANGARNIER_NICOLAS

7/ MURAT_SISTRIERES_EUGENE

8/ BARBES_ARMAND

9/ BLANC_LOUIS

10/ CABET_ETIENNE

11/ LEROUX_PIERRE

12/ ARAGO_FRANCOIS

13/ DUPONT_DE_LEURE

14/ BARROT_ODILON

15/ DUFAURE_JULES

16/ LAROCHEJACQUELIN

17/ DE_FALLoux_ALFRED
 18/ MONTALEMBERT_CHARLES
 19/ MOLE_LOUISMATHIEU
 20/ NEY_NAPOLEON_JOSEPH
 21/ THIERS_ADOLPHE
 22/ BONAPARTE_PIERRE
 23/ BONAPARTE_JEROME
 24/ GENERAL_LAMORICIERE
 25/ GENERAL_BEDEAU
 26/ MARECHAL_BUGEAUD
 27/ GENERAL_REGNAUD
 28/ ORLEANS_FRANCOIS
 29/ COMPTE_DE_CHAMBORD

Les voix obtenues par les candidats n'ayant obtenu qu'un nombre minime de voix ou ne pouvant être identifiés ont été regroupées dans la colonne AUTRES_CANDIDATS.

G2.1.3. Présidentielles 1848 : niveau canton

pres1848canton.csv, **pres1848canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles de 1848 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / section / canton décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 2837 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1848 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 46 variables.

dep : code du département actuel (à l'exception du département de la Meurthe, disparu en 1871, et jamais reconstitué sous une autre forme – nous avons utilisé le code « MEURTHE » pour désigner ce département).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

nomcirco : nom de la circonscription.

nomcanton : nom du canton.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton.

votants : nombre de votants.

abs : nombre d'abstentions.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

blancs : nombre de bulletins blancs.

bulletins_contestes : nombre de bulletins contestes.

bulletins_reserves : nombre de bulletins réservés.

voix_perdues : nombre de voix perdues.

Le nombre de voix obtenues dans le canton par les 29 principaux candidats est reporté dans les 29 colonnes suivantes (qui portent le nom des candidats) :

1/ BONAPARTE_LOUISNAPOLEON

2/ CAVAIGNAC_EUGENE

3/ LEDRUROLLIN_ALEXANDRE

4/ RASPAIL_VINCENT

5/ LAMARTINE_ALPHONSE

6/ CHANGARNIER_NICOLAS

7/ MURAT_SISTRIERES_EUGENE

8/ BARBES_ARMAND

9/ BLANC_LOUIS

10/ CABET_ETIENNE

11/ LEROUX_PIERRE

12/ ARAGO_FRANCOIS

13/ DUPONT_DE_LEURE

14/ BARROT_ODILON

15/ DUFAURE_JULES

16/ LAROCHEJACQUELIN

17/ DE_FALLoux_ALFRED

18/ MONTALEMBERT_CHARLES

19/ MOLE_LOUISMATHIEU

20/ NEY_NAPOLEON_JOSEPH

21/ THIERS_ADOLPHE

22/ BONAPARTE_PIERRE

23/ BONAPARTE_JEROME

24/ GENERAL_LAMORICIERE

25/ GENERAL_BEDEAU

26/ MARECHAL_BUGEAUD

27/ GENERAL_REGNAUD

28/ ORLEANS_FRANCOIS

29/ COMPTE_DE_CHAMBORD

Les voix obtenues par les candidats n'ayant obtenu qu'un nombre minime de voix ou ne pouvant être identifiés ont été regroupées dans la colonne AUTRES_CANDIDATS.

G2.1.4. Présidentielles 1848 : niveau département

pres1848dep.csv, **pres1848dep.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles de 1848 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / section / canton décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux départements actuels de la France métropolitaine) et 44 variables.

dep : code du département actuel (à l'exception du département de la Meurthe, disparu en 1871, et jamais reconstitué sous une autre forme – nous avons utilisé le code « MEURTHE » pour désigner ce département).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département.

votants : nombre de votants.

abs : nombre d'abstentions.

exprimes : nombre de votes exprimés.

nuls : nombre de bulletins nuls.

blancs : nombre de bulletins blancs.

bulletins_contestes : nombre de bulletins contestes.

bulletins_reserves : nombre de bulletins réservés.

voix_perdues : nombre de voix perdues.

Le nombre de voix obtenues dans le département par les 29 principaux candidats est reporté dans les 29 colonnes suivantes (qui portent le nom des candidats) :

1/ BONAPARTE_LOUISNAPOLEON

2/ CAVAIGNAC_EUGENE

3/ LEDRUROLLIN_ALEXANDRE

4/ RASPAIL_VINCENT

5/ LAMARTINE_ALPHONSE
6/ CHANGARNIER_NICOLAS
7/ MURAT_SISTRIERES_EUGENE
8/ BARBES_ARMAND
9/ BLANC_LOUIS
10/ CABET_ETIENNE
11/ LEROUX_PIERRE
12/ ARAGO_FRANCOIS
13/ DUPONT_DE_LEURE
14/ BARROT_ODILON
15/ DUFAURE_JULES
16/ LAROCHEJACQUELIN
17/ DE_FALLoux_ALFRED
18/ MONTALEMBERT_CHARLES
19/ MOLE_LOUISMATHIEU
20/ NEY_NAPOLEON_JOSEPH
21/ THIERS_ADOLPHE
22/ BONAPARTE_PIERRE
23/ BONAPARTE_JEROME
24/ GENERAL_LAMORICIERE
25/ GENERAL_BEDEAU
26/ MARECHAL_BUGEAUD
27/ GENERAL_REGNAUD
28/ ORLEANS_FRANCOIS
29/ COMPTE_DE_CHAMBORD

Les voix obtenues par les candidats n'ayant obtenu qu'un nombre minime de voix ou ne pouvant être identifiés ont été regroupées dans la colonne AUTRES_CANDIDATS.

G2.1.5. Présidentielles 1848 : niveau commune

pres1848comm.csv, pres1848comm.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles de 1848 au niveau des communes. Ces fichiers ont été établis en attribuant à toutes les communes d'un même canton les mêmes résultats que les résultats moyens observés au niveau cantonal (proratisés par les populations).

G.2.2. Données portant sur les élections présidentielles de 1965

G2.2.1. Présidentielles 1965 : niveau candidat / commune

pres1965CandidatCommune.csv, **pres1965CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} et du 2nd tour des élections présidentielles de 1965 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 281 864 lignes (205 955 lignes pour le 1^{er} tour et 75 909 pour le 2nd) et 21 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes 19910411/59 à 19910411/81.

Pour Paris, les fichiers **pres1965CandidatCommune.csv** et **pres1965CandidatCommune.dta** contiennent les résultats au niveau de l'arrondissement. Dans les fichiers **pres1965commune.csv** et **pres1965commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomcommune1965 : nom de la commune en 1965 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomquartier : nom du quartier.

Tour : variable prenant la valeur 1 pour le 1^{er} tour de l'élection présidentielle et 2 pour le 2nd.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou plus détaillé).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat.

Parti : nom du parti du candidat.

G2.2.2. Présidentielles 1965 : niveau commune

pres1965comm.csv, **pres1965comm.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} et du 2nd tour des élections présidentielles de 1965 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 36 005 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1965 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 26 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

Variables correspondant au 1^{er} tour

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune au 1^{er} tour.

votants : nombre de votants au 1^{er} tour.

nuls : nombre de bulletins nuls au 1^{er} tour.

exprimes : nombre de votes exprimés au 1^{er} tour.

abs : nombre d'abstentions au 1^{er} tour.

voixMITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 1^{er} tour.

Même variables avec les candidats **BARBU**, **MARCILHACY**, **LECANUET**, **DEGAULLE**, **TIXIERVIGNANCOUR**.

Variables correspondant au 2nd tour

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune au 2nd tour.

votants T2 : nombre de votants au 2nd tour.

nulsT2 : nombre de bulletins nuls au 2nd tour.

exprimesT2 : nombre de votes exprimés au 2nd tour.

absT2 : nombre d'abstentions au 2nd tour.

voixT2MITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 2nd tour.

voixT2DEGAULLE : voix obtenues par le candidat Charles De Gaulle au 2nd tour.

G2.2.3. Présidentielles 1965 : niveau canton

pres1965canton.csv, **pres1965canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} et du 2nd tour des élections présidentielles de 1965 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 3 115 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1965 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 24 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

Variables correspondant au 1^{er} tour

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton au 1^{er} tour.

votants : nombre de votants au 1^{er} tour.

nuls : nombre de bulletins nuls au 1^{er} tour.

exprimes : nombre de votes exprimés au 1^{er} tour.

abs : nombre d'abstentions au 1^{er} tour.

voixMITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand.

Même variables avec les candidats **BARBU, MARCILHACY, LECANUET, DEGAULLE, TIXIERVIGNANCOUR.**

Variables correspondant au 2nd tour

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton au 2nd tour.

votants T2 : nombre de votants au 2nd tour.

nulsT2 : nombre de bulletins nuls au 2nd tour.

exprimesT2 : nombre de votes exprimés au 2nd tour.

absT2 : nombre d'abstentions au 2nd tour.

voixT2MITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 2nd tour.

voixT2DEGAULLE : voix obtenues par le candidat Charles De Gaulle au 2nd tour.

G2.2.4. Présidentielles 1965 : niveau département

pres1965dep.csv, pres1965dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} et du 2nd tour des élections présidentielles de 1965 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements actuels de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1965) et 24 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

Variables correspondant au 1^{er} tour

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département au 1^{er} tour.

votants : nombre de votants au 1^{er} tour.

nuls : nombre de bulletins nuls au 1^{er} tour.

exprimes : nombre de votes exprimés au 1^{er} tour.

abs : nombre d'abstentions au 1^{er} tour.

voixMITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 1^{er} tour.

Même variables avec les candidats **BARBU, MARCILHACY, LECANUET, DEGAULLE, TIXIERVIGNANCOUR.**

Variables correspondant au 2nd tour

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département au 2nd tour.

votants T2 : nombre de votants au 2nd tour.

nulsT2 : nombre de bulletins nuls au 2nd tour.

exprimesT2 : nombre de votes exprimés au 2nd tour.

absT2 : nombre d'abstentions au 2nd tour.

voixT2MITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 2nd tour.

voixT2DEGAULLE : voix obtenues par le candidat Charles De Gaulle au 2nd tour.

G2.3. Données portant sur les élections présidentielles de 1969

Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Les codes des variables sont les mêmes que pour les fichiers 1965 et 1974.

G2.4. Données portant sur les élections présidentielles de 1974

G2.4.1. Présidentielles 1974 : niveau candidat / commune

pres1974CandidatCommune.csv, **pres1974CandidatCommune.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} et du 2nd tour des élections présidentielles de 1974 au niveau des candidats / communes.

Note. Ces fichiers comprennent 379 424 lignes (305 248 lignes pour le 1^{er} tour et 74 176 pour le 2nd) et 21 variables. Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales : côtes 19910411/131 à 19910411/171.

Pour Paris, les fichiers **pres1974CandidatCommune.csv** et **pres1965CandidatCommune.dta** contiennent les résultats au niveau de l'arrondissement. Dans les fichiers **pres1974commune.csv** et **pres1974commune.dta** décrits ci-dessous, nous avons additionné les résultats au niveau de chaque arrondissement (et donc un seul point de données est disponible par Arrondissement pour la ville de Paris).

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomcommune1974 : nom de la commune en 1974 (avant correction du nom y compris pour typos).

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

nomarrondissement : nom de l'arrondissement.

nomquartier : nom du quartier.

Tour : variable prenant la valeur 1 pour le 1^{er} tour de l'élection présidentielle et 2 pour le 2nd.

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (ou plus détaillé).

votants : nombre de votants.

nuls : nombre de bulletins nuls.

exprimes : nombre de votes exprimés.

abs : nombre d'abstentions.

Candidat : nom du candidat.

G2.4.2. Présidentielles 1974 : niveau commune

pres1974comm.csv, **pres1974comm.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} et du 2nd tour des élections présidentielles de 1974 au niveau des communes.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 34 370 lignes (correspondant aux communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1974 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 32 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcommune : nom de la commune.

codecommune : code national de la commune.

Variables correspondant au 1^{er} tour

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune au 1^{er} tour.

votants : nombre de votants au 1^{er} tour.

nuls : nombre de bulletins nuls au 1^{er} tour.

exprimes : nombre de votes exprimés au 1^{er} tour.

abs : nombre d'abstentions au 1^{er} tour.

voixMITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 1^{er} tour.

Même variables avec les candidats **KRIVINE**, **LAGUILLER**, **DUMONT**, **SEBAG**, **HERAUD**, **MULLER**, **CHABANDELMAS**, **ROYER**, **GISCARDDESTAING**, **RENOUVIN**, **LEPEN**.

Variables correspondant au 2nd tour

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune au 2nd tour.

votants T2 : nombre de votants au 2nd tour.

nulsT2 : nombre de bulletins nuls au 2nd tour.

exprimesT2 : nombre de votes exprimés au 2nd tour.

absT2 : nombre d'abstentions au 2nd tour.

voixT2MITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 2nd tour.

voixT2 GISCARDDESTAING : voix obtenues par le candidat Valéry Giscard d'Estaing au 2nd tour.

G2.4.3. Présidentielles 1974 : niveau canton

pres1974canton.csv, **pres1974canton.dta** : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles de 1974 au niveau des cantons.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 3 407 lignes (correspondant aux cantons de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1964 pour lesquelles les données étaient disponibles aux archives nationales) et 30 variables.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

nomcanton : nom du canton.

Variables correspondant au 1^{er} tour

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton au 1^{er} tour.

votants : nombre de votants au 1^{er} tour.

nuls : nombre de bulletins nuls au 1^{er} tour.

exprimes : nombre de votes exprimés au 1^{er} tour.

abs : nombre d'abstentions au 1^{er} tour.

voixMITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 1^{er} tour.

Même variables avec les candidats **KRIVINE, LAGUILLER, DUMONT, SEBAG, HERAUD, MULLER, CHABANDELMAS, ROYER, GISCARDDESTAING, RENOUVIN, LEPEN.**

Variables correspondant au 2nd tour

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton au 2nd tour.

votants T2 : nombre de votants au 2nd tour.

nulsT2 : nombre de bulletins nuls au 2nd tour.

exprimesT2 : nombre de votes exprimés au 2nd tour.

absT2 : nombre d'abstentions au 2nd tour.

voixT2MITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 2nd tour.

voixT2 GISCARDDESTAING : voix obtenues par le candidat Valéry Giscard d'Estaing au 2nd tour.

G2.4.4. Présidentielles 1974 : niveau département

pres1974dep.csv, pres1974dep.dta : fichiers comprenant les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles de 1974 au niveau des départements.

Ces fichiers ont été construits à partir des données candidat / commune décrites ci-dessus.

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements actuels de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1974) et 29 variables.

nomdepancien : nom de l'ancien département.

nomdep : nom du département.

dep : code du département.

Variables correspondant au 1^{er} tour

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département au 1^{er} tour.

votants : nombre de votants au 1^{er} tour.

nuls : nombre de bulletins nuls au 1^{er} tour.

exprimes : nombre de votes exprimés au 1^{er} tour.

abs : nombre d'abstentions au 1^{er} tour.

voixMITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 1^{er} tour.

Même variables avec les candidats **KRIVINE, LAGUILLER, DUMONT, SEBAG, HERAUD, MULLER, CHABANDELMAS, ROYER, GISCARDDESTAING, RENOUVIN, LEPEN.**

Variables correspondant au 2nd tour

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département au 2nd tour.

votants T2 : nombre de votants au 2nd tour.

nulsT2 : nombre de bulletins nuls au 2nd tour.

exprimesT2 : nombre de votes exprimés au 2nd tour.

absT2 : nombre d'abstentions au 2nd tour.

voixT2MITTERRAND : voix obtenues par le candidat François Mitterrand au 2nd tour.

voixT2 GISCARDDESTAING : voix obtenues par le candidat Valéry Giscard d'Estaing au 2nd tour.

G2.5. Données portant sur les élections présidentielles de 1981

Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Les codes des variables sont les mêmes que pour les fichiers 1965 et 1974.

G2.6. Données portant sur les élections présidentielles de 1988

Ces fichiers ont été établis à partir de la numérisation des résultats communaux disponibles aux Archives Nationales. Les codes des variables sont les mêmes que pour les fichiers 1965 et 1974.

G2.7. Elections présidentielles 1995

Les résultats des élections présidentielles de 1995 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G2.7.1. Présidentielles 1995 : niveau département

pres1995dep.csv, pres1995dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 1995 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 34 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER, HUE, VOYNET, JOSPIN, CHEMINADE, CHIRAC, BALLADUR, VILLIERS, LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2JOSPIN, voixT2CHIRAC : voix obtenues par les candidats JOSPIN et CHIRAC au second tour

pvoixT2JOSPIN, pvoixT2CHIRAC : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats CHIRAC et JOSPIN au second tour

G2.7.2. Présidentielles 1995 : niveau canton

pres1995canton.csv, pres1995canton.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 1995 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3861 lignes (correspondant aux 3861 cantons de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1995) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

canton : numéro du canton

nomcanton : nom du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER, HUE, VOYNET, JOSPIN, CHEMINADE, CHIRAC, BALLADUR, VILLIERS, LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2JOSPIN, voixT2CHIRAC : voix obtenues par les candidats JOSPIN et CHIRAC au second tour

pvoixT2JOSPIN, pvoixT2CHIRAC : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats CHIRAC et JOSPIN au second tour

G2.7.3. Présidentielles 1995 : niveau commune

pres1995comm.csv, pres1995comm.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles de 1995 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 36576 lignes (correspondant aux 36576 communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 1995) et 38 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁶¹

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹⁶²

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER, HUE, VOYNET, JOSPIN, CHEMINADE, CHIRAC, BALLADUR, VILLIERS, LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2JOSPIN, voixT2CHIRAC : voix obtenues par les candidats JOSPIN et CHIRAC au second tour

pvoixT2JOSPIN, pvoixT2CHIRAC : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats CHIRAC et JOSPIN au second tour

G2.7.4. Candidats présents aux élections présidentielles de 1995

Les candidats présents aux élections présidentielles de 1995 sont les suivants :

LAGUILLER : Arlette Laguiller, candidate soutenue par LO

HUE : Robert Hue, candidat soutenu par le PCF

¹⁶¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont disponibles dans les fichiers au niveau bureaux de vote pour 2002, 2007 et 2012, non utilisés ici). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines)

¹⁶² Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

VOYNET : Dominique Voynet, candidate soutenu par les Verts

JOSPIN : Lionel Jospin, candidat soutenu par le PS

CHEMINADE : Jacques Cheminade, candidat divers

CHIRAC : Jacques Chirac, candidat soutenu par le RPR

BALLADUR : Edouard Balladur, candidat soutenu par l'UDF et une partie du RPR

VILLIERS : Philippe de Villiers, candidat soutenu par le MPF

LEPEN : Jean-Marie Le Pen, candidat soutenu par le FN

G2.8. Elections présidentielles 2002

Les résultats des élections présidentielles de 2002 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G2.8.1. Présidentielles 2002 : niveau département

pres2002dep.csv, pres2002dep.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2002 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 48 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER BESANCENOT GLUCKSTEIN HUE MAMERE TAUBIRA CHEVENEMENT JOSPIN LEPAGE SAINTJOSSE BAYROU CHIRAC MADELIN BOUTIN MEGRET LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2CHIRAC, voixT2LEPEN : voix obtenues par les candidats CHIRAC et LEPEN au second tour

voixT2CHIRAC, voixT2LEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats CHIRAC et LEPEN au second tour

G2.8.2. Présidentielles 2002 : niveau canton

pres2002canton.csv, pres2002canton.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2002 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3879 lignes (correspondant aux 3879 cantons de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2002) et 50 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

canton : numéro du canton

nomcanton : nom du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER BESANCENOT GLUCKSTEIN HUE MAMERE TAUBIRA CHEVENEMENT JOSPIN LEPAGE SAINTJOSSE BAYROU CHIRAC MADELIN BOUTIN MEGRET LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2CHIRAC, voixT2LEPEN : voix obtenues par les candidats CHIRAC et LEPEN au second tour

voixT2CHIRAC, voixT2LEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats CHIRAC et LEPEN au second tour

G2.8.3. Présidentielles 2002 : niveau commune

pres2002comm.csv, pres2002comm.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles de 2002 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 36579 lignes (correspondant aux 36579 communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2002) et 52 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁶³

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹⁶⁴

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER BESANCENOT GLUCKSTEIN HUE MAMERE TAUBIRA CHEVENEMENT JOSPIN LEPAGE SAINTJOSSE BAYROU CHIRAC MADELIN BOUTIN MEGRET LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2CHIRAC, voixT2LEPEN : voix obtenues par les candidats CHIRAC et LEPEN au second tour

voixT2CHIRAC, voixT2LEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats CHIRAC et LEPEN au second tour

G2.8.4. Candidats présents aux élections présidentielles de 2002

Les candidats présents aux élections présidentielles de 2002 sont les suivants :

¹⁶³ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont disponibles dans les fichiers au niveau bureaux de vote pour 2002, 2007 et 2012, non utilisés ici). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines)

¹⁶⁴ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

LAGUILLER : Arlette Laguiller, candidate soutenue par LO
BESANCENOT : Olivier Besancenot, candidat soutenu par la LCR
GLUCKSTEIN : Daniel Gluckstein, candidat soutenu par le PT
HUE : Robert Hue, candidat soutenu par le PCF
MAMERE : Noël Mamère, candidat soutenu par les Verts
TAUBIRA : Christiane Taubira, candidate soutenue par le PRG
CHEVENEMENT : Jean-Pierre Chevènement, candidat soutenu par le MDC
JOSPIN : Lionel Jospin, candidat soutenu par le PS
LEPAGE : Corinne Lepage, candidate divers
SAINTJOSSE : Jean Saint-Josse, candidat soutenu par CPNT
BAYROU : François Bayrou, candidat soutenu par l'UDF
CHIRAC : Jacques Chirac, candidat soutenu par le RPR
MADÉLIN : Alain Madelin, candidat soutenu par DL
BOUTIN : Christine Boutin, candidate soutenue par le FRS
MEGRET : Bruno Mégret, candidat soutenu par le MNR
LEPEN : Jean-Marie Le Pen, candidat soutenu par le FN

G2.9. Elections présidentielles 2007

Les résultats des élections présidentielles de 2007 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G2.9.1. Présidentielles 2007 : niveau département

pres2007dep.csv, pres2007dep.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2007 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 40 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER BESANCENOT SCHIVARDI BUFFET BOVE VOYNET ROYAL NIHOUS BAYROU SARKOZY VILLIERS LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2ROYAL, voixT2SARKOZY : voix obtenues par les candidats ROYAL et SARKOZY au second tour

pvoixT2ROYAL, pvoixT2SARKOZY : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats ROYAL et SARKOZY au second tour

G2.9.2. Présidentielles 2007 : niveau canton

pres2007canton.csv, **pres2007canton.dta** : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2007 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3883 lignes (correspondant aux 3883 cantons de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2007) et 42 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

canton : numéro du canton

nomcanton : nom du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER BESANCENOT SCHIVARDI BUFFET BOVE VOYNET ROYAL NIHOUS BAYROU SARKOZY VILLIERS LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2ROYAL, **voixT2SARKOZY** : voix obtenues par les candidats ROYAL et SARKOZY au second tour

voixT2ROYAL, **voixT2SARKOZY** : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats ROYAL et SARKOZY au second tour

G2.9.3. Présidentielles 2007 : niveau commune

pres2007comm.csv, **pres2007comm.dta** : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles de 2007 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 36582 lignes (correspondant aux 36582 communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2007) et 44 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁶⁵

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹⁶⁶

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixLAGUILLER : voix obtenues par la candidate LAGUILLER

pvoixLAGUILLER : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate LAGUILLER
Même variables avec les candidats **LAGUILLER BESANCENOT SCHIVARDI BUFFET BOVE VOYNET ROYAL NIHOUS BAYROU SARKOZY VILLIERS LEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2ROYAL, voixT2SARKOZY : voix obtenues par les candidats ROYAL et SARKOZY au second tour

voixT2ROYAL, voixT2SARKOZY : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats ROYAL et SARKOZY au second tour

G2.9.4. Candidats présents aux élections présidentielles de 2007

Les candidats présents aux élections présidentielles de 2007 sont les suivants :

¹⁶⁵ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont disponibles dans les fichiers au niveau bureaux de vote pour 2002, 2007 et 2012, non utilisés ici). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines)

¹⁶⁶ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

LAGUILLER : Arlette Laguiller, candidate soutenue par LO
BESANCENOT : Olivier Besancenot, candidat soutenu par la LCR
SCHIVARDI : Gérard Schivardi, candidat soutenu par le PT
BUFFET : Marie-Georges Buffet, candidate soutenue par le PCF
BOVE : José Bové, candidat divers gauche-écologiste
VOYNET : Dominique Voynet, candidate soutenu par les Verts
ROYAL : Ségolène Royal, candidate soutenue par le PS
NIHOUS : Frédéric Nihous, candidat soutenu par CPNT
BAYROU : François Bayrou, candidat soutenu par l'UDF
SARKOZY : Nicolas Sarkozy, candidat soutenu par l'UMP
VILLIERS : Philippe de Villiers, candidat soutenu par le MPF
LEPEN : Jean-Marie Le Pen, candidat soutenu par le FN

G2.10. Elections présidentielles 2012

Les résultats des élections présidentielles de 2012 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G2.10.1. Présidentielles 2012 : niveau département

pres2012dep.csv, pres2012dep.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2012 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 36 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU MELENCHON JOLY HOLLANDE CHEMINADE BAYROU SARKOZY DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2HOLLANDE, voixT2SARKOZY : voix obtenues par les candidats HOLLANDE et SARKOZY au second tour

voixT2HOLLANDE, voixT2SARKOZY : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats HOLLANDE et SARKOZY au second tour

G2.10.2. Présidentielles 2012 : niveau canton

pres2012canton.csv, pres2012canton.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2012 au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3883 lignes (correspondant aux 3883 cantons de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2012) et 38 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

canton : numéro du canton

nomcanton : nom du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du canton

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU MELENCHON JOLY HOLLANDE CHEMINADE BAYROU SARKOZY DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2HOLLANDE, voixT2SARKOZY : voix obtenues par les candidats HOLLANDE et SARKOZY au second tour

voixT2HOLLANDE, voixT2SARKOZY : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats HOLLANDE et SARKOZY au second tour

G2.10.3. Présidentielles 2012 : niveau commune

pres2012comm.csv, pres2012comm.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles de 2012 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 36585 lignes (correspondant aux 36582 communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2012) et 40 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁶⁷

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

nomcanton : nom du canton harmonisé¹⁶⁸

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU MELENCHON JOLY HOLLANDE CHEMINADE BAYROU SARKOZY DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2HOLLANDE, voixT2SARKOZY : voix obtenues par les candidats HOLLANDE et SARKOZY au second tour

voixT2HOLLANDE, voixT2SARKOZY : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats HOLLANDE et SARKOZY au second tour

G2.10.4. Candidats présents aux élections présidentielles de 2012

Les candidats présents aux élections présidentielles de 2012 sont les suivants :

¹⁶⁷ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (les données par arrondissement pour Lyon et Marseille sont disponibles dans les fichiers au niveau bureaux de vote pour 2002, 2007, 2012, 2017 et 2022, non utilisés ici). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines

¹⁶⁸ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999 et 2014.

ARTHAUD : Nathalie Arthaud, candidate soutenue par LO
POUTOU : Philippe Poutou, candidat soutenu par le NPA
MELENCHON : Jean-Luc Mélenchon, candidate soutenue par le FG
JOLY : Eva Joly, candidate soutenue par Les Verts/EELV
HOLLANDE : François Hollande, candidat soutenu par le PS
CHEMINADE : Jacques Cheminade, candidat divers
BAYROU : François Bayrou, candidat soutenu par le MODEM
SARKOZY : Nicolas Sarkozy, candidat soutenu par l'UMP
DUPONTAIGNAN : Philippe de Villiers, candidat soutenu par DLF
MLEPEN : Marine Le Pen, candidate soutenue par le FN

G2.11. Elections présidentielles 2017

Les résultats des élections présidentielles de 2017 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G2.11.1. Présidentielles 2017 : niveau département

pres2017dep.csv, pres2017dep.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2017 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 38 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU MELENCHON HAMON CHEMINADE LASSALLE MACRON FILLON ASSELINEAU DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : voix obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

G2.11.2. Présidentielles 2017 : niveau bureau de vote

pres2017bvt.csv, pres2017bvt.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2017 au niveau des bureaux de vote.

Ces fichiers comprennent 66544 lignes (correspondant aux 66544 bureaux de vote de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2017) et 41 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁶⁹

nomcommune : nom de la commune

bdv : numéro du bureau de vote au sein de la circonscription et de la commune¹⁷⁰

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du bureau de vote

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU MELENCHON HAMON CHEMINADE LASSALLE MACRON FILLON ASSELINEAU DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du bureau de vote (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : voix obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

G2.11.3. Présidentielles 2017 : niveau commune

¹⁶⁹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national en cinq caractères: numéro du département (deux caractères) suivi du numéro de la commune au sein du département (trois caractères), dans la version PLM non détaillée (sans arrondissement). I.e. Paris est uniformément codé en code commune 75056, Lyon en code commune 69123 et Marseille en code commune 13055.

¹⁷⁰ Ces numéros sont attribués au niveau de chaque commune au sein d'une circonscription donnée et ne sont pas standardisés au niveau national. Pour Paris-Lyon-Marseille, les deux premiers chiffres du numéro de bureau de vote correspondent toutefois au numéro de l'arrondissement (20 pour Paris, 16 pour Marseille et 9 pour Lyon).

pres2017comm.csv, pres2017comm.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles de 2017 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 36585 lignes (correspondant aux 36585 communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2017) et 41 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁷¹

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU MELENCHON HAMON CHEMINADE LASSALLE MACRON FILLON ASSELINEAU DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : voix obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

G2.11.4. Candidats présents aux élections présidentielles de 2017

¹⁷¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris-Lyon-Marseille sont traités comme 45 communes séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements).

Les candidats présents aux élections présidentielles de 2017 sont les suivants :

ARTHAUD : Nathalie Arthaud, candidate soutenue par LO

POUTOU : Philippe Poutou, candidat soutenu par le NPA

MELENCHON : Jean-Luc Mélenchon, candidate soutenue par LFI

HAMON : Benoît Hamon, candidat soutenu par le PS

CHEMINADE : Jacques Cheminade, candidat divers

LASSALE : Jean Lassalle, candidat divers

MACRON : Emmanuel Macron, candidat soutenu par LRM

FILLON : François Fillon, candidat soutenu par LR

ASSELINEAU : François Asselineau, candidat soutenu par l'UPR

DUPONTAIGNAN : Philippe de Villiers, candidat soutenu par DLF

MLEPEN : Marine Le Pen, candidate soutenue par le FN

G2.12. Elections présidentielles 2022

Les résultats des élections présidentielles de 2022 ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G2.12.1. Présidentielles 2022 : niveau département

pres2022dep.csv, pres2022dep.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2022 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine) et 40 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du département

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU ROUSSEL MELENCHON JADOT HIDALGO LASSALLE MACRON PECRESSE ZEMMOUR DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du département (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : voix obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

G2.12.2. Présidentielles 2022 : niveau bureau de vote

pres2022bvt.csv, pres2022bvt.dta : fichiers comprenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles 2022 au niveau des bureaux de vote.

Ces fichiers comprennent 66893 lignes (correspondant aux 66893 bureaux de vote de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2022) et 43 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁷²

nomcommune : nom de la commune

bdv : numéro du bureau de vote au sein de la circonscription et de la commune¹⁷³

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein du bureau de vote

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU ROUSSEL MELENCHON JADOT HIDALGO LASSALLE MACRON PECRESSE ZEMMOUR DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein du bureau de vote (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : voix obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

G2.12.3. Présidentielles 2022 : niveau commune

¹⁷² Il s'agit des codes commune officiels au niveau national en cinq caractères: numéro du département (deux caractères) suivi du numéro de la commune au sein du département (trois caractères), dans la version PLM non détaillée (sans arrondissement). I.e. Paris est uniformément codé en code commune 75056, Lyon en code commune 69123 et Marseille en code commune 13055.

¹⁷³ Ces numéros sont attribués au niveau de chaque commune au sein d'une circonscription donnée et ne sont pas standardisés au niveau national. Pour Paris-Lyon-Marseille, les deux premiers chiffres du numéro de bureau de vote correspondent toutefois au numéro de l'arrondissement (20 pour Paris, 16 pour Marseille et 9 pour Lyon).

pres2022comm.csv, pres2022comm.dta : fichiers contenant les résultats du premier tour et du second tour des élections présidentielles de 2022 au niveau des communes.

Ces fichiers comprennent 36585 lignes (correspondant aux 36582 communes de France métropolitaine lors des élections présidentielles de 2022) et 43 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁷⁴

nomcommune : nom de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstentions parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixARTHAUD : voix obtenues par la candidate ARTHAUD

pvoixARTHAUD : proportion des voix exprimées obtenues par la candidate ARTHAUD

Même variables avec les candidats **ARTHAUD POUTOU ROUSSEL MELENCHON JADOT HIDALGO LASSALLE MACRON PECRESSE ZEMMOUR DUPONTAIGNAN MLEPEN** (voir explications plus bas)

inscritsT2 : nombre d'électeurs inscrits au sein de la commune (second tour)

votantsT2 : nombre de votants (second tour)

exprimesT2 : nombre de votes exprimés (second tour)

pabsT2 : proportion d'abstentions parmi les inscrits (second tour)

pblancsnulsT2 : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits (second tour)

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : voix obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

voixT2MACRON, voixT2MLEPEN : proportion de voix exprimées obtenues par les candidats MACRON et LEPEN au second tour

G2.12.4. Candidats présents aux élections présidentielles de 2022

¹⁷⁴ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris-Lyon-Marseille sont traités comme 45 communes séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements).

Les candidats présents aux élections présidentielles de 2022 sont les suivants :

ARTHAUD : Nathalie Arthaud, candidate soutenue par LO

POUTOU : Philippe Poutou, candidat soutenu par le NPA

MELENCHON : Jean-Luc Mélenchon, candidate soutenue par LFI

JADOT : Yannick Jadot, candidat soutenu par EELV

HIDALGO : Anne Hidalgo, candidate soutenue par le PS

LASSALE : Jean Lassalle, candidat divers

MACRON : Emmanuel Macron, candidat soutenu par LRM

PECRESSE : Valérie Pécresse, candidate soutenue par LR

ZEMMOUR : Eric Zemmour, candidat soutenu par Reconquête

DUPONTAIGNAN : Philippe de Villiers, candidat soutenu par DLF

MLEPEN : Marine Le Pen, candidate soutenue par le FN

G3. Référendums (1793-2005)

G3.1. Référendums 1793 et 1795

G3.1.1. Référendums 1793 et 1795 : niveau districts

ref1793districts.csv, .dta, ref1795districts.csv, .dta, : fichiers comprenant les résultats des référendums de 1793 et 1795 au niveau des districts.

Note. Ces fichiers comprennent 548 lignes (correspondant aux 548 districts de France métropolitaine lors des référendums de 1793 et 1795 pour lesquels des données sont disponibles) et 15 variables (dont la liste est donnée ci-après). Ils ont été établis à partir des données numérisées par Aberdam (2001) sur la base des procès-verbaux électoraux conservés aux Archives nationales.¹⁷⁵ Il est à noter qu'Aberdam (2001) classe comme vote « non » uniquement les votes négatifs dûment enregistrés comme tels dans les procès-verbaux, qui peuvent être relativement rares dans le cadre d'assemblées électorales primaires massivement acquies au « oui ». De ce fait, Aberdam enregistre un très faible pourcentage de « non » (0,5% des votes exprimés en 1793, soit environ 11 000 votes « non » sur 2,2 millions de suffrages exprimés), et un nombre nul de votes « non » dans la très grande majorité des districts. D'autres méthodes de comptabilisation, comme celle développée par Baticle (1910) et reprise par Vovelle (1992, p.202), consistent à inclure dans les « non » l'ensemble des votes des districts assortissant les votes « oui » de conditions, d'amendements, de pétitions ou de déclarations diverses (auquel cas le pourcentage de « non » peut monter jusqu'à environ 10%). Le problème, comme le montre Aberdam (2001), est que ces amendements, pétitions et déclarations annexes peuvent avoir des significations politiques très diverses et contradictoires. Il nous a donc semblé préférable de nous en tenir à la définition restrictive du « non » adoptée par Aberdam et d'utiliser la participation (et plus précisément le nombre de votes « oui », qui en pratique est quasiment égal à la participation) comme indicateur de taux d'approbation de la constitution. Nous avons procédé de la même façon pour le référendum de 1795.¹⁷⁶ Par ailleurs, les niveaux moyens de participation ont été légèrement corrigés afin de prendre les dernières collectes de données au sujet des référendums de 1793 et 1795 (et plus

¹⁷⁵ Voir S. Aberdam, *L'élargissement du droit de vote entre 1792 et 1795 au travers du dénombrement du comité de division et des votes populaires sur les constitutions de 1793 et 1795*, Paris I, 2001. Les données collectées par Aberdam sont également disponibles au niveau des cantons (environ 5000 cantons ; voir données brutes disponibles ici), mais compte-tenu du fait que la carte des cantons a été largement modifiée par la suite nous nous sommes concentrés sur les données au niveau des districts, d'autant plus qu'Aberdam fournit les très utiles codes communes INSEE actuels des chefs-lieux de districts de l'époque, ce qui rend relativement aisée l'utilisation des données au niveau district.

¹⁷⁶ Aberdam n'a pas conservé la trace des votes « non » pour tous les districts pour le référendum de 1795 (au cours duquel ils étaient enregistrés de façon encore moins systématique et cohérente que pour le référendum de 1793) et nous avons calculé un taux d'approbation en supposant un pourcentage de votes « non » équivalent à celui de 1793 (soit 0,5%).

généralement des élections de la période révolutionnaire) réalisées et publiées par Edelstein (2013).¹⁷⁷ Tous les détails sont indiqués dans le code informatique.

dep : code du département (93 valeurs : 1-19, 21-93, 95)¹⁷⁸

nomdep : nom du département

codedistrict : code du district (code de la commune chef-lieu de district)¹⁷⁹

nomdistrict : nom du district (nom de la commune chef-lieu de district)

nomdistrict1791 : nom du district équivalent dans les données prêtres 1791¹⁸⁰

poptot : population totale du district¹⁸¹

inscrits : nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales¹⁸²

votants : nombre de votants lors du référendum constitutionnel (1793 ou 1795)

exprimes : nombre de suffrages exprimés¹⁸³

voixOUI : nombre de votes oui

voixNON : nombre de vote non¹⁸⁴

pelect : proportion d'inscrits (inscrits/population totale)

ppart : taux de participation électorale (votants/inscrits))

pabs : taux d'abstention (1-votants/inscrits)

¹⁷⁷ Concrètement, nous avons retenu en nous appuyant sur les données rassemblées par Edelstein un taux national de participation de 37% en 1793 (contre 32% dans les données brutes collectées par Aberdam) et de 22% en 1795 (contre 20% dans les données brutes collectées par Aberdam). Nous avons appliqué une correction proportionnelle uniforme au niveau de l'ensemble des districts, donc sans aucun impact sur l'analyse des déterminants du vote.

¹⁷⁸ Code du département actuel correspondant à la commune chef-lieu de district. Les deux départements corses (2A,2B) ne sont pas couverts dans les données rassemblées par Aberdam (2001), et aucun chef-lieu de district ne se situe dans l'actuel département 94. Le fichier comprend par conséquent 93 départements.

¹⁷⁹ Le code du district a été attribué par Aberdam (2001) à partir du code INSEE actuel de la commune chef-lieu de district. Les cinq districts dont le chef-lieu a cessé par la suite d'appartenir à la France métropolitaine actuelle (comme le district de Delémont dans le Jura suisse, qui a voté à plus de 80% pour le non, soit le niveau le plus élevé de l'ensemble des 553 districts étudiés par Aberdam) ont été codés par Aberdam en utilisant le code département fictif 99 et ont été exclus du présent fichier.

¹⁸⁰ Les noms de district ont été codés légèrement différemment par Aberdam (2001) dans les données sur les votes aux référendums de 1793 et 1795 et par Tackett (1986) dans les données sur les prêtres sermentaires en 1791 (telles que numérisées par Squicciarini (2020)). Pour faire un appariement avec les données sur les prêtres sermentaires de 1791 il faut utiliser la variable `nomdistrict1791`.

¹⁸¹ Population estimée par Aberdam (2001) à partir des informations rassemblées en 1792-1794 par le Comité de division de la Convention nationale (à partir des enquêtes auprès des départements, districts et communes) et des registres des assemblées primaires conservées aux archives nationales et départementales, de même que toutes les variables suivantes sur les données électorales. Le ratio entre `poptot` la population départementale 1793 (`pop1793`) issue des séries rétrospectives SGF-INSEE (voir fichier `popdepartements.dta` et `csv`) est le plus souvent compris entre 0,95 et 1,05, ce qui est rassurant compte-tenu des multiples différences de sources, méthodes et territoires.

¹⁸² Plus précisément, il s'agit du nombre adultes disposant du droit de vote et reconnu comme tels au niveau local (en l'absence de liste officielle d'électeurs inscrits à cette époque), tel qu'estimé par Aberdam (2001) dans ses collectes de données au niveau des districts et cantons.

¹⁸³ Les votes blancs n'ont pas pu être enregistrés par Aberdam, si bien que `exprimes=votants`.

¹⁸⁴ Dans les dépouillements réalisés par Aberdam (2001) à partir des registres des assemblées primaires, on observe une unanimité en faveur du oui (aucun vote non enregistré) dans 57% des districts (313 districts sur 548) et dans 18% des départements (17 départements sur 93). Les votes blancs ou nuls ne sont jamais enregistrés, si bien que les votes oui (soit 99,5% des votants, contre seulement 0,5% de non) sont définis comme la différence entre les votants et les votes non (voir note plus haut).

papprob : taux d'approbation (votes oui/électeurs)

G3.1.2. Référendums 1793 et 1795 : niveau départements

ref1793dep.csv, .dta , ref1795dep.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats des référendums de 1793 et 1795 au niveau des départements.

Note. Ces fichiers comprennent 93 lignes (correspondant aux 93 départements de France métropolitaine actuelle pour lesquels des données sont disponibles) et 13 variables (dont la liste est donnée ci-après) et ont été obtenus à partir des fichiers au niveau district décrits plus haut.

dep : code du département (93 valeurs : 1-19, 21-93, 95)

nomdep : nom du département

poptot : population totale du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales

votants : nombre de votants lors du référendum constitutionnel (1793 ou 1795)

exprimes : nombre de suffrages exprimés

voixOUI : nombre de votes oui

voixNON : nombre de vote non

pelect : proportion d'inscrits (inscrits/population totale)

ppart : taux de participation électorale (votants/inscrits))

pabs : taux d'abstention (1-votants/inscrits)

papprob : taux d'approbation (votes oui/électeurs)

G3.1.3. Référendums 1793 et 1795 : niveau cantons

ref1793canton.csv, .dta, .dta : fichiers comprenant les résultats des référendums de 1793 et 1795 au niveau des cantons

dep : code du département (93 valeurs : 1-19, 21-93, 95)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le canton

codedistrict : code du district (code de la commune chef-lieu de district)

nomdistrict : nom du district (nom de la commune chef-lieu de district)

poptot : population totale du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales

votants : nombre de votants lors du référendum constitutionnel (1793 ou 1795)

exprimes : nombre de suffrages exprimés

voixOUI: nombre de votes oui

voixNON : nombre de vote non

pelect : proportion d'inscrits (inscrits/population totale)

ppart : taux de participation électorale (votants/inscrits))

pabs : taux d'abstention (1-votants/inscrits)

papprob : taux d'approbation (votes oui/électeurs)

Note. Ces fichiers comprennent 3009 lignes (correspondant aux 3009 cantons de France métropolitaine actuelle pour lesquels des données ont pu être construites) et 21 variables (dont la liste est donnée ci-après) et ont été obtenus à partir des fichiers au niveau district : chaque canton se voit affecter les résultats électoraux moyens de son district d'appartenance, en proportion de la population du canton dans le district. Ces fichiers doivent donc être utilisés avec prudence. En particulier, les écarts-types doivent être calculés au niveau du district.

G3.1.4. Référendums 1793 et 1795 : niveau communes

ref1793comm.csv, .dta, ref1795comm.csv, .dta: fichiers contenant les résultats des référendums de 1793 et 1795 au niveau des communes

Note. Ces fichiers comprennent 34053 lignes (correspondant aux 34053 communes de France métropolitaine actuelle pour lesquels des données ont pu être construites) et 21 variables (dont la liste est donnée ci-après) et ont été obtenus à partir des fichiers au niveau district : chaque commune se voit affecter les résultats électoraux moyens de son district d'appartenance, en proportion de la population du canton dans le district. Ces fichiers doivent donc être utilisés avec prudence. En particulier, les écarts-types doivent être calculés au niveau du district.

dep : code du département (93 valeurs : 1-19, 21-93, 95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune

nomcommune : nom de la commune

nomcanton : nom du canton

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le canton

codedistrict : code du district (code de la commune chef-lieu de district)

nomdistrict : nom du district (nom de la commune chef-lieu de district)

poptot : population totale du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales

votants : nombre de votants lors du référendum constitutionnel (1793 ou 1795)

exprimes : nombre de suffrages exprimés

voixOUI: nombre de votes oui

voixNON : nombre de vote non

pelect : proportion d'inscrits (inscrits/population totale)

ppart : taux de participation électorale (votants/inscrits)

pabs : taux d'abstention (1-votants/inscrits)

pvoixOUI : taux d'approbation (votes oui/inscrits)

pvoixNON : taux de désapprobation (votes non et abstentions/inscrits)

pvoixOUI : percentile dans la répartition communale des taux d'approbation

pvoixNON : percentile dans la répartition communale des taux de désapprobation

perpar : percentile dans la répartition communale du taux de participation

G3.2. Référendum 1946

Les résultats du référendum du mai 1946 (première proposition de constitution pour la IV^e République) ont été rassemblés à partir des données au niveau cantonal publiées par Husson (1946).

G3.2.1. Référendum 1946 : niveau canton

ref1946canton.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum constitutionnel du 5 mai 1946 (première proposition de constitution pour la IV^e République) au niveau des cantons.

Ces fichiers comprennent 3079 lignes (correspondant aux 3079 cantons de France métropolitaine répertoriés lors du référendum de 1946) et 14 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁸⁵

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹⁸⁶

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

nomarrondt : nom de l'arrondissement

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI à la nouvelle constitution

voixNON : voix obtenues par le NON à la nouvelle constitution

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

G3.2.2. Référendum 1946 : niveau département

¹⁸⁵ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

¹⁸⁶ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

ref1946dep.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum constitutionnel du 5 mai 1946 au niveau des départements.

Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements de France métropolitaine actuelle) et 14 variables.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁸⁷

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI à la nouvelle constitution

voixNON : voix obtenues par le NON à la nouvelle constitution

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

G3.2.3. Référendum 1946 : niveau commune

ref1946comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum constitutionnel du 5 mai 1946 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 31013 lignes et 14 variables. Ces fichiers au niveau commune doivent être utilisés avec prudence, dans la mesure où ils ont été construits à partir des fichiers au niveau canton: toutes les communes d'un même canton se sont vues attribuer la même structure de vote que la structure moyenne observée au niveau du canton, avec proratisation en fonction des populations communales au sein de chaque canton. Ils permettent de produire des séries continues pour l'analyse au niveau communal, à la condition toutefois de vérifier que les évolutions obtenues sont cohérentes avec l'analyse au niveau cantonal et de calculer les écarts-types au niveau cantonal (voir annexes A et C).

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)¹⁸⁸

¹⁸⁷ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse (2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

¹⁸⁸ La Seine (75) et la Seine-et-Oise (78) ont été redécoupés sur la base des cantons qui composeront à partir de 1968 les nouveaux départements de Région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95). De même, la Corse (20) a été redécoupée sur la base des cantons qui composeront à partir de 1976 la Corse du sud (2A) et la Haute-Corse

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton¹⁸⁹

depancien : code de l'ancien département (90 valeurs : 1-90)

nomarrondt : nom de l'arrondissement

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI à la nouvelle constitution

voixNON : voix obtenues par le NON à la nouvelle constitution

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

pvoixOUI, pvoixNON : percentile dans la répartition communale des proportions de OUI et de NON

perpar : percentile dans la répartition communale du taux de participation

(2B). Voir les cartes des cantons et des circonscriptions corses rassemblées par Gaudillère (1995, p.589, p.614, p.204-206).

¹⁸⁹ Attention : les noms utilisés pour désigner les cantons à Marseille et Lyon correspondent en réalité aux circonscriptions et non aux cantons. Pour les autres villes (Paris, Bordeaux, Nice, Nantes, etc.), il s'agit bien des cantons. Plus généralement, la façon dont ont été regroupés et publiés les résultats au niveau local entraîne parfois quelques légères différences entre les cantons au sens du COG et des élections cantonales et les cantons au sens de ces résultats électoraux.

G3.3. Référendum 1992

Les résultats du référendum de 1992 (traité de Maastricht) ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G3.3.1. Référendum 1992 : niveau commune

ref1992comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum européen (traité de Maastricht) du 20 septembre 1992 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 36593 lignes et 15 variables. Ces fichiers ont été établis à partir des fichiers officiels diffusés par le Ministère de l'intérieur au niveau des communes.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁹⁰

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI au nouveau traité européen

voixNON : voix obtenues par le NON au nouveau traité européen

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

G3.3.2. Référendum 1992 : niveau canton

ref1992canton.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum européen (traité de Maastricht) du 20 septembre 1992 au niveau des cantons.

¹⁹⁰ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements).

Note. Ces fichiers comprennent 3840 lignes et 11 variables. Ces fichiers ont été établis à partir des fichiers officiels diffusés par le Ministère de l'intérieur au niveau des cantons.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI au nouveau traité européen

voixNON : voix obtenues par le NON au nouveau traité européen

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

G3.3.3. Référendum 1992 : niveau département

ref1992dep.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum européen (traité de Maastricht) du 20 septembre 1992 au niveau des départements.

Note. Ces fichiers comprennent 3840 lignes et 10 variables. Ces fichiers ont été établis à partir des fichiers précédents.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI au nouveau traité européen

voixNON : voix obtenues par le NON au nouveau traité européen

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

G3.4. Référendum 2005

Les résultats du référendum de 2005 (traité constitutionnel européen) ont été rassemblés à partir des fichiers numériques diffusés par le Ministère de l'intérieur (data.gouv.fr).

G3.4.1. Référendum 2005 : niveau commune

ref2005comm.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum européen (traité constitutionnel européen) du 29 mai 2005 au niveau des communes.

Note. Ces fichiers comprennent 36593 lignes et 15 variables. Ces fichiers ont été établis à partir des fichiers officiels diffusés par le Ministère de l'intérieur au niveau des communes.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁹¹

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI au nouveau traité européen

voixNON : voix obtenues par le NON au nouveau traité européen

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

G3.4.2. Référendum 2005 : niveau canton

ref2005canton.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum européen (traité constitutionnel européen) du 29 mai 2005 au niveau des cantons.

¹⁹¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements).

Note. Ces fichiers comprennent 3840 lignes et 11 variables. Ces fichiers ont été établis à partir des fichiers officiels diffusés par le Ministère de l'intérieur au niveau des cantons.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

nomcanton : nom du canton

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI au nouveau traité européen

voixNON : voix obtenues par le NON au nouveau traité européen

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

G3.4.3. Référendum 2005 : niveau département

ref2005dep.csv, .dta : fichiers comprenant les résultats du référendum européen (traité constitutionnel européen) du 29 mai 2005 au niveau des départements.

Note. Ces fichiers comprennent 3840 lignes et 10 variables. Ces fichiers ont été établis à partir des fichiers précédents.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 21-95, 2A et 2B)

nomdep : nom du département

inscrits : nombre d'électeurs inscrits

votants : nombre de votants

exprimes : nombre de votes exprimés

pabs : proportion d'abstention parmi les inscrits

pblancsnuls : proportion de blancs et nuls parmi les inscrits

voixOUI : voix obtenues par le OUI au nouveau traité européen

voixNON : voix obtenues par le NON au nouveau traité européen

pvoixOUI, pvoixNON : proportion de voix exprimées obtenues par le OUI et le NON

Annexe H. Base de données sur les inégalités socioéconomiques

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022

Julia Cagé, Thomas Piketty

Annexe H. Base de données socioéconomiques

H1. Population par commune et agglomération (1780-2022)

H1.1. Population par commune et par agglomération (1780-2022)

H1.2. Population par département (1780-2022)

H1.3. Population par ancien département (1780-2022)

H1.4. Population disposant du droit de vote par commune (1848-2022)

H1.5. Population classée en villages, bourgs, banlieues, métropoles (1790-2022)

H2. Âge, sexe et structure des ménages (1851-2022)

H2.1. Âge et sexe par commune (1960-2022)

H2.2. Âge et sexe par département (1850-2022)

H2.3. Ménages complexes par commune et département (1975)

H3. Formation, diplômes et religion (1680-2022)

H3.1. Alphabétisation et diplômes par département (1686-2022)

H3.2. Diplômes par âge et sexe et par commune (1960-2022)

H3.3. Alphabétisation par commune (1686-1946)

H3.4. Ecoles publiques et privées par commune et département (1894-2021)

H3.5. Autres indicateurs de religiosité par commune et département (1791-2021)

H4. Professions, emplois et secteurs d'activité (1851-2022)

H4.1. Catégories socio-professionnelles (CSP) par commune (1960-2022)

H4.2. Emplois résidentiels et exportateurs par commune (1975-2016)

H4.3. Emplois fonctionnels par commune (1982-2016)

H5. Nationalités et origines étrangères (1851-2022)

H5.1. Nationalités et origines par commune (1960-2022)

H5.2. Nationalités et origines par département (1851-2022)

H5.3. Etrangers par commune (1851-2022)

H6. Productions et revenus (1860-2022)

H6.1. Productions par département (1860-2022)

H6.2. Revenus par département (1860-2022)

H6.3. Revenus par commune (1860-2022)

H6.4. Productions par commune (1860-2022)

H7. Capital immobilier, bases fiscales et terres agricoles (1790-2022)

H7.1. Capital immobilier par département (1790-2022)

H7.2. Capital immobilier par commune (1790-2022)

H7.3. Base de transactions immobilières individuelles (2014-2021)

H7.4. Recettes fiscales et bases d'imposition par département (1790-2022)

H7.5. Recettes fiscales et bases d'imposition par commune (1881-2022)

H7.6. Propriétaires par commune et par département (1960-2022)

H7.7. Répartition de la propriété terrienne par commune et canton (1962-1968)

H8. Autres données socioéconomiques localisées (période récente)

H8.1. Allocataires du RSA par commune (2017-2021)

H8.2. Crimes et délits par commune (2016-2021)

H8.3. Contribuables ISF par commune (2017)

H1. Population par commune et agglomération (1780-2022)

H1.1. Population par commune et agglomération (1780-2022)

popcommunes.csv, .dta : fichier comprenant les populations par commune et agglomération et par année de 1780 à 2022 (communes actuelles, territoire actuel).

Note. Ce fichier a été construit en utilisant d’une part les séries de populations communales historiques diffusées par l’INSEE pour la période 1876-2022, et d’autre part les tabulations par département, arrondissement et commune chef-lieu d’arrondissement publiés par la SGF à l’issue des recensements de la période 1801-1876 et des dénombrements partiels de la période 1780-1800. Ce fichier comprend 34860 lignes correspondant aux 34860 communes encore actives en France métropolitaine en 2022 et pour lesquelles il est possible à partir des données de l’INSEE de reconstituer des séries homogènes historiques de population pour la période 1876-2022. Ces données portent sur le territoire actuel pour l’ensemble des années 1801-2022 et utilisent pour toute la période la liste des codes de départements et de codes des communes en vigueur en 2022, de façon à pouvoir faire des comparaisons homogènes sur l’ensemble de la période (y compris par exemple concernant l’Ile-de-France ou l’Alsace-Moselle). Les 34860 communes sont renseignées sur la totalité des années de la période 1801-2022 (parfois avec des populations nulles). Par contre, les communes non actives en 2022, c’est-à-dire les communes disparues du fait d’une fusion avec une autre commune au cours des périodes précédentes, ne figurent pas en tant que telles dans ce fichier.¹ Les populations des agglomérations ont été calculées en utilisant codes communaux et les codes des agglomérations (unités urbaines 2022) auxquelles les communes sont rattachées en 2022.² Tous les détails sur les méthodes utilisées, concernant notamment les divers ajustements pour les années manquantes,³ communes manquantes (par exemple pour certaines périodes en Corse),⁴ et divers changements géographiques, sont donnés dans le code informatique. Il faut

¹ Les populations des communes disparues ont été intégrées par l’INSEE aux populations des communes fusionnées et nous avons suivi cette norme dans ce fichier. Nous avons utilisé le fichier historique des populations communales 1876-2019 mis à jour par l’INSEE le 29/12/2021, et nous avons complété les populations communales 2020-2022 en supposant des taux annuels de croissance démographique au niveau communal égaux aux taux annuels moyens communaux 2014-2019. Des hypothèses similaires ont été faites pour les autres données. Voir codes informatiques.

² Les 34860 communes de 2022 se décomposent en 27362 communes isolées et 7498 rattachées à des agglomérations ; ces dernières forment 2409 agglomérations, soit au total 29771 communes isolées et agglomérations multi-communes. Les agglomérations sont définies à partir de la continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions, avec de multiples exceptions pour les ponts, zones d’activité, équipements collectifs, etc.). Voir annexe L.

³ Les données brutes SGF puis INSEE portent uniquement sur les années de recensement jusqu’en 1999, et les années intercensitaires ont été complétées par extrapolation linéaire au niveau communal. Les séries INSEE de population communale sont disponibles de façon annuelle depuis 2006 et le passage au recensement en continu.

⁴ Dans les séries communales historiques diffusées par l’INSEE, les 360 communes de Corse (2A et 2B) ne sont renseignées que pour la sous-période 1936-2022, si bien que la sous-période 1876-1931 ne comprend que 34500 lignes renseignées (et non 34860). Par ailleurs, le total des populations communales corses est pour la période

souligner que les séries établies pour la période 1801-1872 pourraient être affinées en ayant recours à des tabulations non numérisées issues des dénombremets et recensements de la période au niveau cantonal (et pas seulement au niveau des arrondissements et des communes chefs-lieux d'arrondissement).⁵ Les séries indiquées pour la période 1780-1800 sont par construction approximatives (compte-tenu de l'absence de tout recensement exhaustif de la population avant 1801) et ont été obtenues en partant des populations de 1801 et en utilisant les résultats des dénombremets partiels réalisés avant cette date.⁶ Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95) (département actuel)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁷

1936-1975 inférieure d'environ 15%-25% (suivant les années) aux populations départementales corses diffusées par ailleurs par l'INSEE pour cette période (pour ces séries de populations départementales, voir par exemple *Annuaire rétrospectif de la France*, 1990, p.22-25). Aucun écart de ce type n'existe pour la Corse post-1982 ni pour les autres départements. Nous avons corrigé les populations communales corses issues de la base de données historiques diffusée par l'INSEE pour la période 1936-1975, de façon à reproduire les populations départementales; nous avons également complété les populations communales corses de la période 1876-1931 à partir des populations départementales et en appliquant le répartition 1936 des populations communales à l'intérieur des départements corses; enfin nous avons appliqué la même méthode que pour le reste de la France pour 1801-1876. Voir code informatique.

⁵ La méthode utilisée pour la période 1801-1876 consiste à partir des populations des chefs-lieux d'arrondissement (soit environ 400 communes) issues des tabulations SGF (numérisées dans le cadre du projet CRH-ICPSR-INSEE-ADISP), puis à supposer pour les autres communes de plus de 3000 habitants en 1876 une même évolution moyenne 1801-1876 que pour les chefs-lieux d'arrondissement de même taille en 1876, et enfin à répartir les populations départementales restantes de la période 1801-1876 aux communes de moins de 3000 habitants (en proportion de leur population de 1876). La méthode pourrait être affinée en utilisant d'autres tabulations issues des recensements de la période 1801-1872, portant en particulier sur les populations des cantons et des communes de plus de 2000 habitants. Soulignons que ce n'est qu'à compter du recensement de 1876 que les populations de l'ensemble des communes (y compris les plus petites) ont été publiées dans les volumes de résultats de recensement. Pour la liste des tableaux disponibles, voir ce fichier. Les populations des petites communes ont toutefois été conservées dans les archives départementales pour la période 1801-1872 et ont fait l'objet d'une numérisation dans le cadre du projet Cassini. Les données correspondantes sont disponibles dans ce répertoire et pourraient être mobilisées pour affiner les séries présentées ici.

⁶ Ces dénombremets partiels indiquent une croissance positive mais faible de la population au cours de la période 1760-1800 (entre 0,1% et 0,3% par an suivant les sous-périodes et les régions; voir par exemple Piketty et Zucman 2013, Table FR2), et pour simplifier nous avons supposé un taux uniforme de 0,1% par an que nous avons appliqués rétrospectivement aux populations de 1801. Plusieurs hypothèses alternatives sont envisageables et auraient un impact négligeable sur les analyses présentées ici. Voir code informatique.

⁷ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120), et Paris apparaît également comme une commune entière (code 75056, frontières de 1860; voir do-fîle et fichier au niveau département). Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme des communes entières (codes 69123 et 13055) et non en arrondissements (données non disponibles sur l'ensemble de la période). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les arrondissements parisiens ou Paris commune entière, en utilisant la variable paris. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes paris=1 (afin de traiter Paris au niveau d'une commune entière), soit supprimer les lignes paris=2 (afin de traiter Paris au niveau des 20 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines). Le fichier comprend une ligne unique par codecommune, ainsi que par paire dep-nomcommune, mais pas par nomcommune : plusieurs milliers de communes ont exactement le même nom en France, et seul le codage particulier réalisé dans ce fichier démographique de synthèse établi par l'INSEE permet de garantir l'unicité des

nomcommune : nom de la commune⁸

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

reg : code de la région (16 valeurs) (région actuelle)

nomreg : nom de la région

codeagflo : code de l'agglomération au niveau national⁹

nomagflo : nom de l'agglomération au niveau national¹⁰

multicommune : indicateur d'agglomération étalée sur plusieurs communes (0-1)¹¹

numcommune : numéro de la commune dans l'agglomération¹²

pop1790,..., 2022 : population de la commune pour chaque année de la période 1790-2022

popagflo1790,..., 2022 : population de l'agglomération de rattachement de la commune pour chaque année de la période 1790-2022

percommu1790,...,2022 : percentile de la répartition de la population en fonction de la taille de commune¹³

peragflo1790,...,2022 : percentile de la répartition de la population en fonction de la taille d'agglomération¹⁴

paire dep-nomcommune, unicité qui de façon générale n'est pas assurée dans les fichiers de recensement ou les fichiers fiscaux utilisés dans le reste de cette base de données.

⁸ Noms homogénéisés : écriture en lettres majuscules ; sans accent ni cédille ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Voir codescommunes1999.csv, dta (annexe E). Attention : la variable nomcommune utilisée ici est issue des séries de populations communales historiques diffusées par l'INSEE et ne correspond pas exactement aux noms de communes de référence figurant dans les fichiers codescommunes issus du Code géographique officiel (annexe E).

⁹ Les codes des agglomérations ont été définis de la façon suivante : ils prennent la forme « C » + codecommune pour les communes rurales (non rattachées à une unité urbaine) ou « A » + code INSEE de l'unité urbaine pour les communes rattachées à une unité urbaine.

¹⁰ Les noms des agglomérations ont été définis de la façon suivante : nom de la commune pour les communes rurales (non rattachées à une unité urbaine) ou nom de l'agglomération fixé par l'INSEE pour les unités urbaines.

¹¹ Les communes isolées sont codées en multicommune=0, et les communes rattachées à des agglomérations en multicommune=1.. Les agglomérations situées sur plusieurs départements sont codées en multidep=0 pour le premier département (par ordre de numérotation des départements) et en multidep=1 pour les suivants. Pour des analyses au niveau des agglomérations il faut supprimer les observations multidep=1 sinon la même agglomération sera comptée plusieurs fois.

¹² Le numéro de la commune dans l'agglomération de rattachement va de 1 à 411 (agglomération parisienne avec Paris traité comme une seule commune) ou 430 (agglomération parisienne avec Paris traité comme 20 communes-arrondissements distinctes). Il a été déterminé en classant les communes d'une même agglomération par code département puis par code commune. Pour les communes isolées, numcommune=1. Pour des analyses au niveau des agglomérations il faut supprimer les observations numcommune>1, sinon la même agglomération sera comptée plusieurs fois.

¹³ Les percentiles de la répartition de la population en fonction de la taille de commune sont définis comme le ratio entre la population cumulée de toutes les communes dont la taille est inférieure à la commune considérée (y compris cette dernière) et la population métropolitaine totale. Ces percentiles ont été calculés en considérant Paris comme une commune entière, i.e. en affectant à chaque arrondissement de Paris le percentile correspondant à la commune de Paris dans son ensemble (c'est-à-dire percommuXXX=1). La taille de Paris oscille entre environ 2% de la population métropolitaine en 1790, 7% en 1910 puis 3% en 2022, la commune suivante dans la répartition (alternativement Lyon ou Marseille entre 1790 et 1900 puis Marseille depuis 1900) correspond à percommuneXXX autour de 0,98, 0,93 puis 0,97 suivant les cas.

¹⁴ Les percentiles de la répartition de la population en fonction de la taille d'agglomération ont été calculés en rangeant les communes par taille d'agglomération croissante puis par taille de commune croissante pour une

H1.2. Population par département (1780-2022)

popdepartements.csv, .dta : fichiers comprenant les populations par département de 1780 à 2022 (départements actuels, territoire actuel).

Note. Ce fichier a été obtenu par agrégation départementale du fichier de populations au niveau communal. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)¹⁵

nomdep : nom du département

reg : code de la région (16 valeurs)

nomreg : nom de la région

pop1780, ..., 2022 : population du département pour chaque année de la période 1780-2022

popcom2u1780, ..., 2022 : proportion de population urbaine (communes 2000h+) dans le département

popcom5u1780, ..., 2022 : proportion de population urbaine (communes 5000h+) dans le département

popcom10u1780, ..., 2022 : proportion de population urbaine (communes 10000h+) dans le département

popcoma1780, ..., 2022 : population moyenne des communes du département (moyenne pondérée par la population des communes)

H1.3. Population des anciens départements (1780-2022)

popdepanciens.csv, .dta : fichiers comprenant les populations pour les anciens départements de Région parisienne et de Corse de 1780 à 2022.

taille d'agglomération donnée. Les percentiles sont alors définis comme le ratio entre la population cumulée de toutes les communes classées avant la commune considérée (y compris cette dernière) et la population métropolitaine totale. Ces percentiles ont été calculés en considérant Paris comme une commune entière, i.e. en affectant à chaque arrondissement de Paris le percentile correspondant à la commune de Paris dans son ensemble (c'est-à-dire $peragглоXXXX=1$). La taille de Paris oscillant entre environ 2% de la population métropolitaine en 1790, 7% en 1910 puis 3% en 2022, la commune suivante de l'agglomération parisienne dans la répartition (alternativement Versailles, Saint-Denis et Boulogne-Billancourt) correspond à $peragглоXXX$ autour de 0,98, 0,93 puis 0,97 suivant les cas. La taille de l'agglomération parisienne passant d'environ 3% de la population métropolitaine en 1790 à 17% en 2022, l'agglomération suivante dans la répartition (alternativement Lyon ou Aix-Marseille entre 1790 et 2022) correspond à $peragглоXXX$ autour de 0,97 et 0,83 suivant les cas.

¹⁵Toutes les séries de population se réfèrent aux départements actuels (territoire national et découpage en vigueur en 2022). En particulier, le département 75 se réfère à la ville de Paris en 20 arrondissements, et non au département de la Seine en vigueur avant 1968 ou à l'ancien Paris en 12 arrondissements en vigueur avant 1860.

Note. Ce fichier a été obtenu par simple agrégation départementale du fichier de populations au niveau communal. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans l'annexe K et dans le code informatique correspondant (do-files doAnnexeB1).

depancien : ancien département, avec décomposition en différentes sections correspondants aux nouveaux départements créés en 1968 et 1976

Code SE : territoire correspondant à l'ancien département de la Seine (numéroté 75 de 1790 à 1967)

Codes SH75, SE92, SE93, SE94 : sections du territoire SE réaffectées en 1968 dans les nouveaux départements de Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94)

Code SO : territoire correspond à l'ancien département de Seine-et-Oise (numéroté 78 de 1801 à 1967)

Codes SO78, SO91, SO92, SO93, SO93, SO94, SO95 : sections du territoire SO réaffectées en 1968 dans les nouveaux départements des Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95)

CO : territoire de l'ancien département de la Corse (1790-1975)

CO2A, CO2B : sections du territoire CO réaffectées en 1976 dans les nouveaux départements de Corse-du-Sud (2A) et de Haute-Corse (2B)

pop1780, ..., 2022 : population des territoires en question pour chaque année de la période 1790-2022

H1.4. Population disposant du droit de vote par commune (1848-2022)

popcommuneselecteurs.csv, .dta : fichier comprenant les populations disposant du droit de vote par commune et par année de 1848 à 2022 (communes actuelles, territoire actuel).

Note. Ce fichier a été construit en partant du fichier popcommunes et en utilisant les fichiers communaux et départementaux par âge, sexe et nationalité afin d'estimer les populations disposant du droit de vote par commune et par année de 1848 à 2022 (voir code informatique). Les résultats obtenus doivent être utilisés avec prudence.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95) (département actuel)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national

nomcommune : nom de la commune

electeurs1848,..., electeurs2022 : population disposant du droit de vote (électeurs potentiels) (population masculine de nationalité française âgée de 21 ans et plus de 1848 à 1943, population totale de nationalité française âgée de 21 ans et plus de 1944 à 1973, population totale de nationalité française âgée de 18 ans et plus depuis 1974)

H1.5. Population classée en villages, bourgs, banlieues, métropoles (1790-2022)

popcommunesvbbm.csv, .dta : fichier classant chaque commune en villages-bourgs-banlieues-métropoles pour chaque année de 1790 à 2022 (communes actuelles, territoire actuel).

Note. Ce fichier a été construit en partant des fichiers popcommunes et revcommunes en appliquant les définitions suivantes : villages = communes appartenant à des agglos de moins de 2000h, bourgs = communes appartenant à des agglos allant de 2000h à 100000h, banlieues = communes secondaires des agglos de plus de 100000h, métropoles = communes principales des agglos de plus de 100000h. Les villages pauvres regroupent les 50% de la population des villages dont le revenu moyen communal est le plus faible, et ainsi de suite.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95) (département actuel)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national

nomcommune : nom de la commune

vbbm1790,..., vbbm2022 : indicateur 1-2-3-4: villages, bourgs, banlieues, métropoles

vbbmpauvresriches1790,..., vbbmpauvresriches2022 : indicateur 1-2-3-4-5-6-7-8 villages pauvres-riches (1-2), bourgs pauvres-riches (3-4), banlieues pauvres-riches (5-6), métropoles pauvres-riches (7-8) (revenu par habitant)

vbbmpauvresrichescap1790,..., vbbmpauvresrichescap2022 : indicateur 1-2-3-4-5-6-7-8 villages pauvres-riches (1-2), bourgs pauvres-riches (3-4), banlieues pauvres-riches (5-6), métropoles pauvres-riches (7-8) (capital immobilier par habitant)

H2. Âge, sexe et structure des ménages (1851-2022)

H2.1. Population par âge et sexe et par commune (1960-2022)

agesexcommunes.dta, .csv : fichiers comprenant les populations par sexe et âge par commune 1960-2022

Note. Ce fichier a été obtenu à partir des données issues des recensements...Ce fichier comprend 37985 lignes correspondant aux 37985 communes présentes au moins une fois lors des recensements de la période 1960-2022. Le nombre de communes renseignées diminue légèrement au cours des dernières décennies compte tenu du nombre important de fusions et de disparitions de communes (plus élevé que le nombre de création de communes).¹⁶ Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)¹⁷

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁸

nomcommune : libellé de la commune

pop1960, ..., pop2022 : population totale de la commune

popf1960, ..., popf2022 : population féminine de la commune pour chaque année de la période 1962-2022

popm1960, ..., popm2022 : population masculine de la commune

propf1960, ..., propf2022 : proportion de femmes dans la commune

popf0141960, ..., popf0142022 : population féminine 0-14 ans

popf15391960, ..., popf15392022 : population féminine 15-39 ans

popf40591960, ..., popf40592022 : population féminine 40-59 ans

popf60p1960, ..., popf60p2022 : population féminine 60 ans et +

popm0141960, ..., popm0142022 : population masculine 0-14 ans

popm15391960, ..., 2022 : population masculine 15-39 ans

popm40591960, ..., 2022 : population masculine 40-59 ans

¹⁶ Le nombre de communes renseignées (certaines avec des populations nulles) dans les résultats des recensements passe ainsi de 37914 communes en 1962 à 35288 communes en 2022.

¹⁷ Les communes des départements de la région Centre (18, 28, 36, 37, 41 et 45) sont manquantes dans les données issues du recensement 1962 portant sur la structure de la population par âge et sexe. Les données communales 1962 pour ces départements ont été complétées sur la base de celles disponibles pour 1968 et des évolutions communales 1968-1975. Voir code informatique.

¹⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120) ; Paris n'apparaît pas commune entière ; Lyon et Marseille apparaissent uniquement comme communes entières. Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune).

popm60p1960, ..., 2022 : population masculine 60 ans et +
propf0141960, ..., 2022 : proportion de femmes parmi les 0-14 ans
propf15391960, ..., 2022 : proportion de femmes parmi les 15-39 ans
propf40591960, ..., 2022 : proportion de femmes parmi les 40-59 ans
propf60p1960, ..., 2022 : proportion de femmes parmi les 60 ans et +
agef1960, ..., 2022 : âge moyen des femmes de la commune
ageh1960, ..., 2022 : âge moyen des hommes de la commune
age1960, ..., 2022 : âge moyen de la commune
prop0141960, ..., 2022 : proportion de 0-14 ans dans la commune
prop15391960, ..., 2022 : proportion de 15-39 ans dans la commune
prop40591960, ..., 2022 : proportion de 40-59 ans dans la commune
prop60p1960, ..., 2022 : proportion de 60 ans et + dans la commune
perpropf1790, ..., 2022 : percentile de la répartition de la population en fonction de la proportion de femmes dans la commune¹⁹
perage1790, ..., 2022 : percentile de la répartition de la population en fonction de l'âge moyen dans la commune
perprop0141790, ..., 2022 : percentile de la répartition de la population en fonction de la proportion de 0-14 ans dans la commune
perprop60p1790, ..., 2022 : percentile de la répartition de la population en fonction de la proportion de 60 ans et plus dans la commune

H2.2. Population par âge et sexe et par département (1851-2022)

agesexdepartements.csv, .dta : fichiers comprenant les populations par sexe et âge par département 1851-2022

Note. Ce fichier a été extrait du fichier âge-sexe au niveau communal pour la période 1960-2022. Pour la période 1851-1954 les données ont été rassemblées à partir des tabulations départementales issues des recensements (avec interpolation linéaire des années intercensitaires). Les données par sexe et par tranches d'âge portent sur l'ensemble de la période 1851-2022. Les données par âge moyen exact portent uniquement sur la période 1960-2022. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code correspondant.

¹⁹Pour la période 1960-2022, les percentiles ont été calculés directement à partir des données communales. Pour la période 1851-1959, les percentiles ont été calculés en supposant des répartitions intra-départementales similaires à celles observées en 1960 et en utilisant les séries départementales démographiques disponibles pour la période 1851-1959 comme indicateur d'évolution (ce qui en première approximation fait assez peu de différences par rapport à l'hypothèse d'un percentile communale fixé à son niveau de 1960, compte-tenu de la relative stabilité des positions interdépartementales ; voir code informatique). Pour la période 1790-1850 les percentiles ont été fixés à leur valeur de 1851. Les données démographiques incomplètes disponibles valident ces hypothèses, tout du moins en première approximation.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

pop1851, ..., pop2022 : population totale du département

popf1851, ..., popf2022 : population féminine du département pour chaque année de la période 1851-2022

poph1851, ..., poph2022 : population masculine du département

propf1851, ..., propf2022 : proportion de femmes dans le département

popf0141851, ..., popf0142022 : population féminine 0-14 ans

popf15391851, ..., popf15392022 : population féminine 15-39 ans

popf40591851, ..., popf40592022 : population féminine 40-59 ans

popf60p1851, ..., popf60p2022 : population féminine 60 ans et +

popm0141851, ..., popm0142022 : population masculine 0-14 ans

popm15591851, ..., popm15592022 : population masculine 15-59 ans

popm60p1851, ..., popm60p2022 : population masculine 60 ans et +

propf0141851, ..., propf0142022 : proportion de femmes parmi les 0-14 ans

propf15391851, ..., propf15392022 : proportion de femmes parmi les 15-39 ans

propf40591851, ..., propf40592022 : proportion de femmes parmi les 40-59 ans

propf60p1851, ..., propf60p2022 : proportion de femmes parmi les 60 ans et +

prop0141851, ..., prop0142022 : proportion de 0-14 ans dans le département

prop15391851, ..., prop15392022 : proportion de 15-39 ans dans le département

prop40591851, ..., prop40592022 : proportion de 40-59 ans dans le département

prop60p1851, ..., prop60p2022 : proportion de 60 ans et + dans le département

agef1960, ..., agef2022 : âge moyen des femmes du département pour chaque année de la période 1960-2022

ageh1960, ..., ageh2022 : âge moyen des hommes du département

age1960, ..., age2022 : âge moyen du département

H2.3. Ménages complexes par commune et département (1975)

H2.3.1. Ménages complexes par commune

menagescommunes.dta, .csv : fichiers comprenant la structure des ménages par commune pour l'année 1975

Note. Ce fichier a été obtenu à partir des données issues du recensement de 1975. Ce fichier comprend 36434 lignes correspondant aux 36434 communes pour lesquelles des informations

sont disponibles. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)²⁰

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national²¹

nomcommune : libellé de la commune

plm : indicateur Paris-Lyon-Marseille 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

nmen : nombre total de ménages de la commune

nmencomp : nombre de ménages complexes de la commune²²

pmencomp : proportion de ménages complexes dans la commune

permcomp : percentile dans la répartition de la population en fonction de la proportion de ménages complexes dans la commune

H2.4.2. Ménages complexes par département

menagescommunes.dta, .csv : fichiers comprenant la structure des ménages par commune pour l'année 1975

Note. Ce fichier a été obtenu à partir des données issues du recensement de 1975. Ce fichier comprend 96 lignes obtenues par agrégation départementale du fichier précédent. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)²³

²⁰ Les communes des départements de la région Centre (18, 28, 36, 37, 41 et 45) sont manquantes dans les données issues du recensement 1962 portant sur la structure de la population par âge et sexe. Les données communales 1962 pour ces départements ont été complétées sur la base de celles disponibles pour 1968 et des évolutions communales 1968-1975. Voir code informatique.

²¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Paris, Lyon et Marseille apparaissent à la fois comme communes entières (codes 75056, 13055 et 69123) et comme arrondissements (codes 75101 à 75120, cipales, Lyon et Marseille sont traitées à la fois comme 25 communes-départements séparées (codes 13201 à 13216, 69381 à 69389). Il convient suivant les traitements de supprimer les lignes plm=1 ou plm=2 afin d'éviter les double-comptes.

²² Les ménages complexes sont ici définis comme les ménages formés de quatre personnes ou plus et qui ne se limitent pas à une famille nucléaire (c'est-à-dire à un couple et deux enfants pour un ménage de quatre personnes, un couple et trois enfants pour un ménage de cinq personnes, un couple et quatre enfants pour un ménage de six personnes, etc.), tels qu'il est possible de les mesurer à partir des résultats du recensement de 1975 au niveau communal. En pratique, il s'agit dans l'immense majorité des cas de ménages impliquant des cohabitations intergénérationnelles non-nucléaires, comme le montre la comparaison avec les résultats du recensement de 1962 au niveau communal (avec malheureusement des départements manquants).

²³ Les communes des départements de la région Centre (18, 28, 36, 37, 41 et 45) sont manquantes dans les données issues du recensement 1962 portant sur la structure de la population par âge et sexe. Les données

nomdep : nom du département

nmen : nombre total de ménages du département

nmcomp : nombre de ménages complexes du département

pmcomp : proportion de ménages complexes du département

H3. Données portant sur la formation, les diplômes et la religion (1680-2022)

H3.1. Alphabétisation et diplômes par département (1686-2022)

diplomesdepartements.csv, .dta : fichiers comprenant les nombres et proportions d’alphabétisés et de diplômés par département 1686-2022

Note. Ce fichier a été construit à partir des données départementales sur la signature des actes de mariage par les conjoints (1686-1905), l’alphabétisation des conscrits militaires (1827-1906) et l’alphabétisation de l’ensemble de la population telle que mesurée par les recensements (1866-1946). Ont enfin été utilisées les données départementales sur le nombre de titulaires du baccalauréat et d’un diplôme du supérieur issues des recensements (1960-2022). Ces dernières ont simplement été extraites de la base de données correspondante au niveau communal pour la période 1960-2022. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant. Les données départementales sur le nombre de diplômés du certificat d’études primaires (CEP) pourraient être ajoutées à ce fichier (en particulier pour la période 1878-1907) et confirmeraient les écarts observés ici. Les données issues des recensements 1866-1872 sur l’alphabétisation au niveau des villes chefs-lieux d’arrondissement ont également été mobilisées pour vérifier que les écarts avec les autres communes des départements observés en 1960 sont comparables en première approximation aux écarts observés en 1866-1872. Ces données pourraient être davantage exploitées et intégrées à la base de données présentée ici.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

conjsignf1686,...,conjsignf1905 : nombre de conjointes (femmes mariées dans l’année) signant leur acte de mariage dans le département, pour les années 1686, 1786, 1816, 1854, 1856, 1861, 1866, 1871, 1876, 1882, 1887, 1890, 1895, 1900, 1905²⁴

conjnosif1686,...,conjnosH1905 : nombre de conjointes (femmes mariées dans l’année) ne signant pas leur acte de mariage dans le département

conjsignh1686,...,conjsignh1905 : nombre de conjoints (hommes mariées dans l’année) signant leur acte de mariage dans le département

²⁴ Les informations sur les signatures des actes de mariages utilisées ici ont été collectées pour les années 1686-1690, 1786-1790, 1816-1820, 1854-1855, 1856-1860, 1861-1865, 1866-1870, 1871-1875, 1876-1877, 1882, 1887, 1890, 1895, 1900 et 1905. Pour simplifier nous indiquons uniquement la première année de collecte dans les noms des variables. Les années manquantes ont été complétées par interpolation linéaire. Par ailleurs les informations collectées portent pour certains départements sur des échantillons et non sur la totalité des actes de mariage pour la période 1686-1820. Les effectifs ont été recalculés afin de refléter les différentes populations départementales, sans modifier les taux de signature. Voir code informatique.

conjnosih1686,...,conjnosih1905 : nombre de conjoints (hommes mariées dans l'année) ne signant pas leur acte de mariage dans le département

pconjsignf1686,...,pconjsignf1905 : proportion de conjointes (femmes mariées dans l'année) signant leur acte de mariage dans le département

pconjsignh1686,...,pconjsignh1905 : proportion de conjoints (hommes mariées dans l'année) signant leur acte de mariage dans le département

pconjsign1686,...,pconjsign1905 : proportion de conjointes et conjoints (femmes et hommes mariés dans l'année) signant leur acte de mariage dans le département

conslirH1827,...,conslirH1906 : nombre de conscrits militaires sachant lire dans le département en 1827,..., 1906²⁵

consnolH1827,...,consnolH1906 : nombre de conscrits militaires ne sachant pas lire dans le département

pconslirH1827,...,pconslirH1906 : proportion de conscrits militaires sachant lire dans le département

alphaf1866, ..., alphaf1946 : nombre de femmes alphabétisées (sachant lire et écrire) âgées de 20 ans+ résidentes dans le département, pour chaque année de la période 1866-1946 (recensements)

nonalf1866, ..., nonalf1946 : nombre de femmes non alphabétisées (ne sachant ni lire ni écrire ou sachant seulement lire) âgées de 20 ans+ (recensements)

alphah1866, ..., alphah1946 : nombre d'hommes alphabétisés (sachant lire et écrire) âgés de 20 ans+ (recensements)

nonalh1866, ..., nonalh1946 : nombre d'hommes non alphabétisés (ne sachant ni lire ni écrire ou sachant seulement lire) âgés de 20 ans+ (recensements)

palphaf1866, ..., palphaf1946 : proportion de femmes 20+ alphabétisées

palphah1866, ..., palphah1946 : proportion d'hommes 20+ alphabétisés

palpha1866, ..., palpha1946 : proportion de la population 20+ alphabétisée

nodiph1960,...,nodiph2022 : nombre total d'hommes âgés de 25 ans et + résidents du département sans diplôme ou dont le diplôme le plus élevé est le BEPC, le brevet des collèges, le BEP ou le CAP, pour chaque année de la période 1960-2022

²⁵ Les informations sur les niveaux d'instruction des conscrits utilisées ici ont été collectées pour les années 1827-1829, 1831-1835, 1836-1840, 1841-1845, 1846-1850, 1851-1855, 1859-1860, 1861-1865, 1866-1868, 1786-1790, 1816-1820, 1854-1855, 1856-1860, 1861-1865, 1866-1870, 1871-1875, 1876-1877, 1882, 1887, 1896, 1901 et 1906. Pour simplifier nous indiquons uniquement la première année de collecte dans les noms des variables. Les années manquantes ont été complétées par interpolation linéaire. Pour la période 1827-1877, les seules informations conservées concernent le nombre de conscrits sachant lire et le nombre de conscrits ne sachant pas lire (y compris ceux pour lesquels l'information n'a pu être collectée), et ce sont ces seules informations que nous avons rassemblées pour l'ensemble de la période 1827-1906. A partir de 1878, des informations plus détaillées sur les niveaux d'instructions sont disponibles (faisant par exemple apparaître une progression de la proportion de bacheliers parmi les conscrits, de 0,7% en 1878 à 2,3% en 1906), que nous n'avons pas utilisées ici, car d'autres informations sur les nombres de diplômés existent pour cette période. Voir code informatique et données brutes.

bach1960,...,bach2022 : nombre total d'hommes 25+ dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat général ou technologique

suph1960,...,suph2022 : nombre total d'hommes 25+ diplômés du supérieur

nodipf1960,...,nodipf2022 : nombre total de femmes 25+ sans diplôme ou dont le diplôme le plus élevé est le BEPC, le brevet des collèges, le BEP ou le CAP

bacf1960,...,bacf2022 : nombre total de femmes 25+ dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat général ou technologique

supf1960,...,supf2022 : nombre total de personnes 25+ diplômées du supérieur

nodip1960,...,nodip2022 : nombre total de personnes 25+ sans diplôme ou dont le diplôme le plus élevé est le BEPC, le brevet des collèges, le BEP ou le CAP

bac1960,...,bac2022: nombre total de personnes 25+ dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat général ou technologique

sup1960,...,sup2022 : nombre total de personnes 25+ diplômées du supérieur

pbac1960,...,pbac2022 : proportion de bacheliers (et diplômés du supérieur) dans le département ($pbac=(bac+sup)/(nodip+bac+sup)$)

psup1960,...,psup2022 : proportion diplômés du supérieur dans le département ($psup=sup/(nodip+bac+sup)$)

H3.2. Diplômes par commune (1960-2022)

diplomescommunes.csv, .dta : fichiers comprenant les nombres et proportions de diplômés par commune 1960-2022

Note. Les fichiers ont été obtenus à partir des données du recensement au niveau communal. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national²⁶

nomcommune : libellé de la commune

nodiph1960,...,nodiph2022 : nombre total d'hommes âgés de 25 ans et + résidents de la commune sans diplôme ou dont le diplôme le plus élevé est le BEPC, le brevet des collèges, le BEP ou le CAP, pour chaque année de la période 1962-2022²⁷

²⁶ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Marseille et Lyon sont traités comme des communes entières. Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune).

²⁷ Les années intercensitaires ont été complétées par extrapolation linéaire. Par ailleurs, les données brutes issues du recensement de 1962 portent sur la population âgée de 15 ans et plus (ni scolarisée ni apprentie) et ont été

bach1960,...,bach2022 : nombre total d'hommes 25+ dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat général ou technologique

suph1960,...,suph2022 : nombre total d'hommes 25+ diplômés du supérieur

nodipf1960,...,nodipf2022 : nombre total de femmes 25+ sans diplôme ou dont le diplôme le plus élevé est le BEPC, le brevet des collèges, le BEP ou le CAP

bacf1960,...,bacf2022 : nombre total de femmes 25+ dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat général ou technologique

supf1960,...,supf2022 : nombre total de personnes 25+ diplômées du supérieur

nodip1960,...,nodip2022 : nombre total de personnes 25+ sans diplôme ou dont le diplôme le plus élevé est le BEPC, le brevet des collèges, le BEP ou le CAP

bac1960,...,bac2022: nombre total de personnes 25+ dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat général ou technologique

sup1960,...,sup2022 : nombre total de personnes 25+ diplômées du supérieur

pbac1960,...,pbac2022 : proportion de bacheliers (et diplômés du supérieur) dans la commune ($pbac=(bac+sup)/(nodip+bac+sup)$)

psup1960,...,psup2022 : proportion diplômés du supérieur dans la commune ($psup=sup/(nodip+bac+sup)$)

perbac1790,...,perbac2022 : percentile de la distribution de la proportion de bacheliers entre communes (pondérées par leur population 25+)²⁸

persup1790,...,persup2022 : percentile de la distribution de la proportion de diplômés du supérieur entre communes (pondérées par leur population 25+)

H3.3. Alphabétisation par commune (1686-1946)

alphabetisationcommunes.csv, .dta : fichiers contenant les nombres et proportions d'alphabétisés par commune 1686-1946

Note. Ces fichiers ont été obtenus à partir des fichiers départementaux indiqués plus haut et des répartitions intra-départementales des taux d'alphabétisation issues des recensements de 1866-1872 et du taux de bachelier de 1960. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

corrigées afin de permettre la comparaison avec les recensements suivants (qui portent sur la population âgée de 25 ans et plus).

²⁸ Pour les calculs des percentiles d'éducation (celui-ci et le suivant), chaque arrondissement de Paris est traité comme une commune séparée, alors que Marseille et Lyon sont traitées comme des communes entières. Pour la période 1960-2022, les percentiles ont été calculés directement à partir des données communales. Pour la période 1790-1959, les percentiles ont été calculés en supposant des répartitions intra-départementales similaires à celles observées en 1960 et en utilisant les séries départementales éducatives disponibles pour la période 1790-1959 comme indicateur d'évolution (ce qui en première approximation fait assez peu de différences par rapport à l'hypothèse d'un percentile communale fixé à son niveau de 1960, compte-tenu de la relative stabilité des positions interdépartementales ; voir code informatique). Les données démographiques incomplètes disponibles valident ces hypothèses, tout du moins en première approximation.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national²⁹

nomcommune : libellé de la commune

conjsign1686,...,conjsign1905 : nombre de conjoints (hommes et femmes mariés dans l'année) signant leur acte de mariage pour les années 1686, 1786, 1816, 1854, 1856, 1861, 1866, 1871, 1876, 1882, 1887, 1890, 1895, 1900, 1905

conjnosH1686,...,conjnosH1905 : nombre de conjoints (hommes et femmes mariés dans l'année) ne signant pas leur acte de mariage

pconjsign1686,...,pconjsign1905 : proportion de conjoints (hommes et femmes mariés dans l'année) signant leur acte de mariage

perconjsign1686,...,perconjsign1905 : percentile de la répartition de la proportion de conjoints signant leur acte de mariage

alpha1866, ..., alpha1946 : nombre de personnes alphabétisées (sachant lire et écrire) âgées de 20 ans+ (recensements)

nonal1866, ..., nonal1946 : nombre de personnes non alphabétisées (ne sachant ni lire ni écrire ou sachant seulement lire) âgés de 20 ans+ (recensements)

palpha1866, ..., palpha1946 : proportion de personnes 20+ alphabétisées

peralpa1866,...,peralpa1946 : percentile de la distribution de la proportion de personnes alphabétisées entre communes (pondérées par leur population 20+)

H3.4. Ecoles publiques et privées par commune, canton et département

H3.4.1. Ecoles publiques et privées par commune (2021)

publicprivcommunes2021.csv, .dta : fichiers comprenant les effectifs des établissements primaires et secondaires publics et privés par commune et par canton de rattachement de la commune en 2021

Note. Ces fichiers comprennent 36593 lignes et 76 colonnes. Ils ont été obtenus à partir des données communales en accès libre diffusées sur data.education.gouv.fr par le Ministère de l'éducation nationale pour les dernières années disponibles.³⁰ Les détails sur les sources

²⁹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées. Marseille et Lyon sont traités comme des communes entières.

³⁰ Plus précisément, nous avons utilisé les effectifs moyens observés lors des années scolaires 2019-2022, 2022-2021 et 2021-2022 afin de lisser les variations annuelles observées dans les petites communes. Les données brutes ont été rassemblées par J. Grenet et sont disponibles en ligne.

utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national³¹

nomcommune : libellé de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

perprive2021 : percentile dans la distribution 2021 de la part du privé dans les écoles primaires au niveau du canton

perpriveseco2021 : Percentile dans la distribution 2021 de la part du privé dans les établissements secondaires au niveau du canton³²

perprive2021comm : Percentile dans la distribution 2021 de la part du privé dans les écoles primaires au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école)

perpriveseco2021comm : Percentile dans la distribution 2021 de la part du privé dans les établissements secondaires au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas de collège ou lycée)³³

prive2021_total : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (tous niveaux confondus : primaire et secondaire)

prive2021_prim : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (primaire)

prive2021_seco : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (secondaire)

ntotal2021_pu : Nombre d'élèves scolarisés dans le public au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (primaire + secondaire)

ntotal2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (primaire + secondaire)

³¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Paris-Lyon-Marseille sont traités à la fois comme 45 communes-arrondissements séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines). Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune). Attention : les arrondissements de Lyon et Marseille sont renseignés pour 1980-2022 (de façon incomplète pour Marseille avant 1990), mais pas pour 1900, 1930 et 1960.

³² Ou du département au cas où le canton n'a pas de collège ou lycée. Les cantons utilisés sont ceux du COG 2014, au niveau codecantoncommune (i.e. les communes multi-cantons ont été rassemblées en un seul canton, à l'exception des 20 arrondissements de Paris).

³³ Ou du département au cas où le canton n'a pas de collège ou lycée.

ntotal2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (public + privé, primaire + secondaire)

nprim2021_pu : Nombre d'élèves scolarisés dans le public au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (primaire)

nprim2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (primaire)

nprim2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas d'école) (public + privé, primaire)

nseco2021_pu : Nombre d'élèves scolarisés dans le public au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas de collège ou lycée) (secondaire)³⁴

nseco2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas de collège ou lycée) (secondaire)

nseco2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau de la commune (ou du canton au cas où la commune n'a pas de collège ou lycée) (public + privé, secondaire)

privecanton2021_total : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau du canton (tous niveaux confondus : primaire et secondaire)

privecanton2021_prim : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau du canton (primaire)

privecanton2021_seco : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau du canton (secondaire)

communeaveccole : Commune disposant d'au moins une école primaire ou établissement secondaire) (0-1)

nomcanton : Nom du canton

cantonavecsecondaire : Canton disposant au moins d'un établissement secondaire (collège ou lycée) (0-1)

ncantontotal2021_pu : Nombre d'élèves scolarisés dans le public au niveau du canton (primaire + secondaire)

ncantontotal2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau du canton (primaire + secondaire)

ncantontotal2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau du canton (public + privé, primaire + secondaire)

ncantonprim2021_pu : Nombre d'élèves scolarisés dans le public au niveau du canton (primaire)

ncantonprim2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau d du canton (primaire)

³⁴ Ou du département dans les cas où le canton n'a pas d'établissement secondaire (même chose pour les variables suivantes).

ncantonprim2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau du canton (public + privé, primaire)

ncantonseco2021_pu : Nombre d'élèves scolarisés dans le public au niveau du canton (secondaire)³⁵

ncantonseco2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau d du canton (secondaire)

ncantonseco2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau du canton (public + privé, secondaire)

prive2021_elem : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau elem (écoles élémentaires) au niveau de la commune (ou du canton en l'absence d'établissement dans la commune)

prive2021_preelem : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau preelem (écoles préélémentaires, i.e. maternelles) au niveau de la commune (ou du canton en l'absence d'établissement dans la commune)

prive2021_clg : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau clg (collège d'enseignement général) au niveau de la commune (ou du canton en l'absence d'établissement dans la commune)

prive2021_lgt : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau lgt (lycée général et technologique) au niveau de la commune (ou du canton en l'absence d'établissement dans la commune)

prive2021_lpro : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau lpro (lycée professionnel) au niveau de la commune (ou du canton en l'absence d'établissement dans la commune)

privecanton2021_elem, privecanton2021_preelem, privecanton2021_clg, privecanton2021_lgt, privecanton2021_lpro : idem au niveau du canton

npreelem2021_pu, npreelem2021_pr, nelem2021_pu, nelem2021_pr, nclg2021_pu, nclg2021_pr, nlgt2021_pu, nlgt2021_pr, nlpro2021_pu, nlpro2021_pr, nelem2021, npreelem2021, nclg2021, nlgt2021, nlpro2021 : nombre d'élèves scolarisés au niveau de la commune (ou du canton en l'absence d'établissement dans la commune)

ncantonelem2021_pu, ncantonelem2021_pr, ncantonelem2021, ncantonpreelem2021_pu, ncantonpreelem2021_pr, ncantonpreelem2021, ncantonclg2021_pu, ncantonclg2021_pr, ncantonclg2021, ncantonlgt2021_pu, ncantonlgt2021_pr, ncantonlgt2021, ncantonlpro2021_pu, ncantonlpro2021_pr, ncantonlpro2021 : nombre d'élèves scolarisés au niveau du canton

H3.4.2. Ecoles publiques et privées par commune (1894)

³⁵ Ou du département dans les cas où le canton n'a pas d'établissement secondaire (même chose pour les variables suivantes).

publicprivecommunes1894.csv, .dta : fichiers comprenant les effectifs des écoles primaires publiques et privées par canton de rattachement de la commune en 1894

Note. Ces fichiers comprennent 31559 lignes et 22 variables. Ils ont été obtenus à partir des données cantonales disponibles aux Archives nationales (côtes F/17/10498-10508 et F/17/10679-10684).³⁶ Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles le code informatique correspondant.³⁷

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national³⁸

nomcommune : libellé de la commune

nomcantoncommune : nom de la commune dont est issu le nom du canton

perprive1894 : percentile dans la distribution 1894 de la part du privé (y compris congréganiste public) dans les écoles primaires au niveau du canton

perprive1894f : percentile dans la distribution 1894 de la part du privé (y compris congréganiste public) dans les écoles primaires au niveau du canton (filles)

privecanton1894_prim : proportion d'élèves scolarisés dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire) au niveau du canton

privecanton1894f_prim : proportion d'élèves scolarisés dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire) au niveau du canton (filles)

ncantonprim1894 : nombre total d'élèves scolarisés (primaire)

ncantonprim1894_pu : nombre total d'élèves scolarisés dans le public (hors congréganiste public) (primaire)

ncantonprim1894g_pu : nombre total de garçons scolarisés dans le public (hors congréganiste public) (primaire)

ncantonprim1894f_pu : nombre total de filles scolarisées dans le public (hors congréganiste public) (primaire)

ncantonprim1894_pr : nombre total d'élèves scolarisés dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire)

³⁶ Les numérisations au niveau cantonal ont été réalisées par Squicciarini (2022) et sont disponibles en ligne. Les noms des cantons ont été codés par Squicciarini (2022). La correspondance entre nomcantoncommune et codecommune a été réalisée à partir du fichier leg1993comm, qui permet le matching le plus étendu (quelques dizaines de cantons non appariés, contre quelques centaines par exemple avec leg1914comm).

³⁷ Les proportions public-privé par arrondissement parisien 1894 peuvent être ajoutés avec les ASVP (Annuaire statistique de la ville de Paris). Le fichier fourni ici donne la même répartition public-privé moyenne Paris ville entière à tous les arrondissements.

³⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Marseille et Lyon sont traités comme des communes entières. Le fichier comprend une ligne unique par codecommune.

ncantonprim1984g_pr : nombre total de garçons scolarisés dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire)

ncantonprim1894f_pr : nombre total de filles scolarisées dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire)

ncantonprim1894f : nombre total de filles scolarisées (primaire)

H3.4.3. Ecoles publiques et privées par canton (1894 et 2021)

publicprivecantons1894.csv, .dta, publicprivecantons2021.csv, .dta: fichiers comprenant les effectifs des écoles primaires publiques et privées par canton en 1894 et 2021 (ainsi que ceux des établissements secondaires publics et privés pour 2021)

Note. Ces fichiers comprennent 2552 lignes et 19 colonnes (1894) 3527 lignes et 36 colonnes (2021). Ils ont été obtenus à partir des mêmes sources que les fichiers 1894 et 2021 sur les écoles publiques et privées au niveau communal. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

Description des variables : voir les fichiers au niveau des communes publicprivecommunes1894 et publicprivecommunes2021 (uniquement les variables au niveau canton)

H3.4.4. Ecoles publiques et privées par département (1894 et 2021)

publicprivedepartements.csv, .dta : fichiers comprenant les effectifs des établissements primaires et secondaires publics et privés par canton en 1894 et 2021

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes et 48 colonnes. Ils ont été obtenus à partir des mêmes sources que les fichiers 1894 et 2021 sur les écoles publiques et privées au niveau communal. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

Description des variables : voir les fichiers au niveau des communes publicprivecommunes1894 et publicprivecommunes2021 (variables au niveau canton ncantonXXX ou privecantonXXX transformées en variables au niveau département ndepXXX et privedepXXX)

H3.5. Autres indicateurs de religiosité par commune, canton et département

H3.5.1. Indicateurs de religiosité au niveau des départements (1791, 1856, 1950)

religiositedepartements.csv, .dta : fichiers comprenant des indicateurs départementaux de religiosité en 1791 (prêtres prêtant serment à la constitution), 1856 (effectifs du clergé) et 1950 (participation à la messe)

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes et 7 variables. Ils ont été obtenus à partir des données rassemblées par Tacket (1986) sur les prêtres sermentaires de 1791, des données sur les effectifs du clergé issues du recensement de 1856, et des données sur les messalisants de 1950 issues des travaux de Isambert et Terrenoire (1980).³⁹ Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

ndepclerge1791 : nombre total des prêtres soumis au serment de 1791

ndepserment1791 : nombre total des prêtres prêtant le serment en 1791

ndeprefract1791 : nombre total des prêtres refusant le serment en 1791

prefract1791 : proportion de prêtres réfractaires en 1791

pserment1791 : proportion de prêtres sermentaires en 1791

pclerge1856 : effectifs totaux du clergé (prêtres, religieux, religieuses) exprimés en proportion de la population totale

pmessalisants1950 : effectifs totaux de personnes allant à la messe du dimanche en 1950 en proportion de la population totale

H3.5.2. Prêtres sermentaires en 1791 par district, canton et commune

religiositedistricts1791.csv, .dta : fichiers comprenant un indicateur de religiosité par district en 1791 (proportion de prêtres prêtant serment à la constitution)

religiositecantons1791.csv, .dta, religiositecommunes1791.csv, .dta : fichiers indiquant la même information au niveau des cantons et communes en fonction de leur district de rattachement

Note. Ces fichiers comprennent 524 lignes et 6 variables (niveau district), 2765 lignes et 9 variables (niveau canton) et 32239 lignes et 11 variables (niveau communes). Ils ont été obtenus à partir des données rassemblées par Tackett (1986) sur les prêtres sermentaires de

³⁹ Les données publiées par Tackett (1986) et Isambert et Terrenoire (1980) ont été digitalisées par Squicciarini (2022). Les données sur les effectifs du clergé en 1856 sont issues des tabulations départementales des recensements digitalisées dans le cadre du projet CRH-INSEE-ICPSR.

1791 par district.⁴⁰ Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

Description des variables : voir fichier départemental religiositedepartements. Les variables sont **dep**, **nomdep**, **nomdistrict1791**, **nclerge1791**, **nrefract1791**, **nserment1791**, **prefract1791**, **pserment1791** dans les fichiers au niveau district ; **dep**, **nomdep**, **nomdistrict1791**, **nomcanton**, **nomcantonoriginal**, **nomcantoncommune**, **nclerge1791**, **nrefract1791**, **nserment1791**, **prefract1791**, **pserment1791** dans les fichiers au niveau canton ; **dep**, **nomdep**, **nomdistrict**, **codecommune**, **nomcommune**, **nomcantoncommune**, **nomdistrict1791**, **nclerge1791**, **nserment1791**, **nrefract1791**, **prefract1791**, **pserment1791** dans les fichiers au niveau commune. Les fichiers au niveau commune comprennent en outre les variables **perserment1791** (percentile de la commune dans la distribution de la proportion de prêtres sermentaires au niveau du district) et **perrefract1791** (percentile de la commune dans la distribution de la proportion de prêtres réfractaires au niveau du district).⁴¹

H3.5.3. Religiosité et écoles privés en 1791, 1894 et 2021 par commune

religiositecommunes.csv, **.dta** : fichiers rassemblant les indicateurs sur la religiosité et les écoles privés en 1791, 1894 et 2021 au niveau des communes

Note. Ces fichiers comprennent 36629 lignes et 9 variables et ont été construits à partir des fichiers précédents. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁴²

⁴⁰ Les données publiées par Tackett (1986) ont été digitalisées par Squicciarini (2022). Les noms de cantons composant les districts ont également été codés par Squicciarini. La correspondance entre nomcantoncommune et codecommune a été réalisée à partir du COG 1999. Précisons que les données portant sur les départements 54-57-67-68-90 n'ont pas été numérisées par Squicciarini et ont été saisies directement à partir des données publiées Tackett (1986, p.342-352). Par contre les données relatives aux départements 73-74 sont absentes de Tackett et n'ont pu être complétées.

⁴¹ Par construction, perrefract1791=1-perserment1791.

⁴² Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Paris-Lyon-Marseille sont traités à la fois comme 45 communes-arrondissements séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines). Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune). Attention : les arrondissements de Lyon et Marseille sont renseignés pour 1980-2022 (de façon incomplète pour Marseille avant 1990), mais pas pour 1900, 1930 et 1960.

nomcommune : libellé de la commune

perrefract : percentile de la commune dans la distribution 1791 de la proportion de prêtres réfractaires au niveau du district

perpriv : percentile dans la distribution 1894 de la part du privé (y compris congréganiste public) dans les écoles primaires au niveau du canton

perprivf : percentile dans la distribution 1894 de la part du privé (y compris congréganiste public) dans les écoles primaires au niveau du canton (filles)

perprive : percentile de la commune dans la distribution 2021 de la part du privé dans les écoles primaires au niveau du canton

perprives : Percentile dans la distribution 2021 de la part du privé dans les établissements secondaires au niveau du canton

prefract1791 : proportion de prêtres réfractaires en 1791

nclerge1791 : nombre total des prêtres soumis au serment de 1791

nrefract1791 : nombre total des prêtres refusant le serment en 1791

privecanton1894_prim : proportion d'élèves scolarisés dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire) au niveau du canton

privecanton1894f_prim : proportion d'élèves scolarisés dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire) au niveau du canton (filles)

ncantonprim1894 : nombre total d'élèves scolarisés (primaire)

ncantonprim1894_pr : nombre total d'élèves scolarisés dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire)

ncantonprim1894f_pr : nombre total de filles scolarisées dans le privé (y compris congréganiste public) (primaire)

ncantonprim1894f : nombre total de filles scolarisées (primaire)

privecanton2021_prim : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau du canton en 2021 (primaire)

privecanton2021_seco : Proportion d'élèves scolarisés dans le privé au niveau du canton en 2021 (secondaire)

ncantonprim2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau d du canton (primaire)

ncantonprim2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau du canton (public + privé, primaire)

ncantonseco2021_pr : Nombre d'élèves scolarisés dans le privé au niveau d du canton (secondaire)

ncantonseco2021 : Nombre total d'élèves scolarisés au niveau du canton (public + privé, secondaire)

H4. Données portant sur les emplois, professions et secteurs d'activité (1851-2022)

H4.1. Catégories socio-professionnelles (CSP) par commune (1960-2022)

cspcommunes.csv, .dta : fichiers comprenant les effectifs et proportions des différentes CSP par commune 1960-2022

Note. Les fichiers ont été obtenus à partir des données du recensement au niveau communal. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)⁴³

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁴⁴

nomcommune : libellé de la commune

agri1960,..., 2022 : nombre d'agriculteurs (actifs occupés ou chômeurs) parmi les 25-54 ans⁴⁵

indp1960,..., 2022 : nombre d'indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises) (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans

cadr1960,..., 2022 : nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans

pint1960,..., 2022 : nombre de professions intermédiaires (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans

empl1960,..., 2022: nombre d'employés (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans

ouvr1960,..., 2022 : nombre d'ouvriers (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans

pact1960,..., 2022: population active totale (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans (=agri+indp+cadr+pint+empl+ouvr)

chom1960,..., 2022 : nombre total de chômeurs (toutes CSP confondues) 25-54 ans

⁴³ Attention : les communes des départements de la région Centre (18, 28, 36, 37, 41 et 45) sont manquants dans les données issues du recensement 1962 portant sur les catégories socio-professionnelles et ont été estimées sur la base des données issues du recensement de 1968 et évolutions nationales observées entre 1962 et 1968.

⁴⁴ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120). Marseille et Lyon sont traités comme des communes entières. Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune).

⁴⁵ Les années intercensitaires ont été complétées par extrapolation linéaire. Par ailleurs, les données brutes issues du recensement 1962 portent sur l'ensemble de la population active (tous âges confondus) et ont été corrigées pour pouvoir être comparées aux données portant sur les actifs âgés de 25 à 54 ans disponibles pour les recensements suivants. Par ailleurs les données issues du recensement de 1962 reposent sur la nomenclature utilisée lors du recensement de 1962 et ne sont pas parfaitement comparables aux données homogénéisées disponibles pour les recensements suivants. Enfin aucune variable n'est disponible sur le nombre de chômeurs dans les données communales issues du recensement de 1962 ; la répartition communale des chômeurs a été estimée à partir de la répartition observée pour le recensement 1968.

aind1960,...., 2022: nombre d'agriculteurs et indépendants (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans (=agri+indp)

aica1960,...., 2022 : nombre d'agriculteurs, indépendants et cadres (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans (=agri+indp+cadr)

ouem1960,...., 2022 : nombre d'ouvriers et employés (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans (=empl+ouvr)

capi1960,...., 2022 : nombre de cadres et professions intermédiaires (actifs occupés ou chômeurs) 25-54 ans (=cadr+pint)

pagri1960,...., 2022: proportion d'agriculteurs parmi les actifs 25-54 ans (=agri/pact)

pindp1960,...., 2022: proportion d'indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises) parmi les actifs 25-54 ans (=indp/pact)

pcadr1960,...., 2022 : proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs 25-54 ans (=cadr/pact)

ppint1960,...., 2022 : proportion de professions intermédiaires parmi les actifs 25-54 ans (=pint/pact)

pempl1960,...., 2022 : proportions d'employés parmi les actifs 25-54 ans (=empl/pact)

pouvr1960,...., 2022 : proportion d'ouvriers parmi les actifs 25-54 ans (=ouvr/pact)

pchom1960,...., 2022 : proportion de chômeurs parmi les actifs 25-54 ans (=chom/pact)

paid1960,...., 2022: proportion d'agriculteurs et indépendants parmi les actifs 25-54 ans (=aind/pact)

paica1960,...., 2022: proportion d'agriculteurs, indépendants et cadres parmi les actifs 25-54 ans (=aica/pact)

pouem1960,...., 2022: proportion d'ouvriers et employés parmi les actifs 25-54 ans (=ouem/pact)

pcapi1960,...., 2022: proportion de cadres et professions intermédiaires parmi les actifs 25-54 ans (=capi/pact)

peragri1960,...., 2022: percentile de la distribution de la proportion d'agriculteurs

perindp1960,...., 2022: percentile de la distribution de la proportion d'indépendants

percadr1960,...., 2022 : percentile de la distribution de la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures

perpint1960,...., 2022 : percentile de la distribution de la proportion de professions intermédiaires

perempl1960,...., 2022 : percentile de la distribution de la proportion d'employés

perouvr1960,...., 2022 : percentile de la distribution de la proportion d'ouvriers

perchom1960,...., 2022 : percentile de la distribution de la proportion de chômeurs

peraind1960,...., 2022: percentile de la distribution de la proportion d'agriculteurs et indépendants

peraica1960,..., 2022: percentile de la distribution de la proportion d'agriculteurs, indépendants et cadres

perouem1960,..., 2022: percentile de la distribution de la proportion d'ouvriers et employés

H4.2. Emplois résidentiels vs exportateurs au niveau communal (1975-2016)

emploicommunes.csv, .dta : fichiers comprenant les effectifs et proportions d'emplois résidentiels et exportateurs par commune 1975-2016

Note. Les fichiers ont été obtenus à partir des données des recensements sur la structure des emplois. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁴⁶

nomcommune : libellé de la commune

emp1975, 1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : emploi total au lieu de travail

empexp1975, 1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : emploi exportateur au lieu de travail (« activités potentiellement exportatrices de biens et services » : agriculture, industrie, commerce de gros, conseil aux entreprises)

empres1975, 1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : emploi exportateur au lieu de travail (toutes les autres activités) (=emp-empexp)

H4.3. Emplois fonctionnels au niveau communal (1982-2016)

empfoncommunes.csv, .dta : fichiers comprenant les effectifs et proportions d'emplois résidentiels et exportateurs par commune 1982-2016

Note. Les fichiers ont été obtenus à partir des données des recensements sur la structure des emplois. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁴⁷

⁴⁶ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120).

nomcommune : libellé de la commune
emp1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : emploi total au lieu de travail
adm1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : administration publique, police, justice, etc.
agr1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : agriculture, pêche
btp1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : bâtiment, travaux publics
cii1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : commerce inter-entreprises
cri1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : conception-recherche industrielle
loi1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : loisirs, culture, sport
dis1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : distribution, commerce de détail
edu1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : éducation, formation
rep1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : réparation, entretien
fab1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : fabrication de biens matériels et d'énergie
bag1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : banque, assurances, gestion
tra1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : transports, logistique
con1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : conseil, analyse, prestations intellectuelles
san1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : santé, action sociale
res1982, 1990, 1999, 2006, 2011, 2016 : restaurants, cafés, services de proximité
padm1982,...., padm2016, pagr1982,...., pagr2016, etc., pres1982,...., pres2016 :

⁴⁷ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120).

H5. Données portant sur les nationalités et les origines étrangères (1851-2022)

H5.1. Nationalités et origines par commune (1960-2022)

naticommunes.csv, **.dta** : fichiers comprenant les données sur les nationalités et origines étrangères par commune 1960-2022. Les seules informations disponibles de façon homogène sur l'ensemble de la période concernent les nombres totaux de personnes de nationalité française et étrangère. Les informations détaillées concernant des nationalités étrangères spécifiques ou les immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) ne sont disponibles que pour les années indiquées ci-après.

Note. Les fichiers ont été obtenus à partir des données du recensement au niveau communal. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)⁴⁸

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁴⁹

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

lm : 0-1-2 (0 : communes hors Lyon-Marseille ; 1 : 25 arrondissements Lyon-Marseille ; 2 : communes entières Lyon-Marseille)

francais1960, ..., francais2022 : nombre de personnes de nationalité française pour chaque année de la période 1960-2022⁵⁰

⁴⁸ Il s'agit des codes départements en vigueur en 2022.

⁴⁹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Pour l'ensemble des années 1960-2022, et pour ce qui concerne les variables principales (nombres totaux de personnes de nationalité française et étrangère), Paris est traité à la fois comme 20 communes-arrondissements séparées (codes 75101 à 75120) et comme une commune entière (code 75056). Les variables plus détaillées sont uniquement disponibles au niveau de la commune entière. Il convient suivant les traitements de supprimer les lignes paris=1 ou paris=2 afin d'éviter les double-comptes. Pour les années 1999-2022, et pour ce qui concerne les variables principales, Lyon et Marseille sont traitées à la fois comme 25 communes-départements séparées (codes 69381 à 69389 et 13201 à 13216) et comme 2 communes entières (codes 69123 et 13055). Pour les années 1962-1998 et pour les variables détaillées, Lyon et Marseille sont uniquement disponibles comme communes entières. Là aussi il convient suivant les traitements de supprimer les lignes lm=1 ou lm=2 afin d'éviter les double-comptes. Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune).

⁵⁰ Les données issues du recensement de 1975 portant sur les nombres de personnes françaises et étrangères couvrent uniquement les communes de plus de 5000 habitants. Pour les communes plus petites, les effectifs ont été imputés sur la base de l'évolution observée entre les recensements de 1968 et 1982. De même, les données manquantes portant sur un petit nombre de départements manquants dans les recensements 1962 et 1968 (en particulier les départements de la région Centre en 1962) ont été interpolées sur la base des évolutions observées dans les autres départements. Aucune imputation pour les communes manquantes, départements manquants ou

etranger1960,..., etranger2022 : nombre de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1960-2022

petranger1960,..., petranger2022 : proportion de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1960-2022

peretr1840,..., peretr2022 : percentile de proportion de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1840-2022⁵¹

etranalg1962, etranalg1968, etranalg1975, etranalg1982, etranalg1999 : nombre de personnes classées comme « musulmans algériens » (1962) ou de nationalité algérienne (1968, 1975, 1982, 1999)⁵²

frarapat1968 : nombre de personnes de nationalité française rapatriées d'Algérie (pieds-noirs)⁵³

pfrarapat : proportion de rapatriés dans la population totale (1968)

perrapat : percentile dans la distribution de la proportion de rapatriés dans la population totale (1968)

frannaiss1962, 1975, 1982, 1990, 1999 : nombre de personnes de nationalité française à la naissance

frannatur1962, 1975, 1982, 1990, 1999 : nombre de personnes de nationalité française par naturalisation⁵⁴

etraeuro1975, 1982, 1990, 1999 : nombre de personnes de nationalité étrangère européenne

etraxeur1975, 1982, 1990, 1999 : nombre de personnes de nationalité étrangère extra-européenne⁵⁵

immigre2007, immigrer2012, immigrer2017, immigrer2022: nombre d'immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger)⁵⁶

années manquantes n'a été réalisée pour les variables détaillées (c'est-à-dire pour les variables autres que les nombres totaux de personnes françaises et étrangères).

⁵¹Pour la période 1960-2022, les percentiles ont été calculés directement à partir des données communales. Pour la période 1851-1959, les percentiles ont été calculés en supposant des répartitions intra-départementales similaires à celles observées en 1960 et en utilisant les séries départementales démographiques disponibles pour la période 1851-1959 comme indicateur d'évolution (ce qui en première approximation fait assez peu de différences par rapport à l'hypothèse d'un percentile communale fixé à son niveau de 1960, compte-tenu de la relative stabilité des positions interdépartementales ; voir code informatique). Pour la période 1840-1850 les percentiles ont été fixés à leur valeur de 1851.

⁵² Le nombre de personnes de nationalité algérienne est disponible en 1962 pour toutes les communes (« musulmans algériens ») et en 1968, 1975, 1982 et 1999 pour les communes de plus de 5000 habitants.

⁵³ Cette information est disponible uniquement dans les données issues du recensement de 1968 (pour toutes les communes).

⁵⁴ La décomposition des personnes de nationalité française entre français à la naissance et français par naturalisation (parfois appelés français par acquisition) est disponible au niveau communal pour le recensement de 1962 pour toutes les communes et pour les recensements 1975 et 1990 pour les communes de plus de 5000 habitants

⁵⁵Cette décomposition entre étrangers européens et extra-européens est disponible dans les recensements de 1975, 1982, 1990 et 1999 (uniquement pour les communes de plus de 5000 habitants).

⁵⁶ Cette définition des immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger et résidentes de façon permanente en France à la date du recensement) est disponible au niveau communal pour les recensements de 2007, 2012, 2017 et 2019 (pour toutes les communes). Les estimations pour 2022 ont été calculées en prolongeant la tendance 2017-2019.

perimmigre2007, perimmigre2012, perimmigre2017, perimmigre2022 : percentile dans la distribution de la proportion d'immigrés dans la population totale

immnatur2007, immnatur2012, immnatur2017, immnatur2022: nombre d'immigrés naturalisés (personnes nées étrangères à l'étranger, présentement de nationalité française)⁵⁷

pimmnatur2007, pimmnatur2012, pimmnatur2017, pimmnatur2022: proportion d'immigrés naturalisés dans la population totale

natur2007, natur2012, natur2017, natur2022: nombre de personnes naturalisées (personnes ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie)⁵⁸

pnatur2007, pnatur2012, pnatur2017, pnatur2022: proportion de personnes naturalisées dans la population totale

pnaturfra2007, pnaturfra2012, pnaturfra2017, pnaturfra2022: proportion de personnes naturalisées dans la population de nationalité française

H5.2. Nationalités et origines par département (1851-2022)

natidepartements.csv, .dta : fichiers comprenant les données sur les nationalités et origines étrangères par département 1851-2022. Les seules informations disponibles de façon homogène sur l'ensemble de la période concernent les nombres totaux de personnes de nationalité française et étrangère.

Note. Les fichiers ont été obtenus à partir des données issues des recensements. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)⁵⁹

nomdep : nom du département

francais1851,..., francais2022 : nombre de personnes de nationalité française pour chaque année de la période 1851-2022

etranger1851,..., etranger2022 : nombre de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1851-2022

petranger1851,..., petranger2022 : proportion de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1851-2022

⁵⁷ Attention : cette variable est approximative doit être utilisée avec précaution. Elle a été calculée par différence entre les variables `immigre` et `etranger` (ce qui revient à négliger le cas des étrangers non immigrés, c'est-à-dire des personnes nées en France mais demeurant de nationalité étrangère) et annulée dans les petits nombres de communes où elle prenait des valeurs négatives.

⁵⁸ Attention : cette variable est approximative doit être utilisée avec précaution. Elle a été calculée en utilisant la variable `immnatur` comme indicateur communal et en recalant l'ensemble sur le nombre total de personnes naturalisées à l'échelle nationale. Voir code informatique.

⁵⁹ Il s'agit des codes départements en vigueur en 2022.

H5.3. Etrangers par commune (1851-2022)

etrangerscommunes.csv, .dta : fichiers comprenant les nombres et proportions de personnes de nationalité étrangère par commune 1851-2022

Note. Ces fichiers ont été obtenus à partir des fichiers départementaux 1851-2022 et communaux 1960-2022 indiqués plus haut et des répartitions intra-départementales de la proportion des étrangers issues des recensements de 1866-1872 et de la répartition 1960. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁶⁰

nomcommune : libellé de la commune

francais1851, ..., francais2022 : nombre de personnes de nationalité française pour chaque année de la période 1851-2022

etranger1851, ..., etranger2022 : nombre de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1851-2022

petranger1790, ..., petranger2022 : proportion de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1790-2022⁶¹

peretranger1790, ..., peretranger2022 : percentile de proportion de personnes de nationalité étrangère pour chaque année de la période 1790-2022⁶²

⁶⁰ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées. Marseille et Lyon sont traités comme des communes entières.

⁶¹ Pour la période 1790-1859, la variable petrangerXXXX est fixée à sa valeur de 1851.

⁶² Pour la période 1790-1859, la variable peretrangerXXXX est fixée à sa valeur de 1851.

H6. Données portant sur les productions et les revenus (1860-2022)

H6.1. Productions au niveau départemental (1860-2022)

pibdepartements.csv, .dta : fichiers portant sur la production (produit intérieur brut) par département de 1860 à 2022

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements actuels) et 557 colonnes décrites ci-après. Les données brutes utilisées pour établir ces fichiers portent sur les productions par département (agriculture, industrie, services) disponibles pour les années 1860, 1896, 1930 et 1962-2022. Les années manquantes ont été estimées en supposant des évolutions linéaires des ratios départementaux par habitant relativement à la moyenne nationale, ce qui compte-tenu de la relative stabilité de ces ratios à moyen-terme constitue une hypothèse acceptable en première approximation. Les répartitions à l'intérieur des départements franciliens et corses avant leur création ont été estimées à partir des répartitions observées lors de leur création et des données communales sur les bases fiscales locales disponibles pour la période 1881-1920. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)⁶³

nomdep : nom du département

pibhab1860,..., pibhab2022 : PIB départemental par habitant pour chaque année de la période 1860-2022 (exprimé en % du PIB par habitant moyen au niveau national)

pib1860,..., pib2022 : PIB départemental pour chaque année de la période 1860-2022 (exprimé en % du PIB total au niveau national)

pop1860,..., pop2022 : population départementale pour chaque année de la période 1860-2022 (en unités)

emploH1860, emploH1896, emploH1930, emploH2000, emploH2005, emploH2010 : emploi départemental (en unités)

empagr1860, empagr1896, empagr1930 : emploi dans l'agriculture (en unités)

empind1860, empind1896, empind1930 : emploi dans l'industrie (en unités)

empser1860, empser1896, empser1930 : emploi dans les services (en unités)

H6.2. Revenus au niveau départemental (1860-2022)

revdepartements.csv, .dta : fichiers portant sur les revenus moyens par département de 1900 à 2022 (revenus de l'ensemble des foyers fiscaux, imposables et non imposables)

⁶³ Il s'agit des codes départements en vigueur en 2022.

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements actuels) et 120 colonnes décrites ci-après. Pour la période 1980-2022, ils ont été obtenus à partir de l'agrégation départementale des fichiers communaux décrits plus bas. Ils ont été prolongés pour la période 1922-1980 à partir des séries Bonnet-D'Albis-Sotura de revenu moyen départemental (elles-mêmes estimées à partir des séries départementales portant sur les foyers imposables, leurs revenus imposables et leurs impôts disponibles depuis 1915 et du lien statistique observé entre ces séries et les revenus moyens départementaux pour la période 1980-2022) et pour la période 1860-1922 à partir des séries départementales de PIB par habitant décrites plus haut. Les répartitions à l'intérieur des départements franciliens et corses avant leur création ont été estimées à partir des répartitions observées lors de leur création et des données communales sur les bases fiscales locales disponibles pour la période 1881-1920. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

revratio1860,..., revratio2022 : revenu moyen par habitant du département (exprimé en ratio du revenu moyen par habitant de France métropolitaine) pour chacune des années de la période 1860-2022

revtot1860,..., revtot2022 : revenu total de l'ensemble des foyers fiscaux (imposables et non imposables) du département (en fraction du total national)

pop1860,..., pop2022 : nombre total d'habitants du département⁶⁴

revratioadu1980,..., revratioadu2022 : revenu moyen par adulte du département (exprimé en ratio du revenu moyen par adulte de France métropolitaine) pour chacune des années de la période 1980-2022

revratiofoy1980,..., revratiofoy2022 : revenu moyen par foyer du département (exprimé en ratio du revenu moyen par foyer de France métropolitaine)

revmoy1980,..., revmoy2022 : revenu moyen par habitant du département (exprimé en euros de 2022)

revmoyadu1980,..., revmoyadu2022 : revenu moyen par adulte du département (exprimé en euros de 2022)

revmoyfoy1980,..., revmoyfoy2022 : revenu moyen par foyer du département (exprimé en euros de 2022)

nfoyer1980,..., nfoyer2022 : nombre total de foyers fiscaux (imposables et non imposables) du département

⁶⁴ Toutes les séries départementales de revenu moyen par habitant ont été recalées par rapport aux séries de populations totales issues des recensements.

nadult1980,..., nadul2022 : nombre d'adultes (âgés de 20 ans et +) du département

H6.3. Revenus au niveau communal (1860-2022)

revcommunes.csv, .dta : fichiers portant sur les revenus moyens par commune pour les années 1860-2022 (revenus portant sur l'ensemble des foyers fiscaux, imposables et non imposables)

Note. Ces fichiers comprennent 36652 lignes (correspondant aux 36652 communes figurant dans les données fiscales communales 1980-2022) et 652 variables décrites ci-après. Les communes PLM apparaissent à la fois en commune entière et en arrondissements. Ces fichiers ont été construits à partir des données brutes communales établies par l'administration fiscale pour la période 1980-2022. Les fichiers communaux ont été étendus à titre indicatif pour les années 1860-1980 en utilisant les séries de revenu moyen départemental et en appliquant la même répartition intra-départementale du revenu par habitant (c'est-à-dire la même répartition du ratio du revenu moyen communal relativement à la moyenne départementale) que celles de 1980. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁶⁵

nomcommune : libellé de la commune

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

revratio1790,..., 2022 : revenu moyen par habitant de la commune (exprimé en ratio du revenu moyen par habitant de France métropolitaine) pour les années 1790-2022⁶⁶

revtot1860,...,2022 : revenu total de la commune en fraction du revenu national total

perrev1790,...,2022 : percentile de la distribution du revenu moyen par habitant entre communes (distribution pondérée par la taille des communes)^{67 68}

⁶⁵ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Paris-Lyon-Marseille sont traités à la fois comme 45 communes-arrondissements séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines). Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune). Attention : les arrondissements de Lyon et Marseille sont renseignés pour 1980-2022 (de façon incomplète pour Marseille avant 1990), mais pas pour 1860-1979.

⁶⁶ Pour la période 1790-1859, la variable revratioXXXX est fixée à sa valeur de 1860.

revratioagglo1790,..., 2022 : revenu moyen par habitant de l'agglomération (exprimé en ratio du revenu moyen par habitant de France métropolitaine)

revtotagglo1860,...,2022 : revenu total de l'agglomération en fraction du revenu national total

perrevagglo1790,...,2022 : percentile de la distribution du revenu moyen par habitant entre agglos (distribution pondérée par la taille des agglos)

pop1860,...,2022 : nombre total d'habitants de la commune⁶⁹

nfoyer1980,...,2022 : nombre total de foyers fiscaux (imposables et non imposables) de la commune⁷⁰

revmoyfoyer1980,...,2022 : revenu moyen par foyer de la commune (exprimé en euros de 2022)⁷¹

revratiofoyer1980,..., 2022 : revenu moyen par foyer de la commune (exprimé en ratio du revenu moyen par foyer de France métropolitaine)

nadult1980,..., 2022 : nombre d'adultes (âgés de 20 ans et +) de la commune⁷²

revmoyadu1980,..., 2022 : revenu moyen par adulte de la commune (exprimé en euros de 2022)

revratioadu1980,..., 2022 : revenu moyen par adulte de la commune (exprimé en ratio du revenu moyen par adulte de France métropolitaine)

⁶⁷ Pour les calculs des percentiles de revenu (celui-ci et les suivants), tous les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille sont traités comme des communes séparés pour la période 1980-2022 ; pour la période 1860-1979 seuls les arrondissements de Paris ont été traités comme des communes séparées. Pour l'ensemble de la période 1860-2022, les lignes PLM commune entière ont également été renseignées en fonction de la place de la commune entière dans la répartition.

⁶⁸ Pour la période 1980-2022, les percentiles ont été calculés directement à partir des données communales. Pour la période 1860-1979, les percentiles ont été calculés en supposant des répartitions intra-départementales similaires à celles observées en 1980. Les données sur le capital immobilier valident ces hypothèses, tout du moins en première approximation. Pour la période 1790-1859 les percentiles ont été fixés à leur valeur de 1860.

⁶⁹ Pour la période 1980-2022, le nombre moyen d'habitants par foyer a été calculé à partir des données sur la structure de la population issues des recensements (voir plus haut). Dans les rares cas où le nombre moyen d'habitants par foyer est inférieur à 1 ou supérieur à 4, le nombre moyen d'habitants par foyer a été fixé à 1 ou à 4 ; ces cas représentent moins de 1% des communes et correspondent à des situations où la résidence fiscale au sens de l'impôt sur le revenu et la résidence au sens des recensements ne correspondent pas. Cela explique pourquoi la variable de population communale corrigée au sens fiscal ne correspond pas exactement pour la période 1980-2022 à la population communale issue des recensements.

⁷⁰ Pour des raisons de « secret fiscal », la base de données sur les revenus fiscaux communaux diffusée par l'administration ne renseigne pas le nombre de foyers et le revenu moyen des communes dont le nombre total de foyers fiscaux est inférieur à un certain seuil pour une année donnée (le seuil varie légèrement et est généralement compris entre 10 et 20). Ces communes non renseignées (qui représentant généralement autour de 5% des communes, soit environ 2000 communes sur 36000, et regroupent moins de 0,1% de la population totale) ont été codées avec des valeurs manquantes pour les foyers et les revenus et sont donc exclues des tables correspondantes.

⁷¹ Il s'agit du revenu fiscal avant tout abattement ou déduction (y compris avant les déductions et abattements de 10% et 20%) au sens utilisé par Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2018).

⁷² Le nombre d'adultes âgés de 20 ans et plus par foyer a été calculé à partir des données sur la structure par âge de la population issues des recensements (voir section 2 plus haut). Dans les rares cas où le nombre moyen d'adultes par foyer est inférieur à 1 ou supérieur à 2, le nombre moyen d'adultes par foyer a été fixé à 1 ou à 2 ; ces cas représentent moins de 1% des communes et correspondent à des situations où la résidence fiscale au sens de l'impôt sur le revenu et la résidence au sens des recensements ne correspondent pas.

revmoy1980,..., 2022 : revenu moyen par habitant de la commune (exprimé en euros de 2022)

perrevfooy1980,...,2022 : percentile de la distribution du revenu moyen par foyer entre communes (distribution pondérée par la taille des communes)

perrevadu1980,...,2022 : percentile de la distribution du revenu moyen par adulte entre communes (distribution pondérée par la taille des communes)

H6.4. PIB par commune (1860-2022)

pibcommunes.csv, .dta : fichiers comprenant le PIB par habitant par commune 1860-2022

Note. Ces fichiers ont été obtenus à partir des fichiers départementaux 1860-2022 indiqués plus haut et des répartitions intra-départementales du revenu. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁷³

nomcommune : libellé de la commune

pibratio1860,..., pibratio2022 : PIB communal par habitant pour chaque année de la période 1860-2022 (exprimé en % du PIB par habitant moyen au niveau national)

pibtot1860,..., pibtot2022 : PIB communal pour chaque année de la période 1860-2022 (exprimé en % du PIB total au niveau national)

perpibratio1860,..., perpibratio2022 : percentile de la répartition du PIB communal par habitant pour chaque année de la période 1860-2022

⁷³ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées. Marseille et Lyon sont traités comme des communes entières.

H7. Capital immobilier et terres agricoles

H7.1. Capital immobilier par département (1790-2022)

capitalimmobilierdepartements.csv, .dta : fichiers portant sur le capital immobilier (valeur des logements) par département de 1790 à 2022

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes (correspondant aux 96 départements actuels) et 790 colonnes décrites ci-après. Les données brutes utilisées pour établir ces fichiers portent d'une part sur les bases de transactions immobilières individuelles 2014-2021, les indices immobiliers par département 1990-2022 et les indices immobiliers Paris/province 1970-2022, et d'autre part sur les données départementales sur les valeurs locatives des logements issues de la contribution personnelle-mobilière/taxe d'habitation et de la contribution foncière/taxe foncière disponibles pour les années 1791, 1815, 1821, 1828, 1833, 1841, 1851, 1862, 1874, 1889, 1913, 1919, 1929, 1955, 1970 et 1982-2022. Ces données de valeurs locatives dites cadastrales n'ayant pas fait l'objet de révision systématique depuis 1970, il est indispensable de les compléter pour la période 1970-2022 avec les valeurs de marché observées dans les transactions immobilières et les indices immobiliers disponibles. Par ailleurs, les années manquantes avant 1970 ont été estimées en supposant des évolutions linéaires des ratios départementaux relativement à la moyenne nationale, ce qui compte-tenu de la relative stabilité de ces ratios à moyen-terme constitue une hypothèse acceptable en première approximation. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.⁷⁴

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)⁷⁵

nomdep : nom du département

capitalratio1790,...,capitalratio2022 : capital immobilier (valeur des logements) par habitant en ratio de la moyenne nationale

capitalimmo1790,...,capitalimmo2022 : capital immobilier total en fraction du total national

⁷⁴ Précisions en particulier les séries 2014-2022 issues des bases de transactions immobilières individuelles (bases DVF) ont été étendues à la période 1970-2022 à partir des indices immobiliers INSEE-Notaires départementaux 1990-2022 et des indices Paris-province 1970-2022 ; puis la jonction a été opérée avec les séries 1790-1970 issues des valeurs locatives cadastrales (jonction réalisée entre 1960 et 1970 pour Paris et la région parisienne et entre 1980 et 1990 pour la province). Pour la période 2014-2021 l'hypothèse implicite est que les transactions immobilières observées sont représentatives du stock total de logement, ce qui en première approximation semble vérifié d'après les comparaisons avec les autres sources disponibles (en particulier celles portant sur les indices immobiliers et les valeurs locatives).

⁷⁵ Il s'agit des codes départements en vigueur en 2022. Les départements 57-67-68 ne sont pas couverts dans la base DVF. Leur capital immobilier a été estimé à partir des bases fiscales de taxe d'habitation pour les années 2014-2021 (en utilisant le ratio de valeur locative par habitant relativement aux autres départements). Les surfaces moyennes et proportions moyennes d'appartement ont été attribués sur la base de la moyenne des autres départements.

prixbien1970,...,2022 : prix moyen des logements en euros courants

prixm2ratio2014,...,2022 : prix moyen par m² de surface réelle bâtie en ratio de la moyenne nationale

prixm22014,...,2022 : prix moyen par m² en euros courants

surfach2014,...,2022 : surface moyenne des logements en m² ⁷⁶

surfaceterrain2014,...,2022 : surface du terrain en m² ⁷⁷

propappartement2014,...,2022 : proportion d'appartements ⁷⁸

H7.2. Capital immobilier par commune (1820-2022)

capitalimmobiliercommunes.csv, .dta : fichiers portant sur le capital immobilier par commune de 1820 à 2022

Note. Ces fichiers comprennent 36000 lignes (correspondant aux 36000 communes pour lesquelles des données communales ont pu être rassemblées pour l'ensemble de la période) et 50 colonnes décrites ci-après. Les données brutes utilisées pour établir ces fichiers portent d'une part sur le capital immobilier par département pour la période 1820-2021 (voir plus haut) et d'autre part sur les répartitions communales saisies dans les volumes « Situation financières des communes » pour les années 1881, 1911 et 1920 et données sur les transactions immobilières individuelles 2014-2022. Les fichiers communaux ont été étendus à titre indicatif aux autres années en utilisant les séries de capital immobilier moyen départemental et en appliquant la même répartition intra-départementale du capital immobilier par habitant (répartition du ratio communal par rapport à la moyenne départemental) que celle de 1881 à la période 1820-1880 ; en appliquant la même répartition intra-départementale que la répartition moyenne des années 2014-2022 à la période 1950-2014 ; et en supposant des évolutions linéaires des répartitions intra-départementales entre 1881, 1911, 1920 et 1950. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant. ⁷⁹

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95) ⁸⁰

⁷⁶ Il s'agit de la « surface réelle bâtie » renseignée pour l'ensemble des transactions dans la base de données DVF. Le prix par m² a été calculé à partir de cette surface.

⁷⁷ La surface du terrain est uniquement disponible pour une partie des observations (principalement des maisons) et n'a pas été utilisée pour calculer les prix au m².

⁷⁸ Nombre d'appartements divisé par nombre total de transactions immobilières (appartements et maisons).

⁷⁹ Précisions en particulier que les valeurs immobilières moyennes par commune ont été calculées pour l'ensemble de la période 2014-2021 (compte tenu du nombre annuel limité de transactions pour les petites communes), puis que ces valeurs communales moyennes ont été ajustées annuellement au niveau de chaque département afin de reproduire l'évolution des séries départementales de capital immobilier par habitant pour la période 2014-2021 (puis pour la période 1950-2014).

⁸⁰ Il s'agit des codes départements en vigueur en 2022. Les communes des départements 57-67-68 ne sont pas couverts dans la base DVF 2014-2021 (ni d'ailleurs dans les volumes SFC pour 1881, 1911 et 1920). Leur

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁸¹

nomcommune : nom de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

plm : 0-1-2 (0 : communes non PLM ; 1 : 45 arrondissements PLM ; 2 : 3 communes entières PLM)

capitalratio1790,..., 2022 : capital immobilier (valeur des logements) par habitant en ratio de la moyenne nationale

capitalimmo1820,...,2022 : capital immobilier total (valeur totale des logements) en fraction du total national

percap1790,...,2022 : percentile de la distribution du capital immobilier par habitant entre communes (distribution pondérée par la taille des communes)⁸²

capitalratioagglo1790,..., 2022 : capital immobilier (valeur des logements) par habitant de l'agglo en ratio de la moyenne nationale

capitalimmoagglo1800,...,2022 : capital immobilier total (valeur totale des logements) de l'agglo en fraction du total national

percapagglo1790,...,2022 : percentile de la distribution du capital immobilier par habitant entre agglos (distribution pondérée par la taille des agglos)

prixbien1970,...,2022 : prix moyen des logements en euros courants

prixm2ratio2014,...,2022 : prix moyen par m² de surface réelle bâtie en ratio de la moyenne nationale

prixm22014,...,2022 : prix moyen par m² en euros courants

surfach2014,...,2022 : surface moyenne des logements en m²⁸³

capital immobilier a été estimé à partir des séries départementales décrites plus haut et des bases fiscales communales de taxe d'habitation pour 2022 (en utilisant le ratio de valeur locative communale par habitant relativement à la moyenne du département). Les surfaces moyennes et proportions moyennes d'appartement ont été attribués sur la base de la moyenne des autres départements à l'ensemble des communes des départements 57-67-68.

⁸¹ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. Paris-Lyon-Marseille sont traités à la fois comme 45 communes-arrondissements séparées (codes 75101 à 75120, 69381 à 69389, 13201 à 13216) et comme 3 communes entières (codes 75056, 69123, 13055). Suivant les exploitations souhaitées il convient de supprimer les unes ou les autres, en utilisant la variable plm. Autrement dit, il faut soit supprimer les lignes plm=1 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 3 communes entières), soit supprimer les lignes plm=2 (afin de traiter Paris-Lyon-Marseille au niveau des 45 arrondissements, ce qui en général est préférable, car cela permet des analyses plus fines). Le fichier comprend une ligne unique par codecommune (mais pas par nomcommune, ni même par paire dep-nomcommune). Attention : les arrondissements de Lyon et Marseille sont renseignés pour 1990-2021, mais pas pour les années précédentes.

⁸² Pour les calculs des percentiles de capital immobilier, tous les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille sont traités comme des communes séparés pour la période 1990-2021 ; pour la période 1820-1989 seuls les arrondissements de Paris ont été traités comme des communes séparées. Pour l'ensemble de la période 1820-2021, les lignes PLM commune entière ont également été renseignées en fonction de la place de la commune entière dans la répartition.

⁸³ Il s'agit de la « surface réelle bâtie » renseignée pour l'ensemble des transactions dans la base de données DVF. Le prix par m² a été calculé à partir de cette surface.

surfaceterrain2014,...,2022 : surface du terrain en m² ⁸⁴

propappartement2014,...,propappartement2022 : proportion d'appartements⁸⁵

H7.3. Bases de transactions immobilières individuelles (2014-2021)

capitalimmobilier.csv, .dta : fichiers portant sur les transactions immobilières individuelles de 2014 à 2021

Note. Ces fichiers comprennent 5,4 millions de lignes et 14 colonnes décrites ci-après. Les données brutes utilisées pour établir ces fichiers sont issues des bases « DVF » (déclarations de valeurs foncières) portant sur la totalité des transactions immobilières réalisées en France métropolitaine (à l'exception des départements 57, 67, 68) et établies par l'administration fiscale dans le cadre du paiement des droits de mutation. Seules ont été retenues les transactions immobilières portant sur des appartements individuels ou des maisons individuelles. Les transactions portant sur des lots d'appartements ou de maisons sont en effet difficilement exploitable compte-tenu des insuffisances et des incohérences des informations disponibles sur les prix et les surfaces. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

annee : année de la transaction (2014-2021)

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁸⁶

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)

prixbien : prix du logement en euros courants

prixm2 : prix par m² de surface réelle bâtie

surface : surface du logements en m² ⁸⁷

surfaceterrain : surface du terrain en m² ⁸⁸

codemaisonappartement : code maison (=1) ou appartement (=2)

datemutation : date de la transaction (au jour près)

⁸⁴ La surface du terrain est uniquement disponible pour une partie des observations (principalement des maisons) et n'a pas été utilisée pour calculer les prix au m².

⁸⁵ Nombre d'appartements divisé par nombre total de transactions immobilières (appartements et maisons).

⁸⁶ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département.

⁸⁷ Il s'agit de la « surface réelle bâtie » renseignée pour l'ensemble des transactions dans la base de données DVF. Le prix par m² a été calculé à partir de cette surface.

⁸⁸ La surface du terrain est uniquement disponible pour une partie des observations (principalement des maisons) et n'a pas été utilisée pour calculer les prix au m².

novoie : numéro de la voie

voie : nom de la voie

H7.4. Recettes fiscales et bases d'imposition par département (1790-2022)

basesfiscalesdepartements.csv, .dta : fichiers portant sur les recettes fiscales et les bases d'imposition par département de 1790 à 2022

Note. Ces fichiers comprennent 96 lignes et 2071 colonnes décrites ci-après. Les données brutes utilisées pour établir ces fichiers portent sur les recettes fiscales et les bases d'imposition (issues en particulier de la contribution personnelle-mobilière/taxe d'habitation et de la contribution foncière/taxe foncière) par département disponibles pour les années 1791, 1815, 1821, 1828, 1833, 1841, 1851, 1862, 1874, 1889, 1913, 1919, 1929, 1955, 1970 et 1982-2022. Les années manquantes ont été estimées en supposant des évolutions linéaires des ratios départementaux par habitant relativement à la moyenne nationale, ce qui compte-tenu de la relative stabilité de ces ratios à moyen-terme constitue une hypothèse acceptable en première approximation. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)⁸⁹

nomdep : nom du département

basehabitationratio1790,..., 2022 : base habitation par habitant (bases de la contribution personnelle-mobilière/taxe d'habitation divisées par la population) exprimée en ratio de la base habitation par habitant au niveau national⁹⁰

basefonciereratio1790,..., 2022 : base foncière par habitant (bases de la contribution foncière/taxe foncière divisées par la population) exprimée en ratio de la base foncière par habitant au niveau national⁹¹

basehabitation1790,...,2022 : base habitation totale (bases de la contribution personnelle-mobilière/taxe d'habitation) exprimée en fraction de la base habitation totale au niveau national

⁸⁹ Il s'agit des codes départements en vigueur en 2022.

⁹⁰ Les bases d'imposition de la contribution personnelle-mobilière (établie en 1791 et rebaptisée taxe d'habitation en 1974) correspondent à la valeur locative des locaux d'habitation (maisons, immeubles, appartements, etc.), considérée comme un indicateur d'aisance du contribuable habitant cette habitation (qu'il soit propriétaire ou locataire).

⁹¹ Les bases d'imposition de la contribution foncière (établie en 1791 et rebaptisée taxe foncière en 1974) correspondent à la valeur locative de l'ensemble des propriétés bâties et non bâties (locaux d'habitation, biens professionnels, terrains agricoles), diminuée d'un pourcentage fixe afin de calculer le revenu net du contribuable propriétaire du bien en question. Ce pourcentage a varié au cours du temps mais a généralement été fixé à 25% pour les locaux d'habitation et à 40% pour les biens professionnels et les terrains.

basefoncierH1790,...,2022 : base foncière totale (bases de la contribution foncière/taxe foncière) exprimée en fraction de la base foncière totale au niveau national

baseimpotslocauxratio1790,...,2022 : base impôts locaux par habitant (moyenne pondérée des bases de la contribution personnelle-mobilière/taxe d'habitation et de la contribution foncière/taxe foncière, divisée par la population) exprimée en ratio de la base par habitant au niveau national⁹²

baseimpotslocaux1790,...,2022 : base impôts locaux (moyenne pondérée des bases de la contribution personnelle-mobilière/taxe d'habitation et de la contribution foncière/taxe foncière) exprimée en fraction de la base au niveau national

pop1790,...,2022 : population départementale pour chacune des années de la période 1790-2022 (comme chacune des variables précédentes)

recettehabitationpratio1791, 1828, 1833, 1841, 1889 : recette habitation principale (recettes de la contribution personnelle-mobilière en principal) par habitant exprimée en ratio de la recette personnelle-mobilière principale par habitant au niveau national⁹³

recettehabitationp1791, 1828, 1833, 1841, 1889 : recette habitation principale exprimée en fraction de la recette personnelle-mobilière principale au niveau national

tauxhabitationp1828, 1833, 1841, 1889 : taux habitation principal (recette habitation principale divisée par base habitation) exprimé en ratio du taux national

recettefoncierepratio1791, 1815, 1821, 1851, 1862, 1874, 1889 : recette foncière principale (recettes de la contribution foncière en principal, i.e. alimentant le budget national) par habitant exprimée en ratio de la recette foncière principale par habitant au niveau national

recettefoncierep1791, 1815, 1821, 1851, 1862, 1874, 1889 : recette foncière principale exprimée en fraction de la recette foncière principale au niveau national

tauxfoncierp1815, 1821, 1851, 1862, 1874, 1889 : taux foncier principal (recette foncière principale divisée par base foncière) exprimé en ratio du taux national

⁹²Plus précisément, la moyenne pondérée *baseimpotslocauxratio* des bases CPM/TH et CF/TF par habitant a été calculée en affectant aux variables *basehabitationratio* et *basefonciereratio* les pondérations correspondant approximativement aux poids relatifs de ces deux impôts dans les recettes (soit environ 20%-80% pour CPM-CF en 1791-1841, 25%-75% en 1851-1889, 30%-70% en 1913-1929, 40%-60% en 1955-1970 et 1982-2022. Les années intermédiaires manquantes ont été estimées par interpolation linéaire, avant recalage d'ensemble au niveau national.

⁹³ Contrairement aux variables précédentes, cette variable et les suivantes ont été renseignées uniquement pour les années antérieures à la transformation de la contribution foncière en impôt de quotité (1890) et ayant donné lieu à des enquêtes départementales sur les bases et les taux relatifs d'imposition. Les recettes départementales initialement fixées en 1791 l'avaient été sur la base d'estimations des populations, des superficies et des recettes prélevées sous l'Ancien régime, ainsi que d'une estimation nationale des bases foncières, mais sans qu'aucune estimation départementale des bases foncières et habitation ne soit établie avant 1815. Les variables sur les taux foncier et habitation par département (exprimés en ratio du taux national) permettent par exemple de constater que Paris est surtaxée (relativement à sa base) en début de 19^e siècle (du fait de sa relative sur-taxation sous l'Ancien Régime) puis sous-taxée par la suite (du fait de la quasi-fixité des contingents départementaux et de la très forte croissance parisienne). Voir le *Rapport sur l'évaluation des propriétés bâties* de 1890 pour des données détaillées sur cette évolution.

recettehabitationratio1982, ..., 2022 : recette habitation communale (recettes de la taxe d'habitation au niveau communal) par habitant exprimée en ratio de la recette habitation communale par habitant au niveau national

recettefonciereratio1982, ..., 2022 : recette foncière communale (recettes de la taxe foncière au niveau communal) par habitant exprimée en ratio de la recette foncière communale par habitant au niveau national

recettehabitation1982, ..., 2022 : recette habitation communale (recettes de la taxe d'habitation au niveau communal) exprimée en fraction de la recette habitation communale au niveau national

recettefoncierH1982, ..., 2022 : recette foncière communale (recettes de la taxe foncière au niveau communal) exprimée en ratio de la recette foncière communale au niveau national

tauxhabitationratio1982,...,2022 : taux habitation communal (recette habitation communale divisée par base habitation communale) exprimé en ratio du taux national

tauxfocierratio1982,...,2022 : taux foncier communal (recette foncière communale divisée par base foncière communale) exprimé en ratio du taux national

recetteimpotslocauxratio1982, ..., 2022 : recette impôts locaux communaux (taxe d'habitation + taxe foncière) par habitant exprimée en ratio de la recette correspondante par habitant au niveau national

recetteimpotslocaux1982, ..., 2022 : recette impôts locaux communaux (taxe d'habitation + taxe foncière) exprimée en fraction de la recette correspondante au niveau national

tauximpotslocauxratio1982,...,2022 : taux des impôts locaux communaux (recette foncière + habitation divisée par base foncière + habitation) exprimé en ratio du taux correspondant national

recetteratio2000, ..., 2022 : recette communale totale (toutes ressources confondues) par habitant exprimée en ratio de la recette par habitant au niveau national

recette2000, ..., 2022 : recette communale totale (toutes ressources confondues) exprimée en fraction de la recette totale au niveau national

H7.5. Recettes fiscales et bases d'imposition au niveau communal (1881-2022)

recettescommunes.csv, .dta : fichiers portant sur les recettes fiscales par commune pour 1881, 1911, 1920 et 1982-2022

Note. Ces fichiers comprennent 40399 lignes (correspondant aux 40399 communes figurant au moins une fois dans les comptes des communes 1880-2022). Paris apparaît uniquement en commune entière (de même que Lyon et Marseille). Les données brutes utilisées pour établir ces fichiers portent les recettes fiscales et les bases d'imposition par commune disponibles pour les années 1881, 1911 et 1920 (volumes « Situation financière des communes », SFC) et

pour les années 1982-2022 (bases « Renseignements sur les éléments d'imposition », REI). Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national (COG 2014)⁹⁴

nomcommune : libellé de la commune

cog1881, 1911, 1920 : indicateur 0-1 décrivant les résultats de l'appariement entre les noms de commune des volumes SFC 1881-1920 et du code officiel géographique 2014 (0 : pas d'appariement, 1 : appariement réussi)⁹⁵

codecommunH1881, 1911, 1920 : codes de la commune au niveau national (y compris communes disparues ou fusionnées)⁹⁶

nomcommunH1881, 1911, 1920 : libellé originale de la commune (y compris communes disparues ou fusionnées)

octroH1881, 1911, 1920 : indicateur 0-1 indiquant les communes disposant de droits d'octroi (taxes prélevées sur les marchandises entrant sur le territoire de la commune)⁹⁷

baseimpotslocauxratio1881, 1911, 1920, 1982-2022 : base des impôts locaux directs par habitant (exprimée en ratio de la moyenne au niveau national)⁹⁸

recetteimpotslocauxratio1881, 1911, 1920, 1982-2022 : recette des impôts locaux directs par habitant (exprimée en ratio de moyenne au niveau national)⁹⁹

tauximpotslocauxratio1881, 1911, 1920, 1982-2022 : taux communal effectif des impôts locaux (exprimé en ratio de la moyenne nationale)¹⁰⁰

⁹⁴ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département.

⁹⁵ L'appariement peut être non réussi du fait de communes disparues ou fusionnées avant la création du COG en 1943 ou à divers problèmes de codage, de variations orthographiques ou de noms de communes mal saisis dans les volumes SFC du fait de pages rognées.

⁹⁶ Les communes présentes dans les volumes SFC 1881-1920 et qui n'ont pu être appariées avec le code géographique officiel se sont vues attribuées un code du type depZxxx.

⁹⁷ Les recettes correspondantes sont prises en compte dans le total des recettes communales (sans qu'il soit possible de les isoler dans la source utilisée). Les variables octroH1881-1911 sont égales à 0 si les communes ne disposent pas d'octroi et à 1 si elles en disposent.

⁹⁸ Pour la période 1881-1920, ce ratio a été calculé à partir de la valeur du centime communal (tous impôts directs confondus). Pour la période 2000-2022, il a été calculé à partir de la somme des bases de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

⁹⁹ Pour la période 1881-1920, il s'agit des recettes provenant de la totalité des impôts directs locaux (recettes mesurées par le produit de la valeur du centime communal par le nombre de centimes communaux, ce qui en pratique prend en compte à la fois la contribution foncière, la contribution personnelle-mobilière, la contribution des patentes et la contribution des portes et fenêtres). Pour la période 2000-2022, il s'agit de la somme des recettes de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

¹⁰⁰ Pour la période 1881-1920, le taux est défini comme le nombre de centimes communaux (tous impôts directs confondus). Pour la période 2000-2022, il s'agit de la somme des recettes de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, divisée par la somme des bases de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

recetteratio1881, 1911, 1920, 2000-2022 : recette communale totale (toutes recettes budgétaires confondues : recettes fiscales (impôts locaux directs et indirects) et non fiscales (dotations de l'Etat, recettes diverses)) par habitant (exprimée en ratio de la moyenne nationale)¹⁰¹

baseimpotslocaux1881, 1911, 1920, 1982-2022 : base des impôts locaux directs en francs courants ou en euros courants¹⁰²

recetteimpotslocaux1881, 1911, 1920, 1982-2022 : recette des impôts locaux directs en francs courants ou en euros courants¹⁰³

tauximpotslocaux1881, 1911, 1920, 1982-2022 : taux communal effectif des impôts locaux¹⁰⁴

recettetot1881, 1911, 1920, 2000-2022 : recette communale totale (toutes recettes budgétaires confondues : recettes fiscales (impôts locaux directs et indirects) et non fiscales (dotations de l'Etat, recettes diverses)) en francs courants ou en euros courants¹⁰⁵

baseimpotslocaux1881, 1911, 1920, 1982-2022 : base des impôts locaux directs par habitant en francs courants ou en euros courants

recetteimpotslocaux1881, 1911, 1920, 1982-2022 : recette des impôts locaux directs par habitant en francs courants ou en euros courants

recette1881, 1911, 1920, 2000-2022 : recette communale totale (toutes recettes budgétaires confondues : recettes fiscales (impôts locaux directs et indirects) et non fiscales (dotations de l'Etat, recettes diverses)) par habitant en francs courants ou en euros courants

basehabitationratio1982, ..., 2022 : base habitation par habitant exprimée en ratio de la base habitation moyenne au niveau national

basehabitationtot1982, ..., 2022 : base habitation totale en euros courants (bases nettes de la taxe d'habitation)¹⁰⁶

¹⁰¹Pour la période 1881-1920, il s'agit de la totalité des recettes communales fiscales et non fiscales, directes et indirectes (y compris centimes additionnels aux contributions directes), à l'exception toutefois des recettes extraordinaires (qui n'apparaissent pas de façon homogène sur l'ensemble de la période, et que nous n'avons pas cherché à saisir). Pour la période 2000-2022, il s'agit de la totalité des recettes de toute nature (y compris en principe recettes exceptionnelles).

¹⁰²Pour la période 1881-1920, il s'agit de la valeur du centime communal multipliée par 100. Pour la période 2000-2022, il s'agit de la somme des bases de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

¹⁰³Pour la période 1881-1920, il s'agit des recettes provenant de la totalité des impôts directs locaux (recettes mesurées par le produit de la valeur du centime communal par le nombre de centimes communaux, ce qui en pratique prend en compte à la fois la contribution foncière, la contribution personnelle-mobilière, la contribution des patentes et la contribution des portes et fenêtres). Pour la période 2000-2022, il s'agit de la somme des recettes de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

¹⁰⁴Pour la période 1881-1920, le taux est défini comme le nombre de centimes communaux (tous impôts directs confondus). Pour la période 2000-2022, il s'agit de la somme des recettes de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, divisée par la somme des bases de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

¹⁰⁵Pour la période 1881-1920, il s'agit de la totalité des recettes communales fiscales et non fiscales, directes et indirectes (y compris centimes additionnels aux contributions directes), à l'exception toutefois des recettes extraordinaires (qui n'apparaissent pas de façon homogène sur l'ensemble de la période, et que nous n'avons pas cherché à saisir). Pour la période 2000-2022, il s'agit de la totalité des recettes de toute nature (y compris en principe recettes exceptionnelles).

¹⁰⁶ Les bases nettes de la taxe d'habitation sont égales à la différence entre les bases brutes (c'est-à-dire des valeurs locatives cadastrales annuelles des locaux d'habitation) et un certain nombre de déductions (déductions

basehabitation1982, ..., 2022 : base habitation par habitant en euros courants

basefonciereratio1982, ..., 2022 : base foncière par habitant exprimée en ratio de la base foncière moyenne au niveau national

basefoncieretot1982, ..., 2022 : base foncière totale en euros courants (bases nettes de la taxe foncière)¹⁰⁷

basefoncierH1982, ..., 2022 : base foncière par habitant en euros courants

recettehabitationratio1982, ..., 2022: recette habitation par habitant exprimée en ratio de la base habitation moyenne au niveau national

recettehabitationtot1982, ..., 2022 : recette habitation totale en euros courants (bases nettes de la taxe d'habitation)

recettehabitation1982, ..., 2022 : recette habitation par habitant en euros courants

recettefonciereratio1982, ..., 2022 : recette foncière par habitant exprimée en ratio de la base foncière moyenne au niveau national

recettefoncieretot1982, ..., 2022: recette foncière totale en euros courants (bases nettes de la taxe foncière)

recettefoncierH1982, ..., 2022 : recette foncière par habitant en euros courants

tauxhabitationratio1982, ..., 2022 : taux communal effectif de la taxe d'habitation (en ratio de la moyenne nationale)

tauxhabitation1982, ..., 2022 : taux communal effectif de la taxe d'habitation (recettes divisées par base)

tauxfocieratio1982, ..., 2022 : taux communal effectif de la taxe foncière (en ratio de la moyenne nationale)

tauxfocier1982, ..., 2022 : taux communal effectif de la taxe foncière (recettes divisées par base)

canton1881, 1911, 1920 : nom du canton

arrondissement1881, 1911, 1920 : nom de l'arrondissement

pop1881, 1911, 1920, 1982-2022 : population communale totale

H7.6. Propriétaires par commune et par département, 1960-2022

proprietairescommunes.csv, .dta : fichiers portant sur le nombre et la proportion de ménages propriétaires de leur logement (1960-2022)

pour charges de famille, dégrèvement pour les contribuables non imposables au titre de l'impôt sur le revenu, etc.), qui en moyenne réduisent les bases brutes d'environ 25%.

¹⁰⁷ Les bases nettes de la taxe foncière sont égales à 50% des bases brutes (c'est-à-dire des valeurs locatives cadastrales annuelles des biens soumis à la taxe foncière : locaux d'habitation, locaux professionnels, terrains, etc.).

Note. Ces fichiers comprennent 37937 lignes et 426 colonnes et ont été construits à partir des fichiers communaux issus des recensements de 1960 à 2022. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁰⁸

nomcommune : libellé de la commune

ppropri1960, ..., ppropri2022 : proportion de ménages propriétaires de leur logement dans la commune

nlogement1960, ..., nlogement2022 : nombre total de logements dans la commune (propriétaires, locataires ou logés gratuitement) (résidences principales)

npropri1960, ..., npropri2022 : nombre de ménages propriétaires dans la commune

perpropri1790, ..., perpropri2022 : percentile dans la répartition de la proportion de propriétaires entre communes¹⁰⁹

H7.7. Répartition de la propriété terrienne par commune et canton (1962-1968)

terrescommunes.csv, .dta : fichiers portant sur la répartition de la propriété des terres agricoles (1962-1968)

Note. Ces fichiers comprennent 37936 lignes et 25 colonnes et ont été construits à partir des fichiers communaux issus des recensements de 1962 et 1968. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹¹⁰

¹⁰⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département.

¹⁰⁹ Pour la période 1960-2022, les percentiles ont été calculés directement à partir des données communales. Pour la période 1880-1959, les percentiles ont été calculés en supposant des répartitions intra-départementales similaires à celles observées en 1960 et en utilisant les séries foncières départementales disponibles pour la période 1880-1959 comme indicateur d'évolution (nombre de côtes foncières divisés par nombre de côtes personnelles-mobilières, ce qui en première approximation fait assez peu de différences par rapport à l'hypothèse d'un percentile communale fixé à son niveau de 1960, compte-tenu de la relative stabilité des positions interdépartementales ; voir code informatique). Pour la période 1790-1879 le percentile de l'année 1880 a été retenu. Les données incomplètes disponibles valident ces hypothèses, tout du moins en première approximation.

¹¹⁰ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département.

nomcommune : libellé de la commune

nexploit : nombre d'exploitations agricoles de la commune (1962)¹¹¹

nexploit50p : nombre d'exploitations agricoles de plus de 50 hectares (1962)

pexploit50p : proportion d'exploitations agricoles de plus de 50 hectares (1962)

surface : surface totale exploitées de la commune (1962)

surface50p : surface exploitées de plus de 50 hectares de la commune (1962)

psurface50p : proportion de surfaces de plus de 50 hectares de la commune (1962)

persur50p : percentile de la proportion de surfaces de plus de 50 hectares de la commune (1962)¹¹²

nexploitcanton : nombre d'exploitations agricoles du canton (1962)

nexploit50pcanton : nombre d'exploitations agricoles de plus de 50 hectares (1962)

pexploit50pcanton : prop. d'exploitations agricoles de plus de 50 hectares (1962)

surfacecanton : surface totale exploitées du canton (1962)

surface50pcanton : surface exploitées de plus de 50 hectares du canton (1962)

psurface50pcanton : proportion de surfaces de plus de 50 hectares du canton (1962)

persur50pc : percentile de la proportion de surfaces de plus de 50 hectares du canton (1962)

nexploit1968 : nombre d'exploitations agricoles de la commune (1968)

nexploit50p1968 : nombre d'exploitations agricoles de plus de 50 hectares (1968)

pexploit50p1968 : proportion d'exploitations agricoles de plus de 50 hectares (1968)

surface1968 : surface totale exploitées de la commune (1968)

surface50p1968 : surface exploitées de plus de 50 hectares de la commune (1968)

psurface50p1968 : prop. de surfaces de plus de 50 hectares de la commune (1968)

¹¹¹ Les départements de la région Centre (18, 28, 36, 37, 41 et 45) sont manquants dans les données issues du recensement 1962 sur les exploitations agricoles. Ces mêmes départements sont également manquants des données sur les exploitations agricoles issues du recensement de 1968, qui comprennent en outre un petit nombre de données manquantes pour d'autres départements ou sections de départements. Nous privilégions l'utilisation des données sur les surfaces agricoles issues du recensement de 1962, à la fois car elles sont plus complètes et parce qu'elles s'approchent le plus de la répartition ancienne de la propriété agricole. La corrélation communale avec les données de 1968 est extrêmement forte. Les données sur les surfaces agricoles issues des recensements de 1975 et 1982 et des recensements suivants sont moins détaillées et portent sur un nombre d'exploitations en très rapide diminution, ce qui plaide aussi pour l'utilisation des données de 1962.

¹¹² Ce percentile au niveau communal a été calculé uniquement pour les communes comprenant au moins 5% d'agriculteurs au sein de la population active en 1962 (soit plus de 90% des communes, regroupant environ 40% de la population). Le percentile au niveau cantonal a été calculé pour l'ensemble des communes.

H8. Autres données socioéconomiques localisées (période récente)

H8.1. Allocataires du RSA par commune (2017-2021)

rsacommunes.csv, .dta : fichiers portant sur les nombres d'allocataires du RSA par commune

Note. Ces fichiers ont été construits à partir des fichiers diffusés par la CNAF sur le nombre d'allocataires du RSA par commune. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

H8.2. Crimes et délits par commune (2016-2021)

crimesdelitscommunes.csv, .dta : fichiers portant sur les nombres de crimes et délits enregistrés par commune

Note. Ces fichiers comprennent 34871 lignes et 52 colonnes et ont été construits à partir des fichiers communaux diffusés par le ministère de l'intérieur (SSMSI, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure) et portant sur le nombre d'infractions (crimes et délits) enregistrés par les services de police et les unités de gendarmerie en fonction de la commune où les infractions présumées ont été commises, indépendamment des suites judiciaires qui sont données à ces plaintes ou constatations. Les détails sur les sources utilisées et la construction de ces séries sont disponibles dans le code informatique correspondant.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national¹¹³

nomcommune : libellé de la commune

paris : 0-1-2 (0 : communes hors Paris ; 1 : 20 arrondissements Paris ; 2 : commune entière Paris)¹¹⁴

nrcrimesdelits2016, 2018, 2020 : nombre total moyen annuel de crimes et délits enregistrés dans la commune en 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021

nviolences2016, 2018, 2020 : nombre moyen annuel de crimes et délits (violences contre les personnes) enregistrés dans la commune

¹¹³ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département.

¹¹⁴ Les données sur les crimes et délits sont uniquement disponibles au niveau de la commune entière de Paris (et des communes entières de Lyon et Marseille). Les proportions et percentiles calculés pour Paris commune entière ont été attribués à tous les arrondissements.

ncambriolages2016, 2018, 2020 : nombre moyen annuel de crimes et délits (cambriolages de logements) enregistrés dans la commune

nvolsvoitures2016, 2018, 2020 : nombre moyen annuel de crimes et délits (vols de voitures) enregistrés dans la commune

nautresvols2016, 2018, 2020 : nombre moyen annuel de crimes et délits (autres vols) enregistrés dans la commune

pop2016, 2018, 2020 : population moyenne de la commune en 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021

pcrimesdelits2016, 2018, 2020 : nombre total de crimes et délits par habitant en 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021

pviolences2016, 2018, 2020 : nombre de crimes et délits (violences contre les personnes) par habitant

pcambriolages2016, 2018, 2020 : nombre de crimes et délits (cambriolages de logements) par habitant

pvolsvoitures2016, 2018, 2020 : nombre de crimes et délits (vols de voitures) par habitant

pautresvols2016, 2018, 2020 : nombre de crimes et délits (autres vols) par habitant

percimesdelits2016, 2018, 2020 : percentile de la répartition du nombre total de crimes et délits par habitant en 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021

perviolences2016, 2018, 2020 : percentile de la répartition du nombre de crimes et délits (violences contre les personnes) par habitant

percambriolages2016, 2018, 2020 : percentile de la répartition du nombre de crimes et délits (cambriolages de logements) par habitant

pervolsvoitures2016, 2018, 2020 : percentile de la répartition du nombre de crimes et délits (vols de voitures) par habitant

perautresvols2016, 2018, 2020 : percentile de la répartition du nombre de crimes et délits (autres vols) par habitant

H8.3. Contribuables ISF par commune (2017)

isfcommunes.csv, .dta : fichiers portant sur les nombres de contribuables ISF par commune

Note. Ces fichiers ont été construits à partir des fichiers diffusés par la DGFIP sur le nombre de contribuables ISF par commune. Ces données sont disponibles depuis 2002, mais uniquement pour les communes de plus de 20 000h comptant au moins 50 contribuables ISF, soit en pratique 374 communes en 2017 rassemblent 22,3 millions d'habitants (environ un tiers de la population). Depuis 2018, les données portent uniquement sur les contribuables IFI.

Annexe I. Base de données sur les codes géographiques

[Retour au sommaire](#)

Une histoire du conflit politique
Elections et inégalités sociales en France, 1789-2019
Julia Cagé, Thomas Piketty
Annexe I. Base de données sur les codes géographiques
(liste de fichiers et dictionnaire des variables)

I1. Fichiers de codes communes

I1.1. Codes communes 1999

I1.2. Codes communes 2014

I1.3. Correspondances entre communes des anciens et nouveaux départements

I1.4. Communes avec noms multiples

I1.5. Codes agglomérations 2020 (unités urbaines)

I2. Fichiers de correspondances communes-cantons

I2.1. Correspondances communes-cantons 1999

I2.2. Correspondances communes-cantons 2014

I1. Fichiers de codes communes

I1.1. Codes communes 1999

Les fichiers ci-après ont été constitués à partir des fichiers INSEE portant sur le COG 1999. Il s'agit de la première année pour laquelle le COG (Code officiel géographique permettant d'identifier les communes, cantons, arrondissements, départements et régions en France) est diffusé par l'INSEE en format électronique.

Fichier au niveau commune : 39006 communes de France métropolitaine ayant existé depuis 1943, dont 36584 communes toujours actives au 1^{er} janvier 1999 et 2422 communes disparues ou ayant connu une transformation¹

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national²

nomcommune : nom de la commune³

statut1999 : 1 commune actuelle (active au 1^{er} janvier 1999)

2 commune disparue (commune « associée ») (inactive au 1^{er} janvier 1999)

3 commune disparue (comme « périmée ») (inactive au 1^{er} janvier 1999)⁴

4 commune disparue (commune ayant connu un changement de numérotation du fait d'un changement de numérotation du département) (inactive au 1^{er} janvier 1999)⁵

¹ Dont 901 ayant connu un changement de numérotation (principalement en région parisienne et en Corse), i.e. statut1999=4. Si l'on exclut ces cas, on obtient 38105 communes ayant existé depuis 1943, dont 36584 toujours actives en 1999 et 1521 ayant réellement disparu entre 1943 et 1999.

² Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. De la même façon que pour les cantons, les numéros de commune à l'intérieur des départements ont été fixés alphabétiquement en 1941, puis les communes nouvelles ont été ajoutés au fur et à mesure à la fin de la numérotation. Dans ce fichier, les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120, et non 75055 pour la commune entière). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055). Le fichier comprend une ligne unique par codecommune, ainsi que par paire dep-nomcommune, mais pas par nomcommune : plusieurs milliers de communes ont exactement le même nom en France, et seul le codage particulier réalisé dans ce fichier démographique de synthèse établi par l'INSEE permet de garantir l'unicité des paires dep-nomcommune, unicité qui de façon générale n'est pas assurée dans les fichiers de recensement ou les fichiers fiscaux utilisés dans le reste de cette base de données

³ Noms homogénéisés : écriture en lettres majuscules ; sans accent ni cédille ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Ces normes sont celles suivies par le fichier INSEE COG 1999 (variable NCC). Seules corrections : LAVERGNE (17465) afin de la distinguer de VERGNE (17464) ; LALONGEVILLE (25347) afin de la distinguer de LONGEVILLE (25346) ; LEBREUIL (51085) afin de la distinguer de BREUIL (51086). ; cela permet de garantir l'unicité des paires dep-nomcommune (et non seulement des paires dep-codecommune). Attention : (i) les deux communes « FAUX » sont parfois recodées en « 0 » par les tableurs ; (ii) ces normes permettent de garantir l'unicité des paires dep-nomcommune, mais en aucune façon l'unicité des nomcommune (il existe plusieurs milliers de noms de communes similaires dans différents départements).

⁴ Les codes statut1999=2 ou 3 correspondent à des communes ayant connu une fusion ou une absorption dans une autre commune entre 1943 et 1999.

dep2 : code du département de substitution⁶

codecommune2 : code de la commune de substitution⁷

11.2. Codes communes 2014

Les fichiers ci-après ont été constitués à partir des fichiers INSEE portant sur le COG 2014 (dernier COG avant la réforme des cantons).

Fichier au niveau commune : 39006 communes de France métropolitaine ayant existé depuis 1943, dont 36571 communes toujours actives au 1^{er} janvier 2014 et 2435 communes disparues ou ayant connu une transformation⁸

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département

codecommune : code de la commune au niveau national⁹

nomcommune : nom de la commune¹⁰

nombrecantons : nombre de cantons auxquels est rattaché la commune (1-22)¹¹

statut2014 : 1 commune actuelle (active au 1^{er} janvier 2014)

2 commune disparue (commune « associée ») (inactive au 1^{er} janvier 2014)

3 commune disparue (comme « périmée ») (inactive au 1^{er} janvier 2014)¹²

4 commune disparue (commune ayant connu un changement de numérotation du fait d'un changement de numérotation du département) (inactive au 1^{er} janvier 2014)¹³

dep2 : code du département de substitution¹⁴

⁵ Il s'agit de communes toujours actives mais ayant changé de numéro de département et donc de numéro de commune entre 1943 et 1999 (essentiellement en région parisienne et en Corse). Ces communes apparaissent une fois avec leur numéro actuel en code statut1999=1 et une fois avec leur ancien numéro en code statut1999=4. Par exemple, « MONTRouGE » apparaît une fois avec son code actuel (92049) en statut1999=1 et une fois avec son ancien code d'avant 1968 (code 75049) en statut1999=4. Ces communes ont généralement conservé leur même numérotation intra-départementale.

⁶ Code du nouveau département de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou du département actuel (au cas statut1999=1).

⁷ Code de la nouvelle commune de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou de la commune actuelle (au cas statut1999=1). Le fichier comprend plusieurs lignes par codecommune2 dès lors que plusieurs communes ont fusionné en une seule entre 1943 et 1999.

⁸ Dont 901 ayant connu un changement numérotation (principalement en région parisienne), i.e. statut2014=4. Si l'on exclut ces cas, on obtient 38105 communes ayant existé depuis 1943, dont 36571 toujours actives en 2014 et 1534 ayant réellement disparu entre 1943 et 2014 (dont 13 entre 1999 et 2014).

⁹ Codes commune officiels. Voir note pour le fichier codescommunes1999.

¹⁰ Noms homogénéisés : écriture en lettres majuscules ; sans accent ni cédille ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Voir note pour le fichier codescommunes1999.

¹¹ Le nombre maximal (22) est atteint pour Marseille, qui fait partie de 22 cantons différents.

¹² Les codes statut1999=2 ou 3 correspondent à des communes ayant connu une fusion ou une absorption dans une autre commune entre 1943 et 1999.

¹³ Voir note pour le fichier codescommunes1999.

¹⁴ Code du nouveau département de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou du département actuel (au cas statut1999=1).

codecommune2 : code de la commune de substitution¹⁵

11.3. Correspondances entre communes des anciens et nouveaux départements

Les fichiers ci-après a été constitué à partir des fichiers INSEE portant sur le COG 2014. Il comprend l'ensemble des 1150 communes ayant changé de code commune à la suite de la transformation des départements de région parisienne en 1968 et de Corse en 1976.

codecommune : code actuel de la commune

nomcommune : nom de la commune

dep : code du département actuel de la commune

depancien : nom du département ancien de la commune, avec mention des réaffectations (SE75, SE92, 93, 94 : communes de l'ancien département de la Seine réaffectées en 75, 92, 93, 94 ; SO78, SO91, SO92, SO93, SO93, SO94, SO95 : communes de l'ancien département de la Seine-et-Oise réaffectées en 78, 91, 92, 93, 94, 95 ; CO2A, CO2B : communes de l'ancien département de la Corse réaffectées en 2A, 2B)

codecommuneancien : ancien nom de la commune

11.4. Communes avec noms multiples

Le fichier codescommunesnomsmultiples.dta, csv comprend les noms anciens et actuels des communes chefs-lieux d'arrondissements. Les noms anciens correspondent aux noms utilisés dans les volumes des résultats de recensement de la période 1801-1876. Les noms actuels sont ceux figurant dans le COG INSEE 1999. Ce fichier a été produit par appariement manuel. Seules ont été conservées dans ce fichier les communes chefs-lieux d'arrondissement dont le nom a changé entre 1801-1876 et le COG 1999 (soit autour de 60 communes chefs-lieux d'arrondissements sur environ 400).

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomcommuneancien : ancien nom de la commune

nomcommuneactuel : actuel nom de la commune

11.5. Codes agglomérations 2020 (unités urbaines)

¹⁵ Code de la nouvelle commune de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou de la commune actuelle (au cas statut1999=1).

Le fichier codesunitésurbaines2020.dta, csv décrit la correspondance entre les codes communaux et les codes des agglomérations (unités urbaines 2020) auxquelles les communes sont rattachées.

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

codecommune : code de la commune au niveau national¹⁶

nomcommune : nom de la commune¹⁷

codeagglom : code de l'agglomération au niveau national¹⁸

nomagglom : nom de l'agglomération au niveau national¹⁹

¹⁶ Codes commune officiels. Voir note pour le fichier codescommunes1999.

¹⁷ Noms homogénéisés : écriture en lettres majuscules ; sans accent ni cédille ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Voir note pour le fichier codescommunes1999.

¹⁸ Les codes des agglomérations ont été définis de la façon suivante : ils prennent la forme « C » + codecommune pour les communes rurales (non rattachées à une unité urbaine) ou « A » + code INSEE de l'unité urbaine pour les communes rattachées à une unité urbaine.

¹⁹ Les noms des agglomérations ont été définis de la façon suivante : nom de la commune pour les communes rurales (non rattachées à une unité urbaine) ou nom de l'agglomération fixé par l'INSEE pour les unités urbaines.

I2. Fichiers de correspondances communes-cantons

I2.1. Correspondances communes-cantons 1999

Les fichiers ci-après ont été constitués à partir des fichiers INSEE portant sur le COG 1999 (premier COG diffusé par l'INSEE sous forme électronique)

Fichier au niveau canton (3876 cantons de France métropolitaine au 1^{er} janvier 1999) :
codescantons1999.dta, codescantons1999.csv

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département²⁰

canton : code du canton (1-79)²¹

nomcanton : nom du canton²²

arrondt : code de l'arrondissement (1-9)

nomarrondt : nom de l'arrondissement²³

typecanton : 1 canton composé de commune(s) entière(s)

2 canton composé d'une fraction d'une commune et de communes entières

3 canton composé de fractions de plusieurs communes et de commune(s) entière(s)

4 canton composé d'une fraction de commune

5 canton composé de fractions de plusieurs communes

Fichier au niveau commune : 38693 communes de France métropolitaine ayant existé depuis 1943 (39722 lignes dans le fichier, compte-tenu des communes multi-cantons), dont 36271 communes toujours actives au 1^{er} janvier 1999 (37300 lignes dans le fichier) et 2422

²⁰ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

²¹ Il s'agit des codes officiels du COG : numérotation alphabétique des cantons de chaque département existant lors de la création du COG en 1941, puis ajout des cantons nouvellement créés à la suite de la numérotation. Par exemple, s'agissant de l'Ain, la liste initiale comptait 36 cantons numérotés de 01 (Ambérieu) à 36 (Vitry), puis en 1973 le canton 05 (Bourg-en-Bresse) a été décomposée en trois cantons : 05 (Bourg-en-Bresse-Est), 37 (Bourg-en-Bresse-Centre) et 38 (Bourg-en-Bresse-Sud). Pour Paris, les 20 arrondissements conservent les codes cantons 15 à 34 attribués dans le cadre de l'ancien département de la Seine.

²² Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les villes multi-cantons : des chiffres 01, 02, etc. ont alors été utilisés pour numéroter ces cantons, avec un seul espace (par exemple « PARIS 01 », « PARIS 02 », etc. Pour Marseille le canton 14b a été numéroté 21 et le canton 20b a été numéroté 22. Pour les villes multi-cantons utilisant des indications géographiques supplémentaires (par exemple « MONTLUCON-SUD », « MONTLUCON-EST »), aucune numérotation n'a été appliquée. Attention, la frontière entre les deux cas de figures est largement arbitraire : par exemple Brest comprend 10 cantons, mais qui pour des raisons historiques sont tous désignés avec des indications géographiques supplémentaires (« BREST-PLOUZANE », etc.). Cela peut varier dans le temps et mériterait une homogénéisation.

²³ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

communes disparues ou ayant connu une transformation²⁴ : codescommunescantons1999.dta,
codescommunescantons1999.csv

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département²⁵

canton : code du canton (1-79)²⁶

nomcanton : nom du canton²⁷

codecommune : code de la commune au niveau national²⁸

nomcommune : nom de la commune²⁹

nombrecantons : nombre de cantons auxquels est rattaché la commune (1-22)³⁰

statut1999 : 1 commune actuelle (active au 1^{er} janvier 1999)

2 commune disparue (commune « associée ») (inactive au 1^{er} janvier 1999)

3 commune disparue (comme « périmée ») (inactive au 1^{er} janvier 1999)³¹

4 commune disparue (commune ayant connu un changement de numérotation du fait d'un changement de numérotation du département) (inactive au 1^{er} janvier 1999)³²

dep2 : code du département de substitution³³

codecommune2 : code de la commune de substitution³⁴

arrondt : code de l'arrondissement (1-9)

²⁴ Dont 901 ayant connu un changement numérotation (principalement en région parisienne), i.e. statut1999=4. Si l'on exclut ces cas, on obtient 37792 communes ayant existé depuis 1043, dont 36271 toujours actives en 1999 et 1521 ayant réellement disparu entre 1943 et 1999.

²⁵ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

²⁶ La variable canton est renseignée avec des valeurs allant de 1 à 79 pour les communes toujours actives et est conventionnellement égale à 100 pour les communes disparues ou ayant connues une transformation (le numéro de l'ancien canton de rattachement est malheureusement non renseigné dans les fichiers COG).

²⁷ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999.

²⁸ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. De la même façon que pour les cantons, les numéros de commune à l'intérieur des départements ont été fixés alphabétiquement en 1941, puis les communes nouvelles ont été ajoutées au fur et à mesure à la fin de la numérotation. Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120, et non 75055 pour la commune entière). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055).

²⁹ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

³⁰ Le nombre maximal (22) est atteint pour Marseille, qui fait partie de 22 cantons différents.

³¹ Les codes statut1999=2 ou 3 correspondent à des communes ayant connu une fusion ou une absorption dans une autre commune entre 1943 et 1999.

³² Il s'agit de communes toujours actives mais ayant changé de numéro de département et donc de numéro de commune entre 1943 et 1999 (essentiellement en Corse et en région parisienne). Ces communes apparaissent une fois avec leur numéro actuel en code statut1999=1 et une fois avec leur ancien numéro en code statut1999=4. Par exemple, « MONTRouGE » apparaît une fois avec son code actuel (92049) en statut1999=1 et une fois avec son ancien code d'avant 1968 (code 75049) en statut1999=4. Ces communes ont généralement conservé leur même numérotation intra-départementale.

³³ Code du nouveau département de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou du département actuel (au cas statut1999=1).

³⁴ Code de la nouvelle commune de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou de la commune actuelle (au cas statut1999=1).

nomarrondt : nom de l'arrondissement³⁵

typecanton : 0 canton non renseigné³⁶

1 canton composé de commune(s) entière(s)e

2 canton composé d'une fraction d'une commune et de communes entières

3 canton composé de fractions de plusieurs communes et de commune(s) entière(s)

4 canton composé d'une fraction de commune

5 canton composé de fractions de plusieurs communes

I2.2. Correspondances communes-cantons 2014

Les fichiers ci-après ont été constitués à partir des fichiers INSEE portant sur le COG 2014 (dernier COG avant la réforme des cantons).

Fichier au niveau canton (3883 cantons de France métropolitaine au 1^{er} janvier 2014) :
codescantons2014.dta, codescantons2014.csv

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département³⁷

canton : code du canton (1-79)³⁸

nomcanton : nom du canton³⁹

arrondt : code de l'arrondissement (1-9)

nomarrondt : nom de l'arrondissement⁴⁰

typecanton : 1 canton composé de commune(s) entière(s)e

2 canton composé d'une fraction d'une commune et de communes entières

³⁵ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

³⁶ La variable canton est renseignée pour les communes toujours actives et est non renseignée (et fixée conventionnellement égale à 100) pour les communes disparues ou ayant connues une transformation.

³⁷ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

³⁸ Il s'agit des codes officiels du COG : numérotation alphabétique des cantons de chaque département existant lors de la création du COG en 1941, puis ajout des cantons nouvellement créés à la suite de la numérotation. Par exemple, s'agissant de l'Ain, la liste initiale comptait 36 cantons numérotés de 01 (Ambérieu) à 36 (Vitry), puis en 1973 le canton 05 (Bourg-en-Bresse) a été décomposée en trois cantons : 05 (Bourg-en-Bresse-Est), 37 (Bourg-en-Bresse-Centre) et 38 (Bourg-en-Bresse-Sud).

³⁹ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les villes multi-cantons : des chiffres 01, 02, etc. ont alors été utilisés pour numéroter ces cantons, avec un seul espace (par exemple « PARIS 01 », « PARIS 02 », etc. Pour Marseille le canton 14b a été numéroté 21 et le canton 14a a été numéroté 22. Pour les villes multi-cantons utilisant des indications géographiques supplémentaires (par exemple « MONTLUCON-SUD », « MONTLUCON-EST »), aucune numérotation n'a été appliquée. Attention, la frontière entre les deux cas de figures est largement arbitraire : par exemple Brest comprend 10 cantons, mais qui pour des raisons historiques sont tous désignés avec des indications géographiques supplémentaires (« BREST-PLOUZANE », etc.). Cela peut varier dans le temps et mériterait une homogénéisation dans le temps.

⁴⁰ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

3 canton composé de fractions de plusieurs communes et de commune(s) entière(s)

4 canton composé d'une fraction de commune

5 canton composé de fractions de plusieurs communes

Fichier au niveau commune : 38693 communes de France métropolitaine ayant existé depuis 1943 (39728 lignes dans le fichier, compte-tenu des communes multi-cantons), dont 36258 communes toujours actives au 1^{er} janvier 2014 (37293 lignes dans le fichier) et 2435 communes disparues ou ayant connu une transformation⁴¹ : codescommunescantons2014.dta, codescommunescantons2014.csv

dep : code du département (96 valeurs : 1-19, 2A-2B, 21-95)

nomdep : nom du département⁴²

canton : code du canton (1-79)⁴³

nomcanton : nom du canton⁴⁴

codecommune : code de la commune au niveau national⁴⁵

nomcommune : nom de la commune⁴⁶

nombrecantons : nombre de cantons auxquels est rattaché la commune (1-22)⁴⁷

statut2014 : 1 commune actuelle (active au 1^{er} janvier 2014)

2 commune disparue (commune « associée ») (inactive au 1^{er} janvier 2014)

3 commune disparue (comme « périmée ») (inactive au 1^{er} janvier 2014)⁴⁸

4 commune disparue (commune ayant connu un changement de numérotation du fait d'un changement de numérotation du département) (inactive au 1^{er} janvier 2014)⁴⁹

⁴¹ Dont 901 ayant connu un changement numérotation (principalement en région parisienne), i.e. statut2014=4. Si l'on exclut ces cas, on obtient 37792 communes ayant existé depuis 1943, dont 36258 toujours actives en 2014 et 1534 ayant réellement disparu entre 1943 et 2014 (dont 13 entre 1999 et 2014).

⁴² Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

⁴³ La variable canton est renseignée avec des valeurs allant de 1 à 79 pour les communes toujours actives et est conventionnellement égale à 100 pour les communes disparues ou ayant connues une transformation (le numéro de l'ancien canton de rattachement est malheureusement non renseigné dans les fichiers COG).

⁴⁴ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces. Concernant les communes multi-cantons, voir codes 1999.

⁴⁵ Il s'agit des codes commune officiels au niveau national : numéro du département suivi du numéro de la commune au sein du département. De la même façon que pour les cantons, les numéros de commune à l'intérieur des départements ont été fixés alphabétiquement en 1941, puis les communes nouvelles ont été ajoutés au fur et à mesure à la fin de la numérotation Les arrondissements de Paris sont traités comme 20 communes séparées (codes 75101 à 75120, et non 75055 pour la commune entière). Lyon et Marseille apparaissent comme des communes entières (codes 69123 et 13055).

⁴⁶ Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

⁴⁷ Le nombre maximal (22) est atteint pour Marseille, qui fait partie de 22 cantons différents.

⁴⁸ Les codes statut1999=2 ou 3 correspondent à des communes ayant connu une fusion ou une absorption dans une autre commune entre 1943 et 1999.

⁴⁹ Il s'agit de communes toujours actives mais ayant changé de numéro de département et donc de numéro de commune entre 1943 et 1999 (essentiellement en Corse et en région parisienne). Ces communes apparaissent une fois avec leur numéro actuel en code statut1999=1 et une fois avec leur ancien numéro en code statut1999=4. Par exemple, « MONTRouGE » apparaît une fois avec son code actuel (92049) en statut1999=1 et une fois avec

dep2 : code du département de substitution⁵⁰

codecommune2 : code de la commune de substitution⁵¹

arrondt : code de l'arrondissement (1-9)

nomarrondt : nom de l'arrondissement⁵²

typecanton : 0 canton non renseigné⁵³

1 canton composé de commune(s) entière(s)

2 canton composé d'une fraction d'une commune et de communes entières

3 canton composé de fractions de plusieurs communes et de commune(s) entière(s)

4 canton composé d'une fraction de commune

5 canton composé de fractions de plusieurs communes

12.3. Correspondances codes districts 1791-codes arrondissements 1999

Les fichiers codesdistricts1791.csv, dta attribuent à chaque arrondissement en vigueur en 1999 dans les départements 54,57,67,68,73,74,92,93,94 les noms des districts dont faisaient partie ces arrondissements en 1791. Ces fichiers ont été établis sur la base de l'Atlas de la Révolution française (vol.5) et ont été utilisés pour l'exploitation des données par district portant sur les prêtres sermentaires en 1791 (données collectées par Tackett 1986) et sur les résultats aux référendums de 1793 et 1795 (données collectées par Aberdam 2001) pour les départements pour lesquels les tables de correspondance districts-cantons établies par Squicciarini (2020) n'étaient pas disponibles.

dep : code du département (9 valeurs : 54,57,67,68,73,74,92,93,94)

nomdep : nom du département

arrondt : code de l'arrondissement

nomarrondt : nom de l'arrondissement

nomdistrict : nom du district en 1791

son ancien code d'avant 1968 (code 75049) en statut1999=4. Ces communes ont généralement conservé leur même numérotation intra-départementale.

⁵⁰ Code du nouveau département de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou du département actuel (au cas statut1999=1).

⁵¹ Code de la nouvelle commune de rattachement ou de substitution (au cas statut1999=2,3,4) ou de la commune actuelle (au cas statut1999=1).

⁵² Noms homogénéisés: écriture en lettres majuscules ; sans accent ; sans article ; sans abréviation ; avec tirets à la place des espaces.

⁵³ La variable canton est renseignée pour les communes toujours actives et est non renseignée (et fixée conventionnellement égale à 100) pour les communes disparues ou ayant connues une transformation.